590.8
R264

HISTOIRE NATURELLE

DES

ANIMAUX.

NATIONAL MUSEUM

ZOOLOGIE

UNIVERSELLE ET PORTATIVE,

OU

HISTOIRE NATURELLE

DE TOUS LES QUADRUPEDES, CÉTACÉES, OISEAUX ET REPTILES CONNUS;

DE TOUS LES POISSONS, INSECTES ET VERS, OU NOMMÉS, OU ANONYMES, MAIS INDIGENES;

ET D'UN TRÈS-GRAND NOMBRE DE POISSONS, D'INSECTES ET DE VERS ANONYMES ET EXOTIQUES;

JOINTE à une concordance des divers noms qui leur ont été donnés: le tout disposé selon l'ordre alphabétique, & rapporté à l'ordre méthodique: avec un Supplément que le Lecteur est prié de consulter. Ouvrage également destiné aux Naturalistes & aux gens du monde.

Par l'Abbé PLAYCARD-AUGUSTIN-FIDELE RAY.

Si dixi quæ plurimi non accusandus sum, alia ipse animalia Fingere non potui. AEL. in perorat. Hist. Anim.

A PARIS,

Chez l'AUTEUR, au Lycée, près du Palais-Royal.

Et chez { la Ve. VALADE, Imprimeur-Libraire, rue des Noyers.
la Ve. TILLIARD & fils, rue de la Harpe, au coin de la rue Pierre-Sarrasin.
BÉLIN, rue Saint-Jacques, près Saint-Yves.
ROYEZ, Quai des Augustins, près du Pont-Neuf.

M. DCC. LXXXVIII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

On trouve encore aux mêmes adreſſes quelques exemplaires des *Considérations Philosophiques sur le Christianisme*, du même Auteur.

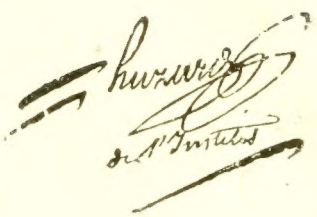

INTRODUCTION.

L'ÉCRIVAIN aſſez heureux pour enrichir le tréſor des connoiſſances humaines, eſt un homme de génie. Celui qui ne fait qu'ouvrir ce tréſor à ſes ſemblables, & leur faciliter les moyens d'y puiſer à leur gré, n'eſt qu'un homme utile. Réduit à ambitionner ce dernier rôle, je donne au public un Ouvrage élémentaire, qui lui manque. S'il n'exiſtoit point de Tables des Sinus ou des Logarithmes, je me hâterois d'en conſtruire ; & il eſt clair que ce travail ne prouveroit que mon zele & n'annonceroit de ma part aucune prétention. Celui que j'offre aujourd'hui au public eſt dans le même cas.

Accablés d'une prodigieuſe multitude d'écrits ſur le plus intéreſſant des trois regnes de la nature, nous n'avons pas un ſeul ouvrage exact & ſommaire qui préſente l'enſemble des êtres animés, quoiqu'un ouvrage de ce genre paroiſſe néceſſaire aux hommes de tout état. Il eſt peu de livres dont la lecture ne puiſſe offrir de tems en tems à l'homme du monde des noms d'animaux qui lui ſont inconnus. Cependant ſa bibliotheque n'eſt pas toujours complette en livres d'Hiſtoire Naturelle. D'ailleurs il ne l'habite pas ſans ceſſe ; &, même au milieu des richeſſes qu'elle contient, il ſeroit ſouvent long, pénible & difficile d'en tirer préciſément ces notions dont on croit n'avoir beſoin que pour le moment, & qu'on n'aime à ſe procurer qu'autant qu'on peut le faire ſur le champ & ſans aucun travail. Le Naturaliſte même, ou plus occupé des autres regnes que du regne animal, ou borné à une ou deux des claſſes qu'il renferme, ſe trouve ſouvent embarraſſé ſur la notion de pluſieurs animaux. Les caracteres qui leur ſont propres lui échappent, parce qu'ils ne ſont pas de la claſſe à laquelle il ſe livre. A la campagne, en voyage, dans tous les cas enfin où l'on eſt éloigné des reſſources, on reconnoît combien il ſeroit avantageux d'avoir ſous la main un ouvrage portatif (1), mais exact, auquel on pût recourir. J'ai ſouvent eu l'occaſion d'en ſentir le beſoin, j'ai penſé que d'autres devoient l'avoir ſenti comme moi ; & afin qu'ils ceſſaſſent de l'éprouver, j'ai écrit ces élémens.

Les ayant deſtinés à toutes ſortes de Lecteurs, j'ai dû ſouvent y inſiſter ſur des choſes qui ne conviendront peut-être qu'à quelques-uns d'entre eux.

(1) Cette épithete, déja employée dans mon Proſpectus, & appliquée à un ouvrage du format de celui-ci, a paru extraordinaire à pluſieurs perſonnes. Je continue cependant à m'en ſervir, parce que ce n'eſt au fond qu'un terme relatif. Il convient, non-ſeulement aux objets que l'on peut mettre dans la poche, mais à tous ceux que l'on peut facilement avoir toujours près de ſoi, en route ou dans le cabinet. Je n'ai jamais prétendu que ma Zoologie fût portative comme un petit roman que l'on emporte à la promenade, mais comme un porte-feuille que l'on a ſur ſon bureau à la maiſon, & dans ſa voiture quand on va à la campagne, ou même dans de longs voyages.

Pour être peu volumineux dans une matiere auſſi abondante, il faut être extrêmement concis, & ne dire, en mille occaſions, que ce qui eſt rigoureuſement néceſſaire. Cependant, malgré la briéveté à laquelle je me ſuis aſtreint, l'homme du monde trouvera ici des notions ſuffiſantes pour lui faire connoître l'animal dont un voyageur lui parle. Le Naturaliſte y rencontrera les principaux caracteres de l'être qui s'eſt effacé de ſa mémoire; & le Lecteur qui voudra commencer à étudier l'hiſtoire du premier des trois regnes, aura les ſecours néceſſaires pour échapper aux principales difficultés qu'elle pourroit lui offrir. Une concordance, en mettant ſous ſes yeux les divers noms malheureuſement donnés au même animal, le mettra en état d'éluder le rebutant travail qu'il ſeroit forcé d'entreprendre pour deviner de quel être les Auteurs lui parlent ſous des noms mal appliqués. En même tems, des deſcriptions claires & préciſes, autant qu'elles peuvent l'être à l'époque actuelle, diſſiperont à ſes yeux une partie des ténebres, & commenceront à débrouiller pour lui le chaos où ſont encore des claſſes entieres d'animaux.

Les hommes inſtruits en Hiſtoire Naturelle, ſont les ſeuls juges que je puiſſe craindre, parce qu'ils ſont les ſeuls que je puiſſe reconnoître. Si jamais les BUFFON, les BRISSON, les MAUDUIT, les ADANSON, les BLOCH, les SPALLANZANI, les BONNET, les GEOFFROI, les PALLAS, les MULLER, jettent les yeux ſur cet ouvrage, ils ne tarderont pas à ſentir combien il eſt imparfait. Je le ſens avant eux, & leur déclare que je le trouve moi-même plus imparfait que je ne puis le dire. S'il l'étoit moins, je ne jouerois pas le rôle modeſte dont je parlois en commençant: j'aurois créé, moi ſeul, pluſieurs parties de l'Hiſtoire des Animaux. Malgré les travaux réunis des hommes illuſtres que je viens de nommer, dans quelle confuſion ne ſont pas encore pluſieurs parties de cette Hiſtoire? Combien n'y reſte-t-il pas de lacunes! Ces lacunes qu'ils n'ont pas remplies, chacun dans la partie qu'il a adoptée, on doit bien imaginer que ſeul je n'ai pu les remplir dans tout l'enſemble, & que je ne peux que former des vœux pour les voir diſparoître un jour. Cette Introduction deviendroit peut-être plus longue que l'Ouvrage même, ſi j'indiquois ici tout ce qui nous manque encore. Mais ce n'eſt pas ce qui nous reſte à acquérir qui doit nous occuper en ce moment, c'eſt ſur nos richeſſes qu'il faut jetter les yeux. Je me ſuis attaché à les conſidérer avec aſſez d'attention pour diſtinguer, dans cet immenſe tréſor, ce qui eſt réel de ce qui eſt imaginaire; afin de faire circuler les bonnes eſpeces, jetter au rebut celles qui ſont fauſſes, & de déclarer ſuſpectes celles ſur leſquelles on ne peut encore prononcer. J'ai donc tâché de prendre, plus exactement qu'on ne l'a fait juſqu'ici, la ſcience, au vrai point où je l'ai trouvée; non en diſant tout ce qu'elle nous enſeigne ſur chaque objet, mais en indiquant les principaux, & en les repréſentant tels qu'elle nous les montre aujourd'hui. Puiſſé-je faciliter par là ſon accès à ceux qui lui ſont étrangers, & accélérer les progrès de ceux qui déja ſont initiés! Mais, au moins, je peux promettre aux uns & aux autres de ne leur donner que des idées juſtes, & de n'avancer que des faits avoués par les Naturaliſtes les plus exacts.

Le ſeul titre de cet écrit prévient aſſez les Naturaliſtes ſur l'uſage qu'ils peuvent en faire. Sans doute ceux qui portent principalement leurs recherches ſur les quadrupedes, ſentiront bien qu'un ouvrage élémentaire univerſel ne

peut ſur cet objet leur être d'un grand ſecours ; mais ils pourront le trouver utile par rapport aux oiſeaux, aux poiſſons, aux inſectes, aux vers. De même, le ſavant Ornithologiſte n'y trouvera pas de nouvelles lumieres ſur les oiſeaux, mais il pourra le conſulter ſur les quadrupedes, les coquillages, les zoophytes, les poiſſons. L'habile Ichthyophile n'y aura pas recours pour étendre ſes connoiſſances ſur les poiſſons, mais pour éclaircir, dans l'occaſion, ſes doutes, ou ſuppléer à ſa mémoire ſur quelques-uns des animaux des autres claſſes. Il en eſt de même de l'Enthomologiſte & du Conchyologiſte. A plus forte raiſon les Amateurs qui s'attachent, non à une claſſe entiere, mais ſeulement à quelques genres particuliers qu'ils aſpirent à épuiſer, doivent-ils encore moins s'attendre à trouver ici tout ce qu'ils pourroient être tentés d'y chercher. Comme mon titre l'annonce, cet ouvrage ne contient, outre les eſpeces nommées, que celles qui ſont ou indigenes, ou intéreſſantes par quelque particularité. Mais je n'appelle pas eſpeces nommées, celles qui ne le ſont que dans des ſociétés d'Amateurs. Leur nomenclature, tant qu'elle n'a pas été adoptée, conſacrée, fixée dans les ouvrages des Naturaliſtes, eſt trop capricieuſe, trop variable, trop incertaine, pour que j'aie cru devoir m'y arrêter. Si j'avois cru pouvoir enfler ce volume, j'aurois profité de cette liberté pour y introduire un plus grand nombre d'eſpeces anonymes, plutôt que des noms arbitraires de papillons ou de coquilles rares, qui ne ſont ſouvent que des variétés.

Un ouvrage élémentaire du genre de celui que je préſente au public, a, par la nature même de ſon objet, un grand avantage dont jouiſſent rarement ceux qui traitent des autres ſciences. Souvent des Elémens de Mathématiques, de Phyſique, de Chimie, n'apprennent ou ne rappellent rien au Mathématicien, au Phyſicien, au Chimiſte paſſablement inſtruits. Mais il eſt difficile que des Elémens de Zoologie ſoient dans le même cas pour le Naturaliſte le plus exercé. L'extrême variété & l'immenſe multiplicité des objets le réduiſent ſouvent à conſulter, & alors les vérités élémentaires lui ſuffiſent preſque toujours. Quelque grand que ſoit cet avantage attaché au ſujet que je traite, j'ai eſſayé d'en procurer un autre à cet ouvrage. Aux vérités triviales pour les Savans, j'ai tâché de mêler à propos quelques vérités d'un autre ordre, afin qu'en le parcourant, on ſe trouvât de tems en tems dédommagé de l'ennui de voir ce qu'on ſait encore par le plaiſir de retrouver ce qu'on ne ſait plus, ou par celui d'apprendre ce qu'on ne ſut peut-être jamais. Tout ce que j'ai pu dire en peu de mots, je l'ai dit. J'ai cru pouvoir négliger certains détails ſur l'extérieur d'un animal, quand ils ne m'ont pas paru eſſentiels à la connoiſſance du genre ou de l'eſpece, afin de me donner de la marge pour dire quelques mots ſur ſon inſtinct & ſes habitudes, ou ſur l'inſtinct & les habitudes de quelque autre. On devinera bien qu'à cet égard j'ai eu plus de peine à me taire qu'à parler. Je n'avois que l'embarras du choix ; & je me ſuis trouvé condamné au ſilence toutes les fois que les choſes intéreſſantes qui ſe préſentoient ne pouvoient être expoſées en peu de lignes. Si, ayant travaillé ſur ce plan, j'offre en effet çà & là aux gens inſtruits quelques faits, quelques obſervations, quelques détails qui puiſſent ne leur être pas familiers ; ſi je donne en même tems des notions ſuffiſantes à ceux qui, peu occupés de l'Hiſtoire des Animaux, trouvent néanmoins des occaſions fréquentes d'y recourir, j'aurai fait un livre utile aux hommes de tout état.

On ne doit cependant s'attendre à trouver ici, ni deſcriptions détaillées, ni développemens anatomiques, ni expoſitions circonſtanciées des procédés, des ruſes, des moyens incroyablement variés qu'employent les animaux pour remplir la double fin à laquelle ils tendent tous, conſervation & reproduction. C'eſt dans l'ouvrage de M. de BUFFON qu'il faut chercher les deſcriptions brillantes, les détails complets ſur l'extérieur, ſur la forme & les couleurs des quadrupèdes & des oiſeaux; c'eſt dans la partie de M. DAUBENTON qu'il faut en étudier l'exacte & ſavante anatomie; c'eſt dans la Bible de SWAMMERDAM, & ſous le burin de M. LYONNET, qu'il faut admirer celle des inſectes; c'eſt dans les Mémoires de MM. de RÉAUMUR & de GEER qu'il faut apprendre leurs procédés, &c. &c. Pour moi, je n'écris l'Hiſtoire ni des uns ni des autres; je ne fais que les indiquer & les décrire autant qu'il le faut pour en donner une idée préciſe. Je ſuis même forcé d'en renfermer les notions dans les bornes les plus étroites pour rendre cet ouvrage portatif. Le défaut de cette qualité purement phyſique lui feroit manquer une partie de ſon but, puiſqu'elle le rendroit inutile à un des uſages auxquels il eſt deſtiné. On peut toujours avoir ſur ſa table un volume, l'emporter à la campagne, & même dans de longs voyages; mais on ne peut accorder cette faveur à un écrit plus conſidérable.

Après beaucoup d'incertitudes ſur la marche que je ſuivrois dans celui-ci, je me ſuis décidé pour l'ordre alphabétique, comme le plus commode à ceux qui conſultent, car cet ouvrage eſt plus fait pour être conſulté que pour être lu. Qu'un livre deſtiné à conduire ſon Lecteur pas à pas, depuis les premiers principes d'une ſcience juſqu'à ce qu'elle offre de plus relevé, commence lui-même par ces premiers principes & finiſſe par leurs derniers réſultats, ſon but exige cette marche méthodique. Mais un livre fait pour répondre ſur le champ aux queſtions qui ſe préſentent, n'admet d'autre ordre que celui auquel les ſignes employés pour ſuppléer la parole, ont familiariſé tout le monde.

Si parmi les perſonnes entre les mains deſquelles ſon deſtin le placera, il s'en trouvoit qui vouluſſent en faire un autre uſage, elles le pourroient facilement. J'ai fait précéder les notions par les meilleures méthodes zoologiques qui aient paru juſqu'ici. On y trouvera indiqués les principaux animaux décrits dans le corps de l'ouvrage, & placés dans l'ordre où il paroît le plus naturel de les diſpoſer, pour paſſer avec ordre, de la connoiſſance du genre à celle des eſpeces qui le compoſent. Si je veux connoître les eſpeces de tel ou tel genre, je cherche ce genre dans le tableau où il doit ſe trouver, & j'y vois les noms des principales eſpeces qu'il renferme. Je cherche enſuite ſon nom dans l'ouvrage, j'y examine les caracteres génériques qui entrent dans ſa deſcription; enfin, je conſulte de même les noms des eſpeces que le tableau m'a indiquées, afin d'en apprendre auſſi les caracteres ſpécifiques. Par ce moyen, le Dictionnaire devient pour moi un ouvrage méthodique. Souvent même je n'ai pas la peine de chercher ainſi les eſpeces les unes après les autres. Quand elles forment, pour ainſi dire, une famille ſi naturelle qu'elles ſemblent réunies, non par l'art du Naturaliſte, mais par la nature même, alors la connoiſſance du genre eſt ſi étroitement liée à celle des eſpeces, que je n'ai pas cru devoir les ſéparer. C'eſt ainſi que j'ai placé enſemble les inſectes de MM. GEOFFROI & de GEER, chacun avec ſes congeneres. J'ai traité de même pluſieurs de ces familles

de quadrupedes & d'oiſeaux ſi heureuſement formées par M. DE BUFFON, lors même qu'il s'élevoit le plus contre les methodes. Dans ces ſortes de cas, en rapprochant les eſpeces, j'ai dû gagner en clarté & en briéveté; car le genre une fois décrit, ſi les eſpeces en ſont rapprochées, elles n'exigent preſque aucun détail. N'ajoutât-on alors qu'un trait à ceux qui peignent le genre, ſouvent une eſpece ſe trouve ſuffiſamment caractériſée; mais je ſuppoſe toujours qu'avant de lire la deſcription d'une eſpece on conſultera les caracteres du genre.

J'aurois voulu pouvoir joindre, en faveur des Naturaliſtes, la ſynonymie à la concordance. Mais il eſt aiſé de ſentir que la ſynonymie la moins complette auroit beaucoup enflé ce volume en pure perte pour la plupart des Lecteurs; & je crois avoir mis ceux qui en auroient fait uſage en état, ou de s'en paſſer, ou d'y ſuppléer facilement. On n'en a pas beſoin pour les animaux très-connus & décrits dans tous les ouvrages des Naturaliſtes; & quant aux eſpeces nouvelles, à celles dont la deſcription ſe rencontre moins ſouvent, à celles ſur-tout dont le nom pourroit laiſſer quelque incertitude & quelque embarras, j'ai eu ſoin d'indiquer un ſynonyme de chacune, ce qui ſuffira pour qu'on puiſſe s'en procurer d'autres, s'il en exiſte. Les Quadrupedes de M. DE BUFFON, les Oiſeaux du même Auteur & de M. MAUDUIT, les Inſectes de M. GEOFFROI ſont trop bien indiqués pour que j'aie dû répéter à chaque article un renvoi à leurs ouvrages, d'autant plus que je me ſuis conformé à leur nomenclature; ainſi on rapportera facilement mes articles aux leurs.

J'ai tâché que mon ouvrage conſidéré, ſoit comme Dictionnaire des Animaux, ſoit comme Concordance des divers noms ſous leſquels on les a déſignés, fût plus exact, & en même tems plus complet que les Dictionnaires même les plus volumineux dont les notions ſur les animaux ſont partie. Je ne connois en effet aucun de ces ouvrages auquel on ne puiſſe reprocher une prodigieuſe quantité d'omiſſions, des inexactitudes impardonnables, des incohérences, & même des contradictions choquantes. Tous les Naturaliſtes ſavent qu'un grand nombre d'articles zoologiques avoient été mal rédigés dans l'ancienne Encyclopédie. Elle ne renferme peut-être pas le dixieme des animaux connus & nommés, & cependant ſouvent le même animal s'y trouve décrit ſous pluſieurs noms qu'on lui applique, comme à autant d'êtres divers. L'enſemble que cette collection précieuſe à quelques egards offre ſur les animaux, ne préſente, à quelques articles près, qu'une compilation indigeſte, faite ſans critique, & par des hommes qui n'étoient pas même initiés dans la Zoologie. S'ils n'avoient gardé l'anonyme, j'adoucirois les expreſſions de cette cenſure, quoiqu'elle n'ait rien d'injuſte, ni même de ſévere. Je ne dirai rien du Dictionnaire des Animaux, ni de celui d'Hiſtoire Naturelle. Ce ſont des ouvrages utiles, malgré ce qui leur manque: c'eſt dire aſſez que le bien l'emporte ſur le mal dans les détails zoologiques qu'ils renferment. Mais ils ſont l'un & l'autre bien plus volumineux que cet ouvrage; ainſi ils ne pourroient en tenir lieu, fuſſent-ils d'ailleurs beaucoup plus complets qu'ils ne le ſont, fuſſent-ils toujours exacts & d'accord avec eux-mêmes; euſſent-ils l'avantage d'offrir toujours, quand cela ſe peut, les vrais caracteres diſtinctifs des animaux qui y ſont indiqués.

La publication des articles qui concernent les quadrupedes, les oiſeaux & les reptiles, dans la nouvelle Encyclopédie, a penſé me faire renoncer à finir la tâche que je m'étois preſcrite. J'ai vu que nous allions avoir enfin, ſur les

différentes parties de la Zoologie, des Dictionnaires fort supérieurs à ce que nous avoit donné l'ancienne Encyclopédie. Mais après quelques réflexions, je me suis senti rappellé à mon travail. Non-seulement, me suis je dit, le public sera plusieurs années sans jouir de tout l'ensemble du regne animal que doit lui donner le nouveau dépôt des connoissances humaines, mais cette partie de l'ouvrage sera beaucoup trop volumineuse pour servir aux usages auxquels je destine celui-ci. Je me suis dit quelque chose de plus, car je ne puis dissimuler, & je le peux d'autant moins, qu'ici l'on peut dire toute vérité, sans dire aucune vérité dure. L'histoire des oiseaux, dans la nouvelle Encyclopédie, exprime l'état actuel de la science; & le profond, l'exact Ornithologiste qui en est l'Auteur, a rendu, par cet ouvrage, un service essentiel à l'Histoire Naturelle. Mais l'Auteur de la partie qui concerne les Quadrupedes a manqué totalement son but. Il a eu beau prévenir ses Lecteurs qu'il n'alloit leur offrir qu'un extrait de l'ouvrage de M. DE BUFFON; cet aveu qu'il étoit impossible de ne pas leur faire, ne les a point dédommagés de ce dont on les privoit sans raison. Chaque partie d'un ensemble, tel que l'Encyclopédie, doit contenir l'abrégé de tout ce qu'on sait au moment où elle paroît, & l'on ne peut ignorer que, depuis la publication des supplémens même de M. DE BUFFON, on a beaucoup ajouté, modifié, corrigé, dans l'histoire des Quadrupedes. D'ailleurs il se trouve nécessairement çà & là, dans une longue route, des circonstances où il faut oser veiller sur les pas du meilleur guide. En analysant les descriptions du célebre Historien de la Nature, j'ai cru ne devoir jamais perdre de vue ce principe; & il est fâcheux que l'on n'y ait pas même pensé dans le nouveau Dictionnaire des Quadrupedes. De-là il est arrivé que l'on a oublié, ignoré, omis, exagéré, ou même erré quand l'homme de génie que l'on suivoit pas à pas a payé ces tributs à l'humanité. HOMERE a sommeillé quelquefois, & le sommeil des plus grands hommes peut enfanter des rêves. Alors, comme l'a dit l'illustre M. BONNET, *le Peintre de la Nature cesse d'en être le Dessinateur.* Il eût donc fallu l'abandonner dans ces occasions, pour le rejoindre ensuite. Il eût fallu ajouter aux descriptions qu'il fournit, celles qu'il a omises, & celles qui n'ont été données par d'autres Naturalistes qu'à une époque postérieure à la publication de ses supplémens. Il eût fallu, sur les Cétacées, multiplier les articles, & en offrir au moins autant qu'en renferme l'ouvrage bien antérieur de M. BRISSON. Il eût fallu ne pas dédaigner de rapporter dans cette histoire des Cétacées, dans celle des Quadrupedes, soit vivipares, soit ovipares, & dans celle des Serp., qui est d'ailleurs exécutée avec beaucoup de netteté & de précision, la nomenclature des articles même suspects qui remplissent les ouvrages des Voyageurs & de quelques Naturalistes. On est étonné en effet de ne pas les trouver indiqués dans ces deux nouveaux Dictionnaires, où naturellement on ira les chercher. Celui qui les cherche, ne le fait que parce qu'il ignore que la nomenclature qui en résulte est mal conçue, plus mal appliquée encore, incertaine, incohérente & variable. Il faut donc qu'il la trouve, ne fût-ce que pour apprendre le peu de cas qu'il doit en faire & le peu de confiance qu'elle mérite.

Ces réflexions ne m'empêchent pas de sentir, & de convenir avec plaisir, que la nouvelle Encyclopédie paroît destinée à nous fournir des Dictionnaires zoologiques bien supérieurs à tout ce qui a paru jusqu'ici: mais elles ont dû en même tems m'engager à continuer mon travail. Puisqu'un but différent exige de moi plus de briéveté, les ouvrages plus volumineux que le mien ne

peuvent en tenir lieu. D'ailleurs, je dois pouvoir le rendre utile ſous un autre point de vue. Appercevant ce qui manque encore au meilleur Dictionnaire zoologique qui ait paru juſqu'ici, je peux profiter de ce qu'il a de bon & y ajouter encore; éviter les fautes qui ont échappé à l'Auteur, & m'inſtruire à ſes dépens.

Une concordance & un Dictionnaire ne revendiquent que des objets nommés, puiſqu'on ne peut être tenté d'y chercher que ce dont on a rencontré le nom dans quelque ouvrage, ou ce que l'on a entendu nommer dans la converſation. J'aurois donc pu, en rigueur, me borner à décrire les eſpeces nommées, & négliger toutes celles qui ſont reſtées anonymes & que l'on n'indique que par des phraſes. Cependant, comme je l'ai déja dit, je me ſuis fait une loi de parler de ces dernieres quand elles m'ont paru devoir intéreſſer, ou parce qu'elles ſont indigenes & qu'il eſt bon de connoître les animaux du pays que l'on habite, ou parce que, quoiqu'exotiques, elles méritent d'être connues à raiſon de quelque particularité qui les diſtingue.

Quant au détail dans lequel je ſuis plus ou moins entré par rapport à chaque eſpece, j'ai tâché de me proportionner au degré d'intérêt qu'elle pouvoit inſpirer; quelquefois auſſi à la néceſſité de combattre quelque préjugé. Si je me ſuis étendu ſur d'autres plus qu'elles ne paroiſſent le mériter, à en juger par ce que j'en rapporte, c'eſt qu'elles ſont moins connues, & qu'il m'a ſemblé naturel d'inſiſter particuliérement ſur ce qui eſt le plus communément omis par les Auteurs.

Quelques Lecteurs trouveront peut-être que j'aurois pu accorder plus de détails aux quadrupedes & aux oiſeaux, & m'en permettre moins ſur les inſectes & les poiſſons. Mais il me paroît facile de me juſtifier ſur ce point. Si les quadrupedes & les oiſeaux paroiſſent mériter par eux-mêmes d'être décrits avec plus d'étendue, d'un autre côté ils en ont moins beſoin, parce qu'ils ſont plus connus. Il m'étoit facile de donner plus de développement à leurs deſcriptions, & je l'aurois fait ſi je l'avois cru néceſſaire. Les poiſſons, au contraire, non-ſeulement ſont peu connus de la plupart des Lecteurs, mais ils ne le ſont gueres, même d'un grand nombre de Naturaliſtes. Leur hiſtoire eſt dans une confuſion qui repouſſe ceux qui voudroient s'en occuper. Ce que j'ai dit de ces animaux m'a coûté preſque autant que le reſte de l'ouvrage, & j'aurois moins inſiſté ſur eux ſi je l'avois cru poſſible. Pour ce qui eſt des inſectes, un autre motif m'a porté à entrer, avec M. GEOFFROI, dans le détail de leurs eſpeces, même anonymes. On eſt obligé de vivre au milieu d'eux, leurs inſtincts variés, leurs procédés ſinguliers, portent pluſieurs perſonnes à s'en amuſer à la campagne, & l'on eſt naturellement plus curieux de les connoître, que de connoître une foule d'autres animaux qui nous ſont plus étrangers, que nous ne voyons jamais, ou que nous n'appercevons que rarement.

Cette réflexion me fait imaginer que les perſonnes peu avancées dans l'hiſtoire des inſectes, s'attendent probablement à trouver ici la maniere de reconnoître, à l'aide de la méthode, ceux que l'on rencontre, quand on veut ſe faire de ces hôtes importuns un objet d'amuſement & d'inſtruction : je vais les ſatisfaire.

Je trouve un inſecte, & je vois auſſi-tôt s'il a des ailes, ou s'il n'en a pas. Suppoſé qu'il en ait, j'examine ſi elles ſont au nombre de 2 ou de 4. Suppoſé qu'elles ſoient au nombre de 2, j'obſerve ſi elles ſont ou ne ſont pas couvertes d'étuis. Suppoſé qu'elles ſoient couvertes d'étuis, je fais attention à leur nature.

Si ces étuis ſont fermes & opaques, l'animal eſt ce qu'on nomme un *coleoptere*; s'ils ſont preſque auſſi mous & tranſparens que des ailes, il eſt ce qu'on appelle un *hémiptere*. Dans l'un & l'autre cas, je compte les articulations qui diviſent ſes tarſes. En un mot, quelque inſecte que je rencontre, j'examine le nombre de ſes ailes, de ſes pattes, des articulations de leurs tarſes & la forme de ſes antennes, jettant alternativement les yeux ſur lui & ſur le tableau de la ſection à laquelle il appartient à raiſon du nombre, de la nature ou du défaut d'ailes.

Ainſi, ſuppoſé que j'aie ſaiſi un inſecte à 2 ailes couvertes d'étuis durs, je ſuis sûr que je tiens un coléoptere, & je m'attache au tableau des coléopteres. Pour ſavoir à quel article de ce tableau il appartient, j'examine ſi ces étuis ſont durs & opaques dans toute leur longueur & s'ils couvrent tout ſon corps; & les ayant trouvé tels, je vois qu'il doit être contenu dans le III. article. Pour découvrir de quel ordre il eſt, j'examine ſes tarſes à chaque paire de pattes, & j'apperçois qu'à chacune ils ſont compoſés de 4 articulations. Le tableau m'apprend donc que cet inſecte eſt du II. ordre du I. article. Afin de parvenir à connoître ſon genre, j'examine ſes antennes, ſa bouche, ſon corcelet, &c. & je ne tarde pas à diſtinguer que ſes antennes un peu groſſies vers le bout, ſont ce qu'on appelle des antennes en maſſe ou en maſſue; qu'elles ſont coudées vers le milieu; qu'il a pour bouche une longue trompe; & que ſes antennes, au lieu d'être ſur ſon front, ſont placées ſur cette trompe. Je parcours de l'œil les caracteres des 20 genres du II. ordre du I. article, & je trouve, à côté des caracteres que je viens de découvrir à mon inſecte, le nom du *Charanſon*, ce qui m'apprend qu'il eſt donc un *Charanſon*. Alors je cherche ce nom dans le Dictionnaire, & j'y trouve la deſcription du genre. Je vois qu'on le partage en 2 familles, dont la premiere a pour caractere des cuiſſes ſimples ou non dentelées, ce qui convient à l'individu que j'ai ſaiſi. Je parcours des yeux les 33 eſpeces de cette premiere famille, & je vois que la 18e préſente pour caracteres ſpécifiques une couleur d'un brun foncé, des étuis ſtriés, un long corcelet pointillé & une longueur totale d'une ligne & demie ſur une largeur d'une demi-ligne : caracteres qui conviennent tous à l'individu que je poſſede, & qui eſt par conſéquent l'inſecte appellé : *Charanſon brun du blé*.

Je dois ſuppoſer à mes Lecteurs aſſez d'intelligence pour croire qu'ils n'ont pas beſoin que j'applique en détail cette maniere de procéder à tout autre genre d'animal. Si l'on m'offre un quadrupede, je jette les yeux ſur le tableau de cette claſſe. Je vois que les premiers caracteres y ſont pris des dents; j'examine donc celles de l'animal qui m'eſt préſenté. S'il n'a des inciſives qu'à la mâchoire inférieure, je vois qu'il eſt du IV ou du V ordre. S'il en a aux deux mâchoires, il peut être du VI, VII, VIII-XVIII ordre. Je compte ces inciſives, & je trouve qu'il en a quatre ſupérieures, & ſix inférieures; ce qui me montre qu'il eſt du XIV. ordre, que c'eſt par conſéquent ou un *Maki*, ou une *Chauve-Souris*; mais la forme de ſes doigts ſéparés aux quatre pattes m'apprend qu'il eſt un *Maki*.

Si l'on me préſente un oiſeau, le tableau ornithologique me dit qu'il faut d'abord conſidérer ſes jambes & ſes pieds. S'il eſt fiſſipede, & ſi ſes jambes ſont emplumées juſqu'au talon, je vois par le tableau qu'il eſt d'un des 14 premiers ordres. Pour découvrir quel eſt le ſien, je compte ſes doigts. Je vois qu'il en a 4, dont 2 ſont antérieurs & 2 ſont poſtérieurs. Je cherche dans le tableau l'ordre où ce caractere eſt indiqué, & je le trouve au XIII. Mais j'apperçois en même

tems

tems que cet ordre renferme 5 ſections. Il faut donc que j'en parcourre encore les caracteres, & je vois que ceux de la III. ſection ſont un bec un peu recourbé, ſupérieurement convexe, & latéralement applati, ce qui convient à l'oiſeau que je me propoſe de connoître. Mais à côté de ce caractere, 2 oiſeaux ſont indiqués, le *barbu* & le *coucou*. Ne ſachant auquel des 2 je dois le rapporter, je cherche ces deux mots dans l'ouvrage, & les deſcriptions du *barbu* & du *coucou* me mettent en état de décider auquel de ces deux genres appartient l'oiſeau que j'obſerve.

Si à ſa place on m'eût preſenté un poiſſon, la méthode m'auroit dit qu'il falloit d'abord examiner ſi c'étoit un poiſſon cartilagineux, ou un poiſſon proprement dit. Dans ce I. cas, j'aurois compté les trous des branchies & fait attention aux autres caracteres indiqués par le tableau. Dans le II. cas, j'aurois cherché ſi ce poiſſon étoit *acanthopterygien*, *malacoptérygien*, ou *branchioſtege*. Suppoſé que je l'euſſe trouvé malacoptérygien, j'aurois examiné la poſition des nageoires du ventre. Si je les avois vu *thorachiques*, par exemple, j'aurois cherché dans le tableau combien il y avoit de genres de poiſſons *malacoptérygiens thorachiques*. J'aurois trouvé qu'il n'y en avoit que 3, & j'aurois cherché dans l'ouvrage chacun de ces genres par ſon nom, afin de voir par leur deſcription, auquel mon poiſſon pouvoit appartenir. Je ne pouſſerai pas plus loin ce détail facile à appliquer aux cétacées, aux reptiles, aux coquillages, dont les tableaux ſont plus ſimples & les caracteres moins nombreux & moins variés.

Avant d'entrer en matiere, je crois devoir préſenter au Lecteur peu habitué au langage des Naturaliſtes, l'explication des termes les plus uſités en Zoologie. Il n'eût pas été plus long d'expliquer chacun d'eux à la premiere occaſion que j'aurois eue de l'employer. Mais alors, pour que le Lecteur eût profité de ces explications, il eût fallu qu'il lût l'ouvrage entier, & celui-ci eſt moins fait pour être lu de ſuite que pour être conſulté dans le beſoin. Il faut donc que la perſonne qui y a recours pour un article, quel qu'il ſoit, entende chacune des expreſſions qui y ſont employées, ou qu'elle puiſſe en trouver facilement l'explication, & par conſéquent que l'ordre alphabétique la lui préſente dans une table. Chaque ſcience a ſes termes techniques, & les perſonnes légeres ou pareſſeuſes qui les prennent en averſion, ne ſavent pas combien ils abrégent & éclairciſſent des deſcriptions qui, ſans eux, ſeroient longues, embarraſſées & coupées par des circonlocutions. De tels Lecteurs doivent être prévenus que s'ils ne ſe procurent, à meſure qu'ils en auront beſoin, l'intelligence de ces termes, pluſieurs des deſcriptions contenues dans cet ouvrage, ou dans tout ouvrage exact, ne leur offriront qu'une ſuite de phraſes inintelligibles.

INTELLIGENCE DES EXPRESSIONS USITÉES EN ZOOLOGIE,

Et dont la ſignification n'eſt pas familiere à tout le monde.

A

ABAJOUES, eſpeces de poches que pluſieurs animaux ont ſous les joues, dans leſquelles ils mettent en réſerve ce qu'ils ne veulent pas encore mâcher ou avaler.

ABDOMINALES. On dit des nageoires du ventre qu'elles ſont abdominales quand elles ſont attachées à l'abdomen, & l'on appelle poiſſon abdominal, le poiſſon même dont les ventrales ſont ainſi placées.

ACANTHOPTÉRYGIEN. On dit qu'un poiſſon eſt acanthoptérygien quand chacune de ſes nageoires, ou quelqu'une d'entre elles eſt ſoutenue dans toute ſa longueur ou dans quelque partie par des aiguillons.

ACUTIPENNE. On donne cette épithete à un oiſeau, quand ſes grandes plumes ſont terminées en pointe, au lieu d'être arrondies à leur extrémité.

ADDIMENT. On appelle ainſi toute partie extérieure, qui paroît inutile à un animal, & qui ſemble une production ſurabondante, comme ſont les barbillons, les cirrhes, les pinnules, les fauſſes nageoires, &c. dans les poiſſons; les crêtes, les huppes, les panaches, &c. dans les oiſeaux.

ADIPEUX, ſynonime de graiſſeux, mais employé de préférence quand on parle de fauſſes nageoires, telles que la faune dorſale du genre du *ſaumon*.

AIGUILLON. On nomme aiguillons les oſſelets des nageoires, même peu aigus, pourvu qu'ils ſoient chacun d'une ſeule piece. Les nageoires qui ont de tels oſſelets ſont dites *aiguillonées* ou *épineuſes*, par oppoſition aux nageoires *rayonnées* dont les oſſelets ſont des rayons. Voyez ce mot.

AILE. On donne ſouvent ce nom, dans le langage de M. D'ARGENVILLE, à l'extenſion de l'une des levres de la bouche, c'eſt-à-dire, des rebords de l'ouverture d'une coquille.

ALÉPIDOTE, ſe dit d'un poiſſon ſans écailles.

ALTERNE, s'entend en Zoologie comme en botanique. Il ſe dit des branches, des véſicules, des dents des *cellulaires*, quand elles ſont placées l'une au-deſſus de l'autre alternativement, des 2 côtés de la tige.

ANALE, terme que je me permets pour exprimer d'un ſeul mot la nageoire de l'anus. Ainſi je dis l'anale, comme tout le monde dit les dorſales, les ventrales, les pectorales.

ANOCYSTHE, ſe dit d'un *ourſin* qui a l'anus en haut.

ANTENNES. Preſque tout le monde ſait que l'on entend par là des eſpeces de petites cornes que les inſectes portent ordinairement ſur la tête. Elles different des vraies cornes, en ce qu'elles ſont mobiles & articulées, & des fauſſes cornes de pluſieurs vers, en ce qu'elles ne ſont ni charnues, ni membraneuſes, ni contractiles, ni rentrantes.

ANTENNULES, petites antennes en maniere de barbillons, près de la bouche.

ANUS. Celui des coquillages eſt une ouverture qui touche immédiatement la trachée. Il eſt très-éloigné de la bouche dans tous les animaux que M. ADANSON appelle *limaçons*, mais il eſt fort près dans les *conques*.

A

APHIDIVORE, qui vit de pucerons.

APODE, ſe dit communément d'un animal ſans pieds. Mais quand il s'agit de poiſſons, cette épithete indique qu'il n'a pas les nageoires du ventre.

APOMÉSOSTOME, ſe dit d'un *ourſin* qui a la bouche hors du milieu de ſa baſe.

APOPHISE, éminence d'une forme quelconque, pourvu qu'elle ſoit continue au corps ſolide qui la préſente, os, coquille, écaille, croute, &c.

APPENDICE, mot à peu-près ſynonyme du mot addiment; il ſe dit de toute partie qui tient à une autre ſans lui être eſſentielle. Ainſi une épine ou pointe à la cuiſſe ou au corſelet d'un inſecte, un cirrhe à la mâchoire d'un poiſſon, ſont des appendices.

APTERES, ſe dit des inſectes non ailés.

APTÉRIGIEN, ſe dit du dos des poiſſons qui n'ont point de nageoires dorſales.

ASCENDANTE, ſe dit ſur-tout d'une nageoire dont les oſſelets vont en croiſſant du premier au dernier.

B

BALLANCIER. Voyez la méthode enthomologique, ſect. V, des inſectes dipteres.

BASE. On nomme quelquefois baſe d'une coquille univalve, ſon extrémité oppoſée à la partie la plus élevée, quand il n'y a point de queue. Quand il y a une queue, M. D'ARGENVILLE appelle *baſe* la partie la plus large entre la clavicule & la queue; c'eſt donc alors, pour parler plus ſimplement, l'extrémité de la coquille où ſe trouve l'ouverture; dans la *pourpre*, c'eſt le canal antérieur.

BATTANS. On nomme ainſi les 2 pieces qui compoſent les coquilles bivalves.

BEC. On donne ce nom à l'extrémité de la queue d'une coquille, quand cette queue eſt recourbée, ou à l'extrémité de la coquille même recourbée vers un de ſes bouts, ou vers la charniere.

BILOBÉ, partagé en 2 lobes, ou au moins en 2 parties un peu arrondies. Cela ſe dit, par exemple, d'une nageoire, ſurtout de celle de la queue.

BIPILE, ſe dit d'un inſecte qui a 2 filets au derriere.

BISULCE, ſe dit d'un quadrupede à pieds fourchus.

BIVALVE, ſe dit d'une coquille compoſée de deux pieces.

BOUCHE. M. D'ARGENVILLE entend par ce mot l'ouverture par laquelle l'animal ſe montre hors de la coquille. M. ADANSON a rejetté avec raiſon cette expreſſion équivoque pour quiconque penſe autant à l'animal qu'à ſa coquille.

BOUCLIER. FABRICIUS, dans ſes deſcriptions, entend par ce mot l'avance ou prolongement horiſontal de la partie ſolide de la tête de pluſieurs inſectes ſur la mâchoire ſupérieure.

BOUTON. On entend par-là, tantôt une ſaillie ronde au centre de la ſpirale d'une coquille, & par conſéquent l'extrémité de ſon ſommet, tantôt une ſimple boſſe ou tubercule ſur quelque point que ce ſoit de ſa ſurface.

BRANCHIES. On nomme ainſi les ouies.

BRANCHIOSTEGES. On donne cette épithete aux poiſſons à ouies incomplettes. Voyez la VII. claſſe des poiſſons dans la méthode ichthyologique.

BYSSUS, lin ou ſoie qui tient aux coquilles des *Moules* & *Pinnes marines*.

C

CADUQUE, ſe dit des choſes qui tombent facilement, comme le font les écailles de pluſieurs poiſſons.

CANAL. M. ADANSON entend par là une eſpece de gouttiere creuſée dans l'extrémité ſupérieure, quelquefois auſſi inférieure, des coquilles analogues aux *pourpres*, *buccins* & *rochers*; mais le canal inférieur, quand il a lieu, eſt toujours plus petit & plus court que le ſupérieur.

CARENÉ, ſe dit de différentes parties de divers animaux. On dit, par exemple,

C

qu'un poiſſon a le dos carené, quand il eſt fait en quille de vaiſſeau.

CASCABELLE, appareil d'anneaux écailleux ou cornés, mobiles & ſonores, qui garniſſent la queue des ſerpens appellés ſerpens à ſonnettes.

CATAPHRACTE, cuiraſſé, armé de toutes pieces; en parlant, par exemple, de la tête, ou du corps de quelques poiſſons recouverts d'une peau très-dure, ou d'écailles très-ſerrées & unies, comme ſi elles étoient d'une ſeule piece.

CATOCYSTHE, ſe dit d'un *ourſin* qui a l'anus en bas.

CAUDALE, terme dont je me ſers pour exprimer d'un ſeul mot la nageoire de la queue, comme on dit la *dorſale* pour indiquer une nageoire du dos.

CHAMBRÉE, ſe dit d'une coquille, d'un nid, &c. ſéparés en 2 ou pluſieurs chambres, par une eſpece de cloiſon.

CHONDROPTÉRYGIEN. Voyez dans l'ouvrage, claſſe VI, ce qu'on entend par un poiſſon chondroptérygien.

CHRYSALIDE. Ce mot indique le ſecond état des inſectes qui ſubiſſent des métamorphoſes, & par conſéquent l'état après lequel ils deviennent ce qu'ils ſeront juſqu'à la mort; originairement il n'étoit affecté qu'à ceux qui, ſous cette ſeconde forme, étoient éclatans d'or.

CILIÉ, ſe dit de toute partie qui a les bords frangés ou garnis de poils, comme des cils.

CIRRHE, appendice ſoit charnue, ſoit cornée, qui tient aux mâchoires de pluſieurs poiſſons, aux bras ou tentacules de pluſieurs zoophytes.

CLAVICULE. On nomme quelquefois ainſi la partie piramidale d'une coquille en ſpirale; elle commence vers le milieu, & va juſqu'au ſommet; on lui donne auſſi le nom de *tête*.

CLOISONNÉ, ſynonyme de chambré.

COL. Dans le langage de M. D'ARGENVILLE, ce mot déſigne le dos des bivalves au-deſſus de la charniere.

COLÉOPTERE. Voyez la I. ſection de la méthode enthomologique.

COLUMELLE, fût, rampe, axe intérieur qui va du haut en bas d'une coquille, & autour duquel les ſpirales ſont contournées. La collumelle ne paroît que vers l'ouverture de la coquille.

COMPOSÉE. On dit qu'une nageoire eſt compoſée quand ſes premiers oſſelets ſont des aiguillons, & les ſuivans des rayons.

COMPRIMÉ, ſe dit du corps, de la tête, du bec, &c. d'un animal, & ce mot, dans une deſcription, ſe prend dans ſon ſens naturel. Pour ne pas s'en éloigner en le confondant avec le mot *déprimé*, voyez ce dernier, ci-deſſous.

CONTOURNÉE, ſe dit d'une coquille qui tourne au moins une fois en s'élevant en ſpirale.

COQUILLAGE, COQUILLE. On entend par coquillage, l'animal conſidéré comme formant un tout avec ſa coquille qui naît avec lui, dont il ne peut ſe ſéparer, & à laquelle il tient par un ou pluſieurs muſcles. La coquille n'eſt donc pas ſeulement le logement, mais le ſquelette de l'animal; c'en eſt une vraie partie eſſentielle.

CORCELET. Quand on parle d'inſectes, on entend par corſelet, cette partie du corps qui, placée entre la tête & le ventre, répond à la poitrine ou thorax des quadrupedes. C'eſt à cette partie, plus dure & mieux défendue que l'abdomen, que tiennent les pattes & les ailes. Dans les coquillages, on nomme corcelet, & quelquefois caſaquin, une partie relevée ſur le dos de l'animal.

CORDELETTE, partie étroite, arrondie & élevée, qui regne le long d'une coquille, entre ſes ſtries ou ſes cannelures.

CÔTES, élévations plates & allongées ſur la ſurface d'une coquille.

CUILLERON. Voyez la V. ſection des inſectes dipteres, dans la méthode enthomologique.

CUNÉÏFORME, ſe dit de toute partie en forme de coin.

D

DÉCLINÉE, ſe dit ſur-tout d'une nageoire dont les oſſelets vont en décroiſſant du premier au dernier.

DEMI-LONGITUDINALE, ſe dit d'une nageoire du dos qui n'occupe qu'une moitié de ſa longueur, ou d'une nageoire de l'anus, qui ne garnit que la moitié de l'eſpace entre l'anus & le bout de la queue.

DEMI-PALMÉ, ſe dit d'un oiſeau dont les doigts ne ſont réunis par une membrane que dans une partie de leur longueur.

DENTS, petites éminences qui garniſſent l'ouverture d'une coquille univalve, ou qui forment la charniere d'une bivalve.

DÉPRIMÉ, ſe dit du corps ou d'une de ſes parties, tête, bec, queue, &c. applatis & comme affaiſſés ſous un poids; ainſi c'eſt le contraire de *comprimé*, car la partie comprimée eſt applatie latéralement, comme ſi elle avoit été ſerrée entre des ais verticaux.

DESCENDANTE. En parlant des nageoires, ce mot eſt ſynonime de *déclinée*.

DIACANTHE, qui a deux aiguillons ou épines.

DICHOTOME, fourchue, qui ſe diviſe toujours de 2 en 2, & ne produit pas 3 rameaux à la fois. Ce mot ſe dit des rayons des nageoires, des rameaux des eſcares, cellulaires, &c.

DIPTERE, qui a 2 ailes.

DIPTÉRYGIEN, ſe dit d'un poiſſon qui a 2 nageoires ſur le dos.

DISCOÏDE. M. ADANSON appelle diſcoïdes, les coquilles dont les ſpires tournent autour d'un point ſur un même plan, en s'appliquant immédiatement les unes aux autres, d'où il réſulte une figure plane comme un diſque. Mais les ſpires étant coniques, puiſqu'elles groſſiſſent toujours en s'éloignant de leur origine, le diſque qu'elles forment doit avoir dans ſon milieu un enfoncement, au moins d'un côté.

DISTIQUÉ. On dit en botanique que des feuilles ſont diſtiquées quand elles ſont placées alternativement ſur deux lignes des deux côtés d'une branche; & on emploie le même terme, dans le même ſens, en parlant des calices, papilles, cellules, fleurons de divers zoophytes.

DOIGTS, addimens cétacés, mais articulés & libres, qui ſont placés entre les pectorales & les ventrales de quelques poiſſons. On donne le même nom aux groſſes pointes mouſſes de certains *ourſins*.

DORSALES, nageoire du dos.

DOS. Quant il s'agit de coquilles, le dos, dans le langage de M. D'ARGENVILLE, eſt leur partie poſtérieure.

DOUBLETTE, bivalve.

DRAP MARIN, épiderme d'une coquille.

E

ECUSSON, partie poſtérieure du deſſus du corcelet de pluſieurs inſectes coléopteres, ordinairement triangulaire & un peu relevée.

EGALE, ſe dit d'une nageoire coupée parallélement à ſa baſe, & dont par conſéquent les oſſelets ſont d'égale longueur.

ELITRES, étuis des coléopteres.

EMMÉSOSTOME, ſe dit d'un *ourſin* dont la bouche eſt placée au milieu de ſa baſe.

ENSIFORME, ſe dit de toute partie en même tems peu large & comprimée ou déprimée au point d'être à carênes ſi tranchantes, qu'elle ait quelque reſſemblance avec une lame d'épée.

ENTHOMOLOGIE, traité, hiſtoire des inſectes.

ENTIERE, ſe dit d'une partie qui n'eſt point entamée; par exemple, d'une caudale qui n'eſt point fourchue, mais égale; d'une écaille de tortue; d'un élitre de coléoptere; d'une aile de papillon, qui ne ſont ni dentelés ni feſtonnés. Ce même mot ſe dit auſſi d'une partie qui n'eſt ni rompue, ni coudée; ainſi une antenne, une ligne latérale entieres, ſont celles qui ne ſont briſées par aucun angle.

E

ENVERGURE, ſe dit de l'étendue qu'embraſſent les ailes d'un oiſeau ouvertes, comme pour le vol, à compter de la pointe ou extrémité de l'une à celle de l'autre.

EPAULE. Quand il s'agit de poiſſons, on entend par ce mot un point quelconque placé entre la nuque & le milieu du dos.

EPIDERME. On nomme ainſi cette peau que l'on enleve aux coquilles quand on veut faire paroître leurs belles couleurs. M. ADANSON préfere avec raiſon à ce mot celui de *périoſte*.

EPINEUX, qui a des épines ou des aiguillons; mais on applique plus particuliérement cette épithete aux nageoires, par oppoſition au mot: *rayonnées*. Ainſi les nageoires épineuſes ſont celles dont tous les oſſelets ſont des aiguillons.

ERRATIQUES, ſe dit ſur-tout des oiſeaux voyageurs, ſans migrations & retour réglés.

ETUIS. Tout le monde connoît ces eſpeces d'ailes opaques qui recouvrent les vraies ailes des *hannetons* & autres coléopteres.

EVENTS. On déſigne par ce mot l'ouverture des ouies des poiſſons cartilagineux, ou improprement dits.

F

FASCIES, bandes, rubans qui regnent quelquefois ſur la robe d'une coquille, & l'on dit alors que cette coquille eſt faſciée.

FAUSSE-NAGEOIRE. On nomme ainſi un rudiment de nageoire, ou une nageoire purement membraneuſe ou graiſſeuſe, ſans aiguillons ni rayons.

FILIFORME, long, mince, lice comme un fil. Ainſi une antenne filiforme eſt celle dont les articulations ſont ſi fines & ſi égales qu'elle paroît d'une ſeule piece unie dans tous les points de ſa longueur.

FISSIPEDE, dont les doigts ſont ſéparés.

FOUET. On appelle fouet de l'aile, ſa 3e. portion. La 1e. articulée avec le corps, n'eſt compoſée que d'un os; elle répond au bras; la 2e. répond à l'avant-bras; elle eſt compoſée de deux os; & la 3e. qui eſt le fouet, eſt compoſée de pluſieurs os & de pluſieurs appendices; elle répond au carpe & au métacarpe.

FUT, ſynonime de *columelle*.

H

HAUT (le). Dans les coquillages univalves, le haut eſt la même choſe que la baſe, c'eſt-à-dire, la partie où eſt l'ouverture, ſelon le langage de M. ADANSON.

HÉLIX, volute. Voyez ce mot.

HÉMIPTERE. Voyez la II. ſection dans la méthode enthomologique.

HERMAPHRODISME. On peut en diſtinguer trois genres. Le I. eſt l'hermaphrodiſme des conques en qui on ne trouve aucune partie ſexuelle, & parmi leſquelles chaque individu produit ſon ſemblable, ſans le concours d'un autre individu.

Le II. eſt l'hermaphrodiſme de pluſieurs limaçons, dont chaque individu, quoique réuniſſant les parties des deux ſexes, ne peut cependant ſe ſuffire à lui-même, & a beſoin du concours d'un autre individu qui joue envers lui le rôle de mâle, tandis que lui-même ſe conduit comme mâle envers le ſecond qui, en même tems, fait les fonctions de femelle, d'où réſulte une fécondation double & réciproque.

Le III. genre eſt l'hermaphrodiſme d'autres limaçons moins avantageuſement conſtruits. Ceux-ci, quoique munis, chacun, des organes des deux ſexes, ne peuvent cependant ſe rendre des ſervices réciproques à cauſe de l'éloignement de ces organes. Le 1er d'entr'eux fait donc les fonctions de mâle envers le 2e. qui eſt pour lui une femelle, & ne peut agir en mâle qu'envers un 3e. individu, femelle pour lui, mais mâle pour un 4e. & ainſi de ſuite. Voilà pourquoi

H

on trouve quelquefois ces animaux attachés en long cordon les uns après les autres.

HEXAPODE, qui a ſix pattes.

HIMENOPTERES, inſectes à ailes membraneuſes.

J

JAMBE. On appelle jambe d'un coquillage, ce membre charnu que l'animal fait ſortir de ſa coquille, & dont il poſe l'extrémité qu'on nomme *pied* ſur le ſol, afin d'y prendre un point d'appui, ſoit pour ſe pouſſer en avant, comme font la plupart des *conques*; ſoit pour ſe ſoulever & avancer par une eſpece de ſaut, comme font les *Tellines*; ſoit pour s'appuyer ſucceſſivement ſur la partie antérieure & enſuite ſur la poſtérieure en allant devant eux; ou ſur la poſtérieure & enſuite ſur l'antérieure en reculant, comme font la plupart des *limaçons*. Les *huitres* n'ont ni jambe ni pied.

ICHTHYOLOGIE, traité, hiſtoire des poiſſons.

ICHTHYOPHAGE, qui vit de poiſſons.

IF (antennes en). On déſigne par là les antennes compoſées de gros anneaux aſſez rétrécis, au point de chaque articulation, pour avoir l'air enfilés par le milieu; alors le tout imite ces iſs taillés en pluſieurs boules ſéparées, & qui ne tiennent l'une à l'autre que par la tige commune.

IMANTOPEDE, ſe dit des oiſeaux à longues jambes à moitié nues.

IMBRIQUÉ, ſynonyme de tuilé; on s'en ſert pour exprimer l'arrangement de pluſieurs choſes placées en recouvrement les unes ſur les autres, comme les tuiles d'un toît; ainſi ſont diſpoſées les écailles des ailes des papillons, les écailles de pluſieurs poiſſons, &c.

INSECTE PARFAIT, celui qui, n'ayant plus de métamorphoſe à ſubir, eſt dans l'état où il doit reproduire l'eſpece & perſévérer juſqu'à la mort.

JUGULAIRES. On nomme ainſi dans les poiſſons les nageoires du ventre quand elles ſont placées à la gorge près du cou, c'eſt-à-dire, avant l'ouverture des ouies, ou tout au plus au-deſſous, ou avant les nageoires pectorales, ou au moins à leur aplomb. Le poiſſon dont les ventrales ſont ainſi placées eſt lui-même appellé *jugulaire*.

L

LARGE, LARGEUR. Quand il s'agit des nageoires du dos & de l'anus, la plupart des Auteurs, & je me ſuis conformé à leur langage, entendent par largeur la dimenſion que meſure la longueur des oſſelets. Mais quand il s'agit de quelque autre nageoire, cette même dimenſion des oſſelets exprime ſa longueur; & ſa largeur eſt la diſtance du premier au dernier oſſelet. Quant à la largeur en fait de coquille, voyez *longueur*.

LARVE, inſecte qui doit ſubir des métamorphoſes, & qui eſt dans ſon premier état, dans l'état où il eſt né. Ainſi la chenille eſt la larve du papillon; la fauſſe-chenille & pluſieurs vers, celles du coléoptere & de la mouche. Quelquefois la larve ne differe de l'inſecte parfait à l'extérieur, que par le défaut d'ailes; mais elle en differe toujours aſſez à l'intérieur pour ne pouvoir ſervir à la reproduction.

LÉPIDOPTERES. On nomme ainſi les inſectes de la III. ſection, parce que leurs ailes ſont couvertes d'écailles. Voyez ſection III, dans la méthode enthomologique.

LEVRES. Les levres d'une coquille ſont les bords de ſon ouverture.

LIGNE LATÉRALE. On nomme ainſi une ligne plus ou moins apparente, droite, courbe ou rompue, que les poiſſons ont de chaque côté, depuis les ouies à l'extrémité de la queue. Ces lignes ne ſont pas

L

de ſimples marques extérieures, mais elles contiennent les orifices de quantité de vaiſſeaux excréteurs qui y aboutiſſent & verſent une humeur viſqueuſe qui entretient la ſoupleſſe de la peau du poiſſon & le défendent contre le froid & le contact immédiat de l'eau.

LOMBES. Quand il s'agit des poiſſons, ce mot ſe dit de tout point ſitué en-deſſus, entre le milieu du dos & la queue.

LONGITUDINAL, ſe dit de toute tache, toute ligne, tout trait, toute cannelure tracés ſur la peau, les ailes, ou autres parties des animaux, ſelon la longueur de ces parties. Si ces taches étoient dirigées ſelon la largeur des mêmes parties, on les appelleroit *tranſverſales*.

Quand il s'agit de nageoires, on appelle *longitudinales* celles du dos & de l'anus qui vont de la nuque ou de l'anus à la nageoire de la queue.

LONGUE, LONGUEUR. Quand il s'agit des nageoires du dos & de l'anus, la plupart des Auteurs, & je me ſuis conformé à leur langage, entendent par la longueur, non la dimenſion que meſure la longueur des oſſelets, mais la diſtance du premier au dernier, ou la longueur de la baſe. Mais pour les autres nageoires, leur longueur ſe meſure par celle de leurs oſſelets, quand la membrane qui les lie les accompagne juſqu'à leur extrémité.

Quant aux coquillages univalves, leur longueur ſe compte depuis l'extrémité inférieure de la premiere ſpire, ou de l'ouverture juſqu'à ſon bouton, parallélement à l'axe de la coquille. La largeur ſe prend du même point, mais en traverſant la coquille pour aller au point oppoſé. En fait de conques, la longueur ſe prend en partant du ſommet à l'extrémité oppoſée, & la largeur ſe prend ſur une ligne qui coupe celle-là à angles droits. Auſſi la plupart des conques ont-elles plus de largeur que de longueur. L'animal ayant le pied ſur le plan de poſition, ſoit qu'il ſoit en repos, ſoit qu'il marche, la coquille a une extrémité de ſa largeur en haut.

M

MACROLÉPIDOTE, qui a de grandes écailles.

MALACOPTÉRIGIEN. On appelle ainſi les poiſſons dont les nageoires ne ſont ſoutenues que par des rayons, ſans qu'aucune ſoit armée d'aiguillons.

MANTEAU. On nomme ainſi une membrane qui tapiſſe l'intérieur d'une coquille, & qui eſt deſtinée à empêcher l'eau d'y entrer ou d'en ſortir contre la volonté de l'animal, même ſa coquille étant entr'ouverte.

MARGINAL, ſe dit de tout ce qui eſt placé au bord. Une tache marginale aux ailes, eſt donc une tache au bord de l'aile; des dents marginales ſont des dents placées au bord des mâchoires, &c.

MARGINÉ, ſe dit de toute partie qui a un rebord ou une bordure.

MEMBRANE BRANCHIALE, ou BRANCHIOSTEGE. On nomme ainſi la membrane des ouies, c'eſt-à-dire, une eſpece de nageoire à rayons courbes & inégaux qui tient à l'opercule des ouies qui la cache. Quand elle ſe développe, elle eſt beaucoup plus grande que lui. Elle eſt un des principaux organes de la reſpiration; elle concourt auſſi avec les opercules à retenir l'eau qui vient du goſier à travers les branchies. Celles-ci jouent en s'écartant & ſe rapprochant, tandis que les opercules reſtent couchés ſur l'ouverture des ouies pour la fermer. Quand ceux ci s'élevent, l'ouverture des ouies eſt libre, & la membrane branchiale ſe déploie. Alors l'eau contenue entre les opercules & les ouies eſt pouſſée dehors, & l'ouverture ſe ferme.

MEMBRES. Par ceux des poiſſons, on entend leurs nageoires.

MICROLÉPIDOTE, qui a de petites écailles.

MONTANTE, ſynonyme d'aſcendante.

MOYEN, ſe dit de toute partie qui, par rapport à ſa poſition, n'eſt placée ni haut ni bas, mais entre deux. Ainſi quand on dit d'un poiſſon que ſa ligne

latérale

M

latérale eſt moyenne, c'eſt comme ſi l'on diſoit qu'elle n'eſt rapprochée ni de la carêne du dos ni de celle du ventre.

MULTIVALVE, ſe dit des coquillages de pluſieurs pieces.

MYRMÉCOPHAGE, qui vit de fourmis.

N

NAGEOIRES. Voyez la VI. & la VII. claſſes des animaux dans la Méthode.

NEVROPTERES, ſe dit des inſectes dont les ailes ſont chargées de nervures très-marquées.

NIMPHE. Ce mot & celui de chryſalide s'emploient aujourd'hui à peu-près indifféremment. Originairement il étoit borné à déſigner les inſectes qui dans leur ſecond état étoient tout blancs.

NOMBRIL, enfoncement au milieu de la baſe d'une coquille à côté de ſon ouverture.

NOTOPTERE, eſt l'oppoſé d'*aptérygien*; il ſe dit du poiſſon qui a une ou pluſieurs dorſales.

NUQUE. Les poiſſons n'ont point de nuque proprement dite, puiſque le cou n'eſt pas marqué; cependant on donne le nom de *nuque* à la derniere partie ſupérieure de la tête qui tient immédiatement à la premiere vertebre du tronc.

O

OCCIPITALE, ſe dit de la nageoire du dos, quand, ſans être longitudinale, elle commence ſur la nuque. On dit auſſi que les ouies ſont occipitales quand elles ſont placées aſſez haut pour paroître à la nuque.

ŒIL, centre de la volute d'une coquille.

OMNIVORE, qui vit de toute ſorte d'animaux & végétaux.

ONGUICULÉ, ſe dit des doigts des quadrupedes terminés par un ongle beaucoup plus long que large, & aſſez grêle pour paroître ne naître que de l'extrémité, & en laiſſer la partie inférieure à nu.

ONGULÉ, ſe dit des doigts des quadrupedes terminés par un ongle aſſez large pour en recouvrir, & même dans la plupart des genres, pour en envelopper & garnir toute l'extrémité, même en deſſous.

OPERCULE. Dans les poiſſons, on appelle *opercule des ouies* un corps écailleux ou oſſeux placé de chaque côté de la tête derriere l'angle des mâchoires & les yeux. Il ſoutient la membrane branchiale & il défend les ouies en fermant leur ouverture.

Dans les coquillages on appelle *opercule* le couvercle de la coquille qui eſt plus petit que ſon ouverture; il eſt applati & communément plus cartilagineux que pierreux. Il tient aux pieds de l'animal qui naît avec lui comme avec ſa coquille. Un couvercle à peu-près auſſi grand que l'ouverture, convexe & pierreux, n'eſt pas un opercule, mais une ſeconde piece de la coquille, un de ſes battans.

OPPOSÉ, s'entend en Zoologie comme en botanique. Ainſi des calices, des véſicules de zoophytes ſont oppoſés quand ils ſont placés par paires vis-à-vis l'un de l'autre à 2 côtés oppoſés de la tige.

OREILLE, prolongement d'une coquille en une partie plate, d'un côté ou des deux côtés de la charniere, comme il s'en trouve dans la plupart des *peignes*.

ORNITHOLOGIE, traité, hiſtoire des oiſeaux.

OSSELETS des nageoires; ce ſont des petits os qui en ſoutiennent les membranes ſous la forme d'aiguillons ou ſous celle de rayons. Voyez ces deux mots. Une nageoire ſans oſſelets eſt une fauſſe nageoire, même dans les malacoptérygiens. Ainſi les Auteurs qui, au lieu de dire que les nageoires de ces poiſſons ſont ſans épines ou ſans aiguillons, diſent qu'elles ſont ſans oſſelets, s'expriment avec une grande inexactitude; les rayons qui les ſoutiennent toujours étant de vrais oſſelets.

O

OUIES. Dans les poiſſons on nomme ainſi 4 oſſelets courbes & paralleles entre eux. Leur côté concave eſt âpre & tuberculeux ; le côté convexe eſt garni d'appendices ſétacées, diſpoſées comme les barbes d'une plume. Cet organe de la reſpiration, toujours placé entre la tête & le tronc, ne peut ſe voir qu'en ſoulevant l'opercule & en empêchant la membrane branchiale de ſe développer. Les 4 oſſelets s'écartent pour recevoir l'eau que le poiſſon a avalée & veut chaſſer de ſon goſier. Cette eau ainſi reçue à travers les ouies, eſt enſuite expulſée, comme on l'a dit au mot *membrane branchiale*. Dans les coquillages, M. ADANSON appelle *ouies* 4 petites parties noirâtres qu'on apperçoit au-deſſous du manteau des limaçons, vers l'origine de la trachée, deſtinées au même uſage que celles des poiſſons. Elles ſont plus grandes & autrement placées dans les conques.

OUVERTURE DES OUIES. On entend par là une fente ouverte ſous l'opercule des ouies, dans l'épaiſſeur du corps. Elle communique avec le goſier ; & les ouies ou branchies en rempliſſent l'intérieur.

P

PALETTE TRIANGULAIRE. Voyez le mot Abeille, dans l'ouvrage.

PALMÉ, ſe dit des pieds des oiſeaux dont les doigts ſont réunis par une membrane.

PALMIPEDE, oiſeau à pieds palmés.

PECTINÉES (antennes), celles qui ſont garnies d'appendices fines & aſſez longues relativement à l'antenne, pour imiter les dents d'un peigne.

PECTORALES (nageoires), ce ſont celles de la poitrine placées à l'ouverture des ouies, de chaque côté. On les nomme auſſi nageoires latérales.

PÉLAGIENS, ſe dit des oiſeaux de la pleine mer.

PÉNIS, partie ſexuelle extérieure des mâles.

PENTADACTYLE, qui a 5 doigts aux pieds. Voyez tetradactyle.

PENTAPETALE, fleur découpée en 5 feuilles; les ourſins en ont ſouvent de pareilles.

PERFOLIÉES (antennes). On nomme ainſi celles dont les articles paroiſſent autant de petits feuillets.

PÉRIOSTE. Voyez épiderme.

PIED. Dans les quadrupedes & les oiſeaux, on entend par-là une partie contenue entre le métatarſe & ce qu'on nomme vulgairement, & mal-à propos, la cuiſſe ; car, dans ces animaux, ce qu'on nomme populairement *cuiſſe*, eſt réellement la jambe, cette partie étant compoſée du tibia & du péroné.

Pour les coquillages, voyez jambe.

PINNULES. En ichthyologie ce ſont des appendices ſétacées & mobiles au gré de l'animal, placées près de ſes yeux : ſituation par laquelle ſeule les pinnules diffèrent des cirrhes.

PLAGIURES, cétacées.

PLEUROCYSTHES, ſe dit des *ourſins* dont l'anus eſt placé latéralement.

PLUS PRÈS, PLUS LOIN. Souvent dans les deſcriptions, pour abréger, on ſous-entend le terme de comparaiſon facile à deviner. Ainſi quand on dit : l'anus plus près de la tête, on entend facilement que cela ſignifie plus près de la tête que de l'extrémité de la queue.

POLYACANTHE, à pluſieurs épines ou aiguillons.

POLYPIAGE, terme que j'emploie pour exprimer d'un ſeul mot le *polype* & ſon *polypier*, toutes les fois que celui-ci, au lieu d'être pour l'animal un ſimple logement, fait une vraie partie de lui-même étant ſon ſquelette, comme la croûte extérieure des inſectes & cruſtacés, eſt le leur. J'ai cru qu'on pouvoit excuſer ce néologiſme & adopter même cette expreſſion, qui correſpond à celle de *coquillage* ; parce que comme au moyen de ce dernier mot, on peut, ſans périphraſe, s'énoncer exactement quand on veut indiquer le tout, l'animal & ſa coquille ; de même, par cette nouvelle expreſſion, on pourra indiquer le polype & ſa demeure, ſans paroître en faire

P

2 choſes indépendantes l'une de l'autre, & ſans induire en erreur les perſonnes auxquelles leur hiſtoire eſt étrangere, & qui ſont toujours portées à regarder un polypier comme un nid ou une ruche de polypes. Un Minéralogiſte peut ſans danger dire, par exemple, en parlant du *corail*, que c'eſt une ſubſtance principalement crétacée, &c. comme il le diroit de la coquille d'un *lépas*. Mais le Zoologiſte ne peut s'exprimer ainſi; parce que quand il parle du *corail*, il entend le polype & ſon ſquelette rameux, de même que par un *lépas*, il entend l'animal & ſa coquille. Il dira donc que le *corail* eſt un polypiage à polypier rameux, &c. comme il dit que le *lépas* eſt un coquillage à coquille univalve convexe, &c.

POLYPILE, ſe dit des mouches dont l'extrémité du ventre eſt garnie de pluſieurs poils.

POLYPODE, qui a pluſieurs pieds.

POLYVALVE, ſynonyme de multivalve.

PORREAUX, boſſes ou boutons ſur la ſurface d'une coquille.

PULVÉRATEUR, épithete qui, appliquée à un oiſeau, exprime un inſtinct qui lui eſt commun avec les oiſeaux de la famille des gallinacés, ou des poules, qui conſiſte à remuer & gratter du bec & des ongles la ſurface de la terre pour y trouver des graines & des inſectes; communauté d'inſtinct toujours accompagnée d'une certaine analogie dans la forme du bec & des ongles.

Q

QUEUE. Dans les quadrupedes, on n'appelle proprement queue qu'un prolongement de la colonne vertébrale; ainſi une appendice cutanée ſans vertebres, comme on en voit une dans les *magots*, n'eſt point une queue.

En ichthyologie, on appelle queue du poiſſon, non la nageoire qui termine la partie poſtérieure de ſon corps, mais la partie du corps même qui ſuit l'anus, & dont les vertebres different ordinairement de celles du tronc par quelques apophiſes. Il en eſt de même dans les ſerpens.

La queue d'une coquille, dans le langage de M. D'ARGENVILLE, en eſt la partie inférieure plus ou moins allongée. Dans les *buccins*, *pourpres & rochers*, c'eſt la même choſe que ce que M. ADANSON nomme *canal*.

QUEUE PRENANTE. On appelle prenante la queue d'un quadrupede quand elle eſt aſſez muſculeuſe pour qu'il s'en ſerve comme d'une main pour s'aider à monter le long des corps, ou à s'y ſoutenir ſuſpendu; telle eſt la queue des *ſapajous* & de quelques autres quadrupedes.

R

RACLÉES (nageoires). On dit qu'une nageoire eſt raclée quand l'extrémité de ſes oſſelets porte de légeres appendices qui ont l'air d'être une portion de la membrane qui les recouvre, comme ſi on les avoit raclées.

RAMENTACÉES, ſynonyme de raclées.

RAYONS, aſſemblages de petits oſſelets mouſſes & articulés, qui ſoutiennent toutes les nageoires des poiſſons malacoptérygiens, & quelques-unes ou quelques parties de celles des acanthoptérygiens. Les rayons, étant compoſés d'une multitude d'oſſelets articulés, ſont néceſſairement très-flexibles; mais il ne faut pas pour cela les confondre avec les cartilages. Une nageoire eſt dite *rayonnée* quand elle n'eſt ſoutenue que par des rayons ſans aucun aiguillon.

RIDES, ſtries irrégulieres ſur la robe d'une coquille.

ROBE. La robe d'une coquille eſt ſa ſurface, le périoſte enlevé.

S

SAXATILES. On appelle poiſſons ſaxatiles, ceux qui vivent près des rivages parmi les rochers.

SCAPULAIRE. On donne cette épithete à une nageoire du dos quand elle eſt ſur l'épaule du poiſſon. Voyez *épaule* : on la donne auſſi aux plumes qui ſont le long de la jonction de l'aile avec le corps.

SCOLOPACE, ſe dit des oiſeaux à bec long & effilé, comme celui des *Hérons*, *Vanneaux*, &c.

SÉTACÉ, long, fin, uni comme une ſoie. Ce terme eſt à peu-près ſynonyme de *filiforme*, jamais de *ſoyeux*.

SIMPLE (nageoire), celle dont tous les oſſelets ſont du même genre, ou tous aiguillons, ou tous rayons.

SIMPLE (rayon), celui qui n'eſt pas branchu.

SOLIPEDE, ſe dit d'un quadrupede dont le pied n'eſt ni fourchu, ni diviſé en doigts, mais terminé, comme il l'eſt dans le *cheval*, par une corne unique.

SOMMET. Le ſommet d'une coquille en eſt le fond ; ainſi ce n'eſt ſa pointe que dans les univalves & les operculées.

SPIRALES, ſpires, contour en circonvolutions d'une coquille en ſe roulant ſur elle-même ; on les compte en partant du ſommet. Communément elles vont de droite à gauche pour la perſonne qui ſe ſuppoſe dans la coquille à la place de l'animal. Les coquilles ou les ſpires qui vont de gauche à droite ſont ſouvent nommées *uniques*, quoiqu'elles ne ſoient que rares.

STIGMATES. On nomme ainſi, dans les inſectes, les orifices extérieurs des trachées ou vaiſſeaux aériens ; ils ſont ordinairement en forme de boutonnieres.

STRIES, cannelures fines & légeres ſur l'écuſſon ou ſur les étuis des inſectes, ſur les écailles des poiſſons, &c.

T

TALON. Dans les quadrupedes & les oiſeaux, le vrai talon eſt beaucoup plus haut qu'on ne le croit vulgairement, puiſque leur talon eſt réellement l'articulation qui eſt au bas de ce qu'on nomme populairement la cuiſſe. Ainſi, dire d'un oiſeau qu'il eſt emplumé juſqu'au talon, n'eſt pas, comme quelques perſonnes l'imaginent, lui donner des plumes juſqu'auprès de l'origine des doigts. Voyez pied.

Le talon d'une coquille bivalve, par exemple, d'une *moule*, en eſt la partie la plus épaiſſe qui forme un bec très-court au-deſſus de la charniere.

TARSE. D'après l'article précédent, le tarſe, dans les quadrupedes & les oiſeaux, eſt ce qu'on prend vulgairement pour la jambe, le tarſe, en général, étant la partie du pied qui ſuit immédiatement la jambe, & dont on nomme le talon la partie poſtérieure dans l'homme.

TERMINAL. On appelle terminal tout ce qui termine un tout ou une partie quelconque. Ainſi on dit de la bouche d'un animal qu'elle eſt terminale, quand on veut exprimer que le nez ou muſeau ne la dépaſſe point & qu'elle termine vraiment la tête.

TÊTE. On nomme quelquefois ainſi le ſommet d'une coquille.

TÉTRADACTILE, qui a 4 doigts. Souvent, pour abréger, je dis dans les deſcriptions, en parlant des oiſeaux : *tétradactyle à 3 antérieurs*, ou, *à 2 antérieurs*, c'eſt-à-dire : *à 4 doigts dont 3 ſont devant, 1 derriere*, dans le premier cas ; dans le ſecond, *à 4 doigts dont 2 ſont du devant & 2 par derriere*. En parlant des quadrupedes, je dis auſſi pour abréger : *tetradactyle antérieurement, pentadactyle*, ou *tridactyle poſtérieurement*, c'eſt-à-dire : *à 4 doigts aux pieds de devant, 5 ou 3 à ceux de derriere*.

TÉTRAPTERE, qui a quatre ailes.

THORACHIQUES, ſe dit des nageoires du ventre quand elles ſont ſituées au thorax, c'eſt-à-dire, après l'ouverture des ouies peu après l'aplomb des nageoires pectorales ; & l'on appelle poiſſons thorachiques, ceux en qui les nageoires du ventre ſont ainſi placées.

T

THORAX, poitrine, ou ce qui en tient lieu, ſoit par la nature des parties contenues, ſoit par ſa poſition, ſoit par l'un & l'autre.

TRACHÉES. On appelle ainſi dans les inſectes, comme dans les végétaux, de petits vaiſſeaux aériens, communément blancs & comme argentins, roulés en tire-boure dans pluſieurs de leurs parties, & qui tiennent lieu de poumons à ces êtres.

Dans les coquillages, M. ADANSON appelle trachées une ou 2 petites ouvertures que l'on voit à leur manteau, par leſquelles ils aſpirent ou rejettent l'air ou l'eau. Voyez *came* dans l'ouvrage.

TRANSVERSAL. Voyez longitudinal.

TRIDACTYLE, qui a 3 doigts. V. tetradact.

TRIPILE, ſe dit des inſectes dont le derriere eſt garni de 3 appendices en poils plus ou moins longs.

TRIPTÉRYGIEN, ſe dit d'un poiſſon qui a 3 nageoires ſur le dos.

TROU DES TEMPES. M. BROUSSONNET appelle ainſi de petites ouvertures qui ſe trouvent derriere les yeux de pluſieurs chiens de mer.

TUBULEUSES, ſe dit des narines ou autres ouvertures dont le bord s'élevant un peu, forme une eſpece de petit tuyau.

TUILÉ, ſynonyme d'*imbriqué*.

TURBINÉE, ſe dit d'une coquille dont les ſpires ſe courbent en montant & en deſcendant autour d'un cône, de maniere qu'elles laiſſent un creux ou umbilique au centre de leurs révolutions; ou autour d'un cylindre très-menu, mais alors il faut que les ſpires ſoient très-coniques.

V

VALVE, battant, piece, écaille qui forme à elle ſeule, ou avec une ou pluſieurs autres, une coquille entiere.

VENTRALES. On nomme ainſi les nageoires du ventre, qu'elles ſoient abdominales, thorachiques ou jugulaires.

VERRUES, élévations irrégulieres aſſez petites & poreuſes ſur la robe d'une coquille, ou ſur la ſurface de quelque animal.

UMBILIQUE, ſynonyme de *nombril*.

UNIQUES (coquilles). Voyez ſpirales.

UNIVALVE, ſe dit d'une coquille d'une ſeule piece.

VOL, ſe dit comme ſynonyme *d'envergure*.

VOLUTE, contour des ſpirales autour du fût d'une coquille, juſqu'à l'œil.

VULVE, ouverture ſexuelle des femelles.

Y

YEUX A RÉSEAUX. On nomme ainſi les 2 yeux les plus apparens des inſectes, parce qu'ils ſemblent couverts d'un réſeau, mais la loupe les fait voir taillés à facettes. M. PUGET eſt le premier qui ait bien conſtaté que ces organes, dont chacun ne paroît être qu'un œil, en renferment quelquefois réellement pluſieurs mille. On doit s'étonner de ce que quelques perſonnes ont propoſé ſérieuſement, comme une difficulté, la certitude avec laquelle les inſectes diſtinguent le véritable objet, malgré la foule des images fauſſes, comme ſi un papillon devoit voir mille fleurs au lieu d'une, tandis qu'avec nos 2 yeux nous la voyons ſimple.

YEUX LISSES. On a ainſi nommé de petits points noirs & brillans que pluſieurs inſectes ont communément au nombre de 3 ſur la tête, entre ou derriere les 2 yeux à réſeaux. M. PALLAS penſe avec raiſon que peut-être s'eſt-on trop hâté de regarder tous les points noirs ainſi placés comme des yeux. M. FABRICIUS ne paroît pas croire que ce ſoient jamais des organes particuliers; cependant quelques obſervations prouvent que ce ſont de vrais yeux ſur pluſieurs inſectes.

Z

ZONES, bandes ou faſcies ſur la robe d'une coquille.

ZOOLOGIE, traité, hiſtoire des animaux.

ZOOPHYTE. Ce mot, par lui-même, ſignifie *animal-plante*. Un tel être eſt ſans doute auſſi chimérique que la chimere de la fable. Mais, excepté MM. de LINNÉ & PALLAS, les Philoſophes Naturaliſtes en employant ce mot ne prétendent jamais lui donner cette ſignification. Ils veulent ſeulement indiquer des animaux qui joignent aux qualités animales une ſorte d'analogie avec les plantes, par la faculté de ſe reproduire, comme elles, de bouture. L'uſage de ce mot pris ainſi dans un ſens moins ſtrict, a enſuite été étendu & l'eſt encore à beaucoup d'animaux qui n'ont pas cette faculté des plantes, ou en qui elle n'eſt pas prouvée, mais qui ont cela de commun avec les animaux qui en jouiſſent, d'être mous & de n'avoir aucun organe à nous connu, analogue aux organes des animaux des autres claſſes.

EXPLICATIONS DES ABRÉVIATIONS

Employées pour les mots qui reviennent le plus ſouvent dans cet Ouvrage (1).

ABD. . . abdominal, ale, ales.
abuſ. . . . abuſivement, ſif, ſive, &c.
acanthopt. . . acanthoptérigien.
alép. . . alépidote.
Amér. . . Amérique.
ant. . . antenne.
antér. . . antérieurement, antérieur.
art. . . article, articulation.
branc. . . branchiale, branchioſtége.
c. . . coquillage, & coquille.
c. à. d. . . c'eſt-à-dire.
cét. . . cétacée.
chond. . . chondroptérygien.
coléopt. . . coléoptere.
commun. . . communément.
comp. . . compoſé.
cr. . . cruſtacé.
cyl. . . cylindrique.
dact. . . dactyle, tridact. tétradact. pentadact. tridactyle, tétradactyle, &c.
diam. . . diametre, diamétralement.
dr. . . droit, droite.
eſp. . . eſpece.
extér. . . extérieur, extérieurement.
filif. . . filiforme.
g. . . genre.
gr. . . *grand*, jamais : *gros*.
gren. . . grenouille.
h. . . haut.
hémipt. . . hémiptere.
i. . . inſecte.
impropr. . . improprement.
Indes. . . j'entends par ce mot les Indes orientales.

(1) Je prie les perſonnes tentées de blâmer cet uſage de quelques abréviations, de faire avec moi 2 réflexions. 1°. Ces abréviations ne ſont pas auſſi embarraſſantes dans le texte qu'elles peuvent le paroître, étant iſolées comme elles le ſont ici. Dans le cours de l'ouvrage, le ſens de la phraſe détermine preſque toujours leur valeur, & diſpenſe de recourir à cette table.

2°. Quant à ce que l'ouvrage gagne à ces abréviations, du côté de la diminution du nombre des pages, il ne faut pas l'eſtimer ſeulement par la ſomme des lettres retranchées dans chaque mot, mais il faut conſidérer que ſouvent un retranchement de 3 ou 4 lettres dans un mot épargne une ligne entiere, parce que ſi à une ligne bien complette, malgré l'abréviation employée, on eût ajouté les lettres retranchées, il eût fallu commencer une nouvelle ligne, & l'article eût occupé une ligne de plus. Cette économie répétée un très-grand nombre de fois dans un ouvrage plein d'*alinéa*, fait une diminution de plus de 60 pages. Si j'avois cru pouvoir les ajouter à un volume déja épais, je les aurois employées à un uſage plus intéreſſant qu'à éviter des abréviations, j'aurois donné plus d'étendue à quelques articles.

infér. . . inférieur, inférieurement.
intér. . . intérieur, intérieurement.
larg. . . largeur.
latér. . . latéral, latéralement.
lig. . . ligne.
longit. . . longitudinal, longitudinalement.
malacopt. . . malacoptérygien.
méd. . . médiocre, médiocrement.
mérid. . . méridional.
n. . . noir.
névropt. . . névroptere.
non décrit. . . c'eſt-à-dire : *non décrit ſous le nom à l'occaſion duquel j'en parle*, car un animal non décrit ſous un nom, peut l'être ſous un autre, ſans que l'on s'en doute ; les demi-deſcriptions, ou plutôt les indications des Auteurs qui le déſignent ſous le premier nom, le faiſant trop peu connoître pour qu'on apperçoive ſon identité, & même ſon analogie avec l'objet d'une autre deſcription plus complette qui tombe ſur le même animal, ſous un autre nom.
obl. . . oblong.
ordin. . . ordinaire, ordinairement.
p. . . poiſſon, même chondroptérygien. Il veut dire auſſi un *point*, ſelon que le ſens l'indique.
pap. . . papillon.
par conſ. . . par conſéquent.
partic. . . particulier, particuliérement.
pet. . . petit.
phal. . . phalène.
pi. . . pied.
pol. . . polype, & polypiage.
poſtér. . . poſtérieur, poſtérieurement.
précéd. . . précédent.
q. . . quadrupede.
r. . . reptiles, même impropr. dits, tels que les quadrupedes ovipares.
ſerp. . . ſerpent.
ſolit. . . ſolitaire.
thor. . . thorachique.
tranſp. . . tranſparent.
tranſv. . . tranſverſal, tranſverſalement.
triang. . . triangle, triangulaire.
v. . . ver, & auſſi : *voyez* par renvoi.
zo. . . zoophyte, molluſque, &c.
′. . . pied.
″. . . pouce.
‴. . . ligne. Ainſi : l. 2′ 3″ 5‴ ; larg. 1′ 4″ 6‴, veut dire : longueur 2 pieds, 3 pouces, 5 lignes ; largeur : un pied, 4 pouces, 6 lignes. Dans les meſures des inſectes, je ſous-entendrai toujours les lignes.
?. . Ce ſigne a, dans les méthodes zoologiques, comme dans les autres, toute la ſignification grammaticale, dont il eſt ſuſceptible ; il indique le doute & ſignifie une queſtion, par conſéquent il exclud toute aſſertion. Ainſi quand je dis, par exemple : *Piquitinga, p. du g. du Saurel?* c'eſt comme ſi je diſois : *Piquitinga, poiſſon de je ne ſais quel genre. Ne ſeroit-il pas du genre du Saurel ? je ne peux le décider. Si quelqu'un a ſur cet animal des connoiſſances particulieres, je le prie de m'en faire part & de m'aider à prendre un parti.* Voilà en quel ſens il faut prendre les phraſes affectées du point d'interrogation.

ABRÉVIATIONS EMPLOYÉES

Pour désigner les Auteurs qui sont le plus souvent cités dans cet Ouvrage.

AD... M. Adanson.
ARG... M. d'Argenville.
ART... Pierre Artedi.
BLOCH... M. Bloch.
BON... M. Charles Bonnet.
BRIS... M. Brisson.
BROUS... M. Broussonnet.
BUF... M. le Comte de Buffon, ou son ouvrage, par conf. M. de Montbeillart, quand les articles où se trouve la citation sont de lui.
DAUB... M. Daubenton.
DICQ... M. l'Abbé Dicquemare.
DON... Vitalien Donati.
DUHA... M. Duhamel.
EL... Jean Ellis.
ERX... M. Erxleben.
FAB... M. Jean-Chrétien Fabricius.
FABR... M. Othon Fabricius, l'Auteur de la *Fauna Succica*, qu'il ne faut confondre ni avec le précédent, ni avec *Jean-Albert Fabricius*, Auteur de la théologie de l'eau.
GO... M. Antoine Gouan.
GEOF... M. Geoffroi.
GEER... M. le Baron de Geer.
GRON... Laurent-Théodore Gronovius.
JONS... Jean Jonston.
LIN... M. le Chev. de Linné.
MARC... George Marcgrave.
MAUD... M. Mauduit.
MUL... M. Othon Muller.
PAL... M. Pierre Simon Pallas.
RÉAU... M. de Réaumur.
ROND... Guillaume Rondelet.
RU... Henri Ruysch.
SPAL... M. l'Abbé Spallanzani.
SAM... Jean Swammerdam.
TREM... M. Trembley.
WIL... François Willughby.
ZIM... M. Zimmerman.

ZOOLOGIE UNIVERSELLE,

OU

NOTIONS ÉLÉMENTAIRES

DU REGNE ANIMAL.

MÉTHODES.

CHAPITRE PREMIER.

Du regne animal en général.

C'EST aux bons ouvrages de Philoſophie zoologique qu'il faut recourir, ſi l'on veut ſe procurer, ſur l'animalité, des idées juſtes & complettes. Je n'entreprendrai pas même de définir l'*animal*. Les ſeules pieces juſtificatives d'une définition de cet être compliqué & peu connu, quoique toujours ſous nos yeux & vivant parmi nous, demanderoient une étendue que je ne pourrois leur donner ici. Il ſuffira de dire que j'appelle *Animal* tout être organiſé, ſenſible & animé, ou qui montre de la ſpontanéité, au moins dans quelques-uns de ſes mouvemens. Nous le jugeons plus parfait, ou plus élevé dans l'échelle de l'animalité, à meſure qu'il nous ſemble communiquer davantage avec les objets extérieurs. Excepté un petit nombre de cas équivoques, le *végétal* ne paroît communiquer qu'avec ce qui pénetre ſa ſubſtance, avec les ſucs & les fluides qu'il admet. Mais l'*animal* annonce bien d'autres rapports. Celui qui occupe un des premiers rangs, ou qui repréſente un des premiers termes de la progreſſion décroiſſante & preſque infinie que forment ces êtres, étend ſes relations, non-ſeulement juſqu'aux objets voiſins, par le Tact & le Goût, mais encore juſqu'aux objets éloignés, par la Vue, l'Ouïe & l'Odorat, & même par la Mémoire, juſqu'aux objets abſens. Il montre ſa ſenſibilité par ſes efforts pour éviter la douleur. Quand ces efforts ſont impuiſſans, il la témoigne par ſes cris & ſa fureur, ou par ſes plaintes & ſes careſſes. Enfin il prouve la

ſpontanéité de ſes mouvemens, en ne les proportionnant pas à la cauſe qui paroît les exciter.

Ces ſignes frappans d'animalité décroiſſent en s'éloignant des premiers animaux, & en s'approchant des derniers, en qui ils ſont moins marqués & moins nombreux. Mais où s'arrête enfin ce décroiſſement? Nous l'ignorons. Tant que nous appercevons quelqu'un de ces ſignes, quelque foible qu'il ſoit, nous reconnoiſſons pour *animal* l'être qui nous le montre. N'en découvrons-nous plus aucun, quoique nous voyions encore des preuves d'organiſation? Nous rangeons l'être qui nous les fournit parmi les *végétaux*. Enfin nous repouſſons parmi les êtres moins chers à la nature, plus ſimples & ſans vie, que nous appellons *minéraux*, celui en qui nous ne découvrons aucun organe.

Je ne combattrai pas ici avec détail une opinion trop peu fondée & trop démentie par tout ce que nous connoiſſons pour qu'elle puiſſe ſubſiſter long-tems, quelque répandue qu'elle paroiſſe aujourd'hui. Je veux parler du prétendu rapprochement des 2 claſſes d'êtres qui compoſent la nature organiſée, du rapprochement des végétaux & des animaux. Qu'on les rapproche tant qu'on le voudra, peu importe, pourvu qu'on ne les confonde jamais, en prétendant que les derniers des uns ſont les premiers des autres, ou qu'il eſt des êtres mitoyens, des *animaux-plantes*, ou des *plantes-animaux*. Je ſuis fâché de voir à la tête de ceux qui ont favoriſé cette doctrine, un des premiers Naturaliſtes de l'Europe, l'illuſtre M. PALLAS, & même le célebre LINNÉ. Tout ce que l'on peut dire en faveur de cette maniere de voir, ſe réduit à de ſimples analogies, & je les expoſerai en peu de mots quand je parlerai des Zoophytes. Mais je peux d'avance, parce que c'en eſt ici le lieu, montrer en 4 mots qu'elles ne prouvent point ce qu'on prétend en conclure. Il eſt bien étrange que l'on ait choiſi des *Polypes* pour aſſigner en eux les derniers termes putatifs de l'animalité, le point où elle paroît ſe fondre, s'amalgamer avec la végétation. Comment a-t-on choiſi pour cela des animaux qui poſſedent à un très-haut degré les facultés animales les plus frappantes, l'irritabilité & la ſpontanéité? Le *Zoophyte* ou le *Polype* qui a pour ſquelette les corps rameux & plantiformes qui ont fait naître l'idée de la végétation, eſt un des animaux les plus irritables, un de ceux en qui les contractions & les dilatations amenées par les cauſes les plus foibles, ſont cependant les plus grandes & les plus rapides. D'une étendue de cent lignes, un bras ſe réduit tout-à-coup à une longueur d'une ligne; & cette contractibilité eſt jointe à un tact ſi fin, que ce que le mouvement violent des vagues ne fait ſouvent pas faire à ces tentacules délicats, un foible mouvement cauſé par un corps étranger, ou ſon ſimple attouchement, le leur fait faire à l'inſtant. Ces mêmes bras vont chercher & amenent la proie; leurs mouvemens annoncent une ſpontanéité, & même un inſtinct très-éloigné d'avoir rien d'équivoque. Il s'en faut donc bien que les Polypes appellés *Zoophytes*, ſoient les dernieres limites du regne animal & commencent à tenir au végétal. Ainſi, s'il devoit ſe trouver des *animaux-plantes*, il ne faudroit pas les chercher parmi ceux-ci, & l'on ne peut être autoriſé à les y voir par des analogies plus imaginaires & ingénieuſes que réelles, & qui, la plupart, tombent autant ſur les ſquelettes des Zoophytes que ſur les Zoophytes même.

L'inutilté des efforts que l'on a faits juſqu'ici pour expliquer ce qui tient à l'organiſation du végétal, doit faire juger de la difficulté de dévoiler ce qui tient à celle de l'animal. Il n'y a que ceux qui ont la froide manie d'atténuer, je ne ſais dans quelle vue, tous les phénomenes, qui aient la petite prétention de rendre compte de tous ceux qui réſultent de l'organiſation végétale; à plus forte raiſon doit-on en dire autant des phyſiciens qui croient expliquer ce qui conſtitue l'animal. Eût-on fait de toutes les parties des végétaux une diſſection auſſi fine que l'eſt celle de la Poire de M. du HAMEL, on n'en ſeroit pas plus avancé. Tant que l'on ignorera quelle eſt la cauſe puiſſante de l'aſcenſion de la ſeve, de cette aſcenſion qui éleve & ſoutient le mercure à une hauteur étonnante & ne reſſemble en rien à la ſuſpenſion des liqueurs dans les eſpaces capillaires; tant que l'on n'aura pas la moindre notion des moyens par leſquels s'operent ces ſécrétions qui extraient pour différentes parties d'une même plante des ſucs divers; tant qu'on ne nous expliquera point par quelle magie un végétal aſſimile en même tems à ſa tige ou à ſon bois, à ſes feuilles & à ſes fleurs, ou à ſon fruit, les liquides & les fluides qu'il abſorbe; tant que l'on ne pourra nous dire ce qui deſſine les nervures des feuilles, ce qui découpe ſi réguliérement leurs contours, ce qui les étend & les amincit, mais arrondit leur pédicule, ce qui développe, aſſemble & diſpoſe les pétales, ce qui les façonne avec art, & ce qui les orne de ciſelures fines & de couleurs brillantes placées avec ſymmétrie; tant que l'on n'expliquera pas ſur-tout d'où vient la faculté qu'ont ces êtres de ſe reproduire ou de produire leur ſemblable, il faudra convenir

DSI

que l'on n'entend rien à la Phyſiologie des végétaux (1). Mais ſi l'on n'a pu parvenir encore à connoître l'organiſation de ces êtres, combien eſt-on éloigné de développer celle des êtres plus compliqués qui compoſent le regne animal.

Quelle que ſoit la partie la plus groſſiere des animaux, cette partie viſible, que l'on a ſi bien détaillée dans pluſieurs ouvrages, & dont la deſcription n'appartient pas à celui-ci, il eſt certain que ſon organiſation produit 6 principaux réſultats que l'on nomme fonctions animales. Ces fonctions ſont : la Sécrétion, la Nutrition, la Reſpiration, la Circulation, la Digeſtion & la Génération. Je les cite dans l'ordre ſelon lequel le haſard les préſente à mon eſprit, parce qu'on ne peut établir aucun rang entre elles, n'y en ayant aucune que l'on puiſſe dire antérieure aux autres. S'il n'y avoit point de fluide extrait ou ſéparé, c. à. d. de Sécrétions, il n'y auroit point de Circulation, & ſans la Circulation il n'y auroit point de vie, ni par conſéquent de Digeſtion, de Nutrition, de Reſpiration. Mais auſſi, s'il n'y avoit point de Digeſtion il n'y auroit lieu à aucune Sécrétion, ni par conſ. aux autres fonctions qui en dépendent. Ces fonctions ſont donc co-exiſtantes, liées & ſubordonnées les unes aux autres

(1) Il ne faut pas que les intéreſſantes & nombreuſes découvertes de la nouvelle chimie végétale faſſent prendre le change au Naturaliſte. Ces découvertes peuvent apprendre, & apprennent en effet, à mieux connoître les produits, les réſultats de l'action organique ; mais elles ne tendent en rien à montrer en quoi cette action conſiſte. Que cette même action combine dans l'intérieur de la plante tels ou tels principes gaſeux ou autres ; qu'il en réſulte tel extrait, tel ſel, telle huile ; qu'il en ſorte une ſubſtance ſucrée, réſineuſe ou mucilagineuſe, je n'en connois pas mieux les organes qui uniſſent ou ſéparent ces divers principes, ces diverſes ſubſtances, d'une maniere uniforme dans chaque végétal de la même eſpece, & d'une maniere toujours différente, mais toujours conſtante, dans chaque plante de genres divers. Je n'en connois pas mieux ce qui fait la différence de l'embrion qui ne produira qu'un frêle arbuſte, à celui qui doit produire un arbre dont la cîme s'élevera dans les nues, & dont le tronc noueux, centenaire & robuſte, bravera les orages. Je n'en connois pas mieux en quoi conſiſte la différence qui ſe trouve entre la plantule qui doit produire une fleur odorante, ornée des plus riches couleurs, & d'un port ou élégant ou majeſtueux, & la plantule qui ne donnera qu'une herbe rampante & inodore, & ne pouſſera des fleurs qu'aux yeux du Botaniſte, parce qu'à ces yeux pénétrans une floraiſon quelconque précede toujours la maturation de la ſemence. Convenons-en : le Chimiſte en apprenant au Naturaliſte quels principes renferment les ſubſtances végétales & animales, ne l'inſtruit pas plus ſur leur Phyſiologie, qu'il n'éclaireroit ſur la Méchanique l'homme auquel il feroit l'analyſe des matieres employées dans la conſtruction d'un ſavant automate. Gardons-nous donc de nous laiſſer aller à l'enthouſiaſme ſur les nouveaux progrès de la Chimie ; ne nous figurons pas que cette ſcience va nous dévoiler tout. Cette confiance aveugle ne ſeroit propre qu'à rallentir les progrès réels de l'Hiſtoire naturelle, en détournant le Naturaliſte des recherches phyſiologiques, les ſeules qui puiſſent reculer les limites de ſa ſcience. Il pourroit d'ailleurs réſulter de l'enthouſiaſme d'autres inconvéniens, car il porte ſouvent à recevoir ſans aſſez d'examen, & comme conſtantes, des théories au moins incertaines. Je n'en citerai qu'un exemple. Depuis les premieres expériences de HALES ſur les végétaux, on a mis leurs organes à diverſes épreuves. On a fait croître des végétaux dans de l'eau pure. Du ſuccès de cette expérience, on s'eſt cru autoriſé à conclure que les plantes ne pompoient, par leurs racines, qu'une certaine quantité d'humidité, & qu'elles tiroient leur vraie nourriture de l'air par les feuilles, & non de la terre par leurs racines. Pour confirmer cette hypotheſe, on a dit que la ſéve aſcendante étoit moins abondante que la ſéve deſcendante ; l'illuſtre M. BONNET a cru obſerver un fait qui appuyoit cette idée ; il a cru voir que, dans les cicatrices qui ſuivent les bleſſures de l'écorce, le bourrelet ſupérieur ſe formoit avant l'inférieur & étoit le plus conſidérable. De tout cela, on a conclu que l'engrais ne ſervoit à la végétation que par des fluides élaſtiques qui s'en dégagent & vont pénétrer dans la ſubſtance de la plante par les organes de la ſurface des feuilles, & que la terre n'étoit qu'un point d'appui & une éponge propre à retenir une certaine quantité d'eau. Les Phyſiciens-Chimiſtes ſe ſont emparés de cette théorie, & bientôt on a oublié qu'elle n'étoit fondée que ſur des principes mal établis. On n'a pas même remarqué ce qu'on pouvoit remarquer tous les jours, qu'il étoit faux qu'en effet dans les cicatrices le bourrelet ſupérieur dévançât l'inférieur, & fût plus fort que lui. On n'a pas obſervé que le moment de la plus forte végétation étoit indépendant de l'action des organes des feuilles, puiſqu'il précédoit leur apparition & la décidoit même, ou que l'époque de la ſéve la plus abondante étoit antérieure au développement des boutons & en étoit même la cauſe ; que par conſéquent c'étoit la racine qui jouoit le premier rôle ; que quelque grand, quelque important que fût celui des feuilles, il n'étoit que ſecondaire ; qu'en effet ſi la ſuppreſſion de ces parties nuiſoit à la ſanté de la plante ; elle la faiſoit cependant périr beaucoup moins promptement que ne le fait la ſuppreſſion des racines, ſur-tout ſi l'on ne procuroit pas la fonction de ces dernieres à la tranche infér. du tronc coupé, en la plongeant dans l'eau. On n'a pas remarqué combien les expériences par leſquelles on a cru prouver les aſſertions contraires étoient incomplettes. En effet, il ne ſuffit pas que pluſieurs plantes demi-aquatiques, comme le Saule, l'Aune, le Peuplier, &c. parviennent à une crue conſidérable étant ſimplement plongées dans l'eau ; il faudroit prouver que la plupart des plantes ſont dans le même cas ; qu'aucun de leurs principes n'en ſouffre, & qu'ainſi rien n'eſt changé dans les fonctions de leurs organes. Il eût donc fallu faire ces expériences ſur des plantes dont on pût dire ſi les principes ſavoureux & nutritifs, médicinaux & odorans, en étoient altérés ; enfin il eût fallu répéter ces expériences en plaçant, autour de ces plantes, de l'engrais ſans communication ni avec leurs racines, ni avec l'eau dans laquelle elles étoient plongées.

avec la réciprocité la plus parfaite ; excepté la Génération qui eſt accidentelle à l'individu, mais néceſſaire à l'eſpece.

Je n'ai pas mis, comme on le fait communément, la Senſibilité & l'Irritabilité au nombre des fonctions, parce qu'en rigueur ce ne ſont pas là des fonctions, mais des propriétés. Les fonctions ſont le réſultat ou l'effet du jeu des organes ; or, la Senſibilité & l'Irritabilité ne ſont pas des effets du jeu des organes, mais des propriétés primordiales des organes même. L'Irritabilité n'eſt pas plus une fonction que l'Attraction n'eſt un effet. Comme l'Attraction eſt une des principales cauſes des phénomenes phyſiques, de même l'Irritabilité eſt la principale cauſe des phénomenes phyſiologiques, ou des fonctions animales qui la ſuppoſent.

Je pourrois, à ſon occaſion, renouveller la même plainte que je faiſois, il y a un inſtant, au ſujet de l'organiſation végétale. Il y auroit beaucoup de choſes à dire ſur l'idée foible, imparfaite & meſquine que l'on donne ſouvent de cette admirable propriété. Mais des élémens de Zoologie n'admettent pas les détails dans leſquels il faudroit entrer pour rectifier tout ce qu'il y a de défectueux dans la plupart des notions de ce qui concerne la conſtitution animale. Je dirai ſeulement que l'Irritabilité eſt une propriété par laquelle une fibre ſaine, touchée par un corps étranger, tend à ſe racourcir avec une force ſupérieure à celle qui lui a été appliquée. Cette définition prévient & corrige la plupart des idées fauſſes ſur cette propriété merveilleuſe. Dès lors on n'y peut rien voir qui reſſemble, ni à une oſcillation, ni à une ſuite de l'élaſticité. Un corps qui oſcille ne fait que remonter à la hauteur d'où il eſt tombé, & un corps élaſtique ne fait que ſe rétablir dans ſon ancien état ; dans l'un & l'autre cas la réaction eſt égale à l'action, & l'effet à ſa cauſe. Souvent, au contraire, un attouchement léger met un muſcle dans de ſi violentes convulſions que le corps qui l'y a fait entrer par un mouvement, dont la force étoit égale à 1, ſera repouſſé par lui avec une force égale à plus de 100000.

Il importe que les perſonnes qui n'ont point étudié la ſtructure animale prennent une idée plus juſte de l'Irritabilité, & qu'elles ne ſe laiſſent point tromper par des comparaiſons fauſſes, & par des explications qui ne paroiſſent faciles que parce qu'elles ſont incomplettes. Il faut que ces perſonnes ſachent qu'il en eſt juſqu'ici de l'Irritabilité comme de l'Attraction ; c'eſt un premier fait que l'on n'explique point, mais qui ſert à en expliquer d'autres. Il n'a aucune analogie avec cette eſpece d'élaſticité qui porte la fibre végétale, auſſi bien que la fibre animale, à ſe racourcir quand on la coupe entre deux points fixes. Cette élaſticité végéto-animale ſurvit à l'individu pendant des années entieres, tandis que l'Irritabilité ne ſubſiſte que peu de tems après la perte de la vie. Cette propriété n'a nul rapport à l'élaſticité des cordes d'inſtrument auxquelles on l'a quelquefois comparée. La corde doit être ſeche & tendue, ſans quoi elle ne vibreroit pas ; la fibre, au contraire, ſans être ni ſeche ni tendue, répond au plus léger attouchement. La corde, même ſeche & tendue, ne bouge pas d'une maniere ſenſible ſi elle eſt foiblement touchée ; la fibre, au contraire, quoique lâche & noyée dans les humeurs animales, n'eſt jamais touchée en vain. La corde, heurtée plus ou moins vivement, fait des vibrations conformes aux ſimples loix de la plus groſſiere mécanique par une réaction égale à l'action ; la fibre, au contraire, dans ſon mouvement, ſurpaſſe d'une maniere étonnante celui qui lui a été appliqué, le ſimple contact d'un corps étranger la mettant dans de violentes agitations. Enfin, tant que la corde conſerve ſon aggrégation elle peut vibrer ; au lieu que, ſans avoir rien perdu de ſon aggrégation, la fibre eſt privée de ſon Irritabilité par tout dérangement notable dans l'organiſation des autres parties principales du Tout, ou par ſa ſimple ſéparation d'avec ces parties.

Cette propriété eſt ſimple, ſéparée, indépendante de toute autre propriété connue. Ce n'eſt point une action liée à celle des Nerfs. Les Nerfs ne jouent ici aucun rôle immédiat, excepté, peut-être, les mouvemens volontaires, puiſque l'Irritabilité a encore lieu quelque tems après que l'on a ſéparé le muſcle du reſte du corps, & par conſéquent du principe des Nerfs. Pendant pluſieurs heures le cœur de l'animal à ſang froid, & pendant pluſieurs minutes celui de l'animal à ſang chaud continuent, quoique ſéparés du corps, à répondre vigoureuſement aux plus légers ſtimulans ; le ſimple contact d'un corps étranger, un ſouffle les mettent en mouvement, de maniere à leur faire ſoulever d'aſſez grands poids. Si j'ai expoſé ici, en peu de mots, ces vérités, c'eſt pour détruire l'impreſſion que peuvent faire des notions peu exactes données tantôt par la légéreté, tantôt par l'ignorance, quelquefois, peut-être, par un deſir ſecret de ne faire connoître dans les phénomenes que ce que l'on peut en expliquer.

Je ne parlerai pas de chacune des 6 fonctions animales que j'ai indiquées ci-deſſus ; on en trouve par-tout des idées aſſez exactes. Quelque grandes que ſoient les difficultés qu'elles

offrent au Phyſiologiſte qui entreprend de les développer, du moins n'eſt-il pas réduit à balbutier dans tout ce qu'il en dit. Des explications juſtes & ſatisfaiſantes, ſur une infinité de points, dédommagent ſon lecteur de ce qu'il ne peut leur apprendre ſur quelques autres. Les fonctions ſur leſquelles il eſt le plus forcé de les abandonner à leur ignorance ſont la Sécrétion, la Nutrition & la Génération. Il ne les ſatisfera pas en expliquant la maniere dont les glandes & les autres organes ſécrétoires ſéparent chacun conſtamment le ſeul fluide à l'infiltration duquel il eſt deſtiné. Il ne ſera pas plus heureux ſur la cauſe qui aſſimile l'extrait de nos alimens aux parties du corps les plus différentes, de façon qu'il répare dans les cheveux & les ongles, dans les chairs & les membranes, dans les os & les ligamens, dans les viſceres & les vaiſſeaux, dans les nerfs & le cerveau même les pertes journalieres que font ces parties ſi diverſes. On ſait aſſez que ſur la Génération, nous ſommes réduits à admirer; à moins que nous ne ſoyions aſſez ſimples pour croire que nous avons expliqué une fonction quand nous avons fait l'hiſtoire des réſultats qu'elle met ſous nos yeux.

La Senſibilité, ai-je dit, eſt, comme l'Irritabilité, une propriété animale plutôt qu'une fonction. Cependant ſon influence, ſur les vraies fonctions, étant bien moindre que celle de l'Irritabilité, ſon rang eſt auſſi moins fixe. Nous ne connoiſſons abſolument rien qui puiſſe donner aux parties animales cette faculté que nos ſenſations nous font trop bien connoître pour que je cherche à la définir. Elle tient ſi peu à l'Irritabilité que, communément, les parties les plus irritables ſont les moins ſenſibles, & réciproquement. Dire que les nerfs ſont les organes de la ſenſibilité, & qu'ils tranſmettent au cerveau les impreſſions qu'ils ont reçues, c'eſt dire une vérité; mais c'eſt ne pas donner plus de lumieres que n'en donneroit ſur l'optique celui qui me diroit que l'œil eſt l'organe de la vue. La faculté de ſentir, ou pour parler plus exactement, la ſenſibilité eſt ce que la nature nous offre de plus beau, mais malheureuſement de plus inconcevable. Nous n'avons ici aucune donnée qui tende à faire eſpérer au Phyſiologiſte le moindre progrès. Mille découvertes, plus ou moins ſublimes, ont enrichi la ſcience dont il s'occupe, ſans que ce qui concerne la ſenſibilité ait pu en recevoir quelque lumiere.

Je crois en avoir dit aſſez pour faire comprendre, aux perſonnes même qui n'y avoient jamais réfléchi, combien les animaux ſont des pieces compliquées & magnifiquement pourvues des plus riches propriétés. Celles de ces perſonnes qui ont le plus négligé juſqu'ici l'étude de ces êtres doivent maintenant concevoir combien les derniers d'entre eux ſont ſupérieurs aux premiers de tous les autres corps de la nature. Les détails ſur le regne animal ſont donc du plus vif intérêt par tout ce que leur objet a de grand & de merveilleux. Il ne faut pas que ce merveilleux nous effraye. S'il eſt ici une multitude de prodiges ſupérieurs à nos foibles conceptions, nous pouvons nous en dédommager ſur une foule de faits & de vérités qui ſont plus à notre portée. L'Anatomie & la Phyſiologie nous en offrent beaucoup, & ces ſciences méritent le premier rang dans l'ordre des connoiſſances naturelles. Le ſecond appartient de droit à l'hiſtoire particuliere des animaux même. Auſſi les différentes parties de la Zoologie ont-elles été ſouvent l'objet des travaux des hommes de génie, tandis que peu d'entre eux ſe ſont occupés des ſubſtances inorganiques, malgré l'utilité & l'intérêt qu'on ne peut conteſter à la partie de l'Hiſtoire Naturelle qui les décrit. Si depuis quelques années celle-ci, faiſant des conquêtes plus importantes, eſt devenue plus à la mode que la Zoologie, ce ſuccès nouveau, & probablement éphémere, paroît dû à une cauſe qui fait peu d'honneur à l'eſprit humain. Les hommes, en général, aiment à ſe livrer aux conjectures & aux ſyſtêmes, & le regne minéral leur fournit beaucoup plus d'occaſions de ſe ſatisfaire que le regne animal. A peine fait-on diſtinguer les ſubſtances, que l'on ſe croit en état de deviner comment elles ont été mélangées, combinées, placées ſur différens points de la terre & à de différentes profondeurs. On ſe croit autoriſé, non-ſeulement à établir des hypotheſes ſur leur formation, mais à préſenter ces hypotheſes comme l'hiſtoire des faits. On donne donc des théories de la terre plus ou moins ingénieuſes; on y ſuppoſe les cataſtrophes, les révolutions dont on a beſoin. On commande aux élémens, & l'on en diſpoſe à ſon gré. Dans le roman que l'on imagine l'eau & le feu ſont arbitrairement employés à élever des montagnes & à creuſer des gouffres. Les enfans ſe regardent comme des héros quand ils font la petite guerre, & nos ſavans ſe croyent des géans quand, ſur le papier, ils entaſſent des maſſes, quand ils ébranlent ou ſont écrouler des voûtes. Plus leur hypotheſe ſuppoſe de changemens & de fracas, plus ils comptent ſur ſon ſuccès. On nous place ainſi ſur des décombres & des ruines, nous qui avions crû habiter un globe dont toutes les parties, au lieu d'être ainſi jettées accidentellement & par ha-

ſard, étoient combinées avec ſageſſe & deſſein, parce qu'elles nous paroiſſoient en harmonie avec les hommes, les animaux & les plantes. Après nous avoir promenés ſur de triſtes débris, on nous traite comme ces hommes vains qui aiment à reculer l'origine de leur maiſon. On fait au globe une généalogie dont on ſait que les titres, quels qu'ils ſoient, ſeront authentiques aux yeux de la multitude. On eſt sûr d'attacher le gros des Lecteurs en les étonnant par cette antiquité même qu'on donne à leur demeure, & par les bouleverſemens auxquels on a eu recours pour la faire arriver à l'état où nous la voyons.

La Zoologie n'a aucun de ces moyens pour ſéduire la foule ; mais elle n'en a pas beſoin. Ses attraits ſont ceux de la nature, & tôt ou tard ils ſe font ſentir. Je ne parle pas de cette nature morte qui eſt l'objet des travaux du Minéralogiſte ; muette, & par conſéquent incapable de rien démentir, elle ſe prête à toutes les fables. Mais je parle de cette nature vivante dont s'occupe le Zoologiſte ; active & animée, elle eſt toujours ſur le point de témoigner contre quiconque oſe mêler à ſon hiſtoire, qui eſt le réſultat de l'obſervation, le menſonge qui n'eſt que l'ouvrage de l'imagination & de l'amour de la nouveauté (1).

CHAPITRE II.

Diviſions générales des animaux.

§. 1. *Des méthodes en général.*

Ce qu'on a dit & redit depuis quelques années contre les méthodes en Hiſtoire Naturelle, doit faire ſentir que celui qui ne ſait que claſſer les êtres & ignore leur hiſtoire, n'eſt point Naturaliſte. Mais avec quelque élégance que l'on exprime cette vérité triviale, on ne prouvera jamais l'inutilité des méthodes, & en vain un des plus illuſtres Naturaliſtes de ce ſiecle a-t-il voulu les dépriſer. Elles ſeront toujours néceſſaires pour faciliter l'étude d'une ſcience ſi vaſte que, même partagée entre les 3 regnes dont elle s'occupe, elle offre encore dans chacun d'eux beaucoup plus d'objets & de faits que l'eſprit humain n'en peut ſaiſir, s'il ne ſuit aucun ordre dans leur recherche. Il faut aider la mémoire par des rapprochemens qui, liant

(1) Les progrès de l'Hiſtoire Naturelle trouvent en France, à l'époque actuelle, un obſtacle qui ne retarde pas autant l'avancement des autres ſciences, parce qu'elles ont moins beſoin du concours d'une multitude d'obſervateurs répandus en divers pays. Les étrangers ſont riches de leurs propres fonds, & en même tems de la fortune de leurs voiſins, & de la nôtre, puiſqu'ils ſont dans l'uſage de s'approprier tous les bons livres qui paroiſſent en Europe. Il y auroit une préſomption auſſi ſotte qu'orgueilleuſe à renoncer par principes à un pareil avantage ; auſſi n'y renonçons-nous pas avec deſſein. Mais, ſoit légéreté, ſoit négligence, nous nous conduiſons comme ſi nous avions formé ce funeſte projet ; & ſi nous continuons, les nations ſavantes finiront par nous laiſſer bien loin derriere elles. Les Anglois, les Allemands, les Italiens, les Ruſſes, les Suédois, &c. ont tout ce que nous avons, & nous n'avons preſque rien de ce qu'ils poſſedent. Ils traduiſent tous nos bons ouvrages, & nous ne traduiſons que leurs ouvrages frivoles. Nous avons tout le faſte de l'opulence, au milieu de la diſette la plus affreuſe. Nous renouvellons, avec un empreſſement puéril, des éditions qui ſont très-loin d'être épuiſées. Nous les multiplions ſous l'important ou riſible prétexte d'y ajouter quelques degrés de perfection typographique ; & nous ne penſons, ni à réimprimer les bons ouvrages de ſcience qui n'exiſtent plus dans le commerce, ni à nous mettre à portée de profiter des travaux de nos voiſins, en traduiſant leurs écrits. On n'imprime nulle part autant qu'en France, & cependant la France eſt peut être le pays de l'Europe où l'on a le plus de peine à ſe procurer les ouvrages compoſés en Europe. La matiere premiere du papier eſt ſur le point de nous manquer, & nous continuons à prodiguer cette préparation, en multipliant ſans néceſſité les éditions des mêmes ouvrages. L'on emploie en ce moment plus de 60 mille rames de papier à une nouvelle édition d'œuvres qui ſont déja, ſous je ne ſais combien de formes, dans toutes les bibliotheques ; & il n'y a pas chez nos Libraires un exemplaire des mémoires des différentes Académies de l'Europe. On ne trouve chez eux, ni en traduction, ni en original, les ouvrages de Linné, d'Artédi, de Willugby, de Ray, de Gronov, de Malpighi, de Geer, de Pallas, de Redi, de Swammerdam, d'Erxleben, de Pennant, de Schœffer, de Geſner, de Hoock, de Ledermuller, de Lewenhoëck, de Sloane, de Nieremberg, de Knorr, de Martini, de Shaw, de Vallisnieri, de Rœſel, de Zimmermann, de Kalm, de Salvien, de Liſter, de Scheuchzer, d'Edward, de Muller, d'Albin, de Catesbi, de Friſch, de Forskal, de Cluſius, de Kœmpfer, de Schreber, de Steller, des 2 Gmelin, de Schonveld, &c. &c. &c. Ici les réflexions que je ferois ſeroient peu utiles, elles ſe préſentent aſſez d'elles-mêmes, & ne fourniſſent que trop de matiere à la critique des étrangers.

un objet à un autre objet, un fait à un autre fait, la mettent en état de ſe rappeller les uns par les autres.

Tout le monde ſait, & il étoit aſſez inutile de le répéter, que la nature ne connoît ni nos *claſſes*, ni nos *ſections*, ni nos *genres*, ni nos *eſpeces*. Mais elle connoît nos rapprochemens quand ils ſont bien faits, & nos analogies quand elles ſont juſtes; elle les connoît, puiſque c'eſt elle qui nous les indique & nous en fournit les fondemens, cela nous ſuffit. Que ſont ces *claſſes* & ces *ſections*, ces *articles* & ces *ordres*, ces *genres*, ces *familles* & ces *eſpeces*? Ce ne ſont que divers degrés de rapprochemens conſtans établis ſur des analogies conſtantes, auxquels il a fallu donner des noms pour pouvoir s'exprimer. On a donc appellé *eſpeces* les animaux entre leſquels on a obſervé le plus grand voiſinage. Quand pluſieurs d'entr'eux ont paru voiſins au même degré, à raiſon de formes ou de facultés communes, on en a fait des *familles*. De ces familles, ou immédiatement de ces eſpeces même, ſi on n'a pas été appellé à les réunir en familles, on a fait un *genre*. On a conſidéré de même un certain nombre d'autres animaux qui avoient auſſi entre eux d'autres rapports très-marqués, & on en a faits d'autres *genres*. Quand ces *genres*, ouvrages de l'abſtraction de l'eſprit, guidé par l'obſervation de la nature, ont offert encore des motifs de les rapprocher, quoiqu'à de plus grandes diſtances, on en a fait des *ſections*. Les *ordres* & les *claſſes* ſont nés de même, & cette origine n'offre rien de vicieux à la raiſon (1). Profitons donc des

(1) Voilà la ſeule maniere dont on puiſſe raiſonnablement conſidérer les méthodes. Elles ſuppoſent, il eſt vrai, des fondemens réels dans la nature, mais en ce ſens ſeulement que parmi les êtres il en eſt de plus ou moins rapproches, de plus ou moins analogues les uns aux autres. Enviſager les méthodes ſous tout autre point de vue, c'eſt s'expoſer à diſputer ſur les mots, ſorte de puérilité qu'il faut toujours éviter. On y tombe quand on paſſe le tems à diſputer ſi tel caractere eſt générique ou ſeulement ſpécifique. Il eſt à peu-près tout ce qu'on veut qu'il ſoit, & le ſeul ſoin qu'il faille prendre en ſe décidant là-deſſus, c'eſt d'éviter les diſparates & les inconſéquences, car il ne faut pas prendre pour ſpécifique une différence conſidérable quand on en a aſſigné une autre plus légere comme générique; c'eſt de ne pas exiger la réunion d'un trop grand nombre de caracteres pour former chaque genre, parce qu'il en réſulteroit que les genres ne ſeroient pas aſſez multipliés, que les eſpeces le ſeroient trop, & que la methode deviendroit plus embarraſſante qu'utile. Je n'ai jamais conçu que des hommes appellés par leurs connoiſſances & leurs talens à éclaircir des queſtions utiles, diſputaſſent ſérieuſement pour ſavoir ſi tel animal eſt une eſpece de tel genre, ou s'il forme un genre particulier. Que m'importe que le *Becmare*, à raiſon de ſes antennes droites, vous paroiſſe différer aſſez du *Charanſon* à antennes coudées pour en faire un autre genre, ou qu'il vous ſemble devoir former ſimplement une premiere ou une ſeconde famille de Charanſons; il me ſuffit d'être prévenu ſur le parti que vous avez pris. Je peux à mon gré penſer ou ne pas penſer comme vous, puiſque tout cela eſt arbitraire. Ce ſont de pures conventions, dont le but n'eſt que de pouvoir indiquer briévement les objets, de ſaiſir plus facilement les rapports, & de mettre de l'ordre entre les êtres pour paſſer de l'un à l'autre ſans occaſionner aucune confuſion dans les idées. Je voudrois même qu'on ne diſputât jamais ſur les eſpeces & les variétés; (il va ſans dire que je ne parle pas de celles qui ſont certainement paſſageres, accidentelles & individuelles, ou au moins connues pour ſimplement héréditaires). Toute différence conſtante, dont l'origine ſe perd, comme celle des races antiques, dans la nuit du tems, me paroît une véritable eſpece, quelque légere que ſoit la différence qui diſtingue l'animal qui en eſt le ſujet. Dès que je ne peux rien découvrir ſur l'origine de cette race, je dois la ſuppoſer ſortie des mains de L'AUTEUR DES ÊTRES avec la différence qui la caractériſe. Je ne me tourmenterai pas même à des eſſais difficiles pour obtenir des accouplemens entre des animaux divers. Ou du moins je dirigerai ces curieux eſſais vers un tout autre but; car le ſuccès même de ces accouplemens, & la fécondité du Mulet qui en réſulteroit, ne me prouveroient rien ſur la diſtinction que je peux faire de ces animaux. L'inutilité des premiers eſſais que l'on avoit faits pour établir un commerce entre le *Chien* & le *Loup*, ne prouvoit pas que ces animaux fuſſent de genres différens, & le ſuccès que ces mêmes eſſais ont obtenu dans la ſuite, ne prouve pas aujourd'hui que le *Loup* & le *Chien* ſoient de la même eſpece. Il n'y a rien dans la nature qui nous autoriſe à poſer pour principe, ni que tous les animaux du même genre doivent produire enſemble, ni que ceux qui produiſent ainſi ſoient de la même eſpece, ni qu'ils ne ſont que des variétés. Pour qu'il y ait quelque choſe de réel & de fondé dans les diſcuſſions ſur les genres, les eſpeces & les variétés, il faudroit connoître à fond l'hiſtoire des animaux. Dès que l'on ſauroit qu'une race n'a pas toujours exiſté diſtincte & ſéparée de telle autre, on pourroit dire hardiment qu'elle n'en eſt qu'une variété accidentelle, quoique aujourd'hui conſtante; parce qu'on pourroit dire avec fondement que le climat, la domeſticité, des circonſtances particulieres ont occaſionné un changement dans une des générations de l'eſpece; que ce changement s'eſt enſuite perpétué par la réproduction, & qu'ainſi s'eſt formée cette prétendue eſpece. Mais comme il eſt rare que de tels faits nous ſoient connus, même parmi les quadrupedes, il eſt rare auſſi que nous puiſſions, ſans une préſomption ridicule, diſputer ſérieuſement ſur les eſpeces & les variétés, quand ces dernieres ſont conſtantes.

Il va ſans dire que je ne dois pas, dans cet ouvrage, parler de toutes les méthodes. Cela ne ſerviroit qu'à jetter dans l'eſprit du Lecteur la confuſion que les méthodes doivent en écarter. Pour éviter cet inconvénient, il faut ſe borner à une ſeule ſur chaque claſſe d'animaux; &, dans le choix, ce qui eſt déja fort connu eſt communément préférable à ce qui l'eſt peu, à moins qu'il ne lui ſoit extrêmement inférieur en clarté ou en juſteſſe; car il faut ſur-tout éviter la nou-

méthodes, puiſque malgré ce qui leur manque encore, elles ſont utiles pour ſoulager la mémoire, en mettant de l'ordre entre les objets dont l'eſprit & la ſcience s'occupent; & commençons cet ouvrage par l'expoſition de celles que nous ſuivrons & auxquelles nous rapporterons les animaux décrits dans ces élémens.

§. 2. *Méthode de M. Briſſon.*

LA méthode de M. BRISSON, plus ſatisfaiſante & fondée ſur des caracteres mieux gradués dans leurs contraſtes que celles de la plupart de ſes prédéceſſeurs, mérite d'être expoſée avec détail; d'ailleurs elle a ſervi de modele à celle que je ſuivrai, ou au moins elle en a fourni le germe & les principes. Je vais donc la développer d'après ſon auteur.

Il commence par les animaux qui ont le plus d'analogie avec l'homme, & il finit par ceux qui en ont le moins. Pour cela il obſerve que parmi les animaux, il en eſt qui ſont privés de ſang, & d'autres en qui ce fluide ſe trouve; que parmi ceux-ci, les uns reſpirent par des ouïes, & les autres par des poumons; qu'entre ces derniers, les uns n'ont qu'un ventricule au cœur, & que les autres en ont 2; que parmi ceux-ci, il en eſt d'ovipares & de vivipares; qu'enfin, au nombre de ces derniers il en eſt qui ont le corps nu & qui ſont munis de nageoires, tandis que d'autres ſont velus, au moins en quelque partie, & ont des pieds analogues aux nôtres.

Il y a donc des êtres qui ont avec l'homme ces 5 analogies: 1. avoir du ſang; 2. avoir un poumon; 3. avoir 2 ventricules; 4. être vivipare & allaitant; 5. être velu & monté ſur de vrais pieds.

La I. claſſe ſera donc celle des animaux qui ont avec nous les 5 analogies que je viens d'exprimer.

La II. claſſe renfermera les animaux qui n'ont avec nous que les 4 premieres analogies, ayant du ſang, un poumon, un double ventricule, leurs femelles étant vivipares & allaitant, mais étant nus, ſans poils, & ayant des nageoires au lieu de pieds.

La III. claſſe contiendra les animaux qui n'ont avec nous que les 3 premieres analogies, ayant du ſang, un poumon & 2 ventricules, mais étant ovipares.

La IV. claſſe ſera celle des animaux qui n'ont avec nous que les 2 premieres analogies, ayant du ſang & un poumon, mais n'ayant qu'un ſimple ventricule.

Dans la V. & la VI. claſſe, M. BRISSON renferme les animaux qui n'ont avec l'homme que la premiere analogie, ayant du ſang proprement dit, mais reſpirant par des ouïes. Le même auteur forme une VII, une VIII. & une IX. claſſes d'animaux qui n'ont avec nous aucune des 5 analogies ſuſdites, & qui, ſelon lui, different aſſez entre eux par d'autres caracteres pour en faire des claſſes diſtinctes. De là réſulte le tableau ſuivant.

I. Quadrupedes	*Poils au moins en quelque partie; 4 pieds.*
II. Cétacées	*Corps nu & allongé; nageoires charnues; queue plate couchée horiſontalement.*
III. Oiſeaux	*Corps couvert de plumes; bec de corne; 2 ailes, 2 pieds.*
IV. Reptiles	ou *Corps nu & 4 pieds*, ou *corps écailleux & 4 pieds*, ou *apodes; poumons.*
V. Poiſſons cartilagineux . .	*Nageoires cartilagineuſes; ouïes ouvertes.*
VI. Poiſſons ſimplement dits .	*Nageoires garnies d'oſſelets; ouïes couvertes d'opercules mobiles & oſſeux.*
VII. Cruſtacés	*Antennes; au moins 8 pieds.*
VII. Inſectes	*Stigmates avant la métamorphoſe, après ce tems antennes, & 6 pieds.*
IX. Vers	*Corps contractile, au moins en quelque partie; ſans antennes, ſans pieds & ſans ſtigmates.*

---

veauté dans les méthodes, comme dans les nomenclatures, les variations en ce genre ne pouvant que cauſer du déſordre, embarraſſer & tromper la mémoire. D'après ces principes, je m'attacherai de préférence, autant que je le pourrai, aux Méthodiſtes les plus connus en France. Cela prouvera que je trouve leurs ſyſtêmes aſſez clairs & ſatisfaiſans; mais cela ne prouvera pas que je les juge meilleurs en tout que ceux des PENNANT, des ERXLEBEN, des MULLER, des BLOCH, des SCOPOLI, des DE GEER, des FABRICIUS, &c.

§. 3. *Méthode de M. Daubenton.*

M. D'AUBENTON a donné, dans la nouvelle Encyclopédie, un tableau qui a l'avantage de faire voir d'un coup-d'œil les principaux caracteres des animaux de toutes les claſſes. Deux raiſons principales m'éloignent de la méthode générale de M. BRISSON. 1°. Fondée ſur 5 analogies, elle devroit s'arrêter quand l'influence de ces 5 analogies devient nulle. La V. & la VI. claſſes ne ſont pas diſtinguées dans les principes de l'Auteur, puiſque les Animaux qui compoſent la V. n'ont, comme ceux de la VI, que la premiere des 5 analogies; ces 2 claſſes devroient donc n'en former qu'une. D'ailleurs au-delà de la VI. claſſe toute analogie manque, & cependant M. BRISSON diſtingue encore 3 claſſes au-deſſous de celle-là; il les forme donc arbitrairement, & ſes principes ne l'y conduiſent pas.

2°. Il réunit dans ſa IV. claſſe, ſous le nom de Reptiles, les q. ovipares & les ſerpens; & nous verrons ci-deſſous combien ces animaux ſont peu faits pour aller enſemble. Le tableau de M. D'AUBENTON me paroît préférable, en ce qu'il a ſéparé ces êtres diſſemblables, & en ce qu'il a joint les cruſtacés aux inſectes. Il a réuni de même les poiſſons chondroptérygiens aux autres, & cette réunion me paroît aſſez naturelle, les uns & les autres étant des animaux à ſang froid munis d'ouies. Je les raſſemblerois auſſi dans la même claſſe ſi je ne ſuivois pas les genres de M. GOUAN. Le tableau de M. D'AUBENTON ne me paroît avoir que le léger tort d'employer le caractere d'ovipare, comme convenant à tous les animaux de ſes 6 dernieres claſſes (1), le défaut abſolu d'oreilles & de narines comme affectant décidément tous ceux des 2 dernieres, & les écailles comme convenant généralement à tous les poiſſons. Mais il eſt facile de mettre à tout cela les modifications convenables, de ſéparer ſi on le veut, les poiſſons cartilagineux, de compléter quelques caracteres & de les rendre par là plus rigoureuſement exacts. L'enſemble du tableau ſubſiſtera, & on le trouvera ainſi modifié à la fin de l'ouvrage.

CHAPITRE III.

I^e. CLASSE.

LES QUADRUPEDES.

SI je ne ſuis pas dans cet ouvrage la méthode de M. de LINNÉ, ce n'eſt pas que j'approuve toutes les critiques que l'on en a faites (2). Mais le but & l'uſage des méthodes exigent que les Ordres ſoient liés & décidés par les principes même qui les ont fait former, & que les

(1) Je ſais que les p. cartilagineux, les ſerp. & les i. vivipares ont des œufs, & qu'ils ſeroient ovipares ſi l'incubation ne ſe faiſoit dans le corps de la mere. Mais ils n'en ſont pas moins vivipares; qu'importe ce qui eſt caché & précede la naiſſance, quand la naiſſance même eſt plus analogue à celle des q. qu'à celle des ovipares?

(2) Rien ne peut autoriſer à parler légérement d'un homme tel que M. de LINNÉ, & il eſt extraordinaire que la mode de le faire ait pu s'établir. Elle a eu lieu cependant, parce qu'un Ecrivain célebre a eu des échos. Le PLINE du nord a ſouffert leur acharnement comme il lui convenoit de le ſouffrir. Je ne ſache pas qu'il en ait jamais parlé, ſi ce n'eſt dans une lettre à M. DE ROMÉ DELISLE. *J'ai vu dans votre ouvrage*, lui dit il, *un eſprit pénétrant, une lecture immenſe, des obſervations prodigieuſement multipliées, &, ce qui eſt bien rare, des diſpoſitions pleines de douceur envers moi*, (& *quod rarum eſt, animum in me mitiſſimum*). Cette phraſe ſeule m'arrêteroit par la noble & modeſte tranquillité qu'elle peint; elle m'arrêteroit quand même, oubliant les immenſes ſervices rendus à l'hiſtoire naturelle par M. de LINNE, je ſerois porté à m'appeſantir ſur quelques inexactitudes, comme ſi elles n'étoient pas inſéparables des ouvrages qui embraſſent une grande multitude d'objets. *Homo ſum, & nihil humani à me alienum puto.* La plupart des hommes qui liſent ſont aſſez inſtruits pour ſavoir que les reproches que l'on a faits au *Syſtema naturæ* tombent néceſſairement d'eux mêmes. En effet, ils attaquent autant les méthodes poſtérieures à celle de LINNÉ que celle de LINNÉ même. Cette remarque fait voir combien les naturaliſtes ont eu peu d'égards à de ſemblables critiques, puiſqu'ils ont continué à commettre les prétendues fautes que ces critiques relevent. Eh comment feroit-on attention aux plaintes d'un homme qui trouve mauvais que LINNÉ

genres ſoient aſſez multipliés ſans l'être trop; & je trouve ces avantages au tableau de M. BRISSON (1). Je le rapporterai à la fin de l'ouvrage, mais je vais expoſer les obſervations qui y ont conduit ce Naturaliſte.

Tous les q. ont du ſang, ils reſpirent par des poumons, ils ont 2 ventricules, & leurs femelles ſont vivipares & ont des mamelles. Quoique quelques-uns de ces animaux ſoient édentés, comme le *Fourmillier*, cependant la plupart ont des dents. Mais les uns n'ont que les molaires, comme le *Pareſſeux*; d'autres ont des molaires & des canines ſans inciſives, comme l'*Eléphant*; d'autres, enfin, ont ou n'ont pas des molaires & des canines, mais ont tous des inciſives, les ſeules dents auxquelles l'auteur faſſe attention dans les *Ordres* ſuivans. Parmi les animaux de ces ordres, les uns n'ont que les inciſives infer., & d'autres y joignent les ſupérieures. Parmi ceux qui n'ont que les inciſives inférieures, les uns n'en ont que 6, comme le *Chameau*; d'autres en ont 8, comme le *Bœuf*. Entre ceux qui ont des inciſives aux 2 mâchoires, les uns, comme le *Cheval*, ſont ſolipedes; les autres ſont biſulces, ou ont le pied fourchu, c. à d., ont, comme le *Cochon*, 4 doigts ongulés ſur 2 deſquels ils s'appuyent. D'autres ont à chaque pied 3 doigts ongulés, comme le *Rhinocéros*. Il en eſt qui ſont tetradactyles antérieurement, & poſtérieurement tridactyles. Parmi eux, les uns ont 2 inciſives à chaque mâchoire, comme le *Cabiai*, tandis que d'autres en ont 10, comme le *Tapir*. D'autres ont 4 doigts ongulés à chaque pied, comme l'*Hippopotame*; d'autres, enfin, ont leurs doits onguiculés. Parmi ces derniers, les uns n'ont que 2 inciſives à chaque mâchoire, comme le *Lievre*; d'autres en ont 4, comme le *Singe*. D'autres en ont 4 à la mâchoire ſupérieure & 6 à l'inférieure, comme le *Maki*; ou 6 à la ſuper. & 4 à l'infer., comme le *Phoque*; ou 6 à chaque mâchoire, comme le *Chien*. Enfin, il s'en trouve qui ont 6 inciſives ſuper. & 8 infer., comme la *Taupe*, tandis que d'autres ont 10 inciſives ſuper. & 8 infer., comme le *Philandre* ou *Sarigue*. M. BRISSON a établi ſur ces remarques ſa diviſion de Quadrupedes, expoſée dans le tableau des genres que je placerai à la fin de cet ouvrage. Un très-petit nombre de légers changemens mettroit ce tableau en état de ſatisfaire à tout; mais il n'en ſeroit pas de même de la liſte des eſpeces du même auteur.

M. de BUFFON, même en combattant les méthodes, leur a rendu d'importans ſervices, parce que, le plus ſouvent, en voulant montrer les défauts eſſentiels à ces inſtrumens qu'il prétendoit dénigrer, il prouvoit au moins qu'on les employoit mal. Auſſi ſon ouvrage a-t-il fourni, même aux plus mécontens, mille facilités pour rectifier ce qu'il y avoit d'inexact dans les diverſes tables ſynoptiques des Quadrupedes. Quiconque ne voudra pas diſputer, avec cet homme célebre, ſur les mots d'*Eſpeces*, de *Familles*, de *Sections*, d'*Ordres*, aura aſſez peu de choſes à lui conteſter ici. Ne rapprochez pas comme lui le *Cheval*, le *Bœuf*, le *Chien* que la nature a ſéparés, & que l'homme ſeul a réunis pour ſon uſage. Raſſemblez, au contraire, le *Loup*, le *Renard*, le *Chacal* & le *Chien*, le *Tigre*, le *Lynx*, le *Serval* & le *Chat*, &c. ſur leſquels la nature a imprimé les mêmes caracteres génériques quoiqu'elle leur ait donné des inſtincts oppoſés. Subſtituez pour ces animaux, & pour une vingtaine d'autres l'ordre au déſordre, & vous ferez aiſément de la ſuperbe hiſtoire des Quadrupedes un ouvrage méthodique, dans lequel les Eſpeces, les Familles & les Genres ſeront preſque toujours bien fixés. Par ces diſcuſſions pleines de juſteſſe & d'une érudition choiſie dans leſquelles l'auteur a éclairci les indications, les deſcriptions, les paſſages des anciens & des modernes ſur divers animaux; par ſes comparaiſons des différentes formes & des différentes parties de ces êtres; comparaiſons ou l'exactitude eſt jointe à la pénétration & à la fineſſe, combien n'a-t-il pas fixé d'Eſpeces & de Genres? Le mot ne fait rien à la choſe. Donner à l'*Unau* & à l'*Aï* le même nom de *Pareſſeux*; à d'autres animaux celui de *Chauve-ſouris*, ou celui de *Tatous*, de *Fourmillers*, &c.; en raſſembler pluſieurs ſous le nom de *Phoques*; diviſer ces Phoques en 2

ait mis, dans le même *Ordre*, des *Genres* diſparates entre eux par des points qui ne ſervent pas de fondement à une diviſion méthodique, comme ſont les g. du *Loir* & du *Caſtor*, du *Cerf* & du *Bouc*? Mais ce qui eſt bien plus fort, c'eſt que le même auteur, ſi pénétrant & ſi excellent juge d'ailleurs, ait regarde comme extraordinaire que M. de LINNÉ ait mis le *Loup-cervier* dans le g. du *Chat*, le vrai *Loup* & le *Renard* dans celui du *Chien*, la *Civette* dans celui du *Blaireau*; qu'il ait placé les *Coquillages* dans la claſſe des *Vers*, & l'*Ecreviſſe* dans celle des *Inſectes*, inſiſtant ſur ce qu'il a choiſi pour cela l'Ordre des *Poux*. Cette derniere plaiſanterie n'a empêché ni M. GEOFFROI, ni M. de GEER de mettre comme M. de LINNÉ l'*Ecreviſſe* au nombre des Inſectes apteres, & il eſt fâcheux qu'un homme de genie ſe ſoit permis des critiques deſtinées à être auſſi négligées des Naturaliſtes.

(1) Il renferme quarante-deux genres, & celui de LINNÉ n'en contient que trente-trois, les cét. non compris.

troupes, n'eſt-ce pas admettre des Eſpeces, des Genres, & diviſer même ces Genres en Familles? Partager tous les Quadrumanes, à raiſon de leurs formes extérieures, en *Singes*, proprement dits, en *Magots*, en *Babouins*, en *Guenons*, en *Sapajous* & en *Sagouins*, n'eſt-ce pas former, pour un genre très-riche en eſpeces, 6 familles très-bien aſſorties? La lumiere que tous ces travaux ont portée dans l'hiſtoire des Quadrupedes, y a fait une révolution en dépit des critiques. Le Naturaliſte éclairé & impartial leur livre volontiers la *Théorie de la terre*, les *Epoques de la nature*, les *Molécules organiques*, les caracteres moraux & fictifs donnés, dans des deſcriptions poétiques, à pluſieurs animaux par un Auteur qui refuſe preſque l'inſtinct aux *Abeilles*. Mais, en faiſant cet abandon, il admire cet Auteur, non-ſeulement dans ſes immortels diſcours qui réuniſſent les vues ſublimes de la philoſophie aux apperçus les mieux rapprochés & les mieux ſaiſis; il l'admire dans ſes recherches ſur chacun des animaux qu'il décrit. Il ne manque pas de profiter de ces recherches & de leur précieux réſultats. Il ſent qu'il faut décidément renoncer, dans une foule d'occaſions, à l'ancienne indication des eſpeces, & leur ſubſtituer preſque toutes celles de M. DE BUFFON; qu'il faut en ſupprimer pluſieurs de celles qu'on admettoit, & en rejetter d'autres au nombre des *variétés*. Auſſi ai-je ſuivi, autant que je l'ai pu, cet illuſtre Ecrivain dans ce que j'ai dit des Quadrupedes, ne m'en écartant que de la maniere que j'ai annoncée dans mon introduction. Et quel eſt, comme je l'ai dit, l'Auteur qu'il ne faille abandonner dans certains cas? Quel eſt celui auquel il ne faille rien ajouter ou retrancher? J'ai été d'autant plus porté à m'attacher à l'ouvrage de cet éloquent Ecrivain, que le même ſervice qu'il a rendu aux méthodes, en débrouillant le chaos des eſpeces & des variétés, il l'a rendu à la ſynonymie, à la concordance & à la nomenclature. Il a proſcrit une multitude de noms vagues, compoſés, mal appliqués, qui ne pouvoient qu'expoſer à l'erreur & aux doubles emplois. Il a banni le premier, autant qu'il a pu, ces dénominations fondées ſur le prétendu pays natal d'un animal; dénominations familieres aux Auteurs, comme ſi le même animal ne pouvoit habiter différens pays, & comme ſi le même pays ne pouvoit nourrir diverſes eſpeces du même genre; comme ſi la *Chevre* que l'on nommoit *Chevre de Syrie*, ne pouvoit être la même que celle que l'on appelloit *Chevre du Levant*, ou de la *nouvelle Eſpagne*, malgré la diſtance des lieux!

Je placerai donc, après le tableau des genres de M. BRISSON, une liſte des principales eſpeces qui, en ce moment, paroiſſent devoir compoſer ſes genres, m'y conformant, autant que je le pourrai, à la nomenclature de M. DE BUFFON. Les perſonnes qui voudront lire avec méthode les principaux articles qui appartiennent à l'hiſtoire des Quadrupedes, ou à celle de chaque genre, le pourront facilement en cherchant de ſuite tous les mots énoncés dans cette liſte. Voyez à la fin de l'ouvrage.

CHAPITRE IV.

IIe. CLASSE.

LES CÉTACÉES.

LES animaux qui compoſent cette claſſe beaucoup moins nombreuſe, & cependant moins connue que la précédente, ſont les plus gros de ceux qui peuplent l'Océan. Pluſieurs d'entre eux, fort ſupérieurs en maſſe & en volume à l'Eléphant, ſont les plus puiſſans de tous les animaux. Ils croiſſent lentement & paroiſſent devoir vivre long-tems. Conſidérés par rapport à la place qui leur convient, dans la grande échelle des êtres animés, on les trouve rapprochés des Quadrupedes par 5 caracteres qui les éloignent en même tems des poiſſons. 1. Ils ont 2 ventricules au cœur; 2. ils reſpirent par des poumons; 3. ils s'accouplent comme les Quadrupedes; 4. ils ſont vivipares; 5. ils ont des mammelles & ils allaitent leurs petits.

Outre ces caracteres intimes & eſſentiels, ils en ont d'autres extérieurs & moins importans, qu'il eſt cependant bon de remarquer. Leurs nageoires reſſemblent beaucoup plus à de vrais membres que celles des poiſſons. Elles ſont réellement charnues, & leur ſquelette eſt com-

posé d'osselets articulés comme ceux de nos mains. Ces osselets sont assez gros pour que des parties ainsi construites puissent non-seulement soutenir & faire mouvoir ces masses énormes, mais encore servir à d'autres usages qu'à l'action de nager. Aussi les Cétacées se servent-ils des nageoires pectorales, c. à. d., attachées aux parties latérales de leur poitrine, pour se tenir unis dans l'accouplement. La femelle s'en sert aussi pour porter son petit. La queue de ces animaux, au lieu d'être verticale & en aviron, comme celle des poissons, est plate, & couchée horizontalement. Enfin, ils ont, ou sur la tête, ou sur le museau, un ou deux canaux par lesquels ils rejettent l'eau.

C'est sur l'absence ou la position des dents de ces terribles habitans des mers, que M. BRISSON a établi leur division en 4 ordres & en 4 genres. Je ne ferai d'autre changement à son tableau que d'y ajouter une 8e. *Baleine*, un 2d. *Narwhal*, avec le signe d'interrogation, & de supprimer le 2e. *Cachalot* pour en faire un 5e. *Dauphin*. Voyez le tableau des Cétacées à la fin de l'ouvrage.

Les Cétacées se trouvent parmi les Quadrupedes dans la nouvelle Encyclopédie, & l'on a regret à la brièveté avec laquelle on a décrit, dans un ouvrage aussi important, les animaux de cette classe. D'ailleurs, en parlant d'eux, les Voyageurs emploient souvent une nomenclature vicieuse, sur laquelle il eût été bon de fournir des éclaircissemens pour résoudre les doutes des Lecteurs. Je tâcherai d'y suppléer. En tout cas, je me garderai bien de borner, comme on l'a fait dans cet ouvrage, les animaux de cette classe au nombre de 5; j'en décrirai plus de vingt.

CHAPITRE V.

IIIe. CLASSE.

LES OISEAUX.

CETTE classe, incomparablement plus nombreuse en genres & en especes, que les deux premieres, offriroit par conséquent beaucoup plus de difficultés à quiconque, voulant l'étudier, ne seroit pas guidé par une méthode claire & facile. Il n'est personne qui, en voyant l'histoire des Oiseaux dans l'immortel ouvrage de M. DE BUFFON, n'éprouve la décourageante impossibilité d'écarter de son esprit la confusion, en y parcourant les tableaux multipliés de ces animaux. Ils y sont cependant disposés suivant un certain ordre; mais cet ordre n'est pas assez senti, & dès-lors il est à peu-près nul pour le Lecteur. L'ordre senti indique les rapports; il lie les idées; il est plus utile & plus nécessaire à mesure que les objets qu'il ordonne sont plus multipliés.

Les méthodes sont donc absolument nécessaires ici. Sans elles, comment reconnoître un individu égaré dans la foule? Faudra-t-il avoir toujours présente à l'esprit la description de 1800 Oiseaux différens? C'est là le terme, le but de l'étude, mais ce ne peut être un de ses premiers fruits, & moins encore un de ses préliminaires.

Le tableau de M. KLEIN laisse beaucoup à desirer. Comme cet Auteur prend presque toujours ses caracteres dans les doigts, rarement dans le bec, & jamais dans les autres parties, il ne multiplie pas assez les genres. Or il est difficile de rapporter une multitude d'especes à des genres peu nombreux, & il devient comme impossible de ne pas joindre alors dans la même famille les animaux les plus disparates. Tels sont le *Colibri*, l'*Aigle* & le *Coq*, qui se trouvent réunis par la méthode de M. KLEIN, sinon dans la même tribu, au moins dans la même famille. La méthode de M. de LINNÉ est beaucoup plus satisfaisante, & j'en rapporterai au moins la division générale en 6 ordres, parce qu'on peut s'en servir pour rassembler en 6 troupes les Oiseaux qui paroissent les plus faits pour aller ensemble. Alors on placeroit: 1°. les Oiseaux à bec fort & recourbé & à ongles crochus. Tels sont ces Oiseaux carnassiers qui vivent de rapine & se tiennent sur une patte en s'aidant de l'autre pour déchirer leur proie. Parmi eux se trouvent les *Aigles*, *Condor*, *Vautours*, *Faucons*, *Duc*, *Chat-huant*, *Milan*, *Lanier*, *Hobereau*, *Epervier*, les *Perroquets* même, &c.

On les distingue en diurnes & en nocturnes. Les Oiseaux de proie nocturnes ont la tête grosse & ronde, & la base de leur bec est

environnée d'une membrane calleuſe. Ils vivent ſolitaires, peuvent ſupporter une longue diete, & multiplient peu. Les mâles laiſſent aux femelles tout le ſoin de leurs petits, & ont été nommés *Tiercelets*, parce qu'ils ſont ordinairement plus petits d'un tiers que leurs femelles. Les oiſeaux de proie diurnes ſe diviſent en grands & en petits. Les grands, tels que les *Aigles* & *Vautours* ſont indomptables; mais on dompte ou l'on dreſſe les petits, du moins les courageux, car on néglige les poltrons, tels que le *Milan*. On diviſe encore les courageux en oiſeaux de haut vol, comme l'*Epervier*, le *Gerfaut*, &c. & en oiſeaux de bas vol, comme le *Faucon*, le *Sacre*, le *Lanier*, &c.

2°. Suivroient les oiſeaux *à bec de Pic*, tels que les *Corbeaux*, *Corneilles*, *Pies*, *Pics*, *Geais*, *Huppes*, *Merles*, *Loriots*, *Etourneaux*, &c. Quelques-uns d'entre eux dits *demi-rapaces*, ont le bec fort & gros; les autres vivent d'inſectes, de fruits, de baies & de graines dans les bois, les champs & les prairies.

3°. Viendroient enſuite les oiſeaux qui fréquentent les lieux marécageux & les bords des ruiſſeaux & des étangs; ne nageant point, mais volant au-deſſus de l'eau & cherchant du poiſſon. Ils ont tous les pieds longs & fendus; ils n'ont point de plumes au-deſſous du talon, & ont le bec plus ou moins long & affilé; on les nomme *Scolopaces*; tels ſont les *Hérons*, *Cicogne*, *Gruë*, *Butor*, *Courli*, *Phénicoptere*, *Vanneau*, *Chevalier*, &c.

4°. Ces oiſeaux ſeroient ſuivis des oiſeaux aquatiques proprement dits, qui nagent ſur l'eau, & y plongent; leurs doigts ſont réunis par une membrane, ce qui les fait appeller *Palmipedes*; la plupart ont les jambes courtes & le bec terminé par un petit crochet; tels ſont les *Cygnes*, *Canards*, *Macreuſes*, *Pélicans*, *Morillons*, *Palettes*, &c.

5°. On placeroit après eux les oiſeaux ſans demeure fixe, qui vont çà & là cherchant des inſectes, des graines & des baies. Ils ont le bec ou droit ou peu courbé, les jambes courtes, le vol vif, la queue longue. Tels ſont le *Pigeon*, la *Tourterelle*, le *Pinçon*, le *Chardonneret*, l'*Alouette*, le *Verdier*, le *Serin*, la *Linote*, la *Fauvette*, &c.

6°. Enfin viendroient les oiſeaux que l'on nomme *Gallinacés*, ou du genre des poules; ils ont le bec aſſez court, un peu recourbé, le corps gros, gras & peſant, les ailes courtes. Ils ſont *pulverateurs*, conſtruiſent leurs nids par terre, & les petits ſont couverts de duvet & ſuivent leur mere.

Cette diviſion des oiſeaux pourroit ſuffire à ceux qui ne veulent acquérir qu'une connoiſſance légere des animaux de cette claſſe. Mais quand on ſe propoſe de l'étudier à fond, ou même de ſe mettre en état de reconnoître les ſujets, on a beſoin du détail des genres. Quoique l'on pût s'en tenir à ceux du ſyſtême de LINNÉ dans ſes dernieres éditions, cependant je préfere la méthode de M. BRISSON, plus connue en France. J'en placerai donc le tableau à la fin de cet ouvrage, & c'eſt à lui que je rapporterai les Oiſeaux que je décrirai. Ce tableau ſera ſuivi d'une liſte des eſpeces, modifiée, rapprochée des nouvelles obſervations, & conforme à la nomenclature de MM. de BUFFON & MAUDUIT; les noms qu'elle ne renfermera pas ſe trouveront dans l'ouvrage comme partie de la concordance. D'après cette liſte, on pourra, ſi on le veut, lire avec méthode les deſcriptions contenues dans le Dictionnaire.

Je ne répéterai pas ici ce que j'ai dit, dans le chapitre des quadrupedes, au ſujet des travaux de l'illuſtre ennemi des méthodes. Je pourrois faire voir que M. de BUFFON a rendu plus facile l'entrepriſe de quiconque veut remettre à leur vraie place quantité d'oiſeaux égarés dans les meilleures tables ſynoptiques, en les décrivant avec plus d'exactitude qu'on ne l'avoit fait avant lui. La réforme de la nomenclature, la ſuppreſſion des doubles emplois & de pluſieurs eſpeces imaginaires, la deſcription d'un gr. nombre d'eſpeces nouvelles, ſont encore d'autres ſervices que l'Auteur de l'Hiſtoire naturelle, générale & particuliere, & ſon digne collaborateur, M. de MONTBEILLARD, ont rendus à l'Ornithologie.

M. MAUDUIT, dans la nouvelle Encyclopédie, en les ſuivant rarement, s'eſt toujours trouvé près d'eux, excepté dans les cas où il les a vu s'égarer, ou n'aller pas aſſez loin, ou laiſſer quelque choſe en arriere. Son travail, abſolument original & neuf, eſt ce qui exiſte aujourd'hui de plus complet & de plus exact en Ornithologie. Il a prouvé qu'on pouvoit encore intéreſſer par l'exactitude & la préciſion, quoiqu'on traitât un ſujet nouvellement embelli par les charmes du ſtyle & la richeſſe des deſcriptions. C'eſt que le Lecteur qui cherche à s'inſtruire s'impatiente quelquefois contre les ornemens étrangers deſtinés à ſervir d'appas aux hommes pareſſeux ou légers. Sans être ni barbare, ni ennemi des lettres, il ſent que les peintures vives & animées plaiſent plus qu'elles n'inſtruiſent; qu'elles ſont peu faites pour les ſciences; qu'elles excluent la briéveté & la préciſion, & que par conſéquent elles nuiſent plus qu'elles ne ſont

utiles. Il ſent combien il eſt difficile de ne pas ſacrifier quelquefois l'exactitude quand on s'occupe de ſacrifier aux Graces. Auſſi eſt-il ſouvent tenté de demander s'il doit prendre à la lettre, ou s'il doit entendre dans un ſens figuré, ce que lui dit un homme qui fait admirer tour à tour ſon éloqnence & ſon pinceau.

CHAPITRE VI.

IVe. ET V^e. CLASSE.

Les Reptiles improprement dits & les Reptiles proprement dits.

LES animaux que l'on a réunis juſqu'ici, ſous le nom de *Reptiles*, ont tous du ſang; mais ce ſang eſt preſque froid, & leur cœur n'a qu'un ſeul ventricule. Ils ont un poumon; mais leurs inſpirations & expirations ſe faiſant à intervalles plus longs, ils conſomment moins d'air & élevent beaucoup moins leur température que ne le ſont les animaux des claſſes précédentes. Ils digerent auſſi plus lentement; ils tranſpirent moins, & ils peuvent ſupporter de beaucoup plus longs jeûnes. Les femelles de quelques-uns d'entre eux ſont vivipares; mais elles n'en portent pas moins des œufs très-ſenſibles & apparens, dont l'incubation ſe fait dans leur corps, en ſorte qu'elles mettent au jour leurs petits vivans.

La claſſe que l'on formoit de tous ces animaux, étoit aſſez nombreuſe dans ſes genres, & très-nombreuſe dans ſes eſpeces. Mais avant M. DAUBENTON, elle n'avoit pas encore été diſtribuée d'une maniere ſatisfaiſante. Il nous manquoit un Naturaliſte exact qui, ſentant qu'on ne pouvoit laiſſer dans une même claſſe tous les animaux dont on avoit coutume de compoſer celle-ci, la diviſât en deux, l'une pour les *Quadrupedes ovipares*, l'autre pour les *Serpens*. En prenant ce parti, on ne peut plus reprocher aux Méthodiſtes la licence ſinguliere de mettre, au nombre des Reptiles, des animaux qui ne rampent point; dont quelques-uns même, comme le *Crocodile* & pluſieurs autres *Lézards*, courent très-vite relativement au peu de longueur de leurs jambes.

M. de LINNÉ n'a point fait de claſſes de Reptiles. Il en a fait une d'Amphibies, & il l'a diviſée en 3 ordres : *Amphibies à 4 pieds*; ce ſont les quadrupedes ovipares. *Amphibies apodes*; ce ſont les ſerpens. *Amphibies nageans*; ce ſont les poiſſons de notre VI. claſſe & les derniers de ceux de la VII. Cette autre diviſion a le défaut d'exclure du nombre des Amphibies des animaux qui le ſont, comme le *Caſtor*, l'*Hippopotame*, &c. & d'y admettre des animaux qui ne le ſont pas; car parmi ceux dont il compoſe cette claſſe, il en eſt peu de vraiment Amphibies. Ainſi pour éviter la bizarre inconſéquence d'appeller *Reptile* le Lézard qui court légerement, & la Grenouille qui ſaute; d'appeller *Amphibies* des animaux qui ne peuvent vivre ou que ſur la terre, ou dans l'eau ſeule, & de paroître refuſer ce nom à ceux auxquels il convient réellement, il faut, de l'ancienne claſſe des Reptiles, faire, avec M. DAUBENTON, 2 claſſes, la 1e. pour les *Quadrupedes ovipares*, la 2e. pour les *Serpens*. Voyez leurs tableaux à la fin de l'ouvrage.

Outre les quadrupedes & les ſerpens nommés dans ces 2 tableaux, on en trouve beaucoup d'autres indiqués dans SÉBA, PISON, &c. & ſur-tout dans les relations des Voyageurs. Mais ils y ſont décrits ſi ſuperficiellement qu'il eſt impoſſible de les claſſer d'après ce qu'ils en ont dit. M. DAUBENTON a donc eu raiſon de ne pas les inférer dans ſon tableau. Il n'en a pas parlé non plus dans ſon Dictionnaire qui, comme je l'ai déja dit, eſt d'ailleurs un chef-d'œuvre d'exactitude & de préciſion. Pour moi, j'ai cru devoir indiquer les noms de ces animaux dans ma concordance, pour tirer d'embarras, autant que cela ſe peut, le Lecteur qui les rencontre dans les ouvrages des Voyageurs, & même dans ceux des Naturaliſtes peu exacts. Quelle pourra être en effet la reſſource du Lecteur incertain, ſi l'on dédaigne de placer dans les Dictionnaires les mots qui ont été employés, même abuſivement, pour déſigner divers animaux, & les noms qui indiquent des eſpeces, ou équivoques, ou mal connues? Les fautes des hommes célebres étant plus propres que celles des Ecrivains obſcurs, à fournir des leçons à quiconque ſe trouve dans le cas d'y tomber, ſans doute ceux qui continueront la partie de l'Encyclopédie qui doit développer l'hiſtoire du regne animal, ſe tien-

dront en garde contre ce dangereux dédain. Autant il importe d'omettre dans une méthode les noms vagues, mal appliqués, dont l'objet eſt peu connu, incertain, peut-être chimérique ; autant il eſt intéreſſant de les placer dans les ouvrages auxquels il eſt naturel de recourir pour ſavoir à quoi s'en tenir ſur ces mêmes mots, quand on les rencontre dans les écrits de ceux qui ont eu la mal-adreſſe d'en faire uſage. Ces raiſons m'ont décidé à placer ces noms dans ma concordance, & à raſſembler à la ſuite du tableau ceux d'entre eux ſur leſquels on a au moins quelques foibles lumieres.

CHAPITRE VII.

VIe. CLASSE.

Les Poiſſons chondroptérygiens.

ON a ſouvent appellé les animaux de cette claſſe *Poiſſons improprement dits ;* il eſt aiſé de ſentir que ce nom eſt lui-même très-impropre. On les nomme mieux, & plus communément, *Poiſſons chondroptérygiens*, ou *P. cartilagineux*, parce que leurs nageoires ſont ſoutenues par des eſpeces de rayons cartilagineux, tandis que celles des poiſſons de la claſſe ſuivante ſont toutes ſoutenues, ou par des rayons compoſés d'oſſelets articulés, ou par des aiguillons d'une ſeule piece oſſeuſe, ou par les uns & les autres. La charpente du corps, ou le ſquelette des animaux dont il s'agit ici eſt de même purement cartilagineuſe & non oſſeuſe ; leurs vertebres & leurs côtes ſont de ſimples cartilages. Selon M. DE LINNÉ, ils ont des poumons, & ils reſpirent à volonté, ou par ces poumons, ou par leurs ouïes. Mais M. l'Abbé SPALLANZANI, M. BROUSSONNET & M. BLOCH, regardent les prétendus poumons qu'ont quelques-uns de ces animaux, comme des organes uniquement deſtinés à changer leur peſanteur ſpécifique, par le gonflement & l'affaiſſement de cette partie. Auſſi ceux qui en ſont pourvus ſont-ils tous privés de la veſſie aérienne.

La plupart des p. chondroptérygiens ſont nus, tandis que la plupart des autres ſont écailleux. Ils ont 2 narines, rarement 4, comme preſque tous les autres. Les femelles de pluſieurs d'entre eux ſont vivipares, mais ont des œufs aſſez gros qui éclоſent dans leur corps. On a dit juſqu'ici que leurs mâles avoient la partie ſexuelle extérieure que n'a aucun des p. de la claſſe ſuivante. Mais M. BLOCH vient de prouver par des diſſections faites avec plus de ſoin, que les 2 membres que l'on trouve aux *Raies* & aux *Chiens-de-mer*, les 2 ſeuls genres anciens qui ſoient réellement pourvus de ces parties équivoques, ne ſont point des organes analogues au pénis, mais des eſpeces de bras par leſquels le mâle peut s'aider pour retenir la femelle. En effet celle-ci étant vivipare, ſes œufs doivent être fécondés dans ſon corps même. Ainſi l'accouplement qui n'eſt pas néceſſaire dans les poiſſons ovipares l'eſt abſolument dans ceux-ci ; mais l'on ſait qu'un accouplement peut-être efficace ſans l'intromiſſion de l'organe même, & il eſt conſtant par les diſſections de M. BLOCH que l'organe extérieur n'exiſte pas dans ces animaux.

On peut partager en 5 genres la claſſe qu'ils forment, en laiſſant à la ſuivante les *Branchioſtéges*, & en joignant aux 4 genres d'ARTÉDI le *Callorynchus* de GRONOV, c'eſt-à-dire, la *Chimere*. Ce dernier genre eſt pourvu, comme les Raies & les Chiens-de-mer, des membres communément pris pour un double pénis. Sans doute les premiers Naturaliſtes qui auront occaſion d'en diſſéquer quelque individu, trouveront que ce membre n'eſt qu'une partie analogue à celle que M. BLOCH a trouvée aux Raies & Chiens-de-mer. Je placerai ce p. au dernier rang, parce qu'il ſemble faire le paſſage aux poiſſons ſimplement dits, par ſes ouïes & l'aiguillon de ſa premiere dorſale. Pour ce qui eſt des eſpeces, je rapporterai à l'*Eſturgeon*, à la *Lamproie* & à la *Raie*, celles que je croirai bien reconnues. Je n'aurai aucune peine à fixer celle des *Chiens de mer*, je prendrai celles que M. BROUSSONNET leur a aſſignées dans un excellent mémoire ſur ce genre. M. BLOCH lui donne, entre autres caracteres, 5 ouvertures pour les ouïes. Déja WILLUGBI, RAY, ARTÉDI, M. DE LINNÉ, GRONOV, &c. leur ont attribué ce caractere des Raies. M. BROUSSONNET, dans ſon Mémoire qui paroît n'être pas connu de M. BLOCH, laiſſe aux évents le nombre indéfini de 4 à 7 de

chaque côté. Il eſt vrai que, dans le détail, il ſe trouve que ſur 27 eſpeces qu'il décrit, on en voit 24 à 5 évents ; &, à ces 24 eſpeces, on peut encore en joindre une 25e, le *Tigre*, auquel, en l'examinant de près, on apperçoit, dit M. BLOCH, 5 évents, & l'on voit qu'il les a en effet, à en juger par la maniere dont s'exprime à ce ſujet M. BROUSSONNET même. Il ne reſte donc que 2 eſpeces ſur 27, qui, ſelon ce dernier, s'écartent de la regle des 5 évents ; ces 2 eſpeces ſont le *Griſet* qui en a 6, & le *Perlon* qui en a 7. Je n'ai jamais vu ces deux eſpeces nouvelles & aſſez rares, & elles n'ont pas encore été décrites par M. BLOCH. Quand il les aura obſervées, il confirmera ſans doute les deſcriptions de M. BROUSSONNET. On peut ne voir que 4 évents à un animal qui en a 5, ou 5 à un qui en a 6 ; mais on ne peut voir 6 ou 7 évents là où ils ne ſont pas. Le ſavant Ichthyologiſte de Berlin pourra ne pas changer pour cela les caracteres du genre, regardant le *Griſet* & le *Perlon* comme 2 eſpeces anomales. Cependant, ſuivant ici M. BROUSSONNET, qui a décrit, juſqu'à ce moment, un plus gr. nombre d'eſpeces, j'emploie ſes caracteres dans le tableau. Voyez-le à la fin de l'ouvrage.

CHAPITRE VIII.

VIIe. CLASSE.

Les Poiſſons ſimplement dits.

TOUS les animaux de cette claſſe ont des nageoires ſoutenues par de vrais oſſelets, & les ouïes de la plupart ſont munies d'opercules, ou couvercles mobiles & écailleux qui ſoutiennent la membrane branchiale. Ils ont du ſang & ſont preſque tous ovipares. WILLUGBY, RAY, ARTÉDI & M. DE LINNÉ ont cherché à établir l'ordre dans cette claſſe d'êtres ſi difficiles à obſerver, & dont on ne peut ſe flatter de connoître qu'une petite partie. Le travail d'ARTÉDI, ſur-tout, eſt admirable par les progrès ſubits qu'il a fait faire à la ſcience. M. de LINNÉ, ſon digne ami, y a ajouté beaucoup encore, après la mort prématurée de cet illuſtre Ichthyophile. M. GOUAN profitant des lumieres qu'ils avoient répandues ſur cette branche de l'Hiſtoire Naturelle, a modifié, & même perfectionné leur méthode à pluſieurs égards. Sans toucher aux eſpeces, il a formé & même découvert quelques genres nouveaux. Mais il a trop multiplié les caracteres, ne réfléchiſſant pas, ſans doute, au riſque qu'il couroit, d'exclure de tel ou tel genre beaucoup d'eſpeces qui pourroient réunir une partie de leurs caracteres, & contrarier les autres. Il avoit fait eſpérer le tableau de ces eſpeces, qui étoit ainſi devenu très-difficile, mais cet eſpoir n'a pas été réaliſé. Les Naturaliſtes attendoient de M. BROUSSONNET l'exécution de cette entrepriſe délicate quand M. BLOCH s'en eſt chargé. Ce qu'il a donné au public juſqu'ici, eſt auſſi ſatisfaiſant par la préciſion, l'exactitude, la netteté des deſcriptions, qu'il eſt magnifique dans l'exécution. Les manuſcrits & les deſſeins du P. PLUMIER qu'il poſſede, & ils ne pouvoient tomber en de meilleures mains, vont enfin être publics, & l'on pourra réſoudre mille doutes que font naître les deſcriptions de MARCGRAVE. Mais, à cette époque (Avril 1787), M. BLOCH eſt ſeulement au milieu de ſa tâche, & je ne peux ſuppléer à ce qui manque encore à ſon travail, que comme peut le faire un Naturaliſte qui ne s'occupe qu'accidentellement des poiſſons, & qui n'eſt point placé dans des circonſtances favorables à l'étude de leur hiſtoire.

Malgré ces déſavantages, j'ai cru pouvoir contribuer à l'éclaircir en quelques points en tâchant d'oublier pour un moment ce qu'ont penſé les Auteurs qui l'ont écrite avant moi. Quelque reconnoiſſance qu'ils méritent, je n'ai pas cru devoir m'en rapporter totalement à eux dans la maniere de claſſer des êtres parmi leſquels ils n'ont pas toujours réuſſi à établir l'ordre. J'ai combiné les deſcriptions qu'ils nous ont données, enſuite j'ai fixé, quand je l'ai pu, à chaque eſpece ſon genre. J'ai marqué mes incertitudes par le ſigne de l'interrogation, & j'ai laiſſé errer au haſard dans le Dictionnaire, & ſans en faire mention dans le tableau, les eſpeces trop incomplettement décrites & trop peu connues pour être claſſées. Ce travail fait, j'ai repris en conſidération l'avis de mes maîtres, & j'ai comparé mes réſultats aux leurs. Quand ils ſe ſont trouvés les mêmes,

&

& c'eſt ce qui m'eſt arrivé le plus ſouvent, je m'en ſuis félicité. Mais quand ils ont différé, je n'ai pas cru devoir pour cela ſeul changer de façon de penſer; j'ai ſeulement cru devoir revenir ſur mes pas & reprendre l'examen des caracteres qu'indiquoient les deſcriptions. En effet, l'autorité, quand on l'a contre ſoi, peut faire naître des doutes, inſpirer de la méfiance & engager à un renouvellement d'attention. Mais elle ne doit point ſeule faire changer d'opinion, ou les échos déja trop communs ſe multiplieront encore.

ARTÉDI, M. de LINNÉ dans ſes premieres éditions, & M. GOUAN, ont fait 2 ſections des animaux de cette claſſe. La 1e. eſt deſtinée à ceux qui ont les ouïes complettes; la 2e. à ceux qui ont des ouïes incomplettes. On entend par ouïes incomplettes, celles qui ſont dépourvues, ou d'opercules, ou d'une vraie nageoire, c'eſt-à-dire, membrane branchiale, ou de l'une & de l'autre. On appelle ces poiſſons *Branchioſtéges*. La 1e. ſection donne lieu à une ſous-diviſion; car les poiſſons qu'elle renferme ont une partie de leurs nageoires armée d'*aiguillons* ou d'épines, c'eſt-à-dire, d'oſſelets durs, ſimples, & plus ou moins pointus; ou aucune de leurs nageoires n'eſt ainſi munie, mais elles ſont toutes ſoutenues par des rayons. On entend par *rayons* des oſſelets articulés, dont l'enſemble eſt par conſéquent flexible, & ſouvent diviſé en 2 branches, dont chacune réſulte, comme la tige, de pluſieurs de ces oſſelets réunis; de maniere que le tout, par ſa flexibilité, ſemble cartilagineux & mou, quoique vraiment oſſeux.

On appelle *Acanthoptérygiens* les poiſſons de la 1e. ſous-diviſion, & *Malacoptérygiens* ceux de la 2e. Les uns & les autres peuvent être conſidérés par rapport à la poſition de leurs nageoires. En général on appelle les nageoires du dos *Dorſales*; celles de la poitrine, qui ſont placées près des ouïes, *Pectorales*; celles du ventre, *Ventrales*; pour abréger, j'appellerai de même celle de l'anus, *Anale*, & celle de la queue, *Caudale*.

Les *Ventrales* varient quant à leur inſertion. Sont-elles placées avant le point qui eſt à l'aplomb des pectorales? on les nomme *Jugulaires*, & l'on dit du poiſſon même qu'il eſt jugulaire. Sont-elles attachées au thorax, ou ſituées fort peu après l'aplomb des pectorales? on les appelle *Thorachiques*, & le poiſſon même eſt dit thorachique. Sont-elles placées ſous le ventre, à quelque diſtance qu'elles ſoient de l'anus? on les nomme *Abdominales*, & l'on dit que le poiſſon eſt abdominal. Manquent-elles abſolument? le poiſſon eſt appellé *Poiſſon Apode*.

M. BROUSSONNET voyant que tous ceux qui prétendent décrire des poiſſons, s'y prennent, en les meſurant, de maniere à décrire des individus plutôt que des eſpeces, a cherché à éviter cet écueil; & voici le moyen qu'il a pris pour s'en éloigner.

Les meſures abſolues ſont accidentelles & individuelles, mais les meſures relatives ne peuvent l'être. Les parties des poiſſons encore éloignés de la taille que leur eſpece comporte, doivent recevoir des accroiſſemens proportionnels & gradués. Ainſi en comparant entre eux divers termes de leurs dimenſions, on n'aura plus les ſimples meſures individuelles, mais les vraies meſures ſpécifiques. Je ſuppoſe donc que je prenne au compas la diſtance de l'extrémité de la mâchoire la plus longue à la baſe de la caudale, & que l'ayant rapportée ſur une regle diviſée, je la trouve, par exemple, de 80‴; qu'enſuite je cherche les autres diſtances, par exemple celle de l'extrémité de la mâchoire à l'anus, & que je la trouve de 50‴; au commencement de la dorſale, & que je la trouve de 20‴; à la fin de la même dorſale; à la baſe & à la pointe des pectorales; à la baſe & à la pointe des ventrales; au milieu & à la pointe de la caudale. Il me ſera facile de comparer tous ces termes au premier. Je ferai alors autant de proportions que j'aurai de termes de comparaiſon, moins 1. Je dirai: 1°. La diſtance entre le bout de la mâchoire & la baſe de la caudale, ou, ce qui revient au même: *la longueur du poiſſon* eſt à *la diſtance entre la pointe de la mâchoire & l'anus*:: 80: 50. Je dirai 2°: *la même longueur du poiſſon* eſt à *la diſtance entre l'extrémité de la gueule & le commencement de la dorſale*:: 80: 20. &c. &c. Qu'après cela j'obſerve un poiſſon long de 65‴, que je ſuppoſe de la même eſpece que celui dont j'ai pris ces termes de comparaiſon; je rapprocherai ce nombre 65 de tous les autres, & je dirai: 80: 50:: 65: x; enſuite 80: 20:: 65: x, &c. Les 4es. termes de toutes mes proportions cherchés & trouvés, me donneront les dimenſions réelles du poiſſon examiné, s'il eſt en effet de l'eſpece à laquelle je ſuis tenté de le rapporter. Si au contraire les termes trouvés par la Regle de trois ne s'accordent pas avec ces mêmes dimenſions réelles, je ſuis sûr que mes 2 poiſſons ne ſont pas de la même eſpece. Ce procédé m'eſt d'autant plus avantageux, qu'il me procure la poſition relative de toutes les nageoires, & me met en état de faire une deſcription exacte & préciſe.

Je peux encore, avec M. BROUSSONNET, m'y prendre d'une autre maniere pour parvenir au même but. Je cherche la diſtance entre l'extrémité du muſeau & la baſe des pectorales, & je compare cette diſtance à la longueur du poiſſon. Suppoſons, par exemple, celle-ci de 90′′′, & la diſtance du bout du muſeau à la baſe des pectorales de 20′′′; alors je dis que ce poiſſon eſt partagé en 4 ½ régions, la 1re. ſans nageoires; & il m'eſt facile d'aſſigner l'emploi des autres régions, & par conſéquent de faire la deſcription rigoureuſe de ce poiſſon. J'ai cru devoir offrir ces principes d'un Naturaliſte exact; principes peu connus (1), & cependant très-propres à guider dans les recherches ſur un ſujet peu éclairci, & qui le ſeroit davantage ſi les auteurs des deſcriptions avoient pris des moyens auſſi ſimples & auſſi sûrs pour les rendre fideles (2). Voyez le tableau ichthyologique à la fin de l'ouvrage.

CHAPITRE IX.

VIIIe. CLASSE.

LES INSECTES.

ETRE hexapode & avoir des antennes, voilà, ſelon M. BRISSON, le caractere des *Inſectes*, & c'eſt d'après cette notion qu'il en ſépare les *Cruſtacés*. Un homme raiſonnable n'entreprendra pas de conteſter avec lui ſur cette façon de penſer, parce que cette diſcuſſion deviendroit néceſſairement une diſpute de mots. Mais pour ne point diſputer ſur les mots, quand on met au nombre des inſectes des animaux que d'autres Auteurs en excluent, il faut au moins dire ce qu'on appelle *Inſecte*, afin de ſe faire entendre, & de montrer que l'on s'entend ſoi-même. J'appelle *Inſectes*, les animaux auxquels REDI, SWAMMERDAM, MM. DE RÉAUMUR, DE GÉER, BONNET, PALLAS, MULLER, LYONNET, ont donné ce nom. Je le donne à tout animal qui réunit chacun des caracteres, ou au moins la plupart des caracteres ſuivans indiqués par le dernier des Naturaliſtes que je viens de citer: défaut de chair & de ſang proprement dits, de ſquelette oſſeux intérieur, de paupieres & de prunelle, de narines & d'ouïes; préſence de ſtigmates, ou de panaches tenant lieu de ce dernier organe; antennes; diviſions, ou par inciſions, ou par anneaux; enfin ou trompe, ou mâchoires jouant, non de bas en haut, mais de côté.

La multiplicité de ces caracteres ne doit pas étonner. Il y a peu d'êtres fort compoſés que l'on puiſſe bien définir par un petit nombre de caracteres, chacun en particulier pouvant être ſujet à des exceptions dans certains cas.

En décrivant les Inſectes je les rapporterai à la méthode de M. de LINNÉ, modifiée par M. GEOFFROI, me conformant, autant que cela ſe pourra à ce dernier, parce qu'il a porté ſon travail ſur les Inſectes de ce pays. (3) Cependant, j'aurai ſoin de m'éloigner de lui toutes les fois que je le croirai néceſſaire. Son intention même lui ayant fait omettre preſque tous les cruſtacés, je les ſuppléerai dans la méthode en les joignant, comme un appendix, à la claſſe des Inſectes. Dans l'ouvrage je placerai ceux qu'il a omis, comme exotiques, & ne rejeterai que ceux qui ſont reſtés anonymes. Je décrirai même ces derniers quand quelque particularité me ſemblera les rendre intéreſſans. La multitude des autres rendroit cet ouvrage faſtidieux pour la plupart des lecteurs, & pour beaucoup de Natu-

(1) Ils ſont contenus dans une Décade de M. BROUSSONNET, peu répandue en France: *Ichthyologia ſiſtens piſcium deſcriptiones & icones*. Londres, 1782.

(2) En livrant cette premiere partie de mon ouvrage à l'impreſſion, j'apprends que le volume de l'Encyclopédie méthodique qui doit contenir l'hiſtoire des poiſſons, va paroître dans peu. J'ai grand regret à n'avoir pu profiter des lumieres que cet écrit va ſans doute répandre, perſuadé des efforts heureux que ſon auteur aura faits pour mettre en ordre cette claſſe encore dans la confuſion, excepté dans ce qui a paru de l'ouvrage de M. BLOCH. Mais au moins ſi le volume dont je parle paroît en effet avant l'entiere impreſſion de mes élémens, je me hâterai d'y chercher ce qui peut manquer à mon travail, afin d'y ſuppléer.

(3) Je joindrai aux eſpeces décrites dans ſon ouvrage, celles qu'il a trouvées depuis, & dont M. DE FOURCROY a donné la notice dans l'*Enthomologia Pariſienſis*.

raliſtes même qui ne regardent pas une tache de plus au ventre, au corcelet ou aux ailes comme un objet intéreſſant. Duſſé-je ne parler que des Inſectes, ſi je voulois les décrire tous j'occuperois au moins ce volume.

Cette claſſe eſt la plus riche ; & quoiqu'elle ſoit auſſi une de celles que l'on a le plus ſouvent étudiées, on eſt fort loin d'en connoître même tous les genres, & à plus forte raiſon les eſpeces. Quand quelque Naturaliſte laborieux s'eſt occupé de quelque genre particulier, il lui a toujours découvert de nouvelles eſpeces. On eſt allé juſqu'à en indiquer plus de 500 dans le ſeul genre du Papillon, en le ſéparant des Sphinx, Phalènes & Teignes ; car parmi les Inſectes, vulgairement appellés Papillons, on en diſtingue au moins 1500. M. FABRICIUS a donné les phraſes caractériſtiques de 7 à 8 mille Inſectes, ſans parler d'aucun animalcule microſcopique. Il eſt vrai que les eſpeces d'Inſectes ſont peut-être plus loin d'être fixées d'une maniere sûre que celles des autres animaux, & je ſuis tous les jours étonné de la facilité avec laquelle on ſe décide à cet égard. Il eſt ſi aiſé de prendre de ſimples variétés pour de véritables eſpeces ! Un individu eſt ſouvent ſi différent de lui-même aux diverſes époques de ſa vie ! 8 jours d'âge de plus ou de moins ſont quelque choſe de ſi conſidérable pour des animaux qui n'ont que quelques ſemaines, ou tout au plus quelques mois à vivre ! Convenons-en : l'influence du climat & des lieux particuliers du même climat, de la ſaiſon, du ſexe & de l'âge, eſt ſi puiſſante que pour prononcer ſur l'eſpece, il faudroit avoir obſervé dans différentes ſaiſons pluſieurs individus mâles & femelles de divers âges, de diverſes provinces, pris dans les divers lieux particuliers, bois, champs & prairies, que le tempérament & l'inſtinct du genre lui permettent d'habiter. Que faut-il donc dire & penſer de ces Méthodiſtes & de ces Amateurs qui décrivent tous les divers individus dépoſés dans un cabinet comme autant d'eſpeces, quoiqu'ils ignorent ſi les différences qui les diſtinguent ſont conſtantes ou accidentelles, ſpécifiques ou individuelles ?

Dans notre maniere de voir & de juger, l'organiſation des Inſectes eſt extrêmement inférieure à celle des grands animaux. Il eſt vrai qu'ils n'ont aucune des 5 analogies, par leſquelles ceux-ci ſont rapprochés de nous dans la méthode de M. BRISSON. Mais, ſans parler de l'étrange orgueil qui nous fait rapporter tout à nous-mêmes, eſt-il bien clair qu'on puiſſe toujours juger de la perfection d'un animal par ſa plus ou moins grande reſſemblance à notre phyſique ? Comment le ſeul réſultat du travail de M. LYONNET, ſur la Chenille du ſaule, ne nous a-t-il pas fait abandonner cette idée ? Une Chenille paroît encore plus dégradée qu'une Abeille, une Cigale, un Grillon. Cependant, quel prodigieux & ſavant aſſemblage de muſcles & de vaiſſeaux cet animal n'offrit-il pas au léger ſcapel de ſon patient Anatomiſte, & avec quel regret ne ſe voit-on pas fruſtré de l'eſpérance que l'on avoit de recevoir de la même main l'anatomie de la Chryſalide & celle du Papillon ! Souvent la ſtructure d'un dard, d'une trompe, d'un organe ſexuel, d'un organe particulier comme celui de la Cigale, a ſuffi pour fatiguer ou épuiſer la ſagacité des plus habiles Obſervateurs. Les difficultés ont irrité la curioſité. Les plus grands Naturaliſtes ſe ſont livrés à l'étude des Inſectes ; les uns pour démêler les admirables reſſorts de la machine, les autres pour contempler les reſſources & les procédés de l'inſtinct. Les SWAMMERDAM, les RÉAUMUR, les RŒSEL, les BONNET, les de GEER ſe ſont diſtingués dans cette carriere. Un extrait de leurs travaux, bien combinés & fondus en un corps d'hiſtoire ſuivie, ſeroit un ouvrage curieux & intéreſſant qui nous manque. Il faut eſpérer que quelque Naturaliſte exercé, & au-deſſus du métier de Compilateur, ſe chargera de remplir cette tâche, & que la nouvelle Encyclopédie en prouvera au moins la poſſibilité.

Je ne peux finir cet article ſans former, avec tous les Naturaliſtes de l'Europe, des vœux pour voir enfin paroître ces derniers mémoires de M. de RÉAUMUR, que l'on attend avec impatience depuis plus de 20 ans (1).

(1) Les Naturaliſtes inſtruits ſont très-éloignés de partager la façon de penſer de quelques cenſeurs de M. de RÉAUMUR. La plupart de ſes critiques ſont des juges incompétens. Ne s'occupant pas de l'étude des inſectes, ils ne peuvent être appréciateurs éclairés des travaux de cet illuſtre Académicien. Ils en parlent légérement, comme quelques Naturaliſtes ont parlé de LINNÉ, comme quelques Litterateurs ont parlé de BOILEAU. Je ne fais cette obſervation que pour prémunir les perſonnes impartiales contre cette épidémie endémique en ce ſiecle. Certains Auteurs y ont toute la vogue, & chacun de leurs admirateurs, dans les accès d'un zele outré, imagine qu'il importe d'immoler à leur gloire tous ceux que l'on pourroit leur comparer. Il ne faut donc pas écouter ces juges ou ignorans ou prévenus. Quand on veut s'adonner à l'étude des inſectes, M. de RÉAUMUR eſt un des premiers Auteurs qu'il faut étudier, prendre pour

Sans doute le corps illuſtre qui en eſt le dépoſitaire, & à la gloire duquel ce célebre Obſervateur a concouru toute ſa vie, finira par rendre hommage à ſa mémoire, en faiſant paroître ce 7e. volume. Chaque année de délai eſt une perte pour l'hiſtoire naturelle, & non-ſeulement cette perte eſt ſenſible à tous ceux qui cultivent cette ſcience; mais elle pourroit donner des préjugés injuſtes aux perſonnes qui en ſeroient ſuſceptibles.

Si je ne parle pas de la méthode de M. FABRICIUS, ce n'eſt pas que je croie qu'il faille la négliger abſolument. Quelque jour, peut-être, s'en rapprochera-t-on juſqu'à un certain point; mais ce que j'en dirois en ce moment ſeroit peu utile à la plupart des Naturaliſtes, & ne ſerviroit qu'à mettre de la confuſion dans les idées de mes autres Lecteurs. Une diviſion uniquement fondée ſur la trompe, les mâchoires, les dents, les barbillons, & tout ce qui tient à la bouche, excepté un petit nombre de cas où les antennes, la larve & la chryſalide ſont pris en conſidération, n'eſt pas aſſez connue, à l'époque où nous ſommes, pour entrer dans un ouvrage élémentaire. Je dis plus: une méthode qui rendit indiſpenſable l'uſage continuel du microſcope aura peine à ſe faire admettre, quelque exacte qu'elle puiſſe être. Voyez à la fin de l'ouvrage, la méthode enthomologique de M. GEOFFROI. Il diviſe les Inſectes en 6 ſections; nous allons jeter avec lui un coup-d'œil ſur chacune. Son tableau vous donnera les noms de ces genres, & j'en joindrai quelques autres à la fin de chaque ſection. Quant aux eſpeces, il ſeroit inutile que je les y plaçaſſe, elles ſont preſque toutes, dans l'ouvrage, réunies au genre, & accompagnées de renvois à celles auxquelles j'ai laiſſé ſuivre l'ordre alphabétique.

PREMIERE SECTION.

LES COLÉOPTERES.

Ailes couvertes d'étuis, mâchoires dures.

LES étuis qui ſont le caractere propre des Inſectes de cette ſection, dans M. GEOFFROI comme dans M. de LINNÉ, couvrent ordinairement 2 aîles. Je dis, ordinairement, parce que quelques Coléopteres ſont apteres. Tels ſont ces *Bupreſtes* dorés & légers à la courſe, mais qui ne peuvent s'élever de terre. Quelquefois auſſi les étuis ſont réunis & ſoudés de maniere à n'en faire qu'un; il arrive même à quelques-uns de ces Cléopteres anomaux d'avoir cet unique étui collé au corps dans toute ſa longueur, & quelques *Charanſons* & *Ténébrions* en fourniſſent des exemples.

Les antennes des Coléopteres ont ordinairement 11 anneaux, dont le premier eſt le plus long, & le ſecond le plus court. On ne leur trouve que les 2 yeux à réſeau, excepté dans les derniers genres à étuis mous, qui font le paſſage à la ſection ſuivante, en qui l'on apperçoit ce qu'on appelle des yeux liſſes. Leur corcelet porte les 6 pattes, & 2 ſtigmates. Communément leur ventre eſt compoſé de 10 anneaux, dont les 8 premiers ont chacun 2 ſtigmates.

Tous ces animaux ſont ovipares. Leur larve eſt ordinairement un ver à tête écailleuſe, brunâtre, avec 2 gros yeux, 2 fortes mâchoires & un corps mou, le plus ſouvent blanchâtre,

---

guide & pour modele dans le grand art d'obſerver & d'interroger la nature. Il eſt diffus, je l'avoue, mais c'eſt là ſon ſeul défaut, & quand il faut entrer dans des détails d'obſervations neuves & délicates & mettre le Lecteur en état de les répeter, ce défaut eſt infiniment moindre que ne le ſeroit le défaut contraire. La ſagacité, l'exactitude, l'attention aux circonſtances qui peuvent influer ſur les faits, le choix des circonſtances, l'aſſiduité à obſerver, la fréquente répétition des mêmes obſervations quand il s'agit de choſes qui ont beſoin d'être vues & revues; l'indifférence pour tout ſyſtême, indifférence qui laiſſe à l'eſprit l'heureuſe liberté néceſſaire pour éviter l'illuſion; la droiture & la ſincérité qui alors ſont plus entieres, parce qu'elles ne coûtent ni à l'imagination, ni à l'amour propre; telles ſont les principales qualités qui firent de M. DE RÉAUMUR un des premier Naturaliſtes de ce ſiecle, & qui rendront toujours ſes mémoires infiniment précieux. Le dernier mérite que je viens de reconnoître dans cet Ecrivain y eſt ſi frappant, qu'il inſpire à tous ſes Lecteurs une entiere confiance. Cette confiance eſt bien rarement trompée, car quoique RÉAUMUR ſoit, après SWAMMERDAM, le Naturaliſte qui rapporte le plus de faits neufs, il eſt celui qui en rapporte le moins de faux, ou de mal vus. Auſſi l'exact Abbé SPALLANZANI a-t-il dit de lui que ſon témoignage contrebalanceroit dans ſon eſprit celui de l'Europe entiere.

& compoſé de 13 anneaux, dont les premiers, devant un jour fournir le corcelet, portent les 6 pattes de la larve. Elle a, en tout, 18 ſtigmates, & elle vit ſous terre, ſous des écorces d'arbres, &c. La larve des Coléopteres à élitres mous ne différe de l'Inſecte parfait qu'en ce qu'elle eſt aptere.

II. SECTION.

HÉMIPTERES.

Ailes ſupérieures preſque ſemblables à des étuis ; trompe aiguë repliée ſous le corps.

ON a nommé *Hémipteres* les animaux de cette ſection, parce que les étuis de la plupart reſſemblent beaucoup à des ailes, étant ſeulement un peu moins mous & plus colorés. Souvent on diroit qu'ils ont 4 ailes, dont les ſupérieures ſont ſeulement moins tranſparentes que les autres. Cependant on a introduit parmi eux des *Dipteres*, dont les femelles ſont *Aptères*, comme le *Kermès* & la *Cochenille*, que MM. de LINNÉ & GEOFFROI ont mis au nombre des Hémipteres. Ils y ont auſſi placé des *Tétrapteres*, tels que les *Pucerons*, parce qu'ils n'aſſignent pas à cette ſection, pour unique caractere, la nature des ailes ſupérieures ; mais ils y joignent celui qui ſe tire d'une trompe recourbée en deſſous. Cette trompe naît, ou du bas de la tête, ou du corcelet entre les 2 premieres pattes. Dans le ſecond cas la bouche eſt déterminée par quelque tubercule.

La métamorphoſe des Hémipteres ne conſiſte, comme celle des derniers Coléopteres, que dans un dernier changement de peau qui permet aux demi-étuis & aux ailes de ſe développer.

III. SECTION.

TÉTRAPTERES LÉPIDOPTERES.

Quatre ailes couvertes de pouſſiere écailleuſe.

LES Inſectes de cette ſection ont 4 ailes farineuſes en apparence, mais réellement couvertes de petites écailles, non-ſeulement diverſement colorées, mais différemment taillées ſelon les eſpeces. Ils ont ordinairement la tête petite, les antennes aſſez longues, placées près des yeux, & de différente forme ſelon les genres. Ils ont les 3 yeux liſſes diſpoſés en triangle entre les yeux à réſeau, ou un peu plus en arriere. Ils ont pour bouche une trompe dont la longueur varie ſelon les genres & les eſpeces. Leur corcelet eſt compoſé de pieces écailleuſes, & il a deux ſtigmates. Le ventre des mâles eſt moins gros, mais plus long que celui des femelles. Il eſt ordinairement compoſé de 9 anneaux à 2 ſtigmates chacun, excepté le dernier. Leurs larves ſe nomment *Chenilles*. Elles ont 12 anneaux, 18 ſtigmates, une tête formée de 2 calottes écailleuſes & de 2 mâchoires dures, dont l'inférieure eſt percée, vers ſon bord, d'un petit trou qui eſt la filiere.

Les Chenilles n'ont jamais moins de 8 pattes, ni plus de 16. L'animal qui en a plus ou moins ne devient point un Inſecte à ailes farineuſes ; c'eſt-à-dire un Papillon, une Phalêne, &c. mais une Mouche, un Scarabée, &c. & on l'appelle *Fauſſe-Chenille*.

Les 6 premieres jambes des vraies Chenilles tiennent aux 3 premiers anneaux qui doivent former un jour le corcelet. Elles ſont écailleuſes, & renferment les 6 pattes qu'aura le Papillon. Les autres pattes n'appartenant qu'à la larve, c'eſt-à-dire à la Chenille, varient en nombre, & on les nomme *pattes membraneuſes*. Dans les vraies Chenilles elles ſont munies en-deſſous, ou d'une couronne, ou d'une demi-couronne de crochets que n'ont jamais les pattes des Fauſſes-Chenilles. On appelle *pattes intermédiaires* les pattes membraneuſes placées entre les deux dernieres & les ſix écailleuſes.

Les Chenilles qui n'ont que 8, 10, ou 12 pattes ont plus d'anneaux ſans ſupport. Auſſi, pour avancer, courbent-elles leur corps en arc élevé, de la maniere que tout le monde connoît, & qui les a fait appeller *Géométres*, ou *Arpenteuſes*. Celles qui n'ont que 10 pattes arpentent

le plus vîte. Leur corps eſt ſouvent cylindrique, ce qui leur donne l'air d'un bout de branche, ſur-tout quand elles le tiennent élevé, antérieurement iſolé, & ſeulement ſoutenu par la derniere paire de pattes, attitude qu'elles affectent aſſez communément. Les Chenilles à 8 pattes ſont les plus petites de toutes les Chenilles.

IV. SECTION.

TETRAPTERES NÉVROPTERES ET HYMÉNOPTERES.

Quatre ailes nues, ou membraneuſes, ou chargées de nervures.

CETTE ſection renferme les Inſectes à 4 ailes nues plus ou moins approchantes de la tranſparence du talc par un tiſſu, tantôt preſque entiérement membraneux, tantôt plus ou moins chargé de nervures ſelon les genres. Dans pluſieurs ces 4 ailes ſont égales entre-elles ; dans d'autres les inférieures ſont plus courtes & plus étroites que les ſupérieures. Ici les larves & les nymphes varient auſſi ſelon les genres, & l'on ne peut rien en dire de général, ſi ce n'eſt que celles-ci laiſſent déja appercevoir les parties de l'Inſecte parfait qui eſt hexapode.

V. SECTION.

DIPTERES.

Deux ailes & deux balanciers.

TOUS les Inſectes de cette ſection ſont hexapodes, & ont des yeux liſſes, outre les grands yeux à réſeau. A l'extrémité du tarſe, qui eſt compoſé de 5 art., ils ont des eſpeces de griffes, & quelquefois des ſortes d'éponges ou des pelottes qui les mettent en état de tenir aux corps les plus polis, & d'y monter. La plupart ont une trompe, & ſa ſtructure varie ſelon les genres. On ne voit aux autres aucune bouche, mais ſeulement 3 points noirs qui marquent ſa place. Ces points pourroient être cependant des ſuçoirs déguiſés, ſuppoſé que des animaux qui, auſſi-tôt après leur derniere métamorphoſe, travaillent à la réproduction de l'eſpece, & meurent enſuite, ayant beſoin de nourriture. Leurs ailes ſont membrano-nerveuſes, à-peu-près comme celles des Inſectes de la ſection précédente. Sous l'origine de ces ailes on voit un petit ſtilet mince terminé par une tête ; on le nomme le *Balancier*. Il eſt ſurmonté d'une membrane blanchâtre qu'on nomme le *Cuilleron*. Si les *Couſins*, qui ne l'ont pas, ne bourdonnoient en volant, on croiroit que le bourdonnement eſt l'effet des coups du balancier ſur cette partie ; voyez au mot *Mouche* à quoi on peut l'attribuer.

Le corcelet de ces animaux a 4 ſtigmates, & les anneaux du ventre en ont chacun 2 un peu en deſſous. Les larves ſont, la plupart, apodes, molles, à tête ſans écaille, ſouvent ſans yeux viſibles. Les ſtigmates de pluſieurs, au lieu d'être, au dehors, une ſimple ouverture en boutonniere, ſont des tuyaux frangés. Le plus grand nombre d'entre-elles ne changent point de peau ; mais parvenues à leur grandeur, elles vont ſe métamorphoſer dans la terre, & s'y mettre ſous une forme de nymphe que l'on nomme *Boule-allongée*. Cette Boule-allongée eſt moins groſſe que la larve. Elle eſt d'abord brune & dure ; enſuite blanche & molle ; enfin, elle ſe raffermit de nouveau. Alors on ne tarde pas à y diſtinguer les parties de l'Inſecte parfait qui en ſort bientôt. Ces métamorphoſes de la larve en Boule-allongée, & de celle-ci en Inſecte parfait, offrent dans leur hiſtoire des particularités qui doivent être étudiées dans MM. RÉAUMUR & de GEER ; M. GEOFFROI peut même ſuffire à les faire connoître juſqu'à un certain point.

VIe. SECTION.

APTERES.

Sans aile.

ON ne trouve point d'yeux liſſes aux animaux de cette ſection ; ils varient pour le nombre des pattes, & ils ont peu de choſes communes outre le défaut d'ailes ; ainſi c'eſt dans les genres qui compoſent cette ſection qu'il faut apprendre à la connoître. Je préviendrai ſeulement ici qu'on verra dans M. GEOFFROI, qu'excepté la Puce, tous les Apteres naiſſent formés, & ne ſubiſſent aucune métamorphoſe ; mais que, comme M. de GEER l'a fait voir, l'*Iule* en ſubit une véritable, puiſqu'il naît hexapode, & le *Cloporte* eſt à-peu-près dans le même cas.

CHAPITRE X.

APPENDIX A LA CLASSE DES INSECTES.

LES CRUSTACÉS.

LES animaux que l'on nomme *Cruſtacés* ont des antennes comme les autres Inſectes. Ils ont au moins 8 pattes, & leur corps eſt couvert d'une croûte plus ou moins dure & épaiſſe qui ſe renouvelle à certaines époques. Le tableau de M. GEOFFROI en indique quelques-uns. En effet, à commencer par l'*Araignée*, tous les Inſectes de la derniere ſection ſont des Cruſtacés qui ne different de ceux que je joindrai à la fin du tableau enthomologique que par leur petiteſſe.

Ce n'eſt ni l'épaiſſeur, ni la nature de la croûte qui recouvre un animal qui le fait mettre au nombre des *Teſtacés*, ou dans celui des *Cruſtacés*. Les Teſtacés, ou Coquillages ſont des animaux mous, qui ont des cornes rétractiles au lieu d'antennes, & qui, ſur-tout, ſont recouverts en tout, ou en partie, d'une enveloppe crétacée, à laquelle ils ne tiennent que par un petit nombre de points. Mais les Cruſtacés ont de vraies antennes, & ils tiennent à leur enveloppe par une multitude d'attaches répandues ſur tout leur corps. Leurs muſcles, & ceux de tous leurs membres, tiennent à leur croûte, comme les muſcles des Quadrupedes, des Oiſeaux & des Poiſſons tiennent à leurs os.

Ces Cruſtacés, dont nous parlons ici, ont une chair aſſez ferme, & des muſcles bien diſtincts & prononcés. Il en eſt d'autres qui ont le corps plus mou, & les muſcles moins exprimés ; je les laiſſerai au nombre des Vers, d'autant plus qu'ils ſont dépourvus d'antennes. En attendant un bon tableau des Cruſtacés, que les recherches de pluſieurs Naturaliſtes, & en particulier, dit-on, celles de M. BADIER, nous procureront peut-être, je me contenterai de diviſer ces animaux en 2 familles, & de donner la liſte des principales eſpeces connues parmi celles qui compoſent ces 2 familles. Voyez la fin de l'ouvrage, à la ſuite des Inſectes.

CHAPITRE XI.

IXe. CLASSE.

LES VERS.

LES Vers proprement dits, ſont des Reptiles nuds, de forme plus ou moins allongée, ſans charpente oſſeuſe proprement dite, & qui ne ſubiſſent aucune métamorphoſe. Cette notion les ſépare des vraies & des fauſſes Chenilles qui changent de forme pour devenir des animaux parfaits, & capables de reproduire leurs ſemblables, & qui d'ailleurs ayant des pattes, ne ſont point des Reptiles; elle les diſtingue, de même, de ces faux Vers apodes qui ſont, ainſi que les Chenilles, de ſimples larves qui attendent un autre état.

Mais les Naturaliſtes ont donné au mot *Ver* un autre ſens bien plus étendu que cette ſignification ſtricte. Ils ont appellé Vers des animaux de toute forme, pourvû qu'ils fuſſent ſans charpente oſſeuſe intérieure, mous, ſans membres analogues à ceux des animaux des autres claſſes, & qu'ils ne fuſſent pas deſtinés à ſe métamorphoſer. La claſſe des Vers eſt donc compoſée, non-ſeulement des Vers proprement dits, mais encore de tous les animaux qui n'appartiennent à aucune des claſſes précédentes. Ainſi, en attendant une bonne méthode, qui ne peut être que le réſultat du travail d'un Naturaliſte qui fera des vers une étude ſuivie, on peut les partager en 5 ordres. I. *Vers, proprement dits*, ſans membres & nuds; II. *Mollusques*, avec quelques membres peu diſtincts & nuds; III. *Coquillages*, avec des membres peu diſtincts, mais couverts d'une enveloppe crétacée, avec laquelle ils forment un tout, y tenant par quelque muſcle; IV. *Vers Cruſtacés*, ayant des membres plus diſtincts, mais non analogues à ceux des autres animaux, & tenant par tous les points de leur ſurface à une enveloppe qui les recouvre; V. *Polypes* & *Zoophytes*, ayant des membres très-diſtincts, mais non analogues à ceux des autres animaux, extrêmement contractiles, les uns nuds, les autres tenant par une de leurs extrémités à un ſquelette qui leur ſert de logement, & avec lequel ils forment un tout.

Le tableau de ces 5 ordres n'eſt encore rempli que très-imparfaitement, la claſſe des Vers étant, en général, dans une grande confuſion & très-peu connue. Le *Syſtema Naturæ*, & les différentes *Faunes*, ces ouvrages ſi commodes par les indications que fournit leur ſynonymie, ſont ici d'une très-foible reſſource. Les auteurs qui y ſont cités ſont très-loin de s'accorder entre eux, & de ſatisfaire par leurs deſcriptions, ſouvent preſque auſſi incomplettes que les phraſes caractériſtiques des méthodiſtes qui les indiquent. Ajoutez à cet inconvénient la difficulté de nommer en langue vulgaire des animaux auſſi peu connus, & déſignés la plupart ſous des noms grecs ou latins extraordinaires & appliqués par caprice, & vous ſentirez que ce que l'on a fait juſqu'ici ſur les Vers laiſſe preſque tout à deſirer, & fait attendre que l'on crée leur hiſtoire. On a été beaucoup trop vîte. Au lieu d'attendre qu'elle fût écrite dans toutes ſes parties, au moins comme MM. MULLER & PALLAS l'ont écrite dans quelques-unes, on a voulu caractériſer & claſſer tous les Vers. Il valoit mieux travailler ſérieuſement à les connoître en les étudiant, les décrire enſuite, accompagner ces deſcriptions de bonnes figures & d'une ſynonymie fixe, ſûre, étayée de quelques noms vulgaires choiſis de préférence dans la langue des peuples parmi leſquels chaque animal eſt le plus connu, & dans celle des pêcheurs & des matelots même, quand celles des nations ne fournit aucun terme. Ceux-ci, fuſſent-ils barbares, vaudroient bien ceux de *Chaos*, de *Furie*, d'*Aſtinie*, de *Clio*, &c. Je dois donc, pour ne rien haſarder, au lieu de diſtribuer méthodiquement les Vers & les Mollusques, me borner à donner, à la fin de cet ouvrage, la liſte des principaux articles que l'on pourra chercher pour y trouver les points les plus connus de leur hiſtoire. Diſons un mot ſur celle des *Coquillages*.

Les *Coquillages* ſont des animaux mous, nés avec une petite coquille, à chaque piece de laquelle ils tiennent par un ſeul muſcle. Ils ſont par conſéquent un tout avec elle; ils l'habitent, ils l'agrandiſſent à meſure qu'ils croiſſent; ils n'en ſont jamais ſortir qu'une partie de leur corps, & les uns la tranſportent çà

&

& là avec eux, les autres reſtent immobiles avec elle, l'ayant collée par une glu, ou liée par des ſoies aux corps voiſins. Voyez dans les mémoires de l'académie des ſciences les recherches & les obſervations de M. de RÉAUMUR ſur ce ſujet.

L'étude de cette partie de l'Hiſtoire Naturelle exigeant un examen d'objets que tout le monde ne peut pas ſe procurer, elle n'a pu être auſſi généralement cultivée que la plupart des autres. LISTER, qui connoiſſoit très-bien les Coquillages, qui nous a même laiſſé deux petits ouvrages ſur leur anatomie, n'a pas tiré de ſes connoiſſances le parti qu'il pouvoit en tirer dans la maniere de claſſer ces animaux. Ses diviſions ſont embarraſſées, & ſouvent les caracteres de ſes genres ſont fondés ſur des choſes qui mériteroient tout au plus de ſervir de fondemens à des caracteres ſpécifiques. Tels ſont ceux qu'il a pris dans les couleurs, dans leurs diſtributions & dans les figures qu'elles deſſinent.

La diviſion de KNORR paroît aſſez ſimple, mais il ne l'a remplie dans aucun de ces ouvrages brillans qu'il ſemble avoir deſtinés plus à la ſatisfaction de la vue qu'à l'inſtruction. Ici le point intéreſſant & difficile n'eſt pas de diviſer, mais de prouver que l'on a bien diviſé, en appliquant tous les genres & toutes les eſpeces connues à la diviſion que l'on propoſe. Leur convenance, ou leur diſconvenance avec elle, eſt la ſeule pierre de touche à laquelle on puiſſe reconnoître les défauts ou les avantages d'une méthode. Celle de KNORR auroit toujours, quand même on en rempliroit le tableau, le défaut de n'être fondée que ſur la forme extérieure de la Coquille, & de faire une entiere abſtraction de l'animal dont elle eſt la partie la moins intéreſſante.

Je ne dirai rien de l'ouvrage de MARTINI, n'ayant pu me le procurer. Celui de MARTYN promet, à en juger par le volume qui vient de paroître, une exécution admirable & très-ſupérieure à tout ce que nous connoiſſons; rien, juſqu'ici n'a approché de la beauté & de la perfection de ſes figures. Mais il ne renferme que des eſpeces ou des variétés de coquilles rares, entre leſquelles on ne trouve pas un ſeul coquillage.

Parmi les autres Conchyologiſtes modernes, ceux qui ont écrit avec le plus de détail, ſont MM. D'ARGENVILLE & ADANSON. Le premier a conſidéré les coquillages en général; mais ſa zoomorphoſe n'a point influé ſur ſa méthode. Le ſecond n'a examiné que les coquillages des côtes qu'il a viſitées dans ſon Voyage au Sénégal; mais il l'a fait en Naturaliſte exact & en habile Obſervateur. Il ne s'eſt pas contenté de conſidérer cette partie de l'animal qui lui eſt ſi extérieure, qu'elle ſembleroit n'être que ſon logement; il a pénétré juſqu'à l'animal même. Auſſi ſes diviſions ſont-elles plus ſatisfaiſantes, plus sûres, moins arbitraires que celles de M. D'ARGENVILLE; elles ſont moins ſujettes aux exceptions & au riſque de donner, pour eſpeces, des variétés accidentelles. C'eſt dommage que le Néologiſme qu'il s'eſt permis, rende ſa nomenclature difficile à fixer dans la mémoire, & embarraſſante pour quiconque veut comparer ſes eſpeces à celles des autres Natutaliſtes. Malgré cet inconvénient attaché à ſa nomenclature, je me bornerois à rapporter ſa méthode s'il l'eût appliquée à tous les coquillages connus. En attendant que ce travail ſoit fait, je ne peux ſuppléer à ce qui y manque, qu'en préſentant d'abord la méthode de M. D'ARGENVILLE. Je l'emploierai donc, quoiqu'elle annonce l'ouvrage d'un Amateur zélé plutôt que celui d'un Obſervateur Naturaliſte, & quoique cet Amateur ſoit ſouvent en contradiction avec lui-même. Dans ces tables je ne placerai que les eſpeces nommées, croyant inutile de rapporter une multitude de phraſes dont la plupart exprimant des exemples de diſtributions de couleurs rares & peut-être accidentelles, plutôt que ſpécifiques, ne peuvent occuper que le loiſir des Amateurs (1).

Il ne faut cependant pas abuſer de ce que je viens de dire. Le Naturaliſte ne néglige rien de ce qui couvre le globe; à plus forte raiſon tout ce qui tient aux animaux attire-t-il ſes regards. Ainſi il y auroit de l'injuſtice, ou de l'exagération, dans le dédain de ceux qui prétendroient que les Coquilles ne ſont rien ſans l'animal. Une Coquille ne fût-elle conſidérée que comme étant ſon ouvrage, & elle l'eſt preſque en totalité, (celle avec laquelle il eſt né n'en étant que le rudiment), elle offriroit plus à l'admiration, que ne lui offriront jamais les plus extraordinaires des minéraux. Les plus belles de ces ſubſtances n'admettent qu'une ſymmétrie froide & monotone, & cette ſymmétrie n'eſt qu'un effet groſſier & mécanique des loix de la gravitation, ou des affinités qui préſident à la formation de la

(1) Malgré les changemens faits à la méthode de cet Auteur dans la troiſieme édition de ſon ouvrage, je me ſervirai de la ſeconde, parce que la derniere étant incomplette, il ſe trouveroit des g. annoncés & non décrits.

glaiſe comme à celle des plus brillans criſtaux. Mais conçoit-on de même que la matiere d'une abondante ſécrétion s'arrange, ou ſoit arrangée par un animal preſque ſans membres, avec l'art néceſſaire pour en faire ces belles Coquilles, qui ornent les cabinets.

Les Coquilles ſont donc beaucoup aux yeux du Naturaliſte. Leurs formes peuvent même lui fournir des caracteres ſpécifiques pour diſtribuer les divers Coquillages d'un même genre, comme les formes extérieures des autres animaux lui ſervent à cet uſage. De tels caracteres ne ſont pas tirés, comme on le dit quelquefois, du logement de l'animal, puiſque la Coquille fait partie de lui-même. On peut donc la conſidérer, comme on conſidere les plumes, le bec, les ongles, les ailes, le poil, les cornes, &c. des autres animaux, pourvu que l'on ne parle pas de formes & de couleurs conſtantes. Enviſagée de cette maniere, la Coquille peut, non-ſeulement fournir ſeule des caracteres ſpécifiques, mais concourir avec les parties plus eſſentielles de l'animal, avec ſa tête, ſes tentacules, ſes yeux, ſon pied, ſon manteau, ſes trachées, à en fournir de génériques. Seule elle ne ſuffiroit pas, & le premier tort de la plupart des Conchyologiſtes eſt de ne conſulter qu'elle. Deux individus, dont les Coquilles different d'une maniere dont d'autres individus prouvent la conſtance, ſont néceſſairement d'eſpeces différentes. Mais ils ne peuvent pas n'être pas du même genre, ſi d'ailleurs ils ſe reſſemblent dans toutes les parties eſſentielles du corps.

L'anatomie des Coquillages n'eſt pas fort avancée. Beaucoup de gens achetent, arrangent, étalent des Coquilles, préférant l'étude légere de la partie à l'étude ſavante du tout, parce qu'en général on aime mieux ce qui eſt plus facile. Parmi toutes les expoſitions anatomiques, qui compoſent l'intéreſſante collection de VALENTINI, il s'en trouve bien peu qui aient pour objet les Coquillages. Il y a 30 ans que M. ADANSON apprit au public que l'académie des ſciences avoit dans ſes papiers le réſultat d'un travail précieux de M. DUVERNEY en ce genre. Sans doute, les ſavans qui compoſent ce corps, & qui ont déja voulu faire jouir le public de cet écrit, chargeront de ce devoir quelqu'un qui s'en acquitera enfin. Le philoſophe ſait que tenir la vérité captive eſt un crime, & les ouvrages des grands maîtres ſont toujours féconds en vérités neuves. Cette réflexion doit raſſurer le public, elle eſt pour lui une preuve qu'on ne tardera pas à le faire jouir de ce qu'il attend avec tant d'impatience.

L'ordre des *Vers Cruſtacés*, beaucoup moins nombreux en genres que chacun des 4 autres, ne renferme juſqu'ici que les *Ourſins* & les *Etoiles de mer*. Ces animaux different des Cruſtacés, ſimplement dits, en ce qu'ils n'ont pas, comme ces Inſectes, des membres analogues à ceux des autres animaux, & en ce que leur chair, au lieu d'être ferme & compoſée de muſcles diſtincts, eſt molle, & laiſſe démêler à peine quelques fibres muſculaires. M. d'ARGENVILLE a placé les Ourſins parmi les Coquillages multivalves; mais la notion même des Coquillages exclut du milieu d'eux l'Ourſin qui tient à ſes enveloppes par une multitude de points. La diviſion que j'en préſenterai eſt celle de M. KLEIN. Malgré les défauts de ſon ouvrage, ſes premieres diviſions ſont très-bonnes, & remplacent la maigre diſtribution qu'en a faite M. d'ARGENVILLE; mais il ſeroit inutile que j'entraſſe dans ſa diviſion des piquans. Quant aux *Etoiles de mer*, il ſuffit de nommer le genre, on ſait qu'il a autant d'eſpeces qu'il y a de nombres depuis 4 au-delà de 30, y ayant des eſpeces à 4, 5, 6.... 30, 31, &c. rayons.

Les *Vers Polypes* n'ont pas encore été diſtribués d'une maniere ſatisfaiſante. M. PALLAS a fait un ouvrage très-intéreſſant ſur les *Zoophytes*; mais il n'y a fait entrer que les Zoophytes vraiment Zoophytes, c'eſt-à-dire, *Animaux-plantes* ſelon lui, & ſelon M. de LINNÉ. J'ai déja dit dans le chapitre I. de cet ouvrage ce qu'on devoit penſer de cette opinion. Je vais achever de la détruire en montrant la vanité des analogies, ſur leſquelles M. PALLAS & ſes autres partiſans la fondent.

Quelques Zoophytes ſemblent multiplier de bouture, parce que, de leurs parties latérales, il ſort de nouveaux individus qui croiſſent, deviennent ſemblables aux premiers, & ſont féconds comme eux. Mais enſuite le ſecond individu ſe détache; il emporte avec lui ceux qui tiennent à ſa ſurface, & il va s'établir ailleurs; il a des eſpeces de bras, il s'en ſert pour chercher & ſaiſir ſa proie; il ſe nourrit de cette proie; il ne végete donc pas, ou bien nous diſputons ſur les mots.

D'autres Zoophytes paroiſſent venir de graines & produire eux-mêmes des graines, parce que, de quelques points de leur ſquelette rameux que l'analogie a fait appeller Calyces, Gouſſes, &c. il tombe de petits corps qui deviennent des *Touts* ſemblables à celui duquel ils tirent leur origine. Mais ſi ces petits corps étoient des œufs, que deviendroit cette 2e. analogie?

La plupart de ces animaux ſont, dit-on, fixés aux corps ſous-marins, comme les plantes le ſont dans la terre. Quelques-uns, même, ont des eſpeces de racines. Mais pour s'exprimer exactement il ne faut pas comparer leur fixation à la radication des plantes, il faut la comparer à l'agglutination des Huîtres, & l'on verra diſparoître les idées de végétation. Il faut aimer à ſe tromper ſoi-même pour voir des racines dans les cylindres rares ou nombreux, gros ou chevelus, qui vont de la tige d'un Zoophyte aux corps ſur leſquels il eſt fixé. La vraie racine n'eſt point un cylindre, mais un cône; elle pénetre le ſol, & les cylindres dont il s'agit ne ſont que collés à la ſurface; ce ne ſont que des étais, des liens ou des tuteurs; ils ne ſont point tubuleux, ainſi ils ne concourent point à la nutrition de la tige qu'ils ſoutiennent. Comment ces parties végéteroient-elles, tandis que les ſubſtances même que tout le monde nomme plantes marines, & qui n'ont rien d'animal, ne ſont pas de vrais végétaux? En effet, celles-ci ne paroiſſent ſe nourrir que par les ſurfaces, puiſque comme l'obſerve M. de RÉAUMUR, (mém. de l'Acad. 1711), plongées en partie dans l'eau, elles ſe rétabliſſent & profitent de cette immerſion dans la ſeule partie humectée. Une ligne plus haut elles reſtent ſeches & caſſantes, comme des ſubſtances dans leſquelles il n'y a aucuns vaiſſeaux.

Enfin, ajoute-t-on, ces êtres prennent leur accroiſſement dans toutes leurs parties. Les branches pouſſent des rameaux, & en même-tems la tige, les branches & les rameaux, tout groſſit & s'allonge. Mais peut-on oublier que l'être le plus purement animal eſt dans le même cas. Son corps, ſa tête, ſes jambes, ſon poil, ſa queue, tout croît en lui, & jamais la croiſſance ſimultanée & proportionelle dans le tout & ſes parties ne fut un caractere particulier à la végétation. Ainſi, comme on le voit, toutes ces prétendues analogies ſont plus dans l'imagination d'un Naturaliſte, qui s'eſt fait un ſyſtême, qu'elles ne ſont dans la nature & ſes productions. Mais d'ailleurs quelle inconcevable hypotheſe que celle qui ſuppoſe une tige végétante d'où naiſſent des fleurs, eſpeces de larves dont la métamorphoſe conſiſte à les animer! C'eſt là cependant le langage des partiſans du vrai Zoophytiſme.

Joignez à ces réflexions celles que j'ai déja faites ſur ce ſujet dans le chapitre I, & vous verrez ſi les Zoophytes ſont d'un ordre différent de celui des autres Vers-Polypes. Il paroît donc que la forme du ſquelette extérieur de ces animaux, ne pouvant donner que des caracteres ſpécifiques, on ne peut juſqu'ici les diviſer qu'en Polypes fixés, & en Polypes errans ou libres. On trouvera à la fin de cet ouvrage l'indication des principaux articles qui ont rapport à ces derniers; & le tableau des Zoophytes de M. PALLAS indiquera ceux que l'on peut conſulter pour connoître les Polypes fixés. Il faut attendre de MM. les Abbés SPALLANZANI & DICQUEMAR l'avancement de la branche d'Hiſtoire Naturelle qui appartient aux Polypes de mer. Mais l'hiſtoire des Polypes, en général, eſt ſi imparfaite qu'on ſent combien elle eſt encore nouvelle. On n'avoit que quelques connoiſſances éparſes & iſolées ſur ces êtres extraordinaires, avant les belles obſervations de M. TREMBLEY. Depuis leur publication on a fort enrichi cette partie de la Zoologie. Mais combien de courſes ne faudra-t-il pas faire encore dans ce pays avant de pouvoir en donner la carte! J'ai donc mieux aimé ne pas la donner que d'en haſarder une fauſſe.

M. PALLAS a joint à ſes Zoophytes, par maniere d'appendix, le *Tænia*, le *Volvox*, & les *Corallines*. Mais le *Tænia* tient plus aux Vers proprement dits qu'aux Zoophytes. Les *Corallines*, M. PALLAS en convient, & M. SPALLANZANI l'a vérifié depuis, ne ſont partie d'aucun animal; ou, pour dire le contraire, il faut réunir, comme l'a fait M. ELLIS, leur Hiſtorien, les *Tubulaires* & les *Cellulaires* aux *Corallines* proprement dites. Alors, pour ne pas diſputer ſur les mots, on dira qu'il y a des Corallines Zoophytes, & des Corallines non Zoophytes. Pour ce qui eſt du *Volvox* il tient à la claſſe immenſe des animalcules microſcopiques, à laquelle je ne touche point ici. Ces êtres merveilleux, étant preſque tous anonymes, ſe ſouſtraient à l'ordre alphabétique comme à l'œil nud; d'ailleurs ils méritent d'être l'objet d'un ouvrage particulier. Pour eux ſe multiplient encore les nombreux prodiges qu'offre déja l'enſemble des animaux viſibles ſans le ſecours des verres. Ils forment, pour ainſi dire, un autre monde; ils préſentent un autre ordre de choſes. Et comme cet autre monde, cet autre ordre de choſes ſe voyent d'avec d'autres yeux, ils font naître auſſi d'autres idées. Parmi ces animalcules, la plupart vivipares, la maniere d'engendrer n'eſt point la même que celle des grands animaux. Quoique je me croie sûr d'avoir vû entre quelques-uns d'eux de vrais accouplemens, il eſt certain que preſque tous ſont hermaphrodites. L'Androgyniſme étend parmi ces êtres un empire qui renferme bien plus de ſujets que l'union des 2 ſexes n'en compte parmi les autres animaux; & cet hermaphrodiſme ſe déguiſe ſous mille formes di-

verſes. Là, comme dans les *Volvox*, on voit une maniere d'engendrer qui paroît prouver, ou au moins peindre & mettre comme en action ſous des yeux convenablement armés, la théorie des Germes & de leur Évolution, & l'hypothèſe de l'emboîtement. On voit ſouvent la 3e., ou a vu la 4e., quelquefois même la 5e. génération dans l'individu prêt à reproduire ſon eſpece. Ailleurs différentes diviſions & ſous-diviſions ſemblent imiter la multiplication des Zoophytes d'une maniere deſtinée à nous prouver qu'elle n'a rien de commun avec la végétation.

Les merveilles ne ſe bornent pas là. Une ſorte d'immortalité paroît l'appanage de certains animalcules. Le *Rotifere*, le *Tardigrade*, l'*Anguille des goutieres*, celle *du blé rachitique*, &c. ſont doués d'une étonnante propriété qui porteroit preſque à les nommer immortels. Je ne parle pas de la durée continue de leur vie dans l'eau ou dans l'humidité. Cette durée eſt inconnue, & peut-être même n'eſt-elle pas aſſez longue pour mériter d'être remarquée. Mais je parle de la faculté qu'ils ont, ou de continuer à vivre pendant pluſieurs années ſous tous les dehors de la mort la plus décidée en apparence, deſſéchés, raccornis, altérés dans toutes leurs formes; ou de pouvoir être reſſuſcités par une goutte d'eau après la mort la plus réelle; ſans que l'on ait pu trouver juſqu'ici, ni le terme du nombre de réſurrections dont ils ſont capables, ni le nombre d'années de mort très-apparente après lequel leur réſurrection eſt impoſſible. Déja l'Abbé ROFFREDI a vérifié que 27 ans de cet état de mort ne leur ôtoit pas la propriété de pouvoir être rappellés à la vie en quelques minutes par le moyen d'une goutte d'eau.

Ne cherchons point à aggrandir les merveilles. Pour ſe faire admirer, la nature n'a beſoin ni de nos petites tournures, ni de nos exagérations. Tenons-nous donc en garde contre la manie d'amplifier & de compliquer les prodiges; ſimplifions-les plutôt ſi nous le pouvons, & réduiſons tout ici à la plus ſévere rigueur.

De deux choſes l'une. Ou les animalcules, dont il s'agit, meurent d'une mort réelle quand l'eau leur manque; & alors ſi nous les rappellons à la vie, en leur rendant cet élément, ils reſſuſcitent véritablement. Ou la mort dont nous les tirons n'eſt qu'apparente, & alors la réſurrection qui la ſuit eſt un réveil plutôt qu'une réſurrection (1). Mais, dans ce dernier cas, quelle étrange faculté ſommes-nous contraints de reconnoître à un animal! Pouvoir tomber dans un deſſéchement total, dans une atonie qui ſemble complette; ne paroître plus qu'un atome de parchemin roide & ſec; eſſuyer une deſtruction abſolue de toute organiſation viſible, de toute ſenſibilité, de toute irritabilité apparentes & de toute forme animale, & néanmoins n'être pas plongé dans la mort! avoir encore en ſoi des reſſources pour ſe ranimer à l'aide d'une ſeule goutte d'eau! pouvoir offrir ce phénomene, & le répéter tous les jours, tous les mois, au bout d'un an, de 10 ans, de 20 ans!..... Ce prodige eſt-il moindre que celui d'une réſurrection, proprement dite?... Cependant l'un ou l'autre a lieu dans ces êtres en qui d'ailleurs tout eſt anomalie pour nos eſprits bornés. On diroit, en effet, qu'ils n'exiſtent que pour contrarier & confondre toutes nos idées & nos notions. Naiſſent-ils? on n'entend rien à leur naiſſance. Vivent-ils? on ne conçoit pas d'où ils tirent leur prodigieuſe activité; car il eſt mille eſpeces parmi eux en qui jamais on n'apperçoit un inſtant de repos interrompre leur mouvement continuel. Meurent-ils? on vient de voir qu'on ne comprend rien à la mort de pluſieurs. C'eſt dans les ouvrages de LEWHENŒCK, de BACKER, de MM. JOBLOT, NEEDHAM, LÉDERMULLER, HOOCK, TREMBLEY, BONNET, SPALLANZANI, ROFFREDI, &c. & principalement ſur le porte-objet du microſcope qu'il faut étudier l'hiſtoire de ces animalcules que je ne pourrois eſquiſſer ici en peu de mots.

J'ai cru pouvoir me permettre cette courte digreſſion ſur un ſujet qui tient de près à cet ouvrage, & je me la ſuis permiſe dans la vue d'exciter la curioſité, & d'indiquer au moins juſqu'où s'étendent les merveilles qu'offre le regne animal, cette premiere branche de l'Hiſtoire Naturelle, la plus intéreſſante de toutes, & cependant la moins cultivée aujourd'hui par mes concitoyens. O JEHOVA! QUAM MAGNA SUNT OPERA TUA! s'écrie M. de LINNÉ, *à la fin des premieres & au commencement des dernieres éditions de ſon ſyſt. nat.*

(1) C'eſt ce qui me paroît le plus vraiſemblable, quoique M. SPALLANZANI aime mieux voir ici une mort & une réſurrection réelles. Ce qui me porte à croire que ſi ces animaux mouroient réellement, l'eau ne pourroit les faire revivre, c'eſt qu'elle ne le fait point quand ils ont été frappés de mort par la ſéchereſſe hors du ſable. Ils ſont donc alors bien véritablement morts. Or, quoiqu'il y ait alors différentes cauſes de mort, cependant la mort même eſt une, il n'en eſt qu'une ſorte, & l'être qui n'a pas en ſoi des principes capables de le faire paſſer de cette mort à la vie, ne peut y être rappellé en d'autres cas, que parce que dans ceux-ci il n'étoit mort qu'en apparence.

NOTIONS ÉLÉMENTAIRES DU REGNE ANIMAL.

DESCRIPTIONS de tous les Animaux nommés & de leurs principales eſpeces anonymes, avec la concordance des divers noms qu'ils ont reçus en François (1).

A B A

ABACATUAIA, } p. de mer du Bréſil, du
ABACATUXIA, } g. du *Gal*, de la gr. d'un *Turbot* médiocre ; large, épais & arrondi comme lui ; bouche méd. & édentée, ventre & dos tranchans & minces. MARC. & GRON. décrivent la dorſale comme ſolit. & longit. mais le g. qu'ils aſſignent eux-mêmes exige 2 dorſales très-rapprochées qu'il eſt facile de prendre, dans les ſujets deſſéchés, pour une ſeule nageoire dont la membrane a été déchirée. 1e. dorſale à 9 aiguillons, 2e. à 22 rayons dont le 1er. eſt prolongé vers la queue en un très-l. brin, n. & preſque fétacé, ſelon GRON. Mais ſelon MARC. c'eſt le 1er. oſſelet de la dorſale conſidérée comme unique, & par conſéquent le 1er. aiguillon, qui eſt ainſi prolongé, ce qui eſt plus vraiſemblable. Pectorales l. & à 20 oſſelets ; ventrales plus l. encore, n. & à 6 oſſelets ; anale à 20, le 1er. ſeul épineux, le 2e. fort l. n. & prolongé ſelon GRON. comme celui de la dorſale, tandis que ſelon MARC. il ſe trouve 2 l. fils, n. ſous le ventre. Peau du corps brillante & argentée ; chair eſtimée.

A B A

ABADA, q. *Rinoceros* à 2 cornes.
ABADAVINE ; o. *Turin.*
ABADIVA, p. *Lieu.*
ABEILLE. i. XVI névroptère de GEOF. à antennes briſées, le 1er. anneau très-l. ailes infér. plus courtes ; mâchoires & trompe membraneuſe couchée en-deſſous ; aiguillon, ventre tenant au corcelet par un pédicule très-court ; 3 yeux liſſes ; corps velu.

C'eſt au-deſſous des dents ou mâchoires de cet inſecte que ſe trouve ſa trompe. Elle ne paroît dans ſa longueur que quand l'Abeille récolte le miel. C'eſt une vraie trompe fort compliquée & dont la ſtructure doit être étudiée avec détail dans RÉAU. Les pattes poſtér. ſont les plus l. & elles ont dans leur milieu un enfoncement liſſe en forme de cuiller bordée de poils ; c'eſt la *palette triangulaire* de RÉAU. & ſon uſage eſt de contenir la récolte de pouſſiere des étamines. Les extrémités des 6 pattes ſont munies de 2 crochets. Entre ceux des 4 pattes poſtér. ſont des broſſes quarrées qui ſervent à ramaſſer la même pouſſiere attachée aux poils du corps.

(1) Les Naturaliſtes ſont habitués à trouver, dans la deſcription des poiſſons, les lettres initiales des noms de leurs nageoires au lieu de leurs noms entiers ; ainſi ils ne ſeront pas ſurpris de retrouver ici les mêmes abréviations ; & les perſonnes auxquelles l'ichthyologie eſt étrangere ne liroient pas ces parties des deſcriptions, fuſſent-elles énoncées en toutes lettres. Cependant afin que ceux qui voudroient ſe mettre au fait de tous les caracteres ſpécifiques des poiſſons, puiſſent le faire, je vais leur donner la clef de ces abréviations que j'ai oublié de joindre aux autres dans mon Introduction.

D. veut dire ; *dorſale*, P. *pectorales*, V. *Ventrales*, A. *Anale*. Les chiffres mis en fraction indiquent par le numérateur les aiguillons, par le dénominateur la totalité des oſſelets, aiguillons & rayons. Ainſi : D. $\frac{9}{23}$ P. 8. V. 13. A. $\frac{1}{10}$, veut dire : dorſale à 23 oſſelets, dont les 9 premiers ſont épineux, ou ſont des aiguillons, pectorales à 8 rayons, ventrales à 13, anale à 10 oſſelets, dont le premier eſt épineux. D. 7, $\frac{1}{5}$ ſignifie premiere dorſale à 7 aiguillons, ſeconde à 5 oſſelets, dont le premier, &c. Quand les autres caracteres m'ont paru ſuffiſans, j'ai négligé celui-ci en tout ou en partie.

Les Abeilles dites *Ouvrieres*, compoſent le gros de la république. On les a auſſi nommées *Mulets*, & *Neutres*, parce qu'elles n'ont point de parties ſexuelles ſenſibles (1). Ce ſont originairement des femelles, puiſque c'eſt parmi les Vers qui doivent donner ces Neutres que les Abeilles prennent des larves qu'elles logent dans des cellules royales pour ſe faire une Reine, comme M. SCHIRACH l'a fait voir le premier. Là ſe développent les organes ſexuels qu'un logement plus étroit, une nourriture différente, & une autre attitude, dans les cellules communes, obliterent au point de les rendre inviſibles à l'œil le mieux armé.

Sur 10, 15, 20, 25 ou trente mille de ces ouvrieres, il n'y a que quelques centaines de mâles dans une ruche. Ceux-ci ſont d'un tiers plus l. que les ouvrieres; leurs broſſes ſont plus liſſes; leurs mâchoires & leur trompe ſont plus petites, & ils n'ont ni aiguillon ni palettes triangulaires. Leur tête eſt plus ronde & plus velue que celle des ouvrieres; leurs antennes n'ont que 11 art. au lieu de 15; enfin leurs yeux ſont plus grands & leur corcelet eſt plus velu. On nomme auſſi ces mâles *Faux-Bourdons*.

A ces centaines de mâles, ne répond habituellement qu'une femelle que l'on appelle *Reine*. Le myſtere de cette énorme polyandrie ne s'explique que par les nouvelles connoiſſances (2). Elle étoit choquante & paroiſſoit preſque abſurde dans la doctrine *réaumurienne*, qui ſuppoſoit un accouplement réel entre cette unique femelle & ſes 2 ou 3 cents mâles. Il eſt bien certain aujourd'hui qu'il n'y a entre elle & eux aucun accouplement. Leurs fonctions ſe bornent à aller féconder les œufs dans les cellules. Ainſi leur nombre n'étonne plus; il n'eſt pas ordonné à la femelle qui eſt ſeule, mais à ſes œufs qui occupent des milliers de cellules.

La Reine manque, comme les mâles, de la palette triangulaire; elle n'a point de broſſes, elle eſt plus longue que les Faux-Bourdons, & ſon corps dépaſſe de beaucoup ſes ailes.

Outre ces Abeilles *domeſtiques*, il en eſt de *champêtres* ou *villageoiſes*. Parmi celles-ci, les unes ſont ſolitaires, les autres vivent en ſociété. A la tête de ces dernieres, il faut mettre ces gros Bourdons très-velus, ſurnommés *Abeilles cardeuſes*, qui font leur nid par terre avec de la mouſſe. Dans le nombre des Abeilles ſolitaires, on trouve les *Percebois*, ou *Menuiſieres*, qui établiſſent leur demeure dans des ouvertures qu'elles pratiquent dans le bois ſec, & les *Charpentieres* qui ne travaillent que dans le bois pourri. Elles ſont luiſantes, d'un n. bleuâtre & liſſe, à quelques poils près ſur les côtés & autour du corcelet.

Les Abeilles *Maçonnes* ſont des ſolitaires, de la taille des mâles des Abeilles domeſtiques. La femelle eſt fort velue, n. en-deſſus, un peu jaunâtre en-deſſous. Son mâle eſt fauve, & les poils de ſon ventre ſont noirs. Vers la fin du printems, ces i. font leur nid ſur des murs bien expoſés, avec du ſable & de la terre qu'ils paîtriſſent. Quand ce nid eſt fini, il contient 6 ou 7 alvéoles; & le tout a, en-dehors, l'air d'une pierre relevée en boſſe, de la forme & de la gr. de la moitié d'un œuf de poule. Ces Maçonnes fourniſſent pluſieurs eſpeces qui different entr'elles en quelques points dans leur extérieur & dans les nids qu'elles conſtruiſent. On en trouvera ci-deſſous 2 eſp. des environs de Paris, & GÉER en décrit une de Suede dont la femelle eſt d'un bleu violet à poils cendrés, & le mâle d'un verd bronzé luiſant à poils roux. Cette Maçonne ne conſtruit, dans chaque nid, que 2 ou 3 cellules, & les larves qui les occupent ſe trouvent, à leur métamorphoſe, enfermées chacune dans une coque de ſoie très-mince.

A ces différentes Abeilles, il faut joindre les *Mineuſes*, qui ſe font, pour logemens, de ſimples galeries ſouterraines; les *Coupeuſes de feuilles* qui partagent ces logemens en cellules par des eſp. de dés à coudre, faits avec des pétales de fleurs qu'elles découpent; & enfin les *Tapiſſieres* qui ornent de feuilles de coquelicot l'entrée de leur galerie.

J'ai gr. regret à ne pouvoir toucher ici aux intéreſſans détails qu'offre l'hiſtoire de ces utiles & merveilleux inſectes. Mais, du moins, je dois prévenir les perſonnes auxquelles un ton décidé en impoſe facilement, que ſi elles ne veulent pas être dupes, elles doivent ſe méfier des connoiſſances enthomologiques de quiconque cherche à atténuer ce qu'il y a d'étonnant dans l'inſtinct des Abeilles. Ceux qui ont étudié leur hiſtoire ſont plutôt ſujets à tomber dans l'excès contraire; ainſi il eſt ordin. facile de juger quels ſont ceux qui parlent de ces animaux avec connoiſſance de cauſe.

Depuis quelques années on a dit & redit, parce qu'il ſuffit qu'on diſe, pour que d'autres répetent, que ces alvéoles dont RÉAU. avoit

(1) On peut voir ce que je diſois à ce ſujet dans un mémoire ſur les Abeilles, Journal de Phyſ. Février 1784.

(2) J'ai expoſé ces nouvelles connoiſſances dans le morceau indiqué par la note précédente.

la bonté d'admirer la conſtruction & ſur leſquels il fit recourir KANIG à la haute géométrie, étoient la choſe du monde la plus ſimple. *L'eau qui tient du ſavon en diſſolution, & que l'on fait mouſſer, celle qui écume ſous une bruyante caſcade, offre*, dit-on, *dans chacune des bulles d'air qu'elle renferme, la forme hexagonale. Une foule de ſubſtances affectent la même fig. dans les mêmes circonſtances. Toutes les fois que pluſieurs corps mous tendent à une forme ronde, & cependant ſe compriment également l'un l'autre, il ne peut reſter aucun eſpace vuide entre eux. Or les cercles en laiſſeroient beaucoup; les triangles & les quarrés n'en laiſſeroient point, mais ils s'éloignent trop du cercle. Les hexagones ſeuls, ſans s'écarter autant de cette courbe, rempliſſent tout l'eſpace autour d'un point; ainſi les alvéoles doivent néceſſairement ſe prêter à cette forme indépendamment du travail & de l'inſtinct des Abeilles.*

Ces belles comparaiſons, regardées comme une trouvaille par ceux qui les emploient, ſont ſi juſtes, qu'elles ſuppoſent que ceux qui y recourent n'ont pas la moindre idée du travail des Abeilles. Si ces animaux faiſoient un gr. magaſin de matiere molle; ſi enſuite ils venoient s'y plonger tous en même tems, de cette compreſſion égale & ſimultanée, il pourroit ſans doute réſulter de groſſieres cellules hexagonales, à parois inégalement épaiſſes, auxquelles cependant je ſuppoſerai, ſi on le veut, la propreté, la délicateſſe, l'uniformité & la préciſion de celles de nos ruches. Mais il ne s'agit ici de rien moins que d'un pareil procédé. L'Abeille applique ſucceſſivement des brins de cire à droite, à gauche, au bas, au haut du fond ſur lequel elle veut travailler, & qui eſt déja admirable par la forme qu'elle lui a donnée. Elle gâche & enſuite elle arrange ces brins ou ces petites pelottes avec ſes mâchoires aidées de ſes pattes. De ces petits corps graduellement ajoutés & ſurajoutés, elle fait une cellule réguliere & hexagonale indépendamment de ce que font ſes voiſines. Aucune d'elles n'eſt enfermée aſſez à l'étroit dans ſon alvéole pour que la compreſſion ait lieu; & les cellules qui terminent ou bordent le gâteau ne different en rien de celles qui en occupent le centre. D'ailleurs bientôt la cire eſt aſſez ferme pour ne pas ſe prêter; chaque parcelle eſt durcie avant que l'alvéole s'éleve aſſez pour en expoſer les parois aux frottemens & à la compreſſion du corps. Auſſi n'eſt-ce pas à cette compreſſion que l'induſtrieux animal a recours pour unir & façonner ces parois. Il les traite comme un ouvrier traite les corps durs, il les lime, il les rabote avec ſes mâchoires. Il ſuffit de l'avoir vu une ſeule fois à l'ouvrage, pour rire de l'explication que je combats, & pour ſentir que jamais on n'eût penſé à la propoſer, ſi on eût obſervé au lieu d'imaginer.

Je viens d'expoſer un fait, mais comment l'expliquer? Je l'ignore. Ferai-je de l'*Abeille* un Géometre? pas plus que je ne fais du *Caſtor* un Architecte. Mais je conclurai ſeulement de leurs étonnans travaux que l'ÉTERNEL GÉOMETRE & L'ÉTERNEL ARCHITECTE a formé des êtres auxquels il a donné un inſtinct, une organiſation, des moyens dont la combinaiſon doit produire ces réſultats liés ſans doute à la grande chaîne qu'à peine commençons-nous à entrevoir. Revenons aux Abeilles: Voici les eſp. que GEOF. a obſervées dans les environs de Paris.

1. *L'Abeille domeſtique*; l. 6‴, larg. 2 ½, velue; corcelet griſâtre, ventre brun, pattes liſſes.
2. *A. brune à ventre liſſe & pattes velues*; l. 4, larg. ¾, moins velue que la précédente.
3. *A. à 5 crochets*; l. 7, larg. 2 ½. Ces crochets ſont à l'extrémité du ventre, 2 à l'avant-dernier anneau, & 3 au dernier; les neutres ne les ont point. Si cette Abeille n'étoit velue, elle reſſembleroit à une Guêpe.
4. *A. maçonne à poils roux*; même taille; poils jaunâtres à la tête, roux au corcelet, au-deſſus du ventre & aux pattes; le reſte n.
5. *A. charpentiere à ventre velu & roux en-deſſus*, l. 6, larg. 2 ½, n.; poils griſâtres à la tête, au corcelet & aux pattes; le reſte n.
6. *A fauve, à ventre cuivreux*; l. 4, larg. 1, antennes fines & un peu plus l. que la tête.
7. *A. mineuſe, à corcelet, velu & roux*; l. 3 ½, larg. 1, ventre n. & liſſe, mais à anneaux bordés de poils blanchâtres.
8. *A. griſe*; l. 5 ½, larg. 2, n.; couverte de poils gris; antennes aſſez l.; mineuſe.
9. *A. griſe à levres jaunes, & houppes aux pattes du milieu*; l. 6, larg. 2.
10. *A. à l. antennes*; l. 6, larg. 2 ½, poils roux; devant de la tête citronné; antennes égales au corps & renverſées.
11. *A. à levres jaunes, & anneaux du ventre blanchâtres*; l. 4, larg. 1 ½, mineuſe.
12. *A. à levres & pattes jaunes, anneaux du ventre blancs*; l. 3 ½, larg. ¼, n.; tête & corcelet à poils gris, ant. n. aſſez longues.
13. *A. à pattes jaunes & anneaux du ventre blancs*; l. 7, larg. 1 ½, ant. aſſez l.; poils fauves au corcelet & n. au ventre.
14. *A. à pattes jaunes & ventre un peu cuivreux*; l. 3, larg. ½, n.; ant. médiocres.

15. *Abeille verdâtre & cuivreuſe ;* l. 3 ½, larg. 1, poils du bord des anneaux blancs.
16. *A. bleuâtre à ailes nébuleuſes ;* l. 6, larg. 2. Maçonne d'un n. bleuâtre aſſez liſſe.
17. *A. n. à ventre brun & liſſe ;* l. 4 ½, larg. 1 ½.
18. *A. n. à ventre brun & anneaux n. ;* l. 4, larg. 1.
19. *A. Percebois* ou *Menuiſiere ;* l. 10, larg. 3 ½, n. & velue.
20. *A. n. à ventre brun vers l'extrémité ;* comme la précédente.
21. *A. n. à derniers anneaux du ventre fauves ;* l. 6-9, larg. 2 ½-4 ½.
22. *A. n. à couronne du corcelet citron & extrémité du ventre fauve ;* l. 6, larg. 2 ½.
23. *A. n. à couronne du corcelet & h. du ventre citron, & extrémité fauve ;* l. 6, larg. 2 ½.
24. *A. n.* (comme ci-deſſus) . . . *& extrémité blanche ;* l. 7, larg. 4.
25. *A. n. à couronne & extrémité du corcelet citron, & extrémité du ventre blanche ;* l. 7 lar. 3.
26. *A. n. à couronne du corcelet citron & extrémité du ventre mi-partie de citron & blanc ;* l. 10, larg. 4.
27. *A. n. à ventre fauve ;* l. 5 ½, larg. 3.
28. *A. fauve à ventre jaune & extrémité fauve ;* l. 5, larg. 2 ½, tête noire ; cardeuſe.
29. *A. à houppes blanches ;* l. 4, larg. 1 ½, n. anneaux du ventre marqués de bandes blanches, velues & interrompues ; ailes n. marquées de p. blancs.

A ces eſpeces des environs de Paris, je pourrois en joindre beaucoup d'étrangeres, mais elles ſont anonymes comme les précédentes, & je ne parle ici des animaux anonymes exotiques, que quand quelque particularité les rend intéreſſans. GÉER & FAB. entre autres en ont décrit pluſieurs d'Egypte, du Cap, de Penſylvanie, de Surinam, &c. Toutes ſont aſſez ſemblables à nos Abeilles domeſtiques, excepté qu'en général elles ſont un peu plus grandes & qu'elles ſont liſſes ou ſans poils ; pluſieurs égalent la taille de nos plus gr. Bourdons. Je ne décrirai que les 2 eſp. qui s'éloignent le plus des nôtres.

1. *L'Abeille giganteſque*, i. des Indes, n. luiſant, yeux bruns, ailes violettes, changeantes, verdâtres & bronzées. Cette Abeille eſt plus gr. qu'un *Hanneton*, ayant 14‴ de l. & 7 de large.
2. *A. à pattes emplumées*, vue par PAL, en Hollande ; très-velue, ayant les pattes garnies de duvet & de très-l. poils, au point qu'elle paroît emplumée ; c'eſt une Abeille ſolitaire.

On dit qu'il ſe trouve à Cayenne des Abeilles qui font une cire n. & molle, & un miel blanc fort liquide, & qui s'aigrit très-facilement. Celles de la Louiſiane, ajoute-t-on, reſſemblent à nos mouches à miel, mais établiſſent leur ruche ſous terre, & évitent par-là les incurſions de pluſieurs q. friands de miel. Les voyageurs parlent d'Abeilles de la Guadeloupe qui conſtruiſent d'aſſez gr. ruches dans les arbres creux, dont elles tapiſſent les parois en cire. Mais ils ajoutent qu'elles établiſſent dans ces ruches, non des alvéoles, mais de pet. veſſies allongées & pointues, faites d'une cire d'un violet foncé, ſi molle qu'on ne peut en faire des bougies, & que le miel qui y eſt renfermé eſt d'un jaune brillant. Ces veſſies, ſubſtituées à des cellules, auroient beſoin d'explication, & peut-être de réalité. On ſent la difficulté de concevoir comment des veſſies peuvent remplacer des alvéoles, ſur-tout pour le couvain.

ABER, c. Jambonneau d'AD. à coquille l. de 14‴, large de 7, & ayant preſque la même meſure en profondeur ; cannelée profondément depuis ſon ſommet, qui eſt pointu, juſqu'à l'autre extrémité ; charniere de 4 pet. dents ; robe violette & ponceau, le périoſte ôté.

ABOYEUR. o. 2e. Barge, dite *Barge aboyeuſe.*

ABLE. . . . . } p. de riviere du g. de la *Carpe ;*
ABLETTE. } l. de 4 à 8″ ; pet. tête pointue, gr. yeux rouges, dos verdâtre, ventre blanc, écailles caduques & argentées, dont la ſurface s'emploie à faire les fauſſes perles ; lig. later. fort ſinueuſe ; nageoires rouſſes, corps applati, mais aſſez large. Selon ROND. ce p. eſt goulu & a cependant la chair tendre & délilicate. BLOCH le caractériſe par ſa mâchoire infer. plus l. & par une anale de 21 rayons ; D. 10. P. 14. V. 9. *Voy. Saumon blanc.*

ABLETTE DE MER, p. du g. de la Perche ; dos d'un brun clair rayé qui s'éclaircit encore en deſcendant ; mâchoire infér. plus courte, à 5 ou 6 excroiſſances charnues ; D. $\frac{1}{10}$, $\frac{1}{14}$. P. 22. V. 6. A. $\frac{1}{8}$; caudale preſque entiere. l. 12″ ; à la Caroline.

ABRICOT, c. variété de la *Came*, d'un jaune rougeâtre.

ABROTANOIDE, Zo. à Madrepore, d'un gris jaunâtre. Quand ſes rameaux ſont en pointes mouſſes & ſont hériſſés de tubules ſaillans & étoilés, on appelle l'Abrotanoïde *Bois de Cerf* ; quand les rameaux ſont rapprochés & arrondis on la nomme *Chouſteur.*

ACACALOT, l. o. *Acalot.*

ACALANTHE, o. *Tarin.*

ACALOT,

ACALOT, o. 6e. *Courlis* d'Amer, *Courlis varié du Mexique de* BRIS.

ACAMACU, o. *Mouchevolle* huppé du Cap & du Sénégal ; tête couleur d'acier poli ; plumage du mâle rouge, celui de la femelle blanc ; il a 7″ de l., & la groſſeur d'une Alouette : femelle un peu plus grande.

ACANQUE, o. *Peintade.*

ACARA, p. d'eau douce du Bréſil, qui ſeroit d'un g. particulier, ſi la deſcription de MARC. étoit exacte ; l. 9″, dos courbe & élevé comme celui d'une Perche, bouche étroite, mâchoires finement denticulées ; iris dorés ; pectorales triang. ; dorſale preſque longit. toute aiguillonnée, & finiſſant en angle aigu près de la caudale qui eſt en quarré l. ; écailles argentées aſſez grandes, ombrées de brun ſur le dos & la tête ; nageoires brunes ; tache n. ronde au milieu de chaque côté, avec une ſemblable près de la caudale. MARC. donne 6 nageoires à ce p. qui eſt d'ailleurs déja extraordinaire par ſa dorſale. Mais quelles ſont ces 6 nageoires ? A-t-il donc 2 ventrales ſans anale ?

ACARIA, p. de mer du Bréſil. De quel g. ? l. 3′, forme de Carpe ; dents fines comme des aiguilles, avec 2 autres dents plus l., une à chaque angle de la mâchoire ſupér. ; yeux aſſez gr., cerclés de rouge & enſuite d'argent ; dorſale longit. comp. dont la partie épineuſe peut s'élever & ſe coucher dans un ſillon ; les autres nageoires ordinaires, toutes rouges, excepté les ventrales qui ſont blanches, & n'ont de rouge que leur extrémité ; écailles argentées, ombrées de rouge ſur les côtés, & plus encore ſur le dos.

ACARA-MUCU, p. de mer du Bréſil ; c'eſt la Licorne de mer. WIL. ne pouvant aſſigner le g. de ce p. l'avoit placé à la ſuite du *Galanga.*

ACARA-PEBA, p. du Bréſil. De quel g. ? l. 12″, larg. 5 ; bouche méd. ; mâchoires aiguës & édentées ; iris argentés ; gr. écailles de la même couleur ; dorſale aiguillonnée, preſque longit. deſcendante & antér. large de 2″ ; pectorales triang. l. de 3″, ventrales thor. comp. & unies ; anale longit. comp. & caudale fourchue ; toutes ces nageoires ſont tranſpar. S'il falloit croire MARC. exact ſur ces nageoires longit. ſimples & épineuſes, que RAY trouve bien multipliées dans les deſcriptions de cet Auteur, on pourroit dire que ce p. eſt du g. du *Raſoir* qui admet ces ſortes de dorſales très-rares dans les p. d'Europe. Mais les mâchoires aiguës & l'abſence de dents ſeroient une anomalie, les *Raſoirs* ayant les mâchoires obtuſes & des dents fort apparentes.

ACARA-PINIMA, p. ſexatile du Bréſil du g. des *Dorades*, l. de 6 à 7″, large de 4, dos courbé, bouche méd. & pet. dents ; pet. écailles argentées & dorées ; 7 raies longit. d'un brun doré, vont de la tête vers la queue, de chaque côté, une d'un bleu doré deſcend par l'œil aux angles de la mâchoire, & une n. deſcend de chaque côté de la nuque à la baſe des pectorales. Nageoires du g. & toutes dorées. Ce p. ne paroît qu'une variété du Cantheno.

ACARA-PITAMBA, p. de mer du Bréſil du g. des *Dorades* ? l. de 2′ ; corps oblong de la forme de celui d'une *Carpe* ; pet. bouche, gr. yeux rouges ; longue dorſale aiguillonnée ſelon MARC., mais probablement comp. ; car, comme je l'ai dit ci-deſſus, & comme l'obſerve RAY, il n'eſt pas vraiſemblable qu'il y ait au Bréſil tant de p. à dorſale ſolitaire ſimple & aiguillonnée, tandis qu'à peine s'en trouve-t-il quelques-uns dans la multitude des autres p. que nous connoiſſons. La publication des deſſins & des deſcriptions du p. PLUMIER, dans l'ouvrage de BLOCH, décidera enfin cette queſtion. Pet. pectorales l. ; ventrales unies ; anale ; caudale l. de 5″ & fourchue ; écailles de Carpe, d'un bleu pourpré ſur le dos ; lig. later. dorée & large de 6‴ ; tout le dos, juſqu'à cette ligne, eſt tacheté de gros p. dorés, & tout le ventre, juſqu'à cette même lig., eſt rayé d'or ſur un fond blanc ; dorſale & caudale dorées, pectorales & ventrales jaunâtres, toutes phoſphoriques. Ce p. eſt tourmenté d'une eſp. de *Cloporte aquatique* bl. & gros comme le doigt.

ACARA-PUCU, p. de riviere du Bréſil du g. des *Dorades* ? l. de 6″, lar. de 4 ; muſeau allongé ; bec l. de 20‴, que MARC. dit édenté, & dont l'animal peut allonger & contracter les levres de maniere à ne plus laiſſer voir qu'une fente pour bouche ; gr. yeux bruns & blancs ; dorſale très l. & comme celle du précéd. toute épineuſe ; le p. peut la coucher dans un ſillon ; caudale l. de 4″, fourchue & griſe ainſi que la dorſale & les pectorales ; ventrales & anale jaunâtres ; pet. écailles argentées, mêlées d'or ſur le dos ; côtés marqués chacun de 6 taches obl. d'un bleu rougeâtre peu apparent.

ACARA-TINGA, p. *Acarapeba.*

ACARAUNA, p. On trouve, dans WIL. & autres, pluſieurs Echarpes déſignées ſous ce nom. L'Acarauna de MARC. paroît être la 4e. *Echarpe*, v. auſſi *Veuve coquette.*

ACARIMA, q. *Marikina.*

ACARNE, p. de rivage du g. des *Dorades*, ſi ſemblable au *Pagre*, ſelon ROND., qu'on le vend indifféremment à Rome parmi les p. de ce nom; gr. yeux dorés, l'entre-deux applati; nageoires blanches, excepté le bout de la caudale qui eſt rouge, & la baſe des pectorales qui eſt n. & rouge. RAY croit que ce pourroit bien être une variété du *Pagre* ou du *Pagel.*

ACATECHILI, *Acatechichiĉtli* au Mexique, o. peu connu, rapproché du *Tarin*, par la taille, le chant & les alimens; tête & deſſus du corps d'un brun verdâtre, deſſous blanc nué de jaune; c'eſt le *Tarin du Mexique* de BRISSON.

ACCAVIAC, } o. de Nigritie, non décrit.
ACCAVIAS, } On lui donne la groſſeur du *Paon*, une hupe rouge ſur la tête, & 2 rangs de plumes blanches de chaque côté.

ACÉE, o. *Bécaſſe.*

ACÉTABULE, Zo. à polypier marin pierreux, en cône renverſé, formant un petit baſſin, & tenant par une pédicule mince à une pierre ou à une coquille.

ACHATES, i. *Pap.* porte-queue de la Chine à ailes ſupér. brunes tachées de ſang; les infér. brunes tachées de n. à la baſe en-deſſus, & de rouge en-deſſous; le bord orné de lunules rouges, & le milieu d'une tache blanche. FAB.

ACHBOBBA, o. eſpece de *Vautour* des terres arides qui avoiſinent les pyramides d'Égypte, volant peu, vivant de charogne, taille du *Milan*; on dit qu'on le nourrit en pluſieurs lieux d'Égypte comme ſacré ou utile.

ACHÉE, v. *Lombric.*

ACHETE, i. gr. *Cigale.*

ACHILLE, i. Pap. d'Amér. à corcelet ſans taches rouges, ailes dentelées n., avec une raie bleue en-deſſus; les ſupér. ornées de 3, les infér. de 4 yeux en-deſſous. LINNÉ.

ACHIRE, p. DAUB. nomme ainſi la Sole rayée. Voyez ce mot.

ACINTLI, o. 6e. *Poule Sultane.*

ACITLI, o. ou *Grêbe cornu*, ou *Grêbe huppé.*

ACOCOLIN, o. On croit que c'eſt une eſp. de *Lanier* du Mexique.

ACOHO, o. eſp. de très-pet. *Coq* de Madagaſcar; dans cette eſp. les œufs des poules ſont, dit-on, ſi pet., même relativement à leur taille, que chacune peut en couver 30 à la fois.

ACOLALAN, } i. d'Afrique qui fait de gr.
ACOLAOU, } ravages, ſur-tout dans les étoffes, car il vient de la campagne dans les maiſons. On a eu tort d'en faire une *Punaiſe*, c'eſt un *Terme.*

ACOLCHI, o. Quelques Auteurs ont appliqué ce nom au *Commandeur*; BRIS. & MAUD. regardent l'Acolchi comme un *Troupiale* à plumage jaune; ailes d'un n. relevé de quelques plumes de couleur d'or.

ACOLIN, o. dont on a fait une *Caille d'eau*, mais que BUFFON croit un *Râle* du lac du Mexique.

ACONTIAS, r. Pluſieurs Auteurs ont donné ce nom à divers Serp. de différente grandeur, à raiſon de l'extrême vîteſſe de leur mouvement; ainſi c'eſt un g. purement fictif, ou une dénomination plutôt qu'un g. On a auſſi ſurnommé ces Serp. *Serpent ſeringue*, *Serpent volant*; il en eſt 2 eſp. particulieres connues ſous le nom de *Dard*, & ſous celui de *Javelot*, *voyez* ces mots.

AÇORES, o. L'hiſtoire des voyages indique des o. comme connus ſous ce nom; cependant les Naturaliſtes ne ſavent quels ils ſont.

ACOUTI, *Acuti*, q. Agouti.

ACTIF (P), i. DICQ. nomme ainſi un i. marin qui eſt dans un mouvement continuel, l. 1-3‴, lar. $\frac{1}{12}$ de la l. Cet i. eſt gris, blanc & brun; il a 14 pattes comme le *Cloporte*, mais ſon corps s'étrécit beaucoup en arriere; il a 2 gr. ant. & 2 barbillons, & il eſt muni de 5 doubles nageoires vers la queue; ſa partie antér. qu'il eſt naturel de prendre pour ſa tête eſt fort obtuſe, & porte 2 yeux à réſeau. Il eſt carnaſſier & vit d'autres inſectes. Les perſonnes qui ont peine à croire à l'animalité des pet. êtres mouvans du ſperme & des infuſions, parce qu'elles trouvent peu d'analogie entre les mouvemens continuels de ces corpuſcules & les mouvemens ordinaires des autres animaux connus, ont de quoi à ſe raſſurer dans l'*Actif*, car il paroît qu'il ſe meut ſans ceſſe.

ACUDIA, i. d'Amér. ſi diverſement & ſi mal décrit qu'on ne ſait ſi c'eſt un *Bupreſte*, ou un *Richard.* Il vit de *Couſins* & autres i. ailés qu'il chaſſe; & quoique très-lumineux, il ne paroît pas être un *Porte-lanterne.*

ACULLIAME, q. *Cerf* de la nouvelle Eſpagne.

ADANE, p. gr. *Eſturgeon.*

ADDAX, q. *Antilope.*

ADDIBO, q. *Adive. V.* à la ſuite du Chacal.

ADELLO, ADENO, p. gr. *Eſturgeon.*

ADIL, q. *Adive.*

ADIMAIN, q. *Bélier* d'Angora. *V.* la ſuite des Béliers.

ADIVE, q. *V.* à la ſuite du mot *Chacal.*

ADONIS, p. *Exocet.*

AEGAGRE, q. Bouc ſauvage du Caucaſe & des autres montagnes, depuis le midi de la mer Caſpienne aux Indes ; vivant comme le Bouquetin ; un peu plus pet. que lui, mais plus gr. que le Bouc domeſtique dont PAL. le croit la ſouche primitive ; tête de Bouc, antér. noire, latér. rouſſe & brune ; gr. barbe mêlée d'un brun châtain ; pélage mêlé de gris & de fauve ; l'épine dorſale & la queue fauve ; femelle avec de très-pet. cornes ſelon KEMPFER ; GMÉLIN n'y en a vu aucune ; cornes du mâle très-gr., mais ſi peu épaiſſes qu'elles ſont fort légeres ; peu divergentes ; latér. comprimées, antér. carenées, poſtér. ridées. Cet animal eſt un de ceux qui fourniſſent le Bézoard.

AGADEC, p. Pilonneau.

AGAME, r. Léſard du 4e. g. de DAUB. Pentadactyle antér. & poſtérieurement ; tête ovale ; fanon ſans crête ſous la gueule ; écailles du cou & de l'occiput imbriquées & comme épineuſes, celles du dos plus arrondies, mais toujours un peu carenées, ſur-tout ſous la queue. En Amér.

AGAMEMNON, i. *Pap.* porte-queue d'Aſie à ailes n. tachetées de vert, les infér. ornées de 3 lunules rouſſes en-deſſous. FAB.

AGAMI, } o. de Cayenne qui n'eſt, comme
AGAMIE, } le prouve BUF., ni un *Caracara*, ni un *Faiſan*, comme l'a cru BRIS., ni une *Poule ſauvage*, & moins encore une *Poule d'eau*. PAL. en fait une *Grue*, & MAUD. trouve qu'on peut le rapporter au *Cariama*. Quoi qu'il en ſoit, cet o. eſt un Gallinacé qui habite les hauteurs & les forêts les plus ſeches ; il a 22″ de l., le bec des Gallinacés, la queue très-courte & recouverte par les plumes ſupérieures. Pieds de 5″ de h., duvet fin à la tête & à la moitié du cou ; plaque d'un vert doré violet changeant ſur le poitrail ; dos brun rouſsâtre, le reſte n. Cet o. fait entendre une eſp. de ramage intér. ſans ouvrir le bec. Il eſt, non-ſeulement, facile à apprivoiſer ; mais, capable du plus fort attachement, il ſe montre en état de remplacer le *Chien* à pluſieurs égards. Libre, il vole en troupes dans les forêts. Les Américains ſe plaiſent à l'orner de colliers de grains de verre, de rubans & de jarretieres.

AGARON, c. *Porcelaine* d'AD. aſſez ſemblable au *Girol*, mais moins épaiſſe, & à ouverture plus évaſée.

AGASSE, o. *Pic.*

AGATE (l'), i. 197 *Phalène.*

AGÉNOR, i. *Pap.* de la Chine à ailes n. dentelées, rouges à la baſe ; les infér. blanches au milieu, avec des taches n. FAB.

AGILE (l'), r. *Voyez* Serpent.

AGLEKTOK, q. *Voyez* 4e. PHOQUE, ſans oreilles externes.

AGNEAU, q. Petit de la *Brebis*. *V.* Brebis & Bélier.

A. D'ISRAEL, q. *Daman.*

AGON, } p. du g. de *l'Aloſe*, dont il eſt une
AGONE, } pet. eſpece ; peut-être même n'eſt-il que l'Aloſe commune encore jeune. Selon d'autres, eſp. de Sardine d'eau douce du lac de Garde.

AGOUCHI, q. *Agouti* de pet. eſp. qui a une queue très-viſible, & le poil olivâtre.

AGOUTI, q. du g. du *Lapin* de BRIS. C'eſt un q. tridact. antér., tétradact. poſtér., 2 inciſives à chaque mâchoire ſans canines, la mâchoire ſupér. avancée & ſa levre fendue, oreilles courtes ; tête de *Rat* ; l. cou, queue preſque nulle, groſſeur de *Lapin*, poil rude, grognement & gourmandiſe du *Cochon*, mettant cependant en réſerve ce qu'il ne peut manger ; mordant cruellement. Irrité, le poil de ſa croupe ſe hériſſe, & il frappe la terre des pieds poſtérieurs. Il habite le creux des arbres pourris ; il vit de fruits autour des habitations, & de feuilles ou de racines dans les bois. Il s'aide, comme l'*Ecureuil*, des pieds antér. en mangeant. Il court très-vîte en plaine, quoiqu'il ait les pieds antér. plus courts. Poil rouſsâtre ; 2 ou 3 portées par an, chacune de deux petits ; lit d'herbe ſeche dans des trous d'arbre. Amér. mérid.

AGRIPENNE, o. 9e. *Ortolan.*

AGROLLE, o. *Corbine.*

AGROUELLES, i. Vers polypodes des puits & des fontaines ; courts, blanchâtres & à queue recourbée ; accuſés de cauſer des ulceres à ceux qui les avalent en buvant.

AGUA, r. Crapaud du Bréſil, marqué de taches rouſsâtres ſur un fond gris & grenu.

AGUA-PÉCACA, o. *Jacana-Péca*, ou 4e. *Jacana.*

AGUILLAT, p. *Aiguillat.*

AHONQUE, o. *Oie* ſauvage du pays des Hurons.

AHU, q. *Gazelle-Tzeïran*, ou 4e. *Gazelle.*

AI, q. *Voyez* Pareſſeux.

AJAR, c. *Came* dont la c. reſſemble à celle du *Pétoncle*, mais qu'AD. aſſure être bien certainement une Came, parce que l'animal eſt celui de la Came. Coquille large de 12‴, avec un peu moins de l. & de profondeur ; 25 à 26 groſſes cannelures anguleuſes ſur chaque battant ; chacun de ceux-ci creuſé

intér. autour de ſes bords par 25 ou 26 canaux terminés par de profondes cannelures qui répondent à celles de la ſurface.

AJAJA, o. du Bréſil qui, à en juger par le peu qu'en diſent MARC. & RU., une *Spatule* blanche légérement teinte de couleur de chair. Cependant il lui fait habiter le fleuve de S. François, & la Spatule ne vit guere ſur les eaux douces. Grandeur d'une *Oie*, habile à la pêche des pet. p.

AJAX, i. *Pap.* à queue courte, de l'Amér. ſept., à corcelet ſans taches rouges, ailes n. rayées de jaunâtre. LIN.

AIEREBA, p. du Bréſil du g. des *Raies*; c'eſt une Paſtenague plus ronde que quarrée ou que rhomboïdale, ayant en tout ſens 2 à 3′ de diam.; queue ronde l. de 4′, ayant vers ſon milieu 2 gros aiguillons oſſeux & dentelés; peau de couleur de fer en-deſſus; le milieu du dos garni de pet. tubercules n.; peau blanche en-deſſous.

AIGLE, o. 9e. g. de BRIS. Tétrad. à 3 antér.; jambes emplumées juſqu'au talon; bec court & crochu; peau nue ſur ſa baſe; ſa courbure commençant près de cette baſe; tête couverte de plumes. L'Aigle eſt, comme le dit BUF., le premier des o. de proie par ſa taille, ſa force & ſa vue perçante. Cet illuſtre Naturaliſte a réduit à 3 les 11 eſpeces admiſes juſqu'ici. Ces 3 eſp. ſont: 1°. L'*Aigle doré*, *Aigle Royal*, ou *gr. Aigle*. 2°. L'*Aigle commun* ou moyen. 3°. Le *petit Aigle*, ou *Aigle tacheté*. La femelle du *gr. Aigle* a 8 ½′ d'envergure, & 3 ½′ de la pointe du bec à l'extrémité des pieds; elle peſe juſqu'à 16 ou 18 livres, le mâle ne va qu'à 12. L'ongle du doigt poſtér. a juſqu'à 5″ de l., & la poche de l'œſophage peut contenir une pinte de liqueur. Cet o. eſt peu commun en Europe, & ne ſe trouve nulle part dans le nord; il a le plumage fauve. L'*Aigle commun* eſt plus brun, & quelquefois preſque n.; il eſt moins gr., & préfere les pays froids. Le *petit Aigle* n'a que 4′ d'envergure, & il eſt moins courageux; mais il s'éleve dans l'air à une h. prodigieuſe, & en volant il pouſſe ſans ceſſe des cris. Pluſieurs des phraſes ſuivantes ſont abuſives, n'indiquant pas des Aigles, mais de fauſſes applications de ce nom.

AIGLE A QUEUE BLANCHE, o. Tantôt *Pigargue*, tantôt *Sousbuſe*, tantôt *Aigle commun*.

A. A TÊTE FOURCHUE, o. *Milan*.

A. A TÊTE BLANCHE, o. *Pigargue*.

A. BARBU, o. *Orfraie*.

A. BRUN, o. *Aigle commun*.

A. CANARDIERE, o. *Petit Aigle*.

A. COURONNÉ, o. des côtes occidentales de l'Afrique, dont les plumes ſe relevent en crête ſur la tête, & qui d'ailleurs ne paroît différer du pet. *Aigle* que par ſon courage & ſes couleurs plus variées.

AIGLE DE L'ORÉNOQUE, o. aſſez ſemblable au précéd., excepté que les extrémités de ſes ailes & ſa queue ſont d'un blanc jaunâtre, & que ſa crête, mobile à ſon gré, eſt toute noire.

A. DE MALABAR. *Oiſeau-brame*.

A. DE MER. o. tantôt *Balbuſard*, tantôt *Orfraie*.

A. DE PONDICHÉRY, o. Il paroît que ce n'eſt qu'un *Balbuſard* diſtingué par ſes couleurs.

A. DORÉ, o. Grand *Aigle*.

A. DU BRÉSIL, o. *Vrubitinga*.

A. DU CAP, o. *Aura*.

A. DU PÉROU, o. *Aigle de l'Orénoque*, ci-deſſus.

A. HUPPÉ, o. C'eſt encore le même.

A. NOIR, o. *Aigle commun*.

A. ROUX, *A. ROYAL*, } o. *Grand Aigle*.

A. TACHETÉ, o. *Pet. Aigle*.

AIGLE, p., eſpece de *Raie*.

AIGLE-DON, mot venu par corruption d'*Eider-don*.

AIGLEFIN, AIGREFIN, p. *Egleſin*.

AIGRETTE, o. 7e. *Héron* de l'ancien continent.

AIGRETTE, q. variété du *Macaque* qui porte un petit épi élevé ſur ſa tête.

AIGRETTE, c. Tantôt *Pinne marine*, tantôt eſp. de *Rocher*.

AIGUILLAT, p. 22e. *Chien de mer* de BROUS. armé de 2 aiguillons, un à chacune de ſes 2 dorſales; la 1 de celles-ci également éloignée des pectorales & des ventrales; ſans anale; ROND. & JONS. lui donnent une forme conique allongée qui le diſtingue du *Humantin*. Dos gris noirâtre, ventre blanc, côtés blanchâtres, nageoires d'un gris foncé; yeux latér. & de forme ovale; mâchoire ſuper. plus l.; trous aux tempes; 3 rangées de 26 pet. dents chacune à chaque mâchoire; mais il paroît qu'on ne peut compter ſur ce caractere, l'âge y apportant de gr. variétés. Cet animal eſt devenu rare ſur nos côtes, mais on en prend beaucoup en Écoſſe. Il habite en ſociété les fonds bourbeux; ſa peau ſert à polir le bois & l'ivoire; l. 3 à 4′.

AIGUILLE, p. 1°. 43e. g. de GO., & par conſ. malacopt. abd. à corps allongé, grêle, un peu anguleux, queue comprimée; écailles oſſeuſes, minces, tuilées, confuſes & caduques; tête allongée, comprimée, avec un bec; mâchoires inégales & dents confuſes,

pet. immobiles & marginales ; yeux gr. latér. & éloignés ; narines doubles, inégales, près des yeux ; opercules lar. & mobiles ; membrane branch. large, de 7-14 rayons ; 4 ou 5 ouïes voiſines ; lig. latér. dr. & effacée ; dorſale ou ſolitaire & loin de l'équilibre ; ou double, & la 1re. au milieu du dos, la 2e. à ſon extrémité ; pet. pectorales pointues & rayonnées ; ventrales de même & voiſines ; anale loin de l'équilibre & rayonnée ainſi que la caudale qui eſt libre & ou arquée, ou égale. BLOCH. caractériſe ce g. ſimplement par une tête applatie, une gr. gueule, & par une dorſale au-deſſus de l'anale & fort reculée.

AIGUILLE, p. 2°., autrement dite *Aiguille de mer*. On a donné ce nom au g. même de l'*Hippocampe*, ce qui cauſe ſouvent une équivoque, & par conſ. de l'embarras.

AIGUILLE, p. 3°., dite auſſi *Aiguille de mer*, eſp. partic. du g. de l'*Hippocampe*, à laquelle BLOCH. donne pour caractere la forme hexagonale du tronc. Bec mince un peu comprimé ; pet. yeux à iris jaune, le tronc comp. de 18 art., & la queue de 36, tous en boucliers. La forme hexagonale du corps devient quarrée à la queue ; anus plus près de la tête ; corps marbré de n. & jaune ; nageoires griſes ; longueur 1′, épaiſſeur 1″ ; D. 18. P. 12. A. 5. Dans la Baltique & la mer du nord.

AIGUILLE, p. 4°. *Aiguille de mer*, *Orphie*, p. du g. des Aiguilles, ce qui cauſe une autre équivoque. *Voyez* Orphie.

AIGUILLE, i. 60e. *Punaiſe*.

AIGUILLE, c. *Vis* d'ARG. à ouverture l. édentée, à fût rayé, tachetée & cerclée.

AIGUILLETTE, c. *Buccin* de GEOF., d'ARG. & de MUL. à c. très-fragile, terminée en pointe ; liſſe, blanche ; à 5 ou 6 ſpires preſque plates ; ouverture en fuſeau ; fût courbé ; l. 2 1/2‴, lar. 1/2.

AILE BRUNE, i. 115. PHALÈNE.

AILE-DE-PAPILLON, c. Variété du *Jamar* d'AD., & eſp. de *Cornet* d'ARG. à ſommet élevé, entouré de 3 rangs de bandelettes ornées d'yeux & de croiſſans.

AILÉE (l'), c. *Chanon*.

AIMORROUS, r. *Hémorrous*.

AIOTOCHTLI, q. *Tatou* à 8 bandes.

AKIKI, o. *Farlouſe*.

AKOUCHI, q. *Agouchi*.

ALACHIE, p. *Harache*.

ALAGTAGA, q. Variété de la 1re. *Gerboiſe*.

ALAIS, o. *Alethes*.

ALAN, q., eſpece de *Dogue*.

ALAOUAT, q. *Alouate*.

ALAPI, o. 2e. *Fourmillier-roſſignol*.

ALATLI, o. *Achalalaëtli*. 2e., gr. *Martin-pêcheur* du nouveau continent.

ALAVETTE, o. *Alouette*.

ALBATRE (l'), i. 145. *Phalène*.

ALBATRES, } o., le plus gros des o. aqua-
ALBATROSS, } tiques, quoique moins h. que le *Pélican* & le *Phénicoptere*, à raiſon de ſes pattes plus courtes. Il fait le 98e. g. de BRIS. Hors les momens de gros tems il vole bas, raſant la ſurface de la mer, & s'y repoſant quelquefois. Plumage gris ou brun, ou gris brun plus ou moins foncé ; groſſe tête arrondie ; bec fort & gros comp. de pluſieurs pieces jointes par ſuture, & d'un croc ſur-ajouté ; le bout de la partie inſér. ouvert en gouttiere & comme tronqué ; narines ouvertes, comme celle du *Pétrel*, en 2 pet. tuyaux couchés vers la racine du bec dans un ſillon longit. ; gros pi. tridact. avec une large membrane qui engage les 3 doigts. l. près de 3′, Vol. 10. BUF. & MAU. diſent que cet o. n'habite que les mers auſtrales, & qu'on ne l'a jamais vu dans celles de l'hémiſphere boréal. Cependant STELLER & PAL. aſſurent que les *Albatroſſ* arrivent en troupes prodigieuſement nombreuſes vers la fin de Juin dans les mers du Kamtſchatka, d'où il repartent au commencement d'Août. BUF. dit auſſi d'après FORSTER qu'ils vivent de pet. animaux, de zo., de frai, &c. & PAL. aſſure qu'il fréquentent vers le nord le embouchures des fleuves, & y engloutiſſent des *Saumons* de 4 à 5 liv., qu'ils dégorgent enſuite dans les dangers preſſans. Mais il paroît que ces diverſes aſſertions peuvent ſe concilier, en remarquant que PAL. ajoute qu'ils arrivent très-maigres dans ces parages, & qu'ils en repartent fort gras.

ALBELEN, p. Lavaret des lacs de Suiſſe.

ALBERGAME, zo. *Pomme folle d'amour*.

ALBICORE, p. de l'océan mérid. non décrit, auquel on donne la forme & le goût de nos *Maquereaux*, mais une taille plus gr. & des nageoires jaunes, alép. peau blanche ; on ajoute qu'il eſt un de ceux qui, comme la *Dorade*, pourſuivent les p. volans.

ALBIN (l'), i. Teigne de Suede à ailes brunes, avec un arc doré au devant. LIN.

ALBO, p. blanc, du g. de la *Carpe*, un peu plus l. que l'*Able*, tête plus pointue, yeux plus gr., nageoires n. ; il vit dans les fonds vaſeux des eaux douces, & ne vaut pas grand'choſe. On a auſſi donné le même nom à une pet. *Baleine* blanchâtre.

ALBULE, p. DAUB appelle ainſi le *Mugil Alboula* de LIN. qui me paroît être le *Curéma* de MARC. *V.* ce mot. On ſait ſeulement que l'Abula a : D. 4, 9. P. 17. V. 6. A. 11, & l'on ignore le nombre des rayons du *Curéma*; DAUB. n'a pas même nommé ce dernier.

ALBRAND, o. *Hallebran.*

ALCATRAZ, o. *Pélican* du Chili & du Mexique, moindre qu'un *Coq-d'Inde*, & cependant jambes & bec l. d'un pi., dit-on. On lui voit pendre ſur l'eſtomac, comme à tous les Pélicans, un ſac fort gros quand il eſt rempli de p., à peine ſenſible quand il eſt vuide. On a quelquefois donné le même nom au pet. *Cormoran* & même au *Calao* des Moluques; cependant aucun de ces o. n'a pu être confondu avec le Pélican, dont aucun n'a le ſac ſur l'œſophage.

ALCÉ, q. *Elan.*

ALCHIMISTE (l'), i. 11o. *Phalène.*

ALCIDE, i. des Indes, du g. du *Scarabée*; bords latér. du corcelet unis, antér. dentelés, ſa corne recourbée & velue en-deſſous. Cet i. plus pet. que l'*Hercule* de moitié lui reſſemble aſſez d'ailleurs pour que FAB. ſoupçonne qu'il n'en eſt qu'une pet. variété.

ALCION, o. qui paroît à BUF. le même que l'*oiſeau de tempête.*

ALCO, q. du Pérou, qui ne paroît pas différer eſſentiellement du chien, & que les Européens ont trouvé en Amér. à leur arrivée en ce pays. Il en eſt pluſieurs eſp. ou variétés, & toutes fourniſſent des domeſtiques auſſi attachés & auſſi fideles que notre chien. Parmi ces divers *Alcos*, on diſtingue ſur-tout ceux qui ſervent à la chaſſe; ils ſont l. & maigres; & ceux des Dames, ils ſont de la gr. de nos pet. chiens, mais fort gras; pet. tête, antér. blanche; oreilles pendantes, ainſi que la queue qui eſt blanche & courte; dos arqué & jaune. C'eſt ſur-tout par le nombre de 6 mammelles que cet animal differe de notre chien.

ALCYON, o. *Martin Pêcheur.* On a auſſi nommé quelquefois Alcyon la *Salangane*, la *Frégate* & un petit *Paille-en-cu.* Quant à l'*Alcyon vocal* d'ARISTOTE, on ignore quel o. ce Naturaliſte a déſigné par ce nom, mais BUF. a prouvé que ce ne pouvoit être la *Rouſſerolle*, comme on l'avoit imaginé.

ALCYON, zo. 13e. g. des zo. de PAL. C'eſt un polypiage d'une ſubſtance cartilagineuſe, ſouvent aſſez tendre & percée de canaux longitudinaux; extér. environnée d'une écorce plus dure & coriace à laquelle on voit les ouvertures étoilées des cellules des Polypes. Ces animaux ſont ovipares; leurs tentacules ſont finement ciliés à leur extrémité; & quoique la nature ovipare de ces Polypes annonce une conformation qui paroît ſe rapprocher de celle des animaux des autres claſſes, cependant ceux-ci montrent d'ailleurs, ſelon PAL. moins de vie & d'activité que les zo. qui les précedent dans le tableau. Ce Naturaliſte en décrit 12 eſpeces. V. les principales dans le tableau. On peut dire en général que la forme de l'Alcyon varie beaucoup, & que parmi ces eſp. les unes ont une forme un peu rameuſe, que d'autres paroiſſent tantôt en lobes, tantôt en maſſe informe, étant cependant comp. de rameaux, mais de rameaux qui ſe ſont entrelacés, enſuite réunis & ſoudés. D'autres Alcyons ne montrent qu'une forme croûteuſe qui dépend de celle des corps ſoumarins qu'ils recouvrent. Il y en a qui ſont très-poreux & légers, & dont la ſubſtance deſſéchée & altérée à l'air ſe réſoud en parcelles fines comme celles de l'Asbeſte; tandis que d'autres ſont preſque comme du liége. Les cellules ſont plus rapprochées dans les unes que dans les autres, & ce plus gr. rapprochement eſt accompagné d'une poſition différente. On en voit dont la tige eſt groſſe comme le bras, & qui ont quatre à 5′ de h. Leur couleur eſt tantôt blanche, tantôt griſe, tantôt rougeâtre. SPAL. prétend avoir trouvé des Alcyons ſans Polypes. Dans ce cas je croirois les Polypes morts & diſſous, car quelque confiance que m'inſpire ce Naturaliſte, quand il eſt témoin poſitif, j'ai peine à le croire ici où ſon témoignage eſt négatif, parce que je ne peux croire à l'identité de 2 ſubſtances dont l'une fait partie d'animaux, & dont l'autre ſeroit un effet ou végétatif ou minéral. DON. repréſente une eſp. d'Alcyon comme habitée par des i. marins qui n'en ſont point partie & n'y tiennent point; mais la préſence de quelques *Néréides* dans des individus appartenans au g. de l'Alcyon, prouveroit ſeulement qu'à la mort des Polypes des hôtes étrangers s'y ſont établis. EL. décrit parmi ſes Alcyons des ovaires de coquillages; mais ce n'eſt là qu'une ſuite de l'uſage où l'on étoit autrefois d'appeller *Alcyon* toute ſubſtance animale molle, dont on ignoroit la nature.

ALENBOCH, o. On nomme ainſi ſur le lac de Conſtance la pet. *Mouette cendrée.* V. 4e. *Mouette.*

ALÊNE (l'), c. *Vis* D'ARG. à bouche l. chargée de pet. lig. dr. & jaunes.

ALÊNE, p. Floſſade.

ALÉRION, o. *Martinet noir.*

ALETHES, } o. On dit que c'eſt un o. de
ALETTE, } proie des Indes, qui, dreſſé, devient très-propre au vol de la perdrix. Il eſt vraiſemblablement connu ſous quelque autre nom.

ALGAZEL, q. V. *Antilope.*

ALGIRE, r. *Lézard* d'Afrique, du 2e. g. de DAUB. jaunâtre en-deſſous, en-deſſus ſombre, mais marqué de 4 lig. longit. jaunes; écailles du dos carenées & aiguës; l. 1″, ſans la queue.

ALICORNE, q. Rhinoceros.

ALIDRE, r. ſerp. blanchâtre des Indes, du 13e. g. de DAUB. 121 gr. plaques, 58 paires de pet.

ALK, o. de mer; gr. pêcheur de Harengs & & très-bon plongeur, mais volant mal., qui paroît n'être qu'un *Guillemot*, quoique PONTOPIDAM en parle comme d'un o. part. à la Norvége.

ALLIGATOR, r. Nom du Crocodile en général dans les colonies Européennes, ſelon M. D'OPSONVILLE. A en juger par les notices peu concordantes des Auteurs, il paroît qu'ils entendent par *Alligator* un Crocodile d'Afrique, de taille méd. & à queue épaiſſe, qui exhale une odeur de muſc & que quelques Princes de la côte d'Or nourriſſent dans des étangs.

ALO, o. *Ara rouge.*

ALOSE, p. 45e. g. de GO. par conſ. malacopt. abd. à corps comprimé, dos & ventre carenés, tête méd. & comprimée, front un peu applati; écailles minces, tuilées & caduques; mâchoires allongées & inégales, dents très-pet. & confuſes; yeux h. & latér.; narines doubles & preſque égales; opercules mobiles, de 3 pieces; membrane branch. à 2, 8 ou 12 rayons; ouvertures des ouïes latér. & ſous la gueule; lig. latér. h. & parallele au dos; anus pet. & éloigné; dorſale ſolitaire, au p. de l'équilibre, preſque triang. & courte; pectorales pet. & baſſes; ventrales oppoſées à la dorſale; anale preſque triang.; caudale méd. & fourchue.

Aloſe, p. C'eſt un p. du g. précédent, qui ſe trouve dans l'Océan & la Méditerranée, d'où il remonte les fleuves. Il joint aux caracteres du g. un extér. aſſez connu. Bords du ventre garni de lames; formé de *Hareng*, mais plus large & moins épaiſſe à proportion; auſſi ce p. qui arrive à la l. de 2 à 3′ a-t-il en largeur ⅓ de cette l.; crâne tranſparent; gr. bouche; dos d'un jaune-vert, ventre argenté; tache n., ronde près des ouïes; 5, 6 ou 7 autres plus pet. au-deſſus de la lig. latér. parallélement à cette ligne; gr. écailles dont les bords ſont piqués de p. noirs; ride de chaque œil à l'occiput, & pet. tubercules mous entre ces 2 rides; pet. nageoires griſes; 19 rayons à la dorſale, 15 aux pectorales, 20 aux ventrales, 9 à l'anale. WIL. a eu tort de dire que ces p. entroient gras & pleins d'œufs dans les rivieres, & retournoient enſuite maigres & déchargés à la mer, car au contraire, comme le dit ROND., ils arrivent maigres en Mars dans les rivieres, où ils s'engraiſſent bientôt. Cet Auteur ajoute que le ſon des inſtrumens les fait approcher & ſauter dans l'eau; ils vivent en troupes dans la mer, & l'on dit que le bruit du tonnerre leur en fait reprendre le chemin. Ils ſuivent volontiers les bateaux chargés de ſel.

Aloſe-Carpe, p. du même g. C'eſt un p. de l'Océan entre les Tropiques, & des étangs de l'iſle de Tanna dans l'Océan Pacifique, décrit par BROUS. qui le croit le même que le *Camaripuguacu* des rivieres du Bréſil. Mais en comparant la deſcription que donne ce Naturaliſte avec celle de MARC. les 2 p. paroiſſent deux eſpeces diſtinctes. V. *Camaripuguacu.* Le ſujet décrit par BROUS. avoit à peine 1′ de l. lig. latér. en ſtries effacées, deſcendant de la jointure des opercules, devenant enſuite parallele au ventre qui eſt droit dans ſon milieu; mâchoire ſupér. plus large; iris argentée; anus vers le milieu; nageoires du g. avec la l. appendice du Camaripuguacu au dernier rayon de la dorſale prolongée preſque juſques ſur la baſe de la caudale; dos bleu-vert de mer, ventre argenté, nageoires d'un brun griſâtre.

Aloſe a l. Barsillons, p. du même g. vu par FORSTER dans l'Océan Pacifique, décrit par BROUS.; corps comprimé lancéolé; la plus gr. largeur, qui eſt vers le milieu, étant à la l :: 2. 11. Abdomen preſque dr. mais en carêne aiguë & dentelée; dos légérement courbé; lig. latér. foible, preſque parallele au dos; anus dans un ſillon un peu au-delà de l'équilibre; gr. gueule, mâchoire ſupér. plus l. & portant à chaque angle 2 appendices oſſeuſes, la 1e. courte & à peine viſible, la 2e. allongée en un brin qui va juſqu'au-delà de l'anus quand elle ſe porte le long du corps; yeux d'un vert argenté, aſſez près de l'ouverture de la gueule; caudale fourchue; couleurs du p. précédent.

Aloſe-atérine, p. de Surinam du même g. corps plus comprimé que celui de l'Aloſe;

mâchoire supér. plus l. pet. ventrales ; lig. later. couverte d'une large bande d'argent, comme dans les Atérines. D. 12. P. 14. V. 8. A. 32. LIN.

ALOUATE, q. V. le 1er. *Sapajou.*

ALOUETTE, o. 39e. g. de BRIS. tetradact. à 3 antér. ; l'ongle du doigt poſtér. l. & preſque dr. ; bec aſſez fort, mais en alêne ; narines découvertes. La plupart des o. de ce g. ſe cachent ſi bien pendant les froids, qu'on les a cru voyageurs, même dans les contrées où ils ne le ſont pas.

L'ALOUETTE COMMUNE eſt un o. pulvérateur qui ne ſe perche point, ne chante qu'en volant, & s'éleve preſque verticalement ; plumage varié en-deſſus de noirâtre, de gris-rouſsâtre & de blanchâtre, chaque plume étant noirâtre dans ſon milieu, d'un gris-rouſſâtre aux côtes, & bordée de blanchâtre ; gorge blanche, ventre d'un blanc légérement rouſſâtre ; collier n. au mâle ; femelle moins brune & plus pet. ; cependant il ne peſe pas 2 onces ; il a à peine 7″ de l. & 12 de vol ; 2 couvées par an, de 4 à 5 œufs chacune ; incubation de 15 jours ; nid garni d'herbes ſeches & placé entre 2 mottes. L'Alouette adulte eſt granivore, mais elle nourrit ſes pet. de v. & i. On a vu des individus blancs ; on en a vus auſſi de très-bruns, & même de n., mais ce ne ſont que des variétés accidentelles. BUF. reconnoît les eſp. ſuivantes, outre la commune dont on vient de parler.

1. *L'ALOUETTE N. A DOS FAUVE*, différent d'ailleurs de la précéd. ou commune par une taille plus pet. & par le climat qu'elle habite (Buénos-Aires), apportée par M. COMMERSON.

2. Le *CUJELIER*, corps plus court & moins gros que celui de l'Alouette commune, couleurs plus ternes ; couronne blanchâtre ; ſe perchant ſur les arbres. On l'a appellée *Alouette de bois* ; cependant elle n'y entre point, mais elle aime les bords des jeunes taillis & les terres incultes, tandis que l'Alouette commune aime les gr. plaines cultivées ; chant diurne & nocturne plus ſemblable à celui du *Roſſignol* qu'à celui de l'Alouette commune.

3. La *FARLOUSE*, beaucoup plus pet. que les précéd. ; deſſus olivâtre antér. varié de n. & poſtér. pur ; deſſous blanc jaunâtre taché de n. ; pennes preſque n. ; eſpeces de ſourcils blancs ; chant agréable, mais moins varié que celui du *Cujelier* ; branlant la queue ; aimant les prés même marécageux, & y nichant par terre. On a vu des Farlouſes blanches.

La *FARLOUSANE* eſt une Alouette de la Louiſiane à plumage brun obſcur rapportée à la Farlouſe par BUF. ; MAUD. croit que c'en eſt une ſimple variété.

4. L'*ALOUETTE PIPI*. Ce ſurnom exprime le cri d'hiver de cette Alouette, la plus pet. qu'on voie en France ; mais ſon ramage du printems eſt doux & agréable. Elle a le bec fin, auſſi eſt-elle inſectivore. Elle ſe perche, & cependant elle établit ſon nid comme l'Alouette commune, l. 5 ½″ ; plumes du dos noirâtres, bordées d'olive, deſſous du corps d'un blanc jaunâtre taché longit. de noirâtre.

5. La *LOCUSTELLE*, Alouette d'Angleterre encore plus pet. que la précéd. ; plumage d'un brun jaunâtre, chant de *Cigale*.

6. La *SPIPOLETTE*, Alouette de différents pays de l'Europe, un peu plus groſſe que la *Farlouſe*, remuant la queue comme elle, ayant le corps plus effilé que l'Alouette commune ; vivant dans les friches & bruyeres ; deſſus gris-brun, mêlé d'olivâtre, deſſous d'un blanc pâle, mêlé de jaunâtre ; devant du cou tacheté longit. de brun. C'eſt l'*Alouette de champ de* BRIS.

7. La *GIROLE*. Cette Alouette d'Italie, peu connue, eſt peut-être une jeune Alouette commune, ou un jeune Cujelier.

8. La *CALANDRE*. Malgré ſa plus gr. taille, elle a le bec plus court que la commune ; même plumage, chant & mœurs. BUF. lui rapporte les o. ſuivans. I. *La Cravate jaune*, ou *Calendre du Cap* ; deſſus du corps brun varié de gris, gorge & h. du cou orangé bordé de n. ; poitrine variée de brun, de gris & de jaunâtre ; ventre & flancs d'un roux orangé, taille de notre Calandre. II. *Le Hauſſe-col n.*, Alouette de Virginie que l'on voit quelquefois en Europe, taille de notre Alouette, deſſus du corps brun ; bec n. ; yeux placés ſur une bande jaune qui prend à la baſe du bec ; cou jaune bordé de n. ; doigt & ongle poſtér. encore plus l. qu'à notre Alouette. III. *L'Alouette aux joues brunes*, de Penſylvanie, taille de la Spipolette ; bec mince & pointu ; deſſus du corps brun foncé, hors les deux pennes extér. de la queue qui ſont blanches ; cou, poitrine, ventre fauves-rougeâtres & mouchetés de brun.

9. La *ROUSSELINE*, moyenne entre la commune & la Farlouſe ; ſa couleur dominante eſt le roux ; chant matinal & agréable ; au voiſinage des eaux.

10. La *CEINTURE-DE-PRÊTRE* ; gorge, front

&

& côtés de la tête d'un jaune relevé par une pet. tache n. entre l'œil & le bec, & par une autre ſous l'œil; ceinture n. ſur une poitrine blanchâtre; le reſte rouſſâtre, gris-brun & noirâtre.

11. Le *Cochevis*, aſſez répandue en Europe ſans y être commune; non-voyageuſe; chant doux, quoique h.; couleur de l'Alouette commune, mais portant une pet. huppe de plumes ſur la tête; ſolitaire dans les champs.

12. Le *Lulu*, Alouette plus pet. que le Cochevis, couleurs moins foncées; huppe proportionnellement plus grande; ramage, ou plutôt cri déſagréable; en troupes dans les champs, les bruyeres & les bois.

13. La *Coquillade*; pet. huppe n. ſur la tête; cou, gorge & deſſous du corps blanchâtres; le cou & la poitrine tachés de n.; deſſus brun, blanc & noirâtre; un peu plus pet. que la commune; chant matinal; en Provence.

BUF. rapporte les O. ſuivans aux Alouettes.

1. La *Variole*, pet. o. des terres de la Plata, à plumage très-varié de roux, de noirâtre & de blanc.

2. La *Cendrille*, pet. o. du Sénégal, roux & cendré.

3. Le *Sirli*, brun & blanc, taille de groſſe Alouette, bec un peu courbe; ongle poſtér. l. comme aux Alouettes.

4. La *Griſette*, ou *Cochevis du Sénégal*, griſe & brune; pet. huppe; taille d'Alouette commune.

Alouette (groſſe), Calandre.
A. (pet.) *Farlouſe.*
A. batarde, } Farlouſe.
A. bretonne, } Farlouſe.
A. buiſſonniere, } Farlouſe.
A. courte, } Farlouſe.
A. crêtée, *Cochevis.*
A. d'eau, *Rouſſeline.*
A. de bois, *Cujelier.*
A. de brie, *d'Arbres*, *de vignes*, *Cochevis.*
A. de bruyeres, *Farlouſe* & *Calandre.*
A. de buiſſon, *Alouette pipi.*
A. de champs, *Spipolette.*
A. de chemin, *Cochevis.*
A. de marais, *Rouſſeline.*
A. de mer, o. du g. des *Bécaſſeaux* de BRIS. Auſſi n'eſt-ce point une Alouette, quoiqu'il en ait la groſſeur & à-peu-près le plumage; mais il eſt plus h. monté, & il a le bec obtus quoique grêle des autres ſcolopaces; bas de la jambe nu; vivant au bord de la mer ou des rivieres. C'eſt, ſur nos côtes, un o. de paſſage, & on le retrouve en Amér. Dans quelques Auteurs, l'o. déſigné ſous le nom d'*Alouette de mer*, eſt un *Pluvier à collier*, & celui qu'ils appellent *grande Alouette de mer*, eſt un *Pierre-garin*. L'*Alouette de mer à collier* de BRIS. eſt un *Cincle*, ſelon BUF. La *petite Alouette de mer* eſt une *Guignette.*
Alouette de montagnes, *Cujelier.*
A. de prés, *Farlouſe.*
A. de Saule, *Locuſtele.*
A. de Sibérie, *Ceinture de Prêtre.*
A. de Virginie, *Hauſſe-col n.*
A. d'Italie, *Girole.*
A. du Cap, *Cravate jaune.*
A. folle, *Farlouſe.*
A. fluteuſe, *Cujelier.*
A. huppée (groſſe), *Cochevis.*
A. huppée (petite), *Lulu.*
ALPACA, *Alpaque*, *Alpagne*, q. *Paco*, Voy. Lama.
ALPHANESSE, } o. Faucon de Tunis, eſtimé
ALPHANETTE, } pour le vol de la perdrix.
ALPHÉNOR, i. Pap. porte-queue de la Chine, à ailes brunes, n. à la baſe; les ſupér. à gr. tache rouge, les infér. veinées de n. & tachetées de blanc. FAB.
ALQUE. o. Pingouin.
ALTAVELLE, p. 10e. Raie.
ALTÉRÉE (l') r. *Ammobate.*
ALTISE, i. 29e. coléopt. de GEOF. à ant. de groſſeur égale juſqu'au bout; cuiſſes poſtér. groſſes & preſque ſphériques. On a auſſi nommé cet i. *Sauteur*, parce qu'il ſaute comme la Puce au moyen de ſes pattes poſtér. plus fortes & plus gr. que les autres; au printems il crible les plantes potageres; il faut prendre garde de le confondre avec la *Mordele.* Eſp. des environs de Paris.

1. L'*Altiſe bleue*, l. 2, larg. 1, toute bleue, ant. méd.

2. *A. de la mauve*, l. 1 ½, larg. 1, étuis bleuâtres pi. rouges; corps n.; corcelet & tête rouges.

3. *A. Bédeaude*, mêmes taille & couleurs, excepté les étuis n. bronſé & les pi. n.; ſur le chou.

4. *A. n. dorée*, l. 1, larg. ½, étuis ſtriés; dans les jardins.

5. *A. n. ovale*, l. 1 ½, larg. 1, n. verdâtre; étuis irrég. ponctués.

6. *A. n. allongée des crucifères*, l. 1, larg. ⅓, même couleur.

7. *A. à pattes fauves*, l. 1 ¼, larg. ⅙, étuis un peu velus à la loupe.

8. *A. n. à pattes jaunes*, l. 1 ⅓, larg. ½, ſemblable à une puce.

9. *A. n. à bandes jaunes*, l. ½-1, larg. ¼-½,

bande longit. à chaque étui ; ſur les plantes odorantes des jardins.

10. *A. à bordure n.* l. 1 $\frac{1}{4}$, larg. $\frac{2}{3}$, pattes, tête & deſſous n.; corcelet jaunâtre avec un peu de n. aux côtés ; étuis de même.

11. *A. du chou*, l. 1, larg. $\frac{1}{2}$, bleu brillant ; étuis ſtriés, pattes rouillées, excepté les cuiſſes poſtérieures.

12. *A. bleue ſans ſtries*, l. 1 $\frac{1}{2}$, larg. $\frac{4}{5}$, comme n°. 11.

13. *A. rubis*, l. 1, larg. $\frac{1}{2}$, bronzée ; corcelet rouge doré ; étuis ſtriés.

14. Le *Plutus*, l. 1 $\frac{1}{2}$, larg. $\frac{2}{3}$, couleur d'or en-deſſus, n. bronzé en-deſſous ; étuis ſtriés ; dans les jardins.

15. L'*Altiſe à p. rouges*, l. 1 $\frac{1}{2}$, larg. $\frac{4}{5}$, n. luiſant en deſſus, avec 2 p. rougeâtres à chaque étui.

16. *A. fauve à ſtries*, } l. 1-2, la 1e. ovale,
17. *A. fauve ſans ſtries*, } la 2e. allongée.

18. *A. jaune*, l. 1 $\frac{1}{2}$, larg. 1, corcelet & étuis pâles.

19. La *Paillette.*, l. 1, larg. $\frac{1}{2}$, deſſus & tête noirs ; étuis & corcelet jaunâtres & ſans ſtries ; dans les jardins.

20. L'*Altiſe bronzée*, l. 1 $\frac{1}{2}$, larg. 1, jambes rouſſes, étuis pointillés ; dans les jardins.

ALUCO, o. tantôt *Hulotte*, tantôt *Effraie*, tantôt *Hibou.*

AMADAVAD, o. *Bengali piqueté.*

AMADIS, c., eſp. de *Cornet.*

AMANDAVA, o. *Bengali piqueté.*

AMARANTHE DE MER, zo. Madrépore ſimple de PAL. à pédicule très-court, maſſe en cratere plus ou moins ouvert & oblong, plus ou moins déchiqueté & friſé, ſur-tout dans le fond, près du centre.

AMARYLLIS, i. 20e. Papillon.

AMATOTE, v. à tuyau preſque cylindrique, membraneux, ouvert par le bas, ſupér. couvert d'un opercule, enfoncé dans le ſable du rivage de la mer, l'animal y ayant la tête en bas. Cette tête ſe contracte & ſe dilate ; le corps eſt conique & couvert d'anneaux qui ont un mamelon de chaque côté.

AMAZONE 1°., o. *Bruant brun* de Surinam.

AMAZONES 2°., o. BRIS. donne ce nom à 7 eſp. de Perroquets, les uns de l'ancien, les autres du nouveau continent. BUF. en a fait la 2e. famille des Perroquets du nouveau continent. Leur caractere eſt d'avoir du rouge ſur le fouet de l'aile. Ce qui ſe trouve de vert dans leur plumage eſt d'un vert brillant, & leur tête d'un jaune vif. Ils ſont beaucoup plus petits que les *Aras*, & rares par-tout ailleurs qu'aux environs du fleuve des Amazones. Ces beaux o. ſont criards & vivent en ſociété en divers lieux ſecs ou noyés, ſe nourriſſant à-peu-près de toute ſorte de graine. Ils apprennent facilement à parler. BUF. en reconnoît 5 eſpeces.

1. *L'AOUROU-COURAOU* qui a le front bleuâtre, le reſte de la tête & la gorge jaune, celle-ci bordée de vert bleuâtre ; le ſouct de l'aile rouge ; les pennes variées de vert, de n., de jaune, de violet & de rouge ; le reſte du corps d'un vert clair.

2. *L'AMAZONE A TÊTE JAUNE*, gorge, cou, dos & couverture ſupér. des ailes d'un vert brillant qui devient un peu jaunâtre à la poitrine & au ventre ; pennes des ailes variées de vert, de n., de bleu-violet & de rouge.

3. *L'AMAZONE A TÊTE ROUGE*, ou *Tarabé* ; tête, poitrine, fouet & h. des ailes rouges, le reſte du plumage vert.

4. *L'AMAZONE A TÊTE BLANCHE*, ou plutôt à front blanc ; gr. pennes de l'aile bleues, plumage d'un vert plus ou moins pur, cette eſp. offrant pluſieurs variétés.

5. *L'AMAZONE JAUNE*, ou *Perroquet d'Or* ; tête & corps d'un beau jaune ; rouge non-ſeulement ſur le fouet, mais auſſi ſur les gr. pennes de l'aile, & ſur les pennes later. de la queue.

AMBAJO, q. *Chat* de la côte d'Or.

AMBRÉE (l'), c. L'*Amphibie.*

AMEIVA, r. *Lézard* de Surinam, du g. de DAUB. pentadact. antér. & poſtér. ; à tête l. & couverte de pet. écailles ; muſeau pointu & très-fendu ; gr. yeux près des oreilles qui ſont gr. & couvertes d'une écaille arrondie ; écailles du corps diſpoſées en bandes tranſv. ; queue 3 fois auſſi l. que le corps, très-déliée vers le bout ; MARC. la ſuppoſe biſurquée, mais ſans doute accidentellement ; bande verdâtre ſur toute l'épine du dos, bordée de bleu pâle, contiguë à une large bande noirâtre ſemée de p. blancs ; deſſous blanchâtre.

AMÉLIE, i. 3e. *Demoiſelle.*

AMÉRICIMA, r. Pet. *Lézard* du Bréſil qui n'a pas 3″ de l. & de la groſſeur d'une plume à écrire ; corps anguleux couvert de petites écailles cendrées ſur le dos, brunes ſur les flancs, bleues ſur la tête, la queue & les cuiſſes. Les Portugais du Bréſil ont dit à MARC. qu'il étoit venimeux ; mais comme ils ont ajouté qu'il aimoit à ſucer le ſang des femmes enceintes, & que ſon ſeul attouchement les rendoit ſtériles pour la ſuite, on peut croire ſon vénin auſſi peu réel que ces autres facultés.

AMÉTHISTE, o. 3e. *Oiſeau-mouche.*

AMIE, p. 49e. g. de GO., par conſ. malacopt. abd. à corps aſſez grêle, un peu comprimé; dos dr. & ventre mince; écailles méd. & ruilées; tête oſſeuſe applatie; front écorché & ſtrié; mâchoires un peu obtuſes & preſque égales; dents aiguës & confuſes; yeux bas & éloignés; opercules oſſeux; membrane branc. à 12 rayons; addiment de 2 cirrhes devant les narines; lig. later. dr. & parallele au dos; anus près de la caudale; dorſale ſolit. au milieu du dos, un peu longit.; pector. pet. & moyennes; ventrales preſque égales à ces dernieres; anale courte & arrondie; addiment de 2 os en poitrail ſous la gorge, eſpece de Sternum écorché. DAUB. caractériſe ce g. d'une maniere beaucoup trop incomplette par les os de la tête nus, puiſque ce caractere convient à pluſieurs p. d'autres g., & entre autres à un du g. du Brochet que DAUB. même appelle pour cette raiſon la *Tête-nue*. Il eſt bon d'être prévenu auſſi qu'il ne faut placer dans ce g. ni l'*Amie* de ROND., qui eſt le *Boniton*, ni celle de SALVIEN qui eſt le *Derbio*.

L'AMIE, p. du g. précédent que LIN. appelle *Amie Chauve*, quoique ce caractere ſimplement partiel comme générique ne puiſſe être regardé comme ſpécifique avant d'avoir trouvé à ce g. des eſp. non chauves. Corps preſque cyl.; pectorales à-peu-près auſſi pet. que les ventrales; ces dernieres vers le milieu de l'abdomen; caudale arrondie & marquée d'une tache n. à ſa baſe. D. 42. P. 15. V. 7. A. 10; dans les eaux douces de la Caroline. L'*Amie* de DAUB. eſt celle de ROND., & par conſ. le *Boniton*.

AMILOTL, p. On dit que c'eſt un très-bon p. des Indes, l. de 9 à 10''; à écailles blanches, tête l. & pointue, mâchoire ſupér. relevée; 2 dorſales, & les autres nageoires ordinaires, non décrit.

AMINTE, i. 10. *Demoiſelle*.

AMIRAL, i, gr. Pap. de la 1re. famille à ailes n. dentelées, & tachetées de blanc, avec un arc jaune.

AMIRAL, c. Nom donné par les amateurs à des *Cornets* ou *Rouleaux* d'ARG. à ſommet élevé. Si un tel Rouleau a des faſcies marbrées de taches blanches ſur un fond jaune ils l'appellent *Vice-amiral*. S'il a des bandes jaunes ſur un fond blanc, varié de différentes couleurs, ils le nomment *Faux-amiral*; s'il y a des lig. ponctuées courant au milieu d'une gr. faſcie jaune ils l'appellent *Grand-amiral*, & ſe croyent plus intéreſſans à meſure qu'ils le payent plus cher. Tous ces *Amiraux* ſont des variétés du *Moſan*.

AMMOBATE, r. Serp. de Guinée à gr. écailles cendrées, en loſanges réguliers; ventre ardoiſe, tête plate, gueule très-fendue. On le dit venimeux.

AMMOCET, } p. 33e. de GO. par conſ.
AMMODYTE, } malacopt. apode à corps comprimé un peu grêle & mince; alep. ou cou couvert de très-pet. écailles; tête comprimée un peu aiguë; gr. bouche ſans levres; mâchoires allongées, l'infér. plus l.; dents très-pet.; yeux latér.; narines pet. & doubles; opercules mobiles & de 3 pieces; membrane branch. demi-nue, à 7 rayons; ouverture des ouïes gr., latér. & ſous la gueule; lig. latér. dr. h. & parallele au dos; anus un peu plus près de la queue; addiment d'une fauſſe lig. latér. ſous l'autre; dorſale étroite, ſolitaire, longit. & preſque égale; pectorales baſſes, étroites, lancéolées; anale longit., étroite & preſque égale; caudale à 2 lobes arrondis. BLOCH aſſigne pour caracteres principaux un corps anguilliforme, avec une caudale ſéparée.

AMMODYTE, p. du g. précéd. Mâchoire inſér. pointue, membrane branch. à 7 rayons. Le nombre différent des oſſelets, aſſigné par WIL. & la notice de CHARLETON, peu d'accord avec la deſcription que FABR. donne de ſon *Ammodyte de Tobie*, m'en avoient fait faire 2 eſp. malgré la ſyn. de LIN. & d'ART. Mais je vois clairement dans BLOCH que c'en eſt une ſeule. Tête allongée & plus comprimée que le corps; bouche édentée; os oblongs & rudes à l'entrée du goſier pour retenir ſa proie; opercules en 4 lames; dos rond & gris, dit BLOCH; ou azuré, dit FABR.; ou vert de mer, dit GRON.; ventre argenté & rayé tranſv. de bleu clair; ſillon pour loger la dorſale; anus très-reculé. GRON. & FABR. lui donnent près de la caudale une tache rouge dont BLOCH ne parle pas. Ce p. ſe mêle au *Lodde* & vit de vers qu'il cherche dans le ſable où il s'enfonce quelquefois à la profondeur d'un demi-pied. La laite gonfle plus le mâle que les œufs ne gonflent la femelle, ce qui le rend plus gros & plus court. Les pauvres Groënlandois le mangent, mais il n'eſt réellement bon qu'à amorcer les lignes. DAUB. l'appelle *Appât de Vaſe*. L. 1'. D. 54. P. 12. A. 28.

AMMODYTE, r. Petit Serp. du 3e. g. de DAUB. ſemblable à une vipere, ſi ce n'eſt qu'il a la tête plus large. Elle eſt preſque triang. & antér. garnie de très-pet. écailles; ce qui diſtingue ce Serp. de la plupart des autres en qui cette partie eſt couverte de gr.

plaques. Sa queue eſt fine & courte. Ses dents inſér. ſont très-pet. ; mais il a de gr. canines ſupér. mobiles, environnées d'une membrane véſiculeuſe qui contient le venin. Son muſeau eſt relevé d'une eſp. de verrue ſur le nez. Chaque œil eſt ombragé d'une écaille en maniere de paupiere. Les plaques qui couvrent le corps ſont obl., & d'un vert pâle diviſé le long de l'épine par une lig. noirâtre aſſez large & dentelée. Ce Serp. ſe trouve en Europe, & il n'a qu'un pi. de l. au plus, mais il s'en trouve, dit-on, à Ceylan de beaucoup plus gr. & qui ſont variés régulièrement de blanc & de brun.

AMMONIE., c. *Cornet de St. Hubert.*

AMORE-GUACU, p. de mer du Bréſil. De quel g. ? l. de 6″. Corps obl. ; tête aſſez groſſe ; gr. branchies à 6 rayons ; très-pet. dents ; pet. yeux dorés ; écailles aſſez g. pour la taille du p., & de couleur de fer qui s'éclaircit ſous le ventre. Pectorales obl. & preſque triang. ; ventrales thor. unies ; 2 dorſales, la 1re. pet. ; anale à l'aplomb de la 2e. ; caudale en quarré l. arrondie au bout. GRON. croit décrire le même p. ſous le nom d'*Eleotris*, n°. 170. Ces Eleotris de GRON. ſont tous malacopt. thor. ſelon l'Auteur, s'ils étoient acanthopt. je les croirois des Boulerots.

AMORE-PIXUMA, pet. p. du même pays & de la même couleur. De quel g. ? Alepid ; tête large, muſeau mouſſe & édenté ; corps obl. fort ſemblable au *Tamoata* ; 2 dorſales. GRONOV. croit l'avoir décrit ſous le nom d'*Eleotris*, n°. 168, mais il lui donne de pet. écailles. Et s'il n'étoit malacopt., à la maniere dont il le décrit, je le croirois un Boulerot.

AMORE-TINGA, autre p. du même pays. De quel g. ? Semblable à l'*Amore guacu*, mais encore plus pet., écailleux, blanchâtre, tacheté de brun en vermicel, queue ondée de la même couleur.

AMOURETTE, i. 2e. *Anthrène.*

AMPHIBIE (l'), c. *Limaçon* à c. obl. tranſpar. comme une fine membrane ; l'animal y étant elle paroît n., vuide elle eſt couleur de ſuccin ; elle eſt légere & fragile, intér. & extér. ſtriée ; 3 ſpires ; ouverture ovale ſans levre. L'animal eſt n., gros, peſant, toujours en partie hors de ſa c. qui peut à peine la contenir. On l'a mal nommé, car il vit toujours ſur terre ; mis dans l'eau il en ſort, & ſi, forcé d'y reſter, il n'y meurt pas, comme l'obſerve MUL. cela lui eſt commun avec bien d'autres. Il a les 4 cornes diſtinctes des Limaçons terreſtres, & les yeux au h. des 2 plus longues. Il ferme ſa c. avec ſa bave. L. 1-8/10, lar. 1/4 - 3/5.

AMPHISBENE, r. qui doit rentrer dans le 5e. g. des Serp. de DAUB. On l'a nommé *Serp. à 2 têtes* parce que ſa queue étant auſſi groſſe que ſa pet. tête, dont on voit à peine les yeux, on lui a ſuppoſé 2 têtes. On l'a auſſi appellé *Double-marcheur*, ſoit qu'en effet il marche à reculons comme en avant, ſoit qu'on l'ait cru, en confondant ſa tête & ſa queue. Son corps eſt un cylindre l. de 12″ comp. d'anneaux convexes comme ceux d'un Lombric ; mais ces anneaux ſont traverſés par quantité de ſtries longitudinales. Il eſt aſſez ſombre, étant marbré de gris, de n. & de blanc. Il eſt inſectivore, & ſes pet. dents immobiles n'indiquent pas qu'il ſoit venimeux comme on le dit. On ajoute qu'en divers pays chauds on en trouve des eſp. ou des variétés très-différentes en gr. & en couleurs. GRON. en décrit pluſieurs.

ANACA, o. 5e. *Perriche* à queue l. & égale.

ANACALIFE. On dit que c'eſt un i. de Madagaſcar, l., étroit, polypode, vivant ſous l'écorce des arbres, venimeux comme un Scorpion, non décrit.

ANACANDAIA, } r. C'eſt, dit-on, un de
ANACONDO, } ces terribles Serp. qui accablent, étouffent, briſent & dévorent enfin les plus puiſſans q., Buffles & Tigres.

ANADARA, c. mis par AD. à la ſuite des *Pétoncles* & qui lui paroît du même g. que le *Fagan*. La c. eſt aſſez ſemblable à celle du *Robet*, mais elle a 35 cannelures, & 12‴ de l. ſur 24 de large. Voyez *Fagan.*

ANARRIQUE, p. *Lompe.*

ANASPE, i. 4oe. Cléopt. de GEOF. à ant. filiformes qui vont en groſſiſſant ; écuſſon imperceptible ; corcelet plat, uni & ſans rebord. C'eſt ſur les fleurs qu'on trouve cet i. rare. Au premier coup-d'œil il reſſemble à la *Mordele*. GEOF. n'en a trouvé que 4 eſp.

1. *L'Anaſpe n.* l. 1-1 1/2. lar. 1/4. ant. devant les yeux, tête applatie ; corcelet évaſé vers les étuis.
2. *A. à taches jaunes*, comme le précéd. hors les taches des étuis.
3. *A. à corcelet jaune*, l. 1. lar. 1/3. de même encore.
4. *A. fauve*, l. 1/4. lar. 1/7 fauve jaunâtre ſoyeux ; 3 taches plus brunes à chaque étui ; plombé en-deſſous.

ANCHISE, i. Pap. à corcelet taché de rouge, ailes n. dentelées, les infér. ornées de 7 taches cramoiſies ovales ; Chenille à cornes, en Amér. LIN.

ANCHOIS ; p. de mer du g. de l'*Alose*. Mâchoire supér. avancée ; écailles fines, caduques & d'un blanc argenté ; ventre gris ; nageoires courtes & transp. ; gr. bouche & bec aigu. Ceux de la Baltique sont plus gr. que ceux que nous voyons sur nos tables, qui n'ont que 2″ de l. & qui viennent de la Méditerranée. Ces p. nagent souvent en gr. troupes, serrés les uns contre les autres. La lumiere les attire & l'on s'aide de cet appât pour les prendre. Ils sont voyageurs, & ceux de la Méditerranée font tous les ans une course dans l'Océan, ce qui, à cette époque, rend leur pêche très-abondante au détroit de Gibraltar. D. 15. P. 14. V. 17. A. 14.

ANCYLE, c. Pet. *Lépas* fluviatil.

ANDIRA-ACA, } q. On dit que ce sont
ANDIRA-GUACU, } des *Chauve-souris* du Brésil ; ongles aiguës ; excroissance sur le nez, qui les a fait surnommer *cornues*. La 1re. aussi gr. qu'un Pigeon, avide du sang des animaux qu'elle peut sucer ; 2e. un peu plus gr. que notre Chauve-souris.

ANDROGÉE, i. Pap. de Surinam à ailes dentelées & d'un n. cuivreux, les infér. ornées en-dessous de lunules rouges, bleues & jaunes. FAB.

ANDROSACE, zo. *Acétabule*.

ANDU, o. *Touyou*.

ANE, q. du g. du *Cheval*, ayant les mêmes caracteres génériques extér., la même structure intér., & produisant avec lui des individus féconds dans les circonstances de chaleur & de ménagemens convenables, comme cela est bien prouvé aujourd'hui. Cet animal lent, mais patient, robuste, dormant peu, facile à nourrir, couvert d'une peau seche qui exclut la vermine & la sensibilité aux coups de l'homme & aux piqûres des i. a la plus gr. ardeur pour l'accouplement, & on l'a vu s'excéder jusqu'à la mort. Si on ne fouette vivement la femelle aussi-tôt qu'elle a été saillie il arrive souvent qu'elle ne conçoit point, ses convulsions continuant avec assez de force pour l'empêcher de garder le sperme. L'Ane est susceptible d'attachement, il a l'ouïe fine, le pied sûr, le souvenir des chemins fidele. Il est en état d'engendrer à 2 ans ; gestation de 11 à 12 mois, portée ordinaire d'un seul Anon, vie de 25-30 ans. Ces animaux sont plus gr. dans les pays chauds ; ils paroissent originaires d'Asie, & ceux d'Arabie sont les plus beaux L'Ane sauvage, dit *Onagre*, très-différent du *Zébre*, est d'un gris plus clair que notre Ane domestique ; il est beaucoup plus léger, & court même très-vîte. On le trouve en divers lieux d'Asie & d'Afrique, & l'on s'en sert comme d'étalon pour remonter l'esp., & se procurer ces beaux Anes domestiques qui sont si estimés des Asiatiques. Mais il n'existe en Amér. que depuis qu'on y a transporté nos Anes.

Ane marin, zo. On a voulu désigner par-là quelque gr. Polype.

Ane marin, *Ane poisson*, p. *Chabot*.

Ane rayé, q. *Zébre*.

Ane rayé, c. *Porcélaine* d'ARG. de forme l. & épaisse, à 3 bandes n. sur un fond blanc. C'est une variété du *Majet* d'AD.

Ane sauvage, q. *Onagre*. *V.* ci-dessus.

Ane-Vache, q. *Tapir*.

ANÉMONE A PLUMES, zo. marin observé & décrit par M. le chev. DESHAIES, (journal de Phys.) Cet animal à demi développé ressemble à une fleur dont la corolle seroit comp. d'un gr. nombre de pétales relevés de maniere à former un calice évasé & méd. profond. Ces pétales sont les bras de l'animal, & ils tiennent à un pédicule effilé du milieu duquel sortent 2 corps obl. qui ont l'air d'un double pistil. Les bras vus à la loupe ont l'air de plumes. Le pédicule est le corps même du Polype. Ces animaux tapissent certains rochers criblés de trous ; ils habitent chacun un de ces trous, & le mouvement de l'eau les fait contracter sur le champ. Les plus gr. ont 2″ de diam. quand ils sont pleinement développés, & alors ils ont l'air d'une fleur en panache. Les uns sont blancs, les autres ornés de diverses couleurs.

ANÉMONE DE MER, zo. à corps charnu, flexible, non gélatineux, mais élastique, cyl. raccourci, & surmonté d'un bourelet. A demi épanoui il imite assez bien un Champignon ; plus ouvert il devient plus semblable à une Anémone. A mesure qu'il se développe il s'allonge ; son pédicule s'amincit & devient transparent. Il change de place en faisant glisser l'extrémité de ce pédicule sur les rochers. Il vit d'i. marins, de pet. cr. & de c. On en trouve de différentes couleurs. DICQ. les divise en 4 ordres relativement à leur taille. Les plus gr. ont plusieurs centaines de bras, & ce sont ces bras qui, un peu rapprochés & contractés, forment les pétales de l'Anémone, plus rapprochés encore imitent un Champignon, & tout-à-fait resserrés forment le bourelet. La plus grande espece a 3″ de diam. sur 6 de l. dans sa moyenne dilatation ; elle est fouettée de laque. La 2e. espece en grandeur, est

d'un brun brillant & opaque. La 3e. eſt d'un blanc rouſsâtre, & c'eſt la plus tranſpar. La 4e. eſt tantôt roſée, tantôt n., tantôt couleur de Lilas.

ANGALA-DIAN, o. Grimpereau de Madagaſcar, un peu plus pet. que notre *Bec-figue*. Il fait, ſur-tout avec le duvet des plantes, un nid en forme de coupe, d'où la mere eſt ſouvent chaſſée par une groſſe Araignee qui ſuce le ſang des petits. L. 5 $\frac{1}{4}$", vol. 8; plumage vert doré; collier violet, poitrine & ventre n., excepté dans les femelles & peut-être dans les jeunes mâles qui ont tout le deſſous d'un blanc ſale taché de n.

ANGE, p. 27e. Chien de mer de BROUS., par conſ. ſans anale; rapproché des *Raies* par ſa chair moins mauvaiſe que celle des autres Chiens de mer, par ſon corps applati, par ſes gr. pectorales qui lui ont fait donner ſon nom, & par la forme de ſa queue. Il va en troupes, & ſe cache ſouvent dans la vaſe; il vit de pet. poiſſons. Gr. évents très-rapprochés, tête large, corps étroit, peau dure. ROND. & BLOCH lui donnent ſur le dos qui eſt brun, cendré, & autour des yeux qui ſont au haut de la tête, de pet. aiguillons dont BROUS. ne parle pas. Ventre blanc, 2 pet. dorſales très-reculées; pluſieurs rangs de dents à chaque mâchoire; 2 portées par an, chacune de 7 à 8 petits; l. 3-8'. On a auſſi nommé *Ange* la 12e. Echarpe.

ANGEL, o. de Languedoc de la gr. d'une Perdrix, à plumage fauve & brun, à bec & pied n., que BUF. croit un *Ganga*.

ANGOLA, q. Eſp. de gros *Chat* d'Angora, à l. queue & l. poils ſoyeux.

ANGOLI, o. 10e. *Poulle-ſultane* de BRIS. *V.* Caunangoli.

ANGUILLE, p. 29e. g. de GO., & par conſ. malacopt. apode; corps grêle, de forme de Serpent, gliſſant, preſque toujours alep.; tête antér. applatie & pointue; gr. bouche ſans lévres; dents recourbées; langue libre & liſſe, palais dentelé; narines doubles en tuyau & près des yeux; trous partic. derriere la tête ou derriere les pectorales; opercules ſimples, bridés, poſter. ouverts; ouverture des ouïes latér. & découverte; lig. latér. dr., moyenne, poreuſe & apparente; dorſale & anale ſolitaires, longit. rayonnées & ſouvent attachées à la caudale; pectorales h. pet. rayonnées, quelquefois nulles; caudale rayonnée, ou nulle. Ces p. vivent de proie, & ſont tous marins excepté l'eſpece qui ſuit.

ANGUILLE, p. d'eau douce du g. préced.; corps allongé, preſque rond, mais comprimé ſur-tout vers la queue; alep. gliſſant & viſqueux; lig. latér. marquée de p. bleus; dos brun, côtés bleuâtres, ventre encore plus pâle, le tout ſans taches; pet. tête, yeux blancs, mâchoires infér. plus l.; entre les narines, près des yeux, ſont deux trous que BLOCH ſuppoſe des organes de l'ouïe; 4 branchies couvertes de la peau, recevant l'eau par une petite fente près des pectorales, & c'eſt, dit ROND. ce qui fait vivre longtems ce p. hors de l'eau. La dorſale & l'anale ſont étroites, garniſſent ſa queue juſqu'au bout & ont enſemble 1100 rayons. Les mouvemens ſinueux du p. ſuppléent à la petiteſſe des moyens que lui donnent ſes nageoires, car il n'en a que 4 pet. étant apode & ſans caudale proprement dite. On le trouve dans les rivieres, lacs & étangs de preſque tous les pays, & l'on aſſure même qu'il paſſe quelquefois des fleuves dans la mer. En hiver les Anguilles raſſemblées en troupes, ſe cachent dans la bourbe & rentrent au printems dans les eaux claires & courantes. Elles ſont voraces, & cependant font peu de dégat, parce qu'elles ont la bouche pet. ce qui les réduit à ſe contenter de pet. p. & ſouvent de grenouilles & d'i. On dit même que quelquefois pour s'en procurer elles ſortent de l'eau pendant la nuit & ſe traînent ſur l'herbe des prés, pouvant ſubſiſter 1, 2 & même 3 jours hors de leur élément. On aſſure qu'elles vivent 15 à 20 ans. Elles ſont en pluſieurs cantons, près de la Baltique, dans le Jutland, le long de l'Oder, l'objet d'un grand commerce, & l'on en prend quelquefois 200 d'un coup de filet. Il s'en trouve qui ont 8 à 9' de l. & qui ſont groſſes comme le bras. Leur génération a fort embarraſſé les Naturaliſtes & a fait imaginer les plus étranges hypotheſes, parce qu'on ne leur trouvoit ni laite ni œufs. Je crois que ROND. qui prétend les avoir vu frayer, eſt le premier qui les ait dit vivipares à la maniere des chondropt. Mais ce n'étoit guere qu'une hypotheſe plus raiſonnable que les autres. Elle eſt devenue un p. de théorie ſûre; LEUWENHOECK a trouvé dans ces p. des pet. l. de 12''' & gros comme un crain, & cette obſervation a été répétée & confirmée dans ces derniers tems par pluſ. Naturaliſtes, tandis que d'un autre côté MUL. a vu des œufs. Ainſi l'Anguille eſt comme la *Lote vivipare*, les *Chiens de mer*, &c.

Anguille aveugle, p. de la Méditer. & du même

g. ; eſp. anomale, ſans nageoires; ouverture des ouïes en-deſſous ; bec pointu, dents aiguës ; LIN., qui a le premier décrit ce p., ne lui a point trouvé d'yeux ; 18 pet. ouvertures, tant à l'occiput que ſur le reſte de la tête ; anus moins avancé que dans les congéneres, mais toujours plus près de la tête que de la queue.

ANHIMA, o. 86e. g. de BRIS., qui ne renferme juſqu'ici qu'une eſp., fiſſipede tétradac. à 3 antér., le bas des jambes nu, le bec en cône courbé, une pet. corne ſur le front, les ailes antér. armées de 2 éperons. Ces éperons ſont des apophyſes de l'os du métacarpe ; ils ſont recouverts d'une ſubſtance cornée ; l'un eſt triang., très-aigu, l. de 18‴, l'autre eſt mouſſe & n'a que 6‴ de l. Cet o. porte la tête h. ; la corne dont elle eſt ſupér. armée a 3 à 5″ de l. ; le bas en eſt creux & placé ſur une apophyſe de la partie antér. de l'os coronal ; le h. eſt ſolide & un peu recourbé, & le tout eſt fort grêle. L'o. eſt auſſi gros qu'un Dindon ; il a 3′ de l., dont la queue prend 8″, & plus de 5′ de vol. Il a de groſſes jambes écailleuſes & courtes ; ſes l. doigts ſont armés d'ongles peu courbés, mais l. & pointus, & il a un bec de gallinacé alongé. On ne le trouve que dans quelques cantons de la Guiane, où il habite les bords de la mer & les ſavanes noyées, & il ſe perche rarement. Il vit d'herbes, de graines, de v., d'i. & probablement de reptiles. Il ne ſe ſert de ſes éperons que contre les mâles de ſon eſp. dans le tems de l'amour. Cri fort & perçant ; œufs dans un nid de boue en forme de four, parmi les joncs ; femelle, ſelon MARC., beaucoup moins gr. que le mâle qui lui tient compagnie fidelle juſqu'à la mort. Chair n. & eſtimée ; plumes de la tête & du h. du cou douces, duvetées, un peu friſées, & d'un n. d'ardoiſe ; manteau & poitrine de la même couleur, ventre blanc.

ANHINGA, o. 108e. g. de BRIS., comp. d'o. palmipedes tétradac. à 3 antér. ; jambes courtes & avancées vers le milieu du corps ; bec dr. & pointu, très-finement dentelé vers ſes bords, l'ongle du doigt du milieu intér. en ſcie ; tête alongée comme celle d'un Serpent, reſſemblance encore augmentée par la l. d'un cou grêle. Les autres parties de ces o. ne ſemblent pas moins diſparates, car quoique o. aquatiques ils ont une queue large ; quoique palmés ils nichent au h. des arbres ; & c'eſt de-là qu'ils guettent le p., & s'élançent ſur lui. Ils ſe poſent rarement à terre, mais ils ont aſſez d'autres aſiles, volant, nageant, plongeant & ſe perchant. Ils choiſiſſent les arbres ſitués le long des rivieres, ou dans les lieux humides, tels que les ſavanes noyées de la Guiane. Ils ſont ſauvages & craintifs ; leur peau eſt d'une conſiſtance ſinguliere dans des o., car elle approche de celle des q. par ſon épaiſſeur & ſa texture.

ANHINGA D'AMÉR. ; groſſeur du Canard domeſtique, mais l. de 2′ 9″, & plus de 3′ de vol ; queue de 18″, cou de 12 ; plumes de la tête & du cou fines & ſoyeuſes ; tête & deſſus du cou d'un gris-rouſsâtre, le deſſous d'un gris pur ; bas du dos n., le h. d'un noirâtre varié de mouches blanchâtres obl. ſituées au milieu de chaque plume ; ventre gris argenté ; ailes variées de noirâtre, de n. & de blanc ſale ; queue de 12 pennes qui vont en s'élargiſſant, & paroiſſent tranſv. cannelées, & d'un noir brillant, hors une frange rouſsâtre au bout.

A. ROUX, ou *A. du Sénégal* ; ſemblable au précédent, hors le cou & le deſſus des ailes d'un fauve roux diſtribué par coups de pinceau ſur du brun-noirâtre, le reſte du plumage n. MAUD. doute ſi ces 2 o. ne ſont pas 2 variétés, & ſi un A., en qui le noir domine davantage, & qui ſe trouve à Cayenne, n'eſt pas le mâle du 1er. *L'A. de Madagaſcar*, différent de l'*A. noir de Cayenne* par un cou tout grisâtre, hors le bas de ſa partie antér., ne paroît de même qu'une variété.

ANI, o. 52e. g. de BRIS., comp. d'o. fiſſipedes tétradac. à 2 antér., jambes emplumées juſqu'au talon, bec court, crochu, plus épais que large, ſupér. tranchant, queue pointue, & de 10 pennes. Ce ſont des o. de l'Amér. mérid. à vol peſant ; leur bec a la baſe environnée de fines plumes roides ; leur taille eſt ſvelte & alongée ; doigts longs.

Ani des paléturiers ; groſſeur du Geai, l. 18″ 6‴, plumage n. à reflets violets & verts, la bordure de chaque plume vraiment verte, ſur-tout en-deſſus, ainſi que le plein des couvertures des ailes ; bec & pieds noirs. Cet o. habite les lieux plantés de paléturiers. Pluſieurs femelles ſe réuniſſent, pondent & couvent, dans le même nid, chacune 2 ou 3 œufs d'aigue-marine ; chacune donne indifféremment la becquée à tous les petits, aidées dans la fourniture par les mâles, ou le mâle, car on ignore ſi chaque femelle en a un, ou ſi un ſeul ſert à toute la couvée. Ce nid, que l'on dit fait en commun, eſt comp. de brins de bois, & ſa gr. eſt proportionnée au nombre d'o. réunis pour le former & en uſer. Ils vivent de même le reſte de l'année en ſociété de 8 à 25 individus. Ils ont le vol court & peu élevé, ſe poſent ſouvent & pluſieurs ſur le même buiſſon.

* *

Ils vivent de graines & de v., & se cramponnent sur les bestiaux pour y prendre les Tiques & autres i.; ils ne sont pas farouches, s'apprivoisent aisément, & apprennent à articuler des mots. Leur chair n'est pas mangeable.

Ani des Savanes ; gr. d'un Merle, l. $13\frac{1}{2}''$, dont la queue occupe 7 ; plumage du précédent, mais d'un n. moins foncé, reflets moins décidés ; vivant dans les Savanes découvertes, du reste habitudes du précéd.

ANON, q. Petit de l'Ane, p. Eglefin.

ANONYME (P), q. Zerda.

ANOMIE, c. Térébratule.

ANTA, q. Tapir.

ANTALE, c. Pet. Dentale.

ANTAMBA, q. Léopard.

ANTHIE, p. ROND. en indique 4 de ce nom : le premier est du g. des *Tourds*. ROND. dit qu'on le nomme *Barbier*, à cause du premier aiguillon de sa dorsale qui est tranchant, mais on sent bien que ce *Barbier* est fort différent de celui de GO. qui est son 34e. g. Celui dont il s'agit ici est rougeâtre, sa dorsale a 19 offelets dont 10 épineux, selon LIN. ; elle va jusqu'à la caudale ; sa tête est ronde & de couleurs variées, & toutes ses nageoires sont rousses. La 2e. *Anthie* de ROND. est le *Capelan*. La 3e. est un p. saxatile d'un pourpre foncé ; grosses dents pointues, corps alongé, gr. anus, l. dorsale aiguillonnée, chair délicate. Quel est-il ? La 4e. est encore moins connue.

ANTHRENE, i. 8e. Coléopt. de GEOF. à ant. dr., en masse solide un peu applatie ; cette masse est entiere, & non ondée comme elle l'est dans l'*Escarbot*. L'insecte parfait habite sur les fleurs, & sa larve, dont GÉER a donné une histoire intéressante, vit sur les charognes, sur les plantes pourries, & dans les collections d'i. & d'autres animaux desséchés. Elle est un peu velue, & ressemble assez à celle du *Dermeste* avec laquelle il ne faut pas la confondre, non plus que l'insecte parfait avec la *Coccinelle*.

1. *Anthrene à broderie*, l. 1, lar. $\frac{3}{4}$; n., écailles d'un blanc-rougeâtre çà & là sur les étuis.

2. *L'Amourette*, l. $\frac{1}{2}$, lar. $\frac{1}{2}$; même fond n., mais très-couvert de pet. écailles fort caduques blanches & rougeâtres, & leur chûte rend l'i. presque méconnoissable.

ANTILOPE, q. Nouveau g. destiné par PAL. à des animaux appellés jusqu'ici les uns *Gazelles*, les autres *Chevres sauvages ;* ce g. est composé d'animaux ruminans, fissipedes, timides, errans, à jambe fine, à taille svelte approchant de celles du Cerf, du Daim & du Chevreuil. Poil assez court ; sans barbe ; cornes permanentes, plus ou moins annelées vers la base, ensuite striées, ou lisses ; ayant la vésicule du fiel que les Cerfs n'ont pas, mais ayant commun. leurs larmiers, & ayant aussi ordin., aux genoux antér. les pinceaux que ceux-ci ont aux talons postérieurs. Ce g. pourroit être placé, dans la méthode de BRIS., entre le Bouc & le Cerf, en déplaçant le Bélier & le Bœuf. Je crois lui trouver 28 esp., autant que l'on peut les fixer au milieu des doutes que laissent plusieurs descriptions incomplettes, & une synonymie très-embarassée. L'Europe ne fournit à ce g. que le Chamois, l'Amér. n'offre aucune esp., l'Asie en présente quelques-unes, mais c'est sur-tout l'Afr. qui nourrit dans ses vastes campagnes, & sur ses nombreuses montagnes, des troupeaux innombrables d'Antilopes.

1. *La Gazelle commune.* Taille & pelage du Chevreuil, hors une bande longit. de poils d'un n. brun au bas des flancs, & 3 raies longit. blanchâtres au côté interne des oreilles ; mâle & femelle munis de cornes rondes, l. de $12''$, annelées à la base, demi-annelées & striées longit. au milieu, lisses & pointues au bout ; larmiers, grands yeux, oreilles l. & larges, pinceaux aux genoux ; en Asie & au nord de l'Afrique.

2. *L'Algazel ;* taille du Daim ; cornes très-l., allant à près de 3′, minces, n., presque dr., excepté vers le bout, où elles se portent en arriere ; annelées vers la base, le reste à-peu près lisse ; pelage d'un cendré un peu roux ; queue l. d'1′, assez fournie de poils noirs. Cette esp. se trouve, dit-on, en Asie, & vers l'Egypte. Je ne la place ici que pour n'en omettre aucune, mais elle me paroît fort obscure. BUF. n'a pu en dire qu'à-peu-près ce que RAY en avoit dit. De la synonymie de BRIS., de LIN., de PAL. d'ERX., il résulteroit que l'Algazel a une barbe. Les uns refusent les cornes à la femelle, d'autres lui en donnent de très-petites ; enfin je ne trouve pas dans GESNER la description indiquée par PAL. ; & les Voyageurs ne m'offrent aucune ressource.

3. *L'Antilope ;* un peu moins gr. que le Daim ; l. poils épars sur le museau, blancs au menton ; 28 incisives, dont les interméd. sont fort larges ; aire blanche autour des yeux, raie n. partant du larmier ; oreilles assez gr. ; voisines, intér. nues, hors des poils blancs vers le bord, mâle à cornes n. voisines à la base, s'écartant beaucoup en s'élevant, sans autre flexion qu'en colonne torse, lisses vers le bout, le reste annelé, sur-tout vers la base, l. de $16''$; jambes l. & fines, les postér. un peu plus l. ; pinceaux de poils ; queue nue

&

& plate en-deſſous ; poil de Cerf, touffu & roide entre le cou & le dos, ventre blanc ; femelle d'un gris légérement fauve, raie longit. plus pâle ſur les côtés ; mâle adulte plus brun, la tête plus fauve, une raie n. deſcendant antér. de l'épaule, deſſus de la queue noirâtre, taches blanches ſur la face. Femelle très-apprivoiſable, ſans tems réglé pour le rut ; geſtation d'environ 9 mois ; portée d'un ſeul petit ; en Aſie & en Afrique. PALLAS.

4. *L'Antilope griſe*, ou *Chevre bleue du Cap* ; taille entre celles du Cerf & du Daim ; pelage d'un ardoiſé clair qui ſe fonce ſur l'épine du dos & ſur la tête, & qui ſe change en ſimple gris après la mort ; ventre & pieds blancs, raie blanche devant les yeux ; queue courte, blanche au bout ; cornes aux 2 ſexes, l. de 11 à 18″, un peu rondes, courbées en arriere, méd. divergentes, aſſez liſſes à la baſe, ridées en anneaux vers le milieu, & très-liſſes au bout ; inciſives égales ; au nord du Cap. PALLAS.

5. *L'Antilope-Chameau* ; dos boſſu ; cornes l. de 7″, courbées en-devant ; queue l. de 22″, fort touffue au bout ; l. cou ſurmonté d'une courte criniere ; eſp. de fanon garnie de l. poils ; jambes fines ; pelage doux, cendré en-deſſous, hors une tache noire au front ; ventre blanc ; h. 5′ ; au Bengale. M. PARSON, *Tranſact. philoſ.*

6. *L'Antilope guevei* ; fort pet. & à peu-près de la taille d'un Lievre, n'ayant que 9″ de h. ; jambes preſque auſſi grêles qu'une plume d'Oie ; mâle à cornes n., l. de 2″, pointues, luiſantes, légérement contournées ; grandes oreilles, pelage d'un brun-roux. Cet animal léger, doux, craintif & délicat ne peut être tranſporté hors de ſon climat ; AD. l'a vu au Sénégal. Les Negres le tuent à coups de ſaguaies ; ils le forcent même quelquefois à la courſe, car il fait, il eſt vrai, des bonds étonnans dans la fuite, mais il ſe fatigue promptement.

7. *Gazelle ſauteuſe*, *Spring-bok* ; h. 30″, l. 3′ 9″, queue d'11″ ; cornes des 2 ſexes l. de 7″ ſelon M. SPARMAN, de 11 à 12 ſelon M. FORSTER, ſe touchant preſque à la baſe, s'éloignant enſuite, ou ſe rapprochant en lyre vers le bout, ou ſe jetant en arriere, d'un n. foncé, annelées de la baſe au milieu, le reſte liſſe ; ſans larmiers ; pelage où le blanc & un rouillé clair dominent. Sur le front eſt ce rouillé qui paſſe entre les cornes & va couvrir la nuque. Il couvre auſſi la partie poſtér. du corps, les côtés, le dehors des hanches, & les jambes poſtér., mais il ne forme qu'une raie étroite ſur les jambes antér. ; bande blanche large d'1 à 2″ ſur la partie poſtér. de l'épine du dos. Ce blanc ſe prolonge au-deſſous & autour de l'anus, ſur le ventre & les jambes antér., & il s'étrécit en raie le long du cou, mais il couvre le reſte de la tête, hors une bande brune foncée allant de l'angle de la bouche à chaque corne. Autre bande brune allant de l'épaule à la hanche, & ſéparant le blanc du ventre de la rouille des côtés ; poils ſerrés & courts, hors les bruns l. de 3″ & cachant, par momens, une partie du blanc ; queue mince, peu velue, hors le bout en flocon brun ; oreilles cendrées, ſourcils noirs. M. SPARMAN, d'après qui j'ai décrit cet animal, le dit d'une forme très-élégante, d'un naturel doux, & très-léger à la courſe. Il fait des ſauts étonnans quand on le fait partir, & les individus qui débutent, dans leur fuite, par 4 ou 5 ſauts pareils gagnent fort peu de terrein, & avancent bien moins que ceux qui courent ſimplement. Ils ne partent pas de loin, & ayant pris une certaine avance ils s'arrêtent & regardent le chaſſeur venir. BUF. parle d'autres ſauts dont M. SPARMAN ne dit rien : il raconte, probablement d'après M. FORSTER, qu'à l'approche des vents orageux ces Gazelles ſautent toutes ſucceſſivement, & comme à l'exemple les unes des autres. La grande ſéchereſſe les chaſſant quelquefois du Nord du Cap, elles arrivent par milliers vers les lieux plus arroſés, ſuivies des Lions, des Tigres, des Hyennes, des Onces, &c.

8. *Gazelle en bourſe* ; autre eſp. des mêmes pays décrite par M. ALLAMAND ; ſemblable à la 1re. eſp., mais un peu plus gr., & offrant une particularité extraordinaire. Elle a, ſur la partie poſtér. du dos, une eſp. de poche formée par la peau qui, repliée ſur elle-même de chaque côté, préſente 2 levres qui ſe touchent preſque. Le fond de cette poche étant couvert de poils blancs, ceux-ci vus par l'entre-deux des levres préſentent une raie blanche qui paroît s'élargir ou s'étrécir par le mouvement des plis de la peau quand l'animal court. Il a vécu quelques mois dans la ménagerie du Prince d'Orange.

9. *Elan-Gazelle*, ou *Canna*. Voyez ce dernier mot, en ſon rang, & dans le ſupplément.

10. *Koba*. 11. *Kob*. 12. *Chamois*. 13. *Nanguer*. 14. *Nagor*. V. ces mots.

15. *Gris-bok* ; eſp. du Cap, aſſez ſemblable au Nagor ; taille d'une Chevre de 2′ 6″ de h. ; pelage d'un brun-rouſsâtre qui, de loin, paroît gris, étant mêlé de l. poils blancs ; tête & pi. de même, mais d'un brun plus clair encore ; muſeau n., aire n. autour des

yeux ; larmiers, oreilles n., ovales, preſque auſſi l. que la tête ; cornes l. de 5″, n., à 2 anneaux à la baſe, le bout liſſe, pointu, ramené en avant. Cet animal vit au h. des montagnes, parmi les rochers & les bruyeres. BUF. d'après MM. FORSTER.

16. *Le Rit-bok.* 17. *Le Saïga.* 18. *Le Tzéïran.* *V.* ces mots.

19. *La Corinne.* Pet. eſp. du Sénégal, encore plus pet. que le Kevel, & qui n'eſt sûrement pas ſa femelle, comme PAL. le ſoupçonne, BUF. ayant décrit, d'après AD., le mâle & la femelle du Kevel ; poil court & luiſant ; dos fauve, quelquefois tacheté de blanc ; ventre blanc ; queue n., l. de 3″, cornes l. de 6, mais n'ayant que 6‴ de diam., aſſez divergentes, très-pointues, annelées de très-fines rides ſerrées ; l. 30″, h. 22 ; oreilles de 4″ 6‴.

20. *Kevel.* V. ce mot.

21. *Antilope gaitreuſe*, ou *Chevre jaune*, voyez Tzéïran. Gr. d'un petit Daim ; tête aſſez groſſe, comprimée, à muſeau fort obtus ; 8 inciſives, les interméd. larges, 24 molaires ; pelage d'hiver ſemblable à celui d'un Veau gris-pâle ; pelage d'été plus court, plus liſſe & fauve clair, ou d'un gris rouillé ſur la tête & le cou, le deſſous blanchâtre ; queue courte, nue en-deſſous, les poils du bout d'un gris-brun ; gr. aire blanche ſur la feſſe ; mâle à cornes voiſines par la baſe, légérement annelées & ſtriées juſque vers le h., peu divergentes, le bout liſſe, d'abord ramené en avant, puis montant plus dr., ou plus en arriere ; très-petits larmiers ; oreilles pet. & pointues ; gonflement très-conſid. ſurvenant au larynx du mâle avec la puberté, c. à d., entre la 2e. & la 3e. année ; jambes fines, pinceaux nuls, ou très-petits. Ces animaux des deſerts entre la Sibérie, la Chine & l'Inde vivent dans les lieux ſecs & découverts. Ils aiment les plaines, mais vont auſſi ſur les montagnes non boiſées, toujours en ſociétés peu nombreuſes au printems & en été, par centaines en automne. Ils s'approchent même en hiver des lieux habités, pour trouver des pâturages non couverts de neige, & PAL. les a vus ſe mêler quelquefois au bétail. Ils ſont légers & fourniſſent de l. courſes ; la frayeur leur fait faire des ſauts incroyables, mais pris jeunes ils s'apprivoiſent facilement. Quoi qu'en ait dit M. GMÉLIN, qui a jugé de l'eſp. par un individu privé, ces animaux ont beaucoup d'éloignement pour l'eau, & pourſuivis par le chaſſeur, ſouvent la rencontre d'une riviere leur fait rebrouſſer chemin, & eſſayer de s'échapper à travers la troupe des hommes & des chiens, plutôt que de ſe jetter à l'eau. Cependant, ſi un ou 2 individus s'y décident, quelquefois les autres les imitent. Il en eſt de même à la rencontre d'un bois, ils ont beaucoup de peine à y entrer.

22. *Le Bubale.* Voyez ce mot au ſupplément.

23. *Paſan.* 24. *Guib.* 25. *Chevre de Grimme*, ou *Bouc-damoiſeau.* Voyez ces mots.

26. *Le Condoma.* V. ce mot. A cet article j'ai dit, d'après BUF. qui cite MM. FORSTER, que la femelle a des cornes. Je vois le contraire dans M. SPARMAN, & la préſomption eſt pour lui qui a vu & revu cet animal, dont il parle ſous le nom de *Koëdoé* ; & MM. FORSTER nous ont laiſſé ignorer comment ils l'avoient vu. La crainte des doubles emplois m'empêche de parler ici de 3 Antil. qu'on trouvera dans le tableau.

27. *Le Klippſpringer.* V. ce mot.

28. *Le Bosbok*, ou *Bouc des bois ;* mammelles du Rit-bok ; cornes noires, leur 1re. moitié torſe, fort penchées en arriere, la pointe un peu ramenée en avant ; dos brun foncé, jambes & ventre blanc, tache blanche au bas du cou, gouttes blanches ſur la croupe, tache n. au front, l. oreilles pointues, poils de la queue blancs ; femelles un peu rouſſes, plus pet. & ſans cornes ; eſp. d'aboiement ; l. 3′ 6″ ſans la queue de 6, h. 2′ 7″ ; dans les forêts au nord du Cap. M. ALLAMAND d'après M. GORDON.

ANTIPATHE, zo. Dans le langage de KNORR c'eſt une eſp. de *Corail* n., par conſ. de faux Corail, dur, mais flexible ; Kératophyte, croiſſant dans la mer des Indes, quelquefois aſſez dr. pour ſervir de canne ; d'un n. luiſant à l'exter., & d'un noir mat à l'intér., & dont la racine ou baſe paroît tenir de la nature ligneuſe. Ce n'eſt pas en ce ſens que je prends l'Antipathe en le plaçant ici ; mais je le conſidere comme faiſant le 8e. genre des zo. de PAL. Comme tel, on l'a ſouvent confondu avec les *Gorgones*, dont il eſt en effet très-voiſin. Il a comme elles une baſe épatée ſur les rochers, un tronc cylindrico-conique qui ſe diviſe en rameaux, d'une ſubſtance cornée & lamelleuſe recouverte d'une écorce ; enfin ſes rameaux, comme ceux de la Gorgone, ſe réuniſſent & s'agglutinent quand ils ſe rencontrent. Mais, d'un autre côté, la ſubſtance cornéo-ligneuſe de l'Antipathe n'eſt pas extér. liſſe ou légérement ſtriée, comme celle de la Gorgone ; elle eſt conſtamment ſcabreuſe & groſſie de pet. épines molles qui ſe cotonnent dans le tronc âgé, mais continuent à hériſſer les jeunes rameaux. D'ailleurs la ſubſtance ligneuſe eſt plus denſe dans l'Antipathe que dans la Gorgone ; elle eſt même caſſante & comme vitreuſe. Son écorce, au lieu d'être pierreuſe & calcaire, n'eſt

qu'un tégument gélatineux & mince ſur l'ancienne tige, plus épais ſur les nouvelles branches. Celles-ci ne ſont pas dans le même plan comme dans les Gorgones. Enfin, ce qui acheve de les diſtinguer, l'Antipathe produit, ainſi que la plupart des Sertulaires, ſur différens p. de ſa ſurface, des Calices cornés continus à la ſubſtance cornée de la tige & des branches; Calices qui jouent probablement un rôle dans la réproduction. Les caracteres ſpécifiques, dans ce g., ſe tirent des rameaux plus ou moins nombreux; gros, herbacés, ou chevelus; de la grandeur du tout qui varie depuis 2″ à 2′; de la couleur n., griſe, brune ou olivâtre; du nombre, de l'arrangement, de la forme & de la gr. des Calices; & enfin de la direction des branches, dr., courbes, ſpirales, libres, ou entrelacées. Quant à l'animal il reſſemble à celui de la Gorgone, & de pluſieurs autres genres.

ANTIPE, i., g. nouveau créé par GEER pour un i. du Cap qui tient des *Carabés*, des *Cardinales* & des *Chryſomeles*. Ses caracteres ſont: des ant. en ſcie, une gr. tête applatie; une mâchoire très-avancée; un corcelet large, peu convexe, à pet. bord relevé; un corps allongé & preſque cyl.; pattes antér. plus l.; 4 art. garnis de pelottes à chaque tarſe; yeux ronds & ſaillans; tête, corcelet & cuiſſes d'un roux luiſant; étuis d'ocre pâle avec une pet. tache n. ronde vers l'épaule; ailes noirâtres & plus l. que les étuis. L. 4, lar. 1 ½.

ANTRIBE, i. 37e. coléopt. de GEOF. à ant. en maſſe de 3 art. poſées ſur la tête; ſans trompe; corcelet large & bordé; tarſes garnis de pelotes. On le trouve ſur les fleurs; ſa larve eſt peu connue.

1. *L'Antribe marbré*, l. 1 ½, larg. 1 ½, preſque quarré, tête & corcelet n. avec quelques poils gris; étuis rouges tachés de n. & de gris; deſſous n. varié de rouge-brun.
2. *A. minime*, l. 1 ½, larg. ½, brun, avec quelques poils gris.
3. *A. n. ſtrié*, l. 6-7, larg. 2 ½; tête l. & plate, fortes mâchoires, yeux ſaillans; corcelet ridé & élargi au milieu; étuis à 10 ſtries, un peu cendrés au bout.
4. *A. des fleurs ombelliferes*, l. 1, lar. ½, n. étuis plus courts que le ventre.
5. *A. à 2 p. rouges au bout des étuis*; même taille; étuis n.
6. *A. n. liſſe*, l. ½, larg. ⅓, comme le précéd. hors les 2 taches.
7. *A. fauve*, l. 1, larg. ½, l. ant.; ſur le vieux bois.
8. *A. panaché*; même taille; n. demi-velu; étuis variés de taches jaunes confluentes.
9. *A. perlé*, l. 1, larg. ½, ovale & tout brun.
10. *A. à bandes*, l. ½, larg. ½, comme ci-deſſus, mais la future noire.
11. *A. paillette*, l. 1, larg. ⅓, ſupér. brun & demi-velu; infér. pâle.
12. *A. bigaré*, l. 2, larg. 1, n. tacheté de blanc, les jambes annelées de blanc.

ANULE, c. *Patelle*, ou *Lépas* fluviatil.

ANVOYE, r. *Orvet*. On a donné le même nom à pluſ. autres ſerpens.

AOUARE, q. *Sarigue*.

AOUROU, o. *Curicaca*.

AOUROU-COURAOU, o. 1e. *Amazonne*.

APACHICOATL, r. *Bande n.* l. & déliée.

APALIKE, p. Aloſe-Carpe.

APAMEA, r. *Amphisbène*

APAN, c. *Jambonneau* d'AD. l. de 7″, larg. de 4 ½, profond de 2; dos preſque dr.; extrémité ſupér. large & arrondie; ventre un peu concave vers le ſommet qui, en diminuant, forme un manche; cette c. eſt mince, fragile, demi-tranſpar., hériſſée vers ſon extrémité de pet. tuyaux cyl.; animal bon à manger.

APAR, q. *Taton* à 3 bandes.

APARA, q. *Cuguacu apara*.

APAREA, } q. du g. du Lapin de BRIS. C'eſt
APEREA, } un animal du Bréſil qui paroît tenir du *Lievre*, du *Lapin* & du Rat; queue nulle; couleur du poil peu conſtante, taille du Lapin; orcilles du Rat; inciſives, barbes & levres fendues du Lievre; ſe blotiſſant comme le *Lapin* dans des trous, mais n'en creuſant point. On le chaſſe comme un très-bon gibier; il eſt du nombre des q. nommés *Cavia*, l. 14″, orcilles de 10‴. L'individu vu par ZIM. avoit le pélage de notre lievre ſur le dos, excepté vers le croupion qui étoit jaunâtre.

APHIE, p. du g. des *Carpes*; mâchoires ſupér. un peu plus l.; corps allongé, épais & rond, écailles caduques, iris rouge cerclé de jaune; dos brunâtre, ventre rouge ou blanc; caudale fourchue, nageoires griſes & verdâtres; D. 9. P. 12. V. 8. A. 9, l. 18-50‴. Dans la Baltique & dans les ruiſſeaux de Suede, Norvége, &c. où ils ſont en troupes. On a auſſi nommé autrefois *Aphie* divers pet. p. qu'on croyoit nés, les uns de l'écume de l'Océan & les autres ſans mere de leur eſp. La *Loche* & l'*Anchois* ſont du nombre de ces prétendus enfans ſans mere, auxquels ROND. avoit encore la bonté de croire.

APHRODITE. v. marin de forme preſque quadrangulaire plus ou moins allongée; c'eſt

une ſorte d'ovale quelquefois lancéolé. Son corps eſt tranſv. diviſé en ſegmens, tantôt nuds, ou velus, tantôt garnis chacun d'une écaille de chaque côté. L'anus eſt un petit trou à l'extrémité la moins obtuſe ; à l'autre extrémité ſe trouve la bouche qui eſt une ouverture large & ridée environnée de barbillons ou petits filets. Des houppes aſſez ſemblables à ces filets, mais au milieu deſquelles ſont (dans la plupart des eſp.) des pédoncules charnus, un au milieu de chacune, ſont diſpoſées en 4 rangées le long du corps de l'animal. Ainſi il y en a 4 à chaque ſegment, 2 en-deſſus, 2 en-deſſous. Souvent de jolies & nombreuſes branchies épanouies en bouquets applatis, ſe joignent à tout cet appareil que la gravure peut à peine repréſenter. PAL. en a décrit 9 eſp. de différentes mers avec un détail qui donne la plus haute idée de l'organiſation de ces animaux en qui divers muſcles ſont deſtinés au jeu des houppes. FABR. en a obſervé pluſ. eſp. des mers du Groenland. La longueur varie d'1 à 14″, ſelon les eſp. Quand une a, par exemple, 66 ſegmens elle a 264 houppes, & il s'en trouve qui en ont bien 400. Tous ces v. vivent au fond de la mer ; tous ſont voraces & attaquent quelquefois des zo. & des p. plus gr. qu'eux ; ſouvent mêmes ils dévorent leurs ſemblables. Leurs couleurs, jaunes, violettes, brunes, &c. varient ſelon les eſp.

APIATRE, o. *Guépier.*

APOA, r. Serp. du Bréſil, d'un gris bronſé, varié de taches rouges & blanches, ventre roux, les écailles de la partie poſtér. bordées d'écarlate en dentelures.

APOA, o., eſp. de *Canard* du Bréſil, ou eſp. très-voiſine du Canard, n'en différant, ſelon MARC., que par une crête noirâtre & charnue qui ſurmonte ſon bec.

APOCHICOALT, r. Serp. du Bréſil, indiqué par RU. d'après NIEREMBERG, comme l. de 7 à 8′ ſur un diam. de 4″, à écailles d'un noir & d'un blanc changeant & à reflets brillans.

APONAR, } o. de l'iſle de l'Aſcenſion que
APONAT, } BUF. croit être un *Manchot.*

APOLLON, i. Pap. de Suede à ailes étroites, entieres, & blanches, les ſupér. oblongues, les infér. courtes ; celles-ci rouges à la baſe & ornées de 6 yeux en-deſſus, de 4 en-deſſous ; Chenille à 2 cornes à l'occiput. LIN.

APPARENT (l'), i. 19e. *Phalene.*

APPELLE, i. *Scarabé* du Cap, ſans corne au corcelet, avec une corne courte à la tête, les étuis cendrés piqués de p. noirs ſaillans, les bords jaunâtres, les pi. jaunes tachés de n. FAB.

APRE, r. *V.* Serpent.

APRON, p. du g. des *Perches*, dont la mâchoire ſupér. s'avance en forme de nez ; corps allongé, tête large, pet. bouche en forme de croiſſant ; dents à peine viſibles ; narines antér. rondes & couvertes d'une peau en ſoupape ; iris blanc bordé de rougeâtre ; robe jaunâtre coupée tranſv. de 7 ou de 8 bandes noires ; ventre blanc, nageoires d'un jaune clair ; gr. écailles rudes, rares ſur la poitrine ; queue mince ; anus plus près de la tête ; caudale fourchue. Dans le Rhône, le Wolga, &c. chair eſtimée, l. 6-8″. Il ne faut pas, comme GRON., le confondre avec le *Cingle.* ROND. le croyoit partic. au Rhône, & dit que ſa chair eſt dure. Celui que JONS. décrit comme du Danube paroît le même, quoiqu'il le diſe alépidote. D. 14, 20. P. 14. V. $\frac{1}{6}$. A. 12.

APUTÉ-JUBA, o. *Perruche Illinoiſe* de BRIS. 3e Perriche à l. queue inégale, de BUFFON. *V.* Perriche.

AQUAQUA ; r. *Cururu.*

AQUIQUI, q. C'eſt un Singe du Bréſil, hurleur & criard. MARC. dit que les *Aquiquis* s'aſſemblent en troupe ſur un arbre, que chacun d'eux pérore à ſon tour juſqu'à écumer, & qu'alors un de ſes voiſins lui eſſuie le muſeau. ERX. dit que c'eſt l'*Ouarine.*

ARA, o. BUF. nomme ainſi les Perroquets du nouveau continent les plus gr. & les plus riches en couleurs. Ils ſont naturels aux terres ſituées entre les 2 tropiques. Ils ont la queue très-l. ; & une peau nue, au milieu de laquelle ſont les yeux, couvre les 2 côtés de leur tête & enveloppe en deſſous la baſe du bec. Leur cri rauque ſemble dire *Ara*, & ils ſe familiariſent aiſément. BUF. a réduit à 3 les 6 eſp. de BRIS., & y en a joint une 4e.

1. L'*ARA ROUGE* ; l. près de 30″ y comprenant la queue qui en a bien 12. Corps d'un rouge vermeil, ainſi que les 4 plus l. plumes de la queue, ailes comp de pennes bleues, rouges, jaunes & vertes ; toupet de plumes d'un rouge mordoré s'avançant ſur le front. Dans les ſavanes noyées plantées de Palmiers.

2. L'*ARA BLEU* ; deſſus du corps, ailes & queue d'un bleu d'azur ; deſſous d'un beau jaune ; taille de Corbeau ; mêmes lieux que le précéd.

3. L'*ARA VERT* ; plus rare & auſſi plus pet. que les précédens, n'ayant que 16″ de l. ſa queue compriſe ; il eſt d'un beau vert nué de bleu, d'aigue-marine & de vert foncé ; c'eſt l'eſp. la plus facile à familiariſer.

4. L'*Ara noir* ; il a des reflets d'un vert luisant ; il se familiarise moins que les 3 autres.

ARABATA, q. *Alouate.*

ARABERI, p. *Sardine* du Brésil.

ARACARI, o. des climats chauds de l'Amér. C'est un *Toucan* beaucoup moins gr. que les Toucans simplement dits, dont le bec est moins volumineux, plus dur & plus solide, & dont la queue plus l. est très-sensiblement étagée. Buf. en trouve 4 esp.

1. Le *Grari*, ainsi nommé de son cri. Il fréquente, comme les Toucans, les lieux humides plantés de Palmiers. Tête, gorge & cou n. ; dos, ailes & queue d'un vert obscur ; croupion rouge, poitrine & ventre jaunes ; langue garnie ainsi que celles des Toucans d'esp. de barbes comme celles des plumes. A la Guiane.

2. Le *Koulik*, ainsi nommé de son cri. Il est un peu plus pet. que le précéd. ; tête, gorge, cou & poitrine n., avec un demi-collier jaune au-dessus du cou ; dos, croupion, ailes & ventre verts. Ce dernier varié de n. ; queue verte terminée de rouge ; bec rouge à la base, noir dans le reste.

3. L'*Aracari a bec n. et crochu.* Corps, ailes & queue variés de n., de blanc & de jaune ; taille de Pigeon.

4. L'*Aracari bleu et cendré*, même taille, bec plus long.

ARACHNOIDE, v., cr. g. d'Oursins pleurocysthes de Klein, renfermant toutes les especes à dessins légers superficiels & en toile d'Araignée ; bouche ronde & dans le milieu de la base ; anus quarré ; surface divisée par 10 lig. ondées & légérement crénelées, accouplées & ne formant par cons. que 5 segmens.

ARADA, o. placé par Buf. à la suite des *Fourmilliers*, parce qu'il en a les caracteres extér., quoiqu'il en differe par les habitudes, vivant solitaire & ne descendant des arbres que pour chercher des Fourmis ; évitant les lieux fréquentés & ayant le chant le plus varié & le plus doux. Maud. lui donne 7″ de l., un dos brun, des ailes & une queue noirâtres rayées transv. de brun ; une gorge rousse & un ventre grisâtre. A Cayenne.

ARAIGNÉE, c. *Rocher* d'Arg. à levres garnies de l. doigts ou pi. crochus, à clavicule & queues pointues.

ARAIGNÉE, i. 8e. aptere de Geof. bien caractérisé par ses 8 pattes & ses 8 yeux. Son corps semble composé seulement de 2 parties tenant ensemble par un étranglement très-mince. La 1re. tient lieu de tête & de corcelet ; elle porte les bras, la bouche & les yeux. Ceux-ci sont lisses & différemment rangés dans les différentes especes. La bouche est armée de 2 grosses tenailles terminées par des griffes aiguës, mobiles & creuses selon Leuwenhoeck. Geof. en parle, mais probablement d'après cet habile Micrographe, car si les griffes de l'Araignée sont réellement creuses, il n'est pas facile d'en voir l'ouverture, & plusieurs y ont échoué. Les tenailles dont je viens de parler servent à l'i., soit pour se défendre, soit pour saisir sa proie. A côté de la bouche, ou devant les yeux sont les bras, car l'Araignée, quoi qu'en dise Geof., n'a point d'antennes proprement dites. Ces bras sont plus l. & cyl. dans les femelles, plus gros & terminés par un bouton dans les mâles, & ce sexe est le moins nombreux. Ce bouton est l'organe sexuel, qui est par cons. double. L'i. se sert alternat. de l'un & de l'autre dans ses extraordinaires accouplemens que Lyonnet a si bien observés, & dont les préludes annoncent autant de crainte & de méfiance que de desirs. Le reste de la partie antér. du corps est couvert d'une croûte ferme, quelquefois velue. Chaque patte a un tarse terminé par des ongles recourbés entre lesquels est une pelotte qui l'aide à monter le long des corps. Le ventre est moins dur que le corcelet, & plus pet. dans les mâles. A son extrémité on apperçoit outre l'anus plusieurs mammelons où sont les filieres de l'Araignée, organe merveilleux & digne d'être étudié au moins dans les écrits de ceux qui l'ont observé. Toute Araignée file ; mais il y a des esp. qui ne le font que pour construire une coque où elles enferment leurs œufs. Ces œufs sont ronds, pet., luisans, blancs ou jaunes. Il est à remarquer que l'Araignée, bien différente en cela de la plupart des autres i., perd la vie plus ou moins vîte à l'occasion de la simple fracture d'une jambe, ou d'une blessure dans quelque autre partie du corps. Ses longs jeûnes, ses ruses, la fécondité presque inépuisable de ses vaisseaux soyeux, & plusieurs autres particularités qui la concernent méritent d'être étudiés. C'est dans Swam. & Geer que l'on trouvera le plus de quoi se satisfaire sur ce g. Geof. l'a divisé en 5 Familles selon la différente position des yeux.

Ire. Famille.

Yeux en lumule .·::·.

1. L'*Araignée à pattes antér. l. & arlequinées* ; l. 2 ½, larg. 1 ; corcelet brun & noirâtre ;

ventre large, jaune, à 2 taches brunes ; les 4 pattes poſtér. courtes & pâles ; les 4 antér. annelées de n. & jaune ; manieres de crabe, allant ſouvent de côté & à reculons ; portant ſes œufs dans une boule de ſoie blanche ; ſur les plantes.

2. *Araignée citron*, l. 4, larg. 2 $\frac{1}{2}$, à 2 bandes, ſouci au ventre ; mêmes habitudes & lieux que la précéd.

3. *A. à ventre cyl. & pattes antér. étendues*, l. 3, larg. $\frac{1}{4}$, pattes antér. plus l., étendues & collées à quelque branche dans le repos.

4. *A. brune à 3 raies tranſv. blanches au ventre*, l. 2, larg. 1, les 4 pattes antér. doubles des poſtér. ; un peu velue ; dans les jardins.

5. *A. à ventre roux rayé de n. & pattes arlequinées*, l. 2, larg. 1 ; dans les champs.

IIe. Famille.

Yeux en quarré .·:: ·.

6. *A. brune domeſtique*, l. 4, larg. 2, un peu velue ; d'un brun noirâtre plus foncé au ventre qu'au corcelet ; pattes variées de brun & noirâtre ; toiles horiſ. dans les angles des murs.

7. *A. brune aquatique*, l. 5, larg. 2, un peu velue, n. ou brun foncé ; l. pattes. Cette Araignée eſt amphibie, car elle vit ſur terre, ſur l'eau & au fond de l'eau. Quand elle nage ſur l'eau, c'eſt ſur le dos, le ventre en l'air. Alors ce ventre paroît argenté, parce que toujours gras il ne ſe mouille point, & une couche d'air toujours interpoſée entre lui & l'eau lui donne ce brillant. Elle file au fond de l'eau un logement de ſoie blanche, forte & ſerrée, en forme de cloche qui tient au ſol, ou aux plantes aquatiques par pluſieurs fils. Elle en chaſſe l'eau peu-à-peu, y portant en un très-gr. nombre de voyages des bulles d'air attachées à ſon corps entre ſes poils, à ſon derriere ſec comme le liége, & à ſon ventre gras. Quand cette cloche eſt bien remplie d'air elle a la groſſeur d'une noiſette. Alors l'i. y habite, y pond ſes œufs & n'en ſort que pour aller chercher ſa proie, ſoit à la chaſſe ſur terre, ſoit dans l'eau.

8. L'*Araignée porte-feuille*, l. 3 $\frac{1}{3}$, larg. 1 $\frac{1}{4}$, pâle, un peu velue ; les 4 pattes antér. plus l. ; ventre plus brun chargé d'une bande noirâtre en forme de feuille. Dans les prés ; toile en réſeau vertical. M. DORTHES a obſervé cette même eſp. en Languedoc où elle eſt pl. gr. ayant 4 $\frac{1}{2}$ de l. & 2 de large. Elle fait un cocon auſſi fourni que celui du Ver-à-ſoie. On trouve ce cocon dans la campagne depuis le commencement de l'automne juſqu'à l'été. C'eſt un ovoïde ſupér. tronqué, l. de 12‴ ſur 10 de diamettre, d'un gris clair tirant ſur le café & chiné par des traits noirâtres & irréguliers. A la troncature de cet ovoïde eſt ſon ouverture fermée par un couvercle aſſez facile à détacher & extér. concave. A la fin de l'automne, le fond des cocons eſt rempli de pet. Araignées ſorties des œufs qui ont été dépoſés au fond d'un demi-ovoïde contenu dans le grand, placé au milieu de ſa capacité ſur une ſoie très-fine & recouvert de cette même ſoie. Cette ſoie acheve de remplir le cocon, & celui ci eſt papiracé ainſi que le demi-ovoïde qui a ſervi de nid. M. DORTHES a compté 807 Araignées dans un ſeul cocon. Elles y paſſent l'hiver. En été elles ſe répandent dans la campagne. Elles aiment les lieux humides & y ſuſpendent leurs cocons aux joncs ou aux arbuſtes. *Extr. d'un mém. lu à l'Acad. de Montpellier, journal d'hiſt. natur. de M. l'Abbé* BERTHOLON.

9. *Araignée à feuille coupée*, l. 4 $\frac{1}{3}$, larg. 2 $\frac{1}{2}$, d'un roux pâle ; anneaux noirâtres aux pattes ; feuille n. au ventre. Dans les bois ; toile comme la précéd.

10. *A. à croix papale* ; l. 4, larg. 1 $\frac{1}{4}$; croix jaune à 2 branches ſur le fond roux du ventre ; dans les jardins.

11. *A. rougeâtre, à ventre jaune ponctué de n.* l. 3 $\frac{1}{4}$, larg. 1, pattes épineuſes, l. & fines, les yeux latér. ſi rapprochés qu'elle ſemble n'en avoir que 6 ; ſur les arbres.

12. *A. à bande rouge*, l. 3, larg. 1 $\frac{1}{3}$, d'un jaune pâle ; portant ſes œufs ; dans les jardins.

13. *A. domeſtique ſemblable au Faucheur*, l. 6, larg. 2 $\frac{1}{2}$, d'un brun jaunâtre ; pattes 3 fois plus l. que le corps.

IIIe. Famille.

Yeux en 2 lig. de 6 & 2. ·:::·

14. *A. à feuille déchiquetée*, l. 3 $\frac{1}{3}$, corcelet roux ; ventre des femelles jaunâtre avec une feuille n. découpée ; ventre du mâle plus jaune avec une feuille entiere ; ſur les plantes ; toile en réſeau horiſontal.

IVe. Famille.

Yeux ſur 3 l. A. $\overset{\cdot\cdot}{\cdot\ \cdot}$ B. $\overset{\cdot\cdot\cdot\cdot}{\cdot\quad\cdot}$

15. *A. loup*, l. 2 $\frac{1}{2}$, larg. $\frac{1}{4}$, brune ; pattes poſtér. plus l. yeux A. ne filant point de toile, chaſſant aux i. dans les champs.

16. *A. cendrée à 3 lig. blanches au corcelet*, l. 4, larg. 2, un peu velue ; dans les prés ; yeux A.

17. *Araignée ſauteuſe, aux 3 chevrons blancs*, l. 2½, n. ; pattes velues tachetées de blanc, les premieres plus l. ; vagabonde, ſautant çà & là dans la campagne ; c'eſt une des phalanges de GÉER. Yeux B.

Ve. Famille.

Yeux en bouquets. ∴ ∴

18. *A. domeſtiques à l. pattes.* On en trouve de différ. gr. ; corcelet pâle ; ventre plombé ; toiles lâches & irrégulieres dans les maiſons aux angles des murs.

L'Araignée des caves paroît une autre eſp. que cette Araignée domeſtique, ſoit par ſa couleur plus brune, ſoit par ſon inſtinct différent. Elle ſe creuſe, dans le ſable, comme le *Fourmilion*, un entonnoir ; elle en garnit enſuite la ſurface de fils de ſoie épars, partant du fond de l'entonnoir, dirigés comme des rayons & prolongés juſqu'à la diſtance d'un pied. L'animal placé au milieu de l'entonnoir guette les i., & averti par ſon tact délicat & ſenſible aux mouvemens des ſoies, il ſe précipite rapidement ſur le malheureux qui les a ébranlées.

GÉER conſidérant ce g. en général, je veux dire ſans ſéparer les eſp. exotiques des indigenes, le diviſe en 8 familles. I. Les *Tendeuſes* faiſant des filets réguliers & verticaux & ayant les yeux ∴∴ 2°. Les *Filandieres* faiſant des filets irréguliers & en tout ſens dans les maiſons & ſur les plantes ; yeux des précéd. 3°. Les *Tapiſſieres* faiſant des toiles aſſez fortes & régulieres en hamacs dans les angles ; yeux des précédentes. 4°. Les *Araignées-loups*, ne filant pas, mais allant à la chaſſe, même ſur la ſurface de l'eau, la femelle portant ſes œufs dans un ſac de ſoie ſous ſon ventre ; yeux ∴∴ 5°. Les *Phalanges*, *ſauteuſes* ou *vagabondes*, ne filant pas non plus en chaſſant, comme l'*Araignée-loup*, mais ayant les yeux ∴∴ 6°. Les *Araignées crabes* à corps applati, pattes étendues latéralement & marchant ſouvent de côté ; yeux en lumule. 7°. Les *Araignées aquatiques*, vivant dans l'eau, ſous une cloche, comme on l'a dit ci deſſus, eſp. 7 de GEOF. GÉER compoſe ces 7 familles d'un aſſez gr. nombre d'eſp. parmi leſquelles je choiſis les principales, auxquelles j'en joindrai quelques-unes de PAL.

1. L'*Araignée à 6 yeux*, filandriere, ventre gris, oblong, avec une bande longit. brune découpée, & un corcelet brun ; gr. médiocre ; pattes peu l. ; le nombre de 6 yeux eſt une anomalie vérifiée par de gr. obſervateurs, & LISTER qui l'a remarquée le premier, en croyoit à peine ſa loupe, tant il étoit éloigné de chercher à voir quelque choſe d'extraordinaire.

2. *Araignée à bande rouſſe* ; du nombre des *A. loups*, très-velue, d'un brun griſâtre, avec une bande longit. ondée rouſſe & des pattes très-l. ; tête preſque triang., yeux ∴∴, par conſ. autrement que dans les autres *Loups* ; bras aſſez l. ; elle porte au-deſſous de ſon corps ſes œufs dans un ſac rond de la taille d'une groſſe groſeille, d'une ſoie blanche-jaunâtre ; elle tient des 2 bras ce ſac appliqué contre le deſſous de ſon corcelet, ne le quittant jamais que les œufs ne ſoient éclos, ſe laiſſant tuer plutôt que de le dépoſer, quoique ce fardeau rallentiſſe beaucoup ſa fuite. Un tel nid contient juſqu'à 170 Araignées entaſſées pêle-mêle, & les pattes entrelacées, juſqu'à ce qu'elles aient la force de de les dégager & de ſortir.

3. *A. des rivages* ; autre *Loup*, n. velue, à ventre ovale n. nué de gris, pattes tachetées de même ; taille médiocre ; portant avec la même conſtance que la précéd. ſon ſac d'œufs attaché à ſon derriere ; il eſt de la gr. d'un pet. poids applati. Comment l'i. conſtruit-il ce ſac, comment y fait-il entrer ſes œufs, comment l'attache-t-il à ſon derriere ? au bord de l'eau.

4. *A. des marais* ; autre *Araignée-loup*, à corps allongé brun, corcelet & ventre bordés d'une bande blanche ; pattes brunes ; courant avec viteſſe ſur la ſurface des eaux dormantes, mais ne vivant pas dans l'eau ; allant auſſi par terre & ſur les plantes ; corps médiocre, mais pattes groſſes & longues, yeux ∴∴ par conſéquent placés autrement que dans les autres Loups ; elle eſt couverte de poils courts & fins, & l'eau ne la mouille pas, même quand elle y entre un peu pour aller à quelque plante aquatique. Elle pond ſes œufs en un tas ſur une toile qu'elle tend à quelque arbuſte près de l'eau ; elle les environne enſuite d'une coque ovale & ne les quitte plus qu'ils ne ſoient éclos.

5. *A. des oiſeaux*, Tapiſſiere d'un brun n. rouſſâtre, à pieds larges & veloutés, d'une taille énorme ; ayant le corps plus gros qu'une noiſette, tout couvert de très-l. poils ; habitant en Amér. entre des feuilles d'arbres qu'elle rapproche & lie par des ſoies ; elle eſt vénimeuſe, & vit, non-ſeulement d'aſſez

gros insectes, mais de pet. o. & sur-tout de *Colibris*, qu'elle tue & suce ensuite.

6. *Araignée à brosses*, Tendeuse, d'une forme extraor. par son ventre très-alongé, & antér. bossu, par 2 épines n. élevées sur son corcelet & par ses l. jambes antér. qui sont, ainsi que les 6 autres, velues à l'extrémité ; en Amér.

7. *A. épineuse triang.* Tendeuse, d'une forme extraordinaire par son ventre difficile à décrire, antér. assez mince, postér. arrondi & très-évasé ; 2 gr. & grosses épines partent des deux angles qu'il formeroit au bout s'il n'étoit pas arrondi dans cette partie ; 2 autres épines 6 fois plus pet. partent des côtés, & 2 autres qui tiennent le milieu entre ces 2 extrêmes, s'avancent horis. de sa partie extér. sur le corcelet ; l. $\frac{3}{4}$, larg. 2 $\frac{1}{2}$ par derriere ; à Surinam.

8. *A. épineuse allongée* ; autre pet. Tendeuse Américaine à ventre allongé raboteux en-dessus, prolongé & élargi par 8 gr. épines dont les 6 antér. sont perpendiculaires, les 2 postér. paralleles au plan de position, & divergentes entr'elles.

9. *A. cornue* ; elle est, selon PAL., après l'Araignée des oiseaux, la plus gr. du g. ; elle a 2 verrues saillantes au h. de la partie postér. de son corcelet ; ses jambes sont très-l. ; yeux : : : : ; en Amér.

10. *A. en lobes*, dont le ventre, dit PAL. est comp. d'anneaux si profondément marqués qu'ils forment comme autant de lobes ; yeux : : : :

11. *A. tronquée* ; c'est le corcelet qui paroît antér. tronqué ; les 4 jambes postér. de moitié plus courtes que les 4 autres ; yeux ∴ ∴

12. *A. Maçonne*, Araignée observée en Languedoc, ne différant de notre Araignée de cave que par l'instinct. Elle se creuse dans la campagne un terrier qu'elle ferme d'une porte de terre liée du gluten qui compose ses soies ; cette porte est ronde, & elle est assez difficile à lever quand l'i. la retient, ce qu'il fait toujours quand on y touche ; car dans ce cas il accourt, la saisit, & se cramponne aux parois de sa gallerie.

Il y a en Amér. d'autres gr. Araignées que celles des oiseaux ; car il y en a qui font dans les maisons des toiles assez fortes pour que les *Kakerlaks* s'y prennent ; elles leur donnent d'ailleurs la chasse & en détruisent un gr. nombre. Celle qu'on nomme *Araignée de la Louisianne* pourroit être la même que celle des oiseaux. Elle est grosse comme un œuf de Pigeon, ses soies sont jaunes & fortes, & elle en fait un vase ou une vessie d'un tissu serré, dans lequel elle enferme ses œufs. *V.* aussi *Tarentule*, *Nhamdui*, & *Nhamduguacu*.

ARAIGNÉE DE MER, p. *Vive*.

ARAIGNÉE DE MER, cr. Cancre que l'on s'est figuré semblable à l'Araignée, parce qu'il a le corps assez pet., les pattes l. & grêles, la tête plus marquée & plus avancée que ne l'est celle des autres Cancres ; celui-ci a aussi les yeux plus rapprochés & plus saillans, & de pet. vessies sous le ventre. Il en est de différentes tailles ; on en trouve peu dans la Méditér. Mais ils sont communs dans l'Océan ; on les connoît aussi dans les mers du nord, & même dans celle du Groënland, FABR. en décrit plusieurs esp.

ARAIGNÉE DE MER, c. *Rocher* d'ARG. à levres garnies de doigts l. & crochus, & à clavicule & queues pointues.

ARAMACA, p. de mer du Brésil, du g. de la *Sole*, fort approchant de l'esp., à laquelle nous en donnons le nom ; dents aiguës ; écailles très-pet. ; pectorales étroites & terminées en fil mince de la l. des $\frac{1}{3}$ du p. ; yeux du côté gauche qui est, dit MARC, de couleur de pierre. Cet animal aime le sable. *V. Pathimaure*.

ARARA, o. *Ouette* ; on a aussi appliqué quelquefois ce nom à l'*Ara rouge*.

ARAPEDE, c. *Lépas*.

ARARAUNA, o. *Ara bleu*.

ARATARA-GUACU, o. *Oiseau-mouche*.

ARATICA, o. *Oiseau-mouche*.

ARATU, } cr. Crabe terrestre
ARATU-PIRIMA, } que JONSTON dit de forme quarrée, & varié de petites taches brunes, bleues, rouges & blanches ; yeux très-saillans, n. & écartés ; pinces assez pet. ; quelques poils n. aux cuisses qui sont rousses & tachetées de n., de pourpre & de blanc ; ventre jaunâtre, pinces de même à la pointe.

ARAU, o. des mers du nord, plus gros que le *Canard* ; tête, cou & dos n. ; ventre bleu ; bec l. dr. & pointu ; BUF. le croit une esp. de *Plongeon*.

ARBALETRIER, o. *Martinet noir*.

ARBENNE, o. *Lagopede*.

ARCANETTE, o. *Sarcelle*.

ARC-EN-QUEUE, o. d'Amér. peu connu, rapproché des Troupiales par BUF. Il a le corps & la queue jaunes, & sur celle-ci un croissant noir.

ARCHE DE NOÉ, c. *Mussole* d'AD. & un des *Cœurs* d'ARG. strié & chagriné de brun sur un fond blanc ; *V. Mussole*.

ARDA,

ARDA, q., esp de *Mulot*, ou de *Campagnol* du Chili, assez social & familier ; gros comme un Chat ; couvert d'une esp. de laine cendrée.

ARDENET, ARDERET, o. *Pinson* d'Ardennes.

ARDERELLE, ARDEROLLE, ARDEZELLE, o. Charbonniere.

ARÉTHUSE, i. *Pap.* du Surinam à ailes n., entieres & tachetées de bleu ; les infér. marquées de p. sanguins en-dessous. FAB.

ARGALI, q. *Moufflon* de Sibérie.

ARGENTINE, p. *Hautin.*

ARGUILLE, o. *Motteux.*

ARGUS, o. du nord de la Chine, qui a un gr. nombre de taches rondes sur les ailes & la queue ; les 2 pennes du milieu de celle-ci sont très-l. ; double huppe sur la tête ; grosseur du Dindon ; BUF. croit que c'est une esp. de *Faisan.*

ARGUS, r. Serp. de Guinée, du 3e. g. de DAUB. Dos couvert d'yeux rouges cerclés de blanc environnés de rouge & disposés par rangs longit. ; tête comme divisée en 2 lobes vers l'occiput ; larges mâchoires & grosses dents ; fond des écailles blond. On dit que ces Serp. vivent en société, & que chacun se construit en terre gachée une loge qu'ils habitent ; on ajoute qu'ils tuent les animaux en les suffoquant par la pression. V. *Boignacu.*

On nomme encore *Argus* un pet. Lézard Américain bleu aussi œillé.

ARGUS, c. *Porcelaine* d'ARG. de forme l. & épaisse ; fond jaunâtre à 3 legeres fascies brunes, le tout semé de pet. yeux ronds bruns & évidés. On appelle *Faux-Argus* celui où ces yeux ne sont qu'à la surface, & ne pénetrent pas du tout la substance de la c.

ARGUS, p. *Pathimaure.*

ARGUS, i. 9e. *Coccinelle*, & 30-34 *Pap.*

ARMÉ (l'), p. DAUB., dans la liste des Chabots, nomme ainsi le *Cottus Cataphractus* de LIN. ; mais au mot *Armé* il donne la synonimie du *c. quadricornis*, & la description de ce p tirée d'ART. qu'il répete, avec quelques changemens seulement dans la tournure des phrases, au mot *Quatre-cornes.* Ainsi il ne décrit pas le *Cataphracte* ; je crois devoir en prévenir le Lecteur, afin qu'il ne confonde pas ces 2 poissons. DAUB. nomme aussi *Armé* la Silure Armé.

ARIMANON, o. 10e. *Perruche* à queue courte.

ARLEQUIN, o. KLEIN nomme ainsi un o. d'Asie varié de bleu, de cendré, de brun & de jaune ; il le donne pour un Rossignol, mais il paroît n'être qu'un *Traquet.*

ARLEQUIN DORÉ, i. 14e. *Chrysomele.*

ARLEQUIN VELU, 17e. *Scarabé.*

ARLEQUINE (l'), c. *Porcelaine* ornée de couleurs variées & tranchantes.

ARLEQUINETTE, i. 5e. *Teigne.*

ARMADILLE, q. *Tatou.*

ARMENISTAIRE. zo. En général, *Ortie de mer errante*, en partic. *Velette.*

ARMUS, p. On dit qu'il y a un p. sexatile de ce nom ; fouetté de virgules rouges, non décrit.

AROMPO, q. probablement *Chacal.*

AROUGHEUN, q. On dit que c'est un animal d'Amér. extér. assez semblable au *Castor*, mais qui monte aux arbres comme l'Écureuil, & dont la fourrure est estimée ; quel est-il ?

ARPENTEUR, o. *Pluvier.*

ARPHIE, p. *Orphie.*

ARREPIT, o. *Roitelet*, ou *Troglodyte.*

ARRÊTE DE HARENG, zo. *Coralline* vésiculeuse d'EL. à tige h. de 6 à 8″, comp. d'un gr. nombre de pet. tubes collés les uns aux autres, & qui a ses branches à des distances si égales que quoique alternes elles donnent cependant au tout l'air d'une petite arrête. Les vésicules sont gr. & dr. ; & les denticules contiennent des *Polypes* selon ELLIS.

ARRIAN, o. Gr. *Vautour* des Pyrénées décrit pour la premiere fois par MAU., d'après M. de la PEIROUZE ; l. 3 $\frac{1}{2}$′. vol 8 $\frac{1}{2}$; bec l. de 3 $\frac{1}{2}$″. Ailes & queue traînantes ; plumage brun & n. ; tête couverte de duvet raz, brun & roux, oreilles à découvert ; gorge & moitié du cou nuds, excepté quelques poils n. à la gorge ; peau de ces parties bleuâtre, ainsi que les pi. qui sont nuds. Cet o. est poltron ; il descend des montagnes au printems, & s'avance quelquefois jusqu'en Languedoc.

ARROSOIR, zo. *Pinceau marin* ; ARG. en fait un c.

ARTICHAUD, c. *V.* Oursin.

ARTILE, o. *Motteux.*

ARTISON, i. Nom donné à divers i., rongeurs comme *Teignes*, *Mittes*, *Termes*, pet. *Scarabés* dissequeurs, &c.

ARTRE, o. *Martin-pêcheur.*

ARUSE, p. de la mer rouge, du genre des Echarpes, que FORSKAOL a décrit le premier. Corps ové oblong ; dos voûté ; ventre droit ; dents nombreuses & filif ; front h. & écailleux ; opercules dentelés, avec une épine vers le bas ; robe d'un cendré soyeux ; raies transv. bleues à la nuque ; taches bleues derriere les opercules & près de la gueule ; gr. tache transv. dorée au-delà du milieu du corps ; pectorales ovées & obtuses ; ventrales

lancéolées, allant au-delà de l'anus; dorsale en faucille vers son extrémité; anale triang.; caudale entiere, de couleur cendrée avec des gouttes jaunes, ainsi que la queue; D. $\frac{12}{14}$ P. 19. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{1}{14}$.

ARVAN, c. *Vis* d'AD. très-réguliere, & à 12 ou 13 spires.

ARUCO, q. *Cachicame*, c. à d., *Tatou* à 9 bandes.

ASCAGNE, i. *Pap.* porte-queue du Brésil, à ailes n.; les supér. ornées d'un ruban blanc taché de rouge, les infér. de lunules rouges. FAB.

ASCALABOS, r. Lézard d'Amér. pentadact. à écailles convexes; front triang.; cou supér. dentelé; gorge avec un goître ou une peau lâche & pendante; pet. dentelures à la queue.

ASCARIDE. Ver rond, mince à une de ses extrémités, lisse & sans anneaux bien marqués. Celui que la plupart des Auteurs entendent quand ils nomment simplement l'*Ascaride*, est un Ver intestinal qui montre à peine des anneaux: il est communément blanc, & aussi court & aussi menu qu'une moyenne aiguille à coudre. Il se trouve quelquefois par milliers dans l'intestin Rectum des enfans, & les q. n'en sont pas exempts, les Chiens sur-tout y sont fort sujets. Quand ils sont multipliés à ce p. ils se pelotonent & se tiennent en paquets. On nomme communément *Ver cylindrique* un autre Ascaride des enfans qui est plus gros, dont les anneaux sont plus marqués, mais qui cependant est toujours lisse, ces anneaux n'étant pas séparés par un sillon comme dans le *Lombric*. Il va en l. de 3 à 12″. Avec cette derniere l. le Ver cylindrique est presque aussi gros qu'une plume à écrire. Le *Strongle* des Auteurs est un Ascaride dont la bouche est munie de 3 dents cartilagineuses placées en triangle avec lesquelles il pince avant de sucer. MUL. décrit les 3 esp. suivantes.

1. L'*Ascaride vermiculaire*, la partie antér. obtuse, l'autre très-mince & cétacée; sans aucune ride annulaire, même sous la lentille. L. 3 $\frac{1}{2}$‴ dans nos intestins.
2. *A. lombriciforme*, la partie antér. aiguë, le corps marqué d'anneaux; 2 tubercules en-dessus à la partie antér., & en-dessous 2 pet. sillons; il n'a ni la ceinture ni les aiguillons du Lombric, ainsi, quoique annelé, c'est à tort que les Médecins l'appellent *Lombric rond*; dans nos intestins.
3. *A. rouge*. Partie antér. aiguë; rides annulaires sous la lentille. L. 6-12‴, lar. $\frac{1}{2}$-1 $\frac{1}{2}$. sur les rivages. On l'accuse de tourmenter les Harengs; & FABR. décrit 10 especes d'Ascarides du Groënland qui s'attachent toutes à divers p. de mer.

ASCITE, pet. p. des Indes, du g. du *Silure*, que LIN. a décrit le premier; à fausse dorsale postér.; à 6 cirrhes aux levres; à pet. tête un peu élevée & arrondie; narines basses; caudale fourchue. La maniere dont naît ce p. paroît le placer entre les vivipares & les ovipares. Ses œufs sont gros; en mûrissant ils enflent son ventre, sa peau s'amincit & s'ouvre enfin longit.; alors un des œufs détaché de l'ovaire se présente; il continue à grossir; la peau qui enveloppe le jaune & l'embrion, (car on n'y trouve point de blanc), s'ouvre, soit par un effet de la tension, soit par les coups de tête de cet embrion, ce qui n'arrive que quand le jaune est consumé. Alors le p. libre va vivre de son côté. Un 2e, un 3e. œuf, &c. remplacent ce premier. La ponte finie, le ventre de la mere se referme pour jusqu'à une nouvelle ponte. D. 9. P. 13. V. 6. A 18.

ASELLE, i. 13e. aptere de GEOF. que plusieurs ont appellé improprement *Cloporte aquatique*, à cause de sa forme. 14 pattes; 4 antennes brisées, dont 2 sont plus longues. La mer fournit à ce g. plusieurs gr. esp., & GEER les nomme *Squilles*. GEOF. n'est pas d'accord avec d'autres Naturalistes sur le nombre des anneaux du corps; mais la présomption est contre lui. Il a peu observé cet i., puisqu'il conjecture seulement par analogie qu'il est vivipare. Il ne donne que 7 lames à la croûte écailleuse qui le recouvre, & la plupart des Naturalistes en fixent le nombre de 7 à 15. Le dernier anneau qui forme la queue est beaucoup plus l. que les autres; il est arrondi par le bout, & il en sort 2 appendices qui se divisent chacun en 2 filets. Pour trouver cet i. dans les ruisseaux il ne faut le chercher ni dans les gr. froids, ni dans les gr. chaleurs, parce qu'il fuit ces 2 extrêmes en se retirant au fond des sources.

L'*Aselle d'eau douce*, l. 1 $\frac{1}{2}$, lar. $\frac{1}{2}$, cendré & assez lisse; ant. à 3 art. C'est la *Squille Aselle* de GEER à 8 lames, à queue arrondie, avec 2 tiges fourchues; elle est brune & mouchetée de gris jaunâtre. Elle se trouve aux environs de Paris. GEER en a vu d'autres qui avoient 7‴ de l. sur 2 $\frac{1}{2}$ de large. Il a décrit ce g. en détail. PAL. a aussi décrit plusieurs esp. sous le nom de *Cloporte*. Tels sont:

Le *Cloporte-Cancre* qui se trouve en Sibérie en nombre si prodigieux, à la suite des dégels, qu'il devient la principale nourriture des

Truites & Saumons dont il ſe venge pendant le reſte de l'année, car il les tourmente fort, en s'attachant à leurs ouïes. Il a l'air d'une pet. Squille l. de 20‴, dont le corps n'a que 7 anneaux, un peu carénés ſur le dos, & portant de chaque côté chacun une épine & une lame; la queue a 6 ſegmens décroiſſans, les derniers ſans épine. On mange cet inſecte en Sibérie.

Le *Cloporte étique*, l., maigre, étroit, anguleux, à ant. auſſi l. que le corps. Je ne dirai rien des autres Aſelles décrit par PAL. & FABR., d'autant plus que parmi ces prétendues Aſelles ou Cloportes il me paroît qu'il ſe trouve pluſieurs Squilles.

ASILE, i., autrement dit *Mouche-Aſile*, 3e. diptere de GEOF. qu'il prétend caractériſer par des ant. coniques diviſées en 4 parties, par une trompe ſimple & aiguë & par 3 yeux liſſes. Mais 1°. les ant. dans ce g. ne ſont pas toujours diviſées en 4 parties; elles ont conſtamment 3 art. dont celui du milieu eſt plus court, & dont le dernier dans quelques eſp. porte pour 4e. partie un pet. poil. 2°. La prétendue trompe ſimple eſt très-compliquée, & c'eſt dans GEER qu'il faut en étudier la belle ſtructure. Comme l'Aſile eſt carnaſſier il s'en ſert pour tuer pluſieurs i. dont il ſe nourrit, qu'il attrape même ſouvent de ſes 2 pattes poſtér. tout en volant. Il a les ailes horiſontales & un peu en recouvrement, le corps allongé, ſur-tout le ventre; les pattes l. & les 5 art. des tarſes courts; les yeux très-gr.; enfin, pluſieurs eſp. ſont velues. Sa larve que GEOF. n'a pu trouver, mais que GEER a décrite, eſt apode; elle a une pet. tête écailleuſe garnie de crochets mobiles, & un corps allongé comp. de 12 anneaux, antér & poſtér. pointu; ſa peau eſt luiſante; elle ſe ſert de ſes crochets pour s'ouvrir un trou & pénétrer dans la terre comme la larve du *Taon*; là elle ſe métamorphoſe ſans ſe faire de coque. GEOF. avoit conjecturé qu'elle étoit aquatique. Il a trouvé 22 eſpeces en ce pays.

1. Le *Bichon*, l. 4, lar. 2. Trompe l. & très-aiguë; ant. un peu coudées; corps n. & ramaſſé, couvert d'un duvet touffu & blanchâtre; l. ailes; ne piquant point; autour des fleurs. Ce prétendu Aſile paroît être un *Bombile* mal vu par GEOF.

2. *Aſile velu fauve*, l. 9, lar. 3, n., mais paroiſſant fauve à cauſe de ſon poil; dans les prés.

3. *A. brun, à ventre de 2 couleurs*, l. 12, lar. 2 ½, gr. corcelet convexe rouillé; les 3 premiers anneaux du ventre n., les 4 ſuivans jaunes; piquant fortement; dans les prés humides.

4. *A. n., à tache fauve au ventre*, l. 10, lar. 2. ½, peu velu, 4e. & 5e. anneau du ventre d'un brun fauve.

5. *A. tout n.*, l. 8, lar. 1 ½, l. poils rares, au bord des rivieres.

6. *A. n. velu, à pattes fauves & ailes n. ondées*, l. 7; lar. 1 ½, dans les prés.

7. *A. n. liſſe, à ant. & cuiſſes fauves, ailes ondées de brun*, l. 7 ½, lar. 1 ½.

8. *A. n. liſſe, à pattes fauves, ailes n.*, l. 6 ½, lar. 1.

9. *A. n. liſſe, à pattes fauves, ailes blanches veinées*, l. 5, lar. 1, prés & jardins.

10. *A. n. liſſe, pattes fauves, tarſes noirs*, l. 2, lar. ⅔.

11. *A. n. liſſe, balanciers blancs, ailes bordées de n.*, l. 3, lar. ½.

12. *A. à ant. & maſſe & ailes brunes*, l. 5 ½, lar. 1 ½, air de Guêpe, devant de la tête jaune, pattes fauves, corcelet n. & fauve.

13. *A. à ant. en maſſe, ailes brunes bordées de blanc*, l. 4, lar. 1 ½, air d'Ichneumon, ant. & trompe n.; devant de la tête citron, corcelet n. bordé de fauve.

14. *A. pannaché de n. & fauve, & ailes n.*, l. 4, lar. 2 ½, ant. courtes, un peu en maſſe, ſoie latér.; ailes courtes, trompe l.

15. *A. n. liſſe, à pattes & devant de la tête fauve*, l. 3, lar. 1, ant. & trompe de la précéd.

16. *A. cendré*, l. 6, lar. 1, velu & aſſez commun.

17. *A. à pattes fauves alongées*, l. 4, lar. ⅔, yeux gris; ant n., trompe repliée en-deſſous, ventre jaune aux mâles, gris aux femelles.

18. L'*Aſile-fauve à ailes réticulées*, l. 3 ½, lar. ½, tache triang. brune à chaque anneau du ventre.

19. *A. vert azoré*, l. 2 ½, larg. ½, ailes brunâtres; ſur les fleurs.

20. *A. n. à pi. antér. en maſſue*, l. ½, larg. ⅓; ſur les fleurs.

21. *A. larmoyant*, l. 6, larg. 1 ½, corcelet n. à traits cendrés, ventre fauve à taches n.

22. *A. à ailes fauves*, l. 5, larg. 1 ½, n. corcelet à traits cendrés, ailes brunes à baſe fauve.

GÉER a diviſé ce g. en 2 familles à raiſon du nombre des parties des antennes, 3, & 4. Parmi les eſp. exotiques qu'il admet & qui ſont anonymes, je ne diſtinguerai que:

L'*ASILE-BOURDON*, velu, n., ant. en 3 parties, ventre poſtér. d'un gris pâle, tête couverte de poils gris; cet i. eſt d'un n. luiſant, même ſous les poils qui griſonnent quelques parties. Gr. corcelet brun, ventre long, ovale & conique au bout, moins l. que les ailes;

pattes & cuiſſes fort groſſes ; c'eſt le plus gr. des Aſiles connus, égalant preſque un Frelon ; en Suede.

L'*Asile-frelon* eſt le 3e. Aſile de GEOF. La *Selle* eſt un autre Aſile étranger. V. ce mot.

ASMODÉE, r. On dit que c'eſt un ſerp. du Japon, innocent & très-beau ; mâchoires bordées de jaune éclatant, dos rouſsâtre marbré de n., mêlé à diverſes autres couleurs ; tête oblongue & à gr. écailles.

ASOTE, p. d'Aſie, du g. des Tourds, que LIN. a décrit le premier ; ſans fauſſe dorſale ; l'a-t-il bien vu, il dit la dorſale ſans aiguillons ? 2 barbillons à la levre ſupér. & 2 à l'inſér. ; l. anale unie à la caudale ; 1er. oſſelet des pector. dentelé. D. $\frac{0}{5}$, P. $\frac{1}{14}$. V. 13. A. 82.

ASP, p. blanc de Suede, du g. des *Carpes*, ſelon ART., mais que BLOCH aſſure être le même que la *Raphe* ou *Rape*.

ASPIC, r. ſerp. dont on a débité beaucoup de fables qui ont tellement déguiſé la vérité qu'on ne ſait plus quel eſt le ſerp. que les anciens nommoient ainſi. Dans l'Iſle de Chypre, dit FORSKAL, on nomme ainſi le *Lébétin* ; ne ſeroit-il pas le véritable Aſpic ? On donne parmi nous ce nom à un ſerp. de ce pays, du 3e. g. de DAUB. extér. ſemblable à la Vipere, excepté qu'il eſt plus pet., qu'il a le cou plus étroit, la tête moins applatie & le dos roux rayé de brun. Il mord & déchire, mais n'eſt pas venimeux.

ASPREDE, p. DAUB. nomme ainſi le *Silure rude*, Voyez ce mot.

ASSÉE, o. *Bécaſſe*.

ASSOMANGLIE, q. On dit que c'eſt un animal de la côte d'Or qui a la tête d'un Rat, la forme du corps d'un Chat, & la peau tigrée. Quel ſeroit-il ?

ASTROITE, zo. Polypiage à madrépore, couvert de pet. figures à pans qui décident de l'arrangement des cloiſons intér. dont la baſe forme ces pet. étoiles plus ou moins rayonnées.

ASTRO-LÉPAS, c. *Lépas* d'ARG. en étoile à 7 pointes partant du ſommet & ſailliantes dans ſon contour ; on a auſſi donné le même nom à des *Lépas* ſeulement fort dentelés dans leur circonférence.

ATÉRINE, p. 40e. g. de GO. par conſ. malacop. abd. à corps oblong comprimé, dos dr. ; pet. écailles tuilées & caduques ; tête méd. ; front plat ; 2 pet. ſillons longit. & une crête entre les yeux ; 4 trous dont 2 entre les yeux, deux à la nuque ; bec tronqué & relevé, mâchoire inſér. plus l. ; très-pet. dents aux levres & mâchoires ; yeux gr. & h. ; narines ſolitaires & preſque au bord ; opercules écailleux, mobiles & d'une piece ; membrane blanch. latér. ſous la gueule à 4 ou 6 rayons dans le même individu ; lig. latér. dr. moyenne & couverte d'une bande argentée ; anus un peu plus près de la queue ; 2 dorſales, la 1 au milieu, la 2 vers la caudale ; pectorales un peu arrondies, ventrales pet. & contiguës ; anale ſous la 2e. dorſale, caudale fenduc. DAUB. caractériſe bien incomplettement ce g. par la bande d'argent longitudinale, des p. d'autres g. ayant cet ornement, & entre autres celui du g. des Harengs que cet Auteur appelle pour cette raiſon *Bande-d'argent*.

Atérine ou *Hepset*, pet. p. des rivages de la Méditer. & des étangs maritimes, du g. précéd. que ROND. dit connu en Languedoc ſous le nom de *Melet*, l. de 10 à 12″. Dos épais ; corps couvert de gr. écailles un peu argentées, tranſpar., à bords pointillés de n. ſur le dos, plus vivement argentés le long d'une large bande qui orne les côtés, de la tête à la queue, & au milieu de laquelle ſe trouve la ligne latér. peu marquée. Tête d'un jaune rouge ; nageoires blanches, corps demi-tranſpar. excepté ſous la bande argentée. ROND. ne donne point de dents à ce p. mais il peut n'avoir pas remarqué les très-petites dents que lui trouvent les autres Auteurs. La multitude de ſes arrêtes fait qu'on ne l'eſtime pas ; le 1er. rayon de chaque dorſale plus long ; D. 8, 12. P. 13. V. 6. A. 10. Caudale très-fourchue. Le p. que LIN. indique comme une autre eſp. des eaux douces de la Caroline, differe ſur-tout par le nombre des oſſelets. Il a la même bande latér. argentée, la même caudale, & les mêmes écailles. D. 5, 10. P. 13. V. 6. A. 24.

ATINGACU, o. 5e. Coucou d'Amér.

ATLAS, i. Nom donné par les Amateurs à des Pap. de Surinam, à ailes rayées de bleu, de blanc & de brun, bordées de n. & de jaune. LIN. nomme de même le 2e. *Taureau-volant* de MARC. un des *Naſicornes* de SWAM.

ATOCALT, i. Araignée du Mexique, qui tend des toiles dont les fils ſont, dit-on, colorés de rouge, de n. & de jaune.

ATOMES (les) i. 62 & 63e. Phal.

ATOTOLT, o. du lac du Mexique, taille de Moineau ; plumage varié de fauve, de n. & de blanc en-deſſus, tout blanc en-deſſous ; nichant dans les joncs & y faiſant entendre ſans ceſſe un petit cri. On a auſſi donné le même nom à l'*Alcatraz*, & à un pet. o. de

couleur de pourpre, à bec de Grimpereau.

ATROCE (l'), r. Voyez ſerpent.

ATROPOS, r. ſerp. d'Amér. du 3e. g. de DAUB., venimeux, blanchâtre, orné de cercles bruns.

ATROPOS, i. 2e. ſphinx, dit *Tête-de-mort*.

ATTAGAS, *Attagen*, o. d'un g. partic. dans BUF. mais que MAUD. a prouvé n'être autre choſe que le *Lagopede* avec ſon plumage d'été.

ATTAKAK, *Attarſoak*, *Atteitſiack*, q. Voyez le 4e. Phoque ſans oreilles extér.

ATTELABE, i. Dans LIN. c'eſt un g. d'i. qui raſſemble des Clairons, des Charanſons, des Capricornes, des Ténébrious, des Coliiures. Dans GÉER c'eſt un g. de coléopt. à ant. filif., &, tout au plus, égales à la tête & au corcelet; mâchoires proéminentes dentelées; gr. yeux ovales; corcelet poſtér. arrondi; jambes épineuſes, tarſes à 5 art. ſans pelottes; ayant quelque reſſemblance avec les ſcarabés, mais ayant le corps plus allongé & le deſſus plus applati. GÉER n'en a trouvé que 2 eſp.

1. L'*Attelabe laboureur*, l. 6, larg. 2, n. étuis à 6 ſtries longit.; ant. brunes.

2. *A. liſſe*, l. 12, larg. 4, brun; aux Indes. On a auſſi quelquefois nommé *Attelabe* une *Araignée-loup*.

ATTINGUE, p. de mer du Bréſil, du g. de l'*Hériſſon de mer à 2 dents*. ROND. l'a défiguré en le faiſant globuleux, & en ne lui donnant ni dorſale, ni pectorales, ni ventrales. MARC. ici plus croyable ne le fait qu'oblong, & lui laiſſe ces nageoires que le 55e. g. exige. Petite tête ſupér. large; bouche de Grenouille, levres dures, tenant lieu de dents; gr. yeux à iris jaune; dos rond noirâtre; peau couverte d'aiguillons à 3 racines, ce qui fait que recouverts de la peau commune, ils ont l'air triang. & en chauſſe-trappe; ils ſont mobiles; le ventre ſeul eſt nud & blanchâtre; aiguillons & nageoires jaunâtres; 3 taches n. rondes de chaque côté, 1 au-deſſus de chaque pectorale, 1 au-deſſous, & la 3e. près de la caudale; anus près de cette derniere, l. 12 à 15″. La peau de ce p. eſt dure, & cependant il ſe gonfle comme un Outre à volonté. On le mange rarement; il eſt peu eſtimé, & ſon fiel paſſe pour très-venimeux.

AVAOU, p. Voyez *Awaou*.

AUBREFIL, zo. *Pulpo*.

AUBUSSEAU, p. des côtes d'Aunis & de Poitou, du g. de l'Aloſe, fort ſemblable au *Blaquet*, l. 3 à 4″, écailles argentées, excepté une bande large de 3‴ le long du dos, laquelle eſt d'un bleu clair; mâchoire infér. plus l. & recourbée au h. en crochet. DUH.

AUCHON, AUÇON, p. du Rhin & de la Moſelle, que l'on dit ſemblable au *Meûnier*, mais un peu plus allongé, quelquefois très-abondant.

AVÉRANO, o. 8e. *Cotinga*.

AVEUGLE, r. ſerp. qu'on s'eſt figuré être ſans yeux, mais il en a de très-pet. La plupart des ſerp. auxquels on a donné ce nom ſont des *Amphisbènes* & ſont le 6e. g. de LIN. & de DAUB. On a auſſi donné ce nom à l'*Orvet*.

AUGURE (l'), i. *Punaiſe* des Indes, oblongue, rouſſe, ant. ailes & pi. n. FAB.

AVOCETTE, o. 114e. g. de BRIS. C'eſt un o. des côtes maritimes qui remonte ſouvent les fleuves & rivieres, peut-être pour traverſer le pays, car il eſt de paſſage dans preſque toute l'Europe; palmipede tétradact. à 3 antér.; l. jambes de 7 à 8″, nues dans la partie infér. & portant un corps qui n'eſt que de la taille du Pigeon. Plumage blanc coupé de n. ſur le dos; l. bec menu, ſans dentelure, recourbé vers le h. & ſi flexible que, fût-il mieux tourné, il ne pourroit encore ſaiſir que de pet. p.; auſſi ne prend-t il que du frai & des vers; MAUD. a reçu de la Louiſiane des *Avocettes* plus gr., griſes & ſans bande n. ſur le dos.

AURA, o. du g. du *Vautour* dans BR. & BUF. à raiſon de ſon naturel, de ſon bec crochu, de ſa tête & de ſon cou nuds; gr. d'une oie ſauvage; plumage très-brun, à reflets de vert & de pourpre obſcur; encore plus lâche & plus vorace que ſes congeneres, & ne ſe nourriſſant que de cadavres.

AURIOL, p. On nomme ainſi le Maquereau à Marſeille, ſelon ROND.

AURION, o. *Loriot*.

AUROCHS, q. troiſieme *Bœuf* de BRIS. eſp. de Taureau ſauvage bien ſupér. au nôtre en force & en grandeur. On le regarde comme la ſouche primitive de notre Taureau, altéré par une l. domeſticité. Poils du corps courts, front garni d'un toupet de poil plus l. & crépu. Cet animal, que l'on aſſure avoir produit avec nos Vaches & Taureaux, eſt devenu aſſez rare, ſur-tout en Europe où il n'en reſte plus, dit-on, qu'en Ruſſie & Sibérie, ceux de la Pruſſe & de la Lithuanie ayant tous péri dans les guerres. Ainſi:

Le *TAUREAU DOMESTIQUE* n'eſt que l'Aurochs à demi-dompté & modifié par l'eſclavage, le travail & le changement de nourriture. C'eſt un biſulce ruminant à cornes ſimples & creuſes, ſans inciſives ſupér., à 8 infér.

qui ſont toutes renouvellées à l'âge de 3 ans ; caſtration à 18 ou 20 mois. On connoît les ſervices que rend le *Bœuf*, c'eſt-à-dire le Taureau qui a été ſoumis à cette opération. Après qu'elle l'a modifié & rendu traitable, il nous devient journellement utile par la force de ſon cou & de ſes épaules pour tirer, par ſa patience & ſa docilité, par la facilité avec laquelle il s'engraiſſe & par le produit abondant & continuel de ſa femelle. Chaleur au printems, geſtation de 9 mois, ainſi la vache met bas pendant un des derniers mois d'hiver. Elle eſt en pleine puberté à 18 mois, & le taureau à 2 ans. Leur plus gr. force, à tous égards, eſt de 3 à 9 ans ; vie de 14 ou 15 ans. Leur groſſeur varie avec le climat & la nourriture.

Le *Biſon*, Taureau ſauvage de l'ancienne Pœonie, ne ſe trouve plus en Europe que rarement, dans les lieux incultes au nord, & comme en domeſticité dans des parcs en Pologne & en Ecoſſe ; mais il eſt commun aux Indes, en Afrique & dans l'Amér. ſeptentrionale. Comme notre Taureau domeſtique, il ne diffère de l'*Aurochs*, ſelon BUF. que par des varietés, & fait par conſ. partie de la même eſpece. Ce Bœuf porte une boſſe entre les 2 épaules, mais elle lui eſt accidentelle, ſelon BUF. Car elle diminue, dit-il, dès la 1e. génération, & devient nulle à la 3e. dans les individus produits par l'accouplement de cet animal avec notre race domeſtique ; on ſent combien cette preuve eſt inſuffiſante. Le Biſon a le poil du cou, des épaules, de la boſſe, des jambes & du deſſous de la gorge très l. & auſſi doux que de la laine, ce qui peut encore être, comme dans les Chevres & Moutons, l'effet de la nourriture & du climat. Il a les cornes tantôt très-courtes, tantôt très-l. ; les jambes ſont plus fines & ſa queue eſt plus l. que dans notre Taureau. En domeſticité le Biſon eſt plus doux que lui ; ſauvage il eſt plus féroce. Il eſt très-vîte & léger à la courſe. Sa boſſe, gr. ou pet. n'eſt point un exoſtoſe, mais une loupe ou excroiſſance purement charnue & très-bonne à manger. BUF. partage ſa race en 2 tribus : l'une dont les individus ſont quelquefois auſſi grands que nos plus beaux Bœufs, mais dont la taille varie comme celle des nôtres, & reſte plus pet. en Amér. ; l'autre d'animaux conſtamment & beaucoup plus petits, c'eſt :

Le *Zébu*, race de petits Bœufs à boſſe que l'on trouve en Aſie & en Afrique. Ils ſont d'une taille infér. de moitié à celle de nos Taureaux, très-bien proportionnés, & couverts d'un poil court & liſſe. En domeſticité ils ſervent de monture. Ils ſont doux, careſſans, & plus dociles que les chevaux. Comme Biſons longuement changés par l'eſclavage, ils ont une boſſe plus arrondie & moins ſaillante que ne l'eſt celle de ce Bœuf ſauvage. BUF. croit que

Le *Bonase* eſt ce même Biſon. Les uns n'en ont parlé que d'après le peu qu'en a dit ARISTOTE ; d'autres aſſurent qu'il ſe trouve encore en Afrique & en Aſie ; que c'eſt un Taureau à très-l. criniere ; cornes n. & à pluſieurs flexions ; queue courte, corps plus gros que celui de notre Taureau. Il ſe défend, ajoutent-ils, en lançant à quelques pas ſa fiente cauſtique. LIN. & ERX. en font une eſp. diſtincte.

Le *Biſon musqué* eſt un Biſon du nord de l'Amér. à laine l., touffue, pendante preſque à terre ; cornes réunies à la baſe ; taille de nos Bœufs ; vivant de mouſſe, comme le renne.

Le *Buſle*. Voyez ce mot.

AURORE, r. ſerp. d'Aſie du 3e. g. de DAUB. du nombre de ceux que l'on a nommés *Acontias*, *Dura* ; bande longit. jaune le long du dos qui eſt roux ; flancs livides.

AURORE, i. 44e. Papillon.

AUSQUOI, q. *Renne*.

AUTOUR, o. 4e. *Epervier* de BRIS. C'eſt un o. de proie plus gr. que l'Epervier, & ayant comme lui les ailes très courtes ; dos brun ; à la premiere année taches brunes longit. ſur le fond blanchâtre de la poitrine & du ventre ; ces taches deviennent enſuite tranſv. ; jambes plus h. que celles du *Gerfaut* qui eſt de même taille. Cet o. vit ſur les montagnes, mais il eſt plus commun en Allemagne qu'en France. On le trouve auſſi dans le nord, en Grece & en Barbarie. Il y a un Autour blond moins féroce, ou plus lâche, que l'on a nommé mal-à-propos *gros Buſard*. MAUD. décrit un gr. *Vautour* de Cayenne. De 2 individus, le plus pet. qu'il croit le mâle, eſt l. de 23 à 24″ ; occiput gris cendré, avec une pet. huppe ; plumage varié de blanc, brun roux & brun n. Le 2e. individu qui paroît la femelle a 26″ de l. ; ſans huppe, plumage moins blanc. MAUD. décrit encore d'après SONNERAT un *Autour* gris de Madagaſcar à ventre blanc rayé tranſv. de n. ; à queue n. coupée tranſv. d'une bande blanche ; iris & pi. jaunes, taille de notre *Faiſan*.

AUTRUCHE, o. 62e. g. de BRIS. Le plus gr. des o., peſant juſqu'à 80 liv. & courant

cependant très-vîte, mais incapable de voler, à raiſon de ce poids & de la nature de ſes ailes ſans pennes; car ce ne ſont que des ailerons armés de deux piquans & garnis de plumes effilées & ſoyeuſes, comme celles de ſon corps; orifice des oreilles découvert, paupiere ſupér. mobile & bordée de l. cils; tête, cou & flancs preſque nuds; groſſes cuiſſes, gr. pi. nerveux antér. didact.; crâne mince & fragile; pet. bec droit triang.; calloſité au bas du ſternum ſur lequel l'animal s'appuie en ſe repoſant; omnivore & avalant même ce qu'il ne digérera pas; doux comme un granivore; membre du mâle très-gr., ce qui eſt unique dans la claſſe des o; 2 ou 3 pontes par an, chacune de 12 à 15 œufs dépoſés dans le ſable où la mere les couve tout au plus de nuit dans la zone torride. Phraſes abuſives.

Autruche bâtarde, o. *Touyou.*

A. de la Guiane, de *Magellan*, *de Surinam*, *du Pérou*, o. *Touyou.*

A. encapuchonnée, o. *Droute.*

A. volante, o. *Outarde* d'Affr. à l. cou, plumage gris & pet. huppe à l'occiput.

AWAOU, p. d'eau douce d'Otahity, du g. du *Boulerot*? décrit par BROUS., corps comprimé, lancéolé, la plus gr. largeur étant à la l. :: 1. 6; abdomen & dos preſque dr. & un peu convexes; écailles méd. & tuilées, par rangs obliques; lig. latér. moyenne & parallele au dos; anus vers le milieu; 1re. dorſale près de la nuque, d'un brun olive, avec un œil n. vers la baſe, triang. & finiſſant à l'équilibre; 2e. dorſale commençant à l'aplomb de l'anus, deux fois auſſi l. que la 1ere., déclinée, verdâtre, à bords rougeâtres, & à rayons annelés de brun & vert; pectorales baſſes & noirâtres ainſi que les ventrales que BROUS. dit jugulaires, (le g. du Boulerot les voudroit thorachiques). Anale oppoſée à la 2e. dorſale, (BROUS. la dit rayonnée; elle devroit être comp.) Caudale nébuleuſe, ovée, à baſe écailleuſe; dos d'un n. olivâtre; ventre vert de mer.

AXIS, q. ruminant, portant un bois comme le *Cerf*; mais grêle & à 3 andouillers ſeulement; taille & légéreté du *Dain*; queue plus l.; pélage fauve, également tacheté de blanc; il habite les pays chauds de l'Aſie, & multiplie cependant facilement en France.

AYACA, *Ayaia*, o. Ajaja.

AYAMAKA, r. *Iguane.*

AYEUL, r. *Lézard vert.*

AZAMICOS, o. *Chardonneret.*

AZÉACOJOLT, q. dont on a parlé comme d'un Renard des Indes friand de fourmis. Seroit-ce un *Fourmiller*, quoique habitant les Indes?

AZERBO, quadrupede qu'on donne pour une eſp. de cheval ſauvage d'Ethiopie tacheté de blanc ſur un fond gris rougeâtre. Ce pourroit bien être un *Zebre.*

AZOLOTI, r. On dit que c'eſt un *Lézard* aquat. du lac du Mexique dont la chair a le goût de l'*Anguille.*

AZOUFA, q. que l'on croit être le *Cheval* ou l'*Hyene.*

AZTALT, o. 2e. *Héron* de ce continent, qui ſe retrouve ſous ce nom au Mexique.

AZUR (pet.), o. 7e. *Gobe-mouche.*

AZURÉ (l'), r. Voyez ſerp.

AZURIN, o. 2e. *Fourmiller.*

AZUROUX, o. du Canada, d'un roux varié de bleu; BUF. & MAUD. le rapportent aux *Bruans*, l. 4 $\frac{1}{4}$", vol 7 $\frac{1}{3}$; au Canada.

B

BABA, o. *Pélican.*

BABILLARD, p. *Sole.*

BABIRONSA, BABIROSA, BABIROUSSA, q. d'Aſie & d'Afr. regardé par la plupart comme un Cochon. Quoiqu'il en ſoit, il a les jambes plus h., le muſeau moins l., un poil gris-rouſsâtre avec très-peu de n., court & doux, au lieu des ſoies l. & roides du Porc; queue terminée par une touffe de cette eſp. de laine. Cet animal a 4 énormes défenſes, du plus bel yvoire, dont les 2 moins l. ſortent, comme dans le *Sanglier*, de la mâchoire infér., & les 2 autres, beaucoup plus gr. de la ſupér. en perçant ſa levre pour s'étendre en demi-cercle juſqu'auprès des yeux. Elles lui ſervent plutôt à s'accrocher aux branches pour ſe repoſer, qu'à ſe défendre; pour bleſſer il ſe ſert des ſeules infér. Ces Cochons vont en troupes, & une forte odeur les décele. Pourſuivis par les chaſſeurs, ils ſe jettent à l'eau, même dans la mer, & vont gagner quelque

isle ou cap, car ils nagent & plongent très-bien; taille de nos Cochons, selon BUF.; ERX. lui donne celle du Cerf.

BABOUCARD, o. 1er. *Martin-pêcheur* de l'ancien continent.

BABOUIN, q. Quadrumane à grosse queue courte arquée; à face allongée, à large museau relevé à gr. canines; à abajoues; à larges callosités sur les fesses; plus gr. que le *Magot*, & dont la femelle est sujette à l'écoulement périodique. Voici ceux que BUF. admet dans sa belle division des Singes.

1. Le *BABOUIN* ou *PAPION*, animal féroce, trapu, fort & agile, couvert d'un poil brun roussâtre, l. & épais; au bout de ses pi. & mains de Singe il a des ongles aigus, & viendroit à bout d'un ou 2 hommes; usant publiquement & sans femelle des organes de son sexe qui sont de couleur de chair & à nud, ainsi que son derriere calleux & rouge dont la queue ne couvre pas même l'anus, étant toujours relevée. Il marche plus souvent à 4 pattes qu'à 2. Il vit de pillage dans les terres cultivées qu'il dévaste, réuni en troupes à ses pareils, se jetant les fruits de main en main. Debout les gr. ont 4', les pet. 3' de h. Arabie & Lybie.

2. Le *MANDRILL*. Babouin à naseaux plats & toujours morveux, à face violette & sillonnée de rides des 2 côtés; plus gr. que le *Papion*, mais paroissant moins féroce & moins insolent; il attaque cependant les femmes qu'il trouve seules; il marche souvent sur 2 pieds. Afrique mérid.

3 & 4. L'*OUANDEROU* & le *LOWANDO*. Babouins un peu moins gros que les précéd., presque aussi méchans, mais plus apprivoisables dans la jeunesse. Ils vivent dans les bois, & y abusent des femmes. Ils marchent communement à 4 pi.; debout ils ont 3 ½' de h. On nomme *Ouanderou* ceux qui ont le poil brun & n. avec une large chevelure & une barbe blanche, & *Lowando* ceux qui ont le poil blanchâtre avec les cheveux & la barbe noirs. A Ceylan.

BACCANTE, i. 15e. Papillon.

BACCHUS, i., gr. *Scarabé* lisse du Cap, sans écusson; bouclier avancé, avec 4 dents obtuses dans son milieu; corcelet convexe, bossu & brillant; étuis n. & luisans; jambes épineuses. FAB. nomme de même le 4e. *Becmare* de GEOF.

BACKELEIS, q. *Bisons* domestiques que les Hottentots sont parvenus à dresser à la garde des troupeaux comme des Chiens bergers, & à la guerre comme des Éléphans.

BACKER, o. aquatique de passage dans le Gothland, qui paroît une *Hirondelle de mer* à plumage gris, de la taille d'une Grue, vivant du p. sur lequel il fond; cri aigu; ponte de 2 œufs sur terre; incubation de 28 jours.

BADA, BADAS, q. *Rhinoceros* à 2 cornes.

BADÉ, p. *Pathimaure*.

BAF, q. *Mulet* produit par l'accouplement du Taureau & de la Jument. *V.* Jumart.

BAGADAI, o., espece de *Pigeon mondain*. *V.* Pigeon.

BAGLAFECHT, o. d'Abyssinie auquel BUF., qui l'a décrit le premier, trouve beaucoup de rapport avec le *Toucnam-courvi*.

BAGRE, p. 1°. On dit que c'est un p. commun dans la mer de Siam, assez semblable à nos rougets, & qui au moment où on le tire de l'eau fait entendre une esp. de petit cri, effet de l'air sortant par les ouïes.

BAGRE, p. 2°. P. du Brésil du g. des *Silures*. MARC. en désigne 7 esp. qui, selon ses descriptions, sont toutes alép. & munies de 2 dorsales, la 1re. gr., quarrée, commençant par un fort aiguillon au h. du dos, la 2e. étroite & rayonnée vers la caudale; pectorales oblongues, 1er. osselet fort & épineux; ventrales abd. jointes & arrondies par le bout; anale rayonnée, près de la caudale qui est ou fourchue, ou partagée en 2 lobes arrondis. Tous ces p. ont des cirrhes aux mâchoires qui sont édentées, & ils ont tous la tête couverte d'un test osseux. Il me paroît vraisemblable que la prétendue 2e. dorsale n'est qu'une fausse nageoire, & il me semble que si elle est réellement rayonnée le p. est d'un g. particulier, car il est clair dans MARC. qu'il est acanthopt. abd., & parmi les g. de cet ordre aucun ne convient aux Bagres.

1. Corps oblong, élevé au commencement du dos; tête conique; 4 cirrhes l. de 18''' à la mâchoire infér., 2 aussi l. que le p. même à la supér.; ces cirrhes, la peau & les nageoires sont argentés; 77 pet. tubercules marquent la lig. latér.; yeux n. assez gr.; pet. bouche, l. 1'.

2. Corps oblong, ventre assez gros, tête comprimée, museau obtus & parabolique; 6 cirrhes à la mâchoire infér., les plus l. de 4''; dos & côtés jaunâtres dorés, ventre blanc, nageoires grises. 2e. dorsale charnue, cependant postér. soutenue de rayons, dit MARC. C'est le *Silurus-catus* de LIN. qui suppose la 2e. dorsale purement adipeuse. D. [illegible] P. [illegible]. V. 8. A. 20.

3. Semblable au précéd., excepté qu'il n'a que 4 cirrhes,

4 cirrhes, dont 2 ont 8″ de l. & ſont plats & larges comme des lames ; la 1re. dorſale & les pectorales commencent par une lame ſemblable, longue de 9″, taille du précéd.

4. Corps oblong, tête large, muſeau obtus ; 6 cirrhes à la mâchoire infér., 2 l. de 2″, & 4 de 12‴ ; per. yeux bleus ; un teſt oſſeux pyramidal étroit couvre une partie des côtés près des ouïes ; 1re. dorſale commençant par une groſſe épine à 2 rangs de dents & l. de 30‴ ; dos brun clair tacheté de p. bruns foncés ; ventre blanc ; lig. latér. marquée par une ſuite de pet. épines aiguës & repliées ſur leur baſe, l. 10″.

5. Semblable au précéd., excepté qu'il n'a pas les épines latér., qu'il eſt marqué de groſſes gouttes d'un brun noirâtre, & que 2 de ſes cirrhes ſont preſque auſſi l. que lui.

6. Semblable au 2e., excepté qu'il n'a que 4 cirrhes dont 2 l. de 8″ & larges comme des lames, & que la dorſale & les pectorales commencent par une pareille lame, l. 9″.

7. C'eſt le *Nhamdia*. *V.* ce mot.

BAJET, c. Huître d'AD. plate, preſque ronde, de 3″ de diam., à ſommet pointu duquel partent en rayons 15 à 16 cannelures aiguës & raboteuſes ; au Sénégal.

BAI-ROUGE (le), r. Serpent du 3e. g. de DAUB. à tête blanchâtre, ayant une tache brune derriere chaque œil ; écailles ovales couchées en 19 rangs longit. ſur le dos qui eſt blanchâtre tacheté de bai-rouge.

BALA, } p. de mer commun à la Marti-
BALAOU, } nique, l. de 8 à 9″, à bec l., menu & pointu ; recherché comme nourriture ; facile à attirer le ſoir aux lumieres, non décrit.

BALBUSARD, o. de proie plus pet. qu'aucun *Aigle*, proprement dit, dont il paroît cependant congénere ; vivant en gr. partie des p. qu'il prend en fondant du h. d'un arbre ſur ceux qu'il voit dans la mer ou les rivieres ; jambes nues, au lieu des jambes emplumées des Aigles ; gr. ongles n. & crochus, le poſtér. étant le plus court tandis qu'il eſt le plus l. dans les Aigles ; ventre blanc, queue large, groſſe tête. MAUD. qui a reçu pluſieurs fois cet o. de la Louiſiane aſſure qu'il eſt le même en ce pays que dans l'ancien continent.

BALEINE, cét. 1er. g. des cét. de BRIS. ſans dents ; dont la mâchoire ſupér. eſt garnie, des 2 côtés, de lames de corne ; dont le conduit auditif eſt ordin. recouvert par la peau commune, ce qui ne l'empêche pas d'avoir l'ouïe très-fine. BRIS. en diſtingue 7 eſp., mais il ne paroît pas que l'hiſtoire de ce g. ſoit aſſez avancée pour qu'on puiſſe rien décider là-deſſus.

1. La *Baleine ordinaire du Groënland*, le plus gr. des animaux, ayant de 70 à 100′ de l. ; on dit même qu'il y en a de 130′, & M. HORREBOWS aſſure que l'on en a vu en Iſlande qui avoient 120 aunes de l. Il ajoute qu'avant la deſtruction que l'on en a fait depuis 150 ans on en voyoit de plus gr. qu'aujourd'hui, parce qu'il y en avoit de plus vieilles. On donnera une idée ſuffiſante de cette deſtruction, en diſant qu'en la ſeule année 1677, les Hollandois & leurs aſſociés prirent près de 20 mille Baleines. La tête de cet animal occupe ⅓ de ſon énorme l. ; l'ouverture de ſa gueule eſt de près de 20′. La mâchoire infér. plus large que la ſupér. en reçoit les fanons, c. à d., les lames cornées qui s'y ajuſtent dans des enfoncemens comme dans des étuis. Ces groſſes barbes ſont ce qu'on nomme *Baleine* dans le commerce. Celles de ces lames qui occupent le milieu ſont les plus l., & elles ont de 3 à 15′, ſelon FABR. qui en a fait monter le nombre à 500. Elles ſont tranchantes d'un côté & garnies d'appendices comme des ſoies de Sanglier. C'eſt avec de tels rateaux que cet animal balaie devant lui tous les i. marins qui ſont ſa nourriture habituelle. Ce n'eſt pas qu'il n'avale beaucoup de *Harengs*, mais c'eſt ſans paroître les chercher. Cependant JONS. dit, & FABR. confirme qu'elle engloutit auſſi des *Saumons*. Sa tête porte 2 évents en canaux par leſquels elle rejete l'eau qu'elle a reçue. Ses yeux ne ſe montrent guere plus gr. que ceux du *Cheval* ; & je ne ſais s'ils ſont réellement beaucoup plus gros, car je ne me rappelle que ROND. qui les faſſe beaucoup plus gros à l'intér., les égalant à la tête d'un homme. L'eſp. dont il s'agit ici, & les 4 ſuivantes ſont aptérygiennes ; mais elles ont 2 gr. pectorales preſque triang. l. de 10′, lar. de 3 à leur baſe, ſoutenues par de gros rayons articulés comme des doigts. Leur queue eſt plate, horiſontale, & large de 20′ ; d'un coup elle peut renverſer un petit navire. Le pénis du mâle a 5 ou 6′ de l., & 7 à 8″ de diam. La peau de l'animal eſt un cuir dur, liſſe & blanchâtre ſous le ventre ; ſur le dos il eſt noirâtre, mais parſemé de blanc & de jaune. Il ſert de p. d'attache à divers c. & autres animaux marins. Portée d'un ſeul *Baleineau*. On en a vû qui avoient, en naiſſant, 30′ de l., & qui peſoient 1500 liv. La mere le porte en le ſoutenant de ſes

nageoires quand il ne tette pas. Quand il tette elle nage de côté, & il la ſuit attaché à ſes mammelles. On lui croit 10 mois de geſtation, & l'on ſoupçonne qu'elle ne s'accouple que tous les 2 ans.

2. La *Baleine d'Iſlande*, moins gr. que la précéd.; tête & lames cornées plus pet. même à proportion, & corps plus mince dans le même ſens.

3. *B. de la nouvelle Angleterre*, différente de celle d'Iſlande par une boſſe de 12″ de h. & de 6 de diam. ſur ſon dos, ſes 2 nageoires ont 18′ de l., & ſont placées vers le milieu de ſa l. Cette deſcription eſt trop peu détaillée pour que l'on puiſſe juger ſi ERX. a tort ou raiſon de croire cette eſp. la même que la précédente. Faute de caracteres je m'attache à la ſynon., la ſuppoſant exacte. BRIS. parle ici du *Pſtockfiſch* d'ANDERSON, & ERX. en convient. Or FABR., qui a bien obſervé les cét. au Groënland, croit que le *Pſtockfiſch* eſt la *Balæna-boops* de LIN., & c'eſt le *Phyſalus* de cet Auteur qui eſt de l'aveu d'ERX. même, la *Baleine d'Iſlande*; ainſi le *Pſtockfiſch* ou l'eſp. dont il s'agit ici ne doit pas être cette 2e. eſpece.

4. *B. à 6 boſſes*, différente des précéd. par ſes 6 boſſes & par la blancheur de ſes barbes ou lames; eſp. peu connue.

5. Le *Gibbar*. *V*. ce mot.

6. La *Baleine à muſeau rond*, l. de 75′, épaiſſe de 12; mâchoire l. de 13′, langue l. & lar. de 15. On dit que 14 hommes peuvent tenir debout dans ſa gueule. Ses 2 évents ſont pyramidaux. Son anus eſt 5′ plus bas que le pénis, & ſon ouverture a 1′ de diam. Outre ſes 2 pectorales, l. de 10′, elle a une dorſale l. de 3 vers la caudale. La peau de ſon ventre eſt ridée & blanche; celle du dos eſt noire.

7. *B. à muſeau pointu*. Cette eſp. eſt maintenant bien connue, FABR. l'ayant vue fort ſouvent, ayant même aidé à la tuer, au Groënland. Canaux éjaculatoires placés ſur un gros tubercule au-deſſus de la tête, & paroiſſant d'abord n'en faire qu'un parce qu'ils ont un opercule commun; muſeau droit, allongé & rétréci, mais plutôt mouſſe que pointu. Avant les canaux ſont placés au-deſſus de la tête 3 rangs d'éminences circulaires; yeux latér. & voiſins des canaux; oreilles découvertes, mais à ouverture très-petite, au-devant des yeux; fanons n., & l. de 12″ au plus, mais nombreux; gr. pectorales oblongues & arrondies, dont l'extrémité eſt bien formée en main ſans ongles aux doigts; dorſale adipo-cartilagineuſe à l'aplomb de l'anus, & preſque triangulaire; de là à la caudale la queue eſt carénée; corps ſillonné en-deſſous par diverſes rides que l'animal ouvre ou ferme à volonté; dos noir; muſeau & nageoires blancs. L. 50-54′.

8. *B. à bec*. Cette eſp. auſſi décrite par FABR. eſt à-peu-près nouvelle. C'eſt la plus pet. des Baleines; fanons blancs & très-courts; pectorales arrondies, longue dorſale près de la caudale vers laquelle elle eſt inclinée; caudale fourchue; profonds ſillons ſous le ventre; dos n.; ventre blanc avec une teinte rougeâtre. Cet animal eſt commun dans les golfes du Groënland, du moins pendant l'été. Il pourſuit avec aſſez de légéreté le Lodde & d'autres petits poiſſons.

BALI, r. Serp. du 3e. g. de DAUB., l. de 12″, à tête ovale, pet. yeux; ouvertures des narines à peine viſibles; dos livide, avec 2 bandes longit. de p. bruns de chaque côté.

BALICASSE, o. des Philippines qu'on peut rapporter au *Corbeau* de BRIS., & que BUF. rapproche des *Choucas* ſans le croire un vrai Choucas. Il n'eſt guere plus gr. qu'un Merle; bec plus volumineux, & pi. plus grêles que ceux de nos Choucas; chant doux au lieu de leur voix aigre; plumage n. à reflets verts.

BALISTE, p. 52e. g. de GO., & par conſ. branchioſt. ou apode, ou abd. à corps ovoïde comprimé; écailles rudes attachées à un cuir dur; pet. tête & pet. bec; levres épaiſſes; yeux h. & latér.; narines doubles & près des yeux; ouïes voiſines & à découvert; anus preſque à l'équilibre; 2 dorſales, la 1re. pet. & piquante, la 2e. rayonnée, l. & à l'extrémité du dos; pector. pet. & rayonnées; ventrale nulle, ou ſolit. abd. & comp.; anale ſous la 2e. dorſale & rayonnée; caudale arrondie, ou égale, ou fourchue. BLOCH caractériſe ce g., ſur-tout par un corps rude & un ventre en carêne encore plus aiguë que celle du dos. Les p. qui le compoſent peuvent gonfler leur ventre, mais moins que ceux du g. des Hériſſons. Ils ont reçu leur nom d'un os placé ſous la peau hors de laquelle ſon extrémité s'avance; c'eſt un *Pternum* extrêmement allongé. Le caractere tiré de ſes dents larges, par lequel ſeul il eſt déſigné dans la nouvelle Encyclopédie, eſt inſuffiſant & inexact, pluſieurs Baliſtes ayant les dents plus pointues que larges, & d'autres p. que les Baliſtes ayant des dents larges.

1. *Baliſte à 2 piquans*, p. des Indes & du Japon. Corps allongé, moins rude & plus épais que celui de la plupart de ſes congéneres;

tête terminée en groin ; pet. bouche, mâchoires égales, la ſupér. à 12, l'infér. à 10 dents pointues ; gr. yeux h. & oblongs ; côtés & ventre blancs ; dos gris ; lig. latér. viſible, h. partant du deſſus de l'œil, & parallele au dos, excepté vers le bout de la queue. Les ventrales ſont remplacées dans ce p. par 2 piquans latér. dentelés, ſuivis d'un ſillon deſtiné à les recevoir, & précédé d'une tache n. ; la 1re. dorſale eſt n. ; les autres nageoires ſont jaunâtres ; caudale fourchue. D. 4, 23. P. 13. A. 17. *B. dorſo triac.* de GRON.

2. *B. à pointes*, p. des Indes & de la mer rouge ; queue armée de pluſieurs rangs de petites pointes recourbées en arriere, dont le nombre varie avec l'âge, ou le ſexe, ou accidentellement, de 2 à 5. Corps large & aſſez épais pour le g. ; ſurface rude diviſée en quarrés couverts des pet. verrues ; groſſe tête terminée en pointe mouſſe ; bouche & dents de l'eſp. précédente. Au-deſſus des levres eſt une raie bleue, 4 autres deſſus & 3 deſſous les yeux ; raie rougeâtre de la bouche à la 1re. lig. bleue ; côtés du corps ſupér. bruns, infér. jaunâtres ; 4 raies brunes obliques allant parallélement entre-elles du milieu des côtés au-deſſous du ventre vers l'anus. Avant celui-ci eſt un fort rayon dentelé, ſous lequel ſont pluſieurs piquans ; lig. latér. inviſible ; 1re. dorſale n., les autres nageoires d'un brun rouge bordé de gris au bout ; chair de mauvais goût. D. 3, 25. P. 15. A. 23. *B. aculeatus* de LIN.

3. *B. noire*, p. de l'iſle de l'Aſcenſion. Tête large & écailleuſe, ſupér. brune, latéral. rouſſe & raiée de 3 ou 4 traits fins & noirâtres ; gueule étroite à dents ſerrées, larges & tranchantes ; yeux h. ; corps aſſez l. & large ; écailles rudes ; dos brun, côtés rouſſâtres piqués de n., chaque écaille ayant une pet. tache de cette couleur ; dorſale & anale brunes, caudale orangée. D. 2, 34. P. 16. A. 31. *B. ringens* de LINNÉ.

4. *B. tachetée.* Corps large, comprimé & court ; très-large à l'aplomb des fauſſes ventrales, très-étroit vers la queue ; groſſe tête comprimée, montant obliquement au 1er. aiguillon dorſal, & deſcendant de même aux épines qui repréſentent les ventrales ; pet. bouche étroite & un peu avancée ; yeux h. & argentés ; lig. latér. inviſible ; peau rude, d'un blanc jaunâtre un peu doré, plus ſombre ſur le dos ; 1er. dorſale triang. ; caudale fourchue. D. 3, 24. P. 13. A. 19, l. 3″. *B. dorſo triacantho, aculeis binis loco ventralium* de GRON.

5. *B. longue.* Corps plus alongé ; caudale entiere & preſque quarrée ; ſommet de la tête aſſez large ; 2 premiers aiguillons dorſaux, dont l'antér. a 2 rangs de dentelures ; ſans fauſſes ventrales ; dorſale & anale finiſſant à 3 doigts de la caudale, l. 16″, lar. 5. C'eſt le *Guaperva longa* de WIL.

6. *B. à queue fourchue.* Sommet de la tête aſſez étroit, corps large ; 2e. dorſale tachetée, allant juſqu'à 2″ de la caudale, taillée en faucille, & ayant ſon 1er. rayon prolongé en un brin l. de 4″, anale de même ; 1er. aiguillon de la 1re. dorſale dentelé ; pet. écailles quarrées & peu rudes, mais en revanche il ſe trouve çà & là ſur la tête & le corps de pet. tubercules ; caudale profondément échancrée. L. 16″, lar. 8. *Guap. luta, cauda forcip.* de WIL.

7. *B. à bec*, p. de la Caroline ; corps rude, hériſſé de pet. ſoies roides, ſur-tout vers la queue ; bec en groin aſſez pointu ; 1er. aiguillon dorſal rejeté en arriere ; membranes des nageoires percées d'un pet. trou entre chaque rayon ; épine dentelée au lieu de ventrales ; taches n. au bout de la caudale ; corps varié en couleurs. D. 1, 30. P. 14. A. 29. *B. hiſpidus* de LINNÉ.

8. *B. à verrues*, p. des Indes ; gros & gr. rayon plein d'aſpérités, au lieu de ventrales ; queue garnie d'environ 25 verrues à ſommet épineux, ſur 4 rangs de chaque côté ; caudale en croiſſant ; écailles aſſez gr., rudes, d'un blanc jaunâtre ; bande plus blanche tirée des yeux aux pector. ; 4 bandes paralleles à celle-là, allant obliquement du milieu de la ligne latér. vers l'anus. GRON. a cru mal-à-propos ce p. une variété de la B. à pointes. D. 3, 24. P. 13. A. 21. *B. verrucoſus* de LIN.

9. *B. à papilles*, p. ſimplement indiqué par LIN. qui ne l'avoit vû que dans le cabinet du Roi de Suede & ignoroit ſa patrie ; corps couvert de papilles ou petits mammelons. D. $\frac{1}{2}$, 29. P. 13. A. 21.

10. *B. Chinoiſe.* C'eſt le Piraaca. *V.* ce mot.

BALTIMORE, o. américain, *Troupiale*, ou du 19e. g. de BRIS. groſſeur d'un Moineau ; plumage orangé ; tête, gorge & épaules n., ce qui lui forme une eſp. de capuchon ; pi. & bec plombés ; celui-ci eſt en pyramide pentagonale, la mandibule ſupér. occupant 2 côtés, & l'infér. 3 ; nid ſur les pet. branches des plus hauts arbres.

BALTIMORE BATARD, variété à couleurs moins vives.

BAMBELLE, p. blanc d'eau douce, du g. de la *Carpe*, l. de 4 à 6″ ; groſſe tête noirâtre ;

dos & côtés jaunâtres ; tache n. sur la queue ; lig. latér. brune & courbe ; yeux safranés, ainsi que la base de chaque nageoire qui est aussi marquée de p. noirs. GESNER a décrit trop superficiellement ce p. pour qu'on puisse décider si c'est une esp. particuliere. *Phoxinus squamosus major.*

BAMBLA, o. 8e. *Fourmiller.*

BAMBOURS, i. On dit que ce sont des Abeilles de Ceylan, plus gr. que les nôtres, qui déposent un miel très-limpide dans des rayons qu'elles placent aux plus h. branches des gr. arbres.

BANANISTE, o. 5e. *Demi-fin.*

BANDE-BLANCHE (la), r. *Tortue* de terre, tétradact., dont l'écaille supér. n'a guere que 4″ en quarré ; elle est comp. de 3 rangées de lames, & d'un rebord. Ces lames sont panachées de n., de blanc, de purpurin, de verdâtre & de jaune ; l'écaille infér. est blanchâtre ; queue courte & effilée ; tête de Perroquet surmontée de protubérances rouges.

BANDE INÉGALE, i. 47e. Phal.

B. AP. MARGINAL, i. 49e. Phal.

B. ROUGE, i. 48e. Phal.

B. ESQUISSÉE, i. 141e. Phal.

B. A L'ENVERS, i. 142e. Phal.

B. NOIRE, i. 37e. Pap.

BANDE NOIRE (la), r. serp. des Indes, du 3e. g. de DAUB. à tête applatie, ronde & courte, à très-pet. narines ; bande n. entre les yeux ; écailles ovales & lisses ; robe blanche coupée transv. par plus de 20 bandes n. ; il ne paroît pas venimeux ; l. 18″, diam. 5 à 6‴. GRON. en décrit un auquel il donne 3′ 6″ de l. & 8‴ de diam., ce qui est une proportion toute différente.

BANDOULIERE, p. *Echarpe.*

BANIAHBOU, o. du Bengale, rapporté par BUF. au *Merle*, un peu plus gr. que la *Grive*, au g. de laquelle il appartient ; plumage brun, bec & pi. jaunes ; queue dépassant les ailes de la moitié de sa l. ; ramage agréable.

BANTAM, o. V. Coq de Bantam, au mot Coq.

BAR, p. loup de mer, n°. 2.

BARBAIAN, o. *Grand-Duc.*

BARBARESQUE, q. Voyez *Ecureuil* de Barbarie.

BARBARIN, p. 1°. 1er. *Rouget.*

BARBARIN, p. 2°. p. du Nil, des rivages du Bréfil, &c. du g. du *Silure*. BLOCH le caractérise par 6 Barbillons, dont 2 à la levre supér. sont plus l. que le corps de l'animal, les 4 autres au menton. Tête antér. large ; gr. gueule ; gr. yeux ovales séparés par 2 sillons ; dos couvert de plaques osseuses d'un gris n. ainsi que les côtés & les nageoires ; ventre cendré ; le 1 osselet des pectorales & de la dorsale dentelé des 2 côtés ; 2e. dorsale adipeuse vis-à-vis l'anale ; caudale terminée en 2 l. pointes, la supér. plus l. D. 8. P. 11. V. 7. A. 11. S. *Clarias* de LIN.

BARBARIQUE, p. On dit que c'est une esp de *Morue* fort grasse de la mer des Indes, dont la tête est recherchée.

BARBASTELLE, o. 6e. *Chauve-souris.*

BARBE DE MER, zo. *Antenne d'écrevisse.*

BARBEAU, p. de riviere du g. de la Carpe ; forme oblongue du Brochet ; museau pointu ; mâchoire supér. fort avancée, & plaçant par conf. la bouche en-dessous ; cette même mâchoire porte 2 barbillons à son extrémité, & 2 plus l. aux angles de la bouche ; écailles rayées, denticulées & tenaces ; dos rond & olivâtre, ventre blanc ; lig. latér. dr. & comp. de p. noirs ; nageoires rougeâtres, excepté la dorsale qui est bleuâtre, & les bords de la caudale qui sont noirs ; elle est fourchue. Ce p. est vorace & carnassier. Sa taille va communément de 12 à 18″, mais ceux de l'Oder ont assez souvent 2 à 3′, & pesent 6 à 8 livres ; on assure même que non-seulement le Nil, mais le Veser, & plusieurs rivieres d'Angleterre en donnent du poids de 12 à 18 livres. Ils aiment les courans rapides & les fonds caillouteux. On dit ordin. leurs œufs purgatifs, mais d'après les expériences de BLOCH, il est certain que c'est un préjugé. D. $\frac{1}{12}$. P. 16. V. 9. A. 7. *Cyprinus barbus* de LIN.

BARBEAU DE MER, p. C'est le g. du *Rouget.*

BARBET, p. pet. *Barbeau.*

BARBET, q. Chien à poil épais frisé comme une toison. V. Chien.

BARBET BLANC DES ÉCORCES, 23 & 24e. *Coccinelle.*

BARBICAN, o. que BUF. a décrit le 1er. & a ainsi nommé, parce qu'il tient des *Barbus* & des *Toucans*. Comme eux il est tétradact. à 2 antér. ; n. en-dessus, & moitié n moitié rouge en-dessous ; l. 9″, jambes courtes, bec de *Toucan* & petit, mais langue toute différente ; l. poils sortant de la base du bec comme aux *Barbus* ; en Barbarie.

BARBICHON, o. 8e. *Gobe-mouche.*

BARBIER, p. *Porte-écuelle* & 1e. *Anthie.*

BARBILLON, p. petit *Barbeau* ; c'est aussi le

6e. *Chien de mer* de BROUS. qui lui donne pour caractere ſpécifique une appendice vermiforme à chaque narine. Couleur rouſſe ; tête applatie ; muſeau court & obtus, dents nombreuſes, allongées & aiguës ; yeux & trous des tempes très-petits ; gr. pectorales ; anale ; anus au milieu de la l. totale qui eſt de plus de 5′, caudale un peu échancrée & égale au $\frac{1}{4}$ de cette même l. Mers de l'Amér.

BARBIRONSA, q. *Babirosa.*

BARBOT, BARBOTTE, p. *Barbeau*, auſſi *Lotte* & *Loche.*

BARBOTTEAU, p. *Meûnier.*

BARBU, p. 7e. *Chien de mer* de BROUS. ; robe de fines écailles luiſantes, irréguliérement tachetée de n., chaque tache entourée d'un cercle blanchâtre ; anale, nombreuſes appendices à la partie infér. du muſeau ; tête large & plate ; dents en pluſieurs rangées ; anus au-delà du milieu ; 1ere. dorſale à ſon aplomb ; pectorales plus gr. que les ventrales ; l. 3 à 4′. Mer du nord.

BARBUE, p. du g. des *Soles*, les yeux à gauche. Il eſt facile à reconnoître par ſon corps large & uni. Pet. tête large, bouche arquée, écailles oblongues & molles ; deſſus brun marbré de brun & jaune ; deſſous blanc ; lig. latér. courbée près des opercules, enſuite droite & moyenne ; nageoires marbrées de brun, blanc & jaune ; caudale un peu arrondie au bout. Ce p. ſe trouve dans preſque toutes les mers d'Europe ; ſa taille & ſa largeur l'ont fait appeller *Turbot ſans piquans* ; D. 71. P. 12. V. 6. A. 57. C'eſt le *Pl. rhombus* de LIN., par conſ. ce ne peut pas être le Carrelet comme le dit DAUB. V. Carrelet. On a auſſi appellé *Barbeau* la 1e. *Donzelle.*

BARBUE, o. *Mouſtache*, V. 4e. Méſange.

BARBUS, o. Nom donné à tous les o. qui ont, à la baſe du bec, des plumes fines comme des ſoies ; ils forment le 49e. g. de BRIS. BUF. a reſtreint le nom de *Barbus* à ceux de l'ancien continent ; il appelle ceux du nouveau *Tamatias.* V. ce mot. Outre les plumes effilées autour du bec, ils ont ceci de commun : d'être tétradact. à 2 antér., d'être peſans & de voler mal, d'avoir le corps épais, la tête groſſe & le bec très-gros. Cependant le bec des *Barbus* eſt plus court & plus épais que celui des *Tamatias* ; d'ailleurs les *Barbus* n'ont pas la tranquillité ſtupide des *Tamatias.*

1. Le *BARBU A GORGE JAUNE*, l. 7″, tête & poitrine rouges, deſſous du corps jaunâtre, à taches longit. d'un vert ſombre qui couvre le dos ; aux Philippines.

2. Le *BARBU A GORGE N.*, un peu plus gros que notre *Grosbec*, front rouge, le reſte de la tête, gorge & cou n. ; corps jaune, n. & blanc ; aux Philippines.

3. *B. A PLASTRON N.*, l. 6″, front rouge, plumage blanc & n. tacheté de jaune ; au Cap.

4. Le *PETIT BARBU*, l. 4″, brun nué & teint de vert aux pennes ; deſſous blanchâtre, gorge jaune ; au Sénégal.

5. Le *GR. BARBU*, l. près de 11″, vert nué & mêlé de vert & brun ; à la Chine.

6. Le *BARBU VERT*, l. 6 $\frac{1}{2}$″, tête d'un gris foncé, bec blanchâtre, poils n.

BARDEAU, *Mulet* venant du commerce du *Cheval* & de l'*Aneſſe.* V. Jumar.

BARDEAUT, o. *Bruant.*

BARGE, o. 76e. g. de BRIS. C'eſt un o. de marais tétradact. à 3 antér. & qui forme, ſelon BUF., une famille immédiatement au-deſſous de la *Bécaſſe* ; même forme de corps avec des jambes & un bec encore plus l. ; celui-ci preſque dr. & à pointe mouſſe ; il ſe nourrit des vers qu'il tire du limon ; cri reſſemblant au bêlement de la Chevre. Cet o. ſe plaît près des côtes, & il eſt de paſſage ſur celles de Picardie.

1. *BARGE COMMUNE*, d'un gris-rouſsâtre au front & à la gorge ; ventre & croupion blancs ; ailes & queue mêlées de n. & blanc ; l. 16″.

2. *B. ABOYEUSE*, ainſi nommée à cauſe de ſon cri ; mêmes couleurs, excepté qu'à ſa partie antér. chaque plume eſt cerclée de blanc ; l. 11 à 12″, ſelon MAUD., 14 ſelon BUF.

3. *B. VARIÉE*, peu différente de la 2e., mais plus gr. & très-marquée de blanc.

4. *B. ROUSSE*, taille de la 2e., partie antér. rouſſe ; ſur nos côtes, au nord & en Amér.

5. *GR. BARGE ROUSSE* ; elle ne l'eſt, comme la 4e. que du devant & à la poitrine, ventre rayé tranſv. de noirâtre ſur un fond blanc ſale, l. 17′.

6. *BARGE ROUSSE DE LA BAYE D'HUDSON*, encore un peu plus gr. & un peu plus rouſſe que la précéd.

7. *B. BRUNE*, taille de la 2e. d'un brun noirâtre relevé de lig. blanchâtres.

8. *B. BLANCHE*, bec un peu relevé, taille de la 4e.

9. MAUD. vient de décrire une nouvelle eſp. l. de 13″, bec d'abord courbé en-deſſous, enſuite relevé à la pointe ; cinabre dans la 1ere. moitié de la mandibule infér., le reſte n. pi. rouges, dos gris, ventre blanc, ailes brunes.

BARILLET, c. *Limaçon* d'ARG., GEOF. & MUL. *Buccin* de LISTER à c. cyl. en 6

ſpires, brune, couleur de corne, blanchâtre ou tranſpar., ſans ſtries, à ſommet obtus, ouverture lunaire, gr. d'un grain de ſeigle; dans les mouſſes.

BARNAQUE, c. *Bernacle.*

BARNET, c. *Buccin* d'AD. à pet. c. épaiſſe, en ovoïde obtus en-deſſus, infér. aigu; à 11 ſpires liſſes & ſerrées; à ouverture éliptique aiguë par le bas, & près de 2 fois plus l. que large; la levre dr. eſt dr.; la gauche eſt courbée & recouverte d'une plaque, l. 6‴, larg. 2 ½; animal à pet. tête cyl., à cornes obtuſes, à pet. bouche ronde.

BAROUTOUS, o. Tourterelle vulgaire de Cayenne.

BARREAUX (les), i. 69ᵉ. Phal.

BARRIS, q. gr. *Ourang-outang.*

BARTAVELLE, o. *V. Perdrix rouge.*

BASILIC, r. *Lézard* de l'Amér. mérid. du 4ᵉ. g. de DAUB. à crête membraneuſe, couverte d'écailles & ſoutenue par des rayons, que l'animal replie & développe à ſon gré; elle va de l'occiput au bout de la queue, mais elle eſt en pluſieurs ſegmens.

BASSE-LA-REINE, i. 23ᵉ. Pap. dit *à queue du Fenouil.*

BASSET, q. Chien à corps l. & jambes courtes. V. Chien.

BATTAJASSE, *Batte-leſſive*, o. Lavandiere.

BATTE-MARE, o. *Hirondelle de rivage.*

BATTE-QUEUE, o. *Lavandiere.*

BAVAROT, i. *Blatte.*

BAUBIS, q. Chien-baſſet anglois à demi-poil, qui ſert ſur-tout à la chaſſe des bêtes puantes.

BAUD, q. race de Chiens courans de Barbarie, ordinairement tout blancs.

BAUDROIE, } p. 56ᵉ. g. de GO. par conſ.

BAUDREUIL, } branc. jugulaire; corps applati, alep. tête très-gr. & déprimée, mâchoires arrondies, narines pet. ſolitaires & près des yeux; ouverture des ouïes latér. & preſque en tuyau; dorſale reculée & rayonnée, ainſi que les ventrales & les pectorales; ces dernieres plantées ſur un talon & formées comme l'artic. du coude; anale près de la caudale & rayonnée; gros cirrhes le long de la dorſale à ſa racine. Les rayons des ventrales ſont ſi gros dans ce g. qu'ils ont l'air de doigts & font paroître ces nageoires comme de petites mains de *Taupes*, ſur leſquelles WIL. croit que ce poiſſon peut marcher au fond de la mer; l. de 20″ à 4 ½′; DAUB. caractériſe ce g. par *un évent près des ouïes*; il a sûrement voulu dire *près des pectorales*; mais ce caractere convenant à pluſieurs des p. qu'il appelle cartilagineux, eſt évidemment inſuffiſant.

BAUDROIE, p. du genre précéd. facile à reconnoître par ſa tête déprimée & beaucoup plus large que ſon corps, au point, dit ROND., qu'il ne paroît que tête & queue. Mâchoire infér. plus l., ronde & armée de 2 rangs de dents pointues & recourbées en-dedans, les poſtér. plus gr. & mobiles; mâchoire ſupér. munie de 3 rangs de dents ſemblables aux infér.; gr. bouche toujours ouverte; yeux au ſommet; devant eux ſont des houpes dont l'animal ſe ſert pour attirer les poiſſons. Sur la tête & le tronc ſont pluſieurs piquans, & ſur la ſurface latér. eſt un cordon de pet. appendices vermiculaires; ſurface ſupér. d'un brun enfumé, infér. blanche; queue comprimée; ventrales courtes, roides, en forme de pet. mains à 5 rayons; elles ſont blanches, & le *Diable*, car la laideur de ce p. l'a fait ainſi nommer, s'en ſert pour s'attacher aux corps. Pectorales à 24 rayons ſupér. brunes, infér. blanches & bordées de n. Cet animal peſant & mauvais nageur ne fait pas le dégât que ſa gueule annonce. Le plus ſouvent il eſt réduit à guêter, caché derriere des plantes marines ou des rochers, les poiſſons attirés par ſes houpes, ce qui l'a fait nommer *Peſcheteau*, & *Grenouille pêcheuſe*, comme ſi ſa groſſe tête & ſa queue l'approchoient du *Têtard.*

BAVEUSE, p. *Pecepierre.*

BAZAN, q. *Gazelle du Béſoard.*

BEAU-MARQUET, o. 5ᵉ. o. rapporté au *Friquet.*

BÉCADE, o. Bécaſſe.

BÉCARD, p. *Saumon* femelle, parce qu'on dit vulgairement qu'elle a le bec crochu; mais comme le dit LIN. & comme BLOCH le confirme, c'eſt le mâle qui a le crochet; il a auſſi la tête plus l., 2 rangs de dents, tandis qu'elle n'a que des dents iſolées; enfin il a les côtés plus tachetés & la caudale plus échancrée. On appelle auſſi *Bécard* le p. dit *Teſtard.* V. ce mot.

BÉCARDE, o. 5ᵉ. o. rapporté à la *Piegrièche.*

BÉCASSE, p. 58ᵉ. g. de GO. par conſ. branch. abd. à corps linéaire lancéolé; dos & ventre carênés, côtés & tête comprimés, celle-ci oſſeuſe, avec un bec courbé; pet. bouche en tuyau ſans levres ni dents; mâchoire ſupér. plus l.; narines doubles, éloignées, près des yeux; opercules durs, raccourcis, mobiles, d'une piece; membrane branch. latér. à 3 rayons; lig. latér. peu apparente

& briſée ; pet. anus preſque au milieu ; 2 dorſales reculées, la 1e. aiguillonnée, la 2e. plus pet. & rayonnée ; pectorales rayonnées ; très-pet. ventrales comp. & tenant un peu enſemble ; anale plus l. & comp. ; caudale libre & courte. Le corps ſans écailles eſt défendu, tantôt par une plaque oſſeuſe longit., tantôt par une peau aſſez dure, un peu velue & rude.

Bécaſſe, p. du g. précéd. Corps court, large, & cependant comprimé ; tête ſupér. aſſez large, mais terminée par un cyl. recourbé vers le bas, au bout duquel s'ouvre la bouche ; gr. yeux latér. ; dos & ventre carenés ; anus aſſez reculé ; pet. ventrales dont l'animal peut cacher les oſſelets dans une rainure oſſeuſe ; anale baſſe près de la caudale & à l'aplomb des 2 dorſales dont le 1er. aiguillon eſt gros, l. & dentelé. Toutes ces nageoires ſont griſes, & les plaques dures qui recouvrent l'animal ſont rougeâtres ; chair aſſez bonne, l. 4 à 5″. Dans la Méditer. D. 4, 17. P. 16. V. 5. A. 18. *Centriſcus ſcolopax* de LIN.

Bécaſſe bouclée, p. autre eſp. du même g. décrit par GRON. ſous le nom de *Centriſcus ikan piſau*, en dernier lieu par BLOCH d'une maniere qui le fait mieux connoître. Tête allongée terminée par un muſeau cyl. relevé vers le bout où ſe trouve la bouche ; c'eſt la mâchoire infér. qui la ferme en avançant ſur la ſupér. ; dos carêné & poſtér. prolongé & terminé par une l. pointe ; tout le corps couvert de boucliers ſi ſerrés qu'ils ſemblent n'en faire qu'un. Dos brunâtre, côtés d'un brun argenté, ventre brun rougeâtre, le tout couvert d'un vernis doré, & coupé tranſv. de lig. blanches à la réunion des boucliers. Du muſeau à l'anus s'étend une peau mince, les boucliers étant interrompus. Ce p. anomal a les pector. très-éloignées de l'ouverture des ouïes. Ses ventrales ſont pet. & réunies de maniere à n'en faire qu'une. Ses 2 dorſales placées près de la caudale ont leur baſe cachée ſous le prolongement poſtérieur du bouclier dorſal, l. 6 à 8″ ; aux Indes. D. 3 & 11. P. 11. V. 5. A. 13. *Cent ſcutatus* de LIN.

Bécaſſe armée à la légere, pet. p. d'Amboine du même g. décrit par PAL. Corps comprimé, oblong, lancéolé, dos un peu convexe, ventre carêné, garni de brins fins, comme de légers poils ſoyeux & couchés. Tête comprimée & déprimée, antér. prolongée en un bec tubuleux, frangé & ouvert ſeulement au bout ; lig. ſaillante allant de ce bec au milieu de l'œil, & une autre du deſſus de l'œil vers le dos ; opercules, ouïes & membrane branchiale comme dans les p. à ouïes complettes ; dos antér. peu dur, juſqu'à un bouclier rhomboïde qui ne va qu'à la demi-longueur du dos où commence une dorſale très-baſſe, excepté ſon premier oſſelet qui eſt un gros aiguillon dentelé & infér. creuſé en gouttiere. Anus très-reculé ; ventrales ſous l'aiguillon dorſal ; queue ronde ; caudale un peu fourchue ; dos gris jaunâtre ; ventre argenté. L. 2″ 5‴. D. $\frac{1}{13}$. P. 13. V. 3 ou 4 ; A. $\frac{1}{25}$.

BÉCASSE, o. 77e. g. de BRIS., o. connu, aſſez ſtupide, tétrad. à 3 antér., le bas des jambes nu, le bec menu, très-l. dr., obtus & raboteux au bout. Ces o. deſcendent en Octobre des montagnes des Alpes, des Pyrénées, &c. pour venir paſſer l'hiver dans nos provinces, d'où ils partent appariés au printems. Ils nichent par terre au pi. des arbres, le nid eſt de feuilles & herbes ſeches, & la femelle y dépoſe 4 ou 5 œufs un peu plus gros que ceux de Pigeon ; le mâle eſt fort aſſidu auprès de ſa compagne pendant toute l'incubation. On trouve les Bécaſſes dans preſque toutes les parties des 2 continens ; on en a vu de blanches. Mais la B. commune a le plumage châtain varié de n. & de gris en-deſſus ; en-deſſous gris rougeâtre, raié tranſv. de noirâtre.

La *Bécaſſe des Savanes* eſt une Bécaſſe de la Guiane, plus pet. que la nôtre, & à jambes plus h. L'Auteur de l'hiſtoire de Kentucke appelle :

Bécaſſe à bec d'ivoire, un o. à l. bec de Bécaſſe, qui eſt, dit-il, de pur ivoire, ce qui a gr. beſoin d'être vérifié pour être cru ; plumage blanchâtre ; plumet d'un blanc pur ; cris très-aigus.

B. d'arbre, o. *Huppe*.

B. de mer, o. tantôt *Courli*, tantôt *Huîtrier*.

BÉCASSE, c. *Pourpre* d'ARG. garnie de tubercules, à l. bec, à l. queue creuſée en tuyau, à robe fauve rayée de brun & de gris. On l'appelle : *Bécaſſe épineuſe* quand elle a de l. pointes ; alors elle eſt ordinairement plus jaunâtre que fauve.

BÉCASSEAU, o. 75e. g. de BRIS. Ce nom ſouvent employé à déſigner une famille de pet. o. comme *Maubêches*, *Guignettes*, &c. eſt reſtreint dans BUF. à l'eſp. vulgairement connue ſous le nom de *Cu-blanc des rivages*. C'eſt un tétrad. à 3 antér. ; à bec dr. ſeulement courbé à ſa pointe obtuſe & liſſe ; cet o. auroit la taille d'une bécaſſine s'il en avoit une plus allongée ; ſolitaire & vivant

le long des eaux où il cherche du frai & des vers, sautillant & secouant la queue ; pieds verts, plumage brun tacheté de blanc. On a aussi quelquefois nommé *Bécasseau* la jeune *Bécassine*.

BÉCASSINE, o. du g. de la *Bécasse*, plus pet. que l'esp. de ce nom ; lui ressemblant d'ailleurs beaucoup à l'extér., mais doué d'instincts différens ; ne fréquentant pas les bois, mais les lieux marécageux des prairies ; s'élevant fort h. dans son vol en jetant des cris chévrotans ; répandue sur tout le globe ; piquant la terre pour y trouver des i. Il en est une esp. nommée :

Sourde, moitié plus pet. ; ayant reçu ce nom parce qu'elle paroît ne rien entendre, ne partant de dessous les joncs que quand on est prêt à marcher sur elle ; une 3e. esp. dite :

Brunette ressemble fort à la Sourde ; elle est seulement brune. Au nord de l'Angleterre.

BEC A CUILLER, *Bec à Spatule*, o. Spatule.

B. à Faucon, r. V. *Tortue*.

B. courbé, o. *Avocette*.

B. crochu, o. On a ainsi nommé je ne sais quel o. de la Louisiane à plumage gris blanc, qui pêche, dit-on, les Ecrevisses avec son bec en crochet.

BEC-CROISÉ, o. 38e. g. de BRIS. semblable au *Gros-bec*, excepté la forme connue de son bec qui lui a fait donner son nom ; plumage de couleurs peu constantes, excepté les pennes des ailes & de la queue qui sont toujours brunes selon MAU., avec un filet olivâtre à leur côté extér. Cet o. est un peu plus gr. que le *Moineau franc* ; il est tétradact. à 3 antér. ; il se trouve dans les plaines des pays froids & dans les montagnes des pays tempérés ; on prétend qu'il ne chante qu'en hiver.

B. d'argent, o. 12e. *Tangara*.

B. de Canard, c., esp. de *Pinne marine*, à laquelle la forme d'une de ses extrémités a fait donner ce nom.

B. de Cire, o. *Sénégali*.

B. de Hache, o. *Huîtrier*.

B. d'Oie, cét. *Dauphin*.

BEC-DE-PERROQUET, c., esp. de *Térébratule*, à laquelle la forme d'une de ses extrémités a fait donner ce nom.

BEC-EN-CISEAUX, o. 104e. g. de BRIS., o. de la Guiane & de plusieurs autres côtes de l'Amér. ; tétradact. à 3 doigts antér. palmés ; taille de Pigeon, gorge & dessous blanc, le reste brun noirâtre marqué de blanc. Bec dont la mandibule infér. est beaucoup plus l. que la supér., d'où il arrive que ce bec ne peut que glisser sur la surface de l'eau pour faire passer le p. sur la mandibule infér., afin de l'arrêter avec la supér. ; ce qui a fait nommer cet o. *Coupeur d'eau*. Les 2 parties de ce bec sont fort minces, & comme l'observe MAU. sa forme est unique parmi les palmipedes.

BEC-OUVERT, o. des Indes que BUF. a placé à la suite des *Crabiers*. Son bec est en effet ouvert dans la plus gr. partie de sa l., les 2 mandibules se jetant également en-dehors, & ne se rejoignant que vers la pointe. Pieds & jambes de *Héron*, plumage n. & gris.

BEC-ROND, o. d'Amér. fort rapproché des *Bouvreuils*, mais qui en differe par un bec beaucoup moins crochu & plus arrondi. BUF. en reconnoît les esp. suivantes.

1. *Bec-rond à ventre roux*, dessus de la tête, du cou & du dos d'un gris brun ; ailes de même.
2. *Bec-rond*, *Bouvreuil bleu*. En Amér.
3. *Bec-rond*, *Bouvreuil violet*. Ce violet est mêlé de brun ; à la Caroline.
4. *Bec-rond*, *Bouvreuil n. & blanc*. Au Mexique.
5. *Bec-rond violet*, gorge & sourcils rouges. Aux isles de Bahama.
6. *Bec-rond à huppe n.*, bec blanc, ventre rouge, dos bleu.

BEC-SCIE, o. On a donné ce nom à je ne sais quel o. aquat. de la Louisiane à bec dentelé, vivant de chevrettes & pet. crabes ; c'est peut-être le même que le *Bec-crochu*.

BEC-TRANCHANT, o. aquat. d'Angleterre dont la mandibule supér. est courbée à la pointe, & rabatue sur l'inférieur ; jambes courtes ; moins gros que le Canard ; n. & blanc ; il niche sur les rochers le long des côtes.

BECFAAL, p. *Torpille*.

BECFIGUE, o. 40e. g. de BRIS., tétradact. à 3 antér., bec en alêne, narines découvertes, ongle postér. arqué & de la l. du doigt. C'est un o. de passage en France & dans le nord où il ne reste que l'été. Couleurs sombres ; tache blanche coupant l'aile transv. ; l. 5″. Nos provinces méridionales sont celles où le *Becfigue* s'arrête le plus, & où on le confond le moins avec d'autres o. Si l'on veut donner son nom à tous ceux qui attaquent les Figues, la *Fauvette* & plusieurs autres o. du même g. feront des Becfigues. Aussi a-t-on appellé de même le *Loriot* en quelques provinces, la *Farlouse* en Lorraine, & l'*Alouette-pipi* dans le Bugey.

BÉCHARU, o. *Phénicoptere*.

BÉCHE, i. *Méloloute*.

BECMARE, i. 33e. Coléopt. de GEOF. que GÉER réunit au g. du *Charanſon*. Ant. en maſſe, droites & poſées ſur une l. trompe; larve & chryſalide ſemblables à celles du *Charanſon*; l'i. parfait ſe trouve ſur les fleurs, ſur les chardons & ſur le charme.

1. *Le Becmare levrette*, l. 3, lar. $\frac{1}{3}$, trompe égale aux 2 tiers du corcelet; corps n., étuis ſtriés, 4 raies longit. blanchâtres formées par de petits poils.
2. *B. vert*, l. 3, lar. 2, vert doré, trompe auſſi l. que le corcelet.
3. *B. doré*, l. 2, lar. $1\frac{1}{2}$, deſſous d'un noir violet; trompe, corcelet & étuis d'un vert doré; quelquefois une épine à chaque côté.
4. *B. dorés à étuis rouges*, l. $1\frac{1}{2}$-2. Les petits ſont les mâles; trompe égale au corps; deſſous noir; tête & corcelet bronzés rougeâtres.
5. *B. bleu à poil*, l. 1-2 $\frac{1}{2}$; étuis quarrés & ſtriés; velus à la loupe; ſur les fleurs.
6. *B. noir ſtrié*, même taille, n. brun ſans poils.
7. *B. alongé*, l. 1 $\frac{1}{3}$, lar. $\frac{1}{3}$, n. bronzé d'un peu de vert.
8. *B. n. à pattes fauves*, l. 1, lar. $\frac{1}{2}$, n. luiſant; trompe fine & l.
9. *B. puce*, l. $\frac{2}{3}$, lar. $\frac{1}{3}$; tête noire, pattes & étuis bruns & velus.
10. *B. laque*, l. 1 $\frac{1}{3}$-3, lar. $\frac{2}{3}$-1 $\frac{1}{4}$; arrondi & comme boſſu; trompe large & courte; n. hors le corcelet & les étuis rouges.
11. *La tête écorchée*, l. 3, lar. 1 $\frac{1}{2}$; trompe groſſe & courte; tête alongée; tout n. hors les étuis & la partie poſtér. du corcelet rouges.

Je joindrai à ces i. de ce pays, ou 4 *Becmares* exotiques décrits par GÉER ſous le nom de *Charanſon*.

12. *B. à corcelet tuberculeux*, l. 10, lar. 5, aptere n., trompe courte & anguleuſe; corcelet avec un enfoncement au milieu & 2 épines latér.; corps arrondi; étuis bruns; au Cap.
13. *B. de la veſſe*; l. trompe; corps alongé, velu & ardoiſé; étuis cannelés; gr. d'une Puce; larve apode dans les gouſſes de la veſſe où l'œuf éclôt.
14. *B. à l. cou*; l. trompe; cuiſſes dentelées; corps n., étroit & très-alongé; l. corcelet cyl.; étuis rayés de jaune. A Surinam.
15. *B. croix de chevalier*; l. 18, lar. 8, aptere; trompe courte à arêtes; corps n. ovale tacheté de rouge en-deſſous; corcelet à 2 épines latér. avec un enfoncement au milieu, dans lequel eſt en relief la croix de chevalier; gros ventre ovale & convexe; étuis ſoudés, repliés ſous le ventre; groſſes & l. pattes; GÉER le croit Indien.

BÉCOT, 2e. Bécaſſine, dite *Sourde*.
BECQUEFLEUR, o. *Colibri*.
BECQUEROLLE, o. Pet. *Bécaſſine*.
BECQUETEUR, o. *Backer*.
BÉCUNE, p. de mer mal décrit qui ſe trouve vers la côte d'Or, & qui entre dans les fleuves. Il parvient, dit-on, à la l. de 18 & 20', & alors ſa groſſeur approche de celle d'un pet. Cheval. On lui donne 2 rangs de dents ſi fortes & ſi tranchantes, qu'il coupe tout ce qu'il ſaiſit; hommes & q. ſont ſa proie. On ajoute qu'il a le goût du Brochet, mais qu'il ne faut en manger qu'après avoir vérifié par l'état du foie s'il n'eſt pas venimeux, & qu'il l'eſt ſouvent, parce qu'il lui arrive de manger des pommes de Mancelinier tombées à l'eau. On nomme auſſi ce p. *Brochet de mer*. Soit différence d'âge, ſoit diverſité d'eſp., il y en a qui n'ont que 2 à 3'. Un autre p. d'Amér. que l'on appelle de même *Bécune* & *Bécaſſe de mer* a 5' de l., 1 de large à la nuque, la caudale fourchue, une dorſale longit. & crêtée, un l. bec menu mais ſolide, 2 appendices dures, n. mobiles & pendantes ſous la gorge où elles peuvent ſe loger dans une raînure. Ce p. eſt, dit-on, nu & cataphracte. Quel eſt-il?
BÉDEAU, i. 11e. *Taupin* & 6e. *Stencore*.
BÉDEAUDE, i. 3e. *Altiſe*, 2e. *Cigale*, 13e. *Teigne*, Chenille de la *Bacchante*, ou du 15e. Papillon.
BÉDEAUDE, o. *Corneille mantelée*.
BÉDÉGUAR, i. On nomme ainſi les excroiſſances que cauſe le *Cinips* aux plantes auxquelles il fait des inciſions pour y placer ſes œufs; & on a donné enſuite le même nom aux *Cinips même*.
BÉDOUIDE, o. *Farlouſe*.
BÉFROI, o. 3e. *Fourmilier*.
BEHORS, o. *Butor*.
BEIGNET, c. ou v. Voyez *Gâteau*.
BELAME, p. Aloſe à l. barbillons. *V.* ce mot.
BELETTE, q. 36e. g. de BRIS., pentadac. antér. & poſtér., le pouce éloigné des autres doigts, & articulé plus haut; 6 inciſives à chaque mâchoire; corps alongé, jambes courtes.

1. *La Belette commune*, l. 7'', queue de 2; pet. yeux n., oreilles courtes, larges & arrondies; poil du corps court, roux ſur le dos, blanc ſous le ventre. Cet animal eſt, ſelon BUF., facile à diſtinguer de l'*Hermine*, qui

eſt plus gr. & a la queue plus l. D'ailleurs l'Hermine blanche en hiver, rouſſe en été, a toujours le bout de la queue n., tandis que la Belette, même blanchiſſant en hiver, a le bout de la queue jaune. L'Hermine vit dans le fond des bois du nord, & la Belette rôde ſans ceſſe autour des habitations des régions chaudes ou tempérées. Toutes 2 ſont ſauvages & difficiles à apprivoiſer. Elles n'ont aucun appétit pour le miel, que le Putois & la Fouine recherchent avidement. La B. paſſe l'hiver où elle peut, dans les granges & greniers; & ſi elle y eſt encore tranquille au printems, elle y fait ſes petits. Elle donne la chaſſe aux Rats & Souris; elle tâche de pénétrer dans les poulaillers & colombiers, où elle ſuce les œufs & emporte autant de Poulets & de Pigeons que les circonſtances lui permettent d'en tranſporter. En été elle furette autour des moulins & buiſſons, bondiſſant plus qu'elle ne court, cherchant à ſurprendre des Rats d'eau, des Taupes & des o. Si elle eſt obligée de mettre bas dans la campagne, elle dépoſe ſes petits, au nombre de 3 à 5, ſur un lit de paille & d'étoupes qu'elle prépare dans un creux d'arbre. Odeur forte, cri aigre dans la colere, langue rude du Chat. La frayeur fait tomber cet animal en épilepſie, ſelon LIN.

2. *L'Hermine & le Roſelet.* On vient de voir que l'H. eſt une eſp. de Belette à queue n. au bout. Quand cette Belette eſt blanche, c. à. d. en hiver, on la nomme *Hermine*, & on l'appelle *Roſelet* quand elle eſt rouſſe, c. à. d. pendant le reſte de l'année. Elle eſt rare chez nous dans cet état, mais elle l'eſt bien moins en Norwége & en Ruſſie. Elle vit, dans les bois, de *Petit-gris*, de Rats & d'o., & elle fuit conſtamment les lieux habités que recherche la B.; d'ailleurs ſur 9″ de l. elle a une queue de 5″, taille de corps & proportion de queue qui l'éloignent encore de la B. commune, dont LIN. & ZIM. voudroient qu'elle ne fût qu'une variété.

3. *B. de Sibérie.* PAL. nomme ainſi une eſpece qui habite ſur-tout les forêts épaiſſes & humides de la Sibérie orientale. Elle s'approche quelquefois des habitations, elle ſe terre, elle monte aux arbres, elle rôde de nuit, elle eſt vorace & inſatiable. Elle a, à peu-près, la gr. du Putois, la forme & l'odeur de l'Hermine; mais ſa tête eſt moins large, ſon muſeau eſt n. & plus pointu, ſes yeux ſont plus h., ſon cou eſt plus l. & moins épais, enfin ſa queue eſt plus l. Son poil, en été, eſt d'un brun-griſâtre ſur le dos & jaune ſous le ventre; en hiver, il eſt d'un fauve aſſez foncé, ſur-tout poſtér.

4. *B. de Sarmatie*; autre eſp. que PAL. & M. GULDENSTAEDT ont décrite. Elle s'établit, comme le Putois, dans des terriers étrangers qu'elle n'a que la peine d'approprier. Elle chaſſe de nuit les pet. q. & ſe contente de ſucer leur ſang. Marche & cri du Putois dans la colere, ſe ramaſſant & arrondiſſant de même ſon dos; exhalant ſon odeur, ayant ſon ventre & ſes pattes n., mais un poil plus court & plus gros, une queue beaucoup plus l. & plus touffue, une bande n. le long du dos & de la queue, & des taches fauves irrégulieres ſur le reſte du deſſus du corps. Gr. oreilles rondes, n. à la baſe, blanches au bout; tête n., tour du muſeau blanc; raie blanche derriere les yeux; cou & flancs plus larges que dans le Putois; bandes fauves ſur les épaules & les cuiſſes poſtér.; l. 13″, queue 6.

5. *B. noire.* Taille de la Marte, pelage noir, poil aſſez roide, oreilles rondes & velues, tache cendrée près des yeux; tache blanche en 3 lobes au milieu du deſſous du cou; Amér. mérid. *M. barbara.*

6. *B. de Pennant.* Ce Naturaliſte l'a décrite le 1er., mais la croit une variété de la Zibeline; oreilles larges, arrondies, noirâtres, bordées de blanc; nez n., gr. poils fins aux narines; face & côtés du cou d'un cendré foncé; dos, jambes, ventre & queue n.; celle-ci à baſe brune & l. poils; flancs bruns; jambes antér. plus courtes, pieds poſtér. ſouvent tétradac.; ongles aigus, blancs & crochus; l. 26″, queue 16; Amér. ſeptent.

B. de Java. Vanſire.

B. noire du Bréſil (gr.). Taïra.

BÉLIER, q. 10e. g. de BRIS.; biſulce à 8 inciſives infér.; à cornes ſimples; quelquefois nulles, & dont l'eſp., comme le dit BUF., paroît hors d'état de ſubſiſter par elle-même telle qu'elle eſt en domeſticité. Cet illuſtre Naturaliſte croit trouver ſa ſouche primitive dans le *Moufflon.* V. ce mot. Les cornes de notre Bélier paroiſſent dès la 1re. année, & croiſſent enſuite d'un anneau tous les ans. A un an il perd les 2 inciſives antér., & enſuite les 6 autres, qui ſont toutes tombées à 3 ans, & remplacées par d'autres que l'âge noircit & déchauſſe bientôt. On n'a pu faire produire la *Chevre* avec le Bélier, quoique

la *Brebis* produiſe avec le *Bouc*. La Brebis n'eſt en chaleur qu'en Novembre, cependant le Bélier recherche en tout tems ſon commerce. Un ſeul Bélier ſuffit à 25 ou 30 Brebis. Cet animal eſt craintif, ſtupide & délicat; mais on ſait combien il eſt utile. Caſtration à 5 ou 6 mois, au printems ou en automne. Les *Moutons* ſont blancs, bruns, n. ou tachetés en France; mais il y en a de roux en Eſpagne & de jaunes en Écoſſe. La Brebis met bas difficilement, & ſouvent on eſt obligé de l'aider. Geſtation de 5 mois, une ſeule portée en ce pays où elle eſt rarement de 2 agneaux. La laine de cet animal eſt plus ou moins douce ſelon les climats; elle ſe change même en un poil rude dans les pays très-chauds. En général, rien n'eſt moins conſtant que la taille de ce q., la qualité de ſa toiſon & la forme de ſes cornes.

Bélier ou Brébis à large queue. Ce ſont des Brebis des pays chauds; elles ſont baſſes ſur jambes; leur toiſon eſt de poil, ou de laine, ou de laine & de poil mêlés. Leur queue étroite au h., large d'un pi. en bas, va juſqu'au poids de 25, 30 & 40 liv., & on leur donne une brouette pour la porter en marchant; elles ont quelquefois 4, 5 ou 6 cornes. Perſe, Arabie, Syrie, Chine, Égypte.

Bélier à l. queue, c'eſt une variété des mêmes pays, & on l'a établie au midi de la Ruſſie & en quelques lieux de la Pologne; queue longue de 3′.

B. d'Angora. Race de gr. & h. Brebis domeſtiques, à poil ſoyeux, à cornes courtes, à oreilles pendantes, avec une eſp. de fanon ſous le cou. Elle eſt plus forte & plus légere que la nôtre, & par conſ. plus voiſine de la nature.

B. d'Arabie, *Barbarie*, &c. C'eſt le Bélier ci-deſſus à l. queue, qui ſe trouve en ces pays, ainſi qu'en Perſe, Égypte, Tartarie méridionale, &c.

B. de Candie. Brebis domeſtique de la taille de la nôtre, & couverte de laine, mais à corne dr. garnies de cannelures en ſpirale.

B. de Guinée, la même que celle d'Angora.

B. de la Chine, dite auſſi *Morvant*, ayant ſur le cou une eſp. de l. criniere, & ſous le cou & ſur le poitrail une cravate de l. poils; jambes aſſez courtes, gros corps; peut-être eſt-ce une variété.

B. de Tunis, la même que la Brebis à l. queue.

B. de Valachie, cornes cannelées, très-l., verticales quoique contournées en ſpirale comme un tire-boure; peut-être eſt-ce une ſimple variété.

B. des Indes, la même que celle d'Angora.

B. d'Iſlande, à 3 ou 4 cornes, rarement 6; queue courte, laine dure & épaiſſe qui en cache une autre plus fine & plus douce.

B. du Pérou. Ce n'eſt pas une Brebis, mais un *Lama*.

B. du Sénégal, la même que celle d'Angora.

BELLE AQUATIQUE, c. pet *Planorbe* de MUL. & autres, à c. relevée, luiſante, tranſp., délicate & jaunâtre, à 3 ſpires, la derniere gr. & ventrue, les autres très-pet. & terminées en un ſommet obtus; ouverture large à bord blanc qui enveloppe le fût. L. 1-4‴, lar. ½-2.

BELLE-DAME (la), i. 7e. Pap.

BELLE-DE-NUIT, o. *Bouſſerolle*.

BELLEQUE, o. *Foulque*.

BELLICANT, p. *Gurneau*.

BELLUGE, p. gr. *Eſturgeon*, quelquefois auſſi *Milan marin*.

BELONE, p. Voyez Orphie.

BÉLUS, i. *Pap.* de Surinam à ailes dentelées, verdâtres en-deſſus, brunes en-deſſous & ornées de lumules rouges. FAB.

BELZÉBUTH, q. *Coaita*, c. à d. 2e. Sapajou; ſelon ERX. *Ouarine*.

BÉNARI, BÉNARIE, o. *Ortolan*.

BENGALI, o. 60e. *Moineau* de BRIS. C'eſt un o. familier, deſtructeur dans les cultures de millet en Aſie, comme le *Moineau* en Europe. Chant plus agréable que celui du Moineau, taille du *Roitelet*, couleurs ſi inconſtantes par l'effet des mues & de l'âge, qu'on voit aux uns les couleurs les plus brillantes, aux autres des couleurs ſombres; le plumage de quelques-uns eſt piqueté.

BENET, BENOIT, p. du Cap, non décrit, l. & gros comme un brochet méd.; gr. écailles; chair pourprée, même étant cuite.

BENITIER, c. gr. *Pétoncle* fort concave.

BENTAVEO, o. 4e. *Tyran*.

BÉORI, q. *Tapir*.

BERBE, q. *Foſſane*.

BERDA, p. de la Mer Rouge, du g. des Dorades que FORSKAOL a décrit le premier; corps ovoïde, dos très-boſſu entre la tête & la dorſale, enſuite dr. ſous la premiere partie de cette nageoire, enfin deſcendant juſqu'à la caudale qui eſt peu fendue; ventre dr. de la tête à l'anale, enſuite fort bombé; robe d'un cendré brun; écailles latér. avec une raye brune tranſv.; ventre blanc; nageoires brunes, excepté les pector. qui ſont d'un vert très-clair; entre autres dents 4 gr. inciſives à chaque mâchoire; cirrhe conique avant les narines; iris blanc;

ſinciput nu ; toutes les nageoires ont un ſillon pour les recevoir ; les aiguillons de la dorſale bulbeux à leur baſe ; gr. pector. lancéolées. Ce p. vit dans les bas fonds ; il eſt très-commun & de bon goût, l. $\frac{1}{2}$ aune, mais de quelle aune ? D. $\frac{11}{13}$. P. 14. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{1}{13}$.

BERDIN, *Berlin*, c. *Lépas*.

BERGER, p. du Bréſil que MARC. nomme *Poſtor*, *Harder*, du g. des *Muges ?* gr. & forme d'une Truite méd. ; écailles argentées diſpoſées par lig. ſéparées par des traits gris ; ſans branchies, ſelon MARC., choſe incroyable ſur laquelle, comme dit RAY, on doit d'autant moins le croire, que ſouvent il paroît entendre par les branchies leurs opercules. Ainſi il a pu vouloir dire ici que ce p. n'avoit point d'opercules oſſeux, mais qu'il n'en avoit que d'écailleux comme le ſont ceux des Muges, ſelon WIL. ; 2 dorſales, la 1re. gr. & à l'équilibre, la 2e. méd. & vers les lombes ; ſous celle-ci l'anale ; caudale très-fourchue. Toutes ces nageoires ſont blanches. WIL. & RAY croient ce p. un *Muge*, ce qui n'eſt pas ſans difficulté. MARC. non-ſeulement ne lui donnant point de pectorales, mais paroiſſant le faire thor. plutôt qu'abd. ANDERSON le regarde comme un *Hareng*, ce que ſes 2 dorſales rendent inadmiſſible.

BERGERETTE, BERGERONETTE, } o. 39-44e. *Becfigue* de BRIS. o. voiſin de la *Lavandiere*, dont il differe cependant, car il eſt un peu plus gros, & il a la queue plus l. D'ailleurs tandis qu'elle fréquente le bord des eaux, il habite le milieu même des prairies, y ſuivant les troupeaux ; les unes & les autres cherchant les Mouches, les Vers & autres i. par terre ou près de terre. Sans les ſéparer du g. auquel BRIS. les attache, on peut avec BUF. les réunir ſous une famille de pet. o. à bec fin, à pi. h. & grêles, & à queue l., toujours en mouvement.

1. La *BERGERONETTE GRISE* ; deſſous blanc, demi-collier brun au cou, deſſus gris.
2. *B. DU PRINTEMPS* ; preſque toute jaune.
3. *JAUNE* ; moins jaune que la 2e., malgré ſon nom ; tête griſe, deſſus du corps olive, queue l. de près de 4″, le corps n'en ayant que 3 $\frac{1}{2}$. Les pays étrangers fourniſſent à ces 3 eſp. pluſieurs variétés.

BÉRICHON, BÉRICHOT, o. *Troglodyte*.

BERNACLE, BERNACHE, } o. du g. de l'Oie, mais qui a la taille plus pet., le cou plus grêle, le bec plus court, les pattes proport. plus h. que l'Oie commune. Face blanche, cou & gorge n., deſſous blanc, manteau gris & n., frangé de blanc. Cet o. ne nichant que fort loin dans les terres du nord, on a dit qu'il ne dépoſoit point d'œufs, & on lui a donné pour origine le bois pourri dans la mer, dans le tems où l'on croyoit aux générations équivoques.

BERNACLE, BERNACHE, c. *Conque anatifere*.

BERNARD L'HERMITE, cr. eſp. d'*Ecreviſſe* de l'Océan, à queue molle, couverte d'une ſimple membrane au lieu de l'enveloppe cruſtacée des autres Ecreviſſes ; ayant ſeulement des 2 côtés du bout de cette queue une pet. partie écailleuſe dont cet animal ſe ſert pour ſe cramponner au fond des c. de *Buccins*, de *Nérites* ou d'autres *Limaçons* dans leſquelles il s'établit, y cachant ſa queue, & ne laiſſant ſortir que la partie antér. & cuiraſſée de ſon corps. Il vogue avec cette c. ; s'il la quitte pour aller plus légérement chercher à vivre, il y revient au moindre danger. A meſure qu'il croît, il eſt obligé de changer de demeure & de chercher une autre coquille plus proportionnée à ſa taille. SWAM. avoit aſſuré que tout cela étoit une fable, que le *Bernard* naiſſoit comme tous les coquillages avec ſa coquille, & qu'il y tenoit par un ligament. Mais GÉER & SPAL., ce dernier ſur-tout, ont ſuffiſamment réfuté cette opinion qui avoit beſoin de l'être ſolidement, vu la gr. autorité de SWAM. dans ce qui tient à la délicateſſe dans les diſſections d'inſectes. JONS. & pluſieurs autres donnent différentes fig. de *Bernards*, mais elles paroiſſent n'offrir que des variétés.

BERNARD L'HERMITE, c. *Limaçon* d'ARG. à bouche demi-ronde, ombiliqué, ſouvent habité par les cruſtacés de ce nom.

BERNARDET, p. *Humantin*.

BERNICLE, c. *Lépas*.

BERTONNEAU, p. *Turbot*.

BESON, q. Chevreau des belles Chevres de Provence.

BÊTE-A-DIEU, i. *Coccinelle*.

BÊTE A GRANDE DENT, *Morſe*. Voyez Phoque.

BÊTE NOIRE, *Scarabé n.* de la farine.

BÊTE PUANTE, q. *Mouffette*.

BÊTE ROUGE, i. On dit que c'eſt un coléopt. de la Martinique, commun & très-incommode dans la campagne, montant le long du corps, piquant & ſuçant, comme la Punaiſe, les hommes & les animaux.

BEZENGUE, o. *Charbonniere*.

BEZOLE, p. Ombre bleu.

BIBION, i. 12e. diptere de GEOF. à ant. en if perfoliées & courtes ; bouche à barbillons recourbés & articulés ; 3 yeux liſſes. Cet i. ſouvent confondu avec la *Tipule* en differe par ſes ant. & ſon port ; il eſt moins effilé, & ſes ailes ſont plus larges & plus courtes. On trouve ſa larve dans les bouſes & dans la fange. Elle a quelques poils qui la font reſſembler à une pet. *Chenille*. Elle n'a pas les gr. ſtigmates poſtér. des *Mouches* & des *Tipules*. Sa nymphe eſt molle & laiſſe voir les parties de l'i. parfait. Celui-ci vole lourdement dans les jardins & les maiſons.

1. Le *Bibion n. à pattes jaunâtres & p. marginal noirâtre aux ailes*, l. 3, larg. 1.
2. *B. de St. Marc n.*, l. 4 ½, larg. 1, ailes blanches croiſées ; ſur les arbres, quelquefois dès la St. Marc.
3. *B. de St. Marc rouge*, l. 4, larg. 1, corcelet rouge, ventre jaunâtre, corps large & liſſe, telle eſt la femelle ; mâle tout n. effilé & velu.
4. *B. à ailes frangées & ſans taches*, l. ⅔, lar. ½, noirâtres, l. ailes cendrées.
5. *B. à ailes frangées avec des taches nébuleuſes*, l. 1, larg. ½.

Voyez des eſp. étrangeres aux mots : *Satyre*, *Troglodyte* & *Lucifer*.

BIBORA, r. Lézard du Bréſil non décrit, que PISON dit venimeux, de la groſſeur du doigt ; groſſes pattes, queue large, peau d'un cendré clair.

BICHE, q. Voyez *Cerf*.

B. de Barallou, q. de l'Amér. mérid. que BUF. croit être une variété du *Cariacou* plus gr. ayant à la partie latér. de chaque narine 2 aſſez groſſes glandes qui répandent une humeur blanche & fétide. Cet animal eſt fort peu connu. Ses 2 glandes font penſer à M. HERMANN que c'eſt une eſp. & non une variété.

B. des bois, q. *Cariacou*.

B. des Paletuviers, des Savanes, pet. Cariacou.

B. rouge, q. *Cariacou*.

B. de Sardaigne, q. *Axis*.

BICHE, p. Glauque chien de mer.

BICHON, q. pet. *Chien* à nez court & poil l. & fin. V. Chien.

BICHON, i. 1er. *Aſile*.

BIDI-BIDI, o. pet. *Râle* de la Jamaïque.

BIÉLUGA, p. ou cét. ou chien de mer extrêmement vorace indiqué, mais non décrit dans le recueil d'ALÉON DU LAC, comme pourſuivant dans les golfes profonds du Kamtſchatka les p. dont il fait ſa proie.

BIERQUE, *Bierne*, p. Biorka.

BIEVRE, q. *Caſtor terrier*.

BIF, q. produit de l'accouplement du *Taureau* & de l'*Aneſſe*.

BIFEUILLE, zo. DICQ. nomme ainſi un Polypiage qu'il a décrit le premier. Son Polypier eſt en roſette blanche quoiqu'à demi-tranſpar. ; cette roſette eſt compoſée de tuyaux cyl. qui partent du centre en rayons inégaux poſés l'un ſur l'autre, les plus pet. en-deſſus, comme les pétales d'une roſe. De chacun de ces tuyaux blancs ſort un tube évaſé en trompette, & d'un vert foncé. C'eſt de leur orifice qu'on voit de tems en tems ſortir l'animal, qui eſt un pet. Polype vert & tranſpar. terminé par un bouton ; & ce bouton en ſe développant montre l'apparence de 2 feuilles.

BIGNI, c. pet. *Pourpre* d'AD. à canal évaſé & à gr. ouverture dont la levre porte à l'intér. 12 ou 15 pet. dents, l. 6‴, larg. 3.

BIGOURNEAU, c. *Marnat*.

BIHOR, o. *Butor*.

BIHOREAU, o. 45e. *Héron* de BRIS. o. tétradact. à 3 antér. comme tous ceux du g. Il eſt moins gros que le *Héron* proprement dit & que le *Butor* ; il a auſſi le cou plus court & plus gros, le bec moins effilé & un peu plus arqué. Plumage n. à reflets verts ſur la tête, vert obſcur ſur le dos, gris de perle aux ailes & à la queue, le reſte du corps blanc. Il eſt facile de le diſtinguer de ſes congéneres à 3 brins de plumes blanches, l. de 4 à 5″, qui pendent ſur la nuque du mâle. Cet o. vit d'i. terreſtres & aquatiques, de gren. & de pet. p. Il ſe tient caché de jour, & fait entendre de nuit un râlement lugubre. Il eſt aſſez rare en France & paroît o. de paſſage. Celui d'Amér. eſt moins gros & a 5 ou 6 brins les uns n. les autres blancs. V. *Héron*.

BILLE, p. *Meneſtrier*.

BILOROT, o. *Loriot*.

BIMBELLE, o. 4e. *Demi-fin*.

BINERI, o. *Bruant*.

BINOCLE, i. 10e. aptere de GEOF. à 6 pattes, 2 yeux, ant. ſimples & cétacées, queue fourchue & corps cruſtacé. Excepté la différence que ces caracteres indiquent entre le *Monocle* & lui, ces i. ſe rapprochent beaucoup. Celui-ci s'attache à pluſieurs p., & il eſt poſſible qu'il renferme un gr. nombre d'eſp. inconnues. Quoiqu'on l'appelle vulgairement *Pou de Poiſſon*, il n'a rien de commun avec les poux.

1. Le *Binocle à queue en filets*, l. 18, larg. 10 ; la partie antér. eſt la plus large ; yeux rap-

prochés, filets de la queue durs, pattes crustacées.

2. *Binocle à queue en plumet*, l. 2, larg. 1 $\frac{1}{2}$, plus rond, yeux plus écartés; fauve; ant. très-courtes; queue écailleuse à 4 anneaux terminés par des barbes que l'i. agite en nageant.

3. *B. du Gasteroste.* Sur ce pet. p. commun dans les ruisseaux.

BIORKA, } p. blanc des lacs de Suede,
BIORKNA, } du g. des *Carpes*, qu'ART. caractérise par les 25 rayons de son anale, tandis que LIN. lui en donne 35; & comment prononcer quand 2 Naturalistes du pays sont si peu d'accord entre eux? Iris argenté teint de vert; nageoires grises ou blanchâtres; gueule étroite, tête comprimée. D. 11. P. 15. V. 9. BLOCH soupçonne que ce p. est le même que la *Bordeliere*, l. 3 à 4".

BIOURNEAU, c. *Marnat.*

BIOUCAMBU, cr. *Bernard l'Hermite.*

BISERGOT, o. du Sénégal que BUF. qui en a parlé le premier, rapproche du *Francolin* à cause de sa taille, de la l. de son bec, de ses ailes, & de ses 4 éperons, car il a à chaque pied 2 ergots, ou tubercules charnus, origine de son nom.

BISET, o. *Pigeon* sauvage. V. ce mot.

BISON, q. V. *Aurochs.*

BISTARDE, BITARDE, o. *Outarde.*

BITIN, r. serp. de l'isle de Cuba, l. de 5 à 6', mais très-gros à proportion. On lui donne une tête approchant de la forme de celle du Veau, & on lui fait dévorer de gros q. On a aussi nommé *Bitin* un serp. du Mexique, & 2 viperes de Ceylan à écailles mobiles que l'animal releve dans sa colere. GRON. décrit une esp. de la Guinée; dos varié de jaune & de brun, ventre blanchâtre, l. 4' 5", diam. 4", mesures qui donnent une grosseur relative considérable, sur-tout sous la plume de GRON. Car pour le dire en passant, & une fois pour toutes, les diam. des serp. dans cet Auteur me paroissent tous trop foibles, & lors même que ses l. s'accordent avec celles des autres Naturalistes, il se trouve ordinairement au-dessous d'eux pour le diametre. Ses sujets n'auroient-ils pas été mal préparés?

BITOU, c. *Puceclage* du Sénégal, qui, s'il étoit moins pet. & s'il n'étoit pas d'un blanc de lait, ressembleroit, dit AD., au *Pou de mer* d'Europe.

BIVAI, o. *Pic-vert.*

BIVET, c. *Pourpre* d'AD. à canal médiocre, non-échancré, à spires plus arrondies que dans le *Solat* & coupées par des filets.

BIZE, p. Voyez *Thon-bize.*

BLAIREAU, q. 37^c. g. de BRIS. pentadact. antér. & postér., les doigts séparés, le pouce rapproché, six incisives à chaque mâchoire.

Blaireau simplement dit. Cet animal a de pet. yeux, des oreilles courtes n. & blanches; poil presque blanc sur le dos, presque n. sous le ventre; tête variée de bandes longit. blanches & n., l. 30", sans la queue qui en a 10; jambes très-courtes & les ongles des pattes antér. l. & forts. Le Blaireau s'en sert pour se creuser de profonds terriers dans les bois que son instinct sauvage & solitaire lui fait choisir. Il ne peut courir vîte, & poursuivi il s'enfuit à cet asyle étroit où la plupart de ses ennemis ne peuvent entrer. Ou bien couché sur le dos, les pattes en l'air, il se défend des dents & des ongles, protégé d'ailleurs par l'épaisseur de son poil. Il mange peu, & dort beaucoup, mais ne s'engourdit pas en hiver. Portées de 3 ou 4 petits que la mere dépose sur un lit d'herbe qu'elle traîne au fond de son terrier qui est toujours propre, car elle n'y fait pas ses ordures. Cependant cet animal paroît toujours sale; il est sujet à la gale; il a le poil gras, & suce avec plaisir une liqueur qui suinte d'une pet. poche qui ne communique pas sensiblement à l'intérieur, & dont l'ouverture est entre l'anus & la queue. BRIS. décrit un *Blaireau* de la nouvelle Yorck plus pet. que le nôtre, & aussi blanc en-dessus qu'en-dessous. ERX. le regarde comme une variété.

Blaireau de Surinam, q. *Coase.*

B. puant, q. *Mouffette.*

B. des rochers, *Cavia* du Cap. V. ce mot.

BLANC (le), r. Voyez *Serpent.*

BLANCHATRE (le), r. Voyez *Serpent.*

BLANCHET, r. Serp. d'Amér. mal décrit; qu'on dit du nombre des Amphisbènes.

BLANCHET, p. DAUB. nomme ainsi un p. du g. du Saumon; corps l. & effilé; tête en ovale un peu pointu; iris rougeâtre; gueule très-fendue; très-pet. dents aiguës & nombreuses; dos d'un cendré noirâtre; caudale fourchue, ou en lune; D. 12. P. 14. V. 8. A. 12. LIN. l'appelle *Puant*; à la Caroline.

BLANCHE-COEFFE, o. 5^c. *Geai.*

BLANCHE-RAIE, o. 6^c. *Estourneau.*

BLANC-NEZ, q. *Moustac.*

BLANDE, r. *Salamandre.*

BLAQUET, p. du g. de l'Alose; tête de Hareng, mâchoire infér. plus l., caudale

fourchue, les 2 côtés égaux, tandis que la partie infér. eſt un peu plus l. que la ſupér. dans le Hareng; proportionnellement plus large que ce dernier, ayant en largeur le quart de ſa l. DUH. le trouve aſſez ſemblable à la *Melette*. Sur les côtes de Normandie, l. 4 à 5‴.

Le *Faux-Blaquet* des mêmes côtes eſt, dit DUH. auſſi l. mais plus étroit, ſa mâchoire infér. eſt encore plus l. Cet Auteur aſſure que ce ſont des adultes, ayant de la laite ou des œufs.

BLATIN, c. *Pourpre* d'AD. à canal évaſé; coquille l. de 7 à 8‴, large de 4; à 8 ſpires ſerrées, peu renflées & chagrinées par des tubercules; ouverture près de 3 fois auſſi l. que large.

BLATTE, i. 54e. coléopt. de GEOF. à ant. filiformes; 2 longues véſicules aux côtés de l'anus; bouche garnie de dents & de 4 barbillons; corcelet applati, court & à rebords; étuis demi-écailleux paralleles au plan de poſition; tête triang. & baiſſée; pattes très-l.; j'ai laiſſé dans le tableau l'ordre de GEOF. d'où il réſulte que les tarſes des 2 dernieres pattes n'ont que 4 art. mais il faut prévenir ici que cet Auteur s'eſt trompé, & que les 5 art. ſe trouvent aux 6 tarſes. Cet i. domeſtique eſt l., large, liſſe & plat; il court aſſez vîte, & quelques mâles volent, mais aucune femelle ne peut le faire, n'ayant que de court moignons d'ailes. La larve ne differe de l'i. parfait que par le défaut total d'ailes & d'étuis. Elle eſt avide de farine & de racines.

1. La *Blatte des cuiſines*, l. 9, larg. 4 ½, brune; l. ant. unies & de près de 100 art.; pet. tête cachée ſous la platine du corcelet; étuis ſtriés, tranſpar., plus courts que le ventre, & preſque nuls dans la femelle; à côté du dernier anneau du ventre ſont 2 appendices véſiculaires pointues. Dans les cuiſines près des fours & des cheminées. Selon LIN. elle ſe retrouve en Ruſſie, Aſie & Amér.

2. La *Gr. Blatte*, l. 15, larg. 5, étuis & ailes plus l. que le ventre.

3. La *Blatte jaune*, l. 3 ¼, 4 ½, larg. 2, ant. moins démeſurément l. que celle des 2 eſp. précéd.; étuis d'un jaune pâle, demi-tranſp. & ſtriés; dans les boulangeries. GÉER a retrouvé cette eſp. en Suede, ſur les orties & ſur le pin, & LIN. aſſure qu'elle ſe trouve auſſi dans les cabanes des Lapons.

A ces 3 eſp. des environs de Paris, je ne joindrai que les eſp. exotiques les plus remarquables. La premiere ſera le fameux:

4. *Kakerlak*, Blatte rouſſe à corcelet jaunâtre, avec 2 taches & une bordure brunes, ant. très-l. & ventre roux. Cet i. n'eſt que trop commun à Surinam & dans toute l'Amér. mérid. où il ronge les étoffes, gâte les comeſtibles, & ſe rend auſſi incommode de nuit que le ſont nos Punaiſes. Les mâles ſont ailés; la femelle aptere enveloppe ſes œufs dans de légeres coques ſoyeuſes. Les jeunes n'étant pas plus gr. que de pet. Fourmis courent déja çà & là. Ces Blattes croiſſent très-vîte & multiplient beaucoup: heureuſement elles ont pluſieurs ennemis, entre autres certaines Araignées, des Ichneumons & des Fourmis n., l. 18, larg. 8.

5. *Blatte hétéroclite*. PAL. nomme ainſi une *Blatte* de Guinée, de la gr. de l'ongle du pouce; corps plus court & plus large que celui des autres Blattes, écuſſon demi-ovale, noir & pointillé, relevé en angle à ſon bord antér. étuis ovales, bordés de poils très-fins; le gauche n., entier & marqué de 4 taches jaunâtres preſque rondes; le dr. aminci à ſa jonction avec le gauche & ſubitement fauve à cette jonction; ailes nulles; corps d'un n. pourpré brillant taché de jaune vers les bords; pattes épineuſes.

6. La *Blatte livide*, eſp. que PAL. croit du Cap, moins large & plus l. que la précéd.; tête d'un gris jaunâtre, yeux en lumules, corcelet écailleux, luiſant & bordé; corps ovale allongé, appendices du derriere velues; pieds applatis & épineux; étuis plus l. que le ventre, d'un blanc demi-tranſpar. à nervures d'un blanc-verdâtre, à bord opaque d'un vert de porreau; ailes preſque auſſi l. que les étuis; tout le corps d'un gris jaune-pâle & uni.

7. La *Blatte géant*. LIN. nomme ainſi une eſp. d'Aſie & d'Amér. de couleur livide, avec une tache brune quarrée ſur l'écuſſon, ayant autant de diametre qu'un œuf de poule.

BLENNE, *Perce-pierre*.

BLÉRIE, o. *Foulque*.

BLEU-MANTEAU, o. *Goëland* à manteau gris.

BLEUATRE (le), r. Voyez Serpent.

BLEUET, o. *Martin-pêcheur*.

BLONGIOS, o. 10e. *Crabier* de l'ancien continent.

BLUET, o. 14e. *Tangara*, & auſſi *Poule Sultane*.

BLUET, p. *Glauque*.

BLUET, r. ſerp. d'Amér. du 3e. g. de DAUB. tête en ovale allongé, narines preſque inviſibles; écailles du corps ovales, mi-par-

tics de bleu & blanc, le bleu eſt clair ſur le dos, plus foncé ſur la queue qui eſt mince; écailles blanches ſous le ventre. On dit que l'on a vu d'aſſez gr. individus de cette eſp.

BLUETTE, o. On a quelquefois donné ce nom à la *Peintade*, qui n'eſt cependant pas bleue.

BOA, r. C'eſt dans LIN. le nom du 2e. g. des ſerp. qui eſt le même que le 2e. de DAUB. c'eſt ſur-tout dans ce g. que ſe trouvent ces r. énormes qui avalent de gros q. entiers. V. Serpent.

BOBAK, BOBAQUE, q. V. *Marmotte* de Pologne.

BOBI, c. *Porcelaine* d'AD. à 4 tours de ſpire, dont un ſeul eſt bien apparent & occupe la plus gr. partie de la ſurface de la c.

BOCHIR, r. Serp. d'Égypte, à tête courte, gr. écailles, ventre d'un jaune cendré ſemé de p. noirs; dos à même fond orné de 5 faſcies nuées de brun & de roux. Ces indications de SÉBA n'apprennent jamais à connoître le genre.

BŒUF, q. *Taureau* domeſtique à qui on a ôté les teſticules dans ſa jeuneſſe, ou que l'on a au moins biſtourné en les comprimant & en tordant les vaiſſeaux ſpermatiques & déférens. *V.* Taureau au mot Aurochs.

Bœuf à bosse, *B. des Illinois*, } q. *Bijon*. V. au mot Aurochs.

B. guerrier, q. *Backeleis*.

B. marin, q. *Phoque*.

B. gris du Mogol, q. Nil-gaut.

BŒUF, p. Tapeçon.

BŒUF MARIN, c. Oſcabrion.

BOGGO, q. Mandrill. V. 2e. *Babouin*.

BOGUE, p. de mer du g. des Dorades. Il habite le fond de la mer ſelon LIN.; c'eſt un p. de rivage ſelon ROND.; il n'a que 12″ de l.; pet. tête preſque toute occupée par de gr. yeux; écailles foiblement argentées & dorées diſpoſées par rangs longitudinaux; lig. latér. large & comp. de pet. traits n.; ventre argenté; chaque côté orné de 4 lig. d'or & d'argent plus brillans; caudale dorée; chair eſtimée en Italie. D. 30. P... V... A. 19. *Sp. Boops*. LIN., ROND. parle d'un autre p. qu'il nomme:

Bogue-ravel, à bec plus pointu; corps plus large & plus court; très-gr. yeux; dos d'un bleu mêlé de rouge, ventre blanc, queue rougeâtre. On a encore donné le nom de *Bogue* à un p. de mer du Bréſil qui n'a de commun avec ceux-ci que la gr. de ſes yeux, & qui d'ailleurs a la figure du Thon. Enfin on nomme encore:

BOGA, *Bogue*, à S. Jean-de-Luz, ſelon DUH. Un p. l. de 9 à 10″, ſemblable à la Sardine, mais ayant la tête plus applatie, le corps plus gros, l'œil plus gr. & les écailles plus épaiſſes; dos brun, ventre blanchâtre; dorſale à 26 rayons, allant aſſez près de la caudale; les rayons latér. de celle-ci plus l. dans ſa partie h. que dans l'inférieure. Ce p. vient paſſer l'été à l'embouchure des rivieres.

BOICININGA, r., eſp. de Serp. à ſonnettes. *V.* ce mot. MARC. donne à celui-ci 4′ quelques pouces de l. Son corps gros, au milieu, comme le bras, s'amincit antér. & poſtér.; dos brun parcouru longit. par une chaîne jaunâtre bordée de n.; flancs jaunes à taches n. & quarrées, diſpoſées ſur 2 rangs; ventre jaunâtre; 4 dents aiguës & rentrantes comme les griffes du Chat; courſe rapide par bonds ſur les terreins inégaux. L'enflure, l'inflammation & une ſoif ardente ſont les effets de la morſure de ce Serpent. On dit qu'un coup de baguette ſur le dos ſuffit pour le tuer. PISON a aſſez mal obſervé ces animaux pour croire que leur principal venin étoit dans le dernier art. de leur caſcabelle.

BOICUAIBA, r. Serp. du pays des Incas, auquel on donne 20′ de l.; n. dans la partie antér. de ſon corps, jaune dans la poſtér.; on ajoute qu'il détruit beaucoup de Serp. des autres eſp., & que les Amér. trouvent ſa chair fort bonne.

BOIGA, r. Serp. d'Aſie & d'Amér. du 3e. g. de DAUB. qui n'eſt pas plus gros qu'une plume d'Oie; mâchoire inſér. blanche, ſinciput bleuâtre, les 2 couleurs ſéparées par un trait n.; dos d'un vert bleuâtre doré couvert d'un rézeau n., chaque écaille étant bordée de noir.

BOIGUACU, r. Il paroît impoſſible de ne pas faire avec MARC. & PISON pluſieurs eſp. de Boiguacu, non-ſeulement à cauſe de la différente taille, car elle varie de 4 à 24′, mais à cauſe des couleurs abſolument différentes jointes à la gr. variété dans le nombre des dents & de leurs rangées. DAUB. rapporte en général le Boiguacu à l'*Argus*. PISON en décrit un de la l. de 24′, auſſi gros qu'un homme; levre ſupér. dentelée. DAUB. donne à l'Argus, d'après cet Auteur & d'après NIEREMBERG, le talent de ſe conſtruire des huttes de terre glaiſe. Je trouve dans RU. & JONS. qu'au rapport de ce même NIEREMBERG, des Serp. ſemblables au Boiguacu s'établiſſent ſous les voûtes des cabanes que conſtruit le *Terme* dit vulgairement

ment *Fourmi-blanche*, inſtinct aſſez ſimple, & qu'il eſt plus facile de ſuppoſer à un Serp. que de lui croire l'adreſſe de conſtruire lui-même ces eſp. de fours.

BOIGUATRARA, r. Serp. Acontias de Surinam l. de 3′ 5″ ſur 4 à 5‴ de diam. ſelon GRON. Muſeau pointu, tête plus groſſe que le corps, & antér. jaune; dos bleu-verdâtre, ventre blanc-rougeâtre; très-petites dents; queue plus l. que la moitié du tronc.

BOJOBI, r. Serp. d'Amér. mérid. du 2e. g. de DAUB., à levres épaiſſes & pendantes bordées de gr. écailles d'un rouge pâle; dos vert ou orangé, varié de rouge & de jaune clair. PISON dit que ſouvent il entre dans les maiſons, & qu'il ne fait aucun mal à moins qu'on ne l'irrite, & qu'alors ſes morſures ſont cruelles. L. d'une aune, groſſeur du pouce.

BOIQUIRA, r. Serpent de l'Amér. & des Indes, du 1er. g. de DAUB., par conſ. Serpent à ſonnettes, *v.* ce mot. Dans ſa colere il releve & agite même ſes écailles; robe d'un cendré jaunâtre ſur le dos, variée de taches n. bordées de blanc & diſpoſées en une lig. longit. Ce Serpent eſt venimeux & rampe ſur les rochers avec une gr. vîteſſe. JONS. ſuppoſe que c'eſt le même que le *Boicininga*.

BOIS DE CERF, zo. V. *Abrotanoïde*.

BOIS VEINÉ, i. 29e. Phal.

BOIS VEINÉ, c. *Rocher* d'ARG. garni de pointes & de tubercules, à côtes arrondies vers le bas, aiguës vers le h., & dont les couleurs imitent par leur arrangement un bois bien veiné.

BOITIAPO, r. Serp. du Bréſil que DAUB. rapporte au *Sombre*. PISON lui donne la groſſeur du bras & la l. de 7′. Couleur d'olive; vivant de Gren.; il eſt très-venimeux & ſa morſure a les mêmes ſuites que celle du *Cucurucu*.

BOLIN, c. *Pourpre* d'AD. à canal très-l.; c. un peu plus épaiſſe que celle du *Sirat*, en forme de maſſue, à 8 ou 9 ſpires relevées de 6 ou 7 groſſes côtes traverſées de filets, & armées ſur la 1re. ſpire de 14 dents en 2 rangs, longue à-peu-près comme le ¼ de la c.

BOM, r. On dit que c'eſt le nom d'un gr. Serp. innocent du Bréſil & du royaume d'Angora.

BOMARIN, q. *Hippopotame*.

BOMBA, q. *Cabiai*.

BOMBARDIER, i., eſp. d'*Eſcarbot* du nord; étuis d'un bleu noirâtre; tête, corcelet & pattes rouges; volant rarement & ſautant communément, même pour fuir. Il lâche alors par le derriere une exploſion aſſez bruyante accompagnée d'une pet. fumée; il peut la réitérer 15 ou 20 fois de ſuite. L'organe qui lui fournit ce moyen eſt une pet. veſſie ſituée près de l'anus; & cet i. n'a guere d'autre moyen que ce coup pour échapper au *Carabé*, ſon ennemi le plus acharné.

BOMBILE, i. Genre d'i. deſtiné par LIN. & enſuite par GÉER à des dipteres étrangers à tout autre g., même aux *Mouches* & *Aſiles*, à cauſe d'une trompe dirigée en avant parallélement au plan de poſition, auſſi l. que le corps, filiforme, paroiſſant ſimple, mais réellement compoſée de 2 filets écailleux qui ſe logent dans la raînure d'une l. piece très-fine, où elle eſt recouverte par une autre piece ſupér. preſque auſſi l. que l'inférieure. Tête de *Mouche*; gr. yeux ovales; ant. de *Conops* ou de 3 pieces, dont la derniere qui eſt en maſſe fait un angle avec celle du milieu; corcelet large & très-velu; ventre court, large & couvert de très-l. poils; ailes l. & aſſez étroites, toujours écartées comme ſi l'i. alloit s'envoler; pattes très-l. & déliées. Cet animal vole en planant ſur les fleurs, comme certains Pap., introduiſant ſa l. trompe pour ſucer le miel ſans ſe poſer.

1. *Bombile à ailes panachées*. C'eſt le *Bichon* ou 1er. *Aſile* de GEOF.
2. *B. à ailes ponctuées*; n., poils fauves, ailes piquées de brun; un peu plus gr. que le précédent. En Suede.
3. *B. Taon gris*, d'un n. griſâtre; muſeau conique gris; bandes griſes ſur le ventre. Si l'on coupoit la trompe de cet i., dit GÉER, il ſembleroit un gros *Taon*. Aux Indes.
4. *B. Taon roux*. Muſeau du précéd.; ventre roux à 2 bandes blanches & extrémité n.; cuiſſes n.; l. 6 à 7‴. Au Cap.

BONANA, i. 8e. *Pinſon*; on a auſſi appellé *Bonana* un *Carouge* de Cayenne, dit *Cu-jaune*. V. ce mot à la ſuite des *Carouges*.

BONASE, q. *V.* à la ſuite du mot Aurochs.

BONDRÉE, o. du g. de l'*Épervier*, 33e. de BRIS. Cet o. reſſemble fort à la *Buſe*, & il eſt de la même groſſeur; l. 22″, h. 18, vol 50. Narines & bec un peu plus l. que dans la Buſe; iris, jambes & pi. jaunes; ſommet de la tête lar., plat & gris; dos brun; ventre blanc tacheté de brun; nid de buchettes garni de laine; vol peſant & preſque ſeulement d'arbre en arbre; eſp. de courſe aſſez vîte en piétant. Cet o. eſt plus rare que la Buſe; il chaſſe aux Mulots, Grenouilles, Lézards, inſectes, &c.

BONJOUR - COMMANDEUR, o. de Cayenne & de la Guiane qui paroît à BUF. un *Bruant*, mais que MAU. prouve n'être qu'un *Moineau franc* d'Amér. un peu modifié par le climat. Ce Naturaliſte ſe fonde ſur ce que cet o. n'a pas les 2 portions du bec rentrantes comme dans les *Bruans*; ſur ce qu'il n'a pas leur tubercule à l'intér. du bec, qui d'ailleurs eſt plus gros que le leur. Il ſe fonde encore ſur ce que cet o. a le cri aigu & matinal de nos *Moineaux*, & leur habitude de vivre autour des habitations. L. 5″; deſſus du cou brun-roux, dos de notre Moineau; gorge d'un blanc-griſâtre, avec un peu de n. au bas, au milieu & vers les côtés; poitrine d'un gris cendré, ventre plus cendré.

BONITE, p. Maquereau-bâtard. *V.* ce mot.

BONITON, p. de mer du g. du Maquereau; muſeau pointu; gros ventre; dos d'un bleu foncé, mais brillant, d'où partent des traits n. tranſv. allant au ventre qui eſt argenté; pet. yeux dorés; le dernier rayon dorſal très-l.; anale & 2e. dorſale déclinées juſqu'au milieu, enſuite aſcendantes; caudale très-fourchue; l. 2 à 3 coudées. D. 5, 34. P. 20. V. 6. A. 24. ROND., ART.

BONNET (la), i. LIN. a donné le nom de ce célebre Naturaliſte à une Teigne de Suede à ailes blanchâtres ornées de 2 traits d'argent.

BONNET, p. Pélamide.

BONNET CHINOIS, q. 3e. Guenon.

BONNET CHINOIS, c. Lépas d'ARG. à c. chambrée, intér. très-polie, avec une pointe ſaillante & repliée dans ſon ſommet intér.; ſon nom indique ſa forme totale extér.

BONNET DE NEPTUNE, zo. du g. des *Madrépores*, forme de champignon renverſé, fort h. & parabolique comme une cloche, quelquefois fort gr., & ayant juſqu'à 12 ou 13″ de diamètre. Il eſt ordinairement un peu oblong & ſans tige, tuberculeux & inégal en-deſſous. En-deſſus il eſt couvert de lames qui vont du ſommet à la circonférence, ou qui ſe détournent ſeulement, ou même s'interrompent à la rencontre des étoiles que forment les orifices des cellules de l'animal.

BONNET NOIR, o. Nom de je ne ſais quel pet. o. de paſſage d'Italie & d'Angleterre.

BOOBI, o. *Fou.*

BOOLLUCORI, o. *Angoli.* V. Caunangoli.

BORD ENFUMÉ (le), i. 183e. Phal.

BORDE, p. *Able.*

BORDÉE (la), r. *V.* Grenouille.

BORDELIERE, p. de lacs & rivieres, du g. des Carpes; large & mince, pet. tête pointue, mâchoires rudes, raboteuſes & édentées; forme de *Brême*, mais moins gr. & à plus pet. écailles; dos bleuâtre, ventre plus clair; caudale & anale rougeâtres comme dans les Perches; dorſale & pector. brunes bordées de bleu; lig. latér. courbe & marquée de p. jaunes. Chair médiocrement eſtimée. Ce p., fort ſujet à être tourmenté par la *Sangſuë-Limace*, aime le bord de l'eau, d'où lui eſt venu ſon nom. D. 12. P. 15. V. 10. A. 25. V. *Biorka.* LIN. & ART. l'ont eu en vue en indiquant le *Ballerus*. La deſcription de ce dernier paroît cependant convenir bien peu à la Bordeliere, & le calcul des oſſelets encore moins. D. 11. P. 16. V. 10. A. 40.

BORDURE A PLAQUES, i. 42e. Phal.

BORDURE ENSANGLANTÉE, i. 46e. Phal.

BORDURE ENTRECOUPÉE, i. 76e. Phal.

BORDURE MACULÉE, i. 61e. Phal.

BORGNE, o. *Charbonniere.*

BORIN, o. *Paſſerinette.*

BOSBOK, q. V. *Antilope.*

BOSOTE, BOSCOTE, o. *Rouge-gorge.*

BOSON, c. Toupie d'AD., dont la c. a 8 ſpires aſſez renflées, chargées de pet. boutons rangés ſur pluſieurs lignes. L. 10‴, lar. 7.

BOSSU (le), p. Nouveau g. formé par BLOCH pour un p. qui n'a pas l'ouverture des ouïes à la nuque comme les *Lyres*; qui n'a pas les cirrhes du *Tapeçon*, les piquans de la nageoire dorſale de la *Vive*, ni les ventrales étroites des *Percepierres*. Le caractere poſitif de ce g. eſt un dos élevé. L'eſp. qui l'a fait former à BLOCH eſt un p. des Indes qui, dans l'individu obſervé, n'a que 10″ de l., la caudale compriſe, & un peu plus de 4″ de large. Corps mince & couvert de pet. plaques argentines plus liées & plus unies que des écailles, & qui le font paroître couvert d'une feuille d'argent; dos & ventre carénés; gr. tête comprimée, muſeau émouſſé; bouche large; pet. dents en pluſieurs rangées; mâchoire infér. plus l. & recourbée; ouverture des ouïes très-large, n'ayant pour opercule qu'une membrane qui va juſqu'aux pectorales. Ainſi ce p. eſt un Branchioſtége. Étant d'ailleurs jugulaire comme ceux auxquels on l'a comparé ci-deſſus, mais n'ayant pas les ventrales pointues comme elles le ſont dans le g. du Merlan, il demeure dans un g. à part; narines ſolitaires; gr. yeux à iris ſupér. bleu, infér. blanc; au-deſſus des yeux le dos commence à s'élever, & ſa nageoire n'occupe que ſa partie la plus haute; il eſt de couleur d'or piqué d'orange; 4 taches n.

rondes ſur la carêne du dos précedent la dorſale ; côtés & ventre à reflets d'or ſur l'argent ; lig. latér. commençant ſeulement au-delà des pectorales ; anus plus près de la tête ; pectorales & ventrales dorées, à bord rougeâtre ; dorſale, anale & caudale bleuâtres à bordure jaune. D. $\frac{1}{17}$. P. 13. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{3}{12}$.

BOSSU (le), r. *V.* Crapaud.

BOSSUE (la), r. *V.* Grenouille.

BOSTRICHE, i. 35e. Coléopt. de GEOF., ant. en maſſe compoſée de 3 art. poſées ſur la tête ; ſans trompe ; corcelet cubique cachant la tête ; tarſes nuds & épineux. Il faut prendre garde de confondre, comme on l'a fait pluſieurs fois, cet i. avec le *Clairon* & l'*Antibe* qui n'ont ni ſes tarſes, ni ſon gros corcelet, ni cet enfoncement qui reçoit la tête. On en trouve différentes eſp. au Sénégal & ailleurs ; mais on n'en connoît que 2 en ce pays.

1. Le *Boſtriche n.* ; l. 5, lar. 2 ; pet. tête ; ant. de 11 art., dont les 8 premiers ne ſont que la l. des 3 derniers qui compoſent la maſſe ; étuis rouges & liſſes ; forme aſſez ſemblable à celle de la *Vrillette* ; dans les bois.

2. *B. brun* ; l. 1 $\frac{1}{2}$; lar. $\frac{1}{4}$. Corcelet dentelé ; étuis ſtriés & pointillés.

BOT, p. *Plie.*

BOUBACH, q. *Bobak.* Voyez *Marmotte* de Pologne.

BOUBIE, o. *Fou.*

BOUBIL, o., eſp. de pet. *Merle* de la Chine, le ſeul o., dit-on, qui chante en ce pays ; plumage brun coupé par une bande n. longit. qui deſcend du derriere de l'œil à la moitié du cou ; bec & p. d'un gris jaunâtre.

BOUBOU, o. *Huppe.*

BOUC, q. 9e. g. de BRIS. ; animal domeſtique ruminant, à pi. fourchus, à 8 inciſives ſupér., à cornes ou ſimples ou nulles, à l. barbe, à odeur forte ; ſi chaud qu'un ſeul ſuffit à 150 *Chevres*, mais cette ardeur ne dure que 3 ou 4 ans.

Le *Bouc* eſt propre à la génération à un an, & la *Chevre* à 7 mois, mais on attend communément 18 mois. On ſait que celle-ci fournit comme la Vache un lait ſain & abondant ; ainſi cette eſp. eſt une des plus utiles, eu égard d'ailleurs à ſon ſuif, à ſon poil & à ſa peau ; d'autant plus qu'elle eſt non-ſeulement très-facile à nourrir, mais auſſi robuſte que la Brebis eſt délicate. Elle eſt auſſi plus légere & plus adroite que la Brebis ; elle aime à gravir les rochers & les montagnes ; elle eſt ſenſible & elle s'attache ; même ſauvage, ou non domeſtique, elle ne fuit pas l'homme. Vie de 10 à 12 ans. Chaleur en automne, mais aptitude toute l'année à recevoir le mâle ; geſtation de 5 mois ; elle met bas au commencement du 6e. mois 1 ou 2 *Chevreaux*, rarement 3 & preſque jamais 4. BUF. croit que le *Bouc* vient du *Bouquetin* ; PAL. trouve ſa ſouche dans l'*Aegagre*, & GULDENSTÆDT dans le *Paſan*. V. Paſan, Aegagre & Bouquetin. Il faut obſerver que la couleur & la l. du poil du Bouc varie dans le même pays, & plus encore dans les divers climats. C'eſt ainſi que la Chevre en Italie a le poil très-l. & très-blanc. Il y a des Boucs & des Chevres ſans cornes ; & il y en a à 4 cornes. Celles de *Guinée* ſont plus pet., & celles du *nord* ſont plus gr. que les nôtres. Celles d'*Angora*, d'*Égypte*, de *Syrie*, &c. ont un poil l., friſé & fin comme de la ſoie. Leurs cornes ſont tournées en avant en demi-cercle, & leurs oreilles ſont pendantes. Le mâle de ces Chevres a les cornes l., en tire-bourre & dirigées horiſontalement. Le Bouc & la Chevre de Juda ont de groſſes jambes baſſes, & ont les cornes aſſez courtes, & le poil très-court. Selon LIN. elles ne ſont pas plus gr. qu'un Chevreau d'un an ; on les a tranſportés d'Afrique en Amér. LIN. & ERX. en font une eſpece.

Chevre de Madagascar ; oreilles l., larges & pendantes ſur les joues.

C. du levant, ou *Mambrine*, variété de celle de *Syrie*, à oreilles encore plus longues, & pendantes ; pet. cornes dr. ; poil fauve.

C. naine, variété de celle de Madagaſcar, à jambes encore plus courtes ; poils l. & pendans ; cornes triang. & très-courtes ; en Afrique, d'où on l'a tranſportée à Surinam.

C. bleue. V. la 16e. Gazelle.

C. de Congo, q. *Chevrotain.*

C. des Alpes, q. *Chamois.*

C. sauvage du Cap, q. *Condoma.*

C. a musc, q. *Muſc.*

C. sautante, q. *Gazelle ſautante*, ou 2e. Gazelle.

BOUC-DAMOISEAU, q. *Chevrotain d'Afrique* de BRIS. *Antilope* de PAL., autrement appellé la *Grimme*, ou *Chevre de Grim*, du nom de l'Auteur qui en a parlé le premier. Naturel timide, taille ſvelte & agile, jambes minces, cornes dr. n. l. de 3$''$, ſillonnées longit. & aſſez groſſes ; gr. oreilles ; entre ſon nez & l'œil ſe trouve une foſſette nue & n. d'où découle une liqueur viſqueuſe & odorante ; femelle ſans cornes ; épi de

poils sur la tête; queue courte; sans pinceaux aux genoux; poil du corps roide quoique doux, brun en-dessus, blanc en-dessous, gris clair en-devant; taille d'un Daim de 2 mois. En Guinée.

Bouc de Hongrie, q. *Saiga.*

B. des bois, q. *Bosbok*, ou 15e. Gazelle.

B. des rochers, q. *Bouquetin.*

BOUC, p. On a donné ce nom à la *Mendole* à cause de sa puanteur, & au *Boulerot n.* à cause des appendices qu'il a sous la mâchoire.

BOUC, cr., pet. cancre de la Jamaïque, de forme ovée, couvert de poils épais & de tubercules presque épineux; bec avancé, fendu & garni de franges roides & aiguës; pinces lisses portées par des bras qui ont 2 dents en-dessus; doigts blancs au bout; les 8 pattes velues & armées d'un ongle courbé, aigu & blanc. FAB.

BOUCARDE, c. *Cœur de Bœuf.*

BOUC-ESTAIN, q. *Bouquetin.*

BOUCHARI, o. *Pie-grièche.*

BOUCLÉ (le), p. 21e. *Chien de mer* de BROUS. l. de 4 pi. Corps couvert de piquans à base large & ronde comme à ceux des *Raies bouclées*; museau saillant & conique; ouverture de la gueule méd.; plusieurs rangs de dents presque quarrées; gr. yeux; pectorales larges; ventrales très-loin du museau; dorsales très-reculées; il n'y a point d'anale proprement dite, mais elle paroît remplacée par une nageoire angulaire sous la queue.

BOUCLIER, i. 10e. Coléopt. de GEOF.; ant. de 11 art. un peu perfoliées & grossies au bout; corcelet couvert par une large plaque écailleuse en forme de bouclier bordé, mais qui ne cache pas la tête; étuis bordés & convexes; tête allongée, platte & mince, toujours baissée; yeux ovales; 2 gr. dents, & 4 barbillons à la levre inférieure. La larve de cet i. est brune, dure, applatie, plus étroite vers la queue; elle court assez vîte sur ses 6 pattes. On la trouve avec l'i. parfait dans la terre, dans les corps à moitié corrompus, dans le fumier, &c. car le Bouclier aime en général les immondices, & même les excrémens; aussi exhale-t-il une odeur fort désagréable. GÉER regarde comme de vrais Boucliers les 3 premiers *Dermestes* de GEOF.

1. Le *Bouclier n. à 3 raies & corcelet lisses*; l. 4-6, lar. 2-4; étuis à gr. rebords; sur chacun 3 lig. longit. élevées & lisses; le reste chagriné; quand on touche cet i. il cache sa tête sous son corcelet. Dans les bois sur les animaux morts.

2. *Bouclier n. à corcelet raboteux*, l. 5, 6, larg. 2, 3.

3. *B. à bosses*, l. 9, lar. 4 tout n.; ant. plus feuilletées; étuis courts ayant chacun une bosse au milieu, & 3 lig. longit. élevées & lisses.

4. *B. n. chiffoné, à corcelet raboteux*, l. 5½, lar. 2; il a sur ses étuis les mêmes lig. que le précéd., & l'espace intermédiaire est plissé.

5. *B. n. chiffoné, à corcelet lisse*, à cela près, comme le précéd.

6. *B. à corcelet jaune*, l. 6, lar. 2½; masse des ant. en feuilles enfilées terminée par un bouton alongé; étuis n. terminés en gouttieres; animal ovale & applati.

7. *B. jaune à tache n.*, l. 6, lar. 3, tête, ant., écusson, corps n.; bords du corcelet d'un jaune pâle; étuis jaunes à 2 p. noirs.

8. La *Gouttiere*, l. 6, lar. 3, tout n. & uni; ant. peu foliées; étuis à rebords bien marqués. Dans les bois pourris.

9. *Bouclier fauve*, l. 2½, lar. 1¼; étuis finement chagrinés.

10. *B. brun velouté*, l. 1½, lar. ½. Le velouté vient de poils courts sur un fond brun n.; l. pattes.

Je ne joindrai à ces 10 especes indigênes qu'une esp. exotique.

11. Le *Bouclier-Punaise*, l. 4‴, lar. 2½; dessus d'un brun marron à rebord roux; dessous tout roux; 6 arrêtes longit. sur chaque étui, & entre elles sont des p. enfoncés; ant. & pattes courtes; corcelet antér. échancré; corps infér. aussi plat que celui des *Punaises* de lit. En Suéde.

Le *Bouclier fossoyeur* de GÉER, qui mérite d'être connu, est le 1er. *Dermeste* de GEOF. *V.* ce mot.

BOUCLIER, c. ou v. crustacé. KLEIN nomme ainsi les *Oursins* d'une des sections de sa classe des Anocystes plus unis ou moins ornés, & en même tems plus plats, plus larges & plus gr. que les *Turbans.*

BOUCLIER D'ÉCAILLE, c., gr. *Lépas* d'ARG. à sommet peu relevé, arrondi, uni, quelquefois orné de lig. brunes sur un fond gris-de-lin. On le nomme:

Bouclier à œil de Bouc, ou *B. à œil de Rubis*, s'il s'y trouve un pet p. brillant qui fait l'effet d'un œil.

BOUCLIER, p. DAUB. nomme ainsi le g. du Cycloptere. Ce nom convient mieux au p. auquel celui qui l'a décrit le premier l'a donné. C'est un p. du g. du Silure, sans fausse dorsale; caudale fourchue; 8 barbillons; D. ⅓ ou ⅕. P. ⅓ ou ½. V. 6. A. 57,

ou 62, ſelon le calcul de LIN. ou celui de HASSELQUIST. Ce dernier a trouvé ce p. dans le Nil & l'a nommé *Schild* en ſa langue, c. à d. Bouclier.

BOUCRAIE, o. *Engoulvent.*

BOUDIN DE MER, i. marin décrit par DICQ., d'une forme très-allongée, mais trop compliquée d'ailleurs pour pouvoir en donner une idée ſans le ſecours de figures. Il a 6″ de l., & il habite un tuyau l. d'1′ & gros comme le pouce, de la couleur & de la conſiſtance d'un vieux parchemin. L'animal contient un éthiops encore plus épais que celui de la *Séche* ou du *Calmar.*

BOUFFE, q. Chien à l. poils fins & friſés, venant de l'accouplement du grand *Épagneul* & du *Barbet.* V. Chien.

BOUFFON (le), i. *Méloloute* d'Italie à tête n., orbites rouſſes, corcelet n. bordé de rouille & traverſé de 3 lig. de la même couleur; étuis n. pointillés, tachetés de rouille & ayant leur extrémité de cette couleur; jambes de même, les genoux & cuiſſes poſtér. avec une raie brune. FABR. nomme de même une de ſes *Abeilles nomades* des Indes & de la nouvelle Hollande, à corcelet, ventre & jambes variés de n. & de blanc. Le même Naturaliſte déſigne encore ſous ce nom une *Phalène* de l'iſle de Tabago, à ailes roulées, les ſupér. fauves, à gros p. blancs entourés d'un anneau bleu; les infér. & le deſſous des ſupér. n. à bord noirâtre.

BOUFFON (le), cr. *Ecréviſſe* de Groënland à ant. fourchues, bec lancéolé & dentelé, corps peint de différentes couleurs, liſſe & cylindrique.

BOUFFRON, zo. *Séchè.*

BOUGNETTE, p. *Tareronde.* V. la Paſtenague à l'article Raie.

BOUILLEROT, p. *Boulerot.*

BOUILLEUR DE CANARI, o. *Ani.*

BOULANG, p. des Indes, non décrit, cataphracte alép.; dos jaune rayé de bleuâtre, ventre roux; queue marquée d'un croiſſant & rouge au bout.

BOULEROT, p. 8e. g. de GO., par conſ. acanthopt thor. écailleux, lancéolé, tête alép. comprimée, pet. bec arqué & obtus, mâchoires dentelées; dents aiguës, yeux au h. de la tête; narines doubles; anus pet. & à l'équilibre; 2 dorſales, la 1re. près de la nuque aiguillonnée, la 2e. rayonnée & à l'équilibre; ventrales accolées enſemble, roulées en cornes & compoſée ainſi que l'anale qui eſt à l'aplomb de la 2e. dorſale. La plupart des p. de ce g. ſont aſſez pet., & vivent au fond de la mer parmi les rochers.

1. *BOULEROT N.*, p. de mer & de l'embouchure des rivieres, du g. précéd.; robe à fond blanchâtre ſemé de taches jaunes & de noirâtres, & de bandes n. ſur le dos; corps cunéïforme diminuant depuis ſa groſſe tête au bout de la queue; mâchoires égales & à 2 rangs de dents pointues; écailles rondes, jaunâtres, piquées de n.; nageoires d'un bleu brun, les pectorales courtes, les autres l., & la caudale arrondie; chair aſſez eſtimée; l. 5 à 6″, ou comme dit ROND. 8 à 9. Il eſt, dit-on, aſſez épais quoique vivant d'algue & de mouſſe. D. 6, 16. P. 18. V. 10. A. 12. *G. Niger* de LIN.

2. *B. blanc*, p. du même g., dit auſſi *Goujon bleu* à cauſe de la couleur de ſes nageoires; un autre caractere ſaillant eſt dans les l. rayons de ſa 1re. dorſale; tête comprimée; mâchoires égales; iris blanc; dos rond & brun; côtés blanchâtres; lig. latér. noirâtre; l. 4 à 5″. Dans la Baltique & la mer du nord près des bancs où il vit d'œufs, de p. cr. & c.; ROND. dit que c'eſt de tous ſes congéneres le meilleur à manger. D. 6, 14. P. 16. V. 12. A. 14. C'eſt le *g. Jozo* de LIN.

3. *B. de SCHLOSSER*, p. du même g., l. de près de 9″? forme de corps groſſe, cyl. & diminuant à peine vers la queue; ventrales réunies en une coquille de 12 rayons; l. tête; front incliné bruſquement aux yeux; levres épaiſſes; la 1re. dorſale à 8 aiguillons, la 2e. à 13 rayons & oppoſée à l'anale de 12; caudale en hyperbole aiguë; robe d'un brun noirâtre. Ce p. de la Chine, où on le nomme *Cabos*, ſe tient ſouvent hors de l'eau ſur l'herbe des marécages où il s'élance d'un lieu à l'autre, par les coups redoublés de ſes pectorales & de ſes ventrales. Vorace, il pourſuit les Squilles & autres petits animaux. Il a pour ce genre de vie 3 facilités, le tiſſu ſerré de ſes nageoires, des opercules écailleux & fermant très-bien, & des yeux placés au ſommet de la tête & défendus d'ailleurs par une paupiere infér. qui remonte au beſoin.

4. *B DE KŒLREUTER*, qui ne differe conſidérablement du précédent que par le nombre des oſſelets de ſes nageoires, & en ce que ſes ventrales ne ſont réunies que vers leur baſe & ne forment pas la coquille; robe d'un gris blanchâtre; l. 5″ 6‴. D. 11, 13. A. 10.

5. *B. DE BODDART*; tête plus courte qu'aux précéd.; front convexe & doucement penché; yeux tout-à-fait en-devant; rayons

interméd. de la 1re. dorſale très-l.; pectorales arrondies, ventrales en conque & ſous les pector.; dos ardoiſé, tacheté de brun, ventre jaunâtre; l. près de 7″. Mer des Indes. D. 5. 25. P. 21. V. 34. On ne peut attribuer qu'à une faute d'impreſſion le nom de Chien de mer donné à ce p. dans la nouvelle Encyclopédie.

6. *Boulerot, tête de Lievre*; tête courte, gueule de Crapaud, levres épaiſſes; yeux très-écartés & preſque au h. de la tête; ventrales à 4 rayons dichotomes chacune, & faiſant mieux la coquille que dans aucune des eſp. précéd.; robe d'un gris brun; l. 4″. En Amér. PAL.

7. *B. Carpe*; forme de Carpe, yeux latér. & ſéparés par une eſp. de crête qui va les rejoindre en maniere de pli cutané; robe d'un gris brun; l. 4″ 6‴, à Amboine. PAL.

8. *B. de Plumier*, p. des fleuves des Antilles décrit par BLOCH d'après les manuſcrits du P. PLUMIER; mâchoire ſupér. plus l.; corps rond & charnu; groſſe tête, levres épaiſſes; gr. bouche; iris argenté, la tête eſt ſupér. d'un brun-rouge, latér. jaune; opercules d'une ſeule piece; ouvertures des ouïes lar., membrane branchiale en partie à découvert; pet. écailles; dos rond & d'un rouge brun qui ſe change en jaune vers la lig. latér.; celle-ci eſt droite; ventre blanc; anus au milieu; nageoires jaunes, les pector. & la caudale bordées de noirâtre; ventrales en cornet; chair eſtimée; ce p. multiplie beaucoup. D. 6, 12. P. 12. V. 6. A. 10.

9. *B. de la Chine*; tête alép. & liſſe; très-pet. dents; écailles larges & unies; robe blanchâtre; tache violette un peu au-deſſus des opercules; caudale un peu arrondie; les 2 dorſales égales, excepté les derniers rayons de la ſeconde qui ſont plus l.; pector. lancéolées; non réunies à leur baſe, comme le dit DAUB., cette réunion n'étant ni réelle ni poſſible; ventrales en cornet. D. 6., 11. P. 18. V. 10. A. 9. *G. Eleotris*. LIN.

10. *B. Anguilliforme*, p. de la Chine, eſp. anomale à une ſeule dorſale; corps gros & gliſſant d'une Anguille; peau demi-tranſp., de maniere qu'on voit les vaiſſeaux aux travers ſelon LIN.; pector. très-pet. & arrondies; dorſale & anale longit.; muſeau de Canard & édenté. D. 52. P. 12. V. 10. A. 43.

11. *B. a dents en peigne*; autre p. de la Chine, dont les dents infér., au lieu de garder la poſition verticale, ſont preſque horiſontales & ſe montrent en-dehors. D. 5, 26. P. 19. V. 12. A. 25. *G. Pectiniroſtris*. LIN.

12. *Boulerot du Nil*. Loche de mer.

BOUQUET, cr. Cardon.

BOUQUETIN, q. 3e. Bouc de BRIS. qui eſt ſelon BUF. la ſouche primitive du Chamois & du Bouc domeſtique. *V.* ce mot. Quoi qu'il en ſoit de cette idée combattue par PAL. & GULDENSTAEDT, comme je l'ai dit ailleurs, ce Bouc ſauvage, mais facile à apprivoiſer, eſt plus gr. & plus fort que le Bouc domeſtique & que le *Chamois*. Il aime les rochers & les plus h. montagnes, même couvertes de neige, ou du moins c'eſt là que nous le voyons habiter. Je fais cette reſtriction parce que M. GIRTANNER prétend que c'eſt malgré lui que le Bouquetin a choiſi cet aſyle, à meſure que la population y a réduit ſon inſtinct timide & ſauvage. Pour le prouver, ce Naturaliſte obſerve que depuis 200 ans que cet animal eſt ainſi relégué il dépérit de miſere, de faim & de cécité, & il poſe en fait que l'eſpece ne conſiſte plus aujourd'hui qu'en une centaine d'individus. Tout le monde a entendu parler de la légéreté avec laquelle le Bouquetin franchit d'un ſaut les précipices les plus effrayans. Il a en hiver 2 ſortes de poil, l'un fin & épais ſous un autre extér. & plus rude. Dos fauve parcouru par une raie n.; l. poils, & l. barbe de Bouc domeſtique; groſſes & l. cornes preſque dr. & crochues ſeulement au bout. M. GIRTANNER prétend que le *Bouquetin* des Alpes differe eſſentiellement de celui des Pirénées, de la Sibérie, &c. par l'énorme l. de ſes cornes marquées de 2 arrêtes longit.; il ajoute qu'il s'éloigne beaucoup du *Chamois* par ſa gr. & par ces mêmes cornes à 2 arrêtes, rejetées en arriere & ayant juſqu'à 3′ de l., tandis que celles du Chamois ne vont qu'à 9″ & ſont rondes & portées en avant. Il obſerve que d'ailleurs la femelle du *Bouquetin* n'a que 2 mammelles, au lieu que celle du *Chamois* en a quatre. Enfin il remarque que le *Bouquetin* a une l. barbe, & que le *Chamois* n'en a aucune. Ces raiſons paroiſſent peu convaincantes à WAN-BERCHEN; la différence des cornes & du nombre des mammelles l'embarraſſe peu, parce qu'il eſt certain que, dans la même eſp., différentes cauſes peuvent faire varier le volume & la forme des cornes, comme mille exemples le prouvent. Celui des Rats, des Furets, &c. prouve la même vérité par rapport aux mammelles, leur nombre variant de 8 à 10 dans les premiers, & de 5 à 7 dans les ſeconds. Cependant toutes ces différences jointes à la préſence d'une

barbe dans le *Bouquetin*, & au défaut de broſſes aux genoux, doivent néceſſairement l'eloigner du *Chamois*, où aucun caractere ne pourra ſervir à former des g. & des eſp.

BOURBEUSE (la), r. Voyez Tortue.

BOURDIN (gr.), c. Oreille de mer.

BOURDON, Abeille villageoiſe.

BOURDONNEUR, o. Colibri.

BOURE, o. en quelques provinces *Canard*; *Bouret*, jeune Canard.

BOURGEONNIER, o. *Bouvreuil.*

BOURGUEMESTRE, o. 5e. Goëland.

BOURREAU, p. DUH. décrit ſous ce nom un p. du g du *Milan* qui ſe prend ſur nos côtes, vers St-Jean-de-Luz, l. de 15 à 18″. C'eſt, à ce qu'il paroît, une eſp. voiſine du *Gurneau* dont ce p. differe cependant par une plus grande taille, & par un enfourchement oſſeux placé près du bout de la mâchoire ſupér. comme 2 cornes tranſpar. plates, non-pointues, mais ſtriées de façon que les ſtries allant juſqu'au bout font paroître ce bout garni de fines pointes; les dorſales peuvent ſe coucher dans une rainure oſſeuſe & dentelée. D. 9, 16. P. 11. V. 6. A. 16.

BOURSE, p. Coffre-à-perles; c'eſt auſſi la *Vieille*, p. du g. des Baliſtes.

BOURSE-DE-MER, zo. *Alcyon* de la groſſeur d'une pomme médiocre, creux, coriace & ferme ſous la main tant qu'il eſt en vie, mais flaſque quand on le garde après la mort; d'un vert foncé; profondément ſillonné d'un côté par une anfractuoſité en vulve; ſurface garnie de petites papilles pétalées. La cavité, ſelon PAL., eſt vuide & ſeulement munie de ſoies; d'autres ſoies extér. ſont la ſeule tige qui lie ce zo. aux corps marins.

BOURSE A FEUILLAGE, zo. eſp. d'*Holoturie* noirâtre; contractée, elle eſt oviforme & l. de 4″; dilatée, un des bouts de l'œuf s'élargit, la bouche s'aggrandit & les bras ſe montrent au nombre de 10, ſelon M. GUNNER, (Mém. de l'Acad. de Suede). C'eſt la forme que prend alors cette Holoturie qui lui a fait donner ſon nom. Au fond de la mer elle eſt ſouvent appliquée aux corps ſoumarins par ſa bouche qui alors lui ſert de baſe, & l'anus ſe trouve en h.

B. TREMBLANTE, zo. 2e. Holoturie obſervée par le même, aſſez ſemblable à la précéd. excepté que ſa forme eſt plus allongée dans la contraction, l. 5″, ſur 15‴ dans ſon plus gr. diamettre; elle n'a que 7 bras; corps gris, levres rouges; on l'appelle *tremblante*, parce qu'on voit par momens un tremblement univerſel dans tout ſon corps.

BOURSE RIDÉE, zo. 3e. Holoturie, plus ronde, plus courte & plus large que les 2 précéd, ſa forme eſt plus analogue à celle d'une bourſe à jetons. On ne lui trouve point d'anus; la partie infér. de ſon corps s'attache fortement aux corps ſoumarins; la partie ſupér. où eſt ſa large bouche eſt environnée de pluſieurs rangs de bras qui imitent un feuillage mieux que l'eſp. dont le nom indique cette forme; peau rouge & liſſe, mais fort pliſſée dans la contraction.

BOUSCARLE, o. Voyez la 14e. *Fauvette.*

BOUSIER, i. 4e. *Coléopt.* de GEOF. à antennes en maſſe à feuillets, ſans écuſſon. Il differe des *Scarabés* non-ſeulement par l'abſence de cette partie, mais encore par la l. des pattes, ſur-tout poſtér. On le trouve dans les fientes & autres immondices. GÉER ne regardant pas le défaut d'écuſſon comme un caractere générique, place les *Bouſiers* dans le g. des *Scarabés*; il va ſans dire que la l. des pattes n'a pas dû l'en empêcher. GEOF. a trouvé 10 eſp. dans les environs de Paris.

1. Le *Bouſier capucin*, l. 8, larg. 4 ½, ſemblable aux 9 & 10e. Scarabés dits Pillulaires; tête à rebord ſous lequel ſont cachées les ant. & la bouche; ſur cette ſorte de chapeau s'éleve une corne aſſez ſemblable à celle du *Moine*, à la baſe de laquelle eſt une petite dent; corcelet partagé par une bande longit.; étuis larges, courts, luiſans & ſillonnés; tout le corps d'un brun foncé.
2. Le *Hottentot*, l. 7, larg. 5, n. & luiſant, chapeau à 6 dentelures, étuis à 6 canelures.
3. *Pet. B. n. cornu*, l. 2 ½, 3 ½, larg. 1 ½, 2. } Peut-être ne different-ils que par le ſexe; on les trouve ſouvent enſemble.
4. *Pet. B. n. ſans cornes*, l. 1 ½, 2, larg. ½, 2. }
5. *B. à 2 cornes*, l. 4, larg. 2 ½, tête marginée terminée poſtér., en 2 pet. cornes entre leſquelles s'avance une éminence du corcelet, corps n. bronzé, étuis bruns n.
6. *B. fauve*, l. 2, 2 ½, larg. 1 ½, 2; étuis à 2 cavités aux bords latéraux.
7. *B. à p. rouges*, l. 3, larg. 1 ¼, tête marginée, corcelet à 2 éminences antér.; corps n.; étuis ſtriés, à 2 taches rouges chacun.
8. *B. à coutures*, l. 6, larg. 4, corps n.; tête à chaperon; corcelet large, ventre court, l. pates poſtér.; échancrures latér. aux étuis.
9. *B. Araignée*, l. 4, larg. 2 ½, corps n.; l. pattes; étuis poſtér. étroits; extrémités des cuiſſes poſtér. épineuſes.
10. *B. à cornes retrouſſées*, l. 4 ½, larg. 2 ½, noirâtre; cornes minces repliées juſqu'aux étuis.

BOUT DE PÉTUN, BOUT DE TABAC, o. *Ani.*

BOUTEILLE, cr. gr. Crabe de la mer du nord, d'une forme ovale, preſque blanc, à bec recourbé, un peu aigu; la queue comp. de 6 lames, la derniere fendue & garnie de franges; 14 pattes ſimples, aucune pince ſelon FAB.

BOUTE-QUELON, o. *Mauvis.*

BOUTIS, q. On dit que c'eſt le nom de petits Rats très-voraces, de la côte d'Or.

BOUTON, c. ou Ver cr. C'eſt en général un pet. *Ourſin*; en particulier c'eſt un g. d'*Ourſins* catocyſthes de KLEIN, à baſe circulaire, l'anus près du bord, la bouche au centre. Les uns ſont fort élevés, ce ſont les *Cônes*, les autres le ſont moins & ont la baſe rentrante, ce ſont les *Ourſins diſcoïdes.*

BOUTON DE CAMISOLE, c. *Limaçon* d'ARG. à bouche applatie, chagriné, avec des dents, à pet. cordelettes rouges mêlées de p. noirs; c'eſt le *Vaſſet* d'AD.

BOUTON DE LA CHINE, c. *Sabot* à fond blanc bariolé de rouge & de brun, s'élevant de 7 étages peu ſaillans.

BOUTON GRIS, zo. marin que DICQ. nomme ainſi pour exprimer ſa forme & ſa couleur; quelques pet. protubérances ſur ſa ſurface environnent 2 orifices dont l'un eſt la bouche, l'autre l'anus. Il a des viſceres & des inteſtins reconnoiſſables qui l'élevent au-deſſus de la plupart des zo. dans l'échelle de l'animalité.

BOUTSALLIK, o. *Coucou* brun-tacheté des Indes.

BOUVERET, } o. étrangers qui ont rapport
BOUVERON, } au Bouvreuil. V. ce mot.

BOUVIER, o. On a donné ce nom au *Gobemouche*, parce qu'il ſuit les beſtiaux pour ſaiſir les mouches; on l'a auſſi donné quelquefois au *Bouvreuil.*

BOUVIER, } pet. p. de riviere, du g. des
BOUVIERE, } *Carpes*, l. de 2″, large de 6‴, plat & mince pour ſa largeur, ſans dents, à gr. écailles perlées & un peu jaunâtres, à gr. yeux, aimant la bourbe. On l'a auſſi nommé *Roſiere*, parce que ſes nageoires ſont roſées, excepté la dorſale & la caudale qui ſont verdâtres. On appelle *Roſe* une variété du même p. encore plus pet.; le dos du Bouvier eſt bleuâtre; pectorales & ventrales à 7 rayons, & BLOCH choiſit ce caractere comme ſpécifique. ROND. croyoit que quelque pet. que fuſſent ces p. on les trouvoit toujours pleins d'œufs. Ils ſont toujours amers, dit JONS. mais n'eſt-ce pas parce que, comme le ſoupçonne BELLON, on fait communément crever leur véſicule qui eſt fort grande?

BOUVREUIL, o. 37e. g. de BRIS. tétradact. à 3 antér.; doigt antér. uni dans une de ſes phalanges à celui du milieu; ongle poſtér. plus fort; bec gros & court, un peu crochu & convexe, même en-deſſous.

Bouvreuil proprement dit. Cet o. eſt au moins de la taille d'un gros Moineau; long 6″, vol 9; partie de la tête & de la gorge n.; le reſte de la gorge, la poitrine & le h. du ventre rouges; bas-ventre & couvertures infér. des ailes & de la queue blancs; dos & deſſus du cou cendrés; couvertures ſupér. & pennes de la queue d'un n. violet, la derniere penne de l'aile rouge; mais l'âge met à tout cela des variétés. Chant aiſé à perfectionner; nid de mouſſe placé aſſez bas dans les buiſſons; 4 à 6 œufs. On dit le Bouvreuil de montagne plus gr. que celui de plaine; on en a vu de blancs en Sibérie, & de n. en France & en Afrique. BUF. appelle:

Bouveron un pet. o. du Bréſil qui lui paroît tenir le milieu entre nos *Bouvreuils* & les *Becs-ronds*, & qui eſt infér. blanc, ſupér. preſque tout d'un n. changeant en vert; & il appelle:

Bouveret un autre o. du Cap qui paroît être un pet. *Bouvreuil* n., orangé & blanc. On a auſſi donné le nom de Bouvreuil au *Dur-bec.*

Bouvreuil de Hambourg, o. Hambouvreux.

BOUVREUX, o. Bouvreuil.

BRAC, o. 6e. Calao.

BRADYPE, q. Pareſſeux.

BRACHIURE, o. On dit que c'eſt un *Moineau* étranger, mais on ne le décrit pas.

BRAME, p. Brême de mer.

BRANLE-QUEUE, o. Lavandiere.

BRAQUE, q. Chien de chaſſe à muſeau aſſez gros & médiocrement l.; fonds du poilblanc, œil perdrix, oreilles plattes. V. Chien.

BRASSEM, p. Brême de mer du Cap.

BRASILIEN, i. Pap. griſâtre dont la Chenille vit ſur les feuilles du violier.

BRÉANT, o. Bruant.

BREBIS, q. femelle du Bélier. V. ce mot.

BRELOT, p. de la côte d'Aunis, du g. des Dorades, décrit par DUH., l. 12 à 18″, plus large, même à proportion, que le Sarge; tête groſſe & courte, gr. yeux, gueule médiocre; tache n. au commencement de la lig. latér.; robe blonde argentée, nageoires blanches; opercules argentés tachetés de rouge.

BREME, p. d'eau douce, & de mer.

Brême d'eau douce. C'eſt un p. de lacs & de rivieres, du g. de la Carpe à laquelle il reſſemble aſſez; mais il a le corps plus plat, & une pet. tête tronquée; gr. écailles, nageoires d'un violet-noirâtre; dos noirâtre & fort carêné; lig. latér. parallele au ventre & comp. d'environ 50 p. noirs; côtés variés de blanc, de n. & de jaune. Ce p. a la chair aſſez molle, & pleine de pet. arrêtes. Il eſt plus commun, & devient plus gros dans les lacs & les gr. étangs, par exemple en Auvergne, que dans les rivieres. Rond. dit qu'il arrive à la l. de 5′ ſur 2 de large, ce qui ne paroît guere proportionné. L'Elbe en offre différentes variétés ſujettes au Taenia & à pluſieurs vers inteſtinaux. D. 12. P. 17. V. 9. A. 29. Duh. regarde les pet. Brêmes qu'on appelle *Brêmes gardonnées*, parce qu'elles ont les écailles brillantes du *Gardon*, comme une variété d'âge.

Brême de mer, p. de rivage, du g. des *Dorades*, l. 8 à 10″; pet. dents recourbées en-dedans; iris nacré; lig. latér. formée de 2 rangées voiſines de points, à peu-près parallele au dos; pet. écailles minces & tranſpar. formant ſur l'animal nouvellement tiré de l'eau des ondes longit. à reflets jaunes, cuivreux, rouges & verdâtres; chair moins eſtimée que celle de la Dorade dont il eſt facile de la diſtinguer, la Dorade ayant les dents dr. & aſſez groſſes, & les écailles moins fines; dos ſillonné pour recevoir la dorſale; nageoires rouſſes. Ce p. offre, dit-on, au Cap & ailleurs pluſieurs variétés. D. $\frac{13}{11}$. P. 16. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{3}{15}$. Sans doute c'eſt par une faute d'impreſſion qu'il ſe trouve dans Duh. V. 14. *Sp. rhomboïdes.* Lin.

BRENOUD, o. eſp. de *Veuve* de l'iſle Bourbon, peu connue.

BRESAGNE, o. Effraie.

BREVE, o. d'Aſie aſſez voiſin du Merle, & par conſ. du g. de la *Grive* de Bris. Elle differe du Merle par une queue plus courte, un bec plus fort, des pieds plus l., & par les autres points qui dépendent de ceux-là. Cou, tête & queue n.; deſſus du corps vert. Mais, en général, les couleurs, leur intenſité & leur diſtribution donnent dans ces o. 4 principales variétés.

1. *Breve des Philippines*, l. 6″ 3‴ ſeulement, la queue étant très-courte; coqueluchon & queue n.; bas-ventre & couvertures de la queue roſés.

2. *B. des Indes*, à 3 bandes n. ſur la tête; bas-ventre roſé; ventre jaune; gorge blanche, queue bordée de vert.

3. *Breve du Bengale*, à coqueluchon n. varié de ſourcils orangés; ventre jaune, queue verte.

4. *B. de Madagascar*, h. de la tête d'un brun-noirâtre; demi-collier n.; ventre jaune-brun; bout de la queue vert.

BRICCANT, p. *Tapeçon.*

BRILLANTE (la), i. 66ᵉ. Phalène.

BRILLANTE (la), c. *Limaçon* terreſtre à c. conique tranſpar. & luiſante, d'un fauve jaunâtre, à 5 ou 6 ſpires; ouverture ovale, bord obtus, pet. levre roſée; animal n. en-deſſus, blanc en-deſſous, l. 2 $\frac{1}{2}$‴, larg. 1. Mul.

BRIN BLANC, BRIN BLEU, o. 3ᵉ. & 5ᵉ. Colibris.

BRISE-MOTTES, o. Motteux.

BRISE-OS, o. Orfraie.

BRISEUR D'OS, o. 6ᵉ. Pétrel.

BRITT, pet. p. de mer dont M. Anderson dit que les Sardines ſe nourriſſent dans la mer du nord, & M. Horrebows ne l'a pas démenti, ſelon ſa coutume; mais le p. n'eſt pas décrit.

BROCARD, q. Chevreuil mâle qui a paſſé 2 ans.

BROCART D'ARGENT, ou *de ſoie*, c. Rouleau d'Arg. à ſommet couronné, bigarré de brun ſur un fond blanc. C'eſt une variété du Salar d'Ad.

BROCATELLE, i. 84, 85 & 86ᵉ. Phalènes.

BROCHET D'EAU DOUCE, p. du g. des *Anguilles*; corps preſque quadrangulaire; l. tête; grande gueule, muſeau large & applati; mâchoire inſér. plus étroite mais plus l. & armée de dents pointues auxquelles répondent celles de la mâchoire ſupér.; palais garni de pluſieurs rangs de pet. dents; dos de couleur foncée; côtés gris tachés de jaune; ventre taché de blanc très-luiſant, mais l'âge apporte de la variété dans ces couleurs. Lig. latér. preſque dr. & peu marquée; dorſale dorée, tachetée de n. & placée près de la caudale qui eſt fourchue; anale à l'aplomb de la dorſale; tête percée de 12 trous ſans compter les narines. On connoît la fécondité de ce p. & la gr. taille à laquelle il arrive, car il va juſqu'à peſer plus de 30 à 40 livres. Quand il a 18″ entre les yeux & la caudale, on le nomme *Carreau*, & on en a vu qui avoient 7′ de long. On dit qu'il vit plus de 200 ans; mais quoi qu'il en ſoit d'un terme auſſi reculé, il eſt certain qu'il a la vie très-longue, & ſi dure qu'on peut l'ouvrir & le recoudre enſuite ſans qu'il en meure. Sa voracité eſt fameuſe,

& il l'exerce envers ſes ſemblables quand il manque d'autres victimes. On l'a vu s'attacher aux levres d'un Cheval qui buvoit, ſe laiſſer emporter par l'animal galoppant de frayeur, & ne pas lâcher priſe. JONS. a trouvé dans un Brochet énorme un autre Brochet aſſez gros qui contenoit un Rat d'eau. On a trouvé auſſi pluſieurs Canetons dans le corps d'un même brochet. Ce p. eſt un de ceux qui ont fourni des exemples manifeſtes d'hermaphrodiſme, préſentant des œufs d'un côté, & de la laite de l'autre. Il fraie de Février en Avril. D. 20. P. 14. V. 10. A. 17.

Brochet à boucliers, p. de l'Amér. & de l'Aſie ſeptentrionales, du même g. Mâchoire infér. beaucoup plus courte; le premier rayon de chaque nageoire garni de 2 rangs de dents; dorſale plus reculée que l'anale; caudale quarrée; ventrales près de l'anus; dos large; gr. écailles oſſeuſes & anguleuſes, excepté le long de la carêne mouſſe du dos où elles ſont arrondies, & d'où elles deſcendent par rangées obliques ſous le ventre; corps preſque anguilliforme, & d'un blanc verdâtre tacheté, l. 24 à 28″. D. 6. P. 11. V. 6. A. 5. *E. oſſeus.* LIN.

B. vert, p. de la Caroline du même g.; mâchoire infér. plus l.; dorſale exactement à l'aplomb de l'anale; écailles minces non-oſſeuſes, libres ou non tuilées. D. 11. P. 11. V. 6. A. 17. Comment LIN. qui pour une caudale entiere, au lieu d'une caudale fendue, fait un 3e. Polynême, heſite-t-il ici à reconnoître une eſp. différente de la précédente?

B. jaune, p. des mers de l'Amér. ſept. du même g. Corps allongé & aminci; gr. gueule; écailles larges & minces; dos jaunâtre, ventre blanchâtre; caudale large & fourchue; l. 16. D. 14. P. 14. V. 6. A. 10.

BROCHET DE MER, 1er. Spet, & auſſi Bécune.

BROCHET-DE-TERRE, r. Mabouja.

BROCHET-PERCHE, p. des étangs de Baviere, de Ruſſie, de Hongrie, &c. du g. de la *Perche*; corps allongé & dents fortes du *Brochet*; écailles dures & raies noirâtres de la *Perche*; tête alep. & allongée; gr. gueule & bec émouſſé; mâchoire ſupér. un peu plus l., munie, comme l'infér., de 40 dents inégales; yeux nébuleux; dos rond, taché d'un n. bleuâtre & rougeâtre; côtés argentins, ventre blanc; pector. jaunâtres, les autres nageoires blanchâtres, les dorſales tachées de n.; caudale fourchue. Ce p. aime les lacs profonds qui communiquent aux rivieres; chair eſtimée; l. 2 à 4′. D. 14, 23. P. 15. V. 7. A. 14.

BRONZÉ (le), i. 35e. Papillon.

BRONZÉE (la), i. 152e. Phalène.

BRUANT, o. 35e. g. de BRIS. Tétradact. à 3 antér.; bec conique court, les 2 mandibules dr. & entieres, & leur bord rentrant en-dedans. Ce g. réunit l'*Ortolan* & le *Bruant*. Auſſi ces 2 familles ont-elles le même bec, la même queue, le même tubercule oſſeux au palais, & le même cri. Mais, en général, le *Bruant* eſt plus gros que l'*Ortolan*, & il eſt répandu dans toute l'Europe.

1. *BRUANT DE FRANCE*; plumage jaune varié de brun, de gris & de noirâtre, ſur-tout dans la femelle; langue diviſée en filets vers le bout; ongle poſter. plus l.; pluſieurs pontes par an; nid dans l'herbe ſous les buiſſons, ou ſur leur plus baſſe branche; 4 ou 5 œufs; l. 6″ 3‴, vol 9″ 4‴. Les ſuivans ſont à peu-près de la même taille.

2. *ZIZI*, ou *Bruant de haie*, plumage d'un vert olive, avec du brun, du noirâtre & du jaune qui eſt moins abondant ſur la femelle. Cet o. ſe trouve dans les pays méridionaux & dans les pays fort tempérés de l'Europe; on le voit ſouvent mêlé aux *Pinſons* ſes commenſaux, ſur-tout dans les tems pluvieux.

3. *BRUANT FOU*, ainſi nommé de ſa facilité à tomber dans toutes ſortes de piéges. Plumage rouſsâtre, avec du gris & du noirâtre; mêmes climats que le précéd.

4. *PROYER*, Bruant de paſſage qui arrive en France au printems & y habite les champs & les prés; il vole bas alors, mais il s'éleve plus h. en automne. Il part peu après les Hirondelles. Plumage roux avec du brun & du jaunâtre. BUF. rapporte au Bruant les o. ſuiv.

1. Le *GUIRNÉGAT*, ou *Bruant du Bréſil*, plus jaune que le nôtre; femelle variée de brun. Cet o. eſt le Moineau-paille de nos oiſeliers, ſelon MAUD.

2. La *THERESE JAUNE*, ou *B. du Mexique* d'un jaune orangé mêlé de blanc ſale & moucheté de brun.

3. La *FLAVÉOLE*; front & gorge jaunes, le reſte gris; taille du Tarin.

4. L'*OLIVE*; gorge orangée, cravate n., le reſte olive; à St. Domingue; taille d'un gros Roitelet.

5. L'*Amazone*, fauve & blanchâtre; à Surinam, taille de Méſange.

6. L'*Emberize*, dos d'un vert brun jaunâtre marqué de n; ventre blanc-cendré; bord des ailes d'un jaune vif; à Buénos-Ayres; un peu plus gr. que le précéd.

7. Le *Mordoré*, à l'Isle Bourbon; bec brun, pieds jaunâtres; plumage mordoré, taille de notre Verdier.

8. Le *Gonambouch*, d'un gris clair, avec une teinte rouge à la poitrine, aux ailes & à la queue; taille de l'Alouette, chant du Rossignol, à Surinam.

9. Le *Bruant familier*; tête n.; dos cendré tacheté de blanc; ventre d'un cendré uni; croupion jaune; ailes blanchâtres; taille du Tarin; en Asie.

10. Le *Cul-rousset*; couleurs sombres mêlées à du blanc sale & à du gris; taille de notre Bruant; au Canada.

11. L'*Azuroux*. V. ce mot.

12. Le *Calefat*, dessus cendré bleuâtre; le reste n. & blanc; taille entre le Moineau & la Linote; à l'Isle de France. Buf. avoit placé dans ce g. un 3e. o., le *Bon-jour-commandeur*; mais Maud. a fait voir que c'étoit un Moineau. Voyez Bon-jour-Commandeur. Souvent on nomme abusivement le *Verdier*: Bruant.

BRUCHE, c. 14e. Coléopt. de Geof. Ant. filif.; corcelet arrondi en bosse, corps sphéroïde supér. convexe. Cet i. se trouve dans le foin & dans les tas de feuilles seches où sa larve se nourrit, & se métamorphose en se faisant une enveloppe d'un tissu fin, soyeux & blanc, d'où sort l'i. parfait qu'on voit souvent dans les maisons. Geof. trouve en ce pays:

1. La *Bruche à bandes*, l. 1 $\frac{1}{2}$, lar. $\frac{2}{3}$; ant. plus l. que le corps; yeux saillans; corcelet plein de tubérosités comp. de pet. touffes de poils blanchâtres; étuis striés traversés de 2 bandes de poils blancs; faisant le mort quand on le touche; plus ou moins brun; carnassier.

2. *B. aptere*, l. 1, lar $\frac{1}{4}$, ressemblant à un globe d'un brun marron posté sur des pattes; pet. tête, l. antennes.

Géer regarde ces *Bruches* de Geof. comme de vraies *Vrillettes*, & elles n'en different en effet que par des ant. plus exactement filiformes. Pour lui il entend par *Bruche* un Coléopt. qui paroît tenir du *Charanson* & de la *Chrysomele*, à ant. filif., mais en massue; à court museau applati & rond au bout, dont les yeux sont antér. échancrés en croissant, à corps lourd & gros, à étuis plus courts encore que le ventre, & dont tous les tarses ont 4 art. garnis de pelottes. Il n'en décrit que 2 esp., la 1re. est le 1er. *Mylabre* de Geof., la 2e. est un Coléopt. d'un brun roussâtre, à étuis roux, corps tacheté de gris; ant. dentelées.

BRUIA, o. *V.* le 10e. o. étranger rapporté à la *Pie-grièche*; le Bruia est sa femelle.

BRULEBEC, c. *Scandebec.*

BRULÉE (la), *Pourpre* d'Arg presque toute n., à branches & queue courtes; à ouverture rouge, & à 3 rangs de feuilles.

BRUN (le), r. V. *Crapaud.*

BRUNE (la), V. *Grenouille.* Daub. nomme de même à cause de la couleur de sa robe une Perche du Nil à 2 dorsales presque réunies. D. 8. $\frac{1}{9}$. P. 14. V. 6. A. $\frac{1}{11}$.

BRUNEAU, p. de mer verdâtre, non-décrit; Kolbe le dit aussi gros qu'un Bœuf, & il ajoute qu'il poursuit, malgré cette taille pesante, les p. volans.

BRUNET, o. 7e. *Pinson*, & 25e. o. rapporté aux *Merles.*

BRUNETTE, o. 3e. *Bécassine.*

BRUNETTE, i. 129e., 177e. & 187e. *Phal.*

BRUNETTE, c. *Rouleau* d'Arg. à sommet joint au corps sans arrêtes; marbré de gr. taches brunes sur un fond blanc. V. *Loman.*

BRUNOR, o. 6e. *Pinson.*

BRUTIER, o. *Buse* ou *Butor.*

BRUTUS, i. gr. Pap. porte-queue d'Afrique, à tête & corcelet n. piqués de blanc; ventre blanchâtre; lig. dorsale n. & côtés piqués de n.; ailes blanches bordées de n.; les infér. fasciées de brun. Fab.

BUBALE, q. On a quelquefois & improprement nommé ainsi le *Buffle*; le vrai *Bubale* est une Antilope qui a la taille & les jambes du *Cerf*, de grosses cornes n. permanentes, l. & un peu fléchies dans toute leur l., mais bien plus vers les 2 tiers où elles ont une inflexion subite à angle aigu & arrondi. Là se trouvent quelques rangs d'anneaux du côté le plus l., ensuite un espace lisse, & enfin les mêmes anneaux ont lieu à la base. tête au moins aussi allongée que celle du *Cerf*; yeux au h. & par conf. front court; poil rouge-brun, en fuseau comme ceux de l'*Élan*; queue moins l. de moitié que celle du Bœuf; bandes n. longit. au milieu de la face; courant très-vîte, vivant en troupes dans les plaines désertes au nord du Cap.

BUCCIN, c. 3e. g. des *Limaçons operculés* d'Ad. qui lui donne pour caracteres d'avoir comme la *Pourpre* les cornes renflées, & portant les yeux à leur côté externe, au-dessus de leur racine. Il ne donne aucuns caracteres génériques à la coquille, & il seroit difficile d'en déduire quelques-uns de la comparaison des esp. Arg., embarassé sur les moyens de se tirer d'affaire dans la confusion où il trouvoit les *Rochers*, les *Pourpres*, les *Vis* & les

Buccins, dit ce que ceux-ci ne ſont pas, plutôt que ce qu'ils ſont. Le caractere générique extér. eſt, dit-on, la forme de trompette avec une l. queue & un ventre vers le milieu. Mais, comme il l'obſerve, ce caractere n'eſt pas conſtant, y ayant des *Buccins* privés de cette l. queue. Il faut donc, dit-il, joindre à ce caractere celui de la tête qui doit être élevée, & celui de la bouche qui doit être large, allongée & peu garnie de dents. Enſuite il indique les différences de la c. du *Buccin* aux autres c., avec leſquelles on pourroit la confondre. La *Pourpre*, dit-il, a la tête un peu applatie & la bouche ronde, la queue ordin. cannelée & plus courbe, ce qui l'éloigne de ce que nous venons de dire des *Buccins*. Pour ce qui eſt des *Rochers*, ils ont la queue moins allongée, & une bouche moins large & encore moins garnie de dents. Quant à la *Vis*, ſa forme plus menue & plus allongée, ſa bouche applatie & ſon défaut de queue la font aſſez connoître. L'animal du *Buccin* porte à ſa tête une trompe avec laquelle il pompe l'eau, fouille dans la vaſe, & il donne une couleur pourprée dont le réſervoir eſt dans un vaiſſeau au côté du cou. Outre cette trompe il a une bouche. Il y a auſſi des *Buccins* d'eau douce; ils ont, comme ceux de mer, une l. queue, une forme allongée & une bouche ſerrée; ils ſont hermaphrodites du 1e. g. Mais le c. qu'ARG. nomme *Buccin terreſtre* n'eſt pas un vrai *Buccin*, puiſqu'il a 4 cornes, qu'il eſt ſans opercule, & ne ſe ferme qu'avec ſa bave.

BUCÉPHALE, i. La *Lunule*, 28e. Phal.

BUDD, pet. p. blanc des pet. rivieres de Suede, du g. des Carpes ſelon ART.; anale à 9 rayons & marquée d'yeux rouges; iris rouges; l. 2″. Il ſe trouve auſſi dans les golfes; on l'a mis au nombre des Aphies.

BUFFLE, q. Animal ſauvage en Afrique, demi-domeſtique en Italie; corps d'un très-gros *Taureau* qui n'auroit pas les jambes h. Malgré ſa reſſemblance extér. avec cet animal, le *Buffle* ne ſe mêle point avec lui; il refuſe même d'allaiter les Veaux, éloignement qui eſt réciproque, mais que l'on a quelquefois ſurmonté, car des *Vaches* ont été fécondées par des *Buffles*, à Aſtracan, il y a quelques années; elles ont même mis bas, mais le Veau mulet eſt toujours né mort. Le *Buffle* a un naturel plus dur, plus bruſque & plus violent que celui du Bœuf, malgré la caſtration même par amputation. Tête toujours baſſe & aſſez pet. pour ſon gros cou quarré; mugiſſement très-fort; jambes maigres; queue nue; poil n.; peau épaiſſe; toupet de poils crépus ſur le front; cornes baſſes & anguleuſes. Cet animal revient ſur le coup de fuſil; la vue du rouge le met en fureur; il aime l'eau; au Mogol on lui fait combattre le Lion. Sa vraie patrie eſt l'Afr., & ZIM. aſſure que dans cette partie du monde il n'y a pas un canton où l'on ne trouve le *Buffle* ſauvage ou domeſtique.

BUFOLT, p. de l'Océan ſeptent. du g. des *Coffres*; mais ayant la tête bien plus marquée & plus détachée que celle de ſes congéneres; elle reſſemble à-peu-près à celle des Carpes. Le corps de ce p. eſt toujours couvert de la bave qu'il jette; il n'a, diſent ROND., JONS., &c. ni dorſale, ni anale, ni ventrale; WIL. lui donne auſſi les ſeules pectorales; il eſt rare, & on ne le mange pas; peau ſemée de tubercules ronds & durs, entre leſquels ſont diſpoſés quantité d'aiguillons; os en forme d'écuſſon ſur la poitrine; c'eſt le gr. nombre de pet. dents qu'on lui donne qui me le fait mettre au nombre des coffres plutôt que dans celui des Hériſſons.

BUGÉE, q. On dit que c'eſt le nom d'une eſp. de *Guenon*, mais de laquelle?

BUGLE-CORALLINE, zo. *V.* Coralline articulée.

BUJIS, c. *Monnoie de Guinée*. V. ce mot.

BUITRI, o. On dit que c'eſt un gros o. de proie de l'iſle de Tercette, mais lequel?

BULIN, c. *Limaçon* univalve d'AD. à 2 cornes, les yeux placés à leur racine au côté interne; c'eſt un pet. c. d'eau douce, l. $1\frac{1}{2}'''$, lar. $\frac{1}{4}$, ovoïde, à ſpires renflées; unique, fauve, nageant preſque toujours à fleur d'eau, hermaphrodite du 3e. g.

BULLBIRD, o. de la côte d'Or, où il eſt même, dit-on, conſacré par la ſuperſtition; taille du Roitelet, plumage fauve tacheté de n. & blanc.

BULLE, c. dans KNORR, c'eſt la *Tonne* en général; mais communément on ne déſigne par ce nom que les très-pet. Tonnes.

BUMBOS, r. *Crocodile*.

BUNE, o. BUF. croit que l'o. déſigné ſous ce nom ſur les côtes de Picardie eſt un *Tournepierre*.

BUNETTE, o. *Fauvette* d'hiver.

BUPRESTE, i. 13e. Coléopt de GEOF. à ant. filif., avec appendices conſidérables à la baſe des cuiſſes poſtér. Communément les mâchoires des Bupreſtes ſont plus groſſes que celles des autres Coléopt.; leurs pattes ſont auſſi plus l. & leur courſe plus rapide. Ils exhalent la plupart une odeur fétide due à

une liqueur brune & cauſtique qu'ils jetent par la bouche & par l'anus quand on veut les prendre. Le plus gr. nombre d'entre eux, à ſavoir preſque tous ceux de la 1re. & de la 3e. famille, manque d'ailes, & ceux qui en ont les ont comme repliées & chiffonnées ſous les étuis. La larve eſt l., cyl. molle, blanchâtre, hexapode, à tête brune munie d'une plaque écailleuſe en-deſſus, au-devant de laquelle ſont de fortes mâchoires. Elle ſe fait dans le terrein un trou rond où elle attend ſa proie, la tête à fleur de terre. On la trouve auſſi quelquefois dans le nid des Chenilles proceſſionnaires qu'elle dévore. Après avoir rapporté les eſp. décrites par GEOF. nous verrons ce que GÉER penſe de ces *Bupreſtes*.

1re. Famille. *Corcelet en cœur plus large que la tête, plus étroit que les étuis.*

1. Le *Bupreſte n. chagriné*, l. 14‴, lar. 6, 4 gr. antennules.
2. Le *Jardinier*, ou *Bupreſte doré & ſillonné à larges bandes*, l. 11, lar. 4; tête, corcelet, étuis d'un vert doré, ceux-ci avec 3 larges ſillons.
3. Le *Bupreſte galonné*, l. 11, lar. 5; le deſſous du corps n., deſſus du précéd. à moins qu'il ne ſoit violet.
4. *B. azuré*, l. 7-12, lar. 3-4, d'un n. violet, étuis finement ſtriés; rebord des étuis & du corcelet d'un rouge cuivreux.
5. *B. quarré doré*, l. 7, lar. 3; étuis très-larges; ailes, tête, corcelet, antennes, pattes & deſſous du corps d'un noir ou violet, ou verdâtre; rebords du corcelet ſaillans & bronzés; étuis dorés à 16 ſtries fines.
6. *B. quarré de bronze antique*, l. 6, lar. 3.
7. *B. tout n.*, l. 8, lar. 3 ¾. Sillon longit. au corcelet, 8 ſtries aux étuis.
8. *B. n.* à pattes rougeâtres, l. 4-5, lar. 2, corcelet plus en cœur.
9. *B. n.* à pattes jaunes, l. 3, lar. 1.
10. *B.* à 6 p. enfoncés, l. 3, lar. 1 ¼, noir verdâtre; étuis à 8 ſtries & à 3 enfoncemens vers le milieu; ailé.
11. *B. vert pointille*, } l. 4, lar. 1 ½; vert doré;
12. *B. vert liſſe*, } étuis à 8 ſtries; pattes fauves.
13. *B. à étuis verts & bruns*, l. 3, lar. ½; tête & corcelet verts; ant. & pattes fauves; étuis à 8 ſtries, verts à la partie poſtér., fauves à la baſe.
14. *B. à étuis cuivreux*, l. 4, lar. 1 ½; tête & corcelet d'un vert brillant; étuis d'un rouge cuivreux, bord extér. vert.
15. *Bupreſte à corcelet cuivreux*; même taille; tête & étuis d'un beau vert.
16. Le *Chevalier n.*, l. 3, lar. 1 ¼, tout n. hors les étuis briquetés, à 9 ſtries, coupés par une bande tranſv. n. qui forme une croix n. avec la ſuture.
17. *C. rouge*, l. 3, lar. 1 ½; corcelet large, court & d'un fauve rougeâtre.
18. Le *Bupreſte quadrille à corcelet rond & étuis ſtriés*, l. 1 ½-3, lar. ½-1; tête & corcelet n., celui-ci hémiſphérique; étuis noirâtre, à 4 taches fauves, 1 à la baſe, l'autre au bout.
19. *B., q. à corcelet plat & étuis liſſes*; même taille; tête n., corcelet fauve bordé, étuis n. à 4 taches fauves pâles.
20. *B., q. à corcelet plat brun & étuis ſtriées*, } taille du
21. *B., q. à corcelet plat noir & étuis ſtriés*, } précédent.
22. *B. bleu à corcelet rouge*, l. 3, lar. 1 ½; tête & étuis bleus peu ſtriés; corcelet & baſe des ant. rouges; pattes n. & rouges.
23. *B. à tête, corcelet & pattes rouges, & étuis d'un bleu noiratre*; même taille.
24. *B. n. à taches fauves*, l. 1, lar. ½; tête, corcelet & deſſous du corps n.; pattes fauves; corcelet en cœur; étuis n. ſtriés, avec chacun 4 taches fauves.
25. *B. fauve à tête noir*, l. 2, lar. ⅔; ſtries légeres.
26. *B. n. ſans ſtries*, l. 1, lar. ½, tout noir.
27. *B. n. luiſant*, l. 10, lar. 3 ½; étuis à 8 ſtries polies & légeres; ant. brunes, 2 fois auſſi l. que le corcelet.

2e. Famille. *Corcelet plus étroit que la tête & que les étuis.*

28. *B. vert à 12 p. blancs*, l. 6, lar. 2 ½; deſſous d'un rouge cuivreux, 6 p. blancs à chaque etui.
29. *B. à broderie blanche*; même taille; deſſus d'un brun verdâtre un peu cuivreux; étuis à 3 bandes blanches ondulées.
30. *B. vert à 6 p. blancs*, l. 4, lar. 1.
31. *B. à mammelons*, l. 2 ½-3, lar. 1; tête, corcelet, ventre, cuiſſes & pieds d'un vert brun doré; jambes brunes; étuis à larges p. ronds enfoncés d'où s'éleve un petit mammelon rouge cuivreux.
32. *B. à tête cannelée*, l. 3, lar. ⅘; n. bronzé; mâchoires avancées en bec; corcelet en cœur.
33. *B. à 4 p. enfoncés*, l. 2-3, lar. 1 ½-1 ⅘; deſſus d'un bronze rougeâtre à taches vertes dorées; deſſous n. bronzé; pattes fauves; étuis à 2 cavités.

34. *Bupreſte à 2. p. enfoncés*, l. 2, lar. $\frac{4}{5}$ d'un n. bronzé, quelquefois bleuâtre; corcelet étroit avec un ſillon; étuis à 8 ſtries; enfoncement dans la 3e. après la future.

35. *B. épiſcopal*, l. 4, lar. 1 $\frac{1}{2}$; violet; pattes & ant. brunes.

36. *B. à bandes*, l. 1 $\frac{1}{2}$, lar. $\frac{2}{3}$; n., étuis ſtriés, livides vers la future & du devant.

37. *B. bordé*, l. 2, lar. 1; fauve; étuis n.; poſtér. fauves.

38. *B. taché à corcelet rouge*, l. 2, lar. 1; tête n.; étuis n. ſtriés & antér. marqués d'une tache fauve.

39. *B. lévrier*, l. 2 $\frac{1}{2}$, lar. $\frac{2}{3}$; n.; étuis fauves ſtriés; jambes épineuſes.

40. *B. à lunules*, l. 1 $\frac{1}{3}$; n. étuis ſtriés & pointillés; poſtér. marqués de lunules fauves.

3e. Famille. *Corcelet plus large que la tête, de la même largeur que les étuis, avec un ſillon longit. au milieu; étuis à 8 ſtries.*

41. *B. pareſſeux*, l. 6, lar. 3; n. hors les appendices des cuiſſes qui ſont brunes; corcelet à rebord; ailé; marchant lentement.

42. *B. verdet*, l. 4, lar. 3; rebord moins marqué; tout vert, hors les cuiſſes & ant. fauves.

43. *B. roſette*, l. 3, lar. 1 $\frac{1}{2}$ comme le précéd., mais n. bronzé & cuivre de roſette.

44. *B. en deuil*, l 5, lar. 1 $\frac{1}{4}$; n. liſſe.

45. *B. n. velouté*, l. 6, lar. 2; un vert gris jaunâtre veloute les étuis n.; pattes & ant. preſque rougeâtres.

46. *B. n. à pattes brunes*; de même, hors les étuis ſans poil.

47. *B. Perroquet*, l. 3-5, lar. 1-2, vert plus ou moins brun.

48. *B. vert à bordure*, l. 4 $\frac{1}{2}$, lar. 2. Sillon longit. au milieu du corcelet; deſſous n.

49. *B. n. à corcelet rouge*, l. 3, lar. 1 $\frac{1}{4}$; deſſous, tête & étuis n.

50. *B. fauve*, l. 2, lar. $\frac{3}{4}$, tout fauve.

51. *B. brun à tête n.*, l. 1 $\frac{1}{2}$, lar. $\frac{1}{2}$.

52. *B. quadrille à mâchoires brunes*, l. 2 $\frac{1}{3}$, lar. 1, n.; étuis ſtriés avec 4 taches jaunes.

53. *B. à plaques*, l. 3, lar. 1; tête bleue; corcelet fauve; étuis jaunes ſtriés à 6 taches n.

54. *B. n. à pattes brunes*, l. 1 $\frac{1}{2}$, lar. $\frac{1}{3}$; étuis ſtriés.

55. *B. à future*, l. 4, lar. 1, n.; pattes fauves.

56. *B. rouget*, l. 3, lar. 1, n.; corcelet, ant., & jambes rouges.

57. *B. brunet*; même taille, n. pointillé, corcelet & tête bruns.

58. *B. à épaulettes*, l. 3, lar. 1 n. ſtrié, jambes pâles, baſe des étuis marquée de jaune. GEER appelle tous ces *Bupreſtes* de GEOF. des *Carabés*, & nomme Bupreſtes pluſieurs *Richards* de cet Auteur. En général, il entend par *Bupreſte* un Coléopt. à corps allongé; à étuis durs, poſtér. étroits; à tête globuleuſe, dont la moitié eſt enfoncée dans le corcelet, & dont les yeux ſont ovales & peu élevés. Les plus gr. d'Europe ont 9 à 10‴ de l., & les plus pet. 3 ou 4; mais parmi les exotiques il s'en trouve de très-l., ſur-tout celui de Surinam, qui a plus de 2″ de l. ſur un de large. Je n'indiquerai que les 2 eſp. les plus remarquables.

59. *B. velu à touffes de poil*, l. 12, lar. 6 d'un vert doré très-foncé; tête, corcelet, étuis chagrinés, très-raboteux, à touffes de poils jaunes & rouges. Au Cap.

60. *B. rayonnant*, l. 17, lar. 6, doré, cuivreux & luiſant; étuis liſſes à 4 taches rouges cuivreuſes, & une large bande tranſv. fauve au milieu; devant de la tête d'un rouge cuivreux; occiput d'un bleu violet bordé de vert doré, ainſi que le milieu du corcelet; pattes vertes. Aux Indes.

Voyez auſſi le *Comma* en ſon rang alphabétique.

On a nommé abuſivement *Bupreſte* une *Araignée* accuſée de faire, ſur les Bœufs qui l'avalent, l'effet d'un Bupreſte.

BURETTE, o. *Fauvette* d'hiver.

BURGAU, c. Dans les premieres éditions d'ARG. c'étoit une eſp. partic. de Limaçon d'Amér. qui fournit une belle nacre; dans la 3e. édition c'eſt le 1er. g. des Limaçons à bouche ronde.

BURGOS, q. Chien produit par le commerce de l'Epagneul & du Baſſet.

BUSARD, o. 28-31e. *Épervier* de BRIS. C'eſt un o. de proie l. de 22″ qui a les ailes preſque auſſi l. que la queue, la tête blanche, un plumage brun fouetté de blanc & de jaune, le bec & les ongles n., les pi. jaunes, la membrane du bec d'un jaune verdâtre, le cou gros & court, ce qui le diſtingue des *Milans*; il eſt moins gros que la *Buſe*, mais il eſt plus courageux; il a auſſi le vol plus rapide, & il ne ſe perche pas comme elle ſur les gr. arbres. Il a les jambes plus l. & moins groſſes proportionellement que les autres o. de rapine. Enfin il eſt auſſi avide de p. que de gibier, auſſi habite-t-il les terres baſſes & non les montagnes.

BUSARD VARIÉ de BRIS., o. *Autour blond.*

BUSARD ROUX du même, o. *Harpaye.*

BUSARD ROUX DE CAYENNE de MAUD, o. un peu plus gr. que le *Buſard*, queue moins l., tête & h. du cou d'un blanc rouſsâtre, le

milieu de chaque plume étant taché de brun; dos brun mêlé de rouſsâtre au bout de chaque plume; ventre roux; premiere moitié de la queue rouſſe, traverſée de n. en zigzag; le reſte brun.

BUSC, o. *Gachet.*

BUSE, o. 32e. *Epervier* de BRIS. à couleurs peu conſtantes, le blanc & le brun étant différemment diſtribués dans les divers individus; ailes plus l. que la queue. Cet o. eſt plus commun, plus gr., mais moins actif & moins courageux que le *Buſard*; il habite les bois où il guette le pet. gibier du h. des arbres; l. 21″, vol 4 ½′.

BUTOR, o. 24e. *Héron* de BRIS. à jambes moins l., corps plus charnu, cou plus garni que dans le *Héron* ſimplement dit. Cet o., malgré l'idée attachée à ſon nom, eſt moins ſtupide & plus ſauvage que le *Héron*. Il habite les gr. étangs & les marais environnés de bois, ſeul & guétant ſa proie; ne s'élevant en l'air pour changer de lieu que le ſoir; ſon cri eſt une ſorte de mugiſſement; dos brun-fauve traverſé de lig. noirâtres; cou antér. & ſupér. blanchâtre, inférieur. fauve, coupé de lig. longit. rouſſes; ventre fauve-clair taché longit. de noirâtre; bec très-fendu, langue pointue & très-courte. V. *Héron.* BUF. rapporte au Butor les o. ſuivans:

Dans l'ancien continent.

1. Le *Grand Butor*; cou taché de noir & de blanc, dos brun, ventre roux; l. 3 ½′, h. 4; bec l. de 8″; en Italie.
2. Le *Petit Butor*, roux pâle rayé de brun; gorge & queue blanchâtre; vers le Danube.
3. Le *B. brun rayé*, aſſez petit, très-brun; aux mêmes lieux.
4. *B. roux*, aſſez petit, d'un roux uniforme; en divers pays.
5. Le *pet. B. du Sénégal*, l. 1′ ſelon BUF., 7″ ſelon MAUD.; dos brun, ailes mêlées de blanc & de rouſsâtre, ventre blanchâtre.
6. Le *Pouacre* ou *B. tacheté*, fond brun moucheté de blanc, taille de Corneille.

Dans le nouveau continent.

1. L'*Etoilé*, un peu plus pet. que notre *Butor*, plumage brun ſemé de taches blanches; la Caroline, la Jamaïque, &c.
2. Le *B. jaune du Bréſil*, ayant, outre le jaune, du noirâtre, du brun & du blanc ſale; extrémité du bec dentelée; l. 2′ 3″.
3. Le *pet. B. de Cayenne*, gris rouſsâtre taché de brun n. par lig. tranſv. en zigzag, l. 1′.
4. Le *B. de la Baie d'Hudſon*, roux coupé de brun, h. 2 ½′.
5. L'*Onoré*. Quoique par ce nom on déſigne à Cayenne les diverſes eſp. de *Hérons*, ces 3 o. paroiſſent à BUF. ſe rapporter plus au Butor qu'au Héron. Fond roux en-deſſus, blanc en-deſſous, l'un & l'autre coupé de n. en zigzag; peu infér. au *Butor d'Europe.*
6. L'*Onoré rouge*, un peu plus gr. que le précéd.; gr. pennes n.; le reſte rayé de roux, de jaunâtre & de brun.
7. L'*Onoré des bois*, noirâtre pointillé de jaunâtre; h. 3′.

BUTROL, BUTRON, q. Bœuf ſauvage de la Floride.

BYARIS, cét. Cachalot.

BYNNI, p. du Nil, du g. de la Carpe, décrit par FORSK.; forme de Barbeau; tête un peu comprimée; corps ové-oblong, tout argenté; dos deſcendant ſous toute la dorſale, l'abdomen montant de même ſur l'anale; lig. latér. baſſe & voûtée; pet. cirrhes au-deſſus du muſeau, un peu plus l. ſous la mâchoire infér.; les 3 premiers oſſelets de la 1re. dorſale accolés au 4e. qui eſt 10 fois plus gros qu'eux, creuſé en goutiere vers ſa baſe & ſupér. flexible & mou. Caudale fourchue & rouge, blanche à ſa baſe, anale de même; les autres nageoires blanches à bords rougeâtres; l. une coudée; chair eſtimée. D. $\frac{4}{10}$, $\frac{1}{12}$. P. 17. V. 9. A. 6.

C

C A B C A B

CAAIGOARA, *Pécari.*

CABARE, o. *Hulote* du Bréſil.

CABARET, o. Voyez à la ſuite des Linotes.

CABASSON, p. de la Méditer. rapproché du Lavaret, non décrit.

CABÉLIAU, p. Voyez *Morue.*

CABIAI, } q. que l'on a d'abord donné

CABIONARA, } pour une eſp. de *Cochon*, mais qui s'en éloigne beaucoup. Gr. d'un Cochon de 18 mois, tête plus courte, gueule

moins fendue, ſans queue, ſans défenſes, oreilles plus courtes, yeux plus gr.; jambes courtes; l. pi. digités, doigts unis par des membranes; nageant & plongeant bien; aimant l'eau & le p. mais vivant auſſi de grains & de fruits; ſouvent aſſis ſur les pi. de derriere; ayant pour cri un braiement d'Ane; marchant ordin. de nuit & par troupes; courant mal; doux & apprivoiſable; à la Guiane; BRIS. en a fait un g. partic. étant tétradact. antér. tridact. poſtér. comme le *Tapir*, mais n'ayant que 2 inciſives à chaque mâchoire, tandis que le *Tapir* en a 10.

CABOCHE, p. de riviere du royaume de Siam, non décrit; l. 18″; tête un peu plate & preſque quarrée. On dit que les uns ſont cendrés, les autres noirâtres, & que ces derniers ſont les plus eſtimés.

CABOCHON, c. Lépas d'ARG. à coquille chambrée, avec une languette dans ſon milieu à l'intér., blanc, mais tout contrefait à l'extér.

CABOS, p. Boulerot de Schloſſer. V. ce mot.

CABOT, p. de mer du g. des *Muges*. Groſſe tête déprimée, large, courte, écailleuſe, garnie, de chaque côté d'un oſſelet âpre qui aide l'animal à ſe tenir la tête enfoncée dans le gravier pour réſiſter à l'impétuoſité des flots dans le gros tems; mâchoires édentées; dos voûté, large & d'un n. verdâtre ou bleuâtre; ventre blanc & ſaillant; côtés marqués de traits n. des ouïes à la queue; caudale fourchue. Ce p. entre dans les fleuves & les étangs maritimes; il vit de limon, d'herbes & d'eau, & ſa chair eſt peu eſtimée, ſur-tout quand il ſe tient dans les étangs & les golfes fangeux. Le *Same*, le *Muxon* & le *Chaluc* pourroient bien n'en être que des variétés. Les Italiens font, de ſes œufs préparés, la pâte qu'ils appellent *Botargo*; l. 12 à 16″. D. $5\frac{1}{9}$. P. 16. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{3}{12}$. *Mugil cephalus* LIN.

CABOTE, p. Perlon.

CABRIDOS, p. C'eſt, dit-on, un excellent p. de Teneriffe, mais quel eſt-il?

CABROLE, p. Derbio.

CABURE, o. eſp. de Scops du Bréſil. V. Duc.

CACABOIA, r. C'eſt, ſelon PISON, un ſerpent du Bréſil l. de 4 à 5′, de couleur fauve, doux & innocent & qui n'attaque guere que les Poules.

CACALOTI, o. Corbeau du Mexique, varié de n. & de blanc.

CACALOTOTOLT, o. Ani des Savanes.

CACASTOL, o. du Mexique, que BRIS. regarde comme un *Cotinga*, & BUF. comme un *Etourneau*; taille de ce dernier; pet. tête, l. bec; plumage varié de bleu & de noirâtre.

CACATOTOLT, o. Catotol. V. à fin de l'art. *Turin*.

CACATOU, o. Catacoua.

CACHALOT, cét. 2e. g. de BRIS. qui lui donne pour caracteres des dents à la mâchoire infér. ſeule, & à la ſupér. des trous propres à les recevoir. Cet animal a 2 pectorales, quelquefois une dorſale, & un évent pour rejeter l'eau. Au défaut de fanons, & aux dents près, le Cachalot eſt une Baleine.

1. Le *Cachalot* ſimplement dit. L'individu décrit par CLUSIUS avoit 53′ de l., & on dit qu'il y en a qui vont à 80′; peau n. ſur le dos, ventre blanc; groſſe tête antér. applatie; mâchoire ſupér. l. de 15′, des yeux à ſon extrémité, l'infér. l. de 7′ ſeulement; dents de 2 à 3″ de ſaillie, & de la groſſeur du poignet, dit BRIS. Cependant CLUSIUS ne leur donne que la groſſeur du pouſſe d'un homme grand & fort; évent de 3′ ſur le ſommet de la tête; mais que meſurent ces 3′? eſt-ce le diamettre? cela ſeroit énorme; eſt-ce la l. ou h. du canal éjaculateur? mais CLUSIUS l'auroit exprimé dans ſa figure; yeux l. de 6 à 7″; pector. l. de plus de 4′; caudale large de 13; ſans dorſale vraie ou fauſſe; du moins BRIS. & CLUSIUS n'en parlent pas, & la fig. du dernier n'en préſente aucune. Ou cette deſcription que BRIS. a empruntée de CLUSIUS, & à laquelle en l'analyſant, je n'ôte rien d'eſſentiel, eſt incomplette, ou malgré la ſynonymie cette eſp. differe de la ſuivante obſervée & décrite au Groënland par FABR.

2. Le *C. à groſſe tête*; elle fait près du tiers de la l. totale; gr. gueule; mâchoire ſupér. plus l. & plus large, emboîtant l'inférieure; celle-ci a 2 rangées de dents, au nombre de 40 à 46, fortes, aiguës, l. de 5 à 6″, & larges de 3 à la baſe; mâchoire infér. dépourvue de dents proprement dites, mais offrant des rudimens de fines dents couchées & placées ſur les éminences qui ſéparent les alvéoles où ſe logent les dents de la mâchoire inférieure; yeux aſſez pet. & près des pectorales; celles-ci fort courtes, n'ayant que 16″ de l.; canal éjaculateur au h. du front; cou marqué par un ſillon entre la nuque & les pectorales; fauſſe dorſale, ou tubéroſité calleuſe & à peu-près triang. & immobile à l'aplomb de l'anus & des parties ſexuelles. Cet animal eſt l'ennemi mortel du

Requin

Requin qui le ſuit de très-loin, & n'approche pas même de ſon cadavre, tandis qu'il accourt avec avidité vers les reſtes les plus corrompus du corps des autres cétacés. Il nage très-vîte, malgré ſa maſſe énorme, car il a plus de 60′ de l. C'eſt ſon cerveau qui fournit ſur-tout la ſubſtance appellée *ſperme de Baleine*. Voyez la fin de l'art. précéd.

3. Le *Cachalot blanc*. BRIS. s'eſt trompé en faiſant de ce cét. un Cachalot, c'eſt un Dauphin. V. ce mot.

4. *C. de la nouvelle Angleterre*, auſſi gr. que le 1er; dents éloignées l'une de l'autre de 6″; mâchoire infér. très-étroite; pet. yeux; ſans dorſale, mais ayant une boſſe ſur le dos; évent de 12″ de diametre; peau d'un cendré noirâtre. Cette eſp. paroît la même que la 1e.

5. Le *petit Cachalot*, l. 24′; tête ronde, pet. bouche, dents courtes; évent ſur le muſeau; ſans dorſale ni boſſe.

6. *C. à dents pointues*, l. 70 à 100′, dont l'énorme tête de cet animal occupe preſque la moitié; pet. yeux; pectorales de 18″ ſeulement; peau noirâtre; boſſe fort élevée au milieu du dos; dorſale vers la queue.

7. *C. à dents en faucilles*; taille du précéd.; pector. l. de 3′ 6″; dorſale aſſez l. mais étroite & terminée en pointe; caudale large; mâchoire infér. un peu plus courte, armée de 22 dents arquées; évent ſur le muſeau; peau noirâtre. Ce cét. eſt le plus dangereux ennemi des Phoques; ils ne peuvent lui échapper qu'en montant ſur les glaces, ou en ſe retirant ſur le rivage. Il dévore même, ſelon FABR. les Marſoins, Dauphins blanchâtres, Baleines à muſeau pointu, & B. à bec.

8. *C. à dents plattes*; encore la même taille; dorſale élevée verticalement comme un mât de miſaine; mâchoire infér. plus étroite, mais plus l. ſelon FABR.; dents plus recourbées & terminées par un plan; évent ſur le front. On le prend rarement; on le trouva échoué, il y a 100 ans, ſur une des Orcades.

CACHICAME, q. Tatou à 8 bandes.

CACOLIN, o. 3e. Colin.

CACUI, *Cacuien*, q. Sagoin en général, & en partic. le 1er. dit Saki.

CACUS, i. Sphinx de Surinam; ailes dentelées n., à 3 raies pâles; les ailes infér. jaunes rayées de n. FAB.

CADOREUX, o. Chardonneret.

CADRAN, c. Limaçon à bouche applatie d'ARG. dont la vis eſt travaillée dans ſon enfoncement, & qui a le deſſus de la baſe bordé d'un liſeré blanc ſur un fond brun.

CAGADO, r. Jabéti.

CAGAREL, p. Mendole.

CAGNOT, p. Milandre; le *Cagnot bleu* eſt le Glauque.

CAGUI, q. Saki, 1er. Sagoin.

CAHUITAHA, o. cri & nom de l'*Anhima*, près de la riviere des Amazones.

CAICA, o. On a quelquefois donné ce nom aux *Perriches* en général; BUF. le donne a un o. qui, par ſa taille, tient le milieu entre les *Papegais* & les *Perriches*, comme le *Maïpouri* qui eſt plus grand, mais auquel il reſſemble d'ailleurs beaucoup. On le voit tous les ans arriver à Cayenne, ſans ſavoir d'où il vient; coëffe n. dans laquelle les yeux ſont placés; cravate fauve; corps d'un beau vert, qui eſt relevé de bleu ſur les ailes.

CAITAIA, q. *Saimiri*. V. le 5e. Sapajou.

CAILLE, o. 14e. *Perdrix* de BRIS. eſp. qui ſe rapproche de la *Perdrix* proprement dite, étant comme elle un o. pulvérateur, à ailes & queue courtes, courant vîte; à bec de Gallinacé, à plumage gris moucheté de brun, à tempérament laſcif. Mais il differe de la Perdrix en ce qu'il eſt plus pet., en ce qu'il n'a pas d'eſpace nu derriere les yeux, ni de fer-à-cheval ſur la poitrine, & en ce que ſes yeux ſont plus petits; leur voix & leurs inſtincts ſont différens; les mâles des Perdrix crient avant de ſe battre, & ceux des Cailles crient en ſe battant; la Caille eſt plus graſſe, elle vit moins longtems, elle paroît avoir moins de ruſes & moins d'aptitude à ſe familiariſer que n'en a la Perdrix; elle ne va point par compagnies, elle eſt voyageuſe, & c'eſt pour nous un o. de paſſage. On la trouve dans tout l'ancien continent. Nid en terre, garni de feuillages, contenant 12 à 20 œufs; incubation d'environ 3 ſemaines. BUF. reconnoît les eſp. ſuivantes outre la commune.

2. Le *Chrokiel*, ou gr. *Caille de Pologne*; elle ne differe de la nôtre que par ſa gr.; ainſi ce peut n'être qu'une variété.

3. La *Caille des Iſles Malouines*, bec plus gros, plumage plus brun que dans notre *Caille*.

4. La *Fraiſe*, ou *Caille de la Chine*, ou *des Philippines*, fraiſe blanche ſur un plumage très-brun.

5. Le *Turnix*, ou *Caille de Madagaſcar*, plus pet. que notre Caille & tridact. à 3 antér. comme un pet. nombre d'autres eſp.; tandis que les autres ſont comme la Perdrix tétradact.; dos rayé tranſv. de cendré, de n. & de roux; ventre blanc, gorge n.

6. Le *Réveil-matin*, Caille de Java, un peu plus gr. que la nôtre, même plumage, bec plus allongé, voix plus grave; très-apprivoisable; tombant comme en léthargie dès qu'elle manque du soleil, & mourant au moindre froid.

A ces esp. MAUD. joint les suivantes.

7. *Caille à gorge blanche*, un peu plus pet. que notre Caille; occiput noirâtre, joues d'un n. qui descend sous le cou; raie blanche montant du bec à l'œil, & revenant aux côtés du cou; dos brun transv. ondé de noirâtre; ventre blanc sale rayé de n. en zigzag. MAUD. soupçonne que cet o. est d'Amér.

8. *C. de Cayenne*, que le même Naturaliste a décrite le premier; occiput blanchâtre, gorge fauve, demi-collier d'un blanc sale; plumes du ventre n., terminées de blanc; dos & ailes variés de n. & de gris; plus pet. que notre Caille.

9. *C. brune de Madagascar*; tête & dessus du cou n. & roux; poitrine & ventre d'un roux clair varié de n. qui borde chaque plume; taille de notre Caille.

10. *C. (pet.) de Gingi*, o. de la côte de Coromandel, plus pet. d'un tiers que notre Caille, décrit par M. SONNERAT; tête n., joues rousâtres; gorge blanche, infér. barrée de n.; dos d'un roux marron varié de n.; plumes du ventre d'un jaune rougeâtre, marquées, chacune longit. de n.

11. *C. (gr.) de la Chine*, décrite par le même, beaucoup plus gr. que notre Caille; occiput gris transv. rayé de n.; joues rousses coupées d'une raie blanche; dos gris à bandes transv. n.; plumes du ventre rousâtres, avec chacune une bande longit. blanchâtre.

12. *C. (gr.) de Madagascar*, 2 fois aussi gr. que notre Caille, gorge, poitrine & ventre n.; celui-ci moucheté de blanc; ailes variées de brun, de n., de rousâtre & de jaunâtre.

13. *C. (gr.) des Isles Malouines*, plus voisine de la Perdrix que de la Caille par la taille; milieu de chaque plume n., bordé de fauve à la gorge, & de gris sur le dos; le fauve & le gris encore bordés de noirâtre; ventre blanc. MAUD. l'a décrite le premier.

14. *C. tridact. de Luçon*; tête & cou n. & blancs; poitrine mordorée, ventre jaunâtre, dos d'un gris noirâtre; aux Indes; M. SONNERAT.

15. *C. (pet.) de Luçon*; selon le même plus pet. qu'un Moineau franc; dos n.; un peu de gris sur l'aile; ventre jaunâtre transv. rayé de n.; gorge blanchâtre latér. bordée de rousâtre.

16. *Caille de la nouvelle Guinée*, décrite par le même, taille de la 10e.; plumage brun, plus foncé sur le dos; gr. pennes de l'aile n. pi. grisâtres.

17. *C. des Moluques*, décrite par le même; presque aussi pet. qu'un Tarin; gorge n., infér. blanche; ventre ardoisé; dos brun à pet. traits longit. n.; bec l. dr. conique & non supér. convexe comme dans les autres Cailles; ce qui fait penser à MAUD. que peut-être cet o. & les 3 précéd. qui, selon les fig. de M. SONNERAT ont ce même bec, pourroient-ils composer un g. particulier.

Caille blanche, o. Variété de la taille commune.

C. de la Louisiane, o. Colenicui.

C. du Bengale, o. Breve.

C. du Mexique, o. Coyolcos. V. 4e. Colin.

C. (gr.) du Mexique, o. gr. Colin.

C. huppée du Mexique, o. Zonécolin. V. 1er. Colin.

CAILLETOT, p. pet. Turbot fort estimé.

CAILLEU, pet. p. des Antilles, semblable en petit à notre Sardine; tête grosse relativement au reste du corps; gr. gueule; iris argentin; ouïes d'un rouge foncé, frangées ou pectinées; dos bleu; ventre blanc; caudale fourchue; plusieurs fausses lignes latér.; carène du ventre en scie; écailles imbriquées, assez gr. pour la taille du p. qui n'a que 2 à 4″ de l. & 8 à 10‴ de large. Il va frayer aux embouchures des ruisseaux & rivieres, & il offre alors une gr. ressource aux Negres D. 17 ou 18. P. 14. V. 8. A. 15. DUH.

CAILLEU-TASSART, p. de l'Océan des 2 Indes, du g. de l'Alose, décrit par DUH. & BROUS., fort semblable à l'*Alose-Carpe*, excepté que la courbure de son ventre continue dans le milieu, au lieu d'y être applatie; il a aussi en général, les nageoires moins larges; suite de p. bruns sur le dos, un à chaque écaille; du reste les couleurs de l'Alose-Carpe, & le même prolongement du dernier rayon de la dorsale; lig. latér. perlée; carène du ventre en scie; pector. & ventrales blanches, anale écailleuse; l. 7 à 12″. D 17. P. 16. V. 8. A. 28.

CAKAREL, p. Mendole.

CAKATO, *Kakatoës*, o. Catacoua.

CALABOTE, r. Salamandre aquatique.

CALABRIA, o. Grèbe huppé.

CALAMITE, r. *Crapaud* moins épais & moins large que les autres, à dos olivâtre marqué d'une ligne jaunâtre longit., & garni de pustules brunes sur plusieurs rangées, celles de la tête sont rougeâtres & plus rappro-

chées ; flancs jaunâtres variés d'une bande orangée ; pattes cendrées mouchetées d'olive ; ſans membranes aux pi. poſtér. ; 2 faux ongles aux paumes des mains. Cet animal à l'aide de ſes crochets s'éleve à 2 & 3′ en grimpant le long des murailles & des terreins coupés à pic, pour ſe retirer dans des trous. Il vit de jour en ſociété ; il court preſque comme un Rat, & ſaute preſque comme une Grenouille. Dans ſa colere il exhale une odeur de poudre brûlée ; de nuit il crie autour des marais ; en Allemagne.

CALANDRE, o. 8e. *Alouette* ; en quelques provinces *Cochevis*, ou 11e. *Alouette*.

CALANDROTE, o. tantôt *Mauvis*, tantôt *Litorne*.

CALAO, o. 61e. g. de BRIS. C'eſt un o. des Indes & de l'Afrique, tétrad. à 3 antér. ; doigts latér. preſque égaux à celui du milieu auquel ils ſont à demi-unis ; bec énorme, mou & fragile comme celui des *Toucans*, & portant encore en-deſſus une appendice mince, légere, flexible & plus ou moins conſidérable ſelon les eſp. excepté dans la 1ere. BUF. reconnoît les ſuivantes :

1. Le *Tock* ; gros bec rouge ſans appendice ; plumage noirâtre & blanchâtre ; l. 20″, très-ſauvage ; au Sénégal.
2. Le *Calao de Manille* ; un peu plus gr. que le *Tock*, bec l. de 2 ½″, appendice en léger feſton ſur la mandibule ſupér. ; tête n. & blanche ; plumage brun & blanc.
3. *C. de l'isle Panay*, taille d'un gros Corbeau, bec l. & en faux, appendice qui en occupe la 1ere. moitié, latér. applatie, ſupér. en arriere ; ailes d'un n. verdâtre changeant ; poitrail d'un brun-rouge clair.
4. *C. des Moluques*, l. 2′ 4″, jambes baſſes, bec l. de 5″ ſur 2 ½ d'épaiſſeur ; appendice antér. applatie, poſtér. étendue juſques ſur la tête où elle s'arrondit ; gorge n. à collier d'un gris-blanc ſale, cou maron-clair ; dos brun ; poitrine & h. du ventre noirâtre mêlé de gris ; bas-ventre fauve-clair ; ailes n.
5. Le *Calao de Malabar*, taille de Corbeau, l. 2′ 6″ à cauſe du bec l. de 8″, large de 2 ; appendice allant de la baſe à 2″ du bout, haute de plus de 2″, ce qui en donne 4 au bec total, preſque tout n. en-deſſus, blanc en-deſſous.
6. Le *Brac*, ou *Calao d'Afrique*, très-gr. ; le bec & la tête ſeuls ont enſemble 18″ de long ; ce bec eſt remarquable par ſon appendice prolongée antér. en maniere de corne, & poſtér. en s'arrondiſſant ſur la tête ; plumage tout n.
7. Le *Calao d'Abyssinie*, encore plus gr. que le *Brac*, l. 3′ 2″ ; bec l. de 9″ ; appendice en demi-diſque de 30‴ de diam. ; pi. h. de 5″ 6‴, plumage n. mêlé de blanc & brun aux ailes.
8. *C. des Philippines*, taille d'une Dinde, bec l. de 9″, épais de 2″ 8‴ ; appendice rougeâtre, l. de 6″ ſur 3 de large ; blanc & n. ; bec rougeâtre.
9. *C. a casque rond*, gros bec l. de 6″ ſans courbure ; appendice preſque ronde, h. de 2″, de 4 avec le bec, d'un rouge vermillon ; on ne connoît que le bec de cet o.
10. *C. Rhinocéros*, beaucoup plus gr. qu'un Corbeau, & n. comme lui ; appendice rouge & jaune, l. de 8″, large de 4 à la baſe, & élevée en corne ; aux Philippines, à Java, Sumatra, &c.

CALATTI, o. d'Amboine, à peu-près de la taille de l'Alouette, & chantant agréablement ; orné d'une huppe n. ; côtés de la tête & poitrine bleus ; dos n. varié d'azur ; couvertures des ailes bleues avec une tache pourpre ; pennes variées de vert, de bleu & de n. ; BRIS. en fait un *Tangara* ; ſa patrie fait ſoupçonner à BUF. qu'il n'en eſt pas un.

CALCAMAR, o. Voyez à la ſuite des Manchots.

CALCHIS, o. dont parlent les anciens, & que BELON croit être l'*Oiſeau-St-Martin*.

CALCINELLE, c. Came d'AD., l. de 9‴, large de 18, profonde de 4 ; mince & à ſommet peu marqué.

CALDERON, cét. non décrit, que l'on dit être le Soufleur.

CALEÇON-ROUGE, o. Couroucou à ventre rouge.

CALEMAR, r. Serp. d'Amér. du 3e. g. ; couleur livide interrompue de bandes brunes étroites & variées de p. bruns.

CALENDRE, i. Charanſon.

CALET, p. du g. des *Dorades*. Robe plus argentée que celle du *Pagel* ; corps plus allongé & cependant plus charnu ; tête plus groſſe, muſeau moins pointu, & ſur-tout yeux énormes, car un p. de 12″ de l. a des orbites de 18‴ de diam. ſelon DUH. Gr. gueule dont l'inter. eſt d'un rouge de vermillon ; écailles du dos argentées & bordées de pourpre ; ventre d'argent ; lig. latér. fort rouge, traverſant vers ſa naiſſance une gr. tache d'un n. verdâtre ; nageoires rouges. Ce p. eſt plus rare & plus eſtimé que le *Pagel*.

CALFAT, o. 12e. eſp. étrangere rapportée au Bruant. V. ce mot.

CALI-CALIC, o. Voyez le 10e. o. étranger rapporté aux Pies-Grièches.

CALICTE, p. Tamoata.

CALLINETTE, p. Perlon.

CALLIOPE, i. Pap. des Indes, ſemblable à *Apollon*, excepté que ſes ailes ſont jaunes, les ſupér. à 3 lignes, les infér. à 3 bandes noires, LIN.

CALLIQUE, p. Célerin.

CALLITRICHE, q. 6e. Guenon. ERX. donne le même nom au g. que BUF. appelle Sagouin.

CALMAR, Pol. d'une forme très-oblongue, couvert d'un os moins large que celui de la *Séche*; cet os au lieu d'être friable & ſpongieux comme celui de ce dernier Pol. eſt élaſtique & tranſpar. L'animal, qui eſt fort analogue lui-même à la Séche, a 10 bras rangés autour de fortes levres qui enferment un bec dur & crochu. Il a une eſp. de demi-vol qu'il exécute par des appendices en forme d'ailes placées au ventre. Il a, outre ce vol, un autre moyen d'échapper à ſes ennemis, en troublant l'eau par l'émiſſion d'une liqueur n. comme de l'encre. Il vit de pet. p. & de pet. cr. qu'il ſaiſit avec ſes bras garnis d'une quantité de ſuçoirs dont l'effet total eſt d'une gr. force.

CALYBÉ, o. 6e. *Oiſeau-de-paradis.*

CAMAA, q. *Bubale.*

CAMAIL, o. 7e. *Tangara.*

CAMARIA, o. *Hirondelle* acuti-penne de Cayenne.

CAMARIPUGUACU, p. de riviere du Bréſil, du g. de l'*Aloſe*, à gr. écailles ovales, ſerrées, nacrées, plus bleues ſur le dos qui eſt preſque dr.; gr. gueule édentée qui peut s'ouvrir de 6″; gr. yeux, pectorales triang. l. & accompagnées, chacune, d'une pet. fauſſe nageoire; ventrales larges & triang.; caudale large & fourchue; près d'elle eſt l'anale qui eſt écailleuſe; à l'aplomb de celle ci eſt la dorſale triang. munie d'une appendice l. & ronde comme un cable, dirigée horiſontalement vers la queue; toutes ces nageoires ſont argentées, l. 11 à 12′, & groſſeur d'un homme, ſelon MARC. V. *Aloſe-Carpe.*

CAME, c. 4e. g. des *Conques Bivalves* d'AD. 2e. famille des Bivalves d'ARG. à c. raboteuſe, dont les 2 battans ſont également élevés, plus convexe que la c. des Huîtres avec leſquelles on la trouve ſouvent; rarement attachée à d'autres corps; plus ronde, plus épaiſſe que la *Telline.* AD. diviſe ſes Cames en *rondes*, en *ovales régulieres* & en *ovales irrégulieres* qui ont un de leurs bords ondé ou replié. Il nomme les premieres *vraies Cames*, les ſecondes *Palourdes*, & les troiſiemes *Lavignons.* Toutes ont leurs battans égaux & leur ſommet en volute. Ces c. vivent plus ou moins enfoncés dans le ſable, ſelon que leurs trachées ſont plus ou moins l. Ces trachées ſont des tuyaux charnus & cyl. qui ſortent de l'extrémité ſupér. du manteau, & qui ſont couronnés à leur extrémité par une membrane tranſpar. bordée de pet. filets. L'animal aſpire l'eau par une de ces trachées, & il la rejette par l'autre. Quelquefois les 2 trachées extérieures ſe réuniſſent intérieurement en une ſeule qui alors eſt diviſée en 2 par une cloiſon. La Came a un pi. large qui ſert à pouſſer en avant ſon corps & ſa c.

La *CAME DES RUISSEAUX* de MUL. eſt une Telline à c. globuleuſe, liſſe, de couleur variable, environnée d'une côte n.; tranſpar., à peine ſtriée à l'œil nu; intér. bleuâtre; les dents latér. de la charniere aſſez l., les intermédiaires à peine viſibles; diam 4‴.

CAMÉLÉON, r. *Lézard* du 3e. g. de DAUB. des lieux ombragés de l'Inde & de l'Afrique, dont on a débité beaucoup de fables. Il a la tête comprimée, avec une ſaillie ſupér. en coqueluchon; la nuque déprimée; les yeux preſque tout couverts d'une membrane épaiſſe; la langue étroite & l. comme un ver; la gueule très-fendue, & preſque toujours fermée, de façon que l'animal ne reſpire que par les narrines; les mâchoires ſans vraies dents, c. à. d. ſans dents ſéparées; le corps plat, excepté le deſſus de l'épine qui eſt relevé en carêne par des lames coniques ſéparées, & placées depuis la tête juſqu'au milieu de la queue. Au lieu d'écailles, cet animal eſt couvert de tubercules. Ses pi. ſont pentadact, mais leurs doigts ſont réunis par 3 & par 2. Marche très-lente; queue prenante dont il s'aide en montant aux arbres; l. 6″ ſans la queue qui en a 5; la groſſeur du corps varie par des dilatations & des contractions anomales plus ou moins répétées, & il ſubit divers changemens de couleur qui paroiſſent relatif à cette dilatation ou à ce reſſerrement de ſa corpulence, ainſi qu'à ſes divers mouvemens intérieurs, au chaud, au froid, à l'abſence, à la préſence & au degré de la lumiere. A l'ombre, en repos & dans ſon moyen état de corpulence il eſt, dit-on, d'un gris bleuâtre, ou ſelon M. D'OPSONVILLE, d'un vert mêlé de jaune & de bleuâtre. Ce voyageur ſemble trop reſtreindre les changemens de couleur de cet animal, d'autres les étendent peut-

être trop. Quoi qu'il en ſoit, il les explique d'une maniere qui paroît ſatisfaiſante. Le ſang du *Caméléon* eſt, dit-il, d'un bleu violet, & ſa peau, ainſi que les tuniques de ſes vaiſſeaux ſont jaunes. Par conſéquent ſelon que la paſſion ou une impreſſion quelconque fera paſſer plus de ſang du cœur à la ſurface & aux extrémités, le mélange du bleu, du violet & du jaune doit produire différentes couleurs à travers l'épiderme qui eſt tranſp. Explication plauſible, ſur-tout ſi l'on y joint les gonflemens ou reſſerremens de la corpulence, cauſe dont M. D'OPSONVILLE ne parle pas. Cet animal vit d'i. qu'il attrape avec ſa langue viſqueuſe qu'il allonge de pluſieurs pouces.

CAMÉLÉON, i. C'eſt la nymphe de la *Mouche-armée* en général, & c'eſt en partic. la 1re. *Mouche-armée.*

CAMELÉOPARD, q. *Giraffe.*

CAMPAGNOL, q. *Mulot à courte queue* de BRIS. que BUF. a nommé *Campagnol* pour le ſéparer du *Mulot.* C'eſt un pet q. l. de 3″, ſans la queue qui en a un ſeulement; groſſe tête. Commun dans les bois, les prés, les champs & les jardins; il s'y creuſe des trous où il fait des proviſions de grains, de glands, &c. & où il dépoſe au printems, & en été ſur un lit d'herbes, ſes petits au nombre de 5 à 8. Quand il eſt réduit à vivre de racines il attaque & mange ſes ſemblables; & il eſt lui-même la proie des *Mulots*, du *Renard*, des *Belettes*, &c. On a aſſuré à PAL. qu'on pouvoit l'éloigner des *ſillons* en y gliſſant çà & là des feuilles d'Aûne.

CAMPULOTE, c. *Tuyau* de mer en Spires diſpoſées comme celles d'un tire-bourre.

CAMURI, p. du Bréſil, du g. de la *Perche*? BLOCH le place dans la ſynonymie du *Guara*, mais le *Guara* qui eſt apode ne m'offre rien qui m'appelle à le rapporter au *Camuri.* Celui-ci eſt l. de 2′, large de 11″; il eſt aſſez ſemblable au *Lubin* ou *Loup de mer*, n°. 2; tête l. de 6″; gr. yeux dorés; la 1re. dorſale rentrante à volonté dans une rainure l. de 3″; les 2 pectorales de la même l.; les ventrales & l'anale l. de 4″; caudale fourchue; écailles argentées, avec un mélange d'or ſur le dos; nageoires dorées tachetées de brun.

CAMUS (le), r. V. *Serpent.*

CAN, o. *Mauvis.*

CANADELLE, p. Selon DUH. c'eſt un mauvais pet. p. analogue aux Tourds, l. de 4 à 5″, dos brun, ventre blanc, le tout taché de brun plus foncé. Dans la Méditer.

CANARD, o. 107e. g. de BRIS. C'eſt un palmipede tétradact. à 3 antér., voyageur, mais plus de nuit que de jour, même quand il ne s'agit que de petits voyages d'un étang à un autre. Il va paſſer l'été dans le nord des 2 continens. Le mâle eſt plus gr. que la femelle, & il a auſſi un plumage plus varié & plus riche en couleur. Le *Canard ſauvage* a l'eſtomac extér. plus arrondi; dans le *Canard domeſtique* il forme un angle. Dans le 1er. les écailles des pi. ſont plus fines, les membranes plus minces, les ongles plus aigus, les jambes plus déliées que dans le 2e. L'un & l'autre ſubit annuellement une mue preſque ſubite, après la pariade & la nichée. A cette époque leur voix eſt affoiblie comme les couleurs du plumage. Un des caracteres diſtinctifs les moins équivoques dans le Canard eſt un bec dentelé, plus large qu'épais & terminé par un onglet corné plus dur que le reſte; queue très-courte, & jambes très en arriere. BUF. diviſe la gr. famille des Canards en 2 tribus, dont la 1re. renferme toutes les gr. eſp. ou les Canards proprement dits; le 2e. les pet. eſp. que l'on nomme *Sarcelles.* V. ces dernieres au mot *Sarcelle.*

1. Le *Canard muſqué.* C'eſt le plus gr. des Canards; l. 2′; plumage n. brun à reflets rougeâtres, luſtré de vert, & coupé d'une large tache blanche ſur les couvertures de l'aile; peau nue à papilles rouges autour des yeux; cette peau va couvrir une partie des joues & former une caroncule à la racine du bec; celui-ci eſt rouge barré de noirâtre; les plumes étroites de l'occiput prolongées & un peu retournées forment une huppe; femelle un peu plus pet. que le mâle; le plumage de cet o. s'eſt éclairci en domeſticité; il eſt même quelquefois devenu blanc; odeur de muſc. Malgré le nom de *Canard de Barbarie*, ſous lequel cet animal eſt vulgairement connu, il eſt originaire d'Amér.

2. *C. ſiffleur.* Voix très-aiguë au lieu de la voix baſſe des autres Canards; plus gai, plus agile, moins gros que le Canard commun; bec plus court & moins gros; plumage aſſez beau hors de la mue qui commence à la fin du mois de Juillet, & nuit à la voix & à ſes couleurs, mais ne l'empêche pas de voyager; bec bleu à pointe n.; tête & h. du cou roux; dos blanc liſeré finement de pet. zigzags noirâtres; premieres couvertures de l'aile blanches, les ſuivantes d'un vert bronzé; épaules d'un roux pourpré. On croit que c'eſt cette eſp. qui ſe trouve en Amér. ſous les noms de *Wigeon*, de *Vingeon* & de *Gingeon.*

3. *Siffleur huppé ;* plumes rouſſes relevées ſur la tête ; taille de notre Canard ſauvage ; cou & gorge roux ; le reſte n. gris & blanc.

4. *S. à bec rouge & narines jaunes* ; taille h. ; plumage brun-marron nué de jaune foncé ; poitrine griſe. En Amér.

5. *S. à bec n. ;* jambes & cou plus l. que dans ſes congéneres ; plumage brun ondé de rouſsâtre ; pet. huppe de plumes n. peu relevées. Antilles & Amér. ſept.

6. Le *Chipeau* ou *Ridenne ;* plus pet. que notre Canard ſauvage ; plumage richement varié de n., blanc & marron rougeâtre ; bec n. ; de paſſage dans preſque toute l'Europe.

7. Le *Souchet*, ou le *Rouge ;* gr. & large bec dilaté en cuiller par le bout ; un peu plus gr. que notre Canard ſauvage ; tête & moitié du cou d'un beau vert ; dos blanc & d'un bleu tendre ; poitrail blanc ; ventre roux ; chair rouge crue ou cuite ; de paſſage dans preſque toute l'Europe.

8. Le *Pilet*, ou *Canard à l. queue ;* gris tendre ondé de n. ; rubans blancs le long du cou qui eſt l. & menu ; le reſte du corps plus ſvelte que dans les autres Canards ; pet. tête brune ; queue noire & blanche terminée par 2 filets. Cet o. paſſe annuellement en France dans ſes voyages, & on le retrouve en Amér.

9. Le *Canard à l. queue de terre neuve ;* queue du *Pilet ;* bec n. ; tête & ventre blancs ; le reſte n., tout au plus égal à notre Canard ſauvage.

10. Le *Tadorne ;* un peu plus gr. & plus h. que le Canard commun ; bec plus relevé ; panache blanc, n. & canelle ; large collier canelle ſurmonté d'un collier blanc ; bec rouge, creux au milieu, terminé en cuiller ; voyageur, mais rare en Europe ; faiſant des terriers pour y nicher.

11. Le *Millouin ;* tête & partie du cou d'un brun roux ; le reſte varié de brun, de n. & de gris perlé agréablement diſtribués ; taille du Tadorne un peu épaiſſie ; ſe retrouvant en Amér.

12. Le *Millouinan ;* tête & cou n. à reflets verts ; le reſte à-peu-près comme le Millouin, mais bec plus court & plus large.

13. Le *Garrot ;* pet., n. & blanc ; au coin du bec 2 mouches blanches qui ſemblent un 3e. & un 4e. œil ; vol roide quoiqu'aſſez bas ; on voit quelquefois cet o. en hiver ſur nos étangs.

14. Le *Morillon ;* pet., & à large bec bleu ; domino n. ; le reſte blanc & n. à reflets pourprés & verts ; plumes de l'occiput un peu redreſſées en pannache. Cet o. pêche ſur mer comme ſur les étangs.

15. Le *pet. Morillon ;* comme le précéd., dont il n'eſt peut-être qu'une pet. variété.

16. La *Macreuſe ;* plumage n. ; tubercule jaunâtre vers le h. du bec ; taille plus ramaſſée que celle du Canard commun. Cet o. vit de c. qu'il prend dans la mer, & qu'il avale ſans les ouvrir ; paſſage en hiver ſur nos côtes.

17. La *double Macreuſe ;* beaucoup plus gr. que la précéd. ; tache blanche près de l'œil, & bande blanche à l'aile ; le reſte n.

18. La *Macreuſe à large bec ;* ce bec eſt bordé d'un trait orangé qui va entourer les yeux ; n. & blanc ; taille du précéd.

19. Le *Beau Canard huppé ;* roux tacheté de blanc ſur la poitrine, terminé par un trait n. ſuivi d'un blanc ; dos brun, gris & n. à reflets d'acier ; ventre d'un gris-blanc perlé ; aigrette blanche, verte & violette pendante en arriere ; bec rouge à tache n. en-deſſus ; plus pet. que le Canard commun. Amér. ſept.

20. Le *pet. Canard à groſſe tête ;* taille entre celles du Canard commun & de la *Sarcelle ;* tête groſſie à l'œil par des plumes effilées, d'un pourpre changeant en bleu ; plumage n. & blanc ; ſur les eaux douces de la Caroline.

21. Le *Canard à collier de terre-neuve* ; pet. taille arrondie ; plumage brun coupé de blanc ; domino n. bordé d'un ruban blanc ; poitrine gris-de-fer à bande blanche liſerée de n. ; côtés d'un roux vif ; ailes d'acier bruni. Europe, Aſie & Amér.

22. Le *Canard brun ;* taille peu infér. à celle du Canard commun ; ventre blanchâtre. En Ruſſie.

23. *C. à tête griſe ;* mouſtaches n. ; gorge, poitrine & cou blancs ; dos brun à reflets pourprés ; ventre n. ; bec rouge ; plus gr. que le Canard domeſtique. Baie d'Hudſon.

24. *C. à face blanche ;* voile n. ; ailes & queue noirâtres ; le reſte nué de noirâtre & de roux ; plus gr. que le Canard commun. Au Maragnon.

25. Le *Marec* & le *Maréca ;* pet. Canards du Bréſil ; le 1er. à bec brun ; gorge & joues blanches ; queue griſe ; aile verdâtre ; foncé bordé de n. ; le 2e. à bec & queue n. ; le reſte brun varié de bleu & vert.

Canard à bec étroit, o. *Fou.*

C. à duvet, o. *Eider.*

C. à l. queue d'Iſlande, o. 9e. Canard.

C. à mouches, o. 7e. Canard.

C. à queue pointue, o. 8e. Canard.

C. à tête n., o. 14e. ou 15e. Canard.

C. aux yeux d'or, o. 13e. Canard.

Canard branchu, o. 2e. & 19e. Canards.
C. brun, o. 11e. ou 22e. Canard *ou* Cravan.
C. cuiller, o. 7e. Canard.
C. de Bahama, o. 25e. Canard.
C. de Barbarie, o. 1er. Canard.
C. de Hongrie, o. 13e. Canard.
C. de la Baie-d'Hudſon, o. 23e. Canard.
C. de Miclon, o. 9e. Canard.
C. de Montagne, o. *Eider*.
C. de Moſcovie, o. 1er. Canard.
C. d'Été, o. 19e. Canard.
C. d'Hiver, o. 20e. Canard.
C. d'Inde, o. 1er. Canard.
C. du Bréſil, o. 25e. Canard.
C. du Maragnon, o. 24e. Canard.
C. du nord, o. 18e. Canard & Macareux.
C. franc, o. 1er. Canard.
C. Gingeon, o. 2e. Canard.
C. gris, *C. moreton*, } o. 3e. Canard.
C. Jenſen, o. 2e. Canard.
C. lourdaud, o. Canard gris à ailes courtes des terres Magellaniques, & *Manchot*.
C. noir, 17e. Canard.
C. paille-en-queue, o. 8e. Canard.
C. peint, *à large bec*, o. 15e. Canard.
C. pie, o. 13e. Canard.
C. quatre ailes, variété individuelle provenant du ſimple renverſement de l'aileron.
C. ſauvage, { *à tête rouſsâtre*, o. 14e. Canard. *de S. Domingue*, de *Cayenne*, du *Bréſil*, o. 1er. Canard. *du Mexique*, o. 7e. Canard.
C. ſiffleur domeſtique de Cayenne, o. 4e. Canard.
C. ſiffleur de S. Domingue, de la *Jamaïque*, o. 5e. Canard.
C. ſpatule, o. 7e. Canard.
C. vingeon brun, o. 2e. Canard.
CANARI, o. *Serein* des Canaries.
Canari ſauvage, o. *Penduline*.
CANCOINE, o. *Litorne*.
CANE-A-COLLIER, o. *Bernacle*.
CANE-A-COLLIER BLANC, o. 7e. *Tangara* dit *Cravate*.
C. à tête rouſſe, o. 11e. Canard.
C. blanche, o. 3e. *Harle* dit *Piette*.
C. de Guinée, o. 1er. Canard.
C. de mer, o. 2e. Canard & Cravan.
C. Pénélope, o. 11e. Canard.
C. pétiere, *C. pétrace*, *C. pétrote*, } o. pet. *Outarde*.
CANETON, o. Jeune Canard.
CANEVAROLE, o. 5e. Fauvette, *dite* Babillarde.
CANCRE, i. Cruſtacé ovipare & omnivore; corps preſque rond; ant. ordin. courtes, & ſouvent imperceptibles; 10 pattes, les 2 premieres munies d'une pince, ou ſi l'on veut 8 pattes & 2 bras; queue courte & repliée en-deſſous. Cet animal a comme les vrais Crabes, les orbites mobiles, placées au bout d'un pédicule, & il les rend plus ou moins proéminentes à ſon gré. *V.* Crabe.
Cancre aux pieds larges; corps liſſe de la groſſeur d'une noix; le mordant ou la piece immobile de ſes pinces applati; le bout des pattes poſtérieures large & ové; 3 pointes entre les yeux. Dans l'Océan.
C. cavalier ou *coureur*; ainſi nommé de ſa prétendue vîteſſe à la courſe; ant. fourchues; corps liſſe, blanchâtre, de la gr. d'une Chataigne méd., demi-tranſp. vers les bords. Cet animal eſt amphibie; il ſort de la mer après le ſoleil couché, & il va çà & là ſur le rivage.
C. commun; pieds l. & pointus; bras courts; 2 cornes antér.; amphibie; dans pluſieurs mers & dans les eaux douces de divers pays.
C. d'eau douce; gros pieds l. & fourchus; croûte mince & flexible. En Italie, en Grece, &c.
C. de Moluques; corne pyramidale ſur le dos; croûte brune; chair fort eſtimée à la Chine.
C. d'Héraclée; fort ſemblable au *C. Squinade*; mais plus gros, quoiqu'avec des pieds plus grêles & plus courts. Celui-ci va à 7 & 8″ de diam., & il paroît que c'eſt le plus gr. de tous.
C. en cœur; corps triangulaire & fort petit; croûte liſſe; antér. brune vers les bords; bras dentelés en-deſſous; pinces courtes; vivant dans la h. mer.
C. Ours ou *Migraine*, tout rouge, gros & court; dormant ſur la vaſe, les jambes ramaſſées & les mains ſur la tête; chair d'un goût déſagréable.
C. paraſites; pet. Cancres, qui quelquefois ne ſont pas plus gros qu'une féve, & qui ſe logent dans des c. vuides, tels ſont le *Pinnotere*, *Diogéne*, &c.
C. Squinade; aſſez gros Cancre de Méditer.; hériſſé d'aiguillons, ſur-tout à la partie antér. où il en a 6 de chaque côté, dont 2 au front en maniere de cornes; jambes l., groſſes & un peu épineuſes; bout des pinces n.; on l'a appellé *Squinade*, parce qu'on lui a trouvé le goût de la *Squille*; les anciens en faiſoient gr. cas.
C. varié ou *marbré*; liſſe, orné de n., de bleu & de cendré, mais la mort efface ſes couleurs; 2 pet. cornes; les mordans courts & gros; la croûte épaiſſe; vivans dans les trous & fentes des rochers.

Cancre velu ; bras aiguillonnés, & velus ainſi que les pieds ; 2 pet. cornes ; il en eſt de différentes tailles.

CANIART, o. 4e. *Goëland*, dit *Griſart.*

CANIDE, CANIDÉ, o. *Ara bleu.*

CANICULE, p. Rouſſette.

CANINANA, r. *Serp.* d'Amér. Selon PISON, l. de 5 à 6′, dos verdâtre, ventre jaunâtre ; très-doux, mais venimeux.

CANNA, q., un des plus grands Biſulces de l'Afrique mérid., l. 8′ 2 ou 3″ ſans la queue l. de 2′ & terminée par une touffe de crins n. ; h. 5′ ; circonférence du corps derriere les jambes antér. 6′ ; corps fauve-roux ſur le dos, blanchâtre ſous le ventre ; devant d'un gris cendré ; ce pélage eſt cependant quelquefois tout gris ; criniere au-devant de la tête ; gr. fanon devant la poitrine ; l. tête de Cerf ; cornes creuſes, permanentes & l. de 18″, portant une groſſe arrête qui tourne en ſpirale juſqu'à la moitié de la l., le reſte liſſe. Cornes des femelles plus l., mais moins groſſes. Ces animaux ſont doux & timides ; leur chair eſt eſtimée ; ils courent méd., mais ils ſont des ſauts qui étonnent ; ils errent dans les montagnes en troupes qui ſont quelquefois de 50, 60, 100 individus ; c'eſt une des Antilopes de PAL.

CANONIER, i. *Bombardier.*

CANOT, o. *Hibou.*

CANTARELLE, i. Proſcarabé.

CANTHARIDE, i. 45e. Coléopt. de GEOF. à ant filif. & corcelet raboteux & non bordé ; bouche munie de mâchoires ; eſp. de pinces articulées pour ſaiſir & approcher la nourriture de la bouche ; yeux de couleur d'or, au-deſſus des ant. ; Larve qui reſſemble à une chenille ; elle habite la terre ; & l'i. parfait vit ſur les Frênes, Noyers, Peupliers, Troënes, Chevre-feuilles, Lilas, Roſiers ; il ſe jete même quelquefois ſur les blés & les prairies. On connoît ſon odeur ; il s'accouple ſur les arbres dans le tems des gr. chaleurs. Après avoir indiqué les eſp. des environs de Paris, ſelon GEOF., nous verrons ce que GÉER appelle *Cantharide.*

1er. Famille. *TARSES NUS.*

1. La *Cantharide des boutiques*, l. 4-9, lar. 1½-3 ; ant. n. ; le reſte vert doré ; mâchoires ſaillantes & couvertes d'une pet. lame ; corcelet inégal, étranglé près de la tête ; étuis flexibles d'un beau vert ; ailes brunes ; ſur les Frênes.

2. *C. à bandes jaunes*, l. 5, lar. 1⅓ n., excepté le h. des étuis jaune.

2e. Famille. *TARSES GARNIS DE PELOTTES.*

3. *C. verte à groſſes cuiſſes*, l. 3½, lar. ½ ; d'un vert bleuâtre ; cuiſſes poſtér. très-groſſes ; antenne l. ; corcelet ponctué, preſque cyl., étranglé vers le milieu ; ailes brunes.

4. *C. fauve à groſſes cuiſſes*, l. 4, lar. 1 ; deſſous, tête & corcelet d'un n. verdâtre ; pattes & étuis d'un fauve pâle ; groſſes cuiſſes poſtér.

5. *C. jaune veloutée*, l. 4, lar. 1 ; tête noirâtre avec un peu de jaune ; corcelet velu, & jaune ainſi que les étuis.

6. *C. n. à étuis jaunes*, l. 3½, lar. 1 ; le dernier art. des ant. long.

7. *C. fauve avec la pointe des étuis n.*, l. 5, lar. 1⅔ ; extrémité des étuis, cuiſſes & deſſous du ventre n. ; le reſte fauve ; ant. méd. ; étuis de lar. égale.

8. *C. Fourmi*, l. 1¼, lar. ⅓ ; groſſe tête brune ; ant. courtes ; corcelet allongé, d'un brun rouge ; étuis bruns.

9. *C. Fourmi pannachée*, l. 1¼, lar. ½ n. ; étuis fauves à 5 taches n. confluentes ; l. corcelet.

GÉER entend par *Cantharide* un Coléopt. à ant. grenues dont le dernier art. eſt en pointe ; groſſe tête ; corcelet arrondi ; étuis minces, flexibles quoiqu'écailleux ; tarſes antér. & intermédiaires de 5 art., les poſtér. de 4. Auſſi fait-il entrer dans ce g. le *Proſcarabé* de GEOF. Parmi les eſp. exotiques & anonymes qu'il décrit je choiſis la plus remarquable :

10. *C. de la chicorée ;* ailée, n., velue, à 3 lar. bandes jaunes tranſv. ſur les étuis ; ant. jaunes, en maſſe & de la l. du corcelet ; l. 1″, lar. 4‴. On la trouve à la Chine ſur la chicorée ; on croit que c'eſt la *Cantharide* des Anciens, & c'eſt celle dont ſe ſervent encore aujourd'hui les Chinois.

CANTHENO, p. du rivage de la Méditer. du g. des *Dorades* ; très-pet. écailles ; très-pet. bouche, dents canines ; yeux argentés ; forme large, comprimée & carénée des autres Dorades. WIL. obſerve qu'il en diffère non-ſeulement par ſa couleur plus ſombre & ſes écailles plus pet., mais par ſa lig. latér. plus lar, & par des lig. jaunes & à-peu-près paralleles, allant de la tête à la queue. Ce p. aime la bourbe, & il eſt peu eſtimé. *Sp. cantharus.* LIN. On a auſſi appellé quelquefois de même le Scare.

CANUDE, *Canus*, p. ſaxatile de la Méditer. du g. des *Tourds* ; pet. gueule, dents ſerrées ; dos pourpré, ventre jaune ; corps aſſez épais ; l. 1′ ſelon ROND. dorſale longit. *Lab. cynaedus.* LIN.

CANUT, o. du g. du Bécaſſeau de BRIS. C'eſt un o. du nord, ſemblable à un Vanneau gris, excepté qu'il eſt plus pet., & que ſon bec n'eſt pas renflé au bout comme celui des Vanneaux. Il paſſe l'hiver ſur les côtes d'Angleterre.

CAOUANNE, r. Tortue de mer à groſſe tête, dont on n'eſtime ni la chair, ni l'écaille qui eſt galeuſe & très-mince.

CAPARAROCH, o. du g. du *Chat-huant* de BRIS. C'eſt un o. de la Baie-d'Hudſon qui, ſelon BUF., tient de la *Chouette* par ſa tête & ſes pi., & de l'*Epervier* par la l. de ſes ailes & de ſa queue, par ſa taille peu ſupér. à celle de cet o., & par ſon vol en plein jour. Le bec du *Capararoch* reſſemble auſſi à celui de *l'Épervier*, excepté qu'il n'eſt pas latér. anguleux; mais il eſt luiſant, orangé & comme velu; plumage brun, foncé & rayé de brun clair au bas du dos; ventre blanc rayé tranſv. de brun.

CAPELAN, p. *Officier.*

CAPÉUNA, p. ſaxatile du Bréſil du g. des *Dorades*, l. de 6″; corps oblong; pet. dents; mâchoires en pointe émouſſée; pet. yeux argentés; pectorales l. & menues; ventrales triang; dorſale l. & rentrante par ſa partie aiguillonnée; anale comp.; caudale fourchue; pet. écailles argentées, piquées d'or; 3 lig. d'or le long du dos, 2 autres le long des flancs; nageoires griſes; ventre blanc & cendré.

CAPITAINE, p. des côtes de Barbarie, ainſi nommé parce qu'il eſt rouge & a un hauſſe-col comp. de 5 rangs d'écailles dorées; dorſale à épines très-l. qu'il couche ou dreſſe à ſon gré; il eſt auſſi gr. qu'une très-gr. Carpe, & il en a les écailles; mais il eſt trop mal décrit pour que l'on puiſſe le claſſer.

CAPITAINE DE L'ORÉNOQUE, o. *Grenadin.*

CAPITO, p. On a donné ce nom à pluſieurs p. à groſſe tête, au *Meunier*, à la *Truite* ſaumonée, au *Corbeau*, à pluſieurs eſpeces de *Carpes.*

CAPIVART, CAPIVERT, q. *Cabiai.*

CAP-MORE, o. du Sénégal à capuchon mordoré, qui paroît à BUF. au moins le repréſentant des *Troupiales* en Afrique; plumage jaune, pennes des ailes & de la queue noirâtres; bec plus épais & moins l. que celui des *Troupiales*; auſſi MAUD. le regarde-t-il comme un *Grosbec* plutôt qu'un *Troupiale.*

CAPPA, q. mal décrit, & inconnu, à moins que ce ne ſoit un *Tapir.*

CAPRA, q. *Chien* de la côte d'Or.

CAPRA, o. *Vanneau.*

CAPRA, r. On dit que c'eſt un Serpent du Bengale & du Congo; mais on ne le décrit pas; on ajoute ſeulement que dans la colere il écume, & que ſon écume eſt venimeuſe.

CAPRICORNE, q. On a quelquefois donné ce nom au *Bouquetin*; on le donne auſſi à un animal qui reſſemble aſſez au *Bouquetin*, mais dont les cornes ſeroient celles du *Chamois* comprimées & annelées. BUF. le regarde comme un *Bouquetin* dégénéré.

CAPRICORNE, i. 23e. *Coléopt.* de GEOF. à ant. décroiſſant de la baſe à la pointe, & dont l'œil entoure la baſe; corcelet armé d'une pointe de chaque côté; étuis de lar. égale dans toute leur l.; forme du corps allongée; pattes l. & garnies de pelottes; tête aſſez élevée; mâchoires ou dents fortes & propres à ronger le bois; en-deſſous 4 barbillons. Les ant. de cet i. ſont recourbées en arriere & plus ou moins l.; mais quelle que ſoit leur l. elles ſont toujours comp. de 11 art. bien diſtincts. Sa Larve eſt un ver mou, allongé, ſouvent blanc, à tête & à 6 pattes écailleuſes. On la trouve dans l'intér. des arbres qu'elle réduit en tan, & où elle ſe métamorphoſe. On ſurprend quelquefois l'i. à ſa ſortie du trou. Pluſieurs eſp. font, quand on les prend, une ſorte de cri en frottant leur corcelet ſur le h. du ventre & des étuis. GEOF. n'ayant enviſagé, dans ſa méthode, que les i. de ce pays a trop reſſerré ce g. par les caracteres qu'il lui a aſſignés. GÉER lui donne plus d'étendue en ne regardant pas les pointes latér. du corcelet comme eſſentielles, diverſes eſp. exotiques ne les ayant pas & paroiſſant d'ailleurs de vrais Capricornes. D'un autre côté GÉER ſupprime le g. du *Prione* de GEOF. qui ſemble inutile, & il le fait rentrer dans celui du Capricorne. Le Naturaliſte françois a décrit 13 eſp., dont 10 ſe trouvent dans ſon ouvrage, les 3 autres dans l'édition abrégée qu'en a donnée M. de FOURCROY.

1. Le *gr. Capricorne n.*, l. 18, lar. 6. } Le 2e.
2. Le *pet. Capricorne n.*, l. 9, lar. 3 ½. } eſt plus brun; mais outre cette différence, & celle de la taille, le gr. a une odeur de roſe. D'ailleurs il a, vers l'angle intér. de l'extrémité des étuis, des appendices épineuſes que le pet. n'a pas; ils ont tous 2 leurs étuis chagrinés, & leurs ant. ont une fois & demi la l. du corps; autour des arbres.
3. Le *Capricorne n. chagriné*, l. 12, lar. 5; ant. groſſes & courtes; corcelet finement ſillonné; étuis chagrinés; groſſes pattes; dans les chantiers.
4. La *Roſalie*, l. 15, lar. 4; tête d'un bleu

cendré ; ant. bleues ayant 1 ½ fois la l. du corps, avec une touffe de duvet brun à leur extrémité ; corcelet bleu à tache brune ; étuis cendrés bleuâtres à 3 taches brunes veloutées, entourées d'une raie claire ; le deſſous d'un beau bleu ; dans les chantiers & les troncs d'arbres pourris.

5. Le *Capricorne vert à odeur de roſe*, l. 12, lar. 3 ½ d'un vert bleuâtre brillant & doré ; ailes n., jambes bleues, tarſes velus en-deſſous, corcelet à une pointe de chaque côté ; entre ces pointes ſont, près des étuis, 3 tubercules, avec d'autres plus pet. ſur le devant ; étuis l., finement chagrinés, avec chacun 2 lig. longit. élevées ; ant. égales au corps ; ſur les ſaules.

6. *C. rouge*, l. 8, lar. 2 ½ n. matte velouté, étuis & bords du corcelet rouges, corps velu, ant. de ſa l., corcelet des mâles plus n., & ayant de chaque côté 2 taches rouges confondues en une dans les femelles.

7. *C. n. marbré de gris*, l. 3 ½, lar. 1 ; ant. doubles du corps, étuis & corcelet n. à poils gris ; ſur le ſaule.

8. *C. ovale cendré*, l. 6, lar. 2 ½ ; antennes courtes, tête & corcelet n. pointillé, étuis arrondis couverts de pet. poils ; ſur les haies & les buiſſons.

9. *C. à étuis dentelés*, l. 3, lar. 1 ½ brun ; ant. plus l. que le corps, avec un art. blanc au milieu ; 2 tubercules au corcelet ; étuis bruns à bandes griſes tranſv. ; dans les prés.

10. *C. brun ovale*, l. 2, lar. ¾, couleurs & ant. du précéd., étuis à 2 ſtries longit. élevées & chargées de touffes de pet. poils.

11. *C. applati*, l. 2, lar. ½ n., déprimé, raboteux ; corcelet à bords dentelés ; jambes fauves.

12. *C. à pointes*, l. 2 ½, lar. ⅔ d'un brun nébuleux ; étuis antér. cendrés, poſtér. dentelés.

13. *C. nébuleux*, l. 1 ½, lar. ⅔ ; étuis poſtér. entiers ; couleur du précédent.

Parmi les i. anonymes exotiques qu'offre ce g. je choiſis les plus remarquables.

14. *C. à taches en yeux*, l. 14, lar. 5, n. ; corcelet cyl. épineux ; ant. 2 fois auſſi l. que le corps ; chaque étui marqué, près du bord extér., de 4 taches blanches dont le milieu eſt brun. Au Cap.

15 *C. œillé*, l. 8 ½, lar. 2 ; corcelet cyl. uni, d'un jaune rouſsâtre, à 2 gros p. noirs comme des yeux ; ventre & pattes jaunes, tête & ant. n., étuis ardoiſés, corps long & peu large. En Suede.

16. *C. à gr. dents*, l. 9 ½, lar. 3 ½ n. ; corcelet gros & arrondi, ſans épines latér. ; ant. médiocres à art. applatis ; dents gr. & avancées. En Suede.

17. *C. à cornes de Cerf*, taille changeante, elle va juſqu'à 4″ 9‴ en l., en y comprenant les mâchoires qui ont alors 15‴ de l., lar. 16‴ ; corcelet plus large que l., applati & dentelé ; gr. dents en forme de cornes dentelées ; ant. courtes ; tête, machoires & corcelet d'un brun marron foncé ; étuis plats & larges, ornés de bandes longit., variées de roux & de n. ; ventre roux taché de n. Amér. mérid.

18. *C. à cornes de Daim*, l. juſqu'à 2″, lar. 9‴, d'un brun marron ; corcelet applati & dentelé ; gr. mâchoires velues intér. avancées en cornes priſmatiques, & terminées par 3 dentelures ; ant. courtes ; yeux allongés ; étuis luiſans, à rebord latér., & garnis d'une pet. pointe à l'angle intér. de leur extrémité qui eſt arrondie. Larve vivant dans le bois pourri & allant juſqu'à la groſſeur du doigt elle eſt blanche de corps, & ſa tête eſt brune. Les Américains, après avoir vuidé cette larve, la font rôtir & la mangent avec plaiſir.

19. *C à l. mains*, l. juſqu'à 2 ½‴, lar. 1 ; corcelet épineux ; pattes antér. raboteuſes & très-l., ſouvent plus que le corps ; étuis armés d'une épine à la baſe, & de 2 à l'extrémité ; ant. très-l. ; tête, corcelet & étuis ornés de raies & de taches roſées, olivâtres & n., diſpoſées avec ſymmétrie ; pattes n. ; une tache jaune à chaque cuiſſe ; ant. n., mais variées de gris au bas de chaque art. par de pet. poils ; gr. yeux. Amér. mérid.

20. *C. violet*, l. 6. ½, lar. 2 ½, luiſant ; corcelet rond applati ; groſſes cuiſſes ; ant. n. & médiocres. En Suede.

21. *C. n. à bandes blanches*, l. 16, lar. 6 ; corcelet épineux, avec 2 taches blanches allongées & un écuſſon blanc ; bande blanchâtre de matiere farineuſe ou de poils caduques le long des côtés de la tête, du corcelet & du ventre ; ant. l., groſſes & infér. garnies de pet. pointes dures. Indes.

22. *C. de la Chine*, l. 15, lar. 6 ; n., corcelet épineux ; ant. l. & tachetées de gris ; étuis tachés de blanc le long des bords.

23. *C. charpentier*, l. 6-8, lar. 1-3 ; d'un gris cendré ; 4 taches jaunes au corcelet ; étuis tachetés de brun ; ant. très-l. ; femelle diſtinguée du mâle par une queue écailleuſe l. d'environ 2‴, qui eſt un prolongement de ventre & qu'on peut faire allonger de pluſieurs lig. par la preſſion ; de cette eſp. de queue ſort un canal par lequel l'i. conduit ſes œufs dans les fentes du bois dont ſa

larve doit vivre en le rongeant ; dans les bois & les chantiers en Suede.

Capricorne ſavetier. C'eſt le petit Capricorne ci-deſſus n°. 2.

C. ramoneur. C'eſt celui du n°. 8.

C. ponctué. C'eſt la 1re. *Lepture.*

CAPUCIN, i. *Scarabé* des Indes ; corne munie d'une dent de chaque côté, ſur la tête ; corcelet n., boſſu, portant 4 pet. dents du devant & un p. enfoncé ; étuis ſtriés & noirâtres ; FAB. donne le même nom à un *Dermeſte* de Coromandel, à étuis n. & entiers ; corcelet antér. raboteux. On nomme de même le *Boſtriche*, & le 1er. *Bouſier.*

CAPUCINE, i. Phalène d'Europe à ailes rabattues, denticulées & rouillées ; le denticule ſupér. rabattu. FAB.

CAPYBARA, q. *Cabiai.*

CARABÉ, i. *Bupreſtes* de GEOF. auxquels GÉER a rendu le nom que LIN. leur avoit donné. Le Naturaliſte Suédois les diſtingue en 2 familles à raiſon de la préſence, ou de l'abſence des ailes. *V.* Bupreſte. Je placerai ici les principales eſp. exotiques.

1. Le *Carabé bronzé à p. dorés ;* aſſez grand & aptere ; d'un vert bronzé obſcur en-deſſus, n. en-deſſous ; à 4 files longit. de p. concaves dorés, ſéparées par 3 arrêtes ſur les étuis ; corcelet à angle arrondi près de leur naiſſance de chaque côté. En Suede.
2. *C. doré ;* aptere ; tête & corcelet dorés ; étuis d'un vert luiſant bordé d'or, avec 4 arrêtes longit. n. & élevées ; corps n. en-deſſous ; ant. & pattes n. ; l. 6‴. En Suede.
3. *C. n. à étuis collés ;* aptere tout n. ; corps court & ovale ; tête allongée & aſſez étroite ; corcelet pet. & preſque arrondi ; étuis chagrinés & en partie ramenés ſous le ventre ; 4 barbillons terminés par un triang. applati. En Suede.
4. *C. à tubercules ;* aptere n. ; étuis chagrinés couverts de tubercules coniques velus ; jambes fauves ; groſſe tête allongée & armée de 2 fortes mâchoires, l. 18, lar. 8. Au Cap.
5. *C. Sycophante ;* ailé, luiſant, corcelet violet bordé d'or, étuis verts & cannelés, ventre vert doré, tête & ant. n., cuiſſes violettes, jambes & tarſes n., corcelet ovale plus large que l., étuis très-larges ; l. 15, lar. 7. En Penſylvanie ; ces 5 eſp. ſont de GÉER.
6. *C. ſcieur ;* étuis preſque plats, ovés, poſtér. tronqués, n. & irréguliérement tachetés de blanc. Cet i. décrit par FORSK, un des plus gr. du g., a les bords de ſes étuis denticulés ; ſouvent il frotte contre eux avec viteſſe ſes cuiſſes poſtérieures, & alors il fait un bruit qui étonne dans un auſſi pet. animal ; il eſt aptere.

CARACAL, q. du g. du *Chat*, que BUFFON trouve ſi ſemblable aux *Lynx*, qu'il le croiroit une ſimple variété, s'il n'habitoit les pays les plus chauds, tandis que le *Lynx* habite les climats froids & tempérés ; gr. du *Renard* auquel il eſt bien ſupérieur en force, vivant de proie ; on dit que ſouvent il ſuit le *Lion* pour jouir de ſes reſtes, ne craignant guere ce roi des animaux qui ne peut le pourſuivre au haut des arbres. Il a un toupet de poils au h. de l'oreille comme le *Lynx*, mais il n'eſt pas moucheté comme lui ; il a auſſi le poil plus rude & plus court, la tête plus petite, la queue & le muſeau plus l. ; pris jeune il ſe laiſſe apprivoiſer, & les Indiens le dreſſent à la chaſſe ; il en eſt qui approchent & d'autres qui s'éloignent beaucoup de la taille du *Lynx*, & qui cependant ont les jambes plus h. que lui. En diverſes contrées de l'Aſie & de l'Afrique.

CARACARA, o. du Bréſil du 8e. g. de BRIS., auſſi a-t-il les ſerres de l'*Épervier ;* queue plus l. que les ailes ; bec crochu, mais méd. ; plumage roux taché de blanc & de jaune. On a auſſi donné ce nom au 6e. *Hocco*, à la *Rouſſerole*, &c.

CARACARA, r. Serp. du Bréſil à tête griſâtre, arc brun tranſv. entre la tête & le corps, dos rouſsâtre, non décrit.

CARACURA, o. pet. o. maritime du Bréſil, dont RU. ſe contente de dire qu'il eſt d'un gris cendré, qu'il a les yeux rougeâtres, & la voix forte pour ſa taille.

CARAGUE, CARAQUE, q. *Sarigue.*

CARAH, o. *Lanier* du Bengale.

CARAINAL, o. *Guépier.*

CARAMOT, cr. pet. *Chevrette.*

CARAMOTE, cr. gr. *Chevrette.*

CARANCRE, o. de la Louiſiane qui paroît un *Aura.*

CARANGUE, p. de mer des côtes de l'Amér. non décrit, l. de 2 à 3 & 4′, lar. près de moitié de la l., & épaiſſeur $\frac{1}{7}$ de cette l. ; dorſales inégales ; pectorales pointues ; chair blanche, graſſe, délicate ; on dit que ce p. eſt très-fort, ſaute h., & échappe aiſément. Quel eſt-il ?

CARAPO, p. d'eau douce du Bréſil, du g. du *Gymnote*, chair eſtimée quoique pleine d'arrêtes ; MARC. en donne 2 eſpeces.

1. LE CARAPO A L. QUEUE ; mâchoire ſupér. avancée, tête comprimée, très-pet. yeux, iris argenté ; devant les yeux & ſur preſque toutes les parties du corps ſe voient quantité de pet. ouvertures rondes ; anus étroit & aſſez près de la tête ; lig. latér. dr., mais

ne commençant qu'au-delà des opercules; dos n. & arrondi; côté & ventre d'un brun rougeâtre, le tout irrégulièrement taché de brun; queue terminée en pointe fine, pectorales courtes, anale très-l., fur-tout dans les mâles en qui elle commence immédiatement après l'anus, nageoires brunes. P. 10. A. 230. L. 1-3′; un ſujet l. de 3′ a une palme de large & peſe 10 liv. J'ai ſuivi la deſcription de BLOCH plus claire que celle de MARC, & originale comme elle.

2. *CARAPO A QUEUE COURTE*, p. différent du précéd., non-ſeulement par ſa queue courte, mais par ſa mâchoire inſér. avancée, & par le nombre des oſſelets de ſes nageoires; ſillon à la carène du dos depuis la nuque juſqu'à ſa demi-longueur; robe jaunâtre ondée de traits bruns ou rougeâtres, ou même blancs; nageoires piquées de brun; chair meilleure que celle du précédent, avec lequel ART. & LIN. ont eu tort de le confondre. P. 13. A. 193.

CARAPOPÉBA, r. *Lézard* du Bréſil, l. de 3 à 5″, antér. pentadact., poſtér. tétradact., de couleur de ſoie, varié de lig. blanches & de taches jaunes. MARC. & RU. le diſent venimeux.

CARARA, o. *Anhinga.*

CARARA-UNA, cr. Pet. *Crabe* du Bréſil de forme quarrée dont les angles ſont tronqués, bras courts, groſſes pinces courtes, cuiſſes applaties & garnies de quelques poils, croûte couleur de ſoie cuit.

CARASS, CARASSIN, p. *Karaiſche.*

CARAUNA, p. Saxatile du Bréſil, du g. de l'*Echarpe*? L. de 7″, large de 3 ſelon MARC.; bouche en croiſſant; pet. dents très-aiguës; yeux h., latér. méd. & rouges; pet. écailles rouges, en demi-lune, & piquées de n. ſur le dos; ventrales thor., dorſale preſque longit.; 1re. moitié aiguillonnée, 2e. rayonnée & plus large; pet. anale rayonnée; caudale quarrée; gr branchies poſtér. aiguillonnées; cette deſcription ſuperficielle ne met pas en état d'aſſurer ſi ce p. eſt réellement une Echarpe.

CARCAJOU, q. *V.* à la ſuite du *Glouton*; on a donné le même nom au *Cougouar* dans pluſieurs livres de voyages.

CARCASSE, CARCASSIN, p. *Coffre tigré.*

CARDAIRE (Raie), p. V. *Raie ronce.*

CARDINAL, o. Nom donné à pluſieurs o.; en effet on l'a donné à des *Tangaras*, au *Commandeur*, à l'*Ouette*, à un *Gros-bec*, à un *Friquet*, au *Chardonneret*, en un mot à preſque tout o. rouge.

CARDINAL A COLLIER, variété du *Scarlatte*; ou du 4e. *Tangara.*

C. BRUN. *Commandeur* ſelon BUF. *Tangara* ſelon BRIS. *Bouvreuil* ſelon d'autres; gr. du Pinſon d'Ardennes; dos brun; gorge, poitrine & côtés écarlates; ventre brun; bec blanc.

C. DE MADAGASCAR, *Foudi.*

C. DU CANADA, *Tangara* de ce pays.

C. DU CAP, *Foudi* à ventre n.

C. DU MEXIQUE, *Scarlatte*, c. à d. 4e. Tangara.

C. DOMINICAIN, *Paroare.* V. la Soulcie.

C. HUPPÉ, *Gros-bec* rouge huppé d'Amér. 17e. de BRIS.

C. POURPRÉ, *Bec-d'argent*, ou 12e. Tangara.

C. TACHETÉ, *Scarlatte.*

CARDINALE, i. 44e. Coléopt. de GEOF. à ant. pectinées d'un côté, corcelet raboteux & non bordé. Tels ſont, outre les 5 art. aux tarſes des 2 premieres paires, & les 4 art. à ceux de la derniere, les caracteres de la *Cardinale* de GEOF. Mais GÉER ne regarde pas les feuillets des ant. comme eſſentielles à ce g. ne les ayant trouvés que dans quelques eſp. On rencontre les i. de ce g. ſur les arbres & les plantes. GEOF. n'a trouvé que la 1re. eſpece.

1. La *Cardinale de l'iſle de France*, l. 5, lar. 2, reſſemblant aſſez à la *Cicindele*; deſſous, pattes & ant. n.; corcelet & étuis d'un rouge de feu; les 3 derniers art. des ant. ſont ſeuls pectinés. En automne ſur les haies.

2. *C. à 2 p. n.*; corps n. velu; corcelet arrondi & applati; étuis fauves avec un p. n.; ant. preſque auſſi l. que le corps, & vraiment filiformes; un peu plus pet. que la précédente. En Suede. GÉER.

3. *C. noire*, luiſante, corps ovale, corcelet convexe, ant. & pattes brunes, étuis à 8 ſtries fines ſéparées par des rangs de p.; l. 5, lar. 2 ½. En Suede. GÉER.

4. *C. velue*; brune, ant. rouſſes, étuis à ſtries comp. de p. & velues, gr. yeux qui occupent la tête, corps allongé, ant. grenues, l. pattes & groſſes cuiſſes; l. 5, lar. 2. A Surinam. GÉER.

CARDON, cr. Petite *Crevette* de nos côtes, moins eſtimée que la Crevette franche.

CARÉNÉ (le), r. *V.* Serpent.

CARET, r. *Tortue* de mer de l'Amér. mérid. & des Antilles, dont la chair eſt bien moins eſtimée que celle de la Tortue franche, mais dont l'écaille eſt très-recherchée. Tête ovale couverte d'écailles de différentes fig.; gr. yeux ſaillans; muſeau court & aigu; mâchoire inſér. plus courte; cou épais & cou-

vert d'une peau ridée ; corps ovale ; écaille à bords dentelés formée de 13 lames, les unes hexagonales, les autres pentagonales ; pieds plats, nageurs, sans division, garnis de 2 ongles aux bords antér. ; queue courte. *V.* la *Thuilée*.

CARGOOS, o. 3e. *Grèbe*, dit huppé.

CARIA, i. *Terme* dit vulgairement *Fourmi blanche*. V. Terme.

CARI-COU, q. *Chevreuil* de Cayenne à dos roux, ventre blanchâtre, bois rond à 3 branches, taille de notre Chevreuil roux. Le pet. Cariacou en est une variété plus pet., à dos brun, ventre blanc.

CARIAMA, } o. 85e. g. de BRIS. C'est un o.
CARIANA, } de marais du Brésil un peu plus gr. que le *Héron* ; il a les l. pi. nus & jaunâtres des o. de rivage, & le bec court & crochu des o. de proie ; cou l. ; tête h. ; bec jaunâtre surmonté d'une crête n. & grise ; corps roux, brun & gris ; ongles courts, le doigt postér. relevé au-dessus du plan de position ; cri de Poule d'Inde, mais encore plus fort ; apprivoisable selon PISON ; tétradact. à 3 antér. ; ailes suffisantes au vol.

CARIBOU, q 6e. Cerf de BRISSON. C'est un *Renne* du Canada moins gr. que celui de l'ancien continent.

CARIGOI, *Carigue*, *Carigueya*, q. Sarigue.

CARIGUEIBEJU, q. Saricovienne.

CARILLONNEUR, o. 7e. Fourmiller.

CARINDE, o. Ara bleu.

CARIOCATACTES, o. Différens Auteurs ont donné ce nom à différens o., à la Sittelle, au Casse-noix, au Calao des Molluques.

CARIPIRA, o. Frégate.

CARIS, q. d'Amér. qui paroît une espece de Lapin.

CARLO, o. du Ceylan, auquel on donne la taille du Cygne, une crête blanche, une grosse tête, & une voix de Canard. Si cela est vrai, quel est-il ?

CARMON, p. d'eau douce de la côte d'Or, long, dit-on, d'environ 2′, lar. de 3″, non décrit ; chair blanche, mais trop grasse.

CAROCHUPA, q. que l'on suppose être le Sarigue.

CAROLINE, i. *Demoiselle*.

CARONDI, o. Perroquet, en général.

CAROUGE, o. du g. des *Troupiales* de BRIS. Il est moins gros que les Troupiales, & il a le bec proportionnellement moins fort. On en distingue 4 especes.

1. Le *Carouge* simplement dit, l. 7″, vol 11, queue l. de 3 & dépassant les ailes ; tête, cou & poitrine d'un brun rouge ; bec, pi., dos & gr. pennes n. ; croupion & pet. couvertures de la queue & des ailes orangés ; nid en portion de sphere & cousu sous une feuille de Bananier. A la Martinique.
2. Le *pet. Cu-jaune de Cayenne*, ou *Carouge du Mexique* & de St. Domingue, l. 8″, vol 12 ou 13, ramage du Loriot, grosseur d'Alouette, nid suspendu à l'extrémité des branches flexibles, queue étagée & dépassant de moitié les ailes, plumage jaune, n. & blanc. Le *Carouge à tête jaune d'Amér.*, celui de Cayenne, celui de St. Thomas & le *Jamac* n'en paroissent que des variétés.
3. La *Coëffe jaune*, Carouge de Cayenne à plumage n. coëffé de jaune, l. 7″, vol 11.
4. Le *Carouge olive*, dit *Carouge du Cap*, taille d'un Moineau franc. A la Louisiane.

CARPE, p. surnommé vulgairement p. blanc, 4e. g. de GO., par conf. malacopt. abd. à corps ové oblong, ventre renflé, côtés & queue comprimés ; écailles tuilées, striées, caduques ; tête alep. un peu allongée ; front plat ; mâchoires inégales & sans dents, ou avec de très-pet. dents inégales & confuses ; dents au palais à l'entrée de l'œsophage ; narines doubles près des yeux ; opercules de 2 pieces ; ouïes sous la gueule & à demi-ouvertes ; anus reculé ; lig. latér. peu apparente, dr. ou arquée, ou parallele au dos ; dorsale solitaire, courte, déclinée, à l'équilibre ; pectorales basses & pet. ; ventrales rapprochées ; anale ou solitaire ou double ; caudale ou entiere, ou fourchue, ou en 3 lobes ; toutes ces nageoires sont rayonnées. On peut voir dans le tableau, quoi qu'incomplet, combien ce g. est nombreux.

Carpe, p. d'eau douce connu, du g. précédent. BLOCH le caractérise par le 3e. rayon de l'anale & de la dorsale dentelés ; écailles la plupart assez gr., diversement colorées en jaune, brun & blanc, mais plus jaune avec l'âge ; tête assez courte ; grosses levres qui font du bruit en mangeant ; 4 barbillons en moustaches ; caudale large ; anale solitaire & d'un brun rouge ; dorsale bleue, ventrales violettes. Ce p. parvient quelquefois à une fort gr. taille, & les Auteurs parlent de Carpes l. de 4′, & du poids de 70 livres. Il dégénere vers le nord où il a été transporté il y a 200 ans. Il se nourrit d'herbes & de limon, & jouit d'une très-l. vie. Il fraie en Mai & Juin, & multiplieroit prodigieusement si la plus gr partie des œufs ne se perdoit. ROND. & JONS. ont encore été du nombre des Naturalistes qui croyoient avec le peuple que la Carpe

naiſſoit quelquefois ſpontanément dans certaines eaux. Il eſt très-certain qu'il y a des Carpes hermaphrodites, puiſqu'il s'en trouve qui offrent des œufs d'un côté & de la laite de l'autre, & BLOCH conſerve les parties d'un individu qui étoit dans ce cas.

CARPE A CUIR, eſp. du même g. qui ſe trouve en Siléſie, qui eſt alép. & n'eſt couverte que d'une ſorte de cuir brun.

C. AZURÉE, p. de la Caroline, du même g. mais plus ſemblable à la Roſſe qu'à la Carpe pour la forme du corps; robe d'un bleu argenté; lig. latér. à peu-près parallele à la carêne du ventre; caudale fourchue; D. 9. P. 16. V. 9. A. 18. *Cyp. Americanus.* LIN.

C. RONDE DU CAP, p. du même g. à pet. tête oblongue, couverte, ainſi que le tronc, de très-pet. écailles liſſes & tuilées; mâchoires égales & allongées; yeux h.; narines ſolitaires; opercules recouvertes de la peau commune; corps oblong, en cyl. un peu comprimé, & ne diminuant que vers la queue; lig. latér. dr. & moyenne; petite dorſale triang.; pector. courtes & lancéolées; caudale large & peu échancrée; toutes les nageoires marquées d'une tache noirâtre. D. 12. P. 10. V. 9. A. 8. *Cyp. Gonorynchus.* LIN.

C. PIQUANTE, p. Pigo.

C. DE MER, p. Quelques-uns nomment ainſi la *Vieille*, p. du g. des Dorades.

CARPEAU, p. On nomme ainſi dans le Lyonnois une Carpe à ventre plat qui, ſelon M. DE LA TOURRETTE, n'eſt qu'une Carpe mâle imparfaitement organiſée. On ne lui trouve jamais d'iſſue pour la laite, auſſi en a-t-elle très-rarement, & quand elle en a, c'eſt en très-pet. quantité. DAUB. nomme Carpeau le *Saumon-Carpiforme.*

CARPIONE, *Carpion*, p. du g. du Saumon. C'eſt une excellente Truite d'Angleterre, du Danube & du lac de Garde en Italie. Ventre plus blanc & plus large, plus gr. yeux, mâchoires plus l. que la Truite ſimplement dite; iris blancs, dos ſemé de taches bleuâtres, noirâtres & rouſſes, côtés dorés; 5 rangs de dents au palais outre celles de la mâchoire; écailles très-minces; nageoires blanches, excepté les ventrales & l'anale noirâtres; aimant les eaux profondes & vivant de pet. p.; l. 6 à 12″. D. 13 P. 13. V. 9. A. 11, ſelon DUH. *Salmo Carpio.* LIN.

CARRELET, p. de mer du g. de la *Sole*; forme rhomboïdale, peau liſſe alép. blanche en-deſſous, griſe en-deſſus, avec des p. rouges; 6 tubercules à dr. de la tête; épine près de l'anus; chair blanche. BELON & ART. regardent ce p. comme une petite *Plie*; ROND. le croit une eſp. différente, à raiſon de ſes taches rouſſes & de ſa forme plus quarrée que celle de la Plie; mais il eſt très-poſſible que ces 2 différences tiennent à l'âge. Ces 2 p. ont les yeux à droite. Par la ſynonymie & la deſcription du Carrelet dans la nouvelle Encyclopédie, ce p. ſe trouve confondu avec la *Barbue*; ce ſont cependant 2 p. fort différens. Le Carrelet de tous les Naturaliſtes, celui des marchands de poiſſons, celui des cuiſines & des tables eſt préciſément celui qu'on vient d'indiquer, celui qui reſſemble à la Plie, celui qui a, comme elle, les yeux à droite. Jamais le p. que l'on déſigne ſous le nom de Carrelet n'eut les yeux à gauche comme le *Pl. rhombus* de LIN. auquel DAUB. le rapporte. En ſuivant la ſynonymie qu'il adopte on eſt renvoyé, comme il en convient, au Rhomboïde de ROND. & non à ſon Carrelet; cependant le Carrelet de ce Pere de notre ichthyologie eſt le p. qu'on nous ſert encore aujourd'hui ſous le même nom.

CARREYAN, i. *Terme* vulgairement appellé *Fourmi blanche.* Voyez Terme.

CARTE GÉOGRAPHIQUE, c. Porcelaine d'ARG. arrondie & épaiſſe, à robe brune marquée d'une gr. traînée blanche, & ſemée de taches blanches irrégulieres.

CASOAR, o. 64e. g. de BRIS. tridact. antér.; gros pieds; jambes non emplumées juſqu'au talon; ailes trop courtes pour le vol; appendice oſſeux ſur la tête: tels ſont les caracteres de ce genre. L'eſpece pour laquelle il a été formé eſt un Oiſeau des Indes un peu moindre que l'Autruche, mais plus gros en apparence, ayant le cou & les jambes moins longs & plus gros à proportion. Hauteur 5′ 6″; caſque formé d'une appendice du crâne relevée en cône tronqué, haut de 3″, dont la grande baſe a 1″ de diamettre, & la petite 3‴; orifices des narines près de l'extrémité du bec; tête & haut du cou preſque nuds, n'ayant pour plumes que quelques poils n.; plumes du corps comme celles de l'Autruche; ailes courtes, auſſi inutiles pour le vol que celles de cet Oiſeau, & armées de piquans creux l. de 9 à 12″ ſur 3‴ de diametre; eſpace calleux & nu au milieu du ſternum, ſur lequel l'oiſeau s'appuie en ſe repoſant. Il court très-vîte malgré ſa maſſe. Il eſt vorace & omnivore; auſſi a-t-on débité ſur ſon eſtomach, comme ſur celui de l'Au-

truche, des fables ridicules, car on lui a fait avaler des charbons ardens.

CASQUE, c. Rocher uni, à clavicule peu chargée de pointes; bec recourbé; bouche édentée, levre repliée. ARG. en admet autant d'esp. qu'il y a de différentes couleurs.

CASQUE, v. cr. Section d'*Oursins* catocysthes de KLEIN, à base ovale où se trouve l'anus; la bouche à l'opposé, vers le quart de l'axe. Ces Oursins sont élevés & par panneaux hérissés de grains saillans. Il en est 2 g., de gr. & de petits.

CASQUE (le), p. de l'Amér. mérid. du g. du Silure, que LIN. désigne par sa fausse dorsale adipeuse qu'ont aussi plusieurs autres Silures, par les osselets de son anale, par ses 6 barbillons & par sa caudale entiere. D. $\frac{1}{7}$. P. $\frac{1}{9}$. V. 6. A. 24 *Sil. Galeatus*.

CASQUE NOIR, o. 24e. esp. rapportée au Merle.

CASQUES, q. On a ainsi nommé des Chiens devenus sauvages en Amér.

CASSANDRE, c. Tonne d'ARG. l. & garnie de côtes & de boutons. C'est une des Tonnes nommées *Harpes*, à cause de leur forme, ou plutôt à cause de celle que paroît leur donner l'inflexion de leurs côtes. Elles sont brunes & bariolées de n., & quelquefois de blanc.

CASSARD, o Buse.

CASSE-BURGOT, p. d'eau douce non décrit, indiqué dans le dictionnaire des Animaux comme partic. à la Louisiane; l. 12 à 18″; corps conique & allongé; tête de Brochet; chair blanche & goût de la Raie. Selon DUH. on donne en Aunis le même nom au *Brelot*.

CASSE-MOTTES, o. Motteux.

CASSE-NOISETTES, o. Sittelle, aussi Geai, & encore 2e. Manakin.

CASSE-NOIX, 17e. g. de BRIS. tétradact. à 3 antér.; bec droit, en cône allongé; mandibule supér. plus l. & obtuse; plumes de la base du bec couvrant les narines. L'espece pour laquelle ce g. a été formé est un Oiseau babillard qui differe des *Pies* par une queue plus courte & peu étagée, par un bec plus droit, plus obtus, & dont les pieces sont inégales. Il en differe aussi par son instinct, aimant les montagnes & ayant un naturel moins rusé que la Pie. Dessus de la tête & pennes noires; le reste du plumage brun à mouchetures triangulaires blanches. Ces Oiseaux habitent de préférence les provinces montueuses de pays plus froids que chauds; ils ne descendent dans les lieux plus tempérés que quand la nourriture leur manque dans les premiers. Ils vivent d'insectes, de grains, d'amandes ou semences de divers fruits, sur-tout de celle du sapin qu'ils savent tirer du fruit dur & épineux qui les contient. Ils aiment aussi à casser & à percer au moins les noisettes par les coups réitérés de leur bec anguleux & fort. Nid dans des trous d'arbres qu'ils trouvent tout faits, ou qu'ils aggrandissent & arrangent à leur gré. On a aussi appellé Casse-noix la *Sittelle* & le *Gros-bec*.

CASSERON, zo. pet. Calmar.

CASSICAN, o. que BUF. qui l'a décrit le premier croit de l'Amér. mérid. Il l'a ainsi nommé comme tenant aux *Cassiques* par la forme du corps, & par la partie charnue du devant de la tête, & aux *Toucans* par la grosseur & la forme du bec arrondi à la base & crochu à son extrémité. Corps mince & allongé; tête, cou, haut de la poitrine & dos noirs; ailes n. & blanches; croupion & ventres blancs; bec bleuâtre, pieds noirâtres; l. 13″; bec l. de 2″ 6‴, queue de 5″.

CASSIDE, i. 39e. Coléopt. de GEOF. à ant. de 11 art. plus gros vers le bout; étuis & corcelet bordés. Ce corcelet est gr. & plat; ses bords antér. s'avancent & lui servent comme de casque. En général son corps a un air applati comme celui des Punaises, & son contour est ovale. Ailes plus l. que le ventre, & repliées sous les étuis; pelotte à chaque tarse; larve hexapode, large, courte & comme applatie; appendices épineuses & branchues. La queue de cette larve se releve, se recourbe en-dessus & se bifurque. C'est au fond ou à l'angle de cette bifurcation qu'est placé l'anus. Aussi les excrémens soutenus dès leur sortie, ayant le tems de s'affermir, s'élevent-ils au point de faire à l'i. une esp. de parasol qui tombe, mais est bientôt remplacé, & au h. duquel on trouve quelquefois sa dépouille après ses changemens de peau. On la rencontre sur les chardons, l'Aunée d'automne, les plantes verticillées. On y prend aussi sa Chrysalide d'un vert pâle & remarquable par ses nombreuses appendices à plusieurs pointes blanches. L'i. parfait dépose ses œufs sur des feuilles, les uns près des autres, en plaques souvent couvertes d'excrémens. GEOF. n'en a trouvé que 5 esp. en ce pays.

1. La *Casside verte*; l. 1, 1 $\frac{1}{2}$, lar. $\frac{2}{3}$, 1; étuis striés plus l. que le corps; dessous n.; pattes pâles.

2. *C. brune*, l. 2, 3, l. 1 $\frac{1}{2}$; brun clair tacheté de n.

3. *Caſſide à bandes d'or*, l. 1 $\frac{1}{4}$, lar. 1 $\frac{1}{4}$, jaune terne; étuis ſtriés, avec une bande longit. d'un vert doré au milieu.
4. *C. verte à corcelet brun*, l. 2 $\frac{1}{2}$, lar. 1 $\frac{1}{2}$; étuis d'un beau vert; écuſſon & baſe des étuis d'un rouge brun.
5. *C. panachée*, l. 3 $\frac{1}{2}$, lar. 2, corcelet & étuis ou rouges, ou verts, ces derniers tachés de n.; pattes ant. & deſſous n.

Parmi les eſp. exotiques qui ſont en aſſez gr. nombre (& qui different par la taille & les couleurs rouges, vertes, jaunes, bleues, n., brunes, blanches diſpoſées par taches, bandes, p., bordures, & réſeaux), je choiſis les 2 plus remarquables:

6. *C. tigrée*, l. 4, lar. 3, deſſus vert clair tacheté de n.; deſſous n.; 2 taches blanches au corcelet qui recouvre entiérement la tête; en Suede.
7. *C. groſſe*, l. 10, lar. 11, rouge; tache ronde n. ſur le milieu des étuis; raies n. & branchues ſur le reſte de leur contour. Cet i. eſt preſque circulaire, & il le ſeroit s'il n'étoit plus large que l.; ſes étuis dépaſſent latér. ſon corps, ſur-tout dans leur milieu; le deſſus du corcelet cache entiérement la tête; Amér. mérid. V. auſſi la *Croix* en ſon rang alphab.

CASSINI, i. On a ainſi nommé une Chenille du chêne de moyenne gr.; d'un vert tendre; à pet. traits blancs; lig. longit. bleue; jambes rouges; elle porte ſouvent ſa tête renverſée ſur le dos comme ſi elle regardoit le ciel.

CASSIQUE, o. du g. des *Troupiales* de BRIS., auquel BUF. trouve du rapport avec les *Troupiales*, les *Carouges* & les *Baltimores*. Mais en général le Caſſique eſt plus gros, il a le bec plus fort & les pieds proportionellement plus courts. BUF. reconnoît les eſp. ſuivantes:

1. L'*Yarou*, ou *Caſſique jaune du Bréſil*; il eſt n. & jaune; BUF. n'en voit qu'une variété dans le *Caſſique rouge* qui n'en differe que par la moitié inférieure du dos qui eſt rouge; l. 12″, vol. 17; pieds fort courts.
2. Le *Caſſique vert de Cayenne*; plus gr. que le précéd., bec plus épais & plus l.; partie antér. du corps verte; partie poſtér. & deſſous marron; pennes & pi. n.; bec rouge; l. 14″, vol 18.
3. *C. huppé de Cayenne*; partie antér. n.; poſtér. marron foncé; pet. huppe de plumes mobiles; ailes courtes; l. 12″, queue 5, bec 2.
4. *C. de la Louisiane*; tête, cou, ventre & croupion blancs; pennes d'un violet changeant bordé de blanc; le reſte mêlé de ces 2 couleurs; l. queue; l. 10″.

CASSOORWAN, p. On dit que c'eſt un p. d'Amér. rare, preſque auſſi pet. & beaucoup meilleur qu'un *Anchois*; dos plat; côtés arrondis.

CASTAGNETTE, c. *Came* d'ARG. de forme ronde, à côtés égaux, dont il ne décrit pas la robe.

CASTAGNEUX, o. BUF. nomme ainſi les o. d'une famille où il fait entrer les plus pet. eſpeces de Grêbes, & qui ſont par conſ. comme il le dit, les plus pet. de tous les o. navigateurs, excepté le *Pétrel*.

1. Le *Castagneux de riviere*. Cet o. & les ſuivans eſt, comme le *Pétrel*, couvert de duvet au lieu de plumes. Il a eu ſon nom, & en lui toute la famille, de ſa couleur dominante, qui eſt un brun châtain dont ſon dos eſt couvert; côtés de la tête, & devant du cou d'un gris fauve; gorge d'un blanc ſale; poitrine & h. du ventre communément d'un blanc argenté, mais quelquefois gris. Cet o., ainſi que les ſuivans, a le bec & le corps des autres Grêbes; jambes placées & pi. conformés de même; auſſi n'a-t-il pas plus de facilité à ſe tenir & à marcher ſur terre, & à prendre l'eſſor; mais une fois élevé en l'air il va aſſez loin. Il vit ſur mer, comme ſur les rivieres, de pet. p. & de pet. cr.; l. 9″; dans preſque toute l'Europe.
2. Le *Castagneux des Philippines*, un peu plus gr. que le précéd. dont il differe encore par 2 traits roux ſur les joues & aux côtés du cou, & par une teinte pourprée ſur ſon manteau.
3. *C. à bec cerclé*; ce cercle eſt formé par un pet. ruban n. qui environne le milieu du bec; plumage brun, avec de l'olivâtre à la poitrine; gorge n.; deſſus du corps blanc ſale; l. 9″ 6‴; à la Caroline.
4. *C. de St. Domingue*; noirâtre en-deſſus; gris-blanc tacheté de brun en-deſſous; encore plus petit que le Caſtagneux d'Europe, l. 7″ 10‴.
5. Le *Grêbe-Foulque*, tenant à la *Foulque* par d'aſſez l. ailes, par une queue aſſez large que n'ont pas les Grêbes auxquels il tient cependant par ſes pi., ainſi qu'aux Caſtagneux par ſa taille; devant du corps blanc; manteau brun-olivâtre.

CASTAR, q. Hyene.

CASTOR, q. 21e. g. de BRIS. q. pentadact. antér. & poſtér., les pi. poſtér. plus l., & tous onguiculés; 2 inciſives larges & tranchantes

chantes à chaque mâchoire ſans canines ; les doigts des pi. poſtér. réunis par une membrane ; ceux des antér. ſéparés comme dans une main & garnis d'ongles l. & pointus ; corps couvert de poils doux & épais d'un brun-marron plus ou moins foncé ou blanchâtre ; jambes & oreilles très-courtes ; cou épais & court ; pet. yeux, tête ronde ; l. 30, 36″, ſans la queue. Celle-ci eſt horiſontalement large, ovale, écailleuſe, cependant garnie de quelques poils qui ſortent çà & là entre les écailles ; elle a 11″ de l., & 5 de large dans ſon milieu. Cet animal eſt doux, craintif mais ſocial, & l'on connoît les nombreuſes ſociétés qu'il forme pour ſes travaux. On connoît ſes travaux même au bord de l'eau & les bourgades qu'il y conſtruit & qu'il habite tant qu'on le laiſſe tranquille. Les Caſtors ne s'abſentent en effet qu'au printems & en été pour aller manger des écorces nouvelles, du p., des cr. & des racines. Inquiétés par l'homme, ils renoncent à leurs travaux, ils ſe diſperſent & ne ſont plus que des terriers. Les races entieres de nos Caſtors d'Europe ſont dans ce cas & leur poil en ſouffre. On trouve cet animal dans les 2 continens ſur les bords des eaux douces & des golfes maritimes avancés dans les terres & recevant de gr. rivieres qui en deſſalent les eaux. Il a ſous les inteſtins 2 véſicules qui contiennent le *Caſtoreum*.

CASTOR, i. Pap. de Guinée ; ailes à 2 queues, dentelées & fauves ; à bord n., variées en-deſſous d'un ruban n. & de taches blanches. FAB.

CASUEL, o. *Caſoar*.

CATACOUA, o. Nom & cri des plus gr. *Perroquets* de l'ancien continent. Ils paroiſſent naturels à l'Aſie mérid. ; preſque tous ont le plumage blanc. Ils ſont plus agiles que les autres Perroquets ; ils ont le bec plus arrondi & plus crochu ; la tête ornée d'une huppe de l. plumes qu'ils élevent & abaiſſent à volonté. Ils ſont faciles à apprivoiſer, mais apprennent difficilement à parler. BUF. en admet 5 eſp.

1. Le *CATACOUA A HUPPE BLANCHE* ; teinte jaune ſur ſon plumage blanc, ſur-tout ſous les ailes ; bec & pi. n. ; huppe très-h. & en double éventail ; groſſeur d'une Poule.
2. *C. A HUPPE JAUNE*, ſemblable d'ailleurs au précéd. ; taille peu conſtante ; aux Molluques.
3. *C. A HUPPE ROUGE* ; elle eſt comp. de plumes blanches & de rouges ; il eſt très-gr. & a près de 18″ de l.
4. Le *PET. CATACOUA A BEC COULEUR DE CHAIR* ; teinte de rouge & de jaune pâles ſur ſon plumage blanc.
5. Le *CATACOUA N.* ; auſſi gros qu'un *Ara* ; huppe brune, queue aſſez l.

CATAPHRACTE, p. de l'Océan ſeptentrional, de la Baltique, de la mer du nord, des bouches de l'Elbe, &c., du g. du *Chabot*, facile à reconnoître à la forme octogone de ſon corps. Tête large, infér. plate & garnie de barbillons, ſupér. armée de pointes. Le tronc eſt une pyramide à 8 pans ; il eſt couvert de boucliers oſſeux, & ce ſont ces boucliers qui étant diſpoſés ſur 8 rangs longit. forment les 8 angles & les 8 côtés de la pyramide. Mâchoire ſupér. plus l. ; bouche en-deſſous & en forme de croiſſant ; deſſus de la tête couvert d'un maſſif oſſeux épineux & caverneux ; 4 pointes principales forment au bout du muſeau 2 échancrures en croiſſant ; yeux ronds, latér. & à iris jaune ; le deſſous des 2 mâchoires priſes enſemble, car la ſupér. déborde l'infér. tout autour, offre une ſurface coupée par 6 arcs garnis de cirrhes. Dos & côtés bruns, avec 3 ou 4 gr. taches n. ; ventre large & blanc, anus avant l'équilibre ; gr. pector. rondes d'un blanc grisâtre, ſemées de taches n. ; ventrales l. & étroites ; dorſales griſes, à taches n. quarrées ; anale aſſez loin de l'anus & de la caudale, ſous la 2e. dorſale, & noirâtre ; caudale arrondie ; l. 6 à 8″ ; chair aſſez eſtimée. D. 5, 6. P. 15. V. 3. A. 6, ſelon BLOCH. On a donné le même nom à divers p. d'autres g., au *Poiſſon volant d'Amboine*, au *Tamoata*, au *Malurmat*, au *Miivipira*, &c.

CATARACTE, o. 3e. Goëland, 4e. Manchot & Guillemot.

CAT-MARIN, o. Plongeon.

CATOTOL, o. V. à la fin de l'art. *Tarin*.

CATRACA, o. On dit que c'eſt le cri & le nom d'un o. des rivages du golphe du Mexique, gros comme un Faiſan, jambes plus hautes, plumage gris & ardoiſé ; non décrit.

CAVALLOS, p. des rivages d'Afrique, verdâtres & de la taille du Maquereau, ou grisâtres & de la taille du Saumon ; non décrits.

CAUDEC, o. 6e. Tyran.

CAVIA, q. Nom donné en général à des animaux digités qui ont à peu-près les ſoies & le cri du Cochon, & dont on a fait des *Cochons*, des *Marmottes*, &c. PAL. aime mieux en faire un g. particulier & voiſin

de celui des *Loirs ;* BRIS. les a mis dans le g. qu'il appelle g. du Lapin.

Cavia-Apéréa, q. V. Aparéa.

Cavia-Cobaya, q. 7e. Lapin de BRIS. connu sous le nom de *Cochon d'Inde* en France, où il se propage, quoiqu'originaire des pays chauds. Tétradac. antér., tridact. postér. ; yeux saillans, pet. bouche, levre supér. fendue, oreilles larges & courtes ; sans queue ; jambes courtes, poil l. & doux, blanc ou roux, ou varié de blanc & de roux, quelquefois taché de n., car la domesticité a causé de gr. variétés dans le pélage de ce pet. animal. Il est très-fecond & s'accouple dès l'âge de 6 semaines ; gestation de 21 jours, portées de 5 à 12 petits, selon l'âge de la mere. Elle ne les allaite que 12 ou 15 jours, au bout desquels elle les chasse ; le mâle, qu'elle recommence alors à recevoir, les tourmenteroit & les tueroit même s'il les trouvoit. Le tempérament de ces animaux dépaysés est délicat & frileux, & souvent l'hiver les fait mourir. Ils sont paresseux & indolens ; ils ne protégent leurs petits & ne se défendent eux-mêmes contre aucun animal. ERX. dit qu'ils chassent les *Rats ;* j'ignore sur quoi fondé il avance ce fait, & en quel sens il faut prendre ces mots : leur odeur seule éloigneroit-elle les Rats ? La seule jalousie paroît les émouvoir ; ils ne boivent point, ou ils boivent très-peu, cependant ils urinent beaucoup, vivant d'alimens herbacés qui portent leur eau avec eux. Ils ont un grognement analogue à celui d'un jeune Cochon. On ne leur trouve guere que 10″ de l. N'auroient-ils pas dégénerés ? GESNER disoit, il y a 230 ans, qu'un de ses amis lui en avoit envoyé un de Paris, & il l'a fait un peu plus court, mais aussi gros qu'un Lapin ; l'esp. alors nouvellement transplantée en Europe pouvoit avoir conservé sa taille, & elle peut l'avoir perdue aujourd'hui ainsi qu'une partie de ses mœurs & de son instinct. Comme GESNER le disoit déja de son tems, voisin de celui de la découverte de l'Amér., cet animal est originaire du Brésil, & presque tous les Auteurs l'ont dit depuis, excepté RAY qui leur a donné de plus la Guinée pour patrie. BUF. a dit la même chose je ne sais sur la foi de quel Voyageur, car il ne cite aucun garant. Le nom de *petit Cochon de Guinée* que cet animal porte en Angl. prouve tout au plus qu'il se trouve en Guinée comme en Europe.

Cavia du Cap, q. que PAL. a bien décrit le premier. Tétradact. antér. tridact. postér. ; taille de la *Marmotte*, tête courte, moustaches supér. n. & les infér. blanches ; nez nud ; gueule obtuse, mâchoires fortes ; 2 incisives supér. écartées par un lobule charnu, 4 infér. voisines ; gr. molaires ; yeux médiocres, oreilles larges à demi-couvertes par le poil ; corps court & ventru ; queue nulle ; poil laineux, fin & peu touffu, gris, plus brun sur le dos. Cet animal se terre & vit de racines.

Cavia de Java ; taille du Lievre ; mais avec une pet. tête ; gr. yeux saillans, oreilles nues & rondes, queue courte ; grosse croupe ; l. jambes ; dos roussâtre mêlé de brun ; ventre blanchâtre, pieds & mœurs du précédent. Il n'est pas clair que ce soit une esp. différente de l'*Agouchi*.

CAVILLONE, p. Grondin.

CAUNANGOLI, o. des Indes presque aussi gros qu'un Canard ; plumage cendré, excepté une bordure n. aux plumes des ailes, & le devant & le dessous du corps qui sont blancs avec quelques raches n. en lunules ; BRIS. en a fait sa 10e. Poule-Sultane.

CAURALE, o. de la Guiane, du g. du *Râle ;* lui tenant par la forme des pi. & du bec qui sont cependant plus l. dans le *Caurâle* que dans le Râle simplement dit, dont il s'éloigne d'ailleurs par une queue plus l. ; plumage riche par la distribution variée & tranchante de ses couleurs quoique sombres ; h. du bec n., bas blanchâtre ; l. 15″.

CAURIS, c. *Porcelaine.*

CAXCAXTOTOLT, o. *Cacastol.*

CAXOLISSI, o. *Hocco.*

CAY, q. *Saï.* V. le 4e. Sapajou.

CAYEU, c. *Moule.*

CAYMAN, r. Selon les Voyageurs, c'est un *Crocodile* de Ceylan & de Surinam, qui a le corps plus ramassé, le museau plus court, la gueule moins fendue que dans les autres Crocodilles ; écailles très-dures sur le dos & les côtés, peau délicate & mal couverte sous le ventre. Une odeur musquée annonce, dit-on, d'assez loin cet amphibie, vorace & vigoureux qui court vîte, mais ne fait pas se détourner. On lui a donné jusqu'à 20′ de l. ; mais PISON plus croyable que la plupart des voyageurs ne lui donne que 5′. M. D'OPSONVILLE assure que dans les colonies européennes le mot *Cayman* n'est pas le nom d'une esp. partic. de Crocodile, mais le nom générique du Crocodile, & MARC. le dit assez clairement.

CAYMIRI, q. *Saïmiri.* V. 5e. *Sapajou.*

CAYOPOLIN, q. Voyez à la ſuite du mot *Sarigue.*

CAYOUASSOU, q. *Sapajou.*

CAXOLISSI, o. *Hocco.*

CÉBAL, q. *Zibeline.*

CÉCILE, r. 6e. g. des Serp. de DAUB. On a auſſi quelquefois nommé Cécile & Aveugle l'*Orvet.* On nomme de même la 14e. *Demoiſelle.*

CÉDRIN, o. *Serin.*

CEINTURE DE PRÊTRE, o. 10e. *Alouette.*

Ceinture brune, i. 101e. Phalène.

C. grise, i. 194e. Phalène.

CEIXUPIRA, p. de mer du Bréſil, du g. de l'Epinoche ? Tête comprimée, longue du $\frac{1}{5}$ de la longueur totale, & large du $\frac{1}{7}$; bouche aſſez gr. ſans dents; elles ſont remplacées par des éminences dures & pointues; pector. triang. horiſontales, l. de 6″ dans un individu l. de 2′ 6″, & larges de 2″ à leur baſe. Un peu avant l'équilibre commence la dorſale l. de 12″ & aſſez h., mais déclinée; anale de même; ventrales jointes à leur baſe, l. de 3″ & étroites; caudale fourchue, dont la partie ſupér. eſt la plus l., l'infér. plus courte & ayant cependant 6″; entre l'occiput & la dorſale 8 aiguillons mobiles; narines doubles; pet. écailles très-liſſes; dos n., ventre blanc, ainſi que les nageoires correſpondantes; lig. latér. profondément marquée. Selon MARC. la l. de ce p. va quelquefois juſqu'à 9 & 10′ & à la groſſeur d'un homme, mais ceux de gr. médiocre ſont plus eſtimés.

CÉLADON, i. 73e. Phalène.

CÉLERIN, *Célan*, p. de mer du g. de l'*Aloſe*, fort ſemblable à la *Sardine*, ſelon ROND., & le même ſelon WIL.; corps tout blanc, tête dorée; ou, ſelon DUH., dos verdâtre, ventre blanc; celui-ci plus carêné & les écailles plus gr. que dans la *Sardine.* On a donné le même nom à un p. d'eau douce de divers lacs de Savoie & d'Italie ſemblable au précéd. mais plus gr.; bouche proportionellement plus gr.; pet. écailles caduques & argentées; chair très-graſſe.

CELLULAIRE, zo. 3e. g. de PAL. Polypiage dont l'extérieur eſt celui d'une plante fixée aux corps ſoumarins par de fines racines qui naiſſent de la tige, ſouvent même d'une partie aſſez haute. Cette tige eſt plus ou moins dure ou pierreuſe, flexible & membraneuſe, ou comme articulée, ſelon la quantité de matiere crétacée qui eſt entrée dans la compoſition du Polypier. Celui-ci conſiſte en petites cellules diſpoſées les unes près des autres, habitées par de pet. Polypes qui paroiſſent autant de fleurs naiſſant des branches. On a ſouvent confondu ce Polypiage avec la *Sertulaire.* EL. & PAL. l'en ont ſéparé, mais le premier l'a réuni aux *Coralines.* Les pet. tubes qui imitent des racines dans la Cellulaire ſont ordinairement gris, & fixés ſur des Eſcares, des Sertulaires ou des Fucus. Ils ſont quelquefois ſi nombreux qu'ils forment un chevelu vers le bas de la tige. Souvent même de ſemblables filets partent des branches & deſcendent le long du tronc en rampant ſur ſa ſurface comme le lierre ſur l'écorce des arbres. La plupart des *Cellulaires* ſont comprimés, ne conſiſtant qu'en 2 rangs de 5, 6, 8, 10, ou plus de cellules alternes dont les entrées ſont toutes du même côté, l'autre n'offrant qu'une ſurface un peu ſtriée. Cependant il ſe trouve ordin. des places où les rangs de cellules vont pendant un court eſpace à 3, 4 ou 5; & au premier coup-d'œil on prendroit ces morceaux pour des *Eſcares.* Quelques rameaux ſont ſi déliés qu'ils ne contiennent qu'un rang de cellules; d'autres plus maſſifs ne montrent aucun terrein perdu, les nœuds reſtés entre chaque cellules étant eux-mêmes cellulaires.

Cette notion des *Cellulaires* fait voir qu'elles approchent beaucoup des *Eſcares*, des *Sertulaires* & des *Coralines*; d'où il eſt arrivé que dans pluſieurs Auteurs les eſp. des unes ont été confondues parmi celles des autres. La plupart de celles que décrit PAL. ſont dans EL. des *Coralines véſiculeuſes.* Les caracteres ſpécifiques ſe tirent du nombre des rameaux par leſquels la tige commence à ſe diviſer, de la ſtructure du ſquelette roide, ou flexible & compoſé d'articles, de la forme de ces articles, cyl., cunéiforme, anguleuſe, ou ovale, ſelon que la membrane ou le lien qui forme l'articulation eſt diſpoſé. Les caracteres ſpécifiques ſe tirent encore du plein abondant ou ménagé, les cellules étant plus ou moins ſerrées; de la l., de la couleur blanche ou griſe, de l'arrangement & de la forme de ces cellules cyl., en bourſe, anguleuſes; de la h. du ſquelette, de la groſſeur de la tige; des bords ſimples & entiers, ou dentelés, lancéolés, demi-operculés des cellules; de leur ouverture tournée des 2 côtés ou d'un ſeul côté; de la maniere dont les rameaux ſe terminent, ſimplement, ou en floccons; de la direction de la tige, dr. ou rampante.

CENCHRIA, *Cenchris*, r. dont on a fait

différens Serpens qui paroiſſent le même reptile de diverſes contrées de l'Amér. du 2e. g.; robe jaunâtre, pet. yeux blanchâtres. GRON. rapporte à une ſeule eſp. 3 de *Séba*, & d'une 4e. il fait un *Argus*.

CENCO, *Cencoa*, *Cencoalt*, r. Serpent d'Amér. du 3e. g.; tête preſque ronde, panachée de n. & de blanc; pet. dents; gr. yeux; écailles ovales terminées en pointe; robe brune coupée d'une vingtaine de bandes blanches tranſv. qui s'élargiſſent vers le ventre & le rendent preſque tout blanc; l. de 4′ & cependant auſſi grêle qu'une plume de Cygne.

CENDRILLARD, o. 7e. eſp. Américaine rapportée au Coucou.

CENDRILLE, o. 2e. eſpece rapportée à l'*Alouette*. On a donné le même nom à une *Méſange* bleue, à la *Charbonniere* & à la *Sittelle*.

CONOTZQUI, o. des montagnes du Bréſil, à pet. bec cendré, tête n., poitrine jaune, ventre n. & blanc; inſuffiſamment décrit pour être claſſé.

CENTAURE (le), i. Scarabé des Indes & de l'Afrique; étuis d'un brun n.; pattes épineuſes; corne du corcelet recourbée, garnie de 2 dents à ſa baſe & dichotome à ſon extrémité; la corne de la tête recourbée, & à une dent; corcelet n.; FAB.

CENTRINE, p. Humantin.

CÉOAN, o. des Indes, un peu plus gr. que la *Grive*; plumage blanc tacheté de jaune; non décrit. On a dit qu'il ſuivoit les paſſans & ſembloit vouloir imiter leur voix.

CÉPHALE, } i. 22e. Papillon.
} p. Voyez Meûnier.

CÉPHALOTE, q. 10e. Chauve-ſouris.

CÉPOLE, p. ſaxatile de la Méditer., du g. des *Percepierres*; facile à reconnoître à un gr. œil n. à iris blanc placé vers le h. au premier tiers de la longueur de ſa dorſale; celle-ci eſt h., deſcendante juſqu'au milieu de ſa l., enſuite montante, & enfin deſcendante. Groſſe tête allongée, comprimée, front preſque vertical; très-grands yeux ſaillans à iris orangé, quelquefois blanc; entre eux ſont 2 l. cirrhes ſimples; gr. bouche armée de dents fines & ſerrées; groſſes joues un peu argentées; dos rond & d'un vert brun, le reſte d'un vert ou d'un bleu ſale clair taché de brun; gr. pector. arrondies; dorſale olivâtre ſemée de taches bleues & de points blancs. Chair maigre & peu eſtimée; l. 6 à 8″. D. 25. P. 12. V. 2. A. 17. ſelon BLOCH. *Blen. ocellaris* LIN. On donne le même nom à la *Flamme*.

CÉRASTE, r. Serpent d'Egypte & d'Aſie, du 3e. g. Il a, ſur chaque paupiere ſupér. une éminence qu'on dit reſſembler à une corne. Robe griſe, ou n. & blanche; queue menue; l. 2 à 4′, mais fort gros à proportion. BELLON le dit vivipare; on a mêlé ſa deſcription de beaucoup de fables.

CÉRATOPHYTE, zo. Kératophyte.

CERBERE, i. Sphinx d'Ethiopie à ailes n.; les ſupér. à 6 p. clairs, les infér. à 2; ventre annelé de rouge. FAB.

CERCEAU *pointillé*, i. 162e. Phalène.

CERCELLE, *Cercerelle*, o. Pour les uns c'eſt la *Sarcelle*, pour d'autres la *Creſſerelle*.

CERCIO, o. des Indes non décrit. On lui donne la taille de l'Etourneau, un plumage de diverſes couleurs, & l'on ajoute qu'il remue ſans ceſſe la queue, & qu'il eſt très-babillard.

CERCOPITHEQUE, q. Guenon; ou même en général tout quadrumane à longue queue.

C. CYNOCÉPHALE. C'eſt le *Macaque* même.

CERF, q. 12e. g. de BRIS. compoſé de biſulces ruminans, à 8 inciſives infér., ſans ſupér., dont les mâles, & dans quelques eſp. les femelles, ſont munis de cornes branchues, pleines, tombant & ſe renouvellant tous les ans.

Le CERF. On connoît ſa taille, ſa forme & ſon pélage. Les vieux Cerfs entrent en rut au commencement de Septembre, les jeunes plus tard. Cet état dure 3 ſemaines; les plus jeunes *Biches* ſont auſſi les dernieres en chaleur. Geſtation de 8 mois & quelques jours; portées ordinaires d'un ſeul *Faon*. Dans celui de 6 mois les boſſes commencent à paroître, & on le nomme *Here* juſqu'à ce que ces boſſes s'allongeant en dagues, il ſe nomme *Daguet*. Dans cet état qui commence à l'âge de 18 mois, il peut engendrer. On ſait que ſi on lui fait ſubir la caſtration il reſte pour toujours, ou muni, ou privé de ſon bois, comme il l'étoit à l'époque de cette opération. Dans les Cerfs entiers le bois ſe détache au printems & ſe reforme en été. D'abord ſenſible, tendre, donnant du ſang quand on l'entame, il ſe durcit en 4 ou 5 mois. La fureur & les combats des Cerfs en rut pour ſe procurer la poſſeſſion des Biches qu'ils préferent ſont aſſez connus. Ces animaux s'attroupent en Décembre pour ſe réchauffer les uns les autres. On les retrouve au Canada. Ceux des pays montueux & arides ſont en général moins grands & plus bruns que les autres. Vie de 35 à 40

ans, ſur la durée de laquelle on a débité bien des fables; l. 6′, h. 3′ 6″.

Cerf de Corse, petit & brun.

C. des Ardennes; preſque n.; l. poils ſur le cou & les épaules; corps plus gr. & plus fort que celui de nos Cerfs. Il offre une variété dont le bois a les empaumures larges & applaties de celui du *Daim*. On l'appelle auſſi *Cerf d'Allemagne*.

C. Cochon; petit Cerf du Cap, fauve, tacheté de blanc, moins léger que notre Cerf, ayant les jambes plus groſſes & plus courtes; oreilles larges, tête ventre de Biche; l. 3′ 4″, bois l. de 12″.

C. de Guinée, Chevrotain.

C. du Gange, Axis.

C. Pygarque, un des animaux que les Tartares nomment *Saïgas*; plus gr. que le Cerf; pélage de Chevreuil, excepté les feſſes qui ſont d'un blanc de neige; cornes à 3 branches, garnies à leur baſe de tubercules très-velus; oreilles intér. fort velues & blanches; yeux environnés de l. poils n.; ſimple production cutanée, courte mais épaiſſe, au lieu de queue; poil du ventre l. & jaunâtre; bout de la levre infér. blanc; le reſte de cette levre & le tour du nez n.; PAL. ERX. &c. Pour les autres mots relatifs à cet article, voyez le mot *Biche*.

CERF-VOLANT, i. 1er. Coléoptere de GEOF. à ant. pectinées au bout d'un côté; mâchoires mobiles plus ou moins ramifiées ou dentées; communément une eſp. de langue ou de trompe très-velue; jambes épineuſes. La larve de cet i. ſe transforme dans l'intér. des vieux arbres qu'elle réduit en tan. Si ſous la forme qu'elle doit avoir un jour, étant i. parfait, elle eſt deſtinée à porter des cornes, elle agit comme ſi elle en étoit inſtruite, ſe faiſant d'avance un trou aſſez vaſte pour les loger quand elles paroîtront. L'i. parfait ſuce la ſeve des chênes & dépoſe ſes œufs dans leur écorce.

Ire. Famille. *Ant. coudées.*

1. Le *Grand Cerf-volant*; il eſt connu; on le trouve ſur le chêne; c'eſt le plus gr. Coléopt. de l'Europe; ſa l. va de 1 à 2″, les mâchoires ou cornes compriſes.

2. La *Grande Biche*, un peu moins grande que le gr. Cerf; FAB. aſſure que c'eſt ſa femelle, & RŒSEL penſoit déja de même. GEOF. a cru le contraire & l'a regardée comme une eſp. différente. Il eſt certain que l'analogie favoriſe cette derniere opinion, car comme l'obſerve GÉER, les femelles des i. ſont communément plus gr. que les mâles.

3. La *pet. Biche*; l. 9, lar. 4, plus n. que la précéd.; 2 p. liſſes élevés ſur la tête des mâles.

4. La *Chevrette bleue*; l. 5, lar. 2; mâchoires avancées; corcelet chagriné & à rebords.

IIe. Famille. *Ant. droites.*

5. La *Chevrette brune*, l. 3 ½; mâchoires avancées en 2 pointes, avec une dent entre deux.

6. Le *Cerf-volant mignonette*; l. 1, lar. ½, brun n.; étuis ſtriés, ant. à peine viſibles.

A ces 6 eſpeces des environs de Paris, je joindrai:

7. Le *Cerf-volant-d'or*, tête & ailes dorées; ſacré pour quelques Hottentots.

8. *C. interrompu*; l. 15 à 21‴, n. allongé, applati, ant. coudées, tête triacanthe; étuis cannelés; corcelet & ventre ſéparés par une eſp. de pédicule aſſez l. & de moitié moins large que le corcelet. Sur ce pédicule eſt l'empreinte d'un très-pet. écuſſon triang.; en Amér.; GÉER. Voyez encore le *Chevreuil brun*.

CÉRIGON, *Cérignon*, q. *Sarigue*.

CERIQUE, cr. des eaux douces & des mers de l'Amér.; celui de mer eſt le *Ciri-Apoa*. V. ce mot.

CERISIN, o. *Tarin*, dans BELLON; *Serin* ſelon MAUD.

CÉRITE, c. AD. nomme ainſi 5 c. communément appellés *Buccins*; tels ſont le *Popel*, le *Goumier*, le *Chadet*, le *Dégon* (V. ces mots), & un 5e. auquel il laiſſe le nom de ce nouveau genre. La coquille de cette derniere eſp. a 2″ de l. ſur 1 de large; elle eſt ornée de 12 ſpires renflées dont le milieu porte un rang de boſſettes; ſon ouverture eſt ronde, & ſon canal infér. eſt creuſé en demi-cyl. recouvert en partie par une côte aſſez groſſe élevée ſur la baſe de la levre gauche; le canal ſupér. eſt reſſerré & beaucoup plus profond que large. L'animal du g. a une tête cyl. allongée; ſupér. ornée, vers le côté, d'une eſp. de crête formée par un bourrelet frangé. Longues cornes pointues, fort renflées un peu au-deſſous de leur milieu, & portant au h. de ce renflement les yeux qui ſont pet. & non ſaillans; bouche en pet. ſillons en-deſſous, au bout de la tête; manteau épais dont l'extrémité ſupér. ſe replie en un tuyau couronné de 10 pet. languettes; pet. pied preſque rond; opercule orbiculaire, cartilagineux, très-mince, d'un brun tranſparent.

CERNA, *Cernua*, p. C'eſt la pet. *Perche*,

quoique pluſieurs en aient fait une autre eſpece.

CÉRO, p. Meneſtrier.

CÉROCOME, i. 49e. Coléopt. de GEOF. à ant. en maſſe, coudées & en apparence pectinées dans les mâles. Les 10 premiers des 11 anneaux qui compoſent ces ant. ſont très-courts, le 11 faiſant ſeul le tiers du tout. Celles des mâles forment 2 coudes en S, & offrent dans pluſieurs de leurs anneaux des appendices qui ſont paroître le milieu de ces ant. pectiné. Cet i. eſt rare.

La *Cérocome*, l. 4, lar. 1, reſſemblant au premier coup-d'œil à une pet. *Cantharide des boutiques*; elle eſt d'un vert aſſez brillant; ant. & pattes citronées.

CERVEAU DE MER, *Cerveau de Neptune*, zo. Variété de Méandrites auxquelles leur forme a fait donner ce nom.

CÉSAR, 53e. Mouche.

CHABIN, q. venant du commerce du *Bouc* avec la *Brebis*. C'eſt un Mulet ſécond, un Agneau couvert de poil de Chevre.

CHABOT, p. 20e. genre de GOU., par conſ. acanthopt. thor. à corps grêle obl., peu comprimé, le plus ſouvent alep.; tête plus lar. que le corps, & dont la groſſeur eſt le caractere le plus frappant. Gr. bouche, bec couvert de verrues, mâchoire inſér. plus étroite, pet. dents pointues, yeux h. & rapprochés, narines doubles & peu apparentes, opercules mobiles, addimens d'aiguillons près des yeux, à la nuque, ou de cirrhes à la gueule, ou de calloſités cornues ſur la tête. Lig. latér. aſſez dr., h. & parallele au dos; 2 dorſales, la 1re. commençant à la nuque, pet. & aiguillonnée; la 2e. près de la 1re., finiſſant au point de l'équilibre, déclinée & rayonnée; pector. baſſes, lancéolées, ou rayonnées ou compoſées; ventrales comp. & voiſines; anale oppoſée à la 2e. dorſale, comp. & déclinée; caudale en coin. Tous les p. de ce g., excepté la 1re. eſpece, ſont des p. de mer.

Le CHABOT, ou *Tête d'âne*, pet. p. de riviere du g. précéd., l. de 4 à 6″, alép., à groſſe tête tétracanthe, ayant 2 piquans crochus près des joues ſur chaque opercule, l'un gr. tourné vers la bouche, l'autre en ſens contraire pet., & dont la plupart des Auteurs ne font pas mention; dos d'un brun jaunâtre marqué tranſv. de 3 ou 4 bandes brunes; gr. pector. arrondies, à bords crênelés, ventrales l. & blanchâtres, l. 4 à 5″ ſelon JONS. Les Chabots des lacs & des étangs ſont toujours plus pet. & plus blancs que ceux des rivieres; ils aiment les eaux clairs, & ſe tiennent au fond, cachés ſous les pierres. Ils vivent d'inſectes, & ſont ſujets au Tænia. Selon LIN. ils dépoſent leurs œufs dans des trous, & y reſtent eux-mêmes comme ſi ils les couvoient dans cette eſp. de nid, périſſant plutôt que de les abandonner. D. 5, 17. P. 14. V. 4.

C. cuirassé du Japon, autre p. du même g. apporté au Muſée de Péterſbourg par STELLER, & décrit par PAL.; l. 1′, tête aſſez l., poſtér. large & déprimée, ſupér. ſtriée en long, antér. amincie en bec obtus. Ce bec eſt recouvert d'un écuſſon triang. qui dépaſſe les mâchoires, & dont l'angle antér. porte un cirrhe; gr. yeux, dont l'os orbitaire a en-deſſus une gr. apophiſe triang., opercules dentés & aiguillonnés, corps diminuant de la tête à la queue, rendu anguleux par des ſuites d'oſſelets qui lui donnent une forme extraord. & hériſſée de pointes mouſſes, robe & nageoires jaunâtres faſciés de brun, caudale ovée. D. 6, 7. P. 12. V. 2. A. 8.

C. rude, p. du même g. dont LIN. a parlé le premier, & que BLOCH vient de décrire. Lig. latér. parallele au dos, & armée d'aiguillons recourbés en arriere; tête oblongue, déprimée, munie de 4 rangs d'aiguillons ſemblables, mais plus petits, & dont les 2 rangs extér. ſont des prolongemens de la lig. latérale. Gr. bouche, mâchoire inſér. plus l.; yeux aſſez h., oblongs, rapprochés & à iris argentin. Corps un peu conique, ventre convexe, queue comprimée. Dos bleuâtre, le reſte d'un blanc argenté; pet. écailles dures, tenaces & dentelées; 6. lar. bandes d'un brun-rougeâtre foible deſcendant de la lig. latérale; anus preſque au milieu; pector. courtes, larges, à oſſelets annelés de noirâtre ſur un fond jaune; ventrales l., bleuâtres, avec 3 bandes tranſv. jaunes; 1re. dorſale d'un brun violet, les autres nageoires bleuâtres, à oſſelets annelés de noirâtre; aux Indes; l. 12 à 20″. D. 8, 12. P. 18. V. 6. A. 12.

C. monoptere de l'Inde, eſp. anomale du même g. que BLOCH a décrit le premier. Sa dorſale ſolitaire ſuffiroit pour la diſtinguer de tous ſes congénères. Corps étroit, allongé, en pyramide octogone; mâchoire ſupér. plus l., obtuſe, munie, au bout, de 2 aiguillons recourbés en arriere; gr. yeux à iris argentin; corps antér. large, ſe rétréciſſant juſqu'à la caudale, couvert de boucliers octogones compoſés, chacun, de 8

plaques anguleuſes, rayonnées, & de ſubſtance cornée. C'eſt de leur jonction que ce p. reçoit les 8 angles que ſon corps préſente; dos ſilloné profondément juſqu'à la dorſale, c. à d., un peu au-delà de l'équilibre. Anus près de la tête; anale loin de lui & à l'aplomb de la dorſale; queue héxagonale; fillon entre l'anus & l'anale. Dos brun, côtés gris, piqués & rayés de brun, ventre tacheté de blanc, nageoires griſes, pector. tachetées de brun. D. 5. P. 4. V. 11. A. 5.

CHABRIS, p. Le dictionnaire des animaux dit que c'eſt un p. de mer fort commun ſur la côte de Guinée, ſans citer les Auteurs qui en ont parlé & ſans le caractériſer.

CHACAL, q. *Loup doré* de BRIS., & par conſ. du g. du *Chien*. M. GULDENSTAEDT, qui a vu ſouvent cet animal, & l'a diſſéqué, le décrit comme à peine plus gr. qu'un *Renard*, tenant le milieu entre lui & le *Loup* pour l'habitude du corps & la phyſionomie; l. 26 à 28″, h. 17 à 18. Tête plus courte, muſeau plus obtus, front plus convexe que dans le Renard. Iris d'un brun jaunâtre, nez un peu plus avancé que la levre ſupérieure; 7 verrues à la face, une au-deſſus de chaque orbite, avec 3 poils, une ſemblable ſous chaque œil, une à 2 poils ſur chaque parotide, & une à la gorge garnie de beaucoup de poils plus ou moins uſés. Oreilles dr., plus courtes & moins noirâtres que celles du Renard, corps plus effilé, jambes plus h.; doigts ſi velus que les ongles paroiſſent à peine; pouce manquant au pi. poſtér.; ongles n., égaux & comprimés. Queue renflée au milieu, mince & n. au bout, toute velue & deſcendant à à peine aux talons; poils beaucoup plus roides que ceux du Renard, & très-l. ſur le dos; duvet, ou ſecond poil gris-cendré plus court de moitié que le 1er. Robe beaucoup moins dorée qu'on ne le dit, & d'un jaune ſale qui s'éclaircit du dos au ventre. BUF. repréſente cet animal comme extrêmement féroce, & très-difficile à apprivoiſer, faiſant entendre un fréquent hurlement mêlé d'aboiemens, comme un Loup des pays chauds, mais très-vorace, exhumant les cadavres, dévorant les charognes les plus infectes, entrant dans les étables, déchirant & mangeant les lanieres, les ſelles, les bottes, ſe jetant ſur toute ſubſtance animale. M. GULDENSTAEDT qui le regarde comme la ſouche du *Chien*, & M. d'OPSONVILLE trouvent que BUF. le peint beaucoup trop féroce & trop vorace. Le 1er. aſſure même qu'il eſt, comme le Renard, en partie frugivore, & qu'il s'apprivoiſe très-facilement. Le ſecond le repréſente comme un gourmand ſans courage, avouant cependant que les Chacals ſe réuniſſent en troupes quand le beſoin les preſſe, & qu'alors ils ſe jettent ſur les beſtiaux, preſque ſous l'œil de l'homme. Mais en cela ils ne font que ce que font nos Loups en hiver dans les pays de montagnes, & ce que feroient des Chiens ſauvages & affamés. Auſſi PAL. ne croit-il pas pouvoir douter, malgré ce qu'on a dit du Chacal, qu'il ſoit la vraie ſouche de nos Chiens, ſoit à raiſon de la reſſemblance extérieure, ſoit à cauſe de la facilité avec laquelle il s'attache à l'homme & joue avec les Chiens. BUF. n'ayant parlé de lui que d'après des voyageurs dignes de foi il ſeroit dur de nier les faits, mais il en faut modifier les inductions, & dire que les excès du Chacal ſont des faits iſolés dans ſon hiſtoire, commandés ſans doute dans quelques circonſtances par l'impérieuſe diſette, & par conſéquent peu faits pour peindre ſes mœurs habituelles. On ſeroit de notre Loup un animal bien atroce, on le calomnieroit, ſi l'on caractériſoit l'eſp. en général d'après les violences que la faim a fait commettre dans quelques occaſions à pluſieurs individus.

L'*Adive* paroît être une eſp. voiſine du Chacal, ou même, comme le dit ZIM., peut-être une variété plus petite, moins forte & en conſéquence moins entreprenante. On l'accuſe d'être criarde & hurleuſe, même quand ſon intérêt ſeroit de ſe taire pour ne pas ſe déceler. Elle ſe trouve, comme le Chacal, en divers lieux de l'Aſie & de l'Afrique. Il me paroît qu'ERX. appelle *Adive* ce que les autres appellent *Chacal*.

CHACAMEL, o. 7e. eſp. rapportée au Hocco.

CHACHAVOTOTOLT, o. du Mexique que l'on dit un peu plus gr. que le Chardonneret, dos varié de bleu, de noir & de cendré; ventre jaune, pieds bruns, petit bec noir; non décrit.

CHADET, c. Nérite d'AD. dont la c. ne differe du *Goumier* que par ſa taille plus pet. de moitié, & par ſes 12 ſpires plattes.

CHAINE (la), r. Serpent de la Caroline du 3e. g., l. de 30″; robe d'un bleu foncé varié de taches jaunes qui ont quelquefois, par leur continuité, l'air d'une chaîne.

CHAINE (la), i. Cicindele des Indes, d'un vert cuivreux, à étuis blancs ornés de 6 p. verts faiſant la chaîne. FAB.

CHAINUK, q. Voyez *Vache de Tartarie*; le Chainuk en eſt une variété à plus groſſe

tête, plus l. cornes, & queue terminée comme celle des Vaches.

CHALCIDE, r. Lézard du 4e. g., forme approchante de celle du Serpent, corps cyl. & allongé, queue épaiſſe & un peu obtuſe, pi. très-courts & pentadact., écailles tuilées & de couleur de chair. En Afrique.

CHALLUA, p. Le dictionnaire des animaux dit que c'eſt un p. d'eau douce du Pérou, alép. à l. tête plate, à gr. gueule, & que ſa chair eſt eſtimée.

CHALUC, p. de mer du g. des *Muges*? encore moins eſtimé, ſelon ROND., que le *Cabot* auquel il dit qu'il reſſemble beaucoup, excepté qu'il a la tête un peu moins groſſe, les yeux plus ſaillans, & des traits noirâtres plus régulièrement eſpacés des ouïes à la queue. Il lui donne de groſſes lèvres, & les levres manquent dans le g. des Muges de GO. *V.* Cabot.

CHAMEAU, q. 7e. g. de BRIS. comp. d'animaux à large plante du pied, à 2 gros doigts onguiculés, ſans inciſives ſupér., à 6 infér.; ſans cornes à la tête.

Le Chameau. On connoît la forme & la courbure du très-l. cou qui porte la pet. tête de cet animal. Oreilles & queue courtes, l. jambes, levre ſupér. fendue. Le *Dromadaire* forme, dans le même g. & ſelon BUF. dans la même eſpece, une autre race. Leurs principales différences conſiſtent en ce que le *Chameau* a 2 boſſes ſur le dos, & qu'il eſt plus gr. & plus fort. Mais il ne s'accommode pas autant de divers climats, ou du moins il n'eſt pas auſſi répandu, ne ſe trouvant qu'en Aſie. Le *Dromadaire* n'a que la boſſe poſtér. du Chameau; elle eſt moins élevée & a une plus l. baſe. Il eſt moins gr. & moins fort, mais il paroît ſuſceptible de certains changemens de climats, puiſqu'il eſt plus répandu, ſe trouvant en Aſie comme le Chameau, & outre cela dans une gr. partie de l'Afrique. Ces différences n'empêchent pas ces animaux de produire enſemble, & l'on aſſure même que les individus qui viennent de leur commerce ſont plus forts que l'un & l'autre. Mais ceci ne prouve pas que ces mêmes différences ne doivent pas engager à en faire 2 eſp. diſtinctes. Aucun fait ne nous indique, je ne dis pas l'époque de la ſéparation, mais la ſéparation même de la ſouche en ces 2 branches; ainſi nous devons naturellement les conſidérer comme repréſentant chacune une race pure & originelle. Nous devons y être d'autant plus portés que ſi leur boſſe étoit un effet des fardeaux, dont on les accable, elle devroit naturellement ſe trouver double ſur l'un comme ſur l'autre, puiſqu'on charge l'un comme l'autre. Il eſt difficile de concevoir que ces animaux vivant depuis tant de ſiecles en Aſie avec le même régime, l'unité de climat & de régime n'ait pas produit en eux l'unité de forme, s'ils ont la même origine.

La taille des Chameaux & des Dromadaires varie comme celle de preſque tous les animaux. Les plus gr. portent 10 à 12 quintaux. Tous connoiſſent leurs forces; on les charge couchés, & ils refuſent ce qu'on leur impoſe de trop. Ils vont aſſez vîte, quelquefois très-vîte, très-long-tems, & ſans preſque s'arrêter. Ils ſemblent aimer la muſique, & le ſimple chant de l'Arabe qui les conduit les ranime dans la fatigue. Habituellement ils font 12 à 15, au beſoin 25 à 30 lieues par jour, 300 en 9 ou 10 jours. Ils font ces marches forcées dans des pays arides, où pendant tout ce tems ils ſe paſſent de boire. Un 5e. eſtomac leur ſert de réſervoir pour l'eau qu'ils ont avalée avant le départ. Cette eau, dit DAUB., ſe conſerve pluſieurs jours dans ce réſervoir, même après la mort de l'animal, ſans aucune altération, & il eſt conſtruit de maniere qu'elle ne ſe mêle point aux alimens à leur paſſage, & n'eſt point pompée par eux. L'animal la fait remonter, à meſure qu'il en a beſoin, dans la panſe, & même dans l'œſophage par la contraction de certains muſcles. Comment BUF. après l'avoir dit, & avoir renvoyé à ce ſujet ſon lecteur à la belle expoſition anatomique de cette partie par DAUB., peut-il dire que cette poche eſt probablement une expanſion forcée de la panſe; que celle-ci ſe fera dilatée peu à peu par l'effet d'une boiſſon ſouvent priſe en trop grande abondance après avoir ſouffert trop long-tems la ſoif? Je ſuis fâché qu'un Philoſophe-Naturaliſte, tel que BUF., avance une pareille conjecture. A-t-il oublié, ou ignore-t-il la deſcription que ſon digne collaborateur a faite de ce réſervoir? S'agit-il donc ici d'une ſimple poche? Ces cloiſons multipliées, ces augets, ces valvules, tout cet appareil eſt-il une pure expanſion membraneuſe? N'eſt-ce pas évidemment un organe particulier, primordialement approprié au climat & aux privations qu'il néceſſite? Il n'en eſt pas de même des calloſités que ces animaux ont ſur le ſternum & ſur les articulations des jambes; elles ſont des ſuites naturelles de l'attitude dans laquelle ils dorment, très-ſouvent ſans être déchargés.

déchargés. Mais j'ai déja dit qu'il me ſembloit & pourquoi il me ſembloit qu'on ne pouvoit attribuer de même la boſſe ou les boſſes du dos aux fardeaux, quoiqu'elles ne ſoient point oſſeuſes, mais, comme le dit BUF., d'une ſubſtance analogue à celle des tétines de Vache. On verra encore, ci-deſſous, une autre raiſon de cette façon de penſer.

Le *Chameau* & le *Dromadaire* ont, comme l'obſerve FORSK., les gencives & le palais garnis d'une fine lame cartilagineuſe qui les met en état de ſe nourrir des plantes ſeches & épineuſes de déſert qui enſanglanteroient la bouche des autres quadrupedes. Ce ſont des animaux doux, patiens & dociles après la caſtration; &, même entiers, ils ſont fort traitables, hors le tems du rut qui dure 40 jours. Geſtation de près d'un an; portée d'un ſeul petit; vie de 40 à 50 ans. Aucun animal n'eſt moins coûteux par ſa conſommation, & cependant aucun n'eſt plus utile que ceux-ci. Ils le ſont en effet, non-ſeulement par leur travail continuel, mais par leur poil, par la chair des jeunes dont on ſe nourrit, par le lait, par les excrémens même ſoit comme ſubſtance combuſtible en mottes, ſoit comme matiere premiere du ſel ammoniac.

BUF. & ZIM. croient qu'ils n'exiſtent plus nulle part dans l'état de liberté. Mais PAL. & ERX. aſſurent qu'il s'en trouve un grand nombre dans les déſerts au nord de l'Inde, & entre l'Inde & la Chine; il eſt impoſſible de rejeter en cela le témoignage non-ſeulement des Chinois dans le P. du HALDE, & de pluſieurs autres Auteurs ſans ſyſtême, mais le rapport des marchands & voyageurs de la Bucharie, &c. Or ces Chameaux ſauvages ont les boſſes des Chameaux domeſtiques, nouvelle preuve qu'elles ne ſont point comme le croit BUF. des ſtigmates de l'eſclavage.

CHAMEAU DU PÉROU, q. Lama.

C. LÉOPARD, q. Giraffe.

CHAMEAU (le), i. *Vrocere* à corcelet liſſe, ventre n., latér. tacheté de blanc; dans le bois pourri en pluſieurs pays de l'Europe. FAB.

CHAMEAU MARIN, *Chameau jaune*, p. de la Mer rouge, & des Moluques, du g. des *Coffres*, que BLOCH caractériſe par l'élévation très-conſidérable qu'il porte ſur le dos, & par la forme quadrangulaire de ſon corps. Celui-ci eſt beaucoup plus large en bas qu'en haut; ſes bords infér. ſont tranchans & munis chacun de 3, 4 ou 5 piquans, probablement ſelon l'âge. Les bords ſupér. ſont mouſſes; au-deſſus de chaque œil eſt un piquant, & tous ces piquans ſont courts, gros & recourbés en arriere. Au milieu du dos ſe trouve la boſſe qui a fait donner à ce p. le nom qu'il porte. Elle eſt oſſeuſe, large, radiée & terminée par une pointe ſemblable aux piquans. Le corps eſt couvert de boucliers à ſtries élevées, à bords ſaillans, compoſés de 6, 7 ou 8 triangles. Le nombre de ces triangles décidant de la forme des boucliers ceux-ci ſont hexagones, eptagones, ou octogones, & ils deſſinent une eſpece de réſeau ſur la robe de ce poiſſon. Elle eſt d'un jaune gris tacheté de gouttes brunes, tête brune, nageoires griſes; 12 dents ſupér., 8 infér.; l. 10 à 12″. D. 10, P. 12. A. 10.

CHAMECK, q. Coaita, ou 2e. Sapajou.

CHAMOIS, q. dont BRIS. a fait ſon 6e. Bouc, & que LIN., PENNANT & BUF. ont mis dans ce g. Ce dernier, le trouve même ſi voiſin du *Bouquetin* qu'il le croit la même eſpece, ainſi que le *Bouc* domeſtique. Cependant il paroît bien plus naturel de ſéparer ces animaux par rapport au g., & à plus forte raiſon par rapport à l'eſpece, & de mettre, comme l'ont fait PAL. & ERX., le Chamois dans le g. des *Antilopes*. En effet, le Chamois n'eſt pas un Bouc, puiſqu'il eſt ſans barbe, qu'il a le pinceau de poil aux genoux antér., & les cornes des Antilopes. Il eſt plus pet. que le Bouquetin, mais il a les jambes plus l., le poil même d'hiver plus court & d'un brun roux, hors une raie n. ſur le dos. Les cornes que portent les 2 ſexes ſont beaucoup moins groſſes que celles du Bouquetin; elles ſont n., rondes, dr., annelées, excepté le bout qui eſt liſſe & crochu. Levre ſupérieure fendue, l. oreilles, queue courte & noirâtre, même en-deſſous; muſeau blanc, ainſi qu'une raie nue & enfoncée, eſpece de ſinus devant les cornes, comme pour remplacer les larmiers que le Chamois n'a pas. Il eſt léger comme le Bouquetin, comme lui il franchit d'un ſaut des rochers & des précipices affreux. Timide & toujours inquiet, 3 ſens très-parfaits en lui, la vue, l'ouïe & l'odorat, ſemblent inceſſamment employés à veiller à ſa ſûreté, & l'approche du moindre objet animé, ou même le moindre bruit le fait partir comme un trait. Il paſſe l'hiver dans les cavernes des rochers, & il erre le reſte de l'année ſur les montagnes qu'il habite, ſans cependant s'élever comme

le Bouquetin jusqu'à leurs sommets glacés. Il n'a pour cri qu'une esp. de sifflet aigu; portées de 2 ou 3 petits. Cet habitant des Pirenées, des Alpes européennes & du Caucase va assez souvent par troupeaux nombreux, mais moins aujourd'hui qu'autrefois.

Chamois du Cap. On a nommé ainsi plusieurs Antilopes.

CHAMPANÈS, *Champanzée*, q. pet. Orang-outang.

CHAMPIGNON DE MER, zo. *Madrépore* de l'Océan indien & de la Mer rouge, dont la forme imite celle d'un champignon, de 5″ de diam. au plus; ordin. assez régulier, concave & galeux en-dessous, radié dans son contour par des sillons inégaux; en-dessus convexe & lamelleux, mais creusé vers le centre; tenant aux rochers, ordinairement sans tige, quelquefois par un pet. pédicule, le tout couvert d'une gelée animale. On a aussi nommé Champignon l'*Anémone* de mer à demi-développée.

CHANON, c. qu'Ad. met à la suite des *Jambonneaux*, soupçonnant qu'il n'est pas de leur g., parce que les battans de la c. sont inégaux. Elle est l. de 3″, platte; elle porte à ses côtés 2 esp. d'ailes qui la rendent beaucoup plus large que l., & l'ont fait nommer l'*Aîné*, l'*Oiseau*, l'*Hirondelle*. L'aile gauche est arrondie, la dr. est pointue & plus l.; le battant supér. plus étroit dans son milieu est plus large dans ses ailes ou extrémités que l'inférieur.

CHANOS, p. de la mer rouge, du g. des Muges? Espece anomale, à une seule dorsale; corps oblong, argenté; tête plus étroite que le corps; écailles larges finement striées; f. de la tête plat, alép. lisse & vert de mer; lig. latér. h. & dr. excepté près de la tête; dorsale à l'équilibre, & de couleur vitreuse; pector. & ventrales chargées en-dessus d'une appendice membraneuse & lancéolée, & l'anale en a une semblable de chaque côté; queue arrondie, sa nageoire très-fourchue, & ses derniers rayons garnis d'un addiment membraneux; membrane branchiale sous la gueule, osselet large entre elle & l'opercule; est-ce un rayon ou une appendice de l'opercule même? Ce p., dit l'Observateur, par ses ventrales à nombreux rayons & sa dorsale unique, s'approche du *Hautin*, mais il n'a pas la même vessie aérienne, & il est édenté comme les *Muges*; l. 1 aulne. D. 14. P. 16. V. 11. A. 9. Forsk. est jusqu'ici le seul qui ait décrit ce poisson.

CHANTERELLE, v. *V.* Gordius.

CHANTEUR, *Chantre*, o. Pouillot.

CHAPPELET, r. Serpent de la Caroline du 3e. g. de Daub., livide, taché de noir & de rouge; presque toujours dans la terre; non venimeux.

CHAPPE (la), i. 148-154e., 199-201e. Phalènes.

CHAR DE NEPTUNE, c. Yet.

CHARANSON, i. 34e. Coléopt. de Geof.; ant. de 11 art. en masse, posées sur une l. trompe; c'est ainsi que Géer caractérise ce g., parce qu'il y fait entrer le *Becmare* de Geof. Celui-ci faisant 2 g. de ces animaux ajoute à ce caractere du Charanson l'épithete de *Coudées au milieu*, tandis qu'il indique les ant. du *Becmare* comme *droites*; tarses garnis de pelottes & d'un crochet pointu par lequel l'i. se cramponne aux corps; le 1er. art. des ant. est presque aussi l. que tous les autres ensemble; quelques pet. esp. ont le corps ovale & les cuisses postér. fortes; aussi sautent-elles comme des Puces. La Larve vit dans différentes graines & plantes.

I^e. Famille, *A cuisses simples.*

1. Le *Charanson à trompe fillonnée*, l. 6, lar. 2; grosse trompe avec un sillon en-dessus; corcelet noir chagriné à p. élevés, & à 5 bandes longit. grises; étuis noirs paroissant gris à cause des poils; dans les prés.
2. *C. ridé*, l. 4, lar. 2; de même, mais plus brun.
3. *C. à corcelet fillonné*, l. 3 ½, lar. 2; aptere, trompe quarrée, d'ailleurs semblable au 1er.
4. *C. à future n.*, l. 5, lar. 1 ½; n., étuis cendrés, bandes longit. de poils gris sur le corcelet; grosse trompe.
5. *C. à côtes tachetées*, l. 3 ½, lar. 1 ½; dessus d'un brun noirâtre; dessous fauve; corcelet à 3 bandes longit. fauves; étuis striés; lieux arides; au printems.
6. *C. à 2 p. blanches*, l. 4, lar. 1 ½; brun noirâtre; raie longit. d'un blanc fauve formée de chaque côté du corcelet par de pet. poils qui font aussi un p. blanc au milieu de chaque étui.
7. *C. à 4 bandes transv.*, l. 9, lar. 4; dessous & côtés cendrés; tête & corcelet n.; étuis à 2 bandes grises transv. chacun; trompe large & courte; sur les chardons.
8. *C. tacheté des chardons*, l. 2 ½-4, lar. 1 ½-2; brun n.; dessous grisonné par les poils; poils gris-roux placés par taches en-dessus.
9. *C. brodé*, l. 3 ⅔, lar. 1 ¼; étuis à 9 stries & 2 rangées de p. peu distincts entre chacune; fond n.; corcelet ponctué.
10. *C. gris, strié sans ailes*, l. 2 ¼, 4, lar. 1 ½,

2 ½; trompe courte ; brun couvert d'écailles grises ; dans les bois & jardins.

11. *Charanſon n. à ſillons*, l. 2, lar. ½; pattes fauves ; étuis ſillonnés.

12. *C. à écailles vertes & pattes fauves*, l. 2, 3, lar. ½, 1 ½; brun, ſemé d'écailles d'un vert bronzé caduques; trompe courte ; étuis ſtriés.

13. *C. à corcelet rayé*, l. 2 ½, lar. 1 ½; gris un peu fauve ; bandes longit. brunes au corcelet ; étuis ſtriés ; ſur les arbres & buiſſons.

14. *C. écailleux à bandes*, l. 2 l. ½; écailles cuivreuſes en 3 bandes longit. au corcelet ; étuis écailleux ; groſſe trompe courte ; ſur les fleurs.

15. *C. griſette*, l. 1 ½, lar. ½; tête noirâtre, le reſte roux pâle; trompe groſſe & courte ; étuis à 10 ſtries chacun.

16. *C. ſatin vert*, l. 1 ½, lar. ½, ou vert brillant & bronzé, ou bleuâtre & plus obſcure ; étuis ſtriés ; au printems ſur les cruciferes.

17. *La Pleureuſe*, même taille ; noir luiſant, ventre à écailles blanches.

18. *C. brun du blé*, l. 1 ½, lar. ½ ; trompe mince & l. ; tête & corcelet pointillés, étuis ſtriés, corcelet très-l. ; dépoſant ſes œufs dans les grains de blé.

19. *C. ſauteur brun*, } l. 1 ½, lar. ½; tête,
20. *C. ſauteur à taches n.*, } trompe & deſſous n. ; deſſus & pattes fauves, étuis ſtriés ; différens en ce que le 2e. a 2 taches n. à chaque étui ; ſur les buiſſons ; larve du 1er. dans le parenchyme des feuilles de l'Orme, du 2e. dans celles de l'Aûne.

21. *C. quadrille à courte trompe*, l. 1 ½, lar. ½; gris, à 2 bandes plus brunes que le corcelet; 2 p. n. à chaque étui ; p. blanc entre deux.

22. *C. quadrille à l. trompe*, l. 2, lar. 1 ; 2 p. blancs à la place des n. du précéd., & un n. à la place du blanc.

23. *C. ſatin gris*, l. 1 ½, lar. 1 ; fond n. griſonné de poils ; étuis ſtriés.

24. *C. à corcelet épineux* ; grand d'un grain de Millet ; n. cendré ; épine latér. au corcelet.

25. *C. à bandes blanches*, encore un peu plus pet. ; trompe aſſez l. ; 3 bandes longit. blanches au corcelet n.

26. *C. n. ſtrié*, l. 1, lar. ½ ; cendré en-deſſous ; étuis ſtriés ; l. trompe ſouvent crochue ; ſur les fleurs.

27. *C. roux à bande tranſv. blanche*, l. 1, lar. ½; fauve ; étuis ſtriés, avec la bande au milieu, quelquefois 2 autres pet.

28. *C. n. à bande tranſv. blanche*, même taille ; ſur le Saule.

29. *C. ſouris*, l. 1, lar. ½; fond n. couvert de pet. poils ; trompe fine.

30. *Charenſon à côtes épineuſes*, l. 1 ½, l. ½; brun; étuis garnis de poils roides comme des épines, ainſi que les côtés du corcelet ; groſſe trompe.

31. *C. n. à côtes*, l. 1, lar. ½; étuis profondément ſtriés; l. trompe ; corcelet chagriné.

32. *C. pyriforme*, l. 1 ¼, lar. ½; n. bleuâtre, gros ventre ovale ; corcelet étranglé vers le bout ; trompe fine ; ſur les fleurs.

33. *C. marbré à bandes*, l. ½, l. ½; brun ; trompe fine ; étuis ſtriés ; ſur la ſalicaire & autres fleurs.

IIe. Famille ; *CUISSES DENTELÉES.*

34. *C. à corcelet couronné*, l. 6, lar. 2 ½; noir luiſant ; groſſe trompe ; étuis chagrinés & ſoudés ; ſans ailes ; bandes de poils & 2 taches fauves au bas du corcelet.

35. *C. tigré*, l. 6, lar. 3 ; corcelet & étuis chagrinés & ſemés de taches fauves ſur un fond n. ; groſſe trompe.

36. *C. gris à étuis réunis & chagrinés*, l. 6, lar. 2 ½; étuis ſans ſtries, à cela près comme au n°. 10.

37. *C. Cartiſane*, l. 3-4 ½, lar. 1 ½-2 ½; d'un brun obſcur, plus rougeâtre aux pattes ; trompe courte & groſſe ; étuis réunis & ſans ailes.

38. *C. à écailles vertes*, l. 4, lar. 1 ½ ; d'un brun noirâtre couvert d'écailles vertes bronzées ; étuis ſtriés ; ſur les arbres fruitiers.

39. *C. à étuis fauves*, l. 2 ½, lar. 1 ; corps n., étuis ſtriés ; ſur les arbres.

40. *C. Géographie*, l. 2, lar. 1 ½, ſans compter la trompe qui eſt ordin. repliée ſous la tête ; fond d'un brun n., varié d'écailles de papillon blanc ; ſur les arbres.

41. *C. brun, à bandes tranſv. de taches blanches*, l. 4, lar. 1 ½; étuis chacun à 10 bandes longit. de p. ; écuſſon & baſe des étuis chargés d'un p. jaune ; 3 bandes tranſv. de taches blanchâtres à chaque étui.

42. *C. trompettes*, l. 2-3 ½, lar. 1, 1 ½; d'un roux foncé ; écuſſon blanc ; corps terminé en pointe ; étuis ſtriés & tachetés de petits poils ; l. pattes ; attaquant les noix.

43. *C. damier*, l. 2, lar. 1, d'un jaune un peu roux ; étuis plus clairs, ſtriés & tachés de pet. quarrés plus bruns.

44. *C. à loſange de la Scrophulaire*, l. 3, lar. 1 ½; trompe n. aſſez fine que l'i. retire en-deſſous, ainſi que ſes pattes quand on le touche ; corcelet couvert de petits poils d'un blanc jaunâtre ; étuis d'un brun noirâtre à 5 ſtries entre leſquelles ſont des lig. n. élevées & entrecoupées de p. blancs formés par de

pet. poils ; tache n. en losange au milieu du dos sur la future des étuis.

45. *Charanson gris de la Scrophulaire*, l. 1 $\frac{1}{2}$, l. $\frac{3}{4}$; étuis du précéd. sans losange ; 2 taches n. à la place.

46. *C. porte-cœur de la Scrophulaire*, l. 1, lar. $\frac{1}{2}$; noirâtre, cœur blanc au haut de la future ; trompe assez l. & fine.

47. *C. brun à p. blancs ;* grosseur d'un grain de Millet ; dans les prés.

48. *C. n. à corcelet armé*, l. 2, lar. 1 ; corcelet obl., avec une pointe de chaque côté ; étuis striés ; ailes variées de n.

49. *C. n. à corcelet sans pointe*, l. 1, lar. $\frac{1}{2}$; l. trompe.

50. *C. brun à écusson blanc* l. 1 $\frac{1}{2}$, lar. $\frac{3}{4}$; le bas des étuis plus clair ; cuisses très-épineuses ; trompe fine.

51. *C. couvert de rouille* l. 1 $\frac{1}{4}$, lar. $\frac{3}{4}$; yeux n. ; trompe assez l.

52. *C. velouté*, l. 2, lar. 1 ; brun n., cendré de poils gris ; trompe courte.

53. *C. vierge*, l. 1, lar. $\frac{1}{2}$; brun couvert de poils blancs.

54. *C. n. chagriné*, l. 5, lar. 2.

55. *C. levrier*, l. 2, lar. $\frac{3}{4}$; n., corcelet pointillé, étuis à p. disposés en stries.

56. *C. n. à pattes brunes*, l. 1, lar. $\frac{1}{2}$.

57. *C. n. picoté*, l. 4, lar. 1.

58. *C. à cœur*, l. 1 $\frac{1}{2}$, lar. $\frac{3}{4}$; cendré ; écusson blanc ; ruban blanc interrompu sur les étuis ; l. trompe.

59. *C. fascié*, l. 2, lar. $\frac{3}{4}$; cendré brun velu ; future & taches blanches aux étuis.

A ces esp. de ce pays je vais joindre les exotiques qui en different le plus, laissant pour le Becmare les esp. à ant. dr. que GÉER a réunies au g. du Charanson.

60. *C. du sapin*, l. 5 $\frac{1}{2}$, lar. 2 $\frac{1}{2}$, sans compter la trompe qui est l. ; cuisses dentelées, corps n. oblong & moucheté de jaune grisâtre.

61 *C. du Pin*, l. 4, lar. 1 $\frac{1}{2}$; l. trompe, cuisses simples, corps d'un brun marron taché & rayé transv. de jaune, étuis à 2 bosses. En Suede.

62. *C. n. à derriere blanc*, l. 3 $\frac{1}{2}$, lar. 1 $\frac{1}{2}$; l. trompe fine, cuisses simples ; corps n. à pet. bosses ; étuis postér. blancs. En Suede.

63. *C. de la Philandrie*, l. 7‴, sans la trompe qui est l. ; cuisses simples, corps cyl. allongé d'un vert jaunâtre, étuis pointus divergens, larve & chrysalide vivant au milieu de la tige de la Philandrie aquatique, esp. d'ombellifere de Suede & autres lieux. C'est à cette larve que LIN. attribue la Paraplégie que l'on accuse cette plante de donner aux Chevaux. Cette larve est l. d'environ 7‴ sur 1, & un peu plus de diam. ; elle est d'un blanc jaunâtre, hors sa tête écailleuse brune.

64. *C. de la Campanule* ; l. trompe ; corps noir ardoisé, avec des lig. grises sur chaque étui. Cet i. dépose son œuf dans les gousses qui contiennent les graines dans les boutons de la Campanule. Le bouton ne s'ouvre plus, mais il croît & devient comme une vesce ou une galle. L'œuf éclos la larve se nourrit des graines, se transforme, & le Charanson sort en perçant la vesce.

65. *C. du Plantin*, 2 fois plus pet. que le précédent. Cuisses simples, l. trompe, corps court & ovale d'un gris clair ; bandes brunes au corcelet ; point & gr. tache brune aux étuis ; larve verte avec une raie blanche longit. Cette coque d'un vert jaunâtre, en forme de boule allongée, laisse voir l'i. à l'opposé du gr. jour.

66. *C. bronzé du Poirier*, l. 4, lar. 2 ; ant. & pattes rousses, cuisses simples, corps bronzé, trompe courte.

67. *C. fauteur des blés*, grand. d'une Puce ; l. trompe, corps n. nué de gris, ant. & pi. d'un brun clair.

68. *C. des Indes*, l. 14, lar. 7 ; trompe l. de 4 $\frac{1}{2}$‴ ; cuisses dentelées ; corps n. applati ; tubercule velu aux côtés du corcelet qui est gros, plat & même concave au milieu ; étuis chagrinés & cannelés.

69. *C. à étuis*, un peu moins gr. que le précéd. ; cuisses dentelées ; corps n. luisant ; étuis n. cannelés, terminés en épine & garnis de tubercules élevés ; 2 gr. taches olivâtres de poils courts & caduques sur chaque étui ; gros corcelet convexe, à 3 tubercules coniques. Entre les pattes intermédiaires se trouve sous le corcelet une partie élevée garnie d'un étui ou d'une cavité dans laquelle l'i. place le bout de sa l. trompe qu'il replie ainsi dans l'inaction. A Surinam.

70. *C. du Palmier*, l. 18 sans la trompe, lar. 7. La trompe est fine & l. de 7‴, pet. tête, cuisses simples, corps n. & applati ; grand corcelet plat & ovale ; étuis cannelés, plus courts que le ventre. La larve de cet i. vit dans l'intér. du tronc des Palmiers, & les Américains la font rôtir & la mangent comme un mets très-délicat.

Charanson des noisettes, i. 42e. Charanson.

Charanson du Bouleau, i. 2e. Becmare.

Charanson du Tremble, 3e. Becmare.

Voyez encore le *Géant*, l'*Éléphant*, le *Spectre*, le *Crapaud* & le *Clou* en leur rang alphabétique.

CHARAX, p. de riviere de Surinam du g. du *Saumon*. Dos très-bombé auſſi-tôt après la nuque; écailles d'un brun-rouge argenté par taches plus gr. ſous le ventre que ſur le dos; aſſez gr. yeux d'un cendré doré; membrane branch. à 4 rayons; aiguillon épais & fort près de la baſe de chaque pectorale, & une tache n. au-deſſus de la même baſe. D. 10. P. 11. V. 8. A. 55. *S. Gibboſus.* LIN. On trouve dans GRON. un autre p. du même g. C'eſt un :

CHARAX DU BRÉSIL; dos beaucoup moins bombé, taille plus petite; membrane branchiale à 3 rayons; gr. écailles liſſes, & d'un bleu argenté; l. 4″. D. 10. P. 13. V. 8. A. 31. GRON. repréſente ces 2 p. avec une tache n. au bas de la nuque, & cependant LIN. fait de ces 2 taches le caractere ſpécifique du 2e. *S. bimaculatus.*

CHARBONNIER, p. de mer autrement dit *Colin*, *Morue noire*, du g. du *Merlan*, facile à diſtinguer de ſes congéneres par ſa couleur dominante noirâtre, ou d'un n. olive, ou brun, ſelon l'âge, & par ſa lig. latér. blanche qui tranche ſur ce fond. Opercules & bas du ventre argentés; celui-ci couvert d'un réſeau de points noirs; tête étroite, mâchoire infér. plus l.; écailles minces, anus plus près de la tête, nageoires d'un n. bleu. Les pet. Charbonniers ne ſont pas mauvais, les pauvres ſeuls mangent les grands; mais la maigreur de leur chair dure & ſeche n'empêche pas les Baleines de les chaſſer vers la Norwége où on les prend, ſur-tout, pour leur foie dont on fait de l'huile; l. 2′, 2′ 6″. D. 14, 19, 20. P. 21. V. 6. A. 25, 20.

CHARBONNIER, } r. Serpent à collier.
} o. d'Amér. qui a quelque rapport aux *Hirondelles de mer*; taille de Pigeon, bec effilé & l. de 2″, pattes de Canard, plumage gris. On a auſſi donné le même nom au *Roſſignol de muraille.*

CHARBONNIERE, o. 1re. Méſange.

CHARDON, } p. Raie à ſoulon. *V.* ce mot.
} v. cr. Ourſin rond, à gr. piquans droits, fins & pointus.

CHARDON DE MER, zo. eſp. ou variété de l'Alcyon, à l'enveloppe duquel on a trouvé quelque reſſemblance avec la fleur du chardon.

CHARDONNERET, o. 32e. g. de BRIS. compoſé d'o. tétradact. à 3 antér.; bec en cône raccourci, mais dont la pointe eſt grêle & allongée, & les maudibules droites & entieres.

Le *CHARDONNERET.* Tout le monde connoît la figure de ce bel oiſeau parmi nous, mais ſon plumage eſt ſujet à de très-grandes variétés. On a vu des Chardonnerets preſque tout noirs; on en a vu de tout blanchâtres; d'autres ont la tête ſeule blanche, ou rayée de jaune & de rouge; d'autres ſont blancs & jaunes. Leur commerce avec des *Serins*, des *Verdiers*, des *Tarins*, des *Bruans*, des *Linottes*, &c. a probablement cauſé ces variétés. Dans le Chardonneret, tel qu'il eſt communément, la femelle a moins de rouge que le mâle, & elle n'a point de noir. Elle fait 2 ou 3 pontes par an, la 1re. de 5 œufs, les autres plus foibles. Vol bas, mais ſuivi & filé comme celui de la Linotte, & non par ſauts comme celui du Moineau. BUF. rapporte au Chardonneret les o. ſuivans.

1. Le *MARACAXAO*, ou *Chardonneret vert du Bréſil*; taille du précéd., & à-peu-près le même plumage, excepté quelques variétés dans les poſitions des couleurs, & de gr. coups verts ſur le cou, le dos, les pennes moyennes des ailes & la poitrine.
2. Le *CHARDONNERET JAUNE*; front noir; le reſte de la tête, le cou & la poitrine d'un beau jaune. En Amér.

CHARDONNERET, p. FORSK. dit que l'on nomme ainſi en françois un p. de la Méditer. qu'il appelle *Silure cornu* en latin, mais qui ne me paroît pas un Silure. Corps ovale, bec droit, comprimé, un peu recourbé & émouſſé au bout, auſſi l. que la demi-diſtance des yeux à la caudale; carêne oſſeuſe au ventre avant les ventrales; 2 dorſales reculées, la 1re. à 3 aiguillons dont le 1er. eſt longit. droit, pointu, infér. dentelé; la carêne du dos deſcend tout-à-coup à la 2e. dorſale; celle-ci eſt placée ſur cette pente, elle a 6 rayons, l. 4 à 5″.

CHARDRIER, o. Chardonneret.

CHARENÇON, i. Charanſon.

CHARPENTIER, o. On a donné ce nom à pluſieurs *Pics* d'Amér.

CHARRÉE, i. Frigane.

CHARRUE (la), p. d'Amér. du g. du *Gal.* Corps rhomboïde alép. de couleur argentée, lig. latér. très-courbe, 2 aiguillons près de l'anus, toutes les nageoires courtes, ventre arrondi & ſaillant; caudale fourchue. D. 5, $\frac{1}{11}$. P. 18. V. 4. A. 19. *Zeus vomer.* LIN.

CHARTREUSE, } i. 55e. Punaiſe.
} c. pet. Limaçon blanc des environs de Paris, de 6‴ de diam.; à 6 ſpires peu élevées; à levres à peine repliées.

CHASSE-CRAPAUD, o. Engoulevent.

CHASSE-MERDE, o. Labbe.

CHASSEUR, p. des Indes insuffisamment décrit par RU., ainsi nommé à cause de sa voracité secondée d'une gr. vîtesse dans ses mouvemens quand il poursuit les autres p. Bouche très-large, dents aiguës, 2 dorsales très-h., ventrales courtes, écailles argentées & irrégulièrement tachées de rouge. RU. indique un autre p. du même nom sans autres nageoires que les dorsales.

CHAT, q. 39e. g. de BRIS. composé d'animaux à 6 incisives à chaque mâchoire, antér. pentadact., postér. tridact., dont les ongles crochus rentrent & sortent à leur gré, & qui ont la tête ronde ou quarrée.

Le *CHAT*. Animal très-connu en domesticité. Museau court, langue rude, queue longue; 8 mammelles; chaleur de 9 à 10 jours au printems & en automne, quelquefois une 3e. & même une 4e. fois. Communément la femelle fait les avances; plus ardente que le mâle, elle le recherche, le poursuit, l'appelle à gr. cris quoique ses approches doivent lui faire pousser ensuite d'autres cris arrachés par la douleur qui les accompagnera. Gestation de 56 à 63 jours, portées de 4 à 6 petits qui ne voient qu'au 9e. jour, & que la mere a coutume de soustraire aux yeux du mâle sujet à les dévorer. Ils peuvent engendrer à 1 an, & vivre 9 à 10 ans. On connoît les mœurs & le naturel féroce de cet animal, sa légéreté & sa soupleſſe. Ses yeux sont phosphoriques; de jour sa prunelle se rétrécit & devient perpendiculairement l.; son odorat est méd., & ne paroît pas l'aider dans ses chasses où il guette, mais ne suit pas du nez sa proie; il aime les odeurs fortes, sur-tout celle de l'herbe qui a reçu son nom du goût qu'il a pour elle; il craint l'eau & aime la chaleur; son poil est électrique, & il ne nourrit point de Puces; il mange & mâche lentement & boit peu, mais souvent; il a soin de couvrir, quand cela se peut, ses excrémens; il passe pour annoncer la pluie en se lavant la face avec les pattes mouillées de sa salive; jeté de haut il retombe sur ses 4 pattes, arrondissant dans la chûte son dos, de maniere à placer le centre de gravité comme il doit l'être pour tomber ainsi sans se blesser; il arrondit de même son dos à la vue du Chien, &c.

Le *CHAT SAUVAGE* est plus gr. & plus fort que le Chat domestique dont il est la tige. Pélage doux, d'un jaune pâle mêlé de gris; épine du dos noirâtre, d'où descendent des ondes grises sur les côtés; queue annelée de brun & de blanc, noire au bout ainsi que les levres. Mais le climat apporte à ces couleurs de gr. variétés, & l'on trouve en Afrique des Chats sauvages tout ardoisés. Le Chat, soit sauvage, soit domestique, est répandu dans les 4 parties du monde, & il existoit dans ses 2 états en Amérique avant sa découverte.

CHAT D'ANGORA, variété à poil & à queue plus longs.

C. D'ESPAGNE, autre variété à l. poil varié de n., de blanc & d'orangé.

C. DES CHARTREUX, variété à l. poil d'un gris bleuâtre.

C. A OREILLES N., q. Caracal.

C. CERVIER, q. Lynx blanchâtre tacheté de n.

C. DE CONSTANTINOPLE, q. Genette.

C. DES BOIS, q. Serval.

CHAT-BELETTE, q. qui n'est connu que par la figure qu'en a donné SÉBA, & par le peu qu'il en a dit. Tête pointue de la Belette, museau camus, oreilles plattes & arrondies, queue l. & pointue, dos d'un roux jaunâtre, ventre plus clair. Cet animal habite les déserts de la nouvelle Espagne. Il vit sur les plus gr. arbres des œufs & des pet. oiseaux qu'il attrape, & il est apprivoisable. ERX. le suppose du g. de la Belette.

CHAT DE MER, p. On a quelquefois donné ce nom à la *Chimere* à cause de ses yeux brillans.

C. MARIN, p. *Rouſſette* en général.

C. DE ROCHER, p. *V.* ci-dessous *Chat-Rochier*.

C. DE SYRIE, q. *Caracal*.

C. MUSQUÉ, q. *Civette*.

C. PARD, q. *Serval* ou *Jaguar*.

CHAT-ROCHIER, p. 3e. Chien de mer de BROUS., différent de la *Rouſſette* par sa taille plus gr., par ses taches plus rares & plus larges, par son museau plus allongé, & sur-tout par ses narines formées, en partie, de 2 lobules placés l'un sur l'autre. Il vit, sur les rochers, de pet. p., de cr. & de Pol; il a, à la fois, 18 à 20 petits. On le prend souvent avec le *Thon*; sa chair ne vaut guere mieux que celle de la *Rouſſette*, & leur peau sont confondues dans le commerce. BLOCH l'appelle *Rouſſette tigrée*, & DUH. *pet. Rouſſette*; cependant ROND. & BROUS. le disent plus gr. que la Rouſſette; ses œufs sont aussi plus gr., & par conſ. ce n'est pas la diversité de l'âge qui fait ici celle de la taille.

CHAT SAUVAGE, *Chat-tigre*, q. On a ainsi nommé tantôt l'*Ocelot*, tantôt le *Serval*, tantôt le *Margai*, outre le vrai Chat sauvage dont on a parlé ci-dessus.

CHAT-HUANT, o. 12e. g. de BRIS. Bec court & crochu, dont la base est chargée de plumes tournées en-dedans; tétradact. à 3 antér.; différent du *Hibou* par le défaut de paquets de plumes en forme d'oreilles. L'o. du g. qui a retenu son nom est plus pet. que la *Hulote*, & plus gr. que la *Chouette*; h. 12 à 13″; yeux bleuâtres; couleurs moins sombres que celles de la Hulote; cri qui semble appeller en articulant *hoho*! grosse tête; dans les bois d'Europe & d'Amér. & même en Asie, car M. d'OPSONVILLE dit avoir vu de vrais *Chat-huans* dans les montagnes de l'Inde, à plumage gris, taille de nos Poules, naturel peu farouche, extrémité de chaque plume variée de demi-cercles d'un gris perlé, nué de diverses teintes. Le même voyageur en a vu, en Caldée, une variété blanche, en qui le gris perlé des demi cercles est remplacé par du jaune.

GRAND CHAT-HUANT, o. Grand-duc. *V.* Duc.

PETIT CHAT-HUANT, o. Effraie.

C. DE BRUYERES, *C. cornu*, o. Hibou.

C. DE CANADA, o. Chouette, ou gr. Chevêche.

C. DE CAYENNE, o. C'est un vrai Chat huant qui a seulement les yeux jaunes de l'Effraie.

CHATAIGNE, p. de rivage de la côte de Gênes du g. des Dorades, qu'ART. caractérise par le 2e. osselet des ventrales prolongé en une l. appendice sétacée; caractere frappant, omis par ROND., & qui distingue aussi-tôt ce p. de l'*Oblade* à laquelle il ressemble assez d'ailleurs. Cependant il a les yeux plus petits, il n'a point de tache noire sur la queue, mais il en a une près de la base des pectorales. Pet. tête, museau court, écailles assez gr.; son nom lui est venu de la couleur de sa robe, mais cette couleur est variée de traits jaunes allant des ouïes à la caudale qui est fourchue. Ce p. n'a que 4 à 5″ de l., mais il est assez gros à proportion. D. $\frac{14}{17}$. P. 17. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{3}{12}$. *Sp. Chromis*. LIN.

CHATAIGNE { *DE MER*, v. cr. Oursin. *NOIRE*, i. 7e. Criocere.

CHATILLON, p. Jeune Lamproie, ou selon ROND. Lamprillon.

CHATTE-PELEUSE, i. Charanson.

CHAUCHE-BRANCHE, o. Engoulevent.

CHAVOCHE, o. Chouette.

CHAUSSE-TRAPPE, c. *Pourpre* d'ARG. à branches & queue courtes; blanchâtre, couverte de bosses & de rides, & à 3 rangs de rameaux.

CHAUVE-SOURIS, q. 32e. g. de BRIS. à 4 incisives supér., 6 infér.; les doigts onguiculés; tous, excepté le pouce qui est très-court, énormément longs & joints par une membrane aux pi. antér., mais séparés dans les postér. Les jambes antér. sont très-l., & la membrane qui en réunit les doigts est une production de la peau du dos qui s'étend depuis le cou à l'anus. Les ongles des pouces antér. & postér. & ceux de tous les doigts antér. sont armés d'ongles crochus. Les esp. d'ailes que forme à cet animal la peau du dos prolongée & tendue, à son gré, par le mouvement des pattes antér. auxquelles elle tient, approche la *Chauve-souris* des oiseaux. Mais, comme dit BUF., elle est remise dans la classe des q. par son poil, par ses poumons, & ses organes sexuels, d'autant plus qu'elle est vivipare & qu'elle a 2 mamelles. Cependant, comme l'observe PAL., elle ne tient pas aux o. par son seul vol, mais par tout ce qui y a rapport, car elle a comme les o. la poitrine plus vaste que les q.; son cœur, en faveur de l'équilibre, est placé plus h. que dans ceux-ci, & ses muscles pectoraux sont plus forts que les leurs. Elle reste engourdie tout l'hiver, & cachée pendant les jours, même de l'été, dans les lieux obscurs, suspendue ou collée aux parois des cavernes, des fentes des rochers, des troncs des arbres. Elle est insectivore & carnassiere. PAL. a observé que la plupart des Chauves-souris sans queue ont sur le nez quelque appendice foliée. Ce g. fournit un assez grand nombre d'especes.

1. La *Chauve souris commune*, ou *gr. Chauve-souris de ce pays*; pélage & gr. de la *Souris*; museau court & obtus; oreilles arrondies & transpar.; queue assez l.; dos gris de-souris roux; ventre cendré.
2. L'*Oreillar*, ou *Chauve-souris à gr. oreilles*; plus pet. que la précéd.; ailes plus courtes; museau plus pointu; au moins aussi commune; oreilles énormes; poil jaunâtre; bec aigu & allongé; queue de la l. du corps.
3. La *Noctule*, presque aussi gr. que la premiere, aussi commune, mais se montrant moins; oreilles courtes & lar.; poil roussâtre; cri aigre & perçant.
4. La *Sérotine*, plus pet. que la précéd.; oreilles courtes, pointues & presque noires; poil brun très-foncé; queue un peu moins l. que le corps.
5. La *Pipistrelle*, plus pet. qu'aucune. Levre supér. renflée; pet. yeux très-enfoncés; front chargé de poils; oreilles de la l. de la tête; queue un peu plus courte que le corps.
6. La *Barbastelle*, taille de l'*Oreillar*, oreilles aussi larges; mais bien moins l.; joues ren-

flées en bourrelet au-dessus des levres; museau très-court; œil très-près de l'oreille; queue un peu plus courte que le corps, dépassant cependant un peu la membrane.

7. Le *Fer-à-cheval*; bourrelet en fer-à-cheval autour du nez & sur la levre supér.; oreilles l. & pointues.

8. Le *Fer de lance*; crête ou membrane découpée en trefle pointu; queue très-courte; taille & poil de la 1re.; esp. américaine & anomale qui n'a que 4 incisives infér.

9. La *Feuille*, la même crête découpée en feuille ovale. Au Sénégal.

10. La *Céphalote*; tête plus grosse, cou plus marqué, moins velu; queue courte. Aux Moluques.

11. La *Chauve-souris Musaraigne*; assez pet.; sans queue; feuille sur le nez; museau l. & menu; langue très-l.; c'est dans PAL. qu'il faut voir la description de la langue de cet animal qu'il appelle Chauve-souris souriciere, & qu'il a décrite le premier, ainsi que la Céphalote; à Surinam.

Chauve-souris cornue. V. *Andira-guacu*.

Gr. Chauve-souris d'Amér., q. *Vampire*.

Voyez les art. *Rougette*, *Rousſette* & *Vampire* au mot *Rougette*; LIN. & PAL. les regardent comme de vraies Chauve-souris; BRIS. & ERX. les séparent.

CHAUVE-SOURIS DE MER, p. de la mer du sud, du g. du *Baudroie*, décrit par MARC. sous le nom de *Guatucuja*, & ensuite par GRON. qui possédoit un individu. Cependant leurs descriptions donnent peu l'idée de ce p. Celle de BLOCH, d'après le P. PLUMIER, le fait beaucoup mieux connoître. Son principal caractere est dans sa tête terminée comme un soc de charrue. Corps antér. large, raboteux, rétréci vers la queue; supér. recouvert de tubercules radiés, en cônes applatis, & jaunes sur un fond rougeâtre. Grands yeux, pet. bouche avec une rangée de pet. dents crochues à chaque mâchoire. Au-dessus des narines est un cirrhe de substance cornée, terminé en pointe. Le dessous du corps est sans tubercules, mais garni de pet. piquans. Anus très-reculé; pector. jaunâtres & semblables à des mains; ventrales jaunes, semblables à des pieds, mais avec une articulation semblable à celle du coude; l. 12 à 18″. D. 10. P. 10. V. 5. A. 6. On a aussi appellé Chauve-souris le *Narinari*.

CHAYQUARONA, *Chayque*, r. Serp. d'Amér. du 3e. g. à bandes longit. brunes., rouges & blanches ou jaunâtres; ventre gris-bleuâtre; 9 yeux noirâtres à chaque côté du cou; l. 1′ 4″ sur 3‴ seulement de diam. selon GRON. Mais toutes ces mesures diamétrales me paroissent beaucoup trop foibles. Ce Serp. passe pour venimeux.

CHÉLASON, q. *Chulon*.

CHELLARE, p. Esp. de Morue, dit-on, mais laquelle?

CHÉLO, p. *Chaluc*.

CHÊNE DE MER, zo. Coralline vésiculeuse d'EL. rampante, par pet. filamens qui couvrent la surface de divers Fucus; les denticules sont émoussés & opposés, & les vésicules presque globuleuses; EL. a vu des Polypes dans les unes & dans les autres, mais plus gr. dans les vésicules; & il prétend avoir observé que tous ces Pol. sont unis entre eux & ne sont qu'un tout avec ceux de la principale branche.

CHENILLE, i. Voyez au commencement de cet ouvrage, chap. IX, section III, les i. tétrapteres lépidopteres. Voyez ensuite dans ce Dictionnaire les mots: Papillon, Sphinx, Ptérophore, Phalène & Teigne. Toute Chenille est la larve de quelqu'un de ces i. On ne peut répéter ici collectivement ce qui est dit séparément à chacun de ces articles. Ce qu'on peut faire se réduit donc à rassembler les indications des Chenilles les plus remarquables.

Chenille à aigrettes. On nomme ainsi celles qui portent une esp. d'aigrette sur le premier & sur le dernier anneau. Souvent à ces aigrettes elles joignent de pet. brosses le long de leurs flancs. Il y a de ces Chenilles qui sont très-ornées, sur-tout après leur derniere mue; on en trouve sur les Pommiers, Pruniers, &c. Leur Pap. n'a rien de remarquable. Les aigrettes de la Chenille du châtaigner sont de couleur de Rose.

C. à brosses. Le 15e. & le 23e. Phal. en offrent des exemples.

C. à cornes, portant en effet sur le derriere une esp. de cornes dont on ne connoît pas l'usage. Les 11e. 32e. 121e. Phal. & la plupart des Sphinx en offrent des exemples.

C. à forme de poisson; la 73e. Phal. en offre un exemple.

C. à manteau royal, chargée de taches rougeâtres, relevées de jaune clair qu'on prendroit pour des fleurs de lys sur un fond brun; mais cette parure ne dure que 5 à 6 jours, cette Chenille devenant très-velue; Phal. jaune à œil blanc & n. sur chaque aile; sur le Poirier, le Charme, le Troëne, la Ronce, &c.

Chenille

Chenille annulaire, demi-velue ; tête & partie poſtér. bleuâtres ; filet blanc longit. bordé d'un bleu qui eſt lui-même bordé de rougeâtre, ſur le dos ; on la nomme *Annulaire*, parce que les œufs d'où elle ſort ſont diſpoſés en large anneau autour des branches des arbres fruitiers dont elle doit ſe nourrir. On la nomme auſſi la *Livrée*, à cauſe de ſon large ruban de 3 couleurs. Elle donne la 16e. Phal.

C. à oreilles, demi-velue, à tubercules fauves chargés de pet. bouquets de poils n. ; mais 2 de ces tubercules plus éminens que les autres & placés aux 2 côtés de la tête portent de larges touffes qui lui ont fait donner le nom de Chenille à oreilles. Elle donne la 14e. Phal.

C. à queue du Tithimale. V. le 12e. Sphinx.

C. à queue fourchue. V. la 5e. Phal.

C. à tubercules ; une de ces Chenilles donne le 21e. Pap. d'autres la 1e. 2e. 3e., 32e. Phal. &c. C'eſt celle de la 1e. Phal. qu'on entend plus partic. quand on nomme ſimplement la *Chenille à tubercules.*

C. Arpenteuſe. On peut voir ci-devant dans la méthode, chap. IX, ſection III, ce qu'on entend par Chenilles *Arpenteuſes*, & par *Arpenteuſes en bâton* ; elles ſont en trop grand nombre pour les citer ici. On les trouve dès le commencement du printems ; la plupart filent, & quand on les inquiete elles ſe laiſſent tomber le long d'une ſoie qui rallentit leur chûte & la rend innocente.

C. Bédaude. V. le 5e. Pap.

C. Cloporte. V. le 25e. Pap. & enſuite les 26e., 27e., 28e. & 30e.

C. Cochone. V. le 10e. Sphinx.

C. commune. Cette Chenille eſt la plus répandue de toutes, ayant 2 générations par an. Elle eſt de gr. moyenne, d'un roux brun, & elle a à ſa partie poſtér. 2 pet. mammelons rouges, & ſur le dos diverſes pet. taches rougeâtres, avec une lig. blanche à diſtance égale du milieu du dos & de l'origine des pattes. Cette ligne qui paroît être ſur la peau n'eſt formée que par de très-pet. poils blancs. Elle donne la 20e. Phal.

C. des grains, très-pet. & n'étant remarquable que par ſes dégâts dans les champs & les greniers. Elle donne une pet. Phal. qui multiplie beaucoup.

C. du Chou. V. les 40e., 41e. & 42e. Pap. ; c'eſt la Chenille du 40e. que l'on déſigne en nommant ſimplement la *Chenille du Chou*, parce que c'eſt la plus gr. & la plus belle : elle a 3 raies d'un jaune citron, les eſpaces intermédiaires n. & bleus.

Chenille du Pin. Ces Chenilles ſont n. & rouſſes ; elles ſe font en ſociété une tente preſque auſſi gr. que la tête d'un homme, d'une ſoie blanche, brillante & forte, la meilleure pour l'uſage ; & en même tems les Chenilles qui la fourniſſent peuvent ſe multiplier avec très-peu de danger, n'attaquant que le Pin.

Chenille du Saule. Elle croît juſqu'à une l. de plus de 3″ ; c'eſt elle qui donne le *Coſſus*, ou la 4e. Phal. C'eſt ſur elle que M. LYONNET a exercé ſon incroyable talent pour les diſſections les plus délicates, & c'eſt elle qui nous a valu les chefs-d'œuvre de gravure où ce Naturaliſte a lui-même repréſenté les parties intér. de la Chenille. On nomme *Chenille du Saule à double queue*, ou *à queue fourchue*, une autre Chenille qui donne la 5e. Phal. & qui ne ſe nourrit pas comme la précéd. du bois, mais des feuilles même du Saule ; elle eſt longue de 2″.

Chenille du Tithimale. V. le 11e. Sphinx.

C. du Troëne. V. le 7e. Sphinx.

C. en bâton. V. ci-devant Chenille Arpenteuſe.

C. Epineuſes. On nomme ainſi celles qui ont, au lieu de ſimples poils ſur le corps, de groſſes ſoies roides & pointues, tantôt ſimples, tantôt branchues. Toutes les Chenilles qui donnent des Pap. des 2 premiers §. de la 1ere. famille ſont des Epineuſes.

C. Hériſſonne, Chenille à très-longs poils hériſſés.

C. Lievre, celles de la 8e. & de la 21e. Phal.

C. livrée (la) ; c'eſt l'annulaire ; voyez-la ci-deſſus.

C. Marte, Chenille très-couverte d'un poil roux, l. & épais, qui au lieu d'être hériſſé, ou perpendiculaire ſur l'animal, ſe couche & ſe dirige vers ſa queue. La 8e. Phal. eſt la *Marte* proprement dite. On la trouve au printems ſur les Ormes, & en été ſur les Blés, les Avoines, &c. Mais il faut obſerver que ſouvent de très-belles Chenilles deviennent ou Martes, ou Hériſſonnes ; le *Manteau-royal* eſt du nombre.

C. Proceſſionnaires. On a nommé ainſi des Chenilles qui non-ſeulement paſſent, comme pluſieurs autres, leur vie en ſociété, mais dont aucune ne s'écarte jamais de la troupe. Soit en mangeant, ſoit en voyageant, elles vont toujours rangées en ordre. Une ouvre la marche ; elle eſt ſuivie de 2 qui le ſont de 3, & ſouvent celles-ci ſont ſuivies de 4, le gros de la troupe marchant en rangs ſerrés ſur ce dernier front, chacune ayant ſa tête près du derriere de celle qui la précede. Ces Chenilles ſont de gr. moyenne,

d'un brun preſque n. ſur le dos, s'éclairciſſant latér. & ſous le ventre; on voit quelques poils blanchâtres en aigrettes ſur le dos. Elles donnent des Phal. à ailes en toît ondées de n. & de gris, à ant. pectinées, ſans trompe, & par conſ. du 1er. §. de la 1ere. famille. Elles vivent ſur le Chêne & ſur pluſieurs autres arbres, ſous une tenture de ſoie. C'eſt le ſoir qu'elles en ſortent proceſſionnellement pour aller paître.

Je vais joindre, à cette indication des Chenilles les plus remarquables de ce pays, l'indication d'un certain nombre de celles dont on ſait à quel Pap. elles appartiennent, choiſiſſant celles qu'on peut le plus facilement rencontrer à la campagne. Au moyen de ce pet. tableau, quand on trouvera une Chenille, on n'aura qu'à compter ſes pattes, voir ſi elle eſt velue, raſe, épineuſe, quelle eſt ſa couleur, & bientôt on ſaura, en conſultant le tableau, quel Pap. elle doit donner.

Chenilles à 16 pattes.

Chenille Epineuſe n. à taches rouſſes au dos, 1er. Pap.
épin. n. piquée de blanc, 2e. Pap.
épin. n. à traits citrons latér., 6e. Pap.
épin. n. à taches fauves latér., 9e. Pap.
épin. noirâtre, 4e. Pap.
épin. brune à large bande blanche longit. ſur le dos, 5e. Pap.
épin. brune & jaune, 3e. Pap.
épin. griſe, 7e. Pap.
Cloportes, (elles donnent ou de pet. Porte-queues, ou des Argus), 25e-36e. Pap.
n. raſe veloutée, 10e. Sphinx.
n. un peu velue, à bande longit. jaune, 17e. Phal.
n. velue, 43e. Pap. ou 119e. Phal.
n. à tête rouge & tubercules, 21e. Pap.
n. à tête & pattes rouges, anneaux de p. n. & rouges au milieu deſquels eſt un p. rouge glacé d'argent, 11e. Sphinx.
n. demi-velue, à bande longit. jaune, 17e. Phal.
n. & jaune par anneaux altern. de ces 2 couleurs, 105e. Phal.
n. à poils fauves, 8e. Phal.
n. velue à boutons bruns & taches jaunes, 19e. Phal.
n. peu velue à bande citronnée & taches rougeâtres latér. avec une corne ſur le dos, 121e. Phal.
noirâtre, velue, à oreilles & à tubercules fauves, 14e. Phal.
brune & rouſſe, velue & à tubercules, 21e. Phal.
brune à poil roux & taches rouges ſur le dos (c'eſt la commune), 20e. Phal.
Chenille brune raſe. Ce peut être le 12e. Sphinx.
brune velue. Ce peut être la 6e., la 7e. ou la 8e. Phal.
ardoiſée demi-velue à 3 bandes longit. jaunes & tubercules n. 27e. Phal.
d'un gris cendré, 132e. Phal.
d'un gris de ſouris, piquée de jaune clair ſur le dos, de citron aux côtés, 150e. Phal.
d'un gris de Lichen, 112e. Phal.
griſe à taches jaunes au cou, 38e. Phal.
fauve raſe à p. blancs, 127e. Phal.
rougeâtre & blanchâtre à 3 pet. cornes, 29e. Phal.
blanchâtre tachetée de n. & de jaune, 125e. Phal.
pannachée de n. & rayée de citron & de bleu, 40e. Pap.
rouge brun en-deſſus, blanc jaunâtre en-deſſous, groſſe, gr. & preſque raſe, 4e. Phal.
brune, ou verte à raie blanche & 3 taches obſcures, 115e. Phal.
brune, ou verte à 2 pet. traits n. longit. à chaque anneau, 106e. Phal.
verte à bande jaunâtre de chaque côté, 41e. Pap.
verte à lig. blanche & poils coniques n. latér., 47e. Pap.
verte à tubercules roſés & anneaux fauves, 2e. & 3e. Phal.
verte à tubercules bleus étoilés, 1ere. Phal.
verte à corne bleue terminée de rouge, 6e. Sphinx.
verte à corne bleue & jaune & boutonnieres jaunes, 2e. Sphinx.
verte à corne bleue & boutonnieres blanches, 1er. Sphinx.
verte à corne n. & boutonnieres nuées du gris de lin au blanc, 7e. Sphinx.
verte à 2 lig. longit. n. & blanches, 21e. Phal.
verte raſe, 44e. Pap. ou 140e. ou 153e. Phal.
verte d'un vert clair, 2e. Ptérophore.
verte raſe à derriere élevé, 123 ou 129e. Phal.
verte à taches jaunes, 3e. Sphinx.
verte liſſe, gr. & à bande tranſv. n. à chaque anneau, 23e. Pap.
verte à p. noirs, 1er. Ptérophore.
verte à raie longit. plus foncée, 70e. Phal.
verte à raies longit. plus pâles, 136e. Phal.
verte à bandes tranſv. jaunâtres, 73e. Phal.
verdâtre & jaune, velue & à broſſes, 23e. Phal.
verdâtre & jaune, velue, à 4 broſſes le long du dos, & à pinceau rouge ſur la queue, 15e. Phal.
jaune à boutonnieres vertes & cornes de bélier, 8e. Sphinx.
jaune & liſſe à taches n. 13e. Sphinx.
jaune pâle verdâtre pointillée de n., 139 & 141e. Phal.
jaune piquée de n., 126e. Phal.
jaune clair, un peu velue & tachetée de n., 28e. Phal.

Chenille jaunâtre à 10 *p. n.* de chaque côté, 4e. Teigne.
à anneaux n., velue, 13e. Phal.
à anneaux n. & jaunes altern., 105e. Phal.
rayée altern. de bandes longit. bleues & rouges, (c'eſt la livrée ou Chenille annulaire, *V.* ce mot.) 16e. Phal.

Chenilles qui ont moins de 16 *pattes.*

verte & raſe à 14 *pattes* à gr. tache brune & queue fourchue, 5e. Phal.
arpenteuſe verte à 12 *pattes*, 122e. Phal.
arp. verte à 10 *pattes*, 130e. Phal.
arp. verdâtre à 10 *pattes*, 84e. Phal.
arp. jaune, brune & rouge à 10 *pattes*, à 4 gr. tubercules & à pluſieurs petits ſur le dos avec une l. corne au 8e. anneau, 32e. Phal.
arp. jaunâtre, médiocre, à 10 *pattes*, 32e. Phal.
arp. jaunâtre, petite, à 10 *pattes*, 80e. Phal.
arp. blanche tachetée de n. & de rouge, à 10 pattes, 72e. Phal.
arp. brune en bâton, & en tête ovale applatie, à 10 pattes, 74e. Phal.
CHENILLE, c. Vis d'ARG. très-étagée, à bouche applatie très-fendue, à tubercules blanchâtres ſur un fond brun. On nomme de même les *Oſcabrions* arqués & ſinueux.
C. marine, i. Scolopendre marine.
CHÉRIC, o. 2e. Figuier de l'ancien continent.
CHERSÉA, r. Aſpic & Dipſe, ou Dipſade.
CHERUNA, o. Perdrix blanche de Laponie.
CHEVAL, q. 14e. g. de BRIS. compoſé de ſolipedes à 6 inciſives à chaque mâchoire, les infér. plus ſaillantes; 2 mammelles.
Le *Cheval*. On connoît la forme, les mœurs, l'inſtinct, l'utilité de cet animal; ainſi je ne dois offrir que les points eſſentiels de ſon hiſtoire. Oreilles courtes & dreſſées, longue criniere, queue chargée de très-l. crins. Le mâle a, outre ſes 12 inciſives, 4 canines & 24 molaires; la Jument n'a ordinairement point de canines, & quand elle en a, elles ſont très-pet. & courtes. Elle eſt capable d'engendrer à 2 ans; mais ſes productions avant la 4e. ou 5e. année ſont foibles. Chaleur de 2 ou 3 mois dont il eſt bon de ſaiſir le plus fort qui ne dure guere que 15 jours ou 3 ſemaines. Cette chaleur commence ordin. 9 ou 10 jours après l'accouchement. A cette époque on peut faire couvrir la Jument de ſemaine à autre, juſqu'au refus qui indique ou la conception, ou la ceſſation de la chaleur. Mais cette précipitation eſt nuiſible à la mere, au petit qu'elle allaite & à l'Embrion. Un Etalon ſuffit à couvrir ainſi 15 à 18 Jumens, 2 ou 3 fois chacune. Geſtation de 11 mois & quelques jours ſelon BUF., de 290 jours ſelon ERX. Accouchement debout. Le Poulain perd ſes premieres dents, à la 2e., 3e. & 4e. années; il n'acquiert les canines qu'à la 5e., & c'eſt aux 4 dernieres inciſives, des 8 revenues, que l'on juge de ſon âge. La Jument eſt féconde juſqu'à celui de 14 ou 18 ans, & l'Etalon peut ſervir juſqu'à celui de 18 ou 22. Caſtration à 18 ou 36 mois, vie de 25 à 30 ans.

Cet animal eſt ſujet dans ſes proportions; ſon poil & ſes qualités a encore plus de variétés qu'il n'y a de climats divers, le croiſſement des races les multipliant de ſon côté; leur détail n'appartient pas à cet ouvrage. Le Cheval en général, mais ſurtout le Cheval entier, dort peu, & ſouvent ſans ſe coucher. Il mue tous les ans au printems, quelquefois en automne. Il n'a point de véſicule du fiel & il ne vomit pas. Il eſt aſſez peu connu aujourd'hui dans ſon état primordial, ne l'étant ou qu'en domeſticité, ou déja altéré quoique dans l'état ſauvage, je veux dire dans un pays qui n'eſt pas ſa terre natale, en Amérique où les Eſpagnols l'ont tranſporté, & où par conſéquent il ne peut y avoir de Chevaux ſauvages que les deſcendans de Chevaux domeſtiques fugitifs. BUF. n'a même parlé des Chevaux vraiment & originairement ſauvages, que d'un ton aſſez incertain, & il ne pouvoit rien en dire de plus. Tout le monde ſait par les Auteurs anciens que l'Aſie & de gr. pays en Europe, nourriſſoient autrefois de nombreux troupeaux de Chevaux ſauvages. Pluſieurs Auteurs modernes nous avoient appris qu'il s'en trouvoit encore dans cette même Aſie, mais aucun ne les avoit décrits. PAL. même ne dit qu'un mot de ceux qui exiſtent dans quelques cantons de la Ruſſie, comme KOLB l'a fait de ceux de l'Afrique & le P. DU HALDE de ceux de l'Aſie. Mais enfin M. GMÉLIN le jeune a décrit ceux qu'il a vus dans les vaſtes campagnes de Woroneskoi, & dans celles de la Calmoukie entre le Wolga & le Jaïk. Ces Chevaux ſont petits, ils ont la tête groſſe, les oreilles longues, les yeux étincelans, le poil du corps fort long & d'un gris-de-ſouris. Ils ſont incroyablement vîtes à la courſe, timides, méfians, extrêmement en garde, difficiles à prendre & plus difficiles encore à dompter quand on les a pris. On les voit paître & bondir en troupes nombreuſes; ils fuient l'approche de l'homme, mais non celle de leurs fem-

blables devenus ſes eſclaves. Souvent ils oſent ſe mêler aux Chevaux domeſtiques & les attaquer pour leur enlever quelque belle Jument qui les tente, & ordinairement ils y parviennent ; de-là il peut réſulter un embarras & une incertitude, puiſqu'il doit en réſulter des croiſemens de race qui mêlent le ſang des eſclaves à celui des chevaux libres ; mais comme l'obſerve PAL. ces derniers ſe reconnoiſſent à l'uniformité de leur poil, tandis que les autres portent la marque de leur bâtardiſe & de la méſaillance de leurs peres. La couleur du pélage de ces animaux, leur taille médiocre, leur groſſe tête & leurs longues oreilles les rapprochent tellement des beaux Anes de l'Aſie, que M. GMÉLIN eſt porté à faire deſcendre ceux-ci du Cheval. Je ne m'arrêterai pas à combattre cette idée, BUF. l'a combattue d'avance avec ſon éloquence ordinaire.

CHEVAL DE FRISE, c. Chauſſe-Trappe.

CHEVAL-MARIN, p. de mer du g. de l'*Hippocampe*, qu'on a coutume de caractériſer, mal-à-propos, par ſa queue roulée en ſpirale, & par ſa tête inclinée comme celle d'un Cheval en formant un angle avec le cou. Ce p. ne prend qu'après la mort & par l'effet du déſſéchement cette attitude qui lui a fait donner ſon nom ; ſon corps & ſa tête ſont, tant qu'il vit, ſur une même ligne comme dans les autres poiſſons. BLOCH caractériſe mieux celui-ci par ſes tubercules. Ouïes à ouverture très-étroite ; groſſe tête ; excroiſſance cartilagineuſe au-deſſus du nez, & 4 autres au-deſſus des yeux, toutes terminées en cirrhes. Corps heptagonal, couvert de 13 boucliers (dans l'individu décrit), avec une rangée longit. de tubercules ſur chaque angle. Ventre ſaillant en un tranchant dentelé ; queue quarrée, couverte de 35 boucliers, terminée en pointe, & ſans caudale. GRON. & BLOCH obſervent que ce nombre de boucliers n'eſt pas conſtant, auſſi LIN. en donne-t-il 17 au tronc, & 45 à la queue. Dos & côtés gris, variés tantôt de points n. & blancs, tantôt de taches blanches ; ventre brun ; nageoires délicates & roussâtres. D'autres ſont le dos brun orné de gouttes blanches, ou d'un vert ſombre, & le ventre blanchâtre tacheté de bleuâtre. Les tubercules de quelques-uns, dit BLOCH, ſont garnis de barbillons, ce qui paroît vérifier ce qu'a dit ROND. & être en même tems expliqué par ſa remarque. Ce pere de l'Ichthyol. moderne obſerve que le Cheval marin a des cirrhes ſins comme des poils, preſque imperceptibles dans l'animal hors de l'eau, & ſe rompant facilement dans l'animal deſſéché. WIL. & RAY n'en conviennent pas, parce que chacun juge des faits généraux par les cas particuliers qu'offrent les individus qu'il a ſous les yeux, & c'eſt peut-être auſſi ce qui a fait dire à BLOCH que quelques individus ſeulement avoient ces barbillons. ROND. qui paroît avoir obſervé ce p. à ſon aiſe, quoiqu'il l'ait regardé comme un cr. & n'ait vu en conſéquence que des trous dans l'ouverture de ſes ouïes, donne à ſon bec une conſtruction dont BLOCH ne dit rien ; il le repréſente comme un tuyau non fendu, mais ouvert par le bout qui eſt ſa bouche, & garni inſér. d'un couvercle qui la ferme & l'ouvre en s'élevant ou s'abaiſſant ; longueur 8 à 12 ″. D. 20. P. 17. A. 4.

On a auſſi donné le nom de Cheval de mer au *Pégaſe* & au *Morſe*, & celui de Cheval de riviere à l'*Hippopotame*.

CHEVALIER, o. On a ainſi nommé des o. du g. des *Bécaſſeaux*, dont on a formé une famille factice. Ils ſont très-haut montés & aſſez pet. de corps, mais ils le paroiſſent moins à cauſe de leur plumage épais. Ils aiment les bords des rivieres, des étangs & de la mer ; ils courent avec viteſſe ſur les rivages, entrent dans l'eau juſqu'au talon, c. à. d. juſqu'à ce qu'on appelle vulgairement le genou, & cherchent des vers & des inſectes. Ils ſont aſſez répandus, ſans être fort multipliés nulle part. Ils ſont de paſſage en France où ils arrivent en automne, & d'où ils repartent au printems.

1. Le *CHEVALIER COMMUN* ; cette eſp. ſur-tout eſt moins groſſe que ſon plumage touffu ne la fait paroître. Manteau de plumes n. bordées de gris ; devant du cou gris, gorge & ventre blancs ; l. 11″ ; vol 17.
2. *C. AUX PIEDS ROUGES* ; croupion blanc ; le reſte du manteau comp. de plumes brunes à bords gris ; deſſous blanc varié de gris-brun qui borde chaque plume ; ailes variées de brun, de gris, de noirâtre & de blanchâtre ; l 11″ ; vol 17.
3. *C. RAYÉ* ; plumes du deſſus du cou brunes, à bords blancs-rouſsâtres ; h. du dos gris-brun, rayé tranſv. de brun-noirâtre, bas du dos blanc ; plumes du devant du cou brunes à bords blancs ; ventre blanc à taches ou bandes brunes ; l. 9″, vol. 18.
4. *C. VARIÉ*, ou *C. cendré* de BRIS. deſſus du cou gris ; plumes du dos noirâtres, bordées de rouſsâtres ; croupion d'un cendré brun

tacheté de noirâtre ; gorge & ventre d'un blanc rousâtre ; taille du 2e.

5. *Chevalier blanc*; son plumage blanc est varié de rousâtre; bec & pieds orangés; l. 12″.

6. *C. vert*, ou *C. du Bengale* de Bris. Calotte blanche; gorge, cou & côtés bruns; teinte verdâtre au h. du dos ; croupion & ventre blancs, ailes variées de verdâtre, de pourpré, de blanc & d'orangé; l. 8″ 6‴.

C. blanche-queue, abus. Jean-le-blanc.

C. (*gr.*) *d'Italie*, abus. Echasse.

C. mordoré armé, abus. Jacana.

C. (*pet.*) *de Picardie*, Bécasseau.

CHEVALIER, i. 16 & 17e. Bupreste.

CHEVANNE, *Chevenne*, p. Meûnier.

CHEVÊCHE, ou *pet. Chouette*, o. du g. de la Chouette, le plus pet. de ce g., & même un des plus pet. de tous les o. de nuit, n'ayant guere que 8″ de l. & la grosseur d'un *Merle*. Bec brun à la base, jaune au bout; gorge blanche ; cou, dos & poitrine bruns tachetés de blanc ; plumes du ventre brunes au milieu, blanches à leurs côtés ; queue brune transv. rayée de rousâtre. Cet Oiseau habite plus les masures & carrieres que les bois ; il voit mieux & vole plus souvent de jour que les autres o. de nuit ; 5 œufs tachetés de blanc & de jaunâtre ; nid dans les trous des vieux murs ou des rochers.

On a nommé *Gr. Chevêche* la Chouette.

CHEVENE, *Chevin*, p. Meûnier.

CHEVEU DE MER, zo. *Coralline vésiculeuse* d'El. à l. branches traînantes, à denticules aigus & opposés ; les branches sont par touffes comme des poignées de cheveux ; les vésicules sont transpar. & ont des couvercles régulièrement arrondis qui leur donnent la forme de pet. urnes.

CHEVRE, q. femelle du Bouc. V. ce mot.

Chevre des Alpes, q. Chamois.

C. bleue, q. 1ere. Antilope.

C. volante, o. Bécassine.

CHEVRETTE, { q. femelle du Chevreuil. / i. Crevette; c'est aussi le 4e. & le 5e. Cerf-volant.

CHEVREUIL, q. du g. du *Cerf;* dont le mâle a, comme celui-ci, des bois, ou cornes rameuses & solides, d'environ 8″ de l. ; distance du h. du dos à la terre 2′, l. 3′ 6″, pélage varié de brun, de gris & de blanc sale, le brun dominant sur le dos, & le ventre entier de la derniere couleur. Cet animal aime les taillis comme le Cerf aime les hautes futaies ; il est plus agile que le Cerf, plus propre, plus rusé pour échapper aux Chiens, à ce que dit Buf. Il vit, non comme le Cerf en hardes, mais en famille, le pere, la mere & les petits ensemble. Ceux-ci s'écartent quand les 2 premiers rentrent en rut. Au bout de 15 ou 18 jours que dure cet état, les petits reviennent joindre leurs pere & mere ; & ils continuent à vivre ainsi jusqu'à ce qu'arrivés eux-mêmes à l'âge & au tems du rut, ils aillent s'établir ailleurs & y composer une nouvelle famille. Le Chevreuil perd ses bois vers la fin de l'automne & les refait en hiver. Gestation de 5 ½ mois, portée ordinaire de 2 Chevreaux; vie de 12 à 15 ans. Cet animal se retrouve en Amér. où il est en général plus commun, plus gros & plus apprivoisable qu'en Europe. Dans cette derniere contrée, il fournit deux variétés peu considérables ; les plus gr. qui sont plus roux, & les plus pet. qui sont plus bruns & ont une tache blanche au derriere.

Le *Chevreuil des Indes*, qui est plus pet. que celui d'Europe, s'en éloigne bien plus par la singularité de son bois que par la taille. Ses cornes ont une origine commune, 2″ au-dessus du museau, commençant à s'écarter par un angle aigu sous la peau qu'elles soulevent très-sensiblement ; elles montent ensuite, faisant former à cette peau qui les recouvre encore une arrête le long des bords de la tête jusqu'au h. du front. Alors elles s'élevent perpendiculairement 3″ au-dessus de l'os frontal, entraînant la peau avec elles. C'est-là qu'elles la percent & qu'elles sont surmontées des meules. De ce point, elles se partagent chacune en 2 branches inégales & s'élevent médiocrement. Oreilles l. de 3″ ; pélage d'un gris-brun ; langue si l. que l'animal s'en sert à se frotter les yeux.

CHEVREUIL { *musqué*, ou *odoriférent*, q. abus. Musc. / *brun*, i. Cerf-volant de Pensylvanie, d'un brun marron, à cuisses jaunes ; 2 gr. dents en forme de cornes simples, plaque ovale, formée par des poils jaunes au-devant des cuisses antér., étuis lisses, corcelet marqué de pet. points creux, ailes jaunâtres à nervures jaunes, grosse tête antér. plus large que postérieurement ; l. 10 à 14‴. Géer.

CHEVROTAIN, q. 13e. g. de Bris. destiné à des bisulces ruminans, sans cornes, sans incisives supér., & à 8 inférieures. Tels sont les caracteres du *Chevrotain* de Bris. & du Musc des Naturalistes. Mais Buf. faisant plus d'attention à l'ensemble des formes & à l'analogie, qu'aux caracteres génériques pris de certaines parties, les seules vraiment fixes & arbitraires, forme un g.

factice de Chevrotain, dans lequel il fait entrer notre 29e. Antilope, ou le *Guévei*, animal cornu & par conſ. éloigné du Chevrotain ſans cornes.

1. Le *petit Chevrotain*; joli pet. animal qui n'a guere plus de 9″ de l.; il paroît réduire les formes d'une Biche à la taille d'un Lievre. Léger, il fait des ſauts incroyables dans ſa courſe; mais il ſe fatigue facilement, & les Indiens finiſſent par le forcer. Pélage brun-rouge ondé de n.; poitrine marquée de 3 bandes blanches; les 2 canines ſupér. ſaillantes; l. oreilles, ſabots allongés, queue l. d'1″. Aux Indes, à Java, en Guinée.

2. Le *C. Mémine*; quoique cette eſp. ſoit pet. elle eſt compoſée de géans en comparaiſon de la précéd., ſi M. PENNANT & ERX. n'exagerent pas ſa taille en lui donnant 18″ de l.; dos cendré-olivâtre; gorge, poitrine & ventre blancs. Ce blanc s'étend ſur les côtés & s'éleve preſque au dos par pet. taches & pet. raies. Longues oreilles, queue très-courte. A Ceylan.

3. *C. de Surinam*, eſp. dont BUF. a nié l'exiſtence contre le témoignage formel de SÉBA, ne croyant pas que le Chevrotain ſe trouvât en Amérique. Celui-ci eſt un coloſſe, même près du précédent, car il eſt de la gr. de notre Chevreuil; poil court & doux, dos & ventre bruns roux; deſſus de la tête & du cou brun, deſſous blanc; oreilles l. de 4″, gr. yeux noirs, jambes poſtér. plus longues, queue très-courte. Cet animal eſt vif, leger, timide & bon nageur. A la Guiane & au Bréſil.

CHIAMELTA, r. Serp. *ſombre*. V. Serpent.

CHIANTOTOLT, o. du Mexique que l'on dit de la taille de l'Étourneau; bec méd., un peu courbé & cendré; poitrine & ventre blanc taché de roux; dos brun varié de bleu, ailes variées de n. & de blanc.

CHIC, o. en Provence c'eſt ou la *Mitilène*, c. à d., le 4e. Ortolan, ou le *Ziqi*, c. à d., le 2e. Bruant.

C. *d'avauſſe*, 10e. Fauvette.
des roſeaux, Ortolan des roſeaux.
Farnous, Bruant fou.
Gavotte, Gavoué, c. à d., Ortolan de Provence.
Perdrix, Proyer.
jaune, Bruant de France.
Mouſtache, Gavoué.

CHICAL, q. Chacal.

CHICAROU, *Chicharou*, p. Maquereau-bâtard.

CHICUALTI, o. Bécaſſe montagnarde des Indes.

CHICORÉE, c. Pourpre d'ARG. à branches & queue courtes, découpée de feuilles qui forment 6 tours du ſommet juſqu'en bas.

CHIEN, q. 13e. g. de BRIS. Ce g. eſt comp. d'animaux carnivores à 6 inciſives à chaque mâchoire, & à 6 ou 7 molaires & une canine à chaque côté de chaque mâchoire.

Le *Chien*. Cet animal eſt ſi connu, & en même-tems ſi variable dans ſa taille & ſon pélage, qu'il n'eſt ni néceſſaire ni poſſible de le décrire; c'eſt aſſez d'en préſenter les caracteres ſpécifiques. Il eſt pentadact. anter., ſans compter une eſp. d'éperon en talon, & tétradact. poſtérieurement, n'ayant point de pouce aux pieds de derriere; tous ces doigts onguiculés & ſéparés. Le Chien domeſtique offre cependant quelquefois la variété d'un pouce, ou 5e. doigts aux pieds poſtérieurs. C'eſt à deſſein, qu'au lieu de faire, avec BRIS., du nombre des doigts, un caractere générique, je n'en fais qu'un caractere ſpécifique, afin de pouvoir placer dans ce g. l'*Hyene* qui eſt antér. & poſtér. tétradactyle. Femelle à 10 mamelles, pouvant engendrer à l'âge de 12 ou 15 mois; chaleur de 12 ou 15 jours 2 fois par an. Ordinairement la femelle ne ſe livre qu'au 6e. ou 7e. jour de cet état. Dès qu'elle y eſt entrée aucun Chien ne la mord, & ſouvent elle leur fait ſentir ſa dent. Geſtation de 62 ou 63 jours; portées de 2 à 12 petits qui naiſſent les yeux fermés par une membrane qui ſe rompt au 10e. ou 12e. jour; vie de 10 à 16 ans. Dans les expériences comparatives de RÉDI, ſur divers animaux, les Chiens ont vécu 25, 30, & juſqu'à 36 jours ſans nourriture ni boiſſon. On ſait que cet animal eſt ſujet à la rage ſpontannée, & il y eſt ſujet probablement beaucoup plus que les autres q.; mais il ne faut pas ſe figurer avec pluſieurs perſonnes qu'il y ſoit ſeul expoſé; les Loups, les Chats, &c. l'homme même y étant ſujet comme MM. de SAUVAGES, ANDRY, &c. l'ont fait voir.

Je ne dirai rien des qualités pour ainſi dire morales du Chien; elles ſont aſſez connues, je me contenterai de continuer à indiquer ſommairement les principaux points de ſon hiſtoire. Il ne ſue pas, ou au moins il ſue très-peu; il y ſupplee de ſon mieux en préſentant ſa langue à l'air, comme pour en faciliter la tranſpiration, ou pour débarraſſer la cavité de la gueule & aider la ſortie du réſultat de la tranſpiration pulmonaire. Ses excrémens ſont ordin. ſi ſecs qu'il a preſque toujours de la peine à les rendre; il urine de côté & fort ſouvent. Sa queue ſe courbe

vers la gauche ; ſon nez eſt terminal & toujours humide. Il a l'ouïe, & ſur-tout l'odorat très-fins, & l'organe de ce dernier ſens eſt celui qu'il conſulte le plus ſans ſe fier à ſes yeux ; flairant tous les objets au gr. jour comme dans l'obſcurité. Son ſommeil eſt toujours léger quoique ſouvent accompagné de rêves. Il tourne ſur lui-même aux lieux où il veut ſe coucher. Il marche ſur ſes doigts & nage facilement. Dans l'état de domeſticité il aboie ſouvent ; dans l'état ſauvage il le fait très-rarement. Il exiſte dans cet état en pluſieurs pays de l'Afrique, & de l'Amér. mérid. dans les deſcendans des Chiens domeſtiques ſoit fugitifs, ſoit égarés. Les pet. de cet animal, ainſi devenu libre, ſuivent facilement l'homme. Ces Chiens ſauvages vivent en troupe, ſont chaſſeurs, ont le poil roux, & la taille ſvelte.

Les variétés cauſées par l'influence des climats, de l'éducation & de la nourriture, multipliées par celles qui réſultent du croiſement des races ſont très-nombreuſes. BUF., cherchant parmi elles le Chien original, ſouche premiere des autres, a cru le trouver dans le *Chien de berger ;* PAL. & M. GULDENSTAEDT dans le *Chacal*, & ZIM. dans le *Loup*. Voici comment BUF. ſoupçonne que l'on pourroit dreſſer la généalogie des Chiens d'après ſon opinion.

RACES SIMPLES.

Le *Chien de Berger* eſt de la taille du Renard ; oreilles dr. & courtes ; queue preſque dr. & garnie en-deſſous de poils plus l. qu'en-deſſus. Dans le nord, où il aura été dénaturé par un froid exceſſif, il ſera devenu :

Chien de Laponie, pet. & laid. Mais expoſé à un froid moins extrême, au lieu de ſe dénaturer, il ſera devenu :

Chien d'Iſlande, de *Sibérie*, de *Ruſſie*, grand, vigoureux, à oreilles droites, à poil l. & épais. Enfin, ſous divers climats plus tempérés, il ſera devenu, ou :

Mâtin, à tête alongée & peu groſſe, oreilles médiocres & demi-pendantes, corps poſtér. aminci, jambes h. & fortes ; ou :

Dogue, à oreilles encore demi-droites, naturel demi-ſauvage, levres pendantes, corps rond, membres épais ; ou il ſera devenu :

Chien courant, doux & à oreilles pendantes. Une Chienne couverte par un ſeul Chien donnant quelquefois, dans la même portée, des Chiens courans, des Braques & des Baſſets, il eſt clair que la généalogie du :

Braque, (*v.* ce mot), eſt la même que celle du Chien-couchant, & il faut en dire autant du :

Baſſet ; ainſi il ne faut pas s'y arrêter, mais revenir au Chien courant. Tranſporté en Eſpagne & en Barbarie, où beaucoup d'animaux ont le poil long & fin, il ſera devenu, tantôt :

Épagneul, (*v.* ce mot), tantôt :

Barbet. Celui-ci n'aura produit aucune autre race ſimple ; mais le pet. Épagneul porté en Angleterre y ſera devenu noir, & aura ainſi donné dans certaines circonſtances :

Le *gr. Gredin* ; dans d'autres :

Le *pet. Gredin* ; dans d'autres circonſtances encore :

Le *Pyrame*, (*v.* ce mot.) Reprenons le Mâtin que le Chien courant nous a fait quitter. Porté des pays tempérés dans le nord il ſera devenu :

Gr. Danois, à corps allongé, jambes l. & fines, oreilles courtes, étroites & cependant rabattues. Ce même Mâtin porté des pays tempérés dans les pays chauds ſera devenu :

Lévrier. Celui-ci porté des pays chauds en Angleterre y ſera devenu :

Lévron, ou *pet. Lévrier*. Reprenons le gr. Danois. Porté en Irlande, en Ukraine, en Grece, il ſera devenu :

Chien d'Irlande, c. à d., un des plus grands Chiens. Je reprends le Dogue. Porté d'Angleterre en Dannemarck il ſera devenu :

Pet. Danois. Celui-ci porté dans des climats plus chauds aura perdu ſon poil & ſera devenu ;

Chien-turc, à groſſe tête, muſeau court, jambes hautes, corps poſtér. aminci & preſque ſans poil.

MÉTIS SIMPLES.

Le *Lévrier métis*, ou *Lévrier à poil de Loup*, à muſeau moins effilé que le franc Lévrier, ſera venu du Lévrier & du Mâtin.

Le *Chien de Calâbre*, beau, très-grand, & à l. poil touffu aura été produit par le gr. Lévrier & le gr. Épagneul.

Le *Burgos* ſera venu de l'Épagneul & du Baſſet.

Le *Chien-lion* ſemblable au Bichon, excepté que ſes poils ne ſont longs qu'à la tête, à la poitrine, aux jambes, & au bout de la queue, ſera venu de l'Epagneul & du pet. Danois.

Le *Chien-bouffe*, grand & à poil l. & friſé aura été produit par le gr. Épagneul & le Barbet.

Le *pet. Barbet* ſera né du pet. Épagneul & du Barbet.

Le *Dogue de forte race*, ou *Dogue d'Angleterre*,

plus grand que le vrai Dogue, ſera né du Dogue & du Mâtin. Enfin :

Le *Doguin* ſera provenu de l'union du Dogue d'Angleterre avec le pet. Danois.

DOUBLES MÉTIS.

Le *Roquet*, (*v.* ce mot), ſera né du Doguin & du pet. Danois.

Le *Chien d'Alicante* ſera venu du Doguin & du pet. Épagneul. Enfin :

Le *Bichon*, ou *Chien de Malte*, un des plus pet. Chiens, à tête ronde, muſeau mouſſe, jambes courtes, poil ſoyeux, fort long & laiſſant à peine voir les yeux & les oreilles, ſera né du pet. Épagneul & du pet. Barbet.

TRIPLES MÉTIS.

Le *Chien d'Artois*, *Liſſis*, ou *Quatrevingt* aura été produit par le Doguin & le Roquet. Enfin :

Les *Chiens des rues*, à la généalogie deſquels on n'entend plus rien, (mais entend-on grand'choſe à celle des autres ?) auront été produits par des mélanges pluſieurs fois croiſés.

CHIEN DE MER, p. 4e. famille des poiſſons cartilagineux; corps allongé, yeux & ouïes placés latér., ce qui diſtingueroit ce p. de la *Raie* s'il étoit poſſible de les confondre. Il diffère des *Lamproies* par la préſence des ventrales, & de *l'Eſturgeon*, qui n'a qu'une ouverture pour les ouïes, par ſes 5 ouvertures; 2 eſp. même en ont l'une 6, l'autre 7. BROUS. obſerve 1°. que dans aucun Chien de Mer les dents ſupér. ne ſont vraiment ſemb'ables aux infér., & que dans tous la mâchoire ſupér. eſt la plus l., ce qui eſt le contraire des Raies. 2°. Que les pectorales ſont preſque toujours plus gr. que les ventrales, & le plus ſouvent également éloignées de celles-ci & du bout du muſeau. 3°. Que les ventrales ſont rapprochées & unies au membre qui a paſſé juſqu'ici pour le pénis. (*Voyez* la méthode ci-devant, chap. VII.) 4°. Que la premiere dorſale eſt tantôt devant, tantôt derriere l'aplomb des ventrales; & cette différence qui tient à la forme du corps, jointe à la préſence ou à l'abſence des trous aux tempes, a fourni à BROUS. les caracteres de ſes 3 familles. Ces animaux ſont alép., & leurs femelles, comme celles des o. de proie, ſont plus gr. que les mâles. Ils ont des yeux encore plus oblongs que ceux de l'homme. Le nombre des dents, & même celui des rangées de dents, paroît dépendre plus de l'âge que de la différence des eſpeces. Pluſieurs de celles-ci ſont voraces; d'autres ſe nourriſſent de plantes marines. Ces dernieres vivent en ſociété, les premieres ſont iſolées & voyageuſes. Tous ces p. ſont plus féconds que les Raies, auſſi comme l'obſerve BROUS., n'ont-ils pas, étant pet., le moyen que la forme des Raies fournit aux jeunes pour échapper à leurs ennemis; ainſi l'équilibre eſt toujours maintenu. Tous les Chiens de mer ſont vivipares, mais leurs œufs éclosent dans la matrice; ils ſont munis d'une coque. Rien de moins exact que ce qui a été écrit ſur ce g. avant BROUS. & BLOCH, & il faut lire avec réſerve & méfiance tous les Auteurs qui les ont précédés.

CHIEN, { (*gr.*) *bleu*, p. Glauque. / *de terre*, q. Zemni. / *doré*, *marron*, } Chacal. / *marin*, q. Phoque commun. / *rat*, q. Ichneumon. / *volant*, q. Rougette. / *du Mexique*, q. Alco.

CHIÉTOTOLT, o. *Étourneau* du Mexique.

CHILIBUÉQUE, q. du Chili dont la tête a la forme de celle du Chameau, le reſte du corps la forme de celui du Mouton, mais étant 2 fois auſſi grande, & les Eſpagnols l'ont nommé *Mouton*. Il eſt domeſtique, produit peu, & la femelle a beſoin qu'on la ſoutienne pour recevoir le mâle, ainſi c'eſt un animal dégénéré. On dit qu'il s'en trouve de blancs, de gris & de noirs, & que leur chair eſt bonne à manger. Quoi qu'il en ſoit, cet animal paroît un Lama mal décrit.

CHILTOTOLT, o. 4e. Tangara, dit *Scarlate*.

CHIMERE, p. 5e. g. de p. Chondroptérigiens que BLOCH caractériſe peut-être inſuffiſamment par un ſeul aiguillon dorſal, mais qui ſera pleinement caractériſé, en joignant à ce point un ſeul évent & le défaut d'anale. Le corps des chimeres eſt allongé & leur tête finit en pointe. Leur bouche s'ouvre infér., leur levre ſupér. eſt diviſée en 5 ſelon LIN., & elles ont 2 inciſives à chaque mâchoire. Leur queue plus l. que le corps ſe termine en une pointe qui forme une eſp. de broſſe.

La CHIMERE, p. eſp du g. précédent. BLOCH la caractériſe par ſa queue terminée en un fil mince. Son corps allongé eſt comprimé; ſa large tête ſe termine en forme de nez, & ſa ſurface eſt garnie de pet. trous ronds qui diſtilent une matiere viſqueuſe. Pet. bouche,

levre

levre supér. fendue, peau de la tête plissée; gr. yeux, prunelle d'un vert de mer, iris blanc & brillant comme les yeux des Chats; au-dessous & au-dessus est un trait courbe qui va rejoindre la lig. latér, laquelle est assez large pour être blanche le long de son milieu & brune le long de ses côtés. Les mâles ont un cirrhe auquel pend une petite houppe. Corps argenté taché de brun, nageoires brunes; anus entre les ventrales qui sont pet.; gr. pectorales; 3 dorsales; la 1re. commence par un aiguillon dentelé, elle est immédiatement suivie de la 2e., & elle est très-l., & la 3e. est à l'aplomb de l'anus; branchies des p. de la VIIe. classe; l. 3 à 4′, circonférence 1′. Ce p. vit, dans la mer du nord, de pol. & de cr.; sa chair est dure & les Norwégiens ne la mangent pas, mais ils font, dit-on, des gâteaux de ses yeux. C'est la *Chimere monstrueuse* de LIN. & le *Galeus acanthias* de CLUSIUS que WIL. ne savoit où placer.

CHINCHE, q. *V.* au mot *Mouffette* cet animal qui est une Belette ou un Blaireau.

CHINCHIN, q. Singe inconnu; on dit que c'est un vrai *Pithéque*.

CHINCILLE, q. du Pérou que BUF. croit être le *Chinche*.

CHINNE, q. du Chili; forme de Chien, gr. du Lapin, pelage d'un bleu obscur rayé d'anneaux blancs le long de l'épine; doux, entrant dans les maisons, omnivore. Malgré sa douceur les Chiens n'osent l'attaquer, sans doute leur odorat très-fin leur décele une vessie de liqueur infecte que cet animal a près de l'anus, dont les hommes ne s'apperçoivent pas tant que l'animal est dans son état naturel; & sa chair même ne s'en ressent pas. Mais inquiété il lance cette liqueur, & son odeur est si tenace qu'à peine peut-on, à la longue, s'en débarrasser. Si cet animal incomplétement décrit n'est pas une variété du *Chinche* c'est une nouvelle esp. de Mouffette.

CHINQUIS, o. du g. du *Faisan* dans BRIS. qui le nomme *Paon du Thibet*; gr. d'une Peintade, iris jaune, bec, pieds & fond du plumage cendrés, celui-ci varié de lig. n. & de points blancs; taches rondes d'un bleu changeant en violet & en or sur le dos & les pennes; 2 ergots à la partie postér. de chaque pied du mâle; de ces 2 ergots le supér. est le plus petit. Cet o. qui ne paroît connu que d'après un dessin de M. POIVRE ne l'est pas assez, pour qu'on puisse dire si c'est réellement un *Paon*, ou un *Faisan*.

CHIPEAU, o. 6e. *Canard*.

CHIQUATOTOLT, o. de la nouvelle Espagne que BUF. croit une *Barge*.

CHIQUE, i. des Antilles, presque aussi pet. que le *Ciron*, forme de *Puce*, mais ne sautant pas; se logeant comme nos Cirons dans la chair des q. & des hommes, sur-tout sous les ongles des pi. où il dépose ses œufs & cause des ulceres. On a abus. nommé de même les Dragonneaux ou les Crinons.

CHIRON, i. ver des olives. C'est, dit-on, la larve d'une pet. Mouche dorée qui dépose ses œufs sous les feuillets de l'écorce gercée de l'Olivier. La larve sortie de l'œuf quitte sa 1re. demeure, va piquer l'olive, s'introduit dans le trou qu'elle y fait, & le bouche avec ses excrémens à mesure qu'elle avance.

CHIRURGIEN, { o. Dans BRIS. c'est le *Jacana*. / p. des Antilles, du g. de l'*Écharpe*. Dos & ventre si voûtés que sa forme est presque ovale; pet. gueule; dents ferrées; iris doré; lig. latér. assez tortueuse; dos de bistre, ventre beaucoup plus clair; teinte violette & olivâtre près des ouïes; addimens d'aiguillons en forme de dard, un de chaque côté au milieu du bout de la queue, ce qui a fait appeller ce poisson *Chirurgien*, & *Porte-lancette*. Caudale de bistre à reflets jaunes & coupée en lunule; dorsale qui doit être comp. selon le g. dont je crois ce p., & qui cependant, selon DUH., est toute aiguillonnée, ce qui est peu vraisemblable; elle est noirâtre à sa base, brune au h.; anale comp. & noirâtre; pectorales & ventrales brunes & pointues; chair peu estimée. Le dictionnaire des animaux place mal-à-propos les lancettes de ce p. près des ouïes, à moins qu'on n'ait donné le nom de *Chirurgien* à différens p. Alors cela pourroit convenir à la 7e. Echarpe, *v.* ce mot. L'esp. qu'on vient de décrire est-elle une variété de la 4e., ou une esp. différente?

CHIVIN, o. *Passerinette*.

CHIURCA, q. *Sarigue* pour BUF., *Belette* d'Amér. pour RU.

CHOACKAMA, q. *Papion*. V. le premier Babouin.

CHOCAS, *Chocette*, q. *Choucas*.

CHOCHOPITLI, o. gr. *Courli* blanc & brun, de passage sur le lac du Mexique.

CHOFTI, o. *Pouillot*.

CHONKUI, o. *Chungar*.

CHOPPARD, o. En Picardie *Bouvreuil*, en Valois *Crave*.

CHOQUART, o. *Choucas* des Alpes ; abuſ. *Coracias*.

CHOTIN, c. *Rouleau* d'AD. en ovoïde pointu au 2 extrémités, d'une l. égale à 1 ½ fois ſa largeur ; 10 ſpires, la 1re. peu renflée, liſſe, égale 1 ½ fois aux 9 autres du ſommet qui ſont aplaties & un peu ſillonées ; fond ſouvent verdâtre marbré de blanc.

CHOU DE MER, zo. Variété ou eſp. d'*Eſcare* à qui ſa forme analogue à celle du Chou a fait donner ce nom.

CHOUANT, o. *Hibou*.

CHOUART, o. *Effraie*.

CHOUC, o. *V.* ci-deſſous le 2e. *Choucas*.

CHOUCARI, o. *V.* ci-deſſous le 4e. oiſeau d'Amér. rapporté au *Choucas*.

CHOUCAS, o. du g. du *Corbeau* de BRIS. fort voiſin de la *Corneille*, plus pet. qu'elle, cri plus aigre, à-peu près omnivore comme elle, excepté qu'il ne touche pas aux charognes ; volant en gr. troupes, & nichant les uns près des autres ſur le même gr. arbre, ou vieux bâtiment. Quoique de paſſage pluſieurs reſtent toute l'année, car on en voit quelques-uns en été. On en indique 3 variétés conſtantes ou eſp. ſecondaires dans BUF.

1. Le *Choucas* ſimplement dit ; gr. de Pigeon, plumage n. à reflets violets & verts, avec quelques traits blancs à la gorge, & cendrés derriere la tête.

2. Le *Chouc*, plus petit, plus rare, d'un n. moins foncé, mais plus uniforme ou non varié.

3. Le *Choquart* ou *Choucas des Alpes*, grandeur moyenne entre le 1er. & la Corneille ; voix plus aiguë, mais plus plaintive, bec plus grêle que celui des 2 préd. & d'un roux orangé. BUF. rapporte au Choucas 6 o. étrangers.

1. Le *Choucas moustache*, ou *C. du Cap* de BRIS. ; taille & plumage de notre Choucas, queue plus l. ; mouſtaches de poils n. à la racine du bec parmi leſquels pluſieurs ſont plus l. que le bec ; plumes l. étroites & flottant en crinière ſur le cou.

2. Le *Choucas chauve*, décrit pour la premiere fois dans BUF. reſſemblant au *Freux* par ſa tête antér. nue, & ſa gorge peu garnie de plumes ; plumage olivâtre, un peu rembruni ſur le dos, un peu rougi ſous le ventre ; cet o. peu connu juſqu'ici, n'ayant pas montré les plumes de la baſe du bec, revenant en avant, MAUD. ſoupçonne que c'eſt qu'on n'a encore obſervé que de vieux individus qui pouvoient les avoir perdues, comme notre *Freux* eſt ſujet à les perdre. A Cayenne, & à la Guiane.

3. *Choucas de la nouvelle Guinée*, décrit auſſi pour la premiere fois dans BUF. ; plumage gris ; bec plus lar. que celui de nos Choucas ; moins gros de corps que ceux-ci ; ailes plus l. que les leurs.

4. Le *Choucari de la nouvelle Guinée* ; plumage gris, bande n. autour de la baſe du bec ; gr. pennes de l'aile d'un brun noirâtre ; l. 11″.

5. Le *Colnud de Cayenne* ; plumage n. & gris, cou ſans plume, calotte de velours, comp. de très-pet. plumes n. ; taille de Merle ; bec large à la baſe, & dont la forme obſervée avec ſoin & détail par MAUD. le porte à regarder cet o. non comme un Choucas, mais comme un Coringa.

6. Le *Balicasse des Philippines*, qui dans BUF. eſt repréſenté comme moins Choucas que les précéd. ; bec plus gros & plus l. ; pi. plus grêles ; queue fourchue, plumage gris & n. à reflets verts, chant agréable. MAUD. le croit un vrai Choucas.

Choucas rouge, o. abuſ. *Coracias*.

CHOUCHETTE, o. *Choucas*.

CHOUE, o. *Hulotte*.

CHOUETTE, o. de proie du genre du *Chat-huant* de BRIS. *V.* Chat-huant. Dans BUF. ſa famille contient la *Hulote*, le *Chat-huant*, l'*Effraie*, la *Chevêche* ou *pet. Chouette*, (*v.* ces mots en leur rang,) & la *Chouette* ſimplement dite, ou gr. *Chevêche* dont il s'agit ici. Elle habite plus les rochers & les vieux bâtimens ruinés que les bois ; elle a les yeux jaunes de l'*Effraie*, & ſa tache jaune ſous le ventre ; mais ces 2 o. different d'ailleurs en ce que la *Chouette* eſt plus brune & marquée de gr. taches, tandis que l'*Effraie*, quand elle eſt variée, ne l'eſt que de gros points. La *Chouette* a auſſi les pi. plus emplumés & le bec beaucoup plus brun. On la trouve dans les montagnes de toute l'Europe ; & même en Amérique.

CHOUETTE { *noire*. Hulote. / *rouſſe*. Chat huant. / *rouge*. Coracias. / *des clochers*. Effraie. / *blanche*. Harfang.

CHOU-FLEUR, zo. *V. Abrotanoïde*.

CHROKIEL, o. Caille de Pologne.

CHRYSOMELE, i. 32e. g. des Coléopt. de GEOF. ; ant. plus grêles vers le bout, à art. globuleux ; corcelet uni & bordé ; corps hémiſphérique dans preſque toutes les eſpeces ; larve molle, ovale, à tête & pattes écailleuſes. L'i. parfait a une pelotte à chaque art. des pattes. Quelques eſp. jetent, quand

on les touche ; une liqueur huileuſe & puante.

1. La *Chryſomele rouge à corcelet bleu*, l. 5, 6, lar. 4 ; tête, corcelet, deſſous du corps & pattes bleus ; ant. n. à 11 art. ; étuis rouges un peu n. à la pointe ; puante ; rongeant les feuilles du peuplier. On trouve auſſi ſur le peuplier une variété de cette eſp. plus petite de moitié, d'un bleu plus vif, ſans n. aux étuis.

2. *C. rouge à corcelet doré*, l. 3 ½, lar. 2 ½ ; vert bronzé en-deſſous ; tête & corcelet d'une couleur brillante, cuivreuſe & dorée ; étuis & ailes briquetés.

3. *C. rouge à corcelet n.*, l. 2 ½, lar. 1 ¼.

4. *C. rouge à p. n.*, l. 3, lar. 2 ; ant. courtes, rouges à la baſe, n. à l'extrémité, ainſi que le corcelet, étuis rouges à 5 taches n. ; deſſous n. ; pattes rouges ; ſur le ſaule.

5. *C. violette*, l. 3 ½, lar. 3 ; ronde ; ailes rouges ; ſur le Mille-pertuis.

6. *C. bleue à corcelet violet*, l. 4, lar. 2 ½ ; ailes rouges ; étuis foncés.

7. *C. n. à ailes rouges*, l. 3, lar. 2.

8. *C. n. à bordure rouge*, l. 5, lar. 4 ; tête, corcelet & deſſous bleus ; étuis noirs bordés de rouge clair ; dans les bois.

9. *C. bleue à bordure rouge*, l. 3 ½, lar. 3 ; étuis d'un bleu foncé bordé de rouge.

10. Le *gr. Vertu-bleu*, l. 4, lar. 3 ; beau vert glacé d'un peu de bleu ; yeux jaunâtres ; ſur la menthe & les autres labiées.

11. La *Chryſomele dorée*, l. 2, 3, lar. 1 ½, 2 ; d'un beau vert doré ; mêmes lieux.

12. Le *pet. Vertu-bleu*, l. 2 ½, l. 1 ½ ; d'un beau vert doré, les étuis coupés par une bande longit. bleue ; ailes rouges ; mêmes lieux. On peut voir l'hiſtoire détaillée de ſa larve dans GÉER ſous le nom de *Chryſomele verte de l'Aune*.

13. La *Chryſomele à galons*, l. 4, lar. 3 ; deſſous, tête & corcelet d'un vert doré taché de rouge cuivreux ; étuis d'un vert brillant, entrecoupés de 5 bandes, longit. de rouge cuivreux ; ailes rouges ; ſur les labiées.

14. L'*Arlequin doré*, l. 3, 3 ½, lar. 2, 2 ¼ ; étuis à 4 bandes longit. chacun, d'un rouge cuivreux, entrecoupés de bandes bleues, bordées d'un vert jaune brillant ; corcelet à 3 bandes cuivreuſes, & à 4 bleues bordées de jaune verdâtre ; deſſous, ant. & pattes violets ; lieux arides & élevés.

15. La *Chryſomele briquetée*, l. 4 ½, l. 3 ; n. verdâtre bronzé en-deſſous ; tête d'un vert doré ; corcelet d'un rouge cuivreux brillant ; étuis rouge-bruns ; ailes rouges.

16. *C. verte à corcelet rouge*, l. 1 ½, l. 1 ; n. étuis verdâtres ; pattes rouges, tarſes n. ; ſur les malvacées.

17. *Chryſomele bleue du Saule*, l. 1 ½, 2, lar. 1, 1 ½ ; pourpre violet ou bleu verdâtre ; larve à bandes de pet. pointes à chaque anneau d'où ſuinte un peu d'humeur ; ſous les feuilles du Saule & du Bouleau où elle ſe métamorphoſe, ſuſpendue par le derriere.

18. *C. à future n.*, l. 1 ¼, l. ⅞ ; n. en-deſſous ; pattes fauves ; deſſus rouge ; étuis à 8 ſtries longit.

19. *C. à un ſeul étui*, l. 5, 6, 7 ; n. foncé ; corcelet large ; dans les bois & jardins.

20. *C. à bandes jaunes*, l. 1 ½, lar. ⅞ ; n. en-deſſous ; corcelet n. à bords jaunes ; étuis l. à 2 bandes longit. jaunes chacun ; future n. ; dans les prés.

21. *C. brunie*, l. 2, lar. 1 ; n. cuivreux ; points diſpoſés par ſtries ſur les étuis.

22. *C. à ſtries jumelles*, l. 2 ½ ; verte, les p. diſpoſés en deux ſtries ſur les étuis.

23. *C. gréſillée*, l. 1 ½ ; vert doré ; étuis raboteux, mais brillans.

24. *C. antique*, l. 3 ½, lar. 2, fauve, cuivreux, pointillé.

25. *C. couturée*, l. 1 ½, lar. 1 ; rougeâtre ; ſtries des étuis pointillées ; future n.

26. *C. tulipe*, l. 1 ½, lar. 1 ; corcelet & pattes fauves ; étuis antér. jaunes à tache brune ; poſtér. bruns à tache jaune.

LIN. & GÉER ne ſont qu'un g. de cet i., de la *Méloloute*, du *Gribouri*, du *Criocere*, de l'*Altiſe* & de la *Galeruque* ; ne trouvant pas entre eux aſſez de différence pour en faire autre choſe que différentes familles du même genre. GÉER place ainſi la *Galeruque* & la *Chryſomele* dans la 1re. famille, le *Gribouri* & la *Méloloute* dans la 2e., le *Criocere* dans la 3e., & il compoſe la 4e. des *Altiſes* qu'il regarde comme de pet. Chryſomeles à gr. cuiſſes poſtérieures. Je vais joindre quelques eſp. exotiques aux 26 de ce pays.

27. *C. du Tremble*, l. 5 ; ovale, d'un bleu foncé luiſant ; étuis rouges-jaunâtres avec un p. n. à l'extrémité ; corcelet large ; larve l. de 6‴, lar. de 2. Elle a le corps jaunâtre & poſtér. conique, 6 pattes écailleuſes n., & 12 anneaux tachetés de n. ſur pluſieurs lig.

28. *C. bronzé du Saule*, l. 2, lar. 1 ; ovale, d'un vert bronzé luiſant ; ventre ſupér. n. à extrémité jaunâtre ; p. creux allignés ſur les étuis.

29. *C. griſe de l'Aune*, l. 2 ½ ; ovale, d'un gris mat ; corcelet peu large avec un p. n. ; étuis bordés de jaunâtre avec un p. n. à l'épaule ; ant. tachetées.

30. *C. de Philadelphie*, l. 6 ; ovale, d'un vert obſcur bronzé ; étuis jaunes avec des points allongés verdâtres ; ant. & pattes rouſſes ; ailes roſées en partie.

31. *Chryſomele giganteſque*, l. 10, l. 5; oblongue, n.; corcelet plat; ventre très-convexe; étuis à taches rouges, rondes & nombreuſes. Aux Indes.

Chrysomele sauteuse, i. *Altiſe.*

C. de la Tanésie, i. 1er. *Galeruque.*

C. verte du Gramen, i. 10e. *Chryſomele.*

C. verte de l'Aune, i. 12e. *Chryſomele.*

C. violette de l'Aune, i. 1er. *Gribouri.*

CHRYSIPPE, i. Pap. d'Égypte à ailes entieres & fauves, bordées de n., piquées de blanc; les infér. piquées de n. au milieu. Linne.

CHUCAS, o. *Choucas.*

CHUCIA, q. V. *Chiurca.*

CHUCHIE, q. *Pécari.*

CHULON, q. On dit que c'eſt un animal de Tartarie à l. poil doux grisâtre, dont la fourrure eſt eſtimée à la Chine & en Ruſſie; taille & forme de Loup, regardé par pluſieurs comme une eſp. de *Lynx.*

CHUNGAR, o. de la gr. Tartarie regardé comme une eſp. de *Héron.*

CHURGE, o. *V.* à la ſuite de l'*Outarde.*

CHYVALLIN, p. On dit que c'eſt une eſp. de Carpe fort eſtimée à la Chine.

CICINDELE, i. 16e. Coléopt. de Geof. à ant. filif.; corcelet applati & bordé, tête découverte, étuis flexibles ſans être membraneux, côtés du ventre pliſſés & à papilles. On a mal-à-propos confondu cet i. avec la Cantharide. Il eſt très-léger à la courſe, commun ſur les fleurs, & carnaſſier, ou au moins beaucoup d'eſp. dévorent d'autres i., & même leurs ſemblables; larves en terre à 6 pattes écailleuſes.

1. La *Cicindele n. à corcelet maculé*, l. 5, lar. 1 $\frac{1}{2}$; tête n.; mâchoires rouges; ant. égales à la moitié du corps, noires & à baſe rougeâtre; corcelet relevé au milieu, & d'un rouge fauve avec une tache n.; étuis n.

2. *C. à corcelet rouge*, l. 5, 6, lar. 1 $\frac{1}{2}$; étuis ou noirs ou jaunâtres; ant. n. jaunâtres à la baſe.

3. La *pet. Cicindele n.*, l. 2 $\frac{1}{2}$., lar. 1; ant. de la précéd.; corcelet rouge ſans tache; étuis d'un n. cendré; deſſous du ventre n. à anneaux rouges.

4. La *petite Cicindele pâle*, l. 3, lar. $\frac{3}{4}$; corcelet rouge ſans tache; étuis pâles; deſſous cendré.

5. La *Cicindele à étuis tachés de n.*, l. 4, lar. 1; rouge, excepté les étuis fauves, les ant. & tarſes n.

6. *C. n. à étuis jaunes*, l. 2 $\frac{1}{2}$, lar. $\frac{2}{3}$.

7. *C. bédeau*, l. 3, lar. 1 $\frac{1}{2}$; tête verte; mâchoires & premiers anneaux des ant. citronnés; corcelet liſſe, vert & bordé d'un peu de rouge; ventre & pattes verts; étuis verts à la baſe & à la future, le reſte rouge. Cette eſp. a, à chaque côté infér du ventre & du corcelet, 2 véſicules rouges charnues à pluſieurs pointes, que l'i. enfle & déſenfle à ſon gré. On ignore leur uſage, & l'animal qu'on en prive ne ſemble pas incommodé.

8. La *Cicindele verte à p. rouges*; taille & véſicules de la précéd.; étuis terminés de taches rouges.

9. *C. verte à p. jaunes*; encore la même taille & les mêmes véſicules.

10. *C. n. à p. jaunes & corcelet rouge*, l. 1 $\frac{1}{2}$, lar. $\frac{1}{2}$; tête & ant. n.; corcelet rougeâtre avec une tache n.; étuis d'un brun foncé, avec chacun un p. jaune à l'extrémité.

11. *C. n. à p. jaunes & corcelet n.*; même taille, brun n. verdâtre; étuis terminés par 2 p. jaunes-rougeâtres.

12. *C. à bandes rouges*; même taille; ant. & pattes n.; tête & corcelet d'un vert bleuâtre; étuis n. à 2 bandes tranſv. rouges.

13. *C. verte à corcelet rouge*, l. 1 $\frac{1}{4}$, lar. $\frac{1}{3}$; étuis verts, pattes jaunâtres, le reſte n.

14. *C. verdâtre*, l. 3, lar. 1; corcelet convexe, pointillé & bordé.

15. *C. plombée*, l. 2, lar. $\frac{1}{2}$; d'un n. luiſant & plombé.

16. *C. cendrée*, l. 1, lar. $\frac{1}{2}$; ant. courtes & en maſſue d'un brun marron comme les pattes; poils blancs ſur un fond n.

17. *C. bronzée*, l. 1; étuis liſſes, plombés ainſi que le corps; jambes d'un fauve pâle.

18. *C. des rivages*; vue à l'iſthme de Sués & décrite par Forsk; tête, ant. & corcelet d'un vert cuivreux; pi. cuivreux; ventre d'un violet à reflets cuivreux; baſe des mâchoires blanche; corcelet quarré avec quelques poils blancs; étuis d'un vert foncé cuivreux, à bord extér. blanchâtre & 4 lunules jaunâtres.

Géer appelle toutes ces Cicindeles des *Téléphores*, & il entend par *Cicindeles* des Coléopt. à ant. filif.; à gr. tête plus large que le corcelet, à gros yeux ſaillans, à groſſes mâchoires proéminentes, à corcelet arrondi & un peu bordé, à gr. appendice à la baſe des cuiſſes poſtér., & à 5 art. à chaque tarſe.

Cicindele à cocardes. On a ainſi nommé la 7e. à cauſe de ſes véſicules.

Cicindele à chaîne. V. la *Chaîne.*

CIECÉE-ÉTÉ, cr. pet. *Crabe* du Bréſil fort ſemblable au *Carara-una*, excepté qu'il eſt

encore plus pet., & que ſes pinces ſont l. & étroites.

CIERGE, zo. eſp. ou variété de l'*Éponge*, à laquelle on a donné ce nom à cauſe de ſa forme l. & conique ou pyramidale.

CIERGE PASCAL, c. *Cornet* blanc à bouche violette.

CIGALE, i. 1er. g. des Hémipteres de GEOF. 3 art. aux tarſes; ant. plus courtes que la tête; 2 pet. yeux liſſes; 4 ailes, les infér. croiſées; trompe courbée en-deſſous. GEOF. place cet i. parmi les Hémipteres à raiſon de ſa trompe recourbée ſous le corps, caractere qui dans ſa méthode a décidé de la ſection de pluſieurs i. RÉAU. & GÉER ne voyent dans celui-ci qu'un Tétraptere-Névroptere, une Mouche à 4 ailes. On en a fait tantôt 1, tantôt 2, tantôt 3 g. GEOF. ne parlant que des inſectes des environs de Paris, ne dit rien des Cigales des pays chauds que RÉAU. regarde comme les vraies *Cigales*, appellant celles de nos cantons *Procigales*, c. à d., fauſſes Cigales. GÉER réunit les unes & les autres en un ſeul g. Il le caractériſe par ſes 4 ailes pendantes aux 2 côtés du corps, les infér. quelquefois pliſſées en éventail; par la trompe; par les ant. ordinairement plus courtes que le corcelet & terminées par un poil très-fin; par les pi. diviſés en 3 art.; par les pattes poſtér. propres au ſaut, & enfin par la tarriere dentelée que les femelles portent au derriere, pour entr'ouvrir les tiges des plantes & y dépoſer leurs œufs. Ces caracteres conviennent aux *Cigales muettes*, ou des environs de Paris, aux *Cigales chanteuſes*, ou des provinces méridionales & autres pays plus chauds, & aux Cigales lumineuſes exotiques nommées *Porte-lanternes* que LIN. avoit ſéparées comme un 3e. genre.

Les anciens, ainſi que RÉAU., n'entendoient par *Cigales* que les chanteuſes. Ils en diſtinguoient 2 eſp., la gr. ou *Achete*, & la pet. ou *Tettigonie*; RÉAU. en a ajouté une 3e. moyenne entre ces 2. L'*Achete* eſt plus brune, la moyenne plus jaune, & la *Tettigonie* plus variée de jaune & de brun; l'*Achete* égale au moins nos plus gr. Hannetons par ſa taille. L'organe du chant, dont les mâles de ces 3 eſp. ſont pourvus, conſiſte ſurtout en 2 cavités ou timbales recouvertes, chacune, par une calote, & cloiſonnées ou diviſées en cellules par pluſieurs membranes. Cet appareil eſt placé ſous le ventre & répond à 2 muſcles auſſi forts que ceux qui font agir les ailes. L'impoſſibilité de décrire en peu de mots cet organe aſſez compliqué me force à renvoyer le Lecteur au beau mémoire de RÉAUMUR.

Ces mêmes Cigales chanteuſes ont des ailes tranſp.; les infér. ſans aucun pli; & elles ont 3 yeux liſſes; mais la plupart des Cigales muettes ont les ailes ſupér. demi opaques & colorées, les infér. croiſées, ſouvent même pliſſées, & 2 yeux liſſes ſeulement comme GEOF. l'a dit. Leur corcelet eſt double ou diviſé tranſv., & le ventre des mâles eſt terminé par des lames écailleuſes mobiles, à l'aide deſquelles ils s'accrochent à la femelle dans l'accouplement. Les antennes ſont courtes & de 3 pieces ſeulement; encore la 3e. n'eſt-elle, comme je l'ai dit, qu'un poil très-fin. Leur tête eſt preſque triang. & leur corps allongé. La Larve eſt un ver Héxapode qui vit ſur pluſieurs plantes. GEOF. décrit les 33 eſp. ſuivantes des environs de Paris.

1. La *Cigale à ailes tranſpar.*, l. 3, lar. 1 $\frac{1}{4}$; brune, tête & corcelet jaunâtres, larges & courts; écuſſon large & noirâtre occupant le reſte de la place que paroîtroit devoir occuper ce corcelet; étuis blancs & tranſpar. à nervures pointillées; ailes veinées plus courtes que les étuis.

2. *C. béduude*, l. 4, lar. 1 $\frac{1}{2}$; d'un brun quelquefois verdâtre; étuis à 2 taches blanches tranſverſales. La Larve de cet i. eſt toujours couverte d'une écume blanche qu'on a nommée *écume printaniere*, & qu'un de ces Auteurs qui ont cherché à deviner, au lieu d'obſerver, a eu l'idée bizarre de regarder comme un *crachat de Coucou*. Quand on trouve cette écume ſur le Gramen, où vit cette Larve, on ne s'attend guere à y rencontrer un i. Cependant il n'en ſort que transformé. Sans doute cette écume ſert à mettre ſa peau délicate à l'abri des impreſſions de l'air & des rayons du ſoleil, & à ſouſtraire l'animal à la plupart de ſes ennemis, du moins aux Araignées, car on a vu des Ichneumons aller le trouver ſous cette enveloppe. On voit de plus gr. Larves que celle-là ſur le Saule où elles ſont de même plongées dans l'écume. M. POUPART (mém. de l'Acad. royale des ſciences, 1705,) a fait mal-à-propos de cette *Procigale* une *Sauterelle*.

3. *C. à bordure*, l. 3, lar. 1 $\frac{1}{3}$; n., étuis bordés de blanc; deſſous blanc, hors le milieu qui eſt n.

4. *C. à ailes membraneuſes*, l. 2 $\frac{1}{2}$, lar. 1; tête large & applatie; yeux ſur les côtés; corcelet large, d'un fauve pâle, avec 2 p. n.; étuis membraneux peu colorés.

5. *Cigale verte à tête panachée*, l. 2 $\frac{1}{2}$, lar. 1 ; étuis d'un vert foncé ; corcelet & écuſſon verts ; tête jaune à p. noirs ; ailes plombées.
6. *C. à taches rouges*, l. 4, lar. 2 ; d'un noir luiſant ; étuis à 3 taches rouges ; ailes noirâtres à baſe rougeâtre.
7. *C. boſſue*, l. 3 $\frac{1}{2}$; d'un brun verdâtre ; ailes avec beaucoup de nervures, faiſant une boſſe.
8. *C. pâle*, l. 3, lar. 1 $\frac{1}{3}$; jaunâtre ; 6 points enfoncés au-devant du corcelet.
9. *C. jaunes à raies n. obliques*, l. 2, lar. 1 ; tête n. tachée de jaune ; corcelet n. bordé de jaune ; étuis jaunes à 2 raies n. chacun.
10. *C. à ataḍème*, l. 2 $\frac{1}{2}$, lar. 1 $\frac{1}{4}$; d'un jaune brun avec une bande tranſv. plus claire.
11. *C. à collier jaune*, l. 2 $\frac{1}{2}$; mêlée de brun & de jaune ; taches jaunes plus marquées, diſpoſées tranſv. ſur le corcelet ; cavité ronde ſur l'écuſſon.
12. *C. à pattes bigarrées*, l. 3 $\frac{1}{2}$, lar. 1 $\frac{1}{2}$; comme la précéd., mais avec des taches blanchâtres aux étuis & aux pattes.
13. *C. à tête & bordure jaunes*, l. 2 $\frac{1}{2}$, lar. 1 ; jaune ſale & brun.
14. *C. à veines blanches*, l. 1 $\frac{1}{2}$. 2, lar. $\frac{2}{3}$; brune ; nervures blanches ſur les étuis.
15. *C. n.*, l. 2, lar. 1 $\frac{1}{3}$; ſur le Châtaigner.
16. *C. noire à bandes jaunes au corcelet*, l. 2, lar. 1.
17. Le *gr. Diable*, l. 7, lar. 2 ; d'un brun verdâtre pointillé de noir & lavé d'un peu de rouge ; nervures des étuis pointillées de rouge-brun ; tête applatie, antér ſailliante ; corcelet avec 2 eſp. de cornes ; pattes verdâtres ; très-rare.
18. Le *pet. Diable*, l. 4, lar. 1 $\frac{1}{2}$; comme le précéd., mais avec une 3e. corne plus l. ; ſautant bien ; dans les bois ſur les h. tiges de Fougere, de Cirſium, d'Oſclépias ; c'eſt la *Cigale cornue* de GEER.
19. Le *demi-diable*, l. 2, lar. $\frac{1}{3}$; comme les précédens, mais avec une ſeule corne ; aſſez commun dans les champs.
20. La *Cigale rayée*, l. 1 $\frac{1}{2}$, lar. $\frac{1}{3}$; tête & corcelet verts à 2 p. n., antér. & à 4 poſtér. ; étuis rayés de n. & blanc.
21. *C. à bandes brunes* ; même taille ; tête, corcelet & écuſſon bruns ; étuis blancs tranſp. à 3 bandes tranſv. brunes.
22. *C. à 2 bandes brunes* ; même taille, fond jaune ; ſur les charmilles.
23. *C. jaune aux yeux n.*, l. 1 $\frac{1}{3}$, lar. $\frac{1}{3}$.
24. *C. flamboyante*, l. 1 $\frac{1}{2}$, lar. $\frac{1}{2}$; ſouffrée, hors l'écuſſon plus brun ; raie longit. rouge à la tête, au corcelet & à chaque étui.
25. *Cigale verte à p. noirs* ; même taille ; 2 p. n. à la tête, au corcelet & à l'écuſſon, & 3 à chaque étui.
26. *C. géographie* ; même taille ; tête jaune à 3 p. noirs ; corcelet & étuis tachés de n. & brun ; étuis & ailes l.
27. *C. moucheron vert* ; même taille.
28. *C. des charmilles*, l. 1 $\frac{1}{2}$, lar. $\frac{1}{4}$, preſque cyl. & ou jaune, ou verdâtre ; elle dépoſe ſes œufs ſur le roſier & vit ſur la charmille.
29. *C. à nervures*, l. 2, lar. 1, brune ; bords du corcelet jaunes ; nervures brunes aux ailes.
30. *C. verte, à tête renfoncée*, l. 2, 3, lar. $\frac{1}{3}$, 1.
31. *C. à bandes blanches*, l. 1 $\frac{1}{2}$, lar. $\frac{1}{3}$, d'un brun n. ; à 4 bandes tranſv. blanches interrompues.
32. *C. à tête allongée*, l. 2, lar. $\frac{1}{2}$, pâle.
33. *C. renflée*, l. 3, lar. 1 $\frac{1}{4}$, brune, irrég. tachetée de blanc ; les étuis latér. dilatés. Les Procigales exotiques n'ont rien de remarquable, excepté la ſuivante décrite par PAL. & que je crois une Cigale muette ; il ne dit rien de ſon pays.
34. La *Cigale porte-boules* ; taille double ou triple de celle d'un Pou ; tête conique qui pouſſe en arriere ſur le dos une épine auſſi l. que la moitié du corps, & en avant 4 pédicules dont chacun porte un pet. globe velu ; le tout n., excepté les pi. jaunâtres & les ailes vitreuſes.

Quant aux Cigales chanteuſes, au lieu des 2 eſp. des Anciens & des 3 de RÉAU. on en connoît un aſſez gr. nombre aujourd'hui ; comme elles ſont toutes anonymes, je choiſis ſeulement celles qui offrent quelque particularité.

35. La *Cigale feuille ambulante*, l. 7, 8, d'un jaune verdâtre ; muſeau court, droit & pointu ; très-gr. ailes pendantes, preſque verticales, ou en toît fort aigu, & à fines nervures n. ; GÉER la croit d'Amér.
36. *C. feuilletée à bande & arc* ; d'un brun noirâtre ; corcelet très-élevé, & ſi comprimé qu'il reſſemble à une feuille placée verticalement ; ſon bord antér. décrit un demi-cercle, & le poſtér. un ovale qui s'allonge entre les ailes en une pointe qui s'étend au-delà du bout du ventre. Ce corcelet avance ſa partie antér. ſur la tête, & chaque côté du demi-cercle, ainſi avancé, eſt varié d'une bande tranſv. blanche ; ſa partie poſtér. eſt ornée, de chaque côté, d'un arc, ou d'un C blanc renverſé ; jambes plates & larges ; à Surinam.
37. *C. feuilletée à arc* ; du même pays que la précéd. dont elle differe ſur-tout par la coupe

du corcelet moins arrondi poſtér., & qui n'eſt varié de chaque côté que par un arc jaunâtre étendu dans toute ſa l., la concavité tournée vers le plan de poſition.

38. *Cigale vielleuſe*, l. 2, corcelet antér. vert, poſtér. fauve & taché de n.; ailes vîtreuſes, à nervures brunes & bord vert, en Amér.

39. *C. à ventre rouge*, l. 15, ailes ſupér. brunes, muſeau & ventre rouges; 2 taches rouges ſur le corcelet; à la Chine.

40. *C. phalénoïde*, très-pet.; jaune, à très-gr. ailes pendantes, blanchâtres & piquées de n.; à Surinam.

41. *C. à réſeau*; taille de nos Mouches communes, brune-jaunâtre; tête tronquée; lig. blanche longit. ſur le corcelet; ailes ſupér. à réſeau blanc; pattes poſtér. tachetées de n.; à Surinam.

Cigale porte-lanterne. Voyez *Porte-lanterne.* On a nommé abuſ.

Cigales de riviere, diverſes pet. Mouches aquatiques.

CIGALE DE MER, cr. *Squille mante.* Voy. Squille.

CIGNI, o. *Cini.*

CIGOGNE, o. 8e. g. de BRIS. tétradact. à 3 doigts antér. ſéparés; la partie infér. des jambes nue; le bec gros, l. dr. pointu & liſſe; 2 eſp. de ce g. ont conſervé ſon nom dans BUF.; ainſi il reconnoît 2 eſp. de Cigognes proprement dites.

1. La *Cigogne blanche*, l. 3′ 6″, h. 4′, vol 6′, bec l. de 7″. Cet o. habite volontiers ſur nos maiſons; il chaſſe aux l. aux gren. aux limaces & autres v. dans nos jardins, & il pêche dans nos rivieres; ailes n.; pi. & bec rouges; l. cou arqué; queue courte, pi. demi-palmés; vol ſoutenu & élevé; revenant au printems des pays méridionaux aux mêmes lieux quittés en automne; ſe tenant le plus ſouvent ſur un pied; marchant à gr. pas; langue très-courte & cachée à l'entrée du goſier comme celle de tous les o. à très-l bec; gorge dilatable. Quand cet animal eſt inquiet, il renverſe ſon bec en arriere, & pendant ce tems il fait avec les 2 mandibules un bruit ſec & réitéré; 2 à 4 œufs; incubation d'un mois, ſuppléée par le mâle dans les abſences de la femelle.

2. *C. noire*; elle eſt plutôt d'un brun changeant en vert & violet; ſauvage & ſolitaire elle fuit nos demeures, & habite les marais écartés & les bois épais; moins répandue que la précéd. & probablement voyageuſe comme elle.

BUF. rapporte au g. de la Cigogne les o. ſuivans auxquels BRIS. en donne le nom même.

1. Le *Maguari*, gr. o. des climats chauds de l'Amér. de la taille de notre Cigogne; jambes & pi. rouges, ongles larges & plats; l. plumes blanches pendantes; pennes & gr. couvertures de l'aile d'un n. luſtré de vert.

2. Le *Couricaca*, o. voyageur de l'Amér. ſept. auſſi gr. que notre Cigogne, mais plus mince, jambes plus l.; bec courbé à la pointe; tête & cou bruns; pennes d'un n. changeant; le reſte du plumage blanc. On a dit communément que cet o. avoit la tête & le cou nus; BUF. même l'a cru d'après quelques individus, mais MAUD. s'eſt aſſuré que cela tenoit à l'âge & non à l'eſp., & que le Couricaca jeune avoit la tête & le cou bien garnis de plumes; dans les terres noyées de la Guiane. C'eſt le *Gr. Courli d'Amér.* de BRIS. Mais MAUD. obſerve que ſon bec eſt trop peu courbé & trop épais pour un Courli, & cet Ornithol. aimeroit mieux en faire un g. partic.; BUF. le rapporte à celui de la Cigogne.

3. Le *Jabiru*, un des plus gr. o. de rivage, l. 6′, cou auſſi gros que le bras d'un homme; bec l. de 13″, lar. de 3 à ſa baſe, & tout n., ainſi que les jambes qui ſont fort l.; tête & les $\frac{1}{3}$ du cou nus; plumage blanc; vol très-élevé & à perte de vue; à la Guiane, dans les plages noyées de l'Orénoque & de l'Amazone; c'eſt la *Cigogne de la Guiane* de BRIS.

4. Le *Nandapoa*, *Cigogne du Bréſil* de BRIS. taille de notre Cigogne; bourlet oſſeux & griſâtre au ſommet de la tête, pennes n. à reflets rouges, le reſte du plumage blanc; plumes du bas du cou l. & pendantes.

Cigogne de Gingi, o. 2e. Cigogne.

CIMBRE, p. du g. du Merlan; diptérygien; 2 cirrhes ſous les narines, 1 à la levre ſupér. 1 à l'infér.; la 1ere. dorſale très-pet. & ſon 1er. rayon terminé en T. D. 1, 48. P. 16. V. 7. A. 42, ſelon LIN. Dans la mer du nord.

CIMI-CIMI, r. On dit que c'eſt une Grenouille de Cayenne, mais on ne la fait pas connoître.

CINCLE, o. *Alouette de mer à collier* de BRIS., de ſon g. du *Bécaſſeau.* C'eſt le plus pet. des o. de rivage, l. 6″ 9‴, vol 12 à 13″; il reſſemble à l'*Alouette de mer*, mais il eſt plus pet. & moins h.; il voyage avec elle, & préfere comme elle les rivages de la mer à ceux d'eau douce; plumes du h. de la tête & du dos noirâtres, bordées de roux; celles du deſſus du cou brunes, bordées de rouſsâtre; celles du bas du dos & du croupion d'un gris-brun

qui se fonce dans le milieu; gorge & ventre blancs, poitrine variée de brun & de blanc; dans presque toute l'Europe, & même en Amér., selon MAUD.

CINGLE, p. d'eau douce du g. des *Perches*, que BLOCH caractérise par sa mâchoire supér. avancée en forme de nez, & par les 19 osselets de sa 2e. dorsale. Grosse tête déprimée; écailles dures & dentelées; bouche large; dos rond; robe jaune rayée transv. & tachée de brun; ventre blanc; rayons des nageoires jaunes & dichotomes; caudale en croissant; l. 12 à 16″; dans le Danube & autres rivieres d'Allem. Sa chair est estimée; le *Brochet* ose seul braver ses écailles rudes; on l'a confondu mal-à-propos avec l'Apron; LIN. entre autres, en a parlé comme d'une variété.

CINI, o. *Serin* verdâtre de Provence; *V.* Serin.

CINIPS, i. 12e. tétrapt. névropt. de GEOF. autrement dit *Mouche à tarriere*; ant. cyl. brisées; ailes infér. plus courtes; bouche armée de mâchoires; aiguillon conique entre 2 lames du ventre; celui-ci presque ovale mais comprimé; infér. aigu & tenant au corcelet par un court pédicule; 3 yeux lisses. La larve de cet i. ressemble à un ver blanc à tête brune, à 18 ou 20 pattes. Elle est cachée dans des excroissances de feuilles ou de tiges, comme la noix de galle, qui sont l'effet de l'incision que la mere y a faite pour y placer l'œuf. On trouve ces larves en été dans ces excroissances, les unes seules, les autres en société, selon les especes. Les unes sortent de ce berceau pour aller se métamorphoser en terre; les autres subissent leurs changemens dans cette premiere demeure. Il en est qui, au lieu de sortir de l'œuf dans ces tubérosités végétales, naissent dans le corps de quelque Chenille ou de quelque Chrysalide où l'œuf a été déposé. L'aiguillon de l'i. parfait est moins à l'extrémité du corps qu'en-dessous, entre les 2 lames que forme le ventre, & qui le font terminer inférieurement en forme tranchante.

Ire. Famille. *Ant. de* 11 *art.*

1. *Le Cinips doré à queue du Bédéguar lisse*, l. 1 ½, tête, corcelet, ventre & cuisses postér. d'un vert doré; ailes transpar.; aiguillon blanchâtre, fourreaux n.; GÉER regarde cet i. comme un *Ichneumon*.
2. *C. doré sans queue*; un peu plus pet.; aiguillon caché.
3. *C. porte-or*, l. 2 ½, tête & corcelet pointillés; aiguillon rougeâtre.
4. *Cinips de la galle fougueuse du chêne*, l. ½, d'un vert foncé brillant. Les galles dures donnent souvent des *Diplolepes*.
5. *C. de la galle lisse & ronde du chêne*, l. 1 ½, bronzé; dans les pet. galles des nervures du dessous des feuilles; si en sa place on trouve un *Ichneumon*, c'est un brigand qui a dévoré la larve.
6. *C. noirâtre à p. marginal.* Ce p. brun aux ailes le distingue du précéd.
7. *C. de la galle du chêne tenant à la substance de la feuille*, l. 1, d'un vert clair doré; ailes transpar.; galle hémisphérique à chaque surface de la feuille.
8. *C. de la galle en rose du chêne*, l. 1, d'un n. verdâtre un peu doré. L'œuf est déposé dans le bouton du chêne, ce qui produit une galle feuillée en bouton de rose.
9. *C. de la galle en chapeau du chêne*, n. rare, quoique sa galle ne le soit pas; elle tient comme un champignon par un pet. pédicule au revers des feuilles.
10. *C. de la galle platte & frisée du chêne*, l. 1, d'un n. doré; galle rouge entourée de festons frisés; aux nervures du revers des feuilles.
11. *C. de la galle en grappe du chêne*; d'un brun brillant; pet. galles à l'extrémité du pédicule des feuilles.
12. *C. de la galle tête d'épingle du chêne*, l. ⅓, vert brillant; galles sous les nervures.
13. *C. de la galle des feuilles du saule*, l. ⅓, vert noirâtre brillant; galle irrég. charnue & dans le parenchyme même des feuilles.
14. *C. de la galle à filet du chiendent*, chrysalide connue; i. parfait inconnu.
15. *C. du lievre terrestre*; d'un brun noirâtre; galle dure & ronde, à la feuille.
16. *C. fauve & sauteur de l'oranger*, l. 1 ½, ailes d'un brun noirâtre à base blanche marquée d'un p. n.; galle inconnue.
17. *C. sauteur n.*, l. ⅓, galle inconnue.
18. *C. sauteur n. à pi. fauves*, l. 1 ¼, galle inconnue. Ces 3 *sauteurs* portent leurs ailes croisées.
19. *C. des chrysalides de Papillon*, l. 1 ½, d'un vert clair doré; ventre bronzé; dans la chrysalide du Pap. blanc du chou. RÉAU. & GÉER regardent cet i. comme un *Ichneumon*.
20. *C. des œufs des i.*, l. ½, n. à pattes blanches.
21. *C. de l'Ichneumon des Pucerons*, l. ⅓, n. verdâtre; pattes fauves.
22. *C. à 2 bandes n. sur les ailes*; l. 1 ½, verdâtre brillant, pi. bruns.

2. Famille.

2e. Famille. *Ant. de 7. art.*

23. *Cinips des feuilles ſans galle*, l. $\frac{1}{4}$, brun verdâtre ; larves & chryſalides en groupes au revers des feuilles.
24. *C. du roſier ſans galle*, l. $\frac{1}{3}$, n. ; chryſalide brune ; ſous les feuilles.
25. *C. du chêne ſans galle*, l. 1 $\frac{1}{4}$, vert doré ; brunes.
26. *C. à ant. rameuſes ſans galle*, l. 2 $\frac{1}{2}$. Cette eſp. compoſe, dans l'ouvrage de GEOF. ſous le nom d'*Eulophe*, un g. qu'il a enſuite trouvé inutile, comme trop ſemblable aux Cinips, dont en effet cet i. ne differe qu'en ce que le 2e., le 3e. & le 4e. anneau de ſes ant. jaunâtres jettent des appendices qui les font paroître rameuſes. Le corps de l'i. eſt d'un vert doré ; chryſalide ſemblable à celle des Cinips ſans galle, attachée par le derriere ſous des feuilles de tilleul. GÉER regarde cet i. comme un *Ichneumon.*
27. *C. à ailes pointillées*, l. 1 $\frac{1}{2}$, n. verdâtre luiſant ; 3 p. noirs aux ailes.
28. *C. vert bronzé à pattes blanches*, l. $\frac{2}{3}$.
29. *C. n. à pattes blanchâtres*, l. 1.

3e. Famille. *Ant. de 13 art.*

30. *C. brun à groſſes cuiſſes*, l. 1 $\frac{1}{4}$; étroit & allongé comme un Ichneumon. Des recherches ultérieures multiplieront sûrement dans ce g. les eſp., car on connoît, même en ce pays, pluſieurs galles dont l'i. n'eſt pas connu.

CIRI-APOA, cr. *Crabe* ou *Cancre* du Bréſil qui ſeroit de forme à peu-près elliptique ſi ſes 2 côtés n'offroient un angle aſſez aigu. Sa partie antér. eſt dentelée ; ſes bras le ſont auſſi, & il a, comme le 3e. Crabe de GÉER, qui peut être le même animal, les pattes poſtér. groſſes & terminées par des palettes larges, dont il ſe ſert pour nager. Sa croûte eſt brune, & il ſeroit eſtimé s'il étoit moins petit.

CIRON, i. V. *Tique.*

CIRQUINÇON, q. *Taton* à 18 bandes.

CISERRE, o. *Draine.* V. Grive.

CISTELLE, i. 9e. Coléopt. de GEOF. à ant. perfoliées au bout, corcelet conique non bordé ; larve & chryſalide inconnues.

1. La *Ciſtele ſatinée*, l. 4, lar. 2 $\frac{1}{2}$, corps ovale, deſſous n. & liſſe ; deſſus brun clair ſoyeux avec une nuance verdâtre ; bande longit. brune aux étuis.
2. *C. à bandes*, l. 2 $\frac{1}{2}$, lar. 1 $\frac{1}{4}$ plus ovale ; fond n. velouté en-deſſus ; les étuis coupés par une bande tranſv. de pet. poils jaunes.
3. *C. n. liſſe*, l. 1 $\frac{1}{2}$, lar. $\frac{1}{3}$.

CITHARE, p. de mer du g. de la Sole indiqué plutôt que décrit par ROND. ; écailles jaunâtres & rudes ; gr. bouche, dents ſerrées ; lig. latér. marquée par de plus gr. écailles ; les yeux à droite ſi la fig. eſt exacte.

CITLI, q. *Tapeti.*

CITRIL, o. *Serin* d'Italie.

CITRON, i. 47e. Papillon.

CITRONELLE ROUILLÉE (la) 75e. Phal.

CIVADE, cr. pet. *Squille*, de la groſſeur du pet. doigt, à tête proportionnellement groſſe & large, & qui n'a pas les ant. des autres Squilles.

CIVETTE, q. 4e. *Blaireau* de BRIS. qui en fait le même animal que le *Zibet.* BUF. l'en diſtingue, mais d'une maniere peu décidée ; puiſqu'après avoir dit qu'il ſe trouve entre eux des différences aſſez conſidérables pour en faire 2 eſp., il dit enſuite que le *Zibet* eſt vraiſemblablement la *Civette* de l'Aſie. LIN. & ERX. en font une ſeule eſpece. Quoi qu'il en ſoit, la *Civette* eſt un animal qui aux caracteres indiqués par ſon g. joint les ſuivans : pet. tête allongée ; muſeau pointu, un peu convexe en-deſſus ; corps allongé, l. de 2′ ; pattes courtes, pieds nuds en-deſſous ; ongles de Chien, queue de Chat. Le *Zibet* a le corps encore plus l. & moins épais, le muſeau plus délié, & un peu concave en-deſſus, la queue encore plus l. & annelée, le poil plus court & plus mollet. La *Civette* a une criniere que n'a pas le *Zibet* ; tous 2 ont la peau tachetée & ont près des parties génitales l'ouverture de 2 ſacs qui contiennent une liqueur odorante, très-épaiſſe, très-forte, ſur-tout dans le *Zibet*, beaucoup plus forte que celle de la *Genette* & très-différente de celle du *Muſc.* Ces animaux habitent l'Afrique & les pays chauds de l'Aſie. Quoique farouches, ils s'apprivoiſent aiſément ; ils ſont agiles, courent & bondiſſent comme le Chat ; leurs ongles ſont mouſſes, leurs dents tranchantes, & ils vivent, comme nos Renards, de chaſſe & de pillage. Dans les expériences comparatives de RÉDI, la Civette ne vécut que 10 jours ſans nourriture, c'eſt-à-dire beaucoup moins que le Blaireau, le Chien, la Gazelle, la Vipere & la Tortue.

CIVIERE, o. *Bouvreuil.*

CLACAS, v. On dit que c'eſt une ſorte de pet. animaux marins qui vivent pluſieurs dans une coquille. Ce n'eſt donc pas un coquillage. On ajoute que recherchés pour leur bon goût, on les pêche parmi les rochers de Ténériffe.

CLAIRE-OBSCURE (la), i. 159e. Phal.

CLAIRON, i. 36e. *Coléopt.* de GEOF. à ant. courtes, grenues, en masse de 3 art., posées sur la tête, sans trompe; corcelet presque cyl. & sans rebord; tarses garnis de pelottes; corps allongé, tête baissée.

1. Le *Clairon à bandes rouges*, l. 6, lar. 2, corcelet velu, quoique d'un beau bleu brillant; étuis de même avec 3 ou 4 bandes de laque; larve rouge & carnassiere qui s'introduit dans les nids des *Abeilles maçonnes* pour y vivre de leurs larves & chrysalides, & s'y métamorphoser. L'i. parfait en sort ensuite impunément, étant défendu par ses anneaux & ses étuis; on le trouve sur les fleurs.
2. *C. bleu*, l. 1 ½, 2 ½, lar. ¼, 1 ½, un peu velu; sur les fleurs & dans les maisons; larves vivant de peaux & de charognes.
3. *C. porte-croix*, l. 4, lar. 1, tête & corcelet bruns; étuis d'un jaune pâle avec chacun 2 bandes brunes coupées par la suture, d'où résulte une croix à 2 branches.
4. *C. satiné*, l. 1, lar. ⅓, n. satiné par des poils gris; sur le Réséda.
5. *C. porte-livrée*, l. 1 ½, 5, lar. ½, 1 ½ n., velu; bande antér. rousse, postér. blanche sur les étuis; quelquefois le corcelet est roux; sur les vieux arbres.
6. *C. à taches jaunes*, l. 4, lar. 1, brun-noirâtre, demi-velu, chaque étui marqué de 2 taches fauves.

A ces esp., les seules observées en ce pays, je ne joindrai que:

7. Le *Clairon-Fourmi*, l. 4, lar. 1 ½, corcelet, devant des étuis & ventre rouges; étuis à 2 bandes blanches; corcelet brun, antér. plus gros que postér., & étranglé par 2 incisions; tête arrondie & aussi large que le devant du corcelet; ailes plus l. que les étuis, & repliées en-dessous; démarche & port de Fourmi; en Suede.

CLAVELADE, p. Voyez Raie bouclée.

CLÉOPATRE, i. Pap. de Barbarie à ailes entieres, mais anguleuses, jaunes; les supér. fauves au milieu en-dessus; en-dessous avec un. p. couleur de fer au milieu, & 4 aux bords; les infér. avec un p. central fauve en-dessus, de couleur de fer en-dessous. LIN.

CLIGNOT, o. d'Amér. du g. du *Becfigue*, comme les *Traquets & Tariers* ses proches parens. M. COMMERSON l'a décrit le premier. Il est un peu plus gr. que le *Charonneret*, tout n., hors une tache blanche à l'aile; peau jaunâtre plissée autour des yeux, queue passant les ailes de moitié; bec dr. effilé, légérement crochu; pi. menus & n.; doigt postér. plus gros & aussi l. que les autres, quoique d'un seul art.

CLINCHE, q. *Putois* d'Amér. très-puant, à 2 bandes blanches longit.

CLIO, i. pap. d'Amér. semblable à Apollon, excepté que ses ailes sont brunes, les infér. variées par une bande, & les supér. par des taches blanches. LIN.

CLOCHER CHINOIS, *Clocher gothique*, c. Vis dont la forme a paru avoir quelque rapport à ces objets.

CLOFIS, o. *Fourmilier* d'Afrique, n. & de la taille d'un Etourneau.

CLONISSE, c. *Came* d'AD. à c. presque ronde, épaisse, large de 2″, fort convexe, à cannelures transv. demi-circulaires & ridées qui s'effacent en approchant du sommet; battans à bords marqués intér. d'une centaine de pet. dents, & portant, chacune, un peu au-dessous du milieu de leur largeur, un sommet peu élevé, tourné infér. en volute. Ce c. se pêche près de Bordeaux, & sa chair est assez estimée.

CLOPORTE, i. 12e. aptere de GEOF. à ant. coudées & à 14 pattes. Son ventre n'étant pas séparé du corcelet, ses 14 pattes naissent de toute la l. du corps. Celui ci est comp. de 10 anneaux de lames dures & écailleuses. La pet. tête noirâtre du Cloporte a 2 ant. de 4 art. chacune, & il les tient ordin. un peu coudées à chaque articulation. Le dernier anneau du corps forme une sorte de queue terminée dans l'esp. commune par 2 appendices. Cet i. est vivipare. La mere produit cependant des œufs qu'elle enferme dans un sac ovale, gonflé & placé entre les pattes antérieures. Cet ovaire se fend par 2 ouvertures, l'une longit., l'autre transv., & les pet. sortent tout formés. Ils subissent néanmoins une esp. de métamorphose, puisqu'ils n'ont d'abord que 12 pattes & 9 anneaux. L'ouverture cruciale par laquelle ils sont sortis se referme ensuite; ainsi il est faux que la naissance des pet. donne la mort à la mere & qu'elle tombe en pieces en les mettant au monde, comme je l'ai lu dans je ne sais quel ouvrage.

1. Le *Cloporte armadille*, l. 5, lar. 2 ½, lisse & très-uni, d'un brun foncé, à 7 anneaux larges suivis de 3 étroits & dont le dernier paroît divisé en 3; queue arrondie; touché il se met en boule; dans les bois.
2. Le *Cloporte commun*, l. 5, lar. 2, rouge pâle dans la jeunesse, ensuite cendré, quelquefois assez lisse; c'est le *Cloporte asselle* de GEER; aux lieux humides.

Cloporte aquatique, i. Aſelle.

CLOPORTE, c. très-pet. *Porcelaine* arrondie, épaiſſe, chargée de p. graveleux bruns.

On a donné le même nom aux pet. *Oſcabrions* de forme un peu applatie.

CLOU, i. *Charanſon* de la nouvelle Hollande, blanchâtre, trompe courte, corcelet creuſé ſupér. en goutiere; étuis épineux, marqués de 3 lig. rouges à la baſe.

CLOU, c. *Vis* à l. bouche édentée & marquée de taches blanches; fût rayé.

CLOUDET, o. *Hibou.*

COAITA, q. Voyez les Sapajous.

COASE, q. Voyez ce Blaireau au mot Mouffette.

COATI, q. 4e. *Ours* de BRIS., q. de l'Amér. mérid. de la gr. d'un Chat, mais plus épais. Tête large, muſeau pointu, mâchoire ſupér. plus l. & retrouſſée, le groin étant mobile & toujours relevé; pet. yeux, oreilles courtes, jambes baſſes, 5 doigs aſſez l. armés d'ongles aigus, jambes poſtér. plus h. que les antér.; poils aſſez l., épais, rudes, gris, n. & roux; queue l. annelée de n., de blanc & de jaune, que l'animal eſt ſujet à manger; ſe tenant volontiers ſur le derriere; s'aidant des pi. antér. en mangeant; apprivoiſable; ſe nourriſſant & ſe terrant comme le *Renard*; marchant lentement & ſur les talons, comme l'*Ours*.

COATI-MONDI, q. Coati d'un brun noirâtre, dont BRIS. fait une eſp. partic. & que BUF. regarde comme une ſimple variété de couleur & peut-être de taille; la maniere dont MARC. en parle paroît autoriſer cette façon de penſer. Ce Coati eſt plus gr. que le précéd. & ſa queue eſt de la couleur de ſon corps.

COBEL, } r. Serp. du 3e. g. de DAUB.
COBELLA, } à mâchoires blanches avec des lig. brunes tranſv.; à dos brun, ou cendré, varié de pet. lig. blanches en divers ſens, en maniere de caracteres, avec des bandes tranſv. blanchâtres; ventre blanc cerclé de noirâtre; commun en Amér.

COBRA, r. Serpent ſombre. V. ce mot.

COCATRE, o. Coq auquel on n'a ôté qu'un teſticule, & qui a conſervé un reſte de voix grêle.

COCCINELLE, i. 41e. Coléopt. de GEOF. à ant. à gros art. encore groſſis vers le bout, plus courtes que les antennules; corps hémiſphérique, plat en-deſſous; corcelet & étuis bordés. C'eſt la *Bête*, la *Vache*, le *Cheval de Dieu*, la *Bête de la Vierge* des enfans. On voit en été des feuilles couvertes de ſes larves. Elles ſont allongées, plus larges à leur partie antér. où ſont leurs 6 pattes, la partie poſtér. en pointe. Elles vont lentement, ſont ordin. noirâtres, tachetées de blanc & de jaunâtre, & ſont toutes aphidivores. Pour ſe métamorphoſer, elles appliquent leur partie poſtér. à une feuille, enſuite elles ſe courbent & ſe gonflent en boule. Au bout de 15 jours la peau ſe fend & l'i. parfait ſort. Les œufs ſont oblongs & de couleur d'ambre jaune.

1. La *Coccinelle rouge à 2 p. n.*, l. 2 ½, lar. 2; deſſous & corcelet n.; celui-ci à 2 taches blanches latér. & 1 poſtér.; tête n. à 2 p. blancs; étuis rouges à p. noirs; larve à la ſuite des Pucerons de l'Aune.
2. *C. rouge à 5 p. n.*, même taille; n. excepté les étuis rouges, avec, chacun, un gros & un pet. p. n., & un 5e. commun aux 2 étuis; 2 p. blancs à la tête, & 2 taches blanches latér. au corcelet; aſſez rare, dans les jardins.
3. *C. rouge à 7 p. n.*, l. 3, 4, lar. 2 ½, 3; tête & corcelet de la précéd., excepté que les 2 taches du corcelet ſont jaunes; étuis de même; mais avec un p. de plus; larve griſe très-commune ſur le tilleul.
4. *C. rouge à 9 p. n. & corcelet n.*, l. 2 ½, lar. 2, comme la 2e. au nombre des p. près; ſur la charmille.
5. *C. rouge à 9 p. n. & corcelet n. varié*, } l. 2, lar. 1 ½, tête antér. jaunâtre, poſtér. noire.
6. *C. rouge à 13 p. n. & corcelet jaune varié*, }
7. *C. rouge à 13 p. n. & corcelet rouge à bande*, l. 2 ½, lar. 2; tête n. ainſi que la bande longit. au corcelet à chaque côté de laquelle eſt un p. n.
8. *C. rouge à 11 p. n. & corcelet jaune*, l. 1 ½, lar. 2; tête jaune bordée poſtér. de n.; corcelet à 5 p. n. poſtér.; 11 autres aux étuis, 15 à chacun, 1 à la ſuture.
9. *C. argus*, l. 3, lar. 2 ½; rouge ſupér. & infér. étuis à 11 p. n. en tout, entourés chacun d'un cercle jaunâtre; ſur les buiſſons.
10. *C. rouge à 19 p. n.*, l. 2, lar. 1 ½; tête rouge bordée poſtér. de n.; corcelet rouge à 3 p. n. latér.; étuis rouges à 9 p. n. chacun & 1 à la ſuture.
11. *C. rayée*, l. 1 ½, lar. 1, rouge; tache n. au corcelet, 12 p. n. à chaque étui, ce qui forme 4 raies tranſv.; ſur les fleurs.
12. *C. à bordure*, l. 2, lar. 1 ½, tête jaune bordée de n.; corcelet jaune à 7 p. n.; étuis rouges pâles à 8 p. n. chacun; dans les jardins.

13. *La Coccinelle à 14 p. blancs*, l. 2, 2 $\frac{1}{2}$, lar. 1 $\frac{1}{2}$, 2; tête blanche; corcelet rouge, avec du blanc aux côtés; étuis rouges, à 7 p. blancs.

14. *C. à p. & bordure blancs*, l. 2 $\frac{1}{2}$, lar. 2, comme la précéd. à la bordure blanche près.

15. *C. à l'échiquier*, l. 2 $\frac{1}{2}$, lar. 1 $\frac{3}{4}$, tête, étuis & corcelet jaunes, celui-ci poſtér. n.; 7 p. n. quarrés à chaque étui.

16. *C. jaune à future n.*, l. 1, tête & corcelet d'un jaune clair, celui-ci à 6 taches n.; étuis de même, avec chacun 8 p. noirs.

17. *C. jaune ſans future*, l. 1 $\frac{1}{2}$, l. 1, comme la précéd., mais un p. de plus au corcelet, 10 à chaque étui, la future non marquée.

18. *C. n. à 14 p. jaunes*, l. 1 $\frac{1}{2}$, lar. $\frac{1}{2}$, tête & corcelet mi-partis de n. & de jaune; 7 p. jaunes à chaque étui; ſur les arbres fruitiers.

19. *C. n. à 10 p. jaunes*; même taille; tête & corcelet jaunes; celui-ci à 4 p. n.; étuis n. à 5 p. jaunes.

20. *C. n. à p. rouges*, l. 1 $\frac{1}{2}$, lar. 1; tête n. à 2 p. jaunes; corcelet n. tacheté latér. de jaune; étuis n. à 6, 4, ou 2 p. en tout.

21. *C. velue à bandes*, l. 1, lar. $\frac{1}{2}$, fond n., bandes d'un brun rouge.

22. *C. velue à points*, l. 1 $\frac{1}{4}$, lar. $\frac{3}{4}$; tête & corcelet n., avec des p. latér. rougeâtres; étuis n. velus à 2 p. rouges chacun.

23. *C. velue à bande interrompue*, l. 1, lar. $\frac{1}{2}$; n.; bande rouge tranſv. à la baſe des étuis, interrompue au milieu; pattes jaunâtres; larve couverte d'un l. duvet blanc & caduque; ſur le prunier & ſous les vieilles écorces.

24. *C. velue à taches rouges au corcelet*, l. $\frac{1}{4}$, lar. $\frac{1}{2}$, n.; paroiſſant blanchâtre à cauſe de ſes poils; tache rouge à chaque côte du corcelet; ſur les fleurs.

25. *C. tortue à 4 p. rouges*, l. 1 $\frac{1}{2}$, lar. 1 $\frac{1}{4}$,

26. *C. tortue à bande rouge*, l. 1, lar. $\frac{3}{4}$,

noires; la 1ere. à 2 p. rouges à chaque étui; la 2e. à une bande tranſv. rouge; larves hériſſées; ſur les fleurs.

27. *C. n. à p. rouges au corcelet*, même taille; corcelet à 2 taches rouges latér.

28. *C. à 16 p. blancs*, l. 1 $\frac{1}{2}$, lar. 1. Ces 16 p. ſont ſur les étuis rouges.

29. *C. à 12 p. blancs*, l. 1 $\frac{1}{2}$, lar. 1, comme la précéd.

Les Coccinelles exotiques n'offrent rien de particulier, & ſont anonymes, mais l'i. dont je vais parler rend intéreſſante une *Coccinelle* d'un brun noirâtre, à 4 taches rouges, l. $\frac{1}{2}$, dont la larve eſt hexapode, & couverte d'une pouſſiere blanchâtre. Cette larve s'inſinue dans l'eſp. d'ovaire extér. où éclоſent les œufs du *Coccus-Characias*, &, ſans attaquer la mere, elle dévore les pet. & les œufs non éclos.

COCCUS-CHARACIAS, i. trouvé ſur diverſes euphorbes dans les environs de Niſmes, hexapode, hémiptere, que M. l'Abbé D'ORTHEZ, qui l'a connu le premier, croit devoir placer à la ſuite du Kermès & de la Cochenille. Mâle pourvu de 2 ailes griſes demi-tranſpar., plus l. que le corps, mais ne paroiſſant pas voler; ant. ſétacées, auſſi plus l. que le corps; deſſus de la partie ſupér. de l'abdomen garni de filets blancs en houpes ſoyeuſes fort l.; ſans bouche ni trompe viſibles; l. 1 $\frac{1}{2}$''' ſans les ailes. Femelle couverte de lames creuſes d'un beau blanc, en 6 rangs de 9 lames chacun; en-deſſous la même matiere eſt répandue uniformément. On ne lui voit ni tête ni corcelet. Dépouillée de ſes lames friables, ſoit par le frottement du doigt, ſoit par une des mues qu'elle ſubit naturellement, elle devient plus pet. d'un tiers, c'eſt-à-dire qu'elle n'a plus que 2''' de l., car elle en a 3 après ſa derniere mue. Ainſi dépouillée elle eſt rougeâtre; ſes ant. ſont ſétacées & très-courtes, & on lui apperçoit une pet. trompe entre les 2 premieres pattes. Vers le tems de la ponte, il ſe forme à ſa partie poſtér. un prolongement en maniere de ſac dont ſon corps ſe recouvre & qui double ſa l., la portant à 6'''. Là arrivent les œufs; ils y éclоſent, & les pet. y reſtent, comme ceux du *Cloporte*, juſqu'à ce qu'ils ſoient en état d'aller ſe nourrir. M. l'Abbé D'ORTHEZ a trouvé dans cette eſp. d'ovaire juſqu'à 85 pet. tout formés & 15 œufs non encore éclos. V. le Journal de Phyſ. Mars 1785.

COCHELERIEU, *Cochelivier*, o. Cujelier. *V.* Alouette.

COCHENILLE, i. 10e. Hémiptere de GEOF. trompe naiſſant du corcelet entre les 2 1eres. paires de pattes; 2 ailes élevées dans les mâles; extrémité du ventre garnie de filets; femelle conſervant la fig. d'inſecte, quoique ſe fixant comme celle du *Kermès*. Elle eſt oblongue, hexapode; ſon corps d'un blanc poudreux eſt comp. d'anneaux dont le nombre varie avec les eſpeces. Ses 4 filets ne ſont ſenſibles que quand on preſſe ſon corps. Le mâle, bien plus pet., lui reſſemble d'abord; mais il a de gr. ailes; ſes ant. ſont aſſez l., & il eſt rougeâtre poudré de blanc. On connoît l'uſage que l'on fait de cet i. deſſéché, ſoit pour la préparation du carmin &

de la laque, soit pour la teinture, & le soin que l'on prend au Mexique, &c. pour favoriser sa multiplication sur l'opuntia. *V.* le mot *Kermès*, la Cochenille a plusieurs analogies avec cet i. *V.* aussi les 2 mém. de RÉAU.

1. La *Cochenille des serres*, venue des pays étrangers avec les plantes & naturalisée en France, pet. mâle à corps & pattes rougeâtres, mais ailes & filets blancs; femelle en forme de Cloporte, à 14 anneaux, à appendices dont ceux de la queue sont les plus l.; enveloppée d'un floccon cotoneux.
2. *C. du chiendent*; elle forme son nid de coton le long des tuyaux du chiendent phalaris de LIN.
3. *C. de l'Orme*; brune, ovale plus allongé; aux branches.

COCHEPIERRE, o. *Grosbec.*

COCHEVIS, o. V. la 11e. *Alouette.*

COCHICAT, o. 4e. *Toucan.*

COCHITOTOLT, o. C'est le *Promérops orangé*, ou 5e.

COCHO, o *Gouarouba*, 5e. Perriche à queue l. inégalement étagée; c'est aussi une variété du 6e. Crick.

COCHON, q. *Porc* coupé. *V.* Sanglier.

C. CHINOIS, q. plus pet. que notre Cochon, dos enselle, soies peu épaisses, femelle à mammelles pendantes jusq. fleur de terre.
D'EAU, q. *Cabiai.*
DE GUINÉE, plus pet. que le nôtre, ayant au lieu de soies des poils courts, brillans & roux, plus l. sur le cou & la croupe; oreilles plus l. que celles du Cochon, pointues & couchées; tête moins grosse & queue plus l.; transporté d'Afr. en Amér. il y est devenu très-commun en domesticité.
DE SIAM. *V.* Sanglier.
D'INDE, q. *Cavia-Cobaia.*
MARRON, q. Cochon commun domestique, devenu sauvage dans les forêts d'Amér.
NOIR, q. Pécari.
DE TERRE, q. esp. de Fourmiller du Cap, qui, comme ceux d'Amér., est sans dents & cherche comme eux les Fourmis en enfonçant sa gr. langue dans les fourmilleres. Taille du *Tamanoir*, poils du dos courts & d'un gris sale obscur, plus l. & roussâtres sous le ventre; tête l. & conique terminée par un boutoir qui avance plus que la mâchoire infér.; oreilles pointues, l. de 6″ & minces comme du parchemin; grosse queue diminuant jusqu'au bout, & plus l. que le corps; tétrad. antér., pentadact. postér. tous les doigts armés de gros ongles.

COCHONNE, i. Chenille du 10e. Sphinx.

COCHOU, p. *Grondin.*

COCKATOO, o. *Catacoua.*

COCKROACK, i. On dit que c'est un assez gros *Escarbot* de la côte d'Or, destructeur des Punaises.

COCOCHATL. On dit que c'est un oiseau du Mexique, jaune, blanc & roux, un peu plus gr. que le Chardonneret. Quel est-il?

COCOI, o. *Soco* 4e. Héron du nouveau continent; *Crabier chalybé*, 8e. Crabier du même continent; *Onoré des bois*, 7e. Butor du même pays; ainsi *voyez* Héron, Crabier & Butor.

COCOTZIN, o. *V.* à la fin des *Tourterelles*, au mot Pigeon.

COCOUAN, o. *Marouette.*

COQ-KNOR, Knor-coq.

CODOK, c. *Came* d'AD. plus mince & plus applatie que la *Cloniſſe* & l'*Ajar*, large de plus de 2″, un peu moins l., & 1 ½ fois moins profonde. Sa surface extér. est couverte d'un fin réseau formé par environ 100 cannelures transv. & 100 longit.

CODOMAN, i. Pap. du Brésil à ailes n. & entieres, les supér. à ruban & base rouges en-dessus, & ruban jaune & tache bleue en-dessous; les infér. à bande fauve en-dessus, & anneaux jaunes & p. bleuâtres en-dessous. FAB.

CODRUS, i. gr. Pap. porte-queue d'Amboine; dessus des ailes d'un n. changeant en vert, bordé de vert & de p. rouillés; dessous brun coupé de nervures n.; les supér. ayant dessus & dessous une fascie de 8 taches blanches. FAB.

COENDOU, q. du g. du *Porc-épic* de l'Amér. mérid. Celui-ci a sur le corps des piquans 3 fois moins l. & plus fins que ceux du *Porc-epic* simplement dit qui ne se trouve que dans les pays chauds de l'ancien continent. Le *Coendou* est plus pet. que lui; il a la tête & le museau moins l.; il n'a point de panache sur la tête, & sa levre n'est pas fendue; il est tétradact.; il a la queue de même l. que le corps, c. à d., de 18″; il dort de jour, court de nuit, grimpe aux arbres où il dépose ses pet. dans des trous; il vit solitaire, une odeur forte le décele, & cependant sa chair est bonne à manger. Il y en a de pet. & de gr.; les plus pet. peuvent peser 6 liv.

COESDOES, q. *Condoma.*

CŒUR, c. 5e. g. des Bivalves d'AD. Sa c. est de forme ronde, élevée, cannelée, sans oreilles; souvent garnie de pointes, & sou-

vent auſſi en forme de tuile creuſe. L'eſp., dite *Cœur-de-Bœuf*, eſt le *Kaman* d'AD. *V.* ce mot. Une autre, dite *Cœur-de-l'homme*, ou de *Vénus*, a des raies très-légeres qui ſuivent ſon contour; il eſt dentelé & moucheté de roſe ſur un fond blanc. L'animal du Cœur montre une partie preſque triang. chargée d'épines; c'eſt un aſſez gros tuyau qui ſe diviſe en 2 trachées; elles s'arrondiſſent quand le coquillage aſpire l'eau; preſſé de rentrer par quelque danger il la rejette à plus d'un pi. par une de ces trachées. Pour ſon mouvement progreſſif il avance une jambe aſſez l. & mince qui, comme celle du Limaçon, ſe colle à l'objet ſur lequel il l'a poſée, & attire à elle le corps & la c. AD. fait du *Cœur-de-Bœuf* un de ſes *Pétoncles*. *Voyez* Kaman & Fagan.

CŒUR MARIN, v. cr. g. d'*Ourſins* pleurocyſthes de KLEIN, renfermant les eſp. irrégulieres qui ont, d'un côté, une échancrure aſſez marquée pour leur donner une forme plus ou moins approchante de celle ſous laquelle on repréſente le Cœur. L'anus eſt dans un des côtés, près de la pointe qui eſt mouſſe & tronquée.

CŒUR UNIS, zo. DIC. nomme ainſi des animaux qui, au premier aſpect, ne paroiſſent que des corps gris, ſales & limoneux fixés aux rochers ſous-marins, étroitement, unis entre eux, ayant chacun la forme d'un cœur, & un mouvement analogue à celui de ſyſtole & de diaſtole; de la groſſeur d'une pet. noiſette; 2 tuyaux ſortant par la partie ſupér. l'un à côté de l'autre. L'intér. de chacun de ces corps offre une veſſie ſuſpendue qui en occupe preſque toute la capacité, & dans laquelle on trouve un cœur, 2 paquets d'inteſtins & d'autres parties moins diſtinctes.

COFAR, c. *Pourpre* d'AD. à canal médiocre, preſque fermé; à c. brune, épaiſſe, ovoïde, pointue aux 2 extrémités; à 9 ou 10 ſpires convexes relevées par 7 à 9 groſſes côtes garnies de pointes médiocres dans les 2 premieres ſpires; à gr. ouverture qui ſeroit ronde ſi elle n'étoit reſſerrée en angle aux extrémités où elle forme un canal; l. 8″, l. 5 ½.

COFFRE, p. 53e. g. de GO., par conſ. branchioſtége apode; à corps comprimé, ové ou polygone & obl.; couvert d'une écaille dure à travers laquelle paſſe la queue par une échancrure coupée en arc; cette écaille eſt diviſée en boucliers ordin. pentagones & ornés tantôt de perles, tantôt d'étoiles, tantôt d'un fin réſeau; tête tronquée, garnie quelquefois d'aiguillons; petite bouche en groin; levres rouges & rudes, mais flexibles; dents diſtinctes, cunéiformes & orangées; yeux h., latér., rapprochés & défendus par un rebord oſſeux qui laiſſe entre eux un ſillon ſur l'occiput; pet. narines près des yeux, doubles ou ſimples; opercules membraneux; anus très-reculé; dos tantôt tranchant & arqué, tantôt non carêné mais large; ventre applati; côtés l. & comprimés vers le h.; lig. latér. nulle; queue anguleuſe; nageoires rondes, à rayons dichotomes, petites, excepté la caudale qui fait preſque tout l'office en nageant. Les pectorales ſont verticales au lieu d'être horiſontales, auſſi ne ſervent-elles aux Coffres que pour ſe tenir en équilibre, ſe pancher, ſe coucher ſur le côté & ſe relever; dorſale ſolitaire, loin de l'équilibre & en quarré long; anale ſolitaire, un peu plus loin que l'aplomb de la dorſale. Ces p. ſont carnivores, & cependant peu charnus, ce qui n'empêche pas qu'ils ne ſoient eſtimés; dans les mers des Indes & de l'Amér., & dans la mer rouge.

Coffre à bec, p. du g. précéd. que BLOCH caractériſe par une élévation naſiforme au-deſſus de ſa bouche; corps quadrangulaire à côtés l. & étroits. Au milieu du côté ſupér., qui eſt le dos, ſe trouve une ligne longit. ſaillante garnie de 4 pet. pointes. Chaque bouclier eſt comp. de pet. plaques qui, par leurs bords élevés, forment une fleur hexapétale, ou une étoile à 6 rayons, dont le centre eſt orné d'une tache rouge qui réſulte d'un groupe de pet. perles. La tête & le dos ſont ſemés de pet. taches rouges; 14 dents ſupér., 12 inférieures. (1) Le gris eſt la couleur dominante des boucliers; le rougeâtre celle des nageoires, qui ont chacune 9 rayons; la queue & la tête ſont tachés de bruns; à l'embouchure du Nil.

C. à 2 piquans, p. du g. que BLOCH caractériſe ſur-tout par ſes 2 piquans à l'anus, & par la forme triang. de ſon corps tacheté; 16 dents à la mâchoire ſupér., 12 à l'inſér. Les Boucliers ont 1 ou 2 taches n. chacun, & les mêmes taches ſe trouvent à la caudale & à la queue qui eſt courte; corps marbré de gris & de jaune pâle; nageoires jaunes à bordure plus foncée; l. 12 à 18″. D. 10. P. 13. A. 9. *Oſtr. bicaudalis*. LIN.

(1) Le nombre des dents de cette eſp. & des ſuivantes fait voir que GO. a eu tort de donner à ce g. le caractere de 10 dents à chaque mâchoire.

Coffre quadrangulaire à 4 cornes, p. du même g. que BLOCH caractériſe par ſes 4 piquans & ſon corps quadrangulaire. Cette forme eſt telle que, des 4 côtés du quadrilatere, le ventre eſt le plus large, & le dos eſt le plus étroit. Les 4 piquans ſont l. & horiſontaux, 2 ſur la tête dirigés en-devant, & les autres aux côtés de l'anus, & dirigés en arriere; 10 dents à la mâchoire ſupér., 8 à l'inférieure. Les Boucliers ont au milieu un p. ſaillant d'où partent des lignes raboteuſes dirigées comme des rayons vers les bords. Quelques-uns ſont hexagonaux, la plupart heptagonaux. Corps brun-jaune; pectorales jaunâtres ainſi que l'anale & la dorſale; caudale brune avec une bordure plus foncée. Les piquans de ce p. ſont une arme ſouvent funeſte à ſes ennemis; l. 8 à 10″; chair non eſtimée. D. 9. P. 11. A. 9. C. 10. Ce Coffre eſt ſelon BLOCH le *Poiſſon cornu* de BONTIUS; cependant on donne à celui-ci 9 rayons aux pectorales & à la dorſale, & 5 à la caudale; il eſt vrai que dans la plupart des Auteurs le calcul des oſſelets eſt très-fautif. *Oſtr. cornutus.* LIN.

C. triangulaire à 4 piquans, p. du même genre. Le ventre eſt la baſe du triangle, & les côtés ſont beaucoup plus gr. que cette baſe; dos tranchant; 14 dents à la mâchoire ſupér., & 12 à l'infér.; boucliers couverts de très-pet. perles qui les rendent ſcabreux; ils ſont d'un brun rougeâtre, mais le total de la robe eſt irréguliérement tacheté de brun plus ſombre; l. queue jaunâtre tachetée de n.; nageoires jaunâtres. Ce p. eſt ſelon BLOCH le *Poiſſon cornu* de CLUSIUS, & le 1er. *Guajamacu-apé* de MARC.; cependant CLUSIUS ne donne à ſon poiſſon que 8 dents infér., & MARC. en donne au ſien 12 ſupér. & 5 inférieures. D. 7. P. 6. A. 8.

C. à perles, p. du même g. que BLOCH caractériſe par un dos très-voûté, par les 12 rayons de ſon anale & de ſes pectorales, & par les 14 de ſa dorſale. Les côtés dans cette eſp. ſont plus larges que dans les autres, & la tête eſt plus groſſe & plus tronquée; 10 dents ſupér., 8 infér.; boucliers garnis de fortes perles; ceux des côtés relevés à leur centre, & ceux du ventre relevés à leur bord; tête d'un gris jaunâtre; tronc jaune brunâtre; nageoires jaunes bordées de bleuâtre; 2 fortes cornes aux côtés de l'anus. C'eſt le 3e. *Guamajacu-apé* de MARC & le *Poiſſon triangulaire non cornu* de CLUSIUS, l 12 à 18″. PISON dit que ce p. mangé nouvellement cuit & encore chaud donne des vertiges, & MARC. lui attribue l'indiſpoſition de 20 matelots qui avoient mangé d'un *Cugupuguacu* dans l'eſtomac duquel on l'avoit trouvé encore entier. *Oſtr. trigonus.* LIN.

C. liſſe, p. du même g. que BLOCH caractériſe ſur-tout par la forme bombée de ſes boucliers hexagonaux, par ſon corps ſans piquans & triang.; corps brun-rouge; boucliers étoilés de blanc au milieu; nageoires jaunes; queue l. ornée de taches rondes, blanches & cerclées de brun. Ce p. vit de cr. & de pet c., & ſa chair eſt fort recherchée. D. 11, P. 17. A. 12. *Oſtr. triqueter.* LIN.

C. maillé, p. du même g., caractériſé par les deſſins maillés de ſes boucliers. Comparé au précéd, ſes côtés ſont plus étroits, ſon dos moins arqué, & ſes bords forment une carène plus mouſſe; 5 dents à chaque mâchoire; côtés d'un violet griſâtre; ventre blanc; bords des boucliers élevés & blancs; tête cendrée, rayée de violet; queue brunâtre; nageoires rougeâtres; c'eſt le 2e. *Guamajacu-apé* de MARC. Il dit que ce p. eſt preſque vuide & n'a guere de ſolide que l'épine du dos à laquelle tiennent les viſceres par des membranes; il a trouvé beaucoup de ſable dans ſon eſtomac. Aux Antilles & vers les côtes de l'Amér. mérid. D. 10. P. 12. A. 9.

C. tigré, p. du même g. que BLOCH caractériſe par ſes taches œillées ſur ſon corps quadrangulaire, & par les 10 rayons dichotomes de toutes ſes nageoires. Côtés du corps l. & étroits, l'infér. plus large que les ſupér.; boucliers hexagones, ornés chacun d'un cercle brun dont le milieu eſt marqué d'une tache blanche; groſſes levres; 12 dents ſupér., 10 infér.; ouverture des ouïes plus pet. que dans ſes congéneres; côtés gris, tête jaunâtre, queue brune, ventre pâle, pectorales rougeâtres, les autres nageoires griſes; l. 1′. *Oſtr. cubicus.* LIN.

COGOIL, p. de la Méditer. du g. du *Maquereau*; il reſſemble beaucoup à l'eſp. qui en porte le nom, mais il eſt plus gr., plus épais, ſa chair eſt moins délicate; il a les mêmes écailles petites & molles, mais au lieu de raies noirâtres il n'a ſur le dos que des traits courts. Il offre, ſelon ROND., 2 particularités, les enveloppes de ſa tête ſont ſi tranſpar. qu'elles laiſſent ſuivre le cours des vaiſſeaux & les nerfs optiques, & il répand au printems, je ne ſais par quelle partie, ſans doute par les ouïes, un ſang très-pourpré. Eſt-ce une eſp. particuliere?

COIFFE JAUNE, o. 3e. Carouge.

Coiffe noire, o. 26e. Tangara.

COJOLT, q. On dit que c'eſt un *Renard* de la nouvelle Eſpagne, plus gr., plus fort & plus dangereux que le nôtre.

COJUMERO, q. Lamantin.

COLCANAUHTLI, o. *Sarcelle* rouſſe à l. queue.

COLCUITLIC, o. que l'on dit être une *Corneille* du Mexique, mais ne ſeroit-ce pas plutôt le même o. que le ſuivant ?

COLENICUI, o. de la gr. de notre Caille; ailes un peu plus l.; dos brun, ventre gris & n.; gorge blanche, eſp. de ſourcils blancs. C'eſt une *Poule de bois* ſelon les uns, une *Perdrix* ſelon d'autres, une *Caille* ſelon quelques-uns.

COLIART, p. *Raie* ondée ou cendrée.

COLIBRI, o. 44e. g. de Bris. C'eſt comme le dit Buf. le voiſin & le proche parent de l'*Oiſeau-mouche* avec lequel on l'a ſouvent & mal-à propos confondu. Ils habitent le même pays, mais en général le *Colibri* eſt un peu plus gros, & toujours plus allongé; il a le bec plus l. & moins droit; ſa langue comp. comme de 2 demi-tuyaux appliqués l'un à l'autre reſſemble plus à la trompe d'un i. qu'à la langue d'un o. Il vit comme l'*Oiſeau-mouche*, & il eſt, comme lui, orné des plus riches couleurs. Buf. décrit les eſpeces ſuivantes.

1. Le *Colibri-Topaze*, le plus gr. de ſes congéneres, preſque auſſi gr. que notre *Grimpereau*, ayant près de 6″ de l., ſans compter 2 l. brins qui dépaſſent ſa queue de 2 $\frac{1}{2}$″. Gorge ornée d'une plaque de Topaze changeant, bordée d'un filet n.; coiffe de velours n.; poitrine & h. du dos d'un pourpre foncé; ventre de pourpre à reflets rouges & dorés; épaules & bas du dos d'un roux aurore; gr. pennes de l'aile d'un brun violet; queue d'un vert doré.

2. Le *Grenat*; face & gorge de couleur de Grenat; dos, coiffe, aile & queue de velours n.; l'aile & la queue variées de vert doré, l. 5″, bec 10 à 12‴.

3. Le *Brin blanc*; dos & tête de couleur d'or & ondés de gris; ailes d'un brun violet; ventre gris-clair; pennes à fond gris noirâtre; 2 l. brins blancs dépaſſent la queue; bec l. de 20‴.

4. Le *Zitzil*, *Hoitzitzil* au Mexique; aſſez gr. Colibri d'un vert doré; ailes noirâtres marquées de p. bleus; c'eſt le *Colibri piqueté* de Brisson.

5. Le *Brin bleu*; eſtomac bleu, ventre cendré, dos & ailes verts; 2 l. brins de plumes bleues dépaſſant la queue.

6. Le *Colibri vert & n.*, l. 4″, bec de 13‴; dos vert doré; le reſte noir à reflets rougeâtres.

7. *C. huppé*; plumage rouge, ailes bleues, huppe aſſez l.

8. *C. à queue violette*; poitrail vert doré, ventre blanc, ailes d'un brun violet; l. 5″, bec 16‴.

9. *C. à cravate verte*; vert d'Emeraude ſur la gorge, tache n. à la poitrine; dos d'un vert doré ſombre, ventre blanc; taille du précédent, mais bec moins l.

10. *C. à gorge de carmin*; l. 4 $\frac{1}{2}$″, bec de 15‴ & aſſez courbé; dos brun noirâtre velouté, fouetté de bleu; ailes luſtrées de vert doré. A Surinam.

11. *C. violet*, l. 4″; ailes d'un vert doré. A Cayenne.

12. Le *Hauſſe-col vert*; l. 5 $\frac{1}{2}$″, bec 16‴; devant & côtés du cou, & bas de la gorge d'un vert d'Emeraude bronzé; poitrine d'un n. velouté; dos vert doré, ventre blanc; queue courte, & d'un bleu pourpré.

13. Le *Collier rouge*; l. 4 $\frac{1}{2}$″; dos, cou, tête & poitrine d'un vert doré; queue blanche & verte.

14. Le *Plaſtron noir*; le reſte du corps d'un vert doré; queue d'un brun pourpré changeant; ailes bordées de bleu.

15. Le *Plaſtron blanc*; le reſte du corps d'un vert doré; queue blanche & noire; l. 4″, bec 12‴.

16. Le *Colibri bleu*; ailes & queue n.; dos bleu; tête & cou cramoiſis.

17. Le *Vert-perlé*; en-deſſus vert perlé qui finit infér. en blanc perlé, aile brune & violette; fort pet. de taille.

18. Le *Colibri à ventre rouſsâtre*; dos vert doré, ventre bleu rouſsâtre.

19. Le *pet. Colibri*; l. 2″ 10‴, bec 11‴; vert doré, aile violette.

Colibri des gr. bois, abuſ. *Jacamar.*

Colibri des Indes, abuſ. *Grimpereau.*

COLIMBE. Nom qui renferme indéterminément pluſieurs ſortes d'o. aquatiques, *Plongeons*, *Grébes* & *Caſtagneux*, & qu'il ſeroit mieux de reſtreindre aux 2 dernieres qui ont cela de commun de n'être point palmées comme les Plongeons.

COLIN, p. *Charbonnier.*

COLIN, o. Buf. nomme *Colins* des o. du Mexique du g. de la *Perdrix* qui tiennent par l'extér. à la Perdrix, & aux *Cailles* par le ramage; il décrit les eſp. ſuivantes.

1. Le

1. *Le Zonécolin* ; taille médiocre, plumage ſombre ; pet. huppe ; cri doux & plaintif.
2. *Le gr. Colin* ; fauve, varié de blanc ; tête n. & blanche.
3. *Le Cacolin* ; très-reſſemblant à nos Cailles.
4. *Le Coyolcos* ; tête n. & blanche ; dos fauve & blanc ; ventre fauve.
5. *L'Ococloin*, ou *Perdrix de montagnes du Mexique*, plus gros que nos Perdrix, rapproché de la Perdrix rouge par ſon plumage, ſon bec & ſes pattes.
6. *Le Colenicui*. Voyez-le ci-deſſus en ſon rang alphabet.

COLIN, *Colin-griſart*, o. *Goëland varié*. V. 4e. Goëland.

COLIN-NOIR, o. Le dictionaire d'hiſtoire-naturelle dit que c'eſt un des noms de la gr. *Poule d'eau*.

COLINGA, o. *Cotinga*.

COLIOU, o. 36e. g. de Bris., par conſ. à bec conique diminuant également de la baſe à la pointe, les mandibules dr., excepté un pet. crochet au bout de la ſupér. ; tétradact. à 3 antér. Les o. de ce g. viennent des plus chaudes contrées de l'Aſie & de l'Afrique. Ils tiennent, ſelon Buf., aux *Veuves* par 2 l. plumes au milieu de la queue, & aux *Bouvreuils* par un bec qui ne differe du leur qu'en ce qu'il n'eſt pas infér. convexe. Ils different des *Veuves* en ce qu'ils ont la queue étagée. Celui du *Cap* eſt cendré & l. de 3 $\frac{1}{2}$″ ſans les l. plumes de la queue qui ont 6 $\frac{1}{2}$″ de l. Le *Colion huppé* du Sénégal eſt plus l. ; dos & ventre gris, ſinciput aigue-marine. Le *Colion rayé* eſt, dit Maud., à-peu-près de la gr. du *Moineau franc*, les l. plumes de ſa queue ont 8 $\frac{1}{2}$″. Il eſt tout rayé de brun ſur 1 fond gris rouſsâtre, excepté ſur le dos ; pet. huppe. Le *Colion de l'iſle Panay*, que M. Sonnerat a décrit le premier, eſt de la taille de notre *Grosbec*, il eſt preſque tout cendré & rouſsâtre, la poitrine rayée de n.

COLIQUE, c. pet. *Porcelaine* irréguliere, relevée de 6 boſſes, l'ouverture garnie de dents.

COLIVICOU, o. *Tacco*, 2e o. d'Amér. rapporté au Coucou.

COLLIER (le), { o. *V.* Pluvier à collier. / r. Serpent d'Amér. du 3e. g., mais d'une autre eſp. que le *Serpent-à-collier*, ſon congénere. 3 pet. lignes blanches tranſv. au cou ; bandes annulaires autour du corps.

Collier { *rouge*, o. 13e. Colibri. / *argenté*, i. 11e. Papillon.

COLLIURE, i. dont Geer a fait un g. comp. des eſp. réunies par Lin. ſous le nom d'*Attelabes*. Geer regarde ſon g. de *Colliures* comme faiſant la nuance entre les Hémipteres & les Névropteres. Il le caractériſe par des ant. filif. cyl. de la l. de la tête & du corcelet, par une tête conique poſtér. déliée, par 2 gr. yeux ſaillans, par un corcelet fort l., étroit & cyl., & par des tarſes à 5 articles. On en connoît peu d'eſp. toutes exotiques & anonymes, je ne parlerai que de la plus remarquable :

Le *Colliure de Surinam*, l. 4 ; brun, très-long corcelet courbé ; étuis ſtriés, terminés en 2 pointes ; pattes rouſſes. A ſes étuis écailleux près il reſſemble fort à la *Raphidie* commune.

COLMA, o. *V. Palikour* au mot Fourmiller.

COLNUD, o. 6e. O. étranger rapporté au g. des *Choucas*.

COLOMBADE o. *V.* la 3e. Fauvette.

COLOMBE, { o. Femelle du Pigeon. / i. *Vrocere* d'Amér. à corcelet velu & rouillé, ventre noir rayé tranſv. de jaune & tacheté latér. de la même couleur ; très-l. tarriere ; c'eſt l'*Ichneumon bourdon* de Penſylvanie de Geer, l. 1″. Fab.

Colombe de Groenland, o. pet. *Guillemot*.

COLOMBO, p. Ru. nomme ainſi un p. des Indes ; gris, mâchoire ſupér. plus l. que l'infér., mais il ne le décrit pas.

COLON, q. *Saiga*.

COLOPHON, o. On dit que c'eſt un gr. o. aquatique du Pérou, qui paroît un *Héron*.

COLPU, q. eſp. de pet. *Guillin*.

COLUBRIN, r. Serp. d'Égypte du 4e. g. de Daub. Corps moucheté & panaché de brun-roux & de blanchâtre ; 180 gr. plaques, 18 paires de petites.

COLUMBASSE, o. *Litorne*.

COMBATTANT, o. 18e. *Bécaſſeau* de Bris. C'eſt un o. aquatique voyageur qui, au printems, vient du nord paſſer un ou 2 mois ſur nos côtes ; taille du *Chevalier aux pieds rouges*, mais un peu moins haut monté, & bec plus court ; ventre blanc, le reſte du plumage très-inconſtant, mais dans lequel il entre ordin. du blanc mêlé de brun, ou de roux, de pourpré, ou de violet, ou de noirâtre à reflets. Au commencement du printems il vient aux mâles un gros collier de plumes gonflées, & il s'éleve une multitude de papilles rouges & charnues ſur la face. Tout cela ſubſiſte autant que la ſaiſon de l'amour qui eſt pour les mâles le tems des combats les plus vifs & les plus opiniâtres. On dit qu'ils ſe battent par troupes de mâles les uns contre les autres, mais leurs terribles combats ſinguliers ne ſont pas douteux.

COMBBIRD, o. indiqué dans le dictionaire des Animaux, d'après LABAT, comme un o. du Sénégal de la taille du Coq-d'Inde, volant peu, levant sa tête & son cou couverts d'une esp. de l. duvet frisé par le bout, faisant la roue, & développant alors des plumes d'un noir d'ébene, & d'autres d'un blanc d'ivoir. Quel est-il?

COMMA (le), i. 37e. *Papillon.* C'est aussi un *Bayrsie* d'Amér.; n., à corcelet brun, étuis gris avec un trait n. sur chacun. FAB.

Comma, o. d'Afrique indiqué par DAPPER; cou vert, ailes rouges, queue n.

COMMANDEUR, o. V. *Troupiale.*

COMMUNE (la), i. V. *Chenille.*

COMTE (le), { p. d'Amboine, esp. de Carpe selon RUYSCH. / i. Pap. de la 1re. famille à ailes rondes, dentelées, fauves, tachetées de n., à 3 bandes fauves en-dessous.

CONAMEYAS, i. *Abeilles* de Ceylan, n., de la taille des nôtres, déposant leur miel en très-grande abondance dans des trous d'arbres.

CONCHO-LÉPAS, c. *Lépas* d'ARG. à sommet recourbé & terminé vers un des bords, ce qui forme une esp. de *Peigne* à stries profondes & nerveuses; cette c. a la moitié de ses bords unie, & l'autre dentelée.

CONCOMBRE MARIN, zo. mollusque peu observé, gros comme le doigt, couvert de tubercules, & auquel on suppose la couleur du Concombre, car la forme changeante au gré do l'animal n'est pas plus celle de ce fruit que d'un autre.

CONDOMA, q. du Cap, Antilope de PAL. de la grosseur du Cerf, ayant comme lui la jambe fine, mais moins h.; poil ras d'un gris de Souris; sans larmiers; très-pet. pinceaux aux genoux; raie blanche le long de l'épine, d'où descendent de chaque côté du corps 6 ou 8 raies blanches transv.; queue l. de 12″; oreilles brunes, longues & larges; esp. de criniere, & au lieu de barbe une l. aigrette de poils le long du cou. Les 2 sexes ont des cornes creuses l. de 2′ 5″ 6‴ en lig. dr., & de 3′ 2″ en suivant leur triple sinuosité par une arrête qui monte tout le long. Intervalle entre leurs bases 1 ½″, entre leurs extrémités 2′ 7″; h. de l'animal 4′. Les Condoma font des sauts incroyables; il errent çà & là sans se rassembler en troupes.

CONDOR, o. 12e. *Vautour* de BRIS., le plus puissant des volatils par sa taille, sa force, la gr. de ses ailes. Elles ont 11′ de l.; envergure 18′; bec fort & épais l. de 3 à 4″; fémur l. de 10″, & tibia de 5; ongle n. l. de près de 2″. Cet o. habite les montagnes désertes d'où il descend rarement dans les plaines, ne le faisant que pour chercher sa proie. Elle peut être, dit-on, un Cerf ou un Homme aussi bien qu'une Brebis ou un Enfant, mais cela paroit exagéré. Tête & cou presque nuds, ce qui le rapproche du *Vautour*, tandis que son courage & son dédain pour la charogne le rapprochent de l'*Aigle*. Plumage blanc & n. On a vu en Suisse, en Allemagne & dans les Alpes un tyran des airs qui paroît être cet o. des montagnes du Pérou, si toutefois, comme l'observe MAU., on peut prononcer sur des animaux apperçus rarement, & encore plus rarement examinés de près.

CONE, c.; dans KNORR *Cornet*; dans KLEIN petit *Oursin* catocysthe élevé & à base circulaire qui s'éleve en 5 parties; le côté où est l'anus débordant un peu.

CONEPATE, q. *Voyez* cette Belette au mot Mouffette.

CONGRE, p. de mer du g. de l'*Anguille* dont il differe, selon WIL., sur-tout par sa taille plus gr., par sa couleur plus pâle, par ses yeux argentés & plus gr., par sa lig. latér. blanche, large, comme comp. de 2 rangs de p. blancs, par sa dorsale blanche bordée de n., & enfin par les ouvertures de ses premieres narines plus tubuleuses, ou à plus l. tubes que dans l'Anguille simplement dite & par 2 barbillons. On en cite 2 esp. ou variétés, l'une blanche habitant la pleine mer, l'autre noirâtre & se tenant près des rivages. Ce p. va, dit-on, jusqu'à la l. de 4 & 5 coudées, & alors il est gros comme la cuisse. Il est très-vorace & se nourrit de p. & de Polypes. Les très-pet. entrent dans les rivieres, & l'on en fait plus de cas que des gros. ROND., JONS., &c. disent qu'ils s'accouplent en s'entortillant.

CONGRE, r. On a ainsi nommé de prétendus Serpens marins. *V.* ce mot.

CONOOR, o. Condor.

CONOPS, i. C'est un g. établi par LIN. & adopté par GEER pour des dipteres qui doivent être séparés des *Asiles*, ayant une trompe toute différente, & n'étant pas carnassiers, mais suce-fleurs. GEER caractérise ce g. par des ant. plus l. que la tête, très-rapprochées à leur base, comp. de 3 parties, la 1re. conique terminée en pet. crochet de plusieurs articles; par une trompe aussi plus l. que la tête, sans barbillons, lisse & roide, compliquée, brisée par un coude en 2 parties,

la 1re. dirigée poſtér., la 2e. antér. & appliquée, dans l'inaction, en partie contre le deſſous de la tête où une cavité la reçoit. Enfin le 3e. caractere de ces i. eſt un ventre antér. délié, gros à ſon extrémité & formé en maſſe arrondie.

1. Le *Conops à 4 bandes*; n.; ant. n.; ventre jaune au bout, avec 4 bandes tranſv. jaunes; pattes rouſſes, ailes claires; port d'une pet. Guêpe. En Suede.
2. *C. à 3 bandes*, comme le précéd., excepté que les pattes ſont variées de jaune & de n., & que les ailes ſont bordées de brun.
3. *C. noir*; front jaune; ant. & pattes rouſſes; ventre antér. très-effilé; ailes moitié brunes, moitié blanches; trompe 2 fois auſſi l. que la tête, port d'Ichneumon.

Conops à groſſe tête, i. C'eſt le 12e. *Aſile*.

CONOSMAYAS, i. *Conameyas*.

CONQUE ANATIFERE, c. ARG. comprend ſous ce nom les *Glands de mer*, les *Pouſſe-pieds* & les *vraies Conques Anatiferes*. Je ne rappellerai pas, au ſujet de celles-ci, les ridicules fables que l'on a données pour leur hiſtoire, & ſur leſquelles a été fondé le nom *Anatifere*, c. à d., Porte-canard, car on diſoit que le *Bernacle* naiſſoit dans la coquille du coquillage dont nous parlons, ou qu'il naiſſoit du bois pourri & entroit enſuite dans cette coquille; auſſi a-t-on nommé ce coquillage *Bernacle* comme le Canard même. Quoi qu'il en ſoit de ces inepties, la *vraie Conque Anatifere* eſt un multivalve de forme ovoïde, applatie & anguleuſe, compoſé de 5 battans. De ces 5 pieces 2 ſont gr.; 2 plus pet. leur ſont attachées, & la 5e. qui eſt étroite, courbée & très-l., les rejoint d'un côté. La coquille qui réſulte de ces 5 valves eſt bleue & blanche, ces 2 couleurs diſtribuées par bandes longitudinales. Elle eſt portée par un aſſez l. & gros pédicule brun comp. de membranes coriaces que l'animal allonge ou contracte à ſon gré, & par lequel il tient aux corps étrangers. Il ouvre ou ferme ſa c., s'y enferme, ou ſe montre au dehors ſous la forme d'un corps terminé par une frange houppée, ſa tête étant garnie d'une vingtaine de tentacules ou bras qui diminuent par degrés & forment des courbes enfermées les unes dans les autres. Leur côté concave eſt partagé par des inciſions marquées, chacune par une touffe de poils que l'animal fait rentrer, ou déploie & agite à volonté pour attirer à lui les i. dont il ſe nourrit. Au milieu du groupe de ces cornes ou tentacules eſt une trompe creuſe, extér. garnie de poils. La bouche conſiſte en 6 lames dentelées qui, en s'abaiſſant en même temps, ſerrent & font deſcendre ce qu'elles ont ſaiſi. Le corps reſſemble aſſez à celui d'une petite *Huitre*. Ces animaux ſe multiplient, comme les *Polypes à bouquet*, par le développement de nouveaux Bernacles qui ſortent peu à peu tout formés & avec leurs pédicules, du pédicule de la mere, comme les branches ſortent d'un tronc. C'eſt dans les obſervations de NEEDHAM qu'il faut voir la deſcription de cet animal où elle eſt plus exacte & plus intelligible que dans la Zoomorphoſe d'ARG. Outre les 3 eſp. que j'ai indiquées ci-deſſus, & dans la table ſynoptique d'après le Conchyologiſte françois, l'obſervateur anglois en décrit une plus pet. qui, avec ſa c. & ſon pédicule, eſt enfermée dans une c. univalve conique appliquée par ſa baſe aux corps auxquels tient le pédicule, & d'où l'animal ſort par une ouverture qui eſt au h. de ce cône.

CONQUE { *DE VÉNUS*, c. Porcelaine. / *EXOTIQUE*, c. Cœur-de Bœuf. / *SPHÉRIQUE*, c. Radis. / *PERSIQUE*, c. Tonne l. garnie de côtes & chargée de boutons. Le périoſte enlevé elle paroît entourée de lig. blanches ſur un fond brun rayé. Son ouverture a une de ſes levres très-aplatie, & l'autre très-évaſée. Sa tête forme une clavicule pointue, mais peu élevée. C'eſt l'*Yet.* d'AD.

CONSOUDE MOYENNE, zo. *V.* Coralline articulée.

CONTOUR, o. Condor.

CONTRA, o. *Étourneau* n. & blanc du Bengale, gr. de la Litorne, donné d'abord comme un Troupiale par BRIS. qui a reconnu enſuite avoir été trompé par la figure d'ALBIN.

CONTRIOUX, o. *Cujelier*.

COORZA, p. du g. du *Maquereau*, aſſez ſemblable, dit-on, au Maquereau-bâtard, mais beaucoup plus gr.; mâchoires pointues, ventre gros, queue menue, caudale & anale en croiſſant; écailles ſerrées & fines, bleues, mais à pet. raies n. ſur le dos, argentées ſous le ventre

COPORAL, o. 6e. *Engoulevent*, ſelon BUF., pour d'autres *Orfraie*.

COPS, p. V. *Eſturgeon*, 1re. eſp.

COPSO, p. gr. *Eſturgeon*.

COQ, { c. V. *Poulette*. / p. V. *Poiſſon-coq*. / o. 3e. g. de BRIS.; fiſſipede tétrad. à 3 antér.; jambes emplumées juſqu'au talon; bec courbé & conique; 2 membranes rouges

charnues longit. pendantes ſous la gorge, une crête de même ſubſtance ſur le front; queue ordin. dr. comp. de 14 plumes, dont 7 ſont inclinées d'un côté, 7 de l'autre par un angle très aigu; ailes courtes; ergot au pied du mâle. L'eſp. en domeſticité eſt un o. peſant, qui chante à différentes heures du jour & de la nuit, dont le mâle a, au milieu de chaque portion de ſa queue, une plume beaucoup plus l. que les autres; 2 plumes à chaque tuyau; plumes du cou l. & étroites; pénis double. Les facultés du mâle ſont telles qu'il eſt en état de féconder 15 à 20 *Poules* par des actes, dont chacun influera ſur les pontes d'1, 2, 3, quelques-uns même diſent de 5 à 6 mois. La Poule n'a, au lieu des ergots du mâle, que des protubérances. Hors les gr. froids, & les 5 ou 6 ſemaines de mue, étant bien nourrie, elle peut pondre à-peu-près tous les jours; vie de 10 ans, dit-on. *V.* dans BUF. & MAUD. l'intéreſſante hiſtoire de cet o. Ce dernier croit, d'après M. SONNERAT trouver la ſouche primitive du Coq & de la Poule domeſtiques dans le *Coq des Gates*, c à d., des montagnes qui ſéparent le Malabar de la côte de Coromandel. C'eſt un o. un peu plus pet. que notre Coq villageois; & l'on ſent que ce dernier doit ſervir d'objet de comparaiſon, étant plus rapproché de la nature que le Coq des baſſe-cours fort ſoignées. Crête de même; joues, gorge, côtés du h. du cou nuds & rouges, mais moins que la crête; oreilles couvertes d'une plaque obl. de pet. plumes d'un gris blanc; deſſus du cou garnis de plumes étroites dirigées en-devant, l., & flottantes; plumes du dos obl., ovales, marquées longit. dans leur milieu d'un trait gris-blanc ſur un fond n. luſtré, & bordées d'un filet gris-blanc; couvertures du deſſus de la queue d'un n. violet changeant; queue à-peu près de notre Coq; pet. couvertures du deſſus de l'aile d'un marron-roux luiſant; les grandes, d'un brun noirâtre, extér. bordé de gris; pennes de l'aile d'un brun noirâtre lavé. Poule beaucoup plus pet. & à plumage formé de brun & de gris. J'entre dans ce détail afin que chacun puiſſe comparer cet o. à notre Coq villageois, que je n'ai pas eu beſoin de décrire ainſi, parce qu'il eſt facile de ſe le mettre ſous les yeux.

Coq d'Angleterre; plus pet., mais plus h. monté que le nôtre; ſur ſes narines ſont 2 tubercules de même ſubſtance que ſa crête.

C. de Bantam, o. de l'iſle de Java à pieds emplumés en-dehors, à jambes couvertes de l. plumes pendantes; aſſez hardis pour réſiſter aux Chiens & aux Chats; les mâles ſe livrant entre eux de cruels combats; chair très-eſtimée.

C. de bois, o. *Tétras*, auſſi *Huppe*.

C. de Bouleau, pet. *Tétras* à queue fourchue.

C. de Bruyeres, gr. & pet. *Tétras*. Le *Coq de Bruyeres à fraiſe* eſt la groſſe Gélinote du Canada.

C. de Caux, race de gros Coqs à gr. crête; tête huppée, dans la femelle même.

C. de Curaſſeau, abuſ. *Hocco*.

C. d'été, abuſ. *Huppe*.

C. de Hambourg, race de Coqs à cuiſſes & ventre d'un n. velouté; yeux entourés de plumes brunes qui vont couvrir les oreilles.

C. de Joûte, r. *Iguane*.

C. de Limoges, abuſ. *Tétras*.

C. de Madagaſcar, Acocho.

C. de marais, abuſ. *Attagas* & *Francolin*.

C. de mer, { o. abuſ. *Pilet*. p. du g. du Milan, comme *Gourneau*, *Malarmat*, partic. *Perlon*. On nomme auſſi *Coq*, ou *Poiſſon-Coq* la Chimere, *voyez* Poiſſon-Coq.

C. de montagnes, Tétras.

C. de Padoue. V. Coq de Caux.

C. de Perſe. V. ci-deſſous *Coq de Virginie*.

COQ DE ROCHE, o. 55e. g. de BRIS. C'eſt un o. de l'Amér. mérid. demi-palmé à la maniere du *Manakin*; bec comprimé; queue très-courte; belle huppe repliée en demi-cercle; plumage du mâle rouge, plus grand qu'un Pigeon ramier, aimant les repaires obſcurs & ſolitaires, quoique voyant de jour. Il s'en trouve au Pérou qui ont la queue plus l., & les ailes & la queue n.

Coq de Turquie, ne différant du nôtre que par un plumage plus riche en couleurs.

C. de Virginie, bec & pieds bleus, & ſans croupion. On dit que peu à peu la race de nos Coqs portée en Virginie perd le croupion.

C. d'Inde. Dindon.

C. friſé, plume retournées en dehors; l'Aſie offre cette variété avec différentes couleurs.

C. huppé, différent du nôtre ſeulement par ſa huppe; il a ordin. la crête moins fournie.

C. Indien, abuſ. *Hocco*.

C. marin, cr. *Cancre Ours* ſelon les uns, *Cancre d'Héraclée* ſelon d'autres.

C. merdeux, abuſ. *Huppe*.

C. nain, petit Coq de Java de la taille d'un Pigeon.

C. negre, Coq des Philippines à crête, barbes, épiderme & périoſte n.

Coq noir, pet *Tétras* à queue pleine.
C. puant, abuf. *Huppe.*
C. ſans croupion. V. Coq de Virginie.
COQUALLIN, q. V. Ecureuil orangé.
COQUANTOTOLT, o. pet. o. huppé, de la figure d'un Moineau, que BRISS. regarde comme un *Manakin*, mais auquel BUF. n'en trouve pas le bec.
COQUART o. V. *Faiſan*, *Faiſan-bâtard.*
COQUELUCHE, { o. 2e. Ortolan. / i. 158e. Phal.
COQUILLADE, pet. p. ſaxatile du g. du *Perce-pierre*, l. 3 à 4″; alép.; pet yeux; pectorales larges & courtes; ventrales pet.; caudale entiere; peau brune mouchetée; crête tranſv. ſur la tête, molle dit ROND., mais c'eſt plutôt un lobe charnu, auſſi WIL. dit-il que l'animal le dreſſe & le couche à ſon gré; il eſt placé entre ſes yeux, de forme triang. & bordé de rouge; angles de la mâchoire ſupérieure produiſant une membrane qui s'éleve comme une petite pinnule; chair non-eſtimée. D. 50. P. 10. V. 2. A. 36. On ne comprend rien à la diſcordance échappée à DAUB. ſur ce poiſſon. *V.* Gattorugine.
COQUILLADE, o. 13e. Alouette.
COQUILLE D'OR, i. 29e. *Teigne.*
COQUILLE DE S. JACQUES, c. *Peigne* d'ARG. à 2 oreilles, bien cannelé & bariolé de 2 couleurs.
COQUILLE DE S. MICHEL, c.; le même, mais jaune & d'une ſeule couleur.
COQUILLE DE VÉNUS, c. *Came* d'ARG. à côtés inégaux, dit *orientale* quand elle eſt unie, *occidentale* quand elle eſt hériſſée de petites pointes.
CORACIAS, o. 13e. g. de BRIS.; tétradact. fiſſipede à 3 antér., à jambes emplumées juſqu'au talon, bec en cône allongé un peu arqué, ayant à ſa baſe des plumes tournées en-devant & couvrant les narines. L'eſpece qui a gardé le ſimple nom du genre eſt un o. de montagne à plumage noir, à reflets verts, bleus & pourprés, de taille élégante, inquiet & vif; cri aigre; bec & pieds rouges. On a quelquefois donné ſon nom au *Troupiale* & au *Rollier* d'Europe.
CORACIAS HUPPÉ, autrement dit *Sonneur*, o. du même g. de la gr. d'une Poule; allant en troupes; vol élevé, plumage n. à reflets verts, inſectivore; huppe tardive dans la jeuneſſe & diſparoiſſant dans la vieilleſſe; bec & cou plus l., plus grêles, tête plus pet., queue plus courte que dans l'eſp. précéd; ſur les h. montagnes de divers lieux de l'Europe.
CORAIL, zo. Une des *Iſis* de PAL. Polypiage ovipare bien décrit par DON. à ſquelette de forme arboreſcente connue, de la h. d'un pi. au plus, & d'un po. de diam. dans le bas des plus gros troncs; dont la baſe épatée eſt fixée ſur des rochers, ou ſouvent en deſſous, ſuſpendue la tête en bas; tronc & branches conico-cyl. & rarement applatis. Les rameaux ſont dichotomes & pouſſés dans une direction qui les éloigne peu du même plan. Ce ſquelette eſt ordin. d'un beau rouge, rarement rougeâtre, plus rarement encore jaunâtre & blanchâtre. Sa ſubſtance eſt crétacée, mais unie à une autre membrano-viſqueuſe. Son écorce, extér. ſillonée de fines ſtries longit., eſt rouge, molle, celluleuſe, mais elle devient ſolide par le rapprochement des parois des cellules, à meſure qu'elles ceſſent d'être habitées. On y trouve de pet. globes rouges qui ſont les œufs du Corail. La ſurface de cette écorce eſt criblée de pores conoïdes dont l'ouverture marquée de 8 lobes, ou étoilée, donne iſſue à l'animal. C'eſt une eſp. de pet. Polype d'un blanc bleuâtre, à 8 bras fins, & garnis chacun de 2 cirrhes à leur extrémité. Ces bras n'étant pas développés, l'animal ne montrant que la partie du corps qui les porte, n'a l'air que d'un gros point blanc, & les pêcheurs l'appellent *lait*, *goutte de lait du Corail*; on n'a trouvé juſqu'ici ce zo. que dans la méditer. Pour le *faux Corail*, voyez *Iſis*; on a auſſi nommé quelquefois ainſi des *Millepores*, & des *Madrépores.*
CORAIL BLANC DES BOUTIQUES, zo. *Madrépore* de l'Océan indien, comp. de pluſieurs troncs unis & liés par leurs branches. Celles-ci pouſſent des rameaux près de chaque étoile de leur ſurface qui eſt liſſe. La ſubſtance du tout eſt dure, & d'un beau blanc d'ivoire, & les étoiles ſont fort petites. On trouve dans la Méditer. un Madrépore aſſez ſemblable à celui-ci, excepté que ſes étoiles ſont plus gr.; auſſi lui a-t-on donné le même nom, ainſi qu'à pluſieurs autres eſpeces de Madrépores.
CORAL, r. C'eſt, dit-on, un Serp. non venimeux des bords de la riviere des Amazones, très-l. & très-gros, car on lui donne 25′ de l. & 1 de diam.; non décrit.
CORALINE, c. *Peigne* rouge ſtrié & relevé de boſſes diſpoſées par zones, & à oreilles inégales.
CORALLIN, r. Serp. d'Aſie du 3e. g. de DAUB. Corps grêle, couvert de pet. écailles iſolées; dos vert-de-mer à 3 rubans bruns; ventre pâle piqué de blanc, venimeux.
CORALLINE, famille d'êtres marins qu'EL.

& pluſieurs autres ont mis au nombre des Polypiages; mais ici comme par-tout ailleurs il faut éviter les équivoques & les diſputes de mots. PAL. & SPAL. n'ont jamais pu, diſent-ils, rien voir qui eût vie dans les Corallines. EL. cependant décrit les Pol. qu'il y a vus cent fois, & les uns & les autres ont raiſon; ou s'ils ont tort, c'eſt de n'avoir pas aſſez ſpécifié ce qu'ils entendoient par Corallines. Je vais les décrire d'après le Naturaliſte Anglois.

Les Corallines ſont des productions plantiformes à ramifications nombreuſes & légeres. EL. les diſtingue en *véſiculeuſes*, en *tubuleuſes*, en *celluleuſes* & en *articulées*; ces dernieres ſont à peu-près les ſeules que PAL. & SPAL. appellent Corallines, & ce ſont auſſi celles où ils n'ont point vu de Pol.; celles ſur leſquelles EL. même n'affirme pas en avoir trouvés, & PAL. décrit les Polypiages des autres Corallines, qu'il met au nombre des zo. ſous les noms de *Tubulaires* & de *Cellulaires*.

Les Corallines *véſiculeuſes* ſont, dit EL., d'une ſubſtance cornée. Leurs branches paroiſſent dentelées, & ſont, à certaines époques, chargées de pet véſicules que l'Auteur regarde comme l'habitation du jeune Polype, voyant dans leur chûte la ſéparation du petit & de ſa mere. D'autres Pol. habitent les pet. véſicules ſtables que forment les dents ou denticules, & ces animaux paroiſſent former entre eux un tout, comme les branches en forment un avec le tronc.

Les *C. tubuleuſes*, auſſi de matiere cornée & élaſtique, ſont comp. de pet. tubes ſimples appliqués les uns aux autres. Leurs Pol. ſont d'un rouge cramoiſi, & ils ſont fort agiles; on les voit étendre tous leurs bras en même tems. C'eſt aux extrémités des branches qu'ils paroiſſent, car elles n'ont ni denticules ni véſicules; quelques-unes ſont liſſes, d'autres ſont ſillonées en anneaux, comme ceux de la trachée artere; quelques-unes ſont très-peu ramifiées, d'autres ont beaucoup de branches.

Les *C. celluleuſes*, dit encore EL., ſont d'une matiere cruſtacée ſi mince qu'elle eſt tranſparente. La loupe fait voir ces corps remplis de cellules, & il a cru ces cellules occupées par des Pol. L'eſp. qu'il nomme *C. à tête d'oiſeau* eſt très-pet. & très-touffue; ſes cellules ſe terminent en demi-globes qui portent un bec. Celle qu'il appelle *C. à côte de maille* eſt encore plus touffue, & auſſi fine. Le microſcope montre que tous ces branchages ſont comp. de cellules pyriformes placées par paires, articulées & adoſſées les unes aux autres. Les Corallines *articulées* ſont formées de pieces de matiere cretacée dont la ſurface eſt couverte de pet. ouvertures. Ces pieces ſont unies entr'elles, & comme articulées par des membranes; & le total qui en réſulte eſt flexible, quoique chaque piece en particulier ſoit caſſante. L'eſp. qu'EL. nomme *Bugle coralline*, ou *Conjoude moyenne*, eſt comp. de pieces dont chacune a la forme d'un cylindre à extrémités arrondies, ou celle d'un d'ellipſoïde très-allongé, pointillé ſur la ſurface. Mais, au microſcope, ce piqué devient une moſaïque en loſanges, dont chacun a un petit trou dans ſon milieu. Les tiges & les branches ſont comp. de ces ellipſoïdes. Toutes ces Corallines varient beaucoup entr'elles quant à la couleur blanche, rougeâtre, &c., au nombre des rameaux, à la forme des articles, &c. *V. Tubulaires, Cellulaires & Sertulaires.* V. auſſi *Cheveu de mer, Goupillon, Scolopendre de mer, Queue de Faiſan, Arrête de Hareng, Fil de mer, & Sapin de mer.*

CORALLOIDE, zo. *Kératophyte.*

CORAYA, o. 1er. *Fourmiller-Roſſignol.*

CORBEAU, o. 14e. g. de BRIS. tétradact. fiſſipede à 3 antér., bec en cône allongé, dr., excepté le bout un peu abaiſſé; plumes de ſa baſe couvrant les narines; pennes de la queue à peu près égales. L'o. qui a donné ſon nom au g. eſt ſédentaire, ou non voyageur; c'eſt peut-être, de tous les animaux, le plus exactement omnivore. On l'a ſouvent confondu avec la *Corneille*; mais aucune Corneille n'eſt auſſi gr. que le Corbeau, ſa taille égale celle d'une poule; il a 3 ½′ de vol; plumage noir pourpré en-deſſus, latér. changeant en vert; la 1e. des gr. pennes de l'aile plus l., & toutes terminées en pointe; bec, pi. & ongles n.; langue fourchue & hériſſée. Cet o fort répandu dans le Royaume & dans l'Europe, réellement très-rare aux environs de Paris, ſe retire en troupes, de nuit, non dans les bois, mais ſur les montagnes, parmi les rochers, ſur les vieux bâtimens abandonnés. Ponte unique, en Mars, de 5 à 6 œufs; incubation de 20 jours; petits plus blancs que n. en naiſſant; adulte ſouvent blanc dans le nord; tous moins n. avec l'âge. Le *Corbeau des Indes*, ou des *Moluques*, dont BRIS. a fait un *Calao*, paroît à BUF. un Corbeau. On a auſſi nommé Corbeau un *Catucoua n.*

CORBEAU { *chauve*, o. Coracias huppé à qui l'âge a fait perdre sa hupe. *de nuit*, o. Bihoreau, Engoulevent, Hulote. *de paradis*, o. 2e. Moucherolle. *de mer*, o. Cormoran. p. Corp; auſſi Perlon.

On en a fait auſſi un p. que l'on prétend diſtinguer de l'un & de l'autre, & que l'on rapporte au *Trigla lucerna* de LIN. Addimens de 3 doigts articulés entre les pector. & les ventrales; mâchoire ſupér. un peu fourchue ſelon ART.; lig. latér. biſurquée vers la caudale; dorſales dans un ſillon oſſeux; gr. pector. noires; ventrales & caudale gr. & rouges; dans la mer du nord; D. 8, 16. P. 10. V. $\frac{1}{5}$. A. 15. Malgré toutes les ſynonymies, il me paroît que ce p. pourroit bien n'être autre choſe que le *Perlon*.

CORBEILLE, c. *Came* ronde, à côtés égaux, ſtries ondées. On l'appelle la *Lime* quand ces ſtries ſont les unes tranſv., les autres longitudinales. On nomme auſſi *Corbeille* une variété du *Cœur de bœuf*, de forme ronde, ſtriée par ondes.

CORBICHET, *Corbigeau*, o. *Courli*.

CORBILLARD, *Corbillat*, o. *pet. Corbeau*.

CORBIN, o. chez les vieux Auteurs, *Corbeau*.

CORBINE, o. *Corneille n.*

CORCOVADA, p. On dit que c'eſt un p. de la mer des Indes, Alep., de la taille des plus gr. Morues, peau tachetée de jaune & de vert; pectorales jaunes; chair eſtimée.

CORDELIÈRE, i. 32e. *Teigne*.

CORDON BLEU, { o. 1er. *Cotinga*; on a nommé de même une variété du *Bengali*. c. *Tonne* blanchâtre rayée de faſcies bleues; intér. jaunâtre, rare.

CORDONNIER, { o. 3e. Goeland, dit brun. p. On dit que c'eſt un p. de mer des côtes de Guinée qui a le grognement du Cochon, & 2 l. cirrhes pendans aux côtés de la tête.

CORDYLE, r. *Lézard* d'Afrique & d'Aſie, du 2e. g. de DAUB. pentadact. à un ongle à chaque doigt; tête comme diviſée en pluſieurs limbes par diverſes ſutures; ouvertures des oreilles pet. & poſtér.; dos plat, flancs perpendiculaires à ſa ſurface; le tout diviſé tranſv. en 26 ſegmens imbriqués, l'abdomen en 10. Les écailles qui forment ces ſegmens ſont aiguillonées & relevées en carênes aux flancs; queue ronde, égale au corps, & épineuſe vers le bout; robe bleue, à pet. raies de châtain ſur chaque écaille.

CORET, c. 3e. g. des *Limaçons* univalves D'AD. C'eſt un pet. c. d'eau douce du Sénégal qui a ſon analogue dans les environs de Paris; c. en diſque d'1 $\frac{1}{2}$''' de diam. à ſpires en 4 tours, arrondies, & laiſſant entre elles un ſillon circulaire. L'animal eſt hermaphrodite du 3e. g.

CORI, q. *Aperea*.

CORIDON, i. 17e. Pap.

CORIGUAYRA, q. *Sarigue*.

CORINE, q. 19e. *Antilope*.

CORISE, i. 5e. Hémiptere de GEOF. qui lui donne un art. aux tarſes, des ant. très courtes ſous les yeux, 4 ailes croiſées, 2 pattes en pinces, 4 en nageoires. Mais ce Naturaliſte s'eſt trompé, la Coriſe a réellement 2 art. aux tarſes des jambes antér. & des poſtér.; quant à ceux des jambes intermédiaires plus l. que les antér. mais moins que les poſtér., on peut dire qu'ils ont 1 ou 2 art. ſelon que l'on voit la hanche ou la cuiſſe dans la 1ere. partie de la jambe.

1. La *Coriſe*, l. 5 $\frac{1}{2}$, lar. 2. Cet i. facile à confondre avec la *Punaiſe à avirons* n'a point d'écuſſon; il put & pique très-fort; il nage ſouvent ſur le ventre, ce que ne fait pas la Punaiſe à avirons.

CORLI, *Corlieu*, *Corlai*, o. Courli, mais ſur-tout le pet. Courli.

CORMARAN, *Cormarin*, *Cormoran*, o. 111e. g. de BRIS. tétradact. palmipede parfait, le doigt poſtér. même étant uni aux autres par une membrane entiere; les jambes avancées, avant l'abdomen, & plus courtes que le corps, l'ongle du doigt du milieu des antér. dentelé intér. comme une ſcie; le bec dr. preſque cyl. mais crochu vers le bout. L'eſp. qui a donné ſon nom au g. eſt un o. de la taille de l'Oie, mais ſa queue plus l. le fait paroître plus gr.; tête applatie, yeux très-en-avant; plumage n. & brun avec quelques taches blanches, dont une au h. du cou; pi. n.; femelle toute n. Cet o. répandu dans tous les parages eſt gr. & habile nageur, plongeur & pêcheur. Il vole cependant & il ſe perche, faculté rare dans les o. qui ont ces autres talens. Il a auſſi un inſtinct fort utile pour lui: il jette en l'air le p. qu'il a pris & le reçoit enſuite dans ſon bec, la tête la premiere, d'où il arrive que les écailles & nageoires n'étant pas priſes à contre-ſens, gliſſent dans l'œſophage ſans lui faire aucun mal.

Le *pet. CORMORAN*, ou le *Nigaud*. Cet o.

quoique plus pet. que le précéd. paroît plus paresseux & plus pesant ; peut-être ayant moins d'expérience n'est-il que moins méfiant à l'égard de l'homme qu'il voit plus rarement ; on ne lui en a pas moins donné un nom fait pour désigner sa prétendue stupidité. L'esp. à peu-près aussi nombreuse que la précéd. est moins répandue dans les pays chauds, mais plus réunie vers les rochers & les mers du nord. Ces pet. Cormorans avalent des p. assez gros, & FABR. a vu souvent dans l'o. mort le p. allant de l'œsophage à l'anus. Leurs œufs sont aussi gros que ceux de l'Oie, mais si puans qu'à peine les Groënlandois même peuvent-ils en manger ; la chair de l'o. est cependant assez estimée.

Cormoran des Amazones, abus. *Vautour urubu.*

CORNE D'AMMON, c. très-commune considérée comme Fossile, mais dont on dit que le coquillage est aujourd'hui inconnu. D'autres prétendent qu'il se trouve dans des rivieres de l'Indostan. ARG. donne son nom à la 7e. famille des c. univalves fluviatils dont il assure que l'animal est très-différent de celui des Nautiles auxquels sa c. ressemble fort ; ce qui n'empêche pas KNORR d'en faire un Nautile. V. *Planorbe.*

CORNEILLE, o. du g. du *Corbeau* ; il forme une famille qui réunit plusieurs esp. toutes plus pet. que le Corbeau, & cette différence doit empêcher de les confondre.

1. La *Corbine* ou *Corneille n.*, plus pet. d'un tiers que le Corbeau ; ouverture des narines ronde & recouverte de soies dirigées en avant ; doigt extérieur à demi-uni à celui du milieu. Cet o. habite les forêts pendant l'été, & il n'en sort que pour chasser & chercher des œufs dans les nids. Il se mêle en hiver avec les autres esp. pour chercher dans nos pâturages, à la suite des bestiaux, & dans nos champs derriere la charrue, les i. & les v. mis à découvert par le soc. On a vu de ces Corneilles n. & blanches, & aussi de toutes blanches.

2. Le *Freux*, ou la *Frayonne* ; taille moyenne entre celles du Corbeau & de la Corbine ; bec moins gros ; peau nue & farineuse autour de sa base au lieu de soie ou de pet. plumes ; granivore & insectivore ; allant par troupes, nichant même en société, plusieurs couples sur un gr. arbre ; criard comme les autres o. du g. ; plumage d'un n. violet.

3. La *Corneille mantelée*, n. à mantelet gris Cet o. est très-familier & fréquente, sur-tout en hiver, les lieux habités ; mais il change de climat au commencement du printems & va plus au nord. Il est plus granivore que carnivore ; taille de la Corbine ; croassement du g. BUF. rapporte à cette famille un o. du Sénégal qui a un scapulaire blanc fort court, sur-tout par derriere ; c'est une esp. nouvelle & peu connue, & un O. de la Jamaïque à queue & bec plus courts que dans nos Corneilles, à narines plus gr. ; plumage n. ; l. 16″.

CORNET, c. 8e. famille des univalves D'ARG. à c. en cône allongé & mousse par le bas, racourci, mais en pointe vers le haut, qui est séparé du bas par une vive arrête au-dessus de laquelle se voit le sommet fait en maniere de couronne dentelée. Son ouverture est allongée. Par l'extrémité de cette ouverture opposée au sommet, l'animal fait sortir son l. cou. Il est terminé par une tête ronde qui porte 2 cornes assez l., au milieu desquelles sont ses yeux du côté externe. Sa bouche est un suçoir placé au h. de sa tête. Du dessus du cou naît un tuyau, & de l'ouverture de celui-ci sort une plaque large à laquelle tient l'opercule qui est ovale. AD. fait entrer les cornets dans le g. des Rouleaux. *V.* ce mot.

CORNET DE CHASSEUR, c. *Limaçon* terrestre de GEOF. d'un rouge jaunâtre, ombiliqué des deux côtés, ventru, offrant presque l'aspect d'une pomme, lisse & luisant quoique strié transv. mais très-légérement ; ouverture demi-ronde, levre blanche repliée ; entrée foiblement pourprée ; diam. 16‴.

Cornet de St-Hubert, c. *Limaçon* à bouche applatie, à levre repliée & évasée ; l'œil de la volute renfoncé comme dans une corne d'Ammon.

CORNILLON, o. *Choucas*, quelquefois pet. de la Corneille qui est cependant plutôt un Corneillon.

CORNU (le), r. Serpent d'Egypte du 4e. g. de DAUP. qui paroît avoir 2 cornes, non comme le *Céraste* & l'*Ammodyte* par ses paupieres, mais par 2 dents qui percent la levre supér.

COROCORO, p. de mer du Brésil du g. du Milan ? l. 1′, pectorales l. de 3″, ventrales presque triang. mais arquées au bout, dorsales arquées, caudale l. de 2″, lar. de 4, écailles argentées, lavées de brun sur le dos, 8 raies transv. de la même couleur sur les côtés ; ventre & nageoires blancs. MARC. & WIL. ne mettent pas en état de le mieux caractériser.

CORP,

CORP, p. de mer du g. du *Daine*, qui ſe trouve auſſi dans les étangs & lacs ſalés, & à l'embouchure de quelques fleuves; écailleux & approchant de la *Dorade* ſelon ROND., l. de 12 à 24″; dos très-convexe & noirâtre; tête un peu dorée & n.; lig. latér. très-tortueuſe; gr. yeux, pet. bouche, barbillon infér., pet. dents, pectorales gr. & larges, ventrales plus gr. encore & noires ainſi que l'anale. Ce p. vit en troupes. D. $\frac{9}{14}$. P. 15. V. $\frac{1}{5}$. A. $\frac{3}{8}$.

CORSAC, q. eſp. de pet. Renard très-commun le long de l'Irtis & du Jaïck dans les vaſtes déſerts de la Tartarie. Peau eſtimée; dos gris en hiver, d'un fauve clair en été; ventre blanc ainſi que la gueule; raie brune des yeux aux narines; queue garnie de longs poils, auſſi longue que le corps, & de la couleur du dos, hors la baſe & le bout qui ſont noirâtres; oreilles courtes, dr. & de la couleur du dos; yeux d'un jaune verdâtre, entourés de poils blanchâtres. Cet animal a une eſpece d'aboiement; il ſe terre & enfouit ce qu'il a de trop.

COSCUI, q. Pécari.

COSMORO, o. Ara rouge, ou 1er. Ara.

COSSON, i. Charanſon.

COSSUS, i. 4e. Phalène.

COSTOTOL, o. *V.* Troupiale.

COTAN, c. *Came* d'AD., de 2″ de large, au plus; fond blanc taché de fauve, ou de couleur de chair, orné de près de 100 pet. ſtries tranſv. & arrondies; ſommet de chaque battant au milieu de la largeur, & un peu écartés l'un de l'autre.

COTIA, q. *Agouti.*

COTINGA, o. 23e. g. de BRIS. tétrad. à 3 antér., bec dr., convexe ſupér., plus large qu'épais à ſa baſe; bords de la mandibule ſupér. échancrés vers le bout; queue un peu fourchue, comp. de 12 pennes. Ce g. renferme de ſuperbes o. des climats chauds de l'Amérique. Ils reviennent 2 fois par an aux mêmes lieux, & ne paroiſſent pas s'en éloigner beaucoup. Ils aiment les rivieres & lieux marécageux plantés de paletuviers. Leur taille varie depuis celle du Pigeon juſqu'au-deſſous de celle du Mauvis. BUF. admet les eſp. ſuivantes.

1. Le *Cordon bleu*; plumage d'un bleu éclatant quoique foncé ſur le dos, la tête & le cou; d'un pourpre violet à la gorge, à la poitrine & à une partie du ventre où il eſt coupé par une bande bleue qui va rejoindre le bleu du dos; du n. çà & là aux ailes & à la queue; l. 8″, vol 13; au Bréſil. MAUD. l'a ſouvent reçu de Cayenne avec diverſes variétés dans la diſtribution des couleurs, & avec du rouge plus ou moins vineux placé irréguliérement; peut-être, comme il le ſoupçonne, ces variétés tiennent-elles ſouvent à l'âge.
2. Le *Quereiva*, d'un bleu aigue-marine mouchété de n., chaque plume étant n., mais ayant le bout le plus apparent de ce beau bleu; plaque d'un pourpre violet à la gorge; bec & pi. n.; taille du Mauvis, à Cayenne.
3. La *Terſine*; tête, h. du dos & pennes n.; gorge, bas du dos & bord extér. des ailes d'un bleu clair; ventre d'un blanc jaunâtre.
4. Le *Cotinga à plumes ſoyeuſes* décompoſées & effilées, ſemblables à des ſoies d'un bleu changeant mêlé de n. aux pennes; gorge d'un violet foncé, l. 7″ 4‴, vol 13″ 4‴.
5. Le *Pacapac*, ou le *Pompadour*, d'un pourpre éclatant, aux ailes près qui ſont brunes & blanches, les plumes de leur couverture ayant la côte blanche ſans barbes à leur extrémité, l. 7 $\frac{1}{2}$″, vol 14. On a vu des variétés d'un gris pourpré.
6. L'*Ouette*, plumage rouge coupé de teintes très-différentes; calote de plumes écarlates aſſez l.; pennes de la queue terminées de n.; tarſes poſtér. garnis de duvet, l. 7″. Cayenne.
7. Le *Guira-Panga*, plumage blanc; pi. & bec n.; ſur celui-ci eſt une Caroncule charnue garnie de pet. plumes, qui, du très pet. volume qu'elle a naturellement, paſſe à celui de 2″ de l. quand l'animal eſt agité de quelque paſſion; cri très-fort; l. 12″; à la Guiane.
8. L'*Averano*. Cendré, mêlé de noirâtre & de verdâtre; appendices n. & charnues ſous le cou; gr. de Pigeon; bec l. & large d'1″; voix forte, & ſemblable à celle d'une cloche fêlée; chair eſtimée; c'eſt le *C. tacheté de* BRIS.
9. Le *Guirarou*, d'un gris clair mêlé de n., de noirâtre & de blanc, l. 9 $\frac{1}{2}$″; au Bréſil.

COTRELUS, o. *Cujelier.* V. Alouette.

COTTA, o. Gr. Foulque dite *Macroule.* Voy. Foulque.

COTTERET-GARU, o. *Combattant.*

COUA, o. *V.* ci-deſſous le 4e. o. rapporté au Coucou.

COUAGGA, q. du midi de l'Afrique, qui ſemble tenir du Cheval, du Zebre & de l'Onagre. Pélage brun foncé, coupé de raies n. du muſeau au garrot, en paſſant par-deſſus la criniere & en s'affoibliſſant peu-à-peu depuis le garrot, de maniere à devenir enfin nulles vers le milieu des flancs. Ventre blanc,

queue médiocre, corne de pi. de Cheval, docilité & force de cet animal, auſſi les payſans du Cap l'attelent-ils. Dans l'état ſauvage, les Couaggas vont par troupes nombreuſes, & aucun Zebre ne s'y mêle, ce qui paroît détruire le ſoupçon de BUF. que ce ſont des Mulets du Zebre & du Cheval ſauvage.

COUALE, o. *Corneille n.*

COUANDOU, q. *Coendou.*

COUAR, o. *Corneille n.*

COUCOU, o. 50e. g. de BRIS. tétradact. à 2 antér., bec un peu courbé, ſupér. convexe, latér. applati, ſa baſe ſans plumes en forme de poils, ordin. 10 pennes ſeulement à la queue; répandu dans tous les climats qui ne ſont ni exceſſivement froids, ni exceſſivement chauds. L'eſp. qui a donné ſon nom au g., je veux dire notre *Coucou*, eſt un o. voyageur, d'un plumage cendré, brun & blanc. On connoît ſon chant, ſa mue qui le met preſque à nu, la voracité du mâle & l'inſtinct de la femelle qui ſait ſauver ſon œuf ou ſes œufs en les dépoſant dans des nids qu'il n'a pas vu conſtruire, dans des nids étrangers; l. 13 à 14″, bec l. de 3‴, vol près de 2′; tête aſſez groſſe; narines à rebord ſaillant, langue mince & non fourchue; cuiſſes & pi. courts. La taille & les couleurs de cet o. ſont ſujettes à pluſieurs variétés dans l'ancien Continent; elles ſont plus conſtantes dans le nouveau. On ignore ſi parmi les eſp. étrangeres, il en eſt qui pondent dans le nid d'autrui, mais on ſait de pluſieurs qu'elles conſtruiſent elles-même le leur. BUF. rapporte au même g. les o. ſuivans.

De l'ancien Continent.

1. Le *Gr. Coucou tacheté*, taille de la Pie, dos brun émaillé de blanc, ventre orangé, huppe bleuâtre mobile; bandeau n. ſur les yeux; au nord de l'Afrique.
2. Le *Coucou huppé n. & blanc*, mêmes pays, un peu plus gr. que notre Coucou.
3. *C. verdâtre de Madagaſcar*, olivâtre foncé nué de brun, l. 21 ½″.
4. Le *Coua*, huppe mobile d'un cendré verdâtre; plumage blanchâtre, nué de vineux, de cendré & de verdâtre; l. 14″, à Madagaſcar.
5. Le *Hocheo d'Egypte*, nom qui imite ſon cri; plumes de la tête & du cou épaiſſes & rudes, les autres effilées & douces; queue & bec aſſez l.; acridophage; l. 14 ½ à 16 ½″. Le Toulou de Madagaſcar paroît être le même o.
6. Le *Rufalbin*, roux & blanc, taille de Merle, queue l.; au Sénégal.
7. Le *Bouſalick*, brun nué & tacheté de blanc, de n. & de jaune; d'un tiers plus pet. que notre Coucou, mais plus allongé, bec & queue plus l., tête plus groſſe, ailes plus courtes; au Bengale.
8. Le *Coucou varié de Mindanao*, rayé, fouetté & mouchté de roux, de blanc, & de brun à reflets verts; plus gros que le nôtre; aux Philippines.
9. Le *Cuil*, mais comme il ne paroît pas de ce g., voyez ce mot en ſon rang.
10. Le *Coucou brun varié de n.*; queue l.; aux Iſles de la Société.
11. *C. brun piqué de roux*, plus gros que notre Coucou; aux Indes.
12. *C. tacheté de la Chine*, noirâtre, blanchâtre, verdâtre à reflets bruns dorés; l. 14″.
13. *C. brun & jaune à ventre rayé*, un peu plus pet. que le nôtre; gris, blanc, n. & jaunâtre; aux Philippines.
14. Le *Jacobin huppé de Coromandel*; dos n., ventre blanc; l. 11″.
15. Le *pet. Coucou à tête griſe & ventre jaune*; gris, n. blanc & brun clair; taille de Merle; à l'Iſle Panay.
16. Les *Coukéels*, c. à. d. le *C. n. de Bengale*, l. 14″, le *Coucou de Mindanao*, ou de M. COMMERÇON, preſque auſſi gr. que le nôtre, l'un & l'autre n. à reflets verts dans le 1er., bleus dans le 2e.; & enfin le *C. n. des Indes* de BRIS., l. 9″, n. à reflets de toute couleur. La gr. différence de taille dans le même climat porte MAUD. à regarder ce dernier comme une eſp. partic. Mais la raiſon contraire lui fait croire que les 2 1ers. ne ſont qu'une eſp. & une variété.
17. Le *Coucou vert doré & blanc*, taille de Grive; au Cap.
18. *C. à l. brins* de 6″ à la queue, leſquels n'ont de barbe qu'à leur extrémité; tout vert & huppé, l. 17″, à Siam.
19. *C. huppé à collier*, 2 brins à la queue, collier blanc, fond noirâtre & rouſsâtre, l. 1′; à Coromandel.
20. Le *Sanhia*, 2 brins à la queue, dos bleu, ventre blanc, bec & pi. rouges, l. 13″, à la Chine.
21. Le *Taitſou*, tout bleu à reflets verts & violets, bec & pi. n.; à Madagaſcar; l. 17″, MAUD. en trouvant beaucoup de plus pet. ignore ſi c'eſt une variété de race, ou de ſexe.
22. Le *Coucou indicateur* ainſi nommé du cri qu'il pouſſe quand il trouve un nid d'Abeilles; gris, blanchâtre & brun; l. 6 ½″; au nord du Cap.

23. Le *Vouroudriou*, *Voudroudriou*, 12 pennes à la queue; dos vert changeant en cuivre de roſette, ventre gris-blanc, l. 15″; ſa femelle nommée *Cromb*, a 17 ½″ de l.; dos brun, ailes mêlées de roux & de verdâtre, ventre roux clair, varié de noirâtre. MAUD. ne regarde pas comme bien sûr que le *Cromb* ſoit la femelle du *Vouroudriou*.

Du nouveau Continent.

1. Le *Vieillard*; barbe de duvet blanc; plumes brunes ſoyeuſes ſur la tête; gorge & cou blancs; dos cendré olivâtre; ventre roux; bec n. & blanc; ailes courtes; l. 15″; à la Jamaïque. On en voit à Cayenne un dit *Coucou des Paletuviers* qui n'a que 12″ de l.
2. Le *Tacco*, bec plus grêle & plus alongé que dans le précéd.; dos d'un cendré brillant & tirant ſur l'olivâtre; ventre roux; l. 15″ 9‴; gr. deſtructeur d'i. & de pet. r.; à la Jamaïque.
3. Le *Cuira-Cantara*, *Coucou huppé du Bréſil* de BRIS.; huppe brune & jaune; plumage varié de brun, de blanc & de jaunâtre; criard; l. 14 ½″.
4. Le *Quapactol*, ou le *Rieur*; ſon cri imitant un éclat de rire; dos fauve, gorge cendrée, ventre n.; taille de notre Coucou; au Mexique.
5. L'*Atingacu-Camucu*, ou *Antigacu*, ou *Coucou cornu* du Bréſil de BRIS., double huppe de plumes que l'o. releve ou abaiſſe à volonté, dos brun, ventre cendré; l. 12″ dont la queue ſeule occupe 9.
6. Le *Coucou brun varié de roux*, d'un blanc rouſsâtre en-deſſous; taille du Mauvis, à Cayenne.
7. Le *Cendrillard*, même taille; tout gris.
8. Le *Coucou piaye*; dos marron-pourpré, ventre cendré, taille de Merle; à Cayenne.
9. *C. n. de Cayenne*, bordures blanches aux couvertures ſupér. des ailes; bec & iris rouges.
10. Le *pet. C. n. de Cayenne*, croupion blanc; l. 8″.

C. de Paradis, o. 18e. Coucou de l'ancien Continent.

C. rouge, o. abuſ. Engoulevent.

C. huppé de Guinée, o. abuſ. Touraco.

COUDIOU, o. Coucou.

COUDOUS, q. On nommoit ainſi le *Canna* quand on ne le connoiſſoit que par ſes cornes, dans un tems où BUF. le croyoit une eſp. de Buffle.

COVET, c. Pourpre d'AD. à canal court, échancré & replié en dehors. L'enſemble de la c. eſt un ovoïde alongé, ſupér. obtus, infér. pointu, peu épais, à 8 ou 9 ſpires chagrinées & diſtinctes quoique peu renflées; ouverture 2 fois plus l. que large; la levre droite épaiſſe & à 7 ou 9 dents; la levre gauche recouverte d'une gr. lame mince; l. 1″, lar. 6‴.

COUGAR, *Couguar*, q. féroce de la Guiane & du Bréſil, du g. du Chat, *Tigre rouge* de BRIS., mais qui n'eſt point un Tigre, n'ayant pas les bandes qui caractériſent cet animal. Il eſt léger à la courſe & monte aux arbres d'où il s'élance ſur ſa proie. Plus avide que courageux, on le fait aiſément fuir quand il eſt raſſaſié. Pet. tête, gr. yeux, menton blanc, dos d'un jaune rouſsâtre mêlé de brun, pattes & ventre cendrés, jambes hautes, corps allongé, l. de 4′ ſans la queue qui en a 2.

Cougar de Pensylvanie, autre eſp. des climats tempérés de l'Amér., plus baſſe ſur jambes & ayant cependant le corps auſſi l. mais plus effilé. Ces 2 eſp. ſont apprivoiſables.

COU-JAUNE, o. de Saint-Domingue rapproché des Fauvettes par ſa taille, ſon bec aigu & ſes habitudes. Gorge, cou & poitrine jaunes, le reſte varié de blanc & de gris foncé; queue de 12 pennes; chant très-agréable; nid ſuſpendu au bout d'une branche flexible.

COUKÉEL, o. 16e. Coucou de l'ancien Continent.

COULAC, p. Aloſe.

COULACISSI, o. 3e. Perruche à queue courte de l'ancien Continent.

COULANT, p. Carpe olive de Cayenne à lig. latér. blanche.

COULASSADE, o. Calandre, 8e. Alouette.

COULAVAU, o. *V.* Loriot.

COULEUVRE, r. 3e. g. des Serpens de LIN. & une des eſp. de Serpens les plus communes en ce pays. Sa l. & ſes couleurs paroiſſent n'avoir rien de conſtant, & peut-être applique-t-on le même nom à pluſieurs eſpeces. DAUB. en décrit une conſervée depuis pluſieurs années, l. de 3′ 8″, & ayant dans la partie de ſon corps la plus groſſe 2′ 6″ de circonférence, ce qui eſt énorme, cette dimenſion donnant un diametre de 10″. Ventre jaunâtre, dos n. parcouru longit. par des rangées de taches jaunes de différentes formes.

Couleuvre capelle, Serpent-à-lunettes.

C. verte, Serpent-javelot.

COULIN, o. *Goulin.*

COULOIR, c. *Cloniſſe.*

COULON-CHAUD, o. *Tourne-pierre.*

COUPAN, p. *Rémora.*

COUPE DE MER, zo. *Alcyon* d'ELLIS en forme de coupe ovoïde fort allongée, tenant par groupes aux rochers ou à des c. par un pédicule d'une ſubſt. cornée d'un jaune demi-tranſpar., mais qui pourroit bien être un ovaire de c. auſſi-bien qu'un zo., car ELLIS dit y avoir trouvé de très-pet. *Pétoncles.*

COUPET, c. *Rouleau* d'AD. à 8 ſpires applaties, la 1re. triple des autres qui forment le ſommet. C'eſt ce qu'on a nommé la *Muſique* & l'*Hébraïque* à raiſon de diverſes pet. taches brunes ſur le fond clair de ſa robe.

COUPEUR-D'EAU, o. *Bec-en-ciſeau.* Le Coupeur-d'eau de COOK paroît à BUF. un *Pétrel.*

COURA-ATCHES, i. *Fourmis* de Ceylan dont les galeries ſouterraines très-multipliées ſont auſſi larges que celles des Lapins, mais beaucoup moins enfoncées en terre, d'où il arrive qu'elles s'écroulent ſous les pieds des Chevaux, des beſtiaux & même des hommes.

COURESSE, r. Couleuvre ou Serpent des Antilles, du 3e. g. de DAUB., l. de 3 à 4′, menu, moucheté, vif, innocent. On le laiſſe, dit-on, entrer dans les caſes, parce qu'il en chaſſe les Rats & les inſectes.

COURE-VITE, o. BUF. a donné ce nom à un o. étranger, qui fut tué en France il y a quelques années courant très-vîte ſur le rivage, & dont on a reçu enſuite une 2e. eſp. ou une variété de la côte de Coromandel. Cet illuſtre Naturaliſte eſt porté à en faire un g. nouveau; il eſt tridact. à 3 antér. comme le 69e. g. de BRIS, qui eſt celui du *Pluvier*, mais il n'a pas ſon bec droit épaiſſi vers le bout, il a les jambes plus h., les doigts plus courts. MAUD. lui trouve de gr. rapports avec le 73e. g. qui eſt celui de la *Perdrix de mer*, à raiſon du bas de ſes jambes nu, de ſon bec & de ſa taille. Mais le placer dans ce g. en y introduiſant une diviſion d'oiſeau tridact., comme le propoſe ce ſavant Ornithologiſte, ſeroit renverſer ſans néceſſité une partie conſid. du tableau de BRIS., de même qu'on déſuniroit ce tableau en mettant cet o., comme le même Auteur le propoſe encore, entre la *Perdrix de mer* & le *Râle*; il ſeroit plus ſimple de le placer dans le même ordre & la même ſection que le *Pluvier*, ainſi que BUF. paroît le penſer; l. 7″; plumage gris lavé de brun-roux; pennes de l'aile noires. L'individu envoyé de Coromandel un peu plus pet.; h. du ventre n., bas ventre blanc, poitrine d'un roux-marron, manteau gris.

COUREUR, o. 115e. g. de BRIS., tétradact. palmipede à 1 doigt poſtér. libre, jambes avant l'abdomen & plus l. que le corps, ce qui a lieu dans peu de palmipedes; bec dr., court & ſans dentelures; moins gr. que l'*Avocette*, bec & jambes moins l.; plumage ferrugineux en-deſſus, blanc en-deſſous; très-peu connu quoique ſe trouvant, ſelon ALDROVANDE, en Italie, où il l'a vu courir très-vîte ſur les rivages.

COURICACA, o. V. *Cicogne*, 2e. o. étranger.

COURLAN, o. *Courliri.*

COURLERN, o. *Courli.*

COURLEROLE, i. *Courtilliere.*

COURLI, 78e. g. de BRIS., tétradact. fiſſipede à 3 antér., le bas des jambes nu, le bec courbé en en bas, tendre, aſſez grêle, cannelé longit. & terminé en pointe mouſſe; l. cou; les pi. ſont l. & les doigts ſont unis par une membrane dans la 1re. art.; cri imité par le nom qu'on lui a donné. Les Courlis ſont des o. de rivage, inſectivores, qui préferent les bords de la mer, & les terres baſſes, aux bords des rivieres. BUF. en décrit les eſp. ſuivantes de l'ancien continent.

1. Le *Courli*; dos gris-blanc fouetté de brun, ventre blanc; courant vîte, volant en troupes; de paſſage en France; on le rencontre ſur preſque tout le globe; groſſeur d'un Chapon, l. 2′, bec de 5 à 6″.
2. Le *Corlieu*, ou pet. *Courli*, moins gr. de moitié que le précéd. & ne ſe mêlant jamais à ſa troupe, ce qui le fait regarder comme une eſp. différente.
3. Le *Courli vert*, ou *C. d'Italie*, approchant de la taille du Héron; tête, cou, poitrine & côtés marron; deſſus, ailes & queue d'un vert doré.
4. *C. brun*; taille du 1er. Aux Philippines.
5. *C. tacheté*; ſemblable au 1er., mais plus pet. d'un tiers & ayant la tête n.
6. *C. à tête nue*; l'occiput eſt relevé par une protubérance épaiſſe de 5‴, & couverte d'une peau rouge; h. du cou & devant de la gorge nus; plumage n. à reflets; plus grand encore que le 1er.
7. *C. huppé*; la huppe eſt formée de l. plumes blanches & vertes recourbées en arriere; tête & partie du cou verts; ailes blanches, le reſte d'un roux-marron. A Madagaſcar.

Du nouveau Continent.

1. *C. rouge*, pointe des premieres pennes de l'aile n.; front nu; un peu moins gros que le 1er., mais plus h. monté, bec plus l. & plus fort. A la Guiane.

2. *Courli blanc*, extrémité des 4 premieres pennes de l'aile d'un vert obſcur; un peu plus gr. que le précéd. A la Caroline.
3. *C. brun à front rouge*; ventre blanc; taille & lieu du précéd.
4. *C. des bois*; préférant les bois aux rivages de la mer, très-ſolitaire; bec moins l. que celui des précéd.; ailes plus l.; bec verdâtre; plumage d'un vert ſombre à reflets. A Cayenne.
5. *L'Acalot*, ou *Acacalotl*; plumage ſombre à reflets verts & pourprés; bec bleu; AD. aimeroit mieux qu'on en fît un g. partic. voiſin de l'*Ibis*, parce qu'il a le front nu.
6. Le *Matuitui des rivages*, front nu, occiput gris, le reſte du plumage blanc, excepté le bas du dos d'un noir verdâtre; gr. d'une Poule.
7. Le *Guarona*, d'un brun-marron à reflets verts. A la Guiane; l. 21″.
8. Le *gr. C. de Cayenne*; plus gr. que le nôtre, manteau brun ondé de gris à reflets verts; cou d'un blanc rouſsâtre; gr. couvertures de l'aile blanches.

Courli des Indes, o. *Curicaca*, 2e. Cicogne étrangere.

Courli de terre, o. abuſ. gr. *Pluvier*.

COURLIRI, o. de Cayenne preſque auſſi gr. qu'un Héron, fort voiſin des *Courlis*, & qui n'en differe que par ſon bec preſque dr.; de ſon extrémité à celle des doigts on trouve 2′ 8″, le bec même en a 4; plumage brun à reflets verts, & moucheté de blanc.

COURONNE D'ÉTHIOPIE, c. *Tonne* l. & unie, fauve & couronnée de pointes, avec un bouton dans leur milieu.

C. impériale, c. *Cornet* à 2 zônes fauves rayées de n. & de blanc; ſommet plat, couronné de tubercules.

COUROUCOU, o. 51e. g. de BRIS., tétradactyle fiſſipede à 2 antér., bec court, crochu & plus large qu'épais, dentelé, à baſe entourée de plumes effilées couchées en avant, mais moins l. que celles des *Barbus*; queue l.; pi. courts & garnis de plumes juſqu'auprès des doigts; dans les pays chauds de l'Amérique.

1. Le *Couroucou à ventre rouge*; tête, cou, dos d'un vert changeant; couvertures des ailes d'un gris bleu à traits n.; gr. pennes n. & blanches; l. 10½″. A S. Domingue.
2. *C. à ventre jaune*; tête & deſſus du cou noirâtres, dos vert, couvertures des ailes n. tachées de blanc; queue étagée; l. 11″. A Cayenne. Cette eſp. offre 3 variétés, le *C. cendré* ayant la tête, le cou & la poitrine d'un cendré brun; le *C. vert à ventre blanc*, un peu moins gr., & le *C. à queue rouſſe* que MAUD. ſoupçonne pouvoir être une autre eſp. étant plus pet. que les autres Couroucous; tête, gorge, cou & manteau gris-bruns; ventre jaunâtre.
3. *C. à chaperon violet*, dos vert à reflets dorés; ailes brunes piquées de blanc; l. 9½″.

COUROUCOUCOU, o. du Bréſil qui paroît tenir au *Coucou* & au *Couroucou*; tête rouge clair, huppe plus rouge & fouettée de n.; dos rouge nué, pennes jaunes, un peu moindre qu'une *Pie*; c'eſt le *Coucou rouge huppé du Bréſil* de BRISSON.

COUROUMOU, o. *Roi des Vautours*. V. Vautour.

COURRIER, o. *Chevalier aux pi. rouges*. V. ce mot; c'eſt auſſi une eſp. de Pigeon dreſſé en Perſe à porter les lettres.

COURTILLE, *Courtillere*, i. 1er. *Grillon*.

COUSIN, i. 13e. Diptere de GEOF. à ant. pectinées, & panachées dans les mâles; trompe comp. de pluſieurs aiguillons déliés enfermés dans un fourreau flexible; ſans yeux liſſes; jambes h.; corps très-allongé, preſque cyl.; gros corcelet; pet. tête baiſſée & preſque toute occupée par 2 gr. yeux à réſeau; ventre du mâle plus allongé & plus effilé que celui de la femelle, terminé par 4 crochets, dont 2 ſont plus petits; ils environnent l'anus & ſervent à retenir la femelle. La trompe mérite d'être connue avec détail, & pluſieurs Naturaliſtes s'en ſont occupés. Voyez entre autres un mémoire de D. ROFFREDI qui a ſu ajouter encore à ce que LEWENHOECK, SWAM. & RÉAU. avoient déja vu dans cet inſtrument merveilleux, mais compliqué. GÉER aſſure que jamais le mâle ne s'en ſert pour piquer l'homme ni les animaux, & qu'il eſt ſimplement ſuce-fleurs. Les balanciers ſont très-apparens, n'étant recouverts ni par des ailerons, ni par des cuillerons. On trouve la larve dans l'eau, ſur-tout dormante, dans celle des plus pet. réſervoirs, dans les baquets même abandonnés 24 heures au milieu d'un jardin. Elle a 9 anneaux, ſans compter la tête, 2 mâchoires aiguës, & pluſieurs aigrettes. Les anneaux vont en décroiſſant de la tête à la queue. Du dernier part un l. tuyau évaſé & frangé par le bout. Parvenue à ſa taille, qui eſt de 3‴ de l., au plus, elle ſe change en nymphe & perd ſon tuyau. Il lui ſervoit de ſtigmate, & il eſt remplacé par 2 tuyaux placés à la partie antér., qui eſt la plus groſſe du corps. Ce corps eſt arqué, & le dernier anneau, le plus pet. de

tous, se termine par une queue au moyen de laquelle l'i. nage çà & là dans l'eau avec une gr. agilité. Au bout de 8 ou 10 jours l'i. parfait fort par une ouverture qui se fait à la peau de la nymphe entre les 2 stigmates tubulaires. Il s'envole & ne revient plus à l'eau que pour faire sa ponte. Les œufs surnagent reunis en un assemblage qui a la forme d'un pet. bateau, & chaque œuf, pris séparément, a celle d'un pet. carafon renversé. La larve en sort après 3 ou 4 jours, pour devenir nymphe au bout de 5 ou 6. Chaque bateau renferme toute la ponte d'une femelle, c. à d., 200 à 350 œufs. Voyez dans RÉAU. les procédés de la pondeuse. Accouplement d'une minute, communément en l'air; quelquefois & accidentellement aux corps suspendus horisontalement, tels qu'un ciel de lit, &c.

1. Le *Cousin commun*, l. 2, lar. $\frac{1}{2}$, d'un brun noirâtre; anneaux du ventre cendrés.
2. *C. à 3 taches aux ailes*, l. $\frac{1}{2}$, lar. $\frac{1}{3}$; brun, à ant. fourchues.
3. *C. à pattes panachées*, brun; ailes très-nerveuses; pattes annelées de blanc.

COUTELIER; c. *Solen.*

COUTI, q. *Agouti.*

COUTOUILLE, o. *Torcol.*

COUTRIOUX, o. *Cujelier.* Voyez la 2e. *Alouette.*

COUTURIERE, i. Voyez les *Tipules.*

COUYOUMOUROU, q. *Lamantin.*

COXOLISSI, o. *Hocco.*

COYAMETL, q. *Pécari.*

COYOLCOS, o. 4e. *Colin.*

COYOLTOTOLT, o. du Mexique, dit-on, à bec épais & court, ventre rouge, le reste noir & rougeâtre; taille du Chardonneret. Quel est-il?

COYUTA, r. *Bitin.*

COZQUAUHTLI, o. On dit que c'est un gros o. du Mexique, à bec de Perroquet, ongles crochus, plumage roux, n. & gris, vol haut; reptilivore. Quel est-il?

COZTOTOLT, o. Autre o. du Mexique, non mieux connu; plumage jaune, extrémité des ailes n.; taille & chant du Chardonneret.

COZUMELLE, q. On dit que c'est une race de *Chiens* des Indes

CRABE, p. DUH. décrit sous ce nom des p. qui paroissent être des *Scorpènes.*

CRABE, i. Ce nom, comme traduisant le mot latin *Cancer*, peut être pris pour le nom général de tout Crustacé à 10 pattes, dont les 2 premieres plus grosses que les autres sont munies de pinces. Alors les *Langoustes*, *Écrevisses*, &c. sont des Crabes à longue queue & à corps l.; les *Cancres* sont des Crabes à queue courte cachée en-dessous & à corps rond, & les *Crabes* simplement dits seront ceux qui ont le corps évasé & plus large que long. Le corcelet de ces animaux fait une seule masse avec la tête & le ventre; ils ont l'œil posé sur un pédicule mobile, ce qui fait qu'il est plus ou moins saillant, non-seulement dans différens g. & dans différentes espèces, mais encore dans le même individu considéré en divers momens. Presque tous les Auteurs font entrer dans les caracteres génériques, ou spécifiques, un bras ou une pince plus grosse que l'autre. Mais, comme c'est tantôt la dr., tantôt la gauche qui est la plus grosse, comme la différence entre l'une & l'autre est souvent énorme, je crois ce caractere absolument illusoire. Je regarde toutes ces petites pinces comme de nouvelles parties qui remplacent des pinces cassées, ainsi qu'il arrive souvent aux Écrevisses. Je suis d'autant plus porté à penser ainsi, qu'il est sans exemple, en anatomie, que l'inégalité entre les parties paires soit jamais très-considérable, toute monstruosité exceptée.

Les Crabes sont carnassiers & herbivores. Ils habitent, les uns la mer, les autres les eaux douces; quelques-uns même vivent sur terre, & plusieurs sont amphibies. Ils ont les antennes assez courtes, quelquefois très-courtes. Ils changent de peau tous les ans, opération pénible que ce n'est pas ici le lieu de détailler. La plupart ne peuvent nager, mais restent sur terre au fond de la mer & des rivieres. Ils sont tous ovipares, & plusieurs attachent leurs œufs à des filets qu'ils ont sous la queue. Ils s'accouplent comme les Écrevisses, & leur gestation est de 6 semaines.

Le *Crabe de mer* est d'un rouge très-foncé; ses pinces sont n. au bout & dures comme des os. Il a 9″ de large & 6 de l. Les mâles se battent entre eux dans le tems de l'amour. La taille, la proportion des pattes & des pinces, la présence ou l'absence d'epines ou d'aiguillons au corps & aux pattes, les couleurs de la croûte, sont le fondement de la distinction des espèces. On en trouve plusieurs dans les mers, même du Groënland, FABR. en décrivant plusieurs. Il en est une ou 2 qui ont les 8 pattes sans pince, tellement disposées que 4 sont placées sur les autres, & non sur la même ligne, d'où il

arrive que les Crabes de ces esp. marchent également le dos, ou le ventre tournés vers le plan de position. D'autres esp. ont des pattes terminées par des lames plates qui leur sont fort utiles pour frapper l'eau & nager. On connoît aux Antilles 3 sortes de *Crabes de terre*.

Les *Tourlouroux*, ou *Toulouroux*, de forme à peu-près quarrée, mais un peu arrondie postér. & supér., & ayant, tout au plus, 2″ de large; croûte d'un violet foncé bordé de rouge; ces Crabes se terrent & l'esp. en est nombreuse quoique recherchée.

Les *Crabes blancs* ou *jaunâtres* sont un peu plus gros. Ils se terrent aussi dans les lieux humides, & sur-tout vers les bords de la mer. On appelle *Crabe des Paletuviers* ceux qui vivent dans la vase des savanes plantées de *Paletuviers*; ils fournissent une nourriture abondante & sûre, mais les autres sont sujets à une maladie qui les rend mal-sains, & qui leur arrive quand ils mangent du fruit des Manceliniers.

Les *Crabes peints* sont ceux dont la croûte est variée de différentes couleurs. Ce sont les plus grands de tous, & ils ont jusqu'à 4, 5 & même 6″ de large. Dans quelques-unes des Antilles on les voit descendre en un nombre infini des montagnes & des collines pour aller déposer leurs œufs au soleil près de la mer. Ils ont alors un instinct opiniâtre qui les porte à traverser une maison, à escalader un pet. mur au risque de s'estropier en retombant, plutôt que de s'écarter de leur route. Ils font de gr. dégâts dans les champs & les jardins qu'ils traversent. Retournés de la mer à leurs collines ils se cachent en terre, & y restent 6 semaines pendant lesquelles ils changent de peau. PAL. décrit un Crabe des Indes, de taille moyenne remarquable par la réunion de 2 organes en un, ayant ses yeux placés au milieu de la demi-longueur de ses ant. dont ils font le demi-tour. Le Crabe terrestre, que RUMPHIUS appelle *Crabe à bosse*, a tant de force dans ses bras & ses serres que cet Observateur lui a vu soulever de terre une Chevre vivante. Le Crabe étoit attaché à un mât, la Chevre passa près lui, il la prit par l'oreille & lui fit quitter le plancher.

C. moissonneur, corps en quarré long, lisse, d'un pouce de lar., obliquement silloné de rides; croûte d'un cendré obscur; pinces d'un violet foncé, ridées en-dessous comme le corps; cuisses chargées des mêmes rides; épine près de chaque œil. Vu par FORSK. Au reflux de la mer parmi les pierres près du pont de Suez, arrachant avec ses mordans & mangeant l'esp. de tremelle ou d'algue verte que la mer y dépose sur les pierres.

C. à l. antennes, vu par le même Observateur aux mêmes parages dans les trous de l'éponge violette. Corps plats, presque ovale, de 5 à 8‴ de diam.; croûte cendrée ondée de n.; ant. sétacées, rougeâtres, 3 fois plus l que le corps, ce qui est rare dans les Crabes; yeux plats & non avancés; pinces non dentelées & rougeâtres; queue ovée aussi large que le corps, latér. dentelée & ciliée.

C. noir. Autre esp. de la mer rouge, trouvée par FORSK. parmi les madrépores; corps large de 10‴, long de 5 seulement, presque plat, antér. arrondi, postér. anguleux, latér. silloné, denticulé derriere les yeux.

C. paresseux, corps en ovale dont le l. diam. mesure la lar., & a 5 ou 6″; croûte d'un vert obscur & ondé en-dessus, blanchâtre en-dessous; ant. sétacées, noires & courtes; 4 épines entre les yeux, une plus forte au bas de chacun; yeux d'un rouge foncé taché de blanc, profondément enfoncés dans un pédicule cyl. vert; pinces d'un vert bleuâtre, blanches au bout; intérieurement garnies de denticules ronds, supér. armées de 2 épines à la base du gros mordant, & plus haut d'une épine bleue & plus forte; la 4e. paire de pattes est la plus grosse; queue large, blanchâtre, rayée de brun. Ce cr. vu par FORSK. dans la mer rouge marche très-lentement sur le sable au fond de la mer.

C. velouté, de couleur d'écaille brune; front garni de 3 dents émoussées, & plus haut d'une dent plus fine entre les yeux; corps oblong, applati, couvert de tubérosités & de rides obliquement transv.; 5 dents derriere chaque œil; pinces pentagonales; le carpe armé d'une forte épine; les dernieres pattes comprimées & velues; dans la Méditerranée.

CRABIER, o., famille d'o. du g. du *Héron*, qui se nourrissent de Cr. & d'Écrevisses, & sont plus pet. que le Héron. Ils ont la plupart le dos recouvert de plumes effilées; & de semblables plumes leur pendent de la tête sur le cou. *V.* Héron. BUF. compose la famille des Crabiers des o. suivans:

Dans l'Ancien Continent.

1. Le *Crabier Caiot*; bec jaune, pieds verts; huppe de plumes effilées n. & blanches, un chevelu roux de ces mêmes plumes couvre le dos. En Italie; l. 18″.

2. *Crabier roux.* } BUF., d'après pluſieurs Or-
3. *C. marron.* } nithologiſtes, a fait de ces 3
4. *Le Guacco.* } Crabiers 3 eſp. diſtinctes ; M. de la PEIROUSE les réduit à une ſeule qu'il nomme *Crabier gentil*, l. 19″, vol 2′ 4″, bec l. de 3″ 6‴. Occiput noir & jaune orné d'un panache de 9 ou 10 plumes flottant ſur le dos, blanchâtres & liſerées de n. ; dos marron clair ; cou, poitrine & couvertures ſupér. des ailes jaunâtres ; ventre blanc ; 1re. moitié du bec bleue, 2e. n. ; dans preſque toutes les parties de l'Europe, ſur les montagnes, dans les plaines & au bord des eaux ; cependant on ne le voit en France que dans nos provinces méridionales, & en été.

5. Le *Crabier de Mahon ;* ailes blanches, dos rouſsâtre ; chevelu gris, blanc & rouſsâtre ; ailes & queue blanches ; MAUD. penſe qu'on pourroit en faire une *Aigrette* à raiſon de la l. des plumes qui flottent ſur ſon dos & ſon croupion ; l. 18″.

6. *C. de Coromandel* ; ſans huppe, du roux ſur le dos, du roux jaune ſur la tête & la gorge, le reſte blanc ; plus blanc que le précéd.

7. *C. blanc & brun* ; dos brun, ailes blanches, l. 19″. A Malaca. BUF. a décrit le premier cet o. & le précéd.

8. *C. noir*, bec & pi. verdâtres, l. 10″ ; apporté de la nouvelle Guinée par M. SONNERAT.

9. Le *pet. Crabier*, l. 10″ ; dos n. & marron en zigzags, ventre gris rouſsâtre. Aux Philippines.

10. Le *Blongios*, auſſi petit qu'un *Râle*, cou très-l., mais jambes aſſez courtes ; dos n. à reflets verdâtres ; ventre d'un roux marron mêlé de jaune & de blanc ; bec & pi. verdâtres ; ſur les côtes de Barbarie, & du Levant.

Du nouveau Continent.

1. *C. bleu ;* pieds verts ; chevelu dépaſſant la queue ; un peu plus petit qu'une Corneille. A la Caroline.

2. *C. bleu* à cou brun ; bec jaune ; l. 18″. A Cayenne.

3. *C. gris-de-fer* ; huppe d'un jaune pâle ; chevelu du dos paſſant la queue ; bec noir ; l. 15″. Aux iſles de Bahama.

4. *C. blanc à bec rouge*, pi. verts ; l. 18″. A la Caroline.

5. *C. cendré* ; ventre blanc ; pennes de l'aile en noir & blanc ; taille de Corneille. A la nouvelle Eſpagne.

6. *C. pourpré* ; dos d'un marron pourpré, affoibli ſous le ventre ; ſinciput noir ; l. 12″. Au Mexique.

7. Le *Cracra*, nom imitatif de ſon cri, taille d'un gros Poulet, h. du dos tanné & feuille-morte, le reſte du manteau varié de bleu cendré, de vert-brun & de jaune, ailes variées de vert foncé, de jaunâtre, de n. & de blanc, pieds jaunes. Au Chili.

8. Le *Crabier chalybé* ; dos & tête d'acier poli varié de brun & de jaunâtre ; ventre blanc mêlé de cendré & de jaune clair ; ailes verdâtres & blanches ; taille de Pigeon. Au Bréſil.

9. *C. vert* ; huppe ſoyeuſe & chevelue du dos d'un vert doré ; le reſte vert ondé de brun ; l. 17″ ; de paſſage en Virginie.

10. *C. vert tacheté* ; ventre cendré, les autres couleurs du précéd. mais moins vives. Celui-ci eſt plus pet., & MAUD. les trouve ſi reſſemblans qu'il penſe que ces 2 o. pourroient bien ne différer que par le ſexe.

12. Le *Zilatat*, *Hoitzilaztatl* au Mexique, tout blanc, bec & pi. pourpres, ongles bruns ; taille de Pigeon.

11. Le *Crabier roux à tête & queue vertes* ; l. 16″. A la Louiſiane.

13. *C. gris à tête & queue vertes* ; même taille. A Cayenne & à la Guiane.

CRABIER (chien), q. de Cayenne à l. queue nue & écailleuſe, gros pouces antér. ſans ongles ; pendact. antér. & poſtér. ; jambes baſſes, ce qui lui donne de loin quelque reſſemblance avec un Chien baſſet ; tête de Chien, mais un peu trop pointue ; l. poils n. au-deſſus de l'œil qui eſt médiocre ; mouſtaches n. ; 4 canines ; oreilles nues, brunes & larges ; poil du corps laineux ſemé d'autres l. poils roides & noirâtres multipliés en criniere le long de l'épine du dos, & auſſi ſur les cuiſſes ; flancs & ventre jaunâtres, épaules plus fauves, ainſi que le cou ; jambes d'un brun noirâtre ; l. 18″, queue 15 à 16. Cet animal vit dans les lieux marécageux, monte leſtement aux arbres, vit de Crabes, s'aide de ſa queue pour les tirer de leurs trous. Il a le grognement d'un pet. Cochon, hors le cri de la douleur qui reſſemble aſſez aux cris humains. Il s'apprivoiſe aiſément & devient alors omnivore.

CRABIER (Raton), q. V. *Raton.*

CRABRAN, o. *Bernacle.*

CRABRIDOS, p. *Truite* de Ténériffe.

CRACRA, o. *Voyez* ci-deſſus le 7e. Crabier d'Amérique.

CRADOS, p. Prêtre.

CRAMPE, p. *Torpille.*

CRAPAUD,

CRAPAUD, r. 1er. g. des Grenouilles de DAUB., q. ovipare, à corps arrondi & tuberculeux; jambes courtes qui paroiſſent à peine pouvoir porter ce corps; peſant & ſe traînant plus qu'il ne marche & qu'il ne ſaute; tête peu diſtincte du corps. Les Crapauds terreſtres évitent le ſoleil & les o. qui chaſſent au gros i., en ſe cachant dans des trous en terre, ſous des pierres, &c. Ils ne ſortent guere de ces retraites qu'au tems de pluie. Ils ſont inſectivores & mangent auſſi certaines herbes. Des faits inconteſtables prouvent qu'enfermés étroitement ils ſupportent des abſtinences de pluſieurs années. Ils s'accouplent dans l'eau, & au printems, le mâle poſé ſur la femelle qu'il ſerre ſi fortement que, ſi l'on veut l'en ſéparer, il y laiſſe quelquefois ſes pattes. Cet accouplement dure 4, 6, 8, 10, & même juſqu'à 24 heures. Le Crapaud aquatique eſt plus petit que le terreſtre. On connoît la figure & les métamorphoſes du Tétard. Il n'eſt fécond qu'à la 4e. année; vie de 15 à 16 ans, dit-on. Cet animal eſt prodigieuſement multiplié en certains lieux d'Amér., & il y en a d'énormes en quelques cantons de la côte d'Or; il s'en trouve même en Italie qui ſont preſque auſſi gros que la tête d'un enfant. Le *Crapaud accoucheur* de M. DÉMOURS eſt, dit cet Obſervateur, un Crapaud terreſtre d'une pet. eſp., il auroit dû ne pas négliger de le caractériſer, le fait qu'il rapporte & dont tout le monde a entendu parler en valoit bien la peine.

CRAPAUD BOSSU; pet. tête obtuſe; convexe & ridé, ſans verrues; tétradact. antér.; hexadact. poſtér. Aux Indes.

C. BRUN; c'eſt un Crapaud de marais à peau preſque liſſe, tachée irrég. de brun; doigts des pi. poſtér. preſque entiérement palmés; odeur fétide, piquante & arſénicale dans la colere.

C. CORNU; groſſe tête, gueule large; paupieres élevées & proéminentes en 3 diviſions; cuiſſes & dos épineux. En Amér.

C. COULEUR DE FEU; Crapaud des marais du Danube, le plus pet. des C. connus; dos terreux noirâtre; ventre, gueule & jambes d'un blanc bleuâtre moucheté de vermillon; peau ſemée de verrues blanches, excepté celles du dos qui ont la couleur du fond. Pourſuivi il ſaute à l'eau comme une Grenouille; tourmenté il exhale une odeur fétide.

C. COMMUN, plus gros que la Grenouille; yeux ſaillans; tubercule réniforme au-deſſus de l'oreille; dos large & plat, d'un gris mêlé de brun & de jaunâtre, & hériſſé de verrues noirâtres & livides; ventre ſaillant; pi. antér. à 4 doigts égaux; pi. poſtér. à 6 doigts, dont le 1er. & le dernier ſont les plus courts. Touché il ſe gonfle de colere; tourmenté il lance une liqueur acide qu'on dit être différente de ſon urine.

C. GOITREUX; roux, forme arrondie; outre un gonflement à la région hypocondriaque il en a une conſidérable à la gorge. La partie ſupér. de ſon cou porte des tubercules rangées en lig. longit., & 3 rides ſillonent ſon dos dans la même direction. Aux Indes.

C. MARBRE; d'un jaune cendré marbré de rouge ſur le dos; ventre jaune moucheté de noir. A Surinam.

C. PUSTULEUX; d'un roux cendré, couvert de puſtules jaunâtres; doigts épineux. Aux Indes.

C. VERT; d'un blanc livide à taches vertes entourées de n.; tout couvert de verrues dont pluſieurs ſont rouges, les autres ont la couleur du fond. En Autriche.

Pour les autres *Crapauds* voyez dans la table ſynoptique leurs noms pour les chercher enſuite chacun en leur rang alphabét.

CRAPAUD, i. *Charanſon* de Sibérie à l. bec recourbé & brun, avec une bande cendrée en-deſſus; corcelet brun, à 2 points blancs; écuſſon & côtés blancs; étuis plats, bruns, avec quelques poils roux & une raie blanche au milieu. FAB.

CRAPAUD DE MER, p. du Bréſil du g. du *Baudroie*, décrit par MARC. ſous le nom de *Guapeva*, dans la 2e. deſcription d'un animal de ce nom, mais de maniere à ne le faire reconnoître qu'avec beaucoup de peine. Auſſi l'avoit-on pris d'abord pour un *Baliſte*, enſuite pour un *Coffre*, à cauſe de la faculté qu'il a de s'enfler, & parce que ſa peau ne tient à ſa chair que dans un certain nombre de points. D'ailleurs MARC. ne lui donnoit point d'ouïes, il n'avoit pas vu leur ouverture qui eſt fort petite. BLOCH vient de le décrire beaucoup mieux. Petite tête, mâchoires courtes & finement denticulées; levres garnies, comme le corps, de pluſieurs barbillons; tronc comprimé & muni de pet. crochets; dos antér. lar., poſtér. aigu; ventre épais & ſaillant. Au-deſſus de la levre ſupér. eſt un barbillon cartilagineux & élaſtique, au bout duquel ſont 2 corps charnus bacciformes. Delà à la dorſale ſont placés, à différentes diſtances, 2 gros rayons qui portent au h. chacun pluſieurs barbillons;

dos jaune, ventre brun, le tout taché irrégulièrement de brun foncé ; ventrales & pectorales de Chauve-souris ; l. 9 à 10″. Ce p. lourd vit de la proie qu'il attire par le mouvement de ſes barbillons, en reſtant caché en embuſcade derriere des pierres & des plantes marines. A la Chine & au Bréſil. *Loph. hiſtrio* de LIN.

CRAPAUD VOLANT, o. *Engoulevent.*

CRAVAN, o. 16e. Oie de BRIS. Tête haute & port de l'Oie, mais avec moins de volume & plus de légéreté ; bec peu large & aſſez court ; pet. tête, cou l. & grêle, l'une & l'autre noirâtres ; dos, bas de la poitrine & h. du ventre d'un cendré brun ; bas ventre blanc ; au bord de la mer, & quelquefois en hiver ſur les étangs & rivieres. On l'a confondu avec la *Bernacle* qui eſt beaucoup plus n., & craint beaucoup moins les pays froids.

CRAVATE, o. 7e. *Tangara.*

CRAVATE DORÉE, o. 10e. *Oiſeau-mouche.*

C. JAUNE, o. V. *Calandre*, au mot Alouette, 8e. eſpece.

CRAVE, o. *Coracias.*

CRAUPECHEROT, o. *Balbuſard.*

CRESSERELLE, o. 27e. *Épervier* de BRIS. C'eſt un o. de proie courageux, commun en France ; cri qui paroît répéter *pri.. pri.. pri..* le ſoir & le matin autour des vieux bâtimens abandonnés ; vol ſoutenu ; ſe précipitant preſque perpendiculairement ſur les o. & r. Mâle l. de 14″, vol 2′ 4″. Tête & queue griſes, dos & ailes d'un roux vineux taché de n. ; femelle plus gr., à tête rouſſe, ailes, queue & dos d'un roux vineux moins foncé, mais rayé tranſv. de brun ; dans toute l'Europe & les pays tempérés de l'Amérique ſept.

CRÉSUS, i. pet. Pap. porte-queue de Surinam à ailes brunes en-deſſus, jaunâtres en-deſſous, taches rouges irrégulieres, tachées elles-mêmes de rouge & d'or ; la queue n. FAB.

CRÊTE-DE-COQ, { i. 12e. Phalène. c. *Huître* feuilletée rougeâtre, très-repliée dans ſes contours.

CREVETTE, cr. *Squille*, ou comme le dit GEER, *Écreviſſe* dont on diſtingue 2 eſp.

1. La *Crevette*, *Crevette franche*, ou *Chevrette de mer*, l. de 4 à 5″, couverte d'une croûte liſſe, mince, blanchâtre avant, rouge après la cuiſſon ; eſp. de corne ſur le dos ; 4 antennes, 2 l. & ſimples, 2 courtes & fourchues à leur extrémité ; 2 eſp. de pet. nageoires aux côtés de la tête ; le milieu de la nageoire de la queue garni d'un aiguillon.

2. La *pet. Crevette*, ou *Squille boſſue*, ſemblable à la précéd., mais beaucoup plus pet. ; d'ailleurs ſa queue, en ſortant du tronc, s'éleve & deſcend enſuite en-deſſous, ce qui lui donne un air voûté. On prend ces cr. en abondance ſur pluſieurs de nos côtes.

CREVETTE DES RUISSEAUX, V. *Squille.*

CREX, o. *Râle de terre*, *Barge* & *Angoli* dans les nomenclatures peu fixes.

CRIARD, o. *Vanneau armé*, *v.* le 3e. Vanneau ; *Pluvier à collier*, *v.* le 4e. ; & *Pierre-garin*, ou gr. Hirondelle de mer, dans les nomenclatures peu fixes.

CRIARD, r. gros Crapaud d'eau douce de Surinam ; épaules ſaillantes ; pentadact. antér. & poſtér. ; peau mouchetée de livide & de brun, & ſemée de verrues ; coaçant, ou mieux coaſſant toute la nuit.

CRICK, o. *Perroquet* d'Amér. qui ont quelquefois, comme les *Amazones*, du rouge ſur l'aile, mais n'en ont pas, comme elles, ſur le fouet de l'aile. D'ailleurs les Cricks ſont en général plus pet. que les Amazones ; au lieu du beau jaune vif de celles ci ſur la tête, & de leur plumage d'un vert brillant, ils n'ont qu'un jaune ſale, & un plumage d'un vert jaunâtre. Ils ſont auſſi plus répandus & plus communs, mais ils ſont criards comme elles & volent de même par troupes. BUF. décrit les eſp. ſuivantes.

1. Le *Crick à tête & gorge jaunes*, *Perroquet Amazone à gorge jaune* de BRIS. ; dos d'un vert un peu jaunâtre, ventre d'un vert brillant ; fouet de l'aile jaune ; ailes variées de jaune, de rouge, de n., de vert & de bleu violet ; l. 13″.

2. *C. poudré*, ou *Meûnier* ; plumage vert poudré de blanc ; tache jaunâtre ſur le fond vert de la tête ; c'eſt le plus gr. des Cricks, & celui qui apprend le mieux à parler.

3. *C. rouge & bleu* ; à ces 2 couleurs ſe joignent le vert ſur le ventre, & le jaune ſur la tête & les pennes ; gr. d'un pet. Pigeon.

4. *C. à face bleue* ; poitrine & eſtomac lilas ondé de vert, le reſte vert ; l. 12″. Au Mexique.

5. *C. ſimplement dit* ; vert, hors la tache rouge à l'aile & les pennes n. qui ſont bleues au bout ; l. 12″ ; très-commun à Cayenne.

6. *C. à tête bleue* ; gorge bleue, tache rouge au bas ; le reſte bleu & vert, hors le rouge de l'aile. A la Guyane. L'o., dit *Cecho*, à tête rouge & blanchâtre paſſe pour en être une variété.

7. *C. à tête violette* ; bec & yeux bordés d'incarnat ; tête, cou, & ventre d'un violet changeant & mêlé de n. & de vert ; dos d'un

vert foncé ; ailes rouges, noires, jaunes & vertes ; assez gros. A la Guadeloupe.

CRIN-DE-MER, v. *Goraius.*

CRINON, v. *Dragonneau.*

CRIOCERE, i. 28e. Coléopt. de GEOF. ; ant. cyl. à art. globuleux & corcelet cylindrique. Cet i., souvent confondu mal-à-propos avec la Chrysomele, a une grosse larve courte, lourde, molle, à tête & pattes écailleuses. Elle vit sur diverses plantes, & se métamorphose en terre. La Chrysalide laisse distinguer les parties de l'insecte parfait.

1. Le *Criocere rouge du Lys* ; l. 3, lar. 1 ½ ; dessous, pattes, tête & ant. n. ; corcelet & étuis d'un rouge de vermillon ; larve ayant l'anus sur le dos plus qu'à l'extrémité du corps ; aussi ses excrémens y restent-ils, s'élevant & finissant par la rendre méconnoissable.
2. *C. rouge à p. noirs*, l. 2 ½ ; tête rouge ; yeux & ant. n. ; corcelet rouge en-dessus, n. en-dessous ; étuis rouges à 6 p. noirs chacun, disposés en 2 triangles ; anneaux du ventre rayés de rouge & n. ; sur l'Asperge.
3. *C. porte-croix de l'Asperge*, l. 2 ⅓, lar. 1 ; dessous, pattes & tête d'un n. bleuâtre ; corcelet rouge à 2 p. n. ; étuis l. & d'un fond jaune coupé par une croix bleuâtre, dont le montant est la future ; larve grise & plus allongée que les autres.
4. *C. bleu à corcelet rouge*, l. 2, lar. ⅔ ; dessous, tête & étuis bleus, larve souvent comme celle du n°. 1. On la trouve sur les feuilles de l'orge & de l'avoine, & elle se métamorphose en terre.
5. *C. tout bleu* l. 2, lar. ¾.
6. *C. aux yeux noirs*, l. 2 ¼, lar. 1 ; tête, pattes, ant. & étuis d'un fauve pâle, ceux-ci ponctués.
7. La *Châtaigne n.*, l. 1 ½, lar. ⅔ ; d'un noir matte ; couverte de l. épines ; sur le gramen ; se laissant tomber dès qu'on l'approche.
8. Le *Criocere n. à corcelet rouge*, l. 2, lar. ¾. Le n. est bleuâtre. Cette esp. & les 2 suiv. ont été ajoutées dans l'abrégé de GEOF. par M. de FOURCROY.
9. *C. n. strié*, l. 1 ⅔, lar. ¾ ; même couleur.
10. *C. paillet*, l. 2 ⅔, lar. 1 ; n. ; étuis & jambes pâles.

Voyez encore le *Morion.*

CRIQUART, *Criquet*, o. Sarcelle d'été, ou pet. Sarcelle.

CRIQUET, i. 57e. Coléopt. de GEOF. à ant. filif. de moitié moins l. que le corps ; 3 pet. yeux lisses. La femelle n'a point de tarriere au bout du ventre pour conduire ses œufs en terre, & il paroît qu'elle y supplée par 4 pieces écailleuses mobiles, allongées, inférées près de l'anus. La même partie est munie, dans le mâle, de crochets écailleux pour retenir la femelle. Cet i. rend les mêmes sons que le *Grillon* & par le même moyen. Il ne faut pas le confondre avec la Sauterelle, il en differe trop par ses pi. antér., par le nombre des art. de ses tarses & par le défaut de tarriere au derriere des femelles, pour en faire un seul g. comme l'ont fait presque tous les Naturalistes avant GEOF. Il a de même que la Sauterelle le dos taillé en vive arrête, les cuisses postér. grosses & leurs pattes l. ; aussi saute-t-il bien & marche-t-il mal. Quelques esp. volent, & ont même de gr. ailes. L'absence totale de cette partie & des étuis est la principale différence entre cet i. & sa larve. Les œufs éclosent en terre, & la larve, comme l'i. parfait, se nourrit d'herbes & de racines.

1. Le *Criquet à ailes bleues*, l. 12, lar. 2 ½ ; antennes égales dans toute leur l. qui est de 4‴ ; brun rougeâtre ; gr. ailes veinées transp. en-dehors, bleuâtres en-dedans ; aux lieux secs & sabloneux.
2. *C. à ailes bleues & n.*, l. 12, lar. 3 ; ant. méd. un peu renflées au milieu & rouillées ; corcelet à élévations longit. de chaque côté & au milieu ; étuis l. & étroits ; ailes bleues vers l'intér., n. vers l'extér. ; dans les bois & prés.
3. *C. à ailes rouges* ; taille du précédent ; dans les vignes.
4. *C. enfanglanté*, l. 5-11, lar. 1 ½ - 3 ; rouge taché de n. ou verdâtre ; cuisses tachées de rouge ; corcelet du n°. 2 ; éponges bien marquées entre les griffes ; dans les champs.
5. *C. à capuchon*, l. 4 ; brun-obscur ; corcelet prolongé au p. de suppléer aux étuis en couvrant les ailes ; dans les bois & les champs.
6. *C. à corcelet allongé*, l. 5, lar. 1 ½ ; noirâtre, corcelet encore plus l. qu'au précéd., car il dépasse le ventre ; mêmes lieux. Tous ces Criquets se trouvent en ce pays ; je vais y joindre les esp. exotiques les plus intéressantes.
7. *C. à ailes très-courres, de Numidie.* Espece nouvelle qui vient d'être décrite, pour la premiere fois, par M. l'Abbé POIRET, (journal de Phys., Avril 1787.) Corps lisse, d'un beau vert, avec quelques coups de feu ; 3 pet. ailes écailleuses, ovales & extrêmement courtes ; femelles comme toutes celles des Criquets, sans canal-tarriere,

mais ayant comme elles, & ſon mâle de même, 4 ergots près du derriere. Ce mâle n'a guere plus de la moitié de la l. de la femelle qui eſt habituellement de $3\frac{1}{2}''$. Mais en Juillet, ou en Août, elle s'amincit & s'allonge au point d'avoir près de $6''$ de long. Alors elle s'enfonce dans le ſable juſqu'aux ailes, c. à d., vu leur peu de longueur qui lui eſt fort utile en ce moment, juſqu'au corcelet. Dans cette attitude elle dépoſe ſes œufs unis par une glu noirâtre en une maſſe cyl. arquée l. d'$1''$ ſur $6'''$ de diamêtre. Elle reſte dans cette poſture pendant plus de 8 jours, & elle meurt ainſi ſur ſa chere famille. La larve paroît vers la fin de Septembre; elle eſt alors aptere & jaunâtre. Elle devient un inſecte parfait, & vert, en Avril ou en Mai. Je le place dans le g. du Criquet parce que, ſelon M. l'Abbé POIRET, c'eſt un *Gryllus* dans la méthode de FAB. Or le Gryllus de FAB. eſt par ſa ſynonymie & par ſes antennes de 11 art. un vrai *Criquet*. Ainſi quoique l'Auteur n'exprime pas le nombre des art. des tarſes de ſon inſecte, quoiqu'il l'appelle *Sauterelle*, quoique dans ſon mémoire il le rapproche des vraies Sauterelles, on doit le regarder comme un *Criquet* à raiſon de ſes antennes & du défaut de tarriere.

8. *Criquet de paſſage*. Les Criquets de cette eſp. ſe raſſemblent quelquefois en un nombre prodigieux, & paroiſſent comme une nuée qui vient de l'Orient, dévaſtant les campagnes ſur leur route qu'ils pouſſent plus ou moins loin de l'eſt à l'oueſt. En 1748 ils inonderent une partie de l'Europe. Corps brun griſâtre, quelquefois verdâtre; étuis d'un brun plus clair, tachetés de noir, & à denticules n.; bande longit. d'un brun blanchâtre à chaque côté du ventre, dans laquelle ſont les 7 ſtigmates. Ceux du corcelet ſont gr., & l'i. peut à ſon gré les ouvrir ou les fermer par une levre. Groſſe tête, gr. mâchoires, ailes larges & triang.; l. $30'''$.

9 *C. aptere*, l. plus d'$1''$; gris un peu roſé; cuiſſes poſtér. rouges en-deſſous, jambes bleues; 2 pet. pieces plates l. d'$1\frac{1}{2}'''$ au lieu d'ailes & d'étuis. En Suede. GEER.

10. *C. à verrues*, l. $2''$. Corcelet ovale & applati, garni de tubercules coniques; étuis & ailes bruns plus l. que le ventre qui eſt n. & rayé de blanc. En Amér.

11. *C. à ailes couleur de roſe*, l. $30'''$; vert, ant. jaunes; moitié intér. des ailes & jambes poſtér. de couleur de roſe. A la Chine.

12. *C. à crochet*; brun, ſans étuis, ailes n.; corcelet prolongé en une piece verdâtre plus l. que le corps & à crochet en-devant; ant. noires, de la l. du ventre qui eſt jaunâtre en-deſſous; gr. yeux. A Surinam.

CRISTEL, o. *Creſſerelle*.

CROCHET (le), c. *Araignée de mer* qui a un de ſes doigts plus l. & plus crochus que les autres.

CROCODILE, r. le plus gr. des q. ovipares, demi-amphibie, 1re. famille du g. des *Lézards* de DAUB. Tête oblongue & applatie; muſeau pointu, gueule très-fendue; langue non pas très-courte, comme on l'a dit, mais auſſi l. que les mâchoires; goſier très-ample; dents pointues, un peu tournées en-dedans, diſpoſées ſur un rang, de façon que les inſér. ſe logent entre les ſupér. & réciproquement. De cette diſpoſition il arrive que, la gueule fermée on voit, à cet animal qui n'a point de levres, une continuité de dents comme ſi elles ſe touchoient à chaque mâchoire. Paupieres ſupér. élevées & ridées; le h. du cou couvert de 8 à 10 tubercules, & le corps d'une vingtaine de ſegmens compoſés chacun d'articulations quarrées plus ſaillantes vers les flancs que ſur le dos. Queue auſſi longue que le corps, & comp. d'une quarantaine de ſegmens; écailles du dos, des flancs & de la queue munies, chacune dans ſon milieu, d'une crête qui eſt moins élevée vers les flancs; ventre blanc & couvert d'écailles ſans crête; ces écailles du ventre ne forment point de bandes, & ſont même iſolées; corps de couleurs ſombres & variables; pi. antér. à 5 doigts, poſtér. à 4 demi-palmés, les 3 intér. des uns & des autres onguiculés.

Il y a des Crocodiles qui ont 25 à 30′ de long. On connoit leur voracité. Cependant on l'a exagérée, car ils ne ſont dangereux que quand ils ſentent la faim. Selon M. d'OPSONVILLE, quelque agilité qu'on leur ait donnée, ils ne peuvent atteindre à la courſe un homme qui court paſſablement & qui ne perd pas la tête. Ils ſe trouvent par centaines à quelque diſtance de l'embouchure du Sénégal, & il y en a plus ou moins dans tous les pays du monde, excepté en Europe. Les plus gr. de tous ſont ceux d'Afr., & ce ſont probablement auſſi les plus voraces & les plus agiles; ainſi peut-être ce que M. d'OPSONVILLE dit de ceux d'Aſie, pourſuivant un homme & ne l'atteignant pas, ne leur convient-il point. Quoi qu'il en ſoit, tous les voyageurs conviennent qu'ils ſe détournent mal-adroitement en courant, que cela leur fait ſouvent manquer leur proie, & qu'ils ſont

quelquefois réduits par la faim à avaler du bois & des pierres. Leurs œufs ne ſont pas plus gros que ceux d'une Poule d'Inde, & ſont dépoſés en gr. nombre ſur les bords ſabloneux des rivieres. Mais la *Mangouſte* & le *Thirſé* en détruiſent beaucoup, & les p. voraces & les gr. Crocodiles dévorent une partie des jeunes, ce qui empêche l'eſp. de devenir exceſſivement nombreuſe. Voyez *Cayman.*

CROCUTA, q. du g. du *Chien*; animal rare & féroce, indiqué par pluſieurs Naturaliſtes, mais vu & décrit par M. PENNANT. Groſſe tête n. & plate, mouſtaches aſſez l., oreilles courtes extér. n. & intér. griſes; courte criniere; corps & membres couverts de poils courts & doux, d'un brun roux varié de taches noires rondes; jambes poſtér. rayées tranſv. de n.; queue courte, n. & bien fournie. Cet animal habite les antres & les cavernes en Éthiopie, en Guinée, &c. Il a un hurlement horrible; il immole de nuit les troupeaux, il déterre les cadavres & attaque l'homme même.

CROISEAU, o. Biſet. *V.* Pigeon.

CROISSANT, { o. *V.* Soulcie. / p. des eaux douces de la Chine & du Japon, du g. des *Hériſſons de mer à 4 dents*, c'eſt le *H. œillé* de LINNÉ. Ventre & côtés blanchâtres, le 1er. garni de pet. aiguillons ſerrés dont on dit la piquure poignante comme celle des orties; dos vert orné d'une bande tranſv. n. en croiſſant bordé de jaune; corps épais & arrondi. Chair très-venimeuſe, dit-on, mais ſi délicieuſe, que mépriſant le danger de s'empoiſonner on mange ce poiſſon après l'avoir dépouillé de ſes arrêtes & en avoir bien lavé la chair. Dorſale placée au milieu d'une tache noire bordée de jaune; toutes les nageoires jaunâtres. D. 15. P. 18. A. 12. DAUB. nomme de même le *Tourd en caudale en croiſſant.*

CROIX (la), i. Caſſide de Cayenne, à corcelet jaune traverſé par un trait de rouille; étuis rouillés avec un trait longit. & 2 taches jaunes. FAB.

CROKER, p. de la Caroline du genre de la *Perche*, à dorſales preſque unies, caudale entiere; opercules antér. garnis de 5 dents; iris doré; robe d'un brun rouge ondé, tache plus foncée ſur les pectorales. D. 10 - $\frac{1}{25}$. P. 18. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{3}{12}$; l. 1 à 2'. *P. ondulata.* LIN.

CROMB, o. *V.* Vouroudrion, 23e. Coucou.

CROS-DE-CHIEN, r. Serpent innocent de la Martinique, l. de 5 à 6' ſur 2 à 3'' de diam., dans lequel M. de CHANVALON trouva un poulet non encore digéré quoiqu'avalé depuis 3 mois.

CROT-PÊCHEROT, o. Cormoran.

CROWN-VOGEL, o. de la nouvelle Guinée, *Faiſan couronné* de BRIS., mais que MAUD. ne regarde pas comme un *Faiſan*, croyant que c'eſt plutôt un très-gros *Pigeon.* Taille d'un pet. Dindon, huppe diſpoſée en fer-à-cheval ſur 2 rangs; plumage cendré bleu avec une bande brune au haut de chaque aile.

CUANDU, q. Coendou.

CUATI, q. Coati.

CUBASSEAU, zo. Ortie de mer.

CUCKÉEL, o. Coukéel, 16e. Coucou.

CUCUJU, i. d'Amér. dont les Sauvages ſe ſervoient comme nous nous ſervons de bougies. On a dit que c'étoit un *Porte-lanterne*, un grand *Bupreſte*, un *Richard.* Si ce que MOUFFET en dit dans JONS. eſt exact c'eſt un g. particulier. Mais MOUFFET n'avoit vu que la repréſentation de l'i. envoyée d'Amér par un peintre, & ſon hiſtoire eſt ſi peu connue qu'on ignore quelle eſt en lui la partie lumineuſe. Corps diviſé en 12 anneaux, & d'un cendré noirâtre; l. tête baie avec une tache n. triang. en-deſſous; ant. courtes; yeux ſaillans, n. & bas; 2 tubercules dorés près du cou; étuis châtains. GEOF. appelle Cucuju les *Richards*, & FAB. quelques i. d'Europe qui paroiſſent tenir aux Cicindeles & aux Cantharides.

CUCULLE, i. 48e. Coléopt. de GEOF. à ant. filif.; corcelet armé d'une appendice qui revient en-devant comme un coqueluchon. On n'en connoît qu'une eſpece, l. 1 $\frac{1}{4}$, lar. $\frac{1}{3}$. Corps jaunâtre, gros yeux n.; ant. méd.; l'appendice ou groſſe pointe du corcelet noirâtre; 2 taches n. à chaque étui; rare; ſur les ombelliferes.

CUCURI, p. Chien de mer du Bréſil qui paroît être le *Pantouflier.*

CUCURUCU, r. Serpent du Bréſil, un des *Hémorrhoïs*, v. ce mot; l. 8 à 12', & aſſez gros ſelon PISON; robe jaune & noire.

CUGUACUAPARA, q. Selon BUFFON Cariacou.

CUGUACUARA, q. Couguar.

CUGUACUETÉ, q. Selon BUFFON petit Cariacou.

CUGUPUGUACU, p. de mer du Bréſil, du g. de la *Perche*? Groſſe tête, gr. gueule édentée, dorſale longit. dont la 1re. moitié eſt peu large & aiguillonnée, la 2e. plus large & rayonnée; anale de même, mais étroite;

pector. larges, l. & aiguillonnées, ce qui ne convient pas au g., non plus que l'absence des dents; caudale entiere & s'élargissant; écailles cendrées, excepté celles du dos qui sont blanchâtres; nageoires d'un brun clair; dos, flancs & pectorales piqués de n. selon MARC. Ce p. parvient à une l. de 5′ sans caudale, sur 15″ de diam. Si cet Auteur & WIL. qui n'a fait, ainsi que JONS. que le copier sont exacts, sur-tout en donnant des aiguillons aux pectorales, ce p. ne sera pas une Perche. S'il est décrit dans les manuscrits du P. PLUMIER nous ne tarderons pas à le mieux connoître par le superbe ouvrage de BLOCH. LINNÉ met le Cugupuguacu dans son genre de la Perche. (*Guttata.*)

CUICET, q. *Hamster.*

CUJELIER, o. 2e. *Alouette.*

CUIL, o. du Malabar que BUF. a rapporté au Coucou, mais qui d'après ce qu'en dit M. d'OPSONVILLE paroît d'un autre g. à raison sur-tout de son naturel différent & de sa voix agréable; plumage cendré, blanc & noirâtre; queue étagée; bec plus court que celui de notre Coucou. M. d'OPSONVILLE en admet plusieurs esp. qu'il ne décrit pas, mais il dit en avoir vu dans l'Inde d'aussi gros que des Geais, & d'autres beaucoup plus petits. Ils vont toujours par pet. troupes, très-rarement seuls & volent à de très-pet. distances, se posant à tout moment. Ils sont insectivores; leur chair est noire, mais délicate & agréable. Cependant on la sert rarement sur la table des riches même, parce qu'on a pour cet o. une sorte de considération, à cause des charmes de sa voix brillante & de son chant varié.

CUIRA-CANTARA, o. 3e. o. d'Amérique rapporté au Coucou.

CUIRASSE, i. 2e. *Punaise.*

CUIRASSIER, p. 39e. g. de GO., par cons. malacopt. abd.; corps comprimé un peu lancéolé & un peu cyl.; gr. écailles peu adhérentes, avec un tubercule dans leur milieu; tête large, gueule applatie, s'ouvrant endessous; yeux h., éloignés; narines doubles, les postér. plus gr.; opercules très-pet., arqués & d'une piece; membrane branc. de 3 à 6 rayons; cirrhes assez gros au bord intér. des levres; côtés du corps anguleux; poitrine & ventre plats; queue un peu grêle; anus très-pet. & nu; dorsale ou solitaire après la nuque, simple, déclinée, ou double; la 1re. plus gr. au milieu du dos, la 2e. plus pet. & loin de l'équilibre; pectorales basses, anale courte, caudale en tenaille. GRON. en donne 3 esp. que LIN. réduit à 2.

1. *Cuirassier à 2 dorsales*, p. du Brésil, *Guacari* de MARC. décrit au long par GRON. Cirrhe à chaque angle de la mâchoire, les 2 rayons latér. de la caudale fort allongés, anus peu reculé; 2 rangs de fines dents à chaque mâchoire; dos & nageoires cendrés & tachetés de n., ventre blanchâtre; l. 7″. D. 8, 1. P. 1. V. 6. A. 5.
2. *C. à 1 dorsale & thorax écailleux;* levre infér. garnie de pet. cirrhes; les 2 rayons latér. de la caudale alongés, mais le supér. beaucoup plus que l'infér.; corps déprimé, couvert d'écailles rudes, presque quadrangulaire vers le milieu de sa l., mais aminci & carêné vers la queue; dorsale presque triang. & en de-çà de l'équilibre; dents nulles; robe & l. du précédent. D. $\frac{1}{8}$. P. $\frac{1}{7}$. V. 6. A. 5. LIN. réunit, mal-à-propos à ce qu'il me semble, cette esp. à la suivante.
3. *C. à 1 dorsale & thorax alép.;* levre infér. garnie d'un plus gr. nombre de cirrhes que dans l'esp. précéd.; 2 rangs de fines dents à chaque mâchoire; le rayon latér. supér. de la caudale encore plus allongé que ci-dessus; dos d'un n. brun; l. 20″. La présence des dents, l'absence d'écailles sur la poitrine, un plus grand nombre de barbillons distinguent donc ce p. du précédent; ainsi l'on ne peut pas dire avec DAUB. qu'ils ne different que par la plus gr. longueur d'un des rayons de la caudale.

CUIRIACAMAHU, o. Oiseau de Paradis.

CUIRIRI, o. 4e. Tyran.

CUILLERE, o. Nom donné au *Savacou*, dans BRIS.; par d'autres à la *Spatule* & au *Phénicoptere.*

CUISSE, c. *Huître* feuilletée, extér. violette, intér. nacrée.

CUL-BLANC, o. *Moteux* & *Bécasseau.*

CUL- { *JAUNE*, o. *Troupiale*, aussi *Yacou*, c. à. d. le 1er. Cassique. / *ROUGE*, o. *Epeiche.* V. les Pics. / *ROUSSET*, o. 10e. o. rapporté aux Bruans; aussi *Gorge-bleue.* / *ROUSSET-FARNOU*, o. *Roffignol de muraille.* / *D'ANE*, *Cul-de-Cheval*, zo. Ortie de mer. / *DE-LAMPE*, c. *Limaçon* à bouche applatie, sommet entouré de pointes & de boutons, tourné en sabot à plusieurs étages de tubercules sur un fond cendré & rayé.

CULOTE { *DE VELOURS*, o. Coq de Hambourg. / *DE SUISSE*, c. *Buccin* à sommet

médiocrement élevé & à queue courbée & courte ; ſurface garnie de pointes & de tubercules. Ce ſont les replis de ſon ouverture qui lui ont fait donner ſon nom.

CUMRAH, q. Kumrah.

CUNCK, c. C'eſt, dit-on, le nom d'un c. très-commun dans l'iſle de Tabago, d'un très-bon goût, & dont la c. eſt jaune, blanche & perlée.

CUNDOE, o. C'eſt, dit-on, une eſp. de *Pie* des Indes, à queue & tête n. ; tachetée d'ailleurs comme notre Etourneau.

CUNURU, cr. pet. Crabe du Bréſil, que MARC. dit la femelle de l'*Uca-una*, dont il ne differe que par la taille moindre, & en ce qu'il eſt moins velu.

CURASSO, o. *Hocco.*

CURÉMA, p. de mer du Bréſil, du g. des *Muges* ſelon WIL. & RAY ; oblong & preſque cyl. ; tête ſupér. déprimée, finiſſant en cône obtus ; bouche aſſez pet. & dentelée ; gr. yeux argentés ; ouïes ſémi-lunaires ; pectorales triang. ; la 1ere. dorſale pet. à 3 épines, & au milieu du dos, la 2e. ſur l'anale ; celle-ci fourchue, ainſi que la caudale ; 2 ventrales triang. ; écailles cendrées ſur le dos, argentées ſous le ventre ; chair graſſe & délicate ; l. 2′ ; MARC. Ce p. pourroit être l'*Albula* de LIN.

CURICACA, o. *Couricaca.* V. la 2e. Cicogne étrangere ; auſſi *Matuitui.* V. le 6e. Courli d'Amér.

CURIMATA, p. *Truite* ſaumonée des eaux douces du Bréſil, fort ſemblable au *Carpione* ; ce p. eſt tout argenté, l. de 6″, large de 3 ½. MARC. Il n'eſt pas clair que ce ſoit ni le *Lavaret*, ni le *Ferra*, comme le dit WIL.

CURIU, o. Courli.

CURRUCA, o. 1er. Promérops, auſſi Motteux, Tarier, Fauvette & Gobe-mouche.

CURVATA-PINIMA, p. Maquereau-bâtard.

CURUCU, o. *Couroucou.*

CURUCUI, o. *Pic* du Bréſil, taille de la Pie ; yeux bleus cerclés d'or ; dos vert, bleu & rouge ; ventre rouge ; bec ſouffré ; queue l. de 5″, bordée de n. ; MARC., KLEIN, &c. Je ne vois pas, en conſidérant leur deſcription, même plus détaillée, auquel des Pics de BUF. celui-ci pourroit ſe rapporter.

CURURU, r. *Crapaud* du Bréſil. On dit que c'eſt le *Pipa.* Cependant PISON le décrit comme tantôt cendré, tantôt bai, double de notre Crapaud & venimeux dans toutes ſes parties, ce qui ne convient pas au *Pipa*, dont on mange les cuiſſes ; d'ailleurs il n'eſt pas vraiſemblable que PISON eût gardé le ſilence ſur les cellules dorſales.

CURURUCA, p. du Bréſil qui paroît dans MARC. le même que le *Gatucuſa*, excepté qu'à la maniere dont il s'exprime on diroit que celui-ci a 2 dorſales & que le Cururuca n'en a qu'une longit. diviſée en 2 parties ; d'ailleurs il les décrit de même, excepté qu'il ne donne qu'un demi-pi. de l. au Cururuca & 2 à l'autre.

CURURIVA, r. C'eſt, dit-on, un *Serpent* aquatique du Bréſil, l. de 20 à 25′, très-carnaſſier, dont la robe variée de différentes couleurs eſt ornée d'une chaîne qui va de la tête à la queue.

CUSCO, o. *Pauxi*, 2e. Hocco.

CUSCUTE DE MER, zo. eſp. de *Sertulaire* à laquelle on a trouvé quelque reſſemblance avec la plante paraſite nommée Cuſcute.

CUSOS, q. On dit que c'eſt un animal des Moluques, puant comme un Renard, qui a la figure d'un Lapin, mais la queue prenante ; ne ſeroit-ce pas quelque Sapajou mal vu ?

CUTEZ-PALLIN, r. Lézard Américain à écailles rhomboïdales variées de blanc & de bleu. Selon GRON. c'eſt le *Téguixin.*

CYACOU, o. 28e. Tangara.

CYCLOPTERE, p. 57e. g. de GO. par conſ. branchioſt. thor. ; corps un peu lancéolé, comprimé, alép. plus étroit que la tête, cependant aſſez épais ; dos carêné ; queue un peu grêle ; bouche méd. & terminale ; levres épaiſſes ; dents aiguës ; yeux preſque au bord du bec ; narines doubles & pet., ou ſolitaires & tubuleuſes ; opercules mobiles & raccourcis ; membrane branch. à 1, 4 ou 7 rayons ; pet. anus ſaillant ; dorſale ſolitaire & étroite, tantôt courte, tantôt prolongée juſqu'à la caudale ; pectorales aſſez larges ; anale ſemblable à la dorſale ; caudale arrondie ; ventrales pet., collées en coquille ; quelquefois une fauſſe 1ere. dorſale en addiment ; lig. latér. ordin. à peu-près parallele au ventre ; cependant PAL. la dit nulle dans tout le g. BLOCH indique comme caractere le plus frappant les ventrales collées en maniere d'excroiſſance circulaire. Ces p. ſont marins, vivent d'i. & de pet. poiſſons. Je trouve dans BLOCH le *Barbier* de GO. au nombre des Cyclopteres ; mais ce p. que GO. a fait connoître le premier ayant les ouïes complettes, ne peut être rangé parmi ſes Cyclopteres qui ſont branchioſtéges.

1. Le *Cycloptere à gr. dents*, l. près d'1′; très-groſſe tête déprimée & beaucoup plus large que le corps, latér. terminée par les opercules des branchies qui ſont fort ſaillans; narines doubles & cependant tubulées, ce que Go n'avoit pas prévu; nageoires blanches; la coquille formée par les ventrales remarquable par ſa partie antér. charnue, & les 4 cornes rayonnées de ſes côtés qui vont rejoindre les pectorales; robe d'un rouge roſé; enfin pénis très-marqué, dit PAL., mais cela me paroît au moins douteux; à Surinam.
2. Le *pet. Cycloptere*; auſſi pet. que les plus pet. des Goujons; coquille des ventrales faite en pet. comme dans le précédent; forme du *Lump*; robe blanchâtre; 2 tubercules oſſeux derriere les opercules au-deſſus des pector.; fauſſe dorſale charnue avant la vraie dorſale; l. 1″ ſans la caudale. D. 8. P. 16. A. 7 ou 8.
3. *C. ventru*, l. 14″. Il habite les mers entre le Kamtſchatka & l'Amér., & paroît ne quitter le fond que forcé par le mouvement des eaux dans la tempête, ſes nageoires étant ſi flexibles qu'à peine peut-il ſe conduire; 2 veſſies urinaires ſi gr. qu'elles cauſent l'amplitude de ſon ventre, & qu'en le comprimant on fait ſortir l'urine par l'anus, ce qui, juſqu'ici, ſemble partic. à ce p.; chair molle.
4. *C. gélatineux*. Sa chair eſt molle comme celle des *Méduſes*, & les Chiens qui mangent des p. à demi-pourris ne veulent pas de celui-ci même frais. Il ſe trouve après les tempêtes ſur les rivages orientaux du Kamtſchatka. Œufs auſſi gros que des pet. poids; groſſe tête, corps grêle. On le nomme auſſi *C. barbu*, parce que ſes pectorales s'étendent juſqu'à ſa gorge en maniere de barbe; corps allongé, alép.; tête & côtés jaunes, ventre blanc, nageoires & dos bruns, le tout orné de raies & de p. bruns ſelon BLOCH; ſelon PAL. peau d'un blanc roſé & nageoires violettes; ventrales réunies en un anneau bleuâtre qui a 12 taches brunes & par lequel l'animal s'attache aux corps; l. 6-18″. D. 41. P. 34 V. 6. A. 33.

CYGNE, o. du g. de l'Oie, & le plus gr. de ce g., peſant de 20 à 25 liv., l. de 4, 4 ½′, vol 7 à 8; femelle un peu plus pet.; l'aile extrêmement forte; bec plat, mouſſe & terminé par un onglet aigu; duvet ſous les plumes. Le Cygne domeſtique & le ſauvage nagent & volent vîte & ſont aſſez bons pêcheurs; ils aiment à aller en troupes & vivent très-long-tems; ponte de 5 à 8 œufs, 50 jours d'incubation. Le Cygne ſauvage eſt plus pet., moins blanc; il n'a pas ſur le bec une caroncule n. qu'a le Cygne domeſtique, & il a, au lieu du ſiflement ſourd de celui-ci, un ſon de voix doux ou perçant ſelon la circonſtance. Il exprime les notes *mi*, *fa*, *re*, *mi*. Le mâle commence, & quand il a rendu le *mi* & le *fa*, la femelle prend la même intonation pendant que le mâle acheve la ſienne.

CYGNE ENCAPUCHONNÉ, o. abuſ. *Dronte*.

CYLINDRE, c. Rouleau.

CYNOCÉPHALE, q. Magot, auſſi Macaque.

CYNOGLOSSE, p. du g. de la Sole, les yeux à droite; deſſus d'un brun rouge, deſſous blanc; corps liſſe & oblong, pet. écailles très-minces; lig. latér. large & dr., excepté pour arriver au-deſſus des pectorales; caudale un peu arrondie; mâchoires égales; dents obtuſes; l. 14″, lar. 5 ½; dans la mer de Hollande. D. 112. P. 11. V. 6. A. 102.

CYPRÈS MARIN, zo. *Coralline* ſemblable à la *Queue d'Écureuil*, excepté que ſes denticules ſont plus dr., ſes branches plus l. & plus déliées, & la tige plus groſſe.

CZIGITAI, q. du pays des Tartares-Mongous; gr. d'un Mulet moyen, oreilles un peu moins l., criniere courte, queue & ſabots d'*Ane*, encolure légere du Cheval, jambes fines, poil d'un fauve jaunâtre, criniere & queue noires. Ces animaux vont par gr. troupes, courent plus vîte qu'aucun Cheval, & on n'a pu les dompter juſqu'ici. Eſt-ce une eſpece d'*Onagre*, ou un Mulet d'Onagre?

D

DAGUET, { q. *Faon* de 2 ans. p. Eglefin. V. Morue.

DAIE, o. du Mexique fabuleux, ou dont on débite des fables. On lui attribue une ponte prodigieuſe de gros œufs, quoiqu'on ne le faſſe pas plus gros qu'un Pigeon. NIÉREMBERG.

DAIL, c. *Pholade.*

DAIM, q. du g. du Cerf, beaucoup plus pet. que le Cerf, dont il differe auſſi par ſa queue plus l. & par ſon bois, dont le bout eſt palmé. Ces animaux d'ailleurs extér. fort ſemblables ſe fuient au lieu de ſe rechercher. Le Daim ſe trouve dans les climats tempérés des 2 continens, & le Cerf plus répandu ſe trouve à des latitudes plus différentes. Les Daims ont ordin. le dos d'un gris jaunâtre & le ventre blanc; mais ſouvent en demi-domeſticité dans les parcs, ils ont donné différentes variétés. Auſſi en eſt-il de tout blancs, de n., de tachetés; ſans parler des changemens dans la forme du bois. Ce bois tombe un peu plus tard & eſt autant de tems à ſe refaire que celui du Cerf, & il en eſt de même de ſon rut. A cette derniere époque les mâles ſe battent comme les Cerfs, quelquefois même troupe contre troupe. Ils aiment les terreins élevés mais coupés de pet. collines. Ils produiſent depuis l'âge de 2 ans juſqu'à 16; geſtation de 8 mois; portée d'un, quelquefois de 2, rarement de 3 faons; vie de 20 ans.

Le *Daim d'Espagne* eſt auſſi gr. que notre *Cerf* & a le poil plus brun.

Le *Daim de Virginie* n'eſt guere moindre; il a une queue plus l., des jambes plus h.; un poil plus cendré, & il s'eſt fait remarquer par ſon pénis énorme.

Daim de Bengale, Axis.

DAINE, { q. femelle du Daim. p. 15e. g. de GO. par conf. acanthopt. thor. Corps ovoïde, queue comprimée, écailles très-petites; tête méd., comprimée & écailleuſe; bouche étroite & terminale, quelquefois garnie de cirrhes; dents pointues; yeux h. latér. & ſaillans; narines doubles, les poſtér plus gr.; opercules mobiles, écailleux & de 3 pieces; membrane branch. à 5 ou 6 rayons; lig. latér. parallele au dos; anus preſque au milieu; dorſale longit., déclinée & comp.; caudale ou entiere, ou en tenaille; ventrales comp. & pointues; pector. baſſes & rayonnées; anale longit. & déclinée, comp. & raclée; addimens de filets derriere & ſous la pointe des aiguillons de la dorſale & de l'anale. Pluſieurs Auteurs parlent des p. de ce g. comme s'ils étoient diptérygiens, parce que ſouvent la dorſale eſt comme ſéparée en 2.

1. Le *Daine*, p. de la Méditer.; écailles diſpoſées en 2 rangs à chaque côté de la tête. D. $\frac{11}{13}$. P. 16. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{3}{13}$. *S. cappa.* Je ne trouve ce p. indiqué que dans LIN., quoiqu'il habite près de nous.

2. *D. à dos ſillonné.* Ce ſillon eſt formé par un rang d'écailles de chaque côté ſur la carêne du dos, & la dorſale s'y couche, comme celle de pluſieurs p. d'autres g., au gré de l'animal; D. $\frac{10}{19}$. P. 11. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{3}{11}$. *S. lepiſma.* LIN., le ſeul qui ait juſqu'ici indiqué ce p., ignoroit ſa patrie.

3. *D. à une tache lat.r.* Cette tache eſt brune & placée au milieu des côtés. D. $\frac{11}{21}$. P. 15. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{3}{13}$. *S. unimaculata.* LIN. eſt encore le ſeul qui ait indiqué ce p. quoiqu'il habite la Méditerranée.

4. *D. à mâchoire ſupér. plus l. & ſans cirrhes*, p. de Surinam; yeux oblongs, iris doré; corps rougeâtre varié de bleu & d'argent; nageoires blanchâtres; dorſale preſque entiérement ſéparée en 2. D. $\frac{10}{16}$. P. 16. V. $\frac{1}{5}$. A. $\frac{1}{6}$. GRON.

5. *D. à bandelettes dorées*, p. de la mer rouge décrit par FORSK. Robe blanchâtre ornée de 5 ou 6 rubans longit. d'un jaune doré; tache n. au bas des pector.; dents fortes, écartées & coniques; opercules antér. dentelés; ventre dr., dos arrondi, lig. latér. haute, un peu courbe au milieu & dr. à la queue; nageoires jaunes, hors la premiere partie de la dorſale qui eſt brune; les intervalles des rayons de la caudale écailleux; nageoires branch. à 7 rayons, quoique GO. ne les faſſe aller qu'à 6. D. $\frac{8}{23}$. P. 15. V. 6. A. 12.

6. *D. à bandelettes bleues*, p. de la même mer décrit par le même; robe jaunâtre, ornée de 4 gr. bandes bleues de chaque côté; levre

infér. plus courte, lig. latér. marquée par des ſtries ſur les écailles ; caudale en croiſſant ; ſinciput blanc marqué de chaque côté par 7 pet. traits bleus effacés ; quelquefois une gr. tache brune vers la queue entre les 2 rubans bleus du milieu ; D. $\frac{10}{23}$. P. 16. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{1}{12}$.

7. *Daine noir*, p. de la même mer ; le ventre ſeul d'un brun aſſez clair ; milieu des mâchoires édenté ; iris intér. blanc, extér. n. ; ſinciput nu & convexe ; lig. latér. h. & parallele au dos ; pointe des ventrales allant juſqu'à l'anus, oſſelets comme à l'eſp. précéd.

8. *D. argenté*. Ce p. & les 2 ſuivans ſont encore de la même mer, & c'eſt auſſi FORSK. qui les a fait connoître. Mâchoire infér. plus l. ; raie bleue de l'œil à la bouche ; dorſale d'un vert de mer bordé de rougeâtre, l'intervalle des oſſelets écailleux ; écailles du dos noirâtres, à pointe & bords argentés ; celles du ventre rouſsâtres, à bords plus pâles ; anale aſcendante. D. $\frac{10}{14}$. P. 17. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{3}{12}$.

9. *D. rouge*. Dos & côtés d'un brun rouge, varié de huit raies longit. de rouge pâle, un peu plus fort vers le dos ; ventre blanc ; ſinciput muni de pet. épines recourbées en arriere ; écailles épineuſes ; opercules poſtér. triacanthes ; cercle oſſeux & dentelé autour des yeux ; 1ere. partie de la dorſale blanchâtre ; avec 2 raies rouges longit. ; la 2e. comme le dos, mais écailleuſe à la baſe ; membrane branch. à 8 rayons. D. $\frac{1}{7}$. P. 19. V. $\frac{1}{6}$. A. 14.

10. *D. épineux*. Sinciput garni de 2 faiſceaux de lignes élevées, précédés d'un ſillon ; yeux à iris rouge, entourés d'un cercle oſſeux épineux ; boſſe ſur l'épaule, queue fine, caudale fourchue ; gr. écailles à bords dentelés & d'un rouge argenté ; tache ſombre près de chaque œil & à la baſe des pector. ; 3e. aiguillon de l'anale très-l. D. $\frac{11}{25}$. P. 15. V. $\frac{1}{8}$. A. $\frac{4}{15}$. l. 15 à 18″.

DAKI, c. Toupie d'AD. qui n'a guere que 2‴ de diam., à 7 ſpires plates & liſſes.

DALAT, c. Sabot du même, l. de 7 à 8‴, lar. de 11 à 12, à 7 ſpires arrondies, relevées inférieurement d'un rang de boſſettes.

DAMAN, q. qu'il paroît difficile de mettre ailleurs que dans le g. du *Lapin* de BRIS. au moins comme eſpece anomale, en attendant une méthode où il ſoit mieux placé. BUF. en avoit d'abord fait une *Gerboiſe*, enſuite il a ſéparé ces animaux, parce qu'en celui-ci la diſproportion des pattes antér. aux poſtér. n'eſt pas, à beaucoup près, auſſi gr. que dans les Gerboiſes. Cet animal connu ſous le nom de *Daman Iſraël*, ſe trouve en Arabie, en Abyſſinie, &c. Il a la forme d'un *Lapin*, mais il eſt ſans queue & ſes oreilles ſont courtes. Il vit dans les cavernes & fentes des rochers. Pi. tridac. dont les doigts ſont ſans ongles & environnés d'une chair molle ; pélage de notre Lapin, mais ſemé ſur le dos & les cuiſſes de poils n. plus l. & plus gros que les autres.

DAMAN DU CAP, q. Cavia du Cap. *V.* ce mot & le ſupplément à la fin de l'ouvrage.

DAMAS, i. 46e. & 62e. Phal.

DAMASSÉE (la), i. 100e., 107e. & 171e. Phal.

DAMBORT, p. des Indes, à écailles quarrées rouges, brunes & jaunes, diſtribuées de maniere à lui former une robe très-jolie ſelon RU ; ventre tacheté & fort ſaillant antérieurement ; dorſale comp. de 7 aiguillons réunis par une fine membrane. Ce p. eſt apode, & cependant RU. le dit du g. des Tourds. Sa courte indication & la figure qu'il y joint l'en excluent également.

DAME, { p. Ombre de mer. / o. 7e. Méſange, dite *à l. queue* ; auſſi 1er. Couroucou.

DAME DES SERPENS, r. On trouve quelquefois ce nom donné à de jolis pet. Serpens ; mais JONS. le donne d'après NIÉREMBERG à un Serp. à ſonnettes, l. de 4 à 5′, qui a une tête de Vipere, le ventre blanchâtre, les côtés d'un blanc pur parcourus par des rubans tannés ; dos brun varié de raies jaunes croiſées ſur l'épine.

DAMERETTE (la), i. 49e. Phal. LIN. nomme de même un Phal. d'Allemagne à trompe en ſpire, dos ras, ailes ſupér. griſes tachées de jaune, les infér. jaunes avec quelques traits n.

DAMETTE, o. Lavandiere.

DAMIER, { i. 12e. Pap. & 43e. Charanſon. / o. 2e. Pétrel. / c. Cornet à ſommet aplati, couvert de pet. quarrés, ou de triangles n. & blancs ou jaunes.

DANT, q. Zébu & Tapir.

DARD, { p. Vandoiſe. / r. *Serp.* de Surinam du 3e. g. de DAUB pet. tête ovale, tronc effilé & diminuant juſqu'à la queue qui eſt très-déliée ; robe cendrée, coupée ſur le dos par une bande longit. noirâtre, bordée de n. foncé.

DASAN, c. *Léras* d'AD. percé en-deſſus, conique, à baſe elliptique, épais & non ſillonné ; l. 4‴, lar. 3, profondeur 1 ½ ;

bords du pi. de l'animal ornés d'un rang de pet. filets ſerrés.

DATIN, o. *Vermet* d'AD. ſolitaire, l. de 2″, au plus ; tourné en 3 ſpires, ſouvent en cor ou en diſque.

DATTE, c. bivalve qu'il faut bien diſtinguer d'un autre auquel on a donné le même nom, qui eſt multivalve, & qui eſt la *Pholade* même. *V.* Ce mot. La *Datte bivalve* eſt la *Moule lithophage* de LIN. Elle mérite en effet ce nom bien plus que les Pholades, car elle ne perce pas, comme celle-ci, une banche encore tendre, mais des pierres déja très-dures. Je dirois qu'elle eſt phoſphorique, ſi, voyant SPAL. ſe propoſer ſur elle cette queſtion parmi pluſieurs autres, je ne craignois que les Auteurs qui lui donnent, ſans héſiter, cette faculté, n'euſſent fait que ſe copier les uns les autres, ou qu'ils ne confondent la *Datte bivalve* avec la *Datte pholade*, dont la phoſphoreſcence n'eſt pas douteuſe.

DATTIER, o. *V.* Moineau.

DAUPHIN, 2e. g. des *Limaçons* à bouche ronde d'ARG. dans ſa 3e. édition ; il eſt armé, dans ſon contour, de pointes déchiquetées. Dans la 2e. édition c'étoit une ſimple eſp. à ſommet aplati.

DAUPHIN, cét. 4e. ordre & 4e. g. des cét. de BRIS. Dents aux 2 mâchoires. Des 6 eſp. de ce g. (Voyez-les dans le tableau), les 4 premieres ont 4 nageoires, ſavoir 2 pectorales, une caudale, & une dorſale que n'ont pas les 2 dernieres. Corps épais, court, plus gros dans la partie antér., grêle dans la poſtér. ; muſeau aſſez l. & cyl. ; dents ordin. pointues. L'eſp. qui garde le nom du g. a 9 ou 10′ de l., 2 de diam. dans ſa plus gr. largeur ; bouche de 14 à 15″ d'ouverture ; yeux aſſez gr. & près de la bouche ; canal aſpirateur & éjaculateur ſur la tête ; nageoires latér. l. de 16″, larges de 10 ; dorſale l. de 18, large de 13 ; caudale large de 2′ ; peau liſſe, n. ſur le dos, blanche ſous le ventre. Si cet animal avoit des jambes, on pourroit dire que ſon ſquelette reſſemble à celui de l'homme, car il en approche par le nombre des vertebres & des côtes, par les os des nageoires latér. qui offrent l'humérus, le cubitus & le radius, par les omoplates, les clavicules & le ſternum. C'eſt auſſi le plus modifié, le plus ſocial & le plus léger des cétacées. Il s'élance avec vîteſſe, va ſouvent par troupes, & fait en certain tems des migrations. Il paroît venir au coup de ſifflet. On l'a vu vivre 2 ou 3 jours hors de l'eau, & il ne paroît pas pouvoir vivre 1 heure dans l'eau ſans air. Portée d'1 petit, rarement de 2, geſtation de 10 mois ſelon ROND., de 6 ſelon d'autres. La mere porte ſon petit en l'allaitant ; ils dorment le muſeau hors de l'eau. Ils ſe nourriſſent de p. On dit qu'ils vivent 30 ans. ROND. croyoit encore aux fables qu'on mêloit autrefois à leur hiſtoire. FABR. décrit un cét. des mers du Groënland, qu'il nomme :

Le *Dauphin blanchâtre* décrit par BRIS. & LIN. pour un Cachalot, & par MUL. pour une Baleine. Auſſi FABR. le donne-t-il comme fort peu connu des Auteurs quoique fort commun au Groënland. Sans dorſale ; dents aux 2 mâchoires, 18 à chacune, mouſſes dans l'infér., aſſez aiguës & un peu recourbées dans la ſupérieure ; peau liſſe, blanchâtre, quelquefois avec une teinte de rouge dans l'adulte & de bleu dans les petits ; cette peau a 1″ d'épais, & couvre 3″ de lard ; tête courte à muſeau mouſſe, mais aminci ; occiput convexe où eſt le canal incliné en arriere, ſimple en-dehors, double en-dedans ; petits yeux bleuâtres ; ouverture de la gueule étroite & incapable d'engloutir des p. un peu gr. ; ſans conduit auditif externe ; caudale horiſontale & en tenaille ; pectorales larges & demi-ovales ; corps arrondi, mais aminci vers la queue ; femelle à 2 très-pet. mamelles ; l. 12 à 18′ & au-de-là.

DAUPHIN DES TORRENS, p. des torrens de la Chine décrit dans les mémoires de l'Acad. de Suede, du g. du *Raſoir*? Groſſe tête de Dauphin ; le reſte du corps applati comme une Sole, 3 fois auſſi l. que large ; tête ſans piquans ni barbillons, rayée ſupér. de bleu clair, infér. & latér. de brun jaunâtre ; 2 gr. canines à chaque mâchoire, outre une rangée de pet. dents. De chaque côté, aſſez près de la tête vers le dos, & un peu plus loin de la tête vers le bas du ventre, ſont 5 taches à-peu-près rondes, noires ou d'un bleu noir ; lig. latér. h. & interrompue vers la queue, devenant moyenne à ſa repriſe ; anus plus près de la tête ; dos brun ; côtés blancs ; pector. variées de n. & de pourpre ; dorſale longit. d'un vert de mer bordé d'orangé ; anale bleuâtre, caudale entiere & orangée, à bordure violette, ainſi que les pectorales & les ventrales, mais ayant de plus que ces 4 nageoires 2 pet. taches blanches à ſa baſe ; écailles plattes, liſſes, pâles & marquées chacune d'une raie tranſverſale. Ce p. a été regardé comme un *Perce-*

pierre ; ſa chair eſt fort eſtimée, & il eſt aux Moluques & à la Chine un objet de commerce comme le ſont en Europe la Morue & le Harreng ; l. 12 à 15″. D. $\frac{2}{11}$. P. 13. V. 6. A. 15.

DÉCOLORÉE (la), i. 120ᵉ. Phal.

DÉCOUPURE (la), i. 26ᵉ. Phal.

DÉGON, c. Cérite d'Ad. du Cap-vert, à 10 ſpires comp. de 3 rangs de pet. tubercules inégaux & peu ſerrés ; l. 7‴.

DÉIPHOBE, i. Pap. porte-queue d'Aſie à corcelet taché de rouge, ailes n. tachées de rouge en-deſſous à leur baſe, les infér. à 7 demi-anneaux rouges. Lin.

DELTA, i. Gamma ou 5ᵉ. Pap.

DEMI-AIGRETTE, o. 3ᵉ. Héron d'Amér.

DEMI-AMAZONE, o. 2ᵉ. *Amazone*, dite à tête jaune.

DEMI-FINS, o. Nom donné dans Buf. à une famille factice, comp. d'o. qui, par rapport à leur bec, tiennent le milieu entre ceux à bec fort, & ceux à bec fin. Ils ont le bec plus fort que les Fauvettes & les Pipits, mais moins que la Linote & les Tangaras. On ſent que comme l'obſerve Maud. une famille ainſi comp. eſt inadmiſſible, ſoit parce que ne faiſant attention qu'à une partie telle que le bec elle peut réunir des o. d'ailleurs très-diſparates, ſoit parce que par rapport à cette partie même elle ne repoſe pas ſur un caractere aſſez déterminé, ce qui paroît aux uns être encore un bec fin, pouvant ſembler à d'autres être déja un bec fort. Quoi qu'il en ſoit, voici les o. dont on a formé cette prétendue famille.

1. Le *Demi-fin mangeur de vers*, c'eſt le *Figuier de Penſylvanie* de Bris. ; tête orangée à 2 bandes n. ſéparées par une jaunâtre, gorge & poitrine d'un orangé, qui, en décroiſſant, devient blanchâtre près de la queue ; dos olive.

2. *D. n. & bleu*, bec plus l. & plus grêle que celui des Pinſons ; taille de gr. Linote ; peu connu.

3. *D. noir & roux ;* taille de gr. Linote. A Buénos-ayres.

4. Le *Bimbelé*, ou *Fauſſe-Linote*, o. peu connu, que Maud. croit du g. du *Bec-figue* ; h. du ventre & poitrine blanc-ſale teint de jaune, bas ventre jaune foible ; dos brun ; protubérance ſur les narines ; ramage doux, mais ſimple ; l. 5″. A S. Domingue.

5. Le *Bananiſte ;* bec n. un peu courbé ; dos gris foncé, tache blanche ſur l'aile ; ſourcils blancs ; gorge cendrée, ventre d'un jaune tendre ; l. 3″ 8‴. A S. Domingue.

6. Le *Demi-fin à huppe & gorge blanches*, le reſte orangé & gris-bleu ; l. 5″ 3‴. A Cayenne.

7. *L'Habit uni.* Capuchon cendré un peu verdâtre, dos d'un brun rouſsâtre ; bec n. ; gr. de la Fauvette de haies.

DEMI-PAON, i. 1ᵉʳ. Sphinx.

DEMOISELLE, o. pet. *Cu-jaune* de Cayenne, v. 2ᵉ. Carouge ; auſſi 1ᵉʳ. *Couroucou*, & *Méſange à c. queue*, v. 7ᵉ. Méſange.

DEMOISELLE, p. Nom donné à pluſieurs p., à la *Donzelle*, à la *Pucelle*, au *Marteau*, au *Poiſſon-coq*, &c. On nomme de même dans pluſieurs de nos ports divers petits p. inſuffiſamment décrits par Duh.

DEMOISELLE, i. 1ᵉʳ. Névroptere de Geof. 3 art. à chaque tarſe ; ant. très-courtes ; bouche armée de mâchoires ; queue des mâles armée d'une pince ; 3 yeux liſſes entre, ou devant les yeux à réſeau. La larve eſt aquatique, plus courte & plus ramaſſée que l'i. parfait. On y diſtingue la tête, le corcelet & le ventre. Ce dernier l. & gros, a 10 anneaux. A ſon corcelet tiennent 6 gr. pattes avec leſquelles elle va & vient dans l'eau. Elle a ſur ce même corcelet 4 eſp. de boutons qui finiſſent par couvrir près de la moitié de ſon ventre quand elle devient Chryſalide, & qui contiennent les 4 ailes qu'aura la Demoiſelle. Pour la voir il faut lever un maſque qui lui cache la face & tient à ſon cou par un pet. pédicule. La Chryſalide a les mêmes mouvemens que la larve. L'i. parfait eſt plus l. & plus étroit ; il a la tête large, les yeux gros, le ventre grêle, les pattes l. & épineuſes. Ses œufs ſont obl. ; ils ſont dépoſés & ils éclоſent dans l'eau.

1ᵉʳᵉ. Famille. *D. à ailes relevées.*

1. *Louiſe*, l. 21 ; yeux ſaillans, bruns, ne ſe touchant pas ; corcelet vert-bleu brillant ; les 4 ailes égales, jaunâtres, le milieu taché de brun bleuâtre ; ventre bleu brillant ; dans les prés au bord de l'eau.

2. *Ulrique*, l. 20 ; plus verte, très-brillante ; p. blanc allongé vers l'extrémité de l'aile ; peut-être femelle de la précéd.

3. *Amélie*, l. 14 ; ailes blanchâtres finement veinées de n., p. n. vers le bout ; tête bleuâtre ; yeux bruns ; corcelet bleu à 3 bandes brunes longit.

4. *Dorothée* ; taille & ailes d'Amélie ; raie longit. brune ſous le ventre.

5. *Sophie*, l. 16 ; d'un vert rougeâtre pâle ; 3 bandes n. longit. au corcelet ; ailes tranſp. à p. brun au bout.

2ᵉ. Famille. *D. à ailes étendues.*

6. *Françoiſe*, l. 19 ; tête brune, mâchoires

jaunes ; corcelet brun à poils gris ; ventre terminé par 2 appendices cyl. brunes ; ailes jaunes à 2 taches marginales d'un brun n.

7. *Eléonore*, l. 16 ; yeux bruns en contact par le h. ; corcelet brun-noirâtre velu, à 2 taches jaunes ; ventre supér. jaune ; infér. n. ; ailes transp. à tache fauve initiale, & n. terminale.

8. *Philinte* ; comme Eléonore, hors le ventre poudré de bleuâtre.

9. *Sylvie*, l. 24 ; yeux bruns ; tête & corcelet verdâtres à 2 bandes jaunes ; ailes transp. à tache brune au bord extér. ; ventre jaune.

10. *Aminte*, l. 18 ; yeux d'un vert brun, le reste d'un brun vert doré ; ailes jaunâtres à taches brunes marginales ; mâle à 4 pointes à la queue, les 2 supér. velues, les infér. fourchues.

11. *Justine*, l. 17 ; front jaune, le reste brun ; ailes transpar. à petite tache brune au bord extérieur.

12. *Julie*, l. 28 ; tête jaune, yeux bruns ; corcelet fauve à 2 bandes jaunes obliques ; ventre fauve tacheté de blanc ; ailes jaunâtres à tache marginale brune.

13. *Caroline*, l. 23 ; tête & yeux de Julie ; corcelet n. verdâtre à 3 lignes n. obliques ; ventre brun à bande jaune ; ailes transp. à tache n. marginale.

14. *Cécile* ; comme Caroline, hors le corcelet & le 1er. anneau du ventre jaunâtres.

15. *Victoire*, l. 15 ; corps jaune, ventre cyl. ; base des ailes jaunâtre ; au bord des rivieres.

Je ne trouve rien de particulier dans les esp. anonymes & exotiques.

Demoiselle de Numidie, o. V. *Gruë*.

Demoiselle terrestre, i. *Hémerobe*.

DÉMOPHILE, i. Pap. des Indes à ailes blanches arrondies, à 2 bandes & bordures brunes ; les infér. rougeâtres en-dessous. LIN.

DENT-DE-SCIE, i. 130e. Phal.

DENTAIRE, p. de mer de l'Amér. du g. des *Aiguilles* ; corps oblong, comprimé ; tête oblongue, comprimée, supér. plate, antér. allongée ; yeux rapprochés & h., mais près du bec ; bouche très-fendue ; dents plutôt confuses qu'en 3 rangs aux 2 mâchoires, presque innombrables sur le palais & la langue ; narines solitaires ; membrane branc. à 5 osselets ; lig. latér. moyenne & peu apparente ; gr écailles tuilées, tachetées de n. sur le dos, blanches sur le ventre ; caudale pet. & fourchue ; l. 5 $\frac{1}{2}$''. D. 11. P. 12. V. 8. A. 6. *Synodus*. GRON.

DENTALE, c. *Tuyau de mer* univalve solitaire, non contourné, conique, un peu courbé, cannelé longit., & sans opercule. L'animal tient, dit-on, très peu à sa coquille, supposé qu'il y tienne. S'il n'y tient pas en effet, ce n'est pas un coquillage, mais un ver à tuyau. Contracté, sa tête paroît un bouton couvert d'un capuchon & environné d'une frange. Il aime la grêve & s'y soutient debout la tête en h., faisant sortir par le bas de son tuyau une jambe épatée en corolle pentapétale qu'il enfonce un peu dans le terrein. Des expériences rapportées dans les mémoires de l'Acad. de Suede, il résulte que la c. ou le tuyau de cet animal est de substance purement cornée, ne donnant ni au feu ni aux acides aucun indice de matiere calcaire.

DENTALE, p. saxatile du g. des *Dorades*, nageoires de la Dorade, tête plus plate ; 4 esp. de canines, à chaque mâchoire, outre les autres pet. dents ; taille de la Dorade sur nos côtes, mais beaucoup plus gr. dans la mer Adriatique selon ROND. WIL. ajoute à la description de cet Auteur, qui est trop vague, un museau oblong, un dos tranchant ; les ventrales & l'anale jaunes ; des taches n. à la base des derniers rayons de la dorsale, de gr. yeux dorés qui touchent presque les narines supér. ; des écailles pourprées variées de bleu à reflets changeans ; une caudale en tenaille. Cette esp. offre une variété rayée de n. D. $\frac{13}{15}$. P. 16. V. 6. A. $\frac{3}{17}$. Ce p. pese ordinairement entre 5 & 15 livres ; mais il arrive quelquefois à une taille qui lui en fait peser 30 à 40, DUH. dit même 76.

DENTÉ (le), p. Scare, aussi Dentale, aussi Torpille.

DENTELLE DE MER, zo. On a donné ce nom aux *Escares*, dont le tissu léger & le travail fin ont rappellé l'idée de la dentelle.

DÉPONE, r. C'est, selon SÉBA, un grand *Serpent* du Mexique à grosse tête, à l. dents tranchantes, à gros yeux saillans ; double chaîne comp. d'écailles qui, partant des côtés du cou & se rejoignant sur le dos, enferment un espace de la forme d'un bouclier ; queue l., effilée & pointue. Cet animal est craintif ; il fuit l'homme, & des Poux d'une esp. partic. s'insinuent sous ses écailles & le tourmentent.

DERBIO, p. de la Méditerranée du genre du *Maquereau*. Corps l., comprimé ; dos carêné, lig. latér. droite ; écailles très-pet. ; dos bleu, ventre blanc ; pet. bouche. ROND. donne à ce p. 6 aiguillons sur le dos avant la dorsale ; en en faisant un Maquereau, je suppose ces 6 aiguillons unis par une mem-

brane & faisant une premiere dorsale. Le même Auteur place deux autres aiguillons près de l'anus, je les suppose faisant partie de l'anale, d'autant plus qu'il dit que ce p. les dresse à volonté ou les couche dans une rainure, ainsi que ceux du dos. Pectorales dorées, courtes & larges; pet. ventrales; l. 2 à 3 coudées. D. 7, 26. P. 18. V. 5. A. 27.

DERMESTE, i. 6e. Coléoptere de GEOF. Ant. en masse perfoliées, dont le dernier art. forme un bouton; étuis sans rebord; corcelet convexe, aussi sans rebord; jambes sans dentelures; corps assez allongé; ailes plus l. que le corps, & pliées en 2 sous les étuis qui couvrent tout le ventre. La masse des ant. est solide, & non comp. comme le reste d'art. enfilés par le milieu. L'i. porte la tête basse; il fait le mort quand on le touche. Sa larve est hexapode, & souvent velue. Elle se trouve sur les charognes, les viandes, plumes, pelleteries, &c. Cependant quelques especes, peut-être moins carnassieres, vivent dans l'eau, sur le fumier, &c. Hors le tems de la ponte l'i. parfait habite sur les fleurs.

GEER place dans ce g. les *Anthrenes* & les *Ciſteles* de GEOF., & il transporte les 3 premiers Dermestes de GEOF. au genre des *Boucliers*.

1. Le *Dermeſte à p. de Hongrie*, l. 9, lar. 4. Tête de Guêpe; masse des ant. rougeâtre; corps n. avec quelques poils jaunâtres; étuis courts, coupés de bandes jaunes; corcelet divisé longit. par une rainure. Cette espece est une de celle que GEER range parmi les Boucliers. Il l'appelle *Bouclier foſſoyeur*, parce qu'au rapport de 2 Naturalistes distingués, MM. RŒSEL & GLEDITSCH, ces i. enterrent les pet. quadrupedes morts, Grenouilles, Souris, Taupes, &c. Pour y parvenir 1, 2, 3 ou 4 de ces i. creusent & relevent la terre autour du cadavre & ensuite au-dessous. Celui-ci descend ainsi, peu à peu & par son poids, dans la fosse, à mesure qu'elle devient plus profonde. On voit même les petits fossoyeurs employer au besoin les moyens convenables. Si le cadavre ne descend pas d'aplomb, 1 ou 2 d'entre eux s'arrangent de maniere à y remédier. Prenant un p. d'appui sur les parois de la fosse & baissant la tête, ils poussent du corcelet le mort qu'ils enfouissent. L'opération finie ils le couvrent de terre afin de le dévorer ensuite à leur aise, & d'y déposer leurs œufs d'une maniere sûre pour la larve. L'observateur s'amusant à leur donner de l'ouvrage leur fit enterrer successivement 4 Dermestes, qu'il nomme Escarbots, 2 Taupes, 4 Grenouilles, 2 pet. oiseaux, 2 Sauterelles, des entrailles de poissons & 2 morceaux de foie de Bœuf; tout cela fut enfoui en 50 jours.

2. Le *gr. Dermeſte n.*, l. 14, lar. 6.

3. *à 2 p. rouges* sur des étuis n., l. 2, lar. 1; l. antennes.

4. *à 2 p. blanches*, un à chaque étui, 3 moins apparens au corcelet; fond brun, l. 2, 1 $\frac{1}{2}$.

5. *au lard*, l. 3; bande grise tenant la moitié des étuis, & formée de poils gris sur un fond noir.

6. *effacé*, l. 1 $\frac{1}{2}$, lar. $\frac{3}{4}$; brun n.; devant des étuis à bande transv. pâle & mal terminée.

7. *à écuſſon jaune*, l. 2, 3, lar. 1; n. cendré par des poils gris, jaunes sur l'écusson; infér. blanc.

8. Le *Velours jaune*, l. 2. Corps brun, étuis châtains à poils jaunes.

9. *Dermeſte lévrier à étuis ſtriés*, l. 1; dans les vieux meubles; brun châtain.

10. *lévrier à étuis ponctués & ſtriés*; un peu plus pet.; mêmes lieux.

11. *à oreilles*, l. 2, lar. $\frac{1}{4}$, gris-brun; appendices semblables à des cornes ou oreilles, coudées antér. & mobiles; ant. moins grosses; sur l'eau au printems.

12. *du fumier*, l. $\frac{1}{2}$, d'un brun clair; Ips de GEER.

13. *panaché*, l. 2, lar. 1; étuis fauves, taches longit. n.; dans l'écorce des vieux arbres.

14. *à côtes*, l. $\frac{1}{2}$; mêmes lieux & couleur, stries profondes.

15. *bronzé*, l. 1 $\frac{1}{2}$ - 3 $\frac{1}{2}$; brun bronzé; 5 enfoncemens sinueux au corcelet; 10 stries longit. ponctuées aux étuis; sur l'eau parmi le conferva; Hydrophile de GEER.

16. *à 4 p. rouges ſtriés*, l. 2 $\frac{1}{2}$, lar. 1; n.; sur les arbres.

17. *à 4 p. rouges ſans ſtries*, l. 3, lar. 1 $\frac{1}{4}$; étuis polis; mêmes lieux & couleur.

18. *jayet*, l. 1 $\frac{1}{2}$, lar. $\frac{1}{4}$, } n. luisant; le 1r.
19. *en deuil*, l. 1 $\frac{1}{4}$, lar. $\frac{1}{2}$, } & le 3e. sans
20. *n. à l. ant.*, l. 1, lar. $\frac{1}{2}$, } stries; sur les plantes.

21. *n. à pattes fauves*, l. 1, lar. $\frac{1}{2}$; n.; finement ponctué sans stries; sur les fleurs.

22. *à étuis tranſp.*, l. 1, lar. $\frac{3}{4}$; étuis en corne blonde; sur les fleurs.

23. *à couture*, l. 1; n., arrondi, le corcelet & les étuis profondément striés & pointillés. Cette esp. & les 10 suivantes ont été ajoutées dans l'abrégé de GEOF.

24. *à tête n.* l. 2 $\frac{1}{2}$, brun, corcelet à 3 cannelures, étuis striés.

25. Le *Dermeſte à bandes n.*, l. 1 $\frac{1}{3}$, n. ; pi. & étuis fauves coupés d'une bande n.
26. *à épaulettes*, l. 1 ; tête & corcelet rouges ; étuis n. tachés de rouge.
27. *puce*, l. $\frac{1}{3}$, ovale, écailleux & demi-velu.
28. *puce à corcelet rouge*, l. $\frac{1}{3}$; étuis n.
29. *tortue n.*, l. 2 $\frac{1}{2}$, lar. 2, ovale étuis poſtér. livides.
30. *tortue à tache rouge* ; mêmes taille & couleur, hors la tache.
31. *à échiquier*, l. 1 $\frac{1}{3}$, n. à pet. taches brunes liées.
32. *n. à étuis courts*, l. 1 $\frac{1}{2}$, noir, étuis bordés, jambes brunes.
33. *à demi-étuis*, l. 1 $\frac{1}{2}$, n. étuis jaunâtres.

Voyez encore *Jéſuite*.

DESMAN, q. du g. du Caſtor de BRIS. que l'on peut mettre avec l'*Ondatra*, ſon analogue, dans le g. de la *Muſaraigne* comme l'a fait ERX. C'eſt un animal de Ruſſie & de Laponie, moins gr. qu'un Lapin. Corps allongé ; tête à muſeau l. & dont le bout eſt n. en-deſſus, roux en-deſſous ; ſans oreilles externes ; très-pet. yeux entourés de petits poils blanchâtres ; jambes courtes, ſur-tout les antér. ; les 4 pi. à 5 doigts unis par une membrane & armés d'ongles l. & forts ; poils doux & épais, d'un cendré-brun noirâtre ſur le dos, d'un cendré pâle au ventre ; queue lancéolée, latér. comprimée, plus courte que le corps & couverte de petites écailles rondes mêlées de pet. poils. Cet animal habite les rives eſcarpées, & y creuſe des terriers. Il vit d'i., de v. & de pet. poiſſons ; mais il eſt lui-même la proie des gr. poiſſons, & ſon odeur de muſc ſe communique à leur chair au point qu'on ne peut la manger. Il marche lentement & n'eſt pas difficile à apprivoiſer ; l. 14″.

DEUIL (le), i. 45ᵉ. Papillon.

DEVIN (le), r. Serpent du 2ᵉ. g. Tête à pet. écailles au lieu de lames ; corps épais & gris ; dos varié de 24 gr. taches pâles, & de p. roux ; écailles très-petites, liſſes & ovales ; queue très-courte ; chair eſtimée ; l. juſqu'à 20′. Ce ſerpent, ſans être venimeux, eſt, dit-on, dangereux. Il eſt du nombre de ceux que l'on a nommé *Conſtrictor*, puiſqu'il enveloppe, ajoute-t-on, & ſerre fortement les hommes & les animaux, les étouffe & avale enſuite ceux qui ne ſont pas trop gros. Avant cette derniere opération, il les attendrit en les faiſant, pour ainſi dire, macérer dans ſa bave dont il les enduit pendant 12, 24, 48 heures, ce qui en même tems rend leur peau plus gliſſante & les diſpoſe à céder peu à peu à la force d'une longue ſuccion & d'aſpirations très-répétées. C'eſt ainſi qu'il avale, ſelon pluſieurs voyageurs, des Chevreaux entiers. En Afr. & dans l'Amér. mérid.

DHARA, r. Serpent d'Arabie du 3ᵉ. g. décrit par FORSK. Corps mince, n'ayant que 1″ de diam. ſur une l. de 18 ; écailles de la tête comme celles du *Schokari*, mais en ayant une plus gr. que les autres entre les yeux ; dos d'un cendré cuivreux, le bord de chaque écaille blanchâtre ; ventre tout blanc, queue courte ; 235 gr. plaques, 48 ſous la queue. Ce ſerpent eſt innocent.

DIABLE { (gr., pet. & demi-), i. 17ᵉ., 18ᵉ. & 19ᵉ. Cigales.
o. de nuit des Antilles, fort laid, n. & blanc, qui ſe fait, dit-on, des terriers comme le Lapin, & qui peut être une *Chouette*. On a donné le même nom à des *Anis* & à des o. peu connus, qui peuvent être de *Pétrels*.

DIABLE DE MER, { o. 2ᵉ. Foulque, ou Macroule.
p. Baudroie. DUH. nomme de même pluſieurs p. dont aucun n'eſt le vrai Diable de mer ; ils paroiſſent être, les uns des *Scorpions*, les autres des *Scorpènes*. Tout p. fort laid eſt un Diable de mer pour les pêcheurs & les matelots.

DIABLE { des bois, de l'Inde, } q. *Alouate*.
des Paletuviers, des Savanes, } o. *Ani*.
de Tajoan, q. *Phatagin*.
de Java, q. *Pangolin*.

DIABLOTEAU, *Diablotin*, o. On dit que c'eſt une Mouette brune d'Amér.

DIADÊME, i. Guêpe-Ichneumon du Cap ; tête n., tache blanche entre les ant. ; corcelet noir antér. bordé ; ailes à 2 taches jaunes tranſv. ; ventre jaune avec un anneau n. ; pi. jaunâtres. FAB. donne le même nom à un *Faucheur* qui porte ſur ſon dos un tubercule épineux, & de gr. yeux de chaque côté. Il le donne auſſi à une *Araignée* d'arbres, de la 1ʳᵉ. famille, qui porte ſur ſon gros ventre d'un brun rouge une triple croix formée de points blancs.

Le même Enthomologiſte nomme *Diadême* une *Punaiſe* n. de l'Amér. ſept. à tête & corcelet épineux.

Il appelle encore de même une *Némotele* d'Allemagne, cendrée, à ailes blanches avec une tache marginale brune.

DIANE, { q. *Exquima*.
i. gr. *Papillon* de Virginie à ailes fauves & dentelées, n. à la baſe ; les ſupér.

coupées de 2 lig. de p. noirs; les infér. à une seule lig. semblable en dessus; en-dessous 2 taches et 7 lunules d'argent. FAB.

DIAPERE, i. 43e. Coléopt. de GEOF. Antennes en If, ou à 3 art. enfilés par le centre; corcelet convexe & bordé. C'est un des *Ténébrions* de GEER. On n'en connoît qu'une esp., l. 3, lar. 1 ¼; ressemblant d'abord à la *Chrysomele*; lisse & n.; étuis striés avec 3 bandes transv. jaunes.

DIDELPHE, q. g. du *Sarigue* dans LIN.

DIDON, i. *Papillon* d'Amér. à ailes dentelées, oblongues, n. & tachetées de vert; les infér. à 7 taches & à fascie transv. bleuâtres. FAB.

DIMBIOS, i. grosses *Fourmis* rouges de Ceylan qui piquent fortement. Elles s'établissent au h. des gr. arbres dans un nid de 8 à 9″ de diam. qu'elles construisent avec des feuilles,

DINDON, o. 2e. g. de BRIS.; tetradactyle fissipede à 3 antér.; jambes emplumées jusqu'au talon; bec conique courbe; membrane charnue, longit. pendante sous la gorge. C'est un gros Coq étranger fort répandu depuis qu'il est domestique. Sa petite tête presque sans plumes est recouverte, comme une partie du cou, d'une peau bleuâtre chargée de mamelons rouges au-devant du cou, postér. blancs. Il est remarquable par le barbillon charnu & flottant qui descend de la base du bec, & par la caroncule charnue & conique qui est placée sur la mandibule supérieure. Celle-ci se gonfle & s'allonge dans la passion, en même-tems que les plumes du dos se hérissent, que la queue se releve & se développe, & que les ailes descendent jusqu'à terre. Couleurs de plumage peu constantes; 28 pennes à l'aile, 18 à la queue; bouquet de crins n. durs, l. de 5 à 6″, sortans du bas du cou des mâles adultes; éperons l. & plus mous que ceux du Coq ordinaire; femelle plus pet., & ne pouvant faire la roue avec sa queue, quoique cette queue soit double comme celle du mâle. Le Dindon sauvage est plus gros & plus noir que le nôtre, c'est là leur seule différence. BUF. croit cet o. originaire d'Amér., parce que ce pays est le seul où l'on ait trouvé des Dindons sauvages. Le *Dindon huppé* n'est qu'une variété.

DINE, q. Corruption du mot *Daine*, pour désigner la femelle du Daim.

DIOGENE, cr. Cancre parasite de l'Océan vers le nord de l'Asie & de l'Amér.; vivant dans différentes c.; pinces unies, mais couvertes d'un fin duvet. FAB.

DIOMEDE, i. *Pap.* porte-queue des Indes; ailes n., vertes au milieu; le dessus des infér. bleu à la base, & orné de lunules bleues entre les denticules; le dessous varié de 6 taches marginales demi-œillées. FAB.

DIP, c. *Buccin* d'AD., l. 5‴; blanc, à 10 spires bien renflées & chagrinées de pet. tubercules; ouverture en demi-lune & levres édentées

DIPLOLEPE, i. 13e. Névroptere de GEOF. Ant. filif. de 14 art.; ailes inférieures plus courtes; mâchoires; aiguillon conique entre 2 lames du ventre; celui-ci presque ovale, applati latér., infér. aigu, tenant au corcelet par un pédicule court; 3 yeux lisses.

1. *Le Diplolepe de la galle ronde & dure du chêne*, l. 1 ½, brun; ant. égales au corps qui est court & gros dans tout le g.; ailes croisées, transpar. & doubles du corps. On trouve dans les mêmes galles des Cinips, lequel de ceux-ci, ou du Diplolepe, en est l'auteur & le proprietaire?
2. *D. au Bédéguar*, l. 1 ½, lar. ½, n.; ventre brun; cette excroissance fongueuse du Rosier renferme aussi des Cinips & des Ichneumons.
3. *D. de la galle fougueuse & lisse du Rosier*, l. 1, lar. ⅓, fauve; aile transpar. & débordant un peu; dans la galle du Cinips, nº. 1.
4. *D. n. à ventre brun & ant. n.*, l. 1, lar. ⅓; aiguillon assez apparent.; ailes du précéd.
5. *D. brun à ventre luisant & ant. brunes*, l. 2, lar. ½; comme le nº. 4.
6. *D. n. à pattes jaunes*, l. 1, lar. ¼; ailes un peu noires.

DIPSADE, *Dipsa*, r. On a donné à plusieurs Serpens ce nom qui signifie inflammateur, à raison de l'effet de leur venin qui commence par causer une gr. altération & une inflammation. Mais c'est aussi le nom partic. d'une espece du 3e. g. de DAUB.; tête anguleuse; gr. yeux; l. queue effilée; écailles ovales; dos d'un n. bleuâtre, ventre blanc.

DITIQUE, i. V. *Dytique*.

DIXHUIT, o. en quelques provinces nom du *Vanneau* imitatif de son cri.

DIXLIVRES, p. de Guinée qu'on dit être le *Cabot*.

DOBULE, p. d'eau douce du g. de la *Carpe*. On peut dire que c'est une Carpe l. & étroite; tête supér. plus large & d'un gris foncé, arrondie par le bout; mâchoire supér. plus l.; narines moins latér, & en conséquence plus h. que les yeux, quoique plus près du museau; iris jaune à tache verte au h.; dos rond & d'un vert noirâtre; écailles médiocres, brillantes, piquées de n. vers leurs bords; ventre argentin; lig. latér. assez basse, comp.

de

de points jaunes, descendant un peu vers le ventre; pector. jaunes; ventrales & anale rouges; caudale bleuâtre & fendue; dorsale verdâtre. Ce p. aime le fond des lacs, & dans le tems du frai il remonte les rivieres d'eaux claires. Sa chair est peu estimée à cause de la multitude de ses arrêtes. WIL. en a fait un *Muge*, mais sa dorsale solitaire montre combien cet Auteur s'est trompé, comme il l'a fait aussi, & ART. après lui, en ne donnant que 9 rayons à son anale, l. 12″. D. 11. P. 15. V. 9. A. 11 selon BLOCH.

DODO, o. *Dronte*.

DOFAN, c. AD. nomme ainsi un *Vermet* jaune, l. de 8 à 9″ sur 3 à 4‴ de diam. contourné irréguliérement, mais en faisant peu de circuit, s'attachant par monceaux d'un pi. de diam. aux rochers, aux pieces de bois, &c. L'opercule est très-pet. & tient à un pli de l'extrémité du pi. de l'animal. Il a la tête, les cornes, les pieds & le manteau bruns, le reste blanc.

DOGLINGE, cét. Esp. de *Baleine* des isles de Féro, où on ne la voit, dit-on, qu'en automne; l. 32′ sur 8 de diam. Sa graisse, ajoute-t-on, est si pénétrante qu'elle transsude à travers les tonneaux, & que son lard se dissipe très-vîte par la transpiration dans ceux qui en mangent.

DOGUE, *Doguin*, q. V. Chien.

DOIGT MARIN, c. *Solen*.

DOMINO, o. 16e. o. rapporté au *Gros-bec*.

DONGON, o. *Gruë* des Philippines.

DONTFOÉ, r. On dit que c'est un Caméléon de la Nigritie.

DONZELLE, p. 3e. g. de GO., par cons. acanthopt. apode; corps oblong, anguilliforme, semé d'écailles molles; queue obtuse; tête ovée, comprimée; mâchoire supér. plus l., dents inégales, recourbées & confuses; gr. yeux; narines doubles; les antér. au bord du bec, les postér. près de l'œil; gr. opercules de 2 pieces; membrane branc. à 7 rayons, en partie découverte; quelquefois des cirrhes sous la gorge; lig. latér. dr.; anus pet. & un peu rapproché; dorsale solitaire, comp. & assez loin de la nuque, mais allant jusqu'à la caudale; pector. pet. & simples; anale comp., large & allant jusqu'à la caudale qui est courte & obtuse.

LA DONZELLE, p. saxatile de la Méditer. & de la mer rouge; pet. tête alép.; 4 cirrhes au menton; ouverture des ouïes large; corps semé de fines écailles isolées & très-adhérentes, quoique GO. dise les p. de ce genre alép.; dos rond & bleuâtre, varié de traits bruns, ventre blanc; lig. latér. h. & brune; pector. pet. & brunes, bordées de gris; dorsale & anale réunies à la caudale, étroites, blanches & bordées de n.; chair blanche, grasse & estimée; l. 12 à 14″. D. A. & C. 250. P. 17.

D. JAUNE SANS BARBILLONS; corps l. & lisse semblable au *Congre*; l. dorsale du précéd., mais plus forte par ses aiguillons durs & pointus; anale plus molle; pet. pector.; queue longue & terminée en poignard un peu obtus; dorsale jaune bordée de n.; dos jaune marqué de traits n. qui aboutissent à la dorsale. Je ne donnerai pas le nombre des osselets, LIN. & GRON. différant entre eux de 79 à 147 pour la dorsale, & de 41 à 101 pour l'anale.

D. VERTE SANS BARBILLONS; pet. poisson du Groënland que FABR. a décrit le premier, mais qu'il n'a vu qu'une fois. Il n'avoit que 2″ de l., mais on lui a dit qu'il arrivoit à 8 ou 10. Corps alongé, comprimé, moins large que la tête qui est déprimée, & dont une partie est occupée par de gr. yeux; nageoires & ventre blancs jusqu'à l'anus, le reste du corps vert. P. 10 ou 11.

DONZELLE, { p. Girelle. / i. 180e. Phalène.

DORADE, p. 13e. g. de GO., par cons. acanthopt. thor. à corps ové comprimé, carêné; écailles tuilées, tête méd. & écailleuse; front applati; dents confuses, les antér. canines, les postér. molaires; narines doubles & près des yeux; opercules écailleux, souvent de 3 pieces; membrane branc. à 5 ou 6 rayons, lig. latér. parallele au dos; pet. anus saillant & un peu au-delà du milieu; dorsale comp., longit. & déclinée; pector. rayonnées; ventrales comp. & plus petites que les pector.; anale composée.

LA DORADE, p. de mer qui fréquente les rivages, & entre quelquefois dans les étangs qui communiquent à la mer; l. d'une coudée, large & plat; dos tranchant, d'un bleu vif & doré pendant la vie, foncé après la mort; flancs argentés, ventre blanc, iris doré, trait doré entre les yeux, ligne latér. d'un bleu noir, dents assez fortes pour briser les coquilles des coquillages dont cet animal se nourrit. Il est craintif, dit-on, mais c'est probablement parce qu'on l'a vu léger & actif; car il est vorace, & si ardent à la poursuite des *Poissons-volans*, qu'on le prend à la ligne en garnissant de quelque matiere légere un hameçon que l'on agite sur l'eau. On assure qu'il parvient, aux Antilles,

à la taille des plus gr. Aloſes. D. $\frac{11}{14}$. P. 17. V. 6. A. $\frac{3}{17}$.

Dorade a réseau ; p. d'Amér. du même g., aſſez large & mince ; 2 eſp. d'inciſives à la mâchoire ſupér., 4 à l'infér. ; dorſale preſque longit., caudale entiere ; écailles peu ſerrées, chacune antér. bordée de blanc à angle dr., d'où réſulte l'apparence d'un réſeau étendu ſur la robe. D. $\frac{9}{17}$. P. 12. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{3}{17}$. *Sp. capiſtratus.* LIN.

D. de Bahama ; p. du même g. ; mâchoire ſupér. à une dent l. & recourbée, 2 à l'infér. ; caudale fourchue ; dos d'un brun bleuâtre ; tête brune rayée de bleu, les nageoires rouges ; dos ſilloné pour recevoir la ſienne ; chair eſtimée ; l. 12 à 16″. D. $\frac{11}{14}$. P. 17. V. 6. A. $\frac{3}{16}$. *Sp. Chryſops.* LIN.

DORADE CHINOISE, p. d'eau douce du g. des *Carpes*, par conſ. fort loin d'être une Dorade, mais auquel ſa riche couleur d'un rouge doré en a fait donner le nom. Il eſt difficile de le bien caractériſer, vu l'inconſtance de ſon extér. en pluſieurs points qui ſont conſtans dans les autres poiſſons. BLOCH a trouvé le nombre des rayons de la dorſale variable ; il a vu des individus à 2 dorſales, ſans dorſale ſimple à élévation, & à double élévation au lieu de la nageoire. Il en a vu à caudale à 3 pointes, en double queue d'hironde. Enfin, il a trouvé des ſujets qui avoient 2 anales. C'eſt ſans doute quelque anomalie ſemblable qui a fait dire à LIN., dans un mémoire ſur ce p., qu'il avoit 4 ventrales placées 2 à 2. La couleur n'eſt pas plus conſtante. Dans les premieres années il eſt aſſez noirâtre ; enſuite viennent des points argentins qui s'accroiſſent inſenſiblement & finiſſent par couvrir tout l'animal ; enfin il rougit & continue à s'embellir. Quelquefois cependant il commence & il finit par ſa belle robe. Ce p. originaire d'un lac de la Chine, dépayſé, rendu comme domeſtique, même dans ſa patrie où l'on s'amuſe à le nourrir, & à le faire venir au coup de ſifflet, eſt ſans doute modifié par la nourriture qu'on lui donne ; l. 12 à 14″ dans les étangs, 6 à 8 dans les vaſes ; tête de groſſeur méd. ; occiput rouge ; joues d'un jaune doré ; dos rond avec quelques petites taches n. ; flancs d'un rouge mêlé de jaune ; ventre rougeâtre mêlé d'argent ; nageoires de carmin ; telles ſont les couleurs qu'il offre le plus ordinairement.

Dorade d'Amérique, p. Guaracapema.

DORCAS, q. Une des Antilopes de PAL., qui eſt la Gazelle commune de BUF.

DORÉE (la), p. *Gal.*

Dorée de la Chine, p. *V.* ci-deſſus *Dorade chinoiſe.*

DORÉE D'ÉTANG, p. du g. de la *Carpe*, eſp. de *Tanche* de Siléſie, dont il paroît que BLOCH a parlé le premier. Il la caractériſe par ſes pet. écailles qui la diſtinguent des autres Carpes, & par ſes nageoires minces & tranſp. qui l'éloignent de la *Tanche.* Gr. dorſale plus rapprochée que les ventrales ; corps tacheté de n. ; nageoires blanchâtres ſemées de p. n., à rayons roſés ; pet. tête ; front noirâtre ; joues jaunes ; un pet. cirrhe à chaque côté de la bouche ; ligne latér. large, droite & ornée de p. rouges ; l. 2′. D. 12. P. 16. V. 10. A. 9.

DORMEUR, p. du g. de la *Carpe*, voiſin du *Meûnier ;* gris ; tête large ; corps gluant, & ſi gliſſant qu'il eſt difficile à prendre, quoique flottant comme endormi à un po. ou 2 ſous la ſurface de l'eau.

DORMEUSE, i. Chenille du Tournéſol.

DORMILLEOUSE, p. *Torpille.*

DOROTHÉE, i. 4e. *Demoiſelle.*

DORQUE, cét. *Epaulard.*

DORSCH, DORSE, } p. du g. du *Merlan*, autrement dit *Morue mouchetée*, *Muſchebout ;* lig. latér. large & tachetée ; tête griſe tachetée de brun ou de n., & plus pet. que celle de l'Égleſin ; mâchoire ſupér. plus l. & à 2 rangs de dents ; l'infér. n'en a qu'un & porte un cirrhe ; corps gris taché de brun ſur le dos & les côtés ; pet. écailles minces & molles ; nageoires ou blanches, ou rouges ; chair tendre & plus eſtimée que celle des congénères ; l. 2 à 3′. Il eſt extraordinaire combien les Auteurs ont confondu les eſp., & il n'y a pas long-tems que HORREBOWS a encore rapporté le Dorſe à la Morue. D. 14, 15, 18. P. 10. V. 6. A. 17, 18. Il n'y a point de p. ſur qui les Auteurs aient été auſſi inexacts dans le calcul des oſſelets ; ART. & LIN. en ont donné 2c aux pector. ; j'ai ſuivi le calcul de BLOCH.

DOS-D'ANE, r. *Tortue* des pays chauds. LIN. ne les nomme pas ; doigts des pi. bien ſéparés ; écaille ſupér. relevée en boſſe ; les 4 lames antér. du dos relevées en arrête, & l'écaille infér. ſans échancrure.

DOSIN, c. *Came* des côtes de Portugal peu épaiſſe, blanche, polie & luiſante, à 60 cannelures larges & plates, à battans arrondis ſur les 2 bords, ayant chacun 4 dents à la charniere.

DOTEL, c. *Jambonneau* d'AD. ; coquille plate, légere, mince, l. de 18‴. Chaque battant eſt bordé de 100 pet. dents, & on le

trouve nacré à l'extér. quand on parvient à ôter ſon périoſte. C'eſt une des *Moules* d'ARG., celle qu'il nomme *Gueule de Souris*.

DOTTERELLE, *Dotrale*, o. Guignard, 3e. Pluvier.

DOUBLE
- *C.* i. 5e. Papillon, Gamma.
- *CEINTURE*, i. 38e. Pap.
- *MARCHEUR*, r. Amphisbène.
- *MACREUSE*, o. 17e. Canard.
- *OMÉGA*, i. 27e. Pap.
- *POINT*, i. 31e. Phal.
- *RAIE*, r. très-pet. Lézard d'Aſie, dont le cou n'eſt pas exprimé; corps cyl. & liſſe, portant à ſes extrémités 2 raies jaunes, & varié de 12 rangs de p. noirâtres.
- *TACHE*, i. 131e. Phal.
- *W.* i. Phal. blanche à 4 lig. marginales très-n. qui ſe croiſent.

DOUBLURE, i. 71e. & 191e. Phal.

DOUC, q. *V.* à la ſuite des Guenons.

DOUCET, p. de mer du g. de la *Lyre*, que quelques-uns regardent comme la femelle du *Lézard de mer*. Corps rétréci en allant de la tête à la queue; tête plate, mais plus lar. que le corps; mâchoire ſupér. un peu plus l.; très-gr. yeux h., voiſins, rougeâtres; tête & dos d'un jaune brun; menton, ventre & côtés communément argentins; ſillon dorſal. Entre la tête & la 1re. dorſale ſont 4 petites ouvertures, les 2 antér. à l'angle des opercules, les 2 autres au pied de la nageoire. Par ces 4 ouvertures le p. fait jaillir l'eau, chaque fois qu'il reſpire; particularité qui me porte à le regarder comme une eſp. & non une variété de ſexe. Lig. latér. effacée, dr. & moyenne, au-deſſous de laquelle eſt un trait jaune, l. & ſerpentant; anus plus près de la tête; 1re. dorſale d'un brun n.; 2e. d'un jaune pâle rayé de jaune foncé; ventrales à rayons ramifiés verts & liés par une membrane jaune; pector. & anale verdâtres. Le plus l. aiguillon de la 1re. dorſale de ce p. n'eſt que de la l. de la tête, & dans le *Lézard* il eſt de la l. du corps; l. 8″. D. 4, 9. P. 19. V. 6. A. 19. *Cal. dracunculus.* LIN.

DRACONCULE, *voyez* Dragonneau, p. Doucet, auſſi Lézard de mer.

DRAGON (le), r. 6e. g. de Lézard. Cet animal habite les forêts de l'Aſie & de l'Afr. Pet. tête ovée, applatie, 2 fois auſſi large que le cou; muſeau reſſerré, ſans être pointu; gueule aſſez grande & garnie de dents nombreuſes, pointues & contiguës, trous des oreilles latér. & couverts d'une pet. écaille ovale; 3 crêtes ſur la gueule; 2 veſſies jaunes aux côtés de la gorge, qui s'enflent quand l'animal vole, & dont GRON. ne parle pas, n'ayant vu ce Lézard que deſſéché. Queue étroite, 1 ½ fois auſſi l. que le corps, couverte d'écailles tuilées, carénées, plus anguleuſe vers ſon origine. Cet animal a 2 ailes membraneuſes un peu écailleuſes, ſoutenues de 6 rayons oſſeux, mais flexibles, qui paroiſſent naître, ſelon GRON., des apophiſes latér. des vertebres dorſales. Selon BONTIUS elles tiennent à la peau du bas des flancs, & aux jambes poſtér. Les pi., ſoit antér., ſoit poſtér., ſont pentadact. onguiculés. Corps brun tacheté de blanc, & couvert de pet. écailles imbriquées. Le Dragon vit, dit-on, d'i. qu'il pourſuit en volant d'arbres en arbres, mais ſes dents me ſemblent indiquer qu'il ſe procure auſſi d'autres alimens plus ſolides.; l. 1 à 3 & 4′. A travers toutes les fables des Auteurs anciens & modernes ſur ce Lézard volant, il paroît qu'il y en a pluſieurs eſp.; & qu'on peut au moins admettre comme une deuxieme eſpece le Dragon d'Amér. dans lequel SEBA fait tenir les ailes en partie aux pattes antér.

DRAGON DE MER, p. *Vive*, auſſi *Poiſſon volant d'Amboine*.

DRAGONCULE, p. *Lézard de mer*, n°. 2, & auſſi *Doucet*.

DRAGONE (la), r. *Lézard* d'Amér. à petite tête pointue & arrondie, gueule très-fendue, levres jaunes, doigts preſque égaux entre eux, corps cyl. d'un rouge-brun foncé, queue dentelée ſupér. en ſcie; elle eſt très-l., & l'animal l'agite comme un fouet, ce qui l'a fait ſurnommer *Fouette-queue*. V. ce mot. On dit ſa chair auſſi bonne que celle de la volaille.

DRAGONNEAU, v. des pays chauds & humides tels que le ſont pluſieurs lieux des Indes & de l'Amér. méridionale. Il eſt quelquefois fin comme un cheveu, d'autrefois auſſi gros qu'une chanterelle & l. de 2 à 6 & 7′. Tête brune & plate; corps annelé, d'un cendré clair; queue velue & fourchue. On lui donne 2 pet. cornes dont M. D'OPSONVILLE ne parle pas, quoiqu'il ait pu obſerver très-bien cet animal, dont il a été lui-même incommodé, comme cela arrive ſouvent aux Indes à ceux qui ſe couchent par terre, ou qui marchent les pieds nuds. Ceux, qui ſe ſont ainſi expoſés à la viſite de ce dangereux paraſite, ne ſentent rien pendant 5, 6 ou 8 mois. Mais après ce tems le *Dragonneau* ou *Crinon* dont l'œuf a été, à cette époque, introduit dans quelque partie muſculeuſe telle

que les jarrets, les cuisses, ou les bras, ayant pris sa taille, commence à se faire jour & à percer la peau. Alors on le tire avec précaution, & très-lentement par la tête, & l'on met ainsi plusieurs jours à le faire sortir, car il se rompt très-aisément. Si cela arrive il survient une inflammation, & ensuite un abcès quelquefois suivi de la gangrene dans la partie où les restes de l'animal sont demeurés. Les enfans sont sujets à ce ver, parce qu'ils s'y exposent souvent en s'asseyant & en jouant par terre. On l'appelle aussi *ver de Guinée*, parce qu'il est connu en ce pays. C'est un Gordius.

DRAINE, o. 2e. *Grive.*

DRAP D'ARGENT, *Drap d'or*, c. Les amateurs nomment ainsi des *Rouleaux* dont le sommet se joint au corps sans arrête, & dont le fond & les taches ont rappellé à leur imagination l'or & l'argent. V. *Loman.*

DRAP MORTUAIRE, i. 14e. *Scarabé.*

DRAPIER, o. *Martin-pêcheur.*

DRENNE, o. *Draine.*

DRILL, q. Orang-outang.

DROMADAIRE, q. différent du *Chameau* en ce qu'il est moins grand & n'a qu'une bosse. *V.* Chameau.

DRONGO, o. du genre des *Gobe-mouches* de BRIS., qui appelle celui-ci *gr. Gobe-mouche n. huppé de Madagascar.* BUF. aimeroit mieux l'éloigner des Gobe-mouches, parce qu'il est aussi gr. qu'un gros Merle, & parce qu'il porte à l'origine du bec une huppe de longues plumes étroites courbées en-devant. Mais la taille d'un o. ne regle pas son g., sur-tout quand il ne s'agit pas de différences énormes; quant à la huppe on peut dire la même chose; d'ailleurs des o. qui ne paroissent que des variétés du Drongo n'ont pas cette huppe, MAUD. en a vu plusieurs dans ce cas. Il est vrai que le Drongo a le bec moins applati, le tarse & les doigts plus forts que ces parties ne le sont dans plusieurs Gobe-mouches, aussi sont-ce là les caracteres spécifiques qui les distinguent. Plumage n. changeant en vert; queue très-fourchue; assez joli ramage. En Asie & Afrique.

DRONTE, o. 65e. g. de BRIS.; tétradact. fissipede à 3 antér., le bas des jambes nu, le bec l. & fort, le bout des 2 mandibules crochu, les ailes trop courtes pour le vol. Cet o. au moins aussi gros qu'un Cygne est épais, pesant, & paroît stupide comme tous ceux qui ne connoissent pas l'homme & ont d'ailleurs des facultés médiocres pour la fuite. Grosses jambes courtes, gros cou goîtreux, pet. tête chargée d'un bec énorme. De gros yeux & une bordure de plumes qui environnent sa face l'ont fait appeller Cygne encapuchonné, mais il est fort loin du Cygne. Son plumage est gris & mêlé de jaune & de blanc. On le trouvoit autrefois, dit-on, aux isles de France & de Bourbon; mais aujourd'hui on ne l'y rencontre plus. On ignore donc ce qu'il est devenu. L'esp. entiere seroit-elle éteinte? V. *oiseau de Nazare* & *Solitaire.*

DRYIN, r. Serpent à sonnettes.

DSHEREN, q. *Tzeïran*, voyez Antilope.

DUB, r. On dit que c'est un Lézard innocent de l'Arabie, l. de 20″, dont les œufs sont très-pet., qui se terre, que l'on chasse, & dont la chair est estimée.

DUBBACH, q. *Hyene.*

DUBERIA, r. Nom donné à divers Serpens; l'un, dit-on, est aquatique, à dos bleu nué, semé de p. roux & bordé de brun, à Ceylan; l'autre roussâtre & marbré de n. & blanc.

DUC, o. du g. du Hibou. *V.* ce mot. On peut distinguer 3 esp. de Ducs.

Le gr. Duc est le 1er. des o. de proie nocturnes. Corps, queue, jambes plus courts que dans l'Aigle; tête plus grosse; ailes beaucoup plus courtes, n'ayant que 5′ de vol; larges oreilles; aigrettes de 2 ½″ près de chacune; bec court, n. & crochu; gros yeux à large prunelle & à iris orangé; gr. ongles n. forts & crochus; cou très-court; plumage d'un roux brun moucheté; pi. couverts de duvet jusqu'aux ongles; cri qui paroît articuler *huihou*, *houhou*; à toutes les latitudes des 2 continens; 2 variétés en Italie, une aux ailes n., l'autre aux pi. nus; une au nord à plumage blanc taché de n.

Le Hibou, ou *moyen Duc*, taille de la Corneille, aigrettes courtes, 3′ de vol, l. 13 ½″ du h. de la tête à la queue; plumage gris, roux & blanchâtre en-dessus, d'un fond roussâtre rayé de brun en-dessous; pieds couverts de plumes rousses jusqu'aux ongles. Cet o. est beaucoup plus commun en France que le précéd., & sur-tout en hiver. Il habite les masures, les forêts & les montagnes, retiré dans des trous de murs, les fentes de rochers & dans les arbres creux. Des recherches faites par BUF. il résulte qu'au lieu de construire un nid il se sert de nids de Pie, de Buse, &c. abandonnés, sur lesquels il passe le jour dans l'inaction. *V.* le mot Hibou.

Le Scops, ou *petit Duc*; taille d'un Merle, aigrettes très-courtes & d'une seule plume; tête proportionellement plus pet. que dans les o. précéd.; plumage varié de gris, de roux, de brun & de noirâtre, le brun dominant sur le dos & le gris sur le ventre;

pi. couverts juſqu'auprès des doigts d'un duvet rouſsâtre mêlé de gris; iris jaune, bec n. Cet o. & les 2 précéd. vivent de Mulots, Taupes, Rats, &c. ainſi, comme l'obſerve MAUD, c'eſt mal-à-propos qu'on leur fait la guerre, le léger tort qu'ils peuvent cauſer au gîbier étant bien plus que compenſé par les ſervices qu'ils rendent aux terres en détruiſant les dévaſtateurs des grains. Le Scops eſt o. de paſſage, il arrive au printems & repart en automne; il nous reſte très-peu d'individus en hiver; on ignore où les autres vont paſſer cette ſaiſon; ils voyagent par troupes. Le *Scops de la Guiane* eſt le même que le nôtre, ſelon MAUD., mais celui de la Caroline eſt plus gros, & montre quelques variétés de plumage.

DUCHON, c. *Porcelaine* d'AD. à ouverture très-étroite; c. l. de 6‴ ſeulement.

DUGON, q. V. *Morſe*.

DUJANG, *Dujong*, q. *Lamantin*.

DUNAR, c. *Nérite* d'AD. en ovoïde obtus, n. en-dehors, à 3 ſpires, la 1re. renflée, les 2 autres pet. & formant un ſommet rond & obtus 2 fois plus large que l., & 3 fois plus court que l'ouverture qui s'étend en demi-lune hors de la c.; l 6‴, lar. 12. L'animal a la tête fort applatie. Ses 2 cornes intérieures ſont aſſez longues & pointues; les yeux ſont chacun au ſommet d'une pyramide triang. tronquée, 4 fois plus courte que les 2 l. cornes. L'opercule eſt un oſſelet piereux, ſemi-lunaire, muni à ſon bord infér. ou concave de 2 gr. dents par leſquelles il tient à la levre gauche de la c. & au-deſſus du pi. de l'animal.

DUNTERGOOSE, o. Oie des Orcades.

DUQUET, o. Hibou.

DURBEC, o. 3e. Gros-bec étranger.

DYTIQUE, *Dytiſque*, i. 19e. g. des Coléopt. de GEOF. à ant. filif. plus l. que la tête; pattes en nageoires; corps convexe deſſus & deſſous. Le nom de cet i. ſignifie *plongeur*. Comme il eſt plus peſant que l'eau il n'a qu'à ſe laiſſer aller pour deſcendre au fond. C'eſt pour s'élever à la ſurface qu'il faut qu'il rame, ainſi c'eſt le contraire de l'Hydrophyle, ſon analogue. On le trouve ſur les ruiſſeaux & les mares; il vole le ſoir d'une mare à l'autre; il eſt carnaſſier; ſa larve reſſemble beaucoup à celle de l'Hydrophyle; GEER l'a décrite avec détail; c'eſt le *Ver aſſaſſin* de SWAM. qui lui a donné ce nom, parce qu'il tue une multitude d'i. aquatiques. Il les ſuce enſuite par 2 petites ouvertures qui ſont aux côtés de 2 gr. dents creuſes avec leſquelles il les ſaiſit. Il eſt long de 12 à 15‴.

1. *Le Dytique brun à bordure*, l 8, lar. 4; corcelet & tête n.; côtés du corcelet jaunes; étuis à 2 légeres ſtries de points d'un gris brun, & bordés de jaune; ſternum terminé en fourche.

2. *D. n. à bordure*, l. 12; lar. 6, deſſus n., hors le bord extér. du corcelet & des étuis; une raie fauve tranſv. à la levre ſupérieure; deſſous jaune & brun; étuis à 2 pet. bandes de p.; ſternum en fourche mouſſe; antennes fauves: l'eſp. ſuivante pourroit être ſa femelle.

3. *D. demi-ſilloné*, l. 14, lar. 7; deſſus noir, hors la tête, les ant., le tour du corcelet & les bords extér. des étuis qui ſont jaunes. Les 2 tiers ſupér. de ceux-ci ſtriés. GEOF. n'a trouvé que des femelles.

4. *D. à corelet à bandes*, l. 7, lar. 4; tête n. à 5 taches jaunes; corcelet noir à bandes jaunes; étuis cendrés, ou ponctués de jaune & n.; le ſuivant pourroit être ſa femelle.

5. *D. ſilloné*, l. 6, lar. 4; étuis n. à 4 ſillons enfoncés & garnis de poils.

6. *D. en deuil*, l. 4, lar. 2, tout n.; étuis unis.

7. *D. fauve à taches n.*, l. 3; deſſous n.; bande tranſv. plus foncée que le fond ſur le corcelet; étuis à p. ronds, n. & enfoncés.

8. *D. à bordure panachée*, l. 2, lar. 1, tête jaune; corcelet brun bordé de jaune; étuis bruns à 4 taches jaunâtres au bord & 2 au milieu; le 1er. art. des tarſes antér. preſque inviſible.

9. *D. n. à étuis bruns*; même taille.

10. *D. ſphérique*, l. 2, lar. 1 ½, brun rougeâtre; étuis plus bruns, le reſte plus rouge.

11. *D. aux yeux n.*, l. 1 ¼; deſſous jaunâtre, ainſi que la tête & le corcelet; étuis bruns unis.

12. *D. ſtrié à corcelet jaune*, l. 1, tête & deſſous n.; étuis cendré & ſtriés; ſternum terminé par 2 plaques qui couvrent l'artic. des pattes poſtér. & la moitié des cuiſſes.

13. *D. panaché ſans ſtries*, l. 2; tête & corcelet jaunes, étuis n. à 4 taches jaunes au bord extér. & à 2 autres vers le milieu.

14. *D. à une ſtrie*, l. 1, n. hors les côtes du corcelet & des étuis jaunes.

15. *D. à groſſes ant.*, l. 2, lar. 1, brun, étuis liſſes, les 3 derniers art. des ant. plus gros; ſans écuſſon.

16. *D. hébraïque*, l. 3 ½, lar. 2, n. hors la tête, le devant du corcelet & des taches jaunes aux étuis. Cette eſp. & les 2 ſuivantes ont été ajoutées dans l'Abrégé de GEOF. par M. de FOURCROY.

17. *Dytique picoté*, l. 5, lar. 2 ½, corcelet jaune à tache n.; étuis bruns, piqués de n.

18. *D. marbré*, l. 2, lar. 1, fond brun pâle, étuis marqués de quelques traits blanchâtres vers les bords.

Ce g. renferme peu d'esp. exotiques connues, & ces esp. anonymes n'ont rien de particulier. J'observerai seulement qu'il y en a en Suede une décrite par GEER, qui a 18‴ de l., & 8 à 11 de large, brune & jaune. FABR. en a vu une jolie au Groënland, étuis d'un n. verdâtre & bordés de jaune; ventre n.; pi. jaunes.

E

E C A

EBOURGEONNEAU, o. *Pinson d'Ardennes*, V. Pinson.

EBOURGEONNEUX, o. *Grosbec*, aussi *Bouvreuil*.

ECAILLE MOUCHETÉE, *E. marbrée*, *E. marte*, &c. i. 6e.-10e. Phal.

ECAILLEUX (l'), { i. 13e. *Scarabé*. p. 24e. *Chien de mer* de BROUS. sans anale; à écailles plus marquées que celles de tes congéneres; du reste assez semblable au *Humantin*; gros corps; museau plat, mais allongé; ouverture de la gueule méd.; dents presque quarrées; gr. narines en partie recouvertes d'un lobe membraneux; yeux oblongs; les 5 évents au-devant du trou des tempes; pectorales méd. & placées à égale distance de la gueule & de la 1re. dorsale; ventrales près de la caudale; l. 3′; mer incertaine.

ECATOTOLT, o. 6e. *Harle*, dit Couronné.

ECHARDE, p. *Epinoche*.

ECHARPE, p. 14e. g. de GO. par conf. acanthopt. thor.; corps ové, comprimé, carêné, ordinairement ceinturé; écailles tuilées; très-pet. selon GO. mais en effet gr. ou pet. selon les esp; pet. bouche terminale; mâchoires allongées, dents confuses, sétacées & flexibles, en partie couvertes par les levres; pet. yeux élevés; narines doubles, près des yeux; opercules de 3 pieces, mobiles, presque ronds; membrane branch. à 5 ou 6 rayons; quelquefois des addimens d'aiguillons à la bouche & aux opercules; lig. latér. parallele au dos & peu marquée; anus ouvert & saillant; dorsale solitaire, écailleuse, comp. longit. & montante; pectorales basses & rayonnées; ventrales basses comp. & pointues; anale courte, écailleuse, comp. près de la caudale; celle-ci distincte, écailleuse, rayonnée, entiere ou fendue.

E C H

1. L'*Echarpe cornue*, p. des Indes; 2 épines dentelées près des yeux; bec fort allongé, mâchoire infér. un peu plus l. mais ayant les dents plus courtes; pet. écailles rudes & ferrées; devant de la tête blanchâtre avec un trait n. en-dessus; le reste du corps couvert de larges raies transv. alternativement n. & blanches; caudale fourchue; le 3e. offelet de la dorsale très-l. D. $\frac{7}{40}$. P. 18. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{1}{17}$. LIN.

2. *E. blanchâtre*, autre esp. du même pays; bec moins l.; épine dentelée sur la mâchoire supér. vers les angles de la bouche; 3 pet. offelets sans aiguillons placés longit. sur les yeux; robe blanchâtre & argentée sur le milieu du corps, variée de traits bruns sur les autres parties; le 3e. offelet de la dorsale l. & filiforme. D. $\frac{1}{40}$. P. 17. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{1}{16}$. LIN.

3. *pointillée*; robe argentée piquée de brun, corps renflé vers l'anus; forme de Carpe; gr. yeux rouges; pector. falciformes; aux Indes. D. $\frac{8}{17}$. P. 18. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{1}{20}$. LIN.

4. *E. noirâtre à queue blanchâtre* armée d'un aiguillon de chaque côté; corps brun assez élargi; anale & dorsale noirâtres, pector. blanches, ventrales n., pet. écailles. Ce p. de la mer Rouge paroît le même que l'*Acataana* de MARC.; l. 9″, lar. 5 ½. D. $\frac{9}{18}$. P. 16. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{1}{25}$. *Ch. nigricans*, LIN.

5. *E. à gr. écailles jaunâtres*; très-l. bec osseux, étroit, droit & presque pointu; narines & gr. yeux h.; dorsale allant du milieu du dos près de la caudale; gr. pector.; anale presque longit.; caudale large & un peu en arc; robe d'un blanc jaunâtre ornée, de chaque côté, de 4 bandes transv. jaunes, d'un trait n. transv. à la queue, & d'une tache ronde n. & assez gr. à la base de la dorsale; gr. écailles caduques; l. 6″. D. $\frac{9}{19}$. P. 15. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{1}{14}$. *Ch. rostratus*, LIN.

6. *Echarpe à pet. écailles jaunâtres ;* robe variée de bandes brunes transv., 1 à la tête, 2 au tronc, 1 à la queue, & d'ondes longit. de la même couleur ; tache ronde & assez gr. de couleur de poix au bout de la dorsale ; aux Indes D. $\frac{11}{12}$. P. 15. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{1}{11}$. *Ch. striatus*, LIN.

7. *E. à gr. écailles, 2 épines à chaque opercule*, la poster. plus longue ; yeux h. & latér. ; rayons intermédiaires de la dorsale prolongés en l. filets qui passent la queue ; pector. ovées ; anale presque longit. & à rayons intermédiaires allongés comme ceux de la dorsale ; écailles ciliées, de gr. médiocre malgré la phrase, & couvrant la base des nageoires ; robe d'un brun jaunâtre variée de lunules jaunes sur chaque écaille, & de traits bleuâtres à la tête, aux angles des opercules, vers l'anus & vers le bout de la dorsale & de l'anale. D. $\frac{14}{13}$. P. 26. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{1}{15}$. *Ch. ciliaris*, LIN.

8. *E. à pet. écailles grises* ; tête sans épines ; corps mince, mais presque aussi large que l. ; les 2 premiers aiguillons de la dorsale presque imperceptibles, & les premiers rayons filiformes & aussi l. que le corps, les suivans décroissant jusqu'au dernier qui est très-court ; ventrales rapprochées, presque jugulaires, & à 2e. offelet l. & filiforme ; anale comme la dorsale. D. $\frac{4}{14}$. P. 16. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{2}{18}$. *Ch. pinnatus*, LIN.

9. *E. à aiguillons dorsaux interrompus ;* corps très-comprimé ; pet. tête écailleuse, sans épines ; bec court, gr. yeux h. ; dos carêné & relevé ; gr. écailles serrées ; lig. latér. h. & effacée ; le 4e. aiguillon dorsal paroît manquer & être remplacé par un rayon filif. aussi l. que le corps. D. .. P. 19. V. $\frac{1}{..}$. A. $\frac{2}{11}$. GRON.

10. *E. à gr. écailles lisses, trait n. sur les yeux*, tache ronde à la dorsale ; corps presque en disque comprimé ; mâchoires avancées ; gr. yeux latér. ; dorsale égale, longit. & basse ; lig. latér. h. & distincte ; robe jaunâtre ; traits obscurs allant obliquement de la dorsale vers les opercules ; dans l'Océan atlantique sous la zone torride ; l. 2″, 6‴. D. $\frac{11}{10}$. P. .... V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{2}{18}$. GRON.

11. *Echarpe monocéros ;* p. de la mer rouge que FORSK. a décrit le premier. Corps ové, oblong, comprimé, rude, d'un cendré clair ; corne horisontale, dr., conique, obtuse, l. de 4‴ devant les yeux ; front très-penché ; sillon oblique devant les narines ; ouverture des ouïes pet. à l'aplomb de laquelle commencent la dorsale & l'anale ; pector. ovées, pointues & courtes ; caudale en croissant ; queue supér. & infér. carênée, plus étroite au milieu qu'au bout, garnie de 2 boucliers, le 1er. rond, le 2e. rhomboïdal. Ce p. vit en troupes, au nombre de 2, 3 & 4 cents. S'il n'a jamais qu'une aulne de l., il faut le supposer un nageur bien vigoureux pour qu'on ait osé raconter à FORSK. qu'un Aigle étant un jour descendu sur une troupe de ces p. & en ayant saisi plusieurs avec ses serres, ils parvinrent, par leurs efforts réunis pour s'échapper, à l'écarteler. D. $\frac{6}{35}$. P. 17. V. $\frac{1}{4}$. A. $\frac{2}{11}$.

12. *E. à queue aiguillonée & corps ceinturé*, p. des environs d'Otahity ; corps ové-comprimé ; l. un peu plus que double de la largeur ; dos plus relevé que le ventre ; pet. écailles tuilées. Vers le bout de la queue est, de chaque côté, un aiguillon mobile, triang., pointu & dirigé poster. ; anus avant le milieu, dans un sillon qui va séparer les ventrales ; narines antér. triples des poster. ; dorsale un peu écailleuse ; pector. demi-ovées, ventrales en trapeze, à 2 aiguillons plus l. que les rayons ; robe d'un vert cendré clair, coupée de 5 ceintures d'un brun n ; ventrales blanchâtres, les autres nageoires d'un vert sale. BROUS. *Ch. tr ctegus*, LIN.

13. *E. à l. bec*, p. trouvé par COOCK dans l'Océan pacifique, vers les îles de la Société, & décrit par BROUS. ; assez semblable à l'*E. 6e.*, mais d'une autre esp. ; corps en rhombe oblong, la plus gr. largeur étant à la l :: 2 : 5 ; dos plus relevé que le ventre ; écailles tuilées par rangs obliques ; lig. latér. comp. de p. longs ; mâchoires alongées en bec un peu dilaté à sa base ; les 11 premiers offelets de la dorsale épineux ; robe citronée, un peu sombre vers les épaules ; raies d'un vert de mer clair au-devant du ventre ; dorsale jaune tachée de n. vers le bout ; pector. & caudale d'un vert de mer, mais les 1ers. à base jaune ; ventrales & anale citronées, à pet. traits n. & blancs vers le bord.

14. *E. à l'épidote.* Corps rhomboïdal, dos bleuâtre ; lig. latér. pointillée & parallele au dos, près de laquelle s'en trouve une fausse qui est dr. ; dorsale & anale en faucille ; ventrales nulles ; à la Caroline. D. $\frac{1}{11}$. P. 24. V. 0. A. $\frac{1}{17}$. Si ce p. est réellement apode, une aussi gr. anomalie ne devroit-elle pas empêcher d'en faire une Echarpe ? *Ch. elepidotus*, LIN.

15. *E. rayée.* Tête & corps comprimés, front penché, mâchoires égales ; écailles quadrang. à angles mousses, & bord poster. épin. ; côtés

variés de 8 à 9 bandes longit. alternativement bleuâtres, rouſſes & blanches ; dorſale griſe, ventrales oblongues ; anale noirâtre à baſe blanchâtre ; caudale fourche à gr. tache ronde blanchâtre précédée d'un aiguillon qui ſe couche dans un ſillon à chaque côté du bout de la queue ; aux Indes ; D. $\frac{9}{36}$. P. 16. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{3}{17}$. *Ch. lineatus*, LIN.

16. *Echarpe n. à tête diachante ;* c'eſt le Guarerva.

ECHASSE, o. 67e. g. de BRIS. Tridac. dont tous les doigts étant antér. & courts paroiſſent mal ſoutenir des jambes grêles & très-hautes. Auſſi l'Echaſſe a-t-elle une démarche qui ſemble peu aſſurée ; mais elle vole bien, & n'eſt pas appellée à marcher ſur le terrein ferme & ſec ſur lequel nous la voyons, quand étant en notre pouvoir, elle n'eſt plus livrée à ſon inſtinct. Ailes l., queue courte, corps auſſi petit que celui d'un Pigeon ; bec n., cyl., un peu applati latér., renflé vers le bout, & l. de 2″ 8‴ ; front élevé, jambes rouges, infér. nues, & h. de 8″ ; ſinciput n. ; face, gorge, cou, poitrine, ventre & croupion blancs ; h. du dos, plumes ſcapulaires, couvertures & pennes des ailes d'un n. à reflets violets & verts, celles de la queue griſes & blanches ; l. totale 12″ ; diſtance du bout du bec à celui des doigts 18″ 6‴.

On trouve au Mexique une Echaſſe plus gr. que celle-là ; à ailes variées de n. & de blanc, & à queue toute blanche qui peut être une 2e. eſpece. Ainſi ou l'eſp., ou au moins le g. ſe trouve dans l'un & l'autre continent, mais n'eſt multiplié dans aucun.

Cet oiſeau paroît vivre d'i. aquatiques ſur les bords de la mer, & quelquefois des eaux douces ; mais, à dire le vrai, on ne connoît pas du tout ſes habitudes. Ainſi l'on voit avec ſurpriſe que l'Ecrivain ſublime qui, aux magnifiques deſcriptions des animaux, joint ſi ſouvent des remarques ſolides, des vues profondes & vraiment philoſophiques, ſe permette ſur l'Echaſſe des réflexions qui, même appliquées aux animaux dont nous connoiſſons le mieux l'hiſtoire, ſeroient néceſſairement ou téméraires ou dépourvues de ſens, & dégénéreroient par conſéquent en vaines déclamations. Que ſignifient en effet ces grands mots, ce jargon anti-philoſophique, ces idées d'*ébauches*, de *deſſins mal-aſſortis*, de *productions négligées*, de *premiere vigueur*, d'*eſſais de ſes forces*, quand on parle de la NATURE ? *La* PUISSANCE CRÉATRICE n'a-t-elle donc pas vu d'un coup-d'œil ? n'a-t-elle pas tout exécuté ſans s'eſſayer, ſans rien ébaucher, ſans rien produire de mal aſſorti ? Il n'y a pas d'année où quelque fait nouveau pour nous, venant redreſſer quelques-unes de nos doctes conjectures, ne nous diſe combien nous devons nous méfier de nos petites lumieres en aſſignant le but, l'uſage d'une conſtruction inuſitée, d'un organe particulier, même dans les animaux qui vivent au milieu de nous. Comment donc ne ſommes-nous pas plus réſervés quand il s'agit d'animaux dont nous ne connoiſſons que les formes extérieures, & dont nous ignorons pleinement le genre de vie, l'inſtinct, les ennemis, les beſoins, les reſſources, &c.

ECONOME, q. V. Rat économe.

ECORCE D'ORANGE, c. Limaçon d'ARG. à bouche demi-ronde, jaune & mammelonné.

ECORCHÉE (l'), c. Rouleau d'ARG. à ſommet détaché par un cercle ; fond de couleur de chair taché de brun, & légérement rayé. C'eſt une variété du *Mélar.* V. ce mot.

ECORCHEUR (l'), o. 3e. Pie-griéche.

ECOSSONEUX, o. Bouvreuil.

ECOUFFE, *Ecouffle*, o. Milan.

ÉCREVISSE, i. Crabe à corps l., queue l., un peu courbée, terminée par des feuillets à l'aide deſquels l'animal nage aſſez bien, mais à reculon ; corcelet convexe & cyl. qui ne fait qu'une maſſe avec la tête ; 2 dents fortes ; 2 ant. l. & ſétacées, & pluſieurs barbillons ; 2 pet. bras articulés ; 2 gros bras & 8 pattes, ou 10 pattes en tout, dont les 2 premieres portent de forts mordans, tenailles ou pinces. La femelle a ſon ovaire placé ſous le cœur derriere l'eſtomac, ſelon KNORR, par conſéquent aſſez près de la tête. Un canal laiteux va de cet ovaire à chaque cuiſſe de la 3e. paire. Dans la croûte qui recouvre cette cuiſſe eſt une pet. ouverture ronde, couverte d'une pellicule. C'eſt par-là que ſortent les œufs ; & au moment de leur ſortie la queue ſe recourbe en-deſſous vers ces parties, & ils s'attachent aux filets dont elle eſt garnie. Le mâle a, au bout de la premiere articulation des 2 pattes poſtérieures, une très-pet. ouverture par laquelle il lance le ſperme. Cette pet. ouverture répond à une glande à laquelle SWAM. & RŒSEL, dans leurs diſſections, ont vu aboutir 2 vaiſſeaux ſpermatiques. Ainſi dans cet animal chaque ſexe a les organes de la génération doubles, & il réſulte de leur poſition que les 2 individus ſont obligés de

s'accoupler

s'accoupler ventre contre ventre, la femelle couchée sur le dos.

L'Ecrevisse quitte tous les ans sa peau & son écaille, qui sont devenues trop étroites par un effet de l'accroissement du corps; & à la même époque elle perd son ancien estomach qui se trouve enfermé & ensuite digéré par un nouveau. On peut voir les détails qui concernent cette partie de son histoire dans un Mémoire de RÉAU. inséré dans ceux de l'Académie. Ce n'est qu'au bout de quelques jours que la nouvelle peau est assez dure pour que l'animal, qui vient de muer, n'ait plus rien à craindre de ses semblables, car l'individu muni de toutes ses pieces dans leur force dévore ceux qui ont la peau encore molle. On distingue les Ecrevisses en Ecrevisses d'eau-douce, & en Ecrevisses de mer.

L'*Ecrevisse d'eau douce* est connue de tout le monde. On sait que sa taille varie beaucoup; que sa queue est comp. de 5 lames, plus larges dans les femelles que dans les mâles; que ces 5 lames sont terminées par 5 feuillets en nageoires; que les pattes, & surtout les tenailles se cassent aisément & sont alors remplacées par d'autres. Cet animal peut vivre 2 ou 3 jours hors de l'eau. Les Ecrevisses de mer offrent un assez grand nombre d'especes. Voyez à la fin de l'ouvrage dans les tableaux les noms des principales d'entre celles qui sont placées selon l'ordre alphabétique. Je mets ici celles qui ont gardé le nom du genre.

L'*Ecrevisse striée* de GÉER, *Lion marin* de ROND. est une Ecrevisse plus large que les autres, relativement à sa l.; corps d'un brun marron transv. rayé de rouge; pattes, excepté les 2 dernieres, fort différentes de celles des congéneres, étant filiformes & épineuses; bras & tenailles chargés de plus fortes épines encore. Les bords du corcelet de ce cr. & l'avance de sa tête qui est triang. sont aussi garnis de pointes dirigées en avant.

E. de Norwége; corps d'un rouge pâle mêlé de jaunâtre; tête munie de gr. épines, 4 moins l. à sa jonction avec le corcelet; autres épines plus pet. rangées longit. dans toute la partie antér. du corps; tenailles l., taillées en prismes à 4 faces & chargées de dentelures arondies.

E. clairvoyante, *Irsitugak* du Groënland. Ce cr. n'a que 15 à 16‴ de l., il est très-étroit, & sa forme l'éloigne beaucoup des autres Ecrevisses, au premier coup-d'œil. Corcelet l. postér. arqué; 12 pattes postér. grêles & flexibles qui ne lui servent qu'à nager, & 12 pattes antér. plus fortes qui lui servent à marcher; gros yeux placés au h. de 2 gros pédicules; 2 antennes fourchues; 4 antennules, dont 2 plattes, en feuillets, & à bords ciliés, & 2 filiformes beaucoup plus l.; queue presque conique, plus l. que le corps, sillonnée longit. en-dessous, le tout d'un gris pâle. FABR.

E. demi-transparente, *Illaerak* des mêmes mers, assez semblable à l'esp. précéd., excepté que les 6 pattes nageuses ne sont pas sur la même ligne que les 6 marcheuses, qu'on lui voit 2 bras que FABR. n'a pas pu trouver à l'autre, & enfin que sa croûte mince & sa chair graisseuse lui laissent une demi-transparence. Ces 2 esp. sont une des plus abondantes nourritures des cétacés à certaines époques dans les mers du Groënland.

E. bipede, encore des mêmes mers, & plus petite que les 2 précédentes. Elle n'a que 2 pieds marcheurs, 6 moignons fort courts, & 10 pieds nageurs; queue étroite & terminée par 2 feuillets seulement.

E. lagopede; croûte d'un brun cendré; yeux en avant, n., posés sur des pédicules cyl. d'un cendré pâle; ant. jaunes; corps plus grand que le pouce, rayé de bleuâtre piqué de blanc; pattes velues; mordans velus, jaunâtres au bout, garnis de tubercules & blancs à la jointure des 2 pieces. FORSK. l'a trouvé logée dans différ. coquilles de la mer Rouge.

E. teinte, autre esp. parasite de la même mer; gros yeux d'un vert foncé, placés au haut de pédicules cyl. l. de 6‴, blanchâtres, coupés d'un anneau brun-rougeâtre; ant. cendrées, filiformes, plus l. que le corps, le 1er. art. gros, globuleux & velu, le 2e. comprimé, lancéolé, tronqué; corps l. de 3″ la queue comprise; pinces supér. tuberculées, infér. lisses, à bord extér. carêné & crenelé, intér. épineuses, tachées d'un vert doré à leur base, le reste violet; bras & carpe triangulaires, dentelés & d'un vert doré.

E. sentinelle, pet. esp. trouvée dans des *Pinnes* n.; l. 18‴; corps lisse, jaunâtre, transpar. & piqué de blanc; front antér. prolongé en un bec conique 3 fois plus court que le corcelet; yeux blanchâtres à pédicule court; ant. sétacées plus courtes que le corps; cuisses lisses; mordans l. de 6‴ cyl. & grêles; pouce crochu, un peu plus l. que l'autre piece.

[illegible]*fe*, *Squille de Smyrne*, l. de 4″, plus grosse que le doigt ; ant. d'un tiers plus l. que le corps ; bec avancé & ensiforme, super. dentelé ; pinces petites ; corcelet vert de mer, piqué de couleur de fer, poster. prolongé en une corne conique ; supér. sillonné par 3 canaux, & latér. par un ; queue rouge bordée de bleu au bout, *C. Kerathurus* de FORSK.

E. sedentaire, de couleur de verre jaunâtre ; tête presque conique, verticale, antér. un peu applatie. Près de la bouche est de chaque côté un œil, ou un globule semblable à un œil, qui porte un pédicule chargé d'un œil, ou d'un 2e. œil ; antennes collées aux pédicules, & de la même l. ; corcelet ové-lancéolé, à 7 articles ; queue l. & grêle dont les 3 premiers anneaux sont arrondis & munis chacun d'une épine de chaque côté ; 2 autres articles plus pet. terminant la queue & portant 6 épines dichotomes ; 10 paires de pattes, 1 à chaque art. du corcelet, sans doigts excepté les pattes de la 5e. paire qui sont beaucoup plus longues & plus grosses que les autres, à cuisse comprimée, carpe épineux, grosse pince à mordans crochus. Les 8 pattes qui précedent cette 5e. paire ont un pied sétacé muni d'une triple membrane natatoire. Les 3 dernieres paires de pattes tiennent aux 3 premiers art. de la queue, & ces pattes sont courtes, à cuisses ovales & jambes recourbées. Cet animal extraord. habite dans la Méditerranée un logement également extraordinaire. C'est une esp. de nid en cube ventru, ridé, d'une substance gélatineuse, mais ferme, ouvert de 2 côtés opposés. Il y reste le corps recroquevillé changeant souvent de position, mais non d'attitude ; il y dépose ses œufs, mais n'y laisse point les petits qui en sortent. Il est fâcheux que FORSKAOL, le seul qui jusqu'ici ait parlé de ce cr., ne dise pas si les œufs n'étant pas attachés à la queue, les parties sexuelles sont aussi placées ailleurs que dans les autres Ecrevisses, & ce que deviennent les petits en sortant de l'œuf.

E. de terre ou *des Moluques*, cr. Ce n'est pas une Ecrevisse, mais un vrai Crabe. Voyez ce mot.

ECRITURE ARABIQUE & *Chinoise*, c. Cames d'ARG. oblongues, plates, transv. striées, & sur lesquelles des traits n. forment differentes figures.

ECRIVAIN, p. Nase.

ECROUELLES, v. Agrouelles.

[illegible], p. [illegible] de PRIS. tetrad. antér., pentad. postér., chaque doigt muni d'un ongle l., aigu & recourbe, 2 incis. à chaque mâchoires, sans canines ; poils du corps assez l. ; ceux de la queue communément rejetés de côté, en sorte qu'elle paroît plate. Ce g. fournit plusieurs esp. & variétes.

L'*Ecureuil commun* ; poil roux, excepté au ventre & à la gorge qui sont blancs ; gros yeux saillans ; l. queue touffue qui lui couvre tout le corps quand il la releve ; pinceau de poils au bout des oreilles. Cet animal est frugivore, à quelques œufs & quelques oiseaux près qu'il aime à attraper. Il est vif, leste, adroit, & même docile. Il s'asseoit souvent sur le derriere & s'aide des pi. antér. en mangeant. Il habite au h. des arbres & saute facilement de branche en branche, & d'arbre en arbre. Il y fait ses provisions dans quelque trou, & se pratique avec des buchettes & de la mousse sur la bifurcation d'une grosse branche une espece de nid couvert où il dépose 3 ou 4 petits.

E. palmiste, plus pet. que le précéd., vivant dans les pays chauds de ce continent sur les palmiers ; tête hérissée de poils, & semblable à celle du Campagnol ; queue rayée de blanc & de noir, verticale, mais garnie de poils peu longs, & ne faisant pas le parasol comme celle du précéd. ; dos mêlé de roux & de gris, & varié encore de 3 raies jaunes longit., ventre jaunâtre.

E. de Barbarie, ou *Barbaresque*, des mêmes climats & de la même taille que le précédent, mais ayant sur le dos, au lieu de ses 3 bandes jaunes, 4 bandes blanches ; ayant aussi des oreilles plus grandes, & sa queue faisant le parasol. ERX. en fait une esp. différente.

E. Suisse. Dos jaune varié de 5 bandes longit. noires, & c'est de là que lui est venu son nom ; ventre blanc ; pieds roux ; poil plus court que celui de ses congéneres ; gros yeux saillans ; tête oblongue ; nez dur & convexe. Cet animal encore plus pet. que les 2 précéd. vit sous terre, & il est moins doux & moins docile que notre Ecureuil. Selon BUF. c'est un animal propre aux pays froids & tempérés du nouveau monde ; mais PAL. l'a vu répandu dans le nord de l'Asie, & pénétrant même en Europe le long de la Dwina & du Kama, comme le long de l'Obi & du Jéniséa. Il a de petites abajoues qu'il rapporte pleines dans son terrier où PAL. a vu jusqu'à 15 liv. de div. graines & de noyaux. Ce terrier, selon KALM, a autant de galeries qu'il contient d'esp. de récoltes.

L'animal monte rarement aux arbres ; il a la queue peu velue & traînante, ce qui, joint à ſon genre de vie, porte LIN. à le regarder comme un Rat.

Ecureuil orangé, nommé *Coquallin* par BUF. Il eſt beaucoup plus grand que notre Ecureuil commun. Tête & dos variés de blanc, de n., de brun & d'orangé ; ventre jaune. Il ſe couvre de ſa queue & elle fait le paraſol ; mais il n'a point de pinceaux au bout des oreilles. Mœurs du précédent ; Amér. méridionale.

E. noir à oreilles ſans pinceaux. Il eſt un peu plus gr. que notre Ecureuil commun. Il eſt tout n. excepté le bout de ſon nez qui eſt blanc, & ſa queue qui eſt griſe & dont le bout eſt blanc. Il fournit une variété inconſtante qui a un collier blanc. Comme cet animal differe de notre Ecureuil par ſes couleurs, par ſa taille plus gr., & comme il a cependant la queue plus courte, LIN. & ERX. le regardent comme une eſp. différente.

E. à grande queue. Taille triple de celle de notre Ecureuil ; front, dos & côtés n. ; joues, jambes & ventre roux ; nez couleur de chair ; oreilles n. avec une tache jaune & un pinceau de poil ; queue 2 fois auſſi l. que le corps, griſe & fort touffue ; Ceylan & le Malabar.

E. gris du Bréſil. Oreilles rondes ſans pinceaux ; poils de la tête, du dos & des côtés gris, jaunes à la pointe ; queue ronde, annelée de n. & de jaune ; ventre jaune à bande longit. blanche ; l. 8″ 3‴, queue de 10″.

E. jaune, de moitié plus pet. que notre Ecureuil auquel il reſſemble aſſez d'ailleurs ; oreilles preſque humaines & nues ; mouſtaches aux joues & aux levres ſupér. ; queue ronde, dont les l. poils ne ſe partagent pas en 2 parts comme dans notre Ecureuil & dans pluſieurs autres ; pouce antér. preſque nul, ainſi que ſon ongle ; pélage jaune. Amér. méridionale ſelon ERX. Indes ſelon M. PENNANT.

E. gris des 2 Continens, autrement appellé *Petit-gris*. BUF. le dit plus gr. que notre Ecureuil & gris en toute ſaiſon, tandis que notre Ecureuil ne devient gris qu'en hiver. Il ajoute que le *Petit-gris* a le poil plus doux, les oreilles intér. nues, extér. garnies de pet. poils jaunâtres, le ventre blanc, la queue griſe rayée de n. ; qu'il va par troupes, qu'il eſt voyageur, que dans ſes migrations il paſſe l'eau, dit-on, ſur des écorces d'arbres, &c. Mais GMÉLIN le jeune, qui a vu & revu cet animal, aſſure que c'eſt l'Ecureuil vulgaire qui change de couleur en hiver ; & il donne le tableau de ſes changemens ſucceſſifs. Ainſi, comme le dit ZIM., c'eſt une eſp. à retrancher.

Ecureuil volant, q. Polatouche.

E. varié. C'eſt l'Ecureuil commun pris à une époque où ſon poil, pour devenir gris, paſſe par différentes nuances. Ce changement ſe fait graduellement, il commence par le dos, deſcend au ventre, puis aux pattes, & monte enfin à la tête. On trouve cette variété au nord de l'Europe & de l'Aſie.

E. noir, autre variété des mêmes pays, mais plus rare.

E. blanc, ibid. mais encore plus rare. Cet animal, comme la plupart des q. à poils blancs, a les yeux rouges.

E. de la baie d'Hudſon ; plus pet. que le nôtre ; épine du dos gris de fer, le reſte cendré ; queue annelée de noir, & médiocrement fournie de poils.

La plupart des phraſes ſuivantes ſe rapportent à quelqu'une de ces 4 variétés, ou aux eſp. précédentes.

E. du Bengale, d'un gris tacheté.

E. de Cambaye, blond & petit.

E. du Canada, gris & rayé ; il paroît que c'eſt le Petit-gris, l'E. varié du nouveau Continent.

E. de la nouvelle Eſpagne, rayé de blanc.

E. de Madagaſcar, gris, laid & farouche.

E. de Siam, poil blanc, peau noire.

E. de Sibérie, tout blanc.

E. de Tewe, E. Suiſſe.

E. épileptique, ce n'eſt point un E. mais un Loir de Pruſſe.

EDER, o. Eider.

EDOLIO, o. du Cap, que BUF. croit être un Coucou.

EDREDON, o. Eider.

EFFARVATE, o. Ou pet. Rouſſerolle, ou Fauvette des roſeaux.

EFFRAIE, o. du g. du Chat-huant de BRIS., 3e. Chouette de BUF. C'eſt un o. de nuit, qui dort de jour dans les bâtimens élevés, les tours & les clochers où il peut reſter caché, & qui va chaſſer de nuit dans les greniers, dans les bois & les campagnes. Il a la taille d'un Pigeon, ainſi il eſt plus pet. que la *Hulote*, & plus gr. que la *Chouette* ; l. 12 à 13″ ; deſſus du corps d'un jaune ondé de gris & de brun ; deſſous blanc tacheté de n. ; cercle de fines plumes blanches autour des yeux ; iris jaune ; bec blanc, excepté le bout du crochet qui eſt brun ;

œufs sans nid dans des trous d'arbres & de murs.

EIDEDON, o. Eider.

EGLEFIN, *Egrefin*, p. de mer du g. du Merlan. Taille moyenne entre celle du *Lieu* & celle de la *Morue* ou *Cabéliau* selon WIL.; mâchoire infér. plus courte & portant un cirrhe; pet. écailles rondes assez tenaces; dos brunâtre; ventre blanc, lig. latér. n., ayant en-dessous une tache n. ronde un peu en-delà des ouïes; caudale peu fourchue; chair feuilletée & de bon goût, quoiqu'en dise ROND. On trouve ce p. depuis les côtes d'Ecosse jusqu'à la mer Glaciale. FABR. dit que les plus gr. qu'il ait vus n'avoient que 14″ de l., & qu'il n'a jamais trouvé que des œufs de p. dans leur estomac. Ils sautent souvent, & se font ainsi prendre sur les glaces. Les femelles vont en troupes déposer leurs œufs parmi les Fucus, & les mâles vont ensuite solitairement les féconder. D. 16, 20, 19. P. 18. V. 6. A. 20, 21.

Eglefin vert, p. du même g. sans cirrhes, à dos verdâtre, assez semblable au *Lieu*, mais à caudale très-fourchue; lig. latér. droite; mâchoires égales; Océan Européen. D. 13, 20, 19. P. 17. V. 6. A. 24, 20.

EGOUAN, c. Pet. Porcelaine d'AD. pointue, l. de 9‴, lar. 4½; robe d'une agate claire.

EGUILLE, p. Aiguille.

EGUILLETTE, p. Orphie.

EGUILLETTE, *Eguillie*, i. Chenille de la ronce.

EIDER, o. du g. de l'*Oie*. C'est en effet une Oie des mers du Nord, presque aussi grosse que la nôtre. Dos blanc, ventre n., plaque verdâtre au bas de la nuque du cou; blanc de la poitrine un peu briqueté. FABR. dit que ces o. se rassemblent en hiver par centaines, quelquefois par milliers dans les golfes du Groënland; qu'ils font, dans les îlots les plus écartés, leurs nids construits de gramen & de mousse qu'ils tapissent de leur fin duvet. Ils y déposent 5 œufs verdâtres, de la gr. de ceux de nos Canards; si l'on détruit cette première couvée, elle est suivie d'une ponte de 3 œufs; si on l'empêche de réussir, la 3e. n'est que d'un œuf, & alors c'est le mâle qui fournit son duvet pour garnir le nid. Ces mâles sont plus nombreux que les femelles, aussi se livrent-ils de rudes combats pour s'en assurer la possession. Ces o. sont excellens plongeurs, & ils vivent de p. & de coquillages. C'est de leur nid qu'on tire ce duvet chaud, léger & élastique qu'on appelle par corruption *Egledon*, *Edredon*, au lieu d'*Eiderdon*, duvet d'Eider.

ELAN, q. du g. du Cerf. C'est un ruminant plus gr., plus fort & plus h. que le Cerf. Il a le cou plus court, la tête plus allongée; les levres épaisses, de gr. oreilles, une queue très-courte, une croupe élevée, le poil l., gros & gris, & une loupe ou grosseur sur la gorge. Ses bois sont palmés du h. en bas, & sont garnis de pointes en-dehors. Ils sont beaucoup plus pesans que ceux des Cerfs, & ils tombent comme les leurs. Les Elans vont en troupes & aiment les terres basses & humides du Nord, en-deçà des pôles cependant. Ils sont difficiles à apprivoiser; ils ne courent ni ne bondissent jamais; mais ils ont un trot vif qu'ils peuvent continuer 2 jours entiers. Ils ont le pied, sur-tout antér., si fort, que d'un coup ils tuent un loup. Souvent leur peau résiste à la balle.

On retrouve cet animal au Canada sous le nom d'*Orignal*. Celui-ci est si parfaitement semblable à l'Elan, qu'on ne peut pas même le regarder comme une variété, & M. PENNANT avoue qu'il n'a pu y trouver la moindre difference.

Élan d'Afrique, q. phrase abus. employée pour désigner le Bubale.

ÉLANCEUR, o. Œil-de-Bœuf.

ELCOZTOTOLT, o. Merle du Brésil.

ÉLECTRE, i. Pap. du Cap, à ailes arrondies, fauves, bordées de n., les infér. ornées d'un œil & d'un demi-œil blancs. LIN.

ÉLÉGANTE STRIÉE (l'), c. Limaçon de mer de LISTER, Nérite terrestre de GEOF. & de MUL. à c. ovée oblongue, cendrée-jaunâtre, dure, striée, à 5 spires convexes, sans ombilique; ouverture arrondie tenant à la spire voisine; opercule corné & strié en spirale. Ce c. paroît lier les *Nérites* aux *Limaçons*, ayant l'opercule des *Nérites* & leurs 2 cornes avec les yeux à leur base, tandis qu'il se rapproche des *Limaçons* par le gros bout de ses cornes & son séjour sur terre; l. 6 [illegible] g.

ÉLÉONORE, i. 7e. Demoiselle.

ELÉPHANT, q. 5e. g. de BRIS. Cet énorme quadrupede a 5 doigts que la dissection seule fait voir. Ils sont enfermés dans un gros pied au bout duquel on apperçoit cependant 5 ongles joints ensemble par une peau racornie. Il n'a aucune incisive, mais il a plusieurs molaires & 2 canines supérieures recourbées en h. & dont la l. varie; elle va jusqu'à 5′ 6″. Entre elles est placée la trompe, production du nez; gr. & larges oreilles.

La h. de l'Eléphant adulte varie de 10 à 16′. On dit qu'il y en a de très-pet. dans l'intérieur de l'Isle de Ceylan, quoiqu'en général les Eléphans d'Asie soient plus gr. que ceux d'Afrique. Cet animal est frugivore, ne rumine point, & vit en société. Il est doux & modéré, mais paroit se souvenir des injures. On connoit sa force prodigieuse; la seule impulsion de sa masse frappe des coups terribles; il porte sur son dos 3 ou 4 milliers, il rompt un arbre avec ses défenses, casse de grosses branches avec sa trompe, & enleve par la seule succion un poids de 200 liv. Malgré sa corpulence massive, il atteint aisément le meilleur coureur. Rut de 4 ou 5 semaines; accouplement en secret, à l'écart, & jamais dans l'état de domesticité. Aussi n'a-t-on rien de bien certain sur la durée de la gestation. On la croit de 9 mois, à en juger par l'époque de l'évasion des femelles qui vont trouver les mâles dans les bois, rapprochée de l'époque de leur accouchement à l'étable où communément elles reviennent bientôt. Cependant la plupart des Voyageurs donnoient 2 ans à la gestation, mais sur quoi se fondoient-ils? La femelle met bas un seul petit, qui en naissant est déja de la taille d'un Sanglier. Il tette par la bouche, & non par la trompe. A 6 mois il est déja plus gros qu'un Bœuf, & il croît jusqu'à 16 ou 18 ans selon les uns, jusqu'à 30 selon d'autres; vie de 80 à 100 ans selon les uns, de 150 à 200 selon d'autres. En domesticité il mange environ 100 liv. de pain par jour. On en a nourri un à Naples pendant 14 ans; & on lui donnoit chaque jour 2 ou 3 cents liv. de paille, 30 de pain, 2 de beurre & 2 de sucre, avec 4 à 9 cents pintes d'eau, selon la saison. Voyez BUF., les Mémoires de l'Acad. des Sciences, 1754, &c.

ÉLÉPHANT (l'), i. On nomme ainsi une *Chenille* de la vigne, & FAB. donne le même nom à un gros *Charanson* de l'Afr. mérid.; tête n.; bec cyl. brun; corcelet plat, brun, tacheté de n. & piqueté; étuis de la même couleur, tachetés de même & garnis vers le bout d'épines courtes. On appelle de même un *Grillon* d'Afrique aptere, à corcelet carèné.

ÉLÉPHANT (l'), p. Quelques-uns nomment ainsi la Chimere.

ELFE, *Elfe*, p. On dit que c'est le nom d'un p. de mer du Cap, à écailles jaunes, minces & transpar.; dos noirâtre, ventre blanc, lig. latér. n.; l. d'environ 2 ½′, non décrit.

EMBAMBI, *Embamma*, r. Serpent que les voyageurs disent terribles, mais qu'ils ne décrivent pas.

EMBERGOOSE, o. *V.* le 4ᵉ. Plongeon, dit Imbrim.

EMBERIZE, o. Ortolan, Bruant, Proyer de divers Auteurs.

Emberize a 5 couleurs. 6ᵉ. Bruant étranger, *voyez* Bruant.

ÉMÉ, o. Casoar.

ÉMERAUDE, c. Limaçon d'ARG. à bouche ronde; à sommet applati, d'un vert uni.

ÉMERAUDE-AMÉTHISTE, o. 13ᵉ. Oiseau-mouche.

ÉMÉRILLON, o. du g. de l'*Épervier*. C'est le plus petit des o. de proie après les *Pie-grièches*, n'étant que de la taille d'une grosse *Grive*. Il a cependant le courage, la forme & les couleurs du *Faucon*. Il differe du *Hobreau* par ses ailes qui ne vont pas jusqu'au bout de la queue. BUF. le trouve si semblable au *Rochier* qu'il le croit la même espece. Ici le mâle est aussi gr. que la femelle, ce qui, dans les o. de proie, n'a lieu que dans l'*Émérillon* & la *Pie-grièche*. Il a le vol bas, mais rapide; il chasse aux petits oiseaux dans les buissons, & on peut le dresser pour la Caille & pour la Perdrix même qui a cependant plus de masse que lui. Dos couvert de plumes d'un brun foncé, bordées de roussâtre; gr. pennes des ailes noirâtres, bordées de blanc sale au bout; gorge blanche variée de traits n. longit.; ventre d'un blanc grisâtre à taches oblongues d'un brun roussâtre; queue noirâtre. Cet o. est l'Emérillon de BUF. & des Fauconniers.

L'*Emérillon des Naturalistes*; un peu plus gros qu'un Merle, ailes n'allant pas jusqu'au bout de la queue; plumes d'un roux vineux, rayées transv. de n. sur le dos; joues & gorge d'un blanc roussâtre, un trait n. descend de chaque œil sur celle-ci; poitrine, h. du ventre & côtés d'un roux-vineux, chaque plume coupée d'un trait n. longit.; bas-ventre d'un roussâtre clair. BUF. croit cet o. une variété de la *Crefferelle*, & l'*Émérillon des Antilles* de BRIS. une variété de notre Emerillon.

E. de Cayenne; taille du nôtre, occiput cendré, sinciput à bande transv. rousse au bas de laquelle s'en trouve une cendrée; dos roussâtre vineux, avec des traits transv. n. scapulaires; queue terminée par une bande transv. n., avec un peu de blanc au bout des pennes; ventre de la couleur du dos, mais éclaircie & unie; bec noirâtre, pieds jaunes, ongles n.

Emérillon de la Caroline, taille du nôtre, reconnoiſſable par 7 taches n. rondes ſur le derriere de la tête, dont le ſommet eſt d'un roux-vineux, & les côtés & le derriere d'un cendré-bleuâtre; dos vineux tranſv. rayé de n.; ventre vineux uni; couvertures ſupér. des ailes d'un cendré bleu tranſv. rayé de n., gr. pennes brunes; les côtés & la poitrine de la femelle d'un blanc rouſsâtre à traits longit. vineux.

L'*Emérillon de Saint-Domingue* eſt encore de la même taille, & les couleurs de ſon plumage paroiſſent très-peu conſtantes. Tous ces o. ſemblent à BUF. des variétés de la Creſſerelle; MAUD. penſe qu'on ne pourra prononcer que quand ils ſeront mieux connus.

EMEU, o. Caſoar; par abus Touyou.

EMGALLO, q. d'Ethiopie qui paroît un Babirouſſa.

EMIAULLE, o. gr. Mouette cendrée.

EMISSOLE, p. 5e. Chien-de-mer de BROUS. aſſez ſemblable au *Milandre*, excepté que ſes dents comme celles de la Raie, ſont obtuſes, en loſange, fort ſerrées, & ſi pet. qu'on peut n'être pas étonné que ROND. ne les ait pas apperçues & ait dit ce p. édenté. ART. avoit déja remarqué ſes dents, & il les indique dans ſa phraſe; peau cendrée, caudale trilobée; ROND. le compare pour ſes autres nageoires à l'*Aiguillat*, mais celui-ci eſt ſans anale, & l'Emiſſole en eſt pourvu. Son fœtus tient à la matrice comme ceux des q. par un cordon ombilical. Selon JONS. les plus gr. de ces animaux peſent 20 liv., & ils vivent en ſociété quoique piſcivores.

EMOI. C'eſt le 2e. Polynême.

EMOUCHET, o. Mâle de l'Epervier.

EMPABUNGA, *Empakasse*, *Empalanga*, q. du Congo, d'Angora, &c. qui paroit un Babale, ou quelqu'autre Antilope.

EMPEREUR, p. 2e. g. de GO. par conſ. acanthopt. apode; corps oblong, en fuſeau, un peu comprimé, alép. rude; dos & ventre arrondis; tête terminée par un bec; front plat, mâchoires rudes, ſans dents ni levres, la ſupér. plus l., linéaire & applatie en épée; l'infér. courte & aiguë; narines doubles, voiſines, inégales, près des yeux, opercules arrondis, mobiles, de 2 pieces; membrane branch. à 7 ou 8 oſſelets; 4 ouïes; lig. latér. oblitérée; pet. anus reculé; dorſale ſolitaire, comp. & au p. de l'équilibre; pector. baſſes, en faux; addiment diſpoſé en fauſſe nageoire qui fait paroître la queue carenée.

Empereur, p. de l'Océan ſur-tout mérid.; & de la Méditer. du g. précédent. Selon ROND. celui de la Méditer. va juſqu'à 10 coudées de l. ſans le prolongement de ſa mâchoire ſupér. qui en a 2. Elle eſt dure comme un os & elle lui ſert de glaive contre les autres p. même les plus gr. ROND. dit qu'il perce même les pet. bâtimens, ce qui paroît avec raiſon invraiſemblable à WIL. Yeux auſſi gros que des œufs de Poule; dos n., ventre blanc; large bouche; nageoires en faucille, excepté la caudale qui eſt en croiſſant; l. dorſale deſcendante, puis montante. Ces p. vont toujours par paire; leur chair eſt blanche & aſſez eſtimée, mais lourde. Ce n'eſt pas ſans beaucoup d'étonnement qu'on les voit regarder comme des Cétacés dans le Dictionnaire de M. DE BOMARE. D. 12. P. 17. A. 12.

EMPEREUR DU JAPON, p. d'Amboine ainſi nommé par RU. Il n'eſt pas de ce g. étant abdominal; gr. taille, corps d'un brun brillant ſouetté de bleu, tête variée de rouge & de bleu, & ornée d'une eſp. de couronne entre les yeux; nageoires pliſſées & preſque friſées, chair eſtimée; non décrit.

EMPEREUR, { r. Devin. / o. Roitelet. / i. Pap. roux & n. rayé d'argent, non décrit.

EMPIS, i. g. établi par LIN. & adopté par GÉER pour des Dipteres que leur port rapproche des *Couſins* & des *Tipules*, & que leurs antennes & leur trompe rapprochent des *Aſiles*. GÉER les caractériſe par une trompe roide & écailleuſe, plus l. que la tête, & qui, au lieu de ſe diriger en avant, eſt un peu ramenée en arriere, & compoſée de pluſieurs pieces fines unies dans un fourreau; elle mérite d'être étudiée dans les Mémoires de l'Auteur; ant. à maſſe conique en 3 art., & de la l. de la tête. Celle-ci eſt pet., arrondie & preſque toute occupée par de gr. yeux à réſeau. Elle tient, par un cou délié, au corcelet qui eſt boſſu; ventre de la femelle conique vers le bout, celui du mâle arrondi; hanches & pattes l.; tarſes en 5 art. à 2 pelotes & 2 crochets; ailes paralleles au plan de poſition, & en recouvrement. Les animaux de ce g. vivent de pet. i. qu'ils ſucent avec leur trompe.

1. *Empis livida*, d'un brun griſâtre, à 3 raies longit. n. au corcelet; pattes rouſſes; ailes tranſpar.; plus gr. & ſur-tout plus gros qu'un Couſin; en Suede.

2. *E. boréal*; n. à très-gr. ailes ovales brunes;

pattes variées de roux & de n.; beaucoup plus pet. qu'une Mouche commune, mais ſes ailes le font paroître plus grand.

ENCOUBERT, q. Tatou à 6 bandes.

ENCRINITE, zo. Pennatule de la mer du Nord, de PAL. h. quelquefois de plus de 6′; tige oſſéo-pierreuſe quadrangulaire, ou plutôt, comme on le voit dans EL., compoſée pour ainſi dire de 4 tiges cyl. collées l'une à l'autre; contournée & revêtue d'une membrane vers le h.; vers le bas logée dans une gaine cartilagineuſe. L'extrémité ſupér. de la tige eſt ſurmontée d'une eſp. d'Ombelle de 20, 25 à 30 Polypes réunis à une baſe charnue & continue à la membrane qui revêt le h. de la tige. Ces Pol. ſont conico-cylindriques, ſillonnés de 8 rides longit. & munis chacuns de 8 bras latér. ciliés, ou même digités. Leur corps contient des corpuſcules que l'on croit des œufs. Cette deſcription de PAL. peut être éclaircie par la figure & la deſcription d'EL., quoique ce ne ſoit que celle d'un individu particulier.

ÉNÉE, i. Pap. des Indes, à ailes larges, n., dentelées; les ſupér. à tache verte, les infér. à tache rouge; corcelet tacheté de rouge.

ENFANT AU MAILLOT (l'), c. Vis d'ARG. à bouche édentée & fût rayé; Limaçon terreſtre de MUL. à c. en fuſeau, blanche, profondément ſillonée de ſtries droites, à 9 ſpires; ouverture en lunule, levre repliée, fente oblique près de la levre gauche; dent deſcendant vers l'intérieur.

ENFUMÉ (l'), r. Nom de l'Amphisbène, dans la nouvelle Encycl.

ENGALLO, q. Voyez Emgallo.

ENGOBIA, p. Pigo.

ENGOI, q. du Congo, probablement Léopard.

ENGOULEVENT, o. 29e. g. de BRIS. ſous le nom de *Tette Chevre*, pet. bec applati à ſa baſe, crochu au bout, & à gr. ouverture; queue ſimple; jambes emplumées juſqu'au talon; pieds courts, communément pattus; tétradact. à 3 antér. unis dans la premiere artic.; ongle du milieu intér. dentelé; tête large & comprimée; gros yeux ſaillans.

L'*ENGOULEVENT*. BUF. a ſubſtitué ce nom, déja donné à cet o. en quelques Provinces, à ceux de *Tette-Chevre*, de *Crapaud-volant*, de *Grand Merle*, de *Corbeau de nuit*, d'*Hirondelle à queue quarrée*, &c. parce que cet o. ne tette point les Chevres, & n'eſt ni un Crapaud, ni un Merle, ni un Corbeau, ni une Hirondelle. C'eſt un o. de nuit à qui le nom d'Engoulevent peut reſter à cauſe de la maniere dont il vole le ſoir & dans les tems ſombres, le bec entiérement ouvert pour attraper les i. dont il fait ſa nourriture & qui ſe prennent à la glu dont l'intér. de ce bec eſt garni. Il eſt répandu dans preſque tous les pays ſans être commun dans aucun. Il eſt de paſſage en France; il y arrive au printems & part en automne. Il vit très-ſolitaire, ſe perchant rarement, & le faiſant non en travers des branches, mais longitudinalement. Vol & plumage de la Bécaſſe; le gris & le noirâtre diſpoſé en zigzags. Groſſe tête, yeux ſaillans, mouſtache n.; narines rondes; bec bordé en-deſſous d'une raie blanche qui va juſque derriere la tête; queue l. & de 10 pennes; l. 10″ 6‴, vol 21″. MAUD. aſſure que celui de la Chine differe ſi peu du nôtre, qu'on eſt moins tenté d'en faire 2 eſpeces, qu'étonné de ce que des o. de climats ſi éloignés ſe reſſemblent autant. BUF. rapporte au même g. les o. ſuivans, de l'Amér.

1. L'*Engoulevent de la Caroline*, l. 11″ 4‴, fort ſemblable au nôtre; plumage varié de gris & de noirâtre, différent de notre E. en ce que ces couleurs ſont diſpoſées ſur le ventre par traits longit. & non en zigzags, & en ce qu'il a ſur la tête des taches jaunâtres. Mœurs de notre E.

2. Le *Wipk-poor-Will*, nom & cri de cet E. de Virginie, l. 8″, deſſus brun-foncé tacheté & rayé tranſv. de brun plus clair, avec un mélange irrégulier de gris; gr. pennes des ailes n.; ſuite de taches orangées de la baſe du bec aux côtés du cou en paſſant ſur les yeux; croiſſant blanc au h. de la gorge; ventre blanc jaunâtre, rayé tranſv. de noirâtre; queue égale aux ailes; cet o. crie toute la nuit dans les pays montueux où il va paſſer l'été.

3. Le *Guira-querea de la Jamaïque*, l. de 16″, tête & cou variés de n. & de tabac d'Eſpagne; ventre & couvertures de la queue & des ailes variés de blanchâtre, leurs pennes de brun-foncé & de blanc.

4 *Guira-querea du Bréſil*, groſſeur d'Alouette, collier doré, les 2 pennes intermédiaires de la queue plus l. que les 6 autres.

5. L'*Ibi-jau*, autre E. du Bréſil, taille de l'Hirondelle; tête & dos noirâtres, ſemés de taches blanchâtres & de jaunâtres; ventre blanc varié de n. BUF. regarde comme des variétés de cet o. le *petit E. tacheté de Cayenne*; l. 8″, ventre plus rembruni, taches du dos rouſſes, collier blanc, & le

gr. Ibi-jau, qui a la taille d'une Chouette.

6. *Le Hideur*, ou *E. à lunettes*, à cause de ses narines saillantes, l. 7″; varié de gris, de noir, & de feuille morte; bec n., pi. bruns; à la Guiane & à la Jamaïque.

7. *L'E. varié de Cayenne*, l. 7″ 6‴; dos roux, rayé transv. de noirâtre; poitrine & haut du ventre de même, mais moins régulièrement; bas-ventre blanchâtre tacheté de n.; bande transv. blanche aux ailes; devant du cou blanc; tête fort rayée; 2 cris, l'un foible & analogue à celui du Crapaud, l'autre à l'aboiement du Chien; moins farouche que ses congénères.

8. *L'E. acutirenne de la Guiane*, même taille, quelques différences dans les raies & couleurs du plumage; pennes de la queue pointues.

9. *L'E. gris*, l. 13″; pennes de l'aile rayées transv. de gris-clair, pennes de la queue rayées de brun sur un fonds gris tacheté de brun, plumage gris; à Cayenne.

10. *Montvoyau*, nom & cri de cet E. de la Guiane, l. 9″; plumage plus fauve & plus roux que celui de notre E.; au lieu de zigzags il a sur le dos des traits obliques & des taches, & des raies transv. sur le ventre.

11. *L'E. roux de Cayenne*, l. 10 à 11″; plumage roux sali de noirâtre, & rayé & tacheté de n.

ENGRI, q. Tigre de la basse Ethiopie.

ENGULO, q. Emgallo.

ENHYDRE, r. Serpent d'Amér. du 2e. g. de DAUB. gris nué, à l. dents à la mâchoire inférieure.

ENJOCKO, q. Pet. Orang-outang.

ENSANGLANTÉE (l'), i. 34e. Phalène.

ENTRELIGNE (l'), i. 30e Teigne.

ÉPAGNEUL, q. Chien à l. soies, oreilles pendantes & queue touffue. *V.* Chien.

ÉPALOUCO, q. Guenon du royaume de Siam.

ÉPAULARD, cét. 4e. Dauphin de BRIS. l. de 24 à 25′ sur un diam. de 13 à 14, dans sa plus gr. largeur; mâchoire infér. plus gr. & plus épaisse; yeux de Bœuf; canal éjaculatoire sur la tête; 2 pector. & une dorsale l. de plus de 3′; peau lisse, n. sur le dos, blanche sous le ventre. Cet animal est agile, féroce & assez fort pour faire fuir & mugir les Baleines. ROND. le dit 20 fois, & BELLON 4 ou 5 fois plus gros que le Dauphin simplement dit; peut-être l'un n'a-t-il voulu estimer que le diam. & l'autre la masse. BRIS. lui donne des dents obtuses, il en fait même un de ses caracteres dans sa phrase; ROND., WIL. & BEXON lui en donnent de pointues, ce qui s'accorde mieux avec son ascendant sur la Baleine; JONS. dit qu'il en a 40, les antér. pet. & obtuses, les postér. grosses & pointues. Voyez *Epée de mer*.

ÉPAULE ARMÉE (l'), r. Grenouille du 2e. g. de DAUB. C'est une très-gr. Grenouille d'Amér. tétradac. antér, pentadact. postér.; couverte de verrues d'un cendré jaune sur un gris foncé; dos & entre-deux des épaules relevé en bosse; esp. d'appendices en boucliers sur les pi. antér.; 4 gros tubercules oblongs près de l'anus.

ÉPÉE DE MER, } p. Empereur.
} cét. 3e. Dauphin de BRIS.

l. de 10 à 12′ dans les mers d'Europe, de 20 à 30 sur les côtes de la nouvelle Angleterre. Museau tronqué, mâchoires armées de pet. dents pointues; canal éjaculatoire sur la tête; 2 pector. & une dorsale, celle ci coupée en sabre recourbé, l. de 3 à 4′ sur 12 à 18″ à la base. Les contradictions des Auteurs sur la forme des dents de l'*Épaulard*, & le gr. rapport qu'il y a entre cet animal & celui-ci font voir que souvent on a confondu l'un avec l'autre. ERX. croit que l'on a eu raison, & que c'est le même cétacé. Cependant les noms différens que lui donnent les peuples du Nord dans MUL., & dans ERX. même, paroissent indiquer un animal différent, soit comme espece, soit comme variété fort connue & par conf. équivalament constante pour nous quand il s'agit d'animaux marins. On est étonné de voir dans les dictionnaires & dans le systême naturel du regne animal ce cétacé confondu tantôt avec l'*Empereur* ou *Espadon* qui est un poisson, tantôt avec l'*Épée de mer dentelée* qui est un Chien de mer.

ÉPÉE DE-MER DENTELÉE, p. Scie.

ÉPEICHE, o. Pic-varié. *V.* à la suite des Pics.

ÉPERLAN, p. du g. du *Saumon*, extrêmement abondant dans plusieurs lacs du Nord, & assez commun dans plusieurs rivieres près de leur embouchure. Dents aux 2 mâchoires, l'infér. plus l.; corps rond, gros vers le milieu, s'aminciſſant en fuseau vers la tête & la queue; écailles minces, argentées & caduques. Dos gris, flancs d'argent changeant en vert & en bleu; ventre d'un blanc rougeâtre; nageoires grises, l'adipeuse à l'aplomb de l'anale, & la dorsale à l'équilibre. Ce p. est si transp. que sans l'ouvrir on distingue ses vertebres & les lobes de son cerveau. Sa chair est vantée par les uns, déprimée par les autres. ROND. dit qu'il sent

ſent la violette, & d'autres diſent qu'il put. Indépendamment de la différence des goûts, ſur leſquels on ne peut diſputer, ce peu d'accord peut tenir à la différence des époques dans leſquelles on conſidere l'Éperlan, & il ſeroit poſſible que le tems du frai influât beaucoup ſur la qualité de ſes émanations; l. 3 à 5″. D. 11. P. 11. V. 8. A. 17.

Gros Éperlan, ou *E. de mer*. ROND. le diſtingue du précéd., mais WIL., JONS., GRON., BLOCH, &c. croient que ce n'eſt qu'une variété de taille, quoique celui-ci ſoit bien décuple du premier, ayant 10 à 15″ de l. Il vit dans les mers du nord, d'où il va dépoſer ſes œufs dans les fleuves, & il a une odeur, ſoit agréable, ſoit déſagréable, moins forte que le précédent. Mais cette différence de taille, & d'odeur peut ne pas annoncer une autre eſp., pouvant tenir à la différence de l'habitation. Cependant pour que ce fût le *Salmo fœtens* de LIN. il faudroit ſuppoſer de bien gr. erreurs dans le calcul des oſſelets. V. *Blanchet*.

É. batard. Prêtre.

ÉPERON, *Molette d'Éperon*, c. Limaçon d'ARG. à bouche applatie & ſommet garni de pointes. Par une ſuite du peu d'ordre établi dans la nomenclature de cet Auteur, c'eſt encore un Limaçon à bouche ronde, à ſommet applati & épineux.

ÉPERONNIER, o. de la Chine du genre du *Faiſan*. Il eſt un peu plus gr. que le Faiſan commun; huppe de plumes brunes recourbées en-devant; iris jaune; bec ſupér. rouge, infér. brun; entre lui & les yeux la peau eſt couverte de quelques poils n. au lieu de plumes; cou d'un brun pourpré, tranſv. ondé de brun ſombre; dos d'un brun foncé varié de brun clair, orné d'yeux placés au bout de chaque plume; ils ſont d'un pourpre à reflets bleus, verts & dorés, environné d'un cercle n.; ventre brun, tranſv. ondé de n.; couvertures ſup. de la queue beaucoup plus l. que la queue même, ſur-tout les intermédiaires. Chacune eſt d'un brun foncé ondé de brun clair & ornée de 2 yeux, un de chaque côté de la tige vers le bout; ils ont la pupille d'un poupré changeant environné d'un cercle n. & d'un cercle orangé. Mais ce qui caractériſe ſur-tout cet o. & a porté BUF. à l'appeller *Éperonnier*, c'eſt qu'il a, à chaque pied, 2 ergots ou éperons, l'un plus l., vers la moitié du pied, l'autre plus court, & ſitué vers les 2 tiers de ſa longueur. Femelle plus pet. d'un tiers que le mâle, & ayant des yeux ou miroirs moins éclatans. Tout ce que BUF. dit pour exclure cet o. du g. du Faiſan prouve en effet qu'il n'eſt pas la même eſpece, & que ce n'eſt pas non plus un Paon, mais eſt très-loin de prouver qu'on ne doive pas le mettre dans le même g. quoiqu'il ait les caracteres qui ont fait former ce g. à preſque tous les méthodiſtes. Il eſt extraordinaire que dans preſque toutes les diſcuſſions analogues à celle-là cet illuſtre Naturaliſte paroiſſe confondre les idées attachées aux 2 mots *Genre* & *Eſpece*, ſoit qu'il parle des o., ſoit qu'il décrive des q.

ÉPERVIER, o. 8e. g. de BRIS.; tétradact. à 3 antér.; jambes emplumées juſqu'au talon; bec court & crochu, à baſe couverte d'une peau nue, & dont la courbure commence dès cette baſe.

L'Épervier, o. du g. précéd., dont le mâle, ou tiercelet, a près de 12″ de l., & la femelle 14; queue paſſant les ailes d'un tiers de ſa l.; iris jaune; pieds & doigts longs & grêles; bec noirâtre vers le bout, bleuâtre & garni d'une peau d'un jaune verdâtre à ſa baſe; plumage d'autant plus brun, & taches tranſv. d'un blanc roux ſur la poitrine d'autant plus foncées & plus régulieres que l'animal eſt plus âgé. Il eſt aſſez commun dans preſque tout l'ancien Continent. Il chaſſe les petits o. & les Pigeons; la femelle niche dans les forêts ſur les gr. arbres; 4 ou 5 œufs tachés de jaune rougeâtre vers leurs poles. Il y a un Épervier tacheté qui paroît une ſimple variété de couleur. MAUD. en décrit 4 de Cayenne, qui lui ſemblent auſſi n'être que 4 variétés. Mais il croit que l'*Épervier à gros bec* du même pays peut être une eſp. différente, à raiſon, non de la différence des nuances de ſon plumage, mais parce que, quoique un peu plus gr. & plus gros, il a les pieds plus courts, le bec n. & proportionnellement plus fort. MAUD. décrit encore 2 autres Éperviers de Cayenne qui peuvent n'être que des variétés.

Épervier à queue d'Hirondelle, o. eſp. de Milan d'Amérique.

É. des Alouettes, o. Creſſerelle femelle.

É. marin, o. Fou.

Épervier (pet.), o. mâle de l'Épervier commun.

ÉPERVIER, i. Quelques Auteurs ont ainſi nommé diverſes eſp. de Papillons qui paroiſſent immobiles & comme ſuſpendus au-deſſus des fleurs qu'ils ſucent.

ÉPHÉMERE, i. 4e. Tétraptere névroptere de GEOF.; ant. & ailes infér. courtes; les 4 ailes larges & perpendiculaires au plan de poſition; queue polypile; 2 ou 3 yeux liſſes

devant les yeux à réseau. Sa larve est aquatique, hexapode & oblongue. Elle a une grosse tête; son corcelet a 2 ou 3 anneaux, & son ventre 9 ou 10. Ils portent plusieurs appendices latér. qui servent d'ouïes & de nageoires. *V.* leur description dans RÉAU. & GEER. Au bout d'un an, de 2 ou 3, selon les esp., cette larve qui avoit jusqu'alors vécu presque toujours dans la vase, s'élève à la surface de l'eau, métamorphosée en une nimphe semblable à elle, excepté 2 étuis qui renferment les ailes. Pour devenir insecte parfait elle sort de l'eau, va se placer sur quelque corps solide, y fait les efforts nécessaires pour quitter sa dépouille, l'y laisse & s'envole. Dans ce dernier état l'Éphemere est fort allongée, a la tête grosse, les ant. presque imperceptibles, & elle ne montre aucune bouche. Elle peut n'en avoir aucun besoin, plusieurs esp. ne vivant que 2 ou 3 heures, & les plus favorisées 8 jours. SWAM. a dit & GEOF. a répété que ces i. ne s'accouploient pas, que la femelle alloit déposer ses œufs à l'eau, & que le mâle alloit les féconder. Mais GEER a vu leur accouplement semblable à celui des *Demoiselles*. Dans ce g. les pattes antér. sont beaucoup plus l. que les autres.

1. *L'Ephémere tripile à ailes tachetées*, l. 9, brune; ailes veinées.
2. *E. tripile à ailes réticulées*, l. 5, jaune, avec quelques p. bruns aux côtés des anneaux; ailes transpar. à réseau brun & fin.
3. *E. tripile à ailes brunes*, même taille; mais plus brune, plus hyménoptere que névroptere; filets velus à la loupe.
4. *E. tripile n.*, l. 1, antennes triples du corps; ailes transpar.
5. *E. bipile jaune à ailes réticulées*, l. 4, anneaux à 3 p. noirs; bord extér. des ailes jaune; filets coupés de jaune & de brun, & plus l. que le corps.
6. *E. bipile à ailes blanches*, l. 2, brune; 2 gros tubercules sous les yeux.
7. *E. bipile à ailes brunes*, l. 2 $\frac{1}{2}$, brune, ventre blanchâtre, tubercules de la précéd.
8. *E. bipile à ailes marginées*, l. 3, brune, anneaux bordés de blanc, filets blancs, ailes transpar. bordées de noirâtre, tubercules sous les yeux. Cette esp. est une de celles qui ont le plus contribué à faire nommer l'Éphémere *Manne des poissons*, leur fournissant une nourriture abondante, soit lorsqu'elle se métamorphose, soit lorsqu'elle dépose ses œufs. A ces especes indigenes je ne joindrai que celles des exotiques qui en different le plus par des caracteres particuliers.
9. *E. brune à ceinture blanche*; elle a le ventre brun comme le reste, mais coupé par un assez large anneau blanc; le mâle dans cette esp. a 4 yeux à réseau, 2 très-gr. & 2 plus petits, sans compter 3 yeux lisses; pattes grises, queue tripile. Cet i. n'a que 3‴ de l., mais ses filets en ont 5.
10. *E. brune à ventre gris en-dessous*; ailes transpar. à nervures n.; queue bipile. Larve passant l'hiver sous la glace; queue tripile; corps brun taché de gris; garni, de chaque côté, de 7 ouïes en nageoires plattes, en forme de feuilles larges & pointues, & tenant au ventre par un pédicule cyl. duquel part un paquet de filets émoussés dont plusieurs sont dichotomes; l. 6‴, filets de même.
11. *E. à 2 ailes & bande brune* sur un fond gris ardoisé; anneaux du ventre piqués de rouge; queue de 2 filets blancs marqués de p. noirs, & plus l. que le corps. Le mâle de cette esp. anomale a, comme celui de la 9e. esp., 2 pet. yeux à réseau outre les 2 grands; ils sont très-saillans, placés au haut d'un pédicule d'un jaune rousâtre & du nombre de ceux que RÉAU. nomme *yeux à turban*, ou en *champignon*.

ÉPINARDE, p. Épinoche.

ÉPINE DOUBLE, p. de mer du g. de l'Hippocampe. BLOCH le caractérise par son corps quarré & par 2 épines placées au-dessus des yeux, & recourbées en arriere. Derriere elles est une échancrure en croissant. Long museau comprimé; tronc triangulaire avant d'être quarré, & queue hexagone avant de prendre aussi la forme quadrangulaire. 17 boucliers au tronc, 45 à la queue; sur ceux du tronc sont des taches claires disposées de maniere que leur suite forme une lig. latér.; dos & côtés bruns, quelquefois marqués d'un X noir sur chaque bouclier, ventre taché de jaune & de brun; nageoires jaunâtres. D. 34. P. 21. A. 4.

ÉPINEUSE (l'), c. Pourpre d'ARG. à queue l., & garnie de pointes disposées sur 3 rangs.

ÉPINOCHE, p. 23e. g. de GO., par conf. acanthopt. thor. Corps oblong comprimé; à quel propos GO. le dit-il tantôt alép. tantôt couvert de petites écailles confuses? Toutes les esp. connues ont les boucliers qu'il donne à quelques-unes comme addimens, aucune n'est ni simplement écailleuse, ni alépidote; tête ovée, comprimée, avec un bec sans levres; mâchoires denticulées; yeux latér.; opercules mobiles, de 2 pieces; membrane branch. à demi-nue, de 3 à 6 rayons; lig. latér.

parallele au dos ; anus preſque au milieu ; dorſale ſolitaire, déclinée & comp. ; pector. longuettes & rayonnées, ventrales aiguës & pet., de 0 à 7 rayons ; anale déclinée, derriere l'équilibre & comp. ; caudale aiguë ou en coin ; addimens d'aiguillons avant la dorſale, & d'une plaque à chaque pector. & aux ventrales ; ces aiguillons antér. à la dorſale ſont un des caracteres les plus frappans de ce g. ; la plupart des eſp. habitent la mer.

1. *Epinoche d'eau douce*, p. du g. précéd. décrit légérement par ROND., d'après lequel on le croiroit alép. ; GRONOV. même ne le caractériſe pas aſſez nettement. BLOCH le déſigne ſur-tout par 3 aiguillons ſur le dos & 3 oſſelets à la membrane branchiale ; caudale entiere & cunéiforme ; tête antér. tronquée, comprimée, à mâchoires égales ; 2 boucliers à la poitrine, 1 au ventre, 13 de chaque côté, peau pliſſée à la queue, nageoires jaunâtres, l. 3″. Ce très-pet. p. ne vit que 2 ou 3 ans, il a peu d'œufs, & cependant il eſt très-abondant, l'équilibre étant maintenu par ſes défenſes qui font de lui un mets dangereux pour ſes ennemis. Il vit d'inſectes, de pet. p. & de leurs œufs ; il eſt ſujet à pluſieurs vers, & entre autres au Taenia. Dans quelques pays du nord, où il eſt fort multiplié, on s'en ſert pour faire de l'huile, pour engraiſſer les Cochons & les Canards, & même pour fumer les terres. D. 13. P. 10. V. 2. A. 9. *Gaſt. aculeatus* de LIN.

2. *La pet. Epinoche de mer*, p. du même genre aiſé à diſtinguer par 10 aiguillons qu'il a ſur le dos, le 1er. dreſſé, le ſuivant incliné en arriere, & ainſi alternativement. Il a comme le précéd. 3 oſſelets à la membrane branch. & 10 aux pector. qui ſont jaunâtres ; mais il n'en a qu'un à chaque ventrale, 17 à l'anale, & 16 à la dorſale qui ſont griſes. Son corps eſt un peu plus allongé que celui du précéd. ; dos jaune, côtés & ventre argentins ; c'eſt le plus petit des p. connus, les plus gr. peſent 1 once 4 gros, & l'on n'en fait aucun uſage ; dans la Baltique, la mer du nord, & les lacs & rivieres qui y communiquent. *Gaſt. pungitius* de LIN.

3. *La gr. Épinoche de mer*, p. du même g., reconnoiſſable à 15 aiguillons qu'il a ſur le dos. A ces 15 aiguillons dorſaux GRON. en ajoute un à chaque flanc. BLOCH compte 10 oſſelets aux pectorales qui ſont allongées, 2 aux ventrales, 6 à l'anale & à la dorſale. Tête cyl. ; mâchoire ſupér. plus l., corps allongé & pentagonal ; dos & côtés olivâtres ; ventre argentin ; ligne latér. élevée, tranchante, comp. de pet. boucliers ; il y a encore à chaque côté du ventre un bouclier l. & étroit qui avance, & c'eſt cette double ſaillie qui avec les aiguillons du dos donne au corps ſa forme anguleuſe ; dans la Baltique & la mer du nord, l. 6 à 7″. Il vit de v., d'i., de pet. cr. & d'œufs ; les pauvres le mangent ; il ſert auſſi à l'engrais des terres, & on en fait de l'huile. *Gaſt. ſpinachia* de LINNÉ.

4. *Epinoche à 7 aiguillons dorſaux, & 2 avant l'anale*, p. d'Amér. Robe argentée, queue variée de ſtries longit. qui ſont coupées par de pet. traits tranſverſaux élevés & ſaillans. D. 11. P. 7. V. 6. A. $\frac{2}{7}$. LIN. *Gaſt. occid.*

5. *E. ovale*, p. d'Aſie, muni comme le précéd. de 7 aiguillons avant la dorſale, & de 2 avant l'anale ; corps en très-pet. ovoïde, forme peu analogue à celle de ſes congéneres. Il s'en éloigne encore par le nombre plus gr. des rayons de ſa membrane branch. qui eſt de 6 ; il manque auſſi du bouclier oſſeux ſur la poitrine. D. 20. P. 16. V. 6. A. $\frac{1}{17}$. LIN. *Gaſt. ovatus.*

6. *E. à 8 aiguillons dorſaux libres*, ce qui diſtingue ce p. du Sauteur en qui les 8 aiguillons ſont liés par une membrane ; cette eſp. n'a point d'aiguillons devant l'anale ; corps oblong, dorſale & anale taillées en faucille, caudale un peu fourchue. D. 33. P. 2. V. 7. A. 26. A la Caroline. LIN. *Gaſt. canadus.*

7. *E. à gr. aiguillons dentelés*, p. des Indes du même g. que tous les précédens ; il eſt fort petit, mais des parties latér. poſtér. de ſa groſſe tête ſortent, de chaque côté, 4 aiguillons dentelés auſſi l. que le ventre. D. 16. P. 20. V. 4. A. 8. LIN. *Gaſt. ſpinarella.*

ÉPONGE, 15e. g. des zo. de PAL. que je ne place ici que parce que pluſieurs Naturaliſtes en ont fait un Polypiage. ROND. doutoit déja de ſon animalité ; ELLIS & PAL. même, tout en la plaçant à la ſuite de ſes zo., n'ont pas cru pouvoir ſe décider à cet égard, & aujourd'hui SPAL. leur refuſe formellement la nature animale. Il en a obſervé un grand nombre encore remplies de toute la matiere gélatineuſe dont elles ſont gorgées dans la mer, même encore attachées aux rochers, & aucune ne lui a jamais donné la plus pet. indice de l'animalité. Les formes infiniment variées qu'affecte cette ſubſtance ont fait imaginer aux amateurs une foule de noms pour les déſigner. Ce ſont des *Gans de Neptune*, des *Ourſins*, des *Morilles*, des *Trompettes*,

des *Manchons*, des *Mitres*, des *Cierges*, des *Gobe-ets*, des *Cornes de Daim*, des *Flûtes de Pan*, des *Priapes de Neptune* différens des Priapes de mer, &c. tant les gens oiſifs ont peu craint de donner de l'ouvrage aux autres en compliquant la nomenclature !

ÉPOUVANTAIL, o. 4e. Hirondelle de mer, dite Guiſcte noire.

ÉPRAULT, p. Sardine ou Célerin.

ÉRATO, i. Papillon des Indes, ſemblable à *Apollon*, excepté que ſes ailes ſont n.; les ſupér. rouges à la baſe, & les inſér. rayées de jaune. LINNÉ.

ERGATILE, o. Hirondelle de rivage.

ÉRYTHRIN, p. décrit ſans ſynonymie dans GRON. L'*Erythrin* des Anciens étant le *Pagel* ne peut être le p. de GRON., qui eſt malacopt. abd., & ne lui reſſemble d'ailleurs preſque en rien; ne ſeroit-il pas, malgré la largeur de ſa queue comprimée, & ſes dents, du g. de la Carpe ? Quoi qu'il en ſoit de ſon g., c'eſt un p. d'eau douce de Surinam, l. de 4″, à corps oblong comprimé, mais aſſez épais, à gr. écailles tuilées; corps cendré tacheté de brun; tête déprimée, nue, auſſi large que le corps; gr. yeux latér. près de la bouche; dents aux 2 mâchoires, petites, ſerrées, ſur un ſeul rang, les antér. moins pet.; ouïes très-ouvertes; opercules polis; membrane branch. à 5 oſſelets; dos droit; côtés paralleles; lig. latér dr.; dorſale ſolitaire preſque auſſi près de la tête que de la caudale, ventrales rapprochées, & à l'aplomb de la dorſale; caudale arrondie. D. 10. P. 13. V. 8. A. 9.

ÉRYX, r. Serpent de Surinam du 4e. g. de DAUB. à petite tête, muſeau obtus, yeux très-pet., dents & alène, langue large & fendue, robe d'un roux cendré avec 3 lig. n. longit. & fines.

ESCALIER (l'), c. *Cadran*; c'eſt auſſi une *Vis* d'ARG. entourée de filets blancs.

ESCARBOT, i. 5e. Coléopt. de GEOF. à ant. en maſſe ſolide en apparence, coudées au milieu; tête enfoncée dans le corcelet, & ordin. munie de 2 dents qui s'avancent comme des pinces; étuis écailleux ſouvent plus courts que le ventre; jambes larges, applaties & dentelées comme celles des *Scarabés*. Cet i. fréquente les mêmes lieux que les *Coccinelles* & les *Dermeſtes*. L'animal décrit par M. GLEDITSCH, (mém. de l'Acad. de Berlin, ſupl. 1752,) ſous le nom d'*Eſcarbot enterreur* eſt un Dermeſte, le 1er. de ceux de GEOF. & non un Eſcarbot.

1. *L'Eſcarbot n.*, l. 2, 4, lar. 1, 3, d'un noir luiſant, preſque quarré; tête dans une échancrure, & à peine viſible; étuis courts; dans les bouſes & ſur le ſable.

2. *E. à taches rouges* l. 1, 1 $\frac{1}{2}$, lar. 1, 1 $\frac{1}{4}$; tête moins enfoncée, ventre plus l.; tache rouge à chaque étui.

3. *E. bronzé*, l. 2, lar. 1, brun; tête encore moins enfoncée, ventre plus allongé.

ESCARBOT-ÉLÉPHANT, i. gros E. de Surinam & de la Guiane, noir, fortement cuiraſſé, dont on dit les antennes immobiles comme des cornes, & qui a plus de 3 $\frac{1}{2}$″ de l., ſans ſa trompe de 12‴, lar. 2 $\frac{1}{4}$″.

ESCARBOT-TIREUR, i. Bombardier. *V.* ce mot.

ESCARBOUCLE, o. 14e. Oiſeau-mouche.

ESCARLANDRE, *Eſcalandre*, o. Cujelier.

ESCARRE, zo. 2e. g. des zoophytes de PAL. L'animal paroît abſolument ſemblable au Polype ou Hydre, mais il tient à une enveloppe ou ſquelette membrano-pierreux, ou corneo-pierreux où chaque individu a ſa cellule. De chaque cellule il ſort une goutte de ſubſtance qui bientôt s'épaiſſit, s'entr'ouvre, laiſſe voir un Polype, & acheve de s'accroître & de ſe durcir. Il y a pluſieurs cellules dont il ne ſort pas ſeulement ainſi une cellule & un Polype, mais dont il en ſort 2, l'une au-deſſus de l'autre, ce qui fait enfin diverger les rangs qui, ſans cela, ſeroient paralleles. Delà il arrive que la totalité du gâteau, ou la maſſe qui réſulte de toutes ces cellules ajoutées & ſurajoutées, eſt tantôt cunéiforme, tantôt ramcuſe, ſelon qu'un plus ou moins gr. nombre de cellules ont été ainſi écartées de la mere. Souvent auſſi ces gâteaux, au lieu de s'élever en s'iſolant, ne ſont qu'encroûter & garnir des corps ſous-marins, rochers, ou plantes. Et comme ils peuvent s'écarter plus ou moins de la forme de ce noyau qui eſt accidentelle à leur égard, & varie elle-même à l'infini, on conçoit qu'il ſe trouve des Eſcarres modelés d'une infinité de maniere. On conçoit auſſi que les différentes figures qu'ils affecteront ne formeront pas des eſpeces différentes, mais que la ſeule diſpoſition & la ſeule forme des cellules pourront caractériſer différentes eſp. De ces cellules les unes ſont des tubes cyl. un peu renflés vers le milieu, & à ſimple orifice ſupér.; d'autres ſont plus plattes & ont les bords de leur ouverture découpés. Quelques-unes ont cet orifice bordé d'un anneau pectiné; d'autres ont une ſorte d'opercule membraneux. Pluſieurs Eſcarres ont leurs cellules diſpoſées en 2 rangs alternes arrangés, iſolés & terminés en eſpeces de

feuillages. On en voit qui forment, par leur assemblage, de gros rameaux, & dont quelques Auteurs ont fait des *Millepores*. Il y en a dont les cellules sont disposées tumultuairement & sans ordre. Il s'en trouve de blancs & de gris ; d'anguleux dans leur contour, mais supér. disposés en voûte. Quelquefois les cellules ne forment qu'un simple anneau autour de la tige d'une plante marine ; quelquefois leur substance est presque spongieuse. Parmi ces dernieres quelques-unes s'étendent en large tache sur les corps sous-marins, & poussent ensuite divers rameaux ou feuillages composés de cellules en entonnoir, dont l'ouverture est dentelée, ou garnie d'un plus ou moins grand nombre de dents. Souvent ces dents sont au nombre de 9, dont une plus l., mince & fragile, s'éleve beaucoup au-dessus des autres, & donne à la feuille ou à la branche qui les porte l'air velu ou épineux. Enfin les cellules sont plus ou moins longues. Toutes ces différentes formes & distributions constituent autant d'especes dans le détail desquelles je n'entrerai pas, il suffit de les avoir caractérisées. Quant à l'animal, sa couleur, le nombre de ses bras & leur l. varient dans plusieurs especes.

ESCARGOT, c. Limaçon terrestre.

ESCLAVE, o. 13e. Tangara.

ESCULAPE, r. *Bande-noire*. On a donné ce nom à plusieurs autres serpens.

ESPADON, p. Empereur. *Pet. Espadon*. Voy. Orphie.

ESPAZE, p. *Flambeau*.

ESPROT, p. qui paroît être une Sardine, ou un Sprat, ou un jeune Hareng.

ESSAN, c. Esp. de pet. *Peigne* du nombre des c. qu'AD. a mis à la suite des *Jambonneaux*, ne sachant où les placer. La c. est arrondie & platte, à 2 pet. oreilles à peu-près égales, & à battans inégaux. Elle est mince & transpar. comme un Talc, l. 2 $\frac{1}{2}$'''.

ESTURGEON, p. 1er. g. des Chondroptérygiens. Ouïes latér. & un seul trou à chacune, comme le disent GRON. & LIN., quoique WIL. lui en donne 2 ; bouche en-dessous & édentée ; tête allongée en tuyau mousse, infér. garni de 4 cirrhes ; corps l. & anguleux, couvert de plusieurs rangées de boucliers ou de gr. écailles osseuses qui portent, chacune, une pointe recourbée en arriere. Ce sont ces rangs longit. qui rendent le corps anguleux. Mais, comme l'observe BLOCH, dans aucune esp. il ne faut compter en rigueur sur les boucliers, leur nombre variant avec l'âge ; anus fort reculé ; nageoires sans osselets & soutenues par des rayons simplement cartilagineux. Dorsale solitaire & près de la caudale ; ventrales abdominales, reculées près de l'anus ; anale également éloignée de ces dernieres & de la caudale ; pectorales assez grandes & placées fort bas. Ce p. remonte de la mer dans les fleuves, comme le Saumon, pour y déposer ses œufs, & c'est là qu'il devient bon. DAUB. ne le caractérise que par ses barbillons ; mais un p. que l'on découvriroit avec les autres caracteres qu'on vient d'exprimer seroit certainement un Esturgeon, fût-il sans barbillons. L'illustre Auteur que je viens de nommer a le même tort en caractérisant les 3 esp. de ce g. par le nombre de boucliers qui varie dans chaque rangée avec l'âge.

L'*ESTURGEON*, p. esp. du g. précéd. Cinq rangées de boucliers lui donnent une forme pentagonale. Chaque bouclier est rayonné, large vers le bas & rétréci vers le h. La peau, dans l'intervalle des rangs, est garnie d'une multitude de boucliers semblables, mais si pet. qu'ils ne font presque que la rendre raboteuse ; l. tête panchée, supér. couverte de 8 boucliers ; narines doubles ; gr. ouvertures des ouïes, & gr. opercule rayonné ; dos & côtés d'un bleu-gris semé de p. bruns sur le dos & de p. noirâtres sur les côtés ; ventre blanc ; pector. orangées, & bordées de n. ; les autres nageoires noirâtres tachées de jaune. Ce p. a la queue si forte que d'un coup il peut casser la jambe à un homme. Les individus de 200, de 250, de 300 liv. sont très-rares. Le *Cops* de RONDELET paroît la même esp. que celui-ci, quoique cet Auteur prétende que sa chair est moins bonne, son museau moins l., sa tête plus grosse & son corps moins anguleux. Selon BLOCH, c'est probablement un vieux E. qui a perdu une partie de ses boucliers & qui ne va plus à l'eau douce, parce qu'il ne fraie plus. D. 38. P. 30. V. 25. A. & C. 24.

Le *GR. ESTURGEON*, p. du même g., autrement dit Ichthyocolle, à cause de l'usage que l'on fait de sa vessie aérienne. Pet. opercule, & gr. ouverture des ouïes, caractere distinctif ; tête en losange très-allongé ; museau d'un cartilage fort élastique & en pointe mousse ; pet. yeux ; tronc épais, garni de 5 rangs de boucliers, dont un sur le dos, un de chaque côté, & 2 au ventre. Ces rangs sont tels qu'il se trouve ordin. 12 à 15 boucliers sur le dos, 54 à 60 aux côtés, & 10

à 12 au ventre, ceux du dos gr. & rayonnés. Ces boucliers tombant avec l'âge, les vieux É. ſont preſque nus. Dos n., ventre blanc, côtés bleuâtres & ondés ; nageoires griſes, épaiſſes, mais pet. relat. à la taille du p. qui va de 12 à 24'. On en a vu qui peſoient 900, 1000, 1200, PAL. dit même 2800. L'*Adane*, *Adello*, ou *Aceno* du Pô eſt du nombre, & je ſuis ſurpris que BLOCH l'ait mis dans la ſynon. de l'Eſturgeon ; auſſi l'a-t-il enſuite mis de même dans celle du p. dont il s'agit ici.

ETAGNE, q. Femelle du *Bouquetin*, plus petite que lui, & ayant des cornes aſſez ſemblables à celles de notre Chevre.

ETÉ, o. 4e. Toui.

ETÉOCLE, i. Pap. d'Afrique à 2 queues ; ailes en-deſſus d'un bleu foncé, avec une raie blanche de chaque côté, les infér. bordées de vert, & marquées de n. à la pointe ; en-deſſous brunes, avec une raie blanche, des lig. bleues à la baſe, & des taches n. à la pointe. FAB.

ETOILE, o. On dit que c'eſt un o. de la côte d'or, de la gr. d'un Merle, à plumage blanc, n. & jaune, bec aſſez l., voix forte ; non décrit.

ÉTOILÉ, o. 1er. Butor d'Amér.

ETOILE D'OR, i. 35e. Mouche-à-ſcie.

ETOILE-DE-MER, v. Cruſtacé marin, dont le corps eſt diviſé dans ſon contour en rayons plus ou moins nombreux, qui lui donnent une forme étoilée. L'eſp. la plus commune n'a que 5 rayons ; mais leur nombre, en général, varie depuis 4 au-delà de 30. Ils ont quelquefois 4, 6, 10, 12'' de l. chacun. Ils ſont épineux dans quelques eſpeces, rameux dans d'autres ; applatis dans quelques-unes, piramidaux dans quelques autres. La bouche de l'animal eſt un gr. ſuçoir placé en-deſſous, au centre des rayons, c'eſt-à-dire au milieu du corps. Elle eſt environnée de 5 dents ou oſſelets fourchus qui ſervent à retenir les coquillages dont l'Etoile ſe nourrit. Le deſſus de tout le corps, & par conſ. des rayons, eſt recouvert d'une peau dure & rude, ou d'une eſp. de croûte de couleur peu conſtante. Chaque rayon eſt inſér. garni de 304 jambes diſpoſées en 4 rangs de 76 chacun. Ces jambes ou petits ſuçoirs ſont auſſi contractiles & allongeables que les cornes des Limaçons ; ainſi leur jeu, ſoit ſucceſſif, ſoit ſimultané, ſuppoſe le mécaniſme le plus digne d'être étudié en détail. Voyez un Mémoire de RÉAU. dans ceux de l'Acad. 1710. Je me bornerai ici à en donner une légere idée : Chaque rayon eſt parcouru le long de ſon milieu par un cartilage compoſé d'une multitude de pieces articulées qui forment comme 2 rangs de nombreuſes vertebres. De chaque côté de ce cartilage regne, dans toute ſa longueur, une double rangée de pet. veſſies ovales, tranſpar. & pleines d'eau. Leur nombre eſt le même que celui des jambes, c. à. d. de 304 par rayon. Ainſi une étoile à 10 rayons eſt munie de 3040 jambes, & de 3040 veſſies. Chaque veſſie répond par un vaiſſeau à une jambe, & quand l'animal veut allonger cette jambe il comprime la veſſie, l'eau refluant dans la jambe la gonfle & l'allonge. Ceſſe-t-il cette compreſſion qui dépend de ſa volonté & s'opere par des muſcles deſtinés à cet uſage ? alors la jambe, étant muſculeuſe, ſe contracte par ſon reſſort, & refoule ainſi l'eau dans la veſſie qui ne s'y oppoſe pas, étant purement membraneuſe. Ce qui acheve de rendre cette organiſation admirable, c'eſt que l'Etoile ne contracte ou ne dilate à la fois qu'autant de jambes qu'elle veut ; car même en marchant elle n'en fait agir ſouvent qu'un certain nombre ; ainſi chacune de ſes jambes lui eſt ſoumiſe comme leur enſemble.

ETOILE-DE-MER ARBORESCENTE, zo. Tête de Méduſe.

E. CRUCIFORME, v. cr. Etoile à 4 rayons.

E. EN RAYONS A QUEUE DE LÉZARD, eſp. de pet. Etoile à 5 rayons qui reſſemblent chacun à la queue d'un pet. Lézard. Sa peau eſt écailleuſe, & RÉAU. (Mém. de l'Acad. 1712) aſſure qu'elle n'a pas les pet. jambes ou ſuçoirs des autres Etoiles. Ses rayons, dit-il, ſe rompent auſſi facilement que la queue des Lézards, & ne ſont pas en état de réſiſter au choc des vagues. Auſſi cet animal ſe tient-il dans les lieux tranquilles ſur le ſable où il avance très-lentement en ſe ſervant de ſes 5 rayons comme de 5 jambes.

ETOILE DE VÉNUS, c. Dans la 3e. édit. d'ARG. on nomme ainſi un *Lépas* élevé, à 8 groſſes côtes prolongées à la circonférence en pointes ſaillantes & chargées de tubercules ronds.

ETOILÉE (l'), 23e. Phalène.

ETOUFFEUR, r. Ce n'eſt ni un g. ni une eſp. particuliere de Serpent, mais une dénomination vague qui convient à tous ceux de ces animaux qui pour faire mourir leur proie ſe roulent autour d'elle & l'étouffent par la compreſſion.

ETOURNEAU, o. 26e. g. de BRIS. tétradac. à 3 antér. ; jambes emplumées juſqu'au talon ;

bec dr., convexe, obtus & un peu plus large qu'épais au bout, les 2 mandibules entieres.

Etourneau commun, o. connu, & cependant, tant qu'il eſt petit, difficile à diſtinguer du jeune *Merle* dont il differe enſuite par ſon bec plus obtus, plus l., plus plat, & ſur-tout ſans échancrure au bout de la mandibule ſupérieure. Son corps eſt un peu moins gros & plus allongé que celui du Merle. Son plumage eſt compoſé de plumes l. & étroites, & il eſt pointillé de blanc-rouſsâtre ſur un fond brun à reflets verts & pourprés. Il vit en troupes nombreuſes pendant l'automne & l'hiver, & ils ſe ſéparent en Mars pour s'apparier. Tantôt la femelle s'empare d'un nid de Pivert, tantôt elle dépoſe ſes 5 ou 6 œufs d'un cendré verdâtre ſur quelques brins de mouſſe ou d'herbes ſeches qu'elle a aſſemblés dans un trou de mur ou d'arbre; incubation de 18 à 20 jours. Ce o. vit de v., d'i., de bayes, de chenevis, &c. Il s'apprivoiſe aiſément, & apprend à chanter & parler. Il eſt le même dans preſque tout l'ancien Continent, à quelques variétés de couleurs près, qui le rendent plus n., plus gris ou plus blanc. Buf. & Maud. citent les eſp. étrangeres ſuivantes:

1. *E. du Cap*, ou *Etourneau-Pie*; taille du précéd., & cependant bec plus l. & plus gros, jaunâtre à la baſe, rougeâtre vers le bout, plumage de Pie, c. à. d. blanc & n., 2 taches blanches & rondes reçoivent preſque tout l'œil.
2. Le *Stourne*, ou *E. de la Louiſiane*, groſſeur de Caille, mais plus allongé; plumage gris & brun en-deſſus, jaune en-deſſous; plaque noirâtre au bas du cou; 3 bandes blanches ſur la tête, partant du bec.
3. Le *Tolcana*, peu connu; tête brune, le reſte preſque tout n.; vivant parmi les joncs dans les lieux aquatiques, n'ayant qu'un cri ſans chant; un peu plus pet. que notre E.; au Mexique.
4. Le *Cacastol*, autre o. du Mexique auſſi peu connu; taille de notre E., corps varié de bleu & de noirâtre, pet. tête, l. bec, iris jaune.
5. Le *Pizalot*, autre o. du même pays, encore moins connu, un peu plus gros que notre E., & cependant bec plus large.
6. La *Blanche-Raie*, ou *E. des terres Magellaniques*, eſp. nouvelle rapportée par M. de Bougainville, & décrite dans Buf. pour la premiere fois; l. raie blanche allant du bec le long du cou ſur un fond brun qui s'étend ſur le dos; gorge & h. du ventre d'un beau rouge vif, bas-ventre & côtés bruns; un peu plus gros que notre E. Il ne paroît pas que Maud. trouve à cet o. un bec qui s'éloigne du g. & le rapproche du Troupiale, puiſqu'il n'en dit rien.

Etourneau a ailes rouges, o. Commandeur.

EVENTAIL, p. des Indes dont on dit, ſans le décrire, qu'il a une l. & h. dorſale, & une très-l. anale; qu'il eſt d'un bleu clair, & qu'il a 3 taches rouges quarrées ſur le dos, & 2 éminences cornues ſur la tête. Si les taches rouges & les éminences cornues ſe trouvoient ſur le *Ruſoir porte-voile* de Pal. ce ſeroit ſûrement le même p.; Daub. lui en donne le nom.

EVENTAIL, c. Peigne à 2 oreilles, brun en-deſſus, blanc en-deſſous.

EVENTAIL DE MER, zo. Coralline d'El. dont les branches ſont réunies par un rézeau à mailles aſſez groſſes, & celluleux comme les branches même. Celles-ci allant en s'écartant, ce rézeau prend néceſſairement du bas en h. une forme triang. qui lui a fait donner ſon nom.

EVÊQUE, o. On a ainſi nommé tantôt le *Miniſtre*, tantôt le *Bluet*, tantôt l'*Organiſte*, c. à. d. le 14e. & le 39e. Tangara.

EVERTZEN, p. *Cugupuguacu.*

EULOPHE, i. *V.* le 31e. Cinips.

EURYALE, i. Pap. porte-queue d'Amboine; ailes ſupér. n. faſciées de brun, les infér. à bordure bleuâtre près du bord, & à 7 taches n. marquées d'un p. bleu au centre; les unes & les autres en-deſſous variées de brun, de rouge & de bleu, avec un ruban jaune. Fab.

EURYSTÉE, i. *Enée.*

EUTERPE, i. Pap. d'Amér. ſemblable à *Apollon*, excepté que ſes ailes ſont n. piquées de blanc, & coupées d'une bande fauve. Lin.

EXAGONAL (l'), r. *V.* Lézard.

EXOCET, p. 46e. g. de Go. par conſéquent malacopt. abd. à corps oblong, carêne du dos & de la nuque relevée; côtés & abdomen convexes; queue comprimée, grêle & pointue; écailles tuilées, confuſes & ſtriées; pet. tête écailleuſe, front plat; très-pet. bouche terminale; mâchoires égales, dents fort pet., yeux h., gr. & pres du bec; gr. narines ſolitaires, mais ſéparées en 2 par une eſp. de ſoupape; opercules mobiles, alép. & d'une piece; membrane branch.

demi-nue, à 10 rayons ; lig. latér. baſſe ; effacée, parallele au ventre ; anus pet. & très-reculé ; dorſale ſolitaire, déclinée, courte ; pector. gr., l., propres au vol, & preſque au milieu ; ventrales l., & à l'équilibre ; anale courte & déclinée ; caudale en 2 lobes, l'infér. plus gr. & pointu.

Exocet, p. de mer du g. précéd. & par conſ. fort différent des Muges, quoiqu'on l'appelle *Muge volant*. Rond. le dit fort ſemblable au *Same*, par la couleur, la taille & la forme, mais il en differe beaucoup par ſes nageoires qui ſont telles qu'on vient de le voir dans les caracteres du g. Robe dorée à reflets rouges & verts ; lig. latér. blanche ; ouïes très-petites, auſſi ce p. peut-il ſubſiſter à l'air bien plus de tems que ſon demi-vol, ou ſes ſauts prolongés à la portée du piſtolet ne l'exigent. *V.* au mot *Muivipira*, ou *Pirabebe*, pourquoi je ne le place pas dans le g. de l'Exocet, comme l'ont fait Lin. & Go. D. 14. P. 15. V. 6. A. 13.

EXQUIMA, q. 2°. Sapajou.

F

FAG FAI

Faadh, q. Once.

Fabius, i. pet. Pap. des Indes, à double queue ; ailes dentelées, brunes en-deſſus ; les ſupér. à faſcie jaune, les infér. à bordure jaune ; les unes & les autres vert-de-mer en-deſſous, la baſe ondée de n., le milieu faſcié de blanc ; 4 p. blancs ſur la tête brune. Fab.

Fagan, nommé par Arg. *Pet. Cœur-de-Bœuf*, placé par Ad. en attendant un plus ample informé, à la ſuite des *Pétoncles* avec le *Robet*, l'*Anadara* & le *Jabet*. Le caractere de leur c. eſt d'avoir les ſommets fort éminens, le ligament large & extérieur, la charniere l. & comp. de dents nombreuſes & preſque égales. Quant au Fagan, en partic., il a la forme d'un cœur ; ſa c. eſt épaiſſe, peſante, dure, blanche & polie comme du marbre. Sa l. & ſa largeur ſont d'environ ; ″ chacune ; ſa profondeur eſt un peu moindre, & elle a 6‴ d'épaiſſeur. Elle porte extér. 12 cannelures longit. liſſes & & arrondies dont 7 ſont plus groſſes, & elle a intér. 11 larges cannelures en bande autour des bords de chaque battant. Sommets coniques allongés, un peu ſéparés & placés un peu au-deſſous du milieu de ſa largeur.

Faisan, o. 7°. g. de Bris. tétrad. à 3 antér., jambes emplumées juſqu'au talon ; bec en cône courbé, ſans membranes charnues ; pieds nuds, l. queue.

Le *Faiſan commun*. Gallinacé très-ſauvage, de la groſſeur du Coq ordinaire, à aile courte, ſans aigrette, ſans la double queue du *Paon* ; ayant le corps plus ramaſſé, la tête plus groſſe, le cou plus court. Ses yeux ſont entourés d'une membrane charnue d'un rouge d'écarlate ; 2 bouquets de plumes d'un vert doré s'élevent, dans le tems des amours, au-deſſus des oreilles, & l'animal peut fermer à ſon gré l'ouverture fort gr. de cet organe avec d'autres plumes qui l'environnent. Plumes du cou & du croupion échancrées au bout, en cœur, comme le ſont quelques plumes de la queue du Paon. Plumage très-riche en couleurs changeantes, ſur-tout dans le mâle ; queue de 18 pennes ; éperon court & pointu à chaque pied. Buf. obſerve que la petite membrane qui unit les doigts de cet o. à leur naiſſance eſt plus large qu'elle ne l'eſt ordin. dans les o. pulvérateurs, & qu'auſſi ſe rapproche-t-il des o. aquatiques par ſon goût pour les lieux bas & frais. Vie de 6 à 7 ans ; nid au pied d'un arbre, de brins de bois & de débris de plantes ſeches ; 12 à 15 œufs plus pet. que ceux de la Poule domeſtique, d'un gris verdâtre tacheté de brun ; incubation de 23 à 24 jours. Cet o. ſe retrouve dans pluſieurs pays de l'Europe, de l'Aſie & de l'Afrique. On a vu en Europe des Faiſans blancs à taches violettes & rouſſes ſur le cou, & des Faiſans variés dont le plumage contient les couleurs du Faiſan ordin. & le blanc de ceux dont je viens de parler. On appelle *Faiſan bâtard* le métis du Faiſan mâle & de la Poule ; il eſt un peu plus petit que ſon pere ; il a les mêmes couleurs, mais moins vives & comme brouillées. Maud. aſſure que parmi ces métis les mâles ſont ſtériles. Le *Coquart* ou *Faiſan-Coquart* eſt une vieille femelle de Faiſan qui ne pond plus

plus ou preſque plus, & dont le plumage ſe rapproche pour les couleurs de celui du mâle.

On a ſouvent donné par abus le nom de Faiſan à des *Gelinotes*, & à des *Coqs-de-bruyere*, ſur-tout dans le nord où il n'y a point de Faiſans; on l'a auſſi donné au *Spicifere* & au *Tétras*. BUF. décrit les o. ſuivans comme des eſp. de F. étrangers.

1. Le *Faiſan doré*, ou *Tricolor huppé de la Chine*, plus pet. que notre F., mais il eſt plus effilé, il a les jambes plus h., la queue plus l.; il a ſur la tête des plumes l., dorées & ſoyeuſes qu'il releve à ſon gré; le rouge, le bleu & le jaune doré dominent dans ſon plumage. Il n'a pas la peau rouge de nos F. autour des yeux, il eſt beaucoup moins farouche, & s'apprivoiſe aſſez bien. Il ne faut pas le confondre avec le *Faiſan commun de la Chine*, qui n'eſt qu'une variété très-légere du nôtre.
2. Le *F. n. & blanc de la Chine*; plus gr. que le nôtre & ayant encore plus d'écarlate que lui autour des yeux; huppes n., jambes baſſes, corps peſant.
3. L'*Argus* ou *Luen*; groſſeur du Dindon; double huppe; taches œillées ſur les ailes & la queue; les 2 plumes du milieu de celle-ci très l.; au nord de la Chine.
4. Le *Napaul*, ou *Faiſan cornu*; taille de notre F.; une corne de chair calleuſe derriere chaque œil; poils n. autour des yeux, & ſur les joues; gorgerette de peau ſeche, flottante & bleue, pointillée d'orangé, & infér. garnie de pet. plumes n.; tête rouge; partie antér. du corps rougeâtre, partie poſtér. plus rembrunie; le tout ſemé de taches blanches cerclées de n.; au Bengale.

F. couronné des Indes; l'o. que BRIS. nomme ainſi eſt le *Pigeon de la nouvelle Guinée*. Voyez ce mot.

F. de Junon, Spicifere.

F. de mer, eſp. de Canard.

F. de la Guiane, Katraca.

F. de montagnes, pet. Tétras.

F. des Antilles, Agami.

F. huppé de Cayenne. Hoazin, ou 3e. Hocco.

F. noir, pet. Tétras.

F. paon, Faiſan commun de la Chine, comme on l'a déja dit preſqu'abſolument ſemblable au nôtre. On a auſſi nommé *Faiſan-Paon* l'Éperonnier.

F. verdâtre de Cayenne. Marail, ou 5e. Hocco.

FAISAN D'EAU, p. Turbot.

FAITAN, p. Fletan.

FAITIERE, c. Cœur d'ARG. à coquille tuilée & en faîtiere. Elle a 7 gr. ſtries avec de gr. cavités entre deux, traverſées par différentes lig. qui forment des étages ou couches. Le dehors eſt d'un jaune clair, l'intér. eſt blanc. Il y a des Faitieres très-gr., & les 2 Bénitiers de l'Égliſe de St. Sulpice ſont de cette eſpece.

FALANOUE, q. Civette que l'on mange, dit-on, à Madagaſcar.

FALCORDE, o. Mouette blanche & n. de la Loire.

FALIER, c. Mantelet d'AD. qui n'a que 5''' de l., & 6 ſpires. L'animal a un gros pied plus large que la coquille.

FALLOPE, o. Farlouſe. *V.* 3e. Alouette.

FAMOCANTRATON, r. Un de ces animaux mal décrit & ſeulement connu par quelques récits de voyageurs; c'eſt, ſelon DAPPER, un *Lézard* de Madagaſcar, dont le corps eſt couvert de pet. appendices, & qui a des ongles très-crochus avec leſquels il monte aux arbres où il vit d'inſectes. Il s'élance de-là, ajoute-t-il, ſur la poitrine des Négres, & s'y tient tellement cramponné, que pour l'ôter il faut lui couper les pattes.

FANEL, c. Natice d'AD. peu allongée, & à ſpires & ſommets applatis.

FANFARON, p. de la Caroline du g. des *Hériſſons de mer à 4 dents*; gros corps, dos bleuâtre, ventre blanc; 2 lignes latér. de chaque côté; ventre tranchant & extrêmement carêné, ſur-tout vers le thorax. D. 13. P. 18. A. 12. *Tetr. lævigatus* LIN.

FANTOME, i. Vrocere d'Allemagne, à bouche n., tête & ant. jaunes; corcelet brun, antér. jaunâtre, infér. noir, ainſi que le ventre qui en-deſſus eſt jaune, annelé de n. dans le milieu; pi. jaunes. FAB.

FANY, q. gr. Chauve-ſouris de Madagaſcar.

FAON, q. petit du Cerf, du Daim & du Chevreuil.

FARAFE, q. Animal ſauvage de Madagaſcar, qui peut être l'Adive ou le Chacal.

FARAS, q. Sarigue.

FARÊNE, p. des lacs de Suede du g. de la Carpe. Corps aſſez mince & comprimé, ſur-tout infér.; bouche aſſez gr.; iris mêlé d'or & d'argent; dos gris noirâtre, ainſi que les nageoires; ventre d'argent ſale; le 2e. & le 3e. rayons de la dorſale ſont les plus l., & le dernier le plus court; le 1er. de l'anale eſt le plus court, le 3e. & le 4e. ſont les plus l.; caudale en 2 lobes dont l'infér. eſt le plus l.; lig. latér. voûtée. D. 11. P. 18. V. 10. A. 37. ART.

FARLOUSANE, o. *V.* Farlouſe.

FARLOUSE, o. 3e. Alouette.

FAROIS, c. *Pourpre* d'AD. à canal évasé, dite aussi *Fuseau* à cause de sa forme allongée, à 11 spires serrées, renfoncées, légérement sillonées dans leur l. & bordées, à chaque extrémité, d'un rang de boutons fort serrés; levre dr. mince & édentée; l. 24‴, lar. 9.

FARRA, p. Ferra.

FASCIOLA, v. Sangsue-Limace.

FASIN, c. Pourpre d'AD. à canal court, échancré & replié en dehors; opaque quoique très mince; à 7 spires peu renflées; à sommet pointu; à ouverture peu évasée; l. 12‴, lar. 11. C'est une *Tonne* d'ARG.

FATAN, c. Came d'AD. toute blanche, large de près de 6″, l. de 4 ½, profonde de 2; mince, transpar. & portant vers le sommet 20 cannelures transv. rondes & écartées qui dégénerent en rides irrégulieres vers les bords.

FAVAL, c. Vis d'AD. l. de 5 ½″, à 18 ou 20 spires, assez régulièrement tachetée.

FAUCHET, o. des mers Magellaniques qui paroît une Hirondelle de mer.

FAUCHEUR, i. 7e. aptere de GEOF. qui le caractérise par 8 pattes, 2 yeux, des ant. formant un angle aigu, & 2 l. barbillons semblables à des antennes. Selon lui les vraies ant. sont de 2 pieces, la 1re. droite, la 2e. articulée latér. au h. de la 1re., plus grosse au p. de l'articulation, avec une épine postérieure. Mais si l'on observe cet i. plus attentivement, & si l'on s'aide de la loupe, on verra que les prétendues ant., dont parle GEOF., sont des serres ou tenailles avec lesquelles il saisit sa proie, & que les prétendus barbillons sont des bras, étant articulés & terminés par un ongle comme les pattes, & l'i. s'en servant comme de bras pour approcher les objets. La tête de cet animal ne se distinguant pas plus du corcelet que celle de l'Araignée, on diroit que ses yeux sont sur son dos. Ses pattes sont très-l., mais non égales entre elles; celles de la 2e. & 4e. paire sont les plus l. de toutes, & vont à plus de 18‴. Elles sont comp. de 4 parties, la hanche, la cuisse, la jambe proprement dite, & un l. tarse de plus de 30 articles. Ces jambes s'arrachent très-facilement, & arrachées elles conservent encore leur mouvement des heures entieres. GEOF. ayant vu un Faucheur dont une des pattes étoit très-courte & avoit ses 4 parties entieres, il soupçonne que les pattes arrachées sont remplacées par d'autres, & plusieurs analogies favorisent ce soupçon. Le mâle a le corps plus pet.; mais les pattes plus l. que la femelle. Parmi ces i. le plus fort dévore le plus foible.

1. *Le Faucheur cornu;* corps ovale; supér. d'un brun grisâtre avec une bande longit. noire, infer. blanc; bras très-l.; tenailles qui ont l'air de cornes. Cette esp. est la seule que GEOF. ait trouvée en ce pays. Je vais en décrire quelques-unes d'exotiques.

2. *F. des murailles*, l. 3, lar. 1 ½. On prenoit autrefois cet i. pour une Araignée. Corps ovale, avec les mêmes couleurs que le précédent, mais sans la bande longitudinale; pattes tachetées de brun, bras moins l. que dans l'esp. précédente. En Suede. GEER.

3. *F. à queue*, de la taille du grand Scorpion d'Europe; corcelet ovoïde, allongé, à la pointe duquel sont les yeux. Aux angles latéraux, au-dessus des bras, se trouve de chaque côté un tubercule chargé de 2 p. brillans comme des yeux à miroir. Pinces très-pet. & resserrées entre les origines des bras qui sont gros, & portent une pince grosse & courte, dont le petit mordant est conique; ventre oblong, peu convexe, comp. de 8 anneaux écailleux, imbriqués, terminé par une queue comp. de 2 anneaux de substance cornée, & d'un tube cyl. qui porte une partie sétacée comme les ant. d'Écrevisse, & de 24 anneaux, l. totale 1″ 6‴. Aux Indes. PALLAS.

4. *F. réniforme*, ainsi nommé de son corcelet en forme de rein; bord postér. dentelé; ventre l., convexe, de 9 anneaux; bras très-épineux; pattes de la premiere paire absolument antenniformes & l. de 6″ dans un individu, dont les autres pattes n'ont que 2 ½″, & le corps 1″. Amér. mérid. PAL.

5. *F. en lune*, du même pays; corcelet réniforme très-large & à 2 gros lobes postér.; anneaux du ventre bien distincts, & marqués chacun de 2 p. creux; bras garnis, à l'extrémité, de 3 grosses épines & de plusieurs petites, ce qui élargit tellement le bout de ces bras qu'on diroit y voir une main; l. 11‴, jambes 22‴.

6. *Le Faucheur-Araignée.* Corcelet distingué du ventre par un étranglement bien marqué quoique peu profond; tenailles énormes par leur l. & leur grosseur, couvertes de duvet & de poils ainsi que les bras & les pattes, ce qui les grossit beaucoup à l'œil & rend cet i. affreux; mâle, l. 18‴, bras 12, pieds 15; femelle, l. 25‴, bras 15, pieds 22. Au Cap.

Voyez encore *Morion* & *Diadème.*

FAUCILLE, p. Raſoir, n°. 4.
FAUCILLETTE, o. Martinet n.
FAUCON, o. de proie courageux, du g. de l'Épervier. Celui de France n'eſt pas plus gros qu'une Poule, il devient plus gr. dans le Nord, & FABR. lui donne la taille d'un gros Coq. Ailes allant preſque au bout de la queue; baſe du bec ſupér. entourée de pet. plumes blanchâtres rejetées en arriere; membranes de ce bec & les pieds verdâtres; quand ils ſont jaunes l'animal eſt moins eſtimé. Tête, deſſus du cou & dos d'un brun noirâtre; raie brune deſcendant de chaque côté de la mandibule infér. le long de la gorge qui eſt blanche; devant du cou, poitrine & h. du ventre blancs, variés de légers traits longit. de brun n. clair-ſemés. Ventre rayé de blanc & brun. Toutes ces couleurs changent avec l'âge, le climat, la mue, &c. Le mâle ou Tiercelet ſert au vol des Perdrix, Pies, Merles, &c. La femelle, beaucoup plus gr. & plus forte, au vol du Lievre, du Lapin, &c. Cet animal fond perpendiculairement & ſans détours ſur ſa proie, & ſe releve de même quand le poids de cette proie le lui permet. Il aime les montagnes & les rochers. Il y pond vers la fin de l'hiver 3 à 5 œufs, & à la fin de mai les petits ſont déja adultes, l. & h. en France 18″, vol 40. BUF. a débrouillé le premier le cahos de la nomenclature & des eſp. fictives dont les Auteurs avoient chargé l'hiſtoire de cet o. De ce difficile travail il eſt réſulté qu'il n'y a en Europe qu'une eſpece de Faucon; les pays étrangers fourniſſent les eſp. ſuivantes, ſelon MAUD.

Faucon à collier des Indes, l. 16″, tête, deſſus du cou & dos n.; ailes variées de n., blanc & gris; ventre blanc, bec n., iris & pieds rouſsâtres.

F. huppé des Indes, preſque auſſi gr. que l'Autour; tête n. à huppe l. & fourchue; cou fauve, dos n.; ventre rayé de blanc & n., iris & doigts jaunes, ongles n.; plumes juſqu'à la naiſſance des doigts.

F. paſſager; taille de notre Faucon; deſſus de la tête & du cou, & dos d'un brun noirâtre; ailes de même avec du rouſsâtre au bord de chaque plume; tache noire en mouſtache à chaque côté du bec; deſſous du cou & du corps d'un brun rougeâtre avec une tache n. au bout de chaque plumes; œil entouré d'une peau nue plombée, bec plombé nué de rougeâtre. Cet o. d'Afrique eſt de paſſage en Italie, en France, Allemagne, &c.

F. rouge des Indes; tête, deſſus du cou & dos d'un cendré brun; gorge, devant du cou, ventre & cuiſſes d'un orangé tirant au rouge; l. tache cendrée ſur la poitrine; queue rayée de brun & de cendré; bec cendré à baſe jaune; ongles noirs.

Faucon. (petit) Émerillon.
F. à collier. Soubuſe.
F. à tête blanche & pieds-pattus. Variété qui ſe trouve en Allemagne.
F. blanc; tantôt Harpaye, tantôt variété de notre Faucon blanchi par le froid du nord.
F. bleu. Oiſeau-Saint-Martin.
F. boſſu. Vieux Faucon.
F. brun. Buſard.
F. de Barbarie. V. ci-deſſus F. paſſager.
F. de la Baie d'Hudſon. Buſe cendrée.
F. de marais. Balbuſard.
F. d'Iſlande. Variété de notre Faucon devenu plus gr. au nord.
F. cendré de montagne. Rochier, Hobreau ou Creſſerelle.
F. de roche. Rochier.
F. de Tartarie; le même que le Faucon paſſager. *V.* ci-deſſus.
F. gentil. Ce n'eſt pas même une variété, mais un Faucon bien dreſſé & de bonne mine.
F. hagard. Vieux Faucon qui a beaucoup plus de blanc que les jeunes.
F. lanier. Oiſeau-Saint-Martin.
F. niais. Faucon pris au nid, & par conſ. trop jeune pour devenir jamais bon.
F. noir. Faucon paſſager. *V.* ci-deſſus.
F. pélerin. C'eſt encore le même.
F. rouge. Variété de notre Faucon.
F. ſors. Jeune Faucon encore très-brun.
F. tacheté. Jeune Faucon paſſager. *V.* ce mot ci deſſus.

FAUCON DE MER, p. Exocet.
FAUCONNEAU, o. Courli vert.
FAUNE, q. Cercopitheque à dos n., ventre blanc, oreilles médiocres, nez plat, barbe blanche, ongles humains, queue l., aſſez épaiſſe, flocconeuſe au bout. ERX. croit pouvoir le rapporter au Malbrouck.
FAUNE, i. Pap. des bois, brun, à taches jaunes irrégulieres. FAB. nomme de même un Scarabé de Cayenne à 4 cornes au corcelet, avec une corne dentelée en ſcie ſur la tête.
FAVORITE (la), o. 5e. eſp. rapportée à la Poule-ſultane.
FAUX-PERDRIEU, o. Buſard.
FAUSSE-CHENILLE, i. *V.* page 21 & l'art. *Mouche-à-ſcie*.
FAUSSE-FRIGANE, dans GEER c'eſt la Perle de GEOF.
FAUSSE-LINOTE, o. *V.* le 4e. Demi-fin.

Fausse-Teigne, i. RÉAU. nomme ainſi les Teignes qui quittent leur tuyau pour marcher.

FAUVE, o. des Antilles à dos fauve, ventre blanc; très-maigres; taille de Poule-d'eau; bec pointu, pieds de Canard; ſe laiſſant prendre ſur les mâts des vaiſſeaux. BUF. le croit de l'eſp. des *Fous* communs.

FAUVETTES, o. du g. des *Bec-figues*, aimables, vifs, légers, habitant les campagnes, les boſquets, les jardins, les bois, & même les roſeaux; leur plumage eſt, en général, aſſez obſcur.

1. *La Fauvette* proprement dite; taille du Roſſignol; manteau gris-brun; bec très-légérement échancré vers la pointe. C'eſt la plus gr. des Fauvettes après celle des Alpes, l. 6″, vol 8″ 10‴. Elle fréquente ſur-tout les boccages, les jardins & les champs ſemés de légumes; nid de 5 œufs qu'elle abandonne ſi l'on y touche; départ en automne.

2. *La Paſſerinette*, ou *pet. Fauvette*, l. 5″ 3‴, plus petite que la précéd.; plumage moins ſombre; ſourcils blanchâtres, la même pet. échancrure au bec; mêmes lieux.

3. *La Fauvette à tête noire*; ſon chant tient de celui du Roſſignol, & il eſt plus continu que celui des autres Fauvettes. Elle eſt extrêmement apprivoiſable; nid près de terre dans les bois, les parcs, les gr. jardins plantés; 4 à 5 œufs que le mâle couve alternativement avec la femelle. Pendant que celle-ci remplit ce devoir à ſon tour, il ſe charge de lui apporter à manger; calotte n., manteau brun-olivâtre, gorge & ventre gris, bec brun, pieds plombés; un peu plus pet. que la premiere, l. 5″ 5‴. La *pet. Colombade* des Provençaux eſt une variété de cette eſp. plus grande & à plumage plus ſombre.

4. *La Griſette*, ou *Fauvete griſe*; dos cendré, gorge blanche, eſtomac blanchâtre mêlé de rouſsâtre clair; 12 pennes à la queue, les 10 interméd. brunes bordées de gris, les 2 extér. d'un blanc rouſsâtre; chant agréable, l. 7″ 6‴. La *Bouſcarle* des Provençaux paroît une variété de cette eſp. plus pet. & à plumage plus roux.

5. *La Fauvette babillarde*, auſſi légere & remuante que babillarde; voltigeant ſans ceſſe de buiſſon en buiſſon, de branche en branche; ſe cachant & ſe montrant tour à-tour, faiſant entendre dans ces pirouettes un chant gai & varié; tête cendrée, manteau d'un cendré brun, ventre d'un blanc rouſsâtre; pennes brunes, bec noirâtre, l. 5″.

6. *La Rouſſette*, ou *Fauvette des bois*; gorge & ventre rouſsâtres; dos varié de brun & de roux; bec noirâtre, pieds blanchâtres; taille de la 1re. eſp.; nid dans les taillis, 4 ou 5 œufs bleus. Cette eſpece va paſſer l'hiver dans nos provinces méridionales.

7. *La Fauvette des roſeaux*, ou *Roſſignol des Saules*, parce qu'elle aime les lieux humides, & y chante comme le Roſſignol dans les nuits douces du printems. Elle pourſuit avec vivacité les *Demoiſelles* & autres i. qui voltigent au bord de l'eau; manteau d'un gris olivâtre, gorge & ventre jaunâtres; bec brun-rouge, pieds orangés, l. 5″ 4‴.

8. *La pet. F. rouſſe*; robe d'un gris rouſsâtre plus foncé ſur le dos; dans les jardins & les vergers; 4 ou 5 œufs verdâtres & tachetés, l. 4″ 8‴.

9. *La F. tachetée*; manteau varié de brun rouſsâtre, de jaunâtre & de cendré; poitrine jaunâtre tachetée de n.; gorge & ventre blanchâtres; nid dans les prairies, à un pi. de terre, l. 5″ 4‴.

10. *Le Traine-buiſſon*, *Mouchet*, ou *Fauvette d'hiver*, *F. de haie*, ou *Paſſe-buſe*; cette eſp. nous arrive au milieu de l'automne, c. à d., quand les autres nous quittent. Elle paſſe l'été, ou plus au nord, ou dans les provinces montueuſes, & paroît dès le mois d'octobre voltigeant en petites troupes autour de nos haies. Si dans les mois les plus rudes de l'hiver les inſectes lui manquent, elle s'approche des granges, ſans doute pour y chercher des Charanſons & des Chryſalides, ce qui l'a fait nommer *Gratte-paille*. On dit que, quand elle voit approcher l'homme ou quelque animal de ſon nid, elle en ſort, voltige à la ronde, comme ne pouvant prendre l'eſſor, pour l'attirer & le détourner de ſes petits. Voix tremblante qui paroît répéter *tititititit*, à laquelle ſuccede un pet. ramage doux; plumes du manteau noirâtres bordées de rouſsâtre & de cendré; tache blanche ſur l'aile; croupion verdâtre; gorge & poitrine plombées, ventre blanc, l. 5″ 3‴.

11. *F. des Alpes*. V. Pégot.

12. *F. à poitrine jaune*, o. de la Louiſiane; très-joli plumage; demi-maſque n. bordé de blanc; manteau olivâtre; ventre jaune bordé d'orangé ſur les flancs, l. 7″ 6‴.

13. *F. verdâtre* de la Louiſiane; ſinciput noirâtre, deſſus du cou cendré, dos verdâtre clair, ſourcil blanc, ventre gris-blanc, l. 5″ 5‴.

14. *F. tachetée* du même pays; manteau brun foncé ondé de cendré, ventre jaunâtre tacheté de n.; ſourcil blanc; bec n., pieds jaunâtres; taille de l'Alouette des prés.

15. *Fauvette ombrée* de la Louiſiane; ſinciput & deſſus de la queue jaunes, la reſte du manteau olivâtre piqué de brun.

16. *F. tachetée du Cap ;* c'eſt une des plus gr., l. 7″ 3‴; plumes du h. de la tête noirâtres bordées de roux; celles du dos n. bordées de rouſsâtre; ventre blanc ſale varié de rouſsâtre; pieds gris-bruns.

17. *Pet. F. tachetée du Cap*, encore plus petite que la 5e. eſp.; queue plus l. que le corps; manteau brun, poitrine jaunâtre tachetée de noirâtre.

18. *F. de Cayenne à queue rouſſe ;* gorge blanche, collier rouſsâtre piqué de brun; ventre blanc nué de rouſsâtre; manteau brun-roux; BUF. l'a fait connoître le premier, ainſi que la ſuivante; l. 5″ 3‴.

19. *F. de Cayenne à gorge brune ;* ventre jaune ombré de fauve, dos brun-verdâtre; bec élargi & applati à la baſe comme celui des Gobe-mouches; un peu plus grand que le Pouliot.

20. *F. bleuâtre de St. Domingue ;* manteau bleu-cendré; pennes de la queue brunes, bordées du même bleu; ailes brunes avec une tache blanche; gorge n., ventre blanc, l. 4″ 6‴.

FAUX, p. Flamme; o. 3e. Courly.

FAUX-POLYPE, zo. 5e. g. de PAL. comp. d'animaux que cet Auteur & RŒSEL ont détachés du g. des Polypes, à raiſon, ſur-tout, du dernier limbe de leur corps qui eſt extrêmement contractile & s'agite d'un mouvement ondulatoire qui forme dans l'eau un tourbillon par lequel les i. aquatiques ſont attirés & deviennent la proie de l'animal. Toute la ſubſtance de leur corps eſt ſemée de grains, ou plutôt elle paroît n'en être qu'un amas. On diſtingue les viſceres & la proie engloutie dans pluſieurs eſpeces. PAL. en décrit un aſſez gr. nombre qui diffèrent entre elles par les points ſuivans. Ces zo. ſont, les uns ſimples, les autres compoſés, ou branchus. Les *ſimples* ſont libres & changent de lieu; malgré cela pluſieurs d'entre eux ſe tiennent en ſociété; tels ſont les *Polypes en entonnoir*, verts, bleus & blancs, & le *Polype en cloche* de TREMBLEY. Les uns, comme ceux de cet obſervateur, ſont nuds; les autres ont une pet. enveloppe terminée, ou en calice, ou en capſule. Les *Faux-Polypes compoſés* ſont ainſi nommés parce qu'ils produiſent chacun latér. un rameau qui devient ſemblable au tout, pouſſe lui-même un rejeton qui fait bientôt comme lui, & eſt imité par le petit auquel il donne naiſſance. Vient un tems ou le plus ancien de ces jeunes ſe détache, quitte ſa mere, & emportant avec lui ſes deſcendans va ſe fixer ailleurs. Là il ſera bientôt ſéparé de ſon fils aîné qui ira de même former un autre établiſſement, emportant avec lui ſes enfans, petits enfans & arriere petits enfans; tel eſt le *Polype à bouquet* de TREMBLEY. Il y en a même, parmi ces Faux-polypes compoſés, qui ſe rapprochent des Sertulaires, en ce que de l'extrémité d'une branche il tombe un corpuſcule pyriforme qui, fixé quelque part, produit bientôt un individu ſemblable à celui qui le portoit. D'autres qui ont la même faculté étendent en ombelle 6 à 12 rameaux terminés par de pet. grappes, dont un grain ſe détache & va produire ailleurs un Faux-polype. Parmi ceux qui ſont enfermés dans un tube il y en a dont le tube gris-brun paroît compoſé de petits hexaëdres, & eſt contourné en maniere de corne de Bœuf, à bordure ciliée, & pouſſe latér. des petits. Ces Faux-polypes ſe trouvent dans les eaux douces aſſez claires, mais peu courantes & abondantes en plantes aquatiques. V. *Hydre* & *Polype*.

FAUX-PUCERON, i. RÉAU. & GEER nomment ainſi la Pſylle.

FAUX-SCORPION, i. Pince.

FÉFÉ, q. Gibbon.

FEINE, *Feinte*, p. Pucelle.

FÉLAN. Came d'AD. très-mince & tranſp.; rides fines & paralleles ſur ſa ſurface; ſommet au milieu de la largeur, peu éminent mais aſſez pointu; 2 dents en charniere à chaque battant; diam. 18‴, profondeur 9.

FENEROTET, o. Pouillot.

FER-A-CHEVAL, r. Serp. d'Amér. du 3e. g.; tête baiſſée, livide, ſupér. tachetée en croiſſant; bande brune entre les yeux; autre en courbe derriere l'occiput; corps livide marqué de taches rondes brunes diſpoſées en bandes longit.

FER-A-CHEVAL, { o. 7e. eſpece rapportée au Merle. / q. 7e. Chauve-Souris.

FER-DE-LANCE, q. 8e. Chauve-Souris.

FERRA, p. Lavaret des lacs de Suiſſe.

FERRASA, p. Paſſenague.

FERRET, o. de l'île Maurice, de la gr. d'un Pigeon, que BUF. ſoupçonne être une Hirondelle de mer.

FÉTU-EN-CU, o. Paille-en-cu.

FEVE-DE-MER, c. Limaçon ombiliqué.

FEUILLE (la), c. Huître raboteuſe repliée en zigzag dans ſon contour, & ordin. attachée à des branches. On nomme auſſi *Feuille d'arbre*

une Telline oblongue à côtés inégaux & découpés ; *Feuille de Choux*, un cœur à gr. ſtries blanches mêlées de couleur de roſe, avec des bords dentelés.

FEUILLE (la), { q. 9e. Chauve-Souris. / p. indiqué & non décrit par BÉLON ; il paroît que c'eſt le *Folio* qui eſt lui-même ſuperficiellement décrit.

FEUILLE AMBULANTE, i. Mante de Surinam l. de près de 3″, à très-l. pattes antér. qui ſont en pinces, & lui ſervent de mains ; corcelet à bordure épineuſe, long lui ſeul de plus d'1″ ; ant. moins l. que lui ; ailes à nervures qui leur donnent l'air de feuilles. Cet i. ſort de l'œuf, étant n., hexapode, & auſſi pet. qu'une Fourmi. Le nid où il ſe trouve eſt ſuſpendu à un arbre ; il s'y enveloppe dans une toile qu'il file, & dans laquelle il s'agite juſqu'à l'entier développement de ſes ailes, c'eſt en quoi conſiſte ſa métamorphoſe. On a donné le même nom à la 35e. Cigale.

FEUILLE MORTE, i. 11e. Phalène.

FI-FI, *Fia-fia*, o. Litorne & Pouillot.

FIANCÉE (la), i. LIN. nomme ainſi la Phal. de la *Likenée du Chêne* de RÉAU. *Voyez* 112e. Phalène.

FIATOLE, p. de mer. ROND. en indique 2 ſous ce nom. Il place le 1er. parmi les *Dorades*. C'eſt un p. de la Méditer. & de la mer rouge qu'il ne trouve différent de la *Saupe* qu'en ce que ſes traits dorés ſont courts & ne vont pas juſqu'à la queue. Le 2e. eſt preſque rond, mais fort comprimé, varié de traits tranſverſaux en zigzag. Ces 2 p. ſe nomment *Fiatola* à Rome. Les fig. de ROND. donnent à l'un & à l'autre une l. dorſale & une l. anale ; mais celle du premier lui donne des eſp. de pet. ventrales jug. ou thor., & celle du 2e. le repréſente apode. GO. fait du 1er. une *Teuthie*, le mettant dans la ſynonymie de ce g. qui eſt acanth. abd. ; il n'y auroit que la poſition des ventrales qui s'y oppoſeroit, mais on croira facilement la fig. de ROND. inexacte. Quelques pages plus loin GO. met encore ce poiſſon & le 2e. dans la ſynonymie du *Stromatée* qui eſt malacopt. apode. WIL. ayant obſervé ces p. à Rome & à Veniſe les regarde comme un ſeul & même p., & RAY leur réunit encore le *Tronchou*. Quoi qu'il en ſoit, WIL. repréſente la Fiatole comme preſque auſſi plate que la Sole. Dos bleu clair, ventre argenté, l'un & l'autre variés de raies d'or ou de jaune foncé ; 2 lig. latér., l'une dr., l'autre courbe ; écailles très-tenaces ; caudale très-fourchue ; bec obtus, & pet. bouche, à un rang de petites dents ; ventrales nulles, ou en ſimple rudiment ; dorſale & anale commençant au bout du premier tiers de la l. totale, aſcendante juſqu'au 5e. rayon, enſuite deſcendante ; 2 eſtomacs & pluſieurs appendices. D. 46. P. 25. A. 34. ART. demande ſi ce p. eſt du g. du *Maquereau*, ou de l'*Empereur* ? Mais il eſt clair qu'il n'eſt ni de l'un ni de l'autre, étant malacopt. ; & je ne vois pas qu'on puiſſe en faire autre choſe qu'un g. particulier qui eſt celui du *Stromatée*. V. ce mot.

FIATOLE DORÉE, autre p. du même g., couvert de pet. écailles tendres & caduques ; tête moyenne & tronquée, antér. brunâtre ; mâchoires égales ; très-pet. dents pointues ; groſſes levres ; gr. yeux à iris blanc & jaune ; lig. latér. h., large & argentée ; côtés brillans vers le dos comme de l'or, vers le ventre comme de l'argent ; dos & ventre arqués, donnant au p. beaucoup de largeur vers le milieu de ſa longueur ; nageoires l., blanches & bordées de bleu ; caudale très-fourchue. Ce p. des Indes & du Bréſil eſt vorace, ſa chair eſt tendre & eſtimée, l. 8 à 12″, lar. environ moitié. D. 50. P. 24. A. 42.

FIGUE (la), c. Tonne d'ARG. à queue allongée & faite en croiſſant, & à tête entiérement applatie.

FIGUE-DE-MER, zo. Alcyon pulpeux, de couleur olivâtre, couvert de tubéroſités rondes, en poire ou en lobes, intér. granuleux, antér. garnis d'étoiles, ou des orifices étoilés des cellules de l'animal. Les grains dont la ſubſtance de ce zo. eſt compoſée ne ſont pas ſolides, mais remplis d'une liqueur viſqueuſe. Au milieu de la maſſe totale ſe trouve un pet. conduit qui aboutit au-dehors. Souvent on le voit rempli de très-pet. coquilles microſcopiques dont on ignore l'origine, & qui ſi elles n'étoient pas accidentelles à la Figue prouveroient qu'elle n'eſt, comme paroît l'être la *Savonette*, qu'un ovaire de quelque coquillage, & non un zoophyte.

FIGUIERS, o. C'eſt une nombreuſe famille compoſée d'oiſeaux du g. des *Bec-figues* ; bec droit, délié & très-pointu, avec 2 petites échancrures vers l'extrémité de la mandibule ſupérieure ; ouverture des narines découverte, ce qui diſtingue d'abord ces o. des Méſanges ; ongle poſtér. arqué, ce qui les ſépare des Alouettes. BUF. en reconnoît 5 eſp. dans les climats chauds de l'ancien Continent, & 35 dans ceux du nouveau. Ces derniers, au lieu d'avoir, comme les premiers, la

queue régulièrement étagée, l'ont échancrée & comme fourchue. Comme les esp. de cet o. insectivore sont plus nombreuses en Amér., où les i. sont plus multipliés, de même aussi ils sont d'une plus gr. taille dans ce même pays où les i. sont plus gros.

Esp. de l'ancien Continent.

1. *Le Figuier vert & jaune ;* tête & manteau d'un vert olive ; ailes brunes, blanches & jaunâtres, ventre jaunâtre ; bec & pi. noirâtres, l. 4″ 8‴. Au Bengale.
2. *Le Chéric ;* gorge jaune, ventre blanchâtre, dos olive ; membrane blanche autour des yeux, l. 3″ 8‴. A Madagascar.
3. *Le Petit-Simon ;* manteau d'ardoise claire, ventre gris blanc ; gorge blanche ; bec brun, pieds gris ; taille du Chéric. C'est à l'isle de Bourbon qu'il se trouve, mais BUF. pense qu'il y a été apporté d'ailleurs, les Portugais n'ayant trouvé ni o. ni q. dans cette isle qui paroît être la pointe d'un Continent englouti, & qui est entièrement volcanisée.
4. *Le Figuier bleu ;* tête & dos d'un cendré bleuâtre ; pennes noirâtres bordées de blanc, ventre blanchâtre ; bec & pieds bleuâtres ; BUF., qui en a parlé le premier, le croit de Madagascar ; taille du Pouillot.
5. *Le F. du Sénégal ;* il n'est pas clair que les o. que BUF. réunit sous ce nom ne forment qu'une esp. à 5 variétés. Quoi qu'il en soit, le 1er., dit simplement *F. du Sénégal*, est le plus petit de tous ; manteau brun olivâtre ; ventre roussâtre, bec noirâtre, pi. bruns. Le 2e., dit *F. tacheté*, a la taille du Pouliot ; manteau de plumes n. bordées de roussâtre ; croupion roux, ventre blanc sale ; bec n., pi. bruns. Le 3e., dit *Figuier à ventre jaune*, est encore plus gr. ; manteau olivâtre foncé éclairci sur la queue, ventre jaune ; bec n., pieds jaunâtres. Le 4e., dit *F. brun*, est presque aussi gr. que la Lavandière ; manteau brun, ventre blanchâtre, antér. lavé de roux. Le 5e., dit *F. blond du Sénégal*, paroît le même que le 4e., si ce n'est qu'il est un peu plus grand. Le 6e., dit *F. à ventre gris*, semble encore le même, ayant la taille du précéd. & les mêmes couleurs, c. à d., celles du 4e. un peu éclaircies ; tous 3 ont le bec noir & les pieds jaunes, & MAUD. les croit de la même esp., mais il soupçonne que les 3 premiers sont 3 autres esp. distinctes

Esp. du nouveau Continent.

Toutes les esp. suivantes, excepté la premiere, sont plus gr. que les précédentes. Ces o. voyagent, & vont passer l'hiver dans des parties plus méridionales que celles où ils passent le reste de l'année. *Ils* vivent plus d'i. que de figues, de bananes & autres fruits qui ne sont assez tendres pour leur bec grêle qu'au moment de la parfaite maturité.

1. Le *Figuier tacheté* ; tête & dessus du corps d'un vert-olive ; dessous jaune, tacheté de rouge à la gorge & à la poitrine ; chant de Linotte ; l'été au Canada, l'hiver à la Guiane ; l. 4″ 6‴.
2. *F. à tête rouge*, à la tête près comme le précéd. excepté que les taches rouges sont prolongées vers le ventre ; l. 5″ 6‴.
3. *F. à gorge blanche* ; tête & manteau d'olive ; poitrine jaunâtre tachetée de rouge ; ventre blanc ; taille du Bec figue.
4. *F. à gorge jaune* ; comme le précéd excepté que le ventre & la gorge sont jaunes, & le ventre tacheté de rouge ; l. 4″ 2‴.
5. *F. vert & blanc* ; manteau olive-jaunâtre, ventre blanc-jaunâtre ; bec & pi. gris-brun. Un peu plus pet. que le Bec-figue.
6. *F. à gorge orangée ;* manteau olive, marqué de gris sur le croupion, les ailes & la queue ; h. du ventre jaunâtre, bas-ventre blanc sale ; pi. gris ; l. 5″ 1‴.
7. *F. à tête cendrée* ; manteau olive tacheté de n. ainsi que la poitrine qui est jaune ; ventre blanc ; bec & pi. bruns ; taille du Bec-figue.
8. *F. brun*, même taille ; manteau brun clair, gorge plus brune ; ventre varié de noirâtre & de gris-roussâtre.
9. *F. aux joues n. ;* sinciput brun-rouge, dos olive, ventre jaunâtre ; taille du Bec-figue.
10. *F. tacheté de jaune ;* dos varié de brun & d'olive ; bande jaune sur les yeux ; poitrine jaune tachetée de n. ; ventre jaune ; l. 4″ 6‴.
11. *F. brun & jaune ;* même taille ; dos d'un beau vert-olive ; ailes olives & brunes ; ventre jaune.
12. *F. des sapins ;* tête, gorge & poitrine jaunes ; ventre blanc, dos olive brillant, 2 bandes transv. blanches sur l'aile, qui est gris de fer ; bec n., pi. jaunâtres ; femelle toute brune ; l. 4″ 8‴. Quelques Auteurs en font une Mésange, & son séjour soit sur les sapins, soit dans la Caroline, même pendant l'hiver, peuvent le faire soupçonner.
13. *F. à cravate n.* ; sinciput & dos olive, cou jaune en-dessus, n. en-dessous ; ventre blanc-jaunâtre.
14. *F. à tête jaune* ; elle est tachée de n. & de blanc ; plumes du dessus du cou & du corps

n. bordées de vert jaunâtre ; ventre blanchâtre ; l. 4″ 4‴.

15. *Figuier cendré à gorge jaune ;* manteau cendré, joues n., tempes blanches ; poitrine & ventre jaunes ; l. 4″ 6‴.

16. *F. cendré à collier* ; dos vert ; deſſus de la tête, du cou, croupion & couvertures ſupér. de l'aile cendrés ; gorge & poitrine jaunes, collier cendré au bas du cou ; ventre blanc ; l. 4″ 4‴.

17. *F. à ceinture ;* ſinciput jaune, le reſte de la tête & le manteau d'un cendré noirâtre ; poitrine & ventre blancs tachetés de brun & ſéparés par une ceinture jaune ; femelle à dos brun ; l. 5″ 5‴.

18. *F. bleu* ; gorge & tempes n. ; ventre blanchâtre ; pennes noirâtres ; manteau bleu ardoiſé ; taille du Bec-figue.

19. *F. varié ;* ſinciput blanc ; tempes n. & blanches, gorge n., ventre blanc, dos blanc varié de n. ; ailes variées de n., de gris & de blanc ; l. 4″ 9‴.

20. *F. à tête rouſſe* ; manteau olive, deſſous du corps jaune clair, rayé de roux à la poitrine ; l. 4″ 2‴.

21. *F. à poitrine rouge* ; ſinciput jaune, manteau n. & olive, deſſous blanchâtre, excepté la poitrine ; taille du Bec figue.

22. *F. gris-de-fer* ; c'eſt la couleur de la tête & du dos ; ſourcils noirs, ailes brunes, ventre blanc, femelle ſans ſourcils ; plus pet. que le précéd.

23. *F. aux ailes dorées* ; tête jaune, dos cendré, ventre blanc ; taille du Bec figue.

24. *F. couronné d'or ;* côtés de la tête ſous la tache ronde de jaune éclatant, ailes & queue noirs ; dos bleu-ardoiſé ; ventre blanchâtre ; taille de la Fauvette.

25. *F. orangé ;* tête, gorge, côtés & deſſous du cou orangés ; bandes brunes aux tempes ; dos rougeâtre, ailes variées de rougeâtre, de n. & de blanc ; ventre jaunâtre ; taille du Bec-figue.

26. *F. huppé ;* dos brun tacheté de vert ; ventre gris mêlé de blanchâtre ; huppe de pet. plumes brunes frangées de blanc ; l. 4″.

27. *F. n.* ; tête, gorge, cou, dos d'un noir qui ſe prolonge par diverſes mouchetures ſur le ventre dont le milieu eſt blanchâtre & les côtés orangés clairs ; ailes & queue n. & jaunes ; MAUD. regarde cet o. comme un Gobe-Mouche ; l. 5″.

28. *F. olive ;* cette couleur perce à travers le fond brun du dos, de la tête, des ailes & de la queue ; gorge & poitrine d'un jaune clair ; ventre rouſsâtre ; l. 5″. MAUD. le regarde encore comme un *Gobe-Mouche.*

29. *F. protonotaire ;* tête, cou & ventre jonquilles ; pennes noirâtres & cendrées ; dos olivâtre, croupion cendré ; preſque auſſi gros qu'une Linotte, l. plus de 4″.

30. *Figuier à demi-collier ;* manteau olivâtre, ventre cendré clair ; demi-collier jaunâtre antérieur vers le bas du cou ; trait tranſv. cendré derriere les yeux ; l. 4″ 6‴.

31. *F. à gorge jaune* ; cou & h. de la poitrine de la même couleur ; ventre rouſsâtre ; tête & dos d'un brun-olivâtre ; ailes jaunes variées de brun, de gris & de blanc ; l. 4″ 2‴.

32. *F. brun-clive ;* deſſus de tout le corps d'un olive plus ou moins décidé ; gorge, poitrine & côtés blanchâtres tachetés de traits gris ſuivant la direction des plumes ; deſſous de la queue jaune, ventre jaunâtre ; ailes variées de brun, de blanchâtre & de gris.

33. *F. graſſet ;* occiput jaune, le reſte de la tête & le dos olive-brun varié de traits noirs ; croupion jaune ; gorge & devant du cou rouſsâtre, ventre blanchâtre ; cet o. & le ſuivant ſont plus gras que leurs congénères.

34. *F. à gorge cendrée* ; tête & dos cendrés ; gorge & ventre d'un cendré plus clair ; pennes de la queue n., celles des ailes cendrées bordées de blanchâtre.

35. Le *gr. F. de la Jamaïque ;* dos olivâtre ſombre, éclairci de jaunâtre ſur le croupion ; gorge & ventre roux ; 2 bandes brunes tranſv. ſur la face ; taille du *Rouge-gorge.*

FIL (le), r. Serp. des Indes, du 3e. g. Corps très-effilé, groſſe tête, dos n., ventre blanc.

FIL-DE-MER, zo. Corallina véſiculeuſe d'EL. à tige capillaire, articulée & très-flexible, dont les véſicules très-pet., viſibles à la ſeule loupe, & garnies de Pol., ſont placées au bout de pet. pédicules en tire boure.

FILANDRE, v. On a ainſi appellé des Vers très-fins & longuets qui tourmentent pluſieurs o. & particuliérement les Faucons.

FILAT, p. Congre.

FILOU (le), p. Trompeur.

FINFISCH, cét. Gibbar.

FINGAH, o. 1re. eſp. rapportée à la Pie-Grièche.

FISKATTE, q. Conepate. *V.* Mouffette.

FIST, o. cri & nom d'un pet. o. de Provence ; tout le deſſus eſt brun, varié de n. ſur la tête & le cou ; devant de celui-ci & poitrine d'un blanc ſale lavé de rouſsâtre & tacheté de n. ; ventre gris-blanc. On regarde en Provence cet o. comme un Bec-figue ; BUF. eſt porté à le rapporter aux Alouettes, quoiqu'il n'ait pas l'ongle poſtér. long ;

long; ſes raiſons ſont ſa taille auſſi gr. que celle de l'Alouette, ſon plumage, & l'habitude qu'il a de ſe poſer ſouvent à terre. Mais quand on ſuit une méthode, il faut conſulter les caracteres extérieurs conſtans; la taille & le plumage ne le ſont pas, l'ongle poſtér. plus l. que le doigt dans les Alouettes en fournit un qui eſt abſolu, ainſi le Fist ne l'ayant pas, doit reſter parmi les Becfigues.

FISTULAIRE, p 42e. g. de GO. par conſ. malacopt. abd.; corps alép. preſque en fuſeau; dos & ventre élevés, queue carénée deſſus & deſſous; tête oſſeuſe, comprimée, allongée en tuyau cylindrique; mâchoires aiguës, dentées ou édentées, l'infér. plus longue; yeux h. & grands; narines doubles & h.; opercules oſſeux d'une ſeule piece; membrane branchiale à 4 ou 7 rayons; ouïes latér. voiſines, & ſous la gueule; lig. latér. preſque dr.; anus près de la caudale; dorſale ſolit., courte, déclinée, reculée; pector. très-pet. & pointues ainſi que les ventrales; anale courte, oppoſée à la dorſale; caudale courte, arrondie, ou fendue, ou terminée par un cirrhe.

FISTULAIRE à l. cirrhe, p. de la mer Atlantique; l. de 2′; tête alongée, groſſe comme le pouce, finiſſant en un bec oſſeux, tubuleux, l. de plus de 5″, compoſé de 3 pieces; corps alongé, anguleux, ayant ſa plus gr. largeur à la région de la baſe des ventrales, enſuite diminuant peu à peu juſqu'à n'avoir plus que 2 à 3‴ de diam. à la caudale. De la bifurcation de celle-ci, ſort un cirrhe flexible, n., de conſiſtance de barbe de baleine, l. de 8″ 6‴, diminuant toujours de groſſeur, s'applatiſſant vers ſon milieu, & finiſſant en une fine ſoie; yeux ovales, latér. & l. de 7‴; membrane branch. à 7 rayons; lig. latér. comp. de points élevés; pector. dreſſées, ſon plus l. oſſelet d'1″; ventrales preſque latér., ſon plus l. rayon de 6‴; dorſale reculée, ſon plus l. oſſelet d'1″; anale à ſon aplomb. D. 8. P. 15. V. 7. A. 12. ſelon GRON.; LIN. donne D. 14. A. 4. On rapporte communément le *Pétimbuaba* à cette Fiſtulaire. V. ce mot.

F. DE LA CHINE; caudale arrondie & ſans appendice ni cirrhe; corps comprimé & plus gr. que celui de l'eſp. précéd.; gueule édentée; membrane branch. à 4 rayons; yeux h. latér. & aſſez ronds; dos carèné, mais dr. juſqu'à la dorſale ſous laquelle il eſt voûté, enſuite il ſe redreſſe; ventre de même; robe brune tachée de n.; pet. écailles dures; lig. latér. d'abord h. enſuite dr. & moyenne; dorſale reculée & aſſez h.; anale au milieu de la diſtance de l'anus à la queue; pect. & ventrales pet. ainſi que la caudale qui eſt arrondie. D. 26 P. 16. V. 6. A. 24.

FISTULAIRE ANOMALE; cette eſp. paroît moins une vraie Fiſtulaire de GO. qu'une eſp. voiſine deſtinée à faire la nuance entre 2 g. Quoi qu'il en ſoit, ce p. décrit par PAL. eſt très-pet., ayant à peine 3″ de l. totale; pet. tête un peu inclinée; l. bec obtus fort décliné par rapport à l'axe du corps; gr. yeux à la baſe de ce bec; nuque épineuſe; pector. très-larges & très-courtes; dorſale au milieu du dos, s'élevant obliquement, à 5 oſſelets, les 3 du milieu fort l.; fauſſe dorſale placée ſur une éminence charnue au bout de la queue; ventrales très-l., couchées ſur le ventre auquel elles tiennent par une membrane lâche qui forme ainſi une eſp. de ſac longitudinal, anale ſous la fauſſe dorſale, courte, placée comme elle ſur une éminence charnue; caudale allongée dans ſes rayons intermédiaires; corps réticulé par des ſtries longit. & tranſv.; à peu-près cyl. juſqu'aux éminences charnues de la queue qui devient alors tout-à-coup étroite; dos gris, ventre blanc; à Amboine.

FISTULAIRE, zo; nouveau g. formé par FORSK. pour des Molluſques à corps libre, rond, allongé, couvert de papilles, un peu coriace; dont la bouche eſt environnée de pluſieurs tentacules rétractiles dentelés au bout. Les animaux de ce g. reçoivent & rejettent alternativement l'eau. Il ſe trouve dans la deſcription des eſp. données par FORSK. des détails peu intelligibles; je choiſis ce qui eſt clair.

F. ALTERNATIVE; corps l. de 9″, à peine auſſi gros que le doigt; de ſubſtance molle, & dont l'animal peut, par la contraction, réduire une partie à la groſſeur d'un fil, pendant qu'il étend l'autre; environ 12 tentacules bruns, l. de 10 à 12‴, lancéolés, dentelés, toujours en mouvement; papilles glutineuſes inviſibles à l'œil nu, couvrant tout le corps; diſque plat entre les tentacules; ſur les rivages voiſins de Suez.

Gr. F. corps de ſubſt. encore plus ferme & plus dure que celui de l'eſp. précéd., & de forme preſque quadrang.; l. 12″, lar. 2″ 6‴; il eſt hériſſé de papilles, ſupér. n & convexe, infér. plat & blanc, latér. garni d'un rebord ſaillant; tentacules nombreux d'un cendré verdâtre, filiformes, à extrémités dilatées en pet. palettes fendues, ou profondément

dentelées. Ces animaux rejettent assez loin l'eau par la bouche, comme par un ajutage; sur les rivages de la mer Rouge.

FITERT, o. de Madagascar qui paroît un Traquet.

FLAMMANT, *Flambant*, o. Phénicoptere.

FLAMBÉ (le), i. 24e. Papillon.

FLAMBEAU, p. Flamme.

FLAMBERGEANT, o. Bécasse de mer.

FLAMBOYANTE (la), c. Cornet d'ARG. à sommet très-élevé, à 3 zones coupées de flammes pourpres sur un fond blanc; 2 larges zones aurores passant entre les 3 premieres. C'est aussi le nom de la 24e. *Cigale*.

FLAMME, *Flammette*, c. On a ainsi nommé la Came à cause de son goût poivré & brûlant.

FLAMME, p. 9e. g. de GO. par conf. acanth. thor.; corps enfiforme, à 2 tranchans, alép. liſſe; dos, côtés & ventre preſque dr. & ſe rapprochant en deſcendant vers la queue qui finit en pointe; tête ovée, front plat; muſeau camus; bouche terminale; mâchoire infér. plus l.; dents recourbées & inégales; gr. yeux élevés; pet. narines doubles, les premieres entre le bec & les yeux, les 2es. à l'angle de l'œil; gr. opercules de 2 pieces, le bord ſupér. libre & pointu; membrane branch. graiſſeuſe, à 4 ou 6 rayons, moitié découverte, moitié ſous l'opercule; lig. latér. apparente, dr. & moyenne; anus à pet. rebord & reculé; dorſale ſolit., déclinée, comp. & attachée à la caudale; pector. oblongues & rayonnées; ventrales de même, mais comp. ainſi que l'anale qui tient à la caudale; celle-ci effilée.

FLAMME A MUSEAU OBTUS; p. de la Méditer. que ROND. décrit ſous le nom de *Flambo* & ſous celui de *Tænia*, paroiſſant décrire 2 eſp. ou variétés; corps alép., l., étroit comme un ruban, & ſi mince que placé contre le jour on voit l'ombre de ſes arrêtes à travers la peau & les chairs; gr. yeux h. & rond; la dorſale eſt pour ROND. une ſuite de poils: il indique les pector. & refuſe à ce p. toute autre nageoire. Il repréſente l'autre p. comme ayant la même forme, mais étant plus l., & ayant 2 pet. ventrales thor. rouges, dit-il, comme les poils du dos; robe blanche ornée de 5 taches rouges rondes. WIL. voulant décrire le même p. le fait de couleur de chair, lig. latér. ornée de taches argentées; du reſte ſa deſcription convient au p dont il s'agit, excepté qu'il réunit la dorſale à la caudale, comme GO. ſuppoſe que cela eſt. Cependant LIN. & BLOCH aſſurent que cela n'a pas lieu dans ce poiſſon. Anus très-près de la tête; celle-ci eſt rouge & argentée; dos gris, ventre & côtés argentins; lig. latér. dr.; ſous elle 5 à 8 taches rouges & rondes; nageoires rouges; dorſale & anale longit.; pector. & ventrales fort petites; caudale en ovale très-allongé; l. 1, 3'. D. 66. P. 15. V. 6. A. 60. ſelon BLOCH. *Cepola tenia*, LIN.

FLAMME A MUSEAU POINTU; p. des mêmes eaux. La ſynonymie des Auteurs ſuppoſe que c'eſt le Serpent rouge de ROND. qui le repréſente anguilliforme, rouge, orné de traits obliquement tranſv. partant du h. du dos; pet. bouche. Il lui donne une caudale, & des poils comme au précéd. au lieu de dorſale & d'anale. WIL. voulant parler du même p. répete la même deſcription, & ne ſait enſuite que penſer de cette eſp.; LIN. ſe borne à dire qu'elle eſt rougeâtre, qu'elle a de gr. yeux, que ſes mâchoires ſont pointues, que ſa caudale eſt comme celle du précéd. & qu'il a toutes les nageoires du g. D. 68. P. 17. V. 6. A. 58.

FLASCOPSARO, p. du g. des *Hériſſons* de mer à 4 dents. BLOCH le caractériſe par ſon front plat & ſon ventre très-ſaillant, & avançant beaucoup plus que la tête; ſon corps eſt court & très-gros quand le ventre eſt gonflé; alors il paroît tout ventre, & ne ſeroit qu'une boule, dit ROND. ſans ſa pet. queue; pet. tête & pet. yeux; dos rond; excepté la queue, tout l'animal eſt couvert de pet. pointes rapprochées; robe d'un gris-blanc; dos brun & envoyant des bandes brunâtres ſur les côtés; l. 1, 2'. On ne mange pas ce p. Il ſe trouve dans pluſieurs mers. D. 9. P. 18. A. 10.

FLAVÉOLE, o. 3e. eſp. étrangere rapportée au Bruant.

FLAVERT, o. 8e. eſp. étrangere rapportée au Gros-bec.

FLÉCHE DE MER, cét. Dauphin.

FLET, p. Flez.

FLÉTAN, p. de notre Océan, du g. de la Sole, dont la caudale eſt échancrée en croiſſant, ce qui eſt partic. à cette eſp.; 7 rayons à la membrane branch.; les yeux à droite; ſurface ſupér. noirâtre ou grisâtre, avec des taches plus claires; ſurface infér. blanche tachetée de brun; mâchoire infér. plus l.; pector. larges & arrondies, jaunes & bordées de brun; dorſale & anale jaune & longit.; anus moins près de la tête que dans les autres p. du g.; ROND. dit avoir vu des Flétans l. de 4 coudées;

ANDERSON dit qu'en Islande on en trouve du poids de 400 livres, & HORREBOWS, ſon ſévere critique, avoue qu'il y en a qui ont 3 aunes, c. à. d. 6′ de l. On en a pris en Angleterre du poids de 300 livres. On peut dire en général que le Flétan eſt le plus gr. des poiſſons proprement dits. Sa chair approche de celle du Turbot pour le goût, mais elle eſt un peu dure. On ne comprend pas comment M. DE BOMARE peut demander ſi ce n'eſt pas une Raie, n'y ayant nul rapport entre le Flétan & les Raies. Selon FABR. les pauvres Groënlandois ſe ſervent de la membrane de ſon eſtomac au lieu de verre pour leurs fenêtres. D. 107. P. 14. V. 7. A. 82. V. Flez.

FLETELET, p. Variété du Flez encore moins bonne que lui.

FLEURI-LARDÉ, Pol. DIC. nomme ainſi un animal marin qu'il a décrit le premier. C'eſt un Ver l. de 3 à 4″, de la groſſeur d'une Limace médiocre, chargé dans toute ſa l. de tubercules, & d'une infinité de jambes à ſuçoirs par leſquels il adhere fortement aux corps. Ces jambes & ces tubercules ſont blancs ſur un fond brun-violet-rouge, ce qui le fait paroître rôti & lardé. A ſon gros bout eſt placé ſa bouche environnée de 10 bras terminés chacun par un bouquet touffu quand ils ſont développés; à demi-contractés ils ſe réuniſſent & forment un bouton de fleur.

FLEZ, p. de l'Océan, du g. de la *Sole*, qui paſſe quelquefois de la mer dans les rivieres; écailles n. & rouges, ou olivâtres & jaunâtres, moins pet. mais auſſi adhérantes & auſſi fines que dans les autres eſpeces; cependant ſa ſurface eſt rude à cauſe d'une multitude de très-pet. piquans qui le hériſſent; lig. latér. dr. excepté une courbure au-deſſus des ouïes; yeux à droite; ſurface ſupér. d'un brun marbré d'olive & de noir; l'infér. blanche ombrée de brun & tachée de n.; dorſale & anale longit.; mâchoire infér. plus l.; aiguillon entre les ventrales & l'anale. Ce p. eſt beaucoup moins gr. que la Plie, & ſa chair eſt blanche & délicate; l. 12 à 15″, largeur 6 à 7. D. 59. P. 12. V. 6. A. 44. On voit avec étonnement, dans la nouvelle Encyclopédie, que DAUB. rapporte le Flez à l'*Hippogloſſus* de LIN., tandis que, même en ſe laiſſant aller à la ſimple conſonnance des noms, il pouvoit ſentir que le Flez devoit naturellement être le *Fleſus* de cet Auteur. Le nombre des oſſelets pouvoit auſſi contribuer à le lui perſuader, car le Flez n'eſt guere long pour avoir une dorſale de 105 rayons. D'ailleurs il n'avoit qu'à ouvrir quelqu'un des ouvrages indiqués par la ſynonymie qu'il a tirée d'ART.; auſſi tôt ROND. & BELON l'auroient empêché de décrire le Flétan à l'art. Flez, & le Flez à l'art. Flétan. Je ſuis fâché d'être obligé de relever ces erreurs. Je n'en parlerois pas ſi je croyois n'être lu que des Ichthyologiſtes; mais je dois prévenir les Lecteurs qui ne ſont pas au fait, & les empêcher d'être induits en erreur. Je dois auſſi éloigner le reproche qui pourroit m'être fait par ceux qui remarqueroient que je décris le Flez, comme un homme d'une réputation très-méritée ſur pluſieurs autres objets décrit le Flétan, & le Flétan comme il décrit le Flez.

FLION, c. Telline.

FLORIFORME, Pol. DIC. nomme ainſi un animal marin qu'il a décrit le premier. Il ſe réunit à un certain nombre de ſes ſemblables ſur quelque coquille. Chacun des individus ainſi groupés paroît une fleur venant d'une groſſe racine qui pouſſe pluſieurs tiges. La fleur qui termine chaque tige conſiſte en une corolle plus ou moins épanouie. Ses pétales nombreux & mobiles s'écartent ou ſe rapprochent, s'allongent ou ſe raccourciſſent au gré de l'animal. A certaines époques il ſe forme un étranglement ſous le calice de la fleur; elle tombe, & ſe corrompt, mais elle eſt remplacée au bout de 3 ou 4 jours au h. de la même tige.

FLOSSADE, p. 4e. Raie.

FLOT (le), 116e. Phalène.

FLUTE, p. On dit que c'eſt un p. d'Amboine l. & très-menu, peut-être quelque *Aiguille* ou quelque *Fiſtulaire*. DAUB. donne le même nom à la *Murène*.

F. DE PAN, zo. Eponge l., étroite & percée de pluſieurs trous du même côté.

FLUTEUSE (la), r. Grenouille-Raine, d'un blanc de lait marqué de rouge, à pieds poſtérieurs palmés, dont le mâle, en coaſſant, fait enfler 2 veſſies qu'il a aux parties latér. du cou.

FONKE, q. Maki, ou Lori.

FOLIO, p. de la Méditer. du g. de la Sole, indiqué plutôt que décrit par ROND. & WIL.; yeux à droite, langue libre, dents ſerrées, lig. latér. droite; écailles rhomboïdales aſſez gr. pour le genre; ſolitaire, vivant d'algue, & ayant une chair médiocrement bonne.

FONET, c. Jambonneau d'AD.; Moule Ma-

gellanique d'ARG. ; c. très-plate, terminée en pointe, intér. nacrée, extér. liſſe & de couleur de roſe, quelquefois violette & aurore, ſous un périoſte fauve ; l. 30‴, lar. 15, profondeur 7.

FONGIPORE, zo. Nom vague donné à tous les Polypiages dont le ſquelette a une ſtructure feuilletée d'un côté, & une forme plus ou moins analogue à celle des champignons & autres plantes ſemblables.

FORBICINE, i. 3e. aptere de GEOF. *6* pattes à baſe large & écailleuſe ; 2 yeux ; bouche avec 2 barbillons mobiles ; ant. filiformes, queue tripile ; corps couvert de pet. écailles argentées. Cet inſecte, que LIN. croit originaire de l'Amér. & tranſporté accidentellement en Europe, eſt facile à reconnoître, même de loin, par ſa couleur argentine & ſa forme ; on croiroit voir courir ſur terre un très-pet. poiſſon. L'origine de ſes pattes cachée ſous des écailles, les barbillons qui accompagnent ſa bouche, & les 3 filets divergens qui garniſſent ſa queue ſont d'autres caracteres plus exacts, quoique moins frappans. Outre ces 3 gr. filets, il a encore à l'extrémité du ventre d'autres filets latéraux, courts & pointus, au moyen deſquels la 2e. eſp. ſaute en l'air. On trouve cet i. ſous les chaſſis ou autres pieces de bois humide, courant très-vîte.

1. La *Forbicine plate*, l. 4, lar. 1 ½, ant. preſque égales au corps.
2. *F. cylindrique*, l. 4 ½, lar. 1, couleur plus plombée, corps moins plat, ant. plus l.

FOSSANE, *Foſſa*, q. du g. de la Belette. Elle a de la reſſemblance avec la *Genette*, mais elle eſt conſtamment plus petite. Elle n'a pas non plus ſa poche odorante, cependant le mâle eſt odorant dans le tems de l'amour, & en tout tems les excrémens des 2 ſexes ſont muſqués comme ceux de la *Fouine* dont cet animal a auſſi les mœurs. Gros yeux n. & ronds, pélage cendré mêlé de roux ; joues & tempes n. ; 4 traits noirs tirés de l'occiput aux épaules & au dos ; jambes poſtér. noires, queue annelée de la même couleur. La Foſſane eſt difficile à apprivoiſer ; elle ſe trouve à Madagaſcar, en Guinée, à la Cochinchine & aux Philippines.

FOSSAR, c. Natice d'AD. à pet. coquille de 2‴ de l., preſque ronde, mince, ſans périoſte, tranſpar., à 5 ſpires arrondies, dont la 1ere. efface les autres par ſon volume ; ſommet pointu ; gr. ouverture ſémilunaire ; opercule cartilagineux de même forme.

FOTOK, c. Pou de mer.

FOU, o. 110e. g. de BRIS. tétradac. palmipede parfait, jambes avancées vers le milieu du corps & hors de l'abdomen, beaucoup plus courtes que le corps ; bec dr. conique & crochu vers le bout. Dans la plupart des eſp. ce bec eſt étroit, & ſa mandibule ſupér. paroît de 3 pieces unies par ſuture. Les yeux ſont entourés d'une peau nue ; les ailes ſont auſſi l. que la queue, & les jambes étant courtes à proportion de ces ailes, l'oiſeau ne peut prendre l'eſſor que d'un point élevé. Il a un cri fort, qui tient de celui du Corbeau & de celui de l'Oie. Il vit de poiſſons & on le trouve ſur toutes les gr. mers. Il ne montre rien qui reſſemble à la folie, & on l'auroit mieux nommé en l'appellant *Stupide* qu'en l'appellant *Fou* ; encore faudroit-il ſavoir ſi ce n'eſt pas ſa difficulté à prendre ſon vol qui le maîtriſe quand il ſe laiſſe tuer à coups de bâton, ou même prendre à la main. Il eſt vrai qu'il montre beaucoup de lâcheté ou de maladreſſe ; il eſt toujours victime de la *Frégate* qui, quoique moins grande & moins forte, lui fait lâcher ſa proie. Une fois ſoulevé, il a un vol rapide & ſoutenu, mais toujours inférieur à celui de la Frégate, & il ne s'éloigne guere des côtes que d'une douzaine de lieues. Il pêche très-bien en planant le long de la ſurface de l'eau. BUF. décrit les eſpeces ſuivantes :

1. *Le Fou commun* ; plumage d'un cendré brun, hors la poitrine, le ventre & les côtés qui ſont blancs, & les ailes qui ſont variées de blanc & de cendré noirâtre, mais tout cela eſt ſujet à varier ; peau jaune entre l'œil & le bec qui eſt gris, ainſi que les ongles ; pi. jaunâtres ; dans toutes les gr. mers des climats chauds & des climats très-tempérés ; cette eſp. eſt la plus connue aux Antilles. Groſſeur d'une petite Oie, l. 2′ 5″, vol 5′, h. 1 2″.
2. *F. blanc* ; plumage blanc, hors les ailes variées de blanc & de brun ; peau très-rouge entre l'œil & le bec qui eſt rouge ainſi que les pieds. Il montre, dit-on, un peu moins de ſécurité ou d'apathie que le précédent, l. 2 5″, vol 5 2′.
3. *Le gr. F.* ; tête, gorge, cou, poitrine & dos de brun foncé tacheté de blanc ; ventre ſale ; peau noirâtre entre l'œil & le bec qui eſt gris-brun ; pieds n. ; vers les côtes de la Floride. Un individu de cette eſp. arriva en 1773 ſur les côtes de Bretagne ; on le prit & il s'apprivoiſa au point de devenir fort importun. Taille d'une Oie, vol 6′.

4. *Le pet. Fou ;* manteau noirâtre, deſſous blanc, l. 1′ 6″. A Cayenne ; BUF. ſeul en a parlé.
5. *Le pet. F. brun ;* brun plus foncé en-deſſus qu'en-deſſous ; croupion & queue gris ; peau rouge entre l'œil & le bec qui eſt de la même couleur, ainſi que les pi. ; Afrique & Amér. mérid. ; taille de notre Canard.
6. *F. tacheté ;* ailes plus courtes que celles des autres, & n'allant qu'au tiers de la queue ; manteau brun-noirâtre moucheté de blanc ondé de brunâtre ; peau jaunâtre entre l'œil & le bec qui eſt de la même couleur, ainſi que les pieds ; preſque auſſi gr. que le 3e.
7. *F. de Baſſan*, dans le golfe d'Édimbourg ; plumage d'un beau blanc, gr. pennes & gr. couvertures des ailes brunes ; peau d'un bleu foncé entre les yeux, & le bec qui eſt bleuâtre ; vivant ſur-tout de Harengs ; l. près de 3′, vol 5′ 3″.

FOUCAULT, o. pet. Bécaſſine.

FOUDI, o. rapporté au Friquet. *V.* ce mot.

Foudi jala, o. rapporté au Roſſignol.

FOUETTE QUEUE, r. C'eſt une de ces dénominations vagues que l'on a auſſi appliquées à différentes eſp. ; on a donné ce nom à la *Dragonne* ; DAUB. le donne à un Lézard du Pérou à queue applatie, bords dentelés ; corps couvert de plaques quarrées mêlées à des écailles ovales ſur le dos, & d'écailles ovales ſeulement ſur les flancs.

FOUILLE-MERDE, i. 9e. Scarabé.

FOUILLET, o. Pouillot.

FOUINE, q. du g. de la Belette. l. 16″, queue de 5″, garnie de l. poils & annelée de n. ; oreilles larges & arrondies ; forme de la *Genette*, poil de la *Marte*, mais plus brun ; tête un peu plus l., pieds plus courts ; poitrine & muſeau blancs. Cet animal habite, outre les pays tempérés comme le nôtre, les régions chaudes de l'Aſie & de l'Afrique ; il s'approche des habitations, s'établit même dans les vieux bâtimens, dans les greniers à foin, tandis que la *Marte*, dont on voudroit qu'il ne fût qu'une variété, n'habite que les pays froids, & vit au fond des bois. La Fouine eſt ſouple, adroite & légere ; elle bondit plus qu'elle ne marche ; elle ſe nourrit de Mulots, de Taupes, de Souris, d'oiſeaux, de volaille, d'œufs, &c. Elle ne s'apprivoiſe qu'à demi ; geſtation de 54 à 56 jours, portées de 3 à 7 petits qu'elle dépoſe dans un magaſin à foin, dans des trous de murs ou d'arbres ſur de l'herbe ſeche ; excrémens odorans, & véſicule intér. contenant une humeur qui a une odeur de faux muſc.

Fouine de la Guiane ; pelage jaſpé de n. & de blanc ; queue plus courte que celle de notre Fouine ; muſeau plus allongé & tout n. ; tache blanche au-deſſus des yeux, étendue ſur le front, enveloppant les oreilles, & ſe prolongeant en un trait fin qui va ſe perdre vers les épaules ; occiput gris, cou brun mêlé de cendré ; dos couvert de poils blancs & noirâtres ; jambes d'un noir rouſsâtre ; queue d'un brun clair mêlé de blanc, plus fournie à ſa baſe qu'au bout ; l. 20″. BUF. a le premier décrit cette Fouine.

FOULCRE, o. Foulque.

FOULIMENE, o. On nomme ainſi, ſans citer aucun Auteur, dans le dictionnaire des animaux, je ne ſais quel oiſeau de l'iſle de Madagaſcar, à plumage écarlate, difficile à élever en domeſticité, ſujet à mourir en hiver, & ſi querelleur qu'on ne peut en mettre pluſieurs enſemble. Ne ſeroit-ce pas une indication mal faite du Phénicoptere ?

FOULON, i. 2e. Scarabé.

FOULQUE, o. 90e. g. de BRIS ; tétradact. à 3 antér. demi-palmipede, les membranes qui garniſſent les doigts dans toute leur l. étant profondément fendues & feſtonnées ; bec en cône latér. applati ; front degarni de plumes & couvert d'une membrane épaiſſe ; partie infér. de la jambe nue.

1. *La Foulque*, dite *Morelle*. Cette eſp. eſt répandue dans toute l'Europe, on la retrouve même en Aſie, & MAUD. l'a vue pluſieurs fois parmi des animaux envoyés de la Louiſiane. Cet o. eſt un excellent nageur, un très-habile pêcheur, mais un fort mauvais marcheur ; auſſi va-t-il rarement à terre. Il vole paſſablement, mais il ne le fait guere que de nuit, & pour aller d'un étang à un autre. C'eſt auſſi de nuit qu'il exerce le plus communément ſon talent pour la pêche ; de jour il reſte à-peu-près immobile, caché parmi les joncs, excepté les jeunes qui ſont moins prudens & moins tranquilles. Malgré cette méfiance il ſe fait une gr. deſtruction de Morelles, non-ſeulement par les chaſſeurs, mais ſur-tout par les oiſeaux de proie, partic. par les Buſards. On prétend qu'à peine un dixieme échappe-t-il à tant d'ennemis ; auſſi cette eſpece eſt-elle aſſez peu nombreuſe malgré ſa grande fécondité, car la femelle pond 15 à 20 œufs. Elle les dépoſe ſur un paquet de roſeaux ſecs & flottans qu'elle arrange, & où elle les couve 21 à 22 jours. Groſſeur de notre Poule ordin. ; plumage & pi. d'un n. plombé ; trait blanc au bord de l'aile ; bec ordin. jaune-olivâtre à extrémité blanche, mais rougiſſant au tems

de l'amour. La membrane qui recouvre le front eſt très-rouge dans cette même ſaiſon, mais elle eſt blanche pendant le reſte de l'année ; bas de la jambe environnée d'un cercle jaune.

2. *La* MACROULE, ou *gr. Foulque*, à peine différente de la Morelle ; MAUD. fixe l'excédent de la taille de la Macroule ſur l'autre à 4‴ ſur 14″ de l. ; il dit la membrane qui couvre ſon front blanche, mais il ne dit pas ſi elle reſte blanche toute l'année. BUF. la dit plus gr. que dans la Morelle ; bas de la jambe environné d'un cercle rouge ; plumage & mœurs de l'eſp. précédente.

3. *La gr. F. a crête*, de Madagaſcar, beaucoup plus gr. que les précédentes, dont elle diffère d'ailleurs en ce que la membrane qui couvre ſon front eſt relevée, & ſe ſépare en 2 lambeaux qui lui forment une crête.

FOUNINGO, o. *V.* Ramier à l'art. Pigeon.

FOURMEIROU, *Fourmeiron*, o. Roſſignol de muraille, ou Traquet.

FOURMI, i. 17e. tétraptere névroptere de GEOF. ; ant. briſées, dont le 1er. art. eſt fort l. ; ailes inſér. plus courtes, nulles dans les neutres ; mâchoires ; ventre à pédicule court, avec une pet. écaille ; 3 yeux liſſes. Dans ce genre les mâles & les femelles ſont ailés, les neutres ſont apteres. Mais ces neutres ſont-ils réellement neutres ? La nature produit-elle des animaux ſans aucun ſexe, abſolument & originairement nuls pour la reproduction ? Cela paroîtra vraiſemblable à moins qu'un 2e. SCHIRACH ne faſſe ſur les Fourmis & ſur les Guêpes la même découverte que le premier a faite ſur les Abeilles ; *v.* ce mot. En attendant il faut bien regarder ces prétendus neutres comme vraiment neutres, & leur laiſſer ce nom. Selon GEOF. ils ſont d'une taille moyenne entre celle des femelles qui ſont les plus gr. individus, & celle des males ; mais comme le dit GEER, ce ſont en effet ceux-ci qui ſont de taille moyenne, & les neutres ſont les plus petits dans chaque eſpece. Cependant ce ſont eux, comme parmi les Abeilles, qui ſont les travaux & qui forment le gros de la ſociété. Les femelles ne viennent à la fourmillere que pour y dépoſer leurs œufs. Ils ſont blancs & ſi pet. qu'à peine les apperçoit-on. La larve qui en ſort arrive bientôt à un volume conſidérable ; & ce qu'on nomme vulgairement *œuf de Fourmi* n'eſt autre choſe que cette larve. Quand elle eſt ſur le point de paſſer à l'état de nymphe, ſa peau fine ſe rapproche des parties de l'i. parfait, & les laiſſe appercevoir. Les meſures ſuivantes, données par GEOF. ſur les 6 eſp. qu'il a trouvées en ce pays, tombent ſur les femelles.

1. *La gr. Fourmi à ailes moitié brunes*, l. 7, lar. 1 ; noire, peu luiſante, ailes débordant le ventre.

2. *F. noire à ant. & pattes jaunes*, l. 3 ½ ; aſſez rare.

3. *F. brune à pattes fauves*, l. 4 ; ailes débordant le ventre, corcelet antér. rougeâtre.

4. *F. brune à corcelet fauve*, l. 3 ; très-commune.

5. *F. toute brune*, l. 2 ½ ; luiſante, ailes débordant le ventre.

6. *F. toute noire*, l. 2 ½.

GEER aſſure que, quoi qu'en diſe GEOF., un gr. nombre de Fourmis ailées perdent leurs ailes vers l'arriere ſaiſon, comme LIN. l'avoit déja obſervé ; & il ajoute que l'on diſtingue très-bien l'endroit de leur attache. Il diviſe ce g. en 2 familles. Les i. de la 1re. ont, ſur le pédicule qui unit le ventre au corcelet, une pet. écaille dreſſée verticalement, les i. de la 2e. famille ne l'ont pas, mais leur pédicule eſt comp. d'une ou 2 pet. pieces globuleuſes, & leur corcelet eſt ordinairement armé de 2 épines. GEOFFROI donne, comme on l'a vu ci-deſſus, les écailles du pédicule pour un caractere générique, parce qu'il ne conſidere que les 6 eſp. qu'il a obſervées. Quelques Fourmis ont au derriere un aiguillon qu'elles dardent comme le font les Guêpes & les Abeilles. Je vais décrire les principales eſp. exotiques.

7. *Fourmi de viſite*, gr. F. de l'Amér. mérid. d'un brun marron, à groſſe tête ſupér. échancrée, & comme comp. de 2 lobes, avec 2 épines poſtér., une à chaque lobe ; corcelet étranglé au milieu, & ſupér. armé de 4 épines ; ventre preſque ſphérique, plus pet. que la tête, tenant au corcelet par un filet ſans écailles, & de 2 art. arrondis, dont le 1er. a des pointes ; pattes très-l. ; toutes ces parties garnies de poils roux. Ces F., preſque auſſi gr. que les pet. Guêpes, ſe font des magaſins en ſouterreins qui ont quelquefois, dit-on, 6 & 8′ de haut. Quand elles ſe jetent ſur un arbre elles le dépouillent auſſi completement de ſes feuilles, en une nuit, que pourroit le faire un hiver entier. Elles coupent toutes ces feuilles près du pétiole avec leurs dents, d'autres les ramaſſent & les emportent dans leur demeure. Selon les uns elles s'en éloignent tous les ans, ſelon d'autres tous les 2 ou 3 ans en eſſaims innombrables. Après avoir tout haché ſur leur

route dans les campagnes qu'elles traverſent en corps d'armée elles entrent dans les maiſons. On leur ouvre auſſi-tôt, avec plaiſir & reconnoiſſance, les chambres, les coffres, les armoires ; elles y exterminent les Rats & les Souris, les Kakerlaques & les Araignées, enfin tous les i. qui inondent ce pays. Mais on prétend que ſi dédaignant, ou ignorant le ſervice qu'elles vont rendre on ne leur ouvroit ni les coffres ni les armoires, elles ſe jeteroient ſur les jambes, hacheroient les bas, couvriroient le corps & ſe rendroient auſſi formidables à l'homme par le nombre qu'elles le ſont aux Rats qu'elles accablent ainſi par leur multitude.

8. *Gr. Fourmi des bois ;* rouſſe, tête & ventre plus bruns que le corcelet ; écaille au filet du ventre. Cette F. eſt très-commune en Suede dans les forêts de pins & de ſapins où elle éleve de gr. fourmillieres coniques faites de feuilles ſeches & autres débris de ces arbres. Ces fourmillieres ont 2 à 3′ de diam., & preſque autant de h. ; l'i. a juſqu'à 5‴ de long. Il eſt ſans aiguillon. Inquiété il releve le derriere & ſeringue, à une aſſez gr. diſtance, une liqueur acide qui fait, dit on, ſur la peau du dos de la main l'effet des orties. Cependant GEER aſſure que bien des gens mâchent cet i. pour en extraire ce ſuc, le trouvant excellent. Le Naturaliſte Suédois nous apprend même qu'on l'emploie dans des crêmes d'entremets auxquelles il donne le goût de jus de citron. On diroit que ces animaux, pour aller de leur fourmilliere à divers arbres des environs, ſe façonnent avec art des chemins commodes, parce qu'à force de débarraſſer, de frayer & de battre celui qu'ils ſuivent, en y paſſant ſouvent & en foule, ils l'applaniſſent incroyablement. C'eſt à eux que M. GIRTANNER, (*v.* le journal de Phyſ. 1786), vient d'attribuer la formation du Succin qu'il prétend être originairement une cire, ou un miel d'abord à demi-liquide.

9. *Fourmi rouſſe des prés ;* tête & ventre n. ; écaille ſur le filet du ventre ; moins gr. que la précéd. ; ſeringuant la même liqueur ; ſans aiguillons.

10. *F. jaune ;* écaille ſur le filet du ventre ; taille fort pet. & ſans aiguillon.

11. *F. rougeâtre*, ſans écaille au filet du ventre ; aiguillon ; corcelet armé de 2 épines.

12. *F. brune à aiguillon ;* fort pet. ; tête & ventre bruns ; corcelet plus roux & armé de 2 épines. En Suede, ainſi que les précéd.

13. *F. à 8 épines au corcelet ;* rouſſe ; à gr. tête ſupér. échancrée comme celle de la F. de viſite, avec 2 épines poſtér. ; même corcelet que celui de cette eſpece, mais armé de 8 épines tant latér. que ſupér. ; l. pattes ; le tout ſans poils à l'œil nu ; mêmes filets & ventre. Cet i. de Surinam eſt plus pet. que la F. de viſite, mais il eſt plus gr. & plus multiplié que nos F. de bois.

14. *F. puante ;* rouſſe, à dents courbes & avancées ; corcelet brun à 2 épines ; ventre antér. roux, poſtér. noir ; odeur d'excrémens humains. A Surinam.

Les voyageurs parlent de pluſieurs i. ſous le nom de Fourmis ; mais comme ils ne les décrivent pas, ou les décrivent mal, on ne peut juger ſi ce ſont de vraies F., ou des *Termes*. Je vais en indiquer quelques-uns.

F. blanches. Termes, *v.* ce mot.

F. de Guinée, de *Maduré*, de la *côte d'Or* ; c'eſt encore le même i., ainſi que la *F. mineuſe*.

F. noires, dites *Chiens*, à cauſe de leurs piqûres douloureuſes ; très-communes aux Antilles où elles font de gr. dégâts dans les maiſons & dans les champs, brûlant & rongeant les plantes & leurs racines. C'eſt ſans doute une F. analogue à celle de viſite, ſi ce n'eſt pas un Terme.

F. volantes des Indes. Elles conſtruiſent ſur les arbres des gâteaux d'une eſp. de cire rouge, dont chaque alvéole contient un pet. corps rouge que l'on dit être un embrion de F. Écraſé entre les doigts il donne une belle couleur d'un rouge foncé, & qui mêlée à la cire qui eſt d'une couleur moins brune, fait, dit-on, la laque employée dans la cire d'Eſpagne & les vernis. Mais tout cela eſt-il sûr & exact ? D'ailleurs, cet animal eſt-il une F. ou un Terme ?

FOURMI-LION, i. 7e. tétraptere névropt. de GEOF. ; ant. courtes & en maſſe ; ailes égales ; bouche prominente avec 4 barbillons ; queue ſimple & nue ; ſans yeux liſſes. Sa larve vient des œufs dépoſés par l'inſecte parfait dans un ſable ſec & fin. Elle eſt griſe, hexapode, & ſon corps ovale eſt couvert de pet. tubercules. Son extrémité poſtér. eſt terminée en pointe, & par elle l'animal s'enfonce dans le ſable en allant toujours à reculon. Au-devant de ſa tête ſont des pinces aiguës, & cependant creuſes, par leſquelles il ſaiſit & ſuce les inſectes qui ont le malheur de tomber dans l'entonnoir de ſable au fond duquel il les attend, & qu'il a creuſé en formant, à force de tourner ſur lui-même, des ſillons concentriques de plus en plus profonds. Il eſt peu de curieux qui ne ſe ſoient procuré le ſpectacle de la patience de cette

larve à attendre sa proie ; celui de son activité à lancer une grêle de pierres pour faire rouler jusqu'au fond du précipice les i. qui n'ayant fait qu'y mettre le pied voudroient s'en éloigner ; enfin le spectacle de sa constance à réparer péniblement le dégât, en rejetant hors de l'entonnoir, avec ses pinces comme avec 2 cornes, le sable trop gros qui y a roulé. Parvenue à sa grosseur elle se file une coque en boule recouverte de sable, & là elle se change en nymphe dans laquelle on reconnoît les parties de l'insecte parfait. Celui ci est allongé comme une *Demoiselle*. Ses œufs sont peu nombreux, gros, oblongs, blanchâtres & ravés de rouge. Ce pays n'en a offert qu'une esp. à GEOF., & je ne parlerai que de la 1re. des 5 exotiques de FAB. décrite par GUER.

1. *Le Fourmi-Lion*, l. 11 ; tête large, brune, tachetée de jaune ; gros yeux ; cou l. & cyl. ; corcelet & ventre bruns, celui-ci à 8 anneaux ; gr. ailes transpar. à nervures n.

2. *F. moucheté*, l. 2″. C'est un géant dans ce g. Corps n., collier jaune ; ailes grises tachetées de n. & à nervures jaunes ; ant. & pattes n. ; ces dernières, & le corcelet velu ; gr. yeux saillans, sans yeux lisses ; gr. ailes transpar. ; au Cap. J'ignore si la larve de cette esp. a les mœurs de la nôtre.

FOURMILLER, q. 1er. g. de BRIS. destiné à des q. à l. museau édenté, gueule étroite, langue ronde & l., qu'ils insinuent dans les fourmillieres d'où ils la retirent chargée des gr. Fourmis dont ils font leur principale nourriture. Ils ont le corps velu, les ongles l. & recourbés, marchent mal, lentement & sur les talons, dorment de jour, supportent de l. dictes, se défendent couchés sur le dos, & sont apprivoisables. C'est dans l'Amér. merid. que se trouvent communément ces animaux, & BUF. les croit même particuliers à cette unique contrée, mais ZIM. a fait voir qu'il s'en trouvoit en quelques lieux de l'Afrique, KOLB y ayant vu le Cochon de terre, & PAL. un fœtus, du même animal, ou du Tamanoir, trouvé vers le Cap.

1. *Le Tamanoir*, l. à 4′ de l., sans la queue qui en a 2 ½ ; elle est couverte de poils rudes, plats, longs d'1′, & elle lui sert de parapluie & de parasol ; cou fort court ; tête étroite ; oreilles courtes & rondes ; petits yeux ; langue menue, l. de 2′ que l'animal replie dans sa bouche qui s'avance en museau l. & grêle ; pi. ronds, anter. tetradact., poster. pentadact. ; les jambes poster. h. d'1′, les anter. un peu plus longues ; pelage gris mêlé de n., sur-tout vers la partie poster. ; tache blanche au-dessus de la poitrine.

2. *Le Tamandua*, beaucoup plus pet. que le précéd., n'ayant que 18″ de l. ; queue l. de 10″, prenante, nue au bout ; museau long, grêle, un peu recourbé en-dessous ; langue de 6″ logée dans un canal creusé dans la mâchoire inférieure ; cou assez gros ; pi. du préced., jambes plus courtes ; poils durs, d'un jaune pâle, tache n. à la partie antér. des flancs. Cet animal se suspend aux branches par la queue, s'arme d'un bâton quand on l'irrite, & rejete par les narines une portion d'eau après avoir bu.

3. *Le Fourmilier* simplement dit ; beaucoup plus pet. que les autres ; l. 8″, queue l. de 7, prenant., grosse à la base, rétrécie & nue au bout ; cou presque nul ; grosse tête ; museau conique, moins l. que celui des précéd., mais ouverture de la bouche plus gr. ; oreilles courtes & cachées par les poils ; jambes h. de 3″, pieds antérieurs didactyles, poster. tétradact. ; poils doux & soyeux, d'un brun-roux mêlé de jaune sur le dos, gris sous le ventre.

4. *Le Cochon de terre*. V. ce mot.

FOURMILLER. o. du g. de la Grive de BRIS. On a laissé les o. de cette famille dans une gr. confusion jusqu'à BUF., qui le premier les a bien fait connoître, & les a réunis comme en une famille. Cependant il ne faut pas imaginer que le désordre soit ordin. tel que cet illustre Naturaliste paroit l'indiquer quand il attaque les classifications des methodistes. Mettre un o. dans le g. du Merle n'est pas plus en faire un Merle que mettre l'Anchois dans le g. de l'Alose, le Tigre dans le g. du Chat n'est faire de l'Anchois une Alose, & du Tigre un Chat. Les Fourmilliers ne sont certainement ni des Merles ni des Brèves, mais ce sont des o. du g. du *Merle*, & dans ce g. ils approchent plus de la *Brève* que d'aucune autre espece. Ils ont comme la Brève la jambe l., la queue & l'aile courtes, l'ongle poster. arqué & long, le bec dr. & allongé, la mandibule supérieure échancrée à l'extremité. En eux, comme dans la Brève, cette mandibule se courbe à sa jonction avec l'infer., & elle la dépasse un peu. Mais ils ont d'une part la langue garnie de pet. filets cartilagino-charnus vers la pointe, & de l'autre leurs plumages different de celui de la Brève. Leur langue est appropriée à leur nourriture, car ils vivent, sur-tout, de Fourmis qui sont incroyablement abondantes à la Guiane, ainsi que dans toutes les terres chaudes

des & humides de l'Amér. mérid. qui ſont la patrie de ces oiſeaux. Ainſi la PROVIDENCE, en mettant l'organiſation des Fourmillers oiſeaux & quadrupedes en harmonie avec les i., dont l'enchaînement des cauſes & des effets rend l'extrême multiplication propre à ces climats, a pourvu en même tems à leur deſtruction de maniere à ne point infecter l'air. Tous ces o. ayant les ailes & la queue courtes volent mal; auſſi volent-ils peu, & leur deſtination n'exige pas qu'ils le faſſent. Ils vivent communément en troupes, les eſp. & variétés mêlées entre elles. Dans toutes le mâle eſt plus petit que la femelle. Celle-ci pond 3 ou 4 œufs dans un nid hémiſphérique fait d'herbes ſeches entrelacées, & ſuſpendu, à quelques pieds de terre, au bout d'une branche flexible. BUF. en décrit un aſſez gr. nombre d'eſpeces.

1. *LE ROI DES FOURMILLERS*, c'eſt le plus gr. de tous, l. 7″ 6‴; bec plus gros même à proportion que celui des autres eſp.; moins ſocial, & plus ſouvent ſeul; pi. bruns l. de 2″; dos brun-roux nué de n. & de blanc, ventre blanc rouſsâtre; gorge & cou de couleurs du dos, mais plus foncé, coupés par 2 bandes blanches venant des coins du bec.

2. *L'AZURIN*, taille un peu ſupér. à celle du Merle; tête & cou occupés par 5 raies, dont 3 n. & 2 jaunes; le reſte du corps jaune & bleu, excepté le dos qui eſt d'un brun rougeâtre.

3. *LE GR. BEFFROI*, taille peu conſtante, l. moyenne 6″ 6‴; dos brun pâle, ventre blanc varié de gris; bec ſupér. n., infér. blanchâtre; pieds plombés; voix étonnamment forte pour la taille de l'o., cri répété pendant une heure au lever & au coucher du Soleil, eſp. de rappel qui imite le tocſin, & ſe fait entendre de fort loin.

4. *LE PET. BEFFROI*, l. 5″ 6‴; dos d'un brun olivâtre éclairci vers le croupion, ailes & queue brunes, gorge blanche, h. du ventre blanc-ſale tacheté d'un brun rouſsâtre qui couvre le bas-ventre.

5 *PALIKOUR*, ou *Fourmiller* ſimplement dit; l. 6″; gorge & h. de la poitrine d'un noir bordé de blanc; dos gris brun, avec une tache n. au milieu; ailes d'un gris brun varié de n. & de blanc; ventre cendré; bec & pi. noirâtres.

6. *COLMA*, même taille; dos brun, poitrine & h. du ventre gris-bruns, bas-ventre cendré; demi-collier roux derriere le cou; gorge blanche piquée de gris-brun; eſpece voiſine ou variété du précédent. BUF. croit le *Tétéma* une variété du Colma, ou ſon mâle. Cependant il les dit de même taille, & ici les mâles ſont plus pet. que les femelles. Le *Tétéma* diffère du Colma par ſa gorge, ſa poitrine & ſon ventre d'un brun noirâtre.

7. *F. HUPPÉ*, l. 6″; huppe mobile de l. plumes n.; gorge n. & blanche, ventre n., dos gris-cendré; huppe de la femelle rouſſe. BUF. regarde comme une variété de cet oiſeau le *Griſin*, plus pet., ventre blanchâtre, dos gris-cendré; trait blanc allant du bec au ſinciput en paſſant par l'œil.

8. *F. A OREILLES BLANCHES*, l. 4″ 9‴; ſinciput brun, gorge n., trait blanc de plumes un peu plus l. à l'angle poſtér. de l'œil; dos varié d'olive & de rouſsâtre; ventre antér. roux, poſtér. gris.

9. *CARILLONNEUR*, l. 4″ 6‴; tête, gorge, cou & poitrine blancs tachetés de n.; traits n. allant des angles du bec le l. du cou juſqu'au dos; celui-ci brun gris; ventre brun roux; vivant en pet. troupes de 5 ou 6, & faiſant entre eux pendant des heures entieres une eſp. de carillon comme ſeroit celui de 3 pet. cloches de ſons différens.

10. *BAMBLA*, l. 4″; dos brun-rouſsâtre; trait blanc tranſv. ſur l'aile; ventre blanc-ſale & gris.

11. *ARADA*, voyez ce mot. BUF. décrit enſuite 2 o. qu'il réunit ſous le nom de *Fourmillers-Roſſignols*, parce qu'ils ont le bec, la langue, les pieds & les mœurs des F., mais la longue queue des Roſſignols. Ces 2 o. ſont:

1. *LE CORAYA*, l. 5″ 6‴; devant du cou blanc, poitrine cendrée, ventre rouſsâtre, tête n., dos brun-roux, queue tranſv. rayée de noirâtre.

2. *L'ALAPI*, l. près de 6″; devant du cou & poitrine n.; ventre cendré; deſſus brun olivâtre, avec une tache blanche au milieu du dos du mâle.

FOURMILLOU, o. Grimpereau.

FOURNIER, o. *Voyez* à la ſuite des Promérops.

FOURRE-BUISSON, o. Troglodyte.

FRAISE, c. Cœur d'ARG. preſque triang., marqué de points rouges ſur des cordons longit. & blancs.

FRAISE, o. 4e. Caille.

FRAISE DE VEAU, zo. eſp. ou variété de Millepore à qui ſa forme a fait donner ce nom.

FRANÇOISE (la), i. 6e. Demoiſelle.

FRANCOLIN, o. du g. de la *Perdrix*. L'eſp. qui ſe trouve en Europe diffère de la Perdrix, en ce qu'au lieu du tubercule de celle-ci

le F. a un éperon ou ergot à chaque pied, & en ce que ſon bec eſt proportionnellement plus l. & plus fort; plumage très-varié mais très-peu conſtant; devant & deſſous du corps n., trait blanc ſur la joue, collier marron, dos varié de fauve & de brun-noirâtre; bec n., pieds rouges; taille de la Perdrix rouge; en Italie, Sicile, &c. mais rare; chair très-eſtimée.

Francolin de Madagascar, ou de *Cayenne*; un peu plus gr.; occiput jaune rouſsâtre; joues blanches coupées de n.; gorge blanche, cou antér. n. piqué de blanc; ventre n. piqué de rouſsâtre; ailes noires, blanches & rouſsâtres. Maud.

On a abuſiv. nommé Francolin la *Gelinote*, l'*Attagas*, l'*Arbenne* & une gr. *Barge* rouſſe.

FRANGE *bigarrée*, i. 132e. Phal.

F. pourprée, i. 59e. Phal.

FRAYE, o Draine. *V.* 2e. Grive.

FRAYONNE, o. Freux, 2e. Corneille.

FRÉGATE, {2o. Galere / o. du g. du Fou; palmipede à doigts crochus, vorace & courageux; c'eſt un des oiſeaux qui s'élevent le plus haut & qui vole le plus long-tems; on diroit qu'il monte au-deſſus de la région des tempêtes; &, entre les tropiques qui paroiſſent lui ſervir de barriere, on le trouve à 3 & 4 cents lieues des terres. Cependant à moins qu'il ne rencontre quelque rocher il faut qu'il faſſe cette route & le retour ſans ſe repoſer, car jamais il ne ſe poſe ſur l'eau. Une fois placée ſur cet élément la Fregate ne pourroit plus prendre l'eſſor, à cauſe de l'énorme l. de ſes ailes. (1) Cette même l. des ailes l'empêcheroit auſſi de s'élever de terre, & jamais elle ne s'y poſe, mais elle ſe perche & niche ſur les arbres. Groſſes jambes courtes, tête aſſez pet. & aplatie; gr. yeux, dont le contour eſt ſans plumes. Ce brigand prend adroitement au vol, avec ſes griffes & ſon bec, les poiſſons volans & autres; il attaque les oiſeaux aquatiques, & ſur-tout les *Fous*, & quoique n'étant pas plus gros qu'une Poule il leur fait lâcher & même dégorger le poiſſon. Il eſt vrai que ſon envergure qui eſt de 14′ offre en l'air une ſurface qui peut les effrayer, en même tems qu'elle donne à ſa chûte une rapidité & une force impoſantes. Plumage commun. n. ou très-brun à reflets violets; quelques individus ont le ventre blanc, & même la tête, le cou & la poitrine, & l'on croit que ce ſont les femelles. Ces mêmes individus n'ont pas ſous le bec, le long de la gorge, la membrane rouge & dilatable qu'ont les premiers, que l'on ſuppoſe être les mâles.

FRELON, i. 9e. tétrapt. névropt. de Geof.; ant. en maſſe; ailes infér. plus courtes; bouche armée de mâchoires; aiguillon du derriere dentelé; ventre de groſſeur égale & intimement uni au corcelet; 3 yeux liſſes. Geer trouve cet inſecte trop ſemblable à la *Mouche-à-ſcie* pour en faire 2 g. différens; il les réunit, & place le Frelon dans la 1re. famille du genre.

1. *Frelon à épaulettes*, l. 10, lar. 3; ant. à 2 art. courts, velus & noirâtres, ſuivis de 3 longs, jaunes & liſſes, enſuite d'un dernier jaune & gros; tête noire & jaune; corcelet noirâtre, velu, à plaque jaune ſur chaque épaule; anneaux du ventre n. & jaunes; ailes fauves, peu veinées; appendices aux cuiſſes, ſur-tout poſtér.
2. *F. à échancrure & à ventre jaune*; même taille; antennes, tête & jambes fauves; corcelet & cuiſſes n., ventre n. en-deſſous à 2 bandes jaunes, jaune en-deſſus, à 1er. anneau échancré au milieu, & laiſſant voir à ſon défaut une tache de poils jaunes; ailes jaunâtres veinées de brun.
3. *F. n. à échancrure*, l. 12; ant. jaunes; le 1er. anneau du ventre échancré & laiſſant voir une membrane jaune; ailes tranſpar. variées & à bordure extér. brune.
4. *F. à anneau n.*, l. 10; couleur de fer; corcelet & 1er. anneau du ventre n.

FRELOT, *Frelote*, o. Pouillot.

FRENEAU, o. Orfraie.

FRENEROTET, o. Pouillot.

FRESAIE, o. Effraie, & quelquefois Engoulevent

FRETILLET, o. Pouillot.

FREUX, o. 2e. Corneille.

FRIGANE, i. 5e. tétrapt. névropt. de Geof., autrement appellé *Mouche papillonacée*; ant. filiformes; ailes en toît, relevées à l'extrémité; 4 barbillons; queue ſimple & nue; 3 pet. yeux liſſes. On voit par ces caracteres de la Frigane & par le nombre des art. de ſes tarſes dans le tableau, que l'on a eu tort de la confondre avec la *Perle*. Sa larve eſt l.,

(1) L'obſervation, faite à Naples par Maud. au ſujet des Goëlands, pourroit cependant prouver que quand les vagues ſont en carènes aiguës, un o à l. ailes peut partir de leur ſommet. V. Goëland. Il eſt vrai que la Frégate a les ailes bien plus l. que ce dernier Oiſeau.

elle a une tête écailleuſe munie de 2 ſerres placées ſous une eſp. de caſque. Sa levre inſér. eſt à filiere comme dans les Chenilles. Elle a 12 anneaux, dont les 3 premiers portent les 6 pattes ; les 2 dernieres de celle-ci ſont les plus longues. Les 2 premiers anneaux ſont écailleux ; le 3e. eſt charnu, jaunâtre & piqué de brun, le 4e. porte 2 mammelons. Les 8 autres ont 2 aigrettes analogues en apparence à des ouïes. Le dernier a 2 crochets écailleux par leſquels l'i. s'attache à ſon fourreau. Ce fourreau eſt un tuyau de ſoie couvert de bois, de ſable, de débris de plantes, de coquilles, &c. La nymphe eſt l. & jaunâtre. Elle reſſemble à l'i. parfait, & a, de plus que lui, antér. 2 pet. crochets qui lui forment un bec, & poſtér. 2 petites cornes charnues. L'i. parfait ſe montre au bout de 16 ou 20 jours. Sa bouche eſt une eſp. de trompe entourée de 4 barbillons, & ſes ant. ſont très-longues. On le trouve en été près des rivieres. FABR. a vu, au Groënland, ſa larve ſous la glace.

1. *La Frigane fauve*, l. 11 ; ant. dr. en-devant ; ailes veinées débordant le ventre ; pattes l. & un peu épineuſes.
2. *F. panachée*, l. 7 ; d'un jaune brun ; 2 taches blanches à l'aile.
3. *F. brunes à ailes fauves ;* pattes & ailes unies ; ant. droites.
4. *F. fauves à ailes plombées*, l. 4 ½.
5. *F. à ant. panachées*, l. 4 ½, d'un gris obſcur ; tache blanche à la jonction des ailes ; l. ant. coupées de brun & de blanc.
6. *F. à ailes tachetées & ant. courtes*, l. 4 ; ant. & corps bruns ; pattes jaunâtres ; ailes nébuleuſes.
7. *F. à ailes tachetées & ant. longues*, l. 3 ½, d'un cendré brun ; ant. triples du corps.
8. *F. n. à ailes pâles veinées*, l. 5 ; pattes blanchâtres ; ailes veinées de brun.
9. *F. verte*, l. 3 ½ ; ailes blanches & tranſp. ; ant. fines, annelées de brun & de gris.
10. *F. à ailes ponctuées*, l. 1 ½. lar. 1, d'un brun verdâtre ; ant. courtes ; gr. ailes à nervures & taches n.
11. *F. mouche en deuil*, l. 2 ½ ; proportionnellement moins allongée que les autres ; noire ; ant. courtes ; larve à pattes d'une longueur énorme.
12. *F. mouche pâle* ; comme la précéd., mais d'un brun noirâtre, ailes tranſpar.
13. *F. marbrée à pattes panachées*, l. 8, l. 2 ; d'un n. brun, taches cendrées.
14. *F. enfumée*, l. 2 ½, lar. ½ ; n. ; ailes brunes variées de n.
15. *Frigane à nervures*, l. 3, lar. 1 ; pâle ; ailes blanches, les nervures piquées de brun.
16. *F. ſavoyarde*, l. 5 ; n., ſans excepter les ailes
17. *F. demi-deuil*, l. 3 ; n., coupée de 2 bandes blanches ; ant. blanches au milieu.

Voyez encore *Piébule*.

FRINSON, o. Verdier.

FRIQUET, o. du g. du *Moineau*, eſp. très-diſtincte, comme le dit BUF., ces 2 o. ne ſe mêlant point enſemble & n'ayant pas les mêmes habitudes. Le Moineau ne quitte pas nos habitations, nos murs, nos toits ; mais le Friquet leur préfere la campagne. Le M. niche à de gr. hauteurs, & le F. près de terre. Celui-ci a auſſi le vol & la marche moins peſans que le M. ; il eſt plus pet., plus vif & plus frétillant ; il eſt moins familier & moins gourmand ; il préfere les fruits & les pet. graines ſauvages aux grains que le M. dévaſte. Occiput rouge-bai, joues blanches & n. ; croupion gris ; gorge n. & le reſte du plumage du Moineau. Cette eſp. offre différentes variétés telles que l'o. dit *Moineau de montagne* à collier blanc, tête marron, croupion gris-rouſsâtre, & tache de cette couleur vers les oreilles ; le *M. à collier* qui a le collier du précéd., & tout le reſte du plumage du Friquet ; le *Moineau fou*, ou *Friquet d'Italie*, auſſi gros que le M. franc, dos gris-rouſsâtre à taches ferrugineuſes, ventre jaunâtre ; & le *Paſſereau ſauvage* qui eſt un F. de Provence. BUF. rapporte au F. les o. ſuivans, dont je retranche d'après lui le *Paſſe-vert*.

1. *LE PASSE-BLEU*, ou *Moineau bleu de Cayenne* ; plumage bleu tirant au violet ; bec n., pied d'un brun rougeâtre ; un peu plus gr. que la Linote.
2. *LE FOUDIS*, o. de Madagaſcar, auſſi nommé *Cardinal* à cauſe de ſon plumage qui eſt, ſelon l'âge & l'époque par rapport à la mue, d'un rouge plus ou moins brillant, excepté 2 traits n. aux côtés de la tête, les couvertures des ailes brunes & les pennes noirâtres ; quelques individus ont le ventre n., mais ſont d'ailleurs ſi ſemblables aux autres qu'ils ne paroiſſent qu'une variété.
3. *LE FRIQUET HUPPÉ* de Cayenne, & celui de la Caroline que MAUD. regarde comme 2 o. différens. Le 1er. à huppe d'un rouge vif, gorge, poitrine & ventre d'un rouge plus clair ; deſſus brun ; bec rougeâtre ; le 2e. plus gros, tête n. ; ſinciput, côtés & devant du cou rouges, deſſus brun mais varié de traits noirâtres, & croupion rouge ;

le milieu du ventre n., ſes côtés d'un brun rougeâtre ; ſans huppe ; bec brun, queue plus courte que celle du précéd.

i. *Le Beau-marquet*, o. de la côte d'Afr. ; rouge vif autour du bec, le reſte de la tête cendré ; dos olivâtre ; ailes variées d'olivâtre & de n. ; queue rouge ; collier jaune ; poitrine & h. du ventre couverts de plumes blanches au milieu, bordées de n. & de jaunâtre ; bas ventre blanc.

FRISCH, i. Teigne de Suede à laquelle on a donné le nom de ce Naturaliſte ; ant. médiocres, blanches au bout, ailes brunes dorées. LINNÉ.

FRONDIPORE, zo. Millepore de PAL. blanc, caſſant, groſſiérement réticulé & ondé ; à rameaux nombreux & dichotomes, qui ſouvent s'uniſſent entre eux. Ces rameaux ſont plats, liſſes d'un côté, de l'autre couverts de verrues criblées de pores ou orifices des cellules ; dans la Méditerranée.

FUJET, c. Sabot d'AD. aſſez ſemblable au Vaſſet, mais plus petit de moitié, & à 6 ſpires bien arrondies & chagrinées.

FULMAR, o. 8e. Pétrel.

FUNÉRAIRE (la), i. 167e. Phalène.

FUNON, c. Buccin d'AD. l. de 5‴, lar. de 2 ½ ; à 10 ſpires ſtriées ; 3 groſſes dents au milieu de la levre gauche.

FURET, q. du g. de la *Belette*, l. de 14″, ſans la queue l. de 5 ; oreilles dr., courtes & larges ; yeux rouges, pelage d'un jaune pâle ; corps plus mince & plus allongé que celui du *Putois*, auſſi a-t-il 15 côtes, tandis que le *Putois*, la *Fouine* & la *Marte* n'en ont que 14, ce qui caractériſe bien décidément une différence d'eſpece. Cependant ERX. aſſure que le Furet a produit avec le Putois, & que les petits qui en proviennent ont le pelage plus ſombre ; mais on ſait que ces accouplemens & leurs ſuites ne prouvent rien par rapport à la diſtinction des eſpeces. Le Furet eſt originaire de pays chauds, & il ne peut ſubſiſter ici qu'en domeſticité pour la chaſſe du Lapin. Il eſt agile ; il a une mauvaiſe odeur que la colere exhale ; il ſuce plus le ſang des animaux qu'il ne mange leur chair ; il eſt ſi fort qu'il vient ſans peine à bout d'un Lapin 4 fois plus gros que lui.

Furet-petite-Loutre, q. Schaeſchkai.

F. de Java, q. de la taille du Furet ; tête d'un bai-foncé, dos roux, ventre jaunâtre ; bout de la queue n. ; creuſant de petits terriers comme ceux de la Taupe ; vivant de Mulots, oiſeaux, &c. BUF. le regarde comme une variété du *Vanſire*.

FUSEAU, c. Farois d'AD. & Buccin d'ARG. à longue queue détachée, bouche allongée, levres rebordées & dentées ; ſouvent cannelé.

G

G A B

GAAR (gr. & pet.), p. Ce ſont, dit-on, 2 eſpeces d'Aiguilles eſtimées dans l'iſle de Tabago ; la gr. a 2′, la pet. 1′ de l. ; ce peuvent être des Orphies.

GABIAN, o. Goënland.

GABIRA, q. Grande Guenon de la Nigritie. MARCGRAVE.

GABOT, p. Exocet.

GACHET, o. 5e. Hirondelle de mer.

GADIN, c. Lépas de la 1re. ſection d'AD. *V.* le tableau ; plus réguliérement conique que le *Soron* auquel il reſſemble fort d'ailleurs.

GAFET, c. Telline d'AD. fort ſemblable au Pamet, excepté qu'elle eſt liſſe, plus plate & de dimenſions différentes, ayant 6‴ de l., 10 de large & 4 de profondeur.

GAGNOLA, p. Trompette.

GAI, p. Jeune Pucelle.

G A L

GAJAN, p. Méneſtrier.

GAIDARON, c. Pour AD. c'eſt un g. voiſin de l'*Huître*, *v.* Guron & Satal, les 2 eſp. qui le compoſent. Pour ARG. c'eſt une eſp. d'Huître oblongue, avec un mammelon à la charniere.

GAL, p. 21e. g. de GO., par conſ. acanthopt. thor. ; corps ové, dos élevé, ventre ſaillant, côtés fort comprimés ; écailles confuſes, pet., âpres ; tête en pente, large, comprimée, alép. avec un bec ; mâchoires inégales, pet. dents confuſes, recourbées & inégales ; yeux h. & gr. ; narines doubles, les poſtér. plus gr. & près des yeux ; opercules mobiles, de 2 pieces ; membrane branc. à 7 rayons ; quelquefois des aiguillons à la nuque ; lig. latér. h. & parallele au dos ; pet. anus à l'équilibre ; 2 dorſales preſque unies,

la 1re. piquante & raclée, la 2e. rayonnée & du milieu du dos à la caudale ; pector. baſſes, arrondies & rayonnées ; ventrales pointues, l. & compoſées ; anale oppoſée à la 2e. dorſale, interrompue, ordin. comp. ; caudale arrondie, ou fendue ; ſouvent la baſe des nageoires eſt armée d'aiguillons.

Le Gal, ou *Poiſſon St. Pierre*, ou *Dorée*, p. de ce g., vorace, ſaxatile, extrêmement comprimé ; tête & dos bruns, côtés d'un jaune doré, nageoires griſes, lig. latér. très courbe ; épine à chaque angle de la mâchoire, rangée de courts piquans de chaque côté de la carène du dos & de celle du ventre ; 2 aiguillons près des pectorales qui ſont griſes & bordées de jaune ; caudale arrondie ; marque brune ronde, de 5 à 6‴ de diam. au milieu de chaque côté du corps. Rond., Wil., Jons., Gron., &c. Bloch cite ſur ce p. Duh. dans ſa ſynonymie. Cependant l'ichthyologiſte de Berlin ne parle pas des prolongemens de la membrane de la 1re. dorſale & de l'anale en digitations terminées par des brins filiformes entre chaque aiguillon, que l'Auteur du traité des pêches fait entrer dans ſa deſcription ; mais Bloch prolonge & amincit chaque aiguillon même. L. 15″, lar. 6. D. 10, 23. P. 14. V. $\frac{1}{5}$. A. $\frac{4}{17}$. Ce p. eſt beaucoup plus rare dans la Méditer. que dans la mer du nord ; chair eſtimée.

GALANGA, p. Baudroie.

GALÉOTE, r. Lézard d'Aſie, du 4e. g. pentadactile ; tête couverte d'écailles imbriquées, épineuſes ſur le ſommet ; écailles lancéolées depuis la tête juſqu'au milieu de l'épine du dos ; queue effilée 2 fois auſſi l. que le corps ; dos azuré ; ventre d'un bleu pâle. On dit qu'en Arabie, où cet animal a des couleurs plus variées, il eſt preſque domeſtique comme nos Chats, allant ſur les toîts & dans les greniers, & y guettant les Souris & les Araignées.

GALERA, q. Taïra.

GALERAND, o. Butor.

GALERE, v. *Méduſe*, ou *Ortie errante* de forme ovale, qui paroît comme une veſſie pleine d'air, mais enrichie de riches couleurs. Ce mollusque ſemble flotter au gré des vagues ; cependant, de 8 appendices aſſez l. & plates dont il eſt muni, 4 paroiſſent lui ſervir de nageoires, & 4 de voiles ſur leſquelles le vent agit. On n'en diſtingue pas l'organiſation. Son attouchement cauſe, dit-on, une inflammation comme le font pluſieurs Orties. Mis par terre & frappé du pied il fait en crévant le même bruit que la veſſie aërienne d'un p. Son plus gr. diam. eſt d'environ 3″. Aucun Auteur, je crois, ne dit lui avoir vu une bouche, ce qui paroît devoir l'éloigner des autres orties. *V.* Velette.

GALERITE, o. Cochevis, Alouette huppée, ou Jaſeur.

GALERUQUE, i. 30e. Coléopt. de Geof. ; ant. d'égale groſſeur, à art. preſque globuleux ; corcelet raboteux & bordé ; aſſez ſemblable à la Chryſomele, mais plus alongé.

1. *Galeruque brunette*, l. 4. lar. 3 ; d'un brun n. ; ant. de 11 art., égales à la demi-l. du corps ; corcelet à rebords ſaillans ; dans les prés.
2. *G. ſanguine*, l. $2\frac{1}{2}$; deſſous n., deſſus rouge, étuis pointillés.
3. *G. à bande de l'Orme*, l. 2, 3 ; n. en-deſſous, deſſus jaunâtre, pet. tache n. à la tête ; corcelet à ſillon tranſv. & à 3 taches n. ; étuis avec chacun une bande n. ; œufs, larve & i. parfait ſur les feuilles de l'Orme.
4. *G. aquatique*, l. 2 ; comme le précéd., mais les étuis ſans bandes ; ſur le Potamogéton, ou épi d'eau.
5. *G. griſette*, l. $2\frac{1}{2}$; tête, deſſous du corps & ant. n. ; corcelet & étuis pâles variés de n. ; ſur le Boulcau.
6. *G. violette*, l. 3 ; étuis bordés & pointillés.
7. *G. verte*, l. $2\frac{1}{2}$, lar. $1\frac{1}{2}$.
8. *G. quadrille*, l. $2\frac{1}{3}$, lar. 1 ; rouge jaunâtre, à 4 taches n.

GALLINE, *Gallinette*, p. Perlon.

GALLINSECTE, i. Kermès.

GALONNÉ (le), p. 9e. Chien de mer de Brous. différent de ſes congéneres par 7 bandes noirâtres étendues parallélement, du muſeau à la queue ; tête plus large que le corps ; dents comprimées, aiguës, en pluſieurs rangs tranſv. à la mâchoire ſupér. ; narines en partie fermées par un lobe large ; yeux méd. & oblongs ; trous des tempes 3 fois plus pet. que les yeux ; 5 évents ; pectorales gr. & horiſontales ; ventrales preſque triang. ; 1re. dorſale au-delà du milieu du dos & des ventrales, 2e. à l'aplomp de la partie poſtér. de l'anale ; peau chagrinée en pet. écailles à 4 pans ; l. 2 à 3′ ; près du Cap.

GAMMA, i. 5e. Papillon.

GAMBETTE, o. Chevalier aux pieds rouges.

GAN, o. Harle du lac de Conſtance.

GANGA, o. *V.* Gélinote.

GANNET, o. Goëland brun.

GANT DE NEPTUNE, zo. Variété de l'Éponge uniquement conſidérée dans ſa forme extér.

GANYMEDE, Pap. à double queue n., les

ailes supér. vertes piquées d'or ; les infér. variées de n., d'or, & de vert. A Surinam. FAB.

GARAGAY, o. de proie d'Amér., qui a la tête & l'extrêmité des ailes blanches, & la taille du Milan, selon NIEREMBERG.

GARBOTIN, *Garbotteau*, p. Meûnier.

GARDON, p. d'eau douce du g. de la Carpe, assez semblable au Meûnier, mais plus vif & plus léger ; beaucoup moins grand que la Carpe ; corps large, iris doré, tête verdâtre, dos bleu, côtés argentés, ventre blanc mat ; dorsale brune à base rougeâtre, l. 6 à 12″. ROND., BELON, JONS., GESNER, DUH. P. 16. V. 8 ou 10. WIL. regarde ce p. comme une variété de la Rosse.

GARGANEY, o. Sarcelle & Harle.

GARIN, c. Huître du Sénégal à c. triang. plate, l. de 18‴, lar. de 14, pointue vers le sommet, plus épaisse que le Gasar auquel elle ressemble assez, mais relevée vers son extrémité par 5 à 6 cannelures qui alternent avec des dents en zigzag.

GARLU, o. 6e. esp. étrangere rapportée au Geai.

GARNOT, c. Lépas d'AD. à c. chambrée, en nacelle mince & transpar., n'ayant que 6‴ de diam. ; cloison n'occupant que le tiers de sa l. ; blanche & polie, sur-tout à l'intérieur.

GARROT, o. 13e. Canard.

GARSOTTE, o. Sarcelle.

GARZETTE, o. 6e. *Héron.*

GASAR, c. Huître d'AD., la seule de toutes celles du Sénégal qui soit bonne à manger, elle s'attache aux arbres ; l. 3″, lar. 18‴ ; quelquefois beaucoup plus grosse, toujours assez mince, en quarré long, obtuse à son extrémité supérieure, en pointe arrondie vers la charniere ; extér. rude & raboteuse, intér. luisante ; battant supér. plat, l'infér. creux & plus grand.

GASCANELLE, *Gascanette*, *Gascon*, p. Maquereau bâtard. *V.* ce mot.

GASÉ (le), 43e. Papillon.

GASSIGIAK, q. 7e. Phoque sans oreilles externes.

GASTA, p. selon DUH. on nomme ainsi à St. Jean-de-Luz un p. très-semblable à la *Sardine* pour la position de ses nageoires ; l. 5 à 7″ ; corps plus plat & plus large que celui de la Sardine, œil & écailles plus pet. ; dos brun-vert, ventre blanc ; lig. latér. marquée de pet. p. n. distans de 2‴, le 1er. triple des autres & gros comme un pois.

GASTEROSTE, p. Épinoche.

GATAN, c. Came d'AD. l. de 9‴, lar. de 18 ; à 20 cannelures transv. médiocres & arrondies, de couleur de chair à l'extérieur & à l'intérieur.

GATEAU, v. cr. Section d'Oursins catocystes de KLEIN, à base irréguliere, de forme applatie, à bords sinueux, & dont la surface est ornée de 5 feuilles. Quand il regne des trous de la surface supér. à la base, on les nomme *Gâteaux de miel.* Quand ils sont plats, plissés & très-sinueux, on les nomme *Beignets*, & on les appelle *Rotules* quand ils sont couverts de pet. anneaux, la moitié de la surface du contour rayonnée ou dentée, l'autre moitié unie & arrondie.

GATEAU FEUILLETÉ, c. Huître d'ARG. de forme ronde, découpée en gr. lames très-saillantes, déchiquetées, étagées & d'un blanc taché de rose.

GATTE, p. Pucelle.

GATTEREAU, p. Hertault.

GATTORUGINE, p. de la Méditer. & de l'Océan Atlantique, du g. des *Percepierres*, reconnoissable à 2 ou 3 cirrhes branchus placés sur la nuque & autant sur les yeux ; tête comprimée & émoussée ; mâchoires égales, dents minces & terminales ; tronc comprimé, orné de raies brunes ou couleur de feuille morte sur un fond d'un vert brun ; lig. latér. dr. dit BLOCH, brisée au milieu, & h. dans sa 1re. moitié, & basse dans la 2e. selon la fig. donnée par cet Auteur. Anus à l'équilibre ; nageoires jaunâtres, dorsale quelquefois tachée de n. antérieurement, mais cette tache ronde est sans iris. D. 31. P. 14. V. 2. A. 21. FORSK. donne à ce p., dans les trous qu'il habite au sein du limon, un Ver pour compagnon, espece de petit domestique dont il paroît qu'il met le travail à profit pour s'enfoncer plus aisément dans la terre ; on mange ce Ver sur les côtes de la mer Rouge.

Quand on cherche, dans la nouvelle Encyclopédie, le mot *Gattorugine*, on est fort surpris de s'y trouver renvoyé à la Coquillade. Si l'on a la complaisance d'être docile à ce renvoi, l'on s'en fait bon gré, car on ne trouve pas au mot *Coquillade* la description de la Coquillade, mais celle de la Gattorugine & sa synonymie. En sorte que, quoique DAUB. qui suit LIN. dans cet ouvrage, indique comme lui, page 58, la Coquillade pour 1re. esp. & la Gattorugine pour 5e., cependant il fait de ces 2 poissons un seul animal dans le corps de l'ouvrage. Je ne prétends pas avertir de cette mépriſe les

Naturaliſtes, mais j'en préviens le commun des Lecteurs qui croiroient trouver au mot *Coquillade* la deſcription de la coquillade; il eſt bon qu'ils ſachent que c'eſt celle de la Gattorugine, ſans quoi ils confondroient ces 2 p. en un ſeul.

GAVIAN, o. Mouette tachetée.

GAVION, o. Caracara.

GAVOUÉ, o. Ortolan de Provence.

GAUVÉRA, q. On dit que c'eſt une Taupe de Java à échine en carène aiguë & à pi. blancs.

GANTEREAU, o. Geai.

GAZELLE, q. BUF. & la plupart des Naturaliſtes nomment ainſi des biſulces cornus ſans barbe au menton, avec un pinceau de poils aux genoux antér., que PAL. a fait entrer dans ſon g. d'Antilopes. V. ce mot. La 9e. Antilope a gardé partic. le nom de Gazelle.

GEAI, o. 16e. g. de BRIS. voiſin de celui de la Pie; les oiſeaux de ces 2 g. étant également tétradac. à 3 antér., ayant tous un bec conique dr.; mais dans la Pie la mandibule ſupér. dépaſſe un peu l'infér. par ſon extrémité qui eſt un peu rabaiſſée, & dans le Geai les 2 mandibules ſont égales & droites juſqu'au bout; les plumes de la baſe de ce bec, dans les 2 g. ſe rabattent également ſur les narines.

Le GEAI d'EUROPE eſt plus pet. que la *Pie*, mais il a beaucoup de ſes mœurs. C'eſt un o. pétulant, criard, impudent, donnant facilement dans les piéges; diſpoſé à imiter les ſons, pouvant apprendre à parler; aimant à enfouir les proviſions ſuperflues, & à dérober & cacher, même ce qu'il ne peut manger. Les Geais vivent de groſſes graines, de jeunes oiſeaux qu'ils prennent dans le nid, & des œufs qu'ils y caſſent. Ils ont coutume de ſe raſſembler en nombre & de pourſuivre avec des cris rauques & perçans les q. carnaſſiers; ils ſont de même à la vue des o. de nuit. Queue non étagée; plumage ſoyeux & doux; ſinciput varié de blanc & de n., dont l'o. ſe fait une pet. hupe en les relevant à ſon gré; cou vineux; dos, poitrine & h. du ventre d'un vineux cendré; plaque de bleu nué ſur l'aile; croupion, gorge & bas-ventre blanchâtres; bec, langue & palais n.; pi. d'un brun-rougeâtre. Cet o. habite toute l'Europe & la partie de l'Aſie qui lui correſpond; on en a vu de tout blancs; l. 13″ 5‴. BUF. lui rapporte les eſp. étrangeres ſuivantes, auxquelles MAUD. joint la huitieme.

1. *Le GR. GEAI DE LA CHINE*; ſommet & derriere de la tête d'un bleu clair; ſes côtés, la face & le devant du cou n.; dos d'un cendré foncé, légérement lavé de violet, ventre gris-perlé; pennes de l'aile bleues, violettes & blanches; bec rouge; queue étagée, dont les plumes ſont bleues, mais terminées de blanc; l. 18″, & cependant cet o. n'eſt pas auſſi gros que notre Geai; il eſt vrai que ſa queue a 11″ de l. tandis que celle du nôtre n'a que 5″ 9‴, ainſi les l. des queues déduites, l'o. de la Chine eſt un peu moins gros que celui d'Europe.
2. *G. DU PÉROU*; l. 11″, dont la queue occupe une bonne partie; 3 coups d'azur ſur le fond blanc de la tête; cou blanc orné poſtér. vers le bas d'un vert nué qui s'étend ſur tout le deſſus du corps; gorge & devant du cou n.; poitrine & ventre jaunes; queue étagée.
3. *G. DE SIBÉRIE*; même taille; les plumes mobiles du ſinciput d'un brun-roux; joues & gorges d'un blanc-gris; poitrine jaunâtre; ventre & queue rouillés; ailes d'un cendré-brun varié de rouille.
4. *G. BRUN DU CANADA*, plus pet. que le nôtre; ſinciput & gorge jaunâtres; occiput & tempes d'un brun-noirâtre, cou blanchâtre, dos brun, poitrine & ventre cendrés; les 2 pennes interméd. de la queue un peu plus l.
5. Le *BLANCHE-COIFFE*, ou *G. de Cayenne*, un peu plus gros que le nôtre, mais ne le paroiſſant pas, ayant la queue plus l. & les pi. plus h., l. 13″; gorge & bas du cou n.; tête variée de n. & blanc; deſſus du cou, poitrine, ventre & côtés blancs; dos cendré teinté de violet; à la Guiane.
6. Le *GARLU*, ou *G. à ventre jaune de Cayenne*; taille d'un Merle; deſſus de la tête couvert par 5 raies, au milieu une jaune entre 2 brunes, enſuite 2 blanches; dos gris-brun, gorge blanche, ventre jonquille.
7. *G. BLEU DE L'AMÉR. SEPT.*; plus mince que notre G., l. 11″; ſinciput & dos bleus; gorge d'un cendré-bleuâtre bordé de n.; ventre blanc; ailes variées de n., de bleu & de blanc; queue étagée.
8. Le *PET. G. DE LA CHINE*, plus pet. d'un tiers que le nôtre; joues & front blancs; ſinciput & cou gris; gorge n.; corps d'un gris-brun, moins foncé en-deſſous; bec n.

Les phraſes ſuiv. ſont abuſives.

G. à pi. palmés, o. Nigaud.

G. bleuâtre, Cuit, 2e. eſp. étrangere rapportée au Rollier.

G. de bataille, Gros-bec.

Geai de Bengale, c'eſt encore le *Cait.*

G. de Bohême, Jaſeur.

G. de Strasbourg, Rollier d'Europe.

GÉANT, o. Phénicoptere. On a donné le même nom à divers inſectes.

1. *Géant*, gr. *Charanſon* du Japon, à l. bec, cuiſſes ſimples, corcelet & étuis ſcabreux, ant. blanches au bout.

2. G.; gr. *Ténébrion* d'Afrique, tout n.; à mâchoires avancées, tête antér. ſillonnée, étuis à peine ſtriés.

3. G.; gr. *Mante* d'Aſie que MARC. a auſſi trouvée au Bréſil, l. 5″; tête peu diſtinguée du corps qui eſt comp. de 12 anneaux; pattes l. de 4″; robe d'un gris cendré, longit. rayé de n.; les pattes tachetées de la même couleur. MARC. ne parle pas d'étuis, FAB. lui en donne de très-courts.

4. G. gr. *Panaiſe* des Indes; n.; bords du corcelet roux; bande foible & ſinueuſe, de la la même couleur ſur les étuis.

5. G.; LIN. & FAB. nomment ainſi l'Urocere de GEOF.

GECKO, r. Lézard d'Aſie, du 3e. g. pentadact., dont les doigts ſont latér. garnis d'une membrane; tête un peu plus épaiſſe que le corps; joues enflées; robe blanche, perlée ou couverte de verrues liſſes; trous des oreilles fort marquées; queue à peu-près de la l. du corps, étagée & comp. de 25 ſegmens. Ce Lézard eſt familier, & il entre ſouvent dans les maiſons en Arabie où il eſt commun. FORK. dit qu'il a le cri de la Belette, que les Chats en ſont friands & lui donnent la chaſſe.

GÉCOTE, Lézard d'Afr. du 2e. g.; robe livide, couverte de tubercules perlés; queue plus courte que le corps, & étagée par 6 rangs d'épines, juſqu'au milieu où elle devient liſſe; pieds du précéd.

GÉER (la de). LIN. a donné le nom de ce Naturaliſte à une Teigne à ant. très-longues, ailes n., ornées d'une bande d'argent. Je ne comprends pas comment il met dans ſa ſynonymie la Phal. que GEOF. appelle la *Veuve*.

GEIRAN, q. C'eſt l'Antilope Tſeïran.

GELÉE-DE-MER, v. Ortie de mer errante.

GÉLINOTE, o. 5e. g. de BRIS. compoſé d'o. ſauvages & peſans, tétradac. à 3 antér.; pi. couverts de plumes & ſans ergots, bec en cône courbé, tête ſans membranes charnues.

1. *GÉLINOTE* ſimplement dite; elle habite ſurtout les bois ſitués ſur les montagnes, s'y nourriſſant de baies de genevrier, des ſommités des ſapins, des chatons du Bouleau, &c.; l. 14″, un peu plus groſſe que la Perdrix-rouge, vol peſant, mais courſe vive; ailes n'allant qu'au quart de la queue; dos varié de brun, de noirâtre, de cendré & de rouſsâtre; pet. plumes n. ſur la baſe du bec, taches blanches à la face; gorge du mâle n., griſâtre dans la femelle; devant du cou roux rayé de noirâtre & tacheté de blanc; milieu du ventre varié de brun & de blanc ſale; queue coupée tranſv. vers le bout par une bande n. interrompue par les 2 plumes intermédiaires; pieds couverts antér., dans la plus gr. partie de leur l., de plumes griſes effilées.

2. *G. d'Ecoſſe*; un peu plus groſſe que la précéd.; queue plus courte, ailes plus l.; plumage rayé tranſv. de roux & de noîrâtre, hors la gorge qui eſt toute rouſſe; bec noirâtre.

3. *G. à l. queue*; dos brun-rougeâtre; ailes variées de cette couleur & de n. & blanc; devant du cou d'un brun-rougeâtre plus clair; ventre blanc ſale varié de n.; les 2 plumes intermédiaires de l'aile beaucoup plus l. que les autres; pieds antér. couverts d'un duvet brunâtre juſqu'à la baſe des doigts; taille ſupér. à celle des autres G.; femelle ſeule connue.

4. *G. des Indes*; taille de la Perdrix griſe; front blanc entouré de n.; ſinciput rouſsâtre piqué de n.; cou gris; plumes de la poitrine mordorées terminées de blanc; celles du ventre griſes terminées de n.; dos rouſsâtre, tranſv. ondé de n.; ailes variées tranſv. de n. & de blanc ſur un fond moitié brunâtre, moitié griſâtre.

5. *G. du Canada*; un peu plus pet. que la nôtre; tête & dos tranſv. rayés de gris-brun & de noirâtre; caroncules rougeâtres ſur les yeux; plumes n. autour du bec; taches blanches à la face; gorge, poitrine & milieu du ventre n.; les côtés tranſv. variés de blanc, de gris-brun & de noirâtre.

6. *Groſſe G. du Canada*; un peu plus groſſe que la nôtre; tête & dos variés de brun, de roux, de n., de cendré & de blanc ſale; gorge & devant du cou roux rayé tranſv. de brun; poitrine noirâtre avec une bande tranſv. blanche; ventre rayé tranſv. de brun & de blanc rouſsâtre; bec brun.

7. *G. huppée d'Amér.*, d'un tiers plus groſſe qu'une Perdrix; plumage brun-rouſsâtre rayé tranſv. de n. & de blanchâtre; plumes du ſinciput l. & mobiles au gré de l'Oiſeau; appendices de plumes plus l. que les autres aux côtés du cou près de la tête du mâle; bec brun.

G. blanche, Lagopede.

Gélinote

Gélinote de la baie d'Hudſon, G. du Canada. *G. huppée.* V. Lagopede & Attagas.

8. *Ganga* ou *Gélinote des Pyrénées* ; taille d'une Perdrix griſe ; deſſus de la tête, du cou & du dos nué d'olivâtre, de jaune, de n. & de roux ; croupion tranſv. rayé des 2 dernieres couleurs ; gorge n., devant du cou olivâtre, collier n. bordé de roux, ventre blanc ; bec cendré. Cet o. des pays méridionaux de l'Europe a les ailes plus l. que les autres G., & les 2 plumes du milieu de la queue fort l. Comme d'ailleurs il paſſe pour moins ſauvage que nos G. BUF. le croit d'un autre g. ; mais BRIS. & MAUD. le regardent, malgré ces raiſons, comme du 5e. g. On retrouve cet o. au Sénégal, mais plus pet. à gorge jaunâtre, trait cendré partant de l'angle extér. de l'œil ; dos & ventre fauves.

GEMARS, q. Jumart.

GENCIVE, c. Nérite dentelée toute rouge.

GENETTE, q. du g. de la *Belette*, plus pet. que la *Civette*, de la gr. d'un *Chat*, mais d'une taille beaucoup plus effilée ; forme de *Fouine*, muſeau pointu ; poil doux, d'un gris jaunâtre, à taches n. plus rapprochées & plus gr. ſur le dos qu'ailleurs, de façon qu'il paroît longit. rayé ; queue auſſi l. que le corps, annelée de n. & de gris ; ouverture & ſac à humeur d'une odeur plus foible & moins durable que celle de la Civette. Cet animal eſt aſſez facile à apprivoiſer ; il aime les lieux humides ſans être froids ; on le trouve en Turquie, en Eſpagne ; on en a même vu en France.

G. de Madagaſcar, Foſſane.

GENOT, c. Pourpre d'AD. à canal évaſé, à c. ovoïde qui ſe rapproche des *Rouleaux* ; l. 18‴, lar. 6 ; à 10 ſpires creuſées & entourées de 2 rangs de boutons ; ouverture en l. fente ; levres preſque paralleles.

GEOFFROI (la), i. LIN. donne le nom de ce Naturaliſte à une Teigne d'Allemagne ; ant. médiocres ; ailes d'un brun-jaunâtre, antér. rayées de n. & d'argent, avec une tache jaune à chaque bord extér. & intér. vers le bout ; l. pieds barbus & épineux.

GÉOGRAPHIE, c. Variété du Salar. C'eſt auſſi, en fait d'inſectes, le nom du 40e. *Charanſon*, & de la 26e. *Cigale*.

GERBO, q. 1re. Gerboiſe.

GERBOISE, q. PAL. forme une famille d'eſp. anomales de Rats qu'il appelle *Léthargiques* ; à joli pélage, à oreilles & queue longues, cette derniere velue, & le plus ſouvent terminée par un floccon ; à jambes poſtér. communément très-l. & propres au ſaut ; qui ſont tous ſujets, dans le moindre froid, à un engourdiſſement qui dure tout l'hiver, & qui marchent & ſautent ſouvent ſur 2 pieds. Ce Naturaliſte en décrit onze eſp. parmi leſquelles on trouve le Lérot, le Muſcardin & le Loir, outre les Gerboiſes de BUF. C'eſt de ces dernieres qu'il s'agit ici. BUF. appelle *Gerboiſes* des q. d'Aſie & d'Afr. remarquables par la diſproportion de leur l. queue à leur taille & de leurs pet. jambes antér. aux poſtér. qui ſont très-longues, enfin par leur habitude de marcher & de ſauter ſouvent ſur les pieds poſtérieurs. Il paroît qu'on peut rapporter au Rat de BRIS. les 4 eſp. de ce g. factice, comme des eſp. anomales, en attendant une méthode où l'on puiſſe les placer mieux.

1. Le *GERBO*, ou *Gerboiſe* ſimplement dite, tétradac. antér., tridac. poſtér. ; ſes jambes antér. qui ne ſont que le tiers des poſtér. ne lui ſervent que de mains. Ces mains ont 4 doigts onguiculés, & le rudiment d'un 5e. doigt ſans ongle. Les 3 doigts poſtér. ſont de même onguiculés. Jambes nues ; queue 3 fois auſſi l. que le corps qui a 6″ de l. ; elle eſt garnie de poils rouſsâtres très-courts ; d'autres poils, les uns n., les autres blancs, plus l. & plus doux, la terminent en floccon ; tête en petit, comme celle du Lapin ; gr. yeux ; nez, oreilles & jambes nus, & de couleur de chair ; mouſtaches de très-l. poils n. & blancs ; pélage rouſsâtre en-deſſus, blanc en-deſſous. Cet animal dort de jour & mange de nuit, du moins en captivité ; il eſt frugivore, & aſſez doux. Il ſe terre comme le Lapin, mais il travaille avec bien plus de vîteſſe. On le trouve en Barbarie, Egypte, Arabie, &c.

L'*ALAGTAGA* paroît en être une variété. Cependant il habite des climats beaucoup moins chauds, puiſqu'on le trouve en Sibérie même. Il eſt plus gr. que le Gerbo, mais plus pet. qu'un Lapin. Gr. oreilles nues & tranſpar. ; queue moins groſſe, mais au moins auſſi l. que celle du Gerbo ; pentadac. antér., tridac. ou tétradac. poſtér. ; ſelon qu'on compte, on ne compte pas le pouce ſans ongle ; diſpoſition qui peut être accidentelle ; ſi elle étoit conſtante, elle indiqueroit une véritable eſpece.

2. Le *TARSIER*, pentadac. antér. & poſtér. ; les tarſes poſtér. nuds, ſi grêles & ſi exceſſivement l. qu'au nombre des doigts près, ces pi. ont l'air de pieds d'Oiſeau. Les antér. très-courts, mais à l. doigts ; taille

d'un Rat moyen, queue très-l., gr. yeux, oreilles dr. & larges ; tête plus ronde que celle du Gerbo ; dans les dernieres iſles de l'Océan Indien, ſelon PAL.

3. La GR. GERBOISE, ou *Lievre ſauteur du Cap ;* gr. du Lapin, à peu-près ſa tête ; les l. pattes poſtér. aſſez groſſes, & à 4 doigts l. & ſéparés, munis de gros ongles courts ; pattes antér. à 5 doigts munis d'ongles l. & pointus ; l'animal cache ſes pattes dans ſon long poil quand il eſt dans l'inaction, & il s'en ſert comme de mains en mangeant. Mouſtaches ſi l. que quelques-uns de leurs poils ont la moitié de la l. du corps ; pélage jaunâtre pâle. Cet animal fait des ſauts de 6 à 7′ ; il creuſe la terre très-vîte avec ſes pattes antérieures.

4. Le *KANGUROO*, ou la *très-gr. Gerboiſe* de la nouvelle Hollande où elle a été vue & décrite par le Capitaine COOCK ; à peu-près auſſi gr. qu'une Brebis, mais moins épaiſſe, du poids de 84 livres ; pentadac. antér., tétradac. poſtér. ; pélage gris de Souris, excepté la tête à poils de Lievre ; queue démeſurément l. & garnie de l. poils d'un bout à l'autre, mais décroiſſant de groſſeur de la baſe à l'extrémité ; les pi. antér. d'un jeune Kanguroo n'ayant que 8″, les poſtér. en avoient 22.

GERCE, i. Teigne.

GERENDE, r. C'eſt, dit-on, un Serpent très-commun à Ceylan, innocent, vivant ſur-tout de pet. o. & de leurs œufs. On donne le même nom à un gros Serp. d'Afrique tiqueté de gris, de n. & de jaune, & à un Serp. du Bréſil à écailles blanches & ombrées de jaune doré, que l'on dit très-prompt dans ſes mouvemens, & fort doux quand il n'eſt pas preſſé par la faim ; non décrits.

GERFAUT, o. du g. de l'*Epervier*. C'eſt un o. de proie des pays du nord de l'Europe & de l'Aſie. Il eſt, après l'Aigle, le premier des Oiſeaux de rapine, & ſans exception le premier des o. de la Fauconnerie. Il eſt, au moins, de la taille de l'*Autour* dont il differe par tous les caracteres qui diſtinguent les o. moins nobles de ceux de la 1re. claſſe ; c. à. d. qu'il a les ailes à peu-près auſſi l. que la queue, la 1re. plume de l'aile preſque auſſi l. que la 2e., le bout de cette plume non arrondi, mais en penne, ou en forme de lame, ſur une l. d'environ 1″ à ſon extrémité. D'ailleurs le Gerfaut differe particuliérement de l'Autour, le ſeul qui ait ſa taille, par ſon bec & ſes pieds bleuâtres, & par ſon plumage brun en-deſſus, blanc taché de brun en-deſſous, la queue griſe traverſée de lignes brunes ; il s'en trouve auſſi de blancs.

GERRE, p. Picarel.

GHALGUAVA, r. Serpent de Ceylan, rayé longit. de blanc ſur un fond livide ; vivant parmi les rochers ; non décrit.

GHIAMAIA, *Ghiamala*, q. de l'intér. de l'Afr. mal décrit, ou fabuleux. On lui donne de très-l. jambes, des pieds de bœufs, 2 boſſes ſur le dos, & 7 cornes ſur la tête ; on le dit féroce & vîte à la courſe.

GIACOTIN, o. On dit que c'eſt une eſp. de Faiſan de l'iſle de Ste. Catherine, dont la chair eſt médiocre ; non décrit.

GIAROLE, o. 3e. Perdrix de mer. Il ne faut confondre ce mot *Giarole*, ni avec le mot Italien *Giarola* qui indique notre *Girole*, ni avec le mot *Giarolo* qui déſigne une Alouette de mer.

GIBBAR, cét. 5e. *Baleine* de BRIS. auſſi l. à peu-près, mais beaucoup moins groſſe que la 1re. eſp. ; celle-ci a, vers la queue, une dorſale droite & pointue, l. de 4′ ; pector. de 6 à 7 ; double canal éjaculatoire au h. de la tête ; fanons bleus n'ayant, ſelon FABR., qu'un pi. de l., & par conſ. beaucoup moindres que ceux de la 1re. eſp. ; caudale plus l. mais graiſſeuſe ; dos brun, ventre blanc ; vivant de Harengs, Saumons, Vers, &c. au Groënland & nord de l'Amér.

GIBBON, q. Voyez Singe.

GIBELLE, p. de riviere d'Allemagne, Pruſſe, &c. du g. des *Carpes*. Corps large, groſſe tête jaune ; excepté le h. qui eſt brun ; bouche de Carpe, dos bleu ; h. des côtés d'un bleu vert, le bas d'un jaune doré. Dans certaines eaux tout le corps eſt noirâtre. Lig. latér. parallele au ventre, & garnie de p. bruns ; caudale en croiſſant, & griſe, les autres nageoires jaunes ; chair tendre, peu d'arrêtes. Ce p., dit BLOCH, differe des *Karaiſches* en ce qu'il eſt moins large, ou plus allongé, & en ce que ſes écailles ſont plus petites ; d'ailleurs la lig. latér., l'extrémité de la caudale, & 2 rangées de dents pointues l'en diſtinguent encore. D. 19. P. 15. V. 9. A. 8. Ce calcul s'accordant aſſez avec celui des rayons du 1er. Karaiſche de WIL., BLOCH croit que c'eſt le même p.

GIBOYA, r. C'eſt un de ces noms multipliés qui indiquent ce que d'autres expriment déja. Le Giboya des uns eſt un *Anacandaia* ; celui des autres un *Argus*, ou un *Devin* du Bréſil l. de 20′, ou le Serp. dit *Sombre*.

GIDÉON, i. Scarabé des Indes ; corne du

corcelet recourbée, dichotome ainſi que celle de la tête, la derniere auſſi recourbée, & armée d'une dent en-deſſus. FAB.

GILLIT, o. 15e. Gobe-mouche.

GIMNOTE, p. Gymnote.

GINGEON, o. Voyez Canard Sifleur.

GINNUS, q. provenant de l'accouplement quelquefois efficace du Mulet avec la Jument ou avec l'Aneſſe.

GIP-GIP, o. 3e. Martin-pêcheur de moyenne grandeur du nouveau Continent.

GIRAFFE, 8e. g. de BRIS, q. à 8 inciſives inſér. ſans ſupér. qui juſqu'ici n'offre qu'une eſp. C'eſt un biſulce à cornes coniques ſimples, droites, pleines, paroiſſant permanentes, l. d'1′ ſur la tête du mâle, plus courtes ſur celle de la femelle, recouvertes de la peau de la tête, avec un pinceau de poils plus l. au bout; oreilles droites & médiocres. BUF. & tous les Naturaliſtes donnoient autrefois à cet animal, aſſez rare & peu connu, des jambes antér. beaucoup plus l. que les poſtérieures. Mais on ſait aujourd'hui qu'il y a très-peu de différence entre elles; c'eſt la h. du poitrail & la l. du gros du cou de cet animal qui lui donnent antér. une taille ſi h. en comparaiſon de la h. de ſa croupe. Pélage d'un blanc ſale ſemé de taches rhomboïdales fauves; queue mince dont le bout eſt garni de l. crins n.; criniere de poils rouſsâtres depuis le h. de la tête juſqu'à la queue. Cet animal a, dit-on, un naturel doux & timide. Il habite les bois les moins fréquentés de l'Afrique en Ethiopie, Abyſſinie & au nord du Cap. Il vit ſur-tout de feuilles d'arbres, ayant la tête trop h. pour broûter facilement l'herbe; cependant on dit qu'il y atteint en écartant les jambes; on ajoute qu'il s'agenouille pour boire, & que ſans doute il prend ſouvent cette attitude, ayant aux genoux une calloſité qui en paroît la ſuite. On donne à ſa tête 17′ de h. au-deſſus du ſol, dont 10 du ſol au garot; 7′ du garot à l'anus; les proportions des autres parties peuvent ſe déduire, à peu-près, des meſures priſes ſur une jeune Giraffe du Cabinet de Leyde; l. totale en lig. droite 5′ 7″ 6‴; h. du train de devant: 4′ 5″, de celui de derriere 4′; h. des jambes de devant: 3′ 1″ 5‴, des jambes de derriere 3′ 1″; l. de la tête 9″; circonférence au-deſſus des yeux 1′ 6″; l. des cornes 2″ 9‴; diſtance de leurs baſes 1′ 1″ 9‴; l. des oreilles 6″; circonférence du corps devant les jambes antér. 5′ 11″, devant les poſtér. 3′ 7″ 7‴; l. de la queue 1′ 3″.

GIRAUPIAGARA, r. Serp. d'Amér. à dos n., ventre jaune, corps mince & long, montant facilement aux arbres pour y manger les œufs & les jeunes o. dans le nid.

GIRELLE, p. ſaxatile qui me paroît, comme à ART. & à LIN., du g. des *Tourds*, quoique WIL. & RAY le trouvent plus voiſin des Percepierres, ou un genre à part. Femelle à dos d'un violet n., ventre blanc & jaune; lig. latér. jaune vers le cou, enſuite n. & bordée de bleu, enfin jaune & dentelée; mâle à dos d'un vert foncé, dorſale & anale preſque longit. jaunes à leur baſe, bleues au haut, rouges au milieu dans la femelle; dans le mâle rouges & noires; pector. demi-rondes, ventrales voiſines. Les plus grands de ces poiſſons ont à peine 6 à 7″, la plupart 3 ou 4. ROND. dit avoir vu & ſenti, à Antibes, qu'ils viennent par troupes, comme des Frelons, s'attacher à ceux qui ſe baignent, & leur mordre les jambes. GRON. qui n'a probablement vu ce p. que préparé, lui donne un dos brun. D. $\frac{9}{21}$. P. 13. V $\frac{1}{5}$. A. $\frac{3}{11}$. *Lab. julis*. LIN.

GIROFLADE, zo. Rétépore.

GIROL, Porcelaine d'AD. très-épaiſſe, pointue au bout inſér. ou ſommet; couleurs peu conſtantes, unies ou variées; l. 12‴; lar. 6. C'eſt une des *Olives* des autres Conchyologiſtes. V. ce mot.

GIROLE, o. 7e. Alouette.

GITON, Pourpre d'AD. à canal médiocre, non échancré; c. l. de 10‴, pointue aux bouts, & à 8 ſpires coupées de pet. filets.

GIVAL, c. Lépas du même Auteur, communément appellé le *Treillis*, à cauſe du réſeau formé par ſes ſtries. La c. eſt ſupér. percée d'un trou oval très-petit; 40 ſtries vont de ce trou à la circonférence, & ſont coupées par 15 à 20 autres ſtries, & les aires qu'elles enferment augmentent en approchant des bords; l. 18‴, lar. 9, h. 4½.

GLAMA, q. Lama.

GLAND DE MER, c. 3e. g. des Multivalves d'ARG. qui paroît ne s'être guere compris lui-même dans la deſcription qu'il en fait. Ce coquillage a 2 coquilles, une extérieure qui eſt attachée avec nombre d'autres individus du même g. groupés enſemble ſur divers corps ſoumarins. Elle eſt compoſée de 12 pieces ſoudées qui forment un calice dont l'ouverture eſt plus ou moins évaſée ou rétrécie. Divers filamens tiennent ſuſpendue, au milieu de cette coquille, une autre qui eſt compoſée de 4 battans triang., for-

mant entre eux une pyramide. Ces battans s'ouvrent au gré de l'animal pour laiſſer paſſer ſa tête. Celle-ci porte un panache compoſé de 12 grands bras courbés & garnis de petits filets, & de 8 bras beaucoup moindres, mais conſtruits comme les grands. La taille de ce coquillage n'eſt pas conſtante; cependant on peut dire en général que la c. extér. des plus grands eſt comme une orange, & celle des plus petits adultes, comme une groſſe noiſette; chair en même tems dure & glaireuſe. Ces animaux s'attachent aux rochers, vaiſſeaux, coquillages, polypiers, Baleines, &c.

GLANIS. Voyez Silure.

GLARÉOLE, o. Différens Auteurs ont donné ce nom à divers Oiſeaux aquatiques, à la Barge aboyeuſe, au Chevalier, au Bécaſſeau, à la Perdrix de mer, au Smirring, au Râle d'eau, & au Combattant.

GLAUMET, o. Pinſon.

GLAUQUE, p. 15e. Chien de mer de BROUS.; dents larges & peu nombreuſes; dos d'un bleu verdâtre, ventre blanc; foſſette triang. à l'extrémité du dos; tête un peu déprimée; muſeau pointu; pet. yeux preſque ronds & comme voilés par une fine membrane qui s'élevant du bas flotte devant eux; ſans trous aux tempes; gr. pector. pointues; ventrales plus pet. & placées autour de l'anus au-delà du milieu du corps; caudale en 2 lobes dont le ſupér. eſt le plus grand. Cette eſp. a, comme les autres des 2 premieres ſections, une anale. Elle eſt très-vorace, & attaque même les hommes. Elle ſe trouve dans preſque toutes les mers & parvient, ſelon PONTOPIDDAM, à 8 & 10 braſſes de long. On a dit que cet animal avoit le ſang chaud, ce qui ne peut s'admettre légérement. La plupart des Gloſſopetres paroiſſent venir de ſes dents. DAUB. donne ſon nom au *Derbio*.

GLIRICAPA, *Glirippa*, r. Serp. de Surinam & de Ceylan, l. & grêle, n'ayant que 5‴ de diam. ſur une l. de près de 3′. Il paroît du nombre de ceux que l'on a nommés *Dards*. Dos bleu noirâtre, avec une chaîne de blanc & de n. allant de la tête à la queue de chaque côté. GRON.

GLOBE-RAYÉ, p. de la Méditer. du g. des *Hériſſons de Mer à 4 dents*. BLOCH le caractériſe par ſon front élevé & ſon ventre avancé, varié de bandes courbes, alternat. brunes & blanches. Pet. tête antér. tronquée; dos rond & bleuâtre; queue courte ornée, ainſi que ſa nageoire, de taches d'un beau brun. Ce p. eſt hériſſé de pet. pointes, ſans excepter la queue, ni même les nageoires qui ſont pet. & jaunes. Lig. latér. d'abord très-tortue, enſuite parallele au dos & à la queue. D. 12. P. 19. A. 9. *Tetr. lineatus*. LIN.

GLORIEUSE, p. Aigle, 8e. Raie. Voyez ce mot.

GLOTTIS, o. 3e. Barge, dite variée; c'eſt auſſi le *Glout*.

GLOUT, o. étranger rapporté à la Poule d'eau. V. ce mot.

GLOUTON, q. du g. du *Blaireau*. Il habite les montagnes & les autres lieux peu fréquentés du nord de l'Europe & de l'Aſie. Tous ſes doigts ſont armés d'ongles forts & crochus. Sa taille preſque double de celle du Blaireau a une forme qui paroît tenir de celles de l'Ours & de la Belette. Tête courte, cou aſſez long, membres trapus, petits yeux, queue médiocrement longue, mais touffue; poil épais, gros & hériſſé; dos noir, flancs d'un brun roux. Plus le noir s'étend, plus la peau a de valeur; mais elle ne ſert guere, en général, qu'à faire des bonnets & des gants pour les payſans; l. du corps 2′ 2″, des jambes antér. 11″, des poſtér. 12; celles-ci ſeroient plus l. ſi l'animal ne marchoit pas comme l'Ours & le Blaireau ſur les talons. Il court aſſez mal, mais long-tems. Il eſt ſolitaire & vorace; mais on voit par les obſervations de PAL. qu'on a fort exagéré ſa voracité, dont les prétendus excès paroiſſent des fables aux Chaſſeurs Sibériens. Auſſi n'eſt-il pas fort difficile à apprivoiſer, & met-il de côté la proie ſurabondante, 2 preuves de modération que ne donnent pas les animaux exceſſivement voraces. BUF. donne à celui-ci l'inſtinct de ſe faire un terrier, mais PAL. nous apprend qu'il ne fouille la terre & la neige que pour y chercher à vivre, ou pour y mettre en réſerve ce qu'il a de trop. Quand il s'agit de mettre bas ſes 2 ou 3 petits, il ne ſe fait point de terriers, mais il ſe retire dans ceux de Blaireaux s'il en trouve, & à leur défaut dans des cavernes ou des trous d'arbres. Il y monte aſſez facilement & ſouvent il y guette ſa proie du h. d'une groſſe branche. De là il ſe laiſſe tomber ſur le dos des Rennes ou des Elans à leur paſſage. Il s'y cramponne, leur ſuce le ſang & aggrandit la plaie juſqu'à ce que l'animal ſuccombe. Il ne fait d'autre guerre qu'aux animaux foibles & mauvais coureurs. Jamais il n'attaque ni l'homme ni les Chiens;

mais attaqué il ſe défend vigoureuſement des ongles & des dents. Souvent alors il ſe couche ſur le dos, comme le Blaireau, & ne lâche priſe que quand il a briſé l'os de la partie qu'il a ſaiſie. Il dévore quelquefois des Caſtors; il ſuit l'Iſatis & le Renard, pour profiter de leur chaſſe qu'ils lui cedent bien vîte quand ils le voient approcher. Preſſé par la faim, il déterre & dévore les cadavres même corrompus, il entre dans les cabanes des Chaſſeurs abſens & déchire les peaux qu'il y trouve. ZIM. parle d'un Glouton tué près d'Halmſadt, qui étoit tétradac. antér. & poſtér.; mais ſi c'étoit vraiment un Glouton, c'étoit une variété ou une eſp. bien anomale pour le g. du Blaireau.

Carcajou, repréſentant du Glouton au nord de l'Amér. Il a les mêmes mœurs, excepté qu'il paroît ſe creuſer des terriers. Il differe du Glouton par ſa forme qui approche de celle du Blaireau. Au lieu du poil aſſez court du Glouton, il a un poil très-long dont chaque brin eſt teint, dans ſa longueur, de pluſieurs couleurs qui varient avec la ſaiſon. Communément leur effet total eſt, ſur le dos, un n. roux fouetté de gris. Flancs d'un brun-jaune qui va produire une raie le long de la queue; face noire, muſeau conique pointu, pet. yeux; oreilles arrondies, preſque cachées par le poil, gueule tachée de blanc; lunule blanche ſur la poitrine; jambes courtes, groſſes, fortes, noires; pieds peu profondément diviſés, de façon que les uns les ont vus pentadac. antér. & poſtér., tandis que d'autres les ont jugés tétradac. antérieurement. Cet animal marche comme le précéd. ſur ſes talons; ſes ongles antér. ſont les plus longs. Sa queue eſt garnie de l. poils roides & roux, noirs à leur extrémité. Elle a 12″ de l., & le corps 26. M. PENNANT confond le Carcajou avec le GLOUTON, LIN. les avoit ſéparés le premier; BUF. dans ſes ſupplémens, ERX. & ZIM. ont fait de même; mais ce dernier me paroît confondre le Carcajou avec le Kinkajou. Les 6 inciſ. ſupér. ſans infér. que l'on donne à cet animal ſont fort gênantes dans la méthode de BRIS.

Kincajou; autre animal de l'Amérique, plus ſvelte & plus agile que les 2 précédens. Poil court; queue raſe, l. d'1′ & prenante. Le Kincajou s'en ſert comme d'une main pour approcher les objets & ſe ſuſpendre aux branches. Langue très-l.; 6 inciſives, 2 canines & 8 molaires à chaque mâchoire. Par la forme du corps & de la tête & par la couleur du poil, cet animal eſt aſſez voiſin de la Loutre. Sa face tient un peu de celle du pet. Danois; il eſt aſſez apprivoiſable, ſe tient ſouvent aſſis ſur le derriere, & s'aide des pattes antérieures en mangeant. Mais il a le procédé du Glouton & du Carcajou pour venir à bout des animaux trop forts pour lui. Il dort de jour, il n'eſt vif & actif que de nuit; doigs & ongles longs; oreilles de 18‴; train de derriere h. de 6″ 9‴, l. 2′ 3″; c'eſt le *Potot* de la Jamaïque.

GNOU, q. de l'intér. de l'Afr. à 200 lieues au nord du Cap, dont il paroît qu'il faut faire un nouveau g. dans la méthode de BRIS., & dont M. ALLAMAND a parlé le premier. Le Gnou ou *Niou*, car c'eſt ainſi qu'on le prononce, paroît, dit ce Naturaliſte, tenir du Cheval, du Cerf & du Taureau; 8 inciſives ſupér. ſans infér.; fines jambes & pieds de Cerf, ſabots noirs, unis, poſtér. ſurmontés d'un ergot placé aſſez haut; grandeur d'un Ane; tête de Bœuf dont le devant eſt garni de l. poils n.; barbe blanche ſous la mâchoire inférieure; cornes l. de 19″, dont les baſes ſe touchent. Ces cornes s'appliquent d'abord au front, & le premier tiers de leur longueur s'avance ainſi horiſontalement; le reſte ſe releve peu à peu & devient vertical après avoir fait le quart de cercle. Entre elles eſt une criniere épaiſſe qui continue le long du deſſus du cou juſqu'au garrot; une autre ſuite de poils n. va de même ſous le cou, depuis la barbe blanche juſqu'aux jambes antérieures. Etoile très-marquée, compoſée de poils blancs en rayons autour des yeux; queue de Cheval, compoſée de longs crins blancs; dos uni, croupe de jeune Poulain; poil du corps court & fauve, mais blanchâtre par la pointe, ce qui griſonne un peu le pélage; mœurs encore inconnues.

GOBE-MOUCHE, o. 24e. g. de BRIS. comp. d'o. tétradac. à 3 antér., à bec dr. déprimé, large à ſa baſe, & preſque triangulaire, les bords de la mandibule ſupér. échancrés vers le bout; il eſt environné de poils, ou fines plumes. Ce g. eſt très-nombreux, ſur-tout dans les terres du Midi où abondent les i. dont les eſp. différentes de Gobe-mouches ſe nourriſſent. Ici les femelles ſont un peu plus gr. que les mâles, analogie avec les o. de proie en qui cette différence eſt plus marquée. Les Gobe-mouches ont tous une queue

assez l., & dépassant les ailes au moins de moitié. Ils sont tristes, sauvages & solitaires, & n'ont qu'un cri rauque au lieu de chant. BUF. les considere comme formant 3 principales familles; la 1re. des *Gobe-mouches* proprement dits, plus pet. que notre Rossignol. La 2e. des *Moucherolles*, égalant ou surpassant un peu la taille de cet oiseau. La 3e. des *Tyrans* au moins aussi grands que la Pie-grièche, ou l'Ecorcheur.

1. *Gobe-mouche* d'Europe simplement dit, l. 5″ 8‴, dessus de la tête varié de gris & de brun; cette derniere couleur couvre le dos & les ailes, excepté un peu de blanchâtre dans celles-ci; gorge blanche, poitrine roussâtre variée de brun-clair; bec noirâtre, pieds bruns. Cet o. nous arrive au commencement du printems, il habite nos bois & autres lieux fourrés; il part en automne pour aller chercher des i. dans les pays plus chauds.

2. *G. n. à collier blanc*; cet o. un peu plus gr. que le précéd. habite comme lui l'Europe. On le trouve en Lorraine, en Brie, en Bourgogne, &c. Il est d'un plumage très-changeant; car, ce qui lui est peut-être particulier, il en change 4 fois par an. Dans ces divers changemens son collier est ou entier, ou n'est qu'un demi-collier. Ses couleurs sont le n., le noirâtre, le gris & le blanc dont l'emploi varie singuliérement selon la saison. Il est de passage comme le précédent.

3. *G. de l'Isle de France*, plus pet., & sur-tout moins l. que le 1er.; plumage d'un brun plus ou moins noirâtre & roussâtre, taché de blanc.

4. *G. du Sénégal à bandeau blanc*, l. 3″ 6‴, gorge blanche, poitrine roussâtre, dos gris clair & blanc, ailes & queue noirâtres; bandeau blanc passant par les yeux, sinciput roux.

5. *G. huppé du Sénégal*; pet. huppe n. à reflets verts & violets; dos d'un rouge-bai marron, ventre ardoisé clair; l. 6″ 4‴ dont la queue occupe plus de moitié.

6. *G. à gorge brune du Sénégal*, ou *G. à collier du Sénégal* dans BRIS.; tache d'un brun marron en quarré l. sur la gorge, terminée au bas du cou par une lig. n.; estomac & ventre blancs, dos gris bleuâtre; taille du 1er.

7. *Le pet. Azur*, ou *G. bleu des Philippines*; l. 5″, tout bleu, hors une pet. tache n. à l'occiput & une autre à la poitrine.

8. *Le Barbichon* de Cayenne, l. 5″. plumes de la base du bec plus l. que dans les autres, sinciput orangé, dos brun-olivâtre foncé, ventre jaune verdâtre; nid h. de 12″ sur 5 de diam., couvert, & à entrée latérale, en mousse, placé sur une branche bifurquée.

9. *G. brun de Cayenne*, l. 4″; plumes de la tête & du dos d'un brun-noirâtre, bordées d'un brun-fauve, le fauve domine sur l'aile, & le n. & le blanchâtre sur la queue; ventre blanchâtre.

10. *G. roux à poitrine orangée* de c., l. 4″ 9‴, un peu de vert sur le roux du dos.

11. *G. citrin de la Louisianne*, taille de notre Lavandiere; capuchon & plastron n.; poitrine & ventre citronés, dos d'un gris verdâtre.

12. *G. olive de la Caroline* & de la Jamaïque, un peu plus gr. que le 1er.; de ces 2 o. l'un paroît une variété de l'autre; dos brun olive, ventre blanc sali d'olivâtre; sa variété ou esp. très-voisine a les mêmes couleurs plus foncées, & les yeux & les pi. rouges.

13. *G. huppé de la Martinique*, l. 5″ 6‴; dos brun, queue plus foncée; huppe roussâtre; devant du cou & poitrine d'ardoisé clair, ailes frangées de blanc.

14. *G. noirâtre de la Carol.*, taille du Rossignol, dos brun, ventre blanc mêlé de vert jaunâtre.

15. *Gillit.*, ou *Gobe-mouche-pie de Cayenne*, ou plutôt des Savanes noyées de la Guyane, l. 4″ 6‴; tête, gorge & ventre blancs, croupion, queue & ailes n., ces dernieres variées de blanc; tache n. à l'occiput, interrompue par un chaperon blanc qui s'arrondit sur le dos; femelle d'un gris clair.

16. *G. brun de la Caroline*, taille du 1er., dos brun, ailes variées de brun roussâtre; ventre blanc sali de jaune.

17. *G. olive de Cayenne*, fort semblable à notre Pouillot, mais vrai Gobe-mouche par son bec & ses habitudes.

18. *G. tacheté de C.* assez semblable au précéd., excepté que ses ailes d'un blanc sale sont nuées de rougeâtre & de jaunâtre, & qu'il a, sous le bec, de pet. plumes blanches hérissées, ainsi que d'autres sur la tête où elles lui font une pet. huppe cendrée.

19. *Le petit Aurore*, ou *G. d'Amérique*, à peine égal au Pouillot; dos noir, ventre d'un gris blanc fouetté de jaune-aurore.

20. *Le Rubin*, ou *G. rouge huppé des Amazones*; huppe, gorge, poitrine & ventre d'un beau cramoisi, dos d'un brun cendré, l. 5″ 6‴.

21. *G. roux de Cayenne*, même taille; bec plus gros & plus court; dos roux clair semé de feu; sinciput brun; poitrine & ventre blanchâtres.

22. *G. à ventre jaune*, un peu plus plus petit

que le précédent ; dos brun varié d'olive ; ſinciput doré ; dans preſque toute l'Amér.

23. *Le Roi des G.* ; huppe tranſv. au lieu d'être longit. & d'un rouge-bai vif, terminée d'un pet. œil n. à chacune des plumes qui la forment ; bec très-large, très-plat, l. de 10‴, hériſſé de ſoies qui vont juſqu'à ſa pointe ; ailes & queue courtes ; un peu plus gr. que notre G. ; ſourcil blanc, gorge jaune, collier & dos noirâtres, ailes d'un brun fauve, ventre bai-clair, eſtomac blanchâtre ondé de noirâtre. A Cayenne, mais très-rare.

24. *Gr. Gobe-moucheron*, plus pet. que le *Souci* ; plumage d'un gris-olive animé foiblement d'un peu de verdâtre au bas du dos & ſur le ventre, avec un peu de blanc jaunâtre & de noirâtre ſur l'aile ; dans l'Amér. mérid. ainſi que le ſuivant.

25. *Pet. Gobe-moucheron*, encore plus pet. que le précéd. ; ventre d'un jaune-paille, tête & h. du cou jaunes, piqués de noir ; dos & ailes d'un cendré n. varié de verdâtre ; ailes & queue courtes, bec plus grêle & plus l. que dans les autres eſpeces.

G. A L. QUEUE BLANCHE. Schet.

GOBERGE, p. Merlu barbu.

GOCHET, c. Natice d'AD. à 6 ſpires un peu applaties latér. & infér. ; la levre gauche forme en ſe repliant dans ſa moitié infér., un peu au-deſſus du milieu de ſa l., un ombilique rond & ſans axe. La c. eſt blanche intér., & ornée extér. de lig. longit. brunes tirant ſur le rouge & ondées en zigzags ; opercule pierreux.

GODE, p. Taſcau.

GODRILLE, o. Rouge-gorge.

GOEDART (la), i. Teigne de Suede à laquelle on a donné le nom de ce Naturaliſte ; ailes dorées, avec 2 arcs d'argent ; placée ſur 4 pattes, les 2 poſtér. étendues. LIN.

GOÉLAND, o. 102e. g. de BRIS. Les o. qui le compoſent ſont tétradact. à 3 antér. palmés ; ils ont les jambes avancées vers le milieu du corps & hors de l'abdomen. Leur bec eſt ſans dentelure, aſſez l., latér. comprimé, tranchant, crochu vers le bout, & la mandibule infér. eſt anguleuſe. Leurs jambes ſont infér. ſans plumes, & elles ſont aſſez hautes ; leur queue eſt pleine, ou non fourchue, & leur tête eſt groſſe pour leur taille. Ce ſont des animaux gourmands & criards, auſſi lâches qu'avides. Ils font rarement la guerre aux vivans, & ne dévorent preſque que les p. ſans défenſes, & les cadavres flottans ſur la mer ou rejetés ſur les rivages. Ainſi, étant fort nombreux, la proie doit leur manquer ſouvent, de-là leurs cris perçans & leur maigreur ; car c'eſt l'épaiſſeur de leur plumage qui donne un certain volume à leur corpulence, & ils ſont preſque toujours maigres. Ils ſont répandus ſur toutes les mers ; ils courent très-bien & volent mieux encore. Ils ſavent ſe repoſer ſur les vagues, & s'élever de là, malgré la l. de leurs ailes, faculté dont MAUD. les a vu faire uſage dans le golfe de Naples au milieu d'une terrible tempête qui les fatiguoit & les affamoit, en les empêchant de pêcher, en couvrant les rivages, & en balayant ou engloutiſſant les cadavres qui pouvoient y être étendus.

BUF. voyant que le nom de *Goëland* & celui de *Mouette* tantôt réunis, tantôt ſéparés, avoient jeté la confuſion dans l'hiſtoire des o. auxquels on les appliquoit, s'eſt décidé, pour faire finir ce déſordre, à donner le nom de *Goëland* aux plus grands, & celui de *Mouette* aux plus petits o. de ce g.

1. *Le Goëland à manteau n.* C'eſt le plus gr. de tous ; l. 2′ 6″ ; bec fort & l. de 3″ 6‴, jaunâtre, avec une tache rouge & une noire en-deſſous ; gr. manteau n. ou noirâtre ardoiſé, le reſte blanc ; pieds de couleur de chair blanchâtre.

2. *G. à manteau gris.* Tout le deſſus de la tête, du cou & du corps eſt d'un gris-cendré ; gr. pennes de l'aile échancrées de n., & le deſſus eſt blanc ; bec jaune ; pieds de couleur de chair livide. Cet o. paroît au commencement de l'hiver ſur nos côtes ; il fuit devant le précédent, l. 21 à 22″.

3. *G. brun*, l. 18″ ; plumage d'un brun ſombre, hors le ventre gris rayé tranſv. de brun, & les pennes de l'aile qui ſont noires. On le trouve dans preſque toutes les mers, mais ſur-tout aux latitudes un peu élevées.

4. *Le Griſard*, ou *G. varié*, l. 21″ ; bec n. l. de 4″ ; robe d'un fond blanc moucheté & haché de gris brun ; gorge blanchâtre, iris gris. Cet o eſt aſſez commun ſur les côtes de l'Océan. Comme on en voit de 2 tailles différentes MAUD. ſoupçonne qu'il y a 2 races dans cette eſpece. Elle eſt fort apprivoiſable & hardie. On a vu les Griſards ſe jeter par milliers avec acharnement ſur des Baleines que l'on venoit de tuer & que l'on travailloit à dépecer ; ils les déchiroient par lambeaux, & à peine le bâton pouvoit-il les écarter.

5. *Le Bourguemeſtre*, ou *G. à manteau gris-brun* ; pennes comme le manteau, mais la plupart terminées de blanc ; iris & bec jaunes, la partie anguleuſe de celui-ci très rouge. Com-

mun dans les mers du Nord. Son nom eſt relatif à ſa gravité & à ſa taille, que BUF. dit égale à celle du 1er. G. MAUD. ne lui donnant que 22″ 6‴ a ſans doute pris cette meſure ſur un des plus petits individus.

6. *G. à manteau gris & blanc*, l. 20″; ſinciput gris, deſſus du cou & du corps varié de gris & de blanc, deſſous blanchâtre & blanc; pennes de l'aile d'un gris ſombre bordé de rouſsâtre; il fréquente nos côtes & paroît ſe retrouver en Amérique. Pour les *Mouettes*, *voyez* ce mot.

GOELETTE, o. Les marins nomment ainſi, en général, les pet. o. légers qu'ils trouvent au large; ſur nos côtes on nomme partic. ainſi les Hirondelles de mer.

GOERTAN, o. 5e. eſpece rapportée au Pic-vert.

GOGOLI, o. Canard du Kamtſchatka, non décrit.

GOIFFON, p. Goujon d'eau douce.

GOILAND, o. Goëland.

GOIRAN, o. Bondrée.

GOLANGO, q. gros Daim de la baſſe Ethiopie.

GOLAR, c. Solen d'AD. à c. d'un beau rouge, l. de 11‴, lar. de 27, intér. marquée de 15 ſillons longit. obliques.

GOMALA, *Goméla*, q. Rhinocéros.

GONAMBOUCH, o. 8e. eſp. étrangere rapportée au *Bruant*. Quelquefois on a auſſi donné ce nom à un *Oiſeau-mouche*, à un *Sucrier*, à d'autres pet. o. chanteurs.

GONDOLE, c. Dans la méthode de la plupart des Conchiologiſtes, la Gondole eſt une ſorte de *Tonne* large & légere. Dans AD. c'eſt le 1er. g. de ſes *Limaçons* univalves, dans lequel il ne fait entrer que les 2 eſp. de Coquillages dont les coquilles ſont les plus ſimples dans leur ſtructure, le *Sormet* & le *Goſſon*, dont les animaux ne montrent ni yeux, ni cornes, ni tête, ni manteau, mais ſeulement un morceau de chair en demi-cylindre arrondi à ſes 2 extrémités.

GONOLECK, o. 9e. eſp. étrangere rapportée à la *Pie-griéche*.

GOR, c. *Sabot* d'AD. l. de 11‴; fort ſemblable au *Kachin*, excepté que la partie ſupéricure de ſes ſpires eſt couronnée d'un rang de pointes aſſez fortes.

GORDET, c. *Came* du même, mince, blanche & polie, large d'1″; à plus de 130 fines cannelures, à ſommet placé beaucoup plus bas que le milieu, & s'avançant obliquement en pointe; 3 dents en charniere à chaque battant.

GORDIUS, v. aquatique & terreſtre, dont le corps eſt filiforme, liſſe & égal, mince & d'une l. médiocre; bouche fourchue & terminale. Il a, dit-on, la faculté des Vers d'eau douce de BON., dont chaque partie coupée devient un animal entier. Il y en a d'auſſi fins que des ſoies de Cochon, on les nomme *Crins* ou *Soies*, & l'on dit qu'ils cauſent des inflammations à la gorge des animaux qui les avalent en buvant.

1. *LA CHANTERELLE*, Ver d'eau douce, *Veau aquatique* de GESNER & autres; corps filiforme d'un brun cendré pâle, à extrémités noires, ſelon LIN., de la même couleur que le reſte ſelon MUL.; on le trouve dans les ruiſſeaux & dans les lits de glaiſe molle & arroſée qu'il perce, occaſionnant ainſi quelquefois l'apparition de nouvelles ſources aux dépens des anciennes. On l'accuſe de cauſer des panaris par ſa morſure; l. 5″, lar. $\frac{1}{4}$‴.

2. *LE FIL*, mince, peau tranſparente, mais corps rempli d'une matiere laiteuſe; trouvé par MUL. ſous l'écorce d'un canal ou gros tube de Sapin qui avoit ſervi de corps de conduite à l'eau d'une fontaine; l. 2″, lar. $\frac{1}{10}$‴.

3. *LE G. BLANC OPAQUE*, d'une forme très-ſimple même au microſcope qui n'y fait diſtinguer ni tête, ni extrémité poſtérieure; ſa maniere d'avancer en ſe roulant lentement empêche que ſon mouvement progreſſif ſerve à reconnoître la partie antér. l. 1‴. MUL. a vu cette eſp. entaſſée par milliers dans des foſſes pleines de feuilles de Hêtre à demi-pourries.

4. *LE G. PARASITE*, blanc, ſemblable à une corne de Limaçon; habitant à la ſurface du corps de divers coquillages. MUL.

5. *LE G DU FOIE*; corps blanc, liſſe, antér. & poſtér. aminci comme un Aſcaride, preſque toujours roulé en ſpirale, dans le foie de pluſieurs p. d'eau douce, & ſur-tout du *Brochet*; l. 1″. LINNÉ.

Les caracteres dans ce g. étant peu marqués, les eſp. ſont difficiles à diſtinguer ſûrement. Ainſi pour ne pas m'expoſer aux doubles emplois je ne les multiplierai pas. J'ajouterai ſeulement que FABR. en décrit pluſieurs eſp. du Groënland. L'une habite les rivages où le ſable ſe trouve mêlé à la glaiſe, & où il ſe terre; il va à 1′ de l., & n'a pas 1‴ de diam.; il a l'air d'un pet. inteſtin pâle marqué d'une raie longit. rouge à une de ſes extrémités. D'autres eſp. beaucoup moins l. ſont auſſi fines que des cheveux, & ſe trouvent

vent entrelacées par paquets ſous les pierres le long du rivage ; pluſieurs ſont la proie de divers Lombrics. Je peux ſans riſque de faire un double emploi diſtinguer des eſpeces précédentes :

6. *Le G. à boule*, obſervé par le même FABR., l. 4‴, lar. $\frac{1}{3}$, gélatineux, tranſpar. un peu applati, antér. élargi, poſtér. rétréci, extrémités, & épine du dos blanches. Ordinairement logé dans une pet. ſphere membraneuſe, dont il ne fait ſortir qu'une partie de ſon corps, il s'attache à la membrane extér. du ventricule de l'*Epinoche*.

GORET, p. de la Guadeloupe, du genre des *Dorades*. Gr. écailles tenaces ; tête conique, levres épaiſſes & blanches, palais d'écarlate ; pectorales blanchâtres, ventrales d'un gris jaunâtre, anale blanche, caudale variée de jaune, de bleu & de gris. On en diſtingue 2 variétés.

1. *Goret barré* ; iris bleuâtre bordé de citron ; robe griſe rayée de bleu, de blanc & de jaune.

2. *Goret doré* ; iris doré bordé de rouge ; robe jaune tachetée de rouge ſur le dos. DUH.

GORFOU o. 96e. g. de BRIS. qui lui aſſigne abſolument les mêmes caracteres qu'à celui des *Manchots*, excepté que le bout de la mandibule infér. qui eſt tronqué dans ceux-ci eſt arrondi dans le *Gorfou*, différence bien légere pour fonder un g. particulier ; auſſi BUF. a-t-il mis cet o. au nombre des Manchots. Gr. de l'Oie domeſtique ; face & gorge brunes, deſſus du cou & dos d'un brun pourpré ; devant du cou, poitrine & ventre blancs ; ailes brunes bordées de blanc ; queue n., bec rouge. V. *Manchot*.

GORGE-BLANCHE, o. tantôt *Fauvette*, tantôt la *Nonnette centrée*. V. Méſange.

GORGE-BLEU, o. du g. du *Bec-figue*, eſp. de *Rouge-gorge* qui, au lieu d'avoir du rouge à la gorge, y a une plaque d'un bleu éclatant étendu ſur le devant du cou, quelquefois marquée, dans ſon milieu, d'une tache d'un blanc argenté. Barre noire entre cette plaque & la poitrine qui eſt, ainſi que le ventre, d'un gris rouſsâtre ; ſinciput brun, bandeau ſale, dos cendré-brun. Cet o. vit de préférence en été dans les lieux humides, le long des liſieres des bois ; en automne dans les champs & les jardins ; quand l'arrivée des froids commence à rendre les i, les baies & fruits rares, il deſcend dans nos provinces méridionales & peut être plus bas encore.

GORGE-NUE, o. du g. des *Perdrix*, dont BUF. a parlé le premier. Gorge & devant du cou nus & montrant une peau rouge ; pi. rouges & queue épanouie du *Francolin*, plumage aſſez ſemblable, mais moins varié ; double ergot du *Biſergot*.

G. de Pigeon, i. 176e. Phal.

GORGONE, zo. 7e. g. de ceux de PAL. qui renferme la plupart des *Lithophytes*, & des *Kératophytes* d'EL. & des Auteurs. C'eſt un polypiage à ſquelette compoſé de corne & de matiere calcaire. La ſubſtance cornée en fait le tronc, & la ſubſtance calcaire l'enveloppe ou l'écorce. Les animaux, dit PAL., ſe montrent comme la plupart des zo. à polypiers, ſous une apparence floriforme ; SPAL. leur donne 8 bras. Selon PAL. le premier rudiment de la Gorgone, (j'ignore comment il a pu conſtater ce fait), ſe montre ſur les rochers, ou autres corps ſous-marins, comme une couche de la matiere calcaire qui doit former l'écorce. Dans ſon milieu ſe trouve produite une lame cornée qui s'épaiſſit peu à peu, s'éleve & forme ainſi une tige, ou ſimple, ou branchue, ſelon les eſp., mais toujours enduite de la couche calcaire. A quelque âge & à quelque taille que parvienne la Gorgone, parût-elle ne plus vivre que dans ſes derniers rameaux, (ce qu'on voit par les cellules ouvertes ou fermées dans l'écorce), cependant la gr. de la baſe & du tronc eſt toujours proportionnée au tout ; ce qui prouve que la partie cornée vit & croît toujours quoique les cellules de l'écorce de la tige ſoient bouchées. La partie cornée, analogue à la partie ligneuſe des arbres, eſt tantôt dure & caſſante, tantôt flexible & preſque coriace ou cartilagineuſe. Quelquefois elle reſſemble à du jeune bois, ce qui dépend de ſa pureté, car elle eſt communément plus ou moins mêlée de matiere calcaire, & ſa couleur varie. Son tiſſu eſt lamello-fibreux, & ſa coupe tranſv. montre les mêmes couches concentriques que le bois. Comme lui, les portions les plus dures peuvent ſe ſéparer dans le ſens des fibres longitudinales. C'eſt, ſelon PAL., ce ſquelette corné qui fait la différence des *Alcyons* aux Gorgones. Quant à l'écorce, dont la forme & la couleur varient ſelon les eſpeces, elle eſt évidemment organiſée. Elle eſt ouverte à l'orifice des cellules, & celles-ci ſont diſpoſées dans un ordre différent, mais conſtant dans chaque eſpece. Dans quelques eſp. ces cellules ne paroiſſent que par leur orifice, dans d'autres elles ſoulevent la ſubſtance corticale en maniere tantôt de calices, tantôt

de verrues, avant de la percer ; enfin dans quelques-unes le contour de l'orifice eſt étoilé.

PAL. obſerve qu'en général, vers le bas du tronc les cellules diſparoiſſent, que l'écorce s'y amincit, & finit même par devenir nulle, tandis qu'au contraire ſa plus grande épaiſſeur eſt autour des plus jeunes rameaux. Le tronc pouſſe communément ceux-ci dans un même plan, d'où il arrive que ceux qui ne ſont pas paralleles entre eux ſe rencontrent, s'uniſſent, ſe quittent enſuite, en rejoignent d'autres, & forment ainſi divers réſeaux. Ainſi il y a des Gorgones en réſeau, mais elles me paroiſſent devoir être des variétés plutôt que des eſpeces ; il y en a de ſimples ou ſans rameaux. La partie ligneuſe eſt d'un brun clair, ou noirâtre ; l'écorce eſt rouge, ou roſée, ou pourprée, ou violette, ou blanche, ou jaunâtre ; ſa ſurface eſt ou unie, ou garnie de verrues placées régulièrement, ou de pet. anneaux qui bordent les cellules ; ou elle eſt étoilée, ou ſillonée, ou calyculée, & toutes ces différences peuvent concourir à établir la diſtinction des eſpeces. Mais cette diſtinction ne peut ſe faire que d'après un très-gr. nombre de ſujets ; ſi l'on ne voit pluſieurs individus ſemblables entre eux, comment ne pas faire, des ſimples variétés des eſpeces ? PAL. les a bien multipliées. Les Gorgones varient pour la taille depuis quelques pouces à pluſieurs pieds.

GORRET, p. Tamoata.

GORVELLE, p. qui ne paroît différer de la Sardine qu'en ce que ſes écailles ſont plus pet. & qu'il a plus d'arrêtes.

GOSSON, c. Gondole d'AD. à c. ovoïde, griſe ou fauve, l. de 10‴, lar. de 5 ; ſon ouverture eſt en ovale irrégulier ; corps de l'animal peu alongé, gros pieds qui peut à peine entrer dans la coquille.

GOUACHE, o. Perdrix griſe.

GOUANDOU, o. Coendou.

GOUARIBA, q. Ouarine. *V.* 1er. Sapajou.

GOUARONA, o. 7e. Courly d'Amérique.

GOUJON, p. d'eau douce, du g. de la *Carpe*, l. 3 à 5″ ; tête allongée, mâchoire ſupér. plus l., l'infér. garnie de 2 barbillons ; petites écailles tachetées ; dos d'un bleu noirâtre, ventre blanchâtre à reflets jaunes ; lig. latér. moyenne & preſque dr. ; dorſale à l'équilibre, triang. & tachetée de n., ainſi que la caudale qui eſt fourchue. Les Goujons vivent, les uns dans les rivieres, les autres dans les étangs ; les uns ſe nourriſſent des herbes qui croiſſent au fond de l'eau, les autres de bourbe & même, dit ROND., de charogne, ce qui doit influer ſur la qualité de leur chair. C'eſt ſans doute le défaut d'autres petits p. d'eau douce plus délicats & plus ſavoureux qui les fait eſtimer à Paris pour la friture ; on en a fait aſſez peu de cas dans les provinces où la Loche franche eſt commune. D. 9. P. 16. V. 9. A. 10. Ce p. eſt ſujet au Tœnia. On a donné quelquefois ſon nom au *Chabot*, à l'*Apron* & au *Vairon*.

GOUJON DE MER, p. Boulerot.

G. BLEU, p. Boulerot blanc.

GOULARD, p. Aubuſſeau moins gros & plus allongé que l'Aubuſſeau commun.

GOULIN, o. du g. de la *Grive*, *Merle chauve des Philippines* de BRIS. ; taille de notre Etourneau, tête nue excepté le ſommet ; la peau nue du reſte de la tête eſt de couleur de chair, & devient très-rouge dans la paſſion ; manteau gris argenté, gorge & poitrine noirâtres, ventre d'un gris-brun ; bec, ailes, queue & pieds noirs.

GOULU, { o. Cormoran. / q. Glouton.

G. DE MER, { o. Goëland, ou Mouette. / p. Requin.

GOUMIER, c. Cérite d'AD., dont la coquille reſſemble aſſez à celle du Cérite ſimplement dit, mais a moins d'épaiſſeur ; l. 24‴, lar. 10 ; 14 ſpires moins renflées, boſſettes plus pet. que celles du Cérite.

GOUPIL, q. Renard.

GOUPILLON, zo. Coralline d'EL. véſiculeuſe, à tige longue, ferme, s'élevant en ſerpentant ou en formant des zigzags. Son ſommet eſt couronné d'une touffe de branches courtes & dichotomes à leur extrémité ; denticules très-ſerrés & à peine viſibles à l'œil nu, tout le long des branches ; véſicules à leur bifurcation.

GOURGANDINE, c. Porcelaine à ouverture ſans dents.

GOURNEAU, p. Gurneau.

GOUSOL, c. Pourpre d'AD. à canal évaſé ; coquille médiocrement épaiſſe ; l. 9‴, lar. 4 ; 8 ſpires applaties, unies & peu diſtinctes ; ouverture 2 fois plus l. que large, ſans canal ſenſible à l'extrémité infér.

GOUTTIERE (la), i. 8e. Bouclier.

GRADOS, *Gras-dos*, p. Ceux que l'on nomme ainſi paroiſſent de pet. *Atérines*.

GRAIN D'ORGE, c. Limaçon terreſtre de MUL. à c. ovée-oblongue, pointue, d'un brun châtin ; ouverture ovale à bord tranchant ; 6 ſpires ; animal tout blanc, excepté ſon dos un peu ſombre ; l. 3 à 4‴, lar. 1 ¼.

GRAMPUS, cét. On dit que c'eſt un grand *Souffleur*.

GRANDE-ÉCAILLE, p. RAY regarde comme une *Carpe* un p. des Antilles auquel on a donné ce nom, à cauſe de ſes écailles qui ſont 2 fois auſſi gr. que celles de nos Carpes ; le P. du TERTRE donne à ce p. 4 à 5′ de l.

GRAND-GOSIER, o. Pélican.

GRAND-MONTAIN, o. ; gros Pinſon des montagnes du Nord.

GRAISSET, r. Grenouille, Raine verte. *V.* Grenouille.

GRASSET, o. Fauvette d'hiver.

GRASSETTE, o. Sarcelle commune.

GRATTE-PAILLE, o. Fauvette d'hiver.

GRAVELET, o. Grimpereau.

GRAVISSANTE (la), i. On nomme ainſi la Chenille de l'Abſynthe vert des digues maritimes, difficile à trouver, étant de la même couleur que ſon aliment, & s'enveloppant d'ailleurs des feuilles qu'elle veut manger, & les roulant en cornet.

GRAYE, o. Freux.

GRÈBE, o. 91e. g. de BRIS. compoſé d'o. à bec dr. & pointu, tétradact. à 3 antér. joints enſemble par des membranes demi-fendues, ou découpées par lobes autour de chaque doigt. Leurs jambes ſont tellement en arriere & ſi enfoncées dans le ventre qu'elles ſemblent plutôt des rames que des jambes. A peine peuvent-elles ſoutenir l'oiſeau ſur terre, à moins qu'il ne ſe tienne droit comme un homme, attitude pénible & dans laquelle il lui eſt difficile de prendre l'eſſor ; auſſi évite-t-il un élément qui lui convient auſſi peu. Excellent plongeur, nageur & pêcheur, l'eau eſt ſa vraie patrie. Ses pieds ſont latér. comprimés ; les écailles qui les couvrent forment poſtér. une double dentelure, & leurs ongles ſont abſolument aplatis. Ces o. n'ont qu'un croupion ſans queue, ou une queue ſans pennes, & ſeulement compoſée de plumes effilées. Leurs ailes ſont courtes, & ils ne volent qu'avec effort ; cependant un vent favorable les porte aſſez loin. Le devant de leur corps eſt couvert d'un plumage brillant & ſatiné qui a, comme dit BUF., la moëlleuſe épaiſſeur du duvet, le reſſort de la plume, & le luſtre de la ſoie. C'eſt pour ce plumage qu'on les recherche ; car quoi qu'ils ſoient fort gras leur chair eſt médiocrement eſtimée. Ils vivent de plantes aquatiques, d'algue & de poiſſon. On les trouve ſur les étangs, ſur les lacs & en mer. Ils nichent ſur les rochers qu'ils trouvent à une certaine diſtance des côtes ; &, au milieu des eaux douces, ils ſont, avec des joncs entrelacés, un nid flottant, mais fixé aux roſeaux qui les entourent. BUF. laiſſe aux plus grands le nom de *Grèbes*, & il appelle les plus petits *Caſtagneux*, voyez ce mot.

1. *Le Grèbe d'eau douce.* On le trouve ſur pluſieurs lacs en Suiſſe, & même ſur pluſieurs étangs de nos provinces ; auſſi eſt-ce l'eſp. la plus connue. Il eſt un peu plus gros que la Foulque ; pet. tête, dos brun, ventre blanc argenté, couleurs que portent tous les G., excepté les 2 dernieres eſp. Une peau nue & rouge va des angles du bec de celle-ci à ſon œil. BUF. ne lui donne que 17″ de l., MAUD. lui en donne 22.

2. *Petit G.* ſemblable au précédent, excepté qu'il eſt beaucoup plus pet., que ſon dos eſt d'un brun plus foncé, que ſon ventre eſt tacheté de cette couleur, & qu'il habite la mer.

3. *G. huppé*, ſemblable au 1er., mais plus gr. & ayant ſur la tête des plumes qui lui forment une huppe quand il les releve dans la paſſion. Il ſe trouve dans les 2 Continens ſur mer & ſur les eaux douces.

4. *Pet. G. huppé*, taille d'une Sarcelle, 14″ 6‴ de l., huppe ſéparée en 2 touffes, blanc du devant du cou & des côtés tacheté du brun qui couvre le dos.

5. *G. cornu ;* huppe n. ſéparée comme en 2 cornes, derriere leſquelles ſont des plumes plus l. qui forment à l'oiſeau une eſp. de criniere rouſſe à ſa racine, n. à ſon extrémité & taillée en rond autour du cou. Il eſt un peu plus gr. que le 1er., & ſon plumage eſt le même, à quelques taches rouſſes près ſur les flancs ; il ſe trouve en pluſieurs pays d'Europe & d'Amérique.

6. *Pet. G. cornu ;* huppe ſéparée en 2 cornes d'un roux orangé, ainſi que le devant du cou & les flancs ; criniere d'un brun verdâtre non taillée comme celle du précédent.

7. *Le Duc-Laart*, ou *G. de l'iſle de St. Thomas*, taille d'une jeune Poule, pointe du bec un peu courbée ; ailes d'un roux pâle, tache n. au milieu du plaſtron blanc.

8. *G. de la Louiſiane ;* bec du précédent ; taille inférieure à celle du G. commun, plaſtron moins blanc & taché latér. de brun & de noirâtre.

9. *Le Jougris*, joues & mantonniere griſes, devant du cou roux ; brun du manteau plus foncé que dans les autres, taille du 5e.

10. *Le gr. G.*, ainſi nommé, non parce qu'il eſt, mais parce qu'il paroît plus gr. que les autres, à raiſon de ſon cou plus l. ; la plaque blanche bordée de brun roux. A Cayenne.

11. *G. au l. bec*, eſpece nouvelle décrite par

MAUD. d'après M. de la PEIROUZE; l. 14″; 3 raies blanches aux joues, cou & poitrine roux, ventre d'un gris brillant; ainsi cette espece s'éloigne des autres par le défaut de plastron blanc. Elle s'en éloigne aussi par le fauve & les reflets verdâtres mêlés à son manteau, & par son bec très-comprimé.

12. *Grèbe montagnard*, autre esp. nouvelle que le même observateur a encore fait connoître; l. 8″ 6‴; brun de la tête & du dessus du cou très-sombre, mais à reflets verts; le manteau brun taché d'olivâtre sur le dos, & de roux sur le croupion; gorge, joues & bas du cou mordorés; ventre & flancs gris frappés de brun; peau d'un brun verdâtre sur les coins du bec; vu sur un ruisseau des Pyrénées.

Grèbe-foulque. V. Castagneux.

GREDIN, Chien Epagneul n. *V.* Chien.

GRÉNADIER, o. Moineau rouge du Cap.

GRENADIN, o. du g. du *Moineau*; bec allongé & chant de notre *Chardonneret*, mais l. queue étagée, tour des yeux & bec d'un rouge vif, joues pourprées, œil, gorge, bas ventre & queue n., ailes variées de brun & de gris; sinciput, cou, poitrine, h. & côtés du ventre d'un marron pourpré; dos d'un brun marron. On lui a donné le Brésil pour patrie, mais BRIS. & MAUD. le croyent Africain.

GRENAT, o. 2e. Colibri.

GRENOUILLE, r. 3e. ordre des q. ovipares, caractérisé par le corps nu & sans queue des genres qui le composent. La *Grenouille* simplement dite est le 2e. de ces g., & le *Crapaud* est le 1er. Elle differe de celui-ci par une corpulence de forme plus allongée, par une tête moins enfoncée dans les épaules & plus distinguée du corps, par des jambes plus hautes, sur tout les postérieures. La Grenouille se sert sur-tout de ces dernieres pour le saut, qui est son allure habituelle, tandis que c'est une action pénible & rare de la part de presque tous les Crapauds. Elle se tient communément acroupie sur les jambes postér. & sur le derriere, comme les Chiens, attitude dans laquelle le Crapaud ne pourroit rester. La Grenouille, soit aquatique, soit terrestre est à-peu-près amphibie. Elle s'engourdit en hiver, l'aquatique sous l'eau ou sous la glace, la terrestre dans des trous. Pendant le reste de l'année elle vit d'insectes; la terrestre prend les plus pet. avec sa langue dont la viscosité suffit pour les retenir. Elle est dans l'eau la proie de plusieurs poissons, & sur terre de plusieurs oiseaux, des Taupes, des Putois, &c. La terrestre même s'accouple dans l'eau & comme le Crapaud, mais son accouplement dure beaucoup plus long-tems. Le but de cet accouplement des q. ovipares n'est pas de féconder la femelle, mais les œufs à mesure qu'ils sortent. C'est dans SPAL. qu'il faut étudier ce qui concerne la génération, l'accouplement & la fécondation soit naturelle, soit artificielle de ces animaux. L'accouplement de la Grenouille dure 3, 4 & 5 jours, selon les climats. Son Tetard ressemble à celui du Crapaud & subit les mêmes changemens. On peut consulter SWAM. & RŒSEL sur l'histoire détaillée de ce genre.

1. *La Grenouille mangeable*, tête moins distinguée du corps que dans ses congéneres; museau pointu, yeux saillans, orcilles derriere les yeux & couvertes d'une membrane; gr. gueule édentée; corps latér. arrondi, postér. rétréci, supér. chargé de tubercules & marqué de 3 lignes longit. jaunâtres, celle du milieu imprimée en sillon, les 2 autres en saillie, le tout sur un fond vert; ventre blanc semé de taches n.; pi. tétradact. antér., pentadact. palmé postérieurement. Le mâle a aux côtés de la gueule 2 vessies blanches qui se gonflent quand il coasse, & la femelle qui ne les a pas n'a qu'un grognement sourd. Cette Grenouille saute & nage très-bien. Elle se trouve dans les eaux douces de toute l'Europe; c'est la *G. verte aquatique*, une des plus gr. Grenouilles.

2. *La G. muette*, ainsi nommée parce qu'elle ne se fait entendre que dans le tems du frai, & quand on la tourmente; & alors même elle a un cri très-sourd. Elle passe l'hiver engourdie dans le limon qui tapisse le fond des étangs & des mares, & elle en sort au printems pour passer le reste de l'année jusqu'aux premiers froids sur la terre. Elle se tient cachée sous des pierres, ou sous de grandes herbes & n'en sort que de nuit, ou de jour quand il pleut. Elle ne poursuit guere les i., mais elle les attend, & quand ils sont à sa portée elle les prend avec sa langue échancrée, allongeable & gluante; tache noirâtre de chaque côté de la tête, & allant jusqu'à la cuisse; corps d'un roux obscur qui s'éclaircit quand l'animal a changé de peau, & paroît marbré vers le milieu de l'été. On mange cette Grenouille en Allemagne & dans plusieurs de nos provinces. C'est la *Grenouille brune terrestre* de RŒSEL.

3. *La G. mugissante*, ainsi nommée par DAUB. parce que son coassement au fond des fontaines ressemble au mugissement du Taureau entendu de loin; robe d'un brun foncé, inégal,

& teinte d'un vert jaunâtre; gr. yeux ovales, oreilles rondes couvertes d'une membrane tranſpar.; dans l'Amér. ſept.; c'eſt une des plus gr. Grenouilles, mais elle eſt rare. *Rana ocellata.* LIN.

4. *Grenouille pluviale*, ainſi nommée par DAUB. parce que les G. de cette eſp., comme celles de la 2e., ſortent de leurs retraites aux tems pluvieux en ſi grande foule, que le peuple s'eſt quelquefois figuré qu'elles tomboient de l'air avec la pluie; face de Crapaud, corps chargé de verrues, partie poſtér. obtuſe, bas-ventre pointillé; les pattes poſtér. demi-palmées. *R. rubeta*, LIN.

5. La *G. changeante*, eſp. rare & peu connue, trouvée en Allemagne & décrite par PAL. Taille de la 1re.; tête arrondie; gueule obtuſe & édentée, parotides ſaillantes, narines oblongues, yeux latér. dont la paupiere ſupér. eſt preſque nulle, & dont l'infér. fait tout le chemin néceſſaire pour couvrir l'œil; corps court & ventru; dos & flancs convexes, couverts de verrues fauves plus pet. ſur le h. du dos que ſur les côtés, plus pet. encore ſous la mâchoire & au ventre. Pi. antér. tétradac. à gros pouce garni de verrues en-deſſous, poſtér. pentadac. palmés & chargés de verrues. L'animal mort, conſervé dans l'eſprit-de-vin, eſt d'un cendré jaunâtre, ventre olivâtre; gr. taches irrégulieres d'un brun-olive ſur tout le corps qui eſt d'ailleurs moucheté de fauve par les verrues. L'animal vivant change de couleur comme le *Caméléon*, ſelon les circonſtances. Sa poſition, ſa colere, ſon inquiétude, ſa tranquillité, la chaleur & le ſoleil qui lui déplaiſent, & la fraîcheur qu'il aime, influent ſur lui au point de le faire paſſer du blanchâtre au gris & au verdâtre. Son cri reſſemble au bruit aigre des gonds d'une porte.

6. La *G. bordée*, eſp. des Indes dont LIN. ſe contente de dire que les côtés ſont bordés, le corps liſſe & les pattes poſtér. non palmées. DAUB. lui rapporte une Grenouille qui a les mêmes caracteres, excepté qu'au lieu d'être liſſe, elle a de pet. verrues au ventre & le dos chargé d'aſpérités. Corps ovoïde, dos brun, ventre pâle.

7. La *G. perlée*. DAUB. nomme ainſi, d'après LAURENTI, une G. du Bréſil tantôt d'un rouge brun, tantôt d'un jaune clair, dans l'un & l'autre cas ornée de grains d'un rouge clair; côtés mouchetés de jaune, ventre blanchâtre à verrues d'un bleu clair. Les 2 variétés de couleur qu'offre cette Grenouille n'indiquent-elles pas 2 eſp. la 1re. étant antér. tétradac. comme la plupart de ſes congéneres, & la 2e. étant pentadactyle?

8. La *G. aux 5 doigts*, eſp. des Indes décrite par le même, d'après le même; antér. & poſtér. pentadac. avec un tubercule ſous chaque phalange; dos veiné tranſv.; flancs tachetés & preſque œillés.

9. La *G. gallonée*. DAUB. nomme ainſi une eſp. de la Virginie à corps cendré tacheté de rouge, dos relevé de 5 arrêtes longit. dont les intervalles ſont blanchâtres; ventre & pi. jaunes.

10. La *G. reticulée*, eſp. des Indes, veinée de taches confluentes qui lui forment une ſorte de réſeau ſur le dos. DAUB.

11. La *G. bruyante*. LIN. nomme ainſi (*Bombina*) une eſp. de l'Allemagne dont le cri reſſemble au ſon des cloches entendues de loin. Elle a l'air d'un très-pet. Crapaud. Corps n. pointillé de blanc & de jaune au-deſſous, & hériſſé de points ſaillans en-deſſus; ride tranſv. ſous le corps; antér. tétradac., poſtér. tridac. palmée.

Pour les autres G. v. le mot Raine, & le tableau.

G. Pêcheuſe, p. Baudroie.

GRENY, o. Courli du lac de Conſtance.

GREY, p. C'eſt le Saumon gris.

GRIANEAU, o. dans les Voges, *Tétras*.

GRIBOURI, 27e. Coléopt. de GEOF.; ant. filif. à 11 articles; corcelet hémiſphérique. GEOF. ſe plaint de ce que ſouvent on confond cet i. avec la *Chriſomele*, & GÉER ne les trouve pas aſſez différens pour en faire 2 g. Quoi qu'il en ſoit, ſa larve groſſe, courte, ovale, hexapode, blanche, à pet. tête brune écailleuſe, ronge différentes plantes. Le Gribouri ſort de terre tout métamorphoſé vers la fin de Mars, & il s'accouple en Mai. Il eſt ovale, ſes pattes ſont aſſez l., & ſa pet. tête eſt preſque toute cachée par ſon corcelet.

1. Le *Gribouri bleu de l'Aune*; l. 4, lar. 3, d'un bleu violet; ſur les arbres dans les lieux humides, au printems.

2. *G. de la vigne*, l. 2, lar. 1, l. ant.; tout n., hors les étuis d'un rouge ſanguin & velus ainſi que le corcelet; ventre large & quarré; larve en terre tout l'hiver.

3. Le *Velours vert*, l. 3, 4, lar. 2; corcelet & étuis légérement ponctués; ant. & tarſes noirâtres; ſur le ſaule.

4. *Gribouri à 2 bandes jaunes*, l. 2, lar. $\frac{1}{2}$, n., hors les 2 bandes de chaque étui; en été ſur les buiſſons dans les prés.

5. *Gribouri à 2 taches jaunes*, comme le précéd. excepté qu'outre les taches jaunes des étuis, il s'en trouve une ſur la tête, & une bordure de même couleur au corcelet.
6. *G. rouge ſtrié à p. noirs*, l. 2 $\frac{1}{4}$, lar. 1 $\frac{1}{2}$, n. hors le corcelet rouge, bordé de n. & les étuis qui portent chacun 2 p. noirs.
7. *G. rouge non ſtrié à p. noirs*; même taille; corcelet à bandes longit. jaunes.
8. *G. bleu ſtrié*, l. 2, lar. 1, bleu n. en-deſſous, bleu vif en-deſſus, & 11 ſtries aux étuis.
9. *G. bleu à points*, l. 2; mêmes couleurs; étuis irrég. ponctués; pattes antér. fauves.
10. *G. n. ſtrié*, l. 1 $\frac{1}{2}$.
11. *G. n. à corcelet rouge*, l. 1 $\frac{1}{2}$, pattes fauves.
12. *G. fauve*, l. 1; deſſous d'un brun noirâtre; tête, corcelet & pattes d'un fauve rougeâtre; étuis ſtriés, & d'un jaune pâle.
13. *G. rouge à 10 taches noires*, l. 3, n., étuis rouges pointillés.
14. *G. rouge à corcelet jaune*; l. 2 $\frac{1}{2}$; corcelet taché de n.; les étuis rouges ſont pointillés, à bordure, & à 6 taches n.
15. *G. couleur de feu*, l. 3, corcelet n.
16. *G. bleu à pattes brunes*; l. 2.

GRIFFET, o. Martinet noir.

GRIFFON, o. 2e. Vautour.

GRIFFONÉE (la), i. 40e. Phalène.

GRIGRI, o. 1er. Aracari.

GRILLAGE (le), i. 179e. Phalène.

GRILLON, i. 56e. Coléopt. de GEOF.; ant. filiformes; queue bipile; 3 yeux liſſes. Cet i. nommé en diverſes Provinces *Cri-cri*, *Grillot*, *Grillet*, *Gréſillon*, *Crignon*, *Criquon*, *Criquet*, &c. a ſes yeux liſſes entre ſes yeux à réſeau. Sa tête eſt arrondie, ſa bouche eſt garnie de dents & de barbillons, ſes étuis ſont coriaces & placés horiſontalement; ſes ailes ſont pliées en éventail & prolongées en pointes au-delà des étuis. Il vit ſous terre, ou au chaud dans des trous de murs de cheminée. C'eſt-là que la larve ſubit ſa métamorphoſe qui eſt très-ſimple, car l'i. parfait n'en diffère à l'extér. que par ſes ailes & ſes étuis; elle ſaute & court comme lui. Il a 3 eſtomacs.

1. La *Courtillere*, ou *Taupe-Grillon*, l. 18, lar. 4; pet. tête allongée, avec 4 antennules conſidérables, & des antennes l. & minces derriere leſquelles ſont les yeux à réſeau, & les 3 autres ſur la même ligne. Corcelet en cuiraſſe allongée; étuis à groſſes nervures noirâtres, croiſés l'un ſur l'autre, & n'allant qu'au milieu du ventre; celui-ci terminé par 2 appendices. On connoît les pattes antér. de cet i., terminées par 4 griffes en-dehors & 2 en-dedans, entre leſquelles eſt caché le tarſe. Pendant le jour, il ſort rarement de terre où il vit des racines qu'il ronge. On le retrouve à Surinam, mais il y eſt moins grand.
2. Le *Grillon domeſtique* & le *G. des champs*, l. 12, lar. 4. GEOF. les regarde comme une ſeule eſp. quoique le 1er. ſoit plus pâle & plus pet. que le 2e., & qu'ils ſe fuient l'un l'autre. Antennes très-minces, groſſe tête ronde, corcelet large & court; étuis des mâles veinés, chiffonnés & dépaſſant le ventre; étuis de la femelle unis & plus courts que le ventre. Elle a, de plus que le mâle, entre les filets de la queue qui leur ſont communs, un canal dur qui fait en même tems l'office de tariere. Cet inſtrument lui ſert à conduire & à loger ſes œufs dans la terre & dans le mortier des trous de mur. Pattes poſtér. plus groſſes & plus l., par leſquelles cet animal ſaute fort bien. Il eſt à peu-près omnivore. Le ſon qu'il rend eſt dû au frottement des étuis l'un contre l'autre. On dit qu'il chaſſe les *Blattes*. Il s'en trouve en Guinée d'une taille énorme, ces Grillons étant 5 ou 6 fois auſſi gr. que les nôtres, ſelon BRUNNICHIUS dans LIN. GÉER décrit 2 eſp. de Surinam, l'une brune, l'autre n., dont les femelles ſont ſans tariere. Je me contenterai de donner les 3 eſp. ſuivantes décrites par PAL.
3. Le *G. Onos*, eſp. de la Sibérie, auſſi groſſe que le doigt, taille qui ſe double encore en automne dans la femelle pleine. Tête renfoncée, ant. n., ſétacées, plus l. que le corps; yeux hémiſphériques & très-ſaillans; cuiraſſe du corcelet quarrée, à bord poſtér. dentelé, antér. échancrée, ſupér. ſcabreuſe, latér. unie; ventre convexe terminé en un double coutelas auſſi l. que le ventre, & ſous lequel ſont 2 écailles concaves entre leſquelles eſt un ſtilet en alêne. Cet i. n'a ni ailes ni étuis; pattes épineuſes; le brun, le n. & le gris ſont ſes couleurs; il rend, dit-on, un ſon par la bouche, ce qui ſeroit ſans exemple dans les inſectes; il ſe traîne lentement, vit ſous terre, rend des excrémens verts, & eſt ſujet au *Gordius*.
4. *G. de Laxman*, envoyé à PAL. par le Naturaliſte de ce nom; taille du Grillon domeſtique; tête & antennes du précédent, yeux moins ſaillans, cuiraſſe beaucoup plus large & plus longue que le corcelet, & cachant les ailes brunes du mâle; femelle aptere munie des 2 lames du précéd.; 2 pet.

cornés sur la queue de l'une & de l'autre ; les 2 jambes postér. extrêmement longues.

5. *Grillon à main en massue ;* corps applati, ant. moins l. de moitié que le corps, filif. & en masse pointue ; étuis brunâtres presque aussi transpar. que les ailes, aussi l. qu'elles & que le ventre ; pattes antér. terminées par un tarse qui naît d'une grosseur pyriforme.

V. encore le *Morion*.

GRIMACE (la), c. *Buccin* d'ARG. à sommet peu élevé, à bec recourbé, à bouche & fût dentés.

GRIMAUD, o. Gr. Chouette.

GRIMME (la), q. Voyez Boue-damoiseau.

GRIMPART, *Grimpant*, *Grimpet*, *Grimperet*, *Grimpeur*, o. Grimpereau. Le Grimpart de quelques-uns est aussi la *Sittelle*.

GRIMPERAU, o. 43e. g. de BRIS. comp. d'Oiseaux tétradac. fissipedes à 3 antér., à bec effilé, arqué, diminuant de grosseur jusqu'au bout qui est très-pointu ; jambes emplumées jusqu'au talon. Ils ont eu leur nom de l'habitude qu'ils ont de grimper aux arbres comme les *Sittelles*, les *Mésanges* & les *Pics*. Mais ils different de ceux-ci par le bec & la langue ; des Sittelles par un bec plus grêle & plus arqué ; & des Mésanges par un bec plus long. Aussi ne percent-ils pas l'écorce pour en tirer les larves, comme le font les o. que je viens de nommer, mais ils se bornent à les attendre. Quelquefois aussi ils se mettent à la suite de ces o. pour glaner après eux en faisissant les i. qui leur ont échappé. Plusieurs Grimpereaux étrangers ont du rapport aux *Colibris* par leur petitesse, leurs belles couleurs & leur bec menu & recourbé. Mais ce bec est plus tiré en pointe en eux que dans les Colibris ; ils sont aussi toujours un peu plus gr. & ont sur-tout les pi. plus longs. D'ailleurs ils ne sucent pas les fleurs, & ils ne pourroient le faire ; leur langue n'y est pas destinée comme celle des Colibris qui est comp. de 2 demi-tuyaux cyl. appliqués l'un à l'autre. Enfin ils sont répandus dans les 2 Continens, tandis que les Colibris sont bornés au nouveau.

1. GRIMPEREAU simplement dit ; presque aussi pet. que le *Roitelet*, quoique ses plumes le fassent paroître plus gros. C'est un o. sédentaire qui vit & niche dans les bois sans presque sortir du canton qui contient l'arbre où est son trou. Il est assez peu commun en France ; l. 5″, narines fort oblongues, à demi-recouvertes par une membrane convexe, sans pet. plumes qui les recouvrent ; langue pointue, plus courte que le bec, & cartilagineuse au bout ; ongles l. & crochus. Le *gr. Grimpereau* est un peu plus gros, & n'en est qu'une varieté. L'un & l'autre ont le dos varié de blanchâtre, de brun roussâtre, & de n. par pet. traits longit. ; croupion roux, gorge blanche, dessous du corps d'un blanc roussâtre.

2. *G. de muraille*, vivant dans les trous des murs & sur les murs, comme le précédent, dans les trous des arbres & sur les arbres ; plumage d'un gris perlé, excepté les ailes variées de rose, de blanc & de noirâtre, & le devant du cou n. Cet o., selon MAUD., est aussi gros que l'*Alouette* commune, & il a reçu de la Chine un individu de cette espece qui se trouve dans plusieurs de nos Provinces & en plusieurs pays de l'Europe. BUF. rapporte au Grimpereau les o. étrangers suivans. Il les distribue en 2 troupes, ceux de l'ancien & ceux du nouveau Continent. Il nomme ceux d'Asie & d'Afr. *Souimanga*, & *Guitguit* ceux de l'Amérique. Il a été porté à les séparer ainsi par leurs mœurs, les derniers grimpant très-peu aux arbres & vivant pour le moins autant de baies que d'insectes. Les Souimangas ont le bec à proportion plus l. & le plumage pour le moins aussi brillant que les Guitguits. Les Voyageurs ont souvent confondu ceux-ci avec les Colibris, j'ai dit plus h. en quoi ils en different.

SOUIMANGAS.

1. Le *Souimanga de Madagascar ;* tête, gorge & cou verts ; 2 colliers, l'un violet, l'autre mordoré, le tout à reflets brillans ; tache d'un beau jaune sous chaque épaule ; poitrine brune, ventre jaune clair, dos & ailes variés d'olive & de brun ; l. 4″.

2. *S. marron pourpré à poitrine rouge ;* même taille ; tête, gorge & devant du cou violets ; le bas du dos violet changeant en vert doré ; dessus du cou & h. du dos marron pourpré ; poitrine & h. du ventre rouge ; bas-ventre olive-jaunâtre ; aux Philippines.

3. *S. violet à poitrine rouge ;* l. 5″ ; sinciput & gorge d'un vert doré à reflets rouges cuivreux ; occiput, joues, dessus du cou, dos & ventre d'un n. violet ; devant du cou & poitrine rouges ; ailes variées de brun ; au Sénégal.

4. *S. pourpre*, semblable au précéd. hors le vert doré du sinciput & de la gorge, & le rouge du devant du cou & de la poitrine qui sont variés de vert & de jaune dans

celui-ci en qui d'ailleurs le n. violet eſt fort pourpré.

5. *Souimanga à collier ;* ce collier eſt d'un bleu d'acier changeant en vert, ſur un fond vert à reflets d'un rouge cuivreux qui couvre auſſi la tête & le dos ; poitrine rouge ; ventre gris ; ailes variées de gris-brun, de noir & de vert doré ; au Cap ; l. 4″ 6‴.

6. *S. olive à gorge pourprée ;* manteau d'olive rembrunie ; gorge, devant du cou & poitrine d'un violet éclatant, ventre jaune ; aux Philippines ; l. 4″.

7. *Angala-dian.* V. ce mot.

8. *Souimanga de toutes couleurs ;* connu ſeulement d'après SÉBA, & réuni au précéd. par BRIS. ; fond vert, nué de couleurs éclatantes, parmi leſquelles le jaune domine ; à Ceylan ; l. 7 à 8″.

9. *S. vert à gorge rouge*, rapporté du Cap par M. SONNERAT ; gorge de Carmin ; ventre blanc ; tête, cou, & partie antér. des ailes d'un vert doré & argenté ; croupion bleu, ailes & queue mordorées ; chant de Roſſignol ; l. 4″ 4‴.

10. *S. rouge n. & blanc ;* deſſus n. bleuâtre, la tête, le cou & le dos ornés chacun d'une tache rouge ; ailes variées de n. & rouge ; gorge, devant du cou, poitrine & ventre blanc ; au Bengale, l. 3″ 3‴.

11. *S. vert à l. queue ;* plumage vert doré à reflets rouges cuivreux, hors la poitrine rouge, du blanc ſur le bas-ventre, du brun ſur les ailes & du noirâtre ſur la queue ; au Sénégal ; l. 7″.

12. *S. à capuchon violet & l. queue ;* manteau brun-olivâtre, ventre orangé ; au Cap ; l. 6″.

13. *S. (gr.) vert à l. queue ;* joues marquées d'un trait n. ; tache jaune ſous l'aile qui eſt variée de noirâtre & la queue de n. ; au Cap ; l. 9″.

14. *S. de Suida*, eſp. nouvelle jointe par MAUD. à celles de BUF. ; tête & cou violets à reflets verts, dos vert doré, poitrine rouge, ventre noirâtre, ailes variées de n. & de vert ; taille de notre Grimpereau.

SOUIMANGAS GUITGUITS.

1. *S. Guitguit rouge.* Cet o. & les 3 ſuivans ſont Américains, ainſi à raiſon de leur patrie ils tiennent aux Guitguits ; mais à raiſon de leur conformation, de leur genre de vie & de leur l. bec ils tiennent au Souimangas ; plumage rouge, plus vif ſur la tête, plus brun ſur le dos ; devant du cou vert ; pennes variées de rouge & de bleu ; voix agréable, un peu plus gr. que notre Grimpereau. Cette eſp. offre une variété à tête noire.

2. *S. Guitguit brun ;* front & gorge verts-dorés, devant du cou rouge, ventre & dos bruns noirâtres, ailes variées de ce brun, de roux & de violet ; bec l. d'1″ ſur une l. totale de 5″ 4‴.

3. *S. Guitguit pourpré ;* chant agréable ; 4″ 6‴.

GUIT-GUITS.

1. *Guit-guit n. & bleu ;* ſinciput d'Aigue-marine ; bandeau de velours n. ; devant du cou & ventre d'un bleu vif ; deſſus du cou & dos n. ; les ailes repliées ſont n., mais développées elles ſont variées de bleu, de n. & de jaune en-deſſus, & de divers jaunes en-deſſous ; mais toutes ces couleurs ſont ſujettes à de gr. variétés ; au Bréſil ; l. 4″ 3‴.

2. *G. bleu de Cayenne*, variété du précéd. dans BUF., eſp. partic. ſelon MAUD., tête bleue à bandeau n., ainſi que la gorge, les ailes & la queue ; le reſte du plumage d'un bleu violet ; un peu plus pet. que le précédent ; nid en forme de cornue renverſée, ſuſpendue à une branche flexible, le col vers le ſol, l. d'1′ & ſervant d'entrée.

3. *G. vert & bleu à tête n.* ; tête & gorge n., ventre bleu, dos vert, ailes variées de brun cendré ; l. 5″ 4‴.

4. *G. vert à tête n. ;* variété du précéd. dans BUF., eſp. partic. ſelon MAUD. ; tête n., gorge, ventre & dos verts, ailes variées de vert & de noirâtre ; taille du précéd. mais la queue plus longue.

5. *G. vert & bleu à gorge blanche*, autre variété du même dans BUF., eſp. partic. ſelon MAUD., tête bleue, ailes variées de noirâtre, de bleu & de verdâtre, le reſte du plumage vert ; au Bréſil ; taille du Rouge gorge.

6. *G. varié ;* ſinciput rouge, occiput bleu, joues bleues & blanches ; gorge, poitrine & ventre jaunes ; dos varié de jaune, de bleu, de blanc & de noirâtre ; l. 5″.

7. *G. n. & violet ;* gorge & devant du cou violets ; bas du dos violet-bleuâtre ; h. du dos & ventre n. ; ſinciput vert doré ; poitrine marron-pourpré ; ailes variées de n. & de violet bleuâtre ; taille du Roitelet ; au Bréſil.

8. Le *Sucrier*, rapproché des Colibris par ſa taille & par ſa nourriture qu'il tire du ſuc de la canne à ſucre ; manteau & gorge n., ſourcils blancs ; croupion & ventre jaunes ; ailes variées de blanc, de n. & de jaune ; à la Jamaïque. Cette eſp. offre à Cayenne, Saint-Domingue, &c. des variétés de couleur & de taille ; l. 3″ 7‴ à 4″ 8‴.

G. vert tacheté. MAUD. le regarde comme la femelle du G. bleu de Cayenne.

GRINETTE,

GRINETTE, o. Voyez Poule d'eau.

GRIS-ALBIN, o. 14e. Gros-bec.

GRISART, { o. 4e. Goëland. q. Blaireau.

GRISBOK, q. 15e. Antilope.

GRISET, { o. jeune Chardonneret qui n'a pas encore ſes couleurs; auſſi Hirondelle de mer. p. 13e Chien de mer de BROUS.

une des eſp. qui s'éloigne du nombre ordin. des 5 évents, celle-ci en ayant 6 grands; tête plate & obtuſe, mâchoire infér. à pluſieurs rangs de dents larges & preſque quarrées, la ſupér. à un ſeul rang; trous des tempes très-pet. & éloignés des yeux; peau liſſe; dorſale ſolitaire, pector. gr. & horiſontales; ventrales abdominales & médiocres, anale pet. & pointue; dans la Méditer.; l. 2 à 3′. Cette eſp. eſt aſſez rare, & BROUS. l'a décrite le premier.

GRISETTE, { o. Fauvette griſe, & 4e. eſp. étrangere rapportée aux Alouettes. i. 15e. Charanſon, 39e. Papillon, & 189e. Phal.

GRISIN, o. V. le Fourmiller huppé.

GRISLAGE, *Griſlagine*, p. du g. des *Carpes*; forme oblongue comme celle du *Rotangle*; mâchoires édentées, bouche étroite; gr. écailles d'un jaune argenté, rembrunies & bleues ſur le dos; nageoires blanchâtres, caudale fourchue; lig. latér. n. piquée de jaune ſelon WIL. Cet Auteur & GRON. parlent de ce p. comme purement fluviatil, LIN. comme d'un p. de lacs, & ART. dit formellement que c'eſt un p. de mer & d'eau douce. D. 11. P. 11. V. 9. A. 11.

GRISON, { o. Hirondelle de rivage. q. de Surinam, du g. de la *Belette*, dont il paroît voiſin, ainſi que de l'*Hermine*. Dos d'un gris où le brun domine; ventre, jambes & muſeau n.; oreilles plus larges que h.; groſſe tête, 6 inciſives à chaque mâchoire; queue aſſez l. & pointue; corps plus allongé que celui de la Belette, jambes plus h., pi. pentadac. antér. & poſtér. avec des ongles forts.

GRISONETTE, i. 45e. Phalène.

GRIVE, 22e. g. de BRIS. comp. d'oiſeaux fiſſipedes tétradac. à 3 antér.; jambes emplumées juſqu'au talon; bec dr., ſupér. convexe, auſſi épais que large à ſa baſe, les bords de la mandibule ſupér. échancrés vers le bout, celui de la ſupér. preſque droit. Ce g. contient entre autres une famille d'oiſeaux auxquels le nom de *Grive* eſt plus particuliérement affecté, & dans laquelle BUF. diſtingue 4 eſp. de ce pays. Elles ont pluſieurs rapports avec les *Merles* leurs congéneres, mais elles n'ont pas leur chant, & elles ont la poitrine variée aſſez réguliérement de pet. mouchetures, tandis que le plumage du Merle eſt, ou uniforme, ou ſeulement varié par grandes parties. Elles ſont ſujettes à changer de couleurs d'une ſaiſon à l'autre. L'intér. de leur bec eſt jaune, & ſa baſe eſt garnie de poils noirs. Les mâles ſont de la même taille que les femelles, & leur queue fait le tiers de la l. totale. Ces o. ſont inſectivores & baccivores, mais non granivores. La 1re. & la 4e. eſp. ſont les meilleures par la qualité de leur chair. Celles qui nous arrivent en automne viennent de paſſer l'été dans le Nord, où elles retournent après l'hiver.

1. La *Grive* ſimplement dite, ou *G. de vigne*. C'eſt la 3e. en ordre de grandeur. Elle arrive dans nos Provinces vers le tems des vendanges, diſparoît aux gelées, revient en Mars ou Avril, & diſparoît encore à la fin de Mai, excepté les individus preſſés de pondre. Alors ils ſont dans nos bois des nids de fragmens de bois pourri & de boue gâchés avec de la paille & de pet. racines; union durable entre le mâle & la femelle; 2 ou 3 pontes par an, la 1re. de 5 ou 6 œufs bleus tachés de n., les autres moins fortes. Queue un peu fourchue; plumage connu, quoique changeant; l. 8″ 8‴. La *G. blanche* & la *G. huppée* ſont des variétés de cette eſpece. La *G. de la Guiane* n'en differe que parce qu'elle eſt plus pet. & qu'elle a la queue plus l. & les ailes plus courtes à proportion. La *Grivette de l'Amér.* paroît encore une pet. variété de la même eſpece. BUF. lui rapporte auſſi: la *Rouſſerole*, eſp. partic. dite improprement *Roſſignol de riviere*, parce que le mâle chante nuit & jour pendant l'incubation de la femelle, & que ces o. aiment les lieux frais & humides. Ils cherchent, comme le Grimpereau, des i. en grimpant au tronc des arbres. Dos brun, ventre blanc ſale à taches cendrées; l. 7″.

2. La *Draine*, ou *gr. Grive*, ou *Grive du Gui*, plus commune en France l'hiver que l'été, parce qu'elle arrive en automne, & repart ordin. au printems. Celles qui reſtent font leur nid ſur nos arbres les plus couverts de mouſſe & de lichen, matieres dont elles le conſtruiſent; chant du mâle plus agréable que celui de l'eſp. précéd; manteau gris-brun tirant au roux vers le croupion, gorge

blanche tachetée de jaunâtre & de brun, le reſte du deſſous blanc-jaunâtre moucheté de n.; l. 11″.

3°. La *Litorne*, 2e. G. en groſſeur; manteau cendré avec du rouſsâtre au h. du dos; gorge blanche; devant du cou & poitrine rouſsâtre piqués de noirâtre; ventre blanc. Cet o. nous arrive vers la fin de Novembre; il préfere les friches aux bois. Il y en a des variétés à tête blanche; l. 10″.

4. Le *Mauvis*; manteau d'un gris-brun uniforme; gorge & devant du cou d'un blanc jaunâtre piqué de n.; poitrine & ventre blanchâtres piqués de gris-brun; ſourcils blancs-jaunâtres. Cet o. arrive en Novembre, repart vers Noël pour ne revenir qu'en automne. On le reconnoît auſſi-tôt au-deſſous de ſon aile d'un rouge-orangé. C'eſt la plus pet. mais la plus recherchée des Grives.

BUF. rapporte autant aux *Merles* qu'aux Grives:

1°. La *G. baſſette de Barbarie*, à manteau vert & croupion jaune, & à pi. plus courts que ceux des Grives, mais à poitrine blanche grivelée.

2°. Le *Tilly*, ou *Grive cendrée d'Amér.*; manteau d'un cendré foncé; tache n. à la joue; gorge blanche à traits longit. n.; deſſous du corps cendré, plus clair au bas-ventre; l. 10″.

3°. La *pet. G. des Philippines*; gorge & devant du cou roux grivelés de blanc; ventre jaunâtre; dos brun-olivâtre; plus pet. que le Mauvis.

4°. L'*Hoamy* de la Chine, même taille, manteau roux brun, ventre roux clair, ſourcils blancs; décrit par BRIS. d'après une femelle.

5°. La *Grivelette de Saint-Domingue*; ſinciput orangé, dos d'un vert-olivâtre; joues blanchâtres; ventre blanc grivelé d'olivâtre; taille d'Alouette.

6°. Le *pet. Merle huppé de la Chine*, mais c'eſt un vrai *Merle*. V. le n°. 47. On peut joindre à ces o.:

7°. La *G.* ou *Litorne de Canada*; tête & deſſus du cou bruns-noirâtres; tache blanche à la joue; h. de la gorge blanc, le bas n. à traits blancs longit.; dos brun, moucheté de cendré; poitrine rouſſe, ventre rouſsâtre; l. 10″.

8°. La *G. de la Guadeloupe*, que MAUD. a décrite le premier; manteau brun; orbite nue; gorge bleuâtre; devant du cou, poitrine & ventre mouchetés de blanc ſur un fond brun, ce qui eſt le contraire des autres eſpeces; un peu plus gr. que la Draine.

G. de brou, o. Draine.

Grive de la Caroline, o. Moqueur-françois.

G. des Ardennes, o. Mauvis.

GRIVE D'EAU, o. Ce n'eſt pas une Grive, mais un o. du g. du *Bécaſſeau*, ainſi nommé à cauſe de ſon plumage grivelé; manteau rouſsâtre tiré ſur l'olivâtre, piqué de noirâtre, ſourcils blancs; gorge & deſſous blancs grivelés de noirâtre; gr. ongles crochus, bec couleur de chair à la baſe, brun à la pointe; en Penſylvanie; s'il eſt vrai que cet o. ſe trouve en Europe, il y eſt bien rare; taille de la pet. Grive.

GRIVE DE MER, p. Tourd.

GRIVELETTE. o. Voyez ci-deſſus la 5e. Grive étrangere.

GRIVELIN, o. 6e. & 21e. eſp. étrangeres rapportées au Gros-bec.

GRIVERT, o. Rolle de la Chine.

GRIVETTE, o. Grive, 1re. eſp.

GROGNARD, p. Grondin.

GROIN (le), r. Serp. de la Caroline, du 3e. g., l. de 15″; joues enflées comme celles de la Vipere; muſeau relevé, corps gros vers la tête, dos brun & cendré; on le dit venimeux.

GROLLE, o. Corneille noire, & Freux.

GRONDEUR, p. des mers des Indes & d'Amér. du g. du *Chabot*. Corps liſſe & comprimé; tête médiocre, mais aſſez large & déprimée; gr. bouche, levres épaiſſes, à 2 rangs de dents, mâchoire à un ſeul rang; l'inſér. plus l. & portant en-deſſous quantité de barbillons le long de ſes bords; 2 pet. cirrhes au-deſſus de la levre ſupér.; 3 pinnules au-deſſus des yeux; opercule d'une ſeule plaque munie de 4 piquans; membrane branchiale à découvert; dos & tête bruns, côtés blancs marbrés de brun; gr. pector. rougeâtres, ainſi que les ventrales; les autres nageoires griſes, toutes tachetées de brun; l. 12 à 15″. D. 3, 20. P. 22. V. 4. A. 16. BLOCH rapporte à ce p. le *Niqui* de MARC. qu'il a dit (t. 2, p. 118.) être du g. du Hareng. La deſcription qu'on vient de lire différant beaucoup de celle du Niqui dans MARC., je doute que leur objet ſoit le même.

GRONDIN, p. du g. du *Milan*, dit auſſi *Rouget-Grondin*, *Cuculus* de LIN. ſelon BLOCH., ce qui me paroît difficile à admettre; *Rouget* ou *Morrude* de ROND., confondu avec le *Perlon* dans la nouvelle Encyclopédie. Corps effilé du *Surmeau*, tête & bouche moins gr.; denticule à l'os qui recouvre la levre ſupér.; 3 cirrhes digités au bas des ouïes, iris argentin; tête, dos

& côtés rouges tachetés de blanc, ventre argentin, écailles très-pet.; lig. latér. h. à écailles plus gr., plus épaiſſes, argentées & bordées de n.; caudale étroite à ſa baſe & enſuite élargie, fourchue & rougeâtre, ainſi que les pector.; ventrales, anale & dorſales blanches, les dernieres tachetées de jaune. Ce poiſſon vorace a 1′ de l.; ſes couleurs ſont aſſez durables, & même cuit il les conſerve en partie. Hors le tems du frai, il habite la pleine mer; ſa chair eſt beaucoup plus eſtimée que celle du *Garneau*. D. 10, 19. P. 10. V. 6. A. 19. BLOCH.

GROS-BEC, o. 34e. g. de BRIS. comp. d'o. fiſſipedes tétradac. à 3 antér.; jambes emplumées juſqu'au talon, bec en cône raccourci, à pointe groſſe & courte, les 2 mandibules droites & entieres, la baſe preſque auſſi large que la tête. Ces o. inſectivores & granivores caſſent, avec ce bec gros & fort, les noyaux pour manger l'amande.

Le *Gros-bec d'Europe*, o. ſilencieux, ſolitaire & ſauvage, habitant preſque toute l'Europe ſans être fort nombreux nulle part. En été il habite nos bois & nos vergers, & ne diſparoît de la plupart de nos Provinces que dans les plus gr. froids. Ponte de 4 à 5 œufs bleuâtres tachés de brun, dans un nid placé à 10 ou 12′ de terre à la biſurcation du tronc même d'un arbre, & comp. de buchettes liées par des brins de chevelu de racines. Tête d'un marron clair, dos d'un marron foncé, croupion griſâtre; orbites, plumes de la baſe du bec & gorge noirs; devant du cou, poitrine & h. du ventre d'un fauve vineux, bas-ventre blanc; ailes variées de marron, de n. & de noirâtre. Cet o. a quantité de plumes coupées droit au bout comme d'un coup de ciſeaux; l. 6″ 9‴. BUF. lui rapporte les eſp. étrangeres ſuivantes:

1. Le *G. de Coromandel;* même taille; même particularité dans la coupe des plumes; plumage d'un n. de velours, hors le moignon des ailes, le croupion & les couvertures de la queue jaunes, & les ailes variées de brun; mais l'âge, le ſexe & même la ſaiſon apportent aux couleurs de pluſieurs eſp. de ce g. de gr. variétés, y ayant des eſp. qui changent de plumage 2 & peut-être 3 fois par an.
2. *G. bleu d'Amér.;* plus gros & ſur-tout plus alongé; gorge blanche, le reſte cendré-bleuâtre; bec rouge.
3. Le *Dur-bec*, ou *G. de Canada*, plumage rouge, ailes variées de brun & de blanc; femelle d'un gris-brun, le ſinciput & le croupion ſeuls rouges; air de Bouvreuil, groſſeur de notre G., mais taille plus allongée & queue plus l.
4. Le *Cardinal huppé*, taille du précéd., gorge & plumes de la baſe du bec noirâtres; plumage tout rouge, antér. vif & éclatant, poſtér. plus ſombre; huppe mobile; chant fort & agréable; Amér. ſeptentr.
5. Le *Roſe-gorge;* tête, cou & dos n.; poitrine de couleur de roſe; gorge tantôt de même, tantôt n.; ventre blanc à taches pourprées; ailes variées de blanc; à la Louiſiane. La taille de cet o. & des ſuivans ne ſurpaſſe guere celle d'un *Moineau*, & il lui eſt ſouvent inférieur.
6. Le *Grivelin;* tête & gorge rouges, dos brun clair, ventre grivelé de blanchâtre entouré de n. & de jaunâtre; ailes variées de brun, de noirâtre & de jaunâtre; au Bréſil.
7. Le *Rouge-noir;* MAUD. le regarde comme le même o. que le *G. de Coromandel* dans une ſaiſon où le dos & le cou ſont rouges. Cependant je ne vois pas que cela puiſſe être, BUF. ayant reçu celui-ci de Cayenne & le mettant au nombre des o. de la taille du Moineau.
8. Le *Flavert;* plumes de la baſe du bec & gorge n.; manteau d'un vert-olivâtre clair; ventre d'un jaune tirant un peu à l'olivâtre; à Cayenne.
9. La *Queue en éventail;* plumage brun, éclairci & foiblement teinté de rougeâtre en-deſſous, & de noirâtre aux ailes & à la queue; épanouiſſant ſouvent celle-ci; en Virginie.
10. Le *Pada*, ou *Oiſeau de riz*, ou *Moineau de Java*, ou *de la Chine;* tête, gorge & queue n.; joues blanches, le reſte gris-cendré, plus foncé à l'aile; celle-ci & la queue courtes; égrainant le riz pour s'en nourrir.
11. Le *Toucnam-courvi*; ſinciput jaune, plumes du haut du cou & du dos brunes au milieu; jaunes dans le contour, jaunâtres ſur le bas du dos; joues & gorge brunes, poitrine jaune, ventre blanc-ſale, nid en cylindre renflé, à ouverture inférieure; compoſé de feuilles & de fibres ou nervures entrelaſſées, ſuſpendu par le h. au bout d'une branche flexible. M. D'OPSONVILLE ayant obſervé cet o. aux Philippines, ſa patrie, ne le regarde pas comme un Gros-bec, mais comme d'un g. à part, ayant, dans l'enſemble de ſes formes, dans ſon caractere doux & dans ſon chant, plus de rapport à la Linote qu'au G.
12. L'*Orchef;* ſinciput jaune; joues, poitrine, ventre blancs, celui-ci latér. un peu mou-

cheté ; le reſte d'un brun mêlé de noirâtre ; aux Indes.

13. Le *Gros-bec nonnette ;* tête noirâtre, bas des joues blanchâtre ; gorge & devant du cou blanc-jaunâtre ; demi-collier poſtér. de cette couleur ; deſſus noirâtre ; ventre blanc-rouſsâtre.

14. Le *Gris-albin ;* cendré-bleuâtre ; face, gorge & devant du cou plus blanchâtres ; bec & pi. brunâtres. Cet o. & les 3 précéd. ont été indiqués dans BUF. pour la premiere fois.

15. Le *Quadricolor*, ou *Moineau de la Chine*, ou *Gros-bec de Java ;* tête, cou & milieu du ventre n. ; poitrine & côtés blancs, dos marron-clair, queue variée de marron-pourpré, & ailes de brun.

16. Le *Jacobin*, dit auſſi *G. de Java ;* corps épais ; tête, cou & ventre n. ; dos marron, poitrine d'un blanc teint de brun-rougeâtre. BUF. regarde comme une variété de cet o. le *Domino* ou *G. tacheté de Java ;* plus pet. de taille ; ſi ciput, joues, gorge & devant du cou d'un marron-foncé ; deſſus du cou & dos d'un brun-rouſsâtre ; croupion varié de brun & de blanc-ſale ; ventre & poitrine blancs, celle-ci mouchetée de n.

17. Le *Baglafecht ;* rapproché du *Toucnam-courvi* par ſon inſtinct dans la conſtruction de ſon nid, & par ſon plumage ; gr. tache aux tempes, allant juſqu'au-deſſus de l'œil ; ailes d'un brun-verdâtre bordé de jaune ; iris jaunâtre ; en Abyſſinie.

18. *G. d'Abyſſinie*, autre eſp. du même pays, dont l'inſtinct ſe diſtingue dans la conſtruction de ſon nid ſuſpendu ſur l'eau à une branche flexible, à entrée ſinueuſe de maniere que, comme l'obſerve BUF. qui a le premier décrit cet o., la pluie qui tombe ſi abondamment en ce pays & les reptiles qui y ſont très-multipliés, ne peuvent pénétrer dans ce nid cloiſonné & à entrée tortueuſe, ainſi que celle du nid du Baglafecht. Tête, gorge & poitrine n., dos & ventre d'un jaune antér. rembruni ; ailes variées de noirâtre, de brun, de jaune & de gris.

19. Le *Guifso-baliro*. V. ce mot.

20. Le *G. tacheté du Cap*. C'eſt le même que le *G. de Coromandel* dans une ſaiſon qui le brunit. Cela étant, les meſures d'après leſquelles BUF. a raſſemblé ces animaux relativement à leur taille, ſont donc fautives.

21. Le *Grivelin à cravate*, ou *G. d'Angora ;* tête d'un brun noirâtre ; joues, gorge & devant du cou jaunâtres avec un demi-collier latér. & poſtér. de cette couleur ſur un fond brun qui eſt auſſi celui du dos ; poitrine grivelée de brun & de blanc-jaunâtre ; ventre de cette derniere couleur.

GROSLANT, o. Mouette à tête cendrée, ainſi que le ventre ; dos couleur de fer frangé de jaune obſcur. Sans doute c'eſt une des eſp. décrites au mot Mouette ; on ne peut la ſpécifier d'après cette notice inſuffiſante dont je ne me rappelle pas la ſource.

GROS-MIAULARD, o. Goëland à manteau-gris.

GROSSE-{GORGE, o. Combattant. / TÊTE, o. Gros-bec.

GROS-YEUX, p. Nom donné à un Boulerot de Cayenne à œil très-ſaillant, au *Calet* & au *Hautin*.

GROULARD, o. Traquet & Bouvreuil.

GRUE, p. de l'Archipel l. de 15′, dit-on, & auſſi délié qu'une Anguille ; s'élançant, en nageant, comme un trait ; engendré, diſoient quelques anciens, qu'ELIEN même ne paroît pas croire, de la ſemence que laiſſoit tomber dans la mer l'o. ſuivant.

GRUE, o. du g. de la *Cicogne ;* il voyage du nord au midi ; il eſt granivore, mais ſurtout inſectivore ; auſſi aime-t-il les terres humides. Jambes h., pet. tête, l. cou, bec de 4″, gros, mais pointu, l. & liſſe ; doigt du milieu uni à l'extér. ſeulement, ce qui éloigne cet o. de la *Cicogne*. Bec plus court que celui du *Héron ;* port droit, eſp. de queue formée de larges plumes relevées & retombant en panache ; front & crâne couverts ſeulement de quelques plumes n. fines comme des poils ; côtés de la tête blancs ; bas des joues & gorge d'un gris-brun ; plumage cendré-clair, varié de brun & n. aux ailes. Cet o. quoiqu'auſſi gros qu'un *Dindon*, h. & l. de plus de 4′ a cependant un vol élevé & ſoutenu, mais il a peine à prendre l'eſſor. Dans leurs voyages les Grues ſe diſpoſent en triangle qui préſente ſon angle le plus aigu vers le point où elles tendent. L'individu placé au ſommet de cet angle, & qui paroît en ce moment le chef de la troupe, jette de tems en tems un cri de rappel qu'elle répete auſſi-tôt ; & il en eſt de même ſur terre, à la vue d'un objet qui inquiete. La Grue chargée de monter la garde pendant que les autres dorment, mangent ou ſe repoſent. Aſſaillies par la tempête, ou par un Aigle elles ſe diſpoſent en rond. Ne pondant que 2 œufs on s'eſt figuré que chaque ponte donnoit un mâle & une femelle, ce qui ne peut ſe vérifier en ce pays où les Grues ne font que paſſer ſans y pondre. Elles ſont très-apprivoiſables.

La Demoiselle de Numidie, esp. de Grue ainsi nommée, soit de sa forme svelte & élégante, soit d'un certain air précieux & maniéré. Coëffure blanche d'où partent 2 aigrettes n., & 2 panaches beaucoup plus l. & blancs qui se rejettent en arriere & retombent de chaque côté du cou; joues, gorge & devant du cou noir; le bas garni de l. plumes flottantes qui forment un fichu bouffant sur la poitrine; le reste du plumage d'un gris perlé, varié de n. aux ailes & à la queue. Cet o. élégant paroît en même tems avoir quelque chose d'affecté, de cadencé & d'imitatif dans ses mouvemens. Il a en petit la taille & les proportions du précédent; l. 3′ 3″.

La G. a collier, beaucoup plus gr. que la nôtre selon Maud., quoique Buf. la dise beaucoup plus petite, citant cependant l'un & l'autre le même individu qui a vécu à Paris. Poils du front & du sinciput gris-blanchâtres; h. du cou nu, orné d'un large collier rouge; plumage d'un cendré clair. Aux Indes.

La G. blanche. Cet o. de la Louisiane paroît avoir été inconnu à Buf. qui ne parle de Grues blanches que comme d'une variété qu'on dit avoir vue quelquefois. Celle-ci que Maud. possede est plus gr. que la nôtre; peau rouge triang. garnie de quelques poils descendant du dessous du bec à chaque côté de la gorge; plaque de pet. plumes n. au h. du cou; milieu de la gorge & le reste du plumage d'un beau blanc, hors le bout des pennes de l'aile qui est n.; front & crâne de la 1re. espece.

La G. brune; encore les mêmes front & crâne; gorge blanche, cou cendré, dos brun roussâtre, ventre cendré roussâtre; l. 2′ 8″; à la Baie-d'Hudson.

La G. des Indes; front & crâne blancs & sans poils; plumage de la 1re. espece, taille plus grande.

Grue baléarique, nom appliqué probablement mal-à-propos à *l'oiseau royal*.

GUACA-GUACU, o. 6e. Mouette, dite d'hiver.

GUACARI, p. 1er. Cuirassier.

GUACCO, o. 2e. Crabier de ce Continent, n° 4.

GUACHI, q. Saricovienne.

GUACU, r. Serpent du Brésil, seulement indiqué par Seba comme joliment marbré de gris & de blanc.

GUACUCUJA, p. *Voyez* Chauve-Souris de mer.

GUAFFINUM, i. Gros Cancre du Brésil, à gr. gueule, vivant dans les trous des rochers des rivages.

GUAHEUX, *Guahex*, q. Zébu. *V.* Aurochs.

GUAIA, i. Crabes du Brésil dont le corps a, en général, la forme d'un quartier de Lune.

Le Guaia-apara a 3″ de lar., 2″ 6‴ de l.; sa croûte est antér. brune & variée de taches jaunâtres, & postér. jaunâtre, striée & raiée longit. de brun. Ses pattes sont jaunâtres, & ses tenailles petites; le haut des cuisses antér. est dentelé, de maniere que rapprochées du corps elles forment une esp. de crête à chaque côté de l'animal. Jons. dit qu'il fait un jet d'eau par sa bouche.

Guia-miri, pet. Crabe des embouchures salées des fleuves du Brésil, un peu velu, de forme plus elliptique que le précédent; dos rouillé, jambes d'un violet pourpré.

GUAJACUJA, p. C'est sans doute le Guacucuja, ou Chauve-Souris.

GUAIBIAYA, p. Sarge.

GUAIBICOARA, p. saxatile du Brésil. Wil. & Jons. le décrivent, comme je vais le faire, d'après Marc., sans paroître savoir à quel g. on peut le rapporter; ne seroit-il pas de celui de la *Teutie*? Corps assez large, dos élevé aussi-tôt après la tête; celle-ci assez gr., mais pointue; dents très-pet. aux 2 mâchoires; pector. à-peu-près triang. & rayonnées; ventrales abdominales & réunies; anale à 2 aiguillons; dorsale longit. à 11 aiguillons mobiles & à plusieurs rayons; caudale fourchue; toutes ces nageoires jaunes, ainsi que la lig. latérale; écailles argentées, mais à bord jaune; celles du dos frappées de bleu sur le jaune; tête dorée semée de bleu; chair estimée; l. 1′, lar. 3″ 6‴.

GUAINUMBI, o. Colibris & Oiseaux-mouches en général.

GUAMAJACU-APÉ, p. Des 3 p. décrits par Marc. sous ce nom, le 1er. est le *Coffre triang.* à 4 piquans, le 2e. est le *C. maillé*, le 3e. est le *C. à perles*.

G. Atingua, p. Attingue.

G. Guara, p. Guara.

GUANACO, *Guanapo*, *Guanaque*, q. Lama dans l'état sauvage.

GUANHUMI, i. Crabe de terre, un peu arrondi, de la gr. d'une orange; bouche très-fendue; cuisses garnies de l. poils, ainsi que les côtés du corps; les 8 pattes à 4 articles; yeux sur des pédicules très-l. & rentrant cependant totalement; allant assez vîte, çà & là dans les savanes plantées.

GUANNA, r. Iguane.

GUAPERNA, *Guaperva*, p. Marc. décrit

sous ce nom 3 p. du Bréſil, & ſes 3 deſcriptions ſont fort obſcures. LIN. & BLOCH en rapportent un à la *Vielle ;* un autre eſt le *Crapaud de mer ;* je ne chercherai pas à deviner le g du 3e.

GUARA, { o. Courli rouge, 1er. de l'Amér. / p. de la mer Rouge, & des mers du Japon & du Bréſil, du g. des *Hériſſons à 2 dents ;* corps preſque rond, couvert de l. piquans ſerrés & pyramidaux, plus l. aux côtés qu'au dos & au ventre. Pet. tête, gr. yeux à iris jaune, ouverture des ouïes en croiſſant, dos bleuâtre taché de brun ; ventre blanchâtre, nageoires courtes ; MARC. donne à ce p. des variétés à dos verdâtre & ventre noirâtre. Il s'enfle, ou devient flaſque à ſon gré, comme la plupart de ſes congénères.

GUARAL, i. Groſſe Tarentule d'Afrique.

GUARACAPÉMA, p. de mer, du Bréſil & des Moluques, du g. des *Raſoirs*, décrit par MARC. & par le P. PLUMIER ; corps comprimé, médiocre, & couvert d'écailles très-minces ; bouche large & armée de 4 rangs de pet. dents recourbées ; gr. yeux peu diſtans de la bouche, à iris orangé cerclé de blanc ; tête courte & comprimée, à occiput bleu, joues & tempes vertes, & deſſous argenté ; dos arrondi & vert-de-mer taché d'orangé ; lig. latér. jaune, dr. au-delà des pectorales. Sous cette ligne le p. eſt argentin. Dorſale longit. à membrane bleue & rayons jaunes ; anale aſſez baſſe & jaune ; caudale profondément échancrée & bordée de jaune. Ce p. dans l'eau paroît chargé d'or, tiré de l'eau il meurt promptement & perd ſes riches couleurs. Il eſt très-voracē, actif à la pourſuite des poiſſons volans, & adroit à les recevoir dans ſa bouche quand ils retombent à l'eau. Le P. PLUMIER a trouvé dans ſon eſtomac 5 cloux, dont un avoit 5″ de long. On voit dans DUH. que ce p. ſe trouve quelquefois dans la Méditerranée, l. 3 à 5′. D. 48. P. 16. V. 6. A. 25 ſelon BLOCH. Mais il s'eſt gliſſé une contradiction dans la ſynonymie de cet Auteur par rapport à notre poiſſon. Tome 5, page 112, il le rapporte ſous le nom de *Dorade d'Amérique* au *Coryphæna hippuris* de LIN., & le *Guaracapéma* au *Cor. equiſetis ;* enſuite p. 116, il rapporte ce poiſſon au *Cor. hippuris*. Il eſt d'autant plus difficile de décider laquelle de ces 2 ſyn. eſt juſte que le *Cor. hippuris*, & le *Cor. equiſetis* ſe reſſemblent plus, & que le nombre de leurs oſſelets eſt tel dans LIN., qu'en le ſuivant à la rigueur le *Guaracapéma* ne ſeroit aucun de ces 2 poiſſons. V. *Raſoir tacheté du Bréſil.*

GUANARA, *Guanarona*, o. Courli rouge, 1er. d'Amérique.

GUARAPUCU, p. Thon.

GUARATEREBA, p. du Bréſil, du g. du *Maquereau*, l. de 6 à 7″ ; tête obtuſe, iris doré, très-pet. dents, dos très-convexe ; les dorſales triang. & voiſines ; ventrales réunies ; caudale fourchue ; lig. latér. h. d'abord à-peu-près dr. & liſſe, enſuite deſcendante, reprenant la direction dr. & moyenne, & ſe couvrant d'écailles armées de pet. crochets recourbés en arriere ; dos bleuâtre, ventre blanchâtre, l'un & l'autre un peu doré ; nageoires dorées, excepté les ventrales. MARC. & GRON. D. 7, 9. P. 15. V. 6. A. $\frac{2}{17}$. *Sc. cordyla* de LIN. qui lui donne 10 pinnules.

GUARCO, *Guaroho*, q. Buſſle.

GUARERVA, *Guarenca*, p. de mer du Bréſil, du g. de l'*Echarpe* ; l. 4″ 6‴, lar. 3″ ; corps large & comprimé, tête diacanthe, muſeau émouſſé, très-petites dents, pectorales en quarré l. ſelon MARC., pointues ſelon ART. ; dorſale l. & large ſupér. terminée en une l. pointe dirigée vers la queue ; ventrale pointue, caudale en quarré l. ; écailles n., dont quelques-unes ont un demi-bord jaune, nageoires n. ; lig. de couleur de fer ſur la bouche, ſur laquelle une autre tombe perpendiculairement ; 3 bandes de la même couleur coupant le corps & les nageoires. D. $\frac{10}{41}$. P. . V. . A. .

GUARIBA, q. Ouarine, 1er. Sapajou.

GUARICURU, i. Écreviſſe brune du Bréſil, à 16 pattes épineuſes & onguiculées, & à 6 barbillons.

GUARONA, o. 5e. Courli d'Amérique.

GUAROUBA, o. 5e. Perriche à longue queue inégale.

GUARU, *Guaru-guaru*, p. très-pet. des lacs & étangs du Bréſil, de quel genre ? Corps grêle, tête comprimée, iris doré ; petites écailles brunes au-devant du dos, poſtér. & latér. dorées, ventre nacré ; tache n. de chaque côté ſur la queue ; nageoires jaunes, ſavoir : 2 pector., 2 ventrales abd., une dorſale au-delà de l'équilibre, une caudale entiere, ſans anale ſelon MARC., WIL., JONS. On ne connoît, je crois, que le *Trikiure*, le *Sabre* & l'*Hippocampe* qui ſoient ſans anale, & il eſt clair que celui-ci n'eſt aucun des 3.

GUATUCUFA, *Guatucupa*, p. de mer du Bréſil, l. 1 à 2′. Corps oblong, dos peu convexe, ventre encore moins, mâchoires pointues, l'infér. un peu plus l., très-pet. dents, iris d'argent ; pector. oblongues, ventrales thor. ; anale triang. ; 2 dorſales, la 1re. triang.,

au h. du dos & aiguillonnée, la 2e. contiguë à la 1re., rayonnée & finiſſant près de la caudale qui eſt quarrée. Pet. écailles argentées ſous le ventre, dorées & argentées ſur le dos; lig. latér droite. LIN. rapporte ce p. à ſon *lab. cromis*, & WIL. le croit du g. du *Daine*, imaginant ſans doute que MARC. a vu 2 dorſales contiguës où il n'y en avoit qu'une, ce qui arriveroit aiſément à quelqu'un qui jeteroit les yeux ſur le *Daine de Surinam*. Ce ſoupçon paroîtra encore plus fondé ſi l'on obſerve que MARC. ne donne qu'une dorſale au *Cururuca* qui paroît être le même p.

GUAZE, p. de la h. mer, du g. des *Tourds*, à caudale arrondie, dont les rayons dépaſſent la membrane; robe brune. D. $\frac{11}{17}$. P. 16. V. 6. A. 13. *Lab. guaza.* LIN.

GUEBUCU, p. de mer du Bréſil, du g. de l'*Empereur*; l. près de 5′, lar. 1. Corps oblong, preſque cyl.; tête de Porc, munie d'un bec édenté, avancé, pointu, dur; la mandibule ſupér. l. de 16″, l'infér. de 10; iris argenté; caudale en 2 lobes à la baſe deſquels eſt une oreillette membraneuſe; pector. étroites, l. & pointues; ventrales thor. réunies, en tiges dures, l. de 18″, mobiles & pouvant ſe coucher dans une rainure l. & profonde; anale triang. l. de 6″, armée d'un aiguillon qui ſe loge de même; addiment d'une fauſſe anale & d'une fauſſe dorſale près de la caudale; la vraie dorſale preſque longit. l. de 3′, à l. rayons & courts aiguillons; ventre blanc, côtés cendrés & argentés, dos plus gris; chair abondante, graſſe & ſans arrêtes. On a fait mal-à-propos de ce p. une *Bécaſſe*; WIL. & RAY, & enſuite ART. & BLOCH en ont fait l'*Empereur*, regardant ſans doute les ventrales dont j'ai parlé d'après MARC. comme des addimens, & je penſe en cela comme eux. Mais alors il me paroît impoſſible de ne pas faire de ce p. une eſp. particuliere, l'*Empereur* ſimplement dit n'ayant pas ces énormes appendices.

GUÉMUL, q. du Chily, qui ne peut être que le *Poco*.

GUENON, q. Famille de quadrumanes à l. queue non prenante & touffue; à muſeau lar. & allongé; groſſes canines; abajoues; calloſités ſur les feſſes; femelle ſujettes à l'écoulement périodique. Ces animaux marchent le plus communément à 4 pattes; ils ſont moins gros que les *Singes* & les *Babouins*, dont ils different d'ailleurs par la queue; ils n'ont pas le muſeau pointu des *Makis*, & au lieu de leurs 6 inciſives ils n'en ont que 4; enfin ils ſont plus doux & plus apprivoiſables que les *Babouins*.

1. *LE MACAQUE* eſt la Guenon qui ſe rapproche le plus des *Babouins* par ſa taille courte, ſa groſſe tête, ſon muſeau large & ſon nez plat. Mais il a la queue l. & touffue des Guenons. Il eſt aſſez doux, mais ſale & laid. Viſage nu & livide, joues ridées, oreilles velues, odeur de faux muſc; dos d'un gris olivâtre, ventre d'un gris jaunâtre. Les Macaques s'attroupent pour voler dans les jardins, & ſe paſſer de mains en mains les fruits & les légumes, & ils dévaſtent encore plus par ce qu'ils gâtent que par ce qu'ils enlevent; l. 18 à 25″, queue de même, ou un peu plus courte. Afrique mérid.

2. *L'AIGRETTE*. BUF. regarde cette Guenon comme une variété du Macaque; M. PENNANT & ERXLEBEN les diſtinguent. Et en effet, outre le pinceau de poil que l'Aigrette a au ſommet de la tête, ces 2 animaux offrent des différences ſpécifiques ſuffiſantes à quiconque n'a point de preuves que l'une tire ſon origine de l'autre, comme on va le voir. Taille très-infér. à celle du Macaque, n'étant pas plus grande qu'un petit Chat; dos gris, ventre blanchâtre; queue plus l. que le corps, tandis qu'elle lui eſt à peine égale dans le Macaque; toupet n. à aigrette griſe; face blanche & nue; nez très-court, petite barbe à poils remontans; gros ſourcils élevés; oreilles pointues; aux Indes. Ainſi la taille, les proportions, les couleurs, la patrie, tout tend à ſéparer l'*Aigrette* du *Macaque*.

3. *LE PATAS*; corpulence moins épaiſſe, ou plus allongée que celle du Macaque; muſeau plus l., yeux enfoncés & ſurmontés d'un bandeau noir ou blanc; oreilles étroites & garnies de l. poils; l. barbe jaune ou blanche; dos d'un beau roux, ventre d'un gris jaunâtre; queue plus courte que le corps. Cette Guenon habite le Sénégal & autres pays plus méridionaux de l'Afrique; elle eſt moins agile & moins vive que les autres; elle ſe défend en jetant des pierres & même ſes excrémens.

4. *LE MALBROUCK*; face cendrée, gr. yeux, paupieres de couleur de chair, muſeau avancé, nez applati, gr. oreilles minces & de couleur de chair, bandeau gris entre elles & les yeux; dos jaune-brun, ou brun-roux, ou brun-noir; ventre blanchâtre, ou gris, ou gris-jaunâtre; au Bengale; l. 18″, queue à-peu-près auſſi l.; M. PENNANT le croit une variété du *Macaque*.

5. *LE BONNET CHINOIS*; face de couleur de chair, ridée, plate, garnie de poil folet blanc; nez long & blanchâtre; bonnet de

poils qui débordent tout autour de la tête, & s'élevent au ſommet en cône obtus; gr. oreilles arrondies, levre ſupér. épaiſſe; dos châtain, jambes & ventres brunâtres, mains jaunâtres, queue plus l. que le corps, ſupér. de la couleur du dos, infér. de celle du ventre; aux Indes; BUF. le regarde comme une variété du Malbrouck.

6. *Le Mangabey*; tête preſque ronde, muſeau aſſez long; ſans barbe, mais à petites mouſtaches; ſourcils velus, fins & longs; paupieres ſupér. très-blanches, caractere qui ſuffiroit pour faire reconnoître cet animal; bourrelet ſaillant autour des yeux; oreilles n. & preſque nues; chevelure touffue, blanche, un peu hériſſée; corps peu rétréci vers les aines; queue un peu plus l. que le corps, ronde, groſſe à la baſe où elle eſt très-velue en-deſſous, cyl. dans le reſte de ſa l.; mains n., doigts des pi. plus l.; les ongles des 4 pouces plats; deſſus du corps, de la tête, des cuiſſes, de la queue d'un brun-gris-verdâtre plus ou moins foncé, ventre blanc; taille d'un Chat; doux & docile; en Ethiopie & à Madagaſcar. Quelques eſp. ont un collier blanc, & du blanc autour des joues.

7. *Le Mone*, ou *Singe varié* de BRIS. Pet. tête arrondie, muſeau court & mouſſe, face plate & brune, lunule griſe ſur le front; raie n. allant de l'œil aux cuiſſes antér. en paſſant par l'oreille & l'épaule; oreilles arrondies; chevelure & barbe de poils jaunes, n. & blancs; dos brun-roux, ventre blanc, pi. noirs; queue d'un gris noirâtre avec une pet. tache blanche à chaque côté de ſa baſe; doux & docile; en Arabie & au nord de l'Afrique; l. 18″, queue 24.

8. *Le Callitriche*, ou *Singe vert* de BRIS. ſans barbe, pet. tête arrondie, face nue & n.; muſeau aſſez l.; pet. oreilles n. & arrondies; ſourcils de gros poils n; poils blancs-jaunâtres aux tempes; feſſes peu calleuſes; dos d'un vert jaunâtre-cendré, quelquefois preſque blond; gorge & ventre blancs, queue dr. & grêle, un peu plus longue que le corps; gr. du Chat; commun dans les iſles du Cap-Verd.

9. *Le Mouſtac*; mouſtaches blanches ſous le nez, le reſte de la face nu & d'un bleu-noirâtre, excepté la levre ſupér. blanche; poils du h. de la tête jaunes & hériſſés, & 2 pinceaux de poils plus l. devant les oreilles, pélage d'un cendré tantôt roux, tantôt verdâtre, plus pâle ſous le ventre; pi. noirs; eſpece criarde & vive; l. 1′, queue de 18″. En Guinée.

10. *Le Blanc-nez*; face plate & n.; gr. yeux creux, front jaune; orbites & joues nues; taches blanches triang. ſous les narines; petite barbe blanche; oreilles nues & ovales; bande n. allant de l'une à l'autre, exprimée par de l. poils; dos, pi. & deſſus de la queue d'un noir-olive; ventre blanc, mains noires, ongles arrondis; l. 13″, queue de 20. En Guinée. On ne comprend pas pourquoi BUFFON en fait une variété du Mouſtac.

11. *Le Talapoin*; tête arrondie, muſeau un peu long, nez pointu, face de couleur de chair; gr. oreilles arrondies, nues & noires; joues garnies de l. poils tournés vers l'oreille; pet barbe; ongles des pouces arrondis, ceux des autres doigts pointus; queue l. & grêle d'un brun olive en-deſſus, cendrée en-deſſous; dos d'un jaune verdâtre, deſſous d'un jaune blanchâtre; aux Indes; l. 1′, queue de 19″.

12. *La Guenon a tête branlante*; face courte & velue, orbites nues, iris jaune; nez, levres & manton blanchâtres; feſſes velues; pouces des mains très-courts; poils du coups n. & annelés de noirâtre; pi. & queue noirs; celle-ci dr., cyl. & plus l. que le corps, elle a 2′ 4″ de l. ſelon MARC., & l'animal eſt de la taille d'un gr. Chat. Il branle ſans ceſſe la tête, ſelon LINNE, qui l'a vu à Amſterdam; la Guinée eſt ſa patrie.

13. *La Guenon noire*; eſp. du même pays & de la même taille; face d'une couleur de chair rembrunie; nez un peu pointu; iris brun-rouge; l. poils au-deſſus des yeux, réunis aux ſourcils; oreilles cachées par le poil, mains nues & noires; poitrine & ventre peu velus & de couleur de chair noircie; dos & pattes couverts de poils n. aſſez longs. J'ignore pourquoi ERX. demande ſi ce n'eſt pas une variété de l'*Aigrette*.

14. *Le Douc*. Cette eſp., comme dit BUF., tient aux *Guenons* par ſa l. queue non prenante, aux *Babouins* par ſa gr. taille, aux *Singes* par ſa face plate. Enfin le Douc paroît faire la nuance entre les *Guenons* & les *Sapajous*, étant la ſeule Guenon dont les feſſes ſoient pleinement velues comme celles des Sapajous. On ignore ſi ſa femelle eſt ſujette à l'écoulement périodique. Face courte à duvet roux; levres & orbites brunes; pet. oreilles nues & rouges; barbe & front blanchâtres; l. poils d'un cendré pâle aux tempes; collier brun-rouge; deſſus de la tête & du corps gris, ventre rouge; pieds noirs, pouces antér. courts; queue blanche, à peine auſſi l. que le corps qui va de 3 ½ à 4′. Cet

animal

animal marche plus ſouvent debout que les autres Guenons. A la Cochinchine.

Guenon blonde, q. Callitriche.

GUÉPARD, q. du g. du *Chat*, que Buf., qui n'en avoit vu que des peaux chez les fourreurs, a cru un animal du nouveau Continent, & a regardé comme une variété du *Margay*, mais que MM. Schréber, Pennant & Mul. ont connu & décrit comme une eſp. partic. des Indes & de l'Afr. Taille de nos plus gr. Chiens; corps allongé, petite tête, bout du nez n.; lig. brune de l'angle de la gueule à l'œil; oreilles courtes & brunes, face & menton d'un brun jaune pâle, dos d'un fauve pâle, marqué de pet. taches n. diſtinctes, mais non diſpoſées en cercle; taches plus gr. au ventre & aux jambes; cou garni ſupér. de très-l. poils en criniere; poils du ventre l. & blancs; queue d'un brun-rouge taché de n. Cet animal n'eſt jamais bien apprivoiſé; cependant on vient à bout de le faire ſervir à la chaſſe; l. 3′ 6″, queue de 20″.

GUÊPE, i. 16e. tétraptere névroptere de Geof.; ant. briſées, le 1er. anneau très-l.; ailes ſupér. longit. pliées en deux, les infér. plus courtes; mâchoires & trompe membraneuſe couchée en-deſſous; femelles & neutres à aiguillon poſtér.; ventre tenant au corcelet par un pédicule mince & court; yeux à réſeau intér. échancrés en lunule; 3 yeux liſſes; corps raſe. Le pédicule par lequel le ventre tient au corcelet eſt plus viſible dans ce g. que dans celui de l'*Abeille*, & le corps raſe acheve de faire diſtinguer ces 2 g. très-voiſins. Je toucherois à des objets qu'il eſt impoſſible de traiter dans cet ouvrage ſi je parlois ici des travaux induſtrieux des Guêpes avec quelque détail; on ſent combien je ſuis obligé de me renfermer dans les bornes les plus étroites.

Les Guêpes vivent, les unes en ſociété, les autres ſolitaires. Les premieres ſe diſtinguent en *Guêpes ſouterraines*, en *G. frelons* & en *G. aériennes*. Les G. ſouterraines ſont la claſſe la plus nombreuſe; chacune de leurs ſociétés étant comp. de 20, 25 ou 30 mille individus vers la fin de l'été, ou le guêpier eſt complet. Ce guêpier conſiſte en cellules hexagonales comme celles des Abeilles, réunies en pluſieurs étages dans une boîte ovoïde faite, ainſi que les cellules, d'un papier brouillard tiſſu de fibres de bois pourri liées avec de la gomme. C'eſt là que la femelle dépoſe ſes œufs, d'où ſort une larve apode que les ouvrieres nourriſſent d'un miel doux, mais moins pur que celui des Abeilles. Vers le tems de la métamorphoſe de cette larve en Chryſalide elles l'enferment avec un couvercle de la même matiere que l'alvéole même.

Une femelle ſeule a commencé tout le travail avant ſa ponte. Seule elle a ouvert dans la terre la gallerie qui conduit au nid; ſeule elle a commencé cette grande excavation où il eſt placé, enfin ſeule elle a commencé le nid même, & a nourri les 1res. larves. L'inſtinct qui l'a guidée dans cet ouvrage eſt auſſi admirable que ſa laborieuſe conſtance, car elle ne fait d'abord que les cellules néceſſaires pour loger un certain nombre d'œufs. Au lieu d'ébaucher beaucoup d'objets elle finit ce qu'elle entreprend, & les œufs qu'elle dépoſe lui donnent autant d'individus qui ſont préciſément ce qu'ils doivent être pour la ſeconder. Ce ſont, non des mâles ni des femelles qui ne l'aideroient point, mais des ouvrieres, ſorte de Guêpes qui ſont cenſées être, comme les Abeilles ouvrieres, des individus ſans ſexe, uniquement deſtinés aux travaux de la ſociété; voyez *Abeille*. Le 20e. jour après la ponte, les nouvelles ouvrieres ſont en effet à l'ouvrage, qui dès-lors va beaucoup plus vîte. Une 2e. ponte ſuit de près la 1re. & eſt ſuivie d'une 3e., & ainſi ſucceſſivement pendant 4 à 5 mois, & les cellules deſtinées aux mâles & aux femelles ſont faites les dernieres.

Cette hiſtoire des Guêpes paroît conſtante & ſemble prouver qu'il y a plus de différence qu'on ne l'imagine entre elles & les Abeilles. Tous ces œufs qui éclofent ſans le ſecours d'aucun mâle, puiſqu'il n'en exiſte encore aucun, ſont une preuve que la femelle même avoit été fécondée l'année précédente, & que c'eſt à elle & non aux œufs que les mâles ſont ordonnés. Auſſi ne trouve-t-on pas ici la ridicule polygamie que préſentoit autrefois l'hiſtoire des Abeilles. Il ne s'agit pas, parmi les Guêpes, de féconder une femelle, mais d'en féconder à-peu-près autant qu'il y a de mâles, chaque femelle ayant beſoin d'être en état de dépoſer, au printems ſuivant, des œufs qui puiſſent reproduire l'eſpece. Combien l'analogie n'égareroit-elle pas quiconque voudroit deviner les faits relatifs à l'hiſtoire des Guêpes d'après celle des Abeilles, en ſe fondant ſur la reſſemblance qui ſe trouve à l'extérieur entre ces animaux! Si je ſuis le premier qui établiſſe cette théorie comparative, c'eſt que d'autres n'y ont pas penſé, car elle ſe déduit immédiatement des faits comparés à ceux qu'offrent

les Abeilles ; je reviens aux notions élémentaires.

Les Guêpes femelles ſont les plus grandes, les ouvrieres ou neutres ſont les plus petites, & les mâles tiennent le milieu pour la taille entre les unes & les autres, ce qui éloigne encore les Guêpes des Abeilles, & les approche des *Fourmis*. Au commencement de l'automne la plupart des individus diſparoiſſent peu à peu, & enfin preſque tous meurent de froid & d'inanition. Quelques femelles ſeules vont échapper à la mort dans des réduits où elles paſſent l'hiver pour produire chacune une nouvelle république au printems.

Les *Frelons* ſont les plus gr. Guêpes de ce pays. Elles ſont auſſi les plus voraces ; leur morſure même ſe fait aſſez ſentir, & leur piquûre eſt très-douloureuſe. Elles ſe logent dans des trous de murs ou d'arbres. Les *Guêpes aëriennes* ſont les plus pet. de toutes. Elles attachent leur nid en plein air à quelque branche. Ce nid, fait de carton, eſt gros comme une pet. pomme, & il tient à ſon ſupport par une eſp. de main. Les *Guêpes ſolitaires*, les moins nombreuſes de toutes, ſont ou *Perce-bois*, conſtruiſant leurs cellules dans le bois ; ou *Maçonnes*, travaillant dans les murs, ou dans la terre ferme. Elles y creuſent un puits ou une gallerie qu'elles allongent à l'extérieur en arrangeant ſur ſon bord les décombres qu'elles en tirent. D'autres forment de pet. boules de terre creuſe qu'elles attachent à quelque tige fine. Elles y dépoſent un œuf avec le miel néceſſaire à la nourriture de la larve, enſuite elles en bouchent l'entrée.

1. *La Guêpe Frelon*, l. 12, lar. 4, facile à reconnoître par ſa taille.
2. *G. commune* ou *ſouterraine*, l. 8, lar. 2 $\frac{1}{2}$; tête jaune aux mâles, brune aux femelles ; corcelet n. à 3 taches jaune latér. ; ventre à anneaux qui ſont noirs au bord ſupérieur, jaunes à l'inférieur. Les mâles ont 7 de ces anneaux, & les femelles, quoique plus gr., n'en ont que 6. Cette eſpece offre quelques variétés dans les couleurs.
3. *G. à anneaux bordés de n.*, l. 5 $\frac{1}{2}$, lar. 1 $\frac{1}{2}$; corcelet noir antér. jaune ; anneaux du ventre jaunes.
4. *G. à anneaux bordés de jaune*, l. 5 ; tête n. tachée de jaune ; corcelet noir à 2 bandes jaunes ; anneaux du ventre n.
5. *G. à anneaux bordés de jaune & 2 taches jaunes*, l. 5 $\frac{1}{2}$; tête n. & jaune ; corcelet n. à 3 raies & 9 taches jaunes ; les 2 de la phraſe ſont au 2e. anneau du ventre ; pet. guêpiers gris tenant aux arbuſtes.
6. *G. à l. ant. & à 4 bandes n. au ventre*, l. 5, lar. 1 ; ventre jaune à bandes n. aux 4 1cis. anneaux.
7. *G. à 1er. anneau du ventre en poire & 3 bandes jaunes*, l. 5 ; tête & corcelet n. à 2 p. jaunes ; l'anneau en poire eſt tout n. ; les autres alternat. tout n., & n. bordés de jaune, ce qui fait les 3 bandes jaunes.
8. *G. à... &c., & 5 bandes jaunes*, l. 4, lar. $\frac{3}{4}$.
9. *G. à 5 bandes jaunes au ventre, la* 1re. *éloignée des autres*, l. 4, lar. 1.
10. *G. à 1er. anneau en poire, le* 2e. *en cloche*, l. 5, lar. 1. Ce 2e. anneau eſt ſi gros que l'i. peut y faire rentrer les autres ; tous ſont bordés de jaune.
11. *G. n. à raies longit. de p. jaunes au ventre*, l. 3 $\frac{1}{2}$, lar. 1 ; rare.
12. *G. n. à 1er. anneau bordé de jaune, avec 2 p. ſur le* 1er. *& le* 3e., l. 4.
13. *G. n. à 4 p. blancs au ventre*, l. 2 $\frac{1}{3}$.
14. *G. n. à lévre ſupérieure & baſe du corcelet jaunes*, l. 3.
15. *G. noire à groſſes cuiſſes poſtér.*, l. 2 $\frac{1}{2}$. Ces cuiſſes ſont épineuſes d'un côté.
16. *G. déginguendée*, l. 3 $\frac{1}{2}$; fond n. ; taches jaunes ; ventre court à pédicule aſſez long ; cuiſſes poſtér. épineuſes d'un côté & tenant à une piece n. aſſez l. ; dans les lieux aquatiques.
17. *G. noire*, l. 3 $\frac{1}{4}$.
18. *G. rouge, à bandes n. au corcelet, & points jaunes au ventre*, l. 3 $\frac{1}{2}$, lar. 1.
19. *G. ſinuée*, l. 7, lar. 2 $\frac{1}{3}$; n. ; pattes jaunes, baſe du corcelet marquée d'un trait vert, le ventre de 4 bandes ondées vertes, la 1re. interrompue.
20. *G. entrecoupée*, l. 6, lar. 2, noire ; pattes jaunes, corcelet rayé de jaune ; 7 bandes jaunes ondées & interrompues ſur le ventre.
21. *G. à cordons*, l. 4 $\frac{1}{2}$, lar. 1 ; n. ; devant & derriere du corcelet jaunes ; ventre à 3 bandes jaunes, la 3e. très-éloignée.
22. *G. à pattes fauves*, l. 4, lar. 1 ; n. ; corcelet marqué de 4 p. jaunes, & ventre d'une bande jaune à chaque anneau, les 2 1rs. interrompus.
23. *G. à groſſe tête*, l. 6, lar. 1 $\frac{1}{3}$; n. ; pieds jaunes, tête quarrée, corcelet large ; ventre rayé de jaune.
24. *G. dorée, à corcelet mi-parti de rouge & vert*, l. 2 $\frac{1}{2}$. Elle a, comme les 5 dorées qui ſuivent, une épine au bas de chaque côté du corcelet. Pour cette eſp. & les ſuivantes *v.* ci-deſſous le mot *Guêpe dorée*.

25. *Guêpe dorée à corcelet vert, & derniers anneaux du ventre épineux*, l. 4, lar. 1; maçonne.
26. G *dorée à corcelet vert, & derniers anneaux du ventre liſſes*, l. 2 $\frac{1}{2}$, peut-être variété ſexuelle de la précéd.
27. *G. dorée bleue*, l. 2 $\frac{1}{2}$; ant. noires.
28. *G. dorée verte*, l. 1 $\frac{1}{2}$; ant. n.; peut-être variété ſexuelle.
29. G. *dorée cuivreuſe, à ventre n. & fauve*, l. 2; aiguillon proport. très-gros.

Il y a, à l'Iſle de France, des G. noires qui font des nids ſemblables à ceux de nos Hirondelles. D'autres du même pays ſont d'un beau vert changeant; elles ont un aiguillon l. & fort; ce ſont les utiles ennemis des *Kakerlaques*. D'autres, à Cayenne, conſtruiſent de très-gr. nids d'un fort beau carton; auſſi les a-t-on nommées *Cartonnieres*. Ce nid eſt en cloche allongée, ſuſpendue par un anneau tubuleux à une branche d'arbre; il a 8 à 15 ou 19″ de l. Elles ſont aſſez pet., très-nombreuſes, & de la claſſe des aëriennes. Voyez leur hiſtoire dans RÉAU. Entre autres G. exotiques on en trouve dans GEER pluſieurs de Surinam à l. dents effilées, dr. & pointues & à filet du ventre en l. maſſue. On les prendroit pour des Ichneumons ſi l'échancrure de leurs yeux à réſeau, & leurs ailes ſupér. pliées longitudinalement, ne montroient que ce ſont des Guêpes.

GUÊPE-DORÉE i. Dans LINNÉ & dans GEER c'eſt un g. partic. d'inſectes qui reſſemblent aux Guêpes, mais qui n'ont point de trompe, dont les ailes ſupér. ſont comme les infér. étendues & ſans pli, dont le ventre eſt infér. concave & ordin. armé de quelques pointes roides, & enfin qui portent dans le corps une tarriere membraneuſe où eſt renfermé l'aiguillon avec lequel elle ſort au gré de l'inſecte. Ceux de ce g. ſont ornés de couleurs brillantes, & les 6 dernieres G. de GEOFFROI en ont offert ci-deſſus des exemples.

GUÊPE-ICHNEUMON, i. Dans RÉAU. & dans GEER c'eſt un g. compoſé d'i. dont les uns ont le port extér. des *Guêpes* & les autres celui des *Ichneumons*, & que GEOF. a mis en effet dans ces 2 g., mais dont les 1res. different des vraies Guêpes par leurs ailes non pliées & par leurs yeux entiers, ou non échancrés; les 2es. par leur aiguillon qui n'eſt pas extérieur, comme celui des Ichneumons, mais logé à l'intérieur comme celui des Guêpes & des Abeilles. Je n'en décrirai que 4 outre celles qui ſe trouvent parmi les G. & les I. Ces i. ſont les *Sphex* de LINNÉ.

1. *Guêpe-Ichneumon bleue à ailes dorées*; auſſi gr. que nos plus gr. Frelons Son bleu eſt foncé; ſes ailes ſont d'un roux ardent, n. à leur baſe, blanchâtres au bout; ant. fort rouſſes. A Surinam.
2. *G. I. de Penſylvanie*; n., ailes d'un violet foncé, brunes au bout; filet du ventre filiforme; gr. dents recourbées; auſſi gr. que la précédente.
3. *G. I. à tête plate*; cette tête eſt circulaire; ailes bordées de brun; pédicule du ventre triang. à 2 taches jaunes; corps n.; taille de pet. Guêpe. A Surinam.
4. *G. I. aptere Américaine*; n., velue, à 6 taches blanches au corcelet qui eſt globuleux; 4 taches rouges & 3 raies blanches au ventre.
5. *G. I. n. à filet du ventre court*. Cet i., décrit par LIN. d'après BERGMAN, a les ailes courtes, le ventre n., le bord de ſes ſegmens brillant. Il cherche les trous faits dans les murs, ou dans le bois, par des larves d'autres inſectes; il nétoie ces trous, enſuite il les aggrandit & les enduit d'argile. Enfin il y dépoſe une Araignée dans le corps de laquelle il a inſéré un œuf, après quoi il bouche ce trou avec de l'argille. Au bout de quelques jours il ſort de cet œuf une larve ſemblable à celle des Abeilles. Quand elle a conſumé l'Araignée elle ſe file une coque qui devient comme membraneuſe, dans laquelle elle ſe change en Chryſalide. La même femelle établit pluſieurs de ces nids, & emploie 2 jours à l'arrangement de chacun. Aux environs d'Upſal.
6. *G. I. du Sable*, l. 10, n. & velue; ant. filiformes; filet du ventre fort l.; devant du ventre roux, le reſte n. en général ſelon GEER, dans la femelle ſeule ſelon LIN. qui dit le mâle tout noir; ailes courtes. Cet i. creuſe, avec ſes pattes antér. & ſes mâchoires, une foſſe dans un ſable ferme & battu. Enſuite il va chercher une Araignée, qui ſouvent eſt plus gr. que lui, il la fait preſque mourir ſelon LIN., il la tue ſelon GEER qui a aſſiſté à l'exécution; il inſere un œuf dans ſon corps, il précipite dans la foſſe & recouvre enfin de terre cette Araignée qui ſervira ainſi de berceau & de nourriture à la larve quand l'œuf ſera éclos. M. ROLANDER, qui a obſervé le même fait, ajoute que la mere remplace, quand il en eſt tems, la 1re. Araignée par une 2e., quelquefois même par une 3e.
7. *G. I. de l'Iſle de Bourbon*; pédicule de l'abdomen aſſez court; 2 corcelets articulés &

mobiles; corps d'un bleu brillant changeant en vert; ant. noires, yeux de feuille-morte, cuisses bronsées, jambes violettes, aiguillon l. & terrible. Il faut voir dans RÉAU. la maniere dont l'insecte se sert de cette arme contre le Kakerlaque beaucoup plus gr. que lui, ses travaux pour l'entraîner à l'entrée de sa demeure, ses peines & l'industrie qu'il met en usage pour faire entrer cette grosse Blatte dans un petit trou.

8. *Guêpe i. maçonne n. à bord du 1er. anneau du ventre jaune*; pet. tache jaune au corcelet, le reste d'un brun-noir; filet de l'abdomen très-fin. Cet i. qui se trouve dans nos provinces méridionales, & qui se retrouve à St. Domingue, entre dans les maisons. Il fait, comme les Hirondelles, aux planchers, aux angles de solives & de murs, des nids de terre. Mais ces nids façonnés avec art sont comme composés d'une cordelette de fine terre bien gâchée & bien liée, repliée non en vermicel, mais en osier formant un parallellépipede au côté infér. duquel on voit 1 ou 2 rangs d'ouvertures rondes. Chaque ouverture conduit à un nid où la mere dépose une victime dans le corps de laquelle est inséré un œuf. La larve s'y construit ensuite une coque & y subit sa derniere métamorphose. RÉAUMUR.

9. *G. I. de St. Domingue*, celle-ci est un géant, l. 2″, vol 4″, pattes postér. l. de plus de 2″; forme de Guêpe; jambes, corcelet & ventre n.; ailes d'une couleur de canelle éclaircie, excepté au bout & à la base. RÉAU.

10. *G. I. à 3 bandes interrompues*; corps n., antennes brisées & à moitié jaunes; 4 bandes transv. jaunes sur le ventre, dont les 3 premieres sont interrompues; cuisses n., jambes & pi. jaunes; un peu plus pet. qu'une Abeille domestique. GEER.

11. *G. I. à 2 bandes interrompues*; corps noir, antennes brisées toutes noires; bandes jaunes de la précédente, dont les 2 intermédiaires seules sont interrompues; taille d'une pet. Guêpe; lames écailleuses concaves aux jambes antér. du mâle qui s'en sert pour assujettir la femelle dans l'accouplement. GEER.

12. *G. I. diadême*. V. ce mot.

GUEPIER, o. 6oe. g. de BRIS., comp. d'o. tétradactyles à trois antérieurs, le moyen étroitement uni à l'extér. jusqu'à la 3e. art. & à l'intérieur jusqu'à la 1re.; les jambes emplumées jusqu'au talon; le bec arqué & pointu.

1. *Le Guêpier*. Cet o. voyageur chasse sur-tout aux Guêpes, aux Abeilles & autres i. volans, & il n'est granivore que dans le cas où cette proie lui manque. On ne le voit beaucoup que dans nos provinces méridionales, ne faisant que passer par les autres, & en assez pet. nombre. L'Italie & les Isles de la Méditerranée sont les lieux de l'Europe où il s'arrête le plus, & on le retrouve en Asie. Il niche comme l'*Hirondelle de rivage* & le *Martin-pêcheur* dans des trous qu'il pratique aux rives escarpées & autres terrains coupés à pic. Vol d'Hirondelle, pet. yeux dont le rouge est relevé par un bandeau noir; front d'aigue-marine, tête & dessus du cou marron; cette couleur s'affoiblissant vers le dos s'y change en fauve pâle à reflets verts; devant du cou & poitrine d'aigue-marine qui devient très-pâle sous le ventre; pennes terminées de n.; taille de Mauvis allongé, à dos un peu bossu; queue plus l. que les ailes & dépassée par ses pennes intermédiaires; l. 10 à 11″; bec de 22‴.

2. *G. à tête jaune & blanche*; dos jaune, cou & ventre blanchâtres; croupion, queue & ailes roux; bec très-court pour un Guêpier; pennes interméd. de la queue très-l.; taille plus pet. que celle du précédent. En Italie.

2. *G. à tête grise*, *G. du Mexique* de BRIS.; dos gris varié de rouge & de jaune; les 2 l. pennes de la queue rouges; ventre orangé; bec vert; taille du Moineau.

4. *G. gris d'Éthiopie*; tache jaune sur l'anus; queue très-longue.

5. *G. marron & bleu*; queue bleu; ailes vertes & terminées de noir en-dessus, fauves en-dessous; partie antér. du dos marron; le reste du plumage d'aigue-marine qui est vive & claire sur la gorge & la poitrine; à l'Isle de France; l. 11″. Le Sénégal offre une variété plus bleue.

6. Le *Patirich*; tête d'un vert obscur à reflets marrons, la même couleur éclaircie sur le dos; gorge jaunâtre, devant du cou marron; l. 11″ 4‴; à Madagascar.

7. Le *gr. Guêpier vert & bleu*, à gorge jaune terminée de brun vers le bas & sur le devant du cou; front, poitrine & ventre d'aigue-marine, dos vert-doré; sinciput & dessus du cou mordorés; l. 10″.

8. Le *pet. G. vert & bleu*, à queue étagée, gorge jaune, yeux rouges surmontés d'un bandeau pointillé de n.; dos vert-doré, ventre d'aigue-marine; l. 5″ 6‴; à Angora.

9. *G. vert à gorge bleue*, le reste du plumage très-sujet à varier.

10. *G. vert à queue d'azur*; dos d'un vert sombre changeant; gorge d'un jaune-verdâtre;

ventre d'un vert-jaunâtre ; ailes terminées de n. ; l. 8 à 9″ ; aux Philippines.

11. *Guêpier rouge à tête bleue ;* tête, gorge, croupion & couvertures supér. de la queue d'aigue-marine ; cou, poitrine & ventre d'un cramoisi nué de roux ; dos, queue & ailes briquetés, excepté quelques pennes vertes à l'aile & le bout des gr. pennes de la queue qui sont d'un gris-bleuâtre ; l. 10″ ; en Nubie.

12. *G. rouge & vert du Sénégal ;* manteau vert-brun ; pennes rouges terminées de n. ; gorge jaune, ventre blanchâtre ; bec & pi. n. ; l. 6″.

13. *G. à tête rouge ;* bandeau n. ; dos vert, gorge jaune, ventre d'un orangé clair ; queue verte en-dessus, grise en-dessous ; l. 6″ ; aux Indes.

14. *G. vert à ailes & queue rousses ;* origine des pennes des ailes blanche ; bec n., pi. d'un brun un peu jaunâtre ; plus pet. que la 2e. espece.

15. *L'hétérocéphale*, ou *G. à tête & cou jaunes ;* manteau marron varié de jaune & de vert ; pennes de l'aile n. terminées de rouge ; pi. jaunes, bec n. ; vu par GESNER en Alsace, probablement expatrié ; un peu plus gros que la 1re. esp. & le bec plus arqué.

GUÊPIER MARIN, zo. Variété d'Alcyon arrondie, avec apparence celluleuse.

GUERESE, q. Mococo, ou Lori.

GUEVEI, *Guevel*, q. 6e. Antilope.

GUEULE (gr.), p. d'Amér. assez semblable, dit-on, à une grosse *Sardine*, mais ayant le corps plus plat, une grosse tête, une gueule très-gr. & une robe rougeâtre.

G. DE FOUR, o. Mésange à l. queue.

G. DE LOUP, c. Limaçon d'ARG. à c. ombiliquée, ovée, un peu carénée, demi-transparente, également ventrue dans son contour, un peu anguleuse par un effet de la future des spires qui est blanche ; le reste de la robe d'un blanc-jaunâtre inégalement tacheté de brun ; 8 à 9 spires ; ouverture arquée, dentée des 2 côtés, plus étroite vers la spire ; levre infér. repliée. MUL. regarde la future qui court avec les spires de cette c. comme la marque des dents des anciennes levres ; sur les montagnes de l'Inde ; l. 6 à 15‴, lar. 4 à 8.

G. DE SOURIS, c. pet. *Moule* d'ARG. terminée en pointe d'un côté, grise, barrée de n. & tachée de violet ; bord des battans rosés. C'est, selon AD., une variété du *Majet*.

G. NOIRE, c. Rocher à levre n. ailée & déchirée.

GUIB, q. Antilope du Sénégal décrite par AD. dans BUF. ; assez semblable au Nanguer pour la gr., la forme & la légéreté. Cornes lisses, sans stries ni anneaux, torses mais droites ou non-arquées, & s'élevant le long de 2 arrêtes, & latér. comprimées ; pelage lisse ; dos d'un brun-marron coupé le long de l'épine par une bande noirâtre & variée de 6 bandes blanches transv. en-dessus & de 2 longit. sur les côtés ; poitrine & ventre même d'un brun très-foncé ; 8 ou 10 taches blanches rondes sur les jambes ; joues & dessous du cou blancs ; milieu du front noirâtre ; l. 4′ 6″, h. du train de derriere 2′ 8″ ; oreilles l. de 5″ presque nues à l'intér. ; queue l. de 10″ & garnie de l. poils. Ces Antilopes errent par troupes dans les plaines & les bois.

GUIFFETTE, o. 3e. & 4e. Hirondelle de mer.

GUIFSO-BALITO, o. d'Abyssinie rapporté au Gros-bec par BUF., mais qui paroît devoir plutôt former un g. à part. Il ne se rapproche du *Gros-bec* que par des points qui ne peuvent servir de fondemens dans une méthode, je veux dire par les habitudes. Il est solitaire & silencieux, & il perce les noyaux pour en tirer l'amande, mais il est tridact. à 2 antér. & son bec est dentelé sur les bords, ce qui ne convient à aucun des g. connus jusqu'ici. Tête, gorge & devant du cou d'un beau rouge prolongé en une bande étroite sous le corps ; reste du ventre & de la poitrine noir ainsi que le manteau ; ailes courtes dont les couvertures supér. sont brunes, bordées de verdâtre ; pi. brun-rouges.

GUIGNARD, o. 3e. Pluvier.

GUIGNETTE, { c. Marnat. / o. du g. du *Bécasseau*, fort semblable en pet. au Bécasseau même, ayant à peu-près le même plumage, mais la queue un peu plus l. & plus étalée, la secouant de même en marchant. Gorge & ventre blancs ; poitrine blanche tachetée de gris ; dos & croupion gris non-tacheté, mais ondé de noirâtre. C'est un o. de passage qui reste tout l'été solitaire le long des bords de l'eau, y cherchant des v. & des i., & qui nous quitte à la fin de la belle saison ; l. 7″ 6‴. Il se trouve à la Louisiane, mais un peu plus grand.

GUIGNOT, o. Pinson.

GUILLEMOT, o. 92e. g. de BRIS. comp. d'o. palmipedes tridac. à 3 antér. ; les jambes placées dans l'abdomen ; le bec dr. & pointu.

1. Le *Guillemot*. Cet o. eſt de la gr. du Canard domeſtique. Ses ailes ſont ſi courtes qu'à peine peut-il voler quelques momens ſur la ſurface de la mer, & de rocher en rocher pour aller à ſon nid ; & la poſition de ſes jambes fait qu'il ne marche pas mieux qu'il ne vole ; mais il nage & plonge très-bien. Il habite le nord & n'en deſcend qu'en hiver. Corps ramaſſé, bec n., l. de 3″, en partie couvert d'un duvet raz & n. qui couvre la tête & tout le manteau ; poitrine très-blanche ; ailes variées de n., de blanc & de brun noirâtre.

2. Le *pet. G.* ou *G. rayé*, ou improprement *Colombe du Groënland* ; gr. d'un Pigeon ; preſque tout blanc en hiver, plus ou moins varié de n. ſur le dos en été, & le paſſage d'un de ces états à l'autre a fait mal-à-propos multiplier les eſpeces ; dans les mêmes parages que le précédent. On a quelquefois abuſivement appellé Guillemot le jeune *Pluvier*.

GUILLIN, q. Caſtor d'eau douce du Chily, de la gr. d'un Chien de moyenne taille.

GUIMPE (le), Serpent du Bréſil du 3e. g. dont la partie antér. & poſtér. ſont fort grêles relat. à ſa l., MARC. faiſant varier d'un à 5″ le diam. d'un individu l. de 4′. Il a le ventre blanc, le dos varié tantôt de vert, tantôt de n., tantôt de couleur de rouille. Il eſt venimeux, & comme il aime beaucoup les œufs, il eſt attiré dans les maiſons par ceux des Poules.

GUINAMBI, o. Colibri.

GUINAR, o. Ad. parle d'o. qu'il a tués au Sénégal, auxquels les Négres donnent ce nom, ſemblables au Coq-d'Inde pour la taille & le plumage, mais ayant ſur la tête une eſp. de caſque n. & creux, de même taille & fig. que celui du Caſoar, & ſur le cou une l. plaque ſemblable à du vélin luiſant, rouge dans le mâle & bleue dans la femelle. Cet Auteur ajoute enſuite que ce pourroit bien être l'o. nommé *Marchand* par les François de Saint-Domingue ; mais leur *Marchand* eſt l'Aura qui n'a pas ce caſque. Quel eſt donc cet o. d'AD. ?

GUINÉE (la), c. Cornet d'ARG. à ſommet élevé, corps entouré de lig. ponctuées & de pet. taches brunes ſur un fond blanc. AD. le regarde comme une variété de ſon *Jumar*.

GUINIARD, p. Ferra, Lavaret des lacs de Suiſſe.

GUIRA-BERABA, o. 5e. Pitpit.

G. CANTARA, *G. acangatara*, o. 3e. o. d'Amér. rapporté au Coucou.

G. CŒREBA, o. Guitguit n. & bleu. Voyez le 1er. *Guitguit* à la ſuite des Grimpereaux.

G. GUAINUMBI, o. Houtou.

G. PANGA, o. 7e. Cotinga.

G. PEREA, o. ; ou Bouvreuil, ou Tangara du Bréſil.

G. PUNGA, o. Averano. V. le 8e. Cotinga.

G. QUEREA, o. 3e. eſp. étrangere rapportée à l'Engoulevent.

G. ROU, o. 9e. Cotinga.

G. TANGÉIMA, o. Troupiale.

G. TINGA, o. Héron blanc.

G. TIRICA, o. V. le Groſbec dit *Grivelin*.

GUIRNEGAT, o. étranger rapporté au Bruant.

GUITEAU, p. Taſcau.

GUIT-GUIT, o. V. à la ſuite des Grimpereaux.

GUNDON, i. Bourmi de viſite d'Ethiopie.

GURNARD, p. Grondin.

GURNEAU, p. du g. du *Milan*, dont le nom confondu avec celui de *Grondin* ou *Rouget-Grondin*, autre p. du même genre, & même avec celui de *Grognard* ou *Grondeur*, qui eſt du g. du *Chabot*, cauſe pluſieurs équivoques. BLOCH entend par le *Gurneau* le p. qui a ce nom à Marſeille, le *Bellicant* de DUH., le *Gurnardus* de LIN. ou ſon *Lyra*, p. qui paroiſſent fort voiſins & peut-être n'en ſont qu'un. Corps allongé, tête plus groſſe que celle des autres Milans ; l'os qui recouvre la levre ſupér. dentelé & ſaillant ; joues rouges ornées d'étoiles dont les rayons ſont comp. de points argentins ; opercules terminés chacun par 2 pointes, omoplates par une, & ſinciput par 2 ; gr. yeux à iris argenté ; 3 cirrhes articulés au bas des pector. ; ſillon entre les yeux & les narines ; tronc couvert de pet. écailles bordées de n. ; lig. latér. formée d'écailles plus grandes, épaiſſes, rudes, noires au milieu, latér. blanches ; ventre rougeâtre, dos d'un vert noirâtre ; anus plus près de la tête ; pector. & caudale noirâtres ; celle-ci en queue d'Hirondelle & fourchue ; ventrales bleuâtres, dorſales & anale d'un gris-rougeâtre ; la 1re. dorſale à quelque taches blanches, & tous ſes oſſelets dépaiſſent ſa membrane. Ce poiſſon habite les fonds où il vit de Moules & de pet. cruſtacés. D. 7, 19. P. 10. V. 6. A. 17.

GURON, c. Gaidaron d'AD. c. mis proviſionellement par cet Auteur au rang des Huîtres. Sa c. eſt hériſſée de crêtes & de couleurs de feu en-dehors, intér. blanche & garnie d'une vraie charniere que les Huîtres n'ont jamais.

GYMNOTE, p. 30e. g. de Go. par conf. malacopt. apode; corps un peu en couteau, carêné, le dos aſſez dr., le ventre enflé, les côtés & la queue comprimés, les écailles nulles, ou fortement attachées, tuilées & couvertes de rides annulaires; la tête pet. & ou comprimée ou déprimée. Bec alongé, bouche très-pet., mâchoires inégales, dents très-pet. & confuſes; yeux h. latéraux; membrane branch. à 5 rayons; pinnules devant les yeux; lig. latér. moyenne, dentelée, dr. & apparente; dorſale, ou nulle, ou longit., pector. très-pet.; anale longit.; caudale ou pointue, ou obtuſe, ou nulle.

1. Le *Gymnote a front blanc*, l. 1′ 3″, lar. 2″. Tête conique un peu comprimée & ſemée de petits pores viſibles; bec mou, levre ſupér. épaiſſe & large, & enveloppant la mâchoire infér.; narines tubuleuſes; gr. anus placé entre les pectorales, anale allant de la tête à la caudale aſcendante, enſuite déclinée; pect. n. & à baſe charnue. Sur le dos, qui eſt ſans nageoire, ſe détache vers les deux tiers de ſa longueur, un cirrhe-brun, membrano-charnu, ſupér. convexe, infér. en gouttiere, finiſſant en un brin très-fin & blanc, qui va juſqu'auprès de la caudale. A côté de ce cirrhe le dos eſt alép. comme lui & change de couleur avec lui, de maniere, dit PAL., qu'il paroît en avoir été délicatement détaché à la pointe du ſcalpel. Caudale ovale & petite. La couleur noirâtre de ce p. eſt relevée par un ruban blanc qui va, en diminuant de largeur, de la tête au milieu du dos; à Surinam. P. 16. A. 147.
2. Le *G. notoptere*, c. à. d. à dorſale. Cette eſp. que PAL. a fait connoître le premier, ainſi que la précéd., ſe trouve dans l'Océan Indien; l. 8″; lar. 2″ 4‴. Corps comprimé, lancéolé-enſiforme; opercules écailleux à bords membraneux; dos un peu convexe, à pet. écailles; l'anus ſous la tête qui eſt courte & obtuſe; iris dorés; dents de la mâchoire ſupér. plus rapprochées que celles de l'inférieure; anale aſſez égale dans toute ſa l., excepté qu'elle eſt plus charnue au commencement. Elle garnit la queue qui eſt ainſi ſans nageoire; dos & nageoires cendrés, le reſte doré & argenté. D. 7. P. 13. A. 116.
3. Le *G. électrique*, Poutaol. V. ce mot.

GYNTET, o. V. Linote.

GYRIN, ſ i. Tourniquet. ſ r. Teſtard.

H

H A B

HABESCH, o. du genre du Moineau que BUF. a fait connoître d'après un Obſervateur Anglois qui l'a vu en Syrie où il eſt de paſſage. Calote rouge; joues, gorge & deſſus du cou d'un brun noirâtre; poitrine & dos variés de jaune, de brun & de noirâtres; ailes variées de même & de cendré; ventre blanc-ſale tacheté de noirâtre & de jaunâtre; joli chant; taille un peu ſupér. à celle de la Linote.

HABIT-UNI, o. 7e. Demi-fin.

HADELDE, o. Nouvelle eſp. de *Courli* du nord du Cap, décrite par M. SPARRMAN; groſſeur d'une Poule, bec l. de 5″ n. au bout, ainſi que dans toute la mandibule infér., mandibule ſupér. rouge, cou cendré, avec une petite teinte verdâtre endeſſus; ailes d'un bleu noirâtre, queue en coin, l. de 9 à 10″; pi. noirâtres, dos violet. Cet o. eſt ſauvage & méfiant; il vit

H A L

ſur-tout de plantes bulbeuſes & de racines qu'il déterre avec ſon bec un peu relevé par le bout.

HAEMACATE, r. On dit que c'eſt un Serp. d'Aſie rayé de rouge, & venimeux.

HAIE, r. Serp. d'Egypte du 3e. g.; grand, n., rayé de blanc obliquement par un effet de la poſition de ſes écailles dont chacune eſt en partie blanche, en partie noire.

HALBRAN, o. en quelques Provinces *Sarcelle*.

HALEUR, o. 6e. Engoulevent étranger.

HALIVE, o. Sarcelle à bec & pi. rouges.

HALLEBRAND, o. Jeune Canard ſauvage qui ne vole pas encore.

HAMADRIADE, i. Scarabé du Cap, tout noir, ſans écuſſon; 3 cornes au corcelet; bouclier à 2 cornes. FAB.

HAMADRYADE, q. Guenon des pays les plus chauds de l'Aſie & de l'Afrique. Ces

animaux ſont féroces, intraitables, laſcifs & impudens. Ils vivent par troupes, & ſans leur l. queue ils ſeroient aſſez ſemblables aux Babouins. Ils ont 5′ de haut. Tête demi-ronde, très-velue, ſur-tout près des oreilles; muſeau allongé & arrondi; face nue & d'un n. rougeâtre; pet. yeux, oreilles pointues, cachées par le poil; corps trapu, peu rétréci vers l'aîne, & très-velu ſur-tout du devant; pélage d'un gris-olivâtre; membres épais, robuſtes & très-velus; doigts égaux, le pouce excepté; ongles arrondis aux mains; feſſes nues & ſanguinolentes; queue preſque cyl. velue & relevée, quoique preſque auſſi l. que le corps. ERX. croit que c'eſt le *Cynocéphale* des Anciens.

HAMBOUVREUX, o. autrement dit *Bouvreuil d'Hambourg*, qui a paru à BRIS. réunir les caracteres du g. des Bouvreuils, quoiqu'on le donne pour inſectivore, ce qui ſuppoſe un genre de vie auquel le bec des Bouvreuils paroît peu convenir. Il grimpe aux arbres comme les *Grimpereaux* & les *Méſanges* en y cherchant des larves & des inſectes; queue étagée & dépaſſant les ailes de toute ſa l.; taille un peu plus gr. que celle du *Moineau*; tête & cou d'un brun-rougeâtre, teinté de pourpre; collier brun ſur un fond blanc; poitrine & dos d'un brun-jaunâtre ſemé de taches n.; ventre blanc.

HAMESTER, *Hamſter*, q. 8e. *Loir* de BRIS. mais qui, à raiſon de ſa queue, paroît plus rapproché des Rats. Il eſt répandu en divers endroits de l'Allemagne, de la Ruſſie, &c. mais ſeulement dans les lieux qui ne ſont ni ſabloneux, ni humides, ni très-froids, car il craint le grand froid comme la grande chaleur. La taille du mâle, qui eſt beaucoup plus grand que la femelle, tient le milieu entre celle du *Lapin* & celle du *Rat domeſtique*. Il vit ſous terre où il ſe pratique pluſieurs chambres qui ſe communiquent par des galleries. Il en habite une ſur la paille, & amaſſe dans les autres ſa proviſion de froment & d'autres graines farineuſes, à la concurrence de 10, 20, 30. 40 & 50 liv. peſant, ſelon l'âge, le ſexe & le pays. Il ne s'endort ou ne s'engourdit qu'au plus fort de l'hiver, mais alors même ſon cœur bat encore 12 ou 15 fois par minute; il eſt vrai que dans ſon état naturel il a 140, & dans la colere 150 pulſations. Il eſt féroce & courageux, ou plutôt téméraire, opiniâtre & furieux; attaquant les Hommes, les Chevaux, les Chiens; ne cédant, ne reculant jamais; la mort ſeule peut lui faire lâcher priſe quand il mord. Il tue beaucoup de Mulots, de Campagnols, &c., & ſouvent il égorge ſes ſemblables, ſa femelle même hors le tems du rut. Il eſt, avec quelques Ecureuils & quelques autres eſp. de ſa famille, le ſeul animal d'Europe qui ait des abajoues; & elles lui ſervent à tranſporter à la fois au moins 3 onces de grain à ſon magaſin. Il ſe multiplie au point qu'en une année où les énormes dégâts qu'il avoit faits dans les champs firent mettre ſa tête à prix, il en fut préſenté 80139 à l'Hôtel-de-Ville de Gotha, des ſeuls environs. Geſtation de 4 ſemaines; 2 ou 3 portées par an, de 6 à 18 petits chacune. Queue médiocre & demi-nue, oreilles aſſez l. pour un Rat; yeux ſaillans, tête aſſez groſſe; pélage roux varié de n. & de blanc. PAL. parle d'une variété toute n., au royaume de Caſan; dans tous il y a plus ou moins de blanc au bout du muſeau, & dans pluſieurs au bord de l'oreille.

HANIPON, o. pet. Bécaſſine.

HANNASCH, r. Serpent d'Arabie, indiqué par FORSK., l. de 18″ ſur un de diam.; preſque tout n.; morſure qui ne cauſe qu'un peu d'enflure. Les Arabes ont dit à l'Auteur qu'il perçoit les flancs du Chameau & traverſoit quelquefois tout ſon corps, & que pour empêcher cet animal utile d'en mourir, ſans doute quand le reptile n'avoit pas fait ſon trou de part en part, ils introduiſoient avec ſuccès un fer chaud dans la bleſſure.

HANNETON, i. 3e., 7e. & 8e. Scarabé.

HANNON, c. Pétoncle.

HANTAHAN, q. Elan de Tartarie.

HARACHE, p. de la Méditer. qui paroît être une variété de la Sardine, à tête plus applatie, à plus gr. yeux; chair moins eſtimée. DUH.

HARENG, p. de mer connu, du g. de l'*Aloſe*. Il reſſemble à une gr. *Sardine*, ou à une pet. *Aloſe*, excepté qu'il n'a pas la tête dorée, le ventre blanc & le dos glauque de la *Sardine*, ni les taches n. & rondes de l'Aloſe, & qu'il a le dos plus clair qu'elle. Mâchoire infér. avancée, pet. tête, gr. œil, dos épais, côtés argentés, nageoires griſes, toutes aſſez pet. excepté la caudale qui eſt gr. & fourchue; lig. latér. h. & à peine viſible. D. 18. P. 18. V. 9. A. 17. Les p. de cette eſp. ont les ouïes ſi ouvertes qu'ils meurent très-vîte étant tirés de l'eau, ſelon ROND. On connoît leurs voyages en troupes énormes quand ils paſſent des mers du nord dans les mers tempérées, ſoit pour fuir

les

les Baleines, soit pour changer de climat & frayer dans des parages plus convenables. On diroit qu'ils viennent s'offrir aux divers peuples, car ils vont côtoyer leurs rivages, quelquefois entassés de maniere que l'on en prend des quantités prodigieuses. Mais ils multiplient au point que malgré ces pêches abondantes & annuelles, que l'on évalue à 1000 millions, & malgré la destruction bien plus grande encore qu'en font les Cétacés, les gros poissons & divers oiseaux pêcheurs, l'espece ne paroît pas devenir moins nombreuse. On a dit qu'ils vivoient de l'eau de la mer; mais leurs dents, leurs vaisseaux lactés toujours munis de chile, & mieux encore les débris de crustacés trouvés dans leur estomac, prouvent le contraire. Selon FABR. ils sont assez rares au Groënland, excepté dans certains parages, & ils sont toujours de pet. taille.

HARENG DE LA CHINE; semblable au nôtre, mais plus large, édenté, opercules inférieurement tronqués. D. P. & A. 16. V. 8.

H. DES TROPIQUES; tête en pente, yeux bas, gr. gueule, mâchoire supér. plus l.; un seul rang de dents; corps large; opercules écailleux; lig. latér. dr. & noire; caudale en coin. D. 26. P. 17. V. 6. A. 16.

H. GUAI; celui qui a déposé ou sa laite ou ses œufs.

HARENGADE, p. pet. Pucelle.

HARENGUELLE, *Harenguette*, p. Sardine, ou quelqu'une de ses variétés.

HARETAC, o. d'Afrique à huppe rouge, plumages & pi. noirs, selon DAPPER.

HARFANG, o. du nord des 2 Continens, du g. du *Chat-huant*, appellé par BRIS. *Chat-huant blanc de la baie d'Hudson*. C'est un très-grand oiseau, aussi grand que le *Grand-Duc*. Bec crochu & presque recouvert des plumes de sa base, tête sans aigrette; plumage blanc avec plus ou moins de pet. taches n. Cet o. vole & chasse même de jour.

HARISH, *Harshan*, q. d'Ethiopie, selon DAPPER, à une seule corne, forme & légéreté de Chevreuil; animal dont l'existence est par conséquent aussi incertaine que celle de la Licorne.

HARLE, p. 105e. g de BRIS. comp. d'oiseaux d'eau douce, palmipedes tétradac. à 3 antér.; jambes avancées vers le milieu du corps, plus courtes que lui, & infér. nues; bec presque cyl. & denteé en scie; sa mandibule supér. crochue vers le bout. Cet o. plonge très-bien & nage pendant quelque tems entre deux eaux à la faveur d'une vaste trachée artere qui, remplie d'air, suffit pendant quelque tems à entretenir l'action de son poumon. Cet avantage le met dans le cas de prendre plus aisément le poisson; & les dentelures de son bec rejettées en arriere empêchent celui qu'il saisit de s'échapper en glissant. Une langue, hérissée de papilles tournées comme les dents du bec, facilite ensuite son introduction dans l'œsophage. Il paroît que sa patrie est le Nord, & que c'est de-là que nous arrivent ceux que nous voyons en hiver.

1. Le *HARLE* simplement dit. Taille moyenne entre celles de l'Oie & du Canard, mais tenant plus du Canard par sa forme, par son plumage, & par son vol raccourci, mais rapide. Calote de plumes fines & l. d'un vert foncé, à reflets verdâtres & violets; bas du cou, poitrine, h. du ventre, côtés d'un fauve plus ou moins clair, dos noir, croupion gris, fouetté de blanchâtre; œil & pi. rouges; l. 2′ 2″, vol 2′ 11″; femelle plus pet, à tête rousse & manteau gris.

2. *H. huppé*; les plumes du dessus de la tête d'un violet-noir à reflets verts-dorés, longues, relevées & retombant sur le cou; poitrine d'un roux varié de blanc; demi-collier blanc sur un fond varié de n. & de roussâtre; h. du dos n., le reste & les côtés rayés en zigzags bruns & cendrés; ventre blanc; gr. du Canard sauvage.

3. *Piette*, ou *pet. Harle huppé*; tête coëffée d'effilés blancs, coupés sur le cou par un voile d'un violet vert-obscur; pet. demi-collier n. au h. du cou; cercle n. autour de l'œil; dos n., ventre blanc; côtés rayés comme ceux du précéd.; un peu plus gr. que la Sarcelle; l. 16″. C'est l'esp. de ce g. que nous voyons le plus.

4. *H. à manteau n.*; tête, dessus du cou & dos n., queue brune, poitrine & ventre blancs; taille du 2e. bec & pi. rouges. BUF. regarde le *H. noir* & le *H. n. & blanc* de BRIS. comme une variété de sexe.

5. *H. étoilé*; l'œil au milieu d'un cercle n., étoile blanche sur chaque joue, calote d'un rouge-bai; manteau d'un brun-noirâtre; devant & dessous du corps blancs; ailes variées de n. & de blanc; taille du 3e.

6. *H. couronné*; couronne composée d'un cercle blanc environné d'une aire noire, le tout formé de plumes assez l. & relevées; manteau n. qui devient brunâtre sur le croupion; devant du corps & h. du ventre

blancs, bas-ventre brunâtre ; demi-collier noir ; flancs variés de brun-roussâtre & de grisâtre ; l. 16″ ; femelle plus pet. & toute brune, hors une tache blanche sur l'aile, & du blanchâtre à la gorge ; en Amérique.

HARPAGON, i. Punaise Américaine oblongue, n., pointillée de rouge en-dessous, à cuisses épineuses.

HARPAYE, o. du g. de l'*Epervier*, *Busard roux* de BRIS. C'est un Oiseau de proie qui a les habitudes de l'*Oiseau de S. Martin* & de la *Soubuse*, qui aime les lieux bas, les bords des rivieres & des étangs, & qui pêche comme *Jean-le-Blanc*, en tirant le p. vivant hors de l'eau. BUF. lui a appliqué ce nom que l'on donnoit aux Busards, Soubuse, O. Saint-Martin, &c. Il se trouve en France, en Allemagne, &c. mais il est peu commun ; robe d'un roux éclairci sur la tête, le cou, la poitrine & les ailes ; & plus foncé sur le ventre ; ailes variées de roux, de brun, de n. & de cendré ; l. 20″.

HARPE, { p. Lyre. / c. Tonne d'ARG. l. & garnie de boutons & de 13 côtes rosées. V. *Caffandre*.

HARPENS, o. dont BELON parle d'après un ouï-dire, comme d'un Oiseau de nuit des montagnes du Dauphiné.

HARPONNIERS, o. Crabiers d'Amér. auxquels KLEIN a donné un nom que l'on a ainsi traduit.

HART-BEEST, Bubale. V. le Supplément.

HASELLE, p. Dobule.

HAVELDA, o. Canard à l. queue de Terreneuve.

HAUMELLE, p. d'Asie du g. de l'*Alose ?* FORSK. l'a décrit le premier. Corps lancéolé, alép. lisse, argenté, dos fort comprimé & carêné, mâchoire infér. plus l. ; dessus de la tête plat & en losange ; lig. latér. d'abord descendante, ensuite dr. & basse, enfin parallele au ventre ; dorsale longit. ornée d'une tache oblongue aussi longit. argentée, entourée d'une ligne brune sur un fond de vert de mer. Caudale, ventrale & anale nulles ; cette derniere remplacée par 82 aiguillons cachés sous la peau & sensibles au toucher seul. FORSK. demande si ces 3 anomalies sont suffisamment compensées par le port du genre & par la carêne du ventre denticulée. B. 6. D. 133. P. 12. l. 1 aune, lar. 2″.

HAUHTOTOLT, o. 4ᵉ. Tangara, dit *Scarlate*.

HAUSSE-COL { *noir*, o. Voyez Calandre au mot Alouette. / *vert*, o. 12ᵉ. Colibri.

HAUSSE-QUEUE, o. Lavandiere.

HAUT, *Hau* ; *Hauty*, q. Aï. V. Paresseux.

HAUTE-GRIVE, o. Draine.

HAUTIN, p. 44ᵉ. g. de Go. par conf. malacopt. abd. ; corps oblong, presque rond, mais un peu comprimé, alép. queue alongée, tête plus large que le corps, alongée, comprimée ; front plat ; mâchoires égales, alongées, sans levres ; dents pointues, pet. & inégales ; gr. yeux élevés ; narines solit. & presque au bord du bec ; gr. opercules de 2 pieces, luisans, alép. & arrondis ; membrane branch. latérale & sous la gueule, à 6 ou 8 rayons, demi-nue ; ouïes latér. & voisines ; lig. latér. parallele au dos ; anus petit & près de la caudale, caractere qui seul seroit très-insuffisant, quoique DAUB. n'en assigne pas d'autre à ce genre. Dorsale solit. pet. & presque triang. & à l'équilibre ; pector. & ventrales rapprochées, pointues & basses ; anale pet. & courte ; addiment en maniere de fausse nageoire à l'extrémité du dos ; caudale libre, proportionnée & fendue.

Le *HAUTIN*, p. qui se trouve sur-tout dans la mer d'Allemagne, mais que ROND. & WIL. ont eu aussi de la Méditer. où il est d'une plus pet. taille ; l. bec pointu, pet. bouche, crâne transparent, gr. yeux argentés ; sommet de la tête d'un pourpre obscur, dos cendré mêlé de vert jusqu'à la lig. latérale, le reste argenté ; queue s'élargissant un peu avant la caudale & finissant en cœur ; caudale fourchue. La vessie aérienne de ce p. est tellement argentée qu'on s'en sert comme des écailles de l'*Ablette* pour faire les fausses perles ; l. 3 à 8″. D. 10. P. 14. V. 11. A. 9.

Le *H. DE LA CAROLINE*, autre esp. du même g. que l'on a quelquefois pris pour un pet. *Hareng*, parce qu'il en a presque la forme. Robe argentée, lig. latér. droite ; future longit. marquée sur les opercules ; caudale fourchue. C'est sans doute une faute d'impression qui fait donner à ce p. dans LIN. 28 rayons à la membrane branchiale. Il remonte les rivieres & les ruisseaux, & c'est là qu'on le pêche pour la table. D. 25. P. 16. V. 12. A. 15.

HAY, q. Aï. V. Paresseux.

HAYE, *Hayen*, p. Requin.

HAYSENG, p. de la Chine non décrit. Selon le Dictionnaire des Animaux il est

très-laid, mais sans arrêtes, & il offre aux Chinois une nourriture abondante & commune.

HAYTSING, o. de proie très-estimé à la Chine pour la Fauconnerie, selon le même ouvrage.

HÉATOTOLT, o. Harle couronné du Mexiq.

HÉBÉ, i. C'est la 9e. Phalène dite *Ecaille couleur de rose*.

HÉBRAIQUE (la), r. Serp. d'Asie du 3e. g. venimeux; roussâtre, varié de pet. figures blanches ou jaunes bordées de rouge.

Hébraique (l'), c. Cornet d'ARG. à sommet élevé; corps marqué de différens caracteres; c'est une variété du *Coupet* D'AD.

HECTOR, i. gr. Papillon porte-queue des Indes à ailes n., les supér. ornées d'un ruban blanc, les infér. de taches rouges. FAB.

HÉLENE, { p. Murène. / i. Papillon d'Amér. à corcelet taché de rouge, ailes noires, les infér. avec une gr. plaque toute éclatante d'or. LIN.

HÉLÉNUS, i. gr. Papillon porte-queue d'Asie, à corcelet taché de rouge, ailes noires, les infér. avec une tache blanche en-dessus, 3 en-dessous, plus 7 lunules de couleur de fer.

HÉLSINGUER, o. Oie d'Islande qui peut être le *Bernacle*.

HÉMEROBE, i. 6e. tétraptere, névroptere de GEOF. ant. filiformes, ailes souvent égales, bouche proéminente à 4 barbillons, queue simple & nue, sans yeux lisses. La larve de cet insecte est en ovale alongé. Sa tête est petite; elle a pour bouche 2 pinces en forme de croissant & qui doivent être creuses. Son corcelet est court, son ventre gros en-devant, se rétrécit par derriere. Ses 2 premieres pattes tiennent au corcelet, les 4 dernieres aux 2 premiers anneaux du ventre. Elle est, ou grise, ou jaune, ou variée de ces 2 couleurs. Sur chacun de ses anneaux sont 2 mammelons d'où partent des aigrettes. Elle est aphidivore, ce qui a fait donner au genre entier & à une de ses esp. en partic. le nom de *Lion des Pucerons*. Pour se métamorphoser, elle se file une coque blanche de la grosseur d'un pois. La filiere qui fait cet ouvrage est placée, non à sa bouche, comme la filiere des Chenilles, mais à sa queue. Au bout de 3 semaines, s'il fait chaud, ou au printems suivant si elle ne s'est mise en chrysalide qu'en automne, on voit paroître l'insecte parfait. Il est allongé; ses ailes sont grandes & d'un réseau serré. Plusieurs esp. sont puantes, & toutes volent pesamment. La femelle pond des œufs ovales, petits, blancs, soutenus sur des feuilles par un petit pédicule blanc plus fin qu'un cheveu, souvent assemblés en bouquet les uns près des autres.

1. Le *Lion des Pucerons*; l. 6; d'un vert jaunâtre; yeux dorés; quelques p. noirs au ventre; gr. ailes transpar. à nervures vertes; larve ovale terminée postér. en pointe, hexapode, à tête armée de 2 pinces par lesquelles elle suce les Pucerons. L'i. parfait a une odeur stercorale; il vole lourdement dans les jardins.

2. L'*Hémerobe à ailes ponctuées*; l. 3; jaune; yeux dorés; gr. ailes à nervures pointillées de brun; larve plus sphérique que la précédente, moins commune & paroissant souvent informe, ayant le corps tout couvert des Pucerons qu'elle a immolés pour les sucer.

3. *H. aquatique*; l. 7., noire; ant. courtes; gr. ailes brunes plissées; au bord de l'eau.

Les pays étrangers fournissent un petit nombre d'esp. à ce g. Il s'en trouve, entre autres, une en Pensylvanie qui a plus de 12 à 13‴ de long. Ses mâchoires s'avancent en manieres de cornes; elles se croisent & sont plus l. que la tête & le corcelet pris ensemble.

HEMORRHOIS, r. On a ainsi nommé des Serpens d'Afrique & d'Asie dont la morsure cause une hémorragie universelle; le sang sort par les yeux, la racine des ongles, par les gencives, par le nez, par la plaie, par la voie des urines, par le poumon, &c. Déja LUCAIN en a parlé; RAY, LIN, &c. en ont aussi fait mention d'après NIÉREMBERG & autres Voyageurs. Mais il paroit qu'il y a plusieurs Serpens dont la morsure a ces suites funestes, car les uns parlent de l'Hémorrhoïs comme d'un Serp. semblable au Céraste, d'autres le font ressembler au Serpent à sonnettes, mais sans cascabelles; d'autres lui donnent des écailles mobiles qui bruissent quand il s'agite, ce qui semble indiquer les cascabelles même mal vues; les uns lui donnent 1′ de long, d'autres 3 palmes, d'autres le font plus grand. On lui donne commun. une grosse tête & une queue déliée, & d'après ces différences on peut bien imaginer que celle des couleurs les rend inassignables.

HÉPATE, p. LIN. nomme *Labrus hepatus* un p. de la Méditer. dont il dit seulement que la mâchoire infér. est plus l., la caudale fourchue, le corps transv. rayé de n.,

& qu'il a une tache n. au haut du commencement de la 2e. partie de la dorsale. D. $\frac{10}{11}$. P. 13. V. 6. A. 9. En consultant la synonymie, il semble d'après ce que ROND., BELON, WIL., &c. ont dit de ce p. qu'il est le même que le *Serran*, ou tout au plus une variété; il n'y a d'embarras là-dessus, à ce qu'il me paroît, qu'à raison du nombre des osselets, mais on sait combien il est rare que les Auteurs s'accordent dans leur calcul. Si ce soupçon est juste, l'Hépate sera, non un *Tourd*, mais une Perche de mer.

HEPSET, p. ART. & GRON. & la description même de ROND. font voir que l'Hepset n'est autre chose que l'*Atérine*, ainsi que le *Melet* & l'*Ivoil*.

HERCLAN, o. Tadorne, 10e. Canard.

HERCULE, i. V. Scarabé Hercule; on a donné le même nom à plusieurs autres Scarabés.

HÉRISSON, q. 28e. g. de BRIS. comp. d'animaux couverts de piquans; 2 incisives à chaque mâchoires; canines; doigts onguiculés.

1. Le *Hérisson d'Europe*, l. de 9 à 10″; narines garnies d'une appendice membrano-charnue & plissée; pieds antér. & postér. pentadact. Le mâle & la femelle ont le corps supér. & latér. couvert de piquans gris & bruns; oreilles larges, arrondies & nues, pet. yeux n.; queue d'1″ cachée par les piquans. Cet animal peut se mettre en boule par une contraction, qui, rapprochant toutes les parties du ventre, les seules avec les jambes qui n'aient que des poils jaunes cendrés sans piquans, ne laisse plus voir que son dos presque inattaquable tant il est hérissé de pointes, & arrosé d'ailleurs par son urine dont l'odeur achève de rebuter ses ennemis. Il vit dans les bois & à la campagne, dans des trous d'arbres, sous des racines ou sous des pierres, ou des rochers, de Crapauds, de Vers, d'Insectes, de Limaces & Limaçons, de racines, de pet. Oiseaux, &c. Il nage facilement; il a le sang froid, il supporte une longue diette, & s'engourdit en hiver. Les 2 sexes ne peuvent s'unir que ventre contre ventre à cause de leurs piquans; ils le font au printems & la femelle met bas, au commencement de l'été, 3 ou 4 petits blancs, qui n'ont encore que la marque des points où doivent naître les piquans. Elle les dépose sur un lit de mousse au milieu de quelque touffe de gr. herbes sous un buisson. On trouve ces animaux dans presque toute l'Europe.

2. *Hérisson de Sibérie*, semblable au précéd. excepté que ses oreilles sont plattes & courtes, qu'il n'a point d'appendice crêtée aux narines, que les poils de son ventre & de ses jambes sont d'un cendré clair, & les piquans d'un roux foncé, à extrémités d'un jaune doré. Ce peut être une variété du précédent.

3. *H. sans oreilles*, n'ayant que le trou auditif sans conduit ou conque externe; piquans & poils d'une couleur plus pâle que les 2 précéd. dont il peut être une variété de climat; en Guinée, l. 8″.

4. *H. à gr. oreilles*, esp. commune dans la province d'Astracan où l'on ne trouve pas l'H. d'Europe; pentadac. antér. & postér. comme lui; ayant aussi des piquans de même forme, blancs à leur base, jaunâtre vers le bout, noirâtres au milieu; tempes d'un brun-marron; museau de notre H.; oreilles beaucoup plus gr. & de la l. de 16‴; queue d'un blanc-jaunâtre, l. de 5‴, n. au bout; pet. yeux à iris bleuâtre; pet. membrane dentelée & repliée aux narines; l. 6 à 7″. PAL. & M. GMÉLIN.

5. *H. à oreilles pendantes*, ou *H. de Malacca*; taille du précéd.; gr. yeux; oreilles presque nues & pendantes; pentadac. antér. & postér.; piquans l. de 5 à 6″ variés de n. & de blanc ou de roussâtre, mêlés de pet. soies; poil du ventre court & roux. BUF. le croit aussi voisin du *Porc-épic* que de l'Hérisson; ERX. combat mal cette idée en se fondant sur ses pi. pentadac. antér. & postér., puisque, comme l'observe BRIS., il y a des variétés de Porc-épic antér. tétradac. & d'autres pentadactyles.

6. *Le Tanrec*, q. des Indes, de la taille de notre Hérisson, à piquans plus courts, & ne pouvant comme lui se mettre en boule; museau plus alongé; jambes courtes; cet animal a le grognement du Cochon; il aime l'eau, il se terre; autant de points qui l'éloignent de notre Hérisson. Il s'engourdit pendant plusieurs mois; pendant ce tems les poils de ses parties velues tombent & sont remplacés par d'autres à l'approche du tems de son réveil. Ses piquans sont jaunâtres & entremêlés de soie de la même couleur.

7. *Le Tendrac*, semblable au précéd., mais en petit, n'ayant que la taille d'un gros Rat; ayant aussi les piquans plus clair-semés & par conséquent plus de soie dans les intervalles.

HÉRISSON DE MER, { v. cr. Oursin. / p. dont on a fait

2 genres différens que nous allons décrire ſucceſſivement.

HÉRISSON, A 4 DENTS, 54e. g. de Go. par conſ. branchioſtége apode, à corps preſque ſphérique, ou polygone, ſouvent comprimé; dents proprement dites nulles, ſuppléées par les mâchoires même qui ſont fendues & repréſentent ainſi chacune 2 dents ſupér. & 2 dents inférieures; yeux hauts; ouverture des ouïes moyenne, latér. & très-petite; dos & ventre élevés; lig. latér. ſouvent non-apparente; anus aſſez près de la queue. Dorſale ſolit. & reculée; pector. pet. & baſſes; anale oppoſée à la dorſale; caudale libre & courte. Les animaux de ce g. ont, au lieu d'écailles, ſur tout le corps, ou au moins ſur le ventre, des piquans attachés à une peau rude. Ils peuvent gonfler leur ventre au point que le reſte du corps ne paroît plus qu'une pet. partie du tout. Cette faculté jointe à l'arme que leur fourniſſent leurs piquans, empêche la plupart de leurs ennemis de les avaler. BLOCH a trouvé que la vraie partie qui ſe gonfle eſt un ſac formé d'une production du péritoine qui eſt placée entre cette membrane & les inteſtins. Leur dos & leurs côtés ſont variés de taches ou de bandes. Avec leurs mâchoires tranchantes ils briſent les coquillages & les cruſtacés dont ils ſe nourriſſent, & leur chair eſt coriace.

Hérisson tigré, p. du g. précéd. que BLOCH caractériſe par ſa mâchoire infér. avancée. Petite tête, bouche gr. pour le genre, front large, pet. yeux; dos rond, mais dr. & brun ainſi que les côtés, mais étant, de plus qu'eux, tacheté de jaune & de bleu clairs. Ventre & queue blancs juſqu'à la lig. latér., qui après avoir été aſcendante devient bientôt parallele au dos. Excepté celui-ci, & la tête, tout le corps eſt hériſſé de pet. pointes. Nageoires brunes, les pector. bordées de bleu. D. 8. P. 14. A. 7.; dans la mer du Japon. BLOCH l'a décrit le premier.

H. oblong, p. de mer des Indes qui n'a, je crois, été décrit juſqu'ici que par le même Naturaliſte. Il differe de la tête de Tortue par ſes mâchoires égales, & de ſes autres congéneres par ſon corps allongé. Longue tête, groſſes levres; les narines dans une tache blanche ronde entre l'œil & la bouche, dos rond rayé de brun ainſi que la tête; ventre large, garni de pointes juſqu'à l'anus qui eſt fort reculé; dorſale à l'aplomb de celui-ci; autres pet. pointes depuis cette nageoire aux narines; côtés unis & argentins renfermés entre 2 lig. latér. qui vont juſqu'au bout de la caudale; toutes les nageoires d'un jaune gris. D. 12. P. 16. A. 11.

H. à bec, autre eſp. des mêmes mers qui juſqu'ici n'a été décrite que par le même. Tête terminée par des mâchoires égales & allongées en bec; front large & incliné; grands yeux h. à iris jaune-rougeâtre; rayons bruns en ſoleil autour de l'orbite; lignes brunes autour du bec; dos & partie anter. du ventre garnis de piquans, le reſte liſſe; côtés comprimés & nués de la couleur du dos qui eſt gris, & de celle du ventre qui eſt blanc; anus reculé; ligne latér. inviſible. D. 9. P. 16. A. 8.

H. électrique, p. du même g.? Un officier Anglois envoya l'année derniere, 1786, l'indication de ce p. à la ſociété royale de Londres. Il avoit été pêché à l'iſle de Jean dans la mer du Sud, entre les rochers couverts de Madrépores. Il préſente les mêmes phénomenes électriques que la *Torpille*, le *Silure tremblеur*, & le Gymnote dit *Poutaol*, vulgairement *Anguille de Surinam*; l. 7^{''}, lar. 2 ½. Bouche l. & avancée, dos brun foncé, ventre vert de mer, côtés jaunes, nageoires rouſſes, corps moucheté de rouge & de vert brillans, gr. yeux à iris rouge & jaune. Voilà tout ce qu'apprend la lettre de celui qui a le premier indiqué à l'Europe ce nouveau p. électrique. Mais d'après cette notice on ne le connoît guere; il faut donc ſuppoſer la figure qu'il y joint exacte & s'en rapporter à elle. En l'examinant on voit que ce p. eſt apode, qu'il a une dorſale déclinée, petite, preſque triang. & placée un peu au-delà de l'équilibre, lieu où le dos s'abaiſſe déja aſſez conſidérablement vers la queue, la plus gr. lar. du corps étant vers l'aplomb des pectorales. On voit auſſi que celles-ci ſont de pet. parallellogrammes; que l'anale eſt un peu reculée, & auſſi pet. que la dorſale, & que la caudale eſt en queue d'hironde. Enfin dans cette fig. toutes les nageoires paroiſſent rayonnées. M. de VICHI, qui a fait inſérer la notice de ce p. dans le Journal de Phyſique de cette année, 1787, le croit du g. de l'*Hériſſon à 4 dents*; mais rien, dans la figure, ni dans le texte, ne ſemble porter à le croire à 4 plutôt qu'à 2 dents. Il paroît difficile de ne pas le placer dans un des 2 g. de *Hériſſons*, ſi on le croit branchioſtége. Mais l'eſt-il, ne l'eſt-il pas? C'eſt ce qu'il faudra qu'une deſcription plus détaillée nous apprenne. S'il avoit les ouïes complettes il faudroit bien en faire un genre

nouveau, car ce n'eſt ni un *Cymnote*, ni une *Anguille*. Je trouve qu'à en juger par la figure il a la dorſale & l'anale bien peu reculées, le corps bien peu large pour un *Hériſſon*. D'ailleurs on ne parle ni de ſes piquans, ni de ſa faculté de ſe gonfler, faculté cependant qui auroit frappé un jeune homme peu au fait de l'hiſtoire de ces poiſſons. Enfin il manque à celui-ci, à ce qu'il ſemble, un certain air de famille qui ſe ſent mieux qu'il ne s'exprime. Quoi qu'il en ſoit, ce 4e. p. électrique étant notoire, comme on l'a vu, la remarque de BROUS., raſſemblant les analogies des 3 autres, ſe trouve fauſſe à l'égard de ce nouveau poiſſon, au moins quant au défaut de dorſale.

HÉRISSON A DEUX DENTS, p. 55e. g. de GO., par conſ. branchioſtége apode à corps rude, alép. & couvert d'aiguillons, rétréci vers la queue; tête courte & obtuſe; mâchoires tranchantes tenant lieu de dents, entières ou non diviſées, ce qui fait la principale différence de ce g. au précédent; ainſi BLOCH a tort de dire qu'elles ſont diviſées au milieu. Les p. de ce g. ont les mêmes nageoires que ceux du précédent. La plupart ont le corps couvert de taches n., & leurs piquans ſont ordin. l., forts, intér. creux & tenant à 3 racines, ce qui leur donne l'air de Chauſſe-trapes. Comme ils ſont recouverts de la peau du corps, l'animal, au moyen du muſcle peauſſier, les meut à ſon gré, & les releve quand il veut ſe défendre. Les uns ſont preſque ſphériques, d'autres ſont alongés. Ils vivent de poiſſons, de coquillages & de cruſtacés. Ils ont ordin. 1 à 2' de l., & on les trouve dans les mers de l'Arabie, des Indes, du Cap & de l'Amér.

HÉRISSON MOLLE A DEUX DENTS, ou *Hériſſon de Kalreuter*, pet. p. de Guinée décrit d'abord par ce Naturaliſte, enſuite par PAL., à-peu-près de la forme de la *Lune* de SALVIEN, mais beaucoup plus petit, les plus gr. ne l'étant pas comme la paume de la main. Corps comprimé en ovale, dont le gr. diam. eſt vertical, & le petit horiſontal, par conſ. plus large que long, plus épais vers la tête qui eſt confondue avec le tronc, en carène mince ſous le ventre où il eſt muni de 3 aiguillons. Pet. bouche un peu avancée en bec de *Sèche*; ſommet creuſé en gouttière longit. entre les yeux, terminée par un aiguillon; aiguillon à chacun des rebords latér. de ce canal; 1er. aiguillon dorſal à ſon extrémité poſtérieure; yeux bas, argentés & ſurmontés chacun de 2 aiguillons; 4 épines ſur une lig. tirée de la bouche à la queue ſous les pectorales; celles-ci, à 14 rayons, droites & placées au bas de l'ouverture linéaire des ouïes; dos peu arqué muni de tubercules & de 3 aiguillons, y compris celui qui termine la gouttière intéroculaire. A l'extrémité poſtérieure de ce dos ſe trouve pour dorſale une frange; une autre pet. frange charnue obtuſe repréſente la caudale. L'anus & ſa très-pet. nageoire en frange eſt un peu avant l'aplomb de la dorſale. Dos noirâtre, ventre & côtés argentés.

HÉRISSON BLANC, c. Rocher d'ARG. blanc & garni de pointes & de tubercules.

HÉRITINANDEL, r. Serpent du Malabar, dont la morſure eſt très-dangereuſe.

HERMINE, q. *V.* à la ſuite du mot Belette.

HERMINÉE (l'), i. 185e. Phalène.

HERMITE (l'), i. Gr. Scarabé l. de 14''', lar. de 8, ſupér. applati, noir, luiſant & cuivreux, ou violet, paroiſſant couvert d'un cuir n.; écuſſon triangulaire; boutons des antennes diviſés en 3 feuillets roux; corcelet preſque rond dans ſon contour, orné endeſſus de 2 arrêtes longit. élevées & arrondies, & d'un pet. tubercule de chaque côté; étuis un peu chagrinés ſous la loupe; gros ventre arrondi. GEER. Selon FAB. il ſe trouve dans les troncs pourris du Poirier & du Saule, & il ſent le cuir, dit de *rouſſi*.

HÉRON, o. 81e. g. de BRIS. comp. d'oiſeaux fiſſipedes tétradac. à 3 antér.; le bas des jambes nu; le bec conique, gros, long, dr. & pointu, chaque mandibule dentelée vers le bout, & la mandibule ſupér. creuſée de chaque côté par une rainure longitudinale; peau nue entre l'œil & le bec; corps grêle, à flancs applatis; gr. ailes & queue courte; cou fort l., ſupér. peu fourni de plumes, mais ſouvent garni antér. & latér. de l. plumes flottantes, dont les infér. pendent juſque devant la poitrine qui eſt en partie couverte d'un duvet l. & épais diſpoſé en une bande de chaque côté. Ces animaux ont de l. jambes avec leſquelles ils peuvent entrer de plus d'un pied dans l'eau ſans ſe mouiller le corps. Ils attendent patiemment dans les marais & ſur les rivages l'occaſion de ſaiſir des grenouilles, des lézards, des poiſſons, des coquillages, &c. Cependant ils s'éloignent quelquefois beaucoup de ces lieux humides pour aller ſe poſer ſur de gr. arbres dans les forêts & y nicher; mais il ne paroît pas qu'ils cherchent leur ſubſiſtance ailleurs que dans l'eau ou au bord de l'eau, ſoit en piétant, en foulant ou en retournant la vaſe,

pour en faire sortir les reptiles, soit en guettant le poisson & dardant tout-à-coup sur lui son bec dont les dentelures l'empêchent de glisser. Le l. cou de cet animal lui facilite beaucoup ce g. de pêche. Il le tient replié comme s'il étoit à charniere, & tout-à-coup à la vue de la proie il le développe comme par ressort & atteint subitement à plus de 2′ de distance. Ce g. de vie rend ces o. solitaires, aussi les 2 sexes ne se voient-ils que pour l'accouplement. Ce ne sont pas des oiseaux de passage, mais des oiseaux erratiques qui entreprennent & exécutent de très-l. voyages sans époques fixes ni retour réglé. Leurs différentes esp. occupent les 2 Continens. BUF. les a distribués en 4 sections. 1re. *Hérons* proprement dits & *Aigrettes*, qui ont le cou plus l. & plus grêle que les autres, toujours garni des l. plumes dont on a parlé ci-dessus, & communément montés sur leurs jambes comme sur de h. échasses. 2e. Les *Butors* plus épais de corps, moins h. sur jambes, dont le cou paroît gros, tant il est fourni de plumes. 3e. Les *Bihoreaux* plus pet. que les précédens, à coup plus court, & dont la nuque porte 2 ou 3 l. brins. 4e. Les *Crabiers*, esp. de diminutifs des animaux de la 1re. section.

1. *Le Héron commun ;* l. 2′ 10″ ; distance du bout du bec à celui des ongles 3′ 4″ ; bec 5″ 5‴, vol 5′ ; peau des joues d'un jaune verdâtre, manteau cendré, occiput noir portant quelques plumes l. & étroites très-recherchées dans l'Orient ; dessous du corps blanc moucheté de cendré brun, excepté le cou qui l'est de noir ; ailes variées de blanc, de noirâtre & de cendré. Voilà le Héron commun de BRIS. Mais BUF. prétend que c'en est la femelle, & que le mâle est l'o. que l'on verra ci-dessous, n°. 8, sous le nom de *Héron huppé*. Cet o. se trouve sur presque tout le globe, & son vol est si h. & si soutenu qu'il a pu aisément se répandre ainsi.
2. *H. blanc* ; taille du précéd., mais encore plus haut-monté ; sans l. plumes sur la tête ni sur le cou ; aussi répandu, mais moins commun.
3. *H. noir* ; plumage noirâtre à reflets bleuâtres ; taille des précéd. mais rare.
4. *H. pourpré*, encore la même taille ; calotte de cendré noirâtre ; dessus du cou cendré varié de petits traits noirâtres ; devant du corps varié de même sur un fond rousâtre, dos d'un marron-pourpré ; ventre cendré.
5. *H. violet* ; l. 30″, plumage foncé bleuâtre teint de violet, hors le h. du cou & le dessous de la queue blancs ; à la côte de Coromandel.
6. *La Garsette* ; plumage tout blanc, bec & pi. noirs ; assez répandue, mais rare.
7. *Aigrette* ; cette esp. a reçu son nom de l'usage que l'on fait de l. & magnifiques plumes blanches & soyeuses qu'elle porte sur le dos. C'est un des plus pet. Hérons, n'ayant pas 2′ de long. Elle préfere les rivages de la mer aux marais & au bord des rivieres. L'Amérique offre une variété encore plus petite. Plumage tout blanc ; espece de huppe composée de 3 ou 4 plumes un peu longues rejetées en arriere.
8. *Héron huppé*, oiseau fort rare, dont BRIS. fait une espece, & que BUF. regarde comme le mâle du Héron commun ; cependant l'extrême rareté de l'oiseau dont il s'agit ici peut rendre cette opinion peu vraisemblable. Taille un peu plus gr. que celle du Héron commun ; dessus de la tête blanc avec une huppe n. qui tombe en arriere ; plumes scapulaires l. & étroites analogues à celles de l'oiseau précédent ; dessous du corps blanc, le h. de la poitrine traversé par une bande n., le bas de ses côtés & ceux du ventre parcourus longit. par une raie n. ; le reste comme au *Héron commun*.
9. *H. montagnard*, nouvelle espece donnée par MAUD. d'après M. de la PEIROUZE ; l. 3′ ; front n. ; sinciput & cou rougeâtres ; plumes du dos brunes bordées de rougeâtre ; gorge d'un blanc rousâtre tacheté de noir ; poitrine brune rayée de rougeâtre ; ventre blanc, côtés cendrés ; dans les prairies qui bordent les rivieres des Pyrénées.

Hérons d'Amérique.

1. *La gr. Aigrette*, o. que BUF. a décrit le premier, presque 2 fois aussi gr. que l'*Aigrette* décrite ci-dessus, & lui ressemblant d'ailleurs en tout excepté qu'elle est sans huppe, & que les plumes effilées de son dos sont incomparablement moins belles, moins barbues & à plus grosse côte.
2. *A. rousse* ; l. environ 2′ ; tête & cou garnis de l. plumes pendantes d'un brun pourpré mêlé de rouille ; le reste du plumage gris ; les plumes effilées du dos très-l. & dépassant la queue.
3. *La Demi-Aigrette* ; l. moins de 2′ ; manteau d'un cendré foncé bleuâtre, ventre blanc ; les plumes effilées du dos rousses & en petit nombre ; c'est le *Héron bleuâtre à ventre blanc*.
4. *Le Socco* ; encore plus grand que le Héron commun, ayant 3′ de l. ; sinciput cendré,

tempes n.; huppe de plumes étroites, cendrées, dont quelques-unes ont 6″ de l.; joues, gorge & devant du cou blancs, celui-ci latér. moucheté de noirâtre, & antér. garni de l. plumes blanches qui tombent sur la poitrine; dos & ventre d'un cendré clair.

5. *Héron blanc à calotte n.*; l. 2′. A Cayenne.

6. *H. brun*; plus de 2′ de long; manteau d'un brun noirâtre plus foncé sur la tête & comme ombré de bleuâtre sur les ailes; devant du cou blanc taché de brunâtre; ventre blanc.

7. *H. agami*; l. 22″; long bec plus grêle que celui des autres; front, tempes & dessus du cou d'un marron pourpré; l. & larges plumes mobiles, d'un cendré bleuâtre formant sur le cou une longue huppe flottante; gorge blanche coupée longit. par une ligne d'un pourpré roussâtre qui descend ensuite le long du cou entre 2 lignes blanches, le reste du devant du cou couvert de plumes d'un blanc bleu bordées de n.; dos d'un vert de Canard foncé; poster. garni de l. plumes cendrées larges, mais terminées par un filet; ventre d'un marron roussâtre. A Cayenne.

8. *L'Heckli*, moins gr. que le Héron commun; plumes n. tombant du h. de la tête en panache sur la nuque; bandeau blanc; dos d'un n. lustré de vert, avec du gris au haut de l'aile; le reste du plumage blanc. Au Mexique.

9. *Le Hohoa*; l. plus de 2′; huppe pourprée sur une tête noire & blanche; dos d'un gris bleuâtre, devant & dessous du corps cendrés; sur le lac du Mexique.

10. *Le gr. H. d'Amérique*, 5′ du bout du bec à celui des ongles, bec de 7 à 8″; plumage brun, varié antér. de roussâtre, plus quelques coups longit. de brun pur; pennes de l'aile n.; huppe l. de 4 à 5″ retombant sur le cou.

11. *H. de la Baie-d'Hudson*, l. près de 4′ du bout du bec à celui des ongles; huppe d'un brun n.; plumage brun éclairci sur le cou, foncé sur le dos, plus encore sur l'aile; gorge & joues blanches; raie transv. de brun foncé sur le cou, ventre blanc.

H. BLANC. Quelquefois spatule, combattant, chevalier varié.

H. ÉTOILÉ. Quelquefois combattant.

H. DU BRÉSIL, Onoré des bois. *V.* Butor.

H. NOIR, Courli vert.

HÉRON DE MER, p. Scie.

HERTAULT, p. Célerin, ou variété du Célerin argentine à dos bleu.

HEUCH, p. du g. du *Saumon*. Il se trouve dans les lacs & gr. rivieres d'une partie de l'Allemagne, & sa chair est moins ferme & moins estimée que celle de la plupart de ses congénères. Aux pector. près, toutes ses nageoires sont marquées de taches brunes & rondes sur un fond jaunâtre. Tête pointue, mâchoire supérieure un peu plus l.; sinciput brun, gorge & joues argentées, appendice aux ventrales, anus fort reculé, caudale fourchue, corps allongé & charnu; l. 4 à 5′. D. 13. P. 17. V. 10. A. 12 selon BLOCH.

HEYRAT, q. esp. de Blaireau d'Amér.

HIBOU, o. 11e. g. de BRIS. comp. d'oiseaux fissipedes tétradac. à 3 antér.; jambes emplumées jusqu'au talon, bec court & crochu, dont la base est couverte de plumes tournées en-devant, la tête ornée de paquets de plumes en forme d'oreilles.

Le Hibou commun. V. le 2e. Duc. Cette espece admet des variétés & peut-être des especes voisines & collaterales. 1°. Dans le *Hibou de la Guiane* un peu plus grand que le nôtre. 2°. Dans le *H. d'Amérique* qui ne differe de l'un & l'autre, selon MAUD., que par quelques nuances de couleurs, & en ce que les faisceaux de plumes de la tête sont imméd. au-dessus de ses yeux. 3°. Dans le *H. du Mexique* tout varié de brun & de n. 4°. Dans le pet. *H. de la Caroline* d'une taille moyenne entre le Scops & le H. commun, dont il se rapproche par son plumage. 5°. Dans le *H. d'Italie*, plus gr. que le nôtre; plumage d'un cendré roussâtre supér. piqué de taches brunes, infér. de traits plus allongés.

H. de la Chine; taille du nôtre; manteau varié de n. & de brun roussâtre, plus des taches de blanc roussâtre aux ailes; front blanc, gorge d'un roux clair avec un trait n. longit. à chaque plume; dessous du corps roux varié de bandes n. & de bandes blanches transversales.

H. (*pet*) *de la côte de Coromandel*, d'un tiers plus pet. que le nôtre; manteau gris tacheté de blanc roussâtre; ventre d'un brun rougeâtre traversé d'arcs noirs.

H. { *de clocher*. Effraie. / *blanc*. Harfang. / *couronné*. Grand-Duc. / *sans cornes*. Hulotte.

HIMANTOPE, o. c'est probablement l'Echasse.

HIPNALE, r. Serp. d'Asie du 2e. g. à grosse tête, dos varié de roux & de jaune, ou de gris & de jaunâtre.

HIPPELAPHE, q. Cerf des Ardennes.

HIPPO, r. Serp. d'Afrique à écailles rhomboïdales relevées en bosses, & en cordon plombé sur l'épine du dos; tête marbrée de rouge, de jaune & de blanc.

HIPPOBOSQUE,

HIPPOBOSQUE, 10e. diptere de GEOF. qui le caractérise sur-tout par des antennes sétacées très-courtes & comp. d'un simple poil, par une bouche qui consiste en un bec cyl. obtus, & par le défaut d'yeux lisses. Mais le caractere tiré des antennes n'est pas sans difficultés; car cet i. ayant d'autres poils sur la tête, on peut dire qu'il a 4, 6, 8 antennes, ou qu'il n'en a point du tout, comme RÉAU. l'a pensé. Peut-être vaudroit-il mieux prendre avec GEER pour ant. les 2 élevations ou tubercules qui portent la plupart des poils. Quant au bec cyl. obtus dont parle GEOF. c'est réellement une trompe en filet délié placé entre 2 pieces beaucoup plus grosses, mais plus courtes, qui le reçoivent dans une rainure. La tête de cet animal est plate & circulaire; son corcelet & son ventre sont larges & plats, en sorte que l'insecte est très-mince, très-sec & très-dur, étant d'ailleurs couvert d'une peau coriace. Ce qui le fait paroître encore plus plat, c'est qu'il n'éleve que très-peu son corps sur le plan de position, étendant ses grosses pattes de maniere que son ventre touche presque à la surface du corps sur lequel il se place. La 1re. espece s'attache en été aux quadrupedes & sur-tout aux Chevaux qu'elle tourmente vivement, & auxquels elle tient si opiniâtrement qu'on ne peut presque la chasser, il faut la faire tomber ou la détacher.

L'Hippobosque des Chevaux, ou *Mouche à Chien* de GEOF., ou *M. Araignée* de RÉAU. l. 4, lar. 2; poils roides au-devant de la tête & sur le corcelet; ailes croisées dépassant le ventre & lavées de brun jaunâtre; corps brun, pattes rousses; tarses à 2 ongles n. & crochus; trompe qui s'allonge ou s'accourcit au gré de l'insecte. Ventre enfoncé au milieu, latér. relevé & couvert en partie de pet. poils fins. Il faut voir dans GEER & dans RÉAU. les circonstances partic. de l'étonnante naissance de cet animal. La femelle pond, ou plutôt paroît pondre un œuf de la gr. d'une grosse lentille, mais c'est une coque aussi gr. que le ventre de la mere, & de cette coque il sort bientôt un Hippobosque aussi gr. que celui qui lui a donné le jour.

La Mouche-Araignée; l. 3, lar. 1 ½; jaune & brune, large & à corcelet court; ventre gros quoique plat; ailes très-courtes; l. pattes; œufs noirs & luisans; sur les oiseaux, dans les nids d'Hirondelles, &c.

L'Hippobosque de Suede; cette esp. s'attache comme la précéd. entre les plumes des jeunes o. nouvellement nés; taille de nos pet. Mouches domestiques, & par cons. plus pet. que la précédente; verte, à gr. ailes transparentes. Voyez encore le *Pigmée*.

HIPPOCAMPE, p. 51e. g. de GO., par cons. branchiostége apode. Les p. de ce g. sont de tous les poissons connus les plus minces & les plus l. à proportion. Corps grêle, alép. cataphracte & polygone, articulé par sections transversales, & par cons. flexible. Pet. tête allongée par un bec au bout duquel est la bouche sans dents; front un peu applati, pet. yeux latéraux, narines doubles près des yeux; opercules bordés tout autour, ouverture des ouïes latér. & presque à la nuque; addimens de cirrhes sous les yeux de quelques-uns, sur la tête ou sur les sections du tronc d'autres. Lig. latér. non apparente; anus différemment placé ainsi que la dorsale; pector. quelquefois nulles; ventrales nulles, excepté dans une esp. où il y en a une, & elle est abdominale; anale ou nulle, ou très-petite; caudale quelquefois nulle. Dans les p. de ce g. les boucliers, qui forment les sections postérieures, s'affaissent au milieu & s'élevent latéralement, & dans les 2 canaux qui en résultent se trouvent les œufs enfermés dans une vésicule mince formée par le sac qui entoure l'ovaire. Là les œufs écloſent & les petits se développent comme ceux de l'*Ascite*, ce qu'ils ne pourroient faire dans le corps dont les boucliers empêchent le gonflement. PAL. & BLOCH n'ont jamais trouvé que des œufs & jamais de laite dans ces animaux, ce qui fait penser qu'ils n'ont point de mâles.

L'HIPPOCAMPE simplement dit, c'est le Cheval marin. *V.* ce mot.

H. A DEUX NAGEOIRES; corps anguleux, sans pector. ni ventrales, ni anale. D. 30. C. 5. *Syng. acquoreus* de LIN.

HIPPOPOTAME, q. 19e. g. de BRIS. C'est un très-gros quadrupede sans cornes, non ruminant, ichthyophage & frugivore; amphibie jusqu'à un certain point; grosse tête de Bœuf, grosses jambes courtes, gros pied divisé en 4 doigts munis chacun d'un gros ongle un peu creux comme le sabot des solipedes; 4 incisives & 2 canines à chaque mâchoire; molaires dont le nombre varie, mais si grosses qu'une seule pese jusqu'à 3 livres, & si dures qu'elles font feu sous l'acier. Peau d'un brun-clair bleuâtre sur le dos, blanchâtre sous le ventre, très-épaisse, nue & portant seulement çà & là quelques poils très-rares. Petits yeux; grosse queue, à-peu-près nue & l. seulement de 15″. Cet

animal a le trou ovale fermé, quoiqu'il paſſe une partie de ſa vie dans l'eau de la mer & des rivieres; mais il ne s'éloigne de la terre que d'une ou 2 lieues au plus. Il eſt peu craintif, mais doux, ce qui n'empêche pas les mâles de ſe battre entre eux d'une maniere terrible à coups de dents quand ils ſe rencontrent ſur terre où ils viennent ſouvent paître. Le mâle eſt un peu plus gr. que la femelle. Ils fourniſſent juſqu'à 2000 livres de lard; l. du corps 11 à 15′, h. 5 à 6 & quelques pouces; l. de la tête 2′ 8″; circonférence du corps au milieu du ventre 11′ 5″; l. du pénis ſorti 25 à 26″. Inciſives & canines inégales, les plus l. vont à 16″; diam. de la plante du pied 10″. On trouve cet animal dans le Nil, le Niger, &c.; il n'eſt pas sûr qu'il exiſte en Aſie.

HIPPURITE, zo. *V.* Iſis-Hippurite.

HIRONDELLE, { c. *Oiſeau.* / o. 30e. g. de BRIS. compoſé d'oiſeaux tétradac. à 3 antér., dont celui du milieu eſt uni à l'extér. juſqu'à la derniere articulation; très-pet. bec déprimé à ſa baſe, crochu au bout & à très-gr. ouverture; queue fourchue. Les oiſeaux de ce g. ont, comme on l'obſerve dans BUFFON, pluſieurs analogies avec l'*Engoulevent*, ayant comme lui le bec petit, mais très-fendu, le goſier large, les pieds courts, les ailes l., la tête applatie, le cou très-court, & pourſuivant les inſectes au vol. Mais l'Hirondelle s'éloigne de l'Engoulevent par une des circonſtances de cette chaſſe même, il vole le bec ouvert, les i. ſe prenant à l'humeur viſqueuſe qui en garnit l'intérieur, tandis que l'Hirondelle vole le bec fermé, mais l'ouvre tout-à-coup en approchant de ſa proie, & le referme bruſquement. Elle differe de l'Engoulevent, ſur-tout par le défaut de poils à la baſe du bec, par les 12 pennes de ſa queue fourchue, (l'Engoulevent n'ayant que 10 pennes & une queue entiere,) par ſa taille plus petite, par les couleurs du plumage poſées en gr. maſſes, par des mœurs plus ſociales qui la font voyager en troupes, & rendent les ménages qu'elle forme plus intéreſſans, par la conſtruction du nid, par un vol plus léger, plus ſoutenu, & dont elle eſt ſi maîtreſſe qu'elle mange, boit, ſe baigne & donne à manger à ſes petits en volant. Elle eſt répandue dans les 2 Continens, & il eſt peu d'eſpeces qui ſoient ſédentaires dans quelqu'un. Les voyages annuels de cet o. ne ſont plus un problême; AD. a vu l'*Hirondelle de cheminée* arriver au Sénégal, & l'on peut voir dans BUF. la belle & ſolide réfutation de l'opinion de ceux qui croyoient que ces o. paſſoient l'hiver plongés & engourdis dans l'eau.

1. *Hirondelle de cheminée*, ou *domeſtique*. C'eſt l'eſp. qui ſe rapproche le plus de nos maiſons & qui s'en écarte le moins. On peut même dire qu'elle les habite; car, au défaut de cheminée libre, elle place ſon nid dans les chambres, &, ſi une cloture trop exacte ou trop de mouvement l'en empêche, elle niche ſous l'avant-toît. Elle revient la 1re. dans ce climat & s'établit dans les mêmes lieux qu'elle a quittés l'année précédente, & y travaille auſſi-tôt à ſon nid; elle part de nuit vers le commencement d'Octobre. Gorge, front, ſourcils d'aurore ou de marron, le reſte du plumage ſupér. n. à reflets bleuâtres, ventre blanchâtre avec une teinte d'aurore; l. 6″ 2 à 6‴; dans tout ce Continent. Il y a des variétés, dans le plumage deſquelles il entre beaucoup plus de blanc; d'autres, comme celle d'Antigue, ont la gorge de couleur de rouille, & un bandeau de même couleur; elles ſont plus pet. que la nôtre. D'autres, comme celle de la Guiane, ſont toutes noires, excepté une ceinture blanche ſous le ventre. D'autres, comme l'*H. ambrée*, ſont d'un gris brun & pas plus grandes qu'un Roitelet; on les voit au Sénégal, & quelquefois en Europe.

2. *H. de fenêtre*, ou *H. au croupion blanc*. Cet o. familier en comparaiſon du *Martinet*, eſt ſauvage en comparaiſon du précéd. Il n'entre jamais dans les maiſons; il s'en éloigne même ſouvent pour aller nicher dans les cavernes & les rochers. Il ſe ſert pluſieurs fois du même nid conſtruit aux fenêtres, mais on prétend que celui qui eſt appliqué aux rochers ne ſert qu'une fois, ſans doute parce que moins bien abrité il ſe dégrade. Cette eſpece nous arrive en Avril & nous quitte en Septembre. Elle fait 2 pontes par an, quelquefois 3, la 1re. de 4 ou 5 œufs, les autres plus foibles. Elle ſe poſe rarement à terre, mais elle s'accroche ſouvent aux murs. Elle eſt un peu plus gr. que la précédente, & cependant elle paroît plus pet. parce que ſon plumage eſt moins fourni. Croupion, gorge & ventre blancs, manteau n. à reflets bleus; bec n., pieds pattus & d'un gris brun, l. 5″ 6‴. Cette eſp. offre des variétés blanches, d'autres n. à ventre fauve, & d'autres brunes à poitrine blanchâtre.

3. *H. de rivage*. Elle eſt plus ſauvage que les 2 précédentes, auxquelles elle ſe mêle cepen-

dant quelquefois. Elle arrive parmi nous & elle part à-peu-près dans le même tems que la 2e. Cependant il en reſte quelques-unes, car on en voit en hiver. C'eſt la plus petite des Hirondelles d'Europe. Elle niche près de l'eau dans des trous de murs ou d'arbres, ou dans le terrein à pic des rivages, & ne fait qu'y étendre quelques herbes ſéches. Une ſeule ponte par an; l 4″ 9‴; manteau d'un gris de Souris, collier gris au bas du cou ſur un fond blanc qui eſt la couleur du deſſous du corps; ailes variées de brun.

4. *Hirondelle griſe des rochers.* Elle n'établit jamais ſon nid ailleurs que parmi les rochers. Elle arrive en Savoie & autres pays montueux vers le milieu d'Avril, & en part au milieu d'Août. Elle ne deſcend des montagnes dans la plaine que comme le font les i. qu'elle pourſuit quand le tems eſt bas & annonce la pluie. Plumes du manteau d'un gris brun bordé de roux; queue variée de blanc, ventre roux; l. 5″ 10‴.

5. *Le Martinet n.* C'eſt une eſp. anomale qui a les 4 doigts en avant. Elle eſt plus gr. que les précéd. & a les ailes, même proportionnellement, plus étendues encore, & les pattes plus courtes. De cette l. des ailes, de ces pattes courtes, des 4 doigts en avant il réſulte qu'elle réunit tous les déſavantages pour ſe placer à terre; auſſi le fait-elle rarement. Quand quelque circonſtance l'y engage, ou l'y oblige, elle ne peut que ſe traîner, tâcher de monter ſur une pierre ou une motte d'où elle puiſſe mouvoir ſes gr. ailes pour prendre l'eſſor. Elle paſſe ſa vie ou dans l'extrême agitation du vol, ou dans un repos abſolu dans ſon nid. Ce nid eſt un trou de mur qu'elle reprend tous les ans, & qu'elle connoît ſi bien, qu'en s'élançant de loin du vol le plus rapide, elle en enfile tout droit l'entrée, & paroît ſubitement devenue inviſible. Elle nous arrive une des dernieres, & part une des premieres. Auſſi n'a-t-elle qu'une ponte de 5 œufs blancs pointus; l. 7″ 9‴; gorge d'un blanc cendré, le reſte du plumage noirâtre à reflets verts, plus foncé ſur le dos. FORSK. a vu cet o. arriver & nicher à Conſtantinople en Avril; ainſi il faiſoit partie d'une autre colonie que celle qui vient nous viſiter.

6. *Le gr. Martinet à ventre blanc.* Cette eſp. a la même anomalie que la précédente dans ſes 4 doigts en avant, & outre cela celle de n'avoir à ces doigts que 2 phalanges, & 10 pennes à la queue. Les mêmes raiſons qui empêchent l'autre de ſe poſer volontiers à terre détournent celle-ci de le faire & même de ſe percher. Elle eſt beaucoup plus gr. & a les ailes plus longues. Elle habite les montagnes, & quelquefois les rivages maritimes, & elle niche dans les trous des rochers. Manteau & bas-ventre gris-bruns à reflets rougeâtres & verdâtres, collier de même ſur le fond blanc du devant du cou; h. du ventre blanc; en Savoie, Suiſſe, à Malte, &c. l. 8″ 6‴.

Hirondelles étrangeres.

1. *Le pet. Martinet n.*, l. 5″ 10‴; à St. Domingue; bec plus court; pieds, ailes & queue plus l. Celle-ci moins fourchue que dans notre Martinet.

2. *Le gr. M. à ventre blanc*; plumage n. à reflets d'acier; l. 7″; aux Antilles.

3. *M. n. & blanc à ceinture griſe*; dos noir, ventre blanc; tête, gorge, cou & partie des ailes d'un cendré clair; ces dernieres variées de gris jaunâtre; la ceinture eſt ſur le ventre; au Pérou.

4. *M. à collier blanc*; plumage n. bleuâtre varié de blanc ſur la face, au bas-ventre & aux ailes; les 4 doigts en avant; grand nid dans les maiſons, en cône tronqué, l. de 9″, gr. diamêtre de 5. BUF. a décrit le 1er. cette eſp. de Cayenne; l. 5″ 6‴.

5. *La pet. Hirondelle noire à ventre cendré*; au Pérou.

6. *H. bleue de la Louiſiane*; le bleu eſt à reflets violets; du noir aux gr. pennes; l. 8″ 6‴.

7. *La Tapere*; ſemblable à notre Martinet, mais d'un plumage moins rembruni, & d'ailleurs ſe perchant; l. 5″ 9‴; au Bréſil.

8. *Hirondelle brune & blanche à ceinture brune*; manteau brun, joues blanches, deſſous blanc, ceinture ſur la poitrine; l. 6″; au Cap.

9. *H. à ventre blanc de Cayenne*; manteau cendré, excepté les gr. couvertures de l'aile blanches ainſi que le croupion; l. 4″ 6‴; à la Guiane.

10. *La Salangane*; c'eſt une pet. H. de rivage des Philippines à manteau noirâtre, deſſous du corps blanchâtre; iris jaune, bec noir, pieds bruns; fameuſe à cauſe des nids qu'elle place parmi les rochers ſur le bord de la mer, & qui ſont fort recherchés des Chinois comme une nourriture très-ſubſtantielle, mais dont on ignore quelle eſt la matiere, frai de poiſſon ou autre; 2″ 3‴.

11. *La gr. H. brune à ventre tacheté*, ou *H. des blés*; manteau d'un brun noirâtre, deſſous gris ſemé de l. taches brunes; queue quarrée;

bec & pi. n. ; l. 7″ 9‴ ; à l'Isle-de-France ; variété plus pet. à l'Isle-Bourbon.

12. *La petite Hirondelle noire à croupion gris* ; dessus noirâtre, hors le croupion blanchâtre ainsi que le dessous ; queue de 10 pennes ; l. 4″ 2‴ ; à l'Isle-de-France.

13. *H. à croupion roux & queue quarrée* ; dessus d'un brun noirâtre à reflets bleus ou verts foncés, hors le croupion d'un roux mêlé de blanchâtre ; ventre blanc sale ; l. 6″ 6‴ ; à la Guiane.

14. *H. brune acuti-penne de la Louisiane ;* pennes de la queue pointues & sans barbes au bout ; gorge & devant du cou d'un blanc sale tacheté de brun verdâtre ; le reste du plumage brun foncé éclairci sur le croupion & le ventre ; l. 4″ 3‴.

15. *H. noire acuti-penne de la Martinique* ; manteau noir ; gorge d'un brun gris, le reste du dessous du corps d'un brun plus foncé ; l. 3″ 8‴.

16. *H. à ventre roux de Cayenne* ; gorge d'un roux s'éclaircissant sur le reste du dessous du corps ; front blanchâtre, manteau noir ; l. 5″ 6‴. BUF. donne cet o. pour une variété de notre H. domestique ; mais comme elle construit un nid tout différent, je ne peux croire que ce ne soit pas une esp. différente. Ce nid fait de pet. tiges, de mousse & de plumes est un cylindre suspendu par le haut à un plancher, & isolé de toute part ; l'entrée est placée latér. au bas & communique à divers étages dans lesquels l'intérieur est distribué.

17. *H. au capuchon roux* ; ce capuchon est varié de n., croupion roux terminé de blanc ; dos n. changeant en bleu ; ailes variées de brun, gorge de blanchâtre & de brun ; ventre jaunâtre tacheté longit. de noirâtre. BUF. a aussi donné cet o. pour une variété de notre H. de cheminée, & la même raison que je viens d'alléguer m'engage à le regarder comme une espece, son nid étant extér. garni d'un canal cyl. qui lui sert d'entrée.

18. *H.* (*gr.*) *à ventre roux du Sénégal* ; manteau d'un n. brillant à reflets d'acier poli ; pennes noires ; croupion roux ainsi que le ventre ; l. 8″ 6‴.

19. *Gr. Martinet de la Chine*, esp. nouvelle décrite par M. SONNERAT ; sinciput roussâtre, gorge blanche, manteau brun, ventre d'un gris roussâtre, raie brune longit. sur la joue ; iris, bec & pieds d'un gris bleuâtre ; l. près d'1′.

HIRONDELLE DE MER, o. 103e. g. de BRIS. comp. d'o. tétradac. à 3 antér. palmés ; jambes nues vers le bas, courtes & placées vers le milieu du corps ; bec droit, effilé, lisse, sans dentelures, latér. applati & à mandibules égales ; queue fourchue ; ailes très l. ; duvet épais & serré sur le corps. Ce g. peut être considéré comme une famille d'o. pêcheurs volant sur mer, & quelquefois sur les eaux douces de même que les vraies Hirondelles sur terre. Tantôt ils s'élevent, tantôt ils rasent la surface de l'eau en jettant des cris aigus & perçans. Il arrivent en troupes au printems sur nos côtes de l'Océan où plusieurs restent toute l'année, vivant de pet. poissons & d'insectes. On les trouve sur presque toutes les mers.

1. *Le Pierre-garin*, ou *gr. H. de mer de nos côtes* ; calote n. ; manteau gris ; devant & dessous du corps blancs ; bec & pieds rouges ; taille mince ; l. près de 16″, vol près de 2′. Une partie de ces o. peu après leur arrivée sur nos côtes quittent le rivage de la mer, & se dispersent dans les provinces en suivant les rivieres. Je ne vois pas qu'on nous dise quand ceux-là s'aparient & où ils nichent. Ceux qui restent sur les côtes ne tardent pas à y déposer sur le sable 2 ou 3 œufs que la femelle ne couve que de nuit & de jour quand il pleut, le Soleil fait le reste.

2. *La pet. H. de mer* ; plumage de la précéd., mais taille si différente que celle-ci n'est pas plus gr. qu'une *Alouette* ; nous visitant comme la précédente.

3. *La Guifette* ; plumage blanc en-dessous, varié de n. derriere la tête, de brun nué de roussâtre sur le dos, & de gris frangé de blanchâtre sur les ailes ; taille moyenne entre les 2 précéd., mais d'instincts différens, étant plus insectivore que piscivore, beaucoup moins criarde, & ne pondant pas sur le sable, mais sur la mousse ou sur de fines herbes ; très-connue sur les côtes de Picardie.

4. *La G. noire*, ou *l'Epouvantail* ; ailes d'un joli gris, le reste du plumage d'un cendré très-foncé ; pieds bruns-rouges ; taille de l'esp. précédente.

5. *Le Gachet* ; chaperon n. ; dos gris, ventre blanc ; un peu plus pet. que les 2 précéd. ; plus commun en Amér. que sur nos côtes.

6. *Hirondelle de mer des Philippines* ; devant du corps blanc, tête tachetée de n., semblable d'ailleurs de taille & de plumage au *Pierre-garin*, excepté que ses ailes & sa queue sont supér. brunes, infér. grisâtres.

7. *H. de mer à gr. envergure*, elle en a 2′ 9″, quoique n'étant pas plus gr. que le Pierre-garin ; pet. croissant blanc sur son front n. ;

manteau n., ventre blanc; à l'iſle de l'Aſcenſion.

8. *La gr. Hirondelle de mer*, l. 18″; calote noire, dos gris frangé de jaunâtre, ventre blanc; à Cayenne.

On a donné abuſ. le nom d'*Hirondelle de mer* au *Martinet noir*, & à la *Perdrix de mer gr. ſ.*

HIRONDELLE DE MER, p. du genre du *Milan*. Mais quelle eſt l'eſp à laquelle on a donné ce nom? L'Hirondelle de mer de la nouvelle Encyclopédie eſt le *Perion*, puiſque c'eſt l'*Hirundo* de LIN. Celle de ROND. eſt un autre p. du même g. d'une eſp. fort différente. Elle a une tête oſſeuſe, anguleuſe, âpre; 2 aiguillons à la nuque, des opercules diacanthes, de gr. yeux à iris rougeâtre, des écailles rudes rangées par files longit., ce qui lui donne une forme anguleuſe. Dos d'un n. rougeâtre, ventre blanc, pector. larges, l. & allant preſque juſqu'à la caudale. Ces nageoires & les dorſales ſont noirâtres, étoilées & tachées de différentes couleurs. Caudale large au bout & fourchue; 2 cirrhes au bas des pectorales. Si cette deſcription de ROND. eſt exacte, ce p. ne paroît pouvoir être, dans la nomenclature de LIN., que ſon *Cataphractus*, qui d'un autre côté ſemble être le *Malarmat*. Quoi qu'il en ſoit, ce p. fuit en volant (*v.* poiſſon volant) devant les *Dorades*, & s'élève quelquefois aſſez haut pour retomber dans les pet. bâtimens. Il devroit être le même que le *Miivipira*; cependant alors il faudroit que ce fût le *Trigla volitans* de LIN., & celui-ci a une pet. pectorale ſur la grande, ce que n'a pas ce p. *V.* Miivipira. Cela n'empêche pas ART. d'en faire le même poiſſon. Combien l'hiſtoire de cette claſſe d'animaux n'eſt-elle pas encore embrouillée!

On nomme auſſi quelquefois H. de mer l'*Exocet* ou *Muge volant*.

HIRONDELLE DE TERNATE. Oiſeau de Paradis.

HOACTLI, *Hoaction*, o. Hocti, 8e. Héron d'Amér.

HOAMY, o. 4e. eſp. étrangere rapportée aux Merles & Grives. *V.* Grive.

HOAZIN, o. *V.* ci-deſſous le 3e. Hocco.

HOANTOTOLT, o. Moineau du Mexique.

HOBREAU, o. du g. de l'*Epervier*. C'eſt un Oiſeau de proie diurne un peu plus petit que l'Epervier, grand deſtructeur d'Alouettes, Cailles & autres pet. Oiſeaux. Il s'éleve aſſez haut & ſe retire dans les bois quand il a fait capture. Manteau brun, joues frappées de blanc ſale, mouſtaches brunes, gorge & devant du cou blancs; poitrine, haut & côtés du ventre blanchâtres mouchetés de brun, bas-ventre roux; iris jaune, bec bleuâtre; ongles n. & pi. jaunes. Cet o. ſe dreſſe au vol de la Perdrix & de la Caille.

HOCCO, o. des pays chauds de l'Amér. que BRIS. a mis dans ſon g. du *Faiſan*, mais qu'il ſemble plus naturel d'en ſéparer pour faire un g. voiſin, comme l'ont fait LIN. & MAUD. Ils y ont été portés par la membranne qui couvre la baſe du bec des Hoccos, par la forme partic. de leur huppe, par leur défaut d'ergot, par l'ampleur de leur queue comp. de larges plumes épanouies. LIN. a donné à ce g. non 3 eſp. comme le dit MAUD. mais 5, & il lui aſſigne, pour caracteres, comme le ſavant Ornithologiſte françois dit qu'il auroit dû le faire, non-ſeulement la forme de la huppe, mais la membrane de la baſe du bec. Ce g. ſera plus complettement caractériſé en lui donnant avec MAUD. des pi. fiſſipedes tétradac. à 3 antér. ſans ergot; jambes emplumées juſqu'au talon; bec en cône courbé, gros & large à ſa baſe, où il eſt couvert d'une membrane; huppe de plumes recourbées en arriere à leur origine & réfléchies en-devant à leur extrémité; queue l., horiſontale, & s'épanouiſſant de ſon origine juſqu'au bout. BUF. rapporte à ce g. les o. ſuivans, dont quelques-uns ne réuniſſent qu'une partie de ces caracteres.

1. Le *Hocco*. Groſſe tête toute coëffée par ſa huppe comp. de plumes étroites, étagées, mobiles, n. ou n. & blanches. Plumage n. velouté, à divers reflets, quelquefois moucheté de blanc même ſur le dos, quelquefois tout blanc ſous le ventre & au bout de la queue; bec de Gallinacé, & même plus fort, de couleur de chair, ſupér. échancré au bout des 2 côtés. Peau de ſa baſe jaune, plus ou moins étendue ſur lui & ſur la tête, quelquefois renflée de maniere à former un très-gros tubercule. Mœurs très-différentes de celles du *Faiſan*, car cet o. eſt auſſi ſocial, auſſi facile à apprivoiſer que le Faiſan eſt ſauvage. Cependant il fréquente les montagnes. Il eſt preſque auſſi gros que le *Dindon*.

2. Le *PAUXI*, ou le *Pierre*; plus pet. que le précédent; bec plus fort & plus courbé; tête ſans huppe, tubercule plus gros, pyriforme, bleu & dur comme un os; plumage n. à reflets bleus & pourprés. Cet o. ſe perche, mais il niche par terre comme les Gallinacés; il eſt doux & tranquille, ne fuit

pas au coup de fusil, & cependant il vit loin des lieux habités.

3. L'*Hoazin*; poitrine d'un blanc-jaunâtre, aile & queue rayées de blanc sur un fond d'un brun fauve qui est la couleur du manteau; huppe n. & blanche plus l que celle du Hocco; tête plus pet. & cou plus mince. Cri très-fort & tenant du hurlement; taille du Hocco au Bréſil, d'une Poule ordinaire à la Guiane. Il est extraordinaire qu'un o. qui tient comme celui-ci aux Gallinacés, faſſe des Serpens sa pâture ordinaire.

4. L'*Yacou*, nom tiré de son cri. On a fait mal-à-propos de cet o. un Dindon; il n'a de commun avec lui qu'une membrane charnue sous la gorge, mais il réunit tous les caracteres des Hoccos. Plumage n. mêlé de brun à reflets; mouchetures blanches sur le cou, la poitrine & le ventre; pieds d'un rouge assez vif; à peine aussi gr. qu'une poule ordinaire.

5. Le *Marail*, o. que Buf. avoit déja soupçonné devoir être une simple variété du précédent. Des connoissances postérieures ont porté Maud. à regarder l'identité de ces 2 Oiseaux comme à peu-près certaine. Plumage d'un vert-olive-noirâtre à reflets rougeâtres; plumes du devant du cou, de la poitrine & du h. du ventre marquées chacune de 2 traits longit. blancs; plumes du bas-ventre à barbes désunies & duvetées; gr. d'une Poule.

6. Le *Caracara*, nom tiré du cri de cet o. peu connu; plumes du cou & du poitrail d'un beau bleu luisant, dos d'un gris-brun, ailes & queue n.; grosseur d'un Chapon; aux Antilles.

7. Le *Chacamel*; dos brun, ventre d'un blanc brunâtre, bec & pi. bleuâtres; cri de poule, mais fort & presque continuel; au Mexique.

8. Le *Parraka*; Maud. prouve d'une maniere fort plausible que cet o. dont Buf. n'avoit pu dire autre chose sinon que sa huppe étoit fauve, est le même Oiseau que le *Katraca*. V. ce mot.

9. Le *Hoitlallotl*, si peu connu qu'il est impossible de décider son g.; plumage d'un blanc sali de fauve, croupion n. & blanc; queue fort l. & d'un vert à reflets brillans; ailes courtes; vol pesant, course très-rapide; au Mexique; l. 18″.

HOCHE-QUEUE, o. Lavandiere.

HOCHICAT, o. 5e. Toucan.

HOCISANA, o. 4e. esp. rapportée à la Pie.

HOCTLI, o. 8e. Héron d'Amér.

HOHOU, o. 9e. H. du même pays.

HOILOTL, o. Pigeon sauvage, brun taché de n. du Mexique.

HOITLALLOTL, o. Voyez ci-dessus le 9e. Hocco.

HOIXOTOEL, o. du Mexique qui voltige sur les saules; grosseur du Moineau, chant de Chardonneret, plumage jaune, ailes & queue cendrées; mal-à-propos rapporté à la Corneille par Klein.

HOLLEIK, r. Serpent d'Arabie, indiqué par Forsk., tout rouge, ovipare, l. d'1½; morsure non mortelle, mais causant de l'enflure avec inflammation.

HOLOTURIE, v. ou i. marin que Lin. caractérise par un corps libre, nageant, gonflé, approchant plus ou moins de la forme d'un ovoïde irrégulier, terminé d'un côté par l'anus, de l'autre par plusieurs tentacules au milieu desquels se trouve la bouche. Lin. & tous les Auteurs varient tellement sur ce qui constitue ce g. que je regarde son histoire comme à faire. Il faut espérer que quelqu'un des Naturalistes que le voisinage de la mer met dans le cas de s'en occuper éclaircira ce point. Les caracteres du g. étant indécis, chacun y fait entrer les animaux qu'il juge à propos d'y admettre; on a même changé plusieurs fois le nom de ce g., tantôt on l'a réuni aux Orties, tantôt aux Priapes; on l'a appellé *Actinie*, *Hydre*, &c. La seule notion de quelques esp. tirée de divers Auteurs fera voir combien les idées sont peu fixes sur ce g. puisqu'on y introduit des animaux qui semblent n'avoir rien de commun entre eux.

Holoturie a bec, animal décrit par M. Gunner (Mém. de l'Acad. de Stock.); ainsi nommé de la forme qu'il prend souvent. Son corps contracté présente 2 cônes obtus dont les bases sont appliquées à celles d'un cylindre. Un de ces cônes est tronqué; c'est la partie antérieure, celle où est la bouche, & d'où l'animal fait sortir à son gré 10 bras munis de pet. rameaux. L'autre extrémité un peu pointue est la postérieure, celle où est l'anus. Souvent l'animal releve ces 2 cônes en leur faisant faire un angle obtus avec le cylindre. Alors il présente de loin la forme d'un oiseau sans pattes, qui a la tête & la queue relevées. Sa peau assez épaisse & coriace est mammelonnée, & d'un gris noirâtre; les levres sont rougeâtres. Il peut se fixer sur les rochers par un des côtés de sa partie cylindrique qui alors s'applatit un peu; l. 3 à 6″, diam. 15 à

25‴. La diſſection de cet animal prouve qu'il n'eſt ni un Ver, ni un Polype, étant compoſé non-ſeulement de membranes, mais de muſcles très-prononcés & de vrais os. Ainſi ce n'eſt pas là un Molluſque, ni par conſéquent une Holoturie de LIN. V. *Bourſe*, vous verrez d'autres eſp. qui n'ont rien de commun avec celle-ci, & cependant on les donne de même pour des Holoturies. *V.* auſſi *Priape*.

HOLOTURIE A ZONES; forme oblongue, applatie, antérieurement obtuſe, poſtér. arrondie, ou en pointe mouſſe; preſentant un fourreau coriace, élaſtique & tranſparent à travers lequel on voit 4 bandes jaunes tranſv. qui diviſent en 4 parties un ſac qui remplit tout l'intér. de l'animal & qui eſt compoſé d'une tunique tranſparente. Du côté obtus eſt la bouche large, placée tranſv. en-deſſous vers le bout & à 2 levres ſaillantes. A l'autre extrémité eſt l'anus petit & ſémilunaire. Cette eſp. décrite par PAL. n'eſt ſûrement pas du même g. que la précéd. ni que celles que j'ai indiquées à ſa ſuite.

HOLOTURIE PHISALE; corps ové, mais préſentant cependant 3 angles obtus & arrondis, excepté celui qui marque le dos, lequel eſt carêné, d'un vert foncé, donnant naiſſance à un gr. nombre de nervures, antérieurement rouſsâtre; bouche rouſsâtre au plus gros bout, & en-deſſous tentacules nombreux, inégaux. Les plus courts ſont gros & cylindriques, les moyens ſont capillaires & terminés chacun par un pet. globule jaune; les plus l. ſont filiformes, excepté vers le milieu de leur longueur qui eſt dilaté. LIN. Les autres eſp. que je pourrois tirer de FABR. & d'autres Auteurs n'inſtruiroient pas plus que celles-là ſur la nature du g. de l'Holoturie.

HOMMARD, cr. Ecreviſſe de mer dont on diſtingue une gr. & une pet. eſpece. Le *gr. Hommard* a des tenailles ou mordans plus gros & plus larges que ceux des plus grands Crabes. Sa croûte dure & épaiſſe eſt couverte de taches bleues, blanches & rouges ſur un fond rougeâtre, & la coction la rougit dans preſque toutes ſes parties. Cette eſpece ſe trouve dans la plupart des mers, mais elle eſt plus commune & plus groſſe dans celle des Antilles que dans celles d'Europe; elle va à plus de 2 pieds de long. La pet. eſpece eſt plus rare. Sa tête eſt plus diſtinguée de ſon corps que celle des autres Ecréviſſes; les anneaux de ſa queue ſont rayés tranſv. de bleu, & les jambes antér. au lieu d'être larges ſont longues & effilées.

HOTAMBEIA, r. Serpent de Ceylan, à occiput roux & proéminent en maniere de coqueluchon; corps jaune; très-puant; tête oblongue, ovée & plus large que le corps; gr. écailles; l. 2′, lar. 7‴. GRON.

HOUBARA, o. pet. Outarde huppée d'Afrique.

HOUHOU, o. 5e. eſp. de l'ancien Continent rapportée au Coucou.

HOUPEROU, p. L'animal indiqué ſous ce nom par pluſieurs Voyageurs eſt un Chien de mer.

HOUPETTE, o. 2e. Tangara.

HOUTIN, p. du g. du *Saumon*. Muſeau conique & édenté; mâchoire ſupér. plus l., crâne tranſparent, iris blanc & inſér. marqué de rouge; forme de *Truite*, mais moins épaiſſe; écailles aſſez gr. & blanchâtres; lig. latér. moyenne & dr. excepté vers ſa naiſſance; caudale fourchue; l. 15 à 18″. Ce p. ſe trouve dans nos mers vers le nord & dans l'Océan Atlantique, & on le vend, dit-on, ſouvent en Hollande parmi des p. du g. du Merlan. D. 14. P. 13. V. 10. A. 15. ſelon GRON. *S. oxyrinchus*, LIN. ROND. JONS. WIL.

HOUTOU, o. 57e. g. de BRIS. ſous le nom de *Momot*, comp. d'Oiſeaux à jambes emplumées juſqu'au talon, tétradac. à 3 antér., le doigt du milieu attaché aux autres dans une partie de ſa longueur; bec conique dentelé & courbé vers le bout.

Le *HOUTOU*, cri & nom d'un o. de l'Amér. mérid. qui paroît le ſeul de ce genre. Solitaire & ſauvage, il habite l'épaiſſeur des forêts où il vit d'inſectes; il vole peu, ne ſe perche jamais haut, court ſur terre & niche dans d'anciens terriers abandonnés. Les 2 pennes intermédiaires de la queue plus l. & ſans barbe près de leur extrémité; front d'Aigue-marine; couronne de ſaphir, coupée d'une bande de velours n.; joues n.; manteau vert plus foncé ſur le cou que ſur le dos; gorge, devant du cou & ventre d'un vert lavé de rouſsâtre; poitrine ornée d'une plaque de plumes plus l. que les autres, les intermédiaires noires, les latér. mi-parties de n. & de bleu. Taille de la Pie. Le *Momot* varié de BRIS. ne paroît qu'une variété plus pet. avec quelques changemens dans les couleurs.

HUART, o. Lumme, ou 5e. Plongeon.

HUEQUE, q. Lama.

HUERON, o. Huppe.

HUET, *Huette*, o. tantôt *Hulote*, tantôt Scops ou 3e. Duc.

HUIT, o. Pinſon.

HUITRE, c. 1er. g. des Conques bivalves d'AD. & 1ere. famille des Bivalves d'ARG. C'eſt de tous les coquillages bivalves celui qui ſe rapproche le plus des operculés par l'inégalité de ſes pieces. Elles ſont comp. de pluſieurs feuilles qui lui forment une ſurface raboteuſe. La valve ſupér. eſt plus plate que l'inférieure, & elle a un bec qui s'éleve à une des extrémités. Les 2 battans joignent & ferment exactement malgré les inégalités des ſurfaces. Elles ſont couvertes extér. tantôt de pointes, tantôt de ſtries, de boutons, de feuilletés, ou de cannelures. Elles s'attachent à tous les corps, & même les unes aux autres par l'humeur collante qui ſort de l'animal. Les battans n'ont point de dents à leur charniere, & ils ne tiennent enſemble que par un muſcle tendineux qui les réunit. La ſupér. s'éleve, tout au plus d'1″ quand l'animal veut prendre de l'eau, de l'air ou de la nourriture. Sa bouche eſt bordée de 2 gr. levres chargées de ſuçoirs. Il n'a pas de pieds, & n'en a pas beſoin, puiſqu'il eſt ſans mouvement progreſſif. Les 2 lobes de ſon manteau ſont ſéparés dans tout leur contour, & une frange de filets garnit ce contour dans toute ſon étendue. Il eſt hermaphrodite du 1er. genre. Voyez *Hermaphroditiſme*, dans l'introduction, & *Ver accoucheur des Huitres*. Certaines Huîtres contiennent des perles, voyez *Nacre de perles* & *Mere des perles*.

HUITRIER, o. 68e. g. de BRIS. Il ne renferme juſqu'ici qu'une eſp., autrement appellée *Pie de mer*. C'eſt un Oiſeau qui habite les rochers & ſables des rivages maritimes où il vit de vers & de divers coquillages. Bec l. de 4″, rétréci au-deſſus des narines & latér. applati juſqu'au bout, terminé en coin renflé par le bout, & très-propre par cette forme à ſervir à l'inſtinct de cet o. qui l'emploie à détacher les Huitres. Ses pieds ſont courts, gros, à 3 doigts tous antérieurs, preſque entierement ſéparés, quoiqu'il nage quelquefois. Ponte ſur le ſable, incubation de 20 jours interrompue de jour, à moins qu'il ne pleuve; l. 16′. Manteau n.; tache blanche au-deſſus de chaque œil; demi-collier blanc au-deſſous de la gorge; croupion & ventre blancs; ailes variées de n. brun & de blanc; moins commun ſur nos côtes qu'ailleurs.

HULOTTE, o. du g. du *Chat-huant*. C'eſt la plus gr. des Chouettes, ayant près de 15″ de l. & de 3′ de vol. Groſſe tête ronde ſans aigrettes; yeux enfoncés dans des plumes grisâtres; bec d'un blanc-jaunâtre; manteau d'un gris-cendré varié de n. & de blanc, deſſous du corps blanc varié de brun & de n. par traits qui ſe croiſent, excepté ſur le bas-ventre qui eſt tout blanc; ailes & queue rayées de n. & de cendré roux; bec verdâtre; pieds couverts de plumes duvetées. Vol léger, cri *hou-hou-ou-ou* en maniere de hurlement. Cet o. rode de nuit, & paſſe les journées en été dans les arbres creux au milieu des bois. En hiver il ſe rapproche des villages où il chaſſe aux petits Oiſeaux & aux Mulots.

HUMANTIN, p. 25e. Chien de mer de BROUS. Corps court, épais, preſque triang.; dos tranchant & brun, ventre large & blanc; tête aſſez pet. déprimée & émouſſée; gr. yeux verts; 3 rangs de dents à la mâchoire ſupér., un ſeul à l'inférieure; ouverture de la gueule petite; 2 gr. dorſales, la 1re. près de la nuque, la 2e. à l'aplomb des abdominales, la 1re. munie d'un aiguillon dans les mâles; pector. médiocres, anale nulle, caudale petite; peau très-âpre, étant couverte de durs tubercules & de pet. aiguillons. Cet animal vit dans la vaſe, & c'eſt peut-être ce qui l'a fait appeller *Porc*. ROND. dit qu'il eſt ovipare & que ſes œufs ſont de la gr. de ceux des Poules, ce qui n'eſt pas facile à vérifier, ce p. vivant en pleine mer, ſoit dans l'Océan, ſoit dans la Méditer., d'où il arrive qu'on le prend rarement; l. 3 à 4′.

HUMBLE, p. du g. du Saumon, du lac de Lauſane & de pluſieurs endroits de l'Allemagne, qui, à la maniere dont ROND. & WIL. en parlent, paroît être l'*Ombre*.

HUMERALE (l'), i. 95e. Phalène.

HUPPE, o. 27e. g. de BRIS. comp. d'Oiſeaux dont la tête eſt ornée d'une huppe longit. compoſée d'un double rang de l. plumes qu'ils peuvent déployer, ou reſſerrer à volonté; bec menu & un peu arqué; jambes emplumées juſqu'au talon; pieds tétradac. à 3 antérieurs.

La *HUPPE D'EUROPE*; c'eſt un o. inſectivore de tout l'ancien Continent qui eſt de paſſage en divers pays de l'Europe. Elle arrive en France au printems & en part à la fin de l'été, ou au commencement de l'automne pour retourner dans les pays méridionaux. Elle eſt ſur-tout commune en Egypte où elle eſt attirée par la proie abondante que lui offre le limon du Nil. On dit que ſa chair ſent le muſc. Elle ne fait pas ſes voyages en troupes, mais chacune va à peu-près ſeule.

ſeule. Nid dans des trous d'arbres creux, de mur ou de rocher qu'il doit être inutile de dire ne pas être enduit d'excrémens conformément au préjugé populaire. Huppe rouſſe terminée de noir, gorge, cou & poitrine d'un gris-vineux; h. du dos d'un gris pur, le bas varié de bandes alternat. brunes & d'un blanc rouſsâtre; croupion blanc, ventre d'un gris-blanc & rouſsâtre; ailes variées de noir, de blanc & des couleurs du dos; l. 10″ 10‴.

Huppe noire et blanche, plus gr. que la nôtre, bec plus court, jambes plus l. & plus groſſes, huppe depuis la baſe du bec au h. des yeux ſeulement, & non ſur toute la tête comme dans l'eſp. précédente. Les plumes qui la compoſent ſont effilées, étroites, d'un blanc-gris, ainſi que le cou & deſſous du corps; dos d'un brun-noirâtre; tache blanche ſur l'aile; l. 16″; au Cap, à Madagaſcar, &c. MAUD.

Huppe de montagne, o. Coracias huppé.

H. noire, o. Voyez les o. rapportés au Bouvreuil.

HUPPE-COL, o. 5e. Oiſeau-Mouche.

HURIO, p. Grand Eſturgeon du Danube qui paroît être le Cops. V. Eſturgeon.

HURLEUR, q. Ouarine & Alouate.

HUTTI, o. Pluvier doré.

HYDRE, zo. 1er. g. des zo. de PAL. qui renferme une partie des *Polypes* de TREM. de RÉAU. &c. deſtiné par LIN. & PAL. à ce qu'ils appellent en toute rigueur des *animaux-plantes*, mais qui ſont réellement de vrais animaux aquatiques, libres, c. à. d. non-fixés, d'une ſtructure très-ſimple autant que nous pouvons en juger, puiſqu'ils n'offrent à nos yeux, même armés, qu'une ſubſtance tranſparente & homogêne. Leur corps ſuſceptible d'une grande contraction eſt terminé d'un côté par une eſpece de ſuçoir dont ils ſe ſervent pour tenir aux corps, de l'autre côté par une partie plus obtuſe munie de cirrhes, cornes ou bras d'une grande fineſſe, dont PAL. a tort de borner le nombre à 10, capables de ſe raccourcir & de s'allonger prodigieuſement. C'eſt par ces membres que l'animal ſaiſit ſa proie & la porte dans le tuyau que forme ſon corps. La digeſtion faite, le ſuperflu ſort par où le tout eſt entré. Des parois extérieures de cette eſp. de tube que forme le corps, ſort un bouton qui s'allonge enſuite & parvient à la taille & à la forme de l'animal auquel il tient; c'eſt un jeune Polype, ou ſi l'on veut, une Hydre qui quittera enfin ſa mere & ira ailleurs produire d'autres individus.

Tous les animaux de ce genre ſont doués d'une faculté réproductive telle que la moindre parcelle de leur corps ſéparée du tout devient elle-même un tout complet, & que haché il donne autant d'individus. C'eſt dans TREM., BON., RÉAU., BACKER, &c. qu'il faut voir le détail de ces merveilles. LIN. y ajoute je ne ſais à quel propos, celle de la réſurrection des individus deſſéchés. C'eſt bien aſſez des prodiges conſtans de la multiplication par la ſection, & par le greffe, & du retournement fait impunément ſur pluſieurs eſpeces: mais je ne ſache pas qu'une Hydre deſſéchée ait jamais repris la vie par l'immerſion, à moins que l'on ne regarde le *Rotifere* comme une Hydre. Depuis les premieres découvertes faites ſur ces ſinguliers êtres, on s'eſt aſſuré qu'en automne ils ſe multiplioient par des œufs. On peut ajouter avec M. FONTANA qu'ils ont un venin très-ſubtil, puiſqu'ils tuent, en un inſtant, des Vers plus gros qu'eux.

Hydre à l. bras; elle en a 8, & ils ſont capables de s'étendre au moins 10 fois autant que leur corps qui peut aller à 12‴; il eſt d'un brun-gris. Le nombre 8 des bras eſt le plus ordinaire dans cette eſp. qui eſt la troiſieme de TREM., mais ſelon lui ce nombre eſt ſujet à varier.

H. jaunâtre à 6 ou 7 bras, juſqu'à 18 ſelon TREM., & 2 fois auſſi l. que le corps qui va de 4 à 6‴ dans cette eſp., la ſeconde de TREM.

H. verte, à 6 ou 10 bras qui n'atteignent que la moitié de la l. du corps, c. à. d. 3‴; l. 6‴; c'eſt la 1re. eſp. de TREM.

H. jaunâtre à corps ſupér. aminci, à 4 ou 6 bras de la l. du corps qui eſt un peu plus gr. que celui de l'eſp. précédente. PAL. n'admet que ces 2 eſp. renvoyant les Polypes à *bouquet*, en *entonnoir* & en *cloche* de TREM. au g. du *Faux-Polype*. LIN. joint à celui-ci l'eſp. ſuivante:

H. des hydatides, à 4 bras preſque imperceptibles, terminés cependant par de pet. crochets; corps véſiculeux, tranſparent, gonflé d'eau, ayant un cou cylindrique au bout duquel eſt la bouche entourée des 4 pet. bras; animal obſervé par RÉDI, STENON, HALLER, &c. décrit dans les éphémérides des curieux de la nature, trouvé entre le péritoine & les inteſtins de divers quadrupedes; animal très-réel, mais qui n'eſt ni un Polype, ni un Taenia; c'eſt un g. au-

quel il ne paroît pas que nous connoiſſions aucun analogue. V. *Polype* & *Faux-Polype*.

HYDROPHILE, i. 18e. Coléopt. de GEOF. Ant. en maſſe, perfoliées, plus courtes que les antennules; pattes velues & en nageoires, ſur-tout les intermédiaires & les poſtérieures. Ce g. differe de celui du *Ditiſque* & de celui du *Tourniquet* par ſes ant. à art. applatis, minces & enfilés comme ceux des antennes des *Dermeſtes*, mais ſur-tout par ſes tarſes larges, plats & minces, bordés intér. de poils ferrés ſemblables à des nageoires, forme néceſſaire à des inſectes qui habitent les eaux. La larve eſt aquatique, alongée, à 6 pattes écailleuſes, à 11 anneaux. Elle a une groſſe tête, avec 4 barbillons. Ses derniers anneaux ont latér. des rangées de poils, & le ventre ſe termine en 2 pointes qui portent des panaches de poils ſemblables. Souvent elle eſt d'un brun-verdâtre. Elle eſt vive; agile & carnaſſiere, ainſi que l'inſecte parfait, qui mord & pique avec une pointe aiguë qu'il a ſous le corcelet. Il prend les inſectes aquat. avec ſes pattes antér. pour les porter à ſa bouche. Ses œufs ſont aſſez gros; ils ſont renfermés dans une coque ſoyeuſe & griſâtre dépoſée dans l'eau, & que M. LYONET lui a vu filer avec le derriere. La larve va ſe métamorphoſer en terre; ainſi la nimphe eſt terreſtre, l'inſecte parfait eſt amphibie, & la larve eſt aquatique. Cette remarque eſt de GÉER, & je n'ai pas eu occaſion de vérifier ſi elle eſt exacte, ou ſi GEOF. a raiſon quand il donne comme un caractere qui diſtingue la larve de l'Hydrophile de celle du Ditiſque, que celle de ce dernier ſe métamorphoſe dans la terre. Quand je dis que l'i. parfait eſt amphibie, je ne prétends pas dire qu'il puiſſe toujours vivre au fond de l'eau; il y reſte aſſez longtems, mais il eſt enfin forcé de venir reſpirer à la ſurface. Il paroît que pour y monter il n'a beſoin d'aucune manœuvre, ſa légéreté ſpécifique ſuffit pour cela. On le voit arriver les pattes immobiles, au lieu que pour plonger il les agite & travaille pour deſcendre comme d'autres le font pour ſe ſoutenir.

1. Le *gr. Hydrophile*, l. 17, lar. 9; tout noir; gr. mâchoire; yeux preſque au ſommet; ant. brunes à 9 art., placées ſous les yeux, de la l. de la tête; 4 antennules dont 2 ſont plus l. que les antennes. Sous le corcelet eſt une élévation en maniere de ſternum qui va finir en pointe du côté du ventre; larve l. & groſſe.

2. *Hydrophile noir picoté*, l. 7, lar. 3; d'un n. luiſant; aiguillon aſſez court; points rangés en ſtries ſur les étuis.

3. *H. liſſe à points*, l. 2, lar. 1, aſſez rond, n., ſans ſtries, mais montrant à la loupe des étuis pointillés.

4. *H. n. ſtrié*, l. 3 ½; pattes & antennules brunes; corcelet ponctué, étuis ſtriés.

5. *H. fauve*, l. 2, lar. 1; n. en-deſſous; œufs blancs tenant en paquet ovale à l'extrémité du corps.

HYENE, q. BRIS. a donné ce nom à ſon 34e. g. auquel il aſſigne pour caracteres 6 inciſives à chaque mâchoire, des pieds tétradac. antér. pentadac. poſtérieurement. Mais en caractériſant ainſi ce g. deſtiné à l'Hyene, BRIS. la confondoit avec le *Glouton*, & dénaturoit l'un & l'autre. L'*Hyene* peut entrer dans le g. du Chien; c'eſt un animal de l'Aſie & du nord de l'Afrique, tétradac. antér. & poſtér., à queue droite & oreilles nues. Elle a la forme du Loup, mais elle a la taille plus groſſe, les jambes plus hautes, ſur-tout les poſtérieures. Elle a ſous la queue, au deſſus de l'anus, une ouverture qui conduit à une véſicule ſans communication ſenſible avec l'intérieur. Sa tête eſt plus quarrée que celle du Loup, ſes yeux ſont placés plus près du muſeau, & ſon cou eſt plus fort & plus épais. Ses poils ſont hériſſés ſur le cou & très-longs ſur le dos. Ils ſont d'un gris obſcur mêlé de fauve, & noirs au bout; & tout le pélage eſt ondé çà & là & comme rayé de n. & de brun. Son pénis n'eſt pas oſſeux comme celui du Chien, & la femelle n'a que 4 mammelles. C'eſt un animal ſolitaire, qui habite les cavernes des montagnes & s'y pratique des tanieres. Féroce & carnaſſier, il attaque les troupeaux & l'homme même. Il eſt ſi fort qu'il enleve un homme & l'emporte à plus d'une lieue preſque ſans lui faire toucher la terre. L'Once ne peut lui réſiſter & il oſe ſe défendre contre le Lion. Faute de proie, il déterre les cadavres, & quand cette reſſource lui manque, il vit de racines & ſupporte de longs jeûnes. L. 3′ 2″, h. 2′ 3″; mais on dit qu'il ſe trouve des individus beaucoup plus gr. encore, ſur-tout au ſud de la Nubie.

HYENNE TACHETÉE, q. *Tigre-Loup* des Hottentots décrit ci-deſſus ſous le nom de *Crocuta*. Quand je fis cet article je ne me rappellai pas que M. SPARMAN avoit parlé de cet animal; je vais placer ici par maniere de ſupplément le précis de ce que cet inté-

reſſant Voyageur nous en apprend : C'eſt de nuit, ou au moins le ſoir, que ces Hyenes cherchent leur proie, rodant 2 à 2, ou en troupes, mais ſe trahiſſant par leurs cris fréquens, comme le ſerpent à ſonnettes ſe décelle malgré lui par le bruit de ſa caſcabelle. On entend de loin ces cris *aauae*, *ooao*, *ooao* répétés à de courts intervalles ſur un ton qui paroît celui de la faim & du déſeſpoir. Mais ces animaux ont un autre cri moins fort & plus modifié qu'ils paroiſſent quelquefois ſavoir employer à propos. Ils ſemblent avoir l'art de contrefaire les Veaux, les Poulains, les Agneaux, & il arrive ſouvent que ceux-ci ſont trompés & attirés par cette voix perfide d'un ennemi auſſi lâche que vorace. Les *Crocuta* en effet, à moins qu'ils ne ſoient en troupes, n'oſent attaquer ni hommes, ni chiens, ni chevaux, ni bétail autrement que par ſurpriſe. L'excès de la faim peut cependant ſuppléer quelquefois en eux au courage ; il les familiariſe avec tout, ils s'approchent de la demeure de l'homme & ils dévorent les harnois & lanieres ſuſpendus aux portes des fermes. Ce qui eſt bien plus étonnant dans des animaux ſauvages, ils entrent, quand la nuit eſt fort obſcure, dans la ville même du Cap, & vont autour des boucheries ſe nourrir des lambeaux de peaux, des tendons, des cartilages, des os, &c., & l'on ne cherche point à les tuer, regardant comme un ſervice la conſommation de ces ordures dont on ſe trouve ainſi débarraſſé.

HYÉROGLYPHE, i. 92e. Phalène.

J

J A B

JABEBIRETTE, p. Raie du Bréſil qui me paroît de l'eſp. que nous appellons *ondée* ou cendrée, quoique le Dictionnaire des Animaux diſe qu'on la nomme *bouclée* à Cayenne.

JABET, c. Cœur qui paroît à AD. du même g. que le *Fagan*, & qu'il met de même à la ſuite des *Pétoncles*. Sa c. eſt très-pet. n'ayant que 4 à 5‴ de l. ſur 3 de largeur & de profondeur ; le périoſte ôté on lui voit 40 à 50 ſtries fines.

JABÉTI, *Jaboti*, r. Tortue de terre du Bréſil à écailles hexagonales du centre deſquelles partent pluſieurs rayons d'un jaune plus brun que le fond.

JABIK, c. Pourpre d'AD. à canal médiocre, non-échancré ; à coquille obtuſe par l'extrémité ſupér. ; 7 ou 8 ſtries ; levre droite creuſée profondément dans ſon bourrelet ridé ; l. 30‴.

JABIRU, o. 3e. & 4e. eſp. étrangeres rapportées à la Cicogne.

JABOTIERE, o. C'eſt la 4e. Oie.

JABOUTRA, o. Cracra, ou 7e. Crabier d'Amér.

JABU, o. Japu.

JACACAII, o. du Bréſil, de la gr. de l'Alouette ; pet. tête, bec l. de 10‴, droit, excepté le bout qui eſt un peu crochu ; tête & deſſus du cou noirs, le reſte du plumage jaune, excepté les ailes qui ſont variées de n. & de blanc, & une tache tranſv. n. entre les ailes & la queue.

J A C

JACAMAR, o. 48e. g. de BRIS. comp. d'Oiſeaux fiſſipedes tétradac. à 2 antér., jambes emplumées juſqu'au talon ; l. bec quadrangulaire, dr. & pointu ; langue qui n'eſt pas plus l. que le bec ; queue de 10 à 12 pennes.

Le *JACAMAR*, Oiſeau inſectivore des forêts humides de la Guiane & du Bréſil, de la gr. de l'Alouette ; pieds courts & jaunâtres, yeux bleus, gorge blanche, ventre roux, le reſte du plumage d'un vert-doré à reflets cuivreux ; l. 6″ 6‴, bec n. & l. de 5‴, queue de 10 pennes l. de 2″.

J. à l. queue ; un peu plus pet. ; gorge blanche, le reſte du plumage d'un vert ſombre ; queue l. de 6″, comp. de 12 pennes dont les 2 intermédiaires excedent les autres de 2″.

JACANA, o. 71e. g. de BRIS. comp. d'Oiſeaux fiſſipedes tétradac. à 3 antér., le bas des jambes ſans plumes ; bec droit & renflé vers le bout, les ongles très-longs. Ils habitent les marais de l'Amérique mérid. & ont quelque analogie avec nos Poules d'eau par leurs habitudes, leur corps raccourci, la forme de leur bec, leur front ſans plumes & leur pet. tête. Mais ils en different par de l. doigts, par des ongles droits, effilés comme des aiguilles, & exceſſivement alongés, & par une membrane qui monte

vers leur front, & qui eſt flottante & feſtonnée.

1. Le *Jacana*; tête, cou & devant du corps d'un n. teint de violet; gr. pennes de l'aile verdâtres, le reſte du manteau d'un marron pourpré; épaules munies d'un éperon jonquille en forme de groſſe épine un peu crochue. La membrane qui naît de la baſe du bec & monte vers le front, tombe de chaque côté en barbillon; bec jaune, queue très-courte, jambes hautes; l. cou; groſſeur d'une Caille. Ces o. vivent en ſociété, mais ſont ſauvages & fuient de loin.

2. *J. noir*; plumage n. excepté le ventre brun, & les pennes des ailes qui ſont vertes & dont l'extrémité eſt brune; éperon des ailes jaune; membrane du front rouſſe; taille du précéd.

3. *J. vert*; tête, gorge & cou d'un vert-foncé à reflets violets & variés; le reſte du plumage d'un n. teint de vert; membrane du front bleue; 1re. moitié du bec d'écarlate, le reſte d'un jaune verdâtre; groſſeur du Pigeon.

4. *J. péa*; plumage d'un n. verdâtre, hors les pennes des ailes qui ſont preſque brunes; éperons jaunes; front ſans membrane; taille du précéd.

5. *J. varié*; dos d'un marron-pourpré-clair; devant & deſſous du corps blanchâtre irréguliérement tacheté de rougeâtre; le reſte comme la 1re. eſp. dont MAUD. croit que c'eſt une variété.

JACAPANI, o. Selon KLEIN eſp. de Roſſignol varié de brun & de jaune qui vit de Mouches.

JACAPU, o. taille de l'Alouette, l. queue, jambes courtes, bec un peu courbé, n. & l. de 6‴, plumage tout n., hors une tache rouge ſous la gorge; au Bréſil; MARC.

JACARE, r. Crocodile du Bréſil; je ne ſais à quel propos GRON. en fait un Dragon en le mettant dans ſa ſyn., tandis que MARC. même qu'il cite le décrit & le donne pour un Crocodile.

JACARINI, o. du Bréſil de la taille d'une pet. Linotte; plumage n. avec quelques foibles reflets violets, & avec du blanc aux ailes; bec & pi. cendrés; femelle toute griſe. BRIS. & BUF. en ont fait un *Tangara*; MAUD. le regarde comme un Moineau.

JACARD, *Jackal*, q. Chacal.

Jackal gris, q. On nomme ainſi au nord-eſt du Cap un animal dont la forme en gros reſſemble aſſez à celle du *Chacal*, mais qui eſt plus analogue au g. de la *Belette* par ſes dents, ſelon M. SPARMAN; h. 18″, pélage mêlé de gris & de n. compoſé de poils doux & l., ſur-tout ſur le dos où ils ſont 2 fois plus l. qu'ailleurs, en ſorte qu'on diroit que l'animal porte en-deſſus une eſp. de broſſe. Il eſt mirmécophage, ſans appartenir au g. du Fourmiller.

JACKIES, p. de Surinam, qui, d'après quelque fait mal vu eſt cenſé avoir été une Grenouille d'un brun-jaune-verdâtre à laquelle il vient une queue, & dont les pattes s'oblitérant peu-à-peu diſparoiſſent enfin. Selon cette fable, la prétendue Grenouille devient un excellent poiſſon à fines écailles griſes. Mde. MÉRIAN & SÉBA ſont, je crois, les ſeuls qui aient débité ce conte.

JACO, o. 1er. Perroquet proprement dit.

JACOB-EVERTZEN, p. Cugupuguacu.

JACOBIN. On a donné ce nom à pluſieurs Oiſeaux, au 14e. Canard, au gr. Martinet n. à ventre blanc, au 16e. Grosbec, à une variété de Pigeon, au Morillon, au Coucou de Coromandel, &c.

JACOBINE, o. 19e. Oiſeau-Mouche.

JACODE, o. Draine.

JACAPÉMA, o. 4e. Hocco, dit Yacou.

JACURUTU, o. Grand-Duc du Bréſil.

JAGON, c. Pétoncle d'AD. qui a l'air d'une Came par la forme ronde & applatie de ſa coquille. Elle eſt médiocrement épaiſſe, de 9‴ de diam. ſur 4½ de profondeur; elle a 25 à 30 ſtries longit. & ſes ſommets ſont renflés & pointus. Elle eſt toute blanche.

JAGORACUCU, q. Jaguarete.

JAGUACAGUARE, p. ſaxatile du Bréſil du g. des *Echarpes*. MARC. dit qu'il reſſemble à une *Perche* de 8″ de l. qui ſeroit élargie juſqu'à en avoir 5; pet. bouche, iris brun; l. dorſale aiguillonnée, commençant à l'équilibre & finiſſant par une pointe qui s'avance aſſez près de la caudale; le 2e. aiguillon anale quintuple du 1er.; caudale fourchue; gr. écailles; 5 bandes tranſv. noirâtres partageant le corps en ſegmens d'un bleu-cendré ſur le dos, ainſi que les nageoires, & d'un blanc-bleuâtre ſous le ventre; queue noire. JONS. trouve ce p. fort voiſin du *Morme*, mais dans la méthode de GO. on ne peut les rapprocher, le Morme de GESNER, de ROND. & de tous les Auteurs étant du g. des *Dorades* dont la dorſale eſt longitudinale. LIN. l'a mis autrefois dans le g. des *Tourds* & WIL. dans celui des Dorades. GRON. & LIN. ont enſuite fait de même; enfin ce dernier l'a mis dans ſon vrai g. D. $\frac{13}{16}$. P. 17. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{2}{14}$. *Chac. ſaxatilis.*

JAGUACATI, o. 3e. gr. Martin-pêcheur d'Amér.

JAGUACINI, q. Si ce n'eſt pas le Raton-crabier, c'eſt probablement le Koupara.

JAGUAR, q. *Tigre d'Amér.* de BRIS. C'eſt un animal féroce des pays chauds de l'Amérique, aſſez ſemblable à l'Once, ordin. plus grand que notre Loup, avide, mais poltron. On dit que le Tamanoir couché ſur le dos ne le craint pas. Pélage fauve ſur le dos, avec des taches d'un brun-noir en anneaux œillés & quelques bandes tranſv. brunes; les mêmes taches rondes s'étendent ſur les jambes, mais elles y ſont pleines ou non-œillées; ventre blanc à taches plus petites; l. 4′ 6″, queue de 2′ 6″.

JAGUARACA, *Jaguaruca*, p. ſaxatile du Bréſil, du g. de la Scorpène? Taille de Perche médiocre, gr. yeux à iris argentés, muſeau pointu & édenté; pector. quarrées & courtes, ventrales thor. & réunies; 2 dorſales, la 1re. aiguillonnée, allant de la nuque au point de l'équilibre & pouvant ſe coucher dans une rainure; la 2e. contiguë à la 1re., large d'1″, l. de 2, rayonnée & triangulaire; queue preſque cylindrique, caudale fourchue; 2 aiguillons de chaque côté près des ouïes, & entre eux pluſieurs épines; écailles à bords finement dentelés; ſinciput oſſeux, ſcabreux & rouge; nageoires rougeâtres; la 1re. dorſale en partie dorée; dos argenté, ventre blanc mat. WIL. & RAY rapportent comme moi ce p. à la Scorpène, penſant ſans doute que MARC. a pu prendre une dorſale interrompue pour 2 dorſales, ou qu'on peut regarder la dorſale longit. & preſque ſéparée en 2 des Scorpènes comme 2 dorſales.

JAGUARETE, q. *Tigre noir* de BRIS. C'eſt un animal féroce de l'Amér. mérid., de la gr. d'un Veau d'un an; le bas de la gueule, de la tête, & tout le deſſous du corps d'un cendré-blanchâtre; le dos noirâtre taché de n. & de brun. Cet animal eſt plus cruel & plus féroce, mais plus rare que le Couguar dont ERX. croit qu'il peut être une variété.

JAIRAN, q. Tzeïran.

JAKANA, r. Vipere du Bréſil, d'un brun-rouge, ventre cendré tacheté du même rouge; eſpece de caſque compoſé d'écailles plus rouges & plus groſſes que celles du corps & formant une ſaillie entre les yeux & ſur le front; queue en pointe fine. SÉBA.

JAMAC, *Jamacaii*, o. Variété de la 2e. eſp. de Carouge.

JAMAR, c. Rouleau d'AD. à coquille fort épaiſſe, à peu-près conique, dont les plus gr. ont 6 à 7″ de l. ſur 2 de large; en 12 ſpires, dont la 1re. fait preſque toute la c. & ſe replie bruſquement vers la partie infér. pour former un plan preſque horiſontal, ſe joindre aux 11 autres & former un ſommet conique très-peu élevé. Ouverture en fente l. & droite; la levre dr. tranchante, la gauche renflée. Le périoſte ôté, cette c. offre de belles couleurs, qui, par leurs variétés, donnent le *Tigre*, les *Spectres*, l'*Aile de Papillon*, la *Gaînée*, la *Tigre de beurre*, la *Muſique*, &c. L'animal a une pet. tête cylindrique; ſa bouche eſt un pet. trou rond au milieu d'une large ſoulette; il a un pied elliptique obtus, & un pet. opercule de corne mince auſſi elliptique & qui ne ferme qu'une pet. partie de l'ouverture.

JAMBE, c. Huître d'ARG. feuilletée, preſque unie tortueuſe & moins groſſe que la *Cuiſſe* du même Auteur.

JAMBON, *Jambonneau*, c. dont le nom exprime en partie la forme. C'eſt une eſp. de *Pinne-marine* d'ARG. dont les battans minces, légers & allongés par un bout ſont parfaitement égaux. Leurs bords ſont plus épais vers l'ouverture que vers la charniere, & leur ſurface eſt armée de piquans. Cette deſcription ne convient qu'à l'*Apan*, 5e. Jambonneau d'AD. qui fait de ce coquillage un genre de Conques bivalves dans lequel les 2 lobes du manteau forment 3 ouvertures ſans aucun tuyau, & dont l'animal a un pied apparent au dehors, & attache ſa c. aux corps étrangers par des liens compoſés de pluſieurs fils. *V.* Lulat, Apan, &c.

JAMBU, o. Perdrix du Bréſil, de la taille de la nôtre, plumage d'un jaunâtre obſcur mêlé & tacheté de brun.

JANACA, q. de Nigritie à qui DAPPER donne un l. cou rouſsâtre piqué de blanc, la groſſeur d'un Cheval, mais moins de l. & plus d'embonpoint, des cornes, & des veſſies au côté, (ſans dire ce qu'il entend par le côté), qui lui ſervent à reſpirer & à ne pas perdre haleine dans ſes courſes & ſes ſauts. C'eſt ſans doute une caricature de quelque gr. Antilope. Les veſſies ſont probablement de trop; où elles ſont intérieures & l'explication de leur uſage, & leur poſition peuvent avoir été controuvées.

JANOUARE, q. Jaguar.

JANUS, i. Gr. Phalène de Surinam; les ailes ſupér. ſombres variées en-deſſus, griſes en-deſſous avec un gr. œil n. à pupille obiengue blanche; les infér. en-deſſus de couleur de

sang, avec un gr. œil n. à pupille blanche en lunule, cendrées en dessous. FAB.

JAPACANI, o. *V.* Troupiale.

JAPU, *Japujuba*, o. 1er. Cassique, dit *Yapou*.

JAPURUCA, i. Dans MARC. c'est notre 7e. Scolopendre.

JAQUEPAREL, q. Chacal.

JARARA, r. Nom donné à divers Serp. de Ceylan & du Brésil. PISON en indique un qui a tout au plus 1′ de l., le sifflement de la Vipere, & une robe terreuse tachetée de rouge & de n.

JARET, p. que DUH. regarde comme une variété du *Picarel*; mâle bleu, femelle brune.

JARRETIERE, p. 38e. g. de GO., par cons. malacopt. thor. à corps très-grêle & très-allongé, ensiforme, pointu par les 2 bouts, comprimé, alépidote; tête allongée, comprimée; mâchoires pointues, l'infér. plus l.; dents sur plusieurs rangs; gr. yeux; narines solitaires selon le texte, doubles selon la figure; opercules rayonnés, mobiles, flexibles, d'une piece; membrane branch. latér. sous la gueule, à 7 rayons; la vraie lig. latér. peu apparente, plusieurs fausses, dont 5 sont paralleles; l'anus à l'équilibre; dorsale longit. & basse; pector. pet. & pointues; ventrales rapprochées & à un seul rayon; anale de même & près de l'anus; caudale pet. & ovée, mais pointue. Ce g. est nouveau & dû à GO., & on ne lui connoît que l'esp. qui l'a fait former. Ce p. est couvert d'une peau lisse & argentée.

JARS, o. mâle de l'Oie.

JARSETTE, o. Petit Héron blanc.

JASEUR, o. du g. des *Grives*. Il tient pour ainsi dire le milieu entre les o. de passage proprement dits, & les o. erratiques. Il paroît habiter sur-tout vers le nord de l'Europe d'où il se répand en automne dans divers pays à différentes époques, car tantôt on le voit paroître plusieurs années de suite, tantôt il est 3, 4, 5 ans sans arriver; c'est en Allemagne qu'il se montre le plus. Il se nourrit de baies succulentes, & quelquefois on le prend avec les Grives. Il est à-peu-près de la taille du Gros-bec. Plumage moëlleux & lustré; huppe pointue, mobile & de couleur marron; trait n. sur la face; gorge n.; le reste du plumage d'un cendré brun, foncé sur le dos, éclairci sur le croupion, un peu vineux sur la poitrine, presque blanc sur le bas-ventre; aile bordée de n. avec une raie blanche oblongue vers le milieu de son bord inférieur. Au bout de plusieurs des pennes moyennes de l'aile se voit un coup de pinceau blanc terminé par une appendice obl., mince, membraneuse, d'un rouge vif; 4, 5, 6, 7 ou 8 pennes offrent la particularité de ces appendices qui sont des prolongemens applatis de la côte au-delà des barbes. On voit sur l'aile, un peu au-delà des appendices, des taches jaunes. La Caroline offre une variété de cet o., moins gr. & sans n. sur la gorge, quelquefois même sans appendices, ce qui est peut-être une variété de sexe.

JASPE, (le) 181e. Phalène.

JASON, i. Scarabé de la Chine, un des Nasicornes de SWAM. Corne du corcelet très-grosse, celle de la tête dichotome. FAB.

Jason, i. C'est aussi le nom d'un Papillon de Barbarie; double porte-queue, corcelet sans taches rouges, corps brun, antennes noires, filif. & en massue; ailes supérieures brunes en-dessus, postérieurement bordées de jaune avec les nervures noires, la bordure précédée de 5 à 6 points de couleur de fer; ailes inférieures brunes en-dessus, antér. ornées de 5 à 6 taches bleues, postérieurement bordées de n., cette bordure précédée de lunules blanches. Les 4 ailes sont coupées en-dessous, dans leur milieu, par une bande blanche. La moitié qui précede cette bande est ferrugineuse, variée de caracteres blancs qui enferment des taches grises; le reste de l'aile brun en-dessous comme en-dessus. LINNÉ.

JATARON, c. d'AD. d'un g. voisin de celui du Jambonneau, par rapport au manteau de l'animal; c. presque ronde, médiocrement plate, de 2″ de diam.; extér. ridée de sillons grossiers & irréguliérement placés en tout sens; chaque battant bordé intér. de 120 pet. filets; charniere proprement dite.

JATOU, c. Pourpre du même, à canal long, fermé comme un tuyau; c. épaisse, triang. & pointue aux 2 bouts, à 8 spires convexes & étagées; ouverture fort petite; l. 18‴, lar. 9.

JAVARI, q. Pécari.

JAVELOT, r. *Voyez* Acontias, Dard, & Serpent-Javelot.

JAUNAR, o. Rouge-gorge.

JAUNOIR, o. 3e. esp. rapportée au Merle.

IBIARE, *Ibijara*, r. pet. Serpent de Ceylan, du 6e. g.; l. 1′, diam. 1″; cylindrique, peau lisse & argentée, ou selon GRON. d'un bleu foncé; yeux presque imperceptibles comme dans tous les Serp. nommés *Cécilles*; queue obtuse & divisée en anneaux comme le Lombric. Au défaut d'ouïes & de nageoires près il a l'air d'une pet. Anguille. PISON dit qu'il

vît sur-tout de Fourmis, & qu'il est très-venimeux.

IBIBE, r. pet. Serpent de la Caroline, du 3e. g. Robe bleuâtre varié de taches nébuleuses qui, sur la queue, deviennent des lignes longit.; flancs marqués d'une suite de points noirs.

IBIBOBOCA, r. Serp. du Brésil. PISON lui donne 2′ de l., la grosseur du pouce, une robe blanche tachetée de n. & de rouge, & il le dit très-venimeux, mais lent & paresseux. MARC. décrit un Ibiboboca à ventre tout blanc, tête couverte d'écailles blanches bordées de n.; dos couvert de gr. taches, la 1re. d'écailles rouges bordées de n., la 2e. d'écailles noires, la 3e. blanche bordée de n., la 4e. noire, la 5e. rouge, & ainsi tout le l. du dos. GRON. en décrit un bleuâtre sur le dos, ventre blanc, l'un & l'autre tacheté de noir, l. 2′. Y a-t-il plusieurs esp. d'Ibiboboca? Voilà 3 Auteurs originaux qui en le décrivant paroissent décrire 3 différens Serp. de même taille, & dont aucun ne paroît être l'Argus auquel DAUB. le rapporte d'après SÉBA.

IBIJAU, o. 5e. esp. étrangere rapportée à l'Engoulevent.

IBIRACOA, r. Serp. du Brésil varié de blanc, de n. & de rouge, dont PISON dit la morsure suivie des mêmes accidens que celle de l'*Hémorrhois*. V. ce mot.

IBIS, o. plus célebre dans la fable par les fictions dont il a fourni le sujet, & par le respect que lui portoient les Egyptiens, qu'il n'est connu des Naturalistes. Ce peuple superstitieux, au lieu de se contenter de favoriser la multiplication de cet oiseau, dans un pays où il est très-utile pour la destruction des insectes & des reptiles accumulés sur une terre alternativement détrempée par le Nil & échauffée par la chaleur du climat, lui rendoit un culte pendant sa vie, l'embaumoit après sa mort & conservoit soigneusement ses momies; & l'on en trouve encore aujourd'hui. BRIS. a placé cet o. dans le g. du Courli; les Anciens en faisoient une Cicogne, & en effet son bec a l'épaisseur de celui de la Cicogne, mais la courbure de celui des Courlis. Il est l., & ses 2 mandibules tranchantes le rendent propre à couper les reptiles auxquels l'Ibis fait la guerre. Cou & pieds fort longs; nid dans les feuilles piquantes des Palmiers où les œufs sont à l'abri des Chats & autres ennemis. C'est à l'Ibis que l'on a attribué l'invention du clystere, prétendant que de son bec il s'en donnoit avec l'eau de la mer.

L'Ibis blanc; un peu plus gr. que le Courli, un peu moins que la Cicogne; jambes, face & front nus; plumage blanc, hors les pennes de l'aile & de la queue qui sont n.; langue plus cartilagineuse que charnue.

Ibis noir; un peu moins gr. que le Courli.

ICHNEUMON, { q. Mangouste. / i. 15e. tétraptere, névroptere de GEOF.; ant. l., filif. & vibratiles; ailes infér. plus courtes; mâchoires; ventre tenant au corcelet par un l. pédicule; 3 yeux lisses. Les femelles de ce g. ont un aiguillon qui déborde le ventre & qui paroît d'abord triple, mais la seule piece du milieu est l'aiguillon. Elle naît de l'extrémité du ventre, & les 2 autres naissent du dessous; elles servent de gaîne ou d'étui au véritable aiguillon. La femelle s'en sert pour percer le corps des insectes & y déposer ses œufs. C'est-là qu'ils éclosent & que la larve prend son accroissement en vivant aux dépens des chairs de l'animal vivant qu'elle habite. Cette larve est un ver apode blanc, mou, à tête brune & écailleuse. En sortant du corps de l'insecte condamné à la loger & à la nourrir elle se construit une coque de soie en forme d'œuf allongé, uni ou rayé, seul ou rangé avec d'autres, selon les especes. Ou elle colle cette coque à un arbre, ou elle la suspend à une branche. Bientôt changée en nimphe, dans cette nouvelle demeure, elle est blanche, molle, & elle laisse voir les parties de l'insecte parfait. Celui-ci est d'une forme ordin. fort allongée. Sa tête est petite, ses ant. sont l. & agitées par un mouvement de vibration presque continuel. Ses ailes sont veinées, & ses pattes postér. sont plus l. que les autres. Il est facile à reconnoître, non-seulement à ses l. antennes vibrantes, mais au l. étranglement qui sépare son ventre de son corcelet. Les 4 premieres esp. sont si pet. qu'elles habitent en gr. nombre le corps d'une même Chenille, au sortir de laquelle elles se filent des coques assemblées en pelotons.

1. *Ichneumon à coton blanc*, l. 1, tout n.; ant. égales au corps; ailes transp. à p. marginal brun; coques rassemblées sur les tiges des herbes dans les prés, mais recouvertes de soie ou de coton.
2. *à coton jaune*, l. 1 ¼; pattes jaunes; larves dans la Chenille du Papillon blanc du chou; coques non recouvertes de soie ou coton.
3. *à coque en rayon de ruche*, l. 1, tout noir, effilé, pattes brunes; coque en pet. cyl.
4. *des Pucerons*; comme le précéd., mais pattes jaunes.

5. *Ichneumon à l. queue*, l. 10, l. 1 $\frac{1}{2}$; noir; pattes fauves, aiguillon 2 fois auſſi l. que le corps; gr. ailes à p. marginal brun; dans les bois.
6. *n. à queue égale au corps & ventre liſſe*, l. 7; pattes fauves.
7. *n. à queue égale au corps & ventre tuberculeux*, l. 6; corps très-effilé.
8. *à pattes fauves & queue courte*, l. 6; corps moins effilé, n.; l. antennes; larve dans les Chryſalides & coques des Papillons.
9. *à pattes fauves & ventre en filet*, l. 3 $\frac{1}{2}$, n., ant. médiocres, queue courte, ventre grêle.
10. *noir à pattes fauves & devant de la tête jaune*, l. 3.
11. *n. à pattes brunes & groſſes cuiſſes poſtér.*, l. 3.
12. *n. à pattes brunes & groſſes cuiſſes dentelées*, l. 3 $\frac{1}{2}$.
13. *n. à pattes fauves & genoux blancs*, l. 5.
14. *n. à pattes fauves & p. blanc à la baſe des cuiſſes*, l. 5.
15. *n. à pattes blanchâtres*, l. 1 $\frac{1}{2}$; ailes à p. noir marginal.
16. *n. à pattes poſtér. l. & groſſes*, l. 6.; ventre arqué & gros au bout
17. *n. à pattes poſter. groſſes & milieu du ventre fauve*, l. 5.
18. *n. à pattes poſtér. fauves, groſſes & tachetées*, l. 3 $\frac{1}{2}$; appendice à la baſe des cuiſſes poſterieures.
19. *n. à pattes fauves, cuiſſes poſtér. groſſes & ventre en faucille*, l. 4.
20. *jaune à tête & corcelet n.*, l. 10; pointe du corcelet jaune.
21. *jaune à ventre en faucille*, l. 10; ventre très-long & très-arqué.
22. *à tête & corcelet n. & ventre jaune en faucille*, l. 9
23. *jaune à corcelet infér. n.*, l. 8; extrémité du ventre n.; filets de la queue très-courts.
24. *n. à pattes & milieu du ventre citron*, l. 6; ailes brunes.
25. *jaune à corcelet rayé*, l. 5.
26. *brun à tête & bout du ventre n.*, l. 2; point marginal brun aux ailes; coque blanchâtre à 2 anneaux bruns.
27. *jaune à pointe du corcelet n.*, l. 2 $\frac{1}{2}$.
28. *fauve à taches n. & pointe du corcelet jaune*, l. 5 $\frac{1}{2}$.
29. *brun à taches n. & ailes noirâtres*, l. 2.
30. *n. à pet. taches jaunes*, l. 7.
31. *fauve à taches n. & ailes croiſées*, l. 1 $\frac{1}{2}$; pédicule du ventre court.
32. *n. à ventre inter. taché de citron*, l. 6 '.
33. *n. chagriné à pattes fauves*, l. 2 $\frac{1}{2}$; 2 taches blanches au ventre.
34. *n. à cuiſſes poſter. fauves*, l. 4; 2 taches blanches au ventre.
35. *Ichneumon n. à pattes rougeâtres*, l. 3; corcelet & ventre tachetés de blanc.
36. *n. à poils bruns au ventre*, l. 4; dans les coques des Phalènes.
37. *n. à 2 bandes n. aux ailes*, l. 3 $\frac{3}{4}$.
38. *tout noir*, l. 1.
39. *n. à anneaux blancs aux ant.*, l. 6; dans le nid des Guêpes maçonnes.
40. *n. à milieu des ant. blanc*, l. 5; pointe du corcelet blanche.
41. *n. à cuiſſes rougeâtres*, l. 4 $\frac{1}{2}$; anneau blanc aux antennes.
42. *n. à pattes rougeâtres*, l. 2 $\frac{1}{2}$; anneau blanc aux antennes.
43. *n. à taches blanches aux jambes*, l. 5; pattes rougeâtres, anneau blanc aux ant.
44. *n. milieu des tarſes & ant. blanc*, l. 4; pattes rougeâtres.
45. *n. genoux & milieu des ant. blanc*, l. 4; pattes rougeâtres.
46. *n. à ventre & jambes fauves*, l. 3 $\frac{1}{2}$; anneau blanc aux ant.
47. *n. le bas du ventre fauve*, l. 6 $\frac{1}{2}$; anneau blanc aux antennes.
48. *n. à ventre fauve, n. au bout*, l. 3; pattes fauves, & anneau blanc aux ant.
49. *n. à bande fauve au ventre*, l. 5; pointe du corcelet & anneau du milieu des ant blanc.
50. *n. à ventre antér. fauve*, l. 2 $\frac{1}{2}$; anneaux blancs aux pattes & ant.
51. *n. à ventre de 3 couleurs*, l. 3 $\frac{1}{2}$; ventre antér. fauve, poſtér. noir, excepté le bout qui eſt blanc, anneau blanc aux ant.
52. *panaché de n. & citron*, l. 7; anneau blanc aux ant. qui ſont en cornes de Bélier.
53. *à pattes panachées de blanc*, l. 7; pointe du corcelet blanche.
54. *n. à ventre taché de blanc*, l. 6; pointe du corcelet blanche.
55. *n. pieds rougeâtres*, l. 6; pointe du corcelet blanche; dans des coques de Phalène.
56. *n. le bout du ventre blanc*, l. 4; pointe du corcelet blanc.
57. *n. à pointe du corcelet jaune*, l. 5; pattes & milieu du ventre fauves.
58. *n. antennes & pattes fauves*, l. 5; milieu du ventre fauve.
59. *n. pointe du corcelet fauve*, l. 4 $\frac{1}{2}$; partie des pattes & milieu du ventre fauves.
60. *n. pointe du corcelet jaune, partie antér. fauve*, l. 3.
61. *arlequin*, l. 6; n. & jaune; ailes brunes.
62. *noir, ventre fauve antér. & pédicule court*, l. 5 $\frac{1}{2}$.
63. *n. ventre, &c. . . . . pédicule long*, l. 10; ant. & ailes courtes; celles-ci brunes & croiſées; mangeur d'Araignées.

64.

84. *Ichneumon n. ventre antér. fauve, pi. antér. blanc*, l. 4.
65. *n. ventre fauve au milieu*, l. 3 ⅓; pi. poſtér. blancs.
66. *n. pattes & milieu du ventre fauves*, l. 5 ½; pieds poſtér. noirs.
67. *n. pattes poſtér. panachées*, l. 3 ¼.
68. *n. anneaux du ventre rougeâtres*, l. 2 ½; pattes poſtér. panachées.
69. *noir, ventre ceriſe*, l. 4; dans les bois en Juin.
70. *n. ventre & corcelet rouges*, l. 2 ½.
71. *n. corcelet antér. rouge*, l. 4. C'eſt par taches que le devant du corcelet eſt rouge.
72. *formiciforme*, l. 2; n.; pattes & devant du corcelet bruns; larve dans les nids d'Araignées,
73. *à ailes n.*, l. 3; n.; 2 anneaux du ventre rougeâtres, pédicule court.
74. *n. à 3 anneaux du ventre rougeâtres*, l. 5; ailes noires.
75. *n. ventre & tête jaunes*, l. 2 ¾.
76. *n. pattes & dos rougeâtres*, l. 2 ⅔.
77. *n. ventre antér. rougeâtre*, l. ¾; pattes rougeâtres,
78. *ventre fauve, levres jaunes*, l. 5; pattes fauves; le reſte n.
79. *pédicule & devant du ventre fauves*, l. 5; pattes fauves; le reſte n.
80. *pattes & ventre fauves*, l. 1 ¾; le reſte n.
81. *ant. & ventre fauves*, l. 3; pattes fauves; le reſte n.
82. *milieu du ventre fauve*, l. 3; pattes fauves; le reſte n.
83. *pattes de 3 couleurs*, l. 2 ¾; pattes antér. pâles, poſtér. fauves, intermédiaires n.; milieu du ventre rougeâtre; le reſte n.
84. *pattes antér. citronées*, l. 3; ventre fauve endeſſous; le reſte n.
85. *n. & brun*, l. 1 ½; 2 bandes aux ailes.
86. *brun en filet*, l. 2; corps mince comme un gros fil, pédicule l. & mince.
87. *blanc*, l. 2; tache brune au corcelet; ſur le Chêne.
88. *aiguillette*, l. 1 ⅓; noir & brun, ailes croiſées.
89. *à ventre annelé de fauve*, l. 2 ⅓; n.; ant. fauves; femelle brune, aptere & plus groſſe; dans les nids d'Araignées.
90. *pattes variées de fauve*, l. 1; noir; femelle aptere; ſur la Charmille.
91. *pattes & baſe des ant. fauves*, l. 2 ¼; noire; femelle aptere.
92. *du Bédéguar*, l. 1 ⅓; n. à pattes & ventre fauves; ſur le Roſier.
93. *à bande jaune*, l. 2 ⅔; fauve, ant. & pieds noirs; bande tranſv. jaune ſur les ailes n.
94. *Ichneumon à pattes fauves, pi. noirs*, l. 6; noir.
95. *chauſſé de blanc*, l. 4 ½; noir, ventre en faux; les 4 pi. antér. blancs.
96. *baſilaire*, l. 6; n.; épaules, pointe du corcelet, baſe du ventre tachés de jaune; milieu des ant. blanc.
97. *à jarretiere*, l. 5; n.; ventre fauve, pi. & genoux blancs; ant. annelées de blanc.
98. *ventre fauve & pattes jaunes*, l. 4; noir.
99. *pattes arlequinées*, l. 3 ½; noir; le bord des anneaux du ventre fauve; jambes fauves annelées de blanc.
100. *rayé de blanc*, l. 4 ½; fauve; tête & corcelet n.
101. *baſe du ventre rouge*, l. 4, 5; noir, les 3 premiers anneaux du ventre rouges bordés de jaune.
102. *à bande tranſv.*, l. 3; varié de fauve & brun; bande brune ſur les ailes.
103. *faſcié*, l. 9; noir; ant. & pieds jaunes, ainſi que le bord des anneaux du ventre.
104. *à ventre mi-parti*, l. 4; noir; milieu des ant. & pointe du corcelet jaunes; devant du ventre fauve à bande noire; poſtér. noir à bande fauve.

GEOF. a trouvé toutes ces eſpeces en ce pays, ſoit avant, ſoit depuis la publication de ſon Ouvrage. Je vais y joindre quelques eſpeces exotiques.

105. *à ventre court*; noir; corcelet aſſez gros; ventre extraordin. court, latér. fort applati, en demi-ovale ou en ovale poſtér. tronqué, tenant par un l. filet arqué & implanté ſur le corcelet plutôt qu'à ſon extrémité; pattes poſtér. très-l.; gr. de la Mouche des appartemens; en Amérique; dans LIN. c'eſt une Guêpe-Ichneumon.
106. (*pet.*) *à pattes rouſſes*, l. 8; noir, pattes rouſſes, ventre l. & cyl.
107. (*gr.*) *à pattes rouſſes*, l. 13; noir, pattes rouſſes, ventre du précéd.
108. *jaune à extrémité n.*, l. 11; corps en fuſeau, corcelet n. tacheté de jaune, ventre jaune, hors l'extrémité; ant. n. & pattes jaunes.
109. *des Araignées*; n., ant. filif., 2 raies jaunâtres ſur le corcelet, pattes jaunes. Cet i. confie ſes œufs au dos des Araignées de jardin. L'œuf éclos la larve vit ſur le dos & aux dépens de l'Araignée juſqu'à ce que celle-ci meure; moment que GEER a vu coïncider avec l'époque où la larve prête à filer ſa coque pour ſa métamorphoſe n'a plus beſoin de nourriture.
110. *des Teignes domeſtiques*; n., pattes rouſſes; encore plus petit que l'Ichneumon des Pu-

cerons, n°. 4. Il eſt étonnant que cet i. aille chercher une Teigne & percer ſon fourreau pour dépoſer ſon œuf dans le corps de ce petit animal.

111. *Ichneumon des Abeilles maçonnes*; noir, teint de vert obſcur; antennes briſées & en maſſe; pattes brunes tachetées de n. Cet i. auſſi petit qu'une Puce, paroît ſauter en volant.

112. *vert doré à ventre n.*; ant. du précéd.; tête & corcelet d'un vert doré, tache brune ſur le ventre; pattes jaunes; très-petit & volant par ſauts comme le précédent. GEER a trouvé 16 de ſes larves dans une ſeule Chenille velue du maronier.

113. *roux aptere*; tête, ant. & partie poſtérieure du ventre noires; taille d'une petite Fourmi.

114. *aptere à 2 veſſies*. Ces veſſies qu'il remue à ſon gré tiennent à la partie poſtérieure du deſſus du corcelet. Il eſt d'un n. verdâtre cuivré. Antennes briſées & en maſſe; pattes jaunes & noires. Cet i. eſt plus pet. qu'une Fourmi, & il ſaute comme une Puce, mais GEER croit que c'eſt par l'inflexion & le redreſſement ſubit de ſon corps & non de ſes pattes.

Ichneumon de Laponie, rapporté à RÉAU. par M. de MAUPERTUIS, c'eſt l'*Urocere*. V. ce mot.

Voyez le Morion.

ICHNEUMON-BOURDON, i. GEER nomme ainſi les Ichneumons à longs tarſes & cuiſſes courtes. Ce ſont des *Uroceres* de GEOFFROI.

ICHTYOCOLLE, p. Gr. Eſturgeon; quelquefois auſſi le Silure.

ICTERO-CÉPHALE, o. Voyez le dernier Guêpier.

IDBARE, p. de Suede qui paroît le même que l'*Ide*. Le ſilence d'ART. ſur ſon compte, celui de LIN. même dans ſa *Faune-Suédoiſe* ſemble le prouver, ſur-tout quand on voit que ce dernier, dans ſon *Syſtême de la Nature*, n'a pu aſſigner le nombre des oſſelets des pector. & des ventrales, & qu'il donne D. 10. A. 12. pour l'Idbare, tandis qu'il donne D. 10. A. 13. pour l'Ide, & des ventrales rouges à l'un & à l'autre.

IDE, p de riviere & de lac de Suede, Ruſſie & Dannemarck, du g. de la Carpe. Groſſe tête n. & tronquée, pet. bouche édentée, iris jaunâtre piqué de noir; corps épais; dos noir; ventre large & blanc; gr. écailles; pector. jaunâtres, ventrales rouges latér. bordées de blanc; anale blanche bordée de rouge; dorſale & caudale griſes, celle-ci en croiſſant; l. 12 à 18″. D. 10. P. 17. V. 11. A. 13 ſelon BLOCH.

IDOLE, c. Nérite de MUL. à c. un peu ombiliquée, ventrue; dure, épaiſſe, brune, ſtriée & ridée; ſans taches ni faſcies, à 7 ſpires; ouverture large; diam. 5″.

IDOLE DES MAURES, p. que RU. a placé parmi ſa collection de ceux d'Amboine, mais que ſelon ſa coutume il fait très-peu connoître. D'après la figure il paroît du g. de l'Echarpe.

JEAN-LE-BLANC, o. du g. de l'Aigle, l. 2′, vol plus de 5, ailes dépaſſant un peu la queue; manteau d'un brun cendré; deſſous blanc varié de l. taches d'un brun roux, excepté au bas-ventre; bandes tranſv. plus brunes ſur la queue; ailes variées de blanc & de noirâtre; membrane de la baſe du bec & pi. jaunes; iris de citron, le tour de l'œil n.; jambes nues & moins groſſes que celles de l'Aigle, taille plus groſſe à proportion de la l.; femelle plus gr. & plus griſe; nid aſſez près de terre ſur des arbuſtes. Cet o. voit de jour, s'approche de nuit des habitations à la campagne, & détruit beaucoup de volaille. Il eſt commun en France; on a donné à un individu que BUF. faiſoit élever, des Souris & des Mulots; il les a avalés entiers & ſans les dépécer comme il dépéçoit les Grenouilles, & n'a rendu que la peau & les poils pelotonnées ſans chair ni os.

JEK, r. Il y a, dit-on, un Serpent marin de ce nom au Bréſil. Cependant je n'en trouve aucune mention dans MARC. ni dans PISON. (*V.* Serpent marin.) On dit qu'il a la peau très-gluante, & que c'eſt là le moyen que la nature lui a donné pour arrêter ſa proie. Il va ſans dire qu'on exagere avec puérilité la force de cette glu, quelle qu'elle ſoit, quand on ajoute que ceux qui le touchent ne peuvent plus le quitter, & qu'il les entraîne au fond de la mer.

JEKKO, r. Gecko.

JELDOVESI, q. Chameaux pet. & légers.

JÉLIN, c. AD. nomme ainſi un c. qu'il avoue avoir peu obſervé, & qu'il ſoupçonne être un *Vermet*. Sa coquille paroît comme un boyau inégal, irréguliérement replié ſur lui-même, l. de 8 à 9‴, lar. de 6 à 9‴, affectant dans ſon arrangement la forme triangulaire; ſurface extérieure piquée de pet. trous entremêlés de tubercules.

JÉNAC, c. Lépas du même Auteur, à coquille chambrée, ronde, applatie, pet. & mince, n'ayant que 6‴ de diam.; cloiſon n'occupant

que le tiers de ſa l. ; blanche & polie, ſur-tout à l'intér.

JENDAYA, o. 6e. Perriche à longue queue égale.

JERBOA, *Jerboa*, q. Gerbo.

JÉSON, c. mis par AD. à la ſuite des *Jambonneaux*, en attendant un plus ample informé. C. allongée, en ovoïde fort obtus aux extrémités, l. de 18′′, large & profonde de 9, aſſez épaiſſe; à 15 groſſes cannelures longit. arrondies, & à battans égaux.

JÉSUITE, (le) i. Dermeſte de la nouvelle Hollande à étuis entiers & pointillés, & à corcelet antér. tronqué. FAB.

JEVRASCHKA, q. dont BUF. a donné la notice comme ſi c'étoit un animal différent du Souſlik, mais c'eſt le même. *V.* ce mot.

IGNARUCU, r. amphibie du Bréſil trop mal indiqué par LABAT pour qu'on puiſſe dire ſi c'eſt un Crocodile ou un très-gros Lézard vorace & léger. Ne ſeroit-ce pas une caricature de l'Iguane ſuppoſée antropophage quoique très-loin de l'être & de pouvoir l'être? Ce qu'on dit des l. jeûnes de l'un & de l'autre & de leur chair eſtimée autoriſe à ſoupçonner que c'eſt le même animal.

IGUANE, r. Lézard du 4e. g., commun au Bréſil, décrit entre autres par MARC. L'individu d'après lequel eſt faite ſa deſcription avoit en tout 3′ 8′′ de l., mais il dit qu'il y en a de beaucoup plus grands. Sa robe garnie de très-pet. écailles étoit d'un joli vert varié çà & là de taches blanches & de noirâtres; plus âgés, ils ſont ou plus cendrés ou plus bruns. De la tête au bout de la queue la ligne ſpinale eſt garnie d'écailles dreſſées ou d'une croûte écailleuſe dentelée en ſcie, mais dont les dents vont en décroiſſant de la nuque au bout de la queue. Petites dents noirâtres & nombreuſes aux 2 mâchoires; tache blanchâtre de chaque côté, placée comme les opercules des ouïes des poiſſons. Peau lâche ſous le menton, pendante ſur la poitrine, en partie noirâtre, & contractile ou extenſible ſelon les affections de colere ou de crainte que l'animal éprouve. Pi. à 5 doigts armés d'ongles ſemblables à ceux des o.; jambes antér. l. de 4′′, le pied l. d'1′′; les jambes poſtér. plus l. & plus groſſes, l. de 5′′, égales au diam ſoit du cou, ſoit de la queue à ſa baſe, le pied l. de plus d'1′; queue conique & terminée en pointe fine. Quand MARC. eut tué ce Lézard & l'eut dépouillé, le cœur iſolé continua à bondir, & il trouva de chaque côté 10 à 12 œufs, dont les plus gros étoient comme des ceriſes. Cet animal eſt frugivore, il ſupporte de l. jeûnes; MARC. en a gardés pendant 3 mois ſans nourriture ni boiſſon, & ils furent encore aſſez vigoureux après cette l. diéte pour s'évader. Ils ſont gras comme des Chapons, & offrent aux habitans du pays une nourriture qu'ils eſtiment beaucoup. On les prend en leur jettant ſur les arbres, où on les voit, une corde repliée ſur elle-même par un nœud coulant, à peine eſſayent-ils de s'échapper. GRON. décrit ſous le même nom 2 autres eſp. La 1re. rougeâtre tachetée çà & là de blanchâtre, de n. & de vert, ſans aucune crête, corps maigre, le h. des côtés de la tête prolongé en une éminence tranchante; queue conique 2 fois plus l. que le corps. La 2e. bleuâtre, variée de traits tranſv. & de taches blanchâtres; ſes écailles tuilées, & longit. ſtriées; celles du ventre plus gr. relevées en carêne dans leur milieu; celles de la queue de même, ce qui la rend un peu anguleuſe. Elle eſt comme dans l'eſpece précédente 2 fois auſſi l. que le corps.

JIYA, q. Loutre du Bréſil ſelon les uns, Saricovienne ſelon d'autres.

ILLANKEN, p. du g. du *Saumon*, plus voiſin du Saumon même que de la Truite ſaumonée; dos bleu foncé, éclairci juſqu'à la lig. latér. au-deſſous de laquelle les côtés ſont d'un blanc argentin; pet. écailles; tête médiocre, cunéiforme; mâchoire inférieure terminée en crochet émouſſé & munie d'un rang de dents pointues, recourbées & la plupart mobiles; mâchoire ſupér. garnie de 2 rangs des mêmes dents; gr. yeux à iris d'argent. Le corps n'a ni points ni taches rouges, mais on voit çà & là, ſur-tout vers la queue, des taches n. allongées. Caudale très-peu fourchue, fauſſe dorſale grisâtre. Ce poiſſon paſſe du lac de Conſtance dans le haut Rhin où il va frayer. Il devient fort gros, & arrive au poids de 20, 30 & même de 40 livres. Comme il eſt peſant, le Brochet, quoique moins gr. & moins fort, mais plus léger, oſe l'attaquer ſous le ventre, & il le lui déchire quand il s'y prend aſſez adroitement pour éviter ſes mâchoires. Sa chair eſt d'un beau rouge & très-eſtimée avant le tems du frai. Un ami de BLOCH qui l'a décrit en Suiſſe le regarde comme le *S. lacuſtris* de LIN. D. 12. P. 14. V. 11. A. 12.

ILPEMAXTLA, q. Selon NIEREMBERG c'eſt un pet. Renard des Indes à pelage varié de fauve, de n. & de blanchâtre, pet. tête, muſeau l. & pointu, corps mince; commun ſur-tout dans les lieux fort chauds. S'il eſt ſi

commun, quel eſt-il ? Sûrement il doit être connu ſous quelque autre nom, ou cette indication eſt inexacte.

IMBRIACO, p. de mer, du g. du *Milan*. ROND. l'appelle *Surmulet ſans barbillons*, aſſez ſemblable à la *Rondele*, dit-il. Gr. tête ſemée de pet. étoiles ; petite bouche rouge édentée ; grands yeux ; opercules terminés poſtér. par des aiguillons ; pector. rouges ; dos rouge, ventre blanc, l'un & l'autre coupés de lig. tranſverſales ; 2 dorſales au fond d'une rainure oſſeuſe à bords pointus qui regne le long du dos, la 1re. rouge triang. & aiguillonnée, la 2e. plus l. & rayonnée. D. 6, 10. P. 12. V. 6. A. 10.

IMBRIM, o. 4e. Plongeon.

IMBRIQUÉE, (l') c. Voyez *Faitiere*.

IMPALLANKA, *Impangueza*, q. Empabunga.

IMPOOF, q. Canna.

IMPOSTEUR, (l') p. On dit que c'eſt un p. des Indes qui a au bout de ſa langue une pointe qu'il darde ſur les pet. p. qui viennent à ſa portée, qu'il en enfile ainſi pluſieurs, retire ſa langue & les dévore. On lui donne une tête de Carpe & la grandeur d'une Morue médiocre. C'eſt peut-être le *Trompeur*, dont le procédé eſt fauſſement expoſé.

INFORME, (l') zo. DIC. nomme ainſi un pet. Molluſque ſans forme conſtante, qui s'attache aux Huîtres, 1″ de diam.

INHAZARAS, q. du g. du *Fourmiller*, de la taille d'un Chien de gr. médiocre, couvert de poils n., longs de 4 à 5″ ; antér. tétradac., poſtér. pentadac. à ongles longs & pointus ; oreilles ſemblables à celles du Mulet, mais nues ; queue touffue, l. de 5″, ſemblable par le bout aux quenouilles des payſanes ; muſeau long & cylindrique. Cet animal ſe creuſe des terriers à 2 ou 3 iſſues. Il plonge, dans les fourmilieres qu'il découvre, une langue cylindrique qu'il allonge de 9 à 10″, & qu'il retire chargée de Fourmis. Cette indication incomplette, tirée de PURCHASS par ZIM., paroît déſigner une eſp. de Fourmiller différente de celles que j'ai décrites à ce mot. Si l'on veut abſolument que ce ſoit une de celles que l'on connoît, je ne m'y oppoſerai pas ; mais on ſera toujours obligé de voir, dans cet animal qui habite la côte de Zanguebar, une nouvelle preuve de ce que j'ai déja dit au mot *Fourmiller*, que les animaux de ce g. ne ſont point particuliers à l'Amérique comme BUF. le prétend.

INQUISITEUR, (l') i. On nomme ainſi 2 inſectes, l'un eſt le 2e. Stencore, l'autre le 5e. Bupreſte.

INSECTE HONTEUX, q. Dans le voyage du P. TACHARD c'eſt le Pangolin.

INSECTE { *deſtructeur*, *dévorant*, *perçant* } i. Terme.

INSIRE, q. Vanſire.

INTERPRÈTE, o. Tourne-pierre.

JOCASSE, o. Draine, 2e. Grive.

JOCKO, q. Petit Orang-outang. *V.* Singe.

JODELLE, o. Foulque.

JOL, c. Buccin d'AD. fort ſemblable au Barnet, mais n'ayant que 8 ſpires & 4‴ de l.

JONC MARIN, zo. eſpece de Pennatule. *V.* ce mot.

JONQUILLE, (la) i. 192e. Phalène.

IOTA, i. 125e. Phalène.

JOTAVILLE, o. Alouetre huppée d'Italie.

JOUA, o. Selon l'hiſtoire générale des voyages c'eſt un o. d'Afrique de la gr. d'une Alouette qui pond ſur terre dans les lieux les plus fréquentés, ſans que les ſuperſtitieux negres oſent toucher aux œufs ni aux petits.

JOUFLU, (le) p. C'eſt ſuivant RU. un p. d'Amboine qui a la levre ſupér. très-épaiſſe ; robe jaune tachetée de blanc éclatant ; eſtimé quoiqu'aſſez petit.

JOUGRIS, o. 9e. Grêbe.

JOURET, c. Came d'AD. à coquille fort épaiſſe, édentée, ſans ſtries, & d'un beau poli, l. de 20‴ ſur 30 de large ; ſommet fort applati, placé vers le quart de la largeur.

IPÉCAGUACU, o. Canard muſqué du Bréſil.

IPÉCU, o. du Bréſil décrit par MARC, eſp. de Pic qui ne paroît être aucun de ceux qui ſont décrits dans BUF., gr. d'un Pigeon, habitudes, pieds & bec des Pics ; tête rouge avec une pet. aigrette ; cou noir marqué de chaque côté par une ligne longit. blanche qui va s'étendre juſque ſur le dos qui eſt n. ; ailes ſupér. toutes noires infér. blanches ; queue n. ; ventre & cuiſſes variés de n. & de blanc.

IPÉRAQUIBA, *Ipéruquiba*, *Ipéruquique*, p. Sucet.

IPS, i. g. deſtiné dans GEER à des eſp. de *Dermeſtes* qu'il juge tenir des vrais Dermeſtes & des *Scarabés*. Tête ronde un peu baiſſée ; ant. briſées terminées par un bouton ; ventre & corcelet cylindriques, celui-ci boſſu ; tarſes à 4 art. ſans broſſes.

IPS TYPOGRAPHE ; velu, brun, à étuis cannelés, coupés obliquement vers le derriere par un plan qui forme une arrête ſur le contour de laquelle les cannelures des étuis forment des dentelures. Cette coupe bruſque des étuis donne à cet animal l'air extraordinaire

d'un l. qu'on vient de couper en 2, d'autant plus que ſon corcelet eſt preſque auſſi l. que ce qui reſte des étuis. On le trouve ſous l'écorce des pins & ſapins où il ſe fait des ſentiers tortueux; l. 3, lar. 1. Il y en a de beaucoup plus pet. qui lui reſſemblent aſſez d'ailleurs, & que l'on a nommés *Ips micrographes*, *Ips polygraphes*.

Ips d'Eustache; d'un n. luiſant, à p. concaves; pattes d'un brun rouſsâtre; tête baiſſée ſous le corcelet; corps ovale, convexe & très-élevé; pattes & ant. rouſsâtres; un peu plus gr. qu'une groſſe Puce. GEER en a reçu un gr. nombre de Surinam dans un agaric.

IPSIDA, o. *Martin pêcheur* ſimplement dit.

ISABELLE, p. 1er. Chien de mer de BROUS. ainſi nommé de ſa couleur. Il approche fort de la *Rouſſette*, mais il a la tête plus plate & la 1re. dorſale à l'aplomb des ventrales. Corps un peu applati; tête courte, large & déprimée; 6 rangs de dents courtes, triang. pointues, accompagnées, chacune, d'une pet. à ſa baſe; gr. narines également éloignées du bout du muſeau & des yeux; trous des tempes ronds & aſſez grands; dorſales preſque quarrées, la 1re. à l'aplomb de l'anus; gr. pector. ſous le 1er. évent; ventrales autour de l'anus ſans ſe réunir; queue en 2 lobes; peau d'un roux cendré ſemé de noirâtre & chagrinée, ſur-tout ſur le dos. On l'a pris vers les côtes de la nouvelles Zélande, & BROUS. l'a décrit le premier.

ISANA, o. que l'on dit être un Étourneau du Mexique.

ISATIS, q. des pays froids qui paroît tenir du *Renard* & du *Chien*. Il eſt plus pet. que le Renard, il ſe creuſe un terrier, & ſe procure ſa nourriture comme lui. Il a ſa queue, un peu raccourcie cependant, mais peut-être plus fournie, & il a, ſelon BUF. la tête du Chien. La geſtation de la femelle a la même durée que celle de la Chienne, & leurs portées ſont à-peu-près les mêmes. Sa voix tient de l'aboiement du Chien & du glapiſſement du Renard. Il tient à ſa femelle, comme le Chien, dans l'accouplement. Son poil eſt l. liſſe & doux, blanc dans quelques individus, d'un cendré bleuâtre en d'autres, & la peau de ſa mâchoire infér. eſt n. & nue. Il a les pi. courts & velus du Liévre. Il habite ſurtout les lieux montueux & découverts, mais fort au nord il eſt très-rare ſelon FABR. Il vit dans des terriers par paire, ou par 2 paires, & ces terriers ont 8 à 10 iſſues, & ils ſont jonchés de mouſſe. ZIM. qui a vu cet animal vivant à Péterſbourg aſſure que c'eſt un vrai Renard.

ISIS, zo. Dans PAL. c'eſt le 9e. g., & il renferme les *Coraux*. C'eſt un polypiage analogue aux *Gorgones*, arboreſcent comme elles, comme elles compoſé d'une ſubſtance intermédiaire dure & lamelleuſe, extérieurement ſtriée, & d'une ſubſtance corticale molle, qui renferme les cellules ou ſquelettes particuliers des Polypes. Mais la ſubſtance intér. qui eſt cornée dans la Gorgone eſt pierreuſe dans l'Iſis. Sa ſurface extérieure eſt ſillonée par les demi-canaux des cellules, & ſa fracture tranſv. montre les canaux entiers. Il n'y a que l'eſpece nommée par excellence *Corail*, c. à d., le *Corail rouge*, dont la ſubſtance intér. ſoit pleine & ſolide. Dans les autres elle eſt comme diviſée en ſegmens par une ſubſtance ou cornée, ou cartilagineuſe, ou criblée de pores. L'écorce des Iſis n'eſt molle que dans la mer, ou quand elle eſt nouvellement tirée. Elle paroît alors cartilagino-charnue, mais poreuſe. Outre ſes pores elle a des cellules qui répondent aux orifices des calices qu'elle préſente, & dans leſquels on voit ſouvent paroître l'animal; eſpece de *Polype* auquel ſes tentacules donnent une forme radiée, car il ne montre que le haut de ſon corps. PAL. en décrit 4 eſpeces: la 1re. & la principale eſt le *Corail*. V. ce mot.

Isis dichotome, haute de 6″ au plus. Pluſieurs pet. troncs ſortent de la même baſe; ils ſont bifurqués dès leur naiſſance, & leurs rameaux ſont entre-mêlés & réunis çà & là. Chaque tige & chaque rameau eſt compoſé d'articles aſſez longs, un entre chaque bifurcation, tous pierreux, demi-tranſparens, de couleur de chair, finement ſtriés en-dehors; les genoux formés à chaque articulation, un peu gonflés, cendrés & d'une ſubſtance coriace. L'écorce eſt d'un cinabre pâle; elle eſt mince, friable, ſemée de petits calices qui la percent & qu'elle ne recouvre pas. Ces calices ſont ſerrés & nombreux au h. des branches, plus clair-ſemés ſur le tronc, & nuls dans ſa partie baſſe. Dans l'Océan Indien.

Isis ocracée, eſpece de faux-corail rouge & plein; tige ſouvent très-gr.; troncs preſque verticaux, rameaux nombreux, rarement ſerrés l'un contre l'autre. La ſubſtance de ce faux-corail eſt percée de pet. vaiſſeaux longitudinaux. Elle eſt diſpoſée par art. courts ſoudés l'un à l'autre dans l'ancien tronc, en ſorte qu'il ne paroît plus que d'une piece, quoique ſes parties ſoient ſimplement réunies

par une matiere friable. L'écorce eſt mince ; & d'un rouge encore plus foncé que la ſubſtance propre du Polypier, & elle eſt, d'un côté, criblée de pores à ouvertures étoilées ; mais elle eſt bien difficile à conſerver. PAL. regarde comme une variété de cette eſp. un faux-corail qui n'en differe que par ſa plus gr. denſité, ſa couleur blanche, la dureté & la couleur orangée de ſon écorce. L'Océan Indien fournit de ces polypiages qui ont plus de 2″ de diam. & 3′ de long.

Isis hippurite. Cette eſpece, tantôt baſſe, tantôt h. de pluſieurs pieds, offre un tronc à rameaux alternes & fort branchus, compoſés d'articles cyl. de différentes longueurs, à ſtries longit. tortues & quelquefois rameuſes. Ces articles ſont réunis en une ſeule maſſe dans le tronc ; dans les branches ils ſont rétrécis vers les ligamens qui les aſſemblent ; ils ſont plus blancs que dans le tronc, & les ligamens ſont d'une ſubſtance en partie carnéo-cartilagineuſe, & en partie coriace & fibreuſe. L'écorce de ce faux-corail eſt épaiſſe, ſéche ; elle eſt d'un gris ſale ; elle eſt liſſe, ſemée de pores à orifices peu ſaillans & obliterés, rangés en quinconce. Outre ces pores viſibles elle en a une multitude d'autres longitudinaux & tranſverſaux qui la criblent & la rendent légere & friable. Dans preſque toutes les mers.

ITAIARA, p. Juruucapéba.

ITALIENNE, (l') i. Mante.

ITING, o. Goulin.

ITIRANA, o. Rouge-gorge du Bréſil.

IVOIL, p. 1er. Atérine.

JUBARTE, cét. Par le peu qu'en dit M. ANDERSON, il paroît que c'eſt une Baleine auſſi l. mais moins groſſe & plus agile que celle du Groënland.

JUDELLE, o. Foulque.

JUIF, { o. Martinet noir. / p. Marteau.

IULE, i. 15e. aptere de GEOF. qui paroît offrir le dernier anneau de la chaîne que forment les inſectes & qui ſemble les réunir aux Vers dont il ſe rapproche par la multitude de ſes pattes dont le nombre eſt toujours au-deſſus de cent. Plus le nombre de petites pattes eſt grand dans un animal, plus il marche lentement & d'une maniere qui a du rapport à celle dont les Vers rampent. Auſſi les Iules ont-ils beaucoup de lenteur dans leur mouvement progreſſif. Antennes à 5 articles ; corps cylindrique ; peau dure & cruſtacée que recouvre une multitude d'anneaux dont il eſt compoſé. Cet inſecte ſe roule ſouvent en ſpirale où il forme divers cercles, comme les Serpens, par ſes plis & replis. En naiſſant il n'a que 6 pattes & 7 à 8 anneaux ; ainſi il ſubit une vraie métamorphoſe.

1. L'*Iule à* 200 *pattes*, l. 5, lar. ¼, aux environs de Paris où GEOF. l'a obſervé ; GÉER l'a vu en Suéde l. de 16‴ ; corps n. comp. de 50 anneaux liſſes ; ſous les pierres & dans la terre.
2. *I. à* 240 *pattes*, l. 10, cendré, liſſe, & comp. de 60 anneaux ; ant. très-courtes ; en ce pays.
3. *I. des Indes*, l. 3 à 5″ ; 220 pattes ; corps brun, un peu luiſant, parfaitement cylindrique ; pattes rouſſes. GÉER.

JULAN, c. Pholade d'AD. à 5 pieces fort inégales & aſſez minces dont les 2 principales ſont les battans & forment une c. à peu-près cylindrique, large d'1″ & profonde de 6‴. Chaque battant, & la c. entiere, vus de côté, paroiſſent un rhombe à faces coupées, chacune, par un ſillon en 2 parties preſque égales, cannelées en bas, & cannelées & contre cannelées en haut comme une lime. Des 3 autres pieces 2 ſont près de 3 fois plus courtes que les battans, bien plus minces & preſque triangulaires, & la 5e. eſt preſque double de ces 2 en longueur, mais beaucoup plus étroite.

JULIE, i. 12e. Demoiſelle.

JULIENNE, p. Lingue.

JUMART, q. Animal produit par l'accouplement du Taureau & de l'Aneſſe, & alors on le nomme *Bif*, ou du Taureau & de la Jument, & alors on le nomme *Baf*. La réalité de l'un & de l'autre eſt révoquée en doute par BUF. & par ERX. Cependant il me ſembleroit dur de rejeter certains faits qui paroiſſent l'établir. M. DE BOMARE parle d'un Bif mâle & d'un Baf femelle venus de Dauphiné à l'Ecole Vétérinaire de Paris en 1767. Il décrit le 1er. comme couvert d'un poil de Bœuf alezan, ayant ſur le front 2 boſſes au lieu des cornes du pere, la mâchoire infér. plus l. de 2″ que la ſupér., le muſle du Taureau, ſa taille, ſa conformation, ſa queue, & les genoux rapprochés comme ceux du Veau. Il dit le Baf ſemblable à une pet. Mule, excepté que ſa mâchoire infér. eſt beaucoup plus l. que la ſupérieure. J'ignore quel fond l'on peut faire ſur ces ſortes de faits, parce qu'on peut toujours former des doutes ſur l'eſpece du pere. Ces doutes ſont aſſez naturels, BUF. aſſurant que de prétendus Jumarts qu'il avoit

fait venir du Dauphiné & des Pyrénées ſe trouverent de vrais Bardeaux, ſoit à l'inſpection, ſoit à la diſſection. Cependant ſi ces doutes peuvent s'appliquer au Baſ indiqué ci-deſſus, & ſi ſon indication même les favoriſe, il paroît impoſſible d'en dire autant du Biſ. Le *Baſ* dont M. DE BOMARE parle encore comme vu à l'Ecole Vétérinaire de Lyon, paroît dans le même cas; d'autant plus que pour lui on peut joindre aux caracteres extérieurs les caracteres intérieurs fournis par une anatomie comparée fondée ſur la diſſection qu'en a fait M. BOURGELAT.

JUMENT, q. femelle du Cheval. *V.* ce mot.

JUNCO, o. tantôt Rouſſerole, tantôt Alouette de mer.

JUNON, i. 24e. Staphylin. C'eſt auſſi un Papillon de Surinam à ailes dentelées fort oblongues, noires au milieu, & bordées de blanc, les inférieures noires en-deſſous & tachetées de fauve & d'argent. FAB.

JUPATIIMA, q. Sarigue.

JURAKUA, r. Nartaruga.

JURUCO, o. Guêpier.

JURUCUJA, r. Tortue Mydas. *V.* Mydas.

JURUUCAPÉBA, p. ſaxatile du Bréſil, du g. des *Tourds*, l. de 7 à 8″, large de 3; gueule aſſez ouverte, très-pet. dents, iris rouge; pector. quarrées, ventrales réunies, dorſale preſque longit. & compoſée; pet. anale près de la caudale qui eſt quarrée; pet. écailles très-liſſes; dos rouge, ventre blanc tacheté de rouge ainſi que les côtés où il ſe trouve, de plus, du noir; nageoires n. & rouges; chair eſtimée. MARC.

JUSCLE, p. Mendole.

JUSTINE, i. 11e. Demoiſelle.

JYNX, o. Torcol.

IZQUEPOLT, q. On dit que c'eſt une eſp. de Renard des Indes très-puant.

IX, i. 133e. Phalène.

IXION, i. Sphinx de Surinam; ailes ſupér. variées de bleu, de n. & de brun avec 3 points blancs; les infér. n. & bordées de blanc; corcelet brun, ventre barbu & bleuâtre; derriere rouge. FAB.

K

N. B. *Cherchez par le* C. *les articles qui ne ſe trouveront pas par le* K.

K A C

KAABE, q. Phoque.

KABASSOU, q. Tatou à 12 bandes.

KABO, q. Hyene.

KACHIN, c. Sabot d'AD., l. de 8‴, un peu plus large, coupé preſque horiſontalement dans ſon extrémité ſupérieure; à ſpires peu renflées, mais relevées de 2 rangs inégaux de tubercules.

KACHO, p. alép. à tête très-l. & plate, bec recourbé, dos n. & vert, ventre blanc, que l'on dit très-abondant dans la mer du Kamtſchatka, dont les habitans le font ſécher pour en faire du pain.

KAJOU, q. Pinche, ou autre quadrumane à l. queue du pays des Amazones.

KAKATO, *Kakatoès*, o. Catacoüa.

KAKERLAQUE, i. V. Blatte.

KAKONGO, p. de rivieres du Congo, ſelon l'hiſtoire gén. des voyages qui, ſans le décrire, ſe borne à dire qu'il a la forme du Saumon, que ſa chair n'eſt pas rouge, mais extrêmement graſſe, & que cependant il eſt ſi eſtimé qu'on eſt obligé de le réſerver pour le Roi.

K A L

KAKOPIT, 5e. Colibri, dit *Brin-bleu*.

KALAN, c. Pourpre d'AD. à canal évaſé, c. très-épaiſſe & peſante, ayant juſqu'à 9″ de l. ſur 4 à 5 de large, à 11 ſpires aplaties, ou même creuſées dans leur milieu & marquées, au bas, d'un rang de boutons; ouverture en parallélograme étroit, 4 fois plus l. que large, ſupér. terminée par un canal cylindrique. On prétend que l'opercule de ce coquillage reſſemble à celui de la Pourpre des anciens, que l'animal vivant, cette partie ſent le *Caſtoreum*, & qu'on lui retrouve la même odeur quand on le brûle long-tems après la mort de l'animal.

KALISON, c. Lépas du même à c. demi-ovoïde compoſée de 8 feuilles en recouvrement. C'eſt un de ces *Oſcabrions* qu'on a nommés *Punaiſes de mer*; l. 3‴. *V.* Oſcabrion.

KAMAN, c. Pétoncle d'AD. dont on a peine

à ſe procurer les 2 battans. Sa c. eſt très-mince, tranſparente, preſque ronde, ou même ſphérique, ayant juſqu'à 3 ou 4″ de diamettre. Chaque valve eſt une calotte profonde, à 18 larges cannelures en rayons, dont les 11 plus baſſes ſont relevées chacune d'une côte triang. tranchante, haute de 3‴, creuſée en canal; les 7 autres de l'extrémité ſupér. ſont relevées d'une crête. Toutes laiſſent entre elles des ſillons applatis dont les 5 premiers, qui ſéparent les cannelures de l'extrémité ſupérieure, ſont fauves, tout le reſte étant blanc. A l'intérieur, chaque battant a 22 ſillons larges qui vont de leur bord au fond de leur ſommet. C'eſt la *Conque ſphérique* & le *Cœur de bœuf* d'ARG.

KAMBEUL, c. Limaçon terreſtre du même, l. de 4″, large de 18‴, en ovoïde obtus, arrondi à ſon extrémité ſupér. & pointu au ſommet; mince, à 10 ſpires peu renflées; levre droite mince & tranchante, la gauche arrondie; c'eſt un *Buccin* d'ARG. L'animal eſt hermaphrodite du 2e. g. & a les parties ſexuelles entre les 2 cornes.

KANICHI, *Kamouki*, o. Anhima.

KANDAR, o. Anhinga.

KANGUROO, q. 4e. Gerboiſe.

KANKAN, q. Civette.

KAPASSA, q. On dit que c'eſt une Vache ſauvage de l'Angora.

KARA, o. Arau.

KARAISCHE, p. de l'Elbe & autres rivieres, du g. de la *Carpe*, proportionellement plus large que la Carpe ſimplement dite, mais beaucoup plus petit. Dos brun, ventre d'un blanc rougeâtre, pector. violettes, les autres nageoires jaunâtres bordées de gris; caudale quarrée; un rang de dents à chaque mâchoire; lig latér. droite. D. 21. P. 13. V. 9. A. 10. ſelon BLOCH, ſous le nom de *Caraſſin*.

KARARONIMA, o. Toucan.

KASTOR, q. Civette.

KATRACA, o. du Bréſil & de la Guiane du g. des *Hoccos*. BRIS. l'avoit rangé parmi les Faiſans qui chez lui ſont du même g., & BUF. l'avoit mis à leur ſuite; mais MAUD. ayant eu occaſion de mieux connoître cet o. le met au nombre des Hoccos. Il tient aux Faiſans par ſon bec, ſes pieds & la l. de ſa queue. Mais il en differe, ſelon l'obſervation de ce Naturaliſte, en ce que cette queue n'eſt ni étagée, ni comp. de plumes étroites & pointues; au contraire elles ſont fort larges & s'élargiſſent encore vers leur extrémité qui eſt arrondie. Il a ſur le derriere de la tête & le h. du cou une huppe mobile; il eſt de la taille d'une très-petite Poule; tête & h. du cou d'un brun-roux; bande longit. d'un blanc-ſale ſur la gorge; bas du cou, poitrine & dos d'un brun lavé légérement d'olivâtre; ventre d'un gris un peu fauve; queue l. d'1′, large & pendante; ailes courtes, vol peſant; voix extraordinairement forte, qu'il fait ſur-tout entendre, à la pointe du jour, par des cris répétés qui ſemblent articuler ſon nom. Les longs détours que fait ſa trachée-artere ſeulement couverte de la peau, avant d'entrer dans ſa poitrine, ſont ſans doute la cauſe de cette force de voix inſolite. Cet o. eſt granivore & frugivore; les petits, peu après leur naiſſance, quittent le nid, deſcendent ſous les arbres des forêts où ils vivent, la mere les conduiſant comme une Poule mene ſes Pouſſins, grattant la terre pour leur trouver des v. & des i. L'Oiſeau adulte quitte les bois le ſoir & le matin pour aller chercher à vivre. Pris jeune, il devient exceſſivement familier. MAUD.

KAYOURORÉ, q. Macaque blanc.

KELTREU, o. Tréguel.

KENLIE, q. Chacal.

KÉRATOPHITE, zo. g. factice de Polypiages en arbriſſeaux plus ou moins rameux comme les Corallines, mais dont l'intérieur eſt compoſé de ſubſtances qui tiennent de la corne & de la pierre. Ces ſubſtances y ont chacune leur place. La tige, qui paroît d'abord compoſée de fibres longit. allant de la baſe du tronc à l'extrémité des branches, conſiſte réellement en petits tubes dont les parois ſont comprimées & unies les unes aux autres. Ces tubes ſont placés circulairement autour du centre de la tige comme les anneaux circulaires du bois dans les arbres. Cette partie eſt de ſubſtance cornée, & ceux qui l'ont appellée ligneuſe ne l'ont fait qu'à cauſe de l'analogie. Elle eſt environnée d'une écorce calcaire, mais qui donne encore au feu une odeur de corne, auſſi n'eſt-elle pas une pure concrétion pierreuſe, mais l'ouvrage du Polype de la Kératophyte, & la loupe y montre l'aſſemblage régulier de ſes cellules; l'*Eventail*, le *Saule de mer*, &c. ſont des Kératophites.

KERKÉDAM, q. Rhinocéros.

KERMÈS, i. 9e. Hémiptere de GEOF. autrement dit *Galle-inſecte*. Trompe naiſſant du corcelet entre la 1re. & la 2e. paires de pattes; 2 ailes élevées dans les mâles; extrémité

extrémité du ventre garnie de filets ; femelle prenant la figure d'une graine ou petite gouſſe. La jeune femelle, avant d'avoir pris cette forme, reſſemble à un petit Cloporte. Elle a 2 antennes, 6 pattes, un corps poudreux compoſé de 5 anneaux, une trompe fort courte d'où naît un filet ſouvent très-long qu'elle enfonce dans l'écorce, & à l'extrémité du ventre 4 ou 6 filets blancs qui paroiſſent mieux quand on preſſe ſon corps. Après avoir couru ſur les plantes, ces femelles s'y fixent, vivent du ſuc que leur trompe, qu'elles y laiſſent alors inſérée, continue d'en tirer, groſſiſſant juſqu'à la taille d'un petit pois. Après la ponte, leur ventre, juſqu'alors gonflé, ſe détend, elles meurent & n'offrent plus à l'œil que la ſimple pellicule d'une graine, une eſpece de galle. Le mâle en naiſſant reſſemble à ſa femelle. Il ſe fixe ; ſa peau ſe durcit, ſous cette ſorte de coque il ſe métamorphoſe, en ſort inſecte parfait, petit, ailé, hexapode, rougeâtre, mais ſouvent poudré de blanc. Il a 2 gr. ailes blanches ; des filets blancs à l'extrémité du ventre, & entre eux une eſp. d'aiguillon. Avant ſa métamorphoſe, il avoit une trompe ; devenu inſecte parfait, il n'a plus que 2 petits mammelons. Peut-être ſuffiſent-ils à ſa nourriture, peut-être auſſi n'en a-t-il aucun beſoin, ne paroiſſant vivre que pour la réproduction. En effet, à peine métamorphoſé, il vole vers les femelles, paſſe & repaſſe pluſieurs fois ſur leur corps, car elles ſont aſſez grandes en comparaiſon de lui pour qu'il ſe promene ſur elles. Enfin celle ſur laquelle il s'agite ainſi entr'ouvre une fente qui eſt à ſa partie poſtérieure ; il y introduit ſon aiguillon, & peu de jours après elle pond des milliers d'œufs. C'eſt dans RÉAU. qu'il faut voir l'hiſtoire de ces inſectes pour en apprendre les curieux détails. La graine d'écarlate qui ſe trouve ſur le chêne-vert eſt une des eſp. de Galle-inſectes, & les pays étrangers en fourniſſent pluſieurs. Voici celle que GEOF. a trouvées en ce pays.

1. Le *Kermès des racines ;* il y forme un grain d'un brun-rougeâtre.
2. *Kermès des orangers*, appellé *Punaiſe* par les Jardiniers ; oblong, luiſant, brun, à 4 filets blancs ; mâle rare ; aux feuilles des orangers, citroniers & limons.
3 *K. de la clématite ;* plus gr., brun, à 4 filets.
4. *Kermès oblong du pêcher ;* mâle diptere de couleur de roſe ; ailes d'un blanc-gris bordé de rouge ; 4 filets ; femelle oblongue & brune.
5. *Kermès rond du pêcher ;* brun, à 4 filets.
6. *K. de la vigne ;* oblong, d'un brun de carelle avec un peu de duvet blanc ; 6 filets ; attaché non aux feuilles, mais aux branches ; mâle rare.
7. *K. du ſapin ;* rond, d'un marron foncé ; aux bifurcations des branches.
8. *K. de l'orme ;* ovale, d'un brun-clair, gros comme une graine de genievre.
9. *K. du tilleul ;* moins rond.
10. *K. du coudrier ;* encore plus plat.
11. *K. rond & brun du chêne ;* à peu-près comme le 8e.
12. *K. rond & panaché du chêne ;* fond jaunâtre à points n. & à raies n. tranſv.
13. *K. réniforme du chêne ;* brun.
14. K. *ovale & cotoneux du chêne ;* d'un brun-foncé, piqué de clair.
15. *K. cotoneux du charme ;* d'un rouge-brun, duvet blanc en-deſſous.
16. *K. cotoneux du néflier ;* il paroît le même.
17. *K. en écaille de Moule ;* l. & étroit ; ſur divers arbres.
18. *K. ovale de l'érable ;* applati, brun-clair ; bande longit. brune au milieu, & raies cendrées latérales ; au revers des feuilles de différens arbres.

KEVEL, q. Antilope du Sénégal, ſemblable à la 1re. eſp., mais plus pet., & ayant de plus gr. yeux ; cornes du mâle à anneaux plus profonds & plus nombreux, & latér. applaties au lieu d'être rondes. BUF. croit que ce pourroit n'être qu'une variété de la *Gazelle*.

KEVEU, o. Je ne peux me rappeller dans quel ouvrage de voyageur j'ai vu que c'étoit un o. du Chili que les Eſpagnols appelloient *Grive*, parce qu'il en avoit aſſez l'extérieur, mais qu'il n'en avoit ni les mœurs ni l'inſtinct, faiſant ſur les arbres des nids ſemblables à ceux de nos Hirondelles, mangeant la cervelle des petits oiſeaux & les œufs dans les nids, ayant un chant varié & mélodieux, & apprenant facilement à parler. Tout cela indique un Choucas, excepté le nid qu'aucun Choucas, je crois, ne conſtruit en terre.

KIANG-CHU, cét. pet. Marſoin qui entre dans les fleuves de la Chine.

KIANKIA, o. 7e. Papegai, dit *violet*.

KIELDER, o. Huîtrier.

KILAKIL, o. Perroquet vert à tête bleue de l'iſle de Luçon.

KILDIR, o. 5e. Pluvier.

KIKI, q. du Chili qui, (ſelon le même Voyageur que je n'ai pu nommer ci-deſſus,

au mot Keveu), a les jambes courtes & un peu la forme du corps du Crocodile, mais la queue du Renard, le corps couvert d'un poil fin, & qui eſt très-féroce; l. 1′ 8″. Les Voyageurs n'inſtruiſent pas quand ils donnent des indications auſſi incomplettes.

KIMBULA, r. Crocodile du Ceylan.

KINGALIK, o. *V.* les eſp. étrangeres rapportées aux Poules d'eau.

KINK, o. de la Chine qui paroît à BUF. faire la nuance entre le *Carouge* & le *Merle*, mais auquel MAUD. à qui il a été envoyé, trouve tous les caracteres du Merle. Plus pet. d'un tiers que le nôtre; tête, cou, h. du dos & poitrine d'un cendré qui eſt blanchâtre ſur la gorge, légérement teint de violet ſur la poitrine, plus fortement ſur le dos; ventre & bas du dos blancs; ailes variées de blanc & de n. à reflets d'acier; queue étagée, n. & griſe.

KINKAJOU, q. *V.* à la ſuite du Glouton.

KINKI, o. Poule dorée de la Chine, à couleurs variées.

KINKIMANOU, o. de Madagaſcar, du g. des *Gobe-mouches*, un peu plus pet. qu'un Merle; l. 8″ 6‴; chaperon noirâtre, manteau cendré, ventre plus clair; ailes variées de noirâtre & de cendré; bec n. crochu & peu fort; ſoies courtes ſortant des angles de ſa baſe; gros pieds d'un plombé noirâtre.

KINKIN, o. Nom & cri du 4ᵉ. Jacana, ſurnommé *Péca*.

KINYU, p. Dorade Chinoiſe.

KIOLO, 2ᵉ. eſp. étrangere rapportée au Râle.

KISET, c. Nérite d'AD., l. de 6‴, à 3 ſpires plattes qui forment un ſommet plat, la 1ʳᵉ. ayant 20 ſtries; levres liſſes.

KIVITE, o. Vanneau.

KLIPDAS, q. Cavia du Cap.

KLIPPSPRINGER, ou *Sauteur des rochers*, q. du g. des *Antilopes*. C'eſt un animal du nord du Cap, de la gr. de notre Chevre, mais beaucoup plus h. ſur jambes, très-léger, faiſant, parmi les rochers & les précipices, des ſauts étonnans pour échapper aux Chaſſeurs; tête arrondie, d'un gris-jaunâtre marqué de n.; gr. larmiers; oreilles aſſez l. & larges, mais pointues; cornes dr., l. de 5″, preſque toutes liſſes; femelle ſans cornes; poil qui ſe détache aiſément, aſſez l., blanc à ſa racine, brun au milieu, d'un jaune griſâtre vers le bout, & dont on ſe ſert dans le pays pour faire des matelats & des jupons piqués; queue très-courte; pi. & oreilles couverts de poils blanchâtres; chair très-eſtimée. BUF. d'après MM. FORSTER.

KNORCOQ, o. du Cap. de la gr. d'une Poule, à bec court & noir, huppe noire, plumage varié de rouge, de blanc & de cendré, ailes courtes, jambes jaunes, vivant ſolitaire; ponte de 2 œufs dans les buiſſons; cri à l'approche de l'homme; chair aſſez bonne & cependant peu eſtimée. On ne voit pas pourquoi BRIS., d'après cette deſcription incomplette, rapporte cet o. à la Peintade.

KNOT, o. Canut.

KOB, q. du g. des *Antilopes*, autrement dit *pet. Vache brune du Sénégal*, à peine de la taille du Daim, à cela près fort ſemblable au *Koba*, excepté que ſes cornes l. d'1′, au lieu d'être en lyre, ſont écartées au milieu & voiſines au bout comme à la baſe; criniere & broſſes du Koba, tache blanche triang. ſur le front.

KOBA, q. du même g., autrement dit *grande Vache brune du Sénégal*; taille du Cerf; dos d'un brun-roux, ventre blanc-ſale, queue n. l. d'1′, garnie de l. poils; pet. criniere; l. broſſes aux genoux; cornes des 2 ſexes l. de 20″, à baſe annelée, le milieu ſtrié longit., le bout liſſe; tête & oreilles l.; ſans larmiers.

KOBERRA-GUYON, r. Crocodile de Ceylan, moins gr. & moins dangereux, dit-on, que la plupart des Crocodiles, paroiſſant ne chercher à épouvanter ſes ennemis que par les coups de ſa queue.

KOKOB, r. Serpent du Mexique, l. de 3′, tout noirâtre, dont la morſure eſt ſuivie des mêmes accidens que celle de l'Hémorrhoïs.

KORIN, q. Corinne, 21ᵉ. Antilope.

KOULAN, q. Onagre. *V.* Ane.

KOUPARA, q. Crabier (Chien).

KOURI, q. 3ᵉ. Pareſſeux.

KOUXEURY, p. de lac de l'iſle de Cayenne & de la Guiane, dont l'os du palais ſervoit de rape & de lime aux habitans; c'eſt, dit-on, un p. du g. du Merlan.

KROHALI, o. Canard du Kamtſchatka.

KUMRAH, q. que l'on dit réſulter de l'union de l'Ane & de la Vache; on ajoute qu'il eſt ſans cornes, & ſolipede, qu'il a la queue, la peau & la tête de la Vache au défaut de cornes près. Le Dᵗ. SHAW dit l'avoir vu en Barbarie.

KURBATOS, o. du Sénégal dont pluſieurs Voyageurs parlent ſans le décrire; c'eſt un o. pêcheur, de la taille d'un Moineau, à plumage varié, à très-l. bec intérieurement dentelé, ſe balançant avec une légéreté & une vîteſſe étonnantes près de la ſurface

de l'eau pour attraper de petits poiſſons. Il eſt du nombre des o. qui ont l'inſtinct de mettre leur couvée à l'abri des incurſions des Singes & des Serpens en ſuſpendant leur nid comme un luſtre au bout d'une branche flexible ſur laquelle ces animaux ne pourroient ſe ſoutenir. Ces nids ſont de terre gachée avec de la mouſſe & des plumes, & aſſez ſolides pour s'entrechoquer impunément quand le vent les agite. Sans ces nids & ſans le bec très-l. on pourroit croire que cet o. eſt un Martin-pêcheur, mais celui-ci ne conſtruit pas ſon nid avec tant d'art, & n'a qu'un l. bec non dentelé.

KUTGEGHEF, o. 2e. Mouette.

L

LAB

LABARIN, c. Pourpre d'AD. à canal court, échancré & ſimple, coquille épaiſſe & preſque ronde; l. de 23‴, large de 17; à 5 ou 6 ſpires, la 1re. à 4 rangs de mammelons enfermés entre 2 gros bourlets.

LABBE, o. 101e. g. de BRIS. ſous le nom de *Stercoraire*, compoſé d'Oiſeaux maritimes palmipedes tétradac. à 3 antér.; jambes avancées vers le milieu du corps & plus courtes que lui; bec preſque cyl. & ſans dentelures, le bout de la mandibule ſupér. crochu, & celui de l'inſér. arrondi; le bas des jambes nu, les 2 doigts latéraux garnis d'une pet. membrane extér. & longitudinale. Le nom de *Stercoraire* eſt venu à ces o. de ce qu'on ſe figuroit qu'ils mangeoient la fiente que rendent tout en volant les *Mouettes* qu'ils ont coutume de pourſuivre; mais on ſait aujourd hui qu'ils ne les pourſuivent que pour leur faire dégorger le poiſſon qu'elles ont pris, & ils ſont ſi adroits & ſi maîtres de leur vol, qu'ils réuſſiſſent à l'attraper avant qu'il tombe à l'eau. Longues ailes & plumage épais des *Goëlands* & des *Mouettes*.

Le *LABBE*; l. 17″, vol 42; plumage d'un brun ſombre un peu éclairci en-deſſous; bec & pi. noirs. Quelquefois les coups de vent pouſſent cet o. ſur nos côtes.

L. à l. queue; beaucoup plus pet. que le précéd.; les 2 plumes intermédiaires de la queue très-l. & étroites, les latérales décroiſſant vers l'extérieur; tête n., bas des joues, gorge, devant du cou & poitrine très-blancs; le reſte d'un cendré plus foncé ſur le dos que ſur le ventre; en Sibérie.

L. rayé. BUF. le regarde comme la femelle du précédent, mais MAUD. penſe que c'eſt plutôt la femelle ou un jeune du 1er. Labbe, étant de la même taille, & n'en différant que par quelques bandes de taches tranſv. d'un gris-ſale & rouſsâtre.

LAG

LABRE; p. C'eſt le g. des *Tourds*.

LABYRINTHE, zo. Madrépore dont la principale différence, relativement au *Méandrite*, conſiſte dans des anfractuoſités plus grandes, en une ſubſtance plus compacte, dans les lames des étoiles plus épaiſſes, & dans les centres même des étoiles qui ſont eux-mêmes garnis de lames diſpoſées en petites étoiles.

LACERT, p. Lézard, n°. 2.

LAGADEC, p. Pilonneau.

LAGAR, c. Nérite d'AD., l. d'1″, à ſommet pointu formé de 3 ſpires également renflées, dont la 1re. porte 30 ſillons.

LAGOPEDE, o. *Gélinote blanche* de BRIS. C'eſt un Oiſeau des hautes montagnes, ſur-tout des pays froids, l. de 15″, vol 24. Bec n. & court, mandibule ſupér. un peu arquée. Le mâle a une raie n. de chaque côté du bec au-delà de l'œil. Celui-ci eſt entouré d'une membrane charnue, feſtonnée & d'un rouge vif. Excepté quelques pennes, le plumage de cet o. eſt blanc en hiver, & ſes cuiſſes, ſes jambes & ſes doigts même ſont garnis d'un duvet long & épais qui ſe replie en-deſſous, qui a l'air de poil & que BUF. paroît avoir pris pour du poil. En été le plumage eſt n. mêlé de roux & de blanc; le duvet des jambes eſt moins épais qu'en hiver, & il eſt d'un gris-rouſsâtre. Cet o. eſt pulvérateur; il vole peſamment, mais court légérement. Il paſſe l'hiver, en familles de 6 à 12 individus, ſur les montagnes où il vit de baies, de boutons, de chatons, de jeunes pouſſes & d'inſectes. Hors le tems du repas, il ſe tient dans la neige, reſtant tranquillement dans les trous qu'il s'y pratique. Au moins de Juin commence la pariade; chaque paire ſe creuſe en terre un trou où la femelle dépoſe 8 à 10 œufs d'un gris-rouſsâtre tacheté de noir. Incubation de 3

ſemaines pendant leſquelles le mâle ne quitte la couveuſe que pour aller lui chercher à vivre; Alpes, Pyrénées, Suéde, Sibérie, Canada. C'eſt d'après MAUD. que j'ai rédigé cet article dont il attribue le fond à Mr. de la PEIROUZE, & c'eſt d'après eux auſſi que je réunis l'*Attagas* & le Lagopede que BUF. avoit décrits d'après tous les Auteurs comme 2 Oiſeaux différens.

LAGOPEDE DE LA BAIE D'HUDSON, plus gr. que le précédent. Son ventre reſte blanc même en été, & ſon dos a de larges taches orangées. Cependant MAUD. penſe que ce peut n'être qu'une variété cauſée par le climat. J'imagine qu'il faut penſer de même de l'Oiſeau décrit par FABR. ſous le nom de *Tétras-lagopede* du Groënland, qu'une faute d'impreſſion, ſans doute, lui fait dire pentadactile, qui n'eſt guere plus grand qu'un Pigeon, & dont les Groënlandois mangent la chair crue, & les inteſtins même avec ce qu'ils contiennent.

LAICHE, v. Lombric.

LAIE, q. femelle du Sanglier.

LAITEUSE (la), i. 51e. Phalène.

LAITUE, c. Chicorée.

LAKTAK, q. 6e. Phoque ſans oreilles externes.

LAMA, q. du g. du *Chameau*, dont on a fait le nom ſous-générique d'une famille factice d'animaux biſulces ruminans couverts de laine ou d'un poil ſemblable à la laine, & ayant un l. cou. Les animaux de cette famille prouvent combien il faut peu multiplier les caracteres des g. quand on ne veut pas les faire contrarier par les eſpeces que l'on peut d'ailleurs être appellé à y admettre. LIN. BRIS. & ERX. donnent au g. du Chameau 6 inciſives infér. & cependant le *Lama* n'en a bien certainement que 4, & il en eſt peut-être de même du Paco & de la Vigogne.

LE LAMA. Cet animal a la forme d'un petit Chameau, mais en beau, car il n'a point de boſſe ſur le dos, & à nos yeux il paroît mieux proportionné. Il eſt de la h. d'un gros Ane, mais beaucoup plus long, ſon cou ſeul ayant environ 3′. Sa tête toujours haute reſſemble aſſez à celle d'un Poulain, mais ſes oreilles ont 7″ de l. & ſes yeux n. ſont grands & vifs. Son dos eſt couvert d'une l. laine de couleur de muſc un peu vineux; elle eſt un peu noirâtre ſur la tête, le cou & les cuiſſes, & aſſez courte ſur le ventre. Il a une queue courte & ordin. relevée; ſes genoux antérieurs ſont gros. Il vit également dans les lieux chauds & froids (quoiqu'on ait communément écrit le contraire), & ſon ſéjour ſur les Cordilieres en eſt la preuve. L'eſpece preſque entiere eſt aujourd'hui réduite en domeſticité. Dans l'Amér. Eſpagnole elle ſert de monture & de bête de ſomme comme nos Anes. Cet animal n'a ni trot, ni galop, mais un pas aſſez vîte & en même tems très-doux, & ſa laine eſt d'un produit conſidérable; l. 5′ 5″, h. 3′ 6″.

LE PACO, ou *Alpaca*, autre eſp. des mêmes pays, plus baſſe ſur jambes & plus large de corps que la précédente; laine plus fournie, plus fine & plus eſtimée. Cet animal eſt reſté libre & ſauvage; il fréquente la Vigogne ſur les Cordilieres.

LA VIGOGNE, beaucoup plus pet. que le Lama; plus légere, montée ſur des jambes plus menues; laine encore plus fine. Ces animaux vivent en troupes nombreuſes au ſommet des montagnes, ne deſcendant dans des vallons encore fort élevés que pour paître. Ils ſont timides & fugitifs, mais ſans ruſe, & les Chaſſeurs en détruiſent une exceſſive quantité pour avoir leur laine que l'on pourroit, ſans beaucoup plus de peines, ſe procurer en les laiſſant vivre; auſſi l'eſpece devient-elle de jour en jour plus rare; l. 4′ 5″; h. 2′ 6″. La Vigogne eſt moins facile à apprivoiſer que le Lama; elle eſt plus colere; elle cherche à mordre & elle crache ſouvent au viſage; car, quoique ne buvant pas, elle a toujours une grande abondance de ſalive. Oreilles droites, l. & pointues; la plus grande partie du pélage d'un brun-rougeâtre un peu vineux, le reſte iſabelle; menton & ventre blancs; laine de la poitrine l. de 3″, ailleurs d'1 ſeulement, excepté au bout de la queue. Les divers renſeignemens que BUF. a reçus ſur ces animaux à l'époque de ſes ſupplémens, établiſſent ainſi l'hiſtoire de cette famille à laquelle il n'avoit d'abord donné que 2 eſp. confondant en une le Paco & la Vigogne, & LIN. & ERX. ont fait de même, ainſi que BRIS. Ces 3 Naturaliſtes placent ſur la poitrine du Lama une tumeur d'où diſtille ſouvent une liqueur; ERX. demande ſi c'eſt une incommodité, ou un effet naturel; il paroît que ce doit être une incommodité qui n'affecte que quelques individus, car les Auteurs cités par BUF. n'en parlent pas quoiqu'ils paroiſſent avoir examiné cet animal dans le plus gr. détail.

LAMANDA, r. Serpent de Java, l. de 7 à 8′, peu gros à proportion; front cendré, dont chaque écaille eſt marquée d'une croix ponceau; écailles du corps rhomboïdales

mouchetées de différentes couleurs, distribuées d'une maniere très-variée ; gr. tache orangée sur la queue ; dessous moucheté de noirâtre.

LAMANTIN, q. Nom d'une famille d'animaux marins que l'on peut placer dans le g. du Morse, pourvu qu'en changeant les caracteres que BRIS. lui a donnés & qu'en n'y parlant pas des l. canines de la mâchoire supérieure, on se borne à exclure les incisives des 2 mâchoires. BUF. dans ses supplémens, a donné une histoire très-bien faite des animaux de cette famille. Comme il l'observe, ils nous paroissent informes ; mais nous sommes si peu en état de juger de la plus ou moins parfaite organisation d'un être, que ces animaux, qui ne nous semblent que des ébauches, ont non-seulement, comme tous les autres, ce qu'il faut pour pourvoir à leurs besoins, mais montrent plus de sentiment & de sociabilité que la plupart des q. qui nous paroissent mieux construits. Loin de fuir l'homme, ils semblent le rechercher & le suivre. Ils vivent entre eux en familles. Le mâle demeure fidele compagnon de la même femelle. Les jeunes non encore adultes restent avec leurs pere & mere & les derniers nés ; & plusieurs familles ainsi composées se rassemblent, sur-tout dans le danger. Alors ils environnent les petits ; ils se prêtent secours les uns aux autres, & l'on prétend en avoir vu essayer d'arracher le harpon du corps d'un compagnon blessé. Souvent on a vu un mâle suivre sa femelle, des petits suivre leur mere entraînée au rivage pour y être dépecée, & se retrouver encore là près d'elle le lendemain. Ils s'accouplent dans l'eau, la femelle couchée sur le dos, car ils ne peuvent aller à terre où ils ne pourroient se traîner. Ces accouplemens sont précédés de diverses circonvolutions, agaceries & préludes, indices du sentiment. Ils passent pour aimer la musique, & je ne sais pourquoi BUF. rejette cette opinion. Ils vivent près des rivages qui produisent les herbes maritimes dont ils se nourrissent. Ainsi ils sont une proie facile aux habitans de ces côtes, & en même tems une proie recherchée parce qu'elle offre une chair assez bonne & une graisse abondante. Cette graisse peut remplacer le meilleur beurre & la meilleure huile. Aussi leur fait-on une guerre qui a rendu l'espece moins nombreuse par-tout où l'homme s'est établi. Ils ont tous la tête petite, le cou épais & court, le corps gros jusqu'au commencement de la queue. De là il diminue jusqu'à la nageoire qui la termine en s'épanouissant horisontalement. Cette queue n'est point accompagnée, comme elle l'est dans les Phoques, par des rudimens de jambes postérieures, il n'en existe aucun vestige, même à l'intérieur dans le Lamantin. Petits yeux, pet. trous auditifs sans oreilles externes ; peau épaisse, raboteuse, semée de poils apparens dans quelques especes. Pieds antér. en maniere de mains, servant non à marcher, mais à tenir le petit soit pendant qu'il tette, soit pendant que la mere voyage, & probablement à faciliter certains mouvemens dans l'eau, puisque le mâle les a comme la femelle. Pénis dans un fourreau qui est une production de la peau de l'abdomen ; vulve assez grande, avec un clitoris apparent ; le tout non au-dessous, mais au-dessus de l'anus ; mammelles pectorales ; trou ovale du cœur ouvert ; sommeil après le repas, couché sur le dos à la surface de l'eau.

1. *Le gr. Lamantin de Kamtschatka.* Cet animal est si doux & si tranquille qu'il se laisse toucher, & que même frappé il s'enfuit à peine. Il souffre, sans se retourner, que les *Mouettes* s'établissent sur son dos pour y manger les insectes qui se logent dans les rugosités de sa peau ; mais il me paroît vraisemblable qu'il ne sent ni les unes ni les autres, son cuir devant être à-peu-près insensible. Il est épais comme une forte planche, & paroît à l'extérieur une écorce d'arbre plutôt qu'une peau d'animal. Les habitans du Kamtschatka l'emploient à faire des nacelles. Il est noirâtre & sans poil, excepté quelque soies rares, roides & courtes aux narines, & autour des nageoires & de la gueule. Mâchoire infér. plus courte que la supér. ; l'une & l'autre munie d'un os continu qui fait l'office de dents ; membrane cartilagineuse qui peut couvrir l'œil au gré de l'animal ; bras & avant-bras l. de 2′, formés & articulés comme dans l'homme, mais finissant par le métacarpe sans ongles ni doigts ; queue épaisse, dure & d'une substance analogue aux fanons de la Baleine ; pénis l. de 2′ 6″, clitoris de 6‴ & presque cartilagineux ; l. totale 23′, circonférence du corps à l'abdomen 19′, l. des intestins près de 78 toises, c. à d., 20 fois la l. de l'animal ; hauteur du cœur 20″ 6‴ sur 23″ 6‴ de largeur ; poids total 8 milliers.

2. *Le grand L. des Antilles.* Peau ardoisée avec quelques poils de la même couleur ; 5 ongles courts & plats assez semblables aux nôtres, à chaque main ; 32 molaires ; taille

toujours fort infér. à celle du précédent; l. entre 14 & 18′.

3. *Le gr. Lamantin de la mer des Indes.* Cet animal connu avec très-peu de détail paroît ſemblable au précédent. Cependant BUF. qui, en tant d'occaſions, ſemble fort porté à reſſerrer le nombre des eſpeces, & à ne conſidérer que comme variétés des animaux qui ont des différences quelquefois très-marquées, regarde ce Lamantin comme une autre eſpece que la précédente. Sa ſeule raiſon eſt la diſtance des lieux. Ces animaux, dit-il, ne pouvant ni voyager ſur terre, ni vivre dans les bas fonds qui ne produiſent point les herbes dont ils ſe nourriſſent, il paroît impoſſible d'imaginer qu'ils aient fait le voyage des Indes aux Antilles. Mais 1°. Je ne conçois pas comment l'Auteur de la *Théorie de la terre* & des *Epoques de la nature* ne voit pas, dans la multitude de bouleverſemens & de révolutions par leſquels il lui plaît de tourmenter ce globe, mille moyens d'expliquer le tranſport des animaux marins d'un lieu dans un autre. 2°. Le tems ne coûte rien à la nature, & l'illuſtre Auteur, dont je parle, a trop accumulé les ſiecles ſur les ſiecles pour qu'il puiſſe la ſuppoſer avare en ce genre. Les voyages que les individus qui durent peu n'ont pu faire ont été facilement & peu à peu exécutés par l'eſpece qui eſt auſſi ancienne que la nature. Enfin nous ſavons, il eſt vrai, que les Lamantins broutent l'herbe marine près des rivages; mais nous ignorons ſi, écartés ſoit par la tempête, ſoit par quelque autre circonſtance, ils ne ſe nourriroient pas en pleine mer de poiſſon faute d'herbes & de fucus.

4. *Le pet. L. d'Amérique* ſans molaires & ſans poils; portées de 2 petits; allant dans les rivieres & les lacs, & ſe trouvant ſur preſque toutes les côtes de l'Amérique mérid.; l. 7 à 8′.

5. *Le pet. L. du Sénégal*; dents molaires en h. & en bas; ſoies rares ſur le corps; doigts & ongles; ouvertures des conduits auditifs encore plus pet. que dans les précédens; ſe trouvant dans la mer & dans pluſieurs fleuves d'Afrique.

6. *Le Sirge de mer.* V. ce mot.

LAMBDA, i. 122e. Phalène.

LAMBICHE, o. Guignette.

LAMBIS, c. Araignée de mer.

LAMIE, p. Requin.

LAMPAS, i. 164e. Phalène.

LAMPE, (la) c. Limaçon terreſtre de MUL. à bouche demi-ronde & tranſverſale; ombiliqué, déprimé, d'un brun de corne tacheté de fer; à 5 ſpires, & à levres blanches; diam. de 9‴.

LAMPE ANTIQUE. Limaçon du même & d'ARG., à bouche & à ſommet applatis, coquille ſtriée des 2 côtés, élevée en *ſabot*, ou jaunâtre, ou brune en-deſſus & blanche en deſſous, ou toute brune. Quelques-unes ont une carêne blanche qui court le long des 6 ſpires & a quelquefois ſous elle une faſcie brune, ou ſur elle une faſcie rouſſe; levre blanche à peine repliée; diam de 18 à 20‴.

LAMPRILLON, p. *V.* Lamproie.

LAMPROIE, p. 2e. g. des poiſſons chondroptérygiens; 7 évents diſpoſés en lig. droite de chaque côté; tête plus mince que le corps; dents lar. & creuſes; bouche creuſée comme celle d'une Sang-ſue au lieu d'être fendue comme celle d'un poiſſon; petites ouvertures placées près des yeux regardées par pluſieurs comme des organes de l'ouïe & de l'odorat; ouverture ſur la nuque pour rejeter l'eau, la bouche fermée; corps anguilliforme liſſe & viſqueux; anus fort reculé; 2 dorſales & une caudale; pector. & ventrales nulles. Tous les p. de ce g. ſont ovipares, vivent d'inſectes, de petits poiſſons & de glaiſe.

LA LAMPROIE; pluſieurs rangs de dents jaunes pointues, diſpoſées circulairement & ſéparées les unes des autres; tête d'un gris brun; dos & côtés verdâtres & marbrés de bleu; ventre blanc, dorſale brune & jaune, caudale bleuâtre. Ce p. s'attache par la bouche aux corps étrangers, au moyen de la ſuccion, avec tant de force qu'on a fait enlever à une Lamproie de 3 livres une pierre de 12 livres. Il arrive à plus de 3′ de l. & à la groſſeur du bras. Sa chair eſt délicate, mais il devient moins bon dans les fleuves dans leſquels il entre ſouvent. Il nage autant par les inflexions de ſon corps que par ſes nageoires.

LA PET. LAMPROIE. Elle differe de la précéd. par ſa taille & par ſes dents. Elle n'en a qu'un rang diſpoſées de même, & derriere ce rang 2 dents ſéparées dans la mâchoire ſupér. & contigues dans l'inférieure. Tête verdâtre, dos noirâtre, côtés jaunâtres, ventre bleu, nageoires violettes; dorſale baſſe; l. 12 à 15″. Ce p. ſe trouve dans les rivieres d'Europe, ſur-tout vers la Pruſſe & en Angleterre. Il y entre au printems & retourne en automne à la mer. BLOCH aſſure qu'il vit 5 à 6 ans, ce qui eſt plus proportionné à la durée de ſa croiſſance que le terme

de 2 ans que lui donnent ROND. & M. de BOMARE.

Le Lamprillon. Corps rond, annelé, pointu aux 2 extrémités; bouche édentée; levre infér. coupée en 2 lobes; dos verdâtre; côtés d'un jaune rougeâtre; ventre blanc. Ce p. habite les eaux douces & claires, surtout en Allemagne. Souvent il s'attache aux ouïes des autres poiſſons; l. 6 à 7″. Ces 3 eſp. en ſont 4 dans WIL.

La Lamproie de Planer; bords de la bouche garnis de verrues pointues, derriere leſquelles eſt un rang de dents ſéparées derriere leſquelles eſt un rang de dents unies; nageoires proportionnellement plus larges que dans les eſp. précédentes; corps olivâtre, annelé & vermiforme, plus gros & plus l. que le Lamprillon; dans les ruiſſeaux de la Turinge; décrit pour la premiere fois par BLOCH.

Lamproie aveugle, dite auſſi *bourbeuſe*. C'eſt le Lamprillon même, & il eſt bien extraord. que LIN. en ait fait un ver ſous le nom de *Myxine*, même après avoir pris en conſidération la deſcription de WIL. qu'il cite.

LAMPUGE, p. Guaracapéma, du moins c'eſt l'*Hippurus* de LIN. Voyez *Guaracapéma*, & *Raſoir tacheté du Bréſil*. Dans la nouvelle Encyclopédie le Lampuge eſt mal-à-propos le *Pompile*, la ſynonymie de celui-ci dans LIN. ne l'admettant pas, & celle de l'*Hippurus* le réclamant en citant ART. & ROND.

LAMPYRE, i. Ver-luiſant.

LANCERON, p. Brochet qui, ſans être gr., eſt au-deſſus du Brocheton.

LANCETTE, p. C'eſt un des noms de la 8e. *Raie*, dite *Aigle*, ou *Glorieuſe*. Mais c'eſt auſſi un p. du genre du *Boulerot* décrit par BLOCH d'après les manuſcrits du P. PLUMIER. Caudale d'abord large, enſuite lancéolée, à 20 rayons; corps alongé, guere plus gros vers la tête que vers la queue; mâchoires égales, pet. dents pointues; yeux h. & rapprochés; joues bleuâtres bordées de rouge; dos brun, ventre gris; anus beaucoup plus près de la tête; écailles tuilées; pector. jaunes bordées de bleu; anale & dorſale tranſparentes; tache brune ſur le dos de chaque côté de la jonction des 2 dorſales; l. 3 à 4′; dans les rivieres de la Martinique.

LANÇON, p. Ammodyte; abuſ. Brocheton.

LANGADIS, r. Les voyageurs déſignent ſous ce nom un Crocodile d'Afrique qui s'éloigne plus des fleuves en s'avançant dans les terres que ne le font ſes congéneres.

LANGAHA, r. Serpent de Madagaſcar décrit par M. BRUGNERE qui le regarde comme un nouveau genre; l. 32″ ſur 7‴ de diam. dans la partie du corps la plus épaiſſe; mâchoire ſupér. terminée par une appendice l. de 9‴, pointue, flexible & tendineuſe; dents de Vipere; écailles du dos rhomboïdales, de couleur de brique, marquées à leur baſe d'un cercle gris & d'un p. jaune; anus placé entre 4 écailles; environ 90 grandes plaques ſous le ventre avant l'anus, 52 après lui; ces dernieres s'allongeant toujours, & étant ſuivies de 42 anneaux entiers qui rapprochent cet animal du Serpent à ſonnettes, ſans le mettre dans le même genre; robe blanchâtre & luiſante pendant la vie. D'un gris-de-fer foncé après la mort.

LANGHOURON, o. Le 7e. Héron, dit Aigrette.

LANGOUSTE, cr. Ecreviſſe de mer à croûte mince quoique hériſſée de pet. éminences ſur le dos. Ses pattes antér. ſont ſans tenaille, & ſimplement munies d'un crochet. Sa queue reſſemble à celle des autres Ecreviſſes, mais ſes yeux ſont placés plus latéralement. Ses l. antennes ont une baſe épineuſe & aſſez groſſe. Elle vit de pet. poiſſons, & devient fort gr. dans la mer des Indes. Elle gagne le fond de la mer en été, & s'approche, en hiver, des rivages bien expoſés.

LANGRAIEN, o. 6e. *Pie-griéche.*

LANGUARD, o. Torcol.

LANIER, o. de proie du g. de l'Épervier, qui n'eſt guere connu que d'après BELON qui en parle comme d'un o. très-commun & très-connu en France dans la Fauconnerie. Cependant MAUD. obſerve qu'on ne le trouve ni en France, ni dans les pays voiſins, ni dans aucun cabinet. Ce Naturaliſte ſoupçonne donc que BELON a décrit une variété qui s'eſt éteinte; ce qui eſt en effet plus vraiſemblable que l'extinction d'une eſpece dans un pays qui n'a eſſuyé aucune grande révolution phyſique. Quoi qu'il en ſoit, le *Lanier* du pere de notre Ornithologie paroît un *Faucon* un peu plus petit que le Faucon commun, à cou, bec & pi. proportionnellement plus courts & queue plus l.; manteau d'un brun noirâtre; bandeau blanc; ventre blanc varié de traits n. longit.; iris jaune, bec bleuâtre.

Lanier blanc, abuſ. Jean-le-blanc.

L. cendré. Oiſeau-Saint-Martin.

LANNERET, o. Lanier mâle.

LANT, q. Zébu.

LAPIN, q. Ce nom dans la méthode de BRIS. a 2 ſens fort différens.

1°. Il indique le 23e. g. de cet Auteur, compoſé d'animaux qui ont 2 inciſives à chaque mâchoire, ſans canines, les doigts onguiculés; le corps ſans piquans; les oreilles & la queue ſur-tout ou très-courtes, ou nulles. Voyez dans le tableau des q. ce genre qu'il vaudroit mieux appeller le g. des Cavia pour éviter l'équivoque, car

2°. Le Lapin eſt un q. du g. du *Liévre;* animal fort connu, & différent de ceux du g. précédent par ſes l. oreilles. Il reſſemble au Lievre par tous les caracteres du genre, (*v.* Lievre) & outre cela par ſes pieds antér. pentadac., poſtér. tétradac. & velus endeſſous, par ſa levre fendue, ſes gr. yeux, ſa queue courte & ſes jambes poſtér. plus l. que les antérieures. En un mot il reſſemble fort au Lievre par ſa forme, puiſque leurs principales différences tiennent à ce que dans le Lievre les pattes ſont en général plus l. & ſur-tout les poſtérieures; elles égalent la demi-longueur de ſon corps tandis qu'elles ne vont pas juſque là dans le Lapin; à ce que celui-ci a les oreilles moins velues; enfin à ce qu'il eſt moins gr. que le Lievre. Encore ce dernier point n'étant que relatif eſt-il bien peu fixe, car un gr. Lapin eſt auſſi gr. qu'un petit Lievre. Cette reſſemblance entre 2 êtres d'eſpeces certainement très-diſtinctes prouve la difficulté de prononcer ſur les animaux dont on ne connoît pas les mœurs. Si ceux-ci étoient rares, exotiques, d'inſtincts peu connus on n'héſiteroit pas à faire de l'un une variété de l'autre. Cependant l'extrême fécondité du Lapin, ſes mœurs différentes de celles des Lievres, ſon antipathie pour eux, la différence de leur chair mettent entre ces 2 eſp. un intervalle bien marqué. Forcées de vivre enſemble dans divers eſſais faits par des Naturaliſtes, ou les 2 ſexes ne ſe ſont pas unis, ou ſi l'excès du beſoin les a fait accoupler il n'en eſt jamais rien réſulté. La femelle du Lapin eſt bien plus féconde encore que celle du Lievre, & cette eſpece envahiroit bientôt des pays entiers ſi l'homme & les animaux de rapine, o. & q. ne s'y oppoſoient. Elle a, à cet égard, outre ſa prompte multiplication, un gr. avantage que n'a pas le Lievre, dans un logement qui pourvoit juſqu'à un certain point à ſa ſûreté & à celle de ſes petits. La Lapine a, comme la femelle du Lievre, une double matrice. Cependant ſes ſuperfétations ſont plus rares, parce que la ſociété du même mâle eſt ici plus conſtante. La geſtation eſt d'un mois, & les portées ſont de 4 à 8 petits, & répétés 6 à 8 fois par an, c. à d., auſſi ſouvent que le permet le tems du ſevrage. Avant cette époque, la femelle éloigne le mâle des nouveaux nés qu'il maltraiteroit parce que leur mere s'en occupe. Elle réuſſit ordin. à les ſouſtraire à ſa jalouſie en mettant bas dans un terrier particulier dont elle le détourne en cachant l'entrée avec de la terre détrempée, dit-on, avec ſon urine. Elle les dépoſe ſur un lit de poils qu'elle arrache de ſon ventre. Ils ſont capables d'engendrer au 6e. mois. Sevrés, c. à d. âgés d'environ 6 ſemaines, le pere les voit, n'en eſt plus jaloux & les careſſe. Vie de 8 à 9 ans. On croit ces animaux originaires des climats chauds; mais tout pays leur convient, & ils ſont répandus dans tous, excepté dans les régions froides où ils ne ſubſiſtent qu'en domeſticité. Pelage varié de brun & de gris, hors le ventre blanc & la queue ſupér. n., infér. blanche; l. 18″. Le Lapin domeſtique eſt une variété ſupér. par la taille au Lapin ſauvage. Son poil varie du noir au blanc, & dans ce dernier cas les yeux ſont rouges comme ils le ſont dans preſque tous les animaux blancs.

Lapin d'Angora, variété originaire de ce pays, à l. poil ſoyeux, ondoyant & comme friſé. Ce beau pelage ſe pelotonnant en divers endroits au tems de la mue donne à l'animal un air difforme.

Le riche, autre variété à poil d'un gris argenté & pieds bruns.

Le Ruſſe, autre variété probablement individuelle ſi elle n'a rien d'artificiel; dos garni d'une eſpece de poche dans laquelle l'animal retire ſa tête & dans laquelle il voit clair par 2 ouvertures pratiquées à cette eſp. de gr. capuchon; autre ſac ſous le menton dans lequel il retire ſes pattes antérieures; décrit par M. Pennant d'après une fig. communiquée par Edward. Pal. n'y a aucune confiance & n'a jamais entendu ni vu rien de pareil en Ruſſie où il n'y a que des Lapins domeſtiques.

Lapin Chinois, ou *des Indes*, q. Cavia-Cobaia.

L. du Brésil, *de Java*, q. autres Cavias.

L. d'Allemagne, q. Souſlik.

L. de Norwege, q. Lemming.

LAQUAIS, c. Limaçon des jardins.

LARDERE, *Larderelle*, *Larderiche*, o. Méſange charbonniere.

LARE, o. Dans Buf. Goëland; dans divers Auteurs Mouette, Hirondelle de mer, Noddi, Phalarope.

LARME MARINE, i. Dic. nomme ainſi des inſectes marins, ou plutôt je ne ſais quelle ſorte d'ovaires, des veſſies de la forme des larmes bataviques remplies d'une glaire dans laquelle nagent des points noirs & mouvans. Ceux-ci, au bout de quelques jours s'allongent & prennent la forme d'une petite Chryſalide qui a un mouvement vermiculaire, mais peſant, & qui finit par ſe changer en un inſecte qui a abſolument toute l'apparence extér. d'une Chenille preſque auſſi pet. que les Anguilles du vinaigre.

LASER, p. Lyre.

LAVANDIERE, { p. Doucet. / o. du g. des *Bec-figues*.

C'eſt un o. de paſſage qui arrive de bonne heure en ce pays, & nous quitte en automne pour des contrées plus chaudes. BUF. le conſidere comme faiſant avec la *Bergeronette* une famille de pet. oiſeaux à bec fin, à pieds hauts & menus, à l. queue ſans ceſſe agitée, qui pourſuivent les inſectes en l'air & ſur terre, la Bergeronette dans les champs autour des troupeaux, la Lavandiere ſur le bord de l'eau. Celle-ci n'eſt pas plus groſſe qu'un Moineau, mais elle a 7″ de l. qui lui viennent en partie de ſa l. queue qui en occupe la moitié. Elégante & ſvelte dans ſa forme, légere dans ſes mouvemens, tantôt elle a un vol rapide & filé, tantôt elle vole comme par ricochets, tantôt elle marche, court, ſaute ſur la terre, ſur le ſable des rivages & ſur les pierres à demi-noyées, étalant ſa queue, l'agitant de bas en haut par ſecouſſes réitérées, ne craignant point l'homme & ne fuyant pas ſa demeure. Nid de mouſſe & d'herbes ſeches, intér. garni de plumes ou de crin, poſé par terre, dans quelque angle formé par une pierre, une racine, &c. 4 ou 5 œufs blancs tachetés de brun; ménage tendre, amour paternel & maternel vif, témoigné par les ſoins & l'aſſiduité, par l'audace à ſuivre avec cris celui qui enleve ou évacue le nid. Calote noire, manteau cendré; devant de la tête & du cou, milieu de la poitrine blancs, croiſſant n. au bas de celle ci; ailes variées de gris & de brun cendré. On trouve cet o. dans preſque tout l'ancien Continent.

LAVARET, p. du g. du *Saumon*. Mâchoire ſupér. avancée en forme de nez, corps aſſez l. & épais; pet. tête cunéïforme, crâne demi-tranſparent; iris argentin; joues & opercules d'un bleu à reflets jaunes, dos d'un bleu gris, bas des flancs jaunâtres, ventre blanc, lig. latér. dr., haute & marquée par 45 gros points bruns; écailles échancrées au bord; pector. jaunâtres, les autres nageoires bleuâtres à rayons blanchâtres, la fauſſe nageoire en loſange; chair eſtimée. D. 15. P. 15. V. 12. A. 14 ſelon BLOCH. Quand ces p. quittent la mer & remontent les fleuves pour aller frayer ils vont en troupes diſpoſées ſur 2 lignes qui forment un angle aigü dirigé en avant; à leur retour à la mer ils vont ſans ordre. ROND. parle d'un Lavaret qu'il dit particulier aux lacs de Savoie. Mais à moins de le croire ſur parole, il n'eſt pas poſſible d'en faire une eſpece particuliere, le peu qu'il en dit pouvant s'appliquer à ce que WIL., ART., JONS., LIN., DUH., &c. diſent de celui que je viens de décrire.

LAVARET LARGE, différent du précéd. par ſes proportions, la largeur du précéd. étant à la l. :: 1 : $4\frac{1}{4}$ ſelon BLOCH, & dans celui-ci :: 1 : $3\frac{1}{4}$. D'ailleurs celui-ci a des nageoires plus courtes, des écailles non échancrées, un dos plus voûté & plus carêné, des lig. longit. qui varient ſon dos qu'elles parcourent. Enfin il parvient à une plus grande taille, & le calcul des oſſelets de ſes nageoires donne: D. 13. P. 16. V. 11. A. 14.

LAVERNE, r. Salamandre.

LAVERT, i. d'Amér. qui, d'après le peu qu'en diſent les voyageurs, paroît devoir être le Kakerlaque.

LAVIGNON, c. Famille ou ſous-diviſion de *Cames* en ovale irrégulier. Les 2 tuyaux du manteau y ſont preſque auſſi l. que la coquille, & les battans de celle-ci ne ferment jamais exactement. Ils ſont fort minces & ordinairement blancs. Le Liſor en offre un exemple.

LÉBÉRIS, r. Serpent venimeux, du Canada, du 3e. g. rayé de noir; à 110 gr. plaques ſous le ventre & 50 pet. ſous la queue.

LÉBÉTIN, r. Serpent d'Aſie du même genre. FORSK. qui l'a vu en Arabie met plus en état de le reconnoître que ne le fait la courte indication de LIN. l. près d'une coudée, queue l. de 4″; tête large, triang. & déprimée; écailles du dos ovales, obtuſes, relevées au milieu par une ſaillie en carêne; dos en dos d'Ane, gris, varié de 4 rangs de taches tranſv. n. aux 1er. & 4e. rangs, jaunes aux 2e. & 3e.; ventre blanc piqué de noir. Le venin de la morſure de ce Serpent eſt narcotique & mortel. Comme on l'appelle *Aſpic* dans l'iſle de Chypre, FORSK. penſe que ce pourroit bien être l'Aſpic des Anciens.

LÉGUANA, r. Iguane.

LEMMING, *Lemmer*, *Lem*, q. du g. du *Lapin* de BRIS. qui a la forme d'un gros Rat à queue

très-courte. Muſeau très-obtus, levre ſupér. fendue ; petits yeux très-bas; oreilles à pet. conque externe ; gr. pieds pentadac. en y comprenant un pouce très-court ; ongles jaunes un peu applatis. PAL. a donné de ces animaux une deſcription très-détaillée. A certaines époques qui, heureuſement n'arrivent guere qu'une fois tous les 8 ou 10 ans, ils deſcendent en nombre incroyable des Alpes du Nord où ſont conſtruits leurs terriers, dans les plaines voiſines. Ils marchent comme rangés en bataille, les files ſerrées, laiſſant leur paſſage marqué par un chemin de la largeur qu'occupe la troupe, dans lequel il ne reſte pas un brin d'herbe, pas une racine. Ils franchiſſent les obſtacles, ou en les conſommant s'il s'agit de matieres végétales, ou en grimpant ſur leur ſurface s'il eſt queſtion de ſubſtances qui ne puiſſent les nourrir. Ils traverſent les rivieres à la nage, ce qui coûte la vie à un gr. nombre d'entre eux, & ils n'évitent les rochers qu'ils ne peuvent gravir qu'en ſe détournant préciſément de leur demi-circuit pour reprendre enſuite leur premiere direction en lig. droite. Je ne dis rien de leur opiniâtre courage contre l'homme qui veut les détourner, de la colere avec laquelle dreſſés ſur le derriere, aboyant comme de pet. Chiens, ils mordent le bâton qui les frappe ou les écarte. Quant à leurs combats entre eux, c'eſt un fait peu conſtaté. Ils ne s'engourdiſſent pas en hiver, & cependant on croit qu'ils ne font que peu ou point de proviſion pour cette ſaiſon, & il paroît que c'eſt à la diſette cauſée par les vents du Nord qui brûlent & deſſéchent les plantes, qu'il faut attribuer leurs migrations. Portées de 5 ou 6 petits, probablement pluſieurs fois par an. Ceux de Ruſſie, Sibérie, Laponie, Norwége, diſferent entre eux par des variétés dans le pélage. On peut ſeulement dire qu'en général ils ont un poil fin, taché de jaunâtre, de gris, de n. & de rouſsâtre. Quant à la taille elle va de 3″ 6‴ à 5″ 6‴.

LEMNISQUE, r. Serp. d'Aſie du 3e. g. Il n'eſt pas plus gros qu'une plume de Cygne, & n'a que 6″ de l.; dos couvert de 15 rangs d'écailles rhomboïdales un peu obtuſes, blanches bordées d'une teinte de rouille ; les autres écailles du corps n. & blanches, de maniere que l'animal eſt orné d'un très-gr. nombre de raies blanches ſur un fond noir; queue un peu obtuſe.

LEMOULEMON, i. Capricorne.

LENTILLAC, p. Chien de mer étoilé, c. àd., marqué d'étoiles ou de taches rondes blanches. ROND. qui en parle le trouve, à ces taches près, ſemblable à l'Emiſſole dont il eſt vraiſemblablement une variété.

LENTILLADE, p. Raie liſſe à long bec.

LÉOPARD, { q. *V.* Tigre. / c. Cornet d'ARG. à ſommet élevé, corps n rayé de jaune, ou de rouge.

Léopard de mer, p. Dorſe.

LÉPAS, c. 1er. g. des univalves d'ARG. à c. convexe dont le ſommet eſt tantôt pointu, tantôt recourbé, tantôt percé, dont la capacité eſt quelquefois chambrée, & qui tient par ſa baſe à quelque corps étranger. C'eſt le 7e. genre des Limaçons univalves d'AD. L'animal & ſa coquille varient beaucoup dans divers Lépas. L'animal a tantôt 2 cornes & 2 yeux, tantôt on ne lui trouve ni les unes ni les autres. Quand il a ces 2 organes, tantôt les yeux ſont aux côtés internes des cornes, tantôt ils ſont au côté poſtérieur. Quant à la coquille elle eſt, ou ſimple & entiere, ou formée de pluſieurs écailles, ou cloiſonnée, ou ſupér. percée. Mais dans tous ces cas, l'animal a 2 mâchoires garnies de dents & de levres ſans langue, & il eſt plus frugivore que carnaſſier. Il tient à ſa c. par pluſieurs liens, & il s'attache très-fortement aux corps par un gros pied très-muſculeux qui joint à la viſcoſité la force de la ſuccion. Cependant il ſe détache à ſon gré pour changer de place. Mais pour prendre l'air & l'eau il n'a beſoin d'aucun mouvement progreſſif, il éleve ſa c. de 2 ou 3‴ & paſſe même ſa tête en-dehors ſans déplacer ſon pi. Les plus gr. coquilles de Lépas ont 4 à 5″ de diametre. *V.* Libot.

Lépas fluviatil, coquillage à coquille ovale, oblongue, tranſpar. & très-délicate, ſupér. convexe, ſurmontée d'un très-petit aiguillon recourbé, à bords tranchans. On le trouve collé aux feuilles des plantes fluviatiles & même marines; l. 2 ½‴, lar. 1. MUL.

LÉPREUX, (le) p. du g. des *Tourds*, ainſi nommé de ſes taches. Dorſale longit. à 16 aiguillons & pluſieurs rayons ; toutes les nageoires demi-tranſpar. & peintes de différentes couleurs. Chaque écaille a du rouge à ſon bord, mais eſt variée d'ailleurs d'une multitude de couleurs. Pet. bouche, dents pointues, lig. latér. h. & ſinueuſe juſqu'à la queue, l. 9″ dans la Méditér., 12 à 15 dans l'Océan. Ce p. décrit par BELON & WIL. peut bien être un de ceux de LIN. quoiqu'il ne l'ait déſigné par aucun de ſes ſynonymes.

LEPTURE, { o. *Oiſeau du Tropique.* / i. 24e. Coléoptere de GEOF.

Antennes décroiſſant de la baſe à la pointe, & dont l'œil entoure la baſe ; corcelet nu & ſans pointes. Ce g. eſt un démembrement de celui du *Capricorne* que GEOF. a ainſi ſéparé pour éviter la multitude des eſpeces, profitant pour cela de la différence du corcelet. Ainſi *voyez* Capricorne. Les lieux qu'ils habitent, leurs mœurs, leurs larves & leurs chryſalides ſont les mêmes. Les eſpeces que nous allons indiquer d'après GEOF. ſont de la 3e. & 4e. famille des Capricornes de GEER, & il appelle *Leptures* les 1. que l'Enthomologiſte François nomme *Stencores*.

Ire. Famille. *CORCELET CYLINDRIQUE.*

1. *La Lepture chagrinée*, l. 12, lar. 4. Elle eſt couverte de petits poils, ce qui la fait paroître d'un gris cendré jaunâtre qui laiſſe voir des points noirs élevés ; ant. égales au corps ; petit ſillon élevé au milieu du corcelet.
2. *L. ardoiſée*, l. 4 ½ ; tête & corcelet un peu velus ; étuis pointillés, avec 2 ſtries longit. élevés ; ant. égales au corps ; ſur les fleurs.
3. *L. à corcelet cyl. & taches jaunes*, l. 4 - 6 ; tête n. avec 3 lig. de poils jaunes divergentes vers le corcelet qui eſt n. & pointillé, & reçoit la continuation des lig. de la tête ; étuis n. pointillés, tachetés par des poils jaunâtres ; gr. antennes, ſur le bouleau au commencement de l'été.
4. *L. n. à étuis jaunes*, l. 2 ; bout des étuis n.
5. *L. aux yeux de Paon*, l. 5 ; n. bleuâtre ; ant. panachées ; corcelet & étuis à 4 taches noires veloutées, entourées d'un cercle gris ; rare.
6. *L. rouillée*, l. 17, lar. 5 ; étuis rouillés ; l. ant. à 1ers. anneaux très-l. ; mâchoires avancées ; dans les bois.
7. *L. nébuleuſe*, l. 6 ; brune, demi-velue & marbrée de gris.
8. *L. à pattes fauves*, l. 6 ; n. pointillée.

IIe. Famille. *CORCELET GLOBULEUX.*

9. *L. à corcelet rond & taches jaunes*, l. 6 ½, lar. 2 ; d'un n. marqué de jaune çà & là par des poils ; ant. courtes, pattes n.
10. *L. velours jaune*, l. 5, lar. 2 ; corps noir velouté en jaune par des poils ; courtes ant. noirâtres ; 4 taches n. liſſes aux étuis ; ſur les fleurs.
11. *L. à corcelet rouge ponctué*, l. 4, lar. 1 ; l. ant. ; tête d'un rouge terne, avec 4 points noirs ; étuis ardoiſés, pieds roux.
12. *L. aux croiſſans dorés*, l. 5 - 8 ; d'un brun mat ; pattes & ant. d'un fauve clair ; 2 raies tranſv. d'un jaune citron, l'une à la mâchoire, l'autre entre les antennes ; collier de la même couleur ; corcelet terminé par une ligne citronnée & coupé d'une autre au milieu ; étuis rayés & tachés de jaune ; dans les troncs d'arbres pourris.
13. *L. à 3 bandes dorées*, l. 3, lar. 1 ; mêmes couleurs ; ſur les fleurs.
14. *L. à raies blanches*, l. 3, 4 ; mêmes lieux.
15. *L. n. à étuis gris tachés de jaune*, l. 4 ½ ; tête n. à 2 raies jaunes entre de courtes ant. ; corcelet n. à 4 pet. raies jaunes ; étuis d'un brun grisâtre, taché de jaune.
16. *L. jaune à bandes n.*, l. 4, lar. 1 ; fond noir jauni par des poils ; étuis à 3 bandes tranſverſales.
17. *L. arlequine*, l. 5 ; tête & corcelet n., écuſſon jaunâtre, étuis d'un brun rougeâtre à la baſe, enſuite variés de raies noires & blanches ; ſur les fleurs.
18. *L. bleue*, l. 3 ; noirâtre & un peu dorée en-deſſous ; d'un bleu foncé en-deſſus ; dans les chantiers.

IIIe. Famille. *CORCELET INÉGAL ET RABOTEUX.*

19. *L. brune à corcelet rhomboïdal*, l. 5 ½, lar. 2 ; ant. courtes, tête & corcelet peu velus ; ce dernier à 2 tubercules en-deſſus ; étuis bruns finement chagrinés & à 4 p. blanchâtres.
20. *L. livide à corcelet liſſe*, l. 4 ¾ ; longues ant., étuis pointillés ſans ſtries ; couleur fauve ; ſur les fleurs.
21. *L. n. à corcelet rougeâtre ;* tête & étuis n. ; taille & lieux de la précéd.
22. *L. n. à groſſes cuiſſes brunes ;* de même, hors le corcelet noir.
23. *L. veloutée couleur de feu*, l. 5 ; corcelet & étuis d'un beau rouge ; le reſte n. ; dans les chantiers & bûchers.
24. *L. à étuis étranglés*, l. 4, lar. 1 ; tête n. ; corcelet ou bordé de jaune, ou à 3 tubercules n. ; étuis d'un fauve rougeâtre avec un peu de noir au haut, rétrécis vers le bas ; ſur les fleurs.
25. *L. veuve*, l. 7, lar. 2 ; toute noire & à points ſerrés.
26. *L. maroquinée*, l. 6 ; noire & à p. ſerrés, cuiſſes rouſſes.
27. *L. aux croiſſans d'argent*, l. 2 ⅓ ; n., étuis antér. roux, poſtér. marqués de 4 arcs blancs ; dans les jardins.

Je n'ajouterai à ces eſpeces qu'une ſeule exotique décrite par PAL. la ſeule qui me paroiſſe s'éloigner des précéd. d'une maniere bien marquée.

28. *Lepture lagopede ;* pattes poſtér. fort l. & terminées par une houpe touffue de poils n. ; les autres tarſes garnis d'un fin duvet laineux ; étuis étroits ; corps noir ou brun, ponctué ; ant. de 10 art. dont les derniers ſont un peu plus gros.

LERNE, v. un des Molluſques de LINNÉ. C'eſt un Ver aquatique rond & court, à 2, 3, ou 4 cornes, tentacules ou bras, dont il ſe ſert pour s'attacher aux ouïes de la Brême, de la Morue & de divers autres poiſſons. Celui de la Morue eſt de la groſſeur d'une plume d'Oie ; il eſt un peu étranglé ou aminci vers le milieu de ſa longueur ; antérieurement un peu ventru, & ſon anus eſt à l'autre extrêmité dans un ſillon. La partie antér. & ventrue s'amincit au bout, & c'eſt-là qu'eſt la bouche, vers le côté. Près de cette bouche ſont 3 cornes ou tentacules fendus en 2 ou 3 à leur extrémité. Le tout eſt d'un blanc ſale avec quelques raies n. à la partie poſtérieure ; mais ce blanc ſale devient d'un rouge foncé quand l'animal eſt gorgé de ſang. Il a ſous la queue, ou partie poſtérieure, 2 ovaires garnis de l. cirrhes charnus repliés ſur eux-mêmes. Les Groënlandois le mangent. FABR. en décrit pluſieurs eſpeces ; elles varient par la forme du tronc qui au lieu d'être vermiforme affecte toute ſorte de figures.

LÉROT, q. 2e. Loir.

LÉTAGA, q. Polatouche.

LEVREAU, q. Petit du Lievre.

LEVRETTE, { i. 1er. Becmare. q. Femelle du Levrier.

LEVRIER, q. Chien à corps long & effilé, poſtér. fort aminci, à tête & pattes l. que BUF. croit venir de Mâtins longuement acclimatés dans les pays chauds. Cependant le nord en préſente de forts & courageux. *V.* Chien.

LEVRON, q. Jeune Levrier ; mais c'eſt auſſi une race de Levriers dégénérés.

LEWENHOECK, i. Teigne de Suede, n. à ailes brunes à 2 bandes, un trait & une tache d'argent ; à laquelle on a donné le nom de cet infatigable Obſervateur. LINNÉ.

LÉZARD, r. Ordre de Quadrupedes ovipares ou nuds, ou ſimplement couverts de pet. écailles, & munis d'une queue plus ou moins longue. Leur tête reſſemble toujours plus ou moins à celle des Serpens, & leur corps ne differe guere de celui de ces derniers qu'en ce qu'il eſt ou plus applati, ou plus quarré, & porté par 4 pieds. Ils ſont extrêmement vivaces, & il y a des eſp. qu'on peut à peine faire mourir ſous les coups. Ils ſupportent des diétes de 3, 4, 6, 8 mois & plus, ſans paroître incommodés, & l'on en a vu de ſoumis à ces longs jeûnes ſubir néanmoins leur mue aux époques accoutumées, c. à d., au printems & en automne, & reprendre une robe nouvelle comme s'ils avoient été bien nourris. Si l'on fend leur queue elle reſte fourchue ; ſi on la coupe elle reproduit préciſément les vertebres dont on l'a privée. Ils paſſent l'hiver dans l'engourdiſſement ; la belle ſaiſon revenue, ils confient leurs œufs à la chaleur du Soleil. V. à la fin de cet Ouvrage dans le tableau de ces animaux les caracteres des 6 g. que DAUB. en a formés, & les noms des eſpeces. Elles ſeroient plus nombreuſes ſi les voyageurs avoient été plus ſoigneux dans leurs deſcriptions & leurs indications. Je laiſſe en leur rang alphabétique celles qui ont des noms particuliers, me bornant ici aux principales eſp. ſimplement déſignées par des phraſes, & ne répétant pas leurs caracteres génériques qu'on peut voir dans le tableau.

Lézards aux larges doigts ; pieds à 5 doigts, dont les avant-dernieres phalanges ſont plus larges que les autres ; tête plate, muſeau obtus ; crête au-deſſous de la gueule, mais ſans dentelures ; écailles du dos très-pet. & de couleur livide ; queue double du corps ; aux Indes, premier g.

L. moucheté ; robe d'un brun noirâtre, muſeau rayé de n. & de blanc, dos œillé de taches blanches diſpoſées en bandes tranſverſales. On a ſurnommé ce Lézard *Sauvegarde*, comme le *Tupinambis*, & pour la même raiſon. Aux Indes & en Amer. ; 1er. g.

L. ſillonné ; robe griſe, 2 pet. ſillons ſur le dos, les côtés relevés en arrête par une rangée d'écailles ; queue courte comprimée, infér. ſtriée, liſſe, ſupér. relevée par une double ſaillie des écailles ; pet. taille ; aux Indes ; premier g.

L. ſourcilleux ; crête jaune dentelée ſur la tête ; gueule bordée d'écailles aſſez larges ; celles du dos d'un brun clair piqué de brun-rouge ; celles de l'épine jaunes, redreſſées & formant une l. crête pectiniforme juſqu'à la queue ; aux Indes ; premier g.

L. azuré ; queue aſſez courte, écailles relevées en pointe ; dos & flancs bleus ; ſecond g. ; en Afrique.

L. gris. C'eſt notre Lézard commun ; il eſt ordin. l. de 5 à 6″ ; dos gris varié de 2 bandes brunes ; ventre d'un vert bleuâtre clair ; tête triang. applatie & couverte de gr. écailles ;

muſeau mouſſe & arrondi ; oreilles rondes & bien ouvertes ; pet. dents fines un peu crochues ; pattes antér. un peu plus courtes que les poſtér. ; pi. faits comme des mains ; deſſous de la gorge jaune & renflé ; queue ronde, étagée, auſſi l. que le corps ; langue rougeâtre, aſſez l., fendue en 2 à ſon extrémité. Cet animal eſt inſectivore, court très-vîte, change de peau au printems & en automne, cherche le ſoleil, dépoſe ſes œufs dans les crevaſſes des vieux murs. C'eſt ſur-tout ſur cette eſpece qu'on a le plus conſtaté la faculté réproductive des vertebres de la queue ; 2e. g.

Lézard griſon ; petit, couvert de verrues ; robe ſemée de p. rouſsâtres ſur un fond gris ; queue un peu plus l. que le corps ; dans les pays orientaux ; 2e. g.

L. héxagonal ; tête alépidote ; écailles du dos rouſſes, pointues & carênées ; queue à 6 pans marqués par des arrêtes, & plus l. que le corps ; pet. taille ; en Amér. ; 2e. g

L. vert ; tout vert, hors ſon ventre blanchâtre ; beaucoup plus gr. que notre Lézard gris, & cependant plus bas ſur jambes ; colere & ſe laiſſant tuer plutôt que de lâcher ce qu'il mord. On lui attribue la même vertu qu'à l'*Anolis*. Dans nos provinces mérid. & en pluſieurs autres lieux de l'Europe & des Indes ; 2e. g.

L. ſtrié ; 6 lig. jaunes ſur la tête ; dos noirâtre parcouru par 5 lig. jaunâtres qui vont de la tête au milieu de la queue ; ventre pliſſé ; 1½ fois auſſi l. que le corps, ſelon DAUB. ; ce qui contredit cependant le caractere du 3e. g. auquel il attache cet animal de la Caroline.

L. doré ; dos d'un gris jaune, côtés brunâtres. Ce dos eſt large & plat, & ſa largeur diminue juſqu'à la queue, dont la baſe en a autant que lui ; muſeau pointu ; pi. pentadac. antér. & poſtér. ; écailles rondes ; 4e. g. ; en divers pays de l'Europe.

L. galonné ; dos n. coupé de 8 bandes longit. blanches ; cuiſſes n. mouchetées de blanc ; 4e. g. ; en Guinée.

L. goîtreux ; tumeur d'un rouge pâle, couverte de pet. grains ; dos cendré & ſemé de taches brunes ; queue annelée de verdâtre, de ſa baſe à ſon milieu, le reſte blanchâtre ; dans l'Amér. mérid. ; 4e. g. On a donné le même ſurnom à d'autres Lézards ; à un du Chily qui a le dos vert tacheté de rouge, & dont le goître ſe gonfle beaucoup quand on l'irrite, & à un autre qui a ſous la mâchoire inſér. une eſp. de poche où il met les alimens en réſerve pour les manger à ſon aiſe ; dos d'un bleu clair nué de vert, & dont l'épine eſt parcourue par une eſp. de crête.

L. marbré ; tête verdâtre, crête écailleuſe ſous la machoire inſér. ; dos griſâtre rayé tranſv. de n. & de blanc ; cuiſſes rouſſes marbrées de blanc & de brun, avec quelques tubercules ; en Eſpagne ; 4e. g.

L. pliſſé ; couvert d'écailles un peu coniques, qui le font paroître tout chagriné ; occiput calleux ; 2 plis à la peau du deſſous du cou, d'où une ride ſaillante s'étend à la peau qui recouvre les pieds ; queue 2 fois auſſi l. que le corps ; doigts inſér. écailleux ; ongles plats ; aux Indes ; 4e. g.

L. à queue bleue ; tête raccourcie, corps brun coupé par 5 lig. jaunâtres longit. ſur le dos ; l. 6″ ; à la Caroline ; 4e. g.

L. triangulaire ; corps liſſe, queue anguleuſe vers le bout ; écailles bombées, formant une arrête obtuſe, & marquées de 4 lignes ; en Egypte ; 4e. g.

L. ponctué ; dos brun coupé de 2 rangs longit. de points blancs qui, ſe réuniſſant en une ſeule rangée, continuent le long de la queue ; à la Caroline ; 5e. g.

L. rayé ; pieds courts, les antér. pentadac., les poſtér. tétradac. ; corps rayé de n. & de jaunâtre ; queue l. & ronde ; pet. taille ; à Ceylan ; 5e. g.

L. commun. V. ci-deſſus *L. gris.*

L. d'Amboine. Porte-crête.

LÉZARDE, r. femelle du Lézard ; auſſi Lézard gris.

LÉZARD DE MER, p. 1°. Bécaſſe ; auſſi Maquereau-bâtard.

2°. P. de preſque toutes les mers, du g. de la *Lyre ;* remarquable par la l. des oſſelets de ſa 1ere. dorſale. Tête large & oblongue, inſér. plate ; yeux oblongs & voiſins ; tronc alongé, mais arrondi ; dos brun, côtés jaunes & ornés de 2 lig. bleues interrompues, ventre blanchâtre ; mais ces couleurs ſont ſujettes à des variétés. Anus plus près de la tête ; lig. latér. preſque dr. & moyenne ; le 1er. oſſelet de la 1e. dorſale prolongé en un brin fin auſſi l. que le corps, le 2e., le 3e. & le 4e. allant en décroiſſant. Cette nageoire eſt inſér. brunâtre, le reſte jaune & varié de traits bleus en zigzag ; 2e. dorſale, ou bleue & rayée de jaune, ou jaune à pet. traits bleus ; anale bleuâtre ; caudale, pector. & ventrales jaunes. Chair eſtimée ; l. 12 à 14″. D. 4, 10. P. 18, V. 6. A. 10 *Callyra. LIN.*

3°. P. de la Méditerranée, du g. du *Saumon*, caractériſé dans ART. par 11, dans LIN. par 10 rayons à ſon anale. Corps arrondi, ſelon WIL. qui ne ſavoit à quel g. le rapporter ; dos d'un vert noirâtre ventre blan-

châtre; tête, dos & côtés tachetés de vert, de bleu, de rouge & de noirâtre, comme la peau de pluſieurs Lézards, dont ſa pet. tête & ſon muſeau rappellent auſſi l'idée. Pet. yeux entre leſquels la tête eſt comme enfoncée; écailles médiocres; l. 1′ au plus; on prend rarement ce p. D. 12. P. 13. V. 8. A 10., ſelon WIL. *Sal-Saurus* LIN.

LÉZARD ÉCAILLEUX. q. Pangolin & Phatagin.

LIBOT. c. Lépas d'AD. à ouverture elliptique & à ſommet incliné vers la tête; ſurface ext. cendrée & cannelée, en allant du ſommet aux aux bords, intér. nacrée. Quand les dents que la cannelure forme vers les bords ſont très-profondes, on appelle le Libot *Aſtro-Lépas*. Quant à l'animal, ſa mâchoire ſupér. eſt un oſſelet n. triang. & pointu, l'infér. eſt un cylindre cartilagineux, dont le bout eſt hériſſé d'une incroyable multitude de très-pet. dents diſpoſées en 10 rangs. Ce Lépas a 4″ de long, 3 de large, & on le mange à Gorée. Quand il eſt tranquille & qu'il tient ſa c. ſoulevée, elle eſt débordée tout autour par 3 rangs de pet. filets plats & charnus, qui ſont la frange de ſon manteau.

LICAMA. q. Bubale.

LICHE. p. 1°. C'eſt un p. de mer du g. du *Maquereau*, fort ſemblable au Derbio; mais ayant 7 aiguillons au lieu de 6 à ſa 1e. dorſale; lig. latér. fort courbe juſque vers ſon milieu. Ce pourroit bien n'être pas une eſp. particuliere, mais une variété du Derbio, quoiqu'ART. le rapporte au Boniton.

2°. 26e. *Chien-de-mer*, de BROUS., aſſez ſemblable à l'Aiguillat, dont il differe par ſes dorſales ſans aiguillon, & par ſes gr. ventrales très-reculées; 2e. dorſale plus gr. que la 1re., ce qui diſtingue d'abord la Liche de toute autre eſp. Corps arrondi, groſſe tête, muſeau court & obtus; pluſieurs rangs de dents; trous des tempes éloignés des yeux; 5 pet. évents; anale nulle, caudale lancéolée; peau chagrinée & garnie de pet. écailles anguleuſes; au cap Breton.

LICOCHE. *V.* Limace.

LICORNE, { q. dont la non-exiſtence n'eſt pas prouvée, & qui, d'après ce qui eſt dit dans le voyage de M. SPARRMAN, pourroit exiſter au nord-eſt du Cap. cét. Narwhal. p. de mer du g. du *Baliſte*. Corps comprimé, mince, rude, à fond gris marbré de brun; groſſe tête à front penché; pet. bouche, mâchoire infér. plus l., l'une & l'autre garnie de 8 dents larges quoique pointues; ouvertures des ouïes étroites & tranſverſales; lig. latér. inviſible; anus un peu plus près de la tête; aiguillon poſtérieurement dentelé & incliné, placé comme une corne entre les yeux, paroiſſant ſuppléer la 1re. dorſale qui manque; nageoires jaunes, la caudale variée de 3 raies brunes; chair coriace; l. 10 à 13″, lar. 4 à 5; au Japon, à la Chine, au Bréſil. D. 48. P. 15. A. 51. *B. monoceros*, LIN. On nomme:

LICORNE DE BAHAMA, ou *Baliſte à lettres*, une eſpece voiſine qui a des taches ſemblables à des caracteres Chinois; corne dr. & plus reculée; 2 dents au lieu de 8 à chaque mâchoire; caudale dentelée; l. 3′.

PET. LICORNE, autre eſp. du même g., de la Jamaïque & de la mer des Indes. Corps rude, carêné infér. & ſupérieurement; mâchoires égales, la ſupér. à 10 dents, l'infér. à 8.; front & dos bruns, celui-ci ſillonné pour recevoir la corne ou l'aiguillon qui repréſente la premiere dorſale comme dans les eſp. précéd., mais qui eſt plus court & plus fort; côtés ſupérieurement jaunes, infér. gris; ventre jaune garni de taches n., rudes & oblongues; nageoires jaunes; queue armée de pointes recourbées en arriere. Ce p. peut gonfler ſon ventre; il vit de vers & d'i., & ſa chair eſt ſeche & déſagréable, ſi elle n'a été ſalée; l. 7 à 8″; BLOCH. *B. tomentoſus*, LIN.

LIDMÉE, q. 3e. Antilope.

LIEN, r. Serpent de la Caroline du 3e. g. liſſe, mince, tout n.; excepté du blanc à la gorge; agile, il pourſuit & prend les Rats juſque ſur les toîts; non venimeux, mais colere.

LIEU, p. de mer du g. du *Merlan*, à 3 dorſales; mâchoire infér. plus l.; lig. latér. courbée; caudale d'un n. brun, lancéolée; pet. écailles minces & bordées de jaune; dos d'un brun noir, ventre blanc piqué de brun; pet. pector. jaunâtres, ventrales orangées, anales olivâtres & piquées de n. On trouve ce p. dans les fonds entre les rochers de la Baltique & de l'Océan ſeptentrional. Sa chair eſt blanche, mais moins bonne que celle du *Dorſe* & du *Merlan*. Pluſieurs Auteurs, entre autres DUH. le croient le même que l'Egrefin vert; l. 1 à 3, quelquefois 4′, largeur 3 à 8 & 10″. D. 13, 18, 19. P. 19. V. 6. A. 18, 19.

LIEVRE, { i. Chenilles de la 8e. & 21e. Phalène. q. 22e. g. de BRIS. compoſé d'ani-

maux qui ont 2 incisives à chaque mâchoire, sans canines ; les doigts onguiculés ; aucuns piquans sur le corps, la queue ou très-courte, ou nulle, & les oreilles l.

Le Lievre commun. On le trouve dans presque tous les pays de l'Europe, du milieu de l'Asie & du nord de l'Afrique ; mais il est plus pet. dans les pays chauds que dans les climats froids & tempérés. Sa femelle est très-féconde, sans cependant l'être autant que la Lapine ; dès sa premiere année elle peut produire ; sa gestation est d'un mois & ses portées sont de 3 ou 4 petits. Souvent encore pleine elle reçoit un mâle, & elle ne le reçoit pas en vain pour la multiplication, ayant comme la Lapine une double matrice. La fable des Lievres hermaphrodites est venue de ce que la vulve de cet animal est peu apparente & le gland du clitoris presque aussi gros que celui du pénis. De là il arrive aussi que l'on se trompe quelquefois sur le sexe, quoique le mâle ait la tête plus ronde, les oreilles & les moustaches plus longues. L'anatomie ne favorise pas l'opinion de ceux qui croient que le Lievre rumine. Le Levraut naît les yeux ouverts ; il tette 20 jours, ensuite il quitte le gîte natal, mais sans s'en éloigner beaucoup. Ces animaux paissent, jouent & s'accouplent communément de nuit, parce qu'étant fort craintifs ils passent dans l'inquiétude tous les momens du jour qu'ils ne donnent pas au sommeil. Ils dorment les yeux ouverts, mais ils ont la membrane clignotante qui affoiblit les impressions de la lumiere. On connoît la finesse de leur ouïe favorisée par la l. du tuyau auditif, ces l. oreilles qu'ils dirigent à volonté étant un cornet acoustique qui va chercher les sons. On connoît aussi leur légéreté à la course, leurs ruses pour échapper aux Chiens, &c. Vie de 7 à 8 ans ; levre supér. fendue, moustaches supér. noires, les infér. blanches ; quelques poils dans la bouche ; pieds antér. pentadac., postér. tétradac. & velus endessous ; jambes postér. beaucoup plus l. que les antér., ce qui donne à cet animal un gr. avantage dans la course en montant ; gr. yeux saillans, menton blanc ; queue supér. noire, infér. blanche ; bout des oreilles noir ; dos varié de roux & de gris, chaque poil étant blanc à sa base, n. au milieu, roux au bout ; l. 20 à 24″.

Lievre d'Amérique ; taille moyenne entre celles de notre Lievre & de notre Lapin ; bout des oreilles & de la queue gris ; jambes postér. encore plus l. que celles du précédent ; dos d'un brun mêlé de gris qui blanchit plus au nord. Il ne se terre point, mais il fait son gîte sous des racines & dans des trous d'arbres ; une ou 2 portées de 5 à 7 petits ; Amér. septentrionale.

L. changeant. C'est un Lievre des pays du nord de ce Continent, d'un quart plus l. que le Lievre commun ; tête de même l., mais ayant moins de circonférence ; oreilles beaucoup plus courtes, yeux plus près du nez ; pattes & queue plus courtes, celle-ci ayant une vertebre de moins, restant blanche toute l'année & se garnissant en hiver d'un peloton laineux & blanchâtre. Dos varié de roux & de gris, flancs blanchâtres, ventre rayé longit. de brun-noir & de blanc, tel est le pélage d'été. Celui d'hiver est tout blanc, excepté une pet. bordure noirâtre aux oreilles. PAL. ne regarde pas cet animal comme une variété de climat, mais comme une espece, parce qu'élevé chaudement à la maison, il blanchit & prend sa fourure d'hiver de même qu'il le feroit étant exposé au froid. D'ailleurs, dès l'automne le poil d'hiver est préparé, & il commence à sortir avant que la saison soit, à beaucoup près, aussi rigoureuse que le sont les jours de printems, qui sont l'époque où se forme, se prépare & commence à sortir le poil plus rare, plus coloré & plus dur qui doit former l'habit d'été. Ajoutez à ces raisons, que M. PENNANT observe que le *Lievre commun* & le *Lievre changeant* se trouvent en Ecosse, que le premier n'y change pas de couleur en hyver, qu'ils ne se mêlent point ensemble, que le *Lievre changeant* est moins vîte à la course, s'apprivoise plus aisément & n'établit pas, comme l'autre, son gîte dans les sillons, mais dans les fentes des rochers. C'est sur-tout à cette espece qu'appartient la variété des Lievres soit n. soit bruns ; aussi est-elle très rare dans les pays tempérés & fort peu en Russie.

Lievre Tolai, autre esp. que fournissent encore les pays du nord. Au premier coup-d'œil elle paroît différer peu du *Lievre commun.* Son pélage, soit d'été, soit d'hiver, car il varie peu, est à peu-près le pélage d'été du *Lievre changeant*, mais leurs instincts sont différens. Le *Tolai* n'a pas dans la fuite les détours de ces 2 especes, mais il court tout droit sans se détourner, jusqu'à ce qu'il trouve quelque fente de rocher, ou quelque terrier étranger. car il ne s'en construit point comme le croit BUF. qui en a fait un *Lapin*

à l. queue. Il eſt de la taille du *Lievre changeant*, & par conſéquent beaucoup plus grand que le Lapin. Sa tête eſt plus l., mais plus étroite par le haut, & plus groſſe par le bas. Ses oreilles & ſes jambes ſont plus courtes que celles de notre Lievre, mais ſes cuiſſes ſont plus longues, & il n'a pas les fortes pattes antér. du *Lapin* qui ſont deſtinées à piocher. Sa queue eſt beaucoup plus l. que celles du Lapin & du *Lievre changeant*, mais à proportion un peu plus courte que celle de notre *Lievre;* auſſi a-t-elle une vertebre de moins; elle a auſſi le deſſus noir.

PAL. a fait connoître une famille nouvelle d'animaux du g. du Lievre, dont le principal caractere eſt de n'avoir aucune queue. Ils different d'ailleurs des précédens par des oreilles moins longues, & par les jambes poſtér. moins alongées. Ils paſſent une bonne partie de leur vie dans des terriers. D'un autre côté ils ſe rapprochent des *Cavia* par le port extér., par des clavicules entieres, (tandis que les animaux précédens n'en ont que d'imparfaites), par le nombre des côtes, & enfin par un ſon de voix aigü qu'ils font entendre fréquemment. PAL. fait connoître 3 eſpeces qui appartiennent à cette famille.

Le petit Lievre. Il habite vers le Jaïk ſans s'élever au-delà du 55°. évitant d'une part les forêts froides & humides, & de l'autre les terres fangeuſes, mais recherchant les collines & les vallons boiſés & fourés d'herbes & de buiſſons. C'eſt-là qu'il creuſe de petits terriers où il n'amaſſe aucune proviſion pour l'hiver. Il ſeroit très-difficile à trouver s'il ne ſe décéloit par ſes cris que l'on prendroit pour ceux d'un Oiſeau à voix forte & haute. Il mene une vie ſolitaire; il court & paît de nuit, & dort de tems en tems pendant le jour, & il le fait les yeux ouverts. Pris, il eſt apprivoiſé en auſſi peu de tems qu'il lui en faut pour vaincre ſa premiere frayeur. Il court & ſaute mal, il a peine à ſe tenir ſur les pieds poſtérieurs, & ſe ſert ſouvent des antér. pour ſe frotter la face, & des autres pour ſe gratter, taille d'un Rat d'eau, tête oblongue, muſeau de Lievre; nez brun & preſque tout velu, levre ſupér. fendue; poils des mouſtaches l., nombreux & à peu-près ſur 5 rangs; pet. yeux bas & ſaillans, à iris d'un brun-jaunâtre; oreilles brunes; corps grêle & égal; pieds antér. pentadac., poſtér. tétradac., infér. velus; poils du corps doux, l., d'un brun plombé, recouvrant un poil infér. plus laineux, l. 6″ 9‴.

L. des Alpes. Il habite au bas des ſommets neigeux des Alpes Sibériennes où il trouve ce qu'il cherche, des rochers, des arbuſtes, quelques herbes & de la mouſſe. Là ces pet. animaux vivent tantôt ſeuls, tantôt en petite ſociété dans des terriers qui ſouvent ne ſont que de l. fentes de rochers appropriées à leurs uſages, ou des trous d'arbres. Ils en ſortent peu le jour, à moins que le tems ne ſoit couvert. Alors on les voit courir çà & là ſur les bancs de roc, & ſi on ne les voit point, on entend au moins leur voix qu'on prendroit pour celle d'un Oiſeau. Habitués aux éclats du tonnere, ils ſortent preſqu'auſſi-tôt que le bruit d'un coup de fuſil tiré ſur eux les a fait rentrer. Vers le milieu d'Août ils raſſemblent, étendent & approchent de leur demeure des herbes choiſies & des gramens comme pour les faire ſécher, afin qu'ils ſe conſervent mieux. En Septembre, ils les entaſſent à l'entrée de leur terrier & en forment des monceaux de 3, 4 & même 5′ de haut ſur 5 à 8 de diam. Enſuite ils creuſent en terre une gallerie qui conduiſe de leur terrier au-deſſous de ce magaſin, afin de pouvoir, quand il ſera couvert de neige, aller ſans ſe refroidir, prendre leur repas ſous la baſe de ce cône. Les habitans recherchent peu ces animaux, mais ils ne manquent pas en hiver de fureter dans les montagnes pour s'emparer de ces riches magaſins en faveur de leurs Chevaux. Tête oblongue, petite, muſeau alongé, nez, levres & pieds du précéd., poils des mouſtaches n. nombreux, l. & en 6 rangs; pet. yeux n.; grandes oreilles n., peu velues, excepté le bord qui eſt blanchâtre; corps aſſez gros & peu alongé, couvert de poils jaunâtres, aſſez rudes, l. de 6 à 8‴, & mêlées de n., l. 9″ 7‴.

L'Ogotone. Il habite au-delà du lac Baikal & reſſemble fort au petit Lievre, à la couleur & aux mœurs près. Ces animaux aiment les terreins pierreux & ſabloneux; ils y creuſent leur terrier à pluſieurs entrées & à pluſieurs galeries qu'ils jonchent de fines herbes. Au commencement du printems ils rempliſſent quelqu'une de ces galeries des premieres productions de la ſaiſon qui peuvent être ſaiſies par des retours ou des augmentations de froid. En automne ils aſſemblent de petits tas hémiſphériques d'un pied de diam. compoſé de plantes qui leur conviennent & que ce ſol produit. Ils font la proie du Putois, de l'Hermine & de pluſieurs Oiſeaux. Taille entre celle des 2 précédens,

cédens, poils des moustaches moins l. & moins nombreux, & la plupart blanchâtres, les autres bruns; yeux plus grands; oreilles brunes, corps court, jambes basses & assez fortes; poils du corps l. & doux, mais serrés, d'un gris pâle sur le dos, blanc sous le ventre; triangle jaunâtre sur le nez, tour du museau blanc.

LIEVRE D'EAU, o. Grêbe cornu.

LIEVRE DE MER, { p. Cépole. / p. du g. du *Cycloptere*, décrit dans les Auteurs sous le nom de *Lump*. Selon CHARLETON c'est un p. de rivage ainsi nommé en Anglois à raison de sa masse informe; corps épais, couvert d'une peau rougeâtre, ayant le dos presque triang. & semé de tubercules cutanés; commun dans les marchés en Angleterre où on ne l'achete jamais pour les bonnes tables. GRON. lui donne un dos carêné & bossu, un ventre large, & il exprime, outre les petits tubercules semés sur tout l'animal, 3 rangs longit. à chaque côté, & un sur le dos de tubercules plus gros; & il en compte 12 dans ce dernier rang. WIL. & RAY voient à ce p. une 1re. dorsale qui n'est, selon GRON, que l'addiment de la fausse dorsale que le g. du Cycloptere admet. Je place donc, avec LIN., ce p. dans ce g. d'autant plus volontiers que BLOCH, qui vient de le décrire, le place de même, & sa description ne laisse là-dessus aucun doute. Les 7 rangs de tubercules y sont son caractere spécifique; tête courte, front large, narines basses; peau saillante & tuberculeuse placée avant la dorsale; grosses levres; dos n. & tranchant, ventre jaune & large, antér. garni d'un cercle large d'une substance coriace par laquelle l'animal s'attache aux corps de façon qu'on ne peut l'en séparer sans violence; l. 12 à 15″; dans l'Océan Germanique, la Baltique & la mer du Nord. D. 10. P. 20. V. 6. A. 12.

LIEVRE MARIN, v. pol. Les Anciens ont nommé ainsi divers animaux. ROND. cherchant quels sont ceux qu'ils ont pu désigner par ce nom, croit les trouver dans 3 esp. assez rares & peu observées.

1e. Corps mou, de substance semblable à celle du *Calmar*. C'est une masse de chair molle d'un brun rouge. Si l'on appelle dos la partie supér., on peut dire que cet animal a, comme la *Seche*, un os spongieux sur le dos, & la peau du ventre latér. prolongée en nageoires. En appellant queue une de ses extrémités, on dira qu'il a une grosse queue courte & recourbée. On ajoutera qu'il a antér. 2 tentacules, comme les cornes des *Limaces*, mais assez reculés, ou placés derriere la tête, en nommant tête la partie opposée à celle que nous avons appellée queue. Un côté de cette tête est comme celle du *Marteau*; l'autre a une ouverture qui peut être la bouche, & d'où sort quelquefois un morceau charnu comme une langue. Cependant ROND. voit une langue entre ce trou même & l'autre côté de la tête. Cet animal a, à l'intérieur, l'éthiops ou liqueur noire, & à peu-près les autres parties du *Calmar*. Les Anciens ont débité des fables sur ses qualités vénéneuses réelles ou prétendues, puisqu'ils sont allés jusqu'à dire que sa seule vue faisoit vomir & avorter les femmes, ce qu'on ne pourroit attribuer qu'au dégoût qu'elle peut inspirer.

2e. espece, plus grande que la précédente, dont elle differe en ce qu'elle n'a pas l'os spongieux dorsal, en ce que sa partie antér. porte 2 grosses avances charnues, entre lesquelles est la bouche, suivie de 2 pet. tentacules, enfin en ce que ses nageoires n'occupent que la partie postér. de ses côtés.

3e. espece, très-différente des 2 autres; aussi ROND. avoue-t-il qu'il ne lui donne le même nom qu'à cause des mêmes qualités vénéneuses. Pour se la représenter telle qu'il la décrit, il faut se figurer un disque plat, au centre infér. duquel est placée la bouche en forme de vulve. Près d'elle est une esp. de cône arrondi à sa base & latér. garni de 2 peaux en nageoires longitudinales. De l'autre côté du disque il se trouve une masse conique à peu-près semblable. L'intérieur de cet animal renferme, comme celui des précédents, une liqueur noire, un estomac & des intestins. Sa chair est absolument transparente, & ROND. prétend avoir éprouvé par lui-même qu'à la longue sa vue faisoit venir le mal de tête. C'est une des *Téthies* de LIN. qui lui donne une pet. trompe & 2 ouvertures au côté gauche du cou. Mais où est ce cou? Il faut convenir que si ces 2 Auteurs ont réellement eu vue le même animal, l'indication de LIN. est bien extraordinaire.

On a aussi appellé Lievre marin la *Limace de mer*. V. ce mot.

LIGAR, c. qu'AD. place provisionnellement à la suite des Cérites dont sa coquille a la forme; elle a 20 spires renflées, 4″ de l. sur 16‴ de large. Il n'en a pas observé l'animal.

LIKENÉE, i. 112e. & 113e. Phalène.

LIMACE, v. terreſtre connu, nu à 4 cornes ou tentacules minces dont les 2 plus gr. portent les yeux à leur ſommet. Ce g. renferme un aſſez gr. nombre d'eſp. petites & grandes, liſſes ou ſtriées, noires ou griſes, jaunes ou rougeâtres, blanchâtres, verdâtres, &c. Toutes vivent dans les lieux frais & humides, dans les prés, les jardins, les bois, les caves, &c. Ces dernieres ſe nourriſſent comme elles peuvent des fungus, moiſiſſures & autres productions végétales dont la fraîcheur du lieu favoriſe l'accroiſſement, car ces animaux ſont herbivores. Leurs mâchoires ont chacune un os denticulé avec lequel ils coupent l'herbe. Ils reſſemblent beaucoup au Limaçon terreſtre, ou Eſcargot, excepté qu'ils ſont ſans coquille. Pour y ſuppléer, ils ont un manteau à coqueluchon épais dans lequel ils retirent leur tête & leur cou. C'eſt à cette derniere partie qu'aboutiſſent les organes ſexuels de cet animal, organes qui occupent toute la partie ſupér. interne du corps. Auſſi ont-ils beſoin d'une certaine étendue, étant la réunion de ceux des 2 ſexes, car ces animaux ſont hermaphrodites du 2e. g. On peut voir dans SWAM., dans RÉDI & dans LISTER la deſcription de ces organes compliqués. Ils aboutiſſent au côté droit du cou près de l'anus, car ces 2 ouvertures ſont différentes, quoique LIN., & après lui M. DE BOMARE, les aient confondues en une. ARG. n'a pas copié cette erreur, mais après avoir bien placé & diſtingué l'anus de la vulve, il s'eſt enſuite contredit de la maniere la plus extraord. en mettant encore l'anus près de la bouche, car il y place *un trou pour la ſortie des excrémens*, par conſ. l'anus; ſans doute il a voulu dire *un trou pour la reſpiration*. La vulve, dans le tems du rut, ſe dilate; 2 individus s'approchent l'un de l'autre, ils s'excitent, ils ſe lancent des traits. Ce ſont de petites fléches blanches, tranſparentes, cartilagineuſes, très-pointues par un bout, arrondies par l'autre & latéralement comme empennées par un filet membraneux qui va de la pointe à l'autre bout. Sa forme reçoit quelques variétés dans différentes eſp., les dards décrits par MUL., SWAM. & LISTER n'étant pas parfaitement ſemblables. Ces fleches ſont quelquefois lancées en vain & tombent à terre, mais auſſi quelquefois, probablement même le plus ſouvent, elles atteignent au but, & on les trouve fichées ſur le corps de l'individu vers lequel elles ont été dirigées. Alors il s'approche de plus près, il répond au coup, il reconnoît celui qui le lui a porté; les cornes ſe rencontrent, rentrent, ſortent, ſe croiſent, la vulve ſe dilate, l'orifice de la matrice précédé par celui du pénis paroît au bord de la vulve; ils ſortent peu-à-peu; enfin ces 2 organes mis au-dehors de l'animal, ſont par chaque individu retirés & lancés à pluſieurs repriſes, raccourcis & fort alongés; ils s'entrelacent & s'agitent juſqu'à ce qu'après 2 ou 3 jours de ces préludes l'extrémité des 2 pénis rencontre l'orifice des 2 matrices. Ils reſtent ainſi pendant quelques heures, ſe couvrent d'écumes & offrent aux Naturaliſtes une grande facilité pour l'obſervation & la diſſection, leur gonflement ne permettant plus aux 2 animaux de les faire rentrer qu'au bout d'un aſſez l. tems. Après un certain nombre de jours, ils dépoſent en terre de petits œufs blancs ou bleus & ovales.

LIMACE DE MER, ſemblable en tout à celles de terre, excepté qu'elle eſt plus groſſe, qu'elle n'a point de manteau, mais des appendices membraneuſes qui lui ſont plus utiles dans l'élément qu'elle habite. Elle a auſſi le ventre plus gros & elle eſt moins viſqueuſe. Je n'ai pas parlé ci-deſſus de l'humeur viſqueuſe qui tranſude du corps de la précéd. parce que c'eſt une choſe trop connue.

LIMAÇON, c. AD. nomme ainſi en général tous les c. univalves & les c. operculés; mais il donne plus partic. ce nom à ſon 5e. g. d'univalves, dans lequel il ne met que le *Kambeul* & le *Pouchet*. ARG. diviſe les Limaçons comme on peut le voir dans le tableau ſynoptique à la fin de cet ouvrage. Les *Limaçons à bouche ronde*, c. à. d. à ouverture ronde, ont une c. ombiliquée, à ſommet applati ou élevé; leur robe eſt ou rayée, ou canelée, ou garnie de boutons, ou unie. Les *Limaçons à bouche demi-ronde* ont ordin. le corps plus ramaſſé, l'ouverture en demi-lune, quelquefois édentée du côté de la columelle. L'extrémité de leur volute eſt peu ſaillante. Quand elle eſt très-applatie & lorſque les levres ont des gencives & des dents, on les nomme *Nérites*. Enfin les *L. à bouche applatie* ont l'ouverture en ovale alongé, le ſommet élevé, & l'intér. de la c. nacré. On les appelle *Sabots* quand pluſieurs ſpires ſont de leur ſommet une pyramide. L'animal de ces 3 familles n'a que 2 cornes, & il a les yeux ſur la tête près de leurs baſes. Les Limaçons d'AD. qui ſont des c. terreſtres ont 4 cornes comme la

Limace & portent leurs yeux au ſommet des 2 plus longues; mais au lieu d'avoir les parties ſexuelles au côté du cou, les uns les ont entre la gr. & la pet. corne du côté droit, & ils ſont hermaphrodites du 2e. g., les autres ont un organe à la baſe des cornes, & l'autre plus bas, & ils ſont hermaphrodites du 3e. genre.

Le Limaçon terrestre vulgaire, dit Eſcargot, reſſemble à la Limace, comme on l'a dit à ce mot. Quoiqu'il s'enferme dans ſa c. il ne peut être regardé comme un coquillage operculé; ce qui ferme l'entrée de ſa coquille n'eſt qu'une bave deſſéchée qui eſt ſon ouvrage, mais n'eſt pas une de ſes parties. Il s'accouple en Mai & en Juin & dépoſe en terre de pet. œufs blancs & ſphériques. Réau. a obſervé de pet. inſectes très-nombreux qui rodent ſouvent ſur ſon collier, attendant qu'il ouvre l'anus pour y entrer, ce qu'ils ne manquent pas de faire. Mais il leur arrive communément d'être enſuite repouſſés par les excrémens qui rempliſſent la capacité de l'inteſtin. Ils ſortent donc avec ces excrémens & épient de nouveau près de l'anus le moment d'y rentrer, ce qu'ils parviennent quelquefois à faire ſur le champ avant qu'il ſe referme dès que l'excrément ceſſe de ſortir. Spal. a obſervé le premier l'extraordinaire faculté qu'a cet animal de reproduire une tête après l'entiere amputation de la premiere. Quand ce pénétrant Naturaliſte, quand Bon., Mul., &c. ont fait cette opération, ils ne s'y ſont pas pris en écoliers comme paroiſſent le croire ceux qui n'ont pas voulu ajouter foi à ſon ſuccès; ils ont vérifié l'amputation par la diſſection complette de la tête coupée, & enſuite la réproduction d'une nouvelle tête par la diſſection également complette de la tête reproduite. Ainſi dire que cet animal ayant la peau très-épaiſſe, & retirant ſa tête en lui-même dès qu'on le touche, il eſt vraiſemblable que l'on n'a coupé que la peau quand on a cru avoir coupé la tête, eſt dire une choſe vague qui ne peut infirmer un fait. Il n'eſt pas infirmé non plus par le défaut de ſuccès de quelques Obſervateurs. Ils peuvent avoir coupé le cou trop loin & avoir emporté l'anus & la vulve, & alors la reproduction n'a pas lieu; ils peuvent avoir fait l'expérience dans un tems trop chaud, ſur des ſujets foibles, &c. &c. Enfin de quelque maniere qu'ils s'y ſoient pris, ils ne peuvent être que des témoins négatifs.

LIMANDE, p. de mer du g. de la *Sole*, les yeux à droite, ſurface ſupér. ou jaune, ou d'un brun tacheté de jaune, ſurface inſér. blanchâtre; lig. latér. noirâtre, très-arquée juſqu'au bout des pector., enſuite très-dr.; écailles dentelées & aſſez gr. pour le g.; pet. tête oblongue, bouche étroite, mâchoires égales, la ſupér. garnie d'un plus gr. nombre de pet. dents; yeux avancés, iris doré; anale & dorſale écailleuſes. Corps moins épais que celui de la Plie, chair blanche qui, à une certaine diſtance de la mer, vaut mieux que celle du carrelet; rare dans la Méditerranée. D. 66. P. 11. V. 6. A. 61.

LIME, c. Voyez Corbeille.

LINETTE, p. Perlon.

LINGUE, p. de mer du g. du *Merlan*, à 2 dorſales, plus long & plus étroit que ſes congéneres; mâchoire ſupér. plus l., groſſe tête déprimée; dos brun, côtés jaunâtres, ventre blanc-ſale; lig. latér. droite, nageoires d'un gris foncé bordé de blanc, les dorſales avec une tache n., écailles oblongues & tenaces. Ce p. a aux levres, ſelon Art. & Lin., des cirrhes dont Bloch ne parle pas; l. 3 à 7'. Sur 4' de l. ce p. a 7'' 6''' de large & 5'' 6''' d'épais. De Février en Mai on le préfere à la Morue. Son foie donne de l'huile, & ſa veſſie aérienne de la colle. Il eſt après le Hareng & la Morue l'objet du plus gr. commerce. D. 15-63. P. 19. V. 6. A. 50.

LIN ORIENTAL, q. Pangolin.

LINNÉ (la), i. 45e. Teigne.

LINOTE, o. du g. du *Moineau*, rapproché du *Serin* par la facilité avec laquelle ces 2 Oiſeaux s'apparient & produiſent enſemble; on dit même que les individus qui en réſultent ſont féconds. La Linote a, comme le Serin, un chant agréable; comme lui, elle ſe familiariſe, apprend à ſifler des airs & à articuler quelques mots. Nid dans les vignes, ou ſur des genevriers, noiſetiers, groſeliers, ou autres arbriſſeaux; 2 pontes de 4 à 6 œufs d'un blanc-ſale marqué de brun-rouge; incubation de 15 jours; la couvée reſte aſſemblée tout l'été; en automne elle ſe mêle aux autres Linotes qui vont alors par troupes. Comme l'obſerve Maud., cet. o. ſi commun eſt difficile à décrire, parce que les uns diſtinguent la *Linote rouge* ou *de vigne* de la *Linote griſe*, tandis que d'autres ne voient là qu'un Oiſeau dont le rouge s'efface ſoit dans la mue, ſoit dans la domeſticité. Voyez dans la nouvelle Encyclopédie les raiſons dont s'étayent ces 2 opinions. Quoi qu'il en ſoit, la *Linote*

grise a le dessus de la tête d'un gris-brun varié de roussâtre, la poitrine d'un rouge obscur, varié de blanc-roussâtre ; dessus du cou d'un gris-brun ; dos d'un brun-marron varié de la même couleur éclaircie ; croupion gris-brun ; ventre, gorge & tour du bec & des yeux d'un blanc-roussâtre. La *Linote rouge* a le dessus de la tête & la poitrine rouges, le derriere du cou cendré ; dos d'un marron très-brun, croupion blanc-roussâtre, ainsi que le ventre, la gorge & le tour du bec & des yeux.

2. *Linote a tête jaune*, *Moineau du Mexique* de BRIS., un peu plus gr. que le Pinson d'Ardennes ; face & gorge jaunes, occiput brun ; bande longit. brune du derriere de l'œil au long du cou ; dos brun varié de taches longit. brunes au milieu de chaque plume ; devant du cou & ventre d'un brun obscur varié de brun-clair posé longit. sur chaque plume ; bec & pi. de couleur de chair pâle.

3. *Linote brune*, plumes noirâtres bordées de brun plus clair, mais roussâtre sur le dos, & cendré sur la poitrine & le croupion ; bec cendré, pieds bruns.

4. *L. de Montagne* ; plus gr. que la commune, bec proportionellement plus fin, croupion du mâle rouge ; dans les 2 sexes plumes n. bordées de cendré sur la tête & le cou, de roussâtre sur le dos, de blanchâtre sur la gorge, le devant du cou & la poitrine ; ventre blanchâtre ; bec & pieds bruns ; dans les montagnes, sur-tout en Angleterre.

5. *L. gris-de-fer* ; taille de la Linote commune, mais bec plus gros ; manteau gris-de-fer, ventre d'un cendré-clair ; ailes variées de noir, de noirâtre, de gris & de blanc ; pays inconnu ; MAUD. d'après M. EDWARD.

6. *Cabaret*, ou *Petite Linote* ; tache rouge au sinciput & sur le croupion, pet. tache d'un brun-noirâtre sur la joue ; base de la mandibule supér. garnie de petites plumes qui viennent couvrir les narines ; poitrine roussâtre, ventre blanchâtre ; dos varié de brun & de roussâtre ; bec jaunâtre à pointe n. ; femelle sans rouge sur le croupion. Cet o. est solitaire & voyageur ; il passe l'hiver dans quelques-unes de nos provinces ; chant agréable ; l. $4''\ 6'''$.

7. *Vengoline*, ou *Linote d'Angora*, taille de la commune, manteau varié de brun clair & foncé, croupion jaune ; ailes variées de brun & de gris ; joues roussâtres, sourcils bruns ; ventre brun-clair tacheté de brun foncé.

Linote de Strasbourg, ou *Cyntel* ; variété de la Linote commune, à pieds rouges.

Linote aux pieds noirs ; autre variété du même Oiseau, pieds n., bec verdâtre, queue très-fourchue ; en Lorraine.

L. bleue, Ministre.

L. (*pet.*) *de vignes*, Sizerin.

L. à l. queue, 8e. Veuve.

LIOMEN, o. 5e. Plongeon ou Lumme.

LION. q. du g. du *Chat*. Grosse tête, front quarré, grands yeux, nez épais, levres pendantes ; longs poils en criniere flottante qui couvre le devant du corps, que l'animal meut, & qui se hérisse dans sa colere ; queue longue & nue, excepté le bout qui porte une touffe de poils. Cette queue est si forte, que d'un coup elle terrasse un homme. L'animal ne paroît composé que d'os, de nerfs & de muscles. Ses os sont d'une extrême dureté, & les anciens l'avoient imaginée telle qu'ils fissent feu avec l'acier. La peau de sa face est mobile, & contribue à rendre son regard plus menaçant. Il est inutile de parler de la force énorme de ses mâchoires, de celle de ses gros pieds musculeux & de ses griffes terribles & recourbées, de l'effroi que répand son rugissement qui retentit au loin. Il consomme 15 à 20 livres de chair par jour, & dédaigne les cadavres. Mais du moins n'égorge-t-il que quand il est pressé par la faim ou provoqué ; bien différent du Tigre qui, même rassasié de chair, est encore altéré de sang. On sait que la Lionne n'a qu'une portée par an, mais on n'a rien de certain sur le nombre des petits & la durée de la gestation. Elle n'a point de criniere, & elle est d'un quart moins grande que le mâle. Cependant rien ne l'effraie quand il s'agit de défendre ses petits ou de s'assurer d'une proie pour les nourrir. Quand elle est en chaleur, les mâles se livrent des combats sanglans pour se procurer sa possession. Ces animaux ont le sommeil léger, voient de nuit comme les Chats, & par conséquent sont gênés par le grand jour. Ils ont l'odorat peu fin & l'haleine infecte. Leur marche est grave & assez lente, mais leur course est une suite de sauts brusques, & il est peu d'animaux qui ne soient accablés du dernier bond par lequel le Lion se précipite sur eux. Il n'habite que les pays chauds, l'Afrique & le midi de l'Asie, & sa taille, son courage, son ardeur & sa force varient avec les climats. Le Lion des déserts brûlans de l'Afrique habitué à vaincre, ne connoissant pas la supériorité des armes & les ressources de l'homme a,

ſelon BUF., beaucoup plus d'audace ; il eſt bien plus entreprenant que le Lion des pays habités, qui s'eſt vu pluſieurs fois obligé de reculer. On donne aux plus gr. individus 7 à 8′ de l., 4 ou 5 de h., & une queue de 4. Ceux des pays plus tempérés n'ont que 5 à 6′ de l. ſur 3 ½ de h. Tous ont un poil d'un jaune fauve qui s'éclaircit ſur les flancs & ſous le ventre. Sans croire trop facilement tous les faits rapportés par M. SPARMAN au ſujet de cet animal, quand on a lu ſon ouvrage il eſt difficile de ne pas voir beaucoup d'exagération dans tout ce qui a été dit & écrit cent fois ſur le courage & la généroſité de ce Roi des quadrupedes.

Lion { *du Pérou* ; abuſ. Puma. / *bâtard* ; Couguar.

Lion-marin, { q. 11e. Phoque. / i. 2e. Écreviſſe.

LION, r. Lézard du 2e. g. de DAUB. ſupér. marqué, de chaque côté, de 3 raies blanches & étroites, & de 3 n. ſur un fond blanchâtre ; cuiſſes poſtér. tuberculeuſes ; à la Caroline.

Lion des Pucerons, i. Hemerobe.

LIPIN, c. Pourpre d'AD. à canal médiocre & non échancré ; coquille à extrémité plus mince que le ſommet ; à 9 ſpires plates, mais diſtinguées par un rang de boutons ; ouverture elliplique pointue aux extrémités du gr. diamettre qui eſt double de l'autre ; l. 16‴, lar. 8.

LIPARIS, p. Cycloptere gélatineux.

LIRI, c. Lépas d'AD. aſſez ſemblable au Libot, mais à c. mince, tranſpar., comme cartilagineuſe & ſans cannelures ; l. 4‴, lar. 3.

LIRON, q. Loir.

LISETTE, { p. Fiatole. / i. 3e. Mélolonte.

LISOR, c. Came d'AD., une de celles qu'on nomme *Lavignons*. Coquille ovoïde, obtuſe aux 2 extrémités, méd. renflée, mince & fragile, luiſante & unie ; inter. violette, extér. d'un gris d'agate, avec des rayons blancs ou fauves allant de la circonférence ſe réunir aux ſommets ; ceux-ci obtus, un peu écartés l'un de l'autre & peu au-deſſous du milieu de la l. de la coquille ; 3 dents en charniere à chaque battant ; l. 1″, lar. 2.

LISPE, c. Vermet du même Auteur, dont les contours ſont fort irréguliers, & qui s'élance moins que le Vermet ſimplement dit au-deſſus des corps auxquels il eſt fixé ; l. 8 à 9″, lar. 1‴.

LISTER (la), i. Teigne de Suede à ant. médiocres, un peu annelées de blanc, ailes brunes. LIN.

LITORNE, o. 3e. Grive.

LIVANE, o. Pélican.

LIVON, c. Sabot d'AD. à 6 ſpires liſſes & peu renflées ; ſommet dont la largeur eſt preſque double de la l. qui eſt égale à l'ouverture ; ombilic pénétrant juſqu'au fond du ſommet, & antér. muni d'une dent en tubercule arrondi ; l. 4″, lar. un peu moindre. On a nommé ce c. la *Veuve* & la *Pie* quand ſa c. eſt n. & tachée de blanc.

LIVRÉE (la), { i. 16e. Phalène. / c. Limaçon terreſtre rond, jaune, faſcié de brun, à 5 ſpires ; levre brune & repliée ; beaucoup de variétés dans la faſcie ; 9 à 12‴ de diam.

Livrée d'Ancre, i. 16e. Scarabé.

LOCHE, p. 48e. g. de GO. par conſ. malacopt. abd. ; corps rond & preſque anguiliforme ; dos & ventre peu élevés, écailles très-pet. & caduques, pet. tête peu alongée & communément alép. ; mâchoire ſupér. plus l. & crochue ; très-pet. yeux ſaillans, h. & latér. ; membrane branchiale à 3 ou 6 rayons ; ouverture des ouïes pet., latér., infér. fermée ; addimens de cirrhes dans les uns, d'aiguillons près de la bouche ou des yeux dans les autres ; ligne latér. moyenne, dr. & peu apparente ; anus plus près de la queue ; dorſale ſolitaire, courte, baſſe, à l'équilibre ; ventrales oppoſées à la dorſale, rapprochées & pointues ; anale courte & au milieu de la diſtance entre ces dernieres & la caudale qui eſt échancrée & large. Les p. de ce g. vivent de vers & de terre graſſe dans les eaux douces.

1°. *Loche franche* ou *ordinaire*, p. du g. précéd. à 6 barbillons à la levre ſupér., un à chaque angle, les 4 autres au milieu ; tête antér. abaiſſée, muſeau mouſſe, pet. bouche édentée ; corps arrondi juſqu'à la queue qui eſt un peu comprimée. Il eſt marbré de gris & de blanc ; ou il eſt brun-clair au-deſſus de la lig. latér. & plus clair encore au-deſſous, le tout piqué de brun ; nageoires griſes ; dorſale & caudale rayées & piquées de noir ; l. 3 à 4″. Ce pet. poiſſon fort connu, dans les montagnes des Vôges, ſous le nom de *Moutoile*, eſt mis avec raiſon fort au-deſſus du *Goujon* ; il eſt excellent à la friture, & même à la ſauce, malgré ſa petiteſſe. Il vit de vers & d'i. aquatiques dans les rivieres & ruiſſeaux caillouteux. Il fraie en Mars & en Avril. D. 9. P. 10. V. 9. A. 8. *Cob. barbatula*, LIN.

2°. *Loche d'étang*, ou *de Marais*, autre eſp. du même g. à 10 cirrhes, dont 4 à la mâ-

choire infér. & les 6 autres plus l. à la supérieure; tête en pointe, bouche alongée, 12 pet. dents à chaque mâchoire; épine au-dessus des narines; joues & membrane des ouïes jaunes tachetées de brun; dos noirâtre rayé de jaune & brun, ventre orangé piqué de n.; pector., dorsale & caudale de même; ventrale & anale jaunes. La matiere gluante qui recouvre ce p. rend ses écailles presque imperceptibles; l. 6 à 15″; dans les étangs, lacs & rivieres à fond bourbeux. D. 7. P. 11. V. 8. A. 8. *Cob. fossilis.*

3°. *Loche de riviere*, autre esp. du même g. Pointe fourchue à chaque côté de la tête près de l'œil; tête tronquée, latér. plus comprimée, ainsi que le corps, que dans les esp. précédentes; pet. bouche édentée; 6 cirrhes, dont les 2 plus courts sont à la levre supér.; dos brun, flancs jaunâtres à 4 rangs de taches & de points bruns; écailles couvertes d'une matiere gluante qui les cache; nageoires grises, hors les ventrales & la dorsale jaunes; cette derniere large, ronde, garnie de 4 rangs de points bruns; chair non-estimée; dans les rivieres à fond pierreux. D. 10. P. 11. V. 7. A. 9. *Cob. taenia.*

Loche de mer, p. du g. du *Boulerot*, semblable aux *Goujons de mer*, mais plus petit. Corps rond & transparent, blanchâtre, moucheté de n. Ce p., dit-on, ressemble fort au précéd. excepté qu'il est plus blanc & encore plus rond. C'est la 2e. *Aphie* de Rond. Dorsale & caudale rayées transv. de brun. D. 6, 16. P. 18. V. 12. A. 14. selon Lin.

5°. *Loche*. On a quelquefois ainsi nommé la *Lote*.

LOCUSTELLE, o. 5e. Alouette.

LODDE, *Lodder*, p. de mer du Nord, esp. non de petit *Hareng*, quoiqu'on le dise dans tous les dictionnaires, & que Mul. même l'ait dit, mais du g. du *Saumon*, comme Fabr. & Bloch le reconnoissent. Crâne transparent, gr. nageoires, lig. latér. dr. & garnie de quelques poils dans le mâle; bec pointu, mâchoire supér. plus courte; pector. larges; dorsale à l'équilibre, montante, ensuite déclinée; fausse dorsale petite & oblongue; ventrales larges & opposées à la dorsale; anale très-gr. & opposée à la fausse dorsale; candale fourchue; l. 6″, lar. 8. Ce pet. p. a une chair blanche & savoureuse. Il habite la pleine mer en hiver; en été il s'approche des rivages, & l'on en prend beaucoup dans les golfes où il vient déposer ses œufs sur les algues & fucus. Les femelles arrivent les premieres & en troupes, les mâles suivent à la file. Ils vivent de pet. crustacés & d'œufs de poisson, Fabr. soupçonne même qu'ils avalent ceux de leur esp. Ils sont si abondans qu'ils rendent quelquefois tout jaune un fond de mer qui étoit vert, & la liqueur des mâles rend par momens l'eau de la mer presque laiteuse. Aussi les Groënlandois profitent-ils de cette manne; Ils prennent une énorme quantité de ces p., les font sécher, & s'en servent comme de pain & de dessert. D. 14. P. 19. V. 8. A. 22.

LOHONG, o. *V.* à la suite de l'Outarde.

LOIR, q. 25e. g. de Bris. comp. d'animaux qui ont 2 incisives à chaque mâchoire, sans canines, les doigts onguiculés; sans piquans sur le corps, la queue l. & couverte de poils rangés de façon qu'elle paroît ronde; pieds antér. tétradac, postér. pentadactiles. Ces animaux ont une température très-peu élevée, & Buf. ne leur a trouvé qu'environ 10°. de chaleur naturelle quand le thémomêtre n'indiquoit que cette température dans l'atmosphere. Ainsi leur sang, pour circuler librement, a besoin d'être aidé de la chaleur extérieure, & pour peu que celle-ci baisse ils tombent dans cette espece de torpeur ou d'engourdissement qu'on appelle vulgairement sommeil, quoiqu'elle differe absolument du sommeil. Ils retardent tant qu'ils peuvent ce moment & tâchent de concentrer la chaleur en se mettant en boule, attitude dans laquelle on les trouve engourdis. Une certaine augmentation de chaleur les tire de cet état soit momentanément, comme dans quelques beaux jours d'hiver, soit pour plusieurs mois comme au retour de la belle saison.

Le Loir. Il est presque aussi gr. que l'Écureuil, & il a comme lui la queue couverte de longs poils, mais il est beaucoup plus gras. Il habite les forêts, grimpe aux arbres, se fait un lit de mousse dans leur creux, y vit de châtaignes, faines, noisettes, œufs d'oiseaux & jeunes oiseaux même. Il est sauvage, colere; & pris il mord avec fureur. Sa chair étoit très-estimée des anciens Romains, dont quelques-uns l'élevoient dans des garennes. Portées de 4 à 5 petits, vie d'environ 6 ans; l. 5″, queue de 4; dos d'un gris foncé, gorge & ventre blancs; gr. yeux noirs saillans, pet. oreilles nues, joues blanches, moustaches plus l. que la tête. Ces animaux descendent des arbres en automne, se terrent & s'engourdissent en société.

Le Lérot; plus petit que le Loir, queue bien

moins touffue, excepté le bouquet qui en garnit le bout ; tache n. près des yeux, dos d'un gris foncé, ventre & gorge blancs. Il monte aux arbres comme le Loir, mais au lieu d'habiter les forêts il habite nos jardins, nos eſpaliers & quelquefois nos maiſons. Il vit de nos fruits les plus ſucculens & de nos légumes, & cependant il eſt toujours moins gras que le Loir. Il s'accouple au printems & produit 5 à 6 petits. Il ſe retire en automne ſous terre, ou dans des trous de murs avec quelques proviſions ſuffiſantes pour les momens de réveil ; c'eſt au nombre de 6, 8 ou 10 que les Loirs ſe diſpoſent ainſi à l'engourdiſſement de l'hiver. Leur chair n'eſt pas mangeable, ayant l'odeur de celle du Rat. l. 4°.

Le Muscardin, plus petit que les 2 précéd., n'étant pas plus gr. qu'une Souris, ayant la queue plus fournie que le Lérot, mais moins que le Loir, avec une groſſe touffe au bout ; ventre jaunâtre, dos blond. Cet animal eſt moins multiplié que le Lérot ; il vit ſolitaire au milieu des bois dans de vieux troncs d'arbres. Il eſt aſſez rare en France, plus commun en Italie où il a une variété, ou une eſpece voiſine, qui ſent le muſc. Il s'aſſeoit ſur ſon derriere & s'aide des mains pour manger des faines, des noiſettes, des noix, &c.

Loir volant. Polatouche.

LOMAN, c. Rouleau d'Ad. fort ſemblable au *Chotin*, mais moins alongé ; fond blanc à réſeau brun, c'eſt la *Brunette* ; ou à marbrures brunes & bleues, c'eſt la *Tulipe* ; ou jaunes, c'eſt le *Drap orangé*, ou le *Drap d'or* des amateurs.

LOMBRIC, v. Genre de Vers de la 1re. claſſe, deſtiné à ceux qui ſont ronds & compoſés d'anneaux très-marqués.

Le Ver de terre, ou *Lombric terreſtre*. Il eſt rouge, un peu plat en-deſſous dans ſa contraction, cylindrique dans ſon extenſion. Les anneaux dont ſon corps eſt couvert portent chacun 2 ſtigmates. Il ſont comme interrompus par une ceinture d'autres anneaux plus élevés. Tous ſont produits par les muſcles annulaires qui compoſent ſon corps ; ſtructure qui lui donne la faculté de ſe raccourcir & de s'allenger, & par-là celle d'avancer. Willis a, je crois, obſervé le premier que pour faciliter ce mouvement le *Ver de terre* étoit inſér. muni de pointes qu'il fait rentrer à volonté ; mais il n'en avoit apperçu que 4 rangs, & Mul. en a trouvé 8, c. à d., 8 pointes par anneau. Par ces pointes, qui ne ſont guere viſibles qu'à la loupe, l'animal prend un point d'appui pour ſe mouvoir. Il eſt encore pourvu d'une humeur qui rend ſa ſurface gliſſante, afin qu'il pénétre mieux dans la terre où il vit. Il rend la nourriture qu'il en tire en excrémens terreux arrangés ſous une forme vermiculaire par la preſſion de l'anus où cette terre atténuée a paſſé comme par une filiere. A ſon extrémité anter. eſt une eſpece de trompe avec laquelle il perce la terre, & en-deſſous de cette trompe ſe trouve la bouche. Il eſt hermaphrodite, & les parties génitales ſont placées anter., c. à d. au 12e. & au 23e. anneau d'un ſujet qui en a 100 ; éloignement des organes des 2 ſexes aſſez grand pour que cet animal ſoit renvoyé au 3e. g. d'hermaprodiſme. Il ſort de terre pour s'accoupler ; il en ſort auſſi après les pluies & roſées abondantes, car il aime l'humidité ; la ſéchereſſe le faiſant périr bien plus vîte que ne le feroit le défaut d'air. Quant au jeûne il peut en ſupporter un de 8 & 9 mois. On a prétendu, il y a quelques années, l'avoir apperçu lumineux, en Octobre, vers la région de ſa ceinture. Il eſt ovipare, & Rédi lui a trouvé juſqu'à 200 œuf diſtribués en 2 paquets. Ils ſortent par l'anus auquel aboutit l'*ovi-ductus*. Ils ſont gris, en ovoïde un peu pointu d'un côté, & M. Lyonnet a vu le vermiſſeau ſortir par cette pointe. On ignore ſi les nouveaux anneaux qu'il prend dans ſa croiſſance augmentent le nombre de ceux de ſa ceinture ; mais on ſait qu'ils augmentent le nombre de ceux qui la précédent & de ceux qui la ſuivent. Il y a long-tems qu'on dit vulgairement que ce ver étant coupé par morceaux, chacun d'eux redevient un ver entier. Cette aſſertion étoit haſardée, mais vraie. Elle étoit haſardée parce qu'elle étoit uniquement fondée ſur ce qu'on voit chaque tronçon continuer à vivre après l'amputation. Réau. & Bon. ſont les premiers qui aient vérifié que ces tronçons, dans les circonſtances convenables, finiſſoient quelquefois, au bout de 3, 4 ou 6 mois, par reproduire ce qui leur manque, une tête, ou une queue, ou l'un & l'autre. Que cette reproduction ait lieu ou non, les tronçons vivent très-long-tems. Cependant comment peuvent vivre ainſi les parties d'un animal qui a, je ne dis pas l'artere des i. & de pluſieurs v. (compoſée d'une ſuite de nœuds dont chacun fait, dans la partie qu'il occupe, les fonctions d'un cœur,) mais un cœur unique

& proprement dit, comme RÉDI & WILLIS assurent l'avoir trouvé à ce ver ? l. 4 à 7‴.

Le ver blanc, 2 rangs de pointes seulement; extrémités égales & assez fines; sans ceinture; dans les troncs & feuilles humides; l. 8‴. MUL.

Le ver long, d'un roux tacheté de brun; 6 rangs de pointes. Ce ver de la fange des auges & des bois est un de ceux auxquels BON. a découvert la merveilleuse propriété de se multiplier de bouture. Mais chaque tronçon refait sa tête & sa queue en un mois ou 2; d'ailleurs ce ver est sans cœur proprement dit; il n'a que la l. artere noueuse des insectes; on y apperçoit le mouvement de sistole & de diastole, & l'on voit le sang aller de la queue, ou du lieu qu'elle occupera, à la tête, ou au côté où elle doit se reproduire; ce qui est très-extraordinaire dans un simple tronçon; l. 16‴, grosseur d'une chanterelle un peu forte.

Le Lombric tubulaire, rougeâtre, à 2 rangs de pointes, partie antér. tronquée. Il forme à la surface du terrein, au fond des eaux dormantes, un tube de terre élevé perpendiculairement; il en fait sortir avec précaution une partie de son corps qu'il porte à droite ou à gauche, comme cherchant une proie; le moindre mouvement étranger le fait rentrer à l'instant. Il vit ainsi en société, une multitude de ces tubes étant rassemblée; TREM. en nourrissoit ses polypes. Il paroît différer essentiellement du précéd., car on lui voit une veine outre l'artere. Que nos méthodes sont fautives ! L. 5 à 10‴, lar. $\frac{1}{8}$ à $\frac{1}{2}$, tube l. de 2 à 6‴.

L. rayé, blanc, mais transparent, de façon qu'il paroît rayé de rouge & de brun à cause de l'artere, de la veine & de l'intestin que l'on voit à travers son corps. MUL. a trouvé son ovaire rempli d'œufs en Mai; sur le rivage de la Baltique; l. 6‴.

L. à queue hérissée, esp. nouvelle décrite par PAL. Elle vit cachée dans le sable des rivages marins d'où l'agitation des vagues la tire souvent. Cependant ceux que l'on y voit à demi-enfoncés offrent quelque résistance quand on veut les faire sortir entiérement de leur trou auquel ils tiennent en gonflant leur partie postérieure. Ils se durcissent en se contractant sous la main qui les touche. Corps cyl. & mou, mais contractile & variable dans toutes ses parties; anneaux très-nombreux chargés de glandules qui étant plus multipliées dans certaines régions semblent diviser l'animal en plusieurs segmens; bouche munie d'une grosse langue charnue, étranglée à sa base, ce qui fait qu'elle se détache aisément, & que les individus ramassés sur le rivage où ils ont été balotés par les flots en sont communément privés. Derriere la bouche, en-dessous, se voient 2 crochets jaunes mobiles que PALLAS croit utiles dans l'accouplement; extrémité postér. tronquée & garnie d'une double couronne de piquans jaunes & droits au milieu de laquelle est l'anus; peau livide; l. 2 à 3‴. Quoique cette esp. soit nouvelle pour les Naturalistes, elle est anciennement connue des pêcheurs qui s'en servent dans le Nord pour amorcer leurs lignes.

L. à papilles, autre esp. nouvelle indiquée par MUL. & décrite par FABR. Corps rond; anneaux très nombreux & serrés; la partie antér. plus grosse, mais un peu rétrécie au bout & munie d'un museau trifolié, sous lequel est une bouche environnée de levres ridées, de laquelle l'animal fait sortir une trompe tubuleuse granulée, d'un vert-brun; ventre infér. sillonné; dos garni, de chaque côté, de 19 faisceaux de 10 pointes blanches chacun. L'anneau qui précéde, & celui qui suit chaque faisceau, sont infér. plus saillans que les autres, & près de chacun des 13 derniers faisceaux est un cirrhe châtain, flexible, à 8 branches qui couvre presque le faisceau. Les 1rs. & les derniers anneaux du corps sont sans faisceaux, mais les derniers sont garnis d'une infinité de pet. papilles, & les 1rs. le sont de pet. lames quarrées. La partie antér. & la postér., qui sont sans pointes, sont grises, l'intermédiaire est d'un violet vert. L'anus est à l'extrémité postér. & il est aussi gr. que la bouche. Cet animal habite les trous qu'il se pratique dans l'argile des golphes.

LOMPE, p. 31e. g. de GO. par conf. malacopt. apode; corps comprimé, grêle, alép. selon GO. dos un peu applati, ventre peu carêné; gr. tête obtuse & en pente; mâchoires presque égales, dents antér. coniques, postér. molaires; gr. yeux ovales; membrane branchiale latér. & sous la gueule, demi-operculée, à 6 rayons; lig. latér. parallele au dos, h. & peu apparente; dorsale longit.; gr. pectorales, anale longit.; caudale pet. & peu fendue.

Le *Lompe* ou *Anarique*; corps rond & oblong, grosse tête, bouche large; les 2 mâchoires armées de 2 rangs de dents, selon GRON.; de 2 à 6, selon BLOCH, qui dit ce nombre variable dans les divers individus. Peau dure,

dure, épaiſſe, brune, rayée tranſv. de n.; mais cette couleur varie, va au gris & à l'acier, & BLOCH y a vu de pet. écailles iſolées & enfoncées. Ce. p. a les mâchoires & les dents ſi fortes, que ſelon SCHONFELD il laiſſe leur marque aux ancres. Il eſt vorace, mais lourd & mal-adroit; auſſi vit-il plus de c., de cr. & d'œufs que de poiſſons. On le trouve dans la mer du nord; il va de 3 à 7′ en l., & cependant ſelon FABR. le *Lievre de mer* le dompte. Sans doute ce Lievre de mer du Groënland eſt plus gr. que celui de la mer d'Allemagne, car quelque leſte qu'il pût être, il paroîtroit difficile qu'un p. de 15″ de l. ſe fît craindre d'un p. de 7′. Excepté CHARLETON & quelques autres qui croient aux Crapaudines minérales & qui regardent les autres comme de fauſſes Crapaudines, on convient aſſez que la plupart des Crapaudines ſont des molaires foſſiles de ce p. FABR. ſoupçonne que les petits Lompes à dents cartilagineuſes ne ſont qu'une variété d'âge; d'autres en parlent comme d'une eſp. diſtincte.

LOMPO, p. d'eau douce d'Amboine indiqué par RU. comme brun, rayé, tacheté, & dont la chair eſt très-eſtimée. Les figures données par cet Auteur ſont la plupart ſi extraord. qu'on n'oſe s'y fier; celle du Lompo le fait acanthopt. abd. à 2 dorſales.

LONIER, c. Sabot d'AD. fort ſemblable au *Sari*, mais percé d'un ombilic; l. 6‴, lar. 4.

LONTÉQUE, p. On nomme ainſi, dit-on, dans pluſieurs de nos ports un pet. p. l. de 4″, du g. des *Tourds* rempli d'arrêtes. Quel eſt-il?

LORI, o. du g. des *Perroquets*. Les Lorris forment dans ce g. une famille d'oiſeaux dont le nom exprime le cri, dans le plumage deſquels ſe trouvent ordin. le bleu, le vert & ſur-tout le rouge, & dont le bec eſt plus petit, moins courbé & plus pointu que celui des autres Perroquets. Ils ont une voix perçante, de la promptitude & de la légéreté dans leurs mouvemens; ils ſont faciles à apprivoiſer & ſe montrent doux & careſſans. BUF. leur donne une gr. facilité à apprendre à articuler des paroles, ſans doute MAUD. écrivant après lui ne dit le contraire que parce qu'il a dû le dire. Ces oiſeaux ont un tempérament très-délicat, & l'on a peine à les faire arriver en Europe. On les trouve aux Moluques & à la nouvelle Guinée.

1. *Le Lori-noira*, un peu plus gros qu'une Tourterelle; plumage d'un rouge brillant & preſque cramoiſi, excepté une large tache jaune ſur le dos, les jambes d'un vert foncé, & l'aile qui paroit verte étant pliée, mais qui développée eſt variée de cette couleur, de jaune, de rouge & de noir violet; bec rouge, pi. bruns; l. 10″. MAUD. doute ſi le *Lori de Ceram* de BRIS. eſt une eſp. différente; il eſt un peu plus gr., ſans jaune ſur le dos, & les couleurs des ailes ſont un peu différentes.
2. *L. à collier*, un peu plus gr. que le précéd.; ſinciput n., nuque bleue, le reſte du plumage preſque cramoiſi, excepté le h. du pli de l'aile & les jambes bleus, l'aile verte, & un demi-collier d'un jaune doré. Le *Lori des Indes* de BRIS. en approche, excepté que le ſinciput eſt d'un n. violet, qu'il eſt ſans collier & que les plumes des jambes ſont bleues à l'extérieur quoiqu'intér. vertes. MAUD. doute ſi c'eſt une eſp. ou une variété.
3. *L. tricolor*, taille du précéd.; ſinciput n.; le reſte de la tête, la gorge & le devant du cou d'un rouge peu foncé; deſſus du cou, dos, milieu de la poitrine & du ventre d'un bleu violet; bas du dos, croupion & côtés d'un rouge vif; aile verte étant pliée; développée elle eſt variée de jaune & de noir; peau cendrée autour des yeux.
4. *L. cramoiſi*, ou d'*Amboine*; l. 11″ 6‴; manteau d'un rouge un peu ſombre, deſſous du corps d'un violet pourpre terne; peau noirâtre autour des yeux.
5. *L. rouge*, ou *de la Chine*; tout rouge, hors le bout des gr. pennes noir, & une tache bleue ſous la queue; l. 9″ 6‴.
6. *L. rouge & violet*, ou *de Gueby*; plumage d'un rouge éclatant varié de violet rougeâtre ſur le cou, d'une bande tranſv. de violet noirâtre ſur l'aile, & d'écailles de la même couleur çà & là; taille de la Perruche à collier.
7. *Le gr. Lori*; tête & cou d'un beau rouge, le bas de celui-ci violet; poitrine nuée de rouge, bleu, violet & vert; ventre vert & rouge; manteau d'un rouge ſombre, ailes variées d'azur; l. 13″.
8. *L. de la nouvelle Guinée*; plumage n. à reflets bleus, pi. & bec noirâtres, peau brune autour des yeux, iris intér. brun-rouge, extér. bleu; taille de la Perruche commune.

LORI DU BRÉSIL, 11e. Papegai, dit Paragua.

LORI-PERRUCHES, o. BUF. nomme ainſi des Loris à queue longue, moins l. cependant que celle des Perruches, & coupée quarrément.

Lori-Perruche rouge; toute rouge, hors la queue & l'aile variées d'un peu de vert & de bleu, & des coups jaunes ſur la poitrine; l. 8″ 6‴.

Lori violet & rouge ; plumage rouge mêlé de bleu-violet, hors les flancs, l'eſtomac, le h. du dos & la queue qui ſont d'un gros bleu; les ailes ſont variées de jaune; l. 10″, dont la queue fait preſque le tiers.

L. tricolor ; cou, tête & deſſous du corps rouges; aile verte ; dos & queue d'un gros bleu ; l. 15″ 6‴ ; queue de 7″.

LORIOT, o. du g. de la *Grive*, un des plus beaux de ceux qui ſe montrent en ce pays; léger & coureur, il paſſe ſans ceſſe d'une contrée à une autre. Il nous arrive au milieu du printems, & nous quitte dès la fin d'Août. A peine arrivé, il penſe à ſe multiplier. Il n'éleve ſon nid qu'à une douzaine de pieds, mais il l'attache toujours à un gr. arbre, & à la bifurcation d'une branche à laquelle il tient par de l. brins qui en traverſent le fond ; 4 ou 5 œufs d'un blanc ſale piqué de brun noirâtre ; incubation de 21 jours, éducation ſoignée, courage extraordinaire à défendre ſes petits. BUF. dit qu'on a vu le pere & la mere s'élancer ſur le raviſſeur, & la mere priſe ſur le nid ne pas le quitter, continuer à couver en cage & y mourir ſur ſes œufs. Quand cet o. nous arrive, nos fruits à noyau étant encore loin d'être mûrs, il vit d'inſectes, enſuite de pois; quand les ceriſes paroiſſent il entame les plus mûres du côté le plus mûr ; cri ou ſiflement court répété 2 ou 3 fois. On croit que cet o. en nous quittant paſſe en Afrique. FORSK. a vu ceux de quelque autre pays ſans doute, à Conſtantinople, & en partir en Septembre pour des climats plus chauds ; gr. d'un Merle, ailes plus l., bec moins l. & plus fort ; plumage d'un jaune brillant ; ailes & queue variées de n. ; tache n. entre l'œil & le bec. Femelle ſupér. d'un vert olive ; deſſous d'un blanc gris avec des traits longit. de gris brun.

Loriot de la Chine, ou *du Bengale*, un peu plus pet. que le précéd. ; tête, gorge & devant du cou n. ; le reſte du plumage jaune, excepté du n. à la queue & aux ailes ; femelle à joues d'un jaune brillant ainſi que le manteau, les ailes variées de brun ; gorge & devant du cou d'un jaune clair moucheté de brun. Dans BUF. c'eſt une variété.

L. des Indes, un peu plus gros que le nôtre; plumage jaune varié de bleu ; bandeau bleu; taches longit. bleues ſur les ailes ; variété dans BUF., eſp. dans MAUD.

Le Coulavan, eſp. de Loriot des Indes un peu plus gr. que le nôtre ; bec proportionellement plus l. & plus gros ; fer à cheval n. ſur la tête; le reſte du plumage jaune, excepté l'aile où le n. domine.

Loriot rayé, un peu plus pet que le nôtre, pi. courts, doigts l. ; tête, gorge & devant du cou d'un noirâtre écaillé de blanc ; le reſte du plumage orangé, éclairci ſur le ventre ; ailes variées de n.

LORIS, q. dont BRIS. a fait un Singe. C'eſt un pet. quadrumane qui n'a guere que 7″ de long, & qui reſſemble fort aux *Makis*, à cela près qu'il eſt ſans queue, & qu'il a le corps plus allongé à proportion de ſa groſſeur. Auſſi a-t-il 9 vertebres lombaires, tandis que les q. qui en ont le plus n'en ont que 7. Il a le poil, les mains, les pieds, les dents & le muſeau des Makis ; mais ſa tête eſt plus ronde que la leur, & ſes yeux ſont plus gros & plus voiſins. Sa femelle offre une ſingularité dont elle eſt le ſeul exemple, elle urine par une fente qui eſt à l'extrémité de ſon clitoris percé dans ſa l. par un canal comme un pénis dont il a d'ailleurs les dimenſions. Cet animal habite les montagnes, les rochers & les bois à Ceylan & aux Indes où M. d'OPSONVILLE l'a obſervé, & d'après qui je vais le décrire. Oreilles & partie poſtér. de la tête aſſez ſemblables à celles des *Singes*, mais front plus large & applati ; muſeau auſſi effilé, mais plus court, que celui de la *Fouine ;* bouche très-fendue ; cou fort court, j'ai déja indiqué ſes gros yeux à fleur de tête & l'allongement de ſa taille ; feſſes aſſez charnues, ſans calloſités. Poil de la tête & du dos d'un gris ſale tirant un peu ſur le fauve ; celui des parties antér. moins foncé, moins épais & laiſſant entrevoir une peau très-blanche. Ce quadrumane marche ordinairement à 4 pattes, d'un air contraint & méfiant, on diroit qu'il tâtonne. BUF. a eu tort de relever l'épithete de *Tardigrade* que lui ont donné SÉBA & LIN., car au rapport de M. d'OPSONVILLE il va avec une telle lenteur qu'il parcourt à peine 4 toiſes par minute. Debout il a l'air plus aiſé & plus leſte. Il eſt mélancolique, ſilencieux, patient & carnaſſier. Il chaſſe de nuit les petits animaux dont il ſe nourrit ; il vit iſolé, & dort de jour accroupi & la tête appuyée ſur ſes 2 mains réunies entre ſes cuiſſes. Ce n'eſt certainement pas là un Singe ; mais malgré ſon défaut de queue on peut le réunir aux *Makis* comme l'ont fait LIN. (12e. édit.), ERX., &c.

LOSET, c. Pourpre d'AD. à canal preſque fermé ; 8 ſpires peu renflées, chagrinées de pet. tubercules ſerrés ; ouverture ſans canal à ſon extrémité infér. ; l. 6‴, lar. 2 ½.

LOTE, p. d'eau douce & de mer.

Lote d'eau douce, p. de riviere & d'étang d'Europe & des Indes, du g. du *Merlan ;* mâchoires égales, un ou 2 cirrhes à l'infér. ; corps gluant, couvert de pet. écailles molles & minces, & varié de brun, de noir & de jaune ; lig. latér. dr. ; ventre blanc ; anus près de la tête ; anale & dorsale variées comme le corps ; caudale en poignard large & obtus ; grosse tête déprimée. Ce p. a communément 1′ de long, mais il s'en trouve de 2 & 3′ dans le Danube. Il aime les eaux claires, & guette entre les pierres les p. dont il se nourrit. Il dévore ceux même de son esp., mais sa gloutonnerie est souvent punie quand il veut avaler l'*Épinoche*. Chair & foie sur-tout très-estimés ; œufs purgatifs à ce qu'on dit. D. 14, 68. P. 20. V. 6. A. 67 selon BLOCH, calcul fort différent de celui d'ART. *G. lota*. LIN.

Lote de mer, ou *Mustele vulgaire*, p. du même genre. Mâchoire supér. plus l. & à 4 barbillons, l'infér. à un. Les couleurs de ce p., à ce qu'il paroît dans les Auteurs, sont très-peu constantes, mais on peut dire en général qu'il est tacheté longit. d'un rouge noirâtre ; écailles fines, très-tendres & couvertes de bave ; corps anguilliforme, à cela près qu'il est trop court ; 2 dorsales, la 1re. si basse, excepté son 1er. rayon, qu'on ne peut compter ses osselets, d'autant plus qu'elle est placée dans un sillon ; pector. & ventrales rougeâtres ; dorsales, anale & caudale d'un brun clair varié de taches d'un brun plus foncé, rondes sur la derniere, l. sur les autres ; l. 12 à 18″. D. 1, 42. P. 14. V. 7. A. 40. *G. mustela*. LINNÉ.

LOTE VIVIPARE, p. de la mer Baltique, du g. du *Perce-pierre*. Dos & tête d'un jaune cendré rayé de n., éclairci sous le ventre jusqu'à devenir blanc ; narines antér. tubuleuses ; ventrales si étroites qu'elles semblent n'être que des cirrhes ; dorsale des 2 couleurs du dos ; anale jaunâtre prolongée en une l. appendice ensiforme & rougeâtre. On trouve à la fois des œufs & des fœtus dans le corps des femelles ; BLOCH en a trouvé 200 dans un individu l. de 15″, WIL. en a vu plus de 300, & jusqu'ici personne n'a dit avoir trouvé de laite dans aucun. La chair de cette Lote est dure & non estimée. BLOCH assure que tous ses osselets sont des rayons. Cela étant, la méthode de GO. se trouve ici en défaut, le g. du Perce-pierrre y étant acanthoptérigien. D. A. C. 148. P. 20. *Bl. viviparus*. LINNÉ.

LOUISE, i. 1re. Demoiselle.

LOUP, q. du g. du *Chien*, animal sauvage répandu sur tout le globe, excepté au-delà des cercles polaires. Forme de Chien, grosse tête oblongue, museau pointu, dents fortes ; oreilles droites & pointues, orbite de l'œil placée obliquement ; l. jambes, pélage d'un gris jaunâtre ; queue garnie d'assez grands poils, longue de près de 18″ dans un sujet de 42″ ; vie de 15 à 20 ans. Cet animal plus ou moins multiplié selon la population des lieux, l'étendue & l'épaisseur des forêts, est souvent obligé de jeûner malgré les avantages que lui donnent sa force, son agilité, son ouïe & son odorat qui l'avertissent de très-loin soit qu'il veuille vivre de rapine, soit qu'il projette de chasser. Ingénieux, patient, infatigable dans ces exercices, supportant long-tems la faim, pourvu qu'il trouve à boire ; hardi dans ses entreprises sur les animaux domestiques, téméraire au besoin, de lâche qu'il est habituellement il devient furieux à la derniere extrémité. Il vit solitaire & s'éloigne de la société même de ses semblables, ne se réunissant à eux que pour le moment, quand l'exécution d'un projet de rapine l'exige. Combats mortels entre les mâles pour la possession des femelles ; chaleur de celles-ci en hiver, pendant 12 à 15 jours, les plus âgées y entrant les premieres, les autres ensuite, ce qui fait durer cet état pendant 3 mois pour l'espece ; les jeunes femelles n'y entrent qu'à leur 2e. année, portée annuelle & unique de 4 à 9 Louveteaux qui naissent comme les Chiens les yeux fermés ; pénis osseux comme le leur, terminé comme lui par un bourlet qui se gonfle & retient les 2 sexes pendant quelque tems l'accouplement fini. Cou à-peu-près aussi flexible, mais plus fort que celui du Chien ; poil qui ne nourrit & ne loge ni Puces ni Poux.

De quelque maniere qu'on décrive le *Loup* & le *Chien*, on est forcé d'avouer que ces 2 animaux se ressemblent beaucoup à l'extérieur, & qu'il y a même moins de différence entre le Loup & tel Chien, par exemple celui qu'on nomme *Chien-Loup*, qu'il n'y en a entre celui-ci & le *Lévrier*, l'*Épagneul*, le *Braque* ou le *Barbet*. Aussi est-on bien tenté de faire de ces animaux une seule espece, comme l'ont fait ZIM. & HUNTER, quand mettant à part tout préjugé, tout système, on veut néanmoins suivre les principes communément admis dans ces sortes de discussions. On n'est plus tenté aujourd'hui d'objecter avec BUF. la prétendue impossibilité

de faire accoupler & produire enſemble le Chien & la Louve. A l'époque même où il affirmoit cette impoſſibilité, contre le témoignage formel d'ARISTOTE, il y avoit long-tems que l'on ſavoit en Allemagne que l'ancien Naturaliſte avoit raiſon, car on y avoit uni pluſieurs fois & avec ſuccès le Chien & la Louve; mais BUF. avoit ignoré ces faits. Ils ſe ſont multipliés depuis; ils ont été répétés dans les Pays-bas, en Angleterre, & enfin parmi nous. L'illuſtre hiſtorien de la nature a été inſtruit de l'expérience faite à Namur par MM. de BOISSY & de SPONTIN, & il l'a conſignée dans un de ſes ſupplémens.

Objecte-t-on la différence de la durée de la geſtation dans la Louve & la Chienne? Je ſais que BUF. avoit mis autrefois celle de la Louve à 3 ½ mois, qui ſont environ 100 jours. Mais en cela il n'étoit fondé que ſur le témoignage de DU FOUILLOUX qui avoit été formellement démenti en Angleterre par BROOK dans ſon Hiſtoire-Naturelle, & en Allemagne par DOEBEL dans ſon Traité des chaſſes. Ces 2 Auteurs avoient aſſuré que la Louve ne portoit qu'environ 63 jours comme la Chienne, & l'expérience de Namur éclaira trop tard BUF. ſur cette erreur de DU FOUILLOUX. Comme les plus gr. Philoſophes ſont hommes, dans certaines occaſions ils tiennent ſans s'en appercevoir à ce qu'ils ont une fois avancé, & BUF., en abrégeant déſormais le terme trop reculé par DU FOUILLOUX, fit ſi bien qu'il reſta encore au-delà de celui des 63 jours. En effet ce célebre Naturaliſte fixa ce terme à 73 jours, ce qui laiſſoit encore une différence ſuffiſante entre les geſtations de la Louve & de la Chienne. Mais que l'on y prenne garde: comment établit-il ces 73 jours? M. de BOISSY lui marque que la Louve en expérience *a été couverte le 25 de Mars pour la premiere fois*, que *ſes amours ont duré 16 jours avec d'aſſez fréquentes répétitions*, & qu'*elle a mis bas le 6 Juin*; qu'*ainſi le tems de la geſtation a été de 73 jours au plus*. De ſon côté M. de SPONTIN, à qui appartenoient les animaux, lui écrit que cette Louve *a été couverte le 28 Mars pour la premiere fois*, *&, depuis, 2 fois par jour pendant 2 ſemaines*; que *le 6 Juin*, &c. Il eſt tout ſimple d'obſerver: 1°. Que voilà une variation de 3 jours dans les 2 rapports, & que BUF. ne manque pas de choiſir celui qui eſt la plus favorable à l'opinion par laquelle le Chien eſt éloigné du Loup; il adopte donc l'époque du 25 qui donne à la geſtation 3 jours de plus que l'époque du 28. 2°. Cette Louve ayant été couverte un grand nombre de fois pendant 15 jours, il eſt aſſez naturel de douter auquel de ſes accouplemens on doit attribuer la conception; & cependant BUF. ſe décide ſans héſiter pour le premier, qui allonge le plus la durée de la geſtation. Mais ſi la Louve n'a réellement reçu le Chien que le 28 au lieu du 25, & ſi ſa fécondation n'a été effectivement opérée que dans un accouplement du 7e. jour de la chaleur, & non dans l'accouplement du 1er. jour, il eſt clair que ſa geſtation aura duré 10 jours de moins, c. à d., 63 jours comme celle des Chiennes, au lieu des 73 que BUF. a voulu lui trouver. Ainſi l'on ne peut fonder la ſéparation du Chien & du Loup ſur cette prétendue différence dans la durée de la geſtation de leurs femelles.

BUFFON objecte-t-il l'unique portée de la Louve comparée aux 2 portées de la Chienne? On lui répond que cette différence peut tenir à celle du régime, & qu'au fond elle eſt ſi peu ſpécifique que les Chiennes ont quelquefois 3 portées dans l'année au lieu de 2. Oppoſe-t-il la différence du naturel? On lui répond qu'il eſt tout ſimple qu'elle ait lieu entre 2 races l'une ſauvage, l'autre modifiée par une très-longue domeſticité. Enfin il eſt clair que la différence dans la durée de la vie, entre 2 races qui menent depuis ſi long-tems une vie auſſi différente, ne prouve rien, non plus que la difficulté d'apprivoiſer le Loup, la rudeſſe de ſon poil, la groſſeur de ſes dents, l'obliquité de ſon orbite, ſon hurlement au lieu d'aboiement, &c. Tout cela ne le ſépare pas plus du Chien que le plumage différent, les jambes plus fines, l'eſtomac plus arrondi du *Canard ſauvage* ne le ſéparent du *Canard domeſtique*, & que le ſon de voix du *Cygne ſauvage* ne l'éloigne du *Cygne domeſtique*. Quant à l'averſion des Chiens pour les Loups, je ne ſais ſi cette conſidération eſt auſſi puiſſante qu'elle le paroît d'abord. Un jeune Chien friſſonne, dit-on, à la vue du Loup tandis qu'il voit ſans inquiétude approcher un gros Mâtin qui lui eſt également inconnu. Mais l'odeur du Loup ne peut-elle pas affecter les Chiens de maniere à produire cet effet? Si ſes émanations déplaiſent à la Vermine, pourquoi ne déplairoient-elles pas aux Chiens? Et pourquoi ces émanations particulieres annonceroient-elles une autre eſpece, tandis que le fumet particulier au Canard ſauvage ne le diſtingue pas ſpécifiquement du Canard domeſtique?

Je ne conclûrai pas de tout cela que le Loup & le Chien ne forment en effet qu'une eſpece ; je ne crois pas avoir plus de raiſon d'unir le Chien au Loup que de le joindre au Chacal. J'inférerai ſeulement de cette diſcuſſion ce que j'ai voulu prouver, que rien n'eſt plus difficile que de déterminer les eſpeces d'une maniere sûre, quoique tous les jours on les fixe très-légérement. J'en reviendrai toujours à ce que j'inſinue en pluſieurs endroits de cet ouvrage, à dire que je ne vois dans l'état de nos connoiſſances ſuperficielles qu'une regle ſage au moyen de laquelle les Naturaliſtes puiſſent s'accorder & rendre leurs tables ſynoptiques plus uniformes qu'elles ne le ſont ; je la répete ici : les animaux, diſtingués entre eux par des différences conſtantes, doivent former proviſionellement pour nous autant d'eſpeces juſqu'à un plus ample informé, c. à d, juſqu'à ce que leur hiſtoire nous offre quelque fait qui prouve leur ancienne union en une ſeule eſpece, dont quelque circonſtance ait enſuite occaſionné la biſurcation.

Loup du Mexique ; il ne paroît différer du nôtre que par ſa fourrure ; elle eſt cendrée, variée de raies & de taches brunes ; il a de l. ſoies roides, griſes & blanches à la levre ſupér. ; ſa queue eſt moins l., moins velue & cendrée, excepté un large anneau fauve au milieu.

L. noir ; taille moyenne entre celle du Loup commun & celle du Renard ; oreilles plus écartées, yeux plus pet. & plus latéraux que dans notre Loup ; pélage noir varié de gris noirâtre & couvert d'un nuage gris réſultant de la pointe blanche de chaque poil ; au nord des 2 Continens.

L. { *Cervier*, Lynx. / *doré*, Chacal. / *tigré*, Guépard. / *marin*, Phoque, quelquefois Chien-de-mer.

LOUP DE MER, p. Outre le *Lompe* auquel on a donné ce nom, on le donne à un p. fort différent & du g. de la *Perche*. Il paſſe de la Méditer. dans les fleuves. Dans la mer il a le dos d'un n. bleuâtre, piqué de n., le ventre d'un blanc bleuâtre tacheté de bleu, & ſon ſéjour dans l'eau douce le fait devenir preſque tout blanc ſelon Rond. ; forme de Saumon ; gr gueule ; très-pet. dents nombreuſes que Rond. a cru nulles ; 2 aiguillons près des pectorales, caudale peu fourchue. Comme ce p. va ſouvent à fleur d'eau, il eſt très-ſenſible au froid. Il eſt très-vorace & parvient quelquefois à 4 ½ de l. On lui attribue, comme à quelques autres, l'inſtinct d'enfoncer ſa queue dans le ſable, en ſorte que les filets des pêcheurs paſſent par-deſſus ſon corps. Il étoit fameux à Rome parmi les gourmands ; ils eſtimoient ſur-tout ceux que l'on prenoit dans le Tibre entre les ponts. D. 9, $\frac{1}{15}$. P. 15. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{1}{14}$. *P. labrax*, Lin.

LOUSOT, o. Loriot.

LOUTRE, q. 40e. g. de Bris. comp. d'animaux qui ont 6 inciſives à chaque mâchoire, pentadac. antér. & poſtér., doigts onguiculés, joints par une membrane aux 4 pi. ou au moins aux poſtér.

La *Loutre commune ;* l. 26″, ſans la queue qui en a 18 ; pet. yeux, oreilles courtes placées fort bas ; muſeau obtus, mouſtaches de gros crins ; gr. canines ſolitaires de chaque côté, 10 molaires ſupér., 12 infér. ; cou gros & court, corps alongé, jambes courtes & fortes ; dos d'un brun-marron, ventre d'un gris-blanc. Cet animal habite le bord ſur-tout des eaux douces de tous les pays un peu tempérés. Il y guette le p. dont il fait une gr. conſommation ; à ſon défaut il s'accommode de Grenouilles, de cr. & même d'herbes. Il nage très-facilement ayant les 4 pi. palmés. Sans être vraiment amphibie, car il a le trou ovale fermé, il reſte aſſez long-tems ſous l'eau à la faveur de ſes vaſtes poumons. Il fuit devant les Chiens ; mais, atteint, il les mord très-vigoureuſement, ayant la mâchoire & les dents très-fortes. Il fait ſon gîte dans les trous des rives & ſous les racines des arbres. Il s'accouple en Janvier ou Février & il met bas vers le mois de Mars 3 ou 4 petits ſur un lit de buchettes & d'herbes. Il eſt ſuſceptible de s'apprivoiſer & parvient même à une très-gr. familiarité.

La *pet. Loutre*, forme de la précéd., mais 3 fois plus pet. ; pélage d'un brun-fauve ; les poils les plus courts étant jaunâtres, les plus l. noirs ; muſeau blanc ; 2 canines & 3 molaires ſupér. de chaque côté ; ſinciput griſâtre ; les 4 pi. palmés & leur membrane velue ; queue terminée en pointe. Erx. met dans la ſyn. de cette eſp. le *Tuheuri* qui me paroît être une eſp. très-diſtincte. *V.* ce mot. Celle-ci ſe trouve au nord des 2 Continens.

L. griſatre, du poids de 3 à 4 livres.

L. jaunatre, peſant 20 à 25.

L. noire, peſant 40 à 50.

L. d'un brun-minime, du poids de 90 à 100 livres. Des notes envoyées de Cayenne à

BUF., il réſulte qu'on trouve dans l'Amér. mérid. ces 4 eſp. toutes ſauvages & farouches, mais très-apprivoiſables, allant ſouvent en troupe. La 2e. ſeule eſt décrite. Elle a 7″ de l. & une queue de 6″ 6‴, ſans poils, ſupér. convexe, infér. plate, diminuant de groſſeur juſqu'au bout qui eſt blanc, le reſte brun, le tout couvert d'une peau granulée. Mouſtaches l. d'1″, gr. oreilles, jambes fort courtes, les 5 doigts des pi. antér. libres; dos d'un gris-jaunâtre varié de gr. taches d'un brun noirâtre, ventre blanc.

LOWA, o. On dit que c'eſt une eſp. de Cormoran n. que les Chinois apprivoiſent & dreſſent pour s'en ſervir à la pêche.

LOWANDO, q. 4e. Babouin.

LOUVE, q. femelle du Loup.

LOUVETEAU, q. jeune Loup.

LOXIA, o. tantôt Bec-croiſé, tantôt Gros-bec, tantôt Butor, tantôt Bouvreuil.

LOYETTE, o. Emerillon.

LOZANGE, i. 26e. & 66e. Teigne.

LUBIN, p. Loup de mer.

LUCHERAN, o. Effraie.

LUCCIOLE, i. Coléoptere d'Italie qui brille comme nos Vers-luiſans, mais avec cette différence que la femelle ſeule de ceux-ci étant phoſphorique, & étant aptere, ne nous donne qu'une lumiere immobile, ſouvent cachée & rare, tandis que des multitudes de Luccioles volans en Italie, forment des nuages lumineux. Cet i., ſelon M. FOUGEROUX DE BONDAROY, reſſemble fort au mâle de notre Ver-luiſant pour la forme. Quant aux couleurs, ſes étuis ſont bruns, ſon corcelet eſt d'un rouge canelle; ſa tête eſt n. & ſon ventre brun, excepté les 2 derniers anneaux qui ſont d'un jaune citron & qui ſont le foyer de ſa lumiere; l. 5‴.

LUCERNE, p. Perlon.

LUCIFER, i. Bibion des Indes, velu, brun; ailes vitreuſes à tache marginale argentée à la baſe. FAB.

LUDION, zo. Phyſſophore.

LUEN, o. Argus.

LUISANTE (la), c. pet. Limaçon à bouche demi-ronde des environs de Paris, à c. ombiliquée, tranſparente, un peu ſtriée, à 5 ſpires. L'animal eſt d'un bleu pâle & fait paroître ſa c. noire. Vuide, elle paroît d'un brun-fauve corné; diam. 1 à 4‴.

LULAT, c. Jambonneau d'AD. à c. longue de 3″, renflée & plus profonde que large. Ses extrémités ſont arrondies comme les côtés, mais le dos s'étend vers le milieu de ſa l. en une gr. aile. Elle eſt ſans charniere. Le périoſte ôté, elle eſt variée de blanc, de violet, de roſé & de pourpré. Elle eſt ordin. fixée le ſommet en bas, & ſes battans s'ouvrent très-peu. Le pied de l'animal eſt très-allongeable, & il s'en ſert pour attacher les fils par leſquels il s'ancre. Il en place une centaine en un faiſceau éparpillé dont les brins ſe réuniſſant, font corps près du pied.

LULU, o. 12e. Alouette.

LUMME, o. 5e. Plongeon.

LUMP, p. Lievre de mer.

LUMPEN, p. du g. du *Percepierre*, fort commun, ſelon WIL., dans les marchés à Anvers. Corps anguilliforme, d'égale groſſeur de la tête à l'anus, où il s'amincit & devient lancéolé; tête preſque conique, latér. ſillonnée par un prolongement de la lig. latér. qui eſt dr. & exprimée elle-même par un ſillon. Ouvertures des narines triples, les intermédiaires plus gr. & plus élevées, les autres fauſſes; ventrales ſi avancées ſous la gueule qu'on les prendroit pour des cirrhes quoiqu'elles aient, outre les 2 rayons ordin. à ce g., un 3e. rayon, fort pet. il eſt vrai. Caudale demi-ovée & détachée de la dorſale & de l'anale qui ſont cependant longit.; dos & côtés pâles coupés de bandes brunes tranſv. & irrégulieres; tête, thorax & bas-ventre jaunâtres, l'entre-deux blanc; l. 8 à 12″. D. 63. P. 15. V. 3. A. 41. A quel propos DAUB. veut-il que ce ſoit une variété de la Lote vivipare? La deſcription de FABR. fait bien voir le contraire.

LUNE (la), i. Phalène de l'Amér. ſeptent. à ailes ouvertes, porte-queues, verdâtres; un œil en lunule au milieu; ant. pectinées, trompe roulée. LIN.

LUNE DE MER, p. On a donné ce nom à 2 p. de 2 g. différens.

LUNE DE SALVIEN, p. de la Méditer. & de pluſieurs endroits de l'Océan, du g. des *Hériſſons de mer à 4 dents*; corps large & encore tronqué poſtér. & carêné deſſus & deſſous; peau rude, tête confondue avec le corps; pet. bouche en bec; dos gris, ventre argenté; pector. à baſe longit. & non tranſv. comme celle des autres p., en ſorte qu'au lieu d'être comme eux horiſontales elles ſont verticales, ainſi elles ſervent à l'animal, non pour avancer, mais pour prendre, conſerver, ou perdre l'équilibre, & ſe coucher ſur le côté. Ce p. paroît ſe repoſer & même dormir ſouvent dans cette attitude. Dorſale & anale unies à la caudale, & comp. de rayons ſi branchus qu'ils forment une

esp. de frange ou de chevelu qui remplace les fonctions des pectorales. WIL. a vu des individus de plus de 2′ de diam., mais on assure qu'il y en a de 8 & 10′ & du poids de 500 livres. RÉDI en a disséqué un du poids de 100 livres, dont les intestins étoient remplis d'une bouillie blanche dans laquelle il trouva 20 vers bruns à queue fourchue. Chair blanche comme neige, mais se résolvant en une sorte de colle par la cuisson. BLOCH a tort de reprocher à LIN. d'avoir fait de ce p. un *Tétrodon*, & la raison même sur laquelle il fonde son reproche prouve que l'Auteur du Système de la Nature a bien fait, car l'Ichthyologiste de Berlin dit que la Lune n'a pour dents que sa mâchoire fendue en 2, & c'est précisément ce qui lui donne 4 dents dans le sens usité au sujet de ce g.

LUNE DE KŒLREUTER, p. de Guinée, du g. des *Hérissons de mer à 4 dents*, décrits par KŒLREUTER & PAL., mal-à-propos confondu par LIN. avec le précéd.; corps à peu-près de même forme, mais rarement aussi gr. que la main, plus large que l.; canal longit. entre les yeux; rebords de ce canal garnis chacun d'un aiguillon; épine sur le front au-devant du même canal qui est terminé par le 1er. aiguillon dorsal; yeux surmontés chacun de 2 aiguillons; 4 autres placés à distances à peu-près égales entre la tête & la caudale; ouverture des ouïes simple & pet. au-dessus des pector.; 3 aiguillons sur le dos, en comptant celui qui termine le canal interoculaire; 3 tubercules entre chacun de ces aiguillons; dorsale reculée & consistant en une pet. frange pointue, membrano-charnue & postér. ciliée; caudale consistant en une pet. frange charnue obtuse; très-pet. anale; dos noirâtre, ventre d'un blanc argenté.

LUNOT, c. Came d'AD. mince, en ovoïde obtus aux extrémités, couverte d'un fin réseau de 100 stries longit. & de 100 transv.; pet. sommet placé au $\frac{1}{4}$ de la l. vers l'extrémité infer.; l. 9‴, lar. 18.

LUNULE, (la) i. 28e. Phal.

LUPEGE, *Lupoge*, o. Huppe.

LUPERE, i. 26e. Coléopt. de GEOF., ant. filif. à 1. art.; corcelet plat & bordé. Cet i. a les antennes assez l. & la démarche lourde. Sa larve est assez grosse, courte & ovale, hexapode & à petite tête écailleuse. Le reste de son corps est d'un blanc sale, & elle se nourrit des feuilles de l'orme.

1. *Le Lupere n. à corcelet rouge*, } l. 1 $\frac{1}{2}$, 2,
2. *L. n. à corcelet noir*, } lar. $\frac{1}{4}$. Ils ne different l'une de l'autre que par ces couleurs du corcelet; tous deux ont les pattes rouges & les étuis n., brillans & mous.

LUPON, c. Pucelage d'AD. en ovoïde entier, à 3 tours de spire, & d'un blanc sale.

LURUS, r. Selon SÉBA c'est un joli Serpent d'Amér. à collier rouge, qui a l'épine du dos ornée, de la nuque au bout de la queue, d'une bande rouge bordée d'une bande de paille; le reste du dos bleuâtre; le ventre d'un cendré clair piqué de roux.

LUTH, (le) r. Tortue à écaille bombée comme le fond d'un luth, formée de 6 lames longit., arrondie dans son contour, excepté la partie postér. qui est en pointe. Elle est n. & dure comme du cuir; pi. antér. en nageoires & sans ongles, le bout de la mandibule supér. fendu en 2 pour recevoir le bout de l'infér. qui est relevé. Il y a de ces Tortues qui ont 7 à 8′ de l. & plus de 2 de large.

LUTHEUX, o. 2e. Alouette, ou Cujelier.

LUTRIX, r. Serpent des Indes, du 3e. g., à dos & ventre jaunes & flancs bleuâtres.

LUTKI, o. Canard de Kamtschatka non décrit.

LUTRONE, o. Loriot.

LYNX, q. du g. du *Chat*. On l'a appellé *Loup-cervier* à raison de son hurlement de *Loup* & de sa peau qui imite la livrée des jeunes *Cerfs*, peut-être aussi à cause de son goût pour cette proie. Il ressemble beaucoup au Chat & en rien au Loup. Forme d'un très-gr. Chat. Longs poils doux d'un cendré roussâtre tacheté de la même couleur plus foncée sur le dos; ventre blanc; pinceau de poils n. au bout de l'oreille; 6 gr. verrues garnies de soies au-dessus des yeux, 8 pet. au-dessous; queue n. au bout; grosses pattes très-fortes, pieds larges; l. 4′, queue de 5‴. Cet animal habite le nord des 2 Continens, sans cependant s'élever jusqu'aux lieux les plus froids. ZIM. fait voir qu'il ne descend dans ce Continent que jusqu'au 50°, mais en Amérique jusqu'au 35e. Il ne court pas comme le Loup, mais il saute comme le Chat. Il poursuit sa proie jusqu'au haut des arbres, Chats sauvages, Martes, Écureuils, &c. Il prend les Cerfs, les Chevreuils à la gorge, suce leur sang & mange leur cervelle. L'expression familiere qui cite ses yeux comme perçans n'est fondée que sur le Lynx de la fable; celui de la nature ne paroît avoir que les yeux du Chat. L'Amér. en offre 2 variétés plus gr. que celui dont je viens de parler; l'une blanchâtre tachée de n.; l'autre de couleur baie tachetée de brun, poil court, queue

annelée de noir, & il paroît que l'Europe & l'Asie offrent aussi ces 2 variétés, mais moins grandes.

LYONNET, (la) i. Teigne de Suede à ailes jaunes; 4 bandes d'argent, la 3e. antér. fourchue. LINNÉ.

LYRE, p. 6e. g. de GO., par conf. acanthopt. jug. Corps & tête cunéïformes, liſſes, alép., dos dr. & convexe, les côtés & la queue un peu arrondis; front applati & penché; pet. bouche, pet. dents conſuſes & en alêne; yeux h. rapprochés, narines très-petites & baſſes; opercules liſſes & bridés; membrane branch. ſous la gueule & à 5 rayons; ligne latér. h., deſcendante & effacée; anus à l'équilibre; 2 dorſales, la 1re. après la nuque, piquante & courte, la 2e. à l'équilibre, plus l., h. & comp.; pector. pointues & rayonnées; ventrales pointues, comp. & éloignées; anale comp. & ſous la 2e. dorſale; caudale lancéolée. Les p. de ce g. ſont voraces, mais ne vont guere qu'à 1′ de long.

LYRE ŒILLÉE, p. du g. précéd., de la taille du pet. doigt, eſp. remarquable par la différence du mâle à la femelle. Celle-ci eſt la plus gr., & ſa 1re. dorſale gr. & large n'a que 4 épines flexibles & ſétacées liées par une membrane en aile de Chauve-Souris. Cette membrane entre les 2 dernieres épines eſt peinte de pet. bandes brunes bordées de noir environné d'une ligne blanche, & les autres eſpaces ſont ornés de 4 yeux ronds compoſés de cercles de ces 3 couleurs. Mais dans le mâle la même dorſale conſtruite de même en petit eſt toute noire. Dos cendré marbré de blanc, ventre blanc; l. de la femelle 3″, 1re. dorſale 11‴, l. du mâle 2″ 2‴, dorſale 2‴ en tout ſens. Cette eſp. eſt venue d'Amboine à PAL.

L. FLÉCHE. Gr. tête triang.; orbites contiguës & au-devant du ſommet, les yeux pet. & à iris argenté; opercules flexibles & munis d'une épine terminale l. & denticulée en ſcie; ouverture des ouïes à la nuque, 1re. dorſale pet., les rayons de la 2e. bruns & blancs, caudale peinte de blanc & de brun, dont le milieu pouſſe une appendice flexible, ſétacée & de la l. de cette nageoire; dos brun-griſâtre, ventre gris-blanchâtre; l. 3‴. D. 4, 9. P... V.... C. 10.

L. INDIENNE; rides longit. au haut de la tête qui eſt d'ailleurs liſſe & déprimée; mâchoire infér. plus l.; ouverture des ouïes gr. & latér.; 2 épines à leur partie antér., une à la poſtér.; corps fort déprimé & livide; le 1er. rayon de la 1re. dorſale court & écarté; ventrales fort éloignées. D. $\frac{1}{7}$, 13. P. 20. V. $\frac{1}{6}$. A. 13. LIN. a fait le premier connoître ce poiſſon.

LYSAN, p. des mers d'Aſie, du genre de l'*Aloſe*, que FORSK. a décrit le premier. Corps grêle à dos bleu, le reſte argenté; dents inégales, écartées, pointues, les 2 du milieu plus l.; mâchoire infér. mieux armée que la ſupér. & auſſi plus l.; écailles caduques; lig. latér. h. & dr., mais effacée; dorſale 2 fois plus loin de la tête, anus à ſon aplomb; dos un peu boſſu au milieu, queue deſcendante, ventre dr., denticulé par les pointes filiformes des oſſelets; ventrales à peine viſibles & l. de 6‴ dans un p. de 1′; caudale fendue juſqu'à la baſe. B. 8. D. 17. P. 14. V. 7. A. 34.

LYSANDRE, i. *Énée*. On a encore donné ce nom à un Papillon des Indes à ailes n., les ſupér. marquées d'une raie blanche; les inférieures d'une tache blanche & de lunules rouges. FAB.

M

M A B

MABOUJA, *Mabouya*, r. Lézard, ou Salamandre des Antilles, l. de 6 à 10″, qui, ſans ſa queue, reſſembleroit, dit-on, à un Crapaud. Doigts plats terminés par un ongle très-court & extraordin. fin; robe de couleurs ſombres, & qui paroît toujours huileuſe; vivant ſur les arbres & les couvertures des caſes. GRON. en a fait un *Scinque*, & par conſ. un Lézard.

M A C

MACACO, q. Macaque & Vari.

MACACOALT, r. Serpent d'Amér. innocent; tête piquée de châtain; devant du corps grêle, blanchâtre taché de brun & de n. par gr. coups alongés tranſv. juſqu'au milieu du corps où elles s'arrondiſſent; la queue comme la partie antér. SÉBA.

MACAME, q. Nom générique des Cerfs & Chevreuils à la nouvelle Eſpagne.

MACAMITZLI,

MACAMITZLI, q. féroce de l'Amérique mérid., dont JONS. parle d'après NIEREMBERG, de maniere qu'on ne ſait à quel animal le rapporter, au *Cougouar*, ou au *Jaguar*.

MACAO, o. Ara.

MACAQUE, q. 1re. Guenon.

MACAREUX, o. 93e. g. de BRIS. comp. d'o. palmipedes tridac. antér., qui ont les jambes placées en arriere & comme cachées dans l'abdomen, le bec latér. applati, cannelé tranſv. & auſſi épais que long.

Le Macareux; bec compoſé de 2 lames tranchantes, triangulaires, appliquées l'une à l'autre par leur côté tranchant, la pointe rouge & tranſv. cannelée, le reſte liſſe & bleu, le tout formant un triangle à-peu-près équilatéral; baſe de la mandibule ſupér. bordée d'une ſubſtance calleuſe criblée de pet. trous; ailes preſque auſſi courtes que celles du pet. *Guillemot*; vol court & raſant la ſurface de l'eau, dans lequel cet oiſeau paroît s'aider de ſes pieds; plumage qui paroît plus compoſé de duvet que de plumes; robe blanche à capuchon & manteau noirs. Cet animal vit de pet. poiſſons, de c. & de cruſtacés. Il eſt excellent plongeur, & s'enfuit même ſous l'eau dans le danger, où il y entraîne ſes ennemis pour en venir plus ſûrement à bout. Il eſt armé d'ongles forts & crochus; mais ſes jambes courtes & enfoncées dans l'abdomen ne lui ſervent preſque que de rames, car à peine peut-il ſe tenir ſur terre & y marcher, ne pouvant le faire qu'en ſe tenant comme un Chien qui marche debout. Il eſt très-rare ſur nos côtes, quoiqu'il deſcende en hiver juſqu'à celles de l'Angleterre. Il fait ſa ponte dans le ſable au fond d'un trou qu'il y pratique; elle eſt d'un ſeul œuf un peu moindre que ceux de l'Oie. Cet o. ſe rapproche le ſoir du rivage, & va paſſer la nuit avec ſa femelle dans des eſpeces de terriers qu'il ſe pratique avec ſon bec entre les rochers; l. 16″, vol 19, bec de 16‴,

M. de Kamtſchatka, autre eſp. indiquée dans BUF., décrite par PAL., plus gr. que la précéd., ayant la même forme & les mêmes mœurs; mandibule ſupér. plus crochue au bout, profondément ſillonnée tranſv., ſurtout vers ſa baſe; la membrane qui borde cette baſe, & cette baſe même, de couleur de corne jaunâtre, la mandibule infér. jaune; manteau d'un n. aſſez foncé, ventre d'un n. plus clair, les plumes étant vers leur origine griſâtres, ainſi que le duvet qu'elles recouvrent; face & tempes frappées de blanc; faiſceau de l. plumes décompoſées, d'un blanc jaunâtre, partant du deſſus de chaque œil, & allant tomber ſur le deſſus du cou avec le n. duquel elles forment un contraſte qui les fait remarquer de loin; le h. de l'aile bordé de blanc; pi. jaunâtres; l. 18″, vol 23, bec 2″.

M. petit Perroquet; eſp. nouvelle découverte par STELLER, & décrite par PAL. que je ſuis ſurpris de ne trouver ni dans BUF. ni dans MAUD. Ce Macareux, à peine plus grand que le pet. *Guillemot*, nage ſouvent en troupe, mais ſans s'éloigner beaucoup des rivages, des ilots ou des rochers. Il va paſſer la nuit dans le premier trou qu'il trouve, car il n'en adopte aucun & ne prend pas la peine de s'en arranger un. Il montre un inſtinct ſi borné qu'on le prend au piége le plus groſſier. Les Sauvages vont le ſoir au bord de la mer, ils s'aſſeyent, retirent leurs bras des longues & larges manches de leurs caſaques qui étant compoſées de bandes de peaux couſues enſemble ſont roides, ne s'affaiſſent point & reſtent ouvertes comme ſi le bras les rempliſſoit. Ils laiſſent ces manches pendantes ſur le rivage & demeurent immobiles. L'o. dont il s'agit voit peu après le Soleil couché; il prend l'ouverture de ces manches pour celle d'un terrier, il y entre ſuivi de pluſieurs de ſes compagnons & le Sauvage n'a que la peine de les tuer. Mais, comme le dit PAL., ſi cette chaſſe eſt facile, elle eſt auſſi d'un très-pet. rapport, cet o. ayant une chair dure & ne pouvant être dépouillé de ſon duvet épais, & de ſon plumage touffu & tenace, ſans être écorché. Malgré ſa petite taille il pond un œuf au moins auſſi gr. que ceux de Poule, & d'un très-bon goût. Corps ventru, tête allongée entre l'œil & le bec; celui-ci très-anomal, jaune, en ovoïde fort comprimé, carêne obtuſe; la mandibule ſupér. en forme de ſemence de courge, l'infér. relevée en faucille, l'une & l'autre portant vers les angles de leur ouverture un ſillon ſaillant tranſverſal, & leur baſe étant garnie, au lieu de membrane, d'une ride coriace; les narines très-allongées, paralleles aux bords latér. de la mandibule ſupér. & garnies d'une eſp. d'aile très-rouge; pet. yeux; tache blanche à la paupiere ſupér.; raie blanche oblique formée par des plumes effilées & décompoſées, blanches & deſcendant de l'angle extér. de l'œil le long du cou, qui eſt n. ainſi que le dos, la tête, les ailes & la queue; le deſſous

du cou s'éclaircissant jusqu'à devenir gris tacheté de n. sur la poitrine, & blanc sous le ventre ; ailes & queue des précédens ; pi. jaunes, leurs membranes brunes ; bec l. de 7‴, h. de 5 ; autour du Kamtschatka & des îles répandues entre l'Amérique sept. & le Japon.

Macareux à aigrette ; autre esp. nouvelle, découverte & décrite par les mêmes Naturalistes, également omise dans BUF., mœurs de la précéd., taille de la *Grive du gui* ; bec un peu ascendant, en conoïde comprimé jaune, blanc au bout ; la mandibule supér. courbée vers la pointe, supér. convexe ; la mandibule infér. comprimée sur tout vers sa pointe qui s'éleve un peu ; callosité jaune en demi cœur, au-dessus des angles de l'ouverture du bec ; narines à-peu-près de l'o. précéd ; tête plus pet., front garni de plumes relevées en pet. aigrette arquée & repliée du côté du bec ; trait blanc au bas de l'œil ; autres traits blancs formés au haut du cou par quelques plumes décomposées & soyeuses ; plumage n. en-dessus avec quelques traits de brun rouillé sur le dos ; croupion d'un gris clair, ventre gris fouetté de traits longit. bruns ; pieds livides, leurs membranes plus brunes ; l. 8″, bec l. de 8‴, h. de 6 ; autour des dernieres îles situées vers le Japon.

M. noirâtre ; autre esp. nouvelle, découverte & décrite par les mêmes ; si semblable à la précéd. pour la taille & la forme du bec que PAL. l'en croiroit une variété de sexe si STELLER qui a observé de près ces animaux, & les a donnés pour des esp. différentes, & si la différence du climat & de la couleur du bec & des pieds ne l'engageoient à en faire 2 esp. distinctes. Bec à-peu-près semblable, mais un peu ascendant, aussi l. & moins h., d'un brun jaunâtre, sa carêne blanchâtre ; sans callosité à sa base ; front garni, non d'une aigrette, mais de plumes moins l. que sur l'esp. précéd., & rejetées de chaque côté de maniere à laisser un sillon longit. entre elles ; raie blanche, près des yeux, formée par quelques plumes effilées très-courtes ; manteau noir avec quelques traits de rouille brune sur le cou ; dessous du corps d'un gris brunâtre, éclairci vers le croupion ; pieds livides à membranes très-noires.

MACHAON, i. Pap. porte-queue d'Europe ; corcelet sans taches rouges ; ailes n. rayées de blanc verdâtre, les queues blanches & écartées. LINNÉ.

MACHETTE, o. Chouette.

MACHNAT, p. de la mer rouge du genre du *Hautin* que FORSK'a décrit le premier. Port de l'Alose, tête de la largeur du corps ; dents confuses & presque imperceptibles ; mâchoire offrant dans sa construction ostéologique des particularités qu'on peut voir dans l'Auteur ; gr. yeux h. & argentés. Au milieu de la partie poster. du plan qu'offre le sommet de la tête est un sillon ovale entre 2 carênes obtuses ; lig. latér. h. & dr., excepté vers sa naissance ; ventre arrondi ; écailles méd. striées ; robe argentée teinte de bleu sur le dos ; dorsale, anale & caudale d'un vert de mer, les 2 dernieres jaunâtres vers le bas ; pector. & ventrales jaunâtres, ovéo-lancéolées, avec une appendice membraneuse lancéolée ; dorsale avant l'équilibre, les ventrales avant l'aplomb de celle-ci, & l'anale plus éloignée des ventrales que de la caudale ; membrane branch. gauche ordin. à 34 rayons, la dr. à 32 ; caudale fort échancrée, les 2 parties latér. lancéolées ; l. 20″. D, $\frac{4}{14}$. P. 17. V. 15. A. $\frac{3}{7}$.

MACHORAN, p. de mer de la côte d'Or & de celle du Pérou, aussi nommé *Poisson cornu* par les voyageurs à cause du 1er. aiguillon de sa dorsale l. & fort qu'il couche ou redresse à son gré pour piquer ses ennemis ; il en a un pareil à son anale ; tête assez grosse, 5 cirrhes sous le menton & 2 sous les yeux ; très-pet. écailles brunes, ventre plat ; l. 18″ ; non décrit.

MACOCO, q. DAPPER nomme ainsi je ne sais quel animal du Congo, à l. cornes grêles & pointues, à l. jambes fines, à long cou rayé de blanc & de gris, & aussi gros qu'un cheval.

MAÇON, o. Sittelle.

MACOUACANNA, o. gr. Perdrix d'Amér.

MACOUCAGUA, o. Magua.

MACREUSE, o. 16e., 17e. & 18e. Canard.

MACROULE, o. gr. Foulque.

MADREPORE, zo. 11e. g. des zo. de PAL. C'est un Polypiage à polypier de substance calcaire, & plus ou moins rameux, moins compacte que le Corail & d'ailleurs sans écorce. PAL. les distingue en simples, en composés, en aggrégés, en dichotomes, en végétans & en anomaux. Mais 1°. j'avoue que je n'entends absolument rien ni à cette division, ni à l'explication que cet illustre Naturaliste en donne, d'autant plus qu'il suppose toujours que le Zoophyte est un animal végétant. 2°. Cette division de PAL. suppose plusieurs faits, & je ne connois &

n'admets en Hiſtoire-Naturelle aucune ſuppoſition. L'Auteur n'a examiné les Madrépores que deſſéchés, & nous n'avons ſur ces zo. de véritables obſervations que celles de DON., mais elles tombent ſur des eſp. & non ſur le g., ou plutôt elles me paroiſſent prouver que le g. n'eſt pas formé, non plus que ſon hiſtoire, les 2 eſp. de zo. qu'il décrit très-bien & qu'il appelle *Madrépores*, paroiſſant ne reſſembler à pluſieurs autres qu'en ce qu'elles ont comme elle un ſquelette calcaire dont les branches portent ſur leur ſurface & à leur extrémité des cellules intér. radiées par de fines lames. PAL. décrit le ſquelette d'un gr. nombre d'eſ.; LIN. y en a ajouté encore quelques-unes, & FORSK en a découvert beaucoup d'autres depuis que ces 2 Auteurs ont écrit; mais à peine ont ils parlé de l'animal. FORSK aſſigne à une de celles qu'il a trouvées dans la mer rouge le *Priape*, ce n'eſt donc pas le Priape des Auteurs. La ſubſtance du ſquelette du Madrépore, quel que ſoit ſon animal, eſt ſi abondante dans cette mer que, ſuivant ce voyageur, on en a bâti des villes entieres; & DON. aſſure que dans la mer Adriatique il s'en trouve de longs bancs qui ont plus de 8′ d'épaiſſeur. Les animaux des 2 eſp. qu'il décrit ſont des Polypes d'une ſtructure particuliere. *Voyez* à la fin de cet ouvrage le tableau des zo. SPAL. ſoupçonne que les Madrépores ne ſont réellement que ce que ſont tous les polypiers dans l'imagination des gens peu inſtruits, de ſimples rûches, des habitations conſtruites par les Polypes, & non des parties conſtituantes du même *Tout* animal. Il fonde ce ſoupçon ſur ce qu'il a vu des Polypes à Madrépores conſervés dans l'eau hors de la mer, ſortir & aller mourir hors de leurs cellules. Mais ne pourroit-on pas penſer que la même maladie qui les fait ſortir & mourir ſuffit auſſi pour diſſoudre le léger ligament par lequel ils tenoient à leur cellule? Il eſt vrai que DON., dans ſa belle deſcription des Madrépores qu'il a examinés, dit que l'animal ne tient à ſa cellule que par la dilatation de la partie poſtér. de ſon corps.

MAFAN, c. Rouleau d'AD. à 11 ſpires peu renflées, dont la 1re. a 22 ſillons; ouverture médiocrement longue; fond blanc coupé de jaune en diverſes manieres, ce qui donne les fameux *Amiraux*, *Grands Amiraux*, &c. des gens qui, en s'amuſant avec des coquilles croient apprendre l'hiſtoire des coquillages.

MAGELLANE, (la) c. Foncr.

MAGNIFIQUE, (le) o. 2e. Manucode. *V.* Oiſeau de Paradis.

MAGOUA, o. 1er. Tinamou.

MAGUARI, o. 1re. eſp. étrangere rapportée à la Cicogne.

MAGOT, q. *Cinocéphale* de BRIS. Le 1er. des Quadrumanes qui, dans la belle diviſion de cette nombreuſe famille par BUF., commence à s'éloigner des Singes proprement dits. Il s'en éloigne en effet par ſa face couverte d'un duvet blanchâtre, & relevée en muſeau de Dogue, par ſes abajoues, par de gr. dents canines, par des calloſités proéminentes ſur les feſſes. Mais il ſe rapproche d'eux par l'écoulement périodique auquel la femelle eſt ſujette, & par le défaut de queue proprement dite, ou vertébrale, n'ayant en place qu'une appendice ou ſimple prolongement de la peau. C'eſt un animal inſolent, lubrique, & vigoureux pour ſa taille, n'ayant que 3½′ de h., au plus, étant debout, poſture qui n'eſt pas ſa démarche ordin., car il va plus ſouvent à 4 pattes. Sa femelle eſt un peu plus pet. que lui. Oreilles humaines, poils du front n., ceux du dos d'un brun verdâtre & ceux du ventre d'un jeune blanchâtre; peau d'un gris bleuâtre, excepté celle des mains qui eſt noire; ongles arrondis; dans les climats chauds de ce Continent.

MAIA, cr. Cancre qui differe ſur-tout du Cancre Squinade en ce qu'il a, pour ainſi dire, l'inverſe de ſa forme. Le Cancre Squinade eſt plus large antér. que poſtér., & c'eſt tout le contraire dans le Maia. C'eſt un animal lourd, qui paroît à peine pouvoir avancer. Croûte d'un livide verdâtre ſouetté de rouge, l. cuiſſes minces; 4 nageoires latér. en demi-cercle ſous leſquelles ſont attachés les œufs des femelles.

MAIA, o. de la nouvelle Eſpagne, du g. du Moineau. Bec court & gros pour la taille de l'animal qui eſt plus pet. que notre Moineau, & n'a que 3″ 8‴ de l.; manteau de marron pourpré; tête, gorge & deſſous du corps noirâtres; bande tranſv. pourprée au milieu de la poitrine; femelle à manteau fauve, deſſous blanchâtre, hors la gorge & une tache de marron pourpré à chaque côté de la poitrine. Ces o. ſe jettent en troupes nombreuſes ſur les champs de riz, & les dévaſtent autant par ce qu'ils perdent que par ce qu'ils conſomment.

MAJAGUÉ, o. Puffin du Bréſil indiqué par PISON; forme, & preſque gr. de l'*Oie*; bec crochu par le bout, groſſe tête ronde, plu-

mage brun-noirâtre, excepté le devant du corps jaunâtre; près des rivages & aux embouchures des rivieres. V. *Pétrel-Puffin*.

MAJAN, o. d'Aſie, du g. du *Moineau*, un peu plus gr. que le *Mulà*; ailes & queue un peu plus courtes, bec auſſi court; manteau de marron rougeâtre, deſſous noirâtre, coqueluchon gris-clair.

MAJET, c. Pucelage d'AD. en cvoïde coupé par moitié dans ſa l., la ſurface plane en-deſſous; ouverture en fente auſſi l. que la c.; l. 40‴, lar. 20.

MAIEUSE, o. Charbonniere.

MAIGRE, (le) p. Ombre de mer. DUH. décrit auſſi ſous ce nom un p. du même genre, c. à d., du g. des *Daines* qui, ſi le calcul des oſſelets eſt exact, eſt une eſp. différente de l'Ombre. Dorſale en 2 parties fort diſtinguées, la 2e. d'abord montante, enſuite deſcendante, anale courte & aſſez haute, compoſée de rayons dichotomes; écailles de couleurs peu conſtantes, (ce qui rapproche ce p. de l'Ombre;) aſſez gr. mais liſſes, tenaces & augmentant de grandeur depuis la tête à l'anus, & diminuant enſuite delà à la caudale; taille qui va juſqu'à 5′ de l., & au poids de près de 3 quintaux. D. 10, 30. P. 6. V. 5. A. 10.

MAIMON, q. Quadrumane placé par BUF. entre les Babouins & les Guenons comme faiſant le paſſage des uns aux autres tenant aux 1ers. par ſon gros muſeau & ſa queue aſſez courte & arquée, & aux Guenons par ſa taille infér. à celle des Babouins. Il differe de tous par ſa queue nue, grêle & retournée, qui l'a fait nommer *Singe à queue de Cochon*, ſans laquelle il reſſembleroit beaucoup au Macaque. Il a les canines médiocres, & des abajoues; calloſités ſur les feſſes; femelle ſujette à l'écoulement périodique; face nue d'une couleur de chair un peu rouge & rembruni; poil d'un n. olive ſur le dos, & d'un jaune rouſsâtre ſous le ventre; mains n. & nues, ongles l. & plats; oreilles nues & preſque humaines, mais un peu pointues. Cet animal eſt aſſez doux; il eſt moins ardent que les Babouins, & ſes organes ſexuels ſont comme cachés ſous la peau; aux Indes; l. 2′, queue 5″.

MAIN DE MER, *Main de Larron*, zo. Alcyon de la Méditér. obſervé par EL. & SPAL., de ſubſtance cartilagino-coriace, l. au plus de 6″ ſur 7 à 8‴ de diam.; tige ronde, liſſe, tantôt griſe, tantôt blanche, tantôt rougeâtre; palmée à ſon extrémité, ou pouſſant dans le même plan des rameaux courts, larges & applatis, d'un jaune rougeâtre. Ils ſont tuberculeux & les orifices des cellules des Polypes y ſont marqués par des étoiles à 8 rayons. Ce Polype eſt roſé; PAL. a ſoupçonné qu'il étoit ovipare, & SPAL. dit s'en être aſſuré.

MAINATE, o. du g. de la *Grive*, un peu plus gr. qu'un *Merle*; bec plus fort, queue plus courte, ailes plus l.; tête en partie nue vers le derriere de l'œil où ſe trouve une membrane jaune découpée qui ſe rejette en arriere. Cet o. des Indes apprend très-facilement à ſifler ou chanter les airs & même à répéter les ſons & les paroles qu'il entend. Ou il y en a pluſieurs eſp., ou ſi l'eſp. eſt unique elle offre pluſ. variétés. Plumage d'un n. brillant, ſur-tout en-deſſus, avec divers reflets; tache blanche oblongue vers le bas de l'aile; bec & pi. jaunâtres, la baſe du 1er. rougeâtre. Ou le même plumage ſans blanc aux ailes, & la taille un peu plus forte; ou plumage bleu foncé à reflets verts & violets & piqué de gris.

MAIPOURI, { q. Tapir. / o. de la Guiane & du Mexique en qui BUF. trouve le paſſage des *Papegais* aux *Perriches*; ſiflant comme le Tapir crie, habitant les bois humides & les ſavanes noyées; allant par pet. troupes, mais ſe battant ſouvent & cruellement; ſauvage & refuſant toute nourriture quand il eſt pris adulte; groſſeur d'une forte Tourterelle, taille ramaſſée, queue & cou très-courts; groſſe tête, plumes courtes, ſerrées & comme collées à la peau; calote n., tache verte ſous les yeux; deſſus du cou, bas ventre & jambes orangés; couvertures des ailes, croupion & dos verts; poitrine & ventre jaunâtres; gr. pennes de l'aile bleues, les autres vertes bordées de jaunâtre.

MAITRE, p. Cugupuguacu.

MAITRESSE, (la) i. Phal. d'Italie, trompe en ſpirale, dos ras, ailes ſupér. rabattues, d'un n. verdâtre, à raies jaunes en-deſſus, jaunâtres & nuées de n. en-deſſous, les infér. rouges en-deſſus, avec un p. noir au milieu & une tache n. à l'angle & au bout, jaunes avec une tache n. en deſſous. LIN.

MAIZI, o. *V.* à la ſuite des Manakins.

MAKAKOATH, r. Selon l'hiſtoire gén. des voyages, c'eſt un Serpent cornu du Mexique qui va juſqu'à 20′ de l. & qui eſt alors de la groſſeur d'un homme. Ne ſeroit-ce pas une caricature du *Céraſte?*

MACAVOUANE, o. 7e. Perriche Ara à l. queue inégale.

MAKE, c. pet. Porcelaine dont la c. ſert de monnoie ſur la côte d'or, & dont on mange, dit-on, l'animal, malgré ſa petiteſſe.

MAKI, q. 31e. g. de BRIS., à 4 inciſives ſuper., 6 infér.; pentadac. antér. & poſtér., les doigts tous ſéparés, le pouce bien diſtinct; ongles plats & obtus; pieds antér. faiſant l'office de mains; l. queue; corps formé comme celui d'un Singe; tête & muſeau pointu des Renards. Ces animaux ſont en partie carnivores, épiant & mangeant les Oiſeaux, mais préférant en général les fruits à la chair, & ERX. prétend même que le *Vari* ne mange jamais que des fruits.

1. Le *Mocock* ou *Mococo*, animal très-vif, mais doux & propre. Il a le grognement & la groſſeur du Chat, mais il eſt plus l. & plus haut. Son poil eſt l. & fort doux quoique toujours redreſſé; oreilles droites; queue 2 fois auſſi l. que le corps, obtuſe, velue, annelée de n. & de blanc, toujours ou relevée, ou en mouvement; gr. yeux bruns, muſeau élevé par les narines comme dans le Chien; pieds de Singe, les poſtér. fort l. & l'animal marche ſur ſes talons; dos gris, ventre blanc. Les Mococks vont à Madagaſcar en troupes de 30 à 40.

2. Le *Mongous*, *Mongos*, ou *Maki brun*, un peu plus pet. que le précédent. C'eſt un animal du même pays; il eſt léger, doux & délicat; il vit ſur les arbres & ſe ſert de ſa queue comme d'un parapluie, cependant il eſt ſujet à la manger. Cri de petit Cochon, langue rude du Chat, l. poil friſé, gris-brun ou fauve ſur le dos, blanc ſous le ventre; oreilles courtes & arrondies; gros nez blanc, yeux oranges.

3. Le *Vari*, *Varicaſſy*, *Maki-pie*, ou *Macaco*, plus gr., plus fort & moins doux que les précédens, cependant fort apprivoiſable quand il a été pris jeune. Les Varis vivent en troupes à Madagaſcar, & ſe font entendre de loin, car ils ſont criards & ont une voix extrêmement forte à proportion de leur taille; on dit qu'elle a du rapport au rugiſſement du Lion. Poil l., ſur-tout autour du cou, ce qui lui fait une eſp. de cravate à laquelle il eſt facile à reconnoître; muſeau alongé & pointu, oreilles courtes & preſque cachées par le poil de la tête; pélage tantôt brun-noir, tantôt blanc, plus ſouvent varié de n. & de blanc. ERX. aſſure que cet animal eſt purement frugivore & qu'il refuſe abſolument les œufs & la chair; l. 11″, queue de 16 à 17.

4. *Le Maki jaune a queue prenante*, décrit par MM. SLOANE, SCHREBER & PENNANT. C'eſt un animal doux & gai, qui vit dans les montagnes de la Jamaïque. Sa queue eſt pour lui une 3e. main dont il ſe ſert pour approcher les objets & ſe ſuſpendre aux branches. Elle eſt ronde, l. & d'un n. brun; tête large & plate, pet. yeux, nez court & brun; oreilles courtes, larges & tombantes; gros pieds courts; poil du corps épais, court, liſſe & d'un jaune noirâtre en-deſſus, blanc en-deſſous, avec une large bande brune allant longit. ſur le dos & le ventre depuis le cou à la queue; l. 19″, queue de 17.

5. Le *Maki volant*, *Chat volant de Ternate* de SÉBA, l. 3′, ſa largeur eſt la même quand il eſt étendu pour exécuter l'eſpece de vol, ou le ſaut ſoutenu par lequel il imite le vol, comme le fait l'Ecureuil volant, au moyen d'une membrane qui s'étend de la tête aux mains, & des mains aux pieds. Tête oblongue, pet. bouche, gr. yeux, pet. oreilles rondes; corps & membrane du vol couverts ſupér. d'un poil gris & doux, la membrane infér. nue & ſemée de vaiſſeaux; queue grêle & de la l. de la main; aux Moluques & aux Philippines.

MAKOUMA, p. Rouget de Cayenne à tête blanche & ſans barbillons, non décrit.

MALAGOS, o. de mer & de riviere du Cap, ſelon KOLBE; gr. de l'Oie, bec dentelé un peu plus court que celui du Canard. Cet animal a les jambes plus enfoncées dans l'abdomen que ne le ſont celles du Canard, par conſ. il marche plus difficilement. Cependant, ſelon KOLBE, il paſſe la nuit juché ſur une pointe de rocher, ou perché ſur un arbre. Plumage n. & blanc varié de gris; non décrit.

MALAKAIA, q. Marguai.

MALART, o. en quelques Provinces Canard mâle.

MALARMAT, p. de mer du g. du Milan. Corps anguleux, formant une pyramide octogonale ou hexagonale, ſelon que l'on compte 4 ou 2 côtés en-deſſus, où les écailles ſont plus larges & chargées d'une épine plus groſſe; car les angles que préſente ce p. ſont formés par la jonction de ſes écailles qui ſont gr. & portent chacune une épine dans leur milieu. Groſſe tête, l. mâchoires édentées, la ſupér. plus l. & fendue en 2 cornes qui s'avancent horiſontalement; l'infér. portant en-deſſous 5 cirrhes branchus; 3 cirrhes cartilagineux & articulés ſous les pector. qui ſont attachés aux ven-

trales ; robe d'un rouge clair qui diſparoît après la mort. BLOCH le rapporte au *Trig. lyra* de LYN., & ROND. a déja dit que de ſon tems pluſieurs le regardoient comme le mâle de ce p., mais que c'étoit mal-à-propos, ayant pluſieurs fois trouvé des œufs au Malarmat. C'eſt plutôt le *Trig. cataphractus*, comme la ſyn. de LIN. & d'ART. le fait voir. D. 27. P. 11. V. 6. A. 20.

MALBROUCK, q. 4e. Guenon.

MALCOT, p. Taſcau.

MALKARABÉLA, r. Serpent de Ceylan, à robe cendrée tachetée de jaune pâle.

MALLEMUCKE ' o. Griſart, ou 4e. Goëland.

MALLOUASSE, o. Gros-bec.

MALPOLE, r. Serpent d'Amér. & de Ceylan, un des plus gr. du 3e. g. ; tête blanchâtre panachée de taches bleuâtres bordées de n. ; corps bleuâtre coupé par 3 bandes n. & 2 blanches longit. ; queue l. & déliée, variée de 2 bandes blanches longit. & d'un rézeau n. On le dit venimeux.

MALTHA, pet. Requin.

MAMBRINE, q. Chevre du Levant. V. Bouc.

MAMMON, q. beau Chat des Indes.

MAMMONET, q. On a donné ce nom à un quadrumane que l'on a fait tantôt ſans queue, tantôt avec une l. queue & un muſeau en groin. ERX. demande ſi ce ne ſeroit pas le Mormon.

MAMMOUTH, q. Animal inconnu que l'on attribue au Nord, indiqué ſous ce nom par les Ruſſes ; dit *Grand Ours noir* par les Groënlandois, le *Pere aux Bœufs* par les ſauvages du Canada. M. DE LA COUDRENIERE le ſuppoſe de la gr. de l'Eléphant, lui donne la forme d'un Ours, & l'imagine omnivore ; M. DE LAMANON le ſuppoſe un cétacé. C'eſt à lui que l'on rapporte les dents & les défenſes énormes que l'on a trouvées près de l'Ohio, & qui ſont, dit-on, ſupérieures à ce que les plus gr. Eléphans peuvent offrir.

MANAGUREL, q. Porc-épic de la nouvelle Eſpagne.

MANAKIN, o. 56e. g. de BRIS. comp. d'o. tétradac. à 3 antér. le doigt du milieu uni à l'extér. juſqu'à la 3e. art. & à l'intér. juſqu'à la 1re. ; jambes emplumées juſqu'au talon ; bec court & comprimé latér. vers le bout, tête ſimple, dit BRIS., qui ajoute ce caractere aux précéd. pour diſtinguer ce g. de celui du *Coq-de-roche* ; ſans doute il n'entend point par une tête ſimple une tête ſans huppe, puiſque pluſieurs eſp. ont une pet. huppe. Mais il veut dire qu'elle n'eſt pas une huppe longit. très-gr. & remarquable comme celle du Coq-de-roche, ce qui devient alors un caractere plus relatif qu'abſolu. Il eſt vrai que d'un autre côté la petiteſſe de la taille, car les plus gr. Manakins ne ſont guere que de la taille du Moineau, n'offre pas un meilleur caractere. Ces o. habitent l'Amér. mérid. ; ils vivent au fond des bois d'i. & de baies, ſe réuniſſant en pet. troupes de 8 ou 10.

1. Le *Tijé* ou *Grand Manakin* ; plumage n., excepté les plumes de la tête dont l'animal forme en les relevant une huppe cramoiſie, & le h. du dos & des ailes qui ſont bleus. Dans les jeunes le n. eſt vert ; l. 4″ 6‴.
2. Le *Caſſe-noiſettes*, ainſi nommé de ſon cri qui imite le bruit que l'on fait dans l'uſage d'un caſſe-noiſette ; manteau n., devant & deſſous du corps blancs, demi-collier blanc ſur le cou ; pi. orangés ; gr. d'un Tarin.
3. Le *Manakin rouge* ; tête, cou, dos & poitrine rouges, plumes jaunes à la baſe du bec, ailes variées de n., ventre & croupion n. ; pieds rouges ; l. 3″ 9‴, queue 1″.
4. *M. orangé* ; tête, cou, poitrine & ventre orangés, le reſte n. ; taille du précéd. dont MAUD. penſe qu'il pourroît être une variété, le M. rouge étant très-commun & très fécond en variétés, & le M. orangé étant très-rare.
5. *M.* { *à tête d'or.* / *à tête rouge.* / *à tête blanche.* } BUF. regarde ces 3 o., dont le reſte du plumage eſt noir, comme une ſeule eſp. dont elles forment 3 variétés.
6. *M. varié* ; ſinciput blanc entouré d'aigue-marine ; plumage de velours n., hors le croupion & le deſſus de la queue bleus, le ventre orangé, & le deſſous de la queue olive ; taille d'un Roitelet.

M. à collier, ou *Maïzi du Miacatototl*, o. à collier d'un jaune doré, tête rouge, le reſte du plumage noirâtre, les ailes variées de bleu, rapporté au Manakin par BRISSON d'après la notice incomplette de SÉBA ; mais, comme le dit BUF., ce peut être un o. d'un autre g. auſſi bien qu'un Manakin, & il faut en dire autant des 3 o. ſuivans.

M. roux huppé, ou *Rubétra* ; plumage roux-jaune, ailes & queue bleues variées de jaunâtre ; huppe jaune.

M. rouge huppé, ou *Picicitli*, huppe en aigrette jaune, plumage pourpré ; bec pointu.

M. gris huppé, ou *Coquantotolt* ; bec jaune, court, recourbé ; ventre jaunâtre, le reſte du plumage gris excepté du jaunâtre aux ailes & ſur les yeux.

Manakin à front blanc ; 6e. Manakin.
M. à tête n. V. ci-deſſus Caſſe-noiſettes.
M. au viſage blanc ; 6e. Demi-fin.
M. bleu à poitrine pourprée ; 1er. Cotinga.
M. orangé ; Manikor.
MANATI, q. Lamantin.
MANBALLA, r. Serp. de Ceylan à front h., tête large, cou étroit ; écailles rouges ſur la tête, d'un jaune pâle ſur le dos. Ce dernier a, vers ſa partie antér., un eſpace de la forme d'un bouclier environné, comme dans le *Dépone*, par un aſſemblage de taches continues, en chaînons ovales ; le reſte du deſſus du corps ſemé de taches triang. d'un rouge pâle qui va en ſe fonçant juſqu'au bout de la queue.
MANCHE { *DE COUTEAU*, c. Solen. / *DE VELOURS*, o. DAPPER nomme ainſi un o. qui paſſant le jour ſur mer & la nuit ſur terre ne s'éloigne pas beaucoup des côtes, & dont la vue annonce par conſ. aux Navigateurs leur arrivée prochaine. Long bec, plumage blanc, ailes piquées de n. ; vers le Royaume d'Angora.
MANCHETTE *DE NEPTUNE*, zo. V. Rétépore.
MANCHOT, o. 95e. g. de BRIS. comp. d'o. palmipedes tétradac. à 3 antér., les jambes en arriere & dans l'abdomen, le bec droit, le bout de la mandibule ſupér. crochu, celui de l'infér. comme tronqué pour lui faire place. Ces o. par la poſition de leurs jambes & la forme alongée de leurs corps peuvent à peine ſe tenir & marcher ſur terre, y étant dans l'attitude d'un Chien de bout, & ils ont les ailes ſi courtes qu'ils ſont abſolument privés de la faculté de voler. Ces ailes reſſemblent plus à des nageoires pendantes qu'à des ailes ; elles ſont ſans pennes & couvertes de plumes ſi courtes, ſi roides & ſi étroites qu'elles ont l'air d'écailles, & il en eſt à peu-près de même des plumes qui couvrent leur corps. C'eſt la briéveté & la forme de ces membres qui ont engagé BRIS. à appeller *Manchots* les o. de ce g. Ils ſont continuellement à l'eau & ne viennent ſur terre que pour ſe repoſer ſur le ſable dans des trous où ils ſont ſoutenus, & pour faire leur ponte. On les trouve ſur les mers du Sud, depuis le détroit de Magellan juſqu'au Cap. On les a ſouvent confondus avec les *Pingoins* dont il eſt cependant facile de les diſtinguer. V. ce mot.

1. Le *Grand Manchot*, taille d'une groſſe Oie, mais plus alongée ; bec plus l. que dans ſes congéneres. Ce bec eſt arrondi, droit & renflé vers le bout ſupér. ; pieds courts, gros tarſes écailleux ; peau du corps dure & épaiſſe ; cou gros & court ; tête & devant du cou d'un gris noirâtre, dos d'un gris bleuâtre ; ailes rayées de noirâtre & de gris ; raye jaune de largeur inégale, deſcendant de l'occiput à la poitrine où elle s'élargit juſqu'à la couvrir ; ventre blanc. Cet animal ſe laiſſe approcher & tuer à coup de bâton ; cependant il prend quelquefois le parti de ſe défendre & de mordre ; l. 3′, h. 30 à 34″.
2. Le *M. moyen* ; manteau noirâtre, joues & gorge griſes, ailes n. ; ventre blanc ; groſſeur d'un Canard, mais taille plus l.
3. Le *M. ſauteur*, plus vif & moins gr. que ſes congéneres, faiſant des bonds d'un lieu à un autre où il veut ſe tranſporter ; manteau d'un cendré noirâtre ; devant & deſſous du corps blanc ; bec rouge ; tache jaunâtre partant de l'œil & allant teindre 2 petites huppes mobiles ; l. 18″.

Manchot à bec tronqué. V. Gorfou.
MANDARINE (la), i. 173e. Phalène.
MANDRILLE, q. 2e. Babouin.
MANGABEY, q. 6e. Guenon.
MANGARSAHOE, *Mangarſahok*, q. vu à Madagaſcar par FLACOURT & DAPPER. Oreilles encore plus l. que celles de notre Ane, & retombant en-devant quand cet animal va en deſcendant ; ſabots, forme & braiement de l'Ane. ZIM. le regarde comme l'Ane ſauvage de cette iſle.
MANGOICHE, o. eſp. de Serin de Madagaſcar.
MANGONIZO, r. Vipere de l'iſle de Cuba ; robe d'écailles rhomboïdes d'un jaune pâle, rayée, tachée & pointillée de roux & de n.
MANGOUSTE, *Mangouſe*, q. du g. de la *Belette*. Cet animal vit ſur-tout au bord de l'eau. Il eſt actif, agile, adroit & courageux. Les Souris, les Rats, les Serpens ſont ſa proie ordinaire, & il ne craint ni les Chats, ni des Chiens plus gros que lui. Il tue de jeunes Crocodiles quoique déja forts, & il mange ſouvent les œufs dépoſés par les femelles ſur le ſable. D'après les dernieres relations, il ne paroît pas que, comme on l'a toujours dit & écrit, & comme BUF. l'a cru ſur la foi de tous les Voyageurs, la Mangouſte ſoit en Egypte un animal communément domeſtique comme le Chat l'eſt en Europe. Elle fait autant de tort aux volailles qu'aux Crocodiles, & pas plus à ces derniers qu'à tout autre animal ovipare, car elle aime ſur-tout les œufs. Le véritable & utile ennemi du Crocodile

eſt, ſelon M. SONNINI de MANONCOURT, le *Thirſé*. M. D'OPSONVILLE aſſure auſſi que la Mangouſte ne montre pas plus d'antipathie pour le Crocodile que pour les Rats, les Serpens, la Volaille, &c. ZIM. & M. SPARMAN diſent qu'elle eſt domeſtique en Aſie; cela ne doit pas être plus vrai de l'Aſie que de l'Egypte, d'autant plus que M. D'OPSONVILLE, qui a obſervé & nourri cet animal aux Indes, ne parle pas de cette prétendue domeſticité. On voit ſeulement que la Mangouſte priſe jeune eſt facile à apprivoiſer, mais qu'elle revient tôt ou tard à ſon inſtinct deſtructeur. Ce Voyageur a élevé un individu qui eſt devenu ſi familier qu'il le ſuivoit librement à la campagne ſans chercher à s'évader, & cependant il a fini par mettre à mort toute ſa volaille. Ainſi il eſt contre toute vraiſemblance que l'on multiplie beaucoup un pareil domeſtique. Cependant on voit ſans doute cet animal en domeſticité parmi les Egyptiens, puiſque BELON dit l'y avoir vu; mais cela ne doit avoir lieu, ſoit en Egypte ſoit en Aſie, que chez des particuliers curieux, ou qui n'ont chez eux aucun autre animal à conſerver. Groſſeur d'un Chat médiocre, corps plus alongé, jambes plus baſſes, ſur-tout les antérieures; ongles moins aigus & non rentrans, mais ſuffiſans pour tenir fortement la proie; tête de Fouine; front preſque perpendiculaire au ſommet; poils aſſez rudes, variés, chacun, de blanc, de brun, de fauve & de gris, de maniere que, ſelon les mouvemens de l'animal, le pélage prend en total différentes nuances de quelqu'une de ces couleurs; yeux vifs, enflammés, pet., latér. & près du muſeau; oreilles courtes, larges & latér.; mouſtaches fines, courtes & ſur un ſeul rang; queue auſſi l. que le corps, groſſe à ſon origine, & finiſſant en pointe; poche où ſe filtre une liqueur odorante, & dont l'ouverture eſt ſous l'anus; vie de 7 à 8 ans.

MANICOU { q. Marmoſe & Sarigue. cr. Cérique.

MANICUP, o. Plumet blanc.

MANIKIN, q. Il paroît que c'eſt à la Côte-d'or le nom générique de tous les Singes.

MANIKOR, o. de la nouvelle Guinée qui a des rapports de forme avec les *Manakins*, mais que BUF. & MAUD. ne croient pas de leur g. paroiſſant avoir le bec trop l. & convexe & les ailes trop l.; manteau n. à reflets verdâtres; ventre d'un blanc ſale, tache orangée oblongue ſur la poitrine; bec & pi. n.; taille très-pet.; trop peu connu pour être claſſé.

MANIMA, r. C'eſt, dit-on, un fort gr. Serpent aquatique du Bréſil, innocent, le corps tacheté de différ. couleurs qui ont plu aux ſauvages, & leur ont donné l'idée de ſe peindre la peau.

MANIPOURI, q. Tapir.

MANIPURITE, *Mapurite*, q. Belette de Sarmatie. V. ce mot.

MANITOU, q. Sarigue.

MANS, i. Larve du Hanneton.

MANSARD, *Manſeau*, o. Pigeon ramier.

MANSFENI, *Manoſéni*, o. de proie des Antilles, très-ſemblable à l'Aigle, mais guere plus gr. qu'un Faucon, quoiqu'ayant les ſerres plus gr. & plus fortes.

MANTE, i. 59e. g. des Coléopteres de GEOF. le ſeul de ceux qui, ayant des étuis mous & comme membraneux, ait 5 art. à chaque tarſe & des ant. filiformes. GEOF. n'en a trouvé que l'eſp. ſuivante en ce pays.

1. La *Mante*, l. 24, lar. 5 ou 6; d'un vert-brun; tête plate, ant. courtes; 2 gros yeux à réſeau latér. & 2 liſſes ſur la tête; corcelet l., étroit, bordé, avec une élévation longit. au milieu; étuis veinés, réticulés, croiſés, couvrant des ailes tranſpar. & veinées; pattes poſtérieures pour le ſaut, ſelon GEOF. J'ignore s'il eſt bien sûr que cet animal ſaute quelquefois. Il eſt aſſez rare dans les environs de Paris, mais commun dans nos Provinces mérid. où les payſans le nomment *Pregue-Dieu*, à cauſe d'une attitude qu'il prend ſouvent, paroiſſant aſſis ſur le derriere, les pattes antér. avancées, jointes & élevées. Il eſt carnaſſier & vit d'i, même de ſon eſp., qu'il attrape adroitement avec ſes pattes antér. munies de petits crochets qu'il leur enfonce dans le corps. Je ne décrirai que les eſp. exotiques qui en different le plus.

2. *M. étique* de PAL., *M. Phtiſique* de GÉER; toute griſe, l. comme le doigt; tête en ovoïde alongé & ſillonné; antennules aſſez l.; antennes velues, auſſi l. que le corps, placées entre les yeux qui ſont latér. & antérieurs; corcelet demi-cylindrique, portant en-deſſus 4 gros poils; étuis courts & tronqués, ailes preſque auſſi l. que le corps, blanchâtres, avec des nervures griſes; ventre cyl. très-étroit pour ſa l., ſtrié latér. longit.; queue comp. d'aſſez l. appendices art. & fourchues; à l'iſle de Java.

3. *M. perle*; toute griſe; ailes amples; étuis peu

peu différens de ces ailes, auſſi tranſpar. & à nervures n.; corcelet mince, cyl. & plus gros près de la tête; pieds antér. garnis d'une gr. pince. PAL.

4. *Mante en bâton*; l. 33, lar. 2; corps l. & grêle; corcelet étroit & chagriné; étuis très-courts & convexes; ailes plus courtes que le corps; pattes ſimples; le tout d'un gris-clair & jaunâtre; à Surinam; GÉER.

M. précheuſe. Feuille ambulante.

V. encore ce dernier mot & *Géant.*

MANTEAU { i. 21e., 24e., 25e., 60e., 65e. Teigne. *ROYAL*, i. *V.* Chenille. *DUCAL*, c. Peigne rouge, ou jaune à 2 oreilles.

MANTEGAR, q. ZIM. nomme ainſi le *Singe à cirrhes* de M. PENNANT qui a ſur la tête un cirrhe élevé comme une pet. corne, à la mâchoire ſupér. 2 canines preſque auſſi ſaillantes que des défenſes, & le devant du corps preſque nu; enfin il eſt ſans queue. Ainſi il doit naturellement trouver ſa place dans la claſſification de BUF. entre le Magot & le Babouin. M. SCHREBER & ERX. l'ont confondu avec le *Mormon*, dont les caracteres qu'on vient d'indiquer le diſtinguent néceſſairement, comme l'obſerve ZIM. Cet habile Zoo-géologue n'a pu découvrir ſi c'étoient les lieux les plus chauds de l'Aſie, ou l'Afrique qui étoient ſa patrie.

MANTELET, c. 12e. g. des Limaçons univalves d'AD., qui le trouve voiſin de la *Porcelaine* & du *Pucelage*, non-ſeulement par la poſition des yeux qui eſt, dans ces trois genres, au côté externe des 2 cornes un peu au-deſſus de leur racine; mais encore à raiſon du manteau qui, quoique moins ample que dans la *Porcelaine* & le *Pucelage*, tapiſſe cependant encore le quart de la ſurface extér. de la c., & eſt orné de pet. filets mobiles. Ces filets ſont cylindriques dans l'eau, mais ils ſe contractent & deviennent comme des verrues à l'air. Corps d'un violet foncé; gr. pied.

MANTICORE, i. FAB. nomme ainſi un *Carabé n.* de GÉER, aptere, à tubercules coniques, pattes rouillées, pieds n., corcelet antér. arrondi, étuis réunis, à bords repliés; du Cap.

MANUCODE, V. Oiſeau-de-Paradis.

MANUL, q. des montagnes & rochers découverts de la Tartarie & de la Mongolie, du g. du *Chat*; décrit par PAL.; gr. du Renard, tête aſſez groſſe, membres forts qui lui donnent quelque reſſemblance avec le Lynx; pélage fauve mêlé de quelques poils bruns, ventre pâle; ſinciput piqué de n., joue marquée de 2 traits n. obliques paralleles entre eux; jambes foiblement rayées de brun; aucune tache ſur le corps; queue cylindrique, groſſie par ſes poils touffus, un peu plus longue que celle du Chat, marquée de 5 ou 6 anneaux n. vers le bout. Cet animal vit de pet. q. qu'il attrape. ERX. l'a confondu mal-à-propos avec le Chat ſauvage beaucoup plus répandu, moins gr., & dont le pélage eſt tout différent.

MAQUEREAU, p. 11e. g. de GO. par conſ. acanthopt. thor.; corps lancéolé, comprimé, tantôt nu, tantôt couvert de très-pet. écailles confuſes & fort adhérentes; dos carêné, ventre renflé; tête médiocre; pet. bouche, dents égales & confuſes; yeux latér. & près du bec; opercules alép. & mobiles; membrane branch. à 7 rayons; anus à l'équilibre; quelquefois des addimens de tubercules ou d'aiguillons ſur la lig. latér.; 2 dorſales, la 1re. ſur les épaules, piquante & courte, la ſeconde ſur les lombes; pector. un peu falciformes & rayonnées; ventrales pet., comp. & voiſines; anale longit. & comp.; caudale échancrée & rayonnée; quelquefois des fauſſes nageoires en addiment ſur & ſous la queue. Les p. de ce g. ſe reconnoiſſent aiſément, ne fût-ce que par leur queue latér. tranchante.

MAQUEREAU, p. de mer qui a ſur la queue 5 fauſſes nageoires & 5 deſſous; corps arrondi charnu & fort lancéolé, le muſeau & la queue étant pointus; dos ſoufré dans l'eau, bleu rayé de noirâtre dans l'animal mort; ventre & côtés blancs; pet. écailles; nageoires griſes. Ces poiſſons fraient à la fin de l'hiver, & mettent bas vers le commencement de Juin, leurs œufs enfermés dans une fine pellicule, entre les pierres des rivages. Il ſe forme ſur leurs yeux une peau qui diſparoît à chaque été. Ils vivent en troupes, & ceux de l'Océan ſont plus gr. que ceux de la Méditerranée, ce qui paroît prouver qu'ils ne paſſent point d'une mer dans l'autre, du moins communément. M. ANDERSON leur fait faire de très-grands voyages: il leur fait paſſer l'hiver dans le nord, enſuite il les fait deſcendre au printems par colonnes, dont les unes s'arrêtent autour de l'Angleterre, d'autres ſe portent vers les côtes de la Hollande, d'autres relâchent vers les nôtres. Parmi ceux qui les doublent, les uns, ſelon lui, entrent dans

la Méditerranée, les autres vont vers le Portugal. Il peut y avoir du vrai dans tout cela ; mais ſi ces animaux aiment le froid, pourquoi quittent-ils le Nord au printems, & s'ils aiment le chaud, pourquoi paſſent-ils l'hiver dans le Nord ? D'ailleurs cet Auteur qui ne mit jamais le pied en Iſlande, ſuppoſe qu'ils abondent ſur les côtes de cette iſle, où M. HORREBOWS aſſure qu'on ne les connoît pas. Ainſi les fréquentes inexactitudes de M. ANDERSON autoriſent à trouver fort douteuſe ſon hiſtoire des voyages des Maquereaux. Quoi qu'il en ſoit de ce fait, ces p. ſont très-voraces, & l'on aſſure qu'ils ſe jettent en foule ſur les hommes noyés, ou même prêts à l'être. Ils ſont phoſphoriques. Les Auteurs en indiquent pluſieurs eſp. qui peuvent n'être que des variétés. Ceux des Indes & de la côte d'Or ont la taille plus alongée & le corps plus tacheté ; ceux de la Méditerranée n'ont qu'1′ de l. & ceux du Nord vont juſqu'à 2′. D. 12, 12. P. 20. V. 6. A. 13.

MAQUEREAU BATARD, p. du même g. ainſi nommé à cauſe de ſa reſſemblance au Maquereau proprement dit, facile cependant à diſtinguer, à raiſon des piquans qui garniſſent ſa ligne latér. Ce ſont 68 pointes courbées en arriere, qui naiſſent du milieu d'autant de pet. boucliers imbriqués. Tête, côtés & ventre argentés ; dos d'un vert-bleu, en carêne tranchante, mais creuſée d'un ſillon pour recevoir la dorſale quand elle ſe couche ; fines écailles, quoique ROND. & JONS. diſent le corps alép. ; nageoires blanches. Ce p. entre en été dans les rivieres où il détruit beaucoup de pet. poiſſons. Il va toujours en troupes ; ſa chair eſt plus ſeche que celle du Maquereau & il eſt moins épais & moins rond ; dans toutes les mers ; l. 1 à 2′. D. 8, 34. P. 22. V. 6. A. 31. *Sc. trachurus.* LIN.

MARACACA, *Maracaio*, *Maragua*, q. pet. Marguai.

MARACANA, o. Ara vert, & Perroquet gris.

MARACAXAO, o. *V.* Chardonneret.

MARACOANI, i. pet. Crabe fauve qu'on ne voit qu'au moment du flux qui le laiſſe à ſec ſur les rivages du Bréſil. Corps à peu-près quarré ; yeux étroits, l. & très-rapprochés ; gueule très-large. Ses cuiſſes ont quelques poils bruns, &, ſelon MARC., ſa tenaille ou pince droite eſt auſſi groſſe que ſon corps, tandis que la gauche eſt auſſi déliée que celle du Scorpion. Si cette obſervation étoit bien conſtante elle reſtreindroit au moins ce que j'ai dit ſur ces pinces inégales au mot *Crabe*, & elle prouveroit, ainſi que le font déja beaucoup d'autres faits, combien en hiſtoire naturelle il faut ſe méfier de l'analogie. Mais on ſait auſſi combien il faut ſe méfier des deſcriptions faites par un ſeul Auteur trop ſouvent ſujet à conclure d'un cas particulier à tous les individus d'une eſpece.

MARAIL, o. *V.* le 5e. Hocco.

MARALIS, q. pet. Cerfs jaunes du pays des Jakutes, vus à Pétersbourg.

MARANGOUIN, *Maringouin* ; i. Couſin très-multiplié dans les iſles de l'Amér. qui pique très-vivement & a dans ſon vol un bourdonnement d'un ſon aigu.

MARAPUTÉ, q. Serval.

MARAXE, p. Requin.

MARCASSIN, q. jeune Sanglier dont les défenſes n'ont pas encore pouſſé.

MARCHAND, o. Aura, & Macreuſe à large bec, ou 18e. Canard.

MARÉC, *Maréca*, o. 25e. Canard.

MARÉCHAL, i. Taupin.

MARÊNE, p. des lacs du nord, du g. du Saumon, dont il y a 2 eſpeces.

1. La *gr. Marêne*, que BLOCH a décrit le 1er. Corps blanc, mâchoire ſupér. tronquée & large ; l'infér. plus courte ; bouche édentée & pet. pour le g. ; joues jaunes, dos n. & rond, ventre blanc, opercules bleuâtres bordés de blanc ; lig. latér. à 44 points blancs ; gr. nageoires d'un bleu-violet bordé de n. ; gr. écailles caduques. Ce p. va juſqu'à 4′ de l. dont ſa lar. eſt le $\frac{1}{5}$; il habite le fond des eaux profondes & il doit vivre long-tems, n'étant adulte qu'à ſa 5e. ou 6e. année, & n'ayant alors qu'1′ de long. D. 14. P. 14. V. 11. A. 15.

2. La *pet. Marêne* ; édentée comme la précéd., mâchoire infér. plus étroite, plus l. & recourbée ; tête pointue, crâne demi-tranſpar. & d'un vert ſombre ; joues argentines, ainſi que le corps, excepté le dos qui eſt bleuâtre ; lig. latér. h. & à 58 p. noirs ; écailles minces, argentées & caduques ; nageoires griſes. Ce p. ſeroit facile à confondre avec l'*Able*, ſans ſa nageoire adipeuſe ; il n'arrive guere qu'à 8 à 10″ de l. ; il vit en ſociété dans les bas fonds des lacs. D. 10. P. 15. V. 11. A. 14. *Sal. albula*, LIN.

MARENGE, o. Charbonniere.

MARGAI, q. de l'Amér. mérid. du genre du Chat, dit auſſi *Chat ſauvage tigré*, plus pet. que l'Ocelot, & reſſemblant beaucoup au

Chat ſauvage pour la taille & la forme, mais ayant la tête plus quarrée, les oreilles plus arrondies, la queue plus l. & le poil plus court. Dos rayé & taché de n. ſur un fond fauve, ventre blanc, queue annelée de gris, de n. & de brun. Cet animal vit dans les bois de petit gibier, d'oiſeaux, &c.; il court par ſauts, & monte facilement aux arbres. Le *Pichou*, ou *Pitchou* de la Louiſiane peut en être une variété plus grande & plus haute ſur jambes. Il en eſt de même du *Chat-tigre* de Cayenne qui a le pélage de l'Once, & du *Chat ſauvage* de la Caroline qui eſt de la même taille que le nôtre; fond d'un brun-clair varié de raies n. iſolées allant de la tête vers la queue comme des rayons; ventre clair taché de n., queue annelée du Mococo; tache n. ſous l'œil; fortes mouſtaches. Quant au *Chat ſauvage* de la nouvelle Eſpagne, ſes dimenſions étant fort différentes, il paroît être ou une eſp. particuliere, ou un *Serval*; l. plus de 4′ ſans la queue qui eſt courte, h 3′; pet. yeux, poil d'un gris bleuâtre moucheté de noirâtre & aſſez rude.

MARGÉE, o. Oie d'Iſlande un peu plus groſſe qu'un Canard.

MARICATACA, q. Sarigue.

MARIÉE (la), i. Phalène à trompe en ſpirale, ailes paralleles au plan de poſition, ſemblable à la 112e. Phal. ou à la *Fiancée* de LIN., mais ayant le ventre plus blanchâtre, les ailes ſupér. d'un cendré plus pâle, les bandes brunes nébuleuſes, le deſſous n. à 2 raies blanches ainſi que les bords; les ailes infér. d'un rouge plus lavé, à 2 bandes n. en point de Hongrie, le bord blanc & cilié; le deſſous de la même couleur avec les 2 mêmes bandes n.; en Allemagne, Barbarie, &c. LIN. a tort de rapporter cette Phal. à la 82e. de GEOF. qui eſt ma 112e.

MARIGNON, *Mariani*, i. Marangouin.

MARIKINA, q. 4e. Sagoin.

MARIPOSA, o. Maripoſa des oiſeleurs, *Bengali*; des Auteurs, tantôt *Pinſon* de 3 couleurs, dit auſſi: *Pape de la Louiſiane*; tantôt: *Pape*, eſp. voiſine du Verdier; tantôt *Becrond Bouvreuil n. & blanc.*

MARKOJIO, p. non décrit qui, d'après le peu que l'on en dit, paroît quelque grand Chien-de-mer.

MARMOSE, q. *V.* à la ſuite du Sarigue.

MARMOT, { q. Guenon. / p. Dentale.

MARMOTTE, q. du g. du *Loir* dans BRIS. Elle eſt un peu plus pet. que le Lievre, mais plus forte & plus trapue. Elle mord cruellement quand on l'irrite, mais d'elle-même elle n'attaque jamais que les Chiens dans ſon état de domeſticité. Libre, elle fuit les Chiens comme les hommes. Ayant les les cuiſſes courtes & les doigts à peu-près comme l'Ours, elle ſe tient aiſément debout & ſe ſert de ſes pieds antér. comme de mains. Elle paroît à peu-près omnivore, mais elle aime ſur-tout le lait, & il eſt vraiſemblable qu'elle détruit beaucoup d'œufs d'oiſeaux dans les bois, car elle monte fort bien aux arbres. Sa voix, quand elle joue, eſt celle d'un petit Chien, mais elle a dans la colere, la ſurpriſe & la crainte un ſifflet fort aigu. Quoique cet animal ſoit aſſez commun dans les Alpes, l'Apennin & les Pyrénées, on n'avoit rien ajouté à ſon hiſtoire écrite par GESNER; BUFFON a cherché le premier à la développer, & l'on peut s'en tenir à peu-près à ce qu'il en a écrit. Je ne mettrai donc à ce qu'il en a dit que les modifications qu'y a miſes M. GIRTANNER (Journal de Phyſ. 1786) qui a obſervé ces animaux par lui-même. Il faut abſolument rejeter le conte des Marmottes couchées ſur le dos, chargées de foin retenu ſur leur ventre par les 4 pattes élevées en ridelles, & traînées par leurs compagnes comme on le lit dans BUF. Il faut auſſi modifier la deſcription de leur terrier comparé à un Y; la comparaiſon n'eſt juſte, ſelon M. GIRTANNER, qu'en ce ſens qu'à 5 ou 6′ de ſon entrée la galerie ſe biſurque pour mener d'une part à la grande caverne, & former de l'autre un cul-de-ſac. Ainſi il n'y a pas 2 iſſues comme on l'a dit, mais une ſeule iſſue & une ſeule galerie. La gr. caverne reſſemble à un four de 3 à 6 ou 7′ de diametre, ſelon que la famille eſt de 5 à 6, ou de 15 à 16 individus. Le cul-de-ſac ſert probablement à mettre les décombres ou matériaux, terre, pierres & mouſſe employées à boucher l'entrée du terrier pendant l'hiver. La galerie a en tout 8 à 20′ de long, ſelon ſa poſition & celle du terrein. Ces animaux aiment le ſoleil, quoiqu'ils choiſiſſent les montagnes froides pour s'y établir. La ſaiſon de l'engourdiſſement paſſée, ils ſe raſſemblent en cercle dans un lieu expoſé aux rayons de cet aſtre. Là ils ſe chauffent aſſis ſur leur derriere, mais tournant ſans ceſſe la tête de côté & d'autre. Si l'un d'eux apperçoit un homme, un Chien, un Aigle, il pouſſe un cri répété

ſur le champ par toute la troupe qui eſt auſſi-tôt diſperſée. La gr. caverne eſt jonchée de foin, & elle eſt toujours propre. BUF. a dit qu'elle étoit habitée pendant toute l'année, elle ne l'eſt qu'en hiver. Les Marmottes ont pour l'été des retraites faites plus à la hâte, avec moins de recherche, & moins exemptes de malpropreté. C'eſt dans ces dernieres qu'elles ſe retirent au beſoin, ſoit pour ſe mettre à l'abri des injures de l'air, ſoit pour ſe ſouſtraire à leurs ennemis. Aux approches de l'hiver, elles ſe raſſemblent, gagnent le grand terrier, en ferment exactement l'entrée & y ſubiſſent l'engourdiſſement à l'arrivée des froids. Cet engourdiſſement eſt un état de torpeur ſi profonde qu'on peut les prendre & les emporter à la maiſon; elles ne ſe raniment qu'après une longue & ſucceſſive impreſſion de chaleur. Tête & muſeau de Lievre, oreilles & ongles de Blaireau; pieds antér. tétradac., poſtér. pentadactiles; poil du dos d'un roux-brun, aſſez rude, celui du ventre d'un cendré clair & rouſsâtre; queue très-veluc, d'environ $\frac{1}{3}$ de la l. du corps. On ſait à quel point cet animal ſe familiariſe. Il devient très-gras en automne, mais il ne fournit qu'un mets aſſez mauvais, ayant une odeur difficile à maſquer; vie de 9 à 10 ans.

La *Marmotte de Pologne*, ou Bobak; forme, taille & mœurs de la précéd.; dos gris, ventre jaune; rudiment d'un cinquieme doigt dont l'ongle ſe préſente aux pi. antér.

Le *Monax*, ou *Sifleur*, autrement dit *M. d'Amérique*, ou *M. de Bahama*; queue plus l. & plus garnie que dans les précéd.; tête preſque chauve & très-convexe, muſeau plus pointu & bleuâtre; dos d'un brun-foncé, ventre gris, pi. noirs, les antér. ayant le même rudiment d'un 5e. doigt que dans l'eſp. précéd.; chair aſſez eſtimée; dans la Virginie, la Penſilvanie, &c.

La *Marmotte de Québec*, ou *de Canada*, que PAL. regarde comme une eſp. très-diſtincte. Taille un peu infér. à celle de notre *Marmotte*; muſeau n. & obtus, ſinciput brun-noirâtre, joues griſes, tempes blanchâtres; oreilles preſque nues, pet. & arrondies; poils du dos bruns, blancs à la pointe, ventre d'un roux rouillé, pi. d'un brun n., les antér. ſans rudiment d'un 5e. doigt, queue de la couleur du dos, n. au bout & l. de 2″ 6‴ ſeulement, l'animal ayant 1′.

M. de Strasbourg, q. Hamſter.

M. du Cap, q. Cavia du Cap.

MARNAT, c. Toupie d'AD. en ovoïde obtus, comme coupé obliquement à ſa partie ſupér., & terminé bruſquement en pointe fine à l'autre bout; coquille épaiſſe, à 6 ſpires plattes & polies, les 2 premieres ſi gr. que les autres paroiſſent nulles; ouverture preſque ronde inclinée ſur le dos de la c.; l. 7 à 8‴, lar. 5.

MAROLY, o. On dit dans le Dictionnaire des Animaux, ſans citer aucun Auteur, que c'eſt un Oiſeau d'Afrique voyageur, nommé *Pac* par les Perſans, de la gr. d'un Aigle; bec de cet o.; l. oreilles de plumes qui lui retombent en-devant; ſommet de la tête pointu; vivant de ſerpens & de p. échoués ſur les rivages de la mer. Parmi les o. connus, je n'en vois aucun à qui ces caracteres conviennent.

MAROUETTE, o. 3e. Rale.

MARQUIS D'ANCRE, i 16e. Scarabé.

MARRON ROTI, c. Limaçon d'ARG. à bouche ronde, à ſommet élevé, de la couleur que ſon nom indique.

MARS, i. 29e. Papillon. C'eſt auſſi, en général, le nom de tous ceux qui ont des ailes anguleuſes, & dont la Chenille eſt épineuſe.

MARSOUIN, cét. du g. des *Dauphins* de BRIS., beaucoup plus pet. que le Dauphin proprement dit, mais proportionellement plus gros, muſeau plus court & plus obtus, forme aſſez approchante de celle du Thon; à chaque mâchoire environ 50 dents pointues mais fort petites; très-pet. yeux oblongs; entre eux eſt le trou de l'évent en lunule; trous auditifs preſque imperceptibles; peau très-liſſe, d'un n. bleuâtre ſur le dos, blanche ſur le ventre; outre les 2 pectorales une dorſale de 7 à 8″ de h. ſur 2 de large vers le point de l'équilibre; caudale anomale pour un cétacée, étant non horiſontale, mais verticale. Les Marſouins ſe trouvent dans toutes les mers & entrent même aſſez avant dans les fleuves; on les voit quelquefois en troupes fort nombreuſes. Ils ſont très-agiles, plongent & ſe montrent ſans ceſſe, & j'ignore pourquoi dans la nouvelle Encyclopédie on dit qu'ils ſont mornes & lourds. Portées d'1, quelquefois 2 petits; geſtation de 10 mois; l. 5 à 8′, rarement 10 à 12. Ils vivent de Harengs, Sardines, Maquereaux, &c.

MARTE, q. du g. de la *Belette*, un peu plus gr. que la *Fouine* dont LIN., ZIM., &c. voudroient qu'elle ne fût qu'une variété; tête plus courte, jambes plus h., poil d'un châtin foncé, plus fin, plus épais, moins caduque; gorge & muſeau jaunes, nez

avancé, oreilles rondes. La Marte détruit beaucoup d'Ecureuils, de Mulots, de Lérots, d'oiſeaux, d'œufs, &c. Elle dépoſe au printems 2 ou 3 petits dans un nid d'Ecureuil qu'elle déloge, ou à ſon défaut dans un trou d'arbre. Elle eſt rare dans les pays tempérés, mais aſſez commune dans les gr. forêts de ſapins des pays du Nord dans les 2 Continens. V. *Fouine* & *Zibeline.*

MARTEAU, p. 11e. Chien-de-mer de BROUS. ainſi nommé de la forme extraord. & anomale de ſa tête couchée tranſverſo-horiſontalement, de maniere qu'elle préſente la forme d'un marteau dont ſon corps eſt le manche. Les yeux ſont aux 2 bouts du marteau, & la bouche au milieu en-deſſous, & armée de pluſieurs rangs de dents pointues. BROUS. dit cet animal aſſez gros, vorace & attaquant même les raies, ce qui peut en donner une idée beaucoup trop foible, d'après ce que les voyageurs rapportent de ſa taille, de ſa force & de ſon audace gloutonne. Le P. DUTERTRE a vu un Marteau l. de 17′ & qui en avoit 8 de circonférence; on en a vu ſouvent du poids de 4 & 5 cents livres & ils ont quelquefois attaqué les hommes; auſſi les anciens qui, n'y regardant pas d'aſſez près, jugeoient ſouvent du g. des animaux par la taille, ont-ils fait de celui-ci un cétacée. Peau rude, dos d'un n. griſâtre, ventre blanchâtre, pectorales preſque en-deſſous, ventrales ſéparées, 2 dorſales, quoique ROND. l'ait fait aptéyrgien, la 1re. gr. & à la nuque, la ſeconde pet. & près de la caudale qui eſt alongée.

MARTEAU, c. Huître d'ARG. de la forme ſinguliere que ce nom exprime; elle eſt ordinairement d'un brun violet, cependant il s'en trouve de blanches.

MARTELET, o. Martinet n.

MARTELOT, o. Traquet.

MARTIN, o. inſectivore du g. de la Grive, hardi, glouton, allant comme nos Pies & nos Corneilles chercher dans le poil des quadrupedes domeſtiques la vermine qui les ronge. Les Martins vont par troupes, multiplient beaucoup, ſont imitateurs & apprennent aſſez facilement à articuler quelques mots. Ils ſont naturels aux Philippines d'où l'on en a tranſporté quelques paires à l'iſle de Bourbon, afin qu'ils y détruiſiſſent les Sauterelles qui la déſoloient. En peu d'années ils devinrent ſi nombreux, qu'après avoir exterminé ces i. ils ravagerent les champs. On les proſcrivit, les Sauterelles revinrent, on rapporta des Martins, & l'on prétend que déja ils ſont ſi nombreux qu'ils dévaſtent les campagnes. L'homme eſt partout le même; extrême dans ſa conduite, il ne ſait qu'exterminer ou reſpecter avec fanatiſme. Une conduite plus ſage le porteroit à prendre & à tuer aſſez de Martins pour les empêcher d'être trop nombreux, & à en laiſſer ſubſiſter aſſez pour les oppoſer aux Sauterelles. Taille un peu ſupérieure à celle du Merle; bec & pi. jaunes comme les ſiens, mais plus l. & queue plus courte; tête & cou noirâtres, peau nue d'un jaune rougeâtre derriere l'œil; plumage brun, ventre blanc, ailes variées de brun, de noirâtre & de blanc. MAUD. a décrit d'après M. SONNERAT les 3 eſp. ſuivantes, des côtes de Malabar & de Coromandel.

MARTIN-BRAME; groſſeur du *Moineau-franc*; tête couverte de l. plumes n. & étroites que l'o. releve à volonté; gorge, cou, poitrine & ventre garnis de plumes ſemblables mais rouſsâtres, avec une tache longit. blanche au milieu de chacune; dos gris, ailes & queue n.

M. DE GINGI (*pet.*); taille de la Grive commune; huppe de l. plumes n.; bande jaune nue de l'angle ſupér. du bec au-delà de l'œil; dos & ventre gris, haut de l'aile verdâtre, le reſte moitié n., moitié roux.

M. VIEILLARD; l. 7″, plumes de la tête & du cou d'un gris-cendré, l., étroites, avec une raie longit. blanche dans leur milieu; h. des ailes gris, gr. pennes n.; ventre d'un brun-rouſsâtre.

MARTIN-PÊCHEUR, o. 58e. g. de BRIS. comp. d'o. tétradact. à 3 antér., le doigt du milieu uni à l'extér. juſqu'à la 3e. art. & à l'intér. juſqu'à la 1ere., jambes emplumées juſqu'au talon; bec dr. aſſez l. & gros & pointu. Pieds courts, groſſe tête. Les Oiſeaux de ce g. vivent ſur-tout au bord des eaux douces de p. qu'ils attrapent en raſant dans leur vol la ſurface de l'eau.

MARTIN-PÊCHEUR, la ſeule eſp. qui ſe trouve en Europe. Cet o. quoiqu'ayant les ailes aſſez courtes, a un vol fort rapide, mais ne va pas loin du même eſſor. Perché au bout d'une branche qui pend ſur une riviere, ou juché ſur une pierre, ou un tertre de la rive, il guette les p. & s'élance leſtement pour les ſaiſir en effleurant la ſurface de l'eau, & il retourne enſuite les manger ſur une branche, ou par terre s'ils ſont trop gros. Ponte de 6 à 9 œufs dans des trous au bord de l'eau appropriés par la mere,

mais non garnis. Cri aigu, chair négligée, taille d'Alouette, l. 6″ 9‴ dans laquelle le bec occupe à peu-près 2″. C'eſt le plus bel o. de ce pays. Gorge d'un blanc teint de rouſsâtre, le reſte du devant & le deſſous du corps d'un marron-pourpré; tache rouſſe ſur la joue; dos d'un bleu à reflets brillans; ailes variées de bleu & de vert changeans; tête & deſſus du cou d'azur piqué d'aigue-marine.

Gr. Martins-pêcheurs de l'ancien Continent.

1. *Gr. Martin pêcheur*, l. 16″; plumage d'un brun de biſtre, éclairci du devant & endeſſous du corps; queue d'un fauve roux traverſé de n., & blanche au bout; mandibule infér. orangée, la ſupér. n. & un peu crochue; à la nouvelle Guinée.
2. *M. bleu & roux*, l. 10″, bec rouge l. de $2\frac{1}{2}$; tête, cou, poitrine & ventre d'un brun marron; gorge jaunâtre, dos d'aigue-marine, ailes variées de n. violet; à Madagaſcar.
3. *M. crabier*, l. 1′; manteau d'aigue-marine, ſourcil blanc, ailes variées de n.; au Sénégal.
4. *M. à gros bec*, l. 14″, le bec en prenant près de $3\frac{1}{2}$; coiffure griſe, dos d'un bleu verdâtre ſombre, ailes d'aigue-marine, devant & deſſous du corps d'un fauve-clair; au Cap.
5. *M. pie*, l. 10″ 3‴; n. & blanc; ſur pluſieurs côtes d'Afr. & d'Aſie.
6. *M. huppé*; l. 16″; manteau gris-noirâtre moucheté de blanc; gorge blanchâtre mouchetée longit. de brunâtre; ventre blanc; huppe aſſez marquée; au Cap.
7. *M. à coiffe n.*, l. 10″ 6‴; coiffe n. ſur un manteau d'un bleu violet ſatiné; épaules & pointe des ailes n.; plaſtron blanc, ventre d'un roux clair; gr. bec rouge; à la Chine.
8. *M. à tête verte*, l. 9″; calote verte bordée de n.; cou blanc, dos vert, ailes variées d'aigue-marine; aux Moluques.
9. *M. à tête & cou couleur de paille*, l. 1′; ventre comme la tête; dos d'aigue-marine; ailes d'un bleu foncé fouetté de brun; bec rouge; à Java, dit on.
10. *M. à collier blanc*; un peu plus pet. qu'un Merle; manteau bleu-verdâtre; collier & ventre blancs; aux Philippines.
11. *M. de Luçon (gr.)*; taille du Merle; manteau brun; trait blanchâtre ſous l'œil; croupion d'un bleu clair; ailes variées de brun, de n. & de bleuâtre; devant & deſſous du corps blancs frappés d'un trait brun longit. ſur chaque plume; demi-collier blanc au bas poſtér. du cou; eſp. nouvelle décrite par M. SONNERAT.

Moyens Martins-pêcheurs de l'ancien Continent.

1. *Le Baboucard*; taille de notre M.; tête & cou d'un vert ſombre; dos bleu nué de brun; ventre fauve; au Sénégal.
2. *M. bleu & n. du Sénégal*, un peu plus gr. que le nôtre; tête & deſſus du cou d'un bleu pâle; le reſte du manteau d'un bleu foncé, varié de noir ſur les ailes; gorge d'un gris blanc; devant & deſſous du corps rouſsâtres.
3. *M. à tête griſe*, l. $8\frac{1}{2}$‴; tête & deſſus du cou gris, le reſte du manteau d'aigue-marine, ailes terminées de n.; devant & deſſous du corps blanc; mandibule ſupér. rouge, l'infér. n.; au Sénégal.
4. *M. à front jaune*; taille du nôtre; dos bleu, ventre jaune, gorge blanche, ailes d'un gris-de-fer; au Bengale ſelon ALBIN, dont la deſcription eſt telle que MAUD. craint que cette eſp. ne ſoit imaginaire.
5. *M. à longs brins*; ces brins l de 4″ partent du milieu de la queue, ils ont leur tige nue, terminée par une pet. barbe bleue; devant & deſſous du corps d'un blanc légérement roſé; manteau bleu, varié de brun ſur les ailes; taille de notre Etourneau; à Ternate.
6. *M. à collier des Indes*, l. 6″ 9‴; manteau blanc, excepté le croupion & les couvertures ſupér. de la queue qui ſont verts & les ailes bleues; traits tranſv. l'un blanc ſur l'œil, l'autre rouſsâtre en-deſſous; ventre & devant du cou roux, avec un collier blanc; BRISSON.
7. *M. violet des Indes*; groſſeur du Merle; manteau d'un lilas rougeâtre à reflets violets; croupion ſéparé par une bande d'un blanc bleuâtre, gorge blanche; devant & deſſous du corps rouſsâtres.

Petits Martins-pêcheurs de l'ancien Continent.

1. *M. à tête bleue*, l. 4″, dont le bec occupe plus d'1; dos bleu; ailes variées de noirâtre; deſſous du corps roux, gorge blanche; à Madagaſcar.
2. *M. roux*, l. 5″; manteau roux, ailes variées de noirâtre; gorge blanche; ventre blanc lavé de rouſsâtre; bec & pi. rouges; à Madagaſcar.
3. *M. pourpré*, l. 5″; tête, croupion & queue d'un jaune aurore nué de pourpre & de bleu; le reſte du manteau d'un n. glacé d'azur; 2 traits, l'un lilas, l'autre bleu derriere l'œil; gorge blanche, ventre roux doré; à Pondichéry.

4. *Martin-pêcheur à bec blanc*, l. 5″ au plus; tête & deſſous du cou d'un rouge bai pourpré; aile variée de bleu & de cendré; devant & deſſous du corps jaunes; queue d'un bleu violet.
5. *M. de Bengale*, l. 4″ 2‴; manteau d'aigu-marine; joues & tempes frappées de roux; ailes variées de brun; devant & deſſous du corps roux.
6. *M. à 3 doigts*, tridac. à 2 antér. le doigt du milieu manquant; manteau de lilas foncé; plumes des ailes en indigo foncé, bordé de bleu éclatant; devant & deſſous du corps blancs; plus pet. d'un tiers que notre M.; à l'iſle de Luçon.
7. *Le Vintſi*, l. 5″ au plus; ailes & queue d'un bleu céleſte; fine huppe piquée de points n. & verdâtres; dos d'un bleu verdâtre rayé tranſv. de n.; gorge blanche; devant & deſſous du corps roux; aux Philippines.
8. *M. des Indes*, l. 4 ½″; ſinciput & gorge d'un bleu éclatant; face variée de blanc, de rouſsâtre & de bleu; cou & dos d'un vert brillant; devant & deſſous du corps roux; BRIS.

Gr. Martins du nouveau Continent.

1. *Le Taparara*; taille d'Etourneau; manteau bleu, ventre blanc; à Cayenne.
2. *Alatli*, l. près de 16″; manteau d'un gris bleuâtre, ailes variées de blanc & de noirâtre; deſſous du corps d'un roux marron, taché de gris ſur la poitrine; au Mexique.
3. *Jaguacati*; taille du Merle; 3 variétés. Ire. A manteau d'un cendré bleuâtre; point blanc ſur la joue; pet. huppe; gorge & h. du cou blancs; bas du cou & h. de la poitrine bleuâtres; ailes variées de n. & de blanc, ventre blanc; à la Caroline, la Louiſiane, &c. IIe. Comme la précédente, en changeant le cendré bleuâtre en gris-de-fer; au Bréſil. IIIe. Huppe des 2 précéd.; plumes du bas du cou bordées de rouſsâtre; côtés variés de roux; à S. Domingue.
4. *Matuitui*; taille d'Etourneau; manteau brun, gorge jaune, ventre blanc; au Bréſil.

Moyens & petits M. du nouveau Continent.

1. *Martin-pêcheur vert & rouge*; à-peu-près la taille du nôtre, mais le bec & la queue plus l.; deſſus du corps d'un vert ſombre, piqué de blanc ſur les ailes; deſſous d'un roux foncé, joues frappées d'un coup de la même couleur; bande blanche ondée de roux & de vert ſur la poitrine du mâle; à la Guiane.
2. *M. vert & blanc*, un peu plus petit que le nôtre, mais à queue plus l.; tête & deſſus du cou d'un vert de Canard, dos d'un vert n.; ailes mouchetées de blanc; devant du cou ſupér. vert, infér. blanc-ſale; ventre blanc, demi-collier blanc produit par la réunion de 2 traits venant de l'angle du bec; à Cayenne.
3. *Gipgip*; taille de notre M.; manteau d'un rouge-bai varié de brun & de blanc; devant & deſſous du corps blancs, ailes noirâtres; au Bréſil.

Martin-pêcheur vert & orangé, l. 5″ au plus; manteau d'un vert foncé, avec un peu de rouſsâtre aux ailes; demi-collier poſtér. d'un roux doré, devant du cou rouſsâtre, bande verte ſur la poitrine, ventre blanc; femelle ſans demi-collier, & à poitrine d'un roux orangé ſans bande verte; à Cayenne.

MARTINET, o. V. Hirondelle.

MASCARIN, o. 6e. Perroquet.

MASIER, c. Vermet d'AD., ſolitaire, à 20 cannelures longit., roulé en 3 ſpires irrégulieres; l. de 12″ ſur 8 à 9‴ de diametre.

MATADOA, c. Telline d'AD., de forme à-peu-près ſemblable à celle du *Tivel*, mais moins large, à 40 ſtries tranſv. paralleles à la largeur; ſommet un peu au deſſous de cette largeur; l. 18‴.

MATAGESSE, o. Pie-grièche.

MATELOT, o. Hirondelle de fenêtre.

MATERAT, o. Méſange à l. queue.

MATIN, q. V. Chien.

MATUITUI, o. 4e. gr. Martin-pêcheur du nouveau Continent.

MATURAQUE, p. de lacs & d'étangs du Bréſil l. de 5 à 6″, lar. d'1 ½; forme obl., tête aſſez large & couverte d'un teſt oſſeux, mâchoire infér. un peu plus l., dents très-pointues, branchies aſſez gr.; pector. obl., ainſi que les ventrales qui ſont abd.; anale en trapeze; dorſale de même, & à l'équilibre; caudale quarrée; écailles diſpoſées par rangs; nageoires & dos noirs, ventre blanc, chair eſtimée. Cette deſcription de MARC. eſt inſuffiſante pour faire trouver le g. de ce p.; l'*Aloſe*? les *Loches*? l'*Amie*? S'il eſt malacopt.; le *Saurel*? S'il eſt acanthopt.

MAUBÊCHE, o. Famille d'oiſeaux du g. du *Bécaſſeau*, plus grands que le Bécaſſeau proprement dit, réunis entre eux par pluſieurs caracteres & par les mêmes mœurs; jambes & taille courtes, doigt extérieur en partie uni à celui du milieu. Ils ſont de paſſage en France; on ne les trouve guere

que ſur le rivage de la mer où ils volent par troupes, & courent avec vîteſſe ſur le ſable.

1. *La Maubéche commune*, l. 9″ 3‴, h. 10″, vol près de 18; manteau comp. de plumes d'un brun noirâtre bordées de marron clair, mais elles ſont d'un brun plus cendré vers le bas du dos, ou elles ſont coupées vers le bout par une bande tranſv. noirâtre; devant & deſſous du corps d'un marron clair.

2. *M. tachetée*, un peu moindre que la précéd.; deſſus de la tête & du cou d'un cendré brun tacheté de noirâtre; le dos a, ſur le même fond, de gr. taches blanches, rouſſes & d'un noir violet, & le croupion eſt couvert de plumes du même cendré brun bordé de blanc & de n. au bout; devant & deſſous du corps d'un blanc rouſsâtre piqué de brun.

3. *M. griſe*, taille moyenne entre celles des 2 précéd.; plumes du deſſous de la tête & du cou griſes & bordées de blanchâtre; celles du dos ſimplement griſes; celles du croupion plus pâles & bordées de blanc; devant du cou, poitrine & côtés blancs, variés de zigzags bruns; ventre blanc ſemé de petits traits bruns longit.

4. *Le Sanderling*, plus pet. que le précédent, n'ayant que 7″ de l.; plumes du deſſus de la tête & du cou griſes, tachetées de n.; dos gris, éclairci vers le croupion; devant & deſſous du corps blancs; ailes variées de n. & de blanc, outre le gris du manteau.

MAUCE, *Mauve*, o. Mouette.

MAURE, r. & p. Le r. eſt un Serp. d'Alger, du 3e. g. à dos brun, ventre noir & flancs rayés tranſv. de noir. Le p. n'eſt pas décrit. Il ſe trouve aux Indes, il eſt n. rayé & taché de blanc; il a 2 dorſales, des ventrales abd. aſſez gr. & une pet. caudale. RU. ne dit rien des pector.; chair eſtimée.

MAUVIETTE, o. Alouette graſſe, pour les uns; Grive pour d'autres.

MAUVIS, o. 4e. Grive.

MAXON, p. de la Méditer. du g. du *Muge*, aſſez ſemblable au *Same* ſelon ROND., excepté que ſa tête eſt plus obtuſe, qu'il eſt plus baveux, & que ſa chair eſt plus gluante & moins bonne. V. *Cabot*.

MAZAME, q. Dans les premiers Auteurs qui ont parlé des animaux de la nouvelle Eſpagne ce nom eſt, comme le fait voir BUF., le nom générique des Cerfs & Chevreuils, & non d'une eſp. de Chevre ou de Gazelle, comme BRIS. l'a dit d'après SÉBA. Quant à l'animal déſigné par SÉBA même ſous ce nom, c'eſt ſelon BUF. le *Nagor*, ſelon PAL. le *Canna*.

MÉANDRITE, zo. Madrépores des mers de l'Amér. & des Indes, en maſſe hémiſphérique plus ou moins relevée, ondée, communément ſans pédicule; d'une ſubſtance blanche, tendre & d'un tiſſu léger & poreux. Le deſſus eſt couvert d'étoiles accumulées & lamelleuſes, à centres longuets & étroits, à lames nombreuſes & très-minces, dont chacune, de 2 en 2, eſt plus l. que ſa voiſine, & un peu épaiſſie vers ſa partie la plus rapprochée du centre. Quelquefois ces Madrépores ſont ſillonnés d'anfractuoſités; & pluſieurs ſont fort gr., allant juſqu'à 2 & 3′ de diametre.

MÉAR, p. C'eſt, ſelon l'hiſtoire gén. des voyages, un p. de mer des environs du Cap-vert, de la gr. de la *Morue*, plus épais, & propre à être conſervé comme elle dans le ſel.

MEBBIA, q. Chacal.

MÉDÉE, i. pet. *Sphinx* d'Afr. à ailes peu dentelées, les ſupér. vertes avec un point & des bords bruns, les infer. fauves, à bord n. en-deſſus, en-deſſous verdâtres, à bord brun; corps vert; ant. brunes, groſſiſſant de la baſe au bout. FAB.

MÉDUSE, zo. Ortie de mer. Quant à la *Tête de Méduſe*, v. ce mot.

MÉGERE, i. Papillon de Dannemarck à ailes légérement dentelées, les ſupér. jaunâtres, rayées de brun en-deſſus, & garnies, vers la pointe, d'un œil auquel en eſt accolé un petit; les infér. jaunâtres & portant 5 yeux en-deſſus; en-deſſous cendrées, ondées de gris & portant 6 yeux. LIN. On donne le même nom à un *Sphinx* des Indes à ailes ſupér. vertes, les infér. fauves tachées de brun.

MÉLANDRE, *Mélandrin*, p. de mer du g. des *Dorades*, aſſez ſemblable à la *Sarge* & à l'*Oblade* ſelon ROND., excepté qu'il eſt plus rond, plus petit, n. & violet. Petites dents pointues, caudale entiere; chair aſſez bonne.

MÉLANURE, p. & i. Le p. eſt l'*Oblade*; l'i. eſt dans LINNÉ & FAB. le 7e. *Stencore* de GEOFFROI.

MELAR c. Rouleau d'AD. à 10 ſpires traverſées d'une infinité de pet. filets; ouverture l. & étroite; c. blanche, ſouvent de couleur de chair interrompue de bandes brunes. Alors c'eſt l'*Écorchée* des amateurs. Elle a 30‴ de l., 15 de large. L'animal reſſemble à celui du *Jamar*, excepté qu'il a le pied plus long.

MELÉAGRE, o. Peintade.

MELET, p. Atérine.

MELETTE,

MELETTE, p. C'eſt un petit p. de mer du nombre des *Aphies* de ROND. qui le dit ſemblable à la Sardine, mais plus petit, c. à d., moins l. & plus mince, mais proportionellement plus large, & ſi gras qu'en le maniant il ſe fond, & qu'un certain nombre d'individus conſervés dans un vaſe y fait bientôt trouver une huile bonne pour la lampe. Ce p., ſelon DUH., a une petite gueule, de gr. yeux, le dos brun juſqu'à la ligne latér. ½ & le reſte argenté; l 3″. On donne, dit-on, le même nom à 2 eſp. de p. de la côte d'Or, l'une gr., l'autre petite, que l'on marine comme le Thon.

MÉLOÉ, i. Proſcarabé.

MÉLOLONTE, i. 21ᵉ. Coléopt. de GEOF. Ant. en ſcie, placées devant les yeux. Cet inſecte reſſemble aſſez à la *Chryſomele*, & il a comme elle des eſp. de boſſes ou d'éponges ſous ſes tarſes. C'eſt la forme triang. des articles de ſes antennes qui les fait paroître dentelées.

1. *Mélolonte quadrille à corcelet n.*, l. 4, lar. 2; étuis d'un rouge jaunâtre à 2 taches noires chacun; ant. aſſez courtes; ſur le prunelier ſauvage.
2. *M. quadrille à corcelet rouge*, l. 2, lar. 1; point n. dans le milieu du corcelet; étuis rouges à 2 taches n.
3. *M. liſette*, l. 2; d'un vert foncé, hors les antennes n. égales à la moitié du corps, & les étuis d'un jaune pâle; dans les bois.
4. *M. bleuette*, l. 1½; deſſous & tête d'un noir bleuâtre; étuis d'un bleu plus clair; pieds & corcelet d'un brun rouge.
5. *M. mouche*, l. 1¼; groſſe tête, corcelet aſſez large, étuis courts & bordés, cuiſſes & baſe des ant. fauves; tarſes & bout des ant. n., corcelet rouge-fauve avec une tache bleue.
6. *M. Boſſon.* V. ce mot.

MELPOMENE, i. Papillon d'Amér. ſemblable à *Apollon*, excepté que ſes ailes ſont noires, les ſupér. à faſcie rouge, les infér. marquées de p. ſanguins à leur baſe.

MEMBRE MARIN, v. Voyez Priape de mer.

MEMINE, q. 2ᵉ. Chevrotain.

MENDOLE, p. de la Méditér. du g. des *Dorades*, aſſez ſemblable au *Bogue* ſelon ROND., mais un peu plus lar. & plus court, à peine l de 6 à 12″, ayant les yeux plus petits, l'iris rouge, le muſeau pointu, la tête plate. ROND. & WIL. diſent que ce p. eſt tout blanc en hiver, mais le premier ajoute que dans les autres ſaiſons il a, ſur un fond vert-jaunâtre clair des taches bleues, n. & jaunes, & un gr. œil noirâtre au milieu des côtés; 4 dents plus gr. que les autres à la mâchoire infér., dont DUH. ne parle pas; caudale peu échancrée. D. $\frac{11}{13}$. P. 16. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{3}{12}$ ſelon WIL.; *Sp. muena.* LINNÉ.

MENDOLE BLANCHE, p. Picarel.

MENELAS, i. Papillon d'Amér. à corcelet ſans taches rouges; ailes dentelées, d'un bleu céleſte en-deſſus, nebuleuſes & variées de p. bruns en-deſſous dans le mâle; dans la femelle le deſſous des ailes ſupér. orné de 2 yeux, celui des infér. de 3. LINNÉ.

MENESTRIER, p. ſaxatile, du genre des *Tourds*, l. de 15 à 16″, à dos ſafrané moucheté de vert; ventre blanc coupé de traits ſinueux roux & ſafranés ſans ordre; opercules pourprés, nageoires bleues, lig. latér. blanche. Ce p. de la Méditér. eſt vraiſemblablement un de ceux d'ART. ou de LIN.; mais ROND., d'après qui je l'indique, ne met pas en état de juger à quelle eſp. il faut le rapporter.

MERE, { *DES CAILLES*, o. Râle de terre. *DES PERLES*, c. Moules de quelques rivieres, à ouverture ſinueuſe; peſante, opaque, à battans peu convexes, bords de la charniere nus; ſurface intér. argentée; une groſſe dent à un battant, 2 pet. à l'autre; l. 4″ 6‴; animal ſans trachées apparentes. La *Mere des Perles* étant une Moule ne doit pas être confondue comme elle l'eſt ſouvent avec la *Nacre de perles* qui eſt une Huître.

MÉRIAN, (la) i. 43ᵉ. Teigne.

MÉRIS, p. Cugupuguacu.

MERLAN, p. 35ᵉ. g. de GO., par conſ. malacopt. jug.; corps oblong, peu comprimé, épais; dos & ventre peu élevés; pet. écailles liſſes & caduques; tête cunéiforme; écailleuſe, ou déprimée, ou comprimée; mâchoires ſouvent inégales; gr. yeux h.; gr. opercules pointus, flexibles, ſouvent alép., de 3 pieces; membrane branchiale ſous la gueule, demi-nue, à 7 ou 8 rayons; quelquefois des cirrhes à une ou aux 2 mâchoires; anus preſque au milieu; 1, 2, ou 3 dorſales; pectorales preſque moyennes, aſſez étroites & pointues; ventrales rapprochées & pointues, caractere facile à ſaiſir; 1 ou 2 anales, ſelon qu'il y a 1, 2, ou 3 dorſales.

Le Merlan, p. de l'Océan ſeul; mâchoire ſupér. plus l., ſans cirrhes à l'infér.; 3 dorſales & 2 anales; iris argenté; l g. latér. ſinueuſe; écailles très-pet., griſes ſur le dos; argentées ſous le ventre; tache noire au commencement des pector.; l. 1 à 2′. Ce p.

eſt aſſez vorace, & il en avale d'autres dont la taille approche aſſez de la ſienne. On aſſure en avoir trouvé d'hermaprodites. D. 16, 18, 19. P. 20. V. 6. A 30, 20.

Merlan Perce-pierre, p. du même g. que PAL. a décrit le premier, ſemblable à un petit Merlan, mais ſe trouvant dans la Méditér. que le vrai Merlan n'habite pas; cirrhe ſous le menton, anus très-près de la tête; peau des nag. oires jaunâtre & très-lâche, rayons très-fins; 1re. dorſale étroite, 2e. baſſe, 3e. plus h. mais plus courte; pector. un peu en faux, précédées par les ventrales. C'eſt à raiſon de ces pector. que PAL. a donné à ce p. le ſurnom de *Perce-pierre*, ayant ces nageoires comme celles du genre de ce nom. D. 10, 17, 16. P. 19. V. 5. A 23, 19.

M. de la Méditerranée, p. du même g., mais très-différent du vrai Merlan, par ſon unique dorſale; 2 barbillons à la mâchoire ſupérieure, un à l'inſér. D. 54. P. 15. V. 2. A. 44. Il eſt extraord. que ce p. de notre Océan, & de la Méditér., ne nous ſoit indiqué que par LIN. comme le précédent n'a été décrit que par PAL. On a donné le même nom au Merlu.

MERLE, o. Famille d'oiſeaux du genre de la *Grive*, compoſée de ceux auxquels on a trouvé de l'analogie avec:

Le Merle commun; oiſeau plus n. que le Corbeau même, l'étant ſans aucuns reflets; ayant ſeulement le bec, le tour des yeux & la plante du pi. jaunes; jeune & femelle ayant la tête, tout le manteau, & le bas ventre bruns, la gorge variée de brun, de gris & de rouſsâtre; le reſte du devant & du deſſous du corps bruns & nués de rouſsâtre, bec noirâtre. Cette eſp. offre 2 variétés peu communes ſans être très-rares, les M. blanchâtres & les M. à taches blanches; l. 10″ 3‴. Les M. de cette eſp. ſe voient dans toute l'Europe. Ils ne voyagent pas, & ne vont pas en troupes comme les Grives. Ils aiment les bois & y vivent de baies, d'i. & de vers. Moins ſauvages que la Grive ils fréquentent quelquefois nos jardins & paroiſſent s'attacher aux lieux où ils ont une fois pondu. Nid à la fin de l'hiver, à quelques pieds de terre; 1re. ponte de 5 à 6 œufs d'un vert bleuâtre barbouillé de rouille; cette ponte eſt ſuivie d'une 2e. & quelquefois d'une 3e. graduellement plus foibles. Le ſifflet doux de cet animal & la facilité avec laquelle il s'apprivoiſe, & apprend à répéter des airs & quelques paroles, fait qu'on l'éleve quelquefois en domeſticité. Le goût de ſa chair varie avec celui des baies qu'il trouve; auſſi eſt-elle comparée à celle de la Grive dans nos provinces méridionales où au lieu de nos baies ameres il trouve des olives.

2. *M. à plaſtron blanc*, un peu plus gros que le précéd.; plumes d'un n. moins foncé & légérement bordées de gris-clair; plaſtron blanc demi-circulaire; bec plus court & noirâtre; bords les angles de la bouche jaunes. Cet o. eſt le *Merle à collier* de BRIS. qui dit que la femelle ne differe du mâle qu'en ce que le collier, ou le plaſtron, eſt très-peu apparent. Mais dans BUF. on lui donne pour femelle l'o. appellé *Merle de Montagne* qui eſt un peu plus pet., dont les plumes ont une bordure griſe plus marquée & plus large, dont les pennes des ailes ſont bordées de blanchâtre & celles de la queue n., & dont le plaſtron eſt d'un gris foncé teint de rouſsâtre. Cet o. arrive en automne par petites troupes dans pluſieurs de nos provinces.

3. *M. couleur de roſe*; moins gros que le Merle commun; tête, gorge, cou & pennes des ailes d'un n. à reflets violets; dos, poitrine & ventre roſés, bas-ventre brunâtre; pet. huppe roſe. Cet o. eſt rare, & de paſſage.

4. *Gr. M. de roche*, l. 7″ 9‴. Oiſeau ſolitaire qu'on ne trouve que dans les pays de montagnes; gorge & cou d'un cendré noirâtre tacheté de rouſsâtre; dos, poitrine & ventre couverts de plumes variées de noirâtre, de brun & de rouſsâtre.

5. *Pet. M. de roche*; encore plus petit que le précédent, quoiqu'ayant les ailes plus l. & habitant les mêmes lieux ſelon BRIS.; gorge & cou d'un cendré bleuâtre; croupion varié de blanc & de cendré; poitrine & ventre roux varié de brun & de blanchâtre au bout de chaque plume.

6. *M. bleu*; un peu plus pet. que le M. commun, mais à ailes plus l.; plumage compoſé de plumes d'un cendré bleuâtre, rembrunies vers le bout & blanchâtres à la pointe; aſſez commun en Italie, où on l'appelle vulgairement *Moineau ſolitaire*; chant de Roſſignol.

7. *M. ſolitaire*, taille du précéd. dont il pourroit être une variété; ſon de voix très-doux; habitant les montagnes hors le tems de l'amour où il ſe rapproche des habitations. Il niche au h. de quelque cheminée, vieux bâtiment ou gr. arbres iſolés & voiſins de quelque tour ou clocher, où le mâle poſé chante pendant l'incubation. Plumage comp. de plumes brunes piquées de blanchâtre; légere teinte bleuâtre aux tempes, au cou & à la poitrine; femelle brune piquée de jaunâtre.

Especes étrangeres.

1. *Le Merle ſolitaire de Manille*, un peu plus petit que le précédent; manteau brun nué d'un bleuâtre qui devient plus marqué ſur le croupion; gorge & poitrine du même fond moucheté de jaune; ventre orangé tacheté de blanc & de bleuâtre; femelle ſans bleu ni orangé.

2. *M. ſolitaire de Philippines*, taille du Merle ſolitaire d'Europe; front jaune-olivâtre; manteau de plumes brunes terminées de blanc avec un trait noirâtre entre ces 2 couleurs; croupion de même, excepté que les plumes en ſont cendrées; celles du devant du corps d'un blanc ſale bordé de brun; ventre blanc-rouſsâtre rayé tranſv. de brun.

3. *Le Jaunoir*, un peu plus gros que notre M.; plumage n. à reflets verts, hors les grandes pennes des ailes d'un brun roux; il ſeroit mieux nommé *Rounoir*; au Cap.

4. *M. huppé de la Chine*, un peu plus gros, queue plus courte, pi. jaunes, pet. panache près du bec; plumage n.; bande oblongue blanche ſur les ailes.

5. *Le Podobé*, apporté du Sénégal par AD.; gr. de notre M.; plumage n., hors les ailes d'un brun rouſsâtre, & le bout de la queue blanc.

6. *Le Vert-doré*, l. 18″, dont la l. queue occupe ſeule 11″; plumage d'un vert changeant en n., en violet, en or & en pourpre; les pennes interméd. de la queue plus l.; au Sénégal.

7. *Le Fer-à-cheval*, *M. à collier d'Amérique* de BRIS. plus gr. que le nôtre; dos varié de brun, de rouſsâtre & de noirâtre; devant & deſſous du corps jaunes, fer-à-cheval noir ſur la poitrine; deſſus de la tête & du cou bruns; ſerre-tête blanc; Amér. ſeptent.

8. *M. de la Chine*, plus gr. que le nôtre, dans BUF.; un peu plus pet. ſelon MAUD.; cou, poitrine, ventre d'un gris terne, ainſi que la tête qui paroît porter des lunettes n.; dos d'un brun ſombre.

9. *M. vert d'Angola*, taille du nôtre; plumage d'un vert de Canard foncé, à reflets d'un rouge doré ſur le dos & les ailes, violets ſur la tête & la gorge; double raie d'acier poli ſur l'aile.

10. *M. violet de Juida*, taille du précéd.; tête, ventre & cou violets, queue bleue, ailes vertes; peut-être mâle, ou femelle du précédent.

11. *Le Plaſtron n. de Ceylan*, un peu plus petit que notre M.; manteau d'un vert olivâtre; devant & deſſous du corps jaunes; plaſtron n. produit par la jonction & l'élargiſſement de 2 raies qui deſcendent des yeux; ailes variées de brun; au Cap & à Ceylan.

12. *L'Oranvert*, ou *M. à ventre orangé*, du Sénégal, plus petit que le nôtre; manteau vert riche en reflets; deſſous & devant du corps orangés; coup blanc ſur l'aile. On trouve dans BUF., comme variété de cette eſp., l'*Oranbleu* de même taille qui n'en differe que par le manteau bleu; au Cap.

13. *M. brun du Cap*, l. 10″; plumage brun à reflets verts, hors le ventre & le croupion blancs.

14. *L'Ourovang*, ou *M. cendré* de Madagaſcar; gr. du Mauvis; h. de la tête garni de plumes étroites, l. & d'un n. vert; cou, dos, gorge & poitrine d'un cendré lavé foiblement d'olivâtre; ventre d'un cendré clair.

15. *M.* (abuſ. Etourneau) *des Colombiers*; taille du précéd.; plumage d'un vert ſombre à divers reflets; ailes allant au milieu de la queue; familier & entrant, à l'Iſle-de-France, juſques dans les colombiers.

16. *M. olive du Cap*; taille des précéd.; manteau brun olivâtre; gorge fauve mouchetée de brun; ventre fauve uni.

17. *M. à gorge n.* de S. Domingue; encore taille de Mauvis, excepté la plaque n., la tête, le cou & le dos ſont d'un gris brun légérement ondé de brun plus foncé; pet. couvertures des ailes bordées d'un jaune olivâtre qui couvre auſſi le deſſous du corps.

18. *M. du Canada*, l. 8″; manteau de plumes noirâtres terminées de roux; deſſous du corps de même en ſubſtituant le rouſsâtre pâle au roux.

19. *M. olive des Indes*, l. 8″; le vert olive plus foncé en-deſſus qu'en-deſſous; pennes des ailes brunes bordées de jaunâtre du côté du corps.

20. *M. cendré des Indes*, l. 7″ 9‴; deſſous plus clair que deſſus; ailes variées de n.

21. *M. brun du Sénégal*, l. 8″; gris-brun en-deſſus, blanc-ſale en-deſſous; ailes & queue brunes.

22. *Le Tanaombé*, un peu plus petit que le Mauvis; plumage brun, hors la poitrine & les côtés bruns rouſsâtres, & le ventre blanc; ailes variées de violet, de roux, de n. & de blanc; à Madagaſcar.

23. *M. de Mindanao*, l. 7″; ventre blanc, le reſte d'un n. à reflets d'acier poli, hors une bande blanche près du bord extérieur des ailes.

24. *M. vert de l'Iſle-de-France*, l. 7″; d'un vert bleuâtre rembruni; bec & pi. cendrés.

25. *Le Caſque n.*, ou *M. à tête n.* du Cap, l. 7″; gorge & ventre rouſsâtres, dos brun foncé, croupion roux, devant & deſſous du corps rouſsâtres, latér. rayés de brun tranſv.

26. *Le Brunet*, l. 7″ 3‴; plumage d'un brun foncé en-deſſus, éclairci & un peu jaunâtre en-deſſous, & vraiment jaune ſous la queue; au Cap.

27. *Merle brun de la Jamaïque*, l. 6″ 4‴; plumage d'un brun très foncé ſur le dos, éclairci ſous le cou, blanchâtre ſous le corps, tache blanche au bas de la gorge.

28. *M. huppé du Cap*; guere plus grand que le Cochevis; tête & gorge n. à reflets violets, dos & poitrine bruns avec les mêmes reflets; ceinture brune variée de blanc, paſſant du dos ſous le ventre qui eſt blanc; couvertures infér. de la queue rouges; pet. huppe mobile noire.

29. *M. d'Amboine*; taille d'Alouette; manteau brun rougeâtre; devant & deſſous du corps d'un jaune clair, ainſi que les pennes moyennes des ailes.

30. *M. de l'iſle Bourbon*, l. 7″ 9‴; calote n.; manteau & poitrine d'un cendré olivâtre; ventre d'un olivâtre jaune, blanchâtre au milieu; pennes des ailes rouſsâtres, hors les 3 intermédiaires brunes.

31. *M. Dominiquain des Philippines*, l. 6″; plumage brun, clair ſur la tête, le cou & le deſſous du corps, plus foncé & varié de violet changeant ſur le dos & les ailes.

32. *M. vert de la Caroline*, un peu plus grand que l'Alouette; manteau d'un vert obſcur; coups de blanc ſur la face; devant, côtés & deſſous du corps jaunes, hors le bas-ventre d'un blanc ſale.

33. *Le Terat-boulan*, ou *M. des Indes*, l. 6 $\frac{1}{2}$″; bec, pi., doigts courts, queue étagée par les ſeules pennes latér.; manteau n., cendré ſur le croupion, & jetant du blanc ſur les pennes latér. de la queue; deſſous & devant du corps d'un blanc qui remonte juſqu'à l'œil.

34. *Le Sui-jala*, ou *M. doré de Madagaſcar*; taille de l'Alouette; manteau, poitrine & ventre couverts de plumes n. bordées de jaune; tempes, gorge & ailes noires.

35. *Merle de Surinam*, taille d'Alouette, ſinciput fauve-jaunâtre; tache fauve-jaunâtre au côté de la poitrine, le croupion auſſi fauve-jauuâtre; ailes noirâtres, avec une bande blanche; le reſte du plumage noir.

36. *Le Palmiſte*, taille d'Alouette; tête n. à points blancs ſur la face, deſſus du cou cendré, dos olive, devant du cou blanc, poitrine d'un cendré qui ſe blanchit ſous le ventre.

37. *M. violet à ventre blanc* de Juida, l. 6″; plumage d'un violet à reflets rougeâtres, hors le ventre blanc, & les gr. pennes de l'aile noirâtres.

38. *M. olive de S. Domingue*, l. 6″; plumage olive, mêlé de gris en-deſſous, ailes variées de brun & d'olivâtre.

39. *M. olivâtre de Barbarie*, plus gr. que la Draine; manteau jaune olivâtre, varié de brun & de n. ſur les ailes; devant & deſſous du corps d'un blanc ſale.

40. *Moloxita*, ou *Religieuſe d'Abyſſinie*, taille de notre M.; coqueluchon n.; le reſte du manteau d'une jaune-brun, hors les ailes & la queue variées de brun & de jaune ſéparés, plus de noirâtre ſur la derniere; ventre jaunâtre.

41. *M. n. & blanc d'Abyſſinie*; taille du Mauvis; manteau n., hors une bande tranſv. blanche ſur l'aile; devant & deſſous du corps blancs; bec & pi. n.; ailes courtes.

42. *M. brun d'Abyſſinie*; même taille; manteau d'un brun plus foncé ſur les ailes & la queue où les pennes ſont bordées de brun clair; devant & deſſous du corps d'un jaune fauve.

43. *M. à cul jaune du Sénégal*, un peu moindre que notre M.; tête & gorge noire; le reſte du plumage d'un brun plus foncé en-deſſus; couvertures du deſſous de la queue jaunes.

44. *M. bleu de la Chine*; taille du nôtre; plumage d'un bleu violet changeant; 2 traits blancs ſur l'aile; jambes intér. blanches, extér. bleues; M. SONNERAT.

45. *Pet. M. de la côte de Malabar*, taille du Moineau franc; plumage d'un vert brillant, hors le front jaune, la gorge n., un coup de bleu ſur la joue & ſur l'aile; M. SONNERAT.

46. *M. dominiquain de la Chine*, un peu moindre que le nôtre; plumes de la tête & du cou l. & étroites, blanches ſur la tête & le devant du cou, d'un gris foncé en-deſſus, le reſte du plumage d'un cendré clair, hors le h. de l'aile d'un vert à reflets violets, une tache blanche dans le milieu de l'aile & quelques pennes les unes blanches, les autres n.; queue verte à reflets cuivr.; M. SONNERAT.

47. *M. huppé de la Chine*, (pet.), taille d'un Moineau; huppe d'un brun noirâtre; tempes, gorge & h. du cou intér. blancs; demi-collier n.; le reſte du deſſus du cou & du corps brun; poitrine & ventre d'un gris clair; coup de rouge ſous l'œil.

48. *M. huppé de Surate*, l. 8″; tête & cou n.;

le reſte du devant & le deſſous du corps d'un gris foncé, dos brunâtre; ailes variées de vert & de n.; queue n.; M. SONNERAT.

49. *Merle gris de Gingi*; un peu moindre que le nôtre; deſſus de la tête & du cou blanchâtre; gorge, devant du cou & dos d'un gris foncé; poitrine & ventre d'un gris clair lavé de rougeâtre; à la côte de Coromandel; *M.* SONNERAT.

50. *M. jaune de la Chine*, taille du nôtre; plumage jaune, éclairci en-deſſous; plumes blanches autour de l'œil; trait n. de l'angle ſupér. du bec à l'œil & un peu au-delà; M. SONNERAT.

M. { *à cravate*, *roux*, *brun*, (pet) } o. de Cayenne d'abord mis dans BUF. au nombre des Merles, mais renvoyés enſuite parmi les Fourmilliers, comme des variétés du *Palikour*.

M. { *bleu*, quelquefois Martin-pêcheur. *brun*, Palikour. *à gorge rouge*, 12e. Tangara. *quaré de S. Domingue*, Moqueur. *chauve de Cayenne*, Colnud. *c. des Philippines*, Goulin. *des Philippines*, Martin. *du Bréſil*, Scarlate. *du Mexique*, Rollier. *vert des Moluques*, Brêve. *des Alpes*, Choucas. }

MERLE D'EAU, o. Ce n'eſt pas un Merle, mais un o. du g. du Becaſſeau. Il eſt un peu plus petit que le vrai Merle, l. 7 $\frac{1}{2}$''; le bec dr., grêle, liſſe, comprimé vers le bout; manteau d'un brun ardoiſé; devant du cou & poitrine blancs; ventre antér. rouſsâtre, poſtér. brun noirâtre. Cet o. des pays de montagnes, & partic. des Vôges, vit au bord des ruiſſeaux dont il ſuit le cours en marchant le long de la rive & entrant ſouvent dans l'eau, non en plongeant comme les o. aquatiques, mais en continuant de marcher ſur terre ſous l'eau où il va chercher de pet. p., des v. & des larves. Silencieux & ſolitaire il ne voit ſa femelle que dans le tems de l'amour; 4 ou 5 œufs dans un nid de mouſſe ſupér. couvert en forme de four placé ſur terre au bord de l'eau.

MERLE DE MER, p. ſaxatile du genre des *Tourds*, aſſez ſemblable à la Tanche, vivant d'algue, de pet. p., de Molluſques, &c.; mâle d'un bleu violet, femelle d'un n. varié de bleu; opercules rougeâtres, iris intér. rouge, extér. bleu. Il eſt extraordinaire que BOND., BELON, GESNER, SALVIEN, WIL., ART., LIN, &c. ne parlent que de la couleur de ce p., & qu'on n'en trouve aucune deſcription.

MERLET BLEU, o. Martin-pêcheur.

MERLU, *Merluche*, *gr. Merlu de Bretagne*, *Merlan de la Méditér.*, p. de l'Océan, de la mer du Nord, & de la Méditer. que BLOCH caractériſe par ſes 2 dorſales & ſa bouche ſans barbillons. Gr. bouche, 2 rangs de dents aux 2 mâchoires, l'infér. plus l.; lig. latér. antér. garnie de 6 à 9 pet. verrues, & allant juſqu'au milieu de la caudale; dos gris & arrondi, ventre blanc-ſale; l. 12 à 24''. Ce p. eſt un de ceux que l'on fait ſécher ſur des bâtons & que l'on nomme pour cette raiſon *Stockfiſch*. Il eſt vorace & ardent à la pourſuite des Harengs. Sa chair eſt blanche & feuilletée, mais médiocrement eſtimée parce qu'elle eſt molle & a peu de goût. D. 10, 39. P. 12. V. 7. A. 37. *Gad. merluc. ius.*

MERLU BARBU, *Morue louche*, p. du même g., c à d., de celui du *Merlan*; corps peu épais, mais aſſez large; dos d'olive clair & jaunâtre, ventre argenté, écailles très-adhérentes, 2 fois plus gr. que celles de la vraie Morue; barbillon ſous le menton, nageoires couverte de la peau commune, lig. latér. ponctuée; l. 10 à 12''. D. 13, 23, 20. P. 11. V. 6. A. 31, 21. *Gad. luſcus.*

MÉROPS, o. *Voyez* à la ſuite des *Promérops*; auſſi, abuſ., Grimpereau.

MÉROU, p. de mer, du g. des *Dorades?* Il ſe pêche près de Bayonne, & ſa chair eſt eſtimée. Corps comprimé, tête ſupér. aplatie; gr. yeux, gr. gueule, mâchoire infér. relevée vers la ſupér.; pet. dents confuſes & crochues; pector. baſſes, caudale quarrée; tête & dos bruns, ventre argenté; l. 23'', lar. 7 $\frac{1}{2}$. D. $\frac{11}{13}$. P.... V. 6. A. $\frac{3}{13}$. DUH.

MÉRU, autre p. de mer de nos côtes ſelon DUH., & de je ne ſais quel g.; l. 3', lar. 9''; gueule très-grande, yeux extrêmement ſaillans; pector. larges & courtes, ventrales thor. mais auſſi reculées que peuvent l'être des thorachiques, plus l. & moins larges que les pectorales; dorſale dont la 1re. partie eſt comp de 8 aiguillons ſans membrane; anale aſſez courte, rayonnée & paroiſſant demi-écailleuſe, ainſi que la caudale, à en juger par la figure; lig. latér. h. & preſque parallele au dos.

MESEL, c. dont AD. n'a pas obſervé l'animal, & qu'il a mis à la ſuite des *Cérites*, parce que ſa c. reſſemble à la leur; plus petit de moitié que le *Liger*; 17 ou 18 ſpires.

MESANGE, o. 41e. g. de BRIS., comp. de de pet. oiſeaux tétradac. à 3 antér., le bec

en alêne, mais en alêne racourcie, forte, pointue & un peu applatie latéralement. Ils ont les ailes courtes; les plumes qui couvrent le corps le groſſiſſent à l'œil, étant longues, demi-décompoſées, & ſouvent hériſſées. Celles de la baſe du bec reviennent en avant & donnent aux Méſanges ce que dans notre nouveau jargon, nous appellons de la *hyſionomie*. Elles ont ordin. des marques blanches autour des yeux; une tache n. à la tête (excepté dans la M. bleue), les pieds plombés, (excepté la M. à l. queue.) Elles ſont vives, querelleuſes, entreprenantes, courageuſes, très-fortes pour leur pet. taille, toujours en mouvement, ſoit en volant, ſoit en ſautant de branche en branche, ſoit en grimpant le long de l'écorce des arbres, furetant dans toutes leurs gerſures pour y trouver des i., leurs œufs, leurs larves ou leurs chryſalides, ſoit en faiſant des efforts pour percer à coups de bec redoublés une amande ou une graine dure qu'elles tiennent entre leurs doigts. Elles ſont omnivores, mais la chair eſt tellement de leur goût qu'elles tuent les o. pris au piége, ou affoiblis & hors d'état de fuir, elles leur percent le crâne & en tirent la cervelle. Etourdies & peu méfiantes elles donnent elles-mêmes dans toutes ſortes de piéges, comme on le voit à la pipée, au bâton fendu, où l'on en fait arriver, en 2 heures de tems, plus de 30 douzaines ſur le fatal bâton. On vient de ſaiſir celles qui s'y ſont priſes, il n'eſt pas encore en repos à ſa place, & déja d'autres viennent s'y poſer. Leur nid eſt ordin. conſtruit avec ſoin, & il contient juſqu'à 15 ou 20 œufs.

1. *La Charbonniere*, ou *groſſe Méſange*. Capuchon n. deſcendant juſqu'au milieu du cou, & produiſant une l. bande étroite qui deſcend le long de la poitrine & du ventre juſqu'aux couvertures infér. de la queue qui ſont blanches ainſi que le bas ventre; le reſte du deſſous du corps jaune, le deſſus vert olive, jauniſſant vers le capuchon & devenant bleu vers le croupion & les ailes; joues blanches; l. 6″. Tous les terreins conviennent à cet o., mais il eſt plus multiplié dans les bois ſur les montagnes. Ponte de 8 à 12 œufs blancs tachetés de roux, incubation de 12 jours.
2. *La pet. Charbonniere*, l. 4″ 3‴; tête noire hors les joues blanches, dos cendré, gorge & deſſus du cou n., celui-ci diviſé le long de l'épine par un trait blanc; deſſous du corps d'un blanc-ſale qui devient latér. roufsâtre, raie n. entre 2 blanches tranſv. ſur l'aile. Cet o. aime les forêts de Sapins, & la femelle eſt très-féconde.
3. *La Nonette cendrée*, ou *M. de marais*, même taille à très-peu près; dos d'un gris brun, cou blanc, ventre blanc-ſale roufsâtre; du reſte comme la précéd. dont BUF. la regarde comme une variété. MAUD. la croit une eſp. diſtincte parce qu'elle aime les lieux marécageux & ſe trouve aux environs de Paris, tandis que l'on n'y voit jamais la précédente qui eſt commune en Lorraine, différence de climat trop légere pour produire des variétés. Les mêmes raiſons n'ont pas lieu pour la *M. à tête n. de Canada*.
4. *La Méſange bleue*, l. 4½″; plumes du ſinciput aſſez l. ſe relevant en huppe dans la paſſion, antérieurement & latér. blanches, bleues dans le milieu & la partie poſtérieure; gorge n., joues blanches du bas deſquelles part un trait bleu qui va rejoindre le bleu de l'occiput; deſſus du cou cendré-bleuâtre; dos olive-clair, ailes variées de bleu, de cendré, d'olive & de blanc; devant & deſſous du corps jaune. Eſpece très-commune, même dans les vergers où elle attaque les bourgeons & les boutons; pétulante, criarde, audacieuſe, entreprenante, colere; 10 à 22 œufs dans un nid placé dans un trou d'arbre.
5. *La Mouſtache*, ou *M. barbue*, l. 6″ 3‴; triangle n. partant de l'angle du bec de chaque côté, terminé par des plumes qui tombent ſur les côtés du cou & non en maniere de barbe; ſinciput d'un cendré clair, le reſte du manteau roux, aile variée de brun & de blanc; gorge blanche; devant & deſſous du corps d'un gris blanc nué de rougeâtre; en Lorraine, Angleterre, &c.
6. Le *Remiz*, l. 4½″; manteau gris, plus clair ſur la tête & le cou, plus foncé ſur le croupion, nué de roufsâtre ſur le dos; front n.; bande n. ſur l'aile; devant & deſſous du corps d'un cendré antér. blanc, poſtér. roufsâtre; 4 ou 5 œufs dans un nid artiſtement conſtruit du duvet léger de diverſes plantes, que l'o. ourdit en maniere de drap fortifié de fibrilles & de menues racines en-dehors. Il eſt couvert en-deſſus, ouvert latér., & ſuſpendu ſur l'eau à une branche flexible. On trouve cet o. en Pologne, en Italie, dans les lieux abondans en plantes à duvet comme celui des fleurs de ſaule, de peuplier, chardon, &c.
7. La *Penduline*, o. du Languedoc, analogue au précéd.; nid au moins auſſi adroitement

conſtruit, & ſuſpendu de même, devant & deſſous du corps d'un blanc-rouſsâtre; deſſus d'un gris-rouſsâtre, ailes variées de noirâtre, de roux & de blanchâtre; l. 4″.

8. *Méſange à l. queue*; l. 5 ½″ dont la queue occupe 3 ½; plumes duvetées qui font paroître ce très-pet. o. plus gros qu'il ne l'eſt; ſinciput, gorge & deſſous du corps d'un blanc-ſale ombré de rouge & de noirâtre; deſſus du cou d'un n. qui s'avance ſur le dos, dont le reſte eſt d'un rouge faux; ailes variées de noirâtre, de blanc & de roux; queue étagée irréguliérement; 10 à 20 œufs gris coupés d'une zone rougeâtre dans un nid attaché à 3 ou 4′ de terre ſur une bifurcation de branche. Ce nid fait de lichens, de mouſſe & de plumes eſt ample, couvert & à ouverture latér.; dans les bois, excepté le tems où la diſette de vivres fait rapprocher les o. des habitations.

9. Le *Petit deuil*; plumage d'un gris-clair, hors les pennes n. bordées de blanc; nid de l'eſp. précéd. avec une recherche de plus, contenant une caſe partic. où le mâle ſe tient pendant l'incubation; au Cap.

10. *M. à ceinture blanche*; l. 5″; manteau gris, plus brun ſur la tête & le cou, cendré ſur le dos, rouſsâtre ſur le croupion; ventre rouſsâtre; plaque n. ſur la gorge d'où elle deſcend ſur la poitrine avec un bord blanc qui vient du bec & s'élargit enſuite en demi-ceinture ſur le ventre; en Sibérie.

11. *M. huppée*; l. 4 ½″; huppe n. & blanche étagée juſqu'à une l. de 8‴; joues blanchâtres; gorge n. dont la plaque pouſſe des filets vers l'occiput d'où ils deſcendent aux yeux; poitrine & ventre blanchâtres, côtés rouſsâtres; deſſus d'un gris-rouſsâtre, dans les friches en France & ailleurs, mais rare.

12. *M. huppée de la Caroline*; l. près de 6″; huppe n. dans la paſſion; manteau d'un gris foncé, joues, devant & deſſous du corps d'un blanc rougeâtre.

13. *M à collier de la Caroline*; même taille; capuchon n. qui deſcend ſur le cou & y forme un collier ſur un fond jaune qui couvre le devant de la tête & du cou, & le deſſous du corps; dos d'un vert-olive.

14. *M. à croupion jaune*, un peu plus pet. qu'un Chardonneret; manteau d'un brun-olivâtre, avec les couvertures ſupér. de la queue jaunes, devant & deſſous du corps gris; dans la Virginie.

15. *M. griſe à gorge jaune*; l. 5; ſinciput n., plumes de la baſe du bec jaunes; manteau gris, devant du cou d'un jaune ſéparé du gris par un trait n.; poitrine & ventre blancs, latér. un peu mouchetés de n.; femelle toute griſe & blanche; à la Caroline.

16. *M. amoureuſe*, ainſi nommée des manieres très-careſſantes du mâle & de la femelle entre eux, du moins en captivité. Mais au lieu d'un exemple unique comme celui qu'on cite ſur cet o. il en faudroit pluſieurs, & il faudroit que les faits qui les offriroient fuſſent atteſtés par des témoins bien sûrs pour qu'ils puſſent perſuader aux Naturaliſtes que ces animaux pouſſent leurs careſſes juſqu'à abréger de beaucoup leurs jours & mourir bientôt d'épuiſement; l. 5″ 3‴; plumage d'ardoiſe n., varié ſeulement par une bande longit. mi-partie de roux & de jaune ſur le milieu de l'aile.; à la Chine.

17. *M. de la côte de Malabar*, l. 5″ 8‴; manteau d'un gris foncé; croupion, poitrine & ventre d'un jaune-rouge; le h. des ailes n., le milieu taché de rouge clair, les gr. pennes longit. mi-partie de noir & de rouge. M. SONNERAT.

18. *M. de Nanquin*; l. 6″; manteau d'un gris verdâtre, coup de blanc ſur la joue, devant du corps d'un jaune d'Orpin rembruni, côtés brunâtres, ventre jaunâtre; le h. de l'aile comme le manteau, le reſte n. coupé d'une bande jaune. M. SONNERAT.

19. *Pet. M. du Cap*; taille peu ſupér. à celle du Troglodite; plumage d'un gris cendré clair, hors les pennes de l'aile n. bordées de blanc, & la queue n. en-deſſus. Nid mollet, alongé, ſuſpendu à une branche flexible, dans lequel eſt un logement partic. pour le mâle. Quand la femelle ſort, en partant pour la ſuivre il rabat à coups d'aile les bords de l'ouverture. M. SONNERAT.

M. Pinſon, o. Charbonniere.

MÉSENGLE, *Méſingle*, o. M. Charbonniere.

MÉSORO, p. Cépole.

MESSAGER, o. Secrétaire; auſſi Pigeon dreſſé en Perſe à porter les lettres.

MÉTICULEUSE (la), i. 114e. Phal.

MEULE, p. Moule.

MEUNIER, { o. 2e. Crik & Martin-pêchêur. i. pet. Scarabé des meules. p. de riviere de pluſieurs pays de l'Europe, du g. de la Carpe, ainſi nommé, dit ROND., parce qu'il fréquente les eaux des moulins, auſſi appellé *Tétard* & *Chevanne*, parce qu'il a une groſſe tête, & *Vilain*, parce qu'il aime la bourbe. Corps moins large, mais plus arrondi ou plus épais que celui de la Carpe; tête noirâtre, yeux dorés & latér.; narines plus h. quoi-

que plus près du muſeau, étant moins latér.; muſeau court & arrondi, bouche édentée, joues charnues; dos d'olive ſombre ou d'un brun bleu, ventre plus ou moins blanc ou jaunâtre, ſelon la qualité des eaux où ce p. vit, peut-être auſſi ſelon ſon âge, ſa corpulence & ſa graiſſe; dorſale un peu plus reculée que les ventrales, & d'un gris ſale mêlé de rouge, les autres nageoires d'un violet clair

Cette deſcription du *Meûnier* s'accorde avec la maniere dont ma mémoire me le repréſente, car je ne l'ai pas ſous les yeux. Elle s'accorde auſſi avec ce qu'en ont dit ROND., GESNER, WIL. & BLOCH, auteurs originaux. Mais s'agit-il du nombre des oſſelets & de la ſynonymie, je n'y entends plus rien. BLOCH rapporte le *Meûnier* ainſi décrit au *Cyp. jeſes* de LIN., & il a dû naturellement le faire, *Jeſe* étant le nom même du Meûnier en Pruſſe. Il donne pour les oſſelets: D. 20. P. 16. V. 9. A. 14. DUH., ſans indiquer aucun ſynonyme, donne: D. 8. P. 14 V. 8 ou 10. A. 8 ou 9, diſant qu'il n'a pu compter exactement les oſſelets, parce qu'ils ſont branchus. DAUB. rapporte ce p. au *Cyp. Cephalus* de LIN. qui donne: D. 11. P. 16. V. 9. A. 11. D'un autre côté, LIN. cite pour ſyn. du *Jeſes* le *Cyp. cubitalis pinna ani officulorum* 14 d'ART. & pour celle du *Cephalus* ſon *Cyp. pinna ani officulorum* 11; & en effet dans la ſyn. de cette derniere eſp. ART. cite les deſcriptions de ROND., de GESNER & de WIL. qui ont réellement le Meûnier pour objet. Si donc ce p. eſt le *Jeſes* de LIN. comme je le crois, ma mémoire me repréſentant la dorſale du Meûnier comme ayant plus de 11 oſſelets, le mot *Jeſes* comme nom trivial du Meûnier en Pruſſe me confirmant dans cette opinion, & le Meûnier ayant la caudale un peu fourchue tandis que le *Cephalus* l'a entiere & même arrondie, il faut que la difficulté vienne d'une erreur d'ART. Ainſi l'embarras diſparoîtra par rapport au calcul des oſſelets de la part de cet Auteur, mais il perſiſtera de la part de DUH., car il eſt difficile d'imaginer comment ce Naturaliſte & BLOCH peuvent différer de 8 à 10 pour la dorſale. Quant au *Cephalus* de LIN., ce ſera un autre p. que quelques-uns appellent le *Céphale*, qui aura une groſſe tête comme le Meûnier, mais une caudale entiere, &, qui plus eſt, arrondie.

MEZY, o. Creſſerelle.

MIACOTOTOLT, o. pet. oiſeau du Mexique à dos n. fouetté de blanc, ventre pâle, ailes cendrées, non décrit; HERNANDEZ.

MIAULE, o. Goiland & Mouette.

MICO, q. 6e. Sagoin.

MICROCOSME, v. obſervé par RÉDI. Il habite un tube bifurqué, groſſiérement aſſemblé & comp. de gravier, de debris de coquilles & de plantes marines. Les 2 branches ont à leur extrémité un pet. trou ouvert dans une membrane qui tapiſſe leur intér., & par ces trous l'animal reçoit ou rejete l'eau à ſon gré, & la lance même à un aſſez grande diſtance. Sa chair a, à peu-près, la même conſiſtance que celle des Huîtres, mais on y diſtingue fort aiſément l'œſophage, le foie, le cœur, les vaiſſeaux.

MIDAS, { r. *V.* Mydas. q. Tamarin, 2e. Sagoin.

MIGA, c. Pourpre d'AD. à canal court, échancré & replié en-dehors; c. à 9 ſpires renflées & relevées de 10 à 12 côtes; ſommet de moitié plus long que l'ouverture qui eſt preſque ronde; levre droite à 15 dents fines; l. 9 '.

MIGNONE, (la) i. 168e. Mignonette, 35e. Phalène.

MIGRAINE, i. Cancre-ours.

MIGUEL, r. Serpent d'Amér. du 4e. g., un de ceux que l'on a nommés *Amphisbênes*, *Double-marcheurs*; robe brunâtre rayée longit. de roux, ou jaune rayée de brun; ſur les flancs l'intervalle de ces raies eſt moucheté de blanc. GRON. rapporte ce Serp. au *Tucuman*.

MIIVIPIRA, p. de mer du Bréſil, du g. du *Milan*. Il en eſt, ſelon MARC., de gr. fort différentes. Celui qui a ſervi à ſa deſcription étoit un peu plus gr. qu'un *Hareng*; forme conique, largeur preſque moitié de la l.; tête obtuſe & ronde avec 2 éminences ſur les orbites; gr. yeux à iris jaune & brun; pector. l. de 7''' naiſſant à 18''' des yeux, & allant juſqu'au près de la caudale & ſervant d'ailes à ce p. Elles ont à leur extrémité 6''' de large, 18''' à leur baſe. Elles ſont comp. d'une fine membrane d'un cendré brun tacheté de n., ſoutenue par des aiguillons roides & blancs. MARC. place à leur baſe 2 petites & fauſſes nageoires extérieures. Dos d'un brun brillant, ventre argenté. Par ces gr. pector. le Miivipira exécute ce qu'on appelle *vol* dans les poiſſons volans. MARC. les a vus par milliers fuir devant les Dorades & s'élancer hors de l'eau juſqu'à une portée de fuſil. Je mets ce p. dans le g. du *Milan* de GO., quoiqu'il l'ait placé ſous le nom de *Pirabebe*

Pirabebe dans celui de l'*Exocet*, & ma raiſon eſt dans les aiguillons de ſes nageoires & dans les 2 dorſales que lui donne MARC.; *voyez* Hirondelle de mer.

MILAN, o. de proie du g. de l'*Épervier*, commun dans les provinces montueuſes, ſouvent pouſſé par le beſoin près des lieux habités, different des *Buſes* & autres o. de proie par une queue fourchue; ayant un vol aiſé dans lequel ſes ailes l. & étroites ſemblent immobiles & paroiſſent ſoutenir un o. qui gliſſe ou qui nage au lieu de voler. On l'a nommé *Milan royal*, non pour le diſtinguer de tout autre Milan, mais parce qu'autrefois les Princes s'amuſoient à le faire combattre, ou plutôt chaſſer par le *Faucon*, & même par l'*Epervier* contre lequel il ne ſe défend que par la fuite, quoiqu'il ait l'avantage de la taille & le bec auſſi fort que celui de tout autre o. de proie. Mais il a les jambes courtes, par conſéquent moins de facilité à tirer parti de ſa ſerre. Il ne chaſſe qu'aux *Mulots*, aux reptiles, aux petits oiſeaux; il n'oſe pas même ravir les petits Poulets ſous les yeux de leur mere, & ſouvent il eſt réduit à aller à la charogne; l. 2′, vol près de 5′; 2 œufs dans un nid placé dans un trou de rocher ou de vieux arbre; peau nue qui recouvre la baſe du bec, iris & pieds jaunes, bec de couleur de corne, plumage griſâtre & rouſſâtre marqué de traits bruns oblongs; les 1res. gr. pennes de l'aile n., les autres brunâtres, celles de la queue rouſſes terminées de blanchâtre. Cet o. répandu dans preſque tout l'ancien Continent eſt, dit-on, ſujet à la goutte.

Milan noir, plus petit que le précéd., queue non fourchue, plumage plus rembruni, queue ſupér. brune, infér. blanchâtre; c'eſt un o. voyageur qui paſſe l'hiver au nord de l'Afr. & l'été en Allemagne où il niche, il ne fait que traverſer quelques-unes de nos provinces.

M. de la Caroline, l. de 2′ comme le nôtre, mais plus petit, ſa queue occupant 13″; elle eſt en même-tems étagée & fourchue; envergure 4′; jambes courtes; plumage blanc, hors la queue, le croupion & les ailes d'un n. à reflets pourprés; c'eſt un o. voyageur dans l'Amér. ſept.

MILAN DE MER, p. 19e. g. de GO., par conſéquent malacopt. thor.; corps preſque cuneïforme, alongé; dos dr. & ſillonné; côtés convexes, ventre applati, queue aſſez grêle; écailles confuſes, méd & adhérentes; tête large, tétragone, à front ſillonné, nuque fourchue & aiguillonnée; bouche preſque en-deſſous, ſans levres, bec avancé, très-petites dents, gr. yeux h. & ſaillans, opercules mobiles d'une piece anguleuſe, membrane branch. demi-nue à 7 rayons, lig. latér. h.; parallele au dos, ou fendue à la queue; anus preſque au milieu; addiment d'aiguillons ſur le bec, ſur les yeux, ſur les opercules, ou derriere eux & à la baſe des pector., ou de cirrhes à la mâchoire infér.; 2 dorſales inégales, la 1re. au milieu, aiguillonnée, la 2e. rayonnée, quelquefois unie à la 1re.; pectorales baſſes, amples, rayonnées & arrondies; ventrales unies, gr. & comp.; anale comp., l. & oppoſée à la 2e. dorſale, caudale fendue, addiment de doigts libres & articulés entre les pector. & les ventrales, & attachés aux 1ers. Ces p. ſont carnaſſiers; le g. qu'ils forment me paroît un des plus difficiles & des plus embrouillés, la ſyn. ne faiſant qu'y augmenter l'embarras.

Le Milan; p. du genre précédent qui, ſelon BLOCH, eſt le *Tr. cataphractus* de LIN., ce qui me paroît impoſſible, le *cataphractus* étant ſelon la ſyn. d'ART. adoptée par LIN. même, le *Malarmat*. Je croirois plutôt trouver le *Milan* dans le *Tr. lucerna* qui eſt le M. de ROND. Selon celui-ci le p. reſſemble au *Perlon*, excepté qu'il eſt plus rouge, qu'il a la tête moins large, les pector. en partie jaunâtres, en partie noirâtres & ſans tache rouge à la baſe, tache que cet Auteur donne à celles du Perlon; lig. latér. h., dr., ſans écailles, mais de peau rude, biſurquée ſur la queue. ART. croit ce p. le même que l'*Hirondelle* & le *Mivipira*. Tout eſt ici dans la plus gr. confuſion, & je ne crois pas qu'on parvienne à s'en tirer en voulant ſuivre la ſyn. d'ART. & de LIN.

MILANDRE, p. 4e. Chien-de mer de BROUS., aſſez ſemblable à l'*Emiſſole*, dont on le diſtingue cependant ſans peine par ſes dents triang. & dentelées ſur une de leurs faces, par 2 aiguillons qu'il a ſur le dos, & par la peau de la paupiere inférieure qui remonte & lui couvre une partie de l'œil. Corps d'un gris foncé, alongé, rond; tête déprimée, gueule à pluſieurs rangs de dents; gr. pectorales n., les autres nageoires pet. & noirâtres, l'anus entre les ventrales; 2 dorſales, dont la 2e. eſt la plus pet.; gr caudale fourchue; l 3 à 5′. Ce p. vit en pet. ſociétés & approche peu des côtes; ſa chair eſt dure; il eſt vorace & ſe rend quelquefois redoutable aux pêcheurs, ce qui l'a fait appeller par pluſieurs: *Petit Requin*.

MILLECANTONS, p. très-pet. Perchettes du lac de Geneve.

MILLEPIED, { c. Rocher qui ne differe guere de l'Araignée que par des doigts plus longs. i. On nomme ainſi la Scolopendre & l'Iule. On donne le même nom à un i. de S. Domingue qui eſt vraiſemblablement une Scolopendre; les Auteurs l'ont communément indiqué d'une maniere vague comme étant comp. de beaucoup d'anneaux & ayant la bouche garnie de pinces, & comme étant de 2 eſp., l'une aquatique qui ſe loge dans le bois des vaiſſeaux & des pilotis, l'autre terreſtre dont la piqûre eſt venimeuſe. M. ARTHAUD vient d'en donner une deſcription qui dit quelque choſe de plus, mais laiſſe encore plus à deſirer; l. 8″; corps ſupér. couvert de 21 écailles d'un rouge brun, infér. de 22 d'un brun plus clair; 4 yeux à la partie latér. antér. de la tête; 2 bras, 2 ant. à 15 anneaux & terminées par une pet. houppe ſoyeuſe. Cet animal mord comme l'Araignée, & ſa morſure eſt venimeuſe, mais moins que celle de l'*Araignée-crabe*; l'Auteur ne parle pas du nombre des pattes.

Millepied à dard. Voyez Naïde.

MILLEPORE, zo. 10e. g. des Zoophytes de PAL., voiſin de l'Eſcare, du Madrépore & du Corail. C'eſt un Polypiage dont le Squelette eſt une tige calcaire, homogène, rameuſe, qui ne s'accroît pas dans toutes ſes parties, mais par ſes extrémités ſeulement. Cette tige eſt ordin. vaſculeuſe longitudinalement à l'intér., & percée extér. de pores tranſv. & perpendiculaires à l'axe. Ces pores ſont occupés par les animaux du Millepore; SPAL. les a obſervés & les a trouvés plus pet. & moins actifs que ceux de la plupart des autres zo. Les orifices des cellules ne ſont pas étoilés comme dans le Madrépore. Ils ſont placés d'un ſeul côté dans quelques eſp.; dans d'autres ils criblent tous les côtés de la tige; enfin, il en eſt de plus ſolides ou de plus pleins les uns que les autres. Quand tous les orifices ſont d'un côté, le plein que cette diſpoſition procure au côté oppoſé eſt percé de canaux longitudinaux. Quand tout le contour de la tige & des branches eſt criblé de trous pour l'ouverture des cellules, les canaux longit. ſont raſſemblés près de l'axe. Parmi les Millepores plus ſolides il y a divers degrés de ſolidité qui tiennent à la taille & au nombre des canaux & des cellules. PAL. décrit 16 eſp. de Millepores parmi leſquelles ſe trouvent pluſieurs des Eſcares d'ELLIS. Les principales eſp. ſont le *Rétépore* & le *Frondipore*, v. ces mots. En général ce qui diſtingue ici les eſp. tient aux différentes modifications qui peuvent affecter ce Polypier, comme d'avoir de pet. rameaux qui, ſe rencontrant dans le même plan, s'uniſſent & forment un rézeau; ou des rameaux plus larges & denticulés comme des feuilles; ou courts & fins, formant des eſp. de mouſſes groſſieres; ou frangés, repliés & enveloppant les corps qui leur ſervent de baſe. Ce Polypier peut être blanc, gris, roſé, rouge, jaunâtre ou violet. Il peut être fort petit, ou parvenir à la groſſeur de la tête. DON. a obſervé une eſpece dont les cellules ſont operculées. L'opercule paroît tenir à l'animal par un filet muſculaire au moyen duquel il ouvre & ferme à ſon gré ſa cellule. Enfin la poſition & la multiplicité, ou la rareté des cellules caractériſent auſſi les eſpeces.

MILLET, (le) r. pet. Serpent à ſonnettes de la Caroline brun ou cendré, nué de rouge ſur le dos, avec 3 rangs longit. de gr. taches n. bordées de blanc.

MILLIO, r. Serp. de Guinée à l. tête, collier blanc; robe comp. d'écailles aſſez gr., les ſupér. d'un brun rouge bordées de blanc & marbrées de rouge; ventre d'un blanc rougeâtre; SÉBA.

MILLOUIN; *Millouinan*, o. 11e. & 12e. Canard.

MINAREZ, c. Buccin d'ARG. à ſommet très-élevé, fût dentelé, côtes relevées & tachetées de n. ſur un fond blanc; clavicule formant pluſieurs étages très-marqués.

MINEUR, *Mino*, *Minor*, o. Mainate. On appelle auſſi *Mineurs*, *Vers Mineurs* les Teignes des feuilles, les fauſſes Chenilles des Charanſons, & les vers ou larves de pluſieurs Mouches qui vivent dans le parenchime des feuilles.

MINIA, r. Nom vague de ces gr. Serpens d'Afrique qui étouffent, enduiſent de leur bave & avalent enſuite d'aſſez gr. quadrup.

MINJAC, c. Pourpre d'AD. à canal court, échancré & ſimple; c. plus ronde que celle du Téſan auquel ce c. reſſemble aſſez; 6 ſpires, périoſte épais; l. 2″, lar. 19‴.

MINIME, r. & i. r. voyez Serpent; i. 2e. Antribe & 13e. Phalène.

MINISTRE, o. que MAUD. regarde comme du g. du *Moineau*; il a la taille du *Serin*; le mâle dans le tems de ſa mue, & la femelle pendant toute l'année, ont un plumage va-

rié de brun, de n. & de grisâtre comme notre *Linote*. Hors le tems de la mue le mâle eſt d'un bleu violet ſur un fond noir ſelon MAUD., ou d'un bleu celeſte ſur un fond violet ſelon BUF.; cette couleur eſt plus foncée ſur la tête que ſur le dos, & plus claire ſous le corps; la femelle ſe diſtingue du mâle en mue par du brun verdâtre au fouet de l'aile; chant de notre *Linote*; dans les montagnes de la Caroline.

MIRAILLET, p. Raie liſſe œillée.

MIRAN, c. Vis d'AD ovoïde, en pointe fine à ſon ſommet; ouverture irréguliere & pointue par le bas, arrondie par le haut; 10 ſpires qui tournent en deſcendant peu obliquement; tête de l'animal en forme de croiſſant, manteau épais; l. 13‴, lar. 5½.

MIROIR, (le) i. 36e. P. pillon.

MISAGO, o. connu ſeulement par quelques mots de KŒMPFER qui apprennent ſimplement qu'il eſt ichthyophage, & qu'il cache ſa proviſion de poiſſon dans quelque trou de rocher ſur la côte où il ſe conſerve comme s'il étoit mariné; au Japon.

MITCHAGATCHI, o. Macareux de Kamtſchatka.

MITILÊNE, o. Ortolan de Provence.

MITOU, *Mitu*, *Mituparanga*, o Hocco.

MITRE, (la) c. Buccin d'ARG. à ſommet très-élevé, ſpires larges & peu profondes, fond blanc tacheté réguliérement de rouge.

MITTE, i. Voyez Tique. On ne ſait ce que veut dire l'Auteur du dictionnaire des animaux en faiſant de la Mitte un Scarabé.

MITTEK, o. *V.* à la ſuite des Poules d'eau.

MOCOCK, *Mococo*, q. 1er. Maki.

MOCOTOTOLT, o. du Mexique non décrit, indiqué par HERNANDEZ; taille d'Etourneau, plumage ſupér. brun, infér. blanchâtre; bec & pieds rouges; chant agréable.

MODESTE, (la) i. 196e. Phal.

MOFAT, c. Pétoncle d'AD. à c. aſſez ronde, médiocrement épaiſſe, à 26 groſſes cannelures liſſes, longit. & arrondies; battans à 26 groſſes dents; ſommets ronds, aſſez gr., fort près l'un de l'autre, & au milieu de la largeur; diametre de 18‴, profondeur de 9.

MOIGNET, o. Méſange à l. queue.

MOILE, p. Surmulet.

MOINE, cét. Marſouin. p. Ange. i. 1er. Scarabé. FAB. nomme de même un *Dermeſt.* qui ronge le bois; etuis un peu pourprés, poſtér. plats & entiers, antér. piqués de points creux; ailes rougeâtres pleines de nervures; corcelet globuleux, antér. dentelé en-deſſus, & avançant 2 aigui lons ſur la nuque; dans l'Amérique méridionale.

MOINEAU, o. 33e. g. de BRIS. comp. d'o. tétradac. à 3 antér., à bec en cône raccourci, les 2 mandibules dr. & entieres, & la baſe beaucoup moins large que la tête. Les plus gr. d'entre eux ſont encore de petits oiſeaux. Ils ſont à peu-près omnivores, & la plupart faciles à apprivoiſer. On ne comprend rien à la querelle que BUF. fait à BRIS. à propos des nombreuſes eſp. qu'il fait entrer dans ce genre. Cette querelle n'a empêché & n'empêchera je crois aucun Naturaliſte de compoſer le g. du Moineau à peu-près comme l'a fait BRIS. Elle paroît uniquement fondée ſur la même équivoque, dans laquelle cet éloquent écrivain ſemble toujours tomber dans ces ſortes de diſcuſſions. On diroit qu'il combat, non pas un homme qui met les *Linotes*, *Pinſons*, *Serins*, &c. dans le g. du *Moineau*, mais un homme qui confondroit ces o. en une ſeule eſp. & n'en feroit que des variétés du Moineau proprement dit; car il en revient toujours à s'oppoſer à ce qu'on les appelle des Moineaux, & à ce qu'on leur ôte leurs noms ſpécifiques. Perſonne ne penſe à faire de ces o. des M., mais ſeulement des animaux qui ayant le même bec & les mêmes tarſes peuvent être rapprochés les uns des autres.

1. *Le Moineau franc.* Cet o. n'habite ni les forêts, ni les campagnes éloignées des habitations, mais les villes & les villages où il eſt attiré, ſoit par ſon naturel ennemi de la ſolitude, ſoit par les facilités qu'il trouve près de nous pour ſa ſubſiſtance & l'établiſſement de ſon nid. On l'accuſe de pareſſe, mais s'il étoit pareſſeux il vivroit pendant la moitié de l'année dans les champs où il n'auroit qu'à ouvrir le bec, & non dans les villes où il faut qu'il ſurete pour trouver à vivre. On dit qu'il conſomme 10 livres de grain par an; mais en a-t-on fait le compte? Si on l'a fait c'eſt donc ſur un o. en captivité & à qui on ne donnoit pas d'autre nourriture; or, cela ne fait pas évaluer ce que les individus libres dérobent au cultivateur, puiſqu'ils joignent au produit de leurs larcins quantité d'inſectes & de reſtes d'alimens perdus pour l'homme. L'ardeur des Moineaux mâles eſt fameuſe, & les combats auxquels l'amour les engage ſont connus. Cependant malgré cette ardeur ils connoiſſent mieux que pluſieurs o. moins pétulans la jouiſſance des préludes. MAUD. aſſure qu'en captivité

ils vivent 7 à 8 ans, ainſi on ne peut ſuppoſer que libres ils n'en vivent que 2 ou 3, comme on le dit. La femelle fait 3 pontes par an de 4 à 5 œufs chacune. Cet o. eſt trop connu pour avoir beſoin d'être décrit. Il varie cependant du n. au blanc, car on en a vu de n., & il blanchit en hiver dans le nord. La femelle un peu plus pet. que le mâle en differe encore par des nuances plus pâles, & ſur-tout en ce qu'elle n'a pas le devant du cou n. comme lui; dans toute l'Europe; l. 5″ 10‴.

2. *Moineau du Sénégal à bec rouge*, plus petit que le M. franc, bec proportionellement plus gros, jambes plus l., queue plus courte, plumes du manteau n. au milieu & bordées de brun, poitrine & côtés d'un gris brun varié de taches brunâtres oblongues, ventre blanchâtre, bec rouge. Mâle ayant de plus: le tour du bec, le bas des joues & la gorge noir. MAUD.

3. *Pere noir*, o. des Antilles, du genre & de la taille du M.; plumage n. excepté la gorge & les tempes rouſſes.

4. *Pere n. à l. queue*, preſque auſſi gr. que le Mauvis; queue très-l. & étagée; plumage n., hors une bande jaune tranſv. au haut de l'aile; ſuppoſé être de la côte d'Afrique.

5. *M. de Java*, que MAUD. croit le *Pere n. à bec rouge* de BRIS.; moins gr. que le Pere n. des Antilles, plumage d'un noir d'acier poli, yeux n. entourés d'un cercle blanc étroit; demi-collier blanc antér. au bas du cou; bec & pieds de couleur de chair.

6. *M. de Macao*; gr. du *Sénégali*; plumage tout n., hors quelques taches blanches au milieu du ventre, & la bordure des plumes de la queue & des ailes qui eſt brune.

7. *M. du Bréſil*; gr. du Tarin, mais plus arrondi; queue fort courte, plumage noir à reflets violets, bec & pi. blancs avec une légere teinte de couleur de chair, plumes du manteau de la femelle bordées de brun; plus, joues griſes, trait n. à la tête, ventre griſâtre.

8. *M. de Datte*, ou *Dattier*; face & gorge blanches, le reſte du plumage d'un gris plus ou moins rougeâtre, ſur-tout ſur la poitrine & le h. des ailes; pennes noires; mandibule ſupér. n., l'infér. & les pieds jaunâtres; en Barbarie; chant mélodieux.

M. d'Aſie. Bengali.
M. de bois. Soulcie.
M. bleu. Paſſe bleu.
M. brun. Brunet.
M. de Bahama. Verdinere.
M. { *de Campagne.* Friquet. *de Cayenne.* Jacarini. *de Joncs.* Ortolan des Roſeaux. *du Cap.* Veuve & Croiſſant. *de haye.* Fauvette d'hiver. *de Madagaſcar.* Foudi. *de mer, de neige.* Ortolan de neige. *fou.* Noddi.

MOINEAU DE MER, p. du g. de la *Sole*; yeux à gauche, piquans ſur la ligne latér. près de la tête, baſe de la dorſale & de l'anale garnie d'éminences oſſeuſes munies de piquans, dos marbré de gris & de jaune, ventre blanc, corps alongé, mâchoire infér. plus l.; nageoires jaunâtres tachées de brun, anale précédée d'un piquant; gr. de la Plie. D. 59. P. 12. V. 6. A. 43. On confond ſouvent ce p. avec le *Flez*; mais, comme l'obſerve BLOCH, la poſition des yeux à gauche & les piquans reſtreints aux environs de la tête & à la baſe de 2 l. nageoires caractériſent le *Moineau* de maniere à le ſéparer du *Flez*. DAUB. rapportant le *Pl. paſſer* qui eſt notre poiſſon au *Pl. fleſus*, en voulant redreſſer LIN. d'après GRONOV. eſt tombé dans cette erreur avec ce dernier.

M. DE RIVIERE, abuſ. Flez.

MOINET, o. Moineau.

MOINOTON, o. Charbonniere.

MOIRE, (la) c. Rouleau & Cornet d'ARG. à robe moirée.

MOISIE, (la) i. 47e. Teigne.

MOLAN, c. Solen d'AD. à c. très-mince, fort plate, luiſante & tranſpar.; ſommets placés vers l'extrémité ſupér., au tiers de la largeur; l. 9‴, lar. 18.

MOLE, p. Moule, quelquefois *Lune de mer.*

MOLENAAR, p. Merlan de l'Océan ſeptent. preſque tout blanc; lig. latér. preſque dr. D. 14, 23, 18. GRON.

MOLLE, p. Taſcau.

MOLOXITA, o. 40e. eſpece rapportée au Merle.

MOLUE, p. Morue.

MOLURE, r. Serpent des Indes, aſſez ſemblable à ceux du 2e. g. ſelon LIN., c. à d., apparemment que les écailles qu'il a ſous la queue ſont ſi gr. qu'on les prendroit pour de gr. plaques; cependant ce ne ſont que des écailles, & ce ſerpent eſt du 3e. genre; 248 gr. plaques, 59 paires de petites.

MOLUROS, r. Si la confuſion que la reſſemblance de ce nom avec le précédent fait ſoupçonner dans les Auteurs n'a pas lieu, c'eſt un ſerpent d'Amér. du 4e. g.; dos d'un gris clair, varié longit. de bandes blanches

tachetées de n. ; ventre couvert de petites écailles jaunâtres tachetées de n. SÉBA.

MOMENET, q. Magot en général.

MOMOT, o. Houtou.

MONAX, q. V. Marmotte.

MONDAIN, o. V. Pigeon.

MONE, q. 7e. Guenon.

MONGO, p. Polynême heptanême.

MONGON, *Mongono*, *Mongous*, q. 2e. Maki.

MONKIE, q. Quadrumane dit auſſi *Singe à queue de Rat* à cauſe de ſa l. queue grêle ; nez court, yeux caves, tête ronde, face ridée & blanchâtre juſqu'au front qui eſt d'un n. roux, ainſi que le bout du nez & le tour de la bouche, qui rend cet animal fort laid, & paroît le faire raſſembler à une vieille tête de mort. Aſſez gr. oreilles nues ; dos bai, gorge & poitrine nues, côtés des cuiſſes & des reins garnis de quelques poils d'un jaune clair. C'eſt, ſelon ERX., un très-jeune *Saïmiri*.

MONNIER, o. Martin-pêcheur.

MONNOIE DE GUINÉE, c. Colique d'ARGENVILLE, pet. Pucelage d'AD.

MONOCEROS, cét. Petit Narwhal. p. Piraaca, & Chauve-Souris. o. Manucode. i. 1er Scarabé.

MONOCLE, i. 9e. Aptere de GEOF. qui le caractériſe par 6 pattes, un œil, des ant. branchues dont chaque panache a pluſieurs poils latéraux, & par un corps cruſtacé. Mais GEER avoue qu'on ne peut fixer en général le nombre des pattes des Monocles. Quant aux antennes le Naturaliſte Suédois n'en voit point à la plupart des eſpeces, & ſelon lui les parties que GEOF. regarde comme des ant. ne different pas des autres pattes, & peu d'eſp. offrent des membres que l'on puiſſe appeller antennes. La couleur de ce très-petit i. varie comme ſes alimens. Il ſe ſert de ſes jambes branchues pour nager & ſautiller dans les eaux dormantes qu'il habite, & il a une queue qui lui ſert d'aviron. Deux lames cruſtacées recouvrent tout ſon corps ; on diroit qu'il eſt enfermé dans une c. bivalve, ſous laquelle il cache ſes pattes dans l'inaction. Quelques eſp. portent extér. leurs œufs à leurs côtés en 2 paquets ovales ; les autres les gardent ſous leur coquille dont la tranſpar. les laiſſe appercevoir. Les pet. n'en ſortent que quand ils peuvent nager, ainſi cet i. eſt vivipare en un ſens. Il vit de pet. animaux microſcopiques dont les eaux dormantes ſont remplies. Ce genre fournit des eſp. marines dont quelques-unes ſont du nombre des animalcules qui rendent l'eau de la mer lumineuſe par une liqueur phoſphorique & bleuâtre. La trace de cette liqueur va à 2 ou 3‴ de chacun d'eux, comme M. GODEHEU DE RIVILLE l'a obſervé ſur la côte de Malabar.

1. *Le Perroquet d'eau*, l. $\frac{1}{2}$; couleur originairement rougeâtre, tête terminée en bec de Perroquet au-deſſus duquel ſeroit un œil, côtés du corps applatis, queue fourchue ; dans l'eau des mares qu'il fait paroître rouge quand il y eſt fort multiplié. C'eſt le *Puceron branchu* de TREM.

2. *Monocle à queue retrouſſée*, d'ailleurs ſemblable au précédent.

3. *M. à queue fourchue*, l. $\frac{1}{3}$; d'un brun cendré ; queue l., dont chaque moitié a 3 ou 4 poils ; œufs en paquets aux côtés de la mere. Cette eſp. à 4 pet. cornes ou antennes.

4. *M. à c. longue*, l. 1 $\frac{1}{4}$, lar. $\frac{1}{3}$; liſſe & cendré.

5. *M. à c. courte*, l. 1, lar. $\frac{1}{2}$; même couleur.

MONOCLE, p. d'Amboine auquel RU. ne donne qu'un œil au h. de la tête. Ce p., à en juger par ce qu'il en dit, & par la figure qu'il en donne, a, outre cette ſingularité, & outre une forme anomale, une dorſale & des pector. dirigées en avant, ce qui lui ſeroit particulier. Corps conique, alongé & apode.

MONTAIN, o. Pinſon d'Ardennes.

MONTVOYAU, o. Voyez à la ſuite de l'Engoulevent.

MOQUEUR, o. On a donné ce nom à des o. d'Amér. du g. de la *Grive* qui joignent à une voix mélodieuſe, qualité rare dans les o. de ce pays, une gr. facilité d'imiter la voix des autres, & l'on a imaginé que ces chantres habiles ſe moquoient des animaux à cri rauque qu'ils imitoient.

1. *LE MOQUEUR* ; plus petit que le *Mauvis* ; manteau d'un gris-brun ; joues, gorge, devant & deſſous du corps d'un blanc ſale ; gr. pennes des ailes noirâtres, les 1res. moyennes blanches, terminées de brun, les dernieres brunes terminées de blanc ; queue un peu étagée, l. de 4″, l'o. n'en ayant que 9 en tout. Il ſe retrouve varié de n. au Mexique.

2. *M. FRANÇOIS*, analogue aux Grives par ſon plumage ; manteau d'un brun rougeâtre, gorge blanche ; devant & deſſous du corps d'un blanc ſale grivelé de brunâtre par des taches oblongues à la pointe des plumes ſur leur tige ; bandes tranſv. brunes & griſes ſur les ailes ; à la Caroline ; gr. de la Litorne, l. 10″ dont la queue occupe 4 $\frac{1}{2}$.

3. *Le grand Moqueur*; taille du Merle; deſſus du corps d'un brun foncé, deſſous d'un gris cendré; à la Louiſiane, à la Caroline, à la Jamaïque qui ſont auſſi la patrie du précéd.

MORDELLE, i. 47e. Coléoptere de GEOF; ant. un peu en ſcie, à art. triang.; groſſe tête baiſſée, preſque auſſi large que le corcelet qui eſt convexe, plus étroit en-devant; etuis voûtés, ventre pointu au bout; larve inconnue.

1. *La Mordelle n. à pointe*, l. 4, lar. 1 ½; étuis liſſes, moins l. que le ventre qui eſt très-pointu; pattes & tarſes l.; ſur les fleurs.

2. *M. veloutée à pointe*, l. 3; velue.

3. *M. à étuis jaunes ſtriés*, l. 4; antennules en maſſe; dans les bois; *Cardinale* ſelon GEER.

4. *M. à étuis jaunes non ſtriés*, l. 3, mâchoires, pattes, étuis d'un jaune marron, le reſte n.; dans les bois.

5. *M. brune à pattes fauves*, l. 3 ½; ant. aſſez l.; ailes noirâtres; ſur les arbres.

MORDORÉ, o. 8e. Tangara, & 7e. o. rapporté au Bruant.

MORELLE, { o. pet. Foulque. / p. Vairon.

MORETON, o. Canards Siffleur, Chipeau & Millouin.

MORGAY, p. Rouſſette.

MORGOULE, V. Ortie errante.

MORILLON, o. 14e. Canard; abuſ. Tadorne.

MORIO, i. 1er. Papillon.

MORION, i. pet. *Criocere n.* du Cap; baſe des ant. & pi. rouillés. C'eſt auſſi un gr. *Charanſon* d'Allemagne tout n., à bec court, liſſe & luiſant; corcelet globuleux; cuiſſes épineuſes. C'eſt encore un *Ténébrion n.* de l'Amér. ſeptentr., à corcelet liſſe quarré, & étuis ſtriés par des rangs de points. On a appellé de même un *Perce-oreille n.* à ant. avec un anneau blanc. Le même nom a été donné à un *Grillon* d'Afrique n., à ailes blanches, noires au bout, & plus l. que les étuis. Il s'applique auſſi à un *Ichneumon* de la nouvelle Hollande tout n., ſans excepter même les ailes; & à un *Faucheur* de Norwége, à corps ové, ſupér. n., infér. pâle. Enfin on déſigne ſous ce nom la 2e. *Mouche* de GEOF., *Némotele* de GÉER, *Bibion* de FAB.

MORME, *Mormo*, *Mormire*, p. du g. des *Dorades*; corps moins rond que celui de la Dorade, plus applati, tête plus l., muſeau plus pointu; WIL. le compare au *Dentale*. Mâchoire ſupér. plus l.; dos tranchant & arqué, d'un vert bleuâtre traverſé par 12 raies n. & argentées, dont la 1re. eſt la plus l., & les autres vont en décroiſſant, juſqu'à la queue; ventre argenté, caudale fourchue. Ce p. vit de pet. Calmars, de fange, &c. & ſa chair n'eſt pas eſtimée. ROND. lui attribue, d'après les Anciens, la ruſe d'enfoncer la queue dans la vaſe ou dans le ſable pour faire paſſer ſur lui les filets des pêcheurs; l. 8 à 12″. D. $\frac{11}{14}$. P. 15. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{3}{13}$.

MORMON, q. Quadrumane du g. du *Papion* d'ERX., c. à. d. à 4 incilives à chaque mâchoire, canines plus l. que les autres dents; queue courte; abajoues. Cet animal a la face plate & aſſez l., entourée de poils laineux d'un gris foncé, relevés ſur le front; pet. yeux creux & bruns, nez rouge, groſſes joues ridées & bleuatres, bouche en groin tronqué, mouſtaches fines & courtes; oreilles pointues, courtes & dreſſées; barbe blanche, cou gros & court; poil du dos griſâtre, poitrine jaunâtre, ventre blanc, reins peu velus, feſſes nues & ſanguinolentes; pénis & ſcrotum d'un blanc tirant au violet, doigts nus & noirâtres; queue violette & recourbée, l. de 2″ dans un individu h. de 2′. Ce Papion a une voix de Cochon, il marche à 4 pattes, il eſt laſcif, mais apprivoiſable. ZIM. dit ne pouvoir découvrir ſa patrie; ERX. le place à Ceylan & aux Indes.

MORMYRE, p. 50e. g. de GO., malacopt. abd.; corps ové-comprimé; dos elevé, côtés plats; écailles tuilées; tête alongée, comprimée, alép., le front en pente; pet. bouche en tuyau, bec pointu; mâchoire infer. plus l., dents antérieures; pet. yeux h., latér. & ſaillans; opercules anguleux, courts & d'une piece; membrane branch. découverte, déployée, ſous la gueule, à un ſeul rayon; ouverture des ouïes linéaire, latér. & découverte; lig. later. oblique, apparente, arquée vers la queue; anus un peu plus loin de la tête; dorſale baſſe, longit. & déclinée; pector. baſſes, med. & pointues; ventrales preſque à l'équilibre mais un peu plus près de la tête, pet. & pointues; anale baſſe, pet. & loin de l'équilibre; caudale bilobée ou fourchue.

Mormyre forme de Carpe; p. du Nil; caudale en fourche pointue. D. 27. P. 9. V. 6. A. 32. LIN.

M. anguilliforme, p. du même fleuve; caudale en fourche obtuſe. D. 26. P. 10. V. 6. A. 42. LIN.

MOROC, o. Coucou indicateur. J'en ai

parlé à ce mot, mais peut-être trop brièvement eu égard à l'inſtinct de l'o. On pourroit croire, d'après le peu que j'en ai dit, que les cris qu'il jette quand il trouve un nid d'Abeilles, ne ſont que l'expreſſion de ſa joie ; ce qui ſeroit fort ſimple & n'annonceroit aucun inſtinct particulier. Mais LOBO & M. SPARMAN rendent le fait bien plus piquant. L'o. ayant découvert un nid d'Abeilles, dont il ne peut s'emparer, reſte dans les environs, paroît chercher de tous côtés quelqu'un à qui il puiſſe l'indiquer. Apperçoit-il un homme ? il va vers lui, il chante, il bat des ailes, il a l'air d'inviter le voyageur à le ſuivre. Si le ſuivant en effet on paroît l'entendre, il vole d'arbre en arbre juſqu'à ce qu'il arrive au lieu intéreſſant. Alors il ceſſe de crier, il chante, voltige autour, ſe poſe, voltige encore juſqu'à ce que le paſſant ſoit arrivé à la vraie place du nid. Les Africains dans ces occaſions laiſſent par reconnoiſſance à l'o. une part du butin. Nid de filamens d'écorce treſſés en forme de bouteille renverſée ; taille un peu ſupér à celle de notre Moineau, plumage plus clair ; pet. tache jaune ſur chaque épaule, queue marquetée de blanc ; dos & croupion gris-de-fer, ventre blanc ; pi. n. ; bec brun vers la baſe, jaune au bout.

MOROSPHINX, i. 6°. Sphinx.

MORPION, i. 2°. Pou.

MORRUDE, p. Grondin.

MORSE, q. 6°. g. de BRIS. comp. d'animaux aquatiques à ſang chaud, ſans nageoires, ſans inciſives, ſans trompe. V *Lamantin.*

Le *MORSE*, ou *Vache marine ;* tête preſque ronde, obtuſe, aſſez ſemblable à celle d'un Eléphant qui n'auroit ni trompe ni oreilles, préſentant de même à la mâchoire ſupér. 2 gr. defenſes, mais entiérement dirigées vers le bas ; nez moins élevé & reſſemblant ſelon FABR. au derriere de l'homme ; bouche armée de 8 groſſes molaires à chaque mâchoire ; levres épaiſſes garnies de ſoies creuſes, tranſpar. & groſſes comme une paille ; pet. yeux étincelans ; pet. trous auditifs près de la nuque ; corps épais, ſurtout vers le milieu de ſa longueur, s'amincifſant beaucoup vers la partie poſtér. qui eſt terminée par une queue très-courte. Peau épaiſſe, ridée, ſemée çà & là de quelques poils courts, roides, d'un brun jaunâtre qui pâlit avec l'âge ; jambes courtes, pieds élargis vers le bout & terminés par 5 doigts munis d'ongles courts, les poſtér. plus larges que les antér. & dirigés en arriere ; gr. pénis oſſeux. Cet animal arrive à la l. de 15 & 18′ & à 12 ou 15 de circonférence. Sa peau a 1″ d'épais & ſon lard 3. Ses défenſes ont juſqu'à 2′ de l. ſans compter 6 ou 7″ cachés dans l'alvéole, & elles peſent quelquefois 12, 15 & 20 livres. Autrefois les Morſes ſe voyoient, raſſemblés avec les Phoques, en nombreux troupeaux dans les mers du nord. Ils alloient reſpirer l'air & peut-être paître & ſe repoſer ſur la terre. On leur coupoit la retraite vers la mer, on en tuoit un grand nombre, & les premiers tués formoient un rempart qui achevoit d'empêcher la fuite des autres. Les Anglois en ont ainſi tués, ſelon GMELIN, il n'y a pas plus de 80 ans, juſqu'à 900 en 7 heures de tems. Mais cette énorme deſtruction a tellement diminué l'eſp. & écarté les individus reſtés, qu'on ne les voit plus en troupes dans les lieux fréquentés par l'homme. FABR. dit même qu'au Groënland ils vont plus ſur les glaçons que ſur la terre. Pour y monter ils s'aident de leurs défenſes. La vue de l'homme les fait fuir ; mais bleſſés ils pouſſent des mugiſſemens horribles, ils deviennent furieux, ils frappent de tous côtés avec leurs défenſes, ſe ſecourant les uns les autres. C'eſt ſur-tout dans l'eau, où ils ont plus de liberté dans leurs mouvemens, qu'ils ſe conduiſent ainſi. Ils entourent la chaloupe de leurs ennemis, ils ſemblent chercher à la percer, à la renverſer, à y aborder. Leurs dents qui donnent un très-bel ivoire ſont, encore plus que leur lard & leur huile, l'objet qui les fait ainſi maſſacrer. On trouve de ces dents & des parties de leurs ſquelettes aſſez loin dans les terres ; ce qui prouve qu'autrefois plus nombreux, plus tranquilles, moins méfians ils s'écartoient plus de la mer qu'ils ne le font aujourd'hui. Ils vivent ſur-tout d'Algue & de Moules, quelques-uns ajoutent de Cruſtacés & de Poiſſons. Le mâle eſt attaché conſtamment à la même femelle. Ils s'accouplent en Juin, celle-ci couchée ſur le dos, & elle met bas un pet. au commencement du printems. Vers le Spitzberg, le Groënland, la nouvelle Zemble, la baie d'Hudſon, &c.

Le *DUGON*, repréſentant du *Morſe* dans la mer du Sud ; animal peu connu quoique vu au Cap & aux Philippines. C'eſt ſur-tout par ſes dents qu'on le diſtingue du Morſe, ſes défenſes étant non-ſeulement beaucoup plus courtes que celles du Morſe, mais placées

en-devant l'une auprès de l'autre, & n'ayant que 6 molaires à la mâchoire infér.

MORVANT, q. V. Bélier de la Chine.

MORUE, p. appellé auſſi *Cabéliau*, *Cabliau*, *Morue franche*, *M. vulgaire*, pour le diſtinguer d'autres p. auxquels on a donné le même nom. C'eſt une des principales eſp. du g. du *Merlan* & une des plus connues, facile à diſtinguer en ce qu'elle eſt la ſeule du g. qui ait en même tems 3 dorſales & d'aſſez gr. écailles. Tête, dos & côtés gris ſemés de taches jaunâtres, ventre blanc ou rougeâtre; gr. bouche, mâchoire ſupér. plus l., pet. cirrhe à l'infér.; dorſales & caudale ſemées de jaune, ventrales & anales griſes, pector. jaunes; anus plus près de la tête. D. 15, 19, 21. P. 16. V. 6. A. 17, 16. Ce p. ſe trouve dans l'Océan, ſur-tout entre le 40e & le 66e de latitude ſeptentrionale. Plus au nord il eſt moins abondant. Sa l. ordinaire eſt de 2 à 3′, & ſon poids de 14 à 20 livres; mais on a vu des individus de 5 ½′ de l., & du poids de 78 livres. Il habite les fonds de la pleine mer, & ne vient ſur les bancs & vers les côtes que dans le tems du frai. Vorace, il avale des Ecreviſſes, des Polypes, de pet. poiſſons, de ceux même de ſon eſp., & il rejette enſuite par le vomiſſement les parties qu'il ne peut digérer. Les Morues arrivent en foule au banc de Terre-Neuve dès le mois d'Avril, & on les pêche le frai fini, au commencement de Juin; au mois de Mars ſur les côtes de Norwége & d'Iſlande. Dans ces pays, indépendamment de la chair du poiſſon, on met à profit toutes ſes parties. On mange la veſſie aérienne fraîche, ou l'on en fait de la colle; on fait de l'huile avec le foie, on vend une partie des œufs par tonnes aux étrangers pour amorcer aux Anchois & aux Sardines; on mange la tête, on la fait ſécher pour la donner par morceaux mêlés à des plantes marines aux Vaches. On a évalué à près de 20 milions le revenu de cette pêche ſur le banc de Terre-Neuve pour les Anglois en certaines années, où ils y employoient 150 vaiſſeaux & 1500 petits bâtimens qui occupoient 20000 hommes. Si l'on ſupputoit ce que ce peuple, ce que les Hollandois, François, Norwégiens, Iſlandois, Eſpagnols, &c. prennent de Morues; ce que pluſieurs gros poiſſons en détruiſent, ce que ſa propre eſpece en conſomme en dévorant les petits, ce que les Cétacés en engloutiſſent, HORREBOWS aſſurant qu'on a trouvé 600 Morues dans l'eſtomac d'une Baleine en Iſlande), on ſera étonné de la conſervation de cette eſpece.

Morue (gr.), Lingue.

M. (pet.), Officier, & Taſcau.

M. verte, Lieu.

M. noire, Charbonnier.

M. louche, Merlu barbu.

M. mouchetée, Dorſe.

M. barbue, Taſcau.

MOSE, q. Orginal.

MOSQUILLE, *Moſquite*, i. Couſin des Indes & de la côte d'Or, dont la piqûre cauſe une inflammation, ſes liqueurs étant exaltées par la chaleur du pays.

MOSQUILLON, o. Bergeronette griſe.

MOTELLE, p. C'eſt, ſelon M. de BOMARE, un pet. p. commun en Suiſſe & en Bourgogne, dont le corps eſt comme tortueux, qui a la peau viſqueuſe, la tête gr., large & un peu applatie, dont la chair quoique viſqueuſe & graſſe eſt d'un aſſez bon goût. Ne ſeroit-ce pas la *Loche-franche* mal indiquée? On la nomme *Moutoile* en Lorraine, il pourroit ſe faire qu'ailleurs on l'appellât Motelle.

MOTMOT, o. d'Amér. que M. DE BOMARE dit être une eſp. de Faiſan, mais qui, à la maniere dont SEBA en parle, me paroît plutôt le *Momot* ou *Houtou*.

MOTTEREAU, o. Hirondelle de rivage.

MOTTEUX, *Motterelle*, o. du g. des *Becfigues*, un des o. de paſſage qui nous arrivent le plus tard & partent le plutôt. Il fréquente les landes le long des bois, il aime à ſe poſer dans les friches ſur les pierres plutôt que ſur les buiſſons; dans les champs nouvellement labourés ſur les mottes plutôt que ſur les arbres & les haies, parce qu'il ne cherche que des i. & des v. Il change ſans ceſſe de place par un vol court & bas tâchant de ſaiſir quelque i. en raſant de près la terre. En repos il a un balancement de queue qu'il accompagne ſouvent d'un ſon de voix bas qui ſemble dire *Titreu*, *titreu*; en s'envolant il paroît dire ſur un ton plus h. *Tarfar*, *farfar*. Il dépoſe 5 à 6 œufs bleuâtres dans un nid de mouſſe & de fines herbes intér. garni de laine & de plumes qu'il établit à terre de maniere qu'il ſoit abrité par quelque pierre ou quelque motte. Un peu plus gr. qu'un Moineau, d'une forme plus alongée & plus h. monté. Manteau d'un gris légérement teint de fauve, croupion blanc qui l'a fait appeller *Cul-blanc*; plumes du deſſus de la baſe du bec rouſsâtres ſurmontées de n.; devant & deſſous

ſous du corps d'un rouſsâtre qui devient blanc ſur le bas-ventre ; ailes variées de gris, de noirâtre & de fauve ; dans toute l'Europe & une partie de l'Aſie & de l'Afrique ; l. 5″ 6‴.

Motteux cendré, un peu plus gr. que le précédent ; plumage plus mêlé de blanc ; plumes du deſſus de la baſe du bec blanches ; deſſous du corps blanc, couvert de plumes qui ſont noirâtres à leur origine.

M. rouſsatre, plus pet. que le 1er. ; tête, gorge, devant & deſſous du corps blancs comme le croupion ; manteau d'un rouſsâtre clair ; pennes de l'aile brunes en-dedans, noirâtres en-dehors ; dans les Vôges, dans nos Provinces mérid. & en Italie.

M. roux, taille du 1er. ; poitrine, h. du ventre & tout le deſſus d'un roux jaunâtre qui eſt ſemé de lunules n. ſur le bas du dos ; bas-ventre & croupion blancs ; pennes des ailes noirâtres ; dans le midi de l'Europe.

M. (gr.), ou *Cul-blanc du Cap* ; l. 8″ ; manteau brun-fauve juſqu'au croupion où ſe trouve une bande tranſv. de fauve-clair ; poitrine brune ; gorge blanchâtre ombrée de brun ; h. du ventre & flancs fauves, bas-ventre blanchâtre ; gr. pennes de l'aile brunes légérement bordées de fauve-clair.

M. brun-verdâtre ; l. 6″ ; manteau varié de brun n. & de brun-verdâtre ; gr. couvertures blanches ; gorge blanchâtre, devant du cou gris, poitrine un peu orangée, ventre encore moins ; au Cap.

M. du Sénégal ; plus gr. que le 1er. ; manteau d'un gris un peu brun ; ailes & queue noirâtres avec une bordure de gris-rouſsâtre à chaque plume ; gorge blanchâtre ; devant du cou d'un rougeâtre qui s'éteint ſur le ventre dans un fond gris-blanc. BUF. a décrit le 1er. les 3 dernieres eſp.

MOUCHE, i. 5e. diptere de GEOF. ; 2 ailes membraneuſes nues, 2 balanciers ; ant. à palette plate & ſoie latér. ; trompe, ſans dents ; 3 yeux liſſes. La trompe de cet i. eſt molle & flexible ; elle eſt terminée par 2 levres charnues, &, dans le repos, elle eſt pliée en 2 & cachée dans une cavité ſous la tête. GÉER a aſſez bien prouvé que le bourdonnement que quelques Mouches font en volant vient du frottement de la racine des ailes contre les parties du corcelet où eſt leur inſertion. La larve des M uches eſt, en général, un ver apode, mou, blanchâtre, à tête molle. Sa bouche eſt une ſorte de ſuçoir ſouvent accompagné d'un dard & de 2 crochets placés latéralement. Elle a 4 ſtigmates, 2 antér. & 2 poſtér., tantôt enfoncés, tantôt élevés comme des cornes. Les différentes eſp. ont différentes demeures : les plantes, les viandes, le fromage, les eaux bourbeuſes, les excrémens même ſervent de demeure & de nourriture à quelques-unes, ayant ſervi de nid aux œufs d'où elles ſont ſorties, & que la mere y a dépoſés. Celle qu'on nomme *Ver à queue de Rat* mérite l'attention. Elle a une l. queue qui peut s'allonger à ſon gré juſqu'à 5″ tandis que ſon corps n'a que 7 à 8‴ de l. C'eſt par cette queue qu'elle reſpire quoique plongée dans l'eau. Les nimphes de pluſieurs de ces larves ſont des *Boules alongées* (V. p. 22) ; celles des aphidivores étant amincies d'un côté ſont dites *nimphes en larmes*. La coque des Mouches bleues de la viande & des Vers à queue de Rat eſt en barril ovoïde qui, pour ces derniers & quelques autres, eſt muni de 4 cornes correſpondantes aux 4 ſtigmates que l'inſecte parfait doit avoir. Dans ce g. & dans les g. voiſins ce n'eſt pas le mâle qui introduit la partie ſexuelle dans le corps de la femelle, mais c'eſt de la part de celle-ci que ſe fait l'intromiſſion. Le mâle n'a aucune partie extér. ſi ce n'eſt 2 pet. crochets au derriere par leſquels il ſaiſit & retient la femelle. Mais il a une fente qu'on prendroit pour une vulve, & la femelle y introduit un petit cône. Le bout de ce cône eſt percé d'un trou dans lequel le mâle lance ſans doute la liqueur fécondante. On connoît 2 eſp. de Mouches qui dépoſant, non des œufs, mais des larves, ſont vivipares à la maniere des p. chondroptérygiens ; on les trouve ſur le lierre. Les Mouches de la 2e. famille doivent être remarquées par rapport au maſque qu'elles portent & qui tient à un pet. pédicule. Leurs larves ſe trouvent parmi la lentille d'eau.

Ire. Famille. *Ailes panachées.*

1. *Mouche à ailes n. & tache blanche au bout* ; l. 2, n. & liſſe ; ſur les fleurs.
2. *à ailes n. bordées de blanc ondé* ; l. 4-6 ; gr. ailes.
3. *à étoile* ; l. 1 ½ ; cendrée ; bout du corcelet & du ventre n. ; ailes blanches avec un p. n. étoilé.
4. *à ailes vibrantes ponctuées* ; l. 2 ½ ; n. ventre un peu doré & obtus, tête rouge, ailes blanches à p. noirs ; ſur les arbres fruitiers.
5. *n. à baſe des ailes jaune* ; l. 3 ½ ; écailles blanchâtres ſous les ailes ; ventre hémiſphérique où il n'y a jamais que 1 gros œufs

qui ſont enſuite dépoſés dans des bouſes de Vache ; dans les prés.

6. *Mouche n. à baſe des ailes & du ventre fauve ;* l. 4.

7. *n. à ventre brun & baſe des ailes fauve ;* un peu moindre ; vivipare ; en automne ſur le lierre dans les bois.

8. *à zigzag aux ailes ;* l. 2 ½ ; d'un brun n. ; yeux verts, ailes blanches à zigzag n. ; œufs dans les tiges & têtes du cirſium & du chardon où leur inſertion produit des tubéroſités qui logent enſuite la larve. La partie poſtér. de la femelle porte l'inſtrument qui ſert de tarriere pour ouvrir le trou qui doit loger les œufs, & de canal pour les y conduire.

9. *à ailes réticulées avec une tache en zigzag ;* l. 2 ; zigzags plus bruns que le fond.

10. *à ailes réticulées avec une tache n. ;* l. 3 ½ ; larve dans les têtes d'aunée.

11. *à ailes jaunes avec un p. & 3 taches brunes ;* l. 2 ½.

12. *à ailes réticulées à bande ;* même taille ; noirâtre ; dans les jardins.

13. *à ailes blanches avec un p. & 3 taches brunes ;* l. 2 ½.

14. *des têtes de chardon ;* l. 1 ½ ; tête jaune, yeux bruns, corcelet cendré, à pointe jaune, ventre n., ailes blanches à 3 bandes brunes.

15. *jaune à 4 bandes brunes aux ailes ;* l. 2 ½.

16. *n. à 5 bandes n. aux ailes ;* l. 1 ½ ; dans les bois.

17. *à ailes marbrées ;* l. 3, d'un fauve roux ; gr. ailes brunes marbrées de roux, de n. & de blanc.

18. *n. à 2 bandes blanches aux ailes ;* l. 1 ; ailes brunes ; dans les bois.

19. *à ailes vîtrées ;* l. 4 ; corcelet brun, à traits pâles ; baſe du ventre jaune à p. noirs ; ailes n. à taches blanches.

IIe. Famille. *Mouches masquées.*

20. *Mouche cendrée à 4 bandes aux ailes ;* l. 3 ; tête jaune ; l. ailes jaunâtres ; dans les prés.

21. *cendrée à p. & ailes marbrées de brun ;* l. 3 ; maſque blanc ; l. ailes blanchâtres.

22. *à ailes réticulées de brun ;* l. 3 ; maſque jaunâtre, tête fauve, corcelet noirâtre.

23. *à corcelet n. & gros ventre jaune ;* l. 2 ½ ; ailes enfumées, tête jaune ; gros maſque blanc ; ſur les couches.

24. *à taches brunes au bord de l'aile*, & p. noir au milieu, même taille, tête rougeâtre, corcelet rayé de n. & de gris.

25. *à zones ;* l. 8 ; gros maſque jaune ; gros ventre jaunâtre à 2 bandes n. ; ailes à nervures fauves.

26. *Mouche à bord des ailes jaunâtre & 3 p. n. ;* l. 3 ; comme n°. 24 ; larve verdâtre, parmi la lentille d'eau.

27. *à ailes géographiques ;* l. 4 ½ ; tête brune, maſque jaune, corcelet n., ventre brun, ailes variées de brun & de blanc.

IIIe. Famille. *Corps panaché.*

28. *à forme de Guêpe ; ant. courtes ;* l. 4 ; ſur les fleurs.

29. *à forme de Guêpe, ant. l. ;* ailes peu jaunâtres.

30. *à corcelet n. taché de jaune ;* l. 5 ½ ; ventre jaune à bande n. ; dans les bois arides.

31. *velue n. & fauve, imitant le Bourdon ;* larve dans les oignons de Narciſſe.

32. *jaune à bande n. ;* l. 1 ½ ; ſur les feuilles.

33. *n. à ventre hémiſph. roux taché de n. ;* l. 3.

34. *n. à ventre jaune, n. au milieu ;* l. 4 ½ ; larve Ver à queue de Rat ; dans les eaux dormantes.

35. *brune à bandes tranſv. blanchâtres au ventre ;* l. 4 ½ ; ſur les fleurs.

36. *n. à bandes tranſv. jaunes au ventre ;* l. 3 ; larve jaune à ſtigmates en cornes, & aphidivore ; ſur les fleurs.

37. *cendrée à 2 gr. taches jaunes au 1er. anneau du ventre ;* l. 4 ½ ; bandes blanches au ventre ; ailes tranſpar. à p. marginal n.

38. *à 4 bandes jaunes au ventre ;* l. 4 ½ ; la 1re. bande interrompue ; corcelet n. ; tête jaune ; ſur le groſelier.

39. *brune à 2 taches jaunes à la baſe du ventre ;* même taille.

40. *à corcelet ſtrié ;* l. 6 ; bandes jaunes interrompues au ventre ; tête & corcelet jaunes ; ſur les fleurs ; larve Ver à queue de Rat.

41. *à bandes jaunes alternat. plus larges ;* l. 4. Ces bandes ſont au ventre.

42. *à pointe du corcelet & bandes jaunes au ventre ;* l. 4, n. ; ſur les fleurs.

43. *à p. jaunes au ventre n. ;* l. 4 ; larve aphidivore.

44. *à p. jaunes triang.* au ventre n. ; mêmes taille & larve.

45. *à 6 p. jaunes quarrés* au ventre n. ; l. 3.

46. *à 4 p. jaunes quarrés* au ventre n. ; l. 3 ½.

47. *à 6 lunes blanches* au ventre n. en-deſſus ; dans les jardins ; l. 6.

48. *dorée à 6 raies ;* l. 3 ½ ; tête & corcelet verts dorés, ventre noirâtre à 6 raies obliques blanchâtres.

49. *brune à 8 taches jaunes ;* l. 3 ; tête & pattes jaunes, les 8 taches ſont oblongues & placées ſur le ventre n. ; larve aphidivore.

50. *à groſſes cuiſſes ;* l. 3 ½ ; n., tachée de jaune ; larve aphidivore.

51. *Mouche à ant. réunies à la baſe*; l. 3; n.
52. *n. à bande rouge tranſv.*; l. 2. La bande eſt au ventre.
53. *apiforme*; l. 5 ½; larve Ver à queue de Rat; dans les latrines & eaux croupies.
54. *à cerceau*; l. 5; corcelet fauve velu, ventre n. à 3 ceintures jaunes.
55. *à ant. en Y*; l. 5, n.; variée de jaune; la partie extér. des ailes n.; ant. unies à la baſe.

IVe. Famille. *Mouches dorées.*

56. *dorée commune*; l. 3, d'un vert doré; dans les bois & jardins, larve ſur les charognes.
57. *verte cuivreuſe à pattes blanches*; l. 2 ½; l. pattes.
58. *verte à ailes mi-parties de brun & blanc*; l. 2 ½, courant avec ſes l. pattes ſur les eaux dormantes.
59. *à 3 nervures aux ailes*; l. 1 ¼; dans les bois.
60. *à corcelet bleu & ventre vert*; l. 2; ſur les charognes.
61. *corcelet vert & ventre bleu*; l. 3 ½, larve dans les matieres pourries.
62. *bleue de la viande*; l. 4; yeux bruns, derriere de la tête n., poil latér. des ant. branchu; corcelet n. avec quelques lig. longit. cendrées; gros ventre bleu à quatre anneaux; pattes n.
63. *bleue à baſe des ailes fauves*; l. 4, vivipare; en automne ſur le lierre.
64. *à tache brune aux ailes*; l. 4, étroite.
65. *à ventre brun & n.*; l. 4, un peu plus large; dans les bois.
66. *verdâtre à tarſes annelés de blanc*; l. 1 ¼; ſur les couches.
67. *brune bronzée*; l. 2 ½.
68. *à tête verte*; l. 1 ½; pi. jaunes, ailes chargées de nervures.

Ve. Famille. *Mouches communes.*

69. *Gr. M. à extrémité du ventre rougeâtre*; l. 4 ½; griſe & n.; vivipare; autour de la viande & dans les jardins.
70. *commune des appartemens*; l. 3, ovipare, ſemblable à la précéd. excepté qu'il n'y a point de rouge au bout de ſon ventre, & qu'elle eſt ovipare.
71. *cendrée à poils n.*; l. 1 ½; larve dans le fumier.
72. *cendrée à p. n.*; l. 2 ½; ſur les feuilles.
73. *merdivore*; l. 3, griſe velue, femelle plus liſſe; face jaunâtre, yeux roux; larve dans la fiente de divers q.; œufs blancs oblongs munis à un de leurs bouts de 2 pet. ailerons qui les ſoutiennent & les empêchent d'enfoncer dans ces matieres ſouvent demi-liquides où ils ſont dépoſés & dont la larve doit ſe nourrir, mais où elle ſeroit enſévelie ſi elle ſortoit d'un œuf trop profondément engagé dans ces ſubſtances.
74. *n. à pattes épineuſes*; l. 3 ½, ſur les arbres.
75. *à caracteres n.*; l. 3 ½, un peu velue, corcelet n. à 4 bandes longit. griſes; ventre d'un brun clair à caracteres n.; ſur les fleurs.
76. *n. à pattes fauves*; l. 2 ½, ſemblable à la 8e. Mouche armée; ſur les plantes.
77. *n. à tache blanche ventrale*; l. 2 ½.
78. *toute n.*; l. 2; dans les jardins.
79. *à très-gros tarſes antér.*; l. 2, d'un n. liſſe, ventre alongé & pointu; rare.
80. *n. à trait n. ſur la moitié du bord extér. de l'aile*; l. 1; pattes l.; ſur les fleurs.
81. *n. à ailes brunes & yeux rouges*; l. 1 ½, autour des fumiers & lieux humides.
82. *n. à face blanche*; l. 3 ½, côtés du ventre fauves.
83. *à p. marginal brun aux ailes*; l. 2 ½, brune; dans les bois.
84. *aux ailes, & pattes jaunes*; l. 1 ½. Le p. marginal eſt jaune foncé.
85. *griſe à l. pattes jaunes*; l. 1 ½; ſur les fleurs.
86. *n. à ventre d'Ichneumon*, l. 4; pattes jaunes, rare.
87. *n. à bord extér. des ailes n.*, l. 1; pattes jaunes; ſur les fleurs.
88. *à ailes vibrantes ſans taches*, l. 2 ½, n. & liſſe, forme alongée; dans les bois.
89. *du vinaigre*, l. 1 ¼, d'un fauve brun.
90. *jaune aux yeux n.*, l. 1; ſur les fleurs & dans les maiſons.
91. *jaune à bandes n. au corcelet*, l. 1 ½; ſur les fleurs.
92. *jaune à ailes bleuâtres croiſées*, l. 1.

Il ſeroit facile de doubler ce nombre en y joignant les eſpeces exotiques décrites par Géer, Fab., &c. Mais comme celles que je viens d'indiquer d'après Geof., fournies par ce ſeul pays, ſont sûrement déja trop nombreuſes pour la plupart de mes lecteurs, je me bornerai à y joindre 2 eſp. nouvelles du Groënland décrites par Fabr.

93. *Mouche des cloaques*, plus pet. que la 73e.; corcelet gris & boſſu, ventre n. & mince; ailes non pointillées, mais très-veinées; toute velue, mais ſur tout le ventre, & les pieds couverts d'un épais duvet griſâtre; écuſſon noirâtre; jambes l., ſur-tout les poſtérieures.
94. *M. vive*, l. 2 ½; corps n. couvert d'un léger duvet blanchâtre; lame argentée ſous le ventre qui a la forme de celui des Ichneumons, mais eſt ſurmonté de 4 bandes tranſv.

argentées plus ternes que les infér. ; ailes transpar. ; en été dans un mouvement continuel sur les fleurs.

M. { *à Chien.* Hippobosque. *à corcelet armé.* Mouche armée. *à coton.* 1er. Ichneumon. *Araignée.* Hippobosque.

MOUCHE-ARMÉE, i. 4e. Diptere de GEOF. Ant. sétacées & brisées ; trompe charnue, sans dents ; écusson, ou extrémité du corcelet armée de pointes ; 3 yeux lisses. La larve de cet i. est un l. ver apode un peu applati, d'un brun jaunâtre, à petite tête oblongue & écailleuse. Elle vit d'i. aquatiques, & sa bouche est armée de crochets durs accompagnés de barbillons entre lesquels est un suçoir. Au bout de la queue sont des filets barbus dont plusieurs sont encore eux-mêmes fourchus. Ils servent à soutenir l'animal flottant, la tête en bas, le derriere suspendu à la surface de l'eau à laquelle il respire par un stigmate placé au milieu de cette touffe rayonnante. Veut-il descendre au fond de l'eau ? il reploie, ou resserre en bouquet ces filets. C'est dans SWAM. qu'il faut étudier l'histoire de cette larve que plusieurs ont mal-à-propos appliquée à l'Asile, parce que SWAM. lui en donne en effet le nom. Quand le tems est venu, où elle doit se changer en nymphe, sa peau se durcit. Au bout de 12 jours de ce nouvel état l'i. parfait sort & ne retourne plus à l'eau que pour y pondre. Il a le ventre large & plat, & au moins 2 pointes au corcelet.

1. *M. à ventre plat à 6 lunules*, l. 6, lar. 2 ; poils fauves au corcelet, extrémités & pointes de celui-ci jaunes, les 6 lunules jaunes.
2. *M. à ventre plat & brun ;* taille de la précéd. & le reste de même, hors le corcelet plus velu & le ventre brun sans taches.
3. *à corcelet rouge satiné*, l. 5, lar. 2 ; toute n. hors le corcelet.
4. *à ventre vert*, l. 3 $\frac{1}{2}$, lar. 1 ; antennes très-courtes, yeux verts & violets, corcelet brun.
5. *n. à pattes blanches*, l. 3, lar. 1 $\frac{1}{2}$.
6. *n. à pattes jaunes*, l. 3. lar. 1 ; ant. très-courtes terminées par une soie.
7. *jaune à bandes n.*, l. 2 $\frac{1}{2}$; dans les prés.
8. *n. à ventre & cuisses jaunes*, l. 2 $\frac{1}{2}$; corcelet à 6 pointes, ailes croisées.

MOUCHE-A-SCIE, i. 11e. Névroptere de GEOF. Ant. filif. ailes infér. plus courtes ; bouche armée de mâchoires ; aiguillon dentelé caché dans le corps, ventre de grosseur égale, intimement joint au corcelet ; 3 yeux lisses. Les femelles seules ont l'aiguillon ; on le voit sortir d'une fente au bout du ventre en le pressant un peu. Il ne leur sert pas à piquer ceux qui les touchent, mais à faire des entailles dans les plantes pour y déposer leurs œufs. Cet i. ressemble assez à la *Guêpe*, mais il a le vol plus lourd & ses ailes infér. sont plus courtes que les supérieures, tandis qu'elles sont égales dans la Guêpe. Pour ce qui est de l'*Ichneumon*, avec lequel il a aussi quelque ressemblance, on distinguera aisément ces 2 i. en observant 1°. que le ventre des Ichneumons tient toujours au corcelet par un pédicule mince, tandis que le ventre & le corcelet de notre insecte sont intimement unis ; 2°. que les ant. de l'Ichneumon sont filiformes en toute rigueur, & paroissent unies comme des crins, tandis qu'on apperçoit fort bien les articles de celles des Mouches-à-scie quoiqu'on les appelle filiformes. Sa larve, au 1er. coup-d'œil, ressemble à une Chenille. Elle en differe cependant par le nombre des pattes qui est toujours de 18, 20 ou 22, & par le défaut de crochets aux pattes membraneuses. RÉAU. & GEOF. trouvent dans la tête une 3e. différence, supposant que celle de cette *Fausse-Chenille*, au lieu d'être couverte d'un crâne comp. de 2 écailles unies par suture, comme l'est celle des Chenilles, est couverte d'une calote d'une seule piece. Mais BERGMAN & GÉER ont observé sur cette partie la même suture que sur le crâne des vraies Chenilles. Ces *Fausses-Chenilles* descendent en terre pour s'y transformer. Elles y construisent une coque de soie qu'elles garnissent de terre en-dehors. On distingue dans la nymphe les parties de l'i. parfait qui sont entiérement cachées dans les Chrysalides des vraies Chenilles. Si l'on compare les caracteres de ce g. à ceux du *Frelon*, on verra qu'ils ne different que par les antennes. Aussi GÉER qui ne croit pas que les ant. suffisent pour décider le g. d'un i. a-t-il réuni les Frelons aux Mouches-à-scie. Il divise celles-ci en 5 familles : 1re. ant. à bouton ; 2e. ant. en masse à 3 art. ; 3e. ant. en filets de 9 art. ; 4e. ant. barbues ; 5e. ant. en filets coniques terminées par une fine pointe comme un poil. Il décrit, entre autres larves de M., 3 *Fausses-Chenilles* sans pattes membraneuses & à 2 cornes au derriere, dont il faut chercher l'i. parfait qu'il n'a pas trouvé ; la 1re. verte, sur l'abricotier ; la 2e. jaune, sur le poirier ; la 3e. à corps vert & tête brune, sur le tremble.

Ire. Famille. *Ant. de neuf articles.*

1. *La Lettre Hébraïque verte*, l. 5, lar. 1 ½; ant. & yeux n., yeux liſſes dans un cercle n. entre ceux à réſeau; 2 raies n. obliques & une longit. ſur le corcelet, & une longit. ſur le ventre; ailes tranſpar. veinées de n., ſur les fleurs; peu commune.
2. *Mouche-à-ſcie ſafranée*, l. 3 ½; ant. & yeux n., raie n. tranſv. au bas du corcelet, ailes brunes à p. marginal jaune.
3. *Safranée à tête n.*, l. 4; ant. & pattes n., bout du corcelet taché de noir, ailes noirâtres à bord épais.
4. *à ſcie de roſier*, l. 4; tête, ant. & corcelet n., ce dernier taché de jaune à l'inſertion des ailes; ventre jaune.
5. *n. à ailes jaunes*, tache brune aux ſupérieures, l. 4.
6. *n. à milieu du ventre jaune*, l. 5; tête n., mâchoires jaunes, corcelet n. à raie & 3 points jaunes.
7. *à une bande jaune*, l. 5 ½; n. & jaune; la bande eſt tranſv. & ventrale.
8. *n. marquée de jaune au premier & dernier anneau*, l. 4.
9. *à 2 bandes jaunes*, l. 4; comme la 7e.
10. *à 3 bandes jaunes*, comme la 7e.
11. *à 4 bandes jaunes*, comme la 7e.
12. *à 2 bandes n.*, l. 5; les bandes ſont au ventre qui eſt jaune.
13. *de la Scrophulaire*, l. 5; jaune & n. comme une Guêpe; larve à 22 pattes, reſtant en terre juſqu'en Juin.
14. *à ventre rayé*, l. 4, comme la précédente.
15. *porte-cœur*, l. 5 ½; corcelet n. à cœur blanc, ventre n. & fauve.
16. *à 2 taches blanches au corcelet*, l. 4, comme la précédente.
17. *n. à ventre bordé de taches jaunes*, l. 4.
18. *n. à pattes & corcelet variés de jaune*, l. 4 ½.
19. *n. à pattes rouges*; bandes du ventre fauve; peut-être femelle de la précéd.
20. *La Bédaude du Saule*, l. 4; jaune, hors le corcelet n. à épaulettes jaunes; larve à 20 pattes; ſur le ſaule.
21. *Mouche-à-ſcie n. à pattes argentées*, l. 4.
22. *à antennes blanches au bout*, l. 6; preſque toute noire.
23. *à ventre & pattes fauves*, l. 5 ½; corcelet panaché.
24. *à pattes argentées & milieu du ventre fauve*, l. 5; noire.
25. *n. à pattes fauves*, l. 5.
26. *n. à pattes jaunes & milieu du ventre fauve*; l. 4.
27. *n. à pattes & milieu du ventre fauve*, l. 3.
28. *n. à pattes antér. jaunes*, l. 4; milieu du ventre encore fauve.
29. *toute noire, milieu du ventre fauve*, l. 5.
30. *n. bleuâtre*, l. 3.
31. *n. à genoux fauves*, l. 4.
32. *n. à pattes jaunes*, l. 2 ½; ailes brunes; larve dite Fauſſe-Chenille de l'Orme.
33. *n. à ant. pectinées*, l. 2 ½.
34. *cordeliere*, l. 4; n., le 5e. anneau du ventre blanc, jambes pâles, genoux blancs.
35. *L'Étoile d'or*, l. 4; n. à épaules, pointe du corcelet & jambes jaunes.
36. *Mouche-à-ſcie aux pi. blancs*, l. 5; noire, épaules & pointes du corcelet jaunes, milieu des pattes & du ventre rouillés, pi. poſtér. blancs.
37. *perlée*; comme la précéd., excepté que les pieds poſtérieurs ne ſont que tachetés de blanc.
38. *fauve à point jaune*, l. 5; le p. jaune eſt ſur la pointe du corcelet.
39. *à pattes fauves & taches blanches*, l. 5 ½; n., pointe du corcelet tachée de blanc, pi. rouillés.

IIe. Famille. *Ant. de onze articles.*

40. *n. à corcelet rouge*, l. 2 ½.
41. *n. à ventre bordé de vert*, l. 3 ½; ailes brunes.

IIIe. Famille. *Ant. de seize articles.*

42. *à jambes variées*, l. 2 ½; corps n., 2 points jaunes au corcelet.
43. *à point jaune au corcelet, milieu du ventre fauve*, l. 2 ½; corps n., ant. brunes.
44. *à l. antennes*, l. 4; n., tache jaune triang. au corcelet, anneaux du ventre bordés de jaune.
45. *à cou alongé*, l. 10; n., latér. tachée de jaune.
46. *à bouquet*, mâle l. 3; n., ant. pectinées, pieds jaunes; femelle l. 3 ½ - 4 ½; rouillée, antennes en ſcie plus courtes que le corcelet.

A ces eſp. indigènes je vais en joindre quelques-unes de choiſies parmi les exotiques les plus remarquables décrites par Géer, dont quelques-unes peuvent ſe trouver en France.

47. *cotoneuſe*, l. 4; ant. filif. à 9 art., corps n., gr. tache rouſſe au corcelet, larve à 22 pattes, corps couvert d'une matiere cotoneuſe blanche qui enlevée découvre un vert céladon. Cette matiere cotoneuſe eſt ſi fine que ſes brins ne paroiſſent pas plus gros que

des cheveux à un microſcope qui fait paroître un cheveu gros comme le petit doigt. A ſon dernier changement de peau, avant de paſſer à l'état de Chryſalide, elle ne produit point cette matiere, & elle reſte d'un vert tendre; ſur l'aune.

48. *Mouche à ceinture rouſſe;* ant. filif. à 9 art., ventre alongé & cyl. n. avec une ceinture au milieu, jambes rouſſes, larve à 22 pattes d'un vert foncé en-deſſus, d'un blanc ſale en-deſſous; tête fauve; ſur le roſier.

49. (gr.) *à ant. barbues;* mâle l. 4, femelle 6. Ant. n. garnies de barbes comme les plumes des o.; mâle n., femelle griſe à tête & taches n.; larve à 22 pattes, blanchâtre, à 4 rangs de taches n., tête d'un brun jaunâtre; en ſociété ſur le pin, l. 15.

50. (*pet.*) *à ant. barbues*, l. 3 ½; pattes griſes, ant. noires; mâle n. à ventre brun clair en-deſſous; femelle d'un gris jaunâtre à ventre vert rayé de n. en-deſſus & tête griſe; larve à 22 pattes d'un vert griſâtre uni, tête n.; en ſociété ſur le pin, l. 8.

51. *à larve mammelonnée;* ant. filif. à 9 art. preſque auſſi l. que le corps; tête & corcelet n.; ventre jaune orné d'une ſuite de taches brunes; larve à 20 pattes vertes rayées de n.; les 2 extrémités jaunes; en ſociété ſur le ſaule. Elle s'y tient ſouvent, la moitié poſtér. du corps relevée en l'air; & ſi on la touche alors, on ſent une odeur nauſéabonde, & l'on voit ſortir entre les 5 1res. paires de pattes membraneuſes 5 mammelons charnus d'un jaune orangé, plus gr. que les pattes, & qui rentrent enſuite comme des cornes de Limaçon.

52. *à larges pattes;* ant. à 9 art. plus l. que le corps qui eſt n.; ventre roux au milieu; pattes poſtér. l., larges & applaties, leur partie ſupér. déliée & blanche; l'infér. large, plate & n. avec 2 épines brunes au bout, le tarſe n. & à 5 art.; larve à 20 pattes, d'un vert céladon à gr. taches n.; extrémités du corps jaunes; en ſociété ſur le bouleau; tubercules de la précéd., mais d'un vert foncé, l. 1″.

53. *à larve limace*, fauſſe Chenille-têtard. de RÉAU.; ant. grenues à 9 art.; corps n., pattes brunes, ailes noirâtres; larve à 20 pattes; devant du corps renflé; d'un vert ſale qui paroît n. à moins qu'on n'ôte une matiere gluante qui la recouvre, la défend par ſa puanteur & l'aide par ſa glu à tenir aux feuilles de poirier, ceriſier, aubépine, &c.

54. *à ſcie bleue à ailes bleues;* ant. n. en maſſe, à 3 art.; larve à 18 pattes, verte, à p. n.; à bandes latér. jaunâtre & pliſſée; derriere pointu; ſur le ſaule; l. 11, diam. 2.

55. *Mouche-Frelon rouſſe;* l. 8; ant. à bouton n.; ventre infér. & latér. roux; jambes & pi. d'un jaune rouſsâtre; gr. fauſſe-Chenille à 22 pattes, verte, poudrée de blanc; corps garni de rides tranſv.; très-pet. trou au-deſſus de chaque ſtigmate. Par chacun de ces trous elle lance à 1′ de diſtance un filet d'une liqueur un peu verdâtre & viſqueuſe quand on la touche. Si l'on continue à l'inquiéter elle ſe laiſſe tomber par terre; ſur le ſaule; l. 16, diam. 3.

56. *Frelon jaune;* l. 12 juſqu'au bout des ailes qui dépaſſent le derriere de 2; ant. à bouton; corps brun, ventre jaune rayé de n. violet; gr. fauſſe-Chenille à 22 pattes d'un jaune orangé pointillé de blanc avec une raie bleue bordée de n. le long du dos; trous au-deſſus des ſtigmates comme à la précéd.; ſur le ſaule; l. 24, diam. 4.

57. *d'Amérique;* groſſes ant. n. de 7 art.; tête verte, muſeau jaunâtre, yeux à rézeau bruns, yeux liſſes roſés; corcelet raboteux d'un jaune d'ocre luiſant; ventre bleu à reflets violets & d'acier; pattes poſtér. n., les autres jaunes; ailes chiffonées, & d'un violet foncé, hors le bout d'un brun clair & tranſpar.; un peu plus gr. que la Mouche bleue de la viande; à Surinam.

M. { *aſile.* Aſile.
à tarriere. Cinips.
bipile. Les 4 dernieres Ephémeres.
Bretonne. Hippoboſque.
d'automne. Stomoxe.
des Galles. Cinips.
d'Eſpagne. Hippoboſque.
de la peau des bœufs, du nez des moutons, du fondement des chevaux. Oëſtre.
de St. Marc. Bibion.
Ephémere. V. ce mot.

MOUCHE LUISANTE. Ce n'eſt pas une Mouche, mais un pet. coléoptere phoſphorique connu en Italie ſous le nom de *Lucciole*, v. ce mot. Il y a à la Guiane des i. plus gros qui ont la même propriété, & ce ſont auſſi des Scarabés. Mais il ſe trouve à la Louiſiane de vraies Mouches à ventre vert un peu plus gr. que notre M. commune, & qui ſont de même lumineuſes dans les ténebres.

M. { *papillonacée.* Frigane.
ſauteuſe. Pſylle.

MOUCHE-SCORPION, ou *Panorpe*, 8e. tétraptere névroptere de GEOF. à l. ant. filif.; ailes égales, trompe dure & cylindrique; queue en pince de Crabe; trois

yeux liſſes. GEOF. ſoupçonne que la larve & la nimphe qu'il n'a pas trouvées ſont aquatiques. L'i. parfait eſt commun en été dans les prés, au bord des ruiſſeaux. Quand on le touche il releve ſa queue qui cependant ne fait aucun mal.

La *Mouche-ſcorpion*, l. 7 à 8; ant. n. égales au corps; tête n.; l. trompe dure portant 4 antennules à ſon extrémité. Corps brun tacheté de jaune; queue formée par les 3 derniers anneaux, dont le dernier ſe termine par 2 crochets dans les mâles; ailes tranſpar. réticulées, égales au corps.

M. { *tripile.* Ichneumon; auſſi les 4 premieres Ephémeres. *végétante;* phraſe abuſive qui n'indique qu'une chryſalide de Cigale ſur laquelle on a vu quelquefois pouſſer des clavaria comme ils auroient pu le faire ſur toute autre ſubſtance humide. *vibrante.* Ichneumon.

MOUCHEROLLE, o. du g. des *Gobe-mouches.* Dans ce g. les Moucherolles forment, ſelon la diſtribution de BUF., la 2e. famille. Ils different des Gobe-mouches ſimplement dits, non-ſeulement par une plus gr. taille, mais encore par un bec plus gros & plus long. BUF. en décrit 8 eſp.

1. Le *Savana*, *Tyran à queue fourchue* de BRIS., celui des M. qui approche le plus des Tyrans par la taille, étant de la groſſeur d'un Moineau; l. 14″ dont la queue occupe 9; coiffe noirâtre à deſſus jaune, manteau d'un cendré un peu verdâtre; gorge, devant & deſſous du corps blancs; pennes des ailes brunes bordées de blanchâtre; pennes de la queue n. & larges; queue ſi fourchue que les pennes latér. ayant 9″ de l. celles du milieu n'en ont qu'un; dans les Savanes.

2. *M. huppé à tête d'acier poli;* coiffure noire à reflets verts & bleus, produiſant une huppe étagée, aſſez l. & tombant ſur le cou; manteau d'un rouge-bai; devant & deſſous du corps blancs, avec une légere teinte bleuâtre ſur la poitrine; gr. d'Alouette, l. 7″. BUF. regarde comme ſa femelle un autre o. plus gros, plus l. de 16‴ & tout blanc, hors les tiges des pennes qui ſont n. ainſi que le bout des pennes même de l'aile; au Cap.

3. *M. de Virginie;* au moins auſſi gros qu'une Alouette, l. 8″, la queue en prenant près de 4; manteau d'un brun ſombre; ſinciput noir; devant & deſſous du corps d'un brun plus clair; pi. bruns; cri ſemblable au miaulement du Chat.

4. *Moucherolle brun de la Martinique;* l. 6 ½″, queue moins l. que celle des précéd.; manteau d'un brun foncé; gorge rouſſe; cou & poitrine d'un cendré brun; ventre cendré tacheté de roux; ailes brunes.

5. *M. à queue fourchue du Mexique*, un peu plus gros que l'Alouette, l. 10″ dont la queue occupe la moitié; manteau cendré légérement teint de rougeâtre; devant & deſſous du corps gris-de-perle; ailes variées de noirâtre.

6. *M. des Philippines*, taille du Roſſignol; manteau d'un gris brun; devant & deſſous du corps blanchâtres; bandeau blanc; poils l. & divergens aux angles du bec.

7. *M. de Virginie à huppe verte*; l. 8″ dont la queue prend un peu moins que la moitié; manteau d'un vert ſombre, huppe baſſe; couvertures brunes; devant du corps cendré, ventre jaune.

8. Le *Schet de Madagaſcar;* gr. du Roſſignol, l. 6″ ſans compter 2 l. plumes de la queue qui la dépaſſent de 5″; coiffure d'un n. changeant en vert de Canard orné d'une huppe; bec & pi. n.; le reſte très-inconſtant & donnant un manteau tantôt noir, tantôt noir & blanc, tantôt marron & blanc; deſſous communément blanc.

MOUCHERON, i. On nomme ainſi vulgairement tout diptere pet., à l. pattes & corps grêles, mais plus partic. les *Tipules.*

M. ſauteur. RÉAU. déſigne ainſi la *Pſylle.*

MOUCHET, o. Tiercelet de l'Epervier, & 10e. Fauvette.

MOUCIEU, v. Quoique PISON diſe que c'eſt un excrément de la mer, il paroît que ce qu'il déſigne ſous ce nom eſt la *Galere.*

MOUETTE, o. Famille comp. des plus pet. eſp. du g. du *Goëland.* BUF. en décrit 6.

1. *MOUETTE BLANCHE;* l. 15″; plumage tout blanc; bec jaunâtre, hors la baſe noirâtre & le bout rougeâtre; œil & pi. n.; au Spitzberg. FABR. dit le bec d'un n. verdâtre, le bout plus pâle.

2. *M. TACHETÉE*, ou *Kut Geghef*, nom imitatif de ſon cri; l. 15″, vol. 2′ 9″, ailes paſſant la queue. Plumage blanc, excepté le deſſus du cou d'un cendré clair, le dos un peu plus foncé, & les ailes variées de noirâtre. Cet o. deſcend du nord juſqu'en Angleterre, & en Février 1775 il en arriva accidentellement un individu en Bourgogne.

3. *M.* (GR.) *CENDRÉE*, l. 16″, vol 3′ 5″; deſſus de la tête & du cou blanc tacheté de brun; dos cendré; le reſte blanc, hors du n. & du cendré aux ailes; bec olive à pointe jau-

nâtre ; descendant jusqu'aux côtés de la Picardie.

4. *Mouette (pet.) cendrée*, l. près de 14″, vol 2′ 10″ ; manteau d'un gris cendré, ailes variées de n. & blanc, tache n. derriere l'œil, queue blanche, bec d'un rouge foncé, insectivore quoiqu'ichthyophage comme ses congéneres, très-apprivoisable ; descendant jusqu'aux cotes de Picardie.

5. *M. rieuse* ; grosse à l'œil par son plumage touffu elle paroît comme un gros Pigeon, l. 15″, vol 3′ ; tête & gorge noirâtres, tour des yeux blanc, cou & ventre blancs, dos cendré, ailes variées de cendré, de n. & de blanc, pi. n. ; Maud. regarde comme une variété la *M. rieuse aux pi. rouges*. Cet o. agile, criard, aimant assez les eaux douces, & se trouvant en Amér., a un cri analogue à un éclat de rire, origine de son surnom.

6. *M. d'hiver* ; taille de la 3e. ; tête blanche variée de brun qui va couvrir le cou ; gorge brunâtre, dos cendré, devant & dessous du corps blancs ; ailes variées de cendré, de brun & de noirâtre ; queue blanche bordée de noir terminal ; fréquentant en hiver les prairies basses & voisines des rivieres où elle cherche des vers.

MOUFFET, i. Teigne d'Allemagne à ant. courtes annelées de blanc, ailes pointues, livides, variées d'atômes bruns oblongs. Linné.

MOUFFETTE, q. Famille factice d'animaux Américains qui inquiétés répandent une odeur infecte qui leur sert de défense & à laquelle les hommes & les animaux ne peuvent résister. Buf. en indique 4 especes. Dans la méthode de Bris. elles sont de 2 g. différens ; en y faisant quelques changemens on peut, comme l'a fait Erx., les réunir en un, ce qui semble plus naturel quoique la la faculté d'empester ne soit en rigueur ni un caractere générique, ni un caractere spécifique. Les voyageurs ont désigné ces animaux sous les noms de *Puans d'Amérique*, *d'Enfans du diable*, &c.

1. *Le Coase*, *Blaireau de Surinam* de Bris., mais esp. anomale, étant tétradac. antér., l. 16″ ; jambes courtes, ongles noirs & pointus, museau court & mince, petites oreilles ; poil épais, d'un brun châtain foncé sur le dos, jaune sous le ventre ; queue l., n. & blanche, ou brune & jaune, moins touffue que celles des suivans. Cet animal habite des fentes de rochers, ou des trous qu'il arrange & approfondit avec ses pieds antérieurs. Il monte aux arbres, & vit de Vers, de Chenilles, de Scarabés, d'œufs & de cervelles d'oiseaux. Il entre quand il le peut, comme la *Fouine*, dans les maisons, & il étrangle les volailles dont il ne mange, de même, que la cervelle. Il fait ses courses de nuit & dort de jour. Il est facile à apprivoiser & n'exhale aucune odeur sensible dans son état habituel. Mais il lâche, dans la frayeur & la colere, une vapeur infecte, à laquelle son urine caustique ajoute encore, d'autant plus que l'odeur de celle-ci est si tenace que les objets sur lesquels il en est arrivé une goûte en restent très-long-tems imprégnés. Pour employer ces armes, qui suffisent souvent à écarter les ennemis, cet animal arrondit son dos, se met presque en boule, & dans cette position il lance son urine assez loin. Sa chair ne participe point à cette puanteur.

2. *Le Conepate*, *Putois rayé* de Bris., du g. de la *Belette*. Taille du Putois, dos beaucoup plus bombé, ventre plat, oreilles arrondies ; tête, cou, ventre, pattes & queue noirâtres, 5 bandes blanches paralleles parcourent longit. le dos & les flancs, & la 2e., de chaque côté, se prolonge sur la queue. Celle-ci est l., garnie de poils très-l., surtout vers le bout ; mœurs du Coase.

3. *Le Chinche* ; pentadac. antér. & postér. du g. du *Blaireau*, ou de celui de la *Belette*, car ces 2 g. de Bris. sont si voisins & different par un caractere si communément omis dans les descriptions, qu'il devient souvent nul. Taille d'un Chat médiocre ; oreilles très-courtes, larges & arrondies ; tête n., alongée, gueule fendue jusqu'au dessous des yeux ; 2 lignes blanches tirées du nez au sommet par l'entre-deux des oreilles, & allant se terminer en arc sur les flancs qui sont n. ; dessus du cou & dos blancs ; celui-ci longit. parcouru en partie par un trait n. ; jambes & ventre n. ; queue de Renard garnie de gros poils épais, l., n. & blancs ; dos très-voûté, ventre plat ; mœurs du Coase.

4. *Le Zorille*, peut être un peu plus petit que le précédent ; pélage n., haut du dos rayé longit. de blanc, le bas rayé de la même couleur, mais transv. ; queue touffue, la 1re. moitié n., la 2e. blanche ; Amérique méridionale.

5. *La Mouffette du Cap* ; l. 2′, queue de 8″ ; museau court, un peu pointu ; sans oreilles externes ; pélage d'un brun gris en-dessus ; lar. bande blanche de chaque côté, de l'œil à la queue ; ventre, jambes & bout de la queue n. ; ongles antér. l. d'1″, les postér. courts ;

mœurs

mœurs des précédens. BUF. confond cet animal avec le Zorille, dont il eſt cependant évident qu'il differe ſpécifiquement d'après cette deſcription de MM. SCHREBER & PENNANT. Comme il eſt toujours porté à ne pas admettre dans l'ancien Continent les animaux du nouveau, il ne croit pas que celui-ci ſe trouve au Cap, à moins qu'on ne l'y ait apporté d'Amér., rejetant le témoignage de KOLBE, le ſeul Auteur qui en avoit parlé quand il écrivoit cette partie de ſon ouvrage. D'un autre côté PAL., peut-être emporté ſans le ſavoir par ſon zele contre le principe de BUF., non-ſeulement ſoutient, comme il le doit, que cet animal ſe trouve au Cap, mais pour mieux combattre la théorie Buffonienne, il prétend avec BUF. que cette Mouffette du Cap eſt la même que le Zorille, & cette opinion me paroît inſoutenable. BUF. a parlé du Zorille d'après une peau qu'il avoit ſous les yeux, & ce Zorille a certainement des oreilles externes, tandis que la Mouffette du Cap, vue par M. de la CAILLE, & dont PAL. même a vu une peau, n'a que des conduits auditifs; ainſi il eſt impoſſible de ne pas faire de ces animaux 2 eſp. diſtinctes.

MOUFFLON, q. ſauvage, du g. du *Bélier*, que BUF. & PAL. regardent comme la ſouche primitive de nos Béliers & de nos Brebis auxquels il reſſemble dans ce qui leur eſt eſſentiel. D'ailleurs, comme l'obſerve le PLINE-FRANÇOIS, qui a le 1er. travaillé efficacement à éclaircir l'hiſtoire de ces animaux, notre Brebis, telle qu'elle eſt, ne pourroit ſubſiſter ſans nous & dans l'état de nature. Ainſi il faut la ſuppoſer iſſue de la race ſauvage dont elle approche le plus, & le Moufflon eſt cette race ſauvage. On l'a vu en Corſe où il exiſte peut-être encore dans quelques montagnes; mais on le trouve abondamment dans celles de la Sardaigne, de la Grece, & ſur-tout de la Sibérie mérid., &c. Il eſt plus léger, plus vif, plus gr., plus fort que notre Bélier. Il eſt couvert de poil au lieu de laine, comme la Brebis l'eſt dans les pays chauds, & juſqu'à un certain point dans les pays froids. Il a la tête & la face du Bélier, ſes cornes & la faculté de produire, avec la Brebis, des individus féconds. Comme nous n'avons aucune deſcription du Moufflon d'Europe auſſi détaillée que celle que PAL. a faite de celui de Sibérie, ou de l'*Argali*, je vais en extraire les principaux traits. On peut les appliquer au Moufflon Européen dont il eſt probablement une variété ſortifiée par le climat. Ainſi il ſuffira de ſe repreſenter un *Argali* moins grand, & armé de cornes moins l. & moins groſſes pour ſe faire une idée du *Moufflon* Européen. Je préviendrai ſeulement que la femelle de celui-ci eſt ſans cornes ſelon M. HERMANN, qui le dit d'après BOSWELL & CETTI, tandis que celle de l'*Argali* eſt munie de cornes, différentes ſeulement de celles du mâle. Celui-ci ſurpaſſe ſa femelle en grandeur, de maniere qu'elle ne peſe que 209 livres quand il en peſe 310. Il eſt de la taille d'une pet. Biche, mais d'une corpulence plus épaiſſe, plus forte, moins élégante, car il a le cou & les jambes moins l.; tête de Bélier, muſeau un peu arqué, front large & plat entre les yeux; ceux-ci hauts & près des cornes & des oreilles, ces dernieres plus pet. que celles des Béliers. Cornes du mâle ſtriées longit. & d'une ſubſtance demi-tranſp. & jaunâtre; ayant en gros la forme de celles des Béliers, mais beaucoup plus gr., comprimées, à 3 angles, chargées de rides annulaires profondes; tournées, preſque dès leur origine, en-dehors & en ſpirale, d'abord en montant, enſuite en deſcendant, enfin ſe relevant en avançant la pointe après s'être un peu rapprochées de la tête. Elles ſont très-fortes, épaiſſes, & très-larges, ſur-tout à leur baſe où elles ſe touchent preſque. On oſeroit à peine le dire ſi M. GMELIN ne l'affirmoit poſitivement: elles ſont quelquefois ſi énormes que la cavité de celles qui tombent, dans les combats que ces animaux ſe livrent, ſervent ſouvent de retraite à de pet. Renards. PAL. aſſure que le poids des 2 cornes avec le noyeau oſſeux qui les unit va ſouvent à plus de 32 livres. Les cornes de la femelle ſont beaucoup moins gr. & plus approchantes, par la forme, de celles des Chevres. Pieds de Bélier; queue très-courte, placée h., ronde & obtuſe; poil d'été liſſe, court, ſemblable à celui du Cerf, d'un cendré brunâtre au dos & au cou; aire jaunâtre au-deſſus de la queue à laquelle elle envoie une bande brune; tête cendrée, ventre & muſeau blanchâtres; poil d'hiver 5 ou 6 fois plus l. que celui d'été, & en général d'environ 18‴, un peu hériſſé, chaque poil ayant le bout relevé; celui du cou l., en-deſſus, de 2″ au moins, plus l. encore en-deſſous; muſeau blanc ſurmonté d'une tache brune, au-deſſus de laquelle tout le reſte eſt cendré; cou & dos d'un gris-de-fer qui ſe jaunit vers le derriere; feſſes blanchâtres; ventre d'un gris blanchâtre; queue blanche,

brunâtre au bout ; genoux antér. ayant des esp. de pet. pinceaux. Ces animaux occupent la moyenne région du Caucase & des autres montagnes qui traversent l'Asie jusqu'à la Chine, & ils remontent delà jusqu'à la Sibérie vers le 60°. Ils fuyent les bois, cherchant les lieux découverts & fertiles en pet. plantes de leur goût qui croissent parmi les rochers. Ils vont par petites troupes, & les femelles après avoir mis bas restent seules avec leur agneau, ou leurs agneaux, car les portées sont d'un ou 2. L'hiver ne leur laissant que peu de plantes vivaces outre la mousse & le lichen, ils maigrissent en cette saison. La bonté de leur chair & leur pélage les font chasser, quoique cette chasse soit difficile, pénible & dangereuse. Enfin ils sont faciles à apprivoiser.

MOVIN, c. Péroncle d'AD. à 40 stries longit. presque insensibles, & à sommets ronds & peu renflés ; l. 16‴, lar. 14, prof. 7.

MOULE, c. 3e. Famille des Bivalves d'ARG. dont la plupart des especes entrent dans les *Jambonneaux* d'AD. V. les tableaux de conchyologie à la fin de cet ouvrage. La Moule est en général un Bivalve de forme l., tantôt terminé en pointe d'un côté, tantôt ayant ses 2 extrémités égales, quelquefois avec un bec assez alongé. L'animal est hermaphrodite du 1er. g. Il est mieux connu que la plupart des autres coquillages, ayant été anatomisé par M. MÉRY (Mém. de l'Acad. 1710), mais on diroit que l'on a cherché à embrouiller les principaux faits de son histoire. On a beaucoup disputé sur son mouvement progressif dans la mer, RÉAU. l'a ensuite bien prouvé, il en a même été témoin ; il a vu la jambe de l'animal s'avancer hors de sa c., se contracter ensuite & l'attirer ainsi vers son pied comme le font plusieurs conques. Cependant depuis les observations de RÉAU. on a prétendu que tout cela n'avoit rien de réel ; mais je ne vois rien que de négatif dans ce qu'on lui a opposé, tandis que son mémoire ne contient que des preuves positives, des faits concluans dont les inductions ne laissent aucune réplique. Il est vrai que l'animal, doué de cette faculté de se mouvoir, se met lui-même dans un état qui l'empêche habituellement de l'exercer. Il s'attache aux corps voisins par une sorte de byssus grossier l. d'1 à 2″, & c'est encore dans un mémoire de RÉAU. (Mém. de l'Acad. 1711) qu'il faut voir la maniere dont il procede pour placer chaque brin, dont sont composés les cordages qui doivent le fixer & le défendre contre l'impétuosité des flots. On concevra, en lui voyant tâter le terrein avant d'attacher ses liens, à quoi lui sert sa faculté loco-motive. En effet, il faut qu'il aille d'un lieu où il ne trouve aucun point fixe à un lieu qui lui en présente un, car vainement s'épuiseroit-il en efforts pour s'ancrer sur une surface de sable, de gravier ou de vase ; il a besoin de la surface d'un corps solide. J'ignore sur quels faits s'est fondé ARG. quand il a dit que ce byssus naissoit avec l'animal & qu'on l'avoit vu dans son frai, mais il est certain que s'il en apporte le rudiment en naissant, il en reproduit de nouveau au besoin. Quand on nomme simplement la Moule de mer, on ne prétend désigner ni *Pinnes marines*, ni *Tellines*, ni *Jambonneaux*, ni *Gueules de Souris*, ni *Magellanes*, mais la petite Moule mangeable, à battans assez minces, d'un bleu noirâtre extér., d'un blanc bleuâtre intérieurement. La Moule de riviere a une c. plus mince, plus délicate, plus transpar. que celle de la Moule de mer ; elle est plus large antér. que postér. ; elle est arrondie à ces 2 extrémités, & tronquée en angle obtus près de la charniere. Ses bords sont membraneux ; surface extér. d'un brun verdâtre, striée parallelement à l'ouverture ; sommet ordin. dépouillé ; surface intér. lisse, brillante, de couleurs changeantes & irisées. Sa nacre plus ou moins belle contient quelquefois des perles. Cette Moule a plus de mouvement que celle de mer. Elle monte du fond à la surface de l'eau, & elle descend de la surface au fond. Elle change souvent d'attitude ; couchée, elle se releve & fait pénétrer son côté tranchant dans le sable qu'elle sillonne ensuite en y avançant ainsi le sommet élevé. M. POUPART assure même (Mém. de de l'Acad. 1706) avoir vu la gr. Moule d'étang, qui paroît n'être qu'une variété de celle de riviere, voltiger sur la surface de l'eau comme ARISTOTE l'avoit déja dit. L'Observateur explique ce fait par la légéreté & la gr. des battans qui peuvent frapper l'eau avec vîtesse étant mûs par des muscles & des ligamens très-forts.

Moule { *BÉANTE.* RÉAU. & KNORR entendent par-là la Came. *EN PIEU.* KNORR nomme ainsi la Pinne marine. *FICHÉE.* Il appelle ainsi le Jambonneau. *MAGELLANIQUE*, *Magellane.* Fonet.

MOULE, *Moulette*, p. saxatile de la Méditér., du g. du *Perce-pierre*. ROND. lui donne la

partie antér. d'une *Tanche*, la partie poſtér. d'une *Sole*, étant mince & plat comme elle. Couleurs changeantes, h. de la tête d'un n. rougeâtre, le bas vert, le ventre jaunâtre, le derriere du corps n., les pectorales rouges, telles ſont à peu-près ſes couleurs au printems; mais pendant le reſte de l'année il eſt preſque tout blanc. Gr. bouche ſans levres, pet. dents, un cirrhe pendant au bout du bec. A la maniere dont ROND. & JONS. parlent de ce cirrhe on diroit que ce p. en a 2 autres plus reculés, mais ce ſont de pet. ventrales; narines poſtér. à demi-tubuleuſes, ou précédées d'une pet. crête, les antér. d'un fin cirrhe; anus environné d'un anneau n., caudale arrondie, dorſale comme partagée en 2. D. 10, 61. P. 15. V. 2. A. 56. *Blen. phycis.* LIN. On nomme de même à Marſeille le *Lezard de mer*, n°. 2.

MOURET. Lépas de la 1re. ſection d'AD., à ouverture elliptique, à ſommet preſque au centre, d'où partent 200 fines cannelures en rayons; yeux & cornes preſque inviſibles; l. 12‴, lar. 4, prof. 3.

MOURIER, o. Méſange à l. queue.

MOURON, r. Salamandre.

MOUSTAC, q. 9e. Guenon.

MOUSTACHE, o. 5e. Méſange.

MOUSTILLE, q. Belette.

MOUTARDIER, o. Gr. Martinet n.

MOUTOILE, p. Loche franche.

MOUTON, q. Bélier auquel on a fait ſubir, ou la caſtration complette par inciſion en lui enlevant les teſticules; ou au moins la demi-caſtration, en détruiſant peu à peu la communication de ces glandes avec les vaiſſeaux ſpermatiques, par la ligature des bourſes dans leur partie ſupér. V. Bélier.

MOUTON DU CAP, o. Albatroſſ.

MOYTOU, o. Hocco.

MUCU, p. Paille-en-cul.

MUCUCUGUA, o. Outarde du Bréſil.

MUGE, p. 25e. g. de GO., par conſéquent malacopt. abd.; corps lancéolé, peu comprimé; dos preſque droit, abdomen peu renflé; gr. écailles tuilées, confuſes, ſtriées, ciliées; tête preſque conique à nuque & front applatis; pet. bouche à bec tronqué, non pas toujours ſans levres comme GO. l'a dit; mâchoires égales, l'infér. intérieurement carénée, & la ſupér. ſillonnée pour recevoir cette carène; dents très-pet.; yeux latér., ſaillans, voiſins du bec; opercules de 2 pieces; membrane branch. à 7 rayons; lig. latér. parallele au dos, preſque au milieu, peu apparente; anus reculé; 2 dorſales, la 1re. à l'équilibre, courte, aiguillonnée; la 2e. à l'extrémité du dos, rayonnée; pectorales rayonnées, moyennes, méd. & preſque lancéolées; ventrales un peu avant la 1re. dorſale, ovées, comp.; anale oppoſée à la 2e. dorſale, comp. & courte; caudale fendue.

1. *MUGE BLANC*, p. de mer des Lucayes ſemblable au Cabot, mais communément plus petit & ayant une robe argentée comp. de gr. écailles brillantes; gr. yeux, iris blanc, petite gueule édentée; l. 12″. D. 4, 9. P. 17. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{4}{12}$. *M. albula.* LIN.

2. *M. A LEVRES CRÉNELÉES*, p. commun dans la mer rouge, que FORSK. nous a fait connoître; écailles larges à carène brune longit. dans leur milieu, lig. latér. effacée, levre ſupér. comme détachée & à bords crénelés, ainſi que l'infér. qui offre 2 carènes dans ſon milieu; nageoires d'un vert-de-mer clair; tache n. ronde à la baſe des pector.; caudale en 2 lobes pointus; l. $\frac{1}{2}$ aune, mais quelle aune? D. 4, ... P. 17. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{1}{11}$.

M. NOIR, p. inconnu dans nos mers. Si ROND., qui ne l'a vu que conſervé s'exprime exactement dans le peu qu'il en dit, il n'eſt point du g. des *Muges*. Il a, dit cet Auteur, 7 aiguillons dorſaux ſéparés l'un de l'autre & ſuivis d'une petite dorſale; écailles noirâtres, traits n. des ouïes à la queue, mâchoire infér. plus l. & abaiſſée au bout.

MUGE VOLANT, p. Exocet.

MULART, cét. Soufleur.

MULET, { p. Cabot. q. On nomme ainſi l'animal produit par l'union de l'Ane & de la Jument, & quelquefois le *Bardeau*, ou l'animal produit par l'union du Cheval & de l'Aneſſe. Ces métis tenant plus de leur mere que de leur pere le 1er. eſt plus beau, plus grand, plus fort que le 2e., il a le dos moins tranchant, la croupe moins pointue. Le Mulet a tous les organes eſſentiels à la génération, puiſque, comme on le ſait aujourd'hui, il peut engendrer & produire, l'ayant fait dans les pays chauds. Mais on ignore ſi 2 Mulets, & à plus forte raiſon 2 Bardeaux pourroient produire effectivement entre eux. Il reſte en ce genre beaucoup d'expériences à faire, mais on ſent combien il faudra être réſervé à tirer de leur défaut de ſuccès, qui ne fourniroit qu'une preuve négative, aucune concluſion poſitive. On emploie ſouvent le mot *Mulet* dans un ſens plus étendu, pour déſigner tout animal qui réſulte de l'accouplement de 2 eſp. ou même de 2 races diffé-

rentes. La plupart n'ont pas de nom particulier ; tels ſont ceux du Chien & de la Louve, de divèrs oiſeaux, &c. On nomme *Jumart*, *Kumrah*, *Chabin*, *Ner*, *Ginnus*, &c. ceux de divers autres animaux.

MULOT, q. V. Rat.

Mulot-volant, 10e. Chauve-ſouris.

MUNCO, *Mungo*, q. Mangouſte.

MURÈNE, p. des eaux douces & ſalées, du g. de l'Anguille, plus large qu'elle, ayant le muſeau plus comprimé, & en même tems plus alongé ; gr. bouche, mâchoire ſupér. aquiline & garnie, au bout, de 2 verrues ou cirrhes très-courts ; 2 autres un peu plus l. devant les yeux, dents l. & pointues, ouverture des ouïes étroite & longit., peau variée de fauve noirâtre & de jaune ou verdâtre. Ce p. étant apode & ſans pector., & ſa dorſale & ſon anale étant liées à ſa caudale, il nage plus par les inflexions de ſon corps que par ſes nageoires. Il vit d'autres p. & il multiplie beaucoup. Il eſt vorace, & les pêcheurs craignent ſes morſures, ſes dents crochues rendant la plaie mauvaiſe. Tranſporté de la mer dans les viviers il s'y plaît & y engraiſſe ; & c'eſt là que les voluptueux Romains le nourriſſoient, ſoit pour leur table, ſoit pour ſatisfaire une manie que l'on ne conçoit pas. Ils s'attachoient à leurs Murènes au point que les uns avoient l'ineptie de pleurer leur perte & de porter le deuil à leur mort, & d'autres l'abſurde barbarie de leur faire donner pour nourriture les eſclaves dont ils étoient mécontens. On trouve aujourd'hui la chair de ce p. trop molle & trop graſſe ; l. juſqu'à 2 coudées. *M. helena*, LIN.

Murène tachetée, autre p. du même g. que WIL. a fait connoître le premier, d'après LISTER, & que FORSK. vient de trouver dans la mer Rouge. Corps anguilliforme & gliſſant, à pet. tête & grande gueule armée de 2 rangs de dents à chaque mâchoire, diſpoſées de maniere à s'engraîner les unes dans les autres ; pet. yeux à iris jaune ; robe argentée, irréguliérement tachée de brun ſur le dos, anus plus près de la tête. Ce p. reſſembleroit à un Serpent ſans ſes nageoires pector. qui ſont pet., & ſans ſa dorſale & ſon anale longit., mais très-baſſes ; queue en pointe ſans caudale ; lig. latér. moyenne, comp. de p. blancs & de gouttes brunes ; l. 2 à 4'. D. 136. P. 10. A. 79, ſelon BLOCH. *M. ophis*, LIN.

MUREX, c. Rocher.

MURIER, o. Bec-figue.

MUSARAIGNE, *Muſet*, q. 27e. g. de BRIS. comp. d'animaux à 2 inciſives à chaque mâchoire, avec des canines ; les doigts onguiculés ; le corps ſans piquans.

La *Musaraigne* ; pet. animal qui tient de la Souris par ſa taille de 2 $\frac{1}{2}$'', & de la Taupe par ſon muſeau plus avancé que la mâchoire inférieure. Elle habite en hiver les écuries, les greniers à foin & les granges, & en été les champs & les bois où elle ſe cache ſoit dans des taupinieres abandonnées, ſoit dans de très-pet. terriers qu'elle ſe creuſe. Son odeur déplaît aux Chats, & après l'avoir tuée ils ne la mangent pas. On dit ſa morſure venimeuſe, mais c'eſt un préjugé ſans fondement. Portées de 4 à 6 petits ; courſe peu rapide, cri aigu ; queue l. d'1 $\frac{1}{2}$'', couverte de poils très-courts ; pet. yeux preſque cachés par le poil, oreilles courtes & arrondies ; pi. courts & pentadac. ; 28 dents dont 6 canines & 8 molaires ſupér., 4 canines & 6 molaires infér. ; pélage commun. brun-roux ſur le dos, quelquefois brun-cendré, ventre blanchâtre.

M. d'eau ; elle habite près des fontaines & des ruiſſeaux, ſe cachant de jour dans les trous & les fentes de la rive. Elle eſt un peu plus gr. que la précéd., ayant plus de 3'' de l. ſans la queue qui en a 2 ; ſon muſeau eſt auſſi proportionellement plus épais ; le brun de ſon dos eſt plus foncé, & ſon ventre eſt varié de gris & de fauve. Du reſte ces animaux ſont très-ſemblables ; cependant la femelle a 10 mammelles, tandis que celle du précéd. n'en a que 6.

M. du Brésil, beaucoup plus gr. que la nôtre, ayant 5'' de l. & ſi forte & courageuſe qu'elle ne craint pas le Chat ; queue de 2'' ſeulement ; dos brun varié longit. de 3 raies n. & larges

MUSC, q. du g. du *Chevrotain* de BRIS., animal dont on pouvoit dire, il y a quelques années, qu'il étoit plus fameux que connu. Les Anciens n'en avoient rien dit, & les Modernes en ont long-tems parlé ſans le connoître. BUF. même, dans le corps de ſon ouvrage, ne le décrivant que d'après KIRCHER, CHARDIN, TAVERNIER & GREW., n'en donnoit preſque aucune idée. GMÉLIN étoit, à cette époque, le ſeul qui eût paſſablement décrit cet animal, & BUF., apparemment, n'avoit pas connoiſſance de cette deſcription, puiſqu'il n'en a fait aucun uſage. Mais un Muſc arrivé à M. le Duc de la VRILLERE mit DAUB. dans le cas d'en donner une deſcription (Mém. de l'Acad.

1771), dont BUF. a placé un extrait dans un de ſes ſupplémens. J'avertirai ſeulement, pour prévenir toute erreur, que dans ce Mémoire (page 219), on dit que les caracteres du Muſc ſont, entre autres, les 2 *longues canines & les* 8 *inciſives de la mâchoire du deſſus, ſans qu'il y en ait dans celle du deſſous*, & que cette faute qu'on ne peut rejeter que ſur l'Imprimeur, a cependant paſſé dans l'extrait incorporé aux ſupplémens de BUF.

Enfin PAL., en 1778, donna l'hiſtoire naturelle du Muſc, ſuivie d'une deſcription complette & de l'anatomie de ce quadrupede. Il avoit vu un gr. nombre d'individus dans la Sibérie orientale, & je vais faire de ce qu'il en a dit l'extrait le plus abrégé que je pourrai, ſans tomber dans une briéveté qui m'empêcheroit de faire aſſez connoître cet animal. Sa vraie patrie paroît être vers le 30° de latitude ſeptent. ſur les montagnes du Tibet, parmi les bois & les rochers. De-là il monte juſqu'au 60°., toujours vers l'orient, & il deſcend juſqu'au Tunquin, ſe procurant toujours, par les différentes hauteurs auxquelles il s'éleve ſur les montagnes, le climat, ou le degré de froid qui lui convient. Les campagnes découvertes lui ont ſervi de barriere, & on ne le trouve ni en Perſe, ni dans les vaſtes pleines de la Tartarie. Il aime les montagnes eſcarpées & boiſées de ſapins, & il n'en deſcend pas même en hiver. Il vit à peu-près ſolitaire, & on ne le voit guere avec ſes ſemblables que dans le tems de l'amour. Etant d'une extrême timidité, & ayant l'organe de la vue très-délicat, il va plus de nuit que de jour. Coureur & ſauteur léger, favoriſé par des ſabots & des ergots durs & pointus, il gravit & deſcend avec une égale facilité les rochers & les ravins les plus eſcarpés. Il franchit des précipices affreux & fait des bonds étonnans, ſe détournant à propos & ſachant éviter l'embarras des branchages dans les bois. Il traverſe à la nage les torrens les plus larges, & par l'écart qu'il donne à ſes ſabots & à ſes ergots, il court ſur la neige ſans y enfoncer. Il ſe nourrit en hiver de lichens, de racines & de feuilles d'arbres verts, & la fin de l'automne eſt le tems où il eſt le plus gras & où il entre en chaleur. Alors il paroît plus inquiet, il va & vient ſans ceſſe, on le voit en petites troupes, & il ſe prend plus ſouvent aux piéges. A cette époque les mâles ſe battent à toute outrance, & juſqu'à ſe déchirer & ſe percer les flancs avec leurs défenſes qu'ils briſent & perdent même ſouvent dans ces combats. Je ne parlerai ni de l'accroiſſement du petit ou des petits, ni des changemens ſucceſſifs que l'âge apporte à leur pélage, ni de l'apparition & de la croiſſance de leurs défenſes. L'animal a par lui-même peu de valeur, on ne fait aucun cas de ſa chair qui n'eſt que mangeable, & ſa peau n'eſt pas précieuſe. Elle ſert cependant à faire des bonnets & des peliſſes pour l'hiver; &, dépouillée de ſon poil, elle offre un tiſſu ſouple & ſatiné qu'on emploie à faire des vêtemens légers. Mais l'objet de la recherche de cet animal eſt la ſubſtance d'où il a tiré ſon nom, dont la femelle eſt privée, & qui, à tout âge & en toute ſaiſon, eſt peu odorante dans le Muſc de Sibérie, & l'eſt plus à proportion que l'animal habite un pays plus voiſin du 30° de latitude. Auſſi eſt-ce dans les pays ſitués dans ce climat que l'on eſt plus porté à falſifier cette ſubſtance pour en augmenter la quantité apparente.

Cet animal a la forme & la taille d'un Chevreau de 6 mois, mais ſon poil l. & touffu le fait paroître plus gros. Il a 2′ 11″ de l., 22″ de h. ſur le train de devant, 26 ſur celui de derriere. Tête à peu-près du Chevreau; muſeau conique, plus gros & plus obtus dans le mâle même jeune, plus effilé dans la femelle. Nez convexe, n. & nu; levre infér. preſque nue, la ſupér. plus velue; 8 inciſives infér. & 2 canines ſupérieures. Ces 2 canines, qui rendent cet animal reconnoiſſable, ſont l. comme des défenſes, tournées vers le bas, placées aux côtés antér. de la mâchoire. Elles s'écartent & ſe portent en arriere en deſcendant; elles ſont pointues, en alêne comprimée, antér. arrondies, poſtér. carênées, polies & d'un blanc d'yvoire. Elles ont 2″ de l. hors de l'alvéole; 6 molaires ſupér. & autant d'inférieures. La femelle n'a point de défenſes; mais quand elle arrive à un certain âge, on voit à leur place une pet. dent longuette, foiblement implantée & branlante. Yeux ſans ſinus lacrymal, iris d'un brun-gris; prunelle de l'animal vivant contractée pendant le jour, linéaire & oblique, ronde après la mort. Oreilles gr. & dr., extér. couvertes de poils de la couleur de ceux de la tête, intér. peu velues, & noirâtres au bout; poil de la tête plus fin & plus doux que celui du corps; cou un peu comprimé, & paroiſſant fort large à cauſe de ſon pélage

qui, comme je l'ai déja dit, groſſit auſſi ſon corps à la vue, ſur-tout vers le derriere; queue l. de 14‴ ſeulement, en cône obtus, couverte de poils en-deſſus & de laine en-deſſous dans les femelles & les jeunes mâles, nue ainſi qu'une aire autour de l'anus dans les mâles adultes en qui elles ſont rougeâtres, onctueuſes & odorantes l'une & l'autre. Jambes fines, les poſtér. plus l., plus charnues & couvertes de plus l. poils; pieds fourchus qui ont, outre les vrais ſabots des biſulces, 2 ergots poſtérieurs qui poſent ſur le terrein & tiennent à de forts tendons. Eſpeces de faux pinceaux aux genoux antér; poils du corps l., aſſez gros, mais flexibles & doux, & épais ſans être ſerrés; future abdominale antér. fourchue, autre en arc derriere chaque oreille; couleur de poil peu conſtante; il eſt ordin. gris-blanchâtre, terminé de brun ou de noirâtre; les côtés de la levre ſupér., le menton & le dedans des oreilles ſont blanchâtres, le reſte de la tête & le deſſus du cou ſont mêlés de brun & de gris-clair; deſſus du cou marqué d'une aire longit. large, n. & bordée de blanc qui va en s'élargiſſant encore vers le menton; ventre varié longit. d'une teinte d'un brun plus n. que le reſte; jambes d'un brun auſſi plus foncé; livrée des jeunes comp. de raies & de taches jaunâtres, n. & griſes.

Je ne ferai pas l'extrait de la deſcription anatomique de PAL., elle ſeroit déplacée dans cet ouvrage. Je dirai ſeulement qu'il a trouvé au Muſc les parties intér. des Ruminans, & que ſon ſquelette eſt plus ſemblable à celui du Cerf qu'à celui des Antilopes ou de tout autre animal; qu'en lui l'Iſchyon a une apophiſe ſaillante pour favoriſer l'action des muſcles qui ſervent au ſaut, & que le talon des pi. poſtér. eſt alongé de maniere à augmenter la force de l'action du tendon d'Achille dans le même exercice. J'ajouterai que le réſervoir du Muſc eſt un follicule à orifice étroit, placé devant le pénis qui eſt couché longit. ſur la peau qui le couvre. Ce follicule une fois dépouillé des tégumens communs & de ſes tégumens propres, & ſur-tout d'un tiſſu cellulaire abondant, le tout garni de nombreux vaiſſeaux, il reſte une derniere membrane mince & tranſparente. Elle adhere au Muſc, on ne lui voit aucun vaiſſeau, & elle forme une poche ovale dont le gr. diam. a près de 2″. Vuide comme elle l'eſt dans les jeunes animaux, elle eſt toute ridée & friſée; dans les adultes elle eſt tendue, extérieurement liſſe, intérieurement garnie d'une multitude d'appendices membraneuſes qui forment ſur la maſſe du Muſc quantité d'anfractuoſités. Elle contient environ 2 drachmes de cette ſubſtance, laquelle eſt de conſiſtance cérumino grumeleuſe, d'un brun foncé, intérieurement ſemée de petits vuides.

MUSCARDIN, q. 3e. Loir.

Muſcardin-volant, 8e. Chauve-ſouris du ſupplément.

MUSCHEBOUT, p. Dorſe.

MUSICIEN, o. Arada, & Organiſte.

MUSIQUE, c. Rocher d'ARG. garni de pointes & de tubercules, & à fût ridé, varié çà & là de traits n. ſur pluſieurs lignes; c'eſt une variété du *Jamar* & du *Coupet* d'AD.

MUSSOLE, c. Cœur du g. du *Fagan* d'AD.; c'eſt l'*Arche-de-Noé* d'ARG. à 50 ou 60 pet. ſtries longit., le périoſte ôté; charniere preſque égale à la largeur des battans, & de 80 à 110 pet. dents; l. 2″, lar. 4, prof. 2.

MUSTELE, p. *V.* Lote.

MUTEL, c. qui paroît à AD. une Moule d'étang plutôt qu'une Came; c. liſſe à quelques rides près, obtuſe aux 2 extrémités, mais ſur-tout à la ſupér.; ſommet peu apparent vers l'extrémité infér. au quart de la lar.; l. 2″, larg. 5, prof. 1.

MUTOU, *Mutu*, o. Hocco.

MYDAS, r. Tortue de mer des Iſles de l'Aſcenſion, ſi gr. qu'elle porte pluſieurs hommes; auſſi les Anciens ſe ſervoient-ils de ſon écaille comme d'un bouclier. Elle a le muſeau pointu & édenté; ſon écaille eſt ovale; ſon bord eſt comp. de 27 pet. lames qui allant en croiſſant de gr. vers le derriere, rendent ce bord dentelé; 15 lames couvrent cette écaille; pieds écailleux, pentadac., palmés, & dont les ongles des doigts extér. ſont moux & membraneux.

MYLABRE, i. 32e. Coléoptere de GEOF.; ant. plus groſſes vers le bout, à art. hémiſphériques, & placées ſur une trompe courte & large au bout de laquelle ſont encore 4 antennules. Les étuis de cet i. ſont preſque ronds, & ſi courts qu'ils laiſſent la partie poſtér. du corps découverte; on le trouve ſur les fleurs.

1. *Mylabre à croix blanche*; l. 2, lar. 1; ant. égales au tiers du corps; yeux ſur une avance plate; étuis bruns ſur leſquels un duvet cendré paroît deſſiner une croix.

2. *M. brun*; l. 3; étuis un peu plus longs, ſans duvet.

3. *M. ſatiné ;* l. 1 ; n. & luiſant, étuis ſtriés, ſouvent garnis de duvet, ainſi que le ventre.

MYRTIL, { i. 18e. Papillon. / r. Salamandre.

MYR (le), p. de la Méditer., du g. de l'*Anguille ;* bec aigu, varié de raies blanches ; corps alép., antér. mince, l., n., menu, rond, ſans taches, ayant ſeulement quelques p. dorés dans la lig. latér. ; ſans pector. ; dorſale & anale baſſes, blanches & bordées de n. ; 2 pinnules ou cirrhes courts à la levre ſupér. WIL. croit que ce peut être le même p. que le Serpent marin à queue comprimée, & en effet ils ne paroiſſent guere différer.

MYSTE, p. de la mer des Indes, du g. de l'Aloſe ; corps lancéolé ; eſp. anomale en qui l'anale eſt réunie à la caudale qui eſt entiere. D. 12 ou 13. P. 17. V. 6 ou 7. A. 84 ou 86.

N

N A C

NABBA ; q. Rhinoceros.

NACARAT, i. 138e. Phalène.

NACELLE, c. Oſcabrion de forme arquée, à ſurface peu ſinueuſe ; auſſi Garnot.

NACRE DE PERLES, c. On nomme quelquefois ainſi la *Pinne-marine*, mais c'eſt auſſi une *Huître* des mers orientales, à c. nacrée, dure, peſante, plate, griſe & ridée en dehors, luiſante & argentée en-dedans, plus abondante en perles que les autres Huîtres & que les Moules. Les perles, dans ces coquillages, paſſent pour l'effet d'une maladie, mais cette idée me paroît bien invraiſemblable, car les perles étant de la même nature que la nacre qui tapiſſe la c., elles ne ſuppoſent, comme cette nacre, qu'une liqueur argentée contenue dans le corps de l'animal, & qui au lieu de s'étendre ſur toute la coquille eſt reſtée en un point qui a ſervi de noyau à d'autres couches.

NACRÉ (le gr. & le pet.) i. 9e. & 10e. Pap.

NADDI, p. qui paroît être la Griſlagine.

NADELLE, p. Melette.

NADJAR, p. de l'embouchure du Nil, du g. des *Dorades*, que FORSK. a décrit le premier ; corps ové-comprimé, d'un rouge argenté plus foncé ſur le dos ; tête en pente, la mâchoire ſupér. plus l. ; entre autres dents, 4 gr. inciſives qui avancent au-devant de chaque mâchoire ; yeux écartés, argentés & dorés ; dos très-voûté, ventre dr. juſqu'à l'anus ; ſillons pour recevoir les aiguillons de la dorſale & de l'anale ; lig. latér. h., rouge & moins courbe que le dos ; larges écailles à ſtries convergentes effacées ; l'entre-deux des rayons de l'anale écailleux ; caudale pâle à bord poſtér. rouge. Ce p. vit dans les bas fonds limoneux ; cependant

N A G

ſa chair eſt fort eſtimée ; l. 15 à 18″. D. $\frac{7}{13}$. P. 16. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{1}{12}$.

NAGEUR (le), { r. Serpent à collier. / p. des Indes, du g. du *Pégaſe ;* corps antér. large, poſtér. étroit & couvert de boucliers ; dos brun-jaune, ventre blanchâtre, tête déprimée, courte & terminée en muſeau étroit légérement dentelé à l'extrémité ; gr. yeux latér. placés à la naiſſance du bec ; 2 piquans au dernier bouclier ; dorſale & anale brunes ainſi que la caudale qui eſt étroite ; pector. violettes. D. 5. P. 9. V. 1. A. 5.

NAGMAUD, *Nagmeul*, p. Brochet-perche.

NAGOR, q. du g. des *Antilopes*, dont tout le corps eſt d'un fauve-clair, le poil peu liſſe, & un peu hériſſé ; taille du *Nanguer*, jambes un peu moins h., cornes plus courtes, très-peu annelées, même à leur baſe ; le bout ramené de même en-devant ; l. oreilles ; au Sénégal.

NAIA, r. Petit Vipere de Ceylan à corps très-plat.

NAIDE, ou *Millepied d'eau douce*, 3e. g. des Vers de MUL. comp. d'animaux linéaires, tranſpar., plats & à jambes ou appendices ſétacées.

1. La *Naïde vermiculaire ;* ſans appendices ſétacées latér., n'en ayant que d'antér. ; verrues infér. à 5 ou 6 ſoies ; l. 2‴. Elle ſe multiplie par des diviſions latér., & ſouvent on voit ſes petits qui adherent à ſes côtés ; parmi les plantes aquatiques.

2. *N. ſerpentine ;* triple collier n. ; ſans ſoies latér. ; moins plate que la précéd. ; verrues infér. à 3 ſoies crochues ; l. 9‴, lar. $\frac{1}{4}$.

3. *N. à trompe*, *Millepied à dard* de RÉAU. & TREM. Corps tranſpar. rendu noirâtre par un inteſtin longit. ; 16 ſegmens à peine viſi-

bles, une ſeule ſoie partant de chacun de leurs côtés ; tête antér. en tenaille, du milieu de laquelle ſort une l. trompe au-deſſus de laquelle ſont les yeux, & au-deſſous la bouche ; pied conſiſtant en une verrue garnie de ſoies à chaque ſegment ; anus terminal ; l. 7 à 8‴. Cette Naïde eſt ſouvent la proie des Polypes d'eau douce, & elle jouit comme eux du privilége de ſe multiplier par les ſections qui paroîtroient devoir la détruire ; elle ſe multiplie auſſi naturellement par l'émiſſion de pluſieurs individus qui ſe détachent du corps de leur mere quand ils ſont bien formés. Ce v. nage par le mouvement vif de toutes ſes parties, ou de ſes ſoies, & par les inflexions rapides de ſon corps. On l'a mis mal-à-propos au nombre des Néréïdes dont il n'a pas les pinceaux latér.

4. *Naïde ſans langue ;* ſoies latér. ſolitaires, corps fort étroit, bouche obtuſe & ſans pince, anus latér., à ce qu'il paroît ; l. 4 à 5‴.

5. Le *Millepied digité ;* ſoies latér. ſolitaires, queue frangée en 5 doigs qui ſuppléent au défaut de la vue dans cet animal, dont la tête eſt preſque toujours plongée dans la vaſe des ruiſſeaux. MUL. a vu dans ces doigts le liquide qui tient lieu de ſang à ce v. couler à grands flots ; double rang de verrues à 3 ſoies ; l. 5‴.

6. L'*Anguille blanchâtre*, ou *Millepied barbu ;* ſans trompe ; ſoies latér. réunies par faiſceaux à chaque ſegment ; tête obtuſe portant 2 yeux ou points noirs. BON. a admiré la promptitude avec laquelle ces animaux multiplient ; I ne m'a donné que 10 petits en un mois, il eſt vrai que c'étoit dans un automne aſſez froid ; ils multiplient auſſi par la ſection ; l. 2 à 4‴.

NAIS, i. pet. Pap. du Cap à ailes dentelées, avec une pet. queue, tachées d'or à la pointe, les ſupér. brunes, les infér. fauves ; le deſſous des 1res. fauve à points d'or cerclés d'argent, les 2es. brunes tachées d'or. FAB.

NANDAPOA, o. 4e. eſp. rapportée à la Cicogne

NANGUER, *Nangueur*, q. du g. des *Antilopes ;* forme & pélage du Chevreuil, ſupér. fauve, blanc ſur le ventre & les feſſes, avec une tache blanche au bas du cou ; corne des 2 ſexes l. de 7 à 8″, recourbées en-devant vers le h., d'où BUF. & PAL. concluent que cet animal eſt le *Daim* des Anciens ; l. près de 4′, h. 2′ 6″ ; 6 inciſives ſeulement. Cet animal eſt léger, & s'apprivoiſe facilement ; au Sénégal.

NAPAUL, o. 4e. eſp. rapportée au Faiſan.

NARCISSE, i. Pap. de la nouvelle Hollande à ailes dentelées brunes, le milieu bleuâtre ; le deſſous orné de faſcies & taches rouges, & bordé d'argent. FAB.

NARELLE, c. Porcelaine d'AD. à 15 côtes paralleles à ſa l., & à ouverture étroite.

NARI, q. Chacal.

NARI-NARI, q. C'eſt la Raie dite *Aigle*, ou *Glorieuſe*.

NARKA, p. de mer du Kamtſchatka ; forme plate, écailles larges, pet. tête, muſeau court & pointu, queue fourchue, dos rouge, ventre blanc ; chair rouge ; non décrit.

NARTARUGA, r. Tortue de terre de Ceylan, d'un roux & d'un blond clair.

NARWHAL, cét. 2e. g. des Cétacés de BRIS., ordin. l. de 20 à 25′, allant quelquefois juſqu'à 50 & 60 ſelon ANDERSON ; tête & yeux proportionellement très-petits. A la mâchoire. ſupér. ſont 2 dents l. de 7 à 8′, communément tournées en colonnes torſes, qui percent la lèvre & ſe portent en avant ; canal éjaculatoire garni d'une ſoupape & placé au ſommet de la tête ; dorſale nulle ; 2 pet. pector. ; peau liſſe, blanche, & marquée de taches n. ſur le dos. On a appellé ces cét. *Licornes*, parce qu'on les voit, dit-on, plus ſouvent avec une ſeule dent, qu'avec deux, ſoit qu'ils perdent la 2e. en ſe battant entre eux ou en frappant les rochers ou les navires par des coups portés à faux, ſoit qu'il arrive ſouvent qu'une ſeule acheve de prendre ſon accroiſſement. Cette derniere ſuppoſition ſera fort vraiſemblable s'il eſt vrai que, comme on le prétend, on diſtingue toujours un rudiment de dent du côté où devroit être la 2e. Cet animal ne ſe voit que dans les mers du nord des 2 continens. Les Groënlandois mangent quelquefois ſa chair crue ; plus communément ils la conſervent dans un état moyen de ſéchereſſe & de mortification dans lequel ils la prennent pour la faire cuire à meſure, avant qu'elle approche de la putréfaction.

NARWAL BATARD, cét. FABR. nomme ainſi une eſp. anomale, ou un genre nouveau. Cet animal n'a point de dents dans la bouche, mais il a au bout de la mâchoire ſupér. 2 pet. dents coniques qui ſe préſentent en-devant & n'ont guere plus d'1″ de l. ; corps n., rond, alongé ; pet. dorſale que n'a pas le vrai Narwhal. Celui-ci eſt un des plus pet. Cétacés & un des moins utiles à nos uſages, ſon lard & ſa chair étant purgatifs & ne pouvant être mangés qu'en pet. quantité.

C'eſt

C'eſt auſſi un des cét. que l'on prend le moins, parce qu'il quitte rarement la pleine mer où il vit de Séches & de Calmars.

NASE, *Naſen*, p. du g. des *Carpes*, fort voiſin de la *Bréme* par la poſition de ſes nageoires & le nombre de leurs rayons. Il a auſſi quelque choſe du *Gardon* par ſa forme & ſa couleur. Pet. tête, muſeau élevé & avancé; iris doré & argenté, dos noirâtre; ventre blanc, plat & large; tache n. ſur la nuque; lig. latér. baſſe mais voûtée; nageoires rougeâtres, hors la dorſale & la caudale noirâtres; chair méd. & pleine d'arrêtes, d'ailleurs le péritoine eſt n., ce qui acheve de détourner bien des gens de manger ce poiſſon; l. 1′. D. 12. P. 16. V. 13. A. 15, ſelon BLOCH.

NASICORNE, i. Moine ou 1er. Scarabé.

NASTELING, p. qui paroît le même que l'Able.

NATICE, c. Nérite d'ARG. ſans dents ni gencives. Dans AD. c'eſt un c. operculé qui differe de la Nérite par l'animal, celui de la Natice n'ayant que 2 cornes qui portent les yeux à leur racine, & celui de la Nérite en ayant 4 dont les 2 extér. portent les yeux à leur ſommet. Auſſi AD. compoſe-t-il ces 2 genres d'eſp. toutes différentes. Celle qui ſe nomme ſimplement *Natice* eſt arrondie, aſſez ſemblable au Limaçon de jardins dit la *Vigneronne*, mais plus épaiſſe, à 7 ſpires renflées & polies, à ſommet en cône ſurbaiſſé, & à levre droite unie & ſimple, la gauche un peu repliée dans le bas; l. 16‴.

NAUCORE, i. 3e. Hémiptere de GEOF.; 2 art. aux tarſes, ant. très-courtes placées ſous les yeux, 4 ailes croiſées; les 2 premieres pattes en pinces; écuſſon. Cet i. eſt aquatique; il tient de la *Mouche* par la tête, de la *Punaiſe* par la trompe & les étuis, de la *Procigale* par le port, du *Cancre* par les pattes antér., & des *Ditiques* & *Hydrophiles* par les autres, car il les a, dit-on, en nageoires; je ne l'ai pas vérifié, & GEOF. n'en parle pas. Il faute très-bien.

La *Naucore*, l. 4, 5, lar. 3; ovale, d'un vert panaché de brun; tête large à bec crochu; corcelet large, à bandes brunes; ventre vert & brun paſſant les étuis. Cet i. pique vivement; ſa larve court ſur l'eau & y vit ſoit du parenchyme des feuilles, ſoit de petits i.

NAVET, c. Faux-Amiral. *V.* Amiral.

NAVETTE *de Tiſſerand*, c. Porcelaine mince, pyriforme, dont les levres ſont proéminentes aux deux extrémités.

NAVIA, o. Foulque.

NAVIAT, o. Goëland & Mouette.

NAUTILE, c. 4e. famille des univalves d'ARG. Coquille oblongue, arrondie, imitant la forme d'une gondole étroite à poupe élevée & quille l.; contournée en 2 ou 3 ſpires dont la derniere ſeule paroît à l'extérieur. Indépendamment des différences qui peuvent faire diſtinguer les Nautiles à raiſon des ſtries & des oreilles, on peut les diviſer en épais & en papyracés. Les *Nautiles épais* ſont intér. nacrés & chambrés. On y trouve juſqu'à 40 cloiſons dont les diviſions ſe communiquent par un canal qui loge le ligament par lequel l'animal tient à ſa coquille; & ce canal paroît articulé & alongé progreſſivement comme la coquille. Le *Nautile papyracé* eſt ſi mince qu'il eſt preſque tranſparent, & en même tems d'une forme très-comprimée & commun. chargée de cannelures profondes en rayons allant de l'ombilic à la circonférence. Les Anciens ont dit, & les Modernes ont répété que l'animal de ce Nautile ne tenoit pas à ſa c.; ROND., ARG. &c. diſent qu'on le voit en ſortir de lui-même; tous les Dictionnaires en diſent autant, mais j'avoue que je ne croirai ce fait que quand un de ces Naturaliſtes, dont un *j'ai vu* vaut une preuve, me l'aura atteſté. Quoi qu'il en ſoit, cet animal a une groſſe tête mouſſe, 2 grands yeux; ſon corps eſt plat & ovale. Il a, comme le Polype, 8 jambes ou bras en forme de cônes fort aplatis, unis vers leur baſe par une fine membrane, argentés & garnis de fines verrues ou ſuçoirs. De ces 8 bras, les uns ſont dans la c. quand l'animal vogue, les autres dans la mer où ils ſont l'office de rame & de gouvernail, & la peau qui en unit la baſe, fait celui de voiles. Il emplit ſa c. d'eau, ou il la vuide, à volonté, ſelon la peſanteur qu'elle doit avoir pour nager entre 2 eaux, voguer à la ſurface, ou plonger tout-à-coup à la vue d'un ennemi.

NAYADE, i. 60e. & 94e. Phalène, & 59e. Punaiſe.

NEBBI, o. Faucon n. du Bréſil, à pi. & bec roux, ſelon HERNANDEZ.

NECYDALE, i. 51e. Coléoptere de GEOF. à ant. filif. & ailes preſque nues. Cet i. eſt aſſez rare dans ce pays. Il reſſemble à quelques eſp. de *Cicindeles*; ſes étuis ſont plus l. & plus durs que ceux du *Staphilin*, mais ils ne recouvrent pas ſes ailes qui s'étendent ſur tout ſon ventre.

1. La *Nécydale à p. jaunes ;* l. 2, lar. $\frac{1}{2}$; tête n., gros yeux entre lesquels sont les ant. dont le 1er. art. seul est long & dr. ; corcelet à rebord, ou n. & bordé de jaune, ou jaune ; étuis noirâtres avec un peu de jaune au milieu, & un point citron à leur extrémité ; sur le chêne.

Voilà la seule esp. que GEOF. ait trouvée. GÉER assigne à ce g. pour caracteres : des étuis ou plus étroits ou plus courts que le ventre qui est alongé, les yeux autour de la base des ant. qui sont l. & de 12 art. dont le 2e. est fort court, des cuisses terminées en masse plus ou moins grosse, & enfin le 3e. art. des tarses divisé en 2 lobes en forme de pelottes velues en-dessous.

2. *N. Ichneumon ;* n., demi-étuis d'un brun-roussâtre avec un enfoncement longit. dans leur milieu où sont des poils dorés ; pattes & ant. rousses, celles-ci plus courtes que le corps. Ce sont les pattes, les ailes & le ventre de cet i. qui lui donnent un faux air d'Ichneumon ; tête baissée ; corcelet muni d'un tubercule latér., de 2 élévations ovales supér., & d'une incision transv. antér. ; ventre lisse, à 5 anneaux, long de 8‴, l'i. n'en ayant que 12 en tout, sur 2 de large ; en Suede.

3. *N. Capricorne ;* brune, demi-étuis avec un pet. trait oblique blanc ; tête & corcelet n. ; ant. rousses en filets fins plus l. que le corps ; l. 4 $\frac{1}{2}$; lar. 1 ; en Suede.

4. *Nécydale vernissée ;* n. ; cercles blancs formés par de pet. poils sur le ventre ; cuisses en masses, corcelet orné de lig. luisantes jaunâtres formées par des poils serrés ; étuis d'un jaune citron pâle, mais luisant, plus courts que le ventre, aussi large que lui à leur base, mais s'étrécissant ensuite ; grands yeux couvrant presque toute la tête & environnant la base des ant. ; l. 6, lar. 1 $\frac{1}{2}$, à Surinam.

NÉGRAL, o. d'Angora à gorge & front n., joues blanches, poitrine & ventre orangés, dos brun ; taille de Linote, chant agréable. On a voulu en faire le mâle de la Vengoline, ce qui paroît peu vraisemblable, cet o. dont on veut le regarder comme le mâle chantant aussi bien que lui.

NEGRE, p. saxatile d'Amér. non décrit, devenant l. de 2 & 3′ & ayant même avec cette gr. taille la forme d'une Tanche ; sa couleur n. lui a fait donner ce nom, ainsi qu'au *Seffer*.

NÉGRO, o. Jabiru.

NEINS, q. Mangouste, & Panthere.

NEIPSE, q. On dit que c'est un Furet de la partie orientale de l'Afr. Mais ne seroit-ce pas encore la Mangouste ?

NÉLICOURVI, o. du g. du *Gros-bec*, décrit par M. SONNERAT ; taille d'un Moineau franc ; tête & devant du cou jaunes ; dessus du corps & du cou d'un vert terne, un coup longuet du même vert sur chaque joue, ventre gris ; pennes des ailes n. bordées de vert. MAUD. croit cet o. une simple variété du Toucnam-courvi. Nid de paille & de joncs bien entrelacés, suspendu à une branche flexible au bord des ruisseaux ; entrée au bout d'un tuyau dirigé vers le bas ; au bas de ce nid est suspendu un 2e. nid à la 2e. année, & au 2e. un 3e. à la 3e. année ; & plusieurs ménages attachent de ces girandoles aux branches du même arbre qui en porte quelquefois ainsi 5 à 6 cents ; à Madagascar.

NÉMOTELE, i. 8e. Diptere de GEOF. ; ant. grenues, pointues & placées sur une gaîne qui renferme une trompe ; 3 yeux lisses.

1. La *Némotele à bande ;* l. 2, lar. $\frac{2}{3}$; corcelet n., ventre blanc coupé de n. ; sur les fleurs.

2. *N. à ventre tacheté de blanc ;* l. 2 $\frac{1}{2}$; dans les prés humides.

3. *N. à point d'argent ;* l. 5 $\frac{1}{2}$ n., à poils jaunes ; un p. d'argent à la base des ailes.

La *Némotele* de GÉER est un autre g. de Dipteres à ant. plus courtes que la tête, à l. trompe coudée, terminée par 2 levres charnues surmontées de 2 barbillons velus, tantôt cachée, tantôt visible, dont le ventre plus ou moins l. a des anneaux plus ou moins marqués. Parmi les esp. qu'il décrit je ne choisirai que la fameuse :

4. *N. du vert-lion.* Tête & corcelet d'un marron-clair ; ventre d'un brun-rougeâtre dont les anneaux sont bordés de jaunâtre ; ailes transpar. ; corps & jambes assez l., les 4 premieres d'un jaune pâle, les postér. plus l., à grosses hanches, plus rougeâtres & variées de brun ; l. 4 $\frac{1}{2}$. On trouve cet i. dans la Provence, le Lyonois & l'Auvergne d'où sa larve a été envoyée à RÉAU. qui l'a décrite & a exposé ses procédés (Mém. de l'Acad. 1753). Elle differe du *Fourmilion* dont elle a les habitudes, en ce qu'elle est apode, plus alongée, sa partie antér. amincie & en pointe, la postér. grosse ; l. 6 à 9‴. Ses différentes parties sont si pet. qu'on ne peut les observer qu'au microscope. Elle vit dans un sable sec & fin où elle se creuse un entonnoir au centre duquel elle attend patiemment les i. qui y tombent & sur les-

quels elle fait pleuvoir le ſable quand ils veulent s'enfuir. Elle ſupporte de l. jeûnes. Elle arrête ſa proie en ſe roulant comme un ſerpent autour d'elle ; & RÉAU. croit qu'une pet. pointe placée au milieu d'un mammelon de ſon 5e. anneau l'aide à la tuer, ou au moins à la fixer.

NÉPA, r. Vipere de Madagaſcar, à collier d'un jaune obſcur ; écailles du dos rouſsâtres, couvertes d'un rézeau jaune-foncé.

NER, q. Mulet du Chameau & de la femelle du Dromadaire.

NÉRÉIDE, v. Marin de forme plus ou moins alongée, comp. d'anneaux dont chacun porte des houpes qui ſervent à l'animal d'ant. & de nageoires. PAL. diviſe ce g. en 2 familles, celle des *Néréides errantes*, & celle des *N. à tuyau*. Les 1res. voguent ou rampent parmi les fucus & les rochers. Elles ont, en général, le corps délié, très-alongé, capable d'alongement & de contraction comme le Lombric. On a ſouvent nommé ces N. errantes *Scolopendres* de mer. FABR. en a décrit pluſieurs eſp. de la mer du Groënland ; & parmi elles il y en a de verdâtres, de roſées, de tachetées, de rondes, de plates, de priſmatiques ; il y en a de ſi l. qu'elles ont 240 ſegmens. La plupart ont 2 yeux, une eſp. en a 4, & il en eſt une à laquelle on n'en apperçoit aucun. Les *N. à tuyau* ont le corps moins l. Elles s'enferment dans un tube qu'elles conſtruiſent, & hors duquel elles ne ſont ordin. ſortir que leur tête garnie de houpes & de branchies dont le reſte de leur corps eſt privé. Le Cap offre de ces N. dont le tuyau à 5″ de l. ; c'eſt un cône tronqué mince comme une carte, blanc & caſſant quand il eſt ſec, compoſé de zones imbriquées, & d'une ſubſtance cornéo-calcaire. L'animal a, en gros, la forme de ſon tuyau, & ſon dos a la même convexité. Sa tête eſt au bout le plus gros ; elle porte 2 palmes comp. d'aiguillons applatis, dorés, diſpoſés en pluſieurs rangs, imbriqués, & légérement recourbés vers le dos. Près de ces palmes ſont 2 eſp. d'ant. garnies de cirrhes filiformes & inégaux. Sous la levre infér., & par conſ. au h. du ventre, ſont 3 ſegmens fort proéminens & preſque cartilagineux. A leur jonction avec le dos ſe trouve de chaque côté une branchie comp. d'un gr. nombre de lames. Le ventre moins convexe que le dos eſt ridé, & partagé en 14 ſegmens qui ont chacun un pédicule placé entre les papilles d'une frange longit. qui ſépare le dos du ventre. Ces pédicules ſont des faiſceaux de paillettes dorées, raſſemblées dans une gaîne, & implantées ſur un lobe charnu. Les rivages de la Hollande fourniſſent une de ces N. à tube beaucoup moins l., comp. de grains de ſable très-fins & très-homogènes, revêtu intér. d'une membrane, & ſi tranſpar. qu'on voit au travers l'animal rougeâtre monter, deſcendre, s'alonger ou ſe contracter. D'autres Néréïdes ſe font, de fragmens de c. agglutinés, des tuyaux l. de 4 à 5″. En ſortant elles font voir leurs branchies pleines d'un ſang écarlate qui les fait paroître vermeilles, & on les voit pâlir quand elles les contractent. Ces animaux quittent à volonté leur tube & alors ils rampent peſamment.

NÉRITE, c. Limaçon d'ARG. à bouche demi-ronde, à tête applatie & ramaſſée. C'eſt le 9e. g. des Limaçons operculés d'AD. *V.* Natice, & le tableau. La forme applatie de la c. de la Nérite, la petiteſſe de ſon ſommet, l'évaſement de ſon ouverture, l'épaiſſeur & la nature pierreuſe de ſon opercule, ſes eſp. de gonds & les crénelures de la levre gauche dans leſquelles il joue comme un battant, rapprochent, dit AD., ce c. de la claſſe des Bivalves.

NÉRITE DES RIVIERES ; coquillage à c. dure, ſupér. convexe, infér. preſque plate ; n., verdâtre, ou jaune, marquetée de p. blancs ; 2 ſpires dont la ſeconde forme preſque toute la coquille ; ouverture édentée & large ; opercule lunaire & finement ſtrié. Les plus recherchées de ces c. ſont jaunes, tachetées de blanc & faſciées de rouge en 3 bandes ; l. 4‴, lar. 2.

NERVURE (la), i. 43e. & 88e. Phal.

NESTOR, i. Pap. d'Amér. à corcelet ſans taches rouges ; ailes dentelées, brunes, à taches bleues ; les ſupér. à 2, les infér. à 3 yeux en-deſſous. LIN.

NEZ (le), Outre le *Naſen*, on nomme ainſi le 16e. Chien de mer de BROUS. ; corps arrondi, très-gros dans ſon milieu ; muſeau conique, ſaillant, percé de pet. trous ; ouverture de la gueule ample ; dents l., mobiles, dilatées à la baſe, tournées vers le goſier ; gr. yeux ; ſans trous aux tempes ; 5 grands évents ; gr. pector., anale, pet. ventrales autour de l'anus qui eſt au-delà de l'équilibre ; 1re. dorſale avant ce p. ; peau liſſe ; l. 2 ½′ ; dans nos mers.

NEZ (le gr.), p. d'Amboine que RU. croit une eſp. de *Baliſte ;* cependant il lui donne 2 pet. ventrales abd. ; l. nez, ou mâchoire

supér. avancée, tête bleuâtre, dos brun, ventre jaune & convexe. RU. donne encore le même nom à un autre p. d'Amboine, à raison du prolongement de sa mâchoire supér.; tête jaune, corps bleuâtre varié de traits de différentes couleurs.

NEZ RETROUSSE (le), r. Serpent de Ceylan, du 3e. g. à tête oblongue, étroite, plane en-dessus; museau terminé en une pointe élastique débordant la mâchoire supér. qui est la plus l.; tronc latér. applati, queue très-effilée, dos verdâtre.

NHAMDIA, p. d'eau douce du Brésil, estimé, & du nombre des *Bagres*. *V.* ce mot. l. 12 à 14″, lar. 2 ½; corps oblong, ventre mollet, tête cataphracte & comprimée, museau parabolique; très-pet. dents, branchies assez gr.; 2 cirrhes l. de 2 ½″ à la mâchoire supér., 4 à l'infér.; dos & côtés d'un bleu cendré, ventre blanc, nageoires n., lig. latér. rouge.

NHAMDUGUACU, { o. Touyou. i. Araignée du Brésil que PISON dit énorme, velue, à l. dents pointues, à aiguillon venimeux & presque invisible, ce qui doit être une pure illusion, l'Araignée n'ayant d'autre aiguillon que les griffes même de ses mâchoires. PISON ne sait si celle-ci s'ourdit une toile parmi les branches d'arbres qu'elle habite.

NHAMDUI, i. Autre Araignée du Brésil, venimeuse, l. de 18‴, à écusson luisant, triang., orné de 6 pet. cônes blancs tachetés de rouge; jambes l. de plus de 2″.

NHAQUUNDA, p. d'eau douce du Brésil, l. de 8 ou 10″, lar. de 2. Corps oblong, tête & museau de Brochet, pector. l. de 2″, ventrales réunies sous les pector., anale presque quarrée, dorsale demi-longit., rayonnée & montante; queue couverte d'un test dur, le reste du corps ne l'étant que d'écailles méd.; dos & côtés gris & argentés, ventre blanc, gouttes n. avec des p. bleus entre elles le long de la lig. latér.; nageoires dorées, plus des points bleus sur la dorsale du mâle. De quel g.?

NICANOR, i. Scarabé d'Amér. sans écusson, corcelet n. & sans corne, à 4 p. enfoncés, antér. tronqué, postér. arrondi; sur la tête une corne marquée d'une dent à chaque côté de sa base; étuis n. FAB.

NIFAT, c. Vis d'AD. ovoïde; pointue à ses 2 bouts, l. de près de 2″, lar. de 9 ou 10‴; 11 spires lisses & applaties; ouverture en ellipse pointue aux 2 extrémités de son gr. diam., dont la supér. forme, par le prolongement de la c., un canal assez l.; fond blanc tigré de jaune & de brun.

NIGAUD, o. Petit Cormoran.

NIGROIL, p. Oblade.

NILGAUT, q. ruminant que BUF., dans un de ses supplémens, a bien fait connoître le premier en France, & dont il paroît qu'il vaut mieux faire un g. partic. que de l'introduire dans aucun de ceux auxquels il semble tenir par quelques caracteres. Le mâle a des cornes coniques assez peu courbées, creuses & permanentes, l. de 6″ sur un animal de la gr. d'un Cerf de moyenne taille. Vu en gros, & au premier coup-d'œil, il paroît tenir le milieu entre le Taureau & le Cerf, mais examiné en détail il se trouve plus voisin des Antilopes que d'aucun autre animal. Quoique naturellement vif & vagabond, il court mal, du moins en captivité dans un parc. Il a les jambes plus grosses que celles du Cerf, moins que celles du Taureau, & les postér. plus courtes que les antérieures. En courant il tient sa queue élevée horisontalement, dans le repos il la tient basse & entre les jambes. Elle n'a des poils un peu longs qu'au bouquet noir qui la termine, & elle ne descend pas tout-à-fait jusqu'au talon qui est cependant fort haut. La plupart des poils qui couvrent cet animal sont blancs vers leur racine & n. au bout; aussi le pélage est-il, en général, d'un gris plus ou moins ardoisé, quelquefois mêlé d'un peu de brun, sur-tout à la tête, plus foncé sur les jambes & par taches sur la tête que sur le corps. Celui-ci porte une légere éminence au-dessus de l'omoplate. Le dos est couvert de poils moins épais, plus forts & plus roides que ceux du Bœuf; ceux du ventre sont plus l., plus doux & tout blancs. Le long du cou & de l'épine du dos, jusqu'à la partie postérieure de l'élévation de l'omoplate, le poil est plus n., plus l., plus redressé, & forme une petite criniere rare & basse. Au-dessus de chaque sabot est une tache blanche, & une plus petite au-devant du canon, l'un & l'autre surmontée d'une touffe de l. poils blancs. Cou de Cerf; aire large & blanche sur la gorge au bas de laquelle pend un pinceau de l. poils n. en forme de barbe pointue. Tête l. & mince; 8 incisives infér., sans supér., 6 molaires de chaque côté des 2 mâchoires, gr. oreilles à 2 raies n. élargies & arrondies vers le bout qui est bordé de blanc.

Cet animal est doué d'un odorat très-fin. Il paroît doux hors le tems du rut, & facile

à apprivoiſer. Sa maniere d'attaquer l'homme, ou ſes propres ſemblables dans le tems de l'amour, eſt ſinguliere. Il ſe jette ſur ſes genoux de devant, fait quelques pas aſſez rapides dans cette attitude, & ſe releve tout-à-coup par un ſaut qui le précipite ſur ſon rival qui en fait autant de ſon côté, ou ſur tout autre objet qui l'irrite. Il a produit en Angleterre quoique originaire d'un pays fort chaud & ne paroiſſant pas aimer tous les lieux, puiſqu'étant aſſez commun au Mogol où ſa chaſſe eſt un des divertiſſemens de l'Empereur, il ne ſe voit cependant dans l'Inde qu'en domeſticité, ou dans des enclos. Sa chair eſt très-eſtimée. La femelle eſt beaucoup plus pet. que le mâle; elle reſſemble par ſa forme & ſa couleur jaunâtre à une jeune Biche, & le jeune mâle, à ſes cornes près, eſt comme ſa mere. Geſtation de 9 mois, à ce qu'on croit, portée d'un, quelquefois de 2 petits. *Nil-gau*, en langage du pays, ſignifie un Taureau bleu.

NINTIPOLONGA, r. Serpent de Ceylan & des Indes, dont la morſure eſt venimeuſe & narcotique; robe marbrée de brun, de cendré, de noir & de blanc; tête couverte de larges écailles jaunes, gr. yeux bleus, gr. plaques du ventre blanches, queue pointue. SÉBA.

NIOU, q. Gnou.

NIQUI, p. de rivage du Bréſil, du genre du *Chabot ?* L. 6 ou 8″, lar. 1 ½; alép., groſſe tête, gueule de Grenouille que MARC. dit édentée; partie antér. du corps aſſez large, la poſtér. étroite & arrondie; yeux ſaillans, l'orbite portée en-dehors comme dans les Crabes; pector. larges & l. d'1″. MARC. donne à ce p. une l. dorſale; le genre en demande 2 très-voiſines, que l'Auteur peut avoir priſes pour une ſeule; 2 aiguillons à la nuque, un à la baſe de chaque pector., 2 pinnules ſur les yeux, 2 cirrhes à la mâchoire, dos nué de brun & de gris & piqué de n., ventre blanchâtre. GRON. paroît rapporter comme moi ce p. au *Chabot;* WIL. le croit une *Vive*, mais la Vive eſt écailleuſe, elle n'a pas la groſſe tête du Niqui, & les dorſales ſont trop diſtinctes pour que MARC. les ait confondues en une. Ce p. eſt du nombre de ceux dont PISON dit les aiguillons venimeux dans la piqûre.

NISOT, c. Buccin d'AD. fort ſemblable au Barnet & au Jol, mais ſeulement l. de 4‴, à 8 ſpires chagrinées, à ouverture 2 fois plus longue que large, gris-de-lin, & ſans périoſte.

NISUS, i. Gr. Papillon porte-queue d'Amboine à ailes noires en-deſſus, les ſupér. à bande formée de gr. taches fauves, les inférieures à bande de lunules bleues à côté d'une de p. blancs. FAB.

NIVAR, c. Pourpre d'AD. à canal évaſé, c. méd. épaiſſe, très-alongée, pointue aux 2 extrémités, l. de 5 à 6″; à 11 ſpires très-renflées, repliées à angle droit vers le milieu, excepté la 1re. qui ne l'eſt que vers ſon extrémité inſér.; ouverture elliptique pointue aux 2 bouts, 2 fois plus l. que large, & ſe confondant avec ſon canal ſupér. qui s'ouvre en demi-cylindre; périoſte épais, brun & velouté.

NIVEROLLE, *Niverau*, o. V. les Pinſons.

NLANNETON, i. C'eſt, ſelon l'Hiſtoire générale des voyages, un gros *Ver-luiſant* de Siam, d'un beau vert doré, dont la lumiere nocturne eſt très-vive, & dont les œufs ſont auſſi gros que des petits pois.

NOCTULE, q. 3e. Chauve-Souris.

NODDI, o. du g. des *Goëlands*, un de ces o. que les Voyageurs ont regardés comme ſtupides, parce que ne connoiſſant pas l'homme & le danger qu'on court à l'aborder, ils ſe poſent avec confiance ſur les mats & les vergues des navires, & même ſur la main des matelots. Ils habitent des îlots en pleine mer entre les tropiques, où l'expérience n'a pu les inſtruire. Cependant faute d'îlots & de rochers ils s'approchent du rivage & y font même leur ponte, pêchant en troupe & jetant de gr. cris. Mais l'éducation finie ils retournent à la pleine mer. Taille un peu ſupér. à celle de la grande *Hirondelle de mer* dont ils ont le bec grêle & alongé, mais non applati latér.; calote blanchâtre, le reſte du plumage d'un brun n., ou noirâtre; bec & pi. bruns; l. près de 15″, vol près de 29.

NŒRZA, q. C'eſt, dit-on, une eſpece de Belette de Pologne, puante, à poil de Loutre, taille de Marte.

NOIRA, o. 1er. Lori.

NOIR { *AURORE*; o. Petit-aurore, 19e. Gobemouche. *MANTEAU*, o. Goëland à manteau noir.

NOIR-SOUCI, o. de Buenos-Ayres, du g. des Moineaux, que M. COMMERSON, qui l'a fait connoître le premier, regarde comme un Pinſon, ou un Moineau; gorge & devant du cou & du corps de couleur de ſouci, dos noirâtre; pennes extérieurement bordées de bleu qui eſt auſſi la couleur de la tête & du deſſus du cou; ventre d'un jaune ſoufré; bec

noirâtre, fort, court & convexe; l. 7″, vol 11 ½.

NOIX-DE-MER, c. ARG. nomme ainſi une *Tonne* griſe tournée en forme de groſſe *Gondole*, & une *Came* de forme ronde.

NONNETTE, o. 3e. Méſange; auſſi Balbuſard & Bernache.

NON-PAREILLE, (la) c. Buccin de LISTER, Limaçon d'ARG. & MUL. à c. brune, preſque cyl., couverte de ſtries longit. élevées & arrondies; à 9, 10, 11, rarement 16 ſpires roulées de droite à gauche; ouverture preſque ronde, mais un peu reſſerrée vers la gauche; levre blanche; l. 5 à 8‴, lar. 1; dans la mouſſe.

NOYAU, (le) i. Petit Crabe des côtes de Barbarie, de la groſſeur d'un gland, jaune, queue très-liſſe & arrondie, bras piqués de p. élevés, ongles pointus, pinces l., égales & ciliées.

NUSAR, c. Telline d'AD. en triangle fort marqué; le côté le plus l., c. à d., la plus gr. largeur en bas a 60 ſillons longit. piqués de p. alongés tranſv.; bords des battans marqués chacun de 60 pet. dents; ſommet peu au-deſſous du milieu de la largeur; 5 dents en charniere à chaque battant; robe d'un violet foncé; l. 7‴, lar. 9. prof. 3 ½.

NYMPHE DE TERNATE, o. 5e. Martin-pêcheur moyen de l'ancien Continent.

O

OBL

OBÉLISQUE CHINOIS, c. Pyramide.

OBLADE, p. de la Méditer., du genre des *Dorades*; yeux dorés plus gr., taille plus alongée, dos moins carêné que dans la vraie Dorade; corps oblong, large & plat, d'un bleu noirâtre, côtés argentés, le tout varié de traits longit. obſcurs. Au bout de la queue eſt une gr. tache n.; caudale très-fourchue & rougeâtre; écailles méd. ſelon WIL., larges & caduques ſelon ROND.; lig. latér. droite & marquée par une rangée d'écailles plus gr. & plus rondes, & variées, chacune, de pluſieurs pet. traits n., l. 8 à 12″. Ce p. aime le ſable & les rochers, & il n'y a guere que la tempête qui le porte vers la pleine mer. Il vit tantôt d'algue, tantôt de limon, tantôt de petits p. ſelon les lieux qu'il habite. Auſſi ſa chair en général médiocre l'eſt-elle plus ou moins dans les divers individus. *Sp. melanurus*. LINNÉ.

OCCIPUT FOURCHU, (l') r. Lézard des Indes du 1er. genre de DAUB., à tête très-courte, très-convexe & dont le ſommet a 2 avances comme des cornes; aiguillons courts & coniques ſur le dos & la queue.

OCELOT, q. du g. du Chat. Sa taille & ſa forme approchent de celles du Jaguar & du Cougar, h. de 2 ½′, l. de 4 ſans la queue qui en a 2 environ. C'eſt un animal vorace, mais timide, & il n'oſe attaquer que les animaux foibles, quoiqu'il ſoit lui-même très-fort. Attaqué il s'enfuit, grimpe aux arbres ſur leſquels il paſſe une partie de ſa vie. Il y dort, il y épie le gibier & le petit bétail ſur lequel il s'élance & dont il fait une gr. deſtruction, préférant le ſang à la chair qu'il ne mange que faute de nouvelle proie. On dit qu'il feint ſouvent de dormir pour inſpirer de la ſécurité aux Singes, afin qu'ils approchent de plus près. On a vu 2 Ocelots à Paris; ils avoient été enlevés tout petits à leur mere, & à l'âge de 3 mois ils avoient déja été aſſez féroces & aſſez forts pour dévorer une Chienne qu'on leur avoit donné comme nourrice. Ils ne mangeoient pas les Chats qu'on leur livroit, mais ils les tuoient & les ſuçoient enſuite. ERX. dit qu'ils ſe familiariſent aiſément & deviennent alors fort gras. Oreilles courtes, comme fendue au bout, & ſans pinceau; peau richement tigrée; fond d'un brun roux plus pâle ſur les flancs, lig. n. le long du dos, bandes & taches n. irrégulieres, brunes dans leur milieu, formant différentes figures ſur tout le corps; femelle de même, mais un peu plus petite & les couleurs de ſa robe plus ternes.

OCO

OCOCOLIN, o. du g. de la *Perdrix*, *Perdrix de montagne* de BRIS., un peu plus gr. que la P. griſe, pi & bec de la P. rouge; plumage varié de fauve & de brun; taches griſes & taches blanches ſur les tempes & le deſſus du cou, taches n. ſur la tête, la gorge & les côtés; ailes griſes, tachées de blanc

& de fauve ; dans les parties les moins chaudes du Mexique. On a auſſi nommé Ococolin le *Tocolin* & le *Quereiva*, ou 2e. Cotinga.

OCONOTOLT, o. Gr. Pic du Mexique.

OCOROME, q. Cougar.

OCOZOALT, r. Serpent à ſonnettes du Mexique l. de 3′; tête de Vipere, dos d'un brun preſque n., flancs blancs rayés de n., ventre jaunâtre. Il va très-vîte ſur les rochers & autres terreins inégaux.

OCULAIRE, (l') i. 174e. Phalène.

ŒIL
- *BLANC*, o. Cherif. V. Figuier.
- *DE BŒUF*, o. du Cap non décrit, à plumage n. œillé de blanc ; vol rapide qui l'a fait auſſi nommer *Élanceur*.
- *DE BOUC*, } c. Lépas. On donne le
- *D'AMMON*, } même nom à un Limaçon terreſtre ombiliqué, verdâtre, uni, à 7 ſpires ; c'eſt ainſi que le décrit LISTER. MUL. appelle de même une Nérite qui eſt auſſi ombiliquée, mais faſciée, ventrue, ſupér. déprimée, excepté à ſon ſommet qui eſt pointu, infér. convexe, à ouverture large. Ses faſcies varient en nombre de 7 à 12, & elles ſont brunes ; 6 ſpires ; aux Indes.
- *DE PAON*, i. 2e. Papillon.

ŒILLÉ, (l') p. 10e. Chien de mer de BROUS. ; corps gris, moucheté ; gr. tache n. entourée d'un cercle blanc, comme un gr. œil à chaque côté du cou ; tête courte ; pet. dents comprimées, aigues, dilatées à la baſe ; narines très-près du bout du muſeau, en partie fermées par une appendice recouverte d'un lobule épais ; pet. yeux oblongs ; trous des tempes oblongs & méd. ; 5 évents ſous l'œil ; pector. & ventrales arrondies, ces dernieres ſituées autour de l'anus & avant l'équilibre ; la 1re. dorſale au-delà de l'aplomb de l'anus, ayant 2 taches noires au bord antér. & une légere échancrure au poſtér. ; 2e. dorſale un peu plus petite que la 1re., & ayant les mêmes taches ; anale ; l. 2 à 3′.

ŒILLET DE MER, zo. On a ainſi nommé des Millepores finement découpés, ſur-tout le Retepore.

OESTRE, i. Diptere de GEOF. ; antennes ſétacées naiſſant d'un bouton, 3 yeux liſſes, 3 points à la place où doit ſe trouver la bouche s'il y en a une. La tête de cet i. plus large qu'épaiſſe ſe termine infér. en une eſp. de muſeau arrondi où ſe voient ces 3 petits grains, & il a paru à GÉER qu'un de ces grains étoit cyl., ce qui ſuffit pour qu'on puiſſe ſoupçonner que c'eſt une pet. trompe. Les antennes minces & courtes ſortent d'une groſſe baſe diviſée en 3 globules aplatis. La larve ſe trouve dans le fondement des Chevaux, dans le nez des Bœufs & des Moutons, & ſous la peau de divers quadrupedes. C'eſt un Ver mou, apode, court, qui en ſortant de ſa demeure, où la mere par un inſtinct ſingulier étoit allé dépoſer ſon œuf, ſe laiſſe tomber pour aller ſe métamorphoſer dans la terre, ou ſous quelque motte, en forme de *boule alongée*, (v. page 22.) L'i. parfait a 2 pelotes & 2 crochets à chaque tarſe ; il eſt court, velu, & ſemblable à une groſſe Mouche. Les eſp. ſont probablement multipliées au-delà des 3 que l'on connoît. Leur hiſtoire eſt intéreſſante, & il faut l'étudier dans RÉAUMUR.

1. *L'Oeſtre du fondement des Chevaux*, l. 5, lar. 2 ; très-velu, ſur-tout le mâle ; corps n., poils jaunâtres, corcelet & ventre moins velus dans leur milieu ; ant. très-courtes ; femelle plus alongée.
2. *O. des Moutons*, l. 5, lar. 1 ½ ; peu velu, peau chagrinée, griſe, tachetée de n.
3. *O. des Bœufs ;* taille d'une groſſe Mouche ; le bouton des ant. applati en palette ; corcelet jaune, ventre fauve traverſé de n. ; queue recourbée en-deſſous, mais non piquante ; ailes à bande brune tranſv. & 3 p. bruns ; larve ardoiſée & chagrinée.

OESTRE AQUATIQUE, i. Larve de la Mouche-armée.

ŒUF-COQUILLE, c. Porcelaine pyriforme, mince & mammelonnée.

ŒUF-MARIN, v., cr. Genre d'Ourſins de KLEIN, renfermant les eſp. pleurocyſthes ſans échancrure, & approchant par conſ. de la forme ovoïde.

OFFICIER, p. de mer, mais ſur-tout de la Méditer. du g. du *Merlan ;* c'eſt un des plus pet. p. du g., n'étant pas plus gr. que le vrai Merlan, mais plus large ; l. 6 à 8″ ; mâchoire ſupér. plus l., l'infér. portant un pet. cirrhe ; dos d'un brun jaune, côtés & ventre argentés piqués de n., lig. latér. dr., nageoires d'un gris clair, anus au milieu, ventre n. en-dedans ; chair aſſez bonne. Ces p. vont en troupes. D. 12., 19. 20. P. 14. V. 6. A. 25, 17.

OGOTONE, q. V. les Lievres ſans queue.

OIE, o. 106e. g. de BRIS. comp. d'o. tétrad. à 3 antér. réunis par une membrane, plus une membrane fine le long du côté intér. du doigt intér. ; les jambes avancées vers le milieu du corps & hors de l'abdomen, plus

courtes que le corps, le bas sans plumes; le bec dentelé comme une lime, supér. convexe, infér. plat, *aussi épais que large*, le bout onguiculé & obtus; le corps commun. plus gros & plus gr. que celui des Canards, & les jambes moins en arriere.

L'*Oie d'Europe*. Tout le monde connoît l'*Oie domestique*, cette portion de la famille que nous avons réduite à la domesticité. Le défaut d'exercice, joint à l'abondance de la nourriture, dans ce nouveau genre de vie, l'a fait devenir plus grosse & plus pesante que l'*Oie sauvage* dont elle descend; mais elle n'a pas acquis des forces en proportion, & elle ne pourroit plus fournir le vol nécessaire pour reprendre & garder sa liberté. Elle a un cri perçant qu'elle fait entendre dès qu'un objet, quel qu'il soit, l'inquiete ou la surprend, l'irrite ou lui fait plaisir; ce qui fait d'elle une sentinelle encore plus sûre que le Chien accusé comme il l'est de se taire, dans les momens de bon appétit, à la vue ou à l'odeur d'un morceau de viande qu'on lui présente. Elle est aussi capable d'une reconnoissance vive & durable, d'un attachement fort & constant, & l'on en peut voir un trait remarquable dans une note de l'ouvrage de BUF. Cependant, malgré tant de bonnes qualités, sans égard aux avantages qu'on tire de cet animal que l'on dépouille à chaque été 3 fois de son duvet, & qui nous laisse encore tous les ans les gr. pennes de ses ailes, on veut, quoi qu'il lui en coûte, trouver en lui un aliment plus délicat qu'il ne doit l'être naturellement. On s'étudie en quelques Provinces à lui donner une maladie qui rende son foie digne d'être envoyé aux APICIUS de la Capitale. On lui crêve les yeux, on le force à avaler sans faim des boulettes de pâte. On le lie près du feu pour l'altérer, & cependant au lieu de lui donner à boire on ne met près de lui qu'une pâtée humide à laquelle sa soif brûlante le fait recourir incessamment pour suppléer au défaut de boisson. Mais laissons-là ces excès du Roi des Animaux devenu leur Tyran.

On ne tient pas en tout pays les Oies dans une captivité aussi absolue que celle à laquelle nous les avons réduites. Parmi les Cosaques, & en plusieurs pays du Nord, elles quittent au commencement du printems la basse-cour ou la prairie de leur maître, & elles vont s'établir sur des lacs & des étangs dans des lieux fort éloignés & plus septentrionaux. Elles y font leur ponte, y élevent leurs petits, & reviennent à la fin de l'automne en troupes innombrables qui se divisent & se sousdivisent, à mesure que la position des lieux l'exige, pour revenir passer l'hiver chez leur maître. Elles reconnoissent parfaitement sa maison comme elles ont reconnu la route qui y conduit, & les pere & mere y amenent avec eux leur progéniture qui a fait beaucoup plus que décupler le troupeau.

Dans cette espece, & dans plusieurs autres peut-être, au lieu de la simple compression que le Coq peut exercer, il y a de la part du mâle une véritable intromission. Ponte de 10 à 12 œufs supplée par une 2e., une 3e., quelquefois même par une 4e. si l'on enleve les 1res. Incubation de 30 jours faite par la femelle seule, avec tant d'assiduité qu'elle mourroit d'inanition sur sa couvée plutôt que de s'éloigner pour manger; courage étonnant à la défendre; joie touchante du mâle exprimée par des trépignemens & une espece de danse à la vue des premiers repas pris par ses chers Oisons.

Les Oies sauvages arrivent en France vers la fin de l'automne, & si l'hiver est rude elles descendent dans les Provinces méridionales. Elles font leurs voyages en troupes qui s'élevent dans les airs à de gr. hauteurs. Les pet. troupes vont sur une seule lig., celles de 40 à 50 sur 2 lignes dirigées comme il convient pour fendre l'air avec le plus de facilité, c. à d., en formant un angle toujours dirigé du côté vers lequel elles tendent. Chacune occupe à son tour le 1er. rang qui donne le plus de fatigue & les derniers qui en donnent le moins. Quand elles s'abbattent elles font le contraire des Canards, elles paissent de jour & se retirent de nuit sur les lacs & les étangs. A la fin de l'hiver elles repartent pour le Nord où elles vont faire leur ponte & passer l'été. Leur plumage est beaucoup plus varié, mais plus constant que celui de l'Oie domestique. Celle-ci est souvent toute blanche, d'autres fois toute grise, quelquefois sa robe est composée de ces 2 couleurs employées par grandes plaques; j'ignore si la pet. huppe qu'ont quelques individus est une variété constante. Mais l'Oie sauvage a le h. de la tête & le dessus du cou & du corps d'un cendré brun adouci, excepté sur la tête, par du cendré plus clair qui borde chaque plume; les joues, le devant du cou, la poitrine & le h. du ventre d'un gris blanchâtre, le bas-ventre blanc; les plumes des côtés, les couvertures supér. des

ailes

ailes d'un brun bordé de blanchâtre; leurs 10 premieres pennes extérieurement grises dans leur 1er. tiers, noirâtres dans le dernier; les 16 pennes intermédiaires de la queue noirâtres, extérieurement bordées de blanc & terminées de même, les 2 latérales blanches; la 1re. moitié du bec noirâtre, la 2e. safranée hors le bout n.; jambes & pieds orangés.

2. *Oie des terres Magellaniques*, plus gr. que la nôtre; tête & h. du cou d'un brun pourpré, le reste du cou, le h. du dos & de la poitrine roussâtres rayés transv. de brun rougeâtre au bout de chaque plume; les mêmes raies en brun noirâtre sur un fond gris-clair au ventre; large plaque blanche au milieu de l'aile qui est variée de gris & de noirâtre; bas du dos noirâtre teint de poupre; bec n. & court.

3. *Oie des isles Malouines*, ou de *Falkland*; jambes & cou plus l. que dans les précéd., démarche & vol plus légers, sans cri désagréable, mâle d'un blanc qui est varié de n. & de cendré sur le dos & les ailes; femelle fauve, ailes à reflets changeans.

4. *Oie de Guinée*, la plus gr. des Oies, l. 3′ 4″, vol 5′ 6″; vigilante comme notre Oie, ayant le cri encore plus perçant, sentinelle aussi sûre; démarche fiere, la tête levée, domestique au nord de l'Europe & en Allemagne; bec n. selon Buf., orangé selon Maud., surmonté à sa base d'un tubercule charnu assez gros d'un rouge vermeil; petit fanon, ou poche membraneuse grise sous la gorge; jambes & pieds orangés, plumage assez semblable à celui de notre O. sauvage.

5. *Oie armée*, le seul palmipede qui ait aux ailes les éperons du *Kamichi* & du *Jacana*; plus gr. & sur-tout plus h. monté que notre Oie; face blanchâtre, tour de l'œil & haut du cou roussâtres, joues piquées de la même couleur; le reste du cou & le dessous du corps jaunâtre transv. & finement rayés de gris; collier roux; dos d'un roux doré; ailes variées de n., d'une plaque blanche traversée de n., & plus bas d'une plaque verte à reflets dorés; femelle à couleurs plus ternes, excepté le dos d'un marron foncé brunâtre; au Cap.

6. *Oie bronsée*, un peu plus gr. que notre Oie; dos, ailes & queue d'un n. changeant en violet, à reflets verdâtres dorés; le reste du plumage blanc, mais piqué de violet sur la tête & la partie h. du cou; gr. tubercule en maniere de crête sur la base du bec, d'un n. brillant comme lui; sur la côte de Coromandel.

7. *Oie d'Egypte*, d'où elle vient quelquefois dans nos provinces; tout au plus de la taille de notre Oie sauvage; calote blanche, tempes d'un marron clair qui entoure l'œil; dessous du cou d'un fauve clair qui brunit en descendant; gorge blanchâtre tacheté de marron; dos & poitrine roussâtres variés de zigzags bruns; ventre blanchâtre; ailes variées de roussâtre, de n., de vert changeant en violet, & de brun.

8. *Oie de Esquimaux*; taille de la nôtre; h. du cou & tête blancs à calote roussâtre; bas du cou, h. du dos, poitrine & côtés bruns foncés; bas du dos d'un cendré bleuâtre; ventre d'un blanc brunâtre.

9. *Oie rieuse*; taille de notre Oie sauvage, front blanc; le reste du plumage brun en-dessus, blanc tacheté de noirâtre en-dessous; ailes variées de gris & de noirâtre; au nord des 2 Continens.

10. *Oie a cravate*, plus gr. que notre Oie domestique qu'elle pourroit, selon Maud., remplacer avantageusement, ayant une chair plus délicate & étant plus grosse. Malgré sa taille plus forte elle a le cou plus mince & plus l.; tête & h. du cou d'un n. à reflets violets; gorge d'un blanc qui remonte en une large bande à l'occiput; le reste du plumage d'un brun mêlé de gris; bec & ongles n., jambes plombées; voyageant du nord de l'Amér. à ses contrées tempérées. Elle multiplie fort bien en Europe où on l'a apportée, & on la voit sur le canal de Versailles.

11. *Oie sauvage du Cap.* M. Sonnerat l'a décrite le premier; tout au plus de la taille de notre Oie sauvage; peau nue couleur de marron autour de l'œil; dos marron, bord des ailes varié de blanc; tête, cou & ventre gris; bec grisâtre, pi. rouges.

12. *Oie sauvage a tête grise*, de la côte de Coromandel, un peu plus pet. que la 7e.; plumage d'un brun roux éclairci sous le ventre; un peu de blanc au bord des ailes dont les pennes sont n. avec une raie verte, ce qui forme une plaque de cette couleur; bec & pi. n. Maud. en a parlé le premier.

13. *Oie a cou roux*, espece qui me paroît absolument distincte des précédentes, à quelqu'une desquelles j'avois d'abord assayé de la rapporter, trouvant peu vraisemblable qu'elle eût échappé à Buf. & à Maud.; car ce n'est pas une esp. nouvelle, ayant été décrite il y a près de 20 ans par Pal. Elle est peu commune en Sibérie, mais assez fréquente vers l'embouchure de l'Obi. Taille

& forme de l'*Oie à cravate ;* petit bec conique brun, gr. narines oblongues ; deſſus du cou & tête noirs, excepté un piqué de blanchâtre ſur le bas du front & une grande plaque blanche ſur la joue ; gorge d'un n. continu à celui de la tête, & qui deſcend en pointe de chaque côté du cou juſque vers le milieu de ſa l. où il eſt ſéparé de celui du deſſus du cou par une autre plaque blanche ; celle-ci couvre la tempe & deſcend ſe perdre dans le roux vif qui couvre tout le devant & les côtés du cou juſqu'à un collier très-bas. Ce collier remonte de la poitrine à la nuque ; il a 2 rangs, le 1er. n., le 2e. blanc ; bas de la poitrine & h. du ventre écaillés de noir & de blanc par des plumes blanches à la baſe & n. au bout ; bas-ventre blanc ; côtés fouettés çà & là de n. ; dos n. ; ailes preſque égales à la queue, comp. de 28 pennes n. ; couvertures variées de n. & blanc ; queue courte & arrondie comp. de 14 pennes brunes, les couvertures blanches ; pi. n. ; l. 1′ 10″ 4‴, vol 3′ 10″.

14. *Oie hyperborée*, autre eſp. décrite par Pal., & qui me paroît dans le même cas que la précédente. Elle habite ſur-tout au nord-eſt, vers le Léna & le Jana ; d'où de pet. troupes ſeulement ſe détachent quelquefois, viennent en Europe & deſcendent même juſqu'au Danube. Mais cet O. n'eſt qu'erratique en ces contrées, & ſes migrations ſont renfermées dans la Sibérie orientale où il eſt la reſſource annuelle des habitans ; y ayant tel payſan qui avec ſa famille en prend, à chaque été plus de mille. La chair de ces animaux enterrée dans une terre reſſerrée, & deſſéchée par la gelée, s'y conſerve d'une ſaiſon à l'autre. Taille de notre O. ſauvage ; bec jaune ; ſon crochet & le bord de la mandibule ſupér. n. dans les jeunes, blanchâtre dans les vieux ; plumage tout blanc dans ceux-ci, hors un peu de jaunâtre au front. Dans les jeunes, occiput, deſſus du cou & h. des ailes d'un jaune rouillé, joues légérement cendrées ; ailes un peu plus l. que la queue ; pennes en partie blanches, en partie n. ; doigts n., pi. & membranes rouges.

Oie { *à duvet*, o. Eider. / *d'Ecoſſe, de Solan*, o. Fou de Baſſan. V. ce mot. / *de mer*, o. Harle. / *nonnette*, o. Bernacle.

OIGNARD, *Oigne*, o. 2e. Canard, dit Siffleur.

OISEAU, (l') c. Chanon, & Huître plate, aſſez unie, à 2 ailes, à bec & à queue.

OISEAU-ABEILLE, o. ; tantôt Colibri, tantôt Oiſeau-Mouche.

O. arctique, o. Labbe à l. queue.

O. à collier, o. Alatli, 2e. gr. Martin-pêcheur d'Amérique.

OISEAU-BRAME, o. du g. de l'Épervier, eſp. de Milan, de la gr. d'un Pigeon Cauchois, ſelon M. d'Opsonville ; vol entre 3 & 4′. Tête, gorge, cou, poitrine & h. du ventre couverts de plumes à barbes blanches & tuyau n. ; dans le reſte du plumage le tuyau eſt le même, mais les barbes ſont de chocolat, ou de marron luſtré ; peau de la baſe du bec bleuâtre. C'eſt un des o. honorés au Malabar, & dont quelques Indiens tirent des augures.

Oiſeau cendré de la Guiane, o. que Buf. a placé à la ſuite des *Manakins*, comme leur analogue, dont il differe par une queue étagée plus l. & par un bec auſſi plus l., mais Maud. le croit plutôt du g. des *Gobe-mouches ;* taille du nôtre ; face & gorge blanches, devant du cou & ventre blanchâtres, deſſus de la tête & du cou n. ; dos cendré, ailes bordées de blanc.

O. Chameau, o. Autruche.

O. Chat, o. 3e. Moucherolle.

O. coignée, o. Canard de Madagaſcar à excroiſſance charnue n. ſur le bec.

O. couronné du Mexique. V. ci-deſſous Oiſeau-Royal.

O. d'Afrique, o. Peintade.

O. de Banana, o. Troupiale.

O. de combat, o. Combattant.

O. de Diomede, o. 7e. Pétrel, dit Puffin.

O. de feu, o. Foulimene.

O. de glace, o. Martin-pêcheur.

O. de guerre, o. Labbe.

O. de la croix, o. Pere-noir.

O. de mer, o. Oiſeau du Tropique, Voyez ci-deſſous.

O. de montagne, o. Hocco.

OISEAU DE NAZARE, de *Nazareth*, de *Nauſée*. O. peu connu, analogue au *Dronte* & au *Solitaire*, dont il differe par ſes pi. tridac. ; il differe auſſi du *Solitaire* par ſes cuiſſes duvetées ſans vraies plumes ; du *Dronte* par ſa tête ſans capuchon ; taille ſupér. à celle d'un Cygne ; corps couvert d'un duvet n., n'ayant de vraies plumes qu'aux ailes & ſur le croupion au lieu de queue ; celles-ci ſont friſées ; gros bec un peu crochu ; l. pi. écailleux ; cri d'Oiſon, chair médiocre. Cet o. ne vole point, & ſon exiſtence actuelle eſt un problême comme celle du Dronte. On l'a vu autrefois à l'iſle de Nazare, entre

celles de Bourbon & de Madagaſcar, & à l'iſle de France où on ne le retrouve plus aujourd'hui.

O. de neige, o. Pinſon d'Ardennes.

O. de Nerte, o. Litorne.

OISEAU DE PARADIS, o. 20e. genre de BRIS. comp. d'o. tétradac. fiſſipedes à 3 antér.; jambes emplumées juſqu'au talon; bec en cône alongé, dr., très-pointu, latér. un peu comprimé, les plumes de ſa baſe tournées poſtérieurement.

1. *L'Oiſeau de Paradis.* Il n'eſt connu que par les peaux qui arrivent en Europe des Moluques où on l'a tranſporté de la nouvelle Guinée ſa patrie. Il arrive delà qu'on ignore ſa taille. BRIS. l'évalue à celle de l'Etourneau, abſtraction faite du volume conſidérable de ſon plumage qui le fait paroître égal à un Pigeon; MAUD. trouve cette évaluation trop foible. Tête, gorge & cou couverts de plumes courtes & ſerrées; celles de la baſe du bec n. à reflets verts; deſſus de la tête & du cou jaunâtres; joues & gorges n. & veloutées; devant du cou vert à reflets cuivreux; le reſte du plumage d'un marron clair, hors la poitrine & le h. du ventre plus foncés, & des plumes latér. qui environnent la queue. Ce ſont 2 touffes de plumes décompoſées, l. & d'un jaune nué, légeres, & bouffantes. Au-deſſus de la queue naiſſent 2 très-l. plumes ou filets noirâtres, dont les côtés ne ſont garnis de barbes qu'à leur naiſſance & à leur extrémité où elles s'épanouiſſent en ovale d'un n. à reflets verts. Ces 2 brins ont près de 3′ de long.

2. *Le Manucode*, ou *pet. O. de Paradis*, ou *Roi des O. de Paradis*; preſque auſſi gros qu'un Merle; manteau d'un rouge éclatant & ſoyeux; large plaque d'émeraude au haut de la poitrine; milieu du ventre blanc, les côtés garnis de l. plumes griſes terminées de vert; queue environnée de plumes moins l., moins effilées que celle du précéd., ſurmontée de 2 brins ſemblables à un gros crin garni, au bout, de barbes aſſez l. & ſerrées, & ce bout n'eſt pas dr., mais recoquillé. Ces brins ne ſont que 2 fois plus l. que la queue, & les barbes qui les terminent ſont d'un vert brillant d'un côté & bruns de l'autre. Ni CLUSIUS, ni BRIS., ni MAUD. ne donnent à ces barbes comme on le fait dans BUF. d'après HELBIGIUS, les miroirs de la queue du *Paon*.

3. *Le Magnifique*, ou *Manucode à bouquets*, un peu plus pet. qu'un Merle, mais plus alongé. Sinciput mordoré, gorge d'un brun noirâtre; plumes du deſſus du cou étroites, l., d'un jaune éclatant, & pouvant ſe relever comme en 2 panaches dont l'inférieur eſt plus longue; devant du cou & ventre d'un vert bleuâtre luſtré; ailes variées de jaune & de brun; queue brunâtre; les 2 filets du deſſus plus l. d'un tiers que tout l'o., ſeulement garnis en-dehors de barbes preſque imperceptibles.

4. *Le Superbe*, ou *Manucode n.* de la nouvelle Guinée; un peu plus gros qu'un Merle; pet. huppe n. à la racine du bec; manteau d'un vert à reflets dorés, compoſé de plumes ſoyeuſes diſpoſés en écailles; ailes & queue n.; gorge violette, ventre vert; paquet de plumes latér. qui au lieu de garnir la queue ſont dirigées vers le bas.

5. *Le Sifilet*; huppe d'un gris perlé ſur le front; le reſte de la tête n.; demi-collier ſur la nuque, d'acier poli à reflets rouges, violets, & d'émeraude; manteau n.; gorge, devant du cou & h. de la poitrine d'un jaune doré à reflets d'émeraude; paquets de plumes latér. l., n. & à demi-effilées; 6 filets, 3 de chaque côté, au lieu de naître du croupion, naiſſent de derriere l'œil près du trou auditif; ils ſont noirs & terminés vers le bout par des barbes noires.

6. *Le Calybé*, un peu plus alongé & plus gros que la 2e. eſpece; plumage tout vert, à reflets brillans comme de l'acier poli; iris rouge; bec & pi. noirâtres; ſans touffes de plumes latér. & ſans filets.

O. de pluie, o. 1er. Coucou d'Amér.

O. de plumes, o. Oiſeau-Royal, ci-deſſous.

O. de riz, o. 10e. eſp. rapportée au Gros-bec.

OISEAU DE S. MARTIN, *Lanier cendré* de BRIS., o. du g. de l'*Epervier*. C'eſt un o. de proie un peu plus gr. que la *Corneille* commune, proportionellement plus mince; qui par ſes jambes l. & menues s'éloigne des *Faucons* & *Laniers*, & ſe rapproche de *Jean-le-blanc* & de la *Soubuſe*. Il eſt plus pet. que cette derniere, mais il lui reſſemble aſſez par ſon bec court, par les plumes l. & épaiſſes qui groſſiſſent ſa tête à l'œil, & par la l. de ſes ailes & de ſa queue. Il eſt aſſez commun en France où on commence à le voir vers le mois de Novembre, ſoit qu'il faſſe de pet. voyages, ſoit qu'il ſe tienne caché pendant l'été. Manteau cendré; poils n. & courts à la baſe du bec; tiges des couvertures & des pennes moyennes de l'aile formant autant de traits n. & fins, ces dernieres terminées par un trait blanc; gr. pennes n.; ventre blanc; bec n. marqué de

blanchâtre au bord des mandibules vers leur base ; ongles n. & pi. jaunes.

Oiseau de S. Pierre, o. Pétrel.

O. de Sauge, o. 7e. Fauvette.

O. de Tempête, o. 10e. Pétrel.

O. de Terre-neuve, o. Toucan vert du Brésil.

O. diable, o. Pétrel.

O. dunette, o. Grive.

OISEAU DU TROPIQUE, *Paille-en-cul*, o. 109e. g. de BRIS. comp. d'o. tétradac. palmipedes parfaits ; jambes avancées vers le milieu du corps, & plus courtes que lui ; bec gros, l., pointu & un peu courbé vers le bout ; 2 des plumes de la queue très-l. ; corps plein, ailes très-l., bas des jambes nu. On les trouve entre les tropiques sur les mers des 2 Continens ; ils fréquentent les îsles avancées en mer & peu habitées. Leur apparition annonce l'entrée sous la zône torride, mais non le gr. voisinage d'une terre, car ils s'en écartent souvent à plusieurs centaines de lieues, à la faveur de leur l. ailes & de la faculté qu'ils ont de pouvoir se reposer sur les flots. Malgré la conformation de leurs pieds, lorsqu'ils sont sur terre ils ne s'y posent pas, mais ils se perchent. C'est en rasant dans leur vol la surface de l'eau qu'ils prennent le p. dont ils vivent.

1. *Le gr. Paille-en-queue ;* un peu moindre qu'un Canard domestique ; l. 2′ 9″, dont le bec occupe plus de 3″, vol 3′ 2″ ; dessus de la tête & du cou d'un blanc argenté coupé par une bande n. venant de la base du bec, passant sur l'œil & s'étendant jusqu'à la nuque ; dos blanc rayé transv. de noirâtre ; devant & dessus du corps d'un blanc satiné pur, excepté de l. plumes cendrées sur le bas des côtés ; ailes variées de noir ; pennes de la queue étagées ; les plus l. dépassées de près de 16″ par 2 brins étroits, roides & à barbes courtes ; bec corallin, pi. jaunâtres, bout des doigts & ongles noirâtres.

2. *Le pet. Paille-en-queue ;* grosseur d'un Pigeon, l. 2′ 5″ ; plumage d'un blanc brillant, hors un fer-à-cheval n. à chaque tempe, les plumes latér. du précéd., noirâtres bordées de blanc, & une large bande n. sur les ailes ; queue du précéd., les 2 brins dépassant les plus l. pennes de 12″ ; bec jaunâtre, cendré à sa base ; jambes & pi. jaunâtres, hors le bout des doigts, leurs membranes & les ongles noirâtres.

3. *Le Paille-en-queue à brins rouges ;* taille du précéd. ; plumage d'un blanc moins éclatant ; trait n. à chaque tempe, quelques autres sur l'aile ; les 2 brins de la queue rouges, moins l. que ceux du précéd. ; bec, jambes, pi. & origine des doigts rouges, le reste brun noirâtre.

O. fou, o. Sittelle de la Jamaïque. Voyez la 3e. variété.

O. frégate, o. *V.* Frégate.

O. goitreux, o. Pélican.

O. guerrier, o. Labbe.

OISEAU-MOUCHE, o. 45e. g. de BRIS. composé d'o. tétradac. fissipedes à 3 antér. ; jambes emplumées jusqu'au talon ; pi. courts ; bec effilé, dr., déprimé & un peu renflé vers le bout ; queue de 10 pennes ; langue comp. de 2 demi-cylindres creux appliqués l'un sur l'autre, & formant une esp. de trompe dont les 2 parties peuvent s'écarter & se rapprocher vers le bout. Ces o. la font sortir en gr. partie de leur bec, la dardant comme les Pics dardent la leur. Un pareil instrument paroît plutôt un suçoir qu'une langue. Cependant quel inconvénient y auroit-il à supposer qu'elle fît l'office de l'un & de l'autre ? Ce seroit le moyen de concilier le rapport de tous les Voyageurs qui font vivre ces o. du suc qu'ils vont pomper dans les nectaires des fleurs, avec l'observation de M. BADIER qui a trouvé des insectes dans leur estomac. Cette même supposition expliqueroit la maniere dont les Oiseaux-mouches vivent au défaut de fleurs en certains tems de l'année. Il est possible qu'elle soit démentie par leur anatomie quand on l'aura faite ; mais en attendant pourquoi ne pas donner à cet organe les fonctions de trompe pour sucer ou pomper, & de langue pour favoriser la déglutition des pet. matieres solides à la maniere d'une langue ordinaire ?

Ces o. dont le nom exprime la petitesse forment en effet le g. des plus pet. oiseaux connus ; les plus gr. d'entre eux ne l'étant que comme les plus pet. de ceux des autres g. tels que les *Colibris* & les Grimpereaux. C'est, dit BUF., le bijou de la nature ; légéreté, prestesse, grace & riche parure, tout appartient à ce pet. favori. L'émeraude, le rubis, le topaze brillent sur ses habits, il ne les souille jamais de la poussiere de la terre. A peine touche-t-il le gazon par instans ; il est toujours en l'air, volant de fleurs en fleurs d'un vol bourdonnant, rapide & continu, ne les flétrissant point, les effleurant tout au plus du bout de son aile tandis qu'il plonge sa langue dans leur corolle. Il manque aux Oiseaux-mouches un

ramage agréable, car ils ne ſont entendre qu'un pet. cri. Ils vivent ſolitaires, & l'on n'en voit même 2 enſemble que dans le tems de l'amour. Le mâle apporte les matériaux du nid & la femelle les emploie. Elle forme un tiſſu de la bourre ſoyeuſe des fleurs, dont elle fortifie l'extér. de brins d'écorce. Les œufs ſont blancs & auſſi pet. que des pois, & ils ſont couvés alternativement pendant 12 jours par le mâle & la femelle. Ces o. habitent la Zône torride des 2 Continens, & peu d'individus s'en écartent pendant quelques mois de la belle ſaiſon. On ſait, & je ne vois pas ce qui peut autoriſer BUF. à révoquer ce fait en doute, qu'ils ſont ſouvent la proie de groſſes Araignées, l'une dite pour cette raiſon *Araignée des o.*, v. ce mot, l'autre *Araignée-crabe*, v. le ſupplément.

1. *Le plus pet. O. mouche*, l. 15‴, dont le bec occupe 3 ½ & la queue 4; manteau d'un vert doré brun à reflets rougeâtres; deſſous gris-blanc; ailes d'un brun violet; au Bréſil & aux Antilles.

2. *Le Rubis;* un peu plus gr. que le précéd.; gorge & devant du cou d'un rouge qui vu de face a le feu du rubis, vu de côté envoie des reflets dorés, & par-deſſous a le ſombre du grenat; manteau vert à reflets de cuivre de roſette; devant du corps varié de gris & de noirâtre; pennes intermédiaires de la queue comme le dos, les latér. d'un brun pourpré; aile d'un brun violet; femelle ſans rubis, ayant la gorge, le devant du cou & le deſſous du corps blanchâtres. Cet o. paſſe l'été à la Caroline.

3. *L'Améthiſte;* taille du précéd.; manteau vert doré un peu foncé; queue fourchue, d'un vert doré brun, ainſi que les ailes qu'elle dépaſſe de beaucoup; poitrine & ventre marbrés de gris blanc & de brun; gorge & cou couverts du plus bel améthiſte; à Cayenne.

4. *L'Orvert*, l. 21‴; plumage varié de vert & de jaune dorés à reflets riches & variés; queue d'acier bruni, ventre blanc.

5. *Le Hupecol;* taille du 3e.; huppe rouſſe aſſez l. ſur la tête du mâle; touffe de plumes rouſſes, l. & étroites, excepté le bout qui s'élargit & porte un point vert, placée à chaque côté du haut du cou, ou elles ſont couchées ainſi que la huppe quand l'o. eſt tranquille; gorge & devant du cou d'un vert doré à reflets bruns; manteau vert à reflets d'or & de bronze juſqu'à une bande blanche tranſv. ſur le croupion, au-delà de laquelle, juſqu'au bout de la queue, dominent l'or, le brun & le roux; poitrine & ventre vert doré, bas ventre blanc.

6. *Le Rubis-topaze;* l. 3″ 4‴; deſſus de la tête & h. du cou d'un rouge changeant en rubis & en pourpre; gorge & devant du cou de topaze à reflets d'or & de vert; dos brun teinté de vert doré; ventre brun avec du blanc ſur les côtés; ailes d'un brun violet; queue d'un roux pourpré; à la Guiane.

7. *L'Oiſeau-mouche huppé;* un peu plus gr. que le 2e.; huppe d'émeraude ſur la tête du mâle; dos brun à reflets verts & dorés; queue d'acier poli; devant du corps d'un brun velouté, mêlé d'un peu de vert ſur la poitrine; pet. plumes vertes fort avancées ſur le bec; aux Antilles.

8. *L'O. mouche à raquettes;* l. 30‴; gorge & devant du cou d'émeraude; deſſus & deſſous du corps d'un vert doré; pennes des ailes d'un brun-noirâtre; celles de la queue d'un brun-verdâtre, pointues, à gros tuyau jaunâtre; les 2 intermédiaires plus l. de 10‴, ſans barbes, hors leur extrémité où elles ſont diſpoſées en palette ovale d'un n. verdâtre; à Cayenne.

9. *L'O. mouche pourpré;* l. 3″; manteau brun-jaunâtre; tempes, gorge, devant du cou & deſſous du corps d'un rouge bai clair, tacheté de noirâtre ſur la poitrine; trait brun au-deſſus de l'œil; pennes des ailes & de la queue d'un brun-violet; à Surinam.

10. *La Cravate dorée;* taille, ailes & queue du 6e.; dos brun nué, à reflets dorés; ventre gris; gorge & devant du cou d'un gris relevé par un trait longit. & brillant de topaze du bec à la poitrine; h. de la tête d'un vert doré à reflets rougeâtres. MAUD. regarde cet o. comme la femelle du 6e.

11. *Le Saphir;* au-deſſus de la taille moyenne de ſes congéneres; devant du cou & poitrine de ſaphir à reflets violets; gorge rouſſe; poitrine & h. du ventre vert doré ſombre; bas-ventre blanc; pennes de l'aile brune, celles de la queue d'un roux doré bordé de brun; bec blanc à pointe n.

12. *Le Saphir-émeraude*, un peu plus pet. que le précéd. dont MAUD. le croit une variété; tête & gorge de ſaphir; poitrine, eſtomac, tour du cou & dos d'émeraude à reflets dorés; à la Guadeloupe.

13. *L'Emeraude améthiſte;* taille du 11e., ayant près de 4″ dont le bec occupe 8‴; gorge & devant du cou d'émeraude à reflets dorés; poitrine, eſtomac & h. du dos d'améthiſte d'un bleu pourpré éclatant; bas du dos vert

doré ſombre, ventre blanc; queue d'acier bruni, fourchue & dépaſſant les ailes.

14. *L'Eſcarboucle*; taille du 6e. dont MAUD. le regarde comme une variété accidentelle & rare; gorge, devant du cou & poitrine d'un rouge d'eſcarboucle ou de rubis foncé, le deſſus de la tête & du cou plus ſombres; le reſte du plumage en velours n., hors l'aile brune & la queue d'un roux doré foncé; à Cayenne.

15. *Le Vert-doré*; l. 3″; plumage vert à reflets dorés & cuivreux; pennes des ailes d'un brun-violet, celles de la queue d'acier bruni; à la Guiane & à Saint-Domingue.

16. *L'Oiſeau-mouche à gorge tachetée*; l. 3″ 11‴; plumage d'un vert doré, hors le ventre cendré & de pet. bordures blanches aux plumes de la gorge & du devant du cou; ailes d'un brun-violet, queue d'acier poli, les 2 pennes du milieu à reflets rougeâtres, les latér. terminées de gris; à la Guiane.

17. *Le Rubis-émeraude*; l. 4″; tête, cou, poitrine & ventre verts-dorés, ainſi que le dos, qui a plus de reflets cuivreux. Ailes d'un brun-violet, queue rouſsâtre, gorge de rubis; au Bréſil.

18. *L'Oiſeau-mouche à oreilles*; l. 4″ 7‴; manteau-vert-doré; gorge, devant du cou & le deſſous du corps blancs; coup. de noir ſous l'œil; plumes du conduit auditif prolongées, les 1res. vertes, les ſuiv. plus l. & violettes; à la Guiane.

19. *La Jacobine*, ou *O. mouche à collier*; l. 4″ 2‴; tête & partie ſupér. du deſſus du cou, & partie antér. & gorge bleues mêlées d'or; dos vert à reflets dorés; poitrine & ventre blancs; demi-collier blanc ſur le deſſus du bas du cou; ailes d'un brun-violet; les 4 pennes latér. de chaque côté de la queue blanches; à Surinam.

20. *L'O. mouche à larges tuyaux*; l. 4″ 8‴; manteau vert foncé; gorge, devant du cou & ventre cendrés; pennes latér. de la queue noirâtres, terminées de blanc; gr. pennes des ailes à tuyaux n., applatis, larges, courbés dans leur milieu, enſuite relevés en coutelas, & à barbes noirâtres; à Cayenne.

21. *L'O. mouche à l. queue d'acier bruni*; l. 6″ & le plus gr. de tous; deſſus de la tête, gorge & cou d'un bleu-violet frappé de vert-doré ſur la tête & le cou; le reſte du plumage vert-doré, hors le tour de l'anus blanc, les ailes d'un brun-violet & la queue d'acier poli; cette derniere fourchue.

22. *L'O. mouche violet à queue fourchue*; l. 4″; deſſus de la tête & du cou d'un brun à reflets verts dorés & rougeâtres; h. du dos, poitrine & ventre violets; gorge, devant du cou, bas du dos verts dorés; pet. couvertures des ailes violettes, les gr. vertes dorées, les pennes de l'aile & de la queue n.; au Bréſil & à la Jamaïque.

23. *L'O. mouche à l. queue, or, vert & bleu*; l. près de 7″, mais les pennes extér. de la queue en occupent 4; calote bleue, le reſte du plumage vert-doré, hors l'aile d'un brun-pourpré; à la Jamaïque.

24. *L'O. mouche à l. queue n.*; l. près de 10″, mais les pennes extér. de la queue en prennent près de 8; calote n.; dos vert-brun doré; tempes, gorge, devant du cou, ventre verts à reflets bleus; ailes d'un brun-violet bordé de blanc; pennes de la queue n. & n'ayant pour barbes qu'un duvet effilé; à la Jamaïque.

25. *L'O. mouche à queue fourchue du Bréſil*; l. 4″ 6‴; front bleu à reflets violets; calote d'un vert doré foncé; le reſte du plumage d'un vert doré éclatant, hors les gr. couvertures de l'aile d'un vert n., & la queue d'un n. d'acier bruni. BUF. rapporte cet o. à la 4e. eſpece, mais BRIS., comme l'obſerve MAUD., l'ayant décrit d'après un ſujet, on ne peut pas en appeller de ſa deſcription.

Oiſeau-pêcheur, o. Kurbatos, & Balbuzard.

O. peint, o. Peintade.

O. pourpré, o. Poule ſultane.

O. prédicateur, o. Toucan, à cauſe de la l. continuité de ſon ſiflement.

O. Rhinocéros, o. Calao.

OISEAU-ROYAL, o. 84e. g. de BRIS. qui ne contient encore qu'une eſp., & qui eſt deſtiné à tout o. tétradac. ſiſſipede à 3 antér., le bas des jambes nu, le bec court, dr. & conique vers le bout, la tête ornée d'une aigrette fort épanouie. Dans l'o. qui a fait former ce g. elle eſt comp. de brins touffus, de couleur iſabelle, applatis & filés en ſpirale, hériſſés chacun de petits filets à pointe n. & terminés par un pet. pinceau n. Les plus l. de ces brins ont 4″ de l. Cet o. moins gros que la *Grue* l'eſt plus que le *Héron*; quand il ſe redreſſe il a 4′ de h.; il a 2′ 9″ de l. & 5′ 6″ de vol. Des plumes d'un n. plombé pendent le l. de ſon cou, ſur ſon dos & ſes épaules; toque de duvet n. fin & ſerré comme du velours ſur ſon front d'où elle deſcend en bande étroite derriere la joue & va s'étendre ſur la gorge; plumage d'un brun-bleuâtre dans le mâle, tirant ſur le verdâtre dans la femelle; aile marquée de 2 larges plaques, l'une de marron, l'autre

de blanc ; queue noirâtre. Le cri de cet o. a le ſon retentiſſant de la voix de la Grue ; c'eſt l'accent rauque d'un cor qu'il fait entendre par repriſes courtes & répétées coup ſur coup. Il vit de poiſſon, d'herbes & de graines. On dit qu'il eſt demi-domeſtique en quelques lieux d'Afrique ſa patrie. Il eſt doux & ſe familiariſe aiſément. Dans l'état de repos il ſe tient ſouvent ſur un pied le cou plié. Il a les mouvemens graves & marche la tête haute ; il court quelquefois & alors il plie à demi ſes l. jambes ; on l'a fauſſement attribué au Mexique ſous le nom d'*O. couronné du Mexique.*

Oiſeau ſans ailes, o. Pingoin.

OISEAU SILENCIEUX, o. du g. des *Tangaras ;* groſſeur d'un Moineau ; calote & tempes n. ; gorge & h. du devant du cou blancs, demi-collier n. au bas ; h. de la poitrine & milieu du ventre blanchâtres, le reſte du deſſous du corps d'un gris clair lavé de bleuâtre ; deſſus du corps d'un vert-olive foncé hors une tache jaune au h. de l'aile dont le bord eſt du même jaune ; à Cayenne.

O. Sorcier, o. Effraie.

O. *trompette*, o. Agami & 6e. Calao.

OISON, o. pet. de l'Oie.

OLIVAREZ, o. Variété du Tarin. *V.* ce mot.

OLIVE, { o. 4e. eſp. étrangere rapportée aux Bruans. c. Girol ; auſſi *Rouleau* à fût ridé, à coquille renflée vers ſon milieu, & à extrémités égales. Il en eſt d'unies, de variées, de faſciées, qui portent des caracteres. On en trouve de n., de jaunes, de blanches, de violettes, & ARG. en fait autant d'eſp.

OLIVET, o. 17e. Tangara.

OLIVETTE, o. Pinſon de la Chine.

OLRUPPE, p. de l'Elbe que l'on dit alép., à peau brune tachée de n., groſſes levres dures, & queue d'Anguille.

OMALISE, i. 17e. Coléopt. de GEOF. à ant. filif., corcelet. applati, quadrangulaire, les 2 angles poſtér. prolongés en pointes aiguës, ce qui, au premier aſpect, fait reſſembler cet i. au *Taupin*. Il eſt aſſez rare, & GEOF. n'en a trouvé qu'une eſp. l. 2 $\frac{1}{2}$, lar. 4 ; ant. n. égales à la moitié du corps & portées en-devant parallelement entre elles ; étuis à 9 ſtries ; l'i. eſt tout n., hors le bord extér. & le bout des étuis qui ſont d'un rouge-ſaffrané.

OMBLE, p. Ombre.

OMBRE D'EAU DOUCE, p. de pluſieurs rivieres & lacs, du g. du *Saumon*. Tête plus comprimée & corps plus étroit que dans *l'Ombre d'Auvergne ;* bouche large, pet. dents pointues ; mâchoire ſupér. un peu plus l., iris argenté ainſi que les joues & les opercules ; dos brun, côtés blancs, le tout ſemé de taches orangées & rondes dans un anneau blanchâtre ; ventre orangé ; ces couleurs ſont plus ou moins fortes dans différentes eaux. Lig. latér. fine & moyenne, anus reculé ; appendice aux ventrales qui ſont rouges ainſi que l'anale, & ont comme elle leur 1er. oſſelet gros & blanc, caractere qui ſuffit pour faire diſtinguer ce p. ; dorſale & caudale brunes, celle-ci échancrée. Ce p. eſt très-eſtimé ; ſon poids ordin. eſt d'1 à 2 livres, cependant on en a vu de 4 & 5. D. 13. P. 14. V. 9. A. 12. *S. ſalvelinus.* LIN.

OMBRE DE MER, p. du g. des *Daines ;* l. 18 à 24″ ; dos noirâtre coupé tranſv. dans toute ſa l. par des traits alternativement plus n. & dorés ; mâchoire ſupér. plus l., verrues ou cirrhes courts au menton ; nageoires courtes & noirâtres, dos peu convexe, chair aſſez bonne ; lig. latér. parallele au dos. Selon pluſieurs les traits alternativement n. & dorés tiennent à l'âge, ainſi il ne faut pas s'y attacher. D. 11, 24. P. 17. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{3}{9}$.

OMBRE BLEU, p. de pluſieurs lacs de Suiſſe, du g. du *Saumon*, que BLOCH a bien fait connoître le premier, ART. & LIN. l'ont confondu avec le *Lavaret*. Petite tête & ventre argentins ; mâchoires égales & édentées ; front, dos & côtés, juſqu'à la lig. latér., d'un bleu qui s'éclaircit en deſcendant ; pector., ventrales & anale jaunâtres, dorſale & caudale blanchâtres, toutes bordées de bleu ; appendice près des ventrales ; caudale en croiſſant, corps large & mince ; écailles gr. pour le g. ; lig. latér. dr. & comp. de p. noirs ; l. 14 à 18″. Ce p. eſt par ſon abondance le Hareng du lac de Conſtance. D. 15. P. 17. V. 12. A. 14.

OMBRE CHEVALIER, p des lacs de Suiſſe, du g. du *Saumon ;* pet. tête, corps uni & ſans taches ; mâchoire ſupér. un peu plus l. & à une rangée de pet. dents pointues, l'infér. en ayant 2 rangs ; écailles très-pet., ventre blanchâtre, dos verdâtre, caudale fourchue, nageoires courtes & d'un vert jaunâtre. Ce p. a la chair encore plus délicate que la *Truite* ; ſon poids ordin. eſt d'1 à 2 livres, mais il va à 6, 12, 15. D. 10. P. 15. V. 9. A. 11, ſelon BLOCH. *S. umbla*, LIN.

OMBRE D'AUVERGNE, p. du g. du *Saumon*, qui vient de la mer dans les fleuves & remonte les rivieres ; il aime les eaux pures, vives, à fonds caillouteux ; il se trouve en différentes parties de l'Europe & il est si commun en Laponie que les habitans se servent de ses intestins au lieu de présure pour faire du fromage avec le lait de leurs Rennes. Pet. tête arrondie semée de p. noirs, supér. brune, latér. bleuâtre ; corps alongé & arrondi ; dos d'un vert n. ; flancs d'un gris bleuâtre ; gros ventre blanc ; chaque rang d'écailles marqué par une lig. noirâtre qui va de la tête à la queue ; lig. latér. marquée de p. noirs ; ventrales, anale & caudale rougeâtres ; gr. dorsale violette, tachée de verdâtre & piquée de brun. D. 23. P. 16. V. 12. A. 14, selon BLOCH. *S. thymalus*, LIN.

OMBRETTE, o. 82e. g. de BRIS. qui ne renferme jusqu'ici qu'une esp. Il est destiné à tout o. tétradac. fissipede à 3 antér., le bas des jambes nu ; le bec gros, l., dr. & latér. applati ; le bout de la mandibule supér. crochu. L'o. qui a fait former ce g. est à peu-près de la gr. de l'*Aigrette* ; l. 21″, vol. 3′ 6″. Il a quelques rapports avec le *Héron*, mais il en differe beaucoup par son bec très-large & épais à sa base, ensuite comprimé, supér. fort carêné en arrête qui se rabat sur le bout où il se termine en pointe recourbée. Plumage de terre d'ombre, éclairci en-dessous ; bec, pi. & ongles noirâtres.

OMICRON, i. 123, 124 & 175e. Phalène.

ONAGRE, q. Ane sauvage. V. ce mot.

ONANTOU, o. 4e. esp. rapportée au Pic noir.

ONCE, q. *V.* à la suite de l'art. Tigre.

ONDATRA, q. du g. du *Castor*, nommé par plusieurs *Rat musqué* ; un peu plus gr. que le Lapin ; forme tenant de celle du Rat & de celle du Castor ; queue l., un peu déprimée, couverte de pet. écailles & semée çà & là de quelques poils ; museau assez gros & court ; poil doux & luisant, d'un brun-roux en-dessus, grisâtre en-dessous, recouvrant, comme dans le Castor, un duvet épais ; pi. pentadac. garnis, sur-tout postér., de l. poils qui aident l'animal à nager ; oreilles très-courtes presque cachées par le poil ; gr. yeux ; 2 fortes incisives à chaque mâchoire ; muscle peaussier si fort que par sa contraction l'animal, qui a d'ailleurs les côtes très-souples, se réduit au besoin à un très-petit volume ; testicules énormes au tems du rut, mais qui s'obliterent au point de disparoître à toute autre époque, ainsi qu'une poche dans laquelle se filtre une humeur odorante. Les Ondatras font en petit des constructions analogues à celles du Castor ; mais leurs édifices ont besoin d'être recommencés tous les ans, n'étant faits que d'herbes & de joncs liés par de la glaise. Plusieurs portes y donnent entrée & plusieurs familles s'y rassemblent en hiver. Ces familles se séparent à l'arrivée des beaux jours & chacun va avec sa femelle brouter de son côté. Portée de 4 à 7, unique selon BUF., triple & même quelquefois quadruple selon ERX. ; l. 1′, queue de 9″ ; dans l'Amér. septent.

ONDOYANTE (l'), i. 93e. Phalène.

ONGLE ODORANT, c. Ce n'est point, comme on le dit communément, un coquillage, mais simplement l'opercule du *Kalan* qui a la demi-transpar. de la corne, & une pet. odeur de Castoreum.

ONGLET, o. 9e. Tangara.

ONIX, c. Solen d'ARG. à corps dr., qu'il nomme mâle quand il est plus gr., femelle quand il est plus pet. Il donne le même nom à un Cornet à sommet applati, mince & blanchâtre.

ONKIES-JACKAL, q. du nord-est du Cap indiqué par M. SPARMAN, assez semblable par la taille & la forme au Jackal gris, mais étant d'un brun-foncé, plus commun, & creusant la terre pour y chercher des bulbes dont il se nourrit.

ONOCROTALE, o. Pélican & Savacou.

ONORÉ, o. 5e., 6e. & 7e. Butor ; aussi Héron.

ONOS, i. *V.* Grillon onos.

OPALE, i. 182e. Phalène.

OPANO, o. 5e. Canard, dit Siffleur à bec n.

OPHRIE, r. Serpent du 2e. g. fort semblable au Devin, dont il ne differe que par sa couleur brune & par le nombre de ses plaques ; 281, 64.

OPIPISCAN, o. Canard du Mexique à bec rougeâtre, pi. roux, plumage gris & n.

OPOSSUM, *Opassum*, q. Sarigue.

ORAN-BLEU, *oran-vert*, o. 12e. esp. rapportée au Merle.

ORANG-OUTANG, q. *V.* Singe.

ORANGE DE MER, zo. Alcyon globuleux, de la gr. d'une orange, d'un jaune foncé, tenant aux corps marins par une pet. portion de sa surface, le reste couvert de verrues. Fraîche, sa substance est comme cartilagineuse ; seche, elle se divise comme l'Asbeste en fibrilles, & ces fibrilles tendent vers un noyau également composé de paillettes,

lettes, mais assemblées tumultuairement. Ce noyau est tantôt au centre, tantôt plus près de la base. Dans le Polypiage vivant, ces fibrilles composent des faisceaux de fibres osseuses, cylindriques, blanches, dilatées vers la surface, & entrelacées de fibres tendineuses. La mort change le jaune foncé de cet Alcyon en gris-jaunâtre. PAL. croit que les individus que DON. a vu errer dans la mer avoient été détachés par les flots.

ORBAINE, o. Lagopede.

ORBE ÉTOILÉ, p. de mer du g. des *Hérissons à 4 dents*, reconnoissable à son gros ventre couvert de pointes étoilées. Tête alongée, très-pet. bouche, mâchoires égales, yeux ovales, dos & queue ronds. Cet animal gonfle extrêmement son ventre en certains momens; les étoiles y sont disposées sur une vingtaine de demi-cercles, & chacune est formée d'un piquant posé sur 3 racines; le reste du corps est uni; lig. latér. invisible; corps jaune hors le ventre qui est blanc; mais ce jaune est varié de bandes transv., & le ventre de taches rondes brunes; nageoires jaunes bordées de brun; l. 1 à 2′; aux Indes, en Amér. & à l'embouchure du Nil; D. 12. P. 15. A. 10, selon BLOCH; *Tetr. lagocephalus*, LIN.

ORBE-HÉRISSON, p. du g. des *Hérissons à 2 dents*; piquans courts, construits comme ceux de l'*Attingue*; corps presque rond, qui devient un vrai globe quand l'animal se gonfle; pet. bouche sans autres dents que des levres dures & tranchantes; iris vert de mer, dos rouge brun, ventre blanc sale, nageoires rougeâtres; côtés variés de taches rondes brunes; l. 9 à 10″, au Cap, aux Moluques, &c. D. 11. P. 21. *Orbis muricatus*, ROND., GESNER & CLUSIUS.

ORCHEF, o. 12e. esp. étrangere rapportée au Grosbec.

ORCHERE, p. Epinoche.

ORCHETTE, i. Squille de la Méditer., aussi gr. qu'une Langouste; tête large, corps velu & couvert de pet. éminences d'un rouge vif. Le front de ce cr. porte de chaque côté une piece écailleuse dentelée, à laquelle tient une appendice en nageoire. Du milieu de chacune de ces pieces sort la gr. antenne qui se partage en 2 vers le milieu de sa l. Cet animal vit dans la vase.

OREILLAR, q. 2e. Chauve-souris.

OREILLE D'ANE, c. Rocher à levre ailée & déchirée, intér. rouge, & à bec recourbé.

Oreille de Cochon, c. Rocher triang. entouré de stries & de tubercules, & à levre ailée & déchirée; aussi Crête de Coq.

Oreille de mer, c. Ormier.

Oreille de Midas, c. Buccin d'ARG., Limaçon de MUL. à c. en fuseau, enfumée & granuleuse. Les grains sont brillans au-dessus & au-dessous des spires, mais ternes & effacés vers leur milieu. La c. dépouillée de son épiderme, ils sont d'un blanc rosé; huit spires; ouverture lancéolée, levre épaisse, jaunâtre & luisante; l'intér. rejoignant la parois opposée, & prolongée en angle aigü vers le milieu par 2 plis élevés; dans les lieux marécageux aux Indes; l. 3″ 4‴, lar. 1″ 4‴.

Oreille de Juda, c. Buccin de LISTER, Limaçon de MUL. à c. cyl. épaisse, noirâtre & granuleuse; ouverture & levre blanches & épaisses, à 3 dents; 5 spires dont la 1re. est déja fort large; l. 2″, lar. 8‴.

O. de Malchus, c. Limaçon de MUL. à c. en fuseau, d'un brun sale, blanche sous l'épiderme, granuleuse, à ouverture ovale & blanche, levre extér. épaisse; 6 spires; les parois tellement taillées qu'il n'y a point de fût & que l'on voit tout l'intér. de la c.; l. 2″ 5‴, lar. 13‴.

O. de Vénus, c. Ormier à 6 trous.

ORFRAIE, o. *gr. Aigle de mer* de BRIS., du g. de l'*Aigle*, à peu-près aussi gr. que l'Aigle royal, mais ayant les ailes moins l. & un vol moins élevé. Cet o. fréquente les bords de la mer & des eaux douces où il vit de gibier & d'assez gros poissons. Il chasse & il pêche de nuit & de jour, voyant mieux pendant le jour que les oiseaux nocturnes, & de nuit que les o. diurnes. Il construit sur un gros chêne un nid large & solide dans lequel il dépose 2 œufs, mais le plus souvent il n'éleve qu'un seul petit; aussi l'esp. est-elle peu nombreuse, mais elle est très-répandue. On la trouve dans presque toute l'Europe, & il paroît qu'elle existe aussi dans l'Amér. septentrionale. Ongles d'un n. brillant, si crochus qu'ils font tout le demi-cercle; bas des jambes nu, jaune & écailleux; bec fort crochu, de corne brune tirant sur le bleuâtre; membrane jaune à sa base; barbe de plumes effilées sur la gorge; plumes de la robe teintes, chacune de blanchâtre, de brun & de ferrugineux, hors les couvertures de la queue presque toutes blanches & semées d'un peu de n.; ventre blanchâtre varié d'assez gr. taches ferrugineuses; l. 3′ 4″, vol 6′ 9″.

ORGANISTE, o. 29e. Tangara.

ORGUE, c. Tuyaux de mer à peu-près cylindriques, droits, ordin. pourprés, rarement

blancs, adoſſés les uns aux autres en grand nombre & dont l'aſſemblage imite aſſez un rayon de rûche.

ORIGNAC, *Orignal*, *Orignan*, q. Elan du Canada.

ORIO, *Oriol*, *Oriot*, o. Loriot.

ORMIER, *Ormeau*, ç. Oreille de mer, 2e. famille d'ARG., 6e. Limaçon univalve d'AD. à c. platte, d'une très-gr. ouverture, de forme analogue à la conque extér. de l'oreille humaine, quelquefois intér. garnie, vers ſon milieu, de ſemences de perles, quelquefois percée de 6 ou 7 trous. La c. conſidérée dans ſa ſituation naturelle, l'animal marchant, paroît un baſſin ovale renverſé ſur lequel paroiſſent trois tours de ſpirale vers l'extrémité poſtérieure, &, un peu ſur la droite, parallélement à la l. de la c., un rang courbe de trous ronds continué par de pet. tubercules qui ſont des veſtiges d'anciens trous bouchés. Surface extér. rougeâtre, marquée de ſillons légers naiſſans du ſommet; ſurface intér. nacrée, ouverture ovale; animal à groſſe tête cyl., à 4 cornes dont les 2 extér. plus courtes portent les yeux à leur ſommet; pied énorme, débordant la c. quand l'animal eſt en marche, & montrant 2 franges qui en font le tour.

ORNEY, c. Moule de l'iſle de Tabago, d'une chair eſtimée.

ORONTE, i. Papillon, double porte-queue des Indes, à corcelet ſans taches rouges, ailes n. rayées de blanc-verdâtre, les queues blanches & écartées. LIN.

ORPHE, p. On a donné ce nom à 2 p. fort différens.

ORPHE DE MER, p. du g. des *Dorades*; forme & nageoires du Pagre; corps d'un rouge rembruni ſur le dos, ventre blanc, tache n. vers le bout de la queue, caudale entiere; gr. yeux, anus très-petit. ROND. dit que ce p. eſt ſans vaiſſeaux ſpermatiques, ce que RAY regarde comme une fable. Il eſt carnaſſier & vit ſolitaire. D. 10.

ORPHE D'EAU DOUCE, p. du g. des *Carpes*, un des plus jolis après la *Dorade Chinoiſe*; robe d'un orangé brillant, corps plus large que celui de la Carpe; iris jaune piqué de n.; pet. tête, mâchoire ſupér. un peu plus l.; gr. écailles; dorſale livide, les autres nageoires rougeâtres; caudale en croiſſant; chair blanche qui, ſelon GESNER, devient rougeâtre & meilleure dans certaines eaux. Ce p. ſe trouve dans les rivieres, lacs & étangs des parties mérid. de l'Allemagne, de l'Angleterre, &c. D. 10. P. 11. V. 10. A. 14; l. 12 à 16″.

ORPHIE, p. de mer du g. de l'*Aiguille*, reconnoiſſable par ſes 2 mâchoires avancées en un cône très-alongé, l'infér. plus l.; ce bec non compris la tête eſt courte; gueule ouverte juſqu'aux yeux; opercules d'argent à reflets bleus & verts; nuque & dos d'un olive noirâtre, côtés verts, ventre argenté; corps l. de maniere que la l. eſt à la largeur :: 15 : 1; forme plus quarrée que ronde. Ce p. eſt vorace & il a ordinairement 12 à 18″ de l., rarement 3′, mais on dit qu'il s'en trouve de 8′ de l. dans les mers d'Aſie; chair peu eſtimée, vertebres qui verdiſſent entiérement par la cuiſſon.

J'ai fait cette deſcription d'après celle de BLOCH qui eſt originale & à laquelle je n'ai rien changé d'eſſentiel ſi ce n'eſt de faire la mâchoire infér. plus l. & non la ſupér. comme ſon texte le dit, probablement par une faute d'impreſſion. Quoi qu'il en ſoit, j'ai cru devoir ſuivre préférablement la figure qu'il donne, pour des raiſons que l'on connoîtra bientôt. La ſynonymie ne s'accorde pas avec elle-même. Il rapporte, comme il le faut, p. 182, le *Timucu* à l'*E. braſilienſis* de LIN., enſuite en décrivant l'Orphie il rapporte ce même p. de MARC. à l'*E. belone*. Celui-ci, ſelon LIN. & BLOCH même, eſt l'*E.* n°. 30 de GRON. qui, ſelon ce dernier, eſt le *Timucu* que LIN. rapporte à ſon *E. braſilienſis*. Veut-on décider la ſynonymie par les caracteres? On ſent bientôt qu'il eſt difficile de le faire d'une maniere sûre. LIN. caractériſe l'*E. belone* par un bec tubuleux dans l'une & l'autre mandibule, & l'*E. du Bréſil* par la mâchoire infér. très-l. GRON. dit la même choſe du p. qu'il rapporte à l'Orphie de LABAT & au Timucu. MARC., le principal juge ici, dit la mâchoire infér. du Timucu un peu plus l., charnue & non oſſeuſe dans la partie excédente. Les autres points eſſentiels de ſa deſcription ſont: l. 2′; corps alép. anguilliforme, bec de 3 à 4″ muni de dents très-fines; iris & ventre argentés, dos olive, lig. latér. verdâtre & ſéparant l'olive de l'argent; pector. oblongues, ventrales pet. & jointes; anale & dorſale oppoſées & allant preſque à la caudale qui eſt très-fourchue; toutes ces nageoires de la couleur de la partie qui les porte. GRON. n°. 30, s'accorde avec MARC., excepté qu'il donne à ſon p. de pet. écailles ſur le dos & aux côtés, & qu'il paroît éloigner les ventrales, mais l'enſemble de ſa l. deſcription paroît indiquer le même p. qu'à décrit MARC.

Ainſi voilà le *Timucu* bien connu. Nous avons commencé par faire connoître l'*Orphie* d'après la deſcription de BLOCH ; celle que WIL. donne de l'*E. Belone*, & qui eſt également originale, donne auſſi à ce p. la mâchoire infér. plus l. L'*E. Belone* a donc la même mâchoire que l'*E. braſilienſis* ; cela étant, pourquoi ne pas ſuppoſer que ces 2 p. n'en font qu'un ? DAUB. décrit *Belone* d'après WIL. ; ainſi ſi *Belone* de WIL. ne differe pas du *Timucu* ou pet. *Eſpadon* de DAUB., il faut retrancher une de ces 2 eſpeces. Il n'y auroit que le nombre des oſſelets qui pourroit faire ici quelque difficulté, mais on eſt habitué aux diſparates à cet égard, &, par rapport à l'*E. braſilienſis* même, le calcul de LIN. differe de celui de GRON. de 10 à 17 pour l'anale.

ORTIE DE MER, v. On a donné ce nom à des Molluſques qui, comme on va le voir, paroiſſent différer beaucoup trop pour n'en pas faire au moins 2 genres, celui des *Orties fixes*, & celui des *Orties errantes*. On les a ainſi réunies ſous le même nom, ſans doute à cauſe de la faculté qu'a le plus grand nombre d'entre elles, & qu'elles ont peut-être toutes juſqu'à un certain degré, de cauſer par leur attouchement une douleur ſemblable à la piquûre des orties. RÉAU. dit n'avoir pas éprouvé ce ſentiment, & il eſt poſſible en effet qu'il ſoit tombé ſur des eſpeces qui ne l'excitaſſent pas, ou qui ne l'excitaſſent que foiblement, SPALLANZANI avouant que celle qu'il compare à une groſſe fleur de grenade ne pique point. Mais DIC. qui a, pour ainſi dire, paſſé une partie de ſa vie parmi ces animaux, nageant en mer au milieu des *Orties errantes* pour les mieux obſerver, en a été piqué mille fois. Le ſentiment de cette piquûre n'eſt pas toujours le même, ſoit de la part de toutes les eſp., ſoit ſur toutes les parties du corps à ſec. La douleur, ſelon DIC., ne dure qu'une demi-heure, mais au bout de pluſieurs jours, la chaleur du lit fait encore reparoître des taches rouges avec un p. blanc dans leur milieu ſur les parties délicates. L'attouchement des bras des *Orties* pique comme celui de leur corps, & ſans doute cette faculté leur ſert ſoit pour mieux ſaiſir leur proie, ſoit pour éloigner leurs ennemis ; cependant les gr. *Anemones* ne les avalent pas moins.

ORTIES DE MER FIXES, ainſi nommées par les Anciens, parce qu'ils n'avoient pas apperçu leurs mouvemens. Ces animaux changent tellement de forme qu'on ne ſait comment les décrire. Ce qu'on peut dire en général, c'eſt que l'Ortie fixe approche toujours plus ou moins d'un cylindre, ou d'un cône tronqué dont la baſe tantôt ronde, tantôt ovale, tantôt irréguliere, eſt poſée ſur les rochers. Le cône eſt tantôt dr., tantôt incliné ; il s'éleve quand la baſe s'étrécit, & il s'abaiſſe quand la baſe s'étend. La pet. baſe du cône, c. à. d. la ſupér., varie auſſi de gr. & de figure, mais elle eſt ordin. convexe ; & dans ſon milieu eſt une ouverture qui ſe reſſerre ou s'aggrandit au gré de l'animal, ce qui lui donne une forme qui l'a fait nommer : *cu-d'âne*, *cu-de-cheval*, ſur nos côtes. Quand l'Ortie aggrandit ſon ouverture, il ſe fait un retournement de ſes parties, une portion plus ou moins conſidérable de ſon intér. ſe faiſant voir alors, & devenant extérieure. On croiroit voir une bourſe à jetons intérieurement doublée, dont la doublure ne tiendroit pas inférieurement au fond, ſeroit percée au milieu, & pourroit ſe relever & ſortir. Cette partie de l'enveloppe intér. de l'animal, en devenant extér., fait voir un nombre de cornes plus ou moins gr. ſelon qu'elle ſort plus ou moins. Ces cornes ſont rétractiles, tubuleuſes & gorgées d'eau dont l'Ortie lance des jets très-fins par leur extrémité quand on la touche. On en compte 150 diſpoſées ſur 3 rangs autour de l'orifice ſur la doublure interne. Quand elles ſe montrent toutes, on voit en même tems un cercle de tubercules bleus concentrique à ceux que forment les 3 rangs de cornes, mais plus intér. & renfermé par ces derniers. Quant à la couleur, elle varie preſque autant que la forme, non-ſeulement avec les eſp., mais dans les individus de la même eſp. & dans le même individu, ſelon la figure qu'il prend. La diſtribution des couleurs varie autant que les couleurs mêmes ; tantôt elles forment un fond, tantôt elles ſont par raies, tantôt par taches.

Ces Orties ne ſont fixes que par comparaiſon aux autres. RÉAU. qui les a décrites comme je viens de le faire, (Mém. de l'Acad. 1710) &, depuis ce tems SPAL., ont très-bien obſervé leur mouvement progreſſif, voyons en peu de mots comment il s'exécute. Leur ſubſtance extér., ainſi que la portion intér. qui devient extér. quand l'animal dilate ſa bouche, eſt comp. de muſcles annulaires & de muſcles longit., ou ſi l'on veut, de canaux dr. & de canaux annulaires à parois muſculeuſes. Les muſcles dr. de la

baſe vont du centre à la circonférence, & l'animal peut à ſon gré les gorger ou les vuider d'eau, par conſ. les gonfler, les allonger ou les laiſſer affaiſſés. Ainſi en allongeant vers ſa dr. les rayons de ſa baſe, la partie extér. de ſa dr. avancera vers ce côté. Si l'animal s'y attache, s'il détache enſuite les rayons tournés vers la gauche, & s'il les raccourcit avant de les recoller au ſol, il eſt clair qu'il avancera. Ce qu'il peut faire ſur les muſcles de ſa baſe, il peut l'exécuter ſur les autres; delà ſes changemens de forme, & même de ſtructure apparente. Car tantôt tous ſes muſcles ſont dans un état égal, & alors il offre une ſurface aſſez unie; tantôt tous ſes muſcles dr. ſont gonflés & les annulaires affaiſſés, & alors il paroît cannelé du haut en bas; tantôt c'eſt le contraire, & alors il paroît annelé; tantôt, comme quand il ſe penche d'un côté, les muſcles droits ſont gonflés d'un côté & affaiſſés de l'autre, tandis que c'eſt le contraire dans les annulaires, & alors ces 2 faces préſentent chacune une des 2 apparences que je viens d'indiquer. Dans certaines occaſions, par exemple parmi les rochers, dans les angles, quand l'Ortie peut atteindre un p. fixe avec ſes cornes, elles s'y attachent & lui offrent un autre moyen de mouvement progreſſif. Je dirai peu de choſe de ſon intér.; il eſt entiérement mou, & il le faut bien pour qu'il ſe prête à toutes les formes que lui donne ſon enveloppe. Cependant il ſe nourrit de c., même aſſez gros; il les engloutit, il les ſuce & vomit la c. vuide. C'eſt par une opération ſemblable à ce vomiſſement, c. à. d. par une eſp. de renverſement de ſon intér. vers le dehors, qu'il met au jour ſes petits tout formés.

Ortie de mer Méduſe hémiſphérique; elle eſt fixe dans le ſens dont on vient de parler, & M. DANA qui l'a décrite (Mém. de l'Acad. de Turin 1764.) ſoupçonnoit déja qu'elle devoit avoir un mouvement progreſſif. Dans ſa contraction c'eſt un hémiſphere de couleur de ſang qui ſe fixe très-fortement aux rochers par ſa baſe. Cette baſe eſt liſſe, & a 1″ de diametre. Son fond eſt d'écarlate variée par des rayons d'un rouge plus foncé qui aboutiſſent à l'ouverture du milieu. Quand l'animal ſe dilate, la peau du contour s'affaiſſe, s'amincit & s'étend; le trou du milieu diminue, le gr. hémiſphere paroît remplacé par un plus petit qui lui eſt concentrique, & ſemble placé ſur le diſque applati que forme l'ancien. Du contour de la baſe du nouveau ſortent 2 rangs de bras ou tentacules pointus, plus rouges que le reſte & divergens comme des rayons ſolaires. Les extrémités de ces bras, pendant la contraction, paroiſſent comme de pet. dents autour du trou, ou de la bouche. Dans l'eſpace qu'ils laiſſent ſur la ſurface du gr. hémiſphere on voit, le long de ſes bords, un cercle formé par 24 points gris, creux ou tubuleux.

Ortie de mer Méduſe à levre en fleuron; cette eſp. ordin. fixe dans le même ſens que la précéd. ſe détache cependant & nage quelquefois. Elle eſt toujours applatie; ſon diſque, ſupér. blanc & un peu convexe, a 1″ de diam., 2‴ d'épaiſſeur au milieu, 1 au bord. Ses bras cendrés ſont toujours viſibles, & ſon milieu n'eſt occupé par aucun pet. hémiſphere; mais par une bouche dont les levres, par leur bourrelet ou contour découpé & rentrant, ſemblent deſſiner une fleur pentapétale. Des bords du diſque part tout autour un double rang de bras d'un gris bleuâtre, divergens comme les demi-fleurons d'une Reine-Marguérite, dont le diſque ſeroit blanc & les demi-fleurons cendrés.

Orties errantes. Elles reſſemblent ſi peu aux précéd. qu'elles ne paroiſſent pas pouvoir être du même g., & on les ſéparera ſûrement quand on fera une bonne méthode des Vers. Leur ſubſtance paroît une gelée par ſa couleur, ſa tranſparence & ſa conſiſtance. Un morceau ſe fond près du feu ou dans la main comme une gelée. Leur forme, en général, approche aſſez de celle d'un champignon plus ou moins convexe en-deſſus, mais leur gr. va de quelques pouces de diam. à 2′. La ſurface ſupér. n'offre qu'une infinité de grains ou petits mammelons, c'eſt l'infér. qu'il eſt curieux de connoître & qui annonce une organiſation étonnante. Au milieu eſt le tronc ou pied du champignon; le chapiteau eſt aſſez épais vers ſon inſertion, mais ſon bord extér. eſt mince & découpé. Un peu au-delà, vers le centre, on diſtingue divers arcs concentriques qui couvrent la ſurface juſqu'aux deux tiers. Ceux des premiers rangs ſont au nombre de 8 dans chaque rang; ils forment autant de circonférences interrompues ou partagées en 8 arcs chacune; ceux des rangs ſuivans ſont au nombre de 16 dans chacune. Ce qui coupe ainſi ces circonférences eſt un ſyſtême de vaiſſeaux communiquans entre eux, dont les principaux canaux ſont 8 rayons entiers qui diviſent

les 8 arcs de chaque gr. cercle, & 8 demi-rayons placés à intervalles égaux entre les premiers, & formant la sous-division qui donne les 16 arcs des circonférences les plus voisines du centre. Ces vaisseaux sont pleins d'une liqueur limpide comme eux, & l'on voit qu'ils communiquent entre eux par le refoulement du liquide de l'un dans l'autre sous le doigt en le faisant glisser sur l'un d'eux. Ainsi cette substance qui paroît si brute est très-organisée, & c'est la finesse & la transparence des pet. vaisseaux qui les rend imperceptibles. Le corps entier de l'animal étant sans doute comp. de vaisseaux & de vésicules transpar., & pleines d'un liquide également transp., ne paroît qu'une gelée. Aussi RÉAU. ayant fait bouillir longtems une Ortie de 2′ de diam., au lieu de se fondre comme les morceaux, en qui les vaisseaux sont nécessairement brisés & ouverts, elle est devenue plus solide & s'est réduite à 5 ou 6″ de diametre. Je n'en dirai pas davantage sur l'organisation de cet animal, ne le pouvant pas dans un ouvrage tel que celui-ci. Il est plus pesant que l'eau, & mort il va au fond. Comment fait-il donc pour surnager? Selon RÉAU., & sur-tout selon SPAL., qui paroît avoir eu les Orties plus à sa disposition, elles se soutiennent par un mouvement continuel de contraction & de dilatation, qui dans ses alternatives régulieres paroît analogue à celui de sistole & de diastole.

D'autres esp. d'Orties errantes ne ressemblent presque en rien à celle-là. Leur bord, au lieu d'être à peu-près rond, est profondément festonné; les levres qui environnent leur bouche placée en-dessous, comme dans l'esp. précéd. en qui elle paroît simple, sont formées d'une multitude de feuillets, dont les derniers étant les plus courts & les 1ers. les plus l., forment une espece de fleur à nombreux pétales. De 8 points de leur surface infér. sortent des paquets de cornes ou bras très-alongeables, & souvent l'animal saisit dans le même moment plusieurs proies avec ces bras. La taille de ces esp. varie depuis un point à peine visible à 15 ou 18″ de diametre. Quelques esp. sont sans couleur & aussi transpar. que du cristal; d'autres sont roussâtres, bleues, verdâtres, &c. Quelques-unes sont ornées de festons & ont leurs parties intér. tellement colorées en violet, en purpurin, &c. qu'elles paroissent un ornement au travers de leur substance diaphane. Quelques esp., selon DIC., ont 4 bouches, quelques-unes 6, & autant de districts de nutrition. Ce g. ne sera vraiment connu que quand cet observateur ingénieux, assidu & infatigable aura publié le détail de ses observations. En attendant je ne peux entrer dans le détail des esp., retenu par les mêmes raisons que je rapporte au mot *Priape*. On peut voir quelques-unes de ces esp. dans FABR. & FORSK. plus intelligibles dans leurs descriptions que les Auteurs cités dans la synon. de LINNÉ.

ORTHÉS-CHARACIAS, i. Coccus-Characias.

ORTOLAN, o. de passage, du g. du *Bruant*. Il n'est sédentaire que dans le midi de l'Europe, ailleurs il est voyageur. Il s'arrête & niche dans plusieurs de nos provinces; il fait 2 pontes par an, & regle la position de son nid selon la saison & la chaleur du pays, à quelque distance de terre sur les ceps de vigne, &c. quand il n'a pas à craindre le froid, par terre dans les lieux ensemencés si le pays est moins chaud. On sait combien sa chair grasse & délicate est estimée. Il chante de nuit & de jour, & son ramage est assez agréable. Il nous arrive & il nous quitte dans le même tems que les Cailles. Il est à peu-près de la taille du Serin; gorge jaunâtre bordé de cendré; poitrine, ventre & flancs roux nués; tête & cou d'un cendré olivâtre, dos marron foncé; ailes variées d'un peu de jaune & de roux, de brun & de gris; bec & pi. jaunâtres. Mais ces couleurs sont si variables qu'on a vu des Ortolans tout jaunes & de tout blancs à bec & pi. rouges, de n. à tête & cou verdâtres; d'autres avec la robe décrite ci-dessus avoient la queue blanche. Outre cet Ortolan, proprement dit, BUF. & MAUD. décrivent les esp. suivantes.

1. *Ortolan des roseaux*; taille du précéd.; nid parmi les roseaux, fréquentant les lieux humides, mais non à l'exclusion des champs les plus secs; mouvement de queue comme celui de la Bergeronnette; cri aigü à la moindre surprise; chant au printems; granivore & insectivore; calote noire, bandeau roussâtre sur les yeux; demi-collier blanc au h. postér. du cou; manteau de plumes n. bordées de roussâtre; gorge & devant du cou n. mêlés de gris roussâtre, ventre roussâtre, ailes variées de roux, de roussâtre & de gris.
2. *La Coqueluche*, Ortolan de roseaux de Sibérie à gr. coqueluchon noir descendant en pointe sur la poitrine avec une pet. tache blanche de chaque côté près de l'ouverture du bec, & une bordure blanche par derriere;

dessous du corps blanchâtre, moucheté de n. vers les flancs; dos varié de roux & de noirâtre.

3. *Le Gavoué* de Provence; taille du 1er. dont il differe peu, & dont MAUD. le croit une variété; dos & poitrine variés de n. & de roussâtre; ventre gris; tempes n. surmontées d'un trait blanc; gorge brune latér. bordée de noire.

4. *Le Mitilene* de Provence, solitaire, farouche & criard à la vue de tout ce qui l'effraie, ne chantant qu'en été; taille de l'Ortolan proprement dit; habitudes du 1er.; manteau varié de n. & de brun; aile traversée de deux bandes blanchâtres & variée de brun & de gris; joues jaunâtres coupées de 3 raies longit. noirâtres; poitrine roussâtre, ventre blanchâtre.

5. *L'Ortolan de Lorraine*, l. 6″ 6‴, queue passant les ailes de 15; devant cendré clair moucheté de n., ventre roux foncé; manteau roux, moucheté de noir.

6. *O. de la Louisiane*, l. 5″ 3‴; gorge & devant du cou roussâtres; tête roussâtre avec une tache n. en lunule au-dessus; lig. n. derriere l'œil & sur la joue; manteau varié de n. & de roux; ventre d'un blanc roussâtre.

7. *O. à ventre jaune du Cap*, l. 6″ 3‴; calote & joues blanches, celles-ci supér. & infér. bordées de n., plumes du dos brunes, bordées de roux clair; croupion gris; poitrine orangée, le reste du devant & du dessous du corps jaunâtres; ailes variées de blanc, brun, roux & cendré.

8. *O. de neige*; habitant les montagnes du nord des 2 Continens qu'il ne quitte que quand une neige universelle, lui ôtant toute nourriture, le force à descendre dans des climats un peu moins froids; l. 6″ 6‴, vol 11″, queue un peu fourchue, plumage inconstant & varié par le degré de froid; ordin. comp. de blanc, de n. & de roussâtre. *L'O. de neige à collier* de BRIS. est une de ces variétés à triple collier, l'infér. & le supér. bleuâtres, l'intermédiaire blanc.

9. *L'Agripenne*, ou *O. de riz*; suivant en Amér. dans ses voyages la maturité du riz; l. 6″ 9‴, vol, 10″ 10‴. Calote, gorge, haut du dos couverts de plumes n. terminées de roussâtre; croupion d'un cendré olive; poitrine & ventre n.; aile n. variée de gris & de soufre; femelle presque toute roussâtre; pennes de la queue, dans les 2 sexes, terminées en pointe.

Ortolan; on a abusivement donné ce nom au *Torcol* & au *Bec-figue*; on a aussi appellé: O. de la Jamaïque le 11e. *Figuier* d'Amér., & O. de la Martinique le *Cocotzin*.

ORVERT, o. 4e. Oiseau-Mouche.

OSCABRION, c. 1er. g. des multivalves d'ARG.; espece de Lépas à 8 pieces imbriquées, qui forment un ovale alongé. Il s'attache & rampe comme le Lépas univalve sur les rochers couverts d'eau & sur le dos des Baleines. L'animal, selon ARG., ne montre ni cornes ni yeux; cependant quelques observateurs prétendent lui avoir vu des yeux, & JACOBAEUS (Actes de Coppenhague obs. 90.) lui en donne au moins 400, croyant lui avoir vu 2 yeux à réseau verdâtre dans chacun desquels il a compté plus de 200 divisions. Sa tête arrondie en croissant est percée d'un trou ovale par lequel sort & rentre, d'un mouvement analogue à celui de la respiration, un tube fermé de 2 hémispheres. Son gr. pi. elliptique ne déborde pas la c. Le *Kalison* d'AD. est un trés-pet. Oscabrion de l'isle de Gorée, ceux d'Europe & d'Amér. sont beaucoup plus gr. La couleur de la c. varie; il en est de violettes, de bleuâtres, de grises, &c. Les 8 pieces qui la composent étant enlevées il reste une carcasse membraneuse à laquelle elles étoient appliquées.

OSILIN. c. Sabot d'AD. à c. épaisse l. de 12‴, lar. de 10, à 7 spires lisses & distinctes quoique peu renflées, à sommet conique peu pointu, aussi l. que large, & plus court de moitié que l'ouverture qui est ronde & coupée sur un plan incliné de 45° à l'axe de la c. La tête, le pi., le manteau & les cornes de l'animal sont remarquables par un nombre prodigieux de filets. L'opercule parfaitement rond & mince tient au-dessus de l'extrémité postér. du pied.

OSSIFRAGE, o. Orfraie.

OTTOMANE, (l') i. 62e. Teigne.

OUANDEROU, q. 3e. Babouin.

OUANO, i. Selon BARRERE c'est une pet. Abeille n. de Cayenne, sans aiguillon, qui fait sa rûche indifféremment dans les fentes de murs, les vuides des charpentes & au h. des arbres, mais dont le miel limpide & coulant s'aigrit très-vîte, & dont la cire noirâtre & molle n'acquiert point de fermeté.

OUANTOU, o. 3e. esp. étrangere rapportée au Pic noir.

OUARIAC, p. du g. des *Dorades*, moins large que le *Sar*, tête plus alongée, robe grise, nuée de rouge & rayée longit. de jaune. DUH.

OUARINE, q. 1er. Sapajou.

OUARIRI, q. Tamanoir.
OUASPOUS, q. Phoque des côtes de l'Amérique ſeptentrionale.
OUCELLE, q. eſp. de Tigre un peu plus gros que l'Once que l'on a vu, dit-on, ſur les côtes de Barbarie.
OVELLE, p. Able.
OUETTE, o. 6e. Cotinga.
OUISTITI, q. 3e. Sagoin.
OURANA, q. Paca.
OURILE, o. Cormoran de Kamtſchatka.
OURISSA, o. Oiſeau-Mouche.
OUROUA, *Ouroubon*, o. Vautour urubu.
OUROVANG, o. 14e. eſpece rapportée au Merle.
OUROUTARAN, o. Urutaurana.
OURQUE, cét. Epaulard.
OURS, q. 38e. g. de BRIS. comp. d'animaux qui ont 6 inciſives à chaque mâchoire, les doigts onguiculés, tous ſéparés, & qui s'appuyent ſur le talon en marchant.

L'Ours terreſtre de ce Continent. La diverſité des diſtinctions que les Auteurs ont voulu établir entre les Ours prouve combien ce g. a été mal obſervé. Les uns les diviſent en grands, n. & féroces, & en pet. d'un gris-brun & innocens, les autres en grands, bruns & herbivores, en moyens, n. & carnaſſiers, & en petits aimant les Fourmis, légers & dangereux. En Suede on les diſtingue vulgairement en grands, n. & rares, en moyens griſâtres à collier blanc, & en petits & bruns. RZACZINSKI & KLEIN les diviſent en grands, noirâtres, aimant les Fourmis, en médiocres, bruns & communs, & en plus petits, griſâtres par l'effet de poils blancs mêlés aux autres. BUF. & ERX. les diſtinguent, comme on le fait vulgairement en Allemagne, en bruns & carnaſſiers, & en n. & frugivores. Toutes ces variations & ces incertitudes ſemblent prouver que ces diſtinctions ſont chimériques, que l'Ours griſ-brun, l'O. brun & l'O. n. ne ſont que le même animal modifié par l'âge, la ſaiſon, le pays & les alimens. Je ne vois à cela que la difficulté qui viendroit de la différence des appétis naturels; mais cette différence eſt-elle bien conſtatée? Eſt-il bien sûr que, parmi les Ours, les uns ſoient conſtamment carnaſſiers, je veux dire à tout âge & en toute ſaiſon, & que les autres ſoient toujours & uniquement herbivores? Cela paroît d'autant moins prouvé que tantôt c'eſt l'Ours n., tantôt l'O. brun que l'on ſuppoſe carnaſſier. D'ailleurs que ſignifient ces mots Ours brun, Ours noir? Il eſt certain que les couleurs du pélage dans l'Ours ſont ſujettes à beaucoup de variétés, effets de l'âge, du pays & de la ſaiſon, puiſqu'on en voit de fauves, de roux, de gris-bruns, de blancs, de variés de brun & de blanc; ainſi l'on ne peut établir un inſtinct fixe comme attaché à tel pélage, ce pélage étant lui-même variable.

Quoi qu'il en ſoit de ces diſtinctions, l'Ours eſt, en général, un animal ſolitaire & farouche, qui n'eſt ſuſceptible d'être apprivoiſé que dans la premiere jeuneſſe, & qui habite les grandes montagnes boiſées & peu fréquentées où il vit ſur-tout de racines, de baies & de fruits; il aime auſſi les Fourmis & le miel. Il ſe tient ſouvent aſſis ſur le derriere, & même debout ſur les pi. poſtér., s'aidant des antér. comme de mains. Il eſt peſant, pareſſeux & lent dans ſes mouvemens, ſi ce n'eſt étant provoqué. Attaqué il ſe défend du poing, & ſur-tout en étouffant ſon ennemi entre ſes pattes antérieures. Il monte aſſez facilement aux arbres, & il ne nage pas avec moins de facilité, aidé par ſon poil épais, & ſur-tout par la gr. quantité de ſa graiſſe. C'eſt au moyen de cette graiſſe qu'il ſubſiſte en hiver, les vaiſſeaux abſorbans repompant alors ſa ſurabondance. Il paſſe cette ſaiſon endormi, mais non engourdi, dans ſes rochers, ſa grotte ou ſon trou d'arbre. Geſtation de 3 ½ mois, portées de 2 à 5 pet. dépoſés en hiver loin du mâle, qui continue à vivre ſeul pendant la groſſeſſe de la femelle. Celle-ci furieuſe quand il s'agit de défendre ſes pet., brave tout pour les ſauver, & les fait, dit-on, monter ſur un arbre avant de commencer le combat. Vie de 25 ans; pieds pentadac. antér. & poſtér.; formes connues; chair de l'adulte peu mangeable à cauſe de ſa graiſſe huileuſe; chair de l'Ourſon aſſez délicate.

L'Ours blanc terreſtre eſt une variété qui ne ſe trouve qu'au Nord. Il paroît difficile de décider ſi cette variété eſt, ou n'eſt pas conſtante; mais elle l'eſt, au moins, en ce ſens qu'elle n'eſt pas l'ouvrage de la ſaiſon comme la blancheur de quelques autres animaux dans le Nord, celui-ci naiſſant & reſtant blanc toute l'année & pendant toute la vie. Il jaunit ſeulement à la longue par le ſuintement de ſon huile.

Ours de la mer Glaciale. Quoique BUF. héſite à faire de cet animal une eſp. diſtincte, & paroiſſe ſoupçonner que c'eſt le défaut de proie ſur terre dans le Nord qui fait de cet Ours blanc un Ours de mer, cependant en examinant ſon hiſtoire de plus près il eſt

impoſſible de ne pas le regarder comme une eſpece très-différente de l'Ours terreſtre. Celui-ci aime les forêts, il ſuit les lieux découverts, il ne ſe jette à l'eau qu'au beſoin ou pour fuir, il ne recherche ni la neige ni la glace ; l'Ours de mer, au contraire, ne s'éloigne jamais des rivages de l'Océan au nord de l'Europe & de l'Aſie, & il évite tous ceux qui le rameneroient à une latitude où il ne trouveroit ni neige ni glaces, mais où il pourroit en échange ſe procurer des végétaux & de la chair. En un mot, il ne deſcend point à la latitude où commence le ſéjour de l'Ours terreſtre, ou s'il le fait c'eſt accidentellement & malgré lui, emporté par des glaçons ſur leſquels il guettoit des Phoques, des Baleineaux ou des Poiſſons. Une fois trop éloigné des côtes qu'il préfere, il n'y revient pas quand il veut, ne pouvant faire plus d'une lieue, environ, à la nage, ni reſter long-tems ſous l'eau pour s'y repoſer. Il a un tempérament ſi chaud, & un ſi gr. beſoin de modérer ſa chaleur naturelle, qu'il ne peut vivre que dans la neige ou ſur la glace, & que ceux que l'on éleve dans l'eſclavage deviennent auſſi-tôt malades ſi on ne leur fournit l'un ou l'autre. En automne ils ſont fort gras, & on les a vu paſſer en cette ſaiſon au milieu d'un troupeau de Vaches ſans les attaquer. Mais il n'en eſt pas de même au printems ; venant de paſſer 4 mois d'abſtinence endormis dans la neige, ou ſous un bloc de glaces, ils ſont affamés, & ſe jetent ſur toute chair, morte ou vivante. S'ils ſont ce que les croit BUF., pourquoi ayant une fois goûté ce g. de vie ne le continuent-ils pas ? Ou pourquoi les Ours terreſtres du Kamtſchatka, qui s'approchent quelquefois, en été, de la mer & des fleuves, & s'y engraiſſent de p., ne deviennent-ils pas Ours de mer ? Pourquoi retournent-ils en automne aux racines, aux fruits, & enſuite à leurs cavernes ? Pourquoi ceux du reſte de l'Aſie & de l'Europe ne vont-ils jamais à l'eau qu'étant pourſuivis ?

Cet animal eſt conſtamment plus gr. que l'Ours terreſtre ; mais cette différence va-t-elle jamais au point où on l'a dit quand on lui a donné 10, 12, 13′ de long ? PAL. ne lui en donne que 7 & quelques pouces ; geſtation de 6 à 7 mois, dit-on ; portée d'1 ou 2 pet. dépoſés en Mars dans le lieu où la femelle a paſſé ſon hiver ; tête plus groſſe que celle de l'Ours terreſtre, muſeau plus épais, gros nez n. & tronqué ; oreilles beaucoup plus pet., cou moins gros & auſſi court ; tronc court & ventru ; membres épais, pieds pentadac. ; poil long, touffu, doux & d'un blanc qui jaunit avec l'âge.

Ours du nord de l'Amér. BUF. a confondu cet animal avec notre Ours noir, & il a cité pluſieurs traits de ſon hiſtoire pour prouver la différence de notre O. noir à notre O. brun. PAL. en eſt étonné, &, d'après l'inſpection de 3 individus vivans qui ont été tranſportés en Angleterre, il aſſure qu'il ſuffit d'avoir vu l'Américain & l'Européen pour n'être pas tenté d'en faire le même animal. Selon lui ils different par la forme, la couleur & les habitudes ; l'Ours d'Amér. ayant la tête moins large, le muſeau diſpoſé comme celui du Chien, ce qui donne à cet animal une phyſionomie particuliere ; le poil conſtamment très-n., plus doux & luiſant, le tour de la gueule & les joues rouillés, en tout une tête aſſez ſemblable à celle des Chiens de boucherie d'Allemagne ; au lieu du mugiſſement grondant & ſourd de notre Ours, un ton bruyant, mais ſanglotant ; il aime beaucoup le p. ſur-tout le Hareng, & il l'attrape fort adroitement ; il ne dévore que de jeunes Sangliers & prend le fond habituel de ſa nourriture dans les champs, grains, pommes de terre, &c.

Ours marin, q. 2e. Phoque à oreilles externes.

OURSIN, c. ou v. cr. C'eſt dans ARG. la 2e. famille des multivalves, mais c'eſt plutôt une famille de Ver cruſtacé, à croûte ou enveloppe crétacée, ronde, ou ovale, ou à pans, ou de forme irréguliere, toujours plus ou moins ramaſſée & voûtée ; garnie de nombreux tubercules qui, ſouvent, lui forment un ornement très-riche par la régularité de leur diſtribution en compartimens réguliers, variés d'une multitude de très-petits trous, & ayant deux autres ouvertures beaucoup plus conſidérables, l'une à la baſe pour la bouche, l'autre pour l'anus. Celui-ci eſt diverſement ſitué. Il eſt au ſommet dans les Ourſins *anocyſtes*, à quelque endroit de la baſe dans les *catocyſtes*, au bord de cette baſe, ou en quelque point la ſurface ſupér. dans les *pleurocyſtes*. La bouche a auſſi différentes poſitions. Si elle eſt au milieu de la baſe, M. KLEIN nomme l'Ourſin *Emméſoſtome*, & il l'appelle *apoméſoſtome* ſi elle eſt hors du milieu de cette baſe. Un inteſtin va de la bouche à l'anus, en tournant autour de la ſurface intér. de la croûte où il eſt fixé de diſtance en diſtance par de petits filets. La bouche eſt ronde, aſſez large, garnie de 5 dents

dents ou offelets mobiles, liés par une membrane qui forme avec eux, quand l'animal les fait fortir, une figure analogue à celle d'une forte de lanterne. Au milieu de cette bouche eft une caroncule charnue, efpece de petite langue. Les très-petits trous que j'ai indiqués ci-deffus donnent paffage, chacun, à un filet membrano-charnu, efp. de bras ou de pet. corne flexible, allongeable & rétractile comme celle des Limaces. RÉAU. en a compté 1300 dans un Ourfin qui avoit plus de 2000 pointes ou piquans. Ces piquans font articulés chacun à un des tubercules que j'ai défignés plus haut, & qui font ainfi autant d'apophifes qui ont leurs ufages. Organifation étonnante, puifque chaque piquant a une membrane d'attache & un petit mufcle deftiné à le mouvoir, & que d'un autre côté chaque corne a les mêmes mouvemens que celles des Limaçons! RÉAU. vouloit que les piquans feuls contribuaffent au mouvement progreffif de l'Ourfin, & que fes cornes ou bras ne ferviffent qu'à le fixer; d'autres prétendoient que les cornes feules lui fervoient à fe mouvoir. Mais les dernieres obfervations de SPAL. ont prouvé que les unes & les autres de ces parties concouroient chacune à un mouvement différent, les cornes à un mouvement continu, confid. & plus vif qu'on ne l'imagineroit, & les piquans à un mouvement qui ne fait parcourir à l'animal que quelques lignes de chemin en plufieurs pofes; efpece de déplacement lent & fucceffif qui peut être néceffaire à fon genre de vie & de nourriture. Son corps eft divifé intér. en 5 lobes, & fa chair rougit au feu comme celle des Ecréviffes. Il eft ovipare, & fes œufs, qui forment un paquet aſſez confid., font eſtimés. Sa croûte eft jaune, verte, violette, ou brune, mais fa couleur fe détruit commun. à la mort, après laquelle il faut auffi de gr. précautions pour conferver les piquans. La forme de ceux-ci varie avec les efp., les unes en ayant de coniques, d'autres de pyramidaux, quelques-unes les ayant formés en fpatules. On nomme *Turbans* les O. hémifphériques, *miliaires* ceux dont les apophifes ou tubercules font pet. & grenus, *Artichauds* ceux dont les piquans font plats, *digités* ceux dont ils font gros & obtus. Il en eft d'étoilés, de plus ou moins applatis, ornés de feuilles, &c.

OURSINE, i. Phalène de la Chenille velue de la laitue.

OUTARDE, o. 66e. g. de BRIS. comp. d'o. fiffipedes tridac. fans ergot, dont les 3 doigts font antér. & courts, & dont les ongles font convexes en-deffous comme en-deffus; bas des jambes nu; bec en cône courbé comme celui des Gallinacés qui font cependant fort éloignés de ce g. par le nombre des doigts.

1. *L'OUTARDE* fimplement dite, ou *gr. Outarde.* Oifeau voyageur quoique pefant & granivore; il eft vrai qu'il eft en même tems herbivore. Il habite les plaines, fur-tout enfemencées, & y dépofe dans un trou 2 œufs d'un brun-olivâtre piqué, qu'il couve pendant 30 jours, mais qu'il abandonne pour peu que l'on y ait touché; ils font de la taille de ceux de l'Oie. Les Outardes vont ordinairement par petites troupes de 8 ou 10. Elles courent aſſez vîte en s'aidant de leurs ailes, & elles ne peuvent même prendre l'eſſor qu'après avoir fait ainſi un certain nombre de pas. La conformation de leurs pi. les empêche de fe percher. Elles font fauvages ou méfiantes, & on ne peut les approcher qu'à la faveur de diverſes ruſes que les chaſſeurs ont imaginées. MAUD. les croit plus communes vers le nord de l'Europe que par-tout ailleurs, mais on en voit dans quelques-unes de nos provinces, ſoit comme o. de paſſage, ſoit à demeure. Leur chair, ſur-tout celle des jeunes, eſt très-eſtimée, & MAUD. regarderoit comme une opération très-avantageuſe celle de les réduire à la domeſticité. Corps charnu, gros cou; poche verte tenant à l'œſophage & capable de contenir beaucoup d'eau, organe utile à un animal qui ſe plaît dans les lieux ſecs; l. plus de 3', vol 6' 8"; tête, gorge & cou d'un cendré clair; plumes effilés en mouſtaches l. de 3", tour des yeux rouſsâtre; dos varié de brun-noirâtre & de fauve par taches & bandes tranſv. ſur un fond rouſsâtre; deſſous d'un blanc légérement teint de fauve; duvet de la baſe de chaque plume roſé; femelle beaucoup plus pet., ſans mouſtache & à gorge brune.

2. *CANEPÉTIERE*, ou *pet. Outarde;* l. 17", vol 2' 8" 6"', groſſeur d'un Faiſan; calotte de plumes n. avec un filet rouſsâtre ſur la tige; tempes & gorge rouſsâtres-claires, ſemées de traits noirâtres; cou n. à collier blanc qui ſurmonte une bande noire ſemée de rouſsâtre; dos couvert de zigzags fauves, rouſsâtres & n. avec un peu de blanc, le tout tacheté de n.; deſſus de la queue & deſſous du corps blanc; ailes variées de n. & de blanc; femelle à calotte de plumes

n. longit. rayées de rousâtre ; plumes du cou rousâtres à milieu brun ; gorge d'un blanc rousâtre ; dos jaunâtre transv. rayé de n. ; poitrine d'un blanc-rousâtre rayée de noirâtre en différens sens ; ventre blanc ; plus rare que la précéd. ; pondant cependant 4 ou 5 œufs ; chair noire, estimée ; voyages peu connus. BUF. rapporte à nos Outardes les o. suivans.

1. Le *Lohong*, ou *O. huppée d'Arabie ;* taille du notre gr. O., doigts plus courts, pieds, bec & cou plus l., front blanc, sourcils & huppe n. & contigus, manteau rousâtre rayé transv. de noirâtre ; gorge & devant du cou cendrés ; coupés de raies transv. brunes ; bord de l'aile blanc, croissant blanc au h.
2. *O. d'Afr.* taille de notre gr. o., cou plus l., pet. huppe postér. ; bec & pi. jaunes, calotte cendrée, bord extér. des ailes blanc ; femelle toute cendrée hors le ventre & les cuisses n., en Ethiopie & au Sénégal ; peu connue.
3. Le *Houbara*, ou *pet. O. huppée d'Afrique ;* taille & plumage de la Canepétiere ; huppe rejetée en arriere, plumes du dessus du cou l. & pouvant se relever en fraise.
4. Le *Rhaad ;* semblable à la précéd. au défaut de fraise près ; tête n. ; huppe d'un bleu foncé ; dos jaune taché de brun ; queue d'un brun clair rayé transv. de n. ; ventre blanc. On a donné le même nom à un o. plus pet. & sans huppe, qui pourroit être sa femelle, selon BUF. & MAUD.
5. Le *Churge*, ou *O. moyenne des Indes*, o. peu connu, dont BRIS. a fait un *Pluvier ;* long d'environ 23″ ; calotte, gorge & cou couverts de plumes l., étroites & n. ; dos brun tacheté de n. ; bande n. transv. au h. de la poitrine ; ailes brunes variées de cendré, de n. & de blanc ; ventre n.

OUTIN, p. Hautin.
OUTREMER, o. *V.* Serin.
OZINISCAN, o. Arc-en-queue.

P

P A C P A C

PAC, { o. Maroly. / q. Paca.

PACA, q. du g. du *Lapin* de BRIS., du nombre de ceux que l'on nomme *Cavia*. Il habite les lieux humides de l'Amér. mérid. Il se terre comme le *Lapin*, auquel il ne ressemble en rien d'ailleurs. Excepté sa grosse tête presque ronde, il a la forme d'un petit Cochon dont son cri imite aussi le grognement. Il est pesant & il court mal ; doux & facile à apprivoiser, on l'éleve aisément, car il mange à peu-près de tout, si ce n'est de la viande. Il aime la propreté, & pour faire ses ordures, il sort toujours des retraites obscures & étroites où il aime à se tenir pendant le jour. C'est de nuit qu'il va chercher à vivre ; il devient fort gras, & sa chair est recherchée. Ses dents sont assez fortes pour entamer & couper même du bois sain. Pentadac. antér. & postér. ; gros yeux, museau court ; poil court & rude, mais joliment marqué de n. & de blanc en pet. taches disposées par bandes sur un fond de brun fauve ; ventre blanc ; oreilles nues, courtes ainsi que la queue ; moustaches assez longues. Cette esp. offre une variété toute blanche près du fleuve Saint-François ; l. 1′.

PACAMO, p. saxatile du Brésil, du g. du *Perce-pierre ?* BLOCH non-seulement le regarde comme un *Chabot*, mais il le croit une variété du *Niqui*, ce que je ne peux admettre, devant m'en tenir à la description originale de MARC. Peau alép. & glissante, dos d'un bleu noirâtre, ventre blanchâtre, corps s'aminciſſant presque toujours de la tête à la queue ; grosse tête large, gueule de Grenouille ; 4 lignes de p. blancs allant de chaque côté de la tête à la queue ; dorsale solit., basse, allant de l'équilibre à la caudale ; anale opposée & semblable à la dorsale ; ventrales jug. ou thor. très-étroites ; pector. l. de 2″, lar. de 14‴ ; toutes ces nageoires molles ; ouïes étroites, yeux saillans, assez voisins, surmontés chacun d'une appendice cutanée en corne, avec une semblable à chaque joue & près de l'angle de la bouche ; chair estimée ; l. 11″.

PACAPAC, *Pacapaca*, o. 5e. Cotinga.
PACASSE, q. Condoma.
PACO, *Pacos*, q. 2e. Lama.
PACQUIRE, q. Pécari.
PADDA, o. 10e. Grosbec étranger.
PADERE, r. Serpent des Indes du 3e. g. de DAUB., à robe blanche variée de taches brunes liées 2 à 2 par de pet. traits sur le dos, isolées sur les côtés ; 198 gr. plaques, 112 pet.

PAGALA, o. Pélican.

PAGANELLE, p. Boulerot.

PAGEL, p. de la Méditer. & d'Amér. du g. des *Dorades ;* corps d'un rouge uni que l'âge fait blanchir ; ventre plus pâle ; muſeau plus étroit & plus pointu, corps moins large que dans le *Pagre* auquel ce p. reſſemble aſſez d'ailleurs. ROND. le dit hermaphrodite ; s'il le prouvoit en aſſurant que tous les individus qu'il a vus avoient de la laite & des œufs, ce ſeroit un fait établi, mais il ſe contente d'avancer qu'on trouve des œufs dans tous, ce qui ne peut jamais être vérifié. Ils paſſent l'hiver en pleine mer, l'été près des rivages. Ils ſont plus pet. que la *Dorade ;* caudale très-peu fourchue ; D. $\frac{11}{14}$. P. 17. V. 6. A. $\frac{3}{13}$. *Sp. erythrinus*, LIN.

PAGODE, c. Cul-de-lampe.

PAGRE, p. de la Méditer. du g. des *Dorades ;* corps large & comprimé ; dos d'un roux qui devient bleuâtre en hiver ; tache de rouille au commencement de la lig. latér. & à la baſe des pector. ; dorſale & anale en partie cachées dans une rigole formée par la peau ; muſeau plus épais & plus arrondi, corps plus rond & plus large, pector. moins l. que dans le *Pagel* avec lequel ſa couleur le fait quelquefois confondre. Il entre quelquefois dans les rivieres, & ſa chair eſt eſtimée. Même vivant il eſt phoſphorique, WIL. l'ayant vu lumineux de nuit dans un bocal.

PAGULE, *Pagure*, i. Cancre ſquinade.

PAILLE-EN-CUL, { o. Paille-en-queue, *V.* Oiſeau du Tropique. p. Trikiure, 1er. g. de GO. & par conſ. acanthop. apode ; corps un peu lancéolé en épée ; peau mince, alép. ; dos droit & tranchant ; muſeau & ventre convexes, côtés comprimés, queue dr., carénée, alongée & pointue ; tête oblongue & comprimée, nuque ſaillante & carénée ; bouche avancée, gr. dents inégales, peu nombreuſes, ſur pluſieurs rangs ; narines ſimples, h. & près des yeux ; opercules mobiles, flexibles, d'une piece ; membrane branch. latér. & à 7 rayons ; lig. latérale mammelonnée, h., arquée & aiguillonnée ; dorſale longit. & piquante ; pet. pector. baſſes & rayonnées ; les autres nageoires nulles ; addimens d'aiguillons alongés & ſéparés, en place d'anale.

1. Le *Paille-en cul*, p. d'eau douce de l'Amér. mérid. ; corps l. & mince, infér. & ſupér. carêné, brillant comme s'il étoit couvert d'une lame d'argent. L'épiderme enlevé, la peau eſt brune, comme le dit GRON., & c'eſt ſans doute ce qui l'a fait décrire purement & ſimplement comme brun par MARC. & WIL. qui le croyoit voiſin de la Lamproie. Gr. gueule armée de dents, les unes l. & crochues, les autres courtes & groſſes ; lig. latér. jaune ; queue finiſſant en l. pointe ; dorſale ſoutenue par un gr. nombre de rayons mous ſelon GRON. & BLOCH ; elle devroit être aiguillonnée ſelon GO. & elle l'eſt ſelon la figure de BLOCH même ; pet. piquans libres & nombreux derriere l'anus, les 1ers. dirigés en arriere, & les poſtér. en avant ; l. 2 à 3′. Ce p. eſt vorace, & ne lâche jamais priſe, mais il ne peut avaler que de pet. poiſſons. Il nage rapidement & ſaute ſi haut, que ſouvent il retombe dans les canots des pêcheurs. D. 117. P. 11.

2. Le *Paille-en-cul électrique*, p. des Indes plus mince antér., plus gros poſtér. que le préced. ; dents beaucoup plus pet., mais très-aiguës ; queue beaucoup moins pointue ; corps brun ſemé de taches rhomboïdales. Ce p. ſe tient ſous les pierres & dans des trous, & ſa chair eſt eſtimée. Il cauſe à ceux qui le touchent un tremblement & un engourdiſſement paſſagers que WIL., ne connoiſſant pas l'électricité, attribuoit à une vapeur empeſtée.

PAILLERET, o. Verdier.

PAILLETTE, i. 19e. Altiſe.

PAISSE, o. Moineau.

Paiſſe-buiſſonniere, o. Fauvette d'hiver.

PAK, Paca.

PAKEL, c. Pourpre d'AD. à canal court, échancré & ſimple ; c. obtuſe à ſon extrémité, l. de 24‴., lar. de 12, peu épaiſſe, à 5 ſpires fort renflées, la 1re. triple des 4 autres ; ouverture fort gr. ; ſurface extér. couverte d'une croûte tartareuſe verdâtre, ou de couleur de chair qui cache un brun-violet ; ſurface intér. d'un azur rembruni ; animal preſque violet ; opercule qui ne ferme que le tiers de l'ouverture.

PAL, p. Milandre.

PALA, p. Ferra.

PALAIS CORNU, i. Frigane.

PALANGA, p. Baudroie.

PALALACA, o. 1er. & 2e. o. étrangers rapportés au Pic-vert.

PALATINE, q. Cercopitheque ajouté par M. ALLAMAND aux *Guenons* dans ſon édition de FUF. ; l. 1′ 6″ ; face triangulaire, plate, n. & encadrée de blanc ; l. barbe blanche fourchue ; poil brun n. mais qui ſur la tête, les côtés & les cuiſſes, eſt terminé

de blanc ; poitrine, ventre & tour des feſſes orangés, mais ils deviennent blancs en Europe ; queue auſſi l. que le corps. Cet animal eſt gai, doux & léger ; en Guinée.

PALE, *Palette*, o. Spatule.

PALEE, p. eſp. de Truite du lac de Neuchâtel, indiquée, non décrite par M. BERTRAND ; différente de la Truite commune en ce que ce p. eſt plus plat qu'elle ; ſa bouche beaucoup plus pet. n'eſt qu'une fente ; il ne paſſe jamais le poids de 2 à 3 livres ; il ne vit que de vers & d'i. & il ſe tient près de la ſurface de l'eau & du rivage, tandis que la Truite habite en pleine eau & ne vient au rivage que pour frayer.

PALICOUR, o. Fourmiller.

PALME D'ISIS, zo. à polypier kératophite rameux dont KNORR repréſente les branches comme auſſi fines qu'un gros crin de Cheval, mais elles ſont enduites d'une écorce calcaire & noueuſe qui les groſſit ; elle eſt d'un cendré brunâtre & ſa ſurface eſt criblée de très pet. trous qui ſont l'ouverture des cellules preſque imperceptibles des Polypes. Le tout eſt implanté ſur des groupes de c. & de tuyaux marins abandonnes.

PALMIER MARIN, animal aujourd'hui inconnu, puiſqu'on ne connoît que les débris de ſon étonnant ſquelette. Ce ſquelette eſt très-compoſé, car il conſiſte en une ſuite de vertebres pentagonales & radiées, poſées les unes ſur les autres & diminuant toujours de volume, excepté des renflemens placés de diſtance en diſtance. De chacun des renflemens de cette colonne vertébrale en partent 5 autres conſtruites comme elle, mais plus pet. & terminées par un crochet. Le ſommet de la principale colonne eſt un verticille épanoui, une étoile à 5 rayons immédiatement implantés dans la derniere vertebre, mais ſe ſoudiviſant auſſi-tôt chacun en 2. Chacune de ces ſous-diviſions en produit enſuite 2 autres qui forment enfin des bifurcations moins régulieres. Cette ſuperbe étoile ſe trouve munie, près de ſa circonférence, de 51 rayons tous compoſés de vertebres & pouſſant chacun dans le même plan de fins rameaux rangés comme les piquans d'une arrête, & qui ne ſont eux-mêmes qu'une ſuite de vertebres. Cette conſtruction eſt telle que M. GUETTARD évalue le nombre des vertebres étoilées qui entrent dans un pareil ſquelette à 25735, au moins. Elles paroiſſent d'une matiere analogue à celle de la croûte extér. des Ourſins. La principale colonne a environ 3′ de l., & l'étoile qui en fait le ſommet 1′ de diametre.

PALMIFERE (la), v. DIC. nomme ainſi une eſp. de Limace de mer, l. de 8″, lar. de 4 dans ſa plus gr. largeur qui eſt au 1er. tiers de ſa l. La partie antér. eſt mince & découpée comme une crête de Coq, excepté la tête qui eſt plus épaiſſe, & dont la bouche eſt en-deſſous. Elle porte 2 groſſes ant. tubuleuſes à extrémité évaſée & feſtonnée. De l'intér. de ces tubes s'éleve une tige qui porte une fleur exapétale qui a pour piſtil un petit cylindre arrondi par le bout. Cet animal eſt hermaphrodite, & ſes organes de la génération ſont placés à peu-près comme ceux de nos Limaces. Il eſt de couleur de cuivre rouge terni, & tout couvert, ſur-tout au dos, de mammelons qu'il contracte à ſon gré. Mais ce qui le caractériſe le plus, c'eſt que ſa peau, aux 2 côtés du dos, ſe releve & s'étend inégalement en formant des palmes très-finement découpées.

PALMISTE, { o. 36e. Merle étranger. / q. V. Ecureuil.

PALOMBE, o. Pigeon ramier.

PALOURDE, c. Came en ovale régulier, à réſeau fin & ſerré, d'un gris clair taché de gris plus fort. Il en eſt dont les trachées ſont l. & qui jettent l'eau à pluſieurs pieds. Dans la marche la jambe ſort par le côté oppoſé & égale le diam. de la c. V. Came.

PAMBE, p. Pet. p. des Indes indiqué, non décrit, par RU., armé de 5 aiguillons ſur la tête & à la nuque ; dorſale & anale longit. & épineuſes ; corps large & verdâtre. Selon l'Auteur, on le fait ſécher pour l'approviſionnement des vaiſſeaux.

PAMET, c. Telline d'AD. à c. en forme de triangle à côtés très-inégaux, ſolide, épaiſſe, coupée obliquement & applatie à ſon extrémité inſér., arrondie à la ſupér., l. de 7‴, lar. de 14, profonde de 3 ½, luiſante, à 80 ſtries en rayons partant du ſommet ; battans obtus & arrondis aux bords qui ſont finement découpés en 80 dents ; pet. ſommets triang. peu éminens, peu contournés, & placés fort près l'un de l'autre vers la partie inſér. au tiers de la largeur ; coquille ſans périoſte, naturellement polie & luiſante ; blanche ou jaunâtre, quelquefois gris-de-lin, extér. tachée de violet ou de rouge, extér. variée de 2 bandes triang. d'un brun-violet ; animal blanc, dont le pi. en forme de ſoc de charrue lui fait quelquefois faire de pet. ſauts

PAMPHILE, i. 21e. Papillon, dit *Procris*.

PAN, i. Scarabé des Indes à étuis n. & liſſes, hors une ſtrie vers la ſtructure ; corne du corcelet très-groſſe à ſa baſe, courbée, dichotome vers ſon extrémité ; corne de la tête à une dent. FAB.

PANACHE, i. 2e. Coléoptere de GEOF. à ant. pectinées tout du l. d'un côté ; elles ſont comp. de 11 articles dont les 2 1ers. ne contribuent pas à pectiner l'antenne.

1. La *Panache brune ;* l. 2, lar. 1, fort ſemblable à une *Vrillette ;* corps noirâtre, hors les pattes & les ant. plus pâles, corcelet boſſu. Cet i. fait le mort dès qu'on le touche ; (*V.* au mot *Vrillette* ce que je dis à l'occaſion de ce fait) ; il voltige ſur les fleurs, & ſa larve ſe métamorphoſe dans les vieux troncs de ſaule.

2. *P. jaune ;* l. 2 ½, lar. 1 ; reſſemblant à une Cicindelle ; un peu velue & toute n. hors les étuis jaunes.

PANON, o. C'eſt, ſelon THEVET, je ne ſais quel o. de l'Amér. mérid. de la taille d'un petit Corbeau, à poitrine rouge & bec cendré, qui vit du fruit d'un certain Palmier.

PANGOLIN, q. du g. du *Pholidote* de BRIS. *V.* ce mot pour les caracteres génériques. Les écailles dont tout le deſſus & les côtés du corps de cet animal ſont couverts reſſemblent à des feuilles d'artichaud, mais elles ſont brunes, très-dures & tranchantes dans tout leur contour. La queue même, qui eſt preſque auſſi l. que le corps, en eſt couverte comme lui, & même plus que lui, l'étant en-deſſus & en-deſſous. Entre ces écailles ſortent çà & là de gros poils roux. Elles ſe dreſſent dans la colere de l'animal, & lui ſervent à écarter ſes ennemis. Mais dans la frayeur elles lui ſont d'un uſage bien plus sûr, devenant des armes offenſives & défenſives contre les animaux les plus terribles & les plus voraces. Alors il ſe contracte comme le *Hériſſon*, & ſa queue infér. plate ſert de lien ou de cerceau à l'eſpece de globe inattaquable & hériſſé qu'il forme alors. Le Tigre même ne peut en venir à bout, & tôt ou tard il renonce à ſon entrepriſe & ſe retire la gueule & les pattes enſanglantées par ces écailles tranchantes. Cet animal eſt doux, & il ſe creuſe des terriers où il vit. Il ſe nourrit de Lézards, de Vers, de Fourmis & d'autres inſectes. Les Negres l'aſſomment à coups de bâton, mangent ſa chair & vendent ſa peau. Le P. TACHARD qui en parle ſous le nom de *Lis oriental*, dit qu'il monte quelquefois aux arbres, ce qui me ſemble au moins douteux. Il ajoute que le petit ſe tient ſouvent ſur le croupion de ſa mere, & que dans le danger il s'enferme dans l'orbe qu'elle forme en ſe roulant. Marche lente, cri foible ; corps fort allongé, preſque nu en-deſſous ; tête oblongue, dont les écailles ſont plus pet., gueule étroite, muſeau preſque en bec de Canard, langue l. & vermiforme, oreilles très-courtes, cou preſque nul, pi. écailleux à 5 doigts courts, non ſéparés & qu'on ne peut preſque compter que par leurs ongles, l. 6 à 8', la queue compriſe ; en Guinée, aux Indes, à Java, Ceylan, Formoſe, &c.

Le PHATAGIN ; autre eſp. du même g., beaucoup plus petit & ayant la queue proportionellement beaucoup plus l. ; deſſous du ventre velu, aucun poil entre les écailles ; celles-ci plus petites que dans le Pangolin, moins liſſes & triacanthes ; les pieds, une partie même des jambes antér. ſans écailles & ſeulement couverts de poils ; l. 4' 6", dont la queue ſeule occupe 3' 4". BRIS. & LIN. ont cru cet animal antér. tétradac., ſans doute ne remarquant pas l'ongle du pouce qui eſt très-court ; BUF. & DAUB. ont obſervé que les pi. antér. étoient pentadact. comme les poſtérieurs.

PANORPE, i. Mouche-Scorpion.

PANSAR, p. Barbue.

PANTHERE, q. V. à la ſuite du Tigre.

PATOUFLIER, p. 12e. Chien de mer de BROUS. aſſez ſemblable au *Marteau* avec lequel on l'a ſouvent confondu, & BLOCH vient de l'y confondre encore. Il eſt vrai que ſes nageoires ſont à peu-près les mêmes, mais ſa tête eſt fort différente ; elle eſt triangulaire, ou comme on repréſente le cœur, elle n'eſt pas plus large que longue. Très-pet. yeux latér. ; pet. bouche triang. & en-deſſous ; 3 rangs de pet. dents ſelon WIL., un ſelon BROUS., différence qui peut tenir à l'âge des individus obſervés ; pector. pet. & triang. ; ventrales & anales de même ; 2 dorſales auſſi triang., la 1re. gr., la 2e. petite ; dos cendré, ventre blanc ; l. 2 à 3' ; ſur les côtes du Bréſil.

PAON, o. du g. du *Faiſan* de BRIS., granivore, dont MAUD. aimeroit mieux faire un g. à part, dont ſa queue & ſon aigrette fourniroient les caracteres. Cet o. originaire des Indes a été fort anciennement tranſporté en Europe d'où il l'a été enſuite ſur tout le reſte du globe. Le mâle eſt de la groſſeur d'un Dindon médiocre, & il eſt au moins auſſi ardent que le Coq. Il a beſoin de 5 ou 6 femelles au moins, & ſi on ne lui en donne

que 2 ou 3, il les fatigue & les met dans le cas de pondre avant que la coque des œufs ſoit affermie. Il eſt parfaitement formé à l'âge de 3 ans, & c'eſt là l'époque de la production des belles plumes de ſa queue. Chaleur au printems, ponte renouvellée tous les 3 ou 4 jours, de 8 œufs en tout à la 1re. année, de 12 les années ſuivantes, plus conſid. dans les pays chauds; incubation de 27 ou 30 jours, ſelon le climat. Au bout d'un mois commence à pouſſer, dans les jeunes femelles, comme dans les jeunes mâles, l'aigrette qui doit orner leur tête. Elle eſt comp. de 24 pet. plumes décompoſées juſqu'auprès du ſommet où elles ont de vraies barbes, & elle eſt mobile au gré de l'oiſeau. Le mâle a un éperon à chaque pied, & il eſt plus gros que la femelle. Ses couleurs ſont bien plus vives, ſa queue eſt plus l., & elle s'épanouit en faiſant la roue. Chacune de ſes l. plumes eſt formée de filets rares & détachés juſqu'auprès du bout où ſe trouvent de vraies barbes unies entre elles, & c'eſt là qu'eſt l'œil qui orne chaque plume de cette ſuperbe queue dont je crois inutile de détailler les couleurs. Les 2 plumes du milieu ont environ 4′ 6″; les voiſines & les ſuivantes décroiſſent juſqu'aux dernieres. Elles ne tombent pas à la mue, mais l'aigrette tombe à cette époque, c. à d., vers le milieu de l'été, & repouſſe au printems. Vie de 25 ans. On voit des Paons tout blancs, & l'on a cru qu'ils étoient iſſus de races élevées depuis long-tems dans le Nord, mais MAUD. aſſure qu'il en eſt né en ce pays de pere & mere parés de couleurs ordinaires. Ainſi ces Paons blancs ſont une variété accidentelle, & il en eſt probablement de même des P. panachés. Le luxe & la vanité réunis avoient perſuadés aux Romains, dans le tems de leur dépravation, que la chair & les œufs d'un oiſeau magnifique devoient flatter le palais des gourmands & être ſervis ſur leur table. Aujourd'hui on ne fait cas de cet animal qu'à raiſon de ſon riche plumage. Le Paon n'étant naturel ni à l'Afrique ni à l'Amérique, les phraſes compoſées de noms de pays qui y ſont ſitués ſont néceſſairement fauſſes, & il eſt inutile que je les rapporte.

Paon de la Chine, o. Éperonnier.
P. de marais, *P. de mer*, o. Combattant.
P. de nuit, i. 1re., 2e. & 3e. Phalènes.
P. des roſes, o. Caurâle.
P. du Japon, o. Spiciſere.
P. du Thibet, p. Chinquis.
P. ſauvage des Pyrenées, o. Tétras.
P. (pet.) ſauvage, o. Vanneau.

PAON, p. de la Méditér., qui ſe retrouve en Aſie, du g. des *Tourds*, remarquable par la variété de ſes couleurs. Dos d'un fond fauve coupé par 4 à 5 lignes bleues longit. & paralleles; environs de la tête ornés d'un gr. nombre de traits de cette couleur; iris à reflets de brun, d'or & de minium; mâchoire ſupér. preſque toute bleue; ventre rayé de rouge & de ſafran; 1re. partie de la dorſale ornée de bleu, ſupér. bordée de jaune; 2e. partie rouge au bas, jaune au h., tachetée de bleu au milieu; rayon ſortant de la baſe de chaque aiguillon de cette nageoire & l'accompagnant; pector. fauves, tachées de jaune & de rouge; ventrales d'incarnat, ſes oſſelets antér. bleus, les poſtér. jaunes; h. de l'anale bleu, le reſte rouge & jaune; caudale fourchue & bleue; l. 1′, quelquefois beaucoup plus. D. $\frac{10}{11}$. P. 14. V. 6. A. $\frac{1}{13}$.

PAON DE MER, p. des rivieres des Antilles, du g. du *Razoir*, nouvellement décrit par BLOCH d'après les manuſcrits & les deſſins du P. PLUMIER. Corps alongé, tête oblongue, ſupér. alép. & brune, hors du jaune au-deſſus des yeux, & de l'argent aux joues; dents fortes & pointues; iris rouge cerclé de blanc, auquel des rayons bleus viennent aboutir; pet. écailles, dos rond, brun, orné de taches bleues en ſerpenteaux; anus beaucoup plus près de la tête; ventre argentin; pector. & ventrales jaunes bordées de gris; dorſale fort l. & violette; anale auſſi l. & de couleur de paille; caudale profondément échancrée, rouge au milieu, latér. jaune, poſtér. bordée de bleu foncé. BLOCH croit que ce p. devient fort gr., ayant 17″ de l. dans le deſſin du P. PLUMIER.

PAONE, o. Femelle du Paon.

PAONEAU, o. Jeune Paon.

PAPAN, o. 1er. Canard, dit *Muſqué*.

PAPE, o. du g. du *Moineau* & de la gr. du Serin, qui a quelque analogie avec le Verdier, auquel ſa femelle reſſemble beaucoup. C'eſt un o. de paſſage très-commun dans la Louiſiane, la Caroline, &c. Dans ſa 1re. année il eſt, comme ſa mere eſt toute la vie, d'un vert brun en-deſſus, d'un vert jaunâtre & terne en-deſſous. A la 2e. année il s'embellit & prend un ſuperbe plumage que la mue lui fait perdre tous les hivers en le rendant à peu-près ſemblable à ſa femelle. Camail d'un bleu violet, devant du cou, deſſous du corps, couvertures ſupér. de la queue & tour des yeux rouges; dos varié de vert tendre & d'olivâtre obſcur; gr. pennes d'un

brun rougeâtre, gr. couvertures vertes, les pet. d'un bleu violet.

PAPEGAI, *Papegaut*, o. Dans l'ancien langage c'étoient en général les noms du Perroquet. BUF. a remis le 1er. en uſage pour déſigner ceux du nouveau Continent qui ſont analogues aux Perroquets proprement dits de l'ancien. Ils ſont plus pet. que les *Amazones* dont ils different ainſi que les *Criks* par le défaut de rouge aux ailes.

1. *Papegai de Paradis*, *Perroquet jaune* de Cuba de BRIS.; preſque auſſi gros que le *Jaco*, manteau de plumes d'un jaune vif bordées de rouge à leur extrémité; gorge, devant du cou & ventre rouges; poitrine, côtés & jambes jaunes; gr. pennes de l'aile blanches, les moyennes jaunes; bec & pi. blancs.

2. *P. maillé*; ſi ſemblable au *Perroquet varié* que BUF. croit que c'eſt le même o. tranſporté par l'homme des Indes à la Guiane. MAUD. en doute & croit qu'on peut le regarder comme naturel à l'Amér., & différent de l'o. des Indes par un front blanc griſâtre, par les plumes des joues & de l'occiput d'un blanc ſale bordé d'un filet brun, par les côtés du ventre vert, par la l. des plumes de ſon cou, & par le ton ſombre du vert de ſon plumage.

3. *Le Tavoua*; taille du 1er.; calote d'un bleu clair, hors un peu de rouge au front, bas du dos rouge, le reſte du plumage d'un vert foncé en-deſſus, clair en-deſſous; gr. pennes de l'aile n. Cet o. eſt un de ceux qui apprennent le mieux à parler; mais il a communément le défaut de mordre à l'improviſte; à la Guiane.

4. *P. à bandeau rouge*; plus petit que le précédent, l. 9″ 6‴; plumage d'un vert foncé, hors un demi-bandeau rouge antér., des coups de rouge terne aux côtés de la poitrine, & de bleu violet au bord des grandes pennes de l'aile, & le bout des plumes du manteau marqué d'un peu de n.; à S. Domingue; parlant mal.

5. *P. à ventre pourpré*; taille du 1e., l. 12″ 6‴; plumes blanches à la baſe du bec; calote d'un bleu cendré; manteau & poitrine d'un vert foncé, mais chaque plume n. au bout; ventre varié de rouge & de vert; fouet de l'aile bleu; parlant paſſablement; à la Martinique.

6. *P. à tête & gorge bleue*; plumes vertes bordées de violet bleu ſur l'occiput, tache n. à la tempe; manteau de plumes vertes bordées de noirâtre, excepté au bas du dos où le vert eſt pur; devant du cou violet, poitrine verte, ventre d'un vert jaunâtre; ailes variées de vert, de rouge, de n. & de bleu. Ce plumage aſſez beau couvre un o. peu commun, mais triſte & peſant; gr. d'une Tourterelle; l. 9″ 6‴; à la Guiane.

7. *P. violet*; taille du précéd.; plumes du devant du front rougeâtres; le reſte du plumage d'un violet bleu, nué de rougeâtre ſur le devant du cou, de brun ſur le dos, de bleu & de pourpre ſur le ventre, de rouge pâle ſur le côté intér. des pennes de la queue; n'apprenant pas à parler; à la Guiane. MAUD. croit que ce pourroit être la femelle, ou un jeune, ou une variété du précédent.

8. *Le Saſſebé*; taille du Jaco; plumage vert, hors le devant du cou rouge, & les grandes pennes de l'aile noirâtres du côté intérieur; à la Jamaïque.

9. *P. brun*; gr. du Pigeon; calote, dos & plumes ſcapulaires d'un vert brun; joues, deſſus du cou & croupion verdâtres; gorge bleue, devant du cou & deſſous du corps d'un cendré brunâtre; couvertures de la queue & des ailes vertes; pennes de l'aile voiſines du corps jaunes; à la nouvelle Eſpagne.

10. *P. à tête aurore*, le reſte du plumage d'un vert céladon. MAUD. eſt perſuadé que cet o. de la Louiſiane eſt le même que la *Perriche à tête jaune*, v. 6e. Perriche à queue l. inégalement étagée.

11. *Le Paragua*; taille de l'Amazone; tête, deſſus du cou & bas du ventre n.; dos, couvertures de la queue, devant du cou, poitrine, & h. & côtés du ventre rouges; ailes & queue n.; au Bréſil. Si cet o. peu connu, qui ſemble analogue aux *Lorris*, en étoit un en effet, on ne pourroit plus dire les *Lorris* particuliers à l'ancien Continent.

PAPILLON, { o. Colibri n. & bleu.
i. 1er. tétraptere lépidoptere de GEOF., à ant. en maſſe, dont la Chryſalide eſt nue. Sa larve eſt toujours une Chenille à 16 pattes. Parmi ces Chenilles pluſieurs ont le corps hériſſé d'eſpeces d'épines branchues, & leurs Papillons forment dans la méthode de GEOF. les 2 premiers paragraphes de la 1re. Famille qu'on a quelquefois nommés *Papillons-mars*. D'autres Chenilles ſont raſes, & leurs P. forment le 3e. paragraphe de la 1re. Famille, & les 5 paragraphes de la 2e. On a nommé les P. du 3e §. de la 1re. *Crimpans*, ou *Maçons*, parce qu'ils grimpent aux murs.

Les Papillons proprement dits, c. à d., les animaux de ce g., ont tous une trompe plus ou moins l. qu'ils roulent & retirent dans la cavité de leur bouche quand ils n'en font pas uſage. Leurs Chryſalides ne ſont pas enfermées dans une coque, elles ſont nues & attachées, ſoit par la queue ſeule, ſoit par la queue & le milieu du corps à une branche d'arbre ou à un autre objet ſaillant. On trouvera facilement dans pluſieurs Auteurs des détails ſur les procédés ſinguliers par leſquels ces animaux parviennent à ſe ſuſpendre ainſi. Je ne peux entrer dans ces détails ni dans aucun autre ſur ce g. dont, ſans eux, l'expoſition eſt déja fort longue. Ces Chryſalides ont une forme oblongue & anguleuſe. L'i. reſte en cet état pendant 20 jours au plus dans la belle ſaiſon; mais il y demeure tout l'hiver s'il n'a pas pris cette forme qu'en automne. On peut voir dans un mémoire de MUL. parmi ceux de l'Acad. des Sciences (Savans étr. 1774), le phénomene extraordinaire d'un P. à tête de Chenille en toute rigueur, c. à d., dont la tête étoit ſans ant., ſans trompe & munie de mâchoires. Cet animal ſingulier pondit des œufs, mais ils ne produiſirent rien. V. les généralités ſur les lépidopteres, page 21; & le mot Chenille.

Ire. FAMILLE.

Maſſe des ant. en bouton ovale; pattes antér. ſans onglet; Chryſalide ſuſpen-pendue verticalement.

§. Ier. *Chenille épineuſe; Pap. à ailes anguleuſes; pattes antér. courtes, velues, ramaſſées en palatine ſous le cou.*

1. *Le Morio*, l. 18, lar. 36; ailes n. bordées de blanc; corps & ant. n.; Chenille n. à dos taché de roux; en ſociété ſur le bouleau, le ſaule ou l'oſier; Chryſalide n. à épines ſimples.
2. *Le Paon de jour*, ou l'*œil de Paon*, l. 15, lar. 30; ailes très-anguleuſes, fauves en-deſſus, n. en-deſſous; 2 taches n. ſéparées par une jaune au h. des ſupér.; œil rougeâtre à iris jaune cerclé de bleu; Chenille noire piquée de blanc; ſur la gr. ortie.
3. *La gr. Tortue*, l. 15, lar. 28; ailes fauves en-deſſus; le h. bord des ſupér. marqué de 4 taches n. avec 4 autres au milieu; ailes inſér. n. au haut, fauves au bas; bord des 4 n. avec une raie jaune; Chenille brune & jaune; ſur l'orme.
4. *La pet. Tortue*, l. 11, lar. 24; ayant de plus que la précéd. 2 croiſſans bleus à la bande n. des bords; Chenille noirâtre en ſociété ſur la gr. ortie.
5. *Le Gamma*, ou *Robert-le-diable*, l. 10, lar. 22; ailes très-déchiquetées, fauves en-deſſus avec des taches n., brunes & ondées en-deſſous; tache blanche en forme de G au milieu des inſér. en-deſſous; Chenille épineuſe brune à large bande blanche longit. ſur une partie du dos, ce qui l'a fait nommer *Bédaude*; ſur le houblon & le groſelier.
6. *Vulcain*, l. 15, lar. 30; ailes un peu anguleuſes, n. avec une bande rouge; ant. annelées de blanc & de n.; Chenille épineuſe n. à traits citrons latér.; ſur l'ortie.
7. *La Belle-dame*, l. 12, lar. 29; ailes peu anguleuſes; le deſſus des ſupér. n. mêlé de fauve, avec un peu de ceriſe au bord intér. & de blanc à l'extér.; le deſſus des inſér. d'un fauve rougeâtre taché de n.; les ſupér. ceriſes tachées de n. en-deſſous, les inſér. marbrées de gris, de jaune & de brun avec 5 yeux rangés en bande. Chenille griſe ſur le chardon & le cirſium.

§. IIe. *Chenille épineuſe; Pap. à ailes arrondies; pattes des précédens.*

8. *Le Tabac d'Eſpagne*, l. 15, lar. 31; ailes de la couleur de ce tabac en-deſſus, avec des taches n. rangées longit.; même fond en-deſſous avec des bandes obliques verdâtres & argentées; rare.
9. *Le gr. nacré*, l. 12, lar. 27; ailes ſupér. fauves tachées de n.; les inſer. preſque jaunes avec des taches nacrées; volant vîte & h. dans les bois; Chenille noire latér. tachée de fauve.
10. *Le pet. nacré*, l. 10, lar. 24; les 4 ailes fauves en-deſſus & tachées de n.; jaunes en-deſſous avec des taches nacrées.
11. *Le Collier argenté*, l. 8, lar. 18; les 4 ailes jaunes en-deſſus & piquées de n.; le deſſous des ſupér. d'un jaune plus pâle & le piqué moins marqué; le deſſous des inſér. à 9 taches argentées en forme de collier; dans les bois.
12. *Le Damier*, l. 6, lar. 18; fauve à bandes n. croiſées; dans les bois.

§. IIIe. *Chenille ſans épines; Pap. à pattes antér. courtes, mais non en palatine.*

13. *Silene*, lar. 27; ailes d'un brun n. à large bande tranſv. blanche portant 2 yeux blancs cerclés de n.; dans les bois, aſſez rare.

14.

14. *Trißan*, lar. 18; brun en-deſſus, plus clair en-deſſous, avec 3 yeux à chaque aile ſupér. & 5 aux infér.; ces yeux ſont comp. d'un p. blanc entouré de n. enfermé dans un cercle jaune; dans les bois.

15. *La Bacchante*, lar. 23; brune en-deſſus; moitié infér. du deſſous des ailes plus pâle, & même blanche aux infér.; ſur cette partie blanche 5 yeux comme ceux du n°. 14; voltigeant par ſauts dans les bois.

16. *Tircis*, l. 8, lar. 20; ailes brunes en-deſſus avec des taches jaunes; les ſupér. ayant vers l'extrémité un œil comp. d'un point blanc cerclé de n., les infér. en ayant 4; dans les bois.

17. *Corydon*, lar 21; ailes d'un brun cendré; deſſous des ſupér. jaune à bord brun avec un pet. œil n. à p blanc à l'angle extér.; deſſous des infér. brun à 4 points n.; dans les bois.

18. *Myrtil*, lar. 24; deſſus brun; deſſous des ailes ſupér. nué de fauve rougeâtre plus foncé vers les bords, & un pet. œil n. à p. blanc dans la partie claire; large bande tranſv. aux ailes infér.; dans les bois.

19. *Le Satyre*, lar. 24; deſſus des ailes ondé de brun & de fauve; œil noir à p. blanc à l'angle des ſupér.; 3 yeux en-deſſus, 7 en-deſſous aux infér.; dans les bois & jardins; Chenille ſur le gaſon.

20. *Amaryllis*, lar. 17; les 4 ailes fauves en-deſſus & bordées de brun; œil alongé, à 2 prunelles blanches aux ſupér. en-deſſous; 2 très-pet. yeux aux infér. deſſus & deſſous; dans les bois.

21. *Procris*, lar. 12; fauve en-deſſus avec un bord brun; deſſous des ſupér. de même avec un œil, ailes infér. d'un brun cendré en-deſſous, à bande tranſv. blanche; dans les landes & bruyeres; Chenille n. à tête rouge & tubercules, en ſociété dans des toiles ſur le gaſon.

22. *Céphale*, lar. 17; ailes ſupér. de Procris; les infér. brunes en-deſſus, en-deſſous comme dans le même, avec 4 yeux dans la bande blanche, & une 5e. au bord extér.

IIe. FAMILLE.

Maſſe des ant. en fuſeau; les 6 pattes à onglets; Chenille non épineuſe, Chryſalide ſuſpendue horiſontalement.

§. Ier. *Les grands Porte-queues.*

23. *Le gr. Pap. à queue du fenouil*, l. 28, lar. 36; panaché de n. & de jaune; ailes ſupér. n., aſſez arrondies, à 3 taches jaunes au bord antér., 8 au poſtér. & 8 autres en bande au milieu; ailes infér. dentelées, & une des dents prolongée en un l. filet; leur moitié antér. jaune avec des traits n., le reſte varié de n. & jaune; gr. Chenille liſſe d'un vert clair, à bande tranſv. n. à chaque anneau. Ces bandes ſont toutes interrompues de pet. taches d'un rouge orangé. Quand on importune cette Chenille elle fait ſortir de ſon cou 2 pet. cornes charnues; ſur le fenouil, la férule, la carotte, & autres ombelliferes.

24. *Le Flambé*, l. 18, lar. 40; d'un jaune pâle; ailes ſupér. à bord n.; les infér. à une ſeule bande avec une appendice encore plus l. que celle du préced.; dans les bois, aſſez rare.

§. IIe. *Les petits Porte-queues.*

25. *Le Porte-queue bleu ſtrié*, l. 7, lar. 15; bleu noirâtre en-deſſus; ailes rayées en-deſſous par de pet. lig. tranſv. alternat. blanches & brunes; appendice courte & pointue aux ailes infér.; Chenille du nombre de celles que l'on appelle *Cloportes* à cauſe de leur forme courte & applatie; ſur le bagnaudier, les pois, & autres légumes, ou dans leurs gouſſes.

26. *P. bleu à une bande blanche*, l. 7; bleu verdâtre en-deſſus; brun gris en-deſſous, avec une bande blanche tranſpar.; 2 yeux au-deſſous des ailes infér.; Chenille-Cloporte ſur le chêne.

27. *P. fauve à 2 bandes blanches*, l. 9; ces 2 bandes ſont au-deſſus des ailes inférieures; Chenille-Cloporte.

28. *P. brun à 2 bandes de taches blanches*, l. 7; les 2 bandes au-deſſus des 4 ailes; Chenille-Cloporte brune velue; ſur l'orme & les murs.

§. IIIe. *Les Argus.*

29. *Mars*, l. 14, lar. 34; ailes d'un violet changeant en-deſſus, en-deſſous marbrées de brun & de fauve avec des bandes tranſv. blanches; un œil à chaque aile.

30. *L'Argus bleu*, l. 6, lar. 14; deſſus bleu, deſſous griſâtre à pet. yeux n. bordés de blanc; bord des ailes à frange blanche; Chenille-Cloporte avec quelques poils; dans les prés.

31. *Le Demi-Argus*; l. 5; deſſus bleu un peu pourpré; deſſous gris avec de pet. yeux n. cerclés de blanc.

32. *L'Argus brun*, l. 6; deſſus brun; deſſous du précédent.

33. *A. myope*, l. 6; deſſus brun tacheté de n.; deſſous gris jaunâtre ſemé de pet. yeux.

34. *A. vert*, ou *aveugle*, l. 6; deſſus tantôt brun, tantôt bleuâtre; deſſous d'un joli vert; corps cendré; pattes & antennes n. & blanches.

35. *Le Bronzé*, l. 5; deſſus & deſſous fauve bronzé bordé de brun avec des p. noirs; pet. appendices au bas des ailes infér.; en automne dans les prés.

36. *Le Miroir*, l. 6; deſſus brun, mais brillant, à 2 pet. taches jaunâtres au bord antér. des ailes ſupér.; deſſous brun avec 12 taches blanches & bordure brune aux infér.

§. IVe. *Les Étropiés.*

37. *La Bande n.*, l. 5, lar. 12. Dans le repos ailes infér. preſque parallelles au plan de poſition; les ſupér. relevées & preſque perpendiculaires à ce plan, ce qui donne à cet inſecte & aux 2 ſuivans un air mutilé. Les 4 ailes d'un fauve plus foncé deſſus que deſſous; bande n. tranſv. au milieu du deſſus des ſupér.; en automne dans les prés.

38. *Le Plein-chant*, l. 5; deſſus d'un brun n. ſemé de p. blancs quarrés moins réguliers en-deſſous; au printems dans les prés; Chenille griſe à tache jaune au cou; ſur le chardon à foulon.

39. *Le Papillon griſette*, l. 5; peut-être ſimple variété du précéd., ſon brun étant ſeulement gris, & les p. blancs moins réguliers.

§. V^e. *Les Braſſicaires.*

40. *Le gr. Papillon blanc du chou*, l. 12, lar. 28; ailes blanches à 3 taches n. en-deſſus; bout des ailes de la femelle noir ſans taches; Chenille panachée de jaune, de n. & de bleu.

41. *Le pet. P. blanc du chou*, l. 11; comme le précéd.; Chenille verte à bande jaunâtre pâle latér.

42. *P. blanc veiné de vert*, l. 7; deſſus blanc, deſſous panaché de vert; ſur le chou.

43. *Le Gaſé*, l. 13; tout blanc à nervures n.; Chenille n. & velue, à bande latér. de poils jaunes, en ſociété ſur l'aubépine, le prunier, &c.

44. *L'Aurore*, l. 8; femelle blanche en-deſſus, avec très-peu de brun au bout des ailes ſupér., & une tache noire en croiſſant dans le milieu; ailes infér. panachées de vert en-deſſous; mâle de même, excepté que l'aile eſt d'un jaune aurore depuis le croiſſant n. juſqu'au bout; en printems dans les boſquets; Chenille verte ſur le thlaſpi; Chryſalide en forme de pet. bateau vert.

45. *Le Deuil*, l. 9, lar. 23; ailes n. en-deſſus, fauves en-deſſous, tachetées de blanc en-deſſus & en-deſſous, &, de plus, de n. en-deſſous.

46. *Le demi Deuil*, l. 10, lar. 22; ailes d'un blanc jaunâtre à nervures n. entre leſquelles ſont des taches n. preſque quarrées; dans les bois.

47. *Le Citron*, l. 12; ailes d'un jaune citron à tache ronde de ſouci au milieu; Chenille verte avec une ligne blanche aux côtés, & des points coniques noirs.

48. *Le Souci*, l. 9; ailes de Souci bordé de n. en-deſſus, de citron pâle en-deſſous.

Les eſp. de ce g. ſont trop nombreuſes & intéreſſeroient trop peu la plupart de mes Lecteurs pour que je doive décrire les exotiques anonymes, ou même celles qui n'ont que des noms donnés par des amateurs. Je me contenterai donc de décrire le beau:

49. *Pap. violet de la Chine*, décrit par ALBIN, ayant plus de 3″ 6‴ d'envergure; gr. yeux d'un brun rouge; corps noirâtre; l'extrémité du ventre annelée de bleu; ailes ſupér. d'un violet foncé & velouté avec des taches de bleu céleſte tachées elles-mêmes de blanc dans leur milieu; taches blanches marginales; deſſous des 4 ailes brun taché de bleuâtre.

Voyez encore d'autres Pap. aux mots: Pâris, Aſcagne, Hélenus, Polyte, Alphénor, Priam, Déïphobe, Polydore, Agénor, Sarpédon, Anchiſe, Polydamas, Théſée, Hector, Hélene, Ménélas, Anténor, Phorbante, Patrocle, Achates, Androgée, Jaſon, Oronte, Enée, Lyſandre, Philoctete, Ajax, Caſtor, Bélus, Pirrhus, Ethéocle, Machaon, Protéſilas, Neſtor, Achille, Télémaque, Brutus, Fabius, Diomede, Codrus, Euryale, Niſus, Turnus, Ulyſſe, Agamemnon, Didon, Atlas, Chryſipe, Mégere, Diane, Junon, Vénus, Electre, Ganimede, Narciſſe, Créſus, Polyclete, Cléopâtre, Roxelane, Naïs, Codoman, Philémon, Démophile, Aréthuſe, Apollon, Melpomene; Uranie. Terpſicore, Calliope, Euterpe, Polymnie, Clio, Erato, Thalie, & Porte-miroir.

Papillon à ailes en plume; dans RÉAUMUR Ptérophore.

P. bourdon; dans GÉER Sphinx.

P. b. gr. pourceau, 10e. Sphinx.

P. b. pet. pourceau, 12e. Sphinx.

P. de la canicule, 47e. Pap.

Papillon Héro, 22e. Pap.
P. Phalène ; dans GÉER Sphinx-Bélier.
P. Virgule, 37e. Pap.
PAPILLON DE MER, p. du g. du *Percepierre*, de la mer du Nord ; dorſale jaune bordée de blanc & ornée d'yeux n. cerclés de blanc ; 5 rayons à la membrane branch. ſelon BLOCH, GO. lui en donne 6 ; très-pet. pector., l. oſſelets à la dorſale, ventrales très-pet. ; pet. tête, corps très-comprimé ; mâchoire infér. recourbée & ſaillante, raie n. derriere les yeux ; écailles pet. ; ventre d'un jaune gris, ou brun, ou olivâtre ; dos noirâtre ; anale & pectorale orangées & tachetées de brun. Il paroît que l'âge influe ſur le nombre des yeux qui ornent la dorſale de ce p., LIN. & GRON. en ayant compté 10, PENNANT 11, FABR. 12, & BLOCH 9 ſeulement. Chair non-eſtimée ; l. 4 à 6″, lar. 1. D. 68. P. 10. V. 2. A. 41. *Blen. gunellus*. LIN. On donne le même nom à la *Cépole*.
PAPION, q. 1er. Babouin.
PAPION A DEMI-QUEUE, q. Eſp. peu connue quoique depuis long-tems indiquée, & je ne me rappelle pas que BUF. en ait fait mention. LIN. en a parlé dans la deſcription du Cabinet du Prince Adolphe-Frédéric, & enſuite dans ſon Syſtême de la Nature ; M. PENNANT, MUL., ERX., &c. l'ont décrit. Gr. d'un Chat, tête arrondie, face brune & demi-nue, velue autour de la bouche qui eſt avancée ; queue velue, obtuſe, l. d'1″ ſeulement ; feſſes velues ; oreilles preſque rondes & nues ; poils du corps jaunâtres, mais n. à la pointe ; pouces des mains comme ceux de nos pieds, c. à d., collés aux doigts voiſins ; pouces des pieds écartés comme ceux de nos mains ; ongles longs, courbes, comprimés, excepté ceux des pouces qui ſont arrondis ; aux Indes.
PAQUIRE, q. Pécari.
PARADIS, p. Polynême heptanême.
PARAGUA, o. 11e. Papegai.
PARAGUAJANA, r. Parterre.
PARANACARE, i. pet. Ecréviſſe du Bréſil, paraſite comme *Bernard-l'hermite ;* croûte châtain, longit. ſtriée de n. & ſemée de poils jaunes ; baſe des cuiſſes intérieures bleuâtre.
PARANIMPHE, (la) i. Phalène d'Allemagne à ant. ſétacées, ailes rabattues, les ſupér. cendrées, & ondées de n. & de brun en-deſſus ; en-deſſous jaunâtres à 3 raies brunes ; les infér. jaunâtres en-deſſus, à 2 arcs n. dont le poſtér. eſt interrompu & marginal ; en-deſſous à 2 bandes brunes. LINNÉ.
PARASOL, q. du Congo, que BUF. croit être le Paſan.
PARAT, o. Moineau.
PARATI, p. de mer du Bréſil, du genre des *Muges*, l. 1′, fort ſemblable au *Curéma*, excepté qu'il eſt plus gr. & qu'il a, autour des yeux, un cercle doré que le Curéma n'a pas.
PAREMENT BLEU, o. 2e. eſp. rapportée au Verdier.
PARESSEUX, { o. Butor. / q. 3e. g. de BRIS. comp. d'animaux qui n'ont que des dents molaires, ſans inciſives ni canines, le corps couvert de poils. Ce ſont là les caracteres aſſignés à ce g. par BRIS. & adoptés par BUF., mais il me paroît qu'il vaudroit mieux n'exclure que les dents inciſives. On peut en voir ou n'en pas voir de canines aux P., ſelon que l'on veut regarder la 1re. de chaque côté de chaque mâchoire comme une molaire ou comme une canine. LIN. & ERX. l'ont priſe pour une canine, parce qu'elle eſt ſéparée des autres & qu'elle eſt plus l., ce qui ſuffit en effet pour autoriſer à donner 4 canines à ces animaux. Ils ont les jambes poſtér. plus courtes que les antér., ce qui peut contribuer à la lenteur de leur marche, à laquelle doit auſſi concourir la conformation de leurs pieds à doigts très-courts & peu mobiles, & à très-gr. ongles fort recourbés. D'ailleurs le tems où on les a communément obſervés, je veux dire le grand jour, où ils paroiſſent voir moins bien que le ſoir & la nuit, n'eſt pas un moment convenable pour bien juger de la lenteur de leur démarche. Auſſi eſt-elle, de l'aveu de BUF., moins exceſſive qu'on ne le dit ordinairement. Quelques Voyageurs ſont allés juſqu'à leur donner 15 jours pour franchir la diſtance d'un jet de pierre, d'autres 8 ou 9 minutes pour porter l'un de leurs pieds à la diſtance de 3″. Dans la nouvelle Encyclopédie on a oſé répéter d'après DAMPIERRE qu'ils mettent 5 ou 6 jours à deſcendre d'un arbre, & que partis gros & gras de ſon faîte ils arrivent au haut de l'arbre voiſin n'ayant plus que la peau ſur les os. Le ſublime BUF. même a dit qu'il leur falloit pluſieurs jours pour monter à un arbre, qu'enſuite ils n'en pouvoient deſcendre, & qu'ils étoient enfin obligés par la faim de ſe laiſſer tomber comme des maſſes ; tandis que M. le Marquis de MONTMIRAIL qu'il cite lui-même, & qui a eu un *Unau* chez lui pendant 3 ans, aſſure que cet animal *monteroit & deſcendroit pluſieurs fois en un jour de l'arbre le plus élevé.*

BUF., constant dans ſes façons de voir, parle du *Pareſſeux* comme il l'a fait de pluſieurs autres animaux, & particuliérement de l'*Echaſſe* (*V.* ce mot.), & je pourrois les combattre auſſi de la même maniere. L'idée d'*Ebauches imparfaites mille fois projetées, & enfin exécutées par la nature*, n'eſt pas plus admiſſible ici, à la conſidérer en elle-même, qu'à propos de l'Echaſſe; &, d'un autre côté nous ne connoiſſons guere mieux ce qui peut néceſſiter, ou au moins rendre utile la conformation inſolite des Pareſſeux que ce qui peut motiver celle de l'oiſeau au petit corps & aux longs pieds. Ainſi, prononcer ſur ces objets, c'eſt, pour me ſervir de l'expreſſion même du célebre écrivain dont je parle, *voir la nature par un tube étroit*, & oſer enſuite juger de ſes ouvrages comme ſi on la voyoit toute entiere. Cependant, même en n'appercevant que ce que couvroit le très-pet. coin du voile immenſe que nous commençons à ſoulever, nous ſavons bien que les *Pareſſeux* n'ont beſoin que d'une organiſation en harmonie avec le genre de vie qui leur eſt deſtiné. S'ils ont cette organiſation, ils ont tout ce qu'il leur faut pour qu'on ne puiſſe regarder leur conformation comme *vicieuſe*, *bizarre*, *négligée*, comme une ſimple *ébauche*; c'en eſt aſſez pour qu'on ne puiſſe les peindre *dans un état de douleur habituelle*, ni même les dire *miſérables*. Ils ſont appellés à vivre, non ſur terre, mais ſur les arbres; & leur poil long, ſec, plat & touffu les défend aſſez contre le vent & contre le petit nombre d'ennemis qu'ils peuvent avoir à craindre dans un pareil ſéjour. La faculté qu'ils ont de pouvoir ſupporter des jeûnes d'un mois eſt beaucoup plus que ſuffiſante pour obvier à l'inconvénient qui pourroit réſulter de leur lenteur à deſcendre d'un arbre qui ne leur offre plus de pâture, & en eſcalader un autre. La longueur de leurs ongles crochus par leſquels ils ſe ſuſpendent aux branches, tantôt pour ſe laiſſer tomber de moins haut, tantôt pour varier leurs attitudes, tantôt pour ſe repoſer, fait de la cime d'un grand arbre une habitation commode pour eux. Ne devant pas brouter l'herbe, n'ayant que des feuilles à arracher, & rien à couper, ils n'ont pas beſoin d'inciſives. Les branches, ſur leſquelles ils s'avancent pour les effeuiller, pouvant caſſer ſous le poids de leur corps, il falloit qu'ils puſſent tomber impunément, & que par conſéquent ils fuſſent peu ſenſibles. Je ſais qu'un animal qui l'eſt peu eſt à nos yeux un être imparfait, triſte & manqué; mais qu'importe, s'il n'eſt pas fait pour nous plaire? Celui-ci eſt ſi peu ſenſible, ſi dur, ſi vivace qu'on peut travailler long-tems à ſa viviſection, comme l'a fait MARC., avant de le voir mourir. Le corps ouvert & privé de ſes viſceres, l'animal étendoit les jambes comme s'il eût ſommeillé, & ſon cœur, une demi-heure après ſon extraction, battoit encore comme le fait celui des animaux à ſang froid. Il a une conformation intérieure qui lui eſt particuliere, & qui eſt ſans doute liée, ordonnée à ſa maniere d'être. Il eſt, comme l'obſervent BUF. & DAUB., le ſeul ruminant connu non biſulce, ſans cornes, ſans inciſives, & à inteſtins courts. Il n'a qu'un ſeul orifice extérieur pour les parties de la génération, la veſſie & le rectum.

L'Amérique méridionale ſemble être ſa vraie patrie puiſque c'eſt le pays où il eſt le plus commun; & c'eſt même, ſelon BUF., le ſeul pays où on le trouve. Mais cet écrivain célebre (1) ne fonde cette aſſertion, comme toutes celles de ce genre, que ſur ce qu'il lui paroît impoſſible qu'un animal des pays chauds ait pu paſſer d'un Continent à l'autre. Je n'ai pas le tems de combattre ce principe qu'il ſeroit plus long que difficile de détruire; d'ailleurs, le fait même ſemble en avoir déja prouvé la fauſſeté par rapport au *Philandre*, au *Fourmillier*, &c. *v.* ces mots, & *Inhaçaras*. Je dirai ſeulement qu'en Hiſtoire-Naturelle, comme en Hiſtoire Civile & Politique, les raiſonnemens les plus ſpécieux, à moins qu'ils ne forment une démonſtration rigoureuſe (ce que ce genre ne comporte guere), doivent céder aux témoignages. BUF. a rejeté celui de SÉBA comme tendant à établir une erreur ſuivie mal-à-propos par KLEIN, LIN. & BRIS. Mais SÉBA n'eſt pas le ſeul témoin que l'on puiſſe citer. M. PENNANT allegue le témoignage d'un homme digne de foi qui a long-tems habité l'Inde, & lui a aſſuré que le *Pareſſeux* n'étoit pas rare ſur les montagnes du Bengale, principalement vers Paliacate. D'ailleurs le *Potto* de BOSSMAN cité par ZIM., cet animal que ce Voyageur a vu ſur les côtes de

(1) C'eſt avec un regret ſincere que je me vois forcé de le combattre ſi ſouvent. Je ne m'y déterminerois pas ſi l'intérêt d'une ſcience chérie ne l'exigeoit. Ayant à lutter contre un homme auſſi ſupérieur, la foibleſſe de mes moyens me décourageroit ſi je ne ſavois que l'on eſt toujours aſſez fort quand on a la vérité pour ſoi.

Guinée, ne peut être que du g. du Pareſſeux.

1. *L'Unau.* Corps très-alongé, couvert de l. poils d'un gris blanchâtre qui devient plus foncé avec l'âge; antér. didac., poſtér. tridac., à ongles l. de 20‴; ſans queue; muſeau un peu alongé; front élevé; oreilles aſſez gr., mais preſque cachées par le poil; 46 côtes, tandis que, comme BUF. l'obſerve, l'*Eléphant* n'en a que 40, le *Cheval* 36, le *Blaireau* 30, le *Chien* 26, & l'HOMME 24; l. 18 à 20″, poids de 25 livres. ERX. a tort de ne ſuppoſer cet animal guere plus grand que l'Écureuil, & de donner à l'*Aï* la gr. d'un Renard. Portée d'un petit, que la mere met auſſi-tôt & garde enſuite ſur ſon dos.

2. *L'Aï;* auſſi gros que le précéd., mais moins long d'un tiers; poil auſſi moins long & d'un gris brun taché de noir; antér. & poſtér. tridac.; queue courte, muſeau plus court, front moins élevé, oreilles plus courtes que dans le précéd.; 28 côtes, l. 12″, poids 12 liv.; ne buvant point, craignant le froid & la pluie; plus lent que l'*Unau*, faiſant plus ſouvent entendre ſa voix qui eſt auſſi plus forte, & cependant ne l'eſt pas plus que celle d'un jeune Chat, tantôt répétant *aï*, *aï*, *aï* ſur un ton qui nous paroît plaintif, tantôt pouſſant des ſons coupés qu'OVIEDO, cité par CLUSIUS, dit deſcendre diatoniquement du *la* à l'*ut* en répétant 6 fois *ha*. Il vit ſurtout des feuilles de bois-canon qui paſſent pour un poiſon; auſſi ſes boyaux empoiſonnent-ils, dit-on, les Chiens; mais le peuple mange impunément ſa chair.

3. *Le Kouri*, ou *petit Unau*, ſemblable au gr. par ſes pieds antér. didac., mais ayant les poſtér. pentadac.; poils plus courts, & d'un brun de muſc, nué de grisâtre & de fauve; ongles l. de 9‴. Il ne paroît pas que cet animal puiſſe être une ſimple race d'Unau plus pet., comme le dit BUF., puiſqu'il a les pi. poſtér. ſi différens. M. de la BORDE, d'après qui BUF. indique cet animal, parle encore d'un *Pareſſeux dos brûlé*, & d'un *P. cabri*, mais il ne les décrit pas.

4. *Le Potto;* animal de Guinée indiqué par BOSSMAN, ainſi nommé par les naturels du pays, appellé *Pareſſeux* par les Hollandois, & qui paroît former une eſpece partic., à raiſon d'une groſſe tête, & de pieds antér. & poſtér. pentadac. que lui donne BOSSMAN.

Pareſſeux honteux. Aï.

P. mouton. Unau.

PARESSEUSE, (la) i. Fauſſe-Chenille du roſier, larve de la Mouche-à-Scie.

PARIS, i. Papillon porte-queue d'Aſie, à ailes n.; les infér. avec une tache bleue & un œil pourpré en-deſſus, & 7 lunules en-deſſous. FAB.

PAROARE, o. 2e. O. rapporté à la Soulcie.

PARRAKA, o. V. 8e. Hocco, & Katraca.

PARTERRE, (le) r. Serpent de l'Amérique mérid. du 2e. g.; robe de pet. écailles de couleurs vives & très-variées; petits yeux, mâchoires larges, tête variée de traits jaunes en divers ſens, cou bien marqué, corps alongé, 290 gr. plaques, 256 petites.

PARU, p. du Bréſil, du g. des *Echarpes;* corps large & preſque rond, mais comprimé & peu épais; l. 9 à 10″ ſans la caudale, lar. 7; dorſale terminée par une appendice roide & mince, l. de 5″, l'anale par une de 3; ventrales très-étroites, pet. tête, nez retrouſſé; lunules jaunes ſur un fond noir réſultant de la diſpoſition des écailles qui ont chacune une partie n., l'autre jaune. LIN. met dans le g. du *Stromatée* un Paru qui doit bien différer de celui-là quoique RAY les diſe congéneres; ce Paru de LIN. eſt la *Fiatole dorée.*

PASAN, *Paſen*, q. du g. des Antilopes, dit auſſi *Chamois du Cap*, & *Gazelle du Beſoard*, quoique d'autres Antilopes puiſſent avoir auſſi de ces concrétions. Taille du Cerf; h. près de 4′ ſur le train de devant; femelle munie de cornes, mais moins l. que celles du mâle en qui elles vont de 2 à 3′. Elles ſont très-déliées, preſque dr., annelées à la baſe, & très-pointues au bout. Ventre blanc, tête blanche, excepté des taches n. à la face, & 2 bandes n. allant du muſeau aux cornes; flancs, cuiſſes & croupe couverts d'un poil court, d'un gris bleuâtre, mêlé du rouge de la fleur de pommier; queue terminée de n., dont le reſte eſt d'un brun qui s'étend le long de l'épine ſur des poils plus l. que les autres, dirigés en tout ſens, & formant ſur le cou une eſpece de criniere; le bas des jambes antér. blanc, excepté une tache brune au-deſſus du ſabot; tache ovale d'un brun clair & jaunâtre à chaque côté de la croupe; oreilles l. de 7″, lar. de 4 ½, & bordées de poils bruns; baſe du pi. élargie par la forme des ſabots; cou proportionellement moins l. que celui des autres Antilopes. C'eſt ainſi que BUF. décrit le Paſan d'après MM. FORSTER & KLOCKNER; il habite les montagnes ſituées au nord du Cap, & va non en troupes mais par paires. Il avoit été mal connu, car toutes les deſcriptions que l'on en donnoit, excepté celle de PAL., différoient beaucoup de celle qu'on vient de

lire & qui eſt originale. Comment M. GULDENSTAEDT verroit-il encore là la ſouche de notre *Bouc ?*

PAS-DE-POULAIN, v. cr. Ourſin en ovoïde irréguliérement échancré d'un côté, applati à la baſe, & orné en-deſſus d'une fleur pentapétale. KLEIN nomme de même un de ſes *Cœurs*.

PASSE, *Paſſebuſe*, o. Fauvette d'hiver.

PASSE-BLEU, o. 1er. O. rapporté au Friquet.

PASSERAT, *Paſſereau*, o. Moineau.

PASSERINE, o. 4e. Fauvette.

PASSERINETTE, o. 2e. Fauvette.

PASSERON, *Paſſere*, o. Moineau.

PASSESOURDE, o. Fauvette d'hiver.

PASSETEAU, o. Friquet.

PASSETIER, o. Emerillon.

PASSEVERT, o. 20e. Tangara.

PASTENAGUE, *Paſtenaque*, p. 7e. Raie.

PATAGAU, *Patagu*, c. Lavignon.

PATAS, q. 3e. Guenon.

PATE RÉTICULÉ, v. cr. Etoile de mer bombée en-deſſus, concave en deſſous, avec un réſeau à mailles triang., dont chaque nœud eſt armé d'un denticule conique.

PATELLE, c. Lépas.

PATHIMAURE, p. du g. de la *Sole*, trouvé dans l'Océan pacifique par M. SOLANDER, & décrit par BROUS. qui le juge le même que l'*Aramaca*. *V.* ce mot. Cependant après l'avoir orné beaucoup plus que MARC. n'orne l'Aracama, en ſemant ſa partie ſupér. cendrée de points noirs & de pet. taches irrégulieres de vert-de-mer clair, & en donnant à ſa partie infér. & à ſes nageoires ce même ver pour fond, & l'avoir varié de pet. gouttes régulieres brunes ; après avoir rendu ſa mâchoire infér. un peu plus l. & l'avoir garnie infér. de tubercules, il fait l'animal gaucher & boîteux. Pectorale gauche en faux, ſon 3e. rayon fort l. & égal aux 2 tiers de la l. du poiſſon ; pector. droite ovée ; ventrale gauche l., la droite courte. J'ai peine à croire que ce ſoit là l'*Aramaca*. BROUS. rapporte ſon p. au *Pl. papilloſus* de LIN. auquel BLOCH (tome 2, p. 28), rapporte auſſi ce p. du Bréſil. Il eſt vrai que le ſavant Ichthyologiſte de Berlin, apparemment décidé par la deſcription & le deſſein du P. Plumier, (ce que je crois plutôt que d'imaginer qu'il ſe ſoit contredit ſans s'en appercevoir), a enſuite rapporté (p. 49) l'Aramaca au *Pl. lunatus*, reprochant à LIN. de l'avoir rapporté au *Pl. papilloſus*, en décrivant l'*Argus* qu'il regarde comme le même p. que le *Pathimaure* de BROUS., l'*Aramaca* de MARC. & le *Pl. lunatus* de LIN. Je place donc ici l'extrait de ſa deſcription de l'*Argus*, afin que l'on puiſſe juger de l'identité ou de la différence de ces p. qui ont tous deux les yeux à gauche. Mâchoires égales, pet. écailles molles ; partie ſupér. couverte de taches d'un jaune clair garnies de points bruns & bordées d'un bleu clair, formant tantôt des circonférences entieres, tantôt des cercles interrompus, tantôt de ſimples arcs ſolitaires ; l'intervalle d'une tache à l'autre garni d'autres pet. taches bleues & de points bruns ; tache de brun foncé près de la queue ; membranes des nageoires jaunes, leurs rayons bruns, le tout tacheté de bleu ; pector. avec quelques rayons en filets, caudale arrondie ; partie infér. cendrée ; l. 1 à 2', chair eſtimée. D. 79 P. 10. V. 8. A. 69. pour l'Argus, ſelon BLOCH. D. 58. P. 12. V. 5 & 6. A. 42. pour le *Pl. papilloſus*. D. 85. P. 12. V. 6. A. 79. pour le *Pl. lunatus*.

PATIRA, q. de la Guiane, du g. du *Sanglier*, gr. comme le pet. *Pécari*, mais ayant les ſoies moins rudes, plus douces même que celles du Cochon domeſtique ; ligne de poils blancs le long de l'épine du dos ; vivant par familles dans les forêts marécageuſes. Cet animal chaſſé tient tête aux Chiens ; pris jeune il s'apprivoiſe aiſément. Portées de 2 petits ; chair plus eſtimée que celle du Porc.

PATIRIC, o. 8e. o. rapporté au Guêpier.

PATROCLE, i. Papillon porte-queue des Indes, à corcelet ſans taches rouges, ailes blanches à la pointe, le reſte brun & coupé d'un trait blanc ; ant. filiformes ; LIN.

PATTE D'OIE, r. Grenouille exotique du 2e. g. indiquée par DAUB. d'après SÉBA ; corps panaché de différentes couleurs, taches obliques au h. du dos ; les 4 pi. palmés.

PATTE ÉTENDUE, i. 15e. Phalène.

PAU, q. Le dictionnaire des animaux indique ſous ce nom un Léopard de la Tartarie à pélage blanchâtre tacheté de rouge & de n. ; tête du Tigre ; taille moins conſid.

PAVERT, o. 23e. Tangara, ſepticolor.

PAVILLON D'ORANGE, c. Les amateurs appellent ainſi les *Cornets* & les *Buccins* rayés de jaune & blanc.

PAVOIS, v. cr. Section & g. d'Ourſins catocyſthes de KLEIN, à baſe irréguliere, mais à contour ſimple, approchant de la forme ovale ; ou n'ayant qu'un pet. nombre d'angles fort obtus. Sur la ſurface ſupér. eſt une fleur pentapétale épanouie ; l'anus au bord de la baſe vers la partie la plus large de

ſon irréguliere circonférence, & la bouche au centre.

PAVOUANE, o. 1re. Perriche à l. queue également étagée.

PAUXI, o. 2e. Hocco.

PEAU { *de chagrin*, c. Cornet d'Arg. à ſommet méd. élevé, robe piquée & ſcabreuſe. *de Lézard*, de *Serpent*, c. Limaçon d'Arg. à bouche ronde, faſcié & garni de boſſes de différentes couleurs. Le même Auteur a encore donné ce nom à une *Porcelaine*, à raiſon de ſes taches.

PÉCARI, q. du g. du *Sanglier*; moins gros & plus bas ſur jambes que le Sanglier & le Cochon domeſtique; cou gros & court, oreilles droites & pointues, pet. yeux; ſans aucune queue; ſoies noirâtres annelées de blanc, plus groſſes & plus roides que celles de notre Cochon; défenſes plus courtes que celles de notre Sanglier. Cet animal offre une ſingularité qui lui eſt partic.: il a ſur le dos près de la croupe une ouverture large de 2 à 3‴, profonde de plus d'1″ d'où ſort une liqueur d'une odeur déſagréable, ſelon Buf. Auſſi quand on le tue a-t-on ſoin d'enlever cette eſp. de poche & les glandes qui s'y déchargent, à cauſe du mauvais goût qu'elles pourroient communiquer à la chair. Cette chair eſt plus ſeche que celle du Cochon domeſtique; & elle a peu de lard. Un habile Anatomiſte, Tyson, avoit cru lui trouver 3 eſtomacs, mais Daub. a vu qu'il n'en avoit qu'un diviſé par 2 étranglemens. Il ne ſe mêle ni à notre Cochon d'Europe ni à celui de Guinée. Hors les tems de pluie, dans leſquels il fréquente les hauteurs, il vit dans les forêts humides des pays chauds de l'Amérique mérid. On y trouve communément ces animaux en troupes très-nombreuſes. Pris jeunes ils s'apprivoiſent aiſément, ne cherchent pas à s'évader, mais ne s'attachent point. Ils ſont omnivores, vivans de fruits, de racines, de reptiles, Lézards, Grénouilles, &c.; l. 3′, poids environ 100 livres.

Le *pet. Pécari*; beaucoup plus pet. que le préced., ne peſant que 60 livres, & ayant le poil roux; habitant les mêmes pays que le précéd., & ne ſe mêlant point avec lui; montrant plus d'inſtinct & de courage, pourſuivant le chaſſeur s'il fuit devant une troupe nombreuſe, cherchant à l'environner s'il tient ferme, & ne rompant l'enceinte, ou ne prenant la fuite qu'après avoir eſſuyé un feu vif & avoir vu tomber un gr. nombre d'individus. M. de la Borde dans Buf.

PÊCHETEAU, p. Galanga.

PÊCHEVERON, o. Martin-pêcheur.

PÊCHEUR { o. Balbuſard. *du Roi*, o. Martin-pêcheur. *du Sénégal*, o. Kurbatos.

PÉCHILY, q. Race de Chats Chinois à l. poils & oreilles pendantes que les Dames élevent à la Chine comme elles élevent des Chiens en Europe.

PÉGAFROLE, o. Oiſeau-mouche en général.

PÉGASE, p. 59e. g. de Go. par conſ. branchioſtége abd.; corps alép. cataphracte & articulé, les inciſions oſſeuſes; applati ou anguleux; nuque & front carénés; pet. bouche terminale, un peu en tuyau & un peu en-deſſous; bec cilié, mâchoires allongées & applaties, l'infér. un peu plus comprimée & plus l. fermant la ſupér.; gros yeux latér., ſaillans & à la baſe du bec; opercules très-pet., peu mobiles & d'une piece; lig. latér. peu apparente, & au milieu du corps; pet. dorſale reculée & montante; pector. baſſes, arrondies, à rayons ſimples, propres au vol; ventrales à un rayon, rapprochées & allongées; anale rayonnée comme les pector.; caudale pet. & un peu pointue.

Le *Pégase volant*, p. du g. précéd., dont juſqu'ici Lin. ſeul a parlé, mais en ſi peu de mots qu'il nous apprend ſeulement que ce p. habite la mer des Indes, qu'il a, comme le *Poiſſon volant d'Amboine*, un muſeau conique mais peu applati, enſiforme & dentelé.

PÉGON, c. Came d'Ad. méd. épaiſſe, très-dure, l. de 16‴, lar. de 8, profonde de 4, à environ 40 cannelures tranſv. plattes & polies; bords des battans épais & arrondis; ſommet au-deſſous du milieu; charniere de 5 pet. dents, 3 dans le battant droit, 2 dans le gauche.

PÉGOT, o. du g. du *Bec-figue*, voiſin de la famille des Fauvettes, décrit par M. de la Peyrouze, (Journal de Phyſ. 1779). Il habite les Pyrénées, les Alpes, les montagnes du Dauphiné, &c., ne deſcendant de ces lieux élevés que quand quelque ouragan l'en chaſſe en hiver. Arrivé dans les plaines, il eſt ſi dépayſé, qu'il ſe laiſſe approcher & prendre aiſément. C'eſt un oiſeau mélancolique, granivore & inſectivore. Chant doux, mais monotone; 5 ou 6 œufs dans un nid de mouſſe au creux d'un rocher; l. 6″ 6‴, vol 10″ 6‴; manteau gris

varié d'une tache n. au milieu de chaque plume ; gorge blanche tachetée de n. ; poitrine grise, flancs rougeâtres ; bec dr., jambes de couleur de chair.

PÉGOUSE, p. Sole de Marseille. *V.* Sole œillée.

PÉGUANA, r. Iguane.

PEIGNE, c. 5e. famille des bivalves d'ARG. à c. dont le sommet est en ligne droite & dont le corps va en s'élargissant & en s'arrondissant. Les 2 battans joignent exactement, & sont plus ou moins profondément cannelés. L'un est communément plus plat, & l'autre plus convexe. ARG. les divise en 3 g. par la présence d'1 ou 2 oreilles, ou par l'absence d'oreilles à côté du sommet & de la charniere. C'est le gr. Peigne à 2 oreilles & bien cannelé qu'on nomme ordin. la *Coquille de S. Jacques*, ou la *Pélerine*. Quand l'animal ouvre sa c. on voit déborder tout autour une frange de poils blancs, & il en regne 4 semblables qui vont en décroissant dans leur contour. Elles sont appliquées l'une sur l'autre, & elles portent, de distance en distance, de pet. globules n. & brillans. Ces franges paroissent être des esp d'ouïes. Un pied long sort du côté opposé aux 2 trachées (*V.* Came) qui portent de gros poils. Ce pied ne paroît pas servir aux mouvemens de l'animal, car le Peigne semble les exécuter par les coups des valves subitement ouvertes & subitement fermées à plusieurs reprises, soit sur le rivage pour regagner l'eau, soit dans l'eau même. Outre cette liberté de se mouvoir, il a celle de se fixer aux corps sous-marins comme le font les *Moules*, mais par des fils plus gros & plus courts. Dans plusieurs Auteurs *Pétoncle* est synonyme de Peigne ; dans d'autres il signifie pet. Peigne ; dans AD. c'est un tout autre g. *V.* Pétoncle.

PEIGNE (le), o. Comb-bird.

PEINTADE, o. 4e. g. de BRIS. comp. d'o. fissipedes tétradact. à 3 antér. ; jambes sans ergots & emplumées jusqu'au talon ; bec en cône courbé, à côté de l'ouverture duquel pendent 2 membranes charnues ; protubérance sur le front.

La *Peintade*. C'est un o. pulvérateur originaire d'Afrique qui a la tête & le h. du cou à peu-près nus ; barbillons ou membranes bleuâtres dans le mâle, rouges dans la femelle ; tubercule de chair recouvert de peau seche & ridée, élevé en casque sur la tête, latér. applati, un peu rejeté en arriere & d'un brun-rougeâtre ; la peau du h. du cou d'un rougeâtre veiné de bleu & semé de très-pet. plumes qui n'ont que l'air de poils & sont n. sur le h. du cou, & d'un cendré violet vers le bas. Plumage n. semé de gouttes blanches & coupé de raies grises ; queue un peu arquée, & penchée vers le bas, ce qui arrondit à l'œil le dos de l'o. ; bec rouge à la base ; couleur de corne vers le bout ; pi. gris-bruns ; gr. d'une forte Poule, l. 21″. Cet o. court vite, mais il est pesant au vol. Transporté sur tous les climats, élevé dans plusieurs en domesticité, il a subi les divers changemens qui pouvoient en résulter ; les perles ou gouttes blanches qui caractérisent son plumage sont devenues moins nettes, se sont même fondues dans le fond, & l'ont éclairci au point de le rendre blanc dans plusieurs parties. On prétend qu'au Cap-vert une race a la chair n., & une autre la chair blanche ; qu'à Saint-Domingue il se trouve une race plus pet. que la commune. D'autres ont la poitrine blanche, quelques-unes ont le plumage panaché de blanc. Elevé en domesticité, cet o. est bruyant & il domine dans les basses-cours, même sur les Dindons, quoique plus gros & plus forts. Il les intimide par ses cris & sa pétulance, leur ayant donné 20 coups de bec avant qu'ils aient pris le parti de se mettre en défense. Il ne pond que 15 à 18 œufs en Europe, mais il en pond jusqu'à 100 à Saint-Domingue en demi-domesticité, tandis qu'en ce même pays il n'en donne que 8 à 10 dans l'état sauvage. Ces œufs sont un peu plus pet. que ceux de notre Poule, & ils ont une coque plus épaisse & d'un rougeâtre sombre qui est piqué de blanc, du moins quand l'œuf vient d'une P. sauvage.

La *Peintade huppée*. BUF. & MAUD. ont indiqué légérement & comme en passant cette P. d'après MARC. qui l'a désignée. Je suis surpris qu'ils ne s'y soient pas arrêtés davantage pour la décrire & l'admettre, sinon comme une esp. partic., au moins comme une race remarquable. Mais d'après la description qu'en donne PAL., description faite sur des individus envoyés en Hollande, je ne vois pas pourquoi ce ne seroit pas une esp. distincte, & j'en dis presque autant de la suivante. Taille moyenne entre l'o. précéd. & la Perdrix ; bec de couleur de corne, & ne portant aucun barbillon, caractere remarquable comme spécifique ; remarquable aussi en ce qu'il prouve qu'il faut effacer la présence de ces barbillons de la liste

liſte des caracteres génériques ; il faut en effacer auſſi la protubérance du ſinciput, car cet o. ne l'a pas ; il a, à ſa place, une huppe large & touffue de plumes n. recourbées les unes en-devant, les autres en arriere ; le reſte de la tête & le h. du cou nus, hors quelques poils fins, d'un bleu cendré qui eſt en-deſſous rayé longit. de rouge ; plumage n., uni au bas du cou & au-devant du corps ; ſemé par-tout ailleurs de gouttelettes bleuâtres diſpoſées par lignes paralleles au bord de chaque plume ; gr. pennes de l'aile d'un brun-noirâtre uni ; aux Indes.

La *Peintade mitrée ;* taille de la P. commune ; caſque moins gr. mais tout-à-fait conique, d'un rouge foncé ainſi que tout le tour du bec ; pet. membrane rouge à la pointe, ſur-tout dans le mâle, pendant des angles de celui-ci ; eſp. de petit fanon demi-ovale ; h. du cou nu & bleuâtre ; bec jaunâtre, pieds noirâtres ; plumage de la P. commune, excepté qu'il eſt plus n., ſes gouttes plus gr., & que le bas du cou eſt ondé tranſv.

PEINTADE { c. Huître plate d'une belle nacre violette intér., extér. rayée de gris & de blanc. r. Serpent d'Amér. & des Indes, du 4e. g. ; robe bleue, ou verdâtre, ou d'un rouge-brun, marquée de points n. ou noirâtres ſur pluſieurs lig. longit. ; 165 écailles abd., 32 caudales.

PÉKAN, q. du g. de la *Belette.* Il paroît que c'eſt un *Viſon* ou une *Marte* de l'Amér. ſept., la même que celle d'Europe, ayant ſeulement le poil plus liſſe, plus luſtré & plus brun.

PÉLA, r. Serpent d'Amér. à dos d'un brun rougeâtre, affoibli vers les flancs où il devient alezan ; ventre jaune, pet. tête ; plus tourmenté qu'aucune autre eſp. par une multitude de *Tiques.* SÉBA.

PÉLAMIDE, p. des mers ſituées entre les Tropiques, du g du *Maquereau* ; côtés marqués chacun de 4 lig. n. ; 7 fauſſes nageoires ſous la queue. D. 15 & 10 ou 11. P. 27 ou 28. V. 6 ou 7. *Sc. pelamis*, LIN.

PÉLAS, q. Pécari.

PÉLICAN, o. 112e. g. de BRIS. comp. d'o. tétradac. palmipedes, les jambes avancées vers le milieu du corps, plus courtes que lui ; le bec dr. & déprimé, crochu vers le bout ; une poche membraneuſe ſous la gorge ; narines à peine viſibles.

1. Le *Pélican*, Oiſeau aquat. auſſi gr. que le Cygne, moins épais que l'Albatros, à jambes courtes, à ailes ſi l. qu'il a au moins 11′ d'envergure, c'eſt-à-dire, beaucoup plus que le Cygne & l'Aigle. Auſſi a-t-il un vol léger & facile par lequel tantôt il raſe la ſurface de l'eau, tantôt il ſe précipite d'aplomb ſur les poiſſons, chûte énorme qui les étourdit & les empêche de fuir, par le tournoiement qu'elle occaſionne dans l'eau frappée des vaſtes ailes de l'oiſeau. Il ſe releve enſuite & retombe de même à pluſieurs repriſes juſqu'à ce qu'il ait rempli ſa poche. C'eſt un ſac membraneux capable de contenir 20 pintes de liqueur, tant il eſt extenſible ; ſon orifice eſt placé au h. de l'œſophage. Quand ce ſac eſt plein, le p. va manger à ſon aiſe ſa pêche ſur quelque rocher. Il dépoſe 4 œufs de la gr. de ceux de l'Oie dans un nid fait de ſarmens placé par terre au bord de l'eau. Dans les pays ſitués un peu vers le nord la femelle inquiétée s'enfuit, mais revient l'inſtant d'après, ſachant ſans doute que ſes œufs ſe refroidiſſent fort vîte en ces climats ; mais en Arabie, ſelon FORSK, elle ne revient qu'au bout d'environ 2 heures, probablement par une raiſon contraire. L. 5′ quelques pouces, bec l. de 17″ ſur plus de 18‴ de large ; poche jaunâtre ; tête & h. du cou ſeulement couvert d'un duvet blanc & court ; plumes de la nuque étroites, l., en toque pendante & blanche, ainſi que le reſte de ſon plumage, lequel eſt lavé d'une couleur roſée qui s'anime dans la paſſion ; gr. pennes des ailes n. ; tempes nues, de couleur de chair ; arrête rouge le long de la mandibule ſupér. dont la 1re. moitié eſt rougeâtre, l'autre jaunâtre ; mandibule inſér. rougeâtre, pi. plombés ; os légers & minces juſqu'à la tranſpar. ; dans les pays chauds & dans les pays tempérés des 2 hémiſpheres ; même dans les pays les plus ſecs, comme la Perſe & l'Arabie où cet o. va chercher au loin ſa proviſion d'eau dans ſa poche.

2. *Pélican à bec dentelé ;* & ſafrané ainſi que ſes pieds ; au Mexique où ſe trouve auſſi l'o. précéd., raiſon, comme le dit MAUD., de voir en eux 2 eſpeces.

3. *P. brun ;* moins gr. que le 1er. ; tête & cou couverts de plumes blanches ; toque du 1er. ; dos d'un cendré brun, chaque plume étant brune mais à milieu blanchâtre ; ventre d'un cendré brun plein ; gr. pennes de l'aile noirâtres, baſe du bec verdâtre, enſuite cendré bleuâtre avec un peu de rouge au bout ; poche d'un cendré bleuâtre veiné de rougeâtre ; pi. plombés ; à la Louiſiane où ſe trouve auſſi le premier.

4. *Pélican de Cayenne*, près de moitié plus pet. que le 1er.; tête & cou garnis de plumes soyeuses d'un brun-clair, plus l. sur la nuque; dos d'un brun-foncé, ventre plus clair; bec, pi. & poche jaunâtres.

P. d'Allemagne, o. Souchet.

P. des bois, o. Couricaca.

On a quelquefois abus. désigné la *Spatule* sous le nom de Pélican.

PÉLIE, r. Serpent des Indes du 3e. g.; occiput brun; larges bandes n. sur le dos; ventre vert, avec une ligne jaune de chaque côté; 187 gr. plaques, 206 pet.

PELLICULE ANIMÉE, v. DIC. nomme ainsi un animal marin qui, à son extrême minceur près, ressemble à une pet. Limace qui a, tout au plus, 1″ de l. dans l'extension qu'elle fait succéder à la contraction pour son mouvement progressif. PAL. décrit comme Limaces quadrangulaires 4 v. marins qui paroissent fort approcher de celui-ci.

PELOURDE, c. Palourde.

PELURE D'OIGNON, c. Huître d'ARG. verte, mince, de forme un peu contournée, quoique du nombre de celles qu'il appelle plates & unies.

PENDULINE, o. 7e. Mésange.

PÉNÉLOPE, { o. 2e. & 11e. Canard. / i. Phalène des Indes à ailes courtes, jaunâtres, piquées de brun, avec un œil au centre. FAB.

PENGUIN, o. Pingouin.

PENNARD, o. Pilet, ou 8e. Canard.

PENNATULE, zo. 14e. g. de ceux de PAL. Polypiage qui vogue librement dans la mer & se fixe momentanément à son gré. Il est, en général, d'une forme alongée, & un cuir musculeux revêt la partie qu'on peut nommer sa tige. Cette même partie a un mouvement vermiculaire par lequel l'animal nage & se dirige. Le prolongement de la tige a moins de mouvement propre & paroît comme parenchymateux. On peut réduire à 3 points principaux les changemens multipliés de forme que ce Polypiage admet. 1°. Quelques esp. ont à peu-près la forme d'une grande plume ou penne, & c'est d'elles que tout le g. a pris son nom. Là où cesse la tige, le long de la partie parenchymateuse, sont implantées des lames penchées & imbriquées comme les barbes d'une plume, & au bord de ces lames sont les orifices des cellules des Polypes, taillés en calices denticulés; & çà & là sur la côte de la plume & sur les barbes sont leurs ovaires. Ces barbes ont un léger mouvement, paroissent faire l'office de nageoire, & sont phosphoriques. V. *Plume marine*. 2°. D'autres esp. n'ont pas ces barbes au h. de la tige, mais seulement des rides molles & tranv. 3°. Il y a une esp. dont la forme anomale & compliquée veut une description; c'est l'*Encrinite*. V. ce mot. Quant aux Polypes dont le squelette vient de nous occuper, ils ont le corps cyl. & terminé par une tête que 8 bras ciliés font paroître étoilée. Ils ont aussi un long osselet qui tient à la partie parenchymateuse & à la musculeuse. Les mouvemens spontanés du tout font voir que les Polypes qui le composent forment entre eux un tout comme les petits Polypes en font un avec leur mere avant leur séparation. La partie infér. de la tige étant celle par laquelle la Pennatule se fixe à volonté, LIN. avoit cru y voir une bouche commune à tous les Polypes. EL. a cru ensuite prouver le contraire, & PAL. s'est rangé de son côté; mais SPAL. assure avoir vu, si-non une bouche, au moins une ouverture fort analogue, puisqu'elle reçoit & rend l'eau.

Les Pennatules les plus l. parmi celles qui sont en plumes, ne vont qu'à 1′, les plus courtes ont 3″. La tige est ronde, ou anguleuse, blanche, grise ou verdâtre; elle va en diminuant du bas en haut, ou elle se dilate à l'insertion des barbes. Parmi les P. à simples rides au lieu de barbes il s'en trouve qui ont jusqu'à 3 & 4′ de l.; la partie ridée est la plus l., & les rides faites par une membrane qui la revêt sont plus ou moins profondes. On nomme *Joncs marins* les especes à tige ronde, h. de 1′ & grosses comme un jonc.

PENNACHE, *Penne de mer*, zo. Plume marine.

PENRU, o. Canard sifleur.

PENTON DE MER, p. du g. des *Hérissons à 4 dents*, que BLOCH caractérise par une quantité de filamens courts qui garnissent son corps. Grosse tête, pet. yeux, pet. bouche, front large & penché, dos rond & arqué, rougeâtre & varié de taches de brun foncé; suite de gr. taches rondes brunes de chaque côté; ventre blanc moins dilatable que celui des congéneres, mais garni de pointes plus fortes; petites nageoires grises; l. 1′; aux Indes. D. 8. P. 13. A. 6.

PERCE-BOIS, i. Ips.

PERCE-OREILLE, i. 52e. Coléoptere de GEOF.; ant. filif.; ailes cachées sous les étuis; extrémité du ventre armée de pinces. Mais ces pinces rendent cet animal plus re-

connoiſſable que dangereux, quelques accidens qu'on lui attribue dans les hiſtoires que l'on débite, & dans leſquelles on lui fait percer le timpan. On le trouve dans les tiges des plantes, ſur-tout férulacées, dans les trous d'arbres & de murs, dans la terre, le fumier, &c. Sa larve differe peu de l'inſecte parfait.

1. *Le gr. Perce-oreille*, l. 7, lar. 2; ant. méd., de 14 art.; ailes & étuis d'un gris fauve.
2. *Le pet. P.*, l. 3; ant. de 11 art., corps d'un jaune fauve.

Voyez encore le *Morion*.

PERCE-PIERRE, p. 7e. g. de GO., par conſ. acanthopt. jug. à corps lancéolé comprimé; dos carêné & en pente vers la queue carénée deſſus & deſſous; groſſe tête comprimée & obtuſe; pet. bouche terminale; mâchoires égales, dents pointues, yeux h., un peu ſaillans; narines doubles & tubuleuſes; opercules charnus, mobiles, de 2 pieces; membrane branch. à découvert; addimens de pinnules aux yeux, ou aux narines, ou une crête entre les yeux; lig. latér. briſée, deſcendante; pet. anus avancé; dorſale & anale longit. comp., attachées à la caudale; pector. baſſes, arrondies en faux & rayonnées; ventrales à 2 rayons, preſque collées entre-elles; caudale arrondie. La plupart des p. de ce g. ſont marins, & d'une taille aſſez petite.

1. *Le Perce-pierre*, p. ſaxatile qui a donné au g. le nom qu'il a eu de ſon habitude de ſe cacher dans les fentes & trous des rochers, & qui reſſembleroit aſſez à la *Coquillade* s'il avoit ſa crête entre les yeux; groſſe tête; narines reculées, à bords dentelés; dos d'un n. olivâtre, quelquefois moucheté de bleu, quelquefois de feuille-morte; ventre blanchâtre, le tout liſſe & gliſſant étant enduit d'une bave qui a fait appeller ce p. *la Baveuſe*; chair molle & gluante; l. 7 à 8″; dorſale preſque ſéparée en 2 au milieu; membrane branch. à 7 rayons ſelon LINNÉ & BLOCH; ainſi GO. a tort d'en indiquer 6 comme caractere générique D. 28. P. 14. V. 2. A. 19. *Bl. pholis*. LINNÉ.
2. *P. rayé*. Petit p. des Indes & du Japon, que BLOCH a, je crois, décrit le premier; 2 cirrhes entre les yeux, front penché, tête moins gr. que celle des autres, ſupér. brune, infér. jaunâtre; tronc antér. large, poſtér. étroit, varié de 4 bandes tranſv. brunes, entre leſquelles ſont des chevrons & des traits bruns ſur un fond jaunâtre; le tout peu marqué ſur le dos qui eſt d'un bleu brunâtre; ligne latér. h. & dr.; pectorales rondes, blanches, tranſpar., tranſv. & coupées de 4 lig. brunes; ventrales longues, étroites, de la couleur des pector.; dorſale faſciée obliquement de brun; caudale griſe, tranſv. rayée de brun. D. 29. P. 13. V. 2. A. 19.
3. *P. de l'Inde*. Cirrhe dichotôme ſur chaque œil; corps alongé & épais, tête du précéd.; gr. yeux latér. & bas, argentés; lig. latér. courbe, & devenant preſque baſſe vers le milieu; pet. écailles, ainſi GO. a tort de faire le g. alép.; robe jaunâtre tachée de rouge. Ce p. eſt vivipare; il vit de petits crabes; l. 8 à 10″. D. 44. P. 14. V. 2. A 28. *Bl. ſupercilioſus*. LINNÉ l'a décrit le premier.
4. *P. pointillé*. Petit p. du Groënland que FABR. a décrit le premier; corps peu comprimé, preſque cyl. & plus large que la tête; celle-ci marquée de p. blancs enfoncés; gr. yeux rouges, ſaillans & rapprochés; gr. pector. blanches, ovées, à membrane lâche, allant preſque à l'anus, & pouvant envelopper le p.; lig. latér. crénelée; dorſale toute aiguillonnée, ſe on l'Auteur; peau liſſe marquée de fines écailles fauves; côtés de la tête blancs, variés de 6 à 7 raies brunes tranſv.; 5 taches rondes n. accolées à 5 blanches ſur la dorſale, 11 ou 12 n. à l'anale; l. 6″. D. 50. P. 17. V. 4. A. 38.
5. *P. cornu*, p. des Indes; tête comprimée, rude, couverte de très-pet. tubercules; pet. dents aſſez ſerrées, égales, excepté 2 plus gr. de chaque côté de la mâchoire infér.; pinnule près de chaque œil; corps taché de roux; pector. ovales. D. 34. P. 15. V. 2. A. 25. LIN. en a parlé le premier ſous le nom de *Bl. cornutus*.
6. *P. à dorſale interrompue*, p. des Indes, ſans crête ſur la tête, LIN. ne fait que l'indiquer d'après un ſujet du cabinet du Roi de Suede. D. 3, 43. P. 17. V. 2. A. 29. *Bl. maſcularis*.
7. *P. à vraies ventrales*, p. des lacs de Suede; pet. ventrales à 6 rayons, dont les 2 premiers ſont filif.; ſelon LIN. ce p. ne vaut rien comme aliment, & il nuit d'ailleurs, car là où il eſt on ne trouve pas d'autres p.; il ne dit rien de ſa taille. D. 66. P. 22. V. 6. A. 60. *Bl. raninus*.

P. A MOUCHES, p. Cépole.

PERCE-POT, o. Sittelle.

PERCERAT, p. Aigle, 9e. Raie.

PERCHE, p. 16e. g. de GO., par conſéquent acanthopt. thor.; corps oblong, comprimé;

dos & ventre convexes, queue carénée; écailles ſtriées & tuilées; tête mediocre, écailleuſe; front en pente; gr. bouche terminale; mâchoires inégales; dents égales, pointues, conſuſes; opercules mobiles, durs, de 3 pieces, la ſupér. dentelée; membrane branch. demi-nue, à 7 rayons; lig. latér. h., parallele au dos; pet. anus ſaillant, un peu reculé; dorſale ou ſolitaire, comp., longit. & déclinée, ou double, la 1re. montante, aiguillonnée, la 2e. du milieu du dos à la caudale, comp. & déclinée; pector. rapprochées, baſſes, rayonnées; ventrales un peu au-delà des pector., comp. & pointues; anale longit. & compoſée. La rudeſſe des écailles & la dentelure de la 1re. des 3 lames de l'opercule peuvent ſuffire à faire reconnoître les p. de ce genre.

1. *Perche de mer*, p. ſaxatile à dos roux, rayé tranſv. de 7 bandes n., la tête & le devant du ventre rayés alternativement de bleu & de rouge ſur un fond blanc rougeâtre; lig. latér. argentée, muſeau pointu, dorſale ſolitaire & jaune; chair eſtimée. D. $\frac{15}{19}$. P. 19. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{1}{11}$.

2. *P. commune d'eau douce*, p. de riviere, à 4 pet. trous devant les narines, bouche large, écailles rudes & tenaces; dos rond, doré, d'un vert jaune coupé de bandes n., ventre large & blanc, dorſales violettes, pector. rougeâtres; ventrales, anale & caudale rouges, celle-ci fendue. La l. commune de la P. eſt de 5 à 12″ en ce pays, mais vers le Nord on en a pris du poids de 8 à 10 liv. Elle nage vîte, eſt très-vorace, & ſe met quelquefois, par gloutonnerie, dans le cas de mourir de faim, prenant dans ſa gueule des p. comme l'*Epinoche*, qui reſtent attachés par leurs piquans, & n'entrent ni ne ſortent. Elle dévore des Vers, des Gren., des pet. p., même de ſon eſp., & ſe défend contre d'aſſez gros p. en hériſſant les aiguillons de ſes nageoires. D. 15, 14. P. 12. V. 5. A. 11. *P. fluviatilis.*

3. *Pet. Perche d'eau douce*, ſouvent décrite de maniere à paroître une ſimple variété de la précéd., car on lui donne ſouvent 2 dorſales, tandis qu'elle n'en a qu'une, caractere très-ſpécifique. Tête labourée par pluſieurs enfoncemens; corps l. & gluant, dos noirâtre, mâchoires égales & à pet. dents très-pointues; flancs d'un jaune verdâtre & brun, quelquefois dorés, tachetés de n. ainſi que les pector., la dorſale & la caudale; celle-ci fourchue, & toutes jaunes; l. ordin. 6 à 8″, cependant il s'en trouve de fort gr. individus en Ruſſie, & cette eſp. eſt en général un p. du Nord. D. $\frac{15}{27}$. P. 14. V. 6. A. 8. *P. cernua.*

4. *P. ponctuée de Garden*, p. de la Caroline; tête & corps argentés, celui-ci coupé de pet. lig. compoſées de points noirs; caudale jaune & entiere; dorſales preſque réunies. D. 11 $\frac{1}{13}$. P. 16. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{2}{12}$. *P. punctatus.* LINNÉ.

5. *P. ponctuée de Catesby*, p. de mer d'Amér. à dorſales entiérement unies, caudale arrondie; robe brune piquée de bleu; iris orangé. *P. punctata.*

6. *P. au Nil*, indiquée par HASSELQUIST. Dorſales preſque unies, caudale entiere, robe brune D. 8, $\frac{1}{13}$. P. 16. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{2}{12}$. *P. nilotica.*

7. *P. diſtinguée*, p. de l'Amér. ſept. à dorſales réunies, caudale entiere, robe argentée, variée de 8 bandes tranſv. noirâtres de chaque côté; aiguillons dorſaux d'argent. D. $\frac{12}{15}$. P. 15. V. 6. A. $\frac{3}{10}$. *P. nobilis.*

8. *P. rayée tranſv. de blanc*, p. des Indes, à tête très-large, dorſales réunies, gr. gueule, opercules poſtér. garnis d'une épine, & légérement dentelés; lig. latér. h. & parallele au dos; robe rougeâtre ornée de 3 bandes blanches tranſv.; l. 3″. D. $\frac{11}{16}$. P. 18. V. 6. A. $\frac{3}{11}$. *P. polymna.*

9. *P. noire & rouge*, p. de l'Amér. ſeptent.; corps tacheté & rayé de n., ventre rouge; écailles & opercules ciliés, ceux-ci poſtér. en pointe; tache n. au milieu de la baſe de la dorſale au point où elle ſeroit ſéparée ſi elle étoit double, les 2 premiers oſſelets ſont les plus courts. D. $\frac{10}{11}$. P. 16. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{1}{10}$. *P. philadelphica.*

10. *P. noirè*, p. de la Caroline à dorſales réunies, robe n., hors des taches blanchâtres aux nageoires; ligne latér. dr.; opercules antér. dentelés, poſtér. ciliés; caudale entiere. D. $\frac{8}{13}$. P. 20. V. 7. A. 26. *P. atraria.*

11. *P. aux nageoires jaunes*; autre eſpece de l'Amér. ſeptent., à dorſales réunies, opercules foiblement dentelés; ventrales, anale & caudale jaunes & variées de brun, celle-ci preſque entiere; dos très-voûté; écailles d'un brun noirâtre qui s'éclaircit ſous le ventre. *P. chryſoptera.*

12. *P. venimeuſe*, p. de la mer des Lucayes; dorſale unique, écailles minces & brunes, plus foncées ſur le dos, piquées de petites taches rouges bordées de n.; pector. jaunes au bout; caudale en croiſſant; yeux rouges; l. 1 à 3′ LIN. d'après CATESBY.

13. *Perche à queue n.;* autre p. des mêmes mers; dorſale unique, gr. écailles brunes bordées de jaune; lig. latér. moyenne, couverte d'un rang d'écailles plus pet.; pector. l. & pointues; anale commençant par un fort aiguillon; caudale n. bordée de blanc, tête jaunâtre rayée de bleu, yeux jaunes, mâchoire infér. plus l., l. 1′. *P. melanura.*

14. *P. ſuivante*, p. des mers de l'Amérique mérid.; dorſale unique, caudale fourchue, rouge au bout, armée de 3 aiguillons à ſa baſe; dos brun taché de jaune ſombre par gr. plaques; ventre jaune rayé de gris; l. 5″. Ce p. ſe plaît à ſuivre les vaiſſeaux. LIN. d'après CATESBY. *P. ſectatrix.*

15. *Perche rayée de jaune.* Gr. gueule, mâchoire infér. plus l., gr. yeux latér., narines ſolitaires, opercules gr. & poſtér. prolongés en un l. aiguillon qui paſſe ſur les pector., dos voûté, ventre plat, ventrales rapprochées, caudale entiere, robe blanchâtre irréguliérement rayée de jaune. D. $\frac{11}{26}$. P. 13. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{3}{11}$; pays ignoré. *P. diagramma.*

16. *P. crênelée & à réſeau*, p. des Indes, dont les écailles ſont crénelées & la robe diviſée par une multitude de lig. fines compoſées de p. blancs; caudale fourchue. D. $\frac{11}{20}$. P. 12. V. 6. A. $\frac{3}{13}$. *P. radula.*

17. *P. de la Caroline à tête rayée;* tête jaunâtre rayée de bleu, mâchoire infér. plus longue, gueule très-ouverte & rouge, opercules dentelés, écailles brunes bordées de jaune, caudale fourchue. D. $\frac{10}{23}$. P. 16. V. 6. A. $\frac{1}{10}$. *P. formoſa.*

18. *P. à caudale trifurquée*, p. de la Caroline à opercules finement dentelés; tête variée de pluſieurs couleurs, robe ornée de 7 bandes bleues, 3e. & 4e. aiguillons de la dorſale prolongés par une l. & fine râclure. D. $\frac{11}{23}$. P. 16. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{3}{11}$.

19. *P. œillée*, p. de la même mer, à 2 dorſales preſque réunies, dont le 1er. aiguillon eſt très-court ainſi que celui des ventrales; œil n. à iris blanc au h. de l'extrémité de la queue; caudale entiere. D. 10, $\frac{1}{25}$. P. 16. V. 6. A. $\frac{1}{10}$.

20. *P. argentée diptérygienne*, nouvelle eſpece décrite par FORSK, ainſi que les ſuivantes; dos & baſe des pector. d'un brun verdâtre, ſillons longit. élevés entre les yeux, opercules antér. latér. dentelés, anale & 2e. dorſale adipeuſes à la baſe, queue fourchue, ventrales liées entre-elles & à l'abdomen par leur membrane. D. 7, $\frac{1}{17}$. P. 16. V. 6. A. 16; près de Conſtantinople.

21. *P. d'un n. rougeâtre;* mâchoires larges, l'infér. plus l.; narines ſolitaires précédées d'un cirrhe au fond d'un petit creux; opercules poſtér. coupés en 3 dents; boſſe ſur l'épaule; dos & ventre droits; épines dorſales un peu raclées; dorſale, anale & caudale charnues à la baſe, écailleuſes entre les oſſelets; caudale montante, lig. latér. h. & effacée, nageoires n.; entre les bancs des Madrépores. D. $\frac{9}{28}$. P. 18. V. 6. A. $\frac{1}{13}$.; l. 10 à 12″.

22. *Perche lunaire*, d'un n. rouillé; pector. n. & jaunes; ventrales en triangle arrondi, n., bordées de brun rouge; dorſale & anale variées d'une bande rouge, le bord poſtér. de la dorſale blanc; caudale marquée d'une lunule blanchâtre. D. $\frac{9}{28}$. P. 18. V. 5 à dr., 6 à gauche; A. $\frac{1}{13}$.

23. *P. piquée de n. rouillé*, diſpoſé par gouttes ſur un fond brun; corps plus alongé que dans les congéneres; mâchoire infér. plus l.; narines poſtér. 2 fois plus gr.; opercules écailleux antér. arrondis, poſtér. dentelés; nageoires verdâtres, variées des mêmes gouttes que le corps, caudale montante; lig. latér. h. & parallele au dos, briſée au milieu, & au commencement de la queue. D. $\frac{11}{26}$. P. 17. V, 6. A. $\frac{3}{12}$.

24. *P. rouge rayée tranſv. de blanchâtre*, p. de la mer rouge, ſouvent l. de plus d'1 aune; tête équivalente au tiers du corps; mâchoires obtuſes, égales; grands yeux voiſins, d'un rouge verdâtre, ſéparés par 2 ſillons longit.; opercules poſt. prolongés en pointe précédée de 2 épines, caudale entiere, anale & dorſale antér. jaunâtres & poſtér. variées d'un triangle noir au bout de chaque oſſelet, celle-ci raclée. D. $\frac{11}{28}$. P. 17. V. 6. A. $\frac{3}{12}$.

25. *P. rouge à gouttes violettes*, ventre pâle & uni; écailles pet., ſtriées, arrondies, entieres; narines du n°. 21; opercules antér. unis, poſtér. triacanthes; crâne nu & convexe; lig. latér. h, montante, enſuite deſcendante, enfin preſque dr., jamais parallele; dorſale, anale & caudale charnues à la baſe, écailleuſes entre les oſſelets; pector. ovales, ventrales en faux, toutes 4 ſans gouttes; l. 1 aune; parmi les Madrépores. D. $\frac{9}{24}$. P. 17. V. 6. A. $\frac{3}{12}$.

26. *P. de minium*, ornée de gouttes bleues; mâchoires très-larges, l'infér. plus l.; narines du n°. 21; iris intér. rouge, extér. jaune; V placé devant les yeux; lig. latér. du p. précéd.; écailles pet., ſtriées & arrondies; l. $\frac{1}{2}$ aune. FORSK. croit ce p. auſſi voiſin de l'Echarpe que de la Perche. D. $\frac{7}{24}$. P. 17. V. 6. A. $\frac{1}{11}$.

27. *Perche d'un brun cendré* semé de gouttes blanches ; tache n. obl. sous chaque œil; nageoires brunes, avec les gouttes du corps ; tête moins garnie de ces gouttes, iris brun, caudale courte, tache n. en-dessus. D. $\frac{11}{25}$. P. 17. V. 6. A. [illegible].

28. *P. argentée, à 2 dorsales éloignées ;* lig. n. longit. sur le fond argenté, corps lancéolé, ventre dr. & sans lig. ni taches, iris jaune, gr. tache d'un vert doré à centre n. au bout de la queue, dorsales & anale triang., pector. lancéolées, écailles caduques. D. 6, $\frac{1}{11}$. P. 14. V. 6. A. $\frac{2}{11}$.

PERCNOPTERE, o. V. Vautour.

PERÇOIR, c. Buccin d'ARG. à l. bouche édentée, fût rayé, entouré de lignes & de points.

PERDRIEU, o. Busard.

PERDRIX, o. 6e. g. de BRIS. composé d'o. fissipedes tetradac. à 3. antér., pieds nuds, jambes emplumées jusqu'au talon, bec en cône courbé, tête sans membranes charnues ; queue courte.

1. *La Perdrix grise*, o. de tous les lieux tempérés de l'Europe où il vit dans les campagnes, n'entrant pas dans les bois, sédentaire dans le canton qu'il a choisi, allant par troupes composées, chacune, d'une famille jusqu'à la saison de l'amour où il ne va plus que par couple. La formation de ce couple est souvent précédée de rudes combats entre les mâles, & l'on prétend que les femelles se battent aussi quelquefois de leur côté, & qu'il leur arrive de pondre comme notre Poule domestique sans accouplement anterieur. La vraie ponte, dans le bon âge, est de 15 à 25 œufs, & quand elle ne réussit pas elle est suivie d'une 2e. moins forte. Ces œufs, semblables à ceux de Pigeon, sont deposés par terre, & le nid ne consiste que dans un lit de brins de paille & d'herbes seches. Incubation de 3 semaines faite par la femelle qui éprouve alors une mue considérable. Pendant tout ce tems il est rare que le mâle s'éloigne, & quand les œufs sont eclos il se joint à la femelle pour s'accroupir sur les petits & les réchauffer, & ensuite pour les conduire. Je n'entrerai pas dans le détail des faits touchans qui prouvent l'extrême attachement du pere & de la mere pour eux, & leur instinct industrieux, quoique communément inutile, pour les sauver à l'approche du chasseur & de ses chiens. Vie de 6 à 7 ans selon les uns, de 12 à 15 selon les autres; très-apprivoisable, mais ne multipliant pas l'esp. dans la captivité ; l. 12″ 6‴ ; front, gorge & côtés de la tête roux clairs, sinciput brun roussâtre rayé de jaunâtre; pet. excroissances rouges entre l'œil & l'oreille, sur-tout dans le mâle ; h. du cou varié transv. de cendré, de n. & de roux ; dos de même avec plus de roux, y ayant à chaque plume vers le bout une bande transversale de cette couleur ; fer-à-cheval marron sur le bas de la poitrine qui est ainsi que le bas du cou d'un cendré bleuâtre rayé transv. de n. avec un peu de roux ; ventre blanc sale jaunâtre, bec & pieds cendrés. Cette esp. admet une variété inconstante qui donne la *P. grise-blanche ;* plumes d'un gris blanc variées de traits bruns & de teintes roussâtres.

2. *La pet. Perdrix grise*, ou de *Damas*, ou de *Syrie ;* plus pet. que la précéd., ayant cependant le bec plus long, pieds jaunâtres. Ces différences jointes à celle de l'instinct, car celle-ci est voyageuse & ne fait que traverser ce pays, prouvent que c'est non une variété, mais une espece particuliere. On ignore où elle va, & d'où elle vient; FORSK l'a vue hyverner aux environs de Constantinople.

3. *P. de montagne ;* taille de la 1re., dont elle differe par ses couleurs & sur-tout par son instinct qui lui a fait choisir un séjour différent, ce qui paroît prouver une distinction d'espece. Tête, gorge & haut du cou fauves; dos, poitrine & h. du ventre d'un marron clair, rembruni autour de chaque plume sur le dos seulement ; bec & pieds d'un gris brun.

4. *P. rouge de Grece*, ou *Bartavelle*, 2 fois aussi grosse que la 1re., habitant les montagnes & les rochers, mais nichant dans la plaine où les petits trouvent une nourriture plus facile ; ponte de 8 ou 10 œufs gros comme de pet. œufs de Poule, dont on dit que le jaune ne se durcit pas ; mâles encore plus ardens au combat entre eux que ceux de la 1re. esp. ; dessus du corps d'un gris cendré, ventre d'un roussâtre clair, poitrine d'un brun terne, gr. plaque blanche sur la gorge, collier n. étroit, poitrine unie, double raie n. sur chaque plume des côtés du ventre. Cet oiseau est rare & difficile à fixer en ce pays.

5. *P. rouge d'Europe ;* tenant le milieu, pour la grosseur, entre la précédente & la 1re., moins répandue qu'elle, craignant plus le chaud & le froid. Tous les lieux même tempérés ne lui conviennent pas, & si on l'établit dans ceux qu'elle n'a pas choisis, il est

rare qu'elle y reſte. Elle aime ceux qui ſont montueux & abondans en bruyeres & arbuſtes. Elle ſe perche quelquefois, & elle a dans la plaine un vol plus dr. & plus roide que celui de la 1re. Elle forme auſſi des compagnies moins unies, & le mâle eſt moins attaché à ſa femelle. Deſſus du corps d'un gris brun, ventre d'un rouſsâtre aſſez fort, poitrine bleuâtre, pet. plaque blanche ſur la gorge, collier noir aſſez large, poitrine maillée de n. & de blanchâtre, raie n. ſur chaque plume des côtés, bec & pi. rouges. Cette eſpece donne une variété à couleurs plus pâles & mêlées de blanc dans la *Perdrix rouge-blanche*.

6. *Perdrix rouge d'Afr.*; manteau de plumes d'un brun foncé bordées de brun plus clair; papilles rouges autour de l'œil; gorge nue & rouge, trait blanc latér.; devant du cou & du corps comme le dos, mais un peu moins bruns, bas-ventre rouſsâtre, bec & pieds rouges; ergot plus l. que celui de nos P. & queue plus épanouie.

7. *P. rouge de Barbarie*, un peu moins groſſe que la 1re.; calote brune, tempes & gorge cendrées, deſſus du cou & dos cendrés-bruns, couvertures du deſſus des ailes bleues & bordées de marron, collier brun & h., devant du cou d'un cendré qui s'affoiblit en arrivant à la poitrine où il ſe change en roſe pâle, ventre brun clair, plumes des côtés cendrées variées de 3 raies, blanche, n. & orangée; bec & pi. d'écarlate.

8. *P. rouge de Madagaſcar*; taille de la précéd.; plumage d'un rouge-brun terne, un peu plus foncé en-deſſus; bec jaune, pi. rouges; mâle à double ergot. M. SONNERAT.

9. *P. de roche de la Gambra*; plumage d'un brun obſcur, plaque de tabac d'Eſpagne ſur la poitrine, papilles rouges autour des yeux, bec & pi. rouges; moins groſſes que notre P. rouge; vivant ſur les montagnes & parmi les rochers.

10. *P. perlée de la Chine*, un peu plus groſſe que la 5e.; calote brune tachée de blanchâtre, joues rayées tranſv. de 2 traits n. & entre eux d'un blanc & d'un rouſsâtre, gorge blanche, cou & deſſous du corps bruns variés de taches rondes blanchâtres & de rouſsâtres, dos rayé tranſv. de brun & de rouſsâtre, bec noirâtre, pieds roux.

11. *P. de Gingi*, un peu plus pet. que la 1re.; calote brune, lig. blanche du bec à l'œil & au-delà; joues, gorge & cou d'un roux clair, avec un trait n. longit. au milieu de chaque plume; tache noire au-deſſus d'une brune à la poitrine, ſéparées par un arc blanc; dos gris rouſsâtre avec une tache n. vers le bout de chaque plume; gr. pennes de l'aile noirâtres, les moyennes de marron clair; ventre rayé tranſv. de marron clair; bec n., pi. rouſsâtres; femelle plus pet.; deſſus de la tête & du cou gris, le devant & la gorge bruns foncés; ventre roux clair, côtés marrons; poitrine griſe ondée & tachée de noir, bec noir, pi. gris. M. SONNERAT.

12. *P. de la nouvelle Angleterre*; plus pet. que la 1re.; manteau brun roux taché de noir, plus quelques taches blanches au h. du cou; gorge blanche; coup blanc ſur chaque joue; ventre jaunâtre rayé tranſv. de n.; bec n., pi. bruns clairs.

13. *P. de Pondichéri*; taille de la 1re.; calote d'un gris rouſsâtre, gorge jaunâtre; h. du deſſus du cou griſâtre ondé de n., le bas & le dos roux rayés tranſv. de blanc; poitrine rouſsâtre rayée tranſv. de n.; ventre blanc varié d'arcs noirs; les côtés mouchetés de mordoré, ailes variées de gris, de rouſsâtre & de mordoré; croupion gris traverſé de blanc ſale; bec noirâtre, pieds rouges. M. SONNERAT.

Les Voyageurs ont ſouvent donné à des Pigeons, Tourterelles, Tinamous & autres o. de cette taille le nom de Perdrix, ſurtout en Amérique. Les phraſes ſuivantes en fourniſſent des exemples.

P. *blanche*. Lagopede.
de la Baie-d'Hudſon. Tétras.
de la Guiane. Tocro.
de la Martinique. Pigeon.
de montagne du Mexique. Ococolin.
des Antilles. Pigeon violet de la Martinique.
des prairies. Francolin.
de Syrie. Ganga, & 2e. P. griſe.
de Terre-neuve. Peintade.
du Bréſil. Yambou & Magoua.
du Sénégal. Biſergot.
naine. Caille.
Peintade. Tinamou varié.

PERDRIX, c. Tonne d'ARG. ronde, ombiliquée, ſtriée & tachetée réguliérement.

Le même Auteur nomme de même une *Nérite* aſſez ſemblable à la *Grive*.

PERDRIX-DE-MER, { p. Sole & Tourd. o. 73e. g. de BRIS. comp. d'o. fort différens des Perdrix, puiſqu'ils ſont oiſeaux de rivage, à bec convexe en-deſſus, latér. comprimé vers le bout, le bas des jambes nu; ils n'ont de commun avec les Perdrix que leurs 3 doigts

antér. & un postérieur. Ces o. ne sont pas gros, mais leur tête est assez grosse, leurs ailes sont l. & pointues, & leur queue est fourchue. Ils ne pèchent point, mais vivent d'i. & de vers; sur le gravier des bords de la mer & des rivieres.

1. *La Perdrix de mer*, ou *P. de mer grise*; taille du Merle, mais ayant 22″ de vol; manteau gris lustré, gorge & devant du cou blanc roussâtre bordé d'un trait n. descendant du bec; poitrine d'un gris roussâtre, ventre blanc teint de roussâtre; ailes variées de gris, de brun & de blanc; bec noir à base rouge, jambes & pi. brun-rouges.
2. *P. de mer brune*, ou *du Sénégal*; taille de la précéd., toute brune, n'y ayant de différence dans la nuance même que sur les couvertures & pennes de l'aile plus foncées.
3. *P. de mer tachetée*, ou *Giarole*; tête, cou, poitrine & haut du ventre roux tacheté de brun & de blanc; bas-ventre d'un roux-blanchâtre tacheté de n.; dos brun nué; ailes variées de brun, de n. & de cendré; queue blanchâtre; en Italie.
4. *P. de mer à collier*; aussi pet. que l'Alouette de mer; calotte, dos, croupion, plumes scapulaires d'un gris brun; tache blanche à la tempe; gorge & cou blancs à collier brun; poitrine & ventre blanchâtres; en Allemagne.

PERE NOIR, o. 3e & 4e. Moineaux.

PERLE, i. 2e. tétraptere névroptere de GEOF. à ant. filif; ailes égales couchées & croisées sur le corps; 4 barbillons, queue bipile, 3 yeux lisses. Souvent on a confondu cet i. avec la Frigane dont ces caracteres le distinguent assez, sans parler du nombre des art. aux tarses. Sa larve est allongée & divisée en anneaux; elle est hexapode, à tête écailleuse, & aquatique. Elle habite un tuyau dont l'intér. est de soie recouverte extér. de sable, de détrimens de coquilles, plantes, &c. L'i. parfait est allongé, ses ailes sont gr. & chargées de nervures en rézeau.

1. La *Perle brune rayée de jaune*; l. 8; d'un brun foncé, bande jaune longit. à la tête & au corcelet; l. ant. brunes; filets du ventre bruns; ailes débordant le ventre & veinées de brun.
2. *P. brune à pattes jaunes*; un peu plus pet.; un peu de jaune à la tête & au ventre; ant. & filets n. & l.
3. *P. brune à ailes pâles*; l. 5 ½; ant. & filets courts.
4. *P. jaune*; l. 2; ailes blanches; l. ant.; commune & entrant le soir dans les maisons.

Perle aquatique, i. 28e. Scarabé.

PERLON, p. On a donné ce nom à 2 p. fort différens.

Perlon, 1°. 17e. Chien de mer de BROUS., ressemblant un peu au Glauque, mais s'écartant du nombre ordinaire des évents; celui-ci en a 7, ce qui lui est particulier; dents séparées, aiguës, assez gr. & retournées en-dedans; gr. yeux; pector. après le 1er. évent; dorsale solitaire; anus un peu avant l'équilibre & entre les ventrales; anale; l. 3′; BROUS. l'a décrit le premier & le croit de la Méditer.

Perlon, 2°. p. de mer du g. du *Milan*, *Gallinette* de DUH. *Hirundo* de LIN. selon BLOCH, mais qui me paroîtroit plutôt être le *Cuculus*. Pector. violettes aussi larges que l.; grosse tête pointue; os du dessus des levres dentelé; iris d'argent rougeâtre; dos & côtés d'un brun-violet, ventre argentin, anus à l'équilibre; lig. latér. composée d'un rang d'écailles étroites mais épaisses; caudale brunâtre. Ce p. nage assez vîte au moyen de ses gr. pector.; l. 2 à 3′. D. 8, 15. P. 12. V. 6. A. 14, selon BLOCH.

PEROUASCA, q. Belette de Sarmatie.

PERPEIRE, p. du g. de la Sole, décrit par ROND. omis par LIN. l. 10″, les yeux à droite; écailles caduques & si fines que ce p. paroît alép.; corps mince & transpar.; chair délicate.

PERRICHE, o. BUF. nomme ainsi les *Perruches* d'Amér. *V.* Perruches. Il les divise en Perriches à queue l. également étagée, en P. à queue l. inégalement étagée, & en P. à queue courte. Il peut paroître extraord. que cet Auteur qui a proscrit autant qu'il a pu les dénominations spécifiques tirées du pays d'un animal ait cependant fondé des divisions sur la différence du pays. A ce pet. défaut près, sa division du g. des Perroquets y a porté beaucoup de lumieres.

Perriches à queue l. également étagée.

1. La *P. pavouane*, une des plus jolies de la famille, & en même tems une de celles qui apprennent le mieux à parler. Mais elle est criarde, un peu sauvage & sujette à mordre. Ces o. volent en troupes dans les bois & les Savanes de la Guiane. Grosseur d'un Pigeon; plumage d'un vert assez foncé sur le manteau, plus clair au-devant & au-dessous du corps avec quelques plumes rouges aux joues. MAUD. donne seulement à quelques individus des plumes rouges, çà & là sur le dessus du corps, BUF. les donne à toute l'espece

sur

ſur les côtés de la tête & du cou, mais avec une reſtriction qui borne ce caractere à l'o. parfaitement adulte en qui ces taches rouges ſe multiplient avec l'âge. Pet. couvertures du deſſous des ailes rouges, les gr. jaunes; tige des pennes de l'aile & de la queue n.; bec blanchâtre, pi. gris.

2. *Perriche à gorge brune ;* calotte d'un vert bleuâtre; front, tempes, gorge & bas du cou d'un gris-brun; dos vert-jaunâtre; gr. couvertures ſupér. de l'aile bleues, ainſi que le deſſus des gr. pennes qui de plus ſont bordées de noirâtre; bec & pi. cendrés; à la Martinique.

3. *P. à gorge variée ;* plus pet. qu'un Merle; plumage vert, hors la gorge & le devant du cou d'un brun-rougeâtre, écaillé de gris-jaunâtre; gr. pennes bordées de bleu; quelques plumes rouges ſur le pli de l'aile; bec & pi. noirâtres; à la Guiane, aſſez rare.

4. *P. à ailes variées*, ou *P. commune ;* plus pet. qu'un Merle; plumage d'un vert foncé qui s'éclaircit en-deſſous; gr. couvertures du deſſus des ailes les plus près du corps blanches & jaunes, & les plus éloignées du corps d'un vert-bleu; les 5 premieres pennes intérieurement noirâtres & bordées de blanc, les 7 ſuivantes blanches; bec blanchâtre, pi. gris; commune à la Guiane, n'apprenant pas à parler.

5. L'*Anaca ;* taille de l'Alouette, tête brune, gorge cendrée, flancs verts, dos vert à tache brune, ventre roux, pli de l'aile rouge, queue d'un brun-clair; au Bréſil. Il ne paroît pas prouvé que cet oiſeau peu connu ait la queue longue.

6. Le *Jendaya*, ou *pet. Perruche jaune du Bréſil ;* taille du Merle; tête, gorge, cou, h. & côtés du ventre jaunes; dos & bas-ventre verts; bout des pennes noirâtre; peau blanche autour de l'œil; bec & pi. noirs.

7. *P. émeraude ;* plumage d'un vert foncé, hors le ventre & la queue d'un brun-rougeâtre; bec & pi. noirs.

Perriches à queue l. inégalement étagée.

1. Le *Sincialo ;* un peu plus pet. qu'un Merle; plumage d'un vert-clair-jaunâtre, hors le bout des 2 plus l. pennes intermédiaires de la queue qui eſt d'un vert-bleu; peau de couleur de chair autour des yeux; bec ſupér. rouge hors le bout n. infér. tout n., pi. de couleur de chair; à Saint-Domingue.

2. *P. à front rouge ;* tout au plus comme la précéd.; front rouge, ſinciput bleu; tempes, occiput, cou & dos d'un vert foncé qui s'élargit au-devant & deſſous du corps; peau orangée autour des yeux; bec ſupér. gris-blanc, infér. plus gris; pieds de couleur de chair; au Bréſil.

3. L'*Aputé-Juba*, commun à la Guiane, criard, articulant peu & mal quand il a eu des leçons, mais doux & careſſant; l. 9″ 6‴; gorge, front & tempes jaunes, le reſte du plumage vert, hors une bordure bleue aux ailes, & une foible teinte rougeâtre ſur le ventre.

4. *P. couronnée d'or ;* front orangé; manteau d'un ver-foncé, gorge, devant & deſſous du corps verts-jaunâtres; les 2 plus l. pennes interméd. de la queue pointues; à Cayenne; careſſante & apprenant bien à parler.

5. Le *Guarouba*, plumage jaune, tache verte ſur les ailes, dont les gr. pennes ſont violettes; couvertures de la queue vertes frangées de jaunes, les 2 l. pennes interméd. terminées de violet; les latér. vertes bordées de jaune, enſuite violettes.

6. *P. à tête jaune*, variée d'orangé & de jaune vif qui s'étend auſſi ſur la gorge & le deſſus du cou; le reſte du plumage d'un vert qui s'éclaircit & ſe nue de jaune ſous le ventre; peau cendrée autour de l'œil; bec blanc-jaunâtre, pieds gris blancs; à la Caroline.

7. *P. Ara ;* taille moyenne entre les Perriches & les Aras, joues nues de ces derniers; l. 9″ ſans la queue qui en a autant; calotte d'un vert-bleuâtre, tache brune au front; peau blanche ſemée de poils n. à la joue; devant du cou & poitrine verts & teints de rouſsâtre; bas-ventre brun-rouge; dos d'un vert-foncé; bec n., pi. bruns noirâtres; à la Guiane.

P. à queue courte.

BUF. nomme ces Perriches *Touïs*. V. ce mot.

PERROQUET, o. 53e. g. de BRIS. comp. d'o. tétradac. ſiſſipedes à 2 antér.; jambes emplumées juſqu'au talon; bec court, crochu, plus épais que large & ſupér. convexe. Le doigt extér. poſtér. eſt mobile & peut revenir en-devant. La mandibule infér. eſt preſque ronde, c'eſt la plus courte, & le crochet de la ſupér. ſe rabat devant elle. Ce bec eſt fort, & les P. s'en ſervent pour caſſer les noyaux, ronger le bois, ſe ſuſpendre, s'aider à monter & à deſcendre, mâcher même les alimens comme le feroient les mâchoires d'une vraie bouche. Ces o.

tiennent leur nourriture, comme les oiſeaux de proie un pied, en l'air. Ils ont le corps épais & peſant, la tête groſſe, les narines rondes, la langue large & épaiſſe, les pi. courts, les doigts gros & l. & les ongles peu courbés. Ils habitent les pays les plus chauds des 2 Continens dans une zone large de 25°, dont cependant ils ſe ſont écartés en Amérique vers la Louiſiane & la Caroline, où ils ſont, au moins, des voyages en été, ſuppoſé qu'ils n'y ſoient pas ſédentaires. En général ils ne ſont pas voyageurs, & leurs courſes ſe bornent à paſſer d'un canton à un autre pour y trouver des fruits mûrs, car malgré leur bec crochu ils ne ſont pas carnaſſiers. Ils paſſent les nuits en troupes ſur de gr. arbres & ils célèbrent le lever de l'aurore par des cris aigus & perçans. Ils dépoſent 2 œufs dans des trous d'arbre. On ſait qu'ils ſont plus ou moins faciles à apprivoiſer; que l'étant ils aiment plus ou moins la ſociété, qu'ils apprennent plus ou moins facilement à articuler des mots. Pris adultes ils ſont rétifs & mechans, & à cette époque les habitans ne parviennent à les apprivoiſer qu'à force de camouflets de tabac. Ils paſſent pour vivre très-long tems, & RÉAU. avoit une preuve certaine qu'un P. qui avoit appartenu à la Grande Ducheſſe de Toſcane avoit vécu au moins 120 ans. La diviſion de ce g. par BUF. y répand tant de clarté, que quoique ſuivant d'ailleurs l'ordre de BRIS. je la prendrai dans cet ouvrage. Il ſépare les p. des 2 Continens, enſuite il partage ces 2 ſections en familles. La ſection des P. de l'ancien Continent contient: 1°. les *Catacouas*, 2°. les *Perroquets proprement dits*, 3°. les *Lorris*, 4°. les *Lorris-perruches*, 5°. les *Perruches à l. queue*, 6°. les *Perruches à courte queue*. La ſection des P. du nouveau Continent contient: 1°. les *Aras*, 2°. les *Amazones*, 3°. les *Criks*, 4°. les *Papegais*, 6°. les *Perriches à l. queue*, 7°. les *Touis*, ou *Perriches à courte queue*. *V.* ces familles en leur rang alphabétique.

PERROQUETS proprement dits. Ce ſont des p. de l'ancien Continent à queue courte comp. de pennes à peu-près égales, différens des Perriches & des Perruches à queue courte par une taille beaucoup plus gr.

1. Le *Jaco*, ou *P. cendré*. C'eſt l'eſp. la plus connue en Europe, la moins criarde, la plus docile, la plus facile à dreſſer ſoit à articuler des mots, ſoit à imiter des ſons, & même des mouvemens & des geſtes. On lui a donné le nom qu'elle paroît prononcer le plus naturellement. Plumage d'un gris perlé avec quelques reflets violets, plus foncé ſur le dos que ſur le croupion, très-éclairci ſur le ventre; queue rouge; yeux jaunâtres environnés d'une peau farineuſe blanche qui s'étend ſur la baſe du bec; celui-ci n., pi. cendrés; l. 1′, en Guinée.
2. *P. vert*; gr. d'une Poule moyenne, l. 15″. Plumage vert, hors les côtés rouges; épaules & gr. pennes de l'aile bleues; pennes des ailes & de la queue doublées de brun; au midi de la Chine & à Amboine.
3. *P. varié*; gr. d'un Pigeon; plumes de la tête & de la gorge brunes avec un trait longit. plus clair dans leur milieu; celles du cou, de la poitrine & du ventre pourprées, bordées de bleu; dos vert; ailes variées de n. & de vert; peau noirâtre autour des yeux; bec noirâtre, pi. plombés; plumes du h. du cou ſe relevant dans la colère; aux Indes.
4. *P. Maillé*, regardé par BUF. comme le même que le précéd., mais MAUD. doute fort de cette identité. Front d'un blanc grisâtre comme celui de pluſieurs Amazones; plumes du reſte de la tête & de la gorge, non pas brunes avec un trait plus clair, mais d'un blanc ſale bordé d'un filet brun; plumes du cou pourprées non bordées, mais ſeulement terminées de bleu, celles du ventre d'un rouge ſombre terminées de bleu pâle, au milieu, vertes aux côtés. La différence entre ces o. une fois reconnue, on n'eſt pas obligé d'admettre en Amérique, (car cet o. ſe trouve à Cayenne) la même eſpece qu'aux Indes, ou de ſuppoſer ſans preuves qu'elle a été tranſportée d'un continent dans l'autre.
5. Le *Vaza*, ou *P. noir*; MAUD. le dit moins gros que le *Jaco*, & cependant il lui donne 13″ 6‴ de l.; plumage n. légérement lavé de bleuâtre; gr. couvertures des ailes d'un cendré brun-verdâtre; peau blanchâtre autour des yeux; bec d'une couleur de chair légere, pi. rougeâtres.
6. Le *Maſcarin*; un peu plus gros que le *Jaco*; maſque n qui couvre le front, la gorge & le tour de la face, à travers lequel paſſe un bec rouge; derriere de la tête & du cou gris; corps brun; peau rouge autour de l'œil; pi. de couleur de chair pâle, à l'iſle de Bourbon.
7. *P. à bec couleur de ſang*, plus gros que celui des autres P.; tête & cou verts à reflets dorés; devant du corps jaune ombré de vert; dos d'aigue-marine; ailes d'un vert-bleu

changeant à couvertures n. & jaunes; l. 14″; à la nouvelle Guinée.

2. Le *gr. Perroquet vert à tête bleue d'Amboine;* l. 16″ quoique la queue soit fort courte; tête bleue; manteau d'un vert de pré nué de bleu sur les gr. pennes; ventre olivâtre; queue supér. verte, infér. jaunâtre; trait n. de l'œil au bec qui est rougeâtre; pi. d'un n. bleuâtre.

9. *P. à tête grise*, l. 7″ 6‴, mais épais de corps; manteau vert, hors les ailes grises comme la tête, mais bordées de vert; ventre d'un jaune fouci; gorge grise; peau noirâtre autour des yeux; bec cendré noirâtre, pi. cendrés avec un peu de rougeâtre; au Sénégal.

10. Le *gr. P. vert de la nouvelle Guinée*, espece nouvelle décrite par M. SONNERAT; tête, cou, poitrine, couverture des ailes & de la queue d'un vert de pré clair; gr. pennes d'indigo, les pet. en-dessous de carmin; mandibule supér. d'orpiment, l'infér. n.; iris rouge.

P. { *à bec bariolé.* Amazone à tête jaune.
à poitrine blanche du Mexique. *Maïpouri.*
à tête rouge du Brésil. Tarabé.
d'Allemagne. Rollier, & Bec-croisé.
de Bontius. Perruche huppée.
d'eau, i. 1er. Monocle.
de Groënland. Macareux.
de Macao. Ara rouge.
de mer, o. *Macareux*, p. *V.* ci-dessous.
d'or, 3e. Amazone.
noir. Ani des Paletuviers, Caïca & Vaza.
de paradis, 1er. Papegai.
tapiré. Ce n'est pas une esp., c'est un individu ordin. *Crick* ou *Amazone*, dont les sauvages ont changé les couleurs en lui arrachant dans sa jeunesse quelques plumes & en mettant sur ces parties nues du sang d'une Grenouille bleue rayée longit de jaune.

PERROQUET DE MER, p. On a donné ce nom au g. des *Tourds*, au *Verdonne* en particulier, & à d'autres que l'on trouvera ci-dessous. On l'a donné à plusieurs p. non décrits, qui sont probablement de divers g., n'ayant de commun que la beauté de leurs couleurs. Par exemple on a ainsi nommé un p. de l'isle de Tabago à écailles d'un vert-jaune brillant, de la taille du Maquereau, à un p. des Antilles, carpiforme, à dos ver-foncé, ventre plus clair, à 2 dorsales variées de bleu, de rouge & de jaune, ainsi que les pect., les ventrales & la caudale; de la l. de 12 à 18″. Selon RU. on nomme de même à Amboine 2 p. différens, l'un parce qu'il est orné de couleurs très-variées, l'autre à cause de son museau en bec crochu.

P. de mer de la Caroline; p. du g. du *Rasoir;* tête ornée de différentes couleurs; iris rouge, extér. bleu; tache rhomboïdale pourprée, & variée de jaune, vert & bleu au milieu de la l. des côtés; lig. latér. interrompue sous la dorsale; celle-ci basse & presque longit., anus à l'équilibre; caudale entiere; couleurs qui s'éteignent avec la vie. D. $\frac{9}{17}$. P. 11. V. 6. A. 16. *Cor. fistulacus.*

P. de mer d'Arabie, esp. nouvelle du g. des *Tourds* décrite par FORSK. Corps lancéolé tronqué; h. de la tête nu, convexe & brun; triangle pourpré au-devant de chaque œil; dos vert foncé, ventre bleu; opercules verts, ornés d'un quarré pourpré qui envoie un rameau à l'œil & 2 en-dessous; 3 raies latér. longit. pourprées, l'intermédiaire plus large au milieu de sa l., & supérieurement dentelée; celle du h. plus foncée & dentelée dessus & dessous; pector. vertes à croissant n. vers le bout; dorsale & anale très-raclées, la 1re. verte, la 2e. bleue & ornées d'une bande longit. pourprée; caudale verte à taches pourprées; ligne latérale branchue, d'abord dr. & h., ensuite descendante, enfin dr. & moyenne; l. $\frac{3}{4}$ d'aune; fréquent dans la mer Rouge parmi les Madrépores; chair estimée. B. 5. D. $\frac{8}{11}$. P. 15. V. 6. A. $\frac{3}{17}$.

P. de terre, p. du même g. & des mêmes mers décrit par le même Naturaliste. Il ne dit pas pourquoi les Arabes l'appellent P. de terre; vit-il sur les rivages? Chaque mâchoire munie de 2 os séparés au milieu, la supér. laissant voir de chaque côté 3 dents, l'inférieure 2; ligne courbe bleue allant de la levre supér. à chaque œil, 3e. parcourant longit. le dessous de la tête; robe verdâtre, nageoires pourprées bordées de bleu; dos moins voûté que le ventre; queue montante, caudale fourchue tachée de bleu; écailles striées; lig. latér. jaune, interrompue, la 1re. partie h., la 2e. moyenne, reprenant à l'aplomb du défaut de la 1re. B. 5. D. 20. P. 13. V. 6. A. 11.

PERRUCHE, o. Familles de Perroquets de l'ancien Continent, plus pet. que les P. proprement dits.

PERRUCHES A LONGUE QUEUE.

1°. *Egalement étagée.*

1. La *gr. P. à collier d'un rouge vif;* tête verte; demi-collier rouge au h. de la nuque, s'étré-

ciſſant en venant joindre le n. de la gorge; plumage vert, éclairci en-deſſous; bande longit. pourprée au haut de l'aile; queue d'aigue-marine en-deſſus, jaune en-deſſous; bec rouge, pi. noirâtres; aux Maldives. BUF. croit que c'eſt le Perroquet des Anciens.

2. *Perruche à double collier*; taille d'une Tourterelle, l. 13″ 6‴; plumage d'un vert-brillant en-deſſus, d'un vert-jaunâtre en-deſſous; 2 colliers étroits, le ſupér. de roſe, l'infér. bleu; mandibule ſupér. rouge, l'infér. de brun-rouge; pi. gris; à l'iſle de Bourbon.

3. *P. à tête rouge*, de Gingi; l. 11″ dont la queue occupe plus que le corps; tête rouge glacée de bleu; lig. n. allant du coin du bec, de chaque côté, enfermer poſtér. la tête; h. du cou d'un vert clair; le reſte du deſſus du cou & du corps d'un vert ſombre éclairci ſur le croupion; gorge n.; devant & deſſous du corps jaunes-verdâtres; rouge obſcur au haut de l'aile; bec rougeâtre, pi. gris.

4. *P. à tête bleue*; l. 11″; tête d'un bleu nué de violet; gorge d'un cendré violet; côtés & devant du cou jaunâtres, ainſi que le ventre; le reſte du plumage vert; bec blanc, pi. bleuâtres; aux Indes.

5. *P. lorri*, ou *P. variée des Indes*; l. 8″; ſinciput d'un bleu n.; croiſſant rouge à l'occiput les 2 cornes tournées vers les 2 yeux; tempes d'un bleu n.; gorge & devant du cou rouges; du vert au bout de chaque plume de la poitrine; deſſus du cou, dos & ventre verts; un peu de jaune à la queue en-deſſus, du rouge & du jaune en-deſſous; bec orangé, pi. gris.

6. *P. jaune*; groſſeur d'une Tourterelle; plumage orangé, hors le dos jaune varié de vert-jaunâtre, les côtés & le tour des yeux rouges, & du bleu ſur l'aile; peau nue cendrée autour de l'œil, bec d'un cendré verdâtre, pi. rougeâtres; à Angora.

7. *P. à tête d'azur*; gr. d'un Pigeon; tête & gorge bleues; plumage vert, éclairci en deſſous, hors une tache jaune ſur l'aile; du bleu deſſus, & du jaune deſſous la queue; bec rouge, pi. cendrés; aux Indes.

8. *P. Souris*, l. 10″ dont la queue prend la moitié; front, gorge & devant du cou & du corps gris-de-Souris; le reſte du plumage d'un vert jaunâtre plus pur ſur l'aile, bec cendré, pi. plus gris.

9. *P. à mouſtaches*, ou *de Pondichéry*, l. 11″ dont la queue prend la m[illegible]; ſinciput bleuâtre, joues & gorge blanches, trait n. d'un œil à l'autre, mouſtaches n.; devant du cou, poitrine & ventre lilas; bande longit. jaune ſur l'aile, le reſte du plumage vert, mandibule ſupér. rouge, l'infér. n.; pieds gris.

10. *P. à tête bleue d'Amboine*, l. 10″ dont la queue prend la moitié; face & gorge d'indigo, occiput vert, demi-collier jaune poſtér. au h. du cou, plumes du devant du cou & de la poitrine mordorées terminées tranſv. de bleu, h. & côtés du ventre bleus, bas-ventre jaune tacheté de vert, dos vert, bec jaunâtre, pi. noirâtres.

11. *P. aux ailes chamarées* de bleu, d'orangé, de vert, de noir & de roux; tête verte; gorge, cou, h. du dos, poitrine & ventre d'un vert jaunâtre; bas du dos d'un vert bleu, bec rouge à bout blanchâtre, pieds cendrés; l. 11″ quelques lig. ſelon BUF., 18 ſelon MAUD.

2°. *Queue inégalement étagée.*

1. *P. à collier couleur de roſe*, l. 14″ dont la queue prend 8, y compris 2 l. brins d'aigue-marine qui paſſent les autres pennes de 3″; plumage d'un vert clair, hors la gorge n. & le collier au h. du cou où il ſe perd dans le n.; mandibule ſupér. rouge, hors le bout n., l'infér. n.; pi. cendrés; careſſante, vive, docile, apprenant bien à parler, mais criarde; au Sénégal.

2. *P.* (pet.) *à tête couleur de roſe & à l. brins*, l. 12″ dont les brins de la queue prennent 8, les autres pennes n'en ayant que 2 ½; tête de roſe & de lilas, collier & gorge noire, le reſte du plumage d'un vert qui devient jaunâtre en-deſſous, les 2 l. brins d'un bleu verdâtre, mandibule ſupér. jaunâtre, infér. noirâtre, pi. cendrés; au Bengale.

3. *P.* (gr.) *à l. brins*, l. 16″; calote d'un vert ſombre; joues, occiput & h. du cou de roſe, gorge n., ventre vert jaunâtre, dos vert, brins de la queue bleus, mandibule ſupér. rouge, infér. brunâtre, pi. gris; à Malaca.

4. *P.* (gr.) *à ailes rougeâtres*, l. 21″; manteau vert, avec un peu de rouge ſur le dos; gorge & devant du cou d'un vert clair un peu cendré, ventre vert jaunâtre, raie rouge foncée au h. de l'aile qui eſt variée de n. & de jaunâtre, bec rouge, pi. rougeâtres.

5. *P. à gorge rouge*; tout au plus de la groſſeur de l'Alouette, l. 8″ 6″ dont la queue prend plus de la moitié; manteau d'un gros vert, gorge rouge, ventre vert jaunâtre, couvertures de l'aile rougeâtres, bec & pieds de couleur de chair; aux Indes.

6. *P.* (gr.) *à bandeau n.*, l. 14″; calote n., collier vert & rouge, le reſte du manteau

d'un bleu foncé ; gorge, devant du cou & poitrine rouges, ventre vert varié de rouge, queue supér. verte, infér. rouge, les pennes bordées de n.

7. *P. verte & rouge ;* esp. obscure attribuée au Japon & seulement connue d'après un dessin, comme ayant le dos vert, le ventre & la queue rouges, celle-ci à brins verts ; épaules & pennes de l'aile bleues.

8. *P. huppée de Java ;* grosseur d'Alouette, queue passant les ailes de 10″, plumage d'un rouge vif, hors la gorge grise, le devant du cou & la poitrine de rose pâle, & du vert, du rosé & du jaune sur l'aile ; bec & pi. gris ; jaseuse, apprenant facilement à parler.

Perruches a queue courte.

1. *P. à tête bleue*, plus pet. qu'un Serin ; plumage vert, hors la calote bleue, un demi-collier supér. orangé, la poitrine & le croupion rouges ; dormant la tête en bas ; à Luçon.

2. *P. à tête rouge*, ou *Moineau de Guinée*, à cause de sa taille peu supér. à celle du M. ; l. 5″ 6‴ ; masque & gorge rouges, croupion bleu, front de l'aile bleu dans le mâle, orangé dans la femelle ; le reste du plumage vert, hors des bandes rouges & n. aux pennes latérales de la queue ; bec rouge, pieds gris ; douce, mais ne parlant pas.

3. *Le Coulacissi ;* même taille ; front, gorge & croupion rouges, demi-collier supér orangé ; le reste vert, hors du noir & du bleu sur l'aile, bec & pi. rouges ; aux Philippines.

4. *P. aux ailes d'or*, un peu plus gr. ; manteau vert foncé, hors du bleu & de l'orangé sur l'aile ; bec blanchâtre, pi. rougeâtres.

5. *P. à tête grise ;* taille du Moineau ; gorge & devant du cou comme la tête, le reste du plumage d'un vert qui en-dessous se mêle de jaunâtre, bande n. sur la queue ; bec & pi. cendrés ; à Madagascar.

6. *P. aux ailes variées*, un peu plus gr. qu'un Moineau ; tête, cou & ventre verts jaunâtres ; bande de ce vert sur l'aile dont les petites pennes sont d'un n. verdâtre, les gr. d'un n. velouté ; queue de lilas avec un trait noir transv. au bout, bec jaune rougeâtre, pi. gris ; à Luçon.

7. *P. aux ailes bleues*, au moins aussi petit qu'un Serin ; plumage vert éclairci en-dessous, bordure bleuâtre aux gr. pennes de l'aile, bec blanc, pi. gris ; à l'Isle de Bourbon.

8. *P. à collier ;* taille de la 2e. ; plumage vert, éclairci & nué de vert en-dessous ; demi-collier supér. jaune au mâle, bleu à la femelle, mais dont les plumes sont toujours variées transv. de n. ; bec & pi. d'un gris noirâtre.

9. *P. à ailes n. ;* taille d'un Moineau ; dessus du cou, dos, pet. plumes de l'aile & queue d'un vert foncé ; ventre d'un vert clair jaunâtre, calote rouge, gorge bleue dans le mâle, rouge dans la femelle ; gr. pennes de l'aile n., couvertures de la queue, bec & pi. jaunes, à Luçon.

10. *L'Arimanon*, aussi pet. qu'un Serin ; plumage bleu à reflets violets ; tempes, gorge, & h. de la poitrine blancs ; bec & pi. rouges, langue pointue terminée par un pinceau de pet. poils blancs ; à Otahiti.

PESCHETEAU, p. Galanga.

PÉTALAIRE, r. Serpent des Indes, du 3e. genre à dos brun transv. rayé de blanc, ventre pâle, 212 gr. plaques, 204 petites.

PÉTEUSE, p. Bouvier.

PÉTHOLE, r. Serpent d'Afrique du 3e. g. à dos d'un fond pâle plombé, un peu soufré, varié de bandes transv. de la même couleur plus foncée, ventre jaunâtre, mâchoire infér. blanche, l. 2′ sur 1″ de diam. ; Gron. lui donne un dos n. bleuâtre rayé de blanc ; 209 gr. plaques, environ 180 petites.

PÉTIMBUABA, p. du Brésil, du g. de la *Fistulaire ?* l. 3 à 4′, alév., glissant & allongé comme une Anguille ; bec aigu, édenté, l. de 18‴, large de 12 à la base ; mâchoire infér. plus courte ; tête l. de 9′ du bout du bec aux yeux, où elle a 5″ de large ; le reste de la tête tel que du commencement des ouïes au bout du bec il y a plus d'1′ ; yeux de la gr. d'une noisette, & d'un bleu argenté ; nageoires rougeâtres ; dos de couleur de foie, marqué de 3 rangs longit. de taches bleues, 2 sur la tête & une le long de chaque côté ; taches vertes entre ces rangées bleues, ventre d'un blanc rougeâtre. 1°. *Pectorales larges & l. de* 18‴. 2°. *A* 6 ½″ *de leur base en descendant, & vers la partie postér.* 2 *pet. ventrales.* 3°. 1′ *plus bas une nageoire l. de* 2″. 4°. *Au-dessous de celle-ci une de la même gr. au bas du ventre.* 5°. 5″ *plus loin* 2 *nageoires un peu plus pet., l'une en h. l'autre en bas, & entre-elles la queue mince, ronde, l. de* 6″. Voilà ce que dit Marc., & je suis surpris que Wil., Ray, Jons. qui l'ont copié n'aient fait aucune remarque sur une aussi étrange description. Car voilà, tout bien compté, 2 pector., 2 ventrales, 3 anales & une dorsale. Il me paroît clair

par le détail de ces nageoires, en me représentant la vraie Fistulaire, qu'ici MARC. par ces 2 *pet. nageoires* 5°. *l'une en h. l'autre en bas*, désigne la caudale de la Fistulaire, & que ce qu'il appelle *la queue mince, ronde, l. de 6″* n'est autre chose que son cirrhe. Ainsi le Pétimbuaba n'aura plus de dorsale, mais il aura gagné une caudale & perdu une anale; il sera déja moins anomal; il aura 2 pector., 2 ventrales, 2 anales éloignées l'une de l'autre, & une caudale. Pour achever de lui ôter son anomalie il faudroit lui ôter une anale & en faire une dorsale, & pour cela il suffit de supposer une faute d'impression ou de copiste par laquelle on a mis: 4°. *au-dessous de celle-là une de la même gr. au bas du ventre*, au lieu de mettre: *au-dessus de celle-là une de la même gr.* Alors ce p. n'est plus un monstre, mais une Fistulaire comme LINNE & GRON. paroissent l'avoir cru fort légérement.

PETIT-AZUR, o. 7e. Gobe-mouche.

PETIT-CHÊNE, o. Sizerin.

PETIT { DEUIL, o. 8e. Mésange. / LOUIS, o. Variété du Teité.

PETIT-GRIS, q. Ecureuil gris.

PETIT { RIC. o. Tyran pipiri. / SIMON, o. 3e. Figuier de ce Continent.

PETITE { JASEUSE, o. 3e. Toui, Tirica. / VIE, o. Sittelle à huppe noire.

PETLACOALT, r. Serp. du Mexique; front couvert de gr. écailles jaunes & rousses, dos jaune nué par petits quarrés, ventre cendré varié de jaune & de rouge clair. SÉBA.

PÉTONCLE, c. 6e. g. des conques bivalves d'AD. qui n'y fait entrer que les c. renflés, ou à battans fort convexes, à sommets arrondis & sans oreilles, mais striés comme des *Peignes*. Il dit en général que l'animal n'est pas le même que celui du Peigne, mais il n'exprime pas en quoi il en differe.

PÉTRAT, o. Friquet.

PÉTREL, o. 100e. genre de BRIS. comp. d'o. marins tétradac. à 3 antér. liés par des membranes entieres; les jambes avancées vers le milieu du corps & plus courtes que lui, le bec sans dentelures & presque cyl.; le bout de la mandibule supér. crochu & celui de l'infér. comme tronqué. Ce dernier caractere établit la seule différence qu'il y ait entre les Pétrels & les Puffins, dont BRIS. a fait son 99e. g. parce qu'ils ont le bout des 2 mandibules crochu. Mais comme ces o. ont d'ailleurs tout commun dans la forme, l'instinct & les mœurs, BUF. ne les a regardés que comme formant 2 familles dans un seul genre. Tous ont une pet. membrane le long du côté intér. du doigt intér., & le l. du côté extér. du doigt extér., & le bas des jambes nu. Leur bec est épais & fort, comp. de 4 pieces unies par suture, dont 2 forment les extrémités. De tous les o. marins ils sont les plus hardis à s'éloigner des terres. Munis de vastes ailes & de pieds larges; ils joignent à la légéreté & à la puissance du vol, & à la faculté de nager celle de marcher sur l'eau en frappant avec vîtesse & alternativement des 2 pieds sa surface qui cede à peine au poids du corps en partie soutenu par les ailes déployées. Ils ne s'élevent pas haut, mais ils vont à leur gré dans toutes les latitudes, sans égard à la distance des terres. Ils n'habitent cet élément qu'autant de tems qu'il en faut pour faire leur ponte dans des trous de rochers. Quelquefois cependant on en a vus de fort éloignés de la mer, sans doute emportés par quelque coup de vent & ayant ensuite perdu leur route. Ils évitent de se poser à terre où ils auroient peine à marcher & à prendre l'essor. Ils ne s'approchent guere des vaisseaux & des côtes qu'en précédant les tempêtes.

1. *Le Pétrel cendré*; gr. d'une Poule moyenne, l. 17″, vol 3′ 4″; plumage blanc, hors le dos & les pennes d'un cendré bleuâtre; bec & pi. rouges dans l'o. vivant, gris dans l'o. mort; entre le 62 & le 80° de lat. nord; si âpre à déchirer la chair des Baleines harponnées qu'il se laisse tuer à coups de bâton sur leur corps.
2. *P. blanc & noir*, ou *le Damier*; taille du Pigeon, l. 14″, vol 2′ 7″; tête & gorge noirâtres, dos couvert de plumes blanches terminées par une tache n., devant & dessous du corps blancs, hors quelques taches n. sur les côtés; bec n., pi. noirâtres; en société dans les mers australes.
3. *P. antarctique*, ou *Damier brun*; taille d'un gros Pigeon, plumage plus épais que celui du précéd., mais le même d'ailleurs en substituant le brun au noirâtre & au n.; vivant plus vers les glaces du Pôle austral.
4. *P. blanc*, ou *P. de neige*; taille de Pigeon, bec d'un n. bleuâtre, pieds bleus; dans les mêmes mers que le précedent. J'ignore pourquoi BUF. & MAUD., communément séveres dans la distinction des esp., ne font ici aucune difficulté de séparer ces oiseaux.
5. *P. bleu*; un peu moins gr. que les précéd.; manteau gris-bleu coupé transv. d'une bande

plus foncée qui s'étend auſſi ſur l'aile, ventre d'un blanc bleuâtre, queue terminée de noirâtre, bec très-large, 2 plumes ſortant de la même racine; dans les mers auſtrales, du 30° aux glaces fixes.

6. *Le très-grand P.*, de la taille de l'Albatros, connu ſeulement pour ſa gr. taille & la force de ſon bec, M. FORSTER qui ſeul en a parlé ne l'ayant pas décrit.

7. *Le P. Puffin*; (*V.* ce qui a été dit ci-deſſus des Puffins en parlant des caracteres des Pétrels.) l. 15″; poitrine & ventre blanc; manteau grisâtre, aſſez clair ſur la tête, plus foncé & plus bleuâtre ſur le dos, noirâtre ſur les ailes & la queue; bec jaunâtre à crochet noirâtre, pi. jaunâtres. On trouve cet o. aux Sorlingues où il fait ſa ponte dans les trous des Lapins après les avoir délogés.

8. *Le Fulmar*, ou *P. Puffin gris-blanc de l'iſle de St. Kilda*, ne différant du précéd. que par un manteau gris-blanc, au lieu d'un gris-bleuâtre. Ce qui ne peut engager à en faire une eſp. particuliere.

9. *P. Puffin brun*; groſſeur du Corbeau; plumage d'un brun noirâtre, bec jaunâtre, pi. bruns; vers le Cap.

10. *L'Oiſeau de tempête*, de la taille d'une Alouette, par conſéquent, ſelon la remarque de BUF., plus foible que les autres, devant craindre & fuir la tempête plus qu'aucun d'eux & en être ainſi le 1er. meſſager. Auſſi l'annonce-t-il avant eux aux Navigateurs en cherchant un abri ſous la poupe des vaiſſeaux. Répandu ſur toutes les mers; l. ailes & vol rapide; courant en piétant dans le ſillon mouvant formé par les lames de la mer en fureur; plumage brun noirâtre, croupion blanc, quelquefois le bout des ailes blanc; devant & deſſous du corps d'un brun cendré, bec & pi. n.; l. 5″ 10‴, vol 1′.

PÉTUVE, o. Grand-Duc.

PETZCOALT, r. Serpent du Mexique, l. de 4½′, qui paroît reſſembler beaucoup au Petlacoalt, d'après ce qu'en dit SÉBA.

PEVA, q. D'après le peu qu'en dit NIEREMBERG on voit ſeulement que c'eſt un animal de la gr. d'un Chien médiocre qui crie ſur la trace du Tigre, comme le feroit un Chien ſur celle du Loup.

PHAGRE, p. Pagre.

PHALANGE, i. Gr. Araignée des Antilles; *v.* auſſi Araignée, page 55.

PHALANGER, q. Philandre.

PHALANGISTE, i. 4e. Scarabé.

PHALARIS, o. Foulque.

PHALAROPE, o. 8g^e^. g. de BRIS. comp. d'o. palmipedes tétradac. à 3 antér. liés par des membranes fendues & feſtonées, le bas des jambes nu, le bec menu & dr., la mandibule ſupér. courbée en bas vers le bout. Ce ſont de pet. o. de rivage qui habitent les pays froids des 2 Continens.

1. *P. CENDRÉ*, l. 8″; manteau gris légérement ondé de brun & de noirâtre, hauſſe-col blanc bordé de roux orangé, devant du cou gris, ventre blanc.

2. *P. ROUGE*, l. 8″; manteau & gorge rouge d'un roux brun tacheté de noirâtre, poitrine & ventre briquetés, croupion blanc, bec orangé, pi. d'un brun verdâtre.

3. *P. A FESTONS DENTELÉS*; taille des précédens; tête blanche à ſinciput noirâtre, deſſus gris ardoiſé à taches brunes longit., devant & deſſous du corps blancs, les feſtons des membranes des doigts denticulés.

PHALÈNE, i. 4e. Tétraptere lépidoptere de GEOF. à ant. décroiſſantes de la baſe à la pointe; Chryſalide dans une coque, Chenille nue. *V.* les généralités ſur les lépidopteres, p. 21, les mots Chenille, & Papillon. Les i. dont il s'agit ici ſont ceux que l'on appelle vulgairement *Papillons de nuit*. Il faut y regarder de près pour ne pas confondre les antennes des femelles de la 1re. famille, qui ſont très-peu pectinées, avec celles des mâles & des femelles de la 2e. qui ne le ſont pas du tout. On trouve parmi les larves de ce g. des Chenilles à 10, 12, 14 & 16 pattes. Toutes ſe filent des coques; leurs Chryſalides ſont ovales, allongées & non anguleuſes comme celles des Papillons. L'inſecte parfait eſt ordin. lourd; il ne vole que le ſoir, & ſa femelle eſt quelquefois aptere, ou n'a pour ailes que des eſp. d'appendices.

1re Famille. *ANTENNES PECTINÉES.*

§. 1er. *Sans trompes; ailes relevées.*

1. *Le gr. Paon de nuit*, l. 24, vol 66. C'eſt la plus gr. Phalène de ce pays; gr. antennes fauves; 4 ailes brunes ondées, avec un gr. œil n. entouré d'un cercle fauve environné d'un blanc contenu dans un rougeâtre qui eſt lui-même enfermé dans un n.; couleurs de la femelle plus foibles. Chenille à 16 pattes d'un vert clair, varié de tubercules bleus en étoiles portant quelques poils; elle eſt groſſe & l.; ſur l'abricotier, le pêcher, le prunier, &c.

2. *Le Paon moyen*; moins gr., mêmes couleurs; Chenille verte à 16 pattes & à tubercules de couleur de roſe chargés de poils

terminés par un bouton, anneaux fauves ; sur les arbres fruitiers.

3. *Le pet. Paon*, l. 11, vol 29 ; femelle, ailes à fond blanc pointillé de n., avec un œil noir cerclé de fauve ; mâle, ailes moins gr., même œil ; ailes supér. en-dessus d'un brun rouge avec une tache blanche sur laquelle l'œil est placé, en-dessous jaunes, le contraire pour les ailes infér. ; Chenille semblable à la précédente ; sur la ronce & le rosier.

4. *Le Cossus*, l. 15 ; d'un blanc cendré qui paroît strié de pet. lignes noires ; Chenille à 16 pattes, l. comme le doigt, rougeâtre, presque rase ; dans l'intér. des saules où elle fait sa coque.

5. *La Queue fourchue*. Cendrée ; nervures des ailes n. ; gr. Chenille verte à 14 pattes, rase, retirant sa tête sous ses premiers anneaux, queue terminée en 2 l. appendices ; sur le saule & le peuplier.

6. *L'Ecaille mouchetée*, l. 10, vol 23. Corps jaune à bande longit. de p. n. sur le ventre ; ailes supér. jaunes tachetées de brun en-dessus, en-dessous bordées de rouge au h. ; ailes infér. d'un rouge cerise taché de n. ; Chenille velue à 16 pattes ; sur la renoncule.

7. *L'Ecaille marbrée*, l. 12 ; tête noire, ailes supér. n. à 8 taches d'un blanc jaunâtre, ailes infér. jaunes à taches n. & bord extér. rouge, corps rouge ; Chenille velue à 16 pattes ; sur l'orme.

8. *L'Ecaille martre*, l'*Hérissonne*, ou le *Lievre*, l. 12. Corcelet brun à collier rouge, ailes supér. brunes à bandes blanches, infér. rouges à 6 taches n., ventre d'un rouge orangé taché de n. ; Chenille à 16 pattes & l. poils fauves ; sur l'orme.

9. *L'écaille couleur de rose*, l. 10 ; ailes supér. blanches à 5 bandes n. bordées de jaune, ailes infér. de rose tachée de n., corps n. lavé de rouge ; rare.

10. *L'Ecaille brune*, l. 8 ; ailes supér. d'un brun clair à 7 taches de citron, les infér. rouges à 4 taches n., corcelet & ventre bruns, poils jaunes latér.

11. *La Ecaille morte*, l. 15 ; grosse tête ; corps & ailes d'un brun rouge, celles-ci dentelées ; les supér. paralleles, les infér. presque perpendic. au plan de position ; Chenille à 16 pattes, très-l., avec une corne, un peu velue, d'un gris de Souris ; sur le gramen.

12. *La Crête de Coq*, l. 8 ; d'un fauve pâle, ailes en toît aigü, crête n. velue à leur jonction.

13. *Le Minium à bandes*, l. 21 ; mâle à corps brun rouge, ainsi que la moitié supér. des ailes, l'infér. étant d'un jaune clair ; femelle toute jaune & plus gr. ; Chenille velue à 16 pattes à anneaux n. ; sur le charme, l'orme, le groselier.

14. *Le Zigzag*, l. 12. Corps & ailes gris à 4 bandes n. en zigzag ; femelle à extrémité du ventre très-velue, ainsi que sa larve qui est la *Chenille à oreilles*, v. ce mot, p. 129 ; sur le chêne, l'orme & le pommier.

15. *La Patte étendue*, l. 12 ; ailes du mâle cendrées, à bandes transv. noirâtres ; celles de la femelle plus claires avec les mêmes bandes ; pattes antér. étendues & tête entre les cuisses. *Chenille à brosses*, à 16 pattes, velue, d'un jaune verdâtre, à 4 brosses le long du dos, & un pinceau rouge sur la queue ; sur le poirier.

16. *La Livrée*, l. 8 ; d'un blanc jaunâtre avec une bande transv. plus brune au milieu des ailes ; belle Chenille l., presque rase, à 16 pattes, déposant ses œufs en anneau autour des branches, ce qui l'a fait appeller *Chenille annulaire*, v. ce mot, p. 129.

17. *La Phalène Chouette*, l. 5 à 7. Corps noir-jaunâtre, ailes supér. d'un gris-jaunâtre à raies n. longit., les infér. d'un beau jaune bordé de n. avec un croissant n., roulées autour du corps ; Chenille à 16 pattes, n., un peu velue, à bande longit. jaune.

18. *Le Ver-à-soie*. Connu ; ailes blanches tachées de blanc jaunâtre avec 3 traits bruns effacés ; Chenille rase d'un blanc jaunâtre à 16 pattes, corne sur le 11e. ou avant-dernier anneau ; originaire de la Perse & de la Chine, apportée en Europe sous l'Empereur JUSTINIEN.

19. *L'Apparent*, l. 11 ; ant. n., pattes blanches annelées de n., corps gris, ailes blanches ; Chenille à 16 pattes, velue, à boutons bruns & taches jaunes ; sur le peuplier & le saule.

20. *La Phalène blanche à cul brun*, l. 9 ; corps velu & blanc, extrémité du ventre de la femelle garnie de longs poils bruns, c. à 16 pattes dite la *commune*, v. ce mot, p. 129.

21. *P. Tigre*, l. 9 ; corps jaunâtre piqué de n. ainsi que les ailes cendrées ; c. brune, velue, à 16 pattes, à 19 tubercules dite *le Lievre*, comme celle du nº. 8 à cause de sa marche moins lente que celle des autres ; sur les arbres fruitiers.

22. *La Printanniere*, l. 11 ; ant. l. & peu pectinées, tachetées, comme le corps, de n. & blanc ; ailes de même avec 2 bandes brunes ; au printems, mais rare.

23. *L'Etoilée*, l. 7 ; mâle à ailes d'un fauve ondé de brun à tache blanche ; ailes infér. & dessous des 4 jaunes ; femelle aptere & cendrée ; C. à brosses, à 16 pattes, velue, semblable à celle du n°. 15 ; sur le prunier.

24. *La Phalène jaune à ailes vertes*, l. 6 ; ant. peu pectinées.

25. *La Rosette*, l. 6 : corps jaune ; ailes rosées, les supér. à bandes n. en zigzag.

26. *La Découpure*, l. 10, ant. peu pectinées, corps jaune ; ailes découpées un peu en toît, jaunâtres, à 2 p. blancs ; C. verte à raie blanche longit. sur le dos.

27. *Le Double Oméga*, l. 10 ; corps & ailes d'un brun marbré, les supér. à taches jaunes où sont 2 doubles o. C. à 16 pattes un peu velue ardoisée, à 3 bandes longit. jaunes & pet. tubercules n. ; sur les poiriers, cerisiers, abricotiers, aubépine.

28. *La Lunule*, l. 11 ; corcelet jaune entouré de brun rouge ; ailes supér. d'un gris perlé à bande rougeâtre à la base, à bande transv. vers le milieu, & à 3e. en lunule vers le bas où elle enveloppe une autre lunule jaune ; C. à 16 pattes presque rase, un peu jaune, tachetée de n. ; sur l'orme & le tilleul.

29. *Le Bois veiné*, l. 7 ; corps brun ; ailes supér. d'un brun veiné, les infér. d'agate transp. ; C. à 16 pattes, blanchâtre, les derniers anneaux rougeâtres ; bosses pointues vers le 6e. & 7e.

30. *La Phalène agate*, l. 9 ; ailes supér. d'un gris veiné, les infér. blanchâtres.

31 *Le Double Point*, l. 8 ; corps brun ; ailes supér. grises à la base avec un point noir, ensuite une bande jaune bordée de n., puis une brune formée de p. noirs, enfin une plaque grise à p. noir au milieu ; le tout finissant par une bande jaune & brune ; ailes infér. grises.

32. *La Phalène j.-spée*, l. 9 ; ailes marbrées de jaune, de brun & de rouge ; dessous de même, avec un p. noir au milieu ; C. à 10 pattes, arpenteuse, rase, de la même couleur que la Phalène, avec 4 gr. tubercules & plusieurs petits sur le dos, & une l. corne au 2e. anneau.

33. *La P. verdelet*, l. 6 ; corps grisâtre, ailes vertes à frange grise, & p. noir en-dessous au milieu ; arpenteuse à 10 pattes sur le chêne.

34. *L'Ensanglantée*, l. 6 ; corps brun, ailes jaunâtres à bords rouges, les supér. avec 2 bandes transv. rouges ; autour des carreaux d'oseille.

35. *La Mignonette*, l. 1 ½ ; air d'une petite Teigne, cendrée, ant. bien pectinées, ailes à l. frange.

36. *La Zône*, l. 8 ; jaune, avec des bandes transv. plus foncées sur l'aile ; sur le chêne.

37. *L'Anguleuse*, l. 4 ½ ; grise, ailes supér. pointues au bout, semées de p. bruns, & traversées par une bande brune ; ant. très-pectinées dans le mâle, en filets dans la femelle.

38. *La Double Ceinture*, l. 3 ½ ; corps jaunâtre ; ailes jaunes à bord infér. brun, & à 3 lig. transv. en-dessus & en-dessous. Les 7 esp. suivantes ont été trouvées par GEOF. depuis la publication de son ouvrage.

39. *La Phalène briquetée*, l. 8 ; ailes dentelées, d'un brun sanguin, à bandes plus pâles.

40. *La Grisonnée*, l. 7 ½ ; ailes cendrées, peu relevées, ondées de fins traits n. transv. & de bandes alternativement plus pâles.

41. *L'Obscure*, l. 4 ½ ; ailes d'un brun n. peu relevées, les supér. à 2 taches fauves poster.

42. *La Bordure à plaques*, l. 4 ½ ; ailes blanches peu relevées, à taches transv. & bord brun interrompu.

43. *La Nervure picotée*, l. 6 ; ailes d'un brun cendré, peu relevées, à nervures pointillées de n.

44. *La Phalène à brasselets*, l. 5 ; ailes étendues, d'un brun cendré, à pet. traits transv. n. ; pattes annelées de n. & blanc.

45. *La Grisonette*, l. 6 ; ailes étendues, d'un cendré pâle, à p. & lig. transv n., pattes blanchâtres.

§. 2e. *Trompe ; ailes rabattues.*

46. *La Bordure ensanglantée*, l. 10 ; jaune, les ailes bordées de rose ; les supérieures à une tache brune & une rouge, les infér. à 2 bandes transv. brunes arquées.

47. *La Turquoise*, l. 6 ; d'un vert brillant, hors les ailes infér. & le dessous des supér. bruns.

48. *La Phalène brune à ailes infér. blanches*, l. 7 ; brune ; les ailes supérieures panachées de noir.

49. *La Damerette*, l. 4 ½ ; corps brun ; ailes d'un rosé terne, avec des raies noirâtres transv., & en-dessous un p. noir au milieu ; ailes paralleles au plan de position.

50. *Le Toupet tanné*, l 5 ; feuille-morte, ailes supér. à 2 lignes transv. plus brunes, 2 longs barbillons velus sous les ant. avec une appendice au bout.

§. 3e. *Trompe ; ailes étendues.*

51. *La Laiteuſe*, l. 3, vol 7 ; corps jaunâtre ; ailes blanches, arrondies & délicates.
52. *La Phalène ſtriée fauve*, l. 5 ; fauve, hors les ailes jaunâtres, à ſtries fines tranſv. plus foncées & rougeâtres.
53. *Le Damas cendré*, l. 4 ; tête & h. du corcelet bruns, le reſte cendré, les ailes ſupér. à 3 taches & des p. bruns, les pattes annelées de brun & blanc.
54. *La Bande inégale*, l. 7 ; griſe, ailes nuées de brun & à pet. lig. brunes.
55. *La B. rouge*, l. 6 ; d'un jaune terne, bande tranſv. roſée à chaque aile.
56. *La B. à p. marginal*, l. 5 ; ſemblable au n°. 16 ; gris de perle à large bande tranſv. plus ſombre au milieu des ailes ſupér., avec un p. n. au bord de cette bande.
57. *La Rayure jaune picotée*, l. 5 ; corps brun jaunâtre, ailes jaunes à bandes tranſv. brunes entre leſquelles le fond eſt ſemé de p. bruns.
58. *La Griſaille*, l. 11 à 14 ; ant. bien pectinées au mâle, en filets à la femelle ; ailes blanches, piquées de n. Les 9 eſp. ſuivantes ont été trouvées par GEOF. depuis la publication de ſon ouvrage.
59. *La Frange pourprée*, l. 4 ½ ; ailes jaunâtres à 3 bandes brunes liées, à bord rouge, pointillées en-deſſous.
60. *La gr. Nayade*, l. 6 ; ailes de vert d'eau à 2 lignes tranſv. blanches ainſi que les ant.
61. *La Bordure maculée* ; l. 5 ; ailes cendrées, le bord des ſupérieures à 4 taches brunes oblongues.
62. *Le Damas blanc*, l. 5 ½ ; ailes blanches à 3 bandes & p. blanchâtres.
63. *La Bimaculée*, l. 7 ; ailes cendrées à bandes tranſv. plus foncées & p. noirs.
64. *La Virginale*, l. 5 ½ ; ailes blanches, les infér. à un p. noir.
65. *La Piqûre*, l. 5 ½ ; ailes brunes, à points plus foncés.
66. *La Brillante*, l. 5 ½ ; ailes blanches à p. noir & piqûre cendrée.
67. *La Pointillée*, l. 3 ; ailes cendrées piquées de brun & à bordure n.

IIe. Famille. *ANTENNES FILIFORMES.*

§. I. *Trompe ; ailes étendues.*

68. *La Rayure blanche picotée*, l. 5, vol 13 ; corps brun, ailes blanchâtres à bandes brunes tranſv. & pointillées de brun entre deux.
69. *Les Barreaux*, l. 5 ; noirâtre, hors les ailes blanches coupées longit. & tranſv. de lignes brunes.
70. *La Queue jaune*, l. 7 ; h. du corcelet jaunâtre, corps cendré, ventre à queue velue jaune, ailes griſes tachées de n. ; Chenille à 16 pattes, verte, avec une raie longit. plus foncée ſur le dos, pliant les feuilles des arbres fruitiers & de l'ortie.
71. *La Doublure jaune*, l. 6 ; corps noirâtre ; ailes en-deſſus d'un brun obſcur marbré de brun moins foncé, jaunes en-deſſous ; air de Papillon.
72. *La Mouchetée*, l. 8 ; tête n., ant. & pattes brunes, corcelet jaune taché de n., ailes blanches mouchetées de n. ; arpenteuſe à 10 pattes, blanche, tachetée de n. & rouge ; ſur le groſelier.
73. *Le Céladon*, l. 9 ; gr. ailes d'un vert d'eau pâle, à bande tranſv. plus foncée. C. raſe verte, à bandes tranſv. jaunâtres, dite *Chenille à forme de poiſſon* ; ſur le chêne où elle file une coque en bateau.
74. *La Soufrée à queue*, l. 10 ; jaune pâle, à 2 lignes tranſv. un peu brunes à chaque aile ; petites appendices à l'extrémité des infér. ; arpenteuſe brune à 10 pattes, en forme de pet. bâton.
75. *La Citronelle rouillée*, l. 7 ; ailes arrondies, d'un jaune citron, avec des bandes tranſv. de taches cendrées, plus une bordure de rouille aux ailes ſupér.
76. *La Bordure entrecoupée*, l. 6 ; ailes blanches bordées de bandes brunes entrecoupées.
77. *La Phalène Panthere*, l. 5 ; ailes & corps jaunes tachés de brun.
78. *Les Atômes à 2 bandes*, l. 5 ½ ; ailes blanchâtres piquées de points cendrés à 2 bandes tranſv. ondées de jaunâtre.
79. *Les Atômes à une bande*, l. 5 ; ailes blanchâtres piquées de gris, à bande tranſv. rouillée.
80 *La Phalène blanche à tache & bande noire*, l. 4 ; petite arpenteuſe jaunâtre raſe à 10 pattes.
81. *La bande interrompue*, l. 4 ; blanche, au bord infér. des ailes eſt une bande tranſv. brune interrompue dans ſon milieu.
82 *La Phalène griſe à lignes brunes & p. noirs*, l. 3 ½ ; ailes à raies tranſv. brunes avec un p. noir au milieu.
83. *La P. blanche à lignes brunes ſans p. noirs*, l. 5 ; corps blanc à 2 bandes tranſv., ailes plaquées de brun pâle.
84. *La Brocatelle d'or*, l. 5 ; corps & ailes jaunes à raies tranſv. ondées de brun & de

blanc ; arpenteuſe à 10 pattes ſur le chêne & l'orme.

85. *La B. d'argent*, l. 4 ; ailes blanches à bandes tranſv. brunes, le deſſous plus blanc, pointillé de noir.

86. *La B. brune*, l. 4 ; fond des ailes cendré avec des bandes tranſv. brunes ondées, bord infér. dentelé & velu.

87. *Les 4. Omicrons*, l. 4 ; blanche, un pet. *o* noir à chaque aile, avec une bande tranſv. n. en zigzag ſous chaque *o*.

88. *La Nervure brune*, l. 3 ½ ; ailes griſes à p. noir, & bordure des ailes ſupér. brune.

89. *La Phalène à bandes vertes*, l. 5 ; d'un brun mêlé de vert ; ailes à 3 bandes plus foncées, entrecoupées de 3 autres plus claires. Les 14 eſp. ſuivantes ont été ajoutées à l'ouvrage de GEOF. dans *l'Entomologia par.* de M. DE FOURCROY.

90. *L'Herbacée*, l. 4 ; ailes vertes dentelées à 2 lignes tranſv. blanches.

91. *La Veinée*, l. 5 ½ ; ailes rayées de brun & blanc.

92. *L'Hyéroglyphe*, l. 4 ; ailes cendrées dentelées, les ſupér. à 2 caracteres & bords bruns.

93. *L'Ondoyante*, l. 3 ; ailes de vert de mer pâle à traits arqués foncés.

94. *La pet. Nayade*, l. 3 ½ ; ailes de vert de mer à 2 bandes blanchâtres.

95. *L'Humérale*, l. 5 ; ailes blanches à bande tranſv. & épaules d'un n. fauve.

96. *L'Auripeau*, l. 5 ½ ; ailes jaunâtres à bandes inégales obſcures & p. noir.

97. *La Bande orangée*, l. 6 ; ailes jaunâtres avec des bandes en arcs orangés.

98. *La Phalène en croiſſant*, l. 4 ; ailes d'un cendré brillant, les ſupér. à p. noir & bande marginale blanche & arquée.

99. *L'Apoſtrophe*, l. 3 ½ ; ailes blanches, les ſupér. à p. noir alongé.

100. *La Damaſſée à points*, l. 3 ½ ; ailes blanches avec chacune un p. noir & des bandes ondées ſombres.

101. *La Ceinture brune*, l. 3 ½ ; ailes blanches à bandes ſombres marquées chacune d'un p. n., & à bande large brune ondée.

102. *La Zône blanche*, l. 3 ; ailes n., à taches & bande tranſv. arquée, blanche & bord blanc.

103. *La Blanchette à points*, l. 3 ½ ; ailes blanches à un p. n. chacune.

§. II. *Trompe ; ailes rabattues.*

104. *La Phalène chinée*, l. 11 ; ailes ſupér. n. en-deſſus, & rayées de jaune ; jaunes en-deſſous avec des bandes n. bordées de rouge & quelques taches blanches au bas ; ailes infér. rouges à taches n.

105. *La P. carmin au Sénecon*, l. 8 ; ailes ſupér. n. à bande & taches rouges, les infér. rouges à bord extér. noirâtre ; C. à 16 pattes, anneaux alternat. n. & jaunes.

106. *La P. Hibou*, l. 12 ; ailes ſupér. brunes, nuées, à 2 taches n. ; les infér. d'un jaune doré à bande noire ; C. à 16 pattes, raſe, brune donnant des mâles, verte donnant des femelles ; ne mangeant que de nuit & ſe métamorphoſant en terre ; ſur les cruciferes, le thlaſpi, &c.

107. *La P. brune à tache jaune aux ailes infér.*, l. 5 ; ailes d'un brun noir, les infér. à tache & bordure jaunes.

108. *La Rayure à 3 lignes*, l. 8 ; ailes d'un gris cendré, les ſupér. avec 4 bandes tranſv. plus brunes.

109. *La Veuve*, l. 8 ; ventre jaune, le reſte n.

110. *L'Alchimiſte*, l. 10 ; n., les ailes ſupér. ondées de clairs, les infér. de blanc.

111. *Le Vert doré*, l. 8 ; ailes ſupér. fauves & ondées avec 2 bandes tranſv. d'un vert doré, ailes infér. plombées.

112. *La Likenée rouge*, ou *Lichenée rouge*, l. 18 ; cendrée, à bandes brunes ondées & en p. de Hongrie aux ailes ſupér. en-deſſus ; les infér. de couleur de ceriſe avec une bande n. en p. de Hongrie, & une autre bande n. vers le bord intér. ; deſſous blanchâtre aux 4 ailes, avec les mêmes bandes ondées n., plus un peu de rouge aux ailes infér. ; C. à 16 pattes avec démarche d'Arpenteuſe, d'un gris de Lichen, avec une bande plus foncée, en point de Hongrie à chaque anneau ; ſur le chêne.

113. *La L. bleue*, l. 24 ; de même, hors le bleu au lieu de rouge.

114. *La Méticuleuſe*, l. 10 ; griſe, marbrée de brun ; ailes ſupér. à baſe rougeâtre & à triangle brun dans un rougeâtre enfermé dans un autre brun. C. raſe, verte, à 16 pattes, à bandes longit. blanches ſur le dos, ne ſortant que de nuit ; coque de brins de terre liées de ſoie ; en Mars ſur pluſieurs plantes potageres.

115. *L'Aile brune à baſe fauve*, l. 7 ; cendrée en-deſſous.

116. *Le Fiot*, l. 12 ; caffé au lait, à 3 bandes tranſv. brunes à chaque aile.

117. *La Phal. blanchâtre à 2 bandes brunes*, l. 7.

118. *La Tache marginale*, l. 5 ; comme la précédente, hors que les bandes n'étant pas achevées ne ſont que des taches.

119. *La Phalène jaune à 4 p.*, l. 6; jaune pâle, les ailes supér. à bord plus jaune & à 2 p. bruns; C. à 16 pattes couverte de poils n.; sur l'orme.

120. *La Décolorée*, l. 7; blanc lavé de fauve léger.

121. *Le Psi*, l. 9; gris, tache n. représentant un ψ renversé sur chaque aile supér.; p. noir au milieu du dessous des ailes infér.; C. n. à 16 pattes, peu velue; esp. de corne sur le dos, bande citronnée & taches rougeâtres aux côtés; sur les arbres fruitiers.

122. *Le Lambda*, l. 7; brun, avec un λ, ou un γ renversé jaunâtre à chaque aile; arpenteuse à 12 pattes, verte; coque en terre; sur l'aurone & l'oseille.

123. *L'Omicron nébuleux*, l. 11; ailes marbrées de brun & gris avec un *o* clair; C. rase, verte, à 16 pattes, à derriere élevé; coque entre les feuilles du chêne, du bouleau ou de l'osier qu'elle roule.

124. *L'Omicron géographique*, l. 7; comme le précéd., si ce n'est que les ailes supér. sont brunes avec des raies blanchâtres en divers sens, & 2 taches blanches, l'une en *o*, l'autre presque quarrée.

125. *L'Iota*, l. 9; gris, fines lig. n. en *ι* aux ailes super.; Chenille à 16 pattes, blanchâtre, tachée de jaune & n.; coque en terre sur l'aurone, l'absinthe, la santoline.

126. *La Striée brune du verbascum*, l. 9; ailes brunes, les supér. à raies longit. plus foncées & à 2 lunules blanches vers le bord; C. à 16 pattes, jaune tachetée de n.; coque en terre; sur l'amandier, la scrophulaire, le bouillon-blanc.

127. *Le Volant doré*, l. 9; ailes supér. brunes très-marbrées, à teinte dorée; ailes infér. brunes en-dessus, grises en-dessous, à p. noir & bande transv. n.; autour des plantes odorantes, & suçant les fleurs sans se poser; Chenille à 16 pattes fauves, rase, à points blancs.

128. *Le Petit-gris*, l. 6; panaché de noir & gris, ailes tachetées de blanc.

129. *La Brunette à ailes infér. rougeâtres*, l. 11; ailes supér. brunes à bande noire.

130. *La Dent de scie*, l. 8; ailes larges un peu écartées dans le repos; les supér. d'un brun panaché de cendré, de bleuâtre & de rougeâtre; les infér. grisâtres avec quelques lig. plus brunes & bords dentelés; Arpenteuse verte à 10 pattes sur le chêne; coque en terre.

131. *La Double Tache*, l. 8; ailes supér. d'un gris fauve avec 2 taches noirâtres, les infér. blanchâtres.

132. *La Frange bigarrée*, l. 7; panachée de brun & gris, ailes supér. à 2 taches & un p. blanc, les infér. d'un brun plus uni; C. grise à 16 pattes sur la linaire.

133. *L'Ix*, l. 6; ailes cendrées, X brun au milieu des supérieures entre 2 bandes blanchâtres.

134. *La Phalène noire à tache blanche*, l. 6; tache ronde au milieu de chaque aile.

135. *P. à 2 taches blanches*, l. 7; plusieurs petits traits blancs outre les 2 taches de chaque aile.

136. *P. à lignes blanches*, l. 6; ces lignes sont aux ailes supér., taches blanches aux infér., dessous gris.

137. *P. brune à 2 bandes blanches*, l. 3 ½; ailes supér. d'un brun noirâtre à 2 bandes transv. blanches à la base, & 2 plus gr. obliques; ailes infér. grises.

138. *Le Nacarat*, l. 6; ailes supér. nuées de brun rouge & d'incarnat, & relevées de 2 taches & de 2 raies blanches; ailes infér. d'un rouge terne; C. à 16 pattes, verte, à bandes longit. plus pâles; coque entre les feuilles de l'orme.

139. *L'Incarnat*, l. 7; corps gris fouetté de rose; ailes supér. nuées de rose, de blanc & de brun rouge; ailes infér. couleur de rose; C. rase à 16 pattes, d'un jaune pâle verdâtre pointillé de noir.

140. *La Plaque dorée*; ailes à taches dorées en-dessus, argentées en-dessous, C. à 16 pattes, rase, verte; sur le chou, démarche d'Arpenteuse.

141. *La Bande esquissée*, l. 6; jaunâtre en-dessus; ailes en toit, les supér. à 3, les infér. à 2 bandes d'un fauve pâle; pattes épineuses; c. à 16 pattes, très-peu velue, d'un jaune verdâtre pointillé de n.

142. *B. à l'envers*, l. 7; ailes un peu en toit, d'un blanc-verdâtre, à 2 bandes brunes en-dessous.

143. *La Phalène à ventre relevé*, l. 4; corps & h. des ailes supér. pourpré, le reste fauve pâle; ailes infér. & dessous des 4 gris.

144. *P. à quadrille*, l. 3 ½; ailes supér. n. à 4 p. blancs; les infér. jaunes bordées de brun.

145. *L'Albâtre*, l. 2 ½; blanche, ailes supér. un peu plissées.

146. *Le Toupet à pointes*, l. 6; 2 appendices barbues avec une pet. pointe au-devant de la tête; brun; le devant des ailes rayé de n. avec 2 p. saillans, la partie poster. un peu plus claire.

147. *La Phalène à 3 bandes argentées*, l. 1; ailes d'un brun n. à 3 bandes transv. argen-

tées ; C. sur le cerfeuil sauvage ; coque ronde d'un fauve clair.

148. *La Chappe brune*, l. 4 ; le h. des ailes de cette P. & des suivantes s'élargit en chappe ; brun-rougeâtre à 3 bandes transv. plus foncées.

149. *C. à bande & tache brunes*, l. 4 ; jaune un peu bronzé.

150. *C. brune au sautoir*, l. 4 ; h. des ailes brun-pâle, bande oblique plus foncée, celle d'une aile joignant au h. celle de l'autre en sautoir ; le bas de l'aile brun-foncé ; C. à 16 pattes d'un gris de Souris, piqué de jaune en-dessus, les côtés citronés.

151. *C. jaune à bande brune*, l. 2 ½ ; jaune-lustré avec une bande transv. brune au milieu de chaque aile faisant un angle obtus à leur jonction.

152. *C. bronzée*, l. 3 ; brun-bronzé par des poils jaunes ; bande d'un brun-pourpré bordée d'une raie dorée vers le bord intér. des ailes supér.

153. *C. verte*, l. 4 ; ailes d'un beau vert clair ; C. à 16 pattes, verte, rase, roulant les feuilles du chêne.

154. *C. verte à bande*, l. 9 ; vert-clair ; ailes à bord blanchâtre avec 2 lig. transv. blanches ; C. roulant les feuilles du chêne, coque en bateau.

155. *La Phalène verte ondée*, l. 7 ; ailes supér. vertes ondées de rouge, à 3 bandes transv. d'un vert plus foncé ; ailes infér. d'un vert-jaunâtre.

156. *P. culiciforme de l'Eclaire*, l. ⅔ ; corps rougeâtre poudré de blanc, trompe dr. ; ailes peu écailleuses, dépassant le corps de moitié ; C. ovale, plate & très-petite. Les 45 esp. suivantes ont été ajoutées dans l'*Enthom. parisiensis*.

157. *P. à nervures n.*, l. 8 ; ailes blanches, les nervures n. en-dessous.

158. *La Coquette*, l. 13 ; très-velue ; ailes blanches tachetées de n. bleuâtre.

159. *La Claire-obscure*, l. 7 ; ailes supér. irrégulièrement tachetées de brun n. à bord pâle ; les infér. brunes à 2 rangs de taches blanchâtres.

160. *La Phalène à 3 points*, l. 3 ½ ; corps jaune ; ailes supér. brunes à p. blancs ; les infér. jaunes à la base.

161. *La Lunaire*, l. 9 ; ailes cendrées à bord brun ; milieu marqué d'une lunule brune.

162. *Le Cerceau pointillé*, l. 9 ; ailes d'un brun-cendré à p. noirs rangés par bandes, & à tache circulaire.

163. *L'Orangere*, l. 6 ; ailes orangées, les infér. à base & bande n.

164. *Le Lampas vert*, l. 5 ½ ; ailes verdâtres à bandes irrég. blanches terminées de n.

165. *La Phalène brûlée*, l. 1 ; d'un cendré noirâtre.

166. *La Mille-raies*, l. 7 ; ailes blanches à nervures jaunâtres serrées.

167. *La Funéraire*, l. 6 ; brune ; les ailes supér. tachées longit. & transv. de blanc.

168. *La Mignone*, l. 4 ; ailes blanches à traits ondés n. & à 3 taches brunes, les pattes coupées de n.

169. *La Phalène ondée*, l. 6 ; ailes brunes à point & bandes transv. plus foncés.

170. *La Damassée jaune*, l. 4 ; ailes pâles à bandes jaunes ondées, celle du milieu plus large, brune & à p. noir.

171. *D. brune*, l. 7 ; ailes brunes à bandes blanches ondées & p. n. en-dessous.

172. *La Nocturne*, l. 5 ; ailes brunes à 4 lig. plus foncées.

173. *La Mandarine*, l. 3 ½ ; ailes brunes à bande transv. jaune sur les infér.

174. *L'Oculaire*, l. 4 ; ailes roulées autour du corps, d'un cendré pâle & à tache jaune.

175. *L'Omicron vert*, l. 8 ; ailes supér. brunes à tache blanche & bandes ondées ; les infér. cendrées & *o* vert.

176. *La Gorge de Pigeon*, l. 7 ; rosé pâle à bandes brunes ondées & luisantes.

177. *La Brunette à taches en bordure*, l. 4 ; ailes brunes, antér. plus foncées, & à 2 taches postér. plus foncées.

178. *La Marbrure brune*, l. 5 ; ailes supér. marbrées de brun, de fauve & de blanc, les infér. brunes.

179. *Le Grillage*, l. 3 ½ ; ailes brunes à bandes transv. blanches.

180. *La Donzelle ;* tête n. ; ailes pâles, les supér. finement marbrées de bandes blanches & stries jaunâtres.

181. *Le Jaspe brun*, l. 6 ; ailes cendrées marbrées de n. & brun luisans.

182. *L'Opale ;* l. 6 ; ailes d'un cendré-brun à bordure blanche, & large bande courbe bleuâtre.

183. *Le Bord enfumé*, l. 5 ½ ; ailes blanchâtres à bord jaunâtre qui brunit vers le bas.

184. *La Vineuse*, l. 4 ; ailes antér. blanches, postér. rougeâtres, à tache blanchâtre & p. n.

185. *L'Herminée*, l. 4 ½ ; ailes brunes à larges taches blanches confluentes.

186. *La Phalène cerclée de jaune*, l. 3 ; ailes brunes à taches jaunes transv. & continues.

187. *La Brunette à ceinture*, l. 3 ; ailes brunes ; les supér. avec des taches plus foncées, les infér. avec une bande transv. fauve.

188. *La Rouillée*, l. 6 ; ailes brunes, les supér. tachées de rouille foncée.

189. *La Grisette à zigzag*, l. 6 ; ant. fauves, ailes blanches à bandes courbes noirâtres.

190. *Le Velours cramoisi*, l. 7 ; ailes supér. rougeâtres, infér. rouges à point & bordure noirs.

191. *La doublure brune*, l. 4 ½ ; ailes blanchâtres, coupées de lig. brunes en-dessus, brunes en-dessous.

192. *La Jonquille*, l. 5 ; ailes jaunes variées d'aires plus pâles.

193. *La Sinuée*, l. 4 ; ailes jaunes à lig. brunes ondées.

194. *La Ceinture grise* ; l. 4 ½ ; ailes brunes postér. cendrées, mais à bord brun.

195. *La Tache brune*, l. 4 ; ailes jaunâtres à tache ovale brune.

196. *La Modeste*, l. 5 ½ ; ailes blanchâtres à lig. transv. & à 2 taches oblongues brunes.

197. *L'Agate brune*, l. 6 ½ ; ailes d'un brun-noirâtre ; la base & le bout des supér. plus pâles, environnés d'une lig. double.

198. *La Phalène à Panache*, l. 6 ; ailes rougeâtres à bande transv. jaunâtre, la bordure extér. des ailes interrompue.

199. *La Chappe rose*, l. 3 ½ ; ailes rosées, tache & bord extér. jaunes ; corcelet large.

200. *C. grise*, l. 3 ½ ; ailes cendrées ; corcelet large.

201. *C. bedaude*, l. 4 ; ailes antér. blanches, postér. fauves, corcelet large.

On sait combien il seroit facile de rapporter ici un gr. nombre d'esp. anonymes exotiques ; je m'en abstiendrai comme je l'ai fait par rapport aux Mouches, Papillons, &c. & pour la même raison. *V.* seulement d'autres Phalènes aux mots : Polyphème, Lune, Janus, Pénélope, Capucine, Bouffon, Zénobie, Damerette, Maîtresse, Servante, Mariée, Paranimphe.

PHALÈNE { *disparate*, 14e. Phal. ; *paradoxe*, 23e. Phal. ; *tipule*, Ptérophore. ; *du seigle*, décrite par M. ROLANDER (Mém. de l'Acad. de Stockolm). Ailes supér. d'un rouge obscur rayé de cendré, avec une grande tache rouge, au bord infér. de laquelle est un A jaunâtre ; ailes infér. d'un gris rougeâtre avec un bord jaune pâle à l'extrémité. Le corcelet porte 2 brins fendus, & le dos 3 bouquets de poils. Chenille à 16 pattes, lisse, d'un vert luisant, à 10 raies transv. rouges, l. 12‴. Elle monte le long de la tige du seigle & se place dans la gaine de la feuille supér. entre cette feuille & la tige près de son dernier nœud, & là elle arrête les sucs destinés à l'épi qu'elle fait ainsi mourir.

PHATAGIN, q. *V.* Pangolin.

PHAVIER, o. Ramier.

PHENICOPTERE, o. 113e. g. de BRIS. sous le nom de *Flamant*, destiné à tout o. tétradac. palmipede à 3 antér. ; jambes avancées vers le milieu du corps & hors de l'abdomen, plus l. que le corps & la partie infér. sans plumes ; bec dentelé courbé en en-bas vers le milieu de sa l., la mandibule infér. plus large. On ne connoît jusqu'ici que l'esp. qui a fait former ce g. C'est un o. de rivage des pays chauds des 2 Continens, car nos côtes sur la Méditer. sont les contrées les moins méridionales dans lesquelles on voie les Phénicopteres en Europe. Ils sont voyageurs & volent souvent en troupes nombreuses dans l'ordre des Grues. Ils se nourrissent de c., de frai, de p. que les dentelures de leur bec les aident à retenir, & d'i. aquatiques qu'ils cherchent de ce bec & des pi. dans la vase. Soit qu'ils pêchent, soit qu'ils se reposent sur la plage, ils ont coutume d'être rangés en file. Un d'entre eux paroît faire sentinelle, & à la moindre occasion il donne l'alarme par un cri qui imite le son de la trompette. Alors si le cas l'exige la troupe prend son vol. Ils font leur nid dans les terres noyées. Ces nids sont des élévations de glaise & de fange au-dessus de la surface de l'eau, supér. concaves, où la femelle dépose 2 ou 3 œufs qu'elle couve du croupion, les jambes pendantes comme celles d'un enfant assis sur un siége trop haut. Ces o. quoique méfians & craintifs s'apprivoisent assez facilement, mais ils ne multiplient pas en captivité. Ils mangent plus de nuit que de jour, & ils aiment tant l'humidité qu'ils trempent toujours dans l'eau le pain qu'on leur donne. Gros bec, ou jaunâtre, ou d'un rouge pâle, toujours n. au bout, supér. convexe, infér. quarré, fortement courbé du milieu à l'extrémité, & dont on ignore quelle est la mandibule mobile ; cou grêle & très-l. ; plumage d'un beau rouge, plus vif sur les ailes, hors les gr. pennes noires. Mais ce bel o., à qui ses ailes de feu ont valu son nom, n'est que varié de gris & de blanc dans le premier âge, & il ne se colore ensuite que peu-à-peu. Guere plus gros que l'Oie, mais très-haut sur jambes ; l. 4′ quelques pouces ; distance du bout du bec à celui des ongles 6′, vol plus de 5. MAUD. observe que les

P. d'Amér. ſont un peu plus grands & d'un rouge plus foncé ; chair eſtimée des anciens & des Voyageurs modernes, mais négligée ſur nos côtes.

PHILANDRE, q. 4e. g. de BRIS. comp. d'animaux à 10 inciſives ſupér., 8 infér. ; pentadac. antér. & poſtér. onguiculé, le pouce bien diſtinct & écarté, mais ſans ongle aux pieds poſtérieurs. Le nombre des dents canines & des molaires varie dans les différentes eſpeces. Toutes marchent comme les Singes ſur le talon.

1. *LE SARIGUE* ; animal du g. précéd., de la gr. d'un Chat médiocre ſelon MARC. ; tête allongée par un muſeau pointu & conique ; gueule armée de 50 dents, & fendue juſqu'au près des yeux qui ſont n. & ſaillans quoique petits ; cou aſſez court, oreilles aſſez gr., nues, minces & rondes ; mouſtaches du Chat ; doigts nus en-deſſus comme en-deſſous, rougeâtres, & munis d'ongles pointus, hors les pouces poſtérieurs ; queue de la l. du corps, velue vers ſa baſe, le reſte couvert de pet. écailles blanchâtres environnées d'un filet plus brun ; poil l. ſur le dos & le cou, non liſſe, mais à demi-hériſſé, d'un blanc-jaunâtre vers ſa racine, n. au milieu, blanchâtre au bout ; d'où réſulte une couleur fauve ſur le dos ; ventre blanchâtre, pattes noirâtres, cou jaunâtre, tête d'un gris-clair-jaunâtre. Le caractere le plus ſaillant de cet animal, mais qu'il partage avec d'autres eſp., c'eſt que ſa femelle a ſous le ventre une poche dont elle ouvre ou ferme à ſon gré l'entrée. Cette poche, peu velue à l'intérieur, enferme les mammelles dont il paroît que le nombre varie. MARC. en a trouvé 8 ſur un individu. BUF. 5 à 7 ſur d'autres. C'eſt-là que les petits, au nombre de 2 à 6, vivent collés aux mammelles ſans s'en détacher, juſqu'à ce qu'ils puiſſent marcher. Alors ils ſortent & ils rentrent ſoit pour dormir, ſoit pour tetter, ſoit pour fuir le danger. On dit qu'ils naiſſent auſſi petits que des fèves, & que là ils achevent de prendre la croiſſance que les autres animaux prennent dans la matrice. Mais comment les embrions arrivent-ils dans cette poche, comment s'y trouvent-ils collés à la mammelle ? C'eſt ce qu'on ignore, & ce qu'il ſeroit même difficile d'imaginer. BUF. rapporte le récit d'un Obſervateur qui a diſſéqué une femelle de l'eſp. ſuivante, qui avoit 7 petits collés à ſes mammellons ; (ce que cette eſpece peut offrir doit probablement avoir lieu dans le Sarigue.). Cet Obſervateur aſſure avoir trouvé à l'extrémité des cornes de la matrice de petits filets d'une ſubſtance analogue à celle des trompes & aboutiſſans chacun à un des mammellons. Il n'a pu les ſuivre dans le corps glanduleux même des mammelles ; cependant ils lui ont paru creux & pleins du mucus contenu dans les cornes, & il conjecture que, par ces canaux ſuſceptibles de ſe dilater, les embrions arrivent de la matrice aux mammellons. Mais on ſent que le fait a beſoin d'être revu, & la conjecture d'être vérifiée. Le Sarigue ne court pas & marche peu vîte, mais il monte leſtement aux arbres. Il ſe ſuſpend aux branches par ſa queue qui eſt *prenante*, il ſe balance, s'élance de branche en branche, ou ſe précipite ſur les oiſeaux. Il eſt à peu-près omnivore, & il ſe creuſe des terriers. Il s'apprivoiſe facilement, mais on ſe ſoucie peu de l'élever à cauſe de ſa mauvaiſe odeur. Il ſe trouve dans les climats chauds & dans les climats tempérés de l'Amérique ; mais, quoi qu'en diſe BUF., il n'eſt pas clair qu'il ne ſe trouve pas aux Indes. *V.* ci-deſſous la 9e. eſpece.

2. *LE SARIGUE DES ILLINOIS.* BUF., le ſeul je crois qui en ait parlé, le regarde comme une variété du précédent. Mais habitant à peu-près le même pays, je ne vois pas à quoi pourroit tenir cette variété ; ainſi il me ſemble plus naturel de regarder cet animal comme une eſp. particuliere. Poil l., non-ſeulement ſur le dos, mais ſur tout le corps ; tête moins allongée & toute blanche, hors une tache brunâtre ſur la joue ; queue courte, toute écailleuſe & ſans poils, même à ſa baſe ; oreilles ſemblables à du parchemin brun ; bout du nez n. ; les 2 dents inciſives ſupér. intermédiaires plus pet. ; poil de tout le corps d'un brun nué de cendré, & mêlé de l. poils blancs ; ventre cendré-blanchâtre, l. 15″ ; queue d'1″ 3‴ ſelon le texte de BUF., mais probablement par un faute d'impreſſion, d'autant plus que la figure repréſente cette queue preſque auſſi l. que le corps.

3. *LE SARIGUE A LONG POIL*, l. 20″, queue plus courte à proportion que celle du précéd. (ce qui confirme que cette derniere a plus de 15‴) ; bout du nez couleur de chair ; les 2 inciſives intermédiaires ſupér. plus gr. ; pelage brun ſur les jambes & les pieds, blanchâtre ſur les doigts, rayé de bandes longit. brunes indéciſes ſur le corps avec des taches rouſsâtres ; cou & ventre rouſ-

sâtres ; queue écailleuse, hors sa base couverte de poils blancs mêlés de poils bruns. Cet animal dont BUF. me paroît avoir parlé le premier, me semble une esp. partic. pour la même raison que la précédente.

4. *La Marmose* ; infér. au Sarigue par la taille, n'étant pas plus grosse qu'un Rat. Elle en diffère encore par sa femelle qui n'a, au lieu de poche sous le ventre, que 2 plis longitudinaux à sa peau. Ses petits placés entre ces plis s'attachent aux mammelles comme ceux du Sarigue & y adherent de même jusqu'à ce qu'ils soient entiérement formés & en état de marcher. Ces pet. sont au nombre de 6 à 14, & les mammelles de même, car LIN. n'en compte que 6, & BUF. 14 Queue & dents du Sarigue ; mêmes mœurs ; museau encore plus pointu ; dos d'un rouge-bai-foncé selon BRIS., grisâtre selon ERX. ; ventre & front d'un blanc-jaunâtre. On dit que cet animal pêche avec sa queue des cr. & des p. dont il est avide. Il habite les mêmes pays que le Sarigue.

5. *Le Cayopollin* ; un peu plus gr. que le précéd. ; tête un peu plus épaisse, museau moins pointu, queue prenante de même, mais un peu plus grosse & plus l. Quoique BUF. dise cet animal plus voisin du Sarigue que la Marmose, il paroît que la femelle a, au lieu de poche sous le ventre, tout au plus les plis de la Marmose, puisque FERNANDÈS dit que les pet., quand ils ont peur, tiennent la mere embrassée, & qu'elle les emporte sur les arbres ; pelage du précéd. ; queue tachée de rouge-bai-foncé.

6. *Le Phalanger*, esp. anomale qui s'éloigne des précéd. dont son extérieur pris en gros le rapproche plus que sa vraie conformation. Taille d'un très-gros Rat, ou d'un pet. Lapin ; queue & pouces poltér. du Sarigue ; 1er. & 2e. doigt des pi. polter. collés ensemble sous la peau, excepté dans leur derniere phalange, singularité qui a porté BUF. & DAUB. à nommer cet animal *Phalanger* ; pli transv. à la peau du ventre de la femelle ; museau plus alongé que celui du Sarigue ; sommet de la tête plus relevé ; oreilles plus courtes & velues, pieds proportionellement plus gros, ongles plus gr., pouces poltér. encore plus écartés & de même sans ongle ; dents fort différentes de celles des congéneres & choquant les caracteres du g., n'y ayant que 2 incisives supér. & 2 infér. ; 1er. quart de la queue tout velu, 2e. quart velu en-dessus, nu en-dessous, le reste tuberculeux & ridé ; DAUB. croit qu'elle est prenante ; pelage mêlé de roussâtre, de cendré pâle & de jaunâtre en-dessus ; en-dessous mêlé de blanc-sale & de jaunâtre ; bande noirâtre de l'occiput au bout des lombes ; l. 8″ 9‴, queue de 10″.

7. *Le Philandre a courte queue* ; gr. d'un Rat ; grosse queue tout au plus de la moitié de la l. du corps. Cette briéveté de la queue & les oreilles sont les seuls points qui rapprochent cet animal du Sarigue des Illinois. Il en diffère par l'absence totale de poche sous le ventre de la femelle ; mais les pet. n'en adherent pas moins aux mammelles ; esp. de moustaches épaisses comme une barbe ; 2 gros poils sur chaque œil ; dos roux-foncé, ventre plus pâle, museau & front d'un jaune blanchâtre, tour des yeux brun ; dans les forêts de l'Amér. mérid.

8. *Le P. de Surinam* ; taille, moustaches & poils au-dessus des yeux comme à l'espece précéd. ; oreilles roides & nues ; queue du Sarigue ; pelage roux, hors le ventre ; pieds, museau & front d'un jaune clair, tour des yeux brun ; ongles des pi. antér. & des pouces postér. courts & obtus, peut-être usés par le travail dans la terre, car cet animal paroît passer une bonne partie de sa vie dans son terrier. Les petits effrayés montent sur le dos de la mere qui alors releve sa queue à laquelle chacun d'eux s'attache par la sienne, & elle les emporte ainsi dans son logement.

9. *Le P. oriental* ; animal peu connu, dont BUF. a nié autrefois l'existence, en éludant de différentes manieres le témoignage des Auteurs qui l'attestoient. Quoique cette existence soit bien certaine, il n'est pas décidé si ce P. est une esp. particuliere, ou une des précédentes. Dans ce dernier cas le fameux principe de BUF. : que les animaux des pays chauds ne peuvent être communs aux 2 Continens, est rigoureusement démenti. Dans le 1er. cas le P. oriental doit être compté ici comme 9e. espece. Si c'est celui que SÉBA a désigné sous le même nom, il ressemble au Sarigue, excepté qu'il est un peu plus grand, qu'il a le dos d'un brun foncé, le ventre jaune, & une tache jaune sur chaque œil. Femelle avec la poche du Sarigue sous le ventre. MM. SCHLOSSER & VOSMAER ont reçu cet animal d'Amboine, mais ce que celui-ci en a dit ne suffit pas pour décider si c'est une espece particuliere. C'est cet animal que l'on désigne aux Indes sous les noms de *Cusos* & de

de Coescoës. Quand je fis le petit article *Cuſos*, je n'en parlai que relativement à ce que je trouvois dans l'Hiſtoire Générale des voyages, & je crus que cet animal qui n'y eſt qu'indiqué & non décrit pouvoit être un Sapajou. Je ne me rappellois pas alors les paſſages du Voyageur Allemand BARCHEWITZ cités par BUF. & ZIM., par leſquels on voit que le *Cuſos* eſt ce Philandre des Moluques. Je ne vois pas ſur quoi fondé ERX. rapporte le Phalanger à ce Philandre.

PHILÉMON, i. Papillon des iſles de l'Amér. mérid. à ailes entieres, arrondies, d'un n. uni, ant. crochues. FAB.

PHILIN, c. Yet d'AD., plus rare que l'Yet ſimplement dit, à c. plus mince & plus l. Cette l. va juſqu'à 1′, mais l'animal eſt moins grand.

PHILINTE, i. 8e. Demoiſelle.

PHILOCTETE, i. Papillon pet. porte-queue des Indes, à corcelet ſans taches rouges; ailes brunes; le deſſous des ſupér. varié d'un trait blanc, & d'un n. à la baſe; les infér. ornées en-deſſus de 3 p. blancs & de 2 yeux bleus à pupille noir; en-deſſous, de 3 p. blancs & de 2 taches violettes. LIN.

PHOLADE, c. 6e. famille des multivalves d'ARG., & 1re. de ceux d'AD. Ce coquillage a une c. compoſée de 2 battans, ou oblongs à la maniere de ceux des Moules étroites, comme ſont ceux des Pholades décrites par ARG. & RÉAU.; ou en loſange, comme le *Julan* d'AD.; ou preſque ronds, comme le *Tugon* du même. A ces 2 battans il faut ajouter une 3e. piece l. & étroite qui les attache vers leur ſommet, & en deſcendant vers l'extrémité la plus éloignée de ce ſommet. Telles ſont les trois pieces principales dont la Pholade eſt compoſée. Je dis les 3 pieces principales, parce qu'AD. y en ajoute 2 autres plus pet., appliquées ſur leur épaule près du ſommet, ce qui fait en tout 5 pieces. ARG. en compte le même nombre; il indique même une 6e. piece qui paroît n'être qu'un pet. opercule. Mais, ſoit que RÉAU. & SPAL. ne regardent pas comme de vraies pieces compoſantes celles qui n'enferment rien & ne ſont qu'appliquées ſur d'autres comme de ſimples feuillets, quoique tenant à un ligament; ſoit qu'ils n'aient obſervé que des eſp. en qui ces morceaux n'aient pas eu lieu, ou des individus morts qui les avoient perdus, ils parlent de la Pholade comme d'un trivalve. Je fais cette obſervation pour faire ceſſer l'obſcurité, l'incertitude & le ſcandale qui réſultent ſouvent de la lecture des Auteurs, quand on trouve entre eux ces oppoſitions réelles ou apparentes. Quoi qu'il en ſoit du nombre des pieces proprement dites qui compoſent la c. de la Pholade, elles ne joignent jamais, mais elles ſont toujours béantes. Encore petite, elle ſe pratique, dans une eſpece de glaiſe, qui en ſe durciſſant forme une banche ou pierre molle, un logement qui ſera un jour ſon tombeau, car elle n'en ſortira jamais. A meſure que l'animal & ſa c. acquierent plus de volume, il aggrandit ſa demeure & allonge ſa galerie qui devient ainſi un cône. Eſt-ce en limant peu-à-peu les parois de ce trou par les côtés de ſa c. ſtriés en hachures, ou en perçant le terrein avec ſes 2 extrémités antérieures, ou en l'amolliſſant par quelque liqueur, ou en le rongeant avec la partie charnue & en pointe mouſſe avancée par l'animal ſur les bords de ſa c., ou eſt-ce par la réunion de ces moyens qu'il perce le terrein? AD. croit que le procédé de la lime eſt le ſeul, & cependant, dans une diſſertation qu'il nomme excellente, RÉAU. aſſure que c'eſt par ſa partie charnue proéminente en loſange que l'animal fait ce travail. Il s'approche ainſi du centre de la terre par un mouvement plus lent qu'aucun mouvement progreſſif connu. Il a, à ſa partie poſtér., les 2 trachées de beaucoup d'autres coquillages réunis extér. en un. Il eſt lumineux, ſoit en vie, ſoit peu après la mort, & il rend lumineuſe la bouche qui le mange & l'eau où on le délaie, tandis qu'au contraire les p. lumineux ne le ſont communément qu'à l'époque de leur putréfaction. Il y a plus: ſelon les expériences de M. BECCARI & d'autres Académiciens de Boulogne, ce c. même deſſéché, pourvu que la déſiccation n'ait pas été pouſſée trop loin, peut recouvrer la qualité phoſphorique qu'il ſemble avoir perdue; il ſuffit pour cela de le laver dans l'eau, ſurtout ſi elle eſt un peu chaude; & des Pholades confites au miel ont gardé plus d'un an la faculté de redevenir ainſi lumineuſes à l'eau.

PHOCENE, cét. Marſouin.

PHOLIDOTE, q. 2e. g. de BRIS. compoſé d'animaux ſans dents, le corps couvert d'écailles. *V.* Pangolin.

PHOQUE, q. 33e. g. de BRIS. comp. d'animaux à 6 inciſives ſupér., 4 infér., à pi.

palmés pentadac. onguiculés, les poſtér. tournés en arriere. Les pieds antér. ſont faits en mains ſans bras ni avant-bras extér., les poſtér. ſont ſans jambes & accompagnent une queue très-courte. Ils ne ſervent qu'à nager, mais les antér. ſervent encore à marcher; car ces animaux vont à terre, ils peuvent même y vivre long-tems, étant amphibies en toute rigueur & le trou de la cloiſon du cœur reſtant ouvert en eux. Ils ont un corps de forme allongée comme celui des poiſſons, ſans hanches ni croupe. Leur tête eſt ronde, leur muſeau large, & leur peau eſt garnie de poils courts & roides. Ce qui leur eſt particulier, ils ont le cerveau & le cervelet proportionellement plus grands que ces organes ne le ſont dans l'homme; fait qui anéantit les inductions que quelques Phyſiologiſtes tirent de la petiteſſe de ces viſceres dans les animaux comparés à l'homme. Les Phoques ont peut-être des ſenſations plus développées que beaucoup d'autres animaux, mais ils ne montrent rien qui annonce une ſupériorité d'inſtinct relative à celle de la capacité de leur cerveau. Ils ſont apprivoiſables, vivent en famille & en ſociété, & mangent de tout, herbe, poiſſon, chair même. Ils s'accouplent ſur le rivage ou ſur les glaces, la femelle, dans la plupart des eſp., couchée ſur le dos; elle met bas ſur la terre ſon petit, ou ſes 2 petits, elle les y allaite une quinzaine de jours, enſuite elle les conduit à la mer, leur apprend à nager, & les prend ſur ſon dos quand ils ſont fatigués. Ils ſe traînent plus vîte ſur la terre & ſur les glaces qu'on ne pourroit l'attendre d'animaux lourds qui ne peuvent s'aider que de mains ſans bras & du bout du muſeau. Leur voix, différente ſelon les circonſtances, reſſemble dans la colere à celle d'un Chien enroué. Ils ſont doux quand on ne les attaque pas, mais ils ſe défendent & s'entr'aident courageuſement contre les Chaſſeurs, & ils ne meurent qu'après avoir perdu tout leur ſang. Ils habitent ſur-tout les mers des 2 pôles, & quelques peuples de ces parages tirent un grand parti de leur dépouille. Les Groënlandois mangent leur chair fraîche & ſéchée; ils emploient la peau à divers uſages, vêtemens, tentes, canots, &c. la membrane inteſtinale à garnir les fenêtres, la veſſie à conſerver l'huile, &c. BUF. diviſe ce g. en 2 familles, celle des P. à oreilles externes, & celle des P. qui n'ont que des trous auditifs ſans conque extérieure.

Phoques ſans oreilles externes.

1. Le *grand Phoque à muſeau ridé*; levre ſupér. plus l. & s'élevant le long du muſeau où elle forme un bourrelet de peau ridée dans le mâle en qui elle ſe gonfle dans la paſſion; poil court, rude & cendré ſur le corps, noirâtre ſur la queue & les pieds; l. commune 14 à 16′, quelquefois 23 à 24. Ces animaux ſont peſans & très-indolens hors le tems du rut dans lequel les mâles ſe livrent de rudes combats. On dit qu'à toute autre époque ils paroiſſent ſi apathiques, qu'on peut leur monter ſur le corps & les aiguillonner ſans crainte. Ils ſont fort gras, ont un ſommeil profond, & un cri analogue tantôt au grognement du Cochon, tantôt au henniſſement du Cheval.
2. *P. à ventre blanc*; gueule environnée de très-groſſes ſoies; poil court, liſſe, d'un brun mêlé de griſâtre, moins épais ſous le ventre qui eſt marqué d'une grande tache blanche; narines l. de 3 à 4″ qui ſe ferment dans l'intervalle aſſez l. de l'inſpiration à l'expiration; doigt intermédiaire plus court à chaque pi. antér. & poſtér. que les latéraux; mœurs du précéd. avec moins de peſanteur & un inſtinct plus marqué & plus modifiable; l. 7 à 8′.
3. *P. à capuchon*, *Neitſerſoack* des Groënlandois. BUF., d'après M. CRANTZ, le caractériſe par une laine n. qui couvre ſa peau ſous un poil blanc, ce qui le fait paroître gris, & ſur-tout par une eſp. de capuchon d'une peau épaiſſe & velue qu'il a ſur le front & qu'il peut abattre ſur ſes yeux pour ſe garantir des tourbillons de ſable & de neige. FABR. qui a obſervé pluſieurs de ces animaux donne ſeulement au mâle ſur le front un tubercule qui peut ſe gonfler comme une veſſie, & qui porte de fauſſes narines. Gr. mouſtaches preſque cyl.; pouces antér. plus longs que les autres doigts; pelage changeant de couleur avec l'âge; la tête, la queue & les pi. n., le reſte d'un n. tacheté de gris, dans les individus d'un certain âge; tout gris ou gris mêlé de brun dans les jeunes; l. 8′. FABR. aſſure n'avoir jamais trouvé à cet animal que 4 inciſives ſupér. au lieu des 6 de ſes congéneres. Il ne s'attache à aucune femelle en partic., s'accouple debout dans l'eau & met bas un ſeul petit ſur les glaces. Il aboie comme un Chien; bleſſé, il eſt dangereux; attaqué inopinément, il gémit & ſemble pleurer.
4. *P. Attarſoak*. BUF. le dit blanc en naiſſant

& nommé *Iblau*, enſuite un peu moins blanc & appellé *Attarak*, *Atteitſiak* à ſa 2e. année étant devenu gris, *Alektok* à la 3e. où il devient tacheté, *Milektok* à la 4e. où il l'eſt plus encore, & enfin *Attarſoak* à la 5e. où il eſt toujours gris-blanc à dos marqué de 2 croiſſans n. dont les cornes ſe regardent, ce qui l'a fait appeller par BUF. *P. à croiſſant*. Mais cet illuſtre Naturaliſte a pris tout cela dans un Dictionnaire Groënlandois publié en Dannemark il y a 27 ans, & tout le monde ſait combien il eſt peu sûr de s'en rapporter aux Dictionnaires ſur les objets d'hiſtoire naturelle, ſur-tout quand cette ſcience n'eſt pas le principal objet de ces compilations. Dans la foule de Dictionnaires claſſiques & autres dont nous ſommes environnés en eſt-il beaucoup, en eſt-il un ſeul auquel un Naturaliſte s'adreſsât pour avoir une notion préciſe ſur aucun animal? Je crois donc devoir conſulter plutôt la deſcription originale de FABR. Cet Auteur, ſans détailler autant de variétés d'âge, en dit aſſez pour faire voir que le pelage de cet animal eſt fort changeant, & qu'il l'eſt même dans les individus adultes. Laine molle & blanche en naiſſant, enſuite poil brunâtre ſur le dos, blanchâtre ſur le ventre taché de noirâtre, remplacé par un pelage blanchâtre fouetté de n., auquel ſuccedent enfin un front blanc dans les uns, noirâtre dans les autres, avec des pieds brunâtres, un corps tout n. dans les uns, dans les autres gris, avec une gr. tache n. & quelquefois pluſieurs petites; tête déprimée, allongée, dont le muſeau occupe la moitié; groſſes mouſtaches griſes; poils peu ſerrés, courts, gros, couvrant une laine peu touffue; l. 6′. Cet animal paroît n'aller ſur les glaçons fixes & ſur la terre ferme, que forcé par quelque ennemi; mais il aime beaucoup à ſe repoſer ſur les glaces flottantes. Il nage ſur le dos & ſur le ventre, & ſon peu de méfiance fait qu'on le prend aiſément. C'eſt la reſſource & la principale nourriture des Groënlandois.

5. *Phoque Neitſoak*, plus pet. que les précéd.; poil mêlé de ſoies brunes & rudes, varié de grandes taches, & hériſſé. Voilà à quoi ſe réduit dans BUF. ſon indication tirée du même Dictionnaire, & je crains bien que ce ne ſoit par un double emploi fondé ſur pluſieurs noms donnés au même animal comme preſque tous les Poiſſons en ont pluſieurs dans nos différens ports.

6. *P. Laktak*, un des plus gr. mais non décrit, indiqué ſeulement par BUF. d'après l'hiſt. gén. des voyages, comme ſe trouvant au Kamtſchatka, rien n'empêche que ce ne ſoit un des précéd. ou un des ſuivans.

7. *Phoque Kaſſigiak*, tête un peu déprimée, muſeau qui en occupe le tiers, mouſtaches à brins plats, les gr. blanchâtres, les pet. noirâtres; pet. yeux; corps preſque cyl., & à peu-près d'epaiſſeur égale vers les 2 extrémités; poil fin, doux, épais, couvrant très-peu de laine; dos des jeunes preſque noir & ventre blanc, enſuite pelage d'un gris livide tacheté de blanc, enfin tigré de n. & de blanc, hors le ventre blanchâtre. Cet animal ne va pas en pleine mer, mais ſe tient toujours le long des rivages; il eſt méfiant & fugitif, même bleſſé; chair eſtimée parmi les Groënlandois; l. 5′.

8. *Le P. commun*. Cette eſpece dont BUF. parle aſſez au long, mais ſans en donner la deſcription, ni lui aſſigner aucun caractere ſpécifique, me paroît le même que le précédent, & en effet FABR., d'après qui je l'ai décrit, les confond par ſa ſynonymie & reconnoît ſon *Kaſſigiak* dans la fig. du P. commun de BUF. Ainſi cet homme célebre a vraiſemblablement fait un double emploi en donnant le *Gaſſigiak* & le *P. commun* comme 2 eſpeces. Il appelle celui-ci commun parce qu'il ſe trouve dans toutes nos mers, même méditer., même dans les lacs Ladoga & Onéga.

9. *Le P. puant*, ou *Neitſek*, eſpece à peu-près nouvelle décrite par FABR., & la plus pet. de toutes, allant rarement au-delà de 4′ 6″ de l.; corps preſque elliptique, applati ſous le ventre, voûté ſur le dos, les pi. poſtér. preſque perdus dans le lard; chair rouge, mais puante; pelage brunâtre fouetté de blanc ſur le dos, blanc tacheté de brun ſous le ventre. Cette eſp. offre une variété toute blanche, hors une lig. brunâtre le l. de l'épine; dans les golfes reculés de la mer glaciale.

10. *Le P. barbu*, autre eſpece à peu-près nouvelle, décrite par le même. Elle paroît faire la nuance entre les P. ſans oreilles externes & ceux qui en ſont pourvus, ayant un léger commencement de conque extérieure. Tête longue, muſeau large, mouſtaches de nombreux brins cornés, gros, liſſes, demi-tranſparens & peu adhérens; gr. yeux peu ſaillans; doigt du milieu des mains plus l.; corps l., épais, ſupér. bombé; poil épais dans les jeunes, caduque & moins touffu dans les autres; livide ſur le dos, blanc ſous le ventre des 1ers., noirâtre ſur tout le corps des 2es.; chair blanche; l. 10 à 12′; en

pleine mer au Nord parmi les glaces flottantes, & ne s'approchant des terres qu'au printems. BUFFON ne connoiſſant pas la deſcription de cet animal par FAB. s'eſt trompé en le rapportant ſous le nom *d'Urkſuk* au *P. à ventre blanc.*

Phoques à oreilles externes.

11. *Le Lion marin*, le plus gr. des P. de cette famille, allant à 10 à 12′ de l., & au poids de 15 ou 16 cents livres. Corps plus cyl. que celui de la plupart des autres eſpeces; petite tête à muſeau de Dogue, moustaches des eſp. précéd.; oreilles l. de 6‴, cartilagineuſes & coniques; gr. yeux ſaillans à gros ſourcils n.; 4 inciſives ſeulement à chaque mâchoire; l. canines qui dans la ſupér. ſont doubles; mains & pi. n., liſſes, nues, très-alongées, dont les doigts ſe terminent ſans ongle, on en voit ſeulement l'apparence dans un tubercule corné poſé ſur la 1re. articulation; criniere de poils l. de 2 à 3″, épais, d'un jaune foncé, qui ſe hériſſent dans la paſſion, & couvrent une partie de la tête, le cou & la poitrine; femelle moins gr. que le mâle, & ſans criniere; poil du reſte du corps d'un jaune plus foncé ſur le mâle que ſur la femelle. BUF. a donné une très-bonne hiſtoire de cet animal d'après MM. FORSTER & STELLER, on peut la conſulter ainſi que celle de l'eſp. ſuivante écrite d'après les mêmes Obſervateurs.

12. *L'Ours marin*; plus répandu que le précéd. & ſe trouvant preſque à toutes les latitudes, ſouvent par troupes nombreuſes compoſées de pluſieurs familles rapprochées, non mêlées, ni mêmes réunies. Chaque famille a, à ſa tête, ſon mâle ſuivi de ſes 10 à 20 femelles, & de leurs 50 ou 60 jeunes. Ces animaux ſont courageux, mais doux quand on ne les attaque pas; il faut cependant en excepter les vieux mâles qui vivent ſolitaires & deviennent plus féroces; pi. & mains du précéd., excepté qu'ils ſont terminés par des ongles, & qu'entiérement hors du corps ils ſont plus l. & plus fibres; pelage, ſans la criniere du précéd., comp. d'un feutre recouvert de l. poils épais & hériſſés, noirâtre ſur le dos, le reſte d'un jaune rouſſâtre, excepté ſur la femelle qui eſt plus pet. & dont les couleurs ſont plus claires; oreilles l. de 17‴, coniques, nues à l'extér.; yeux de Bœuf; 4 inciſives ſeulement à chaque mâchoire, canines du précéd., dents pointues au lieu de molaires; l. 9′.

PHORBANTE, i. Papillon porte-queue de Cayenne, à ailes n. tachées de bleu; les inférieures avec une faſcie blanche interrompue en-deſſous.

PHYSSOPHORE, zo. Nouveau g. formé par FORSK. pour des Molluſques errans à corps gélatineux porté pour ainſi dire par un poumon extérieur comme le *Ludion* ou *Diable de Deſcartes* par une veſſie pleine d'air; membres gélatineux comme le corps; nombreux tentacules en-deſſous.

La P. hydroſtatique, l. 18‴, épaiſſe d'1″, en ovale comprimé. Au-deſſus d'elle eſt une veſſie ové-oblongue, de la groſſeur d'une plume de Pigeon, dr., toujours pleine d'air. A chacun de ſes côtés ſont 3 à 5 autres veſſies tranſpar.; au milieu du corps eſt un inteſtin étroit allant de la veſſie ſupér. à un petit ventricule infér. évaſé, garni de tentacules blanchâtres & entortillés dans la contraction; au bas des côtés du même ventricule ſont des tentacules rouges plus gros & terminés par un bouton blanc.

P. roſée; ſemblable à une fleur épanouie, penchée, tranſpar. & de 1″ de diam.; feuilles de 6‴ oblongues, obtuſes & nombreuſes, ſur pluſieurs rangs, mobiles, ayant leur attache à la veſſie aërienne qui ſe trouve ainſi au milieu. Elle eſt de forme ovée & rougeâtre. En-deſſous ſont des tentacules bruns, filif. & ſi dilatables qu'ils peuvent s'étendre plus loin que les feuilles.

PIABA, p. d'eau douce du Bréſil, du g. de la *Carpe?* l. 2 à 4″, taille du Vairon, iris doré, dorſale triang., anale ſolitaire, caudale fourchue, les nageoires que le g. de la Carpe exige. Côtés de la tête dorés & argentés; dos d'argent, de vert & d'indigo; ventre de bleu clair mêlé d'or & d'argent; tache ronde d'indigo après les ouïes, ſuivie d'une lunule de la même couleur; tache oblongue de la même teinte près de la caudale; anale & ventrales rouges, les autres nageoires dorées. C'eſt un p. vif qui tend toujours contre le courant.

PIABUCU, p. Truite argentée.

PIAT, o. Petit de la Pie.

PIAUHAU, o. qui a de l'analogie avec les *Gobe-mouches* par ſon bec, mais qui eſt plus gr. que le plus gr. *Tyran*, & même que la *Draine*; tout n., hors une gorge de pourpre; ailes & queue égales, bec l. de 16‴, large à la baſe, terminé par un petit crochet. Le nom de ces o. imite leur cri; ils vont par troupes, précédant ſouvent les Toucans & habitant les bois; à Cayenne.

PIAYE, o. 8e. o. d'Amér. rapporté au Coucou

PIC ; o. 47e. g. de BRIS. comp. d'o. fiſſipedes tétradac. à 2 antér., jambes emplumées juſqu'au talon., bec droit & en coin, langue très-l. & vermiforme ; pennes de la queue roides & cunéïformes. Tous ces o. ont des pi. courts & forts, des doigts gros, & munis d'ongles épais & crochus, avec leſquels ils s'attachent aux écorces des arbres qu'ils percent avec leur bec taillé comme il le faut pour cet uſage. Ils font ainſi ſortir les inſectes, ou ils mettent à découvert leurs larves & chryſalides qu'ils enfilent au fond de leur trou en y dardant une langue l., effilée & à pointe oſſeuſe. Leur queue eſt comp. de 10 pennes roides & capables de leur ſervir d'appui dans les attitudes verticales qu'ils ſont obligés de prendre. Les muſcles de leur cou épais & fort, & leur groſſe tête favoriſent auſſi l'action de leur bec, & leur facilitent leur genre de vie laborieux. Leur vol eſt court, mais rapide, & ils n'en font guere uſage que pour aller d'un arbre à un autre dans les forêts qu'ils habitent. Ils y font leur nid dans des trous d'arbres qu'ils aggrandiſſent & arrangent à leur goût. Les plus gr. eſp. ſont à peu-près de la taille de la *Cornelle*, d'autres ſont plus pet. que la *Méſange*. Elles ſont répandues ſur tout le globe ſans être fort nombreuſes nulle part. BUF. en reconnoît 3 en Europe, & il leur rapporte toutes celles des autres parties du monde.

Le Pic vert ; le plus commun de nos Pics. Il ſe montre ſur-tout au printems & fait entendre ſes cris aigus & rauques, *ticacan*, *ticacan* en volant par bonds d'une forêt à une autre, ou dans le tems de la pariade *tio*, *tio*, *tio*, très-répétés du ton d'un éclat de rire. En été il ſe poſe ſouvent à terre, & découvre & dévaſte les fourmillieres. Ponte de 4 à 5 œufs verdâtres piqués de n. à environ 15′ de terre, vers le centre d'un arbre dont le cœur eſt peu dur. L. 1′, queue, au moins de moitié, plus l. que les ailes ; calote rouge, tempes noirâtres ; mouſtaches rouges au mâle, n. à la femelle ; manteau d'un vert olive qui jaunit ſur le croupion ; gorge d'un blanc jaunâtre, le reſte du devant olivâtre pâle, ventre blanc-olivâtre, ailes variées de brun & de blanchâtre ſur le vert du manteau ; dans toute l'Europe.

Analogues du Pic-vert dans ce Continent.

1. *Palalaca*, ou gr. *Pic-vert des Philippines*, eſp. peu connue, auſſi gr. ; dit-on, qu'une Poule, c. à d., probablement auſſi l. ; plumage vert, hors une tête rouge huppée ; voix forte, coups de bec ſur les arbres tels qu'on les entend, dit-on, à 300 pas.
2. *Palalaca tacheté*, taille de notre Pic vert ; manteau d'un brun luſtré mêlé de verdâtre ; huppe courte ; devant & deſſous du corps couverts de plumes blanches bordées de n. ; couvertures de la queue en carmin, ſes pennes d'un n., à 2 taches blanches voiſines au milieu de chacune ; à l'iſle de Luçon. BUF. d'après M. SONNERAT.
3. *Pic-vert de Goa*, un peu plus pet. ; calote & huppe rouges ; deſſus du cou & h. du dos d'un blanc griſâtre ; trait blanchâtre de l'œil à l'occiput, ſurmontant une plaque n. qui deſcend le long des côtés du cou, & va noircir les couvertures de l'aile, le bas du dos & la queue ; gorge blanchâtre à 15 traits n. ; plumes du devant & deſſous du corps blanches bordées n. BUF. & MAUD. croient que cette eſp. peut être une variété du :
4. *P. du Bengale ;* même taille ; gorge, front & ſinciput n. piqués de blanc ; huppe rouge à l'occiput, manteau n., croupion jaune-olivâtre-doré, raie longit. blanche & n. à chaque côté du cou, plumes du devant & deſſous du corps blanchâtres bordées de n., gr. pennes n. tachetées de blanc, les moyennes olivâtres, les couvertures brunes.
5. *Le Goërtan*, ou *P. du Sénégal ;* taille du 3e. ; calote & croupion rouges, manteau olive ; joues, devant & deſſous du corps d'un gris blanc ondé tranſv. de verdâtre ; ailes brunes piquées de vert.
6. *Petit P. rayé du Sénégal ;* taille du Moineau ; calotte rouge, front & joues bruns, dos & gr. pennes jaunes, couvertures & croupion verdâtres, devant & deſſous du corps rayés tranſv. de blanc-ſale & de gris-brun. BUFFON.
7. *P. à tête griſe ;* plus pet. qu'une Alouette ; dos, cou & poitrine d'un brun olivâtre obſcur, le reſte du plumage d'un gris foncé éclairci ſur la tête, teinte de rouge à l'origine de la queue ; au Cap. BUF.

Analogues du Pic-vert en Amérique.

8. *P. rayé de S. Domingue ;* taille de notre Epeiche ; front blanc, ſinciput n., occiput rouge, gorge & poitrine d'un gris brun, ventre olivâtre, deſſous du cou & dos n. rayé tranſv. de jaunâtre.
9. *Pet. P. olive de S. Domingue ;* gr. d'Alouette ; calote rouge, manteau d'olive jaunâtre, devant & deſſous du corps rayés tranſv. de brun & de blanchâtre.

10. *Gr. Pic rayé de Cayenne ;* plus gr. que notre Pic-vert ; front & ſinciput n., huppe rouge à l'occiput, joues blanchâtres, mouſtaches de brun-rouge ; manteau gris-rouſsâtre, dont chaque plume finit par une raie n. tranſv. ; couvertures des ailes n. à plumes bordées de rouſsâtre, devant & deſſous du corps d'un gris-rouſsâtre varié de gros p. noirs.

11. *Pet. P. rayé de Cayenne ;* un peu plus pet. que le Pic varié ; ſinciput n., occiput rouge, deſſus du cou & h. du dos rayés tranſv. de n. & d'olive jaunâtre, croupion de cette olive avec une tache n. au bout de chaque plume, gorge noire mouchetée de blanc, plumes du devant du corps d'olive jaunâtre rembruni avec du n. & çà & là du rouge au bout, ventre jaunâtre.

12. *P. jaune de Cayenne ;* plus pet. que le Pic-vert ; plumage jaune, pet. huppe, mouſtaches rouges, gr. pennes brunes, les moyennes rouſſes, queue noire.

13. *P. mordoré ;* un peu plus petit que notre P. vert ; tête jaune, huppe occipitale, trait rouge ſous l'œil, bas du dos jaune, queue noire, le reſte du plumage mordoré à petites taches blanches & citrines.

14. *P. à cravate n. ;* taille entre celles du P. vert & de l'Epeiche ; tête, gorge, h. du deſſus du cou & ventre jaune ronſsâtres ; huppe occipitale ; devant & deſſus du bas du cou & poitrine n. ; dos d'un brun roux mordoré ondé tranſv. de n. ſur les ailes & la queue ; à la Guiane.

15. *P. roux ;* taille du Torcol ; plumage rouſsâtre ondé tranſv. de n., & plus clair ſur la tête que ſur les ailes ; rien de rouge, ce qui eſt rare en ce g. ; à Cayenne.

16. *Petit P. à gorge jaune ;* plus petit que l'Epeiche ; calote & mouſtaches rouges ; joues, gorge & deſſus du cou jaunes ; le reſte du plumage olivâtre, infér. écaillé de gris-blanc ; à Cayenne.

17. *Très-petit P. de Cayenne ;* à peu-près auſſi petit qu'un Roitelet ; ſinciput rouge, occiput noir piqué de blanc, manteau gris-roux ; devant & deſſous du corps ondés de zônes n. & blanches, femelle à tête noire.

18. *P. aux ailes dorées ;* un peu moindre que notre P. vert ; différent des autres par ſon bec qui n'eſt ni en coin ni en ciſeau, mais en pointe légérement courbée ; auſſi ne travaille-t-il pas à percer les arbres, il ne cherche les i. qu'à la ſurface de l'écorce, ou même par terre, & les pennes de ſa queue ſont terminées par 2 pet. filets ; deſſus de la tête & du cou cendrés, hors l'occiput rouge ; gorge & devant du cou d'un fauve clair, mouſtaches n. deſcendant le l. des côtés du cou ; dos gris brun rayé tranſv. de noirâtre, croupion blanc, poitrine & ventre d'un fauve blanchâtre ſemé de lunes n., plus une gr. tache n. ſur le milieu de la poitrine, tiges des pennes d'un jaune doré, femelle ſans mouſtaches & à occiput moins rouge ; Amér. ſeptentrionale.

Le *Pic noir.* C'eſt le plus gr. de tous les P. d'Europe, étant preſque auſſi gros qu'une Corneille, & ayant 17″ de l. & 2′ 3″ de vol. Auſſi fait-il beaucoup de tort aux arbres où il établit ſon nid, puiſqu'il faut qu'il y pratique un trou où il puiſſe entrer. Heureuſement l'eſp. n'en eſt ni multipliée ni répandue ; on ne la trouve ni dans le nord ni au midi, mais ſeulement dans les Alpes, en Allemagne, ſur les montagnes de Suiſſe, des Vôges, &c. Calote rouge, le reſte du plumage n., bec cendré-noirâtre, latér. blanchâtre. Cette eſpece n'a d'analogues connus que dans l'Amérique.

1. *Le gr. P. n. à bec blanc ;* le plus gr. de ſes congéneres, ayant 18″ de l. ; ailes auſſi l. que la queue ; l. huppe rouge à l'occiput ; le reſte du plumage n., hors le bas du dos, la plupart des pennes & une bande qui deſcend de l'œil le l. des côtés du cou qui ſont blancs ; bec d'un blanc d'ivoire, l. de 3″ qui fait, dit-on, en une heure ou 2 un boiſſeau de copeaux.

2. *P. n. à huppe rouge ;* taille entre celles des 2 précéd. ; huppe rouge ; joues, gorge & devant du cou d'un jaune pâle coupé par de l. mouſtaches n. ; manteau n. marqué longit. par une tache blanche ; bec plombé.

3. *Ouantou*, ou *P. noir huppé de Cayenne ;* l. de notre Pic-vert, mais moins de groſſeur ; huppe & mouſtaches rouges ; deſſus tout n., hors une ligne blanche partant de la mandibule ſupér., deſcendant ſur le cou, & jetant quelques plumes blanches dans les couvertures de l'aile ; gorge grivelée de n. & de gris ; devant & deſſous du corps ondés de même.

4. *P. à cou rouge ;* un peu plus l. que le P. vert ; tête & cou rouges, poitrine fauve éclaboufſée du rouge du cou, ventre fauve, le reſte du plumage d'un brun noirâtre.

5. *Petit P. noir ;* taille du Torcol ; plumage n. à reflets bleuâtres, émaillé de gris-blanc au ventre, varié d'une tache rouge ſur la tête du mâle & le long de ſon ſternum, & de quelques plumes jaunes vers l'occiput.

6. *P. n. à domino rouge ;* taille du ſuivant ; der-

riere du bas du cou & dos n., poitrine & ventre blancs; tache n. entre le bas du cou & la poitrine, 1res. pennes n., les autres blanches à tige noire.

L'Épeiche, ou *Pic varié*. Il eſt de la gr. du Merle, ayant 9″ de l. Il paſſe l'été dans les bois, mais il fréquente en hiver nos jardins & nos vergers; on l'y entend frapper ſur les arbres des coups vifs & ſecs. Il eſt extrêmement méfiant, & ſi l'on approche il fait le tour de la tige ou de la branche pour la mettre entre lui & l'homme; & il reſte un certain tems ſans recommencer ſon travail. Veut-il ſe tranſporter d'un canton à un autre? il ne le fait que par pet. intervalles, ſe poſant ſouvent, regardant autour de lui & au-deſſous de l'arbre entre les branches. Calote rouge, front d'un gris ſale; manteau n., hors les plumes ſcapulaires blanches; gorge, devant du cou, poitrine & h. du ventre blanc-jaunâtres; bas-ventre d'un roſé vif; pennes variées de noir & blanc; femelle ſans rouge à la tête.

Pet. Epeiche; taille du Moineau; front rouſsâtre, ſinciput rouge, deſſus du cou n., dos n. tranſv. rayé de blanc, gorge & devant du cou d'un rouſsâtre qui va s'éclaircir ſous le corps en paſſant ſur la poitrine où il eſt fouetté de n., les 4 plumes interméd. de la queue n., les latér. variées de n. & blanc.

Analogues de l'Épeiche dans ce Continent.

1. *L'E. de Nubie ondé & tacheté*; moins grand d'un tiers que le 1er.; calote n. piquée de blanc, hors une huppe rouge occipitale; joues blanches à pet. traits n.; gorge blanche; cou & poitrine blanchâtres mouchetés de n.; dos gris-brun ondé de rouſsâtre; ventre blanchâtre moucheté de larmes noirâtres.
2. *Gr. E. de l'iſle de Luçon*; taille de notre Pic-vert; plumes du dos & des couvertures de l'aile à tige jaune; plus, des taches jaunâtres ſur les dernieres & quelques raies tranſv. blanches; poitrine & ventre blancs tachés longit. de n.; bande blanche aux côtés du cou; ſinciput rouge.
3. *Pet. E. brun des Molluques*; taille de notre 1er. E.; plumage varié de brun noirâtre & de blanc ſale par bandes tranſv. en-deſſus, en deſſous par traits n. longit. ſur le fond blanchâtre; trait blanc du bec à l'occiput en paſſant par l'œil.

Analogues de l'Épeiche en Amérique.

4. *E. du Canada*; même taille que le nôtre, dont MAUD. croit qu'il peut être une variété de climat; occiput orangé pâle, dos & face n. variés de blanc, ventre blanc, ailes rayées tranſv. de blanc ſur n.
5. *E. du Mexique*; même taille; manteau n. & brun rayé tranſv. de brun, ventre & poitrine de vermillon.
6. *E. de la Jamaïque*; un peu plus gr.; deſſus de la tête & du cou rouge, joues jaunâtres, devant du corps olivâtre, deſſous rouge terne juſqu'au bas-ventre rayé tranſv. de brun, dos gris rayé tranſv. de n., femelle à face rouſsâtre.
7. *E. de la Louiſiane*; taille du précéd.; calote de rouge clair; joues, devant & deſſous du corps d'un blanc gris; dos gris-blanc rayé tranſv. de noir.
8. *E. de la Encenada*; taille de notre pet. E.; huppe de noirâtre & blanc ſemés d'un peu de rouge; coup rouge à la tempe, plumage varié de gris-brun & de blanc.
9. *E. chevelu de Virginie*; taille de notre E.; ſinciput n.; occiput rouge; dos & deſſus du cou n., celui-ci coupé vers le bas par une large bande lougit. de plumes à peu-près décompoſées; gorge, devant & deſſous du corps blancs.
10. *Pet. E. de Virginie*; plus pet., mais d'ailleurs ſemblable au précéd., excepté la poitrine & le ventre d'un gris clair, & les 4 pennes interméd. de la queue n., & les autres rayées de n. & blanc.
11. *E. de la Caroline*; plus pet. que le nôtre; calotte rouge; face coupée par 4 traits, un jaunâtre au-deſſous des yeux, un n. paſſant par les yeux, enſuite un 3e. jaunâtre & un 4e. noir qui ſe prolonge & vient encadrer la gorge rouge; poitrine jaunâtre, ventre blanc; manteau varié de n. & blanc.
12. *E. ondé*; calote rouge, joues n. coupées tranſv. de 2 traits blancs qui vont vers l'occiput, manteau n. varié de quelques raies tranſv. blanches, p. noirs & blancs en échiquier ſur le bas des gr. pennes de l'aile; ventre blanc, latér. moucheté de n.; bout des pennes latér. de la queue rouge.

Pic bleu, ou *cendré*, ou *de mai*; *Pic maçon*. Sittelle.

Pic d'Auvergne, *de montagne*, *de muraille*. Grimpereau.

Pic mars. Gr. Pic noir.

PIC-GRIMPEREAU, o. BUF. nomme ainſi un g. nouveau d'o. qui tiennent aux Pics par les pennes roides de leur queue & leur genre de vie, & aux Grimpereaux en partie par ce g. de vie, & par les pieds, étant tétrad. à 3 antér.; on les trouve à Cayenne.

1. *Pic-Grimpereau*, l. 10″, bec l., ſupér. un peu convexe, & un peu courbé; groſſeur du Merle, forme plus alongée; tête & gorge d'un brun rouſsâtre tacheté de blanc; manteau d'un brun pur ondé de noirâtre, mais qui devient rouſsâtre & ſans ondes ſur les ailes & la queue; ventre gris-jaunâtre rayé tranſv. de noirâtre.
2. *Petit Pic-Grimpereau*, l. 7″; tête, cou, gorge & poitrine d'un brun rouſsâtre rayé de blanc dans le ſens des plumes; dos & ventre du même brun uni, mais éclairci ſur ce dernier.

PICAREL, p. des mers mérid. d'Europe, du g. des *Dorades*, aſſez ſemblable à la *Mendole* ſelon ROND., mais plus pet. n'étant guere que de la l. du doigt. WIL. lui donne des couleurs plus ſombres qu'à la Mendole qu'il paroît n'avoir obſervée qu'en hiver, & ROND. le repréſente comme ayant des couleurs plus pâles parce qu'il en garde toute l'année de moins foncées que celles de la robe d'été de la Mendole. Corps étroit & arrondi; caudale fourchue, rougeâtre ainſi que les pector.; dorſale tachée de bleu; lig. latér. comp. de pet. traits obſcurs un peu argentés & dorés; tache n. en-deſſous vers le milieu de chaque côté. DUH. aſſure que l'on trouve à Antibes une 2e. eſp. plus gr. & plus brune; mais cette prétendue 2e. eſp. ne ſeroit-elle pas la Mendole en robe d'été? *Sp. Smaris.*

PICASSON, o. Grimpereau.
PICHO, *Piclo*, p. Pigo.
PICHON, *Pichou*, Margay.
PICHOT, o. *Pinſon.*
PICICITLI, o. V. à la ſuite des Manakins.
PICOLAT, *Picoſſeau*, o. Pic-vert.
PICOTÉE, (la) c. Cornet rare; robe de couleur de noiſette ſemée de très-pet. p. rouges, avec 2 zônes, l'une au milieu, l'autre vers le bas; celle-ci brune, & pleine, l'autre comp. de pet. taches iſolées & diſpoſées par zig-zags; ſommet peu élevé & blanc auquel conduiſent des étages bariolés de brun.
PICOTELLE, o. Sittelle.
PICUCULE, o. 1er. Pic-Grimpereau.
PICUMAR, o. Pic-vert.
PIE, c. Limaçon d'ARG. à gr. bouche peu applatie & à ſommet peu élevé, varié de noir & blanc; c'eſt une variété du *Livon.*
PIE, o. 15e. g. de BRIS. comp. d'o. fiſſipedes tétradac. à 3 antér.; les jambes emplumées juſqu'au talon; bec en cône alongé, dr., hors le bout un peu tourné vers le bas, les plumes de ſa baſe dirigées en avant & couvrant les narines; les plumes du milieu de la queue beaucoup plus l. que les latérales, ce qui diſtingue ces o. de ceux du g. du Corbeau.

1. *LA PIE*, eſpece commune dans toute l'Europe, excepté les montagnes froides. Elle reſſemble beaucoup aux Corneilles & aux Choucas. Omnivore comme eux elle vit de charogne, d'œufs, de jeunes oiſeaux, d'oiſeaux foibles ou pris au piége, &, à leur défaut, d'i. & de graines. Elle vole par troupes & s'approche des maiſons en hiver; jaſeuſe comme la Corneille, elle a, de plus, le talent d'apprendre à articuler quelques mots & à imiter la voix de l'homme & divers cris d'animaux. Elle ſe poſe quelquefois comme le Choucas ſur le dos des q. pour chercher leur vermine, & elle a le même penchant que la Corneille à prendre & à emporter à la dérobée de pet. objets qu'elle va cacher. Plus pet. de corps que la Corneille, elle a la queue plus l. & les ailes proportionellement plus courtes; auſſi a-t-elle le vol moins léger. Cependant elle eſt toujours en mouvement; ou elle voltige d'arbre en arbre, ou poſée par terre elle va çà & là avec pétulance, d'une marche ſautillante & en ſecouant la queue comme la Lavandiere. Ponte de 7 à 8 œufs d'un vert bleu taché de brun, dépoſés dans un nid placé ſur une branche aſſez haute. Ce nid fait par le mâle & la femelle eſt très-grand à l'extérieur. Il eſt bâti de terre gâchée, & il eſt défendu au-dehors par une enveloppe d'épines & de buchettes qui ne laiſſent à découvert qu'une entrée oblique & étroite; l'intér. eſt matelaſſé. Cette ponte eſt unique dans l'année, à moins qu'elle ne manque, car alors elle eſt remplacée par une 2e. & celle-ci, au beſoin, par une 3e. de plus en plus foibles, & l'on aſſure que le nid de ces nouvelles pontes eſt conſtruit en fort peu de tems. On connoît le courage avec lequel le pere & la mere défendent leur couvée contre des o. de proie plus forts qu'eux, & qu'ils parviennent quelquefois à intimider & à écarter à force de cris & d'audace. On ſuppoſe même la Pie auſſi prudente & auſſi inſtruite qu'intrépide, car on prétend que ſi elle a vu entrer 2, 3, 4, ou 5 hommes dans une hutte, ou ſous une feuillée voiſine de l'arbre où eſt ſon nid, elle ne le quitte pas qu'elle n'ait vu ſortir le même nombre d'hommes, ce qu'elle ne peut faire ſans ſavoir compter juſqu'à 5. Plumage en général varié de n. & blanc; tête, gorge, cou, h. de la poitrine

poitrine & du dos d'un n. violet ſombre; bas du dos & croupion gris; plumes ſcapulaires; bas de la poitrine & haut du ventre blanc; bas-ventre & queue noir; celle-ci étagée; tête chauve dans la mue.

2. *Pie du Sénégal;* manteau & h. du ventre n.; bas-ventre & queue noirâtres, hors quelques pennes brunes ainſi que les gr. des ailes; un peu plus pet. que la précédente, mais ayant les ailes plus longues & la queue plus courte.

3. *P. de la Jamaïque;* plus pet. d'un tiers que la nôtre; plumage n. à reflets pourprés dans le mâle, brun dans la femelle. On ne ſépare dans Buf., cet o. de notre P. qu'à cauſe de la diſtance des lieux.

4. *P. des Antilles;* taille de la nôtre; tête & cou bleus à collier blanc; raie blanche coupée de n. allant du front au bas du cou; dos de couleur tannée, croupion jaune, ventre blanc. Bris. regarde cet o. comme un *Rollier*, à raiſon de ſes caracteres, & dans Buf. on l'a mis au nombre des *Pies* à cauſe de ſes habitudes.

5. *L'Hocisana;* plus gr. qu'un Pigeon; plumage n. nué de bleu, hors les gr. pennes d'un n. pur du côté intér.; au Mexique.

6. *La Vardiole*, ou *P. de Papoé;* gr. d'un Merle; tête, gorge & cou d'un n. pourpré brillant; le reſte blanc, hors les barbes des pennes des ailes n.; les 2 l. interméd. de la queue à tige n. dans leur 1re. moitié.

7. *Le Zanoé;* taille de notre P., queue plus l.; plumage n., hors la tête & le cou tirant au fauve.

8. *P. de Macao;* moins gr. d'un tiers que la nôtre; calotte d'un gris cendré; cou & poitrine d'un gris-brun; dos roux; ailes à pennes n. & taches blanches. M. Sonnerat.

9. *P. rouſſe de la Chine;* taille du Merle; tête & cou bruns; poitrine & ventre d'un blanc-rouſsâtre; dos roux-jaunâtre; ailes variées de roux, de gris & de brun. M. Sonnerat.

Pie de mer. Huîtrier; quelquefois Rollier.

P. du Bréſil. Toucan.

PIE-GRIECHE, o. 21e. g. de Bris. comp. d'o. fiſſipedes tétradac. à 3 antér., les jambes emplumées juſqu'au talon; bec dr., ſupér. convexe, auſſi épais que large à ſa baſe, les bords de la mandibule ſupér. échancrés vers le bout qui eſt crochu. Ce ſont des o. criards qui vivent ſur-tout de leur chaſſe aux i., mais qui aimant la chair, ayant de l'audace & de la témérité, portent ſouvent avec ſuccès leurs entrepriſes beaucoup plus loin, pourſuivant les pet. o., mangeant les jeunes Perdreaux, & les animaux affoiblis ou pris au piege; ſe faiſant reſpecter, eux & leur couvée, des Pies, des Corneilles, Creſſerelles & Corbeaux, & même des Buſes & des Milans.

1. *La Pie-griéche griſe;* de la taille du Mauvis, l. 9″ 4‴; commune en France & dans preſque toute l'Europe; paſſant l'été dans les bois, ſe rapprochant en hiver des habitations; ponte de 5 à 8 œufs dans un nid très-bien tiſſu & poſé ſur quelqu'une des biſurcations d'un gr. arbre; pet. d'abord nourris d'i., enſuite de morceaux de chair que le pere leur apporte; vivant en famille juſqu'à la pariade; reconnoiſſables à leur vol en crochet, toujours de bas en h. & de h. en bas, & aux cris *troui*, *troui*, d'une voix aiguë. Manteau d'un gris-cendré, plumes ſcapulaires blanches; raie tranſv. n. à la tête; plumes & poils n. à la baſe du bec; devant & deſſous du corps blancs; ailes variées de n. & blanc, ainſi que la queue qui eſt étagée. Mais ce plumage eſt ſujet, de même que la taille, à pluſieurs variétés.

2. *P. rouſſe*, un peu plus petite, groſſeur d'Alouette; o. de paſſage qui arrive au printems & part en automne, & qui, par ſa reſſemblance avec des o. vus au Sénégal, paroît prouver ſon voyage en Afrique. Front d'un n. qui deſcend le long des côtés du cou, dont le deſſus eſt d'un marron clair; h. du dos noirâtre, le bas cendré; devant & deſſous du corps d'un blanc-rouſsâtre; ailes variées de blanc & de brun, queue de n. & de blanc. Femelle à manteau roux rayé tranſverſalement de brun; gorge & ventre blancs rouſsâtres; devant du cou & poitrine de même, plus un trait brun autour de chaque plume; ailes variées de roux & brun.

3. *L'Ecorcheur;* un peu plus pet. que l'o. précéd.; deſſus de la tête & du cou, & bas du dos cendrés; h. du dos roux; gorge & devant du cou blancs; poitrine & ventre roſés; ailes variées de brun & de roux, & la queue de blanc & noirâtre; voyages du précéd. Buf. lui rapporte l'*E. varié*, la *Pie-griéche du Bengale*, & la *Pie-griéche de la Louiſiane*, comme variétés.

4. *Le Fingah;* taille de la 1re. eſp.; manteau n. à reflets bleus, verts & pourprés, poitrine noirâtre, ventre blanc; queue fourchue; au Bengale.

5. *Le Rouge-queue*, ou *P. brune du Bengale;* même taille; tête n., tache rouge entourée

de blanc ſous l'œil ; manteau brun ; devant & deſſous du corps blancs, hors le bas-ventre rouge.

6. *Le Langraien ;* un peu plus pet. ; queue égale aux ailes ; gorge & manteau noirâtres ; croupion & ventre blancs ; bec bleuâtre, pi. noirâtres ; à Manille.

7. *Le Tcha-chert ;* gr. du Moineau ; manteau vert ſombre ; devant & deſſous du cou blancs ; pennes noirâtres bordées de vert ſombre ; bec plombé à bout blanchâtre ; ailes preſque auſſi l. que la queue ; à Madagaſcar.

8. *La Bécarde griſe.* BUF. a raſſemblé des Pie-griéches à bec plus l. & plus gros, à taille plus épaiſſe, & il les a nommées Bécardes. L'eſp. dont il s'agit ici a 8″ 6‴ de l. ; plumage cendré, hors la tête, la queue, le pli & les gr. pennes de l'aile n. ; bec rougeâtre, n. à la pointe ; pi. cendrés, ongles n. ; à la Guiane. BUF. croit que la *Pie-griéche tachetée* de BRIS. eſt la femelle de cet o. dont elle ne differe que par ſa taille l. de 5″, & par un trait longit. n. ſur chaque plume de ſon plumage cendré.

9. *B. à ventre jaune* ; l. 8″ 3‴ ; ſinciput n. ; joues, gorge & pet. plumes de la baſe du bec blanchâtres ; raies n. longit. allant du bas du bec en arriere ; dos brun ; poitrine & ventre ſoufrés ; à Cayenne.

10. *Le Vanga*, ou *B. à ventre blanc ;* gr. du Merle ; occiput n. verdâtre, le reſte de la tête, la gorge, le cou, la poitrine & le ventre blancs ; dos n. nué de n. verdâtre autour de chaque plume ; ailes n. & blanches ; à Madagaſcar.

11. *Le Schet-bé*, ou *Pie-griéche rouſſe de Madagaſcar ;* taille de la 1re. ; tête, gorge & cou n. à reflets verts ; dos rouſsâtre ; poitrine & ventre d'un blanc-gris ; ailes variées de brun & de roux ; queue rouſſe.

12. *Le Tcha-chert-bé*, ou *gr. Pie-griéche verdâtre de Madag. ;* taille du Merle ; tête, gorge, devant & deſſous du corps blancs ; manteau n. à reflets verts ; bec & pi. plombés.

13. *Le Gonolek*, ou *Pie-griéche rouge du Sénégal ;* taille de la 1re. ; plumage n., hors le ſinciput d'un fauve olivâtre, les jambes fauves, le devant & le deſſous du corps rouges.

14. *Le Cali-Calic ;* taille de notre Friquet ; manteau cendré hors le croupion rouſsâtre ; raie blanche du bec à l'œil ; gorge & devant du cou n. ; deſſous blanc, plus une teinte rouſsâtre ſur la poitrine & le bas-ventre ; ailes & queue brunes ; femelle nommée *Bruia* à manteau d'un cendré plus clair, à joues, gorge & devant du cou blancs ; à Madagaſcar.

15. *La Pie-griéche huppée du Canada ;* l. 6″ ; ſinciput roux-clair, joues noirâtres piquées de blanc ; huppe rouſsâtre à l'occiput ; manteau brun-roux ; gorge, devant du cou & poitrine d'un roux-clair avec quelques traits bruns ; ventre cendré clair ; ailes variées de noirâtre & de blanc.

PIE GRIVELEE, o. Caſſe-noix.

PIÉBULE, i. GÉER (Mém. de Stock.) décrit ſous ce nom une pet. Frigane d'un brun-noirâtre, qui n'a pas 1‴ de l., & dont chaque tarſe muni d'une pet. veſſie tranſpar., paroît porter une pet. bulle d'air ou une gouttelette d'eau. Une groſſe nervure parcourt longit. chaque aile, & ſe biſurque vers le tiers.

PIED
- D'ANE, c. Huître unie, oblongue, épaiſſe, avec un mammelon à ſa charniere.
- NOIR, o. Traquet.
- ROUGE, o. Huîtrier.
- VERT, o. Bécaſſeau.

PIENU, o. Cujelier.

PIERRE, o. Pauxi, ou 2e. Hocco.

PIERRE-GARIN, o. 1re. Hirondelle de mer.

PIERROT, o. ſur mer Pétrel ; vulgairement Moineau.

PIÉTE, *Piette*, o. 3e. Harle.

PIÉTIN, c. 4e. g. des Limaçons univalves d'AD. C'eſt un c. ſaxatile des rivages de Gorée, en ovoïde arrondi dans le contour, obtus à la baſe, pointu au ſommet ; l. 3‴, lar. 2 ½ ; 6 ſpires peu renflées ; animal très-pet., même relativement à ſa c.

PIEUMART, o. Gr. Pic noir.

PIGEON, o. 1er. g. de BRIS. comp. d'o. fiſſipedes tétradac. à 3 antér., les jambes courtes & emplumées juſqu'au talon, le bec dr., plus ou moins l. & grêle ſelon les eſp. ; le bout de la mandibule ſupér. un peu renflé & courbé ; les narines à demi-couvertes d'une membrane épaiſſe & molle. Ces o. vivent de grains qu'ils avalent ſans les caſſer. Ils pondent pluſieurs fois par an, mais à chaque fois 2 œufs ſeulement qui donnent communément un mâle & une femelle, & qui ſont alternativement couvés par le pere & la mere. Ils nourriſſent les pet. en leur dégorgeant des grains déja plus ou moins amollis à proportion de leur âge. Ces pet. ne ſont adultes qu'à 8, 10 ou 12 mois, ſelon les races, & ils ne roucoulent guere avant cet âge ; le roucoulement de la femelle eſt moins fort & moins fréquent que celui du mâle. On connoît leur tendreſſe mutuelle, leurs fréquentes careſſes & la

conſtance de leur union qui ne finit qu'avec la vie de l'un des 2 individus.

On a multiplié les eſp. de ce g., & il en eſt réſulté une confuſion & un déſordre auxquels BUF. a cherché à remédier. Dans cette vue, il a conſidéré attentivement chacune des prétendues eſp., il les a comparées & a examiné ſi quelqu'une d'elles n'étoit pas la ſouche de toutes les autres. BRIS. avoit admis 5 eſp. européennes, ſans compter ni leurs variétés ni le Ramier & la Tourterelle, à ſavoir: 1°. le *P. domeſtique*, 2°. le *P. romain*, 3°. le *Biſet*, 4°. le *P. de roche*, 5°. le *P. ſauvage*. Mais BUF. ne voit qu'une eſp. dans les 2 premiers, quoique différens par la taille & le plumage, parce qu'ils produiſent enſemble des individus féconds. Il ne voit de même qu'une eſp. dans les 3 derniers, celle du Biſet, parce que les 2 autres ſont à peu-près de ſa taille, ſont o. de paſſage & ſe perchent comme lui, en un mot ont les mêmes habitudes que lui, & n'en different que par quelques teintes de couleurs. Ainſi il ne reſte que 2 eſp., l'une domeſtique, l'autre ſauvage, & il eſt aſſez naturel de regarder celle-ci comme la ſouche de l'autre. En effet la race domeſtique paroît nous repréſenter le Biſet dans ſes individus fuyards qui, déſertant nos colombiers, reprennent l'habitude de ſe percher ſur les arbres & d'habiter les bois. Ce même Biſet ſemble nous être encore indiqué par les déſerteurs moins hardis qui ne quittent nos colombiers que pour une vieille tour, ou même un trou de mur. Quant aux Pigeons de voliere, gros & petits, ils ſe montrent plus complettement aſſervis par la domeſticité que ceux de colombier, puiſque non-ſeulement jamais aucun d'eux ne reprend ſa liberté, mais ils ne ſauroient pas même aller, comme le P. de colombier, chercher leur nourriture dans les champs; il faut qu'ils la trouvent raſſemblée devant eux, offerte par l'homme. On ne peut donc voir en eux qu'un degré de plus dans l'aſſerviſſement, & non une eſpece; c'eſt une race qui appartient à la même ſouche que le Pigeon de colombier, & qui vient probablement de lui. Je vais indiquer ſommairement les principales races qu'a ainſi produites le Biſet après l'avoir décrit lui-même.

1. *Le Biset*. Pigeon libre & ſauvage qui arrive à la fin de l'hiver dans nos bois où il niche dans des creux d'arbres, faiſant 2 pontes, l'une au printems, l'autre en été, & qui vers la fin de l'automne prend ſa route vers le midi. Il part plutôt encore des pays moins tempérés, car FORSK. l'a vu arriver en troupes nombreuſes à Conſtantinople au mois de Septembre. Il a la taille du Pigeon de colombier, & il produit avec lui des individus féconds, ce que je rapporte d'après BUF., mais ſeulement comme un fait, & non comme une preuve certaine de l'identité des 2 races. Je l'ai déja dit ailleurs: nous n'avons aucune *donnée* qui nous prouve que de l'union de 2 animaux d'eſpeces différentes, il ne puiſſe jamais réſulter des individus capables de ſe reproduire. Le P. de colombier déſerteur prend les habitudes du Biſet, & leur plumage n'eſt pas fort différent. Un cendré-bleuâtre domine dans celui du Biſet; reflets verts dorés ſur la gorge, croupion blanc, 2 bandes n. tranſv. à l'aile; bec rouge-pâle, pieds d'un rouge plus vif, ongles noirs. Ces couleurs ſont ſujettes à quelques variétés augmentées ſans doute par les Pigeons domeſtiques fuyards & par leurs deſcendans; & ces variétés ont été portées avec nos colombiers dans le Nord, où le Biſet originaire n'exiſte pas. Les P. dits de montagne, de roche, ou *Rocherayes*, ſont quelques-unes de ces variétés.

Le Pigeon de Colombier. C'eſt, comme le dit BUF., un captif volontaire que nous ne pouvons fixer qu'à force de lui rendre ſon logement agréable. Il offre la 1re. dégradation de l'eſp. C'eſt de tous les deſcendans du Biſet celui qui y tient de plus près par la taille & les couleurs, & en même tems celui qui a le moins perdu de ſa liberté & qui a le plus conſervé la poſſibilité de la reprendre. On connoît ſes mœurs; vie d'environ 8 ans, les 4 premieres ſeules d'un bon rapport; pontes vers les mois de Mars & d'Août, & ſouvent une 3e. entre ces 2 pontes ordinaires.

P. de voliere. On nomme ainſi les plus multipliées des variétés ſuivantes, ſur-tout les *P. mondains*.

I. race. *P. groſſe gorge*. Tous les P. peuvent enfler leur jabot en y faiſant paſſer de l'air, ſur-tout en roucoulant; mais la race dont il s'agit fait un uſage continuel de cette faculté. Ces P. ſont d'un produit méd., mais ils ſont aſſez gros, & leur gorge énorme les fait paroître plus gros encore. Ils ſont: ou *ſoupe-en-vin*, à mâles panachés; ou *Chamois*, mâles auſſi panachés; ou *blancs*; ou *blancs-pattus* à l. ailes croiſées ſur la queue; ou *gris panachés*, d'un gris doux & uniforme; ou *gris-de-fer*, d'un gris rayé; ou

...piqués, d'un gris argenté; ou *jacintes*, d'un bleu très-varié de blanc; ou *couleur de feu*, chaque plume ayant une barre bleue, enſuite une rouge, enfin une n. au bout; ou *couleur de bois de noyer*, ou *couleur de marron*, à pennes toutes blanches, & bavette blanche; ou *maurins*, d'un n. velouté, pennes & bavette blanches; ou *arnoiſés*, pennes & bavette blanches.

IIe. race. *Pigeons mondains*, autrement dits *P. de voliere*, très-eſtimés à cauſe de leur fécondité & de leur taille de moitié plus forte que celle des Biſets; les plus gros ne ſont ni pattus ni huppés; quand la race eſt pure, ils ſont ordin. blancs; pour éviter les querelles, il faut en mettre peu dans un aſſez gr. eſpace; vie longue, pontes juſqu'à 13 ou 14 ans, 9 à 12 par an dans le tems de la plus gr. vigueur, qui eſt depuis la fin de la 2e. année juſqu'à la 6e.; mâle appellé 2 fois par jour par la femelle, & venant couver à ſa place pendant 2 à 3 heures chaque fois. On peut reconnoître ces o. à un filet rouge autour de l'œil. Ils offrent pluſieurs variétés, car ils ſont: ou *gros mondains*, lourds & gros comme de petites Poules, eſtimés pour leur taille, peu pour le produit; ou *bagadais*, à peu-près de la taille des précéd., filet rouge plus large autour de l'œil; bec plus courbé que dans les congéneres, & tubercules en-deſſus; plumage blanc, ou n. ou minime, &c.; ou *eſpagnols*, même taille, bec moins crochu & ſans tubercule, bordure rouge moins large; peu féconds; ou *turcs*, ſemblables aux *bagadais*, excepté qu'ils ſont huppés; plumage très-inconſtant; ou *romains*, moins gr. & ſans huppe. Telles ſont les plus groſſes variétés des mondains, mais il en eſt de moins fortes; ils ſont: ou *tambours*, nommés auſſi *glou-glous* à cauſe de leur voix forte, & *P. de mois* à cauſe de leur grande fécondité. Ils ſont pattus & huppés, & font 8 à 9 pontes par an; ou *nonains*, à bec court, pet. taille, forme élégante, fraiſe de plumes relevées; ou *ſoupe-en-vin*; ou *rouges* à mâle panaché; ou *chamois*, mâle auſſi panaché; ou *maurin*, à tête blanche, bout des ailes blanc, le reſte n., bec court, gr. fécondité, mais pigeonneaux fort petits.

IIIe. race. *Pigeons-paons*, ayant, au lieu des 12 pennes des autres à la queue, 28 à 32 pennes qu'ils relevent en portant en même tems la tête en arriere, & montrant alors un tremblement dans preſque tout leur corps; volant mal, taille méd.; plumage blanc, ou n. & blanc.

IVe. race. *P. polonois*, plus gr. que les précéd., bec très-gros & très-courts, jambes très-baſſes, large cercle rouge autour des yeux; plumage peu conſtant.

Ve. race. *P. cravate*; taille d'une groſſe Tourterelle; bouquet de plumes le long du devant du cou, bec court, plumage inconſtant.

VIe. race. *P. coquille hollandois*, auſſi pet. de taille que le précéd.; plumes de l'occiput diſpoſées à rebours & formant une eſp. de coquille; plumage peu conſtant; queue ordinairement, & quelquefois bout des ailes de la couleur de la tête. J'ai vu un P. à 2 coquilles, l'une à l'occiput, l'autre ſur le front; la 1re. tournée vers le devant, la 2e. vers le derriere, de façon que la tête ſe trouvoit engagée entre ces 2 coquilles; cet o. avoit les pieds, je ne dis pas pattus, mais garnis de vraies pennes l. de 2 & de 3″ diſpoſées comme en rayons autour du métatarſe & couchées ſur les doigts, ce qui l'empêchoit de voler. Son plumage étoit d'un cendré bleu qui, au bas de la nuque & ſur la poitrine, étoit mêlé de lilas à reflets cuivreux. J'ignore ſi cette variété appartient à cette 6e. race; ſa rareté me la fait croire accidentelle. On ne ſavoit d'où venoit l'individu que j'ai vu; il s'étoit trouvé, m'a-t-on dit, un matin dans une cour à Verſailles.

VIIe. race. *P. hirondelle*; taille & corps allongé de la Tourterelle, vol léger; deſſous de la tête, du cou & du corps blanc, le reſte ſujet à varier, mais d'une ſeule couleur.

VIIIe. race. *P. carme*; très-pet., pi. très-pattus & très-courts, plumes des jambes très-l.; plumage de la race précéd.

IXe. race. *P. heurté*; taille d'un mondain méd.; coup de bleu, de jaune, de n. ou de rouge, du bec au deſſus du front, queue de la même couleur; le reſte blanc; non pattu.

Xe. race. *P. ſuiſſe*; taille & légéreté du Biſet; plumage ordin. panaché de rouge, bleu, ou jaune ſur un fond blanc, avec un ou 2 colliers & un plaſtron brun-rouges.

XIe. race. *P. culbutant*; taille du Biſet; plumage ordin. tout gris ou tout brun, rarement varié; s'élevant par le vol plus h. qu'aucun autre P., mais d'un vol irrégulier & tournant ſur lui-même.

XIIe. race. *P. tournant* ou *batteur*; tournant en rond dans ſon vol & faiſant beaucoup de bruit par le mouvement de ſes ailes qui ſont communément tachées de n., le reſte gris.

Voilà les principales variétés européennes du Pigeon ; BUF. regarde encore les o. suivans comme autant de variétés étrangeres de notre Biset ; cependant quelques-uns sont assez peu connus pour qu'il soit douteux si ce ne seroient pas des esp., car il est bien difficile de former ici autre chose que des conjectures.

Pigeon de Crête ou *de Barbarie ;* mammelons farineux sur une peau nue autour de l'œil ; bec très-court, 2 taches noirâtres sur chaque aile, le reste du plumage bleuâtre. *P. à la couronne blanche*, ou *P. de roche de la Jamaïque ;* taille de notre P. de colombier, calotte blanche bordée de pourpre ; cou vert à reflets bleus cuivreux ; le reste du plumage brun tirant au gris-bleu. *P. de la Jamaïque* ; taille du Biset ; manteau brun pourpré, queue bleue coupée de blanc au bout, devant & dessous du corps blancs ; tubercules calleux sur le bec ; voyageur. *P. violet de la Martinique ;* un peu plus gros & moins allongé que la Tourterelle de bois ; mammelons rouges autour des yeux ; tête, cou, poitrine & dos d'un marron glacé de violet, ventre roussâtre. *P. de passage d'Amér.* ; un peu plus gros que le Biset, ailes & queue plus l. ; gorge & manteau cendrés brunâtres avec des taches n. au-dessus des ailes ; devant du corps d'un vineux qui s'éclaircit en-dessous. *P. des Indes ;* grosseur de notre Tourterelle ; devant de la tête, du cou & du corps d'un brun-roussâtre-clair ; manteau brun-obscur, cendré-sombre sur le croupion ; ventre cendré-clair ; ailes brunes, noires & blanches. *P. vert d'Amboine ;* même taille ; dos marron, le reste d'un olive qui jaunit sur la poitrine ; large bande jaune-pâle sur l'aile. *P. vert de l'isle Saint-Thomas ;* taille du P. de colombier ; pi. jaunes comme du safran, ce qui lui est particulier ; peau bleue autour des yeux ; plumage vert. *P. vert des Philippines* ; un peu plus gros que la Tourterelle ; tête & gorge d'olive rembrunie ; cou d'un marron vineux ; dos d'olive, à bande transv. soufrée sur l'aile ; poitrine orangée, ventre d'olive jaunâtre. *P. brun de la nouvelle Espagne ;* poitrine & bout des ailes blancs ; tour des yeux rouge ; ou tacheté de n., ventre fauve-clair.

2. *P. hollandois*, esp. décrite par M. SONNERAT, plus gr. que notre Ramier ; plumes de la tête, de la poitrine & du cou étroites, l. & terminées en pointe, polies & brillantes comme des lames cartilagineuses ; peau rouge autour de l'œil ; dos, ailes & ventre d'un bleu-foncé ; croupion, queue, bec, yeux de carmin très-vifs ; pi. n. ; à l'isle de France, où sa chair passe pour venimeuse.

3. *Pigeon de Guinée ;* presque aussi gros que le *P.* romain ; tête, devant & dessous du corps cendrés-clairs ; plumes du cou cendrées bordées de rougeâtre, haut du dos brun-pourpré à reflets violets, le bas cendré ; ailes variées de brun, de n. & de cendré, avec un triangle blanc au bout des 3 1res. pennes ; peau rouge autour de l'œil, bec noirâtre.

4. *P. violet à tête rouge*, esp. décrite par M. SONNERAT ; taille de la Tourterelle ; calotte rouge ; h. du dos & de la poitrine d'un gris-bleuâtre, le reste n. à reflets violets ; peau rouge autour de l'œil, bec & pi. gris ; à Antig.

5. *Le Ramier ;* presque aussi gros que le P. romain, l. 17″, vol 29 ; tête d'un cendré-foncé ; dessus du cou vert-doré à reflets bleus & d'un rouge-cuivreux, demi-collier blanc oblique ; dos cendré-brun qui s'éclaircit vers le croupion ; h. du devant du cou cendré, bas du cou & poitrine vineux, ventre gris-blanc ; bec jaunâtre, membrane rouge couverte de farine blanchâtre sur les narines ; pi. rouges emplumés jusqu'auprès des doigts. Ces o. nous arrivent au printems, habitent les bois, attaquent les moissons, font un nid de buchettes plat & assez grand pour loger le couple. Ils le placent sur un grand arbre & y déposent 2 œufs, rarement 3, qu'ils couvent pendant 14 jours ; 2e. ponte en Juin ; départ de la plupart des individus vers le commencement de l'automne pour des lieux plus chauds, il reste cependant quelques ménages. La chair de ces o. est estimée, & comme il paroît que les anciens ont su les réduire en domesticité & les y faire multiplier, il est possible que les plus grosses variétés attribuées au Biset appartiennent aux Ramiers. BUF. rapporte à ceux-ci comme variété le *P. à queue annelée* de la Jamaïque de BRIS. ; gr. du Ramier d'Europe ; tête, devant du cou & poitrine pourprés ; dessus du cou de pourpre à reflets verts ; dos bleu pâle, ventre blanc, ailes brunes, queue bleuâtre coupée d'une bande noire.

6. *Le Founingo*, Ramier de Madagascar, beaucoup plus pet. que le précéd. selon BUF., le cédant peu au Pigeon de colombier selon MAUD. ; plumage bleu noir, hors la queue d'un pourpre violet ; peau rouge autour de l'œil ; bec & pi. rouges. Cette esp. paroît offrir une variété un peu plus pet. ; plumage olivâtre éclairci sous le ventre, varié d'une

plaque rougeâtre au pli de l'aile & de noirâtre aux pennes.

7. *Le Ramiret ;* gr. du Biſet ; manteau d'un brun marron ; gorge, cou & poitrine d'un violet pourpré à reflets rougeâtres, plus une pet. tache blanche à chaque plume ; ventre blanc nué de brun ; à Cayenne.

8. *P. des iſles de Nicobar*, un peu plus gr. que le P. romain ; tête & gorge n. ; manteau vert varié de bleu, de rouge & de jaune, à reflets de cuivre rouge ſur le cou dont les plumes ſont l. & étroites ; poitrine & ventre bruns, queue blanche, bec cendré ; pi. antér. bruns, poſtér. jaunes.

9. *P. de Banda*, mais réellement originaire de la nouvelle Guinée ; groſſeur d'un gr. Coq, mais de la taille plus alongée ; plumage d'un cendré bleu, rembruni ſur les pennes, hors du marron pourpré ſur les couvertures de l'aile & en bande tranſv. large au h. du dos près du cou, & du blanc aux pennes moyennes ; huppe en aigrette l. de 5 à 6″. C'eſt le *Crown-Vogel* dont j'ai parlé trop briévement à ce mot.

10. *Ramier des Moluques*, taille double de celle du nôtre ſelon M. SONNERAT, BRIS. ne l'avoit dit qu'égale ; plumage d'un gris blanc teint de vineux, hors le deſſus du corps d'un vert doré à reflets de cuivre rouge ; bec & pi. verdâtres ; mangeant l'enveloppe extér. de la noix muſcade & ſemant la noix même dans les lieux où il paſſe.

11. *La Tourterelle.* On a fait des T. une famille d'eſp. de pet. Pigeons ; nos bois ne nous en offrent qu'une ; l. 11″, vol 20 ; calote & h. du cou cendrés ; le reſte du manteau brun, varié de roux & de brun ſur l'aile ; devant du cou & h. de la poitrine vineux, bas de la poitrine gris-brun, ventre blanc, demi-collier latér. n. taché de blanc, peau rougeâtre autour de l'œil, bec brun bleuâtre, pi. rouges. Ces o. nous arrivent plus tard & nous quittent plutôt que les Biſets & Ramiers. Ils aiment les bois épais, & placent 3 œufs que le mâle & la femelle couvent alternativement dans un nid au h. d'un gr. arbre. La tendreſſe de la T. quoique citée proverbialement ne ſurpaſſe pas celle des autres o. du genre. Ceux-ci retournent dans les pays chauds en troupes nombreuſes ; on ignore où ils s'arrêtent & paſſent l'hiver. On voit des Tourterelles toutes blanches un peu plus pet. que celle dont on vient de parler ; c'eſt une variété de cette eſp. ou de quelque autre. BUF. rapporte à celle-ci la *T. à collier* que MAUDUIT paroît regarder comme une eſp. partic. ; taille un peu plus forte, du moins en voliere ; plumage blanc, avec une teinte rouſsâtre en-deſſus, du gris brun aux pennes, & un collier n. au h. du cou. BUF. rapporte encore à la T. d'Europe les 3 o. ſuivans en qui MAUD. ſemble voir des eſp. particulieres. 1°. La *T. du Canada*, un peu plus gr. que la nôtre ; manteau gris-brun ; devant du cou & du corps de même, plus une teinte jaunâtre ; ventre blanc ſale ; pennes de l'aile brunes, celles de la queue cendrées à une tache rouſſe & une noirâtre. 2°. La *T. d'Amérique ;* taille de la nôtre ; front & gorge bruns rouſsâtres, tempes n. ; manteau brun, hors le bas du dos un peu cendré ; devant du corps roſé, ventre brun cendré ; tour des yeux blanc. 3°. La *T. du Sénégal*, gr. du Merle ; calote cendrée, manteau gris-brun, gorge blanchâtre, devant du corps d'un vineux clair, ventre blanc ſale, ailes brunes & rouſſes avec des taches violettes. BRIS. regarde comme une eſp. différente la *T. à collier du Sénégal ;* même taille ; tête, cou, poitrine vineux ; collier noir ; manteau gris-brun, ventre blanc ſale, ailes brunâtres & d'un blanc ſale, & la *T. à gorge tachetée*, du même pays & de la même taille, qui a le devant du cou tacheté de n., mais rien ne porte à diſtinguer ces 3 oiſeaux l'un de l'autre ; on peut donc les conſidérer comme une eſp. qui peut fort bien n'être pas la même que celle des 2 n^os^. précédens.

12. *T. enſanglantée*, un peu plus pet. que notre T. ; plumage tout blanc, hors une tache rouge au bas du cou & au h. de la poitrine ; cette eſp. a une variété à calote blanchâtre, deſſus du cou violet-verdâtre, devant blanc avec la tache rouge précéd. ; ventre gris à teinte rougeâtre ; dos n., ailes à 5 bandes tranſv., 2 n. & 3 griſes ; à Luçon. M. SONNERAT.

13. *T. griſe de Luçon*, un peu plus pet. ; tête & cou gris clair avec quelques traits noirs latér. ; poitrine d'un gris vineux ; ailes n. à pet. pennes terminées de brun-jaunâtre ; queue noire au milieu, latér. blanchâtre. M. SONNERAT.

14. *T. brune de la Chine ;* taille de la nôtre ; manteau, poitrine & gorge d'un gris brunâtre plus clair ſur celle-ci ; quelques plumes n. cendrées au bout ſur les côtés du cou ; ailes brunes variées de jaune ; queue d'un gris clair. M. SONNERAT.

15. *T. d'Amboine ;* même taille ; plumage roux, hors le deſſus du cou & des ailes plus bruns ; queue étagée ; bec & pieds rouges. BRIS.

16. *Gr. T. de la Chine ;* taille de notre Ramier ; tête grise, devant du cou & ventre gris vineux clair, manteau de pourpre foncée, côtés du cou n. à bande transv. de gris vineux, croupion de gris lilas, ailes variées de mordoré foncé & de noirâtre, bec jaunâtre, pi. bruns. M. SONNERAT.

17. *T. de la côte de Malabar*, un peu plus gr. que la nôtre ; cou & poitrine d'un gris vineux, tête & dos d'un gris cendré clair avec quelques taches n. sur l'aile, ventre blanc ; queue grise, noire & blanche. M. SONNERAT.

18. *T. de la Jamaïque ;* presque aussi gr. que le Biset ; h. de la tête & gorge d'un bleu qui descend sur le devant du cou où il se termine par des taches n. rayées de blanc ; manteau brun vineux ; devant du corps vineux, ventre roux vineux. BUF. regarde cet o. de BRIS. comme une variété de la Tourte.

19. *T. de Portugal*, un peu plus gr. que la nôtre ; plumage d'un brun foncé, hors des plumes n. à extrémités blanches aux côtés du cou, des plumes noirâtres bordées de jaune sur l'aile, & les pennes de la queue cendrées & blanches. BRIS.

20. *Pet. T. de Quéda ;* presque aussi petite qu'un Moineau ; manteau cendré clair plus foncé sur le dos où il est traversé de noir ; côtés du cou blancs traversés de même ; poitrine & ventre aussi rayés de n. transv. ; ailes variées de brun & de noir. M. SONNERAT.

21. *T. de Surate ;* taille de la nôtre ; tête & devant du cou d'un gris vineux éclairci sur la poitrine & le ventre ; h. du dessus du cou n. coupé de blanc, le bas n. coupé de roux ; dos gris sombre, pennes de l'aile n., ses plumes grises avec un trait noir au milieu. M. SONNERAT.

22. *T. du Cap ;* taille de notre Ramier, tête & ventre d'un gris-clair, plume du cou l., étroites & d'un gris vineux ; plumes du h. des ailes du même gris avec un trait blanc longit. sur chaque plume, le reste de l'aile & de la queue n. ; peau rouge à bord blanc autour de l'œil. M. SONNERAT. On a donné le même nom à la Tourtelette.

23. *T. grise de la Chine ;* taille de la nôtre ; calotte grise, paupieres blanches ; devant & dessous du corps d'un gris-rougeâtre-clair ; plumes du dessus du cou n. avec deux taches blanches rondes ; dos brun, sombre, gr. pennes n. ; bec n. ; pi. jaunes ; M. SONNERAT.

24. *T. grise de Surate ;* un peu plus gr. que la nôtre ; tête & devant du cou d'un gris-roussâtre ; manteau d'un gris-sombre, pennes n., ventre blanc ; bec n., pi. rouges ; M. SONNERAT.

25. *T. rayée de la Chine*, décrite par le même, & de même taille ; calotte cendrée ; plumes des côtés du cou jaunes, rouges au bout ; coup bleu sur la joue jaune ; manteau brun rayé transv. de n. en arcs ; poitrine & ventre d'un rosé-pâle, ailes variées de brun, de n. & de blanc ; bec cendré-bleu, pieds rouges.

26. *T. rayée des Indes ;* un peu plus pet. que la nôtre ; calotte roussâtre ; front, joues & gorge d'un bleu-clair ; manteau brun-cendré, rayé transv. de n. en arcs ; côtés du cou & du corps bleuâtres rayés de noirâtre ; devant & dessous du corps couleur de rose ; BRIS.

27. *Le Tourocco ;* taille du Merle, relevant & épanouissant sa l. & large queue comme les Hoccos ; plumage d'un brun-roux un peu vineux, hors le bas de la poitrine & le ventre d'un brun-noirâtre, & une bordure blanche au bout des pennes de la queue ; au Sénégal.

28. *La Tourtelette ;* un peu plus gr. qu'une Alouette ; plumage gris-brun, hors le ventre blanc-sale, une tache d'acier poli sur l'aile, & du n. au-devant du cou du mâle ; queue fort étagée ; au Sénégal.

29. *Le Turvert ;* un peu plus pet. que notre T. ; front & gorge cendrés, manteau & ventre d'un vert-doré à reflets de cuivre rouge ; devant du cou violet-pourpré ; ailes variées de n. ; à Amboine.

30. *La Tourte*, un peu plus pet. que notre T. ; front, devant du corps rougeâtre, à reflets violets sur la poitrine du mâle ; manteau cendré rembruni, avec une nuance de roussâtre sur le dos ; ventre roussâtre ; ailes variées de n. ; queue étagée & variée de n. & de cendré ; en divers pays d'Amér.

Pigeon { *de mer*, 2°. Pétrel, ou Damier. *du Groënland*, pet. Guillemot. *plongeur*, Guillemot.

PIGMÉE, i. On a donné ce nom à divers insectes, & au *Jocko*.

1°. LIN. & FAB. le donnent à l'*Escarbot nain* de GÉER, peu supér. à une grosse Puce, d'un n. brun luisant, la demi-longueur des étuis marquée de 4 pet. stries.

2°. à un pet. *Staphilin* noirâtre des champignons, à corcelet & étuis pâles.

3°. à un pet. *Urocere* de différens pays d'Europe, à ant. presque égales au corps, ven-

tre n. comprimé, à 2 p. & 3 faſcies jaunes. 4°. à un pet. *Hippoboſque* de l'Amér. ſept. à tête n., corcelet velu, brun, antér. & poſtér. bordé de blanc; ventre velu & rouillé, ailes mi-parties de n. & piquées de n. dans la partie tranſparente.

PIGO, p. Outre le *Thon bize* auquel on a donné ce nom, c'eſt celui d'une carpe piquante d'Italie, ſemblable aux autres Carpes, excepté que du milieu de ſes écailles, qui ſont gr., ſortent des aiguillons oſſeux & tranſparens; lig. latér. parallele au dos, marquée de points; dos bleu, ventre rouge; dans les lacs Majeur, & de Côme.

PIGUCHEN, q. Je ne me rappelle pas quel eſt le voyageur qui dit que c'eſt un q. du Chily, de la gr. du Lapin, jambes de Lézard, queue ronde à ſon origine, applatie horiſontalement vers le bout; ſifflement de la Couleuvre, vol aſſez léger, demeure dans les trous d'arbres. Ne ſeroit-ce pas un Ecureuil volant Américain mal décrit?

PILCHARD, p. Sardine.

PILET, o. 8e. Canard.

PILLULAIRE, i. 9e. & 10e. Scarabé.

PILLULE, i. 1re. Ciſtele.

PILONNEAU, p. de mer du g. de la *Dorade*, l. de 7 à 12″, ſemblable au Spare, mais ſans tache n. près de la caudale; nageoires d'un brun-roux, écailles brillantes, gr. yeux, tête méd., dents fines.

PILORI, q. autrement appellé *Rat muſqué des Antilles*, 3 ou 4 fois auſſi gros qu'un Rat; gr. oreilles nues & blanches, dos d'un gris-foncé & tanné, ventre blanc, queue l. de 4″, nue, demi-écailleuſe & cylindrique. Cet animal a une forte odeur de muſc, & il ſe creuſe des terriers; il eſt tétradac. antér. à pouces tronqués, pentadac. poſtér. comme les Rats dont il n'a pas la fécondité. PAL. le regarde comme un Rat, ERX. comme un *Cavia*, & ZIM. le met dans le même g. en attendant un plus ample informé.

PILORIOT, o. Loriot.

PILOTE, p. du Cap & des Antilles, du g. de l'*Epinoche*, ainſi nommé parce qu'on l'a vu ſouvent devant le Requin, & qu'au lieu de penſer que le pet. p. fuyoit devant le gros, on s'eſt figuré qu'il lui ſervoit de guide. L. 6 à 10″, dos brun taché de bleu, à reflets dorés, & rayé tranſv. de n.; muſeau allongé, écailles très-pet, lig. latér. devenant groſſe & ſaillante vers la queue. D. $\frac{4}{17}$. P. 18. V. 6. A. 16. OSBECK qui en a fait un Maquereau, (Mémoires de Stockolm), donne P. 9. *Gaſt. ductor.* LIN.

PIMALOT, o. 5e. Etourneau.

PIMART, o. Pic noir.

P. jaune, o. Loriot.

PIMBERACH, *Pimberoch*, r. Serpent ſombre. *V.* ce mot.

PINARU, p. Punaru.

PINCE, 5e. g. des apteres de GEOF. à 8 pattes, 2 yeux à peine viſibles même à la loupe; 2 ſerres ou pinces ſervans de mâchoires & placées au-devant d'une tête conique confondue avec le corcelet; 2 autres ſerres ſemblables à celles des Crabes placées au bout de 2 l. bras que GEOF. appelle des antennes, mais ſelon GÉER cet i. n'a point d'ant. & les parties qui portent les pinces ſont, par leurs uſages & leurs articulations, de vrais bras; corps oblong, ſans queue. Ces i. ſont en général de pet. taille, n'excédant guere celle des Punaiſes de lit. Ils different des Scorpions par le défaut de queue, & des Crabes, dont ils imitent ſouvent la marche de côté & à reculon, par le défaut d'antennes. On les trouve dans les lieux humides, ſous les pierres, ſous les pots de fleurs; quelquefois dans les chambres non-habitées, dans la pouſſiere, parmi les vieux papiers où l'on a dit qu'ils cherchoient des Mittes.

1. *Le Scorpion-araignée*, l. 1, lar. $\frac{1}{2}$; brunâtre; corps ovale, applati; bras beaucoup plus gros que les pattes, & beaucoup plus l. que le corps.

2. *La Pince rouge*, l. $\frac{1}{3}$; forme de poire allongée; tête pointue ſans pinces viſibles à la bouche; bras preſque auſſi grêles que les pattes & beaucoup plus l. que le corps.

3. *Le Faux Scorpion d'Amér.*, l. 3, lar. 1. Corps cyl. allongé, jaunâtre; corcelet & ſerres d'un brun-marron; bras de la l. du corps, pattes jaunes.

PINCE DE CHIRURGIEN, c. Telline d'ARG. rougeâtre, oblongue, à côtés inégaux, avec un bec.

PINCEAU-MARIN, zo. à tuyau coriace & cartilagineux attaché aux rochers par une partie flexible qui lui permet de s'incliner en tout ſens au gré des vagues. Les bras ou tentacules de l'animal ſortant par l'autre bout repréſentent les poils du pinceau. ARG. en fait un c. & PAL. une Néréide.

PINCHE, q. 5e. Sagouin.

PINGOUIN, o. 94e. g. de BRIS. comp. d'o. palmipedes tridac. à 3 antér., les jambes placées tout-à-fait en arriere & cachées dans l'abdomen,

l'abdomen, le bec latér. applati, cannelé transv., & plus l. qu'épais. Ces o. par une suite de leur conformation ne peuvent marcher qu'avec beaucoup de peine, & en tenant le corps tout dr. comme un Chien qui danse. Ils ont cela de commun avec les *Manchots* & les *Macareux*. Aussi évitent-ils la terre pour n'habiter que l'eau. Leurs ailes beaucoup plus semblables à de vraies ailes que celles des Manchots, puisqu'elles ont de vraies pennes, sont si étroites qu'à peine fourniſſent elles un vol de quelques toises. Ils habitent de préférence les mers froides & même glacées, où trouvant peu d'ennemis, ils multiplient prodigieusement quoique leurs pontes ne soient que de 2 œufs qu'ils déposent comme les Manchots dont ils ont les habitudes; n'allant comme eux à terre que pour pondre, ou pour se reposer en se couchant à plat.

1. *Le Pingouin*; moindre que notre Canard, l. 14″, vol 23″ 6‴; manteau n., poitrine & ventre blancs, gorge & h. du devant du cou bruns-noirâtres; raie blanche du bec à l'œil; bec n. sillonné de blanc; raie transv. blanche sur l'aile. Cette esp. descend en hiver jusqu'à nos côtes.
2. *Le Grand Pingouin*; aussi h., mais moins épais que notre Oie; l. près de 2′; ailes insuffisantes au vol; plumage du précéd., plus une tache blanche ovale entre le bec & l'œil; 8 sillons à la mandibule supér. de son bec noirâtre; s'éloignant moins du nord.
3. *Le Pet. Pingouin*; l. 15″, vol 11; dessus n., dessous blanc; joues blanches avec un trait n. piqué de blanc; bec n. à 2 rainures à chaque mandibule.

PINNE-MARINE, c. genre de *Moules* triang. dont chaque battant est mince & applati vers le haut qui est sa partie la plus large & qui peut égaler le tiers de la l.; le sommet se trouve en-bas. Ces Moules sont les plus gr. de toutes, il y en a qui ont 2 ½′ de l. & qui pesent plus de 12 livres. Les fils par lesquels elles s'attachent aux corps soumarins sont beaucoup plus fins, plus égaux & plus l. que ceux des autres Moules; ce sont des soies l. quelquefois d'1′. La c. varie dans sa couleur & dans la forme des perles qu'elle contient. Les plus gr. sont intér. rouges, & ont des perles d'un nacré-rougeâtre; les plus pet. sont de couleur de corne. Le *Jambonneau* d'ARG. est une Pinne.

PINNOTERE, i. petit Cancre parasite, tout au plus de la gr. d'un œuf de Pigeon, à croûte grise, lisse à quelques très-petites tubercules près, à queue courte dont le milieu est noué & supér. carêné, muni de 4 pieds sur le dos, & de 4 au ventre sans compter les bras, corcelet arrondi. On place communément ce pet. parasite dans la c. de la Pinne avec la Pinne même dont on le fait le gardien & le pourvoyeur. On suppose que cet animal, à demi-nu comme *Bernard*, va pêcher pour la Pinne & pour lui-même, & que si dans sa pêche il apperçoit quelque ennemi, il s'enfuit aussi-tôt à la c. de la Pinne qu'il se fait ouvrir par une espece de cri. Si des Auteurs graves, des hommes tels que M. HASSELQUIST ne rapportoient ces faits, on n'oseroit en parler ici. On ne peut pas expliquer ce fait en disant qu'un animal quelconque muni d'yeux étoit nécessaire à la conservation de la Pinne qui en est privée, car dans ce cas il faudroit un parasite à toutes les Conques, car elles sont toutes aveugles comme les Pinnes, & d'ailleurs il s'en faut bien que tous les individus de cette esp. aient un Pinnotere. LIN., soit dans ses Amœnités, soit dans son Système de la Nature, place le Pinnotere dans le *Gâteau feuilleté*.

PINPERNAU, p. Nom donné sur quelques-unes de nos côtes à je ne sais quel p. de mer du g. de l'Anguille.

PINSON, o. du g. du *Moineau*, un peu moins gras que lui; l. 6″ quelques lignes, vol près de 10″. Les P. se trouvent dans toute l'Europe; c'est en automne qu'on les voit se rassembler en plus gr. nombre, parce qu'alors ils se préparent à aller passer l'hiver dans les Provinces méridionales. Cependant alors même il en reste plus ou moins, selon les lieux, les années & l'abondance ou la disette des menues graines dont ils se nourrissent, Ils vivent dans les bois & les jardins; ils s'approchent même des maisons, sur-tout à la campagne où les basses-cours leur offrent de la ressource. Leur nid placé sur une branche peu élevée est comp. de mousse, de crin, de laine, de plumes très-artistement employées, il est toujours fort bien caché & il contient 4 ou 5 œufs d'un gris-rougeâtre tacheté de noirâtre. Le jeune Pinson s'apprivoise aisément & prend le ramage des o. avec lesquels on le fait vivre, mais non les airs qu'on leur a appris, ni ceux qu'on voudroit lui apprendre à lui-même. Quelques personnes, pour se procurer le médiocre plaisir de le faire gazouiller davantage, le rendent équivalemment aveu-

en lui ſoudant les 2 paupieres au moyen d'un fer chaud. Côtés de la tête, devant du cou & poitrine vineux; plumes du front n., griſes au bout; manteau marron, un peu verdi ſur le cou; ventre blanc-rouſsâtre; tache blanche ſur l'aile; croupion olivâtre; femelle à bec plus effilé & à couleurs plus pâles. Mais toutes ces couleurs ſont modifiées dans différentes variétés qu'offrent en Suede le *P. à ailes & queue n.*, tête & deſſus du cou cendrés, ventre brun-rougeâtre; le *P. brun*, manteau brun-cendré, ventre brun plus clair, ailes n.; le *P. à collier*, calotte & collier blancs; en Siléſie on trouve le *P. brun huppé*, tout brun, hors la huppe rouge, & le *P. blanc*. MAUD. doute ſi les 4 premiers de ces 5 oiſeaux ſont des eſp. ou des variétés.

2. *Le Pinſon d'Ardenne*, un peu plus gr. que le précéd.; manteau de plumes n. bordées de rouſsâtre; croupion blanc; devant du corps roux-clair, deſſous blanc; queue un peu fourchue, les 2 pennes du milieu griſes bordées de blanchâtre, les autres noirâtres bordées de jaunâtre. Cet o. ſe trouve dans preſque toute l'Europe, mais il n'arrive en pluſieurs pays, & entre autres en celui-ci qu'en hiver & en aſſez pet. nombre, ne paroiſſant le faire que pour éviter les froids trop rudes & ſur-tout les neiges qui couvrent les faines & autres ſemences dont il ſe nourrit. On le trouve par troupes extrêmement nombreuſes en pluſieurs cantons de l'Allemagne.

3. *Le grand Montain*, un peu plus gr. que notre P., habitant les montagnes vers le nord; tête noirâtre variée de rouſsâtre-clair; manteau rouſsâtre tacheté de brun; devant du corps roux-clair, ventre blanc; bande blanchâtre ſur le brun-noirâtre de l'aile; pennes de la queue noirâtres, extér. bordées de jaunâtre.

4. *La Niverolle*, ou *P. de neige*; un peu plus gr. que notre P., ne deſcendant des montagnes que quand elles ſont couvertes de neige; devant & deſſous du corps très-blancs; tête & deſſus du cou cendrés, dos gris-brun; ailes variées de brun, n. & blanc.

5. *Le Brunor*, ou *pet. P. rouge*, guere plus gros qu'un Roitelet, habitant les Indes ſelon LIN., devant & deſſous du corps d'un orangé-rougeâtre; manteau brun-foncé ainſi que la queue; ailes d'un brun plus clair.

6. *Le Brunet*, ou *P. de Virginie*, l. près de 7″; plumage brun, plus clair ſous le ventre; queue un peu fourchue.

7. Le *Bonana*, ou *P. de la Jamaïque*; l. 5″; manteau de plumes ſoyeuſes au toucher, & d'un bleu obſcur, devant & deſſous du corps d'un bleu plus clair, les plumes du ventre terminées de jaune; ailes & queue d'un bleu vert-foncé.

8. *P. à tête n. & blanche*, ou *P. de Bahama*; taille du nôtre; tête, devant du cou & dos n.; deſſus du cou & croupion rougeâtres; tache jaune ſous la gorge, poitrine orangée, ventre blanc, ailes & queue brunes; 2 coups de blanc ſur la joue.

9. *P. n. aux yeux rouges*, ou *P. de la Caroline*; l. 8″; plumage n., hors la poitrine & le ventre rougeâtres, le milieu de celui-ci blanc, ainſi que le bord extér. des grandes pennes de l'aile; femelle toute brune, hors une teinte rougeâtre ſur la poitrine.

10. *P. n. & jaune*, ou *P. du Cap*; l. 6; plumage n., hors des jarretieres griſes, le croupion & quelques parties des ailes jaunes, & d'autres brunes & griſes.

11. *P. à l. bec*, ou *P. du Sénégal*; même taille, bec l. de 9‴ & aſſez gros; tête & gorge n.; collier marron; dos varié de brun & jaune; bas du cou, poitrine & ventre orangés; ailes variées d'olivâtre, de brun & de jaunâtre.

12. *L'Olivette*, ou *P. de la Chine*; l. 5″; manteau brun-olivâtre, un peu teint de roux ſur le dos; joues, gorge & devant du cou olives, ventre roux-jaunâtre; ailes variées de brun, de blanc, de n. & de jaune.

13. *P. jaune & rouge*; taille du nôtre; plumage jaune, hors un coup de bleu ſous l'œil, la poitrine & le ventre orangés; les ailes, la queue, le bec & les pi. rouges; à Saint-Euſtache.

14. *Le Touite*; même taille; plumage varié de rouge, jaune, bleu & blanc; hors la tête rougeâtre & pourprée, la poitrine jaunâtre nuée de jaune; bec jaune, pi. rouges; à la nouvelle Eſpagne.

15. *Le P. friſé*; taille du nôtre; tête & cou n.; dos olive ſombre; poitrine & ventre jaunes; bec blanc, pi. bruns; plumes friſées ſur le dos & le ventre.

16. *P. à double collier*; même taille; pet. plumes blanches autour du bec & des yeux, le reſte de la tête n.; gorge blanche & demi-collier poſtér. blanc, demi-collier antér. n. & plus bas, manteau cendré-brun; poitrine & ventre d'un blanc-rouſsâtre; aux Indes.

P. { *d'Auvergne*, } Bouvreuil.
{ *Maillé*, }

PINSONNIERE, o. Charbonniere.

PINTADE, *Pintado*, o. Peintade & Damier.
PIOCHET, o. Grimpereau.
PIONE, o. Bouvreuil.
PIPA, *Pipal*, r. Crapaud de Surinam, noirâtre, large, applati, hériſſé de très-petites verrues, à tête large & courte, yeux très-écartés, mâchoire inférieure plus courte; corps de largeur égale dans toute ſa l., & plus large que l.; pi. antér. à 4 longs doigts, poſtér. à 5 peu palmés. La femelle porte ſes petits ſur ſon dos dans des cellules qui paroiſſent ſe former à meſure que les œufs qui y ont été collés par le mâle approchent du moment d'éclore. La formation de ces cellules n'eſt pas facile à expliquer, & l'enflure des tégumens du dos cauſée par la liqueur fécondante du mâle dont les œufs ſont arroſés, ſemble une cauſe peu capable de produire ces excroiſſances minces & élevées. Quoi qu'il en ſoit, quand les Têtards ont quitté cette ſinguliere demeure, tout l'appareil des cloiſons tombe peu-à-peu, ſoit en ſe déſſéchant, ſoit que la mere frotte ſon dos contre quelques corps, ſoit qu'elle ſubiſſe alors une mue. On mange à Surinam les cuiſſes de ce Crapaud.
PIPE-DE-TABAC, p. Nom vulgaire du Pétimbuaba parmi les Matelots.
PIPELINE, o. inconnu, indiqué par FRÉZIER comme ſemblable à la Mouette, & cependant comme bon à manger.
PIPERONE, c. Cloniſſe.
PIPIT, o. Pitpit; & ſurnom de la 4e. Alouette.
PIPICAU, o. Mouette rieuſe.
PIPIRI, o. 1er. Tyran.
PIPISTRELLE, q. 5e. Chauve-Souris.
PIQUE-BŒUF, o. 25e. g. formé par BRIS. pour un o. fiſſipede tétradac. à 3 antér., les jambes emplumées juſqu'au talon; bec dr., preſque quadrangulaire, ſupér. un peu convexe, infér. anguleux, les 2 mandibules entieres. L'o. qui a fait former ce g. habite le Sénégal; il eſt un peu plus gros que l'Alouette huppée, l. 8″ 6‴; il ſe poſe ſur le dos des bœufs pour tirer de leur peau les larves qui y habitent comme celles de nos Oeſtres vivent ſous le cuir des beſtiaux d'Europe. Queue étagée, compoſée de 12 pennes pointues; gorge & manteau gris-bruns, ventre d'un jaunâtre ſali de brun & de gris.
PIQUITINGA, p. du Bréſil du g. du *Saurel?* l. 3″, fort ſemblable, dit MARC., à la Truite argentée, ſi ce n'eſt qu'il n'a pas ſa fauſſe dorſale & que ſa robe eſt ſombre, la lig. latér. ſeule étant fort brillante; petite bouche, aſſez gr. yeux argentés, nageoires blanches, gr. ouvertures des ouïes; pector. triang. & baſſes, ventrales abdom. & réunies, dorſale triang. & à l'équilibre, anale près de l'anus, caudale fourchue; tête argentée, dos olive, lig. latér. dr., large & d'argent brillant. Je ne conçois pas à quel propos BLOCH en fait un Hériſſon à 2 dents, en le rapportant au Guara, ni pourquoi LIN. le met dans le g. des *Aiguilles* ſous le nom de *Hepſetus*.
PIQUURE (la), i. 65e. Phalène.
PIRAACA, p. de mer du Bréſil du g. du *Baliſte*, l. 3″ ſans la caudale, lar. 2. Corps comprimé, 2 dents antér. un peu larges à la mâchoire infér., celles de la ſupér. pet.; pet. groin de Cochon; front très-incliné & deſcendant bruſquement vers le bout du muſeau; corne conſiſtant en un aiguillon placé au h. de ce front, garni de 2 rangs de dents pointues, lié par une membrane au dos où il peut ſe coucher dans une rainure, & repréſentant la 1re. dorſale; dos commençant à cet aiguillon & ne montant pas juſque vers le milieu de ſa l. qui porte une éminence en boſſe de Chameau; là commence une 2e. petite dorſale courte, & le dos deſcend juſqu'à la caudale; ouverture des ouïes en pet. fente, ſous laquelle ſont de pet. pector. en parallélograme; anale ſemblable & oppoſée à la 2e. dorſale; ventrale ſolitaire, épaiſſe, large de 18‴, l. de 12, ſoutenue par une épine cachée ſous la peau, & terminée par une appendice épineuſe; caudale en quarré l., un peu arrondie au bout; peau d'un jaune-brun, nageoires de même, mais un peu dorées. C'eſt en confondant ce p. de MARC. avec la *pet. Licorne*, ou *piſcis monoceros* de *Cluſius*, que LIN. rapporte le Piraaca à ſon *B. tomentoſus*.
PIRAACANGATA, p. du Bréſil que MARC. ne décrit pas avec aſſez de détail pour que je puiſſe fixer ſon g. Il paroît que ce pourroit être une *Perche;* il eſt de la taille d'une Perche méd. & l. de 7 à 8″; mais ſa bouche n'eſt pas gr.; iris d'un noirâtre doré à reflets roux; écailles teintes de rouge, d'or & d'argent ſur le dos, de vert de mer & d'argent ſous le ventre; pector. blanches, ventrales bleuâtres & ſe touchant; dorſale piquante & longit. ainſi que l'anale, argentées & tachées de brun; caudale bleuâtre & fourchue.
PIRABÉBE, *Pirabele*, p. Miivipira.
PIRABUCU, p. 2e. Charax.

PIRACOABA, p. de mer du Bréſil du g. du *Milan?* l. 1′; corps oblong, comme celui de l'Ammodyte; muſeau pointu, gr. gueule édentée, mâchoire ſupér. plus l. & relevée par un cartilage qui la fait paroître conique; écailles argentées, un peu cendrées ſur le dos, nageoires d'un gris-clair plus foncé dans les pector. qui ſont oblongues & étroites; 2 dorſales triang. éloignées d'1 ½″ l'une de l'autre; ventrales qui ſe touchent & ſont petites. Aux termes de la deſcription de MARC. elles ſeroient abdominales, car il les dit *in infimo ventre*, ainſi ce p. ne ſeroit pas un *Milan*; mais cet Auteur a la mauvaiſe habitude d'employer preſque toujours cette expreſſion, même pour des ventrales certainement thorachiques; caudale fourchue; paquet de 6 cirrhes l. de 3″ ſous chaque pectorale.

PIRAEMBU, p. Piraumbu.

PIRAGUER, p. de mer non décrit, forme de Carpe, mais l. de 4 à 5′, avec des écailles gr. à proportion; chair délicate; FRÉZIER.

PIRAGUBA, p. Sucet.

PIRAJURUMEMBÉCA, p. de mer du Bréſil du g. des *Scorpènes?* l. 9 à 10′, lar. 2 ½; forme oblongue, muſeau élevé, gr. yeux dorés & argentés, écailles médiocres, dos vert-doré, ventre argenté; lig latér. comp. d'écailles plus élevées; nageoires argentées dans leur 1re. moitié, dorées dans la 2e.; pector. étroites, l. de 2″, ventrales de même & réunies, anale ſoutenue d'une forte épine; dorſale longit. interrompue & dont la 1re. moitié eſt triang. & tranſpar. & peut ſe coucher dans un ſillon; caudale l. de 2″ & pentagonale. Si ce p. manque de tous les addimens du g. comme il paroît à la deſcription de MARC., il eſt d'un autre g. que cette deſcription incomplette laiſſe inaſſignable.

PIRAMÉTARA, p. du Bréſil du g. du *Rouget*; l. 5 à 6″, tête méd., ſubitement déprimée des yeux au muſeau qui eſt pet. & à pet. dents; 2 cirrhes l. de 2″ au bas du menton; iris doré; nageoires du g. Ce p. eſt tout rouge, hors une bordure dorée au bout de la caudale, & 3 taches n. & rondes placées à diſtances égales de chaque côté du corps. La mort le fait devenir d'un jaune piqué de rouge.

PIRAMIDE, c. Buccin de forme pyramidale, à bouche applatie, ridée; à cercles élevés & garnis de pointes.

PIRANÉMA, p. du Bréſil du g. de la *Perche*; l. 9 à 11″, lar. 3; gr. gueule édentée, mais dont les mâchoires ſont pleines d'aſpérités; très-gr. yeux ſupér. rouges, infér. blancs; gr. ouïes; écailles très-pet., argentées & teintes de carmin qui s'affoiblit ſous le ventre; nageoires du g.

PIRAPIXANGA, p. du Bréſil, du g. des *Tourds*; l. 11 à 12″; muſeau l. de 2 ½; très-pet. dents, tête méd.; gr. yeux ſaillans & de turquoiſe cerclée de rouge, de n. & d'or; gr. opercules armés d'une épine; pet. écailles; corps & nageoires jaunâtres marqués de gouttes de ſang effacées; air de Dorade; nageoires du g.

PIRASSOUPI, q. d'Arabie, biſulce auſſi gr., dit-on, que le Mulet auquel il reſſemble par la tête; poils fauves, auſſi l. que ceux de l'Ours; indication beaucoup trop incomplette pour qu'on reconnoiſſe cet animal.

PIRATE, o. Frégate.

PIRATIAPIA, p. du Bréſil, du g. des *Dorades*, quelquefois aſſez gr. pour peſer 50 livres; mâchoire infér. plus l., dents pointues & confuſes; yeux ſaillans à iris rouge; gr. opercules terminés en triangle; petites écailles; dos & ventre de vermillon tacheté de gris, taches plus brunes & plus gr. ſur le dos où elles ont près d'1″ de diam.; côtés nués & obſcurcis par la même couleur; nageoires du g., & de vermillon bordé de n. & de blanc, hors les pector. & la partie aiguillonée de la dorſale qui ſont ſans bordure.

PIRATIAPUA, p. du Bréſil, du g. des *Tourds*, quelquefois du poids de 200 livres; dos penchant un peu vers la tête, ventre aſſez ample; mâchoire infér. plus l.; dents infér. pointues, celles du milieu plus l.; les ſeules intermédiaires ſupér. pointues; pet. écailles liſſes; corps & nageoires d'une couleur hépatique plus ou moins dorée & découpée par un rézeau gris; caudale large & preſque quarrée; dorſale longit. déclinée & enſuite montante. Il ne me paroît pas que ce ſoit là le *Labrus hepatus* de LIN.

PIRAVENE, p. volant que THEVET dit gros comme une Lamproie, qu'il dit avoir vu dans la mer d'Amérique entre les Tropiques.

PIRAUMBU, p. du Bréſil, du g. des *Tourds*; forme, gueule, taille d'une Carpe l. d'1′ & large de 4″; gr. yeux ſaillans à iris blanc & doré; gr. écailles argentées, mêlées d'un peu d'or & dont la moitié eſt d'un feuille-morte affoibli ſous le ventre; nageoires d'un cendré-clair; dorſale ne commençant qu'à l'équilibre, & ſa 1re. partie ſoutenue de 9

épines qui peuvent se coucher dans un sillon; caudale fourchue, l. & large de 3″.

PIRAYA, p. d'eau douce du Brésil, du g. du *Saurel ?* l. 1′, lar. 5″; dos très-convexe, tête obtuse, museau parabolique; mâchoires armées chacune de 13 à 14 dents tranchantes avec lesquelles ce p. vorace emporte d'un seul coup & comme s'il le coupoit au rasoir, quelque membre humain qu'il saisisse, selon MARC.; 2 pet. trous entre les yeux; le h. de la tête, le dos, les côtés jusqu'à la lig. latér., & la dorsale d'un cendré-bleuâtre, chaque écaille ayant une pet. bordure bleue fouettée de feu; bas du corps & ses nageoires d'un jaune sombre; pector. peu h., l. de 2″, larges d'1, 2 pet. ventrales qui paroissent être abd.; dorsale à leur aplomb, & seulement l. de 2 ½″; anale longit., à 2″ des ventrales, commençant par une forte épine, & en partie écailleuse; caudale bilobée.

PIREL, c. Came d'AD., opaque, quoique très-mince, large d'1″ au plus, un peu moins l., profonde de 5‴, à plus de 100 stries longit. traversées par quelques rides; sommet fort obtus, placé bien au-dessous du milieu de la largeur.

PIROUOT, o. Cujelier.

PIRRHUS, i. Papillon des-Indes à double queue, ailes brunes & ruban blanc. FAB.

PITANGAGUACU, o. Bentaveo, 4ᵉ. Tyran.

PITCHOU, o. pet. Fauvette de Provence. q. *V.* Margay.

PITAR, c. Came d'AD. épaisse & très renflée, l. de 21‴, large de 26, profonde de 16, assez lisse vers le sommet, profondément ridée vers ses bords tranchans, sommets obtus & contigus placés vers le bas de la c.; 4 dents en charniere à chaque battant.

PITAUT, c. Pholade.

PITHÉQUE, q. *V.* Singe.

PITO, o. de la nouvelle Espagne, à l. bec & l. queue, dos d'Alouette, ventre vert, taille de l'Etourneau, qui creuse dans les rochers, (de pierre tendre sans doute) avec son bec, un trou pour y faire son nid. LAET.

PITPIT, o. BUF. a formé une famille des o. du genre des *Figuiers* auxquels BRIS. avoit donné ce nom. MAUD. les distingue par leurs couleurs dominantes qui sont le bleu ou le vert plus ou moins varié de noir, & par leur bec un peu plus gros, leur queue coupée quarrément & non un peu fourchue comme celle des autres Figuiers. Ils habitent les pays les plus chauds de l'Amér., sont sédentaires; vont en gr. troupes, se mêlant plus volontiers aux o. d'autres esp.; ils sont aussi plus gais, plus vifs; habitent les bois auxquels leurs congéneres préferent les lieux découverts.

1. *PITPIT VERT*; gr. du Bec-figue, l. 4″ 6‴, tête bleue, gorge d'un gris bleuâtre, le reste vert, hors les pennes des ailes brunes bordées extér. de vert, & les pennes latér. de la queue brunes. MAUD. regarde le *P. bleu* de BRIS. & BUF. comme une variété de cet o. avec lequel il vit. Il a le dos & les plumes de la base du bec noires, le reste bleu; & comme on en trouve souvent qui tiennent divers milieux entre les couleurs de ces 2 plumages, & qui sont mi-partis de vert & de bleu, il croit que les bleus sont les mâles, les verts des femelles, & les mixtes de jeunes mâles surpris dans la mue.
2. *P. VARIÉ*, ou *P. bleu de Surinam*, un peu plus grand que le précéd.; tache violette à reflets verts entre l'œil & le bec qui a, à sa base, des plumes de la même couleur; front jaune; gorge & côtés du cou verts à reflets bleus violets; devant du corps & haut du ventre bleus clairs; croupion jaune; le reste du manteau n., bas-ventre marron.
3. *P. A COIFFE BLEUE*; taille du 1ᵉʳ.; côtés de la tête & du cou n. comme le dos, ce qui le distingue de la variété de cet o. en qui ces parties sont bleues; d'ailleurs il a une raie longit. blanche sous le ventre.
4. *LE GUIRA-BERABA*, ou *P. vert du Brésil*; gr. du Chardonneret; manteau vert clair, gorge n., croupion & ventre jaunes, bout des ailes brun.

PITRE, p. Picarel.

PITRIS, *Pitriou*, o. Cresserelle.

PIVANE, *Pive*, o. Bouvreuil.

PIVERT, o. Pic-vert; aussi Sittelle, & Martin-pêcheur.

PIVETTE, o. Bécasseau.

PIVIER, o. Courlis.

PIVITE, o. Vanneau.

PIVOINE, o. Bouvreuil.

PIVOTE ORTOLANE, o. de Provence où on le voit avec les Ortolans; il paroît du g. du *Bec-figue*, à peu-près aussi gr. que le Cochevis; plumes du manteau d'un gris-brun bordé de noirâtre; moyennes pennes d'un brun noirâtre bordé de roussâtre, les gr. noirâtres; devant & dessous du corps gris-blancs variés de taches n. oblongues.

PIVOTON, o. Farlouse.

PLAISE, p. de la Caroline du g. des *Soles*; yeux à gauche, corps lisse & oblong, dents

pointues & saillantes en-dehors, caudale écailleuse & arrondie. D. 86. P. 12 & 11. V. 66. *Pl. dentatus.*

PLANE, p. Plie.

PLANORBE, c. d'eau douce d'ARG., du g. des Limaçons à bouche ronde; brun, vert, ou blanchâtre; à 5 ou 6 spires arrondies, ou à spires imbriquées, ou à spires en arrête. Pour MUL. c'est un g. de c. d'eau douce à 2 cornes filiformes, les yeux à la base, du côté interieur.

PLANORBE, (le gr.) c. Pourpre de LISTER, Limaçon d'ARG.; esp. du g. précédent de GEOF. & MUL., à c. déprimée, unie & sans taches, finement striée transv.; plus profondément ombiliquée en-dessus qu'en-dessous, à 5 spires rondes roulées l'une sur l'autre; ouverture en demi-lune; robe rousse, ou brune, blanche ou jaunâtre, bleuâtre, &c. animal n. à cornes l., courbes, grises, frisées au bout. Ce c. est un de ceux d'eau douce que l'on a nommés *Corne d'ammon*; diam. 1 - 15‴, axe ½ - 5.

P. A ARRÊTE; c'est celui que GEOF. & MUL. décrivent comme fort plat, de couleur de corne, d'un jaunâtre pâle, lisse, transpar., très-finement strié transv., un peu convexe, peu ombiliqué en-dessus, plat en-dessous, excepté le centre un peu enfoncé, à 4 spires assez plattes. Une carène rend son bord aigu; ouverture en ovale rétréci en pointe à ses 2 extrémités, & c'est le bord aigu de la spire qui lui donne cette forme. L'animal est toujours enfoncé dans les spires intérieures; l. 1 - 8‴, hauteur ½ - ¾. Il y a aussi des *P. à 6 spires à arrête*, de pet. *P. à 6. spires rondes*, & des P. dits *tuilés* aussi pet. que des têtes d'épingle, à spires striées transv. & qui vont denticuler sa carène. V. aussi la *Belle aquatique.*

PLANOT, o. Sittelle.

PLAQUE DORÉE, i. 140e. Phalène.

PLASTRON { *blanc*, o. 15e. Colibri, & 2e. Merle. / *noir*, o. 14e. Colibri, & 11e. Merle étranger.

PLATANE, p. de Macédoine, semblable à une Brême moyenne.

PLATUSE, p. On appelle ainsi les plus gr. Plies.

PLEINCHANT, { i. 38e. Papillon. / c. Musique.

PLESTIE, p. Bordelière.

PLEUREUR, q. Saï, 6e. Sapajou.

PLEUREUSE, (la) i. 17e. Charanson.

PLIE, p. du g. des *Soles*; les yeux à droite; facile à reconnoître par 6 éminences osseuses placées derrière les yeux; membrane branchiale à 6 rayons, écailles minces, molles & caduques; mâchoire infér. plus l.; corps marbré de brun & de gris sur un fond supér. cendré, infér. blanc. Il est semé, outre sa marbrure, de taches rondes orangées, & il en est de même de la dorsale & de l'anale. Il se trouve à l'anus, avant l'anale, un aiguillon. Ce p. de la Baltique & de la mer du Nord vit de pet. p. & de c.; sa taille ordin. est de 12″ de l. sur 7 de large, mais il y en a de bien plus gr., & qui pesent jusqu'à 15 & 16 livres. Cependant ce ne fut pas à son occasion, comme je l'ai vu quelque part, que DOMITIEN ordonna qu'à l'avenir il fût toujours suivi de potiers dans ses voyages, afin qu'on pût lui faire sur le champ des vaisseaux assez gr. pour cuire quelque p. que ce fût. Il avoit consulté le sénat sur la maniere d'en accommoder un qui avoit plus de 25′ de long & 1 d'épais, & c'étoit une *Barbue.* GRON. parle d'une Plie d'Amboine ornée de pet. anneaux blancs & serrés, sans pectorales; mais n'est-il pas à présumer qu'elle les avoit perdues dans la préparation? car il n'avoit vu qu'un sujet acquis du cabinet de SÉBA.

PLIE RUDE, p. du même g., les yeux à droite, corps rude & alongé, ligne latér. large, moyenne & droite; pet. tête, gr. bouche, plusieurs rangs de dents pointues à chaque mâchoire, narines dans un enfoncement, yeux très-rapprochés, opercules garnis de pet. écailles, celles du tronc rudes & dentelées; dessus brun jaune clair, dessous blanc, nageoires demi-écailleuses, caudale ronde. Ce p. se trouve dans la mer du Nord; sa chair est blanche & d'un bon goût. BLOCH l'a décrit le premier. D. 89. P. 11. V. 6. A. 63.

PLOMB, (le) p. Marteau. On nomme de même à Nante un p. du g. des *Dorades*, qui paroît être une pet. Brême étroite d'un blanc roux argenté, lig. latér. n.; l. 6″.

PLONGEON, o. 97e. g. de BRIS. comp. d'o. palmipedes, tétradac. à 3 antér., les jambes en arriere & dans l'abdomen, les pi. déprimés & comprimés, le bec dr. & pointu. La position de leurs jambes les éloigne de la terre où ils ont peine à se soutenir & à marcher. Aussi, quoique leurs ailes soient assez courtes, aiment-ils mieux franchir au vol les espaces qui séparent l'eau qu'ils quittent pour en chercher une autre; que de faire ce chemin sur terre. Ils sont nageurs & plongeurs ha-

-biles, & l'on assure que souvent le feu de l'amorce les avertit assez à tems pour qu'ils évitent le coup de fusil en s'enfonçant dans l'eau. Ils ne descendent des pays froids que chassés par la glace.

1. *Le gr. Plongeon*; à peu-près aussi gr. que notre Oie. Il plonge à de très gr. profondeurs, & la vue de l'ennemi qui fait prendre l'essor aux autres o. porte celui-ci à s'enfoncer dans l'eau sous laquelle il peut faire plus de cent pas. Il dépose ses œufs au commencement du printems entre les joncs dont l'eau baigne le pied. Dessus de la tête & du cou brun; côtés de celui-ci coupés par une bande transv. noirâtre au-dessous de laquelle ils sont variés de n. & de blanc par petites taches; plumes du dos & du croupion brunes bordées de cendré; devant & dessous du corps blancs avec quelques taches au devant du cou; sur les lacs de Suisse.
2. *Le petit P.*; moins l. d'environ 6″; mêmes mœurs; vivant sur nos étangs qu'il ne quitte qu'à la gelée pour les rivieres. Dessus de la tête & du cou cendré; plumes du dos d'un cendré brun avec 2 traits blanchâtres sur chacune; ventre, poitrine, gorge & devant du cou blancs, celui-ci varié d'un peu de cendré.
3. *Le Cat-marin*, c. à d., Chat de mer parce qu'il détruit beaucoup de frai de p. Il arrive sur nos côtes de Picardie en automne avec les Macreuses, & il paroît se retirer en été plus au Nord, car dans cette saison il nous en reste peu. Le mâle est un peu plus gr. que le précédent, dont la femelle de celui-ci a précisément la taille. Son plumage est à peu-près le même que celui de ce pet. P., hors des taches blanches semées sur son dos. Buf. regarde comme une variété de cet o. le *P. tacheté* de Bris. un peu plus gr., à tête, gorge & cou n., bande transv. comp. de raies noires & blanches au bas de celui-ci, dos noirâtre marqueté de blanc, poitrine & ventre blancs; dans les mers du Nord.
4. *L'Imbrim*, plus gr. que l'Oie; tête, gorge & cou d'un vert n.; large bande de traits n. & blancs sur le milieu de chaque côté de celui-ci; dos noir; le tout varié de taches blanches, ventre blanc; dans les mers du Nord.
5. *Le Lumme*, gr. du Canard, dessus du cou cendré, ses côtés blancs tachetés de noir, bande longit. n. à reflets verts & violets au bas du devant du cou, dos n., poitrine & ventre blanc, ailes n. carrelées de blanc; dans la mer du Nord.

On a quelquefois improprement nommé Plongeon l'Anhinga. On a aussi fait un usage abusif de ce nom dans les phrases suivantes.

Plongeon { (petit) Garrot & pet. Morillon, ou 13e. & 15e. Canards. / *à poitrine rouge.* Harle huppé. / *de mer.* (gr.) Grêbe huppé & Piette. / *de mer.* (pet.) Pet. Grêbe cornu & pet. Pingouin.

PLUME-COQUILLE, c. Pinne-marine; aussi Mitre.

PLUME-MARINE, zo. Esp. de Pennatule de la forme de laquelle est venu le nom du g. *V.* Pennatule. En effet les lames couchées le long du prolongement de la tige de celle-ci lui donnent quelque ressemblance avec une plume ou penne, sur-tout quand ces lames ne sont placées qu'à 2 côtés opposés de la partie parenchymateuse, car il y a des esp. ou des variétés en qui ces lames entourent toute cette partie, & alors elles imitent moins les barbes d'une plume. Ce Polypiage se fixe à son gré aux corps sous-marins par son extrémité la plus grosse, qui est l'extrémité opposée à celle où sont les lames. Les Polypes, qui se montrent par les orifices de leurs cellules à côté des lames, ont chacun leur mouvement particulier, mais leur ensemble a un mouvement commun progressif par lequel il s'avance en glissant lentement le long de la surface des corps. Ce zo. est ordin. ou gris, ou rougeâtre. Il est très-lumineux, comme on l'a dit; mais Spal. assure que pour qu'il montre cette faculté il faut qu'il se meuve, ou qu'il soit frappé par l'eau, & que dans ces circonstances il rend de la lumiere, mort comme en vie. Il ajoute que tiré de la mer l'eau qui sort par l'extrémité infér. de la tige, si l'on comprime un peu la partie supérieure, est lumineuse elle-même dans le petit jet qu'elle forme.

On a aussi nommé Plume-marine une gr., mais fine Coralline de Sardaigne.

PLUMET BLANC, o. de la Guiane, du g. des *Manakins*, plus gr. qu'aucun de ses congéneres, ayant près de 6″ de l.; plumes du front, du sinciput & de la gorge blanches, l. & étroites, mobiles au gré de l'o. qui paroît ainsi huppé & barbu quand il les releve; manteau brun noirâtre, le reste fauve roussâtre.

PLUTON, { o. probablement Cormoran, selon Buffon. / i. Sphinx de l'Amér. mérid. à ailes entieres & verdâtres, les inférieures brunes à ruban fauve; ventre doré en-dessous.

PLUTUS, i. 14e. Altiſe.

PLUVIAN, o. *V.* la fin de l'article ſuivant.

PLUVIER, o. 69e. g. de BRIS. comp. d'o. tridac. fiſſipedes à 3 antérieurs, le bas des jambes nu, le bec dr., court & renflé vers le bout. Ces o. ſont répandus ſur les 2 Continens & ſont voyageurs dans chacun. Ils nous arrivent en automne, dans la ſaiſon des pluies, & c'eſt là l'origine de leur nom. Leur maniere de ſe nourrir exige une température & des terreins humides; auſſi aiment-ils les lieux marécageux où ils peuvent trouver des i. en abondance, & les faire ſortir de terre en la piétant. Quand les gelées & les neiges ſont ſur le point de ſuccéder aux pluies ils ſe portent vers le midi, du moins la plupart, & le peu d'individus qui nous reſtent deviennent fort maigres. Ils traverſent de nouveau ce pays au printems pour aller paſſer l'été & faire leur ponte dans le Nord. En voyageant ils ſe diſpoſent ſur une ou pluſieurs lignes paralleles entre elles, mais obliques à celle que l'on tireroit d'eux au but où ils tendent. Soit qu'ils s'abbattent dans un canton pour s'y repoſer & s'y nourrir, ſoit qu'ils s'y fixent pour y paſſer la ſaiſon, ils ſont tout le jour enſemble, & s'écartent peu les uns des autres pendant la nuit. Le matin, celui qui eſt éveillé le premier, ou peut-être celui qui eſt de garde, donne le ſignal aux autres par un cri de rappel qui les éveille tous, & auſſi-tôt ils ſe rendent près de lui. De jour, pendant qu'ils chaſſent aux i. il y en a un qui fait ſentinelle & qui donne l'allarme à la vue du premier objet inquiétant, & auſſi-tôt la troupe prend l'eſſor. C'eſt un gibier eſtimé, mais qui par ſon fumet partic. déplaît à quelques perſonnes. Ce que je viens de dire des mœurs de ces o. reçoit en différentes eſp. pluſieurs reſtrictions.

1. *Pluvier doré;* gr. d'une Tourterelle, l. 10″ 3‴; plumes du manteau d'un gris-brun ſemées de taches jaunes vers leur bord; tour des yeux blanc, côtés du cou variés de brun & jaunâtre, gorge blanchâtre tachetée de gris-brun, devant du cou gris-brun tacheté de jaunâtre qui s'étend davantage ſur la poitrine, ventre blanc, bec & pi. noirâtres. Les taches jaunes ſont plus ou moins multipliées ſur le manteau, ce qui produit pluſieurs variétés, ainſi que des plumes noirâtres qui ſe trouvent quelquefois çà & là ſur le ventre. BRIS. regarde comme une eſp. partic. ſous le nom de *pet. P. doré*, un o. un peu moins gr., qui a le devant du corps blanc comme le deſſous. Mais il faut remarquer que cet o. répandu dans des pays très-éloignés eſt ſujet à varier beaucoup dans ſes couleurs.

2. *P. doré à gorge n.;* mêmes taille & plumage ſupér.; gorge, devant & deſſous du corps n.; bandeau blanc deſcendant le long du cou, & l'entourant en partie au bas; gr. pennes n., les moyennes rayées tranſv. de noir & brun; au nord des 2 Continens.

3. *Le Guignard*, ou *pet. Pluvier*, l. 8″ 6‴; c'eſt celui dont la chair eſt le plus eſtimée, & en même tems celui qu'il eſt le plus facile de tirer & de prendre au filet dans les provinces comme l'Orléanois où il a coutume de s'arrêter, car c'eſt un o. qui, ſoit par ſtupidité, ſoit par laſſitude du voyage eſt quelque tems ſans s'éloigner du lieu où on l'attaque à ſon arrivée. Calote de plumes noirâtres bordées de rouſsâtre; plumes du dos d'un gris brun bordé de rouſsâtre; poitrine rouſſe; h. du ventre noirâtre, le bas blanc; tout cela eſt fort peu conſtant, ſoit par un effet de l'âge, ſoit que cette eſp. admette des variétés.

4. *P. à collier.* BRIS. en diſtingue 2 eſp., le gr. l. de 7″ 3‴, le pet. l. de 6″ 4‴; BUF. trouvant entre ces dimenſions des intermédiaires & une très-grande inconſtance dans le plumage des uns & des autres les regarde comme une ſeule eſp. modifiée par les divers climats, car on trouve le P. à collier dans toutes les parties du globe. Il vit au bord des eaux, & ſur-tout de la mer où l'on dit qu'il pond ſur le ſable ſous quelque avance de rocher. Les pet. races ſont les plus communes; bec court, n. au bout, blanc vers ſa baſe qui eſt garnie de plumes; front blanc, bandeau noir, calote griſe, collier blanc, plaſtron noir, manteau gris-brun, ventre blanc.

5. *Le Kildir. P. criard* & *à collier* de Virginie, l. 9″ 9‴; calote & manteau gris-bruns; croupion roux; front, gorge & ventre blancs; collier n. vers le bas du cou, ſurmonté d'un demi-collier blanc; queue preſque toute rouſſe, enſuite n., excepté le bout rouſsâtre. *Le P. à collier de St. Domingue* de BRIS. un peu moins gr., eſt regardé par BUF. & MAUD. comme une variété.

6. *P. huppé;* taille du 1er., mais jambes plus h.; éperon au pli de l'aile; huppe de plumes aſſez l., n. à reflets verts; joues & côtés du cou blancs; manteau marron foncé; devant & deſſous du corps n., hors le bas-ventre blanc; cou entier de la femelle blanc; en Perſe.

7. *Pluvier*

7. *Pluvier à aigrette ;* mêmes taille & jambes, un peu plus de l. dans la queue ; gorge & calote n., avec une huppe qui se change en aigrette par les filets qui la prolongent ; manteau gris ; devant & dessous du corps blancs, fauves, avec un croissant n. sur le milieu du ventre ; éperon n., corné, l. de 6‴ au pli de l'aile ; au Sénégal.

8. *P. coiffé ;* moindre que les précéd. ; membrane jaunâtre couvrant le devant du front, à peu-près perpendiculaire au bec ; coiffe n. composée de plumes étroites, alongées & pendant en huppe sur un chignon blanc ; manteau gris roussâtre ; devant & dessous du corps blancs, pennes de l'aile & bout de la queue n. ; au Sénégal.

9. *P. couronné*, l. 12′ ; jambes l., calote n. bordée de blanc, manteau brun à reflets verdâtres & pourprés, devant du cou gris, ventre blanc ; au Cap.

10. *P. à lambeaux ;* taille du 1er., mais jambes plus h. ; membrane jaunâtre élevée sur la base du bec, pendante des 2 côtés en lambeaux pointus après avoir couvert le devant du front ; calote n. bordée de blanc ; manteau & devant du cou gris-bruns, le dernier moins foncé ; poitrine & ventre blancs, gr. pennes n., bande transv. blanche au milieu de l'aile ; à la côte de Malabar.

11. *P. armé de Cayenne ;* même taille ; masque & dessus du cou n., calote grise bordée de blanc, dos gris, gr. pennes n. ; croupion, devant & dessous du corps blancs ; éperon au pli de l'aile ; plastron, ou large demi-collier n. au bas du cou.

12. *Grand P.*, ou *Courlis de terre*, l. 15″ 9‴. Il arrive au printems dans plusieurs de nos provinces, mais au lieu de chercher les terreins humides, il s'établit dans les lieux secs, dans les friches. Il se tient caché & presque immobile de jour ; le soir il commence la chasse aux Sauterelles, Grillons, Scarabés, &c. & c'est alors qu'il fait entendre ses fréquens cris de rappel, *turrlui*, *turrlui* qui l'ont fait appeller Courli, quoiqu'il soit un vrai Pluvier. Il part de loin ; souvent au lieu de s'envoler il court, & il le fait aussi vîte qu'un Chien ; il nous quitte en Novembre. Ponte de 2 ou 3 œufs dans un enfoncement du terrein ; bas de l'os de la jambe & h. de l'os du pi. très-gros, caractere spécifique qui me dispensera d'insister sur le plumage. Manteau varié de brun, de gris & de fauve ; gorge d'un blanc nué de fauve ; plumes du devant du cou & du corps brunes bordées de fauve ; ventre blanc.

13. *Le Pluvian*, assez peu connu ; un peu plus gr. que les o. de la petite race du n°. 4, mais ayant le cou plus l. & le bec plus fort ; manteau n., devant du corps blanc-roussâtre, ventre blanc ; ailes variées de blanc, noir & gris ; au Sénégal ; BUF. seul l'a décrit.

P. DE MER, o. Vanneau-Pluvier.

PLUVINE, r. Salamandre.

PODOBÉ, o. 5e. Merle étranger.

PODURE, i. 2e. g. des apteres de GEOF. à 6 pattes ; selon GÉER 16 yeux rangés sur 2 lig., une de chaque côté qui a l'air d'une rangée de 8 pet. grains ; ant. filif. ; queue fourchue, repliée & à ressort ; corps couvert d'écailles encore plus fines que celles des ailes de Pap. La queue est égale aux 2 tiers de la l. du ventre, & elle est fendue jusqu'à sa moitié. Souvent on ne l'apperçoit pas au 1er. coup-d'œil, parce qu'elle est presque toujours repliée en-dessous, & disposée de maniere qu'en la redressant brusquement l'i. saute assez haut. On le trouve sur les plantes, sous leurs feuilles, sous les pierres dans les lieux humides, & même sur l'eau & sur la neige.

1. *La Podure noirâtre à taches fauves au ventre*, l. $\frac{1}{4}$; forme globuleuse ; sous les pierres.

2. *verte aux yeux n.*, l. $\frac{1}{4}$; globuleuse, sur les plantes.

3. *brune enfumée* ; l. $\frac{1}{2}$; globuleuse ; sur l'écorce des arbres.

4. *commune velue*, l. 2, lar. $\frac{1}{2}$; alongée ainsi que les suivantes ; sous les pierres.

5. *jaune à anneau n.*, l. $\frac{3}{4}$; mêmes lieux.

6. *porte-anneau*, l. 1 $\frac{1}{2}$; n., lisse ; base des ant. jaune ; sur le vieux bois.

7. *n. terrestre*, l. 1 $\frac{1}{2}$; cylindrique & un peu velue.

8. *n. aquatique ;* plus pet. ; au bord de l'eau & sur les eaux dormantes, y sautant & y marchant comme sur terre, & s'y trouvant quelquefois par paquets de plusieurs milliers.

9. *grise commune*, l. 1 ; luisante, sur les arbres dans les prés.

10. *violette ;* un peu plus pet., & c'est peut-être une variété d'âge, car on la trouve avec la précédente. A ces esp. de ce pays j'en joindrai quelques-unes d'exotiques.

11. *n. des arbres*, l. 1, au plus, & cependant de forme alongée ; pattes & queue d'un brun clair ; sous l'écorce. GÉER, ainsi que pour les 3 suivantes.

12. *grise des arbres*, un peu plus gr., forme alongée, tache n. ; mêmes lieux.

13. *brune ronde*, l. 2 ; luisante ; ant. brisées ; sautant bien.

14. *Podure non ſauteuſe ;* très-pet., blanche, queue droite & très-courte ; dans la terre humide.

15. *maritime ;* tête bleue, le reſte blanchâtre ; ſur les rivages du Groënland, & ſur l'eau de la mer reſtée dans les creux des rochers. FABR.

16. *terreſtre*, plus groſſe, ventre à 9 anneaux, d'un bleu foncé qui pâlit à leurs jonctions, un peu velue ; ſous les pierres & le vieux bois. FABR.

POELA, p. RU. nomme ainſi un p. des Indes, dont il ſe contente de dire qu'il a la voracité & le goût du Brochet, que ſa tête eſt rouſſe, ſon dos d'un jaune rayé, ſon ventre bleuâtre, la 1re. partie des nageoires rouges, le bout vert.

POINÇON, c. Buccin à l. bouche édentée, fût rayé & entouré de points.

POINT SANGUIN, v. DIC. nomme ainſi une très-pet. Ortie marine dont le milieu eſt rouge.

POIS DE MER, c. Petite Nérite jaune & édentée.

POISSON A L. QUEUE, p. Nouveau g. formé par BLOCH pour un p. thor. à queue très-l. & pointue. Groſſe tête ſupér. large, antér. terminée en nez au-deſſous duquel eſt la bouche ; opercule conſiſtant en une plaque bordée d'une membrane ; large ouverture des ouïes ; membrane branchiale découverte, & à 7 rayons. Le p. à l'occaſion duquel BLOCH forme ce g. ſe trouve dans les profondeurs de divers ports du Groënland. Il a été regardé par les uns comme un *Percepierre*, par les autres comme un *Raſoir ;* 15 rangs de dents en h., 2 en bas ; gr. yeux ronds argentés ; gr. écailles dures portant un trait longit. élevé & dentelé ; anus beaucoup plus près de la tête que du bout de la queue ; lig. latér. aſſez h. & preſque dr. ; dos bleuâtre, le reſte d'un blanc argentin ; nageoires jaunâtres bordées de bleu ; 2 dorſales, le 1er. oſſelet de la 1re. l., fort & antér. dentelé ; 2e. dorſale & anale ſe joignant à la pointe de la queue qui n'a point de nageoire partic. ; l. juſqu'à 3 & 4′, lar. 6″ vers les pect. D. 11, 124. P. 19. V. 7. A. 148.

POISSON ARMÉ, p. Nom donné à pluſieurs Coffres & Hériſſons, partic. à l'Atingue & au Guara.

P. ASSIETTE. Lune de mer.

P. BŒUF. Tapeçon.

P. { CHIRURGIEN. V. Chirurgien. COFFRE. V. Coffre.

POISSON COQ, p. du g. de la *Chimere*. Il ſe trouve dans l'Océan mérid. à quelques milles des côtes du Chily. Corps comprimé, obl., alép., liſſe, ventre argenté, dos doré ; tête auſſi h. & large que le corps, inclinée bruſquement vers le bec, ſupér. convexe, couverte d'une peau lâche, marquée de différens pet. traits ſemblables à autant de ſutures ; bec membraneux, pendant, compoſé comme de 2 parties, car un prolongement de la peau de la tête l. de 7‴, déja large à ſa naiſſance, s'élargiſſant encore en s'éloignant, & percé de pluſieurs pet. trous, s'attache à une autre membrane coupée en cœur, dont la baſe feroit en bas & la pointe en haut. La bouche placée ſous ce bec eſt très-étroite, & n'a au lieu de dents que des tubercules raboteux ; trous des narines fermés par une valvule membraneuſe & pyramidale qui les partage chacun en 2 parties ; dos doucement incliné de la tête à la queue, garni avant & après la 2e. dorſale d'un rang d'aiguillons ; ventre large & plat ; anus plus près de la tête & entre les ventrales ; près de lui un de ces membres que l'on a regardés comme des pénis (*v.* page 15), l. de 7‴, large de 4 ; 1re. dorſale à l'aplomb des pectorales, triang. & munie d'un aiguillon avant ſes cartilages ; 2e. dorſale auſſi triang. & 15‴ plus loin ; caudale en 2 lobes dont le ſupér. étroit, & terminé en pointe eſt 10 fois plus l. que l'infér. qui eſt arrondi ; l. 9″ 8‴.

POISSON CORNU. Voyez Coffre quadrang. à 4 cornes, & Coffre triang. à 4 piquans.

P. CUIRASSÉ. Pégaſe.

P. D'ARGENT, *d'or.* Atérine & Dorade Chinoiſe.

P. DE PARADIS. Polynême heptanême ; RU. nomme de même 3 p. d'Amboine. Il croit le 1er. du g. du Merlan, mais le peu qu'il en dit n'explique pas pourquoi ; il lui donne 2 aiguillons courbes & roides ſur la tête, une dorſale compoſée, dont la 1re. partie eſt ſoutenue de l. aiguillons, & dont la 2e. eſt attachée à la caudale à laquelle l'anale tient pareillement. Je ne pourrois parler des 2 autres p. de RU. que d'après ſes figures, & par conſéquent je n'en dois rien dire.

P. DE TOBIE. Ammodyte & Tapeçon.

P. ÉPINARDE. Epinoche.

P. FARINE. Pet. p. blancs & délicats que l'on dit ſi multipliés à la Chine qu'on les trouve quelquefois entaſſés, & que l'on en prend 2, 3, 4 quintaux en une pêche.

P. FLEUR. V. Ortie de mer.

P. GOURMAND. Girelle.

Poisson hottentot. Brême de mer.
P. juif. Marteau.
P. lune. Lune de mer.
P. pilate. Lote vivipare.

POISSON RAYE, p. de la Caroline, du g. de l'*Echarpe ?* Ce ſeroit une eſp. anomale, ſur-tout par ſes nageoires. Mâchoire ſupér. plus l., dents nulles ou imperceptibles, iris orangé, carène du ventre preſque dr., dos élevé & d'un brun qui va en s'éclairciſſant juſqu'à un blanc ſale ſous le ventre. La dorſale eſt précédée d'une crête falciforme, du tiers de la l. du p., inclinée & frangée du côté du dos, & la dorſale eſt preſque longit. & très-baſſe. Pector., caudale & ventrales brunes & ovales, ces dernieres thor.; anale à l'équilibre & ovale, par conſ. fort loin d'être longit.; face entourée d'une bande qui paſſe par les yeux; au-deſſus d'elle, & un peu avant la crête, 2e. bande qui deſcend obliquement & va paſſer par les baſes des pector. & des ventrales, 3e. bande allant encore plus obliquement de la baſe de la crête à la caudale qu'elle parcourt longit.; ces 3 bandes n., les 2 dernieres bordées de blanc. Duh.

Poisson rond. Coffre.

P. rouge. Narka. On donne le même nom à un p. des Antilles qui a, ſelon Labat, la forme de la Tanche, mais beaucoup plus gr., peſant ordin. entre 4 & 8 livres, & allant quelquefois à 40; écailles de couleur de feu, chair très-eſtimée. On appelle auſſi p. rouge la Dorade Chinoiſe.

POISSON ROYAL, p. de mer & du Nil, du g. du *Daine*, que Rond. trouve fort ſemblable à l'ombre de mer & au Corp, plus blanc & plus gr., mais moins large que ce dernier il differe du 1er. en ce qu'il n'a point de verrues au menton. Ecailles claires & argentées; nageoires du Corp. On donne auſſi le nom de P. royal au *Maigre* & au *Thon*.

P. saint Pierre. Gal.

P. Stercoraire. V. ce mot.

P. volant. On donne le ſurnom de *Volant* à ces p. qui à l'aide d'amples nageoires peuvent s'élancer hors de l'eau, & d'après ce bond ſe ſoutenir en l'air juſqu'à ce que ce dernier élément deſſéchant leurs nageoires, ils ſoient obligés de retomber après avoir parcouru 20, 50, 80, 100 toiſes même, ſoit par gaîté, ſoit en fuyant les Dorades ou d'autres ennemis. Souvent ce vol les livre au pouvoir des oiſeaux marins.

POISSON VOLANT D'AMBOINE, p. du g. du *Pégaſe* d'une forme anomale par laquelle ſa tête eſt confondue avec le tronc dont la queue eſt très-diſtinguée. Mâchoire ſupér. terminée en muſeau plat, opercules en-deſſous & joints au tronc; ouverture des ouïes étroites & en croiſſant; ouverture de la bouche en-deſſous; yeux abſolument latér., très-ſaillans & paroiſſans placés aux parties antér. des côtés du tronc; celui-ci inſér. garni de tubercules bruns & rayonnés; il porte une élévation où ſont 2 l. cirrhes qui repréſentent les ventrales; tronc quadrangulaire & preſque cubique, ou en parallelipipede peu alongé; queue en pyramide quarrée qui, à ſa baſe même, eſt beaucoup moins groſſe que le corps; dorſale à l'aplomb de l'anale; fond de la couleur bleuâtre; pector. arrondies & preſque circulaire quand elles ſont développées pour le vol; l. 3 à 4″; dans la mer des Indes. D. 8. P. 10. V. 1. A. 10. ſelon Bloch. *Peg. draconis.* Lin. On nomme auſſi quelquefois *P. volant d'Amboine* la *Scorpène volante*.

POKKO, o. Pélican.

POLACK, p. Lieu.

POLATOUCHE, q. Il y a des *Ecureuils* que l'on nomme Ecureuils volans, non qu'ils puiſſent voler, mais parce que leur faut, quand ils s'élancent d'un arbre à l'autre, eſt prolongé juſqu'à un certain point par la réſiſtance qu'offre à l'air l'expanſion de leur peau. Elle eſt lâche & pliſſée le long de leurs flancs & continue aux pattes antérieures & poſtér.; d'où il arrive que quand ces animaux veulent ſauter, & qu'ils étendent pour cela les pattes antér. en avant, & les poſtér. en arriere, cette peau s'écarte du corps, & ſe tend comme une voile l. & étroite de chaque côté entre les pattes. Buf. ne reconnoît que 2 eſp. diſtinctes d'animaux ainſi conformés, le Polatouche & le Tagouan; mais Pal., Mul., Erx. en reconnoiſſent une 3e. ſans admettre poſitivement l'eſpece anomale de Séba, dont la peau latér. eſt continue à celle de la tête. La ſynonymie d'Erx. ne me ſatisfait pas, Pal. me paroît s'être ſeul tiré d'embarras, car ces 3 eſpeces ont ſouvent été confondues.

1. *Le Polatouche*, Ecureuil volant des pays du nord de l'Europe & de l'Aſie, l. de 6″ ſans la queue qui en a 5, & qui n'eſt que méd. touffue, mais dont les poils ſont fort l. Cet animal vit ſolitaire dans les bois. Il dort de jour caché dans des trous d'arbres d'où il ſort de nuit pour aller chercher à vivre. Il eſt frugivore comme l'Ecureuil commun,

mais il préfere les baies des arbres réſineux aux noix & aux noiſettes. Il court mal ſur terre, mais s'élance fort loin d'une branche à une autre. Il ne s'engourdit pas en hiver, mais il vit ſeulement plus renfermé. Il met bas 2 à 4 petits qui n'ouvrent les yeux qu'au 14e. jour. Ils ſont délicats & très-frileux en captivité, ce qui eſt extraordin. dans des animaux de leur climat. Oreilles nues & arrondies, tête preſque ronde, gr. yeux n. & ſaillans, paupiere ſupér. blanche, muſeau blanchâtre, mouſtaches n. & roides; poil du corps doux, ſerré brun près de la peau, extér. d'un cendré clair, l. de 9''' ſur le dos; d'un blanc pur, & l. de 5''' ſur le ventre; mains tétradac., pieds pentadac., très-velus, & blancs au bout.

2. *Ecureuil volant d'Amér.*, différent du précéd. par les mœurs, vivant en ſociété de 10 à 12 individus dans le même trou d'arbre & ſur le même lit de feuilles ſeches. Il differe encore du Polatouche par une taille plus pet. d'un bon tiers, par la forme & la proportion des parties, ayant la tête plus l. & moins arrondie, la queue comp. d'un plus gr. nombre de vertebres & de la l. du corps; par ſes yeux plus loin du muſeau, par ſes pattes poſtér. plus l., enfin par la couleur du pelage qui eſt par-tout d'un gris cendré.

3. *Le Tagouan*, gr. Ecureuil volant des Indes & des Philippines, l. de plus de 20'', ſans la queue de plus de 15; celle-ci plus ronde que celle du Polatouche, couverte d'aſſez l. poils d'un brun-noirâtre; tête proportionnellement plus groſſe; face n., tempes d'un gris noirâtre; l. poils bruns derriere les oreilles d'où ils vont couvrir en partie les côtés du cou; pelage n. jaſpé de blanc ſur le dos, ou comp. de poils n. à pointe blanche; ventre gris; ongles crochus au bout; poil du pi. noir.

POLE, p. du genre de la *Sole*, autrement dit *Sole épaiſſe* à cauſe de ſa reſſemblance avec le p. qui a donné ſon nom au g., & de ſa forme plus épaiſſe & plus courte. Yeux à droite, écailles aſſez gr. & comme crénelées; couleur moins brune que celle de la Sole, chair bien moins bonne, caudale arrondie, gr. bouche, dents pointues, dos brun-rouge. D. 68. P. 10. V. 6. A. 55. C'eſt le *Pl. linguatula* de LINNÉ, & non ſon *Cynoglossus* comme DAUB. vient de le dire. La ſynonymie même qu'il a donnée au p. qu'il lui a plû d'appeller *Languette* pouvoit le détromper, puiſqu'elle le renvoyoit à la Pole de ROND.

POLOCHION, o. 7e. Promérops.

POLONGA, r. Serpent innocent de Ceylan; tête à pet. écailles cendrées rayées de roux; levres nues; robe de feuille morte variée de gr. taches de brun-rouge, & de cendré jaune bordées de n. & jaſpée de pet. taches noires. SÉBA.

POLPOCH, r. Serpent-Acontias de la nouvelle Eſpagne, aſſez court, & cependant gros comme le bras; groſſe queue obtuſe, tête l. On dit qu'il s'élance avec viteſſe ſur ſa proie & qu'il eſt venimeux. NIEREMBERG.

POLYCLETE, i. Papillon des Indes, à pet. queues; ailes d'un vert brun; les ſupér. à tache blanche en-deſſus, à taches fauves bordées d'argent en-deſſous. FAB.

POLYDAMAS, i. Papillon d'Amér. à corcelet taché de rouge; ailes n. dentelées; bande jaune interrompue formée de traits paralleles entre eux aux ſupér., les inſér. ornées de 7 traits tortueux rouges. LIN.

POLYDORE, i. Pap. pet. porte-queue des Indes; corcelet taché de rouge; ailes n. à tache blanche qui ſe partage en 6 au bord intér., & à 7 lunules rouges. LIN.

POLYGLOTTE, o. Mocqueur.

POLYGONOPE, i. à 8 pattes qui paroît être une eſp. de Tique marine; bec conique à la baſe, cylindrique au bout qui eſt obtus & percé; corps diviſé par 4 inciſions; ant. de 7 articles très-fins & crochus; jambes comp. auſſi de 7 art., mais bien plus l. & plus gros. PALLAS ſoupçonne que cet i. s'attache aux poiſſons.

POLYMNIE, i. Papillon de Surinam ſemblable à *Apollon*, excepté que ſes ailes ſont jaunâtres, jaunes à la baſe; les ſupér. à une bande jaune, les inſér. à 3 bandes n. LIN.

POLYNÊME, p. 26e. g. de GO., par conſ. malacopt. abd.; corps oblong, comprimé, épais, dos preſque dr., ventre peu carêné, écailles méd., flexibles, caduques, tuilées; tête méd., écailleuſe, obtuſe, en pente vers le bec & la nuque; dents confuſes & grainues, yeux latér. & preſque au bord des mâchoires; membrane branchiale de 5 à 7 rayons; ligne latér. h. & parallele au dos; anus au milieu; 2 dorſales, la 1re. à l'équilibre, courte, piquante & déclinée, la 2e. reculée, plus gr. & comp.; pector. baſſes, l. & étroites, rayonnées & obliques; ventrales voiſines, comp. & courtes; anale longit., gr. & comp.; addimens en doigts libres, mais non articulés près des pectorales.

1. *Polynême pentanême*, de GRON., p. d'Amér.; tête comprimée, muſeau obtus, mâchoires

égales, l'infér. munie d'une saillie terminale qui est reçue dans une cavité de la supér.; yeux latér., méd. & près du museau, iris argenté; dos rougeâtre, ventre argenté, nageoires blanchâtres; écailles médiocres, minces, caduques, poster. un peu dentelées; 5 doigts libres, dont les intermédiaires sont beaucoup plus l. que le corps & n'ont cependant qu'1′′ de diam. à leur base; l. 9 à 10″. D. 7 $\frac{1}{10}$. P. 16. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{1}{10}$. MM. BANKS & SOLANDER ont trouvé près des isles Otaïti & Tanna un p. que BROUS. a décrit & qui paroît être le même. Sa plus gr. lar. est à sa l. :: 2. 7.

2. *Polynême heptanême* d'EDWARD, p. d'Amér. du même g., mais qui a 7 doigts en addimens au lieu de 5; dos orangé, opercules dentelées; caudale large, entiere & même pointue. D. 7, $\frac{1}{13}$. P. 15. V. $\frac{1}{6}$. A $\frac{1}{10}$. LIN., & après lui DAUB. donnent le Pentanême surnommé *P. de Paradis* pour une esp. différente de celle-ci, mais je crois qu'ils font en cela un double emploi, le *P. de Paradis* n'étant connu que d'après EDWARD qui n'a pas donné le nombre des osselets, & GRON. paroissant ne connoître qu'un seul heptanême qu'il dit d'après EDWARD s'appeller *Mongo*, ou *P. de Paradis*. Je sais que LIN. fait la caudale de celui-ci fourchue; mais cette différence est-elle réelle, & si elle l'étoit, suffiroit-elle pour changer l'espece?

3. *P. tétranême*. Tête lisse, argentée, à peu-près cylindrique. Museau avancé, opercules antér. denticulés, pector. falciformes, addimens de 4 doigts. D. 7, $\frac{1}{10}$. P. 18. V. 6. A. 17. Les doigts de ce p. n'étant pas articulés LIN. a eu tort d'en faire un *Milan*.

POLYPE, v. aquatique comp. d'une substance capable de dilatations & de contractions très-considérables & muni de plusieurs tentacules, suçoirs ou bras encore plus contractiles & plus alongeables que le reste de son corps. Il y a des Polypes de mer & des P. d'eau douce; mais on ne peut regarder l'histoire ni des uns ni des autres comme fort avancée. Celle des premiers sur-tout est à peine ébauchée, quoique plusieurs especes soient anciennement connues, telles sont le *Polype* simplement dit, le *Lievre marin*, &c. & que d'autres piquent vivement la curiosité depuis quelques années, telles sont l'*Anémone à plumes*, les diverses *Anémones* simplement dites, &c. L'histoire de ces animaux ne peut être que le résultat des observations que le zele des Naturalistes, le tems & les circonstances leur permettront de rassembler. On peut mettre au nombre des Polypes de mer la plupart des Zoophytes de PAL. indiqués par la table placée à la fin de cet Ouvrage, dans lequel ils sont décrits chacun en leur rang; voyez ces articles, & particuliérement les mots *Hydre* & *Faux-Polype*.

Le Polype simplement dit. C'est à ce qu'il paroît le genre le plus anciennement connu, & celui qui a donné à toute la famille le nom que lui ont fait donner à lui-même ses 8 pi. ou bras. Un corps assez gros, en ovale déprimé, plus ou moins rond ou alongé, selon les esp., porte une tête garnie de 2 gros yeux saillans & antér. prolongée. L'extrémité de ce prolongement se divise en 8 parties qui s'alongent & forment les bras. Ces bras sont garnis d'un ou 2 rangs de suçoirs par lesquels l'animal s'attache aux corps, ou assujettit sa proie & la fait mourir, ou l'affoiblit s'il est nécessaire en exerçant sur différens points de sa surface une succion d'une force égale à celle d'un gr. nombre de ventouses. Il differe de la Séche ou du Calmar en ce que n'ayant que 8 bras il n'a pas les 2 longs bras de ces animaux, qui en ont 10 en tout, dont 2 excedent beaucoup les 8 autres en longueur; il en differe aussi en ce qu'il n'a pas l'expansion latérale qui leur forme de chaque côté une esp. de nageoire. Mais il leur ressemble beaucoup d'ailleurs, ayant comme eux la tête entre le corps & les bras, le bec construit & situé de même, ainsi que l'anus. Il a aussi une liqueur analogue à la leur, excepté qu'elle est moins noire, mais il en fait le même usage. Il s'accouple comme eux ventre contre ventre, & il dépose ses œufs en forme de graines réunies en grappe dans quelque trou. Il y a de ces Polypes qui ont 2 ou 3 coudées de l.; il y en a qui habitent les rivages, d'autres ne quittent pas la pleine mer. L'esp. qui n'a qu'un rang de suçoirs à chaque bras a le corps presque rond, & une odeur de musc.

La famille des P. d'eau douce, dans le sens qu'on attache communément à ce mot renferme plusieurs Hydres & Faux-Polypes, & en outre plusieurs especes observées par MM. de JUSSIEU, GUETTARD, RÉAUMUR, &c. mais sur-tout par TREM. Parmi eux les uns sont fixes, les autres sont libres.

Le Polype à panaches est du nombre des P. fixes. Sur des corps plongés dans l'eau, sur une pierre ou sur une plante on voit un petit corps branchu qui a l'air d'être lui-même une plante morte & effeuillée. Si on le dé-

compoſe on voit qu'un pet. tube formé d'une membrane élaſtique & tranſpar. eſt fixé à un corps quelconque ; que près d'une de ſes extrémités un tube ſemblable eſt greffé ſur lui ; que celui-ci en porte de même un 3e. chargé d'un 4e. & ainſi de ſuite. L'enſemble paroît une tige à rameaux courts, & qui a un nœud oppoſé à chacun de ſes rameaux. Souvent cette tige a, outre ces courts rameaux, de vraies branches qui ont auſſi chacune leurs rameaux, & chaque rameau eſt un polypier, c'eſt l'ouvrage & le ſquelette d'un Polype. Le 2e. ſort du 1er. comme une branche ſort d'une tige végétale, & ce fils, bientôt mere à ſon tour, a de ſon côté un petit qui lui adhere de même. Cependant cette production a ſes bornes, & il vient un tems où le *P. à panaches* ceſſe de multiplier par rejetons. Il ſe rapproche alors de l'ordre commun, & il pond de pet. œufs bruns d'où ſort bientôt un très-petit P. avec ſon tuyau qui commence ailleurs une nouvelle tige. Ce n'eſt point le ſquelette de ces P. qui les a fait nommer *P. à panaches*, mais c'eſt l'extrémité antér. de leur corps même, celle qu'ils font ſortir de leur tuyau, laquelle repréſente un joli pet. panache, étant munie d'une ſoixantaine de bras ou ſuçoirs.

D'autres Polypes d'eau douce changent de place à leur gré. Tels ſont :

Les Polypes à l. bras, c. à d., ceux qui ont été indiqués ci-deſſus, au mot *Hydre*, ſous le nom d'*Hydre à l. bras*, *H. jaunâtre* & *H. verte*. On les apppelle tous P. à l. bras parce qu'ils ont toujours les bras plus l. que les P. des autres familles. Quelle que ſoit la l. de ſes bras qui quelquefois va à 8 ou 10″, quel que ſoit leur nombre, quelque gr. que ſoit alors leur fineſſe comparable à celle des fils de toile d'Araignée, fuſſent-ils en apparence mêlés comme des cheveux crêpés, ils ſe développent facilement au beſoin pour agir ſoit enſemble, ſoit chacun de ſon côté. Ils enveloppent & aſſujettiſſent la proie qui ſe préſente ; ils la cherchent en furetant de tous côtés autour d'eux, mais ſans que l'animal quitte ſon poſte pour la pourſuivre. Sa poſition naturelle eſt de reſter fixé à la ſurface des corps ſubmergés, ou ſuſpendu à la ſurface ſupérieure de l'eau par ſa partie poſtérieure, c. à d., par la partie oppoſée à celle qu'environnent les bras. Son corps contracté ne paroît qu'un globule ; développé il paroît un pet. ſac, un tuyau fermé par un bout qui lui ſert à ſe fixer, ouvert & dilatable à l'autre bout qui lui ſert de bouche & d'anus, & dont les bords ſont garnis des bras. Sa ſubſtance par-tout ſimilaire n'eſt variée que par des grains qui y ſont ſemés çà & là. Chaque bras eſt creux comme le corps & garni de grains comme lui. Quand les bras ont ſaiſi un *Millepied*, un *Vermiſſeau*, un *Monocle* ou autre i., ils le portent & le plongent dans le tuyau qui fait les fonctions d'eſtomac & d'inteſtins. Communément ils y reſtent avec la proie juſqu'à ce qu'elle ſoit digérée, & alors ils ſortent intacts de ce lieu où les autres animaux ſont diſſous en aſſez peu de tems. A meſure que la digeſtion s'opere on voit les alimens paſſer dans la ſubſtance du corps, dans celle des bras & dans celle des pet. grains, & leur donner une nouvelle couleur. La digeſtion finie le ſuperflu des alimens ſort par où ils ſont entrés. Dans les lieux où il ſe trouve un certain nombre de P. à l. bras il arrive ſouvent qu'un individu ſaiſiſſe un ver déja tenu par un autre individu. Comme un ſeul des 2 rivaux peut jouir de cette proie c'eſt le plus fort qui l'emporte, & il arrive quelquefois que l'un engloutit l'autre avec elle. Dans ce cas le vaincu reſte avec la proie dans l'eſtomac du vainqueur juſqu'à ce qu'elle ſoit digérée, & alors il eſt rejeté, non comme un aliment indigeſte, mais ſain & entier comme une ſubſtance dont la digeſtion n'a pas même été commencée.

Si j'avois écrit il y a 30 ou 40 ans, la crainte de paroître faire l'ébauche d'un Roman plutôt que celle de l'Hiſtoire Naturelle d'un animal, m'auroit engagé à joindre ici à chacune de mes phraſes un grand nom, celui d'un des célebres Obſervateurs qui ont été les premiers témoins de ces merveilles. Mais aujourd'hui elles ſont trop connues pour trouver des ſceptiques, & je peux négliger cette précaution. Je continuerai donc la liſte des faits qu'offre l'hiſtoire des Polypes comme je l'ai commencée.

On peut à volonté les multiplier par la ſection ; en quelques petites portions qu'on les diviſe, chacune d'elle devient un animal entier. Se contente-t-on de les couper d'un côté avec des ciſeaux, comme un doigt de gant dont on veut faire une piece quarrée de peau ? Les 2 bords coupés ſe rejoindront & ſe ſoudront bientôt. Coupe-t-on le P. en 3 ? la queue produit une tête & des bras, l'ancienne tête produit une queue, & la partie intermédiaire produit une tête & une queue. Se contente-t-on de diviſer longit. la partie antér. de l'animal en pluſieurs la-

nieres ſans pouſſer la ſection juſqu'au bout ? les bords de chacune de ces lanieres ſe rapprochent & l'on réaliſe l'Hydre de la fable ; chaque tête ſe réintegre par la production des bras dont elle manque, & l'on a une Hydre à pluſieurs têtes. Parvient-on à aſſujettir pendant un certain tems la queue d'un Polype au fond d'un autre ? il s'y greffe & l'on a un P. double. Retourne-t-on un P. comme on pourroit retourner un doigt de gant ? il fait effort pour détruire ce retournement, & quand même il n'y réuſſiroit pas, il continueroit à vivre dans ce nouvel état, quoique ſa ſurface extérieure fût devenue la parois intér. de ſon eſtomac, & réciproquement. Réuſſiſſant en partie à détruire l'effet du retournement, reſte-t-il au milieu de l'entrepriſe ſans pouvoir l'achever ? ſes levres ſe trouvent comme une ceinture qui environne le milieu de ſon corps, ſes bras garniſſent cette ceinture comme de longues franges, la partie antér. du corps n'a plus de bras, comment l'animal ſera-t-il pour vivre ? Il rapprochera l'un de l'autre les bords de cette partie antérieure, il en fermera l'ouverture, & ſe formera ainſi une ſeconde queue. Muni de 2 queues ſans aucune bouche, que ſera-t-il ? Il ſe recourbera en arc, en rapprochant les 2 queues l'une de l'autre, & ſur la partie convexe de cet arc, il s'ouvrira pluſieurs bouches qui ſe pourvoiront de nouveaux bras tandis que les anciens ſe ſouderont au corps & s'oblitereront peu-à-peu. Cet animal eſt-il donc indeſtructible ? non, & ce que toutes nos armes tranchantes ne peuvent faire ſur lui, la ſuccion de pet. Poux aquatiques qui s'attachent à ſon corps l'effectue tôt ou tard & finit toujours par faire périr le Polype. Mais nous avons beſoin de le faire vivre quelque tems encore pour achever ſon hiſtoire. Le microſcope le mieux employé n'a pu rien découvrir en lui qui fût analogue à des yeux. Cependant il recherche toujours la lumiere, & les plus pet. parcelles dans leſquelles on le diviſe la recherchent de même avant leur réintégration. Mais ſi on ne le coupe point, comment ſe multipliera-t-il ? comme un arbre produit une branche. Il ſe formera de pet. excroiſſances ſur différentes parties de ſon corps ; chacune de ces excroiſſances s'aggrandira, produira de pet. bras, & ſera bientôt un P. entier greffé ſur le premier. Ce fils produira un fils comme il a été produit lui-même. Enfin, chargé de pluſieurs générations, il ſe ſéparera de ſa mere à la faveur d'un étranglement qui ſe formera à la partie poſtér. de ſon corps par laquelle il lui adhéroit. Il ira ſe fixer ailleurs avec ſa poſtérité, &, tout ce que les individus qui la compoſent avaleront, circulera dans ſon corps & le colorera ; & réciproquement, comme le réſultat de la digeſtion de ſa mere paſſoit en lui & dans les petits dont il étoit chargé avant qu'il la quittât. Mais abrégeons & paſſons à d'autres eſpeces.

Polype en cloche, ainſi appellé parce que dilaté il a l'air d'une pet. fleur en cloche portée par un pet. pédicule. On voit l'eau tournoyer à l'entrée de la cloche, & c'eſt ce tourbillon excité par le mouvement des levres de l'animal qui y précipite les i. dont il ſe nourrit. Contracté, il prend la forme d'un pet. bouton, & c'eſt dans cet état qu'il ſe multiplie. Le bouton ſe diviſe longitudinalement en 2 autres boutons dont chacun s'ouvre, & forme une cloche entiere portée par ſon pédicule propre. La même choſe arrive enſuite à chacune de ces 2 nouvelles cloches, & par ces diviſions & ſous-diviſions ſucceſſives, il ſe forme une eſp. de bouquet. Ce bouquet eſt quelquefois comp. d'une trentaine de cloches, ce qui a fait donner à ce P. le nom de *P. à bouquet* outre celui de P. en cloche. Quelques autres eſp. dites *P. à bulbe*, au lieu de ſe diviſer ainſi, pouſſent, de différens points de leur pédicule, de pet. bulbes qui deviennent autant de cloches. Chacune de ces cloches, au bout d'un certain tems, quitte le bouquet commun, va s'établir ailleurs & y former une nouvelle famille.

Les Polypes en entonnoir vivent chacun ſolitaires. Ceux-là ſe multiplient, non pas en ſe diviſant longit., mais par une diviſion oblique, ou en écharpe. La portion ſupér., qui emporte la partie la plus évaſée de l'entonnoir, ſe réintegre en s'étréciſſant infér. & en produiſant une queue, & la portion infér. qui reſte munie de l'ancienne queue, ſe réintegre en s'évaſant en-deſſus pour achever le pavillon de l'entonnoir.

Les Polypes en naſſe ont été ainſi nommés à cauſe de leur forme analogue à celle d'une naſſe de poiſſon. Ils ſe raſſemblent en groupes fort différens des précédens. Ce n'eſt plus l'image d'une plante ou d'un bouquet, mais celle d'une ſphere compoſée de petits Polypes unis par la queue de maniere que le centre de la ſphere eſt occupé par le point de réunion de toutes les queues, &

la surface extér. par toutes les têtes. Cette sphere nage çà & là par une suite du mouvement de chaque P. qui tend à la faire tourner sur un de ses axes ; & c'est ainsi que le grouppe se transporte d'un lieu à un autre. Leur substance transpar. laisse voir dans leur intérieur un pet. corps blanchâtre qui sort à une certaine époque, se fixe sur la surface extér. du corps de sa mere & devient bientôt un P. semblable à elle. Plusieurs individus se développent ainsi en même tems ; aussi se trouvent-ils formés & en état de se détacher en même tems. Alors on diroit qu'ils se cherchent ; ils se réunissent en effet par leur queue, ils quittent la sphere des meres, en forment une nouvelle & vont tournoyer de leur côté.

POLYPHÈME, i. On a donné ce nom à plusieurs insectes.

1. Scarabé d'Afrique à tête plate couverte de poils gris ; ant. n. sans cornes au corcelet ; 3 cornes n. à la tête, celle du milieu plus l., courbée & dichotome, les latér. plus courtes ; dessus du corcelet vert, coupé de 5 lignes blanches ; dessous blanc ; étuis verts marqués de 3 traits blancs ; ventre & jambes vertes ; cuisses marquées d'une ligne blanche.
2. Gr. Monocle des Moluques à très-l. queue.
3. Phalène de la Jamaïque à ailes ouvertes, un peu en faux ; les supér. couleur de chair à la base & à la pointe, cendrées au milieu, le cendré séparé du couleur de chair par un trait en partie blanc, en partie n. & orné dans son milieu d'un pet. œil n. cerclé de jaune ; les infér. à peu-près de même, mais l'œil gr. ; en-dessous toutes sombres avec un pet. œil. FAB.

POLYPODE DE MER, i. Scolopendre de mer.

POLYTE, i. Papillon gr. Porte-queue d'Asie ; corcelet taché de rouge ; ailes n., les infer. avec une bande & 5 taches blanches, & 5 lunules rouges. LIN.

POMACIE, c. Vigneron.

POMME FOLLE, *Pomme d'amour ; pomme de mer*, zo. du g. de la *Pennatule*, h. de 4″, gros comme le doigt. Tige courte, un peu pointue, longit. ridée ; la partie parenchymateuse cyl., très-obtuse, assez grosse, couverte de pet. grains & des orifices des cellules des Polypes qui l'ornent souvent de leurs 8 bras ciliés, quelquefois ouverts & applatis en pétales. Quand ils les retirent, ils contractent aussi la tige de la pennatule, ou leur squelette même. Celui-ci est extér. blanchâtre, & intér. sans osselets, ce qui le rapproche des *Alcyons*. Quoique la fig. de ROND. ne ressemble presque en rien à celle d'EL. & à celle des *Mélanges zoologiques*, PAL. croit qu'elles se rapportent au même animal.

POMPILE, p. de mer du g. du *Rasoir*, assez rare sur les côtes, parce qu'il aime la pleine mer où il suit souvent les vaisseaux. Corps alép., assez gras, postér. aminci ; tête obtuse, mâchoire infér. montante ; lig. latér. jaunâtre & à plusieurs courbures, d'où partent plusieurs bandes transv. courbes de points jaunes dirigées vers le dos qui est moucheté de diverses couleurs, & vers le ventre qui est d'un blanchâtre uni ; tache dorée entre les yeux ; pector. fort pointues, caudale entiere. D. $\frac{8}{11}$. P. 15. V. 6. A. $\frac{3}{14}$.

PONGI, q. Saki, 1er. Sagoin.

PONGO, q. gr. Orang-Outang. *V.* Singe.

PONT, c. Huître ronde, épineuse & portant de gros cailloux.

POPEL, c. Cérite d'AD. à c. en pyramide ou cône fort allongé, dont la partie supér. est la base, l'infér. la pointe ; épaisse, à 16 spires peu distinctes ; ouverture petite & presque quarrée ; 2 canaux, l'un en bas, très-pet. & formé par un enfoncement de la levre droite, l'autre en h., court & évasé ; levre dr. tranchante, ondée & à bords crénelés ; levre gauche arrondie, lisse & arquée ; l. 3″, lar. 14‴ ; animal à tête cyl. frangée, à 2 l. cornes pointues, à très-pet. opercule cartilagineux.

PORC, { q. Cochon. *V.* Sanglier. / p. de mer du g. des *Balistes*, omis par LIN. quoique décrit par ROND., SALVIEN, GESNER & WIL., & indiqué par ART., mais ces Auteurs n'ont compté que les osselets de la 1re. dorsale. Corps large ové & comprimé, yeux h. & ronds, les 8 dents de chaque mâchoire fortes & bien rangées ; peau écailleuse, si dure & d'un grain si fin qu'elle peut polir l'ivoire ; elle est d'un livide verdâtre tacheté de bleu, & les nageoires sont noirâtres, les ventrales manquent ; la 1re. dorsale est placée à l'équilibre & soutenue par 3 gros aiguillons qui peuvent se coucher dans une rainure osseuse, & le 1er. est triple des 2 autres. Ce p. passe rarement le poids de 2 livres ; il se trouve dans l'Océan. On a donné le même nom au Sanglier, p. du g. du Gal, au *Humantin*, & à plusieurs autres poissons.

PORC { *à large groin.* Sanglier d'Afr. / *à musc.* Pécari.

PORC-ÉPIC,

PORC-ÉPIC, q. 20e. g. de Bris. à 2 incisives à chaque mâchoire, sans canines, les doigts onguiculés, le corps armé de piquans.

Le Porc-épic; animal frugivore, originaire de l'Afrique & des Indes, qui transporté en Europe a multiplié en Espagne, & sur-tout en Italie. Il passe le jour en société dans des terriers. Les incisives fortes & tranchantes, 8 molaires à chaque mâchoire; pi. antér. tétradac., postér. pentadac.; piquans un peu courbés en alêne, de différentes l. & grosseur, en partie creux comme des tuyaux de plumes, variés de brun-noirâtre & de blanc, ayant entre 6 & 12″ de l. Il les redresse & les agite dans la colere, & quelquefois ils se détachent, mais il ne peut les lancer comme on la dit. Il ne ressemble en rien au Cochon dont il n'a que le grognement, excepté que sa chair a à-peu-près le goût de cet animal selon M. Sparman. Mais quant aux formes, il en est très-éloigné, les dents & les pieds étant tout différens, & le Porc-épic ayant la tête & la queue courtes, de l. moustaches, un museau sans groin, la levre supér. fendue, & les oreilles courtes, rondes & plates; l. 2′.

P. à l. queue, pi. antér. & postér. pentadac., oreilles nues, levre supér. fendue, l. moustaches, queue de la l. du corps & terminée par un pinceau de poils; aiguillons sur le dos, en alêne, argentés & mêlés de poils. Il est impossible, malgré les doutes formés par Buf., de ne pas distinguer cet animal du suivant avec Bris., Klein, Lin., Mul., Erx., Pennant & autres. Aux Indes.

L'Urson; taille & à peu-près forme de Castor; poil l. & doux qui cache un fin duvet, mais est entremêle de piquans minces qui servent d'épingles & d'aiguilles aux sauvages du nord de l'Amérique. La chair de cet animal les nourrit, & sa fourrure les couvre. Il craint de se mouiller, & il se loge sous les racines des gros arbres où il passe la plus gr. partie du jour à dormir. Il vit sur-tout d'écorces de genievre & de pin. Queue méd., pi. antér. tétradac. postér. pentadac.; habitant sur-tout vers la baie d'Hudson où il se désaltere en avalant de la neige.

P. de la nouvelle Espagne. Coendou.

Porc de riviere. Cabiai.

PORCELAINE, c. 12e. famille des univalves d'Arg., qui renferme tous les coquillages dont la coquille a une forme ovoïde alongée, à ouverture oblongue, étroite & en forme de fente ou de vulve, ce qui renferme soit les c. qu'Ad. comprend sous ce nom, soit ce qu'il appelle *Pucelage*. Cependant, comme il l'observe, ces 2 coquillages different, tant par l'animal que par sa c. *V.* Pucelage. Celle de la Porcelaine est mince, luisante, en ovoïde dont l'extrémité supér. est obtuse, & dont le sommet est une pointe assez mousse. Son gr. diam. est presque double du petit; elle a 6 spires qui descendent peu obliquement de dr. à gauche. La 1re. fait l'ouverture, elle est grande & arrondie, sa l. est triple des 5 autres tours pris ensemble & faisant le sommet. L'ouverture est quatre fois plus l. que large, & elle se termine en haut par un canal assez large formé par l'enfoncement de la levre droite. Son gr. diam. est oblique à celui de la coquille. La levre dr. est très-épaisse & a un rebord qui, venant se replier sur la levre gauche, forme une dent rentrante. La levre gauche est renflée & a 4 gr. dents du h. à son milieu. L'animal a la tête aussi l. que large, & ses 2 cornes coniques & minces sont un peu renflées vers le premier quart de leur l. où les yeux sont placés. La bouche, au-dessous de la tête, vers le milieu de sa l., a une trompe 2 fois aussi l. que la tête, & armée de dents, avec laquelle elle perce les c. & en suce la chair. Le manteau est mince, il s'étend en-dehors, & recouvre près de la moitié de la coquille. Outre cela il se replie à son extrémité antér. sur le cou de l'animal, & y forme un tuyau qui sort par le canal de la c., & se place tantôt entre les cornes, tantôt de côté. Le pied forme une large ellipse, & il est d'un tiers plus l. & plus large que la c.

PORCELET DES INDES, q. Cavia Cobaya.

PORE, zo. On a donné ce nom à plusieurs esp. de *Millepores* & de *Madrépores*, mais on nomme sur-tout *gr. Pore* un Madrépore de la Méditerranée & de l'Océan Atlantique. Il est très-branchu, mais jamais fort h.; la tige est ronde, assez grosse, & couverte de stries ondées. Les rameaux sont assez minces & alternes, le tout extér. de couleur de fer, intér. blanc & rempli de cellules étoilées. Chaque rameau est terminé par une cellule semblable, & l'animal a un très-gr. nombre de bras ou tentacules, selon Don.

PORGO, p. On dit que c'est le nom de 2 poissons de l'isle de Tabago, l'un gris, l'autre rouge, dont la chair est fort estimee

PORON, c. Came d'Ad. qui n'a que 2′′ de

diam., & qui ne differe guere du *Félan* que par cette petiteſſe.

PORPHYRE, c. Pourpre à ſommet applati & bec très-court, peu garnie de pointes; nommée ainſi à cauſe de ſes couleurs. La même raiſon a fait donner le même nom à une *Olive*.

PORPHYRION, o. Poule ſultane.

PORTE- { *CHAPPE*, i. 66e. & 67e. Punaiſes. / *CŒUR*, i. 35e. Punaiſe, 46e. Charanſon, & 15e. Mouche-à-ſcie.

PORTE-CRÊTE, r. Lézard d'Amboine, du 4e. g., qui eſt timide & vit au bord des eaux douces; il a un peu moins de 3′ de l., la queue compriſe. Il a ſur le dos une ſuture dentelée comme celle de l'*Iguane*, & ſur la queue une crête en nageoire, ou rayonnée comme celle du dos du *Baſilic*. Pl. pentadac.; peau du cou ample, lâche & formant un pli en collier; tête & cou verdâtres variés de ſtries blanches; dos & queue bruns, la crête plus pâle, le ventre gris.

PORTE-CROIX, i. 28e. Punaiſe, 6e. Taupin, 3e. Criocere, & 3e. Clairon.

PORTE-ECUELLE, p. 34e. g. de Go., par conſ. malacopt. jug.; corps cunéiforme, alép., peau très-liſſe, aſſez ſemblable aux *Lyres*, dos applati & carêné, abdomen concave, côtés & queue comprimés; tête ovée, plus large que le corps, applatie ainſi que la nuque; bec de Canard, mâchoire ſupér. plus large & plus l.; les premieres dents confuſes & grenues, les poſtér. plus l. & pointues; yeux latér. & aſſez loin du bec; narines doubles, voiſines, reculées, égales, rebordées; addimens de pinnules pointues au bord de chacune, antér. ſelon le texte de Go., poſtér. ſelon ſa fig.; lig. latér. inviſible; addiment d'un écuſſon en poitrail antér. attaché aux premieres pector., & latér. aux ſecondes; dorſale ſolit., reculée, un peu adhérente à la caudale; pectorales doubles, les premieres plus gr., les ſecondes placées entre les premieres & l'écuſſon; ventrales éloignées, mais attachées enſemble par un fanon tranſverſal; anale comme la dorſale. Ce g. eſt nouveau & dû à Go. L'eſp. qui le lui a fait former a une tache en pet. arc entre les yeux, ſuivie d'une plus grande en croiſſant, derriere laquelle s'en trouve une 3e. plus gr. encore, & en croiſſant alongé; corps couvert de points blancs aſſez gros; tache ovale d'autres p. blancs beaucoup plus pet. vers le milieu du dos; caudale ovée.

PORTE-ÉTENDART, p. d'Amboine non décrit. Ru. dit ſeulement qu'il eſt pet. & paroît ſervir de guide à d'autres p. encore plus pet., que ſa chair n'eſt point eſtimée, qu'il eſt familier & facile à prendre & n'eſt recherché que pour ſes belles couleurs.

PORTE-IRIS, v. Dic. nomme ainſi un Ver marin inteſtiforme qui a 12′ de l., & n'eſt pas plus gros qu'une plume à écrire.

PORTE-LAINE, c. Pinne marine, ou Moule d'Arg. plate, terminée en pointe & chargée de beaucoup de byſſus ou ſoie.

PORTE-LANCETTE, p. Chirurgien.

PORTE-LANTERNE, i. On a donné ce nom à pluſieurs Cigales. Les principales ſont:

Le Porte-lanterne de Surinam. Cette eſp. eſt le vrai Porte lanterne. Tête en forme de veſſie alongée & applatie; boſſe élevée vers le milieu du deſſus de cette tête, entre 2 rangs d'épines, ſuivie de taches rouges, rondes un peu élevées, avec 8 lig. brunes. Cette veſſie répand de nuit une telle lumiere qu'elle met en état de lire le caractere le plus fin, & qu'en portant l'i. à la main, on voit de maniere à ſe très-bien conduire dans les ténebres. Les yeux à réſeau ſont à chaque côté de la tête près du corcelet, & au-deſſous eſt un pet. globe ſurmonté d'un poil fin qui repréſente l'antenne; ailes bigarrées, les infér. ornées d'un gr. œil. Cet i. vivant eſt varié de couleurs qui ſe détruiſent après ſa mort.

Le P. de la Chine; couleurs brillantes qui ſubſiſtent dans l'i. conſervé; tête prolongée en un muſeau à peu-près cyl., preſque auſſi l. que le corps, & relevé en arc comme une corne à ſon extrémité. Deſſus de cette tête & de ce muſeau brun-rouge ſemé de p. blancs, deſſous d'un jaune-brun-verdâtre; corcelet jaune-foncé taché de n.; ventre n. en-deſſus, chaque anneau bordé de jaune, jaune-orangé en-deſſous; ailes ſupér. n. à nervures vertes avec une bande tranſv. jaune bordée de blanc vers leur origine; non loin d'elle 2 pet. bandes de taches jaunes croiſées en X; autres petites taches jaunes iſolées; ant. de l'eſp. précéd. dont la ſeule analogie lui a fait donner le nom, aucun Voyageur ne parlant de ſa lumiere.

PORTE-MIROIR, i. Gr. Papillon de la Chenille du Citronnier à Surinam; ailes d'un rouge doré & rayé de blanc.

PORTE- { *MUSC*, q. Muſc. / *PALME*. *V.* Palmifere. / *VOILE*, p. Raſoir porte-voile.

PORZANE, o. gr. Poule-d'eau d'Italie.

POSSUM, q. Sarigue.

POSTILLON, o. Pet. Guillemot.

POTAN, c. Mantelet d'AD. à c. extrêmement mince, cylindrique, dont l'extrémité infér. a un pet. ſommet. en pointe très-courte ; ſurface très-polie ; animal à l. cornes fines ; gr. pied, manteau fort court.

POTOT, q. Kinkajou, 2e. Glouton.

POTIQUIQUYA, cr. Langouſte du Bréſil, l. de 9 à 10″, en y comprenant la queue qui finit par 2 rangs de feuillets en nageoire ; corps ovoïde alongé, hériſſé de pet. tubercules pointus ; 2 groſſes ant. épineuſes entre leſquelles s'en trouvent 2 plus pet. bifurquées vers leur milieu, & liſſes dans toute leur l.

POTTO, q. 4e. Pareſſeux.

POU, i. 1re. aptere de GEOF. à 6 pattes non ſauteuſes, 2 yeux, ant. filif., ventre ſimple. Les ant. ſont très-courtes, les yeux ſont ſaillans & la tête eſt aſſez groſſe. Le ventre eſt applati & compoſé de 6 à 10 anneaux, & les tarſes ont 3 pieces. Le corps eſt plus ou moins épais, plus ou moins effilé ſelon les eſpeces. Toutes ſont carnaſſieres ; elles inſerent dans la peau des animaux, pour en ſucer le ſang, une pet. trompe courte & fine qu'elles font ſortir d'une avance qui ſe trouve à la partie infér. du devant de leur tête. C'eſt dans SWAM. qu'il faut étudier leur anatomie ; elle l'a conduit à penſer qu'ils étoient hermaphrodites. On a parlé de *Poux volans*, ou du moins d'i. ſemblables à des Poux par l'inſtinct, la maniere de vivre, la forme même, excepté qu'on leur donnoit des ailes, & l'on a dit que les acridophages en étoient tourmentés ; *V.* au mot *Sauterelle* ce qui me porte à regarder ce fait comme au moins douteux. Quant aux Poux volans, il eſt poſſible qu'il en exiſte & que dans ce genre comme dans celui des Punaiſes, par exemple, il ſe trouve des inſectes ailés & des i. apteres. Les œufs des Poux ſont ce qu'on nomme vulgairement des *lentes*. Preſque toutes les eſp. d'animaux ont leurs Poux particuliers ; GÉER nomme *Ricins* ceux qui ont des mâchoires au lieu de trompe.

1. *Le Pou ordinaire*. Celui de la tête eſt cendré ; ſon corcelet & ſon ventre ſont bordés d'une bande de très-pet. taches n. ; celui du corps eſt un peu plus gros, plus mou, & il eſt d'un blanc ſale uni. Eſt-ce une eſp. différente, ou une ſimple variété ? On peut faire la même queſtion ſur le Pou humain du Groënland décrit par FABR. Il eſt d'un brun-roux, & les habitans le mangent avec délices. Pour ſe le procurer aiſément, ils mettent ſur leur chair une peau de Chien ou d'Ours, & la retirent enſuite bien fournie de ces inſectes. La fécondité du Pou humain eſt fameuſe, & c'eſt avec raiſon, puiſque cet i. pond 50 œufs dans l'eſpace de 6 jours ; on ignore combien au bout de ce tems il lui en reſte à dépoſer à d'autres époques. Au bout de 6 jours ces œufs éclosent, & les petits qui en ſortent ſont eux-mêmes en état de pondre au bout de 18 autres jours ; en ſorte que ſelon le calcul de LEEUWENHOEK une mere peut en 2 mois avoir 5000 deſcendans.

2. *Le Morpion*, plus court, plus arrondi, plus brun & plus dur, ventre velu, crochets aux pieds de la 2e. & 3e. paire de pattes, par leſquels il adhere aux lieux où il s'établit. Outre ſon poſte ordinaire, il ſe loge quelquefois dans les ſourcils, ſelon LIN.

3. *Pou du Bœuf à 8 bandes tranſv. au ventre ;* très-pet. & blanc.

4. *P. du Bœuf à ventre couleur de plomb ;* plus gr. ; groſſes pattes courtes.

5. *P. du Buſard*, l. 4, lar. 1 ; c'eſt le plus gr. Pou connu ; brun-clair.

6. *P. du Moineau*, l. $\frac{1}{4}$; groſſe tête ; blanc étant jeune, enſuite d'un fauve luiſant.

7. *P. du Pigeon*, l. 1, lar. $\frac{1}{3}$; forme alongée ; blanc-jaunâtre.

8. *P. du Corbeau*, l. 1 ; fond gris ; tête n. ; ant. recourbées, ventre rayé de n. ; blanc étant jeune.

9. *P. du Dindon ;* tête plate, preſque triang., ainſi que le corcelet ; ventre gris & blanc.

10. *P. de la Poule à ventre bordé de n.*

11. *P. de la Poule à tête & corcelet pointus ;* plus pet. que le P. humain, & garni de quelques poils gris.

12. *P. du bois*, plus pet. que le P. humain ; blanc ou plombé ; ſur les vieux bois & les vieux livres. Celui des troncs d'arbres eſt plus brun & plus velu. Je pourrois joindre à ces eſp. celles que Rédi a décrites, mais elles intéreſſeroient peu, je me bornerai donc à y ajouter :

13. *P. tique ;* il a en effet l'air d'une Tique, à cela près qu'il eſt hexapode. Corps rougeâtre, ventre rond, avec un trait blanc ; muſeau l., cyl. & blanc ; écuſſon à 3 lobes. Cet i. ſe trouve en Amér, où il s'attache aux jambes de ceux qui y marchent les pi. nus ; il y dépoſe ſes œufs d'où viennent ſouvent des ulceres malins. LIN.

POU DE BALEINE, { i. 5e. Squille. c. On a donné ce nom à de pet. *Glands de mer.*

Pou de bois, i. 12e. Pou ci-dessus ; aussi Mitte & Terme.

POU DE MER, c. très-petite Porcelaine d'ARG. arrondie, & si épaisse pour sa grandeur, qu'elle a presque l'air plein & solide. On nomme de même un i. marin de la gr. d'une grosse fève, semblable à un *Cloporte*, excepté par sa queue qui est fort large. Il s'attache aux p. qu'il suce & tourmente.

P. { *de Pharaon*, i. Chique. *de poisson*, i. Binocle. *pulsateur*, i. Vrillette. *sauteur*, i. Podure.

POUACRE, o. 6e. Butor.

POUC, q. Rat de Russie plus gr. que notre Rat domestique, museau oblong, creusant la terre, se faisant des terriers, dévastant les jardins & se trouvant très-multiplié en quelques années dans certains cantons ; trop peu connu pour qu'on puisse dire si c'est un autre animal que le Surmulot.

POUCHET, c. Limaçon terrestre d'AD. à c. épaisse, 2 fois plus large que l., à ouverture presque ronde, 5 spires peu renflées ; sommet convexe & obtus ; l. 9‴ ; sur les montagnes de Ténériffe.

POUDINGUE, p. de mer de l'Amér. sept. du g. des *Dorides*. Dos vert, côtés pourprés, ventre roux, tête rayée de bleu, de jaune & de vert ; sourcils pointillés ; 2 gr. incisives antér. ; 2 taches, l'une pourprée, l'autre jaune sur les opercules ; lig. latér. parallele au dos, descendant vers la queue, comp. d'écailles étroites, partagée en 3 rameaux dont chacun se bifurque ; caudale arrondie. D. $\frac{11}{12}$. P. 12. V. 6. A. $\frac{1}{16}$. *Sp. radiatus.* LIN.

POUILLOT, o. du g. du *Bec-figue*, presque aussi pet., mais plus alongé que le Roitelet. Il est voyageur ; il nous arrive au printems & nous quitte en automne pour passer sans doute dans des pays plus chauds & où il puisse continuer à trouver des i. qui font sa nourriture. Il les cherche en été dans les bois où il fait entendre sans cesse un chant assez doux & varié. En automne il fait sa chasse dans nos vergers & nos jardins, où les i. sont attirés par les fruits, mais il n'y fait plus entendre qu'un cri qui semble articuler *tuit, tuit.* Son mouvement est continuel, il saute incessamment de branche en branche, agitant sa queue & poursuivant sa proie. Il construit un nid presque en boule qu'il cache dans de h. touffes d'herbes, ou dans des buissons épais, & la femelle y pond 4 à 7 œufs d'un blanc-terne piqué de roux-grêtre. Bec grêle, brun, à bords & intér. jaunes ; manteau d'olive clair ; devant & dessous du corps jaunâtres ; pennes bordées de cendré-brun ; coup de jaune au-dessus de l'œil.

Le Grand Pouillot ; d'un tiers plus grand que le précéd. ; gorge blanche & coup de blanc au-dessus de l'œil ; poitrine & ventre d'un blanc-roussâtre ; tête & dos d'un roux-noirâtre ; ailes noirâtres frangées de blanc-roussâtre. BUF. qui en a parlé le premier l'a reçu de Lorraine.

POUL, o. Roitelet.

POULAIN, q. jeune Cheval.

POULE, { c. Poulette. o. femelle du Coq. Cherchez au mot Cóq les articles qui ne se trouveront pas ici.

Poule { *à 5 doigts*, & même à 6 ; variété accidentelle. *Africaine*, Peintade. *bleue*, Poule-sultane. *de Barbarie*, Peintade. *de bois*, Colenicui, & 1er. Cotinga. *de Camboge* ; race à pi. si courts que les ailes touchent la terre.

Poule de Damiette, Plumage d'un bleu-violet, tache rouge sur la tête, bec & pi. rouges, BUF. croit qu'on pourroit la rapporter à la gr. Poule d'eau.

Poule { *de Guinée*, *de Lybie*, *de Pharaon*, } Peintade.

Poule de Java ; tenant de la Poule commune & de la Poule d'Inde ; se battant vivement ; h. sur jambes ; queue l. & pointue, tête sans crête.

Poule de l'Isthme de Darien ; plus petite que notre Poule ; jarretiere de plumes ; queue touffue & droite, bout des ailes n.

Poule { *de mer*, Guillemot. *de Numidie*, Pauxi & Peintade. *de neige*, Lagopede. *des coudriers*, Gélinote.

POULE D'EAU, o. 88e. g de BRIS. comp. d'o. aquatiques tétradac. à 3 antér. garnis dans toute leur l. de membranes fendues & simples, en quoi elles different de celles des *Foulques* qui sont festonnées ; bec droit & pointu ; sinciput & bas des jambes nus ; corps latér. comprimé comme celui des Râles. Ces o. vivent au bord des eaux ; mais quoiqu'ils nagent très-bien ils ne quittent guere la terre que quand ils veulent passer d'une rive à l'autre. Ils vivent de p., d'i. & même de plantes aquatiques. De jour ils se tien-

nent ordin. cachés parmi les joncs & les roſeaux. Leurs facultés pour le vol ſont méd., & en volant on leur voit toujours les jambes pendantes. Ils font juſqu'à 3 pontes par an, & ils ne font pour nid qu'un amas de joncs ſecs qu'ils établiſſent ſur le rivage aſſez près de l'eau. Ils quittent en hiver les provinces montueuſes & froides pour de plus tempérées.

1. *La Poule d'eau ;* gr. d'un l'oulet de 6 mois l. 1′ ; tête, gorge, cou & poitrine noirâtres ; plumes du ventre d'un cendré foncé avec un peu de blanc au bout, ſur-tout vers le bas-ventre ; dos brun-olivâtre ; ailes variées de brun & de blanc ; queue brune ; peau du front rouge ; bec rouge à pointe jaune verdâtre ; femelle un peu plus petite & à gorge blanche.

2. *La Poulette d'eau ;* un peu plus pet. que la précéd., & montrant qu'elle eſt une autre eſp. en ne ſe mêlant jamais avec elle quoiqu'elle fréquente les mêmes lieux. Manteau brun olivâtre ; gorge & devant du cou d'un cendré olivâtre ; plumes de la poitrine & du ventre cendrées, blanches au bout ; ailes variées de brun & de blanc ; peau du front d'un jaune olivâtre ; bec & jambes olives.

3. *La Porzane ;* beaucoup plus grande que les précéd. ; l. 18″ ; tête, gorge & cou noirâtres ; dos marron ; plumes de la poitrine & du h. du ventre d'un cendré foncé, blanches au bout ; bas-ventre blanc ; peau du front jaunâtre, mandibule ſupér. n. à baſe jaunâtre, l'inſér. toute jaunâtre ; jambes vertes ; en Italie.

4. *La Poule d'eau de Cayenne ;* taille de la précédente ; tête & cou d'un brun gris ; dos olivâtre ſombre ; deſſous du corps d'un roux rougeâtre ; front emplumé ; bec jaune verdâtre ; jambes rouges.

5. *La Grinette.* BUF. rapporte à la Poule d'eau cet o. d'Italie que BRIS. regarde comme une Poule-Sultane, & MAUD. paroît pencher vers cette opinion. Peau du front jaune ; plumes du manteau noirâtres bordées de roux ; gorge cendrée bleuâtre ; devant du cou & poitrine olivâtres tachetés de noir ; ventre rouſsâtre, latér. rayé de brun & de blanc ; bec vert jaunâtre.

6. *Le Smirring*, o. que les mêmes Auteurs rapportent aux 2 mêmes g. ; front jaunâtre ; manteau roux taché de noirâtre ; devant & deſſous du corps blancs ; bec jaunâtre à pointe n. ; en Allemagne & Pologne.

7. *Le Glout*, o. d'Allemagne que BUF. rapporte à la Poule d'eau d'après GESNER, & que BRIS. & MAUD. rapportent à la Poule-Sultane. Peau du front d'un vert jaunâtre, manteau brun, devant & deſſous du corps blancs, bec n., pi. d'un vert jaunâtre ; voix haute comme le ſon d'un fifre. La figure de GESNER ne donne à cet o. aucune membrane aux doigts.

8. *Le Mittek* que les Voyageurs font peu connoître, qu'ils diſent être une Poule d'eau du Groënland, dont cependant l'exact FABR. ne parle pas. Dos & cou blancs, ventre n., tête preſque violette.

9. *Le Kingalik*, autre o. attribué au même pays, & auſſi peu connu ; plus gr. que le Canard ; bec chargé, entre les narines, d'une protubérance dentelée & orangée ; mâle n. à ailes blanches, & dos tacheté de blanc ; femelle brune.

On a quelquefois abuſ. nommé Poule d'eau le *Bécaſſeau* & la *Foulque*.

Poule d'eau { *couleur de pourpre.* Foulque & Poule-Sultane. / *de Barbarie.* (pet.) Râle. / *éperonnée.* 6e. Jacana. / *perlée.* Marouette.

Poule { *de Tunis.* Peintade. / *du port Egmont.* Goëland brun. / *moreſque.* Pet. Tétras à queue entiere. / *naine de Java.* Race de pet. Poules. / *perlée.* Peintade. / *rouge du Pérou.* Hocco. / *ſauvage.* Gélinote & Magoua.

POULE-SULTANE, o. 87e. g. de BRIS. comp. d'o. tétradac. fiſſipedes à 3 antér. ; bec en cône latér. applati ; front & bas des jambes nus.

1. *LA POULE-SULTANE*, o. d'Afrique, de quelques lieux de l'Aſie, & qui ſe trouve même en Sicile. Les Anciens le connoiſſoient ſous le nom de *Porphyrio*, & les Romains l'élevoient à cauſe de ſa beauté, & lui laiſſoient fréquenter leurs palais & leurs temples. Il a le port noble, les formes agréables & le caractere ſocial quoique craintif. Il eſt herbivore & piſcivore, & tient, d'une patte élevée, ce qu'il mange aſſujetti entre ſes l. doigts. Il n'eſt pas plus gros qu'une Poule commune, mais il eſt bien plus h. ſur jambes, & il ſe trouve près de 2′ du bout de ſon bec à celui de ſes ongles. Sa queue eſt courte, & ſon front chauve eſt couvert d'une membrane rouge terminée en ovale, & qui paroît une production de la ſubſtance même de ſon bec pourpré & gros à ſa baſe. Tête & deſſus du cou violets, le reſte du manteau vert foncé ; devant du cou bleu-violet, poitrine & ventre violets, queue blanche & verte, jambes & pi. rouges.

P. verte des Indes ; gr. du Râle, distance du bout du bec à celui des ongles moins de 15″ ; bec & membrane du front d'un vert jaunâtre, manteau vert sombre, devant & dessous du corps blancs.

3. *P. brune de la Chine ;* l. 16″ ; manteau cendré noirâtre, ventre roux, devant du cou & du corps blanc, membrane du front pet. & rouge ; bec & pi. jaunâtres.

4. *L'Angoli*, ou *Caunangoli* de Madras, o. peu connu qui peut être un Râle, ou une Poule d'eau comme une Poule-Sultane, dont sa gr. paroît cependant le rapprocher. *Voyez* Caunangoli.

5. *Pet. Poule-Sultane*, de la Guaine ; l. 15″ ; à cette taille près semblable en tout à la 1re. esp., excepté le bout du bec jaune.

6. *La Favorite ;* à peu-près même taille ; manteau d'un bleuâtre clair qui se fonce vers le croupion ; devant du corps blanc, pennes brunes, membrane du front & pieds blanchâtres, bec jaunâtre ; à Cayenne.

7. *L'Acintli*, o. du Mexique que Bris. croit le même que la 1re. esp., & que Buf. en distingue soit en vertu de son principe favori sur les animaux des pays chauds qu'il croit ne pouvoir se trouver dans les 2 Continens, soit parce qu'il a les pieds jaunâtres, & le plumage d'un pourpre noirâtre varié de plumes blanches.

Poule-Sultane { *brune.* V. ci-dessus Glout. / *rousse.* V. ci-dessus Smirring. / *tachetée.* V. Grinette.

POULETTE, c. Térébratule.

Poulette d'eau, o. 2e. Poule d'eau.

POULPE. V. Polype de mer simplement dit.

POULTE, c. bivalve striée de isles Malouines, de je ne sais quel genre.

POUMON DE MER, v. ainsi nommé à cause d'une grossiere ressemblance avec un poumon. On ignore quel est précisément l'animal que les Anciens désignoient par ce nom. Rond. croit le trouver dans un v. cr. ou dans un Mollusque qui habite dans les fentes des rochers, & qui est couvert extér. d'un cuir noir & dur, intér. très-mou, & criblé de trous comme une éponge. Le même Auteur pense que si ce n'est pas là le *Poumon de mer* des Anciens, on peut lui rapporter un autre animal rond comme une pelotte, dont la peau extér. paroît comme un feutre vert, & dont l'intér. est rempli de petites cavités. D'autres rapportent le Poumon marin à l'*Alcyon*, partic. à la *Figue de mer.* Enfin quelques-uns prétendent le voir dans je ne sais quel Mollusque auquel ils donnent la propriété de causer la même inflammation que l'*Ortie de mer*, & celle de rendre phosphoriques les corps que l'on frotte contre sa surface.

POUPART, i. Esp. de Crabe de forme très-évasée, une de celles qui fournissent les plus gros individus & en même tems la meilleure à manger. On l'accommode, dit-on, dans une sausse faite de *Taumalin* affaisonné, c. à d., d'une matiere grasse & jaunâtre semblable à du beurre, ou du fromage que l'on trouve dans son corps. Anderson dit que l'on voit au Groënland de très-gros Pouparts ; cependant il me paroît que Fabr. n'en parle pas. S'il en parloit je le ferois mieux connoître, mais je ne le trouve vraiment décrit nulle part.

POURPRE, c. 14e. Famille des Univalves d'Arg. ; c. découpée du sommet à la base par des tubercules, des stries, des boutons & des pointes, avec une petite ouverture ronde, & des levres minces. Elle differe du *Rocher* en ce qu'elle n'a pas l'ouverture alongée, aussi dentée, & en ce qu'elle est sans ailes. Son corps & sa tête sont moins élevés, & dépourvus de pointes & de boutons. Sa queue est creusée en tuyau & recourbée. L'animal est carnassier, se cache dans le sable & darde autour de lui une l. trompe qui perce tout.

Ce Coquillage est le 2e. *Limaçon operculé* d'Ad. qui, faisant plus d'attention qu'Arg. à l'animal, se plaint de ce que celui-ci a confondu les Pourpres avec d'autres genres, parce que dans sa méthode les Pourpres rondes sont devenues des *Tonnes*, les P. ovales sans pointes des *Buccins*, les ovales hérissées de pointes des *Rochers*, & qu'il n'est resté pour les Pourpres que les P. longues. Voulant éviter ce désordre, & portant son attention sur l'animal, il met dans le g. des P. tout c. operculé à pet. tête cyl. également l. & large, à extrémité échancrée, de maniere qu'au fond de l'échancrure paroît commencer la base des 2 cornes coniques, épaisses, presque doubles de la tête en l., très-renflées jusqu'au milieu, & sillonnées longit. en-dessous. Deux pet. yeux sont placés au côté externe sur leur renflement vers le milieu de leur l. La bouche est un pet. trou ovale transv. au-dessous de la tête. Le manteau ne sort que par l'échancrure supérieure, replié en un tuyau de la l. du 6e. de la c. Le pi. est gros, ovale, & 2 fois aussi l. que large ; dans la marche il cache le dessous de la tête. La partie sexuelle

du mâle eſt à droite, en forme de languette triangulaire. AD. ne parle pas du vaiſſeau qu'on place au collier & qui ſert de réſervoir à la liqueur pourprée, & il n'a pas vu ſortir la trompe. Pour mettre plus d'ordre dans ce g. il le diviſe à raiſon du canal ou de la gouttiere de la c. en 7 ſections, comme on peut le voir à la fin de l'ouvrage dans la table ſynoptique.

POURPRE DE PANAMA, c. Conque perſique.

POURVOYEUR DU LION, q. Caracal; on lui ſuppoſe l'odorat plus fin que celui du Lion, & l'on dit qu'il évente la proie dont celui-ci vient enſuite jouir; il va ſans dire que, ſi cela eſt ainſi, c'eſt ſans aucun accord préalable.

POUSSE-PIED, c. 4e. Famille des Multivalves d'ARG., dont les nombreux battans, à peu-près triangulaires, tiennent par le bas à un pédicule gris, ridé & chagriné, plus gros & moins l. que celui des *Conques anatiferes*. L'animal paroît à ARG. à peu-près le même, excepté que ſes panaches ſont moins longs. Le pédicule eſt rempli d'une chair blanche qui rougit au feu, & qui a le même goût que celle des Ecréviſſes. Les *Pouſſe-pieds* s'attachent en gr. nombre & par groupes aux rochers.

POUTAOL, p. des fleuves de l'Amérique mérid. dans la Zône torride, du genre du *Gymnote*, que l'on a ſouvent pris pour une Anguille à cauſe de ſa forme alongée. Il a donné des ſignes d'une électricité plus forte qu'aucune *Torpille* n'en a encore montrés, ayant produit des étincelles que l'on n'a pu juſqu'à ce moment obtenir de celle-ci. Il ſe ſert comme elle de cette faculté pour engourdir ſa proie avant de la ſaiſir. Tête alép., courte, plus large que le corps, ſupér. plate; gr. gueule tranſv. & terminale; levres épaiſſes, pet. dents aiguës, grouppées & confuſes; pet. yeux; 4 orifices ſur la mâchoire ſupér. qui paroiſſent communiquer à des canaux ſous-cutanés; ouverture des ouïes étroite & obliique; corps alép., liſſe & gliſſant, preſque cyl. en-deſſus, mais infér. carêné & s'aminciſſant inſenſiblement vers la queue dont le bout eſt obtus; ligne latér. double, l'une h., l'autre baſſe, peu marquée, ne l'étant que par de très-pet. trous dont la preſſion fait ſortir un mucilage épais qui enduit la peau; pet. pector. en ovale alongé, recouvertes d'une peau qui ſemble duvetée par l'épanouiſſement des rayons diviſés; anale de même, mais longit. & allant garnir le bout de la queue qui eſt ſans nageoire propre; dos aptérigien & noirâtre, quelquefois tacheté de clair; ventre d'un blanc rougeâtre plus ou moins foncé; chair de bon goût, quoique molle & un peu gluante au ventre, mais ferme ſur le dos où elle n'a que le défaut d'être pleine d'arrêtes; l. 2 à 3′, lar. 7 à 9″.

POYON, i. Mouche-luiſante.

PRÉCONSUL, o. Bourguemeſtre, 15e. Goëland.

PRÊLE, o. Proyer.

PRÊLE MARINE, zo. Coralline véſiculeuſe d'EL., dont chaque tige eſt comp. de pluſieurs tubes capillaires réunis & adoſſés l'un à l'autre. Chacun d'eux pouſſe une petite branche qui paroît garnie d'un pas de vis, & qui porte une véſicule en cloche renverſée, & à bords dentelés. Toutes ces petites branches naiſſant à la même h. lui donnent l'air régulier de la Prêle végétale.

PRÊTRE, o. Bouvreuil.

PRÊTRE, *Preſtra*, *Pretra*, p. On donne ſur nos côtes ce nom à divers petits p. qui ne ſervent que d'appât, & dont les uns paroiſſent des variétés de l'*Atérine*, & dont les autres ſont les uns de jeunes *Aubuſſeaux*, les autres de pet. *Sprats*.

PRIAM, i. Papillon d'Amboine à ailes dentelées, vertes, les ſupér. marquées d'une tache n., les infér. de 6. FAB.

PRIAPE, *Membre marin*, *Vit de mer*. v. dont LIN., dans ſa 10e. édition, faiſoit un g. de Molluſque à corps oblong, rond, fixé à une baſe; à bouche terminale garnie de dents recourbées, bec cyl. rayonné. Dans ſa 12e. édition c'eſt une eſp. d'*Holoturie*, (ce qui eſt aſſez différent,) dont la bouche eſt environnée de papilles charnues; corps annelé terminé par un gland garni de ſtries longit. élevées; ce corps oblong & rond a ſa 1re. moitié cyl., & elle eſt marquée de ſtries annulaires nombreuſes. Elle eſt terminée par un orifice environné de 3 groſſes rides, ou ſillons annulaires d'où part un faiſceau de tentacules. La 2e. moitié du corps eſt ovoïde & garnie de ſtries longit. indiquées ci-deſſus. Son extrémité eſt un peu renfoncée, concave, & munie de pointes, les unes l., les autres courtes, au milieu deſquelles ſont pluſieurs ſoies en faiſceau & formant une eſpece de langue. Eſt-ce là la bouche? Cette partie eſt armée de dents, cependant ſelon LINNÉ pluſieurs voient la bouche dans l'extrémité oppoſée.

FORSK. regarde le Priape, non comme une eſp., mais comme un g., & il le définit

un Mollusque à corps charnu, rond, infér. fixé à une base, supér. plat, bordé de nombreux tentacules, la bouche élevée au milieu, le tout pouvant rentrer dans la peau comme le bout d'un doigt de gant que l'on commence à retourner. Il en décrit 5 especes fort différentes les unes des autres. La plus gr. a, dans sa contraction, 4″ de l. & autant de diam.; mais la peau qui l'enveloppe s'étend quelquefois à plus de 12 de diametre. Sa bouche s'éleve plus ou moins au-dessus du tronc, mais elle ne s'éleve ainsi qu'à ses dépens, car il en devient plus etroit & plus ride. Ses papilles sont l., cyl. & verdâtres, hors le bout violet. Cet animal se tient dans les fonds sableux de la mer Rouge, ne laissant sortir que sa partie supér., enfonçant le reste assez vîte dans le sable. Ses papilles sont si visqueuses, que touchées elles s'arrachent plutôt que de quitter le corps qu'elles ont touché. Quant au tronc il est rouge, vert, verdâtre, cendré, selon les especes.

FABR. met comme LIN. le Priape dans le g. des Holoturies. C'est selon lui une H. alongée, à queue comp. de papilles, dont l'extrémité antér. est glandiforme & striée longit., tandis que le tronc a des rides annulaires. Il a 6″ de l., dans lesquels la queue est comprise pour 4 ½, & il n'a que 4′′ de diametre. On peut le considérer comme divisé en 3 parties : le tronc, le gland & la queue. Le tronc est presque cyl., mais un peu aminci antér. où il a 30 à 40 sillons annulaires ; le reste est lisse ; il est postér. terminé par 3 anneaux concentriques & relevés. Du centre part la queue 3 fois plus l. que le corps, filiforme, un peu raboteuse, couverte de papilles molles & charnues, plus rares vers le bout, & elle est terminée par un trou qui est l'anus. Le gland est plus gros, mais plus court de moitié que le tronc dont il est séparé par un sillon annulaire profond. Ce gland est sillonné d'une vingtaine d'anneaux coupés par à peu-près autant de stries longit. relevées, qui se réunissent à l'orifice comme à un centre. Cet orifice est saillant, & l'animal en fait sortir, à volonté, un tube qui, en l. & en grosseur, n'est que le tiers du gland, & est encore étranglé à sa base où il est garni de 20 aiguillons n. distribués en 2 anneaux, & qui environnent la bouche comme autant de dents quand le tube rentre. Un intestin plein d'une liqueur n. va de cette bouche à l'anus ; le reste du corps est blanchâtre, hors les papilles caudales qui sont rouges. FABR. assure que la bouche est au milieu du gland, vu que l'animal se sert toujours de cette partie pour fouiller la terre, & il ne fait jamais cet usage de l'extrémité opposée que l'Auteur appelle la queue, & que le P. tient alors élevée comme un tentacule, dont le moindre attouchement fait rentrer tout dans le tronc.

En examinant ces 3 descriptions on voit bien que celle de LIN. ne differe de celle de FABR. que parce qu'elle est moins complette & non originale, & que l'esp. désignée par FORSK. est toute autre chose. Mais celle qu'indique ROND. & que BELON décrit ne paroît n'avoir rien de commun avec ces animaux. Ce P. a 1′ de l., & il est gros comme le bras, mais il se raccourcit beaucoup en se contractant. Il rampe au fond de la mer qu'il ne quitte jamais. Contracté, sa peau est si ferme & si dure qu'à peine le couteau peut-il l'entamer ; dilaté, cette peau est molle & flexible. Il fait sortir 2 especes de trompes qui n'ont que 4 à 5″ de longueur dans la contraction, mais qu'il peut alonger jusqu'à leur en donner 12, & c'est par ses trompes qu'il s'attache aux corps sous-marins. Sa bouche est entourée de cirrhes creux, avec lesquels il saisit les c. & les porte à cette bouche qui est gr., dilatable, & garnie de dents, les seules parties osseuses qui se trouvent dans cet animal. La différence qui se trouve entre ces esp. décrites sous le même nom prouve assez où en est encore leur histoire, & en les multipliant je ne ferois qu'augmenter la confusion.

PRIER, o. Proyer.

PRINCE, i. Collier argenté, 15e. Papillon.

PRINCE DES SERPENS, r. Asmodée.

PRINCESSE, { i. Petit Nacré, 10e. Pap. p. RU. nomme ainsi 2 pet. p. des Indes qu'il ne décrit pas. Il se contente de dire qu'ils sont saxatiles, que l'on ne les prend que comme un objet de curiosité, que le 1er. a la tête oblongue, & que 3 bandes transv. perpendiculaires à la ligne latér. lui font 3 ceintures ; que le 2e. a plusieurs bandes longit. paralleles à la ligne latér., & que leurs couleurs sont inconstantes.

PRINTANIERE, (la) i. 22e. Phalène.

PRIONE, i. 22e. Coléoptere de GEOF., à ant. en scie, dont l'œil entoure la base ; GÉER le réunit à ses *Capricornes*.

Le Prione, l. 15, lar. 6 ; femelle encore plus gr. ; brun noirâtre & luisant ; mâchoires fortes sous lesquelles sont 4 antennules ; ant. de 11 art. assez l. ; corcelet large, plat, avec 3 pointes

3 pointes latér. ; étuis bordés ; en été dans les bois, mais rare.

PRO-ABEILLE, i. RÉAU. & GÉER nomment ainſi un g. qu'ils forment & compoſent de pet. Abeilles dont la trompe, dans l'inaction, a ſon bout tourné en avant, & caché ſous la levre, au lieu d'être tourné vers le corcelet comme celle des Abeilles ordinaires. A l'œil nu elles paroiſſent ſans aucun poil. Elles creuſent dans la terre des cellules de 9 à 10″ de profondeur.

1. *Pro-Abeille n. à ailes brunes ;* ant. en maſſe, ventre roux, hors le bout n. Cet i. eſt un peu plus gros que la Mouche commune ; il faut y regarder de près pour voir ſa trompe, & cependant ſans cette trompe il reſſembleroit à une *Guêpe-Ichneumone*, tant il paroît liſſe à l'œil nu. Ventre ovale, renflé, pointu au bout, tenant au corcelet par un pet. pédicule ; en Suede.

2. *Pro-Abeille de Surinam ;* ant. filif. ; tête & corcelet n. ; taches velues & dorées ; ventre roux, hors le bout n., pattes rouſſes ; fig. de *Guêpe-Ichneumone ;* preſque auſſi grande qu'un Frelon.

PROCELLAIRE, o. Griſart ou 4e. Goëland ; Pétrel cendré ; Oiſeau de tempête.

PRO-CIGALE, i. Cigale de ce pays.

PROCRIS, i. 21e. Papillon.

PRO-GALLINSECTE, i. Cochenille.

PROMÉROPS, o. 28e. g. de BRIS. comp. d'o. fiſſipedes tétradac. à 3 antér., les jambes emplumées juſqu'au talon, le bec menu & un peu arqué, la tête ſimple, ou ſans huppe. En comparant ces caractérès à ceux de la *Huppe* on verra que ces 2 genres ne different eſſentiellement que par les plumes relevées ſur la tête de celle-ci. Cependant les *Promérops* different encore des *Huppes* en ce qu'ils ſont un peu plus h. montés., en ce qu'ils ont la queue & le bec bien plus l., celui-ci plus grêle & plus arqué, & en ce qu'ils ont une corpulence plus alongée. Ils ſont inſectivores comme la *Huppe* ; l'Europe n'en offre aucune eſpece.

1. *Le Promérops à ailes bleues ;* groſſeur du Mauvis, l. 19″ ; plumage d'un gris foncé à reflets verts & pourprés, ventre jaune clair, ſourcils jaunes, gr. pennes de l'aile bleuâtres, les 4 pennes intermédiaires de la queue beaucoup plus l. ; ſur les montagnes du Mexique ſelon SÉBA.

2. *P. brun à ventre tacheté ;* un peu plus gros que l'Alouette, l. 18″ ; gorge blanchâtre, trait brun deſcendant des ſourcils ſur le cou, devant de celui-ci & poitrine rouſsâtres, manteau brun, croupion d'olive, ventre blanchâtre tacheté de brun, les 6 pennes interméd. de la queue beaucoup plus l. & paſſant les ailes de plus d'1′ ; au Cap.

3. *P. brun à ventre rayé*, l. 22″ ; tête, cou & gorge n. dans le mâle, bruns dans la femelle ; manteau vert-brun ; queue d'un brun-clair ; ventre rayé tranſv. de n. & blanc ; queue de 12 pennes étagées, la plus l. ayant 13″, la plus courte 4 ; à la nouvelle Guinée.

4. *P.* (gr.) *à paremens friſés*, l. 4′ ; tête, cou & ventre d'un vert brillant ; dos violet ; ailes violettes à reflets n. & bleus ; queue n. à reflets bleus ; plumes ſcapulaires raſſemblées en touffe à l'origine des ailes, de deſſous leſquelles s'élevent de l. plumes arquées ; à la nouvelle Guinée.

5. *P. orangé ;* groſſeur d'Etourneau, l. 9 à 10″, queue de 4, à pennes égales ; plumage d'un jaune qui paroît doré ſur la tête & le cou ; bec jaune avec des plumes rouges à ſa baſe ; à la Guiane ſelon SÉBA.

6. *Le Fournier*, l. 8″ 6‴ ; manteau roux foncé, jauniſſant vers la queue ; devant & deſſous du corps blancs-rouſsâtres ; pennes brunes bordées de rouſsâtre ; à Buénos-ayres.

7. *Polochion*, l. 14″, queue de près de 6, à 12 pennes preſque égales ; plumage gris, inſér. éclairci ; joues n., peau nue autour de l'œil, du blanc à l'occiput ; bec très-pointu, échancré vers le bout ; aux Moluques.

8. *Le Mérops rouge & bleu*, o. que SÉBA n'a pas fait connoître aſſez pour que l'on puiſſe juger ſi c'eſt un P. ou un Guêpier. Tête, devant & deſſous du corps rouges ; manteau varié de noir & brun ; ailes & queue bleues, avec du rouge aux pet. couvertures de l'aile ; au Bréſil.

PROMÉRUPE, o. du g. précéd., mais qui paroît ſe rapprocher de la *Huppe* par d'aſſez l. plumes ſur la tête. Groſſeur de l'Etourneau, l. 17″ ; tête, gorge & cou n. ; dos d'un rouge-bai-clair, ventre cendré ; aux Indes.

PROSCARABÉ, i. 53e. Coléopt. de GEOF. ; ant. groſſes au milieu, amincies au bout & à la baſe ; ſans ailes. Les anneaux des ant. de cet i. ſont ronds ; ils ſont plus gros, & ils forment un coude dans le milieu, mais plus ſenſiblement dans le mâle. Celui-ci eſt plus petit que la femelle. Elle dépoſe ſes œufs en terre ; la larve eſt fort ſemblable à l'i. parfait. GÉER réunit ce g. aux *Cantharides*.

Le Proſcarabé, l. 10 ou 11, lar. 5 ; d'un noir violet ; ant. devant les yeux ; groſſe tête, corcelet étroit, étuis mous, chagrinés & courts. On trouve cet animal par terre dans

les jardins au soleil du printems ; il vit d'i. & de feuilles délicates, telles que celles des violettes. Touché, il lâche une liqueur grasse, brune & d'une odeur qui n'est pas désagréable ; elle l'a fait nommer *Scarabé onctueux*. Sa larve est extrêmement pet. en naissant, & GÉER l'a vue s'attacher en nombre au ventre des Mouches.

PROTESILAS, i. Papilion porte-queue de l'Amérique septent. à corcelet sans taches rouges ; ailes blanchâtres rayées de brun en-dessus, avec une bande rouge en-dessous ; pointe du ventre rouge. LIN.

PROTONOTAIRE, o. 29e. Figuier d'Amér.

PROYER, o. 4e. Bruant.

PRUNELLE, o. Fauvette brune à tache blanche.

PSI, (le) i. 121e. Phalène.

PSYLE, i. 7e. Hémiptere de GEOF., autrement dit *Faux-puceron ;* 2 art. aux tarses ; trompe naissant du corcelet ; 4 ailes latérales en toit ; pattes propres au saut, ventre en pointe, 3 yeux lisses. La larve de cet i. est hexapode & pesante, & la nimphe n'en diffère que par 2 boutons plats qui logent les ailes ; souvent on trouve sur la feuille du figuier leur dépouille qu'elles y ont laissée. L'i. parfait a 4 ailes, il vole & saute très-bien. La femelle a, à l'extrémité du ventre, un canal pour introduire ses œufs dans la plante qui conviendra à la larve.

1. *La Psylle du figuier*, l. 2, lar. $\frac{1}{2}$; supér. brune, infér. verdâtre ; grosses ant. velues ; ailes 2 fois aussi l. que le ventre ; trompe naissant entre les 2 1res. paires de pattes ; larve verte & large.
2. *P. du buis ;* même taille ; verte ; yeux lisses rougeâtres & saillans, corcelet tacheté de rouge. Cet insecte aime les arbres & arbustes verts, & l'on y trouve sa larve dans un duvet blanc. En croissant elle jaunit, & verdit ensuite.
3. *P. de l'aune ;* semblable à la précéd., corcelet sans taches.
4. *P. du frêne*, l. $1\frac{1}{4}$; tête brune, ant. sétacées, corcelet brun à bande transv. jaune, ventre noirâtre, ailes longues.
5. *P. du sapin ;* mêmes taille & ant. ; jaunâtre ; larve dans les tubérosités du sapin où elle est enveloppée d'un duvet sortant de son anus.
6. *P. du pin ;* inconnue ; larve commune sous un duvet attaché aux feuilles.
7. *P. des pierres*, l. $1\frac{1}{4}$; brunâtre, avec quelques p. noirs en-dessus ; ailes, ant. & pattes l. ; sur le lichen des murs.
8. *P. brune à ant. sétacées & ailes nerveuses*, l. $1\frac{1}{2}$; ailes jaunâtres, & en toît aigu, égalant 3 fois la l. du ventre.
9. *P. rouge*, l. $1\frac{1}{2}$; ailes très-diaphanes, à nervures bien marquées.

PTÉROPHORE, i. 3e. Tétraptere lépidoptere de GEOF. ; ant. filif. ; trompe en spirale ; ailes comp. de branches barbues ; Chrysalide nue & horisontale. Cet i. tient le milieu entre les *Papillons* & les *Phalènes*, ayant la Chrysalide des 1ers. & les ant. des 2es. Mais ses ailes rameuses, découpées en portions étroites garnies de barbes qui paroissent plumacées à l'œil, séparent ce g. de tout autre.

1. *Le Ptérophore blanc*, lar. 12 ; corps jaune pâle ; ailes blanches étendues, les supér. à 2 nervures, les infér. à 3 ; Chenille verte à p. noirs.
2. *P. brun*, lar. 10 ; ailes supér. roides, divisées comme au précéd. ; Chenille d'un vert clair sur le liseron.
3. *P. en éventail*, lar. 6 ; ailes supér. à 8 nervures, les infér. à 4. Ces 12 nervures paroissent se tenir & ne faire qu'une aile repliée en éventail, mais elles ne tiennent que par l'enlacement des barbes. Fond gris à bandes brunes ; Chenille sur le chevre-feuille, i. parfait autour des maisons en automne à la campagne.

PTÉROTRACHÉE, v. Genre nouveau formé par FORSK. pour des Mollusques libres, gélatineux, tubiformes, munis d'une ou plusieurs esp. de nageoires gélatineuses & mobiles sous le ventre ou sous la queue ; 2 yeux sous la tête. La nageoire & le corps ouvert en trachée & de part en part lui ont fait donner son nom.

Ptérotrachée couronnée. Corps rond, l. de 4 à 5″ sur 1 de diam. ; tête, ou partie antér. arrondie, couronnée de 10 épines au bas desquelles pend une trompe ou bec l. de près de 2″, blanchâtre & grêle, mais grossi au bout où est la bouche ; 2 yeux assez écartés, marqués par une tache ovale brune dans laquelle est enfoncée une esp. d'entonnoir de couleur d'écaille qui reçoit un pet. globe qui par sa transpar. ressemble à une bulle d'air ; tronc à peu-près cyl., tacheté de blanc en-dessous près de la nageoire, celle-ci précédée d'un double sachet ; anus avant l'origine de la queue qui est verticale, l. d'1″, fixée en-dessous par un l. pédicule, & garnie au bout d'une pet. nageoire de chaque côté ; vers le milieu du tronc en-dessus nageoire arrondie, d'1″ de diam., épaisse à sa base. Les autres especes ont plus ou moins de nageoires, & sont plus pet. ou plus grandes.

FORSK. a trouvé à une un Taenia blanc & filiforme, à anneaux n., dans l'Archipel.

PUANT, { o. Martin-pêcheur. q. Quelquefois Sarigue ; plus communément une des Mouffettes.

PUCE, i. 4e. Aptere de GEOF. ; ant. filif. ; 2 yeux ; 6 pattes, les 2 poſtér. l. & propres au ſaut ; bouche recourbée en-deſſous en forme de trompe courte, conique & fort pointue ; ventre arrondi. La femelle eſt plus gr. que le mâle. Celui-ci a, au derriere, de chaque côté de l'organe ſexuel, un inſtrument écailleux recourbé en haut ; les 2 rapprochés font l'effet d'une pince pour aſſujettir le derriere de la femelle dans l'accouplement. Alors il eſt placé ſous elle entre ſes 2 pattes poſtér., les 2 têtes tournées du même côté. Les œufs ſont très-pet., & il en ſort au bout de 4 ou 5 jours de pet. larves que GEOF. dit polipodes, mais que LEUWENHOEK, RŒSEL, GÉER aſſurent être apodes, ſemblables à des Vers bruns un peu velus. Au bout de 12 à 15 jours elles forment de pet. coques griſâtres qui renferment la nimphe d'abord blanche, enſuite brune.

La Puce. Elle eſt aſſez connue. D'un fait rapporté par BORRICHIUS, (Actes de Copenhagues 1676.) il ſuit qu'elle vit au moins 6 ou 7 ans.

Puce { *aquatique arboreſcente*, i. Binocle. *d'eau*, i. Monocle. *de neige*, i. Podure du Nord. *de terre*, i. Podure du Cap.

PUCE DE MER, inſecte marin ſemblable à une Squille qui n'auroit que 6″ de l., s'attachant au p. qu'il tourmente, ſi nombreux dans certains fonds que ſelon ROND. les pêcheurs en retirent quelquefois leurs appâts tout couverts.

PUCELAGE, c. 11e. g. des Limaçons univalves d'AD. détaché des *Porcelaines* d'ARG. Ce g. ne contient dans la méthode d'AD. que les coquillages à c. ovoïde épaiſſe, ſans ſommet en ſpire, dont l'ouverture eſt en fente étroite ſemblable à une vulve, à levres épaiſſes, rentrantes, arrondies & dentées ; dont l'animal reſſemble aſſez à celui de la Porcelaine, mais eſt cependant facile à en diſtinguer par ſes yeux plus gr. & en qui la loupe fait appercevoir l'iris & la prunelle. Cet animal eſt d'ailleurs caractériſé par ſon tuyau formé des replis du manteau ſur le cou, tuyau qui ne déborde pas la c. comme dans la Porcelaine. Enfin il eſt encore caractériſé par ſon manteau même qui, quand le Pucelage ſort, enveloppe entiérement la c., la fait diſparoître & donne au c. l'air d'un ſimple Molluſque.

PUCELLE, p. Pet. Aloſe qui n'eſt pas encore œuvée. Cependant quelques-uns en font une eſp., ou une variété conſtante, entre autres DUH. Il lui donne une tête un peu plus applatie, un dos plus arrondi & plus bleu, des écailles moins brillantes, & une taille plus petite. Il aſſure même, d'une maniere qui ne permet guere de douter, que les unes ſont œuvées, les autres laitées, ce qui prouveroient qu'elles ne ſont pas une variété d'âge. Auſſi reconnoît-il ſous le nom de :

PUCELLOTE, p. les jeunes & petites Pucelles.

PUCERON, i. 8e. Hémiptere de GEOF. ; un ſeul art aux tarſes ; 4 ailes élevées, ou ailes nulles ; pattes propres à marcher ; extrémité du ventre chargée de 2 tuyaux relevés en cornes. Les 6 pattes de cet i ſont très-grêles, & ſon corps eſt gros & lourd. Quand il a des ailes elles dépaſſent le ventre. Dans pluſieurs eſp. le mâle eſt ailé & la femelle eſt aptere. Sa trompe eſt ſouvent ſi longue que repliée ſous le corps elle excede encore ſa l. & paroît être une queue. Elle naît du corcelet, mais on apperçoit quelquefois un pet. filet couché ſur ſa baſe, qui naît de la tête & y conduit peut-être de la nourriture. Pluſieurs de ces animaux ſont couverts d'une poudre blanche, d'autres d'une eſp. de duvet fort l. relativement à leur taille. On les trouve raſſemblés en ſociétés communément fort nombreuſes ſur quantité de plantes. Leur hiſtoire mérite d'être étudiée en détail dans RÉAUMUR, GÉER & BON. Ce dernier a eu la patience d'élever en ſolitude 9 générations conſécutives de Pucerones vierges, qui cependant n'en ont pas été moins fécondes. On eſt étonné qu'après les preuves réitérées d'androgyniſme dans pluſieurs plantes & dans divers animaux, GEOF. ait encore eu une oppoſition aſſez forte à ces exceptions aux loix communes, pour répéter à tête repoſée ce qui n'étoit échappé à TREM. que dans un premier moment de ſurpriſe & d'embarras : que peut-être une fécondation ſuffiſoit-elle aux Pucerones pour 9 générations. Ce qui me ſurprend le plus ici n'eſt pas qu'un animal produiſe ſon ſemblable ſans le concours d'un 2e. individu, mais c'eſt que cela ait lieu dans un g. où il y a des mâles & des mâles très-ardens. On ne peut faire que des conjectures haſardées ſur l'utilité dont ils peuvent être. Une autre particularité non moins bien avérée dans ces i. c'eſt que les

individus nés dans la belle saison sont vivipares, tandis que ceux qui naissent en automne sont ovipares. La cause de cette différence peut tenir à la température de la saison, & son but peut être dans l'impossibilité où seroient des Pucerons de perpétuer leur esp. s'ils ne laissoient des œufs qui résistent mieux au froid que les individus formés.

1. *Le Puceron de l'orme ;* gros comme un grain de millet, brun, couvert de duvet blanc ; dans les vésicules de l'orme.
2. *P. du sureau ;* noir-bleuâtre.
3. *P. du chêne ;* plus gros, pattes plus l., appendices du ventre insensibles, aptere, brun-noirâtre.
4. *P. de l'érable ;* assez gros, vert ; corcelet n., bouton au lieu de cornes au bout du ventre.
5. *P. du frêne ;* gr. ailes, ventre du mâle vert ; femelle toute noire.
6. *P. du tilleul ;* alongé, verdâtre, ailes bordées de n. ; 4 raies noirâtres au ventre.
7. *P. du bouleau ;* très-pet., verdâtre ; points noirs au ventre ; appendices imperceptibles ; aptere.
8. *P. de la tanaisie ;* brun, ventre n. bleuâtre.
9. *P. de l'oseille ;* n., bande verte transv. au milieu du corps.
10. *P. du poirier ;* brun de café.
11. *P. du peuplier noir ;* vert, à l. duvet blanc ; dans des excroissances coniques qu'il fait venir aux feuilles du peuplier & du hêtre.
12. *P. du laiteron ;* ou n., ou bronsé ; petite queue recourbée entre les appendices du ventre.
13. *P. des écorces ;* brun ; très-l. trompe excédant 3 fois la l. du ventre quand l'i. ne la raccourcit pas ; appendices imperceptibles ; sous les écorces. Je n'ajouterai à ces esp. de ce pays que le :
14. *P. de la pistache.* Corps n., ailes blanches, très-l. pattes, corcelet chargé de verrues, ant. grenues, derriere arrondi, partie postérieure du ventre souvent infér. garnie de globules laineux & demi-transparens. Cet i. fait sur la base des feuilles du pistachier, du térébinthe & du lentisque une piqûure qui y produit une galle réniforme d'1″ de diam., verte pendant le séjour des i., rougeâtre après leur sortie. Il n'y a que 50 ans que parlant de ce fait on a encore osé dire, dans un abrégé du Pinax de BAUHIN, que le lentisque jetoit des gouttes pleines d'une eau claire qui ensuite se changeoit en insectes.

PUFFIN, o. 99e. g. de BRIS. *V.* les caracteres du *Pétrel* & ses 4 dernieres especes.

PULLON, o. Foulque du lac Majeur.

PUMA, q. du Pérou, de la taille d'un gr. Renard, que les Européens ont appellé *Lion d'Amérique*, mais qui n'est pas un Lion, n'en ayant ni la taille, ni la criniere, ni le pelage, car il est brun ; ni le courage & la force, car on le tue souvent à coups de pierres & de bâtons. On dit même qu'il monte aux arbres, & que sa tête est plutôt celle du Loup raccourcie que celle du Lion ; ce peut être un *Cougouar*.

PUNAISE, i. 2e. Hémiptere de GEOF. ; 3 art. aux tarses, 4 ou 5 aux ant. qui sont plus l. que la tête ; étuis membrano-écailleux ; trompe courbée en-dessous. Elle est plus ou moins l. selon les esp., & dans la plupart elle est assez dure pour percer divers Coléopteres. La puanteur qu'on attribue communément à tout le g. ne convient qu'à quelques-unes de ses especes. Dans toutes le corcelet est comme partagé en partie antér. & en postérieure. Ces i. pour s'accoupler se placent derriere contre derriere, & le mâle se laisse entraîner par la femelle. Celle-ci pond ordin., selon GÉER, environ 25 à 30 œufs qui se trouvent collés l'un près de l'autre sur quelque feuille. Le bout supér. de chacun porte une esp. de couvercle entouré d'un anneau plus blanc, & il se détache quand la jeune larve doit sortir. Elle court comme l'i. parfait dont elle ne differe que par le défaut d'étuis & d'ailes. Le grand nombre d'esp. à décrire m'empêche d'en dire davantage sur le genre même.

Ire. Famille. *ANTENNES A QUATRE ARTICLES.*

1. *La Punaise des lits.* Elle est trop connue pour que je doive la décrire. On soupçonne qu'elle n'est pas originaire d'Europe, mais on ignore sa patrie. Il paroît constant qu'elle reste toujours aptere en France, mais M. SCOPOLI dit que dans la Carniole elle est quelquefois ailée.
2. *cuirasse*, l. & lar. 1 ½ ; hémisphérique, d'un n. bronsé ; écusson recouvrant les étuis ; sur la vesce.
3. *tortue brune*, l. 3, lar. 2 ½ ; même écusson que la précéd. ; dans les bois.
4. *mouche*, l. 7 à 8, lar. 2 ; n., pet. tête & gros yeux ; grosse trompe très-piquante ; corcelet à 2 gros tubercules ; étuis membraneux croisés, l. pattes. Cette espece vole bien, entre dans les maisons, put, & fait, quand on la prend, un bruit semblable à un petit cri, en frottant le bout de son corcelet contre sa tête. Souvent sa larve est mé

connoiſſable, étant affublée de ſes excrémens mêlés à la pouſſiere. On retrouve cette eſpece en Penſylvanie.

5. *Punaiſe mouche à pattes rouges*, l. 5 ½, lar. 1 ½; n., ventre varié de rouge; aſſez rare, piquant & volant bien; dans les bois.

6. *porte-épine*, l. 6, lar. 1; brune; pointe aiguë à chaque côté du corcelet en-deſſous; appendices ramifiées ſous la tête; ſur les plantes, mais rare.

7. *brune à étuis tranſpar.*, l. 2, lar. ½; tête n., gros yeux, 2 boſſes au-devant du corcelet, étuis à une tache n. au ſommet de la partie cenſée écailleuſe, pattes jaunes.

8. *marbrée aux gros yeux*, l. 1 ½; ant. preſque nulles; tête, corcelet, étuis marbrés de jaune & de brun-noir; corcelet antér. rétréci.

9. *léviathan*, l. 2, lar. 1; tête brune, yeux ſaillans, groſſe trompe courte entre les ant., corcelet brun à appendices pointues.

10. *rouge à taches triang.*, l. 3 ½; tête, écuſſon & ant. n.; corcelet rouge à bande tranſv. n.; étuis rouges à taches n. triang.; ſur le chardon-rolland.

11. *rouge des jardins*, l. 3 ½; la plupart des individus apteres, & cependant ſe montrant i. parfait par l'accouplement; corcelet & étuis rouges à tache n.; le reſte n.; ne puant pas.

12. *rouge à croix de chevalier*, l. 4; tête rouge à 2 taches n. derriere les yeux, corcelet rouge à bande tranſv. & 2 taches n., étuis rouges tachés de n. en croix; dans les jardins.

13 *rouge à baſe des ailes blanches*, l. 4; tête & écuſſon n., celui-ci bordé de rouge; étuis rouges à gr. tache n., deſſous rouge taché de n.; dans les jardins.

14. *rouge à bande n. & taches blanches*, l. 5; tête rouge tachetée de n.; corcelet rouge à bande tranſv. n.; étuis de même, avec des taches blanches à la partie membraneuſe.

15. *rouge à point n. & taches blanches*, l. 3; tête & écuſſon n.; corcelet rouge à 2 taches n. demi-circulaires, étuis rouges à point n.; le reſte comme à la précédente.

16. *rouge à damier*, l. 4; tête n. à bande rouge, corcelet n. à 3 raies longit. rouges, étuis variés de n. & rouge.

17. *ſafranée*, l. 3; tache rougeâtre au bout des étuis n. à la partie membraneuſe.

18 *rougeâtre à ant. incarnat*, l. 3 ½; du rouge brun ſupér., du jaune infér.

19. *à brocard jaune*, l. 4 ¼; pet. tête n., yeux ſaillans, corcelet n. bordé de jaune, petit écuſſon jaune, étuis variés de n. & jaune.

20. *à ailerons*, l. 6; d'un brun rougeâtre, épines à la tête en-dehors des ant., corcelet large à bords anguleux relevés.

21. *à bec*, l. 5 ½; angles du corcelet moins ſaillans; épines entre les ant. couleur de de la précédente.

22. *brune à corcelet liſſe & pointu*, l. 6, lar. 2; un peu plus rougeâtre que les précédentes, angles du corcelet moins relevés & plus pointus.

23. *brune à corcelet épineux & pointu*, l. 3 ½; cuiſſes épineuſes.

24. *à pattes de Crabe*, l. 3; brune; corcelet large à bord élevé, & à 5 cannelures; ventre plus large que les étuis; pattes antérieures en pinces; dans les bois.

25. *à nervures pointillées*, l. 3, lar. 1; d'un brun verdâtre; ant. fauves; la partie nerveuſe des étuis tachetée de n., la membraneuſe tranſpar.

26. *brune à ant. & pattes panachées*, l. 5; point jaune à l'écuſſon, 2 à chaque étui.

27. *griſe panachée de n.*, l. 3; tête n., étuis gris à tache n., leur partie membraneuſe & les ailes vert-d'eau; ſur les labiées.

28. *griſe porte-croix*; mêmes taille & couleur; les taches de l'écuſſon, des étuis & des ailes formant la croix; dans les lieux arides.

29. *brune à pointe des étuis blanche*, l. 2; tête & corcelet n.

30. *verdâtre à cuiſſes pointillées*, l. 1 ½.

31. *n. à taches fauves & ailes panachées*, l. 1 ½; ſur les troncs d'arbres.

32. *brune ponctuée*, l. 1; ailes à nervures blanchâtres.

33. *gris-fauve porte-cœur*, l. 3; tête & corcelet gris mêlé de fauve; cœur citron entouré de n. ſur l'écuſſon.

34. *verte porte-cœur*, l. 1 ½; vert-jaunâtre; cœur de même, entouré de brun.

35. *porte-cœur à taches jaunes au bout des étuis*, l. 2 ½; l. ant. panachées; tête n. à p. jaune; étuis d'un fauve rougeâtre avec une tache jaune.

36. *Punaiſe jaune à ant. dr.*, l. 3 ½, lar. 1; ant. l.; tête n. à 5 taches jaunes; corcelet jaune à 2 bandes longit. n.; étuis à bande longit. brune.

37. *à 3 taches*, l. 3; tête n. à 2 traits jaunes; corcelet n. à bandes longit. jaunes; écuſſon & étuis n. à tache jaune.

38. *rayée de jaune & n.*, l. 3; tête & corcelet n., celui-ci à 3 bandes longit. jaunes; étuis rayés de n. & jaune.

39. *jaune à corcelet tacheté & étuis verts*; l. 3; tête jaune à tache n., corcelet tacheté de n. & jaune.

40. *Punaise verdâtre à tache blanche aux étuis*, l. 3, lar. 1, pattes l.
41. *verdâtre à tache brune aux étuis*; l. 2 [illegible], lar. 1 $\frac{1}{2}$.
42. *verdâtre à bande brune*; l. 3 $\frac{1}{2}$; tête n. & verte; corcelet vert rayé de n.; étuis verts à future brune; l. pattes.
43. *verte aux yeux bruns*, l. 3; corcelet bordé de jaunâtre.
44. *verte enfanglantée*, l. 3 $\frac{1}{4}$; corcelet à 2 bandes rougeâtres; 3 raies longit. rouges à chaque étui.
45. *verte à ant. fauves*; l. 2 $\frac{1}{2}$.
46. *blanchâtre aux yeux n.*, l. 3 $\frac{1}{2}$.
47. *verte à ant. d°.*, l. 4; pâle; l. pattes.
48. *pâle à tache n. sur l'écusson*, l. 3 $\frac{1}{2}$; blanchâtre; la tache est le prolongement élargi d'une raie n. du corcelet.
49. *grise conique*, l. 3; tête longuette, yeux saillans.
50. *n. à pointe des étuis rouge*, l. 3; tête d'un jaune-rouge, corcelet n.; écusson & étuis à tache rouge.
51. *couleur de suie à ailes jaunes*, l. 3; corcelet quarré.
52. *n. à pattes panachées*, l. 1 $\frac{1}{2}$; pattes n. & verdâtres.
53. *toute noire*, l. 3; corcelet antér. échancré.
54. *à grosses ant. terminées par un fil*, l. 2 $\frac{1}{2}$; noirâtre; pattes d'un jaune-pâle; dans les bois.
55. *chartreuse*, l. 2; tête, pattes & ant. n.; le reste blanc pointillé; sur le chardon-roiland.
56. *tigre*; l. 1 $\frac{1}{2}$; dessous & tête n.; corcelet n. au milieu, latér. blanc; étuis en réseau blanc transp. piquées de n. au bord.
57. *à frise antique*; l. 1 $\frac{1}{2}$; tête brune; corcelet à bord membraneux, formant des ailerons & allant couvrir la tête; étuis larges, membraneux & réticulés.
58. *calciforme*, l. 2; panachée de blanc & brun; la partie écailleuse des étuis presque nulle; ant. & pattes postér. l. & grêles; se balançant comme la Tipule; sur les arbres.
59. *nayade*, l. 4, lar. $\frac{4}{5}$; yeux saillans, étuis & corcelet d'un noir mat, celui-ci avec 3 sillons; pattes postér. l. Cet i. court sur les eaux dormantes sans mouiller son corps qui ne touche pas même cet élément. GEOF. dit qu'il s'accouple avant sa derniere métamorphose, c. à d. avant d'avoir ni ses ailes ni ses étuis. Ce fait, qui seroit unique en entomologie, auroit besoin des preuves les plus exactement rigoureuses. Ainsi il vaut mieux croire, avec GÉER, que ces Nayades apteres qui s'accouplent, auxquelles il a même vu une très-gr. ardeur pour l'accouplement, sont d'une autre esp. que celles qui sont ailées. Il assure même que celles-ci, qu'il paroît avoir parfaitement observées, ont les pattes intermédiaires plus l. que ne le sont celles des apteres.
60. *aiguille*, l. 5, lar. $\frac{1}{3}$; d'un brun-noirâtre; tête & les 4 pattes postér. l.; courant moins vîte que la précéd. sur les eaux tranquilles.

IIe. Famille. *CINQ ANT. AUX ANT.*

61. *verte*, l. 5 $\frac{1}{2}$, lar. 3 $\frac{1}{2}$; l. trompe effilée, à 2 filets comp. chacun de 4 pieces, entre lesquels se trouve, vers le h., la langue plus courte que la trompe; tête alongée, corcelet large à angles latér. obtus; très-puante; dans les champs & jardins, sur les groseliers.
62. *verte lavée de rouge*, l. 6; forme de la précéd.
63. *verte à pointes du corcelet rouges*, l. 6; les 3 angles du corcelet plus aigus; gr. écusson, dessous jaunâtre.
64. *brune à ant. & bords panachés*, l. 6; n. & jaune fauve aux ant. & au bord du ventre; corcelet large à angles mousses; dessous pâle; puante; arbres & groseliers.
65. *brune à pattes panachées*, l. 3; plus brune que la précéd.; un peu de jaune au milieu de son gr. corcelet; bord du ventre & pattes jaunes & bruns.
66. *porte-chappe n.*, l. 5 $\frac{1}{2}$; écusson l.; en été sur le seigle.
67. *porte-chappe brune*; comme la précéd.
68. *fiamoise*, l. 4, lar. 3; corcelet, écusson, tête rayés de n. & rouge; le corcelet large & bossu, l'écusson gr. & ne montrant que le bord des étuis rouges.
69. *rouge du choux*, l. 4 $\frac{1}{2}$; ant. & tête n.; corcelet rouge à 4 taches n.; écusson n. à tache rouge; étuis rouges à 3 taches n.; sur les choux & autres cruciferes où ses œufs, en forme de petits barils, sont par bandes ferrées.
70. *noire*, l. 4; ailes pâles; jambes très-épineuses.
71. *brune-luisante*, l. 1 $\frac{1}{2}$; gr. écusson.
72. *n. à bordure blanche*, l. 2, étuis bordés de blanc.
73. *n. à 4 taches blanches*, l. 3, corcelet latér. bordé de blanc; étuis à 2 taches blanches.
74. *verte à raies & taches rouges ou blanches*, l. 3; dessous n.; dessus n. verdâtre cuivreux rayé & taché.
75. *verte-bleuâtre*, l. 3; ant. & pattes n.; étuis & corcelet ponctués.
76. *sauteuse*, l. 1 $\frac{1}{2}$; tête ovale d'un jaune-rou-

gâtre, le reſte n.; pattes poſtér. groſſes & l. pour le ſaut.

77. *Punaiſe à tête alongée*, l. 3 ½; jaune-pâle; tête en pointe piquée de n., ainſi que le corcelet & les étuis qui, de plus, ſont coupés de raies brunes.

78. *à 3 cornes*; l. 3; applatie; d'un brun n.; tête préſentant antér. 3 pointes; bords du corcelet en ſcie; étuis petits.

79. *à double maſſe*, l. 2 ½; livide, oblongue; le 1er. & dernier art. des ant. en maſſe.

Je vais joindre à ces eſp. les Punaiſes exotiques qui en different le plus.

80. *impériale*, i. de la nouvelle Hollande, à corcelet & écuſſon rouges; ventre bleu bordé de pourpre. FAB.

81. *royale*, i. du même pays, décrit par le même Auteur; corcelet & écuſſon dorés, le 1er. orné de 2 points, le 2e. de 2 taches bleuâtres.

82. *du genevrier*, l. 6; ovale, verte, bordée de jaune; le bout de l'écuſſon d'un jaune-clair, la partie membraneuſe des étuis tranſp. GÉER.

83. *à pattes rouges*, l. 7; ovale, brune; corcelet armé de pointes à ſes angles, bout de l'écuſſon rouge; en Hollande ſur les arbres.

84. *enſanglantée*, l. 7; ovale, verte ſupér., inſér. jaunâtre; pointes mouſſes au corcelet; gr. tache brune aux étuis; ventre ſupér. rouge tacheté de n.; ſur le ſorbier.

85. *du bouleau*, l. 4; ovale; d'un gris tantôt verdâtre, tantôt rougeâtre; tache n. ſur l'écuſſon; ant. griſes, n. au bout; ventre bordé de n. & jaune. Cette eſp. offre un des plus frappans exemples de l'attachement d'une mere à ſes petits. Celle-ci va toujours entourée d'eux, au nombre de 20 à 30, raſſemblés ſur la même feuille, & paſſant enſemble d'une feuille à l'autre. Inquiétée, elle ne s'envole pas comme elle le fait quand elle eſt ſeule. Elle combat de toutes ſes forces les mâles qui cherchent à les percer de leur trompe pour les ſucer. GÉER & MODEER, celui-ci dans les Mémoires de l'Acad. de Stockolm.

86. *à ailes courtes*; alongée, griſe, ant. fines, tête l., trompe courte & crochue, ventre taché & piqué de n., étuis très-courts & étroits, ailes plus pet. encore; cri de l'eſp. du n°. 4.

87. *à groſſes cuiſſes antér.*; l. 3 ½; très-plate; d'un brun-rouſsâtre, tête & corcelet noir; cuiſſes antér. très-groſſes & dentelées; ſur le ſapin. GÉER.

88. *plate du chardon*; taille du Pou humain; griſe, tachetée de n.; 3 arrêtes longit. ſur le corcelet; ant. à bouton.

89. *verolée*, l. 10; ovale; jaune-griſâtre marquée de taches & de p. creux bruns; corcelet épineux; écuſſon boſſu, preſque auſſi long que le ventre; aux Indes.

90. *verte de Penſylvanie*; arrondie; toute verte, hors quelques taches obſcures aux ant. de 5 art.

91. *Y grec*; ovale; corcelet épineux, à 2 p. blancs, étuis bronſés obſcurs avec un p. blanc; écuſſon marqué d'un *Y* jaunâtre; à Surinam.

92. *rouge à baudrier jaune*; oblongue & de la gr. d'un Taon; d'un rouge foncé; ant. à 4 art.; bande jaunâtre piquée de n. ſur les étuis; cuiſſes poſtér. très-dentelées; en Amér.

93. *à yeux de Crabe*, plus pet. que nos Mouches domeſtiques; oblongue, d'un gris-jaunâtre moucheté de rouge; ant. à bouton, & de 4 art.; yeux ſur des pédicules cyl.; à Surinam.

94. *à 2 pattes velues*; oblongue & de la gr. d'un Taon; ant. en filets coniques, trompe très-courte, corcelet n.; baſe des étuis, ant., pattes intermédiaires & poſtér. rouges; groſſes jambes antér. l., n. & très-velues; à Surinam.

95. *Scorpion*, un peu plus gr. que la Punaiſe domeſtique; ovale, applatie, anguleuſe; ant. à bouton; ventre jaune avec une bande n.; pattes antér. en pince; à Surinam.

96. *à très-l. pattes*, l. 10, lar. ½, par conſ. ayant le corps ſi étroit & ſi alongé, qu'à peine la reconnoît-on pour une Punaiſe; brune; trompe courte & crochue; ant. & pattes très-l.; en Penſylvanie. GÉER.

97. *Punaiſe tipuloïde*, l. 10, lar. 2, par conſ. alongée & étroite, mais beaucoup moins que la précéd.; griſe; ant. tachetées de rouge; bout des cuiſſes rouge; à Surinam. GÉER.

98. *paradoxale*, l. 6, lar. 1 ½; d'un jaune-pâle-brunâtre; devant de la tête & du corcelet épineux; ventre en bateau, avec un rang de pointes de chaque côté; cuiſſes épineuſes; trompe allant au milieu du ventre; ant. auſſi l. que le corps, de 3 pieces & en maſſe; à l'eſt du Cap. M. SPARMAN.

Voyez encore en leur rang: l'Anneau, le Géant, l'Augure, & Harpagon.

PUNAISE A AVIRONS, i. 4e. Hémiptere de GEOF.; 2 art. aux tarſes, ant. très-courtes & ſous les yeux; 4 ailes croiſées; 6 pattes en nageoires; écuſſon. Cet i. nage ſur les eaux tranquilles, ſes pattes applaties

& bordées de poils le soutenant quand il veut ; mais si l'on entreprend de le saisir, il s'enfonce lestement. Il pique vivement.

1. *La gr. Punaise à avirons*, l. 6, lar. 2 ; tête jaune, gros yeux bruns, pet. ant. jaunâtres, corcelet large & court ; gr. étuis bruns & jaunes, le reste n.
2. *Le pet. P. à avirons*, l. 1, lar. $\frac{1}{2}$; sans ailes ni étuis.

La Punaise à avirons de GÉER est la *Corise* & le *Scorpion aquatique* de GEOF.

PUNAISE D'EAU, i. C'est dans GÉER la *Naucore* de GEOF., sa *Corise*, sa *Punaise à avirons* & son *Scorpion aquatique*, c. à. d. que c'est pour lui un g. qui réunit les *Notonecta* & les *Nepa* de LIN. Ainsi *v.* les i. de ce g. à ces 4 mots, je n'y joindrai ici qu'une gr. espece exotique.

P. d'eau de Surinam, l. 30, lar. 12 ; grise, tachetée de brun ; corps ovale & applati ; corcelet lisse, pattes tachetées ; forme de nos Scorpions aquatiques ; dans les marais.

PUNAISE { *DE MER*, c. Oscabrion plat. / *DE RIVIERE*, i. Scorpion aquat.

PUNARU, p. saxatile du Brésil du g. des *Perce-pierres*, dont Marc indique 2 esp. ou variétés.

1. *Punaru brun*, l. 4″, corps oblong, grosse tête antér. obtuse ; pet. bouche, mâchoire infér. seule armée de 2 pet. dents l. & aiguës ; yeux h. & dorés, surmontés de 2 filets rouges, courts & relevés ; peau & nageoires brunes.
2. *P. varié* ; semblable au précéd., hors ses mâchoires en bec, & les côtés du corps variés de lig. courbes d'un pourpré foncé. Selon MARC. ces 2 p. vivent dans les trous des rochers, & même quelquefois dans les coquilles vuides. GRON. & LIN. les regardent comme le même p. sous le nom de *Bl. crispatus*, & lui donnent, au lieu des 2 filets rouges, plusieurs filets n. formant une pet. crête longit. entre les yeux. Ce n'est cependant pas ce qu'exprime MARC. GRON. lui donne même beaucoup de gr. dents aux 2 mâchoires. D. 26. P. 14. V. 3. A. 16.

PUNGI, q. Saki, 1er. Sagoin.

PURAQUE, p. du Brésil décrit par MARC., qui me paroît d'un g. partic., s'il n'est pas du g. des *Raies*, qui ne ressemble point à la Toupille, & qui est électrique comme elle ; l. 1′ 8″ du bout du bec à celui de la queue, qui a elle seule 1′ de l., ainsi il ne reste que 8″ pour le corps ou partie antér. qui a la forme que l'on donne au cœur ; tête conique, yeux rapprochés, saillans, de la grosseur d'une noisette médiocre, à iris doré ; canal gros comme le pet. doigt derriere chacun ; bouche comme celle des Raies, mais édentée ; derriere elle 2 ouvertures ; les 5 évents des Raies ; premiere moitié du dessous du corps blanche, 2e. rosée ; dessus jaunâtre tacheté de brun & de p. bleuâtres. Je ne conçois pas comment BLOCH peut rapporter ce p. au Gymnote électrique dit *Anguille de Surinam*, ou Poutaol. *V.* ce mot : il suffit de comparer la description que BLOCH même en donne à celle que MARC. fait du Puraque pour ne pouvoir se décider à en faire le même animal.

PUSA, q. Phoque.

PUTOIS, q. du g. de la *Belette*, un peu plus gr. que la *Fouine*, queue plus courte, noire & très-touffue, museau plus pointu, poil plus épais & plus brun, cri moins aigu, outre le grognement de la colere commun à tous deux ; odeur fétide venant d'une humeur contenue dans une vésicule près de l'anus ; pelage d'un jaune brun-noirâtre, hors le tour du museau & la pointe des oreilles qui sont blancs. Cet animal répandu dans tous les pays tempérés de l'Europe a les mœurs de la *Fouine*. A la campagne il se retire de jour dans des terriers de Lapins, des trous de rochers ou d'arbres ; de nuit il rode, cherche des nids d'o., épie les Rats, les Taupes, les Lapins ; avide de miel, il dévaste les ruches. Il s'approche des habitations, s'établit dans les granges, pénetre dans les colombiers, les basse-cours, met à mort & emporte à son magasin tout ce qu'il peut faire passer par l'entrée qui lui a donné accès, se contentant des têtes quand les corps sont trop gros. Il entre en chaleur au printems, les mâles se battent pour la possession de la femelle qu'ils quittent bientôt pour aller passer l'été à la campagne, tandis que la femelle reste dans le grenier où elle s'est établie, y met bas 3 à 5 pet. & ne quitte la ferme que quand ils peuvent la suivre, c. à. d. vers la fin de l'été ; l. 15″, sans la queue de 6.

Putois rayé, q. Zorille.

PUTPUT, o. Huppe.

PYCNOGONE, i. Polygonope.

PYGARGUE, { q. Gazelle fauteuse, 7e. Antilope. / o. de proie du g. de l'*Aigle*, différent des Aigles proprement dits, par la nudité de la partie infér. de ses jambes, par son bec jaune ou blanc & jamais noir-bleuâtre, par sa queue blanche, par son éloignement des lieux solitaires & des h. montagnes ;

montagnes ; mais il aime, comme l'Aigle, les pays du Nord. BUF. réunit ſous le nom de Pygarque comme 3 variétés :

1°. L'*Aigle à queue blanche* de BRIS. au moins auſſi grand & plus fort peut-être, & plus féroce ou plus carnaſſier que l'Aigle commun, chaſſant ſes petits de l'aire à une époque où ils peuvent à peine ſe nourrir ; l. 2′ 9″, vol 6′ 11″ ; tête blanche, croupion noirâtre, premiere moitié des pennes de la queue n., le reſte blanc ; tout le reſte du plumage d'une couleur de fer ſombre.

2. Le *pet. A. à queue blanche* du même, guere plus gros qu'un gros Coq ; l. 2′ 2″ ; plumage du précéd. hors le deſſous moins foncé, la tête & le cou non blancs, mais d'un cendré-clair-châtain, & les pennes de la queue entiérement blanches. Comment la gr. différence de la taille a-t-elle permis à BUF. de faire une ſeule eſp. de ces 2 oiſeaux ?

3°. L'*A. à tête blanche* de BRIS. plus gr. que l'A. commun ; l. 3′ 3‴, vol 8′ ; tête, queue, cou blancs ; le reſte brun. Ces 3 o. ont le bec & les pi. jaunes.

PYRAME, q. Gredin marqué de feux aux pattes, au muſeau & autour des yeux ; *V.* Chien.

PYTHONISSE, p. Scorpêne horrible.

Q

N. B. *Cherchez par le* C. *les mots qui ne ſe trouveront pas ici.*

Q U A

QUADRICOLOR, o. 15ᵉ. Grosbec.

QUADRICORNE, p. du g. du *Chabot*, facile à reconnoître, à quatre boſſes ou éminences oſſeuſes en forme de gros tubercules, une au bord de chaque œil, & 2 ſur la nuque. Groſſe tête plate en-deſſous ; bouche large, mâchoires égales & à pluſieurs rangs de pet. dents ; iris jaunâtre, joues brunes, opercules rougeâtres, tronc alongé & un peu applati ; lig. latér. marquée par des points l. ; dos brun, côtés jaunâtres, ventre gris ; anus reculé ; tubercules rudes ſur le corps, les plus gros diſpoſés en une rangée ſur le dos juſqu'au bout de la 1ʳᵉ. dorſale où cette rangée ſe bifurque ; elle redevient ſimple au milieu de la 2ᵉ. dorſale & elle reſte telle juſqu'à la caudale ; gr. nageoires griſes bordées de n., à rayons blancs, excepté les ventrales rouges, ainſi que les premiers rayons des pector. ; l. 10 à 12″ ; vers les bords de la Baltique ; très-peu eſtimé. D. 8, 14. P. 16. V. 4. A. 14, ſelon BLOCH. *Cot. quadricornis*. LIN.

QUAN, o. Yacou.

QUAPACTOL, o. 4ᵉ. Coucou d'Amér.

QUAPIZOTL, q. Pécari.

QUARANTE-LANGUES, o. Moqueur.

QUASJE, q. Coaſe.

QUATRE-AILES, o. Ce nom indique, non un vrai caractere, mais une défectuoſité accidentelle dans quelques Canards à portion de l'aile écartée du reſte.

Q U E

QUAUPÉCOTLI, q. JONSTON dit d'après NIEREMBERG que c'eſt un Blaireau de la nouvelle Eſpagne, à l. muſeau effilé, ſupér. un peu tortu, à l. poil noirâtre ſur le dos, blanchâtre ſous le ventre, à l. queue, pi. n. & ongles crochus, ſauvage & aimant les montagnes, cependant très-facile à apprivoiſer, vorace & omnivore. Ne ſeroit-ce pas le Fourmiller mal indiqué ?

QUELZ-PALES, r. Lézard du Bréſil orné de bandes annulaires de différentes couleurs.

QUENOTE SAIGNANTE, c. Variété de Limaçons à bouche demi-ronde, qui ont 2 dents marquées de rouge, comme le remarque ARG., obſervation importante !

QUERCERELLE, o. Creſſerelle.

QUEREIVA, o. 2ᵉ. Cotinga.

QUETELE, o. Peintade.

QUEUE { *blanche*, o. Pygarque. / *d'Ecureuil*, zo. Coralline véſiculeuſe d'EL., qui forme un jet droit, garni d'une touffe de branches dont les denticules ou les véſicules ſont alternes.

QUEUE DE FAISAN, zo. Coralline véſiculeuſe d'EL. naiſſant d'une touffe de pet. tubes qui ne paroît, à l'œil nu, qu'une éponge. De cette eſp. de racine ſortent pluſieurs tiges h. de 10 à 12″. Le dos de chacune porte des jets réguliers & aſſez ſerrés de rameaux un peu arqués, chargés dans leur côté concave, ou inférieur, de denticules en taſſes.

Queue { *de flèche*, o. Oiseau du tropique. / *en éventail*, o. 9e. Gros-bec. / *en soie*, o. Veuve à 4 brins. / *fourchue*, i. 5e. Phalène. / *jaune*, i. 70e. Phalène.

QUILTOTON, o. 3e. Amazone.
QUIMA, q. Exquima, 2e. Sapajou.
QUIMPEZÉE, q. pet. Orang-outang.
QUINCAJOU, q. 3e. Glouton.
QUINÇON, o. Pinson.
QUINDÉ, o. Oiseau-mouche.
QUINOMORROU, q. pet. Orang-outang.
QUINQUÉ, o. Kink.
QUIONQUION, o. Troglodite.
QUIR, *Quirpele*, q. Mangouste.
QUIRIZAO, o. Hocco.
QUIRAPANGA, &c. Cherchez par *Guira* ce mot & tous les autres qui commencent de même, MARC. employant le g, LAET, JONSTON, &c. se servant du q.
QUOGELO, q. Pangolin.
QUOJAS MORROU, *Quojavoran*, q. pet. Orang-outang.
QUOIMEAU, o. pet. Butor roux.

R

RAD

RABAGI, p. de la mer Rouge, du g. de l'*Echarpe*, que FORSK a décrit le premier; corps ové-oblong, argenté, tête coupée de 2 bandes n., l'une passant par les yeux, l'autre par le bord des opercules; occiput ridé, mâchoire supér. plus l.; 5 fortes incisives à chaque mâchoire; lig. latér. h. & parallele au dos; dorsale & caudale jaunes; pectorales supérieurement jaunes, infér. blanches; ventrales n.; aiguillons de la dorsale & de l'anale dans un sillon. D. $\frac{11}{14}$. P. 16. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{3}{14}$.
RABAILLET, o. Cresserelle.
RABIROLLE, o. Hirondelle de Fenêtre.
RAC, c. Buccin d'AD. qui ne differe du *Nisot* que par des spires plus renflées.
RACANETTE, o. Sarcelle.
RACKLAN, o. de Suede, du g. de la *Gelinote*. C'est un *Tétras* assez semblable au pet., mais plus gr., & ayant le cou, la poitrine, les ailes semées de pet. points rougeâtres dans les mâles; femelles grises, variées de taches n.
RADIEUX (le), p. d'Amboine indiqué, non décrit par RU., dont les yeux sont environnés de pet. taches d'un roux foncé disposées de maniere à représenter les rayons d'une étoile dont l'œil est le centre; robe bleue, ligne latér. rouge; 1re. dorsale épineuse, la 2e. rayonnée & arrondie; chair non estimée.
RADIS, c. Tonne d'ARG. à queue allongée & violette; *Buccin* d'eau douce de MUL. à c. ventrue, brillante, transparente; renfermant l'animal, elle paroît marbrée de n. & d'or; vuide, elle paroît unie & de couleur de corne claire; à 3 ou 4, rarement 5 spires, la plus gr. finement striée, les plus pet. lui paroissant inférées; sommet aigu, ouverture ovale, levre repliée; animal blanc piqué de cendré; dans les lacs; l. 1″, lar. 4‴.

RAI

RAFEL, c. Vis d'AD. plus l. & plus épaisse que le *Miran*, à 11 spires coupées par 7 ou 8 pet. sillons; l. 18‴.
RAGOT, q. Sanglier de 2 ans, qui sort de compagnie.
RAIE, p. 4e. g. des p. chondroptérygiens, ou cartilagineux; alép., plat, très-large, le corps assez épais, mais latér. aminci & étendu ou terminé de chaque côté en esp. de nageoires minces & demi-transparentes. Du point où se réunissent postér. les 2 lobes qu'elles forment fort la queue qui est l., pointue, & porte ordin. une nageoire bilobée. A la partie opposée est la tête qui est pet. & presque en forme de pyramide triang. couchée sur un de ses côtés & portant sur les 2 autres les yeux fort rapprochés & regardant à dr. & à gauche. La bouche est en-dessous & garnie de plusieurs rangs de dents souvent très-petites. Ce p. nage couché à plat, s'aidant de sa queue qui étant très-l. en a plus de force pour le diriger. Une fine membrane qui est une production de la paupiere infér. remonte devant ses yeux. A l'opposé de ceux-ci, c. à d. en-dessous, au-devant de la bouche sont pratiqués des trous munis d'une valvule qui s'ouvre ou se ferme au gré de l'animal; ces trous vont rejoindre intér. la cavité de la bouche, & servent de narines. Derriere les yeux, sont 2 autres trous en lunule terminés cha-

cun par 2 canaux dont l'un répond à la bouche, l'autre aux ouïes. Ils ſont intér. garnis d'une ſoupape, & ils ſervent à rejeter l'eau venue par la bouche & les ouïes. Celles-ci, autrement dites *Events*, ſont dépourvues d'opercules, & placées infér. à dr. & à gauche de la bouche, poſition caractériſtique. Les Raies ſont plus ou moins armées d'aiguillons différemment placés; mais preſque toutes en ont ſur la ligne du milieu du dos, près des yeux, vers la bouche, & à la queue où ils ſont ordin. diſpoſés ſur 3 rangs longit., ce qui la rend anguleuſe. L'anus eſt en-deſſous, près de l'origine de la queue, & il eſt environné de pet. nageoires qui ſervent de ventrales & d'anale.

La Raie multiplie beaucoup. Les eſpeces ovipares ne dépoſent pas leurs œufs par paquets comme le font la plupart des autres p., mais un à un, ou tout au plus 2 à 2, parce qu'ils ne ſortent qu'à meſure qu'ils acquierent une coque, qu'ils mûriſſent, & que l'embrion commence à vivre. Ils ſont au nombre de plus de 300, la coque eſt de couleur châtain, elle a la forme d'un oreiller oblong, à 4 angles, & la femelle pond tous les jours quelques-uns de ces œufs pendant un l. eſpace de tems. Elle eſt plus groſſe que le mâle. La multiplication de l'eſpece eſt favoriſée par la difficulté qu'éprouvent même de gros poiſſons à dévorer un animal auſſi large & en même tems auſſi dangereux pour leur palais. On a vu des Raies d'une gr. ſurprenante. On en prit une près de l'iſle Saint-Chriſtophe qui avoit 10′ de largeur & 12 de l. ſans la queue; mais elle étoit ſi dure qu'on ne put en manger que le foie. Une autre priſe vers la Guadeloupe avoit près de 13′ de large, 9 ½ de l., près de 2 d'épaiſſeur dans ſon milieu; & ſa queue l. de 15′ avoit 20″ de diam. à ſa baſe. Mais il eſt rare qu'on voie des individus de cette taille, & quand une Raie peſe 200 livres on la trouve très-grande. Elle habite les bas-fonds, car elle aime la fange, & elle eſt moins eſtimée près des côtes qu'à Paris. Elle vit de cr., de c. & de pet. p.; on aſſure même que les groſſes attaquent les plongeurs. BLOCH croit que parmi les eſp. que l'on aſſigne à ce g., il peut ſe trouver beaucoup de ſimples variétés d'âge, parce que des aiguillons tombés ne laiſſent que des taches.

1. *Raie liſſe commune*, dite *Fumat*; corps en loſange, un ſeul aiguillon près de chaque œil, 3 rangs à la queue, quelques petites pointes clair-ſemées le long du dos; muſeau mince, méd., cartilagineux & demi-tranſpar.; gr. bouche garnie de dents imperceptibles; peau du deſſus noirâtre, deſſous blanc.

2. *R. liſſe ondée*, ou *cendrée*, dite *Coliart*. Cette eſp. n'a des aiguillons qu'à la queue, encore n'y forment-ils ordin. qu'un ſeul rang. Mais elle a, outre ces vrais aiguillons, une épine dr. à chaque côté de la queue vers ſa baſe, & vers les yeux de pet. épines recourbées. Tête en pointe obtuſe, queue pointue avec 2 pet. nageoires près du bout; peau liſſe, griſe en-deſſus, blanche en-deſſous, ſupér. marquée de taches n. & noirâtres. C'eſt parmi les p. de cette eſp. comme parmi les *Aigles*, que ſe trouvent les gr. individus, & l'on a aſſuré à WIL. qu'une de ces R. avoit fait le dîner de 120 écoliers, elle peſoit 200 livres. Mais leur taille ordinaire eſt de 2′, 2 ½′ de large, ſur 4 à 5″ d'épaiſſeur. Cette eſp. eſt auſſi celle dont la chair eſt le plus eſtimée; celle des jeunes eſt toujours préférable; dans l'Océan, ſur-tout vers le Nord. *R. batis*. LIN.

3. *R. liſſe au l. bec*, dite auſſi *Lentillade*; différente de la précéd. par un bec plus l. & plus pointu, par les taches de ſa peau ſemées en gouttes iſolées groſſes comme des lentilles; 4 aiguillons près des yeux, & ceux de la queue plus gr.; d'ailleurs elle eſt plus mince à largeur égale; ſa queue eſt plus courte, ſes dents ſont pointues, & elle a ſur le milieu du corps 10 tubercules garnis de pet. aiguillons; chair médiocre. *R. oxyrinchus ?*

4. *R. liſſe au bec pointu*, dite auſſi *Floſſade*, *Flaſſade* & *Aiène*. WIL. doute que ce ſoit une eſp. différente de la précédente; elle a le bec plus dr. & plus pointu, le tronc antér. plus étroit, la chair un peu meilleure, mais toujours méd. ſelon ROND.; ſes nageoires ſont gr., & ſa queue n'a qu'un rang d'aiguillons continué le long du dos; 3 pointes ſur chaque œil; peau ſupér. d'un gris-noirâtre ſemé de p. noirs & de taches rondes claires.

5. *R. liſſe œillée*, ou *à miroir*, dite auſſi *Mirailet*; peau ſupér. brune-rougeâtre, marquée de très-pet. taches blanchâtres, & ornée, de chaque côté, d'un gros œil pourpre cerclé de n.; pluſieurs aiguillons ſur l'œil, 3 rangs & 2 nageoires ſur la queue; taille toujours aſſez pet.; chair dure. *R. miraletus*.

6. *R. liſſe étoilée*. Sa ſurface ſupér. eſt couverte de taches en pet. étoiles; queue courte, armée d'un ſeul rang d'aiguillons qui ſe prolonge le long du dos juſqu'à la tête, le reſte du corps n'en offrant aucun. Cette

esp. ne se trouve qu'en pleine mer ; elle en est meilleure, mais aussi plus rare.

7. *Raie pastenague*, dite aussi *Tarerode* & *Tourterelle ;* corps lisse & gluant ; côtes cartilagineuses, en forme de croissant sur le dos qui est brun mêlé d'olivâtre ; tête terminée en pointe courte ; ventrales nulles ; queue très-l., fine au bout, sans nageoire, munie, vers son milieu, d'un aiguillon assez l. & gros, pointu & dentelé de 2 côtés, sur le venin duquel on a débité beaucoup de fables. Cet aiguillon, venimeux ou non, est pour cette Raie une arme qui lui sert à piquer les p. dont elle veut faire sa proie. Il peut se briser, ou tomber accidentellement ; d'ailleurs il se détache tous les ans, & il est remplacé par un nouveau ; ainsi il peut y avoir une époque où la Pastenague n'ait aucun aiguillon. D'un autre côté il peut arriver que le nouveau pousse quelque tems avant la chûte de l'ancien ; 2 cas qui font voir que ces aiguillons considérés dans l'individu, & non dans l'esp., ne peuvent fournir aucun caractere. Chair fort médiocre, foie très-estimé ; poids des gr. individus 8 à 12 livres ; dans l'Océan, mais plus souvent dans la Méditer.

8. *R. à tavelle*. LIN. croit ce p. le même que le précéd. pris à une époque où il est muni de 2 aiguillons à la queue, l'ancien n'étant pas tombé à la formation du nouveau. Cependant, selon COLUMNA cité par WIL., il a la tête plus pet., les côtés moins anguleux, & sur-tout la queue beaucoup plus courte, n'égalant pas la moitié de la l. du corps. De plus, son aiguillon, ou ses aiguillons sont placés plus près de l'origine de la queue ; enfin ce p. devient moins gr. que la Pastenague, & sa chair est meilleure ; mêmes mers.

9. *R. dite l'Aigle*, ou *Glorieuse*, *Tare-franc*, *Chauve-Souris*, *Rate-penade*, *Percerat*, *Lancette*. Poisson des mêmes mers ; même queue, mais munie d'une pet. nageoire placée près de son aiguillon ; tête terminée en pointe obtuse, infér. & supér. creusée dans son milieu, en devant, par un sillon longit. en ellipse très-étroite & alongée ; autre sillon postér. à celui-là entre les yeux ; ceux-ci jaunes, très-saillans & placés au haut d'un pédicule cyl. ; derriere les trous aqueux qui les suivent sont 5 côtes cartilagineuses ; dents mousses ; dessus des côtés olivâtre vers les bords, ensuite plombé, se brunissant vers le milieu du dos. L'individu décrit par MARC., sous le nom de *Narinari*, fournit assez de chair pour le repas de 40 hommes ; ceux que l'on vend aux marchés de Rome ne pesent qu'environ 2 livres, mais on en prend du poids de 100, de 200, & même, dit-on, de 300 livres. Chair & foie de la Pastenague ; mêmes fables sur le venin de son dard.

10. *R. Lymna*, p. de la mer Rouge décrit par FORSK., esp. nouvelle, l. de 11″ au plus, la queue non comprise ; forme ovale ; peau supér. lisse, de couleur d'écaille blonde, tachetée de bleu ; yeux saillans ; queue blanche en-dessous, brunâtre en-dessus, sans nageoire, ornée de 2 raies longit. bleues jusqu'au milieu de sa l. où elle porte 1 ou 2 l. aiguillons. Là elle devient comprimée & toute bleue, hors le bout blanc & pointu.

11. *R. piquante œillée ;* taches en yeux comme sur l'esp. n°. 5 ; à côté de ces yeux, en-dehors, 2 rangs d'aiguillons ; un rang de chaque côté de la tête, un le long du dos, & 3 rangs de gros le long de la queue ; chair médiocre.

12. *R. piquante étoilée*, semblable à la 6e., excepté qu'elle est couverte de pet. épines ; il s'en trouve plusieurs en grouppes entre les yeux, de plus gr. le long du milieu du dos, 3 rangs sur la queue & de plus pet. çà & là ; chair seche.

13. *R. bouclée*, dite aussi *Clavelade* & *Clavade ;* facile à reconnoître à ses aiguillons courbes ; coniques, gros & pointus qui regnent le long de son dos & de sa queue, & dont le nombre varie de 15 au-delà de 30. Outre ceux de cette rangée on en trouve d'épars dessus & dessous, & entre les yeux & les trous aqueux, devant les yeux, & vers le bout du museau. Le reste de sa surface est garni, en-dessus, d'une infinité de petites épines courtes, & la chûte de chaque aiguillon laisse une tache blanche. Petites dents rondes, iris brun, queue plus l. que le corps, garnie, vers le bout, de 2 ou 3 nageoires membraneuses ; peau supér. brunâtre tachée de blanc, & quelquefois de n. ; chair dure. On a vu cette esp. parvenue à 12′ de l. & à 10 de large ; 10 matelots avoient peine à porter son foie.

14. *R. bouclée à bec pointu*, ou *Ronce ;* aiguillons faits comme ceux de la précéd. ; 3 rangs le long de la queue, un le long du dos, au milieu duquel s'en trouvent 4 gros placés en quarré ; 6 près des yeux, 2 sur le museau ; autres aiguillons plus pet. en 2 ou 3 rangs sur chaque côté, plus une multitude de pet. épines jetées en grouppes çà & là ; peau

ſupér. jaune tachée de brun, inſér. blanche avec de groſſes & de petites pointes. Les pieds, ou faux pénis (V. page 15.) ſont plus l. dans cette eſp. que dans les autres. ROND. la diviſe en 2, car ſa *Raie ronce* & ſa *Raie cardaire* ne ſont autre choſe que ce p. Sans doute LIN. l'a regardé comme la même eſp. que le précéd., car il n'en parle pas; c'eſt la *R. aculeata dentibus tuberculoſis* d'ART.

15. *Raie à foulon*, différente des autres raies piquantes en ce que toute ſa ſurface ſupér. eſt aſſez uniformément couverte de pointes ſerrées, aſſez égales, excepté des aiguillons plus gros autour des yeux, quelques-uns ſur le muſeau, un rang le long du dos & 2 ſur la queue. Peau ſupér. jaunâtre à pet. taches n. & rondes, inſér. blanche; muſeau un peu alongé & pointu. ROND. donne 3 rangs d'aiguillons à ſa queue; il parle auſſi d'une Raie ſemblable excepté qu'elle eſt piquante en-deſſous. Eſt-ce une eſp. particuliere, ou une des précédentes?

16. *R. bokhate*, p. de la mer Rouge, eſp. nouvelle décrite par FORSK. L'individu ſur lequel il a fait ſa deſcription avoit 2 aunes de l., & $\frac{1}{4}$ de large. Coupe triangulaire, peau un peu rude ſupér. d'un cendré pâle varié d'ovales blancs; deſſous blanchâtre, rayé de brun & de blanc derriere l'anus; tête déprimée & obtuſe; aiguillons entre & devant les yeux; queue preſque plate, à un rang d'aiguillons qui envoie ſur chaque côté du corps un rang d'épines terminé vers le milieu de ces côtés.

17. *R. Rhinobate*, tenant en apparence, par ſa forme inſolite & alongée, de l'*Ange* & de la *Raie*; muſeau avancé & comme triang.; peau ſupér. brunâtre, inſér. d'un blanc rougeâtre; iris jaune, trous aqueux & narines inter. pectinées, mâchoires à tubercules durs au lieu de dents, rang d'épines courtes le long du dos; queue plate, large, & à 2 nageoires; l. 30″, la queue compriſe. FORSK. a trouvé une Raie aſſez ſemblable à la précédente à qui d'ailleurs les caracteres de celle-ci convenoient. GRON. & LIN. ont regardé la Rhinobate comme un p. récl; WIL. l'a admiſe d'après COLUMNA qui la dit commune dans le golfe de Naples, SALVIANI l'a décrite, GESNER l'a reconnue d'après BÉLON qui aſſure qu'on la trouve dans le golfe de Gênes; ROND. ſeul a nié ſa réalité, ſans doute parce que de ſon tems on ſuppoſoit que ce poiſſon étoit un Mulet de l'Ange & de la Raie, plutôt que parce que BÉLON admettoit ſon exiſtence.

RAINE, *Rainette*, r. 2e. g. des *Grenouilles* de DAUB., dont le caractere conſiſte dans une plaque viſqueuſe au bout de chaque doigt. Au moyen de ces plaques les Raines peuvent ſe coller aux troncs, aux branches des arbres, & même à leurs feuilles. Elles y montent, s'y tiennent pour y guetter les inſectes; en hiver elles ſe retirent dans les marais. Elles paroiſſent vivre au moins 12 ans, d'après un fait rapporté par SCHULTZ. (Ephémérides des curieux de la nature, obſ. 157.) Il en prit une qui avoit au moins un an, il la garda 8 ans, & elle ne mourut en hiver que parce qu'il ne put pendant un certain tems lui procurer aucun inſecte.

Raine boſſue; ronde, dos convexe & boſſu, yeux ſaillans, doigts palmés; à Surinam.

R. brune; tubercules déchiquetés ſous chaque article des doigts & aux talons; pays ignoré.

R. couleur de lait; blanche comme neige, tachée de blanc de lait, & rayée de cendré pâle aux hypocondres; en Amérique.

R. orangée; gr. gueule édentée, yeux peu ſaillans; corps oblong, rétréci poſtér., inſér. tuberculeux; pentadactyle poſtér. palmée, jambes minces, corps jaune, dos environné d'une ligne de p. roux; à Surinam.

R. rouge; très-groſſe tête, gr. gueule, peau d'un rouge brun; en Amérique.

R. verdâtre; brune à taches vertes dentelées; appendice en ſac conique œillé de vert ſur le cou; à Surinam.

R. verte; à dos liſſe d'un cendré vert ou bleuâtre, ventre blanc & tuberculeux, cuiſſes & région hypocondriaque coupés tranſv. de rouille; 4 doigts antér., 5 poſtér., tous paroiſſant plutôt ongulés qu'onguiculés; en divers lieux d'Europe & d'Amér.

RAISIN DE MER, zo. Alcyon brun ou cendré qui encroûte ſouvent des fucus, ou autres corps marins, couvert de fleurons épars, applatis en corolles comp. de pétales ovéo-lancéolés, longit. concaves, & percés vers le bout d'un pet. trou dont les bords montrent un mouvement de palpitation continuel. Le centre de la corolle vers lequel convergent tous ces pétales eſt une eſp. de bouche dont l'orifice ſe contracte & ſe dilate avec activité quand il ne reſte pas fermé. Entre les fleurons ſe voient de pet. œufs dont les plus gr. ſont de figure ovale, les plus pet. globuleux. On a auſſi nommé *Raiſin de mer* les œufs de Seche & certains amas d'œufs de coquillages, ſur-tout de Buccins, comme on a nommé *Alcyons* pluſieurs de ces amas;

mais l'Alcyon pris dans ce ſens n'eſt pas un Zo., ce n'eſt qu'un nid plein d'œufs.

RALE, o. 74e. g. de BRIS. comp. d'o. fiſſipedes tétradac. à 3 antér., le bas des jambes nu, le bec dr. & latér. comprimé ainſi que le corps, la queue fort courte. Excepté le Râle, dit *R. de terre*, qui habite les prairies, & dont le râlement a donné le nom à tout le g., les o. dont il s'agit ici aiment le bord des eaux; mais ils préferent les bords fangeux des rivieres, des étangs & des marais aux bords ſabloneux. Ils vivent de v., d'i. & de pet. graines, & ils nous quittent quand les premiers froids rendent ces alimens rares, On trouve ces o. dans les 2 Continens; quoique voyageurs ils ont le vol court, & en l'exécutant ils laiſſent leurs pieds pendans. Leurs ailes ſont infér. fort concaves, leur corps eſt grêle & leur tête fort petite; ils ſont ſauvages & ſolitaires.

1. *LE RALE DE TERRE*, ou *de Genet*, abuſ. *Roi des Cailles*, parce qu'il a à peu-près leur plumage, & qu'arrivant & partant en même tems qu'elles, on a imaginé qu'il étoit leur chef. Il paroît plus gros qu'elles ſans l'être réellement, l. 9″ 6‴, vol 16″. Il va paſſer l'hiver dans nos provinces méridionales, & ſi les i. y manquent il profite du premier vent favorable pour traverſer comme il peut la Méditerranée. A ſon retour en Europe il s'y répand de maniere à être commun juſque dans pluſieurs pays du Nord même. Il s'établit dans les prés; chaſſé par les Faucheurs il ſe retire dans les champs, & au tems de la moiſſon dans les friches & parmi les genets. Le chaſſeur & ſes chiens le font rarement envoler, il fuit en courant très-vite à travers les herbes, & s'il prend l'eſſor ce n'eſt pas pour long-tems. On ne l'apperçoit pas aiſément, mais on entend ſon cri bref & ſec *crek*, *crek*. Nid de mouſſe & d'herbes ſeches ramaſſées dans un pet. foſſé, 8 à 10 œufs tachetés de rougeâtre; plumes du manteau noirâtres bordées de gris-rouſsâtre; gorge d'un blanc rouſsâtre, ventre encore plus clair; devant du cou & poitrine d'un cendré clair; côtés roux rayés tranſv. de blanc; ailes variées de blanc, rouſsâtre & fauve, queue de n. & de gris-rouſsâtre; gibier fort eſtimé.

2. *R. D'EAU*, l. 9″ 3‴, vol 1′; mœurs du précédent, à la différence du ſéjour près; chair bien moins eſtimée; plumes du manteau noirâtres bordées de roux olivâtre; devant & deſſous du corps cendrés, hors le bas-ventre écaillé de fauve-clair, & les côtés noirâtres rayés de blanc; mandibule ſupér. rouge à pointe n., l'infér. rougeâtre.

3. *LA MAROUETTE*, le plus petit de nos Râles, groſſeur du Cailleteau, taille plus alongée. Séjour du précéd., paroiſſant encore aimer l'eau plus que lui, nageant & plongeant plus ſouvent; mœurs exprimées ci-deſſus, mais retour plus précoce en ce pays; plumage brun olivâtre tacheté de blanchâtre, devant & deſſous du corps cendrés, tache blanche ſur l'aile, bec jaune olivâtre.

BUF. rapporte aux Râles les oiſeaux Américains ſuivans, outre les *Tiklins*, ou Râles des Philippines, *v.* ce mot.

1. *RALE A LONG BEC*; manteau de plumes n. bordées de gris-brun, devant & deſſous du corps d'un gris-pâle, côtés gris-blancs rayés de n., ailes & queue brunâtres, bec rougeâtre à pointe noirâtre. MAUD. croit ce Râle une variété due au climat, cependant BUF. le fait plus gr. qu'aucun de nos R., & il lui donne un bec, même proportionellement, plus l.; à Cayenne.

2. *LE KIOLO*; plus petit que la Marouette; tête, devant & deſſous du corps d'un roux foncé, éclairci ſur la gorge; dos brun olivâtre; mandibule ſupér. noirâtre, l'infér. blanche; à la Guiane.

3. *R. TACHETÉ DE CAYENNE*, ou plutôt de la Guiane; un peu plus gr. que notre R. d'eau; manteau de plumes n. bordées de blanc; gorge blanche; plumes de la poitrine & du ventre blanches terminées de n.; ailes variées de blanc, de noir & de brun-rouſsâtre; l. bec jaunâtre.

4. *R. DE VIRGINIE*, plus petit que notre Râle d'eau; manteau brun; devant & deſſous du corps d'un brun-rouſsâtre, ailes & queue brunes.

5. *BIDIBIDI*, ou *R. de la Jamaïque*, plus pet. que la Marouette; tête & gorge n.; deſſus du cou marron; dos brun-rouſsâtre rayé tranſv. de n.; devant du cou & poitrine d'un cendré bleuâtre; ventre brun rayé tranſv. de gris-blanc; ailes variées de brun-rouſsâtre & de blanc.

6. *R.* (petit) *DE CAYENNE*, gr. d'Alouette; deſſus de la tête & du cou brunâtre; plumes du dos n. bordées de rouſsâtre & frappées d'un coup de blanc; devant du corps gris-blanc rouſsâtre; ventre de même, mais rayé tranſv. de noir.

BRISSON a décrit un autre Râle d'Amér. que BUF. regarde comme une variété du *Kiolo*, c'eſt le:

7. *R. DE PENSYLVANIE*; taille de notre Râle

d'eau ; ſinciput noirâtre, ſourcils blancs, manteau de plumes noirâtres bordées de rouſsâtre ; gorge blanche, le reſte du devant & deſſous du corps fauves, hors le bas-ventre brun rayé de blanc ; tache de marron au-deſſus de l'aile ; bec brun, à baſe inſér. rougeâtre.

Râle { *à collier des Philippines.* Tiklin rayé. / *d'eau de Bengale*, abuſ. Chevalier vert. / *d'eau.* (petit) / *perlé.* } Marouette.

RALLO-MAROUET, o. du même g. obſervé par M. DE LA PEYROUZE ſur les Pirenées, tenant du Râle d'eau & de la Marouette ; l. 7″ 6‴ ; bec jaune olivâtre, jambes & pi. bruns jaunâtres comme dans le 1er., devant du corps cendré comme dans le 2e., dos brun olivâtre du 1er.

RAMART, p. Renard marin.

RAMEREAU, o. Jeune Ramier.

RAMIER, o. 5e. Pigeon.

RAMIRET, o. 7e. Pigeon.

RAMPEUR, p. je ne ſais quelle mauvaiſe Raie liſſe du Cap.

RANGIER, *Ranglier*, q. Renne.

RAPE, { c. Ratiſſoire. / p. de pluſieurs rivieres d'Allemagne, du genre de la *Carpe ;* dos d'un bleu foncé, ventre argenté, couleurs qui viennent, non des écailles larges, minces & tranſpar. du p., mais de ſa peau. Il eſt l., épais, charnu, & ſeulement 5 fois plus l. que large, mais plein d'arrêtes. Vorace, il détruit beaucoup de poiſſons, & il les pourſuit quelquefois vers la rive avec tant d'impétuoſité qu'il ſe met ainſi lui-même à ſec. Sa l. ordinaire eſt de 15 à 16″, mais il parvient à une bien plus gr. taille, arrivant au poids de 12 livres. Il n'avoit encore été décrit originalement que par GESNER, mais BLOCH vient de le donner. Il le caractériſe par ſa mâchoire inſér. recourbée, ſa pet. tête cunéïforme, ſa nuque large, ſon iris jaune. D. 11. P. 20. V. 9. A. 16. On a auſſi déſigné quelquefois le *Sabre* ſous le nom de *Rape. Cyp. aſpius.* LINNÉ.

RAPHE, p. Rape.

RAPHIDIE, i. 3e. Tétraptere névroptere de GEOF. ; ant. filif. ; ailes couchées ſur le dos ; 4 barbillons ; queue ſimple & nue ; 3 yeux liſſes. L'eſp. qui a fait former ce g. a 6‴ de l. ; tête alongée en forme de cœur dont la pointe tient au corcelet, liſſe, n., applatie ; ant. courtes, mâchoires jaunâtres, l. corcelet cyl. ; ventre plus large, n., annelé de jaune ; ailes en toît, diaphanes, couvertes d'un fin réſeau n. ; dans les bois, larve inconnue.

RASCASSE, { v. cr. ; gr. Ourſin non décrit. / p. de la Méditerranée & de pluſieurs endroits de l'Océan, du g. des *Scorpènes.* Taille aſſez pet. & paſſant rarement le poids d'une livre ſelon WIL. ; tête ridée, épineuſe & groſſe pour le corps qui eſt déja gros relativement à ſa l. ; gr. yeux rapprochés, ſéparés ſeulement par un ſillon ; pinnules devant les narines ; petites écailles rudes ; dos voûté, brun, tacheté de noir, ventre & nageoires rougeâtres, hors les pectorales griſes & la moitié de la dorſale brune, toutes tachées de brun, hors les ventrales & les pector. qui le ſont de noir & jaune ; dorſale déclinée, enſuite montante ; gr. pector., caudale arrondie. D. $\frac{13}{13}$. P. 16. V. $\frac{1}{5}$. A. $\frac{3}{8}$. *Sc. porcus.* LINNÉ.

RASOIR, *Raſon*, p. 10e. g. de GO., par conſ. acanthopt. thor. ; corps oblong, comprimé, dos carêné ; thorax, abdomen & côtés convexes, queue ſupér. & infér. carênée ; écailles tuilées, ſtriées, tenaces, quelquefois rares, rarement nulles ; gr. tête communément alép., oſſeuſe & comprimée, front en pente, bec obtus, bouche méd., dents confuſes, narines doubles, opercules alép. & liſſes ; membrane branch. de 4, 5, 6 ou 10 rayons ; anus à l'équilibre ; dorſale étroite, longit., ordin. compoſée & preſque égale ; pector. pointues, près du ventre ; ventrales rapprochées, ordin. comp. & pointues ; anale étroite, ordin. comp., preſque égale. BLOCH caractériſe ce g. par une tête gr. & large, mais fort tronquée, des mâchoires égales, & un corps fort comprimé.

1. *Le Raſoir*, p. de la Méditer. du g. précéd., auquel ſon dos tranchant a fait donner ſon nom ; l. de 9″, large de 3, épais d'un. ROND. dit que de la tête il reſſemble au Pagre, & du derriere à la Sole. Pet. traits tranſv. rouges & bleus entre les yeux & la bouche, en général tête & nageoires rayées de bleu ; gueule très-bas, yeux h. & petits ; les 4 dents antér. plus l., réſeau de traits jaunes & verts ſur le corps. Ce p. va ſeul le long des rivages cherchant le ſable, & ſa chair eſt tendre & délicate. *Cor. novacula.* LINNÉ.

2. *R. porte-voile*, p. du même g. ; anus preſque ſous la bouche, gr. yeux doré, tête écailleuſe, membrane branch. à 7 rayons ; dorſale commençant au front, s'élevant en parabole d'une h. égale à plus de la moitié de la l. du p., anale de même ; gr. écailles d'un cendré argenté ; la dorſale & l'anale brunes, tachetées de gouttes blanches, pector. & caudale blan-

ches ; l. 14″ sans la caudale, h. des nageoires longit. 10 ½″. Ce p. anomal par le volume disproportionné de son anale & de sa dorsale a été décrit pour la 1re. fois par PAL. au musée de Leyde. D. 55. A. 51. Peut-être l'*Eventail* indiqué, mais non décrit par les Voyageurs est-il ce poisson ?

3. *Rasoir tacheté du Brésil.* BLOCH appelle ainsi le *Guaracapéma*. Mais comme il rapporte ce p. de MARC. à l'*Hippurus* & à l'*Equisetis* de LIN., & comme il voit cependant 2 p. dans ces derniers il faut nécessairement qu'il y ait erreur dans sa synonymie. Je placerai donc ici le simple calcul des ofselets de ces 2 p. de LIN. comme indépendant de toute application. *Coryphæna Hippurus.* D. 60. P. 21. V. 6. A. 26. *Scr. Equisetis.* D. 53. P. 19. V. 6. A. 23. Ces 2 calculs, comme on le voit, ne diffèrent pas assez pour qu'en y supposant quelques erreurs ils ne puissent convenir au même animal, & alors le Rasoir tacheté du Brésil, , & le Guaracapéma ou la Dorade d'Amér. ne feront qu'un poisson. Le *Lampugo* de ROND. étant de la synonymie d'ART., adoptée par LIN., on pourra dire que ce p. a une dorsale longit. à rayons fins, commençant presque à la tête comme un crête, des pector. courtes, larges & dorées, des ventrales plus l. & noirâtres, une petite bouche & de pet. dents, de gr. yeux, de pet. écailles, une croissance prompte & la chair du Thon. V. *Guaracapéma.*

4. *R. à queue pointue*, p. de l'Océan asiatique, ainsi que les 5 suivans. Caudale pointue, lig. latér. presque parallele au dos D. 45. P. 16. V. 6. A. 9. *Cor. acuta.* LIN.

5. *R. rechigné ;* caudale entiere & égale, mâchoire inférieure plus l. D. 32. P. 16. V. 6. A. 16. *Cor. Sima.*

6. *R. vert ;* facile à reconnoître à sa robe verte, & aux appendices filif. du dernier rayon de sa dorsale & de son anale, & du 2e. de ses ventrales. D. 26. P. 13. V. 6. A. 13.

7. *R. à demi-nageoires ;* mâchoires à peu-près égales, dorsale courte, ce qui est extraord. dans ce genre où elle est communément presque longit. D. 14. P. 15. V. 8. A. 10.

8. *R. branchiostége ;* ouverture des ouïes en fente transv. D. 24. P. 15. V. ½. A. $\frac{3}{10}$.

9. *R. à bandelier ;* lame osseuse entre les yeux. D. 32. P. 14. V. 5. A. 12.

10. *R. bleu*, p. de mer de l'Amér. décrit par BLOCH d'après le P. PLUMIER ; reconnoissable par sa couleur universellement bleue, qui cependant s'éclaircit beaucoup sous le ventre ; iris rouge cerclé de blanc ; grosse tête écailleuse ; corps comprimé & couvert de gr. écailles ; ligne latér. haute, presque parallele au dos, & marquée de l. points d'un bleu très-foncé ; caudale profondément échancrée en croissant ; l. 12 à 20″. D. 19. P. 14. V. 5. A. 11.

11. *R. à bandes ;* très-petit p. d'Amboine, décrit par PAL. ; tête conique, sommet plat, front penché, très-pet. dents marginales, corps médiocrement comprimé, également aminci, & bien proportionné ; ligne latér. dr. & un peu saillante ; dorsale à peine montante, chaque paire de rayons alternativement n. & brune ; caudale fourchue & marquée d'une lunule brune ; robe d'un blanc argenté terni de gris sur le dos du h. duquel descendent, en mourant, des bandes brunes ondées ; pector. & ventrales de vert d'eau clair ; anale rayée comme le corps ; l. 2″ 6‴. D. 34 P. 19. V. 5. A. 25.

Rasoir à 5 taches. Dauphin des torrens.

RASOIR-CARPE, p. de lacs & de rivieres, sur-tout du voisinage de la Baltique, du g. des *Carpes*, par cons. fort différent des précédens ; anale à l'aplomp de la dorsale ; tête comprimée, mâchoire infér. arquée & plus l., bouche édentée ; narines larges, près des yeux qui sont très-gr. ; lame osseuse & mobile entre eux & la bouche ; dos rond, dr., d'un gris brun ; flancs comprimés & argentins, ventre mince & tranchant, lig. latér. courbe & rompue plusieurs fois, gr. écailles caduques & rayonnées, pectorales très-l., dorsale & caudale grise, celle-ci fourchue ; l. du sujet qui a servi à la description de BLOCH 18″, lar. 4. D. 9. P. 15. V. 9. A. 30.

RASPECON, p. Tapeçon.

RASSANGUE, o. 6e. Oie, dite bronsée.

RAT, q. 26e. g. de BRIS. comp. d'animaux à 2 incisives à chaque mâchoire, sans canines, les doigts onguiculés, le corps sans piquans, la queue nue, ou seulement couverte de poils clair-semés. Il y a, comme on le voit, une gr. affinité entre ce g. & celui du *Loir*, & les animaux qui les comp. ne different entre eux que par des caracteres souvent omis ou équivoques dans les descriptions des Auteurs. Ainsi je ne prétends pas assigner le genre de tous ceux que je place ici, & l'on y trouvera plusieurs Loirs. On peut considérer ces 2 g. comme n'en faisant qu'un divisé en 2 familles que je n'ai pas toujours osé séparer.

1. *Le Rat domestique.* Animal omnivore connu qui habite sur-tout les lieux où il trouve le plus

plus à manger & le plus de tranquillité & de sûreté. Personne n'ignore à quel point il porte le dégât dans les meubles, dans le grain, &c. rongeant le bois, perçant les vieux murs, se pratiquant des retraites dans les lieux d'où il est le plus difficile de le déloger. Plusieurs portées par an, de 5 à 7 petits chacune; fécondité qui feroit de cette esp. un fléau terrible si la voracité féroce des individus les plus forts ne les portoit à dévorer les plus foibles. Leurs dents l. & fortes font quelquefois acheter la victoire aux Chats, mais ne suffisent pas pour les mettre en état de résister au Surmulot. Ces animaux sont lascifs, ardens, ils glapissent dans le tems de leurs amours, & les mâles se battent entre eux en criant pour s'assurer la possession des femelles. Dans le tems de l'éducation ils font des magasins de chair & de grains pour leurs petits. Ils passent pour être sujets à la pierre, aux poux & à la gale. Ils paroissent naturels aux pays tempérés de ce Continent d'où ils se sont répandus, sur-tout dans les pays chauds; le froid & les Surmulots les ont empêché de s'étendre & de multiplier beaucoup vers le Nord. Nos vaisseaux les ont portés vers l'an 1550 en Amér., ainsi que les Souris, & ZIM. a solidement réfuté l'erreur surprenante de LIN. qui a dit au contraire ces animaux originaires d'Amérique. L. 7″, queue de 8 presque sans poils & garnie de fines écailles; museau pointu, oreilles arrondies & larges, gros yeux, dos communément d'un gris-noirâtre, ventre blanchâtre; 4 doigts antér., le pouce manquant, & n'étant que représenté par un ongle; 5 doigts postér. La couleur du pelage varie du noirâtre au brun, au cendré & même au blanchâtre.

2. *La Souris*, fort semblable en pet. au Rat, mêmes mœurs & habitudes, hors celles qui tiennent à la force, & à la confiance qu'elle inspire. Elle est omnivore comme lui, mais moins entreprenante & moins coureuse, tombant plus facilement dans les piéges, étant souvent la proie du Rat lui-même, & ne pouvant se soutenir que par son extrême fécondité, ayant des portées plus réitérées d'un aussi gr. nombre de pet.; l. 3″, queue de même, un peu plus velue que celle du Rat, pelage plus pâle, pi. antér. à 4 doigts sans rudiment ni indice du pouce, 5 doigts postérieurs.

3. *Le Mulot*, plus gros que la Souris, mais beaucoup moins que le Rat, fort répandu comme eux, habitant les campagnes & les bois non humides, y vivant dans des terriers composés de 2 parties dont l'une est sa demeure, l'autre son magasin. Omnivore, il mange les o. pris au piége, & même ses semblables quand il a peine à trouver des faînes, des glands ou d'autres graines, & il est le fléau des semis de bois. Plusieurs portées de 7 à 10 pet. chacune; taille des adultes de $3\frac{1}{2}$″ à $5\frac{1}{2}$; gr. yeux saillans, dos roux-brun, poitrine jaunâtre, ventre blanc, pi. du Rat.

4. *Le Surmulot*, ou *Rat des bois*; plus gr., plus fort & plus méchant que le Rat domestique, mordant cruellement, & sa morsure causant une inflammation; produisant 3 fois par an 12 à 18 pet. à chaque fois. C'est par cette extrême fécondité que cet animal du Nord qu'on ne connoît en Angleterre que depuis 1730, & en France que depuis 1750 s'y est multiplié au point où il l'est. Il se terre comme le Lapin, & il ne hait pas le voisinage de l'eau à laquelle il se jette volontiers, nageant, plongeant même fort bien & aimant le poisson. Il dévore quand il le peut le pet. gibier & la volaille, égorgeant beaucoup plus de victimes qu'il ne peut ni en consommer ni en emporter. Les mâles & les femelles passent l'été dans les bois & les champs; les mâles y passent même l'hiver, solitaires chacun dans leur terrier bien fourni de graines, mais les femelles & les jeunes non adultes vont s'établir pour cette saison dans les granges & les maisons d'où ces nouveaux hôtes ont bientôt chassé les Rats & les Souris, mais où ils font au moins autant de dégâts qu'eux. L. 8 à 9″, queue de même; pelage supér. d'un brun roux pâle, infér. blanchâtre; pieds nuds; doigts, oreilles, yeux du Rat, bout du nez blanc-sale; queue assez velue vers sa base, le reste comme celle du Rat.

5. *Rat d'eau*; de la taille du Rat domestique. Il ne s'éloigne pas des bords des rivieres & des étangs où il vit selon BUF., & selon l'opinion reçue, de p., de frai & de Grenouilles qu'il vient manger à terre, ou dans son trou. On le trouve près des étangs & rivieres peu fréquentées & peu rapides de presque toute l'Europe. Quoi qu'en aient dit RAY & LIN., qui avoue l'avoir peu examiné, il n'a pas les doigts postér. palmés, & cependant il nage très-bien, & il peut rester près d'une minute sous l'eau. Cet animal étant vu par les pêcheurs plus souvent que par les Naturalistes, il est possible qu'il ait été très-souvent confondu avec le Sur-

mulot, & que comme le croit PAL. il ſoit innocent de la plupart des dégâts dont on l'accuſe, car il aime diverſes plantes & racines, il paroît s'en nourrir, & il eſt certain que le Surmulot aime beaucoup le poiſſon. Mais comme ce dernier aime auſſi diverſes ſubſtances végétales, & eſt plus commun parmi nous, cette obſervation n'a rien de concluant, on peut ſeulement en inférer que l'un & l'autre animal ſont funeſtes aux empoiſſonnemens. Le Rat d'eau attaqué ſe défend des ongles & des dents, aſſis ſur ſon derriere. Portée de 6 ou 7 pet. qu'il met bas en Avril; tête plus courte, muſeau plus gros, oreilles moins gr., poil moins liſſe que dans le Rat domeſtique; pet. yeux, dents très-jaunes, pelage noirâtre mêlé de rouille, éclairci ſous le ventre; l. 7″, queue de 4½; pi. du Rat domeſtique.

Voyez encore Campagnol, Hameſter, &c. en leur rang, conformément au tableau. Je vais joindre ici une ſuite nombreuſe d'autres Rats, ou d'animaux plus ou moins analognes au Rat, la plupart décrits par PAL., & omis par BUF., & par conſ. dans la nouvelle Encyclopédie.

6. *Rat des champs.* Outre le Campagnol, le Mulot & le Surmulot auxquels on donne quelquefois ce nom, il convient à un autre Rat qui n'en a pas d'autre, & qui eſt quelquefois très-multiplié en Allemagne, en Pruſſe, en Pologne, dans le midi de la Ruſſie, & plus vers l'Eſt où il ſe jette ſur les meules de grain, ſouvent en ſe réuniſſant à l'eſp. ſuivante. Auſſi pet., mais de forme plus alongée, tête plus oblongue, oreilles plus pet., muſeau plus pointu, queue plus velue & plus courte, n'étant guere plus l. que la moitié du corps; nez velu & brun, 4 rangs clair-ſemés de mouſtaches noirâtres; poil du dos brun à ſa baſe, le reſte gris; ventre plus pâle; épine dorſale n.; pi. blancs; doigts du Rat. *M. agrarius.*

7. *Le petit Rat.* Il habite les champs & les greniers avec les précéd. dans les mêmes pays; PAL. doute cependant s'il s'étend juſqu'en Allemagne. Il paroît vivre ſans terrier, & il ne ſait pas même ſe défendre contre le *Rat vagabond* guere plus gr. que celui-ci qui eſt un des plus pet. animaux du g., n'étant guere plus que moitié de la Souris. Nez pointu, velu & brun en-deſſus, latér. pâle; 5 rangs de fines mouſtaches, yeux plus bas, oreilles pet. & à demi-cachées par le poil, corps plus arrondi, jambes plus fines que dans la Souris, doigts du Rat, dos d'un fauve qui s'éclaircit aux côtés & ſe fonce ſur le croupion; l. 2″, queue un peu moindre; plus grêle que celle de la Souris, mais moins que celle du Rat des champs. *M. minutus.*

8. *Rat à collier*, q. de Sibérie, à queue très-courte, terminée par des poils roides; pelage varié de fauve & de n. ſur le dos; collier blanc, lig. ſpinale n.; oreilles plus courtes que le poil; pentadac. antér. & poſtér.; mœurs du Lemming, yeux plus gr.; galerie du terrier preſque à fleur de terre. *M. torquatus.*

9. *Rat d'Hudſon*, eſp. voiſine de la précédente; fines mouſtaches blanchâtres à baſe brunâtre, pet. yeux près du muſeau; trous auditifs à petits rebords cachés par le poil; jambes courtes, pieds antér. tétradac., poſtér. pentadac.; queue obtuſe, cyl., très-courte, nue, hors un très-petit pinceau de poils roides au bout; pelage doux, lanugineux, aſſez l., d'un gris ondé de brun qui devient bruſquement couleur de fer aux côtés; ventre blanchâtre, ainſi que les pi. & les ongles. *M. hudſonius.*

10. *Rat lagure*, q. de la gr. Tartarie; queue & oreilles du Rat à collier, pieds du Rat domeſtique; pelage cendré, lig. ſpinale n.; l. 3″ 7‴. Cet animal fait des migrations comme le *Lemming*; terrier avec magaſin, à 2 entrées, l'une verticale, l'autre oblique, ce qui le fait prendre facilement, parce qu'en faiſant du bruit à l'une on eſt sûr qu'il ſortira par l'autre. *M. lagurus.*

11. *Rat ſocial*, q. des déſerts ſabloneux des environs du Volga; tétradac. antér. avec un pouce à demi-formé, pentadac. poſtér., 5 verrues ou calloſités ſous chaque pi.; un peu plus gr. que le *Campagnol*, tête plus groſſe & plus obtuſe, tronc plus court, membres plus gros, queue plus courte & plus menue, nez velu, levres charnues, la ſupérieure très-fendue; 3 molaires de chaque côté à chaque mâchoire; yeux plus h. que ceux du Campagnol, oreilles moins larges, plus nues, blanchâtres, ainſi que la queue; pelage touffu, doux, liſſe, l. de près de 6‴, ſupér. d'un gris pâle, encore plus clair aux côtés, mêlé d'un duvet laineux & plombé ſous le ventre; l. 3″ 6‴. Ces animaux criblent la ſurface du terrein de trous qu'ils recrouvrent légérement de tas de ſable, & qui donnent 6, 7, 8 entrées à leur terrier & à leur magaſin où ils vivent par couples, ou avec leurs petits, ſelon l'époque. *M. ſocialis.*

12. *Rat économe*, q. de la Sibérie, des environs du lac Baikal & de la Daurie. Cet ani-

mal ſe conſtruit à très-peu de profondeur un logement rond d'1′ de diam., recouvert d'une voûte ſurbaiſſée, auquel aboutiſſent des galeries étroites dont les unes conduiſent à la campagne, les autres menent à pluſieurs chambres. Les Economes raſſemblent dans ces chambres une quantité étonnante de menues racines choiſies & proprement épluchées, deſtinées à la proviſion du mâle, de la femelle & des petits. Ces magaſins ſont ſi abondamment remplis que les gens du pays vont avant l'hiver chercher les terriers, les découvrent & enlevent pour leur propre nourriture ces amas de racines, & ſouvent un ſeul terrier leur en donne 20 à 30 livres peſant. Les froids les plus rudes n'engourdiſſent pas ces animaux. Ils ſont des migrations comme les *Lemmings ;* leur départ afflige les habitans, & leur retour les réjouit, ſoit à cauſe de la récolte des racines, ſoit à cauſe de la fourrure des bêtes fauves qui ſuivent ces légions de Rats pour les dévorer. Taille ſupér. à celle du *Campagnol*, tête plus pet. & moins oblongue, membres plus gros, yeux plus pet. ; oreilles nues, mais cachées par le poil ; dents très-jaunes ; corps plus l. que celui du Campagnol, ventru ; pieds du Rat domeſtique, queue grêle, cyl., obtuſe, avec quelques poils en-deſſus, plus velue en-deſſous, blanchâtre, hors une ligne longit. brune en-deſſus, dans laquelle on peut cependant compter environ 60 anneaux ; pelage mêlé de jaune & noir, plus noirâtre le long du milieu du dos, infér. gris ; mâles plus pet. que les femelles ; l. de celle-ci 4″ 6‴, ſans la queue de 13‴. *M. economus.*

13. *Rat républicain*, q. des lieux ſecs & élevés au-delà du lac Baikal & de la Daurie où le précéd. choiſit les terreins bas & frais ; mais les républicains aiment ſur-tout les oignons des plantes bulbeuſes que l'autre néglige. Ils ne vivent point en familles, mais en troupes compoſées de pluſieurs familles réunies. Leurs terriers reſſemblent à ceux du Rat économe, excepté que les chambres y ſont plus gr., plus multipliées, & que la piece du milieu, à laquelle aboutiſſent toutes les communications eſt ſupér. recouverte d'une partie des terres portées en-dehors, comme pour la mettre mieux à l'abri de la pluie. Taille un peu infér. à celle de l'*Econome*, tronc un peu plus court, mais plus long que dans le Rat ſocial, mouſtaches de poils n. la plupart ; oreilles plus grandes, minces, dépaſſant le poil du corps, garnies, au bout, de poils bruns ; inciſives ſupér. plus larges ; pi. bruns, preſque nus, doigts du Rat domeſtique ; queue plus groſſe que celle du Rat ſocial, garnie de poils noirâtres plus l., ſur-tout au bout, d'environ 40 anneaux ; pelage rude & épais, d'un gris pâle, plus foncé ſur l'épine dorſale, s'éclairciſſant en-deſſous ; l. 3″ 6‴, ſans la queue l. d'1″. *M. gregalis.*

14. *Rat roux*, q. des mêmes pays, omnivore, coureur & brigand, vivant de rapine, allant tantôt dans les granges & les greniers, tantôt dans le terrier du Rat économe, tantôt rodant ſur la neige pour y manger l'appât mis aux piéges tendus aux Hermines, auxquels il ſe fait ainſi prendre, l. 3″ 7‴ ſans la queue de 13‴ ſon poil non compris ; mouſtaches fines, blanchâtres, de la l. de la tête ; petits yeux moyens ; oreilles plus gr. que celles du précéd., ovales, nues, hors une bordure de poils couleur de fer ; doigts du Rat domeſtique ; queue plus groſſe & plus velue que celle des précéd., à environ 80 anneaux ; pelage roux-fauve qui s'éclaircit & jaunit ſur les flancs, & blanchit ſous le ventre ; trait longit. brun ſur la queue. *M. rutilus.*

15. *Rat de l'ail*, q. des envniores, ſur-tout du Jeniſea & d'Angara qui vit de différentes eſp. d'ail qu'il raſſemble dans ſon terrier où les payſans vont en faire leur proviſion. Taille de l'Econome, queue un peu plus l., aſſez velue pour qu'on ne puiſſe en compter les anneaux ; mouſtaches l. & blanchâtres, gr. oreilles preſque nues, doigts du Rat domeſtique ; poil l. d'environ 6‴, doux, épais, inégal, cendré, les plus l. poils bruns au bout, côtés & ventre blanchâtres. *M. alliarius.*

16. *Rat des rochers*, q. des deſerts au-delà du lac Baikal & de la Mongolie. Il creuſe ſon terrier dans la terre qui remplit les fentes des rochers ſur les montagnes du côté du midi, & il y vit de graines d'aſtragale. Tête obl., muſeau aſſez pointu ; inciſives ſupér. épaiſſes & d'un jaune fauve, les infér. jaunâtres ; mouſtaches courtes, fines & noirâtres ; gr. oreilles ovales, velues & brunes au bout ; gros membres, ſur-tout les pattes poſtér. noirâtres & preſque nues ; doigts du Rat domeſtique ; queue grêle, auſſi écailleuſe que velue ; dos brun mêlé de gris qui domine ſur les flancs ; l. 4″, queue de 16‴. *M. ſaxatilis.*

17. *Rat à groſſes levres*, un des q. de la famille du Hameſter, auquel il eſt fort infér. par ſa taille qui n'eſt pas double de celle du Campagnol. Groſſe tête, muſeau rendu extraordinaire & fort obtus par des levres charnues,

très-épaiſſes, dont la ſupér. eſt profondément fendue, & dont l'infér. eſt preſque pendante; très-gr. abajoues; pet. inciſives ſupér. d'un jaune brun, les infér. blanchâtres; mouſtaches fines, aſſez l., en 5 rangs, les 1re. blanchâtres, les plus l. noirs; yeux aſſez gr. & moyens; gr. oreilles couchées, preſque nues, brunes; cou, tronc, membres courts & gros; gr. mains tétradac., le 5e. ongle remplacé par une ſimple papille, pi. poſtér. pentadac., à 6 tubercules en-deſſous; queue courte, cyl., obtuſe, ſupér. brune, infér. garnie de fins poils blancs; poil du corps liſſe, blanc autour de la face, cendré jaunâtre mêlé de brun ſur le corps, griſâtre en-deſſous, blanc au bout des pieds. *M. accedula.*

18. *Rat brun*, q. que PAL. n'a vu que dans la province d'Aſtracan, & qu'il croit venir de pays plus méridionaux, de la famille du Hameſter comme le précéd. par ſes abajoues, mais ne s'engourdiſſant pas en hiver; plus gros que le Rat ſocial, mais de la même l.; nez nu, levres lâches & épaiſſes, la ſupér. fendue; 5 rangs de l. mouſtaches n. dont le bout eſt gris, les plus voiſines de la bouche blanchâtres; yeux & oreilles aſſez grands, celles-ci velues au bout; cou & corps épais & courts; jambes courtes, blanches, peu velues, la plante des pi. & mains nue; 4 doigts antér. & une verrue ſans ongle pour pouce; 5 doigts poſtér., ongles blanchâtres; queue blanchâtre, courte; poil du corps doux, l. de 4‴, brun, ombré de n. ſur le dos, front gris, tour du muſeau & bout des pieds blancs, oreilles brunes; l. 3″ 6‴, queue de 9‴ ſans le poil. *M. phæus.*

19. *Rat du ſable*, autre q. de la famille du Hameſter, mais dont il paroît que PALLAS ignore s'il s'engourdit ou non pendant l'hiver. Il creuſe ſon terrier dans le ſable le long de l'Irtis; il eſt plus méchant & plus féroce que le ſuivant. Nourris enſemble en captivité ce dernier étoit aſſez doux; tandis qu'au contraire le Rat du ſable, quand on le touchoit, ſe couchoit ſur le dos, grognoit comme le Hameſter, & menaçoit des dents & des ongles. Groſſeur moyenne entre le précéd. & le R. ſocial, l. 3″ 3‴, queue de 10‴, dr., grêle, blanche & preſque nue; muſeau alongé & pointu, inciſives d'un jaune brunâtre, gr. oreilles ovales brunes avec un léger duvet griſâtre, corps court & épais, jambes courtes & minces, doigts du Rat domeſtique; ongles blancs; poil du corps l., doux, blanchâtre en-deſſus, blanc en-deſſous, recouvrant une laine brune; pieds & queue blancs. *M. arenarius.*

20. *Rat de l'alyſſon*, autre eſpece de la même famille & des mêmes pays, dont le terrier eſt compoſé d'une galerie qui conduit à une chambre ronde jonchée de ſilicules d'alyſſon de montagne, mêlées de graines d'élymus; une 2e. galerie part de cette chambre, s'enfonce profondément & conduit peut-être au logement d'hiver. Un peu moins gros que les précéd., mais beaucoup plus court, l. 3″, queue de 4 à 5‴, groſſe, obtuſe & velue; tête plus groſſe & muſeau plus obtus que dans le précéd.; mouſtaches fines de poils nombreux, aſſez courts; inciſives jaunes-brunâtres; oreilles ovales, membraneuſes, garnies d'un petit duvet gris; corps & membres trapus, pi. plus velus que ceux des précéd., l'étant même en-deſſous; doigts du Rat domeſtique; poil du corps doux & long; dos d'un gris cendré parcouru le long de l'épine par une raie n.; côtés variés de plaques blanches, ſupér. bordées de brun; bout de la queue, pieds & ventre blancs. *M. ſongarus.*

21. *Rat-furet*, autre eſp. de la même famille des pays ſitués vers l'Obi, le lac Melaſſatu, celui de Dalaï en Daurie, &c. plus petit que le Rat du ſable, muſeau pointu comme le ſien; inciſives étroites, les ſupér. fauves, les infér. jaunâtres; mouſtaches l., blanches & brunes; très-gr. yeux; oreilles ovales, preſque nues, bordées d'un noirâtre bordé extér. de blanc; taille moins groſſe & plus alongée que celle des précéd.; verrue pour 5e. doigt antér.; pelage doux, d'un gris jaunâtre ſur le dos qui eſt diviſé le long de l'épine par une raie n. qui n'arrive pas à la queue; ventre blanc ſale; l. 3″ 4‴, queue de près d'1″, un peu conique blanche, hors un trait longit. noirâtre en-deſſus. *M. furunculus.*

22. *Rat aux l. pieds.* Cette eſp. avoit déja été indiquée par SÉBA, mais BUF. l'avoit négligée comme obſcure ou incertaine; cependant PAL. l'a vue depuis dans des deſerts ſabloneux le long de la mer Caſpienne. Il ſe creuſe, dans le ſable ferme, un terrier à 3 galeries dans lequel on ne trouve aucune proviſion, & le pays ne fournit guere que quelques plantes maigres & ſeches, ce qui prouve que cet animal s'engourdit en hiver. Malgré la l. de ſes jambes poſtér. il ne ſaute point comme on l'imagineroit, mais il court à la maniere des Souris. Groſſe tête oblongue, muſeau alongé, mais obtus, 6 ou 7 rangs de l. mouſtaches n., levre ſu-

périeure peu fendue ; yeux assez gr. ; verrues bipiles sur les cils ; gr. oreilles ovales, jaunâtres, cloisonnées par un pli ; corps postér. épaissi, pattes antér. plus grosses, postér. beaucoup plus l. ; petit pouce aux pi. antér., queue presque aussi l. que le corps, garnie de l. poils fauves en-dessus, blancs en-dessous ; poils du corps l. de 5‴, d'un gris fauve sur le dos, blanc sous le ventre qui est longit. coupé d'une bande jaunâtre ; bout des pieds & du museau blanc ; l. 4″ 2‴. *M. longipes.*

23. *Rat du tamarin*, q. des mêmes terres, qui creuse sous les racines de cet arbre un terrier à 2 galeries ; il est sujet à l'engourdissement ; gr. du Surmulot, tête oblongue, nez obtus, dont les narines sont défendues par une appendice cutanée dure & repliée ; 5 rangs de moustaches, l. de près de 2″, n., à bout blanchâtre ; verrue tripile sur chaque cil, lèvre supér. fendue, gr. yeux, doigts & queue du précéd. ; poil du corps l. de plus de 8‴, d'un gris jaunâtre sur le dos, plus brun sur la croupe ; tour du nez & des yeux blanc, ainsi que les côtés de la tête & du cou ; ventre & dessous de la queue blancs, celle-ci grise & annelée de brun en-dessous. *M. tamaricinus.*

24. *Rat du bouleau*, q. des campagnes entre l'Obi & le Jenisca, un des plus pet. du g., & un de ceux que le moindre froid engourdit. Il paroît qu'il ne se terre pas, & qu'il se contente de s'arranger un lit dans les bouleaux creux. Museau pointu, moustaches fines & grises, oreilles méd. & brunes, jambes grêles & infér. presque nues, doigts des précéd., mais l. & écartés. ; queue mince, beaucoup plus l. que le corps, très-peu velue, annelée, brune en-dessus, blanche en-dessous ; dos gris-de-fer fouetté de brun, épine n., ventre cendré pâle ; l. 2″ 6‴, queue de 3″ 4‴. *M. betulinus.*

25. *Rat vagabond*, q. des mêmes pays & des déserts de la Tartarie. Il fait son lit dans les terriers abandonnés, dans les trous d'arbres & de rochers, & quoique vivant souvent dans des pays très-froids il est si frileux que le moindre vent du Nord l'engourdit, même en Juin. Il est carnassier, & attaque même ceux de son esp. ; tête obl., museau obtus, nez rouge, narines écartées par une cloison épaisse, & défendues par un rebord supér. ; levre supér. peu fendue, moustaches fines & courtes, yeux méd., gr. oreilles ovales, jambes du précéd., queue grêle, annelée d'écailles, un peu plus velue que celle de la Souris ; poils du corps doux, d'un cendré pâle avec quelques poils n. sur le dos, épine n., poil du ventre blanchâtre recouvrant une laine brune ; l. 2″ 8‴, queue de 3″. *M. vagus.*

26. *Rat rayé*, *R. oriental* de BRIS. plus pet. que la Souris ; oreilles méd. & nues ; queue presque nue & de la l. du corps ; pi. antér. tétrad., postér. pentadac. ; pelage gris, plus foncé sur le dos, mais varié de 12 lig. longit. de p. blancs ; pi. jaunâtres. J'ignore s'il a été vu par LIN., ERX., MUL., PENNANT, selon lequel il se trouve aux Indes, BARBOT cité par ZIM. dit qu'on le trouve en Guinée ; PAL. avoue qu'il ne le connoît guere que par l'individu de SÉBA, & il craint que ce ne soit une variété d'âge.

27. *R. quadriraie*, q. de l'est du Cap, décrit par M. SPARMAN, aussi pet. qu'aucun des précéd., n'ayant que 18‴ de l., & étant par conf. un des plus petits quadrupedes connus. Corps un peu comprimé, pelage en général d'un brun cendré, n. sur le front & à la nuque, d'où partent 4 raies n. longit. qui parcourent le dos jusqu'à l'origine de la queue où elles se réunissent après s'être écartées en s'arquant, région des yeux & du museau plus pâle ; queue de même, presque nue & de la l. des $\frac{1}{3}$ du corps ; pi. antér. & postér. pentadac.

28. *R. caraco*, q. des terres voisines du lac Baikal, & de la Mongolie, assez semblable au Surmulot, aimant comme lui le voisinage de l'eau & les lieux cultivés, mais différent de lui par une tête plus pet., plus étroite & alongée, par des dents moins fortes & plus blanches, par la proportion des membres, sur-tout des jambes postér., par le pouce des pi. antér. encore plus nul, par les doigts des 4 pi. qui paroissent demi-palmés, par une queue plus courte, un poil plus doux, par le nombre des vertebres, par les yeux & les oreilles plus près de la nuque. Moustaches roides & en 5 rangs, verrue bipile sur l'œil ; levre supér. très-fendue ; jambes charnues, les postér. plus gr. ; pi. presque nus & écailleux, queue de la l. du corps, velue à sa base, le reste nu & mince, le bout obtus & comme rongé ; dos gris-brun, ventre cendré, pi. blanchâtres ; l. 7″. PAL. ne croit pas cette esp. sujette à l'engourdissement.

29. *Pet. R. aux pet. yeux*, q. des campagnes cultivées entre l'Occa & le désert d'Astracan ; taille & forme, à peu-près, d'un pet. R. d'eau. Cet animal sort peu pendant le

jour ; il élève de très-pet. buttes à l'ouverture de ſa galerie, & ne s'engourdit pas. Il dépoſe, en magaſin, des racines bulbeuſes ſur un lit d'herbes ſeches dans la chambre de ſon terrier qui eſt toujours ſous un tas de foin, ſous une meule de grain, ou à leur défaut ſous des arbuſtes très-fourrés. Muſeau très-court, levre ſupér. fendue juſqu'au nez & laiſſant voir les dents ſupér. entieres, leſquelles ſont larges & courtes, les infér. plus l. ; mouſtaches n., pet. yeux bas, oreilles très-reculées & ne conſiſtant qu'en un pet. rebord du trou auditif ; pi. forts & pentadac. ; corps ventru & d'un gris-brun plus ou moins noirâtre ; l. 4″, queue de 4 à 5‴ ; *M. talpinus*.

30. *Gr. Rat aux pet. yeux*, q. des environs du Volga & du Tanaïs dans les lieux cultivés. Il creuſe la terre comme la Taupe en ſe ſervant de ſon muſeau, & il jonche ſa chambre de gramens ſecs. Le terrier d'été eſt aſſez près de la ſurface du ſol, mais l'animal s'enfonce en hiver à une plus gr. profondeur. Il vit de diverſes graines & de racines d'ombelliferes. Marche lente ; l. tête pyramidale, muſeau cartilagineux & avancé, levre infér. courte, & laiſſant voir les dents ; mouſtaches blanches, pet. yeux qu'on ne voit qu'en écartant le poil ; oreilles externes nulles ; pet. tubercule au lieu de queue ; pi. courts & pentadac., les poſtér. demi-palmés ; pelage doux, d'un n. cendré, chaque poil roux au bout ; croix blanche au ventre ; l. 8″ ; *Spalax major*, ERX. d'après MM. GMÉLIN & GULDENSTADT.

31. *Très-gr. R. aux pet. yeux*, q. de la Daurie & de quelques autres lieux, analogue au Zemni pour les mœurs, mais de g. différent. Il aime le penchant des collines où le ſol eſt ferme & compacte, & où il trouve des oignons de liliacées. Il creuſe ſon terrier parallélement à la ſurface & va ordin. dr. devant lui. Il ne travaille pas des mains ſeules comme les Taupes, ni du muſeau ſeul comme le Zemni, mais il ſe ſert de tous ces inſtrumens, & ils ſont tous excellens. Ses ongles ſont tranchans, ſa tête eſt forte, ſon nez large, coriace & calleux ; 3 molaires de chaque côté de chaque mâchoire ; mouſtaches fines & blanchâtres ; paupieres épaiſſes, ridées, duvetées, laiſſant à peine appercevoir de très-pet. yeux ; oreilles courtes & comme tronquées ; corps court & déprimé ; membres épais, courts ; pi. nus & pentadac., les 3 doigts moyens antér. plus gr. ; dos d'un gris ſale, bruni près de la peau, la partie apparente des poils étant plus cendrée ; ventre d'un gris-brun ; l. 8″ 8‴, queue de près de 2″ ; mais cette eſp. eſt beaucoup moins gr. en certains cantons qu'en d'autres. *Mus aſpalax*, PAL.

32. *R. des foſſés de Suede ;* taille & forme du Campagnol ; oreilles velues & plus courtes que le poil qui eſt noir, pi. du Campagnol, mais couverts de poils blancs ; queue de la l. du tronc, & toute velue. Cette eſp. fait ſon terrier près des foſſés, de maniere que l'entrée ſoit ſous l'eau. *M. paludoſus* ; ERX.

33. *R. de Barbarie ;* taille infér. à celle de la Souris ; dos brun, varié de 10 raies pâles, ventre pâle ; mains tridac., en ne comptant ni un pouce court & ſans ongle, ni le rudiment d'un 5e. doigt ſous la paume même ; pi. pentadac. ; queue peu velue, à demi-verticile, de la l. du corps. *M. barbarus*, LIN. *in addendis*.

34. *R. de Perſe à courte queue ;* pelage d'un cendré pâle, tête courte, muſeau obtus, narines très-pet. & arrondies ; mouſtaches de la couleur du pelage ; yeux n., grandes oreilles oblongues arrondies & velues ; mains tétradac., pieds pentadac., ongles aigus ; l. 3″ 3‴, queue de 6‴ ; *M. micruros*, ERX. d'après M. GMÉLIN.

35. *Rat pet. Gerboiſe ;* tout au plus de la taille de la Souris ; dos jaunâtre, ventre blanchâtre ; cou non marqué, l. mouſtaches, oreilles nues & ovées, queue & mains de Souris ; jambes poſtér. de la l. du corps, fortes, preſque nues & à pi. pentadac. ; dans la Zone Torride. *M. torridarum*, ERX.

Les animaux analogues au Rat ſont ſi nombreux, & leurs caracteres ſont ſi variés, qu'il eſt peu de méthodes qui puiſſent les contenir tous. C'eſt ce qui a forcé pluſieurs Naturaliſtes à multiplier les g. en leur faveur, & ils en ont fait un entre autres, qu'ils appellent *Sorex*. Il eſt deſtiné à de petits q. à 2 inciſives ſupér., 4 infér. & pluſieurs canines de chaque côté ; caracteres qui ne conviennent ni au Rat, ni à la Muſaraigne, ni à la Taupe, ni au Loir. Je vais en placer ici quelques-uns. Les 5 premiers ont été trouvés par M. HERMANN dans les environs de Strasbourg. Il les a envoyés à M. SCHREBER, & ce qu'il en dit, en attendant la deſcription de ce dernier, ſe réduit à quelques caracteres. Ne ſachant ſous quel nom les déſigner en françois, je les appellerai *Rats-muſaraignes*, & *Rats-taupes*.

1. *Rat-muſaraigne à courte-queue ;* elle n'a pas

la demi-longueur du corps ; dos d'un roux-cendré, ventre blanc. *Sorex araneus.*

2. *Rat à queue quarrée* ; dos d'un n. cendré, ventre plus pâle, incisives rouillées. *S. tetragonurus.*

3. *R. aux dents blanches ;* dos du précéd., ventre blanc, queue ronde & assez velue. *S. Leucodon.*

4. *R. à queue carênée ;* queue fine, longuette, infér. carênée par une arrête de poils ; dos & ventre du précédent ; dents rouillées. *S. Carinatus.*

5. *R. à queue étranglée* à sa base ; pelage entier d'un n. cendré supér. & infér. ; gr. d'une Taupe. *S. constrictus.*

6. *R. musaraigne crêté ;* air de Taupe, corps n., mains blanches, museau alongé ; narines portant chacune une caroncule radiée, de 10 à 15 rayons ; 4 canines de chaque côté ; pi. antér. courts & larges, pentadac. comme les postér. qui sont écailleux ; queue presque nue, de la couleur du corps & plus courte de moitié ; dans l'Amér. septent. où il vit comme notre Taupe. *S. cristatus*, LIN.

7. *R. d'eau à queue blanche*, q. du Canada, dont la queue grêle est d'un quart plus courte que le corps, à pieds antér. pentadac. comme les postér. qui sont palmés, 2 incis. supér., 4 infér., ainsi ce ne peut être une variété de notre Rat d'eau, comme l'a cru BUF., ces caracteres tranchans que lui donnent LIN., PENNANT, MUL. & ERX. l'en distinguant absolument ; l. 5 $\frac{1}{2}$''' ; museau grêle, mâchoire infér. plus l. ; pi. antér., occiput & queue blancs, le reste du pelage d'un brun cendré ; c'est la *Taupe de Virginie* de BRIS. *S. aquaticus*, LIN.

8. *Pet. R. musaraigne sans queue*, q. de la Sibérie, où il habite dans les lieux humides, sous les racines d'arbres, sur un nid de lichens où il fait des provisions de différ. graines. Il court assez vîte, & plonge assez bien. C'est un des plus pet. q. connus après le R. n°. 27, n'ayant que la taille du pet. R. n°. 7, c. à. d. n'ayant que 2'' de l. & 38 grains de poids. Museau aminci, infér. sillonné ; moustaches allant jusqu'aux yeux qui sont pet. & enfoncés ; oreilles larges, mais courtes & nues ; queue nulle ; dos d'un gris foncé, ventre blanchâtre ; pi. antér. & postér. pentadac. *Sorex minutus*, LIN. fort différent de *M. minutus*, PAL.

9. *Pet. Rat musaraigne à queue courte*, q. des déserts du nord de la Perse. Museau mince, moustaches blanchâtres, oreilles rondes ; les 2 incisives supér. en alêne, les 4 infér. obtuses & tronquées ; 3 canines supér., 4 infér., la 1re. plus l. ; 4 molaires de chaque côté ; pi. antér. & postér. pentadac. ; dos gris-blanc, ventre gris-cendré ; l. 3'' 7''', queue de 13''' dont les poils blanchâtres sont à peu-près distiqués. *S. Pusillus*, ERX.

10. *R. musaraigne de Java ;* taille de la Souris ; museau allongé, infér. sillonné, gris ; corps brun ; l. moustaches, oreilles arrondies & peu velues ; pi. antér. & postér. pentadac. ; queue moins velue & un peu plus courte que le corps. *S. murinus*, LIN.

11. *R. taupe doré*, dit vulgairement *Taupe dorée* de *Sibérie*, q. faussement attribué soit à la Sibérie, soit au g. de la Taupe, comme l'observent MM. PAL. & SPARMAN. Pi. antér. tridac., sans y comprendre le rudiment d'un 4e. doigt dont on ne voit que l'ongle, pentadac. postér. ; 2 incis. supér., 4 infér. ; 14 autres dents à chaque mâchoire ; queue nulle ; yeux si pet. que PAL. n'a pu les trouver dans une peau conservée, & que M. SPARMAN n'est parvenu à s'assurer de leur existence qu'après avoir enlevé la peau de la tête ; oreilles externes nulles ; museau court & sans poil ; pelage changeant, vert, brun, ou jaune doré, selon l'aspect ; l. 5 à 6''.

Rat de blé. Hamester.
R. d'Egypte. Mangouste.
R. de Madagascar. Ecureuil palmiste.
R. de Norwége. Lemming & Pouc.
R. d'or. Muscardin.
R. de Pharaon. Mangouste.
R. de Pont. Polatouche.
R. des bois. Surmulot.
R. des bois de la Louisiane. Sarigue.
R. de Scytie. Polatouche.
R. de Surinam. Phalanger.
R. d'Inde. Mangouste.
R. Liron, Loir.
R. manicou. Marmose.
R. musqué { *de Canada.* Ondatra. / *de Moscovie.* Desman. / *des Antilles.* Pilori. }
R. palmiste. Ecureuil palmiste.
R. pennade. Chauve-souris.
R. perlé. Souslik.
R. puant. Ondatra.
R. sauteur. Mulot, & Gerboise.
R. sauvage d'Amér. Agouti & Sarigue.
R. volant. Polatouche ; & 11e. Chauve-souris. *V.* le Supplément.

RATEL, q. du nord-est du Cap, du g. du *Blaireau*, décrit par M. SPARMAN. Cet animal, très-avide de miel, guette par-tout

les Abeilles ſauvages. Elles conſtruiſent leurs rayons à l'entrée d'anciens terriers à demi-écroulés & abandonnés, & le Ratel les épie. Il ſe tapit vers l'heure du coucher du ſoleil, les pattes devant les yeux, paroiſſant regarder entre ſes l. griffes, comme pour mieux voir. Si quelque Abeille paſſe en l'air en retournant porter ſon butin à la rûche, elle lui indique la route, car il la ſuit. Il ſuit de même le Coucou indicateur, ou Moroc (*V.* ce dernier mot), & il détruit ainſi beaucoup de nids d'Abeilles. Ses poils ſont rudes, ſa peau eſt dure, & il eſt difficile à tuer. Ayant les jambes poſtér. courtes, il ne peut échapper aux Chiens par la fuite. Mais ſouvent ſes dents & ſes griffes l'en délivrent, d'autant plus que la dureté de ſa peau le défend très-bien. Quand ils veulent le mordre, ils ne prennent que cette peau même qui ſemble ne tenir à ſa chair que par quelques points; en ſorte que ſon corps eſt libre & au large dans ſa peau comme dans un ſac. Pris par celle du cou, il peut encore ſe retourner & mordre la main qui le tient. Langue rude du Chat; 6 inciſ., 2 canines & 6 molaires à chaque mâchoire; jambes courtes; pi. pentadac. antér. & poſtér., avec des ongles l. de 18‴ aux pi. antér., de 9 aux poſtér.; ſans oreilles externes; front, ſinciput, nuque, épaules, dos & queue cendrés; muſeau, tour des yeux & des trous auditifs, deſſous du cou & du corps n.; le gris & le n. ſéparés par une raie d'un gris plus clair tirée des oreilles à la queue; l. 3′ 4″, queue d'1′.

RATE-PENADE, p. 9e. Raie.

RATEREAU, *Ratillon*, o. Troglodyte.

RATIER, o. Creſſerelle.

RATISSOIRE, c. Peigne d'ARG. ſans oreilles, très-raboteux par ſes fines cannelures.

RATON, q. du g. de l'*Ours*. Il a la gr. & aſſez la forme d'un pet. Blaireau, mais ſa tête reſſemble à celle du Renard, excepté qu'il a les oreilles beaucoup plus courtes; gr. yeux d'un vert-jaunâtre, muſeau effilé, nez un peu retrouſſé, dents du Chien; queue auſſi l. que le corps, touffue & preſque toujours annelée de noir-roux & blanc; jambes antér. plus courtes que les poſtér.; 5 ongles forts & pointus à chaque pied; poil doux, l. & gris à pointe noirâtre, d'où réſulte une robe griſe mêlée de n., altérée cependant par une pet. teinte de fauve; levre & nez n., bandeau n. au-deſſus & au-deſſous des yeux, prolongé ſous la tête; poil des parties infér. rouſsâtre mêlé de blanc & recouvrant une laine brune; mouſtaches blanches l. de 2 ½″, poil des feſſes l. de 3″; l. 1′ 10″ 6‴, h. du train de devant 9″, du train de derriere 10. Cet animal eſt léger, quoique trapu; en marchant il s'appuie ſur tous ſes doigts, mais dans le repos, il s'appuie comme l'Ours ſur les talons & ſe tient comme lui aiſément de bout. Il monte leſtement aux arbres & s'avance juſque ſur les branches les plus pliantes. Ses doigts étant peu flexibles, il tient des 2 mains réunies ce qu'il veut aſſujettir ou manger, & il ſaute plus qu'il ne marche. Il eſt naturel à l'Amér. mérid. où il vit ſur les montagnes, n'en deſcendant que pour manger les cannes à ſucres. Il s'apprivoiſe aiſément, & on voit dans ſa domeſticité qu'il eſt omnivore, qu'il trempe dans l'eau tout aliment qui n'eſt pas humide; qu'aucune careſſe, aucune friandiſe ne lui fait oublier un mauvais traitement; que comme beaucoup d'autres animaux, il hait le bruit, & ſur-tout les cris aigus des enfans; & qu'enfin il ſe retire à l'écart pour rendre ſes excrémens & qu'il tache toujours comme le Chat, de les recouvrir de terre.

Tel eſt le *Raton* de BUF. & de DAUB.; ils l'ont vu vivant, & ce dernier l'a diſſéqué, ainſi leur deſcription mérite toute confiance. Ils diſtinguent cet animal du *Coati* de MARC. avec lequel la plupart des Naturaliſtes l'ont confondu & le confondent encore. Il faut convenir que tout ce que MARC. dit du Coati s'accorde très-bien avec la deſcription qu'on vient de lire; & il en eſt de même de celle du Coati obſervé & diſſéqué par LIN. (Mém. de l'Acad. de Stockolm). Cependant malgré cette difficulté, il eſt impoſſible de réunir le Raton & le Coati, quand 2 Obſervateurs tels que BUF. & DAUB., après les avoir examinés à leur aiſe & les avoir diſſéqués, aſſurent que ce ſont 2 animaux différens. Il eſt donc plus naturel de ſuppoſer qu'il y a, de part ou d'autre, erreur dans l'application des noms, & que, ou MARC. & LIN. d'une part, ou BUF. & DAUB. de l'autre, ont appellé *Coati* ce qu'il falloit appeller *Raton*. J'obſerverai ſeulement que MARC. ayant obſervé l'animal dans ſon pays natal, la préſomption eſt entiérement pour lui. Coati eſt un nom indigene, & le mot *Raton* eſt au contraire un nom européen qui peut avoir été appliqué au vrai Coati dont les Européens auront enſuite donné le nom à un autre animal analogue. Mais comme

l'eſſentiel

l'eſſentiel n'eſt pas de ſavoir quel eſt le vrai nom de ces animaux, mais ſi celui que nous venons de décrire ſous le nom de Raton eſt différent de celui que nous avons décrit ailleurs ſous celui de Coati, & comme nous le ſavons par BUF. & DAUB. de maniere à ne pouvoir en douter, il ne s'agit plus que d'exprimer d'après ces 2 Savans en quoi ces animaux different. Ma deſcription du Coati ne le fait pas ſentir, & elle le peut d'autant moins, qu'ici les différences tiennent, non à des caracteres poſitifs, mais à des points comparatifs. Le Raton eſt plus gr. que le Coati; il a le corps & le cou moins alongés, la tête moins l., ainſi que le muſeau. Celui-ci n'eſt pas terminé dans le Raton, comme il l'eſt dans le Coati, par une eſp. de groin mobile débordant d'1 $\frac{1}{2}$'' le bout de la mâchoire inférieure. Cette eſp. de groin du Coati fait paroître ſon muſeau entier courbé & relevé, tandis que le Raton n'a que le bout du nez un peu retrouſſé; yeux plus gr. que ceux du Coati, oreilles moins courtes, poil plus l., moins rude & plus peigné; jambes plus l., pieds plus courts. Enfin DAUB. trouve quelques différences dans les ſquelettes, mais elles ſont très-légeres.

RATON-CRABIER, q. du même g., ainſi nommé par BUF., à raiſon de ſa reſſemblance au Raton & de ſa maniere de vivre analogue à celle du *Crabier*. Il fréquente les bords de la mer où il ſe nourrit de Crabes; l. 2′, queue plus courte & plus mince que celle du Raton, à 6 anneaux n. & 6 d'un fauve-griſâtre; pelage mêlé de fauve, de n. & de gris, de maniere que le n. domine ſur le dos, le fauve ſur les flancs; face, devant du cou & ventre d'un blanc jaunâtre; à Cayenne.

RATTE-COUETTE, *Ratte à courte queue*, q. Campagnol.

RAVALE, q. Sarigue.

RAUBALET, p. Rape.

RAVEL, p. *V.* à la ſuite du Bogue.

RAVET, i. Kakerlaque. *V.* Blatte.

RAY, i. Teigne de Suede à ailes dorées & 7 taches d'argent, la 2e. & 3e. accollées; ſur les feuilles de l'aune. LIN.

RAYON VERT (le), Crapaud de Saxe de couleur de chair varié de lig. vertes diſpoſées en rayons. DAUB.

RAYURE (la), i. 57e. & 68e. Phalène.

RÉAUMUR, i 28e. Teigne.

REBÊTRE, o. Troglodyte.

RÉDI, i. Teigne de Suede à ailes n., fauves à la pointe, ornées de raies d'argent interrompues. LIN.

RÉE-BOK, ou *Bouc rouge*, q. du nord du Cap, du g. des *Antilopes*, h. de 2′, d'un gris-cendré un peu approchant de la couleur du Lievre & en même tems mêlé d'une teinte qui tire au rouge; ventre & tour de l'anus blancs, queue fort courte, cornes n., dr., aſſez ſemblables, par leur poſition, à celles du *Paſan*, mais ſeulement l. d'1′, très-menues & ſi pointues que les Hottentots s'en ſervent comme de poinçons; chair ſeche & non-eſtimée. Ces animaux vont en troupes. M. SPARMAN.

RÉGINE (le), r. Serpent des Indes, du 3e. g. à dos brun, & ventre tacheté de n. & blanc; 137 gr. plaques, 70 paires de pet.

RÉGLE, p. Marteau.

REINE DES CARPES, p. de Bohême, Franconie, &c. du g. de la *Carpe*, de laquelle il differe principalement par la gr. de ſes énormes écailles qui ſont 4 fois plus gr. que celles de la Carpe commune. Dans les ſujets obſervés par BLOCH, elles ne couvroient qu'une partie de leur corps, peut-être accidentellement, car elles ſont fort caduques; elles ſont ſtriées, jaunes & bordées de brun, & elles ont 18‴ de diam. Ce p. eſt excellent & parvient à la taille des plus gr. Carpes. D. 20. P. 18. V. 9. A. 7. C. 19, tandis que la Carpe commune donne: D. 24. P. 16. V. 9. A. 9. C. 26.

REINE DES SERPENS, r. On nomme ainſi, ſelon SÉBA, un Serpent du Bréſil l. de 3′ 8 à 10″, ſur 12 à 15‴ de diam., à tête ovée, ſupér. & latér. applatie, antér. arrondie en tête de Chien; yeux bas, mâchoire inſér. plus courte, gr. dents; pet. écailles tuilées, queue courte & conique; robe couleur nébuleuſe, comp. de n. & blanc; 3e. g. GRON.

RELIGIEUSE, o. Bernache, Hirondelle des fenêtres, Piette, & 14e. Sarcelle.

RELIGIEUSE D'ABYSSINIE, o. 40e. eſp. rapportée au Merle.

RÉMIZ, *Remès*, o. 6e. Méſange.

RÉMORE, *Rémora*, p. 37e. g. de GO., par conſ. malacopt. thor.; corps cunéiforme un peu grêle & un peu comprimé; dos, côtés & ventre convexes, queue comprimée; peau alép. ſelon GO.; GRON. lui donne des écailles très-pet., & BLOCH avoue que la loupe même ne lui en montre aucunes. Tête plus large que le corps, ovale & applatie; levres épaiſſes, mâchoires denticulées, obtuſes, la ſupér. plus courte; yeux h. & peu ſaillans, pet. narines doubles;

opercules arrondis, durs & d'une piece ; membrane branch. ſous la gueule & demi-couverte ; lig. latér. moyenne, dr. & peu apparente ; anus au milieu, entouré de ſtries en rayons ; dorſale reculée & déclinée ; pector. h., triang. & obliques ; ventrales liées par une bride tranſv. ; anale un peu avant l'aplomb de la dorſale, déclinée ; caudale entiere ou fendue ; addiment d'un bouclier ſur la tête & la nuque. Ce bouclier eſt ovale, plat, couvert de ſtries tranſv. coupées dans leur milieu par une longitudinale. Ces ſtries vues à la loupe ſont des ſuites de petites houppes à filets très-fins. Quand le p. applique ſa tête à un corps, les houppes ou leurs filets s'inſerent dans les inégalités de ſa ſurface, probablement dans ſes pores mêmes, & il y reſte ſuſpendu. Moyen extraord. de ſuppléer à la médiocrité de ſes nageoires ! Il s'attache à la quille d'un vaiſſeau, au ventre d'un Requin ou autre gros p. & ſe fait ainſi tranſporter d'un parage à un autre. On l'arrache facilement en le prenant par la tête. Mais ſi on le prend par la queue, la direction oblique dans laquelle on le tire favoriſe l'adhéſion ; ſes houppes priſes ainſi à contre-ſens n'en pénetrent que mieux dans les inégalités & les pores, & l'on éprouve une aſſez gr. réſiſtance. Auſſi l'animal s'attache-t-il aux bâtimens en ſe tournant toujours dans le ſens convenable pour que les flots fendus par le vaiſſeau le prennent ainſi dans la direction qui lui eſt avantageuſe. Mais le Rémore ne tient-il au corps que par ſes filets ? n'y joint-il pas une ſorte de ſuccion ? ne pompe-t-il pas l'air interpoſé entre ſon bouclier & le corps flottant ? Je l'ignore. Les Naturaliſtes qui ſont dans le cas d'obſerver des ſujets vivans & de les diſſéquer, peuvent ſeuls répondre à cette queſtion. Je ne m'amuſerai pas à combattre la fable par laquelle on donnoit à ce p. la faculté d'arrêter un vaiſſeau. On ſent aſſez que le pouvoir d'un très-gr. nombre d'individus attachés au même bâtiment ſe réduiroit à rallentir ſa marche comme la rallentiroient toutes les inégalités fort nombreuſes que l'on formeroit ſur la ſurface de ſa quille. Les p. de ce g. ſont voraces ; ils parviennent à la l. de 2 à 7′.

Le Rémore, p. de preſque toutes les mers, ainſi que le *Sucet* ſon congenere. Il eſt par conſ. extraord. que ces p. aient été décrits juſqu'ici de maniere que l'homme qui cherchoit des notions préciſes, des idées exactes, dans les Auteurs, ne pouvoit ſe les procurer. MARC., WIL., GRON., ART., LIN., & par conſ. tous leurs copiſtes ont parlé de ces 2 p. de maniere à jeter leurs lecteurs dans l'incertitude & l'embarras, ſoit par leurs deſcriptions, ſoit par leur ſynonymie. Je ne ſavois quel parti prendre quand le cayer où BLOCH décrit ce g. me parvint heureuſement, & je m'en rapporte à ſes deſcriptions ; elles levent des difficultés qu'il ſeroit trop l. & faſtidieux de détailler ici. Une caudale en croiſſant fait aiſément diſtinguer le Rémore du Sucet. Corps alongé couvert d'enfoncemens légers ; tête méd. ; bouclier allant du bord du muſeau aux épaules, & garni de 16 à 19 ſtries, nombre inconſtant, dont LIN. a par conſ. eu tort de faire un caractere ; pet. yeux, iris argenté ; dos n. & rond, ventre blanc, lig. latér. dr., hors la région des pector. ; celles-ci courtes, griſes & bordées de brun, ainſi que les ventrales. On ne confondra plus le Rémore avec le Sucet quand on obſervera que le 1er. eſt plus court & plus épais, qu'il a moins de ſtries à ſon bouclier, que ſa caudale eſt échancrée, ſon anus plus reculé, ſa lig. latér. moins dr., enfin que le nombre des oſſelets de ſes nageoires & ſes couleurs ſont différentes. D. 21. P. 22. V. 4. A. 20.

RENARD, i. Mélolonte de Sibérie à bouclier court, entier, doré, à bord noirâtre ; corcelet doré de poils fauves ; étuis durs & écailleux couverts des mêmes poils ; ventre rouillé à ſa baſe, n. au bout qui eſt corné, recourbé & garni de 2 dents. FAB.

RENARD, q. du g. du *Chien*. Cet animal dont la ruſe a paſſé en proverbe, ſe procure une retraite, mais il ne fait communément pour cela qu'aggrandir un terrier de Lapin. C'eſt de là qu'il part pour choiſir un poſte avantageux à ſes diverſes chaſſes. Tantôt il guette des Lapins, tantôt il attrape de jeunes Levrauts ; d'autrefois il ſurprend des Lievres au gîte. Il rôde le long des ſentiers des bois où l'on fait des pipées & où l'on tend des lacets, & ſouvent en prévenant les piqueurs il s'approprie leur proie. Il dort pendant une partie du jour, & ſon ſommeil eſt aſſez profond. De nuit il cherche à pénétrer dans les baſſes-cours des fermes & des hameaux ſans exciter les clameurs des Chiens. S'il y réuſſit, il enleve ſans bruit & leſtement ſes victimes, en pluſieurs voyages, ne les emportant pas d'abord fort loin, mais ſe contentant de les cacher en des lieux ſûrs où il ſait bien enſuite les

retrouver & les tranſporter à loiſir dans des retraites plus écartées. Dans toutes ſes entrepriſes, on voit la fineſſe de l'odorat, la prudence, la mémoire, mais jamais le courage. Il en a cependant, puiſqu'on peut le faire expirer ſous le bâton ſans lui faire jeter un cri; qu'il ſe défend vigoureuſement & ne démord jamais, & qu'il ſe détermine même à ſe couper la patte priſe dans un piége. Comme il guette les œufs & les jeunes oiſeaux, la plupart le connoiſſent & le pourſuivent du h. des airs avec de grands cris. Il s'apprivoiſe difficilement & réſiſte peu à une l. captivité. Il refuſe de commercer avec les Chiennes; cependant ZIM. cite le fait d'une Chienne qui a été couverte par un R. & a produit; mais ces ſuites d'un extrême beſoin ne peuvent rien prouver. Il aime le p., le miel & le raiſin, & l'on aſſure que preſſé par la faim, il mange la fiente des autres animaux. Odeur connue; mue en été, chaleur en hiver, geſtation de 9 ſemaines, portée de 3 à 7 per. qui naiſſent les yeux fermés, & ſont adultes dans la 2e. année; vie de 13 à 14 ans; groſſe & l. queue dr., très-touffue, quelquefois blanchâtre au bout; oreilles dr.; tête proportionnellement plus groſſe que celle du Chien; muſeau plus alongé & plus pointu que celui du Loup; poil du corps l., d'un fauve mêlé de gris, ventre gris; l. environ 2′, h. 15 à 16″. Il ſe trouve au Nord des Renards blancs, de n., de bleuâtres, de variés de ces couleurs; mais celui qu'on vient de décrire eſt la variété la plus répandue. Cet animal ſe trouve dans tout ce Continent, les pays très-chauds exceptés. La fourrure du R. noir de Sibérie eſt la plus recherchée, enſuite celle des châtains-noirs du Kamtſchatka.

R. CHARBONNIER, variété connue en Bourgogne & dans d'autres provinces montueuſes; poils plus l. & d'un gris cendré; bout des pi. noirâtre.

R. CROISÉ, autre variété qui ſe trouve ſelon BRIS. en Suede, en Pol. & même en Afr.; corps fauve marqué d'une l. croix n. ſur le dos. On appelle quelquefois Renard croiſé l'*Iſatis*.

R. DE VIRGINIE, tout cendré pâle, hors un peu de roux autour des oreilles; muſeau fort pointu, l. oreilles droites, jambes h., ne ſe terrant point, ſe retirant dans les arbres creux, s'apprivoiſant facilement. Mais eſt-ce un Renard, ou une eſp. particuliere? Eſt-ce un animal différent de celui dont parle ERK. d'après MM. SCHREBER & MUL. ſous la phraſe de *Canis cinereo-argenteus*, plus pet. que notre R. couvert de fins poils blanchâtres mêlés de gros poils n. & blancs, hors les oreilles rouillées à pointe noirâtre, une tache fauve près d'elles & ſur les côtés; la gueule, la poitrine & le ventre blancs; la queue d'un brun-jaunâtre, & une raie blanche qui devient noirâtre aux pieds poſtérieurs.

RENARD MARIN, p. 14e. Chien de mer de BROUS., ainſi nommé ſoit à cauſe de la mauvaiſe odeur de ſa chair, comme le dit BROUS., ſoit à cauſe de la l. de ſa queue, comme le dit RONDELET. En effet ſa queue eſt auſſi l. que le corps; celui-ci eſt épais & arrondi; pet. bouche peu au-deſſous du muſeau, dents pointues, pector. & anale plus larges que la dorſale; caudale fourchue, le lobe ſupér. 4 à 5 fois plus l. que l'infér.; l. 4 à 8′, lar. 8 à 13″. On entend quelquefois par R. marin, le *Phoque*.

RENNE, q. ruminant du g. du *Cerf*, en général plus bas, plus trapu que lui, ayant les jambes plus courtes & plus groſſes. Au lieu de courir comme lui, il a un trot très-vif, qu'il peut continuer 2 ou trois jours de ſuite à 30 lieues par jour. Il vit en troupes ſur les montagnes & il s'apprivoiſe aſſez facilement; auſſi eſt-il devenu domeſtique chez les Lapons dont il eſt l'unique bétail. D'autres troupeaux ne pourroient ſubſiſter dans ces climats où il vit pendant 7 à 8 mois de l'année d'une mouſſe griſe, eſp. de lichen qu'il trouve ſous la neige. Les Lapons tirent de lui tous les avantages que nous procurent nos Chevaux, nos Vaches, nos Brebis & nos Chevres. Il mene leurs traineaux ſur un ſol où les Chevaux ne pourroient marcher ni vivre, & un ſeul individu leur fait franchir dans un tems donné des diſtances beaucoup plus gr. que celles qu'un Cheval pourroit parcourir dans nos climats. Il leur fournit un lait excellent & une chair fort bonne. Ils filent ſon poil, ſa peau entiere leur offre une fourure impénétrable au froid & à l'eau, & paſſée, elle eſt ſouple, durable & propre à divers uſages. Soit qu'il trotte, ſoit qu'il marche, on entend, d'auſſi loin qu'on peut le voir, un bruit de craquement cauſé, non par ſes Sabots, comme on l'avoit cru, mais par les articulations des jambes & des pieds, comme l'on s'en eſt aſſuré ſur une femelle qui a vécu quelques tems à Chantilly. Pour ſupporter l'eclat de la neige ſans fermer les yeux, il a ce voile qu'on appelle

membrane *nictitante*, cette paupiere intér. dont quantité d'o. ſont pourvus, & que l'animal étend à volonté d'un angle de l'œil à l'autre. Les Rennes ſauvages ſont plus gr. & plus forts que les R. domeſtiques, & l'on s'en ſert pour remonter l'eſpece. Dans le tems du rut on lâche des femelles domeſtiques dans les bois qu'ils fréquentent. Elles vont les trouver, reviennent enſuite au parc, ou à l'étable, & produiſent des individus plus vigoureux, mais moins dociles que les mâles hongres & d'origine purement domeſtique. Ces eſp. de Métis ſont ſujets comme les R. domeſtiques entiers, à être rétifs, à ſe retourner même contre leur guide dont la ſeule reſſource eſt alors de renverſer ſon traineau pour s'en couvrir juſqu'à ce que le caprice de l'animal ſoit paſſé. Il a des bois beaucoup plus l. & plus rameux que ceux du Cerf, diviſés en andouillers larges, palmés, pointés en tout ſens. La femelle en eſt auſſi pourvue, mais ils ſont bien moins gr. que ceux du mâle. Ils ne ſont pas pour lui des armes défenſives, car il ne s'en ſert pas contre le Loup, mais il l'éloigne, il l'étourdit, il le tue même quelquefois d'un coup de ſes pieds de devant. Ces bois tombent & ſe refont tous les ans comme ceux du Cerf, &, ce qui doit paroître extraordinaire, ils continuent à tomber & à ſe refaire juſqu'à la 9e. année malgré la caſtration. Mais n'exagérons pas ce qu'il y a de ſingulier dans ce fait. Les Lapons ne font l'opération de la caſtration à leurs R. qu'en les biſtournant avec les dents, & s'ils la faiſoient par amputation peut-être les bois ne tomberoient-ils, ou ne ſe renouvelleroient-ils plus. Croira qui pourra avec BUF. que cette reproduction des bois des R. hongres vient de ce que le lichen dont ils ſe nourriſſent en hiver abonde plus qu'aucune autre ſubſtance en molécules organiques, & que de là vient auſſi leur graiſſe en hiver, tandis qu'ils ſont maigres en été où ils vivent d'herbes, de boutons & de feuilles. Le 1er. fait peut, comme je viens de l'indiquer, tenir à une caſtraction imparfaite, & il paroît d'ailleurs avoir peu beſoin d'explication, s'agiſſant d'un animal dont la femelle même eſt munie de bois. Quant au 2e. fait, il eſt naturel de l'attribuer avec SCHEFFER à la température de l'hiver beaucoup plus aſſortie que celle de l'été à un animal pour qui la Pruſſe eſt une zône torride où il ne peut ſubſiſter. Cette maniere de voir n'eſt-elle pas plus fondée que la ſuppoſition abſolument gratuite d'une gr. abondance de molécules vitales dans une plante qui montre auſſi peu de vie végétale qu'en montre le lichen? Vie de 14 à 16 ans pour les individus domeſtiques, probablement d'environ 25 ans pour les ſauvages, ces animaux n'étant pleinement adultes qu'à la 5e. année; chaleur en Septembre, geſtation de 8 mois, portée preſque toujours d'un ſeul petit; l. environ 4′ 8″, h. du train de derriere 3′ 3″ pour l'animal domeſtique moins gr. que le ſauvage; larmiers, l. oreilles, queue courte, ſabots larges & gr. ergots propres à ſoutenir le pied ſur la neige; dents foiblement attachées; poil du dos d'un brun n. rouſsâtre qui pâlit beaucoup en été; muſeau brun, blanc au bout; tour de l'œil n.; poil du ventre blanchâtre & l., poils beaucoup plus l. encore & pendans ſous le cou; dans le nord des 2 Continens, plus pet. & nommé *Caribou* dans le nouveau.

REQUIN, { i. 1re. Lepture. / p. 19e. Chien de mer de BROUS.

C'eſt le plus gr. des animaux de ce genre; ROND. dit en avoir vu un médiocre, qui peſoit un millier, & les Voyageurs parlent d'individus l. de 30′ ſur 4 de diam., & du poids de 3 milliers. Ces monſtres paroiſſent devenus rares, & l'on ne voit plus de Requin qui puiſſe fournir des gloſſopetres ſemblables à ceux qu'on trouve dans l'iſle de Malte. Corps applati, dos large; tête large mais peu haute & terminée par un muſeau pointu. Gueule & goſier ſi énormes, qu'en tenant les mâchoires d'un gr. individu écartées par un pieu, l'homme le plus puiſſant peut y entrer avec de gros Chiens, & qu'au rapport de MUL., cité par BLOCH, à l'ouverture d'un de ces animaux on trouva dans ſon corps un Cheval tout entier. Il eſt extrêmement vorace & très-vîte à la nage; auſſi échoue-t-il quelquefois ſur les bancs de ſable & les rivages, par une ſuite de la rapidité & de la fureur avec leſquelles il pourſuit ſa proie. Il eſt vivipare, en ce ſens que les œufs éclоſent dans ſa matrice, & BELLON y a trouvé 11 pet. tout formés. Quand il a pris tout ſon accroiſſement on lui trouve, à chaque mâchoire, 6 rangs de dents triang., finement dentelées, aiguës, & l. quelquefois de 2″, du moins celles du 1er. rang, car les autres ſont plus courtes, & recourbées en-dedans. Chaque rang en contient au moins 30, ce qui fait 360 dents en tout. Cet animal a preſque beſoin de ce gr. nombre de

dents, perdant assez souvent quelques-unes des antér. auxquelles sa gloutonnerie & surtout sa fureur quand il est pris donnent un terrible exercice; car dans ce dernier cas il fait l'impossible pour couper la chaîne qui tient à l'hameçon. Quand il a perdu une dent elle est remplacée par une du rang suivant, où elles ne tiennent qu'aux gencives qui les amenent peu-à-peu à la place vuide, par un effet de la moindre résistance. Cet animal est difficile à tuer; sa chair est vivace, très-seche & fort dure. Cependant les Negres, les Islandois, les Norwégiens même la mangent, & ces derniers font cas des omelettes faites avec ses œufs peu avancés. Sa peau rude, épaisse & d'un gris foncé sert à couvrir différens ouvrages de gaînerie, & de rape à polir l'ivoire & les bois durs. Gr. yeux latér. d'un bleu verdâtre; nageoires brunâtres; gr. pector.; 1re. dorsale gr. & avant l'équilibre, 2e. petite & reculée; ventrales pet. & séparées par l'anus, caudale gr. & en 2 lobes. Je ne sais que penser au sujet de l'anale. BROUS. lui en donne une, ROND., BELON, MARC., &, à ce qu'il paroît, WIL. & ART. ont fait de même, tandis que LIN. & BLOCH la disent formellement nulle, & que le silence de FABR. en dit équalamment autant. On trouve cet animal dans toutes les mers, mais il se tient beaucoup dans les bas-fonds; les Anciens le regardoient comme un Cét. parce qu'il est vivipare, & à cause de sa taille.

REQUIN BARBU, p. Tigre.

RESEAU, (le) r. Serpent de Surinam du 4e. g. *Amphisbène* de plusieurs Auteurs; petite tête un peu arrondie, de la grosseur du tronc qui s'amincit insensiblement vers la queue, & est couvert de pet. écailles tuilées blanchâtres, bordées de cendré noirâtre, ce qui forme une esp. de réseau sur le dos; ventre jaunâtre; l. 7″ 8‴, diam. 3‴. GRON.

RETAN, c. Sabot d'AD. Semblable à l'*Osilin*, mais à spires plus plates, moins distinctes, & chagrinées de boutons disposés en 20 rangs dans la 1re., 6 dans la 2e., & 5 dans la 3e.; intér. nacrée, extér. de couleur de chair.

RÉTEPORE, zo. Millepore extér. gris, intér. blanc, cassant, ombiliqué, ou creusé en entonnoir. Les lames qui forment cette apparence sont larg., frisées, ondées & réticulées par les orifices oblongs des cellules placées en quinconce; l'espace qui est entre ces orifices est garni d'épines fines comme des poils, & il est criblé de pores très-fins. La *Manchette de Neptune*, la *Giroflade*, l'*Œillet de mer* sont des variétés de cette espece; dans la Méditerranée.

RETON, p. Raie lisse commune.

RETOURNÉ, (le) p. des Indes non décrit, dont ROND. dit seulement qu'il est l. de 8 à 9″, & couvert d'écailles ridées, que sa dorsale & son anale sont longit. & épineuses, & que ce pet. animal se sert de ses aiguillons pour blesser d'assez gr. poissons. Mais ce qu'il ajoute, sans citer aucun garant, est si incroyable, qu'il en eût cité vainement. On apprivoise, dit-il, ce p., ensuite on l'emporte à la mer lié à un cordon. Apperçoit-on un poisson, fût-ce un Chien-de-mer, on laisse le pet. prisonnier s'avancer dans l'eau, il va blesser le gros p. dont on s'empare ainsi sans perdre le petit pour une autre occasion.

RETS MARIN, zo. Eponge mince & comprimée comme une membrane, criblée de trous, & repliée sur elle-même en maniere de bourse de 2 ou 3″ de diametre.

REVEIL-MATIN, o. 6e. Caille.

REYNAUBY, o. Motteux rousâtre des environs de Nîmes.

RHAAD, o. Outarde huppé d'Afrique.

RHANTIER, *Rhenne*, q. Renne.

RHINOCÉROS, { o. Calao. / j. 1er. Scarabé. Aussi Scarabé d'Asie, à une corne simple sur la tête, corcelet tronqué & chargé de 2 pet. tubercules; étuis n. pointillés. FAB.

RHINOCÉROS, q. 16e. g. de BRIS. formé pour un animal des pays chauds de ce Continent, non ruminant, qui a 3 gros doigts courts & ongulés à chaque pied, une ou 2 cornes sur le nez, &, à chaque mâchoire, 2 incisives éloignées l'une de l'autre, ou si l'on veut 2 canines fort minces, sans aucune incisive.

Le Rhinocéros a une seule corne, le plus anciennement connu, &, à ce qu'il paroît, le seul qui se trouve en Asie. Cet animal a 7′ de h., 12 de l. & autant de circonférence, en la mesurant au milieu du ventre. Il est moins éloigné de l'Éléphant par la masse que par la h., car il a les jambes beaucoup plus courtes; il est avec l'Hippopotame le 2e. des q. par la taille. Son nez est muni d'une corne conique très-dure, pleine, & dont la pointe est un peu tournée en arriere, arme terrible par sa force & sa position; aussi les animaux les plus voraces n'osent-ils l'attaquer. Il a les yeux très-petits & placés fort bas, & ce n'est pas là l'organe qui le sert le mieux. Il a l'ouïe & l'odorat très-fins; ses oreilles sont larges, minces au bout, &

comme étranglées à leur baſe, & les narines ſont preſque au bout du muſeau. Sa mâchoire ſupér. avance devant l'inſér., & ſa levre eſt mobile & terminée par une appendice pointue avec laquelle il cueille l'herbe & les ſommités des arbriſſeaux à poignée. Il a de chaque côté de chaque mâchoire 7 dents, & tous les Naturaliſtes ont regardé juſqu'ici les 2 premieres de chaque mâchoire comme 2 gr. inciſives écartées & placées à ſes angles au lieu d'être au milieu du devant, comme dans les autres animaux. Son cou eſt gros & court, & environné de 2 bourelets formés par des plis de la peau. Celle-ci en forme encore d'autres plus gr. en ſe renverſant ſur elle-même au-deſſus des épaules, avant, & après la croupe, au-deſſus de la cuiſſe & de la jambe. Elle eſt d'un gris plus ou moins noirâtre, très-dure, très-épaiſſe, & couverte de tubercules, dont les plus gros ſont ſur les épaules & la croupe; mais elle eſt d'un couleur de chair rembruni, douce & flexible entre les plis, ce qui facilite les mouvemens de l'animal. Sa queue eſt aſſez menue; elle n'a que 16 à 18″ de l., & elle eſt terminée par quelques gros poils courts. On n'en voit aucun ſur ſa peau, excepté quelques ſoies n., l. d'1″, éparſes ſur le bord de ſes oreilles, & autour de la baſe de ſes cornes. Il naît de la groſſeur d'un Dogue puiſſant, & cependant il n'a encore que le rudiment de ſa corne dont l'accroiſſement eſt ſi lent qu'à 2 ans elle n'a qu'1″, & 9 ou 10 à 6 ans, devant arriver à la l. de 2 à 3′. Il n'eſt pas carnaſſier, & à proprement parler il n'eſt point féroce, mais il eſt brutal, fantaſque, bruſque dans ſes mouvemens; il ne montre aucune intelligence, il vit ſolitaire & paroît abſolument inapprivoiſable, quoiqu'on ait dit que les Abyſſins en avoient fait une bête de charge. Il n'attaque ni l'homme, ni les animaux, à moins qu'on ne l'ait irrité. Alors il eſt d'autant plus redoutable que ſa peau réſiſte à l'arme blanche & au coup de fuſil, les lingots ne la pénétrant pas en entier, & les balles s'applatiſſant ſur elle, ſi ce n'eſt ſous le ventre & autour des yeux ou des oreilles. Malgré ſa maſſe énorme & ſon air lourd il court auſſi vîte qu'un Cheval. Mais comme il ne voit guere de côté, & ne ſait pas ſe détourner quand il va vîte, on peut lui échapper par un crochet fait à propos. Alors il paroît furieux, il caſſe les branches des arbres qu'il rencontre; avec ſa corne il fait ſauter les pierres en l'air; il ſillonne profondément la terre avec ſon muſeau & en lance les mottes à la ronde. Il n'a pour cri qu'un grognement plus fort que celui du Cochon. On croit qu'il vit 60 ou 70 ans. Les Indiens eſtiment ſa chair, & ils emploient ſa peau à divers uſages; ils font même un très-grand cas de ſa corne & de preſque toutes ſes parties comme médicamens, ſur-tout anti-vénéneux.

Le Rhinocéros a deux cornes, moins anciennement connu, & à ce qu'il paroît le ſeul qui ſe trouve en Afrique. Je n'héſite pas à le regarder comme une eſpece diſtincte, quoique je me voie en cela ſeul de mon avis. Eſt-il beaucoup d'eſpeces de q., d'o., de p. qui different entre-elles par des caracteres plus ſpécifiques que ceux qui diſtinguent ce Rhinocéros du précédent? Deux cornes au lieu d'une, une peau tendue comme celle du Bœuf, au lieu d'une peau repliée ſur elle-même de maniere à repréſenter une ſelle ſur un grand caparaſſon qui recouvriroit l'animal, ne ſont-ce pas là 2 différences ſuffiſantes pour être regardées comme ſpécifiques? Ne le ſont-elles pas plus que celles qui ſéparent les eſp. les plus univerſellement avouées pour diſtinctes? Des oreilles, une queue plus ou moins longues, des cornes différemment formées, un incident au bec, le nombre des pennes, leur coupe, &c. ces caracteres admis par les Naturaliſtes les plus exacts ſont-ils plus décidés que ceux qui diſtinguent nos Rhinocéros? Quant à la double corne, elle n'eſt pas une variété d'âge, comme PAL. l'a conjecturé, puiſque les jeunes, vus & diſſéqués par M. SPARMAN, avoient cette double corne comme les plus âgés, tandis que les plus vieux des Indes ont, comme les plus jeunes, une corne unique. Cette double corne eſt conſtante dans les Rhinocéros d'Abyſſinie, M. BRUCE n'y en ayant pas vu d'autres, & dans ceux du nord du Cap, les habitans de ces contrées ne ſachant ce qu'on veut leur dire quand on leur parle de R. à une corne. Rien ne nous porte, ni même ne nous autoriſe à regarder, avec BUF., cette différence comme une variété dûe au climat, à moins qu'il ne ſoit arbitraire de rejeter tout ſur lui. Alors on pourra dire que les moindres repréſentans du Lion & du Tigre en Amér., ſont des Lions & des Tigres altérés par le climat, & en dire autant de tous les analogues qui n'habitent pas les mêmes contrées. D'ailleurs nous ſavons bien que le climat influe ſur le pelage, ſur la taille d'un animal, peut-être même ſur les dimenſions de quelques-unes de ſes par-

ties, mais où l'a-t-on vu influer sur leur nombre ? Tout concourt donc à me faire regarder le Rhinocéros d'Afrique comme une espece particuliere.

Je l'ai déja dit, sa peau ne forme aucun des vastes plis dans lesquels se replaie celle de l'autre, & il n'en a pas besoin pour la liberté de ses mouvemens ; cette peau étant moins dure, & par-là même probablement moins roide que celle du R. d'Asie. Non-seulement les lingots de fer, mais même les balles de plomb allié d'étaim, les fléches, les sagaies, ou hassaguais la percent, comme on le voit dans M. SPARMAN. Mais cet intéressant Voyageur a tort de reprocher à BUF. d'avoir dit le contraire, BUF. n'ayant presque parlé que du R. à une corne, puisqu'à cette époque il soupçonnoit à peine l'existence de celui-ci. Les 2 sexes ont la double corne, & elles paroissent toutes deux en même tems dans le jeune animal. La 1re. est toujours la plus gr., elle est placée sur le nez ; la 2e. est 1″ plus haut, c. à d., entre les yeux, ou à la partie antér. de l'os frontal, comme M. SPARMAN l'a vu à la dissection ; ainsi BUFFON a eu tort de relever KOLBE pour les avoir ainsi placées. Ces cornes, (& il en est vraisemblablement de même de celle du R. d'Asie), ne sont point fixées aux os de la tête auxquels elles répondent. Tous les habitans des terres au nord-est du Cap ont dit à M. SPARMAN que l'animal les remuoit à volonté ; que souvent il détournoit l'une quand elle le gênoit pour se servir de l'autre, & que dans sa course on les entendoit quelquefois s'entrechoquer, & la dissection favorise ce rapport. Elle ne montre pas que ces cornes ne tiennent qu'à la peau comme le dit M. ALLAMAND, mais elle les fait voir attachées par des ligamens, des muscles, & par-tout l'appareil qui tient aux parties mobiles ; ce qui est bien plus croyable qu'une simple adhésion cutanée dans des parties aussi lourdes. Ceci est une nouvelle preuve de la distinction des 2 esp. de R., car plus est gr. le rôle que joue l'organisation dans une différence entre 2 animaux, moins il est raisonnable de l'attribuer au climat, car le froid peut bien resserrer, le chaud peut dilater des organes, mais ils ne peuvent en produire. D'ailleurs où est donc ici cette gr. différence de climat ? Le nord du Cap & l'Abyssinie, séjours connus du R. à 2 cornes, sont à la même latitude soit mérid., soit septent. que l'Inde, patrie du R. à une corne. M. SPARMAN a tort de relever BUF. pour avoir dit que la peau des R., cette peau impénétrable à la balle, étoit insensible, les preuves de sensibilité cutanée que donne cet animal pouvant ne tomber que sur la peau de son ventre beaucoup moins dure que celle du dos. Ainsi l'alongement de son pénis quand on lui frotte le ventre avec de la paille, le plaisir qu'il trouve à se rafraîchir en se vautrant dans la fange ne sont pas des preuves de sa sensibilité dorsale. Des observations du même Voyageur, il résulte que cet animal est dépourvu de la véscule du fiel, qu'il a la langue douce, que son estomac est plus analogue à celui de l'homme, ou du Porc, qu'à celui du Cheval, que la cavité du cerveau est si étroite en lui qu'elle n'a qu'une pinte de capacité, tandis qu'elle en a près de 3 chopines dans l'homme près duquel il est un colosse.

RHINOCÉROS DE MER, cét. NarWhal.

RHOMB, p. Turbot.

RHOMBOIDE, p. Barbue.

RICH, q. Loup de Suede & de Pologne dont la fourrure est plus fine & plus estimée que celle du Loup commun, dont il n'est qu'une légere variété.

RICHARD, i. IIe. Coléoptere de GEOF. ; ant. courtes, en scie ; corcelet uni & simple en-dessous ; grosse tête enfoncée dans le corcelet. On ne connoît ni sa larve, ni sa chrysalide. Il a été apporté dans les environs de Paris avec des bois ; & il s'en trouve ailleurs de beaucoup plus gr. que les nôtres ; les Indes en offrent qui sont ornés des plus riches couleurs. On l'a confondu souvent avec le Bupreste.

1. *Le Richard à fossettes*, l. 5, lar. 2 ; couleur dorée un peu brune, tête large & courte, étuis alongés, terminés en pointe, portant 3 lignes longit. élevées qui laissent entre elles 2 fossettes.
2. *R. à points blancs*, l. 5 ; vert doré, un peu bleuâtre en-dessous ; 2 fossettes blanches à chaque étui.
3. *R. doré à stries*, l. 7 ; vert doré brillant, yeux brun-rouges, étuis à 10 stries longit. formées par des points ; dans les jardins sur les arbustes.
4. *R. rubis*, l. 4 ; dessous du corps & cuisses d'un rouge cuivreux ; jambes & ant. d'un n. verdâtre ; tête & corcelet rouges, celui-ci coupé de bandes brunes, étuis bruns ; mêmes lieux.
5. *R. vert alongé*, l. 2 ½ ; tout vert, un peu doré ; ant. très-courtes, corcelet à rebord ; sur les charmilles.

6. *R. triang. ondé*, l. 1 ½, lar. 1 ; corcelet bordé & plus large que le ventre & les étuis ; ceux-ci d'un brun cuivreux ondé de poils blancs.
7. *Renard noir*, l. 9, lar. 3 ½.
8. *R. noir alongé*, l. 4, lar. 1 ; pointillé ; étuis ſtriés.
9. *R. noir chagriné ;* même taille, corcelet pointillé, poſtér. dentelé ; étuis ſillonnés.

RICHE, q. Voyez Lapin.

RICIN, i. GÉER nomme ainſi un g. qu'il forme pour des i. mis communément au nombre des Poux ſous le nom de *P. des quadrupedes* & *des oiſeaux*, mais qui different des vrais P. par le défaut de trompe. Elle eſt remplacée par 2 mâchoires. La plupart ont la peau ſi tranſpar. qu'on voit leurs inteſtins au travers. Ils ſont plus vifs, plus agiles que les Poux. RÉDI en a obſervé pluſieurs, & GÉER quelques-uns ; il eſt peu de quadrupedes & d'oiſeaux qui n'aient leur Ricin particulier.

RIDENNE, o. 6e. Canard.

RIDÉE, (la) *la vieille Ridée*, c. pet. Came à côtés inégaux, à gr. rides, dont les extrémités ſe terminent en pointe ſur les levres ; robe blanche fouettée de brun.

RIEUR, o. 4e. Coucou Américain.

RIFET, c. Toupie d'AD. aſſez ſemblable au Daki, mais encore plus pet., & à ſpires plus renflées.

RIKOURS, *Rillours*, q. Ouanderou.

RITBOK, q. du g. des *Antilopes ;* animal du nord-eſt du Cap, qui ne va qu'en petites troupes, ou même par couples près des fontaines, parmi les roſeaux & dans les bois humides ; dos d'un gris cendré, ventre, gorge & feſſes blanches ; femelle ſans corne, ce qui détruit le ſoupçon formé par BUF. que c'eſt une variété du *Nagor ;* cornes du mâle n., garnies d'anneaux effacés, juſqu'au-delà du milieu de leur l., le reſte liſſe & tourné en avant, mais très-peu, & par un arc doux & court, longues de 15″ dans un individu l. de 4′ 5″ ; h. ſur le train de derriere 3′ ; oreilles très-l., intér. blanches ; tache nue près de chacune ; larmiers ; queue l., platte & à l. poils blanchâtres ; 4 mammelles qui produiſent 2 tubes qui s'ouvrent en-dehors ; femelle plus petite. M. ALLAMAND.

ROBERT-LE-DIABLE, i. 5e. Papillon.

ROBET, c. Cœur mis par AD. à la ſuite des *Pétoncles*, après le *Fugax* dont il lui paroît congénere ; c. en ovoïde arrondi aux extrémités, large de 10‴, l. & profonde de 8, peu épaiſſe, à 26 cannelures longitudinales. L'intér. de chaque battant en a autant qui ſont diſpoſées en bande le long de ſes bords.

ROC, o. Condor.

ROCHAU, p. de mer, du g. des *Echarpes ?* Robe d'un gris blanc varié de bandes tranſv. d'un jaune brun qui s'éteignent vers le ventre coupé par 4 bandes longit. ; anus vers l'équilibre, caudale fourchue, pet. gueule, dents très-fines. DUH.

ROCHER, c. 10e. Famille des univalves d'ARG., dont les g. & les eſp. font partie des Pourpres d'AD., *v.* ce mot. ARG. définit le *Rocher :* un univalve garni de pointes & de tubercules avec un ſommet chargé de piquans, élevé ou applati, la bouche toujours alongée, la levre ailée, ou garnie de doigts, ou repliée, ou déchirée ; enſuite il varie beaucoup dans ſes remarques ſur ces caracteres. Ainſi il eſt plus ſimple de renoncer à cette famille compoſée d'eſpeces ſi peu uniformes dans leurs caracteres, & d'en rapporter avec AD. les c. aux *Pourpres.*

ROCHERAIE, o. V. Biſet au mot Pigeon.

ROCHIER, o. du g. de l'*Epervier*, ainſi nommé, & dit auſſi *Faucon de roche*, parce qu'il fait ſon nid dans les trous des rochers ; l. 1′ ; ſinciput cendré fouetté de noirâtre ; plumes du dos & des couvertures cendrées à tige noirâtre ; celles du devant du cou blanches, avec un trait brunâtre au milieu de chacune ; deſſus du cou, poitrine & ventre noirâtres ; ailes variées de brun, blanc & cendré, les gr. pennes échancrées comme dans tous les o. de bas vol.

RODING, p. de pluſieurs lacs de Suede, de Norwége, d'Angleterre, de Laponie même, du g. du *Saumon*, qu'ART. caractériſe par ſes ventrales rouges, ſa mâchoire infér. plus l., & par ſa taille d'1′ ; forme plus alongée que celle de la Truite, ſelon WIL. ; dos olive piqué de blanchâtre, de n. & de rouge non diſpoſés en anneaux, ventre d'un blanc rougeâtre, dorſale jaune tachée de n., appendice étroite aux ventrales, lig. latér. dr., anus reculé, chair rouge & plus tendre que celle de la Truite. BLOCH croit que c'eſt une variété de l'*Ombre* cauſée par les eaux. D. 13. P. 14. V. 8. A. 12. *S. alpinus.* LINNÉ.

RŒSEL, i. Teigne de Suede à ailes jaunâtres ondées d'or & de n., avec 9 points d'argent relevés vers les bords, & dont le 3e. produit un trait dirigé vers celui de l'autre aile. LINNÉ.

ROI, (le) i. Gr. nacré, 9e. Pap.

Roi bedelet, *bertaud*, *bery*, *bouti*, *de froidure*, o. Troglodyte.

R. des Cailles, o. Torcol, & Râle de terre.

R. de Guinée, o. Oiseau-Royal.

R. des Corbeaux, o. d'Arménie très-peu connu, qui paroît analogue aux Paons, ou aux Faisans.

R. des Fourmillers; o. 1er. Fourmiller.

R. Gobe-mouches, o. 23e. espece.

R. des o. de Paradis, o. 2e. espece.

R. des Serpens, r. Lamanda.

ROI DES SURMULETS, p. du genre du *Rouget*, commun dans la Méditer., sur-tout aux environs de Malte, différent des autres Surmulets en ce qu'il est sans cirrhes, & plus ventru; gr. gueule; la 1re. dorsale peu avant l'équilibre, son 1er. aiguillon très-court, le 2e. le plus l. de tous; pector. pet., caudale fourchue, corps tout rouge. D. 6, $\frac{1}{10}$. P. 12. V. 6. A. $\frac{1}{10}$. *Mul. imberbis.* LINNÉ.

Roi des Vautours, *des Zopilotes*, o. Voyez à la suite des Vautours.

ROJEL, c. Huître d'AD. à c. plate, mince, assez unie, ronde, de 2″ de diametre sur 2 $\frac{1}{2}$‴ de profondeur; manteau de l'animal bordé de 200 filets alternativement longs & courts.

ROITELET, o. du g. de la *Mésange*. C'est le plus pet. o. de l'Europe, il est encore plus pet. que le *Troglodyte*. J'entends parler du Troglodyte des Anciens, c. à d., d'un o. qui aime à se cacher dans les trous d'arbres, de murs, ou de rochers, qui a un petit ramage assez agréable & la tête sans huppe. Cet o. n'est point le Roitelet, quoiqu'on lui en donne vulgairement le nom. Le vrai Roitelet n'a que 3″ 6‴ de l., la huppe, ou couronne à laquelle son nom fait allusion est comp. d'assez l. plumes demi-effilées, & orangées, accompagnées, de chaque côté, de plumes n.; manteau d'olive jaunâtre; plumes de la base du bec, du devant & dessous du corps d'un gris-rousâtre; 2 bandes transv. blanchâtres sur chaque aile. Ce pet. o. est répandu dans toute l'Europe, même au Nord; mais il descend en hiver de ces régions froides, & voilà pourquoi il est plus commun alors dans nos bois & dans nos parcs & vergers. Il voltige sans cesse, se suspend aux branches dans toute sorte d'attitudes, cherchant des œufs & des chrysalides d'i. faute d'i. mêmes; 6 ou 7 œufs dans un nid à ouverture latér.; petit cri au lieu de chant. BUF. & MAUD. regardent comme une variété de cet o. le *Poul de Pensilvanie* de BRIS., ou *R. couronné de rubis*, un peu plus gr., & à huppe d'un orangé rouge très-vif.

ROITELET-MÉSANGE, o du même genre, voisin du Roitelet par sa taille & sa huppe, & de la Mésange par un bec plus court, moins effilé & plus en coin que celui des R.; huppe d'un jonquille pâle; manteau brun-verdâtre; gorge & devant du cou d'un cendré-clair; poitrine & h. du ventre verdâtres; bas-ventre jaunâtre terne; queue brunâtre, hors les 2 pennes du milieu verdâtres; à Cayenne.

ROLLE, o. Voyez ci-dessous.

ROLLIER, o. 18e. g. de BRIS. comp. d'o. tétradac. fissipedes à 3 antér., les jambes emplumées jusqu'au talon; le bec en cône alongé, dr., le bout un peu tourné vers le bas, les plumes de sa base tournées en arriere, & laissant les narines à découvert.

1. *Le Rollier d'Europe*, abus. *Geai de Strasbourg*; taille du Geai, l. 12″ 6‴, vol 2′. C'est un o. de passage assez rare en France. Il traverse, en Mai & Septembre, une partie de l'Europe depuis le Nord jusqu'aux côtes d'Afr., par l'Allemagne & l'Italie. Il paroît qu'il vit d'i., de baies & de graines, & qu'il quitte les bois, son séjour le plus ordinaire, selon que ces mets cessent d'y abonder & ne se trouvent plus que dans les champs. Tête & dessus du cou d'un bleu d'aigue-marine à reflets de vert foncé; dos fauve clair; croupion varié de bleu & de vert; gorge & devant du cou d'un bleu d'aigue-marine varié de traits longit. plus clairs sur chaque plume; poitrine & ventre d'aigue-marine claire; ailes comp. de 23 pennes, & variées de n., de vert, de violet, d'aigue-marine, de fauve & de gris; bec noirâtre à base un peu jaunâtre.

2. *Rollier d'Abyssinie*; même taille, les mêmes couleurs plus vives; pet. plumes blanchâtres autour du bec qui est plus l. que dans le précéd.; les 2 pennes externes de chaque côté de la queue prolongées en un filet l. de 5″ à barbes courtes. Le *R. du Sénégal* est une variété qui a le dessus du cou comme le dos.

3. *R. d'Angola*; gr. du Geai; dessus de la tête & du cou vert, dos fauve à reflets d'olive, plumes du devant du cou & de la poitrine violettes avec un trait longit. blanc, ventre d'aigue-marine; croupion & pet. couvertures bleus, celles de la queue variées d'aigue-marine, ainsi que les pennes de l'aile; des 12 de la queue les 2 interméd. d'un vert sombre, les autres d'aigue-marine, hors chaque latér. beaucoup plus l., & dont l'excédent est n.; bec noirâtre, pi. gris.

4. *Rollier de Mindanao ;* même taille; h. de la tête vert, deſſous du cou fauve tirant au violet, h. du dos & ſcapulaires fauves à reflets d'olive, bas du dos & croupion variés de bleu & vert, gorge d'un blanc rouſsâtre ; plumes du devant du cou violettes, avec un trait beaucoup plus pâle le long de leur milieu ; poitrine d'un roux violet, ventre d'aigue-marine, pet. couvertures d'un bleu foncé ; 1re. moitié des 5 premieres pennes de l'aile de même, le reſte aigue-marine, les 4 ſuivantes ayant les mêmes couleurs renverſées, les autres un peu plus variées ; des 12 de la queue les 2 interméd. d'un vert ſombre avec un peu de bleu le long de la tige ; les autres d'un bleu foncé dans leur 1re. moitié, le reſte d'aigue-marine, hors le bout bleu foncé ; bec & pi. de l'o. précéd., dont celui-ci n'a pas les pennes extér. prolongées, & dont cependant il eſt donné dans BUF. comme une variété d'âge ou de ſexe ; conjecture à laquelle il eſt vrai que la ſeule diſtance des lieux paroît s'oppoſer.

5. *R. des Indes ;* taille du nôtre, mais à bec plus large & plus gros ; tête & deſſus du cou bruns, dos d'un vert ſombre, gorge bleue foncée, devant & deſſous du corps d'aigue-marine ; queue d'un vert clair à ſon origine, ſe fonçant juſqu'au noirâtre au bout ; bec & pieds jaunâtres.

6. *R. de Madagaſcar ;* un peu plus gros, bec plus court & plus épais, plumage d'un pourpre à reflets bleus & violets, bas-ventre violet bleuâtre, gr. pennes noires, l. queue égale d'un bleu-clair coupé au bout par une bande de pourpre & une de bleu n.

7. *R. du Mexique ;* très-peu connu, puiſqu'il ne l'eſt que par ce qu'en dit SÉBA ; preſque auſſi gros qu'un Geai ; plumage gris obſcur rouſsâtre, hors le ventre & les ailes d'un gris-clair varié de couleur de feu.

8. *R. de Paradis ;* plus pet. que notre Merle ; manteau orangé, plumes de la baſe du bec & de la gorge n., devant & deſſous du corps jaunes, queue de 12 pennes n. en-deſſus. M. EDWARD, d'après qui on connoît cet oiſeau, le regardoit comme un o. de Paradis ; LIN. comme un Coracias, BRIS. en fait un Rollier, & dans BUF. on le regarde comme interméd. entre ce g. & celui de l'oiſeau de Paradis.

9. *Rollier*, ou *Rolle de la Chine ;* un peu moins gros, mais plus alongé que notre Geai ; manteau d'un vert clair, avec une huppe de même couleur ; trait n. du bec à l'occiput en paſſant par l'œil ; devant & deſſous du corps d'un blanc jaune-verdâtre ; des 12 pennes de la queue les 2 interméd. ſont d'un vert-clair, les autres plus l. & intér. d'un gris verdâtre, extér. vertes juſqu'aux 2 tiers, enſuite noirâtres terminées de gris-blanc.

10. *Rolle de Cayenne*, ou *Gri-vert ;* gr. d'un Merle ; manteau olive ; devant & deſſous du corps gris, hors la gorge blanche coupée longit. de 2 traits n. ; gr. pennes des ailes d'un verdâtre clair, queue étagée, bec rouge, pieds gris.

RONCE, p. 14e. Raie.

RONDELLE, { o. Cabaret, 6e. Linote. / p. Rouget-Surmulet barbu.

RONFLEUR, p. Piraumbu.

ROOTANG, p. Rotengle.

ROPAN, c. d'AD. qui tient du *Taret* & de la *Pholade*. C'eſt un bivalve en ovoïde l. d'1″, large de 4‴, plus gros en bas qu'en h., à battans minces, égaux, ſans ſommet apparent, & fermant exactement. Cette c. eſt enfermée dans une autre qui eſt une eſpece de tuyau percé aux 2 bouts, & plus gros à l'un qu'à l'autre. On trouve ce c. attaché aux corps pierreux dans les amas de *Glands de mer* dont il perce la c. ; mais il s'arrange toujours de maniere que les pointes de ſes battans communiquent à l'eau.

ROQUET, q. eſp. de très-pet. Danois criard, à nez court & retrouſſé, front h., gr. yeux ſaillans, pet. oreilles à demi-pendantes, l. jambes, corps poſtér. étranglé.

ROQUET, r. Le Dictionnaire des Animaux nomme ainſi d'après ROCHEFORT un Lézard des pet. iſles des culs-de-ſacs de la Guadeloupe, agile, familier, l. d'un pied, courant la gueule ouverte, la langue tirée, la queue en l'air comme les Chiens ; peau feuille-morte piquée de jaune & de noirâtre. C'eſt probablement un des Lézards de LIN., mais lequel ?

ROSALIE, i. 4e. Capricorne.

ROSCHAL, p. du Nil, du g. du *Saumon*, d'abord décrit par HASSELQUIST comme appartenant à ce g., enſuite mis par LIN. dans celui des Carpes avec l'épithete de *Dentex*, enfin rendu par FORSK à ſon vrai g., après s'être ſans doute aſſuré, ainſi que BLOCH, de la fauſſe dorſale que LIN. n'a pas apperçue. Ce p. doit être reconnoiſſable à ſes groſſes molaires latér., & à ſes dents antér. canines & avancées. Forme de *Dorade*, membrane branch. à 4 rayons, dos brun rayé de blanchâtre ; le reſte du corps argenté, les nageoires blanches, hors la moitié infér. de la caudale rouge. D. 10. P. 15. V. 9. A. $\frac{1}{14}$.

ROSE, { v. pet. Ortie de couleur de roſe. p. Bouvier & Roſſe.

ROSE-GORGE, o. 5e. Gros-bec étranger.

ROSELET, q. V. Hermine au mot Belette.

ROSELLE, o. Mauvis.

ROSETTE, i. 25e. Phalène.

ROSIERE, p. Bouvier & Roſſe.

ROSMARE, q. Morſe.

ROSSE, p. du g. de la *Carpe*, à ventrales, anale & iris rouges ; dos d'un n. verdâtre, côté & ventre argentins, lig. latér. marquée par 36 points ; taille du Rotengle avec lequel on l'a ſouvent confondu. Cependant la Roſſe, à largeur égale, eſt plus l., ſa tête eſt plus gr., ſon iris & ſes nageoires ſont plus rouges, ſes écailles plus gr. & ſa dorſale eſt moins reculée. Ce p. multiplie beaucoup, &, avant qu'on eût deſſéché les marais des environs de l'embouchure de l'Oder, on s'en ſervoit dans ces cantons pour engraiſſer les Cochons. Il paſſe en troupes, des rivages voiſins des embouchures dans les fleuves, pour aller y frayer. Le gros des mâles marche enſemble ; à quelque diſtance d'eux viennent les femelles qui ſont, à quelque intervalle, ſuivies d'une arriere-garde de mâles, tous rangés en files, aſſez ſerrées. D. 13. P. 15. V. 9. A. 12. *Cyp. rutilus.* LINNÉ.

ROSSIGNOL, o. du g. du *Bec-figue.* On connoît l'éclat, l'étendue, la force & la douceur de ſa voix, & la variété de ſon ramage, dans les beaux jours de ſon chant qui ſont ceux de ſes premieres amours de l'année, & ceux du tems de l'incubation & de l'éducation, c'eſt-à-dire, depuis le commencement d'Avril à la fin de Mai. Le chant de la 2e. ponte, ou d'automne, eſt beaucoup moins mélodieux & finit avant l'incubation. C'eſt ſur-tout de nuit que cette voix brillante ſe fait entendre, & il paroît que le Roſſignol donne au ſommeil une partie du jour. Sa voix, en été, eſt rauque & méconnoiſſable, ce qu'on peut attribuer à une ſorte d'épuiſement, d'autant plus que les individus élevés en cage n'ayant pas eu occaſion de s'épuiſer au printems conſervent tout l'agrément de leur voix pendant preſque toute l'année. Ce chantre habile ſe plaît à écouter d'autres ſons que les ſiens, & cependant après les avoir écoutés attentivement il cherche à les couvrir, & l'on aſſure qu'il redouble ſes efforts juſqu'à y ſuccomber. Il s'apprivoiſe aſſez facilement pour un o. auſſi craintif, mais il eſt difficile à bien nourrir. Dans cet état de domeſticité on peut lui apprendre à chanter des airs & à articuler quelques mots. Il n'arrive en ce pays qu'avec le printems, & il nous quitte en automne. Il ne voyage point en troupes, mais ſeul & il vit de même dans les bois où il s'établit, & où il ſe nourrit d'i. juſqu'à ce qu'à la fin de l'été il ſoit obligé d'aller en chercher dans les champs. A peine arrivé, il s'apparie, & dès la fin d'Avril chaque couple ſe conſtruit un nid qu'il établit très-près de terre, quelquefois même ſur une touffe d'herbes. Ponte de 4 à 5 œufs d'un brun-verdâtre, incubation de 18 à 20 jours, mâles beaucoup plus nombreux que les femelles. Mais que deviennent ces o. en hiver ? on l'ignore. Pendant 8 mois de l'année, ſans être fort multipliés nulle part, ils ſont répandus dans toute l'Europe, & pendant l'hiver on n'en voit plus aucun, ſi ce n'eſt dans les cantons d'Italie aſſez éloignés de l'Apennin pour être peu expoſés au froid. Dans BUF. & MAUD. on les exclut même de ce pays, mais je les y ai entendus tout l'hiver., & leur chant alors n'eſt point rauque, mais flûté. Ces individus ne ſont pas ceux qui étoient précédemment diſtribués dans toute l'Europe, ce ſont ceux de l'Italie même. Où ſont donc alors les autres ? Je l'ai déja dit, on l'ignore, car c'eſt l'ignorer que de ſavoir ſeulement qu'on en voit en Perſe ; il eſt trop difficile d'imaginer qu'un o. auſſi ſauvage, auſſi timide, exécute 2 fois par an un pareil voyage pour qu'on puiſſe le ſuppoſer ſans preuves ; & d'un autre côté on ne le voit pas en Afrique. Manteau gris-brun-roux ; devant & deſſous du corps gris blancs, côtés gris ; les 2 interméd. des 12 pennes de la queue d'un brun-roux, les autres de même du côté extér., mais d'un rouge-bai à l'intér. ; l. 6″ 2‴, vol 9″ 4‴. On voit en Siléſie une variété plus gr., à plumage plus cendré, qui habite, dit-on, les plaines. Quant au R. blanc, c'eſt une variété rare & accidentelle.

Roſſignol de muraille ; beaucoup moins gros que le R. proprement dit, n'ayant que 5″ 3‴ de l., 8″ de vol. Voix moins étendue, chant moins varié, ne fréquentant pas comme lui les parcs & les bocages, mais s'établiſſant toujours ou ſur le faîte des vieilles tours ou autres bâtimens ruinés, ou dans une forêt épaiſſe ſur de vieux arbres dans les trous deſquels il niche. Il a l'habitude d'agiter, comme quelques autres oiſeaux, ſa queue de droite à gauche quand il ſe poſe, & d'accompagner ce mouvement d'un pet. cri différent de ſon chant. Ponte de 5 à 6 œufs

bleuâtres ; mœurs du précéd., voyages auſſi myſtérieux ; manteau cendré-clair ; plumes n. à la baſe du bec ; front blanc ; joues & devant du cou n. ; croupion, poitrine & ventre roux ; pi. & bec n., hors les bords des mandibules jaunes ; tête, gorge, cou & dos de la femelle gris ; croupion roux, deſſous du corps plus clair que dans le mâle. L'o. dit *Roſſignol de muraille cendré* n'eſt qu'une variété de cette eſp. à manteau d'un cendré foncé. Mais il n'eſt pas sûr que le *R. de muraille de Gibraltar* ne ſoit qu'une variété, BRIS. le regarde comme une eſp. diſtincte. Même taille ; manteau, poitrine & h. du ventre cendrés ; joues, devant du cou & plumes de la baſe du bec n. ; front blanc envoyant un trait juſqu'à chaque œil ; croupion roux, bas-ventre blanc, raie blanche ſur l'aile d'un gris-brun, bec brun. On peut en dire autant du *R. de muraille d'Amér.* ou *de Virginie* à manteau noir, avec une tache de roux ſur l'aile ; bout de la queue n., ventre gris envoyant une bande à la poitrine qui eſt rouſſe.

R. de muraille des Indes, décrit par M. SONNERAT ; taille de notre Bec-figue ; manteau d'indigo clair ; bande tranſv. blanche ſur la joue, une n. au-deſſus & au-deſſous de l'œil ; gorge blanche, devant & deſſous du corps roux, bec n., pi. jaunes-roux.

Le Foudi-jala, ou *R. de Madagaſcar* ; taille de notre R., jambes & queue plus courtes, tête rouſſe à tempes brunes, manteau brun olivâtre, gorge blanche, poitrine d'un roux-clair, ventre brun varié de roux & d'olive ; bec & pi. bruns ; l. 6″ 5‴.

R. à ailes variées. Traquet d'Angleterre.

R. d'Amérique. 35e. Figuier.

R. de Rivière. Rouſſerolle.

R. de Virginie. 4e. Grosbec.

R. d'hiver. Fauvette d'hiver & Rouge-gorge.

R. monet. Bouvreuil.

ROSSOLAN, o. Ortolan de neige des montagnes de Dauphiné.

ROTELE, p. Orphe.

ROTENGLE, p. du g. de la *Carpe*, plus épais & plus large que la Brême ; teinte rouge répandue ſur le corps, iris orangé, nageoires vermeilles, ligne latér. marquée par 30 p. élevés, dos d'un vert foncé ſous la teinte rougeâtre qui colore toute la robe ; l. 8 à 12″. D. 12. P. 16. V. 10. A. 14. (WIL. dit A. 7, ſans doute par une faute de copiſte ou d'impreſſion.) *Cyp. erytrophtalmus.* LINNÉ.

ROTULE, v. cr. *V.* Gâteau.

ROUCHEROLLE, o. Rouſſerolle.

ROUGE, (le) o. 7e. Canard & Souchet.

Rouge { *à la cueillere.* Souchet. *bourſe.* Rouge-gorge. *cap.* 15e. Tangara.

ROUGE-GORGE, o. du g. du *Bec-figue* ; facile à reconnoître à la plaque d'un roux orangé qui lui couvre la gorge & la poitrine, mais qu'il ne prend qu'après la 1re. mue. C'eſt un o. voyageur, & comme la plupart des autres il arrive au printems & part vers la fin de l'automne. Les Rouge-gorges faiſant leurs voyages ſeuls, chaque individu de ſon côté, on ne s'apperçoit pas de leur arrivée, d'autant plus qu'ils vont s'établir dans les bois où ils font leur ponte, & où ils vivent de baies, de v., de larves & autres inſectes. Quelque tems après la fin de l'éducation, celui du départ approchant, & les raiſins, les figues, & autres baies mûres les attirant, ils ſe répandent dans les campagnes & les jardins. De-là ils partent ſolitairement comme ils ſont arrivés ; mais il en reſte toujours un certain nombre, & le beſoin que l'hiver fait éprouver à ceux-ci les rend encore plus familiers que les Moineaux. Ponte de 5 à 7 œufs bruns dans un nid placé ſur de gr. herbes, ou au bas d'un buiſſon. Chant doux & agréable au tems de l'amour & de l'éducation ; ſimple cri dans le reſte de l'année, paroiſſant articuler *uip*, *uip*, *tirit*, *tirititi* le matin & le ſoir. Ces o. étant très-multipliés dans certaines provinces, comme la Lorraine, offrant une chair délicate & eſtimée, & d'ailleurs étant vifs & curieux, confians ou étourdis, on en prend beaucoup à la pipée & aux tendues, ſur-tout dans les ſentiers où il ſe trouve des aliſes ou quelque ruiſſeau. Manteau gris-brun ; devant du front, tour des yeux, gorge, devant du cou & h. de la poitrine d'un roux orangé, le reſte blanc, hors du brun olivâtre terne aux côtés ; bec grêle, tarſes menus & bruns.

ROUGE-GORGE BLEU, congénere & repréſentant du précéd. dans l'Amér. ſeptent., un peu plus gros que lui, & ayant cependant la queue & les pi. plus courts ; manteau bleu, pointe de l'aile brune ; gorge, devant du cou & poitrine roux, hors un peu de bleu ſur la gorge ; ventre blanc.

ROUGE-GORGE, r. DAUB. nomme ainſi 2 animaux indiqués par LIN. ; le 1er. eſt un petit Lézard de la Jamaïque, à peau verte, ayant ſous la mâchoire une pet. veſſie rouge qu'il dilate ou reſſere à ſon gré. Le 2e. eſt un Serpent d'Egypte du 3e. g., preſque tout n., hors ſa gorge rouge ; 195, 204.

ROUGE-GROSBEC, o. Cardinal huppé, ou 4e. Grosbec.

ROUGE-NOIR, o. 7e. Grosbec.

ROUGE-QUEUE, o. du g. du *Bec-figue*, insectivore & voyageur, arrivant plus tard que le Rouge-gorge, & partant vers le même tems. Il habite les bois, sur-tout ceux qui sont sur des montagnes; mais il en sort matin & soir pour aller chercher des i. & des v. dans les champs. Il n'a point de ramage, mais seulement un petit cri flûté, & quand il se pose il agite sa queue comme les Rouge-gorges. On le prend avec eux à la pipée, & sa chair est estimée. Ponte de 5 à 6 œufs blancs variés de gris dans un nid placé sur un buisson bas; manteau gris-brun, croupion roux; joues, devant & dessous du corps d'un blanc sale varié de brun sur les joues, la poitrine & les côtés; large demi-collier brun antér.; pennes brunes, hors les latér. de la queue dont les 2 premiers tiers sont roux; l. 5″ 4‴. Tel est le Rouge-queue que BRIS. appelle *R. à collier*; il en décrit un autre qu'il nomme simplement *Rouge-queue*, & qui est un peu plus gros. Dans BUF. on le regarde comme la femelle du précéd.; manteau gris, croupion roux, devant & dessous du corps d'un gris blanc mêlé de roux, pennes de l'aile d'un gris-brun bordé de gris-roussâtre, queue rousse.

R. de la Guiane; gr. de la Fauvette, manteau gris, ailes & queue très-rousses, devant & dessous du corps blanchâtres, bec noirâtre, pi. gris-bruns.

R. de Bengale. 5e. Pie-grièche.

ROUGE-QUEUE NOIR, o. peu connu, rapporté au g. du *Bouvreuil* par BRIS. sous le nom de *Bouvreuil n. du Mexique*; plumage n., hors le pli de l'aile blanc & une partie des barbes extér. de ses premieres pennes qui est blanche; bec & pi n.; grosseur du Serin. On ne parle pas de rouge sur la queue de cet oiseau.

ROUGE-TUMBE, p. On nomme ainsi sur plusieurs côtes une variété de *Grondin* plus gr., sans enfourchement au bout du museau, & dont la lig. latér. moins rude est comme un cordonnet; robe rouge, ou d'un rouge verdâtre. DUH.

ROUGEOT, o. Millouin.

ROUGET, p. 18e. genre de GO., par cons. acanthopt. thor. à corps assez grêle, obl., très-lisse, le dos & l'abdomen un peu applatis; gr. écailles tuilées & caduques, que BLOCH regarde comme le principal caractere de ce g. qu'il appelle g. des *Barbeaux de mer*, & d'autres g. des *Mulets*. Tête presque quarrée, écailleuse, en pente; pet. bouche, mâchoires obtuses, presque égales; pet. dents antér. & confuses; yeux h. & rapprochés; membrane branch. à 3 rayons; quelquefois addiment de cirrhes au bout de la mâchoire infér.; ligne latér. presque au milieu, parallele au dos & peu apparente; anus un peu plus près de la queue; 1re. dorsale plus pet., après la nuque, piquante & déclinée; la 2e. au milieu, plus l. & rayonnée; pectorales basses, arrondies & rayonnées; ventrales pointues, comp. & rapprochées; anale pet., comp. & opposée à la 2e. dorsale; caudale fendue. Ces p. sont tous plus ou moins rouges, & ils habitent toutes les mers; ils vivent de plantes aquatiques & de pet. poissons.

Le Rouget, p. de mer du g. précéd.; grosse tête d'un rouge argenté rayé de jaune; iris argenté; 2 barbillons; corps sans carêne supér. ni infér., sillon pour recevoir la dorsale; corps rouge rayé d'un jaune d'or, mais le nombre de ces raies n'est pas fixé à 4 comme ART. & LIN. l'ont dit, il varie de 2 à 5, comme BLOCH le prouve par M. PENNANT qui n'a trouvé que 2 raies, SALVIEN & lui 3, & le P. PLUMIER 5. ROND. avoit déja observé que le rouge tenoit à la peau & étoit vu à travers les écailles comme après leur chûte, mais que les raies tenoient aux écailles même; nageoires jaunes à rayons rougeâtres; l. 6 à 14″, plus gr. dans la Méditer. que dans la Baltique; chair blanche & feuilletée. Ce p. étoit très-recherché des Grecs & des Romains tant pour sa beauté que pour son goût. On l'a vendu au poids de l'argent, & SUÉTONE fait monter à 30000 sesterces, ou environ 4000 liv. le prix donné pour 3 Surmulets. On le nourrissoit dans des viviers & avant de faire cuire ceux que l'on vouloit manger, on les faisoit apporter vifs & l'on amusoit les convives par la vue des changemens de couleurs qui se succédoient les unes aux autres sur ce p. à mesure qu'on le faisoit approcher de sa fin en le faisant mourir lentement. D. 7, 9. P. 15. V. 6. A. 7. *Mul. surmuletus*. LIN.

La plupart des Auteurs décrivent, comme une autre esp., un p. difficile à distinguer du précéd. & que j'aime autant ne pas décrire d'après eux, afin d'éviter l'embarras d'une synonymie peu concordante. Les uns l'appellent *Surmulet*, les autres *Rouget*. On donne aussi à notre p. les noms de *Rondelle* & de *Barbarin*. On a aussi donné le nom

de Rouget à divers p. rouges d'autres g., au *Pagel*, au *Perlon*, au *Grondin*, &c. & DUH. appelle Rouget le g. même du *Milan*.

ROUGET AURIFLAME, p. de la mer Rouge & du même g. décrit par FORSK.; côtés de la tête rayés de jaune; dorsale & caudale jaunes, les autres nageoires blanchâtres; ruban d'or le long de chaque côté du corps, 2 autres effacés au bas de la queue; écailles à bords membraneux & à ſtries élevées; lig. latér. h. & branchue; pet. tache n. au-deſſus de la queue; dos bronzé; 2 cirrhes blancs dont FORSK. n'étoit pas sûr, n'en reſtant que la baſe à 3 ſujets que les pêcheurs lui remirent. D. 7, $\frac{1}{10}$. P. 17. V. 6. A. $\frac{3}{9}$.

R. RUBANÉ, autre eſp. de la même mer décrite par le même. Corps blanc, lancéolé; lig. latér. preſque dr., h. & branchue; au-deſſus ſont 2 rubans longit. bruns, au-deſſous un fauve, plus bas 2 ſoufrés; bord des mâchoires dentelé & tranchant, chacune étant ſéparée en 2 au milieu, comme celles de l'*Hériſſon à 4 dents*; 2 barbillons; écailles à ſtries élevées mais effacées; nageoires blanchâtres, hors les dorſales & la caudale blanches rayées obliquement de n. D. 7, $\frac{1}{10}$. P.... V.... A....

ROUGETTE, q. *V.* Rouſſette.

ROUILLÉE (la), i. 188e. Phal.

ROULEAU, 9e. famille des c. univalves d'ARG. Il entend par Rouleau tout univalve à ouverture alongée, approchant de la forme cyl., quoique ſon extrémité infér. ſoit un peu plus pet. que la ſupér., & dont la tête ou clavicule n'eſt pas ſéparée du corps par une vive arrête comme elle l'eſt dans le *Cornet*; & d'après cette notion, cet Auteur s'embarraſſe enſuite dans le détail des exceptions AD. plus exact & plus ſimple dans ſa marche, évite ces incertitudes en réuniſſant en un ſeul g. les Rouleaux & les Cornets. Il entend par *Rouleau* un c. operculé à ſpires plates, comme roulées les unes ſur les autres, & formant une c. ovoïde, ou cyl., ou plus ou moins conique, & ayant ſon ſommet plus ou moins marqué. L'animal eſt aſſez pet.; il a les yeux au côté externe des cornes, plus près de leur extrémité que de la racine. Sa bouche eſt un pet. trou rond ouvert au milieu d'une foſſette creuſée ſous l'extrémité de la tête, & faiſant l'office d'un ſuçoir par lequel il s'attache aux corps pour s'aider à traîner ſa coquille. Le manteau ne ſort que replié en tuyau fendu antér. & un peu plus l. que les cornes. L'opercule attaché au bout de ſon pied elliptique, & aſſez pet., eſt elliptique lui-même, pet. & de ſubſtance cornée.

ROULEAU, r. DAUB. nomme ainſi le *Scytale* de LIN. l. d'environ 20″ ſelon GRON., du 4e. g. & par conſ. n'ayant ni gr. plaques ſous le ventre, ni pet. ſous la queue. Tête antér. un peu applatie, & ſuper. large; très-pet. yeux écartés; dents pointues, égales & recourbées en-dedans; corps partout de même groſſeur que la tête; grandes écailles tuilées & blanchâtres, avec des p. & des raies rouſſes ou noirâtres diſpoſées en réſeau; queue mouſſe & très-courte; aux Indes; 240,13.

ROULOUL, o. de Malaca décrit par M. SONNERAT comme analogue au Faiſan, mais devant être mis à part comme un g. nouveau; tétradac. fiſſipede à 3 antér., bec en cône courbé, queue courte & horiſontale, doigt poſtér. en ſimple moignon ſans ongle. Mais MAUD. remarque que l'individu obſervé peut avoir été mutilé, & qu'en attendant que l'on ſache ſi le caractere fourni par ce doigt poſtér. eſt conſtant, il faut placer cet o. à la ſuite des Faiſans. Groſſeur d'un Ramier; huppe de 6 crins n. ſur le front; touffe de plumes mordorées, roides, à barbes courtes, rares & déſunies, placée à l'occiput; ſinciput blanc, joues & cou n.; poitrine & ventre violets; dos vert ſombre; ailes variées de brun, de blanc & jaune rouſsâtres, & de n.

ROUPEAU, o. Bihoreau.

ROUSSEAU, { o. Motteux. / i. Cancre ſquinade. / p. de mer qui paroît une variété du Pagre, ou du Pagel; taille du 1er.; nageoires rouges, tache n. preſque ronde un peu au-deſſus des pector. D. $\frac{12}{13}$. P. 17. V. 6. A.... DUH.

ROUSSELINE, o. 9e. Alouette.

ROUSSEROLLE, o. du g. de la *Grive*. Il habite ſur-tout les lieux aquatiques, grimpant le long des ſaules & des roſeaux, cherchant des i. comme le Grimpereau; nid dans la mouſſe des lieux inclinés près de l'eau; chant du mâle paroiſſant articuler *cra-cra*, répété pluſieurs fois nuit & jour par le mâle pendant l'incubation, d'un ſon de voix aſſez h. & étendu, mais peu agréable; ainſi on a eu tort d'appeller cet o. *Roſſignol de riviere*; l. 7″; manteau brun-rouſsâtre, ailes variées de brun pur; ventre blanc ſale, taché de cendré; mandibule ſupér. brune, l'infér. & les pi. gris.

ROUSSETTE, q. 30e. g. de BRIS. comp.

d'animaux qu'il eſt bien difficile de ne pas regarder comme des Chauve-ſouris. En effet tous ceux de ce g. ſont conformés comme les autres Chauve-ſouris dans ce que celles-ci ont de conſtant. Le nombre de leurs inciſives variant, il s'en trouve parmi elles qui en ont 4 ſupér. & 4 infér., & c'eſt de ces eſp. que BRIS. & ERX. ont formé ce g. *V.* Chauve-ſouris dans le ſupplément où cet art. eſt beaucoup plus complet que dans le corps de l'ouvrage.

1. *LA ROUSSETTE* de BRIS. & de BUF., *Chien volant* de DAUB. Animal du Malabar, des iſles de Madagaſcar, de Bourbon, des Philippines, &c. J'en parlerai d'après l'extrait que BUF. a donné, dans un de ſes ſupplémens, d'une lettre de M. DE LA NUX. Cet Obſervateur paroît avoir bien examiné & bien vu, & il eſt impoſſible de ne pas avoir plus de confiance à ſon hiſtoire de la Rouſſette qu'aux faits iſolés, ſouvent peu concordans racontés par des Voyageurs qui n'ont vu qu'en paſſant, & aux récits deſquels BUF. avoit été réduit à s'en rapporter dans le corps de ſon ouvrage. La Rouſſette n'habite pas les antres, comme la plupart des Chauve-ſouris d'Europe, mais les gr. arbres. Sans qu'on puiſſe dire qu'elle vive en ſociété, il s'en trouve quelquefois 50, 100, 200 ſur le même arbre, ſoit que chacune y arrive par haſard, ſoit qu'elles y ſoient attirées par quelque baie de leur goût. Elles ne ſe ſuſpendent pas comme on le dit les unes aux autres; mais chacune de ſon côté s'accroche à une branche avec les ongles de ſes pi. poſtér., & par conſ. la tête en bas, les ailes pliées & appliquées au corps. Telle eſt leur attitude ordinaire quand elles ne ſe diſpoſent pas à voler. Chacune d'elle quitte de ſon côté ſon poſte comme elle l'a pris, les unes plutôt, les autres plus tard, à moins que quelque objet ne les effarouche. Alors elles partent toutes enſemble; & ce n'eſt que dans ce cas qu'il eſt vrai de dire qu'on voit voler en plein jour de gr. troupes de ces animaux; mais il y a bien de l'exagération à les repréſenter comme des nuées qui obſcurciſſent l'air. Quoi que l'on en ait dit, elles ne ſe jettent, ſelon M. DE LA NUX, ni ſur les hommes, ni ſur les animaux, elles fuient plutôt les uns & les autres. Il eſt vrai qu'elles égratignent comme des Chats, & qu'elles mordent fortement, ayant les canines l. & les inciſives fort tranchantes, mais elles ne le font que quand on les ſaiſit. Elles ſont purement frugivores ſelon le même Auteur; mais ſon témoignage en cela n'étant que négatif, on peut lui oppoſer leurs l. canines qui ſemblent atteſter qu'elles ſont en partie carnaſſieres. Cependant il fait aſſez bien voir qu'elles ne pourroient attaquer même le plus petit animal, ne pouvant fondre ſur lui, mais tombant par terre quand elles approchent de trop près du ſol. Y étant arrivées, elles ne peuvent que s'y traîner lentement pour atteindre un objet le long duquel elles puiſſent grimper pour aller reprendre l'eſſor. D'ailleurs, avant d'en venir là, il faut à la Rouſſette un certain tems, car il faut qu'elle décroche ſes griffes. Enſuite, après avoir pris l'eſſor, elle décrit par ſon poids une demi-parabole renverſée, & ce n'eſt que par des efforts répétés qu'elle ſe releve le long de l'autre moitié pour tendre enfin vers ſon but; ainſi elle n'y arrive jamais ſur le champ. Il faut même, pour qu'elle y arrive tôt ou tard, 1°. que le point d'où elle part ſoit tellement iſolé, que ſes gr. voiles aient leur jeu libre, & que leur développement ne leur faſſe pas rencontrer le moindre rameau. Il faut 2°. qu'au bas de la branche ſur laquelle l'animal eſt poſé, & du côté vers lequel il tend, il ne ſe trouve aucune autre branche, ſans quoi il ſera rabattu par elle dans ſon vol parabolique, ſoit deſcendant, ſoit montant. Auſſi la R. manque-t-elle ſouvent ſon eſſor & tombe-t-elle par terre. Alors elle remonte au même arbre, ou au plus voiſin pour s'élancer de nouveau; & il faut convenir qu'un animal auſſi peu maître de ſes courſes ſemble plutôt appellé à ſe nourrir de fruits qu'à s'emparer de proies fugitives. Celui-ci, ſelon M. DE LA NUX, ne mange pas plus de poiſſon que d'autre chair, & quand on lui voit raſer dans ſon vol la ſurface de l'eau, c'eſt pour ſe baigner & non pour pêcher. Une fois en train, la *R.* s'éleve fort h., va très-loin, & ne vole plus par un mouvement prompt & court des ailes comme quand elle eſt près de terre. Elle a l'œil & le nez très-bons, elle voit & ſent de loin les bananes, les pêches, en général les fruits, les baies & les fleurs de ſon goût, & elle s'en nourrit de jour comme de nuit; on dit auſſi qu'elle aime le ſuc des palmiers & qu'il l'enivre. Jeune, elle eſt un très-bon gibier, mais l'eſpece eſt moins nombreuſe aujourd'hui qu'autrefois, ce que les chaſſeurs en tuent ne ſe réparant point, car la femelle n'a qu'une portée par an,

& elle eſt d'un ſeul petit. Chaleur en automne, geſtation de 4 à 5 mois ; langue garnie, au bout, de fines papilles dures & pointues qui peuvent ſervir à l'animal pour ſucer les nectaires des fleurs & le ſuc des palmiers ; pelage d'un brun roux-foncé que l'âge fait griſonner ; tête aſſez bien faite, & à peu-près en pet. comme celle du Chien ; oreilles courtes ; queue nulle ; BUF. a donné à cet animal 9″ de l. & 3′ d'envergure ; M. DE LA NUX dit que c'eſt trop, ſans ſpécifier de combien.

2. *LA ROUGETTE* de BUF., *Rouſſette à cou rouge* de BRIS., animal des mêmes pays que le précéd. auquel il eſt fort ſemblable, ſi ce n'eſt qu'il eſt plus pet., n'ayant que 5″ 6‴ de l., & qu'il a ſur le cou un demi-collier roux, le reſte du pelage étant d'un cendré-brun. Ce n'eſt pas une ſimple variété, comme l'a cru ERX., car les Rougettes ont des habitudes différentes de celles de la Rouſſette. Elles ne volent point de jour, & elles vivent en ſociété dans des troncs d'arbres pourris au nombre de 2, 3 & 4 cents. Elles n'en ſortent que le ſoir fort tard, & y rentrent avant le jour. On dit qu'il ne ſe trouve jamais qu'un mâle dans les plus nombreuſes de ces ſociétés, fait qui, pour être admis, auroit gr. beſoin d'être vérifié. Ces animaux ſédentaires deviennent encore plus gras & ſont auſſi bons à manger que les Rouſſettes ; ils ſont frugivores comme elles ſelon M. DE LA NUX.

3. *LE VAMPIRE*, *Rouſſette à l. oreilles* de BRIS. Eſp. des pays chauds de l'Amérique mérid. qui eſt fort peu connue. Sa maniere d'attaquer l'homme & les animaux eſt cependant aſſez extraord. pour que l'animal qui l'emploie eût dû attirer les regards des Naturaliſtes & autres Voyageurs, les porter à le décrire & à en faire l'hiſtoire. Il ſuce le ſang des hommes & des animaux endormis ſans leur cauſer une douleur ſuffiſante pour les éveiller, & ſelon M. DE LA CONDAMINE, il a détruit le gros bétail en pluſieurs cantons. Comme l'obſerve BUF., ni dents ni ongles ne peuvent ouvrir la peau ſans faire éprouver de douleur ; on eſt donc réduit à conjecturer que le Vampire a une langue conſtruite à peu-près comme celle de la Rouſſette, & que c'eſt par ſes papilles qu'il ouvre un paſſage au ſang. Il reſte encore à ſavoir comment il peut fatiguer, épuiſer, faire mourir des Hommes, des Chevaux & des Bœufs. Un auſſi pet. animal ne peut abſorber une très-gr. quantité de ſang ; ce précieux fluide continue-t-il à couler après la retraite du Vampire ? ou eſt-ce l'effet de ſaignées fréquentes qui peu-à-peu épuiſe un gros quadrupede ? SÉBA & MARC. ont dit quelques mots de cet animal, car c'eſt lui ſans doute que MARC. a déſigné ſous le nom d'*Andira-Aca*. Ils lui donnent de l. & larges oreilles dr., des narines fort ouvertes, & entre elles une crête pointue recourbée en-devant comme une corne ; il paroît que ſa taille eſt aſſez grande pour le genre.

4. *LE FER DE LANCE*, eſp. américaine qui a déja été placée par diſtraction (p. 128) au nombre des Chauve-ſouris, mais qui, à raiſon de ſes 4 inciſives infér. & ſupér., doit être miſe avec les Rouſſettes, tant que l'on jugera à propos de ſéparer ces 2 genres. Crête membran. en forme de treſle pointu, ou plutôt de fer de lance accompagné de ſes oreillons ; queue preſque nulle ; taille & pelage de la Chauve-ſouris ſimplement dite.

5. *LA CHAUVE-SOURIS-MUSARAIGNE*, déja placée comme la précéd. au nombre des Chauve-ſouris, & devant plutôt ſe trouver ici parmi les eſp. qui ont les mêmes inciſives ; l. 2 5‴, vol 8″ 3‴ ; muſeau fort alongé & ſemé de pet. poils ; bouche fendue juſque ſous les yeux ; bout du nez portant une membrane découpée en feuille cordiforme ; oreilles méd., extér. nues & brunes, ainſi que la membrane des ailes ; queue nulle ; pelage d'un brun cendré qui devient preſque blanchâtre en-deſſous ; langue très-l., mince, infér. liſſe, ſupér. couverte de papilles flexibles, diviſées en deux dents, tuilées, allant en décroiſſant vers le bout qui, ainſi que les bords, ſemble plutôt velu que papilleux ; à Surinam ; PAL. Je ne comprends pas pourquoi ERX. s'eſt aviſé de rapporter cette eſp. à la *Feuille* de DAUB. qui eſt fort différente, étant ſans inciſives ſupér.

ROUSSETTE, { o. Bruant, & Fauvette des bois. p. 2e. Chien de mer de BROUS., fort ſemblable au *Chat-rochier* dont il differe cependant par ſa taille plus gr., par ſes taches plus pet. & plus nombreuſes, par ſes narines recouvertes d'un lobule & d'une appendice vermiforme en-deſſous. Pet. tête ; à chaque mâchoire 3 rangs de dents pointues bilobées à leur baſe ; queue l. ; peau du dos rouſsâtre, celle du ventre blanche, ſervant l'une & l'autre aux Gaîniers. BLOCH dit les ventrales ſéparées, & l'analogie eſt pour lui ; les 2 prétendus

tendus pénis devant être placés entre elles. Cependant BROUS. les dit réunies dans les mâles, séparées dans les seules femelles qui les surpassent tellement par la taille, qu'on en a quelquefois fait 2 espèces. Ce Chien de mer vit de Seches & de pet. p.; il est vorace, sa chair est dure, & ses portées sont de 9 à 13 petits. C'est la *Rousſette tigrée* de BLOCH; la pet. Rousſette de DUH. est le *Chat-rochier*, & sa gr. Rousſette est celle-ci. Quoique ce p. soit, comme le dit ROND., un des plus pet. de ses congénères, DAUB. le fait beaucoup trop pet. en ne lui donnant que 9″ de l., tandis que WIL., d'après qui il le décrit, lui donne 1 ½ coudée, par conſ. au moins 20″.

ROUSSOLAN, o. Gr. Montain, 3e. Pinſon.

ROUVERDIN, o. 27e. Tangara.

ROXELANE, i. Papillon d'Asie à ailes dentelées, les supér. brunes & tachées de jaune en-dessus, en-dessous œil n. à pupille blanche; les infér. brunes, à 3 pet. yeux à iris fauve en-dessus, en-dessous grises ondées de brun & garnies de 7 pet. yeux n. à iris jaune & pupille blanche, double dans le dernier. FAB.

RUBAN, { p. Flamme. r. Aspic. c. Limaçon à bouche ronde d'ARG. & à sommet élevé, qu'il ne décrit pas. C'est aussi un de ses *Buccins* & un de ceux de MUL. à c. conique, lisse, variée de fascies étroites, de diverses couleurs, à sommet rosé, à 8 spires peu inégales; ouverture en ovale irrégulier; l'intér. pourpré; l. 18 à 22‴, lar. 9 à 10; dans les marais de l'Inde. On appelle *Gr. Ruban*, ou *Ruban plat*, un Limaçon des environs de Paris, ombiliqué, déprimé, jaunâtre, à une fascie brune, diam. 11‴; à 4 fascies, diam. 7‴; à 3 fascies, diam. 5‴; à 9 fascies, diam. 4 ½‴.

RUBÉTRA, o. *Voyez* à la suite des Manakins.

RUBIENNE, *Rubiette*, o. Rouge-gorge.

RUBIN, o. Linote, & 20e. Gobe mouche.

RUBIS, { o. Sénégali, & Oiseau-mouche. i. 4e. Richard & 13e. Altise.

RUFALBIN, o. 6e. Coucou.

RUFFE, p. pet. Perche.

RUSÉ, p. d'eau douce du royaume de Guzurate, du g. du *Gal*, que BLOCH vient de nous faire connoître. Pet. bouche, corps moins large que celui des congénères, pet. tête antér. un peu concave; mâchoires assemblées & construites de maniere que son ouverture peut descendre du dessus au bas du devant de la tête & réciproquement, structure qui sert à l'animal pour lancer l'eau à la surface & submerger ainsi les i. dont il veut faire sa proie; iris doré; lig. latér. d'abord arquée, ensuite parallele au dos, interrompue au commencement de la queue, ensuite dr.; anus derriere les ventrales; côtés argentins & piqués de n.; dos brun taché de n.; caudale fourchue; corps couvert d'une peau fine sans écailles. D. $\frac{7}{24}$. P. 16. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{1}{11}$.

S

S A B

SABLON, c. Natice d'ARG. fort semblable au Limaçon à bouche ronde dit *Vignot*, mais plus pet. & verdâtre.

SABOT, c. Dans ARG. le Sabot est un Limaçon à bouche applatie dont le sommet s'éleve en pyramide par ses spires nombreuses. Le Sabot d'AD. est un c. operculé en cône renversé, coupé obliquement en-dessus, dont l'animal a 4 cornes, les 2 extér. portant les yeux à leur sommet.

SABRE, p. 22e. g. de GO., par conséquent acanthopt. thor. à corps ensiforme, mammelonné & alép.; dos dr. & descendant, ventre enflé, côtés comprimés, queue fort alongée; tête en pointe, comprimée, plus large que le corps, la nuque élevée & carénée; mâchoires sans levres, l'infér. plus courte, 2 pet. dents aiguës supér., 6 infér.; yeux h. & loin du bec; narines non apparentes; opercules mobiles, lisses, de 2 pieces; membrane branch. à demi-nue, à 6 rayons; lig. latér. descendante & piquante; anus presque à l'équilibre; addimens d'écailles le long de la lig. latér., pointues dans leur milieu, & répondant chacune à une vertebre; dorsale solit., longit., comp. & déclinée, les aiguillons dentelés, les rayons fort rudes; pector. basses, très-pet. & épi-

neuſes ; ventrales plus l., à aiguillons dentelés, les rayons rudes ; anale nulle ; caudale alongée, rude & pointue.

Le Sabre, p. de la Méditer., du g. précéd., liſſe & gliſſant, de la l. d'une aune, dit WIL., & de 5 à 6 pouces de large ; grands yeux ; tête difforme ; dorſale rougeâtre, corps orné de 5 taches rouges rondes placées de chaque côté ſur une ligne. *Taenia tertia*, *Falx venetorum*. On donne quelquefois le même nom au *Raſoir-carpe*.

SABURON, c. Pourpre d'AD. à canal court, échancré & replié en-dehors ; c. ſemblable à celle du Téſan ; 5 rangs de taches fauves quarrées tournant ſur la 1re. ſpire, un ſur les autres ; l. 18‴, lar. 12. C'eſt un des *Rochers* d'ARG.

SAC ANIMAL, v. DIC. nomme ainſi un animal marin qui a l'air d'un ſac verdâtre à demi-tranſpar., gros comme le pouce, dont la partie ſupér. eſt terminée par 2 tubes inégaux, qui diſparoiſſent dès que l'on y touche. Au moment de cette contraction, chacun d'eux lance un pet. filet d'eau.

SACA, q. Chat ſauvage de Madagaſcar.

SACRE, o. de paſſage, à peu-près inconnu aujourd'hui en France où il étoit autrefois aſſez commun dans le tems de ſes voyages. BRIS. le regarde comme une variété du *Faucon*, par conſ. du g. de l'Epervier ; dos & poitrine variés de taches brunes ſur un fond noirâtre ou rouſsâtre, queue variée de taches en demi-cercles ; yeux n., pi. bleus ; BUF. croit cet o. plus voiſin du Lanier que du Faucon, ſoit parce qu'il eſt voyageur, ſoit parce qu'il n'a pas les pi. jaunes du Faucon.

Sacre d'Egypte, Achbobba. MAUD. le regarde comme le même o. que le pet. Vautour.

SACRET, o. Mâle du Sacre.

SADOT, c. Pourpre d'AD. à canal court, échancré & ſimple, à c. épaiſſe, ovoïde, pointue aux 2 extrémités, à 7 ſpires peu marquées, à ſommet très-pointu, mais plus court que l'ouverture qui eſt rétrécie en-dedans par l'épaiſſeur de la levre droite ; l. 15‴, lar. 7.

SAGITTAIRE, o. Secrétaire.

SAGOIN, *Sagouin*, q. Dans la diviſion des quadrumanes de BUF. les Sagoins forment la 2e. famille des eſpeces américaines. Ils ont une l. queue lâche & toute velue qui les diſtingue des *Sapajous* ou des animaux de la 1re. famille américaine qui ont la queue moins l. infér. nue & prenante. Les uns & les autres ont également l s formes & les mains des Guenons & des Babouins ; mais ils en different par le défaut d'abajoues, par celui de calloſités aux feſſes, & en ce que leurs femelles, ou du moins la plupart, ne ſont pas ſujettes à l'écoulement périodique. D'ailleurs les Sapajous & les Sagoins ont la cloiſon du nez ſi épaiſſe, que les narines paroiſſent plutôt ouvertes à côté qu'au bas du nez. Tous ces animaux marchent à 4 pat.

1. *Le Saki*. C'eſt le plus gr. des Sagoins, ayant environ 17″ de l. ; pet. tête ronde ; face baſanée couverte d'un court duvet blanchâtre, poils blanchâtres plus l. ſur le front & les tempes ; oreilles arrondies & pet. ; gr. yeux n. & ſaillans ; poil du corps d'un brun n. en-deſſus avec la pointe blanche, d'un blanc-rouſsâtre en-deſſous, fort l., plus l. encore ſur la queue qui a 20″. Cet animal de la Guiane eſt gai & s'apprivoiſe aſſez facilement, mais il lui reſte toujours un peu de méchanceté.

2. *Le Tamarin*, l. 7 à 8″ ſeulement ; tête arrondie, face nue & d'une couleur de chair obſcure ; yeux châtains ; oreilles aſſez gr., quarrées, nues ; levre ſupér. fendue ; poil du dos preſque n., jauniſſant un peu ſur la croupe ; queue près de 2 fois auſſi l. que le corps, & couverte de poils n. & courts ; mains d'un jaune roux ; au Maragnon & à Cayenne. Cet animal ſe familiariſe très-aiſément, mais il eſt ſi délicat qu'il ne peut ſupporter notre climat.

3. *L'Ouiſtiti* ; nom que le cri de cet animal ſemble prononcer ; encore plus pet. que le précéd., n'ayant que 6 à 7″ de l. ; queue l. de 11, groſſe, touffue, annelée de n. & blanc, ou de brun & de gris ; très-petite tête ronde, levres blanches ; face nue, d'une couleur de chair rembrunie ; 2 l. toupets de poils blancs devant les oreilles qui, quoique gr., en ſont preſque cachées ; poil doux d'un gris-cendré ſur tout le corps, avec de légeres ondes tranſv. d'un brun-clair-rouſsâtre. Cet animal eſt omnivore, léger, très-actif, méchant, frilleux, exhalant une odeur de muſc ; au Bréſil.

4. *Le Marikina*, l. de 8 à 9″. Il a une eſp. de criniere d'un rouge-vif autour du cou & de la face, & un flocon de poils au bout de ſa queue qui a 12 à 14″, ce qui l'a fait appeller *Singe-lion*. Tête ronde, face brune ; oreilles rondes, cachées par la criniere ; poils du corps l., touffus, ſoyeux, d'un jaune-pâle ; mains d'un brun-rougeterne ; au Bréſil ; au Maragnon, Cayenne, &c. Cet animal s'éleve aſſez facilement en France.

5. *Le Pinche*, l. 9″, queue de 18 ; face ronde, n. & garnie d'un léger duvet gris ; chevelure blanche, l. & liſſe ; oreilles nues & n. ainſi que la gorge ; dos d'un brun-roux-fauve ; ventre & membres blancs, hors le dedans des mains n. ; 1re. moitié de la queue rouſſe ; la 2e. d'un n. brun. Cet animal a une odeur de muſc, il eſt très-délicat, il a un cri foible & aigu comme celui d'un oiſeau ; au pays des Amazones, au Mexique, &c.

6. *Le Mico*, l. de 7 à 8″, queue de 12 ; pet. tête ronde ; face & gr. oreilles nues & rouges ; muſeau court ; poil d'un blanc-argenté ſur le corps, d'un brun n. ſur la queue ; vers l'Orénoque. Cet animal eſt rare & délicat.

SAGOUY, q. Ouiſtiti.

SAGORIS, q. Sagoin.

SAGRE, *ſagrée*, p. 23e. Chien de mer de BROUS. ; narines preſque au bout du muſeau qui eſt obtus ; 2 rangs de pet. dents ; dos brun-cendré, ventre brun-noirâtre ; la 1re. dorſale un peu avant l'équilibre, la 2e. près de la queue ; anale nulle. Il eſt facile de diſtinguer ce p. de l'Aiguillat avec lequel il a quelque rapport : il ſuffit d'obſerver qu'il a le corps moins arrondi que l'Aiguillat, que ſa robe eſt plus ſombre, que ſon ventre, contre l'ordinaire des p., eſt plus brun & plus rude que ſon dos, & que ce dos eſt applati, tandis qu'il eſt carêné dans l'Aiguillat.

SAI, q. 6e. Sapajou.

SAIGA, *Saigi*, q. du g. des *Antilopes*. Quoiqu'il habite entre les ſources de l'Obi & le lac Baikal, entre celui-ci & la mer Caſpienne, & même entre elle & la mer Noire, par conſ. aſſez près de nous, on n'en avoit que des notions fort imparfaites avant que PAL. l'eût fait connoître. Les Saigas errent dans des déſerts ſablonneux où ils trouvent ce qu'ils aiment, des plantes aromatiques & des végétaux âcres, ſalés, dont pluſieurs reſtent verts toute l'année, & ils les broutent en marchant à reculon. Ils s'aſſemblent en troupes vers l'automne ; enſuite le rut arrivant, ces troupes ſe partagent, chaque diviſion deſcend vers le midi, autant qu'elle trouve des lieux convenables. Au printems, ils remontent plus au nord entre le Jaik & l'Irtis, s'éloignant peu des fleuves, ſurtout en été ; preſque toujours en ſociétés compoſées de pluſieurs mâles, de leurs femelles & de leurs petits. Quand la troupe ſe repoſe, couchée par terre, il y a toujours quelques individus qui montent la garde, allant & venant çà & là dans le camp. Lorſqu'une de ces ſentinelles a beſoin de repos, elle va éveiller un des individus endormis ; celui-ci paroît ſe lever ſans difficulté pour faire la garde à ſon tour, & l'autre ſe couche à ſa place. Les jeunes Saigas apprivoiſés font de même, & l'inſtinct qui les y porte paroît néceſſaire à la conſervation d'une eſp. peu en état de ſe ſouſtraire à ſes ennemis. En effet, ces animaux ont la vue peu nette & peu sûre. Le ſoleil d'été les éblouit au point qu'on en a vu venir ſe coucher à l'ombre des charriots de voyageurs arrêtés dans le déſert, les prenant ſans doute pour des rochers ou des buiſſons. Cette incertitude de leur vue peut tenir à la petiteſſe extrême de l'ouverture de leur pruncelle encore garnie de fungoſités floconeuſes ; conſtruction de l'organe qui cependant ne s'oppoſe à ſa perfection que pour le conſerver à des animaux qui paſſent leur vie dans des lieux découverts. D'un autre côté, quoiqu'ils dévancent les Chevaux, les Chiens, les Loups, dans la premiere ardeur de leur courſe, cependant ils ſont atteints, domptés, épuiſés, hors d'haleine en aſſez peu de tems. Outre ce déſavantage, ils ont celui d'être très-délicats, & une bleſſure qui ſeroit légere pour d'autres animaux eſt mortelle pour ceux-ci. Il eſt vrai que tout cela eſt en partie compenſé par un odorat & une ouïe qui leur ſont ſentir & entendre l'ennemi de très-loin. PAL. ne leur croit aucun cri, ne leur en ayant entendu pouſſer aucun, même en mourant. Au tems du rut, les troupes, comme je l'ai déja dit, ſe déſuniſſent, les mâles ſe livrant des combats juſqu'à ce que les plus forts aient chaſſé les autres & ſe ſoient appropriés chacun 60 à 80 femelles. Il les emmene avec lui un peu plus vers le midi, & devient pour elles un deſpote impérieux qui tient ſon ſerrail raſſemblé en peloton, & y diſtribue à ſon gré ſes faveurs. Il s'accouple avec une vingtaine de ſes eſclaves, de ſuite & ſans ſe repoſer ; ce qui eſt extraordinaire de la part d'un animal auſſi délicat d'ailleurs. Les femelles portent tout l'hiver ; & peu après leur retour vers le nord, c. à. d. vers le milieu de Mai, elles mettent bas communément un ſeul petit qui reſte couché pendant 24 heures, d'où il arrive qu'il eſt facile de s'en procurer. Pris ainſi tout jeunes, les Saigas deviennent auſſi familiers que des Chiens, & ne reprennent

jamais leur liberté, quelque occaſion qu'ils en aient ; mais pris adultes ils reſtent toujours ſauvages. Quoique pouvant agiter & ſecouer en tout ſens leur peau pour chaſſer les i., ils ſont extrêmement tourmentés par la larve du Taon qui crible leur peau de trous & infecte leur chair. Taille du Daim ; tête aſſez gr. ; nez dépaſſant la mâchoire infér., latér. comprimé, ſupér. relevé en boſſe l., étroite & longit. ſillonée, très-mobile & pouvant ſe rider, quoique d'une ſubſtance cartilagino-coriace ; narines à bords velus, ſi ouvertes qu'on peut y introduire le pouce ; yeux h., méd., d'un brun-jaunâtre ; larmiers étroits ; cornes de la l. de la tête, preſque toujours en lyre, quelquefois ſe rejoignant & ſe croiſant même vers le haut, d'une couleur pâle, demi-tranſpar., annelées juſque vers le bout qui eſt mince & liſſe. On a vu, dit-on, une variété rare, à une ſeule corne plus groſſe, & d'autres à 3 cornes. Femelle ſans cornes ; oreilles courtes ; cou grêle & à larinx un peu ſaillant ; jambes fines courbées vers le dehors dans leur milieu, ſur-tout les antérieures qui ont de gr. pinceaux de poils aux genoux ; queue courte, infér. nue ; poil d'été l. de 5 à 6‴, liſſe, d'un gris-jaunâtre ſur le dos & au bas des jambes, preſque blanc ſur le reſte ; poil d'hiver l. de 18 à 24‴, hériſſé & grisâtre ; l. 4′ 1″, queue de 4″ 4‴. ZIM. connoiſſoit ſûrement bien mal cet animal quand il l'a regardé comme une variété du Chevreuil dont les cornes ne ſont ni permanentes ni ſimples, & qui d'ailleurs n'a aucun rapport particulier avec lui. On a abuſ. appliqué quelquefois au Muſc le nom de Saiga ; en général dans les deſcriptions & les ſynonymies des Auteurs, il eſt ſouvent employé d'une maniere dont il eſt bon d'être prévenu, c'eſt une ſorte de nom générique donné par les Tartares à divers animaux, ſoit du g. des Cerfs, ſoit de celui des Antilopes.

SAIMIRI, q, 7e. Sapajou.

SAINO, q. Pécari.

SAINT-GERMER, o. 12e., ou gr. Pluvier.

SAJOU, q. 5e. Sapajou.

SAKEM, c. Pourpre d'AD. à canal court, échancré & ſimple ; ovoïde, arrondi par le h., l. de 3″, lar. de 19‴ ; c. méd. épaiſſe, à 10 ſpires un peu renflées, bien diſtinctes ; la 1re. preſque double des 9 du ſommet ; gr. ouverture arrondie au h., pointue vers le bas ; levre dr. mince, à 26 pet. dents, levre gauche renflée & très-liſſe ; ſommet conique fort aigu.

SAKI, q. 1re. Sagoin.

SALAMANDRE, p. des Indes plutôt indiqué que décrit par RU. Dorſale longit., jaune, commençant par 10 aiguillons ; pectorales rouges, anale verdâtre, dos bleu, ventre blanchâtre, tête preſque toute jaune, ligne latér. marquée par de pet. tubercules.

SALAMANDRE, r. On peut conſidérer les Salamandres comme formant une famille de Lézards alép., à langue large & non fourchue, tétradac. antér., pentadac. poſtér., ſans ongles (quoique M. DE BOMARE leur en donne), pareſſeux, triſtes, à marche lente, aimant les lieux frais & humides, tandis que la plupart des autres Lézards ſont légers, vifs, & aiment le ſoleil & les lieux chauds & ſecs. Cette famille a été aſſez négligée pour que l'on n'ait pas fixé les eſp. qui doivent la compoſer ; les uns, comme GRON. y ont introduit des Lézards proprement dits tels que le *Gekko*, d'autres, comme DAUB., ſemblent n'appeller *Salamandres* que les eſp. aquatiques, puiſqu'il ne parle pas de la Salamandre terreſtre. Voulant éviter toute diſcuſſion ſur les queſtions peu intéreſſantes, je ne m'attacherai qu'aux eſp. généralement reconnues.

LA SALAMANDRE TERRESTRE, l. 5 à 6″ ; tête large, plate & liſſe ; muſeau mouſſe ; gros yeux ſaillans comme ceux de la Grenouille, & à paupieres orangées ; ouverture des narines très-pet., trous auditifs non connus ; queue plus courte que le corps, ronde, hors le bout qui n'eſt pas pointu, mais applati ; dos liſſe, n., piqué de jaune & longit. coupé de la tête à la queue par 2 bandes jaunes, ſouvent interrompues vers leur milieu. Cette eſp. ſe trouve dans toute l'Europe excepté vers le Nord. C'eſt elle que l'on a dit être incombuſtible, tandis qu'elle n'eſt qu'humide & ne peut éteindre que quelques pet. charbons proportionnés à ſon volume, comme un linge mouillé les éteindroit. Sa peau eſt criblée de pores viſibles la plupart à la ſimple loupe, quelques-uns même à l'œil nu ; &, ſoit ſous cette peau, ſoit, plus probablement, dans des organes particuliers, ſe trouve une liqueur blanchâtre & âcre qui ſort par ces ouvertures, à ce qu'il paroît, au gré de l'animal, ou pour le moins quand la douleur ou la paſſion l'agitent, & on la fait jaillir en comprimant un peu ſon corps. De-là il arrive que ſa peau paroît tantôt terne & ſeche, tantôt vernie & mouillée. Il vit ſous terre, ſous les pierres, & il n'en ſort qu'aux tems pluvieux. Il s'engourdit en hiver, ou du

moins dans les jours froids de cette saison. On a trouvé au même individu des œufs & des pet. bien formés. Malgré tout ce que les préjugés populaires ont établi, il n'est pas plus venimeux qu'il n'est incombustible. Il est tout au plus demi-amphibie ne pouvant vivre au-delà d'un tems assez court sous l'eau que comme dans le vuide, ou sans alimens, ou sous le bâton, ayant la vie très-dure. Voyez les Mémoires de MM. de MAUPERTUIS & DU FAY parmi ceux de l'Acad. 1727 & 29. Je ne sais si les prétendues Salamandres asiatiques verdâtres, dont parle M. D'OPSONVILLE, qui ont 4′ de long, vivent sur les montagnes entre les rochers, & dont on fait des consommés restaurans, ne sont pas plutôt des Lézards simplement dits que de vraies Salamandres.

La S. aquatique a queue ronde. Corps livide à 4 raies dorsales longit., & à diverses taches brunes; ventre jaune; queue presque aussi l. que le corps. Cet animal indiqué par LIN. & GRON. est une esp. assez obscure & incertaine, & LIN. même doutoit si ce n'étoit pas une variété d'âge. Comme MM. DU FAY, DEMOURS, BON., SPAL. n'en ont rien dit, comme d'un autre côté il est certain que l'âge apporte de gr. différences parmi les Salamandres, il est difficile d'y décider des especes.

La S. aquatique a queue plate, ou *S. aquatique* simplement dite, car c'est sous ce simple nom que de gr. Naturalistes l'ont rendu célebre. Tête ovale supér. plate; queue peu distinguée du corps à sa base, presque aussi l. que lui, grosse au milieu, déprimée au bout & entre son milieu & sa base, & latér. carénée; dos d'un brun foncé semé de taches les unes rondes, les autres ovales presque noires; ventre d'un jaune foncé tacheté de même; côtés chagrinés par des grains blancs ou jaunâtres; dos des jeunes individus d'un vert jaunâtre, ventre blanchâtre, tachetés tous deux de brun clair; l. 5″, dont la queue occupe un peu plus de 2. Je ne sais si c'est bien là le *Lacerta palustris* de LIN., mais je viens de décrire cet animal tel que BON. l'a employé dans ses expériences sur la régénération des parties amputées. Dans la nouvelle Encyclopédie, où il ne s'agit pas de ces merveilles, on a donné, d'après GRON., à cet animal un dos longit. sillonné, au commencement de la description; &, vers la fin de cette description, un dos longit. garni d'une crête, d'après M. DU FAY. Mais il est évident que ces 2 caracteres se contredisant ne peuvent convenir à la même esp., & que par conf. la *S. aquatique* de GRON. trouvée dans des marais en Hollande est un autre animal que la Salamandre observée dans les environs de Paris par M. DU FAY. Ce dernier en distingue même 3 especes: la 1re. ressemble à celle de BON. par la taille & la couleur, mais M. DU FAY ne donne à sa queue que la demi-l. du corps, & le mâle a de la tête au bout de cette queue une crête dentelée que BON. eût exprimée si ses Salamandres en avoient été munies. M. DU FAY appelle celle-ci *grosse S. noire*. La 2e. esp. lui ressemble en tout, excepté par la taille, n'ayant que 3″ de l.; la 3e. est de la même gr., elle est brune ou jaunâtre; son corps est semé de gouttes n. très-distinctes, & son cou envoie sur la tête des bandes n. qui vont se réunir au bout du museau. Ces 2 esp. ont la même crête longit. que la premiere. M. DU FAY a observé que la S. aquatique, (il ne dit pas si cette découverte tombe sur les 3 esp. ou sur une seulement,) subit une métamorphose inconnue jusqu'à lui. Jeune, elle a des ouïes couvertes par un panneau faisant les fonctions d'opercule, & du dessous duquel naît une houppe frangée qui forme de chaque côté du cou un panache. Il vient une époque à laquelle tout cela s'oblitere peu à peu; & quand l'animal a entiérement perdu cet organe de poisson il cesse d'être purement aquatique. Le même Naturaliste a vu ses 3 esp., quelque âge qu'elles eussent, changer de peau, quand elles se tenoient à l'eau, tous les 4 ou 5 jours au printems & en été, & tous les 15 jours en hiver. Il a aussi observé que ces animaux résistoient aux plus gr. froids, & n'étoient qu'engourdis au bout de plusieurs jours au milieu d'un glaçon.

Ces Salamandres dites aquatiques sont aussi terrestres, ou plutôt elles sont amphibies; mais elles vivent plus dans l'eau que sur terre, tandis que la S. appellée terrestre habite beaucoup moins l'eau que la terre. Elles ont, comme elle la faculté d'exprimer de leur corps une esp. de lait qui enduit leur peau. Elles supportent des jeûnes de plusieurs mois sans tomber même dans l'engourdissement. C'est sur la S. aquatique, ou du moins sur l'esp. que j'ai indiquée d'après BON., que SPAL. a découvert, & que BON. & d'autres gr. Observateurs ont vérifié l'admirable propriété de la régénération des membres coupés, reproduisant précisément autant de doigts, autant de phalanges que

l'amputation en a retranchés. Mais c'eſt ſur une eſpece munie d'une crête que SPAL. a obſervé la ſécondation dont M. DU FAY avoit vainement cherché à pénétrer l'hiſtoire, & que M. DEMOURS n'avoit connue qu'imparfaitement. Il n'y a point d'accouplement proprement dit entre les 2 ſexes ; ou du moins, dans l'acte qui en tient lieu, le mâle & la femelle ne ſe touchent que par la tête, leur corps faiſant un angle auſſi ouvert qu'il peut l'être ſans empêcher le mâle de pouvoir du bout de ſa queue atteindre & frapper légérement les flancs de la femelle. Alors il lance un jet de ſperme qui, mêlé à l'eau, pénetre par l'anus de celle-ci ſuffiſamment pour féconder les 5 ou 6 œufs les plus près de ſortir. Quand elle s'en eſt débarraſſée, d'autres œufs deſcendent de l'*ovi-ductus*, & le mâle recommence une 2e., une 3e., une 10e. fois, &c. car ce commerce dure 20 à 30 jours, les *ovi-ductus* 4 fois auſſi l. que le corps de l'animal, étant alors remplis d'œufs deſcendus de l'ovaire. Au reſte SPAL. prouve aſſez bien que ces prétendus œufs ne ſont autre choſe que l'Embryon même dans ſon amnios, car ils changent de forme & ils croiſſent, ce qui ne convient point à de vrais œufs après leur ponte.

SALANGA, *Salangane*, o. 10e. Hirondelle étrangere.

SALAR, c. Rouleau d'AD., mince, preſque cyl., à 8 ſpires, l. de 26‴, lar. de 13 ; ſurface extér. polie & d'un blanc marbré. On le nomme tantôt *Géographie*, tantôt *Brocard de ſoie*, ſelon ſes marbrures.

SALICOQUE, *Salicot*, i. Pet. Crevette.

SALLÉMA, p. Saupe.

SALLIAN, o. Touyou.

SALMARIN, *Salmerin*, p. des rivieres claires & pierreuſes du Tirol, du g. du *Saumon*, qui paroît être une variété de l'*Ombre*, à dos fauve taché de jaune, caudale fourchue, muſeau arrondi, nageoires rouges, ventre rougeâtre.

SALPE, p. Saupe.

SALVELIN, p. d'Autriche, du g. du *Saumon*, que l'on dit être une variété de l'*Ombre*, à mâchoire ſupér. beaucoup plus l., dos noirâtre taché de jaune, ventre jaunâtre ; l. 12″ ; chair rougiſſant au feu.

SALUS, o. Linote.

SALUZ, p. Silure.

SAME, p. de mer, du g. des *Muges*, que ROND. ſe contente de décrire comme ayant la tête plus pet. que le Cabot, le muſeau plus pointu, les traits tirés de la tête vers la queue moins l., & la chair moins blanche & moins graiſſe. Malgré ces différences ce pourroit bien être, comme le penſe WIL., le même poiſſon. Il vit d'herbes & de bourbe ; il vient dépoſer ſes œufs aux embouchures des rivieres, & y pénetre même quelquefois aſſez loin. On dit que la femelle étant priſe à l'hameçon, le mâle la ſuit juſqu'au rivage & ſe laiſſe arrêter facilement.

SAMIER, c. Pourpre d'AD. à canal méd., non échancré ; à c. épaiſſe, en triangle alongé, par conſ. pointue aux extrémités ; à 7 ſpires peu renflées & à groſſes cannelures ; ouverture étroite, levres de couleur de chair ; l. 26‴, lar. 13.

SANCLÈS, p. Melet.

SANDAT, p. Brochet-perche.

SANDERLING, o. 4e. Maubêche.

SANDRE, p. Brochet-perche.

SANGLIER, q. 15e. g. de BRIS. ſous le nom de *Cochon*, comp. d'animaux biſulces qui ont des inciſives aux 2 mâchoires. Le nombre de ces inciſives n'eſt pas conſtant ; mais BRIS. obſerve que s'il eſt le même aux 2 mâchoires il eſt de 4 ou de 6 dans chacune, & que s'il n'eſt pas le même c'eſt toujours dans l'inſér. qu'il eſt le plus grand. Non-ſeulement le nombre des dents n'eſt pas conſtant dans le g., mais il varie même dans les différens ſexes de la même eſp. Ainſi ce qu'on peut dire de plus général à ce ſujet, c'eſt, comme le remarque ZIM., que dans le *Sanglier*, le *Cochon domeſtique*, le *C. de la Chine*, & le *C. de Guinée* on trouve ordinairement 6 inciſives, 2 canines & 14 molaires à chaque mâchoire ; que dans le *Pécari* il y a 4 inciſives, 2 canines & 12 molaires ſupér., 6 inciſives, 2 canines & 12 molaires inſér., ainſi que dans le *Babirouſſa*, excepté qu'il n'a que 10 molaires à chaque mâchoires ; qu'enfin le *Sanglier d'Afrique* eſt ſans inciſives, qu'il a 2 canines, & on ne ſait combien de molaires à chaque mâchoire. Cette exception fait voir que le caractere tiré des dents par BRIS. ne peut être employé, & il faudroit peut-être n'aſſigner à ce g. que le caractere qu'offre le nez en cône tronqué terminé par un plan arrondi où ſont placées les narines, & que l'on nomme groin ; car le Cochon domeſtique n'eſt pas toujours biſulce, LIN. aſſurant que ſouvent en Suede on en voit de Solipedes, & ARISTOTE, comme l'obſerve ZIM., ayant déja remarqué la même choſe par rapport aux Cochons de la Péonie & de l'Illirie.

Le Sanglier, ſouche de nos Porcs domeſtiques

dont il ne differe que par ſes défenſes, ou canines infér. plus l. & plus tranchantes, par ſon boutoir ou groin plus fort, par ſa hure ou tête plus groſſe, par ſes membres plus épais & par ſes ſoies toujours noires. Cet animal ſolitaire & ſauvage habite, comme on le ſait, les lieux les moins fréquentés des bois, & le tems de l'amour ne fait que le rendre encore plus farouche. Il ſuit la Laie, ou femelle, & paſſe avec elle environ un mois dans l'endroit le plus ſecret & le plus fourré de la forêt, & il ne permet à aucun autre mâle d'en approcher. Geſtation de 4 mois, portée unique de 8 ou 10 petits mis bas en Mai ou Juin. Tant qu'ils ſont jeunes on les nomme *Marcaſſins*, & au lieu d'être n. ils ſont rayés longit. de fauve clair & de fauve brun. Cet animal paſſe ordin. le jour dans ſa bauge, il ne commence à roder que vers le ſoir pour ſe nourrir. Quoique gourmand, il n'eſt carnaſſier qu'au beſoin, ou par fantaiſie, attiré par une chair fraîche qui s'offre à lui, car il dévore quelquefois ſes petits, & il eſt arrivé au Cochon domeſtique de manger des enfans au berceau. Il aime ſur-tout les glands, les grains, les fruits, les vers & certaines racines qu'il tire de terre en la ſillonnant à coups de boutoir. On aſſure qu'il a la vue, l'ouïe & l'odorat beaucoup plus fins que le Cochon domeſtique; que ne mangeant pas comme lui toute ſortes d'ordures infectes il n'eſt pas ſujet à devenir ladre, qu'il montre plus d'inſtinct & de ſentiment, & qu'il y a plus d'attachement entre les petits & la mere qui les mene plus long-tems, & les défend contre le Loup. Ainſi la domeſticité a dégradé l'eſpece, elle a donné à un animal déja brut & vorace une ſtupide groſſiéreté, & une gourmandiſe immonde. On connoît la facilité avec laquelle on l'engraiſſe pour augmenter la quantité & perfectionner la qualité de ſon lard, c. à d., d'une couche épaiſſe & continue de graiſſe placée entre ſa peau & ſes muſcles, au lieu d'être mêlée à ſa chair comme dans les autres animaux. Mais avant de l'engraiſſer, &, même à l'âge de 6 mois, au printems ou en automne, on lui fait ſubir la caſtration. La Truie, ou femelle, eſt diſpoſée toute l'année à recevoir le mâle; mais elle a 2 accès de chaleur par an, pendant leſquels le Verrat, ou mâle, eſt féroce comme le Sanglier. Auſſi porte-t-elle 2 fois, & à chaque fois 8 à 18 petits. Fécondité depuis 1 an à 15 ans, vie de 25 à 30 ans. La Laie, la Truie, & le Cochon coupé ont les canines infér. des Sangliers, mais elles ſont trop peu alongées pour qu'on les nomme des défenſes. Ni ces dents, ni les inciſives, ni les molaires ne tombent, & elles n'ont pas été précédées par des dents de lait. Le Cochon domeſtique n'a quelquefois que 4 inciſives ſupér., & alors il en a 8 inférieures. Il ſeroit inutile de décrire des animaux auſſi connus. J'ajouterai ſeulement qu'en général ils dégénerent & deviennent plus pet. dans les pays froids; qu'ils ſont répandus ſur preſque tout le globe; que comme ils n'exiſtoient pas en Amér. avant qu'on en y eût tranſportés, ce Continent n'a pour Sangliers que des deſcendans de Cochons marrons ou domeſtiques fuyards.

Le Cochon de Siam, ou de la Chine & des Indes, dont j'ai déja dit un mot à l'article *Cochon*, n'eſt comme notre Cochon domeſtique qu'une variété du Sanglier, plus pet., à jambes plus courtes & proportionnellement plus groſſes que celles de notre Cochon domeſtique. Ventre plus pendant, dos moins garni de ſoies, chair plus blanche & plus délicate, robe mêlée de n. & blanc ou gris. Cette variété n'eſt pas rare en Europe.

Le Sanglier d'Afrique, dit auſſi S. d'Etiopie, du Cap, & du Cap-vert, animal abſolument inconnu à l'Europe avant l'arrivée d'un individu envoyé, il y a 22 ans, à la ménagerie du Prince d'Orange. Il fut bientôt décrit par MM. Pal., Vosmaer & Allamand, & je vais en parler d'après le premier de ces Naturaliſtes. Il reſſemble aſſez par le corps à notre Sanglier; mais il a une tête énorme par ſa gr., & anomale par ſa forme, ſa largeur, ſon applatiſſement endeſſus, depuis les oreilles juſqu'au bout d'un boutoir que forme un muſeau tronqué obliquement par un plan parallele à la terre. Levres dures, inciſives nulles; canines ſupér., ou défenſes plus groſſes que le pouce, & l. de 7″, marquées de 2 larges ſillons longit., recourbées de côté en même tems qu'elles ſe dirigent vers le haut; canines infér. moins gr. & moins courbées; petits yeux h. & antér., cils ſupér. épais, oreilles aſſez gr. & un peu pointues; eſp. de ſac mou formé au-deſſous des yeux par une peau lâche, ridée, n. & ſemée de quelques poils. Au-deſſous de ce ſac eſt une appendice qui préſente un gr. lobe dur, plat, large, arrondi, ordin. dirigé horiſontalement, mais que l'animal peut relever vers ſon œil ou abaiſſer à ſon gré. Ces 2 lobes vus de loin ont l'air d'une 2e. paire d'oreilles, & con-

tribuent à donner à la face de cet animal quelque chose d'extraordinaire. Grosse verrue, ou tubercule convexe & dur entre chaque lobe & le bout du groin ; jambes de notre Sanglier, mais plus courtes ; queue grêle, nue, roide, l. de 10″ 6‴ ; peau d'un brun noirâtre, méd. couverte de soies, la plupart implantées par 5 en pet. pinceaux, excepté le long du dessus du dos & sur la nuque où elles sont touffues, très-l., & d'un brun n. ; soies des côtés & du ventre moins grosses & blanchâtres ; l., en ligne dr., du bout du boutoir à l'anus, 4′ 9″, aux oreilles 1′ 3″ ; largeur du boutoir 6″ 9‴ ; h. des épaules 2′ 2″ 6‴, des lombes 1′ 11″. Cet animal répand, sur-tout en été, une odeur semblable à celle du *lamium purpureum* froissé, & il est d'un tempérament si chaud que malgré la différence de climat entre la Hollande & l'Afrique, & quoique peu vêtu par la nature, il avoit le corps très-chaud, même en hiver, dans un lieu assezmal fermé. Il est moins pesant & plus vif, il montre plus d'instinct que notre Sanglier. Irrité, il pousse des cris semblables à ceux de notre Cochon quand on l'égorge. Sa maniere de fuir est de marcher à reculon en faisant face ; & en présentant toujours la masse dure & formidable de sa tête sur laquelle les coups de bâton ont moins d'effet que les coups de verges pour lui faire rebrousser chemin. Souvent il se met sur les genoux antér., quelquefois même il appuie son derriere à un arbre quand il veut creuser profondément la terre. Il boit peu. Il s'apprivoise assez, au moins étant pris jeune. Il a éventré une femelle de Cochon de Siam & une Truie qu'on lui avoit présentées dans l'espérance d'un accouplement. Comme il ne voit bien que devant lui, il avoit besoin de sa légéreté, de ses l. défenses & de son boutoir dur & cartilagineux pour pouvoir conserver son espece malgré les animaux carnassiers qui habitent le même pays.

Sanglier { *d'Amérique*, / *du Mexique*, } Pécari.

Pour les autres phrases & noms qui ont rapport au Porc, & qui ne se trouvent pas ici, *v.* le mot Cochon, & le tableau à la fin de l'ouvrage.

SANGLIER, p. de la Méditer. du g. du *Gal*, assez semblable à celui qui a donné le nom au g., mais beaucoup plus petit, & ayant les écailles ciliées, le bec un peu rebroussé vers le h. en maniere de groin ; gr. yeux blancs, corps ovale applati, robe rougeâtre, caudale entiere, rouge au bout. D. 9, 23. P. 14. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{1}{10}$. WIL. dit qu'on prend souvent ce p. avec la Bécasse, sur-tout après les tempêtes, restant ordin. au fond dans les tems calmes.

SANGSUE, v. Genre de vers aquatiques de forme simple, plus ou moins alongée, fort contractiles & fort alongeables, qui par une sorte de succion fixent tour-à-tour leurs extrémités antér. & postér. sur les corps. C'est par ce moyen qu'ils exécutent leur mouvement progressif, tantôt en formant un arc & en avançant sans pattes comme les Chenilles arpenteuses le font avec les leurs, tantôt en se glissant sur la surface du terrein comme le font les Lombrics, mais employant dans l'un & l'autre cas la force de succion. Ils nagent par un mouvement d'ondulation, mais ils tendent toujours à fixer une de leurs parties sur quelque corps solide, la postér. de préférence quand ils cherchent un point d'appui, l'antér. quand ils cherchent à sucer le sang d'un animal. J'ignore ce que veut dire M. THORNBERN, dans les Mémoires de l'Acad. de Stockholm, par l'appendice l. & conique qu'il place au derriere des Sangsues, appendice par laquelle elles different, selon lui, des *Sangsues-Limaces*. Dans cette partie qui, comme tout le reste du corps, n'a aucune forme fixe, mais est tantôt large, tantôt grêle, je ne vois qu'une esp. de mammelon applati, ou de boîte plate qui acheve de s'applatir en s'appliquant aux corps, un suçoir fait pour y adhérer. Il y adhere en effet avec assez de force pour soutenir le poids de tout le corps de l'animal élevé, incliné, ou horisontal, s'alongeât-il au point de se donner une l. de plus de 4″. Ainsi alongé & fixé par la partie postér. il avance tout son corps, la tête, c'est-à-dire, la partie antér. la premiere, la bouche ouverte, tâtant autour de lui & cherchant, ou une proie à sucer, ou un 2e. point d'appui qui lui convienne. La Sangsue ne fait jamais ce manége autrement, ou avec la partie postérieure, comme M. THORNBERN le lui fait toujours faire, si ce n'est quelquefois quand elle est occupée à sucer le sang d'un animal. Le même Auteur place l'anus au bout de l'appendice par laquelle il termine l'extrémité postér., & il n'est pas le seul qui trouve un anus aux Sangsues. D'autres Observateurs le leur refusent parce qu'ils n'ont pu l'appercevoir ; mais quoique je ne sois pas plus avancé qu'eux à cet égard, je ne voudrois

pas

pas conclure comme eux qu'il n'exiſte pas. L'énorme bouche des Sangſues paroît à peine quand elle eſt fermée, & dans des animaux auſſi contractiles un anus beaucoup plus petit doit être bien plus imperceptible, quand ſon ſphincter eſt reſſerré. Mais ſuppoſât-on une abſence effective d'anus dans ces animaux, il ne faudroit pas l'expliquer, comme on l'a fait, en diſant que le ſang dont ils ſe nourriſſent ne fournit ſans doute d'autre matiere excrémentitielle que celle de la tranſpiration, car il y a des Sangſues qui mangent des vers & des inſectes. Il ſeroit donc plus naturel de recourir au vomiſſement, étant poſſible qu'elles rendent par la bouche le léger réſidu de leurs alimens. RÉDI aſſure que toutes les eſp. qu'il a diſſéquées étoient hermaphrodites à la maniere des Limaces, & les organes des 2 ſexes ſont placés en elles ſous le ventre, un peu avant le milieu du corps. On a cru que toutes les eſpeces étoient vivipares, mais BERGMAN & MUL. ont prouvé que pluſieurs étoient ovipares.

1. *La Sangſue des boutiques*, ainſi nommée de l'uſage où l'on eſt de la conſerver dans les pharmacies pour l'uſage des perſonnes auxquelles ſon application peut être utile. L'animal le plus rare n'eſt pas auſſi diverſement décrit dans les Auteurs que l'eſt ce v. très-commun; je vais le décrire comme je le vois. Corps de la gr. & de la forme d'une feve, mais un peu moins arrondi aux 2 extrémités, dans l'entiere contraction; de moitié plus l. & antér. plus aminci dans la demi-contraction; l. d'environ 4″ & auſſi grêle, mais plus dur & plus fort qu'un Lombric, dans l'extenſion, le tout ſur l'animal à jeûn. Dos & ventre également annelés, ſéparés l'un de l'autre par une bande jaune longit. qui parcourt chaque côté; ventre varié de jaune & de noirâtre de maniere qu'on ne peut dire laquelle de ces deux couleurs eſt le fond, auſſi convexe, en lui-même, que le dos, & ſeulement applati quand il porte l'animal; diſtingué du dos ſeulement par cette attitude & par la poſition de la bouche & du ſuçoir poſtérieur, poſition qui détermine & cette attitude & le ventre. Dos marqué longit. d'un ruban noirâtre uni bordé de jaune, enſuite, à chaque côté, d'un ruban noirâtre varié longit. d'une ſuite de larmes n. à bords jaunes, & enfin d'un ruban noir bordé d'un feſton jaune d'un côté, & de l'autre par la bande jaune longit. qui parcourt chaque côté. Sans doute c'eſt la différente maniere d'enviſager ces ornemens qui a fait compter à BERGMAN 8 raies jaunes, à LIN. 6, à MUL. 2 rouſſes, 2 rouſſes tachetées de n., 2 n. & 2 jaunes. La bouche de cet animal fermée fait tout au plus naître le ſoupçon d'une fente, ou d'un léger ſillon triangulaire; ouverte, elle eſt ronde, ou elle offre un ovale plus ou moins alongé ſelon que l'animal la dilate. On ne lui trouve ni poumons, ni ſtigmates, cependant on a prétendu lui voir des mouvemens alternatifs analogues à ceux de la reſpiration, mais je ne connois aucune obſervation conſtante ſur laquelle on puiſſe fonder ce fait. Quand cette Sangſue eſt occupée à tirer le ſang d'un animal on peut lui couper la partie poſtér. d'un coup de ciſeaux ſans lui faire quitter priſe, & alors le ſang coule par l'extrémité de ſon corps auſſi abondamment qu'elle peut le tirer. On prétend que la partie poſtér. retranchée vit encore pluſieurs ſemaines, & la partie antérieure 4 ou 5 mois. Une Sangſue bien affamée, & ne peſant qu'un demi-gros, peut ſucer aſſez de ſang pour parvenir au poids de 3 gros. Il va ſans dire qu'en vain ſuceroit-elle, ſi auparavant elle ne perçoit la peau; elle en vient à bout au moyen d'un inſtrument à 3 pointes qu'elle darde ſur la partie à laquelle elle s'eſt attachée. MUL. ne lui a trouvé, & on ne lui voit aucun œil.

2. *S. de Cheval*, ainſi nommée parce qu'elle s'attache quelquefois à cet animal quand il ſe baigne, & l'on prétend qu'il n'en faudroit que 9 ou 10 pour le faire ſuccomber. Forme & taille à peu-près de la précéd.; dos n., ventre cendré verdâtre taché de n., ou noirâtre marbré de jaune. MUL. a vu des larves de Dytiſques ſucer cet animal juſqu'à ce que mort s'en ſuivît; dans les eaux dormantes.

3. *S rayée*, l. 16‴, lar. 4; robe griſe variée de 5 raies n. longit., 2 en-deſſus, une de chaque côté, & une en-deſſous; 6 yeux n. diſpoſés ſur 2 rangs, mais ces prétendus yeux en ſont-ils réellement? Je ne connois aucune obſervation qui l'établiſſe.

4. *S. commune*; l. 15‴, lar. 2 à 3; robe d'un brun ou fauve ou cendré, ſelon l'âge; 8 yeux ſur une double ligne tranſv. dans l'animal contracté, en ſimple lunule dans l'animal alongé. MUL. lui a vu ſouvent ſucer juſqu'à extinction des Buccins, & réciproquement.

5. *S. à 2 yeux*; blanchâtre, tranſpar. & ſemée de p. cendrés; bord latér. pliſſé, & comme crénelé; 2 yeux n. & brillans. MUL. a vu le combat de cette S. avec le Planorbe, qui ſe ſentant peu en ſûreté au fond de ſa c. où

ſon ennemi l'attaquoit encore, ſortit aſſez pour ſe traîner hors de l'eau. Mais ne pouvant vivre long tems hors de cet élément il fut obligé d'y retourner, & finit par être la proie de la Sangſue. On trouve cet eſp. dans les marais, & elle eſt ovipare.

6. *Sangſue des poiſſons*, l. 8‴, lar. 1; corps alongé, dos d'un brun ou cendré, ou jaunâtre; lig. blanche un peu relevée en arrête, tirée le long du dos; extrémités & côtés minces & membraneux comme des nageoires, les côtés marqués d'une ſuite de p. blancs; 4 yeux n. placés en quarré, les 2 antér. plus grands & formés en lunules; la partie poſtér. blanchâtre rayée de brun; ventre jaune pointillé de brun. Cette eſp. s'attache au p., MUL. l'a trouvée au goſier d'un Brochet, & ſelon THORNBERN ſes œufs ſe trouvent quelquefois dépoſés ſur le corps des poiſſons qu'elle tourmente.

7. *S. des Alpes*; très-pet. eſp., n'ayant pas dans l'extenſion 3‴ de l., l'extrémité antér. la plus mince, la poſtér. un peu dilatée; le tout d'un gris n., hors une petite ligne blanchâtre qui part de la bouche & s'avance longit. juſqu'aux 2 tiers de la l. du corps où elle s'élargit & s'éleve en pet. véſicule ſaillante dans la contraction. M. DANA (Mémoire de l'Acad. de Turin.) nous apprend combien ſont fréquens & funeſtes les accidens auxquels ſont expoſés dans les Alpes les payſans ſujets à avaler ces pet. Sangſues en buvant. Je crois inutile de multiplier davantage les eſp. de S. d'eau douce.

8. *S. de mer*, eſp. décrite d'après M. BOCCONE (Tranſactions phil. n°. 99.); l. 4″, muſeau alongé & dur, queue en nageoire, ventre demi-tranſparent. Cette Sangſue s'attache au corps de l'*Empereur* ou *Eſpadon*, & le ſuce tandis qu'elle eſt elle-même tourmentée par un i. marin gris, gros comme un pois, imprimé d'un profond ſillon d'où naiſſent pluſieurs filets entrelacés.

SANSUE-LIMACE, v. Genre de vers aquatiques gélatineux, applatis, de forme variable, plus ou moins alongée & ſimple.

1. *Sangſue-Limace du foie*; taille d'une petite graine de melon; pet. bouche avancée; pet. tache blanchâtre oblongue ſur le dos, envoyant vers les 2 extrémités une lig. de la même couleur ſur un fond livide; ventre brun. LIN. lui donne 2 eſp. de très-courts tentacules, ce qui la tireroit du g.; l. 9‴, lar. 3. Cette eſp. ſe trouve dans le foie des Moutons, & il faut la faire périr par un régime ſalé. LIN. & PAL. l'ont vue dans les ruiſſeaux ſous des pierres. MUL. la dit ſans yeux.

2. *Limace n. & plate*, l. 5‴, lar. 1 ½; oblongue, antér. tronquée, milieu du dos un peu carêné; dans les ruiſſeaux.

3. *Faſciola ciliée*, ne paroiſſant à l'œil nu qu'une pet. ligne mobile; granuleux & entouré de cils, aſſez tranſpar. pour que les alimens changent ſa couleur. MUL. lui rapporte la *Sole dorée* de JOBLOT; ſous la lentille d'eau.

4. *Faſciola glouton*, ſemblable au précéd., mais non ciliée. MUL. lui a vu avaler des Monocles, il a ſuivi leur paſſage dans l'eſtomac, & il lui a vu rendre au bout de 2 heures le ſuperflu par la bouche.

5. *Faſciola inteſtinal*, eſp. très-différente des autres, & qu'il paroîtroit plus naturel de placer dans un g. particulier. Dans l'eau, ſon élément naturel où elle vit ſous les pierres, elle n'eſt que de la taille, & elle a la forme d'une graine de melon; dans les inteſtins de l'homme où elle eſt rare, dans ceux du p. où elle eſt plus commune, ſurtout dans l'Epinoche, elle devient groſſe comme une ſemence de courge. LINNÉ, d'après qui je parle ici, a vu un individu, tiré des inteſtins d'une Brême, qui s'étoit alongé au point de reſſembler à un pet. Ténia l. d'1 ½′. Mais il étoit aiſé de le diſtinguer du Ténia, étant antér. & poſtér. arrondi, ayant les bords latér. un peu épais & crénelés, & n'offrant pas dans toute ſa l. un ſeul anneau. Le même Naturaliſte raconte qu'un de ſes amis a trouvé un individu vivant dans une Brême cuite & ſervie ſur table. Mais quoiqu'on ne puiſſe dire ce fait impoſſible, il eſt ſi peu croyable, que je l'admettrois à peine ſi LINNÉ ſe donnoit lui-même pour témoin.

MUL. décrit un gr. nombre d'eſp. de ce g. ſans yeux, à un, à 2, à pluſieurs yeux, n., vertes, jaunes, &c. mais je n'entrerai pas dans ce détail.

SANHIA, o. 20°. Coucou.

SANSONNET, { o. Etourneau. / p. Petit Maquereau.

SANTÉ, p. des côtes d'Aunis qui paroît être une petite *Sardine*, ou un petit *Célerin*. On donne le même nom à une pet. *Chevrette*.

SAPAJOU, q. 1re. Famille des quadrumanes Américains dans la diviſion des animaux analogues aux Singes, établie par BUF. Ils ont une queue prenante qui les diſtingue des Sagoins auxquels ils reſſemblent d'ailleurs, n'ayant comme eux ni calloſités ſur les feſſes, ni abajoues, ayant de même qu'eux la cloiſon

du nez épaiſſe, & leurs femelles ne paroiſſant ſujettes à aucun écoulement périodique, *v.* Sagoins. Les Sapajous marchent à 4 pattes comme ces derniers, & en général leurs allures ne different que par la faculté qu'ont les Sapajous de ſe ſervir de leur queue comme d'une main, ou au moins comme d'un doigt pour ſaiſir les objets, & ſe ſuſpendre aux branches.

1. *L'Ouarine*, *Guariba* de MARC., de la gr. de notre Renard; yeux n., oreilles courtes & arrondies; queue l., nue vers le bout; poil du corps n., liſſe & l., plus l. encore ſous le menton & ſur la gorge, & y formant une barbe pendante; poil des jambes brun. Ces animaux s'aſſemblent tous les matins & tous les ſoirs dans les bois, & ils y font un bruit effroyable; tantôt un ſeul d'entre eux ayant l'air de haranguer les autres & d'en être écouté, tantôt criant tous enſemble d'une voix ſi forte qu'on les entend de plus d'une lieue, auſſi les a-t-on ſurnommé *hurleurs*. Le retentiſſement de leur voix tient à une groſſeur de l'os hyoïde dilaté & formant une concavité en maniere de timbale. Ils ſont ſauvages, méchans, indomptables & impudens, ils attaquent les femmes & ſe réuniſſent contre le chaſſeur quand il eſt ſeul, cherchant à l'intimider par leurs cris affreux, caſſans des branches ſeches & les lui lançant, tâchant de lui jeter de la main leurs excrémens au viſage. Ils ſont ſi légers & ſi adroits que jamais ils ne tombent par terre, même griévement bleſſés; ceux que le coup de fuſil précipite de leur branche s'accrochant dans leur chûte, par les mains ou la queue, à quelque autre branche, à moins qu'ils n'aient été tué roides. Les femelles portent, même dans leurs gambades de branche en branche, leur petit ſur le dos où il ſe tient en embraſſant fortement ſa mere. On prétend que quand un de ces animaux eſt bleſſé les autres accourent à ſon ſecours, que les uns tiennent les bords de la plaie rapprochés, pour arrêter le ſang, tandis que d'autres mâchent des feuilles pour en faire un tampon qu'ils introduiſent dans la plaie. On mange leur chair. On n'a point de preuve que leurs femelles, ni celles de l'*Alouate* ſoient ou ne ſoient pas ſujettes à l'écoulement périodique, au Bréſil.

2. *L'Alouate*, regardée par BUF. & M. PENNANT comme une variété de l'Ouarine dont elle a les mœurs, la voix forte, l'organiſation qui en eſt cauſe, & au moins une auſſi gr. taille; mais elle a les oreilles plus gr., la barbe beaucoup plus courte, & ſon poil eſt d'un rouge-bai foncé; à la Guiane & à Cayenne.

3. *Le Coaita*, *Belzébut* de BRIS., le plus gr. des Sapajous après les 2 précéd. ſelon BUF. qui l'a vu à Paris, dont il n'a pu ſupporter le climat, & où il eſt poſſible qu'il ſoit reſté au-deſſous de ſa taille à laquelle BUF. ne donne que 18″ de l., d'autres Auteurs le faiſant auſſi gr. qu'un Dogue. Face nue & tannée, peau & poil n., celui-ci hériſſé; oreilles nues & humaines; 4 doigts ſeulement aux mains antérieures, n'exiſtant pas même un rudiment de pouce; queue plus l. que le corps. Ces animaux ſont intelligens, adroits, légers, gais & très-apprivoiſables. Quand ils veulent paſſer un ruiſſeau, ou d'un arbre à l'autre, ils ſe ſuſpendent par la queue les uns aux autres, & ſe balancent ainſi, juſqu'à ce que le dernier atteigne l'autre côté de la rive ou la branche qu'il viſe, & alors il tire après lui le reſte de la chaîne. Ils ſont ſujets à nourrir quantité de gr. vers inteſtinaux. Quoique principalement frugivores ils mangent des i. & même du p. qu'on dit qu'ils pêchent fort adroitement avec leur queue. On prétend auſſi que dans les baſſes marées ils prennent des Huîtres & vont enſuite les caſſer à coups de pierre ſur un rocher.

4. *L'Exquima*, quadrumane que BUF. juge ſi ſemblable au précéd. qu'il le regarde comme une variété qui n'en differe que par une barbe blanche, & ſouvent par des poils blancs ſous le ventre. Mais pour ſoutenir cette opinion il eſt obligé de ſuppoſer aſſez légérement: 1°. Que MARC. ſe trompe en attribuant l'Exquima au Congo & à la Guinée. 2°. Que LIN. a tort, ou en rapportant ſa *Diane* à l'Exquima, ou en ne lui donnant pas une queue prenante. Dans tout ce que BUF. dit à ce ſujet il ſuppoſe comme certains 2 principes que rien ne prouve, à ſavoir qu'aucun quadrumane de l'ancien Continent n'a la queue prenante, & que l'Exquima eſt un Sapajou, ou un q. à queue prenante. Mais 1°. BUF. n'a point vu l'Exquima, & il n'oppoſe à MARC. & LIN., qui l'ont obſervé, aucun Voyageur, car DAMPIERRE qu'il cite parle de Singes en général, ſans nommer celui-ci. 2°. Si l'Exquima étoit une variété du Coaita il n'auroit comme lui que 4 doigts antér., anomalie qu'il eſt impoſſible de ſuppoſer que MARC., & ſur-tout LIN, euſſent négligé de faire remarquer dans leur deſcription,

d'autant plus que ce dernier lui donne positivement les mains de l'homme. Ainsi il faut regarder l'Exquima comme une esp. très-distincte. Il y a plus, il est même d'un autre g. que le Coaita, car LIN. le représente comme n'ayant pas la queue prenante, & ayant un écoulement périodique par le bout même de cette queue qui s'ouvre tous les mois & donne du sang pendant quelques jours, ce qui est partic. à la femelle de cet animal. Il est donc plus voisin des *Guenons* que des *Sapajous*, & je l'aurois placé parmi les premieres, comme l'ont fait MARC., LIN., ERX., ZIM., &c. si j'avois fait à tems les réflexions que je viens d'exposer, & qui sont décisives. La contradiction apparente entre LIN. qui, dans les Mémoires de l'Acad. de Stockholm, dit positivement la queue non prenante, & la figure de MARC. qui la représente recoquillée par le bout, ne doit pas arrêter, chacun sachant combien les figures données par cet Auteur méritent peu de confiance. La description de LIN. étant plus détaillée que la sienne je vais en offrir le résultat. Taille un peu supér. à celle du Chat; barbe étroite, obtuse & assez l.; poils du corps n. à extrémités blanches, ce qui forme un pelage noirâtre sur le dos, excepté sa partie postér. qui est rouillée; partie de la face, oreilles, ventre, queue & pi. n.; poitrine, museau, tempes, partie de la barbe blancs, le reste de celle-ci n.; queue cyl., l., dr., mousse & velue comme le corps; oreilles rondes, pet. & presque nues; front garni d'un toupet de poils n. à extrémités blanches, ce qui forme un arc lunaire, origine du nom *Diane*. Cet animal est doux; cependant il renverse tout ce qu'il peut renverser; mécontent, il montre les dents; irrité, il les fait claquer plusieurs fois & finit par mordre. Le froid, la faim, la peur le font crier; en Guinée & au Congo.

5. *Le Sajou*, l. 1′; face & oreilles couleur de chair rembrunie & un peu duvetée; yeux châtains assez voisins, queue fort touffue en-dessus; pelage brun en-dessus & autour de la face dans les uns, & on les appelle vulgairement *Singes-Capucins*, dans les autres fauve-brun en-dessus & gris autour de la face; mains n. & nues. Ces animaux des terres du Maragnon sont vifs, légers, adroits, gais, s'habituent si bien à notre climat, pourvu qu'on ne leur laisse pas souffrir le froid en hiver, qu'ils ont multiplié à Paris & dans le Gâtinois. La femelle a un clitoris si saillant qu'on la prend aisément pour un mâle.

6. *Le Saï*, l. 12 à 14″; face ronde & plate, oreilles presque nues; pelage supér. d'un brun-noirâtre, d'un blanc sale ou fauvâtre infér., quelquefois blanc sur la gorge & la poitrine. On a surnommé ces animaux *Pleureurs*, parce qu'ils font souvent entendre un cri plaintif, & *musqués*, parce qu'ils répandent une forte odeur de faux musc. Ils sont doux & craintifs; dans l'état sauvage même tout les effraie & les fait sauter de branche en branche, la mere chargée de son petit. ERX. regarde le Saï comme une variété du Sajou, & en effet je ne vois entre eux aucune différence spécifique marquée. Cependant BUF. les ayant observés tous 2 vivans, & les regardant comme 2 esp., il est vraisemblable que quelque trait, qu'il n'a pas assez fait sentir dans ses descriptions, l'y a porté. D'ailleurs le caractere du dernier beaucoup plus timide que celui du 1er. semble indiquer une autre espece.

7. *Le Saïmiri*, l. 10 à 11″; front presque nul; 2 bourelets charnus sur l'orbite; nez saillant à sa racine & applati sur les narines; face nue & plate; oreilles velues & un peu pointues; pelage d'un jaune brillant; queue plus l. que le corps, moins mousclée que celle des précéd., & pour ainsi dire à demi-prenante. Cet animal par sa pet. taille, ses gr. yeux vifs, sa robe, son pet. minois rond & ses allures est le plus joli des Sapajous, mais il est délicat, & difficile à élever.

8. *Le Sapajou n.*; taille du Sajou, pelage tout n., hors la face rouillée avec sa bordure & le devant de la poitrine; sans barbe; doux. C'est tout ce qu'en dit ERX. qui ne le reconnoît ni dans le *Sapajou n.* de BRIS., ni dans son *petit Singe negre*, puisqu'il croit en avoir seul parlé jusqu'ici. Il ignore sa patrie, & ne l'a vu que dans la ménagerie du Landgrave de Hesse.

9. *S. cornu*, l. 14″, queue de 15; yeux bruns, oreilles humaines, pet. cornes de 2 bouquets de poils sur la tête; ongles l. & obtus; face, côtés, ventre & jambes antér. bruns; sinciput, dos, queue, jambes postér., pieds noirs. BUF. croit que c'est une variété du Sajou. BRISSON.

10. *S. des Philippines*; sans barbe; moustaches, l. paupieres; indiqué par les Auteurs d'après PETIVER, qui seul l'a vu, & dit qu'il ne marche que de nuit, & qu'il lie son petit à son corps avec une branche flexible. *Simia Syrichta*. LIN.

11. *S. d'Antigoa*, l. 18″, queue de 20; face n., nez court, tempes garnies de l. poils; dos

& côtés d'orangé & n. mêlés; ventre blanc; dehors des jambes n., le côté intér. cendré, queue d'un cendré plus foncé; doux, gai & vif. M. PENNANT.

Sapajou aurore, *S. de Cayenne*, *S. jaune*, *S. orangé*, q. Saïmiri.

S. à queue de Renard, q. Saki.

SAPHIR, o. 11e. & 12e. Oiseau-mouches.

SAPIN DE MER, zo. Coralline vésiculeuse d'EL., dont la régularité dans la position des branches a fait imaginer le nom.

SAPINETTE, c. Conque-anatifere.

SAR, p. des rivages de la Méditer., du g. des *Dorades*, l. 12 à 16″; gr. caudale fourchue; robe d'un brun-jaune varié de bandes brunes & divisée en losanges; lig. latér. n., parallele au dos; taches n à la région de la queue & des ouïes; gr. écaille n. près de la caudale; chair moins estimée que celle de la Dorade. DUH. Ne seroit-ce pas une variété du *Spare?*

SARCELLE, o. du g. des Canards. BUF. en forme une famille de pet. Canards, mais elle est factice & ne peut servir que comme une division de convention, rien ne fixant où commence une assez petite taille pour qu'un o. passe de la section des Canards dans celle des Sarcelles. Les Romains avoient des Sarcelles domestiques comme nous avons des Canards.

1. *Sarcelle commune*, l. 15″, vol 13, gr. de la Perdrix rouge. Cet o. arrive en automne comme les Canards sauvages, & il nous quitte en Mars, mais il ne voyage pas comme eux, en volant dans un ordre fixe & régulier. Il fait entendre un cri de Râle dans le tems de la pariade qui est rare dans nos provinces, car il nous quitte communément avant cette époque, & il nous reste peu d'individus; ceux-là nichent dans les prés marécageux. Trouvant au bord & à la surface de l'eau les i. & les graines dont ils se nourrissent ils plongent rarement. Calote d'un brun-noirâtre; bandes blanches au-dessus des yeux & allant se joindre au-dessous de l'occiput; gorge & h. du cou bruns roussâtres longit. rayés de blanc; le reste du devant du corps roussâtre varié de traits bruns; h. du ventre blanc; bas-ventre blanchâtre tacheté de brun; les 11 premieres pennes de l'aile d'un gris-brun extér. bordé de blanc, les 9 suivantes d'un vert doré bordé de blanc; les 5 autres d'un gris-brun nué de vert foncé, & extér. bordées de blanc; femelle plus pet. simplement vêtue de gris & de brun, hors une bande de vert doré sur l'aile; dans les 2 Continens.

2. *Petite Sarcelle*, l. 14″, beaucoup plus commune que la précéd., du moins en ce pays où elle passe toute l'année. Nid parmi les plus h. joncs sur l'eau de maniere qu'il monte & baisse avec elle; ponte de 10 à 12 œufs d'un blanc sale tacheté de noisette en Avril; mâles vivant entre eux pendant l'incubation & venant retrouver chacun sa femelle & ses pet. en automne; vivant en hiver, non sur les étangs, mais sur les rivieres & les fontaines, de cresson & autres plantes, en été de leurs graines & de pet. poissons. Plumes du sinciput d'un marron brun bordé de roussâtre; trait de blanc roussâtre allant du bec à l'occiput en passant par l'œil & le front; tempe d'un vert doré envoyant une bande le long du cou; gorge brune; haut du dos rayé transversalement de noirâtre & blanchâtre en zigzags; bas du dos brun avec quelques traits transv. blanchâtres; h. de la poitrine varié de blanc & de roussâtre séparés par du noir; bas de la poitrine & ventre blancs; couvertures des ailes d'un cendré brun; plumage de la femelle principalement comp. de brun & de roussâtre; ailes des 2 sexes variées de cendré brun, de n., de vert doré & de blanc; dans les 2 Continens.

3. *S. d'été*, l. 13″, la plus pet. de nos S.; arrivée à la fin de l'hiver; 10 à 14 œufs d'un blanc sale dans un nid d'herbes seches au milieu d'une touffe de joncs dans les marais en Avril; passage non dans le nord, mais vers le midi pour l'habiter l'hiver; apprivoisable & délicate; manteau cendré brun; bande blanche du dessus de l'œil à l'occiput; gorge marron, le reste du devant couvert de plumes rousses bordées de brun; ventre blanc roussâtre, poitr. tacheté de gris; couvertures des ailes cendrées, le reste de l'aile varié de brun, blanc, n. & vert doré; femelle supér. variée de cendré brun & de roussâtre; ventre du mâle.

4. *S. d'Egypte* que BUF. a décrite le premier; gr. de la 1re., bec plus l. & plus large; tête, cou, poitrine & ventre d'un brun roux; manteau n., trait blanc sur l'aile, estomac blanc; couleurs plus ternes dans la femelle en qui d'ailleurs l'estomac blanc est ondé de brun.

5. *S. de Madagascar*; taille de la 2e., bec & tête plus pet.; face, gorge, h. du devant du cou d'un blanc qui envoie à celui-ci une bande latér., laquelle l'entoure en-dessus vers le milieu de sa l.; plaque oblongue verdâtre encadrée de n. de chaque côté du cou; poitrine roussâtre rayée transv. de noirâtre;

ventre blanc, dos vert ſombre ; bande blanche ſur l'aile à couvertures comme le dos & à pennes noirâtres ; femelle inſér. d'un gris-blanc, ſupér. variée de gris & brun.

6. *S. de Coromandel*, plus pet. d'$\frac{1}{7}$ que la 2e. ; petites plumes blanches à la baſe du bec du mâle ; joues, devant du cou & ventre blanc ; calote d'un vert noirâtre qui tombe par taches ſur le deſſus du cou blanc ſale ; dos brun-noirâtre nué de verdâtre ; pennes noirâtres, hors du blanc un peu avant l'extrémité ; femelle ſans rien de verdâtre, poitrine rayée tranſverſalement de noirâtre & rouſsâtre.

7. *S. de Java ;* taille de la 1re. ; joues, calote, deſſus du cou d'un vert doré à reflets de cuivre rouge ; gorge blanche ; plumes du devant & deſſous du corps d'un gris-blanc perlé, bordées de n., avec une tache n. dans leur milieu ; celles du dos brunâtres, bordées d'une teinte plus claire.

8. *S. de la Chine ;* un peu plus gr. que la 1re. Les couleurs de ce bel o. ſont ſi variées qu'il demanderoit une l. deſcription ; comme il ſuffit de mettre en état de le reconnoître, je me bornerai aux points les plus caractériſtiques. Pannache de l. plumes étroites, les unes blanches, les autres purpurines, quelques-unes vertes naiſſant de l'occiput & du haut du cou & pendantes juſqu'au h. du dos ; côtés du cou garnis d'autres plumes moins l., mais auſſi étroites d'un roux marron pourpré ; les 2 pennes de l'aile les plus proches du corps, en-dehors d'acier bruni, en-dedans d'un beau marron, infér. terminées de n., ſupér. de brun clair, à barbes internes très-l., coupées quarrément & formant chacune un éventail rabatu ſur le croupion où ils ſe rejoignent par l'angle ſupér. ; femelle brune en-deſſus, trait blanc derriere l'œil & devant les joues ; gorge & ventre blanc ; poitrine brune plaquée d'ovales roux clairs. MAUD. nous apprend que cet o. de la province de Nanquin, d'où on le tranſporte dans le reſte de la Chine, & que les Chinois repréſentent ſur leurs porcelaines & leurs papiers peints, eſt en ce pays le ſymbole de la fidélité conjugale, & que les amies d'une jeune perſonne lui en portent la veille de ſon mariage un couple orné de rubans. BUF. croit d'après KŒMPFER qu'il ſe trouve auſſi au Japon.

9. *S. de Féroé ;* taille de la 1re. ; manteau n., ventre blanc ; pennes des ailes brunes ; celles de la queue griſâtres ; tout le devant d'un gris blanc légérement tacheté de noirâtre ſur la gorge & les côtés de la poitrine. Les 8 eſp. ſuivantes ſont Américaines.

10. *S. Soucrourou ;* un peu plus gr. que la 1re. ; calote n. & plumes n. à la baſe du bec ; trait tranſv. blanc entre lui & l'œil ; h. du cou violet à reflets verts ; h. du dos en zigzags gris, le bas d'un brun clair ; queue brune ; plaque de bleu clair au h. de l'aile, ſuivi d'un trait blanc & d'un miroir vert ; femelle toute brune ; voyageant du nord au midi de l'Amérique.

11. *S. Soucrourette ;* un peu plus petite que la précéd., plumes du manteau & de la poitrine d'un brun noirâtre bordé de gris blanc, ainſi que celles du ventre hors ſon milieu tout blanchâtre ; ailes du précéd., dont MAUD. ſoupçonne que ce pourroit être un jeune, ou un adulte en mue.

12. *Sarcelle à queue épineuſe*, l. 11″, 2 raies n. & 2 blanches tranſv. ſur la joue ; gorge blanchâtre ; plumes du manteau d'un brun-noirâtre bordées de rouſsâtre ; devant & deſſous du corps des mêmes couleurs plus foibles ; tache blanche au pli de l'aile qui eſt courte, & dont les pennes ſont noirâtres ; celles de la queue brunes & à tige forte & prolongée en pointe au-delà des barbes ; à la Guiane.

13. *S. rouſſe à l. queue*, un peu plus gr. que la précéd. dont elle a les ailes courtes, la queue l. & les épines un peu moins marquées, & dont MAUD. la croit une variété de ſexe ; tête n. ; plumes du manteau brunes bordées de roux ; ventre d'un gris-blanc-rouſsâtre ; plaque blanche ſur l'aile dont les pennes ſont d'un brun-noirâtre.

14. *S. blanche & n.*, ou *Religieuſe ;* taille de la 1re. ; tête, gorge & h. du cou n. à reflets violets ; devant & deſſous du corps très-blancs, dos n. velouté, croupion gris-blanc ; ailes variées de n., blanc, brun & gris ; à la Louiſiane.

15. *S. du Mexique ;* taille de la 1re. ; tête fauve variée de noirâtre & vert-bleu ; coup de blanc entre l'œil & le bec ; le reſte du plumage blanc piqué de n., hors l'aile variée de bleu, de vert, de fauve & de n. ; plumes du manteau de la femelle n. bordées de blanc ou de fauve.

16. *S. de la Caroline ;* un peu plus pet. que la 2e. ; mâle varié de n. & blanc comme une Pie ; femelle à manteau brun-foncé, devant & deſſous du corps gris-clair ; bande blanche ſur l'aile brune, queue brune ; tache blanche ovale à la tempe.

17. *S. brune & blanche*, ou *de la baie d'Hudſon ;*

taille de la 1re. ; manteau brun-foncé ; pet. plumes blanches à la base du bec, tache blanche à la tempe ; gorge & devant du cou bruns-clairs ; h. de la poitrine & croupion bruns-roussâtres ; bas de la poitrine & haut du ventre blancs rayés transversalement de roussâtre ; bas-ventre blanc rayé de brun-roux.

SARDE, p. gr. Sardine de la Méditer., ou Célerin de l'Océan. On donne, dit-on, le même nom à je ne sais quels p. demi-plats, comme la Dorade, assez gros, estimés, dont on distingue 2 esp., ou 2 variétés, l'une rouge à écailles plus fines & qui sont meilleures étant fraîches ; l'autre grise, meilleure à garder & quelquefois presque aussi gr. qu'une Morue. LABAT nomme de même un p. rouge d'un gr. lac vers le Cap-vert.

SARDELLE, p. Anchois.

SARDINE, p. de mer voyageur, du g. de l'*Alose ;* mâchoire infér. plus l. taille peu supér. à celle du Goujon d'eau douce, ayant tout au plus 4″ de l. ; tête un peu dorée & pointue, dos bleu brillant, ventre argenté, gr. écailles, lig. latér. pointillée & surmontée de 5 à 6 pet. taches n. ; nageoires courtes & grises. D. 17. P. 16. V. 6. A. 19. WIL., RAY & GRON. voudroient en faire un jeune Hareng, mais une gr. Sardine de la l. d'un pet. Hareng est plus épaisse que lui, sa dorsale est plus reculée & son ventre est plus carêné. Les Sardines, pour éviter leurs ennemis, se précipitent souvent dans les golfes & se livrent ainsi à nous en troupes presque aussi nombreuses que celles de Harengs en différens parages de l'Océan & de la Méditer., particul. dans la mer Adriatique & sur les côtes de Sardaigne dont on prétend que le nom a rapport au leur. On les retrouve en Afr. & en Asie, & on les fait voyager comme le Hareng. Ils sont recherchés & comme aliment, & comme appât excellent pour plusieurs pêches.

SARGE, *Sargo*, *Sarguet*, p. de rivage du g. des *Dorades*, à bec plus aigu, selon ROND., que celui de la Dorade & du Spare, cependant un peu retroussé ; corps plus rond & plus épais, dos carêné & tranchant, écailles argentées, ceintures transv. brunes autour du corps ; tache ronde n. près de la caudale ; pector. rougeâtres, ventrales n., ainsi que le bout de la caudale qui est très-fendue. D. $\frac{12}{16}$. P. 16. V. 6. A. $\frac{3}{16}$. *Sp. sargus.* LIN.

SARGON, o. pet. Plongeon.

SARI, c. Petit Sabot d'AD., l. de 2‴, à 6 spires sillonnées & peu renflées.

SARICOVIENNE, ou *Loutre marine*, q. du g. de la *Loutre*, ayant communément environ 3′ de l. sans la queue qui a 12 ou 13″, & pesant 70 à 80 livres, mais il se trouve, dit-on, des S. plus grandes. Elles se nourrissent de p., de pol., de c. & de cr. dans les mers du nord de l'Europe, de l'Asie & de l'Amér., & même aux embouchures des rivieres de l'Amér. mérid., car la S. de la Guiane ne paroît qu'une variété de celle du Kamtschatka. Elles ne sont ni féroces, ni farouches, mais elles n'aiment que la société de leur espece. Elles sont assez sédentaires dans les lieux qu'elles ont choisis, &, avant qu'elles connussent l'homme, elles se laissoient tellement approcher, qu'en 1742 les Russes en tuerent plus de 800 à l'isle de Béring. Pendant l'hiver elles se tiennent tantôt sur les glaces, tantôt sur le rivage ; en été elles entrent dans les fleuves & les lacs, & y cherchent le frais & l'ombre. En sortant de l'eau, elles se secouent & se couchent en rond comme les Chiens. Elles se fient plus à leur odorat qu'à leur vue qui est foible, & elles s'éloignent peu de l'eau afin de la regagner dans le danger, ne courant pas assez vîte pour trouver leur salut sur terre, tandis qu'elles plongent & nagent très-bien, & dans toute sorte d'attitudes. Le mâle s'attache à une seule femelle qu'il ne quitte dans aucune saison. Les portées de celles-ci ne sont ordin. que d'un petit, & la gestation est de 8 ou 9 mois. Elle met bas ce petit sur les rivages les plus déserts ; elle l'allaite près d'un an, l'éleve pendant 2 à 3, jouant avec lui, l'exerçant à nager, & l'aimant au point que, quoique douce & timide d'ailleurs, elle se fait tuer plutôt que de l'abandonner ou de le laisser prendre. On voit les Saricoviennes arriver sur des glaçons poussés par le vent, sur lesquels les chasseurs s'exposent avec des patins l. de 5′ & larges de 8″ pour prendre ces animaux. Ce n'est pas pour leur chair qu'on les poursuit avec tant d'ardeur, quoique celle des petits soit délicate, & celle des femelles assez tendre, mais c'est pour leurs fourrures qui se vendent très-cher aux Chinois. Si elles n'étoient pesantes & épaisses, on les préféreroit à celles des Zibelines. Il y a du choix dans le pelage des unes comme dans celui des autres. Les plus estimées sont les n., mais il y en a qui ne sont que brunes,

ou même brunâtres. Quelques-unes ont la tête & la gorge blanches, d'autres n'ont qu'un poil crépu & court au lieu du poil lisse & l. de 12 à 18‴ qu'elles devroient avoir. Ces l. poils ne sont jamais n. ni bruns de leur origine à leur pointe, mais ils sont toujours blancs dans la 1re. moitié de leur longueur. Forme de Loutre commune, mais plus épaisse; pi. postér. très-reculés & plus l. que les antér.; oreilles dr., coniques, velues, l. d'1″ & distantes de 5; narines n. & nues; mâchoire supér. plus l.; moustaches blanches dirigées en bas; pi. tous pentadac. & palmés, velus jusqu'auprès des ongles; doigts libres comme s'ils n'étoient pas palmés, sur-tout les antér. (qui ne sont pas palmés dans la Loutre commune); doigts extér. des pi. postér. plus l.; queue plate comme l'est celle de la Loutre commune, mais plus courte; 4 incisives seulement à chaque mâchoire, ce qui fait voir que le caractere tiré des dents par BRIS., LIN., ERX. ne convient pas à tous les animaux de ce genre. Telle est, selon M. STELLER cité par BUF., la S. du Kamtschatka qu'il a observée avec loisir dans le pays. Celles de l'Amér. mérid. en different par un poil d'un gris plus ou moins foncé, peut-être par une taille infér. & un naturel moins timide, puisqu'on dit qu'au lieu de fuir, elles environnent le canot du chasseur en jetant de gr. cris; mais elles ne sont pas assez connues pour qu'on puisse en faire une esp. distincte. BUF. soupçonne que les plus gr. Loutres du même pays indiquées par M. DE LA BORDE, sont des Saricoviennes, mais nous n'avons là-dessus aucune notion exacte.

SARIGUE, *Sarigoy*, q. 1ers. Philandres.

SARLUK, q. Vache de Tartarie.

SARPE, p. Saupe.

SARPEDON, i. Pap. d'Asie à ailes dentelées brunes, les supér. à ruban vert, les infér. à bande & 5 taches rouges. FAB.

SARVE, p. Rotengle.

SASA, o. du g. du *Faisan*, des Savanes noyées de la Guiane, décrit par M. SONNINI de MANONCOURT (Journal de Phys. 1785). Taille, port, bec & pi. du Faisan; plumage assez agréable, quoiqu'un peu sombre, & seulement varié, sur le dos, de reflets verts cuivreux; pi. rouges, ongles noirs. Quand il développe sa queue en éventail, il souleve en même tems une huppe rousse & n. Il se nourrit des baies de l'arum sur lequel il se perche, ne se posant jamais à terre. Vol court & peu élevé; odeur de Castoreum. Le nom de cet o. imite ce que paroît articuler sa voix rauque.

SASAPINE, q. Sarigue.

SASSEBÉ, o. 8e. Papegai.

SATAL, c. Gaidaron, ou c. mis provisoirement par AD. au rang des Huîtres; c. presque globuleuse, de 4″ 6‴ de diam., à surface raboteuse rouge, sans pointes.

SATIN *gris* & *vert*, i. 23e. & 16e. Charanranson.

SATURNIN, r. Serpent des Indes du 3e. g. à gr. yeux, corps nué de livide & de cendré; 147 gr. plaques; 120 paires de pet.

SATYRE, { q. Orang-outang. / i. 19e. Papillon.

SAVACOU, o. 83e. g. de BRIS. sous le nom de *Cuillière*, destiné à tout o. tétradac. fissipede à 3 antér., le bas des jambes nu, le bec gros & court, la mandibule supér. en forme de cuillier, & onguiculé à son extrémité.

Le Savacou, o. triste & sauvage de la Guiane & du Brésil, analogue aux Hérons, ayant leur marche & leur contenance, leur dos élevé, leur cou replié, mais ayant les jambes plus courtes & un bec l. de 4″, énorme par sa largeur de 20‴. Les 2 mandibules, dit BUF., ont l'air de 2 gr. cuilliers appliquées l'une à l'autre par leur côté concave. Deux rainures profondes partant des narines laissent entre elles une arrête terminée par une pet. pointe crochue. La mandibule infér. n'est pour ainsi dire qu'un cadre sur lequel est tendue la peau prolongée de la gorge; elle est, ainsi que la supér., dure & tranchante, & cependant ce bec terrible en apparence ne sert au Savacou qu'à prendre du poisson sur lequel il se précipite du haut des arbres. Il habite sur-tout les Savanes noyées & les rives des fleuves, & sa pêche faite, il retourne aussi-tôt sur son arbre avec sa proie. BARRERE a distingué 3 Savaçous que BRIS. a réduits à 2 esp. & à une variété; BUF. & MAUD. croient que ce sont probablement 3 variétés d'âge & de sexe, & dans ce cas cet o. est unique dans son g. Ces 3 variétés sont: la *Cuillicre* ou *S. de Cayenne*, le *S. tacheté*, & la *Cuilliere brune* ou *S. huppé*. Le *S. de Cayenne* est gros comme une Poule; l. 17″, vol près de 3′; calote n. produisant une huppe dont la l. varie dans les divers individus, elle tombe & flotte sur le cou, étant comp. de plumes très flexibles; manteau gris, excepté quelquefois le h. du dos ou n. ou plus foncé que le reste; face, devant & côtés du cou blancs ainsi

que

que le ventre & la poitrine qui eſt marquée d'une plaque n. de chaque côté. Comme cet o. eſt un peu plus gr. que les 2 autres, il pourroit être le mâle. Le *S. brun* infér. varié de blanchâtre, pourroit être la femelle, & ceux qui ſont mi-partis de gris & de brun pourroient être des jeunes.

SAVANA, o. 1er. Moucherolle.

SAVI-JALA, o. 34e. Merle étranger.

SAULE DE MER, zo. Kératophyte d'EL. ainſi nommé à cauſe de quelques-uns de ſes rameaux applatis & étranglés en pétiole à leur baſe.

SAULET, o. Friquet.

SAUMON, p. 40e. g. de Go. par conſéq. malacopt. abd.; corps lancéolé comprimé, dos peu convexe, la carène du ventre obtuſe, écailles arrondies, tuilées, méd. & ſtriées; tête un peu aiguë, comprimée, alép. & liſſe; mâchoires inégales; gr. yeux h. & latér.; opercules mobiles, alép.; membrane branch. à demi-découverte, de 4 à 12 rayons; lig. latér. h.; anus reculé; dorſale ſolit., courte, preſque triang. & à l'équilibre; addiment d'une fauſſe dorſale au bout du dos; pector. baſſes & obtuſes, ventrales ovées, de 10 à 12 rayons; gr. anale oppoſée à la fauſſe dorſale; addiment d'une piece écailleuſe à la baſe des ventrales.

1. *Le Saumon*, p. de l'Océan qui entre dans les rivieres; tête aſſez pet. pour le corps, mâchoire ſupér. plus l., crochue dans le mâle qui a pris tout ſon accroiſſement (*V.* Bécard); bouche étroite, mais très-fendue, gr. dents aiguës entremêlées de pet. dents mobiles; iris d'un argenté verdâtre, opercules argentés & de 4 lames; front, joues & nuque n.; lig. latér. n. & dr.; dos bleu-noirâtre; quelquefois tacheté de n.; h. des côtés bleuâtre, le bas argenté; ventre & gorge d'un jaune rouge; fauſſe dorſale n., pector. jaunes & bordées de bleuâtre; ventrales & anale jaunes; caudale bleue & en croiſſant; écailles méd. & peu tenaces. D. 14. P. 14. V. 10. A. 13. On connoît la bonté de la chair de ce poiſſon. Contre l'opinion de ROND., il naît dans les rivieres; encore pet., il va habiter la mer, y prend une partie de ſon accroiſſement, enſuite il y paſſe tous les hivers, & vient paſſer l'été dans les rivieres. Il y dépoſe ſes œufs dans de pet. foſſes à la ſurface du gravier, ſoit qu'il les prépare, ſoit qu'il les choiſiſſe. On s'eſt aſſuré qu'il revenoit tous les ans aux mêmes lieux. Ordin. il entre dans les fleuves en troupes de 25 ou 30 individus rangés en triangle, les plus gr. les premiers, ce ſont les femelles, ſuivies des plus gros mâles; la marche eſt fermée par les plus petits. Comme ces p. aiment à remonter les rivieres, ils ſont ſouvent obligés de faire des ſauts conſidérables pour s'élever à la h. des caſcades qu'ils rencontrent; & l'on aſſure que quand un ſimple élan ne ſuffit pas, poſés ſur une pierre, ils prennent leur queue dans leur gueule, la roidiſſent & lui font faire ainſi l'effet d'un reſſort au moment où ils la lâchent bruſquement. Souvent un Saumon de 6 ans peſe déja 10 à 12 livres, & il parvient quelquefois, avec l'âge, à 2 & 3 coudées de l., à la groſſeur de la cuiſſe & au poids de 40 & 45 livres. Dans les climats tempérés, il fraie en Mai, vers le nord il ne le fait qu'en Juillet. Il eſt ſujet à être tourmenté par des Lernes. On en fait l'objet d'un commerce conſid. en pluſieurs pays; puiſqu'en certains cantons on en prend en Angleterre 200 mille par an, quelquefois 700 d'un coup de filet, & qu'à certaines époques il entre à Berghen 2000 Saumons frais par jour.

2. *Saumon rhombe*, p. des mers de l'Amér., du même g., eſp. anomale, l. de 7 à 8″, forme à peu-près du Karaiſche ſelon PAL., de l'Echarpe ſelon LIN.; tête aſſez large, mais plus comprimée vers les ouïes; mâchoire inférieure plus longue, grandes narines ſéparées par une membrane; petites écailles; dos preſque anguleux & très-relevé; ventre carêné & garni de denticules oſſeux comme dans l'Aloſe; pet. aiguillon diacanthe avant la dorſale; fauſſe dorſale ciliée, caudale très-large; dos brun-jaunâtre, ventre gris-jaunâtre argenté. D. 17. P. 17. V. 7. A. 32.

3. *S. d'étang*, p. des ruiſſeaux des montagnes du Groënland, que FABR. paroît avoir décrit le premier. Corps un peu rondelet & alongé, grêle au-delà de l'anus; groſſe tête ovée & comprimée, muſeau pointu, gr. narines doubles devant les yeux & au ſommet; dents marginales aux 2 mâchoires, dont la ſupér. eſt plus l.; dorſale h. de 2″ & preſque égale; pector. & ventrales pointues, caudale fourchue; dos d'un brun-noirâtre, côtés pâles, ventre blanc, le tout ſans taches; l. 17 à 18″. D. 14. P. 14. V. 10. A. 10. Ce p. eſt aſſez rare, peu eſtimé, & n'eſt guere pêché que par les hommes occupés à la chaſſe du Renne.

4. *S. Carpi-forme*, p. d'Amér., du même g.;

port de la *Roſſe*, tête ſupér. applatie, yeux ſaillans, h., latér. & dorés; mâchoires obtuſes & édentées, l'infér. plus courte; opercules argentés, dos bleu voûté & carêné; côtés & ventre argentés; dorſale triang., ſes 1ers. rayons étant les plus l.; caudale fourchue. D. 10. P. 15. V. 10. A. 11, ſelon GRON. *S. cyprinoïdes*, LIN.

5. *Saumon gris*, p. de l'Océan, du même g. BLOCH le croit une variété du 1er.; cependant il eſt moins gr., allant peu au-delà du poids de 12 à 13 livres, il eſt proportionellement plus large & plus épais & ſa tête eſt plus groſſe. Mais tout cela peut tenir à l'âge, d'autant plus qu'ART. & LIN. lui donnent à très-peu-près le même nombre de rayons, les mêmes dents & la même caudale; il eſt vrai que d'autres font celle-ci entiere. Robe d'un gris cendré piqué de n., ſelon WIL.; chair plus délicate que celle du 1er. D. 14. P. 14. V. 10. A. 12. *S. Eriox.* LIN.

6. *S. camus*, p. de mer des Indes; corps aſſez épais, excepté vers la queue qui eſt mince mais large; tête fort déprimée, cependant un peu convexe, antér. alongée & preſque pointue; mâchoire infér. plus l. & beaucoup plus épaiſſe, ce qui donne au muſeau l'air camus; narines ſimples, ce qui dément un des caracteres aſſignés au g. par GO.; lig. latér. effacée, robe brune obſcurément rayée de brun plus clair; caudale fourchue; D. 11. P. 13. V. 7. A. 10. *Anoſtomus*, GRON.

7. *Saumon argenté*, p. de la Baltique & de quelques lacs d'Autriche. BLOCH le caractériſe par ſes taches n. latér. en lunules, & ſa mâchoire infér. plus l.; tête en pointe, ſupér. brune ainſi que le dos; joues, gorge, ventre & côtés argentés; ceux-ci mêlés d'une teinte rougeâtre; ligne latér. noire; nageoires brunes teintes de bleu, caudale échancrée, ventrales garnies d'une petite appendice. D. 15. P. 18. V. 10. A. 13. Ce p. va au poids de 6 à 10 livres, ſa chair eſt eſtimée & il n'y a pas long-tems qu'il eſt décrit.

8. *S. du Nil*, robe blanche, nageoires jaunâtres, caudale fourchue. D. 9. P. 13. V. 9. A. 26. C'eſt tout ce que nous en apprend LIN. qui en a ſeul parlé juſqu'ici.

9. *S. poudré*, p. d'Amér. que le même Auteur a ſeul indiqué. Ligne latér. deſcendante, nageoires piquées de points blanchâtres comme de la pouſſiere. D. 11. P. 16. V. 8. A. 26.

Saumon blanc, pet. Marène.

S. boſſu, 1er. Charax.

S. à 2 taches, 2e. Charax.

SAVONETTE DE MER. Ce n'eſt pas un animal, c'eſt l'Alcyon improprement dit, ou *Alcyon des matelots*, qui n'eſt autre choſe qu'un amas d'œufs de gros Buccins qui forme un corps onctueux dont on peut ſe ſervir, & dont les matelots ſe ſervent quelquefois comme d'une eſp. de ſavon.

SAUPE, p. du g. des *Dorades*, dont on diſtingue 2 eſp. fort différentes de la *Sope*.

1. *Saupe ſimplement dite*, p. de mer qui entre dans les rivieres que ROND. compare au Bogue, & MARC. à la Sarge, en le décrivant ſous le nom de *Salléma*. Petite tête, muſeau obtus, gr. écailles, dos vert bleu obſcur, côtés rayés de 9 ou 10 traits dorés longit., ventre argenté, yeux dorés, deſſus de l'orbite vert; 2 taches n. entre les yeux & les pector.; nageoires de la Dorade, mais d'un gris argenté, corps plus large & plus épais; l. 6 à 12″. D. $\frac{11}{18}$. P. 16. V. 6. A. $\frac{3}{17}$. Ce p. aime la fange où il vit ſolit. ſelon les uns, en ſociété ſelon d'autres; chair non eſtimée. *Sp. ſalpa.*, LIN.

2. *Saupe pourprée*, p. de l'Amér. ſept., du même g.; gr. yeux rouges, dos d'un pourpré violet qui s'éclaircit en deſcendant vers le ventre; 7 rubans d'un jaune doré de chaque côté; caudale rouge & fourchue, pector. violettes, les autres nageoires jaunes, la dorſale échancrée au-delà de ſon milieu, ventrales étroites, anale arrondie; l. 9 à 12″. *Sp. ſynagris*, LIN.

SAUPE, r. nouv. g. formé par FORSK. pour des Molluſques libres, gélatineux, oblongs, ouverts aux 2 extrémités, intér. creux, avec un inteſtin qui va obliquement du h. en bas; une ou pluſieurs appendices globuleuſes opaques près de l'anus, ou abſence de toute appendice, & alors trait opaque le long du dos. La forme de ces animaux approche de celle d'une trompette, & ils paroiſſent exécuter leurs mouvemens par une eſp. de ſiſtole & de diaſtole qui s'opere comme par un balancement ſemblable à celui d'une liqueur qui monteroit & deſcendroit alternativement dans un ſiphon. Ils vivent en ſociété. Parmi les eſp. décrites par FORSK. je choiſis celles qui paroiſſent les plus propres à donner une idée du g.

1. *La gr. Saupe*; l. 5″, lar. 2; corps d'une tranſparence vîtreuſe & de forme changeante, en général preſque quadrang. & droite; gr. bouche tranſv., partie antér. obtuſe; appendice en noyau rond, de couleur d'écaille brune, à écorce tranſpar., de la groſſeur d'une noix, près de l'anus qui

a 12 ‴ de diam. & eſt placé obliquement ſous cette appendice ; autre appendice l. de plus de 12‴, un peu pointue & placée au côté dr. au-deſſus de la 1re. ; 3e. appendice conique, plus dure & plus l. que la 1re., & placée plus antér ; inteſtin anelé allant obliquement de la 1re. appendice vers la bouche où il ſe rétrécit. On apperçoit un mouvement de balottement dans les appendices, & de ſiſtole & diaſtole dans le corps, & il paroît cauſé par l'admiſſion & l'expulſion de l'eau ; dans la mer de l'Archipel.

2. *S. à nageoire ;* l. 2″, lar. 10‴ ; corps tranſpar., preſque triang., longit. parcouru ſur le dos par une lig. jaune opaque à laquelle en eſt oppoſée intér. une autre blanchâtre qui ne commence qu'à quelque diſtance de la bouche & va juſqu'à l'anus ; ſous le ventre s'en voit une autre plus courte, d'un violet pâle ; inteſtin de la précéd. ; appendice au commencement du dos près de la bouche, en forme de nageoire, l. quelquefois de 12‴ ; On voit dans la mer Rouge ces *S.* par troupes de 10 à 12 diſpoſées en ſorte que convergeant vers un centre, chacun de leurs groupes vu de loin paroît former une *Etoile de mer* rayonnante.

SAUQUENE, p. jeune Dorade.

SAUREL, p. 28e. g. de GO., par conſ. acanth. abd. à corps lancéolé, comprimé, dos peu arqué, côtés peu convexes, ventre arrondi ; gr. écailles confuſes & ſtriées ; groſſe tête comprimée, alép., à ſommet applati ; gr. bouche, dents confuſes ; yeux latér., h. & éloignés ; narines doubles, voiſines & inégales ; opercules de 3 pieces ; membrane branch. demi-découverte, gr. & à 30 rayons ; lig. latér. moyenne & parallele au dos ; anus au milieu ; dorſale ſolit., preſque triang., comp., déclinée & à l'équilibre ; gr. pector. ſimples & obtuſes ; ventrales baſſes, voiſines, aiguës, comp. & un peu avant l'anus ; anale courte, comp. & déclinée ; addiment de 2 écailles oſſeuſes & aiguës l'une deſſous, l'autre deſſus l'origine de la caudale.

LE *SAUREL*, p. de la Caroline, forme de Saumon, mais ſans fauſſe dorſale & ayant d'ailleurs les 2 écailles épineuſes horiſontales au-deſſus & au-deſſous du bout de la queue, ainſi que les autres caracteres du g. du Saurel ; caudale profondément échancrée. D. $\frac{4}{24}$. P. 17. V. 14. A. $\frac{4}{16}$. On a quelquefois abuſ. nommé Saurel la *Bécaſſe*, en traduiſant ſon nom grec *Sauros* par Saurel ; & dans l'ancienne Encyclopédie on donne ce nom comme ſynonyme de *Scieurel*.

SAURITE, r. Serpent de la Caroline, du 3e. g. ; l. & effilé, agile mais innocent ; dos d'un brun foncé vârié longit. de 3 lig. d'un blanc verdâtre ; ventre verdâtre ; 156, 222.

SAUTERELLE, i. 58e. Coléopt. de GEOF. à ant. filif. plus l. que le corps, & à 3 yeux liſſes. La tête de cet i. eſt aſſez ſemblable à celle d'un Cheval ſans oreilles. Sa bouche eſt recouverte d'une eſp. de bouclier écailleux & mobile ; elle renferme une langue rougeâtre, & elle eſt garnie de 4 antennules en maſſe formée par une pet. houppe. Cet animal a, pour ſauter, les pattes poſtér. l. & groſſes ; il ſaute très-bien, marche mal, & pluſieurs eſp. volent paſſablement. Le ventre eſt compoſé de 8 anneaux, & il eſt terminé par 2 pet. queues velues, entre leſquelles ſont 3 mammelons. Du bout du ventre de la femelle ſort une double pointe un peu dure & l., ſemblable à une lame de ſabre dans les unes, de coutelas dans les autres, entre leſquelles elles conduiſent leurs œufs en terre, au nombre de 2 à 3 cents. De ces œufs ſort un ver gros comme une pet. Puce, d'abord blanchâtre, enſuite noirâtre, enfin rouſſâtre. La nimphe en laquelle il ſe change ſaute déja aſſez h., & avant l'eſpace d'un mois, elle ſe dépouille d'une fine peau & devient i. parfait. SWAM. a trouvé 3 eſtomacs à celui-ci. Le ſon aigu qu'il rend, & qu'on nomme ſon chant, eſt produit par le frottement des étuis l'un contre l'autre. Auſſi le mâle, qui ſe fait ſeul entendre, a-t-il ſur l'étui dr. près de ſon origine, une plaque ronde, membraneuſe, tranſpar. à rebords écailleux & relevés. C'eſt le frottement du deſſous du bord de l'étui gauche ſur ce rebord écailleux qui rend le ſon, ſans doute par l'ébranlement qui ſe communique à la membrane qu'il ſoutient comme une peau de tambour. L'Aſie & l'Afrique produiſent de gr. Sauterelles que l'on mange, & que M. d'OPSONVILLE dit avoir un goût de Chevrettes. Il ne parle pas de la maladie à laquelle on dit les acridophages ſujets, de ces prétendus Poux volans qui leur rongent les chairs, ce qui me rend ce fait d'autant plus ſuſpect qu'il étoit naturel qu'il en dît un mot, ayant parlé de l'ophtalmie & de la cécité qu'on a attribuées au trop grand uſage de cette nourriture. Il ne rejette pas ces accidens ſur elle, parce que des peuples des mêmes climats, & non

acridophages, ſouffrent les mêmes maux d'yeux, qui ont par conſéquent une autre cauſe que les Sauterelles. FORSK. en parle auſſi comme mets, il ne le trouve pas moins bon que M. D'OPSONVILLE, & il le juge fort innocent. Les Auteurs qui, comme M. BARON (Journal de Phyſ. 1786), parlent de Sauterelles à femelles ſans canal-tarriere, confondent, comme on le fait ſouvent, la Sauterelle avec le Criquet. La vraie Sauterelle à 4 art. aux tarſes, (*Locuſta* des Naturaliſtes,) n'eſt jamais dépourvue de cet inſtrument. *V.* Criquet. On connoît les ravages que font les S.

1. *Sauterelle à ſabre ;* l. 11, lar. 2 ½ ; d'un vert-pâle, l. ant., corcelet recouvert d'une plaque qui s'élargit juſqu'aux étuis qui ſont l. & nébuleux ; ailes réticulées ; appendice ou canal-tarriere de la femelle à pointe relevée comme le bout d'un ſabre.
2. *S. à coutelas ;* l. 22, lar. 3 ; d'un beau vert ; l. ant. très-fines ; corcelet s'avançant latér. par un angle aigu, & plus encore vers les étuis ; ceux-ci plus l. que le corps ; les 2 lames pour la conduite des œufs droites. GEOF. n'a trouvé que ces 2 eſp. en ce pays. Je vais y joindre les principales eſpeces exotiques.
3. *Sauterelle ronge-verrue ;* l. 18 ; verte, étuis tachetés de brun, tarriere de la femelle recourbée ; rang de taches brunes de chaque côté du corps. On dit que cet i. plus gros que l. à proportion, a la mâchoire aſſez forte pour mordre juſqu'au ſang ; &, au rapport de GÉER, on prétend en Suede que les payſans lui font mordre leurs verrues, & que la liqueur qu'il y dégorge en les entamant les fait déſſécher & diſparoître. Le même Naturaliſte a vu ſortir de petits *Gordius* du corps de cette S.
4. *S. griſe aptere*, l. 9 ; 2 bandes n. ſur la tête & le corcelet ; très-l. ant. en filets coniques ; étuis très-court & ne couvrant point d'ailes ; en Suede.
5. *S. feuille de citron*, l. 36 ; verte ; corcelet en quarré-long, à bords ſupér. dentelés ; étuis 2 fois auſſi l. que le ventre & à nervures très-marquées ; ailes encore plus l. que les étuis ; à Surinam.
6. *S. cornue*, l. 27 ; verte ; corcelet arrondi ; tête prolongée ſur le front en pointe conique raboteuſe preſque auſſi l. que le reſte de la tête ; cuiſſes très épineuſes ; étuis & ailes plus l., & ant. jaunes auſſi l. que le corps ; à Surinam.
7. *S. couronnée*, l. 24 ; corcelet bordé d'une arrête garnie d'épines ; tache concave n. ſur les étuis ; ant. 2 fois plus l. que le corps ; pattes & cuiſſes épineuſes & très-longues.
8. *S. aigle*, l. 33 ; corcelet anguleux & raboteux, cuiſſes & pattes épineuſes, hors les cuiſſes antér. ; ailes griſes rayées de brun ; ant. doubles du corps ; aux Indes.
9. *Sauterelle vautour*, l. 24 ; brune ; corcelet anguleux & liſſe ; cuiſſes, pattes & ant. de la précéd. ; gr. tache ſur le front & bande noires ſous le ventre ; à Surinam.
10. *S. nimphe épineuſe*, l. 18, lar. 8 ; brune ; corcelet épineux, tubercules coniques pointus ſur le ventre qui eſt ovale & enflé ; groſſe tête. Cet i. n'acquiert ni ailes ni étuis ; au Cap.

Sauterelle de paſſage. On a ainſi nommé abuſ. le Criquet de paſſage.

S. Chenille, i. Fauſſe-Chenille de l'Orme, larve ſautante de je ne ſais quelle Mouche.

S. Puce, i. pet. Procigale.

Sauterelle de mer, i. Langouſte.

SAUTEUR, { i. Altiſe. / o. 3e. Tangara moyen, dit Paſſe-vert.

SAUTEUR { *des rochers*, q. 7e. Antilope. / *de la Caroline*, p. du g. de l'*Epinoche* ; corps de Perche ; mâchoire infér. à 1, la ſupér. à 2 rangs de dents ; caudale fourchue ; 8 foibles aiguillons avant la dorſale, liés entre eux par une fine membrane, tandis qu'ils ſont iſolés dans les autres eſp. D. 8, 26. P. 16. V. 6. A. 27. *Gaſt. ſaltatrix*, LIN.

SAUVEGARDE, r. Lézard moucheté, Tupinambis & Teguixin.

SAYCOU, o. Cyacou, 28e. Tangara.

SCALOPE, q. Marmoſe & non Rat d'Amér. comme on le dit dans le Dictionnaire des Animaux & dans celui d'Hiſtoire Naturelle.

SCANDEBEC, c. Huître de ROND. & ARG., de forme ronde & garnie de feuilles & de crêpure, dont l'animal a le goût piquant & brûlant.

SCARABÉ, i. 3e. Coléoptere de GEOF. ; ant. en maſſe à feuillets mobiles & que l'i. ouvre ou ferme à ſon gré ; ordin. il les ferme quand il eſt en repos, & il les ouvre en marchant ; écuſſon entre les étuis, caractere ajouté à ce g. par GEOF., à l'occaſion duquel il renvoie au g. du *Bouſier* les i. privés de cette partie ; jambes, ſur-tout antérieures, latér. épineuſes ; ailes plus l. que le corps, & repliées en 2 ſous les étuis.

Ire. Famille. *Sept feuillets aux ant.*

1. *Le Moine*, ou *Monoceros*, l. 16, lar. 9; brun, étuis liſſes, deſſous du corps couvert de poils roux; pet. tête chargée d'une corne n. recourbée en arriere, l. de 4‴ dans le mâle. Si courte dans la femelle que ce n'eſt qu'une éminence; boſſe élevée ſur le derriere du corcelet du mâle, preſque inſenſible ſur celui de la femelle. Cet i. ſe trouve ſur les couches des jardins & dans le bois pourri avec ſa groſſe larve jaunâtre dont il faut voir la deſcription dans SWAM.; GÉER décrit 2 pet. eſp. ſemblables à celle-ci, excepté leur petiteſſe, l'une n'étant que comme un grain de chenevi, l'autre comme une Puce.
2. *Le Foulon*, l. 17, lar. 7; feuillets des ant. des mâles très-l., corps n. tacheté de blanc, ventre infér. velu; étuis bruns tachetés de blanc. Ce blanc paroît, à la loupe, comp. de pet. écailles.
3. *Le Hanneton*, l. 12, lar. 6; reconnoiſſable à ſes triangles blancs aux côtés du ventre, & à ſa queue pointue & recourbée en-deſſous; feuillets des ant. & queue plus l. aux mâles. On connoît les ravages que cet i. fait dans le feuillage des arbres. La femelle fécondée, aidée de ſes pattes antér. larges, fortes & épineuſes, creuſe un trou en terre & s'y enfonce à la profondeur de 6‴. Là elle dépoſe des œufs oblongs & jaunâtres; enſuite elle ſort de terre & elle retourne ſur les arbres où elle n'a plus que quelque tems à vivre. Des œufs ſortent de groſſes larves blanches hexapodes, dites *vers blancs* par les jardiniers, munies d'ant. de 5 pieces, & de 18 ſtigmates. Elles reſtent près de 4 ans ſous cette forme, changeant de peau au moins une fois par an, & ſe nourriſſant de racines, excepté en hiver; car elles paſſent cette ſaiſon ſans manger & enfouies à une plus gr. profondeur que pendant le reſte de l'année. Vers l'automne de leur 4e. année, elles s'enfoncent en terre comme elles le font en hiver, excepté qu'elles ſe conſtruiſent chacune une chambre dont elles liſſent & battent les parois, & où elles ſe mettent en chryſalide. Elles gardent cet état juſqu'en Février où elles deviennent i. parfaits; alors ce ſont des Hannetons mous & blanchâtres qui ne ſortent de terre que quand leurs parties ſont affermies & colorées, c. à. d. en Mai. Ces Hannetons, trouvés en terre, entre Février & Mai, ont fait croire à pluſieurs perſonnes que ces i. vivoient pluſieurs années & paſſoient leurs hivers en terre. GEOF.

IIe. Famille. *Trois feuillets aux ant.*

4. *Le Phalangiſte*, l. 8; étuis longit. ſtriés, corps n., poils bruns en-deſſous; corcelet muni de deux eſpeces de cornes latér., origine de ſon nom; larve dans les bouſes de Vaches.
5. *L'Emeraudine*, l. 9, lar. 5; corps vert-bronzé, avec des taches blanches tranſv. aux étuis; ſur les fleurs; larves l. de 12 à 14‴ ſur 5 de diamettre. Elles attaquent les racines, & GÉER aſſure qu'elles vivent ſouvent dans le terreau gras & humide du fond des fourmilieres, ce qui eſt très-extraord., les Fourmis tuant communément tous les i. qui, ſe mêlant parmi elles, veulent partager leur demeure. *V.* dans GÉER l'hiſtoire détaillée de cette larve.
6. *Le Verdet*, l. 7, lar. 4; d'un vert non bronzé, corcelet moins avancé ſous la tête.
7. *Le petit Hanneton d'automne*, l. 7; moins brun & plus velu que le 3e., ſans triangle & ſans queue; autour des arbres.
8. *Le petit Hanneton à corcelet vert*, l. 4; étuis d'un cannelle clair; dans les bouſes.
9. *Le gr. Pillulaire*, ou *Fouille-merde*; l. 10, lar. 5; n. liſſe en-deſſus, vert en-deſſous; étuis ſtriés longit. Cet i. dépoſe ſes œufs dans des boules de fiente, ou de terreau très-gras; enſuite appuyant ſes pattes antér. ſur le ſol, il pouſſe avec les poſtér. ces boules en arriere, allant toujours à reculon. Il réitere pluſieurs fois cette manœuvre ſur chaque boule; elle s'aggrandit ainſi, & il ſe forme en même tems dans ſon centre une cavité qui ſervira de logement à la jeune larve en ſortant de l'œuf.
10. *Le petit Pillulaire*, l. 7, lar. 5; d'un bleu-brillant; étuis unis; ſur les bouſes au printems.
11. *Le Scarabé perlé*, l. 3 ½; ſemblable au Ténébrion à ſtries dentelées; d'un n. mat; ant. courtes, corcelet boſſu & pointillé; étuis à p. élevés en lig. longit.
12. *Le Scarabé à tarriere*, l. 4, lar. 2; d'un n. écailleux; étuis courts, corps plat; femelle à tarriere à l'extrémité du ventre; faiſant le mort quand on le touche. *V.* ce que je dis à ce ſujet à l'occaſion de la *Vrillette ſavoyarde*; dans les troncs d'arbres pourris.
13. *L'Ecailleux violet*; l. 4; aux mêmes lieux.
14. *Le Drap mortuaire*, l. 5, lar. 3, forme de Hanneton; d'un n. bleuâtre tacheté de blanc; en été ſur les fleurs, ſur-tout ombelliferes.

15. *Le Scarabé à bordure*, l. 3 ; corps n. & velu, étuis jaunes bordés de n. & ſtriés.

16. *La Livrée d'Ancre*, l. 4 $\frac{1}{2}$, lar. 3 ; corps n. à poils jaunes ; étuis velus, d'un jaune pâle, avec 3 bandes n. tranſv. ; ſur les fleurs.

17. *L'Arlequin velu*, l. 4, lar. 2 ; corps n. tout velu ; étuis bigarrés de jaune ; ant. courtes.

18. *Le Scarabé bedeau ;* l. 3 ; tête n. en chaperon avancé ; ant. rouges plus bas ; corcelet n. & arrondi, avec une tache rouge, le reſte du corps n., étuis rouges à 9 ſtries longit. ; ſur les fientes.

19. *Le S. des bouſes*, l. 1, 2, 3 ; gris, commun au printems.

20. *La Tête armée*, l. 2-5 ; n. luiſant, étuis ſtriés ; dans les bouſes.

21. *Le S. jayet*, l. 4, lar. 2 ; mêmes lieux, couleur & forme ; l'entre-deux des ſtries des étuis ponctué.

22. *Le S. fauve aux yeux n.*, l. 3 $\frac{1}{2}$; ne différant du pet. Hanneton que par un ton rougeâtre, un corcelet liſſe, la taille & par des feuillets plus l. aux ant. ; ſur les arbuſtes.

23. *Le Velours n.*, l. 2 ; corps n. arrondi ; corcelet & étuis velus & mous.

24. *S. couleur de ſuie*, l. 4 ; étuis à 9 ſtries longit.

25. *S. chagriné brun*, l. 4 ; gr. feuillets aux ant. ; corcelet & étuis chagrinés, ceux-ci d'un brun cendré, à 9 ſtries longit.

26. *S. n. des marais*, l. 2 ; moins n. en-deſſous ; étuis à 10 ſtries ; tête du n°. 18.

27. *S. nageur*, l. 2 ; ſemblable au Dytique, mais pattes en griffes & non en nageoires ; ant. très-pet., l. antennules ; brun tacheté de n.

28. *La Perle aquatique*, l. 1 ; hémiſphérique, d'un n. luiſant ; antennes & antennules du précéd. ; étuis d'un brun pâle.

29. *Le pet. S. n. ſtrié*, l. $\frac{1}{4}$; corps. n., pattes brunes, ſur les plantes pourries.

30. *Le pet. S. des fleurs*, l. $\frac{1}{2}$; d'un n. bleuâtre en-deſſus, plus n. en-deſſous.

31. *Le S. à côtes*, l. 2 $\frac{1}{2}$; n., côtes ſtriées. Je vais choiſir quelques eſp. parmi les exotiques.

32. *S. aloè*, l. 24, lar. 12 ; n. à poils roux-bruns, yeux jaunâtres, corcelet garni de 3 groſſes cornes diſpoſées en triangle, l'antér. s'avançant horiſontalement ſur la tête, puis ſe relevant verticalement, les 2 autres étant plus poſtér. & pyramidales ; 2 enfoncemens aſſez profonds ſur le corcelet entre ces 3 cornes ; tête ſans corne, ayant ſeulement 2 petites pointes perp. fort courtes ; groſſes cuiſſes ; jambes extér. dentelées ; à Surinam.

33. *S. hercule*, l. totale près de 5″ ; corps n., étuis gris-mouchetés de n. ; cuiſſes & deſſous du corps garnis de poils roux ; tête méd. mais prolongée en une corne l. de près de 2″, latér. comprimée, parallele au plan de poſition juſqu'auprès de ſon extrémité où elle ſe recourbe vers le h. ; corcelet ſupér. convexe, auſſi prolongé en une très-l. corne inſenſiblement courbée en arc par-deſſous, & cette courbure augmentant vers l'extrémité qui eſt refendue. Ces 2 cornes ont en-deſſus pluſieurs dentelures, & celle du corcelet a, en-deſſous, des poils courts coupés en broſſe, hors un endroit liſſe, à ſavoir celui où la corne de la tête rencontre celle du corcelet quand l'i. veut ſaiſir un objet. Le corcelet, avec ſa corne, a 2 $\frac{1}{2}$″ de l., le ventre 1 $\frac{1}{4}$, & il eſt large d'1 $\frac{1}{2}$; Amér. mérid.

34. *Scarabé petit Hercule*, l. 18‴, lar. 10 ; gris, moucheté de n. ; la corne, qui prolonge la tête, recourbée en-deſſus ; corcelet prolongé en 3 cornes, la 1re. très-courte, la 2e. un peu moins, la 3e. auſſi l. que celle de la tête qu'elle va rencontrer ; en Penſylvanie.

35. *S. de Penſylvanie ſans corne*, l. près de 2″, lar. 1 ; tête n., avec un pet. tubercule peu élevé en-deſſus ; corcelet & étuis liſſes, d'un vert d'olive nué & tacheté de n. ; pattes & deſſous du corps à poils roux. C'eſt peut-être la femelle d'un mâle cornu.

Les eſp. ſuivantes n'ayant pas d'écuſſon ſont des *Bouſiers* dans la méthode de GEOF., & j'aurois dû naturellement les placer dans ce genre. Ne l'ayant pas fait, je vais les mettre ici comme le feroient les Naturaliſtes qui en font des Scarabés.

36. *S. moloſſe ;* tout n. ; tête recouverte d'une plaque taillée en quartier de lune, ſurmontée d'une corne conique. Cette plaque eſt rebordée & cache en partie les yeux. Corcelet très-élevé, antér. tronqué de maniere à former une arrête tranchante garnie de 2 groſſes dentelures ; tête & corcelet chagrinés, étuis liſſes à l'œil nu, deſſous du corps garni de poils roux & courts. Ce corps eſt court lui-même, mais gros & élevé ; groſſes cuiſſes, jambes dentelées ; à la Chine.

37. *S. pillulaire de Penſylvanie ;* à peu-près de la taille de celui d'Europe ; n. & liſſe ; groſſe tête couverte d'une plaque arrondie, mais plate, avec un pet. rebord ; gr. corcelet convexe poſtér. arrondi ; étuis un peu plus courts que le ventre (qui eſt court lui-

même), liſſes & unis à l'œil nu; antennes brunes, corps ſans poil. Ces i. ſont la même manœuvre que notre S. pillulaire, n°. 9, mais ils paroiſſent plus laborieux, ſi nous connoiſſons bien tout ce que fait le nôtre. La boule qu'ils roulent parvient à la groſſeur d'une noix, & ils ſe mettent 2 ou 3 à chacune pour la rouler. Si l'inégalité du terrein les gêne, ou les fatigue au point de leur faire renoncer à leur entrepriſe, d'autres les remplacent; en ſorte que, quoique chaque boule contienne l'œuf d'un individu & non d'un autre, ils ne paroiſſent pas en affectionner chacun une, mais travailler en commun & pour l'intérêt général. Quelquefois la boule roule malgré eux dans un trou ou une crevaſſe. Alors ils l'abandonnent, ſoit qu'ils la jugent bien placée, ſoit qu'ils ſentent l'impoſſibilité de la tirer de ce lieu, & ils vont en pouſſer quelque autre. Ils conduiſent ces balles du lieu où ils les ont faites à quelque trou de 2 ou 3′ de profondeur, c. à. d. ſouvent à pluſieurs toiſes de diſtance. Elles y reſtent tout l hiver; au commencement du printems les œufs écloſent, & les larves briſent ces priſons dont la conſtruction a coûté tant de peines.

38. *Scarabé pillulaire de la Caroline;* un peu plus gr. que le nôtre; n., tête large, couverte d'une plaque, avec un tubercule conique en corne très-courte; corcelet élevé, tronqué, à 2 tubercules & 2 cavités ſur l'arrête qui ſépare la partie antér. & tronquée de la partie ſupér.; étuis courts à 7 cannelures longit.; ailes griſes à nervures rouſſes & noirâtres; deſſous preſque tout d'un roux ardent par l'effet des poils qui le garniſſent.

39. *S. élégant*, l. 10; tête n. en demi-lune; corcelet convexe, à 4 enfoncemens, & d'un rouge tacheté de n.; étuis courts, cannelés, d'un rouge cuivreux; pattes & deſſous du corps d'un noir luiſant; plaque triang. du même rouge que les étuis ſur le bout du ventre qu'ils laiſſent à découvert; on croit que c'eſt la femelle d'un mâle cornu; à Surinam.

40. *S. à crête*, l. 19, lar 12; brun marron; corcelet boſſu avec un rebord tranchant & anguleux au milieu; lance élevée en crête ſur la tête; au Cap.

Voyez encore d'autres eſp. exotiques aux mots: Rhinocéros, Gidéon, Alcide, Centaure, Pan, Apelle, Jaſon, Hamadryade, Polyphême, Faune, Nicanor, Trident, Renard, Bacchus, Capucin, Hermite.

Scarabé à reſſort. Taupin.

S. aquatique. (petit) Monocle.

S. aquatique. (gr.) Dytique & Hydrophile.

S. de Cayenne. Kakerlaque.

S. diſſéqueur. Dermeſte.

S. hémiſphérique. Coccinelle.

S. onctueux des maréchaux. Proſcarabé.

S. pulſateur. Vrillette.

S. Puce. Altiſe.

S. Tortue. Criocere, Coccinelle & Caſſide.

SCARE, p. de la Méditer., depuis la Grece juſqu'à la Sicile, du g. des *Tourds*; gr. écailles minces, d'un bleu noirâtre mêlé de rougeâtre ſur le dos, blanches & tranſpar. ſous le ventre; corps arrondi, yeux noirs, ſourcils bleus, dents plates comme nos inciſives, & telles que ſelon ROND. aucun autre p. n'en a de pareilles; caudale large & très-fourchue; appendices latér. tranſv. ſaillantes au bout de la queue. Ce p. vit de plantes aquatiques, & les Anciens en faiſoient gr. cas, ainſi que de ſon foie; on n'en parle plus aujourd'hui; l. 9″. Déja ARISTOTE, au rapport de ROND., a dit que ce p. ruminoit, je trouve dans ELIEN que de ſon tems c'étoit l'opinion établie, & ça été celle de LIN., mais je doute qu'elle ſoit fondée ſur aucune obſervation anatomique.

SCARKER, p. d'Afr. qui ſelon le Dictionnaire des Animaux pourroit être le *Marteau.*

SCARLATE, o. 4e. Tangara.

SCATOPSE, i. 9e. Diptere de GEOF.; ant. filif., trompe ſans dents, 3 yeux liſſes. Cet i., dont le nom ſignifie *Mouche à ordure*, reſſembleroit aſſez à une pet. Mouche s'il en avoit les antennes. Sa larve quitte ſa peau & devient une nimphe dans laquelle on diſtingue les parties de l'i. parfait.

1. *Le Scatopſe n.*, l. 1, lar. $\frac{1}{2}$; ailes croiſées; dans les latrines & ſur l'eau du fumier.

2. *S. du buis*, l. 1 $\frac{1}{2}$; corcelet, ventre & pattes jaunes; larve dans l'épaiſſeur des feuilles du buis où elle ſe loge en y cauſant une petite tumeur qu'elle ouvre enſuite à ſa métamorphoſe pour ſortir, laiſſant quelquefois au paſſage une partie de ſa dépouille.

SCÉNICLE, o. Tarin.

SCHACAL, *Schachal*, q. Chacal.

SCHAESCHKAI, q. Tuhcuri.

SCHEFFER, (la) i. Teigne de Suede à ailes n., jaunes au milieu, avec une bande, 2 raies & 3 p. d'argent; ſur les feuilles du hêtre. LINNÉ.

SCHEILAN, p. de pluſieurs rivieres d'Afr. & d'Amér. du g. du *Silure.* Tête auſſi large que le corps & penchée, muſeau obtus, mâchoire ſupér. plus l. portant 2 l. cirrhes au-devant des yeux; 4 cirrhes à l'inférieure,

beaucoup plus courts, ſur-tout les 2 du milieu ; corps antér. épais, poſtér. aminci ; anale également éloignée de l'anus & de la caudale qui eſt fourchue. D. $\frac{1}{7}$, o. P. $\frac{1}{14}$. V. 7. A. 11. *S. clarias.* LINNÉ.

SCHELFISCH, p. Egleſin, ſoit que ſa chair ſe leve aiſément par feuilles, ſoit que, comme dit M. ANDERSON, ſes écailles ſoient moins pet. que celles de ſes congéneres, Schelfiſch ſignifiant p. à écailles.

SCHET, o. 8e. Moucherolle.

SCHET-BÉ, 11e. Pie-grièche.

SCHINDEL, p. Brochet-perche.

SCHORARI, r. Serpent de l'Arabie du 3e. g. décrit par FORSK., l. 24″, diam. 1″ ; pet. rangée de gouttes blanches au milieu du dos des plus gr. individus ; dos brun cendré varié de chaque côté par 2 bandes longit., l'infér. toute blanche, la ſupér. moitié blanche, moitié cendrée & diviſée en long par des traits n. ; ventre blanchâtre ſouetté de p. bruns ; tête ovée-obtuſe, ſupér. plate & couverte de gr. écailles ; 2 écailles cunéïformes près des yeux, 3 méd. entre eux, 2 paires de gr. entre la bouche & les yeux, 2 paires de pet. près de la bouche, queue plus courte que le corps, 183 gr. plaques, 144 pet. ; dans les forêts ſur les montagnes ; probablement innocent.

SCHRAITSER, p. du Danube, du g. des *Perches*, l. de 6 à 7″ ; robe jaunâtre rayée longit. de n. ; tête alép. épineuſe, avec une cavité au h. ; addiment d'une membrane qui pend comme une levre lâche de la mâchoire ſupér. qui eſt la plus l. ; opercules épineux dans leur milieu, caudale fourchue. D. $\frac{13}{12}$. P. 15. V. $\frac{1}{6}$ A. $\frac{2}{9}$.

SCHROLL, p. C'eſt la Perche nommée *petite Perche*, & c'eſt ſon nom en Baviere ; pluſieurs Auteurs en ont parlé mal-à-propos comme d'un p. different.

SCIE, p. 20e. Chien de mer de BROUS. mis mal-à-propos par pluſieurs au nombre des cét., parce qu'il parvient à une très-gr. taille. En effet quelques individus ont en Europe 10 & 12′ de l., mais on ne croit pas facilement ROND., qui ſans citer aucun garant, & ſans dire *j'ai vu*, prétend qu'il s'en trouve aux Indes de la l. de 200 coudées. Muſeau qui eſt environ $\frac{1}{7}$ de la l. de l'animal, & MARC. en a vu un de 5′, ce qui prouve qus la *Scie* parvient à 15′ de long. Ce muſeau eſt couvert d'une peau dure & griſâtre, applati, large, par exemple, de 3″ à ſa baſe & diminuant juſqu'à ſon extrémité qui n'en a plus qu'un. Il eſt latér. armé, de chaque côté, de 12 à 20 dents qui ont 15 à 18‴ de largeur à leur baſe, 6 ou 8 vers le bout, & qui ſont éloignées l'une de l'autre d'une diſtance égale à leur l. qui varie de 2 à 3″ ; 1re. dorſale à l'aplomb des ventrales, anale nulle. Cet animal, avec l'arme dont il eſt pourvu, ſe rend formidable à la Baleine même. Il ne l'éventre pas comme on le dit, mais il lui ſcie ou lui déchire la peau du ventre ſi elle ne l'écraſe pas auparavant d'un coup de ſa queue. On entend quelquefois abuſ. par *Scie de mer* l'Eſpadon ou *Empereur*.

SCINQUE, r. Lézard des cantons montueux de la Libie, de l'Egypte, de l'Arabie, &c. du 3e. g., l. de 9 à 10″ ſelon M. D'OPSONVILLE ; d'un brun foncé, aſſez ſemblable au Gekko, mais ayant le muſeau plus pointu, & une arrête longit. ſur le dos ; queue applatie, tout au plus auſſi l. que le corps ; doigts terminés en lobes ſans vrais ongles. MARC. qui inſiſte plus ſur ſes propriétés médicales que ſur ſes caracteres ne lui donne, au lieu d'arrête, qu'une ligne longitudinale.

SCOLITE, i. 38e. Coléoptere de GEOF. ; ant. en maſſe ſolide & d'une piece, ſans trompe.

Le Scolite, l. 1 $\frac{1}{2}$, lar. $\frac{1}{4}$. Cet i. a le corps d'un Scarabé ; il reſſembleroit, les ant. à part, au Becmare s'il avoit une trompe, & au Dermeſte ſans le nombre d'art. de ſes tarſes. Tête & corcelet n. & liſſes, étuis bruns, ſtriés & plus courts que le corps ; ſous les écorces & dans les chantiers, mais aſſez rare ; larve & chryſalide inconnues.

SCOLOPENDRE, i. 14e. Aptere de GEOF., autrement dit *Millepied* ; ant. filif. à art. courts, corps l. & applati ; 24 pattes au moins. Tout le corps de cet i., ſans diſtinction du ventre & du corcelet, eſt compoſé d'anneaux précédés d'une tête ronde, applatie comme le reſte. Ordin. chaque anneau fournit une ou 2 paires de pattes, & le nombre des anneaux varie non-ſeulement dans les différentes eſp., mais dans le même individu, avec l'âge. Les Scolopendres ſont carnaſſieres ; elles habitent dans la terre, dans le bois pourri & ſous les pierres humides. Ce pays n'en a préſenté que 6 eſpeces à GEOF., mais les pays étrangers & la mer en offrent beaucoup d'autres parmi leſquelles j'en choiſirai quelques-unes. Les i. auxquels on a donné ce nom, & qui habitent des tuyaux marins, ne ſont pas de vraies Scolopendres. La vraie Scolopendre a les caracteres exprimés ci-deſſus, 2 pinces ou tenailles

nailles en crochet au-deſſous de la tête, &, entre ces tenailles & les ant., 2 barbillons, ou plutôt 2 pet. bras, car elle s'en ſert pour préſenter la proie aux tenailles & les aider à l'aſſujettir. LEWENHOECK aſſure que l'extrémité de ces tenailles eſt ouverte & diſtille une goutte de venin ſur la proie. Le nombre des yeux varie; ils ſont ſéparés & aſſez ſemblables à ceux des Araignées.

1. *Scolopendre à 30 pattes*, l. 9, lar. 1 ½; fauve, liſſe, à 9 anneaux, ſans la tête, antennes médiocres.
2. *S. à 28 pattes*, l. 8; noirâtre, ant. & pattes l.; 9 anneaux.
3. *S. à 60 pattes*, l. 5; noirâtre en-deſſus, blanchâtre en-deſſous; 18 anneaux.
4. *S. à 140 pattes*, l. 9; très-platte, d'un jaune fauve à bande longit. n.; 70 anneaux; s'enfonçant dans la terre & le fumier; quelquefois lumineuſe.
5. *S. à 144 pattes*, l. 10; brune, du reſte comme la précéd.; 72 anneaux.
6. *S. à pinceaux*, l. 1 ¼; tête n., corps brun; 10 anneaux, 24 pattes, 9 aigrettes de poils friſés de chaque côté; pinceau de poils plus droits à la queue; ſous les vieilles écorces d'arbres humides.
7. *S. mordante*; allant à 5″ de l. ſur 6‴ de large, & n'ayant cependant que 21 anneaux & 42 pattes; d'un brun-rouſsâtre, les pattes poſtér. épineuſes, les anneaux ſupér. convexes, infér. applatis; ant. près de 3 fois plus l. que la tête; 8 yeux, 4 diſpoſés en quarré de chaque côté; aux Indes & en Amérique. GÉER.
8. *S. Coléoptere*, l. 12 à 15‴; ant. jaunes auſſi l. que le corps; 28 pattes, 8 ſegmens garnis chacun d'un pet. écuſſon demi-rond; au 4e. ſegment eſt un étui, comme comp. de 2 étuis ſoudés, court, couvrant à peine 2 ſegmens & cachant 2 ailes étroites; cuiſſes épineuſes; en Eſpagne. LIN.
9. *S. phoſphorique*; ailée comme la précéd., tombant quelquefois de l'air dans les vaiſſeaux à cent milles de la terre, brillant comme un ver luiſant; 152 pattes; tête jaunâtre à 2 ſtries longit. & une tranſv.; corps preſque cyl., de la groſſeur d'une plume d'Oie & plus l. que le doigt, d'un rougeâtre pourpré; 72 ſegmens coupés de 2 lig. jaunes longit.; en Aſie. LINNÉ.
10. *S. Occidentale*, l. 6″, 246 pattes, ant. de 14 art., corps un peu convexe & de couleur de fer. LINNÉ.
11. *S. Provençale*, aſſez ſemblable à la 4e., mais 4 fois plus gr.; ant. courtes, de 14 art.; queue demi-ovale avec une pet. appendice & 2 petites tentacules; 296 pattes. LINNÉ.
12. *S. de mer*; très-grand nombre de pattes; corps d'un rouge pâle coupé longit. d'une ligne dorſale rouſſe. On la trouve dans l'Océan atl. & même dans notre mer du nord où les Harengs la dévorent. Ceux que l'on prend peu après qu'ils s'en ſont nourris, & que l'on n'a pas laiſſé dégorger pendant 2 jours dans l'eau de la mer, ont le ventre rouge & enflé. LINNÉ.

C'eſt abuſ. que l'on nomme *Scolopendre de mer* l'animal décrit par SWAM. ſous le nom de *Phyſalus*; il n'a rien de commun avec les Scolopendres, c'eſt une Aphrodite, & le Traducteur de SWAM. a tort de croire qu'en l'appellant *S. de mer*, il détermine ſon genre comme il le dit. Corps ovale très-alongé, infér. plat, ſupér. convexe; ventre ſillonné de rugoſités & couvert de poils fins & ſoyeux; chaque côté du corps bordé de 32 appendices, dont chacune porte une aigrette de poils roides qui aident l'animal à nager. Dos couvert de tubercules garnis de poils non diſpoſés en houppes; bouche antér. & garnie de cirrhes. Cet animal s'enfle & ſe défenfle à ſon gré en recevant ou en excluant ſoit l'air, ſoit l'eau. Son hiſtoire eſt très-peu connue. Les petits animaux obſervés par M. FOUGEROUX dans la mer Adriatique, qui ſont du nombre des animalcules qui rendent l'eau de la mer lumineuſe, ſont encore plus loin d'être des S., quoique M. DE BOMARE leur en donne le nom, ce ſont des Vers molluſques du nombre de ceux que LINNÉ appelle *Néréides*. On compte 23 ſegmens dans leur corps à peine viſible à l'œil nu.

SCOMBRE, p. du g. du *Maquereau*, décrit par FORSK., ainſi que les 4 eſp. ſuivantes. Dos brun bleuâtre, ventre argenté; écailles ſi fines & ſi tenaces qu'elles paroiſſent être la peau même gravée; point enfoncé au milieu de chacune; les 2 premiers aiguillons dorſaux courts, les autres 2 fois plus l., paſſant tous la membrane qui eſt très-baſſe; fauſſes nageoires triang. & unies; ventrales & anale blanchâtres; pector. ovales & de vert de mer; taches brunes effacées au-deſſus & au-deſſous de la ligne latér. qui eſt d'abord ſinueuſe, enſuite droite. D. 7, 21. P. 17. V. 6. A. $\frac{3}{21}$; dans la mer Rouge.

Scombre argenté arroſé d'or; dos brun bleuâtre, côtés marqués de gouttes d'or & coupé de 5 larges bandes brunes tranſv.; pet. écailles

caduques ; pet. cirrhe conique avant chaque narine ; pector. blanches & en faux, le côté concave en h. ; aiguillon isolé entre les 2 dorsales. D. 6, 29. P. 21. V. 6. A. $\frac{3}{16}$.

Scombre en faux ; corps lisse & glissant, en trapeze dont les côtés sont dr., excepté celui de la tête à la 2e. dorsale un peu courbé ; dos brun argenté, le reste blanc d'argent, hors le front jaunâtre ; bouche édentée ; lig. latér. d'abord h., ensuite moyenne ; écailles peu apparentes, si ce n'est par une pet. pointe antér. ; pector. brunes & ovales, ventrales plus l., extér. fauves, intér. blanches ; 2e. dorsale & anale en faucille ; épine tournée horisontalement en-devant placée avant la 1re. dorsale, & quelquefois cachée sous la peau. D. 5, 10. P. 18. V. 6. A. $\frac{3}{10}$.

S. enfellé ; corps ové, comprimé, l. de 5″, lar. de 3, lisse, argenté, écailles très-fines ; front hérissé de 2 carènes osseuses, 3 autres entre les yeux & au-delà, la moyenne obtuse & mobile avec la levre supér. ; épine sur chaque œil ; fossette osseuse avant la 1re. dorsale précédée d'une bosse osseuse pointue ; caudale à 2 lobes, obtus. D. 8, 25. P. 18. V. 6. A. $\frac{1}{15}$.

S. orné ; mâchoires édentées ; h. de la tête nu, lisse & bombé ; dorsales triang., la 1re. dans une rainure ; pector. en faux, triples des ventrales, queue ronde, caudale à 2 lobes lancéolés ; pet. écailles caduques ; corps d'argent mêlé d'or, avec du brun sur le dos & 7 bandes n. transv. alternativement l. & courtes ; nageoires jaunes, hors les dorsales de vert de mer. D. 6, 20. P. 21. V. 5 ou 6. A. $\frac{1}{19}$.

SCOPOLI, i. Petite Teigne de Suede ; ant. courtes annelées de blanc ; ailes noirâtres, rapprochées, variées irréguliérement de 5 ou 6 points blancs dorés & de quelques traits blanchâtres, postér. ciliées de blancs. LIN.

SCOPS, o. Petit Duc ; abus. Demoiselle de Numidie.

SCORPÈNE, p. 17e. g. de GO., par cons. acanthopt. thor. ; corps ové-lancéolé comprimé ; dos convexe, ventre renflé ; gr. tête peu comprimée, obtuse, alép. & piquante ; front creux, levres épaisses, pet. dents confuses ; gr. yeux saillans, h. & rapprochés ; narines doubles & très-voisines ; opercules piquans, membrane branch. demi-operculée, à 7 rayons ; addiment d'aiguillons sur la tête, de follicules en nageoires près des yeux & des narines, & de cirrhes aux mâchoires ; lig. latér. h. & parallele au dos ; anus un peu plus près de la queue ; dorsale longit., comp. & interrompue, les aiguillons déclinés & les rayons du milieu plus l. ; pector. basses, larges, arrondies & rayonnées ; ventrales rapprochées & piquantes ; anale comp. & opposée à la partie rayonnée de la dorsale ; gr. caudale ; addiment d'aiguillons au-dessus des pector.

1. *Gr. SCORPÈNE*, ou *Crabe de Biarrits ;* p. de la Méditer. & de plusieurs autres mers, beaucoup plus gr. que la *Rascasse*. Dos brun, nageoires bleuâtres tachetées de jaune & brun, mâchoires garnies de barbillons, opercules armés d'épines vers leur bord ; grosse tête épineuse, tubercules épineux au-dessus des yeux ; lig. latér. garnie de pet. barbillons. D. $\frac{13}{12}$. P. 19. V. 6. A. $\frac{3}{8}$., selon BLOCH. *Sc. scrofa.* LIN.

2. *S. HORRIBLE*, ou *Pythonisse*. Grosse tête large, caverneuse, garnie de tubercules les uns osseux, les autres calleux ; corps alép., (ainsi GO. a tort de dire tout le g. écailleux,) blanc & brun, semé de callosités & de tubercules mous ; 1ers. osselets de la dorsale terminés en pet. lobes formés par la dilatation de leur membrane ; gr. gueule dirigée en h. ; tronc épais quoique comprimé, dos dr. & carêné ; dorsale peu h. & à membrane lâche & calleuse, petite caudale un peu arrondie. D. $\frac{13}{10}$. P. 16. V. 6. A. $\frac{1}{9}$; aux Indes.

3. S. *VOLANTE*, ou *Epinoche volante* de LIN., qui, comme le dit PAL., est plutôt une Scorpène. Tête caverneuse & épineuse ; 4 barbillons à la mâchoire supér., 2 à l'infér. ; pector. plus l. que le corps & disposées pour le vol ; robe jaune transv. rayée de brun & de blanc en ceinture au milieu du corps ; lig. latér. comp. de pet. traits élevés & de p. blancs ; dorsale marbrée de brun & jaune ; ventrales violettes piquées de blanc ; chair de Perche, taille infér. à celle de ce poisson. RU. donne à cette esp. une grosse & l. épine presque verticale sur la nuque, qu'elle ne doit sans doute pas avoir ; GRON. & BLOCH n'en disant rien & ne la représentant pas ; à Amboine. D. $\frac{13}{14}$. P. 14. V. 6. A. $\frac{1}{10}$.

4. *S. à antennes ;* tête jaune hérissée de piquans, bouche large, levre supér. fendue & rétractile, ayant en-dessus 3 barbillons, sans en compter plusieurs autres, dont 2 entre les narines ; double rang de piquans soit au-dessus de joues, soit à la nuque ; gr. yeux à sourcils piquans au-dessus desquels sont 2 barbillons bruns & tuberculés ; menton blanc ; corps varié de bandes brunes entre lesquelles sont des lig. jaunes & blanches ; pector. violettes tachées & bordées de n., soutenues

de l. rayons blancs ; fond de la robe jaune ; les autres nageoires que les pector. marbrées de brun & jaune. D. $\frac{11}{14}$. P. 17. V. 6. A. $\frac{1}{15}$. Le gr. rapport qu'il y a entre ce calcul & le précéd. peut faire regarder ces p. comme une variété d'âge ou de ſexe, d'autant plus qu'ils ſe trouvent dans la même mer ; cependant BLOCH croit trouver entre eux pluſieurs différences ſpécifiques.

5. *S. didactile*, p. de l'Océan Indien, l. d'1′, eſp. anomale qui ſemble, dit PAL., ſe rapprocher du g. du Milan par ſes 2 doigts ſous les pectorales, mais n'en eſt pas moins une vraie S. ; tête monſtrueuſe, maigre, déprimée ; 2 foſſettes entre le bec & les yeux, nides entre le bec & les opercules ; bec tronqué & chiffonné ; yeux placés comme dans un entonnoir relevé de 2 crêtes ; appendice charnue, bilobée, râclée & feuilletée de chaque côté de la mâchoire infér. ; autre ſemblable, mais plus large & à un ſeul lobe à chaque angle de la bouche ; autre plus gr. encore entre le muſeau & les opercules qui en ont pluſieurs pet. ; feuilles membraneuſes déchiquetées au bout des oſſelets dorſaux, ſur-tout des 16 premiers, & d'autres moins gr. au bout de ceux des pector. ; 2 doigts à la baſe des 2 derniers rayons de celle-ci ; corps un peu plus gros que la tête vers les pector., enſuite comprimé, décroiſſant, couvert d'un cuir encroûté & chargé de râclures ; couleur d'un brun jaunâtre que l'âge fonce. D. $\frac{16}{14}$. P. 10. V. 6. A. 12. On a ſouvent nommé Scorpène le *Scorpion de mer*, & DUH. confond ſouvent ces 2 noms.

SCORPION, i. cr. des pays chauds, ſans ant., à 8 pattes tenant au corcelet, à 2 gr. ſerres aux côtés & à 2 pet. pour mâchoires au-devant de la tête qui eſt confondue avec le corcelet ; à 6 ou 8 yeux, dont 2 ou 3 ſont à chaque côté du devant de la tête, & les 2 autres en-deſſus vers le milieu ; à l. queue terminée par un aiguillon, & à 2 lames pectinées au-deſſous du corcelet. Celui-ci eſt plus l. que large, & il eſt couvert d'une croûte écailleuſe ſur laquelle on voit antér. une pet. arrête longit. à chaque côté de laquelle eſt un des yeux. Les 4 ou 6 autres ſont plus petits. Les 2 gr. ſerres ſont articulées au-devant du deſſous du corcelet, & elles ſont faites comme celles des Ecreviſſes, excepté que c'eſt le doigt intér. qui eſt mobile dans le S., tandis que c'eſt l'extér. dans l'Ecreviſſe. Ces pinces ſont intér. dentelées, & elles ſervent à ſaiſir les Mouches, Cloportes, Araignées dont le S. vit. Elles ſont portées par des bras comp. de 4 articles. Les 2 pet. ſerres placées dans un enfoncement au-deſſus de la bouche font l'office de dents, & elles ſont mobiles dans une de leurs parties, car elles ſont comp. comme les gr. de 2 mordans. Les pattes vont en croiſſant de l. de la 1re. paire à la derniere, & chacune eſt terminée par 2 ongles crochus. Le ventre eſt en ovale alongé, ſupér. & infér. convexe, diviſé en 7 anneaux ſupér. couverts chacun d'une plaque liée à ſa voiſine par une membrane muſculeuſe ; il n'y a que 5 plaques en-deſſous, & chacune des 4 premieres porte 2 ſtigmates. On ignore l'uſage des lames pectinées. La queue, courte ou l., eſt toujours comp. de 6 art., dont le dernier renflé en poire ſe termine par une pointe un peu recourbée, qui eſt l'aiguillon. Un peu avant ſa pointe il a de chaque côté un petit trou viſible à une loupe paſſablement forte, cherché vainement par RÉDI, parce qu'il le croyoit au bout. Par ces trous ſort une goutte de liqueur limpide qui entre avec l'aiguillon dans la chair quand le S. irrité pique un animal. Il a toujours l'air prêt à s'en ſervir, portant ſa queue relevée en arc vers ſa tête, l'aiguillon dirigé en haut. Il réſulte des expériences de RÉDI & de M. DE MAUPERTUIS que la piqûre de cet animal, en général venimeuſe, n'eſt pas toujours funeſte, un S. épuiſé de venin par pluſieurs coups n'en portant plus d'efficaces, & d'ailleurs une ſeule piqûre ne pouvant faire périr qu'un animal de pet. taille. Les S. ſont vivipares, & on a trouvé juſqu'à 50 & 60 petits tout formés dans leur corps, auſſi les femelles ſont-elles plus gr. que les mâles. Il eſt pourvu à ce que des animaux auſſi féconds ne ſe multiplient pas beaucoup, car ils ſe dévorent les uns les autres, ſans épargner leurs petits. Selon KNORR, ils ſont courageux au combat contre d'autres animaux, & ils ſe donnent eux-mêmes la mort en ſe frappant de leur aiguillon dans les cas où ils ne peuvent ſe tirer d'affaire ; mais il eſt impoſſible à cette arme de percer la croûte dont leur corps eſt couvert. Auſſi M. DE MAUPERTUIS (Mém. de Paris 1731.) a-t-il vu la fauſſeté d'un fait de ce g. rapporté par pluſieurs qui prétendoient que le S. placé dans un eſpace environné de charbons ardens ſe tuoit ainſi. JACOBAEUS (Copenhague 1679.) avoit déja voulu répéter cette expérience avec GASP. BARTHOLIN ; il avoit cru voir le S. ſe piquer

de ſon aiguillon & mourir, mais il ſentit bien enſuite qu'il étoit plus naturel de penſer qu'il étoit mort de chaud, & que quelque convulſion lui avoit fait agiter la queue comme s'il eût voulu ſe piquer. Je crois inutile d'entrer dans le détail des eſpeces. Elles varient par la taille; ceux de nos provinces méridionales & d'Italie n'ont qu'1″ de l. ſans la queue, ceux d'Amér. ne ſont guere plus gr., & il y en a aux Indes d'auſſi gr. que des Ecreviſſes. Elles varient encore par les proportions de la queue un peu plus courte que le corps dans nos S., beaucoup plus l. dans d'autres. Enfin elles varient par le nombre des yeux, par celui des dents des lames pectinées & par la couleur brune, fauve, &c.

SCORPION, c. C'eſt une légere variété du *Millepied*; la moindre choſe ſuffiſoit à ARG. pour former des eſpeces. FAB. nomme de même un petit *Cancre* de la mer du Nord couvert d'une ſorte de duvet cotoneux ou laineux, le corps armé de 4 épines verticales, les pi. antér. fort longs.

SCORPION AQUATIQUE, i. 6e. Hémiptere de GEOF. qui caractériſe ce g. par un art. aux tarſes, des ant. en pince de Crabe, 4. ailes croiſées & 4 pattes, avouant que cet i. ſe ſert des pieces qu'il appelle ant. pour marcher, aſſurant cependant que ce ne ſont pas des pattes, mais des ant. qui naiſſent de la tête, & non du corcelet. Mais GÉER, frappé de cette anomalie prétendue, a mieux examiné le S. aquatique, & il a apperçu, au-deſſous des yeux, de vraies ant. très-fines, très-courtes & naiſſant d'une cavité. Il a vu que les prétendues ant. naiſſent réellement du corcelet, & ſont conſtruites comme de vraies pattes, étant comp. d'une cuiſſe, d'une jambe & d'un tarſe, & ne différant des autres qu'en ce qu'elles ſont terminées en pince. Ainſi cet i. n'eſt point quadrupede comme l'a cru GEOF., mais hexapode comme tous ceux de la ſection. La mere enfonce ſes œufs dans la tige de quelque plante aquatique, & l'on n'en voit ſortir que quelques poils qui garniſſent leur extrémité ſupérieure. Cet animal vit d'autres i. aquatiques, & vole ſouvent d'une mare à l'autre.

1. *Scorpion aquatique à corps alongé*, l. 13, lar. 1, ſans compter 2 appendices l. de 11‴ à l'extrémité du corps qui eſt d'un brun verdâtre; pet. tête, yeux ſaillans, trompe aiguë, méd. & ſouvent redreſſée; étuis croiſés dépaſſés par le ventre qui eſt rouge; pattes très-l.

2. *S. aquatique à corps ovale*, l. 8, 9, lar. 3; tête logée dans une échancrure du corcelet; à la partie antér. de celui-ci 2 moignons avancés & débordant la tête; ventre des femelles terminé par 2 l. appendices; pattes plus groſſes & moins l. que celles du précéd. *Scorpion-Araignée*, i. 1re. Pince.

SCORPION DE MER, p. du g. du *Chabot*, dont la deſcription eſt un de ces ſujets de ſcandale malheureuſement trop nombreux qu'offrent en tant d'occaſions les deſcriptions des Naturaliſtes. En effet celle de ce p. dans WIL., RAY, ART., GRON., BLOCH, ſe reſſemblent ſi peu qu'à peine entrevoit-on qu'ils parlent du même animal. Ayant pluſieurs ſujets de compter davantage ſur l'exactitude du dernier je ſuivrai ſa deſcription. Il caractériſe le S. par la mâchoire ſupér. avancée, & par des rayons ſimples ou indivis aux pectorales. Des boſſes pointues & & des piquans donnent à ce p. une forme anguleuſe; 2 piquans mobiles devant les yeux, 3 ou 4 immobiles de chaque côté; gr. bouche, os des joues larges, narines ſimples & pet.; opercule en 2 lames, corps s'amincifſant de la tête à la queue, couvert de petits boucliers pointus; dos brun n., côtés bruns au-deſſus de la lig. latér., d'un blanc marbré au-deſſous; gros ventre blanc dans les femelles, jaune taché de blanc dans les mâles, caudale arrondie; l. 1′ à 2 braſſes. D. 10, 16. P. 17. V. 3. A. 12. Ce p. ſe trouve dans la Baltique, dans l'Océan ſept. & en Amér., les Groënlandois le mangent, mais dans la Pomeranie on le donne aux Cochons.

SCYTALE, r. Orvet.

SECHE, pol., ou plutôt animal qui, ainſi que le *Calmar*, n'eſt bien placé nulle part dans aucune de nos méthodes, l'anatomie de l'un & de l'autre (*v.* SWAM.) montrant en eux trop de parties analogues à celles des autres animaux pour que l'on en faſſe des vers, & par conſ. de vrais polypes; ayant d'ailleurs, non-ſeulement le bec oſſeux du *Polype de mer*, leur analogue, mais ayant de plus, ſous la peau du dos, une écaille large connue ſous le nom d'*os de Seche*. Cette écaille eſt gr. comme la main, & elle a endeſſus une convexité cyl., telle que le long de ſon milieu elle a 1″ d'épais & devient très-mince aux bords. Elle eſt ſupér. dure, infér. fongueuſe, friable, d'une ſtructure partic. & ſi légere que même fraiche elle ſurnage. L'animal a la tête & les bras placés comme ceux du Polype de mer ſimplement dit, mais ces bras ſont moins l., moins gros; & il en eſt dédommagé par 2 autres beau-

coup plus longs. Les 8 bras courts, ou pi., ſont couverts d'un gr. nombre de ſuçoirs en godets montés ſur des pédicules muſculeux & contractiles; les 2 l. bras n'ont de ſuçoirs que vers leur extrémité qui eſt dilatée. La Seche fait de ces ſuçoirs le même uſage que le Polype. Sa tête eſt courte, ſes yeux gros, ſon bec épais & court; l'os dorſal ne couvrant pas tout le corps, il reſte une bordure ou expanſion latér. libre qui fait l'office de nageoire. La peau du dos eſt marbrée de taches & veines blanchâtres piquées de n. ſur un fond ſombre qui devient pourpré ſur la bordure en nageoire. Cet animal a dans le corps une liqueur d'un n. très-foncé qui lui ſert à ôter toute tranſpar. à l'eau qui l'environne, quand il eſt pourſuivi. Elle eſt contenue dans un réſervoir dont l'orifice aboutit au rectum. Les vaiſſeaux ſéminaux de la Seche, ſemblables à ceux du Calmar, ont été obſervés par NEEDHAM, & ce qu'il en a écrit mérite d'être lu. Ces animaux vivent de cr., de c. & de pet. p.; leur taille va d'1 à 3 & 4'. On les mange en pluſieurs cantons; l'os dorſal ſert dans les arts & en pharmacie, ainſi que la liqueur n., & l'on croit qu'elle entre dans la compoſition de l'encre de la Chine.

SECRÉTAIRE, o. qui n'étoit pas connu quand BRIS. compoſa ſa méthode; il ne peut entrer dans aucun de ſes g., mais on peut le placer comme un g. partic. entre l'*Outarde* à laquelle il tient par ſon bec en cône courbé & l'*Echaſſe* dont il ſe rapproche par ſes très-l. pi.; tétradac. à 3 antér., le bas des jambes nu, les doigts fort courts; un ſourcil de l. poils roides au-deſſus de l'orbite; 2 rangs de l. plumes dures, étroites par le bas, s'élargiſſant enſuite, placées 2 à 2 à diſtances inégales de l'occiput aux $\frac{1}{3}$ du cou; gr. d'une Cicogne. C'eſt ainſi que MAUD. caractériſe ce nouveau g. & l'o. qui le fait former. Cet o. donne la chaſſe aux Rats & aux Serpens; il fatigue ceux-ci à coups d'ailes, enſuite il les enleve par la queue, les laiſſe tomber de fort h. à pluſieurs repriſes juſqu'à leur mort. Il dort accroupi, le ventre à terre, & il niche dans les buiſſons à peu de h.; il eſt doux & s'apprivoiſe facilement. Plumage d'un gris-bleuâtre, infér. éclairci, hors les gr. pennes des ailes & le h. des jambes n., ainſi que les l. plumes de l'occiput ſur le cou, qui ſont mobiles au gré de l'o.; peau rouge nue autour de l'œil; pennes extér. de la queue très-l. M. SPARMANN ajoute un cou d'Aigle, des jambes l. de 27″, corps l. de 3'; au Cap & aux Philippines.

SEDENETTE, cét. Soufleur.

SEFFER, p. ſaxatile de la côte d'or, ſelon l'hiſtoire gén. des voyages, l. de 3 à 5', allant par troupes, ayant une peau n. qui l'a fait appeller *Negre* par pluſ. Voyageurs, gras & ayant le goût de l'Anguille; non décrit.

SEIGAK, q. Saiga.

SELLE, i. Guêpe de la nouvelle Hollande à ventre rouillé, le 2e. anneau plus gr. & n.; écuſſon à 3 dents. C'eſt auſſi un *Aſile* d'Allemagne velu, n., baſe du corcelet blanche, la partie poſtér. d'un jaune verdâtre.

SELLÉ, p. des Indes qui a, dit RU., un muſeau en bec de Perroquet; dorſale enfoncée en maniere de ſelle; appendice cutanée près de l'anus en plaque dure & à bords tranchans; non décrit.

SELLE DE CHEVAL, *Selle Polonoiſe*, c. Huître verte preſque ronde, peu épaiſſe, cambrée de façon que la valve ſupér. eſt déprimée au milieu, & relevée aux côtés; c'eſt une eſp. de gr. *Pelure d'oignon*.

SELOT, c. Nérite d'AD. l. de 9‴, aſſez ſemblable au Lagar, mais n'ayant que 15 groſſes cannelures à la 1re. de ſes 3 ſpires.

SELOSNI, o. Canard ou Sarcelle du Kamtſchatka, non décrit.

SEMENDA, o. Calao 9e., à caſque rond.

SÉNATEUR, o. du Spitzberg que BUFFON croit être la Mouette blanche.

SENCLE, p. Atérine.

SÉNÉGALI, o. du g. du *Moineau*, dont on peut diſtinguer 2, & peut-être 3 eſpeces.

1. *SÉNÉGALI* ſimplement dit, o. du Sénégal, comme ſon nom l'exprime, un peu plus pet. que le Tarin, analogue au *Bengali*; plumage d'un rouge vineux, hors le bas-ventre brun-verdâtre, le deſſus du cou & le dos de même; plus une foible teinte de rouge-vineux; les ailes brunes & la queue n.; bec rougeâtre à bords brunâtres, pi. gris-blancs.

2. *S. RAYÉ*, mêmes taille & pays; voix aſſez forte & glapiſſante, naturel vif & gai; s'acclimatant facilement parmi nous; plumage rayé tranſv. de gris & de brun clair, hors une teinte rougeâtre au-deſſous du corps coupé longit. par un trait d'un rouge vif, & un cercle rouge autour de l'œil; bec de corail, pi. bruns.

3. *S. ROUGE DE CAYENNE*, un peu plus petit que les précéd., ſemblable au 1er. dont il ne differe que par des points blancs ſur la poitrine, une abſence totale de brun verdâtre, un bec tout rouge & des pieds rougeâtres.

MAUD. le croit réellement originaire de Cayenne.

SÉNEMBI, r. Iguane.

SÉNICLE, o. Cini, v. Serin.

SEPS, r. Lézard du 2e. g. à pet. tête, corps couvert d'écailles d'un gris livide, quadrangulaires, disposées de maniere que leurs bords forment des stries transv. & longit.; suture le long du ventre, de chaque côté, produisant un rebord cutané tranchant; queue un peu plus l. que le corps, très-pointue & couverte d'écailles carénées qui y font une cinquantaine de verticilles annulaires; jambes courtes, pentadac. onguiculées. Ce Seps est celui de LIN., mais M. DE SAUVAGES (Dissertation sur les animaux venimeux de France.) donne le même nom à un Lézard de Languedoc, alép., à pi. tridac. si courts & si menus qu'il ne peut s'en servir pour marcher. Une Poule avala un de ces L.; un moment après il sortit par l'anus, elle l'apperçut, l'avala de nouveau, le résultat fut le même, elle le coupa en 2 d'un coup de bec & l'avala pour la 3e. fois; M. DE BOMARE cite ce fait d'après M. DE SAUVAGES qui l'a sans doute rapporté dans une autre édition que celle qui est entre mes mains. On dit ce Lézard vivipare en Italie.

SEPTICOLOR, o. 23e. Tangara.

SERBANDER, p. RU. nomme ainsi un p. d'Amboine fort plat, varié de bandes transv. & obliques de différentes couleurs; non décrit.

SEREN, r. Serpent de Sicile marqué de blanc, de brun & de rouge selon SÉBA; non décrit.

SEREVAN, o. analogue au Bengali, ou peut-être une de ses variétés; même taille, manteau brun, ventre gris ou fauve-clairs avec une teinte rougeâtre; croupion & bec rouges, pi. rougeâtres; en Afrique.

SERGAT, p. Pilonneau; aussi p. du g. des *Merlans*, qui pourroit être un jeune *Tascau*.

SERGENT, p. d'Amboine, qui selon RU. paroît toujours en conduire d'autres; corps arrondi, antér. & postér. bleu, jaune au milieu; dos armé de 3 pet. aiguillons suivis d'un gros, penché vers la queue; non décrit.

SERIN, o. du g. du Moineau, que l'on peut considérer comme une famille comp. de 3 races, ou même de 3 esp. auxquelles on rapporte toutes les variétés que l'on connoît parmi les Serins. Je ne dirai rien de la voix, du chant, du talent imitatif, ni des autres qualités aimables que ces o. montrent en cage, quoique cet état leur soit si contraire, que non-seulement la mue y devient pour eux une maladie, mais qu'ils y sont sujets aux boutons sur la queue, à l'asthme, à l'épilepsie, &c. qu'ils ne connoissent point dans l'état de liberté.

1. *Serin des Canaries*; gr. du Friquet, l. 5″ 3‴; dans son pays natal & dans l'état de nature d'un gris presque aussi foncé que celui de la Linote, bec blanc, pi. de couleur de chair pâle. En domesticité plumage entiérement citron dans la partie apparente des plumes, leur partie couverte demeurant blanche.

2. *Venturon*, ou *S. d'Italie*, & Grece, & de nos provinces mérid.; plus pet. que le précédent; manteau de plumes brunes dans leur milieu, bordées de vert jaunâtre; devant du cou, poitrine, h. du ventre & croupion d'un vert jaunâtre plus clair sur ce dernier; bas-ventre blanchâtre; ailes variées de vert, de verdâtre & noirâtre; bec brun, pi. de couleur de chair pâle; chant approchant de celui du précéd., mais moins net.

3. *Cini*, ou *S. vert de Provence*; taille entre celles des 2 précéd.; sinciput jaune-vert taché de brun, occiput plus jaune, manteau du précéd.; croupion, devant du cou, poitrine & h. du ventre d'un jaune verdâtre taché de brun sur les côtés; bas-ventre blanc lavé de jaunâtre; bande transv. de vert-jaunâtre sur l'aile brune; mandibule supér. d'un gris-brun, l'infér. blanchâtre, pi. bruns; en Italie, Espagne, Allemagne, & depuis la Provence à la Bourgogne; voix plus forte, chant plus varié que la voix & le chant du précédent.

Il me paroît naturel de regarder ces 3 races constantes comme 3 especes, puisqu'en liberté elles ne se mêlent point, & que d'un autre côté, comme l'avoue MAUD., il n'est pas certain que les métis du Serin avec d'autres o. perpétuent leur race ou variété. Les 3 Serins que l'on vient d'indiquer sont donc 3 esp. primordiales qu'il faut admettre pour trouver dans leur croisement en domesticité la souche de toutes nos variétés constantes. Je n'entrerai pas dans le détail de celles-ci, d'autant plus qu'elles sont encore multipliées par les changemens de climats & d'alimens. Ces 3 esp. originales ou leurs variétés, unies en cage aux Chardonnerets, Tarins, Linotes, Verdiers, Pinsons, &c. donnent encore des variétés d'un autre ordre, n'étant que passageres, ne se reproduisant pas, ou ne le faisant au moins que difficilement, & par conf. très-rarement.

4. *S. de Mozambique*; un peu plus pet. que le 1er.; manteau brun, hors le croupion

jaune, & du blanc dans le bord des pennes; ventre jaune.

5. *S. de la Jamaïque*, l. 8″; tête & gorge grises; manteau jaune-brun; ailes & queue brunes rayées de jaune; devant & dessous du corps jaunes. BUF. & MAUD. croient cet o. aussi voisin du Tarin que du S.

6. *S. du Cap;* un peu plus gr. que le Cini, bec plus gros, ailes panachées, pennes de la queue bordées d'un beau jaune, sans jaune sur le croupion.

7. *Le Worabée*, o. d'Abyssinie décrit par M. de FAUGERES (Journal de M. l'Abbé BERTHOLON), qui l'a eu vivant pendant plusieurs années. Il a en hiver un plumage très-différent de celui de l'été. Ce dernier est tel qu'il a été décrit dans BUF., c. à. d. que les côtés de la tête, le devant du cou & le h. du ventre sont n., le manteau & le bas-ventre jaunes, hors un demi-collier n. poster.; pennes n. bordées de noirâtre. Mais pendant les 6 autres mois de l'année, il est méconnoissable; plumes noirâtres à bords éclaircis sur la tête; trait jaunâtre partant de chaque côté du bec & allant passer sur les yeux; plumes du manteau brunes à bordures éclaircies; gorge, devant du cou, poitrine & ventre d'un gris-cendré; pennes de la queue n. bordées de jaune-verdâtre; grosseur de Linote, mais taille plus courte, la queue l'étant extrêmement; pet. cri au lieu de chant.

8. *Outremer;* autre o. du même pays & de la même taille; plumage bleu foncé, bec blanc, pi. rouges, chant agréable; femelle & jeunes gris d'Alouette.

SEROTINE, q. 4e. Chauve-Souris.

SERPE, p. de mer de Surinam & d'Amboine, regardé d'abord par GRON. comme un p. anomal qui ne peut se rapporter à aucun g., mis ensuite dans celui de l'*Alose* par LIN. qui lui découvrit de pet. ventrales; tiré de là quelque tems après par PAL. qui croyant lui voir une fausse dorsale graisseuse, le mit dans le g. du *Saumon*, & enfin rejeté nouvellement & pour toujours de ces g., pour en former un nouveau, par BLOCH qui s'étant avisé d'observer ses nageoires à la loupe, a vu que la prétendue nageoire graisseuse est une vraie nageoire soutenue par 2 rayons. Les caracteres de ce nouveau g. sont un ventre très-arqué & tranchant, 2 dorsales, une tête supér. large & labourée par 2 sillons, une bouche qui s'ouvre vers le h., les 2 mâchoires garnies d'un rang de pet. dents serrées, l'infér. plus l.; le corps mince, l'anus à l'équilibre. L'espece qui fait former ce g. a 3 rayons à la membrane branch.; tête & corps d'un bleu d'acier argenté; os mince & tranchant allant de la gorge à l'anus, taillé en convexité de serpe & donnant au ventre sa forme extraord. avancée, tandis que le dos est dr.; nageoires grises. Ce p. est vorace, mais il n'a qu'environ 2″ de l. D. 12, 2. P. 9. V. 2. A. 34. *Sal. gasteropelecus* de PAL., *Clup. sternicla* de LIN.

SERPENT, r. Classe d'animaux reptiles & d'une forme connue, qui renferme plusieurs g., un très-gr. nombre d'esp. & probablement de variétés. *V.* les tables synoptiques à la fin de l'ouvrage. Ces animaux n'ont point de cou marqué, étant comme les p. sans épaules. Ils different des p. longs, étroits & cyl. comme eux par le défaut de nageoires & d'ouïes; ils n'ont pas besoin de ce dernier organe, ayant de vrais poumons. Leur estomac est l., & susceptible d'une extrême dilatation, ainsi que leur gosier; aussi sont-ils obligés par le défaut de molaires d'avaler sans mâcher, sauf à dégorger ensuite ce qu'ils n'ont pu digérer, les os, les plumes, les poils de l'animal qu'ils ont englouti. Leur digestion étant fort lente, ils peuvent rester très-long-tems à jeûn. Ils changent d'épiderme au printems & en automne. Ils n'ont d'autre voix qu'un fifflement. La morsure de ceux dont les dents ne sont ni percées, ni mobiles & contiguës à quelque vessie, n'est point venimeuse; & le nombre de ceux qui sont venimeux en effet est bien moindre qu'on ne l'imagine vulgairement. Leur l. varie depuis quelques pouces à plus de 6 toises, & leur grosseur depuis quelques lignes de diam. à 15 & 18″. Ils se cachent & jeûnent en hiver, & l'on dit qu'ils dorment les yeux ouverts. Les gr. Serpens qui tuent des Bœufs, des Buffles, des Cerfs, des Tigres, des Lions, &c. sont, quoi qu'en disent plusieurs Voyageurs, obligés de briser leurs os, & d'avaler ainsi ces animaux comme par parties détachées. Mais ils engloutissent les Chevres, Chevreuils, Moutons entiers après les avoir attendris en les comprimant, en léchant toute leur surface & en la couvrant de leur bave, ce qui rend en même tems la proie glissante & plus facile à avaler; encore y employent-ils quelquefois 1 ou 2 jours de succion & de fortes aspirations, selon le volume de l'animal. Bien repus, ils sont lourds, apathiques, sans défenses on les tue alors faci-

lement, & l'on découpe par tranches, pour s'en nourrir soi-même, le reptile que l'on n'osoit approcher, même avec des armes, lorsqu'il étoit à jeûn. L'haleine de ces Serpens voraces exhale une odeur douçâtre & nauséabonde qui les décele de loin quand leur masse échappe à la vue. Au reste, soit paresse de leur part, soit instinct, précaution, finesse de l'odorat & de la vue, dans les q., les Serpens ne font point parmi eux autant de dégât qu'on l'imagine, & peut-être rendent-ils plus de services qu'ils ne font de tort dans des climats qui sans eux seroient inondés de pet. Serpens, de Crapauds, de Lézards, de Sauterelles, &c. La plupart sont ovipares; ils cachent leurs œufs de maniere que le soleil puisse cependant les échauffer, & il paroît qu'ils ne les déposent qu'un à un. Ils ont les parties sexuelles près de l'anus, & dans leur accouplement ils tiennent cette partie du corps de l'un & de l'autre individus étroitement appliqués, en s'enlaçant du bout de la queue au h. du tronc, de maniere à représenter une colonne torse à double fût couronnée par 2 têtes pour chapiteau. Les ouvrages des Voyageurs sont remplis de fables & d'exagérations sur ce qui concerne cette classe d'animaux. Je vais placer ici les esp. anonymes, & après elles les mots Serpent à collier, à lunettes, à sonnettes, &c. *V.* les autres en leur rang.

1. *Serpent muet*, S. du 1er. g., c. à. d. à sonnettes, dont les osselets de la queue ne se font pas entendre, étant très-pet. & seulement placés à la partie infér. de l'extrémité; gr. taille; dents l.; robe livide mouchetée de pet. rhombes n. sur le dos; plaques 217, 34; à Surinam.
2. *S. tortu*, S. du 2e. g.; tête large, très-convexe; dos épais & relevé, gris, varié d'aires brunes qui se changent en gouttes sur les côtés; venimeux; plaques 150, 40; à la Caroline.
3. *S. mangeur de Chevres*, S. du 2e. g.; tête oblongue presque cyl.; mâchoire infér. plus courte; yeux très-pet., corps effilé, queue très-courte; robe d'un gris-verdâtre varié de gr. gouttes blanches qui, sur les flancs, sont annelées de n.; plaques 250, 70; en Amérique.
4. *S. mangeur de Rats*; S. du 2e. g., amphibie, à tête oblongue, applatie, à museau obtus; tronc latér. comprimé; pet. écailles tuilées; dos bleuâtre, ventre blanchâtre mouchetés de n.; queue courte; 254, 65; en Amér.

Serpens anonymes du 3e. g.

5. *S. camus*; museau court, tête relevée en bosse; dos panaché de n. & blanc, ventre n.; croix blanchâtre sur la tête; gr. plaques 124, pet. 92; à la Caroline.
6. *S. caréné*; dos relevé en arête; écailles livides à bords plus pâles; ventre blanc; 257, 230; aux Indes.
7. *S. strié*; dos brun strié, ventre pâle, tête lisse, pet. taille; 126, 90; ou 130, 50; à la Caroline.
8. *S. ponctué*; dos cendré, ventre jaune coupé de 3 bandes de triples p. noirs; 136, 86; à la Caroline.
9. *S. anguleux*; tête cendrée & livide; narines à très-pet. ouvertures pratiquées chacune au milieu d'une écaille; queue très-pointue; robe blanchâtre rayée de larges bandes brunes bordées de noirâtre sur le dos, variée de taches quadrang. ferrugineuses sur le ventre; écailles du dos disposées en 19 rangs, ovales, échancrées & carénées, hors le dernier rang à dr. & à gauche; 124, 120; en Asie.
10. *S. blanc*; robe d'un blanc uni; 170, 40; aux Indes.
11. *S. blanchâtre*; robe blanche rayée de brun; 220, 100; aux Indes.
12. *S. bleuâtre*; 215, 340; aux Indes.
13. *S. annelé*; corps mince, blanchâtre, supér. varié de raies n. transv. alternativement voisines & écartées; & se réunissant sur les flancs; 164, 86; à la Caroline.
14. *S. agile*; tête ovale un peu déprimée, blanche, à bande brune d'un œil à l'autre; gr. narines; robe annelée de blanc étroit & de brun large, comp. d'écailles ovales & lisses; l. 1′, grosseur du pet. doigt; 184, 100; aux Indes.
15. *S. âpre*; écailles relevées en arrête; tache n. sur la tête, postér. bilobée; robe comp. de nuages bruns & noir; 228, 288; aux Indes.
16. *S. atroce*; venimeux; grosse tête blanchâtre à très-pet. écailles, gr. narines près des yeux; corps assez grêle, couvert de pet. écailles grises, ovales terminées en fer de lance & relevées en arrête; queue de 18‴ sur un individu de 12″; 196, 134; en Asie.
17. *S. moqueur*; tête ovale antér. rétrécie, yeux bas & latér.; tronc comprimé, queue du $\frac{1}{4}$ de la l. du corps; robe blanchâtre longit. rayée de n.; gr. plaques à bords bruns, bande blanche dentelée sous la queue; 142, 156; ou 155, 124; en Amér.
18. *S. milliaire*; dessus brun avec une tache blanche

blanche sur chaque écaille ; dos, ventre blanc ; 162, 118 ; aux Indes.

19. *Serpent romboïdal ;* bleuâtre taché de rhombes n. bleus dans leur milieu ; 157, 140 ; aux Indes.

20. *S. vert & bleu ;* pet. tête ovale à écailles un peu larges, rides des yeux au museau ; ventre plat, côtés relevés ; robe d'un bleu foncé en-dessus, d'un vert-pâle en-dessous ; l. 2′ dont la queue prend 6″ ; 119, 220 ; en Amér.

21. *S. vert ;* gr. plaques élargies dans leur milieu ; 217, 244 ; à Surinam.

22. *S. verdâtre ;* corps lisse, dos azuré, ventre verdâtre ; petit, innocent, insectivore, montant aux arbres, apprivoisable ; 155, 288.

23. *S. lacté ;* venimeux ; tête n. à trait blanc longit. ; robe d'un blanc de lait varié de taches n. accolées 2 à 2 ; 203, 64 ; aux Indes.

24. *S. losange ;* robe roussâtre divisée en losanges par un réseau formé de lig. d'un cendré-jaunâtre ; sinciput blanc ; gr. plaques jaunâtres ; 184, 120 ; en Amér.

25. *S. n. & fauve ;* annelé alternativement de n. & de fauve, les 22 anneaux de cette dernière couleur tachetés de brun & bordés de blanc ; queue très-courte ; 218, 62 ; à la Caroline.

26. *S. pâle ;* tête épaisse, dos relevé en arrête, queue très-effilée ; écailles lisses & pointues ; robe d'un gris-pâle moucheté de gris plus foncé & de p. bruns, dont plusieurs disposés par lig. séparent le ventre des flancs ; l. 12″, grosseur d'une plume de Cygne ; queue pointue ; 155, 192 ; aux Indes.

27. *S. rayé ;* pet. ; robe bleuâtre longit. variée de 4 raies brunes, ventre blanchâtre ; 169, 168, en Asie.

28. *S. grison ;* blanc varié de raies brunâtres, avec 2 points d'un blanc de neige aux côtés ; 188, 140 ; aux Indes.

29. *S. large-queue ;* cendré, rayé de brun ; queue obtuse & comprimée en lame ; 220, 84 ; aux Indes.

30. *S. nébuleux ;* dos nué de cendré & brun, ventre de blanc & brun, 185, 162 ; en Amér.

31. *S. sombre ;* robe d'un gris-brun ; 2 taches brunes oblongues derriere les yeux ; 149, 234 ; en Asie. LIN. rapporte entre autres syn. le *Pimberach* de SÉBA, à grands yeux saillans, gr. dents serrées, gueule à large rebord ; écailles du front garnies de fortes écailles grises & tacherées, celles du corps roussâtres & tachées de brun sur le dos par plaques oblongues, & sur les côtés par triangles ; ventre cendré-clair tacheté de plusieurs couleurs ; taille énorme, dévorant de gr. quadrupedes ; à Ceylan.

32. *Serpent sans tache ;* venimeux ; tout blanc selon LIN., hors quelques taches n. selon SÉBA ; l. 2 ½ aunes ; gr. écailles disposées par rangs longit. ; 209, 124 ; en Lybie.

33. *S. décoloré ;* gr. écailles peu serrées, levres blanches, robe d'un bleu cendré ; 147, 264 ; aux Indes.

34. *S. moucheté ;* robe livide, dos tacheté de n. & de rouge, côtés rayés de n. ; taches n. quarrées alternes sur le ventre ; queue ⅛ du corps ; 223-230, 120 ; à la Caroline.

35. *S. bai-rouge ;* tête blanchâtre, tache brune sur l'œil ; écailles lisses, oblongues, en 19 rangs longit. ; robe blanche variée de taches brunes souvent confluentes ; 186 ou 190, 128 ou 196 ; en Amér.

36. *S. minime ;* gr. tête ovale n., hors du blanc aux tempes & en-dessous ; côtés comprimés & relevant le dos en arrête ; robe grise variée de raies brunes piquées de blanc ; ventre blanc varié de brun aux bords de ses plaques ; l. 2 à 3′ ; 217, 216 ; en Asie.

37. *S. cendré ;* dos cendré, ventre blanc, anguleux & tacheté de couleur de fer ; 200, 274 ; aux Indes.

38. *S. muqueux ;* tête anguleuse & bleuâtre, pet. raies n. sur les levres ; 200, 280 ; aux Indes.

39. *S. domestique ;* semblable au fer-à cheval, si ce n'est que la bande brune entre les yeux est divisée en 2 par du n., & que les plaques donnent 245, 188 ; en Barbarie, familier, entrant dans les maisons.

40. *S. à nez retroussé ;* venimeux ; tête étroite, supér. plane, museau terminé en pointe retroussée, élastique & cartilagineuse débordant la mâchoire supér. qui est déja la plus l., mais la moins large ; tronc latér. applati, queue très-effilée ; robe verdâtre coupée d'un trait longit. blanc sur chaque côté ; 192, 334 ou 187, 336 ; en Amér. & à Ceylan.

41. *S. mexicain ;* LIN. n'indiquant aucun synonyme, je suis obligé de me borner comme lui à indiquer le nombre des plaques, 134, 154.

S. anonymes du 4e. g.

42. *S. lombric ;* forme de ce Ver par sa tête arrondie, même antér. ; mâchoire infér. plus courte ; h. de la tête couvert de 9 écailles hexag. en 3 rangs ; yeux à peine visibles ;

tronc groſſiſſant juſqu'à l'anus ; queue courte & plus groſſe que la tête ; robe jaune-blanchâtre ; 230, 14 ; en Amér.

43. *Serpent à queue plate ;* mâchoires édentées, ventre blanc, dos n. & demi-carêné, queue d'$\frac{1}{5}$ de ſa l., fort comprimée & variée de n. & blanc ; écailles preſque rondes ; LIN. n'a pu les compter.

44. *S. à queue lancéolée*, élargie & terminée en pointe, pâle & rayée de brun ; 200, 100, à Surinam.

45. *S. viſqueux ; 6e.* g. brun, chaque côté marqué d'une ligne blanche longit. ; 340, 10 ; aux Indes.

S. aveugle. Orvet.

S. à collier ; du 3e. g. ; aſſez commun dans pluſieurs pays d'Europe, & même en France ; innocent, aimant les lieux humides, les prés & les baiſſons, s'engourdiſſant en hiver dans des trous au pied des haies ou des vieux arbres, vivant d'i., Grenouilles, Lézards, Rats, &c., ſelon ſa taille qui parvient quelquefois à une aſſez gr. longueur ſans devenir jamais épaiſſe. On dit que les pots de lait l'attirent quelquefois dans les maiſons à la campagne, & on l'accuſe de ſe rouler autour des jambes des Vaches pour ſucer leur lait. Il rampe aſſez vîte ſur terre & ne nage pas moins bien, ce qui l'a fait appeller *S. nageur.* On l'appelle S. à collier, parce que ſon cou aſſez grêle, & par-là plus marqué que celui de la plupart des Serp., eſt ſupérieurement marqué de taches jaunâtres qui lui forment un demi-collier. Tête déprimée & élargie, muſeau obtus, pet. dents crochues, triangle blanc à chaque bout du demi-collier ; joues blanchâtres variées de traits n. ; milieu du ventre renflé ; dos noirâtre, ventre blanc, bleuâtre & n., les taches n. étant les plus nombreuſes vers la queue ; 177, 170.

S. à 2 têtes. Amphisbène.

S. à lunettes ; du 3e. g. M. D'OPSONVILLE le décrit comme varié, par compartimens réguliers, de vert, de jaune & de brunâtre. Il a, dit-il, au-deſſous de la tête une peau lâche qui, dans la paſſion, la colere, la crainte, l'étonnement ou l'inquiétude, s'étend des 2 côtés & préſente alors la forme d'une ſorte de chaperon ſur laquelle paroît une empreinte qui approche de celle d'une paire de lunettes. Dans les mouvemens qui lui font étendre cette peau, il éleve la tête, & même toute la partie antér. du corps au-deſſus du plan de poſition, comme un Sphinx. Sa morſure eſt mortelle, ce qui n'empêche pas quelques Indiens de l'honorer ; l. 4 à 5′ ; 193, 120.

S. à ſonnettes ; 1er. g. de la claſſe des Serpens ainſi nommé, parce que les S. qui le compoſent ont la queue terminée par de petits corps cartilagineux, demi-tranſpar., ſonores & figurés à peu-près en cœurs. Leur nombre varie de 5 ou 6 à 30 & 40, ce qui paroît tenir autant à l'âge qu'à la différence des eſpeces. Le cliquetis de ces parties, quand l'animal ſe meut, avertit de ſon voiſinage, & ceux qui l'entendent profitent bien vîte de l'avis, car les S. de ce g. ſont tous très-venimeux. D'après les récits des Voyageurs, il paroît qu'il renferme quelques eſp. ou au moins des individus de la plus gr. taille. L'eſp. qui a gardé le nom pur & ſimple du g. n'eſt pas de ce nombre, PISON ne le faiſant arriver qu'à 4 ou 5′ de long. C'eſt le même animal que celui qui a été décrit ſous le nom de *Boicininga. V.* ce mot. J'ajouterai ſeulement ici que ſa tête eſt obtuſe, ſon corps couvert d'écailles ovales carênées, pointues, aſſez gr., excepté vers la tête. Il n'eſt pas poſſible de rejeter le témoignage unanime des Voyageurs qui aſſurent qu'un Ecureuil guêté par ce Serpent ſur un arbre iſolé, voyant ſon ennemi qui l'attend la gueule béante & les yeux ardens, va çà & là de branche en branche, & tombe comme enforcelé preſque dans la gueule de ſon ennemi : l'extrême crainte ſuffit pour produire cet effet ; 164 ou 165, 28 ou 30 ; en Amér.

S. brûlant. M. D'OPSONVILLE indique ſous ce nom un S. l. d'envion 2′ & fort grêle ; robe d'un fond jaune varié de taches d'un vert-brun, dont le venin, dans la morſure, diſſout le ſang en fort peu de tems. C'eſt peut-être un des S. connus ſous quelque autre nom.

S. d'eau. Serpent à collier.

S. d'Eſculape. Bande noire. *V.* ce mot.

S. des Dames, S. de Malabar ; du 3e. g., l. de 5 à 7″, ſi doux & ſi joli que ſelon SÉBA les Indiennes le mettent dans leur ſein pour ſe rafraîchir ; tête cendrée, levres blanches rayées de brun ; robe blanche variée de bandes noirâtres larges ſur le dos, s'étréciſſant en deſcendant vers le ventre où elles ſe réuniſſent ; queue pointue ; 118, 120.

S. de Minerve, du 3e. g. ; robe de vert de mer coupée par une bande dorſale brune ; 3 bandelettes brunes ſur la tête ; 238, 180 ; aux Indes.

Serpent cornu, du 4e. g. ; ainſi nommé parce qu'il ſemble avoir 2 cornes, non comme le *Céraſte* & *l'Ammodyte*, par ſes paupieres, mais par 2 dents qui percent ſa levre ſupér. ; 200, 15 ; en Egypte.

S. de verre, du 4e. g. J'ignore d'où DAUB. tire ce nom, quoiqu'il rapporte ce S. à l'*A. ventralis* de LIN. & non à ſon *A. fragilis* comme ce nom le feroit penſer. Dos nué de brun & vert tacheté ſymmétriquement de jaune ; ventre jaune ; très-petites écailles ſerrées ; ventre court, queue annelée & 3 fois auſſi l. que le corps ; 127, 223 ; l. 1 à 2′ ; à la Caroline.

S. étouffeur ; nom vague plutôt que ſpécifique, s'appliquant à tout gros Serpent qui tue ſa proie en l'enveloppant & la comprimant dans ſes tours de ſpires ; le 2e. g. en offre pluſieurs.

S. javelot, un de ceux que l'on nomme *Serpent volant*, *Dard*, *Acontias*. M. D'OPSONVILLE indique ſous ce nom un S. de l'Inde, très-venimeux, l. de 4 à 5′, à robe verte, ſe tenant ordin. ſur les arbres, ſuſpendu par ſa queue roulée autour d'une branche, ſe balançant en cette attitude pour s'élancer ſoit ſur ſa proie, ſoit ſur une autre branche.

S. impérial ; nom vague qui s'applique aux Etouffeurs du 2e. g.

S. joufflu ; bande noire, parce que ce S. a une gr. gueule & des levres épaiſſes.

SERPENT DE MER, p. du g. de l'*Anguille ;* forme de Serpent, dos jaunâtre terni de brun, ventre bleuâtre-clair, mâchoires alongées armées de dents ſerrées & petites, hors les 4 antér. & quelques autres derriere elles ; pet. pector. ; dorſale baſſe, aſcendante juſqu'au milieu, enſuite deſcendante, ſupér. jaunâtre, infér. noire ; anale ſemblable à la dorſale, mais bleuâtre, hors vers l'extrémité des rayons où elle eſt noire, caudale nulle, queue pointue. WIL. a vu un ſujet l. de 5′. *M. Serpens.* LIN. On donne quelquefois le même nom à la *Vipere marine* & à la *Flamme*.

S. de mer. Pluſieurs Voyageurs parlent de vrais S. marins : en exiſte-t-il ? je ne le nie pas, mais je ne connois aucune obſervation conſtante qui autoriſe à l'affirmer. M. D'OPSONVILLE dit qu'il s'en trouve près des côtes de l'Inde, que leur morſure eſt mortelle, qu'il en a vus de 3 & de 4′ de l., mais comme il ne les décrit pas, j'ignore s'il les a obſervés aſſez exactement pour décider que ce ſont de vrais S. & non des p. anguilliformes.

Serpent nageur. Serpent à collier, ci deſſus.

S. nain ; très-pet. Serpent de l'Inde indiqué par M. D'OPSONVILLE ; dos brun-fale tacheté latér. de pet. points alongés d'un brun plus foncé ; ventre plus pâle & légérement truité ; l. 5 à 6″, ſur 1 ½′ de diam.

S. titan ; gros S. d'Aſie indiqué par le même, probablement connu ſous quelque autre nom, parvenant à la l. de 25 à 35′ ; robe tannée richement variée quoiqu'en couleurs foncées & rembrunies.

S. volant, *S. Seringue ;* S. Javelot, Acontias.

SERPILLERE, i. Courtillere.

SERRAN, { o. Bruant. / p. de la Méditer., du g. des *Perches*, dont ROND. a donné la deſcription, quoique BLOCH en faſſe honneur à LIN. ; mâchoire infér. plus l. & avancée, ce qui fait paroître la bouche toujours ouverte ; pet. yeux ; dos noirâtre varié de 4 raies longit. rouges ; caudale très-fourchue, mouchetée de roux, ainſi que l'anale ; dorſale toute rouſſe, hors une tache n. à ſa 1re. partie. Ce p. reſſemble aſſez à la Perche de mer, mais il eſt moins grand, n'allant qu'à 1′ de l. ; il eſt du nombre de ceux que les Anciens ont regardés comme hermaphrodites, ſans avoir obſervé que les mêmes individus euſſent de la laite & des œufs, mais uniquement parce qu'ils tomboient toujours ſur des ſujets munis d'œufs. D. $\frac{10}{14}$. P. 16. V. 6. A. $\frac{1}{10}$. *P. Cabrilla.* LIN.

SERRURIER, o. Pic, & Méſange.

SERTE, p. voyageur qui paſſe de la Baltique dans les rivieres pour y dépoſer ſes œufs ; du g. de la *Carpe ;* pet. tête en coin ; mâchoire ſupér. alongée en nez ſur l'infér. ; gr. yeux à iris jaune ; écailles pet. pour le g. ; dos bleuâtre, la 1re. moitié de ſa l. tranchante, la 2e. arrondie ; ventre argentin ; lig. latér. marquée de p. jaunes ; l. 9 à 18″ ; chair blanche & eſtimée. D. 12. P. 17. V. 11. A. 2 ; ſelon BLOCH. *Cyp. vimba.* LIN.

SERTULAIRE, zo. 6e. g. de ceux de PAL. C'eſt un Polypiage dont l'extérieur repréſente une plante marine, ou c'eſt un animal ſemblable à un Polype branchu qui auroit pour ſquelette un tube de corne branchu comme lui. A ce tube tiennent des véſicules d'où tombent de pet. corps qui vont produire ailleurs des Polypiages ſemblables. La plupart des ſertulaires conſiſtent ainſi dans un ſeul tube délié, encore aminci par le bas, pouſſant ſur le corps qui lui ſert de baſe un plus pet. tube qui, comme une

racine traçante, rampe, ſe diviſe & ſe ſoudiviſe, & ſouvent produit une tige. Dans pluſieurs, au lieu d'un tel tube radical, il y en a une infinité qui forment comme un chevelu de radicules dont quelques-unes multiplient l'eſp. par des rejetons. Chaque tige eſt d'une ſubſtance mince & cornée, & les animaux dont elle eſt le ſquelette & le logement, montrent leurs têtes munies de tentacules, & qui paroiſſent de pet. fleurs. On les voit ſortir chacun par un petit calice. Ces calices ſont placés latér. le long de la tige. Si celle-ci a des branches, chacune d'elles a auſſi ſes calices qui denticulent le côté où ils ſont placés. Les calices, dans les différentes eſp., affectent des formes différentes, mais conſtantes dans chacune. La couleur & la conſiſtance des tiges varient de même, les unes étant roides, d'autres flexibles, quelques-unes même preſque gélatineuſes, & les unes étant griſâtres, les autres noirâtres, &c. L'animal paroît plus lent dans ſes mouvemens que ne le ſont les vrais Polypes & les Tubulaires; inquiété, il ſe retire moins vite. La plupart des Sertulaires produiſent au printems des véſicules fort différentes des calices, PAL. les regarde comme des ovaires; elles ont un orifice étroit, & communément un opercule. Leur place ſur la tige varie comme celle des calices, les unes étant oppoſées, d'autres alternes, d'autres diſtiquées, ou en ſautoir. Pluſieurs de ces S. ſont du nombre des Corallines d'EL.; PAL. en décrit plus de 30, & il eſt aiſé d'imaginer, d'après ce que je viens de dire, ſur quoi peuvent être fondés leurs caracteres. KNORR applique quelquefois le nom de Sertulaire à de ſimples mouſſes marines.

SERVAL, q. du g. du *Chat;* féroce & indomptable, mais fugitif devant l'homme. Il habite les montagnes de l'Inde, ſur les arbres, ſautant de branche en branche, guêtant des o. & de pet. q., & ne deſcendant preſque jamais à terre, même pour mettre bas ſes petits, mais établiſſant ſon nid dans des trous d'arbres. Plus gros que le Chat ſauvage; gr. pi., ongles l. & forts, mouſtaches l. & roides, tête ronde, hors le front comprimé; queue courte; pelage fauve en-deſſus, blanc en-deſſous, marqué de pet. taches n. & rondes. Il eſt extraord. que LIN. n'ait rien dit de cet animal aſſez anciennement connu.

SERVANTE (la), i. pet. Phalène d'Allemagne; ailes brunes, les ſupér. oblongues, avec un p. & 4 taches blanches, les infér. jaunâtres avec un arc & les bords bruns. LIN.

SERY, q. Muſaraigne.

SESEF, q. Babouin.

SESONTLÉ, o. Moqueur.

SÉSOSTRIS, i. Enée.

SEVREAU, p. Picarel.

SIACAL, *Siacali*, *Siachal*, *Sical*, q. Chacal.

SIBON, r. Serpent du Cap, du 3e. g.; tête un peu applatie mais arrondie, gr. yeux; pet. queue; écailles rhomboïdales; dos rouillé, ventre blanc tacheté de brun; 180, 270.

SIEUREL, *Sicarel*, p. Maquereau-bâtard.

SIEGE, p. d'eau douce que ROND. dit ſe trouver dans les rivieres qui ont leur ſource dans les Cévennes; il ne le décrit pas.

SIFAC, q. Douc.

SIFFLASSON, o. du lac de Geneve que BUF. croit être un Bécaſſeau.

SIFFLEUR, { q. Marmote du Canada. / o. *V.* Canard. On a auſſi donné ce nom au Mauvis, au Bouvreuil, & à un o. du g. du Troupiale de la famille du Baltimore; gr. du Pinſon; tête, gorge, cou, h. du dos bruns olivâtres; poitrine d'un olivâtre roux; bas du dos, ventre & côtés d'olive, ailes variées de brun & olivâtre, & bordées de jaune; bec de couleur de corne, pi. gris; à Saint-Domingue.

SIFILET, o. 5e. Manucode.

SIGARET, c. Ormier d'AD. ſans trous, & non nacré.

SIGER, c. Pourpre du même, à canal évaſé, ſemblable au *Bigni*, mais à c. plus épaiſſe.

SIGNIS, o. Cini.

SIHAME, p. de la mer Rouge, du g. de l'*Aterine*, que FORSK. nous a fait connoître. Corps épais à la baſe des pector. & s'amincifſant de-là vers le muſeau & vers la queue; ruban longit. d'argent matte au milieu des côtés; tête déprimée, infér. platte, ſupér. écailleuſe; opercules antér. gras, épais & cependant tranſpar. comme tout le reſte du p., hors le ruban d'argent, ornés d'un rang d'yeux olives à pupille blanche, poſtér. écailleux, ornés d'yeux verts à pupille vîtreuſe. Ecailles méd., légérement denticulées; 2e. ruban d'argent allant ſeulement des ventrales à l'anale, placé ſous le 1er.; robe de vert-de-mer éclairci ſous le ventre; nageoires de la même couleur; points n. ſous les rubans; lig. latér. d'abord parallele au dos, enſuite dr. & moyenne; ventrales autant thor. qu'abd.; 1re. dorſale au-delà de leur aplomb & terminée à celui

de l'anus qui eſt à l'équilibre, 2e. dorſale oppoſée à l'anale; l. 15 à 18″. D. 11, 21. P. 16. V. 6. A. 23.

SILENE, { i. 13e. Papillon. / q. Cercopithéque n., barbu, à l. muſeau, face nue, corps poſtér. aminci, feſſes calleuſes; féroce; l. 3′ 6″; aux Indes & en Afrique. ERX. le rapporte au *Singe n. d'Egypte* de BRIS. On nomme auſſi quelquefois Silène l'*Ai*, & LIN. appelle ainſi l'*Ouanderou*.

SILURE, p. 24e. g. de GO., par conſéquent acanthopt. abd. à corps ou comprimé ou déprimé, oblong, gliſſant, alép. & graiſſeux, dos carêné, côtés un peu angulueux, ventre renflé, gr. tête comprimée ou déprimée, la nuque ſouvent couverte d'un os nu; bouche preſque en-deſſous, mâchoire ſupér. plus l.; membrane branch. demi-nue, d'1 à 16 rayons; addimens de cirrhes à l'anus, écailles pointues placées en l. ſur les côtés; dorſale ſolit. après la nuque, ordin. courte, le 1er. aiguillon dentelé; gr. pector. baſſes, le 1er. aiguillon ordin. dentelé; ventrales rayonnées, toujours abd., mais plus ou moins avancées ſuivant la poſition de l'anus; anale rayonnée, caudale rarement fendue; addiment d'une fauſſe dorſale vers l'extrémité du dos, & de cirrhes à une, ou aux 2 mâchoires.

1. *Le Silure*, p. de pluſieurs fleuves d'Europe, d'Aſie & d'Afr., allant très-peu à la mer, facile à reconnoître à ſon défaut de fauſſe dorſale, & à 6 barbillons, dont les 2 plus l. ſont à la mâchoire ſupér.; tête large & applatie, gr. gueule; foſſette liſſe creuſée de chaque côté de ſa groſſe levre infér.; dos rond, d'un n. verdâtre, ventre d'un blanc jaunâtre, pector. bleuâtres à milieu jaune & 1er. rayon dentelé, dorſale & ventrales jaunes à extrémité bleuâtre, anale longit., caudale ronde, toutes 2 d'un gris jaune bordé de violet. D. 5. P. 18. V. 13. A. 90. C'eſt le plus gr. des p. d'eau douce, avec l'Eſturgeon, allant à 10′ de l. & au poids de 2 à 3 cents livres, & quelques individus arrivant à celui 5, 6, 7, & même 8 cents liv. Ses nageoires courtes & ſa groſſe maſſe ne lui permettent pas d'être agile; auſſi ſe tient-il dans les bas-fonds au milieu d'une vaſe de la couleur de ſa robe, où il attire à lui les p. par le mouvement de ſes barbillons. Sa veſſie aërienne eſt moins employée que celle du gr. Eſturgeon à faire de la colle. Il eſt quelquefois ſi gras que l'on conſerve ſa peau, dans pluſieurs villages le long du Danube, pour ſervir de lard.

2. *S. à bandes*; tête déprimée, antér. arrondie, du $\frac{1}{3}$ de la l. totale; mâchoire ſupér. plus l., l'infér. à 6 cirrhes; dos rayé de n. & blanc, ventre blanc, nageoires blanches piquées de n.; dorſale à la nuque; fauſſe dorſale; dans les eaux dormantes au Bréſil. D. 7. P. 11. V. 6. A. 13. *S. faſciatus*.

3. *S. rude*; tête large & déprimée, pet. yeux n.; membrane branch. à 4 rayons, 8 cirrhes, 2 de chaque côté de la mâchoire ſupér., 1 de chaque côté de l'inférieure & 2 plus pet. en-deſſous; côtés de la poitrine oſſeux; caudale fourchue; ventrales près de l'anus; anale longit.; ſans fauſſe dorſale. D. 5. P. $\frac{1}{3}$. V. 6. A. 55. *S. aſpredo*. C'eſt ainſi que LIN. décrit ce p., & il place dans ſa ſynonymie l'*Aſpredo* de GRON. qui n'a que 6 cirrhes, & dont le dos a une carêne baſſe, tranchante & preſque oſſeuſe; en Amérique.

4. *S. cuiraſſé*; fauſſe dorſale munie d'un fort aiguillon mouſſe; lig. latér. marquée par un rang d'écailles, dont chacune porte une pointe; caudale entiere; 6 aſſez l. cirrhes annelés de brun & de blanc; tête poſtér. plus large que le corps & ſupér. marquée d'un ovale blanchâtre; en Amér. D. $\frac{1}{5}$, $\frac{1}{4}$. P.... V. 6. A. 9. *S. cataphractus*.

5. *S. carêné*; corps & tête comprimés, angles de la gueule garnis de 2 barbillons diviſés en filets qui leur forment une eſp. de petite nageoire au bout; 4 autres courts liés entre eux & égaux, terminés en papilles, pendant de la mâchoire infér.; lig. latér. carênée & dentelée comme dans les Maquereaux; 1er. oſſelet de la dorſale & des pector. dentelé; caudale fourchue, fauſſe dorſale. D. 6. P. 8. V. 8. A 12.; à Surinam.

6. *S. anguilliforme*; 8 barbillons, dont 2 à la levre ſupér., 2 à l'infér., 4 aux angles de la mâchoire; tête déprimée, cataphracte, ſupér. ſillonnée; yeux bas & latér.; mâchoires arrondies, dents très-nombreuſes; corps noirâtre, muqueux & épais, dont la forme a fait prendre autrefois ce p. pour une Lamproie; ſans fauſſe dorſale; vraie dorſale & anale longit.; mangé en Egypte, mais non eſtimé. D. 70. P. $\frac{1}{10}$. V. 7. A. 59; dans le Nil.

7. *S. armé*; fauſſe dorſale; 2 barbillons roides quoique plats, étant comme oſſeux; ligne latérale dr.; dos montant ſous la dorſale. D. $\frac{1}{7}$. P. $\frac{1}{11}$. V. 7. A. 20; dans les mers d'Aſie. *S. militaris* de LIN. qui l'a décrit le premier, ainſi que le ſuivant.

8. *S. déſarmé*; fauſſe dorſale; 2 cirrhes devant les narines, ſans barbillons; tête plate,

large & liſſe ; caudale preſque entiere ; nageoires preſque ſans aiguillons comme il ſuit : D. $\frac{1}{7}$. P. 17. V. 7. A. 38. *S. inermis* ; à Surinam.

9. *Silure Chat ;* fauſſe dorſale ; 6 barbillons, dont 2 aux angles de la bouche, 4 à la levre inférieure ; dos bleuâtre, ventrales & anale rougeâtres, caudale fourchue. LINNÉ le trouve voiſin du 2e. Bagre. D. $\frac{1}{8}$. P. $\frac{1}{11}$. V. 6. A. 23. *S. felis ;* à la Caroline.

10. *S. de Syrie ;* fauſſe dorſale ; tête large, antér. étroite ; gr. gueule ; mâchoire ſupér. plus l. ; yeux pet, h. & écartés ; gr. narines diviſées chacune en 2 par un petit cirrhe ; 8 barbillons, un de 14‴ à chaque angle des mâchoires, 2 de 9‴ à chaque côté de l'inſér., & 1 de 4‴ entre eux de chaque côté ; corps argenté, ſupér. marbré de gris. D. $\frac{1}{7}$. P. 9. V. 6. A. 8. *S. cous.*

11. *S. à côte ;* fauſſe dorſale ; tête poſtér. large, cataphracte, ſupér. ſtriée ; gueule placée, non au ſommet de la tête, comme le dit DAUB., ce qui ſeroit inoui dans ce genre, mais au bout. C'eſt ainſi que l'entend GRON. d'aprés qui cet illuſtre Naturaliſte le décrit, comme on le voit par la figure, &, (ſuppoſé que l'expreſſion *in apice* ſoit équivoque) par la ſuite du texte qui dit la mâchoire ſupérieure plus l., d'où il réſulte que la bouche eſt terminale, ou même plus en-deſſous qu'en-deſſus ; 6 barbillons, dont 2 aux angles de la gueule, preſque égaux à la demi-longueur du p., les 4 autres moins l. ſous la mâchoire inſér. ; corps en pyramide preſque triang., le ventre étant très-large, le dos très-carêné, & le tronc diminuant uniformément de la tête à la queue ; ligne latér. couverte d'un rang d'écailles, dont chacune porte en ſon milieu une pointe recourbée ; gr. caudale fourchue ; l'aiguillon des dorſales & pector. l., fort & dentelé. D. $\frac{1}{7}$. P. $\frac{1}{9}$. V. 7. A. 12. *S. Coſtatus.*

12. *S. d'Oſbek*, décrit dans les Mémoires de Stockolm, différent du 1er., non-ſeulement par ſa taille qui n'eſt que de 3′ quelques pouces de l., ſur 8 de diam., & ſon poids de 15 liv., mais en ce que de ſes 6 barbillons 4 ſont à la mâchoire ſupér. & l. de 2″, 2 à l'inſér. l. de 8″ ; ils different auſſi par le nombre des rayons, & je ne vois aucune eſp., parmi les Européennes ſur-tout, à laquelle on puiſſe le rapporter. Corps preſque rond, & de groſſeur égale de la tête à l'anus ; dos bleuâtre, obſcurément rayé, ventre blanc ; 2 mammelons creux, pointus & mous à la mâchoire inſér. ſans en compter d'autres plus pet. aux 2 mâchoires ; membrane branchiale à 16 rayons. D. 4. P. $\frac{1}{17}$. V. 13. A. 18 ; dans quelques lacs de la Sudermanie & de la Gothie orientale.

Silure Dauphin, p. Tamoata.

SILUS, c. Pourpre d'AD. à canal évaſé, un peu plus large que le Blatin, & à ſpires diviſées en treillis par des ſillons.

SIMERI, c. Mantelet d'AD. très-étroit, dont les Negres ſe font des colliers.

SINCIALO, o. 1re. Perriche à longue queue inégale.

SINGE, q. 29e. g. de BRIS. comp. d'animaux qui ont 4 inciſives à chaque mâchoire, les doigts onguiculés, tous ſéparés, & le pouce bien diſtinct. Ils ont tous des cils aux 2 paupieres, 2 mammelles pectorales, les jambes antér. faites comme nos bras, & portant des mains ſemblables aux nôtres, les jambes poſtér. ſemblables à nos jambes & portées par des pieds faits comme des mains, & ayant le doigt du milieu plus long.

La maniere dont BUF. a diſtribué les animaux que BRIS. & LIN. avoient réunis dans ce genre y répand trop de lumiere pour que je ne la ſuive pas. Il n'appelle Singes que les animaux ſans queue, à face plate, qui ont les dents, les mains, les doigts & les ongles comme les nôtres, & qui marchent facilement ſur 2 pieds. Ils ſont antropomorphes juſqu'à un certain point, les autres le ſont très-peu, s'éloignant conſidérablement de la figure humaine par leur muſeau, leur queue, &c. BUF. en a fait pluſieurs familles qu'on peut conſidérer comme autant de g. : le *Magot* ou *Cinocéphale* des Anciens, le *Babouin*, le *Maimon*, les *Guenons*, les *Sapajous* & les *Sagoins*. Les caracteres indiqués ci-deſſus d'après BRIS. conviennent aux animaux de ces 7 genres ; nous ne parlerons ici que du 1er., ou des Singes proprement dits, voyez chacun des autres en leur rang.

1. *L'Orang-outang*, ou *Homme des bois ;* animal des parties mérid. de l'Afr., des Indes & des iſles de ces climats ; eſp. devenue très-rare, à moins qu'elle ne ſe ſoit retirée dans l'intér. de l'Afr., ou dans d'autres lieux non viſités par les Européens. M. D'OPSONVILLE croit pouvoir aſſurer qu'elle n'exiſte plus dans la preſqu'iſle en-deçà du Gange, auſſi eſt-elle très-peu connue. On applique également, parmi nous, le nom d'Orang-outang au *Pongo* & au *Jocko*. Le 1er. a 5 ou 6′ de h., & le 2e. la taille d'un enfant de 6 ou 8 ans. Habitant tous deux le même climat, j'ai peine à croire que le 2e. puiſſe être une

variété conſtante, une race inférieure, ne voyant pas ce qui auroit pu la cauſer, & ce qui pourroit la maintenir. Il eſt donc très-probable que c'eſt, ou une eſp. particuliere, ou une variété d'âge; mais cette derniere idée paroît la plus fondée, juſqu'à ce que de nouvelles connoiſſances viennent la démentir. Car, comme l'obſerve BUF., tous les individus qui ont été vus en Europe étoient jeunes, quelques-uns même n'avoient pas encore toutes leurs dents. Leur accroiſſement n'étoit donc pas à beaucoup près complet, & il eſt naturel de ſuppoſer qu'ils auroient pu parvenir à la taille de 5'. Quoi qu'il en ſoit de ce point, je vais m'attacher à l'Orang outang en général, mais ayant le plus ſouvent en vue le grand, ou le Pongo, celui que les Voyageurs ont le plus communément déſigné.

Il a la face humaine, ſes yeux ſont ronds & enfoncés; les poils de la tête ſont plus l. que les autres, & deſcendent comme des cheveux le long des tempes. Son nez eſt camus & épaté; ſa bouche eſt fort grande & placée plus bas que la nôtre, & ſon menton eſt garni de barbe. Ses oreilles ſont plates comme les nôtres, ce qui fait voir qu'on ne peut prendre que pour une plaiſanterie la prétention de ceux qui attribuent l'applatiſſement de nos oreilles aux béguins de notre enfance. Sa poitrine eſt plate & large comme la nôtre, & non ſaillante comme celle des quadrupedes. Ses bras ſont ſi l. que ſes doigts touchent preſque ſes g. noux. Il a des mollets, ſans les avoir fort charnus; ſes feſſes le ſont aſſez & n'ont aucunes calloſités. Il n'a point d'abajoues. Excepté ſur le dos & le dehors des bras il n'a pas beaucoup plus de poils que n'en ont les hommes très-velus; ce poil eſt d'un brun-rouſsâtre, & la peau d'une couleur un peu plus pâle que celle des mulâtres. Il dort ſur les arbres, & y grimpe très-facilement. Il ſe conſtruit une hutte de branchages où il ſe met à l'abri de la pluie & du grand ſoleil. Cependant il eſt frilleux & paroît ſe chauffer avec beaucoup de plaiſir quand il trouve dans les bois du feu allumé par les Negres. On ne lui connoît aucune voix, & il ne fait entendre aucun cri que dans la douleur. Agile & hardi, il ſe défend très-bien à coups de pierres & de bâton. Son corps & ſes membres ſont beaucoup plus gros que ceux d'un homme de ſa hauteur, & il eſt ſi fort qu'à peine 8 ou 10 hommes pourroient-ils le dompter. Il eſt purement frugivore, & il vit en ſociété avec un certain nombre de ſes ſemblables.

On accuſe ces animaux de tuer des Negres, mais peut-être n'eſt ce qu'étant provoqués. Ils ſont paſſionnés pour les femmes, & ils enlevent, quand ils en trouvent l'occaſion, de jeunes filles dont ils abuſent; ils les gardent enſuite parmi eux, en prennent ſoin & les nourriſſent auſſi bien qu'ils le peuvent. Ils courent mieux qu'ils ne marchent, leur talon étant naturellement élevé au-deſſus du ſol. On les voit quelquefois courir & marcher à 4 pattes, ſur-tout quand il s'agit de ſauter un foſſé. Ce point eſt celui ſur lequel les Auteurs paroiſſent le moins d'accord, les uns faiſant de ces animaux de vrais bipedes, les autres les poſant auſſi ſouvent ſur 4 pi. que ſur 2. Cette eſpece de contradiction même ſemble prouver que l'O. n'eſt pas purement bipede; car, quoi qu'en diſe M. PAUW, ſi cet animal étoit auſſi parfaitement & auſſi continuellement bipede que l'homme, tous les Obſervateurs l'auroient vu ſur ſes 2 pi., & il ne peut s'en trouver qui le faſſent marcher à 4 pattes que parce que, marchant en effet de ces 2 manieres, il a été vu par les premiers dans une de ces attitudes & dans l'autres par les ſeconds; d'ailleurs on verra bientôt que l'obſervation anatomique dépoſe pour ceux-ci.

Les Orangs-outangs chaſſent, dit-on, à coups de gaules les Éléphans de leurs bois, & l'on prétend qu'ils couvrent de feuillages le corps de leurs ſemblables après leur mort. Pris jeunes ils s'apprivoiſent aiſément; mais ils ont toujours un air grave & triſte qui tient ſans doute à la contrainte de l'eſclavage. Auſſi dépériſſent-ils en captivité, & finiſſent-ils par y mourir de conſomption, ſur-tout ſi en leur ôtant la liberté on les éloigne encore de leur climat. On croit que dans l'état de nature ils vivent environ 25 ans. Ceux que l'on a élevés ſont très-modérés & obéiſſent mieux aux ſimples ſignes que les autres quadrumanes n'obéiſſent au fouet ou au bâton. En compagnie, dans un cercle, à table, ils ſe tiennent tranquilles, aſſis, & paroiſſent ſe conduire comme des hommes. On en a vu faire leur lit, s'y coucher, s'y couvrir comme nous, ſe ſerrer la tête d'un mouchoire, &c. Inſtruits au ſervice ils rincent des verres, donnent à boire, portent des ſeaux d'eau, tournent la broche, pilent des drogues dans un mortier, &c. Mais il faut prendre garde que ſouvent les Voyageurs, en parlant de tout ce que font ces ſinges, ſuppoſent qu'ils agiſſent d'eux-mêmes, & il faut toujours ſe méfier de cette ſuppoſition.

Elle eſt communément démentie par quelque circonſtance du récit même où l'on voit ces animaux ne pas ſe tourmenter à tout rompre pour s'évader, comme le feroit un individu nouvellement eſclave, (le ſeul dont on puiſſe être sûr qu'il n'a pas été inſtruit) couvrir des mains leurs parties ſexuelles, ou faire d'autres choſes qu'ils n'ont pu apprendre que dans une éducation quelconque. On a aſſuré à M. D'OPSONVILLE que les femelles étoient ſujettes à l'écoulement périodique, ce que l'analogie faiſoit déja ſoupçonner, les femelles des Magots, Babouins & Guenons étant dans ce cas. On préſume, ſelon le même Voyageur, que leur geſtation eſt d'environ 7 mois.

Si je me permets beaucoup plus de longueur ſur cet article que ſur aucun autre, c'eſt qu'il paroît l'exiger. Il s'agit ici d'un être par rapport auquel on diſpute beaucoup ſur le rang qui lui convient. Eſt-ce une eſp. intermédiaire entre l'Homme & le Singe, ou eſt-ce ſimplement un Singe? Eſt-ce une bête, ou un homme moins parfait que nous, une ſorte d'intermédiaire entre l'homme & la bête? Cette queſtion a été agitée par les Naturaliſtes avec aigreur, dit M. PAUW. J'ignore dans quel ouvrage il a trouvé ce ton; je ne le trouve que dans le ſien où il s'exprime d'une maniere équivalente aux injures en parlant du Pline du Nord, de cet homme à qui l'Hiſtoire-Naturelle eſt ſi prodigieuſement redevable, mais qui a eu le tort de confondre l'Orang-outang avec les Chacrelas, Kakerlakes, Bédas, Dondos, Albinos, ou Negres-blancs, & de faire ainſi, dans ſon *homme de nuit*, de l'Orang-outang & des Blaſards de l'iſthme de Darien, de l'Afr. & de l'Aſie, un compoſé qui n'eſt ni un O., ni un homme réellement exiſtant. M. PAUW a bien corrigé cette erreur facile à démontrer, mais il n'a contribué en rien à fixer nos idées ſur l'O. dont il ſe propoſoit d'éclaircir l'hiſtoire.

La queſtion dont il s'agit eſt ſuſceptible de pluſieurs ſens, ſelon la façon de penſer de ceux qui l'agitent. Depuis que l'on a compris que les bêtes ne pouvoient être de pures machines, puiſque leurs actions ne ſont point réglées par les loix de la mécanique, on leur a donné une ame, ou principe ſentant & agiſſant. Mais ce principe ne pouvant être connu en lui-même, ou ne pouvant l'être que par leurs actions, chacun l'a réduit à ce qu'il a voulu, & l'on a continué à raiſonner comme au tems où on leur refuſoit le principe du ſentiment & de la ſpontanéité. On s'eſt repréſenté les bêtes comme des êtres auxquels une organiſation plus parfaite donneroit notre intelligence. Aucun d'eux ne réuniſſant à la fois les organes de 5 ſens auſſi parfaits que ceux de l'homme, on ne riſquoit rien en s'avançant ainſi, on ne pouvoit être démenti par le fait. Auſſi eſt-on allé juſqu'à imaginer que ſi les eſpeces qui excellent par la vue, l'ouïe & l'odorat y joignoient la même fineſſe de tact & de goût, elles égaleroient l'homme. Il eſt clair que d'après cette façon de penſer, qui ceſſera de plaire quand elle ceſſera de paroître neuve, originale & hardie, l'homme ne ſeroit qu'un animal pur & ſimple, de même nature que les autres, mais ſeulement plus favoriſé dans le degré de perfection de ſes organes. Il eſt également évident qu'avec cette maniere de voir il eſt tout ſimple de demander ſi l'O. eſt plus près de l'Homme que du Singe.

Ceux qui ont une plus noble idée de l'eſp. humaine mettent entre nous & les animaux un tout autre intervalle, un intervalle immenſe. Ils ne penſent pas que l'homme ne differe des bêtes que du plus au moins. Ils croient avec BUF. que *quoique l'homme ſoit un animal, il n'eſt pas un ſimple animal*, que *ſa nature eſt ſupér. à celle des autres animaux*, qu'à pluſieurs égards ſes facultés ſont d'un autre ordre que les leurs. Il eſt fondé dans cette perſuaſion ſur ce qu'il voit que l'*homme ne devient ni plus ſpirituel, ni plus raiſonnable pour avoir beaucoup exercé ſon oreille ou ſes yeux*; que l'*homme à ſens obtus, à vue courte, à oreille dure, à odorat peu ſenſible n'a ſouvent pas moins d'eſprit que les autres*; que tout animal purement animal *n'invente & ne perfectionne rien*, qu'*il fait toujours les mêmes choſes, & de la même maniere*. Il en conclud qu'il n'a que des idées particulieres, & aucune idée générale & abſtractive, qu'ainſi il ne peut ni penſer ni réfléchir; que *la penſée eſt un don particulier, & fait à l'homme ſeul dont le créateur a pénétré le corps animal de ſon ſouffle divin*.

BUF. ne veut pas dire par-là, comme M. PAUW le ſuppoſe, que les animaux n'ont point d'idées, mais qu'ils ne les comparent point, qu'ils ne les combinent point. Ils ont des perceptions, par conſ. des idées; mais cela ne ſuffit ni pour raiſonner, ni pour réfléchir, ni même pour penſer. On ſent bien qu'avec cette maniere de voir on ne peut demander purement & ſimplement ſi l'O. eſt plus voiſin de l'Homme que du Singe. L'intervalle

tervalle entre l'Homme & les Singes étant infini, ou du moins incommenſurable, il eſt clair que quelques degrés de perfection de plus dans l'organiſation d'un de ceux-ci ne peuvent lui faire franchir une partie aſſez conſidérable de cet intervalle pour l'approcher de l'homme. Ainſi l'O. a beau nous reſſembler par ſes organes, il reſte une bête. Si donc on fait la queſtion propoſée, ce ne ſera qu'à l'égard de la ſtructure anatomique. Mais alors la réponſe ſera facile; car, comme le dit BUF., *on pourra également regarder l'O. comme le premier des Singes, ou comme le dernier des hommes, puiſqu'à l'exception de l'ame il ne lui manque rien de ce que nous avons. Il a tout le maſque de la figure humaine; c'eſt un animal très-ſingulier, un animal que l'homme ne peut voir ſans rentrer en lui-même, ſans ſe reconnoître, ſans ſe convaincre que ſon corps n'eſt pas la partie la plus eſſentielle de ſa nature.*

Mais au fond, cet O. que nous connoiſſons ſi peu, & dont nous parlons tant, cet O. que ſes traits de conformité organique avec l'homme nous rendent ſi intéreſſant & doivent nous rendre ſi curieux de mieux connoître, que ſavons-nous donc de lui qui puiſſe nous donner ſujet de vouloir l'élever ſi haut? Comme le dit encore BUF., *bien loin d'être le 2e. dans notre eſp. il n'eſt pas même le 1er. dans celle des animaux, puiſqu'il n'eſt ni le plus intelligent, ni le plus avancé pour les qualités relatives*, autant du moins que l'on peut en juger par ce qu'il nous a montré. Le Caſtor, l'Eléphant, &c. le laiſſent loin derriere eux, & il ne nous a encore donné aucune preuve d'une intelligence remarquable. Il fait ce qu'on lui commande quand on l'y a habitué dès la jeuneſſe, mais 50 autres animaux en font autant, & ſi l'O. paroît en cela plus intéreſſant, c'eſt à cauſe du rapprochement fait par notre imagination. Un oiſeau à la galere tire de l'eau pour boire; un Chien ferme les portes, cherche ce que ſon maître a perdu, &c. cela frappe moins que la vue d'un animal à figure humaine qui verſe du thé dans une taſſe & y met du ſucre avant de le boire, qui rince des verres & les préſente à ſon maître, qui fait ſon lit & s'y arrange comme un homme. Notre imagination eſt ſéduite par ces actions, parce qu'elles ſiéent à un animal qui a la même forme que nous, mais on ſent qu'elles ne peuvent rien prouver. Ce même animal ne fait rien à propos & de lui-même. Le feu lui fait plaiſir, & cependant ſon inſtinct eſt ſi borné qu'il ſupporte le chagrin de voir ce feu prêt à s'éteindre ſans s'aviſer de l'entretenir en y jetant du bois, ne ſe montrant pas en cela ſupér. aux autres animaux, qui ont tous la même ineptie. Il ne ſait pas plus qu'eux employer au beſoin le ſecours du levier auquel le ſauvage & l'enfant non inſtruit ne manquent guere de recourir. Il ne parle pas, & jamais on ne vit une ſociété de ſauvages, quelque peu nombreuſe qu'elle fût, qui n'eût l'uſage de la parole.

Mais, dira-t-on, l'O. parleroit peut-être s'il le pouvoit, mais il peut n'y avoir pas en lui entre les organes de la voix & ceux de l'ouïe un rapport qui paroît néceſſaire à la production de la parole. Cette réponſe ne renverſe pas mon raiſonnement, car: 1°. Elle eſt fondée ſur 3 *peut-être*. 2°. Si l'O. ne peut parler quelle qu'en ſoit la cauſe, il s'éloigne prodigieuſement de nous par cette impuiſſance même, & ſe rapproche d'autant des autres animaux. Il ſeroit bien étrange que la privation de la faculté la plus importante, privation qui doit faire deſcendre l'O. de mille degrés ſur l'échelle des êtres, devînt, dans la tête du philoſophe, un prétexte pour l'y élever. 3°. Il ne s'agit pas ici de la *parole* priſe dans la rigueur grammaticale de ce mot, mais dans un ſens plus étendu & plus philoſophique. Parler c'eſt communiquer ſes penſées, & l'être qui, ne pouvant les communiquer par des ſons articulés, les manifeſte par des ſignes variés; parle véritablement. Comment les O. n'emploient-ils pas ce moyen ſi familier aux enfans, pour converſer entre eux ſans ouvrir la bouche?

Je n'imagine pas qu'on s'aviſe de m'oppoſer le goût des O. mâles pour les femmes; on ſait que ceux de la plupart des eſp. quadrumanes montrent le même penchant ſans que perſonne ait jamais cru pouvoir en rien conclure.

M'objectera-t-on qu'en comparant l'O. à l'homme il faut tout compenſer, qu'il faut avoir égard à la briéveté de ſa vie qui lui laiſſe peu de tems pour ſe perfectionner, & à ſon tempérament qui le borne & le lie à un ſeul climat? Je répondrai comme je viens de le faire, en m'étonnant qu'on veuille tirer avantage pour l'O. des imperfections même par leſquelles la nature a fixé ſon rang à une diſtance immenſe du nôtre. Sans doute il faut avoir égard à ſes défauts de moyens, mais ce doit être pour en conclure qu'un être auſſi borné ne peut être aſſimilé à l'homme qui joint à ſes avantages d'un autre ordre l'avantage phyſique d'étendre ſon exiſtence juſqu'à tripler & quadrupler la durée de celle des O.,

& celui de braver ſeul les climats les plus oppoſés, de s'étendre ainſi ſur le globe, d'aſſujettir tout ce qui l'approche, de dominer par l'aſcendant de ſa raiſon les animaux qui ſembleroient devoir l'anéantir par celui de la force. Il faut que l'O., vigoureux comme on le dit, habile à lancer des pierres, à manier le bâton & à ſe réfugier au haut des arbres, ſoit d'ailleurs bien dénué de reſſources & de ruſes, pour qu'il n'ait pas ſu au moins s'étendre dans la large Zône qui lui offre la même température que celle des pays qu'il habite. Les bêtes féroces n'ont pas dû être plus en état de s'oppoſer à ſon établiſſement en divers lieux qu'elles n'ont pu empêcher tant d'autres animaux foibles de s'étendre, ou il eſt inférieur en inſtinct & en reſſources à ces vils animaux. Tout concourt donc à prouver que MM. ZIM., PAUW., &c. ont tort de penſer que BUF. l'a trop abaiſſé; dans l'examen que je viens d'en faire, il ne s'eſt rien préſenté qui pût être un motif de l'élever davantage. La ſeule anatomie le rapproche de nous, comme nous allons le voir; mais qu'en conclure, ſinon qu'un animal peut être conſtruit comme nous ſans nous reſſembler davantage par les facultés, & par la réunion de tout ce qui conſtitue la nature d'un être.

La tête de l'O., ſelon les obſervations de DAUB., n'eſt point placée comme la nôtre. Son attache, le gr. trou occipital & les nœuds qui l'entourent ſont plus en arriere chez lui, c. à d., plus près de l'occiput. De-là il réſulte que, lorſqu'il eſt debout, ſa face eſt diſpoſée de maniere, que pour la montrer en plein il eſt obligé de baiſſer la tête, comme nous ſommes obligés, par une raiſon contraire, de lever la nôtre pour montrer notre viſage quand nous nous tenons à 4 pattes; auſſi prend-il ſouvent cette poſture de quadrupede. Ainſi quoiqu'il ſache marcher, & qu'il marche ſouvent, ſur-tout en domeſticité, dans l'attitude d'un bipede, quoiqu'il ſoit plus bipede qu'aucune autre S., cependant il l'eſt beaucoup moins que l'homme par ſa ſtructure. Il a 26 côtes au lieu de 24, différence moins légere & plus caractériſtique que M. PAUW ne l'imagine. Les vertebres de ſon cou ſont plus courtes que dans l'homme; la 1re. eſt ſans apophiſe épineuſe, & l'apophiſe épineuſe des ſuivantes n'eſt pas fourchue comme dans celles de l'homme. Ses os du baſſin ſont plus ſerrés, ſes hanches plus plattes, ſes reins plus ronds, ſa veſſie & ſa véſicule du fiel plus étroites & plus longues. Son nez n'eſt pas aſſez ſaillant, & l'os dela pommette l'eſt trop. Son menton eſt plus plat que le nôtre, ſes oreilles, plus gr. & plus minces que les nôtres, ne paroiſſent que des membranes comme celles des Singes. Ses yeux ſont plus rapprochés & plus enfoncés que les nôtres; ſa bouche eſt plus loin du nez; ſes cuiſſes ſont plus courtes, ſes bras plus l., ſes pouces plus courts & plus écartés. La paume de ſa main eſt plus l. & plus étroite; ſes pi. par leurs l. doigts & leur pouce écarté reſſemblent à des mains. Enfin il lui manque pluſieurs muſcles indiqués par TYSON.

Mais ces différences, quelles qu'elles ſoient, entre nous & l'O., ſont bien moindres que celles que l'on a trouvées entre lui & les autres S., car ſon cerveau eſt, autant que l'on a pu en juger juſqu'ici, le même que le nôtre, & de la même capacité relative, c'eſt-à-dire, bien plus gr. que dans les S.; ſon crâne eſt plus arrondi que le leur, & il a les mêmes ſutures que le nôtre. Il a l'os ethmoïde & la crête du Coq qui manquent aux S.; l'apophyſe zygomatique n'eſt pas gr. en lui comme en eux. Ses dents reſſemblent aux nôtres, & non à celles des quadrumanes; les vertebres du cou ſont pleines comme en nous, & non percées comme en eux pour le paſſage des nerfs. Il a 5 vertebres lombaires comme nous, & non 6 ou 7 comme les S.; ſon os ſacrum eſt de 5 pieces comme le nôtre, & non de 3 comme le leur. Son coccix eſt de 4 pieces comme le nôtre, & ces pieces ſont ſolides, tandis qu'en eux elles ſont trouées & plus nombreuſes. Le doigt du milieu de ſes pieds eſt moins l. que celui des leurs. Il a notre poitrine large & platte, au lieu de leur poitrine étroite, relevée & anguleuſe; nos épaules applaties au lieu de leurs épaules ſaillantes; notre ſternum, nos ongles, nos articulat., notre rotule. Ses parties ſexuelles ſont à peu-près comme les nôtres; il a preſque nos feſſes charnues & nos mollets que n'a aucun d'entre eux. Il a le cœur, les poumons, le foie, la rate, le pancréas, l'eſtomac comme les nôtres. Ses inteſtins plus l. que les leurs ne ſont pas non plus comme eux de même diamettre dans toute leur longueur, & ſon cœcum a l'appendice vermiculaire qu'on voit dans le nôtre, & qui ne ſe trouve point dans celui des Singes. Enfin il n'a pas les abajoues qu'ils ont tous dans l'ancien Continent, & dont le Gibbon même eſt pourvu. Je ne trouve nulle part s'il a les oſſelets de l'ouïe que MARTINI, cité par ERX., dit manquer à tous les Singes.

J'ai dit que le cerveau des Orangs-outangs étoit le même que le nôtre, autant que l'on a pu en juger jusqu'ici; & cette restriction est essentielle, car il faut convenir que l'on n'en a pas encore examiné assez scrupuleusement la structure, même extérieure. Il est impossible de ne pas regretter vivement que les anatomistes célebres, qui ont eu occasion de faire ces observations délicates, n'y aient pas mis le soin que l'on met aujourd'hui dans l'examen de ce viscere. Depuis quelques années que l'on observe les cerveaux avec plus de détail qu'on ne le faisoit autrefois, on a remarqué qu'il ne s'en trouvoit pas 2 humains de semblables, tandis que ceux des animaux de même esp. different à peine entre eux. Il est donc très-probable que le cerveau de l'O. ainsi considéré eût différé du nôtre. Je ne parle pas des petites différences qui peuvent avoir lieu dans le dessin & les courbures des circonvolutions, ces sortes de différences peuvent être sans conséquence; mais je parle du nombre même de ces circonvolutions, de celui des lamelles du cervelet & de la profondeur des unes & des autres. Quant aux lamelles du cervelet M. MALACARNE a écrit à BON. qu'il en avoit compté jusqu'à 780 dans quelques hommes, & qu'en d'autres il avoit trouvé ce nombre baisse jusqu'à 600; & cela toujours, autant qu'il a pu l'estimer (quand ses dissections sont tombées sur des sujets qu'il avoit bien connus pendant leur vie), dans le rapport de leur mémoire, & de la sagacité de leur esprit. Quoique la folie puisse survenir comme une autre maladie à une époque ou la structure du cerveau est fixée pour toujours, il n'a trouvé que 324 lamelles au cervelet d'un fou, apparemment fou de naissance. De 3 imbécilles à demi-muets celui qui avoit montré le plus de jugement & qui avoit parlé avec le moins de peine lui offrit le cervelet le plus gr. & le plus nombreux en lamelles. Combien en eût offert celui d'un Orang-outang? En parlant ainsi je n'oublie pas ce que j'ai dit au mot *Phoque*, car dans tout ceci je ne prétends qu'indiquer des faits, & suis très-éloigné de vouloir décider du degré d'influence que peut avoir la différente conformation extérieure, & sur-tout la diversité de la masse ou du volume des cerveaux. Je sais combien nos connoissances en ce genre sont bornées. Le plus savant anatomiste ne peut que bégayer ici comme le feroit le plus ignorant. L'organisme en général, mais celui du cerveau sur-tout, est un mystere auquel la physiologie n'a pu toucher; ainsi l'on ne peut sans présomption ni étendre, ni restreindre ses suites. Comment le pourroit-on? La seule forme extér. du cerveau est connue, on ignore absolument sa structure. Les microscopes les plus forts n'y montrent rien de satisfaisant à ceux qui savent le mieux s'en servir. Le P. DELLA TORRE, avec un verre qui aggrandit 2560 fois le diametre des objets, & en augmente par conséquent la masse dans le rapport de 1 à plus de 16 billions, n'a jamais vu autre chose, dans cet organe précieux, qu'un amas de globules incroyablement petits, plus ou moins transparens, nageans dans un liquide plus ou moins visqueux: ensorte que les substances corticale & médullaire du cerveau & du cervelet ne lui ont offert que ces globules plus gros, & nageans dans un liquide plus clair dans la 1re. que dans la 2e. de ces substances.

2. *Le Troglodyte.* Grosse tête, corps épais & charnu, peau noirâtre; poil d'un roux foncé, assez l. & assez épais sur le dos, les épaules & le dehors des bras; ceux-ci fort l. eux-mêmes, ainsi que les mains; pouces des pi. très-courts & sans ongles; pi., en forme de mains étroites & à l. doigts; sans fesses ni mollets charnus; nez si court, mâchoires si saillantes que la face n'a rien d'humain; structure anatomique des quadrupedes. C'est ainsi que M. CAMPER décrit cet animal, selon le traducteur Anonyme du commencement de la Zoologie géographique. J'ai regret à n'avoir pas l'édition allemande de cet ouvrage qui doit contenir les observations de M. CAMPER communiquées à ZIM. par l'Auteur même; l'édition latine, la seule que je possede ne parle pas de ces observations auxquelles elle est antérieure. M. CAMPER, dont je n'ai pas non plus la description, a vu 5 individus de cette esp.; ils n'avoient que 2 $\frac{1}{2}$ de h., mais ils paroissoient assez jeunes pour arriver à 4 $\frac{1}{2}$. Ils se tenoient souvent à 4 pattes, & quand ils marchoient debout ils avoient les genoux ployés comme ceux des quadrumanes. Leur dissection offrit 2 pet. poches attachées & communiquant à la trachée-artere, ce qui suffit pour montrer qu'ils n'ont pas les organes de la voix figurés comme ceux de l'homme. Selon M. GATTERER cet animal vit, non en société comme ses congéneres & comme les quadrumanes même, mais solitaire, non-seulement à Bornéo, mais à Java, à Sumatra, à la Chine, dans l'intér. de l'Afrique, toujours dans les lieux les plus déserts. Je ne sais à quel propos

l'anonyme dont j'ai parlé ci-deſſus dit que c'eſt là le véritable Orang-outang ; c'eſt celui de Bornéo, ce peut être celui de BONTIUS & de TULPIUS ; mais ce n'eſt pas ce Singe ſemblable à l'homme, à qui le nom d'Orang-outang convient plus qu'à tout autre, celui que la plupart des Voyageurs ont déſigné par ce nom & par celui d'Homme des bois, qui en eſt la traduction, ou par ceux de Pongo, d'Enjocko, de Barris & de Drill.

3. *Le Pitheque*, ou *Singe des anciens*, *S. ſimplement dit* ; taille d'un grand Chat, ayant tout au plus, debout, 1 ½′ de haut ; tête preſque ronde, face nue & un peu ridée ; oreilles & ongles aſſez ſemblables aux nôtres ; 28 dents, dont 4 canines à peu-près humaines ; feſſes nues, le reſte du corps couvert de poils olivâtres en deſſus, jaunâtres en deſſous. Ces animaux marchent très-ſouvent ſur 2 pieds. Ils ſont adroits, agiles, très-apprivoiſables, & plus imitatifs que la plupart des quadrumanes. Ils habitent en ſociété les bois où ils vivent d'i. & de fruits ſauvages quand ils ne trouvent pas l'occaſion de piller dans les jardins & dans les champs. Ils mettent dans leur pillage beaucoup d'ordre & de circonſpection relativement à leur ſûreté, plaçant, dans tous les environs, des ſentinelles qui les avertiſſent par leurs cris de l'approche de l'homme. Femelle ſujette à l'écoulement périodique, très-attachée à ſes petits, & les portant par-tout ſur ſon dos ; s'accouplant en domeſticité, mais n'y produiſant pas, même dans ſon pays natal. Je ne me rappelle pas dans quelle relation moderne j'ai vu aſſûrer ce fait ; je ſais ſeulement que je la trouvai telle qu'elle m'inſpira aſſez de confiance pour que je m'en tinſſe alors à ce qu'elle me diſoit, quoique ce ne fût qu'une aſſertion négative, & quoiqu'ERX. diſe, ſans citer ſon garant, que cette eſpece produit en Europe, par conſ. en domeſticité, & qu'elle met bas au 10e. mois. En Ethiopie, Mauritanie, Guinée, &c. & même ſelon BUF. en quelques lieux de l'Aſie.

4. *Le Gibbon*. Ce Singe que BUF. a décrit le premier s'éloigne beaucoup de l'homme par la proportion de ſes bras ſi longs qu'il peut, étant debout, toucher la terre de ſes mains. Auſſi à peine a-t-il beſoin de ſe pencher pour marcher à 4 pattes ; mais il marche très-ſouvent ſur 2 pieds. Il eſt beaucoup plus velu que l'homme ; ſon corps eſt couvert de poils bruns ou gris ſelon l'âge, excepté ſes feſſes qui ſont nues & légérement calleuſes. Sa face eſt plate & aſſez ſemblable à la nôtre, mais brune & environnée de poils gris. Oreilles nues, n. & arrondies, gr. yeux & enfoncés, gr. canines. BUF. diſtingue 2 variétés de ce S., une gr. & une pet. ; l'individu qu'il a vu n'avoit pas 3′ de h., mais étoit aſſez jeune pour faire préſumer qu'il arriveroit à 4′ au moins. Il paroît doux & tranquille ; ſa femelle eſt ſujette à l'écoulement périodique, & il a des abajoues comme les quadrumanes de ce Continent. On le trouve aux Indes, aux Molluques, &c. & déclimaté il ne vit pas long-tems. On peut lui joindre, ou comme 3e. variété, ou comme 2e. eſp. le Gibbon vu en Angleterre ; il lui eſt ſemblable, ſelon M. PEN., excepté que ſes bras ſont moins déméſurément l., & qu'en tout il eſt moins laid. Face, oreilles, deſſus de la tête, pieds & mains n., le reſte couvert de poils très-blancs. L'individu obſervé avoit environ 2 ans, & avoit 3′ de haut. Il paroiſſoit plus gai & plus vif que celui qu'a vu BUFFON.

Singe à queue de Cochon, ou *de Rat*. Maïmon.
S. à queue de Renard. Saki.
S. aurore. Saïmiri.
S. capucin. Sajou brun.
S. de Ceylan. Loris.
S. de la Cochinchine. Douc.

SINGE DE MER, { p. Perce-pierre. / q. M. PENNANT

nomme ainſi un animal vu par STELLER à la côte d'Amér. ; corps épais, arrondi, s'aminciſſant de la tête à la queue qui eſt fourchue, & dont le lobe ſupér. eſt le plus l. ; poils épais ſur tout le corps, gris en-deſſus, roux en-deſſous ; tête de Dogue, mouſtaches aux 2 mâchoires, gr. yeux, oreilles dr. & pointues ; ſans pieds ; cependant agile & gai dans l'eau ; l. 5′. Cette deſcription eſt inſuffiſante pour juger ſi l'on peut rapporter cet animal au g. des Morſes.

Singe de Saint-Jacques. Callitriche.
S. hurleur. Ouarine, ou Alouate.
S. muſqué, ou *pleureur*. Saï.
S. rouge. Patas.
S. varié. Mone.
S. vert. Callitriche.

SINSIN, q. Pitheque ſelon BUF.
SIOUR, v. Sangſue des Alpes.
SIPEDE, r. Serpent de l'Amer. ſept. du 3e. g., à robe brune, 144, 146.
SIRAT, c. Pourpre d'AD. à canal très-long à l'extrémité ſupér. ; c. à 8 ſpires relevées de groſſes côtes rondes, dont 3 ſont armées chacune de 8 épines.
SIRLI, o. du Cap, le 3e. rapporté aux Alouettes.

SISELLE, o. Grive.

SISERRE, o. 1re. Grive, dite Draine.

SISIN, o. Sizerin.

SITTELLE, o. 42e. g. de BRIS. ſous le nom de *Torche-pot*, comp. d'o. tétradac. fiſſipedes à 3 antér., jambes emplumées juſqu'au talon, bec cunéïforme, le doigt du milieu uni à l'extér. juſqu'à la 1re. artic. Ces o. frappent du bec l'écorce des arbres comme le font les *Pics* & les *Méſanges*, & ils ont quelque choſe du port de ces dernieres, mais ils en different par le bec, & des premiers par les pieds. Ils grimpent comme le *Grimpereau* dont ils n'ont pas le bec, & ils percent les noix & noiſettes pour en tirer l'amande comme le fait le *Caſſe-noix* qui eſt d'un g. différent & ne grimpe point. On trouve les Sittelles dans les 2 continens, & celles d'Amér. reſſemblent tellement aux nôtres, que l'on a réuni dans BUF. en une ſeule eſp. les o. de ce pays que BRIS. avoit décrits comme autant d'eſp. ſéparées.

1. *La Sittelle*. O. inſectivore & granivore qui ne fait d'autres voyages que de ſe rapprocher de nos habitations en hiver, trouvant alors plus de reſſources dans les jardins que dans les bois ſon ſéjour ordinaire. Marche ſautillante, mouvement dans la queue comme à celle de la Lavandiere; nul ramage, cri ordin. *ti*, *ti*, *ti*, cri de rappel *guiric*, *guiric*; nid dans un trou d'arbre que le mâle & la femelle arrangent, garniſſent & ferment en partie avec de la terre gachée, origine du mot *Torche-pot* & de *Pic-maçon*; 5 à 7 œufs d'un blanc ſale piqué de roux; mâle nourriſſant la femelle pendant l'incubation. Gr. d'Alouette, l. près de 6″; manteau cendré-bleuâtre, gorge blanchâtre, devant du cou, poitrine & ventre orangés, ou d'un roux-clair; plumes n. & roides couvrant les narines; joues blanches, coup de n. qui va former un bandeau ſur les yeux; ailes variées de brun, de gris & de blanc; queue de 12 pennes, les deux intermédiaires cendrées; les autres d'abord noires, enſuite variées de blanc & de cendré; bec cendré, pi. gris. *La pet. Sittelle* ne paroît qu'une variété de cet o., ainſi que celle *du Canada* qui eſt beaucoup plus pet. & a un bandeau blanc; la *S. à huppe n.* ou *de la Jamaïque* ſans bandeau; lig. tranſv. blanches au bout de la queue, ventre blanchâtre; ſe laiſſant approcher; taille de la nôtre; la *S. à tête n.* ou *de la Caroline*, un peu plus pet. que la nôtre, deſſus de la tête & du cou n., ventre blanchâtre; queue latér. variée de n. & blanc; *pet. S. de la Caroline*, l. de 4″, deſſus de la tête & du cou n., tache blanche à l'occiput; ventre blanc-ſale; tous ces o. ont le dos cendré.

2. *Sittelle* (gr.) *à bec crochu*, plus gr. que la nôtre, bec crochu au bout, pennes bordées d'orangé; l. de 7″; à la Jamaïque.

3. *S. grivelée*; manteau cendré-obſcur, ailes terminées de blanc, gorge blanche, poitrine & ventre d'un cendré-clair, côtés & poitrine grivelés de traits blancs, bec & pi. bruns; l. 6″; à la Guiane Hollandoiſe.

SITULE, r. Serpent d'Egypte du 3e. g., robe griſe coupée de chaque côté d'une bande longit. bordée de n.; 236, 90.

SIZERIN, o. du g. du *Moineau*, pet. Linote de vigne de BRIS., analogue à la *Linote*, au *Chardonneret* & au *Tarin*. C'eſt un o. granivore & de paſſage, dont les voyages ſont à époques inégales pour nous, car il nous arrive tous les 5, 6 ou 7 ans, ſans doute dérangé alors par quelque cauſe de diſette ou d'intempérie dans les lieux placés le long de ſa route ordinaire. On le voit dans nos bois grimper aux arbres & ſe ſuſpendre au b ut des branches comme le font les Méſanges. Un peu plus pet. que la Linote, ſinciput rouge, manteau varié de gris-rouſsâtre & de brun, coup de brun ſur la joue & ſous la gorge; poitrine & h. du ventre rouges, devant du cou & bas-ventre blanc-rouſsâtre; rouge moins vif ſur la tête & nul ailleurs dans la femelle.

SKRABEN, o. Petrel-puffin, & non eſpece d'Oie comme on le dit dans le Dictionnaire des Animaux.

SKUE, *Skuen*, o. 4e. Goëland dit varié.

SMIRRING, o. 6e. Poule-d'eau.

SNAK, q Saïga.

SNAVELAAR, p. d'Amboine indiqués, non décrits par RU. L'un a la mâchoire ſupér. prolongée en un l. bec pointu, dorſale & anale longit.; la 1re. précédée par de forts aiguillons: l'autre a un os qui recouvre ſa mâchoire ſupér. & s'avance comme ſi elle étoit prolongée de même; dos cataphracte, bleu, rayé de jaunâtre, côtés rouges, ventre rougeâtre taché de blanc.

SNIPVISCH, p. d'Amboine indiqué par le même; gros corps, pet. tête terminée par un l. bec étroit & dentelé; 6 ou 7 aiguillons dorſaux; nageoires citrines, la caudale bordée de bleu.

SOAJER, r. Iguane.

SOASÉE, v. marin de Java, de Batavia, &c. que PAL. met au nombre des *Lombrics*. Les Chinois en font gr. cas comme alimens.

Il eſt de couleur de chair & a environ 1' de l. & la groſſeur d'une forte plume à écrire. On le trouve ſur les rivages ſabloneux découverts par le reflux. Il eſt à peu-près cyl. ; une de ſes extrémités eſt terminée par un bouton ové très-court ; l'autre s'amincit, ſe ride & ſe dilate enſuite vers le bout en forme de gland terminé par la bouche. Celle-ci eſt environnée d'une levre ridée garnie de poils très-fins, d'autres moins fins couvrent le reſte du gland & la partie ridée. Le corps eſt diviſé en anneaux ſtriés longit.

SOCCO, o. 4e. Héron d'Amér.

SOGUR, q. Surok.

SOHAL, p. de la mer rouge, du genre de l'*Echarpe*, que FORSK. nous a fait connoître. Tête écailleuſe, corps ové, brun, longit. rayé de violet, ventre blanchâtre, nageoires coriaces & violettes, tache jaune aux pector., ligne latér. effacée ; carêne oſſeuſe rouge dans un ſillon rouge de chaque côté de la queue ; épine antér. & poſtér. à cette carêne ; chair non eſtimée ; l. 15 à 18″. D. $\frac{8}{39}$. P. 17. V. 6. A. $\frac{1}{32}$.

SOIE DE MER, v. Gordius fin & mince.

SOLART, o. Bécaſſe.

SOLAT, c. Pourpre d'AD. à canal méd., non échancré ; c. l. de 10‴, pointue aux bouts, & à 8 ſpires diviſées en treillis par des ſillons.

SOLDAT, { o. Combattant. i. Bernard-l'hermite. p. LIN. dans ſes 1res. éditions nommoit ainſi un p. du g. des *Tours*. D. $\frac{11}{31}$. P. 14. V. 6. A. 20, dont il n'a plus parlé dans les éditions ſuivantes.

SOLDIDO, p. Tampata.

SOLE, { c. Eventail. p. 36e. g. de GO., par conſ. malacopt. thor. à corps oblong., comprimé, de 2 couleurs, le dos & le ventre carênés, les côtés fort comprimés. L'un blanchâtre & ſans yeux tient lieu de ventre par la poſition du p., l'autre coloré, portant les yeux ſert de dos. Très-pet. écailles tuilées, pet. tête comprimée, écailleuſe ; ouverture de la bouche arquée, levres un peu épaiſſes ; dents mobiles & preſque ſur un ſeul rang ; yeux accouplés d'un ſeul côté ; opercules flexibles, écailleux, de 3 pieces ; membrane branch. à 4 ou 7 rayons ; quelquefois des addimens tuberculeux ſur la tête ; anus ſous les opercules entre les ventrales, quelquefois du côté infér. ; quelquefois des addimens de cirrhes roides, ou d'épines, vers l'anus ; dorſale longit., pector. preſque moyennes, très-petites & pointues ; ventrales contiguës autour de l'anus, très-petites & pointues ; anale longit., caudale pet. & obtuſe. Ces p. habitent ſur-tout la Baltique & la mer du Nord, & peu d'eſp. ſe trouvent dans la Méditer. & en Amérique. Ils n'ont point de véſicules aériennes, & ne s'élevent pas vers la ſurface, mais ils reſtent au fond, le corps caché dans le ſable, ou traçant un ſillon en lig. droite à ſa ſurface, quoique nageant de biais. Ils vivent d'i., de v. & de frai.

1. *La Sole*, ou *S. franche*. Ecailles dures, tenaces, dentelées & raboteuſes ; deſſus olivâtre, deſſous blanc ; pet. tête ; mâchoire ſupér. avancée & coupée inférieurement en croiſſant, l'infér. ſeule armée de dents, l'une & l'autre garnie infér. de pet. barbillons blancs ; 2 narines, l'une en-deſſus, l'autre en-deſſous, ainſi GO. a tort de les accoupler en-deſſus dans toutes les eſp. ; ligne latér. dr. & preſque moyenne ; nageoires colorées comme la partie qui les porte ; pector. & ventrales pet. ; anus ſous les 1res., accompagnées d'un piquant ; dorſale & anale longit. en rigueur, & écailleuſes juſqu'à demi-hauteur ; caudale arrondie. B. 6. D. 81. P. 10. V. 7. A. 61, ſelon BLOCH ; l. 12 à 18″, quelquefois 24 ; dans toutes les mers. Ce p. a les yeux plus écartés que ceux de ſes congéneres, & ils ſont bien certainement à dr., en prenant même cette expreſſion dans le ſens où DAUB. la prend quand il les dit à gauche. J'aurois dû, parmi les notions placées à la fin de mon introduction, expliquer ce qu'on entend par là : je réparerai cette omiſſion dans mon ſupplément.

2. *Sole œillée*, p. de Surinam dont LIN. dit ſeulement qu'il a les yeux à dr., le corps orné de 4 taches œillées à iris blanc, la dorſale pliſſée & la caudale coupée d'une raie n. ; D. 66. P. 3. V. 6. A. 55. ROND. nomme de même un p. de la Méditer., qu'il appelle autrement *S. Pégouſe*, qui a des écailles fort tenaces & eſt de même nuance de taches œillées. Mais dans la fig. les vrais yeux ſont placés à gauche. Il eſt vrai que l'on ne peut rien en conclure, on connoît l'inexactitude de ſes fig., & celle de la *S. franche* la repréſente de même les yeux à gauche. Ainſi rien ne prouve que malgré la diſtance des lieux la S. de Surinam & celle de la Méditer. ſoient 2 p. différens.

3. *Sole manchote*, p. d'Amboine qui a quelque reſſemblance avec la Sole franche ; yeux à dr., mâchoire ſupérieure un peu plus l. ; yeux ſéparés par quelques aſpérités ; deſſus gris,

ou brun varié de brun plus foncé ; pector. à oſſelets filif. & preſque imperceptibles, ou imperceptible, car la pector. infér. n'en a qu'un ; caudale en poïnte arrondie ; l. 2 à 3″ ; D. 53. P. 4 & 1. V. 5. A. 43. *Pl. trychodactylus*, LIN.

4. *Sole ſans caudale*, p. de la Caroline ; yeux à dr., corps oblong, un peu rude, ſupér. cendré ; dorſale & anale tellement réunies à la caudale qu'on ne peut les en diſtinguer. *Pl. plagiuſa*, LIN.

5. *Sole-plie*, p. des embouchures des rivieres du Groënland, eſpece nouvelle décrite par FABR. ; fig. de la Pole, écailles de la Sole, taches de la Plie ; yeux à dr. ; l. ½ coudée, lar. ¼ ; extrémités étroites & pointues, corps mince, nageoires écailleuſes, deſſus fauve-cendré taché de brun & varié, vers la dorſale & l'anale, de lunules blanchâtres ; mâchoire infér. beaucoup plus l. avec un tubercule au bout ; pector. & ventrales cunéïformes. On mange plus ce p. ſimplement deſſéché que cuit ; il eſt fort ſujet au Gordius. D. 89. P. 12. V. 6. A. 71.

6. *Petite Sole*, l. de 6 à 8″ ; yeux à gauche ſi la fig. de ROND. eſt exacte ; ligne latérale marquée par des écailles plus gr. que les autres ; chair peu eſtimée.

7. *S. rayée*, p. de l'Amér. ſept. ; les yeux à gauche ſelon LIN., quoique GRON. les place à dr. ; pector. nulles, écailles liſſes & ciliées, caudale arrondie, lig. latér. dr., deſſus brun tranſv. rayé de n. D. 53. P. 0. V. 4. & 5. A. 45.

8. *S. à 2. lig. latér.* ; eſp. nouvelle que BLOCH vient de décrire ; yeux à gauche, corps mince & alongé, pet. bouche en croiſſant ; pet. yeux, iris vert de mer cerclé de blanc, &, ce qui eſt extraord., prunelle blanche ; pet. écailles dentelées & preſque rondes ſur la tête & le corps ; lig. latér. l'une haute, l'autre moyenne, coupées par 2 traits obliques venant de la tête ; pector. nulles ; nageoires brunes ; deſſus brun à milieu jaune, deſſous blanc-rougeâtre ; à la Chine & aux Indes. B. 4. D., A., C. 174. P. 0. V. 4.

S. à gr. écailles. *V.* Aramaca en ſon rang, & dans le ſupplément.

S. épaiſſe. Pole.

S. pégouſe. Sole œillée de ROND.

S. perpeire. V. Perpeire.

SOLEIL, c. & v. cr. ARG. nomme :

Soleil (pet.) *de l'iſle de Cythere*, un Lépas papyracé à ſommet doré d'où naiſſent des cannelures & de fines ſtries rayonnantes chargées de très-pet. tuiles ; fond blanc moucheté de jaune, & mêlé de gris-verdâtre entre les cannelures.

Soleil (gr.) *de l'iſle de Cythere*, variété du précéd. ; c. plus gr. à ſommet, cannelures & ſtries moins marquées.

Soleil de mer. Etoile garnie d'un très-grand nombre de rayons ; auſſi Etoile dont les rayons, ſans être fort nombreux paroiſſent partir de la circonférence d'un diſque plutôt que d'un centre.

SOLEN, c. 7e. famille des Bivalves d'ARG. pour qui ce mot eſt ſynonyme de *Coutelier* ; 7e. g. des operculés d'AD. ; c. à l. battans étroits, béans, & laiſſant voir une ouverture aux 2 bouts qui ſont arrondis. Leur réunion ſe fait des 2 côtés par une membrane, & elle forme une eſp. de tuyau un peu applati. De l'extrémité ſupér. du manteau de l'animal, ſortent les 2 trachées adoſſées l'une à l'autre & dentelées au bout. De l'autre extrémité du manteau & de la c., ſort le pied cyl. & renflé vers ſon extrémité. C'eſt par ce pied qu'il s'enfonce plus ou moins, en une ſituation verticale, ſoit dans la vaſe comme le dit AD., ſoit dans le ſable comme le diſent ROND., RÉAU., & ARG. Il s'y enfonce, ajoutent-ils, de plus de 2′ ; RÉAU. aſſure (Mém. de l'Acad. 1712) qu'il n'a pas d'autre mouvement progreſſif que ces deſcentes & ces aſcenſions. Le trou qu'il fait differe de ceux des autres c. en ce qu'au lieu d'être rond comme eux, il eſt fait en entrée de ſerrure. On dit qu'il eſt phoſphorique comme la Pholade. ROND. diſtingue, d'après PLINE, le mâle de la femelle ; il donne à celui-ci la groſſeur du pouce, la l. de 10 à 12″ & des raies bleues, & il dit la femelle plus pet. & à robe unie.

SOLITAIRE, { v. Taenia. / o. peu connu, que BUF., d'après ce qu'on en dit, a rapporté au *Dronte*. A peu-près auſſi gros qu'un Dindon, bec plus crochu, pieds plus h., cou plus l., queue très-courte, tête ſans crête ni huppe. Cet o. a des ailes trop courtes pour voler, & il ne court pas vîte ; auſſi ne peut-il échapper qu'en ſe cachant. Pris, il ſe laiſſe mourir de faim. L'os de ſon aileron eſt renflé au bout en maniere de bouton, & il lui ſert de défenſe ; c'eſt auſſi une Creſſelle, car en faiſant battre le bouton des 2 ailes l'un contre l'autre, il appelle ſa femelle d'aſſez loin. Il vit ſeul & dans les lieux les plus déſerts. Il aide ſa femelle à couver ſon œuf, car elle n'en pond qu'un, ainſi le petit eſt tout en naiſſant ſolitaire.

comme ſes pere & mere, & il prend ainſi leur naturel ſauvage. Plumage du mâle mêlé de gris & de brun, celui des femelles mêlé de brun & de jaune; plus, un bandeau au-deſſus du bec & une touffe de plumes blanches de chaque côté de la poitrine; aux iſles de Bourbon & Rodrigue où on ne les trouve plus.

SONGO, o. C'eſt, dit M. de *Bomare*, un o. de Congo & d'Abyſſinie, avide de miel, & jetant un cri quand il en trouve, ce qui l'indique aux Voyageurs Si pluſieurs eſp. n'ont pas le même inſtinct, c'eſt le Moroc ſous un autre nom. *V.* ce mot.

SONI, c. Buccin d'AD. l. de 2‴, à 8 ſpires au milieu deſquelles ſont 2 pet. filets chagrinés.

SONNEUR, o. Coracias huppé.

SOATY, o. pet. Albatros gris-brun.

SOPE, p. du g. de la *Carpe*, qu'il ne faut pas confondre avec la *Saupe*. Pet. tête antér. arrondie; mâchoires égales, l'infér. un peu recourbee; corps & ſur-tout queue minces, anus moyen, dos noirâtre & carêné, côtés argentés, ventre rougeâtre, lig. latér. dr. & marquée de p. bruns, nageoires jaunes bordées de bleu; poids d'1 à 2 livres. Ce p. differe de la Bordeliere en ce qu'il eſt plus alongé, qu'il a la tête moins pointue & ne ſe trouve que vers le nord, tandis qu'elle ſe prend dans toute l'Europe. D. 10. P. 17. V. 9. A. 41, ſelon BLOCH. *Cyp. ballerus*, LIN.

SOPHIE, i. 5e. Demoiſelle.

SORCIERE, c. Sabet cendré piqué de brun.

SORÉE, o. 4e. o. rapporté au Râle, ou R. de Virginie.

SORGE MARINE, p. Lote de mer.

SORMET, c. Gondole d'AD., ſemblable à un ongle; c. très-mince, luiſante, demi-tranſpar., couvrant à peine la moitié de l'animal, & ayant un bourelet autour de l'ouverture; l. 5‴, lar. 3.

SORON, c. Lépas du même, à c. fort épaiſſe, baſe arrondie, ſillons circulaires qui ne vont pas juſqu'au ſommet; celui-ci émouſſé & penché vers le bord poſtér.; ſurface naturellement blanche & polie.

SORRAT, p. Requin.

SOSORÉ, *Soſové*, o. 2e. Toui.

SOUBUSE, o. du g. de l'*Epervier*. C'eſt un o. de proie lâche & qui vole bas. Il chaſſe comme l'Oiſeau Saint-Martin aux Mulots, Reptiles, Pigeons, Poulets, &c., car il entre juſque dans les baſſes-cours. Femelle l. de 19″, vol 3′ 6″, mâle plus pet. d'un tiers; manteau brun-obſcur, tache blanchâtre ſous l'œil; collier de plumes hériſſées brunes, bordées de rouſsâtre; gorge brunâtre; devant du cou, poitrine & ventre rouſsâtres variés de traits bruns le long des tiges des plumes; ailes variées de noirâtre, de brun, & de blanc-rouſsâtre par bandes; les 2 pennes interméd. de la queue d'un brun-obſcur rayées tranſv. de brun plus clair, les 10 autres coupées altern. de roux & de noirâtre; iris & pi. jaunes, bec & ongles n., telle eſt la femelle. On lui donne commun. pour mâle l'Oiſeau Saint-Martin, mais BUF. après beaucoup de recherches ſur ce point, regarde celui-ci comme une eſpece partic. & donne pour mâle à la Soubuſe un o. qui en differe non-ſeulement par ſa taille plus pet. d'un tiers, comme tout le monde en convient, mais par le défaut de collier, par la couleur du deſſous du corps plus claire, & par les taches longit. des plumes de cette partie qui ſont rouſſes au lieu d'être brunes. Cet o. eſt le *Faucon à collier* de BRIS.

SOUCHET, o. 7e. Canard.

SOUCI, { i. 48e. Papillon. / o. Roitelet.

SOUCIE, *Soulcie*, o. en vieux langage, Roitelet.

SOUCROUROU, *Soucrourette*, o. 10e. & 11e. Sarcelles étrangeres.

SOUFFLEUR, cét. du g. du *Dauphin* ſelon BRIS. d'après ROND., qui lui donne des dents aux 2 mâchoires. Il eſt le ſeul de ce g. ſans dorſale. Taille plus l. que celle de l'Epaulard, dents pointues, dont 4 plus groſſes; gr. langue charnue, canal éjaculatoire plus l. que celui des autres cét., auſſi pouſſe-t-il l'eau à une plus gr. hauteur, ce qui lui a fait donner ſon nom. Dos d'un jaune brun, ventre blanc. Ce cét. devient très-gras; il va en troupe, & fuit, dit-on, quelquefois les vaiſſeaux. On en voit de fort grands vers les Antilles, & il eſt commun vers le Cap. ERX. le rapporte au *Gibbar*, mais il eſt impoſſible de réunir ces animaux. ROND. ſe fût-il trompé ſur le caractere tiré des dents, ce qu'on n'a aucune raiſon de ſuppoſer, il ſeroit impoſſible d'imaginer qu'il l'eût dit ſans dorſale, le Gibbar en ayant une h. de 3 à 4′.

SOUI, o. 4e. Tinamou.

Soui-manga, oiſeaux étrangers rapportés aux Grimpereaux. *V.* ce mot.

SOULCIE, o. du g. du *Moineau*, avec lequel on l'a quelquefois confondu. Cependant il differe du Moineau-franc par une taille plus grande,

grande, par un bec plus fort, par un inſtinct qui lui fait préférer les bois au voiſinage de nos habitations. Granivore moins nuiſible que le Moineau par la nature même des lieux qu'il fréquente, mais auſſi deſtructeur quand il ſe jette ſur un champ ; nid dans un creux d'arbre ; ponte unique ; manteau gris-clair varié longit. de brun au milieu de chaque plume ; ventre blanc-ſale varié de gris ; tache jaune au-devant du cou ; ailes brunes variées de gris & de blanc ; bec gris-blanc à pointe brunâtre. On trouve la Soulcie dans preſque tous les pays tempérés de l'Europe. BUF. lui rapporte :

1. *Le Soulciet*, ou *Moineau de Canada*, un peu moins gr. ; calotte de marron ſupér. varié de gris-brun ; tache rouſsâtre au-deſſus du bec ; joues, deſſus du cou, bas du dos gris-bruns ; h. du dos varié de gris-brun & de marron-foncé ; devant du cou, poitrine & h. du ventre gris-clairs ; bas-ventre rouſsâtre ; bec rougeâtre au bout, queue un peu fourchue.
2. *Le Paroare*, *Cardinal Dominicain* de BRIS., plus gr. que le Moineau ; front, joues & gorge rouges ; occiput, cou, poitrine, ventre blancs, dos cendré, bande n. le long du deſſus du cou ; ailes variées de n. & blanc ; femelle ayant de l'orangé piqué de rouge au lieu de rouge ; au Bréſil ; variété huppée.
3. *Le Croiſſant*, ou *Moineau du Cap* de BRIS. ; taille du Moineau ; calotte, gorge & bas du devant du cou n., l'entre-deux occupé par du blanc qui remonte aux côtés de la gorge, paſſe par-deſſus l'œil, & ſe termine près de la baſe du bec, formant une ſorte de croiſſant ; deſſus du cou & du dos marron, poitrine & ventre blancs ; aile brune à filets gris ; bec n.

SOULCIET, o. ci-deſſus 1re. Soulcie étr.

SOURCICLE, o. Roitelet.

SOURD, r. Salamandre terreſtre.

SOURDE, o. *V.* Bécaſſine.

SOURDON, Peigne en général, en partic. Peigne rond, blanc & ſans oreilles.

SOURE, v. Sangſue des Alpes.

SOURIS, { q. 2e. Rat. / c. Pucelage d'ARG. à fond gris piqué de n. à l'extrémité. C'eſt une variété du Majet d'AD.

SOUSLIK, *Zizel*, *Jevraschka*, q. Noms qui, par un triple emploi, dans BUF., & par conſ. dans la nouvelle Encyclopédie, ſont ſuivis de deſcriptions différentes, comme appartenant à différens animaux, tandis qu'ils ne ſont en effet que les noms donnés en diverſes langues au même animal que l'on appelle *Suslik* en Ruſſie, *Siſel* ou *Zizel* en Bohême, *Jevraſchka* en Sibérie, comme le dit M. GATTERER. Cet animal eſt une eſp. de Marmotte de divers lieux au midi de la Sibérie, de la Ruſſie, des environs du Pont-Euxin & de la mer Caſpienne, de la gr. Tartarie, de la Hongrie, de la Pologne, de l'Autriche, de la Bohême, &c. Dans des lieux auſſi variés, le Souslik a ſubi des variétés qui ont été décrites par MM. GMÉLIN, GULDENSTADT, MULLER, PAL., &c. Ce dernier a vu des *Sousliks* preſque auſſi gros que la Marmotte des Alpes, & ils étoient d'un gris-jaunâtre uniforme. Il en a vu d'autres entiérement jaunâtres qui, quoique adultes, étoient à peine de la gr. d'un Rat d'eau. Il en a vu d'un peu plus grands qui étoient d'un gris-tacheté. Il en a trouvé plus communément d'une taille moyenne entre ces 2 extrêmes ; &, dans un pays ils étoient d'un gris-fauve tacheté de gouttes blanches, dans un autre ils avoient le poil grivelé. Tous ont la tête groſſe & plus convexe ſupér. que celle de la Marmotte, le muſeau plus conique, le cou plus grêle, le corps moins ventru, plus capable de ramper & de ſe gliſſer dans les lieux étroits, les membres moins gros, le nez noirâtre, velu juſqu'auprès des narines, la levre ſupér. fendue ; les inciſives infér. blanches, les ſupér. un peu jaunâtres, 5 molaires ſupér., 4 infér. de chaque côté ; des mouſtaches n., de gr. yeux ſaillans, le conduit auditif nu & ſans conque externe ; la peau fine & lâche, la queue annelée & couverte de l. poils, ordin. plus courte que le train de derriere ; les pi. poſtér. pentadac., les antér. tétradac. avec un pouce conique ; des ongles aigus & fort gr., ſur-tout aux pi. poſtér. ; le poil doux, fin, & n'ayant pas 6‴ de long.

Cet animal ſe terre comme le Lapin, mais ſon terrier conduit à un magaſin qui eſt ſouvent bien fourni, ſur-tout dans le tems de l'éducation. Tous les ans il en change l'ouverture aggrandie par la terre écroulée, & ce ſont ces anciennes ouvertures mal bouchées à l'extér. qui décelent le terrier & ſon maître. Les nouvelles ouvertures ſont plus difficiles à appercevoir, parce qu'elles ſont plus étroites, qu'elles ſont ombragées par le gazon, & qu'il n'y a point de terre portée au-dehors qui les annonce. Le canal qui conduit à la chambre de la femelle eſt en-

core plus étroit que celui qui mene chez le mâle qui eſt plus gros qu'elle, & ne pénetre point dans ſa demeure dont il dévoreroit les jeunes habitans. Ces animaux ſont craintifs, & la vue d'un homme fait auſſi-tôt rentrer dans le terrier ceux qui rodent dans la campagne. Cependant ils s'apprivoiſent aiſément, ſur-tout les mâles, car les femelles ſont plus revêches. Quelque l. que ſoient les nuits, ils les emploient à dormir; ils dorment même de jour dans les mauvais tems, & leur ſommeil eſt très-profond. Quand ils vont & viennent à leur aiſe, & avec ſécurité, ils ſautent ſouvent ſur les pieds poſtérieurs, ſur les talons, & même ſur les feſſes. Ils s'aident des pieds antér. en mangeant, enſuite ils les mouillent avec leur langue, ſe lavent, ſe ſecouent & s'eſſuient enſuite. Ils vivent de graines, de baies, d'oiſeaux, d'œufs, de ſouris, &c. A l'approche des tems froids ils ferment l'entrée du terrier & creuſent la nouvelle juſqu'au gazon; enſuite ils s'engourdiſſent; après la fonte des neiges & à leur réveil ils n'ont plus que les racines de l'herbe à couper pour ſortir. Les o. de proie en détruiſent un grand nombre, & les chaſſeurs en tuent beaucoup; car on les guette, ſoit pour leur peau, malgré ſon peu de valeur, ſoit pour leur chair que le peuple mange avec plaiſir. Geſtation de 25 à 30 jours, portées de 3 à 8 petits, croiſſance très-rapide.

SPADON, p. Empereur, & ſcie.

SPARE, *Sparaillon*, p. de rivage du g. des *Dorades*, fort ſemblable à celui dont on leur a donné le nom, mais plus large, moins épais, même relativement à ſa l. qui eſt moindre; ROND. ne lui donne que 8 à 11″; bouche auſſi plus pet., tête plus comprimée; corps & nageoires d'un jaune-verdâtre, ſur-tout les ventrales; on dit qu'il eſt bleu au ſortir de l'eau. Mais ce qui le fait diſtinguer d'abord de la Dorade, c'eſt une gr. tache ronde vers le bout de la queue. Il vit en troupe, & entre avec la Dorade dans les étangs de mer. *Sp. annularis*, LIN.

2. *S. rougeâtre de Surinam*; autre eſp. décrite par GRON.; mâchoire inſér. plus l., grands yeux latér. & beaucoup plus près de la bouche que des opercules; membrane branchiale à 5 rayons, dos large & voûté; lig. latér. h. & parallele au dos dans ſa 1re. moitié, dr. & moyenne dans la 2e.; pet. écailles rudes & tuilées; robe rouſſe, plus foncée ſur le dos; tache n. cerclée de blanc près des pector. & au h. de la baſe de la caudale; nageoires piquées de n. & blanc; D. $\frac{17}{31}$. P. 17. V. 6. A. $\frac{3}{11}$. *Sp. ſaxatilis*, LIN.

3. *Spare-dorade aux yeux d'argent*; p. de l'Amér. ſept. ſemblable à la Dorade de Bahama, excepté qu'il a les yeux argentés, les mâchoires mieux armées; que les 3 premiers oſſelets de ſa dorſale ont un l. prolongement ſilif., & que ſes nageoires donnent: D. $\frac{11}{26}$. P. 17. V. 6. A. 15. *Sp. argyrops*, LIN.

4. *S. piquant de Java*; p. des Indes dont le 1er. aiguillon dorſal peut ſe coucher en avant; corps varié de traits bleus courbes, caudale fourchue; D. $\frac{11}{24}$. P. 15. V. $\frac{1}{5}$. A. $\frac{7}{15}$. *S. ſpinus*, LIN.

5. *S. à 2 bandes n.*, p. de l'Amér. ſept.; corps varié de pluſieurs traits bleus paralleles & longit.; bande n. des épaules à la mâchoire inſér. en paſſant par les yeux; autre des épaules aux pector.; opercules dentelés, caudale en 2 lobes obtus. D. $\frac{11}{27}$. P. 18. V. 6. A. $\frac{3}{17}$. *Sp. virginicus*.

6. *S. Galiléen*; p. du lac de Généſareth indiqué par LIN. d'après HASSELQUIST; dos verdâtre, ventre blanc, caudale entiere. D. $\frac{17}{31}$. P. 11. V. 7. A. $\frac{3}{15}$.

SPATULE, p. que je ne vois nommé que dans M. de BOMARE, & j'avoue que je ne ſais quel il peut être. C'eſt, ſelon ce qu'il en dit, un Chien de mer dont la mâchoire ſupér. eſt prolongée en ſpatule; il a une anale, ſans quoi je penſerois que c'eſt un embrion de ſcie incomplettement indiqué; il n'a que 5″ de l. & il parvient à 20; il ſe trouve dans le fleuve Miſſiſſipi.

SPATULE, o. 79e. g. de BRIS. deſtiné à tout o. tétradac. fiſſipede à 3 antér., le bas des jambes nu, le bec dr., déprimé, dont le bout eſt large & arrondi en ſpatule, la baſe auſſi large que la tête, l'entre-deux étréci.

La Spatule. Cet o. habite les bords de la mer où il vit d'i. marins, de v., de c. & de très-pet. p., car ſon bec eſt ſi flexible qu'il ne pourroit retenir un p. qui auroit un peu de force ou de poids. L'eſp. eſt fort multipliée, mais très-répandue, car on la trouve ſur toutes les plages, ſuppoſé que l'eſpece ſoit réellement unique, ce qui paroît incertain. Celle qu'on trouve ſur nos côtes eſt à peu-près de la groſſeur du Héron; elle a 2′ 8″ de l., un bec de 6″ 6‴, large de 7‴ au bout; gorge & tour des yeux nus & n.; plumage blanc, hors quelquefois le bout des gr. pennes n.; plumes du ſinciput l. de 3 à 4″, étroites, formant une huppe qui tombe en arriere; bec gris-brun, ou n. à bout jaunâtre; jambes & pi. n. ou gris-bruns. Mais

on voit paſſer des Spatules moins grandes que celles-là & ſans huppe, même ſur nos côtes, ſelon M. BAILLON cité par BUFFON; M. SONNERAT en a vu aux Philippines de huppées à bec gris-roux & pi. d'un rouge terne, & de non-huppées à bec brun-rougeâtre, & pi. d'un jaune-rougeâtre; on en trouve de non-huppées en Amér. & elles ſont plus pet.; le plumage de celles de la Guiane eſt d'un roſe-pâle; celui des S. de la Louiſiane eſt d'un rouge plus vif, & les unes & les autres ont au bas du cou une touffe de plumes étroites & l. qui ſont plus rouges que le reſte de leur robe. Eſt-ce l'âge, le climat, le ſexe qui cauſe ces différences, ou ſont-elles fondées ſur la diverſité d'eſp.? C'eſt ce qu'il ſemble impoſſible de décider en ce moment.

SPECTRE, i. pet. *Charanſon* brun du Cap, à bec court, gros & inégal, corcelet court, étroit & globuleux, étuis réunis, ſtriés par des rangs de p. élevés en pointes. C'eſt auſſi un *Urocere* de Suede à ventre n., corcelet velu, avec une raie jaune près de la baſe des ailes.

SPECTRES (les), c. Cornet d'ARG. tacheté de p. rougeâtres diſpoſés 3 à 3 entre des bandes & des figures irrég. ſur un fond blanc; c'eſt une ſimple variété du *Jamar* d'AD.

SPECULATION (la), c. Guinée.

SPET, p. Outre le *Hautin*, on déſigne par ce nom un p. de la Méditer. du g. des *Aiguilles*, plus l. & plus rond que le Brochet; bec conique, mâchoire ſupér. plus l., dos brun-vert juſqu'à la lig. latér., le reſte de la robe argenté; gr. gueule, un rang de dents aſſez gr. & aiguës, celle du milieu de la mâchoire infér. plus l. & ſe logeant dans une raînure de la ſupér.; 2 rides convergeantes au-deſſus du bec; 2 dorſales, la 1re. avant l'équilibre; caudale très-fendue; anus à l'aplomb de la 2e. dorſale. ROND. ne donne à ce p. aucunes écailles, ſi ce n'eſt ſur la lig. latér., mais le témoignage contraire de WIL. étant poſitif, doit l'emporter ſur le témoignage négatif d'un homme qui peut ne pas remarquer de très-petites écailles. D. 5, 10. P. 13. V. 6. A. 10. *Eſ. ſphyraena*, LIN.

SPHINX, i. 2e. Tétrap. lépid. de GEOF., à ant. priſmatiques & chryſalide dans une coque. On voit par ces 2 caracteres la différence générique des Sphinx aux Papillons. L'attitude que prennent leurs Chenilles en appliquant leur extrémité poſtér. à une branche, tandis qu'elles tiennent leur partie antér. relevée, les a fait appeller Sphinx; cependant le Sphinx-bélier ne prend pas cette poſture, & a auſſi une coque différente des autres. Elle eſt liſſe, jaune, allongée en fuſeau par les bouts, & appliquée à quelque tige, tandis que les coques des autres eſp. ſont groſſieres, mêlées de grains de terre & enfoncées dans le terrein.

Ire. Famille. *SPHINX BOURDONS.*

Ant. preſque cyl., trompe nulle ou très-courte, Chenille raſe, corne ſur la queue.

1. *Le Demi-Paon*; l. 17; ailes ſupér. d'un brun-marbré, les infér. d'un rouge de laque avec un gr. œil à fond n. & cercle bleuâtre; corps fort gros, brun, à bandes rougeâtres en-deſſous; tête & corcelet gris, Chenille verte à corne bleuâtre; œufs verts; ſur le ſaule.
2. *S. du tilleul*; l. 12; corcelet velu & gris, à 3 bandes longit. verdâtres; ventre gris; ailes ſupér. griſes avec des taches & une bordure vertes; ailes infér. fauves; deſſous gris-clair-verdâtre, Chenille verte.
3. *S. à ailes dentelées*; l. 12; gr. ailes d'un gris-brun-nué; Chenille verte à taches jaunes; ſur le peuplier.
4. *S. mouche*; l. 5; ailes ſupér. tranſpar., à bord & nervures n.; les infér. plus opaques, à taches & extrémités n.; corcelet noir à bande jaunâtre.

IIe. Famille. *SPHINX EPERVIERS.*

Ant. preſque cyl., trompe roulée en ſpirale, Chenille raſe, corne ſur la queue.

5. *S. vert à ailes tranſpar.*; l. 10; corcelet & ventre n.; le 1er. à poils verdâtres, le 2e. à poils jaunâtres.
6. *Le Moro-Sphinx*; l. 13; corps brun-velu, ailes aſſez courtes, les ſupér. d'un brun-nué, les infér. d'un jaune-rougeâtre; Chenille à corne bleue terminée de rouge; ſur le caille-lait.
7. *S. du troëne*; l. 22; ailes ſupér. étroites, l. de 24‴, d'un brun-nué; les infér. d'un rouge-roſe à bandes n.; ventre rouge & n.; Chenille verte à boutonnieres nuées du gris-de-lin au blanc; ſur le troëne & le lilas de Perſe.
8. *S. tête de mort*; l. 28, lar. 9; ailes ſupér. d'un brun-nué, avec un p. blanc au milieu; les infér. jaunes avec 2 bandes n.; ventre n. & jaune; corcelet n. à tache griſe marquée de 2 p. noirs qui font les yeux de la tête de mort.

9. *Sphinx à corne de bœuf ;* l. 24 ; groſſes ant. l. de 10‴, groſſe trompe ; gr. ailes ſupér. d'un brun-nué, ainſi que les infér. ; ventre altern. rouge & n.

10. *S. de la vigne*, l. 16 ; corps vert & rouge, ainſi que les ailes ſupér. ; ailes infér. n. à la baſe, rouges au bout ; Chenille d'un noir velouté, dite la *Cochonne* à cauſe de la forme de ſa tête.

11. *S. du tithimale*, l. 17 ; poils verdâtres au corps ; ailes ſupér. d'un gris rougeâtre à 3 taches verdâtres, & une bande n. ; ailes infér. rouges à baſe & bande tranſv. n. & tache blanche ; deſſous des ailes & du corps rouge, Chenille à tête & pattes rouges, fond noir, anneaux de p. n. & rouges, au milieu deſquels eſt un p. rouge glacé d'argent ; elle eſt fort grande.

12. *S. à bandes rouges dentelées*, l. 12 ; corcelet vert d'olive bordé de pourpre, ailes rouges, les ſupér. tachées de vert olive au milieu, avec des bandes tranſv. brunes ; Chenille brune, dite *Chenille à queue du tithimale.*

IIIe. Famille. *Sphinx Béliers.*

Antennes groſſies au milieu, trompe en ſpirale, Chenille velue & ſans corne.

13. *S. Bélier*, l. 8 ; corps n. ; ailes ſupér. d'un vert bleu à 6 taches rouges dans les mâles & 5 dans les femelles ; ailes infér. rouges à bordure verte ; Chenille jaune liſſe à taches n. ; ſur le gramen, le charme, &c. Coque liſſe, jaune & alongée. Voilà les ſeules eſpeces trouvées en ce pays.

14. *S. Proſerpine*, l. 16 ; corps ſupér. verdâtre, infér. blanc ; ailes ſupér. échancrées, d'un gris blanchâtre qui verdit vers le bout, & coupées au milieu par une bande verte tranſv. plus large au bout extér., & marquée d'un p. noir en lunule ; ailes infér. jaunes bordées de n., les unes & les autres olives endeſſous ; aux environs de Francfort ſur le Mein. PALLAS.

Voyez encore d'autres S. exotiques aux mots Pluton, Cerbere, Ixion, Atropos, Mégere, Médée, Thétis & Cacus.

SPHYRÈNE, p. Spet comme Hautin & comme Aiguille.

SPICIFERE, o. du g. du *Faiſan*, *Paon du Japon* de BRIS., à peu-près de la gr. du nôtre, remarquable par une aigrette en épi h. de 4″ ſur la tête, émaillée de vert & de bleu ; bec cendré plus l. & plus grêle que celui du Paon ; iris jaune, tour des yeux rouges comme au Faiſan ; tête & cou verdâtres tachetés de bleu & de blanc ; plaques bleues au h. des ailes ; bleues, vertes & dorées ſur la poitrine, bleues & vertes ſur le dos ; queue moins fournie plus rembrunie & ornée de plus gr. miroirs que ſur notre Paon ; femelle plus pet., ventre noir.

SPIPOLETTE, o. 6e. Alouette.

SPIRLIN, p. du g. des *Carpes*, omis par ART. & LINNÉ, & qui vient d'être décrit par BLOCH. C'eſt une eſpece très-petite & fort large ; lig. latér. rouge garnie de 2 rangs de p. noirs qui ſubſiſtent ſeuls après la mort de l'animal ; mâchoire infér. plus l., dos gris, côtés d'un brun vert, ventre blanc argenté, le tout couvert de pet. écailles piquées de n. ; nageoires rougeâtres, hors la dorſale verdâtre. D. 10. P. 12. V. 8. A. 16. Ce p. de pluſieurs ruiſſeaux & rivieres d'Allemagne, à fond de ſable ou de cailloux, eſt trop pet. pour ſervir à autre choſe qu'à nourrir les gros, & il y eſt très-propre, multipliant beaucoup.

SPONDYLE, c. Gaidaron.

SPONTON, cét. Narwhal.

SPRAT, *Sprat*, p. voiſin de la *Sardine*, l. de 4 à 5″ ; iris argenté ; dos olive, à reflets bleuâtres, irréguliérement nué de brun ; côtés & ventre argentés tant ſur la peau que ſur les écailles qui ſont caduques ; lig. latér. dr. & à peine viſible ; dorſale des couleurs du dos, anale blanche. D. 10 à 11. P. . . . V. . . . A. 14. DUH.

SPRINGBOK, q. 7e. Gazelle.

SQUATINE, p. Ange.

SQUELETTE, r. Raine du Bréſil très-maigre, d'un jaune doré, panaché de rouge.

SQUILLE, i. cr. à 14 pattes, dont les antér. ſont ſans pinces proprement dites, ne pouvant rien ſaiſir qu'en rapprochant, comme le ſont les Araignées, l'ongle mobile qui la forme, de l'apophyſe de ſa baſe à laquelle il eſt articulé. Ces i. ont 4 ant en filet conique ; corps alongé, un peu applati & recourbé, yeux communément ſans pédicule. Ainſi ce g. eſt aiſé à diſtinguer des Ecreviſſes & autres cruſtacés. Toutes les S. ont le corps diviſé en 10 ou 12 anneaux, le corcelet non diſtingué du ventre, mais la tête bien marquée. Elles ſont vivipares en ce ſens que les œufs ſont diſpoſés dans une poche au bas de l'abdomen, & que les pet. en ſortent à meſure que les œufs ſont éclos. GÉER rapporte à ce g l'Aſelle de GEOF.

1. *Squille de la Baltique*, ou *Entomon* de KLEIN, l. près de 2″ ; corps ovale, d'un brun clair, ſupér. convexe, infér. applati ; croûte écail-

leuſe diſpoſée en 10 anneaux, dont chacun pouſſe latér. en-dehors une appendice platte & triang.; tête antér. échancrée en arc; bouche au-deſſous des ant., munie de 2 dents brunes; les 8 pattes poſtér. plus l. & plus groſſes; queue preſque conique.

2. *Squille marine.* Corps plus allongé & plus égal que celui de la précéd.; queue oblongue & terminé par un arc rentrant; pattes plus ſemblables entre elles.

3. *S. Puce*, ou *Crevette des ruiſſeaux*, l. 7, lar. 2; jaune de rouille, ou d'un brun verdâtre ſale; corps en 12 anneaux, toujours voûté, la queue & la tête tendant à ſe rapprocher en-deſſous, & la derniere étant moins ſéparée du corps que dans les autres eſp.; MM. THULIS & BERNARD l'ont vue phoſphorique au fond de l'eau. (Journal de Phyſique.)

4. *S. mante*, l. 5 à 7″. lar. 9 à 12‴. Cette eſpece ſe rapproche plus des Ecreviſſes que les précéd., en ce que ſes yeux ont un pédicule, & ſon corcelet ſe confond aſſez avec la tête; mais auſſi il ſe diſtingue mieux du ventre, ce qui n'a pas lieu dans l'Ecreviſſe. Ses 2 plus l. ant. ſe terminent chacune par 3 l. filets très-flexibles. Le corcelet a 2 échancrures antér., & il ſe termine en pointe aiguë aux 2 angles antér. La bouche a 4 barbillons; le ventre eſt 4 fois auſſi l. que large, & diviſé en 11 anneaux, dont les 10 derniers ont chacun 6 arrêtes longit. élevées, & terminées dans les 5 derniers en épines aiguës. L'extrémité du ventre qui repréſente la queue a 8 épines dures. Sous le ventre ſont 5 paires d'eſp. d'ouïes. Les 2 premieres pattes 20 ou 30 fois plus groſſes, & 2 fois plus l. que les autres, ont un mordant large diviſé en l. dents aiguës. Les 6 pattes ſuivantes ne ſe voient qu'en retournant l'animal, & les 6 dernieres tiennent au ventre, & ſemblent uniquement faites pour nager. Dans les gr. mers.

5. *Pou de Baleine*, l. 6, lar. 3; corps ovale, applati, à 6 anneaux, tête avancée; les 6 premieres & les 2 dernieres pattes étant les plus groſſes, les autres ſemblent faites pour nager; auſſi ſont-elles flexibles & ſans ongle ou crochet. Ces i. entament quelquefois des parties conſidérables de la Baleine.

STAPHILIN, i. 50ᵉ. Coléoptere de GEOF.; ant filif. quoique grenues, ailes entiérement cachées par les étuis. Ceux-ci ſont toujours courts, & les ailes au contraire ſont l. & larges; mais elles ſont ſi bien repliées ſous les étuis que quoique très-petits ils les couvrent entiérement. Ils ſont ſi étroits & ſi raccourcis dans quelques eſp. qu'on prendroit au premier coup-d'œil l'i. pour ſa larve qui en effet en differe aſſez peu. Il eſt carnaſſier, & ſa bouche eſt munie de 2 mâchoires ou dents fortes & avancées. Il cherche & détruit beaucoup d'i. dans la terre, dans les ordures & dans le fumier où il fouille ſans ceſſe avec ſes tarſes antér. qui ſont larges & forts. Veut-il prendre l'eſſor? Ses ailes, malgré la maniere dont elles ſont pliſſées & retrouſſées ſous les étuis, ſe développent très-leſtement pour le vol. Quand on le touche il releve en l'air ſon derriere quoique nu & ſans défenſe, car les 3 parties que l'on y remarque ſont abſolument innocentes; l'une eſt mouſſe & porte l'anus à ſon extrémité, les 2 autres l'accompagnent & ſont velues & pointues, mais molles. Il peut les faire rentrer dans ſon corps, & les en faire ſortir à volonté. Il a une grande facilité à relever ainſi le derriere, & il le fait ſouvent ſans qu'on le touche, mais ſur-tout lorſqu'il vient de ſe poſer. Il y eſt porté alors par la facilité que cela lui donne pour pouſſer ſes ailes & les aider à ſe replier ſous ſes étuis.

1. *Le gr. Staphilin n. & liſſe*, l. 11, lar. 2 ½; ant. de 11 art., corcelet convexe un peu bordé; étuis juſqu'au tiers du ventre qui eſt latér. un peu velu; pattes aſſez l.; les 5 art. des tarſes garnis de pelotes; dans les jardins & les bois.

2. *bleu*, l. 7; deſſous & pattes noires; forme du précédent.

3. *Le petit S. noir*, l. 6; pointillé.

4. *noir à l. étuis*, l. 2, lar. 1; d'un n. brun, ant. méd., tête applatie, corcelet arrondi peu bordé, étuis couvrant les ⅔ du ventre.

5. *nébuleux*, l. 8, lar. 2; tête & corcelet n., étuis avec une bande tranſv. de poils gris, ainſi que le deſſous du ventre; tarſes garnis de pelottes; derniers art. des ant. plus gros; dans les bouſes.

6. *velouté*, l. 5 ½; deſſous couvert d'un fin duvet gris-verdâtre; deſſous noir, ant. un peu en maſſe.

7. *bourdon*, l. 10; poils jaunes ſur la tête, le corcelet & les derniers anneaux du ventre, n. ſur les étuis; ant. courtes.

8. *à tête jaune*, l. 5 ½; ant. groſſiſſant; corcelet & étuis n. tachés de poils roux; cœur noir ſur l'écuſſon; volant bien, & courant vîte.

9. *à étuis de rouille*, l. 6 ½; tête, corcelet & ventre n.; 2 taches triang. de poils dorés à chaque anneau de ce dernier; étuis roux, écuſſon noir.

10. *noir à étuis fauves liſſes*, l. 2, 3 ½.

11. *Staphilin à étuis marrons pointillés*, l. 3; tête & corcelet n. liſſes.

12. *à étuis très-courts*, l. 3; groſſes ant. courtes, corcelet large à rebord aigu; étuis bruns, le reſte noir.

13. *applati à étuis bruns*, l. 1; tête & corcelet n., mâchoires & rebord fauves, étuis fauves tachés de brun, ventre noirâtre à extrémité fauve; dans le ſable.

14. *n. à pattes fauves & étuis pointillés*, l. 3 $\frac{1}{3}$; corcelet alongé.

15. *n. à corcelet liſſe & bordé*, 1 $\frac{1}{2}$; pattes rougeâtres, ant. groſſiſſant un peu.

16. *n. à corcelet ſillonné & bordé*; mêmes taille & pattes.

17. *à étuis bronſés*, l. 4; n. & luiſant.

18. *couleur de paille*, l. 1; court & ovale, tête n., ant. groſſiſſant, corcelet jaune-clair, ventre n.; dans le ſable le long des murs.

19. *à étuis bordés de jaune*, l. 2; ant. groſſiſſant un peu; tête, corcelet & ventre n., pattes & étuis bruns.

20. *n. à taches jaunes*, l. 2; étuis plus l. & couvrant les $\frac{2}{3}$ du ventre; tête & corcelet n., celui-ci bordé de jaune; étuis n. à l. tache jaune.

21. *rouge à tête noire & étuis bleus*, l. 3; fond rouge-brun.

22. *jaune à tête, étuis & anus n.*, l. 3; ant. en if & groſſiſſant; corcelet, pattes & h. des étuis jaunes.

23. *n. à corcelet rouge*, l. 3 $\frac{1}{2}$; ant. cyl. & aſſez longues.

24. *Junon*, l. 2 $\frac{1}{2}$; noir mat, gros yeux, étuis larges & courts, quelquefois un p. jaune à leur milieu; volant bien; dans le ſable.

25. *à ant. en demi-maſſe*, l. $\frac{1}{3}$; noir, étuis bruns.

26. *fauve aux yeux n.*, l. 1 $\frac{1}{2}$; ant. en demi-maſſe.

27. *n. à bandes de p.*, l. 3; étuis pointillés, l. corcelet liſſe, hors 4. ſtries pointillées.

28. *à corcelet étranglé*, l. 2 $\frac{1}{2}$; noir, corcelet fauve, pattes brunes.

29. *applati, à étuis bigarrés*, l. 3; n., la partie poſtér. des étuis & pattes brune.

30. *à étuis jaunes au milieu*, l. 1 $\frac{1}{2}$; noir.

31. *à tête n.*, l. 1; fauve.

32. *Arlequin à l. mâchoires*, l. 4; n., corcelet, pattes, baſe des étuis fauves, le bout brun; l. mâchoires.

33. *cuivreux*, l. 5 $\frac{1}{2}$; pointillé, les étuis comme marquetés.

STARON, c. Pourpre d'AD. ſemblable au Siger, excepté que la c. eſt plus épaiſſe, qu'elle a 8‴ de l., que ſon ſommet eſt plus lar. que l., & qu'elle eſt quelquefois toute blanche, ou ſeulement marbrée d'un peu d'ardoiſé.

STEEN-BOK, q. du g. des *Antilopes*; environ 2′ de h.; larmiers, pelage rougeâtre, tache blanche ſous les yeux; chair dure & ſeche ſelon M. SPARMAN, très-bonne ſelon MM. FORSTER qui regardent cet animal incomplettement décrit comme une variété du Nagor.

STEIN-BOK, q. Bouquetin.

STELLION, r. Lézard du 2ᵉ. g. de DAUB.; corps orbiculaire couvert de pet. écailles hériſſées & variées de blanc, de n. & de cendré; queue annelée & de l. médiocre. Ce Lézard ſe trouve au Levant, en Egypte, au Cap, &c. il eſt innocent; RU. dit cependant qu'il ſe trouve venimeux en Italie. BELLON regardoit les excrémens de celui d'Egypte comme un excellent coſmétique.

STENCORE, i. 25ᵉ. Coléoptere de GEOF.; ant. décroiſſant de la baſe à la pointe & placées devant les yeux; étuis poſtér. rétrécis. La larve & la chryſalide de cet i., ainſi que celles de la Lepture, reſſemblent à celles du Capricorne, & elles habitent la plupart les mêmes lieux. Les Stencores de GEOF. ſont des Leptures dans GÉER.

Iʳᵉ. Famille. *Corcelet muni d'une pointe ou tubercule latérale.*

1. *Stencore liſſe à bandes jaunes*, l. 8, 9, lar. 2 $\frac{1}{2}$; tête & antennules alongées; ant. méd.; corcelet alongé, cyl. & n. ainſi que la tête, avec quelques poils gris; étuis aſſez larges, pointillés, avec 3 raies longit. d'un brun-rougeâtre entrecoupées de taches jaunes; dans les bois.

2. *noir velouté de jaune*, l. 6 $\frac{1}{2}$; le velouté vient des poils, ant. & antennules du précédent, étuis avec 2 lig. longit. élevées.

3. *à genoux n.*, l. 7, 10; n., ſemé de poils dorés; étuis d'un brun fauve à la baſe, n. au bout; cuiſſes & jambes fauves, artic. n.; ſur les fleurs.

4. *rouge à étuis violets*, l. 9; ant. aſſez l., rouges à la baſe, n. à l'extrémité; tête & corcelet à un ſillon; rouge terne, hors les étuis; ſur l'orme.

5. *jaune à bande n.*, l. 6; l. ant., tête noire, 2 touffes de poils fauves ſur les mâchoires, corcelet n., étuis jaunes tachetés de noir; appendice au milieu des cuiſſes; ſur la ronce.

IIᵉ. Famille. *Corcelet ſimple.*

6. *bedeau*, l. 3-6; l. ant., corps n., étuis brun-rouges à bout noir.

7. *Stencore n. à étuis rougeâtres ;* un peu plus petit, corcelet & ventre velus ; dans les brouſſailles.
8. *n. à étuis jaunes ;* de même.
9. *n. à ventre jaunâtre*, l. 3, lar. 1.
10. *n. à cuiſſes rouges*, l. 2 ½.
11. *n. à corcelet rouge*, l. 4 ; ventre jaune.
12. *doré*, l. 3, 4 ; ant. médiocres ; rouge, vert, jaune, n. ou violet, mais toujours doré ; tête, corcelet, étuis ponctués ; épines aux cuiſſes poſtérieures.
13. *rouge*, l. 6, lar. 2.
14. *n. à étuis rouges*, l. 4 ½.
15. *en deuil*, l. 9 ; n. pointillé.

STERCORAIRE, { o. Labbe. i. Bouſier ; auſſi 9e. & 10e. Scarabés. p. du g. des *Echarpes*, de l'Océan des 2 Indes, & de l'Océan paciſique, confondu par RAY & LIN. avec le *Ch. trioſtegus*, mais diſtingué par BROUS. & décrit ſous le nom de *Ch. faber*. Corps comprimé, preſque rhomboïde, à angles arrondis ; la plus grande largeur étant à la l. :: 4 · 5 ; anus un peu avant le milieu, ce qui dans ce g. eſt, je crois, partic. à cette eſpece ; tête courte & comprimée, un peu plus épaiſſe que le corps ; mâchoires étroites, yeux h., latér., caudale en queue d'Hironde terminée en croiſſant ; corps cendré argenté, coupé tranſv. de 5 ou 6 larges bandes d'un n. bleuâtre qui ſe perd vers leurs bords, nageoires de la couleur de ces bandes. D. $\frac{7}{12}$. P. 6. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{3}{12}$.

STERLET, p. du g. de l'*Eſturgeon*, le plus petit du g., ayant rarement plus de 4′ de l. & de 35 livres de poids ; boucliers moins ſaillans & à pointes moins dures qu'aux 2 autres eſp., diſpoſés en 3 gr. rangées en-deſſus, & 2 en-deſſous, ceux-ci plus pet. & plats ; corps alongé, longue tête déprimée, muſeau émouſſé, les 4 cirrhes du g. ; tête griſe tachée de jaune, dos gris foncé, ventre blanc taché de roſe, boucliers jaunes ; dorſale, pector. & caudale griſes, ventrales & anale rouges ; quelques pointes çà & là ſur le corps entre les boucliers. D. 39. P. 20. V. 23. A. 22, ſelon BLOCH. Ce p. eſt le meilleur du g., auſſi l'a-t-on tranſporté de la Ruſſie, ſon pays natal, en Suede & en Pruſſe. *Acip. ruthenus.* LINNÉ.

STERNICLE, p. Serpe.

STINC, *Stinx*, r. Scinque.

STIPON, c. Très-petit Mantelet d'AD., l. de 2 ½‴, lar. d'1 ½ ; ouverture ſemblable à celle du Simeri, hors 15 à 18 très-pet. dents à la levre dr., & 8 ou 10 à la gauche ; ordin. tout blanc, quelquefois une bande fauve tournant avec la 1re. ſpire.

STOMOXE, ou *Mouche d'automne*, i. 6e Diptere de GEOF. ; ant. à palette & ſoie latér. velue ; trompe ſimple, dure & pointue ; 3 yeux liſſes. Cet i. reſſemble à la Mouche commune par ſes ant., ſa forme & ſa couleur, mais il en differe par ſa trompe, par ſes ailes plus écartées & par ſon ventre plus court. Il pique vivement les hommes & les animaux, & ne paroît guere avant l'automne, ce qui a fait dire vulgairement que les Mouches piquoient en cette ſaiſon. Nous n'en avons qu'une eſp., elle a 3‴ de l., 1 de large.

STOURNE, o. 2e. Etourneau étranger.

STROMATÉE, p. 32e. g. de GO., par conſ. malacopt. apode ; corps ové comprimé, non alép. comme il le dit, la Fiatole dorée ayant des écailles ; dos & ventre convexes & carénés, pet. tête comprimée, front plat, pet. bouche, mâchoires obtuſes, égales, denticulées, levres épaiſſes, dents preſque égales, yeux latér. moyens, narines doubles ; opercules charnus, de 3 pieces ; membrane branchiale demi-operculée, à 5 ou 6 rayons ; ligne latér. preſque dr., h. & parallele au dos ; anus un peu plus près de la caudale ; dorſale longit., un peu triang., pectorales courtes, anale longit. un peu triang., caudale un peu en tenaille.

STRONGLE, v. Voyez Aſcaride.

SU, *Succarath*, q. du pays des Patagons, dont JONS. parle d'après NIEREMBERG ; face voiſine de celle du Lion, corps poſtérieur étranglé aux lombes, grande queue touffue comme celle de l'Ecureuil, taille conſidérable, puiſque les Patagons ſe couvrent de la peau de cet animal qu'ils prennent dans des foſſes couvertes de branchages ; non décrit.

SUASI, o. Canard du Kamtſchatka, non décrit.

SUCET, { o. Roitelet. p. du g. du *Rémore*, v. ce mot. Le Sucet ſe trouve comme le Rémore dans toutes les mers. Corps alongé, tête méd., bouche large, mâchoire inſér. plus l. & pointue, pet. yeux, iris jaune, joues charnues & argentines ; bouclier allant du milieu de la mandibule ſupér. au-delà de la nuque, comp. de 22 à 24 ſtries ; peau alép. & criblée de pet. pores ; caudale entiere & ronde, dos & queue verts, lig. latér. dr. & blanche, ventre blanc, nageoires jaunes bordées de violet, hors la caudale toute violette ; pector. & ventrales courtes ; dorſale & anale commen-

çant à l'équilibre & finiſſant aſſez l. de la caudale ; l. 1 à 7′. D. 40. P. 20. V. 4. A. 35. Les pauvres ſeuls mangent ce p. que l'on prend ſouvent avec les Chiens de mer auxquels il eſt attaché.

SUCEUR DE ROCHER, c. Lépas dans KNORR.

SUCRIER, o. 8e. Grimpereau-Guitguit.

SUETOLT, p. Buſolt.

SUGA, c. Pourpre d'AD. à canal preſque fermé, c. l. de 5‴ ſeulement, du reſte aſſez ſemblable au Loſet.

SUGLACURU, v. dit ver Macaque, *voyez* ce mot.

SUISSE, { r. Salamandre. p. Vandoiſe. q. 4e. Ecureuil.

SUKOTYRO, *Sucotario*, q. M. HANS SLOANE (Sav. étr. 1727.) rapporte la deſcription ou notice imparfaite que NIEUHOF fait d'un animal des Indes ainſi nommé à la Chine. Taille d'un gr. Bœuf, muſeau en groin, l. oreilles, queue touffue, yeux au ſommet de la tête ; près-d'eux, de chaque côté, une l. corne, ou dent moindre que celles de l'Eléphant ; cet animal paît l'herbe, & on le prend rarement. Voilà ce que dit NIEUHOF. M. SLOANE rapproche de cette indication ce que pluſieurs Anciens ont dit d'un énorme Taureau carnivore, indomptable, léger à la courſe ; bouche fendue juſqu'aux oreilles, cornes auſſi mobiles qu'elles ; poil très-roux & couché à contre-ſens, peau impénétrable aux traits. La plupart des Auteurs ont placé cet animal en Ethiopie, & pluſieurs Modernes ont dit qu'elle nourriſſoit en effet des eſpeces de Bœufs 2 fois auſſi gr. que les plus beaux d'Europe. M. SLOANE rapportoit à cet animal, quel qu'il fût, 2 cornes qu'il poſſédoit. Elles ſont aſſez dr. juſqu'à une diſtance conſidérable de leur baſe, enſuite elles ſe courbent & s'aminciſſent juſqu'à finir en pointe. Elles ſont un peu comprimées & ſillonnées ; l., en ſuivant leur courbure, 6′ 6″ anglois ; en lig. dr. 4′ 5″ ; diametre à la baſe 6″ 9‴ ; poids 21 livres 10 onces ; cavité contenant 6 quartes. On voit par ces notions iſolées que l'animal auquel appartiennent ces cornes nous eſt encore inconnu, quoique vraiſemblablement fort gr.

SULAC, q. Saïga.

SULIN, c. Lépas d'AD., de la 3e. ſection ; à c. chambrée, en baſſin elliptique fort applati, poli intér. & extér. ; ſommet ſur le bord poſtér. en bec recourbé ; cloiſon parallele à la baſe, mais n'occupant que la partie poſtér. de la c. ; baſe à bords ondés & tranchans ; tantôt brune, tantôt rouſſe, ou verte piquée de brun, ou blanche variée de gr. taches de brun rougeâtre ; l. 16‴, lar. 12, h. 4 ; yeux n. un peu au-deſſus de la racine des cornes jaunes ; manteau bordé de 25 crénelures en croiſſant ; pi. blanc ſale ; corps cendré noirâtre ; adhérant avec une force étonnante aux rochers de Gorée.

SUNET, c. Came du même, aſſez épaiſſe, à 25 ſillons tranſv. & profonds ; 100 petites dents aux bords intér. de chaque battant qui en a 3 pour la charniere ; intér. violette, extér. blanchâtre à bandelettes rougeâtres ; l. 10′, lar. 15.

SUPERBE, (le) o. 4e. Oiſeau de Paradis.

SURI, o. Touyou.

SURIKATE, q. du g. de la *Belette*, que BUF. a vu & décrit le premier en Europe. Gr. d'un Lapin, forme un peu moins alongée que celle de la Mangouſte à laquelle on peut le comparer, queue moins l. & ſeulement moitié du corps, tête à front relevé & muſeau pointu, mâchoire ſupér. plus l. & garnie endeſſus d'un cartilage très-mobile ; pi. antér. & poſtér. tétradac., ce qui ne ſe trouve que dans cet animal & dans le Lynx ; oreilles arrondies ; poil l., roide, hériſſé, varié de fauve, de n. & de blanc. Le Surikate eſt carnivore, mais doux & apprivoiſable, vif & adroit. Il s'aſſied ſouvent ſur le derriere, le corps droit, & marche auſſi quelquefois ſur 2 pieds. Il lappe comme les Chiens en buvant, mais boit plutôt ſon urine, malgré ſon odeur forte, que de l'eau froide. Son cri eſt l'aboiement d'un petit Chien ; il mord les gens qui lui déplaiſent, & quand on lui déplaît il paroît que c'eſt ſon odorat qui en eſt affecté. Quoique Surikate ſoit le nom belgique du Maki, & que le marchand qui vendit l'animal, dont je parle, à BUF. l'ait trompé ſur ce nom, comme il le trompa ſur le pays en attribuant cette Belette à l'Amér., je lui laiſſe ce nom ſous lequel BUF. l'a fait connoître. M. PENNANT l'appelle *Tupe*, croyant le reconnoître dans l'animal de Java que RUMPHIUS a déſigné ſous ce nom. Peut-être exiſte-t-il en effet à Java, mais il ſe trouve bien certainement au nord du Cap dans les montagnes pierreuſes, comme MM. PAL. & VOSMAER l'ont fait voir, & comme BUF. en eſt convenu dans ſes ſupplémens. ZIM. qui n'a pu connoître le *Ratel* que par KOLBE s'eſt trompé en croyant que c'étoit l'animal dont nous parlons.

SURMULET,

SURMULET, p. Rouget.
SURMULOT, q. 4e. Rat.
SUROK, q. Mamotte de Pologne, ou Bobak.
SUSERRE, o. Draine, 2e. Grive.
SWAMMERDAM, (la) i. Teigne de Suede à ant. très-l., ailes jaunâtres & unies. LIN.
SUVEREAU, p. Guaratéréba.
SYCOPHANTE, i. C'eſt le 5e. Bupreſte.
SYLVIE, i. 9e. Demoiſelle.
SYNAGRIDE, p. Dentale.
SYRIOT, o. Fauvette griſe.
SYRTALE, r. Serpent du Canada du 3e. g.; corps mince & ſtrié, robe brune variée de 3 bandes de vert bleuâtre; 150, 228.

T

TAC

TABAC D'ESPAGNE, i. 8e. Papillon.
TACAB, o. Pélican.
TACATACA, o. Pics, & abuſ. Toucan.
TACAUD, p. Taſcau.
TACCO, o. 2e. Coucou d'Amérique.
TACLOVO, c. M. DE BOMARE dit que c'eſt une gr. Huître des Indes.
TACON, p. Petit & jeune Saumon.
TACUMAN, r. Tucuman.
TADIN, c. Nérite d'AD., aſſez ſemblable au Dunar, mais plus petite, ayant ſa 1re. ſpire relevée de 15 cannelures, & ſon fond noir piqué de blanc.
TADORNE, o. 10e. Canard.
TAENIA, { p. Flamme. v. Genre de vers l., minces & plats comme un lacet, qui habitent dans l'intér. de l'homme ou des animaux, dont le corps eſt compoſé d'un nombre plus ou moins gr. d'anneaux qui ſe ſéparent plus ou moins facilement, ſelon les eſp., & paſſent pour devenir, après leur ſéparation, chacun un Ver entier ſemblable au premier. L'hiſtoire de cet animal trop commun, ſur-tout dans les pays froids & humides comme la Hollande, la Suiſſe, quelques cantons d'Allemagne, de Ruſſie, &c. n'eſt cependant connue qu'aſſez imparfaitement. Chaque anneau contient ſes viſceres ou glandes propres, & ſes papilles ou ſuçoirs. Une des extrémités du Ver eſt très-grêle, & l'on ne découvre pas les organes de ſes parties. L'autre extrémité eſt large, & offre dans chaque anneau le détail de ſes organes vitaux qui ſont de moins en moins marqués dans chaque anneau à meſure qu'il ſe rapproche de l'extrémité déliée. PAL. juge très-invraiſemblable que celle-ci contienne une tête, c'eſt-à-dire, qu'elle renferme une vraie bouche ou organe deſtiné à pourvoir ſeul à la nourriture du T. entier. Selon ce Naturaliſte on pourroit dire que le T. eſt un Zo. comp. de péricarpes ou d'ovaires formant un ſyſtême continu qui a ſa vie & ſes mouvemens propres, mais dont chaque partie a ſes organes particuliers, mûrit & périt en laiſſant les œufs qui ont mûri avec lui. Quant à la partie déliée qui paroît offrir la tête dans la plupart des eſp., on la regarderoit, dit-il, comme la racine du Zo., & c'eſt auſſi ce que penſe LIN. Il compare le T. à une racine de gramen qui ſe régénere par un bout & vieillit par l'autre. Ce ſentiment tient le milieu entre l'opinion commune qui fait voir dans chaque T. un ſeul animal dont chaque anneau ſéparé du tout peut ſe régénérer de même que le fait chaque portion de Pol. ou de Ver blanc aquatique, & l'opinion étrange de ceux qui ſe ſont aviſés de regarder un T. comme une ſuite d'animaux qui ſe tiennent attachés l'un à l'autre. Quoique cette idée ait ceſſé de faire fortune, comme elle a eu quelques partiſans illuſtres, entre autres VALLISNIERI, & comme il ſeroit poſſible qu'elle ſéduiſît encore quelques perſonnes par ſa ſingularité même, je crois devoir indiquer ce qui en démontre la fauſſeté. 1°. Les crochets que l'on a cru voir à chaque anneau ſéparé ne ſont, comme l'a vu BON., que les débris de l'anneau dont il a été ſéparé. 2°. Les T. en qui l'on diſtingue une eſp. de tête ne peuvent être une chaîne de T. réunis, puiſqu'il n'y auroit que le 1er. de la chaîne qui fût pourvu de cette partie principale. 3°. Il y a, dans toute la l. du T., un vaiſſeau continu que M. WINSLOW a injecté & montré à M. ANDRY; or, un aſſemblage d'animaux accrochés l'un à l'autre ne peut avoir aucun organe commun à toute la chaîne qu'ils forment.

TAE

Mais il ſe préſente naturellement ici une autre queſtion plus intéreſſante. D'où vien-

nent les T.? PAL. & BON. croient qu'ils s'engendrent & vivent dans nos corps & dans ceux des autres animaux; que leurs œufs ſont d'une extrême petiteſſe, qu'ils ſortent de nos corps avec nos excrémens; que, ſoit qu'ils voltigent dans l'air, ſoit qu'ils arrivent à l'eau, ſoit qu'ils ſe trouvent dépoſés ſur terre, ils peuvent entrer dans le corps d'un homme ou d'un animal avec ſa boiſſon ou avec ſes alimens, & que ceux d'entre eux qui viennent à être placés d'une maniere convenable pour les faire éclore établiſſent ainſi le T. dans le corps d'un homme ou d'un animal qui en avoit été juſqu'alors exempt. Ces ſuppoſitions, dont chacune eſt réaliſée dans quelque fait relativement à divers autres animaux, ſuffiroient pour expliquer ſoit le prétendu T. des Hydatides, ſi ce n'étoit pas plutôt un analogue aux Hydres, des œufs extrêmement pet. pouvant arriver au tiſſu cellulaire du péritoine, ſoit le T. des enfans les plus jeunes, nés de pere ou de mere affligés de la préſence d'un de ces paraſites. Cette hypotheſe eſt donc ſatisfaiſante. D'un autre côté elle paroît vraiſemblable, car 1°. Aucune obſervation certaine ne fait voir le T. vivant hors d'un corps animal, & ce que LIN. a dit à cet égard paroît peu conſtant, & d'ailleurs prouveroit tout au plus que le T. peut exiſter ainſi accidentellement. 2°. Il ſeroit bien extraord. que des animaux très-pet. & très-rares dans leur élément naturel devinſſent communs & d'une taille énorme, étant auſſi prodigieuſement déclimatés qu'ils le ſeroient en paſſant, ſoit de la terre, ſoit de l'eau froide dans le corps d'un animal à ſang chaud où ils ſont encore expoſés à tous les effets du jeu des ſolides & des liquides.

On a appellé le T. *Ver ſolitaire*, parce qu'on croyoit qu'un homme ou un animal n'en logeoient jamais qu'un; mais on ſait aujourd'hui qu'ils en nourriſſent ſouvent 2 ou 3, & quelquefois 8, 10, 12 & plus, ſoit d'une ſeule eſp., ſoit d'eſp. différentes. On ſait auſſi que ce Ver arrive, dans quelques eſp., à une l. preſque incroyable, à celle de 30, 40 aunes & au-delà. M. CUSSON en a conſervé un l. de 60 aunes, & BOERRHAAVE, cité par M. VAN-DŒVEREN, ſon diſciple, en a fait rendre, à un Ruſſe, un qui avoit 300 aunes. Au reſte ce Ver paroît prendre ſa croiſſance fort vîte. M. RAULIN, cité par le même Médecin, en a trouvé un l. de 26′ dans un agneau de 3 mois, & j'eus à l'âge de 12 ans le bonheur d'être débarraſſé d'un individu très-l. qui ne me tourmentoit que depuis 7 ou 8 mois. Je ne prétends pas en conclure qu'il n'avoit que cet âge, car il pouvoit avoir à peu-près le mien, le ſéjour de cet animal dans le corps de l'homme n'étant ſouvent accompagné d'aucune indiſpoſition ſenſible, ſur-tout celui de la 1re. eſp. que je décrirai. Un des plus ſinguliers ſymptômes de la préſence du T. eſt le larmoiement, ce qui rapproché de la dilatation de la prunelle, regardée comme annonçant la préſence des Aſcarides lombriciformes, indique un rapport très-extraord. & très-digne d'être étudié. FABR. obſerve, & M. VAN-DŒVEREN l'avoit déja fait avant lui, qu'il ne faut pas toujours regarder comme antér. la partie la plus mince; y ayant, au moins, une eſp. en qui elle eſt poſtérieure. Le plus sûr eſt en général de voir celle-ci du côté vers lequel les ſegmens imbriqués qui forment les anneaux ſont rejettés en recouvrement, puiſque ſelon la ſolide réflexion de FABR., ils ſont l'office de pieds ou de crochets pour faire avancer l'animal dans un ſens oppoſé néceſſairement à leur direction.

1. *Taenia large*, ou *T. à anneaux courts*, *T. à épine*. Les anneaux dans cette eſp. ſont pluſieurs fois moins l. que larges, les plus gr. ſoit dans le milieu, ſoit dans l'extrémité poſtér. du corps, ayant à peine 1‴ de l. ſur 3 ou 4 de large. Son extrémité antér. ſe montre ſous la forme d'un gros fil l. quelquefois de plus d'1′, en qui la loupe fait diſtinguer au moins 20 anneaux par ligne de longueur. Le bout de ce fil eſt renflé, mais le microſcope n'y fait pas voir (comme BON. l'avoit dit d'abord, en confondant les eſp.), 4 mammelons creux & terminés en ſuçoirs, mais ſeulement (comme il l'a écrit depuis), un ſillon qui ſemble deſſiner une bouche de poiſſon entr'ouverte, dont l'entre-deux des mâchoires apparentes ſeroit rempli d'une ſubſtance moins ferme & plus blanche que celle du renflement elliptique qui termine le fil en maniere de tête. Chaque anneau laiſſe voir à travers ſa peau dans ſon milieu un organe compoſé de pluſieurs grandes & de pluſieurs pet. véſicules ovales, dont l'aſſemblage repréſente une corolle polypétale. Au milieu de chaque coroile eſt un trou que l'animal ouvre ou bouche à volonté par un mammelon qui ſort ou rentre à ſon gré. Plus bas que ce trou en eſt un plus pet. qui communique aux gr. véſicules & non aux pet., ce qui paroît indiquer que celles-ci ſont l'eſtomac, & les gr. les inteſtins, & qu'ainſi

le pet. trou eſt un anus. Cette induction eſt confirmée par la ſortie du chyle au travers de celui-ci quand on plonge dans l'eau un T. nouvellement tiré du corps d'un homme. La ſuite de ces organes très-rapprochés l'un de l'autre, vu le peu de l. des anneaux, & marqués au-dehors ſoit par leur ſaillie, ſoit par leur couleur bleue ou rouge (le reſte étant blanc), paroît au premier coup-d'œil une veine placée le long de l'épine du dos, ce qui a fait nommer, fort improprement, par M. ANDRY, cette eſpece : *Taenia à épine.* Elle eſt aſſez commune en quelques lieux de la Suiſſe, mais ailleurs elle paroît plus rare que la ſuivante dont elle differe aſſez pour réſiſter aux remedes qui expulſent celle-ci, laquelle à ſon tour réſiſte ſouvent aux remedes efficaces contre la premiere; je veux parler des fameux ſpécifiques de M. HERRENSCHWANDS & de Mme. NOUFFER. LIN. a trouvé ce Ver dans des Chiens, & PAL. lui rapporte comme variétés de larges T. l. de 2 à 10″ qui ſe trouvent dans le ventricule du Cheval, dont l'extrémité antér. au lieu d'être filiforme porte une tête à peu-près cubique de la groſſeur d'une pet. lentille, antér. munie de 4 ſuçoirs par leſquels ces animaux adherent aux parois de l'eſtomac. C'eſt cette 1re. eſp. qui fournit les plus l. individus, & le *T. gris* de PAL. paroît n'en être qu'une variété.

2. *T. cucurbitin*, *T. à l. anneaux*, *T. ſans épine.* Cette eſp. eſt blanche comme la précédente, mais elle ne préſente pas la fauſſe apparence d'une veine le long de ſon dos, ayant l'appareil de ſes véſicules & ſes ſuçoirs placés, non au milieu de chaque anneau, mais au bord extér. tantôt gauche, tantôt dr. ſelon PAL., communément unique à chaque anneau. Le fil qui termine la partie antér. eſt latér. garni de pet. épines & offre à ſon extrémité une tête bien obſervée par BON., & terminée par 4 mammelons tubiformes percés chacun dans leur milieu. Les anneaux les plus gr. & les plus reculés ſe détachent ſouvent & facilement; & comme ils ont quelque reſſemblance avec la graine de courge on les a appellés *Vers cucurbitins*, & ce T., *Taenia cucurbitin.* C'eſt l'eſp. la plus difficile à expulſer entiérement, à cauſe de la facilité avec laquelle ſes anneaux ſe ſéparent, en ſorte que les 1rs. reſtant ſouvent avec le fil qui porte la tête, cette partie ſe réintegre toujours. Cette eſp., ainſi que la précéd., n'habite que le corps de l'homme & des q., mais ſur-tout du Chien, du Chat, de la Souris, &c. Les plus l. individus que PAL. ait trouvés dans les Chiens avoient à peine 3 aunes.

3. *T. du Chien*, ainſi nommé par LIN. & PAL., mais ſe trouvant auſſi dans les Chats, les Lievres, &c. & peut-être dans l'homme. Corps blanc, grêle, dont les anneaux poſtérieurs ſont plus gr. & plus elliptiques, les antér. plus arrondis; appareil des glandules & ſuçoirs communément oppoſés à chaque anneau; fil antér. terminé par un renflement.

4. *T. des Poiſſons.* Corps blanc, ondé de rides, antér. terminé par un fil; rang longit. de glandules opaques ſur chaque anneau; ſuçoir placé à côté, & canal opaque allant de chaque glandule vers un des bords & produiſant ſouvent en-dehors une papille. Selon PAL. ce T., dont LIN. n'a rien dit, habite ſur-tout les inteſtins du Brochet, du Dorſe, du Saumon, de l'Anguille, de la Perche, de la pet. Perche & du Spirlin, le bout de ſon fil attaché aux appendices du pylore.

5. *T. des Phoques.* Corps jaune comp. d'une multitude d'anneaux très-pet. & très-ſerrés, ſur-tout vers la partie antér. qui eſt la plus étroite. La tête eſt bien exprimée par un renflement très-conſid.; elle eſt preſque cubique, chacun de ſes angles préſente un lobe oblong lancéolé dirigé en-devant, & ſon extrémité antér. offre une bouche entourée de nombreuſes papilles. FABR. a vu des individus de cette eſp. l. d'1 ¼ aune & larges de 2‴, & il en a trouvé pluſieurs dans l'inteſtin rectum du Phoque barbu.

6. *T. des Pingoins.* Corps blanchâtre, poſtér. plus large, antér. aminci & terminé en tube fin; papille marginale des 2 côtés de chaque anneau qui ſont plus compactes que leur milieu; le dernier anneau plus gr. que les autres, & poſtér. dentelé. FABR. en a trouvé pluſieurs individus l. de 9″ ſur un peu moins de 3‴ de large dans les inteſtins du petit Pingoin.

7. *T. de l'Epinoche.* Corps blanc, poſtér. aminci en pointe, antér. large & arrondi; anneaux ſi courts & ſi ſerrés que FABR. en a compté 89 dans un individu l. de 2″, & qui n'en avoit qu'un quand il ſe contractoit; les anneaux antér. & les poſtér. moins larges que les intermédiaires; bouche marquée par une fente antér. qui l'élargit en cœur; le dernier anneau plus l. qu'aucun; anus au bout du dernier. FABR. n'a vu aucune autre ouverture que ces 2; il avoue qu'il a d'abord été porté à regarder ce Ver comme une *Sangſue-Limace* inteſtinale, mais que l'ayant vu &

revu depuis il s'eſt aſſuré que c'eſt un vrai Taenia.

TAFETAS, c. Rouleau d'ARG. à ſommet couronné, qu'il ne décrit pas, & dont quelque couleur fait ſans doute le caractere important.

TAFON, c. Pourpre d'AD. à canal évaſé; c. arrondie à ſon extrémité ſupér.; l. 18‴, lar. 9, à 9 ſpires coupées d'un nombre infini de légers ſillons; ouverture elliptique obtuſe en haut, aiguë en bas, une fois plus l. que large; levre dr. coupée vers ſes bords de 20 pet. dents rapprochées 2 à 2.

TAGAC, o. Cygne.

TAGAL, c. Solen d'AD. à c. médiocrement épaiſſe, l. de 12‴, lar. de 36, profonde de 6; quelques rides tranſv. ſous un périoſte groſſier; bords des battans fort tranchans, joignant bien, aux extrémités près; ſommets très-pet., un peu au-deſſus du milieu de la largeur.

TAGUAN, q. *V.* à la ſuite du Polatouche.

TAJACU, q. Pécari.

TAJASICA, p. de je ne ſais quel g.; corps en obéliſque ou cône très-alongé; tête comprimée, yeux ſaillans, iris doré, bouche édentée, pet. écailles d'un vert de mer pâle ſemé de taches brunes vermiculaires, excepté au ventre & aux nageoires de cette région qui ſont jaunâtres; 2 dorſales, la 1re. à l'équilibre, la 2e. vers la queue, l'anale à ſon aplomb; pector. oblongues, ventrale ſolitaire, thor. & courte; caudale oblongue, arrondie au bout, & ondée de brun; l. 8 ou 9″. C'eſt ainſi que MARC. décrit ce p. du Bréſil. Il paroît que WIL. n'a pas ſu plus que moi à quel g. on pouvoit le rapporter, puiſqu'il le met à la ſuite de l'Ammodyte, avec qui il n'a rien de commun que l'inſtinct de ſe cacher dans le ſable, mais dont il differe par ſes écailles, par ſa ventrale & ſa double dorſale.

TAJASSOU, q. Pécari.

TAIBOA, *Taïpoa*, p. de l'Océan-Pacifique autour de l'iſle d'Otaïti, trouvé par MM. SOLANDER & FORSTER, décrit par BROUS., du g. du *Boulerot ?* Corps comprimé, lancéolé, la plus gr. lar. qui eſt vers l'anus étant à la l. :: 2 · 9 ·; ventre preſque dr., dos plus dr. encore; écailles légérement ciliées & tuilées par rangs obliques; lig. latér. parallele au dos & peu apparente; anus un peu avant le milieu; tête poſtér. plus épaiſſe que le corps, antér. plus comprimée; pet. trous devant les yeux, 2 ou 3 plus gr. ſur les opercules antér.; gueule ample, narines doubles, les antér. un peu tubuleuſes; yeux verts argentés; 1re. dorſale verte avec des traits rouges vers la baſe, & dont le 2e. oſſelet eſt fort l., 2e voiſine de la 1re., pointe comme elle, & allant preſque à la caudale, l. pector. un peu écailleuſes & verdâtres; ventrales blanches jugulaires & rapprochées; anale preſque longit. & d'un vert rougeâtre; caudale ovée, à baſe écailleuſe, d'un jaune verdâtre & à rayons rouges; dos vert de mer, ventre blanchâtre, foibles taches rougeâtres ſous la lig. latér. D. 6, . . . P. 19. V. . . . A. . . . BROUS. regarde ce p. comme un Boulerot; mon doute vient de ce qu'il ne donne que des rayons à la 1re. dorſale qui devroit avoir des aiguillons, de ce qu'il fait les ventrales rapprochées & jugulaires, tandis qu'elles devroient être réunies & thorachiques.

TAJIBI, q. Tlaquatzin.

TAIRA, q. du Bréſil & de la Guiane, du g. de la Belette, analogue à la Fouine & au Putois. Gr. d'un pet. Lapin, tête oblongue, muſeau alongé, un peu pointu & avec mouſtaches; yeux oblongs, également éloignés du muſeau & des oreilles; celles-ci preſque humaines; langue rude du Chat, 2 canines à chaque mâchoire, la ſupér. plus l., pieds antér. diſpoſés pour piocher, plus forts & plus courts que les poſtér.; queue l., dr. & conique; corps alongé, couvert de poils bruns l. & courts mêlés. Cet animal ſe creuſe un terrier; ERX. le croit le même que le Vanſire. Ces 2 animaux étant décrits avec peu de détail il eſt difficile de l'approuver, ou de le contredire, mais il a tort d'attribuer l'un & l'autre à la Guinée & à Madagaſcar, BARRERE nous aſſurant que le Taïra habite la Guiane.

TAISSON, q. Blaireau.

TAITSOU, o. 21e. Coucou de ce Continent.

TALAO, o. du Mexique que BRIS. a rapporté au *Septicolor*, mais que BUF. ne croit pas pouvoir être le même, puiſque ſelon SÉBA, qui ſeul nous a fait connoître cet o., il eſt rare au Mexique où le Septicolor va par gr. troupes, & que d'ailleurs le Talao a un plumage varié de jaune de vert pâle, de n. & de blanc, le bec & les pieds d'un n. de poix.

TALAPIOT, o. Petit Pic-Grimpereau.

TALAPOIN, q. 11e. Guenon.

TALETAC, r. Lézard décrit par SÉBA; robe cendrée, nuée de roux & de blanc ſur le dos; les côtés & le ventre marquetés de blanc en pet. carreaux; queue l., pointue & annelée de blanc; dans la Virginie.

TALEVA, *Taleve*, o. Poule-Sultane.

TALPIER, i. Tonga.

TAMACHIA, r. Vipere décrite par SÉBA; robe d'écailles d'un jaune pâle varié de pet. coups de brun châtain ovales sur le dos, en pet. arcs sur les côtés, & en mouchetures irrég. sur le ventre; au Bréſil.

TAMACOLIN, r. Lézard décrit par SÉBA; pentadactile onguiculé antér. & poſtér.; écailles bleuâtres bordées de raies & de p.; bande large de p. blancs le long de l'épine du dos; 2 autres plus étroites & jaunâtres le long des côtés; l'eſpace interméd. varié de traits de différentes figures; à la nouvelle Eſpagne.

TAMACUILA-HUILLA, r. Serpent décrit par SÉBA; gr. gueule très-fendue, armée de l. dents recourbées; tête alongée, couverte d'écailles ovales & rouſsâtres rayées de brun foncé; robe de gr. écailles rhomboïdales d'un brun ſombre ſur le dos, de cendré rougeâtre ſur le ventre, le tout orné d'anneaux ou d'yeux gr. & n. ſur le dos, les autres plus pet. & blancs mêlés d'autres châtains bordés de n.; à la nouvelle Eſpagne.

TAMANDUA, q, 2e. Fourmiller.

TAMANDUA-GUACU, q. Tamanoir.

TAMANOIR, q. 1er. Fourmiller.

TAMARIN, q. 2e. Sagoin.

TAMARIS DE MER, zo. Coralline véſiculeuſe d'EL., branchue, aſſez irrég., demi-tranſpar., à gr. denticules toujours oppoſées l'une à l'autre, & qui ſont autant de véſicules cordi-formes, dont le haut porte un petit tube.

TAMARU-GUACU, i. cr. Squille mante; ainſi JONS. fait un double emploi quand après avoir décrit celle-ci il dépeint quelques pages plus bas cette Squille du Bréſil.

TAMATIA, o. du g. des *Barbus*; BUF. a formé une famille des o. de ce g. qui habitent l'Amér. & qui different de nos Barbus par un bec moins épais, plus alongé & infér. moins convexe, & par un plumage ordin. plus ſombre. Ils ont le corps épais & peſant; ils ſont ſilencieux & ſolitaires, volent peu, ont preſque toujours la tête dans les épaules, & le coup de fuſil les décide à peine à prendre l'eſſor. Tamatia eſt auſſi un des noms du Savacou.

1. *Le* TAMATIA *a ventre tacheté*, l. 6″ 6‴, queue de 2″; calote rouſsâtre, demi-collier n. & roux; dos brun nué de roux, coup n. ſur la tempe, gorge orangée, devant & deſſous du corps blanc-rouſsâtre tacheté de noir; à Cayenne.

2. *T. a tête et gorge rouges*, l. 7″; BUF. réunit ſous ce nom le *Barbu de Cayenne* de BRIS., & ſon *Barbu tacheté de Cayenne*; tous 2 à front & gorge rouges, à ſinciput varié de n. & gris-jaunâtre; le 1er. à tempes n., le 2e. à tempes n. & blanchâtres; bande blanchâtre ſur la joue du 1er., nulle ſur celle du 2e.; plumes du manteau du 1er. n. bordées de gris jaunâtre; côtés tachetés longit. de blanc-jaunâtre & de cendré-olivâtre; ailes variées de n., de noirâtre, d'olivâtre & de blanchâtre; devant & deſſous du corps blanc-jaunâtre. Plumes du manteau du 2e. noirâtres bordées de gris; devant & côtés du corps blanc-jaunâtre à gr. taches n.; ventre blanc-jaunâtre uni; le reſte comme le 1er.; Amér. méridionale.

3. *T. a collier*; taille de la Pie-griéche rouſſe; manteau roux rayé tranſv. de noir; bande tranſv. fauve deſcendant du haut du dos à chaque côté de la poitrine; bande n. plus étroite plus bas que celle-là; gorge & devant du cou blanchâtres; ventre rouſsâtre; collier formé par une bande n. ſur la poitrine; ailes comme le manteau, plus les pennes brunes; queue rouſſe; à la Guiane.

4. *Le beau T.*; gr. du Moineau; calote & gorge d'un rouge vif terminé tranſv. de bleu-clair qui s'étend au bas de la joue; manteau vert brillant; devant du cou & poitrine jaunes; large tache rouge entre celle-ci, & le ventre blanc-jaunâtre longit. frappé de vert.

5. *Gr. T. n. et blanc*, bec plus l. & plus gros que celui des précéd., mandibule ſupér. plus crochue & fendue au bout; l. 7″, mais proportionel. fort gros; calote n., gorge & devant du cou blancs & envoyant un demi-collier au bas de l'occiput; large bande tranſv. n. ſur la poitrine; plumes du ventre blanches, terminées de n. ſur les flancs; dos n.; ailes n. à filets blancs.

6. *Pet. T. n. et blanc*, l. 5″; bec du précéd.; front n. piqué de blanc; manteau n.; trait blanc de l'œil à l'occiput, h. du devant du cou blanc, le bas & la poitrine n., ventre blanc.

TAMBOURINAIRE, p. On nomme ainſi à Toulon un mauvais pet. Tourd roux annelé de brun, non décrit.

TAMOATA, p. d'eau douce du Bréſil, du g. du *Silure*, l. de 4″ ſeulement ſur plus de 2 de large, ce qui eſt peu vraiſemblable; tête de Grenouille, gueule méd., édentée, à chaque côté de laquelle ſont 2 cirrhes, le 1er. court, le 2e. l. d'1″, roide & ſe ſou-

tenant horiſontalement de côté ; pet. yeux dorés ; pector. l. d'1″, roides & écartées du corps ; ventrales de même l., mais moins roides ; dorſale à l'équilibre ; fauſſe dorſale ſoutenue d'un aiguillon ; caudale quarrée, l. d'1″ ; tête couverte d'un teſt dur, corps cuiraſſé de lames oblongues & écailleuſes de couleur de fer, placées ſur 4 rangs longit., ce qui donne 4 angles à ce p. Quand il ſe trouve à ſec, il va par terre chercher de l'eau ailleurs ſelon MARC. D. $\frac{1}{8}$. $\frac{1}{7}$. P. $\frac{1}{7}$. V. 6. A. $\frac{1}{7}$. ſelon LIN. ſous le nom de *Sil. callichthys*.

TANAOMBÉ, o. 22e. Merle étranger.

TANAS, o. du Sénégal, du g. de l'*Epervier*, fort ſemblable à notre Faucon, mais un peu plus pet. & orné d'une eſpece de huppe, ayant d'ailleurs le bec jaune, moins recourbé & plus gros, les bords de ſes mandibules plus dentelés & analogues à un naturel différent, car il eſt plus pêcheur que chaſſeur.

TANCHE, p. d'eau douce du g. de la *Carpe*, à laquelle elle reſſemble aſſez, mais ayant les écailles plus pet., oblongues, minces, tenaces, toujours muqueuſes & des nageoires beaucoup plus épaiſſes ; tête & muſeau aſſez gr. & larges pour la l. du corps qui eſt large & court ; mâchoires édentées, un barbillon à leurs angles ; pet. trous au-deſſus & au-deſſous des yeux ; iris rouge, dos vert preſque n., côtés d'un vert-jaunâtre, ventre blanchâtre ; couleurs du mâle plus claires, en général variant avec la qualité de l'eau ; nageoires d'un gris-violet très-foncé, caudale quarrée. Ce p. eſt fort ſujet au Taenia, il a moins d'œufs à proportion que la Carpe, il aime la fange, les v. & les étangs ; il croît très-vîte, & ſa taille eſt très-variable. En ce pays il a ordin. 8 à 10″ de l. ſur 3 de large, mais SALVIEN parle d'individus du poids de 15 & 20 livres. D. 12. P. 18. V. 9. A. 11.

TANCHE DE MER, p. On nomme ainſi en Poitou, a-t-on écrit à DUH., un p. aſſez épais & aſſez large ; tête comprimée, muſeau obtus, dents confuſes & pointues, pet. opercules ronds ; dorſale comp., d'abord déclinée, puis montante ; anale longit., caudale quarrée ; écailles du dos bleuâtres, celles du ventre griſâtres : Ne ſeroit-ce pas la Moule ou Moulette ?

TANCHE-MARINE, p. du g. des Tourds, qu'il ne faut pas confondre avec le précéd. ; ainſi nommé, parce qu'on lui a trouvé quelque reſſemblance avec la Tanche. Quoique nommé par pluſieurs *Tourd commun*, il n'eſt pas le *Labrus turdus* des Auteurs, mais leur *Lab. tinca*. Ecailles, les unes rouges, les autres feuille morte, quelques-unes jaunâtres, d'autres brunes, diſpoſées de maniere à former, de la tête à la queue, 5 ou 6 bandes longit. où la feuille morte & l'olive dominent alternat. ; bec relevé par le bout, caudale arrondie, dorſale très-ramentacée, rayée, ainſi que l'anale & les ventrales, de rouge, bleu & jaune. D. $\frac{15}{26}$. P. 14. V. $\frac{1}{5}$. A. $\frac{3}{11}$; l. 1′. LIN. le borne à l'océan Britannique, WIL. l'étend à la Méditerranée.

TANGARA, o. 31e. g. de BRIS. comp. d'o. tétradac. fiſſipedes à 3 antér., les jambes emplumées juſqu'aux talons, le bec en cône racourci, les 2 mandibules dr., les bords de la ſupér. échancrés vers le bout. C'eſt par ce dernier caractere que ces o., juſqu'ici tous Américains, s'éloignent de notre Moineau, dont d'ailleurs leur plumage differe, mais ne fourniroit qu'un caractere ſpécifique. Comme lui, ils ont un vol court & peu élevé, communément une voix déſagréable, ou au moins un ſimple cri ſans ramage. Ils aiment, comme le Moineau, à fréquenter les lieux habités, mais ils n'y font que des courſes ſans s'y fixer. Ils vivent d'i., de fruits & de baies, quoique leur bec paroiſſe les mettre en état de ſe nourrir de graines. Ils font, comme les Moineaux de Cayenne, pluſieurs pontes de 2 ou 3 œufs chacune.

GRANDS TANGARAS.

1. *Le Gr. T.* ; un peu moindre que le Mauvis ; ailes paſſées par la queue de preſque toute ſa l. ; manteau d'olive-ſombre ; trait n. ſurmonté d'un blanc entre le bec & l'œil ; haut de la gorge blanchâtre, le bas jaunâtre, latér. bordés d'un trait n. ; devant & deſſous du corps jaune-rouſsâtre ; à Cayenne dans les bois & les plantations.
2. *Houpette* ; l. 6″ 3‴, groſſeur du Moineau ; front n. ſuivi de l. plumes orangées que l'o. peut relever en huppe ; le reſte du plumage n. terne, hors la gorge & le bas du dos d'un fauve-clair, & une tache blanche au h. de l'aile ; à la Guiane.
3. *Tangavio*, l. 8″ ; plumage d'un violet foncé ; reflets verdâtres aux ailes & à la queue ; femelle à tête n., & plumage brun varié de teintes n. ; à Buénos-Ayres.
4. *Ecarlate* ; plus gr. que notre Pinſon ; robe comp. de plumes n. dans ce qui eſt caché, d'un rouge éclatant dans la partie viſible, hors celles des jambes & des couvertures

des ailes & de la queue, & leurs pennes n.; c'eſt le *Cardinal* de BRIS. & même ſon *Cardinal tacheté* de vert au h. du dos & de la poitrine, ſelon BUF. & MAUD. Il n'en eſt peut-être pas de même des 2 ſuivans, ſelon MAUD.

4.2 *Cardinal à collier* de BRIS.; couvertures de la queue rouges comme le reſte; bord & pet. plumes des ailes bleus; taches bleues formant un demi-collier de chaque côté du cou; au Bréſil comme le précéd.

4.3 *Cardinal du Mexique* de BRIS.; tête d'Améthyſte, deſſus du cou vert, plumes ſcapulaires jaunâtres; couvertures des ailes & pennes d'Améthyſte avec un trait longit. verdâtre au milieu de chacune; le reſte du plumage rouge; au Mexique.

5. *T.* ou *Cardinal du Canada;* gr. du Moineau, plumage rouge-clair, hors les couvertures & les 2 pennes de l'aile les plus près du corps n., les autres brunes, & celles de la queue n. terminées par un pet. trait blanc.

6. *T. du Miſſiſſipi;* taille du Scarlate; plumage rouge de brique; bec plus gr. & plus gros que celui des autres, mandibules plus convexes, plus renflées, & d'un brun-clair.

7. *Camail*, ou *Cravate*, l. 7″, bec de 9‴; queue un peu étagée, l. de 3″ 3‴; plumage d'un cendré qui s'éclaircit ſous le ventre, hors la face, l'occiput & le devant du cou couverts d'un camail n.; à Cayenne.

8. *Mordoré*, ou *T. jaune à tête n.*; l. 7″; tête, ailes & queue n., tache blanche au h. de l'aile; le reſte du plumage jaune-rouſsâtre, ou mordoré, plus foncé antér.; plumes en général l. & à demi-décompoſées; à la Guiane.

9. *Onglet;* ainſi nommé d'une pet. rainure ſur chaque face latér. des ongles; tête rayée de n. & bleu; dos antér. noirâtre, poſtér. orangé; couvertures de la queue olivâtres, celles des ailes & toutes les pennes n. bordées de bleu au-dehors; deſſous jaune.

10. *T. n.;* gr. du Scarlate, plumage n., hors une tache blanche au haut de l'aile; à la Guiane. MAUD. ne croit pas que l'o. qu'on lui rapporte ſous le nom de *Tangarou*, ou de T. roux, ſoit le même, étant beaucoup plus commun, ayant le bec plus alongé & à bords un peu rentrans.

11. *Turquin*, ou *T. bleu;* gr. du Moineau; tête & devant du cou bleus, manteau n., couvertures du deſſus de la queue de vert-foncé; ventre blanc; couvertures des ailes & pennes n. bordées de pourpre; aux Barbades & Bréſil.

12. *Bec-d'argent;* un peu plus gr., tête & devant du corps d'un pourpré brillant, le reſte d'un poupré ſombre; pi. & mandibule ſupér. n., ainſi que le bout de l'inſér., baſe de celle-ci dilatée dans le mâle, portée vers les côtés de la ſupér., & d'un blanc d'argent dans l'animal vivant, n. après la mort, comme dans la femelle pendant la vie.

13. *L'Eſclave;* gr. du Moineau; manteau brun avec une teinte olivâtre ſur le croupion; ventre blanc-ſale grivelé de brun; pennes de l'aile brunes extér. bordées d'olivâtre; queue fourchue; à Saint-Domingue.

14. *Le Bluet*, ou l'*Evêque;* tête, cou & poitrine d'un bleu-clair; ventre plus foncé, dos plus ſombre encore avec un mélange de vert, pli de l'aile d'un bleu-violet, ſes pennes d'un bleu moins altéré; femelle d'un brun-verdâtre-foncé qui s'éclaircit ſur la tête & le h. de l'aile; pennes brunes extér. bordées de verdâtre; à la Guiane.

15. *Le Rouge-cap;* ou *Cardinal d'Amér.*, l. 6″ 3‴; tête & h. de la gorge d'un rouge-vif, le bas de pourpre obſcur; manteau noir, devant & deſſous du corps blancs; pennes noirâtres; à la Guiane.

16. *T. vert du Bréſil;* un peu plus gr. que le Moineau; manteau vert; trait bleu ſurmonté d'un n. à la joue; gorge n., devant du cou jaune, poitrine & ventre verts-jaunâtres; couvertures de la queue d'un vert qui eſt ſupér. d'aigue-marine; les pennes variées de vert & de noirâtre.

17. *L'Olivet*; plumage d'olive éclairci endeſſous, preſque brun aux pennes; l. 6″, ailes allant à la moitié de la queue; à Cayenne.

TANGARAS MOYENS.

18. *T. diable enrhumé*; guere plus gr. qu'un Serin; plumes bleues à origine n. qui perce çà & là, hors le h. du cou & du dos n., ainſi que les couvertures ſupér. de la queue terminées de bleu, le ventre d'un blanc-jaunâtre, & les ailes variées d'aigue-marine & de n.; à Cayenne.

19. *Le Verderoux*; l. 5″ 4‴, plumage vert, hors le front & les tempes roux & le reſte de la tête gris; à la Guiane.

20. *Le Paſſe-vert*, ou *T. vert de Cayenne*; gr. de la Linote; calote ou rouſsâtre, ou bleue; deſſus du cou & dos vert glacé de gris; joues & gorge noirâtres, devant & deſſous du corps d'un gris-vineux; aile & queue verts-bleuâtres.

21. *Le Tricolor*, ou *le T. à tête bleue*, & *le T.*

à tête verte ; presque aussi gr. que le Moineau ; tête & gorge bleues, joues & dessus du cou rouges, dos n., trait de jaune foible au milieu de l'aile qui est d'un beau vert, ainsi que le croupion & la queue, hors les 2 pennes interméd. de la queue qui sont n. ; devant & dessous du corps verts ; ou gorge, dos, les 2 pennes interméd. de la queue & le bout de celles des ailes n. ; couvertures des ailes bleues ; le reste du plumage vert-clair ; à Cayenne, dit-on ; MAUD. en doute.

22. *Le gris-olive*, ou *T. olive*, regardé par MAUD. comme un Gobe-mouche, à raison de la forme de son bec, & de quelques poils de sa base revenant en-devant ; manteau olivâtre nué de jaune au devant de la tête ; ventre gris-blanchâtre, côtés jaunâtres, aile brune variée de blanc grisâtre & d'olive jaunâtre ; à la Louisiane & à Cayenne.

23. *Le Sepi color*, ou *Pavert*, & *T. du Brésil* ; l. 5″ 10‴ ; front & tempes d'un vert un peu olivâtre ; manteau n. ; bas du dos rouge dans le mâle, orangé dans la femelle & les jeunes ; devant du cou bleu à reflets violets ; poitrine & ventre d'aigue-marine ; couvertures des ailes de vert-doré, de bleu & de bleu-violet ; pennes en n. & bleu violet.

24. *T. bleu de Cayenne*, ou *des Barbades* ; un peu moindre que le Moineau ; tête, devant du cou & croupion bleus ; manteau n, hors du bleu aux couvertures des ailes ; poitrine & ventre blancs, queue étagée.

25. *T. à gorge n.* ; manteau vert-olive, gorge n., poitrine orangée, devant & dessous du corps jaunes ; ailes brunes variées d'olivâtre ; à Cayenne.

26. *La Coiffe n.*, ou *T. cendré du Brésil*, l. 4″ 10‴ ; tête d'un n. prolongé en pointe aux côtés du cou, trait blanc du bec à l'œil ; manteau cendré-bleuâtre, devant & dessous du corps blancs.

Petits Tangaras.

27. *Le Rouverdin*, un peu moindre que la Linote, l. 4″ 4‴ ; tête de roux-marron bordé de jaune ; corps d'un vert mêlé de bleu au-devant & en-dessous ; tache jaune au h. de l'aile ; au Pérou.

28. *Le Cyacou*, ou *T. varié du Brésil*, encore plus pet. que le précéd., plumage vert, mêlé de bleuâtre sur le dos, bec & pi. brunâtres. BUF. regarde comme une variété le *T. vert piqueté des Indes* de BRIS. qu'il croit Américain, d'un vert plus gai, mais tacheté de brun sur le dos au milieu des plumes, ainsi que sur le devant du cou où elles sont, de plus, bordées de blanc ; ventre blanc lavé de jaune & vert ; pennes brunes bordées de vert ; bec & pi. bruns.

29. *L'Organiste*, l. 4″ ; plumes de la base du bec, du croupion, de la poitrine & du ventre orangés ; dessus de la tête & du cou en bleu-clair ; gorge n. ; dos, ailes & queue n. à reflets bleus ; chant ou cri montant diatoniquement du grave à l'aigu.

30. *Le Teité*, ou *pet. Louis*, ou *T. noir & jaune* du Brésil ; l. 3″ 9‴ ; front, gorge, devant du cou, poitrine & ventre jaunes ; le reste n. à reflets d'acier poli ; femelle à manteau olive ; gorge cendrée, dessous jaune-olivâtre. Le *T. n. & jaune* de Cayenne de BRIS., un peu plus pet. à gorge & cou n., tête plus jaune, paroît à MAUD. une variété.

31. *T. negre* ; taille du Teité, plumage n. à reflets bleus, croissant jaune sous le pli de l'aile ; à Cayenne. MAUD. le regarde encore comme une variété du précéd.

TANGAROU, o. *V.* le 10e. Tangara.

TANGAVIO, o. 3e. Tangara.

TANREC, q. 6e. Hérisson.

TANTALE, o. Courli en général ; aussi Couricaca, 2e. o. rapporté à la Cicogne.

TAON, i. 2e. diptere de GEOF. ; ant. coniques divisées en 4 ; trompe & 2 grosses dents blanchâtres ; 3 yeux lisses. Cet i. ressemble à une grosse Mouche ; il a de gros yeux ; sa tête est infér. garnie de l. poils, ceux du corcelet sont plus courts. Ses jambes sont méd. l., les autér. ont des hanches presque aussi l. que les cuisses, & ses tarses sont garnis de 3 pelottes. Ses ant. forment un filet court terminé en pointe, ordin. comp. de 7 anneaux dont les 3 premiers forment les 3 premieres parties, les autres la 4e. où ils se confondent à l'œil nu. La trompe est dure & propre à percer la peau des q. dont elle doit sucer le sang. GÉER assure cependant que les seules femelles la font servir à cet usage, & qu'on ne voit jamais le mâle que sur les fleurs. C'est dans RÉAU. qu'il faut étudier la structure admirable de cet instrument compliqué ; il est bon cependant de mettre à ce qu'il en dit les modifications qu'y a mises Dom ROFFREDI à propos de la trompe des Cousins. (Mém. de l'Acad. de Turin.) M. FONTANA peut avoir raison de nier que cette trompe qu'il nomme *aiguillon* distille aucun venin ; mais il a nécessairement tort en disant que ce prétendu aiguillon n'est point creux ; que seroit une trompe non creuse ? Ayant GÉER on ne connoissoit

connoiſſoit pas la larve de cet i. ; elle vit en terre, & en ſort à moitié pour ſe changer en chryſalide. Elle eſt l. de 12 à 15''', antér. & poſtér. conique, le cône poſtér. beaucoup plus court que l'antérieur. Elle eſt blanchâtre, apode ; petite tête alongée & écailleuſe ; très-pet. ant. ; 2 gr. crochets noirs écailleux recourbés en-deſſous, & lui ſervant à ouvrir la terre ; corps garni de 7 ceintures noirâtres relevées en cordons ; nymphe cyl., de même l. que la larve.

1. *Taon à ventre jaunâtre & taches triang. blanches*, l. 11, lar. 4 ; tête griſe en partie couverte par les yeux ; corcelet gris, milieu & bas du ventre brun à tache blanche triang. à chaque anneau ; ſur les Bœufs.
2. *gris à tache triang. au ventre* ; l. 7 ; tête griſe, corcelet infér. & latér. gris, ſupér. brun avec 5 bandes griſes longit. ; ventre infér. gris, ſupér. brun avec une tache griſe triang. au milieu de chaque anneau.
3. *brun à jambes blanchâtres* ; l. 7 ; luiſant, corcelet aſſez velu, poils châtains, deſſus du ventre liſſe.
4. *n. à ant. fourchues*, l. 7 ; liſſe ; ailes n., quelques poils courts aux côtés du corcelet.
5. *à ailes brunes piquées de blanc* ; l. 4 ; d'un brun cendré, yeux verts rayés de brun, corcelet brun rayé de gris, ventre cendré, tache marginale n. aux ailes ; commun.
6. *n. à anneaux bordés de blanc*, l. 5 ; tête griſe, corcelet noirâtre à 2 bandes longit. griſes ; un peu de jaune aux ailes.
7. *gris à jambes fauves*, l. 4 ; aſſez rare.
8. *brun à côtés du ventre jaunes & ailes tachetées de n.*, l. 4 ½ ; piquant vivement en été.
9. *à 2 bandes n. aux 2 ailes*, l. 5 ; brun, le tiers du ventre jaune.
10. *à une ſeule bande n. panachée*, l. 4 ; ventre jaune ſale à 2 taches triang. à chaque anneau ; corcelet gris à 3 bandes longit. n. ; yeux n. ; tête griſe, bande tranſv. d'un n. brun aux ailes.
11. *brun à côtés du ventre jaunes* ; pieds jaunes, ailes blanches ſans taches.
12. *tropique* ; gr. des Mouches bleues de la viande, mais forme plus ſvelte ; ant. dont la derniere partie eſt en croiſſant ; corps & pattes bruns ; yeux verts à 3 raies pourprées ; gr. tache rouſſe aux côtés du ventre, lig. griſe au bord de chaque anneau ; ſur les Chevaux en Suede. GÉER.
13. *T. du Groënland*, l. 5 ½ ; gros yeux d'un vert-foncé, corcelet n. couvert d'un duvet jaune, coupé de 4 traits blancs longit. ; écuſſon rouillé ; ventre aſſez plat, n. & liſſe à 5 anneaux qui, excepté le 1er. & le 5e., ſont ſupér. marqués d'un arc blanc ; en été ſur les fleurs ; FABR.

TAON MARIN, i. ROND. nomme ainſi un i. qui s'attache à la baſe des nageoires du Thon, de l'Eſpadon & du Dauphin. Bouche en tuyau alongé, 2 bras ou antennes, corps annelé, portant poſtér. 6 pattes, taille d'une aſſez groſſe Araignée. Cet i., dit ROND., ſuce le ſang juſqu'à ce qu'étant trop rempli, il tombe, & ſa piquûre eſt ſi douloureuſe, qu'elle fait faire des bonds aux animaux.

TAPARARA, o. 1er. gr. Martin-pêcheur americain.

TAPAYAXIN, r. Stellion & Tapaye.

TAPAYE, r. Lézard du Mexique à tête de Salamandre, muſeau pointu, corps large, gonflé, d'un gris-clair ondé de brun & hériſſé d'aiguillons ; queue pointue.

TAPEÇON, p. 5e. g. de GO., par conſ. acanthopt. jug. à corps conique un peu comprimé & grêle ; dos dr., ventre aſſez plat, côtés convexes ; pet. écailles tuilées & caduques ; tête obtuſe, plus large que le corps, alép., rude, nuque crénelée, foſſette entre les yeux ; gr. bouche camarde, mâchoire infér. plus l. & remontant vers la ſupér., dents aiguës & confuſes ; pet. yeux h. & rapprochés ; narines non apparentes ; opercules oſſeux, ſimples, bordés d'une peau dentelée ; membrane branch. à 6 rayons ; addimens de pluſieurs cirrhes à la mâchoire infér. ; lig. latér. briſée, montant par une courbe à la dorſale, enſuite deſcendant de même, & enfin dr. à la queue ; anus un peu plus près de la tête ; 2 dorſales, la 1re. un peu après la nuque, courte & piquante, la 2e. plus l., comp. & déclinée ; gr. pector. moyennes, ſimples & arrondies ; pet. ventrales ſimples & rapprochées ; anale oppoſée à la 2e. dorſale, longit. comp. & preſque égale ; caudale large & arrondie.

Le Tapeçon. Groſſe tête quarrée, rude & couverte de verrues, ſupér. armée de 2 piquans, infér. de 5 plus pet. ; bouche preſque en-deſſus. ROND. a donné à ce p. une eſpece de 2e. langue ſous la vraie langue qui eſt immobile & courte ; il repréſente en-deſſous une peau large terminée par un cirrhe que l'animal fait ſortir pour attirer ſa proie. WIL. n'ayant pu, ſans doute, trouver cette partie, s'eſt moqué de la prétendue découverte de ROND., qui a cependant été vérifiée depuis. Pluſieurs pet. barbillons à la mâchoire infér. ; yeux placés ſi h. que les

Anciens ont appellé ce p. *Uranoſcope*, c. à. d. contemplateur du ciel; 1re. dorſale baſſe & n. à aiguillons jaunes comme ceux des autres nageoires; dos brun, côtés gris, ventre blanc; caudale pourprée ſelon JONSTON; ROND. la compare à la queue du Paon; BLOCH la repréſente jaune, l. 12″. D. 4, 14. P. 17. V. 6. A. 13. Ce p. habite la méditer.; il ſe cache dans les plantes marines où il attire les pet. p. & i. par le mouvement de ſes barbillons; ſa chair eſt blanche, mais dure & ſeche ſelon ROND., délicate ſelon GESNER.

TAPERE, o. 7e. Hirondelle étrangere.

TAPÉTI, q. du g. du *Lievre*, de la gr. du nôtre, ayant les oreilles plus l., la queue nulle, les yeux n., le pelage de notre Lievre, mais plus foncé en couleur, ventre blanchâtre, commun. une eſpece de collier blanc; face rouſſe, menton blanc; mœurs de notre Lievre; femelle très-féconde, chair eſtimée; au Bréſil & au Mexique.

TAPIR, *Tapirouſſou*, *Tapiirété*, q. 18e. g. de BRIS. qui juſqu'ici ne renferme qu'une eſp., & dont le caractere eſt d'avoir 10 inciſives à chaque mâchoire, 4 doigts ongulés antér., 3 poſtérieurs.

Le Tapir. C'eſt un animal partic. à l'Amér., & le plus gr. de ce Continent, quoique n'ayant que la h. d'un pet. Mulet, mais il va au poids de 500 livres, & on a vu en Hollande une femelle qui pouvoit n'avoir pas toute ſa taille, & avoit cependant plus de 5′ de l. quoique dans ce g. elle ſoit toujours infér. au mâle. Corps épais, ſupér. arqué comme celui du Cochon; queue courte & non pas nulle comme on l'a dit encore dans la nouvelle Encyl. d'après BUF., ſans remarquer qu'il s'eſt équivalemment rétracté; cette queue eſt nue & l. de 2″; groſſe tête alongée par une eſp. de trompe qui eſt une production de la levre ſupér., ou plutôt du nez, car elle porte les narines à ſon extrémité. Elle reſte contractée, courte & ridée dans l'inaction, & elle s'alonge de 8 à 12″ pour ſaiſir les objets en ſe repliant en-deſſous ſur eux, ce qu'elle fait avec ſoupleſſe. Petits yeux & oreilles du Cochon; jambes groſſes & courtes, pieds larges; poils du corps bruns, très-courts & clair-ſemés; poils plus ſerrés, plus l., roides, noirâtres & toujours dreſſés en criniere le long du cou. Les dents paroiſſent contrarier les caracteres aſſignés au g. par BRIS., car, ſelon les détails envoyés à BUF. par M. BAJON, les inciſives ne ſont pas toujours au nombre de 10 à chaque mâchoire, & il y a, outre les molaires, une canine de chaque côté. Sa peau eſt ſi compacte, qu'elle réſiſte ſouvent à la balle, &, ne le fît-elle pas, il eſt rare qu'on tue cet animal d'un ſeul coup. Il eſt doux, timide & ſolitaire, hors le tems de l'amour. Il vit loin des lieux habités & va ſouvent à l'eau ſe baigner & ſe laver, & la femelle, de ſon côté, y conduit ſon petit & l'accoutume peu-à-peu à nager & à plonger. Le Tapir n'eſt pas pour cela amphibie, & quand il ſe voit obligé de reſter quelque tems ſous l'eau pour échapper à un ennemi, on lui voit préſenter ſouvent le bout de ſa trompe, c. à d. ſes narines à la ſurface pour reſpirer. Il eſt fugitif devant l'homme, mais il réſiſte fort bien aux Chiens & les tue à coups de dents, ou les roule rudement ſous ſes pieds. Il a l'odorat fin, & l'on voit la femelle en marche tourner de côté le bout de ſa trompe pour ſentir ſi ſon petit, qui doit la ſuivre, n'eſt pas trop éloigné. S'il eſt trop loin, à ſon gré, elle l'appelle, & ſon cri eſt un ſifflet aſſez aigu. Le T. ſe nourrit de baies, d'herbes, de feuilles, de fruits tombés, arrachant ou cueillant les uns, ramaſſant les autres avec ſa trompe. Il s'apprivoiſe aiſément, & les habitans mangent ſa chair quoique aſſez médiocre. Ses allées & venues ouvrent dans les forêts des ſentiers qui finiſſent par être larges & battus comme ſi on les eût travaillés, parce qu'il paſſe toujours par les mêmes chemins. Il court plus vîte que ſa conformation ne le feroit imaginer, & quoiqu'il n'ait rien de féroce, il faut éviter ſa rencontre, parce qu'il eſt bruſque & frappe ou froiſſe fortement ce qui ſe trouve ſur ſa route. Il habite de l'extrémité du Chily à la nouvelle Eſpagne, & ne paſſe pas l'iſthme de Panama. On retrouve dans BUF., au ſujet de cet animal, les mêmes idées de *matiere épargnée*, de *formes imparfaites*, *négligées ou manquées*, de *membres mal proportionnés*, *mal unis*, &c. qu'il a déja exprimées en parlant de l'Echaſſe, du Pareſſeux, &c. *V.* à ces mots ce que j'ai dit de cette maniere de voir.

TAPIS DE PERSE, c. Buccin d'ARG. à l. queue détachée, à bouche alongée, variée de différ. couleurs.

TAPITI, q. Tapeti.

TAPUN, o. Daie.

TAQUATZIN, q. Sarigue.

TARABÉ, o. 3e. Amazone.

TARAGUIRA, r. Lézard du Bréſil, commun

dans les jardins & autour des maiſons, de la l. d'1′; corps preſque cyl., couvert de pet. écailles cendrées, dos droit. Quand un objet le frappe, dit MARC., il branle la tête avec vîteſſe. Il eſt du nombre de ceux que l'on ſuppoſe éveiller l'homme endormi quand un Serpent ou autre animal venimeux en approche. Il eſt difficile de reconnoître le même Lézard dans celui que SÉBA décrit ſous le même nom, comme ayant le dos longit. rayé de bleu, de jaune, de châtain & de blanc; la raie de cette derniere couleur le long de l'épine du dos & piquée de vermillon; les côtés couverts de pet. écailles brunes, blanches & blanchâtres; le ventre d'un bleu brun-foncé, la queue bleuâtre.

TARANDE, *Tarande*, q. Renne.

TARANTOLA, r. Stellion, parce qu'il donne la chaſſe aux Araignées.

TARBIKIS, q. C'eſt, ſelon le Diction. des Animaux, un q. de la Tartarie orientale, de la taille & de la forme du Caſtor, pelage plus fin & plus doux que celui du Loup, mais de la même couleur, paſſant l'hiver dans un terrier où il a aſſemblé pendant l'été une proviſion d'herbes.

TARE-FRANC, p. 9e. Raie.

TAREIBOYA, r. Serpent du Bréſil vivant également, ſelon PISON, dans les lacs & ſur terre, tout n., de la l. d'environ 6 palmes, facile à irriter, mais dont les morſures ſe guériſſent facilement, & qui eſt plus nuiſible par le tort qu'il fait aux baſſecours en dévorant les volailles.

TAREIRA, p. du Bréſil, l'un de mer, l'autre d'eau douce, du g. des *Aiguilles*. Cependant la forme du corps paroît s'y refuſer quant au 1er. ſi l'on conſulte le texte de MARC. qui lui donne 5″ d'épais ſur 10 de l., tandis que la fig. le fait 9 à 10 fois plus l. que large ou épais; & quant au 2e., ſi l'on a égard à la fig., qui eſt preſque celle d'une Carpe.

1. *Tareira de mer*; corps arrondi, tête de Couleuvre, à 2 tubéroſités élevées au-deſſus des yeux; muſeau aigu, dents fines, écailles très-étroitement unies; dos & côtés longit. rayés de jaune & de vert, le tout couvert d'un fin réſeau brun deſſiné par le bord des écailles, ventre blanc; 2 dorſales, la 1re. à l'équilibre, preſque quarrée; la 2e. vers le bas du dos, triang.; pector. l. d'un″ écartées à angle dr.; ventrales abd. 1 ½″ plus loin, anale oppoſée à la 2e. dorſale, caudale fourchue; toutes ces nageoires minces, rayonnées, rayées longit. de brun & jaune.

2. *Tareira d'eau douce*; corps oblong, dos dr., ventre un peu ſaillant, mâchoire inſér. plus l., les 2 dents du milieu de cette mâchoire & les 4 du milieu de la ſupér. beaucoup plus l. que les autres; tête de Brochet, mais couverte d'un teſt oſſeux brun, dos brun, ventre argenté, nageoires brunes ondées de n.; dorſale ſolit. à l'équilibre & en quarré l., les autres comme ci-deſſus, hors la caudale non fourchue, mais arrondie au bout.

TARENTULE, i. Araignée aſſez commune dans la Barbarie & en Italie, mais dont on ne parle guere que dans le Royaume de Naple, & partic. dans la Pouille où la ville de Tarente lui a donné ſon nom. Plus gr. & plus veluë que nos Araignées domeſtiques; corps & pattes tachettés de n. & de jaune, de façon que le n. domine ſur le dos, & le jaune ſur le ventre, le blanc remplaçant quelquefois le jaune; gros yeux fort ſaillans. On connoît l'hiſtoire des prétendus effets de la morſure de cet inſecte, & ſon prétendu remede. Déja SWAM. en ſuſpectoit la vérité, & ſa fauſſeté eſt bien reconnue aujourd'hui. Le *Tarentiſme* eſt cependant une maladie chronique endémique réelle dans la Pouille, décrite par M. DE SAUVAGES parmi les *Extravagantes*. Son paroxyſme revient tous les ans & aboutit à un deſir extrême de danſer & d'entendre jouer de quelque inſtrument. Si ce deſir n'eſt point ſatisfait le malade eſt tourmenté pendant toute l'année de pâles couleurs, d'anxiété, de fievre, de dégoût, &c.; &, ce qui eſt aſſez ſingulier, cette maladie ſe retrouve, ſous le nom de *Janon*, en Barbarie, autre patrie de la Tarentule. Le principal remede conſiſte à procurer au *Tarentulé* une muſique inſtrumentale; ainſi le roman ne conſiſte ni dans le genre & les effets de la maladie, ni dans le remede, mais dans la cauſe que des fourbes ſe ſont aviſés d'attribuer à la morſure d'une Araignée. Il y a des Tarentules à Rome, en Sicile, à Malte; on en a trouvé en *1776* dans les environs de Narbonne, & cependant on ne connoît le Tarentiſme dans aucun de ces lieux, il n'exiſte même dans la Pouille, comme effet de la morſure d'une Araignée, que dans la tête des gens de la lie du peuple. Je ne prétends pas dire pour cela que la morſure de cet i. ſoit abſolument innocente; ſelon les expériences faites à Rome, elle produit, au rapport de M. DE SAUVAGES, une douleur, enſuite une tumeur qui bientôt ſe couvre d'une croûte noire, & ces effets ſont ſuivis d'inſomnie, de cardialgie, &c. Les remedes diaphoréti-

ques suffisent dans ce cas, & il paroît même qu'à l'enflure près, ces effets sont faciles à prévenir, si ce que rapporte un Anonyme (Journal d'Hist. Nat. de M. l'Abbé BERTHOLON, Mai 1787.) est exact. Un payſan lui offrit à Naples de se faire piquer pour 10 carlins, disant qu'il avoit avec lui du vin qui le guériroit. L'Observateur approcha d'un des doigts de cet homme une Tarentule qui s'y jetta aussi-tôt & le pinça. En peu de tems le doigt & toute la main furent très-enflés. L'homme aux 100 sols, gardé à vue, ne fit d'autre remede que de boire son vin qui put émousser en lui le sentiment de la démangeaison & l'aider ainsi à s'abstenir de se gratter, & pouvoit d'ailleurs contenir à l'insu de l'Anonyme quelque infusion, ou agir comme simple liqueur spiritueuse. Le lendemain l'enflure étoit dissipée, & le patient se portoit bien. Le même Anonyme rapporte qu'il a gardé plusieurs Tarentules dans un bocal, & qu'elles y sont toutes mortes de faim au bout de 2 mois, n'ayant pas même touché aux Mouches qu'il leur livroit, mais se gonflant de colere & se jetant sur les parois du bocal, comme pour mordre le doigt quand il l'approchoit à l'extérieur. Mais ce fait me paroît au moins suspect. On a toujours dit que les Tarentules tendoient, comme les autres Araignées, des piéges aux i. dont elles se nourrissent, & il faut bien qu'elles le fassent. Pourquoi dans un bocal refuseroient-elles leur aliment ordinaire pour se jeter sur un doigt, c'est-à-dire, sur un objet qu'elles ne connoissent pas ? Dès qu'une fois la fable a touché à un sujet, quel qu'il soit, il est bien difficile ensuite d'y démêler le vrai.

TARERONDE, p. 7e. Raie.

TARET, { i. Cinips & larve de Vrillette. v. *V.* Ver rongeur de digues. c. 2e g. des multivalves d'AD., qui, au premier coup-d'œil, paroît un Ver à tuyau, mais est réellement un c., comme il est facile de s'en convaincre à l'examen, soit de l'animal, soit de son tuyau qui est une vraie c. multivalve. Celle-ci est comp. de 5 pieces. La principale est un tuyau ouvert aux 2 extrémités; son diametre varie de 3 à 6‴, & sa l. est environ 20 fois plus gr. Il est peu épais, mais très-dur. Sa surface exter. est ordin. lisse, étant séparée du bois par un autre tuyau mince & luisant que l'animal y a d'abord collé; quelquefois cependant ces 2 tuyaux n'en font qu'un, & alors il porte exter. l'impression des fibres du bois. Ce tuyau est toujours placé dans les pieces de bois dans le sens des fibres, mais de maniere que l'extrémité qui travaille soit toujours enfermée dans le cœur du bois, & que l'autre sorte toujours un peu, & communique avec l'eau. Chacune de ces 2 extrémités porte 2 pet. battans; celle qui est dans le cœur du bois les a semblables à 2 valves de conque, mais leur surface convexe ou extér. est hérissée de 25 rangs de pet. dents en losanges, qui en font 2 limes avec lesquelles l'animal perce le bois. Il ne fait sortir que ses 2 trachées, & cela par l'extrémité opposée à celle qui taraude; quand ces trachées restent renfermées, les 2 petits battans de cette extrémité se ferment sur elles. L'une est frangée par une quarantaine de filets, & reçoit l'eau; l'autre est simple, sert d'anus, & rend l'eau. Le manteau de l'animal est transpar., & laisse voir son estomac & son intestin. La coquille & l'animal sont ordin. blancs. Il est le fléau des constructions, rongeant les pilotis & le bois des vaisseaux, non pour se nourrir, mais pour se loger. *V.* un Mém. d'AD. Savans étr. tome 3, 1759.

TARGEUR, p. du genre de la *Sole;* yeux à gauche, corps large & ovale, gr. bouche, plusieurs rangs de dents serrées & recourbées, yeux saillans & vert de mer; petites écailles rudes, dentelées & serrées; ligne latér. dr. & moyenne, excepté au-dessus des pector.; côté supér. brun, hors le milieu gris comme les nageoires, dont les rayons sont larges & couverts d'écailles; côté infér. d'un blanc-rougeâtre; caudale courte & ronde; le tout tacheté de noir & de rouge; l. 12 à 18″ sur 5 à 7 de large; chair plus estimée sur la Baltique que sur l'Océan. D. 89. P. 11. V. 6. A. 68, selon BLOCH.

TARIER, o. du g. du *Bec-figue*, esp. voisine de celle du Traquet, avec lequel cependant il ne se mêle point dans les lieux même tels que la Lorraine où ils se trouvent l'un & l'autre. Celui-ci est un peu plus gr. que le Traquet; il se tient le plus souvent à terre dans les friches près des bois, tandis que le Traquet est toujours perché sur les buissons, les échalas, &c. Il arrive, il part & niche comme lui; il est de même fauvage & insectivore, mais son espece est moins nombreuse; 4 ou 5 œufs d'un blanc sale piqué de n.; plumes du manteau noirâtres bordées de roussâtre, celles du dessus de la queue rousses piquées de n. au bout; bande blanche sur la face; gorge blanche, devant du cou & poitrine roussâtres, ventre blanc

teint de rousâtre ; 2 taches blanches sur l'aile ; leurs pennes brunes bordées les unes de gris, les autres de rousâtre.

TARIERE, { i. Cinips & larve de Vrillette. c. Taret ; aussi Vis d'ARG. à bouche qui s'étend en long ; quelquefois ailée, tantôt blanchâtre, tantôt bariolée & entourée de lig. fauves.

TARIN, o. du g. du *Chardonneret*, vif, docile & doux comme lui, produisant, dit-on, avec lui des individus féconds, mais différant fort de cet o., soit par le plumage, soit par les habitudes. C'est un o. de passage qui paroît venir du Nord au mois d'Octobre & y retourner au printems ; il reste même & niche dans nos provinces fraîches & montueuses, en Suisse, &c. ; mais son nid est si bien caché, qu'il ne paroît pas qu'on le connoisse. Il s'apprivoise très-facilement, mais fait plus d'effet par sa jolie forme & la légéreté de ses mouvemens que par son ramage. Plus pet. que la Linotte, l. 4″ 9‴ ; calotte noire, manteau d'olive jaunâtre, gorge brune ; joues, devant du cou, poitrine de citron ; ventre blanc-jaunâtre ; ailes variées d'olivâtre, de n. & de noirâtre ; queue un peu fourchue, bec blanc à pointe noirâtre, pi. gris, femelle à gorge blanche, calotte n. fouettée de gris. On connoît, dit-on, une variété à calotte jaunâtre, plumage noir.

Tarin de la Chine, un peu plus petit qu'un Moineau ; tête n., manteau olive, devant du cou & ventre jaunes ; h. de l'aile jaune coupé par 2 bandes transv. n. ; pennes de l'aile les plus près du corps jaunes terminées de n., les suivantes noires, les plus gr. mi-parties de ces 2 couleurs, ainsi que les pennes de la queue ; bec & pi. n. M. SONNERAT.

T. de la nouvelle Yorck ; un peu plus gros que le nôtre, bec plus court ; calotte noire ; jaune de la gorge & de la poitrine remontant pour faire un demi-collier sur le cou ; dos varié de n. & jaune, couvertures de la queue blanches, ses pennes & celles des ailes n. bordées de blanc ; ventre blanc sale. Si la distinction des esp. n'est pas arbitraire, je ne vois pas pourquoi cet o. ne seroit qu'une variété de notre Tarin.

Catotol, ou *T. noir du Mexique*, taille du nôtre, manteau varié de noirâtre & de fauve, ventre blanc, ailes & queue noirâtres variées de fauve ; pi. cendrés.

T. du Mexique. Acatéchili.

TARPAN, q. On nomme ainsi en Russie & Sibérie des Chevaux sauvages répandus dans la Tartarie, mais qui ne paroissent pas être d'origine sauvage, ayant un pelage de couleurs très-inconstantes, *v.* Cheval. Ce sont donc probablement des Chevaux échappés des troupeaux nombreux que font paître les Tartares, les Mongoux, les Mantcheoux, les Kalmoucks, &c. ou les descendans de ces animaux devenus sauvages, & ayant pris les mêmes mœurs que les vrais Chevaux sauvages. Selon M. GATTERER, les Mongliens nomment de même le Bouquetin.

TARSIER, q. 2e. Gerboise.

TARTARET, o. Faucon passager.

TARTARIEU, o. Martin-pêcheur.

TARTARIN, { o. Martin-pêcheur. q. Magot.

TASCAU, p. des mers d'Europe, la Méditer. exceptée, du g. du *Merlan*, proportionnellement plus large que ses congéneres ; pet. tête, gr. bouche, mâchoire supér. plus l. ; un barbillon au-devant de l'infér., & 6 ou 7 pet. ouvertures latér. ; gr. yeux saillans argentés, pet. écailles tenaces, ligne latér. n., dos d'un brun-verdâtre, rond & épais, ventre court & blanc, côtés d'un blanc rougeâtre, anus assez rapproché ; 1re. dorsale h., courte & en faucille ; souvent une tache n. au milieu des pector. ; caudale rouge, les autres nageoires olivâtres, toutes bordées de n. ; l. 12 à 18″. Ces p. très-nombreux près des côtes, en certains tems, sont voraces & vivent de pet. p. ; chair blanche & feuilletée, mais molle & se gardant peu ; plus gras en Angleterre qu'en France, ils sont plus estimés ; au Groënland on les mange frais & séchés. D. 13, 19, 18. P. 18. V. 6. A. 25, 17, selon BLOCH, car le calcul des osselets de ce p. varie extraord. chez les Auteurs. *Gad. barbatus*. LIN.

TASSART, p. Bécune.

TATABULA, p. des Indes non décrit, dont RU. nous apprend seulement qu'il a, sur le dos, de pet. taches blanchâtres osseuses marquées de n. comme des dés à jouer, que les matelots débitent une fable à ce sujet, & qu'il sort quelques aiguillons de ses ventrales.

TATAC, o. de la nouvelle Espagne, décrit par SÉBA. Tête n., plumage d'un rouge clair, hors les couvertures des ailes d'un jaune doré, & les pennes d'un rouge assez foncé. BUFFON le croit une variété du 1er. Souimanga - Guirguit. *Voyez* Grimpereau. Tatac, ou *Tatach* est aussi le nom d'une pet. Sarcelle de Madagascar, à bec & pi. rouges.

TATERLAS, o. Barge.

TATI, o. de la côte de Coromandel, probablement pet. Grimpereau.

TATONNEUR, q. Loris.

TATOU, q. 4e. genre de BRIS. ſous le nom d'*Armadille*, comp. d'animaux qui n'ont que des dents molaires, & dont le corps eſt couvert d'un teſt oſſeux & comme cuiraſſé. Ce teſt eſt diviſé en pluſieurs parties ſur le tronc; l'antér., la poſtér. (celle-ci manque au Cirquinçon), & l'intermédiaire. Les 2 premieres, l'une ſur les épaules, l'autre ſur les reins, ſont 2 eſp. de boucliers oſſeux qui ſe prêtent peu, étant comp. de pieces unies par ſymphiſe, mais la 3e. partie, ou la cuiraſſe placée entre ces 2 boucliers, eſt compoſée de pluſieurs bandes tranſv. étroites, jointes par une membrane qui leur donne la liberté de gliſſer les unes ſur les autres. La tête, le cou, le dos, les flancs, la queue ſont couverts de ce teſt. Ainſi la gorge, la poitrine & le ventre reſtent ſeuls à nu, n'étant couverts que d'une peau grenuë comme celle d'un Dindon plumé, ſur laquelle on voit çà & là quelques poils. Le nombre des bandes placées entre les 2 boucliers varie avec les eſp., & indépendamment de l'âge. Plus elles ſont nombreuſes, plus l'animal a de facilité à ſe contracter en boule comme le Hériſſon; car c'eſt ainſi qu'il ſe diſpoſe dans la frayeur, cachant par ce moyen toutes les parties qui ſont ſans défenſe. Les boucliers, & chacune des bandes qui forment la cuiraſſe intermédiaire, offrent un deſſein de moſaïque exprimée par la ſuture de toutes les petites parties dont ils ſont compoſés, & le tout eſt recouvert d'un cuir mince & tranſpar. qui fait ſur cette moſaïque l'effet d'un vernis. Quoique l'Amér. mérid. ſoit la ſeule patrie des animaux de ce genre, il eſt facile de les élever dans les climats tempérés. Ils ſont doux, marchent vîte, mais ne peuvent ni courir, ni monter aux arbres. La ſeule reſſource d'un Tatou pourſuivi eſt de s'enfuir vers ſon terrier s'il en eſt à portée; ſinon de s'ouvrir une route perpendiculairement dans la terre, ce qui eſt pour lui l'affaire d'un moment, car on aſſure qu'il creuſe au moins auſſi vîte que la Taupe. Atteint, il ſe contracte en boule, & on peut le prendre & l'emporter ainſi, & l'homme le plus fort a bien de la peine à vaincre l'action des muſcles qui agiſſent pour le maintenir dans cette attitude. S'il eſt près d'un précipice au moment où ſon ennemi arrive il s'y laiſſe rouler ſans ſe bleſſer. Si on le joint avant qu'il ſoit entiérement logé dans la terre, & qu'on le prenne par la queue pour le faire ſortir, la queue reſte à la main, l'animal ſe fixant fortement à ſon terrier en ſe gonflant pour en remplir mieux la capacité. Il n'en ſort que de nuit pour chercher à vivre; il aime les baies, les fruits, les vers & les i. BUF. après beaucoup de recherches n'a pu trouver les meſures fixes des différ. eſp., il lui a ſeulement paru que la 2e. & la 5e. étoient les plus gr., & qu'ainſi, d'après ce que dit GUMILLA, elles devoient habiter les lieux ſecs & élevés, & les autres les plaines. Cet illuſtre Naturaliſte a dit d'après le même Auteur que les Tatous produiſoient tous les mois 4 petits. Cette prodigieuſe fécondité dans des q. qui ne ſont pas très-pet., & le peu de durée qu'elle laiſſe à la geſtation, auroient dû l'étonner & lui rendre ce fait au moins ſuſpect; auſſi M. DE LA BORDE l'a-t-il détruit, en marquant à BUF. que les T. font leurs petits dans la ſaiſon des pluies, ce qui n'indique qu'une portée par an, & je ſuis ſurpris qu'on ne l'ait pas obſervé dans la nouvelle Encyclopédie, au lieu d'y répéter l'ancienne erreur de BUFFON.

1. *L'Apar*, *Aparea*, ou *T. à 3 bandes*; tête oblongue, muſeau pointu, pet. yeux, oreilles courtes, caſque d'une ſeule piece, épaules & croupe couvertes chacune d'un bouclier comp. de pieces pentagonales; entre ces 2 boucliers 3 bandes comp. de pet. quarrés chargés chacun de pet. écailles lenticulaires; pentadac. antér. & poſtér.; l. 1′, lar. 8″, queue de 2.
2. *L'Encoubert*, ou *T. à 6 bandes*; plus gr. que le précéd.; pentadac. comme lui; oreilles nues; queue conique, groſſe à ſon origine, preſque auſſi l. que le corps, & terminée en pointe oſſeuſe comme ſon enveloppe; moſaïque du caſque & des boucliers exprimant des pentagones & des hexagones avec un ovale au milieu de chacun, celle des bandes repréſentant des quarrés; pet. poils blanchâtres ſortant de la membrane qui unit les bandes, leſquelles ſont jaunes-rouſsâtres. M. DE LA BORDE lui donne 14″ de long.
3. *Le Tatuete*, ou *T. à 8 bandes*, plus pet. que l'Encoubert, l. 10″, queue de 9, jambes aſſez h. à proportion de la taille, ayant 3″; pi. tétradac. antér., pentadac. poſtér.; pet. tête, muſeau pointu, oreilles dr.; caſque & boucliers ſemés de pet. lentilles blanches & ſaillantes; 8 bandes à compartimens de triangles aiſés à briſer; le teſt de la queue diviſé en 8 anneaux; écailles d'un gris-de-fer, peau du ventre blanche; chair blanche & eſtimée; au Bréſil.
4. *Le Cachicame*, ou *T. à 9 bandes*; abſolu-

ment ſemblable au précéd., ſi ce n'eſt qu'il a une bande de plus, & ſa queue 12 anneaux; elle eſt l. de plus d'1′ & le corps de près de 2.

5. *Le Kabaſſou*, ou *T. à 12 bandes;* BUF. le croit le plus gr. de tous, à en juger par ſa carapace de 21″ à elle ſeule; muſeau moins pointu que celui des autres, tête & jambes plus groſſes, poils plus nombreux; queue ſans teſt; pentadac. antér. & poſtér.; pieces du caſque irrégulieres, les autres quarrées.

6. *Le Cirquinçon*, ou *T. à 18 bandes*, ou *T. Belette;* l. 13″, queue de 5; tête de Belette, pi. pentadac.; les pieces du caſque & des cuiſſarts rondes, celles du bouclier des épaules & du cou quarrées, celles des 18 bandes qui ſervent de cuiraſſe & ſuppléent ſur les reins le bouclier qui y manque, ou quarrées ou barlongues; pet. carreaux en 6 anneaux ſur la 1re. moitié de la queue, le reſte couvert de pet. écailles irrégulieres.

TATOUETE, q. Tatuete, ci-deſſus.

TATOU-OUASSOU, q. Kabaſſou, ci-deſſus.

TATOU-PEB, q. Encoubert, ci-deſſus.

TATOU-APARA, q. Apar, ci-deſſus.

TATUETE, q. 3e. Tatou.

TATUPERA, q. Encoubert, ci-deſſus.

TATUSIA, q. Tatou en général.

TAU, (le) p. de la Caroline, du genre du *Merlan*, à 2 dorſales, muni de quantité de pet. cirrhes à la mâchoire infér. qui eſt la plus l.; 6 rayons à la membrane branchiale, groſſe tête déprimée; gr. yeux h., ſaillans, ſéparés par un ſillon longit. traverſé d'une lig. jaune; opercules terminés par 3 pointes; dos & nageoires bruns tachés de blanc, ventre blanc ſale, anus preſque au milieu, écailles molles & preſque imperceptibles, caudale arrondie. GARDEN qui a fait connoître ce p. n'a pas indiqué ſa taille; l'individu de BLOCH n'a pas 3″ de long. D. 3, 20. P. 20. V. 6. A. 15.

TAUPE, q. 41e. g. de BRIS. comp. d'animaux à 6 inciſives ſupér., 8 infér., les doigts onguiculés.

1. *Taupe commune d'Europe*, l. 4 à 5″, queue d'1 tout au plus. La plante des pi. antér. de cet animal eſt plus large que celle des poſtér., elle eſt tournée en-dehors, & les ongles de ſes doigts ſont plus forts que ceux des poſtérieurs. Ce ſont des eſp. de mains avec leſquelles la T. fouille la terre, l'écarte & la rejette en arriere à meſure qu'elle la creuſe. Elle n'eſt pas aveugle comme le peuple le croit, mais elle a de très-pet. yeux preſque entiérement cachés par le poil qui empêche ſes parcelles de terre de les incommoder dans le travail, & les met dans le cas de n'être point éblouis par la lumiere quand elle eſt obligée de ſortir de ſon terrier. On lui donne un tact & un odorat très-fins, & une ouïe très-ſubtile. Elle a un tempérament très-ardent, un appareil remarquable d'organes ſexuels, dont toutes les parties étant renfermées dans l'intérieur de ſon corps, en ont plus de chaleur & d'activité. Le mâle & la femelle ſe quittent peu, & celle-ci met bas 4 ou 5 petits au printems; on ignore ſi elle a une 2e. portée dans l'année. Elle les dépoſe dans la chambre de ſon terrier au h. d'un petit tertre élevé & jonché d'herbes & de feuilles. Cette poſition les met à l'abri de l'eau qui, hors les cas d'inondation, arrive peu dans leur demeure, dont les parois & la voûte ſur-tout ſont faites de terre bien battue & gâchée avec de petites racines. Le peu d'eau qui arrive, malgré ces précautions, s'écoule par les canaux qui deſcendent comme autant de rayons du tertre où eſt le lit. C'eſt delà auſſi que partent les galeries qui donnent iſſue au pere & à la mere, ſoit pour s'enfuir & emmener leurs petits en cas d'inondation, ſoit pour aller dans le beſoin chercher ailleurs des racines de leur goût. Ces animaux ne s'engourdiſſent en hiver que pendant les jours les plus froids; pour peu que la température s'éleve, ils ſortent de leur torpeur, & on les voit même quelquefois pouſſer la terre. Pi. antér. & poſtér. pentadac., nez avançant de 3 à 4‴ au-delà de la mâchoire infér., poils fins, épais & noirâtres. On trouve des T. toutes blanches dans le Nord; on en voit de n. & de fauves en Suiſſe, en Angleterre & dans l'Aunis; de rayées de n. & blanc dans l'Oſt-friſe; d'un jaune-verdâtre dans le territoire d'Alais; mais il paroît que ce ne ſont que des variétés.

2. *T. de Canada;* forme & légéreté du Rat, queue l. de 3″, noueuſe comme un collier de gros grains & preſque nue; pieds nus, pentadac. garnis ſupér. d'écailles; jambes plus h. & corps plus effilé que dans notre T.; poil n. & groſſier; muſeau ſinguliérement terminé par de pet. muſcles déliés & pointus, nués de rouge, s'épanouiſſant, au gré de l'animal, en calice, au milieu duquel ſe trouvent les narines, ou ſe rapprochant & n'offrant plus qu'un corps grêle & pointu. BUF. Cette eſp. me paroît la même que la *T. à l. queue* de M. PENNANT & d'ERX.

3. *T. du Cap*, ou *T. des Dunes;* l. 1′; tête alongée, terminée par un muſeau en groin

plat, de couleur de chair ; à chaque mâchoire 2 inciſives ſi l. qu'elles ſe montrent, même la gueule fermée, mobiles au gré de l'animal, ce qui juſqu'ici lui paroît particulier ; queue plate, l. de 2″ 6‴, couverte de l. poils roides ; pentadac. à ongles l., yeux & oreilles de notre T., poil du dos blanchâtre mêlé de jaune, ventre gris-clair ; chair eſtimée, gros monceaux de terre ſoulevés ſur la Taupiniere ; au Cap près des rivages. M. ALLAMAND dans BUF.

4. *Pet. T. du Cap*, l. 7″ ; poil brun minime qui ſe fonce & devient preſque n. ſur la tête, d'un blanc cendré ou bleuâtre ſur le ventre ; tête auſſi h. que longue, muſeau applati, gueule ceinte d'une bande blanche, petite mouſtache de poils blancs, inciſives de l'eſp. précéd., yeux & conduits auditifs placés chacun au milieu d'une tache blanche qui les fait trouver facilement, pi. pentadac. à ongles l., queue de 7 à 8‴ couverte de l. poils, mœurs de notre T. ; M. ALLAMAND dans BUF.

T. rouge d'Amér., q. Tucan.

T. dorée de Sibérie, q. Dernier Rat-Taupe.

T. de Virginie, q. Rat-Taupe, dit Rat d'eau à queue blanche.

TAUPE, c. Porcelaine d'ARG., l., épaiſſe & à 4 gr. zônes fauves.

TAUPE MARINE, { 1. Scolopendre de mer. / 2. Madrépore que PAL. regarde comme une variété du *Bonnet de Neptune*, diſtingué par les amateurs comme plus délicat, plus régulier quoiqu'un peu oblong comme une Limace, hériſſé infér. de petits tubercules, ſtriés vers les bords, ſupér. convexe & couvert d'étoiles ; le milieu marqué par une ligne ſpinale, ou future longit. comp. d'étoiles plus élevées & pananchées ; dans l'Océan Indien.

TAUPE-GRILLON, i. 1ct. Grillon.

TAUPIN, ou *Maréchal*, 12e. Coléoptere de GEOF. ; ant. en ſcie, ou à filets, logées dans une rainure en-deſſous de la tête ; corcelet terminé infér. par une pointe reçue dans une cavité du ventre. Les mâles, dans ce genre, ont ordin. les ant. en ſcie, & les femelles les ant. à filets. La pointe qui termine le corcelet entre, comme par reſſort, dans une cavité de la partie ſupérieure du deſſous du ventre ; ce qui fournit à l'i. le moyen de ſauter en l'air & de retomber ſur ſes pattes quand il eſt couché ſur le dos, attitude qu'il ne peut guere quitter que par ce ſaut. Son corps eſt aſſez alongé, & terminé en pointe. On le trouve ſur les fleurs, & quelquefois avec ſa larve dans les troncs d'arbres pourris. *V.* les obſervations de GÉER ſur l'un & l'autre.

1. *Taupin rouge* ; l. 8, lar. 3 ; corcelet rouge ponctué, étuis rouges ſtriés & piqués de n. avec quelques petits poils ; ant. n. ; deſſous du corps, tête & pattes de couleur de chair dans l'animal jeune, n. dans le vieux.
2. *à étuis rouges & corcelet unpeu velu*. { l. 5, lar. 1 ½.
3. *à étuis jaunes & corcelet liſſe* . . . . { lar. 1 ½.
4. *à corcelet velouté* ; même taille, n., mais paroiſſant jaune à cauſe de ſes poils.
5. *n. à corcelet rouge* ; l. 3 ; étuis n. à 8 ſtries.
6. *porte-croix* ; l. 5 ; brun-noir ; cercle rouge au-devant du corcelet ; étuis fauves à croix n.
7. *brun-cuivreux* ; l. 6 ; étuis ſtriés & bordés ; mâles plus verdâtres, femelles plus n.
8. *brun nébuleux* ; l. 5 ; étuis velus ſtriés ; 2 véſicules paroiſſant à côté de l'anus ſi l'on comprime le ventre.
9. *à plaques velues* ; l. 5 ; fond n., poils fauves, étuis ſtriés ; par terre dans les champs.
10. *gris de Souris* ; l. 4, 5 ½ ; fond n. à poils gris, mâles plus pet. & plus velus.
11. *bedeau* ; l. 4 ; tête, corcelet, deſſous du corps n. ; pattes fauves, étuis n. ſtriés, avec une bande longit. fauve ; commun dans les champs.
12. *n. à étuis bruns* ; l. 4, lar. 1.
13. *en deuil* ; l. 5 ; tout n., étuis ſtriés.
14. *n. à pattes fauves* ; l. 3 ; ſous l'écorce des chênes.
15. *n. à taches rouges* ; l. 3 ; les taches à la baſe des étuis.
16. *à ant. en maſſe* ; l. 1 ; tout brun, étuis ſtriés un peu velus.
17. *à bandes* ; l. 1 ½ ; n., étuis fauves, épine n.
18. *fauve aux yeux n.* ; l. 3 ½.
19. *brunet* ; l. 4 ; corcelet pointillé, étuis ſtriés.
20. *brun-velouté* ; l. 9, lar. 2.
21. *lumineux de Cayenne* ; l. 18 ; gros yeux n. ; ant. à 10 art. ; corcelet en cloche dont les bords infér. ſont les angles poſtérieurs ; corps café, tirant ſur le cannelle. Les 2 foyers de la lumiere vive & même éblouiſſante que jette cet i., ſont au-deſſus du corcelet près des bords, ou angles poſtér., & ils ſont de couleur d'émeraude. Ils ſont creux & recouverts d'une lame mince & un peu ſaillante. Ce T. a été décrit par M. FOUGEROUX DE BONDAROY, Mém. de l'Acad. 1766. Dans une belle ſoirée d'automne on crut voir ce phénomene vulgairement connu ſous le nom d'*Etoile tombante*, & cette prétendue étoile parut ſe poſer ſur la fenêtre d'une maiſon du fauxbourg Saint-Antoine,

Antoine, où elle continua à briller. Y étant allé, on vit avec surprise que c'étoit un i. qui, porté à M. de BONDAROY, fut reconnu pour le T. de Cayenne. Sa larve étoit sans doute arrivée en été dans quelques-unes de ces pieces de bois des isles que les Ebénistes du fauxbourg emploient dans leurs ouvrages.

22. *Le gr. Taupin brun*; l. 6 à 7; brun-obscur-luisant, pattes de brun-marron, dessus du ventre rougeâtre; en Suede; GÉER.

23. *T. variable*; l. 5; corcelet roux, tête & ventre n.; étuis jaunes dans le mâle, bruns bordés de jaune dans la femelle; en Suede.

24. *T. à 2 taches en œil*; l. 18, lar. 6; luisant, étuis longit. striés; corcelet marqué de 2 gr. taches ovales d'un n. mat & velouté, très-apparentes, malgré le fond n. de l'i., à cause du luisant de ce fond; Amér. sept.

25. *T. luisant*; l. 18; brun-obscur un peu luisant; tache jaune-luisante & convexe de chaque côté du corcelet. Tout l'intér. de cet i. est phosphorique à sa volonté, comme la queue de la femelle de notre ver luisant; mais la lumiere ne peut percer que les 2 taches jaunes du corcelet. Elle est cependant si vive, que plusieurs de ces i. dans un bocal éclairent assez pour mettre en état de lire & de travailler. Ils sont engourdis de jour, mais actifs de nuit; à la Jamaïque.

TAUREAU, q. *V.* Auroches.

TAUREAU VOLANT, i. Cerf volant. MARC., LIN. & autres nomment de même le Scarabé-Aloé, le Scarabé-Hercule, & le S. molosse.

TAUTE, v. Seche, ou Calmar.

TAYRA, q. Taïra.

TCHACHERT, o. 7e. Pie-griéche.

TCHACHERT-BÉ, o. 12e. Pie-grieche.

TCHERNETI, *Tchirki*, o. Canard du Kamtschatka non décrit.

TCHOUET, o. Friquet.

TECHICTLI, o. du Mexique, non décrit; dos brun-vert, ventre blanc; bec court & pointu, supér. n., infér. blanc, pi. rouges; vivant dans les roseaux. HERNANDEZ, cité dans le Diction. des Animaux.

TÉCOLOTL, o. Hibou d'Amér. à plumage n. & brun.

TECTÉO, o. Gobe-mouche de l'isle Bourbon.

TÉCUNHANA, r. Lézard du Brésil à tête bleuâtre tachetée de n., dos rayé longit. de blanc, piqué de brun le long de l'épine, latér. de bleu-moucheté de noirâtre & coupé transv. de raies jaunes; ventre bleu nué de n.; jambes bleuâtres tachetées de blanchâtre; queue annelée de brun. SÉBA.

TEGUIXIN, r. Lézard des forêts de Surinam, du nombre de ceux que l'on a nommés *Sauve-gardes*, arrivant selon GRON. à la taille de 20', innocent mais vivant de cadavres & d'œufs d'Oiseaux; tête alongée en museau pointu, gr. gueule, dents aiguës, gr. oreilles nues garnies d'une écaille arrondie percée d'un trou ovale à son centre; queue presque ronde, un peu plus l. que le corps, pointue, relevée de 110 verticilles formés par les écailles; pi. écailleux & pentadac., le premier & le dernier doigt des mains de moitié plus courts que les autres; le doigt extér. des pi. plus court, le 2e. plus l. & les autres diminuans graduellement; écailles lisses, brunes sur la tête; dos n. varié de traits blanchâtres, ventre blanc tacheté de n.

TEIGNE, i. 5e. tétraptere lépidoptere de GEOF.; ant. filif. décroissantes; [illegible] élevé & avancé; Chenille cachée dans un fourreau; chrysalide dans le même. Le caractere le plus frappant, celui auquel on peut, du 1er. coup-d'œil, distinguer la Teigne du Papillon, c'est cette esp. de Toupet de poils qui s'avance sur le devant de la tête. Sa Chenille n'a ordinairement que 8 pattes, mais elle en a quelquefois 14 ou 16. Elle est pet., & communément lisse. Elle est logée dans un fourreau où elle vit & se métamorphose. N'étant, comme les autres g. de cette section, i. parfait que sous la forme de Papillon, c'est dans ce dernier état sur-tout qu'il faut la considérer pour décider son genre. Ainsi, il me paroît plus naturel de regarder, avec GEOF., comme des T. tous les animaux auxquels conviennent tous les caracteres énoncés ci-dessus, que d'en distraire, avec RÉAU., ceux qu'il appelle *fausses Teignes*, parce qu'elles n'emportent pas leur fourreau avec elles. Mais d'un autre côté il faut exclure toutes les larves qui ne donnent pas des tétrapteres lépidopteres; telles sont celles de quelques Charansons. Ces larves sont aisées à distinguer de la T., puisqu'elles sont hexapodes. Il est également facile d'en séparer les larves de certaines Mouches, puisque ces larves sont apodes. Celles qui rongent les fruits donnent des Teignes quand elles ont plus de 6 pattes. On nomme *mineuses* les pet. Chenilles qui se logent dans le parenchyme même des feuilles.

1. *Teigne à queue d'Hirondelle*, l. 3½, lar. 2; grise; trompe accompagnée de 2 petits crochets recourbés & articulés, naissant du

devant de la tête ; ailes larges terminées en queue d'oiseau, avec une bande brune & 2 points noirs.

2. *Teigne à bandes rayonnées*, l. 5 ; ailes jaunâtres un peu bronfées, à petites raies blanchâtres longit. ; les 2 crochets de la précédente.

3. *à rayure d'argent*, l. 4 ; barbillons velus des 2 côtés, terminés par une pointe ſans poils, relevée devant la tête ; ailes griſes à bande argentée.

4. *blanche à p. noirs*, l. 4 ½ ; deſſus blanc argenté, ailes ſupér. à points noirs, les infér. plombées ; ventre ſupér. n., infér. blanc ; Chenille jaunâtre à 16 pattes, 10 p. noirs à chaque côté ; vivant en ſociété dans des feuilles pliſſées.

5. *L'Arlequinette jaune*, l. 4 ½ ; corps n. tacheté de jaune ; l'inverſe pour les ailes ſupér. ; les infér. brunes en-deſſus, jaunes en-deſſous avec une bande noire.

6. *Teigne commune*, l. 2 ; d'un gris plombé ; point n. à chaque aile ; dans les appartemens ; Chenille ſe faiſant un fourreau des débris de laine qu'elle hache, colle enſemble, & dont le fourreau porte les couleurs.

7. *plombée nébuleuſe*, l. 2 ; ailes ſupér. à bande tranſv. brune, le bas de l'aile nébuleux de la même teinte ; longues pattes poſtér.

8. *blanche*, l. 2 ½ ; les yeux ſeuls noirs.

9. *à bordure de p.*, l. 3 ½ ; cendrée ; ailes ſupér. bordées de p. noirs.

10. *à croix de S. André*, l. 2 ¼, étroite ; ailes en recouvrement vers le bout ; jaune doré ; croix rougeâtre aux ailes ſupér. ; cuiſſes groſſes par le bas ; *T. à pattes en raquettes* de RÉAUMUR.

11. *brune à tête blanchâtre*, l. 3 ½ ; brune, ailes ſupér. tachetées de n. & de jaune ; commune dans les maiſons, où ſa Chenille ronge les étoffes.

12. *à croix de chevalier*, l. 2 ½ ; étroite, d'un brun bronzé ; ailes à triangle blanc argenté de maniere à faire la croix avec le triangle de l'autre aile.

13. *bedaude à tête blanche*, l. 4 ½ ; l. ailes enveloppant le corps, élevées en toît vers le bout ; les ſupér. noires & blanches, les infér. griſes. Chenille vivant comme celles des n°. 6 & 11.

14. *bedaude à tête brune*, l. 4 ; comme la précéd., hors la tête.

15. *bedaude à 3 triangles n.* ; pattes jaune, ailes ſupér. n. au haut, le reſte blanc à 3 taches n. ; Chenille dans le gland.

16. *à quarrure*, l. 2 ½ ; noire, hors une tache blanche quarrée à chaque aile ; dans les bois.

17. *Teigne à quadrille*, l. 2 ½ ; n. en-deſſus, griſe en-deſſous ; h. des ailes ſupér. blanchâtre à 2 taches formant un quarré avec celles de l'autre aile ; le reſte n. à tache blanche.

18. *n. à 2 rangs de points blancs*, l. 1 ¼ ; 2 bandes tranſv. de p. blancs aux ailes ſupér.

19. *marbrée à plaques brunes*, l. 2 ½ ; griſe ; ailes ſupér. tachées de brun, ant. courtes ; dans les maiſons.

20. *à 4 bandes brunes ondulées*, l. 3 ½ ; cendrée ; bandes aux ailes ſupér.

21 *Le Manteau à points*, l. 8 ; ailes roulées autour du corps, les ſupér. d'un blanc argenté à 2 bandes de p. noirs.

22. *T. à tête jaune*, l. 7 ; même forme, ailes d'un gris blanc.

23. *à bandes verdâtres*, l. 6 ½ ; même forme, ailes d'un blanc aurore à 3 bandes tranſv.

24. *Le Manteau jaune*, l. 7 ; même forme, deſſus & ailes jaunes.

25. *T. couleur de roſe*, l. 7 ; même forme, corps & ailes verdâtres bordés de roſe, barbillons relevés en-devant.

26. *Le Loſange cendré*, l. 3 ; à chaque aile un triangle blanchâtre ſur un fond très-gris, les 2 formant un loſange.

27. *T. à nervures*, l. 5 ; ailes cendrées brillantes à nervures brunes.

28. *n. bronzée*, l. 3 ½ ; très-l. ant. en filets.

29. *La Coquille d'or*, l. 4 ½ ; n. un peu bronzé à bande tranſv. dorée au milieu des ailes ſupér. entre 2 autres écartées en ſtries de coquille ; ant. triples du corps ; ſur le ſaule.

30. *L'Entre-ligne*, l. 5 ; ailes jaunâtres, les ſupér. à 2 lig. tranſv. fauves au bas.

31. *T. à 2 taches jaunes en bordure*, l. 3 ½ ; brun rougeâtre à taches jaunes le long du bord des ailes ſupér., les infér. ayant une tache tranſv. blanche.

32. *cordeliere*, l. 2 ½ ; noire, hors une bande tranſv. blanche qui traverſe les 4 ailes.

33. *à 2 taches jaunes en bande*, l. 3 ; brune-rougeâtre à 2 taches jannes aux ailes ſupér. qui, repliées, montrent 4 taches en bande ; Chenille dans pluſieurs fruits & dans l'épi du maïs.

34. *à marbrure*, l. 5 ; brune-noirâtre ; ailes ſupér. entrecoupées de jaune ; griſe en-deſſous.

35. *à bandelette blanche*, l. 3 ; cendrée, ailes applaties vers le bout & s'y relevant enſemble, bord intér. blanc, les 2 réunis faiſant une bande blanche, ant. en avant.

36. *griſe à 3 fautoirs bruns*, l. 3 ½ ; ailes griſes à 3 bandes brunes coupées par d'autres.

37. *à corcelet rayé*, l. 4 ; tête & corcelet jaunes

celui-ci à 3 bandes longit. brunes ; ailes jaunâtres à 3 bandes transv. brunes.

38. *Teigne à bande interrompue*, l. 2 ½ ; ailes supér. d'un jaune-pâle à 2 bandes obliques fauves, dont la postér. est interrompue ; ailes infér. brunes.

39. *à triangle marginal*, l. 3 ½ ; dessus blanc brillant à 3 taches brunes aux ailes supér, lesquelles font un triangle vers le bord extérieur ; grisâtre en-dessous.

40. *blanche à 5 bandes brunes*, l. 1 ½ ; d'un blanc argenté, ailes terminées par une l. frange, les supér. ayant 5 bandes transv. d'un brun-clair ; sur les charmilles.

41. *à bordure herminée*, l. 2 ; brune, ailes supér. traversées de 2 bandes jaunâtres, bords entrecoupés de brun & de jaune, Chenille vivant d'un pet. lichen en poussiere n. dont elle fait son étui ; sur les arbres & treillages.

42. *à bande dorée, anneaux blancs aux antennes*, l. 2 ¼ ; corps & ailes supér. d'un n. bronzé, celles ci à 2 bandes longit. dorées, les infér. jaunâtres bordées de brun.

43. *dorée à bandes d'argent*, l. 1 ; ailes d'un n. doré & bronzé à 3 bandes transv. argentées, Chenille mineuse.

44. *dorée à bande & toupet jaunes*, l. 2 ½ ; tête n., hors le toupet ; ailes supér. dorées avec une bande transv. jaune non dorée.

45. *dorée à 4 p. d'argent*, l. 2 ½ ; corps n. ; ailes supér. d'un jaune doré, bordées d'une frange n. bronzée ; sur le jaune sont 2 taches n. argentées.

46. *crayonnée*, l. 3 ½ ; fond d'un brun-jaunâtre à taches blanches, brunes, & p. plombés.

47. *La Moisie*, l. 4 ; étroite, blanchâtre, à lig. longit. brunes ; fourreau blanchâtre fait avec le duvet du gramen.

48. *T. à fourreau en crosse*, l. 4 ; l. & cendrée, ailes à franges de poils, à 2 lignes blanches argentées & à lig. brune ; fourreau de soie long, cyl., brun, strié, recourbé en bas, avec 2 appendices minces ; sur les arbres.

49. *à fourreau à 2 lames*, l. 3, ailes noirâtres, fourreau de soie en écailles, dur, brun, recourbé, couvert de 2 gr. lames naissant de son extrémité ; sur les feuilles d'arbres.

50. *à fourreau de paille simple ;* femelle aptere selon RÉAU. qui ne la décrit pas, GEOF. n'a pu voir l'i. parfait, il en est de même des 3 esp. suivantes. Fourreau l. de 4‴, couvert de brins de paille en long ; sur les feuilles d'arbres.

51. *à fourreau de paille composé*, l. d'1″, de plusieurs brins de paille tuilés mis en l.

52. *à fourreau de paille transv.*, l. de 7‴ ; tout hérissé.

53. *Teigne des pierres à fourreau rond en capuchon ;* conique & un peu recourbé, couvert de poussiere ; sur les pierres où la larve vit d'un lichen n. verdâtre.

54. *des pierres à fourreau triang. à pans ;* i. parfait petit & bronzé ; femelle grise & aptere, marchant peu, ayant à son extrémité une frange d'écailles jaunes d'où sort une l. partie, par laquelle elle dépose des œufs oblongs jaunâtres.

55. *d'or à anneaux*, l. 4 ; ailes jaunes en-dessus, brunes en-dessous, avec un bord extér, un p. & un cercle jaunes.

56. *à p. noirs*, l. 3 ; cendrée, les ailes extér. marquées de 3 paires de p. noirs.

57. *à ceinture blanche*, l. 2 ; d'un brun-noir à bande transv. blanche.

58. *brochée d'or*, l. 3 ; blanche à taches jaunes dorées, bordure extér. des ailes blanche.

59. *La Mine de plomb*, l. 3 ½ ; fauve, marbrée de brun, de lig. & de p. plombés.

60. *Le Manteau rayonné*, l. 5 ; brune ; ailes roulées autour du corps, à bandes longit. blanches rayonnées.

61. *T. à mantelet*, l. 2 ½ ; d'un cendré clair ; bandes transv. brunes, tête & collier blancs, yeux noirs.

62. *L'Ottomane ;* l. 2 ½ ; n., base des ailes à 2 croissans blancs.

63. *T. à grosses ant. ;* l. 2 ½ ; n., base & bande transv. des ailes jaunes.

64. *La Purpurine ;* l. 4 ; d'un n. violet, ailes antér. jaunes, postér. marquées de jaune & de raies bleues ; jambes annelées de blanc.

65. *Le Manteau cendré ;* l. 4 ; ailes blanches roulées autour du corps, à bordure cendrée.

66. *Le Losange jaune ;* l. 3 ½ ; n. ; tache longit. jaune à la base des ailes, p. jaune à leur bord extér., plus une tache rhomboïdale jaune ; milieu des ant. blanc.

67. *La Citrine ;* l. 4 ½ ; ailes supér. jaunes avec quelques taches orangées.

68. *La Paillette ;* l. 4 ; corps brun, yeux n., ailes jaunâtres.

69. *Le Tan ;* l. 4 ; marbrée de cendré & brun, la pointe des ailes marquée de blanc.

70. *La Tache de neige ;* l. 3 ; jaune, nué de violet-pâle ; tache très-blanche au bord extér. des ailes.

71. *T. brochée d'argent ;* l. 3 ½ ; d'un brun-violet, à traits & p. d'un violet argenté.

72. *T. orangée ;* l. 3 ½ ; d'un bleu-noirâtre, le h. des ailes & 2 taches jaunes ; 2 pet. aigrettes.

V. encore d'autres Teignes aux mots :

Swammerdam, Géer, Geoffroi, Mouffet, Liſter, Friſch, Scopoli, Albin, Goëdart, Lewenhoëck, Lyonnet, Bonnet, Scheffer, Rédi, Rœſel, Ray.

TEIRA, p. du g. de l'*Echarpe*, que les Auteurs, tels que RU., RENARD, &c., n'avoient fait qu'indiquer, & que FORSK. a décrit le premier. Corps brun coupé de 3 bandes plus foncées, l'une ſur les yeux, la 2e. ſur les pector., la 3e. à la baſe de la caudale; opercules écailleux, écailles pet. & dentelées; pector. & caudale blanches à baſe n., dorſale & anale noirâtres, en faux, le 1er. rayon fort l.; dorſale 2 fois auſſi l. que le corps. D. $\frac{5}{11}$. P. 17. V. $\frac{1}{6}$. A. .

TEITE, *Teitei*, o. 30e. Tangara.

TÉJUGUACU, r. Téguixin, ſelon GRON.

TÉJUNHANA, r. Lézard du Bréſil, à tête aiguë, yeux dorés; l. $9\frac{1}{2}''$, dont la queue fait plus des $\frac{2}{3}$; elle eſt très-grêle, très-pointue & couverte de très-pet. écailles quarrées; corps couvert d'une peau très-liſſe, ſupér. brune, ou plutôt varié de traits & d'ondes de brun-clair & foncé; tête écailleuſe & brunâtre; le dos parcouru par 3 lig. vertes, le brun intermédiaire piqué de vert; ventre blanc; MARC.

TÉLÉMAQUE, i. Papillon d'Amér. aſſez ſemblable à *Ulyſſe*, mais plus pet.; ailes dentelées, mais ſans queue, brunes au lieu d'être n., mais le milieu de même bleu & rayonné; 6 yeux aux 4 ailes en-deſſous; LIN.

TÉLÉPHORE, i. Dans GÉER les Téléphores ſont les Cicindeles de GEOF.

TELESCOPE (le), c. Vis d'ARG. en pyramide, à bouche applatie, ſtriée tranſv., pointe blanchâtre, le reſte brun.

TELLINE, c. 3e. famille des bivalves d'ARG. dans ſa 3e. édition; dans la 2e. il n'en avoit fait qu'une Moule mince & légere; 5e. g. des bivalves d'AD.: nous ne diſputerons pas ſur les mots. ARG. appelle Telline des bivalves très-minces, RÉAU. & AD. donnent ce nom à des bivalves ſemblables aux Cames, dont AD. décrit 5 eſp., toutes épaiſſes, à peu-près triang., dont les 2 battans ſont parfaitement égaux. En leur appliquant ce nom, il ſe fonde ſur l'étymologie. ARISTOTE l'ayant employé comme ſignifiant un prompt accroiſſement, ce qui convient aux c. déſignés par AD., leſquels arrivent en un an à leur grandeur. Le manteau ſort très-peu de la c. & ſeulement ſous forme de membrane mince; les tranchées ſont courtes, rapprochées, & ſortent de l'extrémité du manteau. Le pi. ſort du milieu de la l. de la c., il eſt recourbé en ſabre, & l'animal s'en ſert comme d'un reſſort pour avancer par pet. ſauts.

TÉMAMAÇAME, q. Ce nom, dans SÉBA, déſigne ſelon BUF. le Kob, ſelon PAL. le Bubale. Il indique, ſelon BUF., le petit Cariacou dans les premiers Auteurs qui ont parlé des animaux du Mexique & de la Nouvelle Eſpagne.

TÉMAPARA, r. Lézard d'Amér. à très-l. queue, grande tête plaquée d'écailles n. & brunes ſur un fond blanc; ventre & jambes d'un cendré-clair; dos & queue d'un gris mêlé de brun. SÉBA.

TENDRAC, *Tenrac*, q. 7e. Hériſſon.

TÉNÉBRION, i. 46e. Coléoptere de GEOF.; ant. filif.; corcelet peu convexe, uni & bordé; corps ordin. aſſez alongé, étuis écailleux, méd. convexes; tête ovale, applatie & non baiſſée. Les i. de ce g. volent peu, pluſieurs eſp. ſont même apteres, mais courent très-vîte. Leur larve vit dans la terre, dans les immondices, ſous les écorces d'arbres; on l'a vue quelquefois dans la farine; en général elle eſt difficile à trouver. On a, faute d'attention, introduit ſouvent des Chryſomeles parmi les eſp. de ce g.; GÉER leur a réuni les Diaperes de GEOF.

1re. Famille. *Ant. à art. globuleux un peu plus gros vers le bout.*

1. *T. liſſe à prolongement*, l. 10, lar. 4; d'un n. foncé; ant. peu longues, à 11 articles, les 3 derniers lenticulaires; étuis réunis & prolongés en queue; ailes nulles; puant; dans les ordures des jardins.
2. *ridé*, l. 5, lar. 3; n., étuis ridés, queue moins marquée; dans le ſable.
3. *à ſtries jumelles*, l. 4; n., étuis à 8 ſtries, poſtér. arrondis, ſoudés & ſans ailes.
4. *à 8 ſtries liſſes*, l. $3\frac{1}{2}$; d'un brun noirâtre; ant. aſſez courtes, à 11 art. triang.; antennes nulles ſaillantes & en maſſe; air de Bupreſte; courant par terre dans la campagne.
5. *bronzé*, l. $5\frac{1}{2}$; n. bronzé; étuis à 8 ſtries finement pointillées.
6. *à 9 ſtries liſſes*, l. 7; n. tête & corcelet liſſes, ant. courtes, l. étuis, ailes; dans les ordures des maiſons; larve l. & jaune, dans la farine & le bois pourri.
7. *à ſtries dentelées*; l. 3, lar. 2; tête courte & bordée; ant. très-courtes, corcelet large, étuis aſſez courts avec 5 ſtries que divers

p. font paroître dentelées ; ailes courtes ; par terre & sur les charognes avec sa larve.

8. *Ténébrion n. lisse ;* l. 3, lar. 1 ½ ; gr. corcelet, étuis arrondis ; dans les terres sablonneuses.

9. *fauve velu*, l. 1 ¼ ; ant. courtes, corcelet assez grand & convexe.

10. *fauve lisse*, l. 1 ½ ; comme le précéd.

IIe. Famille. *Ant. à art. l. & égaux.*

11. *jaune*, l. 3 ½ ; jaune-clair ; mâchoires avancées, antennules saillantes, ant. méd. ; étuis à 9 stries ; sur les fleurs.

12. *Cannelé*, l. 7 ; étuis soudés, sans ailes ; 3 cannelures à chaque étui ; d'un jaune-clair.

13. *à étuis fauves ;* l. 5 à 6 ½ ; n.

14. *T. arrondi*, l. 3 ½, lar. 2 ; n. cuivreux ; étuis garnis chacun de 8 stries pointillées, & presque ronds.

15. *à corcelet arrondi*, l. 6, lar. 2 ; noir, raboteux.

16. *bleu*, l. 4 ½ ; pattes fauves. Les suivans sont exotiques.

17. *à crêtes*, l. 4, lar. 2 ; non ailé, gris ; corcelet à 2 crêtes longit. ; étuis soudés, à crête & à 2 pointes postér. assez l. ; au Cap. GÉER, ainsi que pour les 8 esp. suivantes.

18. *à étuis variolés ;* ailé, n. ; étuis chagrinés très-raboteux ; tête & corcelet plus l. que larges ; yeux oblongs, moitié en-dessus, moitié en-dessous ; les 4 derniers des 11 art. des ant. plus gros ; corps assez applati ; grosses cuisses & l. pattes ; en Suede.

19. *du bois*, l. 5, lar. 1 ¼ ; ailé ; 2 enfoncemens au corcelet ; étuis roux ou violets ; ant. & pattes rousses, corps applati, ventre & étuis alongés, ant. un peu en massue, pattes assez courtes ; larve hexapode sous l'écorce des pins & sapins abattus, l. de près d'1″, lar. de près de 2‴ ; en Suede.

20. *velu*, l. 3 ; n., ailé ; étuis velus-olives ; corcelet étroit & cyl. ; air de Chrysomele, corps ovale ; sur les plantes.

21. *du lard ;* presque aussi pet. qu'une Puce ; ailé, ovale, jaune-fauve ; étuis à stries ponctuées ; larve sur le lard ; en Suede.

22. *à ant. velues ;* un peu plus gr. que le précéd. ; ailé, n. ; tête applatie ; corcelet à 2 arêtes ; étuis striés & piqués.

23. *convexe*, l. 12, lar. 6 ; aptere, n., très-lisse ; corcelet & étuis arrondis très-convexes ; corcelet à rebord tranchant ; étuis se moulant sur le ventre & l'embrassant des deux côtés, où ils sont garnis d'une arête saillante, & se terminant en pointe comme lui ; au Cap.

24. *vert-cuivreux*, l. 6 ; ailé, n. ; étuis striés & piqués de vert-cuivreux-bleuâtre ; en Pensylvanie.

25. *de Surinam* ; gr. d'une Puce ; ailé, alongé, brun-jaunâtre, étuis striés ; corcelet ovale, latér. dentelé, & à 3 arêtes en-dessus.

26. *perce-oreilles*, l. 4 ½ ; tête & corcelet n. ; étuis & ventre brunâtres ; corcelet divisé en 2 par une profonde strie longit. ; yeux blanchâtres, ailes blanches, pieds rouillés ; au Groënland, où on l'accuse de percer les oreilles. FABR.

27. *Polychreste*, l. 18 ; tout n. ; les 4 derniers art. des ant. lentiformes ; 2 l. antennules ; corcelet convexe, luisant, antér. & postér. tronqué & cilié de poils rouillés ; étuis ovales à bord extér. épais, à 9 stries élevées, l'intervalle entre elles ridé ; la partie postér. de ces étuis abaissée & prolongée en poignard émoussé ; 2 crochets aux pi. ; dans les jardins en Arabie ; FORSK. Selon cet Auteur, les femmes Turques pour s'engraisser, mangent tous les soirs & matins 3 de ces i. cuits dans du beurre. Quelques gouttes d'huile, où on en a fait cuire, versées dans l'oreille, en guérissent les douleurs. La décoction de ces mêmes i. dans l'eau faite à vaisseaux clos, pendant ¼ d'heure, bue, appaise les douleurs causées par la piqûre du Scorpion, & leurs débris appliqués sur la petite plaie la guérissent ; de là le surnom de Polychreste.

V. encore Morion & Géant.

TENILLE, c. Telline.

TEPEMAXTLA, q. Conepate.

TEPÉMAXTLATON, q. Margay.

TEPETOTOLT, o. Hocco.

TEPEYTZCUITLI, q. Glouton.

TERAT-BOULAN, o. 33e. Merle étranger.

TERCOL, *Tercou*, *Tercot*, o. Torcol.

TEREBRATULE, c. Bivalve dont les battans débordent mutuellement l'un sur l'autre, l'infér. étant plus l. dans le milieu, & le supérieur par les côtés ; extrémité de la charniere en proue qui a au haut de son bec un pet. trou rond. Parmi ces c. il en est de striées & d'unies, de rondes dans leur contour, de demi-circulaires, de triang., de pentagonales, d'eptagonales, de transpar., de jaunâtres, de blanches. L'animal s'attache par un l. pied frangé aux corps étrangers ; l. 2 à 6‴. L'accouplement étroit de 2 battans les a fait nommer, l'un le *Coq*, l'autre la *Poule*.

TERIN, o. Tarin.

TERITZ, *Teriz*, o. Proyer.

TERME, i. g. composé des apteres communément nommés *Poux de bois*; en effet ces animaux different essentiellement des vrais Poux par le défaut de trompe. Ils ont à sa place des mâchoires ou dents écailleuses & denticulées qui jouent latér., & dont ils se servent pour ronger le bois, les livres, &c. La peau de leur ventre est molle & tendre; leurs ant. sont plus l. que celles du vrai Pou; ils sont vifs & courent très-vîte. GÉER comprend dans ce g. le Pou de bois de GEOF. & les i. dont les Voyageurs parlent sous le nom de *Fourmis blanches*. On les trouve en Guinée, au Sénégal, au Cap, en Arabie, aux Indes & dans l'Amér. mérid. Il y en a plusieurs esp., & c'est cette diversité d'esp. qui a causé jusqu'ici la difficulté de concilier les descriptions des Auteurs, chacun parlant de l'esp. qu'il avoit vue, ou qui avoit été observée par les Voyageurs d'après lesquels il écrivoit. On a appellé ces i. des Fourmis, parce qu'ils vivent sous terre en nombreuse société, & que leur corcelet est assez bien distingué de la tête & du ventre; mais ce corcelet ne tient point à ces 2 parties par un pédicule mince, comme il y tient dans les Fourmis. Dans l'état d'i. parfait ils sont tétrapteres-névropteres; ainsi l'on ne peut en faire un même g. que celui des Poux de bois, mais il faut en faire un g. à part & voisin de celui des Fourmis; & leur caractere peut se tirer de ce qui les distingue des Fourmis dans la maniere dont la tête, le corcelet & le ventre sont assemblés, & de la l. de leurs ailes qui est double ou triple de celle du corps. On trouve dans le même nid 4 sortes d'individus, le Roi, ou le mâle; la Reine, ou la femelle, les travailleurs & les soldats; ces deux dernieres sortes d'individus sont apteres & passent pour n'être que des larves, mais je ne sais si cela n'auroit pas besoin d'être confirmé. M. SMÉATHMAN, d'après qui j'esquisserai leur histoire, en indique 5 esp. que je ne peux caractériser que comme l'a fait M. SOLANDER, quoiqu'il ait négligé de choisir des caracteres opposés.

1. *Terme guerrier.* Corps brun, ailes sombres, à nervures rouillées, les yeux lisses, haut des yeux à réseau, un p. saillant au milieu; l. 8 à 9; envergure 30.
2. *T. mordant.* Noirâtre; ant. & pi. écailleux; ailes enfumées, à bords renflés & nervures noirâtres; yeux lisses près des yeux à réseau, mais placés assez bas, un p. enfoncé au milieu.
3. *T. féroce.* Anneaux du ventre pâles vers le bord, du reste semblable au précéd.; envergure 14.
4. *T. destructeur.* Noirâtre; ligne latér. jaune au ventre; ailes vitreuses à nervures jaunâtres; yeux lisses placés assez h.; envergure 8.
5. *T. des arbres.* Corps écailleux, ailes brunes à nervures jaunâtres, tête noirâtre, yeux lisses, bas & près des yeux à réseau, un p. enfoncé au milieu.

Ces 5 esp. offrent également les 4 sortes d'individus dont j'ai parlé ci-dessus, & leurs couleurs paroissent varier avec les pays, étant tantôt d'un blanc roussâtre, tantôt bruns ou noirâtres. Le mâle & la femelle ne combattent ni ne travaillent; il n'en reste qu'un couple dans le nid, & il est occupé uniquement à la multiplication; les autres individus périssent, peut-être exterminés par les soldats, excepté ceux qui s'échappent & vont établir une autre colonie ailleurs. La 1re. esp. est la plus gr., & la plus connue en Afrique; on dit que les nids qu'elle construit vont jusqu'à 15 & 20′ de haut. On en rencontre beaucoup dans la campagne, & on les prendroit de loin pour des villages de Negres. Ces nids sont si solides que les hommes & les bestiaux y montent pour découvrir le pays que cachent souvent les plantes h. que produit ce sol. Leur extérieur présente un cône de terre gâchée, si bien liée & battue qu'elle résiste à la pluie, & on ne peut les démolir qu'avec peine & à gr. coups de pioche. Plusieurs de ces cônes réunis forment un nid complet où se trouvent le logement des 4 sortes d'individus, & les cellules pour leurs provisions; tels sont les nids des *T. guerriers*. Les *T. mordans* & les *T. féroces* construisent les leurs en forme de tour de 3′ de h., surmontée d'un toît qui lui donne à peu-près, mais très en grand, la forme d'un champignon à gros pédicule. Les *T. des arbres* construisent leur nid autour d'une branche d'arbre, & leur donnent quelquefois, selon M. SMÉATHMAN, la grosseur d'une barrique de sucre.

Dans tous ces nids les individus ouvriers forment le plus gr. nombre, car il est à peu-près centuple de celui des soldats. Leur taille va à 2‴, 3½‴ de l., celle des soldats de 3 à 6. Les mâchoires de ceux-ci sont plus alongées que celles des ouvriers, & elles sont plus propres à mordre & à pincer qu'à travailler. L'ardeur des ouvriers à réparer le dégât, & celle des soldats à attaquer les hommes, ou

les animaux qui le cauſent, eſt inexprimable. FORSK. a obſervé qu'en ne détruiſant que leur galerie, le dommage étoit ſi promptement réparé, qu'en une nuit ils en avoient reconſtruit 3 aunes de long. Les femelles des 5 eſp. ont cela de commun entre elles, que leur ventre groſſit peu à peu, & finit par arriver à un volume 2000 fois plus conſidérable que le reſte du corps. En l'eſpace de 3 ans il acquiert 3″ de l., & environ 8‴ de diametre. Alors il s'y établit un mouvement périſtaltique qui en fait ſortir continuellement des œufs. Il en ſort environ 60 par minute, par conſéquent 87200 par jour. A meſure que ces œufs ſortent, les ouvriers les tranſportent dans les cellules où ils doivent éclore. Ces animaux ont, outre leur nid, des galeries ou ſouterraines, ou à fleur de terre, dont le toît eſt à l'épreuve de l'eau, & à la faveur deſquelles ils vont faire le dégât dans la campagne & dans les maiſons. Ils entrent par-tout, rongent tout, creuſent l'intér. du bois ſans endommager ſa ſurface. Delà il arrive ſouvent qu'une cabane s'écroule ſans qu'on ſe ſoit apperçu de l'état où ils ont mis les pieces de bois qui la ſoutiennent; qu'une armoire, un coffre tombent en pouſſiere ſans qu'on ait vu qu'ils étoient percés. Ils dévorent les vêtemens, les meubles, les livres, &c. n'épargnant que les pierres & les métaux. Pluſieurs peuples les mangent frits ou grillés. Mon plan ne comporte pas de plus gr. détails.

TERNIER, o. Grimpereau de muraille.

TERPSICORE, i. Papillon des Indes ſemblable à *Apollon*, hors que ſes ailes ſont jaunes, les infér. plus foncées & tachetées de noir. LINNÉ.

TARRAPENE, r. Tortue d'eau douce qui paroît ne différer de l'Hécate (*v.* Tortue) que par un dos plus rond.

TERRASSON, o. Motteux.

TERSINE, o. 3e. Cotinga.

TÉSAN, c. Pourpre d'AD. à canal court, échancré & ſimple, à c. mince, ſi fragile qu'à peine la trouve-t-on entiere; en ovoïde obtus à l'extrémité ſupér., en pointe au ſommet; à 7 ou 8 ſpires renflées & cannelées, ſans périoſte, la levre dr. tranchante, la gauche renflée & recouverte d'une lame mince & luiſante; l. juſqu'à 6″, lar. juſqu'à 3.

TESQUISANA, o. du Mexique, eſp. de Pie à l. queue, plumage n. à reflets variés qui paroît pouvoir être rapportée à la Pie de la Jamaïque.

TESTICULES (les), c. Limaçon à bouche demi-ronde d'ARG., ayant dans ſon ombilique 2 petites éminences oblongues & arrondies.

TESTARD, { r. Larve de la Grenouille.
Grondin-Teſtard, p. du g. du *Milan*, qui, d'après ce qu'en dit DUH., paroît un Grondin à tête courte, muſeau arrondi, crâne applati entre les yeux, gr. pector. d'un rouge orangé, mouchetées de rouge plus foncé. On a auſſi quelquefois nommé Teſtard le *Meûnier*.

TÊTE { *armée*, i. 20e. Scarabé
bleue, i. Chenille du cerifier.
d'âne, p. Chabot.
de Chien, r. Serpent de la Dominique à groſſe tête courte, du nombre de ceux qui montent aux arbres pour prendre les pet. o., ou les œufs dans les nids.

TÊTE DE MÉDUSE, v. marin que l'on met au nombre des *Etoiles de mer*, qui en differe cependant par la nature de ſes membres plus analogues aux bras des Polypes qu'aux rayons des Etoiles. Leur nombre va quelquefois juſqu'à plus de 50 mille, les premiers ſe diviſant & ſe ſous-diviſant ſucceſſivement. Auſſi les derniers ſont-ils fins comme des cheveux. Ce ſont autant de bras dont l'animal s'aide pour arrêter ſa proie & la porter à ſa bouche.

TÊTE DE MORT, q. & i. Comme q. c'eſt un fort jeune Saïmiri. Comme i. c'eſt le 8e. Sphinx; c'eſt auſſi un Crabe d'Alger, de la gr. d'une châtaigne, d'un gris ſale, couvert d'un poil cotoneux, court & ſerré, excepté au bout des doigts; bouche preſque inviſible, ongles des pi. aigus, croûte non épineuſe recouverte d'une eſp. de dôme hémiſphérique, qui a l'air de glaiſe, ou de vieux cuir, qui naît de la baſe des dernieres pattes, & va juſqu'auprès des yeux. Sa laideur lui a fait donner ſon nom.

TÊTE DE TORTUE, p. du g. des *Hériſſons à 4 dents*, reconnoiſſable, ſelon BLOCH, à ſon corps alongé, & à ſa mâchoire ſupér. avancée. Groſſe tête l. & large, antér. tronquée; petite bouche, groſſes levres, petits yeux; corps tout couvert de pet. pointes, lig. latér. inviſible, fond brun rouge varié de bandes longit. inégales, alternat. brunes & bleues; taches bleues rondes d'un bleu-clair vers la queue; ventre blanc, nageoires rougeâtres bordées de brun; l. 1 à 2′; aux Indes & en Amér. D. 10. P. 20. A. 8. *Tetr. teſtudineus*. LINNÉ.

TÊTE NOIRE, r. Serpent Amér. du 3e. g.,

à corps liſſe, & d'un brun qui ſe fonce en s'approchant de la tête, où il devient noir; 140, 124.

TÉTÉMA, o. Variété du 4e. Fourmiller.

TÉTHIE, v. que l'on met au nombre des Alcyons, & par conſ. des zo., dont cependant la vraie nature n'eſt peut-être pas encore connue. DON. paroît avoir obſervé cet animal avec ſoin, & je vais le décrire d'après lui. La ſurface de la Téthie nouvellement tirée de l'eau eſt molle & gliſſante; au bout de quelques heures elle devient rude & raboteuſe. Elle a la forme & la gr. d'une paume à jouer; ſa ſurface eſt couverte de tubercules hémiſphériques. Au centre, ou entre le centre & la ſurface, eſt un noyau ſphérique comp. de fines épines en très-pet. faiſceaux entaſſés liés par des fibres charnues. De ce noyau partent, vers les différentes portions de la ſurface, un très-gr. nombre de rayons comp. des mêmes épines liées de même entre elles, terminés chacun en un faiſceau qui s'épanouit en cône dont la baſe forme un des tubercules de la ſurface. Le reſte de la ſurface de la T. eſt charnu, mais mou & un peu ſpongieux, & ſes cavités contiennent une lymphe claire. D'un cône à l'autre eſt placé un faiſceau de fibres tendineuſes. Quand ces faiſceaux ſe contractent tous enſemble, la T. devient moins volumineuſe; quand ils ſe relâchent, elle reprend ſa taille ordinaire; la ſucceſſion alternative de la contraction & du relâchement fait un mouvement de ſyſtole & de diaſtole. Mais ſouvent la T., au lieu de contracter ou de dilater ainſi en même tems tous les faiſceaux qui correſpondent aux extrémités de tous ſes rayons, n'en contracte ou n'en allonge que quelques-uns; & alors ſes dimenſions s'allongent ou ſe raccourciſſent de ce côté-là, ce qui la fait tourner ſur ſon centre, & aller d'un lieu dans un autre. Cependant il vient un tems où elle ne peut plus exercer cette faculté; alors elle reſte immobile & devient *plante-animal*, ſelon DON.; PAL. au contraire prétend qu'elle l'eſt toujours. Il aſſure qu'un p. de ſa ſurface la fixe au fond de la mer, mais que la force des vagues l'en détache ſouvent & la fait rouler ſur le rivage. L'appareil de ſes fibres oſſeuſes a fait penſer à pluſieurs que les Zéolites, la pierre de Boulogne & les Bolemnites pouvoient venir de ſon ſquelette. Au reſte il ne faut pas confondre la Téthie avec la *Téthys* de LIN. qui eſt le 3e. *Lievre marin*.

TETRAO, *Tétras*, o. du g. de la Gélinote; autrement dit *Coq de Bruyeres*. On en diſtingue pluſieurs eſp.

1. *Le gr. Tétras*. Cet habitant ſauvage des bois ſur les h. montagnes des pays tempérés & des bois en plaine dans les régions du Nord, arrive, dans les Voges, à la taille d'un Paon, ayant 2′ 9″ de l., & près de 4′ de vol. Mais il eſt moins gr. en Sibérie. Il vit de feuilles & ſommités de ſapin, genevrier, bouleau, &c., & de différentes fleurs. Le mâle eſt très-ardent & ſuffit à pluſieurs femelles. Le fort de ſa chaleur eſt dans les 1ers. jours du printems. Alors, la queue étalée, les ailes traînantes, le corps ou le plumage gonflé, il fait & répete ſouvent un cri d'appel aigre & perçant, auquel les femelles ſe rendent bientôt. Arrivées, elles ſe placent ſous l'arbre du h. duquel le mâle les a convoquées; il deſcend vers elles, & remonte à pluſieurs repriſes. Tant que dure ce manége qui commence à la pointe du jour, & finit vers le milieu de la matinée, le Tetras paroît ne rien voir, ne rien entendre, & à peine le bruit du coup de fuſil fait-il partir l'o. le plus ſauvage & le plus difficile à approcher dans tout autre moment. Ponte de 5 à 9 œufs blancs tachetés de jaune, dépoſés ſur la mouſſe & couvés par la femelle ſeule. Tête & deſſus du cou cendrés avec de pet. traits tranſv. noirâtres; gorge noire, dos rayé tranſv. de cendré & de noirâtre; ſcapulaires & couvertures des ailes à zigzags bruns & rouſsâtres tranſv.; bas du devant du cou en vert de Canard; poitrine & ventre d'un brun-noirâtre tacheté de blanc; plumes duveteuſes antér. juſqu'à l'origine des doigts; pennes des ailes brunes, de la queue noires; membrane rouge au-deſſus de l'œil; bec blanchâtre, doigts bruns, à appendices latér. écailleuſes; femelle beaucoup plus pet.; manteau varié de n. & cendré, gorge rouſſe; poitrine rayée de n. ſur un fond roux-pâle, ventre cendré, pennes de la queue rouſſes rayées tranſv. de n. On ſait combien la chair de ces o. eſt eſtimée.

2. *Le pet. Tétras*, ou *Coq de bruyeres à queue fourchue*, ou *Grianot*, beaucoup plus petit que le précéd., n'étant guere plus gros qu'un Faiſan; il ſe nourrit comme le précéd., & cependant ſa chair eſt moins eſtimée. On prétend qu'au Nord il paſſe le plus fort de l'hiver engourdi dans la neige; mais ce fait paroît ſuſpect & auroit beſoin d'être confirmé. Il en eſt de même des prétendus combats

des

des mâles entre eux renouvellés, dit-on, tous les jours aux mêmes lieux dans la saiſon de l'amour. Tête, cou & bas du dos d'un n. violet; h. du dos & poitrine n. avec un peu de n. violet autour de chaque plume; ventre, côtés & couvertures de la queue & des ailes noirâtres, hors quelques-unes blanches vers l'épaule; gr. pennes des ailes brunes à tige blanchâtre, les moyennes blanches à tige brune, celles de la queue d'un n. violet, les interméd. plus courtes & les extér. fléchies en-dehors, ce qui rend la queue très-fourchue; plumes au-devant des pi. comme à la 1re. eſp., membrane rouge plus gr. ſur l'œil; bec noir, doigts bruns; femelle beaucoup plus pet. que le mâle; plumage rouſsâtre varié de pet. traits n. tranſv.; gorge blanchâtre, teinte griſâtre ſur la poitrine & le ventre; gr. pennes des ailes brunes, les moyennes blanches terminées de brun rayé tranſv. de n., plus du blanc au bout.

3. *Le petit Tétras a queue pleine*, ou *Coq de bois d'Ecoſſe*; mâle preſque tout n., femelle comme notre Perdrix griſe; barbillons rouges à côté du bec. Buf. n'a pas mis, à ce qu'il me paroît, dans ce qu'il a dit de cette eſp. la clarté qui caractériſe ordin. ſes obſervations critiques, quand il en joint à ſes deſcriptions. Ici il me ſemble qu'en voulant indiquer 4 eſp. il en déſigne 5.

4. *Pet. T. a plumage variable*; plumage d'un brun-rougeâtre, ou d'un gris-bleuâtre qui devient blanc en hiver; ne ſe perchant pas; en Courlande.

TÊTTE-CHEVRE, o. Engoulevent.

TETTIGONIE, i. pet. Cigale.

TEUTIE, p. 27e. g. de Go., par conſéquent acanthopt. abd.; corps oblong, comprimé, ordin. de pluſieurs couleurs, dos renflé & carené, ventre gonflé, très-pet. écailles confuſes, pet. tête tronquée, courte, comprimée & en pente; un rang de dents aiguës; yeux h. & latér., le bord ſupér. de l'orbite ſaillant; narines doubles & rapprochées; opercules alép., ordin. de 3 pieces; membrane branch. à 5 gros rayons; ligne latér. h. & parallele au dos; anus un peu plus près de la tête; dorſale ſolitaire, longit. & comp.; pector. baſſes, preſque lancéolées & rayonnées; ventrales baſſes très-rapprochées, pet., comp. & pointues; gr. anale reculée, longit., comp. & pointue; caudale fourchue.

1. *Teutie couleur de foie*; tête très-penchée, pet. & courte, pet. dents égales; dos & ventre minces, voûtés & carênés; ligne latér. très-viſible juſque dans la caudale, quoique Go. la diſe peu apparente dans tout le g.; opercules liſſes & arrondis; forte épine à chaque côté de la queue, pouvant ſe coucher dans un ſillon; à la Caroline, à Amboine, &c., chair eſtimée. D. $\frac{9}{14}$. P. 16. V. $\frac{1}{5}$. A. $\frac{3}{16}$. *Teuthis epatus*, Lin.

2. *T. de Java*; corps varié de taches longit. bleuâtres, caudale en croiſſant, pector. lancéolées, 1er. & dernier oſſelet des ventrales épineux; gr. yeux, corps en ovale alongé; lig. latér. voûtée & très-effacée; écailles très-pet. & tenaces; dos brun-rouge éclairci en deſcendant; chair eſtimée; D. $\frac{11}{21}$. P. 15. V. 5. A. $\frac{1}{16}$. *Teut. javus.*

TEUTHLACO, r. Serpent à ſonnettes du Mexique, l de 4′, gros comme le bras, à écailles ovales relevées en arête ſur le dos, ſur-tout vers la tête; queue courte & étroite, dos très-brun nué de jaune, ventre fauve; le tout varié de taches n. rhomboïdales à milieu blanc; 172, 21.

TEXMIMENI, r. Acontias l. & menu, à dos brun, ventre plombé.

TEZERDEA, q. Mangouſte en Arabie ſelon Buf. d'après M. Shaw; mais M. Sparrman, d'après M. Skioldebrand, nous apprend que c'eſt un q. d'Afrique d'une forme aſſez jolie, ſi ce n'eſt qu'elle tient un peu de celle du Renard. Poil touffu, melangé de couleur de paille & de ventre de Biche; beaux yeux n., l. oreilles de couleur de roſe auxquelles on ne voit aucun trou auditif. Sans doute, dit l'Auteur, il eſt caché par quelque membrane pour parer aux inconvéniens de la conformation ordin., dans un animal qui paſſe ſa vie ſous un ſable fin, dont bientôt ſes oreilles auroient été remplies. Pi. & dents du g. du Chien.

THABITI, q. Tapeti.

THALIE, i. Papillon des Indes ſemblable à *Apollon*, excepté que ſes ailes ſont brunes, les ſupér. tachées, les inſér. rayées de jaune. Lin.

THAUMANTIAS, o. Rubis-topaze, 6e. Oiſeau-mouche.

THÉONA, r. Serpent d'Amér. à tête courte; écailles blanches & brunes mêlées ſur toute la robe. Séba.

THÉOTOCHTLI, q. Tapéti.

THERESE-JAUNE, o. 2e. rapporté au Bruant.

THÉSÉE, i. pet. Papillon porte-queue de Sumatra, à ailes brunes, les inſér. ornées de 9 lunules rouges piquées de blanc. Fab.

THÉTIS, l. Sphinx de la Jamaïque, bleu, les épaules piquées de rouge, les ailes supér. n. à la pointe, les infér. en vert d'eau au milieu. FAB.

THÉVANGUE, q. Loris.

THIARE, c. Buccin d'ARG. à sommet très-élevé & ouverture dentelée. Comme c. fluviatil, sa c. est noire, presque ovale, à 5 ou 6 spires un peu convexes, & ayant chacune, au sommet qui est de même fort élevé, 10 épines fragiles; gr. ouverture blanche; levre extér. tranchante, l'infér. épaisse; l. 9 à 19‴, lar. 4½ à 9; dans les rivieres de l'Inde. MUL.

THIRSE, r. Tortue du Nil, qui, selon ce qu'assure M. SONNINI DE MANONCOURT, détruit beaucoup plus de jeunes Crocodiles que ne le fait la Mangouste, malgré la réputation dont elle jouit à cet égard.

THON, p. de mer du g. du *Maquereau*. Corps en fuseau, épais au tronc, mince vers la tête & la queue; gr. bouche, petites dents pointues, gr. yeux à iris argenté cerclé d'or; tête & corps argentins, hors le front & le dos d'un gris d'acier, écailles minces, caduques, & non gr. comme on le dit dans les Diction. d'Hist. Nat. & des Animaux; fausses nageoires en nombre qui varie peut-être, avec l'âge, de 7 à 11 & peut-être au-delà; de chaque côté près de la caudale, saillie de la peau comme si on l'avoit pincée pour lui faire imiter une fausse nageoire; pector. l. & jaunes, ventrales courtes & grises, 1re. dorsale bleuâtre, 2e. jaunâtre ainsi que l'anale, caudale noirâtre & en croissant; lig. latér. un peu arquée vers le dos. D. 15, 12. P. 22. V. 7. A. 12 selon BLOCH, calcul assez différent de ceux de WIL., LIN., ART., GRON., &c. La taille de ce p. varie beaucoup; elle est ordin. de 18 à 24″, mais elle peut devenir très-consid., & les Auteurs parlent de T. l. de 6′, de 7′ 10″, & du poids de 460 livres, du poids de 1000 & même 1800 livres. D'après cela, on sent bien qu'il est impossible d'admettre que ce p. ne vive que 2 ans, comme l'ont dit les Anciens, il faudroit pour cela lui supposer une croissance trop rapide. On le trouve dans toutes les mers, & sa gloutonnerie est telle, que ses pet. même en sont la victime. Il détruit beaucoup de Harengs & de Maquereaux, & contribue à les livrer à l'homme en les chassant vers les côtes. Il nage très-rapidement, & peut suivre pendant plusieurs jours de suite le meilleur voilier. On dit qu'alors aucun bruit ne peut l'éloigner, ce qui ne s'accorde guere avec le naturel peureux qu'on lui donne d'ailleurs. On le fait voyager d'une mer à l'autre, mais il paroît que cette opinion est uniquement fondée sur ce qu'en hiver il habite les bas-fonds, & cherche au printems les côtes pour frayer. Etant ainsi presque invisible une partie de l'année, on lui a supposé des migrations que dément sa présence continuelle dans la Méditerranée. Son coup de queue est très-fort & dangereux à recevoir, il sert sans doute à sa l. & rapide natation. Il est pour les côtes de la Méditer. ce que le Hareng est pour celles du Nord, & dans la seule Sardaigne on en prend, dit-on, près de 50000 par an. Sa chair est ferme ou molle, & par son goût elle approche de celle du Veau ou de celle du Cochon, selon les parties du corps où elle est prise.

Thon pélamide, p. de la Méditer. que les uns regardent comme une esp. partic., les autres comme un jeune Thon, mais qu'il ne faut confondre ni dans l'un ni dans l'autre cas avec la Pélamyde de LIN. Selon ROND. celui-ci ressemble au Maquereau; corps arrondi, alep.; queue grêle, dos d'un bleu-foncé, ventre argenté, côtés variés de 8 ou 9 lig. n. obliques; pet. yeux; taille, selon WIL., toujours infér. à celle des T. médiocres, plus alongée selon SCALIGER, cité par ce Naturaliste.

Thon-bize; autre esp. douteuse; alép. comme la précéd. selon ROND., hors quelques écailles sous les pector.; chair moins savoureuse & moins tendre que celle du vrai T., mais tout cela peut tenir à l'âge, à la saison, à l'époque relat. au tems du frai.

THOUAROU, o. Noddi.

THOUS, q. de Surinam du g. du *Chien*, pentadac. antér., tétradac. postér., de la taille d'un gros Chat, dos gris, ventre blanc, oreilles droites & grises; verrues sur les yeux, sur les joues & au menton; queue lisse & recourbée, langue latér. ciliée. M. PENNANT en fait un Chien, MM. SCHREBER & MUL. un Renard, ERX.

THUILÉE (la), r. *V.* Tortue tuilée.

THYMALE, p. Ombre d'Auvergne.

TIATIA, o. Litorne.

TIBURIN, *Tiburon*, p. Requin.

TICTIC, o. 3e. Todier.

TIERCELET, o. Mâle de tout o. de proie, mais plus commun. de l'Epervier.

TIERS, o. Harle à manteau n.; aussi Sarcelle.

TIGRE, q. du g. du *Chat*, qui eſt après le Lion le premier des animaux carnaſſiers ; il n'eſt même inſér. qu'aux Lions de forte race qui n'habitent que l'Afrique où il ne ſe trouve pas. Plus féroce & plus ſanguinaire que le Lion, il égorge encore quand il eſt raſſaſié ; cherchant à boire du ſang quand il ne peut plus dévorer, il dévaſte les troupeaux, met à mort les bêtes ſauvages, immole les jeunes Rhinocéros & les pet. Eléphans, & oſe même quelquefois braver les Lions. Il va ſouvent étancher ſa ſoif ardente, que le ſang irrite encore, au bord des rivieres où il eſt d'ailleurs attiré par l'eſpoir d'y trouver quelqu'un des animaux qui viennent s'y déſaltérer. Sa force eſt telle, qu'à peine ſa courſe eſt-elle ralentie par le poids d'un Cheval ou d'un Bœuf qu'il a égorgés & qu'il entraîne pour les dépecer plus à ſon aiſe dans un lieu fourré. Auſſi compare-t-on ſa taille à celle de nos plus gr. quadrupedes, ayant juſqu'à 10′ de l. & plus de 5 de haut. Sa courſe eſt une ſuite de ſauts comme celle du Chat, & d'un ſeul de ces ſauts il franchit pluſieurs toiſes. Rien ne le fléchit & tout l'irrite ; il ſemble n'être né que pour détruire. Sa taille varie dans différentes races ou variétés : la plus conſidérable eſt celle dont nous parlons, dite vulgairement *Tigre royal* ; il ſe trouve dans les pays les plus chauds de l'Aſie, & le Tigre en général occupe la partie mérid. de cette région, & ne s'éleve, ſelon ZIM., que juſqu'au 46e. ou 47°. Il ne paroît pas qu'il exiſte en Afrique, aucun récit conſtant de Voyageur ne l'y indiquant. A meſure que la latitude s'éleve, on trouve des races moins gr., moins fortes, mais toujours ſanguinaires & formidables. M. D'OPSONVILLE dit qu'on lui a aſſuré que la Tigreſſe avoit 2 portées par an, & que ſa geſtation n'étoit que d'environ 3 mois ; mais l'analogie étant contraire à ces faits, ils ſont ſuſpects & ont beſoin d'être confirmés. On dit communément que la femelle dans cette eſp. ne met bas qu'une fois par an, & que ſes portées ſont de 3 ou 4 petits ; auſſi l'eſp. eſt-elle peu nombreuſe, comme doit l'être d'ailleurs une race contre laquelle l'homme eſt toujours armé. Le T. a, à nos yeux, le corps trop l. & les jambes trop baſſes ; ſon poil eſt court, ſa langue de couleur de ſang eſt toujours hors de ſa gueule ; il rugit, grince les dents, & fait mouvoir la peau de ſa face comme le Lion. Pelage d'un fauve jaune coupé tranſv. de larges bandes n. ; queue d'$\frac{1}{3}$ plus courte que le corps & annelée de n. On donne ſouvent, mais improprement, le nom de Tigre aux animaux ſuivans, dont on dit auſſi vulgairement que la peau eſt tigrée, quoique celle du T. étant rayée & non tachée, differe beaucoup de la leur.

2. *La Panthere*, q. analogue au Tigre, du même g., mal-à-propos confondu par pluſieurs avec le Léopard ; de la groſſeur d'un Dogue de forte race, mais moins h. ſur jambes & plus l., ayant 5′ ou 6′ de l., queue de 2 $\frac{1}{2}$; poil court, d'un fauve très-foncé ſur le dos, blanchâtre ſur le ventre, marqué de taches n. en gr. anneaux ou ronds, ou oblongs, bien ſéparés les uns des autres, ſur-tout aux flancs, évidés dans leur milieu, & ayant la plupart au centre une ou pluſieurs taches n. ; celles de la tête, du ventre, des jambes étant pleines ; ongles durs & pointus, oreilles courtes & pointues, langue rude & très-rouge, dents fortes & aiguës. Cet animal de l'Aſie & du nord de l'Afrique a les mouvemens bruſques, le cri d'un Dogue en colere & les mœurs du Tigre ; il eſt cependant un peu moins intraitable, puiſqu'on en fait une eſp. d'animal domeſtique pour la chaſſe, mais quel domeſtique ! On le mene dans une charette ; à la vue du gibier on le lâche, il s'élance d'un ſaut ſur la proie, & s'il manque ſon coup, il revient furieux & reçoit de ſon maître effrayé un Chevreau, ou quelque gros morceau de chair, en dédommagement.

3. *L'Once*, plus pet. que la Panthere, n'ayant que 3 $\frac{1}{2}$′ de l., & une queue de près de 3, par conſ. plus l. à proportion, & même réellement que celle de la Panthere ; taille plus légere & plus alongée ; tête cependant aſſez groſſe, oreilles courtes ; poil plus l. que celui de la Panthere, tacheté à peu-près comme le ſien, mais ſur un fond d'un gris-blanchâtre ſur le dos, & les taches pleines formant ſur les flancs, par leur rapprochement & leur poſition, des bandes longitudinales. Cette eſp. plus multipliée que la précéd., & moins intraitable, ſe dreſſe veritablement pour la chaſſe. On la trouve au nord de l'Afrique, en Perſe, à la Chine, &c. LIN. l'a ſans doute crue la même que la précéd., ou la ſuivante, puiſqu'il n'en a rien dit, même depuis que l'ouvrage de BUF. a paru.

4. *Le Léopard*, plus gr. que l'Once, mais plus petit que la Panthere, de la groſſeur d'un gros Chien de Boucher, l. 4′, queue de 2 $\frac{1}{2}$;

poil d'un fauve plus ou moins brillant ſur le dos, blanchâtre en-deſſous; orné de taches n. comme les précédens, mais plus pet. & diſpoſées de maniere que la plupart ſemblent comp. de pluſieurs petites taches pleines réunies en grouppes. Cette fourrure eſt fort recherchée, & c'eſt celle que l'on vend ſous le nom de peau de Tigre. Cet animal ne s'apprivoiſe pas; il paſſe même pour attaquer l'homme ſans être provoqué, ce que ne font pas ceux des 2 eſp. précédentes. Cependant, ſelon FORSK., il eſt aſſez modéré en Egypte & en Arabie pour ne ſe jeter que ſur ceux qui l'irritent, & quand il entre de nuit dans quelque habitation, ce n'eſt que pour y dévorer quelques Chats. Il monte aux arbres, ainſi que les 2 eſp. précéd., ſoit pour y pourſuivre les animaux qui s'y réfugient, ſoit pour guetter de là ceux qui habitent la campagne, ou pour s'élancer ſur eux à leur paſſage.

TIGRE, p. 8e. Chien de mer de BROUS.; corps oblong, épais; peau rude, brune, tigrée par des traits larges, tortueux & blanchâtres; ventre large & d'un blanc-ſale; tête large & tronquée, l. queue; les 2 derniers évents réunis de maniere que le p. paroît n'en avoir que 4; pet. dents très-pointues; appendices vermiformes, ou barbillons près des narines; 1re. dorſale à l'aplomb des ventrales, 2e. à égale diſtance d'elle à la caudale qui eſt l.; pector. larges, ventrales courtes, anale; l. 5 à 15′; dans la mer des Indes & la riviere de Canton. RU. nomme de même des p. des Indes qu'il dit du g. des Morues, à corps gris, queue & nageoires vertes, rayés longit. de noirâtre.

TIGRE, c. Limaçon d'ARG. à bouche aplatie, à ſommet élevé, tacheté irréguliérement. C'eſt auſſi une variété du Jamar d'AD.

Tigre { *du Bréſil.* Jaguar. *ici*
marin. Phoque.
noir. Jaguarete.
rouge. Conguar.
Loup, v. Hyene tachetée.

TIJÉ, *Tijé-Guacu*, o. 1er. Manakin.

TIJE-PIRANGA, o. 4e. Tangara, dit Scarlate.

TIKLIN, o. On nomme ainſi les Râles des Philippines, où l'on connoît les eſpeces ſuivantes.

1. *TIKLIN* ſimplement dit. Gr. d'une Caille; manteau de plumes noirâtres bordées de gris-rouſsâtre; bande blanchâtre au-deſſus des yeux, au-deſſous deſquels en eſt une autre d'un brun marron; gorge de blanc ſale; devant du cou gris-rouſsâtre rayé de brun; poitrine, ventre & côtés rayés tranſv. de brun & de gris; couvertures des ailes variées de gris-rouſsâtre, de brun, de blanc & de rouge-bai; pennes des ailes brunes rayées tranſv. de rouge-bai, hors les 6 plus voiſines du corps, noirâtres bordées de gris-rouſsâtre; bec & pi. gris.

2. *T. A COLLIER*; un peu plus gr. que le Râle de genet; manteau brun-olivâtre; joue & gorge de ſuie; bande blanche ſur la joue, venant ſe réunir de chaque côté au-devant du cou & y former un collier ſur un fond de couleur de ſuie ainſi que le ventre, rayés l'un & l'autre tranſv. de blanc; pennes de l'aile brunes, les 3 premieres rayées tranſv. de blanc, les 6 ſuivantes de marron rouſsâtre; bec & pi. gris-brun.

3. *T. BRUN*; un peu plus pet. que la Marouette; plumage brun lavé de rouge vineux ſur la face, le devant du cou, les côtés & le haut du ventre, hors les couvertures de la queue n.; bec brun, pi. jaunes.

4. *T. RAYÉ*; plus pet. qu'une Caille; calote variée de marron & noirâtre; h. du cou marron, le reſte du manteau brun noirâtre piqué de blanchâtre; par lignes tranſv.; gorge de blanc-rouſsâtre; joues, devant du cou, poitrine, h. du ventre de cendré-olivâtre; bas-ventre & côtés bruns-noirâtres rayés tranſv. de blanchâtre; pennes de l'aile brunes, plus foncées en approchant du corps, & toutes tachées tranſv. de blanc-rouſsâtre; bec de corne claire, pi. gris-bruns.

TILCUETZPALLIN, r. Lézard Américain, du nombre de ceux que l'on a appellés *Sauvegardes*; aſſez ſemblable au Tupinambis; écailles plombées; dos & jambes ſemés, ſur ce fond, de taches en yeux blanchâtres cerclés de noir. SÉBA.

TILIN, c. Rouleau d'AD. à 10 ſpires un peu renflées, la derniere ſeule unie, les autres portant ſur leur convexité de petits filets; ouverture aſſez étroite, aiguë par en-bas; l. 24‴, lar. 14; opercule petit.

TILLY, o. 2e. eſpece étrangere rapportée aux Grives.

TIMUCU, p. *V.* Orphie.

TINAMOU, o. BRIS. a placé les Tinamous dans le g. des *Perdrix*; MAUD. conſidérant les différences qui ſéparent ces o. en fait un g. particulier voiſin de celui des Perdrix, & il le caractériſe par les pi. tétradac. fiſſipedes à 3 antér., les jambes emplumées juſqu'au talon, un bec cyl. aſſez l., mouſſe,

latér. un peu applati, & très-légérement courbé au bout de la mandibule supérieure. Tous les o. de ce g. ont les pi. écailleux & rudes, les doigts gros & courts, les ongles larges & infér. creusés en gouttiere, la gorge & le jabot presque nus, les ailes & la queue courtes, le cou gros & court, le corps plein & ramassé. Ils habitent les climats chauds de l'Amér., & y sont un gibier estimé. Ils vivent de différentes baies & se perchent chaque nuit, & quelquefois de jour, mais jamais au faîte des gr. arbres. Ils ont le vol pesant, mais ils courent vîte; ils nichent par terre, & leur nid n'est qu'un petit creux garni d'herbes seches. Ils font 2 pontes par an, toutes 2 nombreuses; leurs œufs sont gros, & souvent d'une belle couleur. La femelle est plus grosse que le mâle, ce qui est rare parmi les o. autres que ceux de proie.

1. *Le Magoua*, *Macoucagua*, ou *gr. Tinamou*; grosseur d'une Poule, l. 15″, bec 20‴; tête & cou piqués de n. & de jaune obscur, gorge blanchâtre; poitrine, ventre, dessus du corps d'un cendré foncé; ailes brunes ondées de n., pi. bleuâtres; œufs d'un blanc-verdâtre, un peu plus gros que ceux de Poule.
2. *T. cendré*; gr. d'un fort Poulet, plumage brun-cendré, hors la tête & le h. du cou roussâtres, & les gr. pennes de l'aile noirâtres; mandibule supér. de même, l'infér. blanchâtre, pi. gris-blancs.
3. *T. varié*; un peu moins gros que la Perdrix grise, l. 11″; gorge & milieu du ventre blancs; cou, poitrine & h. du ventre roux; côtés obliquement rayés de blanc, brun & roux; dessus de la tête & du cou n., dos rayé transv. de n. & de brun-olivâtre, pi. noirâtres; à chaque ponte 10 à 12 œufs d'un beau lilas.
4. *Soui*, ou *pet. T.*; un peu plus gros que la Caille; calotte n., gorge blanche, manteau brun un peu ondé de n.; devant, dessous du corps & queue bruns roussâtres; gr. pennes de brun-noirâtre, bec & pieds gris-bruns; moins constamment renfermé dans les bois que les précéd.; 5 à 6 œufs blancs.

TINNE DE BEURRE, c. Cornet d'Arg. à sommet applati; variété du Jamar d'Ad.

TIOQUET, o. Pinson d'Ardennes.

TIPHLE, p. Aiguille de mer, n°. 3.

TIPULE, i. 11e. Diptere de Geof.; ant. filif. un peu pectinées, souvent en panache dans les mâles, plus l. que la tête; bouche à barbillons recourbés & articulés; 3 yeux lisses. Les très pet. art. des ant. de cet insecte portent chacun un poil, ce qui les fait paroître un peu pectinées. Ses pattes sont l., son corps est alongé, sa tête est pet. & ses gros yeux la couvrent presque entiérement; son corcelet est court & relevé en bosse. Les mâles ont le ventre mince, les ailes gr., & les balanciers très-sensibles. Les larves des gr. Tipules sont souvent brunes & alongées; elles sont toutes hexapodes. Quelques-unes de leurs nimphes ont à leur tête 2 cornes à stigmate, & elles habitent le tan des vieux arbres. Celles des petits Tipules vivent la plupart dans l'eau, & ont 2 ou 4 stigmates, tantôt en simples boutonnieres, tantôt en tuyaux, quelquefois environnés de l. appendices qui les ont fait appeller *Vers polypes* par Réau. Leur couleur n'est pas plus constante que leur forme. Les gr. Tipules volent & courent dans les prés; les pet. volent çà & là le soir, & malgré leur innocence on les tue souvent, parce qu'on les confond avec les Cousins. Quoique Géer fasse entrer les Bibions dans ce g. on fera bien d'en étudier l'histoire dans son ouvrage, où l'on trouvera sur plusieurs esp. des détails très-intéressans. Les descriptions suivantes, de Geof., tombent sur-tout sur les femelles.

Ire. Famille. *Gr. Tipules*, ou *Tipules couturieres, ailes étendues.*

1. *T. variée de brun, jaune & n.*, l. 7, lar. 1; fond noir, tache safranée au corcelet & au ventre, l. larve lisse jaunâtre à 14 anneaux.
2. *à ailes panachée*, l. 10 au mâle, 14 à la femelle; d'un brun cendré. Fabr. rapporte qu'il a vu une femelle de cette esp. dont une épingle traversoit le corps depuis plusieurs jours, & qui sembloit morte, se ranimer dans ses parties sexuelles au simple attouchement fortuit du pénis d'un mâle embroché comme elle, mais moins éteint.
3. *à bord des ailes brun*, l. 8, 9; d'un brun cendré, vol lourd; commune.
4. *à ailes cendrées & tache blanche marginale*, l. 8.
5. *jaune à p. noirs en 3 bandes au ventre*, l. 6; commune.
6. *jaune à tache marginale aux ailes & bande brune au ventre*, l. 5.
7. *jaune aux yeux n.*, l. 4.
8. *noire à taches jaunes & ailes maculées*, l. 5.
9. *brune à 2 p. marginaux*, l. 3; pattes & ailes longues; cendrée & brune; les p. marginaux des ailes bruns.
10. *noire à ailes brunes*, l. 3; dès la fin de Mars.
11. *toute noire*, l. 2 ½.
12. *noire à ventre bordé de jaune*, l. 3; pattes un peu moins l. qu'aux autres.

13. *Tipule de couleur plombée à ailes blanches*, l. 3 ; ailes & pattes très-longues.
14. *jaune à p. marginal cendré aux ailes*, l. 2 ½.

IIe. Famille. *Pet. Tipules*, ou *Tipules culiciformes, à ailes rabattues.*

15. *à ailes en damier*, l. 2 ½ ; brune, ailes croisées & tachetées de brun.
16. *à corcelet vert & p. marginal aux ailes*, l. 3, l. larve rouge à 12 anneaux, à queue fourchue ; 2 pattes près de la tête, 2 près de la queue, couronnée de poils, sans crochets ; dans les étangs & ruisseaux où elle creuse de l. tuyaux en terre.
17. *brune à ventre verdâtre*, l. 2.
18. *à pattes en forme d'ant., avec un anneau blanc*, l. 1 ; d'un vert clair, ou d'un rouge pâle ; 3 bandes n. longit. au corcelet ; pattes antér. presque toujours élevées & agitées.
19. *à pattes en forme d'ant. sans anneau*, l. 2 ½ ; ou verte, ou brune.
20. *à pattes d'Arlequin*, l. 1 ⅔ ; pattes blanches coupées de noir.
21. *verte à ailes blanches sans tache ni point*, l. 1 ½.
22. *verte à bande transv. aux ailes*, l. 1 ½ ; ant. des mâles à plumets.
23. *brune à 4 p. bruns aux ailes*, l. 1 ½ ; larve rouge du nombre des *Vers polypes*.
24. *à ailes réticulées*, l. 1 ½ ; brune ; larve grise, mince, à 3 aigrettes à la queue ; nimphe à 2 petits cornets comme celle du Cousin, à queue terminée par une esp. de nageoire, & courant dans l'eau.
25. *brune à ailes blanches*, l. 1 ⅔ ; plumets aux ant., pattes antér. fort longues.
26. *noire à ailes blanches*, l. 1.
27. *à pattes n. & jambes blanches*, l. 1 ¼ ; brune & jaune.
28. *n. à ailes n.*, l. 1 ⅔ ; ant. assez longues, gros ventre.

TIQUE, { o. Farlouse. i. 6e. Aptere de GEOF. ; 8 pattes, 2 yeux ; ant. simples & plus courtes que la trompe, dit GEOF. ; mais GEER observe que cet i. n'a point d'ant. connues, que ce que GEOF. appelle en lui des ant. est réellement une paire de pet. bras semblables à ceux des Araignées. Ils sont articulés comme des bras, & l'animal s'en sert pour fixer les matieres dont il se nourrit. Il ne s'agit pas ici de ces très-pet. Tiques qu'on ne peut découvrir qu'à l'aide des verres, nous ne parlons que des i. visibles à l'œil nu. Ce g. renferme les Tiques simplement dites, les Mittes & les Cirons. Tous ces i. ont la tête fort pet. & non séparée du corps comme elle l'est dans l'Araignée, & leurs bras sont tantôt plus courts, tantôt plus l. que l'esp. de bec aigu ou de trompe qui forme leur bouche ; Le corcelet ne se distingue du ventre que par sa dureté. Celui-ci est si expansible, que la quantité de sang sucé par l'i. peut le sextupler. Il est ovipare, & la femelle pond un gr. nombre d'œufs d'où les jeunes Tiques éclosent au bout de 8 jours selon LEWENHOECK. En naissant elle n'a que 6 pattes, les 2 postér. ne paroissant qu'après qu'elle a changé de peau. Les esp. les plus carnassieres deviennent omnivores quand elles ne trouvent point d'animaux aux dépens desquels elles puissent vivre.

1. *T. des Chiens*, l. 1 ⅔ ; brune, ovale, anus sous le ventre, gr. trompe divisée en 2.
2. *Le Ciron de la galle ;* presque imperceptible ; tête & pattes brunes, ventre blanchâtre.
3. *Ciron du fromage ;* plus gros, plus lisse, plus blanchâtre ; on le trouve aussi dans la farine & les pains à cacheter.
4. *Mitte des Coléopteres*, l. ¼ ; corps écailleux, dur, blanchâtre en-dessus, fauve en-dessous ; l. pattes ; courant très-vîte ; au ventre des Hannetons, Frelons, &c.
5. *Mitte rouge des Mouches ;* très-petite & ne paroissant qu'un point rouge.
6. *Mitte brune des Mouches ;* encore plus pet., pattes plus longues.
7. *Tique rouge satinée terrestre*, l. 1 ⅔ ; en ovale alongé, mollasse, d'un rouge de carmin ; sur les gazons un peu secs.
8. *T. rouge satinée aquatique ;* de même ; nageant sur l'eau dormante, où la précédente périt, tandis que celle-ci périt sur terre.
9. *T. aquatique panachée*, l. ⅔ ; noirâtre, panachée de jaune ; l. pattes fines.
10. *T. rouges des pierres*, l. ⅔ ; en ovale arrondi, marche lente, pattes antér. longues, postér. courtes.
11. *T. n. & lisse des pierres*, l. ¼ ; dure, luisante, marchant lentement.
12. *T. n. à ventre antér. anguleux ;* comme un p. noir courant sur des pierres.
13. *Tisserand d'automne ;* d'un brun-jaunâtre. C'est à cette Tique que GEOF. attribue les toiles dites vulgairement *fil de la Vierge*. GEER rejette cette conjecture ; les fils que ces T. filent autour des feuilles étant toujours trop foibles pour donner les flocons dont il s'agit. D'ailleurs ces flocons renferment souvent de jeunes Araignées, & il assure les avoir vu travailler.

14. *Tique de la Chauve-Souris*, l. 1 ; semblable en pet. à celle des Chiens.

15. *La grosse Tique ;* aussi grosse qu'un gros noyeau de cerise ; forme ovée, plus applatie postér. ; corps lisse, d'un brun-olivâtre ; tête très-pet., museau cyl. accompagnés de 2 antennules de la même l., écusson en cœur près de la tête ; à Surinam. PALLAS.

16. *Mitte du Rhinocéros ;* grosse comme un pois, & se gonflant encore beaucoup quand elle s'emplit de sang ; plus arrondie & moins applatie que la plupart des autres especes ; brune, à taches fauves & p. bruns ; en Afr. M. SPARRMAN.

17. *Mitte-pique*, l. 1 ; ovale, applatie, d'un rouge foncé luisant, tache blanche ronde sur le dos, pattes rousses, leurs jointures blanchâtres ; tel est l'état habituel de cet i. Mais à jeûn, à peine est-il visible ; gorgé de sang, il parvient à la grosseur du bout du doigt. Il est commun en Amér. dans les bois, où il tourmente les hommes & les q. pour lesquels il quitte les feuilles. Il est d'autant plus gênant qu'on ne le sent point piquer, dit-on ; on ne commence à éprouver la démangeaison & la douleur que quand la moitié de son corps est engagée dans la peau. Alors en voulant l'ôter on le mutile, souvent la tête & le corcelet restés dans la plaie y causent une inflammation. Un certain nombre de ces animaux réunis fait mourir un Cheval. GÉER.

18. *Mitte réduve ;* plus gr. qu'une Punaise de lit. Corps ovale & applati, d'un gris ardoisé, ou d'un rouge pâle jaunâtre, mais ayant toujours antér. sur le dos un cercle n. & luisant. Pattes n., ventre latér. un peu rétréci vers le milieu de sa l. Cet i. tourmente en Suede les Chiens, les Bœufs & les Moutons. Souvent GÉER a vu une autre Mitte toute n., aussi pet. qu'une graine de navet, collée au-dessous du ventre de celle dont il s'agit, entre ses pattes postér., toujours à la même place, & paroissant avoir sa trompe enfoncée dans une pet. éminence située entre les 2 pattes, & dont il ignore l'usage. Il demande si ceci est un accouplement, ou le long repas d'un parasite affamé.

TIRCIS, i. 16e. Papillon.

TIRE-LANGUE, o. Torcol.

TIRICA, o. 3e. Toui.

TIROT, p. Raie bouclée.

TISSERAND D'AUTOMNE, i. *V.* ci-dessus la 13e. Tique.

TITIRI, } o. 1er. Tyran.
TITRI, } p. On en a fait quelquefois une esp. particuliere ; on est même allé jusqu'à indiquer sa couleur, & le nombre de ses nageoires. Mais il paroît, & DUH. assure, que c'est un amas de divers pet. poissons, les uns naissans, les autres nouvellement nés. Les plus foibles & les moins formés se trouvent en tas aux embouchures des rivieres & des ruisseaux, près de leurs bords, où le frai a été déposé. Les plus forts & les plus formés, pour trouver une eau claire & fuir leurs ennemis, remontent les rivieres & les ruisseaux, en suivant les bords où le courant est moins rapide. A certaines époques on les trouve arrêtés par gr. tas à fleur d'eau ; en passant entre deux eaux une nappe tenue par 4 personnes, & en la relevant ensuite quand elle est arrivé sous ce tas, on enleve des milliers de ces ces petits animaux. Leur chair est délicate, & la tête, les écailles, les arêtes & les nageoires sont si tendres qu'on mange tout sans rien ôter.

TITIT, o. Fauvette d'hiver.

TITU, r. Serpent du Brésil, de couleur d'olive, taché de n., vivant des pet. o. qu'il prend dans leur nid. SÉBA.

TIVEL, c. Telline d'AD. en triangle équilatéral, l. & large de 14‴, profond de 7 ; battans lisses & à bords tranchans, à sommets assez éminens, un peu écartés & placés au milieu de la largeur.

TLAQUATZIN, q. du g. du *Philandre*, esp. peu connue, fort semblable au Sarigue, mais n'ayant pas sa poche sous le ventre ; l. 14″, museau pointu, moustaches du Chat, yeux n., oreilles l., pendantes, arrondies, minces & nues ; queue très-l., le 1er. tiers couvert de poils blancs à pointe n., le reste écailleux ; poils du corps blancs à extrémité noirâtre plus foncée sur le dos & les jambes ; 2 mammelles à 2 mammelons chacune. *Philandre du Brésil* de BRISSON. *Did. Philander* de LINNÉ.

TLATLOHQUI, q. Ocelot.

TLATMITZLI, q. d'Amér. non connu, & mal indiqué sans doute par JONS., d'après NIEREMBERG, comme aussi petit qu'un Chat, & ayant la face & la férocité du Lion. Ne seroit-ce pas un Puma mal désigné, & représenté trop petit ?

TLÉHUA, *Tléva*, r. Selon SÉBA c'est le nom de 2 différentes Viperes. La 1re. de l'Isle de Java ; robe d'écailles d'un gris-clair mêlées à d'autres d'un brun foncé ; chaîne & rangée de taches d'alezan foncé serpentant le long du dos ; rang de perles brunes le long de chaque flanc ; écailles du ventre plombées bordées de blanc & piquées de n. La 2e. à la

nouvelle Eſpagne ; dos d'un vert-céladon, parcouru longit. par une chaîne brune ; ventre jaunâtre fouetté de rouge ; bandelettes rouſsâtres ſur les côtés.

TOAS, i. Tique du Bréſil.

TOBAQUE, o. Négral.

TOCAN, p. Jeune Saumon.

TOCO, o. 1er. Toucan.

TOCOCO, o. Phénicoptere.

TOCOLIN, o. du Mexique, rapporté aux Troupiales par BRIS., de la gr. de l'Etourneau ; dos & ventre cendrés, le reſte varié de noir & jaune.

TOCOQUITO, o. Petit oiſeau des côtes de la mer du Sud, inconnu.

TOCRO, o. que MAUD. regarde comme une variété de notre Perdrix griſe modifiée à la Guiane par le climat ; un peu plus gros que notre Perdrix griſe, plumage plus brun ; cri exprimé par ſon nom ; vivant dans les bois & s'y perchant, mais près de terre.

TODIER, o. 59e. genre de BRIS. comp. d'o. fiſſipedes tétradac. à 3 antér., le doigt du milieu étroitement uni à l'extér. juſqu'à la 3e. artic. & à l'intér. juſqu'à la 1re., les jambes emplumées juſqu'au talon, le bec droit, aſſez l., applati horizontalement & obtus, conformation qui eſt partic. aux o. de ce g. Ils ſont tous inſectivores.

1. *Todier de l'Amér. ſept.* ; un peu plus gros que le Troglodyte ; l. 4″, vol 4″ 6‴ ; manteau de bleu céleſte foible, dit BUF., de vert bleuâtre, dit MAUD., dans le mâle ; vert de pré ſur la femelle ; gorge & côtés de roſe ; devant du cou, poitrine & ventre d'un jaunâtre roſé ; pennes cendrées d'un côté, vertes de l'autre ; mandibule ſupér. brun-rougeâtre, l'inſér. rouge, pieds gris.

2. *Le Tic-tic*, ou *Todier de l'Amér. mérid.* ; gr. du Troglodyte ; manteau cendré-bleu-foncé, devant & deſſous du corps jaunes ; pennes des ailes d'un brun-noirâtre extér. bordées de jaune, intér. de blanc, queue en pointe ; bec rougeâtre à bout noirâtre.

3. *Todier bleu à ventre orangé*, ou *T. de Juida*, l. 3″ 6‴ ; manteau bleu-foncé, ainſi que la queue & la pointe des couvertures des ailes ; pinceaux de pourpre violet près des yeux ; devant & deſſous du corps orangés, hors la gorge blanchâtre ; probablement Américain plutôt que de Juida.

4. *T. varié* ; gr. du Troglodyte ; tête, gorge & cou d'un bleu-noirâtre ; dos, poitrine & ventre variés de bleu, n. & vert ; ailes vertes ; queue n. variée de vert au bout ; probablement en Amér. ; BRISSON d'après ALDROVANDE.

5. *T. au large bec* ; gr. du Roitelet ; manteau d'un cendré-gris-blanc qui ſe fonce peu-à-peu & devient n. au ſommet de la tête ; deſſous du corps d'un blanc de neige ; pennes de l'aile & de la queue noirâtres, à bords blancs ; celle-ci égale ; bec très-large à ſa baſe ; reçu de Surinam par PAL. *Species* 3^a^.

6. *T. brun* ; gr. du Roſſignol, bec du précéd., mais moins gr. à proportion & entouré de poils à ſa baſe ; manteau d'un brun-noirâtre terne ; ventre d'un blanc-ſale ; pennes & couvertures des ailes & de la queue griſes, celle-ci égale. PAL. *Species* 4^a^.

7. *T. à tête blanche* ; gr. du Roſſignol de muraille ; bec déprimé, lancéolé ; la mandibule ſupér. noirâtre ; l'inſér. blanche à bout noirâtre ; poils n. en gr. mouſtaches ; plumage n. ſans reflets ; tête blanche, dont les plumes ſont heriſſées & relevées ; ailes courtes à pennes brunâtres au bout ; queue courte, n. & égale. PAL. *Todus leucocephalus*.

TOIT CHINOIS, c. Cul-de-lampe.

TOJUGUA, r. Serpent d'Amér. ; dos n., front varié de blanc & n., élévation blanche portant une eſp. de couronne noirâtre ſur le cou qui eſt poſtér. marbré de n. & blanc ; partie poſtér. du dos moins n. que l'antér. & mouchetée de bleuâtre ; ventre couvert d'écailles d'un brun-bai bordé de blanc. SÉBA.

TOKAIE, r. eſp. de Lézard du royaume de Siam, l. d'environ 1″, dont la queue occupe la moitié, & qui a une ſorte de cri que ſon nom imite ; peau variée de brun & de rouge, & chagrinée de pointes coniques d'un bleu-clair.

TOLAI, q. *V.* Lievre Tolai.

TOLCANA, o. 3e. Etourneau étranger.

TOLITOLO, o. Pouillot.

TOMTOMBO, p. RU. déſigne ſous ce nom divers p. des Indes du g. des *Coffres*, parmi leſquels on trouve, à ce qu'il paroît, le Coffre tigré & le Chameau marin.

TONGA, i. Tique du Bréſil, qui vit dans la pouſſiere & s'attache aux pieds de ceux qui marchent ſans chauſſure.

TONNE, c. 11e. Famille des univalves d'ARG. ; c. ronde en tonneau, bouche très-évaſée, ſommet peu chargé de boutons & peu élevés. AD. place parmi ſes Pourpres les c. qu'ARG. a ici en vue.

TONNEAU, v. Ourſin d'ARG. à baſe & ſommet applatis.

TOQUET, r. Tokaie.

TORCHE-POT, o. Sittelle.

TORCOL,

TORCOL, *Torcot*, o. 46e. g. de BRIS. deſtiné à tout o. fiſſipede tétradac. à deux antér., les jambes emplumées juſqu'au talon, le bec dr. & pointu, la langue l. & grêle comme un Lombric, les pennes de la queue flexibles & au nombre de 10.

Le Torcol. C'eſt un o. connu dans toute l'Europe. Il nous arrive en Mai, & nous quitte en Septembre; il voyage & vit ſeul, ne voyant ſa femelle même qu'au tems de l'amour. Il a le bec & les pi. des Pics, & cependant il ne grimpe pas comme eux aux arbres, ſe perche même peu, & ſeulement ſur les plus iſolés. Il prend ſa nourriture à terre, vivant de Fourmis qu'il attrape avec ſa langue, & de blé & d'avoine dans les champs; ſifflement aſſez aigre pour cri; 8 ou 10 œufs blancs dépoſés ſur le bois vermoulu d'un arbre creux; habitude ſinguliere de tordre ſouvent le cou de côté & en arriere, la tête renverſée ſur le dos, & les yeux à demi-fermés. Gr. d'Alouette, l. 7″, vol 10, bec 9‴; manteau couvert de zigzags tranſv. gris, bruns & noirâtres; gorge, devant du cou, poitrine & côtés rouſsâtres rayés tranſv. de noirâtre; pennes de l'aile brunes extér. marquées de quarrés roux; celles de la queue griſes rayées tranſv. de noirâtre.

Torcol noir, o. abuſ. Merle à plaſtron blanc.

TORPILLE, p. du g. des *Raies;* tête beaucoup plus large que celle des congéneres, muſeau mouſſe, obtus & applati; 2 cirrhes en-deſſus de la levre ſupér., 4 barbillons au bout de l'infér.; petits yeux que l'animal peut faire ſortir & rentrer comme le font les Crabes; petites dents crochues; les 2 gr. lobes que forme ſon corps aminci latér. en nageoires, comme celui des autres Raies, fort arrondis, & formant un ovale au lieu d'un trapeze; queue plus courte & plus groſſe que celle des autres Raies, mais cependant n'approchant pas de celle du Turbot à laquelle M. DE BOMARE la compare mal-à-propos; caudale preſque ronde garniſſant ſon extrémité. Je n'entends pas ce que veut dire FORSK. en ne donnant à ce p. qu'une l. ouverture étroite aux ouïes, tous les Auteurs lui donnant les 5 ouvertures qui ſont un des caracteres du g. La Torpille offre pluſieurs variétés, & ROND. en indique 4 de nos ſeules mers. Toutes ont la peau du deſſous blanche & celle du deſſus ou briquetée, ou d'un gris-brun, l'une & l'autre plus unie que celle des autres Raies, & ſans aucun aiguillon ni tubercule, ſi ce n'eſt 2 petites entre les 2 cirrhes. Dans la 1re. variété le deſſus eſt orné de 5 taches rondes en yeux comp. de cercles n. & blancs, & placés en pentagone irrégulier; la 2e. variété a dans le même ordre 5 gr. taches n. & rondes; la 3e. a de petites taches noires irrégulieres ſemées çà & là; la 4e. a la couleur de la peau unie. La gr. commune de ce p. eſt de 8 à 18″ de l., mais on aſſure qu'en divers parages on en prend de beaucoup plus gr. Il n'eſt perſonne qui n'ait entendu parler des phénomenes électriques qu'il préſente, & l'on n'eſt plus obligé de faire voir la fauſſeté de l'ingénieuſe explication que RÉAU. avoit donnée de ces phénomenes. On ſait que les p. électriques ſe ſervent de cette faculté pour engourdir & ſaiſir leur proie. Ce n'eſt pas ici le lieu de décrire l'organe prodigieuſement riche en filets nerveux qui paroît être le foyer de cette électricité. Je dirai ſeulement que SPAL., après un grand nombre d'obſervations, a vu qu'il étoit faux que la T. déprimât ſes yeux au moment de ſa décharge électrique; qu'il a remarqué conſtamment qu'alors elle ne montroit rien de particulier à l'extérieur, & qu'elle ne lui a rien préſenté qui confirmât ce qu'on a dit de l'action de l'aimant ſur elle. Enfin j'ajouterai que des obſervations de cet illuſtre Naturaliſte ſur les œufs de la T., il réſulte qu'en elle le germe préexiſte à la fécondation comme dans les o. & dans les q. ovipares.

TORSK, p. Dorſe.

TORTICOLIS, o. Torcol.

TORTUE, r. Quadrupede amphibie ovipare recouvert en-dehors d'une enveloppe commun. oſſeuſe, ouverte pour le paſſage de la tête, des pattes & de la queue, & dans laquelle l'animal peut à volonté retirer ces membres pour les ſouſtraire au danger. La partie ſupér. de ce teſt eſt en voûte, & on la nomme proprement *carapace*; l'infér. qui lui eſt unie par de forts ligamens eſt à peu-près plate dans le mâle, très-ſouvent concave dans la femelle ſelon FORSK., ce qui eſt cependant contraire à l'analogie qui demanderoit plus de capacité dans celle-ci pour loger les œufs; cette partie inférieure s'appelle le *plaſtron*. La carapace & le plaſtron ſont à ſutures & d'une épaiſſeur différente en leurs diverſes parties, mais leur enſemble eſt de la plus gr. ſolidité. Il eſt recouvert extér. d'un nombre quelconque de lames d'une écaille plus ou moins pure ſelon les eſp., & il ſert d'attache & de point fixe aux muſcles de l'animal, lui tenant ainſi lieu

de charpente offeuſe, car il n'a d'os qu'à la tête, au cou, aux pattes & à la queue. La tête a, à peu-près, la forme de celle des Serpens, les pattes & la queue celle des pattes & de la queue des Lézards. La mâchoire eſt ſi forte, qu'elle coupe tout ce qu'elle ſaiſit. Au lieu de levres, elle a une peau dure, cornée & tranchante qui cache ſouvent deux rangs de dents, quoique LIN. les diſe nulles. Les yeux ſont pet. & ſans paupieres ſupér.; le conduit auditif eſt caché par la peau de la tête qui eſt ſeulement plus mince à cet endroit. La gr. des Tortues varie beaucoup en général; elle varie même dans chacune des diviſions que l'on en a faites naturellement en T. de terre, de mer & d'eau douce. Toutes ont la vie l. & très-dure; on leur donne 80 ans de vie, & dans les expériences comparatives de RÉDI, une T. terreſtre a vécu 18 mois ſans nourriture. Il en a vu une vivre 6 mois ſans cerveau; en 3 jours l'ouverture du crâne fut fermée par une membrane, & l'animal n'ouvrit plus les yeux; une autre vécut 23 jours la tête coupée. Elles ſe nourriſſent d'herbes, de fruits, de v., d'i. & de p. Leur accouplement dure, dit-on, de 8 à 30 jours. Leur cœur a 3 ventricules qui communiquent entre eux par le trou ovale, & leur poumon peut garder très-long-tems le même air, & le comprimer ou lui permettre de ſe dilater, ſelon qu'il le faut pour modifier leur peſanteur ſpécifique, pour deſcendre au fond de l'eau ou s'élever à la ſurface.

La T. de terre. Elle eſt plus commune partout ailleurs qu'en Europe, & elle l'eſt aux environs d'Alep & du Liban, au point que les payſans en amenent des chariots remplis au marché, ſelon FORSK. Ces T. communes n'ont gueres que 12 à 18″ de l. En général elles ſont beaucoup plus pet. que celles de mer; cependant on en a vu qui avoient 4′ de l. ſur 2 ½ de lar.; leur queue ſeule étoit l. d'1′ & avoit 6″ de diam. à ſa baſe. Cet animal paſſe preſque tout l'hiver dans des cavernes & ſans manger. La lenteur de ſa marche eſt fameuſe. Ses jambes ſont très-courtes, ſes pi. antér. ſont pentadac., les poſtér. tétradac. Sa queue eſt très-forte & terminée par une ſubſtance ſemblable à la corne de Bœuf. Il eſt très-facile à renverſer ſur le dos, & il a enſuite beaucoup de peine à ſe retourner; cependant il y parvient quelquefois à force d'efforts en agitant ſa tête en divers ſens, & en déplaçant ainſi le centre de gravité; mais la T. de mer moins libre dans ſes mouvemens, n'y réuſſit preſque jamais. Son cerveau eſt incroyablement petit, n'égalant, par exemple, que la groſſeur d'une féve dans une tête du volume de celle d'un jeune Veau. Le ſommet de cette tête porte une légere élévation en crête. La femelle dépoſe 30 à 40 œufs tout ronds, gros comme des œufs de Pigeon, par terre au-ſoleil, & elle les couvre légérement de ſable ou de feuilles ſeches.

La Tortue de mer eſt commun. beaucoup plus gr. que celle de terre, elle va juſqu'à 12′ de l. ſur 8 ½ de large, & alors ſa chair peut faire le dîner de 100 perſonnes. Sa carapace ſert de battelet aux ſauvages, & 2 ſuffiſent pour leur conſtruire une cabane. Ces gr. Tortues, communes ſur-tout dans la mer des Antilles, ſont ſi fortes, qu'elles marchent portant pluſieurs hommes ſur leur dos. Leurs pieds palmés ſont l'office de larges nageoires. Elles vont tous les ans pondre leurs œufs dans des trous qu'elles font dans le ſable fin des rivages expoſés au ſoleil, & elles exécutent quelquefois des voyages de 50 & de 100 lieues pour aller chercher des lieux commodes. La ponte ſe fait en 3 fois, à 15 jours d'intervalle, & à chacune de ces époques la femelle dépoſe environ 80 œufs ronds, gros comme des balles de paume, à enveloppe molle, très-bons à manger, mais dont le blanc ne ſe durcit pas au feu. Cette extrême fécondité étoit néceſſaire à l'eſpece, beaucoup d'œufs étant enlevés avant d'être éclos, & les petits devenant ſouvent, peu après leur naiſſance, la proie de l'homme, des animaux ou des vagues de la mer en fureur. On a pris au nord de l'embouchure de la Loire (Mémoires de l'Acad. des Sciences, 1729) une T. qui avoit plus de 7′ de l. & de 3 ½ de large. Quand on l'aſſomma, elle pouſſa des hurlemens qu'on eût entendus à un quart de lieue, & elle exhala de ſa gueule écumante une vapeur que les pêcheurs même pouvoient à peine ſupporter. Ses pi. étoient ſans ongles, & elle n'avoit, au lieu d'écaille & de carapace, qu'une eſpece de cuir. Ces T. ſans teſt oſſeux offrent pluſieurs eſp., car celle-ci avoit des dents & une vraie queue, & ROND. & GESNER parlent d'une eſpece édentée & ſans queue proprement dite. Le *Luth* eſt encore une autre eſp. analogue.

La T. d'eau douce differe peu des précédentes. Sa tête eſt plus pet., ſon muſeau plus pointu,

ſa queue plus l. & plus effilée. Elle eſt beaucoup plus pet. que celle de mer. Elle vient très-ſouvent ſur terre, y paſſe l'hiver, dépoſe ſes œufs au bord de l'eau, & eſt couverte d'une écaille noirâtre.

Quant aux différentes eſp. ou variétés de T. appartenant à ces 3 familles, elles doivent être aſſez nombreuſes, mais elles ſont trop peu connues pour être diſtinguées. On n'a preſque fait attention qu'à leur gr., à la qualité de leur écaille & à celle de leur chair. C'eſt ainſi que la différence des T. dites *Caouane* & *Caret* (*V.* ces mots) à la *T. franche* ou *T. verte*, ne paroît pas aſſez fixée. Celle-ci eſt la ſeule des T. de mer connues qui ſoit bonne à manger. Son écaille, quoique très-gr., n'eſt pas fort eſtimée, étant très-mince & verdâtre. L'animal a le dos aſſez plat & la tête fort petite. La *T. à bahu*, ainſi nommée de ſa taille & de ſon dos élevé, n'eſt pas mangeable, non plus que la *Groſſe-tête*. Le *Bec-à-faucon*, ainſi dit de ſa gueule l. & étroite, n'offre pas de gr. individus, mais leur écaille eſt fort eſtimée; leur chair ne ſe mange pas. L'*Hécate* eſt une T. d'eau douce, de gr. médiocre, à cou plus l. & plus menu, à jambes minces, chair eſtimée. La *T. bâtarde* paroît une T. verte à écaille plus épaiſſe & chair moins bonne.

Tortue bourbeuſe; T. d'eau douce d'Italie, des Indes, de l'Amér., &c. qui détruit beaucoup de p. dans les étangs, & que l'on met quelquefois dans les jardins pour y détruire les Limaces & les inſectes. Pi. antér. plus palmés que les poſtér.; queue dr. & de moitié plus courte que le corps; écaille un peu applatie, ſur-tout antér., dont le bord eſt formé de 24 lames, & le diſque de 13, dont 5 en rang au milieu, & un rang de 4 de chaque côté, toutes ſtriées & hériſſées de fines pointes. *T. lutaria.* LIN.

T. à courte queue, T. de la Caroline, antér. pentadac., poſtér. tétradac.; tête un peu obtuſe & couverte d'écailles en maniere de calloſités, ainſi que ſes pi., dont les ongles ſont fort aigus; carapace convexe, antér. échancrée en croiſſant, couverte de lames larges, marginalement ſtriées, preſque plates, & dont le centre eſt marqué d'un point. *T. Carolina.*

T. dentelée, T. de la Virginie, les 5 doigts antér. & les 4 poſtér. peu diſtingués; teſt de la groſſeur d'un œuf de Poule ſeulement, d'une couleur pâle & ſale, antér. applati, à bords dentelés & comme rongés, couvert de lames d'écaille hexagonales & rudes, queue plus courte que les pattes. *T. dentata.*

T. géométrique, T. d'Aſie; carapace n. variée de traits jaunes tirés çà & là, chaque écaille diſtinguée de ſa voiſine par des ſtries, & ayant ſon milieu marqué par des points; plaſtron poſtér. terminé en pointe, & ſans bordure. *T. Geometrica.*

T. grecque ou *T. terreſtre commune*, ſe trouvant en Afr., en Aſie, en Grece, en Languedoc même; pi. à 5 doigts antér., 4 poſtér. peu diſtincts; carapace poſtér. vaſte & fort voûtée, bords latér. très-émouſſés, lames preſque plates, marbrées de jaune & n.; chair eſtimée. *T. Græca.*

T. raboteuſe, T. des Indes & de la Caroline; pi. écailleux, palmés, antér. pentadac., poſtér. tétradac.; carapace ſupér. carenée, antér. applatie; plaſtron antér. tronqué; tête en cœur, dont le muſeau fait la pointe, & n'a pour dents que des levres tranchantes; lames de l'écaille liſſes; cou plus grêle & plus marqué que dans les autres eſp.; queue courte. *T. ſcabra.*

T. ronde, pi. palmés; carapace pet., arrondie & ſans échancrure; plaſtron poſtér. diviſé en 2 lobes; dans les parties mérid. de l'Europe. *T. orbicularis.*

T. Scorpion, T. de Surinam; doigts des pieds peu diſtincts, 5 antér. & 5 poſtér., en y comprenant le doigt extér. mince & ſans ongle; queue terminée par une piece de corne recourbée; teſt ovale, oblong & n., dont chaque écaille eſt relevée en écuſſon; tête antér. couverte d'une calloſité poſtér. diviſée en 3 lobes. *T. ſcorpioïdes.*

T. tuilée, T. de mer d'Aſie & d'Amér., autrement appellée *Caret* par pluſieurs Voyageurs, mais fort différente du vrai Caret; carapace en forme de cœur, antér. arrondie, poſtér. en pointe ſupér. un peu carenée, marginalement dentelée, plaſtron antér. arrondi, poſtér. alongé en pointe obtuſe; lames d'écaille imbriquées, aſſez minces & tranſpar., en 3 rangs ſur le dos, 4 ſur le plaſtron, un pour la bordure; le rang du milieu du dos comp. de 5 lames liſſes & larges, les 2 rangs latéraux compoſés chacun de 4 lames, ces 13 lames peſant environ 25 livres; la bordure comp. de 25 lames, qui toutes, excepté les 9 antér., ſe terminent en pointe & dentelent cette bordure; les 14 lames du plaſtron à peu-près quarrées. *T. imbricata.*

T. ſerpentine; tête de Serpent, queue de la

longueur du corps ; carapace un peu carénée, postér. applatie, le bord de cette partie divisé en 5 dents ; dans les eaux douces de la Chine. *T. serpentina.*

Tortue de Mercure, Luth. *V.* encore ci-dessus la T. de mer.

TOSAR, c. Came d'Ad. assez épaisse, dure & polie, presque ronde, d'1″ de diam., à 30 stries transv., à bords ronds & sans dents, & à sommet fort éminent placé en bas au tiers de sa largeur.

TOTOMBO, c. Pourpre d'Ad. à canal court, échancré & replié en-dehors ; c. à 7 spires plates, mais étagées & chagrinées ; sommet rond, ouverture presque ronde, levre dr. à 9 dents intér. ; bourelet en-dehors ; la gauche recouverte d'une lame épaisse ; l. 6‴, lar. 3.

TOUCAN, o. 54e. g. de Bris. comp. d'o. fissipedes tétradac. à 2 antér., les jambes emplumées jusqu'au talon, le bec dentelé en scie, le bout des 2 mandibules courbé vers le bas en faux, sur-tout la supér. ; le tout l. & aussi gros que la tête, & cependant léger & si mince, qu'il cede sous le doigt ; langue encore plus extraord., n'étant qu'une esp. de plume dont la tige est un cartilage large de 2‴, & porte de chaque côté de l. barbes ; queue courte & comp. de 10 pennes ; doigts & ongles fort longs ; pieds courts, ailes courtes & vol pesant. Cependant ces o. s'élevent jusqu'au h. des gr. arbres, où ils aiment à se percher, & dans les trous desquels ils font leur nid, où ils ne pondent que 2 œufs. Leur bec, aussi l. dans quelques esp. que le reste de l'animal, n'est qu'un corps caverneux divisé en cellules par de petites cloisons osseuses, mais minces comme du papier, & dont l'enveloppe légere est ordin. peinte de couleurs vives. Il ne peut leur servir à broyer leurs alimens, quoique ce soient des fruits, sur-tout du palmier. Ils prennent ces fruits du bout de ce bec, les lancent en l'air & les reçoivent ensuite pour les avaler entiers & en lappant. Buf. divise ce g. en 2 familles, celle des T. proprement dits, plus gr. de corps, à bec proportionnellement plus l., moins épais & moins solide ; à queue proportionnellement plus l., égale ou arrondie, & celle des *Aracaris*. *V.* ce mot.

1. *Le Toco*, ou *T. de Cayenne*, grosseur de la Corneille mantelée, l. 18″, dont le bec occupe près de 8 ; plumage n., hors les couvertures supér. de la queue blanches, les infér. rouges, & la gorge & le devant du cou d'un blanc-jaunâtre, séparé du n. de la poitrine par un trait rouge ; base des deux mandibules n., le reste de l'infér. d'un jaune-rougeâtre, ainsi que le 1er. tiers de la supér. dont le reste est occupé par un gr. ovale n., l'arête ou carène d'un rouge assez vif ; pi. noirs ; à la Guiane.

2. *Toucan a gorge jaune* ; grosseur d'une Pie, l. 17″, dont le bec occupe 3″ 2‴ ; joues & gorge soufrés, devant du cou orangé bordé de soufre ; poitrine, h. du ventre & couvertures de la queue d'un rouge vif ; le reste du plumage n. plus foncé en-dessus ; bec n. à sa base, le reste olivâtre bordé de rouge. Cet o. de Cayenne se retrouve au Brésil avec les mêmes couleurs plus vives ; Bris. en avoit fait 2 especes, Buf. & Maud. les ont réunis. La femelle, en ces 2 pays, a les joues, la gorge & le devant du cou blancs, celui-ci séparé du n. de la poitrine par une bande d'un rouge vif ; couvertures du dessus de la queue soufrées, le reste du plumage n. ; bec n. à sa base, ensuite ceint de n. & de jaunâtre, ensuite rouge terminé de jaunâtre ; peau bleuâtre autour des yeux dans les 2 sexes ; femelle au Brésil, de même, à de légeres variétés près dans le ton des couleurs. Ces femelles sont les *T. à gorge blanche de Cayenne* & *du Brésil* de Bris., ainsi ces 4 esp. n'en font qu'une. On emploie dans la pelleterie les gorges jaunes des mâles de cette espece.

3. *Toucan a ventre rouge* ; taille du précédent ; poitrine orangée ; ventre & côtés d'un rouge vif ; le reste du plumage noir à reflets verdâtres, hors le dos qui tire sur le cendré ; bec jaunâtre nué de vert obscur, à extrémité rougeâtre ; au Brésil.

4. *Cochicat*, ou *T. à collier du Mexique* de Bris., l. 18″, dont le bec occupe 7 ; tête & cou n. coupé d'un collier rouge, hors le bas du cou blanchâtre tacheté de rouge & n. ; queue & ailes n., ventre vert, mandibule supér. blanche, l'infér. n., pieds cendrés verdâtres.

5. *Hochicat* ; gr. inconnue, plumage vert un peu tacheté de rouge, bec l. de 4″ varié de jaune & n., pi. n. ; au Mexique sur le bord de la mer.

TOUCNAM-COURVI, o. 11e. esp. étrangere rapportée au Gros bec.

TOUI, o. du g. des Perroquets, qui, dans la division que Buf. en a faite, s'applique aux Perriches à queue courte du nouveau Continent, & qui sont les plus pet. de ce g., ne surpassant pas la taille du Moineau. Ils

ſont attachés aux climats chauds de l'Amér. mérid., & BUF. ne voulant pas s'écarter de ſon principe, ſuppoſe que les eſp. qui ſe trouvent dans l'ancien Continent y ont été tranſportées par l'homme, fait dont la vérité ou la fauſſeté ne pourront jamais être prouvées.

1. *T. à gorge jaune ;* gr. du Moineau, calote verte, cou & poitrine d'un vert jaunâtre, dos d'un vert de pré, pet. tache orangée ſous la gorge ; ventre, côtés d'un vert clair nué de jaunâtre ; ailes variées de vert & vert-jaunâtre ; moyennes couvertures de marron verdâtre, bec gris-clair, pi. gris ; pays ignoré.

2. *Soſové*, ou *Soſoré ;* gr. de notre Gros-bec ; plumage d'un beau vert, couvertures du deſſus de la queue d'un jaune foncé, bas de l'aile marqué d'une tache de la même couleur, peau blanchâtre autour de l'œil, bec de couleur de chair, pi. blancs ; apprenant facilement à parler, babillard, voix de *Polichinel ;* à la Guiane.

3. *Tirica ;* un peu plus gr. que le précéd., plumage vert éclairci en-deſſous, yeux noirs, bec de couleur de chair, pieds gris-bleuâtres ; au Bréſil.

4. *Toui-été*, *Été ;* gr. du Moineau, plumage vert-clair, hors le croupion & le h. de l'aile bleus, les pennes bordées extér. de même, ce qui fait une bande bleue, l'aile pliée ; bec d'incarnat, pi. cendrés, quelquefois le vert-jaunâtre remplace le bleu ſur les pennes, & l'orangé, l'incarnat & le cendré ſur le bec & les pi. (ſi ces couleurs n'indiquent pas une autre eſp. dans les o. où on les trouve) ; au Bréſil.

5. *Toui à tête d'or ;* même taille ; manteau de vert de pré ; deſſous du corps d'un vert-jaunâtre ; tête, ou au moins face d'un beau jaune, bec noirâtre, pi. gris ; Amérique méridionale.

TOUILLE-BŒUF, p. BROUS. croit que ce p. de DUH. eſt le *Nez*, Chien de mer.

TOUITE, o. 14e. Pinſon.

TOUPET { *à pointe* ; i. 146e. Phalène. *tanné*, i. 50e. Phalène. *bleu*, o. du g. du *Moineau*, analogue au Verdier, & ſur-tout au Pape auquel BUF. eſt fort tenté de le rapporter, mais que MAUD. paroît en diſtinguer avec BRIS. ; un peu moindre que le Friquet ; manteau vert, hors le bas du dos & le croupion roux ; milieu du ventre rouge ; côtés & poitrine roux, couvertures de la queue rouges ; front, joues & gorge bleus ; pennes de l'aile brune à bord extér. vert, celles de la queue rouges à bord intér. brun, hors les 2 interméd. vertes à bord extér. rouge ; bec plombé, pi. gris ; à Java.

TOUPIE, c. operculé d'AD. qui a reçu ſon nom de ſa forme ſemblable à celle du Sabot, mais dont l'animal n'a que 2 cornes ſans renflement, portant les yeux au côté extér. de leur baſe.

TOURACO, o. du g. du Coucou, quoique BUF. ait voulu l'en ſéparer ſous un prétexte qu'on eſt ſurpris de lui voir alléguer : il trouve le plumage de cet o. trop riche en couleurs, comme ſi les couleurs pouvoient ſervir de caractere générique ! Gr. du Geai, queue fort l., ailes aſſez courtes ; tête, cou, h. du dos & du ventre, poitrine d'un vert de pré ; tache n. ſur la joue entre 2 traits blancs, membrane rouge autour des yeux, plumes courtes & effilées revenant en avant ſur la baſe d'un bec court, & dont elles couvrent une bonne partie ; tête mitrée, ou coiffée d'un faiſceau longit. de plumes relevées, ſoyeuſes & ſi fines qu'il eſt tranſpar. ; gr. couvertures des ailes & bas du dos verts foncés, croupion vert-noirâtre ; bas-ventre noirâtre ; gr. pennes de l'aile rouges intér., brunes extér. ; les moyennes rouges avec une légere bordure brune extér., queue verte un peu arrondie au bout. On trouve cet o. en Abyſſinie & au Cap ; ce dernier eſt celui que l'on vient de décrire ; ſa huppe eſt verte bordée de n., celle du Touraco d'Abyſſinie eſt noirâtre, moins redreſſée & terminée en flocons ; poitrine & h. du dos d'olive qui ſe fond en brun pourpré à reflets verts, qui regne ſur le reſte du dos ; gr. pennes de l'aile cramoiſies.

TOUR, (petite) c. Buccin de forme pyramidale à bouche applatie, grenuë & entourée de lignes.

Tour de Babel, *Tour de Babylone*. Noms donnés à des Vis, à des Buccins, à l. queue détachée & à bouche alongée.

TOURD, { o. Grive. p. 12e. g. de GO., par conſéquent acanthopt. thor. ; corps ové lancéolé, comprimé ; dos convexe, gueule & ventre un peu renflés ; écailles méd., confuſes & flexibles ; tête penchée, front plat, levres épaiſſes, yeux h. & ovales, narines doubles, les 1res. très-pet. ; opercules écailleux, de 2 pieces, membrane branch. à 5 ou 6 rayons ; ligne latér. h., parallele au dos, & briſée vers la queue où elle devient droite ; anus moyen ; dorſale ſolitaire, compoſée, ordin. longit. & râclée ; pector. ſimples & un peu

basses ; ventrales rapprochées, comp. & pointues ; anale comp. & râclée ; addimens de fils ou de râclures derriere & au-dessous de la pointe de chaque aiguillon de la dorsale & de l'anale. ROND. en désigne 11 esp. de nos mers, mais il les décrit si superficiellement qu'on ne peut s'assurer quelles sont celles d'entre elles qui se retrouvent dans les descriptions des autres Auteurs. WIL. croit en reconnoître plusieurs dans les 2 familles de SALVIEN. Je ne hasarderai aucun jugement là-dessus, non plus que sur celles des 41 esp. que LIN. a indiquées. Je vais placer ici celles qui ne se trouveront pas en leur rang alphabétique, & j'y joindrai quelques esp. plus nouvelles.

1. *Tourd* proprement dit, esp. de la Méditer. ; forme oblongue du Brochet, dos d'un vert foncé jusqu'à la lig. latér., le reste jaunâtre tacheté de bleu clair, caudale & ventrales verdâtres, ces dernieres tachées de bleu ; très-gr. écailles, gr. dents, pet. yeux dorés ; les 1ers. osselets de la dorsale très-prolongés par leur râclure ; presque tous les rayons des différentes nageoires 2 fois dichotômes. D. $\frac{19}{14}$. *L. Turdus.* LIN. Ce p. paroît admettre une variété à dos tacheté de bleu, ventre bleu rayé de rouge, nageoires rouges piquées de bleu, hors les pector. jaunâtres. WIL.

2. *T. de crête ;* dos brun-vert, côtés jaunes-verdâtres ; os des mâchoires divisés en 2 comme dans l'Hérisson de mer à 4 dents, ce qui n'empêche pas que de chaque côté de la mâchoire supér. il ne sorte 5 petites dents aiguës tournées en-dehors ; mâchoire infér. couverte de tubercules en quinconce ; écailles assez gr. pour le p. ; ligne latér. moyenne, marquée par un rang d'écailles qui dessine une suite de feuilles, caudale fourchue ; l. 13″. WIL. *append. L. cretensis.* LIN.

3. *T. gris*, p. d'Amér. décrit par CATESBY, qui, s'il est réellement de ce g., est une esp. bien anomale, étant sans pector. selon cet Auteur qu'il est difficile de supposer s'être trompé sur un caractere aussi frappant. Robe d'un gris-brun éclairci sous le ventre, côtés de la gueule & dessous des ouïes rouges nués de bleu, mâchoires pointues quoique larges & munies de gr. dents au bout, caudale large & presque entiere, ventrale triang., dorsale presque longit. ; l. 1′. *L. griseus.*

4. *T. à caudale en croissant ;* p. des Indes à tête large, alép. & pourprée, gueule étroite, pet. dents ; opercules pourprés comme la tête, mais, de plus, rayés de blanchâtre ; écailles cendrées, avec une pet. tache obl. transv. ; queue rousse, caudale très-échancrée ; dorsale, anale & pectorales marquées d'un trait longit., & quelquefois encore d'un transv. de pourpre. Cette dorsale est basse & l., & ses aiguillons ont, pour ainsi dire, une division épineuse & une rayonnée, puisque, selon GRON., de la même racine il sort un aiguillon & un rayon. D. $\frac{8}{12}$. P. 17. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{4}{14}$. *L. lunaris.*

5. *T. à opercules tachés*, p. d'Asie ; robe livide à environ 10 bandes transv. brunes, tête postér. mouchetée de n. ; opercules postér. marqués de brun, caudale fourchue, 1er. osselet dorsal prolongé en un l. brin. D. $\frac{12}{10}$. P. 16. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{15}{18}$. *L. operc ularis.*

6. *T. à oreilles ;* LIN. désigne ainsi un p. des eaux douces de l'Amér. sept. qui a de chaque côté, aux opercules, une appendice membraneuse, alongée, obtuse, n. & qui a l'air d'une oreille, ou d'une pet. nageoire ; iris jaune, caudale bilobée. D. $\frac{10}{11}$. P. 15. V. 6. A. $\frac{3}{11}$. *L. auritus.*

7. *T. à nageoires en faucilles*, p. d'Amér. à corps de Brême, large & argenté, petites ventrales ; les 5 premiers osselets de la dorsale & de l'anale alongés, les suivans égaux, ce qui donne à ces nageoires une forme de faux. D. $\frac{7}{27}$. P. 17. V. 5. A. $\frac{3}{20}$. *L. falcatus.*

8. *T. roux*, p. d'Amér. à caudale fourchue ; robe, nageoires & iris d'un roux jaunâtre ; mâchoire infér. cartilagineuse & rétractile, antér. munie de fortes dents. D. 23. P. 17. V. 6. A. 12. *L. rufus.*

9. *T. sans anale*, p. de la Caroline ; corps varié de 6 ou 7 bandelettes n. ; levres rétractiles, dents canines aux mâchoires, arrondies au palais ; opercules antér. écailleux & à bordure pointillée ; dorsale presque longit., à aiguillons égaux & l. râclure, la 2e. partie noire & arrondie ; caudale entiere. D. $\frac{17}{18}$. P. 16. V. $\frac{1}{6}$. A. 0. *L. hiatula.*

10. *T. bordé*, p. de la pleine mer, à robe brunâtre, nageoires de même, mais bordées de roux. D. $\frac{2}{11}$. P. 17. V. 6. A. $\frac{1}{12}$. *L. marginalis.*

11. *T. couleur de rouille*, p. des Indes, sans raies ni taches, caudale entiere. D. $\frac{3}{18}$. P. 16. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{3}{17}$. *L. ferrugineus.*

12. *T. à opercules verts de mer*, p. des Indes, à caudale entiere, lig. latér. courbe, nageoires rousses. D. $\frac{9}{11}$. P. 12. V. 6. A. 14. *L. paroticus.*

13. *T. porcelet*, p. de l'Océan vers le nord, dont LIN. a parlé le premier. Sans rien dire du reste de sa robe il se contente de le désigner

par une tache n. ſur la queue, par ſa caudale entiere, par ſa dorſale râclée & le nombre des oſſelets. D. $\frac{9}{17}$. P. 13. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{1}{10}$. *L. ſuillus.*

14. *T. rayé*, p. des mers de l'Amér. rayé de blanc & brun, caudale entiere, dorſale râclée, la râclure du 1er. oſſelet prolongée en l. brin. D. $\frac{10}{21}$. P. 17. V. $\frac{1}{6}$. A $\frac{1}{11}$. *L. ſtriatus.*

15. *T. œillé*, p. dont LIN. ignoroit la patrie, & dont il a ſeul parlé juſqu'ici pour l'avoir vu dans le cabinet de Stockholm; dorſale râclée, tache en œil au milieu de la baſe de la caudale, qui eſt entiere. D. $\frac{14}{24}$. P. 15. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{3}{13}$. *L. ocellaris.*

16. *T. à double tache*, c'eſt-à-dire à 4 taches, 2 de chaque côté, une ſur la baſe de la caudale, l'autre ſur ſon milieu; râclure des oſſelets dorſaux en l. fils; dans la Méditer. D. $\frac{11}{26}$. P. 15. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{4}{12}$. *L. bimaculatus.*

17. *T. des fleuves de Surinam*; 1ers. oſſelets de la dorſale & de l'anale alongés d'une râclure; tête & corps épais, gr. écailles liſſes couvrant tout le corps, la baſe même des nageoires; lig. latér. interrompue vers ſon milieu, robe brune, trait n. & tache de poix près des opercules, 9 ou 10 lig. longit. de p. bruns & blancs allant le long du dos vers la queue. D. $\frac{11}{23}$. P. 15. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{4}{12}$. GRON. *L. punctatus.* LINNÉ.

18. *T. à lunule brune près des yeux*, p. des mers méridionales d'Europe, qu'il ſeroit par conſ. extraordin. que nous ne connuſſions que par LINNÉ. Il ne l'a vu que dans le cabinet de Stockholm, & il ne le déſigne que par cette lunule oculaire brune, par ſa dorſale râclée, ſon anale variée, & le nombre des oſſelets; ainſi il peut être un des T. de BELON, de SALVIEN, de ROND. ou de WIL.; mais il eſt ſi légérement indiqué, & les anciens Naturaliſtes ont tellement négligé le calcul des oſſelets, qu'il eſt impoſſible de prononcer. D. $\frac{16}{25}$. P. 13. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{1}{13}$. *L. melops.*

19. *T. du Nil*; caudale entiere & nébuleuſe, ainſi que la dorſale & l'anale. D. $\frac{17}{30}$. P. 15. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{1}{13}$. *L. niloticus.*

20. *T. à levres pliſſées*; caudale entiere. D. $\frac{17}{31}$. P. 15. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{1}{13}$; mers d'Europe. *L. oſſifagus.*

21. *T. de roche*, p. de mer de Norwége à dorſale très-râclée, antér. marquée d'une tache brune; ou comme LINNÉ le dit ailleurs, tache brune au bord ſupér. de la queue, ce qui eſt fort différent. D. $\frac{17}{26}$. P. 13 ou 14. V. $\frac{1}{6}$. $\frac{1}{10 \text{ ou } 14}$. *L. rupeſtris.*

22. *T. à ventre cendré taché de brun*; dorſale râclée, caudale entiere, pays ignoré. D. $\frac{17}{27}$. P. 15. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{3}{11}$. *L. onitis.*

23. *T. louche*; caudale entiere, paupiere ſupér. n., nageoires jaunes. D. $\frac{18}{31}$. P. 14. V. 6. A. $\frac{4}{14}$; pays ignoré. *L. luſcus.*

24. *T. livide*; caudale arrondie, dorſale râclée, robe d'un brun livide, pays ignoré. D. $\frac{18}{30}$. P. 14. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{4}{12}$. *L. livens.*

25. *T. rayé de bleu*, p. de l'Océan atlantique; dorſale râclée, caudale entiere, D. $\frac{19}{23}$. P. 13. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{5}{13}$.

26. *T. de la Chine*; caudale entiere, dorſale râclée, tête déprimée, robe livide. D. $\frac{19}{24}$. P. 13. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{5}{12}$. *L. chinenſis.*

27. *T. à dorſale preſque ſéparée*, p. de la Caroline, forme de Perche d'eau douce, corps un peu argenté, rayé de brun; caudale entiere, opercules armés d'une dent, 1er. aiguillon dorſal gros & très-court, le 2e. gros, mais l. & plat. D. $\frac{11}{32}$. P. 18. V. 6. A. $\frac{2}{7}$. V. *Guatucupa*, LIN. croit que c'eſt le même poiſſon. *L. cromis.*

28. *T. à un ſeul oſſelet dorſal mou*, p. des Indes; corps comprimé & alongé, robe blanche, pector. & ventrales lancéolées. D. $\frac{10}{21}$. P. 12. V. 6. A. 15. *L. lineatis.*

29. *Gr. T. varié de la Méditer.*, l. 13 à 14''; caudale entiere, dents antér. plus grandes que celles de la plupart des congéneres, tête bleue, queue mi-partie de jaune & bleu; ventrales & anale jaunes à extrémité bleue, moitié antér. du dos d'un brun-bleuâtre, ſa moitié poſtér. jaunâtre, ainſi que le ventre; dorſale bleuâtre juſqu'au 13e. oſſelet, hors les extrémités de ces oſſelets jaunâtres. WIL. Il n'eſt pas clair, dit ART., que ce p. ne ſoit pas le *Paon*. *L. mixtus.*

30. *T. fauve d'Amér.*, l. 8 à 12''; gueule large, mâchoire infér. plus l., & à 2 rangs de pet. dents; iris rouge, pet. écailles minces & orangées, caudale arrondie, antér. armée d'un fort aiguillon. *L. fulvus.*

31. *Pet. T. varié de la Méditer.*; iris & bas du ventre pourprés, queue d'indigo, tronc d'un bleu en partie verdâtre, en partie noirâtre; écailles piquée de p. ſombres; dents ſupér. larges & ſerrées, les infér. rares & pointues; dorſale longit., dont les oſſelets ont un l. prolongement membraneux provenant de leur râclure; pector. ovées; 2 taches de pourpre au milieu du ventre. WIL. *L. varius.* LIN.

32. *T. à ventrales filiformes*, p. de Java & d'Amboine, que KŒLREUTER, qui l'a décrit le premier, avoit regardé comme une Dorade, & que PAL. a placé dans le g. des

Tourds. Corps comprimé, carené & convexe derriere la dorſale, arrondi & droit devant cette nageoire; pet. tête écailleuſe & pet. bouche relevée par le bout; anus à la poitrine; lig. latér. courbe, deſcendante, enſuite dr. & comme interrompue vers la queue; robe livide ondée de brun; p. blancs ſur l'anale, plus nombreux ſur la caudale; pector. pet. & pâles, ventrales comp. d'un ſeul rayon filiforme allant juſqu'à la caudale & râclé vers ſa baſe; dorſale brune & à baſe écailleuſe, caudale en 2 pet. lobes; l. 4″ 4‴, la caudale de 10‴ compriſe, lar. 14‴. D. $\frac{4}{11}$. P. 9. V. 1. Ar $\frac{4}{41}$. *L. trichopterus.* PAL.

33. *Tour Perdrix*, p. de la mer Rouge, décrit par FORSK., ainſi que les ſuivans. Caudale entiere, dos dr., ventre courbé; moitié ſupér. de la tête brune, l'infér. d'un blanc rougeâtre; tache bleue à la baſe des pector., dorſale & anale rougeâtres; lig. latér. ſupér. dentelée; bandelette blanche & dentelée au milieu des côtés, autre plus h. de couleur d'écaille ſombre, large ligne jaune plus bas. D. $\frac{8}{11}$. P. 14. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{1}{13}$. *L. perdica.*

34. *T. déſarmé;* corps alongé & l. d'1′ ſur 2″ de large; robe verte coupée longit. au milieu des côtés par une ſuite de gouttes noires au-deſſous de la lig. latér. qui eſt h. & preſque dr.; le vert de la robe eſt brun ſur le dos; clair & tacheté de blanc ſur le ventre; nageoires verdâtres, & ſans aucun aiguillon ni râclures, les pectorales plus l. que les ventrales, caudale arrondie, dorſale longit. & très-baſſe. *L. inermis.*

35. *T. très-râclée;* corps lancéolé, robe d'un brun-verdâtre, nageoires tirant au rougeâtre & rayées de violet, ſtries violettes au ſinciput & aux joues; ligne latér. h. & parallele au dos, enſuite deſcendante ſubitement, enfin dr.; gr. écailles arrondies, râclure des aiguillons dorſaux 2 fois auſſi l. que les rayons, les 1res. de l'anale pendant de toute la l. des aiguillons. D. $\frac{9}{21}$. P. 13. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{3}{17}$. *L. ramentoſus.*

36. *T. argenté;* corps oblong & argenté, nageoires de vert-de-mer; bord de la carene dorſale antér. n.; dos courbé, ventre preſque dr. & plat, queue montante, lig. latér. h. & parallele au dos; écailles larges & arrondies, variées de ſtries élevées dans leur milieu; 2e. aiguillon dorſal plus l. & plus large que les autres & à peine piquant, le 3e. de l'anale plus l. que les autres; rayons dorſaux un peu ramentacés; caudale en 2 lobes lancéolés. D. $\frac{9}{19}$. P. 15. V. $\frac{1}{5}$. A. $\frac{3}{10}$. *L. oyena;* vers l'iſthme de Suez.

37. *T. à ventre droit*, du muſeau à l'anus; ce qui eſt partic. à cette eſpece. Iris vert, deſſous de la tête & du corps blanc varié de ruiſſeaux jaunes, lig. latér. interrompue dans ſon milieu; pector. jaunâtres, les autres nageoires d'un verdâtre ſombre comme le dos, & tachetées de bleu; foſſette entre les yeux, précédée d'un ſillon; à Conſtantinople. D. $\frac{18}{31}$. P. 14. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{3}{15}$. *L. ſcina.*

38. *L. lapina*, ainſi nommé par les Turcs & les Grecs. Corps en ovale oblong; trait bleu ſur la joue, côtés de la tête tachetés de rouge, ſinciput brun, flanc d'un jaune verdâtre, dos brun, ventre blanchâtre; trois lignes longitudinales de chaque côté, comp. chacune de deux rangs de taches rouges; la 1re. ligne près du h. du dos, la 2e. parallele à la ligne latér. la 3e. un peu plus bas & moyenne; dorſale & anale à baſe verte, le reſte violet taché de bleu; pector. jaunes, ventrales bleues, bout de la caudale arrondi. D. $\frac{15}{17}$. P. 15. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{3}{15}$; à Conſtantinople.

39. *T. Chani*, ainſi nommé par les mêmes peuples; dos brun, ventre blanchâtre, quarré bleu ſur la joue, ligne latér. h. & parallele au dos; ſous elle une bande brune appartenant au brun du dos, parcourue par une lig. blanche; ſous cette bande une blanche précédant le blanchâtre du ventre, & parcourue par 2 lig., l'une rougeâtre & l'autre ſale; pector., ventrales & anale jaunes, dorſale & caudale tachetées de rouge; mâchoire infér. plus l., caudale un peu fourchue; à Conſtantinople. D. $\frac{10}{23}$. P. 15. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{1}{10}$.

40. *T. œillé de Smyrne*, fort différent de celui du n°. 15. Corps un peu ové, tête rayée de bleu, tache bleue bordée de rouge ſur l'opercule en forme d'œil ovale; lig. latér. h., excepté à la queue où elle eſt moyenne; dos d'un brun jaunâtre, le reſte vert. D. $\frac{14}{14}$. P. 11. V. $\frac{1}{6}$. A $\frac{1}{14}$.

T. noir, p. Merle.

TOURDELLE, o. Litorne.

TOURDRE, o. Grive.

TOURET, o. Litorne.

TOURLOUROU, i. Crabe de terre. *Voyez* ce mot.

TOURMENTIN, o. Oiſeau de tempête.

TOURNEL, o. Etourneau.

TOURNE-MOTTE, o. Motteux.

TOURNE-PIERRE, o. 72e. g. de BRIS. ſous le nom de *Coulon-chaud*, comp. d'o. fiſſipedes tétradac. à 3 antér., le bas des jambes nu, le bec un peu comprimé horizontalement, & plutôt courbé en haut que droit.

droit. On a donné à ces o. le nom de *Tourne-pierres* d'après l'inſtinct & l'habitude qu'ils ont de retourner avec leur bec les pierres placées ſur le bord de l'eau, pour y trouver les inſectes dont ils ſe nourriſſent. Ils en retournent même d'aſſez grandes, & du poids de 2 à 3 livres, quoiqu'ils ne ſoient eux-mêmes que de la taille d'une Maubêche.

1. *Le Tourne-pierre ;* un peu plus gros qu'un Merle, l. 8″ 3‴, vol 15″ 6‴ ; front noir, tache blanche ſur la joue, petites plumes n. bordées de blanc au ſinciput ; occiput, gorge & derriere du cou blancs ; h. du dos & plumes ſcapulaires variés de n., brun, & ferrugineux ; bas du dos, poitrine & ventre blancs ; couvertures des ailes variées de gris-brun, de brun foncé, de blanc, de noirâtre & de ferrugineux ; pennes variées de blanc & brun ; bec noir, dur, pointu, mais aſſez épais, & l. d'1″ ; pi. orangés & aſſez courts ; commun aux 2 Continens ſans être fort multiplié nulle part ; allant par pet. compagnies de 3 ou 4.

2. *T. cendré ;* un peu plus gr. que le précédent, dont BUF. le regarde comme une variété. Tête, & deſſus du cou gris-brun ; dos de même, plus une bordure blanchâtre à chaque plume ; gorge blanche, devant du cou & poitrine d'un brun foncé ; bas du dos & ventre blancs ; pennes des ailes brunes, quelques-unes bordées, toutes terminées de blanc ; celles de la queue mi-parties de ces couleurs ; bec n., pieds rouges, l. 9″ 6‴ ; BRIS. le regarde comme une eſp. diſtincte, & il eſt difficile en effet de voir des variétés dans des o. répandus les uns & les autres en divers climats, & portant chacun leur plumage dans tous ces climats, comme pour prouver qu'il n'eſt pas leur ouvrage, mais qu'il tient à l'eſpece.

TOURNIQUET, i. 20e. Coléoptere de GEOF. ; ant. groſſes, roides & plus courtes que la tête ; pattes intermédiaires & poſtér. en nageoires ; 4 yeux à réſeau. Cet i., l. de 2 ½‴ & lar. d'1 ½, eſt d'un noir brillant ; pattes jaunes, 4 gr. yeux, dont 2 ſont en-deſſous de ceux qui occupent la place ordinaire. Sur la partie poſtér. des étuis on voit de petites éminences portées ſur des pédicules qui tombent aiſément après la mort de l'animal. Ses pattes poſtér. ſont courtes, plattes & larges. Il court en décrivant des cercles ſur la ſurface de l'eau dormante. Veut-on le prendre, il plonge, mais reparoît bientôt. GÉER, qui a écrit ſon hiſtoire avec détail, croit qu'il paſſe l'hiver dans la vaſe au fond de l'eau.

TOUROCCO, o. 27e. Pigeon.

TOURPAN, o. Eſpece de Canard de Sibérie indiqué par M. GMÉLIN, plumage roux de Renard, hors les ailes & la queue variées de beaucoup de n. ; ſon de voix ſemblable à celui d'un haut-bois.

TOURTE, o. 30e. Pigeon.

TOURTELETTE, o. 28e. Pigeon.

TOURTERELLE, { o. 11e. Pigeon. / p. 7e. Raie.

TOURTRAC, o. Tràquet.

TOUS, i. Tique du Bréſil.

TOUYOU, o. 63e. g. de BRIS. deſtiné à un o. fiſſipede tridac. à 3 antér., le bas des jambes nu, le bec droit, applati horizontalement, arrondi au bout, les ailes inſuffiſantes au vol. Cet o. de l'Amérique mérid., décrit par MARC. ſous le nom de *Nhamduguacu*, n'a pour doigt poſtér. qu'un tubercule. C'eſt le plus gros o. du nouveau Continent, mais il eſt un peu moins gros que l'Autruche. On donne aux plus gr. 6′ de h., & on compare leur cuiſſe à celle d'un homme. En général cet o. a le cou l., la tête pet., & le bec applati de l'Autruche, mais il reſſemble plus au Caſoar. Son corps eſt ovoïde ; de l. plumes griſes couvrent ſon dos & ſon anus, car il n'a point de queue. Tout ſon plumage eſt gris, hors le ventre qui eſt blanc. Aidé de ſes ailes, il court en pleine campagne, de maniere qu'à peine les Chiens peuvent-ils l'atteindre. Il eſt peu connu, & rare, du moins dans les lieux habités. MARC. dit qu'il mange de la chair comme des fruits, mais c'eſt ſans doute dans l'état domeſtique, car il lui fait avaler auſſi des corps, tels que des dés à jouer, qui ne ſe trouvent pas à la campagne. Chair aſſez eſtimée.

TOUYOUHOU, *Touyouyou*, o. Jabiru, 3e. o. étranger rapporté à la Cicogne.

TRACAS, o. Traquet.

TRAGE, o. Draine.

TRAGELAPHE, q. dont parlent les Anciens, rapporté par BUF. au Cerf des Ardennes, à la Chevre du Levant par BRIS., au Renne par LIN., à l'Elan par GESNER, au Bouquetin par BÉLON, au Mouflon par KLEIN.

TRAINE-BUISSON, o. Fauvette d'hiver.

TRAINE-CHARRUE, o. Morteux.

TRAIT, (le) r. Serpent d'Egypte, du 4e. g. en qui les écailles abdominales ſont plus larges que dans les congéneres. 186, 46.

TRALE, o. Mauvis.

TRAPE-BOIS, o. Sittelle.

TRAQUET, o. du g. du *Bec-figue*, appliqué à pluſieurs eſpeces.

1. *Le Traquet* commun de ce pays. C'eſt un o. inſectivore, ſolitaire, toujours en mouvement, même dans les courts inſtans où il eſt poſé, agitant alors ſes ailes & ſa queue; voltigeant inceſſamment de buiſſon en buiſſon, de branche en branche, d'échalas en échalas, dans les landes & les bruyeres, & dans les champs & les lieux ſecs & élevés, jetant un cri fréquent, couvert & ſourd qui ſemble articuler : *ouiſtratra*. Nid très-bien caché au pied d'un buiſſon, ou ſous l'avance d'une pierre ou d'une racine; ponte à la fin de Mars ou au commencement d'Avril; 5 ou 6 œufs verts-bleuâtres légérement tachetés de rouſsâtre; chair graſſe, à peu-près auſſi eſtimée que celle du Bec-figue; gibier connu ſous le nom de *pieds noirs*. Un peu plus pet. que la Linotte, l. 4″ 10‴; manteau de plumes noirâtres bordées de rouſsâtre; couvertures ſupér. de la queue blanches, terminées de roux & piquées de noirâtre; plumes des joues & de la gorge n., terminées de rouſsâtre; bande blanchâtre au-devant du cou; tache n. entre l'œil & le bec; devant & deſſous du corps roux; ailes variées de gris, n. & rouſsâtre; bec & pi. n.; gorge & tête de la femelle d'un rouſsâtre clair, & couvertures ſupér. de la queue rouſſes. Cet o. nous quitte en Septembre pour aller chercher des i. plus au midi.

2. *T. du Sénégal;* taille du Tarier, plumage brun foncé, pennes de même du côté extér. rouſſes vers l'intér.; celles de la queue n., terminées de blanc, hors les 2 intermédiaires; bec & pi. bruns.

3. *T. de l'iſle de Luçon;* un peu plus pet. que le nôtre; plumage brun-noirâtre, hors les couvertures de la queue blanches, & les gr. de l'aile; bec & pieds noirs.

4. *T. des Philippines;* gr. de la Fauvette; tête, gorge, cou & ventre n. à reflets violets, avec un peu de marron ſur le bas-ventre; plumes du dos noirâtres bordées de n. à reflets violets; petites couvertures les plus près du corps blanches, les plus éloignées noirâtres bordées de n.; pennes brunes, plus une bordure extér. n. aux moyennes; queue d'un noirâtre brillant, bec & pieds noirâtres.

5. *Gr. T. des Philippines;* un peu plus gr. que le précéd.; tête, gorge & deſſus du cou d'un blanc ſale rouſsâtre; devant du cou en marron clair, dos n. à reflets violets, poitrine d'un cendré brun, ventre d'un blanc-rouſsâtre; pet. couvertures des ailes d'un noir violet, moyennes d'un blanc ſale, gr. d'un n. verdâtre; gr. pennes noirâtres à bord extér. blanc-rouſsâtre, moyennes d'un n. verdâtre; pennes de la queue noires à reflets verts, plus un bord extér. blanc-rouſsâtre à la derniere de chaque côté; bec jaunâtre, pi. noirs.

6. *Fitert*, ou *T. de Madagaſcar*, un peu plus gr. que le 1er.; manteau & gorge n., poitrine rouſſe, devant du cou & ventre blancs; tache blanche au h. de l'aile, dont les pennes ſont noirâtres, intér. bordées de blanc, celles de la queue n.; bec & pi. noirs.

7. *Gr. Traquet*, l. 7 ½″ du bout du bec aux ongles; plumage brun, éclairci ſur le dos, mêlé de blanchâtre & de brun foncé ſur la gorge; bord intér. des pennes de l'aile varié de roux, ainſi que le bout de celles de la queue & leur milieu; bord extér. des 2 latér. de celles-ci blanc, ventre rouſsâtre. On a donné le même nom au Tarier.

8. *T. du Cap*, l. 6″; manteau vert-brun, ventre gris avec des teintes de roux, croupion roux, pennes & couvertures de l'aile brunes avec un bord plus clair, les 2 pennes interméd. de la queue noirâtres, les autres marquées obliquement de brun ſur un fond jaune.

9. *T. d'Angleterre;* gr. du 1er., pet. plumes n. à la baſe du bec, tache blanche au front, manteau n., couvertures ſupér. de la queue variées de n. & blanc; devant & deſſous du corps blancs; ailes brunes à plaque blanche; queue n., extér. bordée de blanc; bec & pi. n.; femelle à manteau brun-verdâtre lavé, & pennes moyennes extér. bordées de blanc-jaunâtre.

10. *Pet. T. des Indes;* tête, cou, dos, poitrine & h. des ailes n. piqués de jaune, moyennes pennes n. bordées de jaunâtre, gr. & caudales n., tache blanche ſur l'aile, croupion rouſsâtre, ventre roux rayé de n., bec & pi. noirs; à la côte de Coromandel.

Traquet à lunette, o. Clignot.

TREFLE, q. Américain, dont il eſt parlé dans le Dictionnaire des Animaux d'après le récit d'un officier qui y eſt nommé. C'eſt, ſelon lui, un animal frugivore, preſque auſſi gr. que le Rhinocéros, ce qui ſeroit unique dans le nouveau Continent; à tête courte analogue à celle d'un Dogue; ſans cornes; pieds, jambes & poil du Bœuf; muſeau terminé en treſle; dents de la mâchoire ſupér. non ſéparées, celles de l'infér. larges chacune de 3″; vivant le long des côtes inabordables qui giſſent entre la nouvelle Orléans & le Mexique. Si l'objet de cette indication eſt réel, il me paroît qu'il faut la regarder comme une mauvaiſe caricature du Tapir.

TREFLIER, o. Chardonneret.

TREGUEL, o. Je ne me rappelle pas où j'ai vu indiquer ſous ce nom un o. du Chili, de la groſſeur du Pigeon, mais 2 fois plus h. monté, à dos cendré, ventre blanc, appendice oſſeuſe & pointue, l. d'1″ au pli de l'aile, nichant dans le ſable; indication peu exacte d'un jeune Anhima, du moins autant qu'on peut en juger.

TRICHE, o. Draine.

TREILLIS, c. Gival.

TREMBLANTE, p. Gymnote électrique, ou Poutaol, (*V.* ce mot), regardé autrefois par les uns comme une Anguille, à cauſe de ſa forme & de ſa peau gliſſante, & par M. DE LA CONDAMINE, qui l'a obſervé dans le fleuve des Amazones, comme une Lamproie, à cauſe de divers petits trous qui ne ſont que des conduits excréteurs.

TREMBLE, p. Torpille.

TREMBLEUR, { o. Hulote & Pigeon-paon. / p. électrique rapporté par BROUS. au g. du *Silure*; mais ſi c'eſt un Silure, il eſt bien anomal. Corps rond, alép. & gliſſant, beaucoup plus large, à proportion, que le Poutaol n'eſt épais; ſans dorſale proprement dite, n'ayant qu'une fauſſe nageoire graiſſeuſe; 4 narines rapprochées, pet. & au bout du muſeau; dents nombreuſes à chaque mâchoire; 2 cirrhes à la ſupér., 4 à l'infér.; membrane branch. à 6 rayons. Voilà en ſubſtance ce que BROUS. dit de ce p. Il a été vu par AD. dans le Niger, mais ce Naturaliſte ne l'a pas décrit. BROUS. dit qu'il a été vu par FORSK. dans le Nil, mais je ne vois pas où ce Voyageur peut en avoir parlé, car il n'eſt aucun des 3 Silures qu'il a décrits. M. DE VICHY, (Journal de Phyſ. 1787) le rapporte au *Silurus glanis* de LIN.; mais la deſcription fort détaillée de GRON. adoptée par LIN., fait aſſez voir que le Trembleur n'eſt pas ce poiſſon, qui eſt pourvu d'une vraie dorſale avant la fauſſe.

TRÈS-GRAND (le), p. 18e. Chien de mer de BROUS., différent du Requin par ſa forme plus applatie, ſes dents non dentelées vers les bords, & ſur-tout en ce qu'il a une anale. Il eſt très-gros & rare; on ne l'a encore vu que dans les mers du Nord, encore FABR. dit-il qu'on le voit très-rarement dans celle du Groënland. On prétend que ſa taille parvient quelquefois juſqu'à approcher de celle des Baleines. Il ſe nourrit, non-ſeulement de Méduſes, comme LIN. l'a dit d'après GUNNER, mais des plus puiſſans animaux aquatiques après les gr. Baleines, tels que la Baleine à muſeau pointu, les Dauphins, & ſur-tout le Marſouin.

TRETTE-TRETTE, q. de Madagaſcar qui, d'après l'indication incomplette qu'en donne FLACOURT, ſelon le Diction. des Animaux, paroît devoir être quelque Babouin.

TRIANGLE (le), r. Serpent des Indes, du 3e. g.; tête blanche, triangle brun au-deſſus des narines, 2 p. bruns au-deſſus de la tête; corps brun avec des bandes blanches; 107, 144.

TRICOLOR, o. 21e. Tangara.

TRICOTÉE (la), c. Corbeille.

TRICTRAC, o. Draine.

TRIDE, o. Proyer.

TRIDENT (le), i. Gr. Scarabé de l'Afr. équinoxiale, ſans écuſſon, bouclier arrondi, antér. n., poſtér. cuivreux, avec une côte tranſv. unie au milieu, & une autre à 3 dents à ſa baſe; corcelet cuivreux & hériſſé de p. élevés; corps & étuis n. foiblement ſtriés. FAB.

TRIE, o. Draine.

TRIKIURE, p. Paille-en-cul.

TRIPS, i. 55e. Coléoptere de GEOF.; ant. filif., bouche en ſimple ſente longit., tarſes garnis de véſicules. Cet i. eſt le plus petit des coléopteres; il vit dans les fleurs & ſous les écorces, ainſi que ſa larve qui ne differe de lui que par le défaut d'ailes & d'étuis.

1. *Trips à pointe*, l. 1, lar. $\frac{1}{6}$ n., luiſant, ant. de 7 articles, ventre en pointe, ailes & étuis étroits & blanchâtres, volant peu, courant aſſez vîte; ſous les écorces. GÉER aſſure avoir vu des individus de cette eſp. non ailés. Auroit-il pris la larve pour l'i. parfait, ou GEOF. auroit-il pris une variété non ailée de l'i. parfait pour une larve?
2. *T. n. des fleurs*, l. $\frac{1}{4}$; étuis bleuâtres, ventre ſans pointes; ſur les fleurs compoſées.
3. *T. à bandes*; même taille; étuis n. avec 3 bandes blanches.

TRIS, o. Mauvis.

TRISCALE, r. Serpent des Indes, du 3e. g.; robe de vert de mer, variée de 3 lignes dorſales brunes longit. qui ſe rejoignent à la nuque, & d'une ligne ſemblable aux flancs, qui, ſe rapprochant de chacune des ſupér., l'intermédiaire exceptée, va avec elles juſqu'au bout de la queue; celle-ci de la l. du $\frac{1}{7}$ du corps; 195, 172.

TRISTAN, i. 14e. Papillon.

TRITOME, i. 42e. coléoptere de GEOF.; ant. plus groſſes vers le bout, plus l. que les antennules; corps alongé. La ſeule eſp. trouvée par GEOF. a 2 ½ de l., 1 ¼ de large, & elle a un faux air de Bupreſte. Deſſous & tête fauves; ant. de 11 art., courtes & preſque triang.; antennules très-courtes; corcelet n., aſſez large, un peu bordé; étuis n., ſtriés à 2 grandes taches fauves chacun.

TRITRI, { o. Proyer. p. Titiri.

TROGLODYTE, { q. 2e. Singe. i. Bibion des Indes, velu, brun; ailes vitreuſes à tache marginale argentée à la baſe. FAB.

TROGLODYTE, o. du g. du *Bec-figue*, mal-à-propos confondu avec le Roitelet, dont il differe par ſes narines nues, par le défaut de couronne ou de huppe, par une queue relevée & par une taille un peu plus grande. Sédentaire, il nous reſte en hiver, s'approche alors des habitations, ſe loge dans les piles de bois, les tas de fagots, les trous d'arbres & de murs ou ſous le rebord des toîts & pignons. Il ſort ſouvent de cet aſyle pour aller chercher à vivre, ſe percher, voltiger de branche en branche, ſe poſer & agiter ſes ailes. Dans ces momens, il fait entendre un pet. ramage h. & clair, *ſidiriti*, *ſidiriti*, qui plaît, parce qu'à cette époque on n'en entend guere d'autre. Au printems, il retourne dans les bois, où il établit près de terre un nid de mouſſe intér. garni de plumes, extér. gros & informe & à entrée latér. étroite. Il y dépoſe 9 à 10 œufs d'un blanc-terne coupé d'une zône rougeâtre au gros bout. Il ſe mêle ſouvent aux Rouges-gorges & fait entendre un petit cri différent de ſon ramage, *tirit*, *tirit*. Il eſt chaque jour le premier & le dernier oiſeau chantant, le plus facile à prendre à la pipée, le plus confiant & le moins effrayé à la vue de l'homme. Il ſe nourrit de v., d'i., de leurs œufs, de leurs larves ou de leurs chryſalides. On le trouve dans toute l'Europe, excepté au Nord, & il paroît ſe retrouver à la Louiſiane & à Cayenne. Dans ce pays, il a 3″ 9‴ de l.; manteau brun, un peu roux; joues tachées de blanc-rouſsâtre; gorge, devant du cou & poitrine de ce même blanc; ventre & côtés bruns-rouſsâtres rayés tranſv. de brun pur; ailes brunes variées de roux; mandibule ſupér. noirâtre, l'infér. brune, pieds gris-bruns. Cet o., à la Louiſiane, eſt d'½ plus gr.; ventre & poitrine fauves-jaunâtres. A Cayenne il eſt auſſi plus grand qu'en Europe, & reſſemble à celui de la Louiſiane, excepté que ſes couleurs ſont plus claires.

TROMPE, { c. Buccin. p. d'eau douce des Indes, du g. de la *Donzelle*, indiqué par WIL. dans ſon Appendix, & décrit depuis par BLOCH. Corps alongé, latér. comprimé, pet. tête étroite, mâchoires édentées, la ſupér. plus l., ſa levre prolongée en trompe aiguë plus l. que la tête; anus plus près de la queue, dos arrondi & rougeâtre, côtés argentins, ventre blanc & carené, lig. latér. dr. & moyenne; pector. courtes & brunes à bord violet; dorſale marbrée de rouge & brun, avec 2 yeux poſtér. n. à iris jaune; caudale marbrée de n. & bleu; anale rougeâtre à bord n. & précédée de 2 piquans recourbés en arriere; dorſale reculée, précédée d'un rang de 14 autres piquans; chair très-eſtimée; l. 6 à 8″; D. 51. P. 16. A. 53.

TROMPETTE, { o. Agami & 6e. Calao. c. Buccin. p. du g. de l'*Hippocampe*.

Corps heptagonal à 20 boucliers, queue hexagonale à 43, chaque bouclier rayé alternativement de brun & de blanc, bec évaſé en trompette & relevé par le bout; anus un peu plus près de la tête, à l'aplomb de la dorſale qui eſt tachetée; caudale; l. 2 à 3′; dans la Baltique & la mer du Nord. D. 36. P. 14. A. 6. C. 10. *Sing. acus.* LIN.

Trompette du Cap; autre p. du même g. Corps heptagonal à 18 boucliers, queue quarrée à 32, le tout brun-jaune & varié de traits bruns tranſv.; pet. tête, muſeau cyl., mâchoire infér. avancée ſur la ſupér., pector. plombées, dorſale & caudale jaunes. D. 26. P. 14. A. 4. C. 7. *Sing. pelagicus.* LIN. Je ſuis ſurpris que BLOCH caractériſe cette eſp. par ſon tronc heptagonal, qui lui eſt commun avec la précéd., plutôt que par ſa queue quarrée. Il regarde comme une variété de ce p. la *Trompette d'Amér.* de LIN., dont le tronc a 25 boucliers & la queue 33, parce que le nombre des boucliers eſt variable, par conſ. accidentel & non ſpécifique.

TROMPEUR, p. de mer du g. des *Dorades*; forme de Carpe, gr. écailles, lig. latér. un peu h. & preſque parallele au dos, interrompue ſous l'extrémité de la dorſale, moyenne à ſa repriſe; tête comprimée & écailleuſe; bec tubuleux, avancé, comprimé, plus long que la tête, terminé par 2 mâchoires à bords oſſeux & denticulés,

ayant chacune au milieu 2 dents coniques plus gr.; membrane branch. à 5 rayons; dorſale & anale montantes & rayées de vert; caudale en tenaille par ſes derniers rayons; dos rouge jauniſſant latér., le bord de chaque écaille d'un vert cuivreux; nageoires jaunâtres; l. 10″, lar. 2 ½. On a appellé ce p. *Trompeur* & *Filou*, parce qu'il ſe tient, dit-on, immobile au fond de la mer, comme s'il étoit mort, attendant ainſi les pet. p. pour les ſaiſir quand ils ſont à ſa portée. *Sp. inſidiator.* PAL.

TRONCHOU, p. de mer que GO. met dans le g. de ſa *Teutie.* ROND. le dit fort ſemblable au Derbio, mais plus court, plus large, plus comprimé, alép., à dos bleu & ventre blanc. Il le compare au Lampuge pour les ouïes & les pector., & dit que ſa dorſale ne commence qu'à l'équilibre & va juſqu'à la caudale. Il lui donne 2 lig. latér., la ſupér. preſque parallele au dos, l'intér. dr.; chair eſtimée. Mais ce p. paroît ſi ſemblable à la Fiatole, que WIL. me ſemble avoir raiſon de les confondre en un.

TROUPIALE, o. 19e. g. de BRIS. comp. d'o. fiſſipedes tétradac. à 3 antér., jambes emplumées juſqu'au talon; bec en cône alongé, dr. & très-pointu, les plumes de ſa baſe tournées en arriere & laiſſant les narines à découvert. Ce g. renferme 4 familles, les *Caſſiques*, les *Troupiales*, les *Carouges* & les *Baltimores.* Les Caſſiques ſont les plus gros & ont la baſe du bec applatie & comme implantée au bas du front; les Troupiales ſont moins gros & ont le bec plus l. à proportion; les Caſſiques ſont encore plus pet., & ont le bec proportionnellement plus court encore, quoique très-pointu; enfin les Baltimores ont le bec encore plus court & plus droit. On croit que tous ces o. habitent la ſeule Amér.; nous allons parler ici de la ſeule famille des T. Voyez les 3 autres en leur rang.

1. *LE TROUPIALE*; un peu moindre qu'un Merle, ſautillant & criant comme lui, ſocial même dans le tems de l'amour où un certain nombre de couples ſe tiennent enſemble ſur le même arbre. Ils y conſtruiſent chacun un nid cyl. qu'ils ſuſpendent au bout des plus h. branches. Cet o. ſi ſocial, par rapport à ſes ſemblables, eſt auſſi très-familier avec l'homme quand on l'éleve, & MAUD. en rapporte des traits qui font voir que c'eſt, de tous les o. connus, celui qui arrive à la plus entiere familiarité. Tête, gorge, devant du cou & dos n.; plumes du devant du cou l., étroites & tombant en pointe au-devant de la poitrine qui eſt orangée, ainſi que le deſſus du cou, le croupion, le ventre & les côtés; couvertures des ailes mi-parties de n. & de blanc, hors les pet. orangées; pennes n., pieds plombés, à la Jamaïque, à la Martinique, au Bréſil, à la Caroline même.

2. *T. noir*, un peu plus gr. qu'un Merle; plumage n. à reflets verdâtres & violets, hors le ventre, la poitrine & les côtés d'un n. mat; bec & pieds noir. MAUD. regarde comme une variété un T. blanc varié de n. à reflets verdâtres & violets; mêmes pays.

3. *Pet. T. noir*; gr. du Gros-bec; plumage n. à reflets violets; bec & pi. n.; à Cayenne.

4. *T. à calotte n.*; gr. du Merle; calotte n.; le reſte de la tête, le cou & le ventre jaunes; dos & croupion n.; ailes n. variées de jaune; bec & pi. noirs; peau nue autour de l'œil. Dans BUF. & MAUD. on regarde comme une variété de ſexe le *T. brun de la nouvelle Eſpagne* de BRIS. à calotte, dos & croupion d'un brun-noirâtre, le reſte jaune, hors les pennes noirâtres bordées de gris-jaunâtre; bec & pi. jaunâtres.

5. *T. tacheté de Cayenne*; un peu plus petit que l'Alouette; plumes du mâle noirâtres bordées de rouſsâtre, gorge blanche, trait blanc au-deſſus des yeux. Tête, cou & pet. couvertures des ailes de la femelle variés de roux-jaunâtre & de blanc-rouſsâtre; bec des 2 ſexes grisâtre & pi. rougeâtres.

6. *T. olive de Cayenne*, l. 6 à 7″; tête, devant du cou & poitrine d'un brun-mordoré, tirant à l'orangé ſur cette derniere, où il ſe mêle à l'olivâtre du ventre & du manteau; ailes variées de n. & blanc; bec & pi. noirs.

7. *T. de la Guiane*; de la gr. du Mauvis; plumes noirâtres bordées de gris, hors celles de la gorge, du devant du cou & de la poitrine rouges bordées de blanchâtre, le moignon de l'aile rouge, ſes gr. pennes noirâtres, la queue n. rayée tranſv. de gris vers le bout; bec & pi. bruns. MAUD. regarde le *T. de Cayenne* de BRIS. à couleurs plus vives, où le n. n'eſt pas varié de gris, & où le rouge n'eſt pas bordé de blanchâtre, comme une variété d'âge ou de ſexe; mais il ne croit pas que ces o. ſoient des variétés du *Commandeur*, comme on le dit dans BUF.

8. *LE JAPACANI*, *T. du Bréſil* de BRIS., gr. de l'Etourneau, tête noirâtre, manteau varié de n. & brun, devant & deſſous du

corps blancs-jaunâtres rayés transv. de n.; queue supér. noirâtre, infér. tachée de blanc; bec n., pi. bruns.

9. *Le Xochitol*, *T. de la nouvelle Espagne* de BRIS. peu connu; dos, cou & croupion n.; queue, poitrine & ventre d'un jaune safrané mêlé d'un peu de n., ailes variées de n. & blanc.

10. *Le Costotol*; gr. de l'Etourneau; manteau noir; poitrine, ventre & côtés safranés, ternis d'un peu de n.; ailes variées de n. & blanc; pays du précéd.

11. *Le Commandeur*, *T. à ailes rouges* de BRIS., o. de la Virginie & de la Caroline, qu'on ne fait, à ce qu'il paroît, voyager dans BUF., de ces pays à la Guiane, que parce qu'on le confond avec la 7e. espece ci-dessus. Il niche à la Caroline & à la Virginie parmi les joncs qu'il réunit par le h. de maniere à en former un toît sur le nid. Quoique insectivore en partie, il fait de gr. dégâts dans les rivieres, ce qui ajoute un motif de les chasser à ceux que fournissent déja la délicatesse de leur chair très-grasse, & l'usage qu'on fait, dans la pelleterie, d'une plaque rouge qui orne le moignon de leurs ailes. Au rapport de M. LE BEAU, cité par MAUD., on chasse ces o., à la Louisiane, & on les vend au marché, comme on chasse & on vend les Alouettes dans plusieurs de nos provinces. Mais avant de les plumer, on enleve, avec les plumes, la peau sur laquelle est placée la plaque rouge; on prépare & l'on envoie par milliers ces plaques en Europe. Gr. d'un Merle, plumage noir & lustré, hors les petites couvertures des ailes qui forment une plaque oblongue d'un cramoisi très-vif, de 2″ de l. sur 1 de large; bec & pieds *n.*, femelle un peu plus petite; filet gris autour de ses plumes; plaque de l'aile moins gr. & moins rouge.

TROUSSE-COL, o. Torcol.

TRUBLE, o. Spatule.

TRUEN, o. Labbe à l. queue.

TRUIE, { q. femelle du Verrat. / p. Gal, à cause d'un grognement qu'il fait entendre.

TRUITE, p. On donne ce nom à plusieurs p. du g. du Saumon.

1. *Truite* simplement dite. Tête assez grosse, mâchoires garnies de dents pointues, l'infér. un peu plus l.; nez & front bruns; joues d'un jaune-verdâtre; corps étroit, dos rond garni de taches noirâtres; lig. latér. dr. & n., au-dessus de laquelle les côtés sont d'un jaune doré & d'un vert-jaune au-dessous; ventre blanc, écailles très-pet.; robe variée de taches remarquables, outre celles du dos; celles des côtés rouges sur un fond-bleuâtre; pector. brunâtres, ventrales jaunes à base un peu renflée; 1er. rayon de l'anale plus l. & pourpré, le reste mêlé de gris & jaune; caudale rayée de jaune-foncé, un peu arrondie, mais aussi un peu échancrée; fausse dorsale jaune bordée de brun, la vraie grise tachetée de pourpre; l. ordin. 1′, poids ½ livre, mais quelquefois 1, 2 & même 3 & 4. Ce p. dont la chair est, comme on le sait, très-estimée, aime les eaux claires, vives, froides, coulant sur des fonds pierreux & caillouteux. Il cherche à remonter & il saute comme le Saumon. Il vit de v., d'i., de c. & de pet. p. Ses œufs sont plus gros que ceux des autres p. de sa taille, aussi multiplie-t-il moins; mais en revanche il trouve peu de p. voraces dans ses eaux. La qualité de celle-ci influe tellement sur celle de sa chair, que le goût de certaines T., de celles des Vosges, par exemple, est si supérieur à celui de celles de plusieurs autres pays, qu'on les prendroit pour des p. d'une autre espece. La *T. brune* est une variété plus brune, à tête plus grosse, à chair qui rougit en cuisant. D. 14. P. 10. V. 13. A. 11. *S. furio.* LIN.

2. *Truite saumonée*; p. qui tient en effet de la T. & du Saumon; gr. d'un Saumon médiocre, parvenant à 4, 6, 8 & 10 livres de poids, vivant comme le S., tantôt dans la mer, tantôt dans les rivieres, & étant tacheté comme les T. Les T. saumonées des ruisseaux & rivieres qui n'ont jamais été à la mer surpassent rarement la T. commune par la taille. Pet. tête cunéiforme, mâchoires égales, nez & front noir, joues d'un jaune mêlé de violet; dos un peu courbé, lig. latér. dr., noirs l'un & l'autre; nageoires grises, hors la caudale & la fausse dorsale n.; celle-ci & la vraie dorsale ornées de gouttes n., entourées de clair; corps garni des mêmes taches sans entourage. D. 14. P. 14. V. 10. A. 11. *S. trutta.* LIN.

3. *T. de mer*, p. que BLOCH a décrit le premier. Pet. tête, bouche large, gros yeux; corps alongé & plus mince que celui des autres T.; joues, ventre & côtés argentés; ceux-ci variés de taches rouges entourées d'un cercle blanc; dos, fausse dorsale & caudale brunâtres, cette derniere fourchue; dorsale d'un brun-clair taché de brun-foncé; anus reculé, appendice près des ventrales;

dans la Baltique ; l. 18″. D. 12. P. 15. V. 10. A. 11.

4. *T. argentée*, p. du Bréſil, fort différent du Saumon argenté, couvert d'écailles argentées brillantes, le milieu des côtés parcouru par un ruban longitudin. blanc-mat, ſelon MARC., ſous le nom de *Piabucu ;* dos & côtés d'un olive changeant en vert & hyacinthe ſous l'argent des écailles, juſqu'à cette bande ; nageoires blanches, anale fort l., dents aux deux mâchoires, dos droit, ventre convexe, ſaillant & carené. *S. argenteus.* LIN.

Gr. Truite, Illanken.

T. dorée, Carpione.

T. des Alpes, Roding.

TUBIPORE, v. 12e. g. des zo. de PAL., g. obſcur, dont le ſeul ſquelette a occaſionné la formation. La ſeule eſp. que l'on ait en vue, en le formant, eſt d'un rouge pourpré. C'eſt une maſſe informe attachée aux corps ſoumarins, comp. de petits tubes diſtincts, articulés, paralleles & tenant entre eux par le nœud même de l'articulation. La groſſeur de ces tubes varie depuis celle d'un gros fil à celle d'un jonc fin. Les art. ſont cyl. comme les tubes, & ont 1, 2, 3, juſqu'à 5‴ de l., ſelon la groſſeur des tubes. L'intér. de ces articulations eſt étoilé.

TUBULAIRE, v. 4e. g. des zo. de PAL. ; Polypiage à ſquelette tubuleux, corné, ſimple ou très-peu branchu, fixé à quelque corps ſoumarin, ou plongé dans l'eau douce ; animal tranſpar., contractile, à cirrhes, bras ou ſuçoirs en forme de nageoires. Pluſieurs eſp. de ce g. ſont un démembrement des Coralines d'EL., du nombre de celles qu'il nomme tubuleuſes. Le tube, ſoit rigoureuſement ſimple, ſoit très-peu rameux, paroît d'un ſeul morceau de corne, quelquefois annelé, conico-cyl. ; il eſt fixé à divers corps par une de ſes extrémités communément diviſée en pluſieurs eſp. de radicules, & l'autre extrémité eſt ouverte. Par celle-ci, l'animal fait paſſer une partie de ſon corps & ſes bras. PAL. eſt porté à regarder ceux-ci comme des branchies plutôt que comme des bras ou tentacules à ſuçoirs, parce qu'il les a toujours vus immobiles. Mais MUL. les a vus très-actifs ; d'ailleurs PAL. lui-même rapporte une de ſes eſp. au *Polype à panache* de TREM., dont les bras ſont, comme ceux des autres P., doués d'un mouvement non-équivoque ; ainſi l'on ne peut douter du véritable uſage de ces membres. La principale différence des Tubulaires aux Sertulaires eſt dans le défaut de calycule, chaque animal ſortant ſimplement par l'extrémité de ſa branche, & dans le nombre des bras qui le rapproche plus du Faux-Polype que du Polype. PAL. & MUL. en décrivent pluſieurs eſp., dont les différences tiennent à ce que le tube eſt annelé & infér. aminci en corne d'abondance, à ce qu'il eſt dr. ou incliné ſur le ſol, à ſa couleur, à ce qu'il eſt ſolitaire ou agrégé, à ſa l. & à ſa groſſeur, à ſa plus ou moins gr. reſſemblance aux Coralines, à la fineſſe des rameaux, à leur nombre, tranſparence, flexibilité, courbure, &c. MUL. en décrit une eſp. qu'il nomme *rampante*, que l'on trouve au revers de la feuille ou aux tiges du nymphæa blanc, à tube brun, corps blanc, inteſtins jaunâtres. Ce Naturaliſte a admiré l'immobilité de ſes bras, malgré le mouvement de l'eau, & leur mouvement prompt à l'approche d'une proie.

TUCAN, q. de la nouvelle Eſpagne, du g. de la *Taupe*, *Taupe rouge d'Amér.* de BRIS., qui reſſembleroit fort à la nôtre s'il n'étoit antér. tridac., poſtér. tétradac. ; poil d'un cendré jaune-roux, oreilles arrondies & pet., pet. yeux ; ongle extér. des mains plus l., l'intér. plus court, doigts des pi. égaux ; taille un peu ſupér. à celle de notre Taupe. Cet animal ne ſait pas retrouver ſa taupiniere, & il en fait une nouvelle chaque fois que, ſorti, il veut ſe remettre à couvert.

TUCUMAN, r. eſp. d'Amphisbène de Surinam, à écailles de couleur, hépatiques, variées de blanc. *V.* Miguel.

TUGON, c. Pholade d'AD. à c. preſque ronde, peu épaiſſe, large de 15‴ & profonde de 12, à réſeau de fines cannelures coupées par d'autres.

TUHCURI, q. du g. de la *Loutre*, décrit par M. LEKE, Mém. de Stockholm, & par PAL. qui voit en lui le *Satherion* d'ARISTOTE que BUF. a cru trouver dans la Zibeline. L'opinion de ce dernier étant fondée ſur une erreur de fait qui regarde le genre de vie des Zibelines dont le Naturaliſte habitant du Nord doit être plus inſtruit, la prétention qui fait du *Satherion* une Zibeline tombe, celle qui en fait un animal particulier reçoit un nouveau degré de vraiſemblance. Quoi qu'il en ſoit, l'animal dont il s'agit ici habite le nord de l'Europe & de l'Amér. où il vit ſur-tout de cruſtacés dans les ruiſſeaux d'eau vive, dont les bords plantés & eſcarpés lui offrent des moyens de ſe pratiquer une retraite ſous la terre &

entre les racines. Il plonge & nage auſſi bien que la Loutre, & il met bas, au printems, 4 à 7 petits. La partie poſtér. de ſon corps a une forte odeur de muſc ; ſa chair en eſt pénétrée, & elle ſe conſerve très-long-tems ſans ſe corrompre, ce qui ſemble particulier à cet animal. Son poil, ſur-tout en hiver, reſſemble aſſez à celui de la Zibeline pour que les ſeuls connoiſſeurs puiſſent ne pas s'y méprendre. Sa forme mince & alongée, & ſes pieds très-courts, le rapprochent beaucoup de la Belette & de la Mangouſte. En marchant il s'étend, s'alonge, & a l'air de ramper ou de ſe gliſſer, & il ne ſaute jamais. Il a la gr. du Putois & les habitudes de la Loutre ; 5 doigts demi-palmés à chaque pied, tous munis d'ongles aigus, le pouce fort court, tous garnis de fins poils en-deſſous ; tête aſſez pet., à ſommet applati ; nez nu & n. ; 5 rangs de mouſtaches n. dont pluſieurs brins naiſſent loin de ſon extrémité ; tour des levres blanc ; inciſives du g., 4 molaires ſupér. & 5 infér. de chaque côté ; yeux d'un jaune foncé, & plus près du nez que des oreilles ; celles-ci élargies en demi-lune, courtes, appliquées à la tête, intér. garnies de pet. poils gris, bordées de n., & preſque cachées par le poil ; queue ronde, plus fournie de poils que le corps, & d'environ 5″ de l. à un animal l. de 14, elle non compriſe ; pelage d'un châtain noirâtre qui recouvre une laine d'un cendré brun, le tout éclairci ſous le ventre ; raie blanche ſous le cou au-deſſus du ſternum. *Viverra lutreola.* PAL. J'ai eu tort, au mot *pet. Loutre*, de la croire un autre animal que celui dont il s'agit ici, la notice peu exacte & incomplette d'ERX. m'avoit fait former ce ſoupçon que j'avoue non fondé.

TUI, *Tuin*, o. Toui.

TUIDARA, o. Effraie du Bréſil.

TUILÉE (la), c. Faitiere, r. *V.* Tortue.

TUIT, o. Pouillot.

TUITE, o. Touite.

TULIPE, c. Rouleau d'ARG. à ſommet ſans arête, corps fouetté de diverſes couleurs ; c'eſt une variété du Loman d'AD. ; KNORR donne le même nom aux Glands de mer.

TUPE, q. *Voyez* Surikate.

TUPINAMBIS, { o. Momot & Anhinga. / r. Lézard d'Amér. à peau écailleuſe plombée, ſemée de taches blanchâtres ; 3 lignes blanches & 2 rouſſes ſur le front ; deſſus de la queue hériſſé de dentelures. On l'a nommé *Sauvegarde* parce que la vue du Crocodile lui fait jeter un cri qui avertit de la préſence ou du voiſinage de cet animal vorace.

TURBANS. *V.* Ourſins de la ſection des anocyſthes de KLEIN, fort convexes & ornés en-deſſus. On a donné le même nom à pluſieurs eſp. de Limaçons ; à une Vis à bouche large & ovale qui eſt bariolée de jaune, n. & rouge ; à un Rocher uni, à bec recourbé, dont la clavicule eſt peu chargée de pointes, à levres étendues des 2 côtés, à corps rouge & plein de boutons ; enfin à la plus gr. eſp. des Glands de mer.

TURBOT, p. de mer du g. de la *Sole*, les yeux à gauche ; corps l. & arrondi, ſupér. marbré de brun & jaune, infér. de brun & blanc, rude au toucher à cauſe d'une multitude de pet. éminences oſſeuſes à pointes mouſſes qui couvrent ſur-tout ſa tête & ſa ſurface ſupér. ; gr. yeux à prunelle de vert de mer & iris brun ; mâchoire infér. plus l. ; nageoires ſupér. jaunâtres, tachées & piquées de n. ; lig. latér. dr. & moyenne au-delà des pectorales. Ce p. ſe trouve dans l'Océan, dans la Méditer. & dans la Baltique. ROND. dit en avoir vu un l. de 5 coudées, large de 4, épais d'1′ ; on en prend du poids de 25 & 30 livres en Angleterre, où ſa pêche eſt un objet ſi conſidérable qu'il en entre tous les ans plus de 30 mille livres peſant à Londres. On ſait combien ſa chair eſt eſtimée ; il eſt vorace & vit d'i., de vers & de petits p., puiſque ceux-ci ſont un des meilleurs appâts pour le prendre. Il a, comme toutes les eſp. qui habitent le fond de la mer, une membrane clignotante qui empêche le ſable de lui faire mal aux yeux dans la tempête & les courans ſoumarins. D. 67. P. 10. V. 6. A. 46. *Pl. maximus.* LINNÉ.

TURBOT ÉMAILLÉ, p. d'eau douce de la Louiſiane, non décrit, & de je ne ſais quel genre, dont je ne peux parler que d'après ce qu'en dit l'Auteur du Dictionnaire des Animaux ſur le récit d'un officier. Corps large & preſque rond, l. environ 2′, muſeau pointu, gr. écailles triang. très-dures & tranchantes, diſpoſées en bandes tranſv., entre leſquelles la peau eſt liſſe ; chair très-eſtimée, ſans arête, un l. nerf, (choſe incroyable & à peu-près impoſſible) qui lui tient lieu de vertebres, parcourant la l. de ſon corps & offrant un aliment auſſi délicat que la chair.

T. ſans piquans. Barbue.

TURCOT, o. Torcol.

TURLUT, *Turlui*, o. Courli.

TURLUT, o. Cujelier.

TURNIX,

TURNIX, o. 5e. Caille.

TURNUS, i. Grand Papillon porte-queue d'Amér. à ailes jaunes; à bordure & faſcies n. racourcies. FAB.

TURPAN, o. Tourpan.

TURQUIN, o. 11e. Tangara.

TURQUOISE, i. 47e. Phalène.

TURVERT, o. 29e. Pigeon.

TURTLE, r. Gr. Tortue de l'iſle de Tabago, dont on dit la chair eſtimée comme aliment, & comme remede contre le virus vénérien.

TUYAU DE MER, c. 3e. Famille des univalves, & 7e. des multivalves d'ARG. En effet, parmi ces c. les uns ſont univalves, les autres multivalves, tels que le Taret, (*v.* ce mot, & Ver à tuyau, Ver rongeur des digues.) La c. des Tuyaux de mer univalves eſt un ſimple canal, dr. ou courbé, en ſpirale ou autrement, réguliérement ou irréguliérement, ſolitaires ou entaſſés, entortillés, agglutinés, unis ou ſtriés longit.; les Dentales, le Vermet en ſont des exemples. Si, comme on l'a dit, les animaux de quelques-uns de ces tuyaux n'y tenoient point, ce ſeroient, ou des Néredes, ou des Vers à Tuyau, & non des coquillages.

TYPHIE, r. Serpent des Indes du 3e. genre, tout bleuâtre; 140, 106.

TYPHLE, q. Zemni.

TYRAN, o. BUF. appelle ainſi les eſp. du g. des *Gobe-mouches* qui ſe trouvent en Amér., qui ſurpaſſent leurs congéneres par la taille, par un bec plus fort & plus crochu, & par les habitudes qui en ſont la ſuite, c. à d., par un naturel plus dur, plus querelleur, une plus gr. confiance en ſes forces, & par conſ. plus d'audace & de témérité.

1. *Le gr. Titiri*, ou *Pipiri*, ou *Pipiri à tête n.*; un peu moindre que le Mauvis, l. 7″ 10‴, vol 13″, bec 13‴; calotte noirâtre, dont le h. eſt formé de plumes à baſe jaune qui ne paroît que quand elles ſont hériſſées; manteau gris-brun; plumes des couvertures des ailes & de la queue de même, plus une bordure rouſſe; devant du cou & poitrine d'un gris-pâle, ventre blanc, pennes brunes bordées de rougeâtre, bec & pi. d'un brun-noirâtre; à la Guiane, à Cayenne, St. Domingue, à la Louiſiane & à la Caroline. Cet o. eſt ſi audacieux que rien ne l'effraie près de ſon nid, & il n'eſt point, dit-on, d'animal auquel il n'en impoſe & qu'il ne mette en fuite par la fureur avec laquelle il défend ſes œufs ou ſes petits.

2. *Le pet. Titiri*, ou *Pipiri à tête jaune*; calotte jaune, manteau comp. de plumes griſes bordées de blanc. Cette différence jointe à une moindre taille, à un naturel, non ſeulement moins ſolitaire, mais ſocial, car cet o. vit en troupe & s'éloigne moins des habitations que le précéd. qui eſt toujours ou ſeul ou avec ſa femelle, me ſemble un motif ſuffiſant pour regarder comme 2 eſp. diſtinctes ces 2 o. qui habitent le même pays ſans ſe mêler.

3. *Tyran de la Caroline*; un peu plus petit que le 1er., même audace, nid à découvert, tandis que le 1er. cache ſoigneuſement le ſien; même plumage, excepté que celui-ci a au h. de ſa calotte une tache plus marquée, & d'un jaune-rouge.

4. *Le Bentavéo*, ou *Cuiriri*; gr. du Merle, l. 8″ 10‴, vol 13″ 9‴, bec 16‴; calotte d'un brun foncé avec une tache orangée oblongue, bande blanche du bec à l'occiput, manteau de plumes brunes bordées d'olivâtre, gorge blanche, bas du devant du cou & ventre jaunes, pennes brunes bordées de rouſsâtre, bec brun, pi. noirâtres; au Bréſil.

5. *Tyran de Cayenne*; gr. d'Alouette, l. 7″, bec 10‴; manteau brun, devant du cou & poitrine cendrés, ventre jaune-pâle, pennes brunes bordées de rouſsâtre extér. aux ailes, intér. à la queue; bec & pieds noirâtres.

6. *Le Caudec*, l. 8″, bec 13‴; ſinciput jaune; trait blanc ſur l'œil, ſurmonté d'un autre n. & brun; plumes du manteau n. bordées de rouſsâtre; gorge blanche, latér. variée de traits n.; devant du cou & poitrine blanchâtres variés de traits n. oblongs longit., ventre jaunâtre fouetté de n., bec & pieds noirâtres; à Cayenne.

7. *Tyran de la Louiſiane*; gr. de l'Ecorcheur; manteau gris-brun, gorge d'ardoiſé clair, ventre jaunâtre, gr. pennes rouſsâtres, traits blanchâtres ſur les gr. couvertures, queue d'un cendré brun lavé d'un peu de roux.

TYRIE, r. Serpent d'Egypte du 3e. g.; robe blanchâtre variée de 3 rangs longit. de taches brunes en loſanges; 210, 166.

TZÉIRAN, q. du genre des Antilopes. MM. FORSTER, & ALLAMAND, & BUFFON, dans ſes ſupplémens, font de cet animal & de l'Antilope goîtreuſe une même eſpece, & la maniere dont ils préſentent la choſe a été ſur le point de m'entraîner dans la même erreur. La ſynonymie eſt ici très-embarraſſée. BUF. rapporte ſon Tzéïran au Pygargue de PALLAS, qui lui-même a mis autrefois le Tzéïran du PLINE françois dans la ſynonymie du Pygargue. Ce même PALLAS a changé d'avis depuis ce tems-là, & il a

montré ſon embarras & ſon incertitude en mettant le Koba avec le ſigne d'interrogation dans la ſynonymie de ſon Pygargue. M. SPARMAN vient de rapporter, & je crois avec raiſon, cet animal à ſon Springbok, c. à d., à la Gazelle ſauteuſe, animal africain, & non aſiatique, par conſ. fort différent du Tzéïran qu'on trouve dans une bonne partie de l'Aſie, & dont on doute s'il exiſte en Afrique. Ainſi pour nous éclairer ſur le Tzéïran il faut laiſſer là le Pygargue, qui eſt tout autre choſe. BUF. rapporte une corne du cabinet du Roi ſemblable, mais en grand, à celle du Kevel, il la rapporte, dis-je, à un animal qu'OLÉARIUS dit être appellé Tzéïran par les Turcs; il lui applique auſſi un paſſage de M. GMÉLIN qui a pour objet un animal goîtreux que ce Voyageur dit s'appeller *Dsheren*. Mais l'analogie de ces 2 noms *Tzéïran* & *Dsheren* n'eſt qu'une préſomption, & l'on ne peut y mettre une certaine confiance. OLÉARIUS a pu, par le 1er. déſigner un animal, & GMÉLIN un autre par le 2e. PAL. aſſure même que les Mongoliens appellent l'Antilope goîtreuſe *Dſcheren*, & d'après cette donnée il conjecture, non ſans vraiſemblance, que ce nom a paſſé des Mongoliens aux Perſes & aux Turcs, qui n'ayant pas chez eux l'Antilope goîtreuſe (renfermée dans la Mongolie & les terres ſituées entre la Sibérie aſiatique & la Chine), mais ayant le Kevel, lui ont appliqué ce nom en l'altérant & en en faiſant *Dshaïran*. Quoique les noms importent beaucoup dans une ſcience où il en faut autant de bien décidés que l'on a d'objets à indiquer, cependant laiſſons-les là pour un moment, puiſqu'ils ne nous procurent aucune lumiere. Tournons-nous donc du côté des deſcriptions, mais n'en prenons que ce qui eſt original, & par conſéquent ne préſuppoſe ni identité, ni diverſité entre le Tzéïran & l'Antilope goîtreuſe. *Le Tzéïran d'OLÉARIUS reſſemble au Daim, excepté par la couleur du pelage & la forme des cornes*, & les cornes que GMÉLIN donne à ſon Dsheren ne reſſemblent pas, dit M. ALLAMAND lui-même, à celles du cabinet du Roi. *Le Tzéïran*, ajoute ce Naturaliſte, *a la gr. & la forme du Cerf; dos d'un gris-blanchâtre plus foncé ſur la tête; cornes n. qui ſe rejettent en arriere en formant un gr. arc fort courbé; oreilles d'une l. remarquable; queue plus l. que dans la plupart des Antilopes, & finiſſant par une touffe de poils.* Voilà le Tzéïran ſuffiſamment & certainement connu; tout cela eſt original, & fait d'après une peau préparée par M. KLOCKNER. Voyons maintenant l'Antilope goîtreuſe. *Taille & forme de l'Antilope lidmée, ou ſimplement dite, c. à d., un peu moins gr. que le Daim; cornes d'un jaune tranſparent, formant un arc dans une partie de leur l., revenant en avant vers les 2 tiers de cette l., enſuite retournant en arriere; oreilles aſſez pet.; dos d'un gris rouillé qui s'éclaircit ſur la tête & le cou; queue courte*, &c. Voilà l'Antilope goîtreuſe connue par des caracteres oppoſés à ceux du Tzéïran, par des points d'une deſcription originale faite par PAL. qui obſervoit & diſſéquoit l'animal qui en eſt l'objet. C'en eſt plus qu'il n'en faut pour décider la queſtion, & l'on auroit peine à trouver, dans aucun genre, des animaux qui différaſſent par des caracteres correſpondans plus oppoſés, & exprimés dans des deſcriptions auſſi sûres. Mais revenons au Tzéïran, dont je n'ai donné que les caracteres oppoſés à ceux de l'Antilope goîtreuſe pour prouver la diverſité d'eſpece; achevons de le décrire d'après M. ALLAMAND. Ventre tout blanc; large tache blanche au-devant des yeux, s'étréciſſant & deſcendant preſque au coin de la bouche; cornes annelées juſqu'aux $\frac{3}{4}$ de leur l., le reſte liſſe, le bout très-pointu; cou un peu moins épais que celui du Cerf; poils du deſſus & du deſſous du cou ſinguliérement tournés, ceux de la 1re. moitié étant dirigés vers la tête, & ceux de la 2e. vers le dos, dont les poils ſont de même dirigés en 2 ſens différens; eſp. d'étoiles de 2'' de diam. ſur les côtés du cou, formées par des poils dirigés comme des rayons qui partent d'un centre.

TZICATLINA, r. Le Dictionnaire des Animaux, dit d'après NIEREMBERG, que c'eſt le nom d'un Serpent de l'Amér. ſept., innocent, vivant de Fourmis, varié alternativement de bandes rouges & blanches, l. 9'', groſſeur du petit doigt.

TZONPAN, o. Moqueur.

V

V A G

VACHE, i. 5e. Bouſier de GEOF. dans LIN. & FAB.

VACHE, q. Femelle du Taureau. *V.* Aurochs. *Vache de Barbarie.* Bubale.

V. brune. (gr. & pet.) Koba & Kob.

VACHE DE TARTARIE, q. ſauvage de la Calmoukie & du nord de l'Aſie, du g. du *Taureau*, dont M. PENNANT le regarde comme une variété ; grognant au lieu de mugir ; criniere ; poil du corps très-l. & pendans ſous le ventre, ce qui fait paroître les jambes plus courtes ; dos voûté, queue de Cheval, cornes tournées en-dedans ; pelage n., hors le front, l'épine du dos, la queue & les pi. poſtér. blancs ; l. 5′ 6″. BUF. croit cet animal une variété du Biſon.

V. de Quivira. Biſon.

V. Marine. Morſe.

VACOS, i. Terme, dit Fourmi blanche.

VAGABONĐ, p. de mer, des Indes, du g. des *Echarpes ;* bouche ou muſeau cyl., écailles de la tête pet., celles du corps gr. ; bande n. au-deſſus des yeux ; anus plus près de la queue ; iris brun cerclé de blanc ; robe jaune, bande noire au bout du tronc & au milieu de la caudale, qui eſt bordée de n. ainſi que la dorſale & l'anale, le fond de toutes les nageoires jaune. D. $\frac{13}{13}$. P. 18. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{1}{10}$, ſelon BLOCH ; *Ch. vagabundus.* LINNÉ.

VAGAL, c. Came d'AD. qui va juſqu'à 3″ de lar. & 15 à 18‴ de l., aſſez mince & platte, liſſe à quelques groſſes rides tranſv. près, l'extrémité ſupér. des battans courbée & joignant mal ; charniere à 2 pet. dents au battant droit, & à 3 dans la gauche.

VAGRA, q. Tapir.

VAG-VAGUE, i. Terme, dit Fourmi blanche.

VAIRON, *Véron*, p. de riviere du g. de la *Carpe ;* tête cunéiforme, ſupér. d'un vert n., opercules jaunes, mâchoires égales & bordées de rouge ; corps demi-tranſparent, alongé, rond ; écailles petites, minces & gluantes ; dos tantôt n., tantôt bleu ; côtés variés de bleu, de n. & jaune, ou de rouge, de bleu, & de blanc par raies tranſv. ; nageoires griſes à tache rouge ; dos & ligne latér. dr. ; l. 3 à 4″ ; chair eſtimée. D. 10. P. 17. V. 10. A. 10. *Cyp. phoxinus.* LIN.

V A N

VAISSEAU-COQUILLE, c. Nautile.

VAISSEAU DE GUERRE, o. Albatros & Labbe.

VAMPIRE, q. 3e. Rouſſette.

VAMPUM, r. Serpent de la Caroline du 3e. g. ; écailles noirâtres & carenées, côtés variés de raies fourchues d'un blanc terne, ventre marqué d'autant de raies brunes effacées qu'il a de gr. plaques ; 128, 134.

VANCOCHO, i. Selon le Dictionnaire des Animaux c'eſt un Scorpion de Madagaſcar à gros ventre noir.

VANDOISE, p. de riviere, du genre de la *Carpe ;* l. 6 à 10″ ; plus étroit de corps que le Gardon, & à muſeau plus pointu ; écailles méd., dos rond brun rayé de vert & jaune, côtés argentés variés de ces 2 couleurs, ventre jaune argenté ; nageoires griſes avec des coups de noirâtre ſur la dorſale & la caudale qui eſt fourchue, & de rougeâtre ſur les autres. La vivacité de ce p. dans ſes mouvemens l'a fait nommer *Dard.* Il va par troupes ; chair dédaignée des uns, aſſez eſtimée des autres, & par conſéquent médiocre. D. 10. P. 15. V. 9. A. 11. *Cyp. leuciſcus.* LINNÉ.

VANGA, o. 10e. Pie-grièche.

VANGERON, p. du lac de la Lauſane, analogue à la Carpe ſelon ROND. ; muſeau alongé, bouche édentée, pector. dorées, ventrales jaunes, dorſale ſolitaire, caudale en 2 lobes à baſe garnie d'écailles caduques. Indication inſuffiſante pour faire juger quel eſt ce p. & ſon genre.

VANNEAU, o. 70e. g. de BRIS. comp. d'o. fiſſipedes tétradac. à 3 antér., le bas des jambes nu, le bec droit & renflé vers le bout, les ongles très-courts. Ces o. ſe trouvent les uns dans l'ancien, les autres dans le nouveau Continent ; tous aiment les terreins humides & s'y nourriſſent de vers & d'inſectes.

1. *Le Vanneau d'Europe*, ou proprement dit. C'eſt un o. de paſſage aſſez h. monté, vif, gai, toujours en mouvement, léger au vol & à la courſe, il s'agite de cent manieres, même en volant. Il arrive en ce pays dès la fin de l'hiver, & même dès la fin de Février, & il s'établit parmi nos blés verts, & dans nos prairies humides pour y chercher des

vers. Social autant qu'aucun o. il vit en gr. troupes, excepté depuis le moment de l'amour jusqu'à la fin de l'éducation, c. à d., pendant 3 mois, à commencer aux 1ers. beaux jours du printems. A cette époque les Vanneaux se séparent pour s'apparier, après quelques combats entre les mâles. Ponte de 3 ou 4 œufs d'un vert sombre tacheté de n., sur une touffe d'herbe au h. d'une pet. butte de terre dans un marais; incubation de 20 jours. Quand la société se renoue, elle se trouve augmentée, & quelquefois très-nombreuse, & elle dure jusqu'au départ, c. à d., jusqu'à la fin de l'automne. Il nous reste toujours un certain nombre d'individus qui vivent comme ils peuvent & deviennent fort maigres. La chair de cet o. est en général médiocrement estimée. Gr. d'un Pigeon, l. 1′, vol 2′ 4″; calotte n. à reflets verdâtres, aigrette de brins n. effilés & l. de 2 à 3″ à l'occiput; plumage épais & bien garni de duvet, joues roussâtres à tache noirâtre envoyant un trait qui se termine derriere la tête, dessus du cou cendré à reflets verdâtres, dos vert doré, gorge blanche, devant du cou n., poitrine & ventre blancs, ailes de 27 pennes, bec n., pi. bruns-rougeâtres; femelle un peu plus pet., huppe plus courte, couleurs moins vives.

2. *Vanneau Suisse;* taille du 1er.; manteau varié transv. de blanc & de brun-noirâtre; calotte blanchâtre; tempes, devant du cou, poitrine, h. & côtés du ventre n. ou noirâtres; bas-ventre blanc; pennes de l'aile variées de blanc & brun-noirâtre; queue de 12 pennes blanches, dont les 2 moyennes sont rayées transv. de brun-noirâtre; les autres de même, mais du seul côté extér.; bec & pi. n.; rare dans l'intér. des terres, aimant le bord des rivieres, des lacs, & même les rivages maritimes; sur nos côtes au printems & en automne.

3. *V. armé du Sénégal;* même taille; membrane jaune entre l'œil & le bec, l. de 10 à 11‴ sur 4 de large, pendante & terminée en pointe; front blanc, gorge n., manteau gris-brun, devant du cou, poitrine, h. du ventre, côtés plus clairs; bas-ventre, couvertures de la queue & celles des ailes les plus près du corps d'un blanc sale; ailes de 28 pennes, bec jaunâtre à bout noirâtre, pieds verts jaunâtres; éperon corné, n. & pointu au pli de l'aile. On nomme cet o. *Criard*, selon AD., parce que la vue de l'homme lui fait jetter de gr. cris, au point qu'il désole les chasseurs en faisant fuir le gibier.

4. *V. armé des Indes;* même grandeur, moins d'épaisseur, plus de h.; petit éperon au pli de l'aile, dont les gr. pennes sont noires; queue mi-partie de blanc & n., à extrémité roussâtre; teinte pourprée sur l'épaule, ventre blanc, gorge & devant du cou n., dessus de la tête & du cou n. avec un trait blanc latér., dos brun, pet. membrane autour de l'œil.

5. *V. armé de la Louisiane;* taille du 1er.; membrane jaune entre l'œil & le bec, aussi gr. que dans le 3e. & remontant même au-dessus de l'œil, calotte n., manteau gris-brun, devant & dessous du corps blancs, un peu teints de fauve; ailes de 26 pennes; queue comme le ventre, plus du n. au bout; l'ergot du pli de l'aile l. de plus de 4‴; bec orangé, pi. rouges.

6. *V. armé de Cayenne;* un peu plus gr. & plus h. monté que notre V.; plumage assez semblable au sien, mais moins h. en couleur; front n., le reste de la tête & le cou gris-verdâtres; plaque n. sur la poitrine, ventre blanc, dos vert, queue blanche dans ses 2 premiers tiers, le reste n. terminé de blanc sale, bec blanchâtre à bout n., pi. rouges, éperon du pli de l'aile blanchâtre. Cet o. paroît le seul des V. armés qui n'ait point d'excroissance entre l'œil & le bec.

7. *V. armé de St. Domingue;* taille du 1er.; manteau fauve-clair, devant & dessous du corps d'un fauve plus clair encore, grandes pennes de l'aile d'un fauve-brun, l'éperon l. de près de 4‴; l'excroissance sous-oculaire jaune, ainsi que le bec & les pieds.

8. *Gr. V. de Bologne;* beaucoup plus gr.; tête & dessus du cou marrons, dos n., devant du cou & poitrine blanchâtres tachetés de rouille, ventre blanchâtre, pennes n., bec jaune à bout n., pi. jaunes; o. très-peu connu.

9. *V. varié;* un peu plus gr. que le Pluvier; manteau brun, varié de blanchâtre, gorge blanche, plumes du devant du cou d'un gris-brun bordé de blanchâtre, ventre blanc; pennes des ailes noirâtres, hors les plus proches du corps brunes bordées de taches blanchâtres; les 10 pennes moyennes de la queue blanches rayées transv. de blanc, bec & pi. noirs. MAUD. soupçonne que ce pourroit être une variété du suivant.

10. *V. Pluvier;* un peu plus gros que le Pluvier, dont il se rapproche par son doigt postér. très-court; l. 10½″; manteau gris-brun varié de blanchâtre qui borde chaque plume; gorge blanche; devant du cou, poitrine & h. du ventre variés de blanc & brun noirâtre; bas-ventre blanc; pennes des ailes d'un brun-noirâtre à tache blanche vers les ⅔ de leur l.;

celles de la queue blanches, transv. rayées de brun ; bec & pi. noirâtres ; dans toute l'Europe.

VANSIRE, q. du g. de la *Belette*, fort semblable au Furet, mais ayant la queue plus l., & 12 molaires supér., tandis que le Furet n'en a que 8 ; museau alongé & un peu pointu, infér. garni de poils assez l. ; yeux également distans du nez & des oreilles ; celles-ci courtes & presque humaines ; jambes fortes, les antér. plus courtes ; queue dr. & conico-cyl. ; ses poils & ceux du corps bruns à leur base, le reste de leur l. annelé de n. & de rouille. Cet animal se creuse des terriers ; il habite la Guinée & l'isle de Madagascar, & il a 13″ de l., sa queue 10. *V.* Taïra.

VARDIOLE, o. 6e. Pic.

VARI, *Varicossi*, q. 3e. Maki.

VARIOLE, o. 1er. o. étranger rapporté aux Alouettes.

VASE-A-L'HUILE, c. Limaçon à bouche ronde uni d'ARG.

VASSET, c. Sabot d'AD. à spires chagrinées par de très-pet. boutons ; l. 7 à 8‴, lar. 8 à 9. C'est le *Bouton de camisole*.

VATEMAR, o. Bergeronette.

VAUTOUR, o. 10e. g. de BRIS. comp. d'o. fissipedes tétradac. à 3 antér. ; jambes emplumées jusqu'au talon, bec court & crochu, à base couverte d'une peau nue, & dont la courbure commence à quelque distance de son origine ; tête, ou nue, ou seulement couverte du duvet. Toutes les esp. de ce genre sont des o. de proie que leur taille rapproche des Aigles, mais qui en different par des yeux plus saillans, par une tête nue, par un cou presque nu, ou couvert d'un simple duvet avec quelques poils, par des ongles moins l. & moins crochus, par le duvet fin qui garnit l'intér. de leurs ailes, par l'attitude demi-horizontale & jamais élevée de leur corps, par la pesanteur de leur vol, & par un naturel plus avide, plus gourmand & plus lâche que guerrier ou courageux, n'attaquant que les foibles, se réunissant plusieurs contre un, & se jetant sur les cadavres. On les trouve dans les pays chauds & tempérés des 2 Continens, rarement vers le nord. Cependant, comme l'observe MAUD., ils ne craignent pas le froid, puisque la plupart vivent sur les h. montagnes. Mais d'un autre côté, très-multipliés en Egypte, au Pérou, à la Guiane, ils y habitent souvent les plaines, s'approchent même des lieux habités, entrent même dès le grand matin, & avant que les hommes soient sur pied, dans les villes & villages pour enlever les immondices, comme ils le font dans les plaines de ces climats chauds où ils sont très-nombreux, & dont ils empêchent l'infection en faisant disparoître les charognes & débris d'animaux. Ils ne produisent qu'en pet. nombre & une fois par an, & ils établissent leur nid dans des lieux inaccessibles, & contre des rochers escarpés. On croit que le seul Percnoptere fait sa ponte sur les Pyrénées, & que les autres esp. font la leur dans des pays plus chauds.

1. *Le Percnoptere*, autrefois pris pour un Aigle, plus commun que les autres V. sur les Alpes & Pyrénées où il a été observé & décrit par M. DE LA PEYROUZE. Mâle l. de 3′ 2″, vol 8′ ; femelle l. de 3′ 8″, vol 9′ ; plumage roussâtre tacheté de brun, pennes n., ventre blanc, tête alongée, pet. yeux ; duvet de la tête & du cou blanc, ras, épais, & cependant laissant percer le bleuâtre de la peau ; jabot proéminent, couvert d'un duvet brun encadré de blanc ; bas du cou entouré d'une fraise de plumes l., étroites & un peu roides ; pi. plombés. Cette esp. très-vorace exhale une odeur infecte dont la puanteur se joint à celle d'une mucosité fétide qui découle de ses narines. Quand cet o. est repu, il reste immobile, le cou enfoncé entre les épaules, les ailes & la queue traînantes.

2. *Le Griffon*, *V. fauve* de BRIS., l. 3′ 6″, vol 8′ ; dos gris-roussâtre, pennes n. ; tête, bas du cou & l'intér. des cuisses blancs ; quelques plumes blanches au h. des ailes ; pet. plumes effilées sur la tête, & même une pet. huppe l. d'1′ à l'occiput ; duvet du cou fin & rare ; fraise blanche au bas du cou ; gr. creux au haut de l'estomac, garni de plumes fines comme des poils & allant de la circonférence au centre ; pieds noirâtres ; langue dure & hérissée de pointes dirigées vers le gosier ; au sommet de nos h. montagnes, & peut-être de celles de l'Archipel, de l'Egypte & de l'Arabie. M. DE LA PEYROUZE dans MAUD.

3. *Le Vautour moine*, ou *Vautour* simplement dit, ou *gr. Vautour*, ou *V. cendré* ; tête comme encapuchonnée par un l. duvet brun ; différent de l'Arrian par ce duvet même qui couvre sa tête & son cou ; par une cravate blanche, partant des joues & bordant de chaque côté le duvet brun du devant du cou, & par ses doigts jaunes ; l. 3′ 6″, bec de 4″, queue d'1′, vol. 7′ 10″ ; plumage brun-sombre, pi. couverts de plumes brunes jusqu'à l'origine des doigts ; mêmes lieux que le précéd., description du même.

4. *Vautour à aigrettes*, ou *V. aux Lievres*. Corps gr. & fort, queue droite & l., plumage roux-noirâtre, pi. jaunes, vol 6′; plumes de la tête relevées en 2 cornes; marchant à gr. pas; moins lâche que ſes congéneres, attaquant de puiſſans o., de petits Faons, de jeunes Renards, &c. nichant au haut des arbres dans les forêts non fréquentées; vu en Alſace par GESNER. M. DE LA PEYROUZE, dans MAUD., doute ſi c'eſt un vrai Vautour.

5. *Le petit Vautour*, ou *V. à tête blanche* de BRIS., ou *Alimoche*; l. 2′ 2″, vol 5′; plumage blanc ſale mêlé de brun; gr. pennes de l'aile n., les autres de couleur de ſuie; tête nue ſemée de duvet blanc; eſtomac offrant, après le repas, une ſaillie nue ſafranée, ainſi que la baſe du bec & la partie nue de la tête; bec l. de 18‴, de couleur de corne, jambes plus grêles & plus l. que celles des autres; pi. cendrés; paſſant l'été au ſommet des h. montagnes d'Europe; ſe nourriſſant de Lapins, Rats, pet. o., volaille, charogne, & excrémens même humains. Deſcription du même Naturaliſte.

6. *V. barbu*, ou *V. doré*, regardé par BUF. comme une variété du Griffon, mais bien diſtingué de cet o. par M. DE LA PEYROUZE qui l'a vu ſouvent; l. 3′ 10″, vol 8′ 6″; bec l. de 4″, recouvert, de la baſe au milieu, par de l. poils n. & roides dirigés en-devant; barbe de ce même poil ſous la mandibule infér. & l. de 18‴; mêmes poils épars aux coins du bec, à la gorge, aux paupieres & aux ſourcils; duvet de la tête blanc & épais, tache n. à l'occiput; cou blanc mêlé d'un orangé qui ſe fonce ſur la gorge & la poitrine, & s'affoiblit ſur le ventre; queue griſe encadrée de n.; le reſte du plumage très-brun, hors la tige blanche, & le bout des couvertures des ailes moucheté d'orangé; pieds emplumés juſqu'au bas du tarſe; femelles plus gr. que les mâles; Afr., Alpes & Pyrénées.

7. *V. de Malte*, ou *V. brun*, *Vilain*; un peu plus gros qu'un Faiſan, l. 2′; deſſus de la tête couvert de duvet brun, le cou de plumes étroites, d'un brun-noirâtre; le reſte du plumage d'un brun plus foncé aux couvertures des ailes tachées de blanc; extrémité de premieres gr. pennes blanche tachée de brun; bec n., pi. jaunâtres; à Malte, en Afrique près de la Méditerranée, ſur les Pyrénées, &c.

8. *V. de Gingi*; gr. du Dindon; peau nue rougeâtre ſur le front, les joues & la gorge; plumes blanches, l. étroites flottant ſur le chignon; dos & ventre blancs; gr. pennes n., les moyennes blanches; bec & pi. griſâtres; M. SONNERAT; MAUD. croit ce V. le même que le 5e.; les caracteres coïncident cependant bien peu.

9. *Gr. V. des Indes*; groſſeur d'une Oie; tête, cou & poitrine couverts d'une peau nue rouſsâtre; duvet fin ſemblable à du poil ſur le haut de la tête; petits pinceaux de fines plumes çà & là ſur le cou; plumes courtes, rudes, ſemblables à du poil ras au bas de la poitrine, cravate de l. plumes étroites, pointues, d'un roux mordoré, derriere le cou; dos & h. des ailes en terre d'ombre; gr. pennes, queue, bec & pi. n.; au bord de la mer. M. SONNERAT.

10. *V. royal de Pondichéry*; taille d'une Oie très-forte, peau nue de couleur de chair ſur la tête & le cou, duvet rougeâtre à l'occiput & du bec à l'œil, pinceaux de petites plumes de couleur de chair épars ſur le devant du cou & la poitrine, plumage & bec n., pieds jaunes. M. SONNERAT.

11. *Le roi des Vautours*; gr. d'un Dindon femelle, l. 2′ 2 ou 3″; ailes moins gr. que celles des autres, quoiqu'atteignant le bout de la queue, parce qu'elle n'a pas 8″ de l.; bec crochu au bout ſeulement; ſa baſe couverte d'une peau orangée qui s'éleve de chaque côté juſqu'au haut de la tête, où ſont placées les narines entre leſquelles elle s'éleve en crête dentelée & mobile; peau d'écarlate autour des yeux; peau de couleur de chair ſur la tête & le cou; petite touffe de duvet n. au-deſſous du derriere de la tête, d'où ſort une peau brunâtre qui va de chaque côté juſqu'à la gorge; duvet n. aux tempes; fraiſe d'un cendré foncé au-deſſous de la partie nue du cou, aſſez ample pour que l'o. puiſſe y cacher ſon cou; plumes de la poitrine & du ventre blanches teintes d'aurore; celles du croupion tantôt n., tantôt blanches. MAUD. regarde les individus d'un brun-noirâtre comme des jeunes. Cet o. ſe trouve à la Guiane, au Pérou, au Mexique, &c. M. D'OPSONVILLE croit l'avoir retrouvé aux Indes, mais l'indication qu'il donne de l'o. qu'il a vu eſt beaucoup trop incomplette pour qu'on puiſſe juger ſi c'eſt le même.

Vautour d'Iſlande, abuſ. Harle.
V. d'Egypte, Sacre.
V. de Norwége, petit Vautour.
V. des Alpes, Percnoptere.
V. du Briſil, roi des Vautours.

Vautour des quadrupedes, q. Glouton.
V. huppé, 4e. eſpece.
V. lanier, abuſ. Buſard.
V. Vrubu, tantôt roi des V., tantôt Vrubu ſimplement dit, ou Aura qui eſt le même oiſeau.
VAUTROT, o. Geai.
VAZA, o. 5e. Perroquet.
VCA-UNA, i. Pet. Crabe des marais du Bréſil, de forme elliptique dont le petit diam. fait la l., tout velu, olive en-deſſus, jauniſſant en deſcendant; bras intér. tuberculeux; pattes antér. plus l., les cuiſſes très-velues; corps plus gros qu'une groſſe noix; chair eſtimée. MARC.
VEAU, q. Petit de la Vache & du Taureau.
VEAU AQUATIQUE, v. Gordius.
VEAU MARIN, q. Phoque commun, ou 7e. & 8e.
VEBLETTE, p. Albe.
VELETTE, v. Molluſque, Ortie de mer errante, ou plutôt d'un g. voiſin, car il paroît trop en différer pour appartenir au même g. La Velette eſt comp. de 2 parties, l'une principale qui nage horizontalement. Elle eſt elliptique; ſon plus grand diam. eſt de 2″, le pet. d'1″; elle eſt très-peu convexe ſupér., & le milieu de cette convexité eſt un peu creuſé. Cette eſp. de baſe eſt coupée en 2, obliquement à ſon gr. diam., par un plan plus ou moins incliné, formé par une eſp. de crête découpée en demi-cercle à bord déchiqueté. Le vent ſoufflant ſur cette partie, contribue à faire voguer l'animal à fleur d'eau. La baſe & la voile ſont d'un bleu-clair argenté, veiné de bleu plus foncé. La baſe a, vers ſon centre, une gr. tache elliptique rouſſe. Cette baſe & la voile ont de la fermeté, & paroiſſent une ſorte de cartilage enfermé entre 2 membranes tranſpar. & gluantes qui le dépaſſent d'environ 1‴ dans tout ſon contour. Excepté des canaux en arcs elliptiques, qui occupent une partie de la capacité de la baſe vers ſon milieu, on ne voit aucun organe à cet animal; on ne lui voit à l'extérieur ni bouche, ni anus, ni yeux, ni viſceres à l'intérieur. Il a été obſervé par M. DANA, qui l'a décrit dans les Mém. de Turin. Mais combien ne reſte-t-il pas de queſtions à faire ſur ſon hiſtoire?
VELOUTÉE (la), c. Limaçon terreſtre de MUL., convexe, tranſpar., ombiliqué, à 5 ſpires arrondies; ouverture ovale; robe hériſſée de très-pet. ſoies très-courtes que la loupe fait découvrir. On les ſent ſous le doigt quand la c. a été très-bien conſervée; ſurface fauve, ou jaune, ou cendrée, ou couleur de corne, &c. L'animal eſt noirâtre.
VÉNÉTOU, o. Jacamar.
VENGOLINE, o. 7e. Linotte.
VENTOU, o. Ouantou.
VENTRE-EN-HACHE, p. Serpe.
VENTRE NOIR, p. Naſe.
VENTURON, o. Serin d'Italie.
VÉNUS, i. Papillon de Surinam à double queue n., les ailes ſupér. vertes, piquées d'or, les infér. variées d'or, de n. & de vert. FAB.
VER. *V.* pag. 24, les différentes acceptions de ce mot. En chacun des 2 ſens qu'on lui donne, il déſigne des animaux qui doivent perſévérer dans leur état juſqu'à la mort; ainſi il ne peut convenir aux larves. Cependant il a été abuſ. appliqué à pluſieurs, comme on le verra dans quelques-unes des phraſes ſuivantes.
Ver accoucheur des Huîtres. RÉAU. nomme ainſi de pet. v. rougeâtres qu'on n'apperçoit, de jour, qu'à la loupe, & qui, de nuit, paroiſſent autant de points lumineux. Sont-ils de quelque uſage aux Huîtres fécondées? Excitent-ils les organes de la génération? on l'ignore; mais jamais l'Huître ne jette ſes œufs que quand elle renferme de ces pet. animaux. Il ne faut pas les confondre avec d'autres vers beaucoup plus gr. & auſſi lumineux, mais dont la préſence n'eſt pas liée de même à l'émiſſion des œufs. M. DE LA VOYE en a obſervé 3 eſp. qui ſont, dans ce dernier cas, toutes munies d'un gr. nombre de pieds, la 1re. fort petite, la 2e. l. de 3‴, la 3e. l. de 5.
Ver à fourreau conique. DIC. nomme ainſi un pet. v. marin garni de quantité d'appendices en pointe, logé dans un tuyau très-mince, implanté dans le ſable, ayant 2 $\frac{1}{2}$″ de l., ſur une baſe de 4‴ de diam.
Ver aphidivore; larves de l'Hémerobe, de la Coccinelle & de diverſes Mouches dipteres plattes qui ſe nourriſſent de Pucerons.
Ver aquatique. On donne partic. ce nom à un i. amphibie, à 10 jambes très-courtes, corps étroit, l. de 7 à 8‴, comp. de 11 anneaux, & preſque toujours replié ſur lui-même par une courbure qui reporte ſa queue vers ſa tête. Il marche en cette attitude au bord des eaux tranquilles, tâchant d'avoir toujours la tête & la queue dans l'eau; le reſte du corps à l'air. Il ne s'étend que quand il ſe laiſſe aller entiérement à l'eau, où il nage & attire à lui de pet. i. par un-

tourbillon qu'excite le mouvement de petits barbillons qui environnent ſa bouche. Cet organe & l'anus ſont placés d'une maniere oppoſée à celle dont ils le ſont dans les autres animaux, car l'on peut dire qu'ils ſont ſitués ſur le dos, ou que les jambes y ſont placées, celles-ci naiſſant du côté du corps oppoſé à celui où ſont la bouche & l'anus.

On donne le même nom à un i. marin du Bréſil, dont parle SÉBA, ſemblable à un Cloporte un peu alongé, de couleurs changeantes & à pieds épineux. On nomme de même les Agrouelles, le *Ver aſſaſſin*, pluſieurs larves de Mouches panachées, les Vers à queue de Rat, les larves de Tipules, de Couſins, de Friganes, de Demoiſelles, &c.

Ver à queue de Rat ; larve des 34e., 40e. & 53e. Mouches.

Ver à ſoie ; larve de la 18e. Phalène.

Ver aſſaſſin. SWAM. nomme ainſi la larve du Dytique.

Ver à tuyau. On donne ce nom à pluſieurs animaux fort différens. Les uns habitent le ſable des rivages ; ils n'ont pas d'autre tuyau que les parois de leur trou prolongées en-dehors, & dont les grains de ſable ſont collés par une glu dont ils les impregnent. Il y en a de n. & de rouges ; les n. ſont les plus grands ; ils ont un bon pouce de l. ; leur forme eſt conique, & ils ſont munis de 3 rangs de petits crochets, & leur tête porte des appendices en nageoires. *V.* auſſi Lombric tubulaire. On a donné le même nom au Vermet & au Taret.

Ver cucurbitain, 2e. Tænia.

Ver cylindrique. V. Aſcaride.

Ver d'eau douce. Il y en a une infinité d'eſp. ; les plus remarquables ſont le Lombric aquat. dit *Ver long*, V. Lombric : j'ajouterai ſeulement ici à ce que j'en ai dit, que ſa bouche, au lieu d'être au-devant de ſa tête, eſt au point où elle s'unit au tronc, & que cette tête eſt de forme changeante. *V.* la deſcription détaillée de ce V. dans BON., & celle de pluſieurs autres eſp.

Ver de Guinée, Dragonneau.

V. de Mai ; larve de divers Scarabés & du Proſcarabé.

V. de Porc ; larve d'une Mouche abeilliforme, mais diptere & ſans aiguillon, qui ſuce une eſp. de miel dans la fleur du Chardon. Cette larve eſt apode & preſque globuleuſe ; mais elle a une appendice en maniere de queue, qui l'empêche de rouler. Elle vit dans les latrines & les égouts.

Ver des tumeurs des beſtiaux, du goſier des Cerfs, du fondement des Chevaux, des ſinus frontaux du Bélier, larve de diverſes eſp. d'Oeſtres.

V. de terre, Lombric.

VER HOTTENTOT, larve du Criocere ; ainſi appellée, parce qu'elle ſe couvre de ſes excrémens.

VER INTESTINAL, Aſcaride.

V. Lion. Voy. Némotele.

V. litophages. M. DE LA VOYE parle de pet. Vers hexapodes qui ſe filent un fourreau griſâtre qu'ils habitent dans les murs expoſés au midi. Selon lui, ils paſſent leur tête par l'extrémité la plus groſſe du tuyau, & ſans en ſortir ils travaillent à ronger la pierre. Cet i. n'ayant que 6 pattes, n'eſt pas une Teigne, mais c'eſt ſûrement une larve, & l'on ſeroit porté à croire que la pierre eſt rongée par l'eau & l'acide aérien ; qu'il y croît enſuite un lichen dont cet i. ſe nourrit, & que l'obſervateur a penſé qu'il rongeoit la pierre même. Mais ſon récit ne comporte pas cette explication ; & d'ailleurs on ne peut nier purement & ſimplement qu'un v. ou un i. ronge les pierres, puiſqu'il en eſt qui rongent & percent le corail & les c. plus durs que la pierre, & que DIS-, (Journal de Phyſ. 1781) décrit des i. vraiment lithophages, l. de 4‴.

VER LUISANT, i. 15e. coléoptere de GEOF. ; ant. filif. ; tête cachée par le rebord du corcelet qui eſt applati & circulaire ; côtés du ventre repliés en papilles, étuis plats, ventre alongé. Cet i. eſt facile à reconnoître à ſes ant. ſimples & décroiſſantes & aux anneaux de ſon ventre pliſſés en papilles mollaſſes. GÉER aime mieux l'appeller *Lampyre* que *Ver luiſant*, ſoit parce que ce n'eſt pas un Ver, ſoit parce que toutes les eſp. ne ſont pas phoſphoriques. Celles qui le ſont, ont, ſous les derniers anneaux du ventre, des taches jaunes ou jaunâtres, toujours plus claires que le reſte, & où paroiſſent être les foyers de la plus vive lumiere.

1. *Ver luiſant à femelle aptere.* Mâle l. 3 ½, lar. 1 ½ ; femelle l. 6-12, lar. 2 ½-5. Cette femelle, dont la taille eſt ſi peu conſtante, eſt brune ; tête couverte, comme celle de la Caſſide, par la large plaque du corcelet ; 6 jambes écailleuſes, 12 anneaux, 18 ſtigmates, 2 dents l., fines & courbes ; marchant lentement & s'aidant du derriere. On peut voir dans GÉER la deſcription très-détaillée de cette femelle. Mâle plus pet., tête n. un peu plus groſſe ; plis du ventre

ventre moins marqués, étuis bruns chagrinés, à 2 lig. longit. relevées & couvrant les ailes; extrémité du ventre à peine lumineuse.

2. *Ver à demi-fourreaux*, l. 2 $\frac{1}{2}$; brun comme le précéd., ant. plus groſſes, égales à la demi-l. du corps; étuis plus courts; femelle inconnue.

3. *Ver rouge*, l. 4 $\frac{1}{2}$; corps, ant. & pattes n.; étuis rouges ſtriés; tache longit. n. au corcelet qui eſt à rebords & couvre la tête; étuis débordant le corps.

GÉER décrit pluſieurs Lampyres exotiques, dont quelques-uns ſont phoſphoreſcens, mais n'ont rien de bien particulier. Il s'en trouve en Italie de très-brillans, un peu plus pet. que le premier, à plaque du corcelet moins avancée ſur la tête, d'un brun-noirâtre, hors le corcelet roux. *V.* auſſi *Lucciole*. On donne encore le nom de Vers luiſans aux pet. i. qui rendent l'eau de la mer lumineuſe. Elle en contient différentes eſpeces. Les uns ſont de très-petits animaux longuets, à 11 art., munis de 2 eſp. de nageoires & de 2 cornes ou ant.; d'autres, obſervés au Havre par DIC., ont à-peu-près la forme d'une pomme un peu alongée qui auroit une queue égale à la moitié de ſon axe, mais retournée vers ſa ſurface. *V.* encore Ver accoucheur des Huîtres.

Ver macaque. Pet. Dragonneau.

V. méduſe. DIC. nomme ainſi des i. marins qu'il a trouvés ſur des Huîtres auxquelles ils adherent fortement. Ils ont 6‴ de l.; l'extrémité où doit être la tête paroît comp. d'une infinité de pet. Serpens blancs entrelacés & annelés, ainſi que tout le corps.

V. mineurs. On nomme ainſi différentes pet. Chenilles qui vivent dans le parenchyme des feuilles.

V. ombilical. Aucune obſervation certaine ne me paroît établir l'exiſtence de ce prétendu Ver du nombril des enfans.

V. polype. RÉAU. nomme ainſi la larve de la Tipule, à cauſe de 4 cordons charnus qu'elle a à la partie infér. & poſtér. du corps. Elle a auſſi, à la queue, 2 tuyaux cyl. qui paroiſſent être des ſtigmates.

V. rongeur des digues. Taret de MASSUET fort différent du vrai Taret coquillage, qui eſt celui d'AD. *V.* ce mot. C'eſt celui-ci obſervé en France par M. DESLANDES, & en Hollande par M. MASSUET, qui fit, il y a 50 ans, tant de ravages dans les digues de la Hollande, & qui en fait ſouvent de gr. dans les vaiſſeaux & pilotis. Il n'a d'autre tuyau que celui qu'il applique aux parois même de la galerie qu'il s'ouvre dans le bois qu'il perce. Il attaque cette ſubſtance étant très-jeune, y ouvre un très-pet. trou qu'il continue en montant du fond de l'eau à la h. des marées. Là, il prend, pour le moment, une direction horizontale, & redeſcend enſuite parallelement à ſa 1re. percée, & aux fibres du bois, groſſiſſant toujours juſqu'à la mort. Il arrive, de la plus petite taille, à une l. de 10 à 12″, & alors il eſt plus gros qu'une plume d'Oie. Son tuyau eſt épais & ſolide à proportion de ſon âge, & d'une matiere ſemblable à celle des c. d'Huître. Sa tête, plus groſſe que le reſte de ſon corps, qui va en diminuant juſqu'au bout de la queue, eſt antér. garnie de 2 boucliers ou pet. coquilles très-dures & tranchantes, qui lui ſervent à percer le bois. L'extrémité poſtér. ou bout de la queue, eſt munie de pet. corps tenant à un pédicule, terminés en pointe, capables d'écartement, & d'une ſubſtance analogue à celle des concrétions, dites *yeux d'Ecreviſſe*. M. MASSUET ſoupçonne que l'uſage de ces pet. corps eſt de procurer à l'animal un point d'appui pour trouver la force néceſſaire au travail pénible auquel il paſſe ſa vie. La ſubſtance du corps étant molle & viſqueuſe ne laiſſe aucun réſidu ſenſible après la mort; on ne retrouve dans le trou de chaque individu que ſes boucliers & les pieces ſolides de ſa queue. On connoît pluſieurs eſp. à ce g.; mais on ignore comment cet animal ſe reproduit; ſi un certain nombre d'individus vivans toujours dans l'eau, ne ſont pas les ſeuls qui ſervent à la réproduction, à l'excluſion de ceux qui ſe logent dans le bois.

Ver rouge. On nomme ainſi de pet. i. qui ſe multiplient ſi prodigieuſement à certaines époques de chaleur, dans la mer occidentale, que l'eau en paroît rouge, quoiqu'ils ſoient auſſi fins que des cheveux, & l. de 6 à 9‴ au plus. On dit que les Harengs qui en mangent ſont mauvais & malades. On a quelquefois donné le même nom à la larve du 1er. Clairon.

V. ſolitaire. V. Tænia.

VERDAUGE, o. Cochevis.

VERDELIN, *Verdere*, o. Verdier.

VERDERIN, o. 5e. Verdier.

VERDEROUX, o. 19e. Tangara.

VERDET, i. 6e. Scarabé.

VERDIER, o. du g. du *Moineau*; ſédentaire, il habite toute l'année ce pays, paſſant des bois dans les campagnes, les jardins & les

vergers, ſelon que la ſaiſon le décide pour chercher des graines & des inſectes. Il choiſit, pour paſſer l'hiver, les arbres toujours verts, &, à leur défaut, ceux qui gardent leurs feuilles, quoique ſeches. Ponte de 5 à 6 œufs d'un blanc-verdâtre, tachetés de brun-rouge au gros bout, dépoſés dans un nid d'herbes ſeches & de mouſſe entrelacées, & intér. garni de crin, de laine & de plumes. Le mâle & la femelle montrent beaucoup de courage dans leur attachement à la couvée. Ils n'ont aucun chant, mais apprennent à articuler quelques mots, deviennent très-familiers, & ſont très-propres aux pet. travaux de la galere. Groſſeur du Moineau, l. 5″ 6‴, vol 9″; manteau d'olive un peu cendré; coup de cendré-foncé entre l'œil & le bec; croupion, gorge, devant du cou & poitrine d'olive relevée de jaune; h. du ventre jaune, bas-ventre jaunâtre; bord de l'œil jaune; les 1res. pennes jaunes extér., noirâtres intér. & au bout, les autres cendrées extér., noirâtres intér. & au bout; mandibule ſupér. brune, l'infér. blanchâtre, pi. de couleur de chair; femelle moins h. en couleur & plus cendrée, bec gris-brun, pieds gris. Dans BUF. on rapporte à cet o. les ſuivans, qui en effet lui ſont voiſins, outre le *Pape* & le *Toupet bleu*.

1. *Le Parement bleu*, ou *Petit Verdier des Indes*, ſeulement connu d'après un deſſein apporté des Indes & vu par ALDROVANDE; un peu plus pet. que notre PINSON; manteau vert, devant & deſſous du corps blancs; pennes bleues à tige blanche, bec brun-verdâtre, pi. noirs.
2. *Le Ver brunet*, ou *Verdier des Indes* de BRIS.; gr. d'une Linotte, l. 4″ 6‴; manteau d'olive; trait tranſv. jaune au-deſſus de l'angle extér. de l'œil, plus bas un olivâtre, plus bas encore un noir; devant & deſſous du corps jaunes; pennes des ailes d'olive, les gr. bordées extér. de blanc; queue jaunâtre un peu fourchue; bec noirâtre, pi. cendrés bruns.
3. *Le Verdinere*, ou *V. de Bahama* de BRIS.; gr. d'un Serin; tête, gorge, cou & poitrine n.; dos, ventre & côtés verts ſales; bec n.
4. *Le Verderin*, ou *Ver de Saint-Domingue*, décrit pour la 1re. fois dans BUF.; tour des yeux blanc-verdâtre; manteau de plumes d'un vert-brun bordé de vert plus clair; gr. pennes n.; gorge & ventre d'un roux-ſombre moucheté de brun; bas-ventre blanc.
5. *Le Verdier ſans vert*; l. 6″ 4‴; gorge & ventre blancs, poitrine variée de brun; manteau mêlé de gris & brun-verdâtre; plus une teinte de roux au bas du dos; couvertures des ailes rouges, pennes moyennes bordées extér. de cette couleur, les gr. bordées de blanc-rouſsâtre; au Cap.
6. *V. de la Chine*; tête & cou d'un gris-verdâtre; dos brun-clair, ainſi que le haut des ailes, ſous lequel eſt une bande tranſv. noirâtre; pennes moyennes n. intér., d'un gris-roux extér.; les gr. jaunes dans leur 1re. moitié, le reſte n. terminé de gris; ventre rouſsâtre; queue noire terminée de blanc. M. SONNERAT.

V. des prés. Abuſ. Proyer.
V. des oiſeleurs, Bruant.
V. de Java, Toupet bleu.
V. de la Louiſiane, Pape.

VERDIERE, o. En Lorraine Proyer.
VERDIN, o. du g. du *Merle*; gr. du Moineau; gorge n., le bas entouré de jaunâtre qui couvre le devant du cou & la poitrine; le reſte du plumage vert, mêlé de bleu ſur la queue & le bord extér. des gr. pennes, & partie des pet. couvertures; pet. tache bleue à chaque côté de la gorge, point n. ſur la joue; aux Indes.
VERDINERE, o. 3e. Verdier.
VERDOIE, o. Bruant.
VERDON, o. 10e. Fauvette, ou d'hiver.
VERDONE, p. du g. des *Tourds*; robe verte; extrémité poſtér. des opercules & des ventrales rouge, yeux roux, ventre blanc-jaunâtre, quelquefois taché de bleu; lig. latér. bleue, pet. bouche. D. $\frac{18}{10}$. P. 14. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{1}{13}$, ſelon WIL.
VERDRIE, *Verdun*, o. Verdier.
VERGADELLE, p. d'étangs marins, qui paroît du g. des *Dorades*, dont ROND. parle ſans le décrire, diſant ſeulement qu'il a le dos rayé comme la Saupe, mais qu'il eſt moins l. & plus applati, & reſſemble aſſez à la Dorade. DUH. croit que c'eſt une jeune Saupe.
VERGE MARINE, v. Priape.
VERMET, c. 5e. g. des operculés d'AD., en forme de tuyau, droit ou contourné. L'animal a 2 pet. cornes ſans renflement, les yeux à leur racine, au côté externe; v. le tableau. La 1re. eſp. garde le nom du g.; ſes individus ſont rarement ſeuls, mais ils ſont commun. groupés & entrelacés en maſſe attachée aux rochers, & ordin. d'1 ou 2″ d'épaiſſeur ſur une l. & largeur indéfinies. Chaque c. individuelle eſt un tuyau cyl. de 3 à 6″ de l., dont le diamettre d'environ 2‴ au h., c. à. d. à l'ouverture, diminue & finit en pointe fine au

ſommet, pliée en pluſieurs ſpires, quelquefois en 8 à 12, par leſquelles elle adhere aux corps ſoumarins. Elle eſt très-dure, longit. cannelée, & à périoſte preſque imperceptible. La partie dr. eſt iſolée relativement aux corps étrangers, & s'éleve perpendiculairement. L'animal a une trompe garnie de pluſieurs rangs tranſv. de très-pet. dents crochues. Le pi. eſt aſſez l. & cylindrique. Il porte un pet. opercule rond corné. Du point de jonction du pi. & de la tête, ſortent 2 filets, 2 fois plus l. & plus minces que les cornes. Le corps eſt un aſſez l. cyl.; l'anus eſt éloigné de la tête d'environ 1″. On appelle *Orgues* les Vermets les plus réguliers.

VERMISSEAUX DE MER, c. Vermet.

VÉROLE (pet.), c. Porcelaine verte, de forme l. & épaiſſe, piquée de blanc-rougeâtre.

VÉRON, p. Vairon.

VERQUETTE, o. Draine.

VERRAT, q. Porc domeſtique mâle non-coupé.

VERT-BRUNET, o. 2e. Verdier.

VERT-DORÉ, o. 6e. o. étranger rapporté au Merle, & 15e. Oiſeau-mouche.

VERTU-BLEU, i. 10e. & 12e. Chryſomele.

VERTUMNE, i. Enée.

VESSE-DE-LOUP, v. Nom donné à je ne ſais quel Alcyon.

VESSIE-DE-MER, v. Galere.

VÉTAN, c. Huître d'AD., de forme alongée, moins plate que le Gaſar, en parallélipipede irrégulier; battant ſupér. creux & raboteux; extér. d'incarnat; l. 42‴, lar. & prof. 28.

VEUVE, { i. 109e. Phalène. / c. Limaçon d'ARG. à grande bouche un peu applatie, ſommet peu élevé. C'eſt une variété du Livon d'AD.

VEUVE, o. Famille d'o. granivores d'Afr. & d'Aſie, du g. du *Moineau*, mais plus analogue au Pinſon qu'au Moineau proprement dit. Les Veuves ſont faciles à reconnoître dans la foule de leurs congéneres par de l. plumes qui accompagnent la queue des mâles au-deſſus ou aux côtés. Elles ſont, du moins la plupart, ſujettes à 2 mues annuelles. En automne, le mâle perd les l. plumes de ſa queue & ſon brillant plumage, devenant ſemblable à ſa femelle, qui ſubit auſſi les même mues, en gardant ſes couleurs ordinaires. Au printems, les [illegible] de la mue d'automne tombent; elles ſont remplacées par des plumes plus colorées, & les gr. plumes qui doivent accompagner la queue paroiſſent en même tems. Ces o. ſont viſs & toujours en mouvement. Leur nid, fait de coton, eſt à 2 étages; le ſupér. eſt occupé par le mâle, l'infér. par les œufs & par la couveuſe.

1. *La Veuve au collier d'or*, ou *gr. Veuve d'Angola*, *Veuve* ſimplement dite de BRIS.; un peu plus pet. que le Moineau; tête, gorge, devant du cou, croupion, ſcapulaires & couvertures n.; deſſus du cou orné d'un demi-collier d'un brun-roux; poitrine de marron-brillant, ventre & côtés blancs; pennes de l'aile n.; queue de 12 pennes n.; plus 4 plumes au-deſſus & au milieu de la queue, dont 2 élevées verticalement & oppoſées par leur ſurface intér., n. à l'extér., l. de près de 4″, très-larges, & finiſſant tout-à-coup par une pointe terminée en l. filet; les 2 autres plumes naiſſant à côté des 2 précéd., l. de près d'1″, relevées comme elles à leur origine, mais enſuite recourbées en arriere; filets très-déliés, plus ou moins l. & nombreux, naiſſant des barbes de ces 4 plumes; hors l'été, plumage de Linotte, ou varié de brun & de grisâtre, excepté le ventre & les côtés qui reſtent blancs.

2. *V. à 4 brins*, *V. de la côte d'Afr.* de BRIS.; *V. à queue en ſoie* des oiſeliers; plus pet. qu'un Serin; calote, dos, croupion, ſcapulaires, couvertures n.; occiput, joues, gorge, cou, poitrine, ventre & côtés bruns-roux; pennes des ailes noirâtres; queue de 12 pennes, dont les 8 extér. ſont fort courtes; 4 gr. plumes au-deſſus de la queue, l. de près de 10″, ſans barbes, hors les 2 derniers pouces; bec & pieds rouges; plumage varié de gris & brun en hiver.

3. *V. dominicaine*, ou *pet. Veuve* de BRIS.; gr. d'un Serin; calotte n.; bande tranſv. de blanc-rouſsâtre qui s'étend de l'occiput aux côtés du cou & y forme un collier; bas du dos nué de gris-ſale & de noirâtre; devant & deſſous du corps d'un blanc foiblement teint de rouſsâtre; bord de l'aile blanc, à pennes n.; plus, du roux à l'extér. & au bout des moyennes; queue de 12 plumes n. dont les 2 moyennes ſont très-pointues & dépaſſent les autres de 2″; bec rouge, pi. gris; eſp. très-rare.

4. *Grande Veuve*; gr. du moineau; manteau n. à reflets verts & bleus; devant & deſſous du corps blanchâtres; pennes noirâtres; couvertures n.; les moyennes terminées de blanc, les gr. de jaunâtre, ce qui donne ſur l'aile une bande tranſv. blanche & une jaunâtre; fauſſe queue n., l. de 9″; vraie queue blanchâtre.

5. *Veuve à épaulettes ;* preſque auſſi groſſe qu'un Gros-bec, l. de 21″; d'un n. velouté, hors les pet. couvertures des ailes rouges & les moyennes blanches ; queue de 12 pennes ; fauſſe-queue de 6 plumes en-deſſus ; au Cap.
6. *V. mouchetée*, ou *V. d'Angola* de BRIS. ; (ſuppl.) ; gr. d'un Serin ; manteau orangé moucheté de n. ; gr. couvertures & pennes de l'aile n. bordés d'orangé ; poitrine d'orangé plus clair & uni ; bande tranſv. blanche formée par les pet. couvertures ; ventre blanc ; queue de brun-obſcur ; les 4 l. plumes de la fauſſe-queue n.
7. *V. en feu ;* gr. de la Linotte ; plumage n., hors une gr. plaque rouge ſur la poitrine ; les 4 plumes de la fauſſe-queue s'étréciſſant & finiſſant en pointe ; au Cap & à l'iſle Panay.
8. *V. éteinte*, ou *Linotte à l. queue du Bréſil* de BRIS. ; gr. du Pinſon ; plumage cendré, hors de pet. plumes de rouge-clair à la baſe du bec, & les ailes variées de ce rouge & de jaune ; 2 pennes au milieu de la queue plus l. que les autres, terminées de rouge bai. Le pays & les l. plumes qui peuvent appartenir à la vraie queue de cet o. connu ſeulement d'après SÉBA, & dont cet Auteur a fait un Ortolan & LIN. un Pinſon, font douter à MAUD. que ce ſoit une Veuve, comme on le dit dans BUF.

VEUVE COQUETTE, p. d'Amér. du g. des *Echarpes*, envoyé de la Guadeloupe à DUH. ; corps comprimé, ſur-tout poſtér., mais ové, le thorax s'élevant, ainſi que le front, la nuque & les épaules, & le dos continuant à achever la courbe qui deſcend de même vers la queue. Pet. gueule, dents fines & l. ; anneau brun naiſſant entre le menton & la gorge, paſſant par les yeux & allant aboutir à la baſe de la dorſale ; pectorale d'environ $\frac{1}{6}$ de la l. du p. ; rayons de la dorſale & de l'anale beaucoup plus l. que les aiguillons qui ne ſont qu'au nombre de 3 dans la derniere ; caudale méd. & arrondie ; région antér. du p. & ſes membres d'un blanc-ſale ; région moyenne brune, la poſtér. d'un pourpre foncé. DUH. donne à chaque opercule un aiguillon pour lequel il renvoie à la fig. qui ne l'exprime pas, & qui préſente aux côtés, près de la caudale, une tache en gr. œil, & des rubans près de l'extrémité des dorſale, anale & caudale, dont le texte ne parle pas ; l. du ſujet décrit 6″. DUH. dit que ce p. eſt l'Acarauna d'EDWARD, mais ce n'eſt ſurement pas celui de MARC.

VIEILLARD, { o. 1er. Coucou d'Amér. / q. Mone, à cauſe de ſa barbe griſâtre.

VIEILLE, *Vielle*, p. On a donné ce nom à pluſieurs p., au Lépreux, à la Roſſe, & aux très-gr. Lingues. Mais on le donne partic. aux 2 ſuivans.

1. *VIEILLE*, p. de nos côtes ſur l'Océan, du g. des *Tourds*, ou de celui des *Dorades*, ſelon DUH., qui le juge différent du Lépreux de ROND., auſſi nommé Vieille ; l. 9 à 12″, couleur peu conſtante, écailles tachetées de vert, de rouge & de jaune, de façon que le jaune-foncé domine plus ſur le dos, & le vert-clair ſur le ventre ; dorſale brune tachetée de blanc & vert, pector. & ventrales brunes. Ce p., ſelon DUH., reſſemble à la Carpe par ſa forme charnue, ſa tête & ſes groſſes levres. On dit qu'il y en a de ſaxatiles plus bleus, & de pélagiens plus bruns. D. $\frac{19}{11}$. P. 14. V. . . . A. 12. La *Vieille* de la Guadeloupe eſt d'un brun de biſtre moucheté de n. & de jaune, gr. gueule ; l. 2 à 5′.
2. *VIEILLE*, p. de mer des Indes & de l'Amér., du g. du *Baliſte* ; corps large, mince, rude, diviſé en trapezes ; pet. bouche, 14 inciſives ſupér., 12 infér. ; levres épaiſſes bordées de bleu ; 2 raies bleues aux joues, 3 ſous les yeux, au-deſſus 8 qui ſemblent naître de la prunelle à travers l'iris ; dos jaune-brun rayé de vert-bleu, côtés jaunes, menton & ventre gris ; ventrale à chaque côté de la baſe de laquelle ſont 3 rangs longit. de piquans ; bande bleue près de l'anale, celle-ci griſe & garnie de traits bleus ; caudale échancrée, à rayons extér. très-l., les autres jaunes & la membrane bordée de bleu ; 1re. dorſale bleuâtre à 1er. aiguillon très-fort & antér. dentelé, 2e. dorſale en faucille & ornée de traits bleus ; l. 12 à 18″. D. 3, 29. P. 18. V. 12. A. 28, ſelon BLOCH. *B. vetula*. LIN.

VIEILLE RIDÉE, c. Ridée (la).

VIELLEUR, *Vielleuſe*, i. Cigale d'Amér. dont le chant a le ſon d'une vielle, qui reſſemble fort à nos Cigales de Provence, excepté qu'elle eſt plus l. & plus groſſe.

VIERGE, i. Louiſe, & 53e. Charanſon.

VIGNERON, *Vignerone*, c. Limaçon des jardins, rougeâtre, à faſcies effacées, à 5 ſpires ; diam. 9 à 16‴.

VIGNOT, c. Marnat.

VIGOGNE, q. 3e. Lama.

VILAIN, p. Meunier.

VINETTE, o. Bec-figue.

VINGEON, o. Canard d'Amérique que l'on croit le même que le Canard ſiffleur.

VINTSI, o. 7e. pet. Martin-pêcheur de ce Continent.

VINULA, i. Chenille à double queue du ſaule, du peuplier & du chêne; de couleur vineuſe; Phalène du 2e. §. de la 1re. famille, à ailes blanches tachetées de gris & rayées de n.

VIOLETTE, (la) c. Limaçon d'ARG. à bouche ronde, ſommet applati, dont le nom indique la couleur. Cet Auteur, qui tenoit plus de compte de la couleur qu'elle ne le mérite, a donné le même nom à une Porcelaine arrondie, épaiſſe & violette.

VIPERE, r. Serpent de pluſieurs pays, du 3e. g. La Vipere de France a 18 ou 25″ de l., elle eſt groſſe comme le pouce. Sa tête l. de 12‴, large de 7 à 8 près du cou, eſt ſi platte qu'elle n'en a pas 3 d'épaiſſeur. Si ſon muſeau étoit moins mouſſe elle ſeroit triangulaire. De nombreuſes futures la diviſent en quantité de pet. eſpaces. Sa peau forme une eſpece de rebord autour de la mâchoire ſupér., & ſes joues paroiſſent enflées. Elle a les yeux vifs, mais on ne lui trouve point de trous auditifs, & DAUB. dit que les narines y ſuppléent. Sa langue a 2, quelquefois 3 & même 4 pointes. Les écailles qui couvrent ſon dos ſont ovales, diſpoſées en quinconce & longit. ſtriées; les gr. plaques de l'abdomen, au nombre de 146, ſont de couleur d'acier. La queue eſt l. d'environ 3″, pointue & garnie de 39 paires de pet. lames. Quelle que ſoit la couleur du dos, blanchâtre, rougeâtre, griſe, jaune ou tannée, il eſt toujours ſemé de taches noirâtres de différentes figures, mais diſtribuées uniformément par bandes en zigzags. On ſait que ce Serpent eſt vivipare, parce que ſes œufs éclоſent dans ſon corps même; 2 accouplemens par an, geſtation d'environ 4 mois, portées de 12 à 25 petits. RÉDI, dans ſes expériences comparatives, a vu que la Vipere pouvoit vivre 10 mois ſans nourriture, & il paroît qu'elle refuſe conſtamment de manger en captivité. On connoît, on exagere même commun. la force de ſon venin. C'eſt dans l'ouvrage de M. FONTANA ſur les poiſons, ouvrage qui contient le réſultat de plus de 6000 expériences, qu'il faut voir comment ſes obſervations lui ont appris que la Vipere ne peut faire mourir, par une ou 2 morſures, que d'aſſez pet. d'animaux; que ſon venin n'eſt ni âcre ni cauſtique, & qu'il ne donne pas les criſtaux que MÉAD. prétendoit s'y former; que ſon ſiége eſt, non dans des veſſies des gencives, mais dans une pet. veſſie placée ſous les muſcles de la mâchoire; qu'il eſt conduit dans l'intérieur de 2, quelquefois de 3, rarement de 4 dents canines ſupér., un peu crochues, commun. mobiles & ſujettes à tomber, dont chacune en recouvre 3, 4, 5, 6 ou 7 pet., dont la 1re. ne tarde pas à remplacer celle qui manque; que le venin paſſe dans ces canines & en ſort par une pet. fente ouverte à ſon extrémité; que la ſalive de l'animal en fureur n'eſt pas venimeuſe, comme l'a dit M. CHARAS, & que ſon venin l'eſt, même après ſa mort; que les premieres morſures ſeules font effet, &c. Je ne parle pas des petites dents des 2 mâchoires qui ne ſervent qu'à retenir la proie, & n'ont rien de venimeux. La Vipere eſt moins féroce qu'on ne l'imagine; elle n'attaque point, & ne mord que quand on l'irrite en la foulant, ou autrement. Elle ne bondit pas comme la plupart des Serpens, mais elle ſe traîne aſſez lentement. Elle ne pénetre pas en terre pour s'y cacher, elle ſe met ſeulement ſous des pierres, ſouvent en ſociété. La *Vipere d'Egypte* a la tête moins plate que celle des nôtres, le corps plus court, plus pâle, marqué de brun au lieu de noirâtre, & ſes écailles ſont plus pet.; c'eſt la plus eſtimée en pharmacie. 128, 44. On appelle *Vipere ignée* le Tlehua, à cauſe de l'action ardente de ſon venin.

VIPERE MARINE, p. On a donné ce nom à la Murène, mais on déſigne ſur-tout par ce nom un p. du genre de l'*Hippocampe*, à corps arrondi, muſeau court, tubercule papilleux ſous la mâchoire infér., iris rougeâtre; angles foiblement exprimés, & 4 lignes bleues interrompues ſur les côtés; la couleur dominante ſur la robe eſt le verdâtre, ou feuille mourante; corps annelé comme un Lombric; queue pointue & ſans caudale; dorſale de 34 rayons pour toute nageoire; l. 1 à 2′, groſſeur d'une plume de Cygne. *Syng. ophidion.* LINNÉ.

VIRA-OMBÉ, o. de Madagaſcar que M. SONNERAT a fait connoître, qu'il croit le même que le gr. Figuier de Madagaſcar de BRIS. qu'il ne regarde pas comme un Figuier, à cauſe de ſon l. bec crochu & échancré au bout de la mandibule ſupérieure. MAUD. penſe de même d'après l'inſpection d'une peau, & il croit que cet o. doit être placé, comme genre partic., à la ſuite de celui des Gobe-mouches dont il ſe rapproche par des plumes l., étroites, qui reviennent au-devant de la baſe du bec. Manteau d'olive foncée; devant & deſſous du corps d'olive très-claire; gr. pennes intér. brunes, extér. comme le dos, pieds rouſsâtres.

VIRBACO, p. Uribaco.

VIREVENT, o. Martin-pêcheur.

VIRGADELLE, p. Vergadelle.

VIS, c. 15e. famille des univalves d'ARG.; 9e. g. de celles d'AD.; forme très-l. & menue.

avec une pointe aiguë, des ſpires peu profondes & coulant imperceptiblement; baſe & ouverture plattes & petites, rondes ou ovales.

Vis de pressoir, c. ARG. nomme ainſi les Vis dont les ſpires ſont les plus profondes, quand elles ont la bouche ronde.

VISCACHA, *Viſcachos*, q. Lapin des montagnes & autres lieux froids du Pérou, à queue de Renard, poil doux & d'un gris de Souris, gr. & forme de notre Lievre. Les Péruviens filoient, dit-on, autrefois ſon poil & le faiſoient entrer dans leurs étoffes les plus eſtimées.

VISON, q. de l'Amér. ſept., du genre de la *Belette*; plus pet. que la Marte à laquelle il reſſemble beaucoup; l. mouſtaches, oreilles preſque pointues, pelage d'un châtain brillant, chaque poil cendré à ſa baſe; tache blanche entre les pattes antér.; doigts velus deſſous comme deſſus; queue d'un châtain plus foncé que celui du corps; l. 17″, queue de 7. BUF. regarde cet animal comme une variété de notre Fouine, & MM. PENNANT, ZIM. & ERX. penſent que par lui on peut regarder la Fouine, la Marte & la Belette comme des variétés d'une ſeule eſp.

VITREC, o. Motteux.

VIVE, p. 4e. g. de GO., par conſ. acanthopt. jugulaire; corps lancéolé, comprimé, dos preſque droit, ventre peu renflé; écailles tuilées, très-petites & caduques; petite tête écailleuſe comprimée, nuque dentelée, mâchoire infér. plus l., dents aiguës, yeux h., narines doubles, opercules de 3 pieces, membrane branch. à 6 rayons; addimens de pluſieurs aiguillons, 1 de chaque côté, au bord de la mâchoire ſupér., 2 devant les yeux, 2 au bord ſupér. des opercules; lig. latér. h. & parallele au dos; anus près de la poitrine, caractere diſtinctif; 2 dorſales, la 1re. courte, piquante, un peu après la nuque, la 2e. plus gr., comp. & deſcendante; pector. baſſes, pet. & ſimples; ventrales pet., comp. & rapprochées, anale oppoſée à la 2e. dorſale, longit. & comp.; caudale fendue.

La Vive, p. de mer du g. précéd., de la l. de 12 à 16″; large bouche dirigée obliquement; dos d'un jaune-brun, ventre blanc, côtés traverſés de traits bruns-jaunâtres, yeux jaunes mouchetés de n. & très-rapprochés. Ce p. vit de v. & de pet. p.; il aime à ſe cacher dans le ſable des rivages, & ſa chair eſt eſtimée. GRON. dit qu'on le vend aux marchés en Hollande ſous le nom de Pieterman. ROND. & la plupart des anciens Auteurs croyoient la piqûre faite par ſes aiguillons venimeuſe. Pris & jetté ſur le ſable il s'y enfonce aſſez vîte, & on le trouve ſouvent ainſi caché en partie, les yeux aux aguets; auſſi pique-t-il auſſi-tôt & vivement les pêcheurs ou autres qui poſent le pied nud à ſa portée. WIL. parle des Vives plus gr. vues à Rome, mais c'eſt probablement une variété accidentelle. D. 5, 24. P. 14. V. 6. A. 25, ſelon BLOCH. *Trachinus draco*. LINNÉ.

VIVELLE, p. Scie.

VIVIPARE (la) A BANDES, c. Limaçon de SWAM. & LISTER, Nérite de GEOF. & MUL., à c. délicate & tranſpar., d'un vert-jaunâtre, à ſtries longit. très-légeres, à 3 faſcies brunes, à 5 ou 6 ſpires fort convexes; ſommet très-pointu, ouverture ovale, à bord intér. peu replié, l'extér. tranchant; entrée blanche ou bleuâtre. La c. du mâle eſt plus petite que celle de la femelle, & ſon organe ſexuel eſt dans la corne droite qui eſt 2 fois plus groſſe que la gauche. Dans les rivieres & ruiſſeaux, l. 11‴, lar. 10.

VLAK-STEEN-BOK, ou *Bouc des plaines*, q. du g. des Antilopes, peu connu, indiqué, non décrit, par M. SPARMAN; h. d'environ 2′; pelage gris-de-ſouris un peu tirant au roux; plus épais & plus peſant que le Ree-bok.

ULRIQUE, i. 2e. Demoiſelle.

ULYSSE, i. Papillon porte-queue d'Aſie, à ailes n., le milieu bleu rayonné, les infér. ornées de 7 yeux en-deſſous. FAB.

UMBRE, r. Lézard de nos provinces mérid., du 4e. g., à tête obtuſe & arrondie, occiput chargé d'une calloſité nue; dos de couleur nébuleuſe, & garni d'écailles aiguës & carénées qui le font paroître ſillonné; peau du menton formant un pli profond.

UMBUA, q. Tamandua.

UNAU, q. 1er. Pareſſeux.

UNICORNE, cét. Narwhal.

UNIQUE, c. ARG. donne ce nom comme ſpécifique à un Buccin & à un Rocher, dont les ſpires vont de gauche à dr. au lieu d'aller de dr. à gauche en deſcendant de l'ouverture au ſommet; mais pluſieurs autres c. offrent cette anomalie.

VOJET, c. Pourpre d'AD. à canal méd., non échancré; c. gr., épaiſſe, ovoïde, pointue aux 2 extrémités; périoſte épais & crêté par intervalles; 10 ſpires profondément cannelées & bien arrondies; ſommet pointu; ouverture en ellipſe une fois plus l. que large; levre droite relevée en-dehors par un gros bourrelet; l. 2 à 8″, lar. 1 à 4.

VOILE, v. Velette.

VOILIER, c. Nautile.

VOISIEU, q. Lérot.

VOLEUR, (le) i. Cancre terreſtre des Indes & des Antilles ; corps marqué de 4 ſutures, queue ſimple, convexe & renflée en-deſſous. Ce cr. ſe tient dans les grottes & les fentes des rochers, & n'en ſort que de nuit pour monter aux cocotiers & en faire tomber les cocos qu'il parvient enſuite à ouvrir, ſelon FAB.

VOLUCELLE, i. 7e. Diptere de GEOF. ; ant. à palette & poil latér. velu, placées ſur la tête ; 3 yeux liſſes ; trompe dans une gaîne ou bec aigu aſſez ſaillant ; cette gaîne eſt l. & diviſée en 2 parties. La larve trouvée ſur le roſier reſſemble à celle des Mouches.

1. *V. à ventre antér. blanc*, l. 5 ½, lar. 3, le reſte du ventre & corcelet n.
2. *V. à ventre tout n.* ; même taille.
3. *V. à ventre jaunâtre*, l. 4 ; tête jaune, corcelet noir.

VOLVERENNE, q. Carcajou.

VOLUTE, c. Cornet.

VONDSIRE, q. Vanſire.

VOSSE, q. Selon le Diction. des Animaux, c'eſt un animal de Madagaſcar ſemblable au Blaireau, qui guette la volaille comme le fait la Fouine. Cependant *Vos* étant, ſelon M. GATTERER, le nom belgique du Renard, l'analogie de ces 2 noms me fait ſoupçonner que le prétendu Voſſe n'eſt qu'un Renard qui aime les Poules à Madagaſcar comme en Europe.

VOVAN, c. d'AD., qui lui paroît très-voiſin du Fagan ; c. ronde, du diam. de 36‴, profonde de 18, luiſante quoique portant un treillis de ſtries très-fines ; petites dents à l'intér. des bords ; ſommets dont les becs ſe touchent & ſont au milieu de leur largeur.

VOUROUDRIOU, o. 23e. Coucou.

VOUROUGONDRON, o. Spatule.

VOUROUSAMBÉ, o. de Madagaſcar que l'on croit être une Hirondelle de mer.

URA, i. cr. M. DE BOMARE dit qu'il tient du Homar, & qu'il ſe trouve dans la vaſe ; il fait l'éloge de ſa chair, & ajoute que c'eſt au Bréſil une des nourritures ordin. des gens du pays. On avoit déja dit la même choſe dans le Diction. des Animaux en parlant d'un cr. qu'on y appelloit *Uças*, & dans les 2 Diction. on ne cite aucun Auteur. L'Uca-una a de même le Bréſil pour patrie, les eaux marécageuſes pour demeure, & ſa chair eſt une bonne nourriture. Ces 3 convenances, jointes à celle des noms, peuvent faire penſer que ces 3 animaux n'en ſont qu'un, c. à d., l'Uca-una. *Voyez* ce mot.

URANIE, i. Papillon des Indes ſemblable à Apollon, excepté que ſes ailes ſont brunes à milieu blanc, les infér. ornées de 2 gr. yeux jaunes, à pupille n. & cercle bleuâtre extér. FAB.

URIBACO, p. de mer du Bréſil, du genre du *Raſoir ?* Dos & ventre ſaillans, tête & muſeau obtus, pet. dents aiguës, gr. yeux argentés nués de vermillon ; pectorales l. & triang. ; ventrales thor., auſſi triang., le 1er. oſſelet épineux ; anale oblongue & comp. ; dorſale h., égale, longit., piquante ; caudale fourchue ; gr. écailles argentées tachées çà & là de vermillon ; ligne latér. rouge, ſurmontée, vers la queue, d'une tache n. ronde, aſſez gr. ; l. 15 à 16″, lar. 5 à 6. MARC.

VRILLETTE, i. 7e. Coléoptere de GEOF. ; ant. filif., mais dont l'extrémité eſt le plus ſouvent preſque en maſſe, les 3 derniers art. plus l. que les autres enſemble ; la totalité de l'ant. plus l. que le corcelet. Celui-ci eſt convexe & arrondi en boſſe ; la tête y eſt enfoncée en partie ; le corps eſt preſque cyl., & la plaque écailleuſe, qui couvre le corcelet, deſcend latér. en-deſſous.

1. *V. des tables*, l. 1 ½, 2, lar. ½, ¼ ; d'un brun terne, étuis ſtriés. Elle fait la morte quand on la touche. En creuſant dans le bois de pet. trous ronds que ſa larve continue, & où elle ſe métamorphoſe, elle fait entendre un bruit ſemblable à celui du mouvement d'une montre.
2. *V. de la farine*, l. 1 ; dans la farine & les vieux pains à cacheter ; d'un brun-rougeâtre luiſant.
3. *V. fauve*, l. 2 ½ ; d'un brun très-foncé ; dans l'intér. des vieux arbres.
4. *V. ſavoyarde*, l. 2 ½ ; de couleur de ſuie ; dans les maiſons ; la larve dans les charognes & le bois pourri. Cet i. fait auſſi le mort quand on le touche. Mais cette action, ou, ſi l'on veut, cet état, dans lequel entrent pluſieurs autres i. dans la même circonſtance, eſt-il libre de leur part ? Il en a l'air, puiſqu'il ceſſe peu après qu'on a ceſſé de les inquiéter, & qu'alors ils prennent bien vîte la fuite. Cependant, d'un autre côté, rien n'eſt capable de les tirer de ce même état, quelque tourment qu'on entreprenne de leur faire ſouffrir, leur coupât-on ſucceſſivement les membres. GÉER a mis l'eſpece dont il s'agit ici dans une cuiller ſur la flamme d'une bougie & l'a chauffée ainſi graduellement, & l'i. s'eſt laiſſé rôtir au lieu de s'enfuir. Comment un i. ſe laiſſe-t-il brûler, mutiler, dépecer tout vif, ſans remuer ? La frayeur,

quand on le touche, le fait-elle tomber en paralyſie ? Mais dans ce cas, comment eſt-il guéri en un moment quand on le laiſſe tranquille ?

5. *V. brune à bandes griſes*, l. 1 ½; art. des ant. peu inégaux; bandes tranſv. ſur les étuis.

6. *V. bleuâtre*, l. 2; demi-velue, & d'un n. bleuâtre.

UROCERE, i. 10e. Tétraptere névroptere de GEOF.; ant. filif.; ailes inférieures plus courtes; bouche armée de mâchoires; aiguillon dentelé, proéminent & couvert d'une gouttiere; ventre de groſſeur égale, intimement joint au corcelet; 3 yeux liſſes. La corne qui a fait donner le nom à cet i., forme à ſa partie poſtér. une gouttiere ſous la concavité de laquelle l'aiguillon eſt caché. Cet aiguillon eſt un peu dentelé, & contenu entre 2 lames comme dans les Ichneumons; auſſi RÉAU. a-t-il fait de l'Urocere un Ichneumon ſous le nom d'*I. de Laponie*, & GÉER en a fait de même, ainſi que LIN. qui l'avoit d'abord regardé comme une Mouche à-ſcie; mais il eſt plus conforme à l'ordre d'une méthode d'en faire un g. à part avec GEOF., ſon ventre différant trop de celui des I., & ſes ant. n'étant pas vibratiles. Les mâles n'ont point d'aiguillon.

L'Urocere, l. 13, lar. 3; ant. méd., jaunes, à 3 art.; tête noire à tache jaune derriere chaque œil; corcelet noir & velu; ventre cyl. à 9 anneaux, les uns n., les autres jaunes, prolongé en une corne droite & pointue; gr. ailes jaunâtres & veinées; mâle plus petit.

Voyez encore: Colombe, Chameau, Fantôme & Pigmée.

UROCHS, q. Aurochs.

URSON, q. 3e. Porc-épic.

URUBITINGA, o. du Bréſil, du genre de l'*Aigle*, de moitié plus petit que l'Urutaurana. Plumage brun, mêlé de noirâtre; queue l. de 9″, à pennes blanches dans les 2 premiers tiers & dans le bout, le reſte noirâtre; pi. nus & jaunes, bec noir; c'eſt tout ce que MARC. en dit.

URUBU, o. de Cayenne, de la Louiſiane, du Bréſil, &c. du g. du *Vautour*; gr. d'un Dindon femelle; peau de la tête & des ⅔ du cou nue, variée de bleuâtre, roux & blanchâtre, quelques pet. poils n. çà & là; plumage noir à reflets pourprés & verts; iris rougeâtre, paupieres ſafranées, bec blanc, peau de ſa baſe bleuâtre, pi. de couleur de chair. Cet o. eſt le même que l'Aura. Il eſt un de ceux qui purgent les campagnes & même les rues des villes, comme on l'a dit au mot Vautour.

URUTAURANA, o. du Bréſil & du Mexique, du g. de l'*Aigle*, *A. huppé du Bréſil* de BRIS., que BUF. croit une variété de l'*A. huppé de l'Afr.*; gr. de l'Aigle commun; huppe mobile comp. de 4 plumes, dont 2 plus l.; ailes n'allant qu'à l'origine de la queue; calotte brune, dos varié de noir & brun, gorge & bas du cou blancs; poitrine, ventre & pi. juſqu'à l'origine des doigts couverts de plumes blanches mêlées de plumes n.; ailes brunes rayées tranſv. de n., & à bords blanchâtres; doigts jaunes.

WANG-YU, p. Très-grand Eſturgeon de la Chine, ſelon M. DE BOMARE.

VUBARANA, p. du Bréſil, du g. du *Hautin*, dont MARC. compare la forme du corps à celle de la Truite, excepté qu'il a le dos & le ventre un peu plus convexes, la queue plus étroite, & le corps plus anguleux. Tête méd., muſeau aſſez aigu, bouche édentée; dorſale à l'équilibre, en trapeze de 2″ de baſe; petites pector. étroites & oblongues; ventrales de même, abd. & oppoſées à la dorſale; très-pet. anale également éloignée des ventrales & de la caudale qui eſt fourchue; écailles tuilées par rangs longit. & liſſes; dos olive à reflets bleus & argentés, ventre blanc; l. 1′.

WHIP-POUR-WIL, o. 2e. Engoulevent.

WIGEON, o. Canard ſifleur.

WIMBA, p. Serte.

WITFISCH, cét. Cachalot.

WITLING, p. Merlan.

WORABÉE, o. 7e. Serin.

UZAS, i. *V.* Ura.

X

X A L

XALCUANI, o. Canard du Mexique un peu plus pet. que le C. domeſtique; dos & poitrine fauves tranſv. rayés de blanc, ventre blanc, ailes & queue variées de vert, de blanc, de n. & de brun en-deſſus, de blanc & de cendré en-deſſous; tête d'un blanc cendré mêlé de noirâtre, & coupé d'une bande verte de l'occiput aux yeux; jambes pet. pour le corps. FERNANDEZ.

XÉ,

XÉ, q. Muſe.
XIRICA, i. Ciri-apoa.
XIUHTOLT, o. *Tangara bleu de la nouvelle Eſpagne* de BRIS., connu ſeulement d'après FERNANDEZ, de maniere qu'il n'eſt pas clair que ce ſoit un Tangara. Un peu plus gr. que le Moineau ; plumage bleu taché de fauve, plus du n. aux pennes des ailes ; queue de 12 pennes n. terminées de blanc ; bec blanc très-ſale, pieds gris.
XOCHITOL, o. 10e. Troupiale.

Y

YAP

YACACINTLI, o. Acintli.
YACOU, o. 4e. & 5e. Hoccos.
YAMBU, o. C'eſt le Jambu de MARC. *Voyez* ce mot.
YAPA, o. C'eſt, ſelon le Diction. des Animaux, un o. du Bréſil ſemblable à une Pie ; plumage n., hors la queue jaunâtre ; yeux bleus, bec jaune, huppe de 3 plumes mobiles ; puant dans la colere, utile pour la deſtruction des Araignées, Grillons, &c. qu'il attrape en furetant dans tous les coins des maiſons.
YAPOU, o. 1er. Caſſique.
YATU, o. C'eſt, ſelon le Diction. des Animaux, le cri & le nom de 2 Perdrix griſes à bec & pi. blancs, du Pérou ; l'une preſque auſſi groſſe que nos Poules, l'autre plus délicate & plus petite que nos Perdrix. Ne ſeroit-ce pas le Jambu ou Yambu ?
YET, c. &e. g. d'AD., Conque perſique des Anciens. La 1re. eſp., celle qui conſerve le nom du g., eſt un des plus gr. coquillages. La c. a commun. 10″ de l., 8 de largeur, & 4 de profondeur. C'eſt une portion d'ovoïde obtus formée de 3 ſpires, dont la 1re. fait preſque à elle ſeule toute la c. ; ouverture elliptique très-évaſée, terminée par une échancrure lunaire ; ſurface intér. blanche & polie. L'animal a une gr. & large tête, & ſa bouche eſt une trompe à ſuçoirs garnie de dents, avec laquelle il perce & ſuce les autres c. ; pied énorme, & preſque quadruple de la c. Cet animal eſt vivipare, ſes petits naiſſent avec une c. qui a déja 1″ de l. Les plus gr. adultes peſent 7 à 8 livres.

YPE

YPECA-GUACU, o. Canard muſqué ; au Bréſil.
YSARD, q. Chamois.
YSQUIEPATL, q. Coaſe.

Z

ZEB

ZABO, q. Hyenne.
ZAINO, q. Pécari.
ZANOÉ, o. 7e. Pie.
ZEBRE, q. du g. du Cheval. Cet animal joint, à un extérieur qui rappelle l'idée du plus bel Ane, ou d'un très-beau Mulet, l'air plus ſvelte & plus actif du Cheval, & il devance en effet les Chevaux les plus vîtes à la courſe. Ce qui rappelle en lui l'idée de l'Ane, ou plutôt celle du Mulet, c'eſt ſa tête un peu groſſe pour ſa taille, ſon muſeau un peu épais, ſes oreilles qui tiennent, pour la l., le milieu entre celles de l'Ane & du Cheval, & enfin ſa queue peu fournie, ſa criniere courte, & ſa taille qui n'égale que celle d'un fort petit Cheval. On connoît ſa belle robe rayée de bandes tranſv. brunes & n. ſur un fond jaunâtre dans les mâles, preſque blanc dans les femelles. Ces bandes, ſur le corps, partent d'une raie longit. n., le long de l'épine, & elles ſuivent ſur la tête, au cou, aux cuiſſes, aux jambes, ſur la croupe, le contour des chairs. Cet animal a été juſqu'ici indomptable, malgré les tentatives réitérées que l'on a faites de le dreſſer & de l'atteler ; & BUF. a ſu qu'il n'étoit point vrai que le Prince d'Orange en eût eu un attelage, comme on le lui avoit aſſuré & comme il l'avoit dit. Il rapporte le fait d'une femelle Zebre qui, après avoir refuſé des Anes avec leur robe naturelle, en reçut un que l'on avoit peint en Zebre, conçut & mit bas un petit ſemblable

à elle. Mais j'ai déja dit plusieurs fois que les faites d'accouplemens amenés par le besoin ne prouvoient rien sur l'identité ou la diversité des espèces, la nature ne nous ayant rien offert qui prouvât l'impossibilité d'une femelle qui engendre après avoir été couverte par un mâle d'une autre esp., & même d'un g. voisin. M. FORSTER, cité par BUF., a vu une variété de Zebre à raies d'un brun-roussâtre à peine marquées, larges & peu nombreuses, qui étoit moins intraitable que celui dont nous avons parlé jusqu'ici, & qu'on attelloit parmi les Chevaux aux voitures dans les campagnes du Cap. ZIM. assigne à ces animaux, pour patrie tout le milieu, l'Est & le Sud de l'Afrique, c. à d., toute cette vaste partie du globe, l'Ouest & le Nord seuls exceptés.

ZEBRE, c. Buccin de LISTER & MUL. à c. ovale, un peu pointue, lisse, blanche, transparente, ornée de fascies longit. brunes & ondées, plus ou moins larges & nombreuses, à 6, 7 ou 8 spires; ouverture en ovale élargi au h.; levre aiguë, bordée de brun; fût blanc; l. 15 à 27‴, lar. 10 à 12; dans les rivieres des Indes.

ZEBRE DE MER. 1°. P. du g. de *la Sole*, les yeux à droite. Corps alongé, petite tête, mâchoire supér. plus l.; très-pet. yeux, narine solitaire de chaque côté, gr. opercule, écailles dentelées, ligne latérale droite & moyenne, anus plus loin de la tête que dans les congéneres; fond du côté supér. brunâtre vers les bords, blanc au milieu, avec des bandes transv. brunes allant 2 à 2, se confondant vers la queue; nageoires rayées de jaune & brun, les pector. presque imperceptibles, la dorsale & l'anale unies à la caudale. D. 81. P. 4. V. 6. A. 48, selon BLOCH qui vient de nous faire connoître ce p. des Indes.

ZEBRE DE MER. 2°. C'est la 6e. Echarpe; ajoutez à sa description que ses nageoires sont jaunes bordées de brun, hors les pector. brunes & les ventrales noires.

ZÉBU, q. *V.* Aurochs.

ZEMNI, q. du g. du *Loir*, décrit peu exactement dans BUF., & par conf. dans la nouvelle Encycl., mais que PAL. qui l'a vu, observé & disséqué, a très-bien fait connoître. Il habite sur-tout les terres situées entre le Volga & le Tanaïs, & on l'a trouvé quelquefois jusqu'en Pologne. Il fuit les lieux ou humides, ou très-froids. Son genre de vie ressemble à celui de la Taupe. Il parcourt de gr. distances dans des galeries, presque à fleur de terre sous le gazon, & ces galeries se communiquent par une multitude de rameaux. Le Zemni éleve, à leur orifice, des buttes de terre qui ont commun. plus de 2′ de diametre. Surpris dans son travail, il s'échappe souvent en creusant très-vite, & perpendiculairement. Pris, il mord vivement; mais sa cécité, car il est aveugle en toute rigueur, met en état d'éviter facilement sa morsure. Blessé, découpé, mutilé, il ne fait entendre qu'une esp. de ronflement. PAL. ignore s'il fait des provisions pour l'hiver, & s'il dort ou s'engourdit dans les très-fortes gelées, mais il l'a surpris bien éveillé dans des tems assez froids; d'ailleurs il ne lui a pas trouvé l'appareil de glandes, soit graisseuses, soit analogues au thymus, dont sont pourvus les animaux sujets à l'engourdissement; l. 7″ 7 à 8‴; grosse tête plus large que le corps, supér. plate, infér. convexe, latér. carénée du nez aux tempes par un cuir épais, bordé de gros poils; nez large & cartilagineux; incisives inférieures courtes, supér. longues, toutes larges & non couvertes par les levres; simples rudimens d'yeux plus pet. qu'un grain de poivre, & recouverts de la peau & des autres enveloppes communes; conduit auditif très-étroit, sans oreille externe, & à peine visible; cou très-court, jambes courtes, pieds à 5 doigts assez longs & à ongles coniques courbes, plantes nues; poil du corps l. de 6‴, épais, doux, laineux, brun à l'intér., gris-cendré dans la partie découverte, plus pâle sous le ventre; queue nulle, une pet. appendice cutanée & nue indiquant seulement le coccix. *Mus typhlus.*

ZENDEL, p. Zingel.

ZENLIE, q. Chacal.

ZÉNOBIE, i. Assez gr. Phalène de Surinam; ailes variées de blanc, de n., de bleu, & de rouille en-dessus; 2 taches blanches aux supér., la 2e. plus gr. & piquée de rouge; en-dessous toutes rouillées & ondées de n.

ZERDA, q. du g. de l'*Ecureuil ?* BUF. en a parlé le premier, & d'après M. BRUCE, sous le nom d'*Anonyme*, car alors on ignoroit son nom. Puisqu'on le fait aujourd'hui par M. SKIOLDEBRAND, cité par M. SPARMAN, il est juste de le lui rendre. C'est un animal assez rare & difficile à prendre. Il est fouple, & à peine peut-on le saisir, même quand on le tient prisonnier dans une cage. Son cri ressemble à l'aboiement d'un petit Epagneul, & ses dents sont fines & aiguës. Il a 9 à 10″ de l., la forme d'un Ecureuil &

le muſeau d'un Renard. Ses larges oreilles ont preſque la demi-longueur de ſon corps, caractere qui lui eſt partic. juſqu'ici. Queue l., très-garnie de poils, & fauve, hors le bout n., ainſi que celui du nez. Pelage du corps doux, d'un blanc mêlé de gris & de fauve clair; ongles courts & rétractiles. Ce q. peu connu habite, ſur-tout, la Lybie & le Sara; il grimpe aux arbres, & ſe nourrit, ſur le palmier, du fruit qu'il y trouve.

ZERTE, p. Serte.

ZIBELINE, q. PAL. ſe plaint des erreurs dont on a rempli l'hiſtoire de cet animal du g. de la *Belette*, & il reproche à BUFFON d'avoir dit qu'elle s'engourdit en hiver, qu'elle aime les bords des rivieres, qu'elle prend & mange du poiſſon, que les criminels relégués en Sibérie ſont chargés d'en faire la chaſſe, &c. Mais il faut convenir que BUF., en parlant de l'engourdiſſement de la Zibeline, s'eſt montré plus porté à rejeter qu'à recevoir cette opinion. Quant à celle qui leur fait aimer l'eau, prendre & manger du poiſſon, il ne l'a d'abord adoptée que d'un ton aſſez indécis, & il n'a pris enſuite le ton affirmatif à cet égard qu'à l'article de la Loutre du Canada, où il met la Zibeline au nombre des amphibies pour en faire le Sathérion, comme je l'ai déja dit au mot *Tuhcuri*. Après ce préambule que l'équité exigeoit, & qui prévient d'ailleurs ſur les erreurs qu'on peut trouver dans divers ouvrages, paſſons à l'hiſtoire & à la deſcription de la Zibeline d'après PALLAS qui a été dans le cas de l'obſerver mieux qu'on ne l'avoit fait juſqu'ici.

La Zibeline eſt une eſp. de Marte qui habite ſur-tout les montagnes les plus déſertes, & les forêts les plus épaiſſes de la Sibérie orientale, vers le Kamtſchatka, où l'avarice & le luxe achevent tous les jours de la confiner. Elle vit dans des terriers, & pourſuivie elle s'enfuit ſur les arbres. Alerte, ruſée, adroite, courageuſe, elle vient aiſément à bout du Lievre qui eſt bien plus gros qu'elle. Les Belettes, Ecureuils, Hermines, Coqs de Bruyeres, &c. ſont auſſi ſa proie ordinaire. Pour les tems de diſette elle met en réſerve des Mulots, des graines, des baies & autres menues captures dans un de ſes terriers, dans un tronc d'arbre où jamais elle ne fait ſes ordures. Sa portée annuelle eſt de 2, 3, quelquefois 4, preſque jamais 5 petits. Priſe jeune, elle s'apprivoiſe fort bien. Elle exhale ſans ceſſe une odeur de muſc, & elle a, ſelon les circonſtances, le cri du pet. Chien, ou celui de la Pie. Elle choiſit commun. la nuit pour faire ſes courſes, & elle ſe tient ſouvent ſur le derriere comme les Ours. Les lieux qu'elle habite, & la ſaiſon, influent beaucoup ſur la couleur de ſon poil. Celles qui l'ont le plus noir, & en qui le *mauvais ſens*, ou le *contre-poil*, eſt le moins décidé, ſont les plus eſtimées Quelques-unes ſont toutes blanches & on les recherche comme une ſingularité. En général, le pelage de la Zibeline eſt bien plus pâle en été qu'en hiver, & cette inconſtance de ſa couleur fait voir qu'il faut la diſtinguer de la Marte commune par d'autres caracteres. PAL. aſſigne les ſuivans. Queue plus courte que les pi. poſtér. dans la Z., plus l. dans la M.; taille un peu ſupér. à celle de la M., l. 15″ 10‴ ſans la queue; front plus applati que celui de la M., muſeau un peu plus l. & plus aigu, mouſtaches plus fines, yeux plus éloignés du nez, oreilles un peu plus larges, jambes un peu plus l. & à poils plus hériſſés, plante des pi. plus velue; enfin, ſi l'on conſulte la couleur du pelage en général, une eſp. de duvet gris couvert de poils plus n., plus l. & allant plus indifféremment en tout ſens; les joues & les oreilles blanchâtres dans la Z., une tache rouge près de la gueule dans la M., le reſte ſemblable dans l'une & l'autre.

ZIBET, q. *V.* Civette.

ZIGENE, p. Marteau.

ZIGZAG, c. Came d'ARG., de forme preſque ronde, à côtés égaux, à ſtries en zigzag.

ZIGZAG, i. 14e. Phalène, & Bois-veiné, 29e. Phalène.

ZILATAT, o. 11e. Crabier d'Amér.

ZINGEL, p. Cingle.

ZITZIL, o. 4e. Colibri.

ZIZI, o. 2e. Bruant.

ZIZEL, q. qui, malgré la différence de ſa deſcription, dans BUF., & par conſ. dans la nouvelle Encyclopédie, à la deſcription du Souslik & à celle du Jevraſchka, eſt cependant le même animal produit ſous 3 noms différents.

ZIMBIS, c. Porcelaine.

ZONE, i. 36e. Phalène.

ZONE BLANCHE, 102e. Phalène.

ZONÉCOLIN, o. 1er. Colin.

ZORILLE, q. 4e. Mouffette.

ZOUCET, o. Caſtagneux.

ZURNABA, *Zurnapa*, q. Giraffe.

SUPPLÉMENT.

JE montrerois bien peu de zele pour l'Hiſtoire Naturelle, ou un amour-propre bien révoltant, ſi, imitant l'indolente apathie ou la pareſſeuſe confiance de la plupart des Auteurs, je livrois cet ouvrage au public, tel qu'il eſt au ſortir de la preſſe & ſans aucuns changemens. L'immenſe quantité d'objets dont j'ai eu à parler, n'a pu me permettre de ſaiſir leur enſemble, & de rapprocher à mon gré & autant de fois que je l'aurois voulu, la foule des animaux jetés dans la confuſion par l'ordre alphabétique. Auſſi n'ai-je pas regardé les douze mois employés à l'impreſſion de cet écrit comme un tems où il ne dût plus occuper que l'Imprimeur; j'ai cru que c'étoit, au contraire, le tems le plus précieux à l'Auteur, & j'en ai profité de mon mieux pour fixer chaque jour un œil ſévere ſur quelqu'une de ſes parties, afin de corriger, de retrancher ou d'ajouter. Je corrige donc dans le corps de l'ouvrage même quand il en eſt tems encore, & au moins dans le ſupplément, quand je ne peux plus faire mieux; je corrige quelques erreurs qui m'avoient échappé; j'explique ou je modifie des aſſertions ou équivoques ou haſardées; je rectifie quelques renvois; je complette la concordance; je ſupprime quelques doubles emplois; j'ajoute des eſpeces dont pluſieurs ſont aſſez nouvelles, & dont quelques-unes n'étoient pas même connues l'année derniere quand je livrai cette Zoologie à l'impreſſion.

A ce genre d'additions, j'en joins un autre devenu tout auſſi indiſpenſable. Quand j'entrepris cet ouvrage, mon projet étoit de le rendre encore plus court qu'il ne l'eſt. Déja ſur le point de faire gémir la preſſe, il ne contenoit, outre les eſpeces indigenes, que les eſpeces exotiques ou nommées, ou remarquables par quelque particularité, comme je le diſois il y a quinze mois dans mon Proſpectus. Mais bientôt j'eus lieu de preſſentir que, quoiqu'ainſi borné dans ſon objet, il fût encore beaucoup plus complet qu'aucun ouvrage analogue publié juſqu'ici, il paroîtroit, & ſeroit, en effet, inſuffiſant pour les Naturaliſtes dans une infinité d'occaſions. J'ai donc tiré de mon porte-feuille ce que j'y avois laiſſé, voulant que cette Zoologie renfermât déſormais tout ce qu'il eſt poſſible & intéreſſant de connoître. D'après les additions que j'y fis alors, elle me paroît contenir tous les Quadrupedes, tous les Cétacés & tous les Oiſeaux connus en ce moment. J'ai doublé le nombre des quadrupedes décrits dans l'immortel ouvrage de BUF., & par conſéquent dans la Nouvelle Encyclopédie. J'ai donné tous les Oiſeaux décrits par MAUD., c'eſt-à-dire, à-peu-près tous les Oiſeaux connus; car je n'ai oſé ajouter qu'un très-petit nombre d'eſpeces à celles qu'a raſſemblées ce Savant Naturaliſte, dans la crainte des doubles emplois, & ne devant pas me perſuader facilement que quelques eſpeces aient échappé à ſes recherches profondes & aſſidues, aidées de ſes vaſtes connoiſſances en Ornitologie. J'ai donné tous les Amphibies non nageans de LINNÉ, c'eſt-à-dire, tous les Quadrupedes ovipares & les Serpens de DAUB., & j'y ai joint ce qu'on ſait ſur pluſieurs autres indiqués plutôt que décrits par les Auteurs.

La claſſe des Poiſſons eſt celle qui m'a donné le plus de peines. Malgré la petiteſſe du nombre des juges compétens qui pourront les apprécier, & même des ſimples Lecteurs qui voudront en profiter, j'ai cru que cette claſſe, preſque auſſi mal connue que celles des Reptiles & des Vers, méritoit de ma part plus de recherches & d'efforts pour en débrouiller le chaos. Cependant j'ai regardé comme très-peu intéreſſant de préſenter tous les Poiſſons de LINNÉ. A qui auroit-il pu être utile que j'empruntaſſe de ſon ouvrage l'indication des eſpeces anonymes obſcures, & de celles dont on ne connoît qu'un ou deux caracteres peu diſtinctifs ? Malgré ce retranchement qui peut aller à une ſoixantaine d'eſpeces, j'en décris la moitié de plus que n'en a décrit LIN., & par conſéquent que l'on n'en a décrit dans la nouvelle Encyclopédie. DAUB. y a placé tout le ſyſtême ichthyologique du Pline du Nord, & n'y a ajouté qu'un petit nombre d'eſpeces moins anciennes décrites par PAL. & BROUS.; au lieu que, dans cette Zoologie, ſans compter plus de 60 poiſſons non claſſés, indiqués par les Voyageurs & que j'ai cru devoir déſigner d'après eux, parce qu'ayant chacun un nom particulier, ils font néceſſairement partie d'un Dictionnaire, j'ai remplacé le pet. nombre des poiſſons de LIN., que j'ai omis, par plus de 300 eſp. mieux connues, la plupart découvertes ou décrites ſeulement depuis la derniere édition du *Syſtema Naturæ*. Quant aux Inſectes & aux Vers, je n'ai rien changé à mes premieres vues dans mon nouveau travail.

La plupart des additions dont je viens de parler, ſont fondues ou inſérées dans mon ouvrage, & je ne place dans ce ſupplément, outre les corrections, que les additions qu'il m'a été impoſſible de fournir à tems, & celles qui ont été oubliées. Je ſens à regret que ces dernieres cauſeront quelques redites. Mais d'anciens articles trop peu étendus s'étant quelquefois gliſſés dans mon manuſcrit à la place des nouveaux articles plus exacts, plus détaillés & plus riches en eſpeces, il faut bien remettre ici ces nouveaux articles accidentellement exclus du corps de l'ouvrage; ils appartiennent la plupart aux premieres feuilles d'impreſſion.

N. B. Le Lecteur eſt invité à parcourir des yeux ce ſupplément, & à placer en marge, dans l'ouvrage, une pet. croix †, ou un aſtériſque *, vis-à-vis de chaque article auquel ceux du ſupplément ont rapport, quand il s'agit de changemens; ou vis-à-vis de la place que l'ordre alphabétique auroit fait prendre à cet article, s'il eſt queſtion d'objets omis. Cette opération qui peut ſe faire en une demi-heure, & ſans défigurer l'exemplaire, eſt le ſeul moyen d'éviter pour toujours les deux inconvéniens attachés à tout ſupplément : l'un d'y recourir au haſard, chaque fois que l'on cherche un mot dans le corps de l'ouvrage, afin de profiter des changemens, s'il s'en trouve; aſſujettiſſement faſtidieux, en ce qu'il donne une peine plus ſouvent vaine qu'utile; l'autre, de s'expoſer à ne profiter d'aucun des changemens indiqués par le ſupplément, ce qui eſt plus court, mais inconſéquent lorſqu'on s'adreſſe à un ouvrage exact dans lequel on veut s'inſtruire. Il ſeroit inutile d'appliquer le petit travail dont je parle à la concordance qui ſuivra ce ſupplément.

SUPPLÉMENT
A L'INTRODUCTION.

YEUX A DROITE, YEUX A GAUCHE. (J'ai oublié de placer cet art. page xxj). On dit qu'un p. plat, tel que ceux du g. des Soles, a les yeux à droite, quand en le couchant à plat, comme il l'eſt dans la mer, ou ſur une table, le côté du ventre, c'eſt-à-dire, celui où ſont l'anus & ſa nageoire, tourné vers nous, ſa tête & ſes yeux ſe trouvent vers notre droite; & on dit qu'il les a à gauche quand ils ſe trouvent alors à notre gauche. Il y a 2 autres manieres de s'y prendre qui reviennent au même. La 1re. eſt de tenir le p. ſuſpendu devant nous par la queue, de maniere qu'il nous préſente la carêne du ventre; la 2e. eſt de le ſoutenir dans l'attitude d'un p. non plat, d'une Carpe, par exemple, dans l'eau, c. à d. ſur la carêne du ventre, la queue tournée vers nous. Dans ces 3 manieres d'obſerver, les p. de la même eſpece auront toujours également les yeux tournés ou vers notre droite ou vers notre gauche. Il faut ſe méfier, à cet égard, des figures copiées mécaniquement, parce qu'elles renverſent toujours la poſition de l'original.

FORSK. Je me ſuis ſervi de cette abréviation du nom de FORSKAOL, ne remarquant pas que je ne l'avois pas expliquée page xxiv.

ON imprimoit cette annonce de mon ſupplément, quand l'Hiſtoire Naturelle des Quadrupedes ovipares, par M. LE COMTE DE LA CEPEDE, a paru. J'ai lu promptement cet ouvrage, & ſa lecture n'a pas tardé à m'inſpirer de vifs regrets à ce qu'il n'ait pas paru il y a un an. La partie de ma Zoologie occupée par les animaux de cette claſſe y eût gagné beaucoup. Je vais ſuppléer rapidement à ce que j'aurois mieux fait alors, parce que j'aurois fait à loiſir ce que je dois commencer & terminer en deux jours. J'inférerai çà & là, d'après lui, dans ce ſupplément déja livré à l'impreſſion, quelques additions & corrections. La maniere dont M. DE LA CEPEDE débute dans la continuation de l'immortel ouvrage de M. DE BUFFON, donne lieu de concevoir, pour toute ſa ſuite, les plus grandes eſpérances. Puiſque le Naturaliſte ſur lequel il a jeté les yeux s'annonce d'une maniere auſſi diſtinguée en débutant par la claſſe des animaux la moins éclaircie avant lui, ſi l'on excepte celle des Vers, que ne peut-il pas faire dans celle des Poiſſons, & ſur-tout des Inſectes?

SUPPLÉMENT

AU CORPS DE L'OUVRAGE.

A

A B A

ABACATUAIA, p. Je n'avois pu parler de ce p. que d'après MARC. & GRON.; BLOCH, qui vient de le décrire, me met en état de rectifier cet art. & d'y ajouter. J'ai eu tort de dire (ligne 17) : *ce qui eſt plus vraiſemblable ;* car c'eſt le 1er. rayon de la 2e. dorſale, ou ſi l'on veut, comme le diſent LIN. & BLOCH, le 10e. rayon de la dorſale conſidérée comme unique, qui eſt prolongé. Quant à l'anale, c'eſt décidément ſon 2e. oſſelet qui s'alonge en filet. Ligne latér. d'abord très-arquée, enſuite droite; nageoires vertes. D. 9, 16. P. 16. V. 6. A. $\frac{3}{17}$.

ACARAUNA, p. C'eſt décidément ma 4e. Echarpe. *V.* auſſi Perſien dans ce ſupl.

AÇON; p. *Auckon*, *Auçon*.

A I G

AIGLE, o. 9e. g. de BRIS., comp. d'o. de proie diurnes, fiſſipedes, tétradac. à 3 antér., jambes emplumées juſqu'au talon, quelquefois juſqu'à l'origine des doigts; bec court & crochu, dont la courbure commence à quelque diſtance de ſon origine, & dont la baſe eſt couverte d'une peau nue, dans laquelle ſont placées les narines; tête couverte de plumes. Ce g. eſt un de ceux auxquels BUF. a fait le plus de réductions, & il étoit néceſſaire d'en faire quelques-unes. Mais cependant il ne faut pas ici, (& il en eſt de même en pluſieurs autres occaſions) prendre à la lettre tout ce que cet illuſtre Naturaliſte dit à cet égard. Son éloignement pour la marche des Méthodiſtes l'a ſouvent entraîné & lui a fait combattre des fantômes. Une partie de ce qu'il dit, dans le cas préſent, pour exclure certains o. du g. où on les a placés, ne prouve pas que ces o. ne ſoient pas du g. de l'Aigle, mais ſeulement qu'ils ne ſont pas du nombre des eſp. qui en gardent le nom, & perſonne ne lui conteſte ce point. Tout le monde convient, par exemple, que *Jean-le-blanc*, l'*Orfraie*, le *Balbuſard*, le *Piguargue*, ſont des eſpeces particulieres & diſtinctes, & qu'on ne doit point les appeller ſimplement des Aigles; mais ils n'en ont pas moins les caracteres extér. qui ont fait réunir un certain nombre d'Oiſeaux pour former un g. dans lequel les Aigles ſont entrés de leur côté: autant vaudroit dire que la *Morue* n'eſt pas du g. du *Merlan*, parce qu'une Morue n'eſt pas un Merlan. C'eſt cependant l'équivoque où l'homme célebre dont je parle tombe communément dans ces ſortes de diſcuſſions, & il eſt bon que le Lecteur en ſoit prévenu.

1. *Aigle royal*, ou *gr. Aigle*. BUF. compare cet o. au Lion, en ce que l'un & l'autre mépriſe les inſultes des pet. animaux, ne veut que ce qu'il conquiert, dédaigne les cadavres, laiſſe jouir paiſiblement les foibles de ſes reſtes. L'un & l'autre a les yeux étincelans, les ongles de la même forme, l'haleine forte, un cri effrayant, un corps robuſte & compacte, un naturel fier & difficile à réduire. L'Aigle a les jambes & les ailes fortes, le bec crochu & terrible, ainſi que les ſerres, la vue perçante, l'attitude dr. & menaçante, les mouvemens bruſques, & le vol très-rapide & très-élevé, mais ſon

premier eſſor eſt pénible. Il place ſon aire entre deux rochers, dans des lieux inacceſſibles. Ce nid eſt conſtruit comme un plancher, comp. de perches l. de 5 à 6′, ſoutenues par les 2 bouts, traverſées & liées par des branchages, le tout recouvert de joncs & de bruyeres; ponte de 2 ou 3 œufs. On a dit que la femelle ne laiſſoit vivre qu'un des Aiglons, pluſieurs étant trop difficiles à nourrir, & l'on a ajouté que cet animal vivoit plus de 100 ans; mais ces aſſertions ne ſont fondées ſur aucun fait conſtaté. Pour en faire le Roi des oiſeaux & le mieux rapprocher du Lion, on a beaucoup embelli ſon portrait. Comme le dit MAUD. Inutile aux hommes, il eſt le fléau des lieux qu'il habite. Hardi quand il eſt sûr de vaincre, il manque de courage quand il éprouve une certaine réſiſtance. On le trouve en Aſie & en Afr.; il eſt peu commun en Europe, & ne ſe voit nulle part dans le Nord. Son inſtinct & l'étendue de ſes beſoins lui font habiter les montagnes, & autres lieux où l'homme ne peut le troubler dans ſes entrepriſes. Plumes roides, dures & d'un roux rouillé; pennes de la queue d'un blanc ſale varié de taches & bandes brunes rouillées; le reſte ſimplement de cette couleur; gr. pennes de l'aile noirâtres, les 4 premieres échancrées dans leurs barbes; bec de corne bleuâtre, la membrane de ſa baſe jaune; plumes juſqu'à l'origine des doigts; l. 3′, ongle poſtér. l. de 5″; femelle plus gr., ayant 8′ 6″ de vol, peſant 16 à 18 livres, tandis que le mâle n'en peſe que 12. *L'Aigle blanc* a la taille, & n'eſt probablement qu'une variété de cet o., l'âge, les longs jeûnes & le froid faiſant blanchir cet animal ſur les Alpes.

2. *Aigle commun*, ou *A. moyen*. Mâle plus gros qu'un Dindon, l. du précéd., vol 7′ 8″; femelle preſque auſſi gr. que le mâle de l'A. royal; moins criarde, ſoignant plus ſes petits, ſe déterminant plus ſouvent en hiver à quitter ſes montagnes pour la plaine; plus répandue, plus commune en France, elle cherche moins les pays chauds; on la retrouve dans l'Amér. ſeptent. Tête & cou d'un brun-roux, plumes du reſte d'un brun pur dans ce qui s'apperçoit, car elles ſont blanches à leur origine; les 5 premieres pennes de l'aile échancrées & noirâtres, hors le côté interne de la 1re. demi-longueur de celles qui ſuivent les 6 premieres; pennes de la queue d'abord blanches, enſuite noirâtres.

3. *A. noir*, l. 2′ 10″; plumage noirâtre mêlé de roux ſur la tête & le cou; plumes d'un blanc ſale du talon à l'origine des doigts; la même échancrure aux pennes que dans le précéd., dont BUF. le regarde comme une variété; pennes de la queue blanches tachetées de noirâtre dans leur 1re. moitié, le reſte noirâtre; les 2 premieres pennes de l'aile noirâtres, les autres noirâtres extér., intér. blanches & tachées de noirâtre dans leur 1re. moitié.

4. *Petit A.*, ou *A. tacheté*, l. 2′ 6″, vol 4; groſſeur d'un fort Coq; moins courageux, ou moins hardi, plus criard & plus apprivoiſable que les précéd.; vivant de Canards, d'autres o. plus pet., ſouvent même de Rats; s'élevant à une très-gr. h. dans ſon vol. Plumage d'un brun obſcur, hors la gorge d'un blanc ſale, & des taches blanches ſur les plumes du bas des pieds; les ailes de couleur de fer terne, rayées tranſv. de brun & frappées de blanc; dans les 3 parties de ce Continent.

5. *A. huppé d'Afr.*; d'un tiers plus petit que le 1er.; huppe mobile; devant de la tête & gorge blancs tachetés de n.; derriere du cou & de la tête, dos & ailes d'un brun-noirâtre éclairci aux bords de chaque plume, pennes plus foncées que le reſte; queue d'un gris foncé, croiſée de n.; poitrine d'un brun-rougeâtre latér. tachée de n., ventre blanc, plumes blanches tachetées de n. juſqu'au bout des doigts. Malgré la diſtance du Bréſil à l'Afrique BUF. croit cet o. une variété de l'Urutaurana.

6. *Gr. A. de la Guiane*; taille un peu ſupér. à celle du 1er., l. 3′ 2″, ouverture de la ſerre 11″. Ce puiſſant animal vit, dit-on, ſurtout de Pareſſeux, de Faons, &c. Tête d'un gris-noirâtre, plumes alongées & formant une huppe, cou gris, dos & gr. couvertures des ailes n. rayés de grisâtre; h. de l'aile gris, plus un peu de n.; gr. pennes n.; queue noirâtre; poitrine & ventre grisâtres; cuiſſes blanches rayées de n.; jambes garnies, juſqu'à 1″ au-deſſous du genou, de petites plumes ſerrées & blanchâtres; bec fortement arqué loin de ſa baſe. MAUD., qui a décrit le premier cet o., croit que c'eſt la femelle, & regarde comme ſon mâle un o. moins gr., à poitrine n., & couleurs du reſte du plumage plus vives.

7. *A. moyen de la Guiane*, l. 25″; tête brune, à pet. huppe; deſſus & côtés du cou fauves;

devant

devant du cou & h. de la poitrine blancs ; ventre blanc semé de taches n. disposées par rangs transv. ; cuisses blanches rayées de n. ; ailes & dos bruns foiblement rayés transv. de fauve ; queue rayée transv. de n. & de brun luisé. MAUD.

8. *Petite Aigle de la Guiane*, l. 22″ ; manteau, poitrine & ventre blancs ; petite huppe ayant dans son milieu une plume plus l. que les autres & marquée d'une tache n. ; ailes & queue rayées de n. & gris ; jambes l., nues & jaunes, ce qui porte MAUD. à douter si c'est un Aigle ou un Epervier.

9. *Petit A. d'Amér.*, l. 17″ ; gorge & h. du cou nus & à peau rouge ; manteau, poitrine & h. du ventre n. ; bas-ventre & cuisses blancs, jambes nues & rouges, ongles peu crochus. Est-ce là un Aigle, d'autant plus qu'on le dit frugivore ?

Les phrases qui suivent l'art. Aigle dans le corps de l'ouvrage sont bonnes, en mettant seulement : *A. à queue fourchue*, au lieu de : à tête fourchue ; en renvoyant de l'*Aigle couronné* au 5e. qui est le même, de l'*A. de l'Orénoque* à l'Urutaurana, de l'*A. de Pondichéry* à l'Oiseau-brame, de l'*A. du Pérou* à l'Urutaurana.

AIGRETTE, q. 2e. Guenon.

ALIMOCHE, o. 5e. Vautour.

ANDIRA-ACA, q. J'aurois dû rapporter purement & simplement cet animal au Vampire, sa corne sur le nez & son habitude de sucer le sang en sont la preuve.

ANE, q. Le peu que je dis de l'Onagre, à la fin de cet art., est insuffisant & inexact. Je ne me rappelle plus sur la foi de qui j'ai avancé qu'en plusieurs pays d'Asie on se servoit des Onagres comme d'étalons pour remonter l'espece des Anes, mais je crois maintenant devoir rejeter ce fait. Je ne l'aurois pas hasardé avec autant de confiance si j'avois eu alors présent à l'esprit ce qu'un de MM. FORSTER a écrit à BUFFON au sujet de cet animal, sous le nom de *Koulan*. Le Naturaliste françois l'a placé dans un de ses supplémens, & en voici le résultat. Les Koulans vivent en sociétés, quelquefois de plusieurs milles. Ils passent l'été dans les vastes déserts situés au-delà du Jaik, & dans le voisinage du lac Aral ; & à l'approche de l'hiver ils se retirent vers les confins, soit de la Perse, soit des Indes. Leur poil est d'un beau gris nué légérement, tantôt de bleuâtre, tantôt de fauve. Ils ont, comme l'Ane domestique, une bande n. le long du dos, & elle est transv. coupée, soit sur les épaules, soit au garrot, par une autre qui fait ainsi la double croix. Ils ont la queue de l'Ane, mais leurs oreilles sont moins gr. Ils courent avec une vîtesse incroyable, & jamais on n'a pu en dompter un seul. Ce dernier fait, ne fût-il pas rigoureusement exact, suffiroit pour empêcher qu'on ne pût dire qu'on se sert des Onagres pour remonter l'espece. Ils ne peuvent y servir, à moins que quelques femelles de l'Ane domestique ne soient saillies par eux dans le désert, ce qui vraisemblablement n'arrive pas, ou arrive rarement. *V.* Onagre dans ce suppl.

ANIMAL-FLEUR. *V.* Anémone de mer.

ANNEAU (l'), i. Punaise du Sénégal, verdâtre, écusson de la même couleur, ailes n. au bout, corps orné de taches n. en anneaux. FAB.

ANNULAIRE (l'), i. Chenille de la 16e. Phalène.

ANOLIS, *Anouly*, r. des Antilles & de l'Amérique mérid. C'est un Lézard vert, longit. rayé de gris & de bleu, encore plus bruyant que la Cigale, courant de jour autour des habitations, passant la nuit en terre dans des trous. On en distingue 2 esp., l'une de la taille de nos pet. Lézards, l'autre l. de 18″ ; on les mange toutes deux dans le pays ; GRON. les confond avec le *Iéjuguacu*. Ce sont des animaux carnassiers, & ils dévorent leurs semblables morts. Les Américains font avaler aux malades des morceaux palpitans de ces Lézards pour guérir les lépres, les chancres & le virus vénérien ; & ce même remede a obtenu des succès en Europe depuis 3 ans qu'il y est connu. On y fait servir, non-seulement le pet. Lézard vert auquel on donne le même nom, mais encore le Lézard gris.

ANTENNE D'ÉCREVISSE, zo. Coralline vésiculeuse d'EL., portant par étages fort rapprochés, quantité de pet. branches capillaires arquées, la courbure tournée vers le h., & garnie de denticules creuses.

ANTENOR, i. Papillon porte-queue des Indes ; ailes n. tachetées de blanc, les poster. ornées de lunules marginales rouges. FAB.

ANTI-BARILLET, c. Limaçon terrestre de GEOF. & MUL., à c. d'un jaune-brun, cyl. & unie ; 9 spires tournées à gauche ; ouverture arquée plus étroite que celle du *Barillet* ; 4 dents blanches, 2 à la levre dr.,

une à la gauche, & une au milieu de la baſe de la ſpire voiſine.

ARACHÉ, p. Harache.

ARAIGNÉE, i. Ajoutez aux eſp. déſignées dans cet art. l'*Araignée-Crabe* que M. ARTHAUD vient de décrire. Les 2 bras terminés par un crochet noir, corné & très-pointu; les 2 1res. pattes très-l., à une épine, terminées par 2 crochets & 2 broſſes; corps tout velu; corcelet n. & écailleux, convexe, en ovale alongé; ventre marqué latér. de 4 taches blondes, ovales & ſéparées par des lignes n.; deſſous du ventre d'un blond roux; les 8 yeux jaunes, placés ſur une protubérance. Cette Araignée habite les lieux humides. Elle tue & ſuce de très-gros i., des Kakerlaques, & ſouvent ſes ſemblables; mais une eſp. de Taon la tue en lui piquant le ventre. On dit que ſon ſeul attouchement fait éprouver des démangeaiſons urticaires. L'Obſervateur lui a fait piquer des Poulets, & ils en ſont morts; mais on exagere très-vraiſemblablement les effets de ſon venin quand on lui fait tuer des Chevaux & des Bœufs. Voilà à peu-près ce que je peux tirer d'un Mémoire que M. ARTHAUD a envoyé du Cap-François ſur cet inſecte. Dans ce Mémoire, obſcur en pluſieurs points, & annonçant peu d'habitude à décrire des animaux, l'Auteur, qui ſe plaint des notions inſuffiſantes de LABAT & de DU TERTRE, ne dit pas même comment ſont diſpoſés les yeux de cette Araignée, s'ils ſont en lunules, comme ceux des Araignées-Crabes de GÉER; il ſe contente de la dire très-groſſe, ſans donner ſes dimenſions; il n'apprend pas s'il décrit un mâle ou une femelle; il ſe borne à dire que les parties de la génération ſont entre les 2 pattes poſtér. avec l'anus, ce qui eſt extraordin. pour une femelle comme pour un mâle, les autres A. femelles ayant la vulve ſous le ventre plus près du corcelet que de l'anus, & les mâles ayant leur organe au bout des bras.

ARAMACA, p. Sole à gr. écailles du Bréſil, dont j'ai déja parlé à ce mot. BLOCH vient d'en donner la deſcription. (Tome 6, p. 25.) Quoique cette deſcription puiſſe me fournir pluſieurs traits à joindre à ce que j'en ai dit d'après MARC. je n'y prendrai cependant que le calcul des oſſelets: D. 69. P. 14. V. 6. A. 45, afin qu'on le compare à celui que j'ai rapporté à l'art. Pathimaure. *V.* ce mot, & Aramaca. De la comparaiſon de ces art, il réſulte que BLOCH a vu dans l'Aramaca 3 poiſſons différens, 1°. le *Pl. papilloſus* de LIN., 2°. ſon *Pl. lunatus*, 3°. un p. omis par le PLINE du Nord. Il eſt fâcheux de trouver de ces contradictions ſur la ſynonymie dans un auſſi ſavant ichthyologiſte. Je ſens bien que quelquefois on ſe tire d'affaire en apparence par ces variations, dont la plupart des lecteurs ne s'apperçoivent pas; mais j'aime mieux convenir de mon embarras que paroître en ſortir de cette maniere.

ARGUS, p. On nomme ainſi, outre le Pathimaure, une Echarpe des Indes; forme preſque quarrée, abſtraction faite de la tête & de la queue; mâchoires égales; iris doré, lig. latér. arquée, dos violet, ventre blanc, côtés tachetés de brun, nageoires jaunes. D. $\frac{11}{18}$. P. 18. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{4}{18}$, ſelon BLOCH. *Ch. Argus.* LINNÉ.

ASOTE, p. du g. du *Silure*, & non du g. des *Tourds* comme il eſt dit dans l'ouvrage.

ASPIC, r. Étendez & modifiez ainſi la deſcription que j'en ai donnée: ventre blanc, écailles fort pet., deſſous de la tête jaune; dos roux tantôt rayé longit. de brun ou de noirâtre, (& alors on appelle ce Serpent *Ténia*,) tantôt marqué de pet. taches, (& alors on le nomme *Muſique*); 217, 120, ſelon M. DE SAUVAGES, qui devoit connoître ce r. de France mieux que LIN. qui a dit 146, 92, & l'a cru venimeux, tandis qu'il n'eſt qu'audacieux, attaquant la gueule béante ceux qui l'approchent, mais ſes morſures étant ſans ſuites funeſtes.

AURA, o. Ce Vautour eſt le même que l'*Urubu*, & il vaut mieux en prendre une idée à ce dernier article dans l'ouvrage, l'autre étant trop incomplet.

AUTOUR, o. du g. de l'*Épervier* ſelon BRIS. La femelle beaucoup plus forte que le mâle a 22″ de l., & il n'en a que 19, mais elle le ſurpaſſe bien plus en groſſeur, étant de plus d'un tiers plus groſſe que lui. Manteau brun, un peu de blanc à l'occiput, & des raies blanchâtres aux joues; devant, deſſous & côtés du corps blancs & variés de fers-de-lance bruns & larges; pluſieurs pennes de l'aile échancrées, la 1re. la plus courte, la 4e. la plus l.; queue d'$\frac{1}{3}$ plus l. que les ailes, brune & tranſv. ondée de brun plus ſombre. Plumage moins foncé dans les jeunes. On trouve cet o. dans preſque toutes le parties de l'Europe. Il eſt employé dans la fauconnerie; au lieu de fondre ſur ſa proie, il la

AUT

saisit de côté comme le fait l'Epervier. Il est féroce, inquiet, s'effarouche de tout, immole tout ce qu'il peut, & ne s'apprivoise que fort difficilement. BUF. lui rapporte comme variété le *gros Busard* de BRIS. à plumage moins foncé, & naturel moins courageux; on le connoît sous le nom d'*Autour blond*.

2. *Autour de Cayenne.* (gr.) Oiseau que MAUD. a décrit le premier. Ayant vu 2 individus, dont l'un est d'$\frac{1}{3}$ plus gr. que l'autre, il regarde le plus pet. comme le mâle; l. 23 à 24″; plumes du sinciput grises, bordées de blanc, avec une raie n. dans leur milieu; gorge & joues blanches, raie n. de l'œil à l'occiput; les plumes de celui-ci l., une d'elles plus l. encore & formant une esp. de huppe; dos brun-noir, ailes rayées de ce brun & de cendré, ventre blanc transv. rayé de brun-roussâtre, queue alternat. rayée de gris & de n., pi. jaunes. Le 2e. individu l. de 26″; sans huppe, offrant du brun-noirâtre là où l'autre a du gris; ventre moins blanc & rayé de noir; jambes plus grosses & moins longues.

3. *A. de Cayenne* (petit), l. 16″, grosseur & forme courte du Faucon auquel MAUD. le rapporteroit si ses ailes & ses doigts étoient plus l.; tête & cou en-dessus latér. cendrés; dos & ailes ardoisés; queue de même, plus 2 bandes transv. grises; ventre blanc cendré.

4. *A. gris de Madagascar*, décrit par M. SONNERAT; gr. de notre Faisan; manteau gris-clair; peau nue, jaunâtre autour de l'œil, étendue sur presque toute la joue; tache n. presque ronde sur les pet. & moyennes couvertures des ailes; leurs pennes moyennes extér. cendrées, intér. blanches jusqu'au milieu de leur l., le reste n. mais terminé de blanc; gr. pennes d'abord blanches & obliquement rayées de n., ensuite toutes noires.

A. fors; jeune Autour.

B

BAL

BALISTE TACHETÉE, p. J'ai décrit sous ce nom, d'après GRON., ma 4e. Baliste. BLOCH vient de donner, comme connue sous ce même nom, ma 5e. espece, que j'ai appellée *B. longue.* Joignez les traits suivans à ce que j'en ai dit: anale fort large, robe divisée en quarrés longs, & garnie de pet. verrues & de taches rondes bleues; ventre blanc-jaunâtre, dos & côté à fond violet. Ce p. devient gros, & sa chair est estimée. D. 2, 24. P. 14. A. 21.

B. Chinoise, p. C'est le Piraaca, *v.* ce mot, & ajoutez ce qui suit. D. 1, 30. P. 13. V. 13. A. 30 selon BLOCH; GRON. dit les ventrales nulles, à moins qu'on ne regarde comme ventrales une pet. membrane soutenue par un pet. aiguillon mousse, ce qui est bien différent de V. 13.

BANDOULIERE, p. Outre que ce nom est synonyme de celui d'*Écharpe*, & comme tel désigne tout le g., ainsi que je l'ai dit, il est encore affecté partic. à plusieurs p. de ce genre.

Bandouliere à gr. écailles. C'est ma 9e. Echarpe; ou le *Ch. macrolepidotus* de LINNÉ.

B. noire. Paru.

BAN

B. à nageoires noires. Teïra.

B. rayée. Duc; & par conf. fort différente de ma 15e. Echarpe. *Voyez* Duc dans ce supplément.

1. *B. tachetée.* Espece nouvelle que BLOCH a reçue du Japon, & vient de nous faire connoître. Il la caractérise par le premier & le dernier osselets des ventrales épineux. Corps étroit, pet. écailles, bouche assez gr. pour le genre; iris d'un jaune foncé; côtés gris vers le dos, blancs vers le ventre, ornés d'une multitude de gouttes d'un brun-rouge; pector. d'un brun-jaune, ventrales grises, caudale jaunâtre, dorsale & anale d'un gris foncé. D. $\frac{11}{13}$. P. 15. V. $\frac{1}{5}$. A. $\frac{7}{16}$.

2. *B. à 3 bandes.* Ce p. du nombre de ceux de LIN. que j'ai négligés comme à peine désignés dans son syst. nat. (& je n'avois apparemment pas consulté sa description du cabinet du Roi de Suede), vient d'être décrit encore plus en détail par BLOCH. Robe argentine, variée de 3 bandes n., la 1re. sur la tête, la 2e. sur la poitrine, la 3e. de l'anale à la dorsale, ces 2 nageoires très-courtes; gr. tête, petite bouche, front brun, selon BLOCH, blanc selon LIN.; dos, dorsale &

anale jaunâtres ſous l'argent; l. ventrales n., pector. tranſpar.; caudale griſe & ronde, le ſujet que LIN. avoit en vue dans ſa deſcription n'ayant pu, ſelon BLOCH, l'avoir fendue qu'accidentellement; dents de Perche; en Arabie & aux Indes. D. $\frac{11}{14}$. P. 17. V. $\frac{1}{5}$. A. $\frac{2}{13}$.

3. *Bandouliere à larges nageoires;* autre eſp. nouv. envoyée du Japon à BLOCH. Il la caractériſe par ſa dorſale & ſon anale fort larges & épaiſſes, & par une bande n. ſur ſa queue. Corps auſſi large que long, tête alép., iris jaune, opercule comp. de 2 petites plaques argentines, large ouverture des ouïes; tronc couvert de très-petites écailles, dos gris, ventre blanchâtre. D. $\frac{1}{41}$. P. 18. V. 6. A. $\frac{3}{13}$.

4. *B. à tache;* autre eſp. nouvelle que BLOCH vient de décrire. Pet. tête, bande n. paſſant ſur l'œil; iris brun, membrane branch. à 4 rayons; côtés blancs, tranſv. rayés de jaune; dos gris, bande brune à la queue, tache n. ſur la ligne latér., nageoires jaunâtres; aux Indes. D. $\frac{11}{13}$. P. 14. V. 6. A. $\frac{1}{13}$.

5. *B. bordée*, p. des côtes des Antilles décrit nouvellement par BLOCH d'après les manuſcrits du P. PLUMIER. Il le caractériſe par ſes nageoires bordées, terminées en pointe, & ſans aiguillons, excepté la dorſale; tête & ventre blanchâtres, dos jaune; gr. écailles; pector., ventrales & anale griſes, caudale fourchue & jaune, dorſale antér. jaune, poſtér. griſe; anus plus reculé que dans les congéneres, yeux oblongs; 8 bandes de brun-clair ſur la robe. D. $\frac{11}{13}$. P. 12. V. 8. A. 16.

6. *B. rhomboïde*, p. de mer d'Amér. décrit par le même, d'après les mêmes manuſcrits. Ecailles méd.; corps en rhombe, abſtraction faite des nageoires; h. de la tête vert, ſes côtés argentés; bouche plus gr., dents plus pet. qu'aux congéneres, iris rouge; dos vert foncé; côtés d'un vert de mer qui au-deſſus du ventre ſe partage en 3 bandes dont l'intervalle eſt blanc, le bas du ventre jaune; anus à l'équilibre; nageoires jaunes, les pectorales & ventrales bordées de violet, l'anale, la dorſale & la caudale de vert; l. 2'.

7. *B. bleue*, p. des mêmes mers, décrit d'après le même; lig. latér. dr., ventrales très-pet., anale ſans aiguillons, corps alongé, écailles méd., pet. tête, iris blanc, dos bleu juſqu'à la ligne latér., le reſte argentin, le tout coupé de 6 petits rubans n.; pector. & ventrales jaunâtres bordées de bleu, les autres noirâtres & pointues. D. $\frac{1}{20}$. P. 12. V. $\frac{1}{6}$. A. 17.

8. *B. de Plumier*, p. des mêmes mers; tête alép., 2 dorſales, corps arrondi en faiſant abſtraction de la queue; petite tête ſupér. brune, latér. blanche; dos brunâtre, côtés jaunâtres, ventre blanc, 6 bandes verdâtres; nageoires vertes, à bordure plus foncée. D. 5, 34. P. 14. V. $\frac{1}{5}$. A. $\frac{2}{13}$.

9. *B. de Curaſſau;* groſſe tête, mâchoires égales, iris blanc bordé de jaune, ligne latérale interrompue vers ſon milieu, dos bleuâtre, 3 taches latér. comp. d'écailles argentines bordées de violet, nageoires jaunes, anale très-forte, caudale fourchue, taille aſſez conſidérable. D. $\frac{13}{15}$. P. 12. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{2}{16}$.

10. *B. du Prince Maurice*, p. du Bréſil; corps alongé, pet. écailles, iris d'argent jaunâtre, dos bleu foncé, ventre blanc; côtés clairs, coupés de 6 bandes n.; lig. latér. h.; anus plus près de la queue; ventrales jaunes; pector. bleues, les autres rougeâtres, hors le bord bleuâtre; l. 2'. D. $\frac{11}{13}$. P. 14. V. 6. A. $\frac{1}{13}$. BLOCH. dit qu'on nomme ce poiſſon Jaguacaguare au Bréſil; il a en effet quelques caracteres qui coïncident avec ceux du Jaguacaguare de MARC, mais d'autres ſont diſparates, *v.* ce mot.

11. *B. du Bengale*, p. que BLOCH vient de nous faire connoître. Corps large, bleuâtre, coupé de 5 bandes de châtain, nageoires brunes bordées de bleu; écailles du tronc gr., les autres pet.; ligne latér. aſſez h. & en arc lâche, anus plus près de la queue. D. $\frac{13}{15}$. P. 16. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{3}{14}$.

B. à arc. Guarerva, *v.* cet art., je vais le modifier d'après BLOCH. Sans doute les bandes de rouille que lui donne MARC. ſont à peu-près de même largeur que le fond, enſorte qu'on peut indifféremment les regarder elles-mêmes comme le fond, & leur entre-deux comme les bandes, car BLOCH lui donne 5 bandes blanches arquées ſur un fond brun, la 1re. entourant la bouche, la 5e. environnant la caudale, les autres le corps. BLOCH dit D. $\frac{9}{43}$. P. 16. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{3}{13}$. *Ch. arcuatus.* LINNÉ.

BARAUD GODE, p. Taſcau.

BARBASTELLE, q. 6e. Chauve-Souris de ce ſupplément.

BARBEAU, p. En finiſſant cet article j'ai dit d'après BLOCH, & d'un ton beaucoup trop affirmatif, que les œufs de ce poiſſon

n'étoient pas purgatifs. Quoiqu'il en ait fait, dit-il, l'expérience avec toute sa famille, il n'en résulte qu'une preuve négative qui est détruite par une preuve positive contraire. Celle-ci résulte de plusieurs faits, & surtout de celui que cite M. DE SAUVAGES; ce Médecin attestant la maladie grave que causerent ces œufs à deux personnes qui en avoient mangé.

BASILIC, r. Ajoutez à l'art. de ce Lézard qu'il arrive à une l. de plus de 3′, qu'il a sur la tête une esp. de capuchon membraneux qu'il resserre ou dilate à son gré, se rendant ainsi plus léger sur l'eau, & surtout dans l'air, d'autant plus qu'il développe en même-tems sa l. crête dorsale, & c'est ainsi qu'il prolonge les sauts qu'il fait de branche en branche; pentadactile fissipede antér. & postér. M. DE LA CEPEDE.

BEC-OUVERT, o. Especes anomales du g. du *Héron*, ou g. nouveau à mettre à la suite de celui du *Héron*, dont elles s'éloignent en ce que les côtés de la mandibule supér. sont sans rainure longit., en ce que les 2 mandibules, au lieu d'être dr., sont cambrées, extér. convexes vers leur milieu, intér. soulevées, de maniere qu'elles laissent un vuide entre-elles & ne se rejoignent que vers la pointe. Enfin l'ongle du doigt moyen n'est pas intér. dentelé comme dans le Héron.

1. *B. noir & gris*, l. 13 à 14″; pennes des ailes n., le reste du plumage d'un gris-clair; bec blanc ou jaunâtre à base noirâtre; aux Indes.

2. *B. blanc*; dos, ailes & queue n.; tête, croupion, ventre, h. des ailes blancs; plumes du sinciput l. & étroites; peau n. du bec à l'œil, autre bande n. du bec à la gorge, iris rouge, bec & pieds d'un jaune roussâtre. Derniere moitié de la mandibule supér. dentelée vers ses bords, doigts antér. unis par une membrane jusqu'au 1er. article; M. SONNERAT, qui a fait connoître cet oiseau, croit qu'il pourroit être le mâle ou la femelle du précédent.

BEC-ROND, o. Les especes ne sont pas suffisamment désignées dans le corps de l'ouvrage; je vais y suppléer:

1. *B. à ventre roux*. Manteau gris-brun; pennes de la queue & des ailes de même, plus une bordure de blanc teint de marron; devant & dessous du corps de marron foncé, bec & pi. bruns; cri du Moineau; à la Guiane.

2. *B. bleu*, ou *Bouvreuil du Bréfil* de BRIS.; l. 6″; plumage d'un bleu foncé en général. On trouve de ces o. à la Caroline & au Bréfil. Celui de la Caroline a de l'œil au bec une raie n. qui entoure celui-ci; ses ailes ont une bande transv. rouge; leurs pennes & celles de la queue sont brunes, nuées de vert; bec noirâtre, pi. gris. L'o. du Bréfil n'a qu'une pet. tache n. entre le bec & l'œil; les pet. couvertures de ses ailes sont bleues, les gr. & celles de la queue sont n. bordées de bleu; bec brun, pi. n. On croit que l'un de ces o. est le mâle, l'autre la femelle.

3. *B. violet*, l. 5″ 8‴ dont la queue prend 2″; plumage violet obscur, hors le ventre blanc, les couvertures des ailes, & la queue où le brun se joint au violet. Femelle toute brune, à poitrine tachetée comme celle du Mauvis; à la Caroline.

4. *B. violet à gorge & sourcils rouges*, l. 5″ 8‴, encore plus violet que le précéd., l'étant par-tout, hors la gorge & les sourcils, bec & pi. gris; femelle brune, avec la gorge & les sourcils du mâle; à Bahama.

5. *B. noir & blanc*; gr. du Serin; plumage n., hors un peu de blanc au bord antér. & à la base des 2 premieres pennes de l'aile; pi. & bec n., échancrure consid. de chaque côté de la mandibule supér.; espece peu connue; au Mexique.

6. *B. à huppe n.*; tête n., bec blanc, manteau rouge, dessous bleu, tache n. sous le cou; connu seulement d'après SÉBA, dont la fig. lui donne 6″ de long.

BEC-FIGUE, o. Ajoutez ceci au peu que j'ai dit dans le corps de l'ouvrage sur cet o. dont la chair est si grasse & si estimée, & qui vit de figues, raisins, autres baies douces, & d'i. à leur défaut. Le vrai Bec-figue n'a pas tout-à-fait 5″ de l.; manteau gris-brun, tour des yeux blanc-roussâtre; gorge, bas du cou, poitrine & côtés gris-blancs; ventre & bord des ailes d'un blanc mêlé de roussâtre clair; bande transv. de blanc-roussâtre sur l'aile, dont les pennes sont les unes de gris-brun, les autres de gris-blanc, quelques-unes blanches; celles de la queue noirâtres, extér. bordées de gris-brun; bec & pieds noirâtres; de la Suede à l'Italie, aux isles de la Méditér., & à la Grece.

BELZÉBUTH, q. Regardez les 3 derniers mots de cet article comme nuls.

BENGALI, o. Famille d'oiseaux du genre du *Moineau*, qui se trouvent en Afrique & dans le midi de l'Asie, & ont ordin. le bec rouge

& le plumage plus ou moins piqué de blanchâtre. Ils ſont dans les champs, & ſur-tout dans les plantations de millet, de gr. dégâts par leur nombre, car ils vivent en grandes ſociétés. Ils ſont vifs, familiers, & leur chant n'eſt pas déſagréable, mais leur voix eſt foible. Ils paſſent pour changer pluſieurs fois de couleurs par an; mais MAUD. ſoupçonne que leur nuance ſeule ſouffre ces variations avec celles de la chaleur, parce que dans nos climats tempérés ils ne ſubiſſent aucun changement dans leur plumage.

1. *Le Bengali*, l. 4″ 5‴, vol 6″ 9″; manteau gris-clair; croupion, devant & deſſous du corps bleus-clairs, le ventre quelquefois gris; pennes de l'aile extér. griſes, intér. brunes; queue de bleu-clair, les 2 pennes moyennes plus l.; bec blanchâtre à bords noirâtres. Cette eſp. du Bengale & de l'Afr. offre 2 variétés, le *Mariposa* qui a un coup tranſv. de rouge ſous l'œil, & le *Cordon bleu* qui n'a pas ce trait.

2. *Bengali brun*, l. 3″ 9‴, vol 6″ 6‴; plumage brun éclairci ſur le dos & foncé ſous le ventre, contre ce qui a lieu ordinairement; un peu de blanc ſale ſur la poitrine & la gorge; point blanc au bout de quelques-unes des couvertures des ailes dans le mâle; bec rougeâtre.

3. *B. piqueté*, l. 4″, vol 5″ 9‴; plumage brun mêlé de rouge ſombre, éclairci ſur la tête, la gorge & la poitrine; jaune pâle ſur la poitrine & le ventre de la femelle; moucheture de blanc ſur la poitrine, les côtés, les couvertures des ailes & de la queue du mâle; bec rouge ſombre. Les nuances de ce plumage varient avec les pays, aux Indes & en Afrique.

BERGERONETTE, o. Il faut ſuppléer ici à ce qui manque à cet art. dans l'ouvrage, ſoit par rapport à la briéveté des deſcriptions, ſoit relativement au nombre des eſp.

1. *B. griſe*, ou ſimplement dite. Cet o. a donné au reſte de la famille le nom qu'il a reçu à cauſe de ſon genre de vie. Confiant & familier, il n'évite pas l'homme & ſuit ſouvent les troupeaux. Il vit en été de Mouches & autres i. volans, & les individus qui nous reſtent en hiver vont chercher des v. le long des eaux, les autres ſe tranſportent dans des lieux moins rigoureux. L. 6″ 9‴; manteau cendré, hors les couvertures de la queue noirâtres; devant du cou d'un cendré plus blanc, coupé d'un collier gris-brun dans le ſeul mâle; poitrine, ventre & côtés blancs, ceux-ci un peu mêlés de gris; plumes des ailes brunes terminées de blanchâtre; queue de 12 pennes noirâtres, les 2 extér, de chaque côté, mi-parties de blanc; bec & pi. bruns.

2. *B. du printems*, ainſi nommée parce qu'elle revient la 1re. dans nos campagnes; nid quelquefois dans les blés, mais communément près des ruiſſeaux; l. 6″ 6‴; tête cendrée, un peu d'olivâtre au ſommet; bandeau jaune ſur les yeux du mâle, blanc ſur ceux de la femelle; manteau d'olive obſcure; ventre jaune; ailes brunes, variées d'une bande tranſv. jaunâtre vers le h; queue de la précédente, gorge & deſſus des genoux du mâle variés de lunules noirâtres; dans preſque toute l'Europe.

3. *B. jaune*, l. 7″ 6‴, dont la queue prend la moitié; tête griſe, manteau d'olive foncée, croupion & ventre jaunes, gorge blanche, bandeau blanchâtre ſur les yeux, plumes des ailes d'un gris-brun quelquefois frangé de gris-blanc, bord extér. des 3 pennes voiſines du corps d'un jaune pâle, les 6 pennes moyennes de la queue noirâtres, les 2 ſuivantes intér. blanches, la plus extér. blanche avec une tache noire; mœurs de la premiere.

4. *B. de Java*, l. 7″; manteau d'un brun cendré tirant ſur l'olivâtre, couvertures de la queue d'un jaune-olive; devant du cou & poitrine d'un gris-ſale un peu teint de jaunâtre ſur celle-ci; ventre jaune, ailes brunes; queue à peu-près de la précéd., dont MAUD. croit que cet o. de BRIS. eſt peut-être une variété de climat.

5. *B. griſe des Indes*; manteau d'un gris-brun & verdâtre; gorge, poitrine & ventre d'un jaune-clair; 2 arcs n. ſur la poitrine, liés dans leur milieu par une 3e.; pet. couvertures des ailes d'un gris-verdâtre, les moyennes jaunes, les gr. brunâtres terminées de jaune-clair; pennes très-brunes, extér. tachées de jaune; les 2 moyennes de la queue d'un gris-verdâtre, les latér. d'un brun-noirâtre, hors la derniere blanche.

6. *B. à collier de l'iſle de Luçon*; taille de la 1re.; joues, gorge & ſinciput blancs; occiput, deſſus & bas du devant du cou & poitrine n.; dos gris, ventre blanc; queue n., hors les 2 extérieures de chaque côté blanches.

7. *B. de l'iſle de Timor*; manteau gris; gorge, bas du cou & ventre jaunes; bandeau jaune

au-dessus de l'œil ; queue & ailes n., hors les gr. couvertures terminées de gris, ce qui en forme une bande ; bec n., d'abord large, ensuite rétréci, puis renflé.

8. *B. de Madraſt ;* manteau, gorge & poitrine n., les ailes coupées d'une bande transv. blanche ; ventre & queue blanches, hors les 2 pennes moyennes noires & un peu plus courtes.

9. *B. du Cap*, l. 7″ ; manteau brun, dessous blanc-sale ; trait blanchâtre du bec à l'occiput en passant par l'œil ; large bande transv. brune au h. de la poitrine ; gr. pennes de l'aile brunes, extér. bordées de gris ; queue n., hors les 2 extér. de chaque côté mi-parties de blanc ; bec de la 7e.

10. *B. du Cap* (pet.), l. moins de 5″ ; manteau brun-jaunâtre ; poitrine & ventre jaunes ; bandeau noir sur l'œil ; ailes, queue bec & pieds noirs.

BIELUGA, cét. Quand j'écrivis le peu de mot qui composent cet art. je ne me rappellois pas que PAL. a fait voir que cet animal de la mer Glaciale appartient au g. du Dauphin, & que par conſ. ce n'est ni un Chien-de-mer, comme quelques-uns l'ont voulu, ni un Phoque, comme M. PENNANT l'a dit d'après M. STELLER.

BIF. Cet article suppose un renvoi au mot Jumart.

BIHOREAU, o. Il y a quelques additions essentielles à faire à cet article. 1°. D'après ce que MAUD. dit de cet o. il paroît qu'il n'est pas oiseau de passage, mais simplement erratique, & que le nombre des belles plumes blanches qui, roulées l'une sur l'autre, mais séparables à son gré, lui forment une huppe, n'est pas constamment de 3, ce Naturaliste ayant vu un individu vivant en qui cette huppe étoit comp. de 5 brins. 2o. Je n'ai pas exprimé en quoi la femelle differe du mâle. Elle est sans huppe ; sinciput brun, dessus & côtés du cou gris, chaque plume marquée d'une tache longit. fauve ; dos cendré roussâtre, gorge blanche ; devant du cou d'un blanc mêlé de fauve, chaque plume étant fauve bordée de gris ; l. plumes blanches pendant du bas du cou ; poitrine & h. du ventre d'un blanc mêlé de gris ; bas-ventre blanc. C'est le Héron gris de BRIS. 3°. Je n'ai fait qu'indiquer l'espece Américaine, je vais la décrire d'après MAUD.

Bihoreau cendré d'Amér. ; taille du nôtre ; sinciput blanc, trait blanc du dessous du bec à l'occiput ; coup de n. derriere l'œil ; gorge & dessus du cou n. ; le reste du cou & le dessous du corps cendrés ; plumes du dos & des couvertures des ailes d'ardoise bordée de cendré ; aigrette de 6 à 7 plumes pendantes de l'occiput, moins belles que celles de notre Bihoreau, celle du milieu, qui est la plus longue, n'ayant que 3″, les unes noires, les autres blanches, d'autres mi-parties ; à la Louisiane & à la Guiane.

BISERGOT, o. A l'art. de cet. o. du g. de la *Perdrix*, il faut ajouter au moins quelques mots sur son plumage. Il est varié de gris & de brun, chaque plume étant grise & portant un arc brun entre son bord & son milieu ; bec & pi. grisâtres.

BLANC-NEZ, q. A son renvoi lisez 10e. Guenon, au lieu de *Moustac*.

BOUC DES BOIS, q. Bosbok, 28e. Antilope, & non 15e. Gazelle.

BOULEROT, p. Dans la description de la 9e. esp. je dis que les pector. ne sont pas réunies à leur base. Je sais que LIN., dans ses *Amenitès acad.*, dit formellement qu'elles le sont ; ainsi je dois expliquer ce qui me fait avancer le contraire & supposer son texte altéré. 1°. Elles ne sont pas placées assez bas pour se réunir ainsi, car il faudroit pour cela qu'elles fussent entiérement en-dessous comme des ventrales. 2°. LIN. est le seul Auteur qui ait parlé de cette singularité paradoxale. 3°. Lui-même, dans son *Syst. nat.*, ne dit rien de ce caractere qui seroit très-saillant & mériteroit bien d'être employé. 4°. Dans sa 10e. édition il soupçonnoit que l'espece dont il s'agit étoit la 169e. du Musée de GRON., où cette 169e. espece n'offre rien d'analogue à cette étrange anomalie.

BRUIA, o. *V.* la 14e. Pie-grièche, ou le *Calicalic ;* le Bruia est sa femelle.

BROCHET, p. Par une faute d'impression il est dit du g. des *Anguilles*, lisez : des *Aiguilles*.

BUBALE, q. du g. des Antilopes. A la description trop courte dans le corps de l'ouvrage, & faite d'après celle de BUF. qui n'est originale qu'en quelques p. fournis par MM. FORSTER & GORDON, substituez celle-ci combinée d'après la leur & d'après celles de MM. PAL. & SPARMAN qui ont vu l'animal vivant. Le Bubale est une Antilope douce, mais d'une corpulence plus forte & moins élégante que celle de la plupart de ses congéneres, d'autant plus qu'il a la tête

grande & large & les épaules élevées. Il eſt preſque auſſi gr. qu'un Cerf, mais ſa taille eſt moins ſvelte, quoiqu'il ait la jambe auſſi fine. Son pas accéléré a l'air d'un galop peſant, & cependant ſa courſe égale en vîteſſe celle des autres Antilopes. Comme quelques-unes d'entre-elles, quand il a gagné une certaine avance ſur les chaſſeurs, il ſe retourne pour les regarder en face; on diroit qu'il les attend. Il s'agenouille comme le Nilgaut quand il veut frapper ſon ennemi. Il fait quelquefois entendre un cri ſemblable à un éternuement. La femelle eſt moins gr. que le mâle. La couleur dominante du pelage eſt le canelle, mais le front qui eſt court, parce que les yeux ſont h., eſt couvert de poils n. annelés de brun, dont quelques-uns forment un épi en étoile; tache noire oblongue allant de 2″ au-deſſous du front juſqu'aux narines; levre infér., devant des épaules & des pi. & tour du deſſus des ſabots n.; gr. raie noire à l'extér. & à l'intér. des cuiſſes poſtér.; 2 raies étroites partant des oreilles, ſe réuniſſant ſur la nuque où commence une gr. aire ovale d'un brun foncé, qui parcourt le dos & ſe termine à la queue; celle-ci pet. & montrant d'abord quelque reſſemblance à celle de l'Ane; eſpeces de crins noirs plus dreſſés que pendans, & l. de moins de 6″, la garniſſant un peu dès le haut; les parties ſupér. & poſtér. des cuiſſes de derriere, & le ventre d'un jaune pâle; la partie poſtér. des cuiſſes antér. plus pâle auſſi que le canelle qui domine ſur le corps; poils blancs dans les oreilles; larmiers; poils du menton aſſez l. pour figurer une eſp. de pet. barbe; cornes l. de 6 à 9″, ſujettes à varier, car, ſelon BUF., qui les avoit ſous les yeux dans ſa deſcription adoptée en ce point par PAL., elles ſont n., groſſes, rapprochées par la baſe, chargées de gros anneaux, écartées en Lyre vers le bout & recourbées en arriere, un peu torſes & imitant une vis à pas uſés, ſur-tout antér. & inférieurement; tandis que ſelon la figure qu'en donne M. SPARMAN, figure dont il eſt content, elles ſont annelées de groſſes rides & s'écartent peu en s'élevant, mais leur derniere moitié ſe recourbe en faiſant un grand crochet dans lequel elle eſt liſſe; 8 inciſives infér. dont les intermédiaires ſont plus larges que les latérales; l. 6′ 4″, h. 4′; dans preſque toute l'Afrique.

BUSE, o. du g. de l'*Épervier*, plus commun dans nos campagnes, plus gr., mais moins actif & moins courageux que le Buſard. La Buſe ne chaſſe pas ſa proie au vol, mais elle la guette du h. d'un arbre ou d'un buiſſon. Quand le menu gibier lui manque elle ſe nourrit de Grenouilles, de Crapauds, de Lézards, de jeunes o., ou d'œufs qu'elle va prendre dans le nid. Elle conſtruit le ſien ſur un arbre élevé; ponte de 2 ou 3 œufs blanchâtres tachetés de jaune; l. 20″, vol 4′ 4″, ailes paſſant la queue d'1″; manteau brun ferrugineux; plumes blanches à milieu brun aux tempes & à la gorge; ventre & poitrine variés de blanc ſale & de brun ferrugineux; gr. plumes de l'aile d'abord extér. brunes, intér. blanches à coups tranſv. bruns, enſuite noirâtres; les 5 premieres pennes échancrées; celles de la queue infér. grisâtres, ſupér. brunes, rayées tranſv. de brun plus foncé & terminées de blanc-rouſsâtre. Cette eſpece eſt ſujette à des variétés de plumage plus blanc.

2. *Buſe cendrée*, ou *Faucon de la Baie-d'Hudſon* de BRISSON; gr. d'une Poule domeſtique; plumes de la tête, du deſſus du cou & de la poitrine blanches, leur milieu taché de brun; ventre & côtés bruns tachés de blanc par cercles ou ovales; plumes du dos d'un brun cendré éclairci ſur les bords.

3. *Buſe criarde* (pet.), o. que M. SONNERAT a décrit le premier. Gr. du Ramier; ailes preſque auſſi l. que la queue; peau rouge autour de l'œil, cils de vrais poils; manteau gris cendré; pet. couvertures des ailes n., les moyennes cendrées, les gr. d'un n. grisâtre; devant & deſſous du corps blancs; l'ongle du doigt du milieu intér. élargi & tranchant.

C

CAL

CABIAI, q. Ajoutez un mot ſur le pelage : poil court, roide & d'un brun-roux.

CAHUHOT, p. Calluau, ci-deſſous.

CALI-CALIC, o. 14e. Pie-grièche.

CALLITRICHE, q. 8e. Guenon.

CALLUAU, p. Petite Feinte laitée, c. à d., Pucelle laitée ſelon DUH.

CALMAR, v. Comme l'article *Seche* peut éclaircir celui-ci, voyez-le :

CAMOUCLE, o. Anhima.

CAMPAGNOL, q. Cet animal n'eſt pas caractériſé dans le corps de l'ouvrage ; ajoutez à ſon article : Groſſe tête, oreilles courtes & cachées par le poil, yeux ſaillans, muſeau mouſſe ; pelage ſupér. d'un brun rouillé mêlé de n., infér. d'un cendré foncé ; queue demi-velue, légérement floconneuſe au bout.

CAMPAGNOL VOLANT, q. 7e. Chauve-Souris de ce ſupplément.

CANARD, o. Les caracteres du g. ne ſont bien exprimés à cet art. dans l'ouvrage, que par rapport au bec ; je devois, quant aux jambes, ne pas les mettre très en arriere, étant au contraire avancées vers le milieu du corps en comparaiſon de celles des Pingoins, Macareux, &c. ; elles ſont courtes, le pi. eſt tétradac. à 3 antér., le 4e. doigt libre, les autres unis par des membranes entieres ; bas des jambes nu. Quoique l'eſpece du Canard ſauvage commun, ſouche de notre C. domeſtique, ſoit connue, cependant il eût été bon d'en donner une petite deſcription, & je vais y ſuppléer. Domino vert à reflets violets, ſuivi d'un collier blanc ; le bas du devant du cou & la poitrine d'un marron très-foncé ; le reſte du plumage comp. de zigzags alternat. gris-clairs & gris-bruns, hors le croupion n. à reflets verts & 2 bandes, l'une violette à reflets verts, l'autre blanche ſur l'aile ; queue de 20 plumes, les 4 moyennes n. à reflets verts, relevées en arc, les autres de gris-brun bordé de blanchâtre ; bec vert-jaunâtre ; femelle un peu moins groſſe ; plumage varié de brun & gris-rouſsâtre, les bandes du mâle ſur l'aile ; le bec rougeâtre, la mandibule ſupér. tachetée de noir.

Dans la courte deſcription de la 25e. eſp. réunie à la 26e., au lieu de : aile verdâtre ; foncé bordé de noir, liſez : aile d'abord d'un gris-foncé, enſuite couverte d'une plaque verte bordée de noir.

CAN

CANNA, q. Le peu de rapport qui ſe trouve, en pluſieurs points, entre la deſcription de cet animal par MM. GORDON & FORSTER, d'après qui j'ai donné ſa notice, & la deſcription que M. SPARMAN en a faite, m'oblige à parler ici d'après lui de ce même animal, ſans prétendre décider en faveur d'une des 2 deſcriptions par préférence à l'autre. Les couleurs attribuées au pelage ſont ſi différentes ſous la plume de ces Auteurs, également originaux & bons obſervateurs, qu'il me paroît impoſſible de ne pas voir dans les objets de leurs deſcriptions 2 variétés du même animal. Je vais parler d'après M. SPARMAN ; on pourra comparer ce que je dirai avec ce que j'ai écrit dans l'ouvrage en ſuivant MM. FORSTER & GORDON.

Le Canna, Elan-Gazelle, ou *Elan du Cap*, eſt un peu plus grand, mais plus joli que le Bubale. C'eſt un animal doux & extrêmement facile à apprivoiſer. Il vit, comme la plupart de ſes congéneres, de ſommités d'arbuſtes ; & cependant il devient ſi gras, que l'on en tire plus de 12 livres de graiſſe, en ne prenant que la plus pure, celle qui peut également ſervir de beurre & de lard. Il court toujours contre le vent, de quelque côté que ſoient les chaſſeurs. Les Antilopes de cette eſp. ſont communément réunies en troupes, & ces troupes ſont ſouvent très-nombreuſes. Les individus les plus gras ſuccombent après une courſe forcée, ils meurent, le ſang & la graiſſe fondue leur ſortant par les narines. Leur peau fort épaiſſe ſert à divers uſages, & on fait, dans le pays, des tuyaux de pipe avec leurs cornes. Les femelles ont ces cornes, comme le mâle, l. de 2′, d'un brun-foncé, torſes, à 3 pet. arêtes juſqu'auprès du bout où elles deviennent dr., liſſes & coniques, le reſte étant plus ou moins ſenſiblement annelé, ſur-tout vers la baſe ; ſans larmiers ; pelage d'un cendré-bleuâtre, hors la touffe du bout de la queue n., ainſi qu'une pet. criniere qui

va le long de l'épine du dos, de la nuque à la queue ; tête plate, assez large au h., fort étroite vers le bas ; toupet sur le front ; fanon divisé en 2 par de l. poils.

CAOUANE, r. Le genre des Tortues, comme je l'ai dit dans le corps de l'ouvrage, a été jusqu'ici dans une gr. confusion, mais M. DE LA CEPEDE paroît avoir réussi à l'en tirer. Les noms étant nécessaires pour désigner les objets, la confusion des uns amene toujours celle des autres. Aussi le Naturaliste que je viens de citer a-t-il cherché à fixer enfin l'application des noms. Pour cela, il a rendu le sien à l'animal que les Voyageurs ont appellé *Caouane ;* LIN. & DAUB., après plusieurs autres, l'avoient appellé *Caret*, nom que les Voyageurs ont commun. donné à la Tortue que ces Naturalistes ont nommée *Tuilée*. Celle dont il s'agit ici est encore plus gr. que la *T. franche*, ou *Mydas ;* elle a la tête plus grosse, la gueule plus gr., la mâchoire supér. plus alongée, le cou plus épais & couvert d'une peau ridée & çà & là écailleuse ; carapace ovale, plus large au milieu, postér. plus étroite que celle de Mydas ; sa bordure dentelée par les lames qui la garnissent ; disque en 3 rangs longit. d'écailles, celles du rang du milieu relevées en bosse, & postér. terminées en pointe ; plastron terminé vers l'anus par une esp. de bande un peu arrondie par le bout, & garni de 22 à 24 écailles ; queue courte ; pi. palmés, couverts d'écailles épaisses, alongés en nageoires ; les antér. plus l., mais moins lar. que les postér., tous armés de 2 ongles aigus ; écaille galeuse & peu estimée ; chair huileuse, coriace & de mauvais goût, ce qui peut venir de ce que l'animal est carnassier & non herbivore comme Mydas ; dans presque toutes les mers.

CARET, r. Voyez ce que je viens de dire en commençant l'art. *Caouane*, sur les noms de *Caret* & de *Caouane* ci-devant confondus. M. DE LA CEPEDE rend au Caret des Voyageurs son vrai nom, auquel plusieurs Auteurs avoient substitué celui de *Tuilée ;* ainsi voyez *T. tuilée* (page 611), & ajoutez à cet art. : cet animal est très-reconnoissable aux écailles luisantes & imbriquées de sa carapace, à sa tête & à son cou alongés ; mâchoire supér. avancée en bec sur l'infér., ce qui a fait encore appeller cet animal *Bec à Faucon ;* pi. en nageoires, quelquefois munis de 4 ongles ; taille moins gr. que celle de Mydas. On ne mange pas la chair de cette T., mais son écaille est fort estimée ; dans les mers chaudes d'Amér. & de l'Asie.

CARIAMA, o. Dans la courte description de cet o. peu connu, on a placé sur son bec une crête, au lieu de mettre, comme il le falloit, au-dessus de la racine de ce même bec qui est en cône courbé, une pet. huppe variée de n. & de gris.

CAVIA, q. V. ci-dessous.

CAVIA DU CAP. Quand je fis cet article, j'oubliai de prendre en considération ce que M. ALLAMAND a dit de cet animal, d'après M. KLOCKNER. Au ton dont il parle de la description de PAL., on diroit qu'il va la combattre dans des articles fort essentiels, & on la croiroit inexacte & incomplette ; & comme je l'ai suivie, je dois en ce moment ou l'abandonner ou la justifier. PAL., il est vrai, n'a vu, ainsi que M. KLOCKNER, le Cavia du Cap vivant qu'à la Ménagerie d'Amsterdam ; mais cela suffit, & la description qu'il en donne, suivie de son anatomie, est pleine de détails qui décelent l'observateur exact & habitué à choisir les caracteres sur lesquels il faut porter l'attention. Aussi sa description instruit-elle plus que celle de M. KLOCKNER, ce qui me décide à continuer de l'employer, mais en l'analysant avec moins de briéveté que je ne l'ai fait dans l'ouvrage, & en exprimant les 2 seuls points sur lesquels M. ALLAMAND particularise les reproches qu'il fait à cette description antérieure à celle de M. KLOCKNER. Taille de la Marmotte ; tête courte, museau un peu conique, le reste de la tête épais, les muscles des mâchoires étant gros & robustes, & le poil très-touffu sur toute la tête ; moustaches de 6 poils n., dont les 3 supér. sont plus l., sans compter les poils blanchâtres de la levre infér. ; nez nud ; 2 incisives supér. larges & séparées par un double lobule charnu formé par la gencive ; 4 incisives infér. larges & contiguës de chaque côté ; 4 gr. molaires fort éloignées de celles-ci, sans compter une pet. molaire avant les gr. à la mâchoire supér. ; yeux médiocres ; oreilles larges, brunes, velues excepté au bord, à demi couvertes par le poil de la tête ; membres courts, plante des pi. nue, calleuse & brune ; les pieds antér. beaucoup plus courts, équivalemment tétradac., étant divisés en 4 lobes qui sont autant d'esp. de doigts courts recouverts en partie & défen-

dus par la calloſité inſér. qui remonte en-deſſus, ces doigts étant ſans ongles, la place de ceux-ci étant ſimplement marquée par une impreſſion tranſv. vers le bout; pieds poſtér. équivalemment tridac., le doigt extér. & l'intermédiaire paroiſſant unis juſque vers le bout, ou reſſemblant à un large doigt dont le bout ſeroit diviſé en 2 lobes; le doigt intér. bien ſéparé & muni d'un ongle mince. Corps court & plus ramaſſé que celui des autres Cavias; abdomen très-ventru, queue nulle; poil du corps peu touffu, gros & lanugineux, d'un gris-cendré-clair en-deſſous, foncé en-deſſus, & même brunâtre le long de l'épine, & de couleur de poil de Lievre ſur la tête; tout ce pelage ſemé çà & là de poils n. plus l. & plus gros. A cette conformation anomale, ſur-tout dans les tarſes & les dents, on peut joindre pluſieurs anomalies internes. Je n'indiquerai que les ſuivantes: 21 côtes à droite, 22 à gauche, dont 7 vraies de chaque côté; outre les 7 vertebres cervicales ordinaires, 22 dorſales & 6 lombaires; inteſtins énormes; poitrine extrêmement vaſte; très-petits poumons; véſicule du fiel nulle. PAL. n'ayant vu cet animal que captif, n'a pu juger de ſes habitudes que d'après KOLBE, & il dit qu'il ſe terre. Il imagine enſuite que ſes pi. antér. ſont, par leur conformation, propres à creuſer la terre, & les poſtér. à la jeter en arriere. M. ALLAMAND nous apprend, d'après M. KLOCKNER, qu'*on dit* qu'il ſe loge au Cap dans les fentes des rochers ſur un lit de feuilles & de mouſſe; cela peut être vrai, quoique cela ne ſoit fondé que ſur un *on dit*, & c'eſt cependant là le ſeul article important où M. ALLAMAND trouve à relever la deſcription de PAL., ſi l'on y joint l'omiſſion d'un caractere concernant le doigt intér. des pi. poſtér. dont l'ongle eſt infér. creuſé en gouttiere.

CÉPHALOTE, q. 21e. Chauve-Souris de ce ſupplément.

CHACAL DU CAP, q. On donne quelquefois ce nom, qui convient au vrai Chacal, à l'animal déſigné dans l'ouvrage ſous le nom de Jackal gris, qui vraiſemblablement n'a rien de commun avec le Chacal.

CHALCIDE, r. M. DE LA CEPEDE nomme ainſi un Lézard différent de celui que LIN. a déſigné ſous ce nom. Il n'a que 3 doigts antér. & poſtér.; ſon corps & ſa queue ſont couverts de pet. écailles diſpoſées en anneaux tranſv.; queue plus l. que le corps; ouverture extér. des oreilles nulle comme aux Serpens; pattes l. d'1‴ ſeulement à un individu l. de 2 $\frac{1}{2}$″.

CHARRUE, p. Il manque à ſa deſcription, dans l'ouvrage, 2 caracteres ſaillans que je vais ſuppléer. Le 2e. rayon de la dorſale & de l'anale eſt preſque auſſi l. que le corps, & l'anale eſt précédée de 2 piquans. On trouve ce p. dans notre mer vers la Norwége, & il y eſt d'un argent purpurin, tandis qu'au Bréſil il eſt d'argent bleu; nageoires bleues; l. 6″; D. $\frac{6}{31}$. P. 18. V. 6. A. $\frac{1}{22}$, ſelon BLOCH.

CHAT-HUANT, o. Il n'eſt pas ſuffiſamment déſigné dans le corps de l'ouvrage; ajoutez-y ce qui ſuit: Cet oiſeau de nuit que l'on a ſouvent confondu avec l'*Effraie*, qui eſt cependant plus petite, a un manteau de plumes d'un roux-rouillé, à milieu tacheté de n., & ondées de zigzags tranſv. bruns peu marqués; quelques taches blanches au ſinciput, ſur les plumes ſcapulaires & au bout de la plupart des gr. couvertures; les mêmes taches plus marquées en-deſſous; 1re. penne de l'aile la plus courte, 4e. la plus l.; yeux entourés de plumes décompoſées, d'un gris-ſale; iris bleuâtre, bec jaune-verdâtre.

CHAUVE-SOURIS, q. 32e. g. de BRIS. comp. d'animaux à 4 inciſives ſupér., 6 infér.; jambes antér. fort l., & dont le pied eſt diviſé en 5 doigts, 4 deſquels ſont très-longs & joints enſemble par une membrane continue à la peau du dos dont elle eſt un prolongement. Le 5e. doigt, ou pouce, reſte libre; il eſt fort court en comparaiſon des autres doigts, & il eſt terminé par un ongle crochu, ainſi que les 5 doigts des pi. poſtér. La même membrane qui unit les doigts des pieds antér., & les bras à la peau du ventre, ne lie pas les doigts des pi. poſtér., mais elle engage leurs jambes, & même au moins une partie de la queue, dans les eſp. qui en ont une. Ainſi cette peau qui forme des ailes membraneuſes à l'animal, s'étend du cou à l'anus. Avec ces eſp. d'ailes, il vole, mais beaucoup moins bien que les o., ſon vol n'étant ni auſſi élevé, ni auſſi étendu, ni auſſi rapide, ni auſſi sûr. La Chauve-Souris eſt moins maîtreſſe de l'accélérer ou de le modérer à ſon gré, & même de le diriger avec une certaine préciſion; il a commun. quelque choſe de coupé, d'oblique

& de tortueux. Malgré ſon imperfection, il ſuffit au but de cet animal, qui eſt d'attrapper des inſectes. Il eſt bien peu rapproché des o. par cette faculté, car ſes poils, ſes dents, ſes 4 pattes, ſa nature vivipare, ſes mammelles, ſon pénis non-ſeulement plus l. que celui des o., mais pendant & détaché comme celui de l'Homme & du Singe, l'attachent beaucoup plus aux q., que ſes fauſſes ailes & ſon voltigement ne le lient aux oiſeaux. Cependant il a ce qu'il faut pour favoriſer cette action, des muſcles pectoraux plus charnus & plus forts que ceux des q., une poitrine moins reſſerrée que la leur, ſelon PAL., le cœur placé plus h. en faveur de l'équilibre. En général, les Chauve-Souris paſſent l'hiver dans l'engourdiſſement, & commun. dans les mêmes lieux où elles ſe retirent de jour pendant le reſte de l'année, c'eſt-à-dire dans des endroits obſcurs, le corps enveloppé de leurs ailes ſuſpendues par leurs ongles crochus aux voûtes d'une grotte, ou collées aux parois d'une caverne, dans les fentes d'un rocher ou dans des creux d'arbres, car elles évitent ordin. la lumiere. La plupart des eſpeces ſont inſectivores & carnaſſieres, mais capables d'aſſez l. jeûnes; preſque toutes ſont laides à nos yeux, de l. poils cachent à peu-près les leurs, & elles ont le cou ſi court, que leur tête ſemble confondue avec leur corps. D'ailleurs leurs oreilles ont ſouvent une l. qui paroît diſproportionnée, & leurs naſeaux une forme bizarre. PAL. a remarqué que ce ſont ordin. les eſp. ſans queue qui ont le nez chargé d'appendices foliées. On croit que leur portée annuelle eſt de 2 pet., & qu'elles s'accouplent & mettent bas dans la belle ſaiſon. DAUB. a fourni à ce g. pluſieurs eſp. qu'il a décrites le premier. (Mém. de l'Acad. 1759). On en connoît en tout 8 auxquelles conviennent les caracteres que BRIS. a tirés des inciſives, & qui en ont, comme il le demande, 4 ſupér., 6 inférieures. Mais peut-être vaudroit-il mieux, pour ſimplifier la méthode, laiſſer le nombre des inciſives, & même leur exiſtence, indécis, & réunir tous les q. à 5 doigts antér., dont 4 ſont très-l. & liés par une membrane qui leur forme des ailes. Alors ce g. ſeroit compoſé de toutes les eſp. que nous allons raſſembler ici à cauſe de leur analogie, & l'on y joindroit même les Rouſſettes.

1. *LA CHAUVE-SOURIS COMMUNE*, ou plutôt ſimplement dite, ou *Gr. C. de ce pays*. Dents inciſives, 4 ſupér., 6 infér.; muſeau gros quoique alongé, gr. oreilles tranſpar. & arrondies, mâchoire infér. & levres rouſſes; nez & oreilles d'un brun-clair; membrane des ailes en partie du même brun, en partie noirâtre; poils du manteau d'un gris-de-ſouris pâle, & roux ou jaunâtres vers le bout, le reſte noirâtre; poils du deſſous du corps d'un blanc mêlé de jaunâtre dans ce qui paroît, le reſte noirâtre; queue aſſez l., engagée dans la membrane des ailes; gr. d'une gr. Souris; l. 2″ 6‴, vol 15″.

2. *OREILLAR*, ou *C. à gr. oreilles*; dents 4, 6; oreilles grandes en l. & largeur, minces & tranſpar.; muſeau l. & pointu; très-l. poils entre les yeux; membrane des ailes d'un brun-noirâtre & moins étendue que celle de la précéd.; manteau noirâtre mêlé de gris rouſsâtre, étant comp. de poils noirâtres vers leur racine, enſuite rouſsâtres & bruns au bout; ventre noirâtre & gris-rouſsâtre plus clair que le dos; queue de la l. du corps; l. 1″ 8‴, vol 9″ 9‴, oreilles l. de 15‴, lar. de 10; au moins auſſi commune que la précédente.

3. *NOCTULE* (la); dents 4, 6; à peu-près auſſi gr. que la 1re.; jambes & nez moins l., front moins convexe, oreilles auſſi larges, mais beaucoup plus courtes & arrondies au bout; oreillon large, court, arrondi en cuiller, au-deſſous du bord du conduit auditif près de l'angle de la mâchoire; poil moins l., & d'un rouſsâtre ou fauve teint de brun; bout du muſeau, membrane des ailes & de la queue, & pi. noirâtres; cri aigre & perçant; auſſi commune que les précéd., mais ſe montrant moins.

4. *SÉROTINE* (la); dents 4, 6; taille de la 1re., mais ailes moins amples; muſeau l. & large; oreilles courtes & larges, à bord extér. échancré au-deſſous de l'extrémité de la conque, avec un pet. oreillon au-devant; pelage ſupér. brun nué de fauve, infér. jaunâtre-cendré; membrane de l'aile noirâtre; queue un peu moins l. que le corps; les inciſives latér. ſupér. très-pet. & pointues.

5. *LA PIPISTRELLE*; dents 4, 6; plus petite qu'aucune autre de ſes congéneres indigenes, n'ayant que 14‴ de l. & 6″ 6‴ de vol; levre ſupér. renflée de chaque côté du nez qui eſt pet.; poil du front l. & groſſiſſant la tête à la vue; oreilles larges, échancrées au bas du bord extér.; oreillon bien appa-

rent au-devant du dedans de la conque ; pelage brun-jaunâtre en-deſſus ; nez, oreilles & membrane noirâtres.

5. *La Barbastelle ;* dents 4, 6 ; l. 2″, vol 2″, 6‴ ; oreilles bien moins l., mais auſſi larges que celles de l'Oreillar, ſe touchant par le bord infér. & renfermant un oreillon moins l. de moitié ; muſeau fort pet. ; tubercule applati, placé ſur la levre ſupér. avant les narines ; groſſes joues renflées & formant un bourrelet au-deſſous des levres ; pelage noirâtre en-deſſus, d'un gris mêlé de brun en-deſſous.

7. *Le Campagnol volant ;* dents 4, 6 ; l. 18‴ ; nez & chanfrein enfoncés en gouttiere qui aboutit à une foſſe du front, & diviſée longit. au milieu par une arête, en 2 ſillons à l'origine deſquels ſont les 2 ouvertures des narines ; oreilles arondies au bout, à oreillon large, court & extér. velu ; pelage d'un brun-rouſsâtre en-deſſus, d'un fauve blanchâtre en-deſſous & ſur toute la tête, hors le ſommet ; au Sénégal ; Daub.

8. *Le Muscardin volant ;* dents 4, 6 ; l. 15‴ ; oreilles courtes, infér. échancrées au bord extér. ; oreillon étroit & alongé ; pelage ſupér. blond, infér. d'un fauve blanchâtre ; ailes d'un brun-fauve. Erx. rapporte cette C. de Daub. à l'eſp. ſuivante, mais il ſe trompe, car outre la différence des couleurs aux ailes, elles different par les inciſives, la ſuivante en ayant 4, 8, & Daub. n'en ayant vu que 4 & 6 à celle-ci. Pal. paroît avoir fait la même faute qu'Erx., ſi Daub. ne s'eſt pas trompé ſur le nombre des inciſives.

9. *Chauve-Souris des Moluques ;* dents 4, 8 ; l. 2″ 6‴ ; muſeau court, oreilles de la l. de la tête, larges, ovales, mais terminées en pointe, tournées en-devant ; queue de la l. du corps, entiérement engagée dans la membrane ; corps brun-roux en-deſſus, blanc-ſale en-deſſous ; membrane des ailes noirâtre, mais comme diviſée en ſegmens par une bande pâle correſpondante à chacun des l. doigts des mains ; une canine & 6 molaires de chaque côté des deux mâchoires. *Veſper. pictus.* Erx.

10. *La gr. C. de Ternate ;* dents 4, 4 ; l. 4″, vol 12 ; oreilles l. & larges, ovales, dr., intér. garnies d'une appendice foliée large & repliée ; membrane en cœur ſur le bout du nez ; queue nulle ; la membrane comme marbrée, avec quelques poils en-deſſus, & liant enſemble les 2 pattes poſtér. comme ſi la queue avoit lieu ; pelage rouſsâtre, plus clair ſur la face. Bris.

11. *Le Fer-de-lance ;* dents 4, 4 ; l. 3″ 6‴ ; crête membraneuſe ſur le bout du nez, découpée en treſle pointu ; oreilles plus courtes que la tête ; pelage gris-de-ſouris, queue très-courte ; Amér. mérid. Je l'ai déja placée p. 520, je la remets ici à cauſe de la ſuivante.

12. *Le pet. Fer-de-lance ;* dents 4, 4 ; l. 2″ 6‴ ; du reſte aſſez ſemblable au précéd. avec lequel Buf. le confond. Pal. qui les a comparés, aſſure que ce ſont 2 eſp. fort diſtinctes, non-ſeulement par la taille, mais par les 2 inciſives interméd. ſupér. beaucoup plus gr. dans celui-ci, qui a d'ailleurs les oreilles plus étroites, mais de la l. de la tête, le muſeau court, large & tronqué, la membrane en treſle moins pointu, & le pelage plus tirant au roux ; même pays. *Veſper. perſpicillatus.*

13. *La C. Lievre*, ou *C. rouſſe d'Amér.* de Bris. ; dents 4, 4 ; ou 4, 2 ; Gr. d'un Rat méd., vol 2′ 5″, groſſe tête ronde, bouche large, levre ſupér. fendue, l'inférieure pendante en 3 lobes ; gr. oreilles nues & pointues ; les 2 inciſives ſupérieures moyennes gr. & coniques, les 2 latér. très-pet., éloignées & obtuſes ; 2 inciſives infér. ſeulement ſelon Pal., les canines étant fort rapprochées ; 4 inciſives ſelon Lin. & Erx. qui regardent ces canines comme des inciſives ; narines ſaillantes & cyl. ; queue plus courte que la membrane qui l'engage, pelage d'un gris-rouillé, avec une raie blanchâtre ſur le dos. *Noctilio Americanus* Lin., *Veſper. leporinus* Erx.

14. *Marmotte volante ;* dents 2, 6 ; l. 4″ ; tête alongée, oreilles courtes & pointues à l. oreillon pointu ; bout de la queue dépaſſant la membrane qui eſt noirâtre ; pelage brun-fauve mêlé de cendré en-deſſus, infer. plus clair ; au Sénégal. Daub.

15. *Mulot volant ;* dents 2, 4 ; ou 2, 2 ; l. 2″ ; gros muſeau, levres l. & pendantes, oreilles rondes & larges qui ſe touchent par le bas, à oreillon court ; queue preſque auſſi l. que le corps, & dépaſſant du tiers de ſa l. la membrane qui eſt d'un brun-noirâtre ; pelage d'un brun-cendré en-deſſus, cendré en-deſſous ; à la Martinique. Daub. ne lui donne que 2 inciſives à chaque mâchoire ; Pal. qui en parle ſous le nom de

Veſper. moloſſus, lui en donne 4 infér. très-pet. & ſerrées.

16. *Rat volant*; dents 2, 2; l. 3″ 3‴; muſeau court & gros; oreilles larges & à pet. oreillon; queue dépaſſant la membrane qui eſt variée de brun & de gris; pelage brun en-deſſus, d'un fauve blanchâtre en-deſſous. Daub.

17. *Lérot volant*; dents 0, 4; l. 2″ 9‴; muſeau l. & large; oreilles méd., à oreillon large, mais très-court; bout de la queue libre; pelage ſupér. brun, infér. éclairci de gris. Daub.

18. *Le Fer-a-cheval*; dents 0, 4; l. 2″ 6‴, membrane large d'1 ½‴ ſur la levre ſupér. au-devant des narines, poſtér. concave, antér. convexe, quoiqu'un peu échancrée au milieu, ſe prolongeant poſtér. en 2 branches, comme un fer-à-cheval; cloiſon des narines élevée au-deſſus de leurs orifices, & portant une lame membraneuſe en triangle dont la baſe eſt placée tranſv. au-deſſus des 2 narines, & cette lame eſt liée à une autre à peu-près quarrée, placée derriere elle. Cette deſcription incomplette des 3 premieres lames, car il s'en trouve d'autres encore, ſuffit pour faire reconnoître cette eſpece; pelage d'un cendré-clair mêlé de roux en-deſſus, en-deſſous d'un gris-jaunâtre, & dont le poil a 4 ou 5‴ de l.; gr. oreilles à large baſe, la pointe un peu portée en-dehors.

19. *La Feuille*; dents 0, 4; l. 2″ 3‴; membrane ovale perpendiculaire ſur le nez, l. de 8‴, large de 6 & de la forme d'une feuille terminée en pointe; oreilles l. & larges qui ſe touchent dans la premiere moitié de leur longueur, & à pet. oreillon pointu; queue nulle; pelage cendré nué de jaunâtre. Erx. tombe dans une gr. erreur quand il rapporte à cet animal la Chauve-Souris muſaraigne qui a 4 inciſives ſupér., & que Pal. a décrite le premier. Voyez-la au mot Rouſſette.

20. *C. lepture*; dents 0, 4; l. 18‴; muſeau un peu mouſſe, ſemé de fines ſoies; menton diviſé par une foſſette; narines voiſines & tubuleuſes; oreilles brunes, l. & arrondies; pet. poche formée au coude par la membrane de l'aile qui eſt brune; bout de la queue libre; l. canines; pelage gris en-deſſus, éclairci en-deſſous; à Surinam. Erx. d'après MM. Schreber & Mul.

21. *La Céphalote*; dents 2, 0; l. 3″ 9‴, vol 1′ 2″ 6‴; très-groſſe tête, groſſes joues; muſeau mouſſe & épais, groſſes levres lâches; cou plus marqué que dans les autres eſp., le poil du corps étant moins épais; canines, ſoit ſupér., ſoit infér., l. & accompagnées chacune d'un denticule; les inférieures fort voiſines, n'y ayant point d'inciſives; queue courte & libre; langue hériſſée de papilles comme celle de la Rouſſette; narines écartées & tubuleuſes; oreilles courtes & étroites; yeux ſaillans fort extraord. dans ce g., ainſi que les pouces qui ſont très-l.; pelage gris en-deſſus, blanchâtre en-deſſous; membrane d'un brun-rougeâtre; aux Moluques; Pal.

22. *Chauve-Souris de New-Yorck*; dents 0, 0; l. 2″ 6‴; tête de Souris, bout du nez un peu fendu, oreilles courtes, larges & arrondies, queue entiere engagée, jambes poſtér. très-grêles, pelage ſupér. brunâtre, infér. plus pâle encore; membrane noirâtre, hors une tache blanche près du corps; canines ſolitaires. Erx. d'après MM. Pennant, Schreber & Mul.

CHEVAL, q. A cet art., p. 131, 2e. col., lig. 6, effacez: des 8 revenues.

CHEVRE BLEUE, q. 4e., & non premiere Antilope.

CHIRURGIEN, p. du g. des *Echarpes*. J'en ai déja décrit un du même g. & du même nom dans le corps de l'ouvrage, d'après Duh.; celui dont je veux parler ici eſt un p. tout différent, qui vient d'être décrit par Bloch d'après les manuſcrits & les deſſins du P. Plumier. Groſſe tête variée de n. & violet; mâchoire ſupér. plus l., & dont la levre conſiſte en 2 os larges & minces; dos jaune, ventre bleuâtre, le tout coupé de 5 rubans violets; pector. & ventrales violettes; anale de même; plus, des raies jaunes; caudale armée d'un ſeul aiguillon, & jaune, hors le bout violet; dorſale marbrée de jaune & violet; dans la mer des Antilles, aux endroits pierreux & aux embouchures. D. $\frac{14}{16}$. P. 16. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{3}{20}$.

COATI, q. Après avoir lu cet art. *voyez* Raton.

COQ DE MER, p. Outre les animaux déſignés dans l'ouvrage, ce nom indique encore l'*Abacatuaia*. Voyez-y ce mot, & dans ce ſuppl.

COQ DE ROCHE, o. Le g. & l'eſp. ſont trop légérement indiqués dans l'ouvrage; je vais y ſuppléer: Cet o. a fait former à Bris. ſon 55e. g. Ses caracteres ſont d'avoir

4 doigts, dont 3 antér., celui du milieu étroitement uni à l'extér. juſqu'à la 3e. art., & à l'intér. juſqu'à la 1re., les jambes emplumées juſqu'au talon, le bec court & latér. comprimé vers le bout, la tête ornée d'une huppe longit. & demi-circulaire, la queue très-courte. MAUD. fait très-bien ſentir combien cet o. eſt déterminé, par ſes formes, à un g. partic., ayant à la fois le bec des Gallinacés, les pet. pi. courts des Manakins, les yeux entourés d'un demi-cercle de plumes, comme étant à demi oiſeau de nuit, une huppe comp. de 2 plans inclinés qui ſe rejoignent vers leur bord coupé en demi-cercle, les couvertures de ſa courte queue à demi-défunies, l., comme coupées quarrément, étant réfléchies vers les côtés; taille ſupér. à celle d'un Ramier, à peu-près celle d'un Poulet de 3 mois, forme d'un jeune Coq; plumage orangé, quelques traits blancs au pli & au milieu de l'aile; pennes de celle-ci brunes terminées de jaune-clair, queue de même, mais plus foncée; trait brun ſurmonté d'un jaune au h. de la huppe; bec brun avec un trait jaune longit. en-deſſus; dans les cavernes & les fentes des rochers de quelques cantons de la Guiane, d'où il s'écarte peu pendant le jour. On le retrouve au Pérou, un peu plus gr., queue moins courte, d'un n. de velours, ainſi que les gr. plumes de l'aile, les pet. étant d'un brun-griſâtre, la huppe ſans bordure, le plumage d'un orangé plus vif.

COQUANTOTOLT, o. Cet art. doit renvoyer à la fin de celui du Manakin.

COQUETTE DES ISLES, p. 10e. Echarpe. Ajoutez à ſa deſcr.: opercules & aiguillons de la dorſale & de l'anale en vert de mer. D. $\frac{14}{13}$. P. 14. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{1}{19}$, ſelon BLOCH; *Ch. capiſtratus*, LIN.

CORACIAS, o. Ajoutez à cet art., par rapport à la 1re. eſp.: ſa taille un peu inſér. à celle de la Corneille, l. 15″ 3‴, vol 2′ 8″; ſon ſéjour ſur les Alpes, Pyrénées & autres gr. montagnes où il vit de graines & d'i., & d'où il paroît qu'il deſcend dans la plaine quand ces alimens lui manquent; ſes mœurs, en domeſticité, analogues à celles de la Pie, cachant comme elle les petits objets qui la frappent, apprenant à articuler des mots, &c. La 2e. eſp. n'habite les montagnes que pendant quelques mois de la belle ſaiſon, & elle y niche parmi les rochers. La chair des jeunes étant eſtimée, on cherche à les prendre dans le nid, malgré les difficultés de cette eſpece de chaſſe.

COUCOU INDICATEUR, o. Moroc.

COUROUMOU, o. J'ai envoyé de cet art. au mot *Aura*, mais il vaut mieux conſulter l'article *Urubu*, c'eſt le même oiſeau moins briévement décrit.

CRABE DE BIARRITS, p. Gr. Scorpêne.

CRAHATTE, p. 1re. Vieille.

CRAPAUD DE MER DU CROISIC, p. Raſcaſſe.

CROCUTA; q. Voyez Hyenne tachetée, c'eſt le même animal plus complettement déſigné.

CUIL, o. Ce n'eſt qu'en ſuivant un principe très-faux que j'ai pu être porté à tirer du g. du Coucou cet o. qui en a les caracteres génériques, les ſeuls à conſulter dans une méthode où l'on ne peut avoir égard au naturel, & au chant d'un oiſeau. Celui-ci a près d'1′ de l., ſa queue noirâtre & rayée de blanc eſt très-étagée; chaque plume du manteau eſt noirâtre, & variée de 2 taches blanches, une de chaque côté près du bout.

CUIT, o. Rollier de Mindanao.

CUSOS, q. Ce petit article défectueux eſt corrigé à la fin de celui du 9e. Philandre.

CYCLOPTERE GÉLATINEUX, p. J'ai décrit cette 4e. eſp. d'après PAL. & BLOCH, croyant qu'ils avoient décrit tous deux le même poiſſon. Mais dans l'exacte revue que j'ai faite de mon ouvrage, pendant qu'il occupoit la preſſe, je me ſuis apperçu que je m'étois laiſſé induire en erreur à cet égard par BLOCH. STELLER a le premier connu ce p., & il en a dépoſé un individu dans le cabinet de Pétersbourg avec une notice. PAL. l'y a obſervé, & en a donné la deſcription comme d'une eſp. nouvelle Ce ſeul fait auroit dû m'inſpirer des doutes ſur la ſynonymie du ſavant ichthyologiſte de Berlin, puiſqu'il rapporte ce p., ſous le nom de *Cycloptere barbue*, au *Cycl. liparis* de LIN., d'ART., de WIL., de FABR., &c. & au *Cyclogaſter* de GRON Les deſcriptions de tous ces Auteurs, excepté celle de FABR., étoient antér. à celle de PALLAS, & il les connoiſſoit, car il indique les eſp. qui en ont été l'objet, ainſi il n'y reconnoiſſoit pas ſon poiſſon. Comment donc BLOCH les voit-il, ſans héſiter, dans le *Liparis* ſur lequel elles tombent? Mais, quelque forte que ſoit cette induction, les deſcriptions même nous donneront des preuves plus ſûres de la différence du Cycloptere gélatineux au Liparis.

Je vais analyſer la deſcription que PALLAS nous donne du premier.

Cycloptere gélatineux. Forme plus grêle que celle des congéneres ; corps oblong, comprimé, plus épais vers la tête, poſtér. plus aminci, groſſe tête preſque quarrée, un peu déprimée ; yeux couverts de la peau commune ; iris d'un livide verdâtre cerclé de bleuâtre ; narines ſimples, tubuleuſes, à bords rougeâtres ; pluſieurs pores entre elles & le bord des levres ; celles-ci épaiſſes & charnues ; mâchoire inſér. plus l. ; pector. très-larges, jugulaires, allant juſqu'au bord de la gueule, & en garniſſant le deſſous juſqu'au trou des ouïes, comme des cirrhes ; dorſale & anale baſſes, charnues, d'un violet noir, commençant un peu après l'équilibre & allant ſe joindre à la caudale ; mammelon formé par des eſp. de ventrales réunies entre les pector., & preſque jugulaires, molles & ſeulement ſoutenues par 2 lames cartilagineuſes venant de la mâchoire inférieure. Le p. s'attache par cet organe aux corps étrangers, & il paroît que c'eſt en employant la force de ſuccion. Anus ſaillant, tout près du mammelon, & comme lui entre les pectorales ; lig. latér. inviſible ; peau blanchâtre, teinte d'une couleur roſée jointe à quelque choſe de livide ; l. 18″ ; chair molle, demi-tranſpar. comme celle des Méduſes, tremblante au ſimple attouchement, comme une gelée ; paſſant pour venimeuſe ; auſſi n'en mange-t-on pas, & les Chiens qui dévorent, au Kamtſchatka, des p. à demi pourris, ne veulent pas de celui-ci, même frais. On le trouve, après les tempêtes, ſur les rivages orientaux de ces contrées ſeptent., car d'ailleurs il habite la pleine mer. Ses œufs ſont auſſi gros que des petits pois. B. 7. D., au moins 50. P. environ 30. A., environ 35 ; caudale pet. & en double queue d'Hirondelle, ſelon la figure. Oppoſons à cette deſcription celle de GRON., également originale ; mais, pour abréger, n'y plaçons que les caracteres correſpondans à ceux de la précédente, qui ſont oppoſition avec eux.

Cyclogaſter. Mâchoire inſér. un peu plus courte, dorſale commençant à la nuque ; anale commençant à l'anus, qui eſt près de la gorge ; caudale un peu arrondie. D. 35. P. 29. A. 33. C. 9. Voyons de même le p. de FABR.

Cycl. Liparis. Corps alongé, un peu arrondi, abdomen ventru, narines doubles, iris fauve cerclé d'argent, les 1ers. rayons des pector. plus l. que la membrane. D. 35. P. 30. V. 7. A. 33. C. 14 ; tel eſt le petit Liparis. Le gr., qui cependant n'a, au plus, que 10″ de l., lui reſſemble, excepté qu'il offre : D. 44. P. 40. V. 8. A. 35. C. 14. FABR. lui trouve du rapport, mais non de l'identité avec le p. de PALLAS ; il ajoute qu'il vit ſur les rivages parmi les fucus, & que les Groënlandois le mangent cuit. Voyons enfin le p. de BLOCH.

Cycl. barbue. Corps alongé & épais ; peau mince & dégagée du corps, couverte de viſcoſité ; tête & côtés jaunes, ventre blanc, dos & nageoires bruns, le tout orné de raies & p. bruns ; tête courte, plate & large ; 2 petits barbillons au-deſſus du bout de la mâchoire ſupér. qui eſt un peu plus l. ſelon la figure ; anus plus près de la tête, l. nageoires, hors la caudale courte, ovée ſelon la figure ; ventrales en anneau bleuâtre varié de 12 taches brunes. D. 41. P. 34. V. 6. A. 33. C. 10.

Maintenant il eſt clair que ſi l'on ſuppoſoit ces 5 calculs d'oſſelets exacts, il faudroit reconnoître 5 différens p. dans ces 4 deſcriptions ; qu'en y ſuppoſant quelques inexactitudes, & en conſultant les autres caracteres, le p. de BLOCH differe encore ſpécifiquement de celui de PALLAS ; que celui, ou ceux de FABR., (car ou il faut renoncer à tirer des caracteres du calcul des oſſelets, ou il faut voir 2 eſp. dans les 2 pretendues variétés du Liparis), & celui de GRON. ſont plus voiſins de celui de BLOCH que de celui de PAL., avec lequel ils n'ont de caractere ſpécifique commun qu'une peau viſqueuſe qui tient à peine à la chair.

CZIGITAI, q. du g. du *Cheval*, nommé par pluſieurs : *Mulet fécond de Daurie.* Quand je fis le pet. art. qui le concerne je doutois avec BUF. ſi c'étoit une eſp. partic., ou un métis, j'avois oublié de prendre en conſidération ce qu'en a dit PAL. qui l'a très-bien connu. Selon lui on voit, dès le 1er. abord que cet animal n'eſt ni un Cheval, ni un Ane, mais qu'il tient de l'un & de l'autre ſans être ni un Mulet, ni un métis d'Onagre. Il differe de l'Ane par un air plus léger & plus élégant, par des membres plus ſouples & plus ſveltes. Ses oreilles ſont plus courtes que celles du Mulet, & plus l. que celles du Cheval. Il les tient toujours dreſſées & en action, comme s'il étoit ſans ceſſe aux aguets. Il a un dos dr., des ſabots d'Ane, une queue de Vache qui l'éloignent du Cheval ; mais il s'en rapproche

proche par ſon encolure & par ſes jambes fines. Sa gr. eſt celle d'un moyen Mulet, mais il a la tête plus groſſe, une criniere courte & hériſſée, & un large poitrail antér. plat & faiſant un angle avec chaque côté. Son pelage eſt d'un brun-jaunâtre, hors l'intér. des cuiſſes & jambes qui ſont d'un brun-blanchâtre, & ſa criniere & ſa queue noirâtres. L'épine de ſon dos eſt marquée d'une raie brune noirâtre qui ne fait point de croix comme ſur l'Ane, mais s'élargit ſeulement un peu ſur la croupe, & ſe rétrécit de nouveau ſur la queue. Toutes les fois qu'il s'arrête, il leve la tête, & préſente les narines au vent, flairant très-loin, car il a l'odorat très-fin. Les Czigitais vont par troupes de 30, de 50, quelquefois de 100, dans la Tartarie, la Daurie, le pays des Tunguſes, le Thibet, le midi de la Sibérie, &c. On les chaſſe comme un gibier, mais ils courent plus vîte qu'aucun Cheval. On en tue aſſez ſouvent, & dans le pet. nombre de ceux qu'on eſt parvenu à prendre vivans, on n'a encore réuſſi à en dompter aucun, eût-il même été attrapé jeune. M. FORSTER dit que chaque troupe a ſon chef, que ſi ce chef ſent ou apperçoit de loin quelque chaſſeur il ſe détache, va ſeul reconnoître le danger, donne le ſignal de la fuite, & s'enfuit en effet ſuivi de la troupe; que s'il eſt tué elle ſe diſperſe bientôt faute de guide, & qu'alors pluſieurs deviennent la proie des chaſſeurs.

D

DIABLE DE MER DU CROISIC, p. Raſcaſſe.

DORADE DE PLUMIER, p. de mer des Antilles, du g. des *Echarpes*, que BLOCH vient de nous faire connoître, d'après les manuſcrits & les deſſins du P. PLUMIER. Corps ovale, entiérement couvert d'écailles, ainſi que les nageoires, hors les pector. & les ventrales; iris rougeâtre à prunelle jaune; opercules terminés en pointe près des pector.; lig. latér. en arc lâche; nageoires jaunes, vertes au bout, la caudale & les pectorales arrondies, les autres en faucille; robe toute dorée; os maxillaire armé d'un piquant. D. $\frac{12}{24}$. P. 12. V. 6. A. $\frac{2}{13}$.

DRAGON DE MER, p. Le 2e. renvoi eſt faux; c'eſt au Pégaſe, & non au p. volant d'Amboine que l'on a donné ce nom.

DRAGONE, r. Ajoutez à cet art.: ce Lézard parvient à une ſi gr. taille, qu'on l'a quelquefois pris pour un jeune Crocodile. Mais il eſt aiſé de l'en diſtinguer. Tous ſes pi. ſont pentadac., non palmés, garnis d'ongles aigus & crochus; ſa langue eſt fourchue, & loin d'être preſque immobile, comme celle du Crocodile, il la darde ſouvent comme le font les Serpens. Il ſe tient plus ſur terre que dans l'eau, & il grimpe même aux arbres. M. DE LA CEPEDE.

DUC, p. de mer des Indes du g. des *Echarpes*. Tête, écailles & bouche pet.; iris blanc & bleu; ſtries bleues au-deſſus & au-deſſous des yeux; os maxillaire dentelé & terminé en un fort piquant; robe à fond blanc varié de bandes bleues bordées de brun; anus à l'équilibre; pectorales courtes & arrondies. D. $\frac{14}{13}$. P. 16. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{7}{21}$. *Bandoulière rayée* de BLOCH.

DUCHESSE, p. Duc.

E

ECUREUIL DE BOMBAI, q. Oreilles garnies d'un pinceau de poils au bout; dos, côtés, tête & queue d'un pourpré obſcur, hors le bout de celle-ci orangé; ventre & côté intér. des cuiſſes & des pattes jaunes; l. 16″, queue de 17. M. PENNANT.

ELAN-GAZELLE, *Elan du Cap*, q. Canna, *voyez* ce ſupplément. L'Elan d'Afrique eſt le

même animal, & je devois y renvoyer dans l'ouvrage, & non au Babale.

EMOUCHET, o. Tantôt mâle de l'Epervier, tantôt, & plus communément, femelle de la Crefſerelle.

EMPEREUR, p. A la fin de cet art. je dis que M. DE BOMARE a pris ce p. pour un Cétacé, & en effet il décrit l'*Eſpadon* comme un Cétacé; or Eſpadon eſt ſynonyme d'Empereur. Mais j'aurois dû prévenir que le p. ainſi décrit par cet Auteur ſous le nom d'Eſpadon n'eſt point l'Eſpadon même, ou Empereur, mais un Chien-de-mer nommé *Scie*. Cette erreur vient de la confuſion des noms. Pour l'éviter il faut bien diſtinguer: 1°. *L'Épée de mer*, vrai Cétacé qui n'a aucune arme offenſive, & ne porte ce nom, mal imaginé, qu'à cauſe de la forme de ſa dorſale. 2°. La Scie, ce Chien-de-mer dont tout le monde connoît l'arme garnie de dents, telle que M. DE BOMARE décrit celle de l'Eſpadon, en un mot, telle qu'on la voit dans tous les cabinets. 3°. L'*Eſpadon* ou *Empereur*, p. ſimplement dit, dont le muſeau ſe prolonge antér. en forme de coutelas.

EMPEREUR DU JAPON, p. de mer des Indes & du Japon du g. de l'*Echarpe*. Quand je l'indiquai dans l'ouvrage, je ne pus en parler que d'après RU. qui n'en donne aucune idée. Maintenant je peux le décrire d'après BLOCH qui l'a reçu du Japon. Gr. tête garnie de pet. écailles; gr. yeux à iris orangé; os maxillaire bordé de bleu & armé d'un fort piquant; raie bleue ſur chacune des 2 plaques qui compoſent chaque opercule; courbure vers le bas dans la partie de la lig. latér. qui eſt à l'aplomb de l'extrémité de la dorſale; robe jaune longit. rayée de bleu; dorſale & anale épaiſſes, roides & arrondies; les piquans de l'anale courts, celui des ventrales long. D. $\frac{14}{14}$. P. 18. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{1}{23}$. Chair encore plus graſſe que celle du Saumon, ſi eſtimée, que ce p. eſt cher, & n'eſt acheté que par les Grands, origine de ſon nom, plutôt que la prétendue couronne que RU. lui ſuppoſe.

EPERVIER, o. Il manque pluſieurs choſes à cet article. 1°. L'indication du plumage de notre Epervier eſt beaucoup trop vague; ajoutez: manteau de plumes brunes bordées de rouſsâtre dans la femelle, avec une ſimple tache rouſsâtre vers le bout dans le mâle; taches blanches à l'occiput de l'un & de l'autre; gorge & devant du cou marqués de quelques taches, & mouchetés de quelques raies longit. brunes; poitrine, ventre & côtés blancs rayés tranſv. de brun; queue & ailes brunes, celles-ci tranſv. rayées de brun plus foncé que celui du fond.

2°. Il ſe trouve dans le texte une faute qui le rend incohérent & inintelligible. Au lieu de ces mots: MAUD. en décrit 4 de Cayenne qui lui ſemblent n'être que 4 variétés, liſez: MAUD. en décrit pluſieurs de Cayenne, dont 2 lui ſemblent n'être que des variétés. Ainſi il faut décrire ceux qui peuvent être conſidérés comme des eſp. différentes, & effacer les 2 dernieres lignes de l'article.

Gr. Epervier de Cayenne; plus gr. que le nôtre de près d'un tiers, pieds & doigts plus l. & plus grêles; plumes du manteau d'un brun peu foncé, avec du rouſsâtre au bord; ventre blanc varié de traits bruns-rouſsâtres longit.; gorge & devant du cou blancs, le haut de la 1re. & les côtés du 2e. variés de traits bruns. MAUD. a trouvé dans un autre individu, qu'il croit être une variété de ſexe, un manteau d'un brun très-foncé, les bords des plumes à peine bordés de rouſsâtre. Queue de l'un d'un brun-clair, celle de l'autre d'un brun foncé; l'une & l'autre rayée tranſverſalement d'un brun plus foncé que celui du fond.

Epervier à gros bec de Cayenne, un peu plus gr., & ſur-tout plus épais que le nôtre; bec proportionnellement plus fort; pi. moins l.; manteau brun dont les plumes, ſur le dos ſeulement, ſont bordées de rouſsâtre, & au contraire, ſur les ailes, ſont toutes brunes hors le milieu rouſsâtre, & ſont entiérement brunes ſur la tête & le cou; plumes de la poitrine brunes terminées de roux; ventre blanc rayé tranſv. de brun-roux; queue blanchâtre rayée tranſv. de n.; bec n., peau de ſa baſe & pi. jaunes.

E. à ventre roux de Cayenne que MAUD. a décrit le premier. Grandeur du nôtre avec plus d'épaiſſeur, bec plus court; tête d'un cendré-brun, deſſus du cou d'un cendré plus clair, le reſte du manteau d'un brun très-foncé; milieu de la gorge blanchâtre, ſes côtés roux; ventre roux, bec noirâtre, pieds jaunes, ongles noirs.

E. de Cayenne (pet.); auſſi pet. que l'Emerillon. Manteau brun-noirâtre; joues & côtés du h. du cou griſâtres, le reſte du devant, & le deſſous du corps gris-blancs rayés tranſv. de brun; deſſus de la queue brun, deſſous blanchâtre, les pennes intermédiaires rayées de noirâtre.

ÉPE ÉPE

Epervier de la Caroline, ou *E. des Pigeons*; gr. du nôtre avec moins d'épaiſſeur; manteau brun; devant & deſſous du corps blancs, avec quelques plumes brunes; queue brune variée de 4 raies tranſv. blanches; bec bleuâtre à baſe n.; peau de ſa baſe, iris & pi. jaunes.

F

FAI FAU

FAISAN, o. A cet article, en finiſſant l'indication du *Faiſan doré de la Chine*, je n'ai fait que nommer le *F. commun* du même pays, & il eſt bon d'en dire quelques mots; MAUD. l'a décrit le premier en France. Cet o. eſt le F. que l'on éleve le plus communément & que l'on ſert le plus ſouvent ſur table à la Chine, mais il eſt beaucoup moins voiſin du *F. doré de la Chine* que de notre F.; il paroît même n'être qu'une variété de ce dernier, ce qui n'empêche pas que j'aie eu tort de dire qu'il n'en eſt qu'une légere variété. Il eſt plus pet., il a la queue proport. moins l., ſon plumage en diffère par des teintes moins foncées & plus éclatantes, par un collier blanc, par des taches plus larges & plus régulieres ſur le dos; mais ſa femelle un peu plus pet. que lui, reſſemble entiérement à celle de notre Faiſan; & celui-ci produit avec elle des individus féconds; je le dis, d'après MAUD., comme un fait, n'y voyant pas avec lui une preuve certaine de l'identité d'eſp. Comme ce ſavant Naturaliſte l'obſerve, on ne voit pas à quel propos le climat de la Chine auroit pu agir de 3 manieres différentes en modifiant notre F. pour en faire le *F. commun*, le *Tricolor* & le *F. noir & blanc*. Ainſi on ne peut regarder avec BUF. ces 2 derniers o. comme des variétés de notre Faiſan.

Quant au *F. doré*, ou *Tricolor huppé*, ſa femelle, dont je n'ai pas déſigné les couleurs, a un plumage gris-de-fer ondé de n. & de rouſsâtre.

FAUCILLE, p. Raſoir-Carpe, & non Raſoir, n°. 4.

FAUCON, p. 9e. Raie.

FER-A-CHEVAL, q. 18e. Chauve-Souris de ce ſuppl.

FOUETTE-QUEUE, r. J'ai omis le principal caractere de ce Lézard, qui eſt d'avoir les pi. antér. & poſtér. pentadac., ceux-ci palmés. Ainſi, ſans la différence de la taille, il eſt aiſé à diſtinguer du Crocodile, dont les pieds poſtér. ſont tétradac. M. DE LA CEPEDE.

FURET PETITE LOUTRE, q. Liſez Tuhcuri, au lieu de Schaeſchkai.

FEUILLE, q. 19e. Chauve-Souris de ce ſupplément.

FORGERON, p. Stercoraire. A ſon article liſez: P. 16, au lieu de P. 6.

G

GAL GAV

GAL A LONGS CHEVEUX, p. de mer du g. du *Gal*, que BLOCH vient de nous faire connoître. Corps en loſange, preſque auſſi large que l., très-mince & alép.; pet. tête fort en pente; mâchoire inférieure plus l., iris argentin; dos & ventre arqués, anus à l'équilibre; tronc & tête argentés; teinte jaune ſur les opercules; nageoires brunes, ventrales très-l., pector. étroites; rayons interméd. prolongés en brins plus l. que le corps. D. 30. P. 17. V. 5. A. 19.

GALÉOTE, r. Ajoutez à l'art. de ce Lézard: queue plus de 3 fois auſſi l. que le corps, ayant 14″ dans un individu l. de 3″ 10‴ du muſeau à l'anus; 5 l. doigts à chaque pi.; robe longit. ſtriée par une pet. arête aiguë qui s'éleve ſur chacune de ſes écailles; M. DE LA CEPEDE.

GASCON, p. Maquereau-bâtard.

GAVIAL, r. Crocodile du Gange, dont M. DE LA CEPEDE vient de parler, connu ſeulement, à ce qu'il paroît, d'après les *Tranſactions philoſ.*, comme ayant les mâchoires ſi étroites & ſi alongées, qu'on peut

les comparer au bec des poiſſons appellés *Bécaſſes*, caractere ſuffiſant pour faire regarder ce Crocodile comme une eſp. différente de celui d'Egypte. On lui donne auſſi des dents plus nombreuſes; mais ce caractere pouvant abſolument tenir à une variété d'âge, m'inſpire moins de confiance.

GAZELLE, q. Ce n'eſt pas la 9e., mais la 1re. Antilope qui a gardé le nom de Gazelle ſimplement dite.

GECKO, r. Je vais détailler davantage l'art. de ce Lézard d'Egypte & d'Aſie, d'après M. DE LA CEPEDE. Tête preſque triang., large, ſupér. applatie; gros yeux, dents aiguës & fortes; corps preſque tout couvert de pet. verrues plus ou moins ſaillantes, le deſſous des cuiſſes garni d'un rang de tubercules creux; côtés des 5 doigts de chaque pied garnis d'une membrane, leur deſſous couvert d'écailles auſſi larges qu'eux, mais courtes & encore imbriquées; ongles très-aigus, quoique LIN. les diſe nuls; queue de la l. du corps, ronde, menue, annelée par des rangs d'écailles; robe d'un vert-clair tacheté de rouge ſelon BONTIUS, d'un roux tacheté de blanc ſelon GRON. Ce Lézard eſt très-venimeux, & l'attouchement même de ſes doigts envenime les parties ſur leſquelles il paſſe, & les alimens qu'il touche, ce qui eſt extraord., ſi ce que j'ai dit, d'après FORSK., du goût du Chat pour ſa chair, eſt exact. Cet Auteur lui donne, comme je l'ai rapporté, un cri qui approche de celui de la Belette, & HASSELQUIST compare aux cris d'une Grenouille ceux qu'il fait entendre de nuit. M. DE LA CEPEDE lui rapporte le *Tokaie*.

GÉCOTE, r. Lézard très-ſemblable au précédent, ſi ce n'eſt que ſon corps eſt plus court & plus épais, ſans tubercules endeſſous des cuiſſes, queue plus courte & plus groſſe, étagée par des tubercules dans la ſeule jeuneſſe; pays du précéd., & même en Provence, & probablement en Amér. M. DE LA CEPEDE.

GÉER (la de) i. 29e. Teigne. Ainſi il faut réunir en une les 2 deſcriptions pour ne pas faire un double emploi.

GNOU, q. Je dois d'abord prévenir, en corrigeant cet article, que c'eſt BUF., & non M. ALLAMAND, qui a donné la 1re. deſcription de cet animal. Je dois enſuite avertir qu'il s'eſt gliſſé dans la mienne une faute d'impreſſion eſſentielle au ſujet des dents inciſives; liſez: 8 inciſives infér. ſans ſupér. Je dois 3°. exprimer la couleur de la criniere. Elle eſt comp., ſelon MM. FORSTER & ALLAMAND, de poils blanchâtres l. de 3″, n. dans le dernier tiers de leur l., ou, ce qui revient au même quand on n'y regarde pas de fort près, & peut même être vrai en rigueur, d'un gris-clair, ſelon M. SPARMAN. Je dois 4°. d'après ma deſcription, qui n'eſt que l'extrait de celle de M. ALLAMAND, faire une réflexion. Cette deſcription originale, puiſqu'elle eſt d'après un individu vivant obſervé à la ménagerie du Prince d'Orange, comparée à celle que M. SPARMAN fait, en peu de mots, de tous les Gnous qu'il a vus, porte à admettre 2 eſp., ou au moins 2 variétés probablement conſtantes dans ce g., car il n'eſt pas encore aſſez connu pour que l'on puiſſe prononcer. Ce dernier Voyageur donne aux Gnous, au lieu du pelage comp. de poils fauves à pointe blanchâtre qu'avoient l'individu obſervé au Cap par M. FORSTER & celui que M. ALLAMAND a décrit en Hollande, un pelage d'un brun foncé, comme M. DE QUERHOENT l'avoit déja écrit autrefois à BUF. D'ailleurs M. SPARMAN ne dit rien de la barbe blanche indiquée par MM. FORSTER & ALLAMAND; il l'exclut même, en diſant que les poils que l'on voit au-deſſous de la mâchoire infér., & ſur le poitrail, ſont noirs. De plus, M. FORSTER parle d'une touffe de très-longs poils près du nombril, dont les autres n'ont rien dit. Enfin M. SPARMAN ſeul donne à cet animal des larmiers, il leur donne 1‴ de diam., & il les environne d'une pet. touffe de poils noirs. Il a diſſéqué un Gnou, & il a trouvé ſes viſceres très-différens de ceux du Cheval, & plus ſemblables à ceux des Antilopes qu'à ceux des Vaches. M. FORSTER nous a appris que la fiente du ſujet qu'il a vu étoit comme celle de ces derniers animaux, mais je ne penſe pas qu'on puiſſe rien inférer de ce fait, le Gnou qui l'a offert étant domeſtique, & nourri de pain-bis & de feuilles de choux, alimens aſſez différens de ceux des animaux ſauvages pour changer la qualité de leurs excrémens.

GRELIN, p. A Feſcamp, *Lieu*.

GRIVE, o. La Rouſſerolle, indiquée à cet art., p. 249, eſt plus complettement décrite en ſon rang alphabétique.

GROS-YEUX, o. On nomme ainſi au Sénégal, ſelon AD., un o. tridac. fort voiſin

de l'Outarde, mais ayant des yeux énormes, la groſſeur d'une l'oule, le plumage gris varié de blanc, & une chair tendre & mangeable.

GUAPERVA, p. Le 1er. des 3 Guaperva de MARC., celui que je n'avois pu rapporter à aucun g., eſt la *Charrue*. *V.* ce mot dans l'ouvrage & dans ce ſuppl.

GUARERVA, p. Après avoir lu cet article dans l'ouvrage, *v.* dans ce ſuppl. la *Bandouliere à arc.*

GUÉPIER, o. La 9e. eſp. n'eſt pas ſuffiſamment déſignée. Manteau vert à reflets dorés; gorge & deſſous du corps d'aigue-marine à reflets dorés; léger bandeau n. au-deſſus de l'œil; eſp. de pet. collier n. & h.; ailes verdâtres étant pliées, chaque penne terminée de n.; celles de la queue ſupér. vertes; l. près de 9″.

H

HART-BEEST, q. Bubale.

HÉCATE, r. Tortue géométrique. *V.* l'ouvrage & ce ſuppl.

HÉRON DE MER, q. 1re. Echarpe. Je l'ai décrite d'après LIN. qui donne D. $\frac{7}{46}$. BLOCH qui vient de décrire le même p. ſous le nom de *Héron de mer*, dit D. $\frac{1}{43}$, & croit qu'il y a une faute d'impreſſion dans le *Syſt. Nat.*, vu que 3 ſujets qu'il poſſede n'ont chacun que 3 aiguillons dorſaux. Il donne auſſi A. $\frac{1}{32}$ au lieu de $\frac{1}{36}$.

J

JACKIES, r. Grenouille de Surinam, d'un jaune-verdâtre, moucheté ſur le dos; ventre nébuleux, cuiſſes poſtér. rayées obliquement; antér. tétradac., poſtér. palmée. M. DE LA CEPEDE explique avec aſſez de vraiſemblance l'origine de la fable dont j'ai parlé à cet article, par la gr. du têtard de cette Grenouille.

K

KARAGAN, q. MM. PAL. & SCHREBER déſignent ſous ce nom un animal peu connu, vu dans les déſerts des Calmoucs. Il paroît appartenir au g. du Chien; queue droite, pelage du Loup, mais plus gris.

KOBERRA-GUYON, r. Ce Lézard n'eſt pas un Crocodile, comme je l'ai dit, puiſqu'il tire la langue. Comme l'obſerve M. DE LA CEPEDE, ce peut être un *Fouette-queue*, ſi les pi. poſtér. ſont palmés, une *Dragonne* s'ils ne le ſont pas.

KOULAN, q. Onagre, ou Ane ſauvage; ainſi *v.* Ane dans l'ouvrage & dans ce ſuppl., & Onagre dans ce dernier.

L

LÉZ — LIE

LÉROT VOLANT, q. 17e. Chauve-Souris de ce ſuppl.

LÉVENÉGATTE, p. *Lieu*, en Baſſe-Bretagne.

LÉZARD, r. Je vais placer ici quelques additions à des eſp. décrites dans l'ouvrage, & en décrire 2 nouvelles que M. DE LA CEPEDE vient de nous faire connoître.

L. sourcilleux. Ajoutez : queue applatie & beaucoup plus l. que le corps; 5 doigts antér., ceux des 4 pi. très-ſéparés & très-l., ſurtout les poſtér., l. 1′.

L. doré. Ajoutez : corps alongé, queue encore plus l. que lui, pattes très-courtes; l. totale de 10 à 20″.

L. marbré. Ce L. d'Eſpagne eſt le même que le Témapara d'Amér., & il ſe retrouve aux Indes & en Afr., par-tout reconnoiſſable à ſa queue 4 fois auſſi l. que ſon corps.

L. bimaculé, eſp. de l'Amér. ſept. d'abord décrite par M. SPARMAN, (Mém. de Stockholm), enſuite par M. DE LA CEPEDE; rapproché du *L. aux larges doigts* par des lobes ou membranes qui élargiſſent à l'œil tous ſes doigts, hors les 4 extér.; tête & queue latér. applaties, celle-ci 2 fois plus l. que le corps; 2 gr. taches n. ſur les épaules; robe de couleur peu conſtante, ſouvent d'un bleu-noirâtre; faiſant entendre un petit ſifflement dans les bois où il vit, & ſe laiſſant attirer aiſément au piége par un ſifflement ſemblable.

La Tete plate, eſpece d'Afr. que le même Naturaliſte vient de décrire d'après pluſieurs individus venus de Madagaſcar. Tête en triangle alongé, fort déprimée, le ſinciput & le deſſous entiérement plats, la mâchoire inférieure ſi mince qu'elle paroît manquer; gueule fendue juſqu'au-delà des yeux; pet. dents très-nombreuſes; tête inclinée & preſque auſſi l. que la moitié du corps; gros yeux ſaillans, ouverture des oreilles très-pet.; pi. tous à 5 doigts infér. garnis d'écailles tuilées, & élargis au bout par une membrane; ongles très-crochus; queue menue, beaucoup plus courte que le corps, paroiſſant large & plate, étant garnie latér. d'une membrane; peau de la tête, du corps, des pattes & de la queue chagrinée de pet. points ſaillans; le deſſus du corps & de la tête ſéparé du deſſous par un prolongement de la peau qui regne en membrane frangée du muſeau à l'anus; dos de couleurs changeantes & nuées, ventre jaune brillant. Cet animal, quoiqu'en horreur dans le pays, n'eſt pas venimeux. M. DE LA CEPEDE lui rapporte le *Famocantraton*, ſans croire au conte débité à ſon ſujet. *V.* ce mot.

LIEVRE DU CAP, q. peu connu, déja indiqué par LIN. dans ſa 10e. édition, négligé par BUF., admis cependant comme une eſp. partic. par MM. MUL. & PENNANT, & ajouté à celles de BUF. dans l'édition allemande de ſon ouvrage. Queue de la l. de la tête, pi. rouges; ſe terrant.

LIPARIS, p. Dans l'ouvrage, j'ai renvoyé au *Cycloptere gélatineux*; j'ai eu tort. *V.* ce dernier mot dans ce ſuppl., le Liparis y eſt ſuffiſamment déſigné.

LOMPE, p. Lievre de mer.

LOUTRE (pet.), q. V. Tuhcuri; quoique j'aie dit le contraire au mot *pet. Loutre*, le Tuhcuri eſt le même animal mieux décrit.

LUNE DE KŒLREUTER, p. du g., non des Hériſſons à 4 dents, mais des H. à 2 dents, comme je l'annonçois dans l'article général *Lune de mer.*

LUT, p. à Caen : *Lieu.*

M

MAB — MAB

MABOUYA, r. Dans la notice que j'ai donnée de ce Lézard, la comparaiſon de ſon tronc privé de ſa queue à celui d'un Crapaud eſt de toute fauſſeté. Le Mabouya a le corps très-alongé & aſſez grêle; cou auſſi gros que le corps; celui-ci couvert

d'écailles rhomboïdales qui, ſur le dos, ſont d'un brun-jaune quelquefois très-foncé; bande de taches noirâtres le long de chaque côté du corps; muſeau obtus, ouverture des oreilles aſſez gr.; queue conique plus courte que la moitié du corps; pieds tous pentadac.

MACAREUX, o. Dans la deſcription du *M. noirâtre*, j'ai dit que la différence du pays qu'il habitoit à la patrie du *M. à aigrettes*, étoit une des raiſons qui avoient engagé PAL. à faire de ces o. 2 eſpeces. J'ai établi le 2e. près du Japon, mais je n'ai pas dit que le premier ſe trouvoit dans la mer qui environne le Kamtſchatka.

MARCHAND, o. J'ai rapporté, entr'autres ſynonymes, *Aura*; mais il vaut mieux conſulter l'art. *Urubu*; c'eſt le même o. plus complettement décrit.

MARMOTTE DE CIRCASSIE, q. du g. du *Loir*; l. 9 à 10″; corps alongé & cyl., couvert de l. poils châtains ſur tout ſur le dos; queue velue & aſſez l.; pi. antér. plus courts, ongles aigus; oreilles de Souris; ſe terrant & aimant le bord des rivieres. M. PENNANT.

MARMOTTE VOLANTE, q. 14e. Chauve-Souris de ce ſuppl.

MERLU, p. En Picardie, *Lieu*.

MOUCHARRA, p. Jaguacaguare. D. $\frac{13}{16}$. P. 18. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{3}{13}$, ſelon BLOCH.

MOUFFETTE, q. A la deſcription de la 2e. eſpece, c. à. d. du *Conepate*, il faut ajouter que cet animal de l'Amér. ſept. ſe retrouve au Cap, au rapport de M. SPARMAN. Je n'imagine pas qu'on prétende qu'il l'ait confondu avec la 5e. Mouffette, qui en differe trop par le défaut d'oreilles, & le nombre des raies du dos, & qui a été tout-à-fait diſtinguée de celle-ci par MM. PENNANT & SCHREBER. Si M. SPARMAN, qui connoît leurs ouvrages, eût penſé autrement qu'eux ſur les caracteres ſpécifiques de cet animal, il en auroit averti ſes Lecteurs. D'ailleurs il ſeroit trop dur de conteſter, ſans de graves raiſons, à un homme comme lui, la ſynonymie qu'il adopte (*viverra putorius*), quand il s'agit d'un animal obſervé dans ſon pays. Mais l'argument qu'il en tire contre le principe Buffonien, ſur les animaux des pays chauds, eſt ſans force; puiſqu'alors le Conepate eſt autant un animal des pays froids que des pays chauds, habitant également le nord de l'Amér., & le midi de l'Afr., & probablement des climats intermédiaires entre ceux-là.

MOURINE, p. 9e. Raie.

MULOT VOLANT, q. 15e. Chauve-Souris de ce ſupplément.

MYDAS, r. Cette Tortue, ſelon M. DE LA CEPEDE; eſt la même que la *T. franche*. Carapace ovale, l. quelquefois de 4 à 5′ ſur 3 ou 4 de large, entourée d'une bordure de lames qui vont en croiſſant de gr. vers le derriere, dont le nombre eſt peu conſtant, & qui extér. terminées en arcs plus ou moins courbes, font paroître le bord denticulé ou ondé; diſque d'une quinzaine de lames rouſſes que la ſéchereſſe détache; plaſtron plus court que la carapace, garni de 23 ou 24 lames en 4 rangs; pi. pentadac. très-alongés & palmés, avec leſquels cette T. nage facilement & ſe promene ſur terre au fond de la mer; ongles extér. mous & membraneux; tête, pates, & queue recouvertes d'écailles de poiſſon ou de Serpent; bouche très-fendue, ſans dents, mais dont les mâchoires ſont bien garnies d'aſpérités. On trouve cet animal vers les côtes des continens & des iſles de la zône torride, & on en voit quelquefois des troupeaux nombreux qui paiſſent ſur l'algue des bas-fonds. Sa chair, d'un bon goût, propre à faire d'excellens bouillons & poſſédant une vertu anti-ſcorbutique, eſt d'une gr. reſſource pour les navigateurs.

N

N A C N A C

NACRE DE PERLES, c. J'ai eu tort, dans cet art., de rejeter comme une idée invraiſemblable celle que l'on s'eſt faite de la formation des Perles, en les regardant comme l'effet d'une maladie. Les raiſons ſur leſquelles RÉAU. (Mém. de l'Acad. 1717.) fonde cette théorie, la rendent à peu-près certaine, ſur-tout appliquée aux Perles qui,

N A D

comme autant de pierres ou de bézoards, ſe forment dans le corps même de l'animal. Leur préſence en divers lieux indique la rupture d'un des vaiſſeaux qui contiennent le ſuc deſtiné à ajouter une couche à la c.; elle prouve l'extravaſation intér., & par conſ. contre nature, de ce ſuc qui devoit arriver à la ſurface extér. de l'animal, c'eſt-à-dire, une eſp. de maladie.

NADELLE, p. Melette.

N O E

NADIOL, *Naduel*, r. Orvet, dans ce ſupplément.

NARTARUGA, *Tartaruga*, r. Ce n'eſt pas une Tortue de terre, mais la *T. franche*, ou le *Mydas* décrit ci-deſſus.

NOCTULE, q. 3°. Chauve-Souris de ce ſupplément.

NOERZA, q. C'eſt la petite Loutre dite Tuhcuri, & non une Belette, comme je l'avois dit.

O

O N A

OCCIPUT FOURCHU, r. Ajoutez à l'art. de ce Lézard : membres l. & grêles, cou goîtreux, corps ſemé de boutons blancs.

ŒIL DE PAON, p. de mer des Indes, du g. des *Echarpes*; mâchoires égales; écailles de la tête & de la baſe des nageoires petites, celles du corps gr.; opercules dorés, dos brun, ventre blanc; ligne latér. dr. contre l'ordin. dans ce g., mais interrompue vers le bout du dos, vis-à-vis d'une tache ronde & n. bordée de blanc; bande n. au-deſſus des yeux, nageoires griſes. D. $\frac{12}{14}$. P. 16. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{3}{12}$. BLOCH.

ONAGRE, { p. Zebre, n°. 2.
q. J'ai dit dans le corps de l'ouvrage, à l'art. de l'Ane, qu'on ſe ſervoit, en quelques pays, de la race ſauvage, ou de l'*Onagre*, pour remonter la race de l'Ane domeſtique. N'ayant tenu aucune note relativement à cet objet, & ma mémoire qui m'avoit préſenté ce fait, ne me diſant plus ſur quelle autorité je pouvois l'appuyer, je crus devoir le rétracter & faire pour cela un art. ſur l'Ane dans ce ſupplément, parce qu'alors je me rappellois ce que BUF. a dit dans un des ſiens, d'après M. FORSTER, que jamais on n'étoit parvenu à dompter un ſeul Onagre. Je concluois de-là, même en doutant un peu de l'exactitude rigoureuſe de cette aſſertion, qu'il ne pouvoit donc pas être vrai qu'on ſe ſervît des Onagres pour remonter l'eſpece, & ſe procurer ainſi ces beaux Anes dont les Perſans font tant de cas. Enfin je viens de me rappeller que c'eſt un très-bon Mémoire de PAL. ſur l'Onagre qui m'a fourni le fait en queſtion. Je me hâte donc de le rétablir, & je le fais avec d'autant

O R B

plus de confiance, que ce que PAL. dit à ce ſujet peut en un ſens ſe concilier avec l'aſſertion de M. FORSTER, & d'ailleurs eſt fondé ſur des détails fournis par M. GMÉLIN au retour de ſon voyage le l. des côtes de la mer Caſpienne, voyage d'où les perſonnes de ſa ſuite ramenerent une femelle d'Onagre qu'on lui avoit envoyée de Casbin à Aſtracan. Cet animal parcourut les 2130 verſtes qui lui reſtoient à faire depuis cette derniere ville juſqu'à Petersbourg, en paſſant par Moſcou, c. à d., environ 700 de nos lieues, en ſuivant les chariots de poſte derriere leſquels on l'avoit attaché, & en ne ſe repoſant que quelques nuits; & l'on peut juger par-là à quel point ces animaux ſont en état de fournir de longues courſes. Pour ſe les procurer vivans & en bon état les Perſans les chaſſent vers des foſſes couvertes, & à demi remplies d'herbes, afin qu'ils ne ſe bleſſent point par la chute. On apprivoiſe aſſez les jeunes pour qu'ils puiſſent enſuite ſervir dans les haras des Grands. Ceux-ci les achetent fort cher, à cauſe de la beauté des individus qui réſultent de leur accouplement, & l'on vend chacun de ces Anes domeſtiques juſqu'à 75 ducats. Je ne peux remédier à la diſcordance de cet art. avec l'art. *Ane* ci-deſſus, qui eſt déja imprimé, qu'en y ajoutant un renvoi à celui-ci.

ORBE, p. des Indes du g. des *Echarpes*, eſp. nouvelle que BLOCH vient de décrire. Corps en diſque orbiculaire; pet. tête fort penchée, narines ſimples, iris jaune; mâchoires égales; lig. latér. non arquée vers le dos, mais s'y élevant en pluſieurs lig. dr. interrompues; anus à l'équilibre; n. ventrales; barbillons

ſétacés

fétacés au bout des 2e., 3e. & 4e. rayons dorſaux ; robe blanche. D. $\frac{9}{18}$. P. 18. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{1}{10}$.

OREILLAR, q. 2e. Chauve-Souris de ce ſupplément.

ORVAL, } r. Serpent du 4e. g., l. de 9 à
ORVET, ſ 12″ ſur 12 à 15‴ de diam. ; robe de couleur de cuivre rouge ; queue très-courte, levre ſupér. élevée & obtuſe. Il eſt très-commun en Languedoc dans les prés ; ſes yeux ſont très-pet., & le peuple le croit aveugle & venimeux ; mais M. DE SAUVAGES aſſure qu'il n'eſt ni l'un ni l'autre. On prétend que ſon corps ſe caſſe comme du verre ſous les coups de baguette ; ce que LÉMERY expliquoit en diſant que peut-être cela tenoit-il à des alimens chargés de rouille, ce Serpent ſe trouvant en Suede ſur une montagne, dite *Montagne de cuivre*. LIN. a goûté cette explication ; ainſi il a cru le fait vrai, & cependant il a pu s'en aſſurer ; Mais l'Orvet n'a pas cette fragilité en France, ou du moins M. DE SAUVAGES n'en dit rien ; 135, 135. *A. fragilis*. LINN.

OVELLE, p. Able.

P

PAR POR

PAON DE L'INDE, p. BLOCH nomme ainſi une nouvelle eſp. du g. des *Echarpes*. Corps alongé, groſſe tête, petite bouche, dents fines, ligne bleue entre les yeux & les narines, iris d'un blanc-vert, tache bleue ronde derriere les yeux vers la naiſſance de la lig. latér., fond de la tête & de la poitrine d'un brun-jaune relevé de taches bleues-claires ; corps varié de pluſieurs couleurs en queue de Paon, ſelon le texte, mais que la figure ne met pas en état de ſpécifier ; anus à l'équilibre, pectorales courtes & tranſpar. ; appendice oſſeuſe au commencement des ventrales. D. $\frac{14}{17}$. P. 15. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{3}{17}$.

PARU, p. BLOCH venant de le décrire d'après un deſſin original, je vais prendre dans ſa deſcription quelques caracteres pour les joindre à ceux que m'a fournis MARC. Ouverture des ouïes étroite, écailles pet. ſur la tête & la poitrine, gr. ſur le reſte du corps ; tache jaune devant les pectorales qui ſont courtes & rondes, ainſi que la caudale, les autres l. & en faucille ; anus à l'équilibre. D. . . . P. 14. V. 6. A. . . . C. 15. *Bandouliere noire*. BLOCH.

PEIGNE, p. C'eſt, à ce que m'apprend BLOCH, le nom ſous lequel on connoît ma 7e. Echarpe. Il lui donne un dos gris foncé, & P. 20. A. $\frac{1}{11}$.

PERSIEN, p. BLOCH vient de décrire ſous ce nom ma 4e. Echarpe. Il caractériſe ce p. par des dents crénelées, & dont chacune, vue à la loupe, paroît comme une petite main, & par l'aiguillon de chaque côté près de la caudale. Il dit : D. $\frac{9}{16}$. P. 18. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{3}{17}$; l. 6 à 24″.

PIPISTRELLE, q. Chauve-Souris de ce ſupplément.

PIRAMIDE, c. Vis, & non Buccin, comme il eſt dit dans l'ouvrage.

PORTE-CRÊTE, r. Ajoutez à ſon article : l. 4′ ; queue 3 fois auſſi l. que le corps ; pi. tous pentadac. ; ce Lézard eſt frugivore, & inſectivore, & on le chaſſe comme un bon gibier. M. DE LA CEPEDE.

R

RAT RAL

RAT VOLANT, q. 10e. Chauve-Souris de ce ſupplément.

RALLO-MAROUET, o. Le déplacement des mots 1er. & 2e. dans cet article le rend diſcordant. Là où il y a 1er. il faut 2e., & là où il y a 2e. il doit y avoir 1er.

RIT

RIT-BOK, *Rit-rée-bok*, q. M. SPARMAN dit cette Antilope 2 fois auſſi groſſe que le Rée-bok, qui d'ailleurs lui reſſemble beaucoup, & habite comme elle les roſeaux. Mais comme elle eſt peu connue, il eſt impoſſible de décider ſi ce n'eſt qu'une variété d'âge, ou une eſpece.

ROQUET, r. Ajoutez à cet art., d'après

ROQ

M. DE LA CEPEDE, qu'il reſſemble aſſez au Lézard gris, mais qu'il a les pattes & les ongles plus longs, que ſes écailles ventrales ſont moins larges & ne ſont pas diſpoſées de même en bande tranſv.; qu'il eſt léger, & adroit à attraper des inſectes, & que je ne devois pas attribuer à ſa peau, mais à ſes écailles, les couleurs que je lui ai données.

S

SAR

SALAMANDRE, r. Ayant cherché de nouveau quelle étoit la *S. aquatique à queue platte* que BON. a eue en vue, je ne vois pas qu'elle puiſſe être autre que la femelle de ce mâle qui a une crête le long de l'épine du dos, & par conſ. la même que celle dont parle M. DU FAY. D ailleurs on aſſure que, dans cette eſpece, les femelles ſont beaucoup plus communes que les mâles; ainſi il eſt poſſible que BON. ſoit toujours tombé ſur elles; mais il auroit dû en prévenir. Quant à la deſcription qu'on fait de cet animal dans l'Encyclopédie méthodique, lorſqu'on lui donne une crête d'après M. DU FAY, c'eſt en parlant du mâle, comme DAUB. le dit poſitivement. Ainſi en lui donnant, quelques lignes plus haut, d'après GRON., un enfoncement le long de l'épine dorſale, il eſt clair que, quoiqu'il ait eu l'air de parler de l'eſp. en général, il n'étoit cenſé avoir en vue que la femelle, & par conſ. j'ai eu tort de-là la duplicité d'eſpeces.

SARROUBÉ, r. Nouvelle eſp. de Lézard de Madagaſcar qui vient d'être décrit par M. DE LA CEPEDE d'après M. BRUGNERES; tétradac. antér., pentadac. poſtér., onguiculé; peau du dos brillante & grenue, jaune, tigrée de vert; double rang d'écailles d'un jaune-clair ſur un large cou; tête platte & alongée; gr. mâchoires édentées, mais crénelées; langue aſſez viſqueuſe pour retenir les inſectes; gros yeux; queue courte, platte & ovale; pet. écailles rondes & jaunes ſur le ventre; l. totale 1′.

SÉROTINE, q. 4°. Chauve-Souris de ce ſupplément.

SHELTOPUSIK, r. Bipede ovipare d'un g. nouveau, décrit d'après PAL. par M. DE LA CEPEDE. Il reſſemble à un Lézard à

SPU

groſſe queue obtuſe qui n'auroit que de très-petites pattes poſtér. ſans antérieures, ou ſi l'on veut à un Serpent qui auroit 2 petites jambes vers l'anus. On le trouve dans le déſert ſablonneux de Naryn, près du Volga. Gr. tête plus épaiſſe que le corps, muſeau obtus, narines bien ouvertes, paupieres mobiles, trous auditifs des Lézards; gr. écailles ſur la tête; celles du corps & de la queue feſtonnées & tuilées; ride latér. le long des côtés du corps, au bout deſquelles ſont les pieds bidactiles, & couverts, chacun, de 4 écailles; l. totale près de 4′, dont la queue occupe près de 2 ½. M. DE LA CEPEDE vient de nous faire connoître encore un Bipede d'un autre genre qu'il appelle :

LE CANNELÉ; il n'a que de très-petites pattes antér., ſans poſtérieures, & il ſe trouve au Mexique. Robe d'écailles preſque quarrées diſpoſées en demi-anneaux ſupér. & infér. ſéparés les uns des autres par un ſillon latér. longit., excepté à la queue où les anneaux ſont entiers; l. 8 ½″, dont la queue occupe 1.

SPUTATEUR, r. Nouvelle eſp. de Lézard que M. DE LA CEPEDE vient de décrire. Ce pet. Lézard d'Amér. n'a guere que 2″ de l., dont la queue prend la moitié. Ecailles luiſantes; dos gris varié de brun, ventre blanchâtre & ſans bandes tranſv.; 4 bandes tranſv. preſque n ſur la tête & le dos, 6 ſur la queue; oreilles ſans ouverture viſible; à chaque pi. 5 doigts écailleux en-deſſous, terminés par une petite pelote, ſans ongle viſible. Cet animal eſt hardi, entre dans les maiſons, court le long des murs, s'irrite facilement, & lance alors une eſp. de crachat n. qu'il fait couler la partie du corps à laquelle elle parvient, ſelon que M. ACRÉLIUS l'a écrit à GÉER.

T

TEIRA, p. Je ſerois bien tenté de regarder la deſcription que j'ai faite, à cet article, d'un p. de la mer rouge, d'après FORSK., comme un double emploi, & de voir dans ce Teïra le même p. que ma 8e. Echarpe, à laquelle auſſi on en donne le nom dans l'Encyclopédie, mais ſans dire ſur quoi l'on ſe fonde en cela. Les 2 calculs des oſſelets ne coïncident pas de maniere à décéler l'unité d'eſp., & ils ne s'éloignent pas non plus aſſez pour qu'on ne puiſſe pas, en y ſuppoſant quelques inexactitudes, les rapporter au même poiſſon. Ainſi, les deſcriptions ne tombant pas d'ailleurs ſur des caracteres aſſez correſpondans, il me paroît difficile de rien décider.

TERRAPENE, Tortue géométrique, *voyez* l'ouvrage & ce ſupplément.

TORTUE, r. Ce g. de quadrupedes ovipares eſt un de ceux à l'éclairciſſement deſquels l'ouvrage que M. DE LA CEPEDE vient de publier contribuera le plus. Je vais corriger, modifier & ajouter d'après lui. Il refuſe, avec LIN., les dents à toutes les eſp. de T., & il penſe que ceux qui ont cru en voir à quelques-unes ont été trompés par les aſpérités qui denticulent leurs mâchoires. *Voyez* dans ce ſupplément les mots Caouane, Caret, Mydas & Nartaruga.

Tortue franche. *V.* Mydas.

T. verte. On a encore donné ce nom à la **T.** franche, ou Mydas, parce que ſa chair eſt verdâtre. On a auſſi nommé de même l'eſp. ſuivante.

T. à écaille verte ; T. d[illegible]ier de l'embouchure de l'Amazone & d[illegible]mer du Sud, omiſe par LINNÉ ; éc[illegible] très-verte, tranſpar., mince, & ce[illegible]t eſtimée ; pet. tête arrondie, car[illegible]lus pet. d'$\frac{1}{4}$, environ, que celle de M[illegible]

T. bourbeuſe, ou[illegible]*a'eau douce commune.* Ajoutez à ſon article : l. totale ordin. 7 à 8″, lar. 3 ou 4 ; partie poſtér. du plaſtron terminée en ligne droite ; carapace & peau noirâtre, 5 doigts antér., 4 poſtér. très-diſtincts quoique palmés. Cette T. paſſe l'hiver dans l'engourdiſſement, même dans les pays tempérés ; c'eſt ſur terre qu'elle ſubit cet état. Elle ſe creuſe, avant d'y entrer, un trou d'environ 6″ de profondeur, & elle emploie un mois à ce travail qui probablement differe ſon engourdiſſement. Elle paſſe une bonne partie du printems à l'eau, & de l'été ſur terre. Elle dépoſe ſes œufs dans une petite excavation qu'elle fait à la ſurface du terrein, & les recouvre de ſable. A la faveur de ſes doigts plus ſéparés elle a une marche moins lente que celle de la plupart des congéneres ; vie de 60 à 80 ans.

T. ronde. Ajoutez à ſon article : bord de la carapace garni de 23 lames, diſque de 13, toutes très-unies, d'une couleur claire, ſemées de très-pet. taches rouſſes ; muſeau terminé en pointe comme une très-petite corne ; queue très-courte ; pieds ramaſſés & arrondis, doigts diſtingués ſeulement par leurs ongles l. & forts, 5 antér., 4 poſtér. Cette T. vit plus dans les rivieres que ſur terre, & on la trouve même en Pruſſe.

T. jaune. Eſpece d'eau douce nouvellement décrite, quoiqu'elle ſe trouve quelquefois en Europe ; mais c'eſt ſur-tout l'Amér. qu'elle habite, & ſes couleurs y ſont beaucoup plus vives. Gr. double de celle de la *T. bourbeuſe ;* tête, carapace, pattes & queue d'un vert d'herbe agréablement tacheté de jaune ; diſque de 13 lames, bordure de 25, plaſtron de 12, terminé en lig. dr. comme dans la *T. bourbeuſe* ; pattes déliées, pi. antér. pentadac., poſtér. tétradac., un peu palmés, les doigts armés d'ongles l., aigus & crochus ; queue menue, égalant preſque la demi-l. de la carapace ; marche moins lente que celle des T. terreſtres.

T. molle, décrite d'après M. PENNANT. Elle ſe trouve dans les rivieres de la Caroline mérid., & c'eſt la plus gr. des T. d'eau douce. Elle parvient au poids de 70 livres, & un individu du poids de 30 livres avoit 20″ de l., 4 de large. Cette T. étoit d'un brun foncé teint de verdâtre ; le milieu dur, fort & oſſeux, les bords ſur-tout poſter., cartilagineux, moux, plians comme un cuir tanné, mais épais, le diſque couvert de pet. élévations liſſes & oblongues, plus gr. vers la tête que vers la queue ; plaſtron blanchâtre, débordant la carapace, & poſtér. dur, oſſeux, relevé & conformé en ſelle de

Cheval ; tête un peu triang. & pet. ; cou l. & épais, mais rentrant facilement ſous la carapace ; deſſus de la mâchoire ſupér. terminé par une production cartilagineuſe un peu cyl., l. au moins de 9‴, en groin de Taupe, tendre, menue, & demi-tranſpar., au bout de laquelle étoit l'ouverture des narines ; pattes épaiſſes & fortes, à 5 doigts, ſans compter 2 faux doigts aux antér., & 1 aux poſtér., tous réunis par une gr. & large membrane ; groſſe queue large & courte ; chair eſtimée.

Tortue grecque. Ajoutez à ſon article : taille fort changeante ſelon l'âge, le pays & le lieu dans le même pays, car les individus qui vivent ſur les montagnes ſont plus gr. en général que ceux qui habitent les plaines. Celui qui a ſervi à la deſcription avoit 14″ de l. totale, ſur près de 10 de large, le tout en ſuivant la courbure ſupérieure qui eſt peu conſidérable, mais on a vu dans l'Inde cette eſp. arriver à 4′ de long ; mâchoires fortes, dont on a ſouvent pris les crenelures pour des dents ; queue de 2″ ſeulement ; pattes antér. l. de 3″ 6‴, poſtér. de 2″ 6‴ ; tête, pattes & queue couvertes d'une peau grenue & d'écailles brunes & inégales ; pi. ramaſſés, palmes, & dont les ongles ſont ſeuls diſtinguer les doigts. Ces ongles ſont mouſſés, étant uſés par la marche ; car cette T., en poſant chaque pied, l'appuie ſucceſſivement ſur chaque ongle, en lui faiſant, pour ainſi dire, faire la roue ; diſque de 13 lames marbrées, à contours ſtriés ; bordure de 24 gr. plaques qui dentelent la circonférence ; plaſtron de 12 à 13 lames. Cette T. vit d'herbes, de fruits, d'i., de v. & de Limaçons ; elle paſſe l'hiver engourdie dans la terre, & elle a une longue vie.

T. géométrique. Ajoutez à ſon article : Le milieu de chaque écaille du diſque eſt relevé en boſſe aſſez h., & la totalité de ce diſque eſt très-convexe ; les 5 ongles antér. & les 4 poſtér. indiquent ſeuls le nombre des doigts réunis par une membrane couverte de pet. écailles en-deſſus, & d'aſſez gr. en-deſſous.

T. chagrinée. Nouvelle eſp. apportée des Indes au cabinet du Roi, ainſi que la ſuivante, par M. SONNERAT. Carapace l. d'environ 4″ ſur 3 ½ de lar., ayant comme 2 diſques, le ſupér. l. de 2″ 8‴, lar. de 2″, un peu ſaillant, oſſeux & chagriné, diviſé en 23 pieces, ſans écailles ; de ces 23 pieces 16 plus larges ſont ſur 2 rangs ſéparés vers la tête par un 3ᵉ. de 6 pieces plus pet. qui ſe réuniſſent à la 23ᵉ. piece dont eſt formée la partie antér. ; bordure cartilagineuſe & demi-tranſparente ; plaſtron débordant antér. & poſtér. la carapace, un peu échancré antér., & garni de 7 plaques oſſeuſes & chagrinées.

T. rouſsâtre. Carapace applatie, l. & lar. de 5″ 6‴ ; diſque de 13 lames, bord de 12, toutes minces, légérement ſtriées, hors leur milieu liſſe, d'un marron rouſsâtre ; plaſtron de 13 lames, poſtér. échancré ; tête fort platte pour le genre ; 5 doigts antér. & poſtér., garnis d'ongles longs & pointus.

V

VOMER, p. Charrue.

OBSERVATIONS

SUR DEUX POINTS DE THÉORIE ZOOLOGIQUE

QUI N'ONT PU ETRE DISCUTÉS DANS LE CORPS DE L'OUVRAGE.

I.

DANS pluſieurs articles de cette Zoologie, j'ai rejeté, comme au moins incertain, un principe ſur lequel BUF. s'eſt ſouvent fondé quand il a voulu diſtinguer quelques animaux en différentes eſpeces. Il ſuppoſe en vingt occaſions, dans ſon ſuperbe ouvrage, que les animaux des pays chauds ne ſont jamais communs aux 2 continens, parce que, dit-il, pour qu'ils ſe trouvaſſent dans les 2, il faudroit qu'ils euſſent paſſé de l'un à l'autre, ce qu'ils n'auroient pu faire que par le nord, dont leur tempérament a toujours dû les éloigner. Je n'ai rien dit pour combattre ce principe conſidéré en lui-même, ſoit parce que je n'ai pas cru devoir interrompre la deſcription des animaux à l'occaſion deſquels je le repouſſois, ſoit parce que j'ai imaginé que l'on ſentiroit facilement l'incertitude d'une aſſertion auſſi générale. Cependant, mon livre pouvant tomber entre les mains de lecteurs qui ne réfléchiſſent pas aſſez pour trouver d'eux-mêmes la réfutation du principe dont il s'agit, je vais leur indiquer les raiſons qui doivent le faire regarder comme au moins fort incertain.

Quand, en liſant, on rapproche & l'on compare les idées exprimées dans les différentes parties d'un ouvrage, on voit néceſſairement avec ſurpriſe les terres froides du nord repréſentées par BUF. comme une barriere inſurmontable aux animaux des pays chauds. Comment en effet l'Auteur de la *Théorie de la Terre* & des *Epoques de la Nature*, à qui les révolutions du globe coûtoient ſi peu quand ſon imagination brillante lui dictoit ces ingénieux romans, eſt-il devenu, en d'autres occaſions, aſſez ami de l'uniformité pour ſuppoſer que depuis que cette Planete eſt habitée, ſa ſurface ait toujours été telle que nous la voyons aujourd'hui? Ayant commencé, ſelon lui, à ſe refroidir par les pôles, & ayant acquis dans ces contrées les premiers degrés de la température néceſſaire à la nature vivante; les animaux ayant reçu à cette latitude l'exiſtence & la vie, & s'étant enſuite diſtribués de là ſur le reſte de la terre à meſure qu'un degré de chaleur modérée a ſuccédé à l'état d'incandeſcence; comment l'Auteur de cette hypothèſe peut-il croire impoſſible que les mêmes eſpeces exiſtent aujourd'hui dans les pays chauds des 2 continens? Mais ſans recourir à ces ſyſtêmes, ne ſe préſente-t-il pas à l'eſprit vingt moyens d'expliquer l'identité des eſp. dans les deux continens? Si les Pôles n'ont pas été, dès les premiers tems de la nature vivante, une région glaciale, les animaux ont pu en traverſer les terres pour paſſer de l'Aſie en Amér. ou de l'Amér. en Aſie. Ils ont pu même, ſans s'élever à une auſſi grande latitude que celle où l'on trouve des débris de leurs ſquelettes, ſoit dans l'ancien, ſoit dans le nouveau continent, au Canada, au ſud-eſt de l'Ohio, parvenir d'un continent à l'autre, ſi autrefois la mer s'eſt avancée entre eux beaucoup moins qu'elle ne l'eſt aujourd'hui. Enfin qui nous aſſurera que la communication n'ait jamais pu ſe faire par la Zone Torride même? Cette multitude d'iſles dont la mer du ſud eſt ſemée le long d'une bande large de 25°. entre le Tropique du Capricorne & l'Equateur vers l'Amérique, & entre l'Equateur & le Tropique du Cancer vers l'Aſie, où elle rejoint les Philippines, cette multitude d'iſles n'indique-t-elle pas des terres élevées, peu ſubmergées, & qui autrefois ont pu offrir une route aux Quadrupedes & aux Oiſeaux? Voilà certainement aſſez de moyens d'expliquer le voyage des animaux d'un continent à l'autre, pour qu'on ne puiſſe alléguer l'impoſſibilité de ce paſſage comme une preuve de la différence des eſpeces qui habitent ces régions. Ces conſidérations ſont d'autant plus puiſſantes,

que l'on a trouvé des *Fourmilliers*, des *Philandres*, des *Pareſſeux*, &c. dans l'ancien continent, dont Buf. les avoit exclus en conſéquence de ſon principe. Voyez Fourmiller, Inhazaras, Philandre oriental, Pareſſeux.

I I.

J'ai eu pluſieurs fois occaſion de dire, dans cet ouvrage, que nous n'avions aucune *donnée* qui nous prouvât que de l'union de 2 animaux d'eſpeces différentes, il ne pût jamais réſulter des individus féconds. Quoique j'oſe défier tout Naturaliſte d'infirmer cette aſſertion, cependant ſi je ne l'étayois, on trouveroit peut-être extraordinaire cette élimination d'une preuve que les Auteurs les plus juſtement célebres ont ſouvent employée quand ils ont voulu prouver l'unité d'eſpece dans 2 animaux. Je ne prétends pas nier qu'il ſoit bon de conſulter la nature en examinant ſi 2 animaux s'uniſſent enſemble, pourvu qu'on ne les y force pas par le beſoin ; car c'eſt leur conduite dictée, amenée par le beſoin, & les ſuites qu'elle peut avoir, qui me ſemblent ne fournir aucune preuve ſur l'unité de leur eſpece. Pour remplir mon objet, il n'eſt pas néceſſaire que je prouve que les animaux d'eſpeces différentes peuvent produire des individus féconds, il ſuffit que je faſſe voir qu'il n'eſt pas certain qu'ils ne le puiſſent pas ; or rien n'eſt plus facile à faire ſentir que cette incertitude. Tant que la fauſſeté de la théorie, ou ſi l'on veut, de l'hypotheſe de la préexiſtence des germes, ne ſera pas prouvée, il ne ſera pas prouvé non plus que les animaux d'eſpeces différentes ne peuvent multiplier enſemble. En effet, ſi le germe préexiſte à l'union du mâle & de la femelle, s'il appartient uniquement à celle-ci, ſi le mâle ne fait que fournir une liqueur ſtimulante qui mette en jeu l'irritabilité d'un petit être dont le développement ne puiſſe avoir lieu qu'après l'action de ce premier *ſtimulus*, on ne pourra aſſurer que les animaux d'eſpeces, & même de genre différens, mais voiſins, ne peuvent s'unir efficacement ; car que faut-il pour l'efficacité de cette union ? Un certain rapport, à nous inconnu, entre un *ſtimulus* & un corps organiſé, entre la liqueur du mâle & le germe. Or, qui oſeroit prononcer que la différence d'eſpece ſuffiſe pour empêcher ce rapport ? Qui nous a dit qu'un bec plus ou moins long, qu'une queue l. ou courte, (caracteres bien ſpécifiques), & même qu'un doigt ou quelques dents inciſives de plus (caracteres bien génériques), ſoient des preuves certaines d'obſtacles à l'harmonie néceſſaire entre le ſperme & le germe, pour que l'un ſtimule convenablement l'autre ? Convenons-en, nous n'entendons abſolument rien à ces matieres ; ou ſi nous y entrevoyons quelque choſe, le peu que nous y découvrons tend à nous montrer la fécondation d'une femelle par un mâle d'une autre eſpece, comme une choſe très-poſſible. La fécondité aujourd'hui bien conſtatée du Mulet, la fécondation d'une Louve par un Chien, ne prouvent donc pas l'unité d'eſpece dans le Cheval & l'Ane, dans le Chien & le Loup, &c.

A ces ſimples réflexions j'ajouterai, en faveur de ceux qui ignorent ſur quoi eſt appuyée la doctrine de la préexiſtence des germes dont je viens de parler, qu'elle eſt fondée, d'abord ſur ce qu'elle offre le ſeul moyen de ne pas ſuppoſer de vraies générations, & ſur ce que tout nous porte à regarder une génération proprement dite comme choquant autant notre raiſon que peuvent la choquer les générations équivoques des Anciens, ſi univerſellement rejettées depuis Rédi. En effet, la génération actuelle d'un être organiſé ſeroit un miracle inconcevable, c'eſt-à-dire, un fait qu'il ne faut admettre que lorſqu'on ne peut abſolument le rejetter. Nous ne connoiſſons, nous n'entrevoyons même, dans la nature, aucunes loix en vertu deſquelles des molécules puiſſent ſe diſpoſer de maniere qu'il en réſulte un animal ; ainſi nous ne devons pas reconnoître ſa formation mécanique. Eh ! que gagnerions-nous à l'admettre ? Nous ſerions toujours réduits à préſuppoſer au moins l'irritabilité & la ſenſibilité des organes ; ainſi autant vaut préſuppoſer le germe lui-même. Il eſt donc aſſez ſimple & naturel de ſuppoſer ſa préexiſtence comme un premier fait, comme un fait général au-delà duquel on ne peut pas plus remonter qu'au-delà de l'attraction.

Viendra-t-on me dire que je me fais un monſtre pour le combattre ; que la choſe eſt fort ſimple, que la génération n'eſt qu'une cryſtalliſation ; que des molécules ſemblables ſe réuniſſent par leur affinité, & forment un cœur, que d'autres ſe raſſemblent & forment un eſtomac, d'autres un cerveau, celles-là des yeux, celles-ci des poumons, &c., comme, dans une diſſolution ſaline, chaque ſel différent donne ſes divers cryſtaux ? Je rougis de combattre ces idées puériles ; mais comme on n'a pas rougi de les propoſer, & comme on vient de les renouveller, il faut bien en montrer l'extravagance.

La ſtructure compliquée des organes animaux ne peut être comparée en rien à celle des cryſtaux. D'ailleurs les divers cryſtaux qui peuvent ſe former ſucceſſivement dans une capſule, n'ont aucune liaiſon entre eux ; ce ſont autant d'êtres iſolés, complets & indépendans l'un de l'autre ; tandis qu'au contraire chaque partie de l'animal dépend des autres parties ſous un grand nombre de rapports. Mais particulariſons ces conſidérations générales, & nous ſentirons mieux le vice de l'étrange explication que je combats.

Les cryſtaux de formes conſtamment diverſes, viennent toujours de ſels différens ; tandis qu'au contraire, dans l'animal, il eſt une infinité de parties de formes conſtamment différentes, qui ſont cependant d'une même ſubſtance. Dira-t-on que plus de 240 muſcles qui compoſent le corps humain, & qui la plupart ont des formes différentes, ſont auſſi de ſubſtances différentes ? Dira-t-on que 4 à 5 cents os, dont la plupart offrent des formes bien plus diverſes encore que celles des muſcles, ſont compoſés de principes différens ? Le dira-t-on de toutes ces membranes qui forment les unes différens viſceres, les autres divers vaiſſeaux, celles-ci différentes valvules, celles-là de ſimples enveloppes ? D'ailleurs, le nombre de cubes, de rhombes, de pyramides, d'aiguilles, de paillettes, qui ſe forment par la cryſtalliſation des ſels contenus dans une diſſolution, eſt indéfini ; pourquoi celui des parties d'un animal eſt-il toujours très-borné, fixe & invariable ? Pourquoi les molécules qui doivent former des omoplates, des clavicules, des cubitus, des radius, des hanches, des fémurs, des rotules, des tibia, &c., en donnent-elles toujours 2, jamais 3, 4, 5, &c. ? Pourquoi avons-nous toujours 20 doigts, dont 18 à 3 phalanges ; 2 bras, 2 jambes, 2 yeux, 2 oreilles, 2 poumons, &c., & un ſeul cœur, un ſeul foie, une ſeule véſicule du fiel, une ſeule veſſie, un ſeul ſternum, &c. ? Comment pluſieurs principes différens peuvent-ils ne pas faire une cryſtalliſation confuſe & irréguliere dans la formation des organes très-compliqués ? Comment, par exemple, les molécules qui commencent à ébaucher le cryſtallin ne ſont-elles pas troublées par celles qui doivent former ſa tunique, par celles qui doivent former la pupille, deſſiner les fibres radieuſes & circulaires de l'uvée, &c. &c. ? Comment, en général, les molécules qui doivent former un organe, un viſcere quelconque, ne ſont-elles pas dérangées par celles qui doivent compoſer les nerfs & les vaiſſeaux de toute eſpece qui doivent s'y diſtribuer ? Dans une cryſtalliſation, ſi tous les ſels ſe cryſtalliſoient en même tems, ils le feroient tumultuairement, ſans ordre, & aucun cryſtal ne ſeroit pur & irrégulier ; ſi au contraire ils ſe cryſtalliſoient ſucceſſivement, le 2e. recouvriroit le 1er., & ſeroit maſqué par le 3e. qui lui-même ſeroit enveloppé par le 4e. ; pourquoi n'en eſt-il pas de même dans la formation de l'embrion ? pourquoi les molécules deſtinées à faire des parties oſſeuſes, des muſculo-fibreuſes, des membraneuſes, des ligamenteuſes, &c., ne ſont-elles pas confondues enſemble, ſi elles ſe ſont rapprochées en même tems ? Ou, ſi leur rapprochement a été ſucceſſif, pourquoi les os de toute forme, les muſcles de toute figure, les membranes de tout contour, &c., ne ſont-ils point par couches, tous les os entaſſés l'un ſur l'autre, cet amas recouvert de fibres muſculaires, & cette maſſe informe enveloppée de membranes ? Pourquoi, &c., &c., car je ne finirois pas ſi je voulois accumuler les contradictions qu'enferme une hypotheſe fondée ſur la comparaiſon des corps les plus ſimples de la nature à ceux dont la ſtructure eſt la plus admirable. Comment donc a-t-on pu propoſer cette maniere d'expliquer la formation des animaux ? Je

l'ignore. Si l'hypotheſe de la diſſémination des germes, ou celle de leur emboîtement, enfermoient des abſurdités auſſi choquantes, auſſi contraires aux lumieres d'une ſaine phyſique, que diroit-on de ces opinions ? Elles ont aſſez peu de partiſans, j'en conviens ; il eſt preſque de mode de les rejetter. Cependant elles ſatisfont aſſez la raiſon, & ne révoltent que l'imagination, en la fatiguant par l'inconcevable petiteſſe qu'elles ſuppoſent aux parties des germes. Mais qu'eſt-ce que la grandeur & la petiteſſe dans l'eſprit du Philoſophe ? Elles ne doivent y être que des dénominations relatives ; & l'on ne peut dire, ni du ſoleil qu'il eſt grand, ni de l'animalcule microſcopique qu'il eſt petit, mais on peut ſeulement aſſurer que l'un contient pluſieurs fois le volume de l'autre.

Quant à l'hypotheſe des molécules organiques, moins connue en elle-même, qu'à raiſon de la célébrité de ſon illuſtre Auteur, le moyen qu'elle fournit pour expliquer une génération proprement dite, n'eſt pas plus heureux que celui dont je viens de montrer l'illuſion. Cependant j'en parlerai peu, car j'aime à être clair, & il eſt difficile de l'être en combattant un ſyſtême inintelligible. Je n'ai jamais compris ce que ce peut être que *la tendance de la nature à s'organiſer*, ce que c'eſt qu'*un moule intérieur*, ce que c'eſt que *des molécules organiques vivantes dont l'aſſemblage fait un être organiſé*, ce que c'eſt que *des molécules inaltérables qui* cependant *peuvent ſe mouler*, &c., &c. Je ſais ſeulement que des molécules qui n'ont pu être admiſes dans les parties du corps d'un adulte, parce que ſes membres avoient pris tout leur accroiſſement, en ſont néceſſairement renvoyées dans le même état où elles s'y étoient préſentées. N'ayant pu y pénétrer, elles n'ont donc pas dû s'y mouler (quelque ſens que l'on attache à ce mot), elles n'ont pu y prendre une forme qui les mît en état d'aller repréſenter ces membres en petit dans l'embryon. Si au contraire elles ont pu pénétrer dans les parties du corps de l'adulte, elles ont dû y reſter comme elles reſtent dans celles de l'enfant, & alors tout l'édifice du ſyſtême s'écroule. Je ſais encore que tous les Naturaliſtes qui ont obſervé au microſcope ont reconnu, & que j'ai reconnu de même cent & cent fois pour de vrais animaux, les prétendues molécules organiques des infuſions. J'ajouterai à ces courtes réflexions 2 queſtions que me ſuggere [illegible] où ſe moulent les molecules qui doivent deſſiner une queue dans l'embryon de la Chienne, ou de la Jument à qui on a coupé la ſienne dès la jeuneſſe ? Où ſe moulent les molécules qui doivent former un ſecond teſticule à l'enfant Hottentot dont les pere, les ayeux, biſayeux, triſayeux, &c., ont été privés de ce ſecond organe dès leur enfance ? Je crois ce peu de mots ſuffiſant pour faire ſentir ce qu'on doit penſer de ce ſingulier ſyſtême, & pour faire conclure que, repouſſé ainſi de tous côtés, il eſt fort ſimple & naturel d'en revenir à la préexiſtence des germes comme à un premier fait. Quand on contemple l'univers, la projection & l'attraction ſont les faits où l'on s'arrête ; quand on obſerve une diſſolution chimique, on ne va pas au-delà des affinités qui l'operent ; ſi l'on explique les fonctions animales, on préſuppoſe l'irritabilité d'un certain nombre de parties ; & en s'occupant de la réproduction des eſpeces organiſées, animales ou végétales, on eſt réduit à ne parler que du developpement des germes, & à préſuppoſer leur exiſtence.

On doit être d'autant plus porté à ſaiſir l'hypotheſe dont je parle, qu'elle eſt fondée d'ailleurs ſur des faits inconciliables avec toute autre. Telle eſt l'exiſtence du germe dans les œufs des Poules vierges, exiſtence aſſez ſolidement établie par les beaux Mémoires de M. DE HALLER ſur la formation du cœur dans le Poulet ; telles ſont encore pluſieurs des obſervations contenues dans les intéreſſantes diſſertations de SPAL. ſur la génération de quelques amphibies, ouvrages auxquels je ſuis obligé de renvoyer le Lecteur, ainſi qu'aux ſublimes conſidérations de BON. ſur les corps organiſés. Les perſonnes les moins inſtruites en ce genre n'auront pas beſoin de méditer beaucoup ces excellens écrits pour ſe mettre en état de détruire aiſément les idées qui viennent d'être expoſées (Août 1787, Mém. de M. REYNIER), à propos des clavaires, ſur la génération par la ſimple agrégation de la matiere organiſée.

SUPPLÉMENT

SUPPLÉMENT

A LA CONCORDANCE

PAR RAPPORT A LA NOMENCLATURE DES POISSONS.

LE volume de la nouvelle Encyclopédie, qui contient le Dictionnaire des Poiſſons, a paru trop tard relativement à l'impreſſion de mon ouvrage, pour que j'euſſe pu en adopter la nomenclature, ou la joindre à celle que j'ai employée. D'ailleurs une réflexion m'eût arrêté, ſi j'euſſe eu le tems de faire ou cette adoption, ou cette réunion. Un Auteur qui découvre une eſpece nouvelle, acquiert par-là une ſorte de droit à lui donner un nom ; mais il n'a pas le même pouvoir ſur les eſpeces anciennes. Quand même il l'auroit, il ne devroit en uſer que dans un ouvrage méthodique, mais il ne le pourroit dans un Dictionnaire ; le but même d'un pareil ouvrage s'y oppoſe évidemment. L'ordre dans lequel les mots y ſont rangés, eſt un vrai déſordre ; c'eſt même le déſordre le plus complet, & il n'eſt admiſſible qu'à cauſe de l'extrême facilité qu'il procure de trouver ce que l'on cherche. Il ne doit donc contenir que des noms que l'on puiſſe être tenté d'y chercher. Mais comme il ne peut venir à l'eſprit de perſonne de chercher des noms qui n'ont pas encore été employés à déſigner tel ou tel animal, fuſſent-ils les mieux appliqués & les mieux choiſis, ils ne doivent point faire partie d'un Dictionnaire. Perſonne ne s'aviſera de chercher : *Blanc-jaune*, *Ovale*, *Brune*, *Noire*, *Barré*, *Taché*, *Bordé*, *Raboteux*, &c. comme des noms de Poiſſons. LIN. a pu joindre ces mots, comme épithetes, au nom du genre pour déſigner les eſpeces ; il a pu appeller un Poiſſon : *Labrus marginalis*, un autre *Perca atraria*, c. à. d. *Tourd bordé*, *Perche noire* ; les mots *Tourd*, *Perche* précédant l'adjectif levent toute équivoque. Mais je n'aurois jamais cru pouvoir faire de ces épithetes même des noms propres, & appeller un Poiſſon : le *Bordé*, la *Brune*, le *Blanc*, le *Taché*, le *Sans-tache*, &c., bien sûr que perſonne ne peut penſer à chercher ces noms qui n'ont jamais été emplovés en ce ſens. Cependant j'imagine que puiſqu'on a paſſé par-deſſus ces conſidérations dans la nouvelle Encyclopédie, il eſt bon de rapporter ici, au moins les noms que l'on y a donnés à un certain nombre de Poiſſons, & d'indiquer ſous quels autres noms on les trouvera dans mon ouvrage. Mon but en cela eſt de mettre le Lecteur en état de comparer les deſcriptions, & de l'empêcher de croire que j'aie omis ces Poiſſons ; j'ai dit ci-deſſus, dans mes obſervations ſur mon ſupplément, ce qu'il en eſt de ce point. Quant à ce ſupplément à la concordance des Poiſſons, le premier nom eſt celui qui eſt employé dans l'Encyclopédie pour y déſigner chaque Poiſſon, le 2e. eſt l'article de mon ouvrage où il eſt décrit.

Able, outre mon Able, 2e. Marêne.
Acipe. Genre de l'Eſturgeon.
Aiolé. 2e. Tourd.
Albule. 1er. Muge.
Anguillard. 10e. Boulerot.
Anoſtome. 6e. Saumon.
Argenté. 3e. Polynême.
Argentine. 7e. Perche.
Argus. Ce n'eſt pas mon Argus ou Pathimaure, mais ma 2e. Sole, & l'Argus du ſuppl.

Armé. 7e. Silure.
Aurite. 6e. Tourd.
Azuré. 3e. Carpe.
Bande d'argent, 4e. Aloſe.
Barbier. Ce n'eſt pas mon Barbier, mais ma 1re. Anthie.
Barbue. 1re. Donzelle.
Barré. 2e. Silure.
Baſſe. 19e. Perche.
Baveuſe. 1er. Perce-pierre.
Bec alongé. 5e. Echarpe.
Belette. 6e. Perce-pierre.
Bergforelle. Roding.
Bergsnyltre. 13e. Tourd.
Bibe. Merlu barbu.
Blanc. Orbe étoilé.
Blanc-jaune. 8e. Saumon.
Bleu. Glauque.
Boddart. 5e. Boulerot.
Bordé. 10e. Tourd.
Boſſu. Le p. indiqué ſous ce nom dans mon ouvrage n'a pas été décrit par DAUB. Des 2 auxquels il donne ce nom, le 2e. eſt mon 1er. Charax, le 1er. eſt une eſp. obſcure du g. des Coffres dans LIN.; je l'ai négligée.
Bouclier. g. du Cycloptere.
Branchiale. 3e. Lamproie.
Bridé. 10e. Echarpe, & 2e. Dorade.
Brune. 6e. Perche.
Cachive. 2e. Mormyre.
Callyonyme. g. de la Lyre.
Canude. 6e. Epinoche, outre le Tourd.
Caréné. 5e. Silure.
Caroline. 2e. Hautin.
Carrelet. Barbue, non que le Carrelet ſoit la Barbue, mais parce que le p. que DAUB. décrit ſous le nom de Carrelet n'eſt pas un Carrelet, mais une Barbue.
Carude, 21e. Tourd.
Cayman. 2e. Brochet.
Ceinture d'argent. Paille-en-cul.
Centriſque. g. de la Bécaſſe.
Cépole. Flamme.
Chardon, 15e. Raie.
Charmuth. 6e. Silure.
Chat. 9e. Silure.
Chétodon. g. de l'Echarpe.
Cilié. 7e. Echarpe.
Cinq-épines. 25e. Tourd.
Cinq-taches. Dauphin des torrens.
Claviere. 31e. Tourd.
Clupe. g. de l'Aloſe.
Coq. Charrue.
Coquillade. Gattorugine, non que la Coquillade ſoit la Gattorugine, mais parce que le p. décrit dans l'Encyclopédie ſous le nom de Coquillade eſt une Gattorugine, & non une Coquillade.
Cornu. 1re. Echarpe & 5e. Perce-pierre.
Côte. 11e. Silure.
Cotte. g. du Chabot.
Courte-épine. Guara.
Cous. 10e. Silure.
Crapaud. 2e. Scorpêne.
Crapaudine. Lompe.
Crénelée. 16e. Perche.
Crin. 32e. Tourd.
Croiſſant. 4e. Tourd.
Cuiraſſé. 2e. Bécaſſe, & 4e. Silure.
Cyprin. g. des Carpes.
Cyprinoïde. 1er. Mormyre, & 7e. Boulerot.
Denté. Roſchal, 1er. Cycloptere, & Dentale.
Déſarmé. 8e. Silure.
Deux-dents. g. du Hériſſon à 2 dents.
Deux-doigts. 5e. Scorpêne.
Diagramme. 15e. Perche.
Diptere. 1er. Cuiraſſier.
Doſin. C'eſt l'*Hippurus* de LIN. *V.* 3e. Raſoir.
Doradon. Guaracapéma.
Dorée. 11e. Perche.
Double-mouche. 2e. Charax.
Double-tache. 16e. Tourd.
Dragon. Poiſſon volant d'Amboine.
Dragonneau. Doucet.
Echene. g. du Rémora.
Ecureuil. 17e. Perche.
Eléotre. 9e. Boulerot.
Elope. g. du Saurel.
Enfumé. Stercoraire.
Epineux. Aramaca, & 2e. Baliſte.
Eriox. 5e. Saumon.
Eſoce. g. de l'Aiguille.
Fario, Truite.
Faucheur. 3e. Echarpe & 7e. Tourd.
Fauve. 30e. Tourd.
Fleche, 2e. Lyre.
Fléton. Flez, non que le Fleton ſoit le Flez, mais parce que le p. décrit dans l'Encycl. ſous le nom de Fleton eſt un Flez.
Flez. Fléton, par la raiſon contraire.
Franche-barbote. 1re. Loche.
Gade. g. du Merlan.
Gal. Abacatuaia.
Gaſtré. g. de l'Epinoche.
Gélatineux. 4e. Cycloptere. *V.* le ſuppl.
Glaive. g. de l'Empereur.
Gobie, g. du Boulerot.
Goujon blanc. 2e. Boulerot.
Grencuiller. 7e. Percepierre.
Griſon. 2e. Echarpe, & 3e. Tourd.
Grogneur. Grondeur.
Guare. Guaratereba.

Gunnel. Papillon de mer.
Hemburge. Karaiſche.
Hériſſé. Flaſcopſaro & 7e. Baliſte.
Hiatule. 9e. Tourd.
Huch. Heuch.
Jaguaque. Jagacaguare.
Java. 2e. Teutie.
Jaunâtre. 8e. Tourd.
Imberbe. 2e. Donzelle.
Joël, Joil. 1re. Athérine.
Kapirat. 2e. Gymnote.
Kœlreuter, 4e. Boulerot.
Languette. Pole.
Lépiſme. 2e. Daine.
Lievre. Cépole.
Liziza. 2e. Chabot.
Linéaire. 28e. Tourd.
Livide. 26e. Tourd.
Loche. 3e. Loche.
Lompe. Lievre de mer.
Longue-épine. Atingue.
Louche. 23e. Tourd.
Lunule. Hériſſon mole à 2 dents.
Lunulé. Pl. lunatus, LIN. *V.* Pathimaure.
Mal. 1er. Silure.
Mammelonné. 9e. Baliſte.
Manchot, 3e. Sole.
Mango. Mongo.
Marbrée. Lamproie.
Marron. Châtaigne.
Matou. 2e. Bagre.
Mélope. 18e. Tourd.
Merlus (gr.). Merlu.
Meûnier de mer. 9e. Perche.
Miſgurn. 2e. Loche.
Monocéros. 1re. Licorne.
Monoptere. Cuiraſſier.
Mouche. 5e. Tourd.
Muge. Cabot.
Mugile. g. des Muges.
Mulet. g. du Rouget.
Muſtelle. 2e. Lote.
Nawaga. Dorſe.
Nébuleux. 19e. Tourd.
Noiraud. 4e. Echarpe.
Noire. 10e. Perche.
Nu. 14e. Echarpe.
Œillé. 1re. Lyre & 15e. Tourd.
Ombre de riviere. Ombre d'Auvergne.
Ondoyant. 11e. Raſoir.
Onyte. 22e. Tourd.
Oſſifage, 20e. Tourd.
Ovale. 5e. Epinoche.
Oxyrinque. Houtin.
Paon. 2e. Spare.
Papou. 1re. Teutie.
Parot. 12e. Tourd.
Paſſan. 1er. Gymnote.
Peigne. 11e. Boulerot.
Pentadactyle. 1er. Polynême.
Perroquet. Outre les miens, Tête de Tortue.
Perſegue. g. des Perches.
Petit-monde. Croiſſant.
Pipe. 2e. Hippocampe.
Plagieuſe. 4e. Sole.
Plécoſte. Cuiraſſier.
Pleuronecte. g. de la Sole.
Plombé. 24e. Tourds.
Pointillé. 9e. Saumon.
Pole. Cynogloſſe, d'où il ne faut pas conclure que la Pole ſoit la Cynogloſſe, mais que l'un de ces p. a été décrit pour l'autre dans l'Encyclopédie.
Polymne. 8e. Perche.
Ponctué. 17e. Tourd.
Ponctuée. 5e. Perche.
Porgy. 3e. Dorade.
Poſt. 3e. Perche.
Prycka. 2e. Lamproie.
Quatre-dents. g. des Hériſſons à 4 dents.
Queue-jaune. 4e. Perche.
Queue-noire. 13e. Perche.
Quinze-épines. 3e. Epinoche.
Raboteux. 3e. Chabot.
Rat. Tapeçon.
Rayé. Globe rayé, & 15e. Echarpe.
Renard. 4e. Brochet.
Rhomboïde. 2e. Saumon.
Roi des Harengs du nord, Chimere, dans l'Encycl.; mais ce nom n'eſt connu que comme déſignant une variété de Harengs rougeâtres, aſſez rare, que les pêcheurs du nord nomment ainſi.
Roi des Harengs du ſud. Poiſſon-coq.
Rougeâtre. Roſſe.
Rouillé. 11e. Tourd.
Salveline. Ombre.
Sanguinolente. Probablement c'eſt le Cugupuguacu.
Sans-tache. Serpent de mer.
Sarve. Rotangle.
Saure. Saurel, auſſi 4e. Epinoche, & Lézard de mer 3e.
Sauteur. 4e. Carpe.
Schilde. Bouclier.
Schloſſer. 3e. Boulerot.
Sciene. g. du Daine.
Serpent. Vipere marine, & 2e. Flamme.
Scy. 2e. Eglefin.
Sillonné. 3e. Baliſte.
Solénoſtane. 3e. Fiſtulaire.
Souflet. 13e. Echarpe.

Sourcil. Vagabond.
Sourciller. 3e. Percepierre.
Spatule. Nageur.
Spinarelle. 7e. Epinoche.
Sternicle. Serpe.
Strié. 13e. Tourd, & 6e. Echarpe.
Sumpit. 3e. Bécaſſe.
Synode. Dentaire.
Taché. 2e. Marêne.
Tachée, Crapaud de mer.
Tambour. 27e. Tourd.
Ténia. 1re. Flamme.
Tête de Lievre. 6e. Boulerot.
Tête nue. Amie. DAUB. donne le même nom à un p. des Indes du g. des Aiguilles déſigné par LIN. ſous la phraſe d'*Eſox gymnocephalus.* Os de la tête nu, mâchoires égales, opercules très-obtus. D. 13. P. 10. V. 7. A. 26.
Trachine. g. de la Vive.
Trachiure. g. du Paille-en-cul.
Trident. 18e. Perche.
Trigle. g. du Milan.
Trois-épines. 1re. Epinoche.
Truie. 1re. Scorpêne.
Truite. Truite ſaumonée.
Truite ſaumonée. Manken.
Tuberculeux. 8e. Baliſte.
Tuyau de plume. 2e. Trompette.
Velu. 3e. Licorne.
Venimeuſe. 12e. Perche.
Ventru. 3e. Cycloptere.
Verdet. 3e. Brochet.
Vert-blanc. 6e. Spare.
Vimbe. Serte.
Vivipare. Lote vivipare.
Umble-chevalier. Ombre-chevalier.
Volant. 3e. Scorpêne, Pégaſe volant. Voyez auſſi Hirondelle de mer.
Zanture. 3e. Spare.

TABLEAUX ZOOLOGIQUES.

CES Tableaux, à la fin d'un ouvrage tel que celui-ci, ſont deſtinés à remettre en ordre la foule des animaux confondus par la diſpoſition alphabétique. Je placerai d'abord, comme je l'ai annoncé page 9, le tableau général de DAUB., avec quelques modifications. On trouvera enſuite celui des q. de BRIS.; celui-ci ſera ſuivi de l'indication des eſp., dont j'en ai compoſé les genres, afin qu'on puiſſe les chercher par ordre dans l'ouvrage, le lire, au lieu de ſe borner à le conſulter, & en faire ainſi un ouvrage methodique. Les autres tables des eſpeces ſont deſtinées au même uſage, & dans chacune les genres nouveaux ſeront inſérés. Les Tableaux des Cétacées & des Oiſeaux ſont encore de BRIS.; celui des Quadrupedes & des Serpens n'eſt que l'indication des g. & des eſp. que LIN. & DAUB. y ont fait entrer, & auxquels j'en ai joint quelques-unes. Celui des g. des Poiſſons eſt de GO., celui des Inſectes eſt de GEOF. Quant aux Vers, voyez ce que j'en ai dit, chapitre XI. Ces Tableaux ſont encore deſtinés à fournir les moyens de reconnoître un animal, comme on l'a expliqué dans l'introduction, pages vij, viij & ix.

DISTRIBUTION
DE TOUS LES ANIMAUX
EN NEUF CLASSES.

<table>
<tr><td colspan="8">Tête connue dans tous.</td><td>Pluſieurs ſans tête connue.</td></tr>
<tr><td colspan="7">Narines connues.</td><td colspan="2">Sans narines connues.</td></tr>
<tr><td colspan="7">Oreilles connues.</td><td colspan="2">Sans oreilles connues.</td></tr>
<tr><td colspan="3">Cœur à deux ventricules.</td><td colspan="4">Cœur à un ventricule.</td><td colspan="2">Cœur de différentes formes, ou inconnu.</td></tr>
<tr><td colspan="3">Sang chaud.</td><td colspan="4">Sang preſque froid.</td><td colspan="2">Liqueur blanchâtre, au lieu de ſang.</td></tr>
<tr><td colspan="3">Inſpirations & expirations fréquentes.</td><td colspan="2">Inſpirations & expirations par intervalles plus longs.</td><td colspan="2">Entrée de l'air par des ouies.</td><td>Entrée de l'air par des ſtigmates.</td><td>Nulle entrée appar. à l'air.</td></tr>
<tr><td colspan="2">Vivipares.</td><td colspan="7">La plupart ovipares.</td></tr>
<tr><td colspan="2">Mammelles.</td><td colspan="7">Sans mammelles.</td></tr>
<tr><td>I. Claſſe.
QUADRUP.</td><td>II. Claſſe.
CÉTACÉES.</td><td>III. Claſſe.
OISEAUX.</td><td>IV. Claſſe.
QUADRUP. ovipares.</td><td>V. Claſſe.
SERPENS.</td><td>VI. Claſſe.
POISSONS cartilagineux</td><td>VII. Claſſe.
POISSONS ſimp. dits.</td><td>VIII. Claſſe
INSECTES.</td><td>IX. Claſſe.
VERS.</td></tr>
<tr><td>4 pieds & poils.</td><td>Nageoires, corps nu.</td><td>Plumes, 2 pieds.</td><td>4 pieds, ſans poils.</td><td>Ecailles, ſans pieds ni nageoires.</td><td>Corps ou nu, ou écailleux, nageoires cartilagineuſes.</td><td>Corps ou nu, ou écailleux, nageoires à oſſelets.</td><td>Antennes; trompe, ou mâchoires jouant de côté; inciſions ou anneaux; ordin. 6 pieds, quelquefois un plus gr. nombre.</td><td>Sans pieds ni antennes propr. dites, ſans membres diſtincts & analogues à ceux des autres animaux, ſans ſquelete intérieur.</td></tr>
</table>

QUADRUPEDES.

ORDRES.

Sans dents.	I.			corps velu	1. FOURMILIER.
				corps écailleux	2. PHOLIDOTE.
Molaires seules.	II.			corps velu	3. PARESSEUX.
				test osseux	4. ARMADILLE.
Molaires & canines seules.	III.			2 l. canines supér. & trompe	5. ELÉPHANT.
				2 l. canines supér. sans trompe	6. MORSE.
Incisives infér. seules.	IV. ruminant onguiculé ; 6 incisives				7. CHAMEAU.
	V. ruminant bisulce ; 8 incisives	cornes simples.	tournées en haut	cuisses antér. plus l.	8. GIRAFFE.
				cuisses égales	9. BOUC.
			tournées en arriere		10. BÉLIER.
			tournées vers les côtés		11. BŒUF.
		cornes branchues			12. CERF.
		sans cornes			13. CHEVROTAIN.
Incisives aux deux mâchoires.	VI. Solipede				14. CHEVAL.
	VII. Bisulce.				15. COCHON.
	VIII. 3 doigts ongulés à chaque pied				16. RHINOCÉROS.
	IX. 4 doigts ongulés antér. & 3 postér			2 incisives à chaque mâchoire.	17. CABIAI.
	X.			10 incisives à chaque mâchoire.	18. TAPIR.
	XI. 4 doigts ongulés à chaque pied				19. HIPPOPOTAME.
2 incisives à chaque mâchoire, pieds onguiculés.	XII.	sans canines	des piquans sur le corps		20. PORC-ÉPIC.
			sans piquans.	queue plate & écailleuse	21. CASTOR.
				queue courte, ou nulle.	oreilles longues 22. LIEVRE.
					oreilles courtes ou nulles 23. LAPIN.
				queue l. que les poils font paroître	platte 24. ECUREUIL.
					ronde 25. LOIR.
				queue nue, ou à peu-près	26. RAT.
		dents canines.		sans piquans	27. MUSARAIGNE.
				avec des piquans	28. HÉRISSON.
4 incisives à chaque mâchoire.	XIII.			doigts tous séparés	29. SINGE.
				doigts antér. réunis en ailes	30. ROUSSETE.
4 incisives supér., 6 infér.	XIV.			doigts tous séparés	31. MAKI.
				doigts antér. réunis en ailes	32. CHAUVE-SOURIS.
6 incisives supér., 4 infér.	XV.				33. PHOQUE.

ORDRES.

6 incisives à chaque mâchoire.	XVI.	doigts tous séparés.	4 doigts antér., 5 postérieurs . .	34. HYENNE.
			5 doigts antér., 4 postérieurs . .	35. CHIEN.
			5 doigts à chaque pied.	pouce éloigné . 36. BELETTE.
				pouce rapproché. 37. BLAIREAU.
			jambes appuyées sur le talon . .	38. OURS.
			ongles crochus rentrans & sortans .	39. CHAT.
		doigts joints par des membranes.		40. LOUTRE.
6 incisives supér., 8 infér.	XVII.			41. TAUPE.
10. incis. supér., 8 infér.	XVIII.			42. PHILANDRE.

TABLE DES ESPECES DE QUADRUPEDES.

1. FOURMILLER, *v.* à ce mot 3 especes, ensuite Cochon de terre & Inhazaras.
2. PHOLIDOTE, *v.* Pangolin & Phatagin.
3. PARESSEUX, *v.* à ce mot 4 especes.
4. ARMADILLE, ou *Tatou*, *v.* à ce dernier mot 6 especes.
5. ÉLÉPHANT, *v.* ce mot.
6. MORSE, *v.* à ce mot 2 especes, ensuite 5 Lamantins & Singe de mer.
7. CHAMEAU, *v.* ce mot où se trouve aussi Dromadaire, *v.* ensuite Lama, Vigogne, Paco & Chilibueque.
8. GIRAFFE, *v.* ce mot.
9. BOUC, *v.* ce mot, & les 2 ou 3 esp. ou variétés, ensuite Aegagre, Bouquetin & Capricorne.

Nouveau genre. ANTILOPE, *v.* à ce mot 28 esp., ensuite Vlak-Steen-Bok, Steen-Bok, Rée-Bok.

Nouveau genre. NILGAUT, *v.* ce mot.

10. CERF, *v.* à ce mot 3 ou 4 esp., ensuite Axis, Renne, Caribou, 2 Chevreuils; Cariacou, Biche de Barallon, Daim & Elan.

Nouveau genre. GNOU, *v.* ce mot dans l'ouvrage & dans le supplément.

11. BŒUF, ou *Taureau*, *v.* Aurochs suivi de Taureau, Bison, Bison musqué, Zébu; *v.* ensuite Backeleis, Buffle, Vache de Tartarie & Chainuk.
12. BÉLIER, *v.* à ce mot 6 ou 7 especes ou variétés, ensuite Mouton & Mouffion.
13. CHEVROTAIN, *v.* à ce mot 3 especes, ensuite Musc.
14. CHEVAL, *v.* ce mot, & Tarpan, ensuite Ane dans l'ouvrage & le supplément, ainsi que Onagre; enfin Zebre, Mangarsahok, Couagga, Czigitai dans l'ouvrage & le supplément, puis Mulet, Jumart & Kumrah.
15. SANGLIER, *v.* à ce mot 3 esp., ensuite Babirousa, Patira, 2 Pécaris, Cochon de Guinée & Cochon chinois.
16. RHINOCEROS, *v* à ce mot 2 especes.
17. CABIAI, *v.* ce mot.
18. TAPIR, *v.* ce mot.
19. HIPPOPOTAME; *v.* ce mot.
20. PORC-ÉPIC, *v.* à ce mot 3 esp., ensuite Coëndou.
21. CASTOR, *v.* ce mot, ensuite Desman & Ondatra.
22. LIEVRE, *v.* à ce mot 7 especes, ensuite dans le supplément Lievre du Cap, enfin Lapin avec ses variétés & Tapéti.
23. LAPIN, *v.* ce mot, ensuite 3 Cavias, en consultant le supplément pour le 2e., puis Paca, Aparéa, Agouchi, Agouti, Pilori, Lemming, Viscacha & Daman.
24. ECUREUIL, *v.* à ce mot 10 esp. & variétés, ensuite dans le supplément Ecureuil de Bombai, puis au mot Polatouche, 3 Ecureuils volans, enfin Zerda & Piguchen.
25. LOIR, *v.* à ce mot 3 esp., ensuite 4 Marmottes, puis Marmotte de Circassie dans le supplément, enfin Zemni & Souslik.
26. RAT, *v.* à ce mot 46 esp., ensuite Pouc, Campagnol, Hamester, Arda, & 4 ou 5 Gerboises.

27. MUSARAIGNE, *v.* ſes 3 eſpeces.
28. HÉRISSON, *v.* ſes 7 eſpeces.
29. SINGE, *v.* à ce mot 4 ou 5 eſpeces de Singes proprement dits, enſuite Magot, Mantegar, Mormon, Papion à demi-queue, 3 Babouins, Maimon, 14 Guenons, Hamadryade, Silène, Faune, Palatine, 11 Sapajous, Monkie & 6 Sagoins.
30. ROUSSETTE, *v.* à ce mot 5 eſpeces.
31. MAKI, *v.* à ce mot 5 eſp. & Loris.
32. CHAUVE-SOURIS, *v.* à ce mot 22 eſp. dans le ſupplément.
33. PHOQUE, *v.* à ce mot 12 eſpeces & Krylatca.
34. HYENNE, genre chimérique, *v.* à ce mot, pourquoi.
35. CHIEN, *v.* à ce mot la foule des variétés, enſuite Alco, Chacal, Adive, Iſatis, 2 Renards, Voſſe, Tezerdea, 2 Hyennes, Crocuta, 2 ou 3 Loups, Rich, Crabier, Thous, Corſac, Ilpémaxtla, & dans le ſupplément, Karagan.
36. BELETTE, *v.* à ce mot 6 eſp., enſuite Griſon, Hermine, 2 Fouines, Marte, Zibeline, Pékan, Viſon, Genette, Foſſane, Putois, Conepate, Clinche, Taïra, 2 Furets, Vanſire, Mangouſte, Surikate, Chat-Belette, Jackal gris? Onkies-Jackal?
37. BLAIREAU, *v.* ce mot, & au mot Mouſſette Coaſe, Chinche, Zorille & Mouffette du Cap, enſuite Chinne, Civette, Zibet, Ratel, Glouton, Carcajou & Kinkajou.
38. OURS, *v.* à ce mot 3 eſpeces, enſuite 2 Coatis & 2 Ratons.
39. CHAT, *v.* ce mot & Péchily, enſuite Margay, Ocelot, Serval, Lynx, Manul, Chulon, Caracal, Lion, Puma, 4 eſp. au mot Tigre, puis 2 Cougars, Jaguar, Jaguarete, Pau & Guêpard.
40. LOUTRE, *v.* à ce mot 5 eſpeces, enſuite Saricovienne & Tuhcuri.
41. TAUPE, *v.* à ce mot 4 eſp. & Tucan.
42. PHILANDRE, ou *Sarigue*, *v.* à ce dernier mot 9 eſp. & Tlaquatzin.

Voyez encore Gauvéra, Ghiamaia, Harish, Janaca, Kiki, Macamitzli, Macoco, Mammonet, Mammouth, Péva, Piraſſoupi, Quaupécotli, Tarbikis, Tlamitzli, Treffle, Trette-Trette, ou Succarath, Sukotyro, animaux non claſſés.

CÉTACÉES.

Sans dents.	I. Mâchoire ſupér. garnie de lames de corne des 2 côtés. .	1. BALEINE. *V. à ce mot* 7 eſpece, *enſuite* Gibbar.
dents infér.	II. Trous ſupér. propres à recevoir les dents inférieures .	2. CACHALOT. *V. à ce mot* 7 eſp.
dents ſupér.	III. Deux longues dents avançantes	3. NARWHAL. *V. à ce mot* 2 eſp.
dents ſupér. & infér.	IV. Dents aux 2 mâchoires	4. DAUPHIN. *V. à ce mot* 2 eſpeces, *enſuite* Marſouin, Epée de mer, Epaulard, Souffleur, & Béluga dans le ſupplément.

OISEAUX.

Fissipedes à jambes emplumées jusqu'aux talons, tétradac. à 3 antér.

I. bec dr., mandibule supér. épaissie, sa pointe recourbée, narines à demi couvertes d'une membrane. . . . . 1. PIGEON.

II. bec courbé & conique
- 1 tête avec des appendices . . 2. DINDON. 3. COQ. 4. PEINTADE.
- 2 tête sans appendices . . . 5. GELINOTE. 6. PERDRIX. 7. FAISAN.

III. bec court & crochu
- 1 base du bec couverte de peau nue. 8. EPERVIER. 9. AIGLE. 10. VAUTOUR.
- 2 base du bec chargée de plumes tournées en-devant . . . 11. HIBOU. 12. CHAT-HUANT.

IV. bec conique & alongé
- 1 plumes de la base du bec tournées en-devant sur les narines. . 13. CORACIAS. 14. CORBEAU. 15. PIE. 16. GEAI.
- 2 plumes de la base du bec tournées en arriere, narines découvertes . . . . . 17. CASSE-NOIX. 18. ROLLIER. 19. TROUPIALE. 20. OISEAU DE PARADIS.

V. doigt extér. en partie uni à celui du milieu; bec dr., mandibule supér. échancrée de chaque côté vers sa pointe
- 1 bec convexe en-dessus . . . 21. PIE-GRIECHE. 22. GRIVE. 23. COTINGA.
- 2 bec applati horisont. vers sa base, & presque triangulaire . . 24. GOBE-MOUCHE.

VI. doigt extérieur en partie uni à celui du milieu; bec droit, mandibule sans échancrures . . . . . 25. PIQUE-BŒUF. 26. ETOURNEAU.

VII. doigt extérieur en partie uni à celui du milieu; bec grêle un peu arqué. . . . . 27. HUPE. 28. PROMÉROPS.

VIII. bec très-pet., applati horizontalement à sa base, & crochu à sa pointe; ouverture de la bouche énorme. . . . . 29. TETTE-CHEVRE. 30. HIRONDELLE.

IX. bec conique diminuant également, de la base à la pointe.
- 1. mandibules droites . . . 31. TANGARA. 32. CHARDONNERET. 33. MOINEAU. 34. GROS-BEC. 35. BRUANT. 36. COLIOU. 37. BOUVREUIL.
- 2. mandibules se croisant . . 38. BEC-CROISÉ.

Suite des Fissipedes à jambes emplumées jusqu'au talon.

Tétradac. à 3 antér.

- X. . . bec en alêne.
  - 1. narines nues . . . . 39. ALOUETTE. 40. BEC-FIGUE.
  - 2. narines recouvertes par les plumes . . . . 41. MÉSANGE.
- XI. . bec cunéïforme. . . . . 42. TORCHE-POT.
- XII. . bec filiforme.
  - 1. bec arqué . . . . 43. GRIMPEREAU. 44. COLIBRI.
  - 2. bec applati horizontalement, & un peu élargi vers la pointe; pattes très-courtes. . . . . 45. OISEAU-MOUCHE.

Tétradac. à 2 antér.

- XIII.
  - 1. langue très longue & vermiforme, bec pointu & médiocrement long. . . 46. TORCOL. 47. PIC.
  - 2. bec très-alongé, quadrangulaire & pointu . . . . . 48. JACAMAR.
  - 3. bec un peu recourbé, supér. convexe, latér. applati . . . . . 49. BARBU. 50. COUCOU.
  - 4. bec court & crochu . . . . 51. COUROUCOU. 52. BOUT DE PETUN. 53. PERROQUET.
  - 5. bec l., aussi gros que la tête, la pointe de chaque mandibule courbée en bas . 54. TOUCAN.

Tétradac. à 3 antér.

- XIV.
  - 1. bec court, latér. applati vers la pointe. 55. COQ-DE-ROCHE. 56. MANAKIN.
  - 2. bec conique dentelé, le bout de chaque mandibule courbé en bas . . . . 57. MOMOT.
  - 3. bec droit assez long. . . . . 58. MARTIN-PÊCHEUR. 59. TODIER.
  - 4. bec arqué aigu . . . . . 60. GUÊPIER.
  - 5. bec épais en faucille. . . . . 61. CALAO.

Fiſſipedes le bas des jambes nu.

- Ailes trop courtes pour le vol — XV.
  - 1. 2 doigts antér. ſans poſtér. ; bec droit un peu applati horizont., & arrondi à ſa pointe ; tête chauve. — 62. AUTRUCHE.
  - 2. tridactyles antérieurement — 63. THOUYOU. 64. CASOAR.
  - 3. tétradac. à 3 antérieurs, long bec, mandibules crochues. — 65. DRONTE.
- Ailes ſuffiſantes au vol.
  - tridac. à 3 antérieurs — XVI.
    - 1. bec conique courbé — 66. OUTARDE.
    - 2. bec dr., épaiſſi vers la pointe — 67. ECHASSE. 68. HUITRIER. 69. PLUVIER.
  - tétradac. à 3 antérieurs — XVII.
    - 1. bec dr. renflé vers le bout — 70. VANNEAU. 71. JACANA.
    - 2. bec un peu tourné vers le haut, & un peu applati horizontalement. — 72. COULON-CHAUD.
    - 3. bec ſupér. convexe, & latér. applati. — 73. PERDRIX DE MER.
    - 4. bec dr. latér. applati — 74. RALE.
    - 5. bec droit & grêle — 75. BÉCASSEAU. 76. BARGE. 77. BÉCASSE.
    - 6. bec arqué vers le bas — 78. COURLI.
    - 7. bec dr. applati horizont. & dilaté en ſpatule au bout. — 79. SPATULE.
    - 8. bec long & épais — 80. CICOGNE. 81. HÉRON. 82. OMBRETTE.
    - 9. bec court, épais, mandibule ſupér. en cuiller, le bout onguiculé. — 83. CUILLER.
    - 10. bec droit, tête couronnée — 84. OISEAU-ROYAL.
    - 11. bec conique recourbé — 85. CARIAMA. 86. KAMICHI.
    - 12. bec conique, latér. applati, devant de la tête ſans plumes — 87. POULE-SULTANE.

Oiseaux palmipedes.

- Tétradac. à 3 antér., membranes fendues. — XVIII.
  - 1. membranes unies . — 88. POULE D'EAU.
  - 2. membranes découpées.
    - 89. PHALAROPE.
    - 90. FOULQUE.
- membranes demi-fendues, jambes près de l'anus, tétradac. à 3 antér. . . . — XIX.
  - bec droit & pointu . — 91. GRÈBE.
- membranes entieres.
  - tridac. à 3 antér., jambes près de l'anus. . . . . — XX.
    - 1. bec dr. & pointu . — 92. GUILLEMOT.
    - 2. bec latér. applati, ſtrié tranſv.
      - 93. MACAREUX.
      - 94. PINGOIN.
  - tétradac. à 3 antér., jambes près de l'anus . . . — XXI.
    - 1. bec dr., mandibule ſupér. crochue.
      - 95. MANCHOT.
      - 96. GORFOU.
    - 2. bec dr. & pointu . — 97. PLONGEON.
  - jambes au milieu du corps & plus courtes que le corps, les 3 doigts antér. réunis.
    - tridac. antér. — XXII. . . bec comprimé latér. — 98. ALBATROS.
    - 4e. doigt poſtér.
      - XXIII.
        - 1. bec dentelé crochu à la pointe.
          - 99. PUFFIN.
          - 100. PETREL.
          - 101. STERCORAIRE.
          - 102. GOELAND.
        - 2. bec dr., latér. aplati & dentelé.
          - 103. HIRONDELLE DE MER.
          - 104. BEC-EN-CISEAUX.
      - XXIV.
        - 1. bec cyl. non dentelé, mandibule ſupér. crochue. — 105. HARLE.
        - 2. bec non dentelé, ſupér. convexe, infér. plat.
          - 106. OIE.
          - 107. CANARD.
      - XXV.
        - 1. bec pointu . .
          - 108. ANHINGA.
          - 109. PAILLE-EN-CUL.
        - 2. bec crochu . .
          - 110. FOU.
          - 111. CORMORAN.
          - 112. PÉLICAN.
  - jambes plus l. que le corps. — XXVI.
    - 1. bec dentelé, recourbé au milieu, mandibule infér. plus large. — 113. FLAMMANT.
    - 2. bec ſans dentelures.
      - 114. AVOCETTE.
      - 115. COUREUR.

TABLE DES ESPECES D'OISEAUX.

1. PIGEON, *v.* à ce mot 30 esp., & 40 ou 50 variétés.
2. DINDON, *v.* ce mot.
3. COQ, *v.* à ce mot, & au mot Poule, plusieurs variétés, ensuite Caunangoli & Acoho.
4. PEINTADE, *v.* à ce mot 3 esp., ensuite Knorcoq ?
5. GELINOTE, *v.* à ce mot 8 esp., ensuite 2 Lagopedes, Attagas, 4 Tétras, Angel & Racklan.
6. PERDRIX, *v.* à ce mot 13 esp., ensuite 2 Francolins, Gorge-nue, Bisergot, 17 Cailles, 6 Colins, Ococolin, Tocro, Jambu, Yatu.

Nouveau genre. TINAMOU, *v.* à ce mot 4 especes.

7. FAISAN, *v.* à ce mot 5 especes, Safa, Argus, Chinquis, Paon, Spicifere, Eperonnier, Rouloul ?

Nouveau genre. HOCCO, *v.* à ce mot 9 esp., & Katraca.

8. EPERVIER, *v.* à ce mot 6 esp. dans le supplément, 4 Autours & 3 Buses; ensuite dans le corps de l'ouvrage Soubuse, 2 Busards, Harpaie, Bondrée, Caracara, Cresserelle, 4 Emerillons, 5 Faucons, Tanas, Nebbi, Gerfaut, Lanier, Oiseau-Saint-Martin, Hobreau, Sacre, 3 Milans, Oiseau-Brame & Rochier.
9. AIGLE, *v.* à ce mot dans le supplément 9 especes, ensuite Balbusard, Jean-le-blanc, Mansféni, Orfraie, 2 ou 3 Pygargues, Urutaurana & Urubitinga.
10. VAUTOUR, *v.* à ce mot 10 esp., ensuite Condor, Urubu, Achbobba, Guinar & Arrian.
11. HIBOU, *v.* à ce mot 2 especes, 3 au mot Duc, ensuite Técolotl.
12. CHAT HUANT, *v.* ce mot, & Capararoch, Hulote, Chouette, Chevêche, Effraie, Harfang.
13. CORACIAS, *v.* à ce mot 2 especes.
14. CORBEAU, *v.* ce mot, ensuite Cacaloti, Balicasse, 9 Choucas, Keveu ? 3 Corneilles.
15. PIE, *v.* à ce mot 9 esp., ensuite Tesquisana, Yapa, Cundoë.
16. GEAI, *v.* à ce mot 9 especes.
17. CASSE-NOIX, *v.* ce mot.
18. ROLLIER, *v.* à ce mot 10 especes.
19. TROUPIALE, *v.* à ce mot 11 especes; ensuite Baltimore, Siffleur, Arc-en queue, Acolchi, 4 Carouges, 4 Cassiques, Cassican, Tocolin.
20. OISEAU DE PARADIS, *v.* à ce mot 6 especes.
21. PIE-GRIÉCHE, *v.* à ce mot 15 esp.
22. GRIVE, *v.* à ce mot 12 especes, ensuite Rousserolle, 57 Merles, Boubil, Goulin, Jacapu, Kink, 4 Martins, 12 Fourmilliers, Clofis, Arada, Baniahbou, 4 Breves, Verdin, Jaseur, 3 Moqueurs, 5 Loriots & Mainate.
23. COTINGA, *v.* à ce mot 9 especes, & Cacastol.
24. GOBE-MOUCHE, *v.* à ce mot 25 esp., ensuite Drongo, Piauhau, Kinkimanou, 8 Moucherolles, Acamacu, 7 Tyrans, Oiseau cendré de la Guiane.

Nouveau genre. VIRA-OMBÉ, *v.* ce mot.

25. PIQUE-BŒUF, *v.* ce mot.
26. ETOURNEAU, *v.* à ce mot 7 especes, & Contra.
27. HUPE, *v.* à ce mot 2 especes.
28. PROMEROPS, *v.* à ce mot 8 especes, & Promérupe.
29. TETTE-CHEVRE, ou *Engoulevent*, *v.* à ce dernier mot 12 especes.
30. HIRONDELLE, *v.* à ce mot 25 especes.
31. TANGARA, *v.* à ce mot 33 especes, & Calatti, Oiseau silencieux, Cardinal brun, Talao, Xiuhtolr.
32. CHARDONNERET, *v.* à ce mot 3 esp., ensuite 4 Tarins & Acatéchili.
33. MOINEAU, *v.* à ce mot 8 esp., ensuite 5 Friquets, 4 Soulcies, 3 Sénégalis, dans le supplément 3 Bengalis, Serevan, Maia, Majan, 8 Serins, Bonjour-commandeur, Grenadin, Habesch, 7 Linottes, Sizerin, Ministre, Négral, 16 ou 20 Pinsons, Noir-

ſouci, 8 Veuves, 8 Verdiers, Pape, Toupet bleu, Jacarini.

34. GROS-BEC, *v.* à ce mot 21 eſpeces, & Mélicourvi.

Nouveau genre. GUIFSOBALITO, *v.* ce mot.

35. BRUANT, *v.* à ce mot 16 eſpeces & 10 Ortolans.

36. COLIOU, *v.* à ce mot 4 eſpeces.

37. BOUVREUIL, *v.* à ce mot 3 eſp., dans le ſupplément 6 Bec-ronds, enſuite Hambouvreux & Rouge-queue noir.

38. BEC-CROISÉ, *v.* ce mot.

39. ALOUETTE, *v.* à ce mot 21 eſpeces.

40. BEC-FIGUE, *v.* ce mot dans l'ouvrage & le ſupplément, enſuite 10 Traquets, Clignot, Tarier, Arlequin, 10 Bergeronettes, Lavandiere, 19 Fauvettes, Pégot, Cou-jaune, 40 ou 42 Figuiers, 4 Pitpits, 7 Demi-fins, 2 Rouge-gorges, Gorbe-bleu, 2 Rouge-queues, 4 ou 6 Roſſignols, Jacapani, 7 Motteux, 2 Pouillots, Troglodyte, Fiſt & Pivote-Ortolane.

41. MESANGE, *v.* à ce mot 19 eſp., enſuite Roitelet, & Roitelet-Meſange.

42. TORCHEPOT, ou *Sittelle*, *v.* à ce dernier mot 3 eſp., 4 variétés & Oiſeau-fou.

43. GRIMPEREAU, *v.* à ce mot 2 eſpeces, enſuite Tatac, 14 Soui-mangas, 3 Soui-manga-guitguits, & 8 Guit-guits.

44. COLIBRI, *v.* à ce mot 19 eſpeces.

45. OISEAU-MOUCHE, *v.* à ce mot 25 eſpeces.

46. TORCOL, *v.* ce mot.

47. PIC, *v.* à ce mot 40 eſp., enſuite Curucui & Ipécu.

Nouveau genre. PIC-GRIMPEREAU, *v.* à ce mot 2 eſpeces.

48. JACAMAR, *v.* à ce mot 2 eſpeces.

49. BARBU, *v.* à ce mot 6 eſpeces & 6 Tamatias.

50. COUCOU, *v.* à ce mot 33 eſp., enſuite Moroc, Couroucoucou, Cuil, Touraco.

51. COUROUCOU, *v.* à ce mot 3 ou 4 eſp.

52. BOUT-DE-PETUN, ou *Ani*, *v.* à ce dernier mot 2 eſpeces.

53. PERROQUET, *v.* chacune des familles, dans cet ordre : 5 Catacouas, 10 Perroquets, 8 Lorris & 3 Lorris-Perruches, 29 Perruches, 4 Aras, 5 Amazones, 7 Criks, 11 Papegais, Saſſesbé, Caïca & Maïpouri, 14 Perriches, 5 Touis.

54. TOUCAN, *v.* à ce mot 5 eſpeces, Barbican & 4 Aracaris.

55. COQ-DE-ROCHE, *v.* ce mot dans le ſupplément.

56. MANAKIN, *v.* à ce mot 6 eſpeces & 4 autres oiſeaux, enſuite Plumet-blanc & Manikor?

57. MOMOT, ou *Houtou*, *v.* ce dernier mot.

58. MARTIN-PECHEUR, *v.* à ce mot 35 eſpeces & Kurbatos.

59. TODIER, *v.* à ce mot 7 eſp.

60. GUÊPIER, *v.* à ce mot 15 eſp.

61. CALAO, *v.* à ce mot 10 eſp.

62. AUTRUCHE, *v.* ce mot.

63. THOUYOU, *v.* ce mot.

64. CASOAR, *v.* ce mot.

65. DRONTE, *v.* ce mot, enſuite Solitaire & Oiſeau-de-Nazare.

66. OUTARDE, *v.* à ce mot 7 eſpeces, & dans le ſupplément Gros-yeux.

Nouveau genre. SECRÉTAIRE, *v.* ce mot.

67. ECHASSE, *v* ce mot.

68. HUITRIER, *v.* ce mot.

69. PLUVIER, *v.* à ce mot 13 eſpeces.

Nouveau genre. COURE-VITE, *v.* ce mot.

70. VANNEAU, *v.* à ce mot 10 eſpeces.

71. JACANA, *v.* à ce mot 5 eſpeces.

72. COULON-CHAUD, ou *Tourne-pierre*, *v.* à ce dernier mot 2 eſpeces.

73. PERDRIX-DE-MER, *v.* à ce mot 4 eſpeces.

74. RALE, *v.* à ce mot 10 eſpeces, enſuite Caurâle, Rallo-marouet, & 4 Tiklins.

75. BECASSEAU, *v.* ce mot, & Alouette de mer, Guignette, Cincle, Canut, 6 Chevaliers, Combattant, 4 Maubêches, Merle-d'eau, & Grive-d'eau.

76. BARGE, *v.* à ce mot 9 eſpeces.

77. BECASSE, *v.* à ce mot 3 eſpeces & 3 Bécaſſines.

78. COURLI, *v.* à ce mot 15 eſp., & Courliri, 2 Ibis, Chochopitli & Hadelde.

79. SPATULE, *v.* ce mot & Ajaja.

80. CIGOGNE, *v.* à ce mot 6 eſp.; enſuite 6 Gruës.

81. HÉRON, *v.* à ce mot 20 eſp., enſuite 23 Crabiers, 2 Bec-ouverts, Bec-crochu, Bec-ſcie, 14 Butors, 2 Bihoreaux dans le ſupplément.

82. OMBRETTE, *v.* ce mot.

83. CUILLERE, ou *Savacou*, *v.* ce dernier mot.

84. OISEAU-ROYAL, *v.* ce mot.

85. CARIAMA, *v.* ce mot & Agami.

86. KAMICHI, ou *Anhima*, *v.* ce dernier mot.

87. POULE-SULTANE, *v.* à ce mot 7 eſp. & Caunangoli.

88. POULE-D'EAU, *v.* à ce mot 9 eſp.

89. PHALAROPE, *v.* à ce mot 3 esp.
90. FOULQUE, *v.* à ce mot 3 esp.
91. GRÈBE, *v.* à ce mot 12 especes & 5 Castagneux.
92. GUILLEMOT, *v.* à ce mot 2 especes & Alk.
93. MACAREUX, *v.* à ce mot 5 especes & Bec-tranchant,
94. PINGOUIN, *v.* à ce mot 3 esp.
95. MANCHOT, *v.* à ce mot 3 esp.
96. GORFOU, *v.* ce mot.
97. PLONGEON, *v.* à ce mot 5 especes & Arau.
98. ALBATROS, *v.* ce mot.
99. PUFFIN, *v.* en 4 à la suite des Pétrels & Majagué.
100. PÉTREL, *v.* à ce mot 6 esp.
101. STERCORAIRE, ou *Labbe*, *v.* à ce dernier mot 2 esp.
102. GOELAND, *v.* à ce mot 6 especes, 6 Mouettes & Noddi.
103. HIRONDELLE DE MER, *v.* à ce mot 8 esp., Backer, Charbonnier.
104. BEC-EN-CISEAUX, *v.* ce mot.
105. HARLE, *v.* à ce mot 6 esp.
106. OIE, *v.* à ce mot 14 especes, ensuite Bernacle, Eider, Cravan, Margée, Malagos, Cygne.
107. CANARD, *v.* à ce mot 27 esp., Apoa, Tourpan, Xalcuani, Manche-de-velours, Opipiscan, 17 Sarcelles.
108. ANHINGA, *v.* à ce mot 2 esp.
109. PAILLE-EN-CUL, ou *Oiseau du Tropique*, *v.* à ce dernier mot 3 esp.
110. FOU, *v.* à ce mot 7 especes, Fauve & Frégate.
111. CORMORAN, *v.* à ce mot 2 esp.
112. PÉLICAN, *v.* à ce mot 4 especes & Alcatraz.
113. FLAMANT, ou *Phénicoptere*, *v.* ce dernier mot.
114. AVOCETTE, *v.* ce mot.
115. COUREUR, *v.* ce mot.

Voyez encore Accaviac, Atotolt, Bulbird, Caracura, Carlo, Catraca, Cénotzqui, Céoan, Cercio, Chachavototolt, Chiantotolt, Cocochatl, Combbird, Comma, Coyoltotolt, Cozquauhtli, Coztotolt, Diable, Etoile, Foulimene, Garagay, Guinar, Jacacaii, Jacapu, Maroly, Miacototolt, Misago, Mocototolt, Œil-de-Bœuf, Pito, Téchictli, Tréguel, oiseaux non classés.

QUADRUPEDES OVIPARES.

Ordre I. *Corps revêtu d'un test, & terminé par une queue.*

TORTUE, *v.* à ce mot 15 ou 17 esp., tant dans l'ouvrage que dans le supplément, ensuite Luth, Mydas, Caret, Caouane, Dos-d'âne, Bande-blanche, Jabéti, Thirsé, Tourtle, Terrapène, consultant le supplément sur les principaux de ces articles.

Ordre II. *Corps nu terminé par une queue.*

LÉZARD, *v.* ce mot.

Genre I. *Corps un peu tuberculeux, & queue applatie. V.* au mot Lézard 4 esp. de ce genre, ensuite Crocodile, Alligator, Cayman, Ignaruca, Occiput-fourchu, Dragone, Fouette-queue, Gavial.

G. II. *Queue étagée. V.* au mot Lézard 5 esp. de ce genre, ensuite Cordyle, Stellion, Améïva, Algire, Seps, Lion, Gécote.

G. III. *Queue ronde, écailleuse, plus courte que le corps. V.* au mot Lézard une esp., ensuite Caméléon, Scinque, Tapaye, Gekko, Sputateur.

G. IV. *Queue ronde, écailleuse, plus l. que le corps. V.* au mot Lézard 7 especes, ensuite Basilic, Porte-crête, Iguane, Galéote, Agame, Umbre, Rouge-gorge, Téguixin, Double-raie, Chalcide.

G. V. *Tétradac. antér., corps lisse. V.* au mot Salamandre 3 esp., 2 au mot Lézard.

G. VI. *Ailé. V.* le Dragon. *V.* ensuite dans le supplément 2 esp. nouvelles des g. précéd., & Mabouya, Sarroubé.

G. nouveau. *Bipede. V.* en 2 especes au mot Sheltopusik. Enfin voyez diverses esp. non classées aux mots: Américima, Anolis, Ascalabos, Bibora, Carapopéba, Cutez pallin, Famocantraton, Koberra-guyon, Langadis, Quelzpales, Roquet, Taletac, Tamacolin,

Taraguira, Técunana, Téjunhana, Témapara, Tilcuelzpallin, Tokaie, Tupinambis.

Ordre III. *Corps nu, ſans queue.*

CRAPAUD, *v.* ce mot.

Genre I. *Corps arrondi & tuberculeux, jambes courtes. V.* au mot Crapaud 9 eſpeces, enſuite Pipa, Agua, Rayon vert, Calamite, Criard.

G. II. *Corps alongé.* GRENOUILLE, *v.* à ce mot 11 eſpeces, enſuite Epaule armée, Jackie.

G. III. *Doigts terminés par une plaque viſqueuſe.* RAINE, *v.* à ce mot 7 eſp., enſuite Fluteuſe, Squelette. *V.* encore Cururu.

SERPENS.

SERPENT, *v.* ce mot.

Genre I. *Grandes plaques ſous le corps & ſous la queue, avec ſonnettes. V.* au mot Serpent 1 eſp. de ce g., enſuite Serpent-à-ſonnettes, Millet, Boiquira, Teuthlaco, Ocozoalt.

G. II. *Gr. plaques ſous le corps & ſous la queue, ſans ſonnettes. V.* au mot Serpent 3 eſp. de ce genre, enſuite Bojobi, Hipnale, Devin, Cenchris, Ophrie, Enhydre, Parterre.

G. III. *Gr. plaques ſous le corps, petites ſous la queue. V.* au mot Serpent 37 eſp. de ce g., enſuite Atropos, Lébéris, Lutrix, Calmar, Ammodyte, Céraſte, Bali, Serpent des dames, Alidre, Triangle, Vipere, Vipere d'Egypte, Tléhua, Dipſade, Bluet, Aſpic, Typhe, Vampum, Lebetin, Tête noire, Cobel, Régine, Ibibe, Hébraïque, Aurore, Sipede, Maure, Chayque, Bande-noire, Serpent à collier, Dard, Collier, Serpent à lunettes, Padere, Chaine, Malpole, Syrtale, Gibbon, Saturnin, Corallin, Guimpe, Saurite, Lien, Sitale, Triſcale, Lemniſque, Dipſe, Pélie, Tyrie, Rouge-gorge, Pétole, Molure, Boiga, Pétalaire, Haie, Fil, Fer-à-cheval, Serpent de Minerve, Cenco, Argus, Schokari, Dhara, Reine des Serpens.

G. IV. *Ecailles ſous le corps & ſous la queue. V.* au mot Serpent 3 eſp. de ce g., enſuite Eryx, Peintade, Colubrin, Trait, Miguel, Rézeau, Serpent cornu, Serpent de verre, Rouleau, Orvet.

G. V. *Anneaux ſur le corps & à la queue. V.* Enfumé, Blanchet.

G. VI. *Peau later. nue & pliſſée. V.* au mot Serpent 1 eſp. & Ibiare.

Nouveau g. LANGAHA, *v.* ce mot, enſuite les *S.* non claſſés aux Mots, Acontias, Ammobata, Amphisbène, Anacondo, Apoa, Apochicoatl, Aſmodée, Aveugle, Bitin, Boa, Bochir, Boicininga, Boicuaiba, Boiguacu, Boiguatrara, Boitiapo, Cacaboya; Caninana, Caracara, Coral, Couleuvre, Coureſſe, Cucurucu, Cros-de-Chien, Cururyva, Dame des Serpens, Dépone, Dub, Dubéria, Gérende, Ghalguava, Giraupiagara, Guacu, Gliricapa, Hannash, Hémorrhoïs, Hippo, Holleik, Hotambeia, Jacana, Jarara, Ibiboboca, Ibiracoa, Kokob, Lamanda, Lurus, Macacoalt, Makakoath, Malkarabéla, Manballa, Mangonizo, Manima, Millio, Moluros, Naia, Népa, Nintipolonga, Ocozoalt, Péla, Petlacoalt, Petzcoalt, Polonga, Polpoch, Seren, Serpent nain, S. titan, Tamachia, Tareyboya, Tête-de-Chien, Teuthlaco, Texmiméni, Théona, Titu, Tojugua, Triſcale, Tucuman, Tzicatlina, Tamacuila-hilla.

POISSONS CARTILAGINEUX.

I. Genre. *Un trou à chaque ouïe ; bouche tubuleuſe édentée, & en-deſſous de la tête.* . . . } ESTURGEON, *v.* à ce mot 2 eſpeces, & Sterlet.

II. Genre. *Sept trous à chaque ouïe ; ſans ventrales.* . . . . . } LAMPROIE, *v.* à ce mot 5 eſpeces.

III. Genre. *Cinq trous à chaque ouïe ; corps déprimé, mâchoire inférieure plus longue.* . . } RAIE, *v.* à ce mot 17 eſp. & Aiereba, Torpille, Puraque.

IV. Genre. *4, 5, 6 ou 7 trous aux ouïes, yeux latér., corps alongé, mâchoire ſupér. plus l. ; ventrales.* } Chien de mer.

Familles.

1. *Anale & trous aux tempes.* } *Voyez* CHIEN DE MER, enſuite les mots ſuivans : Iſabelle, Rouſſette, Chat-Rochier, Milandre, Emiſſole, Barbillon, Barbu, Tigre, Galonné, Œillé, Marteau, Pantouſſlier, Griſet, Renard marin.

II. *Anale, ſans trous aux tempes.* } Glauque, Nez, Perlon, Très-grand, Requin.

III. *Trous aux tempes, ſans anale.* } Scie, Bouclé, Aiguillat, Sagre, Ecailleux ; Humantin, Liche, Ange.

V. Genre. *Un trou à chaque ouïe ; ſans anale, un aiguillon dorſal.* . . . . . } CHIMERE (la), le Poiſſon-Coq.

Poiſſons ſimplement dits.

Ire. Diviſion. *Poiſſons à ouïes complettes.*

Ier. Article. *Acanthoptérygiens.*

Ier. Ordre. *Apodes.*

1. PAILLE-EN-CUL, *v.* à ce mot 2 eſp.
2. EMPEREUR, *v.* ce mot & Guebucu.
3. DONZELLE, *v.* à ce mot 3 eſpeces & Trompe.

IIe. *Jugulaires.*

4. VIVE, *v.* ce mot.
5. TAPEÇON, *v.* ce mot.
6. LYRE, *v.* à ce mot 3 eſp., enſuite Lézard de mer & Doucet.
7. PERCE-PIERRE, *v.* à ce mot 7 eſpeces, enſuite Coquillade, Gattorugine, Lumpen, Lote vivipare, Papillon de mer, Cépole, Moule, Tanche de mer ? Pacamo ? 2 Punarus.

IIIe. *Thorachiques.*

8. BOULEROT, *v.* à ce mot 10 eſpeces, enſuite Loche de mer, Lancette, Awaou ? Taiboa ?
9. FLAMME, *v.* à ce mot 2 eſpeces.

Nouveau genre. POISSON A L. QUEUE, *v.* ce mot.

10. RASOIR, *v.* à ce mot 11 eſpeces, enſuite Pompile, Perroquet, Paon, Guaracapéma, Uribaco ? Acarapéba ? Dauphin des torrens ?
11. MAQUEREAU, *v.* à ce mot 2 eſpeces, enſuite Boniton, Derbio, 5 Scombres, Coorza, 3 Thons, Guaratéréba, Pélamide, Cogoil, Liche ?
12. TOURD, *v.* à ce mot 40 eſpeces, enſuite Canude, Anthie, Girelle, Merle, Scare, Piraumbu, Pirapixanga, Piratiapua, Guaze, Verdone, Paon, Tanche marine, Guatucuſa ? Lépreux, Meneſtrier, Perroquets, Canadelle, Dambort, Vicille, Juruucapéba, Lontéque, Hépate ? Soldat ? Tambourinaire.

13. DORADE, *v.* à ce mot 3 eſpeces, enſuite 6 Spares, Sar, Pilonneau, Sarge, Brelot, Oblade, Mélandre, 2 Gorets, 2 Bogues, Mérou? Mendole, Picarel, 2 Saupes, Vergadelle, Pagel, Calet, Pagre, Rouſſeau, Ouariac, Poudingue, Acarne, Trompeur, Dentale, Morme, Capeuna, Berda, Nadjar, Chataigne, Orphe de mer, Piratiapia, Brême de mer, Cantheno, Plomb, Acarapinima? Acarapitamba, Acarapucu?
14. ECHARPE, *v.* à ce mot 15 eſp., enſuite Acarauna, Chirurgien, Veuve-coquette, Stercoraire, Guarerva, Vagabond, Paru, Aruſe, Rabagi, Sohal, Jaguacaguare, Teïra, Carauna? Nhaquunda? Poiſſon-rayé? Rochau; enfin dans le ſuppl. 11 Bandoulieres, Dorade de Plumier, Duc, 2e. Chirurgien, Forgeron, Empereur du Japon, Argus, Orbe, Paon de l'Inde, Œil de Paon.
15. DAINE, *v.* à ce mot 10 eſpeces, enſuite Ombre de mer, Corp, Corbeau de mer, Poiſſon-royal, Maigre, Guatucuſa? Cururuca?
16. PERCHE, *v.* à ce mot 28 eſp., enſuite Serran, Croker, Brochet-Perche, Loup de mer, Apron, Schraitſer, Cingle, Piranéma, Ablette de mer, Cugupuguacu? Camuri? Piraacangata?
17. SCORPÈNE, *v.* à ce mot 5 eſp., enſuite Raſcaſſe, Jaguaraca? Pirajurumembéca?
18. ROUGET, *v.* à ce mot 3 eſp., enſuite Roi des Surmulets, Piramétara, Makouma?
19. MILAN, *v.* ce mot, Hirondelle, Perlon, Grondin, Rouge-tumbe, Teſtard, Gurneau, Bourreau, Malarmat, Imbriaco, Miivipira, Corocoro? Piracoaba?
20. CHABOT, *v.* à ce mot 4 eſp., Scorpion de mer, Cataphracte, Quadricorne, Grondeur, Niqui?
21. GAL, *v.* ce mot, & dans le ſuppl. Gal à l. cheveux, enſuite Sanglier, Charrue, Ruſé, Abacatuaia.
22. SABRE, *v.* ce mot.
23. EPINOCHE, *v.* à ce mot 7 eſp., Pilote, Sauteur de la Caroline, Ceixupira?

IVe. *Abdominaux.*

24. SILURE, *v.* à ce mot 12 eſp., Aſcite, Aſote, Caſque, Bouclier, Trembleur, Barbarin, Scheilan, Tamoata, Nhamdia? 5 autres Bagres? Chardonneret?
25. MUGE, *v.* à ce mot 2 eſp., Cabot, Curéma, Albule, Parati, Same? Chaluc? Maxon? Chanos? Berger?
26. POLYNÈME, *v.* à ce mot 3 eſp.
27. TEUTIE, *v.* à ce mot 2 eſp., Cururuca? Guaibicoara?
28. SAUREL, *v.* ce mot, Piraya? Piquitinga?

IIe. Article. *Malacoptérygiens.*
Ier. Ordre. *Apodes.*

29. ANGUILLE, *v.* à ce mot 2 eſp., Congre, 2 Murènes, Myr, Serpent de mer.
30. GYMNOTE, *v.* à ce mot 2 eſp., 2 Carapos, Poutaol, Tremblante.
31. LOMPE, *v.* ce mot.
32. STROMATÉE, *v.* ce mot, 2 Fiatoles, Tronchou.
33. AMMODYTE, *v.* ce mot & Tajaſica.

IIe. *Jugulaires.*

34. PORTE-ÉCUELLE, *v.* ce mot.
35. MERLAN, *v.* à ce mot 3 eſp., enſuite Morue, Officier, Lieu, Charbonnier, Dorſe, 2 Egleſins, 2 Merlus, Taſcau, Lingue, Tau, Cimbres, 2 Lotes, Molenaar.

IIIe. *Thorachiques.*

36. SOLE, *v.* à ce mot 8 eſp., enſuite Pole, 2 Plies, Carrelet, Flez, Flétan, Folio, Cithare, Perpeire, Limande, Zebre de mer, Cynogloſſe, Pégouſe, Turbot, Barbue, Moineau de mer, Pathimaure, Aramaca, Targaur, Plaiſe.
37. REMORA, *v.* ce mot & Sucet.
38. JARRETIERE, *v.* ce mot.

IVe. *Abdominaux.*

39. CUIRASSIER, *v.* à ce mot 3 eſpeces.
40. ATÉRINE, *v.* à ce mot 2 eſpeces & Sihame.
Nouveau genre. SERPE, *v.* ce mot.
41 SAUMON, *v.* à ce mot 9 eſpeces, enſuite Bécard, Illanken 4 Truites, Palée, 4 Ombres, Curimata, 2 Lavarets, Carpione, Heuch, Roding, 2 Charax, 2 Eperlans, Blanchet, Lodde, Lézard de mer, Houtin, 2 Marênes, Roſchal, Salmarin, Salvelin, Wimba.
42. FISTULAIRE, *v.* à ce mot 3 eſpeces, & Petimbuaba?
43. AIGUILLE, *v.* ce mot, 4 Brochets, Dentaire, Spet, Orphie, Gaar, Belone, Bécune? 2 Taréiras?
44. HAUTIN, *v.* à ce mot 2 eſp., Machnat & Vubarana.
45. ALOSE, *v.* à ce mot 4 eſpeces, Pucelle, Agone, Gueule, Sardine, Harache, Bogue,

Sprat, Melette, Anchois, Camaripuguacu, Gaila, 2 Cailleux, 2 Célerins, 2 Blaquets, Aubuſſeau, 3 Harengs, Myſte, Lyſan, Haumele?

46. EXOCET, *v.* ce mot.

47. CARPE, *v.* à ce mot 4 eſpeces, enſuite Grande-écaille, Reine des Carpes, Carpeau, Brême d'eau douce, Naſe, Serte, Meûnier, Auchon, Dormeur, Dorade chinoiſe, Dorée d'étang, Albo, Pigo, Bambele, Tanche d'eau douce, Goujon d'eau douce, Vairon, Waper, Naddi, Rotengle, Roſſe, Gardon, Bordeliere, Biorka, Sope, Karaiſche, Gibele, Vandoiſe, Able, Griſlagine, Barbeau, Rape, Bouvier, Budd, Dobule, Ide, Idbare, Bynni, Raſoir-Carpe, Spirlin, Farêne, Aphie, Orphe d'eau douce, Erythrin? Piaba? Vangeron?

48. LOCHE-FRANCHE, *v.* à ce mot 3 eſpeces.

49. AMIE, *v.* ce mot.

50. MORMYRE, *v.* à ce mot 2 eſp.

IIe. Diviſion. *Branchioſtéges.*

Ier. Ordre. *Apodes.*

51. HIPPOPOCAMPE, *v.* ce mot & Cheval-marin, Aiguille de mer, 2 Trompettes, Vipere marine, Epine double.

52. BALISTE, *v.* à ce mot 9 eſp., Vieille, 3 Licornes, Porc, Piraaca.

53. COFFRE, *v.* à ce mot 8 eſp., Chameau marin, Buffolt, Guaperva?

54. HÉRISSON A 4 DENTS, *v.* à ce mot 4 eſp., Croiſſant, Fanfaron, Lune de Salvien, Tête de Tortue, Orbe étoilé, Globe rayé, Penton de mer, Flaſcopſaro.

55. HÉRISSON A 2 DENTS, *v.* ce mot, Atingue, Guara, Orbe-Hériſſon, Lune de Kœlreuter, Piraaca?

IIe. *Jugulaires.*

56. BAUDROIE, *v.* ce mot, Chauve-Souris & Crapaud.

Nouveau genre. Boſſu, *v.* ce mot.

IIIe. *Thorachiques.*

57. CYCLOPTERE, *v.* à ce mot 4 eſpeces, Lievre de mer, & dans le ſupplément, Liparis au mot Cycloptere gélatineux.

IVe. *Abdominaux.*

58. BÉCASSE, *v.* à ce mot 3 eſpeces.

59. PÉGASE, *v.* ce mot, Poiſſon volant d'Amboine & Nageur.

On peut voir enſuite nombre de Poiſſons non claſſés aux mots ſuivans : Acara, Acaria, Acarapéba, Albicore, Amilotl, Amore-guacu, Amore-pixuma, Amore-tinga, 3e. Anthie, Balaou, Benet, Boulang, Bruneau, Caboche, Capitaine, Carangue, Carmon, Caſſe-burgot, Caſſoorwan, Cavallos, Challua, Chaſſeur, Colombo, Corcovada, Cordonnier, Cururuca, Elſe, Eventail, Grue, Guaru, Jouflu, Kacho, Karongo, Kouxeury, Lompo, Machoran, Maturaque, Maure (le), Méar, Méru, Monocle, Motelle, Muge noir, Narka, Negre, Nez (le gr.), Nhaquunda, Olruppe, Pambe, pluſ. Perroquets outre ceux qui ſont claſſés, Piraguer, Piravene, Pœla, Poiſſon de paradis, autre que le Polymêne-heptanême, Poiſſon-farine, Poiſſon rouge, autre que le Narka, Porte-étendart, Princeſſe, Radieux, Retourné, Salamandre, Sarde, Seffer, Sellé, Serbander, Sergent, 2 Snavelaars, Snipvſch, Spatule, Tajaſica, Tatabule, Titiri, Turbot-émaillé.

INSECTES.

SECTIONS.

1. Coléopteres.	*Ailes couvertes d'étuis, mâchoires dures.*
2. Hémipteres.	*Ailes ſupérieures preſque ſemblables à des étuis; trompe aiguë repliée ſous le corps.*
3. Tétrapteres lépidopteres.	*4 Ailes couvertes de pouſſiere écailleuſe.*
4. Tétrapteres, ſoit Névropteres, ſoit Hyménopteres.	*4 Ailes nues, ſoit membraneuſes, ſoit couvertes de nervures.*
5. Dipteres.	*2 Ailes & 2 Balanciers.*
6. Apteres.	*Sans ailes.*

Coléopteres.

ARTICLES.	ORDRES.	CARACTERES.	GENRES.	ESP.
I. Mâchoires couvrant tout le ventre.	I. 5 art. chez à chaque tarse.	Ant. pectinées au bout, d'un côté . . .	1. CERF-VOLANT,	9.
		ant. pectinées tout du long, d'un côté . .	2. PANACHE,	2.
		ant. en masse à feuillets; écusson . . .	3. SCARABÉ,	56.
		ant. en masse à feuillets; sans écusson . .	4. BOUSIER,	10.
		ant en masse solide, coudées au milieu, tête enfoncée dans le corcelet	5. ESCARBOT,	5.
		ant. en masse perfoliée, le dernier art. en bouton; étuis sans rebord . . .	6. DERMESTE,	34.
		ant. presque en masse, les 2 derniers art. plus longs	7. VRILLETTE,	6.
		ant dr. en masse solide un peu applatie . .	8. ANTRÈNE,	2.
		ant. plus grosses & un peu perfoliées au bout; corcelet conique & sans rebord . . .	9. CISTELE,	3.
		ant. plus grosses & un peu perfoliées au bout; corcelet & étuis bordés	10. BOUCLIER,	11.
		ant courtes en scie; corcelet uni & simple en-dessous; tête enfoncée dans ce corcelet.	11. RICHARD,	9
		ant. en scie, ou en filets, reçues dans une raînure sous la tête; corcelet terminé infér. par une pointe logée dans une cavité du ventre.	12. TAUPIN,	25.
		ant. filiformes; appendice considérable à la base des cuisses postérieures. . . .	13. BUPRESTE,	61.
		ant. filiformes; corcelet en bosse; corps supér. convexe & en sphéroïde.	14. BRUCHE,	2.
		ant filiformes; tête cachée par un rebord du corcelet; ventre latér. plissé en papilles .	15. VER-LUISANT,	5.
		ant. filiformes; tête découverte; corcelet applati & bordé; étuis flexibles . . .	16. CICINDELE,	18.
		ant. filiformes; corcelet quadrangulaire . .	17. OMALISE,	1.
		ant. en masse perfoliée plus courtes que les antennules, pattes en nageoires . . .	18. HYDROPHYLE,	5.
		ant. filiformes plus longues que la tête; pattes en nageoires	19. DYTIQUE,	20.
		ant. roides, plus courtes que la tête; pattes en nageoires; 4 yeux	20. TOURNIQUET,	1.

ARTICLES.	ORDRES.	CARACTERES.	GENRES. ESPECES.
Suite du Iᵉʳ. art. [illegible] couvrant tout le ventre.	II. 4 articles à chaque tarſe.	Ant. en ſcie devant les yeux	21. MÉLOLONTE, 6.
		ant. en ſcie dont l'œil entoure la baſe	22. PRIONE, 1.
		ant. décroiſſantes dont l'œil entoure la baſe, corcelet armé de pointes	23. CAPRICORNE, 23.
		ant. du précéd., corcelet ſans pointes	24. LEPTURE, 28.
		ant. décroiſſantes devant les yeux; étuis rétrécis au bout.	25. STENCORE, 15.
		ant. filif. à l. art.; corcelet plat & bordé	26. LUPERE, 2.
		ant. filif. à l. art.; corcelet hémiſphérique	27. GRIBOURI, 16.
		ant. cyl. à art. globuleux; corcelet cylindrique.	28. CRIOCERE, 11.
		ant. d'égale groſſeur, à art. preſque globuleux; corcelet raboteux & bordé	29. ALTISE, 20.
		ant. d'égale groſſeur, art. preſque globuleux; corcelet raboteux & bordé.	30. GALERUQUE, 8.
		ant. plus groſſes au bout, art. globuleux; corcelet uni & bordé	31. CHRYSOMELE, 31.
		ant. plus groſſes au bout, art. hémiſphériques ſur une trompe courte & large, 4 antennules au bout.	32. MYLABRE, 3.
		ant. en maſſe droite ſur une l. trompe	33. BECMARE, 15.
		ant. en maſſe coudées ſur une l. trompe	34. CHARANSON, 75.
		ant. en maſſe de 3 art. ſans trompe; corcelet cubique cachant la tête, tarſes nus & épineux.	35. BOSTRICHE, 2.
		ant. du précéd., ſans trompe; corcelet preſque cyl., tarſes garnis de pelotes.	36. CLAIRON, 7.
		ant. des précéd., ſans trompe; corcelet large & bordé, tarſes garnis de pelotes	37. ANTRIBE, 12.
		ant. en maſſe ſolide d'une piece, ſans trompe.	38. SCOLITE, 1.
		ant. plus groſſes au bout, & à gros art.; corcelet & étuis bordés, tête cachée ſous le corcelet	39. CASSIDE, 8.
		ant. groſſiſſant vers le bout, écuſſon imperceptible; corcelet plat, uni & ſans rebord.	40. ANASPE, 4.
	III. 3 articles à chaque tarſe.	ant. à gros art. groſſiſſant vers le bout, plus courtes que les antennules; corps hémiſphérique	41. COCCINELLE, 30.
		ant. plus groſſes vers le bout, plus courtes que les antennules; corps alongé.	42. TRITOME, 1.
	IV. 5 art. aux 4 premieres pattes, 4 aux 2 dernieres.	ant. en ſ; corcelet convexe & bordé	43. DERMESTE, 1.
		ant. pectinées d'un côté; corcelet raboteux, non bordé.	44. CARDINALE, 4.
		ant. filif.; corcelet raboteux, non bordé.	45. CANTHARIDE, 10.
		ant. filif; corcelet uni & bordé	46. TÉNÉBRION, 29.
		ant. un peu en ſcie, art triangulaires; corcelet convexe, anter. rétréci	47. MORDELLE, 5.
		ant filif; corcelet à appendice avancé en coqueluchon	48. CUCULLE, 1.
		ant. en maſſe d'un art., pliées & pectinées au milieu dans les mâles	49. CÉROCOME, 1.

Genres ajoutés.

Antipe, 1. Attelabe, 2. Carabé, 6. Ips, 2. Voyez auſſi Cucuju.

ARTICLES.	ORDRES.	CARACTERES.	GENRES.	ESP.
II. Etuis durs ne couvrant que partie du ventre.	I. 5 artic. à chaque tarse.	Ant. filif., ailes cachées sous les étuis; bout du ventre armé de pinces	50. STAPHYLIN.	33
	II. 4 artic. à chaque tarse.	ant. filif., ailes nues.	51. NÉCIDALE, 4.	
	III. 3 artic. à chaque tarse.	ant. filif., ailes cachées sous les étuis; bout du ventre armé de pinces .	52. PERCE-OREILLE, 3.	
	IV. 5 art. aux 4 premiers tarses, 4 aux derniers.	ant. groſſes au milieu; ſans ailes .	53. PROSCARABÉ, 1.	
III. Etuis mous & comme membraneux.	I. 5 art. aux 4 premiers tarses, 4 aux derniers.	ant. filif., 2 l. véſicules aux côtés de l'anus	54. BLATTE, 7.	
	II. 2 art. à chaque tarse.	ant. filif, bouche en ſimple fente longit.; tarses à véſicules . .	55. TRIPS, 3.	
	III. 3 art. à chaque tarse.	ant. filif., ventre bipille; 3 yeux liſſes	56. GRILLON, 6.	
		ant. filif. égales à la moitié du corps; 3 yeux liſſes	57. CRIQUET, 12.	
	IV. 4 art. à chaque tarse.	ant. filif. plus l. que le corps; 3 yeux liſſes.	58. SAUTERELLE, 10.	
	V. 5 art. à chaque tarse.	antennes filiformes	59. MANTE, 6.	

Hémipteres.

3 art. aux tarſes; ant. très-courtes; 2 yeux liſſes; trompe recourbée en-deſſous, 4 ailes, les infér. croiſées.	1. CIGALE, 43.	
3 art. aux tarſes; ant. plus l. que la tête, en 4 ou 5 articles; trompe recourbée; 4 ailes, les ſupér. membrano-écailleuſes.	2. PUNAISE, 102.	
2 art. aux tarſes; ant. très-courtes ſous les yeux, trompe recourbée, 4 ailes croiſées; écuſſon, les 2 premieres pattes en pince. . .	3. NAUCORE, 1.	
2 art. aux tarſes; ant., trompe & ailes du précéd.; écuſſon; les 6 pattes en nageoires.	4. PUNAISE A AVIRONS, 2.	
1 art. aux tarſes; ant., trompe & ailes du précéd.; ſans écuſſon; les 2 premieres pattes en pinces, les 4 autres en nageoires. . . .	5. CORISC, 1.	
1 art. aux tarſes; ant. en pinces de Crabe; trompe recourbée, 4 ailes croiſées; 4 pattes.	6. SCORPION-AQUATIQUE, 2.	
2 art. aux tarſes; trompe naiſſant du corcelet; 4 ailes poſées en toît; pattes ſauteuſes, ventre en pointe; 3 yeux liſſes. . . .	7. PSYLLE, 9.	
1 art. aux tarſes; trompe recourbée; 4 ailes dr., élevées ou nulles; pattes marcheuſes; 3 pointes ou tubercules au ventre. . .	8. PUCERON, 14.	
Trompe ſortant du corcelet; 2 ailes dr. élevées au mâle; extrémité du ventre garnie de filets; femelle prenant la forme d'une gouſſe. .	9. KERMÈS, 18.	
Trompe, ailes & extrémité du ventre du précéd.; femelle gardant la forme d'inſecte.	10. COCHENILLE, 3.	

Genres ajoutés.

Coccus-Characias, Colliure, Punaiſe d'eau.

Tétrapteres lépidopteres.

Ant. en maſſe ; Chryſalide nue.	1. PAPILLON, 124.
Ant. priſmatiques ; Chryſalide dans une coque.	2. SPHINX, 22.
Ant. filif. ; trompe en ſpire ; ailes de branches barbues ; Chryſalide nue & horizontale.	3. PTÉROPHORE, 3.
Ant. décroiſſantes ; Chryſalide dans une coque, Chenille nue. . .	4. PHALÈNE, 214.
Ant. filif., toupet élevé & avancé ; Chenille & Chryſalide dans le même fourreau	5. TEIGNE, 88.

Tétrapteres névropteres & hyménopteres.

I. 3 art. aux tarſes.	Ant. très-courtes ; mâchoires ; pince à la queue des mâles ; 3 yeux liſſes.	1. DEMOISELLE, 15.
	Ant. filif. ; ailes égales, couchées & croiſées ; 4 barbillons ; queue bipile ; 3 yeux liſſes.	2. PERLE, 4.
II. 4 art. aux tarſes.	Ant. filif. ; ailes couchées ; 4 barbillons ; queue ſimple ; 3 yeux liſſes.	3. RAPHIDIE, 1.
	Ant. très-courtes ; ailes infér. courtes ; queue polypile ; 3 gr. yeux liſſes.	4. EPHEMERE, 11.
	Ant. filif. ; ailes latér. en toit, & relevées au bout ; 4 barbillons ; queue ſimple ; 3 yeux liſſes.	5. FRIGANE, 18.
	Ant. courtes, groſſes, en maſſe ; ailes égales ; bouche prominente, à 4 barbillons ; queue ſimple ; ſans yeux liſſes.	6. FOURMI-LION, 2.
	Ant. filif. ; ailes ſouvent égales ; bouche & queue du précédent ; 3 yeux liſſes.	7. HÉMEROBE, 4.
	Ant. l. & filif. ; ailes égales ; trompe dure & cyl. ; queue en pince ; 3 yeux liſſes.	8. MOUCHE-SCORPION, 1.
	Ant. en maſſe ; ailes infér. plus courtes ; mâchoires, aiguillon dentelé au derriere.	9. FRÉLON, 4.
III. 5 art. aux tarſes.	Ant. filif. ; ailes infér. plus courtes ; mâchoires ; aiguillon dentelé couvert d'une gouttiere ; ventre égal & intim. uni au corcelet ; 3 yeux liſſes.	10. UROCERE, 5.
	Caracteres du précéd., hors que l'aiguillon eſt caché dans le corps.	11. MOUCHE-A-SCIE, 57.
	Ant. cyl. briſées ; ailes infér. plus courtes ; mâchoires ; aiguillon conique entre 2 lames du ventre ; celui-ci preſque ovale, latér. applati, à pédicule court ; 3 yeux liſſes	12. CINIPS., 30.
	Ant. filif. & l. ; le reſte comme ci-deſſus.	13. DIPLOLEPE, 6.
	Ant. filif. & vibratiles ; ailes infér. plus courtes, mâchoires ; aiguillon de 3 pieces ; l. pédicule ; 3 yeux liſſes. . .	14. ICHNEUMON, 115.
	Ant. briſées ; ailes infér. plus courtes ; mâchoires, trompe couchée en-deſſous ; aiguillon ſimple ; pédicule court ; 3 yeux liſſes ; corps ras.	15. GUÊPE, 29.
	Corps velu, le reſte comme ci-deſſus.	16. ABEILLE, 31.
	Ant. briſées, ailes infér. plus courtes ; mâles [illegible] ; mâchoires ; pédicule court, avec une petite écaille ; 3 yeux liſſes.	17. FOURMI, 14.

Genres ajoutés.

Guêpes-Ichneumons, 12. Guêpes dorées. Pro-Abeilles, 2.

Dipteres.

Ant. ſétacées naiſſant d'un bouton ; 3 points au lieu de bouche, 3 yeux liſſes.	1. OESTRE, 3.
Ant. ſétacées coniques, en 4 parties ; trompe & dents ; 3 yeux liſſes.	2. TAON, 13.
Ant. du précédent ; trompe ſimple & aiguë ; 3 yeux liſſes.	3. ASILE, 23.
Ant. ſétacées briſées ; trompe ſans dents ; extrémité du corcelet armée de pointes ; 3 yeux liſſes.	4. MOUCHE-ARMÉE, 8.
Ant. à palette platte & poil latér. ; trompe ſans dents ; 3 yeux liſſes.	5. MOUCHE, 94.
Ant. à palette platte & poil latér. velu ; trompe ſimple aiguë, 3 yeux liſſes.	6. STOMOXE, 1.
Ant. du précéd. ; trompe dans une gaîne ou bec aigu ; 3 yeux liſſes.	7. VOLUCELLE, 3.
Ant. grenues & aiguës ſur la gaîne de la trompe ; 3 yeux liſſes.	8. NÉMOTELE, 3.
Ant. filif. ; trompe ſans dents ; 3 yeux liſſes.	9. SCATOPSE, 2.
Ant. ſétacées très-courtes ; bec cyl. obtus ; ſans yeux liſſes.	10. HIPPOBOSQUE, 4.
Ant. filif. un peu pectinées & aſſez l. ; barbillons recourbés & articulés ; 3 yeux liſſes.	11. TIPULE, 28.
Ant. en if courtes ; barbillons du précéd. ; 3 yeux liſſes.	12. BIBION, 8.
Ant. pectinées ; bouche en tuyau filif. ; ſans yeux liſſes.	13. COUSIN, 3.

Genres ajoutés.

Bombile, 4. Némotelle de GÉER, 1. Empis, 2. Conops, 3.

Apteres.

6 pattes, 2 yeux, ant. filif., ventre ſimple.	1. POU, 13.
Queue fourchue & à reſſort, corps écailleux, le reſte comme ci-deſſus.	2. PODURE, 16.
6 pattes, 2 yeux, ant. filif. ; barbillons mobiles, queue triple, corps écailleux.	3. FORBICINE, 2.
6 pattes ſauteuſes, 2 yeux ; bouche recourbée en-deſſous ; ant. filif. ; ventre ſimple & arrondi.	4. PUCE, 1.
8 pattes, 2 yeux, ant. en pince de Crabe plus l. que la trompe.	5. PINCE, 3.
8 pattes, 2 yeux, ant. ſimples & courtes.	6. TIQUE, 18.
8 pattes, 2 yeux, ant. formant un anglé aigu ; 2 l. barbillons.	7. FAUCHEUR, 8.
8 pattes, 8 yeux.	8. ARAIGNÉE, 34.
6 pattes, 1 œil ; ant. branchues à poils latér. ; corps cruſtacé.	9. MONOCLE, 5.
6 pattes, 2 yeux ; ant. ſétacées ; queue fourchue ; corps cruſtacé.	10. BINOCLE, 3.
10 pattes, les 2 premieres en pince ; 2 yeux, ant. filif. ; queue en pluſieurs lames, corps cruſtacé.	11. CRABE.
14 pattes ; 2 ant coudées.	12. CLOPORTE, 2
14 pattes ; 4 ant. coudées, dont 2 plus longues.	13. ASELLE, 3.
24 pattes au moins, ant. filif. ; corps applati.	14. SCOLOPENDRE, 12.
Plus de 100 pattes ; ant. de 5 art. ; corps cylindrique.	15. JULE, 3.

Genres ajoutés.

Scorpion, 1. Ricin, 1. Terme, 5. Polygonope.

Supplement aux Cruſtacés.

I. *Corps alongé, longue queue compoſée d'anneaux en feuillets très-apparens.*

Voyez 11 Ecreviſſes, 2 Hommards, Langouſte, Bernard-l'hermite, 2 Crevettes, 5 Squilles, Cardon, Civade, Orchette, Paranacare, Poitiquiquya, Bouffon, Guaricuru, Lion marin.

II. *Corps large & court, évaſé ou arrondi ; queue cachée ſous le ventre.*

Voyez 10 ou 12 Cancres, 9 ou 10 Crabes, Pinnotere, Diogene, Saratan, Maia, Poupart, Araignée de mer, Tourlourou, Bouteille, Ciécié-été, Cérique, Guanhumi, Ciri-apoa, Voleur, Maracoani, Carara-una, Uca-una, Ura, Cununu, Scorpion, Guaia-apara, Guaia-miri, Guaſſinum, Aratu-pinima, Bouc, Tête-de-mort, Noyau.

VERS,

V E R S.

N. B. Voyez leur diviſion & leurs caracteres, page 24.

Vers & Molluſques.

Voyez d'abord l'art. Ver, *en général, & parcourez-en les divers art. particuliers;* voyez *enſuite :* Dragonneau, Agrouelle, Lerne, 5 Aſcarides, Ver cylindrique, 7 Lombrics Soaſée, 6 Gordius, 7 Taénias, 2 Limaces, 3 Lievres marins, Palmifere, Fleuri-lardé; Pellicule animée, 5 Sang-ſue-limaces, 8 Sang-ſues, 6 Naïdes, Aphrodite, Néréïde, Ver à tuyau, Ver rongeur des digues, Amatote, Pinceau marin, Microcoſme, Actif, Boudin de mer, Larme marine, Holoturie, Membre marin, Priape, 3 Bourſes, 4 Orties, Galere, Velette, Point ſanguin, Cœurs unis, Bouton gris, Pulpo, Floriforme, Informe, Porte-iris, Sac animal, Poumon de mer, Concombre marin, Scolopendre.

Nouveaux genres. Saupe, 2; Ptérotrachée, 1; Phyſſophore, 2; Fiſtulaire, 2.

Coquillages d'Argenville.

Ire. Claſſe. UNIVALVES.

Ire. Famille. LÉPAS.

Sommet pointu.	Bouclier d'écaille.
Sommet applati.	Œil de Bouc & de Rubis.
Lépas Chambré.	Bonnet chinois, Cabochon.
Lépas en étoile.	Aſtro-Lépas, Soleil de Cythere, Etoile de Vénus.
Sommet recourbé.	Concho-Lépas.

IIe. Famille. OREILLES.

A 6 trous.	Oreilles de Vénus.

IIIe. Famille. TUYAUX ET VERMISSEAUX.

Solitaires.	Dentales, Pinceau de mer, Antale.
En ſociété.	Orgue de mer, Campulote.

IVe. Famille. NAUTILES.

Cornes d'Ammon.

Ve. Famille. LIMAÇONS A BOUCHE RONDE.

Faſcié & garni de boſſes.	Burgau d'Amérique, Peau de Lézard ou de Serpent.
Uni.	Vaſe à l'huile, Amphibie.
Sommet élevé.	2 Rubans, Marron-rôti.
Sommet applati.	Emeraude, Violette, Dauphin, Eperon.

Voyez encore : Planorbe, Belle-aquatique, Non-pareille, Brillante, Élégante ſtriée, Oreille de Judas, Oreille de Malchus, Grain d'orge.

VIe. Famille. LIMAÇONS A BOUCHE DEMI-RONDE.

Nérite *dentelée.*	Gencive, Quenote.
Nérite *cannelée.*	Perdrix.
Nérite *fillonnée.*	Grive.
Nérite *édentée.*	Pois de mer, Natice, Sablon.
Limaçon *ombiliqué.*	Testicules, Gueule de Loup, Œil d'Ammon.
Limaçon *mammelonné.*	Ecorce d'orange.

Voyez encore : Luisante, Lampe, Idole, Chartreuse, Vivipare à bandes.

VIIe. Famille. LIMAÇONS A BOUCHE APPLATIE.

Sommet élevé.	Sabot, Bouton de la Chine.
Sommet peu élevé, gr. bouche applatie.	Veuve, Pie, Tigre.
Sommet entouré de boutons.	Cul-de-lampe.
Sommet chagriné.	Bouton de camisole.
Sommet garni de pointes.	Éperon.
Sommet applati.	Lampe antique, Barillet.
Levre repliée.	Cornet de St. Hubert, Cornet de chasseur.
Bouche très-applatie.	Escalier.

Voyez encore : Veloutée, Livrée.

VIIIe. Famille. CORNETS.

Sommet élevé.	Gr. Amiral, Vice-Amiral, Amiral d'Orang, Faux-Amiral, Spectres, Flamboyante, Peau de Chagrin, Guinée, Hébraïque.
Sommet applati.	Léopard, Damier, Tinne de beurre, Onix, Aile de Papillon, Picotée.
Sommet couronné.	Couronne impériale, Cierge pascal.

IXe. Famille. ROULEAUX.

Sommet joint au corps sans arête	Drap d'or, Drap d'argent, Brunette, Tulipe.
Sommet détaché du corps par un cercle.	Ecorchée.
Sommet couronné.	Brocart, Tafetas, Moire.
[illegible]	[illegible]

X^e. Famille. ROCHERS.

Garni de pointes & de tubercules.	Hérisson blanc, Bois-veiné, Musique.
Uni, clavicule peu chargée de pointes, bec recourbé	Casque, Turban.
Levres garnies de doigts.	Araignée, Crochet, Mille-pieds, Scorpion.
Levre ailée & déchirée.	Oreilles d'Ane, Oreille de Cochon, Gueule noire
Bouche tournée de droite à gauche.	Unique.

XIe. Famille. TONNES.

Ronde & ombiliquée.	Perdrix.
Longue & unie.	Couronne d'Ethiopie.
Longue & garnie de pointes & boutons.	Harpe, Cassandre, Conque persique.
Queue alongée en croissant.	Figue, Radis.
Fasciée.	Cordon bleu.
Arrondie.	Gondole, Bulles.

XIIe. Famille. PORCELAINES.

Ronde & épaiſſe.	Carte géographique, Peau de Tigre, Peau de Serpent, Pou de mer, Cloporte.
Mince & en poire.	Œuf-coquille, Navette de tiſſerand.
Epaiſſe & longue.	Gr. Argus, pet. Argus, faux Argus, petite Vérole, Ane rayé, Taupe.
Boſſue.	Monnoie de Guinée, Make.

XIIIe. Famille. BUCCINS.

Queue longue détachée, bouche alongée.	Gr. Fuſeau, petit Fuſeau, Aiguillette, Perçoir, Tour de Babel, Tapis de Perſe.
Queue courte, bouche large.	Oreille de Midas, Unique, Ruban.
Sommet très-élevé.	Minarez, Thiare, Mitre, Radis.
Sommet moins élevé, bec recourbé.	Culote de Suiſſe, Grimace.

Voyez encore : Zebre, Pavillon d'Orange.

XIVe. Famille. POURPRES.

Queue & branches courtes.	Brulée, Chauſſe-trape, Chicorée.
Queue longue couverte de pointes.	Gr. Épineuſe, pet. Épineuſe.
Queue & bec l. & garnis de tubercules.	Bécaſſe.
Mince, garni de pointes, ſommet plat, bec court.	Porc-épic, Porphyre.

XVe. Famille. VIS.

Bouche longue édentée, fût rayé.	Clou, Alêne, Poinçon, Aiguille, Perçoir.
Bouche dentelée, fût rayé.	Enfant au maillot.
En pyramide, à bouche applatie.	Téleſcope, Pyramide, Clocher chinois, pet. Tour.
Bouche alongée.	Tariere.
Bouche applatie très-fendue.	Chenille.
Bouche large & ovale.	Turban.
Bouche ronde.	Vis de preſſoir.
Bouche entourée de filets blancs.	Eſcalier.

Bivalves.

Ire. Famille. HUITRES.

Plate & preſque unie	Nacre-de-perles, Pelure d'oignon, Selle de Cheval, Peintade, Oiſeau.
Légérement feuilletée.	Marteau, Crête de Coq, Feuille, Jambe, Cuiſſe.
Ronde & épineuſe.	Pont.
Ronde à grandes lames ſaillantes.	Gâteau feuilleté.
Ronde & garnie de feuilles.	Scandebec.
Oblongue, avec un mammelon à la charniere.	Pied d'Ane, Gaidaron.

IIe. Famille. CAMES.

Oblongue & platte.	Ecriture arabique.
Ronde, à côtés égaux.	Noix de mer, Abricot, Corbeille, Caſtagnette, Zigzag.
A côtés inégaux.	Coquille de Vénus, Vieille ridée.

Voyez encore : Lavignon, Palourde.

IIIe. Famille. Moules.

Plate, tournée & terminée en pointe . . . . Magellane, Gueule de Souris, gr. & petite Pinne marine, Jambonneau, Porte-laine, Bec de Canard.
Plate, oblongue, à côtés égaux . . . . . Telline.
Oblongue, à côtés inégaux. . . . . . Pince de Chirurgien, Feuille d'arbre.

Voyez encore : Datte bivalve, Mere des Perles.

IVe. Famille. Cœurs.

Forme ronde. . . . . . Faitiere, Corbeille.
Triangulaire. . . . . . Fraiſe, Cœur de l'homme.
En tuile creuſe, chargée de côtes. . . . . Feuille de choux, Arche de Noë.

Ve. Famille. Peignes.

A 2 oreilles. . . . . . Manteau ducal, Coquilles de St. Jacques & de St. Michel, Eventail, Coraline.
Sans oreilles. . . . . . Ratiſſoire, Sourdon, Bénitier.
A une oreille.

VIe. Famille. Manches de couteau.

A corps droit. . . . . . Onix.
A corps arqué.

Multivalves.

Ire. Famille. Oursins.

Voyez-les ci-deſſous aux Vers cruſtacés.

IIe. Famille. Oscabrions.

Applati. . . . . . Punaiſe de mer.
Arqué & ſinueux. . . . . . Chenille de mer.
Arqué ſans ſinuoſités . . . . . Nacelle.

IIIe. Famille. Glands-de-mer.

Gr. & à gr. bouche . . . . . Turban.
Pet. & à pet. bouche.

IVe. Famille. Pousse-pieds.

Ve. Famille. Conques anatiferes.

VIe. Famille. Pholades.

Vers cruſtacés.

I. Oursins.

Ier. Anocysthes.

Elevés & très-ornés . . . . . Turbans.
Plats & larges . . . . . Boucliers.

IIe. CATOCYSTHES.

Baſe circulaire . . . . . Boutons, Petits Cônes, Ourſins diſcoïdes.
Baſe ovale. . . . . . Caſques.
Baſe irréguliere. . . . . . Pavois.
Baſe irréguliere, bords ſinueux . . . . Beignets, Gâteaux de miel, Rotules.

IIIe. PLEUROCYSTHES.

Deſſinés très-légérement à la ſurface . . . Ourſins arachnoïdes.
Echancrés d'un côté . . . . . Cœurs marins.
Sans échancrure . . . . . Œufs marins.

II. ETOILES DE MER.

Voyez ce mot, & Soleil de mer, Tête de Méduſe, Pâté réticulé, Palmier marin.

Coquillages de M. Adanſon.

FAMILLES.	SECTIONS.
I. Limaçons	1. Univalves. 2. Operculés.
II. Conques	1. Bivalves. 2. Multivalves.

Ire. Famille. I. Section.

LIMAÇONS UNIVALVES.

Sans yeux ni cornes.

1. GONDOLE, *v.* ce mot & Sormet, Goſſon.

Deux cornes, les yeux au côté interne de leur baſe.

2. BULIN.
3. CORET.
4. PIÉTIN.

Quatre cornes, les 2 externes portant les yeux au ſommet.

5. LIMAÇON, *voyez* ce mot & Kambeul, Pouchet.
6. ORMIER, *v.* ce mot & Sigaret.

Deux cornes, les yeux au côté extér. de leur baſe, un peu en arriere.

7. LÉPAS, *v.* ce mot, & Libot, Liri, Soron, Gadin, Mouret, *ſi la c. eſt ſimple & entiere;* Daſan, Givel, *ſi elle eſt ſupér. percée,* Sulin, Garnot, Jenac, *ſi elle eſt chambrée.* Kaliſon, *ſi elle eſt écailleuſe.*
8. YET, *v.* ce mot & Philin.
9. VIS, *v.* ce mot & Miran, Rafel, Niſat, Aryan, Fayal.

Deux cornes, les yeux un peu au-deſſus de leur baſe au côté externe.

10. PORCELAINE, *voyez* ce mot & Narel, Egouen, Bobi, Duchon, Girol, Agaron.
11. PUCELAGE, *v.* ce mot, & Majet, Lupon, Bitou.
12. MANTELET, *v.* ce mot, & Potan, Falier, Simeri, Stipon.

IIe. Section. LIMAÇONS OPERCULÉS.

Deux cornes avec un renflement, les yeux au-deſſus de leur racine au côté externe.

1. ROULEAU, *v.* ce mot, & Jamar, Mélar, Tilin, Maſan, Coupet, Chotin, Loman, Salar.
2. POURPRE, *v.* ce mot. Pour les Pourpres à:

Canal court, échancré & ſimple, v. Sakem, Labarin, Pakel, Sadot, Téſan, Minjac. Pour les P. à:

Canal court, échancré & replié en-dehors, v. Faſin, Saburon, Covet, Miga, Totombo. Pour les P. à:

Canal méd. non échancré, v. Voget, Jabik, Samier, Solat, Bivet, Giton, Lipin. Pour les P. à:

Canal très-long, v. Sirat, Bolin. Pour les P. à:

Canal en tuyau, v. Jatou. Pour les P. à:

Canal méd. preſque fermé, v. Coſar, Loſet, Suga. Pour les P. à:

Canal évaſé, v. Taſon, Gouſol, Bigni, Siger,

Staron, Kalan, Nivar, Blatin, Silus, Farois, Genot.

3. BUCCIN, *v.* ce mot, Barnet, Jol, Nisot, Rac, Fanon, Soni, Dip.

4. CÉRITE, *v.* ce mot, Popel, Goumier, Chadet, Dégon, Ligar, Méfal.

Deux cornes ſans renflement; yeux au côté externe de leur baſe.

5. VERMET, *v.* ce mot, Liſpe, Doſan, Datin, Maſſier, Jélin.

6. TOUPIE, *v.* ce mot, Marnat, Bonſon, Daki, Biſet.

7. NATICE, *v.* ce mot, Foſſar, Funel, Gochet.

Quatre cornes, les 2 poſtér. portant les yeux à leur ſommet.

8. SABOT. Oſilin, Rétan, Vaſſet, Fujet, Sari, Lonier, Livon, Dalat, Kachin, Gor.

9. NÉRITE, *v.* ce mot, Dunar, Tadin, Lagar, Selot, Kiſet.

IIe. Famille. Ire. Section.

CONQUES BIVALVES.

Les 2 lobes du manteau ſéparés dans tout leur contour.

1. HUITRE, *v.* ce mot, Gaſar, Garin, Vétan, Bajet, Rogel, Guron, Satal.

Les 2 lobes du manteau formant 3 ouvertures ſans aucun tuyau.

2. JATARON, *v.* ce mot.

3. JAMBONNEAU, *v.* ce mot, Lulat, Aber, Dotel, Fonct, Apan, Chanon, Eſſan, Jéſon.

Les 2 lobes du manteau formant 3 ouvertures, dont 2 prennent la fig. d'un tuyau aſſez long.

4. CAME, *v.* ce mot, Cloniſſe, Ajar, Codok, Cotan, Doſin, Gordet, Pitar, Félan, Poron, Pirel, Lunot, Pégon, Sunet, Toſar, Jouret, Liſor, Fatun, Calcinelle, Vagal, Gatan, Mutel.

5. TELLINE. Pamet, Gaſet, Nuſar, Tirel, Matadoa.

6. PÉTONCLE, *v.* ce mot, Moſat, Kaman, Jagon, Movin, Fagan, Robet, Anadara, Jabet, Muſſole, Vovan.

7. SOLEN, *voyez* ce mot, Tagel, Golar, Mélan.

IIe. Section. CONQUES MULTIVALVES.

Aucune des pieces de la c. ne prenant la forme d'un tuyau.

1. PHOLADE, *v.* ce mot, Julan, Tugon.

Une des pieces de la c. prenant la forme d'un tuyau qui envelope toutes les autres parties.

2. TARET, *v.* ce mot, & Ropan.

Vers Polypes & Zoophytes.

Voyez 6 Polypes, 5 Hydres, Faux-Polype, Seche, Calmar, Tête de Méduſe.

1. HYDRE, renvoyez ce mot, & Polype, avec les eſpeces.

2. ESCARE, *v.* ce mot, Chou, Dentelle.

3. CELLULAIRE, *v.* ce mot.

4. TUBULAIRE, *v.* ce mot.

5. FAUX-POLYPE, revoyez ce mot.

6. SERTULAIRE, *v.* ce mot, Cuſcute.

7. GORGONE, *v.* ce mot.

8. ANTIPATHE, *v.* ce mot.

9. ISIS, *v.* ce mot, Corail, Kératophyte, Litophyte, Saule, Palme d'Iſis, Corail blanc.

10. MILLEPORE, *v.* ce mot, Fraiſe de Veau, Fondipore, Œillet.

11. MADREPORE, *v.* ce mot, Pore, Fongipore, Rétépore, Labyrinthe, Abrotanoïde, Champignon, Aſtroïte, Bonnet de Neptune, Amarante, Taupe, Méandrite, Cerveau de mer, Acétabule.

12. TUBIPORE, *v.* ce mot.

13. ALCYON, *v.* ce mot, Tethye, Main de Larron, Bourſe, Raiſin, Figue, Orange, Savonnette, Coupe, Chardon.

14. PENNATULE, *v.* ce mot, Jonc, Plume de mer, Encrinite, Pomme folle d'amour.

15. EPONGE, *v.* ce mot, Cierge, Flûte de Pan, Rets marin.

Voyez auſſi Coralline, Tamaris de mer, Antennes d'Ecreviſſe, Scolopendre, Prêle, Arrête de Hareng, Eventail, Queue de Faiſan, Queue d'Ecureuil, Cyprès marin, Cheveu, Chêne de mer, Sapin, Goupillon, Fil.

FIN.

ERRATA

Pour les fautes qui peuvent altérer le ſens.

Pages.	Colonnes.	
10.	2.	Lig. 24, entre le *Chien* & le *Tigre*, mettez un point & une virgule.
11.	1.	lig. 4, antérieures, *liſez* extérieures.
25.	2.	lig. 19, on ne parle pas de, *liſez* : on ne parle que de.
25.	2.	lig. 1re. de la note, *effacez le mot* : alors.
28.	1.	lig. 2, Kanig, *liſez* : Kœnig.
33.	1.	art. ACAMACU. Mouchevolle, *liſez* : Moucherolle.
34.	2.	art. ACARAPITAMBA, lig. derniere, bl. & gros comme le doigt, *liſez* : l. d'1 ½″ & gros comme le doigt.
44.	2	art. ACTIF, lig. avant-derniere, *effacez* : à.
36	1.	art. AJAJA, lig. 2e., une Spatule, *liſez* : paroît être une Spatule.
42	2.	art. AMEIVA, lig. 1re., du g. de, *liſez* : du 2e. g. de.
49	2	vers le milieu, *Gazelle en bourſe*, liſez : *Gazelle à bourſe*.
53	1	art. ARACARI, lig. 7, le GRIRI, *liſez* : le GRIGRI.
56	2.	ARATU-PIRIMA, *liſez*, ARATU-PINIMA.
61.	2.	art. AVEUGLE, ligne 4, le 6e. g, *liſez* : le 5e. g.
66	1	art. BAR, *effacez* : n°. 2.
75	2.	art. BEL-LE-DE-NUIT. Bouſſerolle, *liſez* : Rouſſerolle.
80.	1.	art. BELZÉBUTH, effacez les 3 derniers mots.
83.	1.	art. BOUC, lig. 3, ſupér., *liſez* : infér.
85.	1.	art. BOUFFON, lig. 7, Fabr., *liſez* : Fab.
89	2	art. BROCHET, lig. 2, Anguilles, *liſez* : Aiguilles.
96.	1	art. CABOCHON, lig. 2; milieu à l'intér., blanc, *liſez* : milieu; à l'intér. blanc.
100.	2.	art. du 2e. CACHALOT, lig. 6, mâchoire infér., *liſez* : mâchoire ſupér.
97.	2	CAHUITAHA, *liſez* : CAHUITAHU.
101.	1.	art. CAMURI, lig. 6, *effacez* : n°. 2.
102.	1.	art. du 25e. CANARD. La faute d'impreſſion qui détruit le ſens des lig. 3 & 4, eſt corrigée dans le ſuppl. au mot CANARD.
131.	2.	lig. 6, *effacez* : des 8 revenues.
133.	2	lig. derniere; & arbitraires, *liſez* : & non arbitraires.
149.	2.	art. CŒUR, 5e. g. des Bivalves d'AD., *liſez* : 4e. g. des Bivalves d'ARG.
175.	2	art. CURURUCA, lig. 2. Gatucuſa, *liſez* : Guatucuſa.
196	1.	art. DORADE CHINOISE, lig. 10; ſans dorſale ſimple à élévation au lieu de la nageoire, *liſez* : ſans dorſale, à ſimple élévation, & à double élévation au lieu de nageoire.
194.	1.	lig. derniere; n'a-t-elle donc pas vu, *liſez* : n'a-t-elle donc pas tout vu.
211.	2.	art. EPERVIER; les fautes de cet art. de l'ouvrage ſont corrigées dans le ſuppl.
233.	2.	art. GNOU, lig. 8; 8 inciſives ſupér. ſans infér., *liſez* : 8 inciſives infér. ſans ſupér.
268.	2.	art. du 3e. HÉRISSON, lig. 3, en Guinée, *liſez* : à la Guiane.
315.	1.	art. MÉLOLONTE, ligne 4, boſſe, *liſez* : broſſe.
326.	2.	art. MOSE, Orgnal, *liſez* : Original, ou Elan du Canada.
408	1.	lig. 19, *effacez* : pas.
412.	1.	art. PARANACARE, lig. derniere, intérieures, *liſez* : intérieurement.
417.	2.	lig. 15, le p. va manger, *liſez* : l'o. va manger.
423.	1.	art. *PUCE DE MER*, lig. 2, 6″, *liſez* 6‴.
428.	1.	art. PURAQUE, lig. 4, Toupille, *liſez* : Torpille.
429.	1.	art. RALLO-MAROUET, lig. 3, 4 & 5, *liſez* : 1er. *où il y a* 2e., & *liſez* : 2e. où il y a 1er.
506.	2.	art. RENARD, lig. 12, piqueurs, *liſez* : pipeurs.
509.	1.	art. REQUIN, vers la fin; équalament, *liſez* : équivalemment.
524.	2.	art. *SALAMANDRE TERRESTRE*, l. 5 à 6″, *liſez* : l. 5 à 7″ ſans la queue de 3 ou 4″.
538.	2.	art. SAUPE, r., *liſez* : v.
550.	1.	art. TÉTHIE, vers la fin; Bolemnites, *liſez* : Bélemnites.
568.	2.	art. TOKAIE; l. d'environ 1″, *liſez* : l. d'environ 1′.
603.	.	5 lignes avant la derniere; Quadrupedes, *liſez* : Quadrupedes ovipares.
603.	2.	avant-derniere lig. des eſp. de Quadrup.; ou Succarath, *liſez* : Su, ou Succarath.

APPROBATION.

J'ai lu par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, un ouvrage intitulé : *Zoologie univerſelle & portative, ou Notions élémentaires du regne animal, par M. l'Abbé Ray*, & je n'y ai rien trouvé qui puiſſe en empêcher l'impreſſion. A Paris, ce 15 Mars 1788.

SAGE.

PRIVILÉGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux conſeillers, les gens tenans nos cours de parlement, maîtres des requêtes ordinaires de notre hôtel, grand conſeil, prévôt de Paris, baillifs, ſénéchaux, leurs lieutenans-civils, & autres nos juſticiers qu'il appartiendra : SALUT. Notre amé le ſieur Abbé RAY, Aumônier de Saint-Lazare, Nous a fait expoſer qu'il deſireroit faire imprimer & donner au public un ouvrage de ſa compoſition, intitulé : *Zoologie univerſelle & portative*, ou *Notions Elementaires du regne animal*, s'il Nous plaiſoit lui accorder nos lettres de privilége pour ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous lui avons permis & permettons, par ces préſentes, de faire imprimer ledit ouvrage autant de fois que bon lui ſemblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre royaume; Voulons qu'il jouiſſe de l'effet du préſent privilége, pour lui & ſes hoirs à perpétuité, pourvu qu'il ne le rétrocede à perſonne ; & ſi cependant il jugeoit à propos d'en faire une ceſſion, l'acte qui la contiendra ſera enregiſtré en la Chambre Syndicale de Paris, à peine de nullité, tant du Privilége que de la Ceſſion ; & alors, par le fait ſeul de la Ceſſion enregiſtrée, la durée du préſent Privilége ſera réduite à celle de la vie de l'Expoſant, ou à celle de dix années, à compter de ce jour, ſi l'Expoſant décede avant l'expiration deſdites dix années ; le tout conformément aux articles IV & V de l'Arrêt du Conſeil du 30 Août 1777, portant Réglement ſur la durée des Priviléges en Librairie. Faiſons défenſes à tous Imprimeurs, Libraires & autres perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance ; comme auſſi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit ouvrage, ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant, ou de celui qui le repréſentera, à peine de ſaiſie & de confiſcation des exemplaires contrefaits, de ſix mille livres d'amende, qui ne pourra être modérée, pour la premiere fois, de pareille amende & de déchéance d'état en cas de récidive, & de tous dépens, dommages & intérêts, conformément à l'arrêt du conſeil du 30 août 1777, concernant les contrefaçons : à la charge que ces préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le regiſtre de la communauté des imprimeurs & libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impreſſion dudit ouvrage ſera faite dans notre royaume & non ailleurs, en beau papier & beaux caracteres, conformément aux réglemens de la librairie, à peine de déchéance du préſent privilége ; qu'avant de l'expoſer en vente, le manuſcrit, qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit ouvrage, ſera remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée ès mains de notre très-cher & féal chevalier garde-des-ſceaux de France, le ſieur HUE DE MIROMESNIL, commandeur de nos ordres ; qu'il en ſera enſuite remis deux exemplaires dans notre bibliotheque publique, un dans celle de notre château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal chevalier, chancelier de France, le ſieur DE MAUPEOU, & un dans celle dudit ſieur HUE DE MIROMESNIL : le tout à peine de nullité des préſentes ; du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant & ſes hoirs, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des préſentes, qui ſera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit ouvrage, ſoit tenue pour duement ſignifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux conſeillers ſecrétaires foi ſoit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre huiſſier ou ſergent ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires. Car tel eſt notre plaiſir. Donné à Verſailles, le dix-ſeptieme jour du mois de janvier, l'an de grace mil ſept cent quatre-vingt-ſept, & de notre regne le treizieme. Par le ROI, en ſon conſeil.

Signé, LE BEGUE.

Regiſtré ſur le Regiſtre XXIII de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, n°. 994, folio 147 ; conformément aux diſpoſitions énoncées dans le préſent Privilége, & à la charge de remettre à ladite Chambre les neuf exemplaires preſcrits par l'Arrêt du Conſeil du 16 Avril 1785. A Paris, le 26 Janvier 1787.

KNAPEN, *Syndic.*

SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES
3 9088 01348 7699